Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuebleuepoliti10pari

LA

REVUE POLITIQUE

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON.

Fr Lit.
R

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

COLLÈGE DE FRANCE — SORBONNE
FACULTÉS DES LETTRES DES DÉPARTEMENTS — SOCIÉTÉS SAVANTES
UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES
QUESTIONS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

DEUXIÈME SERIE — TOME III

TOME X DE LA COLLECTION

197149
9.7.25

2e ANNÉE — 1er SEMESTRE

JUILLET-DÉCEMBRE 1872

PARIS
LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17
1872

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET EM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 2e ANNÉE NUMÉRO 1 6 JUILLET 1872

Paris, 5 juillet 1871.

L'an dernier, à pareille époque, il nous a paru que les circonstances nous faisaient un devoir et une nécessité d'agrandir notre cadre pour y faire entrer l'étude des grandes questions d'où dépend, selon la manière dont elles seront résolues, le salut et l'avenir de la France. Nos lecteurs l'ont généralement compris, et presque tous ont approuvé avec empressement cet agrandissement de cadre qui donnait plus d'importance à notre *Revue*. Nous ne pouvions, d'ailleurs, faire autrement : une *Revue* purement et simplement littéraire aurait bien vite paru dénuée d'intérêt à des lecteurs français préoccupés chaque jour, qu'ils le voulussent ou non, des besoins de la patrie.

Quand on étudie ces besoins avec réflexion et sang-froid, et comme il convient aux rédacteurs d'une *Revue*, c'est-à-dire en se mettant en dehors des passions du jour et au-dessus des incidents excitants et irritants, pour rapprocher et comparer tous les enseignements que donnent l'histoire, la philosophie politique, la science des sociétés, le mouvement général des idées et des intérêts, on arrive, par une sorte de déduction logique, à reconnaître d'abord que lorsqu'un peuple n'y est pas obligé par le sentiment de son honneur ou de son salut, c'est une chose bien téméraire que de renverser le gouvernement établi, et d'ajouter une révolution de plus à toutes celles qu'il a déjà traversées.

La République se présente aujourd'hui comme le gouvernement de fait, sinon comme le gouvernement établi, et nous croyons qu'il convient de travailler à en faire un gouvernement définitif, pour cette première raison qu'il n'est pas besoin pour cela de changer le gouvernement, au contraire ; et pour cette seconde raison, que dans un pays qui a usé toutes les formes de la monarchie, et qui ne peut rentrer dans le jeu des révolutions sans risquer d'y périr, il ne semble pas qu'on puisse faire un faisceau de toutes les forces vives qui nous restent autrement qu'en leur donnant pour champ d'action une république, non point radicale, mais sincèrement libérale et profondément rénovatrice.

Trop heureux quand, plus dégagés de ces questions brûlantes qui nous tiennent à la gorge, nous pourrons faire de nouveau une place plus grande à ces douces études qui se confinent dans la sphère plus sereine et plus calme de la littérature ! C'est qu'alors nous ne serions plus, comme aujourd'hui, toujours inquiets du lendemain : c'est qu'alors la France renouvelée dans le creuset de ses épreuves aurait enfin trouvé sa voie. Nous sommes les premiers à souhaiter cet heureux jour !

E. Y.

LA SEMAINE POLITIQUE

La politique par lettres n'a point encore dit son dernier mot, ni écrit sa dernière ligne, et ce n'est certes point le cas de crier à la paperasserie et au byzantinisme. La France, à l'heure actuelle, est comme cette âme malade dont parle Pascal : elle cherche la vérité en gémissant. Les esprits honnêtes, les écrivains autorisés, les hommes politiques en situation de donner un avis ont un grand devoir : une parole d'eux tombant juste et apportant le conseil du jour, fût-ce même celui de la minute, suffit souvent à rasseoir l'esprit public et à rallier les opinions incertaines.

C'est le centre gauche, cette semaine, qui a le plus usé de la politique épistolaire. Deux lettres, la première de M. Beaussire en réponse à celle de M. de Broglie, la seconde de M. Christophle, ont tenu lieu, dans une certaine mesure, de ce manifeste collectif qu'on avait attendu tout d'abord et qui n'est point venu. M. Beaussire, député de la Vendée, professeur distingué et écrivain de renom, dont nous nous honorons d'être le collaborateur en cette *Revue*, invite les députés conservateurs, desquels il ne se sépare que par une application mieux entendue du principe de conservation, à faire un retour sur eux-mêmes et en même temps le *mea culpa* de la part qui leur revient dans le malaise moral du pays. « Il faut constituer, dit M. Beaussire, une majorité qui accepte résolûment, *explicitement*, sans arrière-pensée pour le présent, sinon sans réserve pour l'avenir, les institutions actuelles sous leur nom et sous leur forme, et qui n'ait pas

plus de condescendance pour les adversaires déclarés que pour les amis excessifs de ces institutions. » A la bonne heure ! et que voilà un conservateur qui parle d'or ! Reprocher ses impatiences et ses excès à un parti dont c'est le programme et en quelque sorte la raison d'être de pousser toute chose à l'excessif et au « radical », c'est perdre sa peine et c'est en même temps manquer de logique. Que ne se retourne-t-on plutôt vers les modérés et les conservateurs, pour leur dire : Eh ! messieurs, ne poussez point à l'excès vos qualités, ou plutôt ne les dénaturez point, à force de les exagérer : mettez un peu de mesure à défendre la mesure !

La lettre de M. Christophle, conçue dans le même esprit que celle de M. Beaussire, est d'allure plus militante, plus décidée. On y demande aussi que la République soit acceptée sans arrière-pensée dans le présent, mais on n'y fait point de « réserve pour l'avenir ». A quoi bon ? Comme dit le poète, l'avenir est à Dieu. Quant aux conservateurs, je relève dans la lettre de M. Christophle cette phrase à leur adresse : « Comment ! voilà des conservateurs résolus, et leur préoccupation constante, c'est de substituer à la forme actuelle du pouvoir une autre forme, au sujet de laquelle l'entente, établie en vue de détruire, disparait tout à coup lorsqu'il s'agit de créer ! »

Ainsi parlait M. Christophle, il y a huit jours, et ce qu'il disait alors, comme il aurait lieu de le redire encore aujourd'hui ! Il est vrai que les conservateurs répètent qu'ils n'en veulent point à la République, mais seulement à la manière dont on guide ses premiers pas. N'ai-je point lu ceci en toutes lettres dans un journal d'opinion très-extrême : « L'esprit de désordre est personnifié dans M. Thiers. Il nous menace, et tout le monde doit reconnaître qu'il est temps de mettre un terme à ses malheureux exploits ! »

Cette préoccupation de mettre un terme aux « malheureux exploits » de M. Thiers a inspiré visiblement, durant les huit jours qui viennent de s'écouler, les paroles, les démarches extra-parlementaires, les votes mêmes de la majorité. Par un contre-coup naturel, la préoccupation contraire parait n'avoir point été sans influence sur l'attitude des gauches. Ainsi se trouvent faussées toutes les situations, toutes les questions : la politique se mêle aux affaires ; on vote un impôt pour soutenir le gouvernement, on le repousse pour le renverser. Un jour l'intérêt du pays y gagne, le lendemain il y perd, c'est au hasard. Un journal qui a la très-louable habitude de dire bien haut ce qu'il pense et ce qu'il désire, le *Journal de Paris*, félicitait en ces termes la majorité sur son attitude dans les derniers débats : « L'esprit de parti et l'esprit de parti politique, qu'il ne faut point confondre avec l'esprit de faction (??), peuvent seuls animer les assemblées et leur donner des forces vives. Si l'esprit politique ne s'en était mêlé, M. Thiers faisait peut-être rejeter l'impôt sur les créances hypothécaires et augmenter les chances de l'impôt sur les matières premières. » N'admirez-vous point la franchise de l'aveu ? Puisse au moins « l'esprit politique » être toujours d'accord avec la raison !

« L'esprit politique » a eu cette semaine deux rares occasions d'essayer ses forces naissantes : le traité de paix et l'impôt sur les matières premières. Dans la discussion sur les matières premières, à laquelle nous reviendrons tout à l'heure, l'esprit politique a eu pour alliée l'opinion publique, généralement acquise aux doctrines et à la pratique du libre échange. Dans son opposition exprimée ou tacite au nouveau traité, il a eu tout d'abord pour complice l'éternelle légèreté de l'esprit français, toujours si prompt à concevoir des espérances impossibles et à oublier la réalité, même la réalité la plus réelle et la plus impitoyable qui fut jamais. Avec l'annonce d'un traité nouveau s'éveillèrent subitement les illusions ; on ne doutait point que la rédaction nouvelle des conditions de la libération du territoire ne dût amener dans notre situation une amélioration notable ; ou plutôt, ce qu'on désirait et ce qu'on espérait, — car l'amélioration, au dire d'excellents esprits, nous l'avons obtenue, — c'était une soudaine détente des rigueurs et des exigences de l'Allemagne : on nous laissait libres de payer plus tôt, plus tard, à notre heure, plus tôt surtout (car on n'a point su gré à M. Thiers du sursis obtenu, on a feint de voir une obligation dans ce qui n'était qu'une faculté) ; donc on nous accordait toute facilité pour un payement rapide, et l'on évacuait sans réserve, ni stratégique, ni d'aucun genre et sans esprit de retour, tout ou partie des territoires occupés. Telles étaient les illusions dont on se nourrissait.

Après tout, c'est peut-être bien encore autre chose qu'on rêvait, et on le rêvait d'autant plus grand qu'on donnait moins de corps à la rêverie. Le réveil a été un peu rude et la réalité amère : Tiens, ce n'est que cela ! a-t-on pensé à la lecture du traité nouveau ; mais c'est très-dur ! et surenchérissant sur l'impression première, on a ajouté : C'est même plus dur ! Deux clauses ont particulièrement choqué. Le maintien de l'armée d'occupation au même nombre d'hommes, même après sa concentration dans quatre, puis dans deux départements, encore bien que la Prusse se soit réservé un droit qu'elle ne pratiquera peut-être point dans sa rigueur, et, le croirait-on ? la prorogation du 1er mars 1874 au 1er mars 1875 du dernier délai de payement ! La première clause a blessé la générosité française : il a paru inique de n'alléger les premiers départements évacués qu'au détriment des autres, condamnés à porter toute la charge : et pourtant vingt mille ou cinquante mille Prussiens occupant deux départements français, c'est toujours le vainqueur, c'est toujours l'ennemi d'hier, et l'augmentation du nombre des hommes n'est rien, comparée à l'odieux de leur présence même. La seconde clause, celle du sursis, a effrayé, et c'est ici que s'est révélé en plein l'enfantillage de notre orgueil. Nous ne voulons point qu'on puisse prévoir le cas où nous ne serions point à même dès demain d'acheter notre liberté : la prolongation, même imaginaire, de notre captivité nous paraît inadmissible ; un nouveau chauvinisme est né, très-noble assurément, très-louable, mais très-puéril comme tous les chauvinismes, le chauvinisme de la libération rapide, immédiate, sans phrases ni clauses : J'emprunte trois milliards, je paye la Prusse, la Prusse évacue, et voilà la France libre !

Pauvre France, toujours facile au rêve et à la chimère, comme elle part, comme elle part vite ! Elle n'est jamais si malheureuse qu'il ne lui reste les moyens de casser son pot au lait.

Notons cependant un progrès, car il ne faut point laisser croire que la France ne se corrige point et que ses malheurs ne lui ont rien appris. Elle part vite et revient vite comme autrefois, mais elle ne va plus si loin dans le retour : il n'y a plus à craindre le découragement succédant aux espérances folles. Déjà, grâce aux efforts de la bonne presse, une appréciation plus équitable tend à s'établir dans les esprits. Ce qui

avait semblé dur est excusé, comme nécessaire et si inéluctable ; ce qui avait été méprisé comme une concession sans valeur est estimé maintenant à son prix. N'est-ce donc rien que cette faculté d'un rachat successif, graduel et, en quelque sorte, parcellaire, qui nous permet de tenir compte de l'état de nos marchés, de ne point dégarnir le pays de son numéraire, d'éviter tout péril de crise financière, et enfin de devancer le terme ou de l'attendre, selon que les événements conseilleront l'une ou l'autre conduite ? Les censeurs chagrins qui trouvent à reprendre à cette facilité que nous nous sommes fait accorder de payer une année plus tard, si nous le jugeons utile, le milliard de la libération définitive, sont peut-être bien les mêmes qui disaient hier, non sans naïveté : Gardons notre argent dans nos coffres jusqu'à la dernière minute du délai qui nous est concédé : nous enrichirons toujours assez tôt notre vainqueur.

Les plus accommodants feignent de considérer le nouveau traité comme ne modifiant en rien celui de Francfort : et, en effet, il n'y apporte peut-être aucune modification essentielle, il n'y prétend même point, et il est tout à fait injuste de lui demander ce qu'il n'a point promis. Lisez la première phrase du document : « Le président de la République française et Sa Majesté l'empereur d'Allemagne, ayant résolu de régler par une convention spéciale l'exécution des articles 2 et 3 du traité préliminaire de Versailles, du 2 février 1871, et de l'article 7 du traité de Francfort, du 10 mai 1871, etc. » Voilà tout, rien de plus, rien de moins ; mais c'est déjà une amélioration très-sensible dans notre situation que de la connaître désormais avec clarté et précision et de tenir avec certitude dans notre main les moyens de notre affranchissement. On aura beau faire et beau dire : ce traité a un caractère plus pratique, plus définitif, et je dirais volontiers plus sérieux que le précédent. Enfin la latitude plus grande qui nous est laissée en ce qui concerne le mode, l'échelonnement et le dernier terme du payement, prouve avec évidence que la Prusse n'attend plus de nous qu'une chose : c'est que nous la payions. Il y a désormais moins de marge pour l'imprévu et les querelles d'Allemand. Et ceci est un second pas, très-considérable.

Le pays, qui est un juge impartial, commence à voir les choses sous cet aspect, et il y a d'autant plus de mérite que la Chambre n'a point été jusqu'à ce jour unanime à le rappeler à l'équité et à la vérité.

Il est pénible d'avoir à faire cette perpétuelle et fastidieuse distinction entre les deux parties de l'Assemblée : *Gauche, droite !*

Gauche, droite ! Quand nous sera-t-il permis de dire une bonne fois : l'Assemblée tout court ? Ce n'est point pour aujourd'hui encore, paraît-il. « L'esprit politique » ne le permet pas. Tout un côté de l'Assemblée a accueilli avec une froideur qui de proche en proche est allée jusqu'à l'hostilité, en passant par les murmures, le nouveau projet de traité, et surtout l'exposé des motifs qui le précède. On a trouvé mauvais que le gouvernement parlât de la confiance qu'il inspire au dehors comme au dedans, de l'affermissement de notre crédit et des espérances qu'il était permis d'en concevoir pour la réussite du colossal emprunt que nous allons lancer. Dans les débats des bureaux pour la nomination des commissaires chargés d'examiner le traité, la diversité des manières de voir sur cette grave question, selon qu'on siége à droite ou à gauche, s'est accusée ouvertement. La gauche et le centre gauche se sont généralement prononcés pour une acceptation sans récrimination comme sans réserve. Les députés de la droite, tout en paraissant reconnaître, dans leur patriotisme, la nécessité d'un vote favorable, ont cependant manifesté des dispositions où le sentiment de la reconnaissance envers la personne et les services du président de la République occupe la moindre place. L'exposé des motifs, où le gouvernement, comme il est naturel, paraît se féliciter d'avoir obtenu des conditions meilleures que celles précédemment arrêtées, a été de la part de ces députés l'objet de nombreuses critiques. Cependant il y a des degrés dans ce mécontentement bien vain, puisqu'il lui est impossible de se traduire en une opposition formelle. Les uns, comme M. Fresneau (peut-être même est-il le seul de sa catégorie), ont proposé qu'on blâmât le gouvernement de s'être loué ; les autres, qu'on s'abstînt tout simplement de paraître ratifier, avec le traité, l'éloge que le gouvernement se décerne pour l'avoir conclu. Les plus patriotes ont dit : Taisons-nous et votons *oui*, sans commentaires : que notre silence soit la seule marque de notre désapprobation ! Quelques-uns, comme M. de Broglie, ont trouvé dans certaines dispositions particulièrement pénibles, mais qui étaient à prévoir, du nouveau traité, l'occasion d'un retour offensif contre la politique intérieure de M. Thiers. Ils affectent d'attribuer les exigences de la Prusse à la situation troublée de notre pays. Argument à double tranchant et qui pourrait bien blesser les mains imprudentes qui le manient.

Ce qui a faussé dans une certaine mesure toute cette discussion et ce qui lui a ôté peut-être un peu de son caractère de sincérité, ce sont les arrière-pensées et les inquiétudes que fait concevoir à la majorité le changement de situation qui va résulter pour M. Thiers, vis-à-vis d'elle, de la conclusion d'un traité bien définitif, où il n'est fait mention d'aucune réserve de la Prusse quant à l'éventualité d'une modification quelconque dans l'état politique de la France. M. Thiers apparaît comme l'arbitre de la situation : c'est lui qui tient en quelque sorte en sa main le jour et l'heure de la libération du territoire. Ne sera-t-on pas tenté de dire, une fois le traité ratifié, et surtout une fois l'emprunt effectué, que la participation de l'Assemblée à l'œuvre de la libération du territoire est arrivée à son terme ? La droite a quelque peu conscience de ce péril, et il ne lui déplairait point d'émousser la pointe de cette nouvelle épée de Damoclès.

C'est encore « l'esprit politique » qui mène tout dans le débat sur l'impôt des matières premières. Cette fois même il paraît vouloir nous mener très-loin, et je vois déjà maint esprit qui s'effraye et redoute quelque sombre aventure. Il y a des conciliabules partout, et je ne sais quelle odeur de conspiration dans l'air. Toute la semaine on s'est réuni avenue de l'Alma, dans les salons du jeune et riche M. Johnston, partisan très-âpre du libre échange, adversaire non moins âpre de M. Thiers, conservateur de la jeune école, hardi, agressif, avec des prétentions au libéralisme tout à fait louables, s'il ne s'y mêlait parfois un méchant arrière-goût d'empire. Mais on dit que cela n'a jamais rien gâté ! — Là on a comploté, paraît-il, comploté à outrance. Le traité de paix ne saurait être une occasion décente de pousser au renversement de M. Thiers, mais on a les matières premières, qui sont une occasion sans pareille. Par malheur, M. Thiers a promis à la gauche, que « l'esprit politique » n'a point ramenée, paraît-il (sauf peut-être la radicale), aux matières premières, qu'il ne

poserait point la question de cabinet. Il a bien fait cette réserve qu'il n'accepterait que les impôts « applicables », mais enfin il est acquis qu'il ne posera point la question de cabinet. Les noirs conspirateurs du salon de M. Johnston ne se tiennent point cependant pour battus : M. Thiers a de l'humeur, on l'excite, on le fait sortir des gonds, à un certain moment le voilà en bas de sa bête. Le maréchal Mac-Mahon, qui est là tout près, enfourche la bête, il sauve la religion, la famille, la propriété, les matières premières. Le maréchal Mac-Mahon est hésitant, mou, désintéressé, loyal ? Mais que lui demande-t-on, sinon de sauver la société, la religion, la famille et les matières premières ? N'est-ce point tentant ? Et puis, on refuse bien un *interim*, mais on accepte une présidence. Ce sont appas auxquels les hommes ne résistent guère, et les femmes moins encore : madame la maréchale de Mac-Mahon ne nous démentira point. Quant aux mollesses d'esprit, à l'inexpérience politique, M. de Broglie est là pour y suppléer : c'est lui, paraît-il, qui mène tout, il est le chef de cabinet désigné du futur ministère.

Tout cela ne se serait point passé, comme bien vous pensez, sans qu'il y eût eu quelque affaire un peu chaude : c'était prévu. Il y avait un programme très-complet, très-*sérieux*, trop sérieux même pour avoir été vrai plus d'une heure : le fameux balai de M. de Morny eût joué un très-grand rôle dans l'exécution.

Le gouvernement, de son côté, ne s'est point caché pour exprimer sa pensée sur ces agissements : « *On conspire*, aurait dit M. Thiers ; si l'on me demande des preuves, j'en donnerai ; j'en ai plein les mains. » Et les journaux qui passent pour recevoir le plus directement l'inspiration de la pensée gouvernementale, ont été jusqu'à écrire en toutes lettres le mot de « haute trahison ». Si l'on doit agiter après cela, dans certaines régions, le projet de dissolution, ce n'est point la peine de le dire. Le renouvellement partiel, qui paraît avoir manqué le coche, n'ose plus se montrer. Les choses en sont là, pour employer la formule consacrée.

Si nous donnions dans un journal quotidien l'impression toute vive et toute irritée du moment, nous prendrions peut-être la situation plus au tragique. Mais quoi ! quelque lecteur attardé parcourra peut-être des yeux cette chronique dans quatre ou cinq jours, et l'on aime à croire que d'ici là toutes ces impatiences d'esprits honnêtes et droits, un moment aveuglés par les préoccupations politiques ou par un parti-pris sincère, seront rentrées au fourreau, avec la grande épée du maréchal. On remettra une fois encore jusqu'à la libération du territoire, et une fois de plus l'amour de la patrie nous aura sauvés de « l'esprit politique ». Dussions-nous passer pour faux prophète, nous qui aimons à croire à l'honnêteté de cette Chambre, à son désir de bien penser, de bien voter et de bien faire, nous ne voulons point encore désespérer.

Dans un article du numéro du 25 mai 1872 intitulé : *Révélations de Cluseret*, et traduit d'une Revue anglaise, nous avons reproduit, d'après le texte original, cette assertion, que l'entrevue de Cluseret avec les Prussiens avait été négociée par un attaché à la légation suisse (docteur K. German, attaché *of the Suiss legation*). Nous comptions bien que cette assertion recevrait de la part de la légation intéressée un démenti ou un commentaire, et voilà pourquoi nous avons cru devoir nous abstenir de toute récrimination contre cette prétendue ingérence en nos affaires. Notre attente n'a pas été trompée ; la légation suisse vient de nous communiquer les renseignements suivants :

« Nous sommes en mesure d'affirmer que la légation suisse est entièrement étrangère à cette affaire. Un fonctionnaire *allemand*, chancelier de la légation de Bavière à Paris, le docteur Kahn, était resté à la légation suisse, chargée pendant la guerre de la protection des Bavarois restés en France, au même titre que le chancelier de la légation de France à Munich avait été adjoint à la légation britannique, chargée de protéger les Français restés en Bavière pendant la guerre. C'est le docteur Kahn qui a négocié le tout et accompagné Cluseret. Il a seul servi d'intermédiaire, sans le consentement et à l'insu du ministre suisse, qui a résidé à Versailles pendant la Commune, et sans avoir donné préalablement connaissance quelconque de ses démarches au secrétaire de la légation suisse resté à Paris pendant la Commune. — L'honorable ministre de Suisse, comme aussi le personnel de sa légation, sont donc complétement étrangers, non-seulement à cette entrevue, mais encore à tous les pourparlers ou correspondances qui ont pu la précéder. »

Nous sommes fort heureux d'apprendre avec précision que ce n'est pas un fonctionnaire suisse, mais un employé *allemand*, attaché pour un temps seulement à la légation de ce pays, qui a seul négocié l'entrevue d'Aubervilliers.

Il vient de se fonder en Italie une association pour l'étude de la représentation proportionnelle des partis dans les élections. Quelques-uns des hommes les plus considérables du parti conservateur italien sont à la tête de cette association : M. Mamiani, M. Minghetti, M. Peruzzi, M. Bonghi, l'éminent directeur de la *Perzeveranza*, M. Savedo, un des professeurs les plus distingués de la nouvelle Université romaine, etc. Le premier bulletin publié contient une remarquable étude, dans laquelle la question est nettement posée, les différentes solutions qu'elle a reçues rapidement indiquées, et qui se termine par une revue bibliographique très-complète de tout ce qui a paru sur le même sujet dans tous les pays libres des deux mondes. Les hommes politiques et les publicistes de notre pays devront suivre avec un intérêt particulier les travaux de la nouvelle société, car la réforme électorale est à l'ordre du jour parmi les questions les plus urgentes qui s'imposent à notre Assemblée nationale, et, comme elle ne peut toucher, sans les plus grands périls, au principe du suffrage universel, il importe qu'elle en fasse la représentation la plus équitable et la moins contestable de l'opinion publique dans tous ses aspects et dans toutes ses tendances.

ASSOCIATION SCIENTIFIQUE DE BERLIN

CONFÉRENCES MILITAIRES

M. LE CAPITAINE JAHNS.

L'armée considérée comme expression du caractère national

L'application de la méthode inductive des sciences naturelles aux faits historiques a fait de la science qui s'occupe du développement de la vie des nations une science indépendante et vaste. Les particularités de la race, des conditions de climat et de territoire où elle est placée, le rôle qu'elle remplit dans l'histoire, les rapports qu'elle a avec d'autres peuples, l'origine et le génie de sa langue, l'idée qu'elle se fait de la divinité : sa mission dans le domaine de la science, sa manière de comprendre l'art et la poésie ; sa législation, les produits de son industrie, l'extension de son commerce, — ce sont là pour l'ethnologie autant de critériums qui lui permettent de déterminer le caractère d'un peuple.

Mais parmi tous ces objets d'étude, il n'en est pas un qui soit plus instructif que ne l'est l'organisation militaire, la constitution guerrière des nations. Née du génie intime de chaque population, déterminée par la nature de son sol et sa situation géographique, l'organisation militaire donne à l'esprit national son expression la plus complète. De plus, elle est en même temps le meilleur instrument des peuples, lorsqu'ils se rencontrent et se mesurent avec leurs voisins : elle est par là comme la pierre de touche de leur valeur historique.

Tandis que les autres manifestations de la vie nationale ne répondent pas toujours étroitement à l'esprit général de la nation, l'organisation militaire en est toujours l'expression fidèle, adéquate ; elle est en une harmonie intime avec l'essence même du peuple où elle se produit. Le développement de cette organisation avance toujours de concert avec celui de la nation : ses phases diverses caractérisent les phases historiques que traversent les peuples, il y a entre elles un rapport étroit. Chaque peuple se révèle comme un *tout* dans sa vie militaire : l'armée en est la représentation la plus grandiose à la fois et la plus exacte : il n'y a pas de miroir plus fidèle de la vie sociale. Et cela s'explique aisément ; car l'organisation militaire de chaque époque indique, mieux que tout autre signe, la valeur que cette époque attribue à l'homme. Que de choses contenues en ceci ! Ici, c'est une classe privilégiée de citoyens à qui l'on confie la défense de la patrie ; là, c'est tout le peuple à qui l'on remet le soin de la défendre. L'organisation militaire montre, sans que l'on puisse s'y méprendre, quels sont les rapports des différentes classes sociales entre elles, si elles sont divisées entre une aristocratie superbe et une populace servile, ou si elles se rapprochent en une unité harmonieuse et une égalité vraiment humaine. Le rapprochement entre la force d'un peuple et la force de son armée fait pénétrer l'observateur dans mille secrets : il lui révèle l'état de santé, la situation économique des sociétés. Quelles relations étroites en effet, entre l'impôt d'un pays et son système militaire ; et combien l'esprit des peuples se reflète dans les règles qui président au service de ses soldats, dans les récompenses et les peines dont ils sont l'objet ! L'uniforme même ne témoigne-t-il pas du goût de la nation, du sentiment esthétique de l'époque ! Sans interruption aucune, l'organisation militaire se modifie et se renouvelle suivant le courant d'idées qui traverse la nation. Gœthe a pu dire avec raison que l'organisation de la justice et de l'armée permet de juger du caractère des empires. Mais l'organisation de l'armée est un critérium plus infaillible encore que celui des tribunaux ; on a vu en effet et l'on voit encore des peuples vivre sous le régime d'une législation vieillie et reconnue insuffisante : tandis qu'une organisation militaire, vieillie, usée, entraînerait le peuple entier au fond des abîmes : la question militaire est en effet, comme pas une autre, une question de vie ou de mort.

C'est ce qu'enseigne l'histoire. — Permettez-moi de prouver par quelques exemples combien est intime cette harmonie que je signale entre les peuples et leur organisation militaire.

I. — L'INDE ET L'ÉGYPTE.

Lorsqu'on remonte aux origines lointaines de notre race, on rencontre chez plusieurs peuples les plus civilisés de l'antique Orient l'institution si originale de la *caste*. Dans les temps primitifs, il n'y a pas d'autre école que la famille ; le fils est l'élève du père ; il en reproduit l'activité et hérite de sa profession : peu à peu, des familles deviennent comme les représentants de certaines professions : l'habitude et l'usage deviennent règle et loi. Dans l'Inde, il est aisé de voir comment s'est formée la caste. Après l'invasion des Aryas dans la vallée du Gange, les conquérants se posèrent vis-à-vis des populations conquises comme une race supérieure, privilégiée. Tant qu'avait duré la conquête, tous les Aryas avaient porté les armes : une fois maîtres du sol, le caractère de la race, porté à la vie paisible et à l'observation, reprend le dessus : la plus grande partie des conquérants d'hier se consacrent à l'agriculture et abandonnent la défense du territoire à une sorte de noblesse guerrière qui s'est formée pendant l'invasion. Les guerriers se détachent de la masse du peuple et forment une caste.

En Égypte, les circonstances historiques sont à peu près les mêmes : le développement de la caste y est encore plus favorisée que dans l'Inde par la nature sévère du pays, la régularité de certains phénomènes physiques, la division du sol en déserts et en oasis, contraste qui se reflète merveilleusement dans l'organisation sociale et le système des castes égyptiennes.

Chez les Égyptiens comme dans l'Inde, les guerriers n'occupent dans la société que le second rang. Les prêtres et les sages viennent d'abord, les travailleurs en troisième rang. Dans les deux pays les rois, maîtres du pouvoir exécutif, font partie de la caste des guerriers. Cependant, en dépit de ces ressemblances, les destinées de la caste guerrière sont fort diverses en ces deux pays, et cette différence est on ne peut plus caractéristique.

La caste guerrière des Égyptiens se composait des habitants de la frontière. Ils avaient pour mission de défendre le pays contre les hordes voisines et de servir d'escorte au roi ; la cession de quelque propriété foncière était leur salaire. Le territoire n'étant pas fort étendu, ils ne purent réussir à former une véritable aristocratie. C'étaient des soldats qui sur un

signe du pharaon se levaient pour le suivre, leurs armes mêmes leur étaient fournies par les arsenaux de l'État.

La caste vécut ainsi pendant des siècles : et lors de l'épanouissement de l'empire, sous Sethos et Ramsès, plus de 500 milliers de soldats accomplirent à travers l'Éthiopie, l'Arabie et la Syrie, ces conquêtes gigantesques dont les Grecs unissaient le souvenir au nom fameux de Sésotris. Mais le peuple vient à déchoir, et du même coup la caste des guerriers s'affaisse. Deux siècles durant la domination éthiopienne pèse sur l'Égypte; elle s'est empressée de ravir aux guerriers la possession du sol. Le dépit que leur causait cette perte contribua sans doute, pour une honne part, à mettre les guerriers à la tête du soulèvement contre l'étranger. Ils reconquirent la liberté de l'Égypte; mais la nation ne se retrouvera pas tout entière. Les nouvelles dynasties des Psamméticus ne rendit pas le sol aux guerriers. Des mercenaires de la Carie et de l'Ionie leur furent préférés; on donna même à ces étrangers la place d'honneur, l'aile droite, et à la suite de ces mesures 200 000 membres de la caste des guerriers émigrèrent en Éthiopie. Cette catastrophe inaugure pour l'Égypte une ère de décadence irrémédiable : on avait rompu avec la tradition nationale, et quelque considérable que fût encore la caste guerrière, quelques exploits qu'elle accomplit par moments, l'Égypte ne s'appartenait plus : bientôt la bataille de Péluse l'asservit à la Perse, à Cambyse : à la domination asiatique succéda la domination macédonienne, et Alexandrie devint un foyer de culture hellénique, puis les Césars y arborèrent leurs aigles : Byzantins et Sassanides se disputèrent la vallée du Nil, et enfin on y vit s'y dresser les minarets du Caire.

Quel contraste avec l'Inde orientale! Là, la caste guerrière forme une véritable noblesse qui demeura fidèle aux mœurs de l'âge héroïque et se consacra au culte de l'idéal chevaleresque. Tandis que dans l'Égypte formaliste, les guerriers se distinguaient par leur uniforme, chez le peuple philosophique des Aryas la caste guerrière portait la dénomination morale de *Kschatriya*, les *Braves*; tandis qu'en Égypte, jusqu'à la date où l'on acheta des mercenaires, la classe des guerriers était seule à combattre, dans l'Inde la nation tout entière apprit peu à peu l'art de la guerre, l'armée s'incorporant, s'assimilant sans cesse des éléments sortis des autres castes, et tandis que les guerriers égyptiens, après des luttes incessantes et glorieuses, finirent par succomber, les Kschatriya menaient dans leur pays rarement menacé une vie joyeuse, alternant entre les exercices militaires et les fêtes : ce fut parmi eux que naquit l'épopée nationale, la fierté et la gloire des peuples. C'est ainsi que la vie de la caste guerrière demeura chez les Indiens en une heureuse harmonie avec la vie du peuple entier; c'est ainsi que put naître, non de la caste des brahmanes, mais de la noblesse guerrière, l'homme qui, brisant l'antique système des castes, suscita pour sa patrie et en même temps pour l'Orient tout entier la révolution la plus profonde dont le monde ait jamais été le théâtre : le fondateur du boudhisme, Shâkya Muni.

II. — Les États marchands

En regard des antiques populations de l'Inde et de l'Asie, et conservant aujourd'hui encore une organisation militaire et distincte se placent les peuples sémitiques, dont la domination s'étendait à l'orient et à l'occident de l'Égypte, sur les rivage de la Méditerranée. Tyr et Carthage sont les premiers modèles des grandes républiques marchandes, Carthage est en même temps comme le premier exemplaire d'une aristocratie marchande aspirant à dominer la politique du monde, et pour qui c'était une question vitale d'être une puissance militaire. Car des États dont toute l'existence repose sur le commerce doivent lui ouvrir les voies par la force des armes et les lui maintenir ouvertes de la même façon; ils sont forcés d'exclure leurs concurrents, du marché par la violence; et voilà pourquoi ils tendent toujours à s'emparer des points qui dominent les grandes routes du commerce. Or, pour arriver à cette fin, il faut des armées considérables, capables de guerres lointaines, de guerres maritimes surtout ; car la mer est pour le peuple marchand une arène de travail et de combats. D'ordinaire le territoire des peuples marchands n'est pas étendu ; le besoin de bras solides s'en accroît d'autant, et tandis que l'aristocratie foncière est naturellement belliqueuse, les aristocraties de finances ont le plus souvent une répugnance prononcée pour le métier des armes. C'est ce qui explique que l'organisation militaire des États marchands enrôle des mercenaires.

Il est étonnant de voir avec quelle régularité, en dépit de révolutions des siècles, les mêmes circonstances ramènent les mêmes phénomènes. De même qu'autrefois Carthage fermait l'accès des Colonnes d'Hercule aux marins des autres nations, de même que plus tard la Hollande interdisait l'Escaut au commerce, et qu'aujourd'hui le détroit de Gibraltar et la sortie de la mer Rouge sont gardés par le feu des canons anglais, de même l'histoire de l'organisation militaire de tous les peuples marchands, de Carthage à l'Angleterre, repose sur le même fondement.

La marine occupe la première place, à Carthage comme à Venise, à Gênes, à Pise, en Hollande et en Angleterre. Partout l'équipage se compose d'hommes enrôlés. Des troupes mercenaires venues de toutes les côtes de la mer recevaient leur salaire de Carthage, la reine des mers. Tous les aventuriers du moyen âge se donnaient rendez-vous sur les vaisseaux de Venise : tous les peuples de l'Europe protestante, luthériens allemands et huguenots français, dissidents polonais et puritains de l'Écosse étaient aux gages de la république marchande des Pays-Bas; il y a quelques années la riche Hollande recrutait encore ses équipages en Allemagne pour le service dangereux de ses colonies fiévreuses ; trait de ressemblance frappant avec la plus grande puissance commerciale de nos jours, l'Angleterre. Car de tous les peuples contemporains, le peuple anglais est le seul qui demeure fidèle à ce système aujourd'hui partout abandonné.

Les États marchands sont en général plus riches en argent qu'en hommes. Le plus souvent leurs armées ne sont pas fort nombreuses. Pour réparer cette faiblesse, ils perfectionnent avec ardeur et intelligence les armes techniques, auxquelles les peuples agricoles n'attachent qu'une importance secondaire et qu'ils n'adoptent d'ordinaire que contraints par la force des choses. L'art de fortifier le champ de bataille, l'art du génie et celui de l'artillerie ont toujours dû leur développement et leurs progrès aux peuples marchands. Tyr et Carthage étaient fameuses dans l'antiquité par leurs inventions en ce genre, surtout dans la guerre de siége ; en Allemagne, les villes marchandes imaginèrent les premières de terribles engins de guerre. Nuremberg, la cité commer-

ciale, donna le jour à Albert Dürer, le premier écrivain de l'Allemagne sur l'art de la fortification ; c'est sur le territoire hollandais que Maurice d'Orange ouvre pour la guerre de siége cette école incomparable, qui jusqu'au siége d'Anvers n'a cessé de former de nouvelles générations de capitaines ; c'est encore sur la frontière hollandaise que se développe cette ligne et cette politique originale des Barrières dont on retrouve comme un lointain modèle dans ces chaînes de retranchements que Carthage avait élevés contre les peuplades sauvages du Sud ; et aujourd'hui encore l'Angleterre, avec ses grandioses établissements d'artillerie et de tir à Woolwich, et Shoebury est une terre de pèlerinage pour les artilleurs de l'Europe entière. Tout cela s'explique aisément : car ces armes techniques ne répondent pas seulement aux capitaux dont les peuples marchands sont doués, elles répondent aussi au tour d'esprit de ces peuples : l'industrie a de tout temps été la sœur du commerce.

Les mercenaires de Carthage étaient commandés et conduits par des membres de l'aristocratie dans le sein de laquelle quelques familles s'étaient toujours montrées éprises de l'art militaire, et qui devenaient d'autant plus capables en cet art que les fonctions de général se perpétuaient de père en fils comme un glorieux héritage : témoin la maison des Barca, où Hasdrubal lègue son autorité à Hamilcar, où Hamilcar a pour successeur Hannibal. — En dépit de la défiance, de l'ingratitude, de la trahison, que témoignaient aux chefs militaires l'aristocratie de finance, les Carthaginois dominèrent, grâce à ces chefs, le bassin occidental de la Méditerranée, absolument comme quinze cents ans plus tard les Vénitiens dominèrent le bassin oriental, lorsque leurs condottieri soumettaient par leur audace à la ville de Saint-Marc les côtes et les cités ; et n'y a-t-il pas une analogie frappante, mystérieuse, entre cette famille de généraux que nous rencontrions tout à l'heure à Carthage et les trois générations glorieuses de la maison d'Orange ! Sans doute, autour de ces chefs et au-dessous d'eux se groupaient d'autres chefs vraiment nationaux, et les mercenaires eux-mêmes avaient pour la cause qu'ils défendaient bien plus d'attachement que les mercenaires antiques. Et lorsque le *Rule Britannia, Britannia rule the waves!* retentit des côtes crayeuses de la vieille Angleterre, des rivages enveloppés de brouillard de la baie d'Hudson jusqu'aux récifs couverts de palmiers de Ceylan, — la noblesse et la *gentry* de toute l'Angleterre marchèrent à la tête des mercenaires. Tandis que les armées de Carthage ne se composaient que pour une très-faible part, parfois pour un trentième, de Carthaginois, l'Angleterre enrôlait ses défenseurs sur son propre territoire, et tandis qu'Annibal, à Cannes, ne pouvait se servir d'autre levier que de la promesse de butin, tandis qu'il ne pouvait faire appel qu'au dévouement tout personnel de ses soldats envers lui, Nelson, à Trafalgar, n'eut besoin que de cette fière parole : « L'Angleterre attend que chacun de vous fera son devoir. » Ainsi le mercenariat est la forme militaire qui caractérise les États marchands ; mais dans cette forme aussi le progrès de l'humanité se révèle (1).

(1) En dépit de ce progrès toutefois, cette forme demeure toujours la plus basse dans l'échelle, tant au point de vue moral qu'au point de vue militaire. De toutes les puissances, c'est l'Angleterre qui possède l'armée la plus faible. Dans une guerre continentale, elle ne pourrait faire entrer que 50 000 hommes en ligne. Et cependant le budget des dépenses pour la flotte et l'armée absorbe en moyenne sur le budget total de 71 millions de livres, — budget moyen des neuf dernières années, — 26 millions de livres, c'est-à-dire, en chiffres ronds, trois fois plus que le budget de la guerre en Prusse en 1870. L'Angleterre a le plus fort budget militaire du monde relativement à son armée. — Ce qui n'empêche pas que des milliers de gaillards, — les plus solides, — rôdent en fainéants à travers le pays et vont demander leur subsistance aux caisses de bienfaisance, dont les dépenses montaient dans l'Angleterre et le pays de Galles (sans compter l'Ecosse et l'Irlande), en 1867, à près de 10 millions 1/3 de livres ; c'est-à-dire de 15 millions de thalers de plus que le budget de la guerre en Prusse. — Ainsi le mercenariat aboutit à donner à l'Angleterre l'armée la plus faible à la fois et la plus chère.

III. — Sparte et Athènes.

Dans l'histoire comme dans la nature, les organismes les plus élevés sont aussi les plus complexes ; souvent ils révèlent par des membres rudimentaires qu'ils ont conservés les phases de développement antérieures par lesquelles ils ont passé. — Cette observation s'impose à l'esprit de quiconque embrasse d'un regard la diversité, la variété du monde grec. — Deux États en représentent les traits essentiels, Sparte et Athènes sont comme les choréges, l'une de la race dorienne, l'autre de la race ionienne.

A Sparte nous trouvons une population peu considérable, mais forte d'immigrés qui, après avoir soumis la population primitive, revendique le droit des armes. Il y a là une ressemblance incontestable avec les castes guerrières de l'Égypte et de l'Inde ; mais il y a aussi une différence capitale. Sur les rives du Nil et du Gange, ce n'était qu'une partie du peuple conquérant qui avait formé la caste des guerriers ; sur les bords de l'Eurotas, ce sont tous les Doriens qui constituent vis-à-vis des anciens maîtres du sol la classe des guerriers, sans toutefois dispenser les vaincus du service militaire. Toutes ces peuplades, les Périœques, les Hilotes, dénués désormais de droits politiques, sont tenus de fournir des hommes pour la guerre des Spartiates ; et seuls les hoplites, le vrai noyau de l'armée, sont exclusivement composés de citoyens doriens. — La législation de Lycurgue fit coïncider pour ainsi dire l'organisation militaire avec l'organisation civile. Les Spartiates n'étaient pas une caste de guerriers, c'était un peuple de maîtres : et ils offrent, à cet égard, un type de société qui ne s'est reproduit peut-être qu'une fois dans l'histoire, je veux dire dans cet ordre germanique qui domina sur la Prusse et y créa un état militaire dont on retrouve plus d'une trace jusque dans nos traditions d'aujourd'hui. — Le maître suprême à Sparte, c'était la loi. Aucun homme, capable de service, ne pouvait sans autorisation quitter le pays : l'obéissance était la première vertu civique. Chaque jour, les citoyens s'exerçaient aux armes : vêtus du même uniforme, armés des mêmes armes, les Spartiates se réunissaient à l'heure du combat : de petites corporations se rapprochaient plus étroitement encore par des serments et des sacrifices, et le front ceint de couronnes, d'un pas cadencé, accompagnés des accords de la lyre, ils marchaient, faisant retentir le Péan enthousiaste de Tyrtée : « En avant, jeunes hommes de Sparte, en avant dans la vagne menaçante du combat ! — Tandis que les autres villes grecques s'enveloppaient de murailles, et s'abritaient sous leur acropole, Lacédémone dédaignait cette défense : c'étaient les fils de la patrie ; c'étaient les citoyens eux-mêmes qui lui servaient de

remparts, « plutôt une muraille d'hommes qu'une muraille de pierres, » disait Lycurgue, et ce sont deux pôles extrêmes qui sont définis : c'est Sparte et Carthage dont le contraste éclate à nos yeux. — Cette organisation guerrière est (pour les Spartiates, pour le peuple des conquérants) le système de la milice dans sa pureté et sa perfection. L'armée de Sparte semble même relever plutôt de la commune que de l'État : de telle sorte qu'en l'étudiant on arrive à ce résultat merveilleux que les deux formes les plus contraires : le système de la caste et la milice des citoyens, se confondent sur le sol de la Laconie et s'harmonisent, grâce à l'influence réciproque des distinctions de race devenues nécessaires par l'invasion dorienne, et de la noblesse de l'esprit grec s'épanouissant en liberté.

Comment les Ioniens s'organisent-ils ? Comment Athènes forme-t-elle son armée ? En Attique il ne pouvait pas être question de castes, car il n'y avait point là de races diverses. Mais les Ioniens étaient une race commerçante maritime, et l'on s'attendrait à les voir adopter quelque système semblable à celui des Carthaginois. En effet la marine occupe, chez eux comme à Carthage, le premier rang; mais les Athéniens ne donnent pas à leurs vaisseaux des mercenaires pour équipage : ce sont les libres citoyens de l'État qui livrent leurs batailles. C'est là que réside le trait idéal de la nature hellénique ! Et cependant, voici de nouveau qui semble répondre à l'esprit financier d'un peuple marchand : la division que Solon établit entre les citoyens d'après leur fortune servait aussi de division au point de vue militaire, c'est de la propriété que dépend le service des armes. Mais ici encore nous trouvons comme un correctif à ce tort, car ce n'est pas la propriété mobilière, ce n'est pas l'intérêt du capital qui sert de mesure en cette appréciation, c'est le produit du champ labouré par son propriétaire. Cette disposition législative constitue l'un des régulateurs essentiels de cette démocratie attique si bouillante, si fiévreuse — il est vrai dans la période primitive seulement, — dans la période de Marathon.

Les trois premières classes — les trois plus riches — faisaient le service des hoplites; la quatrième classe, d'abord exclue de l'armée, fournit plus tard l'infanterie légère ou les soldats de marine.— Un trait caractéristique de l'esprit ionien et qui forme un saillant contraste avec la nature spartiate, c'est la façon dont les Athéniens avaient organisé le commandement de l'armée. Chacune des six tribus de l'Attique élisait un stratège: ces six stratèges avaient le commandement, alternatif — un jour durant — des troupes. Les résolutions importantes étaient prises à la majorité des voix. C'est là un système qui nous paraît, à nous autres modernes, absolument contraire aux éléments de la science militaire. Cependant on sait qu'à Marathon Miltiade réussit à obtenir le commandement en dehors de son tour, parce que les autres stratèges le regardaient comme le plus capable — et cette abdication en sa faveur de collègues ayant les mêmes droits que lui, dont quelques-uns même ne partageaient pas son avis, témoigne plus éloquemment que maintes luttes constitutionnelles, de la rare maturité du sens républicain des Athéniens, — ce qui ne les sauva pas cependant de la peste fatale de l'anarchie démagogique. — Quant à la mobilité de cette organisation, elle répond avec une parfaite exactitude à l'esprit de la race ionienne qui s'était si profondément pénétrée des propriétés de l'élément avec lequel elle entretenait le plus intime commerce, je veux dire : la mer dont la profondeur et la beauté, la mobilité dangereuse aussi, se retrouvent partout dans le caractère du peuple attique.

Mais il est un point sur lequel Athènes et Sparte, sur lequel tous les États de la Grèce se ressemblent : tout homme qui aspirait à un rôle considérable comme citoyen devait être estimé comme soldat. Lorsque donc on désigne les armées grecques par le nom de milices citoyennes — et elles méritaient cette dénomination — on peut tout aussi bien désigner leurs communes par le nom de corporations militaires.— Ce n'est pas en vain que Pallas Athènè, la déesse de la culture et de la raison, est armée en guerre d'un bouclier et d'une lance. Dans l'éducation de la jeunesse grecque l'étude des sciences et de l'art s'associait étroitement à celle des armes, et c'était cette noble alliance accomplie dans chaque gymnase qui donnait aux fêtes nationales des Grecs un caractère si élevé.

IV. — Rome.

Rome concentre en elle et résume toute l'antiquité. De même que, parmi les arbres, ce sont les plus lents à croître dont le bois est le plus dur et le plus solide, de même l'accroissement de Rome fut fort lent, mais elle survécut à tous les États du monde ancien.— Des brigands s'établissent sur les collines du Tibre : peu à peu leur chef devient roi d'un peuple, et la bande se transforme en noblesse patricienne. Mais cette association gardera longtemps comme la marque de son origine : on en retrouvera l'empreinte jusqu'au jour où Rome s'affaissera rassasiée de conquêtes.

La première constitution régulière est celle de Servius Tullius, qui rappelle de tous points la constitution athénienne. Car à Rome comme à Athènes c'est la fortune qui divise le peuple en un certain nombre de classes, les devoirs et les droits militaires et politiques s'échelonnent de telle façon qu'à chaque classe de fortune répond une division de l'armée. Les citoyens les plus riches forment les chevaliers, la *cavalerie* : les plus pauvres, ceux dont la fortune n'atteint pas le minimum du cens, ne devaient pas le service militaire, dans les bons jours de Rome. C'est à peu près comme si chez nous on n'accordait le droit et n'imposait l'obligation de porter les armes qu'à ceux qui payent l'impôt du revenu et qui sont en même temps propriétaires. On était d'avis à Rome que, seul, le propriétaire est véritablement intéressé à défendre l'État, opinion qui caractérise admirablement une société dont les œuvres les plus remarquables s'accomplissent dans le domaine du droit et surtout de la législation civile.

La *légion*, composée de cinq classes du cens, était commandée par les tribuns militaires, qui alternaient régulièrement au pouvoir. L'armée entière, l'assemblage des légions, obéissait au consul; les deux consuls étaient-ils sous les yeux, le commandement passait aussi de l'un à l'autre. Il y a là, on le voit, la même mobilité qu'à Athènes, mais tandis qu'Athènes ne sut pas trouver de défense contre l'élasticité excessive de ses institutions, et qu'après Marathon la démagogie y célébra dans l'armée comme ailleurs ses audacieuses orgies tandis que l'État s'y décomposa avec une extrême rapidité dans la guerre, si fatale du Péloponnèse : Rome, grâce à ce que j'appellerai son merveilleux instinct législatif, sut trouver pendant de longues années des moyens efficaces pour combattre la tendance à l'anarchie; des proconsuls à poste fixe faisaient équilibre à l'instabilité des consuls, et dans les

crises difficiles, l'État revenait pour un moment à la monarchie, sous la forme de la dictature, afin de reprendre haleine et de se reposer de la lutte fiévreuse des partis. Sans doute ces moyens devaient un jour se montrer impuissants, et l'armée avec laquelle Rome soumit l'Italie, l'Espagne, Carthage et la Grèce ne nous apparaît pas comme ayant été supérieure en son organisation à celle des armées que nous avons rencontrées, mais, telle qu'elle était, elle était l'expression la plus complète et la plus pure de la nationalité romaine ; or, Rome était animée d'un esprit guerrier d'une incomparable puissance.

Chaque citoyen devait à l'État seize campagnes : ce n'était qu'après avoir fait la dixième qu'on pouvait aspirer aux fonctions publiques. Avec une logique farouche les Romains appliquèrent, même dans les temps les plus difficiles, à l'heure la plus critique des guerres puniques, ce système sans exemple qui consistait à ne jamais racheter leurs prisonniers. Celui qui avait préféré l'esclavage à une mort glorieuse, celui-là, disaient-ils, ne méritait pas d'être racheté. Un autre trait du caractère romain digne d'être noté, c'est que le même mot *virtus* exprime à la fois la vertu et le courage. Cette majesté austère ne dura, il est vrai, que durant la croissance de la grandeur romaine. De bonne heure, un germe de dissolution se développa dans l'armée, par l'établissement fort naturel sans doute de la solde qui s'introduisit à Rome dans les mêmes circonstances qu'en Grèce, lors du premier siége important et de longue durée. Alors une évolution profonde s'accomplit dans les mœurs militaires.

Les pauvres commencèrent à voir dans le service de l'armée une source de gain, et se pressèrent dans les rangs des soldats, par l'espoir du butin, d'autant plus que les généraux et les capitaines qui poursuivaient, eux aussi, un but intéressé, n'étaient plus capables de faire respecter l'antique discipline et condescendaient à permettre le vol et le pillage. La valeur morale de l'armée s'affaissa, tandis que la hiérarchie aristocratique périclita, le goût militaire alla s'évanouissant par suite du développement de la richesse, du bien-être et du luxe. Les classes riches s'habituèrent à considérer le service comme une charge onéreuse ; la chevalerie refusa la première le service personnel, et le nom de chevalier romain finit par devenir synonyme de spéculateur et de banquier. Et c'est ainsi qu'il put arriver un jour qu'un homme comme Marius, qui concentrait en sa personnalité puissante toutes les forces de l'esprit démocratique, put renverser un beau jour l'échafaudage désormais factice de la constitution militaire, telle que Servius l'avait faite, accorder le droit des armes au premier venu, et substituer à l'antique milice le système du recrutement. Ce n'est pas seulement le prolétariat de Rome, ce ne sont pas seulement les pauvres parmi les alliés qui se ruent dans l'armée romaine, elle se recrute désormais dans toutes les provinces, et dans les rangs des esclaves. Complètement isolé et en dehors de la classe des citoyens, le soldat romain ne connaît plus maintenant d'autre patrie que son camp, d'autre palladium que l'aigle de sa légion, d'autre autorité que celle de son général. Ce sont ces armées-là qui ont produit les guerres civiles et qui en ont été les instruments ; c'est pour complaire à ces bandes que l'aristocratique Sylla fut contraint d'exiler des communes entières d'Italiens, pour transformer leur demeure en colonies militaires que réclamaient de lui ses mercenaires de jour en jour plus exigeants. Ce furent sans doute aussi ces armées avec lesquelles César livra ses batailles et illustra le nom romain à travers le monde. Le *nom*, mais non plus le *peuple* romain. Le peuple fut en proie à une décadence irrémédiable à partir du jour où la vénérable constitution militaire de Servius, constitution née des profondeurs mêmes du caractère national, fut jetée à terre. Sous César déjà, semblables à des ombres qui se projetaient sur l'avenir, des cohortes germaines avaient fait leur entrée dans l'armée romaine, et d'année en année, d'empereur en empereur, le nombre des barbares s'accroît désormais, des peuplades entières prennent du service sous les ordres de l'Empire, et plus la puissance politique de la bourgeoisie romaine se décompose, plus la domination de la soldatesque se déchaîne effrénée. Bientôt les prétoriens deviennent la première puissance de l'État ; ce sont eux qui à leur gré, suivant les inspirations de leurs caprices, font et défont les empereurs, et semblables à Saturne ils dévorent eux-mêmes leurs enfants ; après avoir livré la pourpre au plus offrant ils l'égorgent en faveur d'un nouveau concurrent, d'une nouvelle surenchère. Une fièvre destructive consume l'Empire. Le chêne si lent naguère à croître est pourri maintenant jusqu'à la moelle. Jamais Rome n'avait eu une armée aussi considérable qu'à la veille des invasions, jamais elle n'avait eu d'armée aussi impuissante.

V

L'hégémonie du monde ! Ce furent les Germains à qui Rome en légua l'héritage. Il est des peuples primitifs dont il suffit de connaître l'organisation guerrière pour les apprécier tout entiers ; les Germains sont un de ces peuples-là, et quand il ne nous serait parvenu sur les origines de notre race qu'une image fidèle de sa législation, de sa constitution militaire, on serait à même avec ces indices d'en reconstituer l'histoire, du moins dans ses traits généraux. Tandis que le développement de l'armée à Rome, semblable à celui du peuple lui-même, avec des hauts et des bas, suit une voie régulière et ne dévie jamais ; tandis qu'il poursuit un but marqué, avec une logique, une vigueur inflexibles, les Germains offrent un spectacle fort différent : ils rappellent, toutes réserves faites, la mobilité du génie grec. Notre organisation militaire a pour base deux formes essentielles qui s'entremêlent et se marient, et dont l'alliance harmonieuse constitue comme une sorte de symphonie que traverseraient deux motifs dominants, s'épanouissant sans entraves.

Ces deux grands courants, qui depuis les origines se confondent dans l'histoire de l'armée germanique et dont un seul, pris à part, ne donnerait qu'une fausse idée du caractère national, ce sont l'*hériban* et l'*association*. Ces deux tendances répondent d'une façon merveilleuse aux deux principes sociaux qui luttaient l'un contre l'autre en Allemagne durant tout le moyen âge, et entre lesquels la paix n'est pas encore faite à l'heure qu'il est, je veux dire : l'idée de l'État allemand centralisé d'une part, et d'autre part le principe plus puissant de l'individualisme, du patriotisme des peuplades et des associations.

Comme en Grèce et comme à Rome, tout homme libre jouissait de naissance, en Allemagne, du droit des armes, et devait le service militaire. L'homme même s'appelait *wer*. *Vir* et *wer*, ne sont qu'un seul et même mot, le jeune homme n'entrait réellement dans la commune que quand il entrait

au service. A côté de cette armée nationale, il y avait une forme de service volontaire, et à tel point originale qu'on ne la retrouve nulle part : celle de l'escorte, de la suite. L'*hériban* répondait aux besoins de la grande guerre, l'escorte s'attachait à quelque personnage. Bon nombre de jeunes gens avaient peu de goût à attendre l'occasion d'une grande guerre pour déployer leur courage, ils s'attachaient volontairement à un guerrier, à un *Adeling* de grand renom : ils entraient, comme on disait, dans son école, contractaient avec lui des relations personnelles de dévouement réciproque et de fidélité absolue. Cette forme militaire de l'*escorte*, qui donnait aux chefs de peuples le moyen de fonder un pouvoir sérieux, a de bonne heure rendu possibles des développements historiques qui sans elles n'auraient pu se produire, car pour que le peuple tout entier fût appelé sous les armes, il fallait d'abord la décision de l'assemblée populaire, tandis que pour tenter quelque aventure l'*escorte* n'avait besoin que d'un chef entreprenant : et ces expéditions indépendantes qui n'entraînaient pas la nation tout entière ont donné plus d'une fois naissance à des colonisations, à des royaumes qui ont fourni une glorieuse carrière.

Mais il arriva un moment où les vraes hommes libres qui restaient encore se trouvèrent presque dans l'impossibilité de satisfaire aux devoirs de leur château ou de leur cour, et de suivre en même temps l'empereur en ses campagnes lointaines. Alors on imagina le système que voici : plusieurs hommes libres se réunirent, renoncèrent pour un temps au droit des armes, et choisirent dans leurs rangs un homme qu'ils armèrent. De là date un développement tout nouveau. Les riches et les nobles, les fonctionnaires de l'empereur et les pères de l'Église, tous ceux qui avaient une suite régulière et armée étaient d'ordinaire fort disposés à entreprendre, pour le compte des autres, le soin d'escorter le chef, à la condition naturellement que celui qu'ils suppléaient renonçît en leur faveur au droit des armes, à condition qu'il devînt le sujet, l'*homme* de son seigneur, de celui qui le défendait. Ce système de suppléances et de remplacements par les plus puissants et les plus riches donna naissance à la féodalité ; constitution sociale éminemment nuisible à l'hériban, aux armées populaires. Car l'armée perdit tous les bras pauvres, mais libres, et la nation fut atteinte en sa moelle par cet assujettissement, et cette servitude morale d'hommes naguère indépendants.

Pendant que cette transformation s'opérait, la royauté carolingienne s'écroula ; la décomposition politique hâta et précipita encore la décadence militaire. Les fonctionnaires du royaume prirent de plus en plus l'attitude de princes audacieux ; et le suzerain suprême était de plus en plus sous la dépendance de ses vassaux. Un empereur voulait-il oser quelque grande entreprise, il ne put bientôt plus y prétendre qu'avec ses serviteurs personnels, et tentait-il d'en accroître le nombre il se heurtait aussitôt contre les princes, jaloux de son pouvoir, et c'est ainsi que la constitution militaire de la Germanie devint une source de luttes incessantes, de morcellements toujours croissants, et enfin d'impuissance complète.

L'empereur ne fut, il est vrai, réduit à cette extrémité de l'impuissance qu'assez tard. Car la force inhérente à l'antique principe de l'*hériban* était trop considérable pour ne pas produire durant des siècles de merveilleux effets. Il faut observer à ce propos ce trait caractéristique que, tant que la prépondérance dans l'Empire demeura aux Germains du Nord, à ceux de la Saxe et de la Franconie, il subsista quelques traces de fidélité aux traditions des aïeux, et que le droit des armes fut conservé à l'homme libre. C'est là une preuve de la supériorité politique qui a de tout temps distingué les bas Allemands de leurs frères du Sud, et qui a inspiré à Gœthe cette réflexion : « Les Saxons ont eu toujours plus de mérite que les Allemands plus méridionaux. Car qu'est-ce que la culture, la civilisation, si ce n'est l'intelligence de la situation politique et militaire ? L'art de se conduire vis-à-vis des autres peuples et d'oser un grand coup quand il le faut, voilà ce qui importe aux nations. » Cet art, les Allemands du Nord y excellèrent pendant des siècles. Le bras d'Othon le Grand fait fléchir l'audace des Italiens comme des Danois, il écrase les bandes des Hongrois, et dans cette série de combats continuels contre les Slaves de l'Elbe, survit longtemps encore comme un vestige de l'antique levée en masse. Ce fut pour la grandeur à venir du Brandebourg et de la Prusse un inestimable bienfait, que là, dans les Marches, il ne s'établit point cette noblesse féodale qui morcela le sud et l'ouest de l'Allemagne, qu'entre les margraves et le peuple il y subsistât dans les choses militaires un accord plus étroit, que partout ailleurs en Allemagne.

A l'avénement des empereurs des maisons de Souabe et d'Autriche-Bavière, le dédain envers tout ce qui est roture éclate et s'étale avec une morgue désastreuse. L'hériban finit par devenir tout accessoire. Ses dernières manifestations, si je puis dire, il faut les chercher dans le domaine très-restreint de la vie commerciale, dans la valeur des bourgeois, et surtout dans l'activité glorieuse des villes hanséatiques. Mais tout ceci n'est que passager, que local. Dans les armées extraordinaires des croisades, armées dont l'Occident n'a jamais vu se reproduire l'immensité, on retrouve bien aussi des masses énormes, animées d'une même idée ; mais ce n'est pas là le vrai peuple, ce n'est pas le peuple organisé par l'État, c'est comme une énorme *escorte* qui aurait vu son seigneur, son suzerain dans Jésus-Christ. L'hériban n'existe plus ; mais il vivra longtemps encore dans les souvenirs populaires. Au XIVe siècle encore, tous les hommes libres sont regardés en *théorie* comme nés pour l'usage du bouclier, mais en *réalité*, Barberousse défend au négociant bourgeois de porter son épée dans la rue, et il frappa d'un amende le paysan qui veut trancher du soldat ; en réalité ce sont les associations féodales à qui appartient exclusivement le droit des armes, et elles en usent plus rarement contre les ennemis de l'Empire que contre leurs propres ennemis et ceux de leur suzerain immédiat. La noblesse est en train de se pétrifier en une *caste*. La chevalerie s'épanouit en fleurs, brillantes sans doute, mais peu fécondes en fruits.

En même temps que cette modification intime de l'organisation militaire, un changement se produisait dans la manière de faire la guerre ; la *cavalerie* prenait le dessus. Aristote a déjà remarqué que les armées démocratiques se composent, pour la plus grande part, d'infanterie, tandis que les États oligarchiques ont une cavalerie considérable. En faisant cette remarque il songeait assurément au constraste qui séparait les cités de la Grèce des tribus de la Thessalie et de la Thrace, mais son observation s'applique avec une justesse égale au développement des institutions militaires, tel que le moyen âge le vit se produire chez les peuples germaniques comme chez les peuples romains. Et l'on peut aller encore plus loin qu'Aristote. L'infanterie est l'arme par excellence

des peuples civilisés, la cavalerie celle des peuples nomades. L'infanterie est dans toutes les circonstances d'un emploi facile, on n'en peut dire autant de la cavalerie. Des peuples de cavaliers, comme les Huns et les Mongols, peuvent inonder la terre de leurs hordes, mais ils ne peuvent s'en assurer la possession ; les conquérants au contraire qui, comme les Romains et les Germains, font leurs invasions à pied, prennent pied dans les pays qu'ils ont occupés. Un écrivain militaire de premier ordre a dit : « La force des armées a toujours résidé dans l'infanterie, tant que le moral des masses ne s'est pas affaibli. L'augmentation de la cavalerie au delà d'une certaine mesure a toujours coïncidé avec la décadence des institutions militaires. » C'est aussi ce qui est arrivé au moyen âge.

Comme chez tous les peuples, en Allemagne aussi, les nobles et les princes aimaient à monter à cheval, et ils y étaient forcés, car, en leur qualité de chefs, ils devaient surveiller leurs subordonnés. Il était naturel qu'ils exigeassent aussi de leur escorte personnelle qu'elle les suivît à cheval. L'honneur de combattre près du roi était donc surtout départi aux cavaliers ; bientôt, par un effet naturel, les cavaliers réclamèrent comme un droit des priviléges, et souvent le serviteur royal (Ministériale) qui n'était même pas d'origine libre, mais à qui son maître avait accordé le droit *du cheval*, accabla de son mépris l'homme libre qui marchait à pied. Tous ceux qui le pouvaient se lancèrent en selle, et un esprit de corps bien marqué ne tarda pas à s'emparer de ces escadrons : la cavalerie devint la *chevalerie*, et deux idées qui, à l'origine, n'avaient rien de commun, noblesse et cavalerie, commencèrent à se confondre. *Omnis nobilitas ab equo*, dit un adage (2) d'alors. Quelle affinité profonde, quel étrange rapport entre le caractère national et l'armée !

A mesure que les vassaux affectaient plus d'indépendance vis-à-vis de l'Empire, que le caractère de la constitution devenait plus oligarchique, que la féodalité se développait, en un mot, l'organisation de la chevalerie, au point de vue militaire, devenait de plus en plus fatale. La nation n'était plus du tout représentée, elle ne pouvait pas l'être par ces bandes éparses qui ne formaient pas d'armées. Le commandement était flottant, incertain ; les priviléges individuels croissaient sans cesse, les exemptions, les dispenses de service, étaient innombrables ; il n'y avait plus aucune communauté militaire ; les tournois eux-mêmes finirent par disparaître ; c'en était fait de l'ancienne organisation guerrière de l'Allemagne et de tous les peuples de l'Occident.

Le dernier chevalier, l'empereur Maximilien, trouva l'armée allemande au plus profond de sa décadence. La haute noblesse lui refusait le service, les petits vassaux usaient de brigandage. Les villes, longtemps belliqueuses, étaient tombées en une lâcheté qui touchait souvent au ridicule. Il fallait créer quelque chose de nouveau, et cette innovation ne pouvait sortir que des couches où s'étaient conservés des éléments de force, je veux dire dans les rangs, jusque-là si sacrifiés, des vilains, des roturiers (3). La création du dernier *chevalier*, ce fut une infanterie solide, celle des *lansquenets*.

Au nord et au sud les éléments nécessaires à cette création se trouvaient encore. Dans les villes, les traditions nationales des combats sur le rempart s'étaient conservées, bien que sur une petite échelle : et d'autre part les Flamands, les Frisons, les Suisses surtout, avaient montré au monde ce que peut une infanterie sérieuse. Depuis que les fiers Bourguignons de Charles-le-Téméraire et la brillante chevalerie de l'Autriche étaient venus se briser contre la Suisse, le peuple de ce pays avait conquis un réputation guerrière qui le faisait apprécier partout et particulièrement en France. Les lansquenets de l'Empire lui devinrent des concurrents sérieux. Ils donnèrent à l'Allemagne plus d'un fleuron de sa couronne : Ce sont eux qui combattent pour Wasilewiez contre la Pologne et qui font en même temps le noyau et la force de l'armée polonaise ; ce sont eux qui soumettent la Suède à l'Union, qui luttent pour les Yorks en Angleterre, qui font la conquête de la Bretagne et de Naples, qui domptent la Hongrie et qui, dans les rangs des armées françaises, effacent l'antique gloire des infanteries espagnole et suisse. » Infanterie ! Voilà un mot qui a l'air roman, mais qui est essentiellement germanique. Sous Constantin déjà les *Fantes* des Northmans constituent les meilleures troupes de Byzance. Mais à cet éclat il y a une ombre Quelque populaire que soit, par certains côtés, l'institution des lansquenets, quelque populaire que soit cette renaissance de l'infanterie, ce n'est pas encore l'avénement du peuple dans l'armée. Des milliers de corporations militaires ne sauraient constituer une armée nationale. Des hommes enrôlés pour un temps ; c'est plutôt là une rupture définitive avec les anciennes traditions qu'un retour aux mœurs nationales, car avec ce système naissait du même coup le mercenariat. Les armées de lansquenets furent un pis-aller, qui devait perdre chaque année de sa valeur. Ce qui caractérise le mieux l'esprit peu national de ces troupes, c'est que, en dépit des menaces de mort suspendues sur eux, des lansquenets allemands ne cessèrent de combattre contre l'Empereur, sous les ordres du roi de France à Pavie ; les lansquenets marchaient sous le drapeau noir, contre leurs frères, de même que la cavalerie allemande, composée des fils de la noblesse appauvrie, combattit tantôt pour tantôt contre les huguenots, dans ces luttes fanatiques qui ébranlèrent la France Une assemblée d'aventuriers sans patrie, voilà ce qu'était devenue la partie guerrière de la jeunesse allemande ; quant au reste il n'avait aucune expérience des armes et il en était arrivé à ce degré d'incapacité, que l'Allemagne, durant la guerre de

(2) Cf. chevalier, cavalier, caballero. Marschall, maréchal de *marchschalk*, valet d'écurie. — Connétable, constable de *comes stabuli*. — Ecuyer, *junker* viennent également d'écurie (latin du moyen âge *escuria* d'où aussi *escorial*). — En Perse et en Arménie *aspades*, le mot qui désigne la plus haute noblesse vient de *aspa*, cheval, absolument comme le mot arabe *saisun*, qui répond à maréchal, offre une affinité intime avec *sâsa*, dominer, et *sâsatur*, politique. — ce qui fournit une nouvelle preuve de la communauté d'origine des chevaleries orientale et arabico-espagnole.

(3) En France, ces éléments faisaient absolument défaut. La noblesse féodale y avait complétement réussi à désarmer le peuple. Aussi, dans les épreuves auxquelles elle fut soumise, la France elle-même se trouva, par moment, désarmée. Ce fut principalement François Ier, le roi gentilhomme, qui dut le ressentir le plus cruellement. Lorsque Charles V interdit, sous des peines sévères, aux lansquenets allemands d'offrir leurs services au roi de France, celui-ci envoya en 1544 aux États germaniques une adresse où il est dit : « Cette noble France et si florissante, qui vous est unie, princes de l'Allemagne, par une sorte de fraternité, vous la voyez maintenant attaquée et envahie par les ennemis les plus violents. Le malheur veut que, dans le désir de résistance où nous sommes, nous n'ayons pas dans notre peuple d'infanterie, parce que nos ancêtres ont habitué les paysans au labeur plutôt qu'à la guerre. Voilà pourquoi nous avons besoin de l'étranger, comme nous en avons toujours eu besoin dans les grandes guerres. » Que d'enseignements et de lumière en ces mots !

Trente ans, dut recourir constamment à des mercenaires étrangers. Des Wallons, des Français, des Néerlandais, formaient l'escorte de l'Empereur, et les armées allemandes se recrutaient parmi le rebut de l'Espagne, de l'Italie, de l'Écosse et de l'Irlande surtout.

La paix de Munster fonda la souveraineté des princes allemands, et du même coup les armées mercenaires permanentes qui devaient durer deux siècles et qui sont aux antipodes des armées nationales. L'élément civil et l'élément militaire se dressèrent l'un en face de l'autre, comme deux mondes distincts; dans certaines parties de l'Allemagne ce fut même un système de castes qui fait penser à l'Égypte. Ce qui contribua le plus à établir ces distinctions, ce fut la prépondérance de la noblesse dans l'organisation militaire d'alors; elle fournissait à l'armée presque tous ses officiers; mais s'il y avait à cela de graves inconvénients, un avantage aussi en résultait, c'est qu'entre les couches élevées de la nation et l'armée il demeurait du moins un lien. La noblesse allemande s'est alors donnée en sacrifice pour la défense de la patrie; elle s'est acquis ainsi des titres immortels à la reconnaissance du pays. C'est à elle surtout que l'Allemagne doit le succès de ses armes dans la guerre de la succession d'Espagne, dans la guerre des Turcs; la noblesse prussienne surtout marchait à la tête de la nation dans la voie glorieuse que traçait à ses armées le génie du grand roi. Et dans ce corps d'officiers, dévoué humblement à son chef, se retrouve, après des siècles, comme une forme nouvelle de l'antique *escorte*, de telle sorte qu'après la guerre de Trente ans, l'un des deux principes de notre organisation militaire, l'*escorte*, subsiste encore et exerce sa salutaire influence.

Par contre, il ne reste dans le recrutement de cette époque aucune trace de l'ancien *hériban*. — Tandis que dans les âges primitifs de la Germanie, comme en Grèce et à Rome, l'homme libre était soldat de naissance, du XVIIe au XVIIIe siècle, à l'exception de la noblesse, tous les propriétaires, tous les hommes cultivés, bref, les classes les plus élevées disparaissent complétement de l'armée. Elles sont dispensées de service; le travail commercial ou industriel auquel ils se livrent est estimé à un prix bien plus haut que l'activité militaire que l'on pourrait leur demander. L'état de simple soldat n'embrasse plus que la couche la plus humble de la population, et encore, au contingent se mêle, pour une proportion très-forte, la lie de l'étranger. L'homme du peuple, enrégimenté, est soumis, pour la moindre faute, aux peines les plus infamantes; des chefs sans conscience en abusent comme d'une marchandise : au Cap et sur les lacs du Canada, des régiments allemands se battent, cédés à beaux deniers comptants : certains princes troquaient même des troupes excellentes contre une paire de vases de porcelaine. Il n'est pas étonnant que le métier de soldat tombe en un discrédit dont l'histoire n'avait pas encore fourni d'exemple.

Lorsque cette période commença, la vie politique de la nation allemande (si on la fait dater de la chute de Rome), avait duré ce qu'avait duré la vie du peuple romain, depuis la fondation de la ville jusqu'à l'écroulement de l'empire. Le peuple allemand se trouvait il, lui aussi, au bord de l'abîme? Était-ce les symptômes d'une décadence, d'une décomposition irrémédiable, ces mille despotismes de principicules qui, appuyés sur leurs armées permanentes, dominaient ce peuple, si grand jusqu'alors? Non, car bientôt de la cendre où l'avait réduite les victoires de Napoléon, sortira rajeunie et transfigurée la Prusse nouvelle, et c'est le renouvellement idéal de sa constitution militaire qui lui permettra de relever, de guider, d'unir l'Allemagne.

Lorsque la France de la Révolution passa le Rhin, plus d'un cœur allemand battit sous l'émotion des sentiments auxquels Gœthe a prêté dans « *Hermann et Dorothée* » une expression si énergique, plus d'un livre répéta les paroles d'*Hermann:*

« Ah! si chacun pensait comme moi, la jeunesse se lèverait contre la puissance, et nous nous réjouirions d'une paix prochaine. »

Mais malheureusement ni la masse ni les chefs du peuple ne pensaient comme Hermann; et cependant les Français leur avaient donné l'exemple par leur levée en masse. Il est vrai que ce recrutement secondé par la guillotine n'avait rien de séduisant ni qui inspira l'imitation. Ce qui fut moins séduisant encore, ce fut la conscription avec remplacement à laquelle cette levée donna bientôt naissance et que Chateaubriand appelait une loi de l'enfer (4); système déplorable qui accable le pauvre en faveur du riche, qui condamne l'armée à se traîner dans les couches inférieures de la nation, qui exclut, en un mot, l'idéal de l'organisation militaire. Ce n'était pas de cette façon qu'on pouvait revenir à l'*hériban*, à l'antique fondement de nos institutions guerrières. Ce retour ne pouvait se faire que par le service obligatoire et général qui implique en même temps le droit général, car seul il répond à l'égalité devant la loi.

La terrible catastrophe de 1806 fit écrouler la constitution militaire, alors en vigueur, et purifia l'air comme eût fait une tempête énorme. Le roi Frédéric-Guillaume et avec lui Scharnhorst, l'organisateur idéal, rendirent à la nation ce qu'elle n'avait plus depuis des siècles, une armée enfermant toutes les classes, toutes les croyances, toutes les professions, et dans laquelle les Allemands trouvaient en même temps le plus sûr moyen d'arriver à l'unité (5). — Sans doute, pareille

(4) « Il faut que l'armée soit peuple, et qu'elle ait le même esprit que le peuple », avait dit Montesquieu déjà, et il semble un moment, sous la Révolution, que la France voulut s'en convaincre. La levée en masse de Carnot eut d'abord du succès. L'enthousiasme et la terreur firent entrer les Français dans les camps de la République, sans que la durée du service fût réglée par une loi. Mais dès que la guillotine cessa de fonctionner, les masses devinrent plus tièdes. Le directoire confia au général Jourdan le soin de faire une loi de conscription, et cette loi établit en 1798 le tirage au sort et le remplacement. Aussi, les Français ne s'élevèrent pas même sous la Révolution à l'idée du service obligatoire et général. — Les victoires de Napoléon développèrent sans doute l'esprit militaire du pays : cependant la Restauration ne crut pas pouvoir se faire mieux accueillir qu'en supprimant la conscription. L'art. 12 de la Charte de Louis XVIII disait : « La conscription est abolie : le mode de recrutement de l'armée de terre et de mer est déterminé par une loi. » Cette loi laissa, cela va sans dire, subsister conscription et remplacement. Le goût des Français pour le service volontaire se montra peu vif : de 1815-1830 il y avait en moyenne 3000 volontaires par an; en 1825, il y avait 1 déserteur sur 21 recrues; en 1828, il y en avait 1 sur 28, — diminution que le ministre attribue à l'excellent esprit des jeunes gens et à la ponctualité avec laquelle les conseils de révision ont rempli leurs engagements.

(5) Et non par la force des armes. W. H. Riehl dit : « L'organisation militaire de la Prusse contribue plus que tout autre chose, plus que les chemins de fer, à tout rapprocher, à supprimer les distances, les inégalités sociales. Elle va chercher dans les recoins les plus éloignés, où l'étranger ne pénètre jamais, le paysan grossier, elle le conduit à la caserne pour l'assouplir lentement mais sûrement. Et ce paysan rapportera l'esprit nouveau dans son village lointain. Peut-être ne s'aperçoit-on pas encore des effets féconds que produit le service obligatoire, du concours qu'il prête au développement de l'égalité. Mais

organisation militaire exige de la part de la nation des efforts sérieux, de longs sacrifices, mais l'histoire comme la situation géographique de l'Allemagne la force à déployer, à tenir toujours prête sa puissance militaire. En 1817, le général de Boyer écrit ces mots frappants dans un mémoire adressé au roi : « Qui oserait blâmer les Hollandais de ce qu'ils dépensent pour leurs digues des sommes plus fortes que tous les autres pays de l'Europe pris ensemble? C'est leur situation qui l'exige ; nos digues à nous, c'est l'armée. »

Comme, à l'origine de notre histoire, chaque Prussien sert son roi où qu'il l'appelle, l'*hériban* s'est reconstitué, et ce n'est pas l'antique principe de l'*escorte*, qui s'associait autrefois si étroitement avec lui. Cet esprit anime les corps des officiers de notre armée ; vis-à-vis d'eux, les rois de Prusse ont de tous temps occupé la même position qu'occupent vis-à-vis de leur suite, de leur école, les princes de l'antique Germanie. Ce corps d'officiers, cette escorte du roi, sert de cadre brillant à l'armée prussienne, ou, pour mieux dire, c'est la forme créée par le génie de la nation et modelée par de grands artistes où se verse sans cesse un métal ardent, pour en sortir rocher de bronze, Atlas superbe sur les épaules de qui repose la patrie. C'est une œuvre énorme et pénible, que ce travail de renouvellement continuel. Le maréchal Marmont l'appelait un *travail décourageant*. Tant de soins, tant d'efforts, pour ne créer qu'une « *garde nationale perfectionnée*, » cela le dégoûtait comme un « métier qui donne l'idée du supplice des Danaïdes. » Mais nos généraux ne partagent point les sentiments des maréchaux : à leurs yeux, l'armée, c'est l'école de la nation ; et leur enseignement ne leur rappelle pas le travail des Danaïdes, mais plutôt l'activité courageuse du laboureur qui ouvre chaque année le sein de la terre pour y déposer la semence féconde.

— Traduit de l'allemand, par H. D. —

LA DIPLOMATIE EUROPÉENNE ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE (1)

L'histoire de la Révolution française a été écrite bien des fois. Hommes d'État, philosophes, savants, chercheurs patients, nous l'ont présentée tour à tour.

Cependant, au milieu de cette œuvre collective si volumineuse, qui a pour objet les dernières années du XVIIIe siècle, il existe une lacune étrange : on dirait qu'arrivé au seuil de 1789, l'historien reste ébloui par cette soudaine régénération d'un peuple ; la France semble résumer l'Europe, et le reste du monde paraît oublié.

Et pourtant, que d'événements considérables s'accomplissent alors autour de nous! Qui raconte les luttes entre monarchistes et républicains en Hollande? Qui retrace les grands débats du Parlement anglais? Où trouve-t-on exposées la rivalité naissante des deux maisons de Prusse et d'Autriche et les divisions qui travaillent le corps germanique? A peine les tragiques événements qui se passent en France font-ils place un instant au récit du second partage de la Pologne, et l'on semble ignorer que, sur le Danube, la Russie et la Turquie se font une guerre terrible où près d'un million d'hommes succombent.

Tous ces faits sont cependant intimement liés à l'histoire de la Révolution, et nous croyons même qu'il est difficile de la bien comprendre si l'on ne se rend compte de l'influence qu'ils ont eue sur les destinées de la République.

Déjà M. Louis Blanc, dans son *Histoire de la Révolution française*, s'étonnait justement de cet oubli général des événements extérieurs à la Révolution, et il consacrait une partie de son œuvre à l'exposé succinct de la politique des différents États pendant cette période. Mais le plan de son ouvrage ne lui permettait pas de longs développements sur ce sujet ; et, après lui, un travail spécial et complet restait à faire sur la matière.

C'est en 1865 que parut, pour la première fois, un ouvrage important destiné à combler cette lacune : l'*Histoire diplomatique de l'Europe pendant la Révolution française*, par M. F. de Bourgoing. Le premier tome intitulé : *Origines de la coalition*, est une introduction où sont exposés les faits qui se sont succédé depuis la mort du grand Frédéric, jusqu'à l'ouverture des états généraux. Le tome II, publié en 1867, entre dans le développement même du sujet, et s'étend de la fin de 1789 au mois d'avril 1793. Nous ne voulons pas recommencer sur ces deux volumes l'analyse déjà faite d'une manière remarquable par la plume autorisée de M. Alb. de Broglie (1). Nous voulons seulement dire quelques mots du tome III de l'ouvrage de M. de Bourgoing, qui vient de paraître.

Ce volume commence au printemps de 1793. A cette époque, la République vient de soutenir le premier choc des armées alliées. L'Autriche et la Prusse, excitées par l'émigration royaliste, et poussées plus peut-être par sentiment que par calcul, ont dirigé une sorte de croisade monarchique contre les sujets révoltés du roi de France. Mais au manifeste de Brunswick, la Révolution vient de faire deux victorieuses réponses : Jemmapes et Valmy, et le soir de la dernière journée, un des plus grands génies du siècle, Gœthe, pouvait dire : « Ici et aujourd'hui commence une ère nouvelle pour l'humanité. »

La Révolution n'était donc plus seulement une grande révolte : c'était une force naissante, pleine de menaces pour la vieille Europe, à laquelle elle allait bientôt jeter en défi la tête d'un roi. Ce n'était plus une guerre désintéressée, pour une royauté dont elles se sentaient solidaires, que les monarchies européennes allaient faire à la République, mais une guerre de conquêtes, dans laquelle chacun des coalisés chercherait à s'assurer des indemnités pour le passé, et des sûretés pour l'avenir. Ce changement de conversion dans la politique des différents États est lumineusement exposé par M. de Bourgoing. Il nous montre comment l'Angleterre, trompée dans ses espérances, sort de sa prudente expectative, et comment, proposant la première, au congrès d'Anvers, le nouveau système, elle va devenir, selon l'expression de son grand ministre, « l'âme est le ciment de la coalition ». Grâce

---

dès les générations qui nous suivront ces effets deviendront palpables pour tous. La démocratie veut supprimer ces armées dans l'intérêt de l'égalité générale ! Quel aveuglement. » Mais répandre l'égalité n'est pas niveler, et pour éviter le nivellement la Prusse ne fait pas sortir le soldat de sa province, à l'exception des réserves, peu considérables d'ailleurs, de la garde. De cette façon, elle tient compte de certaines différences ou inégalités naturelles, et ne leur fait point violence.

(1) *Histoire diplomatique de l'Europe pendant la révolution française*, par M. F. de Bourgoing. — Michel Lévy, 1871.

(1) Voyez la *Revue des deux mondes* du 1er février 1868.

au génie de Pitt, son influence devient prépondérante au sein de l'alliance qu'elle reconstitue sur de nouvelles bases, et à laquelle elle imprime une nouvelle vigueur.

Il faut suivre dans le livre de M. de Bourgoing l'intéressante campagne diplomatique conduite alors avec tant d'activité par le cabinet de Saint-James : traité avec la Russie qui pourra prendre un lambeau de la Pologne au prix de l'abandon du droit des neutres dont la czarine avait été naguère le plus ardent champion ; traité avec l'Espagne qui prend au sujet des neutres les mêmes engagements que la Russie ; traité avec la Sardaigne qui loue son armée pour cinq millions ; traité avec l'Autriche, où le remplacement du vieux Kaunitz par Thugus a rendu possible une alliance si contraire aux traditions : son précieux concours sera payé par l'abandon de la Belgique, de la Flandre, de la Lorraine et de l'Alsace. Avec la Prusse, mêmes engagements qu'avec la Russie ; elle se payera sur la Pologne des services rendus à la coalition. Il n'est pas jusqu'aux Deux-Siciles que l'Angleterre n'oblige à contrarier le commerce de la France sur la Méditerranée. Mais, comme le remarque l'auteur, au milieu de cette alliance si habilement formée existent deux courants diamétralement opposés. Le système des compensations n'a pas tellement triomphé qu'il ne reste encore, parmi les chefs mêmes de la coalition, des adeptes à la politique de principes plutôt qu'à celle des conquêtes, car s'il était des États auxquels l'amoindrissement ou l'anéantissement même de la France devait être profitable, d'autres pourraient n'y trouver qu'un grand désavantage, et c'est à cette lutte constante des intérêts opposés que les alliés devront une grande partie de leur insuccès dans les campagnes de 1793 et 1794.

Pitt se faisait d'ailleurs une idée fausse de la puissance qu'il avait à combattre ; il s'imaginait que, grâce à la pénurie du trésor de la France, la paix ne se ferait pas longtemps attendre, et il voulait réserver à son pays les moyens de se la rendre avantageuse. Cette erreur, jointe à son incapacité stratégique, contribua puissamment aux insuccès des alliés.

Pendant ce temps toute l'activité, toutes les forces de la France se portent sur deux idées : le triomphe de la République et la défense du sol de la patrie. L'enivrement des premiers succès avait pu entraîner quelque temps les esprits exaltés vers les rêves de République universelle, de renversement de tous les trônes et de propagande révolutionnaire, mais les déclamations de Robespierre s'étaient évanouies devant la parole énergique et judicieuse de Danton. « Il faut » savoir allier la politique à l'amour de la liberté, » dit-il ; « sonnons à la conservation de notre corps politique, et nous » aurons fondé la grandeur française. » C'est dans l'esprit de ce programme que Barrère et lui entament avec la Suède une série de négociations pour la formation d'une ligue favorable à la France, et où seraient entrées la Pologne et la Turquie. Quelques rapports diplomatiques s'établissent en même temps avec l'électeur de Bavière, et la Prusse même se rapproche, avec une extrême circonspection d'ailleurs, des négociateurs du Comité de salut public. Mais l'influence croissante des montagnards a bientôt entraîné ces velléités diplomatiques ; tous les efforts de la République sont portés sur les champs de bataille. C'est ici l'œuvre de Carnot.

Carnot discipline l'ardeur et fait servir l'enthousiasme à la victoire. Sous sa main, ces volontaires, ces gardes nationaux si inexpérimentés et si gênants pour les vieilles troupes, dans la dernière campagne, ces soldats qui n'avaient vaincu jusqu'ici que par les fautes de l'ennemi, deviennent les premières troupes de l'Europe, et, sous la direction de généraux habiles et jeunes, exécutent, comme un instrument conscient et docile, un plan fortement conçu et suivi avec une inexorable fermeté.

Il faut bien, dès lors, que la République ait raison d'adversaires qui ne savent pas s'unir, ou plutôt ne peuvent pas combiner leurs efforts.

Nous passons, avec l'auteur, le récit détaillé de la campagne de 1792, les opérations militaires n'occupant dans son ouvrage qu'une place secondaire ; mais nous ne pouvons nous dispenser de remarquer avec quelle exactitude scrupuleuse sont relevés les états numériques des armées ou même des différents corps d'armée en présence. Il y a là un grand travail de recherches, qui ne s'adresse pas seulement à la curiosité ; il contient surtout de précieux et intéressants détails militaires, et une source d'enseignements résultant de la comparaison des chiffres qui parfois ont leur éloquence. Pourquoi l'histoire se sert-elle si rarement de ce précieux auxiliaire qu'on appelle la statistique ?

Arrêtons-nous donc au milieu de cette mémorable campagne de 1792, et reprenons avec notre auteur l'histoire même de la coalition. Mayence vient d'être pris. Condé et Valenciennes sont tombés aux mains des alliés. Ces succès leur offrent l'occasion de porter à la République un coup mortel en marchant résolûment sur Paris. Ils la manquent à la suite de ces conflits d'intérêts qui dominent de leur côté toutes les opérations de cette guerre. Au lieu de se resserrer, l'armée d'invasion se disperse ; au nord elle se divise en deux corps : l'un qui va faire le siége de Dunkerque, convoité par l'Angleterre ; l'autre, le siége du Quesnoy pour le compte de l'Autriche. Sur le Rhin, la Prusse, attirée en arrière par le désir de prendre part au démembrement de la Pologne, dont elle sent le jour prochain, satisfaite d'ailleurs des succès qu'elle vient d'obtenir, laisse voir clairement, par son inaction, qu'elle est prête à briser l'alliance.

C'est ici que se place dans notre livre le tableau si sobre, si exact, et peut-être pour cela si vraiment touchant du second partage de la Pologne, de cette malheureuse nation, qui, dans les derniers et impuissants efforts qu'elle faisait pour sa liberté, rendait alors même à la France le service trop oublié peut-être de détourner d'elle deux de ses plus puissants ennemis.

Malgré la sécurité que laissent aux spoliateurs l'indifférence de l'Angleterre et l'impuissance de l'Autriche, ils éprouvent le besoin de couvrir leurs actes d'une apparence de légalité. Des traités de cession et de dérisoires traités d'alliance sont arrachés par la Prusse et la Russie à la Diète de Grodno, et malgré ses tentatives réitérées pour prendre sa part des dépouilles, l'Autriche se voit frustrée par ses voisins, habiles à profiter des embarras et des intérêts plus grands qui la sollicitent sur le Rhin. De ces différends entre la Prusse et l'Autriche date l'affaiblissement graduel de la coalition, au sein de laquelle l'Angleterre sera impuissante à rétablir l'harmonie.

Pendant que ses ennemis se divisent, loin d'être découragée par les défaites qu'elle a éprouvées, la Convention répare ses forces et s'organise ; c'est l'époque des grands décrets. Ni les lignes de Wissembourg forcées, ni l'invasion de l'Alsace, ni Toulon pris par les Anglais ne la déconcertent. Aussi l'année se termine par une vigoureuse reprise de l'offensive

du côté des armées républicaines. L'Alsace est reconquise, Toulon repris et la Vendée vaincue. La coalition a donné le temps à la résistance de s'organiser, et la Convention va prendre vis-à-vis de l'invasion l'attitude belliqueuse et provoquante que lui donne la conscience de sa force.

On était au commencement de 1794, et l'année qui venait de s'écouler avait prouvé à Pitt la fausseté de ses prévisions sur la France. Il était de toute nécessité de donner plus d'unité à l'action des coalisés, de consolider les liens de l'alliance, et de faire cesser ces vues d'intérêt que l'Angleterre avait cru pouvoir admettre et provoquer même, au début de cette guerre, contre un ennemi si peu redoutable en apparence qu'il n'était question que de démembrer son territoire.

Les grands politiques ne s'entêtent pas dans leurs erreurs, ils les réparent. L'esprit clairvoyant de Pitt ne pouvait méconnaître le danger; il en vit en même temps le remède. Il fallait revenir franchement à la guerre des principes : il fallait s'unir dans le seul but d'écraser la République; c'était une question de salut pour l'Europe. Pitt se fait donc le promoteur d'un changement de front complet dans la politique qu'il avait lui-même préconisée. Malheureusement pour la coalition, les autres cabinets ne sont ni aussi habiles, ni aussi résolus. La Hollande et la Sardaigne, qui n'ont rien à gagner à l'anéantissement de la France, cherchent à se retirer; la Russie continue à promettre son concours moral, tout en ne pensant qu'à la Pologne. La Prusse surtout se refuse à continuer la guerre. La Pologne aussi l'attire, et elle veut se trouver prête à profiter des suites de la répression d'une insurrection prochaine et inévitable dans ce malheureux pays. Pourquoi d'ailleurs ferait-elle sur le Rhin le jeu de l'Autriche? Elle n'est pas fâchée de laisser sa rivale politique seule aux prises avec des difficultés qui la tiennent éloignée du théâtre de ses déprédations. Aussi le cabinet de Berlin ne recule-t-il pas devant un démenti formel à ses engagements. Frédéric-Guillaume prétexte les lourdes charges qui ont pesé jusqu'ici sur son royaume, et demande de nouveaux secours, si l'on veut qu'il continue la guerre; en même temps Brunswick donne sa démission et proclame que la Prusse n'a plus rien à faire dans une guerre dont il pressent la triste fin.

C'est alors que la diplomatie anglaise redouble d'activité pour conjurer le danger qui menace l'alliance. Elle pousse l'Autriche à sacrifier dans l'intérêt du succès commun son ressentiment contre la Prusse, mais les exigences du cabinet de Berlin amènent le refus formel de l'Empereur, et Frédéric-Guillaume rappelle ses troupes. L'Autriche s'était préparée à cette défection, et Mack dresse un nouveau plan d'attaque avec ce qui reste des forces coalisées. Pendant ce temps, les diplomates anglais triomphent, par l'appât de l'argent, de la mauvaise volonté de la Prusse, et le traité de la Haye ramène Frédéric-Guillaume dans la coalition. C'est alors que toute la haine de la Convention se concentre sur l'Angleterre, qui vient de relier ainsi le faisceau un instant désuni des ennemis de la République.

Au milieu de ces tiraillements politiques, de ces luttes diplomatiques, s'ouvre la campagne de 1794. Commencée avec des chances diverses de part et d'autre, elle se termine par l'éclatante victoire de Fleurus et par des avantages décidés sur tous les points où les armées républicaines rencontrent les alliés. Dès lors, l'affaiblissement de la coalition augmente de jour en jour. L'Autriche renonce à l'offensive, et la Prusse, avec sa prudence habituelle, pressentant d'ailleurs le triomphe prochain de la République, tente la première de traiter avec elle. Certes la guerre est loin d'être finie, mais l'ère des négociations commence.

Ici se termine le dernier volume de M. de Bourgoing. Nous avons essayé, dans cette rapide analyse, d'en reproduire la physionomie générale et d'en indiquer les principaux traits. Mais nous ne pouvons nous dispenser, sous peine d'être incomplet, d'indiquer au lecteur les intéressantes notes qui sont à la fin du volume, et dont l'une contient une énumération raisonnée des principaux ouvrages publiés en Allemagne sur l'histoire de la même époque.

L'opinion des historiens d'outre-Rhin est bien différente, suivant qu'ils appartiennent à l'un des trois partis politiques entre lesquels se partage l'opinion en Allemagne.

Deux historiens prussiens, MM. de Sybel et Hauser, qui appartiennent à l'opinion de la *petite Allemagne* (1), s'efforcent de prouver que la responsabilité des malheurs de la commune patrie dans les guerres de la République retombe tout entière sur l'Autriche, dont les intérêts n'étaient point identiques avec ceux de l'Empire, et dont la fausse direction a tout perdu.

Un historien militaire autrichien, *particulariste* (2), M. de Vivenot, tend, au contraire, à prouver que les vues intéressées de la Prusse ont été seules la cause des échecs de la coalition. Entre ces deux opinions extrêmes apparaît celle de l'historien *grand Allemand* (3), M. Herman Huffer; c'est un médiateur dont le livre est moins partial que les précédents, mais qui ne tombe pas moins dans une erreur commune aux autres. Tous également se refusent à reconnaître que « l'ennemi héréditaire » ait pu par ses propres forces conquérir les bords du Rhin. Ils nient l'influence des idées de 89 sur les événements d'alors, et la supériorité de nos armées. C'est à la trahison seule, disent-ils, qu'est dû le triomphe de la France sur l'Allemagne. Voilà bien l'erreur commune à tous les vaincus.

N'est-ce pas la raison que nous donnons aussi nous-mêmes de nos derniers et cruels revers? et ne sommes-nous pas plus occupés de savoir sur qui rejeter l'accusation de trahison que de rechercher les véritables causes de nos malheurs et d'y trouver un remède? — Non, si l'Allemagne fut vaincue alors, ce n'est pas qu'elle ait été trahie, c'est que, divisée d'intérêts, elle a eu à combattre une nation qui marchait au cri unanime de Patrie et Liberté.

Il y aurait peu d'intérêt à ces querelles de famille, si elles n'avaient été l'occasion, l'animosité aidant, d'indiscrétions réciproques qui ont fourni à l'histoire des documents curieux jusqu'alors ensevelis dans les chancelleries. Entre autres sources précieuses, c'est là que notre auteur a puisé les éléments d'une critique nouvelle et de judicieuses observations.

En résumé, le livre de M. de Bourgoing est une œuvre consciencieuse, fruit de laborieuses recherches, où les faits se présentent accompagnés de preuves et d'autorités choisies avec le plus grand soin. Le style, sobre et d'une simplicité

(1) L'Allemagne sous l'hégémonie de la Prusse, à l'exclusion de l'Autriche.

(2) Partisan de l'Allemagne fédérative.

(3) Partisan de l'unité allemande avec et y compris l'Autriche.

sévère, manque un peu de relief; faut-il y voir la préoccupation de paraître, sur ces questions passionnantes, aussi impartial qu'un historien peut l'être? Ici, l'histoire quitte la forme pompeuse et brillante qu'elle revêt chez la plupart des auteurs qui ont écrit sur les mêmes événements. Ce n'est plus le tableau richement coloré où l'on voit la France, comme la citadelle de la liberté, arrêtant par une force merveilleuse le flot montant de l'invasion ; l'œuvre littéraire ne domine pas ici l'œuvre scientifique ; c'est, pour ainsi dire, l'étude physiologique du monde européen à la fin du dernier siècle ; et, comme dans ces ingénieuses figures anatomiques dont les mille pièces prises isolément permettent de mieux comprendre l'harmonie du corps humain, notre livre nous découvre les ressorts mêmes de la politique, et nous fait voir en quels faits ou groupes de faits se décompose le mouvement général.

Au lieu de considérer cette époque au point de vue exclusif de l'histoire nationale, le champ s'élargit, nous assistons à l'élaboration du droit des gens, de ce droit auquel l'esprit révolutionnaire vient donner, en même temps qu'une direction nouvelle, une impulsion si vigoureuse. C'est la lutte entre la politique moderne, fondée sur les principes mêmes du droit, avec la vieille politique des conventions arbitraires et intéressées. C'est dans ces dernières années du XVIIIe siècle qu'apparaissent les plus intéressantes questions internationales.

Le *droit des neutres*, si largement proclamé en 1781 par la Russie, la Suède, le Danemark et la Hollande, dans la ligue de neutralité armée, pour contre-balancer l'influence maritime de l'Angleterre, est bientôt restreint par la politique avide et jalouse de cette dernière puissance. Mais, si Catherine consent à abandonner pour un morceau de la Pologne le principe naguère si bien défendu par elle, l'attitude ferme et digne de deux petits peuples, ses voisins, continue à faire respecter le pavillon des neutres, jusqu'à ce que, bientôt, l'esprit conquérant de l'Empire transforme la loi des mers en une sorte de machine de guerre contre la Grande-Bretagne.

Dans le second partage de la Pologne, nous voyons une nouvelle manifestation de ce fameux *droit de convenance*, inventé par les trois puissances spoliatrices, et dont l'expression même est une injure au droit. Les complications politiques qui préoccupaient l'occident de l'Europe avaient pu permettre à ce principe inique de s'établir, et même d'être reconnu. La Révolution lui fut une circonstance favorable. Expressément ou tacitement reconnu par les alliés, il ne put qu'exciter d'inutiles protestations de la conscience publique en France. A travers les années, il est resté au fond des âmes comme le souvenir d'un grand crime impuni, et l'explosion d'une indignation longtemps contenue a prouvé, en 1830, que la France du moins ne l'avait pas oublié. Mais rien n'a pu empêcher ce droit barbare de triompher jusqu'au bout, et sa funeste influence se fait sentir encore de nos jours dans la politique européenne.

Un autre grand fait de droit international est l'apparition, avec la déclaration de Pilnitz, du *droit d'intervention*, en vertu duquel l'étranger s'ingère dans les affaires de la France parce que sa révolution menace la paix de l'Europe. L'histoire de ce droit est tout entière dans celle de la coalition.

Telles sont les grandes questions dont nous pouvons suivre le développement à chaque page de cette histoire et qui néanmoins ne nous détournent pas de la politique intérieure de la France.

Feuilletez le livre de M. de Bourgoing, et vous y verrez par pièces et preuves l'immensité de l'œuvre accomplie par cette génération. Ce ne sont pas seulement des hommes de sentiment ou de tempérament qui la composent. Si les soldats chantent la *Marseillaise*, ils savent se discipliner, apprendre l'exercice, et devenir rapidement de bonnes troupes. Si les politiques proclament les principes républicains, ils ne leur croient pas de vertu singulière pour régénérer seuls l'État ; ce sont des travailleurs, des hommes d'affaires, des administrateurs, de puissants organisateurs, qui savent faire oublier dans le monument nouveau qu'ils élèvent le vieil édifice détruit. Deux choses étaient indissolublement unies dans leur pensée : la Patrie et la République, et ils avaient la haine de Pitt et de Cobourg aussi ardente que l'amour du pays. Leur philosophie n'avait pas encore trouvé la formule de l'indifférence en matière de frontières ; la métaphysique n'était pas encore entrée dans la politique. C'est nous qui devions faire cette malheureuse découverte. On voit aujourd'hui des hommes se passionner pour un principe, et croire qu'ils ont tout fait quand ils se sont proclamés les confesseurs de certaine foi politique ; chacun veille autour du nouveau Deutéronome comme les adorateurs jaloux de quelque *palladium* ; on jure de le défendre jusqu'à la mort, mais quand tous tomberaient aux pieds de l'idole, cela n'avance guère la question. Les dieux ne marchent pas tous seuls. « Connais-toi toi-même », dit la Sagesse : Français, relisons notre histoire, et surtout notre histoire vraie. Mais connaissons aussi les autres ; les derniers événements nous ont prouvé qu'on est parfois cruellement puni pour avoir négligé les questions de politique extérieure. Nous espérons que la voie large où est entré M. de Bourgoing sera suivie dans l'avenir par plus d'un historien.

VARIÉTÉS

L'organisation de l'espionnage en Allemagne

En 1870, un livre a été publié à la librairie Durand, par M. Ed. Bonvalot, conseiller à la cour de Colmar, sous ce titre : *Coutumes de la Haute-Alsace, dites de Ferrette*.

« Ferrette, *Pfirdt*, *Phirretæ*, est aujourd'hui, dit l'auteur » dans l'introduction, l'obscur chef-lieu d'un canton du Haut-» Rhin. Cette ville était jadis la capitale et d'une seigneurie » (*Herrschafft*) et d'un comté (*Graffschafft*), qui ont l'un et » l'autre joué un rôle considérable dans l'histoire de l'Al-» sace. »

Ce coutumier n'est pas intéressant seulement au point de vue de la seigneurie de Ferrette ; il offre au lecteur un vaste champ d'observations, et l'on y trouve des détails très-curieux sur l'administration de l'Alsace au moyen âge, alors qu'elle relevait de l'empire germanique. En le parcourant, on peut se convaincre que l'espionnage, cette arme de guerre devenue si parfaite entre les mains des Allemands de nos jours, n'est pas nouveau, et que, dès l'époque reculée dont nous parlons, il avait reçu une véritable organisation.

Tous les officiers et agents, tous les fonctionnaires, même les plus infimes, de la seigneurie de Ferrette étaient obligés

de prêter serment lors de leur entrée en fonctions. Ce serment était un acte à la fois politique, religieux et professionnel. « A tous les bourgeois et à tous les agents seigneuriaux, » même au bourreau, on demandait une promesse de fidé- » lité au prince et à l'Église catholique, apostolique et ro- » maine. »

Si l'on en juge d'après le texte de ces divers serments, les habitants étaient obligés de se surveiller et de se dénoncer les uns les autres. Dans le serment des bourgeois, on lit ce qui suit, à l'article 9 : « Vous jurez d'aider à faire respecter et ménager les bois et les terres vagues (*Almenden*), appartenant à la seigneurie et aux communes, conformément aux ordonnances sur les bois, forêts et pâturages ; de n'y rien couper sans permission ; *de dénoncer immédiatement à l'autorité celui que vous verriez contrevenir à cet engagement* ; de ne point porter d'arquebuse dans les forêts, sous peine d'amende arbitraire. »

Le serment des maires et des weibel (1), contenait à peu près les mêmes promesses : « Vous jurez, leur disait-on, maires ou weibel, d'être avant tout fidèles et dévoués à l'autorité de Ferrette, de favoriser ce qui lui est utile et de détourner ce qui lui est dommageable ; de déclarer, quand cela arrivera à votre connaissance, ce qui pourrait nuire à Son Altesse, notre gracieux seigneur, au château, à la ville ou au bailliage, *de le déclarer sur l'heure, de jour ou de nuit, au bailli ou à son lieutenant, au receveur, en leur qualité de grands officiers et conseillers*... Vous jurez de *dénoncer* tous les écarts, cas amendables et délits, de les juger consciencieusement, de vous rendre au tribunal de Ferrette et d'y prendre part en qualité d'assesseurs... Vous jurez *de dénoncer tous ceux que vous verrez et saurez acheter du sel en dehors du bailliage de Ferrette.* »

Aux conseillers de la ville, on disait : « Vous jurez d'*avertir vos seigneurs et supérieurs légitimes de ce que vous sauriez ou apprendriez*, dans le cas où un ou plusieurs individus tramaraient publiquement ou en secret, par paroles, actes, violence ou suggestion, quelque complot contre Son Altesse, contre cette ville ou cette seigneurie de Ferrette. »

Le serment des gens de justice variait peu : « Vous promettez et jurez à Dieu et à tous les saints d'être soumis et fidèle à Son Altesse l'archiduc Ferdinand d'Autriche, notre gracieux seigneur,.... *de prévenir en temps utile* les officiers de la seigneurie de tout crime ou délit, qui arriverait à votre connaissance, *de visu vel de auditu.* »

Enfin, la formule du serment que les jurés prêtaient *chaque année* « à Dieu et à tous les saints », contient ce passage : « Les jurés feront immédiatement en toute obéissance, de jour ou de nuit, ce dont ils sont chargés par leurs fonctions, et quelle que soit la nature de la chose, corvées, garde, veillées, haies de chasses et autres choses, sans ménager personne. Si quelque sujet refuse d'accomplir son devoir, *ils le dénonceront* et l'accuseront sans retard, afin qu'il soit puni. » Plus loin, dans le même chapitre sur les devoirs des jurés, on lit : « Les rapports et *dénonciations* des jurés devront se faire d'un Quatre-Temps à l'autre. » L'article 6 de ce chapitre est ainsi conçu : « Les jurés visiteront les forêts au moins une fois par mois, afin de s'assurer que personne n'y a commis de dégâts. S'ils y rencontrent des abus, dont la punition ne peut être remise aux Quatre-Temps suivants, *ils les révéleront et les dénonceront* sur-le-champ. » Aux termes de l'article 7, et pour empêcher de couper, tailler et écorcer des *mais*, les jurés devaient « aux environs du 1er mai, quatre jours avant et quatre jours après, suivant l'occurrence, être de garde nuit et jour dans les forêts, à des endroits secrets, afin de *surprendre sur le fait* les délinquants. » Cependant les jurés devaient « avertir préalablement chaque année les gens des villages ». — « Si quelqu'un, dit encore le coutumier, si quelqu'un a du vin chez soi ou s'associe à un tiers pour acheter du vin, le paye, le boit et fraude de cette façon l'*Umgeld* et le *Rappenpfenning*, les jurés veilleront à cette infraction. Ils avertiront d'abord les contrevenants, ensuite ils les *noteront et dénonceront*, pour que la condamnation à l'amende de cinq livres et à la restitution des droits fraudés soit prononcée contre eux. »

Les jurés étaient sévèrement punis, si, par complaisance ou pour tout autre motif, ils ne dénonçaient pas les délinquants. « Dans le cas, dit le règlement, où un des jurés montrera de la négligence et n'aura point dénoncé un délit perpétré, le juré sera mis, si le fait est prouvé, aux lieu et place du délinquant, il sera puni en outre d'une amende arbitraire. En conséquence, chacun des jurés prendra ses mesures *pour ne rien dissimuler*. Au surplus, les jurés devront réunir la commune les dimanches avant Quatre-Temps et demander *individuellement et sous serment* aux sujets, si ceux-ci n'ont pas connaissance de quelque acte punissable. Ce qu'ils apprendront de la suite, *ils le dénonceront*, le lundi suivant, *sans rien passer sous silence.* »

Le *Landsknecht* (sergent huissier du bailliage) jurait « *de dénoncer tous manquements*, délits et autres cas amendables quelconques, dès qu'ils arriveraient à sa connaissance ; de faire noter avec soin les faits délictueux pour qu'ils fussent punis ».

Le serment de l'*Ammann*, agent dont les fonctions consistaient dans la recherche *et la dénonciation* des délits, la police de l'audience des tribunaux, et la surveillance des poids et mesures, était à peu près le même que celui du landsknecht : les fonctions de ces deux agents avaient, du reste, une certaine analogie.

Pour donner plus de force à ces serments, et pour lier davantage ceux qui les prononçaient, on les entourait d'une certaine solennité. « Le chrétien, obligé de prêter serment, disait le coutumier, posera la main sur son sein, si c'est une femme (1), et lèvera trois doigts, si c'est un homme. Le premier doigt, le pouce, désigne Dieu le Père ; le second, Dieu le Fils ; le troisième, Dieu le Saint-Esprit. Il inclinera les deux autres doigts. Le quatrième représente la délicieuse âme, qui est cachée sous l'humanité ; et le cinquième, le petit doigt, signifie le corps, peu estimable par rapport à l'âme. La main entière représente un seul Dieu, créateur de l'homme et de tous les autres êtres. »

Ne reconnaît-on pas là le mysticisme dont les Allemands savent si bien entourer tous leurs actes, même les plus mauvais et les plus criminels ? Dans le chapitre intitulé : *Du parjure*, le coutumier rappelait « les châtiments d'un serment faux et injuste », et expliquait avec grand soin « la signification sérieuse et terrible du parjure ». Tous ces serments se faisaient « en présence de Dieu et de tous les Saints ». Impos-

(1) Le *Weibel* (sergent, huissier, messager) était le coadjuteur du maire, son lieutenant, quelquefois son suppléant ; il lui était cependant inférieur.

(1) C'était la forme réservée également aux ecclésiastiques.

sible donc pour ceux qui avaient ainsi juré de se soustraire à leur serment (1).

On le voit, dès le moyen âge, les Allemands avaient recours à l'espionnage et à la délation. Et ce n'était pas seulement contre leurs ennemis : ils s'en servaient même les uns contre les autres. C'était pour eux un instrument de police et de gouvernement. Cet espionnage mutuel, ces délations forcées, qui avaient reçu, dès le XVIe siècle, une véritable et savante organisation, n'ont pas été sans influence sur les destinées de l'Allemagne et surtout sur celles de la Prusse, qui en a su le mieux tirer parti : ils ont dû habituer de bonne heure les populations au respect de l'autorité et à l'obéissance. Faut-il s'étonner après cela que ces Allemands soient devenus si habiles dans un art qui répugne à tous les honnêtes gens, et n'inspire aux peuples qui se respectent que dégoût et mépris ? M. C.

BULLETIN DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des sciences morales et politiques

SÉANCE DU 22 JUIN.

M. *Frank* présente une très-remarquable publication de M. *Jules Rambosson*, lauréat de l'Institut, sur l'*Education maternelle*, avec cette épigraphe : « Le vieillard peut oublier les choses de la veille, mais celles de la première enfance, jamais ! » Il faut considérer comme un paradoxe cette assertion de Rousseau, qu'on doit laisser agir la nature, parce que l'homme naît bon, et que l'influence sociale ne peut que le dépraver. Quel est l'enfant que l'on puisse soustraire à cette influence ? Avant de voir le jour, il en subit déjà les effets héréditaires : ses premières sensations, ses premiers bégayements sont les échos des premiers phénomènes du milieu dans lequel il vit. Les premières paroles qu'il prononce forment comme l'inventaire de sa première collection d'idées. C'est surtout dès sa naissance qu'il faut combattre ses mauvaises tendances et favoriser les bonnes. L'éducation faite à l'aide d'images bien choisies est une chose excellente ; malheureusement les publications adressées chez nous à l'enfance sont le plus souvent déplorables, la plupart foisonnent de caricatures et de scènes de révolte. M. *Bersot* fait remarquer que ce reproche ne saurait s'adresser aux livres de nos écoles primaires. Quelques-uns mettent, en effet, sous les yeux des enfants des scènes de rébellion, mais c'est pour en signaler le châtiment au dénouement. M. Frank répond qu'il n'a pas en vue les livres qui circulent dans les écoles, mais ceux qui circulent dans les familles, et qu'il serait d'ailleurs préférable de voir reproduire des scènes morales. Par exemple, en ce qui concerne l'éducation des adultes, la publication trop répandue des comptes rendus de nos cours d'assises est d'un déplorable effet.

L'éducation maternelle (2). — L'ouvrage de M. Rambosson est d'une importance capitale ; il nous semble indispensable d'en donner une idée sommaire. L'éducation de la première enfance est l'œuvre sacrée des mères : « elle peut changer la face du monde », disait Leibnitz. Au point de vue naturel, on peut l'assimiler à celle des plantes, qu'on est arrivé à perfectionner par les soins les plus attentifs. Les bons systèmes d'éducation font les grands peuples. N'a-t-on pas répété à satiété que c'étaient les institutions primaires de la Prusse qui avaient gagné la bataille de Sadowa ? Eh bien ! les mères françaises peuvent faire plus et mieux que les instituteurs prussiens, elles peuvent gagner à la France la première place dans l'humanité.

« Qu'on le veuille ou non, dit M. Rambosson, la première éducation commence aussitôt que l'enfant vient au monde et même aussitôt qu'il a été conçu. Tout ce qui se passe chez la mère a son retentissement en lui. La nourriture qui devient le sang de la mère devient également sa propre nourriture, toutes les impressions que reçoit la mère n'influent-elles pas sur l'enfant qu'elle porte en son sein ? » L'activité primitive de l'être est donc pétrie déjà dans l'activité maternelle avant même que l'enfant ait ouvert les yeux à la lumière. Ses premiers regards s'animent à l'aspect du visage de ses parents, il lui emprunte les expressions de tous les sentiments humains et surtout celle de l'amour, premier, unique ciment de toutes les cohésions sociales.

> Incipe, parve puer, risu cognoscere matrem :
> Matri longa decem tulerunt fastidia menses.
> Incipe, parve puer. Cui non risere parentes,
> Nec deus hunc mensa, dea nec dignata cubili est.

Ainsi la nature trace dans le sang maternel le premier et le plus sacré des amours, elle le développe sous les baisers et les sourires, il faut maintenant le féconder par la première éducation. Quelle est la mère vraiment digne de ce nom qui n'ait point senti alors son insuffisance ? L'enfant commence à parler, il questionne, il veut savoir et il agite déjà les plus grands problèmes de la science, de l'art, de la philosophie. Qu'est-ce que le feu, qu'est-ce que l'eau, qu'est-ce que le bien et le mal, qu'est-ce que le juste et l'injuste ? Et les réponses qu'il recueillera peuvent le rendre savant ou sot, bon ou méchant pour toute la vie. Son premier bagage idéologique constituera l'assise de toute sa philosophie. Il se formera des idées de toutes choses, vraies ou fausses. Ce que son œil, son oreille, son flair, son goût, son tact, peuvent percevoir doit être franc et vrai, ce que sa langue peut bégayer doit avoir un sens juste. Il doit parler l'orthographe avant de la lire et de l'écrire, il doit savoir chanter juste avant de connaître la musique, posséder la conception nette des formes et des proportions avant d'apprendre le dessin. Que de soins, d'attention, de surveillance ! quelles erreurs funestes peuvent résulter de la moindre négligence ! et qui mieux qu'une mère peut pourvoir à tant d'exigences, invoquer les ardeurs d'une inspiration toujours renaissante, déployer un dévouement absolu de tous les instants ?

Voilà, ce nous semble, à défaut d'une analyse que notre cadre ne nous permettait pas de donner complète, une expression générale et que nous croyons fidèle des idées dont s'est inspiré M. Rambosson. Puissions-nous, en signalant quelques-uns de ces graves problèmes, solliciter chez nos lecteurs le désir de les étudier dans l'ouvrage de l'aimable et savant vulgarisateur. L'étude de M. Rambosson en fait surgir d'autres qu'il importe de résoudre dans le système général de l'instruction publique ; il s'adresse aussi bien aux philosophes qu'aux mères et aux hommes d'État qu'aux philosophes. L'éducation de nos filles, l'éducation de la moitié la plus influente de notre population serait-elle toujours renvoyée à de nouvelles assises par nos corps enseignants ? Remplacerons-nous enfin par de vraies femmes les poupées que nous livre chaque jour le grand conseil de l'instruction publique féminine ? D'où vient que dans les classes aisées les jeunes filles professent pour l'homme les mêmes sentiments que l'araignée pour sa proie, qu'elles éprouvent une répugnance inepte pour les joies et les devoirs de la maternité, qu'elles ne songent qu'à la satisfaction de leur vanité, de leurs caprices et de leur

---

(1) Le parjure était puni à l'arbitraire du juge. Dans les environs de Ferrette, il encourait une amende de 10 livres ; s'il ne la payait pas, on lui coupait deux doigts de la main droite. Souvent même, le parjure avait la langue coupée ou arrachée.

(2) Paris, librairie F. Didot.

égoïsme ? Sans doute il est des exceptions assez nombreuses pour que notre société ne tombe pas encore en décomposition, mais le mal gagne de jour en jour, et plus d'un symptôme de gangrène se manifeste dans nos classes ouvrières. De tous les périls qui nous menacent celui-ci est le plus grand. Le vaisseau qui porte notre fortune a la mâture assez solide pour résister à plus d'une tempête, mais il est profondément attaqué dans sa cale. Si l'on n'y prend garde, nous sombrerons en pleine accalmie. Ne nous reste-t-il d'autre ressource que de mettre un bulletin de vote et, un fusil dans les mains de nos filles et de nos femmes, et après avoir « baisé les pieds de notre mère, » d'en faire un garde national ?

Société de législation comparée

I

Questions ouvrières en Angleterre. — Les *trade's unions* ou unions de métiers en Angleterre ont fait l'objet d'une fort intéressante discussion à la Société de législation comparée. S'il faut en croire M. Hubert Valleroux, elles existaient depuis longtemps à l'état de corporations ou de compagnonnages lorsque la grande révolution industrielle qui bouleversa si profondément les conditions économiques de la société anglaise leur donna un développement imprévu. A la fin du XVIIIe siècle, elles constituaient déjà un danger politique assez sérieux pour motiver les rigueurs gouvernementales. On commença par emprisonner les principaux meneurs, qui répondirent par l'incendie et le pillage ; la potence servit de réplique ; l'assassinat et les attentats de tout genre ripostèrent à la potence. Le dialogue prit de telles proportions qu'on crut devoir y mettre fin en 1834 par la loi de *liberté de coalition*.

Les *trade's unions* légalement reconnues recoururent à des moyens moins violents pour réaliser les améliorations qu'elles réclamaient dans les conditions de travail et de salaire. Elles purent constituer des caisses de secours mutuels qui venaient individuellement en aide aux adhérents en cas de chômage, de maladie ou de vieillesse, et collectivement lorsqu'il s'agissait d'organiser des grèves. Les cotisations individuelles varient actuellement de 5 fr. 45 c. à 130 fr. par an, suivant la société.

Si l'on songe que certaines *trade's unions* comptent jusqu'à 35 000 membres, et possèdent des fonds de réserve de plusieurs millions, on se rend un compte de la durée et de l'étendue des grèves qu'elles ont pu produire. Mais les Anglais, gens pratiques dans les basses comme dans les hautes classes, n'ont jamais mis leurs capitaux au service des mouvements politiques ; chaque corps de métier agit isolément et ne poursuit que les avantages économiques qui lui sont particuliers. Il n'en est pas de même en France, où les corporations ayant été dissoutes, les ouvriers de toutes les professions cherchent l'amélioration de leur sort dans une commune action, c'est-à-dire dans la politique.

La loi sur la liberté de coalition édictée en 1834 donna lieu à des interprétations diverses sur lesquelles il fallut édifier le législateur. Le parlement régla la question par deux bills qui furent promulgués le 30 juin 1871.

Le premier bill (bill agréable) reconnaît aux *trade's unions* le droit de « personnes morales », représentées chacune par leurs administrateurs, et pouvant faire acte de propriétaires. Il réglemente les conditions légales de chaque Société.

Le second bill (bill déplaisant) punit l'intimidation ou la violence exercées, soit sur le maître, soit sur l'ouvrier ; il punit également certains actes qualifiés « molestation », comme celui de suivre quelqu'un avec persistance et de surveiller les abords de l'atelier.

Chez nous, en dépit de la loi de 1864 sur la liberté des grèves, quelles que soient les Sociétés d'ouvriers, elles sont toutes illégales. Celles qu'on ne poursuit pas n'existent, en réalité, qu'à titre de tolérance. Cependant nous suivons de près les Anglais dans la succession des crises économiques qu'ils ont traversées ; il semble donc nécessaire de mettre un terme à l'arbitraire qui nous régit, car il est aussi dangereux pour l'ordre social que pour les classes ouvrières elles-mêmes.

M. *d'Eichtal* a fait observer que la liberté des coalitions est reconnue légalement en Amérique, en Belgique, en Suisse, en Prusse ; il cite plusieurs textes à l'appui.

M. *Clamageran* a signalé l'impuissance de la loi française de 1864, qui permettait les grèves sans reconnaître les associations. L'ouvrier, libre comme gréviste, pouvait être poursuivi comme associé. Il le sentit si bien qu'il chercha un refuge dans l'action politique. D'autre part, l'association n'étant pas reconnue ne pouvait donner le mot d'ordre de grèves raisonnables, et c'étaient nécessairement des meneurs qui donnaient le mot d'ordre de grèves absurdes.

M. *Hubert Valleroux* a conclu que les coalitions n'ont pris un caractère politique que parce qu'elles n'avaient aucune garantie contre les répressions. Il cite l'exemple de la grève des ouvriers maçons employés en 1790 aux travaux du Panthéon. Ils furent dispersés à coups de bâtons ; Marat en profita pour ameuter la population en leur faveur.

Faut-il ménager les soupapes ou risquer les chances d'explosion ? *That is the question.*

II

Le congrès des juristes allemands. — Nous recueillons également dans les séances de la *Société de législation comparée* de précieux renseignements fournis par M. Bufnoir, professeur à l'École de droit, sur la dernière réunion du congrès des juristes allemands.

Ce congrès se tient tous les ans dans une des villes de l'Allemagne. Il se divise en quatre sections : droit privé ; droit commercial national et international ; droit pénal ; organisation judiciaire et procédure civile. Il s'est réuni à Stuttgard au mois d'août 1871, et a été présidé par le professeur *Gneist* (de Berlin). M. Rolin Jaecquemyns avait bien essayé d'y revendiquer la consanguinéité des Flamands et des Germains pour y obtenir voix délibérative, mais il fut éconduit. Cela n'empêcha pas le président de proclamer que « le faîte de la grandeur où l'Allemagne est parvenue n'est pas, *comme chez un peuple voisin*, une faveur passagère de la fortune, mais le fruit patiemment et péniblement mûri d'un long labeur ; » et de constater « que *la modestie allemande* ignore les ivresses de la victoire, et donne aux étrangers le spectacle étonnant d'un peuple qui allie tant de *gloire* (le mot est en français) à une absence si complète d'orgueilleuse et fanfaronne vanité. » C'est bien naïf (soyons polis). Mais ce qui couronne cet édifice de candeur germanique, c'est la conviction de M. Gneist « que l'Allemagne du Nord, comme celle du Sud, a conjuré pour toujours les dangers du militarisme, qui n'est plus qu'un vain mot. » En vérité, si la France a le cauchemar, l'empire d'en face se noie dans un narcotisme exhilarant. O postérité, quel jugement porterez-vous sur l'état mental de l'Europe au XIXe siècle ?

M. *Makower*, avocat de Berlin, a lu un rapport sur le mouvement législatif en Allemagne en 1870-1871. L'honorable rapporteur signale avec admiration les travaux du Reichstag, qui dispensent désormais les États particuliers de légiférer. « Sa conclusion », dit M. Bufnoir, « *approuvée par l'assemblée*, c'est que, sauf certaines matières qu'il n'y a pas d'inconvénient à régler diversement, suivant les lieux, les États particuliers doivent désormais se borner à rendre exécutoires chez eux, en les accommodant aux circonstances locales, les lois votées par le Reichstag de l'empire. »

Ainsi voilà l'Allemagne chinoisée de son propre consentement, et le plus curieux de l'affaire c'est que l'empire Austro-Hongrois se trouvait représenté par un nombre considérable de juristes qui ont opiné du bonnet. La Providence se charge-t-elle de notre cause, et va-t-elle faire en sorte que la Germanie n'ait plus qu'une seule tête pour la remettre aux bons soins de quelque Caligula?

Société des économistes

SÉANCE DE JUIN.

Les nouveaux impôts. Un fait qui frappe dans la répartition des impôts extraordinaires, et qui domine la situation financière, c'est le gâchis dans lequel on est tombé. Pourquoi n'a-t-on pas suivi la solution que prescrivait le bon sens vulgaire, surcharger les impôts existants. Voilà cent ans qu'on pourvoit à la distribution la plus équitable possible des charges financières, on est arrivé, nous l'avons vu dans une conférence de M. Block que cette *Revue* a reproduite, à un résultat à peu près satisfaisant. Les impôts auxquels ont est habitué se répartissent par un jeu économique naturel sur toute la population. Chaque nouvel impôt produit un bouleversement dans cette économie, réclame de nouveaux frais de perception, est exposé à des aléas. Ceux qui payaient vingt francs, s'attendaient à en payer trente, quarante, cinquante même pendant un temps plus ou moins long, aujourd'hui ils ne savent ni comment, ni à qui, ni pendant quel temps, ni combien ils payeront. Les plaintes s'élèvent de toutes parts et les appréhensions suivent les plaintes, car chaque nouvel impôt commence par être transitoire, puis il prend racine et demeure. Les surcharges, au contraire, se réduisent d'elles-mêmes lorsque les dépenses extraordinaires auxquelles elles doivent faire face se sont éteintes.

Prenons un nouvel impôt quelconque, l'impôt sur les allumettes chimiques par exemple, cet impôt va donner quinze millions au moins à des spéculateurs, et ne donnera pas un million cette année à l'État. A peine en avait-on soufflé la première idée que les allumettes avaient renchéri, les stocks des fabriques étaient enlevés, le commerce en gros s'en était approvisionné pour un an ; les fabricants en produisirent immédiatement de nouveaux stocks, qui disparurent le jour où l'impôt fut discuté à l'Assemblée. La loi n'était pas encore votée que le consommateur au détail payait deux sous un paquet d'un sou. Quand le décret fut promulgué, il y avait plus d'un mois que le détaillant prélevait l'impôt largement surfait. Nous payerons donc trois et quatre fois la valeur de l'impôt pendant un temps fort long à un certain nombre d'industriels qui n'en feront pas retourner la moindre bribe au Trésor. Une trentaine de millions seront ainsi détournés pendant les deux années courantes, de leur destination patriotique. Est-ce tout ? Non voici qui est pis : dans trois ans l'impôt des allumettes sera organisé, prélevé avec soin, il rendra tout son bénéfice, le public y sera accoutumé les choses marcheront d'elles-mêmes, les spéculateurs auront écoulé leurs stocks, le Trésor s'apercevra que l'impôt qui n'avait produit qu'un million dans la première année d'exercice, en aura produit cinq dans la seconde, douze dans la troisième. Voilà dira-t-il, un petit impôt lucratif auquel on est maintenant habitué et qui promet des merveilles, gardons-le précieusement.

Ce raisonnement peut s'appliquer à tout nouvel impôt, aussi n'avons-nous pas été surpris de voir les honorables membres de la Société des économistes chercher à détourner l'impôt sur les matières premières en comblant le déficit à l'aide de surcharges sur les impôts existants.

M. *Germain*, député de l'Ain, évaluant à un peu plus de cent millions le déficit prévu que le gouvernement prétend combler en majorité avec l'impôt sur les matières premières, fait remarquer qu'on peut suppléer par une forte surtaxe sur les alcools. En France, dit-il, l'hectolitre d'alcool porte une taxe totale de 150 francs ; en Angleterre, cette taxe s'élève à 280 francs ; en Russie elle est plus forte encore. Voilà donc un impôt qui peut être doublé sans qu'il faille créer de nouveaux frais de perception et troubler l'économie financière.

M. *Wolowski*, député de la Seine, estime qu'on obtiendrait ainsi une recette de 50 millions. A cette ressource, il propose d'ajouter la répétition des 17 centimes additionnels dont on a dégrevé la propriété immobilière en 1850. La propriété foncière a prospéré dans une progression qui n'est pas en rapport avec celle de l'impôt. Combien de nouveaux bâtiments et de nouvelles terres en culture depuis que la première Constituante imposait 240 millions de principal, et cependant le revenu de l'impôt actuel foncier n'est que de 300 millions. La répétition des 17 centimes produirait une somme de 28 millions.

M. *Daming*, député de l'Ain, déclare que l'établissement de l'impôt sur les matières premières serait une « véritable révocation de l'édit de Nantes industrielle ». La Belgique n'est pas loin de Roubaix et des centres industrieux du Nord, la Suisse n'est pas loin de Lyon et de Saint-Étienne ; pour se soustraire à l'impôt sur les matières premières, nos industriels émigreront en Suisse et en Belgique.

L'honorable orateur va plus loin, il ne croit pas qu'il soit nécessaire de rembourser la Banque de France, et prétend alléger le Trésor de l'amortissement annuel de 200 millions que lui impose ce remboursement. Ce n'est point, dit-il, un capital que la Banque de France a avancé au Trésor ; c'est simplement un *aval* de crédit. C'est le Trésor qui a trouvé preneur pour les billets que la Banque de France lui délivrait avec son aval. C'est donc à la circulation que le Trésor est redevable, et non pas à la Banque, de l'excédant dont il l'a chargée. Il ne doit à la Banque qu'une commission pour son aval : au delà, celle-ci n'a rien à réclamer. La Banque de France n'a rien perdu de son crédit. C'est une chose qui déroute tous les calculs économiques que, avec une émission de 2800 millions et le cours forcé, le billet de banque ne perd rien au change.

On pourrait trouver l'explication de ce mystère dans une révélation que M. *H. Passy* a faite à la dernière séance de l'Académie des sciences morales et politiques. D'après les chiffres officiels, la production annuelle de l'industrie française s'élèverait à 10 milliards, la production agricole à 8 milliards. C'est donc 18 milliards de valeurs, produits chaque année. Nous pouvons donc répéter à bon escient l'adage :

Plaie d'argent n'est point mortelle.

LA SEMAINE LITTÉRAIRE

I

Nous ne nous empresserions pas de parler du tome II de l'ouvrage intitulé : *Papiers et Correspondance de la famille impériale*, s'il ne renfermait que ces plates misères de servilité et de flatterie que l'on trouve dans la faillite de tous les régimes. En 1848, M. Taschereau, dans sa fameuse *Revue rétrospective*, mit à la mode ce compte rendu de l'affaissement des caractères qui, poussés par quelque convoitise vulgaire, s'effondrent tristement dans des lettres secrètes et descendent parfois de la louange hyperbolique, adressée à l'autorité qui

règne, jusqu'à la dénonciation. Nous croyons nous souvenir que ce n'était pas précisément dans l'intérêt du régime républicain né le 24 février 1848, que M. Taschereau avait fondé cette revue, où une érudition récente s'attachait à des personnages en renom et faisait, avec des chiffres ou des rapprochements de dates, de petites satires parfaitement empoisonnées. La République, en 1870, ne s'en est pas souvenue. Elle aurait trop à faire si elle portait la lumière dans toutes les amitiés et même les dévouements qu'elle excite. Il n'y a pas de monarchie nouvelle qui ait plus d'amis empressés que cette pauvre République, à chaque apparition qu'elle fait chez nous. Mais elle aussi est royalement abandonnée, délaissée et trahie. A ceux qui contestent qu'elle soit un régime, elle peut dire : Comptez donc mes admirateurs, mes flatteurs et mes traîtres.

Nous laisserons donc de côté les platitudes illustres que renferme ce second volume des *Papiers*, dits *de la Famille impériale*, où se rencontrent des noms de toute provenance. Ils ne peuvent servir qu'à l'histoire de la bassesse humaine, déjà encombrée de documents. Un apologue, qui a au moins le mérite d'être court, résume cette histoire en deux vers :

> Au sommet d'un arbuste un escargot grimpé
> Dit à qui s'étonnait : — C'est simple : j'ai rampé.

Oui, ce n'est pas plus difficile que cela! Mais passons à ce qui intéresse l'histoire politique et militaire de la période impériale, dont les dix-huit années tiendront, dans le récit des événements de ce siècle, une place si grande et si sombre.

Il y a, dans ce nouveau volume, des lettres touchant la fameuse expédition du Mexique qui sont d'une haute valeur et d'une importance tout à fait sérieuse pour l'étude de cette folie transatlantique où s'est engloutie, dans l'invasion d'un pays inconnu et indifférent, une partie des réserves de la France, objet de tant de regrets à l'heure de notre propre invasion! Ces lettres ont été écrites par le maréchal Bazaine, et un général F*** D***, dont les initiales sont transparentes. Cette correspondance de M. Bazaine, adressée à l'empereur, n'est pas aussi curieuse que celle de cet autre officier supérieur. Elle renferme cependant des détails curieux : « M. le colonel Boyer, rentrant en France muni d'un congé, — je le fais passer par l'Amérique du Nord, afin qu'il puisse donner à Votre Majesté des renseignements aussi exacts que possible sur l'opinion de ce pays dans la question mexicaine, à l'approche de la réunion du congrès. Je serais très-satisfait que Votre Majesté permît à cet officier supérieur de revenir à l'armée du Mexique, car il connaît bien les affaires et les traite avec une grande intelligence. » Qui ne sait où l'on devait retrouver plus tard cette grande intelligence? Dans les filets de M. de Bismarck. — « Votre Majesté sera obligée de venir indirectement en aide (au nouvel empire) en mettant à la disposition de M. Langlais quelques millions, afin de l'aider à sortir de cette crise financière. Sans ce secours, je ne sais comment sortir de l'ornière, dans laquelle s'engloutirait bien certainement le crédit de l'empereur (Maximilien), et, par suite, nos intérêts. » De telles révélations n'étonneront personne; mais tout le monde aura un triste plaisir à entendre les acteurs mêmes de cette pitoyable entreprise confesser ce qu'elle a coûté à notre pays.

Les lettres du général F*** D***, adressées à son frère, et qui ont été communiquées à Napoléon III, sont plus intéressantes. Elles ont un accent familier et un air de franchise intime, qui s'épanche en liberté, bien qu'on puisse soupçonner parfois l'auteur d'avoir espéré que sa correspondance serait montrée, comme elle le fut, au maître souverain. Ce rôle d'avertisseur secret et l'ambition d'être récompensé plus tard de sa sagesse, si irritée par toutes les inepties et les mauvaises actions qu'il signale, ont-ils fait crier plus que de raison la plume du général F*** D***, et toutes ses éclaboussures sont-elles justifiées? Elles l'ont été du moins par l'événement. Faut-il soupçonner de la part de cet officier, à l'égard du maréchal Bazaine, une de ces jalousies qui étaient la plaie du cadre des commandants supérieurs de notre armée, et qui, de Wissembourg à Forbach, sur toute cette sinistre frontière, n'ont pas été sans faire sentir leur détestable influence? La critique historique décidera sur ces différents points. Pour nous, contentons-nous de citer :

20 novembre 1865. « Tout est ici à l'état chronique. Nous ne sommes pas, en définitive, plus approchés d'une solution qu'antérieurement, et il en sera tout autant en 1866, 67, etc.»

« Le maréchal ne vit que d'expédients pour fasciner les yeux de l'empereur et des gouvernements, qui ont, il faut en convenir, une *crédulité* à toute épreuve. »

1er décembre 1865. « La seule chose qui pourrait nous tirer du gâchis et du galimatias dans lesquels on patauge et patagera *indéfiniment*, serait une belle et bonne collision avec l'Amérique. Jusqu'à présent son action n'est qu'occulte, au moins simplement malveillante. » Quel épouvantable malheur souhaitait là ce général éperdu, et quel signe de l'étourderie française, que la niaiserie tragique d'une telle expédition, et de l'embrasement qu'elle pouvait faire naître d'un bord à l'autre de l'Atlantique! Hélas! elle l'a excité des deux côtés du Rhin.

« J'ai affaire à un grand hypocrite, ajoute-t-il plus loin en parlant du maréchal, et j'ai eu tout le temps de pénétrer la profonde ineptie militaire que dissimulent les apparences superficielles et le *bagou* qui ont fait nombre de dupes jusqu'à ce jour. Aussi je regarde l'avenir avec une certaine circonspection. » Il n'y a jamais de mesure dans ces lettres du général D***: elles ne sont même pas toujours très-intelligentes; il apparaît à la longue avec un air de casse-cou, qui ferait tort à ses jugements, si l'issue ne les avait pas justifiés; mais le lecteur fera lui-même la part de tout.

On a dit que les États-Unis en avaient usé assez cavalièrement avec nous, du côté des frontières mexicaines : voici un témoignage à l'appui, et d'un ton tout à fait français et juste :

4 janvier 1866. « Je ne sais pas trop ce qu'auraient dit Louis XIV, la Convention ou Napoléon des procédés des généraux fédéraux, s'ils avaient eu à en subir de semblables. Il faut convenir que les hommes ne sont plus les mêmes et que M. Fould n'a rien de commun avec les Louvois, les Colbert, les Carnot et les Bonaparte. Je reste donc convaincu que les Américains ne changeront pas d'attitude, et que nous n'avancerons pas d'un seul cran dans la solution de la question. »

Parlant de deux hommes de valeur et de distinction : « Ceux-là ne font pas son affaire (du maréchal), il préfère les incapacités notoires, mais sans caractère; ils secondent mieux ses soi-disant plans habiles, qui se réduisent à du gâchis préparé dans du galimatias. » Le général D*** ne se lasse pas de signaler dans M. Bazaine le goût opiniâtre de l'intrigue et des calculs indéchiffrables.

16 février 1866. « On ne peut se faire une idée du désordre abominable dans lequel nous sommes tombés. Tout cela profite aux bandes que nous allons chercher à l'*ouest*, quand elles sont à l'*est*; au *nord*, quand elles sont au *sud*. Son Excellence se carre dans ses vastes projets qui sont le sublime de l'absurde. »

19 juin 1866. « S'il avait la moindre franchise (*id.*), il devrait prédire que la guerre de retraite ne peut produire qu'une désastreuse catastrophe. Je crois qu'il le sent, car il serait le *seul* de cet avis. » — Sans doute, l'avis contraire. — « Mais il compte toujours que la crise ne se produira qu'après lui. Voilà en quelques mots la situation. Et pour lui la question consiste à faire un tour d'escamotage. »

Et c'était le général D*** lui-même qui était désigné pour recevoir et régler tout cet héritage de désastres, embarrassé de fourberies.

17 décembre 1866..... « Je ne sais pas ce qui va nous arriver, car les affaires sont de plus en plus gâchées. J'ai demandé à m'en aller en congé. Le maréchal m'a accordé cette permission, mais il m'a alors révélé ce qu'il me cachait depuis trois mois : — que le ministre m'avait désigné pour prendre le commandement après lui ! » — Sa colère est grande :

« Quand on voit que le succès couronne les plus éclatantes impostures, il n'y a plus qu'à prendre son chapeau et à s'en aller. Du temps des Romains, on se serait écrié, en voyant le triomphe des vampires : Vertu, tu n'es qu'un nom ! — A présent, nous sommes plus bourgeois, et nous devons nous contenter de dire : Oh ! que la canaille est forte. »

Certes, l'expédition du Mexique n'est pas la seule entreprise hasardeuse, tentée imprudemment en pays lointain, au milieu d'une population ardente, tout près d'un redoutable voisinage et contre toutes les chances de succès durable, dont un État ait eu à supporter l'issue et les suites funestes. L'histoire est marquée, de place en place, par des guerres et des désastres en pays excentrique qui semblent, en vérité, dépendre de ce fameux esprit d'ignorance et d'erreur que le poëte reconnait dans les empires, à la veille de leur chute. C'est l'orgueil qui monte alors à la tête des rois ou des républiques, au moment où se décident ces expéditions subites et ces orages bizarres, qui vont frapper à l'improviste quelque coin du monde stupéfait. Thucydide le fait sentir, avec une force tragique, quand il nous montre Athènes éprise d'elle-même, au lendemain de ses victoires sur Sparte, se laissant entraîner en Sicile, à la suite d'Alcibiade et de sa fantaisie, et payant par un éclatant échec, devant Syracuse, le plaisir d'avoir cédé à un ambitieux caprice et la recherche d'une fantasque renommée. Le brillant empire athénien en fut à jamais obscurci et, de ce jour, il alla se perdant dans la gloire sévère de Sparte. Notons que c'est presque toujours dans quelque coin du monde, bien loin d'eux, que les États plus puissants viennent se prendre, s'y débattant dans d'inextricables difficultés et s'épuisant, quand ils ne tombent pas là-même, abattus. Les trente mille hommes de Crassus, ensevelis sous l'ouragan des Parthes, les légions de Varus disparaissant dans les forêts de la Germanie ébranlèrent Rome elle-même. Toute son histoire atteste le tressaillement de ces désastres lointains. Et ils étaient en effet les signes et le présage de sa ruine. La force de son institution ne fit que la reculer. Car tout autre État moins prudent que cette grande chose Romaine et plus impatient de venger son injure, comme nous par exemple, eût disparu tout de suite dans les masses profondes et inépuisables de la barbarie d'Occident ou d'Orient. Au moyen âge, toute la chevalerie française, abusée par un doge de Venise et se mettant étourdiment au service de cette rusée république, à la façon nationale, vint se consumer dans le ruineux triomphe de l'empire latin de Constantinople, établissement glorieusement puéril. Ces équipées épiques des Croisades tirèrent à elles toutes les forces de la chrétienté, sans avoir pu même relever ce petit pays de Palestine, où tout le moyen âge s'épuisa. Plus tard, la séduction lointaine de l'Italie harcèle sans cesse l'esprit des Valois : et le plus pur du sang français coule inutilement dans le Milanais. Qui ne voit aussi que c'est dans une région éloignée du cœur de son empire que l'héritier de Charles-Quint, aveuglément obstiné à la ruine de l'indépendance des Pays-Bas, compromit à jamais sa puissance ? N'est-ce pas là également, dans cette Hollande, fatale à qui la touche, que s'embarrassa la fortune de Louis XIV ? Qui sait si les mystérieuses destinées de ce pays, que certaines menaces pressent et enveloppent, ne le réservent pas encore à infliger à la force quelque haute leçon, et si, retrouvant son grand passé historique et secouru, comme il l'a toujours été, par la fortune et le droit, il ne verra pas quelque fastueux empire s'évanouir dans ses dunes ?

Mais, quel que soit l'enseignement de toutes ces expéditions aventureuses, il n'en est pas, nous le croyons, qui soit plus dramatique que celui de l'expédition du Mexique. La folie hautaine du début qui révolte, répond à la folie pitoyable de la fin, qui attendrit. L'orgueil de Solférino et du traité de Zurich, lacéré pourtant par l'Italie, monte à la tête d'un souverain déjà remplie de fumées : la fortune des familles françaises et leur sang le plus cher sont dévolus, par décret, au triomphe de l'empire latin du Mexique, titre pompeux d'une entreprise conseillée par l'agiotage, tentée pour des succès ténébreux, et conduite dans de noires intrigues. Notre argent disparaît comme dans un immense tripot, nos vies sont décimées par la fièvre et les balles d'embuscade, tant qu'enfin cinq ans après cette décision de l'orgueil suprême qui jetait toute une grande nation, comme une aventurière, dans des embarras lointains et une impasse située au bout du monde, le fantôme d'empereur de cette ombre d'empire mexicain tombait, victime dérisoire, sous les coups de ses propres sujets. Déjà le représentant de la grande république des États-Unis avait remis au ministre de Napoléon III l'invitation, toute simple mais formelle, d'avoir à retirer les troupes françaises du territoire américain, et la folie, image vivante des misères de cette expédition du Mexique, promenait en vain ses angoisses de Bruxelles à Miramar, au fond de l'Adriatique, réduisant à un silence stupide une princesse qui avait trop précipitamment conseillé et, plus tard, trop vainement prié. Mais la leçon n'était pas sans doute assez forte et ne nous atteignait pas assez profondément ! Quatre ans après, le frère du général F*** D*** était, à Wissembourg, la première victime illustre d'une guerre terrible, entreprise en partie pour effacer le souvenir du Mexique ; le colonel Boyer, cette « grande intelligence », s'entendait, plus tard, avec le maréchal Bazaine, sur les glacis de Metz, comme il avait fait à Mexico, et l'un et l'autre étaient les jouets d'une perfidie de plus haut vol : quelques mois après, un banquier, Jecker, dont le nom se trouve à l'origine de l'expédition du Mexique, comme dans je ne sais quelle source troublée, était prisonnier de la Commune et tombait sous ses balles, — seule des victimes dont la noble compagnie a illustré sa mort qui

semble avoir été poursuivie par une ombre de justice.

Aujourd'hui on sait sur quelle tête s'instruit le grand procès auquel tous ces sombres événements se mêlent, par des rapports logiques et secrets, et quelle suprême leçon va bientôt se détacher, pour les esprits graves, de l'examen solennel de cette histoire qui commence à Mexico, avec l'empire affolé d'orgueil, pour finir à Metz, avec l'empire à jamais perdu et la France mutilée.

II

Il est raisonnable, nous le croyons, de faire remonter à l'Encyclopédie du XVIIIe siècle, à cette entreprise philosophique dont la méthode surtout porte les marques du génie, les nombreuses publications de biographie, d'histoire, de terminologie, de technologie générales, les dictionnaires de la *Conversation*, des arts et métiers, d'agriculture, d'architecture, de marine, et tous les manuels, contenant tout ce qui est renfermé dans quelque catégorie de l'ordre des connaissances — instruments précieux de travail dont le secours est si utile aux hommes d'étude. De notre temps, ces encyclopédies partielles se sont multipliées et sont devenues d'un usage commun. Quand on écrit d'imagination, comme les romanciers et les poëtes ; de génie, comme Pascal, qui ne connaissait guère que Montaigne, Épictète et l'Évangile ; à la légère, comme les trois quarts des mortels qui tiennent une plume, on peut se passer de ces auxiliaires d'une mémoire défaillante. Quand on veut faire étalage d'une science facile à acquérir et toute prête, qu'on prend en quelque sorte sur le comptoir et dont on éblouit les braves gens, ces dictionnaires généraux, sorte de magasins de tout un ordre de connaissances, sont des manières d'entrepôt où l'on trouve tout. Avis au charlatanisme littéraire.

Il est si agréable de frapper les yeux de son public, tout à coup, négligemment et sans avoir l'air d'y prendre garde, par cette déclaration ou quelque autre du même genre : « La circulation américo-européenne de l'or en 1848 a été évaluée à 14 milliards. » Et l'on ajoute, de son cru : C'est à peine deux fois plus que l'or qui aura bientôt passé de France en Prusse et qui circulera peu à peu, fort heureusement, dans d'autres contrées. On trouve cette notion, fort difficile à acquérir de première main, dans un article sur l'*or*, simple, clair, bien divisé, auquel il ne semble rien manquer de ce que réclame cet important sujet, du moins au jugement de ceux qui ne savent que superficiellement ce qu'est l'or. De là on peut partir, les poches suffisamment pleines de renseignements utiles, pour s'embarquer prudemment, si l'on est sage, dans quelque question économique. Je trouve cet excellent article et bien d'autres, dans le *Dictionnaire général des Lettres, des Beaux-Arts et des Sciences morales et politiques*, de MM. Bachelet et Dezobry, dont une nouvelle édition, très-augmentée, vient d'être publiée chez l'éditeur Ch. Delagrave, cet auxiliaire si apprécié et si intelligent de l'instruction publique dans notre pays. Composé avec la collaboration de membres de l'Institut, de bibliothécaires de Paris, de professeurs de l'Université, ce dictionnaire est, en vérité, une bibliothèque où les connaissances nombreuses qui touchent aux lettres et aux arts sont choisies d'une main sûre et classées avec méthode. La partie d'économie sociale, les institutions de crédit et les banques, ont été traitées avec des développements qui nous ont paru plus étendus que ceux de la précédente édition, et qui témoignent du désir de l'éditeur de répondre aux préoccupations contemporaines, si vivement éveillées par ces sujets. Ce dictionnaire est le digne pendant du grand Dictionnaire historique des mêmes auteurs, dont l'éloge n'est plus à faire, et qui est un des plus beaux efforts de la patience érudite, dirigée par une pensée véritablement philosophique. J'ai parlé de ceux qui se passent de ces dictionnaires et de ceux qui, — comment dirais-je ? — les exploitent : il me reste à les recommander aux gens sérieux qui veulent apprendre ou se souvenir.

Je voudrais rendre hommage aux dictionnaires si importants de la maison Delagrave sans faire tort à celui des *sciences*, des *lettres* et des *beaux-arts* de M. Bouillet (Paris, Hachette), dont une nouvelle édition vient de paraître. M. Bouillet a voulu renfermer dans ce recueil, déjà considérable, toutes les notions scientifiques auxquelles M. Delagrave a réservé deux répertoires spéciaux. Il en résulte que les articles du livre de M. Bouillet sont plus courts et plus menus. L'avantage est que cette Encyclopédie plus générale est plus compréhensive et plus portative. *L'Atlas universel d'histoire et de géographie*, du même M. Bouillet (Paris, Hachette), en est à sa seconde édition. Je ne crois pas empiéter sur les droits de mon savant collègue, qui rédige, dans cette *Revue*, le Bulletin de géographie, en signalant à la maison Hachette, qui, comme toutes les puissances durables, doit aimer la vérité, le caractère trop imparfait et la coloration insuffisante ou confuse de certaines cartes de cet Atlas. Les petites cartes de la France méritent surtout de sérieux reproches. Ce n'est pas avec des dessins pareils que les Allemands ont popularisé chez eux, et surtout, hélas ! dans leurs armées, la connaissance de notre topographie. Mais il faut rendre hommage aux importants tableaux généalogiques et chronologiques que M. Bouillet a dressés dans cet Atlas, et qui sont l'utile complément de son *Dictionnaire historique*.

Le caractère amusant du *Dictionnaire encyclopédique d'anecdotes*, par M. Ed. Guérard, lui assure le succès. La maison Didot, qui publie cet ouvrage, a voulu en faire une œuvre sérieuse ; sa haute réputation ne lui permet point d'entreprises d'un autre caractère. Il faut cependant que nous disions qu'elle s'est trompée, si elle a espéré que ce dictionnaire aurait un mérite scientifique. Certes, le dictionnaire de M. Ed. Guérard sera d'une utilité très-récréative, et témoigne de grandes recherches. Mais dans ces sortes de travaux, la méthode est la force vraiment vitale : si on la manque, le livre ne dure pas à l'état d'œuvre. Il nous semble que l'important était de distinguer le différent caractère des anecdotes : *vraies, douteuses, imaginées*, et toutes les subdivisions qui s'ensuivent. M. Ed. Guérard a cru devoir procéder d'après l'ordre alphabétique des titres d'anecdotes, en composant ceux-ci, autant que possible, d'après l'idée dominante ou le trait saillant. Mais qui ne voit la difficulté de s'entendre ? Ce qui est le trait saillant pour vous, ne l'est pas pour moi. Vous ne voyez que le mot ; je vois le personnage, etc. D'où il arrivera que le *Dictionnaire encyclopédique des anecdotes* sera lu comme un livre, et non feuilleté comme un répertoire. C'est un manuel indispensable pour le petit journalisme, et il y trouvera son esprit quotidien, s'il le demande d'un cœur sincère.

III

Le *Livre du néant* de M. H. Cazalis (Paris, Lemaire) est d'une tristesse ardente, passionnée pour son objet, la désespérance. Il est dédié à Henri Regnault, dont le même auteur a écrit une biographie tout empreinte d'admiration, de tendresse et de regret. Nous aimons à voir, dans ce nouveau livre de M. H. Cazalis, l'illusion de l'amitié qui prend le vide que fait en elle la mort d'un ami pour le néant lui-même. — *Dix ans d'études philosophiques*, de M. Émile Hannotin (Sandoz et Fischbacher, Paris), annoncent un grand travail et de longues méditations. Cependant nous regrettons qu'il se soit emporté sur la définition de la loi, telle que l'a donnée Montesquieu : « C'est un rapport nécessaire qui dérive de la *nature* des choses. » Comment ! ai-je bien entendu ? s'écrie M. Hannotin, les lois qui me dirigent me sont imposées par cette nature qui.. , par cette nature dont..., cette nature enfin que je foule sous mes pieds, que j'emploie à tous mes besoins et à mes moindres caprices. Suit toute une page d'objurgations contre cette bonne nature qui n'en peut mais, et qui n'est pour rien dans la définition de Montesquieu. C'est là un *idola fori !* pour parler honnêtement en latin, avec Bacon. — *Médecine et Médecins* de M. E. Littré (Paris, Didier) renferme de curieux articles sur les grandes épidémies historiques et des problèmes de toxicologie célèbres : *la Mort d'Alexandre; Madame est-elle morte empoisonnée ?* « Les médecins déclarèrent que Madame n'avait point été empoisonnée. L'opinion d'alors leur donna tort ; la médecine d'aujourd'hui leur donne raison. » Voilà donc M. Littré de l'avis des médecins du temps de Molière ; c'est un grand appoint pour eux.

CHARLES LOIRET.

BIBLIOGRAPHIE.

Idées nouvelles sur l'organisation de l'armée, par M. CHARLES BEAUSSIRE. — Paris, librairie militaire de J. Dumaine.

L'ouvrage de M. Charles Beaussire est le développement d'une pétition envoyée par l'auteur à l'Assemblée nationale dès les premiers jours de sa réunion et qui avait été l'objet d'un rapport très-favorable. Nous avons fait connaître cette pétition, qui a trouvé sur plusieurs points satisfaction dans la loi récemment votée (1). On ne lira pas sans intérêt, après les vives et brillantes discussions dont cette loi a été l'objet à la Chambre et dans la presse, les remarquables considérations présentées par M. Charles Beaussire sur la division des deux parties du contingent, sur le remplacement, sur les engagés volontaires d'un an, sur la durée du service dans l'armée permanente. Toutefois, la partie la plus accrue du livre est celle qui concerne l'organisation même des armées. Ce sujet n'a pas encore été débattu devant les représentants du pays, et l'on peut seulement pressentir quelques-unes des propositions de la commission. Que sera, par exemple, l'armée territoriale qui doit comprendre tous les hommes de vingt-neuf à quarante ans qui n'ont pas des causes légitimes d'exemption ou de dispense ? M. Charles Beaussire, qui n'a pas plus peur des mots que des choses, n'hésite pas à demander qu'elle fasse revivre, avec plus de garanties pour un service sérieux et profitable à l'ordre public, la garde nationale si décriée aujourd'hui après avoir été l'objet de tant d'engouement. Que sera le service auxiliaire qui doit trouver place dans l'organisation future, à côté du service actif ? L'idée de ce service auxiliaire était indiquée avec précision, dès le mois d'avril 1871, dans la pétition de M. Charles Beaussire. Elle reçoit ici tous ses développements. Non-seulement les soldats incorporés, mais tous les jeunes gens qui, pour une cause ou pour une autre, ne sont pas appelés à faire partie de l'armée, sont employés à des travaux manuels ou intellectuels au profit de l'État, suivant leurs aptitudes ou leurs professions respectives. Les camps sont des ateliers et des écoles, même du degré supérieur. Chacun y paye de sa personne et chacun, en revanche, y profite du travail et des lumières de ses camarades. Le temps qu'on est forcé d'y passer n'est une perte pour personne ; car, après avoir payé sa dette à son pays, on revient dans ses foyers plus fort, plus instruit et meilleur. M. Charles Beaussire préfère pour l'armée les camps aux casernes ? il n'exagère pas toutefois le système des camps ; il ne veut pas que les défenseurs de la patrie vivent en dehors du mouvement général de la société. Il veut, au contraire, que la nation et son armée s'identifient aussi complétement que possible : « Nous avons voulu », dit-il très-bien, « que la régénération de l'armée soit la base de la régénération de la nation elle-même. En faisant des camps d'instruction militaire de vastes camps d'étude, où chacun puisse, en dehors des exigences de son servive, se livrer aux travaux de sa profession ou augmenter ses connaissances générales, nous contribuerons à élever notre niveau intellectuel et moral, et à nous remettre au premier rang des nations de l'Europe. Nous ne serions pas la première de l'univers, mais un peuple fort, accessible à tous les sentiments généreux, dont l'influence juste pèserait comme elle le doit sur les destinées du monde. »

(1) Voyez la *Revue* du 3 mars 1872

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de juin et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription pour profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux *Revues politique* et *scientifique*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui d'ici au 20 juillet n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET EM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 2e ANNÉE NUMÉRO 2 13 JUILLET 1872

LA SEMAINE POLITIQUE

On ne pourra certes point dire à M. Thiers : « Vous savez vaincre, général, mais vous ne savez point user de la victoire. » Quand M. Thiers triomphe, il ne s'endort point sur son succès. Depuis quelques jours la majorité était bien silencieuse. Était-elle simplement rentrée dans ses cantonnements, ou bien sa déroute était-elle complète et sans retour? C'est ce dont M. Thiers a voulu s'assurer. Ou plutôt, pour ôter à ses adversaires de la veille toute envie de reprendre à nouveau contre lui sous un autre drapeau, et avec un programme modifié, leur projet démenti et surtout avorté de la semaine dernière, il a voulu leur faire sentir qu'ils étaient les vaincus et qu'il était, lui, le vainqueur. De là ces saillies vives, inattendues, mordantes de son discours contre l'impôt sur le chiffre d'affaires. Ce n'étaient point des provocations, mais cela voulait dire : « Pour amis que nous soyons, et désireux, en ce qui nous concerne, d'entretenir avec vous de bons rapports, nous avons cependant conservé becs et ongles, et nous nous en servirions au besoin. Vous vous tenez fort paisiblement depuis quelques jours, messieurs, mais ce n'est point du mutisme que nous vous demandions, et l'hostilité, pour être changée en bouderie, ne nous agrée point davantage. Soyons franchement amis, sauf les dissidences sur les questions d'affaires, ou sinon... » La suite manque, mais se devine aisément.

Tout ce discours (je parle du vrai) a été une merveille, un chef-d'œuvre. On se lasse de décerner à l'illustre homme d'État cet éloge devenu banal, et cependant il faut louer encore et toujours. Une fois de plus la manière, sinon le talent de M. Thiers, a subi une transformation. Lisez ce discours, vous reconnaîtrez que l'homme qui parle de ce ton, avec cette hardiesse tout ensemble et ce détachement, ce désir de marquer la force de sa situation et cette quiétude irritante parfois comme un défi, vous reconnaîtrez que cet homme-là est bien le maître du jour et qu'il le sent, et qu'il veut enfin qu'on le sache.

Qu'on sache qu'il est fort, M. Thiers n'en demande très-certainement pas davantage. L'état présent n'est point fait pour lui déplaire beaucoup, et il ne doit point désirer plus que de raison brusquer le jour d'une solution décisive de ses différends avec la majorité. Il trouve que les choses vont bien, très-bien, comme cela, et je ne veux point d'autre preuve de cette manière de voir que cette étincelante bonne humeur qui illuminait son improvisation. Son esprit si prompt, si alerte, semblait avoir ajouté des ailes à ses ailes; ses malices les plus aiguës se fondaient dans une bonhomie qui désarmait les plus récalcitrants. Il était gai comme Napoléon un matin de bataille.

Et de fait, M. Thiers a gagné une grande bataille, et même il a fait, comme on dit, d'une pierre deux coups et d'une bataille deux victoires.

Il a gagné la bataille politique, qu'il a mêlée très-hardiment à la bataille d'affaires, tout en affectant de ne les point engager l'une dans l'autre. En réalité, il a très-explicitement annoncé qu'un échec sur une question d'impôt et que des divergences d'opinion n'amèneraient point entre la Chambre et lui un divorce, mais cette distinction même qu'il établissait entre les deux ordres de question lui a permis de garder dans l'une et dans l'autre son franc-parler et une complète indépendance d'allures. Il a parlé tout couramment de 1789 et même, Dieu me pardonne! des immortels principes, ce qui n'était point au reste une témérité bien grande, venant de l'auteur d'une histoire de cette révolution, mais cela marquait cependant que M. Thiers ne renirait point ses premiers penchants, et que les souvenirs ni les mots ne lui faisaient point peur. Il a dit, tout comme un démagogue dans un discours de banquet, que la France demeurait toujours la nation la plus civilisée de la terre, et que ses idées avaient une grande et invincible force de rayonnement. Et tout cela avec tant de propriété et de convenance, tant de simplicité, de bon sens et si peu de fatras de secte, que la droite elle-même ne trouvait point à mordre là où M. Barodet, maire de Lyon, eût pu trouver à applaudir. « Me voici, semblait dire M. Thiers, tel que m'ont fait l'éducation, le tempérament, le sentiment des nécessités présentes et un peu peut-être l'opposition dont on m'a harcelé. Tel je suis, tel je veux demeu-

rer, car je ne m'en irai plus. » Chemin faisant, l'incomparable orateur ne se gênait point pour égayer son discours, presque sans y penser, aux dépens de ses adversaires. Il a eu de forts jolis mots, un surtout, très imprévu et très-voulu, sur l'encombrement des employés et des princes à chaque révolution nouvelle ; le mot a été trouvé « de fort mauvais goût », par M. de La Rochefoucauld-Bisaccia. M. Thiers, qui en était l'auteur, a paru, tout au contraire, le trouver fort bon.

Voilà pour la cocarde et pour les hors-d'œuvre, très-piquants, empruntés à l'ordre politique.

La bataille d'affaires n'a point été conduite avec moins de bonheur. Au surplus, toute cette campagne des impôts demeurera comme un modèle de stratégie parlementaire. Modèle à imiter ? On n'oserait point le dire, car à certains moments M. Thiers a paru trop habile, d'une habileté déconcertante et désespérante ; mais modèle à admirer pour l'art, pour la fertilité toujours prête des ressources et des moyens, pour la lucidité et l'indomptable énergie du vieux capitaine, qui vient de remporter là un des beaux succès de sa vie. Il n'y a qu'un mot pour exprimer le genre d'action de M. Thiers sur une Assemblée : il la fascine. Il a cette suprême habileté des forts à qui l'on ne peut échapper, et qui consiste à laisser voir ses artifices et ses piéges, tant qu'enfin le découragement vous prend de se voir si bien circonvenu et vaincu d'avance, et qu'il ne reste plus qu'à se rendre.

Il vaut la peine de résumer en quelques mots les péripéties de cette savante campagne. M. Thiers a laissé se dérouler tout au long cette seconde et interminable discussion des impôts. Elle a été suivie très-fidèlement et avec une attention soutenue par le public, mais non cependant sans lassitude. Il y a si longtemps que cela durait ! Voir revenir, après les fatigues de la discussion sur la loi de recrutement, cette série de projets et de contre-projets, déjà développés, repoussés, repris et de nouveau condamnés, sauf à se représenter une fois encore sous un travestissement ! Les plus braves à la besogne auraient crié grâce.

Et cependant, il faut le dire à l'honneur de cette Assemblée, sans distinction de groupes ni de partis, de toutes parts on s'est remis d'un cœur vaillant à la tâche. Les auteurs de projet les ont développés à frais nouveaux avec un bon vouloir, une sollicitude et une abondance, hélas ! qui méritaient d'être dépensés moins infructueusement. Il est vrai que l'amour paternel et l'applaudissement des électeurs offrent de bien grandes consolations ! M. de Douhet, toujours ingénieux, a représenté son impôt du timbre proportionnel sur les factures, qui n'a point été discuté, il est vrai ; M. de Douhet est un rêveur qui n'arrive jamais à temps ; il met à retirer ses amendements et ses contre-projets une modestie qui n'est égalée que par sa ténacité à les garder en réserve et à les nourrir pour des circonstances plus propices ; la Chambre, de son côté, s'accoutume à ne point écouter M. de Douhet et à l'éconduire doucement, ce qui n'est point toujours mérité. M. Casimir Périer, qui représente la bonne tradition de la commission du budget de 1871, est demeuré fidèle au système d'impôt sur les revenus. Il y a dans toute l'attitude de M. Casimir Périer, dans toute sa manière d'être et de penser, une certaine vigueur et une continuité (*tenor*) qui sent véritablement son homme de gouvernement. Ni routine, ni utopie, fermeté pratique, vigoureuse. L'impôt présenté par M. Casimir Périer n'en a pas moins succombé une fois encore.

Un député de Marseille, vieil ami de M. Thiers, dont il a été le condisciple, a reproduit un impôt déjà défendu par lui, sur les produits fabriqués. C'était un impôt unique, admirable, d'une perception sûre, ne devant pas donner moins de deux cents millions. Matières premières, chiffre d'affaires, grands impôts, petits impôts, tout devenait inutile : l'impôt sur les produits fabriqués suffisait à lui seul à combler ce gouffre. L'honorable député marseillais a défendu son projet avec talent et même avec esprit, sans arriver cependant à convaincre l'auditoire. On a trouvé qu'il y avait beaucoup de brouillard dans son soleil, et l'impôt qu'avait imaginé l'honorable orateur a été très-plaisamment dénommé « impôt de Tarascon ».

Restait donc l'impôt sur le chiffre d'affaires, ou impôt sur les ventes, bien que d'autres préfèrent l'appeler impôt sur les transactions. *Grammatici certant.* Trop de noms, en vérité, pour un seul impôt ! c'était déjà un mauvais signe. Cependant l'impôt sur le chiffre d'affaires (il faut bien choisir) se présentait, malgré l'incertitude du nom, avec toutes les garanties désirables de sérieux et de respectabilité. Tout d'abord, on s'en souvient, aux premières luttes qui s'étaient livrées entre l'*income-tax* et les matières premières, une fois l'*income tax* battu solennellement et sans retour possible, et alors qu'il ne restait plus qu'une très-fragile espérance de faire passer au moins, à défaut de l'impôt unique sur le revenu, les impôts sur les revenus, tous les adversaires — et ils étaient fort nombreux à cette époque — de l'impôt sur les matières premières s'étaient rejetés sur l'impôt du chiffre d'affaires comme sur le seul qui pût sauver une situation déjà très-compromise. Quand je dis tous les adversaires, je parle principalement de ceux du côté gauche, ou de ceux de la droite qui avaient voulu très-sincèrement l'impôt sur le revenu et ne se consolaient qu'à demi de son échec en songeant qu'au moins l'impôt foncier ne subirait aucune augmentation. La gauche, elle, acceptait un peu à la légère, il faut bien le dire, cet impôt, parce qu'il était nouveau et qu'il souriait à son très-louable désir de sortir de l'ornière et de faire quelque chose, quoi que ce fût, mais quelque chose qui ne fût point du vieux et de la routine. Un certain groupe d'industriels ou de députés de pays industriels menaient tout et prenaient parti pour l'impôt nouveau, parce qu'ils avaient mandat de leurs électeurs d'écarter avant tout l'impôt sur les matières premières, sans parler des suggestions très-fortes et très-impérieuses de l'intérêt personnel toujours habile à se tromper lui-même et à simuler à ses propres yeux la conviction.

Au centre gauche, il y avait déjà un groupe de sages qui pensaient, mais sans oser le dire encore bien haut, qu'il y avait un double moyen de sortir d'embarras : en premier lieu, d'augmenter les impôts anciens, au lieu de s'égarer dans les aventures ; en second lieu, de faire des économies, ce qui était, à la vérité, de toutes les innovations qu'on pût proposer la plus nouvelle, bien qu'étant la plus simple.

Depuis lors la situation a bien changé, la politique s'en est mêlée et a bouleversé plus d'un parti pris, modifié plus d'une conviction inébranlable ; la lassitude a fait le reste. On avait vu tomber tant de châteaux de cartes financiers, s'écrouler les uns après les autres tant d'impôts sur lesquels on avait fondé de grands espoirs ! Sans se le dire et sans oser secouer un respect humain fort naturel d'ailleurs, on avait la conscience et le regret d'avoir fait beaucoup de chemin pour rien, et à

l'engouement innovateur des premiers jours avait succédé un secret désir de revenir au connu, au certain, et de faire du neuf avec du vieux. M. Thiers, avec son instinct si sûr et sa souplesse à suivre les transformations et les mouvements de l'opinion, a mis à profit cette disposition particulière des esprits, et tout à coup, au moment où l'on s'y attendait le moins et où l'impôt sur le chiffre d'affaires allait passer faute de mieux, et surtout faute de proposition gouvernementale autre que celle de l'impôt sur les matières premières, il a lancé en avant M. Gasiondle avec son projet de surimposition des patentes, des portes et fenêtres et de la cote personnelle et mobilière. Les septième et huitième classes de patentés étaient exemptes de la surimposition : c'était là une disposition toute démocratique et qui ne devait point déplaire au côté gauche. D'autant que M. Thiers, avec une habileté incomparable, a présenté ce triple impôt comme étant l'œuvre de 1789 et marquée au coin des grands principes d'égalité et de justice. En cela, le président de la République n'était point seulement habile : il était parfaitement d'accord avec lui-même. Il y a six mois qu'il avait fait déjà de notre système d'impôts français, ce système que « l'Europe nous envie », un éloge conçu dans le même esprit et pénétré du même souffle d'admiration sincère. Déjà à cette époque, il s'était efforcé de montrer que ces impôts divers, impôt des patentes, des portes et fenêtres, etc., frappaient les contribuables en se basant sur « les signes extérieurs », moins trompeurs qu'on n'a coutume de le dire, de l'aisance et de la richesse. Cette argumentation de M. Thiers, opposée aux arguments favorables à l'établissement de l'*income-tax*, avait réussi à cette époque, bien qu'elle n'eût point ramené la gauche de l'Assemblée ni généralement les députés soucieux de retremper le pays dans quelque grand effort national. Cependant l'*income-tax* avait été repoussé. Reproduite avec plus de verve encore, s'il est possible, avec plus d'opportunité surtout, cette argumentation devait triompher également, lorsque M. Thiers la reproduirait pour combattre l'impôt sur le chiffre d'affaires, impôt tout aussi nouveau chez nous que celui sur le revenu, beaucoup moins conforme aux principes de justice, et qui n'avait point ce caractère d'une tentative généreuse et hardie qui plaît au patriotisme et qui flatte l'esprit de changement.

C'est ce qui est arrivé. La gauche s'est jetée avec empressement vers cette issue qu'on offrait à ses doutes et à ses scrupules. Elle trouvait là l'occasion de soutenir le président de la République, et en même temps de restreindre, d'accord avec lui, la part des matières premières. Le centre gauche se retrouvait comme chez lui dans ces propositions d'impôts qui rappelaient celles autrefois mises en avant par son président, l'honorable M. Féray. (Celui-ci pourtant devait voter dans cette même séance pour l'impôt sur le chiffre d'affaires). Quant à la droite, ainsi qu'il était à prévoir, elle a fait de la politique sur une question d'impôt et s'est prise soudain d'un beau zèle, fort légitime d'ailleurs, à la condition d'être sincère, pour la taxe repoussée par le gouvernement.

Cependant le résultat du vote sur l'amendement Ducarre, substitué par la commission au premier article de son propre projet, a prouvé numériquement, avant même l'examen des notes, qu'un assez grand nombre de membres de la droite ont voté avec M. Thiers. L'amendement Ducarre, en effet, a été rejeté par 355 voix contre 299. Et cependant plus d'un député de la gauche, obligé par son mandat et par le vœu intéressé de ses électeurs, a dû voter pour l'amendement Ducarre. Le succès de M. Thiers n'en est que plus significatif.

Il l'a été d'autant plus que M. Deseilligny, adversaire du président de la République dans cette discussion, avait prononcé, après lui, un discours fort remarquable et très-applaudi sur tous les bancs. M. Deseilligny n'est point un maître; mais il est véritablement, pour parler comme dans la critique d'art, un petit-maître. *Dimidiatus Menander*. C'est un lutteur très-souple, très-habile. Sa bonhomie aigrelette, sa parole fine, aimable et légèrement railleuse, plaît à ceux-là même qu'elle n'arrive point à convaincre.

Malgré ce revirement économique de la droite, revirement qui n'est peut-être point absolument de tactique et de parti-pris, — car ainsi que l'a dit un moraliste indulgent de nos jours, on a les opinions du banc où l'on siége, et l'économie politique est souvent la dupe de la politique, — malgré cette versatilité de gauche aussi bien que de droite, ces échanges imprévus qui se font entre les opinions, — la gauche économique devenant la droite et *vice versâ*, — il n'y a point lieu de dire que la situation soit très-troublée.

Comme nous le remarquions en commençant, il s'est fait dans les esprits, depuis quelques jours, un très-sensible apaisement. Conspire-t-on en dessous? A-t-on simplement changé de tactique? S'agite-t-il sous *les bonnets à poils* quelque nouveau projet machiavélique et noir? Nous ne le pensons pas. Ce n'est point à dire que tout soit pour le mieux, que les blessures de l'esprit de parti et de la vanité de parti soient déjà toutes pansées et que l'entrevue des délégués avec M. Thiers n'ait point laissé dans quelques âmes le souvenir d'un très-cuisant insuccès.

Mais ce qui paraît dominer, c'est bien la fatigue et le dégoût qui résulte d'un avortement nouveau et du sentiment profond où l'on est que toute tentative analogue serait aussi vaine et n'aboutirait qu'à une déconsidération sans remède et sans appel.

A cela s'ajoute, comme toujours, l'instinct du patriotisme, à la veille de la nouvelle épreuve au devant de laquelle va marcher le crédit de la France. Rien ne rend patriote, et très-sincèrement patriote, comme de se sentir impuissant à rien tenter contre la paix du pays et la stabilité de son gouvernement. La majorité, qui n'a jamais cessé d'être patriote, l'est devenue, semble-t-il, plus que jamais, et elle se garderait bien d'entraver par une nouvelle incartade l'œuvre de la libération. Elle a exhalé les dernières lumées de son dépit dans les conventicules de l'avenue de l'Alma : il paraît qu'il n'en reste plus rien.

Il paraît même qu'il n'y a jamais rien eu! Voilà qui est plus fort. La fumée qu'on voyait s'échapper des cheminées de M. Johnston était une fumée menteuse, et l'on n'a point allumé le plus petit feu dans les salons du jeune député bordelais. Allons, voilà qui va bien. Nous en serons quitte pour raturer une page de notre histoire.

Quand les battus ne sont point fâchés, il n'y a aucune raison pour que les vainqueurs le soient. Rien ne rend indulgent et facile (sauf en Allemagne) comme le succès. M. Thiers a promis que les questions économiques, tout en lui tenant fort à cœur, ne se changeraient plus désormais en questions de cabinet. Le sacrifice lui sera très-facile, à considérer la tournure des choses, et il semble qu'il ne lui en coûtera guère. Donc, de ce côté, point de crise.

D'autre part, l'affaire du traité est arrangée. Le rapport a

passé tel quel, sans bataille. C'est chose terminée et acceptée. L'emprunt va tout seul.

D'un côté, on remet au fourreau l'arme de la dissolution : de l'autre, on rengaine les menaces d'hostilité systématique, du moins celles qui s'accusaient avec trop de franchise. Ce n'est peut-être point encore de la réconciliation, mais c'est du recueillement, et ce recueillement sera fécond, sans doute, en réflexions utiles et en retours salutaires sur la situation où l'on se trouve les uns vis-à-vis des autres.

M. Thiers, plus fidèle qu'on ne le croit et qu'on ne le dit généralement au pacte de Bordeaux, revient à ce pacte dès qu'on ne le pousse point à en sortir en lui donnant soi-même l'exemple de l'enfreindre. On peut même dire que les apparentes infidélités de M. Thiers à ce pacte n'ont eu d'autre but que de rétablir l'équilibre, en pesant à gauche lorsque la majorité pesait trop à droite, et ainsi, au moment même où il paraissait s'en éloigner, il ne faisait qu'en maintenir les termes en rétablissant la proportion des forces entre les deux partis. Au fond, M. Thiers n'a jamais été un bien grand révolutionnaire, malgré sa réputation, et bien qu'il ait constaté l'autre jour, sans trop frémir, que la France traverse actuellement une nouvelle phase révolutionnaire de son histoire. Au fond de l'âme, il est mi-centre gauche, mi-centre droit, c'est là sa place, et c'est dans cette direction que l'attirent les affinités de son tempérament, l'instinct de sa conservation et les mollesses mêmes de son âme demeurée très-sceptique apparemment et fort peu enthousiaste, n'était le patriotisme toujours vivant et vibrant en lui.

Ce ne sera point, sans doute, sans quelque tremblement et quelque hésitation qu'il se séparera de cette Assemblée pour ouvrir sa voile au souffle des temps nouveaux. Ce jour-là même, on peut être certain qu'il chercherait ses sûretés (d'aucuns disent aussi celles de la République) dans le contrepoids d'une seconde Chambre. M. Thiers a déjà mis en avant cette idée.

Donc, en ce qui est du présent, il est permis de croire que M. Thiers n'est point trop pressé. Un divorce ne lui ferait point peur, mais ce n'est point lui qui provoquera, du moins directement et volontairement, la séparation. Seulement il ne faudrait point le tenter.

Quant à la droite, elle paraît avoir fait ce raisonnement : « Je ne puis rien pour le quart d'heure ; telle quelle, je ne suis guère puissante lorsque je veux attaquer la forme même des institutions actuelles, mais il reste encore un terrain assez vaste où je puis promener et marquer mon empire. Sans faire, comme on me le demande, acte d'adhésion aux institutions actuelles, je vais tâcher de me taire là-dessus ; mon royalisme fera le mort, en attendant les éventualités. L'important pour moi est de durer. »

Ainsi, des deux côtés on fait patte de velours. Il n'y a peut-être là que ce qu'on appelle « une paix fourrée ». Mais quelle est la paix qui ne l'est pas, « fourrée »? C'est une question de plus ou de moins. Celle-ci l'est-elle peu ou beaucoup ? L'avenir prochain nous l'apprendra.

Je ne parlerai point ici des tentatives qui se font à cette heure même pour former je ne sais quel parti nouveau. On parle d'un grand parti national destiné à tout concilier, à tout réunir et à tout sauver sous l'égide des « principes chrétiens ». Il y a même eu une convocation adressée à tous les députés. Neuf seulement ont répondu à l'appel, parmi lesquels M. le comte de Douhet et M. Jean Brunet. H. A

L'ÉGLISE NOUVELLE

A M. L'AVOCAT G. MOLFESE (1), ROME.

Paris, 4 juin 1872

Cher monsieur,

J'ai lu avec un vif intérêt le *Nouveau pacte de l'ancienne Église catholique apostolique*, dont vous m'avez fait un si gracieux hommage, et je ne veux pas tarder davantage à vous en remercier.

Je vous sais gré, avant tout, d'avoir compris et d'avoir affirmé par le titre même de votre écrit que la véritable Église catholique n'est pas plus romaine qu'elle n'est française, espagnole ou allemande. L'Église de Rome est une Église particulière, et si elle est devenue dès les premiers siècles le siége de la primauté instituée par le Christ en la personne de l'apôtre Pierre, elle n'a point acquis pour cela le droit de dominer sur les autres Églises qui sont, il est vrai, ses filles dans une grande partie de l'Occident, mais qui sont ses sœurs, et ses sœurs aînées, dans l'Orient, et qui nulle part d'ailleurs ne doivent être ses esclaves ou même ses sujettes. L'Église catholique reconnaît un primat, c'est-à-dire un premier évêque, *primus inter pares*, président du concile et gardien des dogmes et des canons : mais elle n'a qu'un chef, Jésus-Christ, pontife et roi, « assis, comme le dit l'Apôtre, à la droite de la majesté dans les hauts lieux » !

Avec une netteté d'affirmation où l'on sent du même coup la foi du chrétien antique et les idées de l'homme moderne, vous reconnaissez que « le gouvernement de l'Église est, comme son origine, de *droit divin* », et malgré cela, ou plutôt à cause de cela même, vous ne voulez pour elle, au sein des sociétés humaines, d'autres conditions que celles du *droit commun*. L'avenir est là certainement, non pas seulement l'avenir de votre chère Italie, qui ne fera pas cesser autrement le conflit, meurtrier pour elle, du pouvoir temporel et de l'unité nationale ; mais l'avenir de l'Europe et du monde, où la grande querelle du sacerdoce et de l'Empire se continue partout, sous des formes diverses, et ne s'apaisera que lorsque la théocratie toute spirituelle, et si je l'osais dire toute libérale de l'Évangile, aura remplacé la fausse théocratie, politique et terrestre, de Jérusalem et de Rome. Le règne de Dieu n'est pas le règne du prêtre, et s'il faut qu'il se réalise même dans ce monde, c'est à la condition de n'être jamais de ce monde : *regnum meum non est de hoc mundo*.

Quant aux réformes particulières que vous proposez, je serais embarrassé pour les apprécier dans le détail. Quelques pages vous ont suffi pour indiquer des solutions immenses, mais pour les discuter il me faudrait des volumes, et c'est à peine en ce moment si je peux écrire une lettre. Je veux cependant vous féliciter d'avoir reconnu l'un de nos plus grands maux dans la séparation qui s'est faite entre le clergé et le peuple, si unis et presque confondus à l'origine. Contraire à la notion même de l'Église, qui est un seul corps vivant de la vie de Dieu dans le Christ, cette séparation a créé en réalité deux sociétés dans une, et par ce dualisme fatal elle a ruiné du même coup la paix des États, celle des familles et celle des consciences. L'élection des pasteurs par la

(1) Auteur d'un travail sur la réforme catholique.

communauté catholique, comme dans le premier âge du christianisme, et la liberté d'un honnête et saint mariage pour ces mêmes pasteurs, rendus à leurs droits d'hommes, de citoyens et de chrétiens, voilà, selon moi comme selon vous, deux des moyens les plus efficaces de combattre le mal, parce qu'en rapprochant le clergé de la société laïque, ils le ramènent en même temps au véritable esprit de l'Évangile.

Je termine, cher monsieur, en vous disant un mot que je me dis souvent à moi même : Courage ! — Oui, courage, et ne vous laissez pas arrêter dans la voie difficile où vous êtes entré avec l'enthousiasme de la jeunesse, et où vous confirmera, je l'espère, l'expérience de l'âge mûr. Au sein de ces multitudes prévenues ou distraites, en face de ces forces sans moralité qui maîtrisent et dirigent le monde et trop souvent l'Église, rien de faible, aux yeux vulgaires, comme une conscience ! Et cependant rien d'aussi fort en réalité, car si elle est avec la vérité et avec la justice, cette conscience est avec Dieu, et saint Paul l'a dit admirablement : « La folie de Dieu est plus sage que les hommes, et sa faiblesse est plus forte qu'eux » !

HYACINTHE.

SORBONNE

PHILOSOPHIE

COURS DE M. CARO

(de l'Institut)

Principes et éléments de la morale sociale

III

THÉORIE DE LA LOI.

Aujourd'hui (1) j'entre en plein dans mon sujet, la théorie générale de la politique. Je commence par la théorie de la loi, que je résumerai en quelques traits simples et fidèles. Je n'ai pas la prétention de vous dire des choses nouvelles, étonnantes, éblouissantes ; mais j'espère vous dire des choses utiles et vraies et éclairer ma conscience et la vôtre par des définitions bien faites. J'ai en souveraine horreur et en souverain mépris deux choses funestes : le paradoxe, qui fait violence aux idées, et la révolte, qui fait violence aux faits.

C'est dans cet esprit que je viens vous soumettre l'idée que je me suis faite sur la loi. Au moment où je suis appelé à définir la loi, vous comprenez pourquoi j'ai d'abord cherché à saisir le droit. En effet, le droit est le principe même de la loi : c'est là un axiome de salut public. Voilà pourquoi nous avons arraché la notion du droit aux paradoxes de l'école physiologique, pour laquelle la morale et la politique sont des compléments de l'instinct social ; voilà pourquoi nous avons lutté contre l'école utilitaire en démontrant que l'utilité sociale ne l'explique que par son rapport au droit. C'est après avoir ainsi déblayé le terrain que nous pouvons sans arrière-pensée aborder l'étude théorique de la politique.

La loi est la raison d'être de toutes les institutions politiques ; tout doit travailler pour la loi dans une société idéale. La loi est le véritable principe social. Faire la loi, la faire exécuter, en réprimer la violation, c'est là toute l'œuvre de la société constituée ; avec la loi nous passons de la philosophie proprement dite à la politique, et nous avons à examiner ce qui est et ce qui doit être.

Quelle est l'origine de la loi ? son objet ? son but ? sa définition ? son essence ? Je vous ai dit que la loi, considérée philosophiquement dans son essence, c'est l'organe social, le principe de la société. Aristote, pour lequel je me sens de plus en plus rempli, accablé, obsédé d'admiration, dit que l'élément politique par excellence est la loi réalisée dans la justice, ἡ δικαιοσύνη πολιτικόν. L'homme né pour la raison et pour la justice, et qui se bannit de la société par la violation de la loi, est le pire des êtres qui existent sur la surface de la terre.

Telle est l'importance de la loi. Quelle est son origine ? On peut résoudre cette question à deux points de vue : le point de vue historique, qui n'est pas le mien, et le point de vue théorique. L'histoire nous montre la loi émanant d'abord de la volonté du chef de famille, puis du chef de tribu, puis du roi. Elle réalise un premier progrès lorsqu'elle devient écrite : c'est un frein par lequel l'homme se protége contre lui-même ; il s'oblige par honneur à obéir à ce qui a semblé juste au souverain. Dans d'autres sociétés, à Crète, à Sparte, à Athènes, à Rome, la loi se fait par un ou plusieurs délégués chargés de pleins pouvoirs : c'est Moïse, Dracon, Lycurgue, Solon, les Décemvirs. En France, la loi s'est faite par l'usage, par les mœurs, mais aussi par la collaboration de la volonté du roi avec les conseils, les assemblées, les parlements, corps chargés de la défense de la loi contre les attaques d'en haut et contre celles d'en bas.

Mais au point de vue théorique, d'où émane-t-elle ?

Elle émane de la volonté générale exprimée par une assemblée chargée des pouvoirs de la nation. Sous quelles réserves, sous quelles garanties ? Sous la réserve et la garantie de la justice et de la raison.

Quant au but, à l'objet de la loi, c'est premièrement de garantir la partie imprescriptible de nos droits naturels, et en second lieu d'intervenir entre les libertés rivales et d'établir l'accord à la place du conflit, en un mot de réaliser cette maxime : « La liberté, pour être égale pour tous, ne doit être absolue pour personne. » Il y a, nous l'avons dit, dans nos droits naturels, une partie à aliéner et une partie inaliénable. La liberté de conscience, les droits du père de famille, ne peuvent être absolus et ne sauraient exister qu'à la condition de céder une partie d'eux-mêmes. La propriété, par exemple, est un droit sacré ; elle est transmissible, mais à condition que la loi prélève un impôt sur cette transmission d'ailleurs parfaitement légitime. Cet exemple suffit pour montrer qu'il y a dans nos droits une partie immobile et une partie mobile, et que la loi ne les garantit qu'en les restreignant.

La première difficulté consiste à garantir la partie imprescriptible et inaliénable de nos droits ; et il faut un grand effort de raison pour fixer cette part de façon que nul n'y puisse toucher. Le second objet c'est de garantir l'intérêt social de façon que cet intérêt général ne coûte aucun sacrifice à la partie inaliénable de mon droit. Trouver le point précis, voilà la difficulté de la plupart des lois et, en particulier, pour ne citer qu'un exemple, de la loi militaire. Il faut prendre garde aussi que l'intérêt social ne cache

(1) Voyez les numéros des 16 et 30 décembre, pages 577, 629.

pas l'intérêt d'un homme ou, ce qui n'est pas plus respectable, l'intérêt d'une classe. Il faut se garder de l'hypocrisie sociale.

Nous pouvons maintenant de ces formules dégager la loi dans son idéal et la définir en empruntant un axiome d'Aristote : *La loi, c'est la raison moins la passion*, ἄνευ ὀρεξέως νοῦς ὁ νόμός ἐστι. Celui qui met la loi à la tête de la société y met la raison. Celui qui y met la volonté d'un homme y ajoute *la bête*, τὸ θήριον, l'élément trouble. Vivre libre, c'est vivre sous la loi.

Dans ces quelques mots Aristote a su tout renfermer. Oui, la raison sans la passion est l'idéal de la loi, et celui qui veut perfectionner la loi doit de plus en plus se rapprocher de la raison et écarter de plus en plus la passion. Oui, c'est ajouter l'élément troublé à la loi que d'y ajouter la volonté d'un homme. Mais n'y a-t-il de passion que dans la volonté d'un seul ? Et à cette grande parole de J. J. Rousseau : « La loi est l'expression de la volonté générale », ne faut-il pas ajouter ces mots : sous le contrôle de la justice et de la raison ? Sans doute la volonté de tout le monde doit avoir raison contre le caprice de chacun, mais non pas contre un seul homme qui représente un droit. Tout le monde, dit Rousseau, implique tout le monde : personne ne peut vouloir son propre mal. Mais qu'est-ce que tout le monde ? Si l'on pouvait avoir l'opinion sincère de la nation en supprimant toutes les agitations factices, toutes les intrigues, toutes les menées, toutes les convulsions, cette consultation serait infaillible. Mais dans ce tout le monde, il y a toujours une minorité opposante qui peut avoir le droit pour elle, ou encore une minorité usurpatrice dans le silence des honnêtes gens. La volonté de tout le monde doit donc avoir son contrôle dans la justice. Le nombre n'est que le nombre et la raison est la raison. Je comprends le droit se servant de la force, mais non la force se substituant au droit. Il faut donc combattre le despotisme d'un seul ; mais le τὸ θήριον n'est pas seulement dans l'homme seul, il est aussi dans la foule égarée, et il faut avoir le courage de le dire.

Si vous parlez de la volonté générale, j'y consens, à condition que cette volonté n'aille pas à l'encontre de l'implacable notion du droit. Si vous parlez du *peuple*, j'y consens encore, mais je vous demande : Qu'est-ce pour vous que le peuple ? Le peuple, mot sacré s'il représente nous tous, mot abominable s'il ne représente qu'une classe. Savez-vous ce que vous faites par ces abus de mots ? Vous rétablissez, sans le savoir, les classes privilégiées : or, nous n'en voulons plus.

Voilà donc la loi : c'est l'expression de la *vraie* volonté générale, toujours conforme au droit. La raison écrite, voilà la loi ; la raison est le véritable architecte de la société : ὁ λόγος ἀρχιτέκτων. C'est ce qui doit inspirer et fortifier l'esprit de soumission à la loi écrite. Et pourtant, à chaque instant, ces vérités, qui font partie du patrimoine sans cesse croissant et au fond toujours le même de l'humanité, semblent méconnues ; à chaque instant il est des penseurs, il est des nations qui reculent vers l'abîme. Depuis que la loi existe ainsi formulée par Aristote, ainsi comprise par Socrate, combien n'a-t-on pas vu de prétendus philosophes attaquer audacieusement et contester ces principes impérissables : les sophistes jusqu'à Hobbes et jusqu'à notre époque, où les ennemis de la loi ont revêtu mille noms variés ? Mais le type de tous ces sophistes, c'est encore le *Callicles* de Gorgias, que ses successeurs n'ont fait et ne font encore que renouveler.

D'après Callicles, il n'y a pas de droit naturel. L'ordre légal est artificiel et établi par l'homme. Dans la nature il n'y a que des forts et des faibles, des oppresseurs et des opprimés. Mais les faibles, ces lâches faibles, se sont associés pour constituer ce qu'ils ont appelé la force sociale. En résumé, ce n'est autre chose que la maxime si présente à nos esprits : La force prime le droit, formulée par Callicles. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Hobbes n'a fait que remanier cette théorie. Dans l'état de nature il y avait des conflits, des violences ; les hommes se sont lassés : de là des conventions, des contrats par lesquels l'homme renonçant à sa force l'a confiée à l'État démocratique ou monarchique, peu importe. L'État à son tour a inventé des doctrines et des lois. Oui, l'État a tout inventé, d'après Hobbes, tout, jusqu'à la conscience de l'humanité sans doute. La loi positive, c'est donc pour lui la volonté de l'État. Il est le théoricien de tous les pouvoirs absolus quels qu'ils soient, et son livre est le bréviaire de la Terreur aussi bien que celui de la monarchie de Louis XV.

De notre temps, de combien de manières ne nie-t-on pas le droit ? On peut cependant ranger ces adversaires du droit en deux ou trois catégories générales : 1° les *indifférents*, à qui il est bien égal qu'il y ait une loi positive ou non, une raison ou non, et qui ne s'aperçoivent de l'existence du droit que quand leur bien, leur intérêt est menacé. Alors ceux-là tombent ordinairement dans les effarements de la réaction à tout prix ; 2° les *utilitaires à outrance* pour lesquels il n'y a ni bien ni mal, mais seulement différentes formes du risque social. Les voleurs, les assassins, n'ont commis d'autre crime que de mal calculer ; il n'y a qu'à rectifier la machine syllogistique de ces infortunés criminels et ils verront que, s'ils volent, ils pourront être volés à leur tour.

Il y a enfin les systématiques, les utopistes, qui, proclamant les fausses doctrines du droit, vont criant : L'humanité a tort et moi seul j'ai raison. Ce sont là autant de Callicles modernes, qui cherchent à ébranler la conscience et le sentiment du droit. Je n'ai pas à réfuter tous leurs arguments. Ils font ressortir la variété, les contradictions qui se rencontrent dans l'histoire du droit et en concluent que le droit n'existe pas et que les lois positives ont été créées pour une utilité momentanée. Cet argument a la même valeur que celui-ci : Il n'y a pas de vérité parce qu'on a souvent menti. Les contradictions du droit ne sont pas si nombreuses qu'on le dit, et il est facile de les expliquer. Il faut surtout se garder de confondre avec le droit lui-même les formules du droit, qui n'en sont que la manifestation contingente. Ce qui prouve à la fois cette différence et l'existence du droit, c'est que l'histoire du droit n'est autre chose que le martyrologe du droit. Oui, l'histoire raconte les violations du droit, mais presque jamais un droit n'a été violé que sous le prétexte d'un droit supérieur, d'un droit hypocrite. C'est au nom d'un droit qu'on a égorgé la Pologne, en donnant à la force et à la conquête le nom menteur de droit de races. Le droit violé prouve que le droit existe.

Il nous reste encore à examiner une dernière question. Quelle est la vertu qui peut préserver ou relever les nations de la chute ? Une seule vertu : l'inflexible respect de la loi, ou, pour mieux dire, l'amour de la loi. Lorsque ce sentiment s'éclipse dans une nation, c'est le symptôme de sa décadence : vous assistez alors au spectacle de partis dont pas un seul n'a aimé assez sa patrie pour lui sacrifier son individua-

lité. Le jour, au contraire, où l'amour et le respect de la loi l'emporte, ce jour là la nation est sauvée. Hélas ! ce n'est pas ce que nous voyons d'ordinaire chez nous. Les oppositions s'élèvent par la loi et oublient la loi quand elles sont au pouvoir. Aussi, quand je considère l'Angleterre, ce que je lui envie, ce n'est pas sa marine, ses colonies, la stabilité de ses institutions politiques, son commerce, son industrie ; non, je lui envie deux choses : le patriotisme qui fait que chaque citoyen voit dans la patrie une image grandie de lui-même, et le respect de la loi qui fait partie du patriotisme. Si des prophètes de malheur venaient dire que ce respect s'affaiblit, ce pays si prospère tomberait dans les convulsions qui désolent ceux qui ont perdu la seule vertu nationale capable de sauver les peuples : c'est-à-dire, je le répète, le respect de la loi devenant le sang et la substance de la nation et, pour ainsi dire, l'âme de la patrie.

IV

LÉGISLATION ET PHILOSOPHIE

J'entreprends aujourd'hui une nouvelle partie de ma tâche : je vais essayer de mesurer le cercle d'action et d'application de la loi positive au point de vue philosophique. Dans nos derniers entretiens, nous avons étudié la loi dans son essence, et nous l'avons appelée la raison écrite substituée à la volonté d'un homme, quel qu'il soit. Dans le sens idéal, la loi est la substitution de la liberté garantie à la liberté naturelle ; elle fonde ainsi la société en fondant le droit et l'autorité qui en est la gardienne.

Mais quand on sort de ces généralités, on est amené à se demander quelle est, au juste, la part vraiment inaliénable et imprescriptible que doit garantir la loi. Ici commence une très-grande difficulté. Pour résoudre la question, il y a deux manières de procéder : la première, celle que nous n'adopterons pas, consisterait à prendre le droit positif dans la jurisprudence, à examiner les principes qui dominent dans le droit privé, c'est-à-dire dans le droit civil, dans le droit commercial et le droit de procédure, puis ceux qui dominent dans le droit public, réglant les rapports des citoyens avec l'État ou des États entre eux, c'est-à-dire le droit constitutionnel, pénal ou criminel, et enfin le droit des gens pendant la paix et pendant la guerre. Mais ce serait faire de la philosophie de la jurisprudence et non de la philosophie du droit.

Ce que je veux faire, c'est mettre devant vos yeux, après un examen approfondi, la part des intérêts et des droits naturels à l'homme qui lui est garantie par la loi positive ; je veux vous montrer comment et jusqu'à quel point peut être assurée à chacun la liberté de conscience, la liberté du foyer, la liberté du travail, comment sont garantis les intérêts et les droits de la propriété. De plus, si la loi positive est une garantie de la liberté naturelle, la loi positive elle-même a besoin de garanties : elle les trouve dans le droit pénal et dans les constitutions politiques.

L'objet de la morale sociale diffère sensiblement de celui de la philosophie du droit. Cet objet, c'est l'étude du développement de la personnalité humaine ; la matière de cette étude, ce sont le droit pénal et les institutions politiques. Pour point de départ nous avons deux axiomes d'évidence : 1° l'individu n'est rien en dehors de la société ; 2° la société n'existe que par l'individu et pour l'individu. Vous voyez apparaître le caractère spécial, scientifique de nos travaux.

Le professeur traite ces questions comme philosophe, non comme un jurisconsulte ou comme un législateur. Il a en vue l'idéal, mais non pas, bien entendu, un idéal chimérique, qui n'est autre chose que l'idéal renversé. Il y a là des situations, des rôles, des compétences très-distinctes. Le jurisconsulte, même philosophe, interprète ce qui est dans la loi d'après l'esprit du législateur ; il commente les textes et les explique par l'équité ; il fait une exégèse utile et féconde. Le philosophe étudie la loi, non telle qu'elle est, mais telle qu'elle devrait être ; il s'inspire, à la vérité, des lois existantes ; mais, tout en considérant le possible, il a devant les yeux le juste idéal. Le politique, d'autre part, doit faire plier la théorie devant la réalité ; il doit tenir compte de l'état des mœurs, des accidents de l'histoire, de l'état de l'opinion, et dégager, en quelque sorte, un compromis entre le possible et le juste. Le caractère du véritable homme d'État c'est, en effet, de concilier le juste avec le possible.

Le philosophe est à la fois plus hardi et plus réservé : plus réservé à l'égard des institutions, il est plus hardi dans le domaine des idées. Défions-nous du vœu imprudent de Platon, qui aurait désiré voir les philosophes gouverner les États. Sublime et suprême imprudence ! Éloignez, au contraire, le philosophe du gouvernement ; mettez-y le jurisconsulte, mettez-y l'homme d'État de profession. Quant au philosophe, ou bien il apportera son idéal tout entier, et alors il sera justement traité d'esprit chimérique, ou bien il fera des concessions et n'arrivera qu'à abaisser son caractère et sa dignité de penseur. Qu'il reste dans sa sphère, et que là il réclame toute son indépendance. Ce ne sera pas une abdication : son rôle sera encore considérable, son influence sur les faits sera encore réelle : il éclairera l'opinion ; il contribuera à rendre possibles plus tard les réformes aujourd'hui prématurées, il sera l'instituteur de la raison publique.

Sous ces réserves, j'aborde cette question délicate : « Est-il » possible d'établir une garantie des droits individuels, d'en » désigner nettement la partie inaliénable ? » Je répondrai : cela est possible au point de vue du philosophe, mais non pas au point de vue de la législation réelle. Car il ne faut pas confondre les deux rôles : le philosophe peut arriver aussi près que possible de la solution, le législateur rencontre un obstacle dans la réalité des faits. Il a à choisir entre deux biens inégaux, ou entre un bien et un mal ou entre deux maux dont on prend le moindre.

Il y a eu un grand essai dans notre histoire nationale : cet essai a produit une œuvre très-belle, très-noble, très-généreuse, mais, selon moi, chimérique par certains côtés : cette tentative très-courageuse, mais qui aurait dû être politique et non philosophique, c'est la Déclaration des droits de l'homme.

Vous vous rappelez les circonstances. Dans un même mois il y eut deux explosions du sentiment de justice : la nuit du 4 août et la Déclaration des droits de l'homme. La première marque certainement un des moments les plus beaux et les plus rares dans notre histoire : l'union enthousiaste dans un même sentiment d'équité et de dévouement. Je distingue cette première explosion de la seconde. Le vote du 4 août, c'est la renonciation des parties intéressées à leurs priviléges : l'abolition du servage, la faculté de rembourser les droits seigneuriaux, la suppression des juridictions seigneuriales, la

suppression du droit de chasse, des dîmes, etc. Qu'était-ce que tout cela, sinon l'abolition absolue de l'ancien régime? La liberté du travail résultait de la disparition des jurandes et des maîtrises; l'égalité devant l'impôt était fondée. C'était, en d'autres termes, la déclaration implicite de la société moderne, c'était la déclaration de l'unité de l'État et de la liberté absolue du travail. Il y avait là plus de politique expérimentale, plus de sagesse pratique que dans la Déclaration des droits de l'homme.

Après cette nuit mémorable par la généreuse émulation entre les nobles et les évêques, renonçant à l'inégalité consacrée par le temps, mais semblant comprendre cet axiome que « c'est la liberté qui est ancienne et le privilége qui est nouveau », et rendant hommage à la liberté naturelle, on voulut, le lendemain, arriver à la déclaration théorique des droits qui constituent cette liberté. L'œuvre présentait une difficulté inouïe. L'Assemblée sembla transformée en concile de philosophes, et dans la recherche théorique des droits primordiaux on n'arriva qu'à des formules vagues, dont quelques-unes aggravaient singulièrement les périls de cette époque troublée.

En résumé, on reconnaissait comme droits naturels : la liberté des cultes, la liberté individuelle, l'égalité devant la loi, l'inviolabilité de la propriété, l'inamovibilité de la magistrature, la liberté de la presse, la résistance à l'oppression, la séparation des pouvoirs, la responsabilité des fonctionnaires. C'était là un préambule à la Constitution de 1791, mais un préambule idéal et non français. De plus, on y rencontre un mélange perpétuel des droits politiques et des droits naturels. La séparation des pouvoirs est une garantie, un moyen, et non pas un droit ; l'inamovibilité de la magistrature, la responsabilité des fonctionnaires, sont des moyens et non des droits. Le caractère de cette œuvre, c'est la confusion.

Cette confusion existait dans les esprits. Au lieu de faire une œuvre politique, on fit une œuvre théorique, abstraite, rationnelle, philosophique. On crut imiter la Constitution américaine et l'on tomba dans une grande erreur. La Constitution américaine, celle de Washington et celles des États particuliers, dénote autant d'esprit pratique que la Déclaration des droits de l'homme en montre peu.

Ce qui préoccupe le législateur américain, ce ne sont pas des déclarations théoriques, mais les conditions et les réserves auxquelles le peuple soumet le mandat des représentants qu'il nomme. Il circonscrit le terrain dans lequel ils pourront se mouvoir ; et nous trouvons là des dispositions formelles. Ainsi les représentants n'ont pas le droit de toucher à la liberté de conscience et aux religions existantes, à la presse, qui relève du jury, à la publicité des débats, au droit de réunion, à la liberté de pétition.

Le caractère des deux œuvres est tout différent. Nous ne trouvons là rien de pareil à la déclaration des droits de liberté individuelle, mais le privilége de l'*habeas corpus*, ne pouvant être supprimé qu'en cas de rébellion et d'invasion, par mesure de sûreté publique. Le législateur se préoccupe plus de ce bill que d'une théorie abstraite. C'est là la différence de deux peuples et de deux civilisations. Les Américains, citoyens positifs, ont fait une Constitution positive. La Révolution française a cherché à dégager l'idéal du citoyen. Je doute qu'elle y soit parvenue. Que résulte-t-il dans la pratique de ces formules vagues et abstraites? On y apporte forcément des développements ou des restrictions. Le législateur sera amené à énumérer les cas d'exception, et alors on criera à l'oppression : source féconde de conflits perpétuels entre le législateur et le citoyen. Que j'aime mieux cet Américain qui parle de *bill!*

La Révolution française, et c'est là son côté défectueux, procède de conceptions philosophiques au lieu de reposer sur une idée politique. M. de Tocqueville, qui a été le prophète du passé et aussi de l'avenir de la démocratie, l'a dit avec raison : la grandeur et la faiblesse de notre Révolution est d'avoir été philosophique plutôt que française. Dans tous ses principes, elle a toujours en vue l'homme en général, l'homme abstrait, plus que le citoyen français. De cette sorte, elle est devenue une espèce de religion, qui a ses fanatiques, et qui conduit à de dangereuses aberrations. La première, la plus périlleuse, c'est l'oubli de la patrie, le cosmopolitisme qui semble résulter de la Déclaration des droits de l'homme; la seconde c'est ce prosélytisme, quelquefois furieux, qui a produit ceux qu'on a appelés les *Jacobins*. Espérons que le mot et la chose ne reparaîtront plus dans notre histoire.

Redigé par V. G.

ÉTUDES NOUVELLES SUR BOSSUET (1)

Histoire de Jacques-Bénigne Bossuet et de ses œuvres, par M. Réaume, chanoine de l'église de Meaux. (Librairie Vivès, 1869-1870.) — Recherches historiques sur l'Assemblée de 1682, par M. Gérin, juge au tribunal civil de la Seine. — L'Assemblée du clergé de France en 1682, par M. l'abbé Loyson, docteur et professeur en Sorbonne. — Bossuet orateur, par M. Gandar. — Correspondance de Bossuet et de Leibniz, par M. Foucher de Careil.

III

LE QUIÉTISME

A mesure qu'il avance dans la carrière et grandit par l'ascendant de l'autorité et du génie, Bossuet voit se multiplier autour de lui les oppositions et les obstacles, surtout après cette date néfaste de 1682. A la liste si nombreuse des adversaires qu'il rencontre sur son chemin et qu'il refoule par la force de son éloquence, de sa logique, et aussi parfois avec le secours de l'autorité civile et religieuse, depuis le primat de Hongrie et l'évêque de Valence jusqu'à l'abbesse de Jouarre et à Jurieu, vient s'ajouter un nouveau champion plus redoutable, armé comme lui de toutes les grâces de l'esprit et du langage, de toutes les ressources de la science et du génie, qui lui dispute et lui ravit, sinon la victoire, au moins les sympathies des contemporains et de la postérité. Nous avons nommé Fénelon et la querelle du Quiétisme. Véritable Iliade de la vie religieuse au XVIIe siècle, à laquelle il n'a manqué,

(1) Fin. — Voyez le numéro 53 (29 juin 1872), tome II, de la deuxième série.

selon M. Réaume, qu'une Hélène romanesque et vaporeuse, pour mériter un regard de notre génération frivole et glacée dans son indifférence théologique. Peut être serait-il juste de dire aussi que la querelle n'est pas à la portée de tout le monde : que l'obscurité et la subtilité des questions agitées a bien pu contribuer à l'indifférence. D'ailleurs l'Hélène ne manque pas absolument, du moins, autant qu'elle peut figurer entre deux évêques aussi dignes et aussi vertueux que Bossuet et Fénelon. Elle apparaît sous les traits de cette Célimène ou de cette Armide théologienne qu'on appelle Mme Guyon, douée de tant d'esprit, parlant si bien des choses de Dieu et du pur amour, qu'elle finit par ravir à la fois et Mme de Maintenon et Fénelon. Mme de Maintenon, il est vrai, prudente et discrète, rompit bien vite une amitié qui pouvait compromettre son repos en ce monde et son salut dans l'autre. Mais Fénelon persista, s'entêta dans son dévouement : ce fut là pour lui l'origine de bien des ennuis et des persécutions.

Avec son bon sens pratique et positif, sa longue expérience des matières théologiques, M. Réaume n'a pu méconnaître où menait la pente glissante du quiétisme : il a compris tout ce qu'il y avait de chimérique et d'aventureux dans ce repos énervant et ces effusions mystiques du pur amour. De plus, il a pour se guider une boussole infaillible, le jugement du saint-siége. C'est Pierre qui conduit la barque. « *Duc in altum*, avance en pleine mer, « *idest* », ajoute saint Augustin, *in profundum disputationum*, c'est-à dire au milieu des plus subtiles et des plus profondes disputes. » Au fond, les sympathies de l'auteur sont pour Fénelon : elles se révèlent dès le début, dans le parallèle qu'il établit entre la manière de vivre et le train de maison tenus par les deux prélats. A Meaux, il trouve je ne sais quelles « allures bourgeoises de hobereau parlementaire » : à Cambrai, les hautes manières, la magnificence simple et digne de l'évêque et du grand seigneur. Cependant il nous semble que la négligence à tenir ses comptes et à payer ses dettes, tant reprochée à Bossuet, est un trait peu bourgeois et digne d'un homme de qualité.

Avant d'engager une lutte ouverte avec Fénelon, l'évêque de Meaux fit tout ce qu'il put pour ramener dans la bonne voie son ami, son disciple égaré, pour le disputer et l'arracher aux enchantements du pur amour. Il lui demande d'approuver et de signer son *Instruction sur les états d'oraison*, condamnation et réfutation des erreurs de Mme Guyon. En même temps, il préparait la *Relation du Quiétisme*. Dans l'intervalle, Fénelon était devenu archevêque de Cambrai, et se sentait plus libre et plus émancipé que jamais : il prit l'avance, et sans laisser à Bossuet le temps de publier sa *Relation*, il lança son livre des *Maximes des Saints*, œuvre hâtive, improvisée dans les premières ardeurs de la lutte, et qu'il devait regretter et déplorer plus tard. Est-il vrai, comme on l'a dit et comme l'insinue Fénelon, que Bossuet ignore les écrivains mystiques, qu'il n'ait lu ni saint François de Sales, ni le bienheureux Jean de la Croix, ni tous les autres, dont il dédaigne le *langage exagératif* et *les expressions exorbitantes* ; qu'ainsi il ait dû mal comprendre et mal juger le Quiétisme ? Peu importe : son bon sens et ses instincts l'ont averti. Comme un pilote expérimenté, Bossuet a la vue nette des dangers présents et futurs. Du premier coup, il a saisi le lien qui rattache Mme Guyon et Fénelon à Molinos, et les conséquences fatales de ce Quiétisme mitigé. En philosophie, bien qu'il adopte et suive la méthode de Descartes, il prévoit l'écueil où le cartésianisme doit conduire un jour Malebranche et Spinosa.

Le livre des *Maximes* était un défi, un acte formel d'opposition. Une fois entré dans l'arène, Bossuet y apporte toute la puissance de son génie controversiste, toute la fougue impérieuse de ses convictions, et aussi toutes ses habiletés de politique et de diplomate. Le vieil Athlète de l'orthodoxie triomphe de la souplesse et de l'agilité ingénieuse de son jeune rival : il le serre, l'enveloppe, l'étreint dans un cercle inflexible d'où celui-ci cherche à s'échapper en protestant qu'on ne le comprend pas. « Je vous entends, riposte Bossuet, en tant que vous êtes intelligible. » Et il n'admet pas qu'on biaise sur le terrain de la foi. Dans une question où il y va, selon lui, du *tout de l'Eglise*, il appelle à son aide toutes les puissances du ciel et de la terre, et même au besoin celles de l'enfer avec l'abbé Bossuet, le chanoine Phélippeaux et les jansénistes :

Si nequeo Superos, Acheronta movebo.

Puissant et irrésistible moteur, il entraîne dans son ardente poursuite, et le roi qui n'aime pas les nouveautés, et le pape qui hésite, s'attendrit et se désole à l'idée de frapper en Fénelon une si chère et si aimable victime, et l'archevêque de Paris, M. de Noailles, dont il est le mentor en théologie et qui n'ose refuser d'écrire ou du moins de signer une instruction pastorale contre le *Livre des Maximes*, malgré ses vives sympathies pour l'archevêque de Cambrai. *La Relation du Quiétisme*, véritable philippique épiscopale, résume et complète l'acte d'accusation. Bossuet s'y montre à son tour l'égal et souvent l'égal de l'auteur des Provinciales : il emploie toutes les armes et tous les tons, la logique, l'éloquence, la raillerie, le pathétique, et même les larmes. « Vous me pleurez, s'écrie Fénelon, mais en me pleurant, vous me déchirez. » En effet, l'impitoyable opérateur tranche dans le vif et met à nu, en l'élargissant outre mesure, cette plaie béante du Quiétisme. Fénelon a la douceur d'un agneau, mais d'un agneau qui se défend et qui se venge des cruautés de son bourreau en faisant appel à la justice et à la pitié publique. Il se plaint des procédés de Bossuet à son égard, de cette vaste conjuration fomentée contre lui, de la publicité donnée à des lettres intimes et confidentielles qui eussent dû rester secrètes. « Il produit ces lettres à Rome ; il les fait imprimer pour tourner à ma diffamation les gages de la confiance sans borne que j'ai eue en lui. » L'évêque de Meaux de son côté, avec cet air ingénu, relevé déjà par Bayle et plus tard par Gibbon, proteste de sa franchise et de son innocuité : « Oserai-je le dire ? Je le puis avec confiance et à la face du soleil, moi le plus simple de tous les hommes, je veux dire le plus incapable de toute finesse et de toute dissimulation. Ai-je pu remuer seul, par d'imperceptibles ressorts, d'un coin de mon cabinet, parmi ces papiers et ces livres, toute la Cour, tout Paris, tout le royaume, toute l'Europe et Rome même, pour exécuter le hardi dessein de perdre par mon seul crédit M. l'archevêque de Cambrai ? » Bossuet est-il resté aussi simple, aussi candide, aussi étranger au tumulte qu'il le prétend ? M. Réaume ne le croit pas. Il a sur ce point encore trouvé et fouillé un nouveau dossier plein de révélations compromettantes : la correspondance secrète de l'évêque avec son neveu et Phélippeaux.

Dans ce grand duel du Quiétisme, Bossuet a malheureuse-

ment un second fort indigne lui, ce triste neveu auquel il eût voulu léguer à la fois sa fortune et son siége épiscopal, comme il croyait lui avoir légué son éloquence, son génie et ses vertus avec ses glorieux prénoms de Jacques-Bénigne. L'irascible historien, qui ne l'aime guère, en trace ce portrait peu flatté : « Très-peu avantagé du côté de l'intelligence, vulgaire dans ses goûts et ses habitudes, de mœurs plus que suspectes, son oncle s'obstine à lui trouver de l'esprit, de l'éloquence même et de la piété. Il écrit le français comme un bas Breton : son expression commune, sa phrase boiteuse, ses incorrections sans nombre, tout annonce une notable indigence. Cependant le maître en l'art d'écrire se déclare satisfait et prodigue les encouragements. Aveuglement de la chair et du sang ! » Pour compléter l'effet du portrait, le peintre n'a garde d'oublier la chronique scandaleuse répandue à Rome et même en France sur une intrigue nouée par l'abbé avec une demoiselle Césarine Sforza. L'oncle indulgent refusa d'en rien croire, ne doutant pas que ce fût là un coup monté par ses ennemis. « Il faut pourtant, écrit il avec résignation, s'attendre au *rimbolo* de toute la France, et à la Gazette de Hollande où les amis de M. de Cambrai font dire tout ce qu'ils veulent. » Le bruit en arriva jusqu'à la Cour, et Bossuet crut devoir venir à Versailles pour justifier son neveu. Le roi accepta l'explication, mais le jour où l'oncle demanda ce même neveu pour coadjuteur, Louis XIV refusa. Il fallut le système de la régence et, s'il faut en croire M. Réaume, le crédit des jansénistes, pour faire de l'abbé Bossuet un évêque de Troyes, en 1716. Singulier personnage, qui semble réunir en lui deux choses inconciliables, l'amour de la bonne chère et l'esprit janséniste : un épicurien de Port-Royal est un type unique dans son genre.

Quoi qu'il en soit, l'abbé Bossuet n'en joua pas moins sa partie dans ce grand drame théologique qui mettait en émoi toute la chrétienté. Envoyé à Rome avec Phélippeaux pour attiser le feu, presser et surveiller la condamnation du Quiétisme, il rédige chaque jour ses petits rapports de police entremêlés de médisances et de malédictions contre M. de Cambrai qu'il ose appeler un jour une *bête féroce*. Cette correspondance écrite partie en chiffres, partie en lettres communes, a tous les caractères d'une entente confidentielle et clandestine entre l'oncle et le neveu (1). Les personnages du temps y sont désignés sous des noms de guerre : le pape s'appelle Homère : le roi, Caraffe : Bossuet, le P. Basile : Fénelon, Joseph ; l'archevêque de Paris, saint Anselme ; l'abbé Bossuet, le Claustral ou Bonjour ; Mme Guyon, le Fougueux ou Priscilla : le père La Chaise, Théocrite ; La Bruyère, le Mouton, etc. C'était là du reste, un genre de mascarade fort usité au XVIIe siècle : l'Astrée et le grand Cyrus en avaient donné l'exemple. Ce qui était d'abord un divertissement devint une mesure de précaution dans un temps où le secret des lettres n'était guère respecté. A son tour, Bossuet a subi devant la postérité l'effet de ces indiscrétions que lui reprochait Fénelon. « Nous l'avouerons sans difficulté, dit M. Réaume, la réputation de l'évêque de Meaux eût beaucoup gagné à la destruction des pièces de cette correspondance. » Et les exhumant sans pitié, il prend Bossuet en flagrant délit d'injustice et de partialité : il signale ses faux jugements sur la cour de Rome, l'âpre vigueur qu'il déploie contre son adversaire, la fureur de sa poursuite, la joie qu'il ressent de la condamnation, et le fiel mêlé par lui à la coupe amère que boit si chrétiennement Fénelon. On sait comment l'archevêque de Cambrai sortit de cette impasse ou de cette échauffourée théologique, où l'avaient entraîné son imagination et son cœur plus que sa raison, et comment il se releva par un acte triomphant d'humilité, laissant à son rival le fardeau de la victoire. Le pape se chargea lui-même de le consoler et de le venger en écrivant au roi : « L'évêque de Cambrai a erré par excès d'amour de Dieu, l'évêque de Meaux a péché par défaut d'amour du prochain. » Ainsi finit ce grand débat.

Une dernière lutte non moins ardente, non moins passionnée, allait mettre Bossuet aux prises avec les jésuites amis de Fénelon, et du même coup, suivant M. Réaume, aux mains et à la merci des jansénistes, dont il devint l'auxiliaire et le complice dans l'assemblée de 1700 : nouveau conciliabule moins célèbre et tout aussi déplorable que celui de 1682. Là se préparaient à la fois l'enquête sur les propositions du P. Quesnel et le double assaut contre le *Probabilisme* et la *Morale relâchée*, que Bossuet faisait serment de poursuivre jusqu'à son dernier souffle de vie : le tout organisé par les meneurs de Port-Royal, qui s'arrangèrent de manière à faire tomber sur la société de Jésus l'orage amoncelé d'abord sur la tête de Quesnel.

LE JANSÉNISME

Le Jansénisme est, plus encore que le Gallicanisme, s'il est permis de le dire, la bête noire de M. Réaume. Il le retrouve partout et lui attribue tous les désordres et les troubles qui surviennent dans le monde religieux et politique, depuis l'assemblée de 1682 jusqu'à la Révolution de 89 et ses suites. Je ne sais trop si la Commune ne serait pas sortie de là. Le carbonarisme et la franc-maçonnerie lui apparaissent comme des sociétés équivalentes par l'esprit, le but et l'organisation. Le chef-d'œuvre de ce machiavélisme hérétique serait la fameuse boîte ou trésor de Perrette, qu'il comparerait volontiers à la caisse de l'Internationale. Mais de bonne foi, la Société de Jésus avec ses affiliations immenses dans le monde laïque et religieux, avec son mot d'ordre unique partant du siége même de la catholicité, avec ses finances alimentées par les quêtes, les donations et parfois même le négoce, n'a-t-elle pas de bien autres ressources que la chétive et maigre bourse de Perrette, entretenant çà et là quelques proscrits entêtés dans la résistance ou quelque prêtre obscur et belliqueux de Saint-Séverin ? Le Jansénisme eût-il jamais pu faire une banqueroute comme celle du P. Lavalette, ou provoquer un embrasement comparable à celui de la Ligue. A-t-il produit d'autres émeutes que celles de Saint-Médard ? Il ne mérite, à notre avis,

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

Nous ne comprenons pas qu'on nous parle de la *secte cruelle* de Jansénius : le pauvre évêque d'Ypres ne se doutait guère qu'on pût l'accuser un jour de cruauté, comme un Tibère de la théologie. Tout ce qui vient de Port-Royal est maudit par l'inexorable censeur : les *Provinciales* sont une œuvre diabolique, un livre détestable de tous points, farci de sophismes, de calomnies, de citations tronquées ou mensongères, que

(1) Publiée d'abord d'une façon très-incomplète et très-inexacte, par Dom Déforis, cette correspondance se trouve tout entière avec la clef et les notes explicatives, dans l'édition des œuvres de Bossuet par M. Lachat.

Bossuet eut le tort ou le mauvais goût d'admirer trop ouvertement. C'est par là encore que le grand évêque, après avoir si souvent instruit, édifié le monde, l'a égaré et scandalisé. Aussi l'accusation de jansénisme ne lui a-t-elle été épargnée, ni de son vivant, ni surtout depuis sa mort. Les charges ou du moins les raisons apparentes ne manquaient pas contre lui. L'estime qu'il professe pour Arnauld, le grand homme et le coryphée du parti ; ses relations avec Nicole, Sacy, le duc de Luynes, etc...; sa correspondance avec les dames de Longueville, de Condé, de Sablé, de Montausier et autres « sirènes du jansénisme »; son refus de condamner la *Version de Mons*, traduction de la Bible par de Sacy, son indulgence ou sa faiblesse dans la censure du P. Quesnel, « cet empoisonneur des sources catholiques »; enfin son rôle dans l'assemblée de 1700, sont devenus autant de chefs d'accusation. Bien qu'il ait condamné formellement les cinq fameuses propositions, on a prétendu faire de lui, bon gré mal gré, un ami secret de la cabale hostile aux jésuites.

Tout en étant peu disposé à l'indulgence, M. Réaume ne pousse pas si loin l'accusation. Mais en cherchant bien, avec ce coup d'œil pénétrant du casuiste praticien et cet instrument d'observation qu'il appelle lui-même la *loupe catholique*, il a découvert plus d'une trace de virus janséniste dans le traité de la *Connaissance de Dieu* et dans celui du *Libre arbitre*, où Bossuet semble se rapprocher bien plus de Descartes et d'Arnauld que de saint Thomas et de la théologie romaine. Nous répondrons que le défaut des loupes est de grossir toujours les objets en bien comme en mal ; qu'on peut avoir de l'estime pour certaines gens sans partager leurs doctrines. Au début même de sa carrière, Bossuet prend résolûment une position neutre et indépendante entre les deux partis qu'il se permet de juger, se tenant à égale distance d'Escobar et de Jansénius. On a souvent cité le passage fameux, où faisant l'éloge funèbre de Nicolas Cornet, il rappelle l'équitable et courageuse modération de son ancien maître au collége de Navarre (1) : « Deux maladies dangereuses ont affligé de nos jours le corps de l'Église, etc. » Il est impossible d'être plus ferme, plus net, plus impartial et plus modéré que ne l'est ici Bossuet dans son jugement sur les deux factions qui déchirent l'Église. Maintenant, dira-t-on qu'il n'a pas distingué toutes les nuances du *laxisme* (morale relâchée), toutes les finesses du probabilisme telles qu'a pu les entendre Saint-Alphonse de Liguori ? je le crois volontiers. Il est l'ennemi des équivoques et des subtilités douteuses, du *laxisme* comme de la *dévotion aisée* et de tous les compromis qui mettent en danger les principes. D'un autre côté, il a trop de bon sens, de mesure, de prudence, d'esprit pratique et politique pour se laisser entraîner à la morale outrée du jansénisme. L'antipathie prononcée du roi pour la secte eût été un motif de plus pour s'en écarter. Faut-il croire qu'à la fin de sa vie l'évêque, enfin repentant de ses faiblesses pour Quesnel, ait fait amende honorable dans un écrit qu'il n'eut pas le temps de publier (2), et que le premier éditeur de ses œuvres complètes, l'abbé Le Queux, eut l'audace de supprimer et de jeter au feu « comme trop fort de faits et de raisonnements contre les jansénistes ? » Dans ce cas, Bossuet aurait été jusqu'au bout, avant comme après sa mort, la dupe et le jouet de ces habiles accapareurs.

(1) Oraison funèbre de Nicolas Cornet, 1663.
(2) *De l'autorité des jugements ecclesiastiques.*

En lisant M. Réaume, on serait tenté de croire que grâce à la complicité des évêques et des ministres, malgré l'antipathie du roi, le jansénisme n'a cessé de triompher et de prospérer au XVIIe siècle. L'auteur nous le montre dans l'Église organisant et dirigeant les deux assemblées de 1682 et de 1700 ; maître absolu au sein des parlements ; étayé à la cour par Colbert, par Louvois et surtout par le chancelier de Pontchartrain, sans compter les grandes dames qui en raffolent ; patronné par l'archevêque de Paris, M. de Noailles ; s'imposant même à la Sorbonne qui avait jadis condamné Arnauld ; enfin, comme dernier triomphe, empruntant la voix auguste et complaisante de d'Aguesseau pour écraser les malheureux jésuites. On est habitué à se représenter les jansénistes sous un autre jour, à les voir poursuivis, dénoncés, traqués par toutes les autorités civiles et religieuses, réduits à se cacher avec Saint-Cyran, à errer sur la terre étrangère avec Arnauld, à subir les rigueurs des lettres de cachet et le séjour de la Bastille avec Sacy et Fontaine, apportant d'ailleurs une résignation et une fermeté stoïque à supporter les misères et les honneurs de la persécution ; arrivant ainsi, par une sorte d'exaltation et d'insensibilité mystique, aux scènes des convulsionnaires. Ils ont tout ce qu'il faut, ce semble, pour faire des martyrs, mais non des triomphateurs. Saint-Simon, dans le portrait qu'il a tracé de Fénelon, parlant des courtes relations de celui-ci avec les jansénistes, nous dit qu'il s'éloigna bien de ces gens avec lesquels on n'avait que des plaies à gagner.

Dans cette histoire du jansénisme qu'il suit à la piste avec l'âpreté d'un chasseur et d'un ennemi infatigable, nous regrettons que M. Réaume n'ait pas cru devoir signaler au moins en passant, ne fût-ce que pour la combattre, l'*Histoire de Port-Royal*, par Sainte-Beuve. C'est là une omission étrange, même en admettant qu'elle soit calculée. Nul aujourd'hui ne peut visiter Port-Royal sans payer à l'historien et au gardien de ces illustres ombres un droit de passage :

Portitor has horrendus aquas et flumina servat,

dût-on le maudire et le détester.

CORRESPONDANCE AVEC LEIBNIZ

Nous touchons enfin au terme de cette carrière si laborieuse et si bien remplie. Avant de mourir, une grande pensée de paix universelle traversa l'esprit de Bossuet. Comme l'auteur du *Télémaque*, dont il jugeait si sévèrement les fantaisies littéraires et politiques, il eut, lui aussi, son quart d'heure d'utopie. Il ne rêva pas une autre République de Salente, mais le retour à l'unité catholique pour toutes les Églises que la Réforme avait détachées du saint-siége. Après une vie de combats, le grand lutteur, convaincu qu'il ne suffit pas d'avoir pour soi la force et la vérité, en était venu aux idées de transaction et d'accommodement. Telle fut l'origine de sa correspondance avec Leibnitz, et de son mémoire sur la conciliation et la pacification de l'Allemagne. Les publications de M. Fouché de Careil ont mis en lumière ce point d'histoire resté longtemps obscur et vague dans les souvenirs du monde savant. On n'avait vu là que le rêve généreux et innocent de deux beaux génies capables de s'entendre et de planer par-dessus les frontières des deux Églises et des deux pays. Les grands noms de Bossuet et Leibniz avaient éclipsé et fait oublier tous les autres, ceux de leurs précurseurs et de leurs

auxiliaires tels que Spinola, Albertus, Molanus, Fabricius, Pélisson, etc., qui n'étaient cependant point à dédaigner. On semblait ignorer que ce projet de réunion avait été déjà tenté et réalisé en partie du moins par Spinola, évêque de Tina en Bosnie, pacificateur de la Hongrie qu'il avait ramenée dans le giron catholique. Les papes Clément IX et Innocent XI, le roi d'Espagne et l'empereur Léopold avaient tour à tour encouragé cette œuvre de restauration, qui se trouva un moment compromise et entravée par la France et son roi très-chrétien. La politique égoïste de Louis XIV et de ses ministres, Le Tellier, Colbert et de Lyonne, s'effraya de voir les princes protestants ses alliés se rattacher ainsi par le lien religieux à la maison d'Autriche. A ces raisons politiques vint se joindre, selon M. Réaume, l'hostilité systématique des jansénistes et des gallicans, ces trouble-fête et ces boute-feu de l'Église qu'on s'étonne un peu de voir si puissants en Allemagne et qui enviaient à l'Église romaine ce nouveau triomphe. Bossuet lui-même, en reprenant l'idée de Spinola, obéit encore à ses préventions, à ses instincts d'évêque politique : il prend son mot d'ordre à Versailles plutôt qu'à Rome, et présente son mémoire au roi avant de l'adresser au pape. On veut que la conversion et la pacification de l'Allemagne profite à la France plutôt qu'à l'Autriche et au saint-siége. Louis XIV aurait joué auprès des dissidents allemands un rôle analogue à celui que M. de Bismarck joue auprès des vieux catholiques de Munich. L'entreprise, du reste, était ardue, périlleuse, et disons-le franchement, impossible. M. Réaume le déclare avec raison : la division était trop ancienne, l'abîme trop profond pour qu'une réconciliation fût autre chose qu'un replâtrage. Le concile de Trente se dressait comme une digue insurmontable, barrant la passe à tous les pavillons de la Réforme. Leibniz et Bossuet tentèrent cependant de la franchir pour s'entendre et conférer. Bossuet, malgré ses soixante-treize ans, apporte à cette œuvre l'ardeur de sa foi conquérante et les éclats d'une éloquence que Leibniz lui reproche parfois de substituer aux raisons. Moins ardent, moins pressé d'atteindre une solution, le philosophe allemand trouve là une occasion d'étaler sa dialectique puissante, sa vaste érudition, et surtout le suprême honneur d'entrer en lice avec celui que Gibbon appellera bientôt le grand maître de l'artillerie controversiste. Dans ce duel à coups de textes et de canons théologiques, Leibniz a trouvé une stratégie et des engins nouveaux, l'exégèse moderne, où il est le véritable précurseur de Lessing, de Strauss et de l'école rationaliste. Faut-il croire, comme on l'a dit, que le rusé luthérien, avec son apparente bonhomie, ait essayé d'attirer dans une impasse le grand champion de l'orthodoxie ? Nous pensons qu'il y eut de part et d'autre plus de franchise et de loyauté, malgré certaines finesses germaniques dont la probité et la candeur de Leibnitz s'accommodaient volontiers. Si Bossuet nous paraît ici moins victorieux, moins foudroyant que dans ses discussions avec Claude et Jurieu, il est vrai de dire qu'il est alors vieilli, malade, fatigué par les luttes multiples qu'il vient de soutenir, à peine sorti de la grande affaire du Quiétisme et de sa dernière campagne contre la morale relâchée, ne voyant d'ailleurs dans cette correspondance avec le philosophe allemand qu'une diversion pacifique aux combats antérieurs. Leibniz, au contraire, est dans toute la force de l'âge et du talent : pour lui, la controverse avec Bossuet est un des grands événements de sa vie, le plus glorieux jusque-là. Aussi s'efforce-t-il de renouer et de prolonger une correspondance à laquelle l'évêque de Meaux renonce de lui-même, quand il en a reconnu la stérilité.

IV

LES DERNIERS JOURS DE BOSSUET

Nous avons assisté aux grands actes et aux grandes œuvres de cette vie radieuse et triomphante : nous allons en voir le déclin, la fin douloureuse et sombre, comme le fut celle du siècle lui-même. M. Réaume, après avoir pris Bossuet au berceau, le conduit jusqu'à la tombe et même au delà. Les derniers chapitres sont d'une tristesse et d'une amertume qui serre le cœur. Avant d'expirer, le grand évêque a connu les souffrances physiques, les désenchantements, les abandons. Une maladie cruelle, la pierre, fruit de sa vie sédentaire et de ses fatigues de cabinet, a dompté et vaincu son génie, effrayé son imagination et sa volonté, anéanties par la seule idée d'une opération à laquelle les médecins eux-mêmes renoncent bientôt. C'est dans cet état d'épuisement, au milieu des épreintes terribles qui le saisissent et des graves pensées de la mort prochaine, qu'il tente un dernier voyage à Versailles. Rien de plus navrant que le spectacle du glorieux moribond se traînant à grand'peine jusqu'à l'antichambre du roi et de son tout puissant confesseur le P. La Chaise, pour solliciter humblement une faveur qu'on lui refuse. Triste et piteuse démarche, indigne de son âge, de son nom et de son rang. Ses amis s'en affligent, les indifférents la déplorent, les vieux de la cour, endurcis et désabusés, s'en moquent. Ledieu a recueilli fidèlement toutes ces médisances dont M. de Bausset s'est abstenu de parler. « Courage monsieur de Meaux, lui disait Madame le long du chemin, nous en viendrons à bout ! » D'autres : « Ah ! le pauvre M. de Meaux ! » D'autres : « Il s'en est bien tiré. » Le plus grand nombre : « Que ne s'en va-t-il mourir chez lui ? » Mais il veut auparavant placer son neveu et faire un dernier effort.

Enfin, Bossuet désespéré, blessé au cœur, finit par quitter cette cour où l'on n'aime pas à voir mourir les gens, et se fait transporter à Paris où il s'arrête, vaincu par le mal et la fatigue, dans une maison de la paroisse Saint-Roch. Là, tandis qu'il expire, ses neveux et nièces accourus autour de son chevet, non pour l'assister, mais pour recueillir son héritage, festinent, recoivent, et font bonne chère. Bossuet meurt isolé au milieu de cette famille charnelle sans pudeur et sans entrailles, loin de cette autre famille qui l'attend, celle de son diocèse, n'ayant autour de lui ni son clergé, ni son chapitre, ni ce troupeau auquel il réservait les derniers accents de sa voix brisée par l'âge et auquel il devait, avec l'édifiant spectacle de sa mort, sa dernière bénédiction. Et tout cela pour l'amour de son neveu ! « Je vous recommande mon neveu », répétait-il encore à l'archevêque de Paris, M. de Noailles, quelques heures avant sa mort. Ce maudit neveu lui a fait oublier tout le reste, même dans son testament, où il ne se souvient ni des pauvres, les vrais et légitimes héritiers d'un évêque chrétien ; ni de ses serviteurs, qu'il ne prend pas même soin de recommander aux largesses de son héritier ; ni de son secrétaire, l'abbé Ledieu, qui s'en plaint amèrement ; ni de son grand vicaire Phélippeaux, qui exprime tout haut son indignation en déclarant qu'un tel codicille déshonore l'évêque de Meaux. Quant à l'abbé, au milieu de la douleur et du

désappointement général, il reste jusqu'au bout fidèle à son rôle de neveu de comédie comme Bossuet à celui d'oncle indulgent. On dirait une scène du *Legataire universel* de Regnard. Eraste s'écriant dans l'effusion de son âme : « Mon oncle, mon cher oncle !

C'est votre bien que je veux.

Aussi se hâte-t-il de mettre la main sur ces précieuses reliques. Ornements sacrés, meubles, bijoux, tableaux, livres, manuscrits, il emporte tout, fait argent de tout, ne laissant dans le palais épiscopal vide d'un tel hôte, rien qui rappelle son passage ou sa mémoire. Le tapissier avait tout enlevé avant que le nouvel évêque de Meaux, M. de Bissy, eût le temps de soustraire à la main rapace de l'abbé trafiquant quelques souvenirs de son prédécesseur. La fortune de Bossuet était d'ailleurs moins considérable qu'on ne l'avait cru, ses comptes mal en ordre et ses dettes nombreuses. Une entre autres, assez bizarre, celle du drap d'argent qu'il devait fournir comme évêque à l'époque de sa promotion au siége de Meaux, n'ayant pas été payée de son vivant, fut réclamée après sa mort. De là un conflit et un procès scandaleux entre le neveu légataire et le chapitre de la cathédrale. Tout semble plat, mesquin et misérable. M. Réaume étale, avec une sorte d'austérité chagrine et de puritanisme impitoyable, cette page honteuse, d'où il tire une leçon à l'adresse des évêques présents et futurs sur les dangers du népotisme. Il leur répète à son tour avec Bossuet, en se servant à la fois de ses paroles et de son exemple : *Et nunc intelligite, pastores.....* Mais l'auteur, qui admire et défend si volontiers la cour de Rome en toutes choses, peut-il oublier que le népotisme a causé là des maux bien plus désastreux ? Le négoce de l'abbé Bossuet, si pitoyable qu'il soit, est peu de chose à côté des exploits de César Borgia dans les Romagnes, et des intrigues ourdies par la famille des Barberins.

Pour que la leçon soit complète, l'historien nous montre le grand maître de l'éloquence, l'orateur de tant de gloires et de splendeurs évanouies, ne trouvant lui-même après sa mort, ni dans la chaire chrétienne, ni à l'Académie une voix digne de le célébrer. « Le sublime orateur qui avait versé tant de fleurs d'éloquence sur le pâle front des morts, n'en put recueillir une seule qui décorât sa tombe. » Le P. Larue n'y réussit pas plus que le cardinal de Polignac. Chose curieuse ! après Labruyère, qui l'a proclamé le dernier des Pères de l'Église, c'est Voltaire qui lui rendra le premier un hommage digne de lui en l'appelant le plus éloquent des Français. Le mot est resté vrai même depuis Mirabeau.

A ces tristes scènes de la fin va s'en joindre une dernière plus sombre, plus lugubre, celle où nous verrons Bossuet inquiété, troublé jusque dans la paix du tombeau. Et ce ne sont pas les hommes de 93, mais de sincères admirateurs, qui vont commettre cette pieuse et naïve profanation. Après avoir fouillé les manuscrits, les correspondances, les papiers de famille, les livres de comptes, le dossier de l'évêque et de l'écolier de Navarre, une postérité indiscrète et insatiable dans ses curiosités a voulu savoir ce que la mort avait fait du grand homme après un siècle et demi. Un jour donc de l'an 1864, sous prétexte de vérifier l'existence réelle du tombeau et des restes qui s'y trouvaient conservés, une main hardie osa soulever le couvercle de plomb sous lequel dormait cette glorieuse dépouille. Un médecin fut mandé, et dressa un procès-verbal de cette autopsie posthume. Le rapport décrit avec une précision effroyable, digne de la clinique et du muséum, les ravages de la mort et du temps, et le triomphe de cette loi fatale d'égalité que l'orateur avait si souvent proclamée du haut de la chaire. Il signale la peau brunie par le contact des matières employées pour l'embaumement : les cheveux, ces nobles cheveux blancs qui s'inclinaient sur le cercueil de Condé, roussis par l'humidité ; la belle ovale de sa face se dessinant encore dans toute sa majesté, mais les cartilages du nez détruits..., la bouche entr'ouverte, comme si les paroles d'or allaient encore s'en échapper..., la langue autrefois si mélodieuse et si sonore, maintenant desséchée ; les yeux, ces yeux d'aigle qui portaient la victoire et la foudre comme ceux de Condé, éteints ou réduits en poussière dans les cavités des orbites..., le front, cet attribut du génie, bombé, large et puissant. Rien n'y manque, pas même les traits de scie qui, dans la première autopsie, ont dû séparer le crâne, foyer et berceau de tant de nobles conceptions.

En lisant ce procès-verbal, nous songions à certaines scènes d'Hamlet et de Macbeth dans Shakspeare. Le crâne du pauvre bouffon Yorick entre les mains du fossoyeur, l'apparition du spectre de Banco nous ont peut-être causé un frisson moins douloureux que cette vision sépulcrale de Bossuet. Les paisibles bourgeois de Meaux furent admis à contempler ce qui restait du grand évêque, l'orgueil et la gloire de leur cité. On s'y rendit en foule. Mais on avait compté sans l'influence de l'atmosphère chargée de vapeurs et de brouillards, sans l'humidité du sol détrempé et foulé par tant de pas humains. Quand on voulut fermer de nouveau le cercueil, rendre au mort sa nuit et son sommeil, la belle ovale de la face avait disparu ; ce visage, auquel la mort avait laissé jusque-là une partie de sa majesté, n'était plus qu'un je ne sais quoi qui n'a de nom dans aucune langue. Tel est le trait suprême par lequel M. Réaume termine cette grave et sévère histoire de Bossuet. Ou plutôt non : il lui reste encore un mot à dire, et ce mot résume l'idée maîtresse de tout l'ouvrage. Rappelant les erreurs de Bossuet : « Ah ! que Dieu, s'écrie-t-il, ne lui fait-il la grâce de revivre en notre temps, et de voir tomber en poussière les faux systèmes inventés par l'esprit particulier, pour la désunion des enfants de l'Église et le trouble des consciences ! Que ne peut-il suivre du regard la foule désabusée et altérée courant à Rome demander ces eaux toujours fraîches et toujours limpides qui donnent la vie aux âmes ? Désabusé lui aussi, emporté par le flot et mieux encore par sa foi, il irait, le premier peut-être, se prosterner au pied du trône pontifical ; sa voix sublime dominant toutes les autres crierait au vieillard du Vatican : « Toi seul es » Pierre, c'est-à-dire l'Église, toi seul es l'infaillible et uni- » versel docteur. » Ce n'est plus là seulement de l'histoire, mais un acte de foi, un chant de triomphe. Pour M. Réaume, la chaire de saint Pierre apparaît toujours comme cette *sella gestatoria* sur laquelle on promène le pape une fois l'an ; elle plane au-dessus des trônes et des dominations, *super thronis et dominationibus*, dans ces régions supérieures d'où partent les éclairs et les coups de foudre, qui transforment, frappent ou renversent au nom de Dieu les royautés et les empires. Vision grandiose, qui traversa un moment au moyen âge la vaste imagination de Grégoire VII, et qui revit encore aujourd'hui, en plein XIXe siècle, chez plus d'un opiniâtre et fervent admirateur du passé.

Sans doute au milieu de notre société si profondément bouleversée, parmi le désarroi général des consciences in-

quiètes et alarmées, en face des triomphes de la force brutale, des convoitises et des appétits matérialistes développés par le césarisme et la démagogie, il y aurait place, ce semble, dans le monde pour une puissance représentant l'ordre moral, proclamant le droit supérieur à la force, d'autant plus redoutable qu'elle n'aurait besoin ni de grandes armées, ni de gros budgets, ni de citadelles pour se défendre ; aspirant uniquement à la domination des âmes, et laissant les corps aux aventuriers de la politique, aux mangeurs et aux détrousseurs de peuples, qui s'arrogent le droit de parquer, de tondre et d'égorger les troupeaux de bétail humain. Ce serait là un grand et noble rôle. Mais pour le remplir, fallait-il s'attacher à la remorque des royautés décrépites et des dynasties déchues. N'eût-il pas mieux valu se placer hardiment à la tête des nations émancipées, marcher avec elles sous le double étendard de la justice et de la charité, et leur faire entendre encore une fois cette parole que le Christ apportait au monde, il y a bientôt dix-neuf siècles : « *Ego sum resurrectio et vita.* »

Encore une chimère, une folie de l'esprit moderne et du libéralisme universitaire, ne manquerait pas de s'écrier notre excellent chanoine. Eh bien ! soit. C'est là du moins un des profits et des agréments de son long travail. Il fait penser, discuter et parfois rêver : il nous ramène sans cesse au présent tout en nous entretenant du passé ; il réveille en nous d'innombrables souvenirs et replace devant nos yeux quelques-unes des plus belles œuvres et des plus grandes questions qui aient occupé le XVIIe siècle. On ne pourrait en dire autant de bien des livres.

C. Lenient.

SOUVENIRS DE L'INVASION

Le Moniteur prussien de Versailles

On sait avec quelle habileté les Prussiens ont transformé en engins de guerre toutes les inventions qui constituent l'outillage pacifique de la civilisation contemporaine, depuis les télégraphes électriques et les chemins de fer, jusqu'au pétrole. Cette nation, éminemment *idéaliste* (c'est elle-même qui l'assure), qui consultait ses philosophes avant de bombarder Paris, et à qui appartient l'honneur d'avoir associé pour la première fois la psychologie à la balistique, ne pouvait négliger, dans la guerre si lourdement et si pédantesquement savante qu'elle nous a faite, l'arme morale et psychologique par excellence de la presse.

Un des premiers soins de nos ennemis, à mesure qu'ils s'établissaient dans nos grandes villes, était d'y créer des journaux; Reims, Rouen, Versailles, eurent leur *Moniteur*. Comme les feuilles françaises des départements encore libres ne pénétraient pas dans les pays occupés, force était bien aux populations envahies d'aller chercher dans les publications allemandes les nouvelles qu'elles attendaient avec tant d'impatience. Elles étaient d'ailleurs obligées de les ouvrir pour y prendre connaissance des décrets et des ordonnances qu'on leur communiquait par cette voie et qu'il était dangereux d'ignorer. Les Levissohn, les Fonséca et les autres bonnes plumes germaniques appelées par M. de Bismarck à l'honneur de collaborer avec le fusil à aiguille et le canon Krüpp, eurent donc nécessairement d'assez nombreux lecteurs, et ce ne fut sans doute pas une des moindres douleurs de l'invasion que cette nécessité d'écouter des Allemands pérorer en notre langue sur nos affaires, et d'entendre uniquement, au milieu du silence forcé de la presse locale, les récits décourageants, les dissertations haineuses et les remontrances insolentes de nos ennemis.

Le plus complet, à tous les points de vue, de ces pamphlets périodiques, c'est naturellement celui qui se publiait au siége du grand quartier-général, sous la surveillance immédiate des plus hautes autorités allemandes, le *Moniteur* de Versailles, dont M. d'Heylli vient de donner une réimpression en deux beaux volumes (1). C'est une lecture navrante, mais fort instructive, que celle d'un pareil document. On y suit, jour par jour et stations par stations, le douloureux chemin de notre passion qui va de Sedan à l'armistice du 28 janvier ; on y retrouve, non sans rougir, le tableau méchamment assombri, mais trop exact encore, de nos misères, de nos illusions et de nos fautes ; on y a enfin, et c'est une sorte de consolation, maintes occasions de prendre sur le fait l'hypocrisie et la sophistique allemandes.

Le *Moniteur* de Versailles, comme tout *Moniteur* qui se respecte, avait deux parties bien distinctes : l'une, officielle, donnait en première ligne le bulletin militaire de l'invasion, c'est-à-dire les dépêches des généraux et des chefs de corps, celles du moins qui annonçaient des succès de l'armée allemande, et, pour notre malheur, ces dépêches-là n'étaient pas rares. Prises de villes, engagements heureux au nord et au sud, à l'est et à l'ouest, sur la Loire et sur la Somme ; c'est par là que débute presque quotidiennement la feuille allemande. Il va sans dire que les faits sont toujours présentés sous le jour le plus favorable aux armées allemandes. Les combats, au moins douteux, considérés par nous comme des victoires des nôtres (Villiers, Champigny, etc.), se transforment dans les bulletins de l'état-major allemand en victoires éclatantes des bandes germaniques. Les Allemands ont-ils subi quelque part un échec complet et incontestable ? on trouvait à Versailles aussi bien qu'ailleurs l'art d'arranger les choses et de ne pas dire la vérité, sans mentir tout à fait. On ignore, par exemple, dans les bureaux où se rédigent les notes officielles, la défaite des Bavarois à Coulmiers. On y sait seulement que, « après avoir constaté la force numérique de l'armée de la Loire, le général Von der Tann *s'est retiré* en combattant vers Saint-Peruisy. » On aurait dit chez nous : « le général s'est replié en bon ordre. » Il n'y a pas grande différence, comme on voit, et les deux formules se valent. Ces naïfs artifices de langage sont de tradition, paraît-il, dans toutes les armées et dans tous les pays. Peut-être sont-ils nécessaires. Ce qui est certain, c'est que les Allemands ne dédaignaient pas d'en faire usage, à l'occasion, et quand ils y avaient le moindre intérêt. A vrai dire, ces occasions là furent rares. Leur bulletin militaire n'eut guère que de bonnes nouvelles à enregistrer. Ils peuvent donc assez légitimement se vanter, et l'on sait s'ils y manquent, d'avoir rarement, en cette matière, altéré ou dissimulé la vérité.

C'est encore à la partie officielle du *Moniteur* que figurent les ordres du jour de l'armée, les décrets et ordonnances des gouverneurs et des préfets, tous les documents enfin d'origine gouvernementale ou administrative, que l'on veut por-

---

1) Paris, Beauvais, 1871.

ler à la connaissance des populations envahies. Il y a des pièces bien singulières dans cette collection d'ukases notifiés à nos concitoyens par les maîtres étrangers que leur avaient donnés nos défaites. On connaît déjà l'ordre du 31 octobre. Le roi Guillaume, après avoir rappelé les succès extraordinaires des armées allemandes, exprime à tous et à chacun en particulier, depuis le général jusqu'au simple soldat, ses remerciments et sa reconnaissance ; puis il conclut ainsi : « Je » désire *vous conférer une distinction et vous honorer*, vous tous, » en élevant à la dignité de maréchal mon fils, le prince » royal de Prusse, et le prince Frédéric-Charles de Prusse, » qui tant de fois vous ont menés à la victoire ! » Un peu plus tard, appliquant d'une façon plus magnifique encore cette méthode d'encouragement vraiment commode et agréable pour celui qui paye ainsi les services à lui rendus, le roi de Prusse *honorait* l'Allemagne entière et lui conférait une distinction, en s'élevant lui-même à la dignité impériale. L'armée et la nation se sont-elles trouvées bien récompensées ? Nous en doutons un peu. Mais ce n'est pas là notre affaire, et puisque cette gasconnade princière égaye un peu un recueil où tant d'autres pages nous attristent et nous humilient, elle est en somme la bien-venue, et nous ne nous aviserons pas de nous en plaindre. Voici qui nous touche de plus près et qui n'est plus de nature à nous faire sourire. C'est le décret du gouverneur général au sujet de la conscription. Ordre est donné aux maires de dresser immédiatement la liste des citoyens de leurs communes atteints par les lois françaises sur le recrutement des armées, soldats de l'armée active, gardes nationaux, mobiles et mobilisés, voire même mobilisables. « En cas de départ clandestin, ou d'absence non mo- » tivée d'un individu porté sur ces listes, les parents et les » tuteurs, ou les familles, seront frappés d'une amende de » cinquante francs pour chaque individu absent, et pour » chaque jour d'absence. » Notez que sur ces listes de *pupilles*, recommandés, sous peine d'une amende exorbitante, à la surveillance des tuteurs et des familles, doivent figurer les hommes de la commune qui n'ont pas dépassé leur quarante-sixième année. Le décret ajoute que les autorités allemandes, civiles et militaires, sont « chargées de faire des perquisitions » domiciliaires chez les individus inscrits sur les listes, afin » de s'assurer de la stricte exécution des ordres du gouver- » neur. » Les ordonnances et arrêtés de ce genre abondent dans le *Moniteur officiel*. Qu'il s'agisse des impôts, du change des monnaies, de l'entretien des routes, de l'alimentation de la ville de Versailles, de la remise des armes ou de l'instruction primaire, l'autorité prussienne signifie ses volontés d'un ton qui ne souffre pas de réplique. Elle dispose souverainement des personnes et des biens, avec la modération que l'on vient de voir : elle confie d'office aux maires l'exécution de ses hautes et basses œuvres, les menaçant, en cas de refus ou de retard, de l'intervention *de la force militaire allemande*, c'est-à-dire, comme l'ont prouvé de trop nombreuses expériences, du pillage, de l'incendie et de toutes les horreurs qui ont déshonoré la victoire des armées alliées.

La partie non officielle du *Moniteur* de Versailles est tout à fait digne de figurer à la suite de ces morceaux de prose officielle. C'est un journal complet, composé avec une incontestable habileté, et bien fait, de la première à la dernière ligne, pour désespérer des lecteurs français. Les Allemands ont souvent paru scandalisés de nos reproches et de nos plaintes. Ils nous ont trouvés, en mainte rencontre, chimériques et déraisonnables, et se sont surtout récriés sur nos idées extraordinaires en matière de droit, de justice et d'honneur. Ils avaient cent fois raison de déclarer qu'on ne pouvait s'entendre avec nous. Eux et nous, nous ne sommes évidemment pas de même race ; nous pensons et nous sentons, sur les choses essentielles, d'une façon toute différente. Imposer à des populations envahies la lecture d'un *factum* pareil au *Moniteur* de M. Levissohn ; leur mettre tous les jours sous les yeux un aussi odieux ramassis de diatribes calomnieuses contre leur pays ; s'acharner à leur démontrer, à grand renfort de dissertations sophistiques et d'informations mensongères, que leur patrie était perdue sans ressource ; s'efforcer de leur inspirer la haine et le mépris de ceux de leurs concitoyens qui défendaient pied à pied le sol français ; ne rien négliger enfin pour les effrayer et les décourager, pour leur faire perdre l'amour et le respect de la France, pour détruire en eux, non seulement toute espérance de succès, mais encore, ce qui est la suprême consolation des vaincus, la foi dans la sainteté de la cause nationale : voilà ce que les Allemands ont fait, pendant trois mois, sans hésitation ni scrupule, en se félicitant sans doute tout bas de battre la France sur tous les champs de bataille, chez elle et avec ses propres armes, et d'être à la fois si forts et si spirituels ; voilà ce qui est allemand, bien allemand, et ce qui est trop peu généreux pour être français, et pour pouvoir être compris par des Français.

Les nouvelles étrangères tiennent une certaine place en tête de la partie non officielle du *Moniteur*. Les habitants de Versailles furent soigneusement informés, jour par jour, des événements considérables qui s'accomplissaient alors hors de notre pays, et purent apprécier ce qu'étaient devenus en Europe le droit public et le respect des traités, depuis l'éclipse soudaine de la puissance française. A la suite, viennent les nouvelles de France, nouvelles de toute provenance, et souvent fausses nouvelles : lettres surprises et décachetées, correspondances de journaux français ou étrangers, on met tout à contribution, on prend partout les faits, souvent apocryphes, les plus propres à donner l'idée la plus fâcheuse de la situation de Paris et des départements. Un jour, on raconte que l'amiral Bouët-Willaumez a refusé d'obéir aux ordres de retour qui lui sont venus de Paris, et qu'il continue à croiser dans la mer du Nord, afin de ne pas livrer aux républicains la flotte qu'il a promis à l'empereur de lui conserver à tout prix. Une autre fois, on assure qu'après avoir offert son concours au gouvernement de la défense nationale, Bourbaki, honteux de la conduite des hommes qui prétendent défendre la France, vient de donner sa démission. Ailleurs on affirme, sur la foi d'un correspondant du *Daily-News*, que les Strasbourgeois fraternisaient du meilleur cœur avec les Allemands. Un autre extrait du même journal anglo-prussien apprend aux Versaillais que le général Vinoy a fait, après la scène du 31 octobre, de *vertes* reproches au gouverneur Trochu, et qu'il est fort mécontent de servir sous les ordres du général Ducrot, « dont l'évasion mystique de Sedan n'est pas faite pour le rehausser dans l'estime de ses officiers ». Le numéro du 7 novembre contient un tableau tout à fait séduisant du bonheur et de la prospérité dont jouit la ville de Nancy, depuis que le gouvernement général de Lorraine est venu s'y établir. « L'administration civile a conservé les formes françaises, mais en devenant beaucoup moins autocratique. »

Deux jours auparavant, le *Moniteur* publiait une note que

nous nous reprocherions de ne pas citer, puisque nous la trouvons sur notre chemin. Il s'agissait de faire pressentir aux habitants de Versailles le prochain couronnement du nouvel empereur d'Allemagne. Des gens de quelque esprit auraient compris que cette cérémonie n'intéressait en rien nos compatriotes, et ne leur en auraient pas parlé, sinon peut-être pour s'excuser de procéder dans le palais de Louis XIV à l'intronisation du César germain. Le *Moniteur* n'a pas tant de discrétion ni de bon goût. Il est persuadé que c'est un grand honneur pour une ville de France que de voir, la première, l'empereur Guillaume dans toute sa gloire. Voici en quels termes la note semi-officielle annonce aux Versaillais l'affront qu'on prépare à leur cité et à notre pays tout entier : « Nous sommes autorisés à prévenir le public que, sous peu, des événements aussi importants qu'uniques dans l'histoire se dérouleront probablement sous ses yeux. *Les jours de splendeur semblent vouloir revenir en quelque sorte pour la ville de Versailles.....* » Et ce n'est pas, cette fois, insolence et ironie grossière, comme on serait tenté de le croire. La note a un accent de naïveté qui ne trompe pas. La vanité germanique n'est ici mêlée d'aucune pensée malveillante : on sent qu'elle a peine à se contenir, et qu'elle éclate involontairement. Ivres du gros vin de leur gloire frelatée, les Allemands prétendent, comme Sganarelle, que tout le monde soit soûl dans leur maison, c'est-à-dire dans la nôtre, et ils n'y mettent évidemment pas plus de malice que le bûcheron de Molière.

La feuille prussienne a naturellement peu de sympathies pour les hommes du 4 septembre et pour le parti républicain. Elle accueille avec un empressement qu'elle ne cherche pas à dissimuler toutes les informations défavorables au nouveau gouvernement et à la cause nationale. Chaque fois que l'action patriotique de la délégation de Tours se heurte à quelque résistance locale, le journaliste allemand annonce que la France tiraillée en tous sens se déchire et se démembre. S'il paraît dans un journal français ou étranger un article d'opposition un peu accentuée contre la politique de M. Gambetta, la feuille ennemie en régale ses malheureux lecteurs. La *Patrie*, le *Paris-Journal*, la *Gazette de France*, le *Français*, ont de temps en temps l'honneur, qu'ils n'ambitionnaient sans doute pas, de ces citations au *Moniteur prussien*. Ici, c'est M. le duc de Broglie, qui réclame la convocation d'une assemblée nationale. Plus loin, c'est M. de Pontmartin, qui proteste contre l'impôt pour l'équipement et la solde des mobilisés. Cette contribution achèvera la ruine des campagnes ; M. de Pontmartin n'en doute pas, il en est désespéré, et sa douleur patriotique s'exprime d'une façon bien extraordinaire : « Plaignez votre ci-devant critique littéraire », écrit-il au directeur de la *Gazette de France*, « plaignez votre ci-devant critique littéraire, interné par le malheur des temps dans les quatre règles d'arithmétique... Non, je me trompe, il ne m'en reste que deux, l'addition de nos pertes, et la multiplication de nos malheurs. Les Allemands se chargent de la soustraction, et les démagogues de la division. » Il faut avouer qu'on n'a jamais parlé plus galamment des malheurs publics, ni plus gaillardement gambadé sur une tombe.

La *Gazette de France*, hâtons-nous de le dire, n'a pas la spécialité de ces inconvenances et de ces sottises imprimées. Des journaux d'une tout autre couleur l'égalent et la dépassent. Le *Combat*, par exemple, fournit au journal prussien, son contingent d'antithèses et de déclamations. Le journal de M. Félix Pyat assure que, « si le gouverneur de Paris, avant de livrer un combat, consultait les clubs de Paris, ses tentatives seraient plus heureuses ». Ce qui est plus déplorable encore que ces divagations, et ce qui donne à nos ennemis quelque droit de rire lourdement de la démence française, ce sont les scènes extravagantes qui se produisent dans quelques villes du midi. On ne peut lire sans un serrement de cœur les extraits des journaux de Toulouse, de Marseille, de Saint-Étienne et de Lyon, qui racontent ces lamentables épisodes de notre histoire. Tandis que le gouvernement républicain à Paris et à Bordeaux levait et organisait des armées ; tandis que nos soldats improvisés luttaient, non sans honneur, contre l'invasion, des fanatiques s'occupaient d'organiser des ligues, d'acclamer des dictateurs et de rédiger des programmes révolutionnaires. On veut bien *se précipiter sur les hordes des Vandales allemands* ; mais on fait ses conditions. On exige ici l'armement des citoyens, le désarmement de la réaction, et l'abolition immédiate du clergé. Là, on réclame l'indépendance absolue de la Commune et l'adoption du drapeau rouge. A Marseille, c'est une véritable bataille de préfets. MM. Esquiros et Delpech donnent leur démission, mais se refusent à reconnaître le successeur qui leur est envoyé de Tours ; M. Gent, le nouveau venu, est obligé de prendre possession de la préfecture de haute lutte. On tire sur lui un coup de pistolet, qui l'atteint et lui fait une blessure heureusement sans gravité. A Toulouse, M. Duportal ne veut point donner sa démission, qui lui est demandée. Du haut de son balcon, il harangue la foule de ses amis, il accuse le gouvernement de Tours de se lancer dans les voies de la réaction, et finit par déclarer à ses fidèles, que, *puisqu'ils le veulent*, il restera à son poste, au risque d'être arrêté. Au milieu de toutes ces scènes de désordre, on voit reparaître de temps en temps le nom de Cluseret, qui en marque le caractère et la tendance plus ou moins avouée. M. Cluseret est le général de la Ligue du midi. Ce que c'est que la Ligue du Midi, une résolution, votée le 30 octobre par un club marseillais, va nous l'apprendre : « Le département des Bouches-du-Rhône organise lui-même *sa propre défense*. L'assemblée adhère complétement à la Ligue du Midi, qui a pour mission d'organiser tous les efforts de quinze départements ligués. » M. Cluseret et ses amis faisaient là-bas, au plus fort de la guerre étrangère, un premier essai des théories d'émancipation locale, qui nous ont valu six mois plus tard la Commune de Paris.

Nous n'avons pas besoin de dire que le parti républicain, qui a de tout temps inscrit sur son drapeau l'unité et l'indivisibilité de la patrie, et qui dirigeait alors avec une activité et un dévouement dignes d'un meilleur succès la lutte pour l'intégrité du sol national, n'est en aucune façon responsable des folies criminelles des séparatistes. La responsabilité de ces misères et de ces hontes retombe de tout son poids sur le gouvernement qui a jeté la France dans cette guerre terrible où s'est abîmée sa fortune, et où sa raison a failli sombrer. Il y eut d'ailleurs pendant ce triste hiver de 1870 un spectacle plus écœurant et plus odieux que celui de ces excentricités démagogiques, ce fut celui des intrigues et des trahisons de la faction bonapartiste réfugiée à l'étranger.

Le *Moniteur prussien* parle souvent de l'ex-empereur et de son entourage, et il en parle d'ordinaire avec une certaine bienveillance. Il donne de fréquentes nouvelles de Wilhemshœhe, et tient ses lecteurs au courant de ce qui se dit et de ce qui se fait à la cour du César déchu. Il leur apprend un

jour que les maréchaux ne sont pas tous accueillis de la même manière par l'empereur et ses familiers. « A Bazaine, Napo» léon a tendu les deux mains ; après cette bienvenue cor» diale, le maréchal a été entouré par toute la suite impé» riale... Canrobert, chaque fois qu'il se rend à Wilhemshœhe, » reçoit l'accolade de Napoléon et les sourires de l'état major ; » seul, *le pauvre Leboeuf est traité avec froideur.* » Un autre jour, il rapporte une confidence singulière de Napoléon III au général Boyer ; on croit rêver lorsqu'on lit que, au moment de son départ pour l'armée, l'empereur voulait traverser Paris, et que le préfet de police l'en détourna, dans la crainte des accidents qui pouvaient arriver, si le peuple, dans son enthousiasme, s'avisait de dételer les chevaux de la voiture impériale. Et le triomphateur manqué ajoute avec mélancolie : « Maintenant ce même peuple suit avec le même enthou» siasme le drapeau de quelques héros de la rue. » On serait heureux de penser que cette expérience de l'inconstance du peuple français a tout à fait refroidi le zèle du héros du boulevard Montmartre pour notre bien, et qu'il nous fera désormais la grâce de ne plus s'occuper de nous. Mais le *Moniteur prussien* contient quelques autres documents d'origine bonapartiste qui ne sentent ni le découragement, ni l'abdication. Il emprunte, par exemple, à l'*International* de Londres, un long plaidoyer pour l'empereur, qui est une pièce vraiment curieuse. L'apologiste de l'empire y démontre avec cet aplomb qui caractérise les avocats de cette mauvaise cause, que Napoléon n'a pas voulu la guerre, et qu'il n'est nullement responsable de son mauvais succès. Affectant de prendre au sérieux ce qui s'est appelé par une audacieuse alliance de mots l'empire parlementaire, il renvoie toute la responsabilité de nos infortunes au ministère du 2 janvier, et aux deux Chambres, oubliant une toute petite chose, la candidature officielle, grâce à laquelle l'empire n'a jamais rien eu de parlementaire que le nom, et n'a jamais entendu d'autres conseillers que ceux qu'il avait lui-même désignés et choisis.

Il va sans dire que le journal prussien est plein de sympathie pour le maréchal Bazaine. Il se scandalise et s'indigne avec la *Gazette de Spener* et la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, qu'on ait prononcé à propos de la capitulation de Metz le grand mot de trahison. Le maréchal Bazaine est, aux yeux des journalistes allemands, absolument irréprochable. Il a fait, pour le salut de son armée, tout ce que la France était en droit d'exiger de lui, et la capitulation, dont on lui fait un crime, ne pouvait être évitée, vu la valeur irrésistible des troupes alliées et l'habileté supérieure de leurs chefs. Nous doutons que ce témoignage suffise à réhabiliter le maréchal. Nous n'avons garde non plus de prétendre le tourner contre lui, et de trancher en passant le procès qui s'instruit en ce moment à Versailles. Que le maréchal Bazaine ait fait ou n'ait pas fait son devoir de Français, les Allemands n'en sont pas bons juges. Ils ont un intérêt trop évident à nier une défaillance qui diminuerait le prix de leur victoire, et à défendre l'honneur du commandant en chef de l'armée française, pour ne pas compromettre celui de leurs propres généraux.

Lorsque aujourd'hui les journaux d'Angleterre, de Suisse et d'Amérique nous apportent le récit de quelque nouvel esclandre des réfugiés français socialistes, d'un bout à l'autre du pays s'élève un cri de réprobation contre ces hommes sans cœur et sans entrailles qui ne pardonnent pas à la France de les avoir rejetés, et qui l'insultent et la menacent de la façon la plus impie. Jamais indignation ne fut plus légitime. Mais que faut-il penser des Français qui, au mois de novembre 1870, au moment où le gouvernement négociait un emprunt du succès duquel pouvait dépendre le salut de notre pays, faisaient afficher sur les murs de Londres l'avis suivant : « Nous persistons à reconnaître l'hospitalité dont nous sommes l'objet de la part de l'Angleterre en avertissant le public des Trois-Royaumes que l'emprunt contracté par M. Clément Laurier, et émis par la maison J. S. Morgan et Cie, n'aura jamais aucune chance d'être reconnu par la France » ? Ruiner le crédit ébranlé de la France, voilà la tâche patriotique que s'étaient donnée les émigrés du second empire. On se souvient de cette feuille odieuse qui, au temps de l'insurrection de la Commune, s'écriait : « Nous sommes de cœur avec les Parisiens », et qui applaudissait à la démolition de la maison de M. Thiers. Nous trouvons dans le *Moniteur prussien* de nombreux extraits de ce pamphlet bonapartiste. Ils se distinguent, au milieu de ce ramassis de déclamations hostiles à la France et à son gouvernement, par leur violence furieuse. Quant le rédacteur du *Moniteur* veut servir à son public quelque article bien injurieux et bien décourageant, c'est à la *Situation* qu'il le demande. C'est là qu'on sait le mieux détester la France, insulter ses chefs et ses soldats, et prédire sa ruine prochaine. Voici ce qu'on peut lire dans le numéro du 9 novembre : « Les délégués du gouvernement de la Dé» fense ne s'occupent que de leur intérêt personnel, et trou» vent charmant de continuer une guerre où ils ne courent » aucuns risques. Car si ces gens exposent si vaillamment la » fortune et la vie de leurs concitoyens, c'est que d'une part » ils ne possèdent rien, et que, d'autre part, ils sont fort pro» tégés. Quand ils ont fait un ou deux décrets dans la jour» née et bu une douzaine de choppes le soir, ils vont tranquil» lement se coucher avec la conviction intime qu'ils ont » sauvé le pays. Mais la population qui souffre et qui lutte, » qu'on tue et qu'on ruine, voit les choses d'un autre œil... »

Les hommes qui écrivaient ces choses, à cette date, n'étaient-ils pas les véritables alliés de la Prusse ? Un Vermesch ou un Jules Vallès auraient-ils fait pis ?

Une des principales préoccupations du *Moniteur prussien*, c'est de justifier les exigences de M. de Bismarck : « La paix laisse peu de place à l'imprévu, dit-il dès le 7 novembre : on sait que les conditions en sont déjà fixées. » Et il n'y a guère de numéro où ne reparaissent, sous une forme ou sous une autre, des allusions aux prétentions de l'Allemagne sur les provinces qu'elle a fini par nous arracher. Tantôt, à l'aide de citations des journaux étrangers, et de longues dissertations d'un prétendu homme d'État français, on s'efforce de démontrer que la France n'est plus en état de rien refuser à ses ennemis, et qu'elle fera bien d'acheter la paix au prix qu'on voudra la lui vendre. Ailleurs, on accuse notre pays d'avoir voulu la guerre ; on lui reproche d'avoir méchamment provoqué la pacifique Allemagne, et l'on conclut qu'il a mauvaise grâce à refuser de payer ses folies. Ici, l'annexion de l'Alsace au nouvel empire est présentée comme une garantie nécessaire à la sécurité de l'Allemagne : là, on fait appel au droit historique ; là encore, on assure que la France victorieuse n'aurait pas hésité à mettre la main sur une partie du territoire allemand, et l'on invoque contre elle le droit du talion. Tous les sophismes qu'a inventés la subtilité germanique pour donner l'apparence du droit à ce qui n'est qu'un criminel abus de la force, défilent à leur tour dans les colonnes du *Moniteur*.

On y aime surtout à commenter le mot ironique de M. de Bismarck : « L'honneur de la France est-il d'une autre nature que celui des autres nations ? » Cette idée, pourtant fort simple et fort claire, que les Français de Normandie, de Bretagne ou de Provence avaient des devoirs envers leurs concitoyens d'Alsace et de Lorraine ; qu'ils ne pouvaient pas les abandonner à l'ennemi commun, tant qu'ils avaient la moindre chance de les sauver du joug étranger ; qu'il y allait de leur honneur à ne pas consentir à livrer leurs frères pour leur rançon, et qu'un pareil abandon n'est pardonnable que lorsqu'il est évidemment nécessaire, — cette idée, qui est un principe incontestable de la morale sociale la plus élémentaire, n'a jamais pu pénétrer, paraît-il, dans un cerveau allemand. Ni M. de Bismarck, ni M. Levissohn, ni M. Capellemans, écrivain bien connu dans la *presse française internationale* (*sic*), n'y peuvent rien comprendre. C'est à qui s'étonnera le plus de notre *arrogance*, et la raillera le plus agréablement. Nous avions raison de dire que ces Allemands et nous, nous ne ne sommes pas faits de la même matière, et qu'il est des sujets sur lesquels nous ne nous entendrons jamais. E. R.

Dans les dernières années de l'empire, les personnes qui avaient quelques relations avec certains bureaux des journaux établis au n° 5 de la rue Caumartin, y rencontraient fréquemment un jeune Allemand, d'une trentaine d'années à peine, aux cheveux blonds frisottants, aux yeux ronds et candides, entretenant toujours sur ses bonnes grosses lèvres humides un sourire naïf et étonné, ne parlant guère que lorsqu'on l'interrogeait et écorchant le français avec une volubilité empressée. Il était de taille moyenne et n'avait aucun signe particulier, si ce n'est un grand air d'ingénuité et de franchise. Les uns disaient qu'il était épris de la politique impériale, mais qu'il la comprenait d'une façon toute philosophique et vraiment originale. — Vous vous trompez, disaient les autres ; c'est un socialiste allemand. — Alors donc ! répondait-on d'un autre côté, il a des relations personnelles avec Bismarck : c'est tout simplement un homme curieux et intelligent. — Vous vous trompez du tout au tout, disait quelqu'un, il est le fils d'un ancien condamné politique ; je crois même que son père était du complot de cet homme qui déchargea son revolver sur Bismarck à la veille de Sadowa. — Personne ne le connaissait au juste. On savait seulement que c'était un Allemand, ami de la France, correspondant secret de la *Gazette de Cologne*, qui venait dans les bureaux de journaux pour y prendre la matière de ses chroniques. De bonnes âmes avaient entrepris de lui dicter des renseignements favorables à notre pays et de l'abuser pieusement. Il fréquentait de préférence les salles de rédaction de journaux républicains ou d'opposition libérale. La presse sérieuse avait ses préférences : elle le lui rendait du reste. Quelques rédacteurs en chef avisés, et jaloux de connaître le fin du fin de la politique prussienne, le faisaient fréquemment venir dans leur cabinet, s'enfermaient avec lui, et le lendemain leur journal publiait une étude à fond sur les débats du Reichstag ou les armements de la Prusse. Ce jeune Allemand ne se prêtait pas facilement à tout le monde ; il ne se laissait *feuilleter* que par les chefs de rédaction les plus honorables, qui avaient une réputation d'hommes politiques et passaient pour des gens d'esprit et du meilleur.

Quand la guerre fut déclarée, ce personnage disparut. Pendant l'invasion il rentra en France et fut encore des assidus d'un bureau de rédaction : mais, cette fois, c'était du *Moniteur prussien* de Versailles. M. de Bismarck, dont il était décidément l'ami et qui reconnaissait ses services, l'avait placé à la tête de ce journal. Il y insulta, pendant six mois, la France et Paris. La paix faite, il fut attaché avec un titre semi-officiel à l'ambassade d'Allemagne à Paris. Il est toujours correspondant de la *Gazette de Cologne*, et il vient d'écrire à ce journal que l'occupation doit être maintenue, jusqu'aux dernières limites du temps fixé par le traité, parce que nous ne pouvons offrir à la Prusse aucune garantie sérieuse du payement des trois milliards.

Ce personnage — nous avons le devoir de le faire connaître hautement — se nomme Levissohn.

BULLETIN GÉOGRAPHIQUE

Les cadres de l'instruction publique en Russie. — [illegible] — Politique navale. — Un [illegible] de la guerre géographique en Prusse. — L'enseignement de la géographie dans les universités allemandes. — La science [illegible].

Un recueil russe, *le Monde russe*, a publié il y a quelque temps des renseignements statistiques qui jettent une triste lumière sur l'état de l'enseignement en Russie. On voit par là qu'il ne faut pas juger l'instruction d'un pays par ses programmes et par l'organisation qu'il possède... sur le papier. La Russie est encore, à certains égards, le pays où, pendant un voyage de l'impératrice Catherine, un courtisan dont le nom m'échappe fit surgir de terre, le long de la route que suivait la souveraine, des maisons et des villages qui disparurent le lendemain. D'autres qu'une impératrice prennent quelquefois pour un vrai paysage ce qui se trouve, vu de près, n'être qu'un décor de carton.

Le recueil russe attribue le niveau inférieur de l'enseignement et la misérable situation des établissements d'instruction publique en Russie à deux causes principales : au changement continuel dans le personnel enseignant, par suite de la retraite volontaire des professeurs peu satisfaits de la situation qui leur est faite, et surtout au manque de professeurs.

En ce qui concerne les Universités, voici quelle était, au 1er janvier 1871, la proportion entre les chaires occupées et les chaires vacantes :

Universités.	Chaires occupées.	Chaires vacantes.
Petersbourg	61	14
Moscou	72	19
Charkov	46	45
Kasan	49	42
Kiev	53	38
Odessa	31	27
Dorpat	47	7
Varsovie	61	10

Cela fait un total de 420 chaires occupées pour 202 chaires vacantes, c'est-à-dire un tiers de chaires sans professeurs pour l'ensemble, et pour les universités de Charkov et de Kasan presque la moitié ! On voit par là à quel degré les hommes de science font défaut en Russie. Et pourtant on ne se fait pas faute d'appeler des étrangers. A l'université de Dorpat, où la plupart des cours se font en langue allemande, les profes-

eurs sont recrutés en Allemagne même. Dans les Universités proprement russes, on essaye d'attirer des Slaves étrangers à la Russie : c'est ainsi qu'un savant croate a été récemment appelé à la chaire de philologie slave de l'université d'Odessa. Double profit à de semblables mesures : on se crée un personnel qui manque en Russie même, et l'on accroît les sympathies que les Slaves d'Autriche et de Turquie portent déjà à la Russie en leur ouvrant l'entrée d'une carrière lucrative dans le grand État slave. C'est dans le même but de propagande que le gouvernement russe inscrit à son budget des sommes destinées à subvenir aux dépenses d'institutions des autres pays slaves qui lui sont politiquement étrangers. C'est ainsi que, dans le budget russe de 1872, figurent au chapitre de l'instruction publique 4000 roubles d'argent pour le séminaire du Montenegro, 1200 pour l'école bulgare de Constantinople, etc. Le fait est étrange et nouveau au point de vue de la politique internationale.

Le nombre des chaires vacantes n'est pas si grand dans l'enseignement secondaire, mais il est pourtant notable. A la même date (1er janvier 1871), voici l'état des chaires occupées et vacantes dans les colléges :

Provinces académiques.	Chaires occupées.	Chaires vacantes.
Pétersbourg	237	16
Moscou	250	36
Charkov	127	13
Kasan	158	8
Kiev	208	29
Odessa	135	15
Dorpat	129	10
Vilna	168	17
Varsovie	119	20
Sibérie occidentale	24	5

c'est-à-dire que pour 1903 chaires occupées il y a 199 chaires vacantes, soit un peu plus de 10 pour 100.

Il n'y aurait pas semblable disette de professeurs en Russie si le gouvernement russe suivait vis-à-vis de la Pologne une conduite libérale. La langue russe a été introduite comme langue obligatoire à l'université de Varsovie et dans les colléges de Pologne, et l'on a installé des professeurs russes en place des professeurs polonais absents ou expulsés. La Russie, qui n'a déjà pas assez de maîtres pour elle-même, dépense ses meilleures forces pédagogiques à la tâche inutile et oppressive de russifier la Pologne.

Cet état déplorable de l'instruction publique n'empêchera pas la Russie de remplir son rôle historique de tutrice vis-à-vis des Slaves d'Autriche et de Turquie. Ce rôle était tellement dans la nature des choses avant d'être dans le programme russe, que depuis longtemps déjà des voix s'étaient élevées chez les Slaves du Sud pour saluer dans le peuple russe le chef de la famille slave. Nous trouvons d'intéressants détails à cet égard dans un article publié dans la *Revue de France* du 31 mai dernier, par M. L. Leger, qui, par parenthèse, est maintenant en Russie avec une mission littéraire du ministère de l'instruction publique. « Le principe des nationalités, dit M. Leger, l'idée de la race, n'ont pas joué en Europe, au moyen âge et jusqu'au début de notre siècle, le rôle que nous leur avons vu attribuer dans ces derniers temps; mais il y a loin de la notion claire et complète de ce principe à l'ignorance absolue de toute solidarité entre des peuples de même origine et de langue analogue. » M. Leger signale des traces nombreuses du sentiment de cette solidarité chez les écrivains slaves des derniers siècles, bien avant que naquissent l'idée et le mot de panslavisme. L'un d'eux même, donnant à ce sentiment une forme plus accentuée, a tiré le premier les conséquences politiques de cette solidarité. C'est un type curieux que celui de ce Krijanitch, né en 1617 en Croatie, prêtre catholique qui, après avoir longtemps vécu à Rome et y avoir écrit un livre sur les schismes, alla en Russie, et là, peut-être pour quelque tentative de propagande catholique, fut exilé en Sibérie. Outre quelques livres qu'il publia de son vivant en latin, Krijanitch laissa en mourant un ouvrage écrit en russe sur l'état de la Russie et des Slaves à son époque. Cet ouvrage n'a été publié qu'en 1859 à Moscou, par M. Bezsonov, sous le titre : *L'empire russe au XVIIe siècle*. « Ce titre, imaginé par l'éditeur, dit M. Leger, n'est pas absolument exact, car Krijanitch ne s'occupe pas seulement de la Russie, mais des Slaves en général : il se montre fort avancé pour son temps dans l'étude de la question slave; il constate avec douleur l'état d'abaissement du peuple slave, divisé en nations diverses, et dont une seule, la Russie, est arrivée à un développement autonome. » Il serait curieux de savoir si cet ouvrage, publié en 1859 seulement, est vraiment authentique, et si l'éditeur russe n'a pas coloré les paroles de l'écrivain croate du XVIIe siècle des sentiments que la Russie excite aujourd'hui chez les Slaves du Danube. Mais si ces paroles sont vraies, Krijanitch a eu réellement une vue prophétique de l'avenir des Slaves. En voici quelques-unes :

« C'est pourquoi vers toi seul, ô grand Tzar! se tourne la grande nation slave. Daigne t'occuper comme un père de tes enfants dispersés pour les rassembler! Efforce-toi de rendre la raison à ceux qui sont séduits par le mensonge des étrangers! Beaucoup d'entre eux sont comme enivrés par un breuvage magique, au point de ne plus sentir les affronts que leur infligent les étrangers; ils ne connaissent point leur honte; au contraire, ils s'en réjouissent, ils la recherchent : ils appellent eux-mêmes des maîtres et des rois étrangers. Toi seul, ô Tzar! nous as été donné de Dieu pour venir en aide aux Slaves du Danube et aux autres... Les Slaves du Danube ont depuis longtemps perdu, non-seulement leurs royaumes, mais encore toutes leurs forces, toute leur raison; ils ne peuvent par eux-mêmes se délivrer; il leur faut une force extérieure pour les remettre sur leurs pieds et les faire rentrer au sein des nations. Toi, Tzar, si tu ne peux, dans le temps présent, les aider à se réformer complètement, si tu ne peux amener leur royaume à son premier état, tu peux du moins corriger la langue slave dans les livres; tu peux, par des livres appropriés et raisonnables, ouvrir leurs yeux pour qu'ils commencent à savoir où est l'honneur et à réfléchir sur leur situation... O Tzar! tu tiens en main la verge merveilleuse de Moïse, et tu peux accomplir de grands miracles : tu as une complète autocratie, tu es absolument obéi par tes sujets; tu peux, avec l'aide de Dieu, non-seulement venger et illustrer cet empire, mais toute la race slave; tu peux obtenir les éternelles bénédictions de la race slave. »

Il ne faut pas s'exagérer la portée de ces paroles contenues dans un manuscrit publié seulement en 1859; une vue aussi nette de l'avenir était rare chez les Slaves du Sud au XVIIe siècle : *vox clamantis in deserto*; mais, sur le terrain littéraire et grammatical, les témoignages abondent qui montrent chez tous les écrivains des différents pays slaves un sentiment très-net de la parenté qui unit les différentes branches de la famille slave. En Russie, Pierre le Grand fut le premier

qui songea à s'enquérir de l'état des autres peuples slaves et des auxiliaires que la politique russe pourrait y trouver. La contre-partie et le complément à cet égard de l'article de M. Leger est fourni par une conférence qu'un célèbre historien russe, M. Pogodine, a faite il y a quelques mois sur les rapports qui ont existé entre Pierre le Grand et les peuples slaves. Cette conférence a été analysée dans la *Correspondance slave* du 23 mars dernier.

Lorsque le tzar Pierre partit pour son premier voyage en Europe, il s'occupait déjà des peuples slaves de l'Europe centrale qui pouvaient à un moment donné devenir les alliés naturels de la Russie. La veille de son départ, le boyard Grégoire Ostrovsky quittait Moscou pour aller étudier la situation et les mœurs des autres peuples slaves. Il devait commencer son voyage par Prague et prendre des notes sur tous les pays et sur toutes les villes par lesquelles il passerait : « Vous vous informerez, lui fut-il dit, du monarque de chaque pays que vous traverserez ; vous demanderez combien de grandes villes ce pays contient, quelle est sa population et quelles sont les occupations de celle-ci. De plus, vous vous informerez si la population au milieu de laquelle vous vous trouverez est experte, ou non, dans l'art militaire et la marine. Il faudra aussi savoir quelle est la langue slave parlée dans le pays, et si cette langue est intelligible aux Russes. Vous demanderez ensuite quelle est l'étendue de chaque pays et combien de marins il possède. Puis vous vous rendrez à Venise, où vous tâcherez de savoir combien de marins, matelots et officiers, servant dans la marine vénitienne comprennent et parlent une langue slave : quand vous aurez appris cela, vous les sonderez pour savoir s'ils seraient ou non disposés à prendre du service en Russie. » Il ne faut pas s'étonner de ces recommandations de Pierre Ier, relativement à Venise : la république de Venise tirait un grand nombre de marins de l'Istrie et de la Dalmatie, pays slaves, et il y a encore à Venise un quai qui rappelle le souvenir des Slaves, sujets de Venise, le « quai des Esclavons », c'est-à-dire des Slaves. Ostrovsky devait venir rejoindre le tzar à Amsterdam après avoir recueilli tous ces renseignements. Plus tard, Pierre le Grand noua des relations avec les Slaves d'Autriche et de Turquie, principalement ceux de Turquie. On sait que ses successeurs n'ont pas négligé cette tradition et que les Slaves de Turquie sont les clients de la Russie. A qui la faute, sinon aux puissances occidentales qui, en faisant du maintien de la Turquie un principe de leur politique, prolongent la domination d'une poignée de Turcs barbares sur une immense majorité de peuples chrétiens et civilisables ?

L'Orient change si peu que les lettres du maréchal (alors capitaine) de Moltke sur la Turquie, bien que publiées il y a plus de trente ans, ont peu perdu de leur attrait. On vient d'en publier une traduction française (*Lettres du maréchal de Moltke sur l'Orient*, 1 vol. in-12. Paris, Fischbacher), qui, quoique n'étant pas faite avec un soin suffisant, se lit avec grand intérêt. L'ouvrage se compose d'une série de lettres adressées par M. de Moltke à ses amis, sans intention de publicité et réunies après coup. Les récits et les jugements de M. de Moltke n'ont pas perdu de leur actualité, et en même temps on fait connaissance avec une intelligence élevée et un esprit délicat. On peut juger par là du degré d'instruction, même classique, des officiers prussiens, car l'*épistolier* se montre également versé dans les antiquités et dans la politique, dans la littérature et dans la stratégie. Le séjour de trois ans qu'il fit en Turquie, au service du sultan, fut également profitable à la science géographique par les cartes qu'il releva, et par les travaux topographiques qu'il exécuta.

La nomenclature topographique est un peu maltraitée dans la traduction. Le traducteur laisse à la Transylvanie son nom allemand de Siebenbürgen qui n'est pas familier aux lecteurs français. Il appelle Andrinople, « Adrianople », et le golfe de Finlande « la baie finnoise ». Il est regrettable qu'il n'ait pas traduit l'introduction que le célèbre géographe, Karl Ritter, avait mise à l'édition allemande. Peut-être aussi eût-il été bon d'ajouter une courte biographie du maréchal de Moltke.

La famille de Moltke, d'origine allemande, s'est partagée au XVIe siècle en deux branches : une branche allemande et une branche danoise ; celle-ci a fourni au Danemark nombre d'hommes d'État. Le célèbre stratégiste appartient à la branche allemande. Né le 26 octobre 1800, à Gnewitz en Mecklembourg, il entra pourtant d'abord au service danois, mais passa en 1822 au service de la Prusse. Promptement remarqué, pour son talent et ses connaissances, il passa en 1832 dans l'état-major. En 1835 il entreprit un voyage en Turquie, dans lequel il fut présenté au sultan Mahmoud, qui le remarqua et se fit instruire par lui dans le *Jeu de la guerre* (*Kriegsspiel*), jeu stratégico-mathématique fort en honneur dans l'armée prussienne et qu'on venait d'inventer. Il accepta alors, avec quelques autres officiers prussiens, du service dans l'armée turque que le sultan voulait organiser à l'européenne. Pendant la campagne de Syrie, en 1839, il fut attaché à la personne d'Hafiz-Pacha, qui perdit la bataille de Nisib pour n'avoir pas suivi les conseils de l'officier prussien.

A son retour en Prusse, M. de Moltke rentra dans l'état-major et s'éleva successivement aux plus hautes dignités militaires. De 1849 à 1855, il fut chef d'état-major du 4e corps d'armée ; en 1858 il devint chef d'état-major de l'armée. Déjà en 1859, lorsque l'Allemagne se préparait à intervenir au secours de l'Autriche, il avait conçu un plan de campagne en France dont la paix de Villafranca empêcha l'exécution. Ce ne fut, comme on sait, que partie remise. Pour M. de Moltke, du reste, comme pour tous les grands généraux, la guerre est, par elle-même, et indépendamment de ses résultats politiques, un jeu mathématique, et une source de jouissances intellectuelles comme une partie d'échecs pour de vulgaires mortels. On sait la part importante qui revient à M. de Moltke dans la haute éducation du corps d'officiers prussiens, par la direction qu'il imprime aux travaux des officiers d'état-major. Les guerres des dix dernières années lui fournirent l'occasion de montrer son talent dans la pratique de son art favori. Le plan de campagne de 1866 est son œuvre ; de même pour la campagne de 1870-71.

Malgré sa réputation d'homme taciturne, M. de Moltke a écrit plusieurs ouvrages militaires, entre autres une *Histoire de la guerre d'Italie de* 1859. On se moque quelquefois en France des généraux qui écrivent : il n'en est pas de même en Prusse, et à côté du maréchal de Moltke nous nommerons le ministre de la guerre du royaume de Prusse, aujourd'hui de l'empire d'Allemagne, un des hommes qui ont le plus travaillé à préparer le succès de 1866 et de 1870, le général de Roon. Le général de Roon, élève de Karl Ritter, est un des meilleurs écrivains géographiques de l'Allemagne. Voilà près de quarante ans qu'il publia son *Cours de Géographie*, dont

plusieurs éditions ont paru depuis, et dont il s'est écoulé plus de 50 000 exemplaires. Il en a publié un résumé à l'usage des colléges, résumé qui est devenu classique en Allemagne et dont la 12e édition a paru en 1868. La Bibliothèque nationale ne possède ni l'un ni l'autre de ces ouvrages : c'est une lacune qu'elle fera bien de réparer, car il est assez rare de voir un ministre de la guerre professeur de géographie ; et la haute position de l'auteur aussi bien que la réputation dont ses livres jouissent en Allemagne, en rendent la lecture doublement intéressante. Il a écrit également, cette fois, pour le public plus restreint du monde militaire, une *Géographie militaire d'Europe* (Berlin, 1837), et il a laissé inachevé un ouvrage sur la *Géographie militaire de l'Espagne*. C'est M. de Roon, alors commandant d'état-major, qui fut chargé, de 1844 à 1848, de l'éducation militaire du prince Frédéric-Charles et qui l'accompagna dans son tour d'Europe. C'est également lui qui, comme ministre de la guerre (il le devint en 1859), élabora ce projet de réforme de l'armée que le roi Guillaume fit sien par son obstination à l'exécuter, malgré les Chambres et malgré le pays. Le succès a couronné leurs réformes, et a montré qu'un homme a quelquefois raison contre une Assemblée et contre le pays lui-même.

Il n'est pas étonnant qu'encourageant de la sorte le travail parmi les officiers, et mettant à la tête de son armée des hommes du mérite de M. de Moltke et de M. de Roon, la Prusse ait acquis la puissance qu'on lui sait, qu'elle ait annexé l'Allemagne, conquis l'Alsace et la Lorraine. Il leur importe peu à ces hommes de guerre, que l'Alsace conquise revendique la patrie de son choix : les sentiments de ce genre n'entrent pas pour eux en ligne de compte. Voici pourtant un Allemand, mais celui-là fixé en France depuis longtemps, et peut-être même naturalisé français, qui publie une brochure (*La question d'Alsace au point de vue ethnographique*, par Ch. Schœbel. Paris, in-12. Fischbacher), pour prouver que l'Alsace n'est pas absolument germanique, que l'ancien élément gaulois, antérieur à l'invasion des Germains, n'a pas été complétement refoulé, qu'avant l'accession de l'Alsace à la France, le lien qui unissait cette province à l'Allemagne a toujours été fort relâché ; que, bien que l'Alsace parle allemand, la liberté morale, le sentiment national, dominent la fatalité des faits ethnographiques ; en un mot, que l'Alsace a été injustement arrachée à la patrie française. C'est fort bien, mais quelle utilité a-t-il à nous le dire à nous, Français, qui sommes d'avance de l'avis de M. Schœbel ? Si cette brochure n'a pas pour but unique de nous faire savoir l'opinion personnelle de M. Schœbel sur cette question, s'il l'a écrite « pour accomplir un devoir qui lui a été inspiré par l'amour même qu'il porte à l'Allemagne, son pays natal », et en même temps pour « servir aussi la cause de la France, sa seconde patrie », que ne l'écrivait-il en allemand et ne l'adressait-il à ses premiers compatriotes ? C'est là, en effet, qu'il serait utile de prêcher que le sort de l'Alsace est chose injuste : et M. Schœbel ne manquerait pas de gens à convertir de l'autre côté du Rhin. De notre côté, le plaidoyer est inutile.

Il y a dans sa brochure un passage curieux à plus d'un titre et que nous demandons la permission de citer : — C'est à propos de cette prodigieuse émigration allemande en Amérique, sur laquelle je reviendrai quelque jour. — « Au sujet de cette passion de déplacement qui est propre à toute la race germanique et sur laquelle on discute beaucoup en ce moment, je dirai que les causes n'en sont nullement religieuses ou sociales, économiques ou politiques, bien que de tels motifs y entrent quelquefois assez pour qu'on doive en tenir compte, mais qu'elle est purement zoologique. C'est en effet la même *passion* que celle qui provoque les émigrations périodiques ou irrégulières d'un grand nombre d'animaux des autres classes et sur lesquelles les explications des naturalistes ne sont pas toujours très-claires et concluantes. Le mieux qu'on puisse en dire, ce me semble, est qu'il y a là un besoin naturel et purement instinctif, sans but déterminé. Et la preuve, c'est (s'il m'est permis de faire intervenir le mot « hais-able ») qu'à l'âge de douze ou treize ans j'ai senti en moi un immense désir d'aller loin, bien loin de mon pays aux Moluques, s'il était possible, *wo der Pfeffer wächst*, là où vient le poivre. Pourquoi ? je ne savais ni ne l'ai jamais su. Mais *ab uno*, car mon cas est exactement celui de l'immense majorité des émigrants germaniques. Ils s'en vont quand même, ils s'en iraient encore, l'Allemagne fût-elle un paradis. » Nous avons cité ce passage parce qu'il donne une théorie nouvelle de l'émigration allemande, mais nous sommes loin de l'adopter. Les causes historiques, excès de population, misère, mécontentement au pays natal, morcellement territorial (*Kleinstaaterei*), agitations politiques infructueuses, enfin ce que la mécanique appelle le mouvement acquis, nous semblent parfaitement suffire à expliquer l'émigration allemande. Pas n'est besoin de faire intervenir ici la *passion* qui pousse à une émigration inconsciente « les animaux des autres classes ». L'exemple même de M. Schœbel se retourne contre lui ; car malgré son « immense désir » d'aller « au pays où pousse le poivre » il est simplement venu en France. C'est plus pratique, mais aussi moins « zoologique », et « les animaux des autres classes » subissent, sans y échapper et sans le discuter, l'instinct de leur émigration passionnelle.

Signalons encore quelques publications récentes. *La topographie mise à la portée de tous*, par F. Hennequin, une brochure in-8° avec une planche (Paris, Dumaine). Le lecteur sait par un récent compte rendu de la Société de géographie que la carte de France à $\frac{1}{80\,000}$ de l'état-major va, dans un délai de deux ans, être mise tout entière dans le commerce au prix d'un franc la feuille. Un ancien graveur du dépôt de la guerre, s'adressant aux profanes qui voudront apprendre à se servir de ces cartes, a réuni dans cette brochure les éléments indispensables pour la lecture rapide des cartes et la connaissance des principes de topographie. Une planche accompagne sa brochure et donne les signes et abréviations de la carte de France de l'état-major et des fragments de quelques feuilles, comme spécimen et objet d'étude. — *Le globe illustré, géographie générale à l'usage des écoles et des familles*, par E. Cortambert (grand in-8°, Paris, Hachette). Cet ouvrage s'adresse à la jeunesse ; il sera bienvenu d'elle par la clarté de l'exposition, par le nombre de belles gravures intercalées dans le texte et servant d'heureux commentaire au texte, par la netteté des cartes qui l'accompagnent et qui sont gravées à Édimbourg à l'Institut géographique de Johnston. Nous avons constaté avec plaisir l'absence, dans la carte de l'Europe physique, de cette chaîne fantastique de montagnes qui dans certains de nos atlas classiques traversent la Russie, des monts Ourals aux Carpathes, uniquement pour représenter la ligne de séparation des eaux. — *La cartographie de l'enseignement primaire*, par M. Henry Gervais (Paris, Hachette), recueil de cartes demi-

muettes (carte générale de France et cartes des différents bassins), destinées à être compléter par les élèves ; c'est la méthode adoptée dans les écoles communales de Paris.

Un estimable recueil géographique de l'Allemagne, le *Globus*, disait récemment au sujet de la place que la géographie tient en ce moment dans l'enseignement des universités allemandes : « On a souvent entendu la plainte que la géographie trouve peu d'égards dans nos Universités, et cette plainte est parfaitement justifiée. Les dernières années ont vu s'accomplir un progrès ; on a fondé des chaires de géographie dans plusieurs Universités, par exemple à Leipzig. Mais en général cette science est traitée avec mesquinerie, comme on peut le voir par le tableau des cours de géographie qui se font dans les Universités allemandes, pendant le semestre d'été 1872-77. »

Voici ce tableau. On y voit figurer trois Universités suisses (Bâle, Berne et Zurich) ; quatre Universités autrichiennes (Gratz, Innsbruck, Prague et Vienne) ; et une Université russe (Dorpat) ; mais pour les Allemands, qui s'appellent eux-mêmes le peuple le moins ambitieux de la terre, la patrie allemande s'étend « aussi loin que résonne la langue allemande ». *So weit die deutsche Zunge klingt!*

Bâle, 0. — *Berlin*, Wagner : Statistique des nationalités en Europe. — Michelet : Anthropologie. — Erman : 1° Détermination des positions géographiques dans les expéditions scientifiques sur terre et sur mer ; 2° Exercices pratiques d'observations géographiques. — Müller : 1° Géographie de l'Allemagne ; 2° Géographie et Ethnographie de l'Asie. — Kiepert : Histoire de la Géographie et des découvertes géographiques. — Bastian : Ethnologie et Anthropologie, avec explication des collections du Musée ethnographique de Berlin. *Berne*, Perty : Anthropologie. — *Bonn*, Pitzer : Éléments de la géographie botanique. — *Breslau*, 0. — *Dorpat*, Willkomm : Géographie botanique. — *Erlangen*, Pfaff : Géographie physique et Géologie des Alpes. — Kraus : Géographie botanique. — *Fribourg en Brisgau*, 0. — *Giessen*, Schlagintweit : Géographie et Ethnographie de l'Amérique du Nord. — *Gottingue*, Wappæus : Introduction à l'étude de la Géographie. — *Gratz*, 0. — *Greifswald*, 0. — *Halle*, Cornelius : Météorologie et Géographie physique. — *Heidelberg*, 0. — *Iena*, Bursian : Géographie et Ethnographie de la Grèce. — *Innsbruck*, 0. — *Kiel*, Karsten : Géographie physique. — *Kœnigsberg*, 0. — *Leipzig*, Peschel : 1° Géographie politique de l'Europe ; 2° Découverte des routes maritimes de l'Inde. — Delitsch : Géographie générale. — *Marbourg*, 0. — *Munich*, Von Lœher : Géographie de l'Europe. — *Munster*, 0. — *Prague*, 0. — *Rostock*, 0. — *Strasbourg*, 0. — *Tubingue*, 0. — *Vienne*, Simony : 1° Géographie physique de l'Europe ; 2° Courants sous-marins de la terre. — *Wurzbourg*, Hoffmann : Anthropologie. — Mayr : Anthropologie. — Semper : Théorie de Darwin et Géographie animale. — *Zurich*, 0.

« Ainsi voilà, dit le *Globus*, quatorze Universités où rien n'est enseigné qui ait rapport à la géographie. Quatre y touchent par l'anthropologie, la géographie animale et botanique, trois entrent dans la géographie physique : seules Berlin, Giessen, Gœttingue, Leipzig, Munich et Vienne peuvent compter comme Universités où la science géographique ait un asile. »

La géographie n'est donc pas suffisamment représentée dans le programme des universités, au dire de la Revue allemande. Faut-il observer qu'elle l'est encore moins en France ? « La géographie n'a pas de place dans l'enseignement supérieur, dit M. Levasseur (*L'étude de l'enseignement de la géographie*, p. 3), ou, pour parler plus exactement, elle n'en a qu'une, la chaire créée à la Faculté des lettres de Paris en 1809. Dans les provinces elle est considérée comme une simple dépendance de la chaire d'histoire, et elle est aussi peu cultivée dans les facultés que dans les lycées. » Et M. Levasseur ajoute : « L'enseignement de la géographie est considéré comme étant du ressort des professeurs d'histoire dans les facultés comme dans les lycées : mais en consultant le programme de seize facultés de France en 1865, je n'en trouve qu'une dont le professeur ait songé à consacrer à la géographie une partie de ses leçons ». La géographie n'est donc représentée dans notre haut enseignement que par une chaire, celle de la Sorbonne. L'ethnographie est encore plus mal partagée, car elle ne figure nulle part (1). Un savant professeur du Muséum, bien connu des lecteurs de la *Revue scientifique*, fait souvent des excursions dans son domaine ; mais la chaire qu'il occupe est, de par son titre, spécialement consacrée à l'anthropologie.

Malgré les lacunes que les Allemands trouvent dans l'enseignement de la géographie à leurs universités, personne ne conteste que cette science soit cultivée avec plus d'ardeur chez eux que chez nous. Aussi ne devons-nous pas nous étonner de voir des étrangers se mettre à leur école plutôt qu'à la nôtre. Le dernier numéro des *Mittheilungen* de Petermann contient d'intéressants détails sur le commerce des ouvrages allemands et particulièrement des ouvrages géographiques au Japon. Une circulaire de la librairie allemande H. Ahrens, à Yeddo, s'exprime en ces termes, à la date du 5 février 1872 : « Au 1er janvier 1870, il a été fondé à Yeddo, la capitale du Japon et qui compte environ un million et demi d'habitants, une école pour l'étude de la langue allemande : cette école a été ouverte avec quatre élèves, et à la fin de l'année elle en avait de quatre à cinq cents. Dans le courant de l'année 1871, il a été fondé plusieurs écoles de ce genre dans les provinces, et la place importante que l'empire d'Allemagne a prise dans le monde à la suite de sa lutte avec la France a augmenté ici la considération pour l'élément allemand. » Elle ajoute que le gouvernement japonais appelle pour ses écoles des professeurs d'Allemagne, et elle donne ensuite la liste des livres vendus dans le courant de l'année par la librairie Ahrens au public japonais ; les ouvrages géographiques y tiennent une bonne place. La librairie Perthes, de Gotha (qui édite les *Mittheilungen*), donne ensuite la liste des publications qui lui ont été demandées dans le courant de l'année 1871, par la librairie allemande de Yeddo :

125 exemplaires de la mappemonde de Berghaus ; 12 de l'atlas historique de Spruner (pour les classes) ; 46 de l'atlas de Stieler en 84 feuilles ; 62 de l'atlas de Stieler en 34 feuilles ; 6 de l'atlas général en 34 feuilles (édition française) ; 33 de l'atlas classique de Stieler ; 62 de l'atlas classique de Sydow ; 3 de l'atlas classique de Sydow (édition russe) ; 13 cartes murales.

(1) Le premier programme où un cours d'ethnographie ait figuré, en France, est celui de l'École des sciences politiques où cet enseignement est confié à notre collaborateur M. Gaffoz. Mais cette école est une institution privée, et la critique de M. Gaffoz, adressée à l'enseignement officiel, garde toute sa valeur. (*Note de la Rédaction.*)

Nous reviendrons un jour sur les nombreuses réformes qui s'accomplissent depuis quelques années au Japon, et sur l'intelligence avec laquelle les Japonais s'assimilent nos sciences et nos inventions. Il y a là un peuple aussi civilisable, je dirais presque aussi civilisé, que les peuples européens : de tous les peuples de l'Orient, c'est le seul qui n'ait rien à craindre du contact de l'Europe. Il est triste de voir l'influence allemande prendre pied chez lui peu à peu par la science et par l'éducation.

H. Gérard.

BULLETIN DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Société de géographie

SÉANCE DU 5 MAI.

Les explorations du docteur Livingstone. — Nous avons enfin des nouvelles plus détaillées du docteur *Livingstone* par M. *Stanley*, correspondant du *New-York Herald*. La première version fournie par la presse anglaise a été accueillie avec une excessive méfiance par la presse française, et sur une quarantaine de journaux à grand format, deux ou trois seulement, qui se piquent le moins de science, en ont donné une traduction à peu près complète. Pendant trois jours les doctes considéraient les assertions de M. Stanley comme autant de *canards*. Quelle probabilité cependant que M. Stanley, pour faire un peu de bruit pendant une quinzaine de jours, se fût exposé à perdre la confiance du public et sa gloire de *reporter* consciencieux, sur lequel il a édifié toute sa fortune ? Comment supposer que la presse anglaise, et particulièrement le *Times*, lui auraient ouvert leurs colonnes alors qu'il se trouvait au milieu des parents et des amis de Livingstone, s'il n'avait pas rapporté des lettres tout si fraîches de l'illustre explorateur ? On n'a pas songé que si M. Stanley avait voulu jouer l'Europe, il n'aurait pas été chercher son porte-voix à Londres même, où tant de gens pouvaient le contrôler. Mais nous sommes ainsi faits que nous considérons l'incrédulité préventive comme le *nec plus ultra* de la sapience, et que l'on entendait répéter dans tous les débits d'esprit public : « On nous sert un Livingstone empaillé. »

Notre Société de géographie, il faut le déclarer, n'a pas donné un seul instant dans ce travers. Elle connaît Livingstone depuis trente ans ; elle sait avec quelle patience et quelle persévérance ce grand explorateur s'acquitte de sa mission, qui est de constituer la géographie de l'Afrique australe ; elle est au courant de ses laborieuses découvertes : elle s'est fait traduire par M. *Babinet*, séance tenante, les textes livrés à la publicité anglaise par M. Stanley : elle a pu trouver des obscurités dans le récit, elle n'y a pas trouvé d'incohérences, et nous serions malavisés de vouloir nous montrer plus délicats qu'elle.

Voici donc le récit de M. Stanley, accompagné des indications les plus propres à le rendre, pour nos lecteurs, aussi intéressant que nous le pourrons :

M. Stanley, arrivé à l'île de Zanzibar au commencement de 1871, avait organisé une caravane imposante à Bagamoyo, sur le littoral africain. Il se mit en route le 23 janvier, suivant la route tracée aux caravanes arabes qui vont de Zanzibar en ligne directe dans le pays de Lobemba. Quand il arriva à l'Uyanyembe, il avait perdu déjà, par suite des maladies, onze hommes de son escorte, deux chevaux et quinze ânes.

Après quelques jours de repos, il se préparait à prendre la route d'Ujiji, où on lui avait dit que Livingstone se trouvait à la fin de l'année 1869, lorsqu'il apprit que Mirambo, roi d'Eljowa, sur le territoire duquel passent les caravanes, se plaignant des déprédations auxquelles les voyageurs, pour se ravitailler, se livraient aux dépens de ses sujets, avait déclaré qu'il s'opposait à tout passage de nouvelles caravanes. On sait, en effet, que les Arabes exploitent ce pays pour la traite des noirs. Les Arabes refusèrent d'Uyanyembe, se sentant en force, malgré les ordres de Mirambo, M. Stanley, espérant qu'ils lui ouvriraient un passage, s'était [illegible] eux. Mais après une journée de marche il prit la fièvre, et dut le ramener à l'Uyanyembe. Les Arabes avaient obtenu de leur entrée sur le territoire d'Eljowa quelques [illegible] qui [illegible] une complète neutralité. Les hommes de M. Stanley partagèrent leur panique : abandonnèrent leur [illegible], auquel il ne resta qu'un Anglais nommé Shaw, un guide arabe appelé Seimo et six hommes d'escorte.

Ces [illegible] indispensables, car on avait accusé M. Stanley de s'être laissé arrêter par les difficultés de l'entreprise, et des [illegible] volontairement aux premières étapes du voyage. Cependant il parvint à réunir cent cinquante hommes, et [illegible] n'avait craint un instant de se voir attaqué à l'Uyanyembe [illegible] par le roi Mirambo, il [illegible] à Ujiji, en traversant les États d'Eljowa [illegible]. Pour cela, il fut [illegible] dans des désertes inconnus aux Arabes eux-mêmes : ce fut l'occasion d'une nouvelle désertion, et le voyageur eut beaucoup de peine à trouver des porteurs pour ses bagages.

Enfin il put s'engager dans le désert et traversa plusieurs centaines de milles de pays inconnu, souvent menacé par la rapacité des chefs qu'il lui fallut tantôt flatter, tantôt mettre à son tour.

Ce n'est que le 3 novembre 1871 qu'il arriva à Ujiji, où il fit une entrée triomphale, déployant le drapeau américain et faisant décharger des fusils de son escorte. Les habitants d'Ujiji, convaincus qu'ils recevaient la visite de quelque [illegible], répondirent de leur mieux à cette démonstration.

A [illegible] M. Stanley aperçut, dans une [illegible] sur le dos, un homme à barbe grise dont le teint [illegible] sur les figures brunes de ses compagnons : il manœuvra de manière à s'approcher, et [illegible] qu'il était affublé d'une casquette de marin [illegible] d'un [illegible] fond.

M. Stanley reconnut Livingstone : il allait se précipiter dans ses bras, [illegible] cette étourderie pouvait compromettre le succès [illegible] de l'explorateur, [illegible] imperturbable en apparence, [illegible] dignité affectée par un entourage où [illegible] commandaient impérieusement la réserve. Notre voyageur s'avança donc d'un air majestueux jusqu'à [illegible] : « Le docteur Livingstone, je présume ? » [illegible] : « Oui ! » [illegible] répondit.

Ce [illegible] quelques heures après que les deux Européens, assis sur un peu de chènevis, échangèrent leurs félicitations et se racontèrent leurs aventures. La Russie, depuis près d'un an, ne connaissait rien des événements de l'Europe et de l'Amérique, aussi M. Stanley lui apprit-il des nouvelles aussi intéressantes que [illegible] qu'il avait en [illegible].

Nous [illegible] en ce qui concerne la première partie de l'exploration de Livingstone, [illegible] en avons résumé les principaux traits dans notre numéro du 9 décembre 1871. [illegible] avait reconnu que le *Chambeze* n'est [illegible] supérieur du Zambèze portugais. Le Chambeze ne se déverserait point non plus dans le [illegible] nous avions cru pouvoir le dire, mais dans une série [illegible] plus [illegible].

On savait alors qu'après une série d'excursions accomplies entre 7° et 11° lat. sud et 28° et 31° [illegible], et après les [illegible] Livingstone, [illegible] obstrués sur le cours du Chambeze avaient fait traiter de fou par les Arabes, était revenu à Ujiji sur la rive orientale du

lac Tanganika (30° long. O. et 4° 50′ lat S.). Il en repartit au mois de juin 1869, pour le Maniema (pays sis à l'est). Ce pays était inconnu et « inhabité jusque-là » ajoute M. Stanley. Livingstone dut s'y arrêter par suite d'une maladie assez grave qui le surprit soudainement. Ses pieds, en outre, se couvrirent d'ulcères. Il ne put se remettre en marche qu'à la fin de l'année 1869, et continuant sa route vers le nord, il arriva à une rivière appelée Lualaba « qui coule au nord, au sud et à l'ouest ». Soupçonnant fortement cette rivière de n'être que la continuation du Chambèze qui traverse les lacs Bangouelo, Luapala et Muero, il rétrograda jusqu'au lac Kamolondo.

De là, il poussa son chemin jusqu'à 4° lat. S., et, après un long et pénible voyage, découvrit le point où « le Lualaba et le Chambezi se joignent et ne forment qu'un seul et même fleuve ».

Suivant alors le cours du Chambèze pendant plusieurs centaines de milles, il ne se trouvait plus qu'à 180 milles du point jusques auquel le Nil a été remonté quand ses hommes se mutinèrent et s'enfuirent. N'ayant ni provisions, ni escorte, il fut obligé de revenir à Ujiji où il arriva le 16 octobre 1871, malade et seul. C'est là que le trouva M. Stanley, dix-huit jours après. Mais alors il était remis de ses fatigues, en bonne santé et résolu à achever le cours de ses vérifications.

Ces vérifications ont trait aux 180 milles que Livingstone voulait achever de reconnaître et à la reconnaissance de quatre cours d'eau qui alimenteraient le Lualaba. Dix-huit mois suffiront, pensait-il, à cette entreprise. M. Stanley croit qu'il en faudra davantage.

Mais, dans ce récit, que sont devenus la route et le village souterrain dont parlaient les premières dépêches ?

Quelques explications sont nécessaires. Nous constaterons d'abord que la partie jusqu'à ce jour ignorée des explorations de Livingstone a porté beaucoup plus au nord que ne l'avaient fait ses explorations antérieures. Elle est comprise entre 28° et 30° long. O. à partir de 5° lat. sud, dans la direction de l'équateur. C'est là que sont les 180 milles inexplorés. Si la descente du Chambèze, grossi du Lualaba, conduit à la partie reconnue du Nil, la découverte de Livingstone est capitale ; elle recule les sources du Nil au delà de l'équateur, jusqu'à 11° lat. sud, dans le plateau de Lobiza qui (par 33° long. O.) accuse une hauteur de 6600 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le Nil coulerait ainsi d'abord de l'est à l'ouest, puis du sud au nord pendant 2600 milles, et serait le plus grand fleuve du monde. Tout fait supposer que les présomptions de Livingstone sont justes, cependant le fleuve qu'il a suivi peut tourner à l'ouest et se jeter dans quelque grande mer intérieure ou se perdre dans les sables, et avec lui se noierait la grande hypothèse que Livingstone veut transformer en certitude.

Ce qu'il y a de certain aujourd'hui, c'est que le Chambèze n'a rien de commun avec le Zambèse portugais ; ce qui paraît probable, c'est que la grande arête montagneuse qui court de la mer des Indes à la mer Rouge s'abaisserait en trois étages successifs du côté de l'intérieur, et qu'elle comprendrait sur son plateau le plus élevé le lac Victoria, sur le second plateau les lacs Tanganika et Liemba, sur le troisième (inférieur) les lacs Bangouelo et Muero ; que le Luapula, contrairement aux conjectures admises, serait distinct du Chambèze et coulerait sur le troisième plateau entre le Tanganika et le Chambèze lui-même ; qu'enfin le Nil serait le déversoir de ces grandes masses d'eau qui expliqueraient l'étendue de ses inondations aux époques des crues.

Telles sont les seules interprétations qui nous semblent pouvoir être données du compte rendu de M. Stanley, si ce compte rendu ne contient pas de grossières erreurs. Quoi qu'il en soit, grâce à Livingstone et à ses prédécesseurs, l'Afrique australe n'est plus un pays inconnu entre 5° et 25° latitude sud, mais d'immenses espaces inexplorés s'étendent encore jusqu'à 10° lat. nord, et il restera plus d'une palme à cueillir pour nos arrière-neveux.

Académie des inscriptions et belles-lettres

SÉANCE DU 7 JUIN.

Le général Faidherbe et les inscriptions libyques. Il ne messied point à un homme de guerre de cultiver la science, surtout quand on s'appelle le général Faidherbe, qu'on a exercé une vice-royauté dans une de nos plus ingrates colonies, et qu'on y a rendu de si éminents services. On croit trop aisément que les généraux ne sont que des engins perfectionnés dans l'art de faire partir le canon, et peu s'en est fallu que le culte des spécialités exclusives ne nous ait perdus. Le général Faidherbe est donc venu disserter à l'Académie sur le déchiffrement des inscriptions libyques, et il a prouvé qu'il s'y entendait. Les inscriptions sur lesquelles le général Faidherbe exerce sa critique ont été recueillies à Sidi Ahmet dans le cercle de la Calle, près de la Smalah du Tarf. Il soumet à l'Académie le dessin de neuf monuments funéraires et lui fait don de deux inscriptions nouvelles qui grossiront le trésor des archives.

Les élus du *prix Gobert* que l'Académie décerne annuellement au travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent, sont ensuite nommés dans une délibération en comité secret. Quatre concurrents étaient en présence : le premier prix a été décerné à M. *Gaston Paris*, professeur à l'École pratique des hautes études, éditeur de *La vie de saint Alexis, poème du* XI*e siècle* et *Renouvellement des* XII*e*, XIII*e et* XIV*e siècles publiés avec préface, variantes, notes et glossaire.*. Le second prix a été décerné à M. *Léon Gautier*, professeur à l'École des chartes, pour son beau travail sur *la Chanson de Roland*. On comptait au nombre des concurrents MM. *Jal*, auteur du *Dictionnaire des faits historiques*, et *Joly*, professeur à la Faculté des lettres de Caen, pour son étude sur *Benoît de Sainte More*. M. Jal a obtenu 6 suffrages et M. Joly 5.

La séance se termine par la présentation que fait à l'Académie M. *de Longpérier* d'un reliquaire d'argent en forme de capsule, récemment déterré aux environs d'Amiens. C'est un travail d'orfévrerie du XI*e* siècle, renfermant entre deux feuilles de métal un fragment du saint sépulcre. Sur l'une des faces extérieures, la ciselure d'une tête que l'artiste dit être celle de saint Firmin (*cest est le test sain Fermin*) rappelle à s'y méprendre la copie grossière de la tête de Lucius Véras telle qu'elle figure sur un grand nombre de médailles gallo-romaines. L'autre représente sous un cabochon de verre le corps du Christ étendu dans son sépulcre transformé en une sorte de chapelle.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET EM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 2e ANNÉE NUMÉRO 3 20 JUILLET 1872

LA SEMAINE POLITIQUE

Nous approchons de la crise. Hier, on annonçait seulement une explication prochaine sur l'interprétation nouvelle qu'il convenait de donner au pacte de Bordeaux. Aujourd'hui, on pose la question de confiance : « Avant de nous séparer, dit M. Thiers, je ne demande pas mieux que de vous voir poser la question de confiance : *posez-la.* » Voilà où nous en sommes arrivés, à la suite de ces luttes incessantes, dont la majorité n'a rien fait pour modérer la violence, et que le président de la République a paru rechercher avec une certaine âpreté. A la vérité, l'opinion publique n'en veut pas plus que de raison à M. Thiers, et même elle prend visiblement parti pour lui contre ses adversaires. La situation de M. Thiers est forte à ce point qu'il ne semble pas que ces discordes parlementaires soient de nature à ébranler notre crédit et à compromettre le succès de l'emprunt. Il y a deux mois, il y a trois mois, si l'on se fût trouvé en présence d'incidents semblables à ceux qui surgissent maintenant chaque jour dans les débats de l'Assemblée, on eût dit : Cela est grave, très-grave. Aujourd'hui, on assiste avec une curiorité très-vive, mais sans inquiétude et sans effroi, aux péripéties de ce drame politique si habilement et si rondement mené ; on songe que s'il y a beaucoup de bruit, c'est pour quelque chose, mais pour quelque chose qui est voulu, prémédité, nullement livré au hasard ; que M. Thiers enfin a son plan.

Ce n'est point à dire que tout soit à approuver dans la manière de procéder de M. Thiers. — Nous ne parlons point de son plan, qui n'est d'ailleurs que pressenti, et sur lequel les impatients fondent peut-être des espérances vaines.

Personne, en effet, ne peut se flatter de tenir M. Thiers : il est dans sa nature de s'appuyer sur tout et de ne poser nulle part ; nous avons même entendu dire qu'il y avait en lui une invincible tendance à ruiner tous ses appuis, à miner ce qui paraît faire sa force, afin de demeurer toujours et avant tout lui-même dans la dissolution universelle. C'est là vraisemblablement un jugement très-pessimiste et que dement l'effort très-apparent et très-visible de M. Thiers pour fonder la République. Mais pourrait-on nier qu'en emmêlant comme il le fait la question des matières premieres avec la question politique et en contraignant en quelque sorte la gauche à voter cet impôt contre lequel elle s'était prononcée au mois de janvier avec tant d'énergie, il se montre plus soucieux d'enchaîner ses amis aux caprices de sa raison despotique que bon ménager de leur dignité et de leur considération devant le pays qui les juge ?

La gauche a-t-elle raison de suivre M. Thiers où il la mène et de payer d'une si chère rançon l'appui très-sincère, mais non désintéresssé pourtant, qu'il prête à la République ? Bien des gens estiment que non, et nous ne sommes point éloigné de leur donner raison. Ils ont raison à coup sûr d'une manière générale et abstraction faite des considérations de l'heure présente : car il serait grand temps d'appliquer en toute occasion les principes qu'on a sans cesse à la bouche, au lieu de les sacrifier, comme on fait toujours, aux nécessités éphémères et menteuses de la stratégie politique. On ne songe point assez que le fond aussi emporte la forme, et que le meilleur moyen d'établir la République serait de donner l'exemple des mœurs républicaines. Voilà ce que pensent et disent les censeurs dont nous parlions plus haut.

Ils disent encore, et avec non moins de raison, que la gauche, qui aurait tort, d'une maniere générale, de renier ses principes en matière économique, se tromperait singulièrement si elle s'imaginait pouvoir tirer de son pacte économique avec M. Thiers quelque garantie bien solide pour la durée du pacte politique qui y est annexe.

Aujourd'hui M. Thiers veut les matières premières : les matières premières obtenues, il aura quelque idée nouvelle... ou ancienne hélas ! à laquelle il faudra se plier encore. Où s'arrêteront ces servilités de tactique ? Quelle sera la limite de ces concessions qu'on excuse en disant qu'elles sont temporaires ? Serait-ce que la gauche a, elle aussi, ses arrières-pensées, qu'elle se promet d'être la plus habile, et une fois la République fondée et bien fondée (et encore, qui pourra marquer l'heure précise de cette fondation ? de faire la loi à

M. Thiers ou bien de se passer de son concours et de son patronage ? Pour Dieu, ne donnons point dans le machiavélisme, et contentons-nous d'être honnêtes.

D'ailleurs, examinons un moment ce qui adviendrait dans le cas présent, si la gauche se séparait de M. Thiers sur la question économique, et émettait un vote conforme à son vote du 19 janvier. Que ferait M. Thiers ? Donnerait-il sa démission, malgré sa promesse de ne le point faire ? Mais il n'y aurait point de qualification assez sévère pour cet entêtement antipatriotique, pour cette puérilité criminelle et ce manque à la parole donnée. Tiendrait-il rigueur à la gauche et irait-il chercher son appui du côté du centre droit ? De deux choses l'une : ou le centre droit et la droite accepteraient alors la forme du gouvernement actuel et la nécessité de la mieux préciser, et alors qui pourrait donc se plaindre de voir le parti qui s'intitule conservateur faire son entrée dans la République ? ou bien, les hostilités sourdes ou ouvertes, les tracasseries de chaque jour continueraient, et en ce cas M. Thiers serait contraint de connaître ses véritables amis et de revenir à eux. Rien ne serait changé à la situation : il n'y aurait qu'un mauvais impôt de moins.

Ajoutons que si la gauche eût manifesté par son attitude qu'elle était décidée à ne céder à aucun prix sur la question des impôts, M. Thiers n'eût point conçu sans doute la pensée de ce bizarre amalgame des matières premières avec la politique. Que de complications eussent été ainsi évitées !

Ce n'a été toute cette semaine que marches, contre-marches, feintes, manœuvres imprévues, à dérouter amis et ennemis. Toute cette comédie des matières premières est machinée comme une pièce de Sardou. Rien n'y manque, les doubles intrigues, les mariages en perspective, les coups de pistolet qui ne tuent personne, tout ce qui peut effrayer, amuser, éblouir et démoraliser. C'est la République qui joue là-dedans les ingénues; mais on se forme vite, à l'école de M. Thiers. La scène de l'amendement Gaslonde eût été particulièrement plaisante, n'eût été la gravité du sujet et de la circonstance.

On se souvient que la semaine passée, à la dernière heure, voulant à toute force faire repousser l'impôt sur le chiffre d'affaires, M. Thiers avait dépêché à la tribune M. Gaslonde, député normand, avec une proposition de centimes additionnels à ajouter aux patentes, aux portes et fenêtres, à la cote personnelle et mobilière. Les soixante centimes additionnels des patentes ont été votés; mais la droite, menée par M. Baragnon, a fait rejeter les deux dernières parties de la proposition. Était-ce bien habile ? A la vérité, M. Thiers avait patronné, soutenu à la tribune cet amendement qui n'avait de M. Gaslonde que le nom : mais une fois les patentes, qui étaient le gros morceau, enlevées, il ne pouvait lui déplaire que la droite se mît elle-même, en repoussant les divers petits impôts qui lui seraient présentés, dans une nécessité plus pressante de voter les matières premières.

Et, en effet, tandis que M. Gaslonde se tenait modestement à l'écart, M. Pouyer-Quertier, dont les idées économiques ont une parenté très-intime avec celles du président de la République, montait à la tribune et repoussait les patentes, les portes et fenêtres, la cote personnelle et mobilière, en un mot tout ce qui n'était pas l'impôt des matières premières. Et comme on lui demandait ce qu'il proposait : « Mais, messieurs, répondait avec sa bravoure accoutumée l'ancien ministre des finances, ça serait écrit sur mon chapeau que ça ne serait pas plus clair ! » La majorité n'en a pas moins rejeté et la cote personnelle et mobilière, et la surimposition des portes et des fenêtres. A-t-elle été guidée dans ce vote par des motifs de conviction ou de tactique, ou d'intérêt électoral ? Nous ne nous hasarderons pas dans cette très-délicate analyse.

C'était une vingtaine de millions qu'on perdait du coup. Quelques honorables membres du centre gauche et de la gauche, MM. Féray, Ducarre, etc., voyant avec effroi se multiplier les chances de l'impôt des matières premières, proposèrent alors de demander aux patentes non pas seulement, comme le faisait l'amendement Gaslonde, soixante centimes additionnels, mais le double de la part d'impôt qu'elles payaient jusqu'à ce jour. Cette proposition fut repoussée après avoir été très-vivement combattue par M. Thiers : on allégua principalement que c'était sur le commerce moyen que pèserait le plus lourdement cette aggravation d'un impôt déjà lourd.

Il ne restait plus alors qu'à proposer des économies. C'est ce qu'on a fait, et c'est ce qu'on fait en ce moment même. M. Deseilligny jure sur l'honneur que, dans sa conviction, 135 millions suffisent ; M. le président de la République soutient qu'il lui faut ses 200 millions. Quelques membres de la droite ont proposé l'ajournement de cette discussion ; mais le gouvernement a déclaré *qu'il n'acceptait pas* cet ajournement. C'était péremptoire.

Le tout a été mêlé de cris, de tempêtes, de provocations et de défis de toute sorte. On croyait à tout moment que le sol allait s'entr'ouvrir, et qu'on courait tout droit à la dissolution : nous devons dire que le pays ne paraissait pas s'émouvoir plus qu'il n'est raisonnable de cette éventualité. C'était peut-être qu'au fond on avait conscience que tout cela n'était point aussi grave, ni si voisin d'un dénoûment précipité, que ne le disaient et ne l'espéraient les impatients. La droite est bien faible sur le terrain politique ; et sur le terrain économique, il n'est pas bien sûr qu'elle soit la majorité : M. Thiers le lui a dit en propres termes, et qu'il n'y avait pour lui de majorité que celle qui se révèle par les votes.

Voilà donc M. Thiers bien maître de la situation : il n'a plus à compter avec aucune sorte de majorité, ni économique, ni politique, ni de gauche, ni de droite. La gauche est subordonnée ; quant à la droite, elle est *domptée*. Dompter la droite, M. Thiers ne se proposait point autre chose apparemment, et c'était pour arriver à cette fin qu'il a donné depuis quelques jours ces coups de collier terribles qui faisaient dire : La dissolution approche. En réalité, M. Thiers ne se proposait que de se dégager d'attaches gênantes et de préparer les voies à une interprétation du pacte de Bordeaux plus nette, plus franchement républicaine : c'est sur cette interprétation que sera livrée la grande bataille.

M. Thiers n'aura point de peine à défendre l'application qu'il a faite, jusqu'à ce jour, du pacte de Bordeaux, et sa manière de le comprendre pour l'avenir. Le pacte de Bordeaux prétendait établir l'équilibre, la neutralisation des forces des partis les unes par les autres, non l'immobilité cepen-

dant. « L'essai loyal » impliquait qu'on expérimenterait la forme républicaine, et qu'on n'entraverait point son développement spontané. Si la majorité l'entendait autrement, nous avons vécu jusqu'à ce jour sur un malentendu, sur une conception toute d'imagination et absolument impraticable : il est temps que ce malentendu prenne fin et que nous rentrions dans la réalité.

Aujourd'hui, il est vrai, M. Thiers abonde de plus en plus dans le sens de la République ; il ne se contente plus d'*essayer*, il *favorise* visiblement, et au point de vue étroit de la droite il serait permis de prétendre qu'il n'est plus dans la lettre du pacte de Bordeaux. Mais à qui la faute ? La faute en est à la droite elle-même qui voudrait faire pencher la balance de l'autre côté : M. Thiers alors pèse de tout le poids de son autorité et de son influence, non gouvernementale (car nos préfets en général ne sont guère républicains), mais personnelle, sur l'autre plateau. Il n'est plus un arbitre. Il est amené à prendre fait et cause.

A chaque nouvelle fois qu'on nie la République, il est contraint de l'affirmer. Qui en profite ? La République !

Il ne faut point que la droite se le dissimule : ce qui est fait est fait. Par son hostilité de tous les jours, par ses tracasseries, par ses efforts continus, parfois presque violents ou à la veille de l'être, pour déchirer le pacte de Bordeaux, sous prétexte que M. Thiers le premier y manquait, elle a créé une situation toute nouvelle et amené une nouvelle phase, plus agissante, plus affirmative de « l'essai loyal », dont elle sera également impuissante à enrayer l'évolution.

Très-visiblement, la République se fonde de jour en jour ; les formules à double sens, les définitions académiques et ambiguës ont fait leur temps et donné tout l'usage qu'on en pouvait attendre.

La droite a essayé par tous les moyens de les interpréter à son profit et dans le sens de ses arrière-pensées. C'était peut-être légitime, après tout : l'ambiguïté même des termes, le vague des interprétations essayées, constataient qu'on avait voulu le clair obscur, le demi-jour, sinon la nuit, pour travailler chacun à son aise à l'exécution de son plan.

La droite a travaillé, travaillé sourdement d'abord, puis avec éclat, et elle a échoué. Tant pis pour elle ! Elle n'a abouti qu'à déchirer les voiles qui couvraient le mystère de ce sous-entendu d'un jour.

Avec un peu plus de tact, moins de hâte à montrer son jeu, on eût pu prolonger quelque temps encore l'interregne de « l'essai loyal » et cette sorte d'existence et de manière d'être toute négative et expectante, qui était depuis une année celle de la République. Cela devait finir un jour, mais enfin cela pouvait durer encore. Il y a des mystères qui ont la vie dure.

La majorité ne l'a point voulu.

« L'essai loyal » était un beau jouet, bien ingénieux, bien fragile : elle l'a brisé pour voir ce qu'il y a dedans.

Dedans il y a la République. H. A.

SORBONNE

THÉOLOGIE MORALE

COURS DE M. L'ABBÉ MÉRIC

Du scepticisme et de la décadence nationale en France

C'était pendant la guerre de trente ans ; le P. Joseph du Tremblay, étant sur son lit d'agonie, reçut la visite de son intime et illustre ami, le cardinal de Richelieu. Ce moine qui avait été l'âme des projets politiques du ministre de Louis XIII était sur le point d'expirer quand Richelieu lui dit : Courage, père ! Brisach est à nous ! et l'œil du moribond lança encore un éclair : les victoires de la patrie avaient calmé un instant ses souffrances et écarté la frayeur de la mort. La religion n'étouffe pas le patriotisme dans le cœur d'un chrétien, et le dévouement à l'Église conserve et fait grandir le dévouement volontaire à la patrie.

Souvent aussi, messieurs, tandis que nous étudions ensemble les problèmes les plus élevés de la théologie morale, à la suite de ces moines qui étaient patriotes, philosophes et théologiens, l'image de la patrie éprouvée passait devant mes yeux. Je devinais vos inquiétudes morales à travers l'attention que vous n'avez jamais cessé d'accorder à ma parole ; je voyais les angoisses trop légitimes qui tentaient de distraire vos esprits, et souvent, j'ai refoulé au fond de mon cœur des sentiments qui eussent trouvé trop facilement en vous un écho.

Vous me permettrez de sortir aujourd'hui du cadre sévère de notre enseignement, et d'exprimer des sentiments longtemps contenus. D'ailleurs je ne m'écarterai pas trop de la mission qui m'a été confiée ; je ne parlerai pas de la politique qui divise des forces destinées à s'unir, et j'ai l'intention de faire aujourd'hui une leçon de théologie morale appliquée aux temps douloureux que nous traversons, une leçon de morale sociale.

Notre pays a été souvent éprouvé au cours de sa longue histoire. Pendant les premiers siècles il est envahi et couvert par les flots des tribus barbares, que poussaient les passions et qu'entraînait l'amour des brutales conquêtes. Plus tard, le midi de la France s'est ouvert aux Sarrasins : les monastères saccagés, les temples brûlés, les sanctuaires profanés, les villages et les provinces ruinés, conservèrent longtemps les traces terribles des barbares accourus de l'Orient. La Grande-Bretagne, elle aussi, a ravagé notre pays par des guerres terribles et avec des alternatives d'échecs et de succès. Je le dirais la honte au front si je pouvais oublier que Domremy vit naître Jeanne Darc et qu'Orléans garde son drapeau. Les guerres de religion et les guerres civiles politiques, la Jacquerie, les Huguenots, la Terreur, autant de noms qui marquent dans notre histoire des dates terribles et qui rappellent des souvenirs sanglants. La paix ici-bas n'est qu'une suspension d'armes entre deux grandes batailles, et l'utopie la moins philosophique, c'est de rêver la paix définitive du genre humain.

Mais le mal prend quelquefois un caractère particulier de gravité et d'universalité qui appelle l'attention du moraliste et de l'historien. D'ailleurs, si le mal est inévitable, il n'est pas nécessaire, et c'est le devoir des hommes de cœur de s'é-

lever aux causes qui le produisent pour le combattre et en arrêter le progrès. Tout s'enchaîne ici-bas, et la plus étroite solidarité règne en vertu d'une loi naturelle entre l'ordre politique et l'ordre moral. Les grandes catastrophes politiques s'expliquent par des causes morales, et le caractère le plus triste des défaites que nous avons essuyées, c'est que pendant cette cruelle campagne de huit mois, la France n'ait pas révélé un homme assez fort et assez grand pour prendre en main l'épée de Charlemagne et chasser l'étranger !

La plaie de notre siècle, messieurs, la cause réelle de nos défaites et de notre décadence, c'est le scepticisme ; et les auteurs responsables de ces défaites et de cette décadence sont ceux qui par lâcheté, ou de propos délibéré, par l'exemple, par la parole et par la presse ont éteint dans les âmes la flamme de l'enthousiasme et de la foi. Il faut croire à quelque chose pour se faire tuer sur un rempart ; il faut croire à quelque chose pour arrêter en soi et autour de soi les débordements des passions qui engendrent le luxe et la corruption ; il faut croire à quelque chose pour obéir. Quand le scepticisme a gagné les cœurs, quand on doute de la puissance et de la vérité des grands principes qui font vivre un peuple, sachez bien, messieurs, qu'un peuple qui en est là est à la merci du premier despote qui promettra la sécurité, et du premier conquérant qui voudra servir d'instrument à la justice inexorable de Dieu.

L'autorité, qui est le principe vital d'une nation, se présente à nous sous une forme religieuse dans l'Église, sous une forme politique dans le souverain qui gouverne le pays, sous une forme philosophique dans la conscience et la raison, lumière des hommes et règle souveraine de nos actions. Notre siècle sceptique a douté de l'autorité de l'Église, et n'a pas cru à l'autorité du pouvoir; il a ruiné la raison publique et le bon sens : le scepticisme religieux, politique et philosophique nous ont perdus. Le siècle de Voltaire, le sceptique railleur, est aussi le siècle de Rosbach et de la Terreur. Et nous, par une loi vengeresse de la Providence, nous avons affirmé notre scepticisme, en élevant une statue à Voltaire, l'année de Sedan et de la Commune de Paris.

Oui, nous avons d'abord ruiné l'autorité de Dieu par le scepticisme religieux. Il y avait autrefois une France catholique, aujourd'hui il y a des Français qui ont la foi, mais la France catholique n'existe plus.

L'an 496 de l'ère chrétienne, le jour de Noël, pendant qu'Anastase montait sur le trône pontifical des successeurs de Pierre, Clovis entrait dans la cathédrale de Reims, pompeusement parée. Selon le récit d'un contemporain, trois mille barbares entouraient le fier Sicambre, et reçurent avec lui le baptême des mains de l'évêque Rémi. Ce n'était pas seulement un chef de tribu qui naissait à la foi catholique dans notre vieille cathédrale; c'étaient, avec lui, la civilisation française, la chevalerie, l'unité nationale, la grande philosophie du moyen âge, quatorze siècles de grandeur ; c'était la France, déjà promise au Dieu de Clotilde sur le champ de bataille de Tolbiac !

Notre épopée nationale est catholique aussi. Quand les Mérovingiens prennent l'épée contre les ariens du Midi ; quand Charles Martel écrase les Sarrasins ; quand Charlemagne bat les Saxons à la tête de cette vaillante armée des Francs, dont un chroniqueur a dit qu'elle était la race aimée du Christ ; c'était l'épée de la France au service de Dieu qui écrivait les premières pages de l'histoire des croisades. Le scepticisme religieux n'a pas tellement étouffé en nous le sentiment catholique que nous ne soyons émus encore au souvenir de ces croisés, paysans, vassaux, artisans, chevaliers qui, les yeux pleins de larmes, et les mains levées vers le ciel, s'écriaient : Jérusalem ! Jérusalem !

On a dit : les évêques ont fait la France comme les abeilles font la ruche. Cette parole est vraie. Le catholicisme a inspiré nos lois, nos sciences, nos arts, notre droit public ; il a civilisé les barbares ; il a planté la croix entre le donjon des seigneurs et la chaumière du vassal : il a ouvert nos monastères aux persécutés, nos écoles aux pauvres. Devant Dieu et devant l'histoire, notre pays sera toujours la France de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis !

Entre toutes les causes qui ont amené en France le scepticisme religieux, j'en signalerai trois principales : la Réforme au XVIe siècle, l'influence de Voltaire au XVIIIe, et, de nos jours, l'abus du nom de liberté.

Quand Luther publia le 16 juin 1520 son livre intitulé : l'*Église esclave de Babylone*, il frappa d'un coup terrible l'*édifice catholique* et alluma en Europe un incendie dont les flammes devaient longtemps dévorer le monde. Les guerres de religion ont fait couler plus de sang en Europe, dans l'espace de quelques années, que l'inquisition pendant plusieurs siècles, en Portugal et en Espagne. La foi catholique avait fondé l'unité du monde européen et défendu les boulevards de l'Occident contre la barbarie des Musulmans. Cette unité de la famille européenne s'était affermie sur les champs de bataille de l'Orient. Là, toute distinction de condition et de race avait disparu. Anglais, Allemands, Français, marchaient de front. Un contemporain de ces grandes luttes exprime ainsi son étonnement et son enthousiasme : « Francs, Flamands, Gaulois, Allemands, Bretons, Allobroges, Lorrains, Navarrais, Italiens, Ibères, Arméniens, sont réunis en une seule armée. » Et je reconnais l'égalité des hommes, la vraie démocratie chrétienne, dans ces paroles du sire de Boulaincourt à Joinville : « Cousin, en passant outre mer, ne songez pas au retour ; nul chevalier, riche ou pauvre qu'il soit, ne saurait revenir sans infamie quand il laisse aux mains des Sarrasins le menu peuple en compagnie duquel il partit. »

La Réforme a brisé l'unité européenne et divisé le continent en nations rivales et jalouses, et préparé le scepticisme religieux par la négation de l'autorité en matière de religion. Quand la France a douté de la vérité des oracles rendus par l'Église, interprète de Jésus-Christ ; quand elle a proclamé le droit du libre examen en matière de religion, elle a douté aussi de la compétence et de l'autorité de la raison. Sans appui au dehors, puisqu'elle avait ébranlé la pierre fondamentale de l'édifice religieux ; sans appui au dedans puisqu'elle doutait elle-même de la vérité de ses affirmations, elle a incliné vers le doute religieux, et l'on a vu apparaître, dit Bossuet, « ces sceptiques qu'on nomme *chercheurs*, à cause que dix-sept cents ans après Jésus-Christ, ils cherchent encore la religion et n'en ont point d'arrêtée. » Le vieux droit politique européen formé par les conciles, les pontifes, les assemblées nationales, disparut. Les peuples le remplacèrent par ce système d'équilibre conçu au congrès de Westphalie, dont un éminent historien a pu dire : « Il donna au droit public les formes du droit civil ; il fit des diplomates des espèces d'avocats, et coûta autant de guerres qu'il était

destiné à en prévenir. » (Cantu, *Histoire universelle*, tome XVI, page 6.) Nous avons entendu proclamer successivement le principe d'équilibre, le principe des nationalités, le principe de la force primant le droit, le principe des faits accomplis, et nous avons attendu vainement le vrai principe, c'est-à-dire une politique honnête, catholique et française !

Voltaire a continué l'œuvre de la Réforme, quoique d'une manière différente et en se plaçant à un autre point de vue. Voltaire croyait en Dieu ; mais il ne croyait pas en Jésus-Christ. Il est réellement avec Rousseau le fondateur le plus célèbre de la religion naturelle. On ne veut pas être athée, mais on ne veut pas croire à la révélation. Et comme la religion est une force morale et sociale aussi nécessaire aux citoyens qu'au bon ordre de l'État, il faut une religion : on s'en fait une, c'est la religion naturelle. En ce temps-là le déisme était agressif, et, soit au nom de la raison, soit au nom de la conscience, il attaquait ouvertement et avec âpreté l'Église catholique. Il voulait écraser l'*infâme*. Le XVIIe siècle, c'est Louis XIV. Le XVIIIe siècle, ce n'est pas Rousseau ni Diderot, c'est Voltaire. Il y a de l'amertume et de la haine dans son rire. Il est applaudi des philosophes qui lui font écho, de l'aristocratie dorée qui admire son esprit, des beaux parleurs qu'il amuse. On n'entend ni Guénée ni Bergier. Le vieillard sceptique, à la veille de paraître devant Dieu, foule aux pieds la Pologne, tend la main à Frédéric de Prusse, et sourit aux premiers murmures de la tempête qui va faire sombrer dans une mer de sang le vaisseau de la France !

La tempête est passée, mais le sang coule encore. De grandes et saines idées ont péri dans le naufrage, et la Révolution française nous a fait perdre le vrai sens du mot de liberté. Dans son oraison funèbre de Henriette de France, Bossuet fait en maître le portrait de Cromwell, et il ajoute cette parole éternellement vraie : « Quand une fois on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appât de la liberté, elle suit en aveugle, pourvu qu'elle en entende seulement le nom. » C'est le spectacle que nous avons sous les yeux. Les déistes contemporains revendiquent, comme une des conquêtes les plus légitimes et les plus chères de l'esprit humain, la liberté de penser. L'homme a le droit de penser ce qui lui plaît, comme il lui plaît, et d'exprimer partout sa pensée. C'est un droit sacré. Cette première formule en a amené une seconde : toutes les religions sont bonnes. Elles sont toutes l'expression libre de la conscience humaine. Le scepticisme religieux est la conséquence logique de cette affirmation. Bossuet, que j'aime à citer, a déjà répondu à cette objection avec la fermeté qui est le caractère particulier de son génie. « On a bien prévu que la licence n'ayant plus de frein, les sectes se multiplieraient jusqu'à l'infini ; que l'opiniâtreté serait invincible, et que, tandis que les uns ne cesseraient de disputer ou donneraient leurs rêveries pour inspirations, les autres, fatigués de tant de folles visions, et ne pouvant plus reconnaître la majesté de la religion déchirée par tant de sectes, iraient enfin chercher un repos funeste dans l'indifférence des religions ou dans l'athéisme. »

Il y a une loi intellectuelle qui règle la raison humaine, une loi morale qui règle la volonté, une loi religieuse qui règle les consciences ; mais il n'y a qu'une doctrine, qu'une morale et qu'une religion. Si Dieu impose une loi à l'activité fatale de la matière, il impose, à plus forte raison, une loi à l'activité libre de l'homme : cette loi doit être claire et facile à reconnaître puisqu'elle s'impose à tous. L'honneur et le devoir de l'homme, c'est de connaître cette loi et de l'observer. Affirmer que toutes les religions sont bonnes, c'est déclarer que cette loi n'existe pas et que Dieu est également satisfait du juif qui nie le Christ et du chrétien qui l'affirme, du déiste qui affirme l'existence de Dieu et de l'athée qui la nie, de l'idolâtre qui égorge des victimes humaines et du catholique qui réprouve les sacrifices sanglants. C'est attribuer à Dieu l'indifférence entre le vrai et le faux, le bien et le mal. Ne soyons pas dupes des mots, messieurs, et ne permettons pas aux sophistes de dénaturer la notion de liberté !

Voilà, messieurs, les faits qui ont amené parmi nous le scepticisme religieux et préparé notre décadence. Luther a nié l'autorité de l'Église, interprète de la révélation ; Voltaire a ri de la révélation au nom de la liberté, et nous, de déductions en déductions, nous avons fait litière de la religion naturelle de Voltaire et de la religion révélée de Luther.

Or, quand on nie les droits de Dieu, on nie bientôt les droits de l'homme : nous sommes aussi dévorés par la plaie du scepticisme politique. Messieurs, je vous demande pour ma parole toute sa liberté. Je ne veux défendre ici aucune forme particulière de gouvernement : je n'en ai pas le droit : je veux parler du gouvernement quel qu'il soit. Que le pays soit en république, qu'il vive sous une monarchie ou sous un empire ; ici n'est pas la question. Ni directement, ni par allusion, je n'entends parler d'aucune forme de gouvernement. Il faut prendre les questions de plus haut quand on est prêtre et qu'on parle au nom de la théologie.

Ouvrons l'histoire de France.

Pendant quatorze siècles, il y eut en France un pouvoir souverain aimé, respecté, puissant. Quand l'élu de la nation faisait son entrée triomphale dans la cathédrale de Reims et qu'il courbait le front sous l'onction sainte, il se déclarait le vassal de Dieu, et, à ce prix, la nation se déclarait la vassale du roi ; je me trompe, messieurs, la nation s'incarnait dans le roi. A la veille de la brillante victoire de Bouvines, les barons du royaume, pleurant d'émotion, dit un chroniqueur, entourèrent Philippe-Auguste et lui dirent : « Sire, par la merci de Dieu nous ne voulons autre roi que vous ; ores chevauchez hardiment contre vos ennemis, nous voici tous prêts à mourir pour vous. » Ce cri des barons était le cri du pays. Après le désastre de Crécy, le roi en fuite peut dire en frappant à la porte d'un château : Ouvrez ! c'est la fortune de la France ! Et quand Jeanne Darc, montée sur son cheval de bataille, l'étendard blanc, aux fleurs de lis d'or, à la main, déclare qu'elle veut chasser les Anglais et conduire à Reims le dauphin, elle parle au nom de Dieu, elle est aussi l'écho des espérances de son pays.

Si l'on rougit de ces pages de notre histoire, on n'est plus Français. Nous avions en ce temps-là une foi politique et une foi religieuse. On a ri pendant longtemps et l'on rit encore des pouvoirs de droit divin. Mais nier le droit divin, entendu dans le vrai sens, c'est transformer l'obéissance libre du sujet en la soumission aveugle de l'esclave, et faire du souverain un tyran. Il est temps de s'expliquer, messieurs.

Dieu veut l'existence et la conservation des États. Or, l'existence et la conservation d'un État supposent nécessairement la présence d'un chef, d'un souverain qui gouverne toute la nation. Il est donc évident que l'existence de cet État, et l'autorité de ce chef élu par la nation, dérivent de Dieu. Le souverain doit gouverner au nom de Dieu, et pour

assurer le repos et la prospérité de ses sujets. Voilà ce qu'il faut entendre par le mot défiguré de droit divin.

Si vous niez l'existence de Dieu, si le souverain n'a pas la majesté et l'autorité d'un pouvoir que Dieu commande de respecter, je méprise un tel souverain. C'est un homme comme vous et comme moi : ma volonté et ma raison valent sa raison et sa volonté. De quel droit défend-il, sous peine de mort, une action qu'il lui plaît d'appeler criminelle ? Celui qui donne la vie a seul le droit de la prendre. Dieu seul est maître de la vie. Et si vous prétendez que le nombre fait le droit, je proteste contre la brutalité des chiffres dans les choses de l'ordre moral et social. La nation peut désigner son souverain, soit ; mais si je respecte son souverain, si je lui reconnais le droit de gouverner et de sanctionner les lois, ce n'est pas parce que je vois derrière lui trente millions d'hommes ; non ! c'est parce que je vois en lui, comme dans le père de famille, comme dans le maître et dans tout homme investi d'un pouvoir légitime le représentant de Dieu qui le couvre de sa majesté.

Ainsi le commandement du souverain et l'obéissance des sujets revêtent un caractère de grandeur qui convient à celui qui commande et à celui qui obéit. Nous avons perdu le sens de ces grandes idées ; nous nous sommes accoutumés à craindre le sabre et à railler le pouvoir. Un écrivain distingué a pu prédire qu'un temps viendra où le citoyen, entendant du bruit dans la rue, ouvrira sa fenêtre, et on lui répondra : C'est un gouvernement qui s'en va et un gouvernement qui vient. Le citoyen fermera sa fenêtre et continuera ses affaires ! Et alors les souverains, qui cesseront de régner par la grâce de Dieu, régneront par la force brutale du fusil.

Deux grandes forces, messieurs, s'imposent, en effet, inévitablement aux sociétés humaines : ou la force morale ou la force matérielle ; et souvent l'histoire d'un peuple est le récit du triomphe alternatif de ces deux forces si opposées. Les peuples chrétiens vivent sous la force morale ; la force matérielle convient aux peuples en route vers la barbarie.

La force morale, c'est la voix de Dieu se faisant écouter de la conscience humaine. Quand un peuple croit à Dieu, à l'âme, à la vie future, à la dignité et à la nécessité du devoir, à ces grandes idées qui sont la lumière et la voix de Dieu dans notre conscience, il accomplit ses devoirs de citoyen, par soumission à Dieu. Ces idées sont une force puisqu'elles règlent et dirigent notre volonté, une force morale puisqu'elles se relèvent sur les hauteurs de notre âme, et dans la région immatérielle des idées.

Une société humaine parfaite serait celle où tous les citoyens obéiraient aux lois par conscience et au nom de Dieu.

Mais quand un peuple se déclare sceptique, matérialiste, athée ; quand il insulte ceux qui croient à l'existence de l'âme, de la vie future et de Dieu ; quand il ruine la conscience en étouffant la lumière divine, il tombe sous le joug de la force matérielle. Pour assurer l'exécution des lois il faut la terreur du sabre là où la crainte de Dieu et le respect de la conscience ont disparu, et la bassesse du maître n'a d'égale que la bassesse de ses courtisans et de ses esclaves.

Le souverain doit gouverner par la force morale les peuples qui croient à la morale ; mais rêver de gouverner par la force morale un peuple qui ne croit pas à la morale, c'est une effrayante utopie. Un peuple sans morale, qui serait gouverné de la sorte, sans frein à l'intérieur puisqu'il ne croirait pas à la conscience, sans frein à l'extérieur puisque le souverain renoncerait à la force matérielle, un tel peuple formerait bientôt une tribu sauvage qui égorgerait les honnêtes gens et incendierait les monuments.

La force morale convient aux peuples civilisés ; elle ne convient pas aux peuples barbares. Il fallait Tibère ou Caligula pour maître au peuple dont Juvénal, Tacite et Martial nous ont raconté les crimes. Et pour établir ici-bas l'autorité de la force morale, il fallut que pendant trois cents ans l'arène où les gladiateurs s'étaient égorgés pour l'amusement de la foule fût arrosée des flots du sang le plus pur descendu du Calvaire !

L'Église catholique nous donne le spectacle d'un État où règne l'ascendant de la force morale. Le souverain respecté de deux cents millions de catholiques, sans armées, sans tribunaux, sans geôliers, impose au nom de Dieu des devoirs rigoureux qui sont aussi la garantie de la paix publique et de la prospérité des États. Ses lois embrassent nos devoirs envers Dieu, envers nous-mêmes et envers nos semblables : devoirs impérieux qu'il faut accomplir à l'encontre des passions qui rendent la prévarication si facile. Et pour assurer l'exécution de ces lois, le vieillard qui gouverne ce grand royaume, entouré des respects de ses peuples et couvert de la majesté du Dieu dont il se déclare le serviteur, conserve et ranime en nous les grandes idées qui constituent la force morale : Dieu et notre immortalité.

Les peuples modernes ont oublié ces choses, et le souverain, dépouillé de tout prestige, est devenu pour eux un délégué, chargé d'assurer la paix de l'État, invité à recevoir une liste civile comme un serviteur à gages qu'on est libre de congédier. Mais le souverain arrivé au pouvoir n'entend pas ainsi son rôle ; il menace ses sujets d'une dictature, ses sujets le menacent d'une émeute. Les peuples et les souverains sont en hostilité permanente, et les honnêtes gens, effrayés, gémissent d'être obligés de courber la tête aujourd'hui sous le joug de César, demain sous le joug de Danton.

Le peuple n'est pas seul coupable du scepticisme politique de notre malheureux pays. J'accuse les souverains des siècles passés, qui ont perdu par la mollesse et le crime l'honneur du pouvoir et l'or de la nation. J'accuse les classes opulentes, qui ont oublié en présence du pauvre l'égalité commandée par l'Évangile. J'accuse ces bourgeois riches, indolents, impies, qui, tranquilles dans le confortable, trouvent très-naturel, parce qu'ils payent l'impôt, que le soldat se fasse tuer pour eux. J'accuse les lettrés ambitieux, ces Catilina si nombreux, qui ont exploité au profit de leur folle ambition les douleurs du pauvre. Et puisque la sincérité est un devoir, il faut nous accuser aussi, nous, prêtres, dont les prières n'ont pas été assez ardentes pour apaiser Dieu, et dont la foi n'a pas eu l'efficacité qui soulève les montagnes et rachète les nations.

Les fils de Voltaire ont ruiné l'autorité religieuse ; les révolutionnaires ont détruit l'autorité civile, et les sophistes travaillent à ruiner le dernier fondement des sociétés humaines, l'autorité de la raison. Oui, messieurs, le scepticisme qui est la plaie de notre siècle comprend ces trois négations : religieuse, politique et philosophique.

Le moraliste qui observe la société contemporaine est frappé de la confusion des esprits, de l'abaissement de la raison publique, et de la facilité effrayante avec laquelle les sophismes les plus grossiers sont acceptés par la foule et défendus

jusqu'au sang. On ne croit pas à l'Évangile et l'on croit au journal. On ne croit plus en Jésus-Christ, mais l'on croit à tel orateur populaire et emphatique. Les idées les plus élémentaires de philosophie, de religion, de justice et de morale, sont ou méconnues ou niées. La discussion même devient impossible avec ces esprits retournés. Si vous contestez la vérité des idées éternelles, des principes nécessaires ; si nous sommes en désaccord sur toutes les majeures des raisonnements, la discussion est impossible et superflue.

La société se divise en deux classes : les lettrés et les illettrés. Voici l'état de la raison chez un grand nombre de lettrés : « Dans un grand nombre d'hommes, la raison est énervée ou pervertie. Énervée par la paresse, elle est incapable d'élévation, de vigueur et d'attention ; elle ne s'attache à rien, et elle effleure tout, elle a horreur des vérités abstraites, des spéculations métaphysiques, des questions de théologie creusées par nos ancêtres dans la vie de l'esprit, des pensées mâles et nues qui repoussent la brillante parure d'une langue incorrecte et sensuelle : ouverte aux sophismes, fermée à la vérité, elle arrive aux nuages et ne franchit pas l'horizon au delà duquel s'étendent les splendeurs du monde idéal et réel. Pervertie par le sophisme et blessée par l'orgueil ignorant de l'incrédulité, elle est facile au mensonge, audacieuse et insolente dans ses négations et ses révoltes contre les vérités naturelles et les vérités révélées ; elle répudie les affirmations répétées dans chaque siècle par les plus grands génies, patrimoine et honneur de l'esprit humain. En philosophie, en religion, en politique, en économie sociale, sauf d'honorables exceptions, le paradoxe et le sophisme ont tout envahi. Ils règnent par l'orgueil des savants, par la complicité des faibles, par la docilité des ignorants (1). »

C'est la raison qui est blessée dans les classes lettrées ; c'est le bon sens qui disparaît dans les classes illettrées. L'homme du peuple ouvre un journal : on lui apprend qu'il est souverain, et dépouillé par la tyrannie du pouvoir, de la puissance qu'il devrait exercer, des richesses qu'il devrait posséder. Il ouvre un feuilleton, un roman ; on lui enseigne à ne pas respecter sa famille et à tromper la femme de son prochain. Le romancier supprime la distinction entre l'acte moral et l'acte immoral : le journaliste efface la distinction du juste et de l'injuste. Et cet homme du peuple qui n'a pas assez d'esprit et de loisirs pour lire un gros livre de philosophie écoutera ses orateurs. Ceux-ci se moqueront devant lui de Dieu, de l'âme et de la religion. Le sens moral du peuple étant blessé à mort, ce peuple n'est plus qu'un instrument terrible au service des ambitions et des vengeances des fous qui veulent régner.

Il faut réfléchir souvent, messieurs, sur cette pensée profonde et vraie de Leibniz : « Si la liberté consiste à secouer le joug de la raison, les fous et les insensés seront les seuls libres ; mais je ne crois point que pour l'amour d'une telle liberté, personne voulût être fou, hormis celui qui l'est déjà (2). »

Oui, messieurs, notre société périt par le scepticisme. Ni flamme, ni enthousiasme, ni conviction, voilà le caractère le plus triste de notre état. Nous avons douté de l'autorité de Dieu en religion, de l'autorité du pouvoir en politique, de l'autorité de la raison en philosophie, et la société est ébranlée dans ses fondements.

C'est le scepticisme qui est le péril de notre temps. Ce péril nous pouvons le conjurer. Oui, nous pouvons sauver notre pays.

La liberté de la presse a modifié profondément la situation de l'Europe. Par l'imprimerie, par la presse à bas prix et la rapidité des communications entre les points les plus éloignés des États, la pensée bonne ou mauvaise pénètre partout, ici pour le bien, là pour le mal. Messieurs, n'oubliez pas que par la presse nous pouvons perdre ou sauver la France. L'homme déchu rencontre en lui-même un ennemi puissant : ses propres passions. Si la presse, par des excitations malsaines, décuple, centuple les forces de cet ennemi, la tentation sera trop forte pour l'homme déchu, et les écrivains qui auront travaillé à cette œuvre de haines et de ténèbres porteront devant l'histoire et devant Dieu la responsabilité terrible des désastres de notre pays.

Si les écrivains qui, par la presse, se font entendre à notre pays, consentaient à s'unir sur le terrain de la défense des vérités essentielles aux sociétés humaines ; si les journalistes, divisés quand il est question de la forme du gouvernement, unis, cependant, par les mêmes convictions morales, sociales et religieuses, juraient à Dieu et au pays d'enseigner le respect de l'autorité religieuse, du pouvoir civil et du bon sens, sachez, messieurs, que vous auriez fait une œuvre d'une incomparable grandeur. J'ai foi à l'avenir de la France. Que les publicistes organisent une ligue ou une croisade, la ligue de la vérité, de la justice et du bien social ! Qu'ils réveillent et alimentent les forces vives de la nation ! C'est la noble tâche à laquelle vous convient la religion et la patrie.

ÉLIE MÉRIC.

(1) *La vie dans l'esprit et dans la matière*, par le R. P. Méric. Paris. Albanel, 7, rue Honoré-Chevalier.

(2) Leibnitz, *Sur l'esprit universel*, LM, liv. II.

LA RÉVOLUTION PHILOSOPHIQUE AU XIXe SIÈCLE (1).

Tel est le titre du dernier ouvrage de M. Fr. Huet, mort il y a trois ans dans toute la force de l'âge et du talent. Fr. Huet, professa longtemps la philosophie à l'université de Gand, mais il n'a rien d'un professeur officiel. C'est un penseur original, un véritable philosophe, c'est-à-dire un chercheur de vérité. Sa philosophie est bien différente de cette scolastique surannée, qui règne dans nos écoles et nos académies, mais qui demeure étrangère au mouvement des esprits. C'est une philosophie sérieuse et vivante. Toutes les questions soulevées par la science, la politique, la controverse religieuse, F. Huet les aborde hardiment, et il en poursuit la solution avec une ardeur passionnée, qui n'exclut point la plus haute impartialité, parce qu'elle n'est inspirée que par l'amour du vrai.

Parmi ces questions, il en est une qui s'impose tout d'abord à tout philosophe vraiment digne de ce nom, c'est la question religieuse. En présence d'une doctrine qui se déclare fondée sur une révélation surnaturelle et dépositaire de la vérité absolue ; qui revendique en cette qualité, la direction des esprits, le philosophe, qui fait profession de rechercher les vérités fondamentales, les principes régulateurs de l'intelli-

(1) Par Fr. Huet, avec une introduction de M. le docteur Prioux, Michel Lévy frères.

gence et de la volonté, n'est-il pas tenu de s'enquérir et de s'expliquer ? S'il n'accepte pas cette doctrine, il faut qu'il en explique l'origine purement humaine, les progrès et la longue domination. S'il l'accepte, il faut qu'il fasse connaître à quel titre et dans quelle mesure. D'ailleurs la question religieuse est aujourd'hui difficile à éluder : nous ne sommes plus au temps de Descartes. Sans parler de la croyance au surnaturel qui semble en contradiction avec la pensée moderne, chaque progrès des sciences vient se heurter contre quelques-uns des anciens dogmes. L'astronomie d'abord, puis la géologie, l'anthropologie, la linguistique, la mythologie comparée, la critique historique, sont venues battre en brèche le vieil édifice. L'écart ou plutôt l'antagonisme devient tous les jours plus grand entre les connaissances positives et les traditions religieuses ; et ce n'est pas seulement dans la sphère des idées, mais dans l'ordre même des faits politiques et des institutions sociales que le conflit a éclaté, particulièrement dans les pays catholiques ; de sorte que ce n'est pas seulement le philosophe, mais le citoyen qui se trouve mis en demeure de se prononcer.

A ce double titre, la question religieuse fut toujours pour Fr. Huet la question maîtresse. Disciple de Bordas-Demoulin, ramené par lui au catholicisme, Fr. Huet passa la première partie de sa vie à élucider, à développer les idées de son maître, à les propager par son enseignement et ses écrits. Il fut pour Bordas ce que M. Littré fut pour Auguste Comte. Intelligence puissante et originale, bien qu'un peu étroite, Bordas n'était point, comme on l'a répété, un janséniste égaré au XIXe siècle. Par l'application de la méthode scientifique à l'interprétation des dogmes du catholicisme, par sa culture toute mathématique, il a sans doute quelque chose de l'esprit de Pascal, et sa doctrine générale a certainement une grande analogie avec celle de Port-Royal. Mais depuis Port-Royal, un fait d'une portée immense s'est produit, qui a soulevé de nouveaux problèmes, déterminé des tendances, des aspirations nouvelles, déposé dans toutes les intelligences françaises de nouveaux ferments et de nouveaux germes, et dont nous subissons tous l'influence, amis et ennemis : c'est la révolution française. Si Bordas-Demoulin était un janséniste, c'était un janséniste transformé par l'esprit de la révolution. Loin de maudire cette révolution, comme la plupart des catholiques, il y voyait l'accomplissement du christianisme ou plutôt une seconde phase de cette religion. A ses yeux le christianisme était à la fois une révolution religieuse et une révolution sociale. La révolution religieuse s'était accomplie dès le commencement, à la suite de la prédication du Christ et des apôtres ; la révolution sociale ne commençait que dix-sept siècles plus tard, en 1789, avec l'assemblée constituante. Pénétré de cette idée, Bordas cherchait à réconcilier l'Église catholique, dépositaire légitime de la foi chrétienne, avec les institutions, les idées, les tendances de la société française, sortie de la révolution de 1789. Il voulait faire entrer la science moderne dans la théologie, et la liberté dans la constitution même de l'Église ; et pour atteindre ce but il n'était pas besoin, suivant lui, de faire violence au génie du catholicisme par des innovations téméraires ; il suffisait de revenir aux traditions oubliées et de rétablir les droits trop longtemps méconnus de la raison vis-à-vis de la foi, des évêques vis-à-vis du pape, des prêtres vis-à-vis des évêques, et des laïques vis-à-vis du clergé. Ainsi devait finir le funeste malentendu qui divisait la société françaises en deux camps ennemis, et l'Église, après avoir introduit la liberté et la démocratie dans son sein, devait travailler à en répandre les principes dans la société civile, et à en développer les résultats bienfaisants.

Telle est l'œuvre généreuse, mais chimérique, à laquelle Fr. Huet se dévoua pendant de longues années. Sans parler de sa collaboration anonyme, qui s'étendit à presque tous les travaux de son maître, il signa avec lui un ouvrage important, l'*Essai de réforme catholique*. Il composa seul et publia plusieurs livres remarquables, inspirés par la même doctrine et destinés à la répandre, dont les principaux sont : un *Essai de philosophie pure et appliquée* ; la *Science de l'esprit* ; le *Règne social du christianisme* ; une *Vie de Bordas-Demoulin*. Ces ouvrages, ainsi que ceux de Bordas, ne reçurent point du public l'accueil que méritaient leurs auteurs par leur science et leur talent. Vingt ans plus tôt ils eussent mieux réussi. Mais après 1848 il était trop tard. Le temps de ces essais de conciliation était passé. L'opinion avait repris son mouvement en avant. D'un autre côté, l'Église, loin d'accueillir avec sympathie des tentatives si honorables, y répondait par la censure et la condamnation. L'ultramontanisme triomphait, et l'abîme qui sépare la société laïque du catholicisme allait chaque jour s'élargissant davantage. Bordas vit avec un profond chagrin la décadence de l'Église. Il combattit au nom de la tradition et des droits de la société religieuse, représentées par les conciles, le dogme de l'immaculée conception, que le pape avait décrété de son autorité propre par une usurpation monstrueuse. Il prédit la proclamation prochaine du dogme de l'infaillibilité, dernier terme de cette évolution. Bordas assistait ainsi, dans sa vieillesse, à la ruine de ses plus chères espérances. Toutefois il mourut catholique.

Il n'en fut pas de même de Fr. Huet. Après la mort de son maître, il s'abandonna tout à fait au courant de la philosophie moderne. Familiarisé avec l'étude des sciences naturelles, versé dans la connaissance des questions économiques et politiques, il aborda la critique religieuse et la philosophie des Allemands, qu'il n'avait fait qu'entrevoir. Sa foi, sans doute déjà quelque peu ébranlée, ne résista pas à cette épreuve. Il en sortit libre penseur et avec des idées arrêtées sur le problème de l'origine du christianisme. Il publia le résultat de cet examen consciencieux et long (il avait duré dix ans) dans un livre fort remarquable et fort remarqué de tous les hommes compétents, intitulé la *Révolution religieuse au XIXe siècle* ; ce livre contribua, avec les travaux de MM. Renan, Peyrat, Larroque, Michel Nicolas, Réville, à ramener les esprits en France vers la critique religieuse, tombée depuis le commencement du siècle dans un discrédit peu honorable pour nous. Fr. Huet ne se contente pas d'y résumer admirablement, avec une clarté toute française, les recherches des Allemands sur l'origine du christianisme, il émet sur cette question des vues originales, que les faits paraissent pleinement confirmer. C'est ainsi qu'il nous montre dans le christianisme primitif, c'est-à-dire dans la pensée des trois synoptiques et probablement du fondateur, l'attente d'une révolution sociale et cosmogonique, d'une palingénésie terrestre, à courte échéance ; doctrine qui ne se transforma que plus tard dans la religion mystique que nous connaissons, avec l'Évangile attribué à Jean, quand le temps eut démontré la vanité des premières espérances, dont les *millénaires* furent les sectateurs attardés.

Affranchi par la critique religieuse de sa croyance au surnaturel, Fr. Huet allait demander à la raison seule les principes d'une foi nouvelle et la règle de sa vie. Il était trop avide de lumières, trop enclin, pour ainsi parler, à la spéculation philosophique, trop altéré d'idéal et de dévouement pour s'arrêter au scepticisme. Son cœur eût protesté contre sa pensée. D'ailleurs, le scepticisme n'est plus aujourd'hui la ressource des fortes intelligences. Trop de vérités particulières, inattendues et merveilleuses, sur les sujets les plus divers, ont été établies avec une entière certitude, pour qu'on puisse désespérer d'atteindre, non pas à la vérité totale, absolue et définitive, mais à une vérité générale, suffisante pour les besoins théoriques et pratiques de l'humanité. Ce n'est pas quand la grande encyclopédie semble s'édifier toute seule, par le concours des sciences particulières, quand des découvertes, des idées venues de tous les points de l'horizon intellectuel convergent vers l'unité, quand ces instruments nouveaux qu'on appelle méthodes prouvent chaque jour leur puissance par des effets imprévus, qu'il faut renoncer à la philosophie et douter des forces de l'esprit humain. Fr. Huet avait une intelligence trop forte et trop ouverte pour s'abandonner au doute et au découragement ; mais en même temps il était trop habitué à la rigueur des procédés scientifiques, il avait puisé dans ses études des vues trop larges pour se contenter de ce spiritualisme à la fois vague et étroit, qui n'est qu'un résidu de la théologie, et qui ne trouve plus aujourd'hui un seul esprit de quelque valeur pour le défendre. D'autre part, la philosophie positive ne parvenait point à le satisfaire. Il reconnaissait bien que le champ de la métaphysique s'est rétréci, qu'il faut lui faire la part beaucoup moins large qu'autrefois ; mais il ne comprenait pas cette fin de non recevoir que les positivistes lui opposent, employant eux-mêmes des notions qui ont une portée métaphysique, qui vont au delà des faits, et fermant les yeux sur les questions au lieu de les résoudre. Hégel, au contraire, paraît avoir exercé une grande influence sur sa pensée. Le fond de sa philosophie, c'est l'hégélianisme, mais l'hégélianisme débarrassé de son fatras germanique, de ses formules pédantesques, de sa méthode et de ses constructions *à priori*, ramené au bon sens et à l'expérience, et tel enfin qu'il peut entrer dans la tête d'un Français. Par ce côté, la doctrine nouvelle de Fr. Huet, quoique tout à fait personnelle, a une ressemblance frappante avec la philosophie que M. Vacherot a exposée avec tant de force et d'éclat dans son grand et bel ouvrage : *La métaphysique et la science*.

Fr. Huet avait conçu le plan d'un livre qui devait développer ses nouvelles idées sous le titre de : *Révolution philosophique au* XIXe *siècle*, et qui était le pendant de son dernier ouvrage sur la révolution religieuse. Ce sont les fragments de ce livre à peine ébauché, pieusement recueillis par sa famille, qui viennent d'être publiés. Certes, dans un pareil livre on rencontre nécessairement des lacunes, des obscurités, des opinions hasardées, des démonstrations insuffisantes dont il serait injuste de rendre l'auteur responsable : mais la pensée fondamentale s'en dégage nettement, et cette pensée ne manque ni d'originalité, ni de grandeur, ni de vérité. Fr. Huet ramène à quatre principes les notions essentielles qui constituent la méthode des sciences, qui président à toutes les recherches des savants, et qui sont comme le fond même de l'esprit scientifique au XIXe siècle. Ce sont : 1° le principe de l'expérience ; 2° le principe de l'immanence ; 3° le principe de l'universalité ; 4° le principe de l'évolution ou du progrès.

Il serait absurde assurément de soutenir que les anciens ne tenaient aucun compte des faits et n'observaient point la réalité : il est certain cependant que l'observation, que les faits, n'avaient pas dans la connaissance antique le rôle prépondérant qu'ils ont dans la science moderne. Est-ce parce que le champ de l'observation s'est agrandi, parce que les instruments de l'observation se sont perfectionnés ? Nullement. Cette importance toute nouvelle attachée à l'observation et à l'expérience, et surtout la manière nouvelle d'employer l'observation et l'expérience, tiennent à une vue nouvelle, à une conception métaphysique nouvelle de la nature. Les anciens s'imaginaient qu'ils pouvaient saisir l'essence même des choses, indépendamment des phénomènes qui les manifestent, s'en former des idées adéquates et arriver ainsi à des connaissances absolues et définitives. Les modernes, au contraire, regardent les choses en soi comme inaccessibles à l'intelligence, comme *inconnaissables*, pour employer un terme nouveau. Nous ne pouvons en avoir qu'une connaissance relative imparfaite et changeante, par les phénomènes qui les manifestent dans les temps et dans l'espace. Voilà pourquoi toute théorie qui ne s'appuie point sur les faits, qui ne se vérifie point par l'observation et l'expérience, est regardée comme un caprice de l'imagination. Le principe de l'expérience, suivant l'expression de Fr. Huet, est donc bien un principe particulier à la science moderne et réellement inconnu à l'antiquité.

Il en est de même du principe de l'immanence ou de l'inhérence. Les religions anciennes avaient peuplé l'univers de causes particulières et personnelles, les philosophies d'entités métaphysiques. On séparait les qualités de la substance, les forces de la matière, l'âme du corps, Dieu du monde. Pour la philosophie moderne, cette séparation, cette transcendance est artificielle. Ce ne sont point là des réalités différentes, mais des points de vue de l'esprit, et, pour tout dire, des abstractions. L'âme n'est plus cette substance essentiellement différente du corps, dont l'union avec le corps est un mystère et ne subsiste que par un miracle perpétuel : c'est la résultante de l'organisation humaine. Dieu n'est plus cet être séparé du monde, « ce roi solitaire relégué sur le trône désert d'une éternité silencieuse », suivant l'expression de M. Cousin ; c'est la résultante de toutes ces forces cosmogoniques, l'âme de l'univers.

Le troisième principe, que Fr. Huet appelle le principe de l'unité ou de la connexion universelle, est également un principe moderne. Les anciens n'avaient qu'une idée vague et purement hypothétique de cette connexion universelle. Mais à mesure que les connaissances se sont multipliées, elles ont révélé les rapports les plus nombreux et les plus variés entre les différents êtres, *parties intégrantes d'un même univers*. La découverte de la gravitation a démontré l'action réciproque de tous les corps et l'unité mécanique de l'univers. L'analyse spectrale ne tend-elle pas à en démontrer l'unité chimique ? La transformation des forces physiques les unes dans les autres, transformation prouvée pour plusieurs, probable pour toutes, n'est-elle pas encore un argument en faveur de cette connexion universelle ?

Enfin, le quatrième principe est plus encore que les autres un principe particulier aux modernes. Pour les anciens les choses célestes étaient impérissables et parfaites : la terre

était le séjour de l'imperfection, du changement et de la mort. *Supra lunam æterna sunt omnia ; infra autem nihil nisi mortale et caducum*, dit Cicéron, résumant ainsi la croyance la plus générale de l'antiquité. Au contraire, la science moderne voit partout le changement, l'évolution. Rien n'est ; tout devient. La nature tout entière, les sociétés, les sciences elles-mêmes, sont perpétuellement en mouvement, et ce mouvement n'est pas seulement une transformation, mais un accroissement, un progrès.

Ces vues générales auraient besoin d'être plus largement développées et résumées avec plus de précision pour échapper à toute objection. Mais il n'en est pas moins vrai que ces quatre principes constituent l'esprit même des sciences modernes, qu'ils inspirent toutes les recherches fécondes, toutes les philosophies réellement originales au XIXe siècle. Sans parler des systèmes de Schelling et de Hegel, qui ont vieilli, de la doctrine saint-simonienne, peu scientifique, il est vrai, et grossièrement immorale, mais qui a exercé une grande influence, toutes les grandes compositions philosophiques contemporaines sont marquées de ce caractère. C'est là évidemment la tendance au XIXe siècle, c'est là que paraissent converger toutes les grandes intelligences, et c'en est fait des vieilles formes de l'esprit, matérialisme, spiritualisme, scepticisme, mysticisme. La science générale, la philosophie, suivant en cela l'évolution des autres sciences, semble aujourd'hui sortir, après bien des tâtonnements, de la période des systèmes pour entrer dans la voie méthodique des notions positives et des acquisitions définitives.

Mais ces principes sont plutôt une introduction à la philosophie qu'une philosophie proprement dite. L'auteur se proposait d'en développer les applications dans une série de chapitres, intitulés : la métaphysique moderne, les réalités, les systèmes, l'optimisme historique, la morale ; chapitres dont nous n'avons que de trop courts fragments.

Le système philosophique ébauché dans ces fragments semble, à première vue, n'être qu'une variété du panthéisme : et l'auteur ne dissimule pas l'importance qu'il attache à cette doctrine et la part de vérité qu'il lui reconnaît, sans l'accepter complètement. Peut-être n'a-t-il pas mis suffisamment en lumière les points essentiels sur lesquels il se sépare du panthéisme. Mais c'est là une omission facile à réparer : ce qui caractérise le panthéisme, c'est la négation de la liberté morale, de la responsabilité, du droit et du devoir. Si l'on admet que l'homme peut triompher, et triomphe en effet dans une certaine mesure des fatalités extérieures ou intérieures, du climat, de la maladie, du tempérament, de l'instinct, de la passion, des habitudes, pour atteindre le but qu'il s'est proposé ; si l'on voit dans l'histoire non pas une évolution nécessaire, où la série des événements est déterminée conformément à un prétendu plan divin, mais des efforts individuels ou collectifs, des actes libres pour satisfaire des passions inférieures ou généreuses, pour réaliser un idéal plus ou moins élevé ; si l'on place le progrès non dans le succès, dans la victoire de la force, mais dans le triomphe d'une forme sociale et politique supérieure à celle qu'elle remplace, renfermant par conséquent plus de vérité, de liberté et de justice ; si l'on reconnaît que cette forme sociale et politique n'arrive pas nécessairement à l'existence, et que dans l'histoire le parti de la justice a souvent succombé ; si l'on professe ces principes, quelle que soit d'ailleurs l'opinion que l'on adopte sur la nature de l'être pensant, ou l'origine de l'univers, on n'est pas panthéiste. Or tel est incontestablement l'esprit qui anime la philosophie de Fr. Huet et qui en pénètre toutes les parties. Ce qu'il recherche avant tout, ce n'est point une vérité abstraite et purement spéculative, c'est une vérité vivante, qui passe dans les institutions et dans les mœurs, qui remplace les religions positives, et devienne la source d'une foi nouvelle. C'est là la tendance unique à laquelle sa pensée a toujours obéi, et qui fait l'unité de sa vie intellectuelle, malgré la crise religieuse qui l'a troublée. Animé par l'esprit du christianisme primitif et de la révolution française, il a constamment travaillé au triomphe de la vérité, parce qu'il doit amener le règne de la justice.

Par la direction de ses idées, Fr. Huet appartenait naturellement au parti qui met au-dessus de tous les intérêts l'idéal de la justice, et qui ne fait point consister la politique dans l'art de faire coexister ensemble, dans une paix toujours précaire, les éléments les plus opposés, les formes et les débris du passé, avec les forces vivantes de la société nouvelle : je veux dire le parti républicain. Parmi les questions politiques, il s'était occupé d'une façon toute spéciale de l'éducation publique et l'on trouve à la fin de son ouvrage posthume un morceau étendu où ce problème complexe est discuté avec un rare bon sens et une remarquable élévation. Les principes y sont posés avec fermeté. Le droit de l'État, qui ne saurait demeurer étranger à toute idée morale, qui est au contraire l'organe de la conscience sociale, s'y trouve établi d'une manière incontestable en matière d'instruction et d'éducation, mais aussi avec ses justes limites. Ces limites sont le droit des familles, le droit de l'instituteur libre, le droit de l'instituteur public lui-même, dont l'État doit respecter l'initiative et la conscience. L'école publique, qu'elle soit municipale, provinciale ou nationale, doit rester laïque, en vertu du principe de la liberté religieuse. L'enseignement de la religion en est banni, mais non pas celui de la morale. De quelle morale, dira-t-on? De celle qui fait le fond de la conscience de la nation. Il n'est pas besoin d'être un observateur bien pénétrant pour s'apercevoir qu'il existe, à côté de la morale théologique, un ensemble de principes fondés sur l'idée du droit et de la dignité humaine, sur les sentiments les plus élevés du cœur de l'homme, l'amour de l'humanité et de la patrie, sur les affections de la famille, sur les nécessités sociales, sur l'intérêt commun et même sur l'intérêt individuel bien entendu, et que ces principes sont nos guides dans la vie publique et privée. Voilà la morale que l'instituteur devra enseigner, non pas d'après un programme officiel, mais d'après sa propre pensée et dans la mesure où il aura pu lui-même se l'approprier.

En lisant ces fragments inspirés par une philosophie si généreuse, remplis de vues élevées et de judicieuses observations, il est impossible de ne pas éprouver la plus vive sympathie pour l'auteur, le plus vif regret de cette perte prématurée. Quant à ceux qui ont connu personnellement Fr. Huet, ils ne regretteront pas seulement le philosophe et l'écrivain, mais l'homme d'initiative et d'action, l'homme dévoué aux intérêts populaires, largement et sainement compris. Ils savent tout ce qu'il a consacré de temps et de forces aux œuvres les plus diversement utiles ; ils savent qu'il était prêt à tous les sacrifices et qu'il eût tenu dignement sa place parmi les hommes de bonne volonté dont l'intelligence et le cœur sont à la hauteur de la tâche immense que nous avons à accomplir.

A. Mastier.

ROME CAPITALE ET L'ITALIE NOUVELLE

(NOTES ET IMPRESSIONS DE VOYAGE.

Me voici, depuis une quinzaine de jours, à Rome. J'ai parcouru dans tous les sens la ville et les environs. Églises, palais, galeries de tableaux et de statues, ruines de l'antiquité, monuments du moyen âge et de la renaissance, jardins et villas, souvenirs et chefs-d'œuvre de toute sorte, se sont partagé mon temps et ma curiosité. Pour la première fois peut-être la réalité n'a pas trompé mon attente; exaltée par ce grand nom de Rome, mon imagination n'a point été déçue, comme précédemment à Venise, à Constantinople, à Athènes.

Non que la beauté de Rome soit de celles qui sautent aux yeux et frappent le vulgaire d'admiration. Elle demande, au contraire, de l'étude, des connaissances acquises, du goût. Pour un observateur superficiel rien ici de comparable aux splendeurs du Paris moderne. En général la ville est sombre, mal percée, et, à la moindre pluie, boueuse. Point de boulevards, point d'avenues ombragées ni de squares. Quelques belles fontaines; mais l'eau, fraîche et limpide, ne circule pas à travers le réseau des ruelles tortueuses, privées d'air et de lumière. Le Tibre jaunâtre n'a point de quais : de vieilles maisons lézardées plongent leurs fondements dans cette fange liquide, qui les salit au lieu de les laver, et y grouillent dans un pêle-mêle plus pittoresque qu'architectural.

La beauté de Rome est plutôt intérieure. Ses plus magnifiques monuments semblent même se dérober à la vue et avoir choisi de préférence les vilains quartiers. Au fond de telle impasse obscure surgit tout à coup un superbe palais; sur une petite place entourée d'échoppes, une colonnade de marbre ou de porphyre noircie par le temps; à l'angle d'un carrefour, entre deux maisons borgnes, la façade d'un temple antique ou d'une église moderne. On monte au Capitole par des rues de village; pour aller à Saint-Pierre, il faut traverser un ignoble faubourg.

Aussi, en dehors du Corso et de la place Colonna, centre du mouvement, la première impression est-elle un peu triste. Mais ce sentiment de mélancolie ne tarde pas à faire place à l'admiration qui va toujours croissant à mesure qu'on pénètre plus à fond dans la cité des Empereurs et des Papes.

Pour moi qui ai pris à cœur de tout voir sans rien négliger, — après deux semaines de courses, d'explorations continuelles, — je m'aperçois que toute mon ardeur de touriste consciencieux n'y saurait suffire. Il faudrait, non pas des mois, mais des années, pour passer en revue l'œuvre accumulée de tant de siècles. A aucune époque, chez aucun peuple, il n'y a jamais eu, il n'y aura jamais un Musée pareil. A vingt ou trente pieds de profondeur, le sol n'est qu'un amas de débris précieux. Chaque palais, chacune des cinq cents églises, possèdent des trésors artistiques que pourrait envier une capitale.

Je renonce donc à mon projet de connaître Rome en une fois. Aussi bien la fatigue me gagne et devient plus forte que la curiosité : je commence à être rassasié de chefs-d'œuvre. Pour les admirateurs les plus intrépides le moment vient de s'arrêter, sous peine de n'être plus touché d'aucune merveille; on finit par rester froid devant le *Moïse* de Michel-Ange ou la *Transfiguration* de Raphaël. Avec quel plaisir, quand j'ai passé deux heures à la Farnésine, dans la galerie Corsini ou au Vatican, je cours respirer sur la terrasse du Pincio, d'où la vue domine Rome tout entière! Au déclin du jour, lorsque le soleil couchant rougit de ses feux les hauts vitraux de Saint-Pierre, que les clochers et les coupoles se détachent par centaines dans un ciel pur, et que le regard embrasse, sur une ligne immense, les silhouettes confondues des principaux édifices, il ne se peut concevoir de panorama plus sublime. Une telle vue, unique au monde, suffit pour donner de l'ensemble l'idée la plus grandiose.

Voilà bien la Rome des artistes, des poëtes, des archéologues, celle que nous ont si fidèlement décrite le président de Brosses, Mme de Staël, Henry Bayle, P. L. Courier. Leurs récits me l'avaient rendue familière avant que je ne l'eusse vue de mes propres yeux.

Il en est une autre, qu'ils ont observée aussi, et sur laquelle l'un des derniers venus, M. Taine, nous a donné, en philosophe bien plus qu'en voyageur, des aperçus profonds, résultats de sa vigoureuse et impartiale analyse. Celle-là se transforme à vue d'œil; elle est en train de disparaître. Encore quelques années, et de la Rome des papes, si j'en juge par ce qui s'est déjà fait, il ne restera guère que des souvenirs.

Et d'abord, pour ce qui est relatif à la vie extérieure, au mouvement journalier de la rue, la physionomie de Rome n'offre presque plus rien de particulier. C'est à peu près l'aspect de Florence et de Naples avec la même animation. Le peuple travaille, la bourgeoisie se livre au commerce. Quant à la noblesse, je ne sais si elle boude et conspire; on ne s'en douterait pas à la vue des brillants équipages qui, à toute heure du jour, encombrent la chaussée trop étroite du Corso. Au lieu de cette gravité soucieuse, de ce silence réservé, de cette attitude sourdement menaçante, dont les étrangers étaient frappés auparavant, je lis sur les visages un certain contentement patriotique qui se traduit à l'occasion par des élans d'allégresse. On sent qu'un vent nouveau souffle sur Rome, sur l'Italie tout entière, qu'une ère nouvelle vient de s'ouvrir pour ce beau pays.

Un fait incontestable, c'est l'adhésion, je ne dis pas de la majorité, mais de la presque unanimité des Romains, à l'état de choses actuel. Interrogez au hasard des gens de la ville ou de la campagne, éclairés ou non, des femmes du peuple, des garçons de quinze ans; vous n'en rencontrerez pas un sur dix qui ne soit pour Rome capitale, pour Victor-Emmanuel roi d'Italie. Sans doute le Pape a ses partisans; car la masse des Italiens est restée, je crois, profondément catholique, bien qu'elle ne fréquente guère les églises. Mais la plupart même de ceux qui ne détestent pas le clergé désirent tout au plus un rapprochement entre les deux pouvoirs, spirituel et temporel. C'est encore le rêve de beaucoup d'Italiens que ce *connubio* prôné par d'illustres hommes d'État. Une photographie, exposée à tous les étalages de Rome, représente, au grand scandale de certains dévots, mais non du public, Victor-Emmanuel donnant le bras à Pie IX.

Que les Romains soient enchantés de voir leur ville devenue capitale de l'Italie, il y a à cela, outre un légitime sentiment de fierté nationale, des raisons d'intérêt. Voici des faits qui ont bien leur importance.

En un an, la population de Rome s'est accrue d'un tiers, et de vastes terrains concédés, au pied de l'Aventin, à une

compagnie financière, se couvrent de constructions capables de contenir cinquante mille ouvriers.

Bien que les cérémonies de la semaine sainte, par ordre du Pape, n'aient pas eu lieu cette année, l'affluence des étrangers a été plus grande que jamais. Quand je suis arrivé, j'ai eu beaucoup de peine à trouver un gîte et n'ai pu me loger à l'hôtel. Rome est devenue le rendez-vous des familles royales et princières de toute l'Europe, une colonie d'Anglais, d'Américains, de Russes, d'Allemands, de Français, d'hommes de toutes les nations. Il est aisé de concevoir l'activité commerciale qui en résulte. Tous les immeubles ont acquis une plus-value énorme ; ici comme partout, la production s'élève proportionnellement aux besoins de la consommation, et, à mesure que la classe moyenne s'enrichit, le bien être du peuple augmente.

La ville, mieux administrée, s'assainit, s'embellit de jour en jour. Une municipalité entreprenante, acquise aux idées nouvelles, seconde avec zèle le gouvernement et poursuit sans hésiter toutes les améliorations désirables. Les fouilles du Forum, poussées avec vigueur, ont déjà changé l'aspect du Campo-Vaccino; les palais des Césars revoient la lumière : les moindres ruines sont déblayées et restaurées avec soin. Une gare splendide, digne de la nouvelle capitale, donne le mouvement et la vie à un quartier naguère désert. A l'entrée du Corso s'élève un palais portant l'inscription populaire : *Caisse d'épargne*. On élargit les rues, on régularise les places, on songe à canaliser le Tibre, afin de prévenir ses terribles débordements, on cherche sérieusement le moyen de vaincre ce fléau de la *malaria* qui, depuis des siècles, désole la campagne romaine, une des plus fertiles du monde.

En même temps que la vie renait dans les conditions normales du progrès, la moralité se relève. Vous ne verrez plus à Rome cette population d'oisifs, de frères quêteurs, de mendiants, qui faisait dire à de Brosses : « Imaginez ce que c'est » qu'un peuple dont le tiers est de prêtres, le tiers de gens » qui ne travaillent guère et le tiers de gens qui ne font rien » du tout. »

Rome n'était guère alors qu'une ville de dévotion et de plaisir. On n'y allait pas moins pour les mascarades du carnaval que pour les cérémonies de la semaine sainte. Les monsignors et les courtisanes y tenaient le haut du pavé : il n'y avait de somptueux équipages, de trains princiers, que ceux des cardinaux, des prélats, de l'aristocratie cléricale, qui faisait la loi et donnait le ton. Les dandys de l'époque n'étaient autres que les dignitaires de l'Église, plus coquets, plus galants, plus mondains, dans toute l'acception du mot, que nos abbés de cour avant la Révolution.

Aujourd'hui l'élément militaire a remplacé l'élément clérical. On rencontre plus de soldats que de moines, plus d'officiers que de monsignors. Quand un régiment de la garnison ou un bataillon de la garde nationale passe dans la rue, musique en tête, tout le monde accourt et se met aux fenêtres. Femmes et enfants se pressent pour voir passer les défenseurs de la patrie : les fanfares militaires remuent la fibre nationale et électrisent tous les cœurs. Ce spectacle, nouveau pour les Romains, les captive plus que celui des pompes de la religion au milieu desquelles ils ont été nourris. Aux processions ils préfèrent les revues : un colonel attire plus l'attention de la foule qu'un évêque, et le bersaglier piémontais, avec son large chapeau à plumes, est plus curieusement regardé des passants qu'un dominicain ou un carme en robe blanche ou brune, la tête rasée, les pieds nus dans des sandales de bois.

Rome cependant n'a pas entièrement perdu sa physionomie d'autrefois. Tout le quartier du Vatican, réservé au pape, n'a point changé. Si vous longez par hasard, aux environs de Saint-Pierre, une de ces rues désertes où l'herbe pousse entre les pavés, vous verrez probablement venir à vous, au trot de deux chevaux noirs, une calèche d'antique forme. Sur le siège, deux vieux laquais vêtus de noir. A l'intérieur, à travers les vitres levées, vous distinguez un vénérable vieillard qui lit, prie ou sommeille. Vous avez devant vous l'équipage suranné d'un cardinal. Dès qu'il a disparu au détour de la rue, tout retombe dans le silence du cloître.

Je rencontre assez souvent, dans les divers quartiers de la ville, de jeunes abbés, des séminaristes, se rendant, par groupes de douze à quinze, à un office religieux ou à quelque cours de théologie. Il y en a de tout âge, de toute nation, de toute couleur : rouges, violets, oranges, blancs, noirs. S'ils passent devant un poste militaire, il est rare que cet étrange costume, si en désaccord avec les goûts et les idées modernes, ne leur attire pas les lazzis des soldats de garde.

Il y a quelques jours, me promenant dans la villa Borghèse, j'entends partir d'une allée voisine des clameurs joyeuses. Je m'approche : une vingtaine d'écoliers prenaient leurs ébats avec toute l'ardeur de jeunes poulains en liberté dans une prairie. Bientôt, au signal donné par l'abbé qui les dirige, ils endossent l'habit noir, se couvrent le chef d'un chapeau noir, les épaules d'un manteau noir descendant jusqu'à terre, et, ainsi tout de noir habillés, ils reprennent deux à deux le chemin du séminaire.

Plus loin, autre escouade de petits abbés de dix à douze ans. Ceux-ci ont la soutane et le tricorne, dont la sévérité et la lourdeur forment un piquant contraste avec la vivacité de leur allure et la gentillesse de leurs physionomies. Gais comme des pinsons sous l'affublement qui les écrase, ils marchent en babillant, n'écoutant pas le maître qui gronde, et plus d'un promeneur se retourne, le sourire aux lèvres, pour regarder ces innocentes recrues de l'Église, dont la plupart sans doute se sentiront à temps une autre vocation.

Sous l'ancien régime, la soutane étant la tenue à la mode, le costume officiel, les parents aimaient à en revêtir leurs enfants pour leur inculquer de bonne heure le goût de la carrière ecclésiastique, la seule qui leur promît le bien-être et la fortune. Désormais ils préféreront les habiller en soldats, d'autant plus que les exercices militaires ont été introduits dans les programmes d'études, et qu'à partir des classes de grammaire tous les collégiens sont tenus d'apprendre le maniement du fusil.

Il n'y a pas de pays peut-être en Europe où les troupes soient en ce moment plus exercées qu'en Italie. Il ne se passe pas de jour, à Naples, à Milan, à Rome, et jusque dans les villes de second ou de troisième ordre, qu'on ne rencontre des régiments, en tenue de campagne, revenant de la manœuvre ou d'une promenade militaire. C'est un fait qui frappe tous les voyageurs. L'Italie travaille à se créer une armée solide, et ne néglige rien pour y réussir. La garnison de Rome se compose de quatre ou cinq régiments, que je vois souvent défiler sous mes fenêtres, et qui m'ont paru avoir bonne mine. Je n'ai pas la prétention, du reste, de m'ériger, sur de simples aperçus de touriste, en juge militaire de l'Italie.

La police me semble aussi parfaitement organisée pour le bon ordre et la sûreté publique. Outre les sergents de ville qui rappellent les constables anglais, la capitale a un corps spécial de gardes municipaux à pied. Ce sont de jeunes sous-officiers, à tournure militaire, vigilants et lestes, tous sortis des rangs de l'armée. Naguère encore Rome était un véritable coupe-gorge : on y assassinait en plein jour, au milieu de la rue. On peut aujourd'hui, avec autant de sécurité qu'à Paris, aller à pied, à toute heure de la nuit, d'un bout de la ville à l'autre. Une main ferme a saisi les rênes du pouvoir dans un pays où les meurtriers ont trop longtemps joui de l'impunité que leur assuraient les lieux de refuge ou des protecteurs plus puissants que la loi.

Avec cela, une liberté tout aussi grande qu'à New-York, à Genève ou à Londres. Nul besoin de passe-port, de demandes adressées à la police, d'autorisation d'aucune sorte. Dans la mesure légale, chacun peut faire ce qui lui plaît, louer une salle, réunir des auditeurs, prêcher ses théories religieuses, politiques, humanitaires. Sous ce rapport l'Italie, à peine renaissante, ne le cède en rien aux pays de vieille liberté. Un seul fait a suffi pour me donner une haute idée des principes libéraux du gouvernement et des mœurs sagement démocratiques de la nation. Comme il me paraît caractéristique, je crois devoir y insister.

Dernièrement Mazzini est mort, à Pise, où il vivait sans être le moins du monde inquiété, malade, mais fidèle jusqu'à la fin à ses idées politiques, sinon à son passé révolutionnaire. Sa mort a pris les proportions d'un événement. Jamais souverain, regretté de son peuple, ne reçut de tels honneurs. Je ne parle pas des funérailles qui ont eu lieu à Gênes au milieu du concours immense des députations envoyées par toutes les villes du royaume. L'Italie entière y était représentée.

Le dimanche, 17 mars, par une splendide matinée de printemps, le cortége qui accompagnait au Capitole le buste de Mazzini, défila le long du Corso pavoisé aux couleurs nationales. Plus de dix mille personnes, appartenant aux diverses classes de la société, marchaient rangées sous des bannières dont la devise, « *Laboro e Patria, Travail et Patrie* », devrait être la devise de la France, comme elle est celle de l'Italie.

Cette imposante manifestation, faite avec calme et recueillement, sans cris ni tumulte, m'a donné l'idée d'un de ces pacifiques *meetings* si communs en Angleterre et en Amérique. L'Italie en a adopté l'usage et ses mœurs s'y prêtent aussi bien que sa constitution. Tandis qu'à Rome l'autorité, pour maintenir l'ordre, n'avait pas mis vingt gardes municipaux de plus qu'à l'ordinaire, une réunion de cette nature eût été, à Paris ou à Marseille, une occasion de bruit et peut-être de troubles. Serions-nous moins mûrs que les Italiens, naguère esclaves, pour ce régime de liberté ?

Qu'est-ce que cela prouve, diront les cléricaux, les ennemis de l'Italie, les défenseurs du passé, sinon que la royauté piémontaise, complice de la révolution pour dépouiller le Pape, est obligée de laisser carte blanche à ces auxiliaires souvent incommodes, et de s'humilier devant eux en attendant le jour où il leur plaira de la chasser elle-même ?

Erreur. Ce serait mal juger les Italiens que de leur attribuer de pareils sentiments. La vérité est que le parti de l'action, du moment où il n'a plus eu de raison d'être, a cessé d'exister, et que s'il y a une dynastie solidement assise, c'est sans contredit cette noble maison de Savoie qui n'a fait qu'obéir au vœu national en se mettant elle-même, le moment venu, à la tête du mouvement.

Que gagnerait l'Italie au régime républicain ? Pas une liberté de plus, et elle risquerait de compromettre ce bien précieux de l'unité dont elle est si jalouse. Elle sait à quoi s'en tenir là-dessus. Ceux qui la gouvernent avec tant de sagesse, depuis quinze ans, n'ont aucune crainte de ce côté. Ils savent que si Garibaldi lui-même, la plus grande popularité peut-être qu'il y ait dans l'histoire de tous les temps, est considéré, d'un bout de l'Italie à l'autre, comme le héros national, s'il a même de son vivant un nom légendaire et prestigieux, ce n'est ni pour ses opinions démocratiques ni à cause de sa haine contre le clergé. Non, c'est simplement parce qu'il a été le bras de l'Italie, de même que Mazzini en a été la tête, le grand ouvrier de l'unité nationale dont les princes et les ministres piémontais, Cavour et Victor-Emmanuel, ont été les représentants officiels devant l'Europe.

Il suffit, du reste, de séjourner tant soit peu en Italie pour voir combien le roi et sa famille sont partout populaires. Entrez dans un café, à Rome ou dans le dernier village des Abruzzes, le buste du roi et, à côté, celui de Garibaldi y frappent invariablement vos regards. Demandez dans une localité quelconque le nom de la principale rue, on vous répond : Garibaldi, Victor-Emmanuel, Cavour.

Le roi est aimé pour ses qualités vraiment populaires : courageux, loyal, exempt de faste et plein de bonhomie, c'est un soldat, un souverain constitutionnel, qui règne plutôt qu'il ne gouverne. A le voir dans la rue, on ne dirait pas un monarque, l'un des potentats de l'Europe. La veille de la manifestation en l'honneur de Mazzini, au moment même où les murs de la capitale se couvraient d'affiches encadrées de noir, invitant le peuple à la cérémonie du lendemain, je me suis trouvé sur le passage de Sa Majesté allant faire sa promenade accoutumée au Pincio sans escorte, sans piqueur à cheval, dans une calèche fort simple qui suivait la file des voitures et que rien ne distinguait des autres. Accompagné d'un personnage avec qui il cause, le roi fume tranquillement son cigare et répond aux saluts respectueux de la foule qui m'ont seuls averti de sa présence.

J'ai rencontré aussi, au retour d'une revue, le prince Humbert, fils aîné du roi et héritier présomptif du trône d'Italie. Il était entouré d'un brillant état major et d'un escadron de gardes nationaux à cheval, formé des plus beaux noms de la noblesse romaine. Sa jeune femme, la princesse Marguerite, dont la photographie a popularisé les traits gracieux, est renommée pour sa douce bienfaisance. Il n'y a qu'une voix à Rome sur son affabilité accessible à toutes les infortunes. Une santé délicate, qui lui interdit les spectacles et les réceptions mondaines, ne l'empêche pas pourtant de patronner les bonnes œuvres et d'y prendre personnellement une part active. J'ai vu toutes les têtes se découvrir avec respect sur son passage.

Quoi qu'il en soit du plus ou moins d'importance de ces démonstrations, il est certain que l'absence de prétendants constitue pour l'Italie nouvelle un immense avantage. D'après certains publicistes, l'union serait même trop grande à l'heure qu'il est, et il y aurait danger de l'autre côté des monts à s'entendre trop bien. Plût à Dieu que nous fussions réduits nous-mêmes à une pareille extrémité ! Malheureusement nous n'en sommes pas là, et, tandis que nos voisins ont tout intérêt à créer chez eux, comme cela existe en Angle-

terre, deux grands partis politiques, — conservateurs et progressistes, — nous avons, nous, à combattre trois ou quatre partis au lieu d'un.

Puisque je suis à Rome, je dois dire un mot de l'attitude récente et des dispositions actuelles des Italiens à notre égard. Nos journaux de toute nuance les accusent hautement d'ingratitude. Les républicains eux-mêmes leur en veulent de pencher de plus en plus vers la Prusse.

Qu'il y ait là une situation des plus délicates et un ressentiment assez naturel de notre part, je l'accorde. Il s'agit cependant d'être juste, de voir les choses de sang-froid, surtout de ne rien exagérer.

Au moment où la guerre éclata, quelle pouvait être la ligne de conduite des Italiens? Depuis dix ans, nous détenions Rome contre le vœu des Romains eux-mêmes et de toute la nation. De plus, nous avions solennellement, du haut de la tribune, prononcé le fameux *jamais*. Il était bien évident que l'Italie saisirait la première occasion qui lui serait offerte pour entrer dans Rome, qu'elle y entrerait le jour où nous en sortirions. C'est ce qui est arrivé. La chute de l'Empire a permis aux Italiens de recouvrer leur capitale ainsi qu'à nous nos libertés. Sans doute, après Sedan, l'Italie n'avait plus les mêmes raisons de faire des vœux contre nous. Mais pouvait-elle prendre les armes pour un ancien allié contre l'allié actuel au risque de compromettre les résultats acquis et garantis par l'alliance prussienne? Ce n'était guère possible. La reconnaissance d'un peuple n'est jamais allée jusqu'au sacrifice de ses intérêts les plus chers.

Il n'y a donc point lieu de tant récriminer. C'est à nous-mêmes que nous devons nous en prendre, si l'absurde politique de l'Empire, si les tendances cléricales de la majorité parlementaire, nous ont aliéné nos alliés les plus naturels.

Oui, nos alliés les plus naturels. En affirmant que les Italiens, gouvernement et nation, nous sont restés très-sympathiques, et cela malgré toute l'arrogance de nos ultramontains, malgré les menaces et les fanfaronnades du ban et de l'arrière-ban pontifical qui continue d'aller à Rome pour jeter feu et flammes contre le nouveau régime et le calomnier impunément, en affirmant, dis-je, que les Italiens nous aiment, tout en se défiant de nous, qu'ils se souviennent de ce que nous avons fait pour eux, qu'ils désirent sincèrement vivre en bons rapports avec nous, je ne crains d'être démenti par aucun libéral de bonne foi qui aura parcouru leur pays depuis les événements de 1870. Pourquoi la France les oblige-t-elle follement à se jeter dans les bras de la Prusse? Il ne dépend que de nous d'avoir en eux de bons voisins. Cessons de les menacer et fondons définitivement la République, qui seule est incapable de leur faire ombrage. Toute restauration monarchique nous brouillerait définitivement avec eux, et, en menaçant leur unité, ne tarderait pas à produire une rupture.

Ecartons une pareille perspective... Pour les nations, aussi bien que pour les individus, il y a des périodes de succès ou de revers, certaines époques où toutes les chances sont favorables, d'autres au contraire, où tout semble déjouer les plus sages desseins et amener la ruine. L'Italie traverse une période heureuse: la fortune lui sourit; elle a le vent en poupe. Après des siècles de morcellement et d'oppression, elle est parvenue à se refaire, et, en dépit des prophéties sinistres de ses détracteurs, son unité, qualifiée d'utopie, n'est plus un vain mot. C'est un fait, une certitude, désormais à l'abri des événements. Que ceux qui, comme moi, ont eu récemment occasion d'assister de près à son réveil, que ceux qui y applaudissent ou simplement l'observent sans passion, osent le déclarer d'après ce qu'ils ont vu. N'est-ce pas leur avis unanime qu'avant dix ans le plus beau pays du monde sera aussi une nation prospère?

RAYMOND FRANC.

LA POPULATION DE PARIS (1)

Personne n'ignore que les registres de l'état civil de Paris, dont plusieurs remontaient au XVIe siècle, ont été brûlés dans l'incendie des archives de l'hôtel de ville, et que les mêmes criminels ont détruit de la même manière le second exemplaire de ce document déposé au Palais de Justice. Il ne reste plus que les relevés numériques des actes de l'état civil qui avaient été recueillis par les soins du clergé et publiés mensuellement de 1670 à 1789 sous ce titre : *Estat général des baptêmes, mariages et mortuaires des paroisses de la ville et fauxbourgs de Paris*. C'est à Colbert que revient l'honneur d'avoir tenté le premier l'application de la statistique au mouvement de la population. Le règlement qui a inauguré cette précieuse réforme commence ainsi : « Estant important au public, pour la santé et la subsistance des habitants d'en connaître l'estat en tout temps et d'observer soigneusement les causes qui augmentent ou diminuent le peuple en chacun des quartiers de Paris, il sera fait tous les seconds jours du mois une feuille qui contiendra le nombre des baptêmes, des mariages et des mortuaires du mois précédent et de chacune des paroisses en particulier. » La publication régulière de ces états commença le 1er janvier 1670; ils contenaient en outre des remarques sur les particularités et les maladies de chaque saison, le prix des diverses espèces de pain et de quelques autres objets de consommation. Le *Bulletin de statistique municipale*, inauguré sous l'administration de M. Haussmann, n'est que la continuation de cet admirable recueil, qui présente malheureusement une lacune, après la mort de Colbert, de 1685 à 1708.

Le savant et consciencieux auteur de l'*Annuaire de Paris* a réparé en grande partie cette lacune, à l'aide de relevés qu'il a personnellement puisés, avant le désastre de 1871, dans les registres des paroisses. Voici le résumé des données qui se dégagent des documents officiels et de ses patientes recherches.

En 1560, la moyenne annuelle des naissances à Paris était de 7 670, et celle des décès, de 8 000. Cent dix ans plus tard, ces deux moyennes étaient respectivement de 18 912, et de 20 112, quand la population atteignait le chiffre de 540 000 habitants. En 1750, il naissait 19 320 enfants et il mourait 19 355 personnes. Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, la mort l'emporte; ce n'est qu'à partir de 1810 que le chiffre des nais-

(1) Parmi les sources que nous avons consultées, pour la rédaction de cet article, nous devons citer les travaux de MM. Block, docteurs Bertillon, Husson, et surtout l'excellent volume qui vient de paraître, sans nom d'auteur, sous le titre trop modeste d'*Annuaire de Paris pour 1872*, et qui nous semble l'ouvrage le plus indispensable au négociant, comme au législateur et à l'économiste.

sances est devenu prépondérant ; il s'élève, en moyenne, de 1860 à 1869, à 54 000, et celui des décès à 45 000.

Parmi les années les plus calamiteuses de l'histoire parisienne des deux derniers siècles, nous rappellerons celle de 1694, où la disette enlève 42 785 personnes. Le setier de blé étant monté de 10 à 55 livres, il fallut ouvrir des *ateliers nationaux*, imités en 1848, pour donner du travail aux indigents. Nouvelle famine en 1709 ; la mortalité monte à 29 285 décès. En 1814, l'invasion étrangère nous apporte le typhus, comme la dernière nous a apporté la peste bovine : 36 116 Parisiens succombent. En 1832 le choléra fait monter la mortalité à 44 463 ; le retour de la même épidémie en 1849, 1854 et 1865 élève respectivement à 48 122, — 40 968, — 50 285.

Les deux dernières années, celles de 1870 et 1871, sont assurément les plus néfastes de notre histoire. La première présente 73 581 décès ; la seconde environ 88 000 ! Pendant les onze premières semaines de 1871, du 1er janvier au 18 mars, nous constatons presque la proportion des morts d'une année ordinaire ; il y en a 42 738 et, ce qu'il était trop facile de prévoir, les indicibles souffrances du siège se traduisent aussi par une effrayante diminution des naissances ; elles ne sont que de 2 965 pendant le mois de juin où la natalité ordinaire est représentée par 4 410 inscriptions. Ainsi, sous l'influence de ces deux causes, Paris a perdu en six mois près du vingtième de ses habitants.

Le tableau suivant marque le mouvement de la population pendant les dix dernières années :

	NAISSANCES.	MARIAGES.	DÉCÈS.
1860	51 056	15 468	41 261
1861	53 570	15 959	43 664
1862	52 312	15 916	42 185
1863	54 077	16 485	42 582
1864	53 835	16 714	44 913
1865	55 157	16 540	51 285
1866	54 285	17 201	47 723
1867	55 044	17 730	43 415
1868	55 002	18 596	45 860
1869	54 937	18 948	45 872
Moyennes	53 927	16 955	44 876

On sait que la mortalité varie d'un quartier à un autre surtout quand on compare les quartiers pauvres aux riches. Ainsi dans le XIVe arrondissement où la moyenne de l'impôt foncier n'est que de 65 francs par maison, la proportion annuelle des décès atteint 38 pour 1000 habitants, tandis qu'elle est seulement de 15,2 décès sur le même nombre de personnes dans le IXe arrondissement (Opéra) où la moyenne de l'impôt foncier est de 664 francs. Mais par une sorte de compensation, le rapport des naissances à la population est de 53,2 pour 1000 dans le XIVe arrondissement, et de 18,9 dans le IXe.

La proportion moyenne des décès annuels à Paris s'élève à 24,6 sur 1000 habitants, et pour toute la France à 23,4 : celle des naissances est respectivement de 29,5 pour 1000 et de 26,4 ; celle des mariages de 9,3 et de 7,9 ; ce qui réfute l'opinion de certains moralistes que la population parisienne vit à l'état de concubinage (1). Ce qui ne peut être nié, c'est que le chiffre des naissances naturelles est fort élevé dans la capitale : il est de 15 650 contre 39 250 naissances légitimes, soit 0,91 naturelles, contre 2,32 légitimes. Mais personne n'ignore que ce fait résulte de certaines habitudes provinciales auxquelles le prévôt des marchands François Miron faisait allusion quand il disait à Henri IV ce mot qui n'est pas moins vrai en 1872 : « Une fille se fait-elle c..... en province, vite elle prend le coche et débarque secrètement à Paris : elle met au monde un petit être que le Normand a fait et dont le Parisien passe pour être le père et puis l'on dit : Ah ! le Parisien aime la rotte. » Le chemin de fer a remplacé le coche : mais, comme on le devine, Paris n'y a rien perdu.

Si nous voulons nous rendre compte de la répartition de la mortalité, suivant l'âge des décédés, voici un tableau assez exact que la statistique nous présente pour l'année 1869 :

0 à 1 an	7902
1 2	3029
2 5	3112
5 10	1159
10 20	1692
20 30	4685
30 40	4831
40 50	4776
50 60	4518
60 70	4650
70 80	3905
80 100	1606
100 et au-dessus	4
Ages inconnus	3

Ainsi la première enfance est de tous les âges de la vie celui qui paye le plus lourd tribut à la mort. Le tiers des enfants restés à Paris succombe avant d'atteindre la première année, près de 8000 sur 25 000. — Dans les deux premières années de la vie le nombre total des décès est d'environ 11 000, presque le quart de la mortalité annuelle de tout âge. — Malheureusement, la mort fait encore plus de victimes parmi les nourrissons envoyés en province ; et cette effroyable moisson de l'enfance a inspiré à l'illustre statisticien belge, M. Quetelet, la réflexion suivante que tout le monde devrait méditer : « L'homme, dit-il, pendant ses premières années vit aux dépens de la société ; il contracte une dette qu'il doit acquitter un jour, s'il succombe avant d'avoir réussi à le faire, son existence a été plutôt une charge qu'un bien pour ses compatriotes..... Depuis la naissance jusqu'à l'âge de 12 à 16 ans les frais d'entretien d'un enfant à l'hospice s'élèvent au minimum de 1 000 francs. Or, il naît annuellement en France au delà de 960 000 enfants dont les 9/20 sont enlevés avant d'avoir pu se rendre utiles. Ces 432 000 infortunés peuvent être considérés comme autant d'amis étrangers qui, sans fortune, sans industrie, sont venus prendre part à la

(1) Voici quelques chiffres comparatifs sur le même ordre de données statistiques, en ce qui concerne le reste de l'Europe. En calculant la fécondité, d'après la méthode de M. Wappœus on obtient les résultats suivants :

	NAISSANCES SUR 100 MARIAGES.	EXCÉDANT DES NAISSANCES SUR LES DÉCÈS PAR MILLION D'HAB.	SUICIDES PAR MILLION D'HAB.
Pays-Bas	488 naissances.	8 000	»
Norwège	470 —	13 900	94
Prusse	460 —	13 600	123
Bavière	455 —	»	»
Suède	452 —	11 500	66
Saxe	435 —	12 700	251
Angleterre	433 —	11 200	69
Belgique	423 —	7 700	55
Danemark	418 —	10 400	288
France	346 —	2 400	136

consommation et se retirent ensuite sans laisser d'autres traces de leur passage que de tristes adieux et des regrets éternels. La dépense qu'ils ont occasionnée, sans tenir compte du temps qu'on leur a consacré, représente au minimum la somme énorme de 432 millions de francs ! Si l'on considère, d'autre part, les douleurs domestiques qu'excitent de pareilles pertes, on sentira combien ce sujet est digne d'occuper les méditations de l'homme d'État, du philosophe vraiment ami de ses semblables. On ne saurait trop le répéter, la prospérité des États doit consister moins dans la multiplication que dans la conservation des individus qui les composent (1). »

Sans entrer ici dans l'examen des mesures qu'il conviendrait de prendre pour diminuer cette effroyable mortalité, nous nous bornerons à rappeler les services rendus par la *Société protectrice de l'Enfance*, et par le décret de la préfecture de la Seine, en date du 29 décembre 1869, prescrivant pour les familles qui en font la demande la constatation à domicile et sans frais des naissances par un médecin de l'état civil. A Limoges cette mesure qui soustrait les nouveau-nés aux chances si dangereuses du transport à la mairie a réduit, en dix ans, la proportion annuelle des décès de 1688 à 1372, malgré l'accroissement non interrompu de la population.

Un fait d'une incontestable gravité a été signalé par M. de Rambuteau, alors préfet de la Seine, dans les termes suivants :

« Le chiffre des enfants déclarés mort-nés est extrêmement considérable, comparativement au chiffre des autres décès. Ce résultat et quelques faits connus doivent naturellement donner lieu de craindre qu'une différence aussi considérable ne doive en partie être attribué à des avortements provoqués par des manœuvres criminelles ou par l'administration imprudente de stimulants dangereux. » On sait que le docteur Tardieu, chargé des enquêtes relatives à ces accidents, a pu composer, en peu d'années, un musée d'instruments employés à ce genre d'opération et saisis chez les délinquants des deux sexes. Mais le chiffre des morts-nés à Paris serait sans doute beaucoup plus considérable encore, s'il suffisait comme en Angleterre de la simple déclaration qu'un enfant est mort-né pour obtenir la permission de l'enterrer. Les médecins ont vu dans l'imprudence de ce règlement une des causes les plus évidentes de l'effroyable mortalité du premier âge dans leur pays et comme un encouragement à l'infanticide qui en est une des plaies les plus honteuses (2).

Un autre fait, qu'il importe de constater, c'est la répartition des décès à domicile et dans les établissements publics ; or sur 45 872 décès en 1869, 33 702 ont eu lieu à domicile, 11 841 dans les hôpitaux et hospices, 59 dans les prisons ; les autres 270 ont été constatés à la Morgue. On voit qu'il est indispensable de restreindre l'assistance nosocomiale et de développer le service du traitement à domicile. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que l'installation du nouvel Hôtel-Dieu, dont les plans font aussi peu d'honneur à ceux qui les ont conçus qu'à ceux qui les ont fait exécuter, est destinée à augmenter singulièrement la mortalité si terrible des hôpitaux de la capitale.

Veut-on savoir maintenant comment on meurt à Paris ? Dans cette comptabilité de la mort, tenue du reste avec moins de soin chez nous que dans plusieurs capitales étrangères, notamment à Rome, d'après ce que nous affirme notre savant ami le docteur Decaisne (1), les maladies épidémiques figurent dans la proportion de 10 pour 100, les maladies de cœur dans celles de 3 pour 100, les maladies des voies respiratoires dans celle de 20 pour 100, les maladies des voies digestives dans celle de 15 pour 100, les maladies du cerveau dans celle de 14 pour 100.

Voici le relevé des décès occasionnés en 1869 par quelques maladies ou causes spéciales :

Petite vérole	649	décès.
Scarlatine	279	—
Rougeole	534	—
Fièvre typhoïde	1028	—
Érysipèle	325	—
Fluxion de poitrine	3465	—
Entérite	2202	—
Croup	766	—
Fièvre puerpérale	467	—
Phthisie pulmonaire	8301	—
Suicides	1100	—
Accidents	700	—

D'après le nombre moyen des décès à Paris, pendant les dix dernières années, il y meurt 1 individu sur 41 par an. C'est ici le lieu d'examiner une question qui a été beaucoup agitée dans ces derniers temps : l'accroissement supposé de la vie moyenne dans la capitale. Remarquons d'abord que de 1800 à 1810 on constate presque simultanément dans toute l'Europe une diminution de décès, partout progressive et toujours soutenue. La Révolution française en répandant de tous les côtés le bien-être et la découverte de la vaccine ont été les principaux facteurs de cette amélioration. Pour Paris en particulier, les travaux du docteur Bertillon ont réduit à sa juste valeur ce paradoxe bonapartiste qui consistait à prétendre que les travaux exécutés sous le dernier régime ont eu pour résultat d'accroître la durée de la vie humaine et *ont forcé la mort de reculer*, comme le disait un des rhéteurs du sénat (2). La vérité est que le départ annuel de 28 000 enfants pour la campagne de l'allaitement cause, au profit de Paris, un certain déplacement de la mortalité. D'un autre côté, en ce qui concerne l'ancien Paris, soit que l'on parte de 1816-18 ou de 1850-52, comparés

(1) *Physique sociale*, tome I, p. 287. — Bruxelles et Paris, 1869.

(2) Des statisticiens anglais ont prétendu que sur vingt femmes qu'on rencontre dans les rues de Londres, on peut être certain qu'il y en a au moins une coupable de ce crime. Un des médecins les plus honorables de Manchester, nous disant en 1869 : « Personne ne peut se faire une idée, même approximative, du nombre des existences anéanties dans la Grande-Bretagne par ces deux procédés, l'avortement et l'infanticide. » Ce qui est bien connu, c'est que le corps médical de Liverpool et de plusieurs autres grandes villes a adressé une récente pétition au Parlement pour obtenir une modification des lois relatives à la constatation des décès.

(1) M. Decaisne, si justement estimé à Paris, a adressé sur ce sujet plus d'un intéressant mémoire à l'Académie de médecine. Les notes qu'il publie chaque semaine dans le journal *la France* méritent également à un haut degré l'attention de tous ceux qui apprécient l'importance des questions hygiéniques.

(2) On peut d'ailleurs apprécier le degré de confiance que méritent la statistique et les statisticiens du second empire, d'après ce mot recueilli de la bouche d'un très-haut fonctionnaire de l'administration des finances, par un agent des affaires étrangères, qui a, du reste, comme lui, sauvé sa place du naufrage impérial : « La statistique est l'art de faire parler les chiffres. »

à la période de 1855-57, on sait que la mortalité s'est accrue tant sur les mineurs que sur les adultes, et que pour les vieillards au delà de 60 ans, elle est restée à peu près la même. Mais si nous revenons au nouveau Paris et que nous rapprochions les deux périodes 1860-62 et 1865-67, nous trouverons que la mortalité s'est sensiblement aggravée pour les vieillards et même pour les adultes, malgré la prodigieuse affluence d'ouvriers attirés par le développement des travaux publics. L'augmentation des impôts, la cherté croissante des loyers et des subsistances, résultat des entreprises malhonnêtement absurdes de l'empire, sont les principales causes de ce progrès de la mortalité. Ajoutez à cela l'influence malsaine, selon quelques médecins, du macadam, les excès de travail ou de plaisir auxquels se livre alternativement la classe la plus nombreuse de la population parisienne, et vous saurez ce qu'il faut penser de la théorie des dupeurs effrontés qui exaltent les soi-disant bienfaits sanitaires de l'empire. Non, ce régime n'a pas même rendu à la capitale le service d'y augmenter la durée de la vie et d'en améliorer les conditions générales.

Le recensement de 1866 attribuait à la capitale une population de 1 825 274 personnes (1), résultat dont la vérification est aisée, au moyen du calcul suivant. On sait par les tables de statistique que la consommation du pain est de 397 grammes par jour et par personne ; en divisant par ce chiffre la quantité de pain consommé, du 15 mai au 15 juin on trouve un total de 1 838 000 habitants, résultat singulièrement en accord avec celui du recensement, d'après lequel la population civile de Paris comprenait 904 667 personnes du sexe masculin, et 893 313 du sexe féminin, la garnison s'élevant à 25 294 hommes.

Au point de vue du lieu d'origine, le répartissement avait lieu comme suit :

Natifs de Paris	592 763
Natifs des départements	1 098 818
Étrangers naturalisés français	2 512
Étrangers résidents	104 114
Sans nationalité constatée	1 773
Total	1 799 980

La nationalité des résidents étrangers répondait aux chiffres suivants :

Allemands	30 536
Belges	28 430
Suisses	9 939
Anglais	8 015
Italiens	7 398
Hollandais	5 509
Polonais	4 100
Américains	4 023
Espagnols	2 539
Suédois-Danois	501
Turcs	307
Moldo-Valaques	304
Grecs	281
Russes	1 267
Divers	1 225

Ce classement montre que les vrais Parisiens ne représentent que 33 p. 100 de la population totale, et que les Allemands, qui se trouvaient en première ligne parmi les étrangers, étaient alors moins nombreux que le public ne le supposait. Constatons, en passant, que Londres est la seule ville d'Europe qui renferme une proportion plus grande d'étrangers (1).

La classification de la population, selon les âges, donne lieu à des observations pleines d'intérêt. Ainsi, sur les 54 000 enfants qui naissent annuellement à Paris, le recensement n'en accuse que la moitié au-dessous d'un an. La raison en est que 26 000 à 28 000 nourrissons sont envoyés chaque année aux environs de Paris ou dans les départements, d'où bien peu d'entre eux reviennent. Par une sorte de compensation, presque la moitié de la population totale appartient à l'âge adulte : Paris compte 772 000 habitants de 20 à 40 ans. D'un autre côté le nombre des centenaires est beaucoup moins considérable qu'autrefois : au XVIIIe siècle il en mourait chaque année 15 ou 20, c'est-à-dire 4 ou 5 fois plus qu'en 1866. Voici, du reste, les catégories d'âges de la population :

ANS.	SEXE MASCULIN.	SEXE FÉMININ.	TOTAL.
0 à 1	9 933	10 257	20 190
1 2	9 633	10 134	19 767
2 3	12 177	12 277	24 454
3 4	12 556	12 599	25 155
4 5	12 596	12 605	25 201
0 5	56 895	57 872	114 767
5 10	58 840	59 733	118 573
10 15	56 299	54 548	110 847
15 20	77 103	66 534	143 637
20 25	100 927	94 133	195 060
25 30	105 494	104 162	209 656
30 35	98 107	93 987	192 094
35 40	91 906	84 062	175 968
40 45	77 547	69 776	147 323
45 50	62 453	57 445	119 898
50 55	48 820	44 609	93 929
55 60	33 435	32 945	66 380
60 65	26 418	27 606	54 024
65 70	18 118	20 408	38 526
70 75	9 890	14 029	23 919
75 80	4 554	7 672	12 226
80 85	1 753	3 396	5 149
85 90	573	1 203	1 776
90 95	146	275	421
95 100	28	51	79
100 et au-dessus	4	4	8
Age indéterminé	651	863	1 514
Total	929 961	895 313	1 825 274

Nos lecteurs savent qu'un nouveau recensement de la population parisienne vient d'être exécuté : les résultats n'en ont pas encore été officiellement publiés ni même définitivement constatés et mis en ordre, d'après ce qui nous a été affirmé à la préfecture de la Seine. On y est néanmoins à peu près assuré que le total ne présentera qu'une très-faible diminution sur le recensement de 1866. Aussi sommes-nous tenté de croire que les chiffres indiqués, il y a peu de jours, par certains journaux ont été puisés à bonne source et ne

(1) En y comprenant la garnison.

(1) La proportion des illettrés était de 18 1/2 pour 100 ; mais ils étaient en majeure partie des étrangers ou des provinciaux ; d'après les tableaux dressés par les conseils de revision, nous voyons que sur 100 conscrits, 6 seulement étaient illettrés : la proportion est de 20 pour 100 pour toute la France.

sont pas loin de la vérité. Le *Temps* donne ceux de 1 794 380 ; Paris n'aurait donc perdu que 5000 habitants depuis 1866, malgré les 88 000 décès de 1871, les exécutions de mai 1872, la fuite d'un certain nombre d'ouvriers, et la diminution de la population étrangère.

H. TABOUELLE.

SOUVENIRS D'ALLEMAGNE

Les femmes

De temps immémorial, on les citait en exemple. On ne se lassait point de vanter leur ingénuité et leur candeur, on revenait sans cesse sur cette pureté parfaite et sur cette *féminineité* attrayante dont on leur attribuait le monopole. Je suis allé il y a quelques années en Allemagne, et j'ai pu me convaincre que ces éloges étaient exagérés. Il ne suffit point de se payer de mots sonores ; il faut voir le fond des choses et surtout envisager le milieu qui les produit, et les circonstances particulières parmi lesquelles elles se développent.

Que signifie, tout d'abord, ce fameux mot de *féminineité* (*Weiblichkeit*), dont les Allemands se servent pour désigner une qualité qui manque, s'il faut les en croire, aux femmes françaises? J'ai bien cherché et vainement consulté à ce sujet un monsieur qui est père de quatre grandes filles, et par conséquent aurait dû pouvoir m'éclairer. Mais en fait d'explications, les Allemands ont coutume d'être un peu vagues, et l'on parvient difficilement à leur arracher quelques exemples visibles. Si j'en juge par les renseignements obtenus, la qualité dont il s'agit comprendrait parmi ses principaux effets :

L'art de surveiller le rôti et de s'entendre à tordre, au besoin, le cou à un poulet ; le sentiment du respect filial et de l'amour conjugal se traduisant par des actes comme : nettoyer à temps les tuyaux de pipe, ou faire chauffer les pantoufles en hiver ;

Ne pas s'aviser de réfléchir sur des sujets réservés aux hommes, et admirer de confiance tout ce que ceux-ci peuvent dire ou faire, c'est-à-dire, demeurer condamnée toute la vie aux lisières, vivre et mourir prosternée devant un monsieur qui croit vous honorer en vous accordant le droit de lui cuisiner de bons plats et d'entretenir son linge.

Il paraît que c'était bien pis il y a une quarantaine d'années. Tout homme appartenant à une profession libérale, médecin ou avocat, pasteur ou professeur, ne se mariait, de son propre aveu, que pour se procurer une *bonne à tout faire*. Car, sous peine de passer pour un homme sans mœurs, un célibataire était tenu de se marier aussitôt qu'il gagnait de quoi nourrir deux personnes. On appelait cela poétiquement : « Se procurer de la viande pour aider à manger son pain. » Des personnes capables de s'exprimer de la sorte ne pouvaient se montrer bien difficiles sur la qualité de cette viande, et tenaient surtout à se procurer une femme entendue dans l'art de couler du linge, et de conserver des légumes.

Telles étaient les mœurs allemandes au bon vieux temps où, sous prétexte de simplicité bourgeoise et de bonheur intime, les femmes de ce pays se croyaient dispensées du soin de se nettoyer les dents et les ongles. Aujourd'hui, ce qu'ils appellent le *progrès universel de la culture* a donné plus d'extension à l'industrie du charcutier, et contribué, par conséquent, à répandre les produits du parfumeur. Les hommes, profitant du relâchement général, deviennent des Sybarites et ne se soucient plus de composer leur prêche ou de préparer leur lecture tant lis qu'on saigne un porc dans la cour. Ils consentent à manger un boudin acheté, et manifestent le désir d'épouser des femmes capables de s'élever à *leur hauteur*, pourvu qu'elles demeurent modestes et se souviennent que l'homme est né leur maître.

Les jeunes filles ne demandent pas mieux que de se plier à ces idées ; elles lisent les romans de Dickens et s'efforcent de perfectionner leur culture intellectuelle en s'essayant à composer des vers mélancoliques, ou des stances sur le bonheur de la vie future. Car, il est à remarquer que les plus gaies et les mieux portantes se complaisent généralement aux pensées tristes, et affectent de ne pas tenir à la vie. J'ai pu juger de cela chez madame de M***, dont les filles venaient de recevoir la visite d'une amie de leur âge. — « Eh bien, a demandé le grand frère, qu'est-ce que Marie a dit de nouveau ? » Laure, l'aînée, a pris la parole. — « Marie a toujours des idées romanesques. Elle prétend qu'elle n'aimera jamais qu'un homme mince et pâle, ayant des cheveux bruns et des yeux noirs. Avant tout il faut qu'il soit mince et pâle. Tandis qu'elle nous faisait ces confidences, le ciel s'est couvert, et j'ai cru qu'il allait pleuvoir. As-tu peur des éclairs ? lui ai-je demandé ? Elle m'a répondu qu'elle ne tenait pas à vivre, et aimerait bien à mourir frappée par la foudre. J'ai trouvé cela très-mal, d'abord parce que cela est impie, et puis à cause de sa mère qui n'a qu'elle et l'aime beaucoup. Je lui ai reproché son égoïsme, mais elle n'a rien répondu, a souri, haussé les épaules, et s'est baissée pour cueillir l'œillet rouge qu'elle avait dans les cheveux quand elle est rentrée au salon... »

Mécontentement secret, vagues aspirations vers une condition meilleure, plutôt que besoin d'affection partagée et de tendresse véritable. Cela s'accorde avec ce que j'ai cru remarquer chez mademoiselle M***, personne très-intelligente, très-fière, presque digne d'être Française par la vivacité de ses réparties et par la grâce de ses manières. Elle est très-belle, très-hautaine, se moque de son père qui, ayant fait fortune dans l'industrie, se promène dans des voitures à ressorts dorés, méprise sa mère, brave personne, qui, selon l'ancienne coutume, se croit obligée de surveiller la confection du menu, a refusé les plus beaux officiers de la garnison voisine, et plus de dix fois le titre de baronne et de comtesse, va probablement désoler sa famille en suivant ce qu'elle appelle l'impulsion de son cœur, c'est-à-dire en se passant le caprice d'épouser un homme dépourvu de talent et de fortune, mais qui se dit artiste, et par conséquent a trouvé le secret de lui plaire.

Manque d'urbanité et de cœur, esprit de contradiction, sécheresse impitoyable et étroitesse d'esprit incurable, entretenus par la barbarie des vieilles mœurs et la mesquinerie des vieux usages, voilà ce qu'on rencontre chez les intelligentes, celles qui se piquent d'être modernes et ne veulent point être dupes. J'aime encore mieux les naïves qui donnent dans le piége et satisfont, comme la petite R., leurs penchants romanesques par la rédaction d'un cahier sur lequel elles inscrivent des extraits de leurs auteurs favoris, et combien de fois elles ont valsé avec monsieur un tel. Le hasard a mis sous mes yeux l'un de ces petits cahiers, et j'y trouve la phrase suivante, placée en tête d'une longue improvisation

sur les félicités du bonheur intime : « Je l'ai vu hier pour la » seconde fois : il a dîné chez nous, et s'est arrangé de façon » à me serrer les doigts en me tendant l'assiette au fromage. »

Sentiment et fromage, tout est là, et ces deux mots en apparence si opposés, résument à merveille la sensation produite par l'aspect de ce bonheur. Elles manquent de finesse, n'ont point cette délicatesse innée qui garantit des erreurs et préserve du ridicule. La preuve, c'est que l'homme à l'assiette n'a pas eu à se repentir de son audace, et s'est fiancé à la jeune personne de son choix. Elle est fille d'un commerçant riche, assez gentille, et ce qu'on appelle un bon parti. Le prétendu manque de fortune, mais passe pour un savant distingué, et va probablement obtenir la chaire de mathématiques à l'université de G. Cela seul explique comment il est parvenu à se faire aimer d'elle. Elle le voit grand homme, et par conséquent ne s'aperçoit pas qu'il est gauche, mal bâti, prétentieux, avec les allures d'un despote et l'éloquence d'un cuistre. Je les ai vus l'un et l'autre chez M. D. Elle m'a paru très-éprise et peu soucieuse de le cacher ; lui, tout au contraire, affecte l'air grave d'un homme qui connaît son mérite et ne veut point le prodiguer. Il s'occupe médiocrement de sa fiancée ; mais, en revanche, il parle beaucoup de lui-même et d'un voyage qu'il va faire. J'ai d'abord cru qu'il s'agissait du voyage de noces. Mais on m'a détrompé, disant que le prétendu souhaitait reculer de six mois l'époque de son mariage, afin de profiter du reste de sa vie de garçon pour voyager. Est-ce pour acquérir les lumières nécessaires à l'état d'homme marié ? Quoi qu'il en soit, c'est tout l'opposé de chez nous, où la première condition du bonheur en amour est de rester ensemble. Je n'ai pu m'empêcher de manifester quelque surprise à propos d'un arrangement qui m'a paru si contraire aux félicités d'un penchant réciproque. On m'a très-sérieusement répondu que la présence des femmes gênait le plus souvent en voyage, ou du moins empêchait d'en tirer tout le profit possible. La jeune personne, qui brodait à deux pas de là, paraissait trouver cela tout simple et parfaitement juste. Elle n'est point inquiète, elle n'est point jalouse ; on n'est jaloux que lorsqu'on aime, et celle-ci confond tout simplement l'amour avec le désir d'aimer. J'ai remarqué que la plupart des mariages allemands *dits d'inclination* se faisaient ainsi. Les jeunes filles ont si basse opinion d'elles-mêmes, on leur a tant de fois et si bien représenté l'infériorité de leur condition de femme, qu'elles ont fini par y croire, et se sentent honorées par la recherche du premier monsieur venu, par cela même qu'il est monsieur et peut-être pourvu du grade de docteur.

Toujours, quoique dans un autre sens, l'histoire de Marguerite répondant aux fadaises que Faust lui débite : « Monsieur est trop bon (elle le respecte trop pour lui dire *vous*), et je sens bien que c'est par condescendance seule qu'il daigne causer avec moi. Les voyageurs veulent bien se contenter de ce qui leur tombe sous la main ; mais je sens qu'un homme instruit ne saurait se plaire longtemps dans la société d'une pauvre fille. » De bonnes petites créatures, sans doute, incapables de résistance, malléables comme de la cire, et qui, à un moment donné, s'estimeront trop heureuses de se sacrifier corps et âme pour l'agrément du personnage qui jugera à propos de les épouser ou de les séduire. Et nous nous étonnons du nombre relativement considérable d'enfants naturels que l'on rencontre en Allemagne !

***

BULLETIN DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des inscriptions et belles-lettres

SÉANCE DU 28 JUIN

Récompenses décernées aux meilleurs travaux sur les antiquités de la France. Ces récompenses consistent en trois médailles d'or et en six mentions honorables. M. *Delongpérier* a proclamé les noms des élus :

M. *Paul Meyer* (1re médaille), pour son ouvrage sur *les Derniers troubadours de la Provence*, d'après le manuscrit donné à la Bibliothèque nationale par M. Ch. Giraut ;

M. *l'abbé C. Chevalier* (2me médaille), *Les origines de l'église de Tours* ;

M. *Bonvalot* (3e médaille), *Coutumes de la haute Alsace* ;

M. *Gabriel Monod* (mention honorable), *Études sur les sources de l'histoire mérovingienne* ;

M. *de Maulde* (mention honorable), *Étude sur les conditions forestières de l'Orléanais* ;

M. *Bouquet* (mention honorable), *Fasti Rhotomagenses* ;

M. *Darsy* (mention honorable), *Bénéfices de l'église d'Amiens* ;

M. *l'abbé Chevalier*, de Romans (Isère), *Ordonnances des rois de France relatives au Dauphiné et inventaire des archives des dauphins au* XIVe *siècle* ;

M. *Roessler* (mention honorable), *Essai de classification archéologique pour l'arrondissement du Havre.*

Fragment de plaque votive de la Xe *légion romaine, trouvée sur l'emplacement du saint sépulcre.* Dans les démolitions de quelques masures attenant à l'église du Saint-Sépulcre, à Jérusalem, il a été trouvé un fragment quadrangulaire formant l'angle d'une plaque votive sur lequel M. *Clermont Ganneau* a pu lire les caractères suivants.....

...LEG. X. FR.
...LIVS SABINVS
...NA PRINCEPS
...VSDEM O. D.

Encore la moitié de la ligne supérieure était-elle coupée par le milieu. Tel qu'il est, ce tesson archéologique a soulevé un débat historique des plus intéressants. LEG. X. FR. signifie la 10e légion romaine, surnommée *Fretensis*, qui fit la campagne de Palestine sous les ordres de Titus et de son père Vespasien, s'empara de Jaffa et de Tibériade, fit partie du corps d'armée qui procéda à l'investissement de Jérusalem, faillit à deux reprises être anéantie dans les sorties furieuses exécutées par les assiégés, ouvrit la principale brèche aux abords de la piscine Amygdalon et campa sur les ruines fumantes de la ville avec charge d'y exercer la plus active surveillance. Elle y tint garnison jusqu'à l'époque de la grande insurrection de Barcocébas.

D'où vient cette plaque votive dont on a retrouvé un fragment ? A quelle occasion a-t-elle été érigée ? Les interprétations ont beau jeu quand elles s'exercent dans le vide, mais si la tradition leur offre quelque point d'appui on passe de l'incertitude à une chance de probabilité. Or, on sait qu'il est de tradition à Jérusalem que les ouvriers reconstruisent les bâtiments neufs avec les matériaux des bâtiments démolis qu'ils ont sous la main. Le fragment de plaque trouvé dans les constructions du saint sépulcre a donc dû être pris sur le lieu même, c'est-à-dire sur une construction élevée à l'endroit même où les chrétiens avaient bâti une chapelle, c'est-à-dire sur la sépulture du Christ. Quelle pouvait être cette construction décorée d'une plaque votive païenne, sinon le temple à Vénus que les Romains élevèrent sur les ruines de l'édicule chrétien pour effacer les traces d'une croyance mise à l'index ? Saint Jérôme, Eusèbe, Sozomène, parlent en effet de l'érec-

tion de ce temple païen, que les critiques modernes avaient mise en doute. Le fragment de plaque confirmerait le témoignage des anciens écrivains.

L'Académie a décidé que la communication de M. Clermont Ganneau serait insérée dans le recueil de ses *Mémoires*.

Académie des sciences morales et politiques

SÉANCE DU 29 JUIN

L'*enseignement obligatoire* est un sujet de vives préoccupations pour la société française. Il faut qu'aucun enfant ne soit privé d'instruction, il faut qu'aucun parent ne la refuse. Ce n'est pas un nouveau degré de morale, a dit M. *Caro*, c'est un sens de plus, un sens essentiellement social dont la mère-patrie doit gratifier tous les citoyens. Qu'est-ce, en effet, que l'être humain parvenu à l'âge adulte sans posséder l'instrument indispensable du citoyen, la lecture, l'écriture, le calcul et, ce qu'il ne faut pas oublier, l'art de s'en servir? Supposez un peuple absolument illettré, quelle différence y pourrez-vous trouver avec un peuple sauvage? Et qu'est l'illettré dans la société lettrée sinon un sauvage obstiné dans son animalité? On aura beau vanter son flair, son instinct exquis, concrétions de facultés qu'il a détournées de l'exercice auquel l'ordre social astreint son intelligence, il n'est qu'un bimane de l'ordre des primates, une curiosité intellectuelle, et les produits de son cerveau ne peuvent être appréciés que comme les végétations d'une nature abandonnée à elle-même, où les feuillaisons les plus luxuriantes et les eaux les plus limpides servent de refuges aux monstres les plus redoutables.

Mais, et là est la question, comment universaliser ce bienfait de l'instruction? Ce *quo modo* est l'élément le plus délicat et le plus embrouillé du problème. Commençons par les solutions radicales, je pourrais dire naïves. Si le citoyen est fraction essentielle de l'État, dit le vulgaire, l'État doit forcer tout citoyen à être plus ou moins lettré, *inde coactio*. Bien plus, il doit interdire tout ce qui n'instruit pas selon ses vues, *inde exclusio*, et pour couronner l'œuvre, la manne céleste doit pleuvoir sur le peuple en marche comme sur les Hébreux errants dans le désert, *inde gratuitas*. Nous tombons ici dans le latin de cuisine. Tout cela réclame des gendarmes, des tribunaux, et en fin de compte une somme assez ronde qui, évaluée à un sou par jour et par tête de citoyen (les adultes et les femmes ne sauraient être exclus des écoles et des cours), grèverait le budget de huit cent millions de francs par an. A ce prix, au plus juste prix, on pourrait empêcher de mourir de faim le fonctionnaire spécial qui se chargerait de décrasser un lot de cent intelligences. Comment et par quels instruments parviendrait-il à un résultat satisfaisant lorsqu'il n'aurait lui-même aucun espoir de se dégager du bourbier. Surtout quand, sur ce prix, il faudrait prélever les dépenses nécessaires à l'entretien de l'école et au matériel de l'enseignement? La gratuité pure et simple est tout à fait impossible, elle ne peut s'étendre que sur les enfants plongés dans le dénûment.

Évidemment, il faut renoncer à une pratique sérieuse du mandat impératif imposé par la solution radicale et naïve. Les financiers d'accord avec l'érudition latine commencent par exclure la gratuité; leur raisonnement invoque un argument qui ne manque pas de logique économique; ce que le vulgaire n'est point forcé de payer, dit-ils, est considéré par lui comme sans valeur. Moins il payera l'instituteur, moins l'instituteur sera considéré. L'instituteur exerce déjà à trop bon marché; que peut-il faire de bon pour trente sous par mois? Et cette opinion du vulgaire n'est point fausse. Qui de nos pères de famille se contenterait d'un tel salaire pour subvenir à l'éducation d'un seul de ses enfants? Excluons donc la gratuité absolue. Restent l'exclusion et la coercition.

L'exclusion supprime tout éducateur qui n'est pas accrédité par l'État. L'État doit alors fournir à la nation un minimum de trois cent quatre-vingt mille éducateurs suivant ses vues, soit un professeur pour cent citoyens. Mais les vues de l'État changent en moyenne tous les cinq ans. Le compte rendu n'ose s'aventurer dans l'examen des conséquences qu'entraîne ce changement. Le Bulletin n'y suffirait pas; il faudrait que la grenouille se fît aussi grosse que le bœuf, c'est-à-dire que la *Revue* se fît journal quotidien. Les gens sages, qui n'aiment généralement point tout ce qui interdit et ce qui entrave, répugnent d'ailleurs à ce que l'État assume la responsabilité des pères de famille. Tel israélite, tel chrétien, tel philosophe s'est nourri, sa vie durant, de la plus pure substance des doctrines enseignées par ses ancêtres ou ses contemporains, et sa préoccupation la plus vive est d'en recueillir le miel pour ses successeurs, pour ceux à qui il amasse des biens matériels et intellectuels. Chacun d'eux a son maître de prédilection, qui le rabbin, qui le pasteur, qui le professeur; ne serait-il plus libre d'envoyer son fils à une école dont il connaît à fond les avantages et les inconvénients? Un État qui se respecte ne peut forcer la carte, cette carte fût-elle le meilleur des programmes universitaires. Il y a d'ailleurs quelque chose de plus fort que les gouvernements, les révolutions, les conquêtes, c'est la famille qui a survécu à toutes les violences et qui finit toujours par faire capituler les plus terribles tyrannies. Que deviendrait l'université le jour où elle ne tolérerait aucun enseignement extérieur? Ce que sont devenus les jésuites prêtres, professeurs et pontifes de l'instruction publique du siècle dernier.

Donc, point d'exclusion; que l'on enseigne bien ou mal! C'est déjà une bonne œuvre que de dresser un homme à écouter son semblable, et l'œuvre porte en elle-même une telle efficacité qu'elle suffit à renverser les doctrines les plus tyranniques et les plus invétérées. La théologie moitié sacrée, moitié profane des universités du moyen âge a dû céder la place à l'enseignement de la renaissance, et la captation de cet enseignement par les jésuites n'a abouti qu'à la réaction encyclopédiste.

— Eh bien! s'est dit M. *Eugène Rendu*, restreignons ce problème vague de l'*enseignement obligatoire* au problème de l'*obligation légale de l'enseignement*, laissons de côté la gratuité et l'exclusion, il n'y aura gratuité que pour les familles dénuées et exclusion que pour les écoles dont l'État fera les frais et assumera la responsabilité.

Examinons maintenant de quelle efficacité peut être la coercition légale. « Telle est, ajoute M. Caro qui présente à l'Académie le travail de M. Eugène Rendu, telle est en substance l'idée générale de cette étude. M. Rendu croit qu'il faut décréter des peines contre tout parent et tout tuteur qui soustrait son enfant ou son pupille à l'enseignement. Il y a une résistance passive dont les dispositions pénales peuvent seules triompher. » M. Caro veut bien admettre ces conclusions, quoiqu'il trouve insuffisantes les dispositions législatives proposées par M. Eugène Rendu. L'auteur de la brochure aurait peut-être pu se livrer à une étude comparée des systèmes adoptés et pratiqués dans les pays libres et particulièrement en Amérique. Il aurait pu consulter l'excellent ouvrage de M. Hippeau sur l'instruction publique aux États-Unis. Là, la loi s'appuie sur l'opinion, et dans telle localitéel le est appliquée avec une extrême rigueur, dans telle autre complètement méconnue. Il en est de la loi de l'instruction comme de celle de la tempérance dont la violation est considérée comme un crime dans certains États et comme une récréation dans certains autres. Dans le Connecticut, deux citoyens qui se proposent de s'enivrer ne disent point allons boire, ils disent: « Allons violer la loi. » Ainsi, conclut M. Caro, peut-

être serait-il nécessaire que la loi sur l'éducation fût étayée avant tout sur l'assentiment de l'opinion publique et que les conseils locaux aient la faculté de l'appliquer conformément aux lieux et suivant les convenances.

La question de la coercition légale ainsi subordonnée à l'action de l'opinion n'a pu même trouver grâce à l'Académie ; les juristes surtout s'effrayaient de la responsabilité qu'un tel système allait faire peser sur la magistrature. « Comment, a demandé M. *Renouard*, peut-on résoudre en pénalités l'obligation légale de l'enseignement ? car, en toutes choses, il faut aller au fond. Les pénalités se traduiront-elles en prison, en amende, ou en déclaration d'incapacité ? Veut-on qu'un enfant puisse se dire : « Je n'irai pas à l'école et je ferai aller papa en prison ? » Qui discernera entre la mauvaise volonté de l'enfant et celle du père ?

M. Caro répond que les dispositions coercitives en Angleterre et aux États-Unis s'étendent aussi bien aux enfants qu'aux parents. A quoi donc se traduira l'obligation de l'enseignement, se demande tout bas le compte rendu. — A une obligation morale, répond tout haut M. *Bersot*, ou plutôt à une sollicitation que l'État et les hommes intelligents peuvent exercer de concert. Il n'y a pas en France, à la connaissance de l'honorable académicien, de résistance obstinée à l'enseignement. Nous avons fait un grand progrès depuis qu'il fallait en quelque sorte faire violence aux Conseils municipaux pour qu'ils exigent de leurs communes les impositions nécessaires aux écoles. Aujourd'hui, les Conseils municipaux qui résisteraient seraient en bien petit nombre, et leurs administrés eux-mêmes leur forceraient la main. La France marche donc d'elle-même à l'universalité de l'instruction : vouloir la faire escorter par des gendarmes serait le plus sûr moyen de lui faire rebrousser chemin. « Je ne crois, dit M. Bersot, ni à la nécessité, ni à l'efficacité de l'obligation », et cette opinion a quelque valeur dans la bouche d'un homme qui a passé sa vie à étendre les bienfaits de l'instruction. « Je crois à des impuissances qui ne tiennent ni à la mauvaise volonté de l'État, ni à celle de la population. » Les principales consistent dans le nombre encore trop restreint des écoles, dans leur éloignement les unes des autres, dans le délabrement du costume des enfants pauvres que les parents ne veulent pas exposer aux railleries de leurs camarades et aux critiques des voisins. Il faut donc aller au plus pressé, multiplier les écoles non-seulement selon les exigences des lieux, mais aussi selon les besoins des consciences, solliciter la bienveillance des conseils locaux pour faire disparaître, à l'aide d'une charité bien entendue, l'irrégularité des costumes. L'économie du nouveau projet de loi paraît propre à combler ces lacunes.

En somme, il serait ridicule d'apporter la coercition là où la bonne volonté est manifeste et s'est traduite par une pétition couverte de près d'un million de signatures, là surtout où les moyens de coercition ne seraient pas justifiés par un ensemble de dispositions satisfaisant. Il faut tendre sans cesse à ce que la coercition soit morale, l'exclusion écartée, la gratuité discrète et restreinte aux enfants dénués de ressources.

LA SEMAINE LITTÉRAIRE

I

M. Alexandre Dumas fils aura laissé trois taches sur l'année dramatique et littéraire qui, à Paris, va d'un hiver à l'autre : la *Visite de Noces*, la *Princesse Georges* et l'*Homme-Femme*. Les deux premières sont des comédies ; l'*Homme-Femme* ne se définit point aisément. C'est une brochure que publie l'éditeur Michel Lévy et qui nous a paru être une dissertation. Si nous avons bien compris ce qu'il y a là-dedans, la femme sortie d'une côte de l'homme doit, par le mariage et l'amour, se confondre de nouveau avec lui et lui rentrer quelque peu dans les côtes : voilà l'homme-femme retrouvé et la perfection première rétablie. Mais que de difficultés s'opposent à cette union si intime qui fait rêver ! L'auteur les analyse longuement, avec la gravité « d'Hippothadée, théologien, donnant conseil à Panurge sus l'entreprinse de mariage ». Mais il n'a point la netteté décisive du docteur de Rabelais. — « C'est parlé cela (s'escria Panurge) gualantement, sans circumbilivaginer autour du pot. Grand merey, monsieur nostre père. Je me mariray sans poinct de faulte, et bien tost. Je vous convie à mes nopces. Corps de galline, nous ferons chere lie. » Le père Alexandre Dumas fils n'éclaire point si promptement l'esprit et ne s'échauffe pas à ce point. Rien de plus confus et de plus froid que son sermon. Et quelle roideur, quel ton dogmatique, quel air de savantasse en matières dont il faut rire à la façon de Rabelais, de Molière et de La Fontaine, ou qui doivent être traitées honnêtement et délicatement, comme font les savants sérieux et les vrais moralistes !

Nous nous garderons d'énumérer toutes les raisons qui rendent difficile, d'après M. Alexandre Dumas fils, cette union complète de l'homme et de la femme, qu'exprime le titre même de son livre. On ne les retrouve point aisément du reste. Elles sont perdues au milieu d'Adam, de Noé, d'Abraham, de saint Jean, de Moïse, et de récentes illustrations de la *Gazette des Tribunaux*. Il y a là un amalgame de la Bible, de l'Évangile, de l'adultère et des Peaux-Rouges, qui est vraiment indéfinissable. Oui, les Peaux-Rouges sont dans cette affaire : « Il y a, dit l'auteur, dans les pensionnats, dans les familles et dans les magasins de nos villes des jeunes filles, charmantes d'ailleurs, qui, au lieu d'apprendre l'*Histoire de France* d'Anquetil et le *Petit Carême* de Massillon, ou de faire leur apprentissage dans la couture ou dans les modes, se soucient de ce qu'on leur fait faire comme de ce qui se passe dans la lune, parce qu'elles devraient à la même heure courir les Pampas avec les Gauchos, manger de la terre glaise avec les Ameypures, ou leurs vieux parents avec les Battahs, servir dans la garde d'honneur du roi de Dahomey, ou se peindre les yeux, s'épiler et se mettre des étoiles d'or sur le front en attendant le sultan, ou se faire casser des cailloux sur le ventre aux fêtes des chefs-lieux de canton..... Nous coudoyons tous les jours des Peaux-Rouges à teint rose, des négresses à mains blanches et potelées. » Mais à quelle époque donc la Nigritie a-t-elle campé là où se trouvent aujourd'hui le couvent des Oiseaux ou les *Magasins du Printemps* ? Tout cela pour nous dire qu'il y a des jeunes filles qui ne rêvent qu'à « grignoter de l'homme vivant », et nous faire comprendre qu'il est dangereux d'unir « un jeune bourgeois dont la tradition et la fortune remontent purement et simplement à la rue des Lombards avec une jeune personne qui a ses origines chez les sauvages de la Mendana » ! Être absolument « congénère », voilà une des nombreuses conditions de l'homme-femme. Les autres sont à l'avenant. Que si, le divorce n'existant pas dans la société française, cette union intime de l'homme et de la femme, une fois tentée et confirmée par la loi, est détruite par une des nombreuses causes qui l'empêchent d'être parfaite ; si, en un mot, le bon Panurge tombe dans ce malheur dissyllabique, qu'il redoute et

contre lequel il essaye de se prémunir auprès de tous les docteurs de son temps, il a le droit de tuer sa femme. C'est là l'opinion de M. Alexandre Dumas, qui a du reste en portefeuille une pièce dont le dénouement est tel : *La Femme de Claude*. Ni le théologien Hippothadée, ni Trouillogan philosophe, ni Rondibilis médecin, ni frère Jan n'auraient donné un tel conseil. C'étaient personnes prudentes et de haute science qui ne concluaient guère. « Se doibt-on marier, oui ou non? — Tous les deux, respondit Trouillogan. »

La vieille littérature française, qui s'égayait si volontiers sur ce sujet, dont le dénouement lugubre est depuis longtemps à la mode, du moins au théâtre, semble avoir senti d'instinct qu'il y avait là quelque misère humaine irrémédiable, et que les infortunes conjugales cachaient, pour la plupart, quelque secrète leçon dont la comédie surtout pouvait faire son profit. Cette philosophie goguenarde est-elle si injuste et si fausse? Qu'on veuille bien songer un moment aux calculs égoïstes et aux sentiments vulgaires qui se retrouvent à l'origine de tant de mariages, et que l'indulgence des mœurs publiques absout complétement : une richesse, une jeunesse, une beauté ou un simple établissement, convoités sans plus de souci de quelque chose de délicat et de subtil comme l'amour, qui finit, un jour ou l'autre, par se jouer de tous les comptes ambitieux, des plates raisons, des grosses espérances, et par marquer de quelque fâcheux accident les discordances d'âge ou d'éducation ou de caractère, auxquels on n'a point pris garde, par l'effet d'une secrète confiance en soi. Il y a là un de ces genres d'enseignement dont la comédie est assez friande et qui se résument dans le proverbe : Tel est pris qui croyait prendre. L'amour désintéressé et trompé a seul le droit de nous toucher.

Mais quelle que soit la façon dont l'ancien théâtre français et nos auteurs de contes et de fabliaux ont traité ce sujet, quelles que soient les raisons qui autorisent ou condamnent leur manière de voir à ce propos, jamais leur gaieté étourdie n'a pu produire un effet moral aussi malfaisant que cette étrange brochure de l'*Homme-femme!* Mieux vaut mille fois le Tonneau défoncé de Rabelais et tout son mélange de lie épaisse que les raffinements de M. Alexandre Dumas fils. Faut-il qu'une époque littéraire soit tombée bas pour se plaire à une semblable lecture, et quelle idée de son public a donc l'auteur qui lui présente un pareil ouvrage! Si un pauvre jeune homme inconnu eût écrit ces pages morbides, on l'eût pris en pitié, en s'étonnant de cet affaissement précoce de son imagination et de son esprit. Mais non, il n'y a pas à s'y tromper, il y a dans ce livre la marque d'une sénilité prématurée. On sait que dans toutes les comédies érotiques de M. Alexandre Dumas fils se rencontre un personnage expert en cas féminins, les déduisant par le menu et vous donnant le fin du fin des situations conjugales les plus délicates. Que ce soit un fat comme Olivier de Jaslin, dans le *Demi-monde*, ou un personnage révoltant, comme Lebonnard dans la *Visite de noces*, c'est toujours un *ami des femmes*. L'auteur s'est complu dans ce rôle énervant. En vérité, il n'en peut plus. Il semble atteint d'un tremblement du cerveau. Qui se rappelle un certain Veaucourtois d'une pièce de M. Sardou, les *Vieux garçons*? C'est un *ami des femmes* obstiné, qui en est arrivé à ne plus pouvoir arrêter ses mouvements à temps. Il fait toujours un pas de plus qu'il ne veut, et quand sa tête dit *oui* ou *non*, on ne sait si elle ne lui tombera pas dans les mains. Ce souvenir nous est revenu à l'esprit, en parcourant les pages de l'*Homme-femme*. Sommes-nous donc, en vérité, si perdus que de semblables choses puissent avoir plus de succès que la jeunesse, la chaleur du cœur et le talent! Mais ces gens-là ne finiront donc pas d'empoisonner les naïfs! — Qui ne se sent de la vertu et de la colère devant une telle provocation et une telle insulte à ce qui nous reste encore de sens commun? — Je présente mes condoléances sincères à M. d'Iderville, auquel une boutade humoristique sur la triste affaire Dubourg a valu l'honneur d'être le confident de cette décomposition littéraire. C'est à lui que l'*Homme-femme* est adressé. Merci de l'honneur grand! Quelles clameurs dans le clan monarchique si un républicain eût fait un pareil livre! Il n'y a guère que Vermesch, le rédacteur en chef du *Père Duchêne* de la Commune, un raffiné et un délicat à ses heures, qui eût pu l'écrire, à défaut de M. Alexandre Dumas fils.

II

M. Gustave Droz, qui vient de publier un nouveau roman, *Babolain* (Paris, Hetzel), fut à son heure un écrivain d'un mérite incontestable. Dans ses articles de la *Vie parisienne*, qui devinrent plus tard *Madame et Monsieur*, *Bébé* et *Entre nous*, il était toujours aussi léger que leste. Il y a dans les détours subtils et élégants que prend l'écrivain pour arriver à certaines idées qui ne veulent pas être abordées de front, un hommage rendu à la décence publique. Cet hommage M. Gustave Droz l'a presque constamment rendu. Il avait vraiment un art merveilleux pour se glisser sans scandale au cœur des sujets les plus scabreux. Il a été incomparable dans ce genre là. Il n'en est pas moins vrai que l'influence de ce conteur si délicat risquait d'être détestable, si elle n'eût été chose légère. Qu'est-ce en effet que l'attrait de ces petits tableaux d'intérieur qui ont fait sa réputation? Le bonheur de famille ne va guère sans soixante mille livres de rente, et les femmes, épouses et mères, ne sont vraiment agréables que lorsqu'elles ressemblent à celles que l'on n'épouse pas. C'est à peu près le fond de tous les écrits de M. Gustave Droz, du moins des écrits de sa première manière. Plus tard, il s'est essayé dans le roman : il y a moins réussi. Il faut là plus que du vernis et des couleurs de surface. Les personnages doivent avoir leur caractère qu'il n'est point aisé de suivre partout, et les incidents se développent d'après un plan nécessaire. C'est œuvre de science. Un incident ou un caractère faux est une formule mal trouvée. Il faut recommencer le problème. M. Gustave Droz ne paraît pas être fait pour ces durs travaux. Ce n'est pourtant pas que *Babolain*, son dernier livre, soit un ouvrage écrit rapidement. Cela est très-travaillé et tendu. La recherche de l'ingénieux est pénible : elle apparaît presque à chaque page de ce roman. Il commence ainsi : « Vivre sa vie, si humble qu'elle soit, c'est là le triomphe! Avoir un instrument à soi, en jouer librement!... Et dire que tant de gens ont seulement eu la peine de souffler dans cet instrument-là pour en tirer des airs charmants, alors que moi je n'en ai pas su trouver l'embouchure! » Voici un autre passage : « Le bonheur est tout entier dans le désir et l'espérance : la chose ardemment souhaitée n'est qu'un canevas grossier que l'homme épris brode à sa guise; c'est dans l'action de broder qu'est la jouissance. L'aiguille est d'or ou d'acier, les fils sont de laine ou de soie, la tapisserie sera grande ou petite, insignifiante ou merveilleuse, qu'importe! L'homme a d'autant

plus joui qu'il a mis dans son travail une plus grosse portion de lui-même, et que dans un plus grand nombre de mailles il a laissé une parcelle de sa vie. » Tout cela est vrai ou à peu près; mais il faut avouer que c'est bien péniblement déduit. Tout le livre est à peu près de ce ton.

Babolain est un professeur ridicule qui se marie à une femme artiste. Cette femme le trompe, comme de raison, et le plante là en lui laissant une fille qui épouse une sorte de tartuffe. C'est dans ce ménage que Babolain meurt de misère et de chagrin. Ce Babolain n'a jamais pu exister. Il n'y a jamais eu de professeur, fût-ce même de mathématiques spéciales, et d'ancien élève de l'École normale, ayant même appartenu à la section scientifique, qui ait jamais été niais à ce point. La science produit des distraits, des rêveurs, des esprits désintéressés de leur entourage; mais elle n'a jamais rendu idiot. Babolain est un pur crétin, sans ressort, ni énergie. Pourquoi aller prendre dans l'université un type pareil? Mais M. Gustave Droz ne semble point la connaître. Son Babolain sort de l'École normale pour aller professeur à Carcassonne, et il est rappelé de Carcassonne pour enseigner les mathématiques transcendantes au lycée Saint-Louis. La première partie du voyage est vraisemblable, la seconde est en dehors de toutes les règles : j'en appelle au ministère de l'instruction publique, direction de l'enseignement secondaire. — Pour ne pas paraître surpris, je dois m'empresser de dire qu'on veut faire de *Babolain* un succès; il est lancé à toute vapeur. Je n'ai point la prétention de le faire dérailler.

III

Deux jeunes professeurs de l'université, qui ont été mêlés ensemble aux événements des deux sièges de Paris et aux combats de presse que la guerre étrangère et la guerre civile firent naître à ce moment terrible, MM. Seligmann et Drapeyron, publient (Paris, Michel Lévy) un volume intitulé les *Deux folies de Paris*. La première est la folie de la guerre défensive contre les Prussiens qui bloquaient la capitale; la seconde, c'est la Commune. Il y a tout d'abord un défaut de justesse à confondre ces deux événements dans un titre commun. Mais c'est la moindre des querelles que nous serions tentés de faire aux deux auteurs. Composé, en grande partie, d'articles publiés dans un journal qui fut, pendant le siège, un des organes les plus importants de la politique de la paix, leur livre détonne au milieu de l'opinion publique, telle qu'elle existe, à l'heure présente, à Paris. Cette opinion ne sera pas modifiée par leurs raisons très-savamment déduites, non plus que par la déposition si passionnée de M. le général Ducrot, que l'on trouve dans le 3e volume de *l'Enquête parlementaire sur le 18 mars*. Cette opinion est que Paris voulait combattre et pouvait se défendre; qu'il a bien fait de le tenter et que ceux qui ont arrêté son élan ont accompli une médiocre besogne. La politique de sentiment répugne à MM. Seligmann et Drapeyron; oui, sans doute : quand on peut faire de la science politique, le mieux est d'user de la science; mais quand il n'y a plus que des coups d'audace à faire, pourquoi s'en abstenir, si la patrie elle-même est en jeu? Nous eussions été moins fortement rançonnés après Sedan qu'après la chute de Paris, mais nos deux provinces de la Lorraine et de l'Alsace étaient perdues dès nos premières défaites. La continuation de la guerre ne nous a donc coûté que de l'argent et des hommes; elle eût pu sauver plus que notre honneur. Il ne m'appartient pas de le démontrer ici. Qu'il me soit permis seulement de dire à MM. Seligmann et Drapeyron qu'il y a en politique comme en religion « des raisons que la raison ne comprend pas », pour parler avec Pascal, et que le « cœur », qui a tant d'importance dans la savante conception religieuse de ce grand homme, ne doit point être froidement banni des calculs des gouvernements. Ce cœur-là est une conception spontanée de l'esprit, qui voit son objet sans intermédiaire et s'attache à lui. Il ressemble à de la raison sans raisonnement. Il en est la pointe extrême et profonde et rapide. C'est (pour employer le langage de M. de Bismarck, qui est un peu celui de M. Seligmann, lequel est devenu celui de M. Drapeyron) un « facteur » dont toutes les nations ne sauraient user aussi facilement que la nôtre, et, comme sa valeur est grande, il ne doit pas être négligé. Nous aurons donc du cœur, n'en déplaise aux deux jeunes auteurs des *Deux folies de Paris*, et nous espérons bien nous en servir un jour.

Voici un compte réglé, passons à un autre. Celui-là sera tout de plaisir et d'estime sincère. Le talent très-distingué des deux écrivains, qui les a fort mal servis, d'après nous, dans leur campagne antidéfensive, se fait apprécier, sans laisser de regrets, dans cette partie de leur ouvrage qu'ils intitulent *Analyse de la France*. Ce morceau est hors de pair. C'est une revue rapide, exacte, pénétrante, des classes et des partis dans notre pays, à l'heure actuelle. La vérité s'y exprime avec une grande netteté. Il y a là un grand travail de réflexion et d'examen; on dirait d'un moraliste politique. Qu'on en juge par ce portrait d'un certain parti : « Sous le second Empire, ce parti formait au-dessus de la société française une élite mondaine, littéraire et financière. C'est à l'Académie que se conservait la pure doctrine, réduite sur le terrain de la vie réelle à une défensive assez molle, et peu à peu entamée par le frottement contagieux des spéculateurs et des entrepreneurs parvenus de l'Empire. Ce contact, aggravé par une communauté d'intérêts avec des hommes dont on était à la fois l'adversaire et l'associé, a singulièrement affaibli la consistance du parti... »

A peu près exempt de fanatisme et de charlatanisme, ce parti présente les symptômes d'une maladie de langueur, le *philintisme*, qui se reconnaît à ces traits : « On a personnellement une grande droiture, mais on ne s'indigne que faiblement contre la malhonnêteté chez les autres. On déteste le machiavélisme césarien, mais on tolère le *walpolisme*. On se contente de la demi science, et l'on n'aborde point la réalité. On est en coquetterie avec les défauts de la civilisation française, avec les préjugés de la société élégante. On admet qu'il y a des opinions fausses auxquelles on doit le respect, et des opinions vraies qu'on ne saurait avouer. On s'en tient à la devise, aujourd'hui surannée, de sir William Temple : « Homme du monde parmi les gens de lettres, homme de lettres parmi les gens du monde ». S'il faut, pour relever une nation déchue, un vigoureux effort de la raison et de la science, suffira-t-il de patriciens qui forment plus encore une ploutocratie qu'une aristocratie? de beaux esprits partagés entre le scepticisme et le cléricalisme? de libéraux dont le parlementarisme, de plus en plus négatif, tend moins à signifier : « amélioration des hautes classes par la liberté », que : « limitation du progrès de la condition populaire? » Il n'est peut-être pas facile de reconnaître ce parti du premier coup, parce

que son portrait a certaines marques d'un pinceau qui a fouillé son modèle ; mais nous croyons bien toutefois qu'il s'agit de messieurs les orléanistes. Le *philintisme* est bien vrai : le *walpolisme* se comprend plus difficilement, à moins qu'il ne veuille dire corruption politique.

IV

Le Père Hyacinthe publie un recueil de lettres et de discours qu'il intitule : *De la réforme catholique* (Paris, Sandoz et Fischbacher). « Oui, sans doute, écrit-il à M. Joseph Massari, membre de la chambre des députés d'Italie, il faut que le pape soit indépendant et respecté, nul le proclame plus haut que moi ; mais il faut aussi que la conscience le soit. Le pape et la conscience ont des droits également sacrés... »

Les *Représailles du sens commun* (Paris, Didier), de M. Xavier Aubryet, sont le titre peu simple et obscur d'une série d'articles où il me semble que l'auteur tourne un regard mélancolique vers l'Empire. — *Du pauperisme parisien, ses progrès depuis vingt-cinq ans*, par E. E. Fribourg (Paris, Baillière), est une petite brochure de soixante pages, bien éloquente, car elle parle de la misère, et elle est toute en chiffres et en renseignements statistiques. — *La question des deux chambres*, par H. de Ferron (Paris, Baillière), est résolue dans ce sens : « Il nous reste à essayer d'une seconde chambre, chargée de la fonction spéciale de défendre les intérêts de la décentralisation et de s'opposer aux envahissements du pouvoir central. » Nous ne concevions cette seconde chambre que comme un frein au pouvoir de l'Assemblée législative et une tutelle du pacte constituant. Surtout qu'elle soit utile, si elle existe quelque jour, et qu'elle ne se laisse pas oublier dans le rien. « Messieurs, comment voulez-vous procéder ? dit un des référendaires du sénat impérial aux envoyés du gouvernement du 4 septembre qui se présentèrent au Luxembourg, le soir de ce jour, pour mettre le scellé sur la salle des délibérations sénatoriales. Adopterez-vous la façon de 1830 ou celle de 1848 ? » Ce calme, qui n'était point ironique, et cet empressement sincère, clouèrent les délégués sur place. Nous espérons bien qu'une seconde chambre, dans une république, trouvera à s'occuper, et qu'un sénat républicain différera de celui qui, né au lendemain de décembre 1852, mourut au 4 septembre comme on vient de voir. — Les *Théoriciens au pouvoir, causeries historiques*, par D. Delorme, du Cap (Haïti) (Paris, H. Plon), sont une série d'études familières sur Périclès, Démosthènes et Solon, sur Cicéron, sur Mirabeau et Lamartine. M. D. Delorme est un ancien ministre de la république d'Haïti, qui a subi profondément la séduction des personnages dans lesquels se sont résumées à un moment donné les forces les plus éclatantes des républiques les plus bruyantes du monde : Athènes, Rome, et 89, dont 1848 n'est qu'un grelot. Toutes les trois remplissent les 700 pages de ce volume du tapage de leurs places publiques et de leurs assemblées ; on voit que M. D. Delorme s'enivre de tout ce bruit, lait d'éloquence, de patriotisme et de passions. Il a une grande curiosité de l'antiquité, et il s'est plu à dialoguer, sous les caïmitiers des Antilles, à la façon dont Platon fait parler, aux bords de l'Ilisus, les jeunes disciples de Socrate, épris, eux aussi, de politique, de poésie et de sagesse. Les grands hommes d'Athènes et de Rome se sont flattés de l'espoir de l'immortalité ; mais pouvaient-ils prévoir que leur nom irait bien loin, au delà de l'Atlantide, entretenir les rêveries savantes des fils de l'équateur, sous des arbres inconnus à Pline et à Aristote ? — M. D. Delorme est l'auteur d'un autre livre, *Francesca* (Paris, Dentu), roman historique, qui témoigne d'une grande connaissance de l'Italie du XVIe siècle.

BIBLIOGRAPHIE.

Thermidor, par M. G. D'HÉRICAULT. Paris, Didier.

Voici une tentative hardie et généreuse : la résurrection du roman historique ! Depuis plus de vingt ans ce genre littéraire, si brillant chez nous comme chez d'autres peuples un peu avant et un peu après 1830, était tombé dans une sorte de discrédit. Malgré quelques essais dignes d'éloge et capables d'interrompre la prescription, il semblait que ce mélange de faits réels et d'événements imaginaires fût condamné à disparaître, depuis que les historiens n'en étaient plus à leur enthousiasme primitif pour la reconstruction poétique des vieux âges. D'un côté la critique historique, chaque jour plus sévère, dédaignait et rejetait toute fiction ; d'autre part le roman se débarrassait de l'appui gênant de la réalité pour se lancer dans le monde de la fiction pure, ou, s'il empruntait encore quelques éléments au passé réel, c'était avec un sans-gêne qui ne permettait plus de le prendre au sérieux. M. d'Héricault, dans une préface pleine de foi et de bonne foi, nous annonce la renaissance du vrai roman historique, qu'il envisage comme pouvant être la plus belle conquête intellectuelle de notre siècle. Il en dessine à grands traits la méthode : des études sérieuses, au niveau des progrès de l'érudition, doivent précéder l'œuvre de l'artiste. Et pour prêcher d'exemple, il nous donne une grande scène de la Révolution sous ce titre alléchant et sinistre : *Thermidor*.

Le livre est plein de mérite et de difficultés vaincues. Nous avions déjà un roman sur le 9 thermidor, *Stello*, d'Alfred de Vigny, étude intéressante et poétique ; mais le grand miracle d'intéresser avec Robespierre, avec Saint-Just, avec la famille Chénier, avec les canonniers de Henriot ! M. d'Héricault se prive de ces grands acteurs, il montre leur influence non leur personne, au moins jusqu'ici, dans cette description de Paris, des faubourgs et des barrières dans la journée du 9 thermidor. C'était déjà une difficulté de raconter en un volume toute une journée, et qui n'a fait que préparer de grands événements. C'était une plus grande difficulté de remplir ce cadre avec des personnages secondaires, pour la plupart repoussants et ignobles, mais qui ont eu une importance réelle, quoique souterraine, dans la Révolution. Signalons toutefois à M. d'Héricault, puisqu'il nous laisse espérer toute une série de ces belles études, un écueil auquel il n'échappe pas toujours : l'exagération des petites causes et des personnages de second ordre. Déjà M. de Vigny avait un peu abusé du *tour de roue* du canonnier : sans ce tour de roue la Convention était bombardée, Robespierre triomphait ! Dans *Thermidor* c'est bien autre chose : si l'espion Pourvoyeur avait reçu un coup de bâton sur la tempe, dans un cabaret de Vaugirard, les destinées de notre pays étaient changées ! Ceci est évidemment trop fort ; c'est d'autant plus inadmissible que toute la scène du cabaret rentre dans le domaine de la fiction, et qu'une confusion fâcheuse tend à s'établir dans l'esprit du lecteur entre la mise en scène imaginaire et le tableau vrai.

Mais comme ce tableau est vivant ! Quel soin dans les détails, quelle couleur locale dans le style, sans trop d'affectation et sans négligence ! Par ces diverses qualités, comme par le mérite de la difficulté vaincue, *Stello*, très-supérieur en poésie, en intérêt romanesque, est évidemment dépassé.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 2e ANNÉE NUMÉRO 4 27 JUILLET 1872

LA SEMAINE POLITIQUE

Aurions-nous été trop sévères dans le jugement que nous avons porté sur l'attitude de la gauche dans la discussion de l'impôt sur les matières premières ? Nous aurions lieu de le croire, à voir l'unanimité touchante avec laquelle les ennemis de la République sermonnent le parti républicain et l'accusent d'avoir, en cette occasion, manqué à ses principes, trahi ses doctrines économiques, déserté son drapeau. Toute cette morale fort suspecte pourrait bien nous mettre quelque peu en défiance ; tout au moins nous paraît-il équitable d'établir nettement les parts de responsabilité et de rappeler ces censeurs impitoyables au sentiment de leurs propres torts. Qui donc a donné le signal d'introduire la politique dans les débats économiques ? Ne donnions-nous pas ici même il y a quinze jours un extrait d'un journal notoirement monarchique où la droite de l'Assemblée était félicitée de ses dispositions belliqueuses et encouragée à demander à « l'esprit politique » le moyen de vaincre et la direction unique et supérieure de ses opinions et de ses votes ? La note rédigée sous l'inspiration de huit délégués de la majorité, après l'entrevue du 20 juin, n'était-elle point suffisamment nette et comminatoire, et ne donnait-elle point très-clairement à entendre que désormais tout serait sacrifié au grand intérêt de faire échec à M. Thiers et de ramener le pouvoir exécutif à la conscience de son infériorité hiérarchique ? Ces avertissements n'étaient points vains, ces menaces ne mentaient pas. Il nous a été donné de voir tout à coup surgir au beau milieu d'un débat d'affaires un projet d'ordre du jour motivé qui n'eût abouti à rien moins qu'à déterminer une crise nouvelle, si par une manœuvre hardie le président de la République n'avait fait avorter ce complot nouveau de ses adversaires, en le dénonçant au moment même où il allait éclater.

Tout cela n'absout qu'à demi la gauche, et nous ne retirons rien des appréciations que nous avons cru devoir formuler sur sa conduite. Mais nous avons le droit de dire qu'il est de mauvais goût et presque de mauvaise guerre de reprocher à des adversaires politique d'avoir suivi l'exemple qu'on leur donnait, et accepté le duel sur le terrain et avec les armes qu'on avait soi-même choisis. Si un très-grand nombre de membres de la gauche ont passé avec suffrages et bagages aux matières premières après les avoir jadis combattues, un petit groupe, fort respectable, de membres de la droite a exécuté le plus délibérément la manœuvre contraire.

Ce respectable petit groupe avait deux fois tort : il votait contre sa conscience : il ébranlait, autant qu'il était en lui, le gouvernement. Il faudrait aussi faire le compte des abstentions : elles ont été nombreuses. Combien étaient partisans des matières premières qui ont préféré ne point voter que de donner leurs voix à M. Thiers ! Le demi-scrupule de ces hommes timides témoigne contre eux, au lieu de les absoudre. Que s'il y en a eu — *pauci utinam !* — qui se sont abstenus pour le motif contraire, l'Académie n'aura jamais assez de prix Monthyon pour récompenser une aussi rare abnégation. Y en a-t-il ? On le dit, et il est consolant de le croire.

Des matières premières adoptées en principe, il restait à discuter et à voter les articles. C'a été l'emploi de la semaine. Il y faut ajouter le scrutin pour la nomination des membres du Conseil d'État : à l'heure où nous écrivons ces lignes, il reste encore trois conseillers à nommer. Et pourtant l'on s'y est repris déjà à trois fois ! Deux listes étaient en présence : celle de la droite, qui avait paru la première, était d'un exclusivisme vraiment phénomenal : elle ne présentait pas seulement les plus purs, mais les plus inconnus. La gauche et le centre gauche prirent sur la liste de la droite les neuf ou dix noms présentés dont les titres semblaient justifiés, et y ajoutèrent douze noms de leur choix. On affecte de considérer comme une preuve d'indigence la condescendance ou la bonne foi avec laquelle les divers groupes de la gauche ont adhéré à quelques-uns des choix de la majorité, et il n'est point probable qu'on leur sache aucun gré. La majorité semble avoir répudié plus que jamais tout esprit de conciliation ; elle s'isole, elle se cantonne en elle-même, sauf aux divers groupes qui la composent à se duper les uns les autres.

C'est ainsi que M. Hervé, directeur du *Journal de Paris* et candidat du centre droit et même de la droite, a été écarté traîtreusement au troisième tour de scrutin par les irréconciliables de la droite extrême, contrairement aux engagements pris. M. Hervé, connu pour la ferveur de son dévouement à la monarchie parlementaire, est un défenseur du trône, mais ne donne point de suffisantes garanties à l'autel ; peut-être a-t-il quelque scepticisme à l'endroit du mystère de la fusion. L'extrême droite l'écarte résolûment.

M. Hervé qui est homme d'esprit, prendra sans peine son parti de cette trahison. Il se consolera, sans doute, par la pensée que ce conseil d'État dont il est exclu ou dont la porte lui aura été seulement entr'ouverte, ne sera point, selon toute apparence, un conseil d'État éternel. Déjà même les journaux les plus modérés dans leurs appréciations annoncent tout couramment que ce phénomène ne vivra pas. Peut-être même la majorité est-elle la première à avoir conscience de l'inanité de sa création.

Pourquoi donc tant d'efforts pour mener à bien cet inutile enfantement ? Quel est le but de la majorité ? — Le demandez-vous ? La majorité essaye encore une fois ses forces : elle ne nomme point un conseil d'État, pas plus qu'elle n'a fait hier une loi sérieuse, sur l'organisation du conseil d'État. Que faisait-elle hier ? Elle se comptait ? Que fait-elle aujourd'hui ? Elle se compte. Elle se comptera demain. La mort la trouvera se comptant.

Fort heureusement, tous les membres de l'Assemblée ne sont point absorbés à un même degré par le souci de cette supputation qui reste toujours à refaire, après qu'on l'a faite déjà dix et vingt fois. L'heure de la séparation approche et amène avec elle des préoccupations d'un ordre plus sérieux. En ce moment même circule un document émanant de membres importants du centre gauche, et où se trouvent formulés les points principaux d'un programme pouvant servir de base à un nouvel essai de rapprochement entre les deux centres. Les considérations générales par lesquelles débute ce document méritent d'être signalées. Elles disent très-clairement ce que l'on craint, sinon ce que l'on désire. Nous détachons de cette pièce le fragment qui suit : « En présence de l'œuvre de la libération du territoire commencée, alors que la confiance et les sympathies de l'Europe nous sont si nécessaires, il ne semble pas possible que l'Assemblée nationale se sépare dans un état de division et d'émiettement que le pays déplore, sans le comprendre, et qui est une source de si graves préjudices pour la France aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur. A la veille de la clôture de la session, il ne saurait être question, sans doute, d'établir les conditions précises d'un accord permanent ; mais on ne saurait désespérer du moins de poser les bases d'une alliance que la session prochaine développerait, organiserait et traduirait dans les faits. »

Il s'agit, on le voit, de se réconcilier, fût-ce seulement avant de se quitter, avec espoir que cette semence d'union portera de bons fruits dans la session prochaine. Tout au moins ne montrera-t-on pas au pays, dont on va de nouveau affronter les regards, la trace, toute vive encore, de ces brouilleries qui déconsidèrent quand elles ne tuent pas. Tout sera effacé ou paraîtra l'avoir été sous le baiser d'adieu de la dernière heure.

Il y a peut-être un peu d'illusion dans les espérances que les honorables auteurs et rédacteurs du programme d'entente fondent sur ce rapprochement tardif des deux groupes du centre. En effet, les bases de l'entente proposée ne paraissent point différer sensiblement de celles mêmes du programme que le centre gauche avait rédigé pour son propre usage, et adopté solennellement dans sa grande séance du 2 mai. « Notre réunion, disait le général Chanzy, a pour but la réorganisation du pays par des institutions libérales et l'essai loyal de la République conservatrice, *la Constitution de la France étant réservée.* »

C'était un programme très-beau, très-sage, très-suffisant pour l'époque. Seulement il eût fallu que le centre droit s'y rallîât en temps utile. Maintenant sa conversion paraîtra peut-être tardive ; tout au moins la voudra-t-on plus accusée, plus résolue, moins enveloppée de réserves et de réticences. A quoi bon stipuler expressément que la question constitutionnelle demeure réservée ? La seule manière efficace et sincère de réserver une question de cette nature, c'est de la passer sous silence. Une réserve explicite et expresse donne lieu à des interprétations fâcheuses, et le pays y voit tout naturellement l'indice d'une disposition hostile à l'état actuel. Quand donc prendrons-nous le bon parti de reléguer à l'écart, avec les affirmations inutiles et provocatrices, les réserves qui perpétuent les batailles de partis, en les ajournant ? Quand saurons-nous, une bonne fois, prendre pied sur le sol ferme de la réalité pratique, partir d'où nous sommes, et sans tant discuter sur le fondement premier, l'accepter tel que les faits nous le donnent, et suivre l'histoire au lieu de la faire ?

Qu'on repousse comme entachée de fatalisme une semblable méthode politique, nous l'eussions compris sous l'empire. Et cependant n'avons-nous pas vu un certain nombre des honorables membres du centre droit qui refusent aujourd'hui de s'accommoder du *statu quo* républicain, même réduit à sa forme la plus neutre, disons mieux, la plus négative, — ne les avons-nous pas vus qui se ralliaient au régime issu du coup d'État, sauf à l'épurer peu à peu et à le laver de sa souillure originelle ? Et cette forme de gouvernement, qui est la plus souple, la plus perfectible, la moins exclusive et en même temps la plus réductible, — jusqu'à n'être, comme aujourd'hui, que l'absence de la monarchie, — ils la repoussent comme usurpatrice, et non contents de ne lui point donner leur adhésion formelle, ils stipulent expressément qu'ils la réservent, ce qui équivaut à dire qu'ils la refusent. Le silence absolu serait interprété moins rigoureusement : on y pourrait voir comme une sorte de coquetterie et de mauvaise honte des partis ralliés et gagnés, mais désireux de n'en point faire encore l'aveu. Une réserve explicite comporte une explication toute différente : c'est la marque d'une méfiance qui n'abdique pas, d'une hostilité qui ne désarme que pour un jour. C'est la trêve, ce n'est point la paix des partis. Or la trêve pouvait suffire, il y a trois mois, lorsque le général Chanzy développait avec tant d'habileté et d'autorité le programme du centre gauche. Aujourd'hui le pays, las d'attendre, et accoutumé à penser et à *faire* par lui même dans l'isolement où l'ont laissé les guides qu'il avait choisis, le pays dicte ses conditions, et ce n'est plus la trêve, c'est la paix, la paix définitive, qu'il impose aux partis.

Les plus acharnés et, pour dire le mot, les plus entêtés des tenants de la monarchie semblent avoir vaguement conscience et de cette lassitude et de cette impatience impérieuses du pays. Hier encore, on se proposait d'interpeller publiquement le gouvernement sur sa politique intérieure, on voulait tout terminer, tout trancher, une fois l'opération de l'emprunt terminée. On s'est ravisé : l'interpellation en séance publique, avec fracas et rupture, sera remplacée très-patriotiquement, très-prudemment, par une entrevue de la commission de prorogation avec le président de la République. Cette commission compte dans son sein des membres de la délégation manifestante du 20 juin ; cette fois, comme on le voit, la manifestation restera chez elle, pour éviter d'effrayer les bourgeois et de faire fermer les boutiques sur son passage : c'est M. le président de la République qui rendra visite à la manifestation. L'entrevue sera naturellement très-cordiale, très-courtoise, et donnera lieu aux récits les plus contradictoires, tous également démentis, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et également vrais. Qu'on juge des incertitudes qui se mêlent à la relation d'un entretien simplement parlé, quand la parole écrite ou sténographiée donne lieu à de si interminables controverses ! Voyez ce qui se passe pour le pacte de Bordeaux. M. Thiers a dit cela, et, en effet, il l'a dit ; M. Thiers a dit ceci encore, et, en effet, ceci est écrit. Ceci contredit cela, c'est bien possible. Ceci et cela peuvent se concilier. J'en tombe d'accord. Mais qu'importe ? La vérité est, très-honorables représentants de la nation française, que si M. Thiers n'eût point ajouté cela après qu'il avait dit ceci, afin de donner satisfaction à tous, il y a beau jour que vous vous seriez dévorés les uns les autres, et vous ne pourriez plus ni manifester, ni interpeller, ni tenter d'enlacer M. Thiers dans le souple et subtil réseau de sa parole.

Il ne paraît pas que les capitaux de la France et même ceux du monde s'inquiètent beaucoup de savoir ce qui sera dit dans l'entrevue du Président de la République avec la délégation de la droite, — après l'emprunt. La quiétude des capitaux est véritablement admirable. L'emprunt sera couvert plusieurs fois ; il le sera sans qu'on ait égard ni au tapage d'avant, ni au tapage d'après, — celui-ci si patriotiquement différé... jusqu'au lendemain de l'emprunt, — pour ne pas effrayer les capitaux ! !

Grand merci ! les capitaux ne s'effrayent pas pour si peu. Ils savent où est la France, sa richesse inépuisable qui n'est égalée que par sa vitalité invincible, et enfin cette force toute-puissante de l'instinct de la conservation éveillé par des catastrophes inouies dans l'âme d'un grand peuple désabusé des chimères, dégoûté de s'abandonner et de s'emporter tour à tour, écœuré de révolutions et d'empires, et qui revient de l'abîme, assagi, renouvelé, ayant traversé la mort.

H. A.

LA GUERRE DE 1870-71

RAPPORT OFFICIEL PUBLIÉ PAR L'ÉTAT-MAJOR PRUSSIEN (1)

Voici un livre impatiemment attendu, et qui ne causera cependant pas de déceptions à ses lecteurs — aux lecteurs français du moins : c'est l'*Histoire officielle de la guerre*, publiée par l'état-major prussien. Mais s'il ne nous apporte pas de déceptions et s'il justifie à merveille la curiosité qui l'attendait, il nous apporte plus d'une surprise. Jamais la longue initiation par laquelle l'Allemagne s'était préparée à cette campagne n'a été plus savamment exposée, et ce n'est pas sans quelque étonnement que nous voyons la plume de l'Allemagne, la plus autorisée en ces matières — il n'est pas un Allemand pour nous contredire sur ce point — la plume du feld-maréchal de Moltke nous raconter avec quel soin, avec quelle minutieuse précision, quelle exactitude magistrale tout était combiné, non pas en Prusse seulement, mais dans les États du Sud aussi, pour une guerre contre la France. Qui ne se rappelle les jérémiades des derniers journaux de Berlin que nous ayons reçus avant la guerre, sur ce prétendu coup de foudre qui frappait l'Allemagne ne rêvant qu'idylle et que paix, et qui n'a relu cent fois depuis, en des écrits militaires fort sérieux d'ailleurs, la même tirade sentimentale et dolente sur la stupéfaction profonde qui s'empara, le 15 juillet 1870, de cette nation, la moins préparée de l'univers à pareille extrémité ! N'en déplaise à ces âmes tendres, M. de Moltke n'est pas de leur avis. Qu'ils étudient son livre — car il est de lui, de lui seul, presque tout entier — j'imagine qu'ils étaient moins préparés à tant de franchise que naguère à cette campagne.

Le second objet de surprise pour nous, c'est l'analyse non moins complète des causes de l'infériorité où nous nous trouvions, infériorité numérique, désordre administratif, imperfection de l'intendance, encombrement déplorable sur les lignes de transport ; faiblesses morales aussi, telles que les ravages du remplacement dans l'armée pendant les dernières années de l'empire, tout est indiqué sur ce ton d'observation froide, mais impartiale — il nous faut le reconnaître — qui caractérise le style comme la parole du stratégiste allemand.

Dieu nous garde de chanter un hymne à la gloire de ce morne joueur d'échecs ! mais nous avouons que la partie militaire de ce premier volume nous semble être non-seulement une œuvre de science accomplie, mais, ce qui est mieux, une œuvre de bonne foi. Il n'en est naturellement pas de même des pages où la politique se glisse, ou, pour mieux dire, s'étale trop complaisamment. Elle a dans ce livre sa place distincte et isolée, mais non la place d'honneur : elle est reléguée modestement dans l'introduction, comme si l'auteur n'avait point voulu qu'elle vînt troubler de ses mouvements indiscrets la paisible ordonnance de son récit guerrier. Une fois l'exposé militaire commencé, plus un mot de politique, nulle amertume, nulle passion, pas un nom propre, si ce n'est celui des chefs militaires ; celui même de M. de Bismarck ne s'y rencontre pas ; mais, dans l'Introduction, en revanche, les réflexions haineuses se succèdent à l'envi, non pas contre l'empereur Na-

(1) *Der deutsch-französische Krieg-Erstel Theil. Heft 1. Die Ereignisse im Monat Juli.* — Berlin.

poléon, à qui il reviendrait cependant une légère part de blâme, mais contre la nation française. Autant l'Introduction se montre impitoyable contre les sujets de Napoléon, autant elle lui témoigne à lui-même d'indulgence et de pitié. C'est l'opposition, paraît-il, qui a fait tout le mal ; sans elle la guerre n'éclatait pas. Si, par hasard, la presse impérialiste se trouvait à court d'arguments pour rejeter sur d'autres que sur leurs vrais auteurs la responsabilité de tant de désastres, elle trouverait un renfort dans cette préface aussi hypocrite et servile que le reste du livre est sincère et indépendant.

J'avoue, pour ma part, que ce contraste entre ces diatribes qui portent à faux et la suite de l'œuvre, m'empêche de partager aveuglément l'opinion générale qui attribue le livre tout entier au même auteur. Je retrouve bien de part et d'autre la même nuance de style, quelque peu terne et sec ; en outre, ce fétichisme napoléonien, cette haine de l'opposition, quelle qu'elle soit, n'a certes rien qui m'étonne chez le serviteur bien humble de l'empereur Guillaume ; mais il me semble cependant démêler dans les pages du début une inspiration différente, et je les croirai volontiers sorties de l'officine à circulaires de la chancellerie fédérale.

Mais, je le répète, elles sont comme un hors-d'œuvre ; rigoureusement exclue du récit lui-même, la politique ne l'a point gâté, et l'intérêt du sujet demeure entier.

Nous en avons extrait tout ce qui n'est pas purement technique, et nous avons résumé l'œuvre entière en quelques pages à l'intention de nos lecteurs. Nous attirons particulièrement leur attention sur le plan d'opérations combiné et rédigé dès 1868 par le chef de l'état-major prussien.

INTRODUCTION

A la chute de Napoléon Ier se termine la série des grandes guerres qui avaient ébranlé sur leurs bases les États de l'Europe et fondé un nouvel ordre de choses. Cependant les traités de Vienne qui inaugurèrent cette période nouvelle ne réussirent point à satisfaire les peuples européens.

La nécessité et le danger avaient pour un moment rapproché les divers États de l'Allemagne en une action commune. Mais, dès la guerre d'indépendance, leurs intérêts particuliers, qui les tiraient chacun en un sens distinct, avaient exercé sur la direction de la guerre une influence paralysante, et lors de la conclusion de la paix, l'opposition et le désaccord éclatèrent avec force. Deux fois, les armées allemandes entrèrent victorieuses à Paris, sans que l'on réclamât au vaincu ces provinces allemandes qui avaient été arrachées à l'Empire au temps de son impuissance. De cette alliance passagère qu'ils avaient dû contracter ensemble, les États d'Allemagne n'avaient rien gardé, ni signe matériel qui consacrât leur unité, ni sécurité de leurs frontières ; mais, dans le peuple, la conscience de l'unité profonde qui le rapprochait des provinces perdues vivait entière, tandis que la politique abandonnait cette revendication.

En France, la république et la monarchie s'étaient succédé tour à tour, et, dans la monarchie, les dynasties s'étaient remplacées les unes les autres. Mais, malgré ces vicissitudes intérieures, la nation n'avait pas oublié que, naguère encore, elle dominait sur la moitié de l'Europe. Cologne et Anvers, ces deux places si importantes, lui avaient appartenu, et l'idée de reconquérir le Rhin se transmettait d'une génération à l'autre, entretenue par les historiens et les poëtes. Il semblait au pays que la réalisation de ce vœu ne fût qu'une question de temps.

Les blessures que cette ère de grandeur militaire avait faites à la France elle-même étaient cicatrisées ; la gloire et le prestige demeuraient intacts. Fort avancé dans le domaine de la science et de l'art, riche en talents de toute sorte, croyant marcher à la tête de la civilisation, le Français n'estime cependant rien plus que les succès des armes.

Cette aspiration nationale, il fallut que Napoléon III en tînt compte, lui aussi, et la satisfît, lorsque la gloire de son oncle lui fraya un chemin vers le trône.

L'Empereur sut avec habileté amener une *entente cordiale* avec l'Angleterre, lorsqu'elle chercha un appui sur le continent et ne put le trouver dans l'Allemagne si divisée. Allié à l'Angleterre, il tenta sa première guerre contre la Russie, à qui son immensité fut, cette fois, aussi fatale qu'elle lui avait été naguère propice et tutélaire.

Dans une seconde campagne, l'armée française combattit, sous le commandement de l'empereur lui-même, contre l'Autriche. Cette fois, la lutte ne rapporta pas seulement gloire et satisfaction pour l'armée, elle eut pour couronnement une annexion territoriale aux dépens de l'allié, qui se dédommagea, il est vrai, d'autre part.

Dans ces deux guerres, la France n'avait eu besoin de déployer qu'une partie de ses forces militaires : elles attaquaient, toutes deux, des puissances qui ne touchaient pas à la France. Une issue malheureuse n'aurait pu mettre en danger la couronne impériale. A l'égard de ses voisins immédiats, Napoléon III observa, aussi longtemps qu'il resta maître de ses déterminations, une politique amicale et bienveillante.

La France semblait satisfaite. Depuis plus de cinquante ans, le territoire n'avait pas été foulé par l'ennemi du dehors. Le pays prospérait grâce à une administration remarquable ; le bien-être matériel y croissait chaque jour. Des routes excellentes, de nombreux canaux facilitaient des relations commerciales : le bien-être, la propreté, l'élégance même se répandaient jusque dans la cabane du paysan. La richesse, le luxe et le goût célébrèrent le plus éclatant triomphe à l'Exposition universelle ; les Tuileries donnèrent l'hospitalité aux monarques de l'Europe ; les discours de jour de l'an de l'empereur constituaient un événement, et la diplomatie se montrait attentive aux déclarations qu'ils contenaient.

Quel contraste avec l'Allemagne, où chaque action extérieure était comme paralysée par la jalousie de l'Autriche et de la Prusse, et qui, peu de temps auparavant, avait été réduite à accepter du plus faible de ses voisins les conditions d'une paix humiliante !

L'Allemagne ne pouvait conquérir d'influence politique que si les deux grands rivaux arrivaient à s'entendre, ou si l'un d'eux succombait complétement sous les coups de l'autre.

Aussi leur alliance pour une campagne commune contre le Danemark commença à inspirer des inquiétudes : la lutte aussi que ces deux puissances engagèrent bientôt après, l'une contre l'autre, pouvait être utile à la France. On pouvait espérer qu'étant de forces presque égales, l'Autriche et la Prusse s'épuiseraient réciproquement, et qu'une intervention opportune produirait d'heureux résultats. Mais il était une chose à

laquelle on n'était nullement préparé : c'était la défaite rapide et complète de l'Autriche.

Cette défaite fut d'autant plus pénible au cabinet impérial que l'on sortait à peine de cette expédition — quelque peu aventureuse — du Mexique, expédition qui non-seulement épuisa les ressources de la France, mais révéla aussi les vices de son organisation, non point à l'étranger où l'opinion favorable qu'on avait de la France ne fut pas ébranlée par cet échec, ni même à la nation, car on lui déroba la vérité — mais à l'empereur, juge fort éclairé, et à ses conseillers les plus intimes.

Les Français, qui avaient espéré que la guerre des Allemands entre eux leur vaudrait la cession du Rhin et de la Belgique, eurent peine à comprendre l'opiniâtreté du roi de Prusse qui refusa d'abandonner un seul village. Il leur paraissait incompréhensible que l'Allemagne s'avisât de vouloir régler elle-même ses destinées. — Ils demandèrent vengeance pour Sadowa, quand ils n'avaient rien fait pour l'empêcher.

Pour donner satisfaction à l'amour-propre français, on suscita la question du Luxembourg. Mais la Prusse, qui voulait sauver la paix, tant que l'honneur le permettrait, montra la plus grande modération. Elle échangea le droit d'occupation, droit qui prêtait à discussion, contre la neutralisation du Luxembourg. Ce succès diplomatique ne suffit cependant pas aux Français : la gloire militaire d'un voisin dédaigné était ressentie comme une insulte, et l'empereur hésitait à tirer l'épée pour venger cet outrage. Déjà l'Allemagne du Nord se fortifiait ; elle étendait son influence au delà de la ligne du Mein. Il semblait que l'on ne pût plus perdre un moment, si l'on ne voulait pas que les sympathies de l'Allemagne du Midi passassent à la Prusse. Le succès des armes françaises — c'était l'opinion du pays — n'était point douteux ; il ne manquait que la résolution d'en haut. L'opposition leva menaçante la tête ; même une partie de l'armée exprima son mécontentement lors du plébiscite.

Dans ces circonstances, l'empereur crut devoir faire des concessions : il choisit les conseillers de la couronne dans les rangs de l'opposition.

Mais quelque *avancés* que fussent ses choix, l'expérience accoutumée se reproduisit cette fois encore ; le membre le plus libéral de l'opposition devenu ministre est un réactionnaire aux yeux de ceux qui veulent aller beaucoup plus loin que lui. Aux assauts incessants des partis à l'intérieur, on ne sut plus opposer que ce moyen, si souvent employé, d'une diversion au dehors.

Il n'est pas de plus grand malheur pour un pays, que la faiblesse du gouvernement. La souveraineté de l'empereur et de sa dynastie semblait être mise en question par les agitations des partis libéraux qui représentaient l'honneur national comme insulté. Les ministres croyaient ne pouvoir se maintenir qu'en dépassant encore cette susceptibilité des partis. Dans tous les cas, le gouvernement avait besoin d'un nouvel et éclatant succès, et il était évident, étant donné l'état des esprits, qu'une guerre avec la Prusse trouverait le plus de faveur auprès du pays. C'est ainsi qu'on fut amené à chercher l'occasion d'un conflit avec cet État, et on le trouva, à défaut de mieux, dans l'affaire de la succession d'Espagne.

(*Suit le récit de l'affaire Hohenzollern et de ses péripéties.*)

Les rapports judicieux et détaillés de l'attaché militaire à Berlin, le lieutenant-colonel Stoffel, auraient dû convaincre le gouvernement français que l'Allemagne était parfaitement capable de relever le gant. De son côté, le général Lebœuf déclara que la France était *archiprête*. Le ministre Ollivier assura qu'il se chargeait d'un cœur léger de la responsabilité de la guerre, puisqu'on l'imposait à la France, et il semble que le cabinet n'ait eu qu'une crainte, celle de laisser échapper cette occasion de guerre.

Les armements étaient à peine commencés en France : il n'y avait encore nulle part d'armée concentrée et prête à la marche, lorsqu'à la date du 19 juillet, l'attaché d'ambassade français apportait à Berlin la déclaration de guerre.

L'ARMÉE FRANÇAISE. — SON PLAN D'OPÉRATION ET SA MARCHE DU 15 AU 31 JUILLET.

(L'auteur expose la loi militaire de 1868, et continue :)

Effectif. — Cette réorganisation ne pouvait produire tous ses résultats que lors de l'appel sous les drapeaux du contingent de 1875 ; à cette date l'armée, sur pied de guerre, eût été forte de 800 000 hommes, y compris les 120 000 hommes de la seconde portion.

Dans ce délai la garde nationale mobile aurait atteint le chiffre de 500 000 hommes. La France pouvait bien fournir un contingent annuel de 300 000 hommes ; mais il fallait en défalquer un tiers comme incapable de service et 14 pour 100 comme dispensés du service pour des raisons morales, de telle sorte que le contingent annuel pour l'armée et la garde mobile ne passait guère 172 000 hommes.

En temps de paix la garde mobile n'avait que quinze jours de service par an ; mais quinze jours isolés et jamais deux jours de suite. Or, comme souvent les jeunes gens appelés pour ce service avaient à faire plusieurs lieues en ce jour, pour se rendre au lieu de convocation, comme il fallait d'abord les habiller et les armer, et que l'exercice n'avait lieu qu'ensuite, cette organisation ne pouvait guère produire de fruits. Aussi, lorsque le maréchal Niel fut arraché par la mort à son œuvre de réorganisation, son successeur, le maréchal Lebœuf, renonça bientôt à ce système.

Ainsi en 1870 il n'existait guère que les cadres pour 150 000 à 180 000 gardes mobiles, et cela à Paris seulement et dans les départements du nord et du nord-est.

La France n'avait, sur le papier, que 336 000 hommes disponibles ; chiffre qui coïncide avec les données acquises par l'état-major prussien avant la guerre ; car il avait compté avoir affaire à une armée de 343 000 hommes.

Le système de mobilisation français, l'habillement des réserves dans des dépôts fort éloignés de leurs régiments, enfin une confusion profonde dans l'administration firent que ni l'un ni l'autre de ces chiffres ne furent atteints.

Armement. — L'armée de campagne avait un matériel d'armes suffisant et, en partie, d'excellente qualité.

L'infanterie avait dans le chassepot une arme admirable et d'une étonnante portée.

Le 1er juillet, l'armée disposait de 1 037 555 chassepots : c'était donc, en défalquant les 30 000 fusils réservés à la marine, trois fusils par homme. En outre on pouvait en fabriquer 30 000 par mois. — Chaque soldat de ligne était muni de 90 cartouches ; il y avait, par 2 compagnies, une charrette à deux roues, qui portait 24 cartouches supplémentaires par homme.

L'artillerie de campagne n'était pas moins abondante. Elle comptait le 1er juillet 1870

3216 canons de 4-8-12 (système la Hitte).
581 pièces de montagne de 4.
190 canons à balles.

En tout : 3987 pièces ; 3175 affûts, 7435 voitures de munition, ainsi le matériel nécessaire à 500 batteries à 6 pièces.

Mais il n'y avait d'attelages et d'hommes que pour 164 batteries, dont 10 batteries à l'ouverture des hostilités se trouvaient encore en Algérie et à Civita-Vecchia, de telle sorte qu'à la fin de juillet il n'y avait que 624 pièces, y compris les mitrailleuses, prêtes à entrer en campagne.

L'empereur, malgré tout l'intérêt qu'il portait à l'artillerie, n'avait pas été heureux dans le choix du système La Hitte ; la supériorité du système allemand était incontestable et ne devait pas tarder à éclater. Les mitrailleuses, qu'on avait enveloppées de tant de mystère, ne produisirent pas non plus les résultats qu'on en attendait.

Armée de réserve. — Quant à l'armée de réserve qu'on pouvait tirer de la garde mobile dont une partie seulement était organisée, tout faisait défaut.

En fait de fusils se chargeant par la culasse, on n'avait que :

342 115 fusils à percussion modifiés (à tabatière) d'une valeur très-douteuse.

Le fusil, ancien modèle, qu'on avait en assez grande quantité (près de deux millions) ne pouvait être d'aucun usage.

De même l'habillement et l'équipement de campagne manquaient absolument : l'artillerie et la cavalerie de cette armée de réserve n'existaient *littéralement* pas : il eût fallu les créer de toutes pièces.

Administration. — Ainsi on ne pouvait compter, pour le moment, que sur l'armée régulière ; et son organisation ne lui permettait pas de passer rapidement du pied de paix au pied de guerre. — La formation de l'armée en corps n'avait été appliquée qu'à la garde, aux troupes d'Algérie, aux armées de Paris et de Lyon, et, passagèrement, aux divisions réunies au camp de Chalons. En cas de guerre, les grands corps d'armée devaient être improvisés subitement, il fallait réunir en toute hâte des éléments épars, reconstituer les commandements, c'est-à-dire organiser tout à nouveau.

L'administration militaire était centralisée à l'excès, et par là surchargée de travail. Les corps d'armée et les divisions n'avaient pas d'intendance en temps de paix, et, par suite, le matériel d'équipement se trouvait concentré sur quelques points, fort rares. A Vernon et Châteauroux étaient amoncelées les voitures de transport ; les effets de campement se trouvaient surtout à Paris et à Versailles. Il en résulta que lors de la mobilisation générale, la distribution de ces effets aux divers corps fut fort lente et compliquée.

Mobilisation. — D'après les calculs et les données laissés par le maréchal Niel, les hommes appelés pour compléter l'effectif devaient joindre leur corps, le neuvième jour, dans les cas où ces corps d'armée se seraient trouvés dans les voisinages de dépôts où devait avoir lieu l'habillement.

Chaque bataillon fournissait deux de ses compagnies pour la formation du dépôt — ou du quatrième bataillon — il fallait pour le compléter et le mettre sur pied de guerre 250 réserves.

Le douzième jour — d'après les calculs de Niel, — grâce à l'appel des réserves par voie télégraphique, les divers corps d'armée devaient se trouver sur le point qui leur aurait été assigné.

L'ordre de mobilisation ayant été donné le 15, le transport des troupes devait — conformément à ce calcul — commencer le 28 juillet. Mais c'eût été là chose fort improbable même en cas de mobilisation bien combinée, car des 100 régiments d'infanterie que comptait la France au début de la guerre il n'y en avait que 35 qui eussent leur dépôt à proximité, dans la même ville. Ainsi, le 87e régiment était à Lyon, tandis que son dépôt était à Saint-Malo ; le 98e était en garnison à Dunkerque, et son dépôt était à Lyon. Par suite de ces circonstances, tout soldat qui n'était pas sous les drapeaux à ce moment devait — quand il se fût trouvé tout près de son régiment — être envoyé d'abord au dépôt pour s'y faire habiller et revenir ensuite à son régiment.

Les effets d'armement et de train étaient également concentrés en de rares magasins, et les dépôts ne pouvaient en être munis à temps : ajoutez-y qu'avec le système de centralisation adopté il fallait toujours un ordre spécial du ministère de la guerre pour chaque distribution d'armes et d'effets, si indispensables qu'ils fussent.

Les difficultés devaient s'accroître d'autant plus que les régiments ne demeuraient pas à poste fixe jusqu'à la mobilisation définitive : et l'on tomba dans ce nouvel et grave défaut en transportant immédiatement les troupes de leur garnison au lieu de rassemblement de corps, c'est-à-dire à la frontière.

. . . . . .

La garde nationale mobile était encore en un état fort primitif, sans cadre solide, sans exercice. C'est alors seulement qu'eurent lieu des nominations innombrables de capitaines et de commandants, et ce ne fut qu'au 18 juillet que la formation des bataillons en régiments et en brigades fut décidée. La réserve ne pouvait être considérée que comme une bande d'hommes en uniformes et en armes, bonne tout au plus à se battre derrière des remparts.

L'état moral de l'armée était également en souffrance.

D'après le jugement des Français eux-mêmes, le soldat français n'était plus, au commencement de cette guerre, ce qu'il avait été en Crimée et en Italie ; la loi sur les réengagements, l'exonération, la dotation, avaient exercé sur lui une fâcheuse influence. Cette loi autorisait le remplacement en une proportion excessive, à tel point que le contingent de 1869, fort de 75 000 hommes, comptait 42 000 remplaçants dont la qualité baissait naturellement en proportion de la durée de leur service.

Le corps des sous-officiers n'était pas non plus à son ancien niveau. Il y avait dans beaucoup de régiments des sous-officiers qui remplissaient les fonctions douze ans et davantage sans perspective d'avancement ni de récompense : aussi les bons éléments de ce corps cherchaient dans les services civils une occupation plus avantageuse.

Le corps des officiers se composait, lui aussi, d'éléments hétérogènes : un tiers d'entre eux sortaient du corps des sous-officiers. — Tandis que les jeunes officiers ne consacraient pas, d'ordinaire, toute leur énergie au service, les vieux officiers subalternes formaient avec eux un contraste frappant. Ils constituaient en général le meilleur noyau de l'armée : mais la faveur alors à la mode, et qui s'attachait d'ordinaire

aux personnages les plus compromis, les décourageait en leur fermant tout espoir d'avenir. Cependant, depuis 1866, cette classe avait montré une activité intellectuelle remarquable, et ce furent précisément ces officiers qui sur les champs de bataille de la France cherchèrent le plus à effacer, à réparer des fautes dont ils n'étaient pas responsables.

Ce même esprit de protection avait introduit aussi dans les positions élevées des hommes qui n'étaient pas à la hauteur de leur tâche : et il produisit, comme partout d'ailleurs où il éclate, les plus fâcheux effets. L'influence des partis avait été également désastreuse sur l'esprit militaire. Les changements continuels de la forme de gouvernement avaient détruit dans l'armée comme dans la nation cet attachement à une dynastie héréditaire qui ailleurs est si salutaire. L'officier français et même le simple soldat sert la patrie, il la sert avec dévouement et abnégation, mais les vicissitudes politiques l'empêchent de porter au souverain cet attachement qui se confond avec le devoir et le respect de l'autorité.

L'opinion trop complaisante que l'officier a de lui-même le porte à ne point s'occuper de l'étranger, à ne pas en étudier la langue, l'organisation. On ne soupçonnait pas en France le changement profond que deux guerres avaient produit en Allemagne, l'esprit de solidarité, d'unité intime qui en était résulté ; et l'on fut tout surpris de se trouver en face d'un adversaire égal. Il n'y avait eu que quelques hommes pour reconnaître les emprunts nécessaires qu'il fallait faire aux institutions de l'étranger. Le maréchal Niel en était un ; il s'était efforcé, non-seulement de rapprocher l'organisation française des modèles prussiens, mais aussi d'imiter la manière de combattre adoptée en Prusse. Sans doute le bataillon français de 800 hommes à peine, divisés en 6 compagnies, ne permet guère l'emploi de la compagnie en colonne; il fallut respecter l'unité du bataillon et renoncer à donner au capitaine la faculté d'une initiative indépendante.

La perfection du fusil de l'infanterie et peut-être aussi le caractère de l'arme d'où était sorti le maréchal, l'ont sans doute entraîné à trop s'éprendre de la défensive, fort favorable, il est vrai, au chassepot, mais peu conforme à l'élan français. Les règlements ministériels de 1867-68 font de la défensive une règle et ne permettent l'attaque que quand l'ennemi est plus ou moins ébranlé par la durée du combat. Quant aux retranchements improvisés qu'ils recommandent aussi, ils diminuent sans doute les pertes dans la première période du combat, mais ils compromettent ensuite la liberté des mouvements.

. . . . . .

Le nouveau règlement d'exercices de 1869 avait rompu complétement avec la tradition; il reproduisait assez fidèlement le système prussien ; mais il ne s'en était pas assimilé l'esprit. On ignorait l'instruction de détail ; on attachait un peu plus d'importance au tir, mais on persistait à s'en occuper très-superficiellement. On ignorait de même le secret de la discipline prussienne, qui consiste dans les rapports continuels du chef avec ses subordonnés ; dans l'accomplissement minutieux de tous les services, même des plus chétifs ; régularité qui convertit l'obéissance en habitude, et qui fait obtenir, sans trop de punitions, une discipline parfaite.

PLAN D'OPÉRATIONS DE L'ARMÉE FRANÇAISE

On ne peut encore affirmer avec certitude quel fut le plan d'opérations adopté ; toutefois, une brochure, publiée dans la seconde partie de la guerre et attribuée à l'Empereur lui-même, pourrait bien en contenir les dispositions essentielles.

D'après ce travail, le commandement supérieur des armées françaises n'aurait pas ignoré la très-grande supériorité numérique que pouvait leur opposer l'Allemagne réunie. Partant de cette donnée que l'effectif réel des troupes de campagne ne dépasse jamais la moitié de l'armée entière, on croyait pouvoir fixer les troupes allemandes prêtes à combattre au nombre de 550 000, et les forces françaises à celui de 300 000 hommes.

Mais cette supériorité numérique, l'Empereur espérait non-seulement la paralyser, mais même en triompher complétement par la rapidité de ses mouvements. Il fallait, pour cela, passer le Rhin en un bref délai, dans la partie supérieure de son cours, et par là séparer l'Allemagne du Sud de celle du Nord.

On portait à 350 000 hommes les forces de la Prusse ainsi isolée, et comme résultat de ce premier succès on espérait l'alliance de l'Autriche et de l'Italie.

Conformément à son plan, auquel l'empereur n'avait initié à Paris que les maréchaux Mac-Mahon et Lebœuf, la première concentration de l'armée devait se faire avec 150 000 hommes près de Metz, avec 100 000 près de Strasbourg, avec 50 000 dans le camp de Châlons ; puis on se proposait de rapprocher de Strasbourg l'armée de Metz, et de passer le Rhin au nombre de 250 000 hommes près de Mayay.

Après avoir forcé l'Allemagne du Sud à demeurer neutre, on devait marcher droit sur l'armée prussienne.

Pendant ces opérations, le corps de réserve dirigé de Châlons sur Metz devait couvrir les derrières de l'armée et surveiller la frontière N. E. En même temps on espérait que l'apparition de la flotte dans la Baltique retiendrait près des côtes une partie des forces ennemies.

Ce plan reposait, sans doute, sur cette idée fort juste que la supériorité de l'ennemi ne pouvait être combattue que par la rapidité des mouvements ; mais on se trompait sur la solidarité des relations de l'Allemagne du Sud avec celle du Nord, de même qu'on demeurait au-dessous du chiffre vrai dans l'appréciation qu'on faisait des forces prussiennes. Cette dernière méprise était d'autant plus surprenante que l'on devait savoir que la Prusse, dans la campagne de 1866, avait compté environ 350 000 hommes sous les drapeaux, et que ses forces avaient subi depuis lors une augmentation assez importante.

D'autre part, on méconnaissait la difficulté extrême qu'aurait l'armée française — dans l'état où elle se trouvait — d'ouvrir rapidement la campagne et de mener rapidement les opérations.

D'abord, le réseau des chemins de fer français n'était pas aussi favorable aux concentrations de troupes qu'on l'admettait d'ordinaire. Sans doute la disposition des lignes ferrées indiquait comme lieux de première concentration la Moselle et les environs de Strasbourg ; mais comme la ligne Verdun-Metz n'était pas achevée, on ne disposait, en fin de compte, que de quatre voies qui aboutissaient à Thionville, Metz ou Nancy et Strasbourg.

C'était aussi une erreur de croire que l'on peut, sur les chemins de fer, effectuer la concentration d'une armée avec ordre et précision sans préparation très-consciencieuse.

Ajoutez à tout cela les difficultés déjà citées, l'impossibilité où l'on était de compléter rapidement les corps, de faire parvenir les provisions aux lieux de concentration, de mener à fin l'organisation des états-majors et des corps nouvellement formés, et de les fournir du train nécessaire. Tout cela devait faire durer plus longtemps qu'il n'eût fallu la première concentration.

Malgré toute l'ardeur dont firent preuve les bureaux du ministère, malgré le concours on ne peut plus dévoué que prêta au gouvernement l'administration des chemins de fer, la concentration ne put s'effectuer qu'en un grand désordre, et il en résulta que, pour quelque temps, l'armée ne put manœuvrer et se mouvoir rapidement. Or le plan d'opérations qu'on avait adopté exigeait d'autant plus cette facilité de mouvements, que le transport de l'armée de Metz à Strasbourg ne pouvait se faire que par une voie, et que par conséquent la plus grande partie des troupes devaient parcourir cette distance en prenant par les rares passages des Vosges.

En outre, les expériences de la guerre d'Italie n'avaient pas constaté que les troupes françaises fussent à la marche d'une force remarquable. Du moins en Prusse on se rappelait fort bien que l'armée de l'empereur, forte de 100 000 hommes seulement, depuis le lendemain de Magenta jusqu'à Solferino, n'avait fait en moyenne qu'un mille par jour.

La diplomatie française aurait pu différer le conflit, jusqu'à ce qu'on eût été prêt à la lutte, mais elle déclara la guerre avant que le gouvernement fût en état de donner à cette déclaration une suite immédiate; et c'est ainsi qu'il arriva que les forces de la France, avant même d'être entièrement concentrées et de pouvoir entreprendre quelque opération offensive, furent attaquées sur leur propre territoire par les troupes allemandes.

(Après avoir exposé les premiers mouvements des troupes, le récit reprend :)

Ainsi le commandement en chef avait mis de son côté tous les désavantages qui frappent une armée se mettant en marche sans être encore en état de mobilisation, et il n'avait pas su exploiter le seul avantage que puisse procurer cette situation : je veux dire celui d'une initiative immédiate et rapide. Depuis dix jours déjà des corps d'armée entiers se trouvaient à quelques pas des faibles garnisons de Saarbourg et de Saarbrück.

D'autre part, nous voyons que dès cette période le premier plan d'une invasion dans le Sud de l'Allemagne est abandonné. Le puissant aimant d'une armée « échelonnée entre Coblentz et Mayence », exerce une attraction irrésistible sur les armées françaises. Ce ne sont plus les troupes réunies autour de Metz qui marchent vers le Rhin supérieur, mais successivement on fait marcher vers la Saar les corps qui s'y sont groupés, de telle sorte que cinq corps d'armée se trouvent comme entassés dans l'étroit triangle formé par Bouzonville, Sarreguemines et Metz.

En mettant les bataillons d'infanterie à 700 hommes, les régiments de cavalerie à 500 hommes, l'armée aurait dû compter le 28 juillet, lors de l'arrivée de l'empereur à Metz, y compris le corps Canrobert et les divisions de cavalerie de réserve, mais sans tenir compte des troupes restées à Lyon, 224 000 hommes d'infanterie et 26 500 cavaliers.

Au lieu de cela, la brochure citée plus haut et attribuée à l'empereur déclare qu'à cette date les troupes de la Saar n'étaient fortes que de 100 000 hommes; les corps réunis sous Mac-Mahon de 40 000, tandis que le général Canrobert, au camp de Chalons, ne disposait encore que de deux divisions et attendait l'arrivée de sa cavalerie et de son artillerie.

Non-seulement l'armée était incomplète, mais son état matériel excitait des inquiétudes. Depuis le commencement de la mobilisation, chaque jour avait fait éclater avec plus de force l'insuffisance et les défauts de ce système militaire.

Dès l'appel des réserves, puis, lors de leur transport, on avait constaté un désordre fâcheux. Les hommes se trouvaient entassés en certains dépôts, sans qu'on pût les expédier ailleurs. Les chemins de fer ne pouvaient, encombrés comme ils l'étaient, effectuer à temps le transport des hommes au dépôt, et ensuite du dépôt jusqu'aux troupes. En outre, les erreurs étaient inévitables : envoyer des hommes rejoindre leurs régiments en marche, c'était s'exposer à ce que nombre de réserves arrivassent sur des points où l'on ignorait le séjour actuel de leurs régiments. Toutes les gares et, dans les grandes villes, tous les locaux de restaurants étaient remplis, et le ministre de la guerre se vit forcé de donner l'ordre d'arrêter les réserves là où on les trouverait, pour les expédier vers les dépôts les plus rapprochés.

Dans quelques départements, les lignes ferrées ne pouvant plus recevoir personne, on est forcé d'interrompre complétement le transport des réserves. Le commandant de la division de Marseille télégraphie : « 9 000 réserves ici, je ne sais où les envoyer. Pour me donner de l'air, je vais tous les expédier sur Alger »: mesure que l'on put toutefois prévenir à temps.

A ce moment aussi, le major général dut faire savoir au ministre de la guerre que, d'après les renseignements des dépôts, ceux-ci avaient bien des hommes de réserve, mais attendaient des instructions sur le lieu de destination où il fallait les adresser.

Dans ce désordre et cette hâte, il ne pouvait manquer d'arriver que les réserves, en regagnant leurs régiments, ne fussent qu'en partie pourvues des effets d'équipement nécessaires; bidons et tentes d'abri leur faisaient le plus souvent défaut.

Le train des équipages des régiments, mais surtout des corps d'armée, était incomplet; on manquait de chevaux, d'ambulances, d'infirmiers, de vétérinaires, de soldats du train, d'employés d'administration.

Dans l'artillerie, on découvrit qu'un grand nombre d'attelages étaient dépareillés, et il fallut recourir à l'industrie privée. Les réserves de munition étaient en partie loin en arrière, en partie incomplètes sur bien des points les mitrailleuses manquaient absolument de munitions.

Il était arrivé de grands convois de cartes, mais qui ne donnaient que l'Allemagne ; la frontière française pour laquelle on en avait d'abord besoin n'y figurait pas.

Indépendamment de ces détails, il y avait des divisions entières dont le quartier général ignorait le séjour.— L'entretien des troupes était on ne peut plus négligé et suscita dès le début les plus onéreuses difficultés. Les corps de la Saar furent réduits à partir du 1er août à consommer les provisions qui se trouvaient à Metz ; ils n'y trouvèrent le biscuit et le lard qu'en petite quantité ; quant au café, au sucre, au riz, à l'eau-

de-vie et à l'avoine, ils faisaient entièrement défaut. On était condamné à entamer les provisions de réserves, même le biscuit, car l'armée ne comptait que trente-huit boulangers, dont on ne réussit pas à accroître le nombre : et en outre des fours de campagne manquaient. Il en était de même à Strasbourg où se trouvaient il est vrai des provisions de biscuit, de farine et d'avoine ; ce ne fut qu'à la date du 20 juillet que l'intendant conclut un contrat pour des fournitures de riz, de sucre, de café et de vin. Ce ne fut qu'à la même date qu'on réussit à signer le contrat de la fourniture de viande à faire à l'armée entière, et de plus, en bien des lieux, les troupes manquaient même d'argent pour satisfaire aux besoins les plus nécessaires. C'étaient de tous côtés plaintes et réclamations. En vain les intendants des différents corps cherchèrent à remédier au mal en demandant aux places fortes de leur fournir des provisions. Mézières et Sedan répondirent à cette demande qu'elles n'avaient ni biscuit, ni viande salée, et d'autres places encore firent la même réponse. Bref, le 28 juillet on ne disposait même pas des provisions les plus nécessaires aux premières opérations offensives.

De tout ce qui précède il ressort que l'empereur Napoléon, lorsqu'il arriva à l'armée le 28 juillet, n'y trouva pas un seul corps au complet, pas un seul qui fût capable d'opérer. En outre, les corps destinés à opérer ensemble étaient échelonnés sur une ligne de trente-deux milles de Sierck à Bitche, de Haguenau à Colmar, avec leur arrière-garde s'étendant jusqu'à Châlons et même à Paris.

Pareille disposition ne permettait naturellement pas l'offensive immédiate.

LES ARMÉES ALLEMANDES, LEUR PLAN D'OPÉRATION ET DE MARCHE JUSQU'AU 31 JUILLET.

A voir l'agitation qui régnait en France, le gouvernement prussien n'avait pas douté un moment que toute mesure rendue publique, toute préparation ouverte contre le danger de la guerre, entraîneraient fatalement l'ouverture des hostilités. — Aussi, en Allemagne, ne prit-on qu'au dernier moment, qu'à la dernière extrémité, les mesures de détail ; l'armement même des fortifications de la frontière fut différé autant que possible. On voulait ne pas armer du tout ou armer complètement, et l'on avait confiance, grâce à l'ordre qui régnait dans toutes les branches de l'administration militaire, de ne pas arriver trop tard.

Ce ne fut que le 16 juillet, lorsqu'on eut acquis la certitude que le gouvernement français appelait réellement les réserves et les gardes mobiles, et que la flotte armait dans tous les ports, que l'ordre de mobilisation fut donné en Allemagne pour toute l'armée du Nord.

Modifications de l'armée allemande depuis 1866. — Depuis 1866, grâce à l'activité, qui embrassait tout, du ministère de la guerre prussien, l'organisation militaire avait été adaptée à la constitution nouvelle et aux conventions spéciales conclues avec les divers États de la Confédération, sauf le Brunswick. L'annexion du Hanovre, du Schleswig-Holstein, de la Hesse électorale, du duché de Nassau et de Francfort, et la fusion des petits contingents fédéraux avec l'armée prussienne avaient augmenté celle-ci de vingt et un régiments d'infanterie, trois bataillons de chasseurs, dix-sept régiments de cavalerie, trois régiments d'artillerie de campagne, trois divisions de génie, trois bataillons de pionniers et trois bataillons de train.

Les 9e, 10e et 11e corps avaient été, par suite, refondus ; on y avait versé les contingents des deux Mecklembourg et du Brunswick.

Le 12e corps fut conservé : il était formé de l'armée royale de Saxe, organisée sur les modèles prussiens par le ministère de ce pays ; et, par suite d'une convention spéciale, le contingent tout entier du grand-duché de Hesse se rallia à l'armée du Nord.

Les différentes armes avaient également subi certaines modifications. Ainsi tous les régiments de cavalerie avaient été portés simultanément à cinq escadrons, dont l'un, en cas de mobilisation, devait former un escadron de réserve. L'artillerie ne comptait plus que des canons rayés, et au moment même où la guerre fut déclarée, on venait de commencer un remaniement du fusil à aiguille, qui dut être interrompu.

Toutes les mesures provisoires prises depuis 1859 pour la réorganisation de l'armée avaient reçu, le 9 novembre 1867, par une loi générale et une, une sanction légale et définitive.

En prévision de cette loi, et pour en assurer l'exécution facile, on avait, par les ordonnances du 5 septembre 1867 et du 4 juillet 1868, réglé de nouveau l'organisation des réserves de la landwehr, et en particulier le contrôle des congés.

Le nombre des bataillons de landwehr fut porté de 116 à 216. En même temps, l'instruction relative aux réserves du 26 mars 1868 avait réglé sur un plan uniforme le recrutement dans la Confédération.

Le ministère de la guerre et l'état-major s'étaient entendus pour renouveler la mobilisation de l'armée allemande et sa formation en guerre, d'après les conditions nouvelles créées par l'organisation de paix et d'après les expériences faites en 1866. Le nouveau système avait sur l'ancien de grands avantages, surtout au point de vue de la rapidité.

Dans d'autres branches encore de l'organisation et de l'administration militaires, les expériences de la guerre avec l'Allemagne avaient fait adopter des réformes. L'organisation des étapes avait été complètement renouvelée, on l'avait mise en harmonie avec le service des ambulances, des chemins de fer et des télégraphes : et l'intendance avait été, elle aussi, perfectionnée.

On avait accordé au domaine de la tactique une attention toute spéciale. Les travaux relatifs à cette partie qu'avait exécutés l'état-major avaient reçu en 1869 la sanction royale. Ils avaient surtout pour objet la rédaction d'un nouvel ordre de marche, celle de nouveaux règlements sur l'emploi de la cavalerie et de l'artillerie, règlements conformes aux exigences de la grande guerre.

Suit l'exposé des forces de la Confédération, qui peut se résumer dans les tableaux ci-joints. (voyez page 82.)

Plan d'opération. — C'est un devoir de l'état-major pendant la paix d'étudier le plus minutieusement possible, pour toutes les éventualités de guerre qui peuvent se produire, la manière dont il conviendra de grouper et de transporter les troupes, et d'en préparer à l'avance les plans.

Lors de la marche en avant d'une armée, les considérations politiques et géographiques les plus diverses doivent entrer en ligne de compte à côté des considérations militaires. Les fautes commises lors de la première concentration des armées sont fort difficiles à réparer plus tard dans le cours de la cam-

pagne. Mais rien n'empêche de tout peser, de tout combiner d'avance, et les mesures qu'on aura prises, — pourvu que l'armée soit en bon état, que le service des transports soit bien organisé, — devront mener au résultat qu'on poursuit.

Il en est autrement de la seconde tâche de la stratégie, c'est-à-dire de l'emploi des ressources mises à son service ; il en est autrement des *opérations*.

Là notre volonté est aux prises avec une autre, indépendante et que l'on ne peut prévoir. Cette volonté de l'adversaire, on peut bien la restreindre, si l'on est prêt et résolu à temps à prendre l'initiative ; mais on ne peut la briser, la dompter que par le *combat*.

Les suites matérielles et morales de tout grand combat sont si profondes qu'elles amènent le plus souvent une situation toute nouvelle et en même temps la base de nouvelles mesures à prendre. Aucun plan d'opération ne peut calculer avec certitude au delà de la première rencontre avec le gros des forces ennemies. Le profane seul se figure reconnaître dans les différentes opérations d'une campagne l'exécution réglée d'avance d'un plan primitif et minutieux. Sans doute, le capitaine ne perdra pas de vue les grandes lignes de son plan, ni le but qu'il poursuit, il ne s'en laissera pas détourner par les vicissitudes des événements ; mais les voies par lesquelles il espère atteindre ce but ne sauraient se tracer d'avance.

Armée de campagne.

	BATAILLONS	ESCADRONS	BATTERIES	COMPAGNIES DE PIONNIERS	INFANTERIE	CAVALERIE	CANONS
					HOMMES	HOMMES	
1. Confédération du Nord. .	396	320	214	44	385000	48000	1284
2. Bavière.	50	40	32	6	50000	5500	192
3. Wurtemberg.	15	10	9	1	15000	1500	54
4. Bade.	13	12	9	1	11700	1800	54
Totaux. . .	474	382	264	53	461700	56800	1584

Troupes d'occupation et de réserve.

	BATAILLONS	ESCADRONS	BATTERIES	COMP. D'ARTILL. DE FORT	COMPAGNIES DE PIONNIERS	INFANTERIE	CAVALERIE	ARTILLERIE DE FORT	CANONS
1. Confédération du Nord									
Troupes d'occupation. .	138	18	27	173	29	115200	7200	34600	162
Troupes de réserve. . . .	122½	76	41	—	13	122500	15200	—	246
2. Bavière									
Troupes d'occupation. . .	24	4	—	16	4	18400	90	3800	—
Troupes de réserve. . . .	18½	10	8	—	2	20400	1800	—	24
3. Wurtemberg :	8	6	3	4	1½	8000	900	900	12
4. Bade :									
Troupes d'occupation. . .	11	1	1	8	1	8600	100	1200	6
Troupes de réserve. . . .	6	3	2	—	1	4400	600	—	12
Totaux.	328	144½	82	201	51½	297500	25890	40500	462

Troupes sur pied au mois d'août.

	HOMMES.	CHEVAUX.
1. Confédération du Nord. . .	982 064	209 403
Bavière.	128 964	24 056
Wurtemberg.	37 180	8 876
Bade.	35 181	8 038
Total des forces allemandes.	1 183 389	250 373

PLAN D'OPÉRATION RÉDIGÉ EN 1868 PAR LE GÉNÉRAL DE MOLTKE

Les plans formés pour la concentration de toutes les forces allemandes en cas d'une guerre avec la France, et pour la disposition et la répartition des différents corps destinés à servir de bases aux opérations ultérieures, ces plans, dis-je, sont consignés dans un mémoire de l'état-major général de Prusse daté de l'hiver 1868-1869.

On y indique comme premier but à poursuivre « d'aller droit au gros des forces ennemies et de les attaquer où on les rencontrera ». Ce plan, fort simple, est accompagné de remarques relatives à la difficulté que susciterа la mise en mouvement de « très-grandes masses », et comme pensée dominante, lors des premières opérations, on découvre dans le mémoire l'intention de couper les forces ennemies, dans la direction du nord, de leur communication avec Paris.

(Le mémoire cité plus haut du général de Moltke examine d'abord les forces respectives des deux armées). Il est évident, dit-il, qu'il est de la plus haute importance de tirer parti de la supériorité numérique que nous aurons dès le début, en ne comptant que l'armée de la Confédération du Nord.

Cette supériorité s'accroîtra sensiblement au moment décisif si les Français tentent quelque expédition contre les côtes du Nord ou l'Allemagne du Sud. Pour repousser la première de ces deux tentatives, les forces nécessaires demeureront dans le pays. — Quant à la seconde de ces opérations, elle avait été discutée et examinée à Berlin, bien auparavant, dans les entrevues qu'on y avait eues avec les chefs des contingents du Sud. On s'était convaincu que pour la défense du Rhin supérieur et de la forêt Noire, l'Allemagne du Nord ne saurait, à cause de la distance, prêter au premier moment un concours sérieux ; que l'Allemagne du Sud serait bien mieux, bien plus sûrement défendue par la concentration de toutes les forces dont on disposait sur la partie moyenne du Rhin. De là les troupes ainsi concentrées devaient, soit sur la rive droite, soit sur la rive gauche, prendre l'offensive contre les flancs de l'armée ennemie, et la contraindre bientôt, soit à ne pas pousser plus loin, soit à battre en retraite.

Il faut, à ce propos, remarquer que les princes du Midi, se conformant à ces vues, n'hésitèrent pas, dans leur confiance envers le commandant supérieur, à faire vider leurs territoires de toute l'armée active qu'ils avaient mise sur pied, et à la verser immédiatement dans l'armée de la Confédération. Cette conduite rendait d'autant plus lourde la responsabilité qui incombait désormais au Nord.

La neutralité de la Belgique, de la Hollande et de la Suisse restreint le théâtre de la guerre à l'espace qui s'étend du Luxembourg à Bâle. (Suivent des considérations politiques et militaires sur l'impossibilité où est la France d'enfreindre la neutralité des pays qui l'entourent.) D'ailleurs la concentration de forces allemandes considérables sur la Moselle

menace si directement la France et sa capitale qu'elle ne peut risquer des aventures si incertaines.

Nous pouvons donc admettre avec quelque vraisemblance — poursuit le mémoire — que les Français opéreront d'abord leur concentration sur la ligne de Metz-Strasbourg, pour avancer sur le Mein, en tournant les parties les plus fortifiées du Rhin, pour séparer l'Allemagne du Sud de celle du Nord, pour conclure avec le Sud un arrangement, et marcher ensuite sur l'Elbe, en s'appuyant sur les États du Midi.

En ce cas aussi, la concentration de toutes les forces disponibles au sud de la Moselle, dans le Palatinat bavarois, sera le meilleur moyen de combattre ces plans.

L'espérance de succès faciles pourrait entraîner les Français à marcher de Strasbourg sur l'Allemagne du Sud avec une partie de leurs forces. Mais une opération qui remonterait le Rhin et prendrait l'ennemi en flanc, pendant sa marche, empêcherait aisément les Français de passer la forêt Noire, elle les forcerait à se donner de l'air, à se frayer un passage vers le Nord.

Si le corps fourni par Bade et le Wurtemberg est venu se rallier à notre aile gauche, nous sommes en mesure de leur envoyer du Palatinat assez de renforts pour qu'une action décisive puisse avoir lieu déjà à la hauteur de Rastatt : et en cas de succès, la retraite devra être désastreuse pour l'ennemi.

Pour atteindre ce but, nous pourrons sans scrupule détacher du gros de notre armée des forces assez considérables, puisque l'ennemi se sera affaibli devant notre front.

Si les Français veulent tirer de leur réseau de chemins de fer tout le parti possible pour une concentration rapide de leurs forces, ils seront forcés de débarquer en deux groupes près de Strasbourg et près de Metz, séparés par la chaîne des Vosges. Si la première partie, d'après les prévisions la plus faible, n'est pas destinée à agir contre l'Allemagne du Midi, elle ne pourra se rapprocher de l'autre sur le cours supérieur de la Moselle que par des marches.

Or, dans le Palatinat, nous nous trouvons sur la ligne d'opération qui traverse les deux groupes ennemis. Nous pouvons nous tourner contre l'un ou contre l'autre ; ou, en supposant que nous soyons assez forts, contre tous deux à la fois.

La concentration de toutes les forces dans le Palatinat protège le Rhin inférieur comme le Rhin supérieur, elle permet l'offensive et l'invasion sur le territoire ennemi : invasion qui, si elle s'effectue à temps, préviendra sans doute et empêchera l'entrée des Français en Allemagne.

La seule question qui subsiste est donc de savoir si nous pouvons, sans danger de compromettre notre première concentration, l'opérer dans le Palatinat, au delà du Rhin et tout contre la frontière française ; et, selon moi, c'est une réponse affirmative qu'il faut faire à cette question.

Notre mobilisation est préparée jusqu'en ses moindres détails. Six chemins de fer traversant tout le pays sont à notre disposition pour le transport des troupes jusqu'au pays situé entre la Moselle et le Rhin. Les tableaux de voyage où chaque détachement trouvera le jour et l'heure du départ et de l'arrivée, sont tous prêts. Dix jours après l'ordre de mobilisation, les premières divisions pourront débarquer dans le voisinage de la frontière française, et trois jours plus tard les troupes de trois corps d'armée pourront s'y concentrer. Le dix-huitième jour le chiffre de nos forces sera de 300 000 hommes, et le vingtième cette armée pourra être pourvue du train nécessaire.

Nous n'avons aucune raison d'admettre que la concentration de l'armée française mobilisée — expérience qui n'a pas été faite jusqu'à présent — puisse s'effectuer plus rapidement. Depuis Napoléon, la France n'a connu que des mobilisations partielles où la partie active de l'armée était complétée par des éléments que fournissait celle qui restait sur pied de paix.

Sans doute les Français pourraient, grâce au grand nombre de garnisons et de camps qui se trouvent dans la partie N. E. du pays, grâce aussi à leur système de chemins de fer et à la richesse de matériel que possèdent ces compagnies, réunir très-rapidement sur la frontière une armée de 150 000 hommes. Cette initiative rapide répondrait au caractère national et elle a été discutée dans les conseils militaires.

En supposant qu'une armée ainsi improvisée, qui serait sans doute fort riche de cavalerie et d'artillerie, se trouvât le cinquième jour réunie autour de Metz et passât, le huitième jour, la frontière près de Saarlouis : il nous serait facile d'arrêter à temps nos transports par voie ferrée et de débarquer sur le Rhin le gros de nos forces. Pour arriver là, il faudrait encore six jours de marche à l'invasion et le quatorzième jour elle se trouverait en présence de forces supérieures. Maîtres des passages des fleuves, nous pourrions, peu de jours après, prendre à notre tour l'offensive avec deux fois plus de soldats que nos ennemis.

Les inconvénients et les dangers de cette tactique de la part des Français, dans ses conséquences ultérieures, sont trop évidents, pour qu'ils puissent l'adopter.

Si donc la marche en avant sur le Palatinat et la Moselle nous apparaît comme réalisable, nous nous attendons à une objection contre la concentration de nos forces sur ce point, objection tirée de ce fait que nous dégarnissons ainsi notre ligne du Rhin. Nous avons déjà répondu qu'elle est protégée par la neutralité de la Belgique, et si cette neutralité venait à être violée, par l'éloignement, par sa force naturelle et par les opérations.

Matériel de l'armée. — Le 31 juillet, le grand quartier général demandait aux commandants de corps à quel jour leurs armées seraient prêtes à commencer les opérations, et ce fut le 3 août que tous désignèrent comme la date où le matériel le plus nécessaire serait arrivé, où les colonnes seraient formées, et où par conséquent les opérations pouvaient être inaugurées.

D'abondantes provisions de cartes des provinces qui pourraient être d'abord le théâtre de la guerre avaient été expédiées par les soins de la division de géographie et de statistique du grand état-major, avec l'aide du bureau topographique de Munich. Environ 170 000 cartes de France, dont plus de 132 000 sur une échelle de 180 000 et environ 52 000 cartes de l'Allemagne occidentale avaient été distribuées à la date du 31 juillet.

Assurer la substance et l'entretien de troupes aussi considérables que celles qui se trouvaient, à la fin de juillet, concentrées sur la frontière française, ce fut là une manœuvre hérissée de difficultés à cause du peu de temps qu'on avait eu : cependant les nécessités de la guerre et l'intendant général de l'armée avaient réussi à triompher de ces obstacles.

On avait, sans perdre un moment, établi vingt fours de cam-

pagne dans chacune des villes de Cologne, Coblentz, Bergen, Mayence et Saarlouis, et l'on avait mis à leur disposition les provisions de farine des magasins les plus rapprochés. A Hausen, près de Francfort-sur-le-Mein, et à Mannheim, de grandes manutentions commencèrent à travailler, et dans les grandes garnisons, situées sur le parcours des voies ferrées, les manutentions furent agrandies et mises à même non-seulement de suffire aux besoins des troupes mobilisées, mais aussi de fournir d'abondantes provisions de pain et des réserves de biscuit.

Dans les chefs-lieux de corps d'armées, l'intendance fit déposer des vivres, de l'avoine et du foin pour six semaines ; enfin, une grande quantité des provisions destinées aux forteresses fut expédiée par bateaux à vapeur de Cologne et de Wesel sur Bingen et affectée à l'entretien de l'armée.

Lorsqu'à la fin de juillet, la plus grande partie des troupes eut été transportée, les corps d'armées purent commencer aussitôt le transport de leurs provisions : dans les derniers jours de ce mois et les premiers du suivant, cinquante trains de vivres furent dirigés sur le Rhin.

Cependant les parcs de train avaient été complétés ; chaque corps d'armée avait été pourvu de 500 voitures à deux chevaux ; l'inspection générale des étapes disposait de 300 voitures de ce genre.

(Ici s'arrête le premier volume).

— Traduit pour la REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE, par H. D. —

COLLÉGE DE FRANCE

POÉSIE LATINE

COURS DE M. GASTON BOISSIER

Réformes de Térence: causes de son peu de succès

Nous avons essayé de faire connaître quelles étaient les dispositions du public romain quand Térence fit représenter ses premières pièces (1) ; nous avons vu qu'il se produisit alors un fait important qui devait grandement influer sur les destinées du théâtre latin : les lettres et la civilisation grecques sont chaque jour mieux connues ; les délicats deviennent de plus en plus difficiles et veulent désormais qu'on leur traduise les pièces grecques dans leur intégrité. D'un autre côté le gros du public est resté un peu en retard sur ce mouvement et demande encore les pièces de Plaute.

Il y avait donc au théâtre deux publics différents qu'il fallait ménager également. Le premier public, celui des gens distingués, moins nombreux, était celui qui donnait le ton, qui formait l'opinion publique, et aux suffrages éclairés duquel le poëte comique devait surtout tenir ; mais c'est le second public, c'est le vulgaire qui fait le succès d'une pièce, c'est lui qui a des mains pour applaudir ; c'est à ce public que les édiles chargés des jeux voulaient plaire, et pour que les comédies fussent payées par ces magistrats il fallait que ce fût des pièces que le vulgaire aimât. Pour nous modernes nous ne craignons plus le mélange des deux publics : nous avons tourné la difficulté par la multiplicité des théâtres.

Que fit alors Térence ? Ses prologues vont nous l'apprendre. Il fit comme Cécilius, il entreprit de plaire à tout le monde. Mais Térence éprouva combien il est difficile de plaire en même temps à deux publics si différents. Ici nous entrons dans le fond même du sujet : nous allons étudier la polémique de notre auteur avec ses adversaires.

Il eut d'abord à lutter contre les *lettrés*. Ce fait peu connu nous étonne ; mais pour le comprendre il faut se reporter à l'époque où il écrivait. La connaissance du grec était générale alors. Par Plaute nous voyons que cette langue était familière même aux portefaix, car il a des plaisanteries qu'ils n'auraient pu comprendre sans cela. Les Romains encore grossiers avaient une vive admiration pour les œuvres des Grecs, pour Homère et Sophocle : ils ne voulaient point qu'on s'en éloignât. C'était, passez-moi l'expression, des *Grecs enragés*. Dès la première pièce de Térence, l'*Andrienne*, et avant même qu'elle fût jouée, les critiques avaient été leur train. On le voit par le prologue. La chose est curieuse et a fait qu'on s'est demandé si le prologue avait bien été écrit pour la première représentation. Une première représentation chez nous, en temps ordinaire, c'est-à-dire en des temps moins troublés que le nôtre, est un incident assez important. Il y en a souvent, puisqu'il y a une classe d'écrivains, les *feuilletonistes du Lundi*, qui ont pour métier d'en rendre compte chaque semaine. Dans l'antiquité, alors qu'il y avait par an trois ou quatre représentations nouvelles et qu'à Rome comme en Grèce, on disait « l'époque des tragédies nouvelles », la chose devait avoir encore bien plus d'importance. Longtemps à l'avance, on en parlait ; on disait le sujet, les différentes scènes, les personnages ; dans le prologue de l'*Heautontimorumenos*, Térence dit : je vous dirais le sujet de la pièce, si vous ne le saviez déjà. Avant la représentation donc on avait critiqué l'*Andrienne* ; aussi, dans le prologue, au lieu, comme fait Plaute, de donner, pour ainsi dire, le livret de la pièce, Térence répond aux critiques qu'on avait faites de sa comédie.

On lui reprochait de manquer d'originalité. Or, à Rome, l'originalité consistait non pas à tirer de son propre fonds une intrigue et des développements de caractères nouveaux, mais à traduire exactement les auteurs grecs qui n'avaient pas encore été mis sur la scène. Il n'y avait de bon pour les Romains en fait de pièces de théâtre que ce qui venait d'Athènes. Plaute, dans les *Ménechmes*, s'excuse de mettre la scène en Sicile. On pensait que les bonnes pièces venaient d'Athènes, comme la pourpre de Cos, le vin de Chio, etc. Aussi fallait-il traduire absolument mot à mot : *Est tota græca*, dit Térence. *Ex integrâ græcâ integram comœdiam hodie sum acturus* (prologue de l'*Heautontimorumenos*). Et voilà justement ce qu'on reprochait à Térence de ne pas faire, on eût voulu qu'il traduisît mot à mot, *verbum de verbo*. Pour nous il nous semble un imitateur exact des Grecs et pour l'esprit et pour la forme. Telle n'était pas l'opinion à Rome : il changeait trop ses modèles. Quelques Romains du reste ne lui en font pas toujours un reproche et Varron aimait mieux les *Adelphes* de Térence que ceux de Ménandre.

Térence avait changé le mètre du vers. — Ménandre emploie le trimètre iambique, rapide et léger. Le théâtre ancien eut sur nous l'avantage d'avoir un mètre de comédie, tandis que nous, aussi bien pour la comédie que pour la tra-

(1) Voyez le n° du 30 juin.

gédie, nous sommes forcés d'avoir recours à la rudeur solennelle et monotone de l'alexandrin. Les Romains avaient le vers de huit pieds (*octonarius*) que Plaute et Térence emploient souvent.

Térence avait abrégé. — Il abrége les conversations, les développements de morale où les Grecs se complaisaient. Il rendait la situation plus vraisemblable et reproduisait le plus possible les mœurs romaines, surtout lorsque le grec choquait les coutumes latines. Ainsi chez les anciens on accouchait presque sur le théâtre, on entendait les cris de la femme en travail d'enfant : à Diane qui, en Grèce, présidait aux accouchements, il substitue Junon : « *Juno Lucina fer opem.* » Deux exemples nous montreront avec quel soin des détails Térence veillait à la vraisemblance. Dans le *Phormion* grec il y a une scène curieuse. Un jeune homme est chez un barbier. Dans l'antiquité la boutique des barbiers était un lieu de rendez-vous comme aujourd'hui encore en Espagne et peut-être bien dans beaucoup de villages français. Le barbier raconte qu'il a coupé les cheveux à une jeune fille qui venait de perdre sa mère ; le jeune homme intéressé va trouver celle dont on parle et en devient amoureux. Dans la pièce romaine le barbier existe ; mais à Rome, loin de couper les cheveux, comme en Grèce, en signe de deuil, on les laissait croître au contraire. Aussi c'est un tiers qui dans la boutique du barbier raconte qu'il a vu la jeune fille se désoler. Nous trouvons notre seconde preuve dans le prologue de l'*Eunuque*. Térence nous dit que dans la pièce de Ménandre, *le Trésor*, un vieillard à qui on réclame une somme d'argent trouvée par lui dans un champ lui appartenant, prend le premier la parole devant le tribunal tandis qu'étant défendeur au procès il devait parler le dernier. Mais ici les lois dramatiques sont en opposition avec la vérité. Le jeune homme doit triompher dans sa revendication ; le poëte le fait parler le dernier.

On reprochait encore à Térence de plus grands changements. Il prenait souvent deux pièces grecques pour en faire une latine. L'*Andrienne* est composée de deux pièces de Ménandre. Dans l'*Eunuque* il ajoute deux personnages tirés du *Colax* du même auteur. On disait même que cette pièce avait été volée à Plaute qui en avait déjà fait une traduction : notre poëte s'en défend énergiquement en disant qu'il l'ignorait. Dans les *Adelphes* il insère un épisode emprunté à une pièce de Dyphile intitulée les *Commorientes* συναποθνήσκοντες. Ce fait d'ajouter à une comédie ou une autre comédie ou quelque épisode ou certains personnages, s'appelle en latin *contaminare* (souiller). On a prétendu en Allemagne que le mot *contaminatio* indiquait un simple mélange. Ce n'est point notre avis : selon nous c'est un mélange avec souillure. *Contaminari connubio plebis sanguinem suum patricii rebantur*, dit Tite-Live. Térence répond à ce reproche avec éloquence : *Faciunt nœ intelligendo ut nihil intelligant* « à force d'habileté ils en arrivent à ne plus rien comprendre ». « Mes maîtres, ajoute le poëte, sont Plaute et Nævius : j'aime mieux imiter leur négligence que la terne exactitude de mes détracteurs. »

On alla jusqu'à reprocher à Térence, le modèle de la distinction et de la grâce, de n'être point assez lettré. On se doute bien que c'était l'intrigue qui cherchait ainsi à nuire à Térence. L. Lanuvius, un poëte évidemment menacé de se voir supplanter par Térence, suscita dans sa fureur des embarras de toutes sortes à son jeune rival. Après l'avoir à la ville accusé de manquer d'ampleur, de s'être fait aider, d'avoir gâté les pièces grecques, il l'attaqua au théâtre en suscitant des brigues qui devaient troubler les représentations. Comme de nos jours, il y avait à Rome dans les théâtres une claque placée par les acteurs eux-mêmes pour les applaudir aux bons et aux mauvais endroits. Plaute nous apprend comment le public traitait parfois les applaudisseurs mercenaires. « Pour réussir, dit-il, il faut du talent et non des flatteurs ; gare à celui qui applaudira à tort, on lui mettra sa robe en pièces et on lui déchirera le dos ». Cette bizarre habitude se retrouve en Gaule : on y déchirait la robe des orateurs trop longs. Ce L. Lanuvius, *malevolus vetus poeta*, fit plus ; il s'introduisit à la représentation d'essai de l'*Eunuque*, à ce que nous appellerions la répétition générale ; et lorsqu'on commençait à jouer la pièce il se leva tout à coup avec indignation, criant que l'auteur de la pièce n'était pas un poëte, mais un voleur ; que le parasite et le soldat fanfaron appartenaient à Plaute.

La préface de l'*Eunuque* où cette scène est rapportée et le mot *malevoli veteris poetæ*, du prologue de l'*Andrienne*, vous rappellent un incident du théâtre français se rattachant à la fameuse rivalité de Corneille et de Racine. L'histoire est racontée tout au long dans l'excellent ouvrage de M. Deltour, *Les ennemis de Racine*. On sait que, malgré le jugement que Corneille avait porté sur Racine après que celui-ci lui eut lu sa tragédie d'*Alexandre*, Racine avait persisté à travailler pour le théâtre et écrivait *Andromaque* lorsque Corneille faisait *Agésilas* et *Attila*. Corneille fut fort blessé du succès du jeune homme et surtout de ce que Racine avait osé insérer dans les *Plaideurs* ce vers parodié du Cid :

Ses rides sur son front ont gravé ses exploits.

Il écrivait à Saint-Evremond : « Tient-il à un jeune homme de tourner en ridicule les vers des gens ». Mais on attendait Racine à la représentation de *Britannicus*. On avait dit de lui que c'était le peintre de l'amour et que le jour où il ne serait pas *amoureux*, il ne réussirait pas. *Britannicus* fut joué et il faut lire dans Boursault le tableau curieux qu'il fait de la représentation et du désespoir de Boileau ; car la pièce n'eut pas de succès. Corneille, qui assistait à la représentation, eut le tort de laisser voir la joie qu'il ressentit de la chute de son jeune rival et d'en parler après dans les salons. Racine fut exaspéré et écrivit alors cette fameuse préface dans laquelle il discute tous les reproches qu'on lui avait faits et les réfute par l'exemple de Corneille lui-même sans le nommer. Cette préface fit fortune ; Racine seul ne la trouva pas bonne, la déchira et la remplaça par une seconde plus modérée. Ce n'est qu'après sa mort que la première fut retrouvée dans ses papiers et imprimée.

Nous avons vu les relations de Térence avec le public lettré et les embarras qu'il lui crée, et pourtant il avait sacrifié pour lui le public grossier. Plaute, lui, s'occupe toujours du vulgaire : « Comprenez-vous bien ? Acteurs, pressez-vous. J'en vois là-bas qui bâillent, ils ont faim. » Térence ne s'occupe jamais de ce public ; il ne fait rien pour lui ; il ne croit pas que le danger soit de ce côté : il craint les attaques des hommes de goût. C'est qu'aussi ses qualités sont contraires aux aptitudes de la populace. Plaute réussit par les conversations (*sermonibus*) et Térence par l'art (*arte*) ; or le gros public se soucie peu de l'art. Térence manque de gaieté et les réformes qu'il avait faites n'étaient pas de celles qui plaisent au peuple. Il n'a pas les longues conversations où la verve et l'esprit se déploient avec tant d'abondance chez Plaute. Les personnages épisodiques, le

miles gloriosus, le *leno*, etc., sont rares chez Térence et ce sont eux qui amusent le peuple. Certains personnages ont même chez lui tout à fait disparu : — par exemple les *servi currentes*. C'était une situation qui revenait sans cesse chez Plaute. L'esclave arrivait toujours courant, exténué; il entonnait un *canticum :* « Laissez-moi passer », etc., puis il racontait ce qu'il avait vu dans la rue et on le laissait parler tant qu'il voulait. Dans l'*Asinaria*, Léonidas cherche Libanon de tous côtés; il arrive en courant sur la scène et y reste une heure à parler de tout autre chose que du sujet lui-même. Et le peuple riait. Les cuisiniers ont disparu également. Dans la comédie moyenne ils jouent un grand rôle ; la Grèce était alors tranquille et l'on se traitait beaucoup. Dans Plaute ils sont charmants. Les cuisiniers à Rome étaient des esclaves qu'on louait quand on avait à donner un dîner. Il y avait un endroit spécial où on allait les chercher, le *forum coquinum*. C'étaient tous des voleurs (de là le mot coquin d'après M. Littré). Ils provoquaient mille incidents qui amusaient. Dans l'*Aulularia* l'avare les chasse à grands coups de balai. Il n'y a plus de cuisiniers dans Térence.

Toutes ces réformes éloignaient notre poëte de la foule et pourtant quelques-unes de ses pièces eurent un grand succès, notamment l'*Eunuque*, qui est une pièce tout à fait plautinienne et où l'on retrouve le parasite et le soldat fanfaron. C'est aussi la plus grossière des comédies de Térence.

Plusieurs réussirent peu. L'*Hécyre*, qui tomba complétement, est celle qui nous plaît le plus. Nous allons en étudier le sujet pour voir le motif de la chute.

Un jeune homme, Pamphile, qui se conduit légèrement, est amoureux de la courtisane Bacchis et ne la quitte pas. Son père le marie avec Philumena. Tout d'abord le ménage va mal, Pamphile s'éloigne de sa femme ; mais peu à peu la douceur et la grâce de Philumena le ramènent à elle. Bientôt des affaires forcent Pamphile à faire un voyage. Pendant son absence la jeune femme disparaît et retourne habiter chez sa mère. Le père de Pamphile, Lachès, ne sait qu'imaginer pour s'expliquer cette fuite de Philumena ; il pense qu'elle n'a pas s'entendre avec sa belle-mère et accable celle-ci d'injures. Sostrata essaye en vain de se défendre ; personne ne veut la croire. Pamphile étant de retour, Philumena lui apprend qu'elle a été insultée par un jeune homme. Ils conviennent de se séparer ; Lachès en demandant la raison, Pamphile s'en prend lui aussi à Sostrata qui s'éloigne. Le père croit que Bacchis la courtisane est la cause de cette rupture, il la fait venir et on finit par découvrir que le jeune homme qui a insulté Philumena est Pamphile lui-même.

C'est une jolie pièce qui nous introduit dans un ménage romain, ce qui n'arrive jamais dans les autres comédies romaines.

Le public fut dérouté : plus d'esclave trompant le père, plus de *leno*, plus de parasite. Tout le monde est vertueux, même la courtisane. Or, le public n'aime pas être déçu dans son attente ; la routine est avec lui le meilleur moyen de réussir.

Représentée une première fois aux jeux Mégalésiens l'*Hécyre* ennuya, d'autant plus qu'on avait annoncé qu'après la représentation il y aurait des jeux de pugiles : la pièce ne put être terminée. L'auteur ne voulut pas la faire représenter le lendemain. L'occasion se présenta plusieurs mois plus tard. A la mort de Paul-Émile ses fils lui firent des funérailles magnifiques ; on fit jouer la pièce. Le premier acte réussit « *primo actu placeo* ». Tout à coup on apprend qu'après le spectacle il y aura des combats de gladiateurs. Aussitôt un grand tumulte a lieu ; on se dispute les meilleures places, on crie ; la scène est envahie et finalement la pièce est interrompue une deuxième fois. Enfin à la troisième représentation, qui eut lieu l'année même de la mort de Térence, l'*Hécyre* put aller jusqu'au bout. Elle réussit médiocrement sans doute.

Ainsi, des deux publics Térence s'est surtout occupé du public lettré, et c'était surtout le public grossier qui était redoutable. Cette séparation des publics fut un grand malheur. Le vulgaire chercha son plaisir ailleurs dans des divertissements grossiers. Déjà, en 568, du temps de Plaute, on introduit les pugiles, les athlètes et les funambules ; plus tard les grandes chasses et enfin les combats de gladiateurs qui d'abord ne parurent que dans les fêtes des funérailles des morts illustres. Ce n'est qu'à la fin de la République que les combats de gladiateurs devinrent un spectacle ordinaire.

Ainsi donc du partage des deux publics résulta d'un côté le raffinement et de l'autre côté la grossièreté.

— Redigé par V. G. —

RÉPUBLIQUE ET DÉMOCRATIE

Que faut-il entendre par les mots *république* et *démocratie?*

J'entends par *république* le gouvernement du peuple par ses mandataires élus ; par *démocratie*, la satisfaction, dans les termes de la justice et du possible, de tous les intérêts intellectuels et positifs, la moralisation, l'instruction et l'éducation du prolétaire, l'application sincère de cette noble devise : *Liberté, égalité, fraternité.*

En présence de l'incorrigible imperfection des hommes, je tiens à le dire après Montesquieu, dans un État populaire, il faut un principal ressort, la *vertu*, — cet amour de la patrie, de la famille, des bonnes mœurs et des lois, — qui fait préférer l'honneur aux honneurs, le devoir au plaisir, le droit à la force, la justice au succès.

Ne l'oublions point, les sociétés républicaines, animées, pour bien vivre, d'une mâle austérité, ne subsistent que par le travail, ne se maintiennent que par l'ordre, ne grandissent que par la liberté. Il leur appartient surtout de chercher le bien sous toutes ses formes, c'est-à-dire le beau dans l'ordre physique, le vrai dans l'ordre intellectuel, le juste dans l'ordre moral.

Je m'éloigne, soit des songeurs convaincus, soit des complaisants de la foule, qui promettent à nos frères souffrants l'avénement effectif du beau rêve appelé le bonheur universel.

Personne ne souhaite plus ardemment que moi qu'il se transforme en réalité ; mais j'estime que si jamais il doit être donné de le voir s'accomplir, ce ne sera point à ceux qui, travailleurs du marteau, de la charrue ou de la plume, arrosent maintenant la terre de leurs sueurs.

Je note à cette occasion des paroles remarquables prononcées par M. Allou dans une réunion électorale du 7 novembre 1869 : « Le socialisme est folie ! Tout ce qu'on enveloppe de raisonnable dans ce mot : la coopération, l'arbitrage, la participation aux bénéfices, tout cela peut se contenter de la liberté, vivre par elle, se développer par elle. »

En politique, comme dans la vie privée, il n'est ni sage ni honnête de promettre ce qu'on n'est pas certain de pouvoir tenir ; plus d'un hardi théoricien, aux prises avec les difficultés pratiques, a pu vérifier combien cette vérité est incontestable.

« L'honnêteté, disait Washington, est toujours la meilleure politique ; c'est une maxime que je tiens pour également applicable aux affaires des nations et à celles des individus. » C'est ici le lieu de répudier le système des blasés, des habiles et des faux sages, suivant lequel les règles ordinaires de la morale ne seraient pas essentielles à la vie publique aussi bien qu'à la vie privée. Dût tant de naïveté faire sourire, il me paraît juste d'attribuer à cette pernicieuse doctrine la plus grande part de nos désastres.

Je n'affirme rien sur l'avenir, — plus heureux peut-être, — réservé par la Providence aux enfants de nos enfants : je crois, dans une large mesure, au progrès ; je suis avec ceux qui pensent que l'humanité marche, non pas en cercle, mais en avant, et qu'il n'est loisible à personne de fixer le point précis où elle devra s'arrêter. Au lieu d'affirmer, par aveuglement ou par égoïsme, que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, d'incriminer ou de suspecter, *a priori*, les intentions des réformateurs sérieux, et de les charger, sans examen, d'un commun anathème, écoutons les plus audacieux avec une impartialité bienveillante ; combattons leurs erreurs, non par l'insulte, mais par la persuasion ; scrutons à fond leurs systèmes, afin d'en extraire soigneusement la moindre parcelle de vérité.

Si nous voulons enfin demeurer les conservateurs de l'ordre, ne restons point les conservateurs des abus.

Sans doute, il serait puéril, autant qu'imprudent et insensé, de le nier : après de si cruelles tourmentes, la liberté, restituée tout entière avec sa lumière et ses bienfaits, n'est pas exempte de périls. Que d'obstacles à surmonter avant d'assurer, comme cela est indispensable, l'ordre dans la liberté !

Mais nous n'aurons l'ordre que si l'élite intelligente et réfléchie de toutes les conditions, désormais plus entreprenante que les déclassés et plus saillante que les énergumènes, prenant avec une énergique décision la tête du mouvement, fonde résolûment la liberté ; nous n'aurons l'ordre que par les mœurs de la vraie liberté. Si, les uns dénués de modération, les autres de tolérance, — la plupart courtisans des puissants ou de la multitude, avides de jouissances et les esclaves des passions, — tous manquant de prudence, de discernement, d'équité, de patience et d'esprit de concorde, soumis à la convoitise, à l'envie, à la haine, — légers, versatiles, frivoles, présomptueux, superficiels, sans persistance, ignorants et indisciplinés, moins disposés à l'action féconde qu'aux stériles paroles, plus soucieux de nos intérêts que des lois, et de nos droits individuels que de nos devoirs publics, — nous abusons des franchises de la liberté et la pratiquons mal, elle enfantera l'anarchie. Si, égarés par la crainte, nous voulons l'étouffer, la comprimer, elle cherchera violemment à s'épandre : le désordre naîtra de cette compression même.

Après l'anarchie ou le désordre, l'inévitable expédient de la dictature ou l'apparente solution du despotisme. « L'effet infaillible et réciproque, faut-il ajouter après Platon, de l'excessive liberté est de conduire à l'excessive servitude. »

Loin de nous encore cette injuste méfiance des concitoyens, — avec l'engouement immodéré et l'admiration sans bornes, le dénigrement systématique et l'implacable ingratitude, — l'un des principaux écueils des démocraties.

Qu'il s'agisse des hommes ou des choses, cessons de sacrifier en écrits, beaux-arts, littérature, politique, à la pression et à la mode. Au lieu de la flatter, ayons l'énergie de braver l'opinion publique et de proclamer hautement même la vérité qui déplaît. Surtout gardons-nous du découragement : un danger regardé en face et virilement affronté est à moitié vaincu : n'est-elle point déjà comme un gage de victoire la ferme confiance du soldat qui marche à l'assaut d'un pas intrépide ? N'imitons point ces hommes que semblent effrayer les hautes pensées, et qui défigurent à plaisir, sous des noms destinés à inspirer l'aversion publique, les plus fiers sentiments, les instincts les plus généreux.

Ils ont peur d'une liberté complète, et ils l'appellent licence ;

Peur de la démocratie, et ils l'appellent démagogie ;

Peur de la fraternité, et ils l'appellent communisme ;

Peur du peuple, et ils disent la populace ;

Peur de l'égalité des droits politiques, et ils l'appellent anarchie ;

Peur même du mot de patrie, parce qu'il contient en lui ces susceptibilités nationales qu'un peuple n'abdique pas sans abdiquer en même temps une partie de son indépendance vis-à-vis de l'étranger : ils disent : le pays. Beaucoup même, dans le temps déjà éloigné du suffrage restreint, avaient affublé ce mot d'une épithète égoïste, et ils disaient : le pays légal.

Nous disons : liberté, démocratie, fraternité, peuple, égalité, patrie.

Nous aimons ces grands mots ; nous les inscrivons dans nos cœurs et sur nos bannières, parce qu'ils renferment de grandes idées. Avant d'obtenir les biens nombreux qu'ils représentent, peut-être que l'entêtement des uns et la violence des autres nous conduiront encore à de tragiques épreuves, mais, si le sentier est difficile, ayons toujours devant les yeux l'importance du but à atteindre, nous le poursuivrons avec fermeté.

Aux époques fameuses, toutes les fois que l'humanité, secouant les langes de la barbarie et de la superstition, a fait effort vers son affranchissement définitif des tyrannies et des préjugés, d'un côté ont paru de sinistres impatients, de l'autre des prophètes de malheur se sont rencontrés qui, les regards constamment tournés vers le passé, ont voulu arrêter, par des prédictions funestes, la marche ascendante de la civilisation.

Oui, la liberté a ses périls, ses débordements, ses excès, et sa vigueur peut être tournée vers le crime ; mais il en est ainsi de toutes les grandes choses, — de la vie même, ce laborieux et perpétuel combat : ainsi dans le monde matériel, ainsi dans le monde moral.

Évitons l'étrange erreur de ces intelligences étroites ou prévenues qui confondent sans cesse le droit et son exercice, l'instrument et son usage. Assurément la libre pensée, les plus vivaces facultés de l'âme, les passions les plus puissantes, le génie même, peuvent être tournés vers le mal ; l'épée, remise au guerrier pour défendre la patrie, peut être dirigée contre des concitoyens inoffensifs : le soc de la charrue ou la faux du moissonneur, ces outils de la vraie richesse, peuvent devenir, au bras d'un pervers, des armes homicides. Médisons-nous pour cela des passions du génie, de l'épée ou de la

faux? Ce qui est beau, ce n'est pas de ne point avoir de passions, mais de les contenir et d'en user noblement; ce qui est bien, ce n'est point de se passer d'instruments qui, follement employés, peuvent nuire, mais de les manier avec sagesse.

« Les plus grands maux, a-t-on pu dire, viennent souvent des plus grands biens : la religion et la liberté. » Faut-il, pour cette cause, les rejeter ou les condamner toutes deux?

Le jour où l'imprimerie fut inventée, des voix s'élevèrent parmi ces attardés, myopes intellectuels dont je parlais tout à l'heure; c'était, à les entendre, une découverte fatale qui donnerait aux mauvaises doctrines les facilités les plus dangereuses pour se répandre et se propager.

Cependant qui nierait l'heureuse influence de l'imprimerie sur les destinées humaines!

Gutenberg ne fut-il pas, comme l'a dit notre Lamartine, « le mécanicien d'un monde nouveau »?

Quand la force de condensation et d'expansion de la vapeur fut appliquée à l'industrie, à la navigation, aux chemins de fer, beaucoup s'écrièrent que les machines réduiraient à la misère, à la faim, les ouvriers dépourvus de travail; que la vapeur, employée comme agent de locomotion sur les navires et les voies ferrées, causerait d'effroyables désastres; que ses explosions tueraient les passagers et les voyageurs; et parce que la vapeur, par sa force immense, difficile à régler, pouvait présenter de graves périls, ils contestèrent ses bienfaits et cherchèrent à en amoindrir la valeur.

Ils sont de la même école ceux qui ont peur de la liberté.

La liberté aussi est une force immense, difficile à régler.

Elle aussi, si je puis dire, a ses explosions. Trop souvent son lumineux flambeau est devenu, entre des mains fanatiques, incapables ou indignes, comme une torche incendiaire, et de furieux sectaires, doublés de révolutionnaires cosmopolites, eut voulu donner à sa statue l'échafaud pour piédestal. Il est arrivé à la liberté de tuer ses plus dévoués adeptes, comme il est arrivé à la vapeur de tuer ceux mêmes qui cherchaient à la diriger. Parce que l'homme peut, sous sa propre responsabilité, mésuser du libre arbitre, serait-il permis à la société (ce que n'a pas fait Dieu) de l'asservir? Pour tout dire, en un mot, la liberté civile et politique de chacun n'a d'autres bornes que le respect de soi même et le droit d'autrui, termes certains dans lesquels se résume exactement le devoir civique.

Le droit du citoyen, le droit d'autrui, voilà ce que violent à l'envi, pour le malheur commun, les gouvernements oppresseurs et les *ultras* des divers partis. Que leur cocarde soit rouge ou blanche, je nomme *jacobins* et flétris hautement ces illibéraux farouches qui prétendent imposer leurs idées et faire dominer leurs opinions, saisir et exercer le pouvoir, non par la discussion, le suffrage public et la raison, mais par la force. Ils parlent sans cesse, avec une voix retentissante, de liberté de conscience et de liberté individuelle; mais, convaincus sans doute de leur spéciale infaillibilité, ces orgueilleux insensés ne les veulent maintenir qu'à leur profit personnel. Si la puissance leur est donnée, quelques-uns de ces vulgaires tyrans ferment les églises ou les temples; d'autres persécutent les croyants des religions différentes ou tourmentent les philosophes; plusieurs sont disposés à emprisonner, à déporter, parfois même à massacrer par le fer ou par le feu leurs plus honorables et leurs plus pacifiques adversaires. Déplorable et criminelle intolérance! Ce qu'il faut chercher avec une ardeur persévérante et permettre avec un tranquille courage, ce n'est pas la seule liberté pour soi-même et pour ses amis, mais — jusqu'à la violence exclusivement — toute la liberté, la liberté pour tous.

Le travail des temps modernes est précisément de modérer, sans les affaiblir, et d'utiliser dans un mouvement tempéré, comme le cours des astres ou l'action vraiment efficace de nos diverses facultés, par la pondération et l'équilibre, toutes les forces vives de la civilisation : liberté de l'industrie, liberté d'association, liberté d'enseignement, liberté de la presse.

C'est notre mission, fils du XIXe siècle : et si, dans ce rude labeur, nous avons de nouveaux obstacles à vaincre, si cette conquête des droits et des libertés reste périlleuse, si elle doit avoir encore ses champs de bataille, et si elle fait d'autres victimes qu'il faudra pleurer, soyons assurés qu'en léguant aux générations futures ce précieux héritage, après avoir volontairement affronté les dangers de l'œuvre à accomplir, nous aurons du moins quelque titre à la reconnaissance de la postérité. Après le travail, la moisson; tous les défenseurs, même aujourd'hui les plus obscurs de la cause démocratique et libérale, recueilleront dans l'avenir la part de gloire que leurs combats auront méritée.

E. PERROT DE CHEZELLES,
Juge d'instruction au tribunal de la Seine.

BULLETIN DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Société de législation comparée

Création d'une seconde Chambre parlementaire. — « Une deuxième chambre, va-t-on dire, pourquoi faire? N'avons-nous pas assez d'une Assemblée où la foudre éclate à la moindre étincelle dans une accumulation d'électricités contraires incessamment dégagées par sept cents cerveaux humains? » C'est justement pour cela qu'une seconde Chambre est indispensable. Jusqu'à ce jour, aucune nation libérale n'a pu s'en passer. Une seconde Chambre permet, en effet, de séparer les électricités de nom contraire et de ne les mettre en contact que pour en tirer des forces réglées et un travail utile. Nos besoins de conservation sont aussi impérieux que nos besoins de progrès; il faut être solidement assis sur le passé pour marcher d'un pas ferme vers l'avenir; il faut que les aspirations se règlent sur les forces acquises; il faut enfin ne point lâcher sa proie pour l'ombre.

La constitution d'une seconde Chambre est la prise en possession définitive de la République. Elle donne satisfaction aux intérêts sociaux qui ne peuvent supporter l'instabilité d'un régime où la politique domine tout. Une seconde Chambre aurait empêché la Constituante de 1790 de tomber entre les mains de Marat, et la Convention entre celles de Robespierre; une seconde Chambre aurait probablement mis la République de 1848 à l'abri du coup d'État de décembre. On ne voit guère d'objection à sa création que celle de donner naissance à un patriciat, mais il est un patriciat devant lequel nous nous inclinons tous et qui gouverne tout directement ou indirectement : le patriciat du mérite et des services rendus. L'homme acquiert, en effet, un droit de paternité sur ses semblables en raison du bien qu'il leur a fait et des titres divers qu'il a pu conquérir à la reconnaissance de la société.

Il y a là, pour les générations modernes, une question capitale. Toutes disposées qu'elles soient à marcher longtemps et loin, il faut qu'on leur prépare un terrain solide, il faut aussi qu'elles puissent se reposer à chaque étage. Mais comment, de qui, dans quelles conditions doit-on composer la seconde Chambre? M. *Guyho*, dans la Société de *Législation comparée* (séance du 19 juin), et M. *Ad. Frank*, dans son cours *du droit naturel et du droit des gens* au Collége de France, nous fournissent à ce sujet de précieux enseignements.

M. Guyho a examiné comment étaient composées les secondes Chambres ou Chambres hautes en Angleterre, en Prusse, en Italie, en Belgique, aux États-Unis. Il a fait un examen au point de vue des besoins particuliers à la France.

En Angleterre, la pairie est héréditaire parce que les lords y sont de temps immémorial les représentants des intérêts sociaux du pays ; cependant la Chambre haute peut se recruter de membres nommés par la couronne et par l'élection. L'hérédité n'a aucune raison d'être en France et il est inutile de s'y arrêter. Quelles sont les prérogatives de l'État? C'est que certains grands dignitaires deviennent membres de la Chambre haute par suite des fonctions auxquelles le gouvernement les a appelés. Ainsi, les chefs du clergé anglican sont pairs de droit. Cela nous semble assez juste. Les hommes qui exercent une influence incontestée sur le plus grand nombre possible de consciences sont gouvernants de fait. Laissez-les isolés, ils se retrancheront et chercheront à faire prévaloir chacun les intérêts de leur groupe particulier. C'est la guerre civile ramenée aux conditions féodales. Si vous réunissez au contraire ces chefs de groupe dans une action commune, au lieu de s'aborder par les angles, ils s'uniront par les rentrants. L'artiste en politique est un mosaïste, il apprend à associer les corps des couleurs les plus diverses pour en former un tout harmonieux. Le bouquet est préférable à la fleur isolée, l'harmonie à la mélodie, le tableau à la teinte uniforme quelque brillante qu'elle soit, la diversité à l'homogénéité. Tout l'art consiste à rendre solidaires d'un même tout les nuances que le chaos fait jurer entre elles.

Mais nous allons nous écarter de notre analyse. Indépendamment des hauts fonctionnaires de l'Église et de l'État, princes, évêques et grands magistrats de la couronne ou de la cité, indépendamment de son stock de lords héréditaires, le Haut Parlement anglais a des pairs d'origine différente : les pairs d'Écosse et les pairs d'Irlande. Il y a seize pairs d'Écosse et vingt-huit pairs d'Irlande qui tiennent leurs mandats de l'élection. Les uns et les autres ne sont point héréditaires, mais les membres qui composent leur cens électoral se transmettent héréditairement le droit de procéder à leur nomination. En Irlande, les pairs sont nommés à vie, en Écosse, ils ne sont délégués que pour la durée d'un parlement. C'est pourquoi l'acte de réunion de l'Écosse à l'Angleterre porte que l'on pourra nommer des pairs irlandais jusqu'à cent. On comprend aisément les motifs de cette prérogative, les pairs à vie deviennent, après un temps plus ou moins long, les partisans du gouvernement ; les pairs temporaires ne sont que les partisans de leurs électeurs.

Les évêques n'ont pas le droit de pairie tout entier. Ce droit n'appartient qu'aux archevêques de Cantorbery ou d'York. Les évêques de Londres, de Durham et de Winchester, lorsqu'ils sont nouvellement nommés, doivent faire une sorte de surnumérariat avant d'entrer en pleine possession de la pairie.

Quant aux grands magistrats comme le lord-chancelier, le lord-maire et divers autres, les princes eux-mêmes qui ne peuvent siéger que sur une permission expresse du souverain, ils sont considérés comme accessoires. Leur influence peut être considérable, mais elle se borne le plus souvent à l'influence consultative et se limite à certains sujets de délibérations.

Enfin, le souverain a le droit de nommer pair qui bon lui semble. C'est un adage anglais que « la reine peut faire autant de lords qu'il y a de soldats dans un bataillon de sa garde ». Seul moyen, en temps de crise, de refaire la majorité gouvernementale quand elle tend à s'effacer.

En somme, ce système anglais de Chambre haute est fort complexe et cela tient à trois éléments politiques dont nous n'avons pas actuellement du moins à tenir compte : la couronne, les chartes d'union des royaumes d'Irlande et d'Écosse, les droits de l'aristocratie héréditaire.

La Prusse nous offrira peu d'exemples à imiter. L'hérédité et la couronne nomment presque tous les seigneurs de la Chambre haute. La féodalité soumise au *placeat* du trône constitue presque exclusivement le haut parlement. La Chambre haute de Prusse ne comprend que deux sortes de membres : ceux qui tiennent leurs droits de l'hérédité, ceux qui sont nommés par la couronne, sur des présentations faites par l'aristocratie, les municipalités et les universités. Le roi, l'aristocratie restreinte dans ses droits ou soumise au roi, tout est là ; rien de là-bas ne nous convient.

En Italie, on n'est en retard que d'une génération et demie, c'est encore trop. Le Sénat italien est la copie de notre Chambre des pairs de 1836. Notez qu'il y a aggravation sur la limite d'âge. Le minimum y est de quarante ans, tandis que chez nous il n'était que de vingt-cinq. Les dignitaires en fonction ou en retraite constituent la majorité de la Chambre haute. La sénilité, l'habitude du harnais gouvernemental, voilà les principaux titres. « A la Chambre haute italienne aussi bien qu'à la Chambre des lords, on peut appliquer, dit M. Guyho, ce mot dédaigneux de Chatam : *Elle fait tapisserie.* »

En Belgique, sauf un seul membre de droit, le Sénat est électif et sort du même corps électoral que la Chambre des députés. Ce n'est dès lors qu'un dédoublement de la représentation nationale, une Assemblée en deux compartiments. L'élément conservateur est le pouvoir royal.

Aux États-Unis, le Sénat aussi est électif, mais par un autre corps électoral que la Chambre des représentants. C'est la législation locale de chacun des États qui élit deux sénateurs fédéraux en vertu du principe d'égalité absolue servant de base à l'union des États, sans distinction de la population, et des ressources qui sont propres à chacun d'eux. Pendant que les représentants sont renouvelés tous les deux ans intégralement, le Sénat, composé de cent membres seulement, n'est renouvelé que par tiers dans le même intervalle. On ne peut être sénateur qu'à trente ans, tandis qu'un représentant peut être élu à vingt-cinq ans. Le Sénat des États-Unis est aussi populaire que la Chambre des représentants et lui est supérieur. Il diffère en cela de toutes les Chambres hautes d'Europe.

Maintenant quelles sont les attributions d'une Chambre haute ?

Ce qu'il importe, c'est de tirer la politique du domaine des passions vagues et trop souvent pernicieuses pour lui donner une solide assise sociale. Mais nous n'avons pas à discuter et à conclure ; qu'il nous suffise d'avoir signalé une de ces graves questions qui se dégagent aujourd'hui de la mêlée des idées et à propos de laquelle on versera, il faut l'espérer, plus de flots d'encre que de flots de sang.

Société de géographie

SÉANCE DU 19 JUILLET

I

Notre budget géographique. — Cartes murales.

La Société de géographie a eu à se prononcer sur une demande de concours qui lui a été adressée par M. *Dela-*

porte, lieutenant de vaisseau, l'un des explorateurs de l'expédition du Cambodge. Nos lecteurs se souviennent que les membres de cette exploration s'étaient assurés que l'on pouvait ouvrir avec la Chine centrale des débouchés faciles et rapides par le Ton-Kin. M. Delaporte s'offrit pour exécuter cette nouvelle exploration. Encouragé par l'amiral Dupré, et par notre colonie cochinchinoise, il pensa que la Société de géographie l'aiderait de son concours moral et matériel ; il ne se trompait pas. Notre Société, après un demi-siècle d'existence, ne possède encore ni legs, ni revenus. Elle a pourtant fouillé dans ses coffres, et, à défaut de titres de rentes, elle a trouvé une donation de M. *de Lesseps* dont la destination ne pouvait être remplie. Sur l'assentiment de l'illustre donateur elle a aujourd'hui le bonheur de pouvoir mettre une somme de six mille francs à la disposition de M. Delaporte. — « C'est bien peu, a-t-elle dit, mais c'est le plus net de ce que je possède ; il s'agit de la prospérité de la France, de votre gloire, de mon honneur ; prenez et ne me remerciez pas. C'est moi qui vous remercierai si votre exploration ouvre, comme je l'espère, à notre chère patrie une nouvelle source de richesse ; » et tous les fidèles d'applaudir avec un ravissement d'enthousiasme.

Là-dessus les familiers ont procédé à une nouvelle inspection. « Notre société, se disaient-ils, pourrait rendre tant de services si elle possédait un trésor ! » La bonne volonté aidant, ils ont trouvé plusieurs petites donations qui n'avaient plus d'emploi : ici cinq cents francs, là mille francs, là quinze cents, et l'on s'est aussitôt entendu pour fonder une caisse de réserve, une petite caisse pour rire, hélas ! mais l'embryon grossira, car nos financiers, mordus de la noble fièvre du patriotisme, y verseront leur contingent. Ah ! quel argent bien employé et bien gagné ! que de peines, de pas, de sueurs, de frissons, de fatigues, de souffrances, de deuils, ce trésor peut alléger ! Nous aussi, nous avions de grands voyageurs, mais s'ils ne le cédaient à personne en vaillance, ils avaient parfois à capituler devant l'argent. Les René Caillé et les Lejean de l'avenir n'auront plus l'air de mendiants à côté des Livingstone et des Stanley. C'est l'heure de relever à l'étranger notre honneur entamé ; si nous portons les habits de deuil au foyer, que nos explorateurs portent nos habits de fête. Et ce n'est pas de l'argent prodigué. L'exploration du Ton-Kin peut ouvrir à notre commerce d'immenses ressources. Dans dix ans, les six mille francs de la Société de géographie auront peut-être valu à la France une rente de six millions. Ne rapporteraient-ils que l'honneur, il y en aurait encore pour le centuple, car ce sont les Indes qu'il s'agit de reconquérir sans canons Krupp, sans mitrailleuses et sans chassepots, avec quelques gouttes d'or.

II

Mais si la Société de géographie brûle du désir d'émanciper nos pauvres grands hommes, elle n'oublie pas les petits enfants. L'enseignement primaire l'a vivement préoccupée. Quelques-uns de ses membres avaient remarqué au congrès d'Amiens une carte murale dressée pour les écoles primaires par le frère *Alexis*. Ils ont voulu revoir cette carte en famille et elle y a été critiquée et préconisée à la fois avec tant de vivacité qu'il faut lui accorder une place d'honneur. « C'est, a dit M. *Levasseur*, la seule carte murale d'Europe qui soit digne du nouvel enseignement de nos écoles primaires ; elle accuse avec une précision aussi claire et aussi satisfaisante qu'on le peut désirer les grands mouvements de terrain. A première vue, l'enfant le plus ignorant peut y discerner les plaines, les vallées, les plateaux, les montagnes, les diverses altitudes générales et même les profondeurs relatives du lit des mers. » Et de fait on apprend là en cinq minutes bon nombre de faits peu connus. Pour n'en citer qu'un, on a constaté que le lit des mers se creuse plus profondément vers le sud que vers le nord, et au pied des chaînes des montagnes que sur les plages. La mer Caspienne, qui n'est qu'une vase du côté des steppes de la Russie, devient un gouffre au pied du Caucase. Tout cela se voit à la première inspection. Il suffit d'ouvrir les yeux pour s'apercevoir que le continent s'affaisse dans la région slave et le long du littoral de la mer du Nord, se redresse entre la Germanie et les pays latins, entre la Russie et la Turquie.

Cependant l'approbation du grand maître de l'enseignement géographique a été battue en brèche par la critique d'un maître en topographie, le colonel *Laussedat*. La critique a porté sur les teintes de l'exécution, sur la forme, sur les couleurs. « Vous n'avez pas respecté le coloris conventionnel, a dit l'auteur, l'inflexible topographe : le bistre est réservé aux mouvements du terrain et vous avez employé des teintes vertes pour accuser les plaines, le bleu convient aux eaux et vos mers sont blanches. Le rouge appartient aux lieux habités puisqu'il signifie le feu des foyers. Le blanc convient aux cimes neigeuses et aux glaciers etc., etc.— Mais, a répondu l'auteur, je me suis conformé aux procédés hypsométriques de l'enseignement, et j'ai dû aller chercher cet enseignement là où il était, c'est-à-dire en Allemagne. Songez d'ailleurs qu'il s'agit ici de faire lire la carte par les procédés les plus saisissants, c'est affaire de vulgarisation plutôt que de science. » Là-dessus discussion pour savoir à qui il faut faire honneur de l'invention des cartes hypsométriques. Elles ont été inventées en France, et c'est l'Allemagne qui les a exploitées.

Académie des sciences morales et politiques

SÉANCE DU 13 JUILLET

Origines de l'Allemagne. — Les origines de l'Allemagne et de l'empire germanique forment le premier volume d'une *Histoire de l'Allemagne*, annoncée il y a bientôt dix ans et que la librairie Didier espère pouvoir faire paraître aujourd'hui sans interruption. C'est cette première partie de l'œuvre de M. *Jules Zeller* (professeur d'histoire à l'École normale et à l'École polytechnique, ancien recteur de Strasbourg), que M. *Giraud* présente aujourd'hui à ses collègues de l'Académie. Elle se divise en trois livres, dit M. Giraud. Le premier consacré à l'étude du sol et de la race. Le sol est généralement ingrat, couvert de ces immenses forêts propices aux fauves. Rien n'y vient aisément et sans effort, tout produit y sent l'artifice. Il y a donc une affinité réelle entre la race et son terroir. Déjà Velleius Paterculus et César nous présentaient les Germains sous leurs véritables traits. Tacite s'est écarté de ces appréciations, on sait pour quelles causes ; il prétendait démontrer la supériorité de l'état sauvage sur l'état civilisé au milieu duquel il vivait.

Le second livre est consacré aux luttes des Germains avec les races gallo-latines. Il décrit la conquête romaine en Germanie et la réaction qu'elle prépara dans le monde des barbares. M. Giraud y signale particulièrement le chapitre relatif à *l'invasion en marche*.

Le troisième livre comprend deux chapitres, la Germanie mérovingienne et l'Allemagne carolingienne. Il y a peu d'observations à faire sur le premier qui résume en définitive les connaissances fort étendues que nous devons à nos historiens. Le second s'arrête à la soumission de la Saxe par Charlemagne. « Cet ouvrage, dit en terminant M. Giraud, mérite une attention spéciale de la part de l'Académie. »

M. Giraud avait bien envie d'en dire davantage, mais les circonstances et le lieu mettaient une sourdine à ses appréciations. Nous sommes un peu plus à l'aise pour donner une

idée générale de telles sévérités de M. Zeller, que ne saurait interpréter le pipeau académique. C'est avec des saxhorns qu'il faut mettre l'Allemagne en scène, et, malgré la réserve que lui impose la dignité de l'historien, M. Zeller laisse éclater certaines notes d'une intensité vibrante que le compte rendu peut reproduire à pleins poumons.

L'Allemagne est foncièrement barbare : elle n'a jamais été civilisée que par influence, au contact d'une civilisation voisine, tour à tour romaine, italienne, slave ou française. Ce n'est point pour acclimater une civilisation sur son sol ingrat qu'elle en accepte le contact, c'est pour en acquérir les armes et les retourner contre ses initiateurs. Telle a été la Germanie au temps des invasions, tel le Saint-Empire au moyen âge, tel est aujourd'hui l'empire germano prussien. Du temps de César, la tribu germaine faisait la ruine auprès de son propre territoire : de notre temps, le peuple allemand s'isole et se glorifie dans la ceinture de ruines dont il prétend fortifier son unité. Les traits du génie teuton sont l'avidité, la violence et la férocité. « Ce sont, disait Velleius Paterculus, des fauves qui n'ont d'humain que la forme. » — « Allemans, disait Froissard, sont moult convoiteux et toujours enclins à gaignier. » Quant à la férocité, c'est le célèbre M. de Sybel qui nous en donna le témoignage lors des terribles massacres sous lesquels fut étouffée la vieille Confédération germanique après Sadowa : « En politique, dit-il, le sang a une saveur vigoureuse tout à fait spéciale, *Blut ein ganz besonderer Saft ist.* » Il suffit, sans connaître l'allemand, d'entendre prononcer cette phrase ; sa modulation seule peint le pourlèchement du fauve qui s'est désaltéré sur un champ de carnage.

Cette Allemagne d'hier qu'on nous peignait si intelligente, si douce, si dévouée au progrès et à la paix universelle, ces humbles savants dont les vues étaient si hautes et l'âme si large qu'ils semblaient pouvoir embrasser plusieurs humanités, ces blonds enfants de la Germanie candides, laborieux et modestes comme la petite fleur du *Vergiss mein nicht*, nous les connaissons aujourd'hui. On aurait bien dû s'en détier pourtant quand ils ressuscitèrent leur grand poëme national des *Niebelungen* et l'opposèrent aux épopées de l'Inde, de la Grèce et de l'Italie.

Si les peuples s'inspirent de leur mythologie, c'est dans celle des *Niebelungenlied* qu'il faut chercher l'inspiration essentielle du Teuton. « Rien ne montre mieux, dit M. Zeller, le caractère de la Germanie, maîtresse enfin des ruines de l'ancien monde, et la moralité de ce grand événement de l'invasion qui termine une lutte de cinq siècles. Les passions qui font agir les héros et qui animent les héroïnes du poëme sont toutes barbares et sauvages, sans élévation et sans noblesse. Ce n'est pas autour d'une ville, c'est *autour d'un trésor*, le trésor des Niebelungen, que roule toute l'action, que se livrent les combats des guerriers. La soif de l'or allume celle du sang ; l'amour de la femme n'y est pas plus élevé que l'ambition ; la vengeance elle-même y est mêlée toujours d'avarice. Voilà les mobiles qui mènent les héros et les héroïnes aux sanglants trépas qui encombrent la fin du poëme. »

Cette fin du poëme n'est qu'une capilotade de chairs palpitantes. Les partisans de Hagen viennent au banquet de leur sœur Grimhilde, la nouvelle reine des Huns, la nouvelle femme d'Attila (Etzel). Ils mangent, ils boivent, ils s'enivrent. Hagen inaugure l'orgie de sang en faisant voler d'un coup d'épée la tête du petit enfant de ses hôtes. La tuerie se livre alors un libre cours dans le palais ; le sang coule à pleins bords par les ouvertures de la forteresse royale, depuis les égouts « jusqu'aux gouttières ». Les Huns, que Grimhilde appelle à son secours pour déloger Hagen et ses compagnons restés vainqueurs, amoncellent leurs cadavres autour de la forteresse dans l'espoir de recevoir de « l'or rouge plein le bouclier d'Attila ». Enfin, ils triomphent. Il ne reste plus que Hagen et son frère Gunther ; leur sœur apparaît pour leur réclamer le trésor des Niebelungen. Ils refusent de parler ; Grimhilde fait couper la tête de son frère Gunther, la prend par les cheveux, en fait ruisseler le sang sur la barbe de son frère Hagen. « Le trésor, lui dit-elle, où est-il ? — Femme de l'enfer, tu ne le sauras jamais ! » Grimhilde alors prend une épée et tranche la tête d'Hagen. Un vieux serviteur des alliés d'Attila présent à cette boucherie *ne peut supporter qu'un si brave guerrier soit mort de la main d'une femme.* Il ramasse l'épée, se jette sur Grimhilde, et « *la coupe en deux* ».

Ce que pensait un néo-latin du ve siècle, Mérobaud, de cette épopée stupide, prouve bien que l'éducation produit dans les végétations humaines des essences différentes. M. Zeller a eu soin de nous donner l'avis de ce Mérobaud, formulé non pas en *lieds*, mais en beaux et bons vers latins. « Où donc est la vertu ? s'écrie le poëte néo-latin. C'est le hasard, c'est l'avarice, c'est la fureur insensée de l'or fauve qui mettent toutes ces âmes en bouillonnement. Point de mobile d'en haut, rien qui s'inspire d'une puissance suprême ! »

> Non virtus, sed casus agit, tristisque cupido ;
> Pectoribus sævi demens furor æstuat auri ;
> Omniaque hæc sine mente Jovis et numine summo.

Mais ce que pensait le candide lecteur allemand au dernier feuillet de cette épopée, le voulez-vous savoir ? « Le plus triste de l'affaire, c'est que le trésor soit perdu ! » Et, depuis lors, le voilà rêvant aux moyens de le retrouver ; car c'est un beau trésor, il contient tout ce qu'on a pillé dans les villes et les campagnes, les églises et les châteaux de l'empire romain. Puis il se ravise et se dit qu'il y a un autre empire moderne qui pourrait bien le compenser de cette perte stérile, et voilà comme quoi l'année 1870-1871 a permis d'ajouter une nouvelle série au *Niebelungenlied*. Puisse l'épopée allemande parcourir également un nouveau cycle, car il n'est point improbable que nos cinq milliards trouvent aussi leurs compétiteurs. Cela servira à rajeunir le *Niebelungenlied* pour les siècles futurs, *amen !*

Académie des inscriptions et belles-lettres

SÉANCE DU 14 JUIN.

M. *Egger* rend compte de la mission qu'il a remplie, en compagnie de deux autres délégués, dans la fête donnée par l'Académie de Bruxelles à l'occasion de son centenaire. La réception faite aux académiciens français a été tout à fait sympathique et cordiale. Il signale à l'attention de ses collègues deux rapports sur les travaux accomplis par l'Académie de Belgique pendant le siècle qui vient de s'écouler, le premier dans les sciences, le second dans les lettres. Les auteurs de ces rapports sont MM. Quetelet et Thonissen.

M. *de Witte* rappelle que le congrès international d'archéologie préhistorique se tiendra le mois prochain à Bruxelles. Il dépose sur le bureau un certain nombre d'invitations adressées aux membres de l'Académie par le président de ce congrès, M. d'Omalius d'Halloy.

M. *le vicomte de Rougé* commence sa lecture sur l'histoire de l'Égypte aux époques de la domination éthiopienne dans les viiie et viie siècles avant notre ère.

SÉANCE DU 21 JUIN.

Sur la proposition de son président, M. *Miller*, l'Académie décide qu'on lira en son nom le mémoire de M. *de Rougé* sur le règne de Tahraka, roi d'Égypte de la dynastie éthiopienne, dans la séance publique trimestrielle du 3 juillet 1872.

M. *Ravaisson* présente, au nom de M. *T. G. Eichoff*, correspondant de l'Institut, un choix d'hymnes du Rig-Véda, du

Sama-Véda et du Yadjour-Véda, traduits en vers latins. Cette publication est suivie d'une table analytique du Rig-Véda par M. *Foucaux*, professeur au collége de France.

L'École d'Athènes envoie par l'intermédiaire du ministère de l'instruction publique un mémoire de M. *Rayet* sur les antiquités de l'île de Cos. Ce travail est accompagné de nombreux estampages d'inscriptions monumentales.

M. *Brunet de Presle* transmet, au nom de M. *Rangabé*, le résultat de fouilles nouvelles dans l'Hagia Trias, à Athènes. On a découvert un pilastre de marbre qui marquait les limites du *Céramique*, faubourg et nécropole, situé à l'ouest d'Athènes.

M. *Léon Renier* fait hommage d'un supplément au *Corpus* des inscriptions italiques antérieures à l'époque latine; ce supplément, qui ne contient pas moins de 3562 inscriptions en *fac-simile*, est dû à M. *Ariodante Fabretti*, conservateur au musée de Turin et correspondant étranger de l'Académie.

M. *Natalis de Wailly* commence la lecture d'un commentaire sur les *Enseignements de Saint Louis à son fils*, transmis par la *Chronique* de Joinville. Il établit, en dépit des réserves de M. *Paul Viollet* et du *P. Cros*, l'authenticité de ce document.

M. *le vicomte de Rougé* achève sa lecture sur l'histoire de l'Égypte aux VIIIe et VIIe siècles avant notre ère.

Derniers temps de l'Egypte ancienne; le regne de Tahraka. — L'Égypte, limitée par deux mers et deux déserts, fécondée par le Nil, fut avec l'Inde et la Chine, également isolées par leur position géographique, l'un des trois berceaux originels de la civilisation. Elle était habitée à l'origine par un peuple cultivateur et sacerdotal, comme à l'origine la race aryenne était gouvernée par une société sacerdotale et pastorale. La prière, la science et le travail fondèrent les assises de la civilisation déjà toute constituée vingt-cinq siècles avant notre ère, lorsque les rois, chefs des guerriers, y firent leur première apparition. Trois cents princes se succédèrent sur le trône de l'antique Égypte avec des destinées diverses; tantôt gouvernés par la théocratie nationale la plus vénérable du monde antique; tantôt, et pour leur malheur comme pour celui du pays, en lutte continuelle avec cette théocratie. Les grandes époques de l'Égypte, celles des Rhamsès et des Aménophis, coïncident avec l'accord des deux puissances. Cette vieille nation avait déjà subi des fortunes bien diverses à l'époque dont parle M. *de Rougé*, époque qui fut celle de ses dernières grandeurs en même temps que de sa décadence.

C'est un grand et beau travail que vient d'accomplir M. *de Rougé*, car il comble une des plus importantes lacunes de l'antique histoire.

A la suite des divisions qui éclatèrent entre la monarchie et le sacerdoce, ce dernier reconquit le pouvoir au XIIIe siècle avant notre ère et substitua aux princes dynastiques des rois tirés de son propre sein. La question des pouvoirs spirituel et temporel est aussi vieille que la société. Mais cette reprise du pouvoir temporel était tardive; les dynasties avaient laissé de nombreux rejetons; chacun d'eux revendiquait les droits de ses pères; chacun d'eux promettait un avenir de pourpre, d'azur et d'or; chacun d'eux avait ses partisans. Cependant le parti théocratique, qui dirigeait non-seulement les âmes et les consciences, mais aussi les intelligences, exerçait une prépondérance d'autant plus grande qu'il paraissait d'autant plus désintéressé. Grâce à lui, plus d'une régente s'était assise sur le trône de l'Égypte, et les droits maternels finirent par prévaloir sur les droits paternels. Les Éthiopiens, par leurs alliances avec les princesses du sang (dans un pays quelconque les gens du Sud sont toujours plus subtils) finirent par l'emporter sur les rois blancs et fondèrent la vingt-cinquième dynastie. L'Éthiopie ou l'Abyssinie, puisqu'il faut l'appeler par son nom moderne, constituait un retranchement naturel auquel on ne pouvait accéder que par les déserts nubiens. Ce premier obstacle franchi, on arrivait au pied de ses montagnes à pic, protégées par des marécages, aux miasmes mortels qui en défendaient les dernières approches. Il était naturel qu'on choisît dès lors un roi qui eût sa retraite toute prête dans l'Abyssinie. Le roi Tahraka fut l'incarnation des monarques tour à tour conquérants et vaincus; il était le troisième de la dynastie éthiopienne. Il commence par répandre ses armées sur l'Asie; on le vit pénétrer en vainqueur jusque dans la Mésopotamie, soumettant à ses lois le Tigre et l'Euphrate. Mais la Babylone de ce temps n'était pas moins rancunière que la Babylone d'aujourd'hui. Une fois les Égyptiens disparus, elle réclama sa revanche. A trois reprises successives l'Assyrie poussa les flots de ses populations sur l'Égypte; trois fois elle ravagea Thèbes; trois fois elle contraignit le roi Tahraka à s'enfuir dans l'Éthiopie. Pendant ce temps les dynastes évincés reconquéraient leurs gouvernements éphémères, tour à tour assyriens, éthiopiens et personnels, jamais patriotes, comme, il arrive dans un pays divisé. Il résulte de là que les dynastes, après avoir renoncé à l'intervention des guerriers du Sud, recoururent aux guerriers du Nord, et que Psammétique en introduisant les mercenaires grecs mit fin à l'indépendance nationale de l'Égypte.

Telles sont, fort superficiellement, je dois l'avouer, les impressions qui me sont restées de la lecture de M. de Rougé. On y chercherait vainement les documents philologiques, archéologiques, égyptologiques et assyriologiques dont elle abonde. Je m'étonne qu'un savant ait tiré toute cette épopée de vieux hiéroglyphes martelés tour à tour par les vainqueurs et les vaincus, et dont les fragments indécis ne pouvaient être contrôlés que par des inscriptions rédigées en caractères cunéiformes. Cet étonnement voisin de l'admiration m'avait préparé à l'approbation que l'Académie a manifestée pour un travail aussi consciencieux et traduit d'une manière aussi... claire et aussi intéressante... Pardon, lecteur, j'allais dire aussi française; mais il est convenu aujourd'hui que la France voit trouble et qu'elle cherche vainement à rassembler sur son pauvre corps les haillons de sa splendeur passée.

Les hymnes du Rig-Véda. — La bibliotheque orientale. — M. Eichoff, en faisant un choix dans les hymnes des Védas, a « cherché », dit-il, « à reproduire en vers latins quelques-unes » des beautés si naïves, si gracieuses de la poésie sacrée des » Hindous, antique modèle des chants orphiques, sans prétendre » toutefois en faire une traduction littérale ». Dans ce choix il s'est appliqué à mettre successivement en scène tous les génies du panthéon védique: Agni, le génie du feu, les Açvins, génies des crépuscules, Uska, génie de l'aurore, Sourya, génie du soleil, Indra, génie de l'éther et du tonnerre, les Marouts, génies des vents, Varouna, génie de la voûte céleste, Vayou, génie de l'air et de l'espace, Disprithini, génie de l'alliance du ciel et de la terre, Savitri, génie du soleil fécondant, Brahmapati, le génie de la prière, Roudra, génie de l'ouragan, Vichnou, le soleil pénétrant, Mritis, génie de la mort, Pradjapati, le dieu créateur, Brahma, l'âme du monde, Iça, l'âme suprême: ces deux derniers sont d'une époque moins primitive, car ils appartiennent au Sâma et au Yadjour Véda.

Il semble au premier abord que ce soit un jeu que cette traduction en vers latins dont la coupe nous a paru très-heureuse et d'un maître en l'art de versifier: le temps nous a manqué pour en faire une étude approfondie. Mais je ne crois pas que ceux de nos lecteurs qui se sont intéressés aux belles études de MM. Max Müller et Émile Burnouf, négligeront cette occasion de faire connaissance avec la mythologie des temps primitifs de l'Inde. Le vers latin se prête à une interprétation plus philosophique et plus exacte de ces remarquables poëmes, et dans le choix fait par M. Eichoff, il est possible de suivre d'une manière satisfaisante le développement du sentiment religieux dans les premiers temps de l'humanité.

Le travail de M. Eichoff est un appendice au premier vo-

lume de la *Bibliothèque orientale*, publié 1) par un comité de savants au nombre desquels figurent MM. Brunet de Presle, Dumas, Élie de Beaumont, Egger, Frank, Guigniault, de Quatrefages, de Rougé, de Saulcy, Firmin Didot, Émile Burnouf, Ed. Charton, Oppert, Quetelet, etc. C'est un fort in-quarto renfermant la collection complète du Rig-Véda, traduite en français par M. M. A. Langlois, de l'Institut. Une belle préface et une introduction spéciale aux Védas, écrites par MM. Grazia et Jules David, jettent de vives lumières sur la littérature de l'antiquité orientale. Au point de vue de l'attrait vulgaire, on aurait pu débuter par une série d'œuvres plus saisissantes, mais au point de vue des origines de la civilisation et des études qu'elles provoquent, les éditeurs nous ont paru bien inspirés. L'impression générale qui résulte de la lecture de ces hymnes primitifs est comme une révélation de la puissance extraordinaire du sentiment poétique de l'homme des premiers âges ; l'âme n'a jamais déployé plus de simplicité et plus de grandeur ; jamais la prière n'a pris un élan plus vif vers le surnaturel ; le contraste entre l'objet du culte et l'inspiration de celui qui la célèbre est saisissant. On sent que l'humanité possède le germe complet de ces conceptions sublimes qu'elle portera si loin dans les sphères insondables de l'infini et de l'absolu.

LA SEMAINE LITTÉRAIRE

I

M. Littré vient de publier la vingt-huitième livraison de son *Dictionnaire de la Langue française*. Elle renferme les mots compris entre les syllabes *ten* et *tres*. Deux livraisons encore, et le plus beau monument de la linguistique française sera terminé ! Montesquieu a parlé du plaisir qu'il y a à voir le dessein d'un livre commencer, grandir et s'achever, et il en a parlé avec une émotion noble que l'*Esprit des Lois* explique et justifie. Mais Montesquieu fut le plus grand des beaux esprits, et quelque chose de la vanité littéraire se retrouve partout en lui. De quel œil M. Littré voit-il son grand monument s'achever ? Cet esprit, voué de bonne heure à la science et qui l'a longtemps cultivée dans le silence et l'obscurité, éprouve-t-il cette émotion d'artiste en présence d'un ouvrage terminé, après avoir été longtemps rêvé ? Nous voudrions être dans la confidence de cette intelligence si patiente et savoir si, au moment où M. Littré peut embrasser du regard son œuvre presque achevée, et la voir vivante et debout dans toute sa grandeur, il en est content comme d'une chose qui est bien venue telle qu'il l'avait voulue et qui lui produit bien l'effet qu'il en attendait. — Quant au public — que l'auteur du *Dictionnaire de la Langue française* en soit bien convaincu — il est confondu dans l'admiration et le respect, en présence de ce grand travail.

On sait quel est le plan que M. Littré a suivi pour la biographie des mots de la langue : car c'est l'histoire de la vie de ces mots qu'il a faite, en en marquant les différentes phases, par des exemples de leurs acceptions différentes. Il part de la signification classique, celle du XVIIe siècle, et appuie toutes les nuances du sens d'exemples littéraires qui nous font traverser les trois siècles de la langue formée, sinon fixée, et arriver à Lamartine ou à Chateaubriand, après être partis de Pascal ou de Descartes. Voilà en quelque sorte l'histoire moderne et contemporaine du mot. Son histoire ancienne est admirablement expliquée par une autre série d'exemples qui s'étend des premiers âges de la langue littéraire du moyen âge jusqu'au XVIe siècle. A ce point, les deux histoires se rejoignent ; on est conduit par Montaigne, Amyot, Ronsard et Régnier jusqu'aux grands écrivains de l'âge classique. Quelques lignes courtes et précises suffisent à l'étymologie. Vous avez alors sous votre main, à la fois décomposé et vivant, cet organisme merveilleux du mot qui se confond avec celui de la pensée. Ce mot est transparent aux yeux ; on en voit toutes les fibres ; il respire. Spectacle d'une beauté vraiment scientifique.

Mais si le dictionnaire de M. Littré est le catalogue des mots français le plus philosophique qui ait jamais paru, quelle est sa valeur pour l'usage et l'utilité commune ? La question est importante et touche à un des points les plus délicats de cette grande œuvre. Je veux écrire ma langue sans archaïsme ni néologisme, mais comme elle existe au moment où je veux écrire : quels sont les mots d'un usage reconnu ? Quels sont ceux qui n'ont encore point d'état marqué ? Le dictionnaire de M. Littré peut-il me renseigner bien exactement à ce sujet ? C'est beaucoup lui demander, beaucoup plus qu'un dictionnaire ne peut faire. Il y a quelque chose de plus fort à la fois et de plus subtil à consulter, c'est l'usage commun. Mais le moyen de le saisir et de le fixer, puisqu'il change sans cesse ? Il y a de ces mots qui apparaissent et dont on ne peut prévoir l'avenir. Le marquer d'avance serait téméraire. Il se passerait à ce sujet quelque chose de semblable à ce que l'on voit dans le *Dictionnaire des Contemporains*. Si vous prenez les premières éditions de cet ouvrage, vous n'y rencontrez pas le nom de M. de Bismarck, et vous y voyez celui de M. Étienne Arago remplissant près de deux colonnes. Dans les éditions suivantes, vous trouvez trente lignes consacrées à la biographie de tel avocat, député, dont l'importance a dépassé de beaucoup les limites du Palais, du Corps législatif et de cette notice. Il en est ainsi des mots. Certains ont des fortunes subites qu'on ne peut prévoir. Les derniers événements en ont mis en circulation qui iront loin, selon toute apparence. Le mot *psychologique* va devenir d'un usage général, grâce à M. de Bismarck ; celui de « facteur », qui est un des termes fréquents de ses terribles raisonnements, gardera désormais le sens familier et facile qu'il lui a donné ; une existence « catilinaire », c'est-à-dire livrée à toutes les tentations de la révolte, peut devenir un mot à la mode. Il est du redoutable chancelier de l'empire d'Allemagne. Le terme « d'irréconciliable » a pris subitement une importance considérable ; celui « d'impératif » a eu la même fortune ; « contractuel » est en passe de l'égaler. Rien de plus difficile donc que de marquer exactement la valeur sociale, en quelque sorte, des mots contemporains.

M. Littré, qui a voulu faire à la fois une œuvre définitive et compréhensive, un dictionnaire ouvert en quelque sorte, marque d'une croix les mots que le dictionnaire de l'Académie n'a pas admis et que l'usage ou la société commune recommandent. C'est la catégorie des mots qui ne sont pas encore arrivés à l'existence officielle. Parmi eux, certains courent risque de n'avoir jamais une position vraiment sérieuse. « Altruisme, » — ensemble des penchants bienveillants — est un mot de la langue de M. Aug. Comte qui n'est pas synonyme de ceux de « charité » et « de bienveillance ; » c'est le contraire de l'égoïsme ; mais il n'a pas la mine d'un mot qui arrivera. D'autres, au contraire, ont été négligés par le dictionnaire de l'Académie, qui ont cependant un air bien usuel, comme « tendrelet ». On le trouve dans du Bellay : « Ses pieds sont tendrelets et ne va point touchant la terre... » Dans la même colonne, je trouve « tendrelle » nom à Saint-Lô de nombril. Il me semble

---

(1) Paris, librairie orientale de Maisonneuve et Cie.

que c'est là du pur patois, et l'on ne voit pas pourquoi M. Littré a des préférences pour celui du Cotentin. Encore s'il l'avait appuyé de quelque exemple emprunté aux vieux auteurs du cru? Quant aux nuances contemporaines de mots acquis à la langue, dans leur sens général, M. Littré les recommande par des exemples dont l'autorité est parfois discutable. Pour prouver ou justifier l'emploi, dans notre temps, de certaines expressions d'une valeur reconnue, il apporte des témoignages qui donnent de graves scrupules à la critique. Tel mot se recommande, au début de sa vie pratique, de Bossuet ou de Corneille, qui invoque, de nos jours, l'autorité de M. L. Jourdan du *Siecle* ou des frères Cogniard du *Vaudeville*. La caution n'est pas suffisamment bourgeoise. Nous admettons, pour avoir une règle, que les académiciens contemporains puissent être des autorités dans la langue, bien que..... mais nous ne voulons pas chicaner outre mesure. Seulement, il faut s'arrêter quelque part, si l'on ne veut pas étendre outre mesure les limites de cet « empire populaire » de la langue, comme l'appelle si fortement Bossuet, et sans la prétention de marquer la ligne où ce flot toujours en mouvement expirera, il appartient à M. Littré de ne pas en autoriser le débordement, en donnant droit de cité dans son dictionnaire à des exemples qui manquent de crédit, et qui peuvent être dangereux. — Quelques suppressions dans les éditions suivantes feront bien.

Nous avons dit en commençant cette étude que nous serions heureux d'être dans la confidence de la pensée qui a entrepris et mené à bonne fin cette œuvre immense, l'honneur de notre temps, la gloire durable de l'homme qui l'a entreprise, l'illustration de la maison déjà illustre qui l'a éditée. Quand tant de mémoires de vies frivoles ou vaniteuses s'adressent à notre curiosité, de quel intérêt ne serait pas la chronique de ce grand labeur! chronique philosophique, et dont tout l'intérêt tiendrait à la science et à la méthode. Comment l'auteur a-t-il procédé? Comment a-t-il recueilli tant d'exemples? De quelle façon a-t-il ménagé son temps pour répondre aux nécessités d'un travail qui semblait devoir exiger plusieurs vies et que deux siècles d'académiciens, institués pour le mener à bonne fin, ont à peine entrepris? Est-il donc, comme nous le croyons, le seul auteur de cette œuvre? Les mains paternelles sont-elles tombées quelquefois, fatiguées de cette création, ou bien M. Littré en a-t-il toujours poursuivi l'achèvement avec le calme de la force? Tout ce qu'on aperçoit jusqu'à présent du secret de cette œuvre glorieuse, ce sont des qualités de patience d'un ordre si élevé qu'elles font rêver de la définition du génie donnée par Buffon, l'expliquent et l'éclairent. — Quel exemple présenté à notre époque par une vieillesse infatigable et chargée de travaux, et comme il devrait susciter la jeunesse!

II

Voici un livre qui eût causé quelque chose comme une révolution dans les idées à une époque où la révolution ne se fût pas débattue dans les faits et dans la vie politique : ce sont les *Origines de la civilisation*, par sir John Lubbock. L'auteur est membre de la Chambre des Communes d'Angleterre et de la Société royale de Londres. Son livre a été traduit, dans un français très-net et très-clair, par M. Ed. Barbier, qui a déjà honoré son nom par la traduction d'un autre grand ouvrage de M. Lubbock, l'*Homme avant l'histoire*. M. Ed. Barbier sera attaché à la grande réputation que ces publications importantes ne manqueront pas d'avoir dans le public sérieux. La *Revue scientifique* a déjà initié ses lecteurs à quelque partie des *Origines de la civilisation*. Ces origines sont prises dans l'état primitif de l'homme et principalement dans les mœurs des sauvages modernes. On est tout d'abord porté à se demander si la civilisation, telle que le concours du temps et des hommes l'a faite pour le monde européen et ses colonies, a quelque chose à voir avec les différentes variétés de la race noire et quelques tribus de la race jaune, dont M. Lubbock a consigné dans son livre les mœurs et les coutumes. Le mariage, la religion, la vie sociale sous toutes ses formes, sont pratiquées, dans ce monde-là, d'une façon qui n'a presque rien de commun avec le nôtre. Les idées qui nous paraissent à nous le fondement de la famille et de l'honnêteté sont étrangères à des milliers de gens plus ou moins tatoués. Il y a des pays où l'on n'est pas parent de sa mère, où une femme ne l'est pas de son mari, où les mariages sont ou temporaires ou conditionnels ou polyandriques; où une femme vit pendant quelques jours fixes de la semaine avec son mari, et use de sa liberté comme il lui plaît les autres jours, et cela légalement, notez-le bien; autrement il n'y aurait point à s'en étonner. Certaines tribus n'ont jamais rien compris à l'idée de Dieu, de vertu, de droit, de devoir.

Mais ce sont des sauvages et des brutes; les origines de la civilisation ne se trouvent point dans leurs coutumes! — *Servi sunt, at homines!* On se rappelle l'argumentation éloquente de Sénèque à propos des esclaves, et comme l'esprit se trouve en quelque sorte pris et impuissant devant ce mot, qui revient après chaque objection qu'on oppose au philosophe stoïcien sur ce grave sujet! Oui, mais ce sont des hommes : *at homines*. Et puis, voyez : dans le pays de la beauté, en Grèce, comme dans ceux où l'on s'enfonce des chevilles de bois dans les narines, il fut un temps où une femme, comme Clytemnestre, n'était pas punie du meurtre de son mari Agamemnon, « parce qu'elle n'est pas la parente de l'homme qu'elle a assassiné », et où un fils, comme Oreste, était acquitté du meurtre de sa mère, parce qu'un homme est le parent de son père et non pas de sa mère. Lisez Eschyle. Reste bien la question d'assassinat pur et simple; mais nous ne voulons pas pousser la chose plus loin. Qu'il nous suffise de savoir que beaucoup de coutumes des sauvages de l'Océanie ou de l'Afrique centrale se retrouvent dans les races indo-européennes, en Russie, dans l'Allemagne du Nord, en France. Dans le Béarn, comme chez les Corvados du Brésil et comme au Groënland, le père se met au lit à la naissance de l'enfant et observe la diète. Explique cette bizarrerie qui pourra! Mais vous voyez que les coutumes se tiennent. Au temps d'Homère, presque toutes les passions étaient légitimes; fuir devant l'ennemi n'était point un déshonneur, témoin Diomède, et le mensonge habile faisait sourire Minerve, témoin Ulysse. Il y a évidemment une chaîne de mœurs et d'institutions spontanées qui relient ensemble les branches de la famille humaine. La nature se révèle comme la même inspiratrice d'un grand nombre de races humaines au berceau, dans différents pays. Et M. Lubbock, après avoir étudié cet état primitif, a pu légitimement intituler son livre *les Origines de la civilisation*.

Un double intérêt a conduit l'auteur dans cette étude; l'intérêt philosophique et l'intérêt anglais. « L'étude de la

vie sauvage a une importance toute particulière pour nous, Anglais, citoyens d'un grand empire qui possède dans toutes les parties du monde des colonies dont les habitants indigènes présentent tous les degrés de civilisation ». Avec le livre de M. Lubbock, les gouverneurs anglais seront assurés, s'ils veulent s'y appliquer, de ne pas contrarier les peuplades qu'ils administrent. Une pareille étude sur l'Algérie ne laisserait pas que de nous être de quelque utilité. Mais l'intérêt philosophique du livre de M. Lubbock l'emporte de beaucoup à nos yeux sur tout autre. Il fait penser profondément. Il amène l'esprit à examiner les principes sociaux, et tout en le détournant des vues *à priori*, des conceptions purement idéales qui manquent de virilité, il lui fait sentir la nécessité ou la sagesse ou même la beauté de certains de ces principes établis. Mais — il n'en faut pas douter — ce livre de sir John Lubbock, avec son air très-doux et très-simple, imprime une très-rude secousse à ce que nous serions tenté d'appeler le monde moral inné. L'auteur s'abstient le plus souvent de réflexions ; il cite des faits qui parlent d'eux-mêmes. Ces faits-là, quand ils ne sont pas isolés, démontrent l'arrangement de certaines parties de la grande idée de devoir, telle que le monde civilisé la conçoit, et en nous révélant qu'elle est à bien des égards un des effets de la sagesse sociale en lutte contre la nature, ils nous rappellent les faiblesses, les ignorances, les énormes naïvetés de notre race primitive, et nous laissent un enseignement qui profite à l'humanité et à la pitié — le plus précieux et le plus oublié des droits de l'homme.

Il faut se figurer Montesquieu recevant un livre semblable dans sa solitude de la Brède, au moment où il achève quelque chapitre de l'*Esprit des lois*. Lui qui a tiré tant de conséquences curieuses de faits douteux ou peu contrôlés qu'il avait trouvés dans les voyages de Chardin en Orient ou dans les *Lettres édifiantes*, qu'aurait-il dit des coutumes et des lois sur lesquelles reposent la famille et la propriété chez les Crows, ou les Pawnees, ou les Omahas ? Ce sont des voyageurs nombreux, savants et intrépides qui ont recueilli toutes ces notions nouvelles. Que de petits chapitres il eût ajoutés à son livre, qui en renferme déjà trop ; et que d'explications nouvelles son esprit, le plus ingénieux de son temps, eût trouvé à ces pratiques singulières du droit ! Ces explications sont toutes contenues, du reste, dans son grand principe aristotélien de la nature des choses.

III

Cette semaine littéraire nous semble une des plus riches de l'année : trois œuvres sérieuses et, à bien des égards, originales, n'est-ce pas une aubaine rare ? La troisième de ces œuvres, dont nous désirons entretenir nos lecteurs, est le livre de M. Amédée Thierry, membre de l'Institut. *Saint Jean Chrysostome et l'Impératrice Eudoxie* (Paris, Didier) est une histoire de la société chrétienne en Orient, au IVe siècle. Ce livre peut être proposé aux étrangers et à l'Allemagne comme un spécimen de l'érudition française. Il ne semble pas qu'on n'y puisse rien reprendre de ce qui dépend des sources et tient son mérite des informations originales. L'auteur paraît avoir épuisé tous les documents du temps et s'être inspiré de tous les travaux critiques que son sujet avait suscités avant qu'il ne le traitât lui-même. J'en excepte l'étude de M. Villemain sur saint Jean Chrysostome. M. Thierry ne semble pas en avoir tenu grand compte. Nous sommes de ceux qui ne lui en sauront pas mauvais gré, et qui croient que les développements de l'élégant académicien, très-rapide et très-absolu dans ses jugements, sur saint Jean Chrysostome et l'Eglise d'Orient au IVe siècle, méritent d'aller rejoindre ses études sur Pindare, dans un oubli respectueux. La science doit donc être satisfaite des efforts de M. Amédée Thierry. Nous nous permettrons d'inviter M. le duc Alb. de Broglie, l'historien de Julien l'Apostat, à voir la façon dont un écrivain de profession sait se diriger, au milieu des témoignages contemporains, dans le récit des passions d'une histoire chrétienne, et comme il domine naturellement, par l'impartialité d'une pensée forte et libre, les émotions à la fois religieuses et profanes de son sujet. Les grands intérêts de la foi et de la liberté chrétiennes, qui sont en jeu dans cette histoire, ne cachent pas à M. Amédée Thierry les faiblesses humaines qui s'y mêlent, et quand sa critique s'exerce, elle s'ennoblit de la sincérité de son admiration, si fréquemment excitée dans le récit de la vie orageuse du célèbre patriarche de Constantinople. Mais, nous le répétons, c'est l'Allemagne surtout que nous convions à l'étude de la manière dont on traite en France un sujet d'érudition. Avec M. Amédée Thierry, un archiviste est satisfait et un homme d'imagination est au bonheur.

Voilà l'effet que l'historien produit dans ce livre : la vie de Jean Chrysostome est comme encombrée de passions de femmes, des haines et des jalousies de l'impératrice Eudoxie et de ses complaisants, d'un côté ; de l'autre, des admirations et des enthousiasmes pieux de grandes dames qui prennent contre la souveraine le parti de leur évêque et l'accompagnent de leurs regrets et de leurs larmes jusque dans son exil ; et pourtant, au milieu de toutes ces intrigues et de ces rivalités féminines, Jean Chrysostome apparaît comme un héros ou comme un saint (ce qui est la même chose) du temps de la primitive Église. Le caractère de ce grand homme ne souffre pas du caractère des passions qu'il excite. — C'est un illustre réformateur à l'intérieur, un révolté au milieu de la société chrétienne, mais qui n'en sort pas. Jamais non plus la rébellion cléricale contre l'autorité civile n'a pris un accent plus énergique que dans la bouche de Jean Chrysostome. On sent que l'esprit qui l'anime est celui des Grégoire VII et des Innocent III, des pontifes souverains qui forceront les empereurs à se traîner en suppliants dans la neige, et excommunieront les rois en faisant passer leurs terres en d'autres mains. Mais la frivolité et la lâcheté des passions qui s'ameutent contre le patriarche de Constantinople donnent à sa hauteur le caractère de la grandeur, et à ses révoltes celui du soulèvement d'une conscience opprimée. En face de lui, l'impératrice Eudoxie ressemble à Hérodiade demandant la tête de cet autre Jean : « Elle n'avait rien perdu, dit M. Amédée Thierry, de cette éclatante beauté qui surprit le cœur d'Arcadius le jour où le jeune empereur aperçut son portrait, peint sur une tablette de cire que l'eunuque Eutrope avait glissée à dessein dans la chambre impériale..... La fille du Franc Bauto n'était plus cette orpheline modeste et retenue que celui-ci était allé déterrer dans un coin obscur de Constantinople comme un trésor caché à tous les regards, et qu'il avait fallu arracher aux graves leçons du philosophe Pausophius, son précepteur, pour la faire monter sur un trône. L'orpheline ignorante du mon . devenue fière, hardie,

insatiable de plaisirs et de faste; la jeune fille pauvre était devenue avide d'argent. L'habitude de la domination dans une cour d'esclaves et de flatteurs avait même développé chez cette descendante des Francs je ne sais quoi d'âpre et de sauvage. » C'est cette femme qui trouble toute la vie du grand évêque et lui fournit ses plus dramatiques sujets d'éloquence : qu'on lise ce passage peu connu sur la puissance des pauvres : Jean les a pour lui; ce sont ses clients au milieu de la corruption impériale :

« Le pauvre, débarrassé des attaches qui font du riche un esclave plutôt qu'un maître, est un lion qui souffle le feu par les narines. Élevé au-dessus des choses du monde, il n'est rien qu'il n'entreprenne et n'exécute pour le service de l'Église. Fallût-il s'opposer aux dernières nécessités et supporter la persécution pour le Christ, qui l'empêche de remplir son devoir de chrétien fidèle? Il a méprisé la vie. Que peut-il craindre qu'on lui enlève? Les richesses? Il n'a rien. Son pays? La terre entière est sa patrie. Ses clients, son cortége, ses délices? Il ne connaît rien de tout cela. Sa société est avec le ciel, ses aspirations au bonheur dans une autre vie. Quand il faudra perdre cette existence périssable, quand il faudra verser son sang, que la persécution vienne! Il est prêt, et voilà ce qui le rend plus puissant que les peuples eux-mêmes et que tous les hommes réunis. »

Que le pauvre change d'Église et qu'il soit entre les mains d'autres évêques, pensez-vous qu'il ne sera pas toujours la première puissance du monde ?

BIBLIOGRAPHIE.

France, Prusse, Russie, ou la politique nouvelle par M. Luis-Lachaud, In-8°, 2 francs.

Y a-t-il dans l'Europe actuelle, bouleversée et presque méconnaissable après la tempête de 1870, un principe dominant, une force partout agissante, qui donnent à la politique contemporaine une véritable unité ? M. Luis répond à cette question dans une brochure qui est presque un livre, remplie d'observations et d'appréciations originales. Il répond : Ce qui domine tout, c'est l'ambition allemande, l'expansion allemande, l'absorption progressive des peuples voisins par les Allemands. Remarquons que l'auteur avait déjà rédigé une première fois son travail avant la guerre, et que cette guerre lui a seulement fourni des observations nouvelles et une confirmation de ses idées. Ce qui manque le plus aux études publiées par des Français sur l'Europe centrale et orientale, c'est la maturité de la réflexion, et la patience des lentes recherches. On ne surprendra pas chez M. Luis cette précipitation de la plume qu'il ne faut pas oublier parmi les causes de nos désastres, et ses affirmations reposent sur des voyages et sur des séjours prolongés en divers pays.

L'idée essentielle de l'ouvrage est vivement résumée dans l'épigraphe : « Je quittai le vapeur russe à Galatz pour m'em- » barquer sur un bateau-poste de la *Donaudampfsschiffahrts- » gesellschaft* (ouf)! J'étais entre les mains d'employés, de » fonctionnaires allemands. Je n'en fus délivré qu'à Saint- » Denis. Jetez les yeux sur la carte : l'espace qui sépare ces » deux villes comprend la traversée de l'Europe entière. »

Après avoir fait ressortir les côtés odieux du triomphe prussien, et le sens funeste pour la liberté générale de ce chiffre 1870 ; après avoir analysé heureusement, bien qu'avec une sévérité excessive, les dispositions au sophisme et à la jalousie qui sont dans l'esprit allemand, l'auteur étudie la puissance d'émigration de ce peuple; non-seulement l'émigration hors d'Europe, mais la pression vers l'est, le *drang nach Osten*. On lira avec intérêt des détails nombreux et précis sur les progrès de la population et de la langue allemandes en Bohême, en Hongrie, chez les Slaves du sud, en Pologne et en Russie. M. Luis montre les autres pays de l'Europe rivés à la politique prussienne comme l'Italie, ou exposées à des empiétements comme la Hollande et la Suisse. On remarquera particulièrement un chapitre sur la Roumanie, sur les contrastes que présentent malheureusement l'esprit et le caractère de ce peuple, esprit éveillé, actif, caractère livré aux passions les moins généreuses; aspirations patriotiques, défaillances égoïstes, et tout cela contribuant à maintenir sur son trône impopulaire un colonel prussien, le prince Charles de Hohenzollern.

Pour lutter contre cette force immense l'auteur, avec raison croyons-nous, ne voit qu'un moyen : l'alliance russe. « Cette alliance », dit-il, « n'est pas à mes yeux une de ces com- « binaisons fantaisistes dont on est si prodigue. Longtemps « avant la guerre de 1870, je déplorais qu'un abîme séparât « la Russie immuable dans ses vues panslavistes, de la France « impériale fourvoyée, donquichottisée, qui s'en allait de par « le monde ébrecher son épée contre des moulins à vent, pen- « dant qu'en Europe l'ennemi guettait l'instant favorable de « son épuisement. » Rien n'est plus vrai, et l'on ne peut qu'approuver M. Luis lorsqu'il montre aux Polonais, non sans une vive sympathie pour ce qu'il y a d'irrémédiable dans leur situation, que leur seule chance est dans l'oubli du passé, et dans la réconciliation avec les autres Slaves.

Les derniers chapitres sont d'une justesse plus douteuse, bien qu'également utiles par l'abondance des idées et la vivacité des impressions. L'Angleterre est trop rudement attaquée: nous ne pouvons lui reprocher sérieusement que d'avoir mal compris ses propres intérêts. Disons même que les attaques contre l'Allemagne sont excessives : le *delenda Carthago* n'a jamais été que le cri du patriotisme égoïste, et ce n'est pas celui qui convient à l'âme généreuse de la France. Enfin nous ne pouvons laisser passer sans protester une réclamation très-nette des frontières du Rhin, sans excepter la Belgique : pourquoi nous faire plus mauvais que nous ne sommes? pourquoi justifier la Prusse en déclarant que nous agirons comme elle lorsque nous aurons ressaisi la victoire ? D'ailleurs, à quoi bon choisir le moment actuel pour des velléités conquérantes? M. Luis a montré au début de son travail les vraies causes de nos défaites ; nous n'en trouverons pas le remède dans les chimères et les illusions.

Mais quelques pages contestables ne sauraient diminuer grandement le mérite de la brochure. Nous en recommandons vivement la lecture, comme celle d'un travail digne d'être comparé (et ce n'est pas peu dire), pour la sûreté des remarques et pour la vivacité de l'expression, aux correspondances détaillées des journaux anglais.

E. S.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 2e ANNÉE NUMÉRO 5 3 AOUT 1872

LA SEMAINE POLITIQUE

Tout pâlit auprès du succès de l'emprunt. La France demandait trois milliards : on lui en a offert quarante-deux ! Toutes les nations de l'ancien et du nouveau monde ont envoyé leur tribut. Tandis qu'à nos portes la Belgique s'inscrivait pour neuf milliards, des extrémités de la terre asiatique, Bombay — *ultima Thule !* — télégraphiait sa demande qui s'élevait à vingt-deux millions. Jamais rien de si prodigieux ne s'était vu dans l'histoire des opérations financières. Il n'y a point d'exagération à dire que nous venons d'assister à une révolution nouvelle du monde économique, tout au moins à l'éclosion d'une force que nous avions sous les mains sans en soupçonner la puissance : tout ce qu'on a appelé crédit jusqu'à ce jour n'était qu'un jeu, un essai. Voici le crédit ! nous le connaissons maintenant, et c'est la France encore, la nation hardie et initiatrice, à laquelle semble dévolue la mission de faire pour l'univers toutes les grandes expériences, qui a apporté au monde sa révélation soudaine et triomphale.

Car cela est un triomphe, en même temps qu'une découverte et une révélation : un triomphe financier, un triomphe politique, et, dans une certaine mesure, un triomphe républicain. L'importance de ce grand fait n'a point échappé à la presse, et les discussions les plus intéressantes de la semaine ont été évidemment celles qui avaient pour objet de rechercher et de comparer les causes de cette grande victoire de la France.

Fallait-il attribuer au pays tout seul, abstraction faite du régime sous lequel nous vivons actuellement, l'honneur de ce succès, ou bien la République conservatrice y avait-elle aussi sa part ? On a disputé là-dessus avec acharnement, et non sans esprit de parti. Ceux qui avaient intérêt à amoindrir la part de la République conservatrice ont rappelé que dans les dernières années de l'empire, à une demande de quelques centaines de millions faite par la France il avait été répondu par une offre d'environ quinze milliards. L'argument n'était point sans valeur. Mais qui a jamais nié que dans l'ordre des opérations basées sur le crédit, l'empire n'ait été, lui aussi, un initiateur ? Il a même été bien souvent (qu'on nous pardonne la vulgarité du mot) un casse-cou. En admettant que la jeune République, à peine sortie des catastrophes si épouvantables de la guerre étrangère et de la guerre civile eût seulement atteint — du premier coup — un succès que l'empire n'avait obtenu qu'au jour où le mensonge de sa puissance exerçait le plus grand prestige, n'y aurait-il point là de quoi se réjouir et se féliciter ? Il ne faut point oublier d'ailleurs, lorsqu'on parle de l'empire et qu'on le juge, que tout doit être examiné à la lumière de son dernier jour qui a été bien véritablement pour lui le jour du jugement. S'il fut un temps où l'empire, demandant quelques centaines de millions, se voyait offrir quinze milliards, il en a été un autre — le temps de la rançon et de l'expiation — où il lui a été demandé à lui-même ou, à cause de lui, à la France, sa dupe et sa victime, un tribut de guerre dont il n'y avait pas non plus d'exemple dans l'histoire. L'empire a été, de la première heure jusqu'à la dernière, un dissipateur, un viveur, un joueur : quoi d'étonnant qu'il ait parfois gagné ! Seulement, à la fin, il a perdu, — il a perdu deux provinces et cinq milliards. Voilà ce qu'il ne faut point oublier, quand on parle des triomphes financiers de l'empire.

Nous ne nous arrêterons pas plus longtemps à considérer cet aspect de la question. Que l'empire ait deviné ou n'ait pas deviné, qu'il ait bien ou mal exploité cette merveilleuse puissance du crédit de la France, il n'en demeure pas moins que c'est sous un gouvernement républicain que cette puissance s'est révélée au monde et a été révélée à elle-même avec le plus d'éclat. Il est puéril de dire que la confiance qu'a su inspirer l'emprunt français est indépendante des garanties données par la force de son état politique. A qui croira-t-on croire que les capitaux, qui ont le flair des situations et des courants politiques, viendraient à nous ainsi les yeux fermés, sans se demander si nous n'allons point les mener avec nous à l'abîme ? On dit bien, il est vrai, et c'est là un aperçu très-ingénieux et qui contient une grande part de vérité, que les

capitaux se sont faits braves, — braves à l'américaine, — qu'ils n'ont plus de craintes folles, qu'ils savent qu'on revient de tout, même des révolutions, que les peuples enfin ne meurent plus. Cela est juste, les peuples ne meurent plus, car ceux-là même qui languissaient et s'étiolaient à l'écart sont réveillés maintenant et rajeunis par l'incessante circulation de la vie universelle ; mais si les peuples ne meurent plus, ils font encore, comme on dit, des maladies, — nous ne le savons que trop, hélas ! — ils ont des crises et il leur arrive de toucher de bien près la mort.

Si l'on nous croyait proches d'une de ces crises, si l'on ne nous sentait sauvés pour longtemps, à qui fera-t-on croire encore une fois que les capitaux de l'univers viendraient à plaisir se jeter dans notre gouffre à peine refermé ? L'espérance d'en sortir avec nous, quand il plairait à notre bonne fortune de nous en retirer, ne suffirait point à faire taire les craintes du moment présent. Oui, assurément, les capitaux ont foi dans la vitalité de la France, comme ils ont foi dans sa probité sans pareille, dans l'inépuisable richesse attachée à son sol, et il ne conviendrait pas à notre patriotisme de restreindre la part de l'un ou l'autre de ces trois éléments du crédit dont nous jouissons dans le monde. C'est donc à la France, et à la France seule, que les capitaux se donnent avec cet abandon hardi et prodigue : mais on ne fera pas qu'au moment où les capitaux se donnent à la France, la France ne soit pas républicaine, tout au moins de régime, et il est prouvé maintenant que l'épouvantail de cette forme politique n'a point effarouché l'élan des capitaux. Donc, la République n'est plus un épouvantail ; on peut s'en accommoder, vivre avec elle, prospérer avec elle, durer avec elle.

Voilà ce que les capitaux viennent de dire à leur manière et dans leur langue. Ils viennent de montrer qu'ils ne croient pas seulement dans notre avenir, ce qui est trop vague, trop beau, trop général, mais dans notre lendemain, ce qui est beaucoup plus sûr et plus solide. Et nous ne voulions pas démontrer autre chose.

A côté du triomphe financier obtenu par la France sous les auspices de la République conservatrice et de l'homme éminent qui préside à ses destinées naissantes, il y a le triomphe politique. On peut dire, sans exagération, qu'il n'est pas moins considérable. Il suffit, pour s'en assurer, de parcourir les feuilles étrangères : la plupart d'entre elles ne cachent point leur étonnement de nous retrouver si forts, si puissants, si riches après de tels désastres, et elles proclament qu'une nation qui donne de telles preuves de ses ressources intrinsèques, et pour qui les défaites ne paraissent être qu'une occasion de se replier sur elle même, pour y prendre une conscience nouvelle de sa force, — cette nation-là n'est point en décadence, et quoique mutilée, elle n'a point été entamée véritablement dans sa fortune ni dans sa vie. Non-seulement elle n'est point en décadence, mais il paraît être dans sa destinée d'être toujours en avant dans un ordre quelconque, victorieuse dans le monde des lettres et de l'art après la chute du premier empire, victorieuse dans le monde économique après l'écroulement du second. Ici ou là, il faut toujours que cette riche et généreuse nation se retrouve tout entière quelque part, et qu'elle s'y retrouve la première.

L'admiration inspirée au monde par notre étonnant réveil est, comme il arrive, mêlé de sympathie. Nous voilà dans cette heureuse situation d'être aimés, parce que nous ne sommes plus faibles, et de n'être point encore jalousés parce qu'on nous sait liés cependant pour bien des années encore. Avec les sympathies des gouvernements qui peuvent nous revenir peu à peu si nous sommes sages et que nous sachions bâtir sur ce premier fondement, nous retrouverons peu à peu celles des peuples. Il faut prendre hommes et peuples tels qu'ils sont ; l'intérêt et le cœur font d'ordinaire assez bon ménage, quoi qu'on en dise, et de même qu'on s'attache...., jusqu'à l'échéance à ceux à qui l'on prête, on n'est point éloigné d'aimer ceux avec qui on fait de bonnes affaires.

Nous voilà donc en voie de nous relever très-vite dans l'estime de l'Europe. Peut-être est-ce déjà fait ; mais il ne faut point le dire trop haut, de peur de réveiller le chauvinisme qui dort. Sachons être modestes, et n'imitons pas ce personnage de Sardou qui demande qu'on décore avant tous les autres « ceux qui donnent l'exemple de la fortune ».

Nous en avons donné d'autres, il est vrai : l'exemple de l'abnégation, de la patience, comme dit le *Times*, — l'abnégation et la patience, deux vertus si françaises, bien qu'on ne nous les concède point d'ordinaire et que nous ne sachions pas assez nous en parer. La France a sa véritable image dans ce petit soldat de ligne, si travailleur, si dur et si gai à la peine, si *débrouillard*, comme dit l'argot militaire, si modeste et si brave. Seulement le petit soldat si « débrouillard » avant la bataille et la victoire, avait cette réputation, en partie méritée, de l'être moins après la défaite. Nous avons changé et amélioré tout cela : la France se débrouille, elle se débrouille à vue d'œil après des malheurs sans nom et qui paraissaient être sans issue. Il est prouvé maintenant, ce que l'on savait, mais ce qui n'avait point été dit assez souvent jusqu'à ce jour, que l'adversité n'abat point la France, et qu'il y a dans sa souple et résistante nature de quoi défier durant plus d'un jour les atteintes de la mauvaise destinée.

Nous aurions bien quelque démangeaison de compléter ces considérations rapides sur les causes et les conséquences du succès de l'emprunt, par quelques remarques tirées de l'ordre de la civilisation générale dans ses rapports avec ce phénomène du monde économique. Mais c'est ici un terrain bien incertain, et, réflexion faite, nous nous abstiendrons sagement d'y porter nos pas. Plus d'une découverte est apparue déjà en ce siècle (chemins de fer, télégraphes, câbles sous-marins), qui devait révolutionner le monde et l'a révolutionné, en effet, mais sans lui apporter cependant, par la facilité plus grande des échanges entre les peuples et la solidarisation des intérêts, cette pacification universelle rêvée et entrevue par les presbytes de la philosophie de l'histoire.

Le siècle qui a découvert l'électricité et la vapeur a assisté à la résurrection phénoménale de l'antique barbarie guerrière, armée jusqu'aux dents de tous les moyens et de toutes les formules de destruction que lui fournissait la science moderne, et les instruments de paix ont été convertis en instruments de mort. Le suffrage universel, qui devait tout sauver en France, a paru un moment tout perdre, et sa première œuvre a été de donner la France à l'empire. Ce sont là de grandes forces aveugles et qui font beaucoup de mal quand elles tombent dans des mains inexpérimentées ou criminelles.

Il ne convient donc point de trop médire ni de trop espérer — du moins à courte échéance — en ce genre, et il faut saluer avec une admiration craintive l'apparition de ces grandes puissances inconnues, dont la venue successive témoigne d'un progrès invincible de la civilisation, qui promettent le salut et la paix, qui les donneront quelque jour, mais qui signalent parfois aussi leur entrée dans le monde par des cataclysmes et des ruines.

Ce n'est point heureusement le cas, et sans nous laisser trop aller aux ivresses des espérances lointaines, nous pouvons constater avec bonheur et avec orgueil que la plus grande opération de crédit qui ait, jusqu'à ce jour, uni les intérêts des peuples, a été faite sous les auspices de la France et pour la France.

HENRY ARON.

INAUGURATION DE LA STATUE DU BARON DE STEIN

(A NASSAU)

DISCOURS DE M. H. DE SYBEL (1)

L'homme dont nous venons en ce jour de dévoiler l'image a été nommé par ses contemporains :

« La pierre fondamentale du bien ; la pierre angulaire, digue contre le mal ; la pierre précieuse des Allemands (2). »

C'est ainsi que son souvenir s'est transmis à l'admiration et à la reconnaissance de la postérité, c'est ainsi qu'il se perpétuera d'âge en âge ; et tant que son esprit et ses idées vivront chez le peuple allemand, le fier édifice de l'État allemand restera debout, inébranlable sur sa base de granit.

Il n'est pas besoin, en ce jour de fête, de retracer en détails la vie publique du baron Karl de Stein : le souvenir en est gravé en traits lumineux dans la mémoire du peuple et du monde entier ; nous nous bornerons donc à en rappeler ici les traits les plus importants et les plus caractéristiques.

Issu d'une ancienne famille de barons de l'Empire, Stein naquit dans ce beau pays, quinze jours avant la bataille de Rosbach : on eût dit que le sort, dès son entrée en ce monde, voulait lui désigner l'État qu'il devait servir, l'adversaire qu'il devait combattre. Il grandit dans le calme de la vie des champs ; c'est là que se développa son esprit ardent et investigateur. Noble et puissant seigneur, il se dit de bonne heure que cette haute position, loin d'autoriser un orgueilleux isolement, exigeait de sa part un dévouement doublement chaud à sa patrie. Ses parents, animés des mêmes sentiments, le destinaient à servir ceux qui étaient alors les représentants officiels du saint empire romain, l'empereur de Vienne ou la Chambre impériale de Wetzlar ; mais lui, avec sa prévoyante pénétration, reconnut, dès le milieu du XVIIIe siècle, quel devait être dans l'avenir le véritable État allemand, et il devint fonctionnaire du grand roi de Prusse. Dès le début de sa vie politique il se montra ce qu'il a toujours été depuis, vigoureux et énergique, à la hauteur de toutes les tâches, grâce à son sentiment du devoir, solidement instruit, et connaissant à fond toutes les questions qui se présentaient. Affable et d'un esprit entraînant dans les relations privées, il était au travail sévère envers lui-même et envers les autres ; inébranlable dans ses convictions, il marchait droit au but, sans se préoccuper des formes : c'était une grande et forte nature, impérieuse, créatrice, prépondérante ; un esprit libre de préjugés et d'égoïsme, de vanité et d'ambition, rempli de la crainte de Dieu et pour cela même exempt de celle des hommes, ne considérant en toute chose que le bien général et toujours guidé vers le grand et le vrai. Ferme et imposant dans son entourage, il demandait aussi chez les autres la fermeté et le dévouement à la chose publique. Il supportait et aimait la contradiction quand elle émanait d'une conviction éclairée ; mais toute la fougue de sa nature se manifestait par des explosions de colère lorsqu'une sotte ignorance ou un vulgaire égoïsme contrariaient ses vues. Il blessa donc bien des gens, néanmoins ses talents et ses services l'élevèrent rapidement de degré en degré, et en 1805 il entra comme ministre des contributions indirectes dans le conseil des hommes qui dirigeaient alors la Prusse. Là, son action bienfaisante se fit promptement sentir de toute part, mais il n'était pas toujours facile de s'entendre avec cet homme rude et entier. Le roi Frédéric-Guillaume III apprécia toute la valeur de son ministre ; lui-même le désignait comme une tête pensante, habile, capable des plus grandes conceptions, et il supporta longtemps en silence la rudesse des formes qui était jointe à tous ces avantages. Ce fut alors que fondirent sur la Prusse et sur l'Allemagne les effroyables désastres de 1806. Napoléon anéantit l'armée prussienne, occupa Berlin, s'empara de tout le pays jusqu'à la Vistule. Les débris de la cour, du gouvernement, de l'armée, se réunirent à Kœnigsberg, autour du monarque si rudement éprouvé. Il fallait avant tout s'occuper de réorganiser l'administration, et, à la suite de discussions que l'on pourrait comparer aux efforts désespérés d'un homme qui se noie, une rupture complète éclata entre le roi et son ministre. Stein donna sa démission et retourna à Nassau. Selon toutes les apparences, il était à jamais séparé de l'État de son choix ; mais son cœur restait attaché à la Prusse ; toutes ses pensées, toutes ses méditations avaient pour objet la régénération intérieure et l'élévation de cet État : là était à ses yeux tout l'avenir de la nation allemande, et tandis que les masses des armées françaises menaçaient d'envahir, même au delà de la Vistule, ce qui restait encore de terre prussienne, cet homme inébranlable nourrissait dans la solitude de la campagne les grandes pensées qui devaient un jour donner à notre nation écrasée une vie nouvelle pleine de jeunesse et de force pour la victoire. Stein n'était ni révolutionnaire ni démocrate ; il voulait le respect des lois et détestait l'individualisme égoïste autant que les théories d'égalité radicale ; en un mot, il était essentiellement aristocrate et monarchiste de conviction ; mais son expérience pratique, aussi bien que sa clairvoyance morale lui disaient que la guerre de la délivrance ne pourrait être menée à bien que par un peuple libre, ou, en d'autres termes, que pour qu'un peuple devînt assez fort pour se relever par les armes, il fal-

(1) C'est le 9 juillet dernier, comme on sait, qu'a eu lieu cette cérémonie en l'honneur du célèbre régénérateur de la Prusse, devant un grand concours d'Allemands. On sait aussi que le discours de M. de Sybel déplut à la cour de Berlin, laquelle se montra froissée des tendances libérales qui s'y mêlent discrètement à l'apothéose sans réserve de la Prusse et de son gouvernement. — C'est pourquoi nous le traduisons.

(2) *Stein*, en allemand, signifie *pierre*. (*Note du traducteur.*)

lait que la participation aux affaires publiques lui eût donné l'intelligence et enseigné le dévouement. Laissons-le parler lui-même : « Si l'on a reconnu », disait-il, « qu'on étouffe le » sentiment national en excluant une nation de toute parti- » cipation aux affaires publiques, et qu'une administration » exercée par des fonctionnaires salariés ne saurait combler » cette lacune, il faut changer toute la constitution. Il faut » s'efforcer de diriger sur le soin des affaires publiques toutes » les forces de la nation. Dès qu'une nation s'est élevée au- » dessus du sensualisme, dès qu'elle a acquis une certaine » masse de connaissances, dès qu'elle jouit d'une certaine » liberté de pensée, nécessairement elle dirige son attention » sur les affaires nationales ou communales. Qu'on lui ac- » corde alors le droit de participer à ces affaires, et l'on voit » se manifester le patriotisme et l'esprit national ; qu'on lui » refuse ce droit, et l'on voit se produire le mécontentement » et l'irritation, lesquels doivent être comprimés sous peine » d'éclater en dangereuses explosions. Par là on enlève toute » noblesse de caractère aux classes moyennes et ouvrières » dont les vues restent exclusivement dirigées sur le lucre » et les jouissances matérielles; l'oisiveté et l'amour du plai- » sir rabaissent les classes élevées dans l'estime publique; les » sciences spéculatives acquièrent une importance usurpée ; » le vulgaire, l'utile, sont négligés; le bizarre, l'incom- » préhensible, attirent à eux l'attention de l'esprit humain, » lequel s'abandonne à une oisive indolence au lieu de re- » chercher la vigueur et l'action. En excluant les citoyens de » toute participation à l'administration, on tue l'esprit natio- » nal et l'esprit de monarchie. »

Nous voyons par ces paroles profondes quelle haute idée Stein attachait au mot de liberté. Loin de professer cette doctrine révolutionnaire qui considère la liberté comme le droit de chacun à l'arbitraire et à la licence, il ne voyait dans la liberté que la participation individuelle de chacun aux affaires de l'État, et, par conséquent, un dévouement entier et actif à la patrie et à la chose publique. Une liberté ainsi comprise fait naître et fortifie l'amour de l'ordre et des lois, cette première condition de la prospérité politique ; elle devient une école de confiance réciproque entre le roi et le peuple, et donne à une nation des forces inespérées.

Cette statue porte le millésime du 7 juin 1807 ; c'est le jour où Stein, guidé par ces considérations, rédigea lui-même, à Nassau, un grand mémoire « sur la meilleure forme à donner aux administrations des finances et de la police dans la monarchie prussienne ». Dans le cadre de cette rédaction, il indiquait déjà toutes les lois qui ont fait plus tard de son ministère l'aurore d'une ère nouvelle pour notre politique. L'important pour lui était que la Prusse sortît résolûment d'une situation dans laquelle l'inaction politique rendait la masse du peuple de plus en plus étrangère à la chose publique, et créait en elle un funeste esprit de dénigrement ou un énervant égoïsme, ainsi que l'avaient trop clairement prouvé les événements de 1806. Stein voulait émanciper le peuple par l'autorité elle-même, grâce à des lois solides, et doubler par là les forces de l'État.

Sur ces entrefaites fut conclue la paix de Tilsitt, qui, après avoir détaché une partie de la monarchie prussienne, rendit l'autre au roi dans le plus triste état d'épuisement et d'oppression. Les idées du roi se rencontrèrent avec celles de son ancien ministre ; lui aussi reconnut que l'ancien ordre de choses avait fait son temps, et il se dit en toute sincérité qu'il fallait le modifier de fond en comble. Ce serment, Frédéric-Guillaume l'a tenu, avec autant de fermeté, de réflexion, d'abnégation, d'amour du devoir, que jamais prince en ait montré. Il reconnut quelle main lui était nécessaire pour opérer cette grande transformation, et, tout souvenir des anciens désaccords s'éteignant aussitôt, le jour même de la conclusion de la paix il appela Stein à la direction des affaires civiles de la monarchie; Stein reçut le message royal avec des sentiments semblables à ceux qui l'avaient dicté. Il était au lit, malade, en proie à la fièvre, mais il comprit aussitôt qu'il devait répondre sans conditions à l'appel de son roi; à dater de cette heure ses souffrances se calmèrent, et au bout de quelques jours il put partir pour aller se mettre à la tête des affaires.

Il ne devait travailler qu'un an à la régénération de cet État si profondément abaissé; mais ce court espace de temps suffit à son active énergie pour faire circuler une vie nouvelle dans toutes les veines de la nation. Il restait partout fidèle à son principe : ordre dans la liberté pour arriver au dévouement à la chose publique, c'est-à-dire, affranchissement du travail par l'abolition de l'esclavage héréditaire des paysans, droit pour tous d'acquérir des biens territoriaux ; libre propriété accordée aux paysans des domaines, suppression des principaux monopoles exercés par les corporations, remplacement du système mercantile par de faibles droits d'importation ; puis, proclamation du devoir du service pour tous et abolition des priviléges de castes dans l'armée, ces deux points fondamentaux de la future organisation de la défense nationale ; enfin, éveil du sentiment national par la participation des citoyens aux droits et aux fonctions politiques, publication de règlements concernant les villes, projets de règlements pour les districts et les communes rurales, rétablissement des diètes provinciales, perspective d'une assemblée des états du royaume.

On a coutume, quand il est question de liberté du peuple, de songer avant toute chose à la protection des intérêts privés contre la puissance du gouvernement, le poids des impôts et les charges militaires. Cette manière de voir était aussi un peu celle du grand ministre; il était profondément indigné du *sultanisme* qui régnait dans quelques États de la confédération du Rhin, et soubaitait ardemment que le bouclier des lois protégeât le peuple contre tout empiétement du gouvernement. Mais les puissantes réformes par lesquelles il régénéra la Prusse avaient pour mobile la haute idée qu'il se faisait de l'État et du point élevé auquel on peut amener le peuple. L'individu a besoin de la société, comme la société de l'individu. La force de l'État et la liberté du peuple, loin d'être incompatibles, ne sont possibles que l'une par l'autre. Le souverain compromet son autorité quand le bonheur de son peuple n'est pas sa première préoccupation, et le citoyen se perd à jamais quand il cherche la satisfaction de ses intérêts privés ailleurs que dans un travail favorable à la prospérité générale. Ce qui fera à jamais de ces années de rénovation un modèle pour les temps à venir, ce qui rend leur étude de plus en plus salutaire, c'est précisément cet ardent amour de la chose publique qui pénétra la nation tout entière, le désintéressement, le détachement des plaisirs matériels, l'absence de vanité dont le roi donna à son peuple un si mémorable exemple; exemple qui fut suivi à l'envi par toutes les classes de la population. Oui, ce peuple mérita d'être appelé à la liberté, car il a appris à l'école d'un malheur sans exemple que la liberté, loin d'être le boulevard de l'égoïsme, signifie

travail utile à tous, devoir politique, efforts patriotiques. Puissent ces idées rester vivantes dans les cœurs, pour le plus grand bien des droits du peuple et de la puissance de l'État!

Stein n'appartenait pas à la fraction des libéraux modernes qui ne reconnaissent à l'État d'autre mission que celle de protéger les frontières contre l'ennemi, et les habitations contre les voleurs. Pour lui les bases de l'État étaient la moralité, la religion, l'éducation; comment aurait-il admis qu'il fût interdit à l'État de veiller au maintien de ses bases? On pourrait dire, pour résumer en un mot l'idée que Stein se faisait de l'État : L'État doit être pour les hommes l'école du caractère; dès lors, il n'est pas un côté de la vie humaine sur lequel ne doive s'exercer l'influence éducatrice et fortifiante de la chose publique. Stein était d'accord avec Scharnhorst pour organiser l'armée de telle sorte qu'elle devînt une école de discipline, d'honneur, de sacrifice, et c'est à cette école, qui ne le sait? que notre pays est redevable des victoires de Leipzig et de Waterloo, comme de nos triomphes de Metz, Sedan et Paris. Il favorisait dans l'organisation municipale le système de décentralisation, afin que le travail des affaires publiques enseignât aux citoyens l'ordre, l'abnégation, l'esprit national. Chose caractéristique, il attachait peu d'importance à l'élection des fonctionnaires par le peuple; du moment qu'il existait des magistrats salariés, il lui était indifférent qu'ils fussent nommés par le pouvoir; l'essentiel pour lui était que les attributions des magistrats fussent aussi restreintes que possible, et que le plus grand nombre possible de citoyens missent la main à l'œuvre, s'occupassent et s'exerçassent aux affaires publiques. Il ne niait pas la nécessité des fonctionnaires, là surtout où l'unité de direction et les connaissances techniques sont nécessaires; mais la droiture de son jugement lui faisait vivement apprécier les inconvénients d'une bureaucratie qui veut exercer l'administration, à l'exclusion des citoyens. Cette bureaucratie est mercenaire, systématique, indifférente, sans caractère propre; pourvu que ses registres et ses dosssiers soient en ordre, peu lui importe l'état du pays. Comment, disait-il, un tel gouvernement pourrait-il être meilleur que le gouvernement représentatif, qui appelle à concourir à la législation des hommes de toutes classes, éclairés par leur propre intérêt sur l'efficacité des mesures, et qui leur confie gratuitement une partie de l'administration? Ces considérations l'amenaient tout naturellement à ce qui en est le dernier terme : une représentation nationale. Ici encore son principe est toujours le même : direction des esprits vers l'action patriotique. Le gouvernement, selon lui, doit avoir un sûr interprète de l'opinion publique, mais le peuple doit apprendre à considérer le pouvoir gouvernemental auquel il participe non comme une chose étrangère, indifférente, hostile même, mais comme une partie de lui-même. En conséquence, Stein veut le droit de suffrage pour tous les citoyens qui possèdent; du reste, il ne veut pas formuler la constitution d'après des doctrines générales, mais la modifier partout conformément aux circonstances. Autant que possible, chacun doit obtenir une influence proportionnée à son mérite et à ses services; il veut donc que l'établissement des États de l'empire ne soit que le couronnement du système et que le droit de régler la législation et le budget ne soit confié au peuple que lorsque celui-ci sera déjà exercé à s'administrer lui-même. Le cours des événements a interverti cet ordre et réalisé les idées de Stein tantôt sur un point, tantôt sur un autre. C'était à notre époque et à la sagesse de notre souverain qu'il était réservé d'organiser l'administration telle que l'entendait Stein, de donner à l'édifice de notre constitution la base qu'il réclamait, d'offrir par là à notre nation le plus puissant des moyens d'éducation politique.

Avec de telles aspirations, Stein devait mettre toute son énergie à appeler la sollicitude de l'État sur ce qui fait la force intellectuelle : la religion et le développement scientifique, l'Église et l'instruction. Stein était un fervent chrétien luthérien, profondément convaincu que la moralité humaine ne peut avoir pour base qu'une religion ardente et sincère. Il s'irritait contre les rationalistes de son temps, qui ébranlaient et minaient la foi chrétienne, sans avoir une nourriture plus fortifiante à offrir à l'âme de leurs adeptes. Il voulait des croyances nettement définies, afin de soustraire la masse du peuple aux idées vagues et confuses qui entraînent après elles une prompte dissolution des mœurs publiques. Mais précisément parce que la religion représentait pour lui la vie intime et libre de l'âme, il admettait toutes les confessions et était libre de tout préjugé. Lui, le plus ferme des protestants, prit plus tard un vif intérêt au rétablissement de l'Église catholique en Westphalie et dans les provinces rhénanes, applaudit à la générosité libérale — bien qu'un peu inconsidérée — avec laquelle son ami Niebuhr conduisit à Rome les négociations entamées à ce sujet, et fut en relations d'étroite intimité avec le premier archevêque de Cologne, le comte Spiegel de Desenberg. Peu lui importait la forme, pourvu que le peuple et le pays reçussent les bienfaits du christianisme. Je dis le pays, et j'insiste doublement sur ce mot, car à l'époque où Pie VII et le cardinal Consalvi régnaient à Rome, où le patriotique et éclairé Spiegel administrait l'Église de Cologne, nul ne songeait à contester au pouvoir national son influence sur l'Église du pays, ni à subordonner les lois de l'État aux statuts catholiques, et Stein aurait été le dernier de tous à tolérer le moindre indice de semblables tendances. Il les vit poindre, en effet, et aussitôt il en exprima son déplaisir à Spiegel et à d'autres amis catholiques. Il se plaignit de la presse catholique et surtout de l'attitude provoquante de plusieurs journaux; il blâma l'esprit de prosélytisme, le bruit fait autour des mariages mixtes, les empiètements clandestins des jésuites. Bientôt après il développa à grands traits à l'archevêque les idées sur les rapports qui doivent exister entre l'Église et les États. « Si l'Église », dit-il, » n'avait pas reçu une forme purement despotique, si les » papes avaient eu égard aux droits des métropolitains, des » évêques, des chapitres, des paroisses, les bouleversements » que nous avons vus se produire du XIIIe au XVIe siècle au- » raient été impossibles. Il eût fallu que les pouvoirs inter- » médiaires existants dans la nation et par elle vécussent » aussi pour elle et conformassent leur conduite aux mani- » festations de l'opinion publique. Une révolution éclata » contre le despotisme des papes... Un rapprochement des » partis ne serait-il pas possible ? Nous devons le désirer, et » ici il ne s'agit pas seulement de doctrines dogmatiques, mais » de la constitution de l'Église, de la fixation des droits des » paroisses, des autorités intermédiaires, des corporations » religieuses : car, à mes yeux, l'autocratie papale est une » chose nuisible. De plus, il faudrait que les institutions » religieuses de nations diverses, placées à des degrés diffé- » rents sur l'échelle de la civilisation, et moralement et » physiquement différentes les unes des autres, fussent adap-

» tées au caractère propre de chacune de ces nations, ce qui » exigerait pour les Églises nationales la liberté d'action au » point de vue légal, avec des limites, des surveillants et des » modérateurs pour le maintien de l'unité dans l'essence » de la doctrine. » Spiegel ne répondit pas à cette lettre, notre époque se chargera-t-elle de cette réponse ? Recevra-t-elle le mot de l'énigme de la bouche de son grand libérateur ? Déclarera-t-elle que la nation ne peut souffrir aucune autocratie arbitraire, même dans le domaine de l'Église, et que le seul moyen de détourner les dangers qui nous menacent ne peut être trouvé que dans l'introduction de l'ordre légal dans l'Église elle-même ?

L'esprit élevé, pratique, national de Stein ne se manifestait pas moins dans ses idées sur l'instruction publique. En présence du penchant de la nation allemande vers les études littéraires, du grand nombre des universités, des académies, des gymnases, et de l'activité infatigable d'une foule de savants et d'écrivains, il ne comprenait pas que les gouvernements eussent toujours négligé un si puissant moyen d'enflammer l'enthousiasme patriotique et de provoquer l'énergie d'action. Il voulait une méthode fondée sur la nature intime de l'homme, par laquelle toutes les facultés intellectuelles fussent développées, tous les nobles instincts favorisés et excités, toutes les études étroites et superficielles évitées. Appliquons-nous, disait-il, à exciter l'amour de Dieu, du roi et de la patrie, sentiments trop négligés jusqu'ici, bien qu'ils soient chez l'homme la base de toute force et de toute dignité, et nous pourrons espérer une génération forte au physique comme au moral, et nous verrons peut-être s'ouvrir une ère meilleure. Une méthode qui mette en jeu toutes les facultés de l'intelligence, qui proscrive toute vaine parure, qui épanouisse toutes les forces de l'âme dans l'atmosphère de la liberté scientifique, tel est en effet le secret de toute vraie pédagogie. Quiconque étudiera cette question comprendra que Stein, bien que profondément religieux et tout en désirant que l'éducation soit partout appuyée sur la religion, réclame un enseignement complétement affranchi de la tutelle du clergé. Dans le mémoire du 7 juin, il demande la séparation des cultes et de l'instruction en deux ministères, de manière que le ministre du culte n'ait à intervenir que dans les questions d'instruction religieuse. Sur ce point encore notre époque, pour le plus grand bien du pays, a repris les idées des grandes années de notre délivrance.

C'est au milieu de ces études, de ces considérations, de ces changements, au milieu d'un travail qui ranimait si merveilleusement les esprits, augmentait les forces, préparait l'avenir, que Stein fut frappé, dans l'automne de 1808, par le décret de Napoléon, lequel, sous prétexte que « le nom de Stein était un ferment de troubles pour le nord de l'Allemagne », le proclamait ennemi de la France, ordonnait son arrestation et prononçait le séquestre de ses biens. La Prusse n'était pas alors en état de protéger son ministre contre une telle violence ; Stein dut se réfugier en Bohême, où il vécut dans une retraite sûre jusqu'en l'année 1812, époque à laquelle l'empereur Alexandre de Russie l'appela auprès de lui à Saint-Pétersbourg. Il ne reçut là aucun emploi ; l'autorité de sa personne lui suffit pour agir par l'empereur sur le monde entier. Et telle était la puissance de cette forte nature, qu'en l'espace de quelques mois il acquit une situation que nul homme privé, avant ou après lui, n'a jamais possédée. Il vit ce que son cœur souhaitait si ardemment, la guerre de la délivrance, et le mot d'ordre qu'il donna à cette guerre, *l'unité de l'Allemagne*, après avoir continué à vibrer dans les cœurs, vient enfin de recevoir une glorieuse réalisation. Pour Stein, ce n'était pas une idée nouvelle : baron indépendant, il s'était jadis consacré à la Prusse, non par un attachement aveugle pour cet État, comme il le déclarait lui-même, mais parce qu'il voyait clairement que le morcellement affaiblissait l'Allemagne, étouffait l'honneur national et le patriotisme, nuisait à l'administration et dégradait les citoyens, en leur enlevant l'amour de la patrie, ce grand appui de la morale. Il ne voyait de remède à ces maux que dans l'élévation de la puissance prussienne, qui jadis, forte et compacte, avait vu régner chez elle l'ordre politique et le développement intellectuel, et était arrivé alors à l'éclat et à la gloire. Par amour pour l'Allemagne, il avait, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, consacré sa vie à la Prusse : par amour pour l'Allemagne encore, sa première et sa dernière pensée furent la force et l'agrandissement de la Prusse, lorsqu'éclata la guerre de 1813. Il lui fut donné d'assister à la restauration de l'indépendance nationale et à l'anéantissement de la domination étrangère, et de voir retomber sur la tête de l'empereur français le décret de proscription jadis prononcé contre lui-même. Mais ce que son œil mortel ne devait pas voir, c'est la transformation complète de l'Allemagne sous la conduite de la Prusse, comme il l'entendait ; ici, comme pour la politique intérieure, il a écrit son nom en traits ineffaçables au point de séparation de deux âges. Et aujourd'hui que le souverain et le peuple de l'Allemagne, par leurs efforts combinés et unanimes, ont brillamment accompli la tâche alors imposée, la nation allemande peut dévoiler la statue de Stein et se dire qu'elle est restée digne de ses pères.

Puisse le souvenir de Stein rester vivant chez le peuple allemand, comme un modèle d'honneur et de patriotisme, comme un aiguillon pour le travail, comme un bouclier contre l'égoïsme et les jouissances matérielles ! Grâce à la direction de notre empereur, grâce à la force de son conseiller, grâce aux exploits de notre armée, notre empire est aujourd'hui au faîte du bonheur, de la gloire, de la puissance. Quel frappant contraste entre cet état et la misère presque sans espoir de 1807 ! Mais que notre bonheur même nous fasse un devoir de rester fidèles aux principes qui nous ont tirés d'un si profond abaissement pour nous élever si haut ! N'oublions pas la vieille maxime qui nous dit que le malheur guette les heureux. L'envie et la haine des vaincus nous entourent ; au milieu de nous s'agitent et se développent des forces étrangères et ennemies de l'État ; dans nos cœurs mêmes mille tentations se font sentir, les lauriers et les milliards nous invitent à savourer les délices de l'existence. Il est difficile de monter, mais plus difficile encore de se maintenir sur les hauteurs. Aujourd'hui, le bonheur même nous rend plus que jamais nécessaires la force active, le renoncement, l'ardeur au travail, dont cet homme nous a donné l'exemple. Conservons la noble indignation avec laquelle il repoussait l'indolence et l'égoïsme, l'ardent élan de l'âme avec lequel il se traçait et montrait au peuple allemand la route à suivre pour arriver aux biens moraux les plus élevés. Il aima avec une entière abnégation sa patrie malheureuse et meurtrie ; lui cédérons-nous en amour et en sacrifice, nous à qui Dieu a fait la grâce de voir la réalisation de ses désirs ? Il nous a été donné des gouvernants et des guides par lesquels l'esprit

de 1813, toujours vivant, a fait mûrir la glorieuse moisson de 1870. Si, au lieu de ce marbre, l'homme qu'il représente était là en personne, depuis longtemps il aurait interrompu ma faible parole. « Voulez-vous agir selon mes idées? aurait-il dit : rendez honneur à tous, rendez honneur au chef. Vive la patrie allemande, vive l'empereur d'Allemagne ! »

— Traduit pour la *Revue politique et littéraire* par madame la Dr M. D. —

CONFÉRENCES DU BOULEVARD DES CAPUCINES

M. CH. GIDEL

Les Français d'autrefois (1)

III

RETOUR DE L'ESPRIT GAULOIS DANS LES ROMANS DE CHEVALERIE

L'esprit farouche de la Germanie ne devait pas dominer seul dans les poëmes de chevalerie. Un cycle tout entier s'inspirait de sentiments plus doux : c'est le cycle d'Arthus. Il ne saurait y avoir plus grande différence entre les héros des chansons de geste et ceux des romans dits de la Table-Ronde. C'est un monde nouveau de pensées, d'affections, de croyances et de sentiments.

On a vu quelles passions animent les représentants de la chevalerie militaire. La joie des batailles, les délices de la vengeance, ne laissent guère de place dans leurs cœurs à des mouvements plus humains. La cupidité règle leur dévouement, la loi religieuse cède aux transports de leur rancune. C'est toute une lignée de titans audacieux, toujours en révolte contre leur suzerain et contre le ciel. L'homme nous apparaît, dans ces funestes légendes, avec tous les appétits désordonnés d'une nature qui n'a ni frein ni loi. Les âmes y sont de fer comme les armures : jamais historien n'aurait pu décrire avec plus de fidélité les mœurs des hauts barons, peindre avec plus de vivacité la grande aristocratie et ses prétentions féodales. L'idéal n'a point de prise sur ces *fervestus*. Ils se battent pour avoir un domaine, pour conquérir un royaume ; ils offrent leurs *soudées* au seigneur qui les paye, ils comptent sur leur salaire. Les ennemis qu'ils attaquent sont des ennemis réels ; ils ne vivent pas dans le pays des chimères et des rêves. Ils se battent pour la *douce France*, ils la défendent contre les Sarrasins ; ou bien ils revendiquent leur fief et leur liberté. L'histoire et la fiction se mêlent dans les poëmes karolingiens ; l'histoire cependant y est encore reconnaissable. L'erreur et l'ignorance ont brouillé bien de choses ; on les démêle pourtant, avec quelque attention. On retrouve dans cette géographie romanesque des lieux qu'on sait où placer sur nos cartes ; les Ardennes, les forêts de l'Auvergne, les plaines d'Aliscamps nous remettent au moi lieu de la réalité : nous ne perdons point terre.

L'homme agit là par des motifs humains. Roland, comme l'a fait remarquer M. Renan, ne diffère des héros d'Homère que par les armures; par le cœur, il est frère d'Ajax et d'Achille. Alors même que l'imagination cherche à dépasser les limites du monde terrestre, elle en conserve néanmoins les attaches. Le merveilleux qu'elle enfante se sent des idées qui peuplent le cerveau des chrétiens. On y reconnaît le moyen âge avec son amour de l'affreux et du trivial. Si quelque nécromancien appelle le diable du fond des enfers, vous le retrouvez sous sa forme populaire et grotesque : il est noir, plus que le poëte ne saurait le dire ; son visage et son menton hideux s'accompagnent d'un nez long et recourbé ; « sa langue est rouge comme du charbon, sa gueule est aussi grande que l'huis d'une maison, tout son corps est velu et couvert de longs poils hérissés. »

Les fées agissent rarement dans les poëmes karolingiens ; néanmoins, elles y paraissent quelquefois. Elles n'y ont rien de gracieux et d'aimable. Les sorcières de Macbeth leur ressemblent plus qu'elles ne ressemblent elles-mêmes aux riantes souveraines d'Avalon. Leurs enchantements sont des mystères rebutants ; le fruit de leurs amours, des monstres abominables comme le Chapalu de la *Bataille de Loquifer*. Celui-ci a la tête d'un chat, les pieds d'un dragon, le corps d'un cheval et la queue d'un lion. Quand les poëtes décrivent les espaces imaginaires, ils construisent, avec les souvenirs à demi effacés des anciens et de leurs champs Élysées, une ville dont les pierres guérissent de tous maux du corps, de toutes douleurs de l'âme ; les portes sont d'ivoire ; on n'y emploie d'autre bois que l'ébène : c'est là que vit la *gent fée*.

Il fallait à ces corps épais des ébranlements et des secousses plutôt que des impressions. Leurs nerfs grossiers ne se mettaient en mouvement que sous des coups répétés : l'épouvante était le seul ressort qui pût les agiter. Aussi les enchantements de leurs poëtes ont-ils quelque chose de grandiose, et le surnaturel touche à l'horrible. Une princesse sarrasine veut obtenir de Thibaud la promesse qu'il ne mettra plus les pieds dans Orange, voici les moyens qu'elle emploie : elle imagine un semblant de mariage entre elle et le chevalier français. Le lieu de la scène est sa demeure ordinaire, le palais de *Gloriette*. Les piliers, les arceaux et les galeries sont enrichis de figures de marbre représentant des combats, des chasses, des oiseaux, des quadrupèdes, des instruments de musique, des fées, des sirènes, des divinités du ciel et de l'enfer.

« Les noces commencent dans les grandes salles de Gloriette. Thibaut et ses principaux amis sont assis à table ; Orable, silencieuse, est placée à la droite du nouvel époux. Tout à coup voilà que s'ébranlent soixante chasseurs et quatre cents chiens. Ils cornent, ils aboient, ils se dispersent dans toutes les parties du palais. — Quelle est cette merveille ? demande Thibaut. — C'est, répond Orable, le commencement des jeux d'Orange : vous devez les connaître et les partager.

» Le silence est rétabli ; il semble aux conviés qu'on ne l'ait même pas interrompu. Tout à coup, un cerf lancé paraît dans la salle, quatre chiens limiers le suivent, puis des chasseurs sur leurs rapides coursiers : ils animent les chiens, ils cornent, ils frappent : le cerf, épouvanté, monte des quatre pieds sur les tables, il arrive devant le roi Thibaut, il donne des cornes, il frappe du pied, il brise le nef d'honneur, répand la coupe d'or ; les chiens s'acharnent à sa poursuite, puis les chasseurs et leurs chevaux. Le cerf, réduit aux abois, fronce des naseaux, dont on voit aussi ôt sortir deux mauvais garçons d'une taille démesurée, nus comme la main, à la poitrine velue, aux jambes de bouc et de singe. Ils ont un seul bras, un seul pied ; mais sur le poing de chacun d'eux se dressent

(1) Voyez les numéros du 25 novembre 1871 et du 4 mai 1872.

cinq archers, qui font pleuvoir sur les convives une nuée de dards empoisonnés. — Ah ! dame Orable, s'écrie Thibaut, demi-mort de frayeur, éloignez de nous un tel jeu, je vous en prie ! — Ceci n'est rien encore, lui répond-elle, à peine avons-nous commencé ; vous en verrez bien d'autres avant le coucher du soleil.

» Le charme cesse ; on croirait que le silence n'a pas été rompu. Voilà que quatre cents moines arrivent en chantant ; ils sont plus noirs que la poix ou l'encre ; chacun porte à son cou un géant, dont la bouche enflammée semble servir de torche. Ils se répandent dans les salles et le long des tables, brûlent les habits, grillent les cheveux et la barbe des assistants. — C'est là, disent les Sarrasins, un singulier genre de confession. Thibaut devient le but de leurs coups : il est renversé, foulé aux pieds ; il réclame ses dieux, il implore à chaudes larmes Orable. — Prenez patience, lui dit-elle : nous ne sommes pas encore à la fin de nos enchantements.

» Les moines disparaissent ; on dirait que rien n'a interrompu le silence. Mais voici quarante lions et quatre-vingts ours qui viennent choisir les salles du festin pour champ de bataille. Comme ils rugissent et se déchirent au milieu des convives, Orable s'approche d'un pilier, en fait sortir un courant d'eau, et, avant qu'on ait eu le loisir de dire un *Ave Maria*, tout le palais est inondé. Les Sarrasins luttent avec terreur contre les vagues. Pour Thibaut, il promet, s'il peut sortir vivant de la tour de Gloriette, de ne jamais rentrer dans Orange. » (*Hist. litt. de la France*, t. XXII, p. 475.)

Rien de plus effrayant, rien qui fasse mieux sentir la férocité naturelle des barons qui prennent plaisir à ces contes gigantesques. Eh bien, à un certain moment, vers la fin du XIIe siècle, ce sombre esprit s'efface, la chevalerie se transforme, elle devient ce qu'on a cru qu'elle avait toujours été, un idéal de douceur et de bonté proposé en modèle à la vie humaine. L'histoire disparaît des fictions des trouvères. Leur pensée abandonne le monde où ils vivent, pour en créer un autre qui s'ajuste mieux à leurs nouvelles conceptions. En suivant pas à pas les héros de la Table-Ronde, on ne décrit plus une société vivant dans les conditions ordinaires qui président aux combinaisons de la vie sociale, on étudie un état singulier de l'imagination. La féodalité continue dans les événements politiques à être violente et désordonnée, le besoin d'agir et de *faire armes* remue encore et transporte les générations des plaines de la Flandre et de celles de la Champagne aux rives du Jourdain et sous les murs de Saint-Jean-d'Acre : il n'en est pas moins vrai que des idées nouvelles ont fait leur apparition dans des cerveaux que la brutalité seule avait dominé jusque-là.

La chevalerie n'est plus seulement l'*adoubement* du jeune noble mis en état de conquérir par son épée et *p n et dras*, c'est une cérémonie dont le grand effet est de moraliser et d'instruire. On voit chaque jour le clergé y prendre plus de part ; on entend proclamer des préceptes d'humanité, de mansuétude, d'humilité même. Le sens allégorique et moral de chacune des pièces dont se revêt le gentilhomme lui est expliqué. S'il prend un bain avant ce qu'on peut appeler, au plus vrai, sa vêture, il sait qu'il doit être désormais plein de douceur, qu'il se doit baigner en *honesteté, en courtoisie et en bonté !* On le couche dans un beau lit :

> Sire, ces lis vous semefie
> C'on doit, par sa chevalerie
> Conquerre lit en Paradis,
> Ke Dieu otroie à ses amis.

La chaussure noire qu'il porte aux pieds l'avertit d'avoir sans cesse aux yeux les fins dernières et terribles de l'homme :

> C'ayez tout adès en la mémoire
> La mort et la terre ou girrez
> Dont venistes, et ou irez.

La ceinture est le symbole de la chasteté, les éperons, celui du courage ; l'épée dont il charge sa main lui redira sans cesse :

> K'il doit jà povre gent garder,
> Ke li riches ne l' puist foler,
> Et le fèble doit soutenir,
> Que li fort ne le puist honnir.

La coiffe blanche, et nette et pure dont son chef est couvert lui apprend qu'il doit rendre son âme et pure et nette des folies

> Que li cors a tozjors basties.

En un mot, le code de la chevalerie contient des préceptes fondamentaux où brille un esprit nouveau de morale et de foi. Défense est faite au chevalier de mentir ou de porter un faux jugement, de séduire les femmes : on lui enjoint surtout de les aider et de les soutenir,

> Car femes doit l'en honourer,
> Et per lor droit grans fez porter.

On lui prescrit de jeûner le vendredi, d'entendre la messe tous les jours, et de faire à l'église des offrandes. Tuer les mécréants et défendre les saints mystères, voilà le plus utile et le plus glorieux emploi de ses armes et de son courage.

Le chevalier qui suit fidèlement ces lois devient, en théorie, un saint sous le casque et sous la cuirasse. Son courage s'élève, son âme s'épure ; ce n'est plus seulement la valeur d'un Hector ou d'un Diomède qu'il déploie dans la vie, c'est la vertu dans tout son lustre. L'admiration qu'on éprouve pour lui tourne au profit de l'institution qu'il honore. Un mélange de respect et de superstition fait croire à la possibilité d'un charme qui transforme les hommes et les met bien au-dessus du niveau de la GENT commune. On aspire au titre de chevalier comme à la possession d'un talisman. Homfroi, fait prisonnier à la bataille de Tibériade, confère la chevalerie à Saladin lui-même. On sait l'histoire de ce chef musulman qui entra dans la tente de saint Louis, le glaive levé, en lui criant : — Fais-moi chevalier ou je te tue. — Fais-toi chrétien, répond saint Louis, et je te ferai chevalier.

S'il en est ainsi dans l'histoire, le roman est encore bien plus beau, plus pur et plus touchant. Les mœurs s'y détendent, l'âpreté militaire s'adoucit, la valeur sert à la défense des êtres faibles et opprimés, les chevaliers nouveaux poursuivent l'inconnu. « Leurs voyages, dit M. Renan, sont des courses sans fin après l'objet toujours fuyant du désir. » La femme devient leur reine : elle leur commande, elle les mène à son gré. Nous avons vu dans les rudes poëmes que nous venons d'étudier quel rôle effacé y joue la femme. Son dévouement n'a, pour éclater, d'autre occasion que les soins obscurs du ménage. Partout ailleurs on n'accorde rien à sa faiblesse. Elle n'a nulle influence dans les conseils du château. Qu'elle prenne la parole dans l'assemblée où se décident les expéditions, les alliances, on s'attend à quelque indigne

proposition. Un chevalier serait déshonoré s'il réglait ses actions d'après les timides avis d'une mère ou d'une femme; si ses représentations deviennent importunes, on l'envoie *s'ombroyer* dans sa chambre. Se tenir grasse, blanche et belle, c'est son affaire. C'est celle des barons de prendre des résolutions viriles et de les exécuter sans remords ni regrets.

Les Roland, les Olivier, les Gérard, les Renaud, n'ont point de temps à perdre avec les femmes : il n'en est point question dans leurs continuelles batailles. Les Gauvain, les Érec, les Perceval, les Lancelot, les Tristan, qui leur succèdent, introduisent dans le monde l'empire de l'amour. C'est avec eux que commencent toutes les folles prouesses dont l'amour d'une femme est le principe ou la récompense. En même temps que, dans la dévotion, le culte de la Vierge Marie grandit et se développe de manière à remplir toute l'Église de sentiments nouveaux, la femme, dans la société chevaleresque, prend un empire sans limites. Geniève préside à table dans le palais de Karadigan où le roi Arthus tient cour plénière. Dès lors, acquérir l'estime d'une femme devient le but le plus élevé de la conscience humaine. On laisse aux chanteurs irrespectueux des fabliaux ou des chansons de geste leurs tristes opinions. Nul chevalier ne voudrait dire avec Bérengiers, dans le poëme d'Aye d'Avignon :

> Li corages de fame si est vains et legiers,
> Car ensement se torne comme li espreviers.
> Par fame vint en terre li premerains pechiers,
> Dont encor est li siècles penés et traveilliés.

Qui voudrait se souvenir, comme par le passé, qu'elles ont *honi li roi Constantins*, que par elles *Sanson Fortin* ou le fort a perdu *sa vertu?* Personne ne craint plus leur esprit trompeur et volage, leur science dans la *nigromancie*. C'est d'elles et de leur amour que découle toute vaillance, tout prix (pretz), c'est-à-dire toute qualité morale : sans elles, un chevalier ne peut être que discourtois et brutal, sans courage et sans gloire.

L'homme d'armes, qui part pour arracher aux Sarrasins le Saint-Sépulcre, pense aux dames autant qu'à Dieu lui-même. Si la dévotion lui recommande d'agir en brave sur le champ de bataille, il n'est point indifférent aux louanges que les femmes lui donneront au retour; il part avec l'intention de faire de beaux exploits dont on parlera en *chambre devant les dames*. Et puisque du roman nous retombons insensiblement dans l'histoire, rappelons, d'après sainte Palaye, le singulier hommage que messire Geoffroy rendait aux *bonnes* femmes : « et je vous diray encore plus comme j'ai oui raconter à plusieurs chevaliers qui virent celluy messire Geoffroy qui disoit que quand il chevauchoit par les champs, et il veoit le chateau ou manoir de quelque dame, il demandoit toujours à qui il estoit ; et quand on luy disoit : *il est a celle*, si la dame estoit blâmée de son honneur et se fust avant tort (détourné) d'une demi-lieue qu'il ne fust venu devant la porte; et là prenoit un petit de croye qu'il portoit et en faisoit un signet et s'en venoit. Et aussi au contraire quand il passoit l'hôtel de dame ou damoiselle et notoit ceste porte, de bonne renommée, se il n'avoit trop grant haste, il la venoit veoir et huchoit : — Ma bonne amye, ou ma bonne dame ou damoiselle, je prie a Dieu que en ce bien et en cest honneur il vous veuille maintenir au nombre des bonnes, car bien devez être louée et honorée. »

Voilà, comme dit M. Guizot (*la Civilisation en France*, t. III, p. 163), un certain idéal moral, qui plane au-dessus de cette société grossière, orageuse, et attire les regards, obtient les respects des hommes dont la vie n'en reproduit guère l'image. Sans doute, il faut, avec le judicieux écrivain, ranger le christianisme au nombre des principales causes de ce fait : « C'est précisément son caractère de travailler à inspirer aux hommes une grande ambition morale, de tenir constamment sous leurs yeux un type infiniment supérieur à la réalité humaine et de les exciter à le reproduire » : mais le christianisme n'explique pas toute cette révolution. On l'a fait remarquer avec justesse, le christianisme a sa place dans les romans karolingiens : il n'en a point pourtant adouci la rudesse. Turpin et la religion dont il est le ministre ont un beau rôle dans le poëme de Roland. Rien n'est plus sublime que la bénédiction répandue par l'archevêque de Reims sur vingt mille Français prêts à combattre les Sarrasins. Charlemagne est le favori de Dieu ; il reçoit de lui ses inspirations, ses conseils, l'ange Gabriel lui apporte plus d'une fois la volonté du Maître des rois, et pourtant les idées et les mœurs n'en restent pas moins austères et brutales, les femmes n'en sont pas moins tenues dans l'ombre et fort loin du siége d'honneur que les romans de la Table-Ronde vont élever pour elles partout en pleine lumière. La religion suit l'impulsion générale des mœurs, elle ne les modifie pas, surtout, dans le sens de la galanterie chevaleresque. Le culte de la Vierge, dont nous avons parlé plus haut, n'est point une cause, c'est plutôt un effet. Ce n'est pas du reste la première fois que le ciel s'accommode à la fantaisie des humains.

On a parlé ensuite de l'influence des croisades, de celle des peuples de l'Orient; quelques auteurs ont prêté aux Maures et aux Arabes une galanterie aussi éloignée de leurs mœurs que possible. C'est d'une singulière irréflexion qu'est née cette théorie. Comment attribuer les habitudes nouvelles de politesse et de douceur à l'égard des femmes à des peuples qui ne les ont jamais tenues que dans le plus vil esclavage ? Le bon sens d'une servante de Molière eût suffi pour dissiper cette erreur. Lisette ne dit-elle pas que les Turcs sont maudits de Dieu parce qu'ils tiennent leurs femmes enfermées dans la plus étroite prison ? Le sérail, le harem, les exécutions des coupables, les précautions jalouses dont on les entoure, rien ne ressemble moins aux fêtes de Carduel, à la royauté que les femmes y exercent. Si l'on veut en juger par l'Orosmane de Voltaire, on tombe dans la plus étrange méprise ; on substitue un roman à l'histoire. Chez les peuples orientaux, la femme n'est qu'une esclave, on l'achète, elle sert aux plaisirs de son maître ; il n'a pour elle ni estime ni tendresse. Loin que l'amour de ce sexe puisse exalter les cœurs et les pousser à conquérir ces précieuses qualités de courtoisie et de valeur morale dont le chevalier faisait sa gloire, la main d'une femme semble attacher à ce qu'elle touche la flétrissure et le mépris. C'est une observation de M. Renan, chez les Arabes d'Algérie, aux fêtes du Beïram, les femmes aussi distribuent des récompenses, mais ce n'est pas aux vainqueurs. Ce qui était un honneur pour le chevalier, devient une insulte pour l'Arabe, du moins une humiliation.

Faut-il demander à la Germanie le secret de cette transformation du monde chevaleresque ? Dans les forêts dont Tacite a décrit les habitants nous voyons bien la femme entourée d'un respect superstitieux exercer un ministère de divination et de prophétie. L'auteur romain nous apprend que ces hommes attribuent à une Velléda, aux vierges de l'île de Sein

et de Mona le don de prévoir l'avenir, le privilége d'entrer en communication avec le ciel. Dans l'histoire de ces peuples nous découvrons un sentiment de pudeur et de respect dont la femme est l'objet : mais cette espèce de vénération fait naître justement des rapports tout à fait opposés à ceux dont le monde chevaleresque nous offre l'étonnant spectacle. Une réserve froide règne dans la famille : la pureté matrimoniale habite dans la hutte du Germain, la sainteté du mariage y reluit comme le reflet du jour sur les neiges hyperboréennes. Mais l'égoïsme et la brutalité y éclatent dans de redoutables emportements, on y voit la soif du sang, la passion de la vengeance : nulle part le sacrifice, l'amour pur, le dévouement exalté, nulle part cette tendre folie à laquelle s'abandonnent avec tant d'impétuosité et de naïve ardeur les héros de la Table-Ronde.

Il est plus conforme à la vérité et à la science moderne de faire honneur des sentiments nouveaux des compagnons d'Arthus à la renaissance de notre vieil esprit gaulois. Avec le temps, le germanisme que les Francs ont importé dans notre pays s'adoucit et s'efface; la civilisation romaine se transforme et s'accommode au génie national, la rouille des invasions se dissipe, l'effet des conquêtes successives se détruit, la nation au XIIe et au XIIIe siècle redevient ce qu'elle était à son origine alors que les légions des Romains y pénétrèrent pour la première fois : elle reprend ses qualités natives.

La race des Gaëls et des Celtes a été soumise à de tristes malheurs. Elle s'est vue d'âge en âge, après avoir rempli le vieux monde du bruit de ses exploits téméraires, resserrée dans les forêts, diminuée, confinée dans un coin du pays où elle avait régné non sans gloire et sans mérite. Ses sanctuaires n'ont pu protéger ses druides et ses bardes. Elle n'eut bientôt plus d'asile que l'Armorique ou petite Bretagne, tandis que de l'autre côté du détroit, un peu plus longtemps protégée par la mer, elle dut céder encore à l'invasion d'un farouche conquérant. L'histoire du monde ne manque pas de ces exemples : les faibles comprimés par les forts; peut-être est-il vrai de dire que jamais les faibles n'ont eu, après une longue souffrance, un plus éclatant triomphe que celui de nos ancêtres. Longtemps oubliés, ils ont, tout à coup, vers 1140, repris une place dans le monde : ils se sont refait un empire, non par les armes, non par la force et la violence, mais par la poésie, par la douceur triomphante de leur mélancolie. Par un retour surprenant, cette nation mutilée qui compte « plus de défaites que de victoires », à qui les larmes viennent après le sourire, « dont les chansons finissent en élégies » : cette race dont le héros disparu et l'attente toujours frustrée s'appelle dans le langage moqueur des autres peuples « une espérance bretonne », s'empare tout à coup des imaginations, et, par les romans qu'elle inspire, rétablit la nation française dans le cours véritable de ses traditions et de sa destinée.

Il faut reprendre toute cette histoire. La race gauloise étonna par ses mœurs, par ses défauts brillants et ses vives qualités les Romains qui la virent les premiers dans l'éclat de sa gloire. Ils ne furent pas longtemps à proclamer les vertus et les vices de nos ancêtres. Jusque dans leurs satires contre eux ils gardèrent une admiration singulière. Les Gaulois, dit Caton, ont deux passions vives qui sont de combattre avec courage et de parler avec intelligence. Voilà deux traits fondamentaux de notre caractère. Une fierté mêlée de jactance s'y ajoute encore. Un Romain leur demande de quel droit ils envahissent les terres d'autrui, le Brenn interrogé sourit et répond : « Vous attaquez les nations, ceux qui ne partagent pas avec vous, vous les faites esclaves, et vous pillez leurs biens, et vous renversez leurs villes. C'est le droit du plus fort que vous faites valoir. Eh bien, c'est aussi le nôtre ; nous le portons avec nos armes. » Alexandre les rencontre sur les bords du Danube, il croit éblouir ou intimider leurs ambassadeurs : « Quelle est leur dit-il la chose que vous craignez le plus au monde ? — Nous ne craignons rien, disent-ils, que la chute du ciel. Quant aux hommes nous les estimons, lorsqu'ils sont comme toi. — Ce peuple est fier, » dit Alexandre à ses amis (Émile Chasles, *Histoire nationale de la littérature française*, ch. I). Toute la chevalerie et ses grands faits d'armes sont en germe dans ces paroles.

Le courage n'est point en eux un instinct brutal, il n'a rien de cette fureur irréfléchie qui passionne les peuples grossiers. Les observateurs attentifs ne s'y sont point trompés. Possidonius, Strabon, Lucain, ont vu qu'ils s'animaient d'une pensée supérieure et morale. Ils aiment la gloire parce qu'ils croient à l'immortalité de l'âme. Ils ont des poëtes et des savants dont les paroles mystérieuses entretiennent dans les âmes de sublimes espérances. Ce peuple, entre tous, croit à la puissance de l'intelligence et de la parole. La véritable force pour lui est dans l'éloquence : un même symbole réunit l'éloquence et la force, c'est l'*Hercule Ogmius*. Le vieux sophiste Lucien, dit M. É. Chasles, est tout rajeuni quand il en parle. Il entrevoit, sur la fin de sa vie, grâce aux Gaulois, le type de la véritable éloquence, quand il n'en avait jamais poursuivi que l'ombre. « Les Gaulois, dit-il, ont donné à Hercule le nom d'Ogmius et une figure très-singulière : — C'est un vieillard, d'un âge très-avancé, fort chauve.... Derrière ce vieil Hercule vient une multitude d'hommes qu'il entraîne et qui sont attachés par les oreilles. Les liens qui les retiennent sont des chaînes fines, garnies d'or et d'ambre, et d'un travail qui rappelle les plus beaux colliers. Eh bien, malgré la fragilité de pareilles chaînes, ces hommes ne songent pas à la fuite qui serait facile; ils ne font aucune résistance; leurs pieds ne se refusent pas à la marche ; ils ne se rejettent pas en arrière ; au contraire, ils ont plaisir à suivre, ils sont heureux. Admirant leur guide, ils se pressent tous autour de lui, et, dans leur empressement à le devancer, ils laissent leur chaîne détendue : ils ont l'air de gens qui seraient bien fâchés si elle se brisait.

» L'éloquence pour nous autres vieillards, dit un Gaulois en expliquant à Lucien ce curieux tableau, n'est pas comme chez vous, les Grecs, l'attribut de Mercure : pour nous, Hercule le représente, parce qu'il est beaucoup plus fort que Mercure. Qu'on le peigne vieux, cela n'est pas étonnant : l'éloquence seule peut déployer dans la vieillesse sa perfection. Vos poëtes n'ont-ils pas dit : « l'esprit du jeune homme est flottant », et encore : « le vieillard parle mieux que le jeune homme ». Chez vous aussi, le miel découle de la langue de Nestor..... Nous pensons que c'est par la parole que le dieu a accompli tous ses travaux, grâce à la sagesse qu'il possédait, et que c'est par la persuasion qu'il a tout forcé. Les paroles ne sont-elles pas des traits qui ont la pointe aiguë, qui vont à leur but, qui arrivent rapidement et qui pénètrent les âmes. Vous-mêmes vous dites que les paroles ont des ailes. »

Cette éloquence s'exerce au milieu des longues et paisibles délibérations qui préparent les entreprises de la guerre ; elle se déploie surtout dans l'éloge funèbre des guerriers morts dans les combats, elle donne l'immortalité aux héros que le trépas a moissonnés les armes à la main. Lucain s'écrie avec

admiration en parlant des bardes et des prêtres : « O druides, à vous seuls il appartient de connaître les dieux et les secrets du ciel. O bardes, vous donnez un long avenir à la mémoire des âmes fortes que la guerre enleva et vous pouvez en toute sécurité verser des flots de poésie. »

Ces enseignements confirmés par la pratique et par les exemples se coulaient dans toutes les âmes, ils y établissaient sur des principes respectés l'obligation d'accomplir son devoir, et formaient dans les cœurs une tradition d'honneur et de vertu. Le guerrier savait mourir pour y demeurer fidèle ; la femme y puisait une force indomptable pour persévérer dans le bien. Les Grecs nous ont transmis des exemples précieux de l'héroïsme gaulois chez les femmes. Polybe a vu la belle Khiomara, il nous dit comment, réduite en esclavage après une bataille malheureuse où elle guerroyait aux côtés de son mari, un centurion brutal lui fit souffrir toutes les indignités réservées à son triste sort. Elle lui offrit une forte rançon, et quand cet homme la mena aux avant-postes pour l'échanger contre de l'or, elle ordonna aux Gaulois, aux serviteurs qui apportaient la somme promise, de couper la tête au centurion. Son ordre fut exécuté, et elle porta à son mari, dans un pan de sa robe la tête ensanglantée. Polybe l'interrogea avec curiosité, et, au dire de Plutarque, il demeura surpris de la délicatesse de son intelligence. La fierté et la résolution qu'elle montra, dit M. É. Chasles, avaient leur source dans cette liberté d'âme que l'éducation développait chez les enfants de la Gaule.

En adressant à une femme un recueil d'exemples vertueux, Plutarque n'a point oublié la Gauloise Kamma. Il raconte comment cette prêtresse d'une divinité qu'il confond avec Diane, resta fidèle au mari que la perfidie de Synorix avait fait périr afin d'avoir le champ libre à sa passion criminelle. Pour venger l'époux qui lui a été ravi, elle feint de consentir à un hymen qu'elle abhorre. La coupe est préparée sur l'autel, Kamma la première y porte ses lèvres, Synorix boit après elle ; quand elle est sûre de sa vengeance, elle remercie le ciel de l'avoir laissée survivre à son mari pour punir le meurtrier ; elle n'a prolongé ses jours que pour accomplir son devoir : elle descend pure auprès de son premier époux. Au lieu d'une chambre nuptiale c'est le tombeau que Synorix a trouvé : qu'il jouisse de son forfait.

Ce peuple est encore un objet d'étonnement pour les Romains quand ils le voient prêt à s'armer pour le faible, à se sacrifier pour les opprimés, à prendre en main la défense des vaincus outragés par le vainqueur. D'ordinaire la force a partout des courtisans, en Gaule c'est le malheur qui réveille la sympathie. Ils refuseront de suivre un allié puissant, pour s'attacher à ceux que la défaite a déjà éprouvés.

Leur intrépidité turbulente n'entend rien aux calculs de la prudence. Un charme inexplicable les attire au danger. Ils tentent avec joie les entreprises les plus téméraires. S'ils s'attaquent à Rome, c'est que Rome a la prépondérance militaire, que ses armes sont triomphantes, que les nations qu'elle a soumises gémissent sous le poid du jour qu'elle leur impose. Il y a dans les entreprises des Gaulois une prodigalité surprenante de leur âme et de leur sang : une espèce de folie héroïque et magnanime dont nous reverrons les effets dans la chevalerie invraisemblable des compagnons d'Arthus. Dans la lecture de ces compositions en apparence si frivoles, nous retrouverons les éléments de notre esprit français. Strabon ne s'est point trompé quand il a dit : « Le caractère commun de toute la race gallique, c'est qu'elle est irritable et folle de guerre, prompte au combat : du reste, simple et sans malignité. Si on les irrite, ils marchent ensemble droit à l'ennemi et l'attaquent de front, sans s'informer d'autre chose. Aussi, par la ruse, on en vient aisément à bout ; on les attire au combat quand on veut, où l'on veut, peu importent les motifs ; ils sont toujours prêts, n'eussent-ils d'autres armes que leur force et leur adresse... Forts de leur haute taille et de leur nombre, ils s'assemblent aisément en grande foule, simples qu'ils sont et spontanés, prenant volontiers en main la cause de celui qu'on opprime. » (Voyez l'ouvrage déjà cité de M. É. Chasles.) N'est-ce pas là encore aujourd'hui notre formule ?

Gardons-nous d'oublier dans cette peinture les traits les plus saillants et les moins altérables. A cette fougue, à cette furie se mêle un enjouement sans fin, une gaieté que rien ne dissipe, une causticité que rien n'arrête. Cette heureuse disposition d'une bonne humeur toujours en éveil est le ressort qui anime toute cette race. Un bon mot la console de ses défaites, un bon conte lui fait oublier les désastres. Cette verve sans cesse renouvelée se joint à une curiosité insatiable. Chaque Gaulois veut savoir, veut raconter son aventure. Il aime à interroger les passants, les marchands, les étrangers. Il se tient aux portes de ses villes, sur les grands chemins, attendant que le hasard fasse passer devant lui l'histoire et l'historien. Un vif instinct de sociabilité les porte à se réunir, à se rechercher, à se complaire les uns aux autres. Ils aiment les autres peuples, dit Possidonius. L'hospitalité est chez eux abondante et prodigue. Ils ne tiennent pas plus à l'or qu'à leur sang. Ils le dissipent en longs festins où sont conviés tous les passants. Le Galate Ariamnès, riche et libéral, annonce qu'il invite tout le monde à ses banquets. La table est accessible à tous : la nappe une fois mise ne s'enlève point de si tôt. Luern répand l'or sur ses pas, étonne Possidonius : tant d'étourderie dans la générosité surprend l'étranger, il ne retrouve plus la sobriété des Grecs ou la parcimonie des Romains, il est chez un peuple dont le caractère, dont la vie sont uniques dans les annales des nations.

Vaincus par César, les Gaulois se trouvèrent de très-bonne heure propres à goûter la civilisation latine. Avant même que les dernières retraites du druidisme eussent été forcées, une partie de ce peuple avait passé à l'ennemi, c'est-à-dire qu'il en avait pris les mœurs, les arts, les talents principaux. Personne n'ignore avec quelle facilité les Celtes et les Gaëls devinrent des Gallo-Romains. Leur génie vif et prompt les mit bien vite au niveau de leurs maîtres. Il fallut bien plus de temps aux Latins pour se former à la politesse grecque qu'aux Gaulois pour devenir d'élégants Romains. On ne peut assez admirer ces orateurs, ces poëtes, ces maîtres d'éloquence qui, dès le premier siècle avant J. C., viennent établir des écoles dans Rome, y former les plus grands orateurs qu'aient eu les Romains, y composer des vers que la belle société se plaisait à répéter. N'est-il pas digne de remarque que c'est au temps d'Horace et de Virgile qu'on voit éclore un Cornelius Gallus ? N'est-il pas bizarre de rencontrer parmi tant de noms illustrés par les lettres latines un Procillus, un Télon, un Gyaric, et surtout les deux Divitiac ?

Tous ces brillants transfuges méritent pourtant moins l'attention que les Celtes, qui demeurèrent fidèles à leurs anciennes idées, et s'enfuirent devant l'usurpation romaine. Les uns fondèrent dans les Gaules une civilisation qui eut sa

grandeur morale ; ils préparèrent, en alliant l'esprit celtique à la culture latine, le triomphe de l'Église et l'exaltation de Charlemagne. Les autres, conservant pur le génie d'une race vaincue, se réfugièrent en Armorique, dans la Grande-Bretagne, dans l'Écosse, dans l'Irlande, dans les îles de la mer du Nord. Ce fut un asile où se gardèrent, comme un trésor intact, des sentiments inconnus aux Germains et aux Franks. S'ils eussent disparu effacés par la conquête et par les invasions, notre race n'eût pas eu son développement complet. On chercherait en vain dans les traces laissées par les Gallo-Romains, et plus tard par les *Francs de France*, comme dit la chanson de Roland, l'expression entière de tous nos instincts. Il y manquerait bien des vertus, dont l'idéal n'a cessé de vivre cultivé par les débris des Celtes et des Gaëls ; l'historien et le moraliste seraient embarrassés pour expliquer la transformation soudaine de notre littérature au XIIIe siècle. Ce serait une explication peu philosophique de ce grand changement que de l'attribuer aux caprices de la mode. Tandis que nous y voyons aujourd'hui le retour victorieux d'un petit peuple vaincu, la rentrée au sein d'une famille troublée par les révolutions et les malheurs d'exilés qui rapportent avec eux les titres que leur avaient transmis leurs ancêtres.

Les Celtes étaient destinés à subir tous les revers les plus humiliants et les plus durs. Les moins infortunés furent encore ceux qui vécurent dans l'Armorique. Les Gallo-Bretons eurent la chance de se faire un monde à part des mouvements qui agitèrent si longtemps l'Europe. Dans la *Domnonée*, « ou vallée profonde qui occupe la pente maritime de Saint-Malo à Morlaix, dans la Cornouaille ou *Corne gauloise* », ils trouvèrent un refuge que personne ne troubla plus de longtemps. Ils vécurent là livrés aux réflexions et aux rêves que la solitude inspire et entretient ; ils rassemblèrent leurs traditions, ils les défendirent contre le christianisme par des légendes et des récits mystérieux. Le reste du monde parut les oublier; seulement, de temps à autre, il sortait de ces contrées presque sauvages un de ces hommes profonds et puissants dont l'esprit est destiné à remuer les nations et les intelligences, un moine comme Pélage, un philosophe comme Abailard.

Plus heureux encore furent les Irlandais : défendus par les flots, ils étaient à l'abri des dangers. Les missionnaires et les moines y pénétrèrent plus facilement que les soldats et les conquérants. La terre était propice aux exercices de la piété, à la pratique de la science. La foi chrétienne ne dédaigna point de s'y allier à la légende. Elle se plia aux caprices des Celtes et des Gallois. Les récits du moine Barontus font la joie de ses frères. Aucun d'eux ne se lasse à entendre les merveilles que l'homme de Dieu a vues dans la grande mer. Il y a rencontré une île bénie du ciel, vraie terre de promission, où la vie s'écoule dans de continuelles délices. Ailleurs, ce sont des brebis qui vivent innocentes et sages dans une communauté politique et civile qui n'a rien des imperfections ordinaires aux sociétés humaines ; là, c'est un paradis des Oiseaux, vivant selon la règle canonique et célébrant à des heures prescrites les louanges de Dieu par leurs concerts religieux. L'heureux voyageur a visité une terre où les lampes s'allument d'elles-mêmes, quand les ombres du soir commencent ; là, ni le chaud ni le froid n'incommodent les habitants ; une température toujours égale fait succéder le plaisir au plaisir : ni tristesse ni maladie : toutes les herbes ont des fleurs, tous les arbres ont des fruits ; les hommes privilégiés à qui le ciel en permet l'entrée en rapportent un parfum que gardent leurs vêtements pendant quarante jours.

Tels auraient vécu sans doute dans l'Angleterre les Logriens et les Cambriens, s'ils avaient pu continuer sans secousse et sans interruption les destinées que le ciel paraissait d'abord leur avoir préparées. Dans leur métropole de Kaër-Léon, les Gallois, succédant aux Romains, avaient établi la ville sacrée qui disputa longtemps d'influence avec Londres ou Cantorbéry ; c'était d'abord un centre religieux; Kaër-Léon devint plus tard le sanctuaire des traditions nationales, le siége de l'indépendance politique, lorsque les chanteurs de ce peuple déshérité y eurent conduit le roi Arthur, l'héroïque défenseur de la liberté galloise.

Ils n'eurent bientôt plus qu'une existence de regrets et d'espérances quand l'invasion du Nord eut commencé. A peine les Romains avaient-ils quitté la Bretagne (408), que les bandes de Saxons appelées par Vortigern (449) fondent sur ce pays et l'écrasent. Pendant cinq cents ans cette race malheureuse combat, se défend, se replie et finit par céder. Elle n'avait ni l'énergie ni l'esprit politique suffisants pour tenir tête à ses conquérants. Entre elle et ses nouveaux maîtres, il ne pouvait y avoir ni fusion ni compromis. La victoire demeurée aux Angles, aux Jutes, aux Saxons, consommait la ruine des Gallois ; leur ancienne histoire ne devait désormais laisser de traces que dans les légendes et les romans qui charmaient les faibles débris laissés debout par la conquête.

Il serait impossible de rencontrer deux peuples plus différents de nature et de goût que l'étaient les vaincus et les vainqueurs. De tous les hommes du Nord, les Jutes furent les plus redoutables, les plus vigoureux de corps, les plus féroces. Ils ne se plaisent qu'au meurtre, au pillage, à l'incendie. Pirates endurcis par les rigueurs de leur climat, capables de toutes les fatigues, ils aborbent à l'improviste, fondent sur les terres sans défense, tuent, pillent, et repartent pour aller recommencer plus loin. Seigneur, disait une litanie, délivrez-nous de la fureur des Jutes. Leurs chefs qui se vantent de n'avoir « jamais dormi sous les poutres enfumées d'un toit, qui n'ont jamais vidé la corne de bière auprès d'un foyer habité », appellent à eux le souffle de la tempête parce qu'il aide leurs rameurs. « Le mugissement du ciel, disent-ils dans leurs chants, les coups de la foudre ne nous nuisent pas ; l'ouragan est à notre service et nous jette où nous voulons aller. » « Nous avons frappé de nos épées, dit un chant attribué à Ragnar Lodbrog ; c'était pour moi un plaisir égal à celui de tenir une belle fille à mes côtés !... Celui qui n'a jamais blessé mène une vie ennuyeuse. » M. Taine, dans son *Histoire de la littérature anglaise*, les a peints avec une épouvantable vérité. Voici quelques traits du tableau : « Un d'entre eux, au monastère de Péterborough, tue de sa main tous les moines, au nombre de quatre-vingt-quatre ; d'autres, ayant pris le roi Ella, lui coupent les côtes jusqu'aux reins et lui arrachent les poumons par l'ouverture, de façon à figurer un aigle avec sa plaie. Harold Pied-de-Lièvre, ayant saisi son compétiteur Alfred avec six cents hommes, leur fit crever les yeux et couper les jarrets, ou scalper le crâne ou dévider les entrailles. Supplices et carnages, besoin du danger, fureur de destruction, audaces obstinées et insensées du tempérament trop fort, déchaînement des instincts carnassiers, ce sont là les traits qui apparaissent à chaque pas dans les anciennes Sagas. La fille du Jarl danois, voyant Egill qui veut

s'asseoir auprès d'elle, le repousse avec mépris, lui reprochant « d'avoir rarement fourni aux loups des mets chauds, de n'avoir pas vu dans tout l'automne le corbeau croassant au-dessus du carnage ». Mais Egill la saisit et l'apaise en chantant : « J'ai marché avec mon glaive sanglant, de sorte que le corbeau m'a suivi. Furieux, nous avons combattu, le feu planait sur la demeure des hommes, et nous avons endormi dans le sang ceux qui veillaient aux portes de la ville. » Par ces propos de table et ces goûts de jeune fille, jugez du reste. (*Histoire de la littérature anglaise*, t. I, p. 11.)

Qu'on juge aussi quelle différence le tempérament et les mœurs mettaient entre les Gallois et les Saxons par ce dialogue entre deux héros de la Table ronde. Cliget revoit Fenice après une longue absence et de longs voyages. « Avez-vous aimé dame ou pucelle, lui demande Fénice? Je ne sais, répond-il, car je ne fus qu'avec mon corps en Bretagne; j'avais laissé mon cœur en Allemagne; j'ignore ce qu'il devint, mais sitôt que j'ai été près de vous, je l'ai retrouvé. » Il demande à son tour à Fénice si le pays lui plaît. « Jusqu'à présent, dit-elle, il a été pour moi sans charmes, et ce n'est que depuis votre retour que je le trouve charmant. « Voilà les deux races.

Établis sur la terre de leurs conquêtes, les anciens pirates saxons renoncent à leurs courses vagabondes sans perdre leur énergie. Ils s'agrandissent et s'étendent aux dépens du peuple vaincu. Leurs expéditions se succèdent, non pour se défendre (les Bretons n'attaquent jamais), mais pour marcher sans cesse en avant. Pendant l'espace de cinq à six siècles, les Gallois sont massacrés et traqués comme des bêtes fauves. On lit dans les annales des moines des mentions comme celle-ci :

« 614. Cette année Cygnegills et Cwichelin combattirent à Bampton, et tuèrent 2046 Gallois. » Des héros se lèvent pour défendre la nation opprimée, Urien, Owen, Ghérent et Arthur ; ils tombent les uns après les autres écrasés et vaincus; la poésie seule sauvera leur nom de l'oubli ; ils deviendront plus tard les Yvain, les Erec, les Arthus, des compositions chevaleresques.

En Armorique, même sort pour les Bretons. Les Francs les serrent chaque jour davantage. Des deux côtés du détroit c'est le même ennemi qui poursuit la pauvre race galloise. La Germanie triomphe. Conan, Morvan, Nomenoë, sont des héros aussi braves, mais aussi malheureux qu'Urien, Owen, Ghérent et Arthur. Ils mériteront de vivre dans les légendes bretonnes.

Après les hommes c'est le ciel qui semble prendre à partie les restes infortunés des Gaëls, après l'épée c'est la doctrine. Le christianisme étend ses conquêtes ; la race saxonne l'accepte sans peine, les Francs s'humilient devant la loi de Dieu et ils brisent leurs vieilles idoles. Il n'en est pas de même des Bretons. Ils opposent aux dogmes une résistance tenace. Les druides, les ovates et les bardes soutiennent longtemps la lutte. Retirés au fond de leurs forêts, ils y cachent, comme en un sanctuaire, leurs conceptions religieuses de plus en plus menacées. Les princes gallo-bretons se font chrétiens : c'est un grand triomphe pour l'Évangile ; mais il ne sera définitif que lorsque le dernier des druides aura disparu. Cette espèce d'épopée religieuse a laissé des traces dans les parties bretonnes. Qu'est-ce que Kian, surnommé Gwenc'hlan, sice n'est le barde qui a juré une haine éternelle aux disciples des moines ? Il a tiré l'épée contre les princes chrétiens, il y a usé sa vie et perdu sa joie, car l'un deux l'a puni en lui faisant crever les yeux. Dans cet état le barde chante encore, et du fond du cachot où on l'a jeté, il garde l'enthousiasme de la colère ; il appelle, pour le venger de son bourreau, le chef armoricain (ou le « cheval de mer ») qui doit l'abattre, il appelle l'aigle et le corbeau qui doivent l'aveugler à son tour, il appelle le crapaud qui doit loger l'âme du chrétien. (É. Chasles, 347.) Cependant, malgré cette résistance longtemps prolongée, le vieux culte périra ; en vain, selon le langage de Bède, ils préféreront leurs traditions à celles des autres peuples ; l'opiniâtreté chrétienne triomphera de l'obstination bretonne. Les ermites et les moines iront mettre la main sur les derniers druides, ils leur arracheront l'aveu de leur défaite et leur raviront leur harpe.

La légende de Saint-Kadok est, sous une forme naïve, l'histoire de ce triomphe. « Kado, dit un chant breton, allait par la forêt profonde agitant sa clochette aux sons clairs, — quand bondit un fantôme à la barbe grise comme la mousse et aux yeux bouillants comme l'eau du bassin sur le feu ; Kado, le saint, se rencontrait avec Merlin le barde, ce jour-là : — Je te l'ordonne au nom de Dieu ! dis moi qui tu es ? — Du temps que j'étais barde dans le monde, j'étais honoré de tous les hommes ; — dès mon entrée dans les palais, on entendait la foule pousser des cris de joie sitôt que ma harpe chantait, des arbres tombaient, l'or brillait; les rois du pays m'aimaient, les rois étrangers me craignaient ; le pauvre petit peuple disait : « Chante, Merlin, chante toujours. » Ils disaient les Bretons : Chante, Merlin, ce qui doit arriver. » — Maintenant, je vis dans les bois; personne ne m'honore plus maintenant. »

La solitude et l'abandon de Merlin sont liés au triste sort de son pays. « Les rois bretons sont morts, lui fait dire la légende, les rois étrangers oppriment le pays ; les Bretons ne disent plus : Chante, Merlin, les choses à venir; ils m'appellent Merlin le fou, et tous me chassent à coups de pierre. » Triste symbole de la défaite, qui vient d'atteindre l'antique religion des druides. Le christianisme redouble d'efforts : les récits populaires en racontent l'histoire dans d'obscures traditions. En Irlande c'est saint Colomban, en Écosse, c'est saint Kentigern qui rencontrent Merlin, et, au nom du Père, du Fils et de l'Esprit-Saint achèvent sa conversion. Ces envoyés lui ont ravi sa harpe, le chanteur a disparu ; nul ne sait plus sa demeure, et pourtant son souvenir vit encore dans les imaginations. Parfois il sort de son long sommeil, il apparaît dans les tournois, dans les villes, pour réveiller d'antiques souvenirs, mais il n'est au pouvoir de personne de le fixer nulle part : image naïve et touchante des années écoulées, des idées vaincues, des civilisations tombées. Le sépulcre cependant n'enferme point Merlin à jamais.

Il n'est pas mort, il vogue sur un vaisseau de cristal à travers l'Océan. Il est lui-même sous le charme. La fée Viviane, jeune et belle, l'a rencontré un jour en Armorique, au bord d'une fontaine. Malgré son âge, il s'est épris d'amour pour cette enchanteresse. Devenu son esclave et son captif, il lui a livré tous les secrets de sa science, toutes ses formules d'invocations magiques. Il lui a révélé les paroles mystérieuses qui permettent « à une femme d'enchaîner un homme sans liens et sans murailles ». Viviane s'en est aussitôt servie contre lui ; « tandis qu'il reposait au milieu de la forêt de Brocéliande, elle a tracé autour de lui neuf cercles que nul ne pouvait défaire ». C'est ainsi que Merlin a disparu pour toujours. « Les Gallois disent qu'il dort dans la forêt de Bredigan, qui est du Northumberland, les Armoricains savent qu'il repose dans celle de Brocéliande. De toute façon, Merlin,

sorti des villes, est resté le captif de la nature. » (É. Chasles, 352.)

C'était le seul asile offert à la pensée souffrante d'un peuple malheureux. La contemplation, dans les forêts désertes, de chacun des mystères de la nature, devint la consolation de ces poëtes bannis du monde. Ils s'y plongèrent tout entiers : ils crurent découvrir entre eux et les transformations de la vie, dans la succession des êtres, une affinité secrète. Ils inventèrent mille rapports qui les rattachaient aux manifestations de la puissance créatrice. Ils crurent que les objets extérieurs ne différaient des hommes que par une expression moins claire des sentiments qu'ils avaient en commun les uns et les autres. On ne sait où s'arrête la volonté et la vie. L'homme s'agite au milieu de merveilles sans fin ; son individualité mal circonscrite se heurte à chaque instant à des résistances animées et intelligentes. Les arbres, les pierres, les ustensiles du ménage, les instruments du plaisir, tout cela respire, veut, pense, combat ; tout cela favorise ou entrave l'homme dans ses projets.

Au crampon de fer où Kledno, prince breton du VIe siècle, attachait son cheval, était passé un licol qu'on regardait comme une des treize merveilles de l'île de Bretagne : il avait appartenu à Taliésin, et Merdhyn l'emporta dans la tombe. Toutes les fois que Kledno avait besoin d'un cheval, il en trouvait un attaché à son crampon magique.

Il se rencontre des piliers, des pierres appelées encore au IXe siècle *menhir du savoir*, qui communiquent des vertus magiques, tous les arts, toutes les sciences du monde. Le roi Gwendolen, fils de Keidio, tenait de Merdhyn un échiquier d'or, les échecs étaient d'argent et ils jouaient d'eux-mêmes. Les traditions bardiques parlent du combat des arbrisseaux où soixante et onze mille hommes périrent. Taliésin, le barde, prétend avoir pris part au combat sous la forme d'un arbre, et se vante d'avoir été le premier à en signaler les pronostics, et le seul à le chanter. « J'étais dans ce bois mystérieux : nul autre que moi ne chante et n'a chanté les vagues pronostics du combat que livrèrent les chefs des arbrisseaux au souverain de l'île de Bretagne, le gardien des coursiers rapides, le possesseur des flottes, le gardien des mille joyaux de prix... J'étais au combat des arbrisseaux. »

Le vaisseau, la lance, l'épée, le bouclier d'Arthus, ont des qualités merveilleuses ; le char de Morgan se dirige tout seul. Le bassin de Tyrnag ne cuit pas quand on y met de la viande pour un lâche ; la pierre de Tudwald n'aiguise que l'épée des braves ; l'habit de Padarn ne va qu'à un noble ; le manteau de Tegan ne peut être mis que par une femme irréprochable. Il y a des animaux-hommes. Arthus lutte contre le roi-sanglier Twrch-Troyt.

Ils ont conçu entre la nature et les hommes une union plus merveilleuse. Les chevaliers trouvent des auxiliaires et des amis dans les animaux. Il y a un chevalier au lion, un chevalier au cygne. Ainsi privés des occupations violentes qui agitent les autres hommes, les Bretons, soit de l'Armorique, soit de la Cornouaille, vivent dans le souvenir du passé, dans l'espérance d'un avenir meilleur, dans l'oubli du présent. Leur pensée solitaire s'est fait un monde à part ; la fantaisie le peuple, le sentiment l'anime et l'embellit. Comme ils n'ont pour se distraire ou pour exalter leur orgueil, ni les luttes ni les triomphes de la guerre, ils s'abandonnent à des sensations vagues et profondes qu'entretient chez eux une délicatesse vraiment féminine. Il est une passion surtout qui convient à leur cœur, c'est l'amour. C'est chez eux une folie, un vertige, un enivrement. Jamais il ne fut ainsi conçu. Ils y font entrer un idéal de pureté, de sacrifice et de dévouement exalté, qui tempère les redoutables emportements de l'égoïsme et de la brutalité aux derniers âges de la chevalerie.

CH. GIDEL.

— La fin très-prochainement. —

LES IDÉES ALLEMANDES SUR LA LANGUE FRANÇAISE (1)

L'académie de Berlin avait ouvert en 1783 un concours sur les questions suivantes : Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle ? Pourquoi mérite-t-elle cette prérogative ? Est-il à présumer qu'elle la conserve ?

Le prix fut obtenu par le *Discours* célèbre de Rivarol *sur l'Universalité de la langue française*. Quand on relit aujourd'hui ce brillant morceau, quand on y rencontre des phrases comme celle-ci : « C'est des Allemands que l'Europe apprit à négliger la langue allemande.... L'Allemagne offrira longtemps le spectacle d'un peuple antique et modeste, gouverné par une foule de princes amoureux des modes et du langage de la France », — on mesure d'un coup d'œil la distance qui nous sépare de cette longue et belle époque, où l'esprit français et la langue française avaient réussi à fasciner l'Europe.

Au milieu de tant de choses qui ont changé de face depuis l'époque où Rivarol écrivait son discours, il faut compter la science des langues. C'est l'année suivante (1784) que la fondation de la Société Asiatique de Calcutta marquait le point de départ des progrès décisifs de la philologie moderne. Celle-ci a déterminé avec certitude la parenté et la généalogie des langues indo-européennes. La comparaison de leurs formes dans les branches diverses de leur souche commune et dans les âges successifs de leur histoire, a éclairé d'une lumière inattendue le plan de leur organisation intérieure. Étudiée avec toutes les ressources d'une science sûre de ses méthodes et fière de ses découvertes, la langue allemande s'est trouvée en possession d'une richesse organique qui la rapproche des langues anciennes, tandis que la langue française, à côté d'elle, a paru maigre, dépouillée et stérile. Les savants allemands, qui ont accompli presque tout le travail philologique de ce siècle, se sont fait un devoir patriotique d'insister sur la prééminence de leur langue nationale, en même temps qu'ils se faisaient un plaisir d'éclairer l'opinion sur tous les défauts de la nôtre. Rappelons-nous ce mot du fabuliste, qu'un sage ennemi peut être plus utile qu'un ignorant ami, et cherchons ce qu'il y a de fondé dans ces idées allemandes sur l'infériorité de la langue française.

I

Les raisons qui ont été données à l'appui de cette thèse sont, ou des arguments généraux qui s'appuient sur des faits

(1) Eimele, *Die wesentlichen Unterschiede der Stamm und abgeleiteten Sprachen, hauptsächlich an der deutschen und französischen Sprache nachgewiesen*, 1862. — Steinthal, *Das Verhältniss des Romanischen zum Latein*, 1864. — Scholle, *Ueber den Begriff Tochtersprache*, 1869.

historiques, ou des arguments particuliers, qui s'attaquent à des détails de philologie.

Au premier de ces points de vue, les Allemands résument en un mot la critique de la langue française. C'est, disent-ils, une *langue fille* (dans le sens honnête du mot de fille), c'est-à-dire une langue de seconde main, qui ne trouve pas en elle-même la raison dernière de ses formes et de ses lois, et qui ne peut être expliquée et comprise que si l'on recourt à une autre langue, le latin, lequel appartient à une autre race. Le latin a été importé d'Italie : la conquête a imposé à la race gauloise la tâche difficile de s'assimiler un idiome étranger, formé et poli sous un autre ciel, et cet instrument délicat, manié avec ignorance et gaucherie, a été faussé et gâté.

Il est vrai, et c'est un principe reconnu, que pour savoir le français à fond, il faut avoir étudié le latin; mais le latin à son tour ne s'explique pas complétement par lui-même, et l'on a besoin du secours des autres langues sorties de la même source pour pénétrer jusqu'à la racine première de tous ses mots, et décomposer dans leurs éléments toutes les pièces de son mécanisme grammatical. Assurément la découverte et l'étude du sanscrit ont jeté un jour nouveau sur la grammaire et le vocabulaire latins, et même avec ce secours, tout a-t-il été rendu transparent ? N'y a-t-il point encore, dans l'étymologie des mots latins, et dans l'explication des formes nominales et verbales, des points obscurs et des faits inexpliqués ? N'en est-il pas de même en grec, en gothique, en sanscrit ? Et toutes ces ignorances ne viennent-elles pas de ce que ces langues : grec, latin, sanscrit, gothique, dépendent historiquement d'une autre langue plus ancienne, qui a été leur mère à toutes, et qui est morte avant que la mémoire ou l'écriture en ait fixé quelque monument ? Donc toutes les langues que nous connaissons, même les plus anciennes, méritent le nom de *langues filles* (1) ; aucune ne s'explique complétement par elle-même, et ne contient en elle-même la raison dernière de tous les faits qui la constituent.

Sans doute, quand on considère à quel concours d'événements la langue française doit l'existence : d'abord la conquête de la Gaule par les légions de César et un assujettissement de cinq siècles qui implante chez un peuple de race celtique la langue parlée à Rome : — puis l'invasion germanique, à la suite de laquelle, tandis que le latin littéraire continue à s'écrire, le latin populaire, qui continue à se parler, se forme décidément à part et se métamorphose de plus en plus ; — après la venue des Barbares, un nouvel assujettissement pendant lequel la langue nouvelle, qui se développe obscurément, subit une influence germanique qui en augmente l'irrégularité et l'incohérence, en France plus encore que dans les autres pays romans ; — sans doute, quand on compare une langue venue au jour sous de pareils auspices à la langue allemande, celle-ci étant parlée aujourd'hui encore par le peuple qui l'a possédée de tout temps ; et, dans ses modifications successives, n'ayant jamais subi de crise aussi violente que celle qui sépare du latin les langues néo-latines ; — sans doute on ne saurait dire que le français n'ait rien à envier à l'allemand.

Mais à la seule condition de durer et de vivre, il n'y a pas de malheur qu'on ne puisse réparer un jour : et les langues, ces êtres tenaces et insaisissables, n'ont qu'à subsister pour voir dans le cours immense et les phases changeantes de leur histoire arriver des périodes heureuses et des siècles d'épanouissement. Il ne faut pas les comparer aux individus qui n'ont qu'une jeunesse, mais aux peuples, où des générations nouvelles arrivent sans cesse au matin de la vie. Quand à la fin du moyen âge la langue italienne fut en pleine floraison, ce parler enchanteur possédait une grâce féminine et une svelte élégance qui manquaient au latin de César et de Cicéron : et comme on voit quelquefois dans les familles une fille de seize ans plus belle que ne l'était sa mère en ses jeunes années, on peut dire qu'au temps du *Décaméron*, on a parlé en Toscane une langue plus chantante, plus riche, plus souple, plus belle vraiment que celle qu'on entendait quinze siècles auparavant chez les Scipions et à la cour d'Auguste : *O matre pulchri filia pulchrior !*

Et quand, au temps de Louis XIV et de Louis XV, la langue française, qui s'était polie dans une cour brillante et spirituelle, fut partout à l'étranger admirée et cultivée, ce n'étaient pas seulement la littérature française et l'esprit français qui recevaient et qui méritaient cet accueil empressé et flatteur : notre langue aussi, avec sa clarté nette et limpide, avec son allure vive et légère, était appréciée pour sa valeur propre par l'élite de la société européenne. C'est la raison souriante, la courtoisie elle-même, que croyaient entendre et saisir, en écoutant parler un Français, les pères des Allemands d'aujourd'hui. Ce jugement unanime de l'Allemagne éblouie, qui a pendant une longue époque accepté la primauté de la langue française, conserve une importance historique qui ne doit pas être méconnue.

Il ne faut donc pas condamner une langue parce qu'elle a eu des commencements difficiles et troublés ; il faut la suivre dans toute sa carrière, et quand elle n'est pas de celles qui paraissent destinées à périr, il faut faire entrer l'avenir en ligne de compte, et, pour les langues comme pour les peuples, avoir quelque confiance dans les forces cachées et les sources de vie nouvelle que ces êtres mystérieux recèlent dans leurs profondeurs.

Disons enfin que les considérations historiques que nous venons d'esquisser, si fondées qu'elles soient, ont l'inconvénient d'échapper à la prise quand on ne veut pas se contenter d'un vague aperçu. Ainsi, on ne peut pas déterminer, dans les différences qui séparent l'italien du français, la part qui doit être attribuée à la différence des races et celle qui provient de la différence des climats : on ne peut donc pas mesurer à quel point il a été préjudiciable à la langue française que le latin ait été autrefois imposé par des étrangers venus d'Italie à cette population gauloise de qui descend en somme le peuple français d'aujourd'hui. Dans l'état d'ignorance où nous sommes sur la marche que la langue populaire a suivie du ve au xe siècle, on ne peut pas dire si la transformation que la langue latine a subie en se changeant en langues romanes n'était pas la marche naturelle d'un idiome qui ne subissait plus l'arrêt de développement linguistique que cause toujours la culture littéraire.

Dans l'étude scientifique d'une langue, on envisage successivement les sons de cette langue, la formation et la signification des mots, la flexion et la syntaxe. Nous allons voir les défauts qu'on a reprochés à la langue française sur ces divers points.

(1) Au fond, ce que les Allemands entendent quand ils traitent notre langue de *fille*, c'est qu'il lui manque cette fécondité et cette prégnance qu'ils attribuent à la leur.

II

Quand les mots latins ont passé au français, ils n'ont pas perdu seulement leurs extrémités délicates, leurs flexions. L'intérieur des mots a été rongé ; la mue qu'ils ont subie en a altéré les parties les plus essentielles, celles qui étaient étymologiquement la base et le soutien de la signification de ces mots. C'est ce qui est arrivé dans *sûr*, dérivé de *securus* ; dans *douze*, de *duodecim* ; dans *prêche*, de *prædicare*. Comme de vieilles monnaies dont l'empreinte est effacée, ces mots ne portent plus la marque nette et distincte des radicaux qui les avaient formés et qui leur donnaient leur signification. Entre autres conséquences fâcheuses, il en est résulté que très-souvent des mots d'origine et de sens éloignés sont venus se confondre dans un même son. C'est ce qui est arrivé à *point*, *poing*, de *punctum*, *pugnus* ; à *sans*, *cent*, *sang*, de *sine*, *centum*, *sanguis* ; à *autel*, *hôtel*, de *altare*, *hospitalis*. Cette coïncidence, qui amène beaucoup d'équivoques, constitue un défaut particulier au français : les autres langues dérivées du latin n'offrent pas la même prise à ce reproche. L'italien, par exemple, pour les mots que nous avons cités, a les correspondants bien distincts : *punto*, *pugno* ; *senza*, *cento*, *sangue* ; *altare*, *ostello*. C'est ce qui a permis à l'orthographe italienne d'être simple et dégagée de lettres étymologiques, et de contraster ainsi avec le caractère difficile et compliqué que la nature et l'histoire de notre langue ont imposé à notre orthographe.

Il y a plus : ces mots contractés et limés par l'usage ont perdu en grande partie leur force génératrice, la faculté de donner naissance à des dérivés nouveaux. Le latin *aqua* était devenu *eau* ; et quand on a eu besoin d'un adjectif correspondant, *eau* s'est montré stérile, et il a fallu remonter au latin, où *aqua* avait pour dérivés *aquosus*, *aquaticus*, qui ont donné *aqueux*, *aquatique*.

Mais les mots qui ont passé du latin au français par une transmission orale ininterrompue ont subi pendant le trajet de notables modifications, — les voyelles étant changées, les consonnes affaiblies ou assimilées, des syllabes entières disparaissant, — tandis que ceux qui ont été empruntés après coup au latin pour combler des vides dans le vocabulaire français et compléter des familles de mots ont conservé leurs formes pleines et tranchent sur les autres comme une pièce de drap neuf sur un vieil habit. Que l'on compare *cercle* et *circuler*, *circulation* ; *moelle* et *médullaire*, on saisira cette différence essentielle. Les procédés phonétiques suivant lesquels ont été transformés les mots latins qui ont passé par le parler populaire, ces procédés qui ont présidé pendant la première moitié du moyen âge à l'établissement du corps primitif de notre vocabulaire, on les avait suivis les yeux fermés pour ainsi dire ; ils n'ont été analysés que de notre temps ; et personne n'a songé autrefois à s'en rendre compte afin de les appliquer de propos délibéré aux mots latins qu'on voulut introduire dans la langue française, dès que celle-ci commença à s'écrire. On se contenta — et l'on se contente encore, il y a huit siècles que cela dure — d'enlever la flexion des mots latins et d'en modifier légèrement la terminaison, pour l'accommoder aux habitudes de notre langue. La dépendance qui doit relier les radicaux et les dérivés, et qui était parfaitement visible en latin, se trouve ainsi obscurcie dans beaucoup de groupes de mots. Notre langue est moins régulière, moins facilement intelligible, moins transparente. *Nocere* avait donné *nuire* ; *innocentes*, comme le remarque M. Brachet (1), aurait dû, conformément à toutes les analogies, être rendu par *ennuisants* ; mais dès le XIe siècle, dans la *Chanson de Roland*, on trouve le mot d'*innocens*, qui calque le mot latin au lieu de le transposer, si je puis m'exprimer ainsi. Ce fut peut-être le premier de cette longue série d'emprunts que les savants ont faits au latin dans le but d'enrichir notre langue.

En effet, un des traits les plus saillants dans l'histoire de celle-ci, c'est le peu de surface de son fonds original. Tout ce qui s'apprend aux écoles, tout ce qui se traite par écrit, le droit, la théologie, la science, était resté pendant le moyen âge presque entier le partage du latin ; et la langue française, qui se constituait lentement dans les couches ignorantes de la société, restait appauvrie de tout ce que l'autre gardait pour elle. Le temps arriva enfin où le latin céda au français les domaines qu'on lui avait longtemps réservés : les mots qui durent être créés lors de cette transition se modelèrent strictement sur les termes latins qu'ils remplaçaient.

On peut ainsi comparer le vocabulaire français à un édifice où le bas est une vieille construction noircie et fruste, sur laquelle on a élevé un étage neuf de pierres blanches fraîchement taillées. On connaissait depuis longtemps la coexistence de ces deux éléments, dont la différence était facile à saisir en gros : l'avoir poursuivie et retrouvée à chaque pas, en parcourant d'un bout à l'autre le dictionnaire de notre langue, c'est le travail et le mérite de la philologie contemporaine ; et l'on peut espérer que le dictionnaire de M. Brachet, où ces deux couches de mots sont mises en évidence par des caractères typographiques différents, rendra familière à toutes les personnes instruites cette grande division de notre vocabulaire. — Les patois, quand on met de côté les mots français qui s'y sont introduits, appartiennent tout entiers à la couche ancienne et première de la langue : c'est cette particularité qui en rend l'étude intéressante et fructueuse.

Après qu'on a eu distingué le noyau primitif de notre langue de tout ce qui est venu le recouvrir dans la suite des siècles, quelques auteurs ont regretté que le français n'ait pas su vivre et grandir sur son premier fonds, et que les savants, par l'introduction artificielle d'un nombre infini d'éléments réfractaires à ses lois anciennes, aient à jamais détruit son unité organique. La faute en est à l'invasion des Barbares, qui a coupé le fil que plus tard il fallut renouer. On ne doit pas s'en prendre aux individus, qui ont senti la nécessité de nouveaux mots, et qui ont cru bien faire en introduisant dans notre langue des mots latins où ils ne touchaient que la dernière syllabe pour lui donner une tournure française : ces individus ne pouvaient pas s'y prendre autrement, et aujourd'hui même nous suivons encore la voie qu'ils ont tracée. Nous ne verrons plus dans *captif* et *article*, je le veux bien, que des calques artificiels de *captivus* et *articulus*, et nous saurons que *chétif* et *orteil* en sont les dérivés réguliers ; mais ces lois phonétiques que la philologie a découvertes, elle ne pourrait pas s'en servir pour former à

(1) *Dictionnaire etymologique de la langue française*, p. XLV. — En effet, *nocentem* avait donné *nuisant*, comme *noctem*, *nuit*, et *in* devient régulièrement *en* : comparez *infantem* et *enfant*.

l'heure qu'il est les néologismes que la marche des idées nous engagerait à créer : pour nous en tenir à l'exemple cité par M. Brachet si d'*innocentem* on formait aujourd'hui un néologisme *ennuisant*, 999 personnes sur 1000 le prendraient pour un synonyme d'ennuyeux. La distance est trop grande qui sépare le primitif et le dérivé dans ces vieux procédés : si l'on voulait y revenir (et ce serait un retour bien artificiel), des malentendus se produiraient à tout coup, tandis que ceux qui ont voulu de nos jours introduire dans l'usage des mots comme *altitude* et *innocuité* ont trouvé assez de gens qui connaissaient *altitudo* et *innocuus* pour que les mots nouveaux qu'ils lançaient fussent compris et acceptés.

III

La formation des mots a lieu de deux manières : par composition et par dérivation ; et chacun sait que la langue française est très-rebelle au premier de ces procédés, tandis que le second, mis en œuvre avec adresse et succès par les inconnus qui ont fait la langue, a contribué pour une large part à la richesse de son vocabulaire ; il faut ajouter, il est vrai, que notre langue a beaucoup perdu de cette facilité qu'elle avait autrefois à former des mots nouveaux par un habile emploi des matériaux qui se prêtent à cette fin.

Et pour parler d'abord de la composition des mots, il est naturel que les Allemands, chez qui l'emploi de ce procédé est de droit commun, chez qui le premier venu se sait autorisé à mettre au jour des composés nouveaux, et qui comprennent les avantages de cette textilité de leurs mots, l'opposent avec complaisance à la roideur que notre langue montre en face de tout essai de ce genre. Cette roideur a augmenté avec les siècles, car le fonds ancien de la langue française contient un certain nombre de composés très-bien formés ; et si l'on cherche comment s'est accrue la difficulté d'en créer de semblables, on peut soutenir que le tiret ou trait d'union a été dans le champ de notre langue un insecte bien nuisible. Rétablissez-le par la pensée dans les anciens composés qui y ont échappé parce qu'ils étaient de temps immémorial entrés dans le parler quand il fut introduit lui-même dans l'écriture : *a-faire*, *beau-coup*, *en-droit*, *fait-néant*, *gens-d'armes*, *ja-mais*, *main-tenir*, *la plus-part*, *près-que*, *prin-temps*, *tous-jours*, *vaut-rien*, *vois-ci* : quel air embarrassé ne donne-t-il pas aux mots ? Ces expressions dont les deux moitiés sont ainsi tenues à distance, ne forment plus des unités, et ne sont plus capables de donner naissance à des dérivés. On peut dire que *gendarmerie*, *fainéantise* et *affairé* n'eussent pas été créés si *gendarme*, *fainéant* et *affaire* avaient eu un tiret dans leur intérieur, et que le verbe *acompter* eût déjà été formé si l'on n'eût pas pendant longtemps écrit *à-compte* au lieu d'*acompte*. Certainement ce malheureux tiret que portent les mots composés est très-gênant pour eux, et les empêche de pousser des rejetons. — On sait, d'ailleurs, et c'est un point capital, que notre langue a hérité du latin une certaine inaptitude à former des mots par composition.

Quant à la formation des mots par dérivation, le français a une allure dégagée que M. Bréal a très-bien fait ressortir dans son travail sur les *Idées latentes du langage*. Les dérivés construits en joignant un suffixe à un mot ont les sens les plus variés. Soit par exemple le suffixe *on*, un des plus simples et des plus répandus : il procure un sens différent et spécial à chacun des mots suivants qu'on peut rapprocher mentalement de leurs racines : *tiglon*, *aiguillon*, *barbon*, *carton*, *échelon*, *jambon*, *marmiton*, *médaillon*, *peloton*. Il sert à marquer le sujet dans *brouillon*, *forgeron*, *grognon*, l'acte dans *plongeon*, le résultat dans *avorton*, *bouillon*, *juron*, l'instrument dans *bouchon*, *lorgnon*, *pesoir*, *torchon*.

Deux autres procédés de dérivation ont beaucoup aidé à l'enrichissement du vocabulaire français : la formation de substantifs verbaux, comme *cache* de *cacher*, *accueil* de *accueillir*, et l'emploi des participes passés comme substantifs : ainsi *veillée*, *venue*, *rôti*, *reçu*.

Le français moderne a laissé s'affaiblir par la désuétude cette faculté, si précieuse pourtant, de produire des mots nouveaux par voie de dérivation. Il est de tradition, depuis le siècle de Louis XIV, que la langue est fixée. On aurait sous la main le moyen d'enrichir le vocabulaire, qu'il faudrait se garder de s'en servir. Sans doute la main hésite en touchant à cette admirable œuvre d'art, le *Dictionnaire de l'Académie*, un des chefs-d'œuvre de la splendide époque où la cour de Versailles et la société parisienne ont donné à notre langue une élégance si châtiée. Mais ces temps sont loin, et le monde a marché. Sous l'impulsion de la nécessité ou du caprice, on franchit chaque jour les barrières élevées autour de notre vieille langue, et l'on crée de nouveaux mots, souvent mal imaginés. Une connaissance approfondie des modes de formation des mots anciens de la langue ne pourra-t-elle pas jeter quelque lumière sur la marche à suivre dans la création des termes qui manquent encore ? Il serait heureux que l'on apprît à tirer parti des procédés de dérivation dont nous sommes en possession, au lieu de puiser des mots tout faits dans les langues étrangères. Si la philologie française peut un jour essayer de passer de la théorie à quelques applications pratiques, c'est ici qu'elle aurait à le tenter. Elle prendrait un rôle qu'elle n'a jamais joué dans le passé : mais comme toutes les sciences arrivées avant elle à leur constitution définitive ont été appelées à imprimer des mouvements, chacune dans son domaine, on est bien fondé à se demander si la science des langues ne va pas prendre quelque influence sur leur développement futur, si les vérités qu'elle établit, les procédés qu'elle peut indiquer, ne feront pas écouter sa voix et suivre ses conseils.

IV

Une langue est un tissu de métaphores. En parcourant un dictionnaire étymologique, on voit que les mots, à leur passage du latin au français, n'ont pas eu seulement leur forme changée suivant les lois que la phonétique détermine : le sens en a changé plus encore, s'élargissant, se précisant, se resserrant, passant du propre au figuré, du concret à l'abstrait. Tous les tropes que Dumarsais énumère, métonymie, métalepse, synecdoche, ont trouvé dans cette œuvre confuse cent applications diverses. Sur ce terrain des sens, plus accidenté et plus coupé que celui des sons, l'irrégularité semble régner : et jusqu'ici les arbres, comme dit le proverbe, ont caché la forêt : la grande variété des cas individuels a retardé la détermination des lois générales.

En s'attachant à suivre la signification des mots dans sa marche historique, on retrouve des associations d'idées qui datent de siècles lointains, qui se sont formées avant que

notre langue s'écrivit, dans des classes de la société qui n'ont pas laissé d'autre trace de leur manière de voir et de penser : il y a là une masse de témoignages authentiques de l'esprit et du caractère de notre race.

M. Steinthal, qui a publié sur ce sujet un travail intéressant et trop court, est arrivé à des conclusions qui sont sévères pour le français et les autres idiomes dérivés du latin. Dans les langues romanes, dit-il, les mots ne peignent plus rien par eux-mêmes, le point de départ de leur signification est oublié, ils n'expriment plus que de vagues généralités, et se développent d'une façon toute logique et abstraite. Les langues romanes ont des mots pour tous les sentiments, mais ces mots sont froids et ne disent rien au cœur; elles ont des mots pour tout ce qui se voit, mais ces mots ne mettent rien devant les yeux. Nous citons quelques-uns des exemples sur lesquels s'appuie M. Steinthal.

Minare, mener. Ce mot qui s'appliqua d'abord aux animaux et aux troupeaux qu'on poussait devant soi en criant et en les menaçant, est passé de la conduite des bêtes à celle des hommes, et l'idée de *menaces* s'y est éteinte.

Collocare, coucher. Pour que la signification de ce mot se soit si fort spécialisée, il faut qu'on en ait perdu de vue l'origine et la composition. Inversement :

Eradicare, arracher, n'a pas conservé le sens déterminé que son étymologie lui assigne : *arracher* ne réveille plus l'idée de *racine*.

Merces (mercedem), merci. A voir comme M. Steinthal en parle, on dirait qu'en amenant ce mot du sens de *salaire* à celui de *miséricorde, reconnaissance*, notre peuple a commis une sorte d'indélicatesse nationale.

Il serait facile de récriminer contre ces attaques. Il y a des accidents qui arrivent à toutes les langues et qui n'en compromettent aucune. Un savant allemand, M. Scholle, dans un travail exact et judicieux, a répondu point par point à M. Steinthal, et a montré que les défauts reprochés à notre langue étaient loin d'être étrangers à l'allemand lui-même. Il y a de justes réserves à faire contre une argumentation qui refuse au français la séve et la couleur dont elle fait le privilége des langues anciennes et de l'allemand, et cependant on ne saurait y méconnaître une parcelle de vérité : nous l'avons indiqué déjà.

Dans l'état normal en effet, la langue est chez un peuple comme un enfant de la famille ; elle tient par des biens intimes et sacrés, et non pas seulement par de vieilles habitudes, à ceux au milieu desquels elle vit, et qui mettent en elle toute la vie de leur âme ; mais les peuples romans se sont laissé ravir leur enfant, qu'on leur a remplacé par un autre : dès lors ils n'avaient pas de prise sur cet intrus, et lui point de parenté avec eux. Ce caractère d'étranger que le latin eut en Gaule a troublé le développement qui est venu aboutir à l'établissement de la langue française.

Il est donc vrai que les mots latins, transplantés dans le parler d'une race étrangère, ont vu leur signification perdre sa couleur et la netteté de ses contours ; mais on n'a pas tout dit quand on a constaté le déchet qu'ils ont subi. Est-ce qu'une séve nouvelle ne les a pas pénétrés ? En effet les mots ne tiennent pas tout de leur origine : ils peuvent se teindre de la signification détournée à laquelle ils arrivent. Comme la mousse s'attache aux vieux murs, il vient autour des vieux mots des sentiments, des souvenirs qui en couvrent et en cachent le sens premier, souvent sec et froid. Les noms des mois, septembre, octobre, décembre, nous parlent tout autrement que des numéros 7, 8, 10. Le mot de *forêt* fait surgir en nous des idées pittoresques qui n'ont pas de fondement dans l'étymologie. Si un charme semble revêtir

> Ces rocs nus et déserts
> Qu'un poete qu'on aime a nommés dans ses vers,

la langue aussi obéit à cette baguette magique que portent les vrais poètes : elle se transfigure quand ils la touchent. Aujourd'hui que l'école romantique a passé sur le français, celui-ci offre à une poésie chaude et colorée un terrain mieux préparé qu'au temps de Voltaire.

La délicatesse où notre langue est parvenue dans l'emploi des synonymes est une qualité qu'on ne doit pas oublier de lui reconnaître. Au siècle dernier, quand l'abbé Girard eut publié ses *synonymes* français, la mode s'en empara, et la recherche de ces fines nuances qui ne se laissent saisir qu'à des esprits exercés, fut quelque temps un amusement de bon ton. Les grammairiens ont continué cette étude, et il en est demeuré une tradition plus soigneuse à reconnaître et à suivre la limite légère qui sépare l'emploi de deux mots. Dans une société d'élite, qui parlait un langage choisi, ces distinctions fugitives s'étaient établies ; le travail grammatical qui a noté et qui maintient le bon usage a conservé pour l'avenir le fruit de cette exquise maturité.

V

La flexion comprend la déclinaison et conjugaison. Sur le premier point, la transition du latin au français a été accompagnée des plus grandes pertes. La distinction des cas, que la science a retrouvée de nos jours dans les textes français antérieurs au XIVe siècle, où le sujet et le régime ont des formes distinctes, a péri depuis longtemps, sauf quelques débris qui subsistent dans les pronoms *je, me, tu, te, il, ils — se, le, les, leur*. La distinction des nombres n'existe plus que pour les yeux dans les cas nombreux où l's du pluriel ne se fait pas sentir en parlant. L'introduction de l'article devant le substantif a été l'artifice auquel le génie de la langue a eu recours pour suppléer à cette flexion insuffisante, de même que les prépositions ont remplacé les terminaisons distinctes des différents cas. Ce que le français a le mieux conservé, surtout dans les adjectifs et participes, c'est la distinction la moins essentielle, celle des deux genres. Le neutre ne se retrouve que dans quelques pronoms : *ce, ceci, cela, quoi*.

Si notre langue est évidemment inférieure, dans la déclinaison, à l'allemand qui a conservé la distinction des cas, elle a sur lui quelque supériorité dans la conjugaison. Notre verbe, avec son futur et son conditionnel organiques, avec son imparfait distinct du passé défini, est plus riche que le verbe allemand. *Je donnerai, je donnerais*, dominent les expressions allemandes : *ich werde geben, ich würde geben*, de la même hauteur qui sépare un génitif obtenu par la déclinaison : *die Güte Gottes*, d'une tournure qui emploie une préposition : la bonté de Dieu.

Il est vrai que le futur et le conditionnel romans, formés par la combinaison du présent et de l'imparfait d'*avoir* avec l'infinitif du verbe, ne remontent pas, comme le passé défini et l'imparfait, aux flexions latines, et ne sont qu'un expédient que l'instinct populaire a su employer avec une régularité merveilleuse dès les premiers siècles du moyen

âge. Mais cet expédient a été si heureux, la soudure a été si adroitement faite, qu'il y aurait injustice à prétendre que le français a déchu en disant *j'aimerai* au lieu de *amabo*, comme il a déchu en disant *j'avais aimé*, au lieu de *amaveram*.

Le français et l'allemand, séparés par le même espace de temps de la langue primordiale à laquelle ils se rattachent l'un et l'autre, et venus d'elle à nous en passant, celui-là par le latin et celui-ci par les vieilles langues germaniques, ont souffert tous deux dans le cours des âges de grandes mésaventures; et peut-être aujourd'hui ont-ils la même quantité absolue de flexions; mais l'allemand a sa flexion heureusement répartie entre les substantifs, pronoms, adjectifs et articles d'un côté, et les verbes de l'autre; tandis que le français a vidé surtout l'un des plateaux de la balance, celui qui porte la déclinaison, et les lacunes qu'il présente frappent ainsi les yeux davantage.

Les pertes que le français a subies de ce côté sont à jamais irréparables. Horace, dans des vers souvent cités, a comparé les mots d'une langue aux feuilles des arbres toujours verts : elles tombent quand leur temps est fini, de nouvelles feuilles les ont déjà remplacées, et la parure des forêts est toujours fraîche et touffue. Ainsi tel mot sort de l'usage et tel autre s'y introduit; on le voit tous les jours et on le trouve tout simple. Il n'en est pas de même pour les parties du système des flexions, avec leurs attaches étendues qui embrassent la langue entière; elles sont plus stables; mais une fois détruites, on ne peut ni les faire revivre, ni leur en substituer d'autres. Le français a perdu, il y a cinq ou six siècles, la distinction du cas sujet et du cas régime : c'était un débris précieux de la déclinaison qui avait fleuri quelques milliers d'années auparavant. On peut regretter que notre langue n'ait pas su garder deux cents ans de plus cet héritage historique, et qu'elle n'ait pas ainsi atteint avec lui l'époque où l'invention de l'imprimerie vint enrayer définitivement ses variations séculaires : elle aurait aujourd'hui une bien plus grande richesse de formes. Mais le mal est fait, et il est sans remède. Qui se casse les dents à quinze ans les a perdues pour toute sa vie.

VI

La syntaxe française, en tant qu'elle diffère de la syntaxe latine, est la conséquence du grand déchet de flexions nominales et verbales que le latin a subi quand il s'est transformé en français. La tâche de la syntaxe nouvelle a été de remédier à ces pertes. La langue y a réussi par elle-même, et l'on a peine à découvrir de ce côté quelques traces d'une influence germanique. Entre huit ou dix cas que les auteurs allemands ont signalés, je citerai trois des plus notables, qui permettront de juger de l'insignifiance du tout :

1° En conformité avec l'allemand, le français emploie le pronom neutre dans des phrases comme celle-ci : *c'est ma mère*, tandis que l'italien dit *questa e la cosa*, comme le latin : *isthæc est res*.

2° Le français donne ainsi que l'allemand des adverbes pour régimes à des prépositions : *des hier, pour aujourd'hui*, tandis qu'en latin les exemples de ce procédé, comme *ex inde*, sont très-isolés.

3° En français comme en allemand l'infinitif actif peut devenir le complément d'un adjectif, et prendre le sens passif : *agréable à entendre*, tandis que le latin, en pareil cas, eût employé le supin. C'est ainsi que J. Grimm demande si ce ne sont pas des germanismes que des tournures comme celles-ci : *c'est ce que j'ai entendu dire, cet homme que j'ai vu maltraiter*, où l'infinitif a un sens passif.

On voit bien qu'il n'y a rien de grave dans ces coïncidences, dont il n'est pas prouvé que ce soient des emprunts, et l'on peut affirmer que la syntaxe française s'est développée sans influence étrangère notable. Donner aux mots un arrangement qui concilât la clarté du discours avec la disette de flexions, voilà le seul principe qui ait servi de guide pour la formation de cette syntaxe. En se constituant, elle a obéi à ses lois propres, et l'on ne saurait les formuler mieux que Rivarol : « Ce qui distingue notre langue des langues anciennes et mo- » dernes, c'est l'ordre et la construction de la phrase. Cet » ordre doit toujours être direct et nécessairement clair. La » syntaxe française est incorruptible. Ce qui n'est pas clair » n'est pas français ; ce qui n'est pas clair est encore anglais, » italien, grec ou latin. »

Ce grand parti-pris de la langue française à ses bons et ses mauvais côtés. La solution du problème s'est ressentie des conditions étroites qui lui étaient posées. La phrase n'a plus en français l'allure libre et flexible qui distingue et qui orne les langues anciennes, l'ordre des mots est déterminé assez rigoureusement, le style coupé remplace les longues périodes; tandis qu'une langue comme l'allemand, qui a conservé de beaux restes de flexion, jouit en conséquence d'une plasticité tout autre et d'une plus riche variété de tours. Ces phrases allemandes qui n'en finissent pas et dont nous sourions volontiers, M. Eimele en fait ressortir avec sérieux tous les avantages.

« La langue allemande, dit-il, est arrivée peu à peu et lentement à sa maturité. Chez elle, le travail des écrivains, plus que la conversation, a contribué à former le style, qui a été imité des modèles offerts par les langues classiques : c'est pourquoi la construction, dans les phrases allemandes, est plus complexe, plus développée et plus périodique qu'en français, ce qu'il faut attribuer aussi à la plus grande profondeur de pensée de la nation allemande, et à la nature plus synthétique de la langue. En enchaînant l'attention par ses longues périodes, la syntaxe allemande agrandit le champ de la réflexion, et crée par la combinaison de plusieurs idées une impression d'ensemble que la langue française est impuissante à faire naître. L'allemand, qui est capable d'une riche construction périodique, et d'inversions dans l'ordre des mots, peut aussi employer le style coupé et la construction directe de la phrase française : on a donc droit de dire qu'il laisse le français bien loin derrière lui quant à la variété des procédés que leurs syntaxes mettent à leur disposition, soit pour relier intimement les membres de phrase et concentrer vigoureusement la pensée, soit pour en dessiner les plus fins linéaments. Il y a d'ailleurs dans les deux langues du monde les plus rapprochées de la perfection, le grec et l'allemand, une abondance de particules de toute espèce qui permettent de rendre les nuances les plus légères de la pensée. »

Il y aurait beaucoup à dire sur tout cela. Ce n'est pas un petit avantage pour le français d'avoir été cultivé et poli à la cour, dans les salons, dans la chaire : cela vaut mieux que la lampe et la table d'un cabinet d'étude. Cet air aisé et simple du style français n'est pas aussi facile à atteindre que le croit M. Eimele. Je ne sais pas ce que la littérature allemande pourrait mettre, pour la charmante agilité du dialogue, à côté du premier acte du *Mariage de Figaro*, par exemple, ce chef-d'œuvre de grâce rapide et piquante.

Dans l'état peu avancé où est encore l'étude historique de la syntaxe, on est tenté de transporter sur un autre terrain la comparaison commencée, de chercher ce que la langue française laisse à désirer à celui qui l'emploie, et en quels points les défauts qui ont été reprochés à cet instrument se font sentir sur l'œuvre à laquelle il sert.

On a remarqué que la langue française a l'haleine courte en poésie : les deux mille vers d'une tragédie de Racine sont la limite qu'aucun des chefs-d'œuvre n'a dépassée. — L'allemand la surpasse dans le style lapidaire (1), dans la traduction en vers des poètes étrangers. Il y a bien quelque correspondance entre ces données et les résultats auxquels nous a conduit l'examen de la constitution interne de notre idiome, mais il serait difficile d'aller plus loin et de vouloir saisir des analogies plus étroites et des rapprochements plus marqués entre notre langue et notre littérature.

Avant de terminer, nous citerons une page de M. Steinthal, où sont condensés les arguments qu'on fait valoir en faveur de la langue allemande, quand on veut établir sa supériorité sur la nôtre :

« Il est oiseux, pense-t-il, de chercher si l'on peut attribuer à une langue de notre Europe moderne le premier rang parmi ses contemporaines. A considérer leur structure vocale, elles sont toutes tellement abaissées qu'on ne se saurait plus retrouver dans leurs formes l'expression d'un esprit national, et quand on en pousse plus loin l'étude comparative, on arrive bientôt à dépasser le terrain linguistique pour entrer sur le domaine des littératures. — Arrivé là, on doit reconnaître — c'est M. Steinthal qui parle — que la littérature allemande est la plus riche en idées. »

« La langue allemande, continue-t-il, a d'ailleurs bien des avantages sur les langues romanes, elle est plus vivante : la signification des formes grammaticales y est mieux sentie : les forces qui créèrent le langage à l'origine n'y sont pas assoupies. Les rapports qui unissent les membres d'une famille de mots, qui rattachent les radicaux à leurs dérivés, y sont généralement saisissables. Des mots nouveaux y sont facilement formés et acceptés. La langue allemande est ainsi plus susceptible de développements, et l'on peut dire qu'elle est vraiment ce qu'une langue doit être : un appareil générateur d'idées. Les langues romanes, qui sont bonnes pour communiquer des idées, ne poussent pas l'esprit à en produire, tandis que la langue allemande est un atelier d'idées. Parler et écrire en français, c'est se servir d'expressions et de tours consacrés : parler allemand, c'est mettre des pensées au jour. L'allemand ne se produit pas comme quelque chose de tout fait et d'achevé : il est toujours en travail, et il faut le produire en même temps que la pensée. »

Quand nous voyons ainsi contredite et blessée notre préférence naturelle pour une langue et une littérature au milieu desquelles notre esprit s'est formé et développé, nous devons accueillir les idées qui sont dignes de réflexion, et chercher à en bien apprécier la justesse et la portée. Elles se présentent comme le résultat d'un sérieux examen scientifique. La philologie, depuis soixante ans, a trouvé des aspects imprévus dans les langues qu'on croyait le mieux connaître ; mais ce qu'elle nous apprend aujourd'hui ne doit pas nous faire oublier ce que nous savions hier. Ces aimables qualités de la langue française qui frappaient autrefois tous les yeux, il faut que nous, au moins, nous ne les perdions pas de vue. La langue allemande a plus de vie, et les Français jusqu'à présent n'y faisaient point attention. La langue française a une culture meilleure et plus ancienne, et les Allemands de nos jours semblent faire fi de cet avantage. C'est ce qui nous choque, car ce que nous voudrions défendre contre toute attaque, nous tous qui avons été élevés dans la tradition française, c'est la langue du XVIIe siècle ; et pourquoi la préférons-nous à celle des Valois ? Comparez la langue de Villon à celle de Lafontaine, et demandez-vous ce qui les distingue : n'est-ce pas tout simplement que la dernière est plus polie ? On a pu remarquer qu'elle a déchu à certains égards : un peu d'or pur est tombé sous l'outil du ciseleur. Mais la façon vaut plus que le métal, et quelle façon achevée ! c'est un choix heureux d'expressions, une syntaxe plus sûre d'elle-même, plus coulante et plus précise à la fois, une claire lumière qui embellit le discours. Toute rouille a disparu, la langue est nette et brillante : ce n'est rien, et c'est tout : c'est la vraie supériorité de notre français.

Nous avons vu à quelles attaques il est exposé maintenant. Arrivé au moment de conclure, nous nous bornerons à rappeler que le débat reste ouvert. MM. les Allemands ont tiré les premiers, ils étaient beaucoup plus nombreux, infiniment mieux préparés : il se passera des années avant que la philologie en France ait formé assez de recrues pour lutter avec l'étranger.

Aujourd'hui, un Français qui veut faire de sa propre langue une étude scientifique ne saurait se passer des livres allemands. Les auteurs de ces livres ont fait faire de grands progrès à la connaissance philologique de notre langue ; et dans un temps où l'on ne pense qu'à tout le mal que les Allemands ont fait, il est juste de rappeler les services que quelques-uns d'entre eux ont rendus. Mais il y a là, on peut le dire, une espèce d'occupation de territoire — bienveillante sans doute et utile en définitive, c'est ce qui la distingue de l'autre, — mais on souhaiterait fort qu'elle se terminât : en cela toutes deux se ressemblent. Il faut que l'une cesse comme l'autre, et que les savants français reprennent, dans l'étude de leur langue maternelle, le rang souverain, qui seul est digne d'eux.

EUGÈNE RITTER.

(1) Essayez, par exemple, de rendre en français l'inscription qu'on lit au château de Hohenzollern, et où la maison impériale d'Allemagne voit sa destinée conquérante résumée en quatre mots : *Vom Fels zum Meer.*

UN GAMBETTA ESPAGNOL

L'ÉLOQUENCE DE M. CASTELAR

Le plus éloquent orateur des Cortès, le chef du parti républicain en Espagne, a essayé récemment de donner un corps à ses idées politiques et de les condenser en une sorte de doctrine. Nous nous proposons d'étudier prochainement ce système, si toutefois ce mot convient à l'exposé d'idées plus oratoires que politiques, et de voir si ce partisan de la fédération ne se paye pas parfois d'images et de métaphores avec une faconde toute méridionale. Aujourd'hui nous ne nous attachons qu'à la forme ; c'est un rapprochement tout littéraire que nous indiquons entre M. Castelar et celui qui est incontestablement son modèle, nous voulons dire l'avocat de l'affaire Baudin, l'orateur de la Ferté-sous-Jouarre. Pour que la comparaison portât, nous n'avons pas pensé qu'il fût néces-

saire d'en mettre les deux termes sous les yeux du lecteur; point n'est besoin, en ce moment surtout, de citer quelque passage de Gambetta, pour que le lecteur ait de son éloquence une impression fraîche et vive. Grâce aux extraits suivants de M. Castelar, le parallèle se dessinera de lui-même en lignes fort nettes et frappantes.

Voici d'ailleurs pour plus de clarté, et en guise d'entrée en matière, l'hommage rendu au maître par son disciple fidèle.

I

GAMBETTA (1)

Pendant les dernières années de l'empire, l'homme destiné à exercer le plus d'influence sur le parti républicain, c'était Gambetta. Il est d'usage de le critiquer sévèrement, parce qu'il est demeuré debout quand les autres tombaient, parce qu'il gardait la foi quand les autres l'avaient perdue, parce qu'il continuait à croire en la France, quand les autres n'y croyaient plus; parce qu'il prolongea, par la dictature, une guerre devenue impossible depuis la reddition de Sedan et la trahison de Metz; parce qu'il resta sur la brèche, perdant des batailles, mais sauvant l'honneur de son pays. Je n'ai jamais été adorateur du succès. Je ne considère pas l'infortune comme un crime. Gambetta se voyait abandonné par la fortune, par la victoire. Qu'aurait-il dû faire? Il n'imita pas Brutus qui, après la bataille de Philippes, voyant que la liberté expirait, que la patrie était perdue, que son cœur était brisé, tandis qu'au-dessus de lui les étoiles brillaient sereines dans l'azur du ciel grec, se prit à douter, en cette heure d'angoisses suprêmes, de l'existence de la vertu. Gambetta est un homme de son temps, il sait que la liberté a des éclipses, mais que jamais elle ne s'éteint, qu'une nation peut tomber, mais non mourir, et en dépit de ses infortunes qui furent la faute des temps et non de son intelligence ni de son caractère, j'estime que Gambetta est un des premiers républicains de l'Europe, et je le range parmi ceux qui ont contribué le plus à répandre nos idées.

J'ai souvent étudié son intelligence et son caractère. Dans cette tête énorme, dans ce large front, dans l'éclat concentré du seul œil qui lui reste, dans cette bouche qu'effleure un sourire de bonté; dans ce visage vermeil au teint sanguin; dans cette stature herculéenne malgré sa petitesse; dans toute cette attitude, on reconnaît, au premier regard, l'heureux mélange de l'intelligence avec la force, des hautes idées avec les résolutions énergiques.

La nature croit à la division du travail, et groupe, avec variété, les vocations humaines. D'ordinaire quand elle crée un homme d'action, elle ne le dote pas de facultés du penseur; et réciproquement. Le penseur aime la retraite, l'homme d'action la société; celui-ci est épris de la paix de l'esprit, celui-là aime la lutte; l'un ne rêve que gros livres, l'autre est avide de grandes passions. Assurément Platon n'aurait jamais fait un Pisistrate, un Montesquieu, un Colbert. Unir la pensée à l'action, comme César, est un prodige. Unir l'énergie de la parole à l'énergie de la volonté, comme Danton, est un miracle. Les grandes qualités sont d'ordinaire la contre-partie de grands défauts. L'équilibre de l'idée et de l'action, l'harmonie de l'intelligence et de l'activité, tel est le rare privilège que la nature a départi à Gambetta. Comme son nom l'indique, Gambetta est d'origine italienne. Sa famille vint de Gênes, et s'établit dans le Midi de la France où le grand orateur naquit en 1838. Son origine italienne se révèle dans la profondeur de son talent politique, son sang méridional dans la vivacité de son éloquence. Tout jeune encore, il commença l'étude du droit *à la Sorbonne*. Là son esprit viril, en s'initiant aux principes de la justice, conçut du même coup un invincible amour pour l'idée de la liberté qui est l'essence même du droit. Il lui fut impossible de respirer dans le récipient épuisé de l'empire. Tous ses efforts tendirent à le briser. Il n'y eut pas de manifestation politique des étudiants où il ne prît sa part et qu'il n'animât de son souffle.

La sombre tyrannie de l'empire pesait lourdement sur la vie intellectuelle. La direction des journaux n'était accordée qu'aux amis fidèles ou aux ennemis académiques. L'association était un crime. Les réunions de plus de vingt personnes étaient punies comme des conspirations. Les livres qui rappelaient les vertus de l'antique liberté n'obtenaient pas le privilège du colportage. Les poursuites civiles étaient confiées aux avocats amis de l'empire, parce qu'en d'autres mains elles n'aboutissaient pas. Les procès de presse avaient lieu à huis clos; le compte rendu en était interdit; la publication même des discours n'était pas autorisée. Le choix des sujets même pour les conférences littéraires était singulièrement restreint. Le césarisme moderne, plus implacable que l'ancien, s'imaginait entendre dans chaque écho comme une allusion à la liberté étouffée et au despotisme triomphant. De tous côtés l'esprit humain se brisait contre des barrières insurmontables qui empêchaient cette propagation rapide et universelle des idées dont il a besoin pour vivre, comme le corps a besoin de soleil.

La jeunesse était partout opposée à l'empire. Elle ne connaissait pas les excès de la liberté et subissait avec impatience le joug du despotisme. La révolution espagnole de septembre causa un grand étonnement, comme celui qu'avait causé la révolution d'Espagne de 1820, lorsque la sainte alliance crut avoir bâillonné toute l'Europe et subjugué tous les peuples sous l'autorité royale. Paris, plus sensible qu'aucune autre capitale aux grands mouvements de la pensée moderne, fut profondément agité. Le souvenir de la liberté perdue, la vision de la République morte se présentaient à son esprit, enveloppés en un brouillard de larmes et de sang. Le nom de Baudin, la victime du coup d'État, le martyr de la république, le député qui mourut sur la barricade en défendant la loi contre les prétoriens, son mandat contre César, ce nom était sur toutes les lèvres. Un journal républicain ouvre une souscription pour élever un monument à Baudin. Les proclamations qui annonçaient cette souscription, pleines d'une éloquente indignation, alarmèrent le gouvernement impérial. A ces proclamations succédèrent des manifestations dans les cimetières. Une persécution politique commença, où s'offrit du moins l'occasion de discours libres, de comptes rendus indépendants: on put lire librement la parole du grand orateur. Gambetta fut chargé par les accusés de les défendre. C'en était fait de son obscurité: son génie traversa le nuage dans lequel le despotisme l'avait enfermé. La France put entendre de nouveau les accents de la tribune antique au service de l'esprit de la révolution moderne. L'éloquence de la nouvelle école s'incarna dans cet orateur extraordinaire. De ce moment l'idée nouvelle eut sa personnification en Gambetta. La société ressemble à la nature. Elle ne crée de nouvelles existences que pour de grandes fins et quand elles sont nécessaires. Personne n'a oublié le procès contre les souscripteurs, et les personnes mêlées à l'affaire Baudin. Le voisinage du palais de justice se remplit d'une foule épaisse, l'anxiété était générale. Tous les journaux y avaient envoyé leurs reporters, tous les partis leurs témoins. Lorsque Gambetta prit la parole, il sembla que le Sinaï de la révolution voulût faire éruption à travers les couches de cendre que l'empire avait amoncelées sur son cratère. Jamais tyrannie régnante ne s'est vue attaquer avec pareille puissance. Par la

(1) Extrait et traduit d'articles intitulés : *The Republican movement in Europe*.

rudesse de son langage, la vivacité de ses idées, sa virile éloquence, ses coups répétés et retentissants, ce discours fait penser à l'apologie de tertullien contre les Gentils, en faveur des martyrs. Baudin semblait être comme un fantôme ressuscité pour imprimer la sainteté du sépulcre et le mystère de la mort à l'accusation portée contre son meurtrier. Le président tendit plusieurs fois son bras du côté de la sonnette pour interrompre l'orateur, mais il fut retenu en ce mouvement par l'ardeur de cette éloquence. En outre, il était si évident que Baudin était mort pour la défense de la loi, tandis que son meurtrier couronné avait violé tous les droits, que le juge courba la tête sous cet anathème mérité, exprimé avec la verve de Tacite et la majesté sévère des prophètes. Par la bouche de cet homme, c'était toute une génération qui parlait : génération persécutée, torturée depuis sa naissance, privée de l'usage de ses facultés les plus essentielles, génération qui avait apporté, en venant au monde, de grandes aspirations et de hautes idées, et qui avait trouvé tous les chemins de la lumière interceptés, toutes les chaînes de l'ancien régime forgées à nouveau, qui s'était trouvée elle-même réduite à faire une horde d'esclaves au lieu d'un corps de citoyens. Les maux qu'elle avait endurés, la colère que lui causaient les ténèbres dont on l'enveloppait, la douleur qu'elle ressentait de voir toutes ses aspirations étouffées par les institutions, les doutes qui lui faisaient une couronne d'épines, ses généreux sentiments châtiés comme des crimes, sa noble ambition de vivre en une France digne de son histoire, étranglée par un despotisme de bas empire, toutes ces pensées trouvaient une consolation sublime dans ce discours qui était comme la première menace lancée par la jeune France à l'empire décrépit.

Lorsque le discours fut achevé, personne ne se méprit sur l'importance de cet acte. Tout Paris reconnut dans les idées dont il était l'éclatante expression l'aurore de la République. La presse n'eut qu'une voix pour célébrer l'orateur. Des élections générales suivirent de près le procès. Gambetta se jeta dans la brigue avec cette éloquence persuasive et éclatante qui avait été celle de Danton. Paris l'accueillit, et lui donna 27 000 voix. Marseille lui fit également accueil et lui prodigua ses suffrages. Sa bannière devint celle du mouvement nouveau. Il inventa le mot qui devait exprimer une politique et préparer une révolution. Il trouva la formule de la nouvelle lutte engagée contre l'empire. Il appela son opposition : l'opposition irréconciliable.

Mais la grande campagne de Gambetta fut celle qu'il ouvrit contre le plébiscite. Le ministère Ollivier, pour prouver son libéralisme, apporta à la Chambre un projet de réforme constitutionnelle, où il accordait certaines garanties au parlement. Mais l'empereur, pour prouver qu'il était encore le chef de son peuple, désira que cette réforme constitutionnelle fût soumise à la sanction populaire. C'était une menace contre le pouvoir parlementaire, comme un avertissement à son adresse pour lui rappeler qu'en face de ses prérogatives, il avait toujours, en dernier ressort, l'appel au peuple et à ses votes contre la Chambre et ses décisions. Pareil système était la comédie de la démocratie. Un peuple entouré de baïonnettes, opprimé par les agents de la police et les employés du Trésor, harassé par les autorités qui formaient une chaîne continue du trône jusqu'aux moindres hameaux, ne pouvait voter que ce que l'Empereur lui dictait.

Gambetta prononça à la Chambre un discours admirable sur le projet de constitution. On peut dire que son argumentation, revêtue de la forme la plus sévère et la plus éloquente, porta le dernier coup à l'empire césarien. Avec un art extrême et un tact exquis il évita de développer ses propres principes. Il tira des déductions de ceux de ses adversaires, et ces déductions étaient toutes, sans exception, favorables à la république. Si vous dites au peuple que la souveraineté lui appartient, il ne faut pas vous étonner qu'il la réclame pour lui, et qu'il la revendique lorsqu'il arrive à reconnaître qu'au lieu de la souveraineté réelle vous ne lui accordez qu'une autorité dérisoire, Si vous soumettez au suffrage universel les questions qu'il vous convient de lui soumettre, ne vous étonnez pas que le suffrage universel réclame le droit de résoudre toutes les questions. Si chaque plébiscite est une confirmation de l'empire, et que l'empire recoure si fréquemment à ce procédé, cela prouve que l'hérédité ne saurait s'appliquer à une institution qui n'est pas même assurée de vivre aussi longtemps que son auguste fondateur. Le dogme de la souveraineté du peuple, du suffrage universel, et du plébiscite mène nécessairement et logiquement à la république. Ces idées développées en un langage on ne peut plus modéré, émurent profondément la Chambre et la nation.

Après avoir déployé à la Chambre un talent oratoire incontestable, il témoigna lors du plébiscite des qualités d'homme d'action au moins égales. Il avait à lutter contre trois obstacles sérieux : le penchant de la France vers l'utopie, un penchant plus grand encore dans le parti républicain lui-même aux rivalités et aux divisions, et l'inimitié mutuelle des chefs de ce parti. Les esprits impatients proposaient et pratiquaient la politique d'abstention, ce qui était, à ce moment, un système tout aussi vide qu'était vide la question du serment qui se représentait régulièrement à chaque nouvelle élection. Gambetta était partisan résolu de la lutte, son esprit belliqueux ne pouvait comprendre ce que les partis peuvent gagner à l'indolence et à la paresse. Il résista avec opiniâtreté, quel que fût le champ où l'empire provoquât les républicains. Depuis ce moment, le parti avancé a déclaré une guerre implacable à Gambetta. Il lui reprocha de n'avoir pas soutenu énergiquement la proposition de Kératry, de rassembler violemment le Corps législatif, il lui reprocha d'avoir oublié sa propre devise d'irréconciliable et de suivre les sentiers battus par où avaient passé avant lui ses collègues de la Chambre ; il lui reprocha de parler une langue aux électeurs de Marseille et une autre à ceux de Paris, de se poser à Paris en candidat du parti radical, et à Marseille en candidat des oppositions réunies. Bref, on l'accabla des mille reproches qui s'attachent d'ordinaire aux faveris de la fortune et de la gloire comme le soleil attire de la terre les nuages qui l'obscurcissent. Les ennemis que Gambetta comptait dans le parti démocratique ne pouvaient pas comprendre ces compromis qu'il acceptait avec la réalité, ces compromis auxquels tous les hommes d'un talent politique réel se voient entraînés. L'empire remporta une victoire au plébiscite, mais une victoire plus honteuse et plus fatale que ne le sont cent défaites. Les campagnes avaient voté suivant l'habitude, menées au scrutin par les curés et les maires, comme des troupeaux de moutons : mais les grandes villes avaient voté pour la république, quarante mille hommes de l'armée avaient voté contre l'empire.

Nous avons vu le culte de M. Castelar envers son idole. Voyons maintenant l'imitation, inconsciente sans doute, mais d'autant plus profonde, qu'il fuit de cette parole ardente et cependant abstraite, fougueuse mais peu réaliste, plus habile à parcourir d'un vol audacieux les sommets qu'à discuter peu à peu et point par point les objections de l'adversaire. A côté de la nuance Gambetta, on en démêle toutefois quelques autres, d'emprunt aussi, dans les lignes qu'on va lire. Le souffle de Victor Hugo a passé par là avec sa largeur comme avec son emphase, avec sa puissance virile comme avec ses faiblesses puériles : Quinet aussi a marqué ce style castillan de je ne sais quelle empreinte à la fois révolutionnaire et mystique.

II

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

La tradition révolutionnaire la plus suivie, la plus répandue en France, est celle des jacobins. Les girondins ont conquis la sympathie et l'admiration que méritent des hommes qui savent sentir comme Barbaroux, penser comme Condorcet, et parler comme Vergniaud. Mais bien qu'habiles à la pensée, au sentiment et à la parole, ils ne s'entendirent point à l'action. Hommes d'idées, ils n'étaient point en harmonie avec les événements. Leur intelligence semblait s'obscurcir comme d'un vertige, dans les vapeurs de la vie réelle. Ils acceptaient la monarchie et conspiraient contre elle. Ils s'opposèrent à l'exécution de Louis XVI, puis, par un compromis servile avec l'opinion publique surexcitée, ils y souscrivirent. Ils conquirent la majorité dans la Convention et ne surent point la garder. Ils engagèrent une guerre offensive et ne déployèrent pas l'énergie nécessaire à un suprême effort. Ils fatiguaient les montagnards de leurs harangues dans l'Assemblée, et ne pouvaient en triompher ni par leurs votes dans les sections, ni par leur autorité dans le conseil. Mais l'histoire leur a pardonné parce que l'histoire pardonne toujours à ceux qui savent bien mourir.

D'autre part, le jacobinisme s'étend du 31 mai, la date où les Girondins succombèrent, jusqu'au 19 thermidor où triomphèrent les hommes auxquels cette date fatale a prêté son nom. C'est à ce moment que furent entreprises toutes les œuvres, accomplis tous les miracles, qui ont immortalisé la Convention. Les discours firent place aux actes, et l'hésitation d'un gouvernement d'orateurs à l'énergie d'un gouvernement d'hommes d'action ; aux complications de la politique girondine qui discutait et délibérait quand il eût fallu agir, succéda cette dictature immense qui recherchait la victoire à tout prix, envoyait les généraux à la frontière et dressait l'échafaud à Paris. Quatorze armées furent improvisées. 100 000 jeunes gens se levèrent, la *Marseillaise* sur les lèvres et les antiques vertus républicaines dans le cœur, pour défendre la liberté et la patrie. Leurs mères, que la révolution avait pénétrées de fanatisme, leur parlaient de la mort comme les mères des Spartiates. Vingt-deux commissions s'ouvrirent dans la Convention avec le mystère et la rapidité de la nature. La France entière mit son travail au service de la guerre, par les réquisitions. Les jeunes gens combattirent et le reste du pays les seconda en cette lutte épique. Les rois de l'Europe furent vaincus et humiliés par d'obscurs volontaires. L'ancienne tactique de Frédéric le Grand fut déjouée par la tactique nouvelle de Carnot. La France livrée par son roi à l'étranger se sauva de l'étranger par un sublime effort qui sera toujours compté parmi les prodiges de l'héroïsme humain. Deux hommes surtout l'accomplirent — Robespierre et Danton. Ces deux hommes possédaient des qualités fort différentes. L'un était tout art, l'autre, tout nature ; l'un était chicane, et l'autre, pensée ; l'un, déclamation, et l'autre, éloquence ; l'un, vertu insensible, et l'autre, perversité humaine ; l'un se servait de la cruauté comme d'un système, l'autre n'y recourait qu'en dernier ressort ; l'un était l'esprit de parti avec toute son étroitesse, l'autre, l'humanité avec ses vices et ses vertus ; l'un, le machiavélisme, l'autre, la franchise de la révolution ; l'un, la conspiration, l'autre, la guerre ; l'un égoïste jusqu'en ses inspirations les plus humaines, l'autre, généreux jusqu'en ses crimes les plus abominables ; l'un désireux de pouvoir et de gloire pour lui-même, l'autre, de grandeur pour son pays ; l'un astucieux et mesuré, l'autre violent de passion ; l'un disciple de Rousseau — les hommes ordinaires étant toujours disciples de quelqu'un, — l'autre personnel et original comme le sont toujours les talents puissants. L'attitude froide, pâle de Robespierre, révélait la désolation de son âme, celle de Danton était éclairée du reflet de son génie. La tête de Danton, le cerveau de la révolution, tomba sous la guillotine frappée par la haine implacable de son ennemi ; mais lorsque Robespierre harassé, accusé, acculé aux bords de l'abîme par les hommes de thermidor, voulut parler à la Convention et qu'elle refusa de l'écouter, lorsqu'il supplia et qu'elle lui répondit par des menaces, lorsqu'il voulut menacer, et qu'elle se rit de son audace, lorsqu'il voulut la forcer au silence et qu'elle se souleva contre lui et le réduisit à se réfugier de banc en banc, une voix terrible lui révéla le sens de toute cette tragédie ; elle criait : « Robespierre, le sang de Danton t'étouffe ! »

III

LA RÉPUBLIQUE COMPROMISE PAR LA CENTRALISATION. — *Discours prononcé par Castelar le 12 mars 1870 aux Cortes*).

La démocratie française a une généalogie glorieuse dans le monde des idées — la science de Descartes, la critique de Voltaire, la plume de Rousseau, l'Encyclopédie monumentale ; — et la démocratie anglo-saxonne n'a pour toute généalogie que le livre d'une société primitive, la Bible. La démocratie française est le produit de toute la philosophie moderne ; c'est le cristal brillant condensé dans l'alambic de la science ; et la démocratie anglo-saxonne est le produit d'une théologie sévère étudiée par quelques chrétiens fugitifs dans les cités de la Hollande et de la Suisse où erre encore l'ombre morose de Calvin. La démocratie française se présente avec son glorieux cortège de lutteurs et d'artistes qui font revivre les jours de la Grèce et de la Renaissance — Mirabeau, la tempête des idées, Vergniaud, la mélodie de la parole, Danton, la lave brûlante de l'esprit, Camille Desmoulins, l'immortel Camille, brillant citoyen d'Athènes avec un ciseau en guise de plume, sorte de bas-relief du Parthénon. Et cependant, la démocratie française, cette légion d'immortels, a passé comme une orgie de l'esprit humain ivre d'idées, comme une bataille homérique où tous les combattants couronnés de lauriers se sont affaissés sur leurs boucliers ciselés, tandis que la démocratie anglo-saxonne, cette légion de travailleurs, demeure entière en sa sereine grandeur. Parallèle qui oppose en un saisissant contraste aux brillants moyens et aux résultats chétifs de l'une les moyens chétifs et les résultats brillants de l'autre ! Parallèle instructif tracé en caractères indélébiles pour nous enseigner que la démocratie française se perdit par son culte de l'État, par sa centralisation, par son indifférence aux droits municipaux et même aux droits de l'individu, tandis que la démocratie anglo-saxonne se sauva en fondant d'abord les droits de l'homme, en asseyant ensuite sur cette base l'organisation du *self-government* municipal.

Ainsi, aux yeux de M. Castelar, la Révolution française a dévié, mais n'importe, il lui pardonne de n'avoir point abouti, et confond en un culte ardent tous ceux qui y ont été mêlés. Ses sympathies le portent-elles du côté de la Gironde, l'entraînent-elles vers la Montagne, Robespierre est-il son Dieu, ou a-t-il mis en Danton son idéal ? Il est malaisé de répondre à ces questions, et les citations que nous avons faites, quelque courtes qu'elles soient, permettent cependant de voir que M. Castelar est par-dessus tout un politique de sentiment et de passion. C'est là un caractère qui nous semble le rapprocher encore davantage de son modèle français, car n'est-ce pas un des traits les plus saillants du tempérament politique de M. Gambetta de faire un peu souvent, un peu bruyamment l'éloge de la Révolution et de l'esprit révolutionnaire, sans assez marquer les dates qui de 1789 à 1793 lui sont particulièrement chères, sans assez indiquer les-

quelles le séduisent moins ou même lui répugnent. Si je ne m'étais promis de ne point entrer, pour aujourd'hui, dans le fond du sujet, et de m'en tenir aux ressemblances du dehors, j'aurais maintes autres affinités de situation à signaler entre ces deux orateurs ; je remarquerai que, sur un point, leur doctrine politique s'est affirmée avec éclat, que les républicains radicaux, leurs partisans naguères, en deçà comme au delà des Pyrénées, les ont abandonnés, depuis qu'ils se sont prononcés ouvertement contre le socialisme en faveur de la coopération. Les membres de l'Internationale n'ont pas moins de malédiction contre M. Castelar que contre M. Sagasta ou même le roi Amédée. Quant à M. Gambetta..... mais décidément j'empiète sur un domaine que je m'étais, pour cette fois, interdit. H. D.

LIVINGSTONE EST-IL RETROUVÉ ?

Oui, Livingstone est-il retrouvé ? M. Stanley, le correspondant du *Herald* de New-York, est-il un homme de bonne foi, ou un nouvelliste par trop *sensational*, comme il s'en rencontre quelquefois dans la presse américaine ? Des doutes commencent à s'élever sur la véracité de son récit, sur l'authenticité des lettres de Livingstone qu'il a rapportées : le voilà déjà attaqué par M. Kiepert, qui a écrit un article sur cet important sujet dans un tout récent numéro de la *Gegenwart* de Berlin. Nous n'avons pas cet article sous les yeux, mais les extraits qu'en donne la *Frankfurter Zeitung* du 28 juillet : « Je crois pouvoir trouver, dit le savant géographe, que le récit de M. Stanley est tout simplement un *mensonge* », et voici ses principales raisons :

« Nous pouvons croire ce que M. Stanley nous raconte de son voyage jusqu'à Ujiji, parce que nous le savons d'autre part. Mais tout ce qu'il nous rapporte du Dr Livingstone, le Yankee l'a tiré des précédentes lettres du voyageur, et cela d'une façon tout à fait maladroite. Ces originaux sont une lettre au Dr Kirk, et une dépêche au comte Clarendon, toutes deux datées du lac Bangweolo, 8 juillet 1868, et une autre lettre au Dr Kirk, datée d'Ujiji, 30 mai 1869, le dernier signe de vie que Livingstone ait donné à l'Europe. D'après ces lettres, il avait visité, en 1868, le Chambèze, avait découvert que ce fleuve n'est pas la source du Zambèze (le nom du reste signifie à ma connaissance « fleuve poissonneux », et peut se rencontrer plusieurs fois) ; mais il avait reconnu que le Chambèze se jette dans le lac de Bangweolo, prend le nom de Luopula après avoir quitté celui-ci, forme le lac de Moero, s'appelle ensuite Lualaba, forme un lac ou une sorte de delta appelé Uleuge, et se réunit enfin avec le Luafira qui coule plus à l'ouest. Et déjà, dans le système des eaux à l'ouest du lac Tanganjika, il pensait voir, mais avec hésitation, l'origine du Nil, et dans le Chambèze, la source même du Nil. Mais comment pouvait-il déjà prétendre qu'il avait trouvé la source du Nil quand le point le plus rapproché qu'on ait exploré du système du Nil, Vacovia sur l'Albert Nyanza, était éloigné de lui de plus de huit degrés de latitude ? Lui-même n'était pas sûr de son assertion, car il admet la possibilité d'avoir voyagé dans la région du Congo, par conséquent dans le bassin de la côte occidentale. Mais M. Stanley dit hardiment : « Il tient pour évident que le Chambèze est la source du Nil », et, pour rendre cette affirmation plausible, il fait voyager le Dr Livingstone si loin vers le nord que ces huit degrés de latitude inexplorés arrivent à se réduire à 180 milles anglais.

« Mais sa plus grande bévue, c'est que Livingstone s'est dirigé vers l'ouest, en juin 1869, est resté malade une demi-année et a découvert alors seulement le Lualaba. Quel besoin Livingstone a-t-il, demanderai-je, de découvrir en 1870 le Lualaba « qui coule dans la direction du nord, de l'ouest et du sud » (quelle description nette et précise !), quand déjà le 8 novembre 1868 il l'a vu sortir du lac Moero ? Quel besoin a-t-il de « soupçonner » en 1870 que le Lualaba n'est que la continuation du Chambèze, quand il a pu s'en convaincre déjà en 1868 par ses propres voyages ? Quel besoin a-t-il de trouver enfin au quatrième degré de latitude sud le point où le Lualaba et le Chambèze se réunissent, et d'en tirer la preuve qu'ils ne sont qu'un seul et même fleuve » ? Comment M. Stanley peut-il appeler un seul et même fleuve deux fleuves qui joignent leurs eaux ? Quand le Rhin et la Moselle se réunissent à Coblence, sont-ils un seul et même fleuve ? Bien plus, le Lualaba et le Chambèze se réunissent-ils ? Le premier n'est-il pas plutôt la continuation du second, quoique sous un autre nom, ce qui arrive si souvent dans les pays barbares ? »

Ainsi parle M. Kiepert. D'autres faits éveillent encore ses soupçons, par exemple celui-ci : comment a-t-il été possible à M. Stanley d'écrire de Ujiji et d'y recevoir des lettres, quand Livingstone n'a pu pendant trois ans s'y créer de communications ? M. Kiepert conclut en ces termes :

« M. Stanley a tout simplement inventé une partie de sa narration. Son récit tout entier est donc sans valeur. Tout ce qui vient de lui doit être examiné avec le plus grand soin. *Je ne serais nullement surpris que Livingstone eût décidément disparu, que M. Stanley ne l'eût jamais vu et qu'il ne lui eût fait accomplir ce nouveau voyage que pour pouvoir dire : Il lui est arrivé malheur après notre rencontre ; il a refusé de quitter avec moi l'intérieur de l'Afrique.... Il y a trouvé la mort.* Mais que le Yankee soit plus habile à l'avenir avec ses inventions, car cette fois son tissu de mensonges a trop grossièrement échoué. »

La *Gazette de Francfort* donne en outre des extraits d'un article que la *Presse* de Vienne a consacré à M. Stanley. Le journaliste viennois a connu M. Stanley, en 1868, en Espagne, et l'a retrouvé ensuite dans ce voyage de la haute Égypte auquel le vice-roi avait convié la presse des deux mondes et il raconte de l'Américain les gasconnades les plus abracadabrantes. *Testis unus, testis nullus*, dit un vieil axiome : qu'est-ce donc quand la véracité de cet unique témoin est suspecte ? Mais l'imposture, s'il y en a une, ne peut tarder à être découverte. Livingstone aura chargé sans doute M. Stanley de lettres autres que celles que le journal de New-York a publiées, que les journaux français reproduisent, et dont nul n'a vu l'original ; il aura écrit aux sociétés savantes dont il est membre, et, si malade qu'il fût, il aura écrit de sa main, ou, au moins, signé ce qu'il aura dicté. La lumière ne doit pas tarder à se faire. Il n'est que trop malheureux déjà que l'expédition anglaise partie pour rechercher Livingstone, à peine débarquée en Afrique, soit revenue sur ses pas à la nouvelle de la découverte de Livingstone par M. Stanley. Pourtant, malgré les justes soupçons de M. Kiepert, nous voulons douter encore : se moquer ainsi de la cruelle anxiété où l'absence de Livingstone a jeté le monde, serait trop odieux pour que même un *sensational reporter* de New-York l'eût osé, par amour du bruit et de la réclame.

H. Gaidoz.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 2e ANNÉE NUMÉRO 6 10 AOUT 1872

LA SEMAINE POLITIQUE

I

LES CONSERVATEURS

Le *Correspondant* publiait, il y a quelques mois, un appel éloquent aux *conservateurs libéraux*. L'auteur de ce manifeste adjurait tous les bons esprits et tous les cœurs honnêtes, tous ceux qui aiment la France et la liberté, d'oublier un instant les questions et les querelles de parti, et de s'unir pour sauver et réorganiser le pays. C'est sans doute à l'Assemblée que M. de Foblan adressait surtout ses patriotiques objurgations. Elle ne l'a point entendu, et les efforts de quelques députés pour constituer un *parti national*, ouvert à tous les hommes de bonne volonté, sans acception d'opinion et sans exclusion, n'ont eu, comme on sait, aucun succès. Il y avait en effet quelque chose de chimérique dans cette tentative estimable. Espérer que des monarchistes, des républicains, des bonapartistes, pourraient s'accorder et s'entendre provisoirement, chaque parti conservant pour l'avenir ses préférences, et ne sacrifiant rien de ses convictions ni de ses prétentions, c'était une honorable illusion, et l'événement l'a bien prouvé. On ne bâtit pas en l'air, et l'on ne donne pas à un pays des institutions définitives avant de lui avoir donné un gouvernement. Il ne peut rien sortir de sérieux et de durable d'une entente apparente, sous laquelle se dissimulent tant de réserves et d'arrière-pensées.

Il nous semble que l'expérience est suffisante et qu'elle a dû ouvrir bien des yeux. Si bon nombre de députés se refusent encore à voir une vérité qui les blesse, il y a lieu de croire qu'elle n'a pas échappé à la majorité des électeurs. Ils ont senti le danger de ces perpétuelles équivoques ; ils ont compris qu'il était temps d'en finir avec les essais, et de faire un choix entre les partis et les formes de gouvernement. Nos représentants viennent, après une session longue et laborieuse, de s'accorder des vacances qu'ils avaient bien gagnées. Électeurs et élus vont donc se retrouver en présence et en contact quotidien, pendant trois grands mois. On va s'expliquer de part et d'autre. Aux discussions passionnées de la salle des séances vont succéder des entretiens plus familiers et moins bruyants. Nous espérons que ce rapprochement profitera à tout le monde, et qu'il pourra bien s'opérer, d'ici au mois de novembre, grâce à l'influence salutaire de milieux moins agités, des conversions qui n'étaient guère possibles dans l'atmosphère enfiévrée de Versailles.

Si nous ne nous trompons, en effet, tandis que les divisions de l'Assemblée se perpétuaient, en dépit de tous les essais de conciliation, la France a fait des progrès marqués dans la voie de l'apaisement. On peut dire, avec plus de vérité que jamais, que notre pays est centre gauche. Il est satisfait du gouvernement qui depuis dix-huit mois conduit ses affaires ; il lui sait gré d'avoir rétabli partout l'ordre et la paix, et d'avoir travaillé, avec autant de succès que de zèle, à la libération du territoire. Il attend de la République conservatrice l'achèvement de l'œuvre de réparation, qu'elle a si bien commencée, et il ne montre aucun désir de s'engager, à la suite d'un parti quel qu'il soit, dans de nouvelles expériences et de nouvelles aventures. Faut-il s'étonner de ce résultat de l'essai républicain commencé à Bordeaux, et ceux des membres de l'Assemblée qui avaient nourri d'autres espérances peuvent-ils s'en prendre à d'autres qu'à eux-mêmes de leur déception ? Tandis que toutes les fractions de la gauche se faisaient un devoir et un honneur de prêter un concours sans réserve au président de la République, et de l'assister de tout leur pouvoir dans l'exécution du programme réparateur qu'il s'était tracé, quel spectacle et quels exemples les monarchistes de toute nuance nous ont-ils donnés ? La réunion de la gauche publiait, il y a quelques jours, un manifeste qui est un compte rendu exact de ses faits et gestes pendant la session qui vient d'être close. Elle se félicite et se vante, à juste titre, de la fermeté avec laquelle elle a soutenu du premier au dernier jour le gouvernement établi par l'Assemblée. Les honorables de la droite pourraient-ils porter sur eux-mêmes un pareil témoignage ?

Ils ne veulent pas voir, pour la plupart, combien ils ont perdu de terrain dans le pays, depuis les élections du 8 février 1871 ; ou s'ils consentent à reconnaître que leurs anciens électeurs s'éloignent d'eux et les renient, ils s'en scandalisent bruyamment, et accusent de leur mécompte les machinations perfides de leurs ennemis ou la trahison du gouvernement. Ils ne s'aperçoivent pas qu'ils n'ont pas eu de pires ennemis qu'eux-mêmes, et que la France ne les abandonne que parce qu'ils l'ont abandonnée les premiers ; ils ne comprennent pas qu'elle est allée à leurs adversaires faute de trouver dans leur parti, pour le présent, l'amour désintéressé qu'elle réclame de tous ses enfants, et, pour l'avenir, les garanties de stabilité qui lui sont nécessaires.

Le premier tort du parti qui s'intitule conservateur, qui se croit et qui se dit seul conservateur, est en effet d'être impuissant à rien fonder. Né d'une coalition éphémère, il n'a à proprement parler, à son programme qu'un seul et unique article : la haine et la négation de la République. Sur ce point seulement, orléanistes, légitimistes et bonapartistes s'accordent à merveille. Hors de là, ils ne s'entendent plus, et ils laissent assez clairement voir que le jour du triomphe arrivé, ils rompront une association devenue gênante, pour laisser chacun tirer de son côté. C'est un lien, assurément, qu'une haine commune, mais un lien fragile. Les alliés d'aujourd'hui, le but de la coalition atteint et la République renversée, se retrouveront ennemis comme devant, et ennemis irréconciliables. Est-ce là une perspective bien engageante pour notre pays ? La France a-t-elle le loisir d'attendre que les prétendants se soient entre-dévorés, pour se donner au survivant ? Ne fait-elle pas mieux de les laisser à leurs intrigues, et de s'habituer à se passer d'eux ? Plutôt que de restaurer aujourd'hui un prince, dont le trône sera miné dès demain par tous ceux qui rêvaient hier et qui continueront à rêver de faire asseoir à sa place un autre prince et une autre dynastie, n'est-il pas beaucoup plus sage à nous de continuer à faire nos affaires comme nous les faisons depuis dix-huit mois, entre citoyens, sans l'assistance d'aucun pasteur de peuple et d'aucun porte-couronne !

La France a fait plus d'une fois cette réflexion depuis qu'elle voit l'Assemblée à l'œuvre. Elle a assisté, avec une surprise mêlée de mécontentement et de répugnance, aux agitations et aux manœuvres secrètes ou publiques des monarchistes, et l'on peut dire que les prétendus conservateurs ont achevé de perdre par leurs propos, leurs écrits et leurs actes, une cause qui, par elle-même, n'était pas bonne. Qu'on se souvienne de tous les incidents parlementaires ou extra-parlementaires, de tous les mauvais bruits, de toutes les fausses nouvelles propagées par les journaux de parti, qui ont tant de fois, depuis un an, alarmé sans raison un pays avide avant tout de sécurité et de repos. Que peut-il penser de ceux qui n'ont pas cessé un seul jour de lui rebattre les oreilles de paroles de haine et de prédictions sinistres ? N'est-il pas en droit de les accuser d'avoir, encore une fois, tenté de l'épouvanter pour exploiter sa terreur ? N'a-t-il pas raison de se défier de ceux qui ont pris tant de soin de troubler sa convalescence, et ne peut-il pas les soupçonner, à bon droit, d'avoir eu quelque intérêt particulier à l'empêcher de se rétablir ? Ou, s'il ne leur prête pas à tous des desseins et des calculs si coupables, peut-il faire autrement que de considérer tout au moins ceux de l'honnêteté desquels il ne doute pas comme des brouillons entêtés et des fanatiques ?

Lorsque, par exemple, après les élections du mois de juin, la droite a cru devoir faire auprès de M. Thiers la démarche solennelle que l'on sait, la France s'est d'abord demandé avec un certain effroi si vraiment le péril était si grand, et s'il était bien nécessaire de sommer les consuls de veiller au salut de la République. Puis elle a lu le rapport de M. de Broglie et les commentaires de la presse royaliste, et il lui a semblé qu'on avait fait une fois de plus beaucoup de bruit pour peu de chose. M. le duc de Broglie s'était passé la fantaisie de déclarer que ceux qui ne partageaient pas ses inquiétudes et celles de ses amis ne pouvaient être que des démagogues ou des officieux. Mais les gros mots ne sont pas des raisons, et sans s'arrêter à ces duretés, tous ceux qui n'avaient pas discerné d'abord dans l'élection de MM. de Deregnaucourt, Bert et Barni ces signes et ces indices d'un prochain cataclysme dont la droite s'était si fort émue, ont eu peur de ne pas avoir eu assez peur, et se sont mis à étudier le réquisitoire de l'honorable académicien pour y chercher des raisons de trembler avec lui. Cette étude les a parfaitement rassurés, mais elle a aussi fortement ébranlé ce qui pouvait leur rester de confiance, dans la clairvoyance et dans la sagesse des députés qui avaient poussé ce cri d'alarme.

M. le duc de Broglie avait fait de ses sévérités et de ses remontrances deux parts à peu près égales, l'une pour le gouvernement, l'autre pour les électeurs de la Somme, de l'Yonne et du Nord. Aux électeurs, il reprochait d'avoir donné leurs voix à des candidats radicaux, c'est-à-dire, comme il prenait la peine de l'expliquer, d'avoir préparé la résurrection prochaine du régime dictatorial d'avant le 8 février. Il les accusait d'avoir voté pour M. Gambetta, pour la guerre à courte échéance, pour la guerre à outrance, et d'avoir par cette manifestation inopportune compromis le succès des négociations alors engagées avec l'Allemagne, et celui de l'emprunt qui devait les suivre. Au président de la République, il reprochait les progrès du radicalisme, les échecs des candidats conservateurs, les témoignages de confiance et de sympathie que le parti radical prodiguait à son gouvernement, enfin le mauvais choix de ses fonctionnaires. Il le sommait, pour conclure, de rompre avec les républicains et de se rapprocher de la majorité.

Il était facile de répondre à M. le duc de Broglie, et il lui fut immédiatement répondu de toutes parts que MM. Barni, Bert et Deregnaucourt n'étaient pas de si terribles radicaux qu'il voulait bien le dire ; que leurs professions de foi n'avaient rien d'alarmant ; que les candidats conservateurs avaient échoué, non pas parce qu'ils étaient conservateurs, mais parce qu'ils étaient monarchistes ; que le succès de leurs adversaires n'impliquait en aucune façon l'avénement prochain de M. Gambetta ; qu'à tout prendre, en admettant que M. Gambetta dût arriver un jour à la présidence de la République, la France ne serait pas perdue pour cela, et qu'il n'y avait aucune raison de craindre et de prédire le retour à la dictature du temps de la guerre, dans des circonstances si différentes et à une époque de paix intérieure et extérieure. Il parut même à une foule de gens, qui ne sont ni des démagogues ni des gambettistes, qu'il n'était pas équitable d'identifier la République avec la guerre à outrance, et que si les gouvernants républicains du 4 septembre avaient prolongé la résistance au delà du possible et du nécessaire, cela ne prouvait nullement qu'ils fussent disposés à jeter la France dans de

nouveaux périls et à troubler prématurément le prix qu'elle avait payée si cher.

Si l'on ne comprit pas bien la querelle faite par la droite aux électeurs du mois de juin, on fut encore plus surpris de ces récriminations contre la politique du gouvernement. M. de Broglie se défendant de réclamer la restauration de la candidature officielle, on s'expliquait difficilement qu'il demandât compte à M. Thiers et à ses ministres d'élections auxquelles ils étaient demeurés absolument étrangers. On se dit aussi que pour revendiquer si hautement les droits de la majorité, il eût été bon qu'il y eût, en effet, une majorité dans l'Assemblée. Nous en avons une, objectait M. de Broglie ; nous avons une majorité *contre* la République radicale. Était-ce assez pour parler si haut? Qu'est-ce qu'une majorité qui peut bien dire ce qu'elle n'est pas, mais qui serait fort empêchée de dire ce qu'elle est? Un gouvernement peut-il s'appuyer sur cette négation, et n'est-il pas plus sage à lui, en présence d'une Chambre sans majorité réelle et positive, de se tenir de son mieux en équilibre entre les partis, et de s'appliquer à les contenir et à les contenter tous, sans en favoriser aucun? Au lieu de faire un crime à M. Thiers de l'appui qu'il trouvait dans la gauche républicaine, on pensa qu'il convenait plutôt de féliciter les républicains de leur sagesse, et qu'ils faisaient preuve de patriotisme et d'esprit politique en soutenant, malgré des dissentiments d'ancienne date, le gouvernement auquel l'Assemblée elle-même avait remis le soin de réorganiser la France et de libérer son territoire. On relut la liste de ces fonctionnaires, jugés si sévèrement par M. de Broglie, et l'on reconnut qu'ils étaient pour la plupart monarchistes. On s'étonna particulièrement d'entendre le porte-parole de la droite se scandaliser de la présence d'un magistrat à une réunion des partisans de M. Barni. Une réunion électorale est-elle une sorte de mauvais lieu interdit à quiconque a le respect de soi-même. M. de Broglie ne se souvenait-il plus qu'il avait tenu lui-même des réunions publiques dans le département de l'Eure, à une époque où les partis bonapartistes les traitaient à peu près comme ils traitent aujourd'hui les républicains? Qu'aurait-il pensé si un député d'alors eût dénoncé un fonctionnaire coupable du grave délit d'être allé l'entendre et l'applaudir? Voilà ce que l'on se dit, et l'on sut fort mauvais gré aux membres de la droite d'avoir fait tant de tapage pour de si minces griefs.

On alla plus loin, et l'on se demanda si ces critiques méticuleux étaient eux-mêmes irréprochables. On se rappela le voyage d'Anvers et l'intrigue avortée des manifestes, les interpellations, et les taquineries parfois si mesquines et si ridicules par lesquelles la droite avait en mainte occasion témoigné de son dépit et de son mauvais vouloir. Vinrent ensuite, pour achever de discréditer la soi-disant majorité de M. de Broglie, les élections pour le Conseil d'État, où l'on constate que la coalition qui prétendait gouverner la France n'était même pas assez unie pour faire de M. Hervé un conseiller. Enfin (et cela comble la mesure), on entendit, à la veille de l'emprunt, ces prétendus défenseurs de l'ordre traiter le président de la République un peu moins poliment qu'un laquais: l'un, lui reprochant publiquement de n'avoir pas d'alliances; un autre, probablement quelque jeune hobereau plus habitué à parler à ses valets de chiens qu'à des hommes d'État, interrompant ce vieillard illustre par cette apostrophe incroyable: *pas d'insolences!* et tous à l'envi lui criant de leurs bancs: « *A l'ordre! Nous savons trop quels sont vos amis!* et autres aménités de haut goût. Quelle impression ont pu produire dans le pays ces violences indécentes?

Il serait vraiment temps que la droite voulût bien le comprendre. Quand elle ne supporte pas que M. Thiers lui-même prononce le nom de République conservatrice; quand elle se laisse emporter par la colère jusqu'à manquer de respect au chef du gouvernement qu'elle a fondé, et qu'elle serait fort en peine de remplacer; quand elle fait ou laisse calomnier tous les jours par ses journaux et M. Thiers et ses ministres, et tout ce qui tient de près ou de loin à la République, elle joue le jeu des radicaux et leur recrute des électeurs. Elle n'aime pas la République; mais que peut-elle offrir à ce pays las de révolutions et de restaurations? Quelle dynastie veut-elle rétablir, quel sauveur tient-elle en réserve, et quel trône, après 1830, après 1848, après le 4 septembre, peut être solide? Un roi n'est pas un emplâtre à guérir tous les maux, et la droite n'a d'ailleurs pas encore réussi à se mettre d'accord sur le nom du roi qu'elle prétend nous donner. Aussi, tandis que les hommes de talent et de caractère, engagés dans les partis monarchiques, poursuivent leurs rêves de restauration, la France, qui n'a pas le temps de s'amuser à ces bagatelles, s'impatiente, s'irrite, leur tourne le dos et va aux radicaux. Vaudrait-il mieux qu'elle allât à l'empire?

Pour ne pas vouloir renoncer à leurs chimères, des hommes capables de servir leur pays se condamnent à l'impuissance. Au lieu de renforcer le parti de la République modérée, de la République de tout le monde, ils se consument en agitations stériles. Ils ne veulent pas faire la République eux-mêmes, et elle se fait malgré eux, et contre eux. Ils auront la République radicale, pour n'avoir pas voulu travailler à établir la République conservatrice. Le beau profit pour eux-mêmes, pour leurs princes et pour la France! Combien sont plus sages ceux qui, à l'exemple de M. Thiers, ont pris le parti d'accepter la République sans arrière-pensée, et de travailler à la rendre habitable, puisque aussi bien il ne nous reste pas d'autre abri ni d'autre refuge. N'est-ce pas là qu'est le vrai parti national? E. R.

II

LE CARACTÈRE POLITIQUE DE L'EMPRUNT FRANÇAIS

D'ordinaire le succès d'un emprunt national offre plus d'intérêt aux financiers qu'aux politiques. Mais les circonstances au milieu desquelles l'emprunt français s'est effectué et la popularité extraordinaire qu'il a obtenue l'élèvent bien au-dessus des régions de la finance pure, et lui impriment une importance politique d'un ordre vraiment supérieur. Assurément l'événement dont nous parlons inspire quelques observations curieuses au point de vue de la finance; mais le côté politique l'emporte, et de beaucoup, sur le côté financier. Deux questions se posent avec autorité et veulent être résolues avant que l'on aborde les problèmes économiques suscités par l'emprunt; les voici : Que signifie le succès de l'emprunt? — Quels en seront, d'après les vraisemblances, les effets sur la nation française?

D'abord il va sans dire qu'il indique une prospérité maté-

rielle immense et à peine entamée. Ce fait que la France serait capable, s'il en était besoin, de fournir et de verser immédiatement tout le montant de l'indemnité, ce fait, dis-je, constitue comme une apothéose de la frugalité, de la tempérance nationale. On est tenté de voir en ce concours de capitaux tout prêts à s'offrir, comme la première des vertus civiques. Mais, en outre, l'emprunt témoigne d'une confiance générale et profonde dans l'ordre de choses actuel. Peu importe que cette confiance s'attache à la république ou à la personne de M. Thiers. Même en admettant cette dernière hypothèse, il est certain que la confiance en M. Thiers va si loin, qu'on regarde comme la meilleure la forme de gouvernement qu'il préfère; or, les inclinations et les intentions de M. Thiers le portent évidemment et sans conteste du côté de la république. Le succès de l'emprunt ne laisse point de doute sur ces deux points que la France est fort riche, et que les Français ont assez de confiance dans le gouvernement républicain pour lui prêter leur argent.

Le premier résultat de ce succès sera de fortifier les causes qui l'ont produit. La nation a offert ses capitaux au gouvernement de M. Thiers parce qu'elle le croit fort, et le gouvernement de M. Thiers se consolidera d'autant que la nation lui a offert ses capitaux. Quant à M. Thiers, l'ombre même de l'emprunt lui a permis d'agir à sa guise, de suivre sa voie. La droite est impuissante contre lui. Il y a un mois ou deux ce n'étaient qu'escarmouches continuelles. Aujourd'hui les voilà qui rentrent tranquillement chez eux et abandonnent le pays, sans contrôle, à l'administration de l'homme envers lequel ils ne se lassaient pas naguère de témoigner leur défiance. Assurément ils n'ont point changé d'opinion, mais ils reconnaissent qu'il est inutile de regimber et de ruer. La fortune les a domptés et ils s'inclinent. M. Thiers a les atouts en main, et ils n'ont qu'une chose à faire, c'est de les lui laisser jouer. Cette conviction où ils sont sera salutaire de deux façons : elle leur enlèvera beaucoup de leur force, de leur ardeur, et elle les rendra plus modérés dans l'emploi de ce qui leur en restera. D'autre part, le pouvoir de la droite consistait en son alliance avec le sentiment conservateur, le sentiment général du pays. Les Français ne sont pas, en général, d'un tempérament politique très-hardi; à certains égards, il vaudrait mieux qu'ils eussent un peu plus d'audace. Ils ne sont que trop portés à s'arranger d'un gouvernement, même mauvais, s'il garantit la propriété et leur permet de faire en paix leurs affaires. Un gouvernement qui a réussi en un emprunt pareil a établi du même coup ses titres à leur faveur. Après tout, qu'est-ce qu'ils avaient espéré trouver sous l'empire? Qu'est-ce qu'ils voulaient, il y a un an, demander à quelque restauration? C'est précisément cette sécurité que la république vient de prouver qu'elle est capable de garantir. Les événements ont prouvé que M. Thiers avait raison quand il baptisait la république de ce nom : « le gouvernement qui divise le moins les Français. » (*Pall Mall Budget.*)

FACULTÉ DES LETTRES DE CAEN

HISTOIRE

COURS DE M. ALFRED RAMBAUD (1)

L'Allemagne avant la révolution française (2)

I

Les traités de Westphalie en relâchant les liens qui unissaient les États allemands à l'Empereur avaient favorisé dans le sein de chaque grande souveraineté le développement du pouvoir absolu. Le courant du siècle, l'exemple des grands États, les transformations de l'art militaire, tout contribuait à ce résultat. Louis XIV et Louis XV en France, les Ferdinand et Léopold en Autriche, Frédéric Ier et Frédéric-Guillaume Ier en Prusse, Charles XI et Charles XII en Suède, avaient enseigné les secrets du despotisme aux petits souverains de la Saxe, de la Bavière, de la Hesse, du Wurtemberg. En même temps qu'ils se rendaient plus indépendants envers l'Empereur, les princes imposaient à leurs subordonnés une dépendance plus grande ; vis-à-vis du roi des Romains ils se refusaient même aux obligations de la simple vassalité ; à l'intérieur de leurs États ils avaient érigé leur suzeraineté en souveraineté (3). Les villes avaient perdu leurs libertés municipales, la noblesse territoriale avait été contrainte, dans les petits châteaux princiers, à jouer le même rôle que, à Versailles ou à Schœnbrünn, les aristocraties française et autrichienne. Dans la plupart des duchés ou des électorats, les anciens *Landstände*, composés de la noblesse et des députés des villes, avaient vu restreindre leurs priviléges. Ici, en Prusse, en Autriche, on avait cessé de les convoquer; là, en Bavière, en Hesse, ils pouvaient encore se réunir, mais seulement sur l'ordre du prince, et se résignaient à l'insignifiance; dans un petit nombre d'États seulement, dans ceux où l'aristocratie était plus puissante, en Mecklembourg, en Wurtemberg, ils avaient conservé assez de vitalité pour imposer un frein aux dépenses et au despotisme du prince. Même les villes d'Empire et la noblesse d'Empire avaient compris qu'il fallait redoubler de vigilance si elles ne voulaient tomber dans la même sujétion que les villes et

---

(1) Voyez une autre leçon de M. Rambaud dans le n° du 27 avril 1872 (page 1031, tome IX).

(2) Mirabeau (le grand orateur), *De la monarchie prussienne sous Frederic le Grand*. 4 vol. in-4. Londres, 1788.

Le baron de Pöllnitz, *Lettres et mémoires avec nouveaux mémoires de sa vie et la relation de ses premiers voyages*. Amsterdam, 1735.

Le chevalier de Lang, *Memoiren*, 2 vol. in-8. Brunswick, 1842.

Pertz, *Stein's Leben*, t. I. Berlin, 1849.

Vehse, *Geschichte der deutschen Höfe seit der Reformation*, 48 vol. in-12. Hambourg, 1851-1858.

Perthes, *Politische Zustande und Personen in Deutschland zur Zeit der fransosischen Herrschaft*, 2 vol. in-8. Gotha, 1862.

Schlosser, *Geschichte des XVIIIes Jahrhundertes*, etc. 8 vol. in-8. Heidelberg, 1864-1868.

Häusser, *Deutsche Geschichte von Tode Friedrichs des grossen*. Berlin, 1869.

(3) « La passion de la souveraineté, écrivait alors Moser, s'empare de plus en plus des cours princières ; on entretient autant de soldats que l'on veut; on lève autant d'impôts que l'on veut; on met des accises et des contributions, en un mot on fait ce que l'on veut. On laisse (et cela seulement dans les pays où cela va moins mal), on laisse les *Landstände* et les sujets crier; ou, s'ils ne font pas sans résistance tout ce que l'on veut, on transforme les plus nécessaires et les plus modestes représentations en crime déclaré, insubordination et rébellion. »

la noblesse territoriales. En général, cette transformation ne s'était opérée que peu à peu, sans brusques secousses, par un habile mélange de séductions et de petites violences, surtout par la force irrésistible des choses. Quand l'écrasement des libertés locales se faisait avec trop d'éclat et de scandale, le Tribunal d'Empire et la Cour Aulique daignaient parfois intervenir, surtout quand le coupable n'était point par sa puissance au-dessus de la répression.

En France et en Prusse, les progrès du pouvoir royal avaient permis la réalisation d'un grand progrès national. La grandeur du but, unité de la France ou création de la Prusse, avait un moment fait oublier les moyens employés pour l'atteindre. Un certain idéal de patriotisme et de puissance avait soutenu les rois eux-mêmes, les avait empêchés de se dépraver trop vite sous l'action de la toute-puissance. Rien de semblable dans les petits États allemands : le prince, en confisquant les libertés publiques, ne pouvait proposer aucun noble but à ses ambitions ; le despotisme ne profitait qu'au despote et à ses basses ou frivoles passions. On ne pouvait imiter Louis XIV en fondant de grands ports militaires, en créant des flottes et des industries, en favorisant l'essor d'une grande littérature, en conquérant des provinces et en bravant des coalitions. Mais on imita Louis XIV, ou mieux encore Louis XV, en s'entourant d'une cour fastueuse dont les dépenses écrasaient le pays, en ruinant ses sujets en fêtes et en bâtiments, en entretenant des Montespan, des Pompadour et même des Parc-aux-Cerfs, en se livrant avec fureur à la chasse, aux plaisirs du théâtre et de l'opéra, aux minuties de caserne et de parade. La plupart des cours allemandes étaient de méprisables caricatures de la cour de Versailles.

Cependant, au XVIIIe siècle, lorsque l'impulsion réformatrice et libérale, partie de France et d'Angleterre, se propagea en Allemagne et dans l'Europe entière, quelques-uns des petits gouvernements allemands suivirent l'impulsion de l'opinion publique. Il n'était pas en leur pouvoir d'isoler du mouvement européen un grand pays qui avait tant de penseurs, de savants, de hardis philosophes, qui se souvenait de Luther et qui écoutait Kant. Quand l'Espagne elle-même avec d'Aranda et Florida Blanca, le Portugal avec Pombal, Naples avec Tanucci, le Danemark avec Bernsdorff et Struensée tentaient une régénération, l'Allemagne ne pouvait être un de ces peuples qui restent en arrière. Princes et sujets étaient fort attentifs à la lutte ardente et laborieuse que soutenait Joseph II contre les abus du moyen âge ; ils admiraient les réformes moins bruyantes, plus pratiques et plus assurées de Frédéric II. On se passionnait pour les innovations de Rousseau en matière d'éducation, le scepticisme et la tolérance de Voltaire, la profonde critique d'Emmanuel Kant, les théories politiques de Montesquieu, les théories économiques d'Adam Smith. C'était comme l'épanouissement d'une seconde Renaissance : on ne s'éprenait plus, comme au XVIe siècle, pour les *humanités*, mais pour l'humanité. On regardait au delà des frontières de la patrie, et, malgré Rosbach, on ne se connaissait pas d'ennemis chez les autres peuples : c'était l'aurore du cosmopolitisme. On regardait au delà même des limites du monde visible ; les savants recommençaient la recherche de l'or, les mystiques entrevoyaient le monde surnaturel. Au nord, on s'enrôlait en foule dans les sociétés maçonniques ; au midi, dans l'association des *amis des lumières*. Enveloppés dans un mystère profond, recrutés dans l'ombre et sous la foi de serments terribles, les *illuminés* s'étaient organisés sur le modèle de la Société de Jésus et s'étaient donnés pour mission de combattre les disciples de Loyola, dont l'influence était devenue plus redoutable dans les administrations et les universités depuis qu'un pape les avait officiellement supprimés. Il fallait bien s'associer et se masquer : on avait tant d'ennemis à combattre ! L'Allemagne possédait moins encore de libertés que la France. L'industrie était garrottée dans les étroites réglementations des métiers et dans la rigoureuse organisation des *Zünfte*. Le commerce subissait encore toutes les entraves du moyen âge : douanes multipliées, péages, monopoles, priviléges. Frédéric II lui-même avait fait de la protection à outrance. Le système féodal subsistait avec tous ses abus : presque partout le paysan était serf. Les lois pénales étaient encore celles que Charles-Quint avait empruntées au Bas-Empire : les supplices étaient atroces, la procédure était celle de l'inquisition. La justice était un brigandage ; il n'y avait pas de procédure publique ; le plaideur ne comprenait ni son juge, ni son avocat, qui s'obstinaient à juger et à plaider en latin. Des centaines de codes et de coutumes différentes disputaient la place au droit romain. Il n'y avait pas de tolérance religieuse : les protestants étaient exterminés en Hongrie, cruellement opprimés dans le Palatinat et dans presque tous les pays catholiques ; les protestants, à leur tour, proscrivaient les catholiques et se proscrivaient entre eux dans la Hesse, le Wurtemberg, le pays de Bade. Les Juifs, partout mis hors la loi, se vengeaient partout par l'usure. Point de liberté de la presse. A Francfort même, en 1760, Gœthe voyait des livres brûlés de la main du bourreau.

« Nous dûmes être témoins de diverses exécutions, et il vaut la peine de dire que je vis aussi brûler un livre, l'édition entière d'un roman français dans le genre comique, où l'État était ménagé, mais non la religion et les mœurs. Il y avait réellement quelque chose de terrible dans ce châtiment infligé à un objet sans vie. Les ballots tombaient dans le feu et on les séparait, on les attisait avec des fourgons pour les enflammer davantage. Bientôt les feuilles brûlées volèrent aux environs, et la foule s'efforçait de les attraper. Nous n'eûmes pas de repos avant d'avoir poussé de côté un exemplaire, et bien d'autres surent se procurer ce plaisir défendu. Si l'auteur avait affaire de publicité, il n'aurait pu mieux y pourvoir lui-même. »

Frédéric II, à qui l'on reprochait de ne pas protéger les lettres allemandes, répondait avec assez de raison : « Qu'aurais-je pu faire en faveur des gens de lettres allemands qui leur valût le bien que je leur ai fait en ne m'occupant pas d'eux, en ne lisant pas leurs livres ? » Cela valait mieux, sans doute, que d'établir, comme en Autriche, une douane des livres, que de saisir, comme en France, l'*Encyclopédie*, que de bâtonner ou d'incarcérer les écrivains, comme dans tant d'autres États allemands. Pourtant les despotismes germains suivirent les mêmes errements que le despotisme français : un mélange de rigueurs et de faiblesse ; tantôt on suppliciait le livre révolutionnaire, tantôt on faisait une pension à son auteur. L'idée nouvelle passait à travers les mailles d'une police souvent complice ; comme à Paris, c'était un titre à la renommée que d'être persécuté, et l'on avait le droit de conseiller quelque modestie à l'auteur qui avait eu les honneurs d'une poursuite. La multiplicité des États allemands était une des ressources de la liberté. Pendu en effigie dans un duché, on trouvait dans un autre une chaire de professeur ou le titre de conseiller intime. Schlözer, réfugié à Gœttingue, attaquait

impunément tous les despotes de l'Allemagne. Schiller, persécuté par le duc de Wurtemberg, jouait tranquillement à Manheim une comédie où les princes marchands d'hommes n'étaient pas ménagés.

C'est alors que Schlözer commença la publication de son *Briefwechsel* (la *Correspondance*, 1776-1782), qui devint les *Staatsanzeigen* (les *Annonces politiques*, 1782-1793). Habitant le Hanovre, il se garda bien de toucher au gouvernement hanovrien; même, pour faire sa cour à Georges III, il dut se prononcer contre la révolution d'Amérique : funestes conséquences d'une si précaire liberté de la presse. Mais il combattit âprement les «obscurantins», les petits princes et leurs satellites. Un jour il s'attaque, soit aux magistrats des villes libres, soit aux chevaliers d'Empire qui tyrannisent quelque village; un autre jour il donne la liste des maîtresses de messieurs les chanoines de Münster : ou bien il lance un trait à celui dont personne, pas même l'Empereur, n'osait réprimer la tyrannie : le sauvage duc de Deux-Ponts. Les plaintes adressées contre Schlözer au gouvernement hanovrien croissaient d'année en année; pourtant, assisté des professeurs de l'université de Gœttingue, il put braver toutes ces attaques jusqu'au moment où la Révolution provoqua dans toute l'Allemagne une terrible réaction aristocratique (1793). A côté du journal de Schlozer, il faut citer l'*Allgemeine deutsche Bibliothek* de Nicolaï (1765-1792), le *Berliner Monatschrift* de Gedike et Biester (1783), qui attaquaient tout ce qu'on pouvait attaquer lorsqu'on résidait à Berlin : les abus du moyen âge allemand et des principautés ecclésiastiques, les superstitions, les Jésuites, la politique autrichienne, etc.; il faut citer surtout le *Journal von und für Deutschland*, commencé par von Gœcking (1784), et qui s'arrêta, comme celui de Schlozer et pour les mêmes causes, en 1793.

La plupart des princes ne suivaient que de loin les *illuminés* et les hardis journalistes de Gœttingue et de Berlin. Pourtant les conseils des philosophes, les exemples des princes réformateurs de l'Europe, agissaient à la longue sur les plus récalcitrants. L'Allemagne occidentale eut donc aussi, au XVIIIe siècle, sa période de *despotisme éclairé*, ses princes absolus et bienveillants, qui aspiraient à remplir l'idéal du bon tyran, et qui répétait la formule du siècle : Servir les hommes et les mépriser; ou bien : Tout pour le peuple, rien par le peuple. Elle eut aussi ses réformes économiques, ses progrès agricoles et industriels, ses édits de tolérance, les lois codifiées, les pénalités adoucies, les abus du monachisme atténués, les routes ouvertes, les académies fondées, les écoles établies pour le peuple, une centralisation plus grande des pouvoirs entre les mains de princes quelquefois plus éclairés. Pour préciser nos observations, nous allons passer en revue quelques-uns des gouvernements et des cours de l'Allemagne.

II

Des deux maisons de Bade, la plus célèbre était celle de Durlach ; elle recueillit l'héritage de Baden-Baden en 1771. Son histoire intime s'ouvre au XVIIIe siècle par la réalisation terrestre du paradis de Mahomet au profit du margrave Charles-Guillaume Ier. Il s'était bâti en bois une maison de plaisance à Carlsruhe. Il y avait réuni dans la *Tour de Plomb* et dans ses jardins enchantés cent soixante jeunes filles, suffisamment jolies, instruites aux arts d'agrément. Chaque jour, huit d'entre elles faisaient auprès de lui l'office de femmes de chambre et le servaient à table : dans ses promenades champêtres, elles l'accompagnaient à cheval en costume de hussards, et ce régiment d'amazones devint aussi célèbre en Allemagne que les gigantesques gardes-du-corps du roi sergent. Le soir, elles dansaient les ballets et jouaient l'opéra sur le théâtre princier. Si l'on en croit la duchesse d'Orléans, il les avait soumises à la plus sévère discipline, au bâton du *corporal*. Cet échappé des *Mille et une Nuits* était pourtant bien le contemporain de notre régent Philippe. Comme lui, il s'occupait, raconte le baron de Pollnitz, à des expériences de chimie. « Il n'est jamais désœuvré; il y a peu de choses qu'il ignore et beaucoup qu'il sait parfaitement; sa conversation est des plus agréables. Il parle bien plusieurs langues... Il aime à voir les étrangers... Sa table est servie avec plus de délicatesse que de profusion. » Après tout, que pouvait-on lui reprocher? Il travaillait régulièrement avec ses ministres, était bon justicier, et un jour par semaine donnait une audience où il écoutait tout le monde. Il fondait pour sa noblesse l'*Ordre de la Fidélité*. Il se faisait lire tous les matins un passage de la Bible, et avait fait venir de Halle un théologien qui lui accordait régulièrement la communion. Ce dévot et consciencieux épicurien se résumait ainsi lui-même dans l'inscription qu'il fit placer au portail de son château de Carlsruhe. « En 1715, j'étais une forêt, repaire des bêtes féroces. Un ami de la nature voulut ici passer le temps en paix, en *contemplant la créature*, méprisant la vanité et, dans un petit château, honorant dignement le créateur. Seulement le peuple a dû travailler ici, a bâti ce que tu vois. Ainsi, tant que brillera le soleil, on ne peut trouver de repos qu'en Dieu : si tu veux, même au milieu du monde, tu peux le goûter. Année 1728. »

Il eut pour successeur son petit-fils Charles-Frédéric (1738-1811), qui, en 1771, réunit les deux margraviats, qui, en 1806, fut le premier grand-duc de Bade, et qui mourut en 1811 le doyen des princes allemands. Il avait reçu de la margrave-douairière, sa grand'mère, une éducation très-religieuse et une instruction très-soignée. On l'avait envoyé étudier à l'académie de Lausanne ; puis, en 1745, il avait visité Paris, Versailles, la Hollande, l'Angleterre ; en 1750, il avait complété en Italie ses études d'homme politique, d'économiste, de naturaliste, d'historien. Admis, en 1750, à l'hommage envers l'Empereur, il se chercha une résidence. Carlsruhe, le château de bois, était en ruines. Il le rebâtit en pierre, construisit une ville tout autour, y éleva un temple à chacune des trois religions de l'Allemagne. Quand il eut épousé la princesse Caroline-Louise de Darmstadt, il vécut en particulier intelligent et riche, à la fois économe et libéral. Sa femme faisait vendre soigneusement les fruits et les légumes de ses jardins, veillait à l'économie : il fallait payer les dettes anciennes. Mais tous les ans, le couple princier allait visiter la Hollande, la France, la Saxe ou l'Italie, en amateurs de la nature et des arts. Le reste du temps, le margrave s'occupait d'administration et tenait deux fois par semaine sa cour à la résidence : on y jouait, on y faisait de la musique, on y causait. Ils aimaient à recevoir la visite des étrangers de distinction : on admirait la variété des connaissances que montrait le margrave dans la conversation ; quand on était devenu un peu plus intime, la bonne ménagère faisait admirer aux visiteurs ses collections de tableaux, ses minéraux, ses herbiers. Lorsque le margrave se promenait dans

la campagne, il se plaisait à causer avec les paysans de leurs récoltes et s'amusait des incidents de l'incognito. « Tu peux garder ton chapeau, disait-il à l'un d'eux, puisque tu es avec celui qui est le père de son peuple. » A la noce du prince héritier on invita des paysans : « Ce sont eux, disait le margrave, qui nous font vivre». Il fut l'ami de Klopstock, qui pourtant quitta la cour, un jour qu'on l'avait fait manger, non à la table du prince, mais à celle du maréchal ; il fut l'hôte de Gœthe, qui s'ennuya fort dans cette cour un peu compassée, où il n'y avait de distingué que les princes ; il fut le correspondant de Mirabeau, de Dupont et d'autres Français sur l'économie politique, dont il était grand amateur. Il avait écrit lui-même un *Abrégé des Principes de l'Economie politique* (Carlsruhe, 1772).

En prince et en propriétaire intelligent, nous le trouvons desséchant d'un seul coup quatre cent soixante-dix arpents de marécages, établissant des dépôts d'étalons, faisant venir, en 1789, cent trente mérinos espagnols, fondant des écoles primaires et une grande école de dessin. Le premier de tous les souverains allemands après Frédéric II, il abolit la torture, quand elle n'avait pour objet que de confirmer l'aveu du coupable; mais il laissa subsister longtemps encore celle qui tendait à lui faire révéler ses complices et à le forcer à répondre sur les choses à lui connues. De nombreuses ordonnances introduisirent des simplifications et des perfectionnements dans la procédure civile ou criminelle, la police des arts et métiers, le gouvernement des communes, l'assistance des veuves et des pauvres. Le 23 juillet 1783, il abolit le servage dans ses domaines, tout en laissant subsister les corvées royales, la défense de quitter ses États sans sa permission, le droit de *manumission* ou de *détraction* payable par les émigrants. On ne pouvait espérer que ce réformateur si discret eût des sympathies pour la Révolution. Quand la guerre d'Empire fut déclarée, il fit la guerre à la République française jusqu'en 1796. Son propre médecin, Leuchsering, était suspect de jacobinisme; il le livra à Würmser pour le faire bâtonner.

Le duché de Wurtemberg était gouverné, à la veille de la Révolution, par Charles-Eugène (1737-1793). Il avait autant de goût pour le faste que son voisin de Bade-Durlach pour la simplicité. Il lui fallut une cour pompeuse, un grand-maréchal, un grand-écuyer, un grand-veneur, un grand échanson, une garde richement vêtue, trois ou quatre cents chevaux de prix dans ses écuries, des nuées de chambellans, de gentilshommes de la chambre, de chasseurs, de laquais, de coureurs. Sa salle de spectacle à Stuttgard fut pendant longtemps la plus belle de l'Allemagne ; elle pouvait contenir 4000 spectateurs. Il en avait une autre en son château de la *Solitude*. Il faisait venir, à grands frais, d'Italie, d'Espagne et de France les artistes, les chanteuses, les danseuses les plus en renom. Son directeur d'opéra, Jomelli, avait été maître de chapelle au Vatican. Le « dieu de la danse », Vestris, daignait se rendre à Stuttgard une fois par an, et recevait pour cette condescendance une pension de 12 000 florins. Charles-Eugène avait tous les goûts de dépense. A Stuttgard et à ses châteaux, ce n'étaient que bals, concerts, comédies, mascarades, illuminations, feux d'artifice, parties de chasse, parties de traineaux. Grandes dames ou comédiennes le captivaient également; sa femme l'avait quitté en 1756; la cour dut obéir successivement à madame Agathe, femme d'un danseur, qui l'avait positivement vendue au duc ; à mademoiselle Dugazon, à une demi-douzaine de danseuses ou d'actrices, à mademoiselle de Wimpfen, qui reçut une pension de 22 000 florins, à la comtesse d'Hohenheim qu'il finit par épouser, et en l'honneur de laquelle il mit au concours ce sujet de poésie lyrique : « *La Vertu considérée dans ses effets*». C'est le jeune Schiller qui remporta le prix. Il avait la passion des bâtiments : il fit bâtir les châteaux d'Hohenheim et de la Solitude, embellir Ludwigsburg et Stuttgard. Il avait la folie du militaire : « pour répondre au lustre de sa maison », il porta l'armée wurtembergeoise au chiffre considérable de 17 000 hommes pour 600 000 habitants, le budget de la guerre de 300 000 à 1 600 000 florins. Il exigeait de tous ses sujets qu'ils se découvrissent devant les factionnaires comme devant lui-même ; un conseiller du trésor, en 1783, reçut vingt-cinq coups de bâton pour avoir négligé l'ordre du nouveau Gessler. Entêté du pouvoir absolu, il traitait en esclaves tous ses sujets, sans distinction de rang, imposait de rudes corvées aux paysans pour lui voiturer la glace nécessaire à ses parties de traineaux, chassait le ministre d'Hardenberg qui se permettait de discuter le prix de ses costumes de mascarade, jetait en prison les chefs de l'aristocratie, le poëte Schubart, le grand jurisconsulte et historien Moser, traitait son *Landtag* plus mal que Louis XIV, même dans la légende, n'a traité son Parlement. Tous ses goûts étaient ruineux. Pour trouver un peu d'argent, il fit, en 1756, un traité avec Louis XV et lui vendit son alliance et 6000 Wurtembergeois pour 1 million et demi de florins. Les paysans furent poussés au désespoir par cette levée extraordinaire; les vendus se mutinaient, désertaient ou laissaient aux Prussiens une victoire facile; l'opinion, passionnée pour le grand roi de Prusse, se prononça énergiquement contre cette guerre scandaleuse. Les États firent une résistance acharnée, qu'il essaya de briser par des arrestations. La Cour Aulique intervint et menaça le duc de lui retirer l'administration de son duché ; la Prusse, en 1770, lui ménagea pourtant un accommodement avec ses États. Il dut laisser au *Landtag* le soin de liquider la dette publique et de disposer des impôts. Il se retira alors dans une sorte de retraite studieuse, licencia ses danseurs et ses violonistes, congédia sa cour, réduisit son armée à 4000 hommes. Pourtant, tout n'avait pas été mauvais dans son gouvernement; il avait fait tracer de bonnes routes, fondé l'Académie de sculpture, d'architecture et de peinture, créé une bibliothèque, attiré les artistes à Stuttgard, institué une Université wurtembergeoise, sous le nom d'Académie militaire ou *Karlsschule*. Elle a produit plus tard beaucoup d'hommes distingués. Il avait été le protecteur de Schiller en se chargeant de son éducation, puis son persécuteur en voulant le contraindre à devenir chirurgien de régiment. La publication des *Brigands* acheva la rupture.

De tous les pays de l'Allemagne méridionale, le plus arriéré était l'électorat de Bavière. Mirabeau, à la veille de la Révolution, en fait le plus sombre tableau. Le paysan était écrasé sous les charges fiscales : « Le nombre des stipendiés du gouvernement est énorme... Ignorants autant qu'avides, ils vexent le paysan de la manière la plus cruelle. » Quand celui-ci héritait d'un bien de 4000 livres, il lui fallait en payer 1216 aux préposés du gouvernement. Les dîmes achevaient de le ruiner. Aussi s'abandonnait-il lui-même, et, dans un des pays les plus riches de l'Europe, il ne songeait qu'à jouir du présent, sans se soucier du lendemain. Son ignorance était sordide. Le tiers des habitants de Bavière ne savait pas lire ; « un paysan sachant écrire y était un être rare ». Il n'y avait le plus souvent qu'une école par bailliage ; encore le

maître d'école, mal payé, était-il aussi ignare que ses élèves. La plaie du pays c'était la superstition du clergé. Une servante avait cru voir remuer les yeux de la Vierge à Saint-Pierre de Munich; l'autorité ecclésiastique publia aussitôt une brochure sur « l'événement admirable du roulement d'yeux ». Les pèlerins affluèrent en masse et le pape fut obligé de consacrer le miracle par un bref. L'électeur Maximilien-Joseph III ayant gagné la petite vérole, ses deux médecins, qui devaient être les premiers du pays, firent venir une madone miraculeuse, qui naturellement le laissa mourir (1777). Les moines mendiants « parcouraient le pays comme une espèce de maréchaussée sacrée, mettant à contribution le paysan, le bourgeois et l'artisan; car les gentilshommes ne souffrent pas qu'ils entrent dans leurs châteaux ». La suppression des jésuites ne remédia à rien : nous avons vu qu'ils avaient conservé toute leur influence. D'ailleurs il eût fallu prendre une mesure plus complète à l'égard des ordres mendiants. Un peuple accablé d'impôts, vexé par les employés, encouragé à la paresse par l'exemple des moines, ignorant, superstitieux et fanatique, ne pouvait briller par la moralité. La Bavière pullulait de brigands. On ne les réprimait que par une rigueur effroyable. « Il n'y a point de pays en Allemagne où les crimes soient aussi fréquents et où les roues et les gibets soient en activité autant qu'en Bavière... Les grandes routes y sont bordées de gibets des deux côtés comme ailleurs d'arbres utiles (1). » Il était plus facile d'étaler des membres brisés sur les roues que d'ouvrir des écoles.

Les souverains eux-mêmes n'avaient pas foi dans l'avenir du pays. A deux reprises différentes, sous Maximilien-Joseph et sous Charles-Théodore (1777 et 1783), l'Autriche avait failli s'emparer de la Bavière par un échange. L'état des finances était déplorable. On avait 7 ou 8 millions de revenus et 138 millions de dettes. La Bavière avait renoncé à entretenir une armée digne de sa grandeur passée. La Prusse, qui n'était que quatre fois plus grande et qui était beaucoup moins riche, nourrissait une armée de 200 000 hommes : la Bavière n'en entretenait que 7000. Il est vrai qu'elle avait assez d'officiers et de généraux pour 20 000. Mirabeau déplore un pareil état de choses : une armée plus considérable aurait fourni une occupation honorable à des milliers d'hommes que la misère ou la passion des aventures jetaient dans le brigandage. Un célèbre brigand, nommé Hirsel, avait offert sa soumission en échange d'une pension modeste de 70 florins; or, 70 florins étaient le revenu d'un bas officier, et « Hirsel, avec son courage et son intelligence, eût fait un excellent maréchal-des-logis de hussards ». Rebuté par le gouvernement, il continua ses vols, commença à tuer et mourut sur la roue.

On ne peut méconnaître les efforts que fit, de 1745 à 1777, l'électeur Maximilien-Joseph III, fils de l'empereur Charles VII, le dernier des Wittelsbach en ligne directe. Il essaya de réprimer la mendicité et le vagabondage en ouvrant des maisons de travail et de correction. Contre le brigandage il ne prit pas les meilleures mesures. Son chancelier, Aloysius Viguleius, baron de Kreitmayr, « homme austère, sévère, prodigieusement barbare avec la science et son goût littéraire, un vrai Bavarois de vieille souche », publia en 1751 un *Novus Codex juris Bavarici criminalis*, véritablement écrit avec du sang. La peine de mort et les supplices atroces y étaient prodigués. Le vol d'un objet de 30 kreutzers, entraînait la pendaison à la seconde récidive; pour vingt florins on était pendu d'emblée. Le sacrilége, la sorcellerie, le pacte avec le diable, en plein XVIIIe siècle, conduisaient sur le bûcher. Tout homicide entraînait la mort. Le suicide était enterré sous le gibet. La torture fut conservée et renforcée. En dix-huit ans, on exécuta, dans le seul bailliage de Burghausen, onze cents personnes. Toutes les semaines il y avait deux ou trois supplices à Munich. Le peuple était blasé sur ces spectacles. Il fallait qu'un pays fût bien barbare pour qu'on se crût autorisé à rédiger de telles lois. En revanche, son *Code de procédure* et son *Code civil Maximilien*, publiés la même année, surpassèrent, au dire de Schœll, toutes les législations connues jusqu'alors en Allemagne. Le gouvernement de l'électeur rendit, en outre, un grand nombre de sages ordonnances sur le commerce, l'industrie, l'agriculture. Il fit construire des routes excellentes, vint au secours du peuple dans la famine de 1770-1771. Il défendit à tout couvent de recevoir par testament plus de 2000 florins, à tout moine de recevoir plus de 100 florins. Il fut l'un des premiers à exécuter la bulle contre les jésuites et protégea les libéraux contre leurs rancunes. Il permit aux protestants de célébrer leur culte à Munich. L'astronome Cassini, chargé par le roi de France en 1762 d'étudier les méridiens de longitude entre Paris et Vienne, raconte que l'idée de ces lignes astronomiques épouvanta le peuple bavarois : on croyait qu'elles allaient tout bouleverser sur leur passage. Les compagnons de Cassini, pour le protéger contre les méfiances, imaginèrent de le faire passer pour un grand pécheur qui cherchait une montagne afin de s'y établir en ermite. C'est pourtant dans ce pays que l'électeur fonda, en 1758, l'Académie des sciences de Munich. Parmi les professeurs figuraient deux protestants d'Alsace, l'historien Pfeffel, de Colmar, et le mathématicien Lambert, de Mulhouse.

L'avénement de l'électeur palatin Charles-Théodore au trône de Bavière (1778) amena la réunion des deux électorats en un seul. A tous égards c'était un triste prince. Dans son électorat palatin il avait fondé à Manheim une brillante université; à Dusseldorf il avait accru la galerie de tableaux et fondé une académie de peinture et de sculpture. Mais, en Bavière, gouverné par ses maîtresses, par ses bâtards, par ses favoris étrangers, par son confesseur l'ex-jésuite Francke, il ne fit rien pour remédier à la misère de ce malheureux peuple. Son règne fut au contraire signalé par une réaction religieuse. Pour doter un de ses enfants naturels, il fonda aux dépens des couvents la langue bavaroise de l'ordre de Saint-Jean (1781); mais il dédommagea les couvents en leur livrant l'enseignement. Les protestants et les illuminés furent persécutés par la faction des jésuites. « Il n'y a point de tolérance dans le ciel, s'écriait le père Gruber, en présence de la cour; le diable en a été chassé par la force; donc il ne doit pas y avoir de tolérance sur la terre. » La censure défendit aux libraires de Munich de vendre les livres de Kant : la Bavière fut isolée du mouvement allemand et européen. Les ex-jésuites s'emparèrent de l'université d'Ingolstadt. En 1784-1785 les ordres des illuminés et des francs-maçons furent interdits. Puis on emprisonna, on exila, on ruina tout ce qu'il y avait d'intelligent dans l'aristocratie, la bourgeoisie et l'enseigne-

(1) Anselmus Rabiosus, *Reise durch Oberdeutschland*, 1778, cité dans Mirabeau.

ment bavarois(1). « Les horribles persécutions, disait Mirabeau, (qui d'ailleurs était affilié à l'illuminisme), feront éternellement la honte du gouvernement actuel en Bavière ». On pouvait dire une fois encore, grâce aux ennemis du progrès, que « la Bavière était un paradis terrestre habité par des bêtes féroces ».

Une troisième branche de cette famille était celle des Deux-Ponts qui, en 1799, en la personne du futur roi Maximilien-Joseph, devait régner dans les électorats palatin et bavarois. Elle était alors représentée par le duc Charles (1775-1795). C'était peut-être le plus vicieux de tous les petits despotes allemands. Il s'était bâti à Carlsberg son petit Versailles qui lui coûtait quatorze millions : ses sujets étaient tenus de se découvrir en passant devant la porte. Il avait une ménagerie d'animaux rares et d'hommes sauvages surveillés par une troupe de cent gardiens. Il avait un millier de chevaux, des milliers de chiens de chasse. Ses ministres étaient un certain von Esebeck et le juif Simon, devenu comte d'Hofenfels. La duchesse avait sa cour à Hombourg, madame d'Esebeck à Carlsberg; les courtisans couraient de l'une à l'autre. Ce petit tyran, entêté de sa souveraineté, était capable à l'occasion d'abominables cruautés. Schlozer seul osa l'attaquer dans ses *Staatsanzeigen*. L'article était daté de Fez et Maroc et signé Ibrahim ben Abdallah :

« Une de nos provinces est à présent entièrement et toujours enclose comme un parc, pour qu'aucun animal des bois ne puisse passer en terrain étranger. Le prince qui règne en ces contrées entretient des régiments entiers de chiens de chasse, mis en quartier chez le cultivateur avec ordre de les nourrir gratis et de répondre, sur sa tête, de ses hôtes. Il n'y a pas longtemps que ce prince passa par.... Sa suite était composée d'un corps de six cents chiens de chasse.

» Ce prince est sanguinaire dans le sens littéral. Un jour il fit venir son cuisinier dans son cabinet; il le fit mettre nu, lui versa de l'esprit de vin sur le corps et y mit le feu; ce cuisinier est devenu enragé au milieu des tourments les plus horribles. Le prince a fait ce même traitement à un de ses secrétaires. Celui-ci fut sauvé par un valet de chambre qui le fit couvrir de fumier; il n'en est pas moins estropié à jamais et il se promène en cet état dans la ville de....

» Il y a une certaine dame de la cour que le prince ne peut pas souffrir. Un jour il lui a pris la main, comme pour la baiser, et lui a coupé l'index avec les dents....

» Il mène sa maîtresse partout avec lui : à table, elle est assise à sa droite et son épouse à sa gauche.

» Tout le pays est comme stupéfié. Personne n'ose parler de tant de tyrannies; bien moins encore quelqu'un ose-t-il écrire un mot au delà des frontières, excepté moi : Ibrahim Ben Abdallah. »

III

Des cinq petites maisons de Thuringe, la plus considérable était celle de Saxe-Weimar-Eisenach. Sous la régence de la duchesse Amélie de Brunswick et le règne de son fils Charles-Auguste, ce petit État arriva en Allemagne à un grand éclat littéraire et scientifique. L'université d'Iéna et la cour de Weimar ne formaient qu'un seul foyer lumineux dont le rayonnement s'étendit sur toute l'Allemagne. Tandis que de grands États comme la Bavière et comme l'Autriche végétaient dans une sorte de marasme intellectuel, une faible principauté, à peine égale en étendue aux plus petits départements français, devenait, par la multitude des hommes illustres auxquels il servait d'asile, une sorte d'Attique germaine. On réalisait dans la Saxe-Weimar la supériorité scientifique et littéraire qu'affectait, avec plus de prétentions que de succès, le grand-électorat de Saxe. Tout l'héritage intellectuel de cette vieille Saxe qui avait produit Luther et les Minnesinger semblait dévolu à l'un des plus faibles rameaux issus de Frédéric le Magnanime. En Allemagne, le premier État militaire était la Prusse, le premier pour l'industrie était la Saxe, le premier pour le commerce était Hambourg, le premier pour la banque Francfort, le premier pour l'agriculture Bade : le premier pour le développement intellectuel Saxe-Weimar.

Pourtant, avant la régente Amélie, les ducs de Saxe-Weimar n'avaient rien qui pût les mettre ainsi hors de pair parmi les princes allemands. Le grand-père de Charles-Auguste, Ernest-Auguste (1728-1748), ne s'était signalé que par son excentricité. Il vivait dans sa tour du Belvédère, avec ses cinq dames d'honneur et deux officiers. Il ne se levait qu'à midi pour courir à la parade. Il passait trois à quatre heures à table : « On y boit sec et le duc parle beaucoup, racontait le baron de Pollnitz, mais l'entretien ne roule habituellement que sur des sujets peu gracieux. » Rien dans cette tabagie d'Ernest-Auguste ne faisait pressentir la cour polie et lettrée de son petit-fils. Un ordonnance du 3 novembre 1736 punissait « la *manie de raisonner* parmi nos sujets de six mois de prison ». Qui aurait pu s'imaginer que Weimar serait un jour l'asile de la liberté de raisonner ? Dans une autre ordonnance de 1738, il prend des mesures pour qu'après lui ne s'enracine pas dans les États de Weimar « cette *peste des femmes* qui sévit partout, si bien que dans la plupart des cours les plus grandes et les plus secrètes affaires sont régies par les jupons et les paniers, au grand dommage du prince et au grand malheur du pays et des sujets ». Or, c'était une femme qui allait mettre la Saxe-Weimar au premier rang de l'Allemagne. A Ernest-Auguste succéda en 1748 son fils Ernest-Constantin alors âgé de onze ans et qui mourut à vingt et un ans (1758).

Le duché de Saxe-Weimar eut alors pour souverain un enfant d'un an, placé sous la régence d'une mère qui se trouvait elle-même sous la tutelle de son père le duc Charles de Brunswick. C'est pourtant sous cette régente si jeune que les soirées de Weimar devinrent aussi célèbres que l'avaient été en France celles de l'hôtel de Rambouillet. Dans ce Ferrare allemand, les littérateurs enthousiasmés revoyaient le duc Alphonse dans Charles-Auguste, la *princesse* dans la duchesse Louise, le Tasse dans Gœthe qui devint en 1775 le confident et l'inséparable ami du duc, plus tard son tout-puissant ministre. « Gœthe a consacré au duc les deux tiers de son existence », écrivait Knebel, un autre ami de Charles-Auguste (1). Ce n'est pas un médiocre honneur pour ce prince que d'avoir su attirer et retenir à sa cour de Weimar, Schiller, Wieland, Herder, Voigt, Einsiedel, Musaeüs : que d'avoir compté parmi les professeurs de son université d'Iéna des hommes comme Schmidt et Reinhold qui y enseignèrent les premiers la philosophie de Kant, comme Fichte qui y trouva après une jeunesse si tourmentée quatre ans de tranquillité ; comme Hegel (1801-1806), comme Schelling (1803), comme

(1) Ainsi l'historien Georges de Lori, le prêtre Miller continuateur de l'histoire allemande de Schmidt.

(1) Voyez A. Büchner, *Gœthe et le grand-duc de Weimar*, dans la *Revue contemporaine*, 31 octobre 1864.

Fries (1816), tous fondateurs de philosophies originales; comme les deux Schlegel, le littérateur Voss, le médecin Hufeland, etc.

Huit cents étudiants de toutes les contrées de l'Allemagne accouraient à leurs leçons. Toute l'Allemagne lisait les livres et les revues d'Iéna : les jugements de cette université faisaient et défaisaient les réputations. Le caractère dominant de l'Université weimarienne, c'était l'esprit d'initiative, la sympathie pour les idées nouvelles : c'est là que se sont faites presque toutes les révolutions de la philosophie allemande. On trouvait même que ses étudiants étaient trop passionnés pour les nouveautés. Après l'affaire de la Wartburg, le gouvernement prussien défendit à ses sujets de la fréquenter. En favorisant les lettres et les sciences, Charles-Auguste ne négligea pas les autres branches d'administration. Très-jaloux de son autorité, il fut l'ennemi persistant de la Révolution française.

IV

Dans l'Allemagne du Nord, pour un gouvernement honnête, il n'y en a que trop de mauvais. Dans le Hanovre, le roi Georges II fonde l'université de Gœttingue. Mais qu'a-t-on fait pour le paysan pendant tout le cours du XVIIIe siècle? Les rois d'Angleterre auraient voulu abolir le servage ; mais ils n'étaient plus les maîtres en Hanovre ; une aristocratie territoriale, plus orgueilleuse que celle d'Angleterre, mais moins libérale et moins habile, exploitait plutôt qu'elle ne gouvernait le pays. Il semblait que l'absence du monarque dût économiser au pays les frais d'une cour; mais la noblesse n'entendait pas que faute de roi on la privât de fêtes, de plaisirs et de sinécures. Méprisante, exclusive, elle fermait ses rangs au mérite plébéien le plus éclatant : le Hanovre ne sut pas garder Scharnhorst, le réorganisateur de la Prusse après 1806. Quel tableau nous fait le baron de Stein des deux Mecklembourg (1) ! « De grandes plaines, dont une grande partie en pâturages ou en friche, extrêmement peu d'habitants, toute la classe laborieuse sous le poids du servage... La demeure du noble Mecklembourgeois, qui écrase ses paysans au lieu d'améliorer leur position, me semble la caverne d'une bête féroce, qui ravagerait tout aux environs et s'entourerait du silence de la tombe. »

La Hesse-Cassel, le pays rude, belliqueux, presque sauvage des anciens Cattes, fut gouvernée de 1760 à 1785 par le landgrave Frédéric II. Philosophe d'éducation et maître d'un peuple passionnément attaché au luthéranisme, il avait embrassé le catholicisme par amour de la pompe et de l'éclat extérieur. Sa conversion avait fait du bruit : les Hessois s'étaient émus ; Frédéric II de Prusse était intervenu, du vivant même du landgrave Guillaume VIII. Le prince héritier avait dû signer l'*Acte de garantie religieuse*, en vertu duquel ses trois fils furent soustraits à sa tutelle, emmenés en Danemark, élevés soigneusement dans la religion protestante. Parvenu au trône, il se montra catholique fort tolérant. Il s'essaya surtout à être le Mécène des littérateurs et des philosophes. Sous lui, Cassel devint, comme elle devait l'être au temps de Jérôme Bonaparte, une ville française. Il paraissait amoureux de la langue, de la littérature, des manières françaises, et un de ses convives put s'écrier un jour à sa table : « Il n'y a aujourd'hui d'*étranger* que Monseigneur. » Il avait mis à la tête de son théâtre trois gentilshommes français : le marquis de Luchet, venu avec une lettre de recommandation de Voltaire, le chevalier de Nerciat, le marquis de Trestoudam. Il avait rasé les vieux remparts de Cassel, établi à la place de jolies promenades, de somptueuses maisons. Il avait fait venir d'Italie toute une galerie d'antiques, fondé une académie de peinture et de sculpture. Il s'occupait aussi d'alchimie et d'illuminisme. Pendant quelque temps il avait donné asile à une vieille marquise espagnole, qui se disait immensément riche, qui exorcisait les démons, mais qui finit par accepter deux cents louis. Une œuvre plus sérieuse fut la restauration du collége Carolin, fondé en 1709 par le landgrave Charles. Le *Carolinum* devint une université qui jeta pendant un moment un vif éclat en Allemagne : éclat éphémère, viager en quelque sorte : il ne devait pas survivre à Frédéric. Elle eut l'honneur de compter parmi ses professeurs Dohm, Jean de Müller, Sœmmerring, Forster. Frédéric était-il un Mécène fort éclairé ? Le futur républicain Forster serait alors bien irrévérencieux à son égard ; il écrivait à son ami Sœmmerring : « Vous ne sauriez barbouiller de trop de compliments le museau de Son Altesse. » La cour était animée, joyeuse, assez légère : « La vertu n'habite pas à notre cour, écrivait encore Forster : comment pourrais-je honorer, même en apparence, un prince qui la foule aux pieds? Je crois avoir satisfait à mon devoir en rendant l'honneur à qui appartient l'honneur. On voudrait plus, et je ne sais flatter. » Forster était bien difficile. Quel était le prince allemand, à commencer même par le bon duc de Brunswick et le prince Frédéric-Guillaume II de Prusse, qui se souciât de cette vertu vulgaire et matrimoniale?

Jusqu'ici la cour du landgrave Frédéric, malgré quelques ridicules, nous apparaît comme un autre Weimar, comme un asile des lettrés, des savants, des artistes. Mais la plaie hideuse qui se cachait sous ce vernis de galanterie et d'esprit français, c'est le commerce de chair humaine. L'étalage était beau et la marchandise bien époussetée. Frédéric entretenait 16 000 hommes en temps de paix ; il prenait plaisir à exercer lui-même ces magnifiques soldats bien vêtus, bien poudrés, bien cirés. En 1775, il en vendit à l'Angleterre 12 800 (la 31e partie de la population totale) pour ses guerres d'Amérique et de l'Indoustan : en 1782 il lui en livra encore 4200. Il en revint 11 000 seulement en 1784 : la guerre en avait dévoré 7500. Les Anglais les payaient sans hésiter 100 thalers (3750 fr.) la pièce. Ils étaient si vigoureux, si élancés, si bien disciplinés surtout ! « Je n'ai jamais vu si triste spectacle, écrivait Weber, qu'une exécution par les verges à Cassel ; j'entendais de mon appartement la lugubre musique, et les officiers m'apprirent que les verges étaient moins nuisibles à la santé que les coups de bâtons. » Le cynisme mercantile du landgrave soulevait tous les cœurs de dégoût. Un jour qu'on parlait de lui à Frédéric II comme d'un de ses élèves : « S'il était sorti de mon école, répondit-il, il n'aurait pas vendu ses sujets aux Anglais comme on vend du bétail pour le faire égorger. » C'est à lui qu'il fait allusion dans son *Anti-Machiavel* : « Il y a des princes qui font un ignoble trafic du sang de leur peuple ; leurs troupes appartiennent au plus offrant ; c'est une vente aux enchères, et ceux qui payent les plus gros subsides conduisent à la boucherie les soldats de ces indignes princes. » Mirabeau l'a flétri dans son *Avis aux Hessois et autres peuples de l'Allemagne vendus par leurs*

(1) Pertz, *Stein's Leben*, I, 192.

princes à l'Angleterre : Schiller a songé à lui dans *Intrigue et Amour*.

Citons cependant parmi les princes de l'Allemagne du Nord celui d'Anhalt-Dessau, qui s'est illustré par la fondation du *Philanthropin*, école secondaire modèle, dont Basedow fut le directeur. Ce petit prince s'était proposé pour modèle les bons rois des contes de fées. Instruit, hospitalier, affable, ennemi de l'étiquette, il recevait les étrangers comme dans le salon d'un simple particulier. La princesse servait elle-même le thé, et Forster écrivait : « Je suis à demi réconcilié avec la race des sérénissimes à cause de ces bons princes. »

Mais que les bons princes et surtout les bons gouvernements étaient rares. On peut citer ceux de Brunswick, de Bade, de Weimar, d'Anhalt-Dessau. Il y a eu quelques efforts chez Frédéric-Auguste de Saxe. Mais que penser de l'égoïste aristocratie de Hanovre, des farouches hobereaux de Mecklembourg, d'un sot fanatique comme Charles-Théodore de Bavière, d'un prodigue débauché comme Charles-Eugène de Wurtemberg, d'un ogre bel-esprit comme le landgrave de Hesse, d'un fou furieux comme Charles de Deux-Ponts? La masse des princes allemands ne songeait qu'à jouir, non à gouverner. Ils aimaient le pouvoir, en épicuriens. L'un d'eux, le dernier margrave d'Anspach-Baireuth, après avoir pris successivement pour premier ministre mademoiselle Clairon, puis lady Craven, se décida à vendre à la Prusse ses margraviats, à l'Angleterre ses régiments, et s'en alla vivre paisiblement de ses rentes à Londres ou en Italie. Les autres, moins logiques, continuaient à rendre leurs sujets victimes de leur prodigalité, de leur luxure, de leur fureur de bâtir, de leur manie militaire. Si nous en croyons les historiens teutomanes (1), ce sont les Français qui seraient cause de tout (1). Les princes allemands se seraient laissé pervertir par les aventuriers welches et les exemples de Louis XIV. Les altesses germaniques ont eu grand tort de prendre pour conseillers des aventuriers, à quelque nation qu'ils appartinssent, et d'imiter Louis XIV ou Louis XV par leurs mauvais côtés. Que n'ont-elles imité plutôt la chasteté de Louis XIII ou de Louis XVI? D'ailleurs, sont-ce bien les exemples de Versailles qui ont donné aux princes allemands tant de vices, dont on trouve bien quelque trace dans leur histoire antérieure ? Ne serait-ce pas plutôt que le vice grossier, la débauche brutale, ont fait place à une dépravation non plus profonde, mais plus élégante, pour laquelle on a dû inventer un mot plus honnête que les synonymes d'origine tudesque : *Maîtressenthum?* Et puis, en y réfléchissant bien, je trouve que Charles-Guillaume de Bade avec son ridicule sérail, Auguste *le Fort* de Saxe avec ses sales orgies, Frédéric-Guillaume II avec ses gaucheries de théologien débauché, Charles de Deux-Ponts avec ses fureurs épileptiques, eussent été bien mal reçus à venir dire au grand Roi qu'ils étaient ses imitateurs. L'hôte de Versailles eût répondu : « Otez-moi ces magots. »

V

Des grands-électorats, landgraviats et duchés de l'Allemagne, passons-nous aux petites « principautés in-12 », aux comtés d'Empire de quelques lieues carrées, surtout aux chevaleries souveraines qui se composaient d'un village ou d'un hameau. Ce ne sont pas les vices du despotisme qui sont atténués par la petitesse du despote, ce sont plutôt les rares bienfaits dont il est susceptible. Le *principion* est pire que le grand prince : impuissant pour le bien, il a plus de facilité encore pour le mal. Ayant moins de subordonnés, il peut les tyranniser plus à loisir. Il les opprime de plus près. Il connaît tous ses sujets par leur nom, sait leur passé, leur famille, le fond de leurs affaires. Il s'intéresse à leur bonheur, constitue leur providence, les marie à sa fantaisie, dispose de leurs enfants. Si encore nous en étions à la simplicité patriarcale des anciens jours ! Mais nous sommes en plein XVIIIe siècle : les prodigalités des grands princes empêchent le tyranneau de dormir. Souverain au même titre qu'eux, il ne saurait avoir moins de prétention. C'est à cette populace des hobereaux *immédiats* de l'Allemagne que pensait La Fontaine dans sa Fable de *La Grenouille* :

> Tout petit prince a des ambassadeurs
> Tout marquis veut avoir des pages.

Et non-seulement des ambassadeurs et des pages, mais son armée indépendante, fût-elle composée de quelques hommes seulement ; mais sa chancellerie et ses dicastères où la chicane germanique se donne carrière ; mais sa meute, ses chevaux, ses chasses, qui arrachent tant de larmes au petit peuple ; mais son ordre, et même ses ordres dont il distribue les décorations à ses créanciers pour en obtenir des délais ; mais ses favoris, ses ministres, ses maîtresses. Ces petites cours germaines sont le paradis terrestre de toutes les intrigantes de France et d'Angleterre. Les danseuses et les ladies y trônent, y gouvernent, dépouillent le prince, ruinent les sujets, et s'envolent lorsque les assignations au Tribunal d'Empire commencent à pleuvoir et que les fournisseurs commencent à ne plus vouloir être payés en coups de cravache.

Citons des noms. Le prince Wied, dans les dernières années du XVIIIe siècle, s'était livré à un aventurier français qui s'intitulait comte de la Ville-sur-Illon : sa femme était tenue en une sorte de captivité. A la fin ses sujets de Neuwied s'émurent et réclamèrent auprès de la diète : le prince, de son côté, demanda l'intervention de la force armée contre les rebelles ; cette tragi-comédie se prolongea plusieurs années. Un autre (en 1800), le comte d'Isenburg-Wachtersbach « pour se procurer plus commodément, disait son ordonnance, des habitations pour les serviteurs indispensables de l'État » chassait les habitants de leurs propriétés. En 1802, le gouvernement du prince d'Erbach-Schönberg exposait au prince « qu'il n'y avait plus une feuille de papier à la chancellerie, que l'on manquait aussi de tous les autres articles de bureau, que les fabricants de papier du pays, pas plus que les papetiers de Francfort, ne voulaient plus faire de fournitures parce qu'on n'avait pas réglé les comptes antérieurs ». Les plaideurs étaient obligés d'avancer l'argent pour le papier de la procédure. Le prince de Hohenlohe-Schillings, en 1793, intentait un procès criminel à un vieillard de soixante-douze ans pour un adultère qu'il aurait commis il y avait bien des années, le réduisait à la mendicité et partageait ses biens avec les juifs de sa cour. En s'appauvrissant, cette noblesse souveraine se démoralisait : depuis Joseph II jusqu'à la Révolution française les tribunaux d'Empire ne sont occupés que de procès criminels pour vol, homicide, faux, fausse monnaie, etc. Le simple chevalier était peut-être tombé encore plus bas.

(1) Frédéric Rohs. *Ueber den Einfluss Frankreichs auf Deutschland* ; Wolfgang Menzel, dans tous ses ouvrages, et récemment dans *Elsass und Lothringen sind und bleiben unser*. Stuttgart, 1870.

Pour avoir une idée de la mesquinerie et de la puérilité solennelle de ces petits gouvernements, pénétrons avec le chevalier de Lang, vers 1784, dans le conseil d'État du prince d'OEttingen :

« J'arrivai de grand matin, à jeun, et après avoir fait les serments les plus terribles de garder un silence ferme et rigoureux sur tout ce que je pourrais voir, entendre et apprendre entre ces quatre murs, après avoir juré d'emporter avec moi le secret dans la tombe, on m'indiqua un siége de secrétaire et je dus dans cette séance même tenir la plume et rédiger le protocole. Je fus saisis d'une horreur sacrée en présence de ces mystères maçonniques qui allaient se dévoiler à mes yeux.

» Une solennelle discussion commence au sujet d'une proscription générale de tous les chiens qui se trouvaient sur les territoires princiers d'OEtting-OEtting et OEtting-Spielberg. Tous les fonctionnaires avaient dû envoyer des tableaux détaillés avec ces indications : « Nom du chien — sa forme — » son âge — son espèce — à quoi il sert ». Ils avaient dû y joindre leur humble avis. D'après ces tableaux, les résolutions du conseil se succédèrent rapidement, sous de favorables auspices, au sujet des chiens Melac, Danube, Blanchet, Ouvre-l'œil, Empoigne, etc. ; cela commença à s'animer quand on en vint à Mordeur : et quand ce fut au tour d'un certain Pinceur, dans le bailliage d'Aufkirchen, tout le conseil fut en proie à la plus violente agitation : le rapporteur voulait qu'on le tuât, mais le *primus votans* qui possédait un frère cadet de ce Pinceur se confondait en éloge de cette superbe espèce. Les voix se partagèrent ; surtout elles s'élevèrent. Le président huma une prise de tabac.... Midi sonna. Chacun saisit son chapeau et, comme je demandais avec anxiété de quelle façon il fallait conclure, on me répondit : — Vous avez entendu tout le détail de l'affaire principale ; il faut conclure sur le tout d'après les actes... Vous entendez bien : d'après les actes ! »

Les États ecclésiastiques avaient presque tous les vices des États laïques : les archevêques, évêques et abbés souverains de l'Allemagne se sentaient plus princes qu'ecclésiastiques ; ce haut clergé avait toujours été fort mondain, passionné pour le luxe, la chasse, la bonne chère, les plaisirs permis et non permis. Mais les États ecclésiastiques avaient en outre les vices qui leur étaient propres. Les princes d'Église devaient être forcément plus intolérants, plus ennemis du progrès, plus entêtés des ordres privilégiés et surtout des priviléges du clergé. Les plus graves abus étaient ceux d'Église : était-ce à un prince d'Église à leur faire la chasse, à supprimer les dîmes, à abolir les droits féodaux qui chez lui se percevaient pour l'autel, à affranchir des serfs soumis à l'Église, à réprimer l'oisiveté d'un nombreux clergé, la mendicité d'innombrables couvents. A le supposer révolutionnaire, pouvait-il comme un Joseph II, un Frédéric, jouer le rôle d'un « despote éclairé » ? D'abord il n'était pas un despote. Élu par le chapitre noble, il était l'exécuteur de ses volontés, président d'une simple république théocratique. On peut dire en thèse générale que les États d'Église étaient condamnés, par leur principe même, à retenir, plus longtemps que les autres, leurs sujets dans la superstition, l'ignorance, la misère, la mendicité, le servage. Les exceptions honorables qu'on doit relever ne prouvent rien contre la règle, contre la force des choses, contre la fatalité du principe sur lequel étaient fondés les pouvoirs temporels de l'Allemagne (1).

Les choses allaient-elles mieux dans les villes libres impériales ? Non, car c'est dans ces prétendues républiques que le moyen âge avec ses priviléges, ses abus, ses préjugés, résistait le plus obstinément aux idées nouvelles. Ces libres municipes étaient une superposition d'oligarchies les plus exclusives et les plus jalouses de la chrétienté : oligarchie des *bourgeois* proprement dits (*Bürger*) qui refusent le droit de cité aux simples métèques ou résidants (*Schutz-verwandte*) ; oligarchie des corporations (*Gaffel* ou *Zünfte*) qui refusent le droit de travailler à quiconque n'est pas compagnon, le droit de travailler en son nom à quiconque n'est pas maître, et hors desquelles on n'a pas d'influence politique dans la cité ; oligarchie des bourgmestres et du *magistrat* qui prétendent régir leurs concitoyens par le droit de naissance, l'hérédité et la prescription des charges, l'argent et l'influence : luttes continuelles entre les bourgeois et les non-bourgeois, entre les grands et les petits métiers, entre les magistrats nobles et les magistrats plébéiens, entre le parti des autorités établies et le parti de ceux qui veulent les supplanter. Au milieu de ces luttes mesquines, acharnées, souvent sanglantes, une décadence étonnante de l'ancienne importance politique, de l'ancienne prospérité commerciale. Elle s'était précipitée à partir de la guerre de Trente ans, mais elle datait de plus haut. Cologne avait fini par expulser de son sein tous les dissidents, c'est-à-dire le tiers de sa population, ses citoyens les plus laborieux et les plus riches. Ils étaient allés porter en Hollande le secret de sa prospérité industrielle. Ruinée comme l'Espagne après l'expulsion des Maures, elle s'était enfoncée dans la superstition, la paresse, la dévotion à outrance. Son université, son officialité, ses moines, étaient restés les *obscuri viri* qu'avait flagellés Ulrichs de Hütten. Ces mendiants avaient réduit toute la population à la mendicité : « Cologne, disait un voyageur français de la cité splendide des anciens jours, Cologne est la plus abominable ville d'Allemagne ; la plupart des maisons menacent ruine ; un grand nombre sont complétement vides. Les mendiants privilégiés font le tiers de la population ; devant chaque église ils sont assis en rang sur des chaises : ils se succèdent par rang d'ancienneté, et quand l'un des mieux en vue vient à mourir, son plus proche voisin avance d'un rang. » « On voit partout sur les portes, écrit le chevalier de Lang, des spectres affamés, éplorés, en manteaux déchirés, et de dégoûtantes figures de femmes qui vous épient ; avec cela un éternel carillon et sonnerie de trois cent soixante-cinq églises et une affluence énorme aux onze mille vierges et aux trois Rois. » Même spectacle dans la plupart des villes libres. Aix-la Chapelle s'était ruinée aussi sottement, mais pour d'autres motifs : ses *Zunfte*, par jalousie de métier, avaient chassé une partie de ses habitants qui étaient allés fonder le bourg industriel de Vaëls et enrichir toutes les villes de la Belgique.

VI

Partout cependant on pressentait l'approche des temps nouveaux. Cette même année 1784 qui vit la comédie révolution-

(1) Parmi les exceptions honorables citons les gouvernements de Max-Frédéric de Koenigsegg-Rothenfels à Cologne ; d'Emmeric-Joseph de Breitenbach, à Mayence ; de Fürtenberg à Munster, de Dalberg à Erfurth, de Clément Wenceslas à Trèves, de François-Louis d'Erthal à Wurtzburg et Bamberg.

naire de Beaumarchais « casser les vitres » au Théâtre-Français, fit paraître sur le théâtre de Manheim (15 avril 1784) une pièce de Schiller intitulée : *Intrigue et Amour* et qualifiée par lui de *tragédie bourgeoise*. Rien de plus terriblement bourgeois en effet, et jamais plus rude soufflet ne fut appliqué à la féodalité allemande par un roturier. Les principaux personnages de ce drame sont : — le maréchal du palais Von Kalb, sorte de marionnette de cour, chambellan du Sérénissime, tête vide mais soigneusement parfumée, écervelé solennel, toujours courant, toujours en visite, proférant çà et là des exclamations à la française, répandant une odeur de musc, ne connaissant qu'une nouvelle importante : la couleur du vêtement porté aujourd'hui par Son Altesse; n'ayant qu'une passion : sa haine contre le grand écuyer, qui dans un bal a ramassé avant lui la jarretière de la princesse et lui a « soufflé le compliment » : — le président, le seul homme lettré de la cour, premier vizir de l'Altesse, grand politique de petite cour, ambitieux, arrogant, de morale légère, de conscience large, à la discrétion de son coquin de secrétaire qui connaît ses coquineries ; — milady Milford, Anglaise de grande naissance qui a eu « des malheurs », maîtresse de l'Altesse et cherchant à se déguiser son abaissement en s'efforçant d'empêcher quelque mal et de faire quelque bien, pleine de mépris pour le prince et ses courtisans, « esclaves d'un seul fil à marionnettes que je gouverne plus aisément que le tissu de mon filet, » passionnée tout à coup pour le fils du président qu'on veut lui faire épouser et qui la méprise, retrouvant sa dignité sous le coup de cette blessure, quittant brusquement le prince après l'avoir engagé « à apprendre d'une princesse anglaise la compassion pour son peuple allemand » : — enfin le fils du président, âme noble et pure, cœur ardent et plein d'honneur, qui a étudié dans les universités et qui peut-être a lu *les Brigands*, qui repousse avec indignation la boîte dorée qu'on lui propose, convertit la courtisane ducale et meurt pour la fille d'un simple musicien. Quant au Sérénissime, on ne le voit pas : on le devine à son entourage, on le connaît par les discours de ses courtisans et par le mal qu'il fait autour de lui. Une scène terrible et qui a dû avoir un grand retentissement en Allemagne, c'est celle où un valet de chambre du duc apporte à la Madeleine anglaise une magnifique parure de pierres précieuses. Qui les a payées? — « Hier sept mille enfants du pays sont partis pour l'Amérique... Ils payent tout... Des pierreries comme celles-là, ajoute le valet, j'y ai aussi une couple de fils. — Mais aucun de contraint ? — Oh ! mon Dieu... non... rien que des volontaires. Il est bien sorti des rangs quelques garçons indiscrets qui ont demandé au colonel combien le prince vendait l'attelage d'hommes... Mais notre gracieux souverain fit avancer tous les régiments sur la place de parade et fusiller les badauds. Nous entendîmes la détonation des carabines, nous vîmes leur cervelle jaillir sur le pavé, et toute l'armée cria : Hourra ! en route pour l'Amérique. » Puis, emporté par sa douloureuse émotion, le valet dépeint à milady la désolation des orphelins, des femmes, des mères, qui regardaient partir leur père ou leur soutien dans ce bétail humain, les vieux qui jettent leurs béquilles aux jeunes gens pour les emporter aussi dans l'*autre monde*, les désespérés qui crient : « Au jour du jugement on » nous reverra », le tambour qui couvre toute cette clameur de son roulement... L'Allemagne prêtait l'oreille à ces accents irrités de Schiller : on se demandait qui était au juste ce Sérénissime marchand d'hommes ? Le margrave d'Anspach montrait le duc de Brunswick ou celui de Wurtemberg, et ceux-ci clignaient de l'œil en indiquant le landgrave de Hesse. Dans un autre passage, le cynique président chapitrait son coquin de secrétaire qui voulait épouser pure sa fiancée : « Pauvre imbécile ! que vous importe qu'un carlin vous vienne tout neuf de la monnaie ou de chez un banquier ? Consolez-vous par l'exemple de notre noblesse .. Suit un développement assez étrange) ». Et le secrétaire répondait : « Sur ce point je resterai volontiers bourgeois, Monseigneur. » Voilà qui fait pâlir assurément les témérités de Beaumarchais. L'Allemagne écoutait... elle a gardé ses princes et sa noblesse.

A. RAMBAUD.

CONFÉRENCES DU BOULEVARD DES CAPUCINES

M. CH. GIDEL.

Les Français d'autrefois (1)

III

RETOUR DE L'ESPRIT GAULOIS DANS LES ROMANS DE CHEVALERIE

Tant de rêveries et de légendes confiées aux souvenirs des poëtes avaient enfanté des écrits qui d'âge en âge s'étaient grossis d'inventions nouvelles. L'Église chrétienne y avait vu un danger pour la foi, la prudence politique en avait proscrit la lecture. Bien souvent les livres gallois avaient été dénoncés, poursuivis et brûlés ; ils avaient cependant échappé, et le jour devait venir où répandus et livrés à la curiosité de l'Europe, ils allaient charmer toutes les nations du monde féodal. Une grande révolution s'était accomplie en Angleterre. Les Normands y avaient vaincu les Saxons. Ces tristes oppresseurs des Gallois étaient réduits eux-mêmes à vivre cachés et confinés dans les bois. Un nouvel esprit avait soufflé, il avait ranimé les souvenirs de la race Kymrique. Bien que les Normands fussent originaires de la Norwége, ils n'étaient plus, en débarquant en Angleterre, les frères et les parents des Saxons. « Les chroniqueurs ne s'y trompent pas : ils disent tous que l'Angleterre fut conquise par des Français. Guillaume le conquérant menait avec lui une multitude d'aventuriers accourus par toutes les routes, de près et de loin, du Nord et du Midi, du Maine et de l'Anjou, du Poitou et de la Bretagne, de l'Ile-de-France et la Flandre, de l'Aquitaine et de la Bourgogne. Sur trois colonnes d'attaque à Hastings, il y en avait deux formées par des auxiliaires (Taine, t. I, p. 79). Il se trouvait donc que par leur esprit, par leurs mœurs, délicats dans leur nourriture, soigneux dans leur habits jusqu'à la recherche, les nouveaux conquérants étaient l'opposé des Saxons illettrés et grossiers, buvant à l'envi et consumant jour et nuit leurs revenus en festins. Ils aimaient à la passion les subtilités de la philosophie, les récits de l'histoire, les tableaux sans fin des scènes chevaleresques. « Ce sont-là, dit M. Taine, les plaisirs d'une race intelligente, avide d'idées, d'esprit dispos et flexible, dont la pensée nette n'est point offusquée comme celle des têtes saxonnes, par les

(1) Voyez les numéros du 25 novembre 1871, du 4 mai et du 3 août 1872.

hallucinations de l'ivresse et par les fumées de l'estomac vorace et rempli. »

« A côté de leurs chroniqueurs latins, Henri de Huntington, Guillaume de Malmesbury, hommes réfléchis déjà et qui savent non seulement conter, mais juger parfois, ils ont des chroniques rimées en langue vulgaire, celle de Geoffroy Gaimar, de Benoit de Sainte-Maure, de Robert Wace. Et croyez que leurs faiseurs de vers ne seront pas stériles de paroles et ne les feront pas chômer de détails. Ils sont causeurs, conteurs, diseurs par excellence, agiles de langue et jamais à court. Chantres, point du tout; ils parlent c'est là leur fort, dans leur poëmes comme dans leurs chroniques. Ils ont écrit les premiers la chanson de Roland : par-dessus celle-là, ils en accumulent une multitude sur Charlemagne et ses pairs, sur Arthur et Merlin, sur les Grecs et les Romains, sur le roi Horn, sur Guy de Warwick, sur tout prince et tout peuple. Leurs trouvères comme leurs chevaliers, prennent des deux mains chez les Gallois, chez les Francs, chez les Latins, et se lancent en Orient, en Occident, dans le large champ des aventures. »

Dans leur ardente curiosité, ils n'ont point laissé échapper les traditions galloises, ils les ont au contraire saisies avec un empressement avide : ils ont reconnu tout de suite quels trésors elles renfermaient, et quelle abondante mine elles offraient à leur esprit facile. Un prince les encourage à défricher ce champ inconnu. Il fait rechercher ces vieilles histoires déjà traduites en latin et publiées vers 1140 par Geoffroy de Montmouth. Des traducteurs français commencent à préparer les premiers matériaux. Luces du Gast, Gasse le Blond, Gautier Map, Robert de Borron, Hélie de Borron, Rusticien de Pise sont les translateurs des anciens romans de la Table Ronde.

Ainsi apparaissent en prose française d'abord Tristan de Léonnois, Méliadus, le Saint-Graal et Joseph d'Arimathie, Merlin et Lancelot du Lac. Nous tenons de Luces de Gast, chevalier et seigneur du château du Gast, près de Salisbury en Angleterre, de précieux renseignements : « Après ce que j'ai leu et releu et pourveu par maintes fois le grand livre en latin, celui meismes qui devise apertement l'estoire du Saint-Graal, moult me merveil que aucuns prudoms ne vint avant pour translater-le du latin en Roumans... Je Luces chevaliers et sires du Chastel du Gast, voisins prochain de Salebieres, comme chevaliers amoureus enprens a translater du latin en français une partie de ceste estoire, non mie pour ce que je sache gramment de françois, ainz apartient plus ma langue et ma parleure à la manière de l'Angleterre que à celle de France, comme cel qui fut en Angleterre nez mais tele est ma volontéz et mon proposement que je en langue françoise le translaterai ». Luces de Gast était parent du roi Henri II; Gautier Map « par l'amor del roi son signor » mit en français le roman du Saint-Graal et celui de Lancelot du Lac. C'était trop peu pour satisfaire la curiosité et la passion du prince : « Si com il fut avis al roi Henri son signor que ce qu'il avoit fait ne devoit pas suffire s'il ne racontoit la fin de chant dont il avoit fait mention, comment chil moururent, de qui il avoit les procès ramenteus en son livre, et porce commencha il ceste daaraine partie, et quand il l'eut mise ensamble, il l'appela la mort al roi Artus. »

Telle devait être la fortune du roi Arthus, mort en 542, tombé sous les coups des rois Saxons, il fallait qu'il fût remis en honneur par un prince vainqueur de ses ennemis ; il rentrait pour ainsi dire en possession de son royaume par la sympathie d'un roi sorti du même sang que lui. Étaient-ce les promesses prophétiques de Merlin dont les chants avaient dit : les Saxons seront vaincus ? (1) Il est certain que cette sorte de restauration par les lettres fut aussi brillante que possible. Non-seulement l'Angleterre, mais l'Europe entière revoyaient Arthus dans une gloire telle que nulle prince après Charlemagne n'en avait eu. Ces Gallois si longtemps méprisés, traités par les oppresseurs comme des rustres ignorants et lourds,

> Les Gallois sont tous par nature
> Plus sots que bêtes en pâture.

deviennent tout à coup l'objet empressé de l'attention universelle. Les passions qui n'ont cessé d'agiter le cœur humain, qui ne doivent leur naissance à aucun peuple en particulier, mais qui se transforment dans les races avec les temps, reçoivent d'eux une expression nouvelle. Ils n'ont point inventé la chevalerie, ils n'ont point inventé le respect et l'amour pour la femme, l'admiration pour la puissance mystérieuse qui entretient et rajeunit sans cesse le monde : à tous ces sentiments-là ils ont donné une empreinte nouvelle de mélancolie, de tendresse, d'exaltation naïve qui ont transformé la littérature de la fin du XIIe siècle. Les Bretons de la grande ou de la petite Bretagne ont vu alors refleurir leur antique renommée ; pour être juste, il faut dire qu'ils l'ont vue augmentée par la vive et spirituelle imitation de nos trouvères.

Déjà depuis longtemps ils avaient la réputation d'être d'excellents chanteurs. Fortunat nous montre à la cour des Mérovingiens le barbare qui joue de la harpe, le grec de l'instrument d'Achille et le breton de la hrote celtique. « Nous les voyons, dit M. de la Villemarqué, du VIe au XIIe siècle, de l'ouest au midi et du nord à l'est la harpe ou la hrote à la main, semant partout les chansons et la joie. » Un personnage dans le roman de Guillaume au court-nez ne connaît rien au-dessus du plaisir que procure le bon vin, le piment, le gibier, le poisson et la chasse, si ce n'est celui d'entendre la harpe ou la viole, *ne les chants ne les jeux de Flamand ou Breton*. Le paradis des fées ne serait point un séjour de délices s'il n'y avoit un Breton, qui doucement harpe le lay Garmon. Enfin, Denys Pyramus déclare que les poésies bretonnes les

> Lais soulent ces dames plaire,
> De joie les oyent et de gré....

Cependant leur renom s'éclipse devant la brillante imagination de Chrétien de Troyes, devant les imitations délicates de Marie de France. Les héros de la Table Ronde prennent une physionomie nouvelle. On peut le dire avec toute justesse, ils nous reviennent cette fois transformés à la française. Du mélange des deux esprits naît un monde singulièrement animé, vif, hardi, et original (2).

(1) « De la Neustrie, avait-il dit, viendra un peuple armé du glaive et de la lance qui tirera vengeance de l'iniquité des envahisseurs.

» Il rendra leurs demeures aux anciens habitants et vaincra les étrangers.

» Les étrangers porteront le joug d'une éternelle servitude, et avec la houe et le soc, ils déchireront le sein de leur mère (la terre)... Ce jour-là, les montagnes de la Cambrie tressailleront d'allégresse ; les fontaines d'Armorique jailliront ; les chênes de la Cornouailles reverdiront. » (M. de la Villemarqué, *Les romans de la Table ronde*.)

(2) Il est on ne peut plus vrai-semblable que ces écrivains anglo-

Arthus, le souverain de toute chevalerie, siége en différents palais au milieu des fêtes et des tournois. Il semble entré déjà dans la gloire : il n'est plus soumis, comme les héros qui accourent à sa table aux épreuves qu'ils affrontent. Noble et majestueux, il tient cour plénière tantôt à Karadigan, tantôt à Karduel. L'Ascension, la Pentecôte et la Saint-Jean sont les fêtes ordinaires où s'assemblent de toutes parts les dames courtoises, les chevaliers valeureux. Les exercices de la chasse, les festins se prolongent pendant quinze jours. Le palais est ouvert à tout venant. Il ne s'agit plus d'offrir ses soudées à un prince batailleur, la rudesse des combats s'est adoucie ; on ne vient auprès d'Arthus que pour y trouver la gloire et le plaisir. C'est lui qui décerne les prix ; son Sénéchal, Maître Keux, ne ressemble plus à ceux des poemes karolingiens qui, armés d'un bâton de pommier, s'écrient après le repas : « *A l'avoine ! qui veut en avoir ne me fasse pas attendre.* »

Voici, d'après un roman, la peinture des plaisirs qui devaient, plus brillants encore, occuper les loisirs du chevalier à la cour du roi Arthus : « Le Châtel eut grand déduit de dames et de chevaliers, et fut moult riche le banquet que le père fit préparer. Ils mangèrent et burent beaucoup ; et quand ils eurent mangé à plenté, que les serviettes furent ôtées, les jongleurs qui furent en grand nombre, montrent chacun en son particulier ce qu'il sait faire : l'un accorde la vielle, l'autre joue du chalumeau, celui-ci chante en s'accompagnant de la harpe ou de la rote. Plus loin, tel autre lit les romans et fables. Les chevaliers jouent aux tables, aux échecs, aux dés, au hasard. Telle est la vie qu'ils mènent tout le jour jusqu'à la vesprée, puis ils soupent à grand déduit. Il y eut en abondance oiseaux et fruits, et de bon vin à grant plenté. »

Ces jours heureux n'offriraient point d'assez vifs attraits aux chevaliers si le roi Arthus n'en ranimait sans cesse l'intérêt par de nouvelles inventions. C'est ainsi qu'il fait revivre un ancien usage oublié, et proclame que le chevalier qui aura, à la chasse, eu l'adresse de tuer le blanc cerf, recevra le droit de donner un baiser à la plus belle pucelle de la cour. Demain matin, dit-il, à grand déduit,

> Nous irons chasser le blanc cerf,
> Tous en la forêt aventureuse,
> Cette chasse est très-délicieuse

Il est rare, après tout, que le hasard n'amène point quelque aventure inattendue. Comme la cour de ce roi est pour ainsi dire le centre du monde, que tous les yeux sont fixés sur ce séjour de vaillance et d'honneur, il s'y en présente souvent et de toute nature. Tantôt c'est un chevalier qui entre armé de toutes pièces dans la salle du festin. Il paraît fièrement devant le roi, il lui déclare que parmi beaucoup de prisonniers qu'il a faits, il se trouve plusieurs personnes de sa cour, et qu'il ne les rendra qu'à une seule condition : « S'il te reste, ajoute-t-il, un chevalier courageux, confie-lui la reine, nous la disputerons : s'il est vainqueur, il ramènera les prisonniers, si c'est moi qui le suis, je retiendrai la reine. » Il dit et sort. Arthus n'hésite point. La reine Genièvre devient l'enjeu du combat. Elle en est consternée ; mais Arthus a promis, elle est forcée d'obéir.

Tantôt c'est un inconnu qui, pénétrant à cheval dans la salle du banquet, refuse de s'asseoir à la Table ronde avant d'avoir désarçonné maître Keux, le sénéchal du roi qui l'a « laidengé et fait grand deshonor ». Ou bien, c'est une damoiselle qui, montée sur une mule sans frein, vient demander au chevalier Arthus assistance et secours. Nul ne lui refusera l'appui de son bras, malgré les dangers qui peuvent assaillir son défenseur.

Les dangers ne sont point une raison pour un compagnon d'Arthus de s'effrayer et de fuir ; bien au contraire : chacun d'eux les recherche avec joie. Plus ils sont grands, plus ils les bravent avec plaisir ; plus ils sont bizarres, plus ils s'y plaisent. Tel est Gauvain. La pucelle qui vient d'arriver à la cour du roi sur une mule sans licou, déclare qu'elle ne prendra part à aucun plaisir (*Hist. litt.*, t. XIX, p. 723), tant que le frein qu'on lui a enlevé ne lui sera point rendu ; et ce précieux frein, elle ne peut le recouvrer que lorsqu'un chevalier aura le courage d'aller l'arracher des mains qui l'ont ravi. On devine sans peine quelle sera la récompense de ses efforts ; s'ils sont heureux, et la damoiselle et la mule seront son bien à jamais. Maître Keux, le sénéchal, aussi lâche que fanfaron, tente d'abord l'entreprise. Monté sur la mule qui l'emporte, il franchit plaines et collines et bientôt il arrive dans une sombre forêt. A peine y a-t-il pénétré qu'une foule de lions, de tigres, de léopards, de bêtes feroces, l'entourent en rugissant ; à mesure que la mule avance, ces terribles animaux s'inclinent devant elle ; la frayeur du sénéchal n'en est pas moins forte. A la forêt succède une vallée profonde, ténébreuse, infecte, habitée seulement par des scorpions, des couleuvres, des serpents et autres bêtes

> Qui feu gitoient par les têtes,
> De coi il ist moult grand puor (puanteur).

Sorti de cette vallée, maître Keux se trouve en une plaine; il continue sa route ! Mais nouvel obstacle : pour traverser une rivière une seule planche très-étroite réunit les deux rives. C'était une trop périlleuse entreprise pour son peu de courage. Il revient sur ses pas et trouve à la cour du roi les rires moqueurs et les sarcasmes qui ne manquaient jamais à ses tentatives, toujours renouvelées et toujours rendues stériles par sa couardise.

La jeune fille redouble ses pleurs, elle désespère de trouver un chevalier qui prenne son triste sort en pitié : mais Gauvain, le neveu d'Arthus, ne la laisse pas s'abandonner plus longtemps à la douleur. Il va tenter le voyage. Il veut, auparavant, le baiser que la belle avait refusé au sénéchal. Elle

---

normands, imbus de toutes les fables qui formaient les annales de leur ancienne patrie, fables nées en partie des anciennes traditions celtiques, et non moins, pour ne pas dire encore plus, de celles qu'y avaient apportées les Scandinaves en s'établissant dans le pays, ne considéraient l'original latin du poëme de Tristan que comme un simple canevas, sur lequel ils brodaient à l'envi les plus bizarres ornements ; qu'enfin, ils inventaient beaucoup plus qu'ils n'imitaient ou ne copiaient. Si l'on remarque dans leurs compositions quelques faits qui semblent provenir d'une histoire sérieuse et vraie, le reste n'est qu'un amas de fables tirées des mythologies bretonne ou scandinave, amalgamées avec celles d'une autre mythologie que l'on s'efforçait alors, et depuis trois à quatre siècles au moins, de substituer exclusivement aux anciennes. Aussi, que contiennent ces romans de la Table-Ronde ? Quelques traces de faits historiques, mais, en bien plus grand nombre, des contes celtiques, scandinaves et chrétiens : tantôt pour la partie historique, c'est Artus, roi de la grande et de la petite Bretagne, deux pays qui n'en avaient pas moins une foule de petits rois pour maîtres, tels qu'un Marc, roi de Cornouailles ; un Méliadus, roi de Léonnois ; un Kéhédin, roi de Nantes ; un Dina, roi de Dinan, etc. ; tantôt pour la partie mythologique, ce seront des fées, des fontaines miraculeuses, et puis des géants et des nains ; enfin, en ce qui regarde la mythologie nouvellement importée dans la Neustrie et dans la Grande-Bretagne, des diables, des miracles, des ermites doués du don de prophétie, etc. (*Hist. Litt. de France*, t. XIX, p. 688).

l'accorde gracieusement. « Le chevalier s'élance aussitôt sur la mule et traversant la plaine avec la rapidité de l'oiseau, il disparaît sous les arbres de la sombre forêt. Mais les lions, les léopards, à l'aspect de la mule, s'inclinèrent plus respectueusement qu'ils ne s'étaient inclinés pour le sénéchal. Gauvain franchit avec tout autant de succès la vallée aux serpents. Il lui restait à traverser la rivière qui avait arrêté le sénéchal dans sa course. A peine eut-il découvert l'étroite planche qui unissait les deux rives, qu'il lance sa mule sur ce pont de nouvelle espèce. Les pieds de la bête n'y pouvaient poser l'un près de l'autre. Le chevalier n'en est pas moins parvenu à l'autre bord, et c'est là que l'attendaient de bien plus grands obstacles. Il se trouve en face d'un vaste château fort qui tournait sur lui-même comme la meule d'un moulin, et qui n'en était pas moins entouré de fossés profonds et d'une palissade de pieux qui, à l'exception d'un seul, portaient chacun une tête de chevalier. Ces têtes étaient celles des chevaliers qui avaient vainement tenté d'enlever ce tant précieux frein. » (*Hist. litt.*, ibid.)

Voilà un aperçu du monde où vivent les chevaliers de la Table ronde, des enchantements qu'ils bravent, des périls où ils se jettent.

Gauvain ne s'épouvante de rien ; il prend son temps et quand l'entrée du château tournant passe devant lui, il y lance sa mule. Il est dans l'intérieur ; personne d'abord pour le recevoir, nul bruit ne vient à son oreille. Un nain seulement se présente et s'éloigne sans lui répondre. Après le nain paraît un géant à tête hideuse et portant sur son épaule une hache énorme. Cet hôte étrange invite Gauvain à entrer ; il l'accueille comme un chevalier d'honneur et de courage. Il lui prépare à souper. Gauvain, que rien n'intimide, s'asseoit et mange avec appétit. « Après le repas, le géant lui dresse un lit et l'engage à bien dormir, attendu que le lendemain il faudra qu'il entreprenne de rudes travaux. Le géant ne quitte point le chevalier sans lui faire une bizarre sommation : c'est de lui couper la tête ; mais, lui dit-il, demain, en revanche, vous me donnerez la vôtre. Gauvain se voit à peu près forcé de souscrire à la convention, et le géant pose aussitôt la tête sur un billot. Gauvain tire son excellente épée, et d'un seul coup tranche la tête qui roule sur le plancher. Le géant se redressant sur ses pieds va reprendre sa tête et l'emporte. » (*Hist. littér.*, ibid.) Gauvain s'endort dans la tranquillité la plus parfaite, à son réveil il voit devant lui son hôte qui vient réclamer du chevalier l'exécution de sa promesse. Gauvain n'hésite pas quoi qu'il y aille de sa vie, il met sa tête sur le billot. Le géant brandit la hache, il la tient quelque temps suspendue sur la tête du héros, et cependant il lui fait grâce : il n'avait voulu qu'éprouver son courage. Toutefois en lui laissant la vie, le géant ne lui cache point qu'il le réserve à de terribles épreuves, il lui faudra combattre deux lions furieux, l'un après l'autre, deux énormes serpents, et enfin l'épouvantable chevalier dont la valeur avait pour témoignage les têtes de chevaliers plantées sur les pieux qui entourent son château.

Les autres ennemis vaincus, reste le géant. La lice se prépare pour un combat singulier, mais Gauvain, après de longs efforts, abat son rival. Il eût pu le tuer, il lui fait grâce. Il lui restait pourtant, avant de conquérir le précieux frein, de nouvelles épreuves à tenter : épreuves plus difficiles à surmonter que celles dont sa vaillance était sortie victorieuse. Il fallait maintenant résister au plaisir et aux charmes de la volupté. « La maîtresse du château le fait inviter par son nain à venir la trouver. Il se laisse conduire dans un riche et voluptueux appartement

O la dame en un lit gisoit.
Maintenant que venu lo vit,
Contre lui va, si li a dit :
« Gauvain, bien soiez vous venu !
Si m'est-il par vos avenu,
Moult granz annuiz et granz dommages,
Que toles mes bestes sauvages
Avez mortes en cette voie ;
Si vos convient-il tote voie
Avec moi orendroit mengier ;
Onques voir meilor chevalier
Ne plus preu de vos ne conui.

Gauvain accepte le repas qu'on lui offre. La dame et le chevalier s'asseyent à table côte à côte, et mangent à la même écuelle. Ils sont servis par le géant et par le nain qui leur donnent à laver dans des bassins d'or. « Si le chevalier eût voulu oublier les serments qu'il avait faits à la *pucelle* devant la cour d'Arthus, il eût pu vivre dans ce château maître de biens immenses et du cœur de la dame, mais il ne songe qu'à remplir sa promesse : il enlève le frein pendu à un clou dans la salle même où ils étaient ; il sort avec son trophée. A peine est-il hors de la mystérieuse enceinte qu'il voit avec étonnement toutes les rues qu'il avait d'abord trouvées désertes remplies d'une multitude de personnes de tout âge et de tout sexe qui l'accueillent par des acclamations de joie ! » (*Hist. littér.*, ibid.) Il les a délivrées du rude esclavage dans lequel les retenaient la dame du château et tous les monstres qu'elle avait à son service.

« Nous remarquerons, disent les savants auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* (t. XIX, p. 729), que ce long conte offre tout ce que l'imagination fantastique des trouvères de la Grande-Bretagne place ordinairement dans les grands poëmes ou romans : des femmes qui courent le monde ; des chevaliers, les uns galants et braves, d'autres fanfarons ; des combats singuliers, des géants et des nains, des fées et des prestiges. C'est une vraie copie réduite des plus ordinaires productions de la littérature anglo-normande, ou, plus exactement, de la littérature anglo-celtique. »

On a remarqué ce courage de Gauvain que rien n'étonne ni ne rebute ; on a remarqué aussi les heureux effets de cette vaillance qui semblait d'abord n'être que le frivole entraînement d'une galanterie téméraire. Les exploits de Gauvain donnent la liberté à des malheureux qui gémissent sous un pouvoir cruel. Cette invention poétique n'est qu'une peinture exacte de l'état de société où vivaient les hommes du XIIe et du XIIIe siècle. Il y avait de tels abus de la force, qu'il fallait pour les vaincre une vertu qui tînt du prodige. Plus on vantait dans les romans le dévouement des chevaliers, plus nous devons conclure que ce monde était en proie à tous les caprices de la tyrannie et du crime. En effet, il n'y a pas de plus ordinaires rencontres que celles d'une jeune fille battue par un nain, d'une dame outragée par un châtelain avare et cruel, de pauvres sujets tenus dans la contrainte et dans le deuil par la féroce humeur d'un géant.

Ce grand courage des compagnons d'Arthus n'a que trop d'occasions de s'exercer. Il est à la hauteur de toutes les surprises : c'est une espèce de folie sublime. Erec voyage avec Enide sa femme, il combat à chaque tournant de che-

min, tantôt trois chevaliers qui vivaient de rapine, tantôt cent chevaliers d'un conte qui veut lui ravir son épouse. Tant d'assauts ne vont point sans de grandes et nombreuses blessures; l'ardeur d'Erec ne s'en refroidit pas. Il prend quelque repos, puis il se remet en route. Il traverse une forêt, des cris de femme se font entendre, et implorent du secours. Erec laisse là Énide, court vers l'endroit d'où partent les cris. Il y trouve une pucelle dont l'ami venait d'être enlevé par deux géants : il poursuit les ravisseurs, les atteint, les combat, perce un géant, fend l'autre en deux, ramène le chevalier Cadoc de Cabriole à sa mie, et les envoie tous les deux au roi Arthus.

A travers tous ces récits que cherchons-nous ? Est-ce le jeu de l'imagination ? Y voulons-nous voir seulement les ébats d'une fantaisie plus ou moins heureuse et vagabonde dans ses caprices? Non certes, le profit serait mince. Nous cherchons un écho de l'histoire dans ces fictions romanesques, une peinture des mœurs et du caractère français dans ces aventures bizarres. Nous les y trouvons, il me semble, si nous savons les reconnaître.

Ne nous arrêtons pas seulement aux actes d'un héroïsme surnaturel, voyons les faits qui ont suscité cet idéal de justice. Les chevaliers redresseurs de torts sont peu nombreux, ils trouvent place autour de la Table ronde; mais ceux dont les torts ont besoin d'être redressés, ceux dont la tyrannie et la cruauté réclament ces espèces de vengeurs, sont bien plus nombreux. Leur férocité prend mille formes diverses et bizarres. Presque tous les châteaux recèlent dans leur enceinte des prisons et des malheureux qui y gémissent. L'hospitalité n'y est point sûre. Comme pour le repaire du lion de la fable, on voit bien comme on y entre, mais on ne voit pas comme on en sort : tel est le château de Brandiganz, fief du roi Evrain. Erec veut y aller demander asile pour une nuit; Guivret, un chevalier qui l'accompagne, le supplie de n'en rien faire : il lui apprend qu'on n'en voit jamais sortir ceux qui y sont entrés. Erec en tente l'aventure. A peine a-t-il passé les lices et les ponts que les bourgeois qui le regardent admirent sa beauté et plaignent le sort qui l'attend :

> Et moult fait ta biauté à plaindre
> Car demain la verrons estaindre.
> A demain est ta mort venue,
> Demain morras sans atendue
> Se Dex ne t'engarde et deffend

Inutile de dire qu'Erec entend ces sinistres prédictions sans en être effrayé; il ne l'est pas davantage quand son hôte l'introduit dans un jardin dont les murs sont garnis de pieux sur chacun desquels on voit un heaume et le nom du chevalier auquel il avait appartenu ; un seul pieu restait vacant; on attendait la mort d'un chevalier pour y placer son nom et son heaume. On devine sans doute qu'Erec, victorieux de tous les périls et de tous les enchantements, rend la liberté à de nombreux chevaliers qui étaient prisonniers dans le verger. Triste mais fidèle tableau de la vie féodale !

N'oublions point ce qu'a dit Pasquier en parlant de ces livres : Ils rappellent de *vraies images des mœurs qui lors étaient observées*. Jean le Laboureur fait aussi la même observation : « Et pour la rendre plus sensible, il avait remarqué particulièrement que les historiens du moyen âge s'étaient peu attachés à peindre les coutumes de leur temps. Contents de suivre le cours des événements publics, ils ne pénétraient point dans l'intérieur de la vie domestique et des mœurs sociales. On n'apprend point dans leurs livres comment vivaient les Français, quels étaient le caractère habituel de leurs pensées, de leurs sentiments, et leur conduite. Ce que nous savons de cette importante partie de nos annales a été puis é à d'autres écrits et spécialement dans ceux de nos romanciers. » (*Hist. litt. de la Fr.*, XVI.)

Jusqu'ici, nos chevaliers si remplis de courage ne se distinguent pas beaucoup des héros karolingiens ou même de ceux dont l'imagination grecque a raconté les exploits. Un Hercule, un Thésée, un Pirithoüs, ont donné au monde ancien le spectacle de la force armée pour la justice ; quand nos coureurs d'aventures, en face d'un péril où la nature humaine ne peut que succomber, s'écrient qu'ils aiment mieux *morir que retorner*, nous ne voyons dans leur témérité qu'un de ces élans ordinaires aux âmes généreuses. Mais toute la chevalerie n'est pas là. Son caractère véritable réside dans l'exaltation du cœur des preux par l'amour. Cette passion énervante est pour eux le plus vif encouragement à se rendre célèbre par les coups les plus téméraires. Le chevalier n'a tout son prix et toute sa perfection que lorsqu'il a trouvé *sa mie*. Jusque-là il a besoin d'instructions et de conseils.

Comme Perceval le Gallois, il n'en a plus besoin quand, ayant sauvé une pucelle du nom de Blanche-Fleur, attaquée par ses voisins, il l'a prise pour sa *dame*. Les liens les plus étroits unissent la bravoure à la galanterie. Une femme ne saurait aimer un chevalier sans cœur. « Toute liaison amoureuse est rompue par un acte de bassesse et de lâcheté de celui qui ne doit jamais cesser d'être brave. » (*Hist. litt.*, t. XXII, p. 219.)

Lancelot du Lac, par un enchantement, éprouve au milieu d'une centaine de chevaliers prisonniers et poltrons jusqu'au prodige, une frayeur proportionnée à sa bravoure. « Adé, son épouse, refuse d'abord de croire à ce qu'elle vient de voir : l'idée de Lancelot subissant honteusement des affronts est une idée qui lui donne le vertige et ne trouve point de place dans son esprit. Mais son frère est là qui a tout vu, qui croit à tout ce qu'il a vu, et qui lui fait des reproches sévères sur sa faiblesse. Elle pleure, elle gémit, elle est au désespoir, et elle n'en prend pas moins son parti : elle renonce pour jamais à un homme dont elle ne peut plus être la femme ni l'amie depuis qu'il s'est déshonoré ; et il n'est plus question d'elle dans la suite du roman. » (*Hist. litt.*, *ibid.*)

Quand une femme a donné son cœur, elle n'a pas assez de paroles pour encourager son vainqueur à chercher « los et renom ». Ydoine, en envoyant Adamas à la conquête de cette gloire précieuse, exprime bien le caractère de l'amour chevaleresque dans ces paroles :

> Si soiiés tex, biaus doux amis,
> Si vaillans et si de haut pris,
> Que sauve i soit l'amours de moi. »
>
> (*Hist. litt.*, t. XXII, p. 761.)

C'est là ce qu'on entend par « fine et loyal amour ». Transporté par ces recommandations, Adamas se fait armer chevalier ; il n'a plus de repos qu'il ne se soit fait partout distinguer en tournois et en guerre. La France, la Bretagne, l'Espagne, sont les témoins de ses exploits. La Lombardie, la Roumanie le voient également se signaler dans les hasards, aussi courtois que brave,

> Il est amiables en tous lieus,
> De bel apel, de dous respons.

L'amour est le principe suprême de la moralité, il achève de former dans le chevalier l'homme d'honneur; c'est le dernier trait de la perfection.

A ce point de vue étrange, il faut en ajouter un autre. L'amour a sur les héros de la Table ronde des effets d'une puissance foudroyante. Il les saisit en un clin d'œil, il les enchaîne, il les abat, il leur enlève la santé, c'est une maladie. Les anciens le concevaient à peu près ainsi, surtout chez les femmes ; ici ce sont les hommes que cette folie d'aimer consume. Amadas « tranchait » devant la fille d'un duc, la belle Ydoine : la beauté de la damoiselle l'éblouit ; c'en est fait de sa raison. Fils d'un simple sénéchal, il ne peut espérer que son amour reçoive la récompense qu'il ambitionne. Il en devient malade, il ne boit ni ne mange, il se meurt.

Tristan est le modèle de ces chevaliers frappés d'amour et soumis par l'amour à tous les tourments. Marc, son oncle, l'avait envoyé en Irlande chercher Yseult aux blonds cheveux, fille du roi de cette île ; il voulait en l'épousant en faire une reine de Cornouailles. Le chevalier amenait Yseult à son futur époux ; mais la route était longue, et il y avait place à plus d'un événement étrange. Il en survint un des moins attendus. Tristan et Yseult jouaient *aux échecs*, et leurs intentions étaient innocentes et pures. Tous deux se sentirent pris en même temps d'une soif ardente. L'imprudente Brangien, la suivante d'Yseult, leur donna à boire une liqueur dont la vertu était d'exciter tous les feux de l'amour. Ce philtre, la reine, mère d'Yseult, avait recommandé à Brangien de le faire boire au roi Marc le premier jour des noces. Brangien avait oublié la recommandation. Et qu'arriva-t-il de là ? Que Tristan et Yseult brûlèrent l'un pour l'autre d'une passion violente qui ne s'éteignit qu'avec leur vie. » (*Hist. litt.*, t. XIX, p. 693.)

Ceût été à merveille si les devoirs d'Yseult eussent pu s'accorder avec son amour, ou si les courtisans du roi Marc n'eussent pris plaisir à retirer le bon roi du tranquille aveuglement où il vivait plongé. Les traverses commencent, des piéges sont tendus aux deux amoureux, ils savent parfois les éviter, parfois ils y tombent. Tristan est le plus insensé des amoureux, Yseult est la plus perfide et la plus habile des femmes, et le roi Marc, toujours furieux, toujours trompé, le plus ridicule des maris. Tristan use chaque jour de nouveaux subterfuges pour pénétrer au palais. Tantôt il s'y introduit sous le costume d'un étranger, marchand de draps précieux et de pierreries, tantôt sous l'accoutrement bizarre d'un *fou* : mais toujours il reçoit d'Yseult les preuves d'un amour partagé. Enfin, le triste effet du philtre, après trois ans, trouve sa fin. Tristan se retire dans la petite Bretagne, et, pour tromper son amour, il épouse une autre Yseult, la fille d'Hoël, le roi du pays. Vaine espérance, vaine illusion. Il ne peut oublier sa première passion ; les aventures et les tournois ne peuvent détourner son esprit des pensées amères qui l'assiégent. Blessé, il pourrait être guéri par la reine d'Irlande : il l'envoie chercher. « Mais la fille du roi de la petite Bretagne, qui a surpris le secret des amours de son mari, veut se venger ; elle lui fait accroire que la reine de Cornouailles refuse de se rendre à ses vœux, et Tristan meurt de chagrin. » (Les *Romans de la Table ronde*, par M. de la Villemarqué, p. 69.)

Dans l'histoire de Tristan, c'est un philtre qui triomphe de sa volonté, dérange sa cervelle et passionne son cœur : c'est une manière merveilleuse d'expliquer la puissance de l'amour. D'autres poëtes en ont donné autrement le sens. Amour n'a tant d'empire sur les âmes que parce qu'il a à son service « sergents et chevaliers qui livrent la bataille pour lui, et qui enferment dans une tour celui qu'ils ont vaincu. Beauté, Courtoisie, Noblesse et Franchise, portant l'enseigne d'amour, invitent le rebelle à se rendre : s'il résiste, Amour lui-même, qui est sur un beau cheval « plus courant qu'oiseau ramage », arrive lance levée et somme le rebelle de se rendre » (*Hist. litt.*, t. XXII, p. 875.

Cette défaite arrive inévitablement pour tous les cœurs : les plus orgueilleux y résistent, mais ils finissent par être vaincus. Orgueilleuse d'amour, princesse de Tormadai est d'une incomparable beauté, mais elle ne veut entendre à aucune « druerie ». Un hardi chevalier, qui ne redoute aucune aventure, vient lui ravir un baiser. Sa colère est extrême : elle se pâme, elle veut se donner la mort, elle veut la donner au téméraire. « A peine sa maîtresse duègne peut-elle calmer un tel désespoir, et la princesse s'en retourne à Tormadai bien décidée, si elle parvient à découvrir l'auteur du forfait, à le faire pendre, « ou ardoir, ou en mer noyer » (*Hist. litt.*, t. XXII, p. 768.)

Mais pourtant ce grand courroux s'apaise. Du haut d'une tour elle assiste aux prouesses « d'un bachelier » qu'elle soupçonne d'être l'homme au baiser. Cet étonnant « vasselage » la surprend et la charme. C'en est fait, la voilà terrassée par l'amour. Elle change de couleur, elle pâlit, elle devient noire, vermeille et bleue. L'amour la transit, bientôt il la fait frémir et tressauter, peu s'en faut que son cœur ne défaille. Mise en présence du chevalier, elle n'est point embarrassée de lui ouvrir son âme :

« Plus vous aim que ne puis dire,
Vostre serai sans contredire.
Se vous volés d'or en avant,
Serai amie, et vous amant.

Blancardin accueille assez froidement cette déclaration mais il regarde la princesse : aussitôt le même mal d'amour qui s'était emparé d'elle s'empare de lui. » (*Hist. litt.*, t. XXII, p. 771.)

Si cette *druerie* est le principe de toute vaillance dans les tournois et dans les périls, on ne pourrait dire qu'elle fût d'un bon exemple dans la vie. Le mariage en reçoit plus d'une atteinte. On est même surpris de voir cet amour chevaleresque l'emporter de beaucoup sur celui que le mariage admet et suppose. Tous les poëtes de ce temps n'ont pas d'autre doctrine. Rien ne les étonne ou ne les blesse dans ces adultères. Bien loin de là. Tous les éloges, tous les vœux sont pour les coupables ; le mari outragé est toujours « ridiculisé, honni et conspué ». Ceux qui voudraient protéger son honneur, le défendre des embûches qu'on ne cesse de dresser sous ses pas, sont des perfides, des méchants, des félons (*Hist. litt.*, t. XIX, p. 703.)

Marie-Joseph Chénier a dit avec justesse : « Le sacrement du mariage, dans les opinions de la chevalerie, avait quelque chose de moins divin que le sacrement de l'amour. Il faut bien me passer une expression qui, seule, représente ma pensée. Faisons-nous une idée juste de ces temps éloignés, dont les préjugés n'étaient pas les nôtres : un choix involontaire, mais unique, remplissait l'espace de la vie : être infidèle à ce choix du cœur, voilà ce qui paraissait répréhensible. La passion préservait du vice : à d'autres époques, le vice a préservé des passions. On peut blâmer aujourd'hui les

mœurs de nos aïeux, mais il ne faut pas les blâmer comme trop indulgentes : elles ne faisaient que déplacer les devoirs. »

C'est dans cette pensée sans doute que les poètes n'ont point épargné, même à leur principal héros, au roi Arthus, des avanies qui, à nos yeux, rendraient à jamais méprisable un personnage épique. La reine Geneivre n'est guère plus exemplaire que la blonde Yseult. Les amours de Lancelot avec elle ne sont ni moins connues ni moins scandaleuses que celles de Tristan. Arthus est obligé de poursuivre l'infidèle et de livrer bataille au ravisseur : pour les réconcilier, il ne fallut rien moins que les prières d'un saint Apostole. Pour racheter ses fautes passées, l'amant de Geneivre se retira dans le cloître et, par une pieuse mort, rentra en grâces avec le ciel, mais le charme de ses aventures devait faire plus d'une victime après lui. Dante, qui raconte la fin tragique de Françoise de Rimini, a mis dans les flammes de l'enfer le troubadour Arnauld Daniel pour avoir célébré dans ses vers les faiblesses de Lancelot et de Geneivre.

Qu'on ne s'étonne donc point des malices lancées par les trouvères contre les femmes. Même dans les romans de la table ronde, les invectives abondent contre elles : on n'épargne point leur cœur léger et volage. Le trouvère, qui a conté les aventures d'Amadas et d'Idoine, sait toutes leurs malices et leurs ruses ; il ne veut pas les taire. Nulle femme, quand elle veut tromper, la mitonne dans les lieux les plus étroits, saura y parvenir. Il n'est pas homme si sage, qu'elles n'*afolent* et n'*engeignent par traison et par faintise*... *Nule*, dit-il, *n'est sans decevance, toutes savent de nigremance.* (*Hist. litt.*, t. XXII, p. 758.)

Dans le roman du *Chevalier à l'Epée* (*Hist. litt.*, t. XIX, p. 711), on lit une aventure qui blâme mieux que toute satire l'humeur inconstante et perfide des femmes : « Gauvain et sa femme, montés sur d'excellents palefrois et suivis de leurs fidèles lévriers, voyageaient à travers les plaines et les bois, lorsqu'un de ces chevaliers, chercheurs d'aventures, que l'on rencontre partout dans les romans de cette époque, se présente à l'improviste devant eux, tout couvert de fer, comme les chevaliers querelleurs l'étaient toujours. Il ne veut rien autre chose que ravir à Gauvain sa femme : et déjà il allait s'en saisir de force, lorsque Gauvain lui représente qu'il agit contre les lois de la chevalerie, en usant de la supériorité que lui donne son armure complète sur lui, Gauvain, qui n'a qu'une lance et un écu. Le chevalier ravisseur est assez loyal pour convenir de la justesse de l'observation. « Eh bien ! dit-il, qu'elle choisisse entre nous deux : elle suivra celui qu'elle aura préféré. » La belle jette les yeux sur le nouveau venu, le considère attentivement, et, toute réflexion faite, juge qu'il lui conviendra mieux que son époux. Elle va donc se placer à ses côtés. Le pauvre Gauvain s'éloigne tête baissée, et, dévorant son dépit, continue sa route, suivi du moins des lévriers qui, eux, ne l'ont point abandonné. Mais à peine a-t-il fait quelques pas qu'il voit revenir vers lui le chevalier qui réclame de la part de la belle les lévriers. Gauvain lui répond : « Renouvelons l'épreuve que nous venons de tenter : ils seront à celui qu'ils suivront de préférence. » Et chacun des deux chevaliers les appelle, les invite à venir à soi. On devine bien que c'est vers Gauvain qu'ils accourent, vers Gauvain qui les avait tant de fois caressés et nourris au château de leur maître. Et Gauvain de dire au chevalier ravisseur : Il ne va de chien ici

Con de femme ce est chez bien,
Une chose [illegible] chose,
Ja son mestre qui nourri la,
Por estrange ne changera.
Feme a moult tost guerpi lo sien
S'il ne li estaplit tot son bien.

Le chevalier allait [illegible] de ces bonnes raisons, [illegible] infidèle comme [illegible] son nouvel amant de ravir [illegible] lévriers. Gauvain, cette fois, n'y tient plus, et se ruée avec impétuosité sur le chevalier. D'un coup de lance il le renverse de son cheval, et par une ouverture qu'il remarque dans sa cuirasse, lui enfonce son épée dans le corps. La belle alors, répandant un torrent de larmes, vient se jeter aux pieds de Gauvain et lui demande grâce : mais [illegible] sans lui répondre, l'abandonne, [illegible] cherche à [illegible] quelque nouvelle aventure. » (*Hist. litt.*, t. XIX, p. 711.)

Ce conte des lévriers, répété dans le roman de Lancelot, est moins vif pourtant dans sa malice que celui du *Court mantel*, inséré dans les grands romans en prose de Tristan. La fée Morgan, élève du célèbre enchanteur Merlin, se [illegible] vengeait de Geneivre, femme du roi Arthus, qui lui a enlevé Lancelot. Elle fait porter au palais de Kaamlot, où le prince tenait sa cour pendant les fêtes de la Pentecôte, une valise contenant un superbe manteau dont la fée gratifiait la dame à la taille de laquelle il s'ajusterait parfaitement. Le roi s'est engagé par serment à faire du vêtement l'usage que réclame la fée. « Il ne s'agissait plus que de l'essayer sur toutes les dames et demoiselles qui étaient à la fête. Or voici quelle était la vertu magique de ce perfide vêtement. Il s'allongeait ou s'accourcissait de lui-même, placé sur le corps d'une femme, si elle avait été infidèle, déloyale, si elle trompait son époux ou son ami... Il fallut que toutes les dames, et elles étaient plus de deux cents dans le palais, essayassent le manteau. Ce fut la reine qui, la première, s'en vêtit. Par devant il se trouva trop court de quelques doigts, et par derrière d'une longueur démesurée. » Maître Keux, le sénéchal, qui s'est empressé de rire de la mésaventure du roi, est bientôt puni lui-même. Sa femme, l'une des plus belles de la cour, essaye le manteau : le vêtement aussitôt se raccourcit. Par derrière il ne tombe pas jusqu'au [illegible] et par devant il ne couvre pas le genou. Sur toutes les autres dames même résultat. Au moins s'en trouve-t-il une à qui le manteau s'ajuste parfaitement ! Sur deux cents dames ce n'est pas trop.

Le même conte s'est reproduit sous une autre forme. Le talisman vient encore de la même fée : ce n'est plus un manteau, c'est une corne d'ivoire suspendue à trois bandelettes d'or. « La corne est ornée de quatre sonnettes ou grelots. Si l'on y touche seulement du doigt, on entend aussitôt une harmonie si délicieuse, que ni la harpe, ni la vielle, ni même le chant des sirènes ne peuvent l'égaler. Mais pour produire ce merveilleux effet, la maligne fée Morgan avait enchanté cette œuvre de telle sorte, que si le chevalier ou la dame qui y touchaient étaient infidèles, la corne d'or ne rendait aucun son... Par ordre du roi Arthus, *soixante-quatre* personnes, tant dames que chevaliers, viennent toucher la corne magique, mais très-vainement : car les sonnettes qui l'entourent restent muettes, aucune harmonie ne se fait entendre. Il n'y eut dans toute cette très-nombreuse assemblée

qu'un seul chevalier que les sonnettes saluèrent par les plus doux accords. » (*Hist. litt.*, t. XIV, p. 715.)

Il est juste pourtant de le reconnaître : s'il y avait des femmes infidèles, il y avait bien des chevaliers brutaux et discourtois. Même dans les romans inspirés par les idées plus douces de la Table ronde, il se rencontre des traces de la rudesse des temps karolingiens. Ainsi le duc de Normandie, entendant le comte de Poitiers vanter à la cour du roi Pépin la vertu et la beauté de sa femme, entreprend de la séduire et ne demande qu'un mois pour accomplir son projet. « La scène où le duc tente la séduction est fort courte et singulièrement grossière : La comtesse voulant faire honneur à un tel seigneur le retient à dîner avec elle. Pendant le repas le duc ne dit mot : mais il se jette sur les morceaux qu'elle a mordus, sur le pain qu'elle a touché ; il lui marche sur les pieds : après le repas, il la saisit par les hanches, il met la tête sur son sein ; il porte la main à sa gorge, et quand la comtesse, d'abord embarrassée, enfin le repousse, il lui déclare une passion qu'il ne sait exprimer qu'en lui demandant aussitôt ses faveurs. » (*Hist. litt.*, t. XXII, 783.)

Il est vrai qu'il s'agit là d'un chevalier du temps du roi Pépin. Du temps du roi Arthus même il n'en manquait pas à qui la passion suggérait de violents conseils. Dans le roman d'Erec et d'Enide, nous voyons cette malheureuse exposée aux tentatives odieuses d'un comte dont les mœurs sont celles d'un brigand forcené. Erec, dans un de ses nombreux combats, tombe sous les coups des géants ses adversaires. Il est évanoui. Enide qui le croit mort ne veut pas lui survivre, elle prend son épée pour s'enlever la vie. Un comte, suivi de plusieurs chevaliers, lui arrête le bras, tâche de la calmer, et lui offre pour consolation son cœur et sa main. Enide indignée le repousse et le traite avec le dernier mépris. Les chevaliers font un brancard, y attachent deux de leurs chevaux, y placent Erec et l'emmènent au château. Enide est forcée de les suivre. Le comte, à peine arrivé, mande son chapelain : et, malgré la résistance, les plaintes et la désolation d'Enide, il l'oblige à recevoir sa main. Elle est forcée de paraître au repas de noces qui se donne le lendemain, et de se placer dans un fauteuil à côté du comte. Par un raffinement de cruauté on avait mis Erec dans une bière vis-à-vis de la malheureuse Enide : elle est au désespoir et veut se laisser mourir de faim. Le comte tâche d'abord de la fléchir, lui fait ensuite des reproches, et s'emporte enfin jusqu'à la frapper. Ses barons le blâment, il s'emporte encore davantage, et il déclare que le jour même il veut jouir des droits d'époux. Enide jette les hauts cris.

« Tout à coup Érec sort de sa pamoison. Voyant ce qui se passe, il se lève, rassemble ses forces, et saisissant sa bonne épée, il en assène un coup si terrible, qu'il coupe la tête du comte et la fait rouler au bout de la salle. »

De pareilles scènes, qu'on peut prendre pour un reflet de l'histoire, dérangent un peu les idées répandues sur le respect idolâtre dont les femmes étaient, dit-on, l'objet au temps de la chevalerie ; elles montrent toute la rudesse des mœurs. En vain cette institution essayait de les adoucir ; les effets étaient lents à se faire sentir. Les femmes n'avaient pas que des adorateurs obéissants et courtois : l'amour qu'elles excitaient se traduisait souvent en violences dirigées contre elles.

Cependant, à travers les événements dont les poëmes de la Table ronde abondent, malgré les reproches dont les poursuivent des auteurs intéressés à médire d'un sexe qui n'est pas le leur, ce sont elles encore qui manifestent le plus de vertus sociales ; elles sont tendres et dévouées, obéissantes et charitables. Cette Énide que nous venons de voir si bizarrement exposée aux outrages d'un comte est un modèle de patience et de fidélité. Érec la met à de dures épreuves ; il lui impose une vie pénible, il lui fait une loi du silence, et pourtant il n'a pas de plus sûr gardien de sa vie et de son honneur. Rappelons aussi que le conte si touchant de Boccace connu sous le nom de *Griselidis* n'est qu'une aventure empruntée à un lai breton dont Marie de France, au XIIIe siècle, avait charmé la société des châteaux.

Je n'aurais pas fait l'histoire complète des sentiments et des idées de la chevalerie, si j'omettais les poëmes de la *Recherche du Saint-Graal*. C'est une manifestation pratique de l'esprit religieux. On sait quel empire la religion avait sur les âmes, quels exploits elle suscita en s'alliant au goût des aventures et des courses lointaines. Les croisades ont duré jusqu'à la fin du XIIIe siècle. La conquête du Saint-Vase, appelé le *Graal*, est dans le domaine de l'imagination ce qu'était dans l'histoire la conquête du Saint-Sépulcre. Ce sont les mêmes idées et les mêmes sentiments ; il s'y attache les mêmes bienfaits spirituels. Le succès ne peut être obtenu que par les mêmes vertus : l'innocence des mœurs et la foi.

Le graal fut d'abord une légende bretonne qui s'était, avec le temps, sanctifiée ; elle était devenue toute chrétienne. « Un graal, dit M. Chasles (ouvrage déjà cité, p. 369), est un vase. Les Bretons, parmi leurs vieux symboles, comptaient un vase ou bassin magnifique, bordé d'or et de diamants, qui était caché, disait-on, dans les lacs ou dans les grottes des magiciennes, et dont la possession assurait le génie, la science, la vue claire de l'avenir. Bien plus ! un autre don plus merveilleux était attaché à ce talisman : il rendait la vie aux morts. Trouver ce bassin, boire dans ce hanap, était le rêve de plus d'un. Il y a une autre coupe du savoir, répondirent les chrétiens aux Bretons, celle qui est faite pour la communion des hommes avec Dieu, celle qui a reçu le sang de Jésus-Christ, le vase de la Cène, dans lequel Notre-Seigneur a célébré la Pâques chez Simon. »

Voilà l'emblème de la perfection et le vraiment Saint-Graal. Or, il a été apporté en Bretagne par Joseph d'Arimathie. Ce vase servit au saint homme qui le possédait à faire les plus étonnants miracles. Il suffisait, par exemple, de le porter trois fois autour d'une table pour qu'elle fût aussitôt chargée des mets les plus abondants. Seulement, pour forcer le ciel à ces libéralités, il fallait que le porteur du Saint-Graal fût en état de grâce. La moindre souillure morale le rendait incapable d'opérer la merveille. Ce fut en Angleterre surtout que la vertu de ce vase se manifesta le plus souvent. Joseph d'Arimathie y mourut et le laissa à ses descendants dans cette contrée. Après quelques générations, le graal miraculeux se perdit. Ce fut pour le retrouver que le roi fabuleux Utter-Pendragon institua l'ordre de la Table ronde. Les chevaliers qui le composaient avaient pour premier devoir de chercher par tout le monde et de reconquérir le Saint-Graal. Arthus était le fils de ce prince ; il perfectionna l'institution et la fit arriver sous son règne au plus haut degré de gloire.

Perceval le Gallois est le héros de cette légende du Saint-Graal ; il est en même temps le type de la chevalerie religieuse, tandis que les Lancelot, les Gauvain, les Érec, sont les représentants de la chevalerie galante et profane. Chrestien

de Troyes a commencé son histoire à la demande de Philippe d'Alsace, comte de Flandre; elle fut continuée par Gerbert et Gauthier de Denet, et finie par Manessier, dans les dernières années du XIIe siècle (M. de la Villemarqué, 134). Perceval le Gallois n'est point insensible aux sentiments les plus tendres, mais ils sont subordonnés chez lui au devoir de la quête du Saint-Graal. De nombreux obstacles s'élèvent pour l'arrêter dans son dessein et nuire au succès de son entreprise; il en triomphe toujours.

Les chevaliers à combattre, les géants et les nains ne sont pas ses plus redoutables adversaires. Les séductions des femmes lui sont bien autrement à craindre; il cède à leurs charmes, il se repent, il pleure, il rentre en grâce avec le ciel. S'il était possible d'introduire l'allégorie et les sens cachés dans les romans de chevalerie, il ne serait pas difficile de voir dans Perceval le Gallois l'image de l'âme chrétienne. C'est avec autant de peine qu'elle chemine ici-bas à travers les périls et les séductions des plaisirs.

Quelque décidé que soit le héros à plaire au ciel en poursuivant la conquête du vase précieux, il a des moments où de frivoles pensées occupent son cœur. Blanche-Fleur, son amie, est éloignée de lui; il voit « voler quatre huppes dorées, et en ayant blessé une, qui rougit la neige de son sang, la couleur du sang et celle de la neige lui rappellent le teint rose et blanc de son amie Blanche-Fleur, et il tombe dans une rêverie profonde, qui aboutit à un sommeil plus profond encore. » (M. de la Villemarqué, 136.) Avec un esprit plus détaché du monde, il eût plus vite accompli sa tâche. Le ciel l'avait conduit bien près du but; il n'a pas su profiter de cette grâce. Un jour qu'il avait pénétré dans un château, il y avait vu un vieillard malade couché sur un lit, un valet portant une lance d'où coulait une goutte de sang, deux autres tenant des chandeliers d'or, puis deux demoiselles, l'une avec un *tailléor* ou couteau d'argent, l'autre avec un graal ou bassin d'or pur émaillé. On s'était mis à table, le graal avait passé et repassé plusieurs fois devant les convives. Perceval n'a rien demandé; il est sorti de cette maison hospitalière sans interroger le vieillard. C'est là sa faute. Le roi pêcheur possédait le Saint-Graal, la lance et le tailloir divins. Il eût suffi au Gallois de questionner les assistants; il aurait du même coup guéri le roi pêcheur et conquis le Saint-Vase. Il a laissé échapper cette heureuse occasion. En vain il veut retrouver le château, soulager les souffrances du roi, dont il a rendu la blessure incurable, parce qu'il a négligé de demander pourquoi saigne la lance merveilleuse. Ses recherches sont vaines. Il est repoussé du manoir par une main invisible : « Alors le désespoir s'empare de lui, il perd la mémoire, il oublie tout et même le bon Dieu. »

Depuis cinq ans il n'a pas mis le pied dans une église, quand, un vendredi saint, il rencontre une troupe de chevaliers et de dames en pèlerinage, qui le blâment de porter les armes à pareil jour. Perceval rentre en lui-même et va trouver un saint ermite auquel il se confesse. Le prêtre lui apprend que la cause de toutes ses erreurs est son ingratitude envers sa mère, que le péché lui a coupé la langue quand il eût fallu demander l'explication du Graal; il lui impose une pénitence, lui donne des conseils, lui révèle une oraison mystérieuse où se trouvent certains mots terribles qu'il lui défend de faire connaître, et Perceval, absous de ses péchés, jeûne, adore la croix, entend la messe, communie et renaît à une vie nouvelle. (M. de la Villemarqué, 137.)

La miséricorde de Dieu est inépuisable, mais la faiblesse humaine est faillible. L'innocence du cœur est difficile à garder, et Perceval l'éprouve plus que personne. Le diable lui livre de continuels assauts, il cherche par toutes sortes de prestiges à tromper le Gallois et à corrompre sa vertu. Tantôt il lui apparaît sous l'armure d'un chevalier, tantôt sous la figure de Blanche-Fleur, « et met à de si dures épreuves son humilité et sa chasteté, qu'il succomberait infailliblement sans le secours du Saint-Graal. » (M. de la Villemarqué, 39.)

Enfin il accomplit le dernier exploit qui lui restait à faire, il coupe la tête à Pertiniaux, un traître qui a brisé une épée merveilleuse en tuant le frère du roi pêcheur. A l'instant celui-ci guérit ; puis il abdique en faveur de Perceval qui est son neveu. Pendant sept ans, Perceval, couronné par le roi Arthus, règne plein de gloire. Au bout de ce temps, il abdique pour se faire prêtre ; « le Graal et la lance le suivent dans son ermitage, et, le jour où il meurt, et où Dieu, « qui a toujours grande envie d'attirer à lui les bons », remarque le trouvère, le fait asseoir à sa droite, sur un trône plus beau que tous ceux de la terre ; ce jour que Dieu emporta son âme,

> Fut au ciel remis sans doutance
> Et le Saint-Graal et la lance.

Ainsi l'on voit dans la quête du Saint-Graal s'unir et se fondre les deux sentiments les plus forts de ces temps : la religion et l'esprit d'aventures.

Le roman de Perceval introduit le lecteur dans un monde fabuleux mais chrétien. Les enchantements et les merveille qui se rencontrent dans la suite des aventures du héros appartiennent pour la plupart aux croyances de l'église. Ce n'était pas le seul domaine où l'imagination populaire se plût à errer. Il y en avait un autre plus païen et non moins agréable, celui-là était peuplé par de chimériques inventions dont l'origine tenait au fond même de l'esprit humain.

Quelle que soit la nation dont nous étudions les compositions littéraires, nous y retrouvons toujours à peu près les mêmes illusions et les mêmes rêveries. On a dit avec une certaine justesse que, sans attribuer les merveilles de la féerie moderne aux chants des scaldes et des fables de l'Edda, « on peut leur assigner une source toute naturelle dans ces fictions mythologiques et poétiques des anciens. Le premier modèle des fées n'est-il pas dans Circé, dans Calypso, dans Médée? Celui des géants, dans Polyphème, dans Cacus, et dans les géants eux-mêmes, ou les Titans, cette race ennemie de Jupiter? Les serpents et les dragons des romans ne sont-ils pas des successeurs du dragon des Hespérides et de celui de la Toison d'Or? Les magiciens! la Thessalie en était pleine. Les armes enchantées et impénétrables! elles sont de la même trempe, et l'on peut les croire forgées au même fourneau que celles d'Achille et d'Enée. Les chevaliers invulnérables ne le sont pas plus que ce même Achille, au talon près ; que ce même Enée, lorsque, à la sortie de Troie, les traits ennemis se détournent et les flammes s'écartent de lui; et que le dompteur des chevaux Messapé que ni le fer ni le feu ne pouvaient blesser. » (*Hist. litt.*, t. XIX, 627.)

Cela se conçoit sans peine. Les Grecs et les Latins, issus de la même souche que les Celtes, ont emporté, en se séparant, le même fonds d'idées et de dispositions sur lequel ils ont travaillé dans la suite des âges. Ce n'est pas que les poésies d'Ho-

mère ou celle de Virgile avaient inspiré les chanteurs bretons et gallois : c'est que les bardes et les trouvères avaient une communauté d'origine, une parenté éloignée avec les aèdes de la Grèce. La diversité des mœurs a diversifié les mêmes idées. Calypso, Circé, peut-être près elle-même le premier modèle des fées. L'auteur de l'Odyssée avait reçu ce type de plus loin, il le tenait de rêveurs qui en avaient célébré les enchantements avant lui.

Toujours est-il que les romans de la Table ronde, rapprochés des chansons de geste karolingiennes, nous offrent une transformation du monde féerique. Ce n'est plus l'horrible et le grandiose qui y dominent, c'est le gracieux épanouissement des sentiments les plus élevés, c'est le triomphe d'un amour bienveillant et tendre. Les fées se font un plaisir d'enlever au monde chevaleresque ses plus brillants héros ; elles les tiennent enfermés dans l'île d'Avalon ; elle les comblent de leurs dons.

Lanval, chevalier breton, « aussi distingué par sa belle figure que par sa bravoure », s'éloigne du roi Arthus qui l'a privé seul des dons qu'il vient de distribuer avec profusion aux autres chevaliers, dans une fête solennelle. Il chevauche triste et rêveur : « Fatigué de la route, il descendit de cheval et s'assit sur l'herbe, au bord d'une rivière. A peine y était-il, qu'il vit venir vers lui deux jeunes damoiselles bien parées et de la plus grande beauté. Elles l'invitent très gracieusement à les suivre et à visiter leur maîtresse.... Lanval ne se fait pas prier. Elles le conduisent vers une tente voisine, où reposait sur un lit somptueux une femme dont les traits lui parurent avoir quelque chose de divin. En effet, c'était une fée. Elle lui déclare sans façon qu'elle l'aime depuis longtemps, et qu'elle veut devenir son amie. On pense bien que le chevalier lui promet aussitôt le plus sincère amour et soumission entière à tout ce qu'elle demandera. » *Hist. litt.*, t. XIV, p. 716.)

Quand Lanval quittera ce séjour enchanté, la bonne fée ne l'abandonnera point. Elle lui promet d'être auprès de lui dès qu'il l'appellera ; elle ne sera vue ni entendue de personne, elle lui assure qu'il n'aura plus à se plaindre de la fortune, qu'il trouvera toujours sous sa main tout l'argent dont il aura besoin. Une seule condition lui est imposée, c'est qu'il gardera le plus profond silence sur ce mystérieux amour. Il est facile de promettre le secret, il est plus difficile de le garder. Lanval ayant affirmé qu'il avait une maîtresse plus belle que la reine Geniève, était condamné à périr s'il ne produisait cette amie. Son indiscrétion ayant rompu toute liaison entre Lanval et la fée, le chevalier se voyait réduit à la mort, quand la fée tant de fois appelée parut enfin, disculpa l'indiscret et l'enleva dans une île de la petite Bretagne,

Et nous n'en ci plus parler.

Graëlent a à peu près même aventure et même fortune. Comme Lanval, il partage les amours mystérieuses d'une fée. Comme à Lanval, ce bienfaisant génie lui a donné l'immortalité, car il vit dans un pays inconnu de la Bretagne, et il échappe à la loi du destin commune à tous les mortels. La rencontre de Graëlent avec la fée est digne d'être rapportée : « Le chevalier poursuivait une biche blanche dans la forêt, il trouve une fée qui se baignait toute nue dans une fontaine de l'eau la plus limpide. Il s'empare de ses vêtements, qu'elle avait déposés sur l'herbe, et ne consent à les lui rendre qu'à la condition qu'elle viendra les lui demander. Elle fait bien quelques façons avant d'y consentir, mais, à la fin, confiante dans la courtoisie, dans la délicatesse du chevalier, elle sort de l'eau. » (*Hist. litt.*, t. XIV p. 721.)

L'aventure la plus merveilleuse de ces preux enlevés par une amante mystérieuse, est celle de Partonopeus de Blois. On suppose que ce roman fut composé vers le milieu du XII siècle : il renferme toutes les illusions les plus aimables auxquelles puisse donner lieu cette invention romanesque d'une fée éprise d'un mortel. Mélior, fille de l'empereur de Constantinople, est moins pourtant une fée qu'une magicienne, mais sa science va aussi loin qu'il est possible. Comme elle cherchait un homme digne de partager son trône, elle rencontra un jour Partonopeus dans la forêt des Ardennes : il était en compagnie de son oncle Clovis. Entraîné par son ardeur à poursuivre un sanglier, le jeune homme s'attarde et s'égare dans la forêt ; il y passe la nuit. Au retour de l'aurore, il monte sur une colline d'où il aperçoit un riant rivage. « Sur la mer qui baignait ce rivage, une élégante nef semblait l'inviter à monter à son bord. Il approche sans hésiter, et, passant avec son cheval sur une espèce de pont qui joignait le vaisseau à la rive, il entre dans la nef, et est fort étonné de n'y trouver personne. Autre incident, la nef s'éloigne d'elle-même du rivage, et bientôt il perd de vue la terre ; ne sachant que faire ni ce qu'il adviendrait, il s'endort. Pendant son sommeil, la nef vogue avec la rapidité du vent. » (*Hist. litt.* t. XIV, p. 636.)

Quand le hasardeux chevalier se réveilla, il se trouva au milieu d'un château, au pied duquel la nef vint aborder d'elle-même ; il y entre : ce n'est partout que marbres et pierreries qui resplendissent, l'or n'y est pas épargné davantage. Au milieu de tant de richesses, pas âme qui vive. Nul serviteur, mais un pouvoir magique satisfait ses désirs quand il les a formés. Table somptueuse, lit couvert d'étoffes précieuses, s'empressent de s'offrir avec docilité au chevalier, suivant ses vœux. Une compagne invisible vient partager son lit. Partonopeus s'effraye d'abord de cette visiteuse tant amie du mystère, il craint quelque piége du malin Esprit, mais la douce voix de la compagne et le nom de la Sainte Vierge qu'elle a prononcé, le rassurent tout à fait.

« Mélior avoue à son jeune ami que s'il se trouve dans sa capitale et dans un de ses palais, c'est elle qui l'y a attiré, qui l'y retiendra s'il le veut. Tous les grands de son empire assemblés l'ont pressée de se marier ; elle leur a demandé deux ans pour faire un choix digne d'elle. Dans aucune des cours de l'Europe, où elle a envoyé de secrets messagers, elle n'a trouvé aucun prince qui lui convînt mieux que le neveu du roi de France, dans les veines duquel coule le sang d'un héros troyen, que ce beau Partonopeus qu'elle serre dans ses bras. Elle sera donc à lui au terme fixé ; il montera sur le trône de Byzance, mais c'est à une condition : jusque-là il ne cherchera point à la voir ; chaque nuit elle sera près de lui, mais au jour elle disparaîtra. Il jouira, au reste, de tous les plaisirs que l'on recherche à son âge ; il aura des chevaux, des chiens, un parc immense à sa disposition, une table toujours somptueusement servie. Mais il ne verra jamais personne autour de lui ; des êtres invisibles pourvoiront à tous ses besoins, exécuteront ses moindres volontés. » (*Hist litt.*, t. XX, p. 638.

Nous venons d'énumérer tous les caractères qui distinguent les romans dits de la Table ronde. Un esprit nouveau les

anime et ne permet pas de les confondre avec les chansons de geste. Il ne s'agit plus ici des touches âpres et rudes qui remplissent les grands poëmes karolingiens. La rudesse germanique s'efface et laisse place à d'autres sentiments plus tendres et plus doux. Longtemps exilée de la scène du monde, la nation gauloise reparaît et reprend le dessus. Après une douloureuse série d'éclipses et de revers, elle remonte à son rang. Il ne lui reste plus qu'à lutter contre la suprématie romaine qui fait peser sur elle un idiome oppresseur et savant. Déjà cependant elle en a usé les plus solides anneaux : à la fin du XIIIe siècle, elle est bien près d'avoir formé sa langue et reconquis toute sa liberté.

CH. GIDEL.

BULLETIN DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Société de géographie

SÉANCE DU 3 AOUT

I

Livingstone et Stanley. — Notre savant collaborateur M. Gaidoz a exprimé, la semaine dernière, avec une sage réserve les doutes qui s'étaient élevés en Allemagne, non-seulement sur la véracité des relations de M. Stanley, mais même sur l'existence de Livingstone. Il a insisté, comme nous l'avions fait nous-même dans notre bulletin du 13 juillet, sur l'improbabilité d'une imposture aussi effrontée que celle que l'on prêtait au reporter américain. « Livingstone, disait-il, aura ou n'aura pas écrit de sa main, et la lumière ne peut tarder à se faire. »

La lumière s'est faite en effet, à la confusion des savants allemands qui jouissent encore, paraît-il, d'un crédit trop peu limité. Lord Granville, ministre des affaires étrangères d'Angleterre, a attesté qu'il n'y avait pas le moindre doute sur l'authenticité des papiers transmis au Foreign office par M. Stanley, de la part de Livingstone. De son côté, Tom S. Livingstone, le fils aîné du célèbre voyageur, a écrit de Londres à la date du 2 août :

« M. Henry Sanley, esquire, m'a remis aujourd'hui le journal du docteur Livingstone, scellé et signé par mon père, avec instructions écrites sur l'enveloppe et signées également par lui. Pour tous les soins qu'il y a apportés et pour tout tout ce qu'il a fait en ce qui concerne mon père, nous devons à M. Stanley une entière reconnaissance.

» Nous n'avons pas le moindre motif de douter que ce journal ne soit celui de mon père ; et je certifie que les lettres qu'il a apportées sont du docteur Livingstone et non d'un autre. »

Il était temps que le jour se fît sur cette question. Notre Société de géographie s'était émue non pas tant des critiques malveillantes insérées par M. Kiepert dans la *Gegenwart* de Berlin, que des doutes formulés par le président de la Société de géographie de Londres, sir Rawlinson. Dès l'ouverture de la séance, un télégramme de M. *Edouard Charton*, retenu ce soir-là à Versailles, ouvrit la discussion. M. *de Vienne*, notre consul à Zanzibar, se trouvait présent et fut interrogé. M. Stanley, dit-il, n'était point en très-bons termes avec mon collègue anglais, le docteur Kirk. Il s'était figuré que ce dernier était non-seulement défavorable mais hostile à son expédition et ne négligerait aucun moyen de la faire échouer. Cette idée de M. Stanley provenait sans doute des premières entrevues qu'il avait eues avec le consul anglais de Zanzibar, et dans lesquelles ce dernier avait cherché à s'assurer que l'explorateur américain possédait les connaissances et les renseignements propres au succès de son entreprise. Or M. Stanley paraissait assez indécis, et son amour-propre l'empêchait de demander aux consuls les indications dont il avait besoin. Peut-être aussi avait-il surpris des témoignages du mécontentement qu'exprimaient quelques Anglais, jaloux de voir un Américain participer à une entreprise dont l'orgueil britannique prétendait se réserver le monopole. M. Stanley n'en fit donc qu'à sa tête et mit beaucoup plus de temps qu'il n'en fallait pour organiser et accomplir sa campagne. Il s'aliénait les noirs par des mauvais traitements que les agents de la traite eux-mêmes épargnent à leurs esclaves. Aussi M. de Vienne ne fut-il point surpris de le retrouver encore le 15 février 1871 à Bagamoyo, sur le littoral africain. Ces délais lui firent le plus grand tort et accréditèrent cette opinion qu'il voulait plutôt faire une démonstration d'expédition que l'expédition elle-même.

Il partit cependant et mit quatre mois à accomplir un voyage que d'autres auraient accompli en trois mois. En dépit de ses allures un peu excentriques et des défiances qu'il avait témoignées aux consuls de France et d'Angleterre, ils ne doutèrent cependant pas qu'il ne fût sérieusement à la recherche de Livingstone, car on reçut de ses nouvelles datées de Kazeh, nouvelles qui intéressaient directement les consulats et dont on fut à même de vérifier l'exactitude. Or Kazeh est à plus des deux tiers du chemin qui conduit à Ujiji. Les consuls restèrent convaincus que M. Stanley avait dû pousser jusqu'à Ujiji. Quant aux doutes soulevés sur l'étrangeté de sa première entrevue avec Livingstone, M. de Vienne ne les a pas trouvés concluants.

Telle est, à peu près, la déposition de M. de Vienne. On en pouvait conclure que Livingstone dut d'abord témoigner quelque défiance envers M. Stanley et qu'il se contenta de résumer dans ses premières conversations le récit d'explorations déjà partiellement connues, se réservant sans doute de donner lui-même un compte rendu de ses derniers travaux. Quelle que fût d'ailleurs la reconnaissance personnelle du voyageur pour le reporter américain, il ne pouvait se dessaisir au profit du *New York Herald* de documents qui étaient le privilége de la Société de géographie de Londres. De là les réticences et les dissertations étrangères à l'objet même de la mission que l'on a pu constater dans les dépêches et les lettres publiées sous la signature de Livingstone par le journal américain.

M. *Vivien de Saint Martin* déplore qu'un voyageur comme Livingstone soit si longtemps en campagne sans rédiger de rapports circonstanciés. Les géographes étrangers auraient pu lui fournir de précieuses indications ou tout au moins des moyens de contrôle. Il y a là un système de réserve condamnable. L'hypothèse de la mort de Livingstone entraîne fatalement cette idée que sept ans de fatigues et de travaux seraient entièrement perdus pour la science.

De toutes ces controverses, il résulte un fait que le compte rendu ne saurait trop déplorer. C'est que les défiances patriotiques et les prétentions d'un amour-propre collectif ou individuel, exercent encore une influence excessive sur les entreprises scientifiques.

La Société de géographie de Londres avait annoncé qu'elle se réunirait en séance extraordinaire pour examiner les documents fournis par M. Stanley. Elle s'est ravisée en apprenant que ces documents n'étaient en quelque sorte qu'extérieurs et qu'il y avait à dépouiller ce *journal* de Livingstone (diary), qui a été remis par M. Stanley, à M. Tom S. Livingstone. On en donnera un résumé dans la séance annuelle qui doit, sous peu de jours, se tenir à Brighton. Le président de cette Société,

Sir Henry Rawlinson, fait ses réserves en ce qui concerne la prolongation du Bahr-el-Gazal (Nil occidental de Péthérik) jusque dans l'hémisphère sud. La *Revue* n'a jamais donné une pareille interprétation des rapports de M. Stanley, et si nous mettons aujourd'hui son opinion en cause, c'est qu'elle paraît avoir trouvé un certain crédit en Angleterre. Notre compte rendu admet la réunion du Lualaba et du Chambèze dans le lac Albert-Nyanza, d'où sort le Bahr-el-Abiad, la branche centrale du Nil, dont le Bahr-el-Azrek est la branche orientale. Nous avons donc cette chance d'être restés jusqu'à ce jour les mieux voyants et nous ne croyons pas qu'il y ait excès de vanité à le signaler. Cela ne prouve point que nous ayons définitivement raison, car il appartient au journal de Livingstone de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses.

II

Slavisme et Panslavisme. — Cette vieille question se réveille à propos de la lettre d'un Panslave qui bat en brèche les théories de MM. Henri Martin, Duchinski et Delamarre. A entendre l'auteur de cette lettre, tous les Russes sont héritiers légitimes de la grande famille Slave. Ce débat paraît oiseux au premier abord, mais il exerce de telles influences sur la politique de l'Europe, que nous sommes bien forcés, chaque fois qu'il renaît, de lui prêter notre attention.

M. *Vivien de Saint-Martin* croit que les Russes sont Slaves parce que l'élément slave a absorbé chez eux les Finnois et les Mongols. Il fait cependant une réserve en faveur des Slaves de l'Ouest qu'il croit plus purs que les Slaves de l'Est. Telle est son opinion en ce qui concerne l'élément de race ; quant à l'élément politique, il le croit scandinave, par cette bonne raison que c'est une famille de Varignes qui s'est transmis, depuis les origines les plus reculées de la Russie, le gouvernement du pays.

D'après M. *de Quatrefages*, au contraire, le mélange serait plus finnois dans la Russie occidentale que dans la Russie orientale. On y trouve deux types anthropologiques bien distincts, l'un de grande taille avec le teint blanc et les cheveux de couleur filasse, l'autre de petite taille à teint brun et les cheveux noirs. Ces deux types ont des différences physiognomonique et anatomique extrêmement tranchées.

M. *Sayous* incline par ses études philologiques à l'opinion de M. Vivien de Saint-Martin. L'élément finnois a persisté dans l'est beaucoup plus que dans l'ouest, et la langue finlandaise, loin de perdre du terrain, paraît en gagner chaque jour.

M. *Delamarre* intervient dans la discussion pour demander ce que l'on entend par Slaves. Veut-on donner ce nom à toutes les populations dans lesquelles on retrouve du sang slave. A ce compte, il y en a dans toute la Russie ; à ce compte également, on pourrait soutenir que la France est germaine. La question est de savoir si l'élément asiatique prédomine sur l'élément européen au delà de la Vistule et du Dniéper.

Cette question est fort complexe puisque l'anthropologie et la philologie y sont en désaccord ; peut-être la psychologie jetterait-elle une vive lumière sur ce problème. Le départ des races de la Russie peut s'effectuer en deux éléments, l'Iranien et le Touranien, transformations de l'Aryanisme et des peuples d'origine plus reculées que les Aryas. Le caractère distinctif de l'Iranien a pour trait capital la revendication de sa liberté individuelle et la ferme volonté de dominer ce globe ; le Touranien, au contraire, ne considère l'existence terrestre que comme un accident et ne s'applique qu'à la soumission. Le Touranien, quoi qu'on fasse, ne peut élever son idéal social au delà du gouvernement patriarcal. Le fanatisme est un de ses traits distinctifs. A ce compte, il deviendrait facile de classer les populations russes : les vrais Slaves, ceux de la Pologne et de la partie sud-ouest de la Russie, sont Iraniens, le reste, compris sous la désignation des Moscovites, sont Touraniens. Mais le compte rendu ne peut s'étendre sur cet aperçu de la question : qu'il lui suffise de le signaler.

III

Cartes en relief. — Un abus administratif. — M. *Hippolyte Malègue* a construit fort savamment et fort péniblement, d'après les minutes de la carte du dépôt de la guerre, un magnifique relief du département de la Haute-Loire, à l'échelle de 1/40 000. Les proportions ont été rigoureusement gardées dans les surfaces mais non dans les altitudes que le relief n'aurait pas suffisamment accusées et qui ont été uniformément doublées. L'original a été sculpté à la main et sur plâtre par M. Maligue, le moulage a été exécuté en staff par M. Disachy, mouleur de l'École des Beaux-Arts.

En dépit des perfectionnements introduits dans les procédés de gravure, dit fort justement l'auteur, jamais les cartes planes ne pourront rivaliser avec des cartes en relief pour donner d'un pays une connaissance rapide et complète tout à la fois. L'agriculteur peut la consulter pour diriger les irrigations ; des ingénieurs à l'aide d'un simple coup d'œil peuvent y arrêter les études préliminaires d'une route d'un canal ou d'une voie ferrée ; le public comprendrait les motifs qui ont entraîné les décisions des ingénieurs ; enfin, en temps de guerre la photographie des cartes en relief donnerait immédiatement aux officiers subalternes, aux sous-officiers, et même aux soldats intelligents, une idée nette et précieuse de la configuration et des accidents du terrain stratégique. M. Malègue pense qu'un million suffirait pour doter tous nos départements d'une carte semblable à celle qu'il a exécutée.

Mais que penser de cette disposition administrative qui prétend enrichir le trésor d'un prélèvement exorbitant sur la communication des minutes de l'état-major aux géographes. Ce n'est pas sans une sorte de stupeur que nous avons entendu sortir de la bouche de M. Malègue les affirmations suivantes, que des officiers d'état-major, présents à la séance, n'ont pu contredire ; citons textuellement :

« Pour construire ces sortes de cartes, a dit M. Malègue, il est indispensable de se procurer une copie de la carte-minute de notre état-major ; or, indépendamment des difficultés que l'on éprouve à obtenir cette copie du dépôt de la guerre, les droits à payer sont exorbitants. *Ils se chiffrent à raison de 160 francs le décimètre carré, ce qui porterait en moyenne à 40 000 francs le prix de la copie d'un département entier.* C'est ainsi qu'en 1866, *j'ai dû verser au Trésor la somme de* 1206 FRANCS POUR HUIT DÉCIMÈTRES CARRÉS *représentant le bassin du Puy.* On conçoit très-bien que les travailleurs même les plus désintéressés ne puissent entrer dans des frais semblables et que les départements hésitent à insérer pareilles sommes au budget de leurs dépenses. En ce qui concerne le travail que j'ai l'honneur de vous présenter, il m'a fallu le bienveillant appui de la députation du conseil général de mon département et de la mairie du Puy, pour obtenir, à des conditions très-sensiblement réduites, la copie de la carte minute de l'état-major pour la Haute-Loire. »

Qu'ajouter à la divulgation d'un pareil fait ?

— La fin de la séance très-prochainement. —

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET EM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 2e ANNÉE NUMÉRO 7 17 AOUT 1872

LA SEMAINE POLITIQUE

La politique chôme, mais non la presse, en ce temps de vacances. A défaut de nouvelles, on se rabat sur les commérages. Faute de pouvoir jaser de ce qui se passe, en ce moment où il ne se passe rien, on discute et l'on épilogue à propos de tout et de rien.

Ainsi un journal bonapartiste se donnait, ces jours derniers, le plaisir de quereller M. le marquis de Noailles, qui a commis l'incongruité grande de se déclarer sensible à l'honneur de représenter la République française auprès de la République des États-Unis. Il aurait fallu probablement que notre ministre à Washington s'excusât en rougissant de porter la parole au nom d'un président qui n'est pas même vidame, devant un président qui s'appelle Grant, tout court, sans titre ni particule. Un marquis républicain ! Il paraît que la chose est tout à fait choquante, et qu'un homme un peu *né* ne peut servir sans déroger un gouvernement dont le chef ne porte pas de couronne. Les mânes des grands seigneurs d'autrefois, les ombres aristocratiques des ducs de Morny et de Persigny ont tressailli d'indignation dans leur tombe, en apprenant qu'un gentilhomme se commettait parmi les gens de roture qui travaillent de leur mieux à réparer les fautes de notre très-noble empereur. — Ainsi encore ce journal tance vertement les avocats, qui ont élu M. Jules Favre membre du conseil de leur ordre. « Que de mal les avocats ont fait à la France, s'écrie le *Pays !* Que de mal ils lui feront encore ! » Pourvu que nous n'ayons pas le malheur de voir M. Rouher remettre la main à nos affaires, il nous semble qu'il n'y a pas lieu de tant s'épouvanter. Mais, quoi ! Il faut bien donner au lecteur sa pâture quotidienne et injurier un peu, beaucoup, les hommes du 4 septembre et les républicains de toute nuance. Pour cette œuvre pieuse, toutes les occasions sont bonnes, et tous les prétextes sont suffisants.

D'autres journaux ont fait un certain tapage au sujet d'une prétendue incartade de M. de Vogué, notre ambassadeur à Constantinople. On racontait que le représentant de la France avait gravement manqué à l'étiquette orientale, et qu'il nous avait mis sur les bras une assez fâcheuse affaire. Propos de nouvellistes en détresse, paraît-il. Le *Journal officiel* annonce que M. de Rémusat n'a pas invité M. de Vogué à donner sa démission, comme on l'avait assuré, et le *Journal des Débats* réduit à des proportions insignifiantes l'incident diplomatique qui avait donné lieu à tout ce vain bruit.

Une nouvelle plus authentique et plus affligeante, celle de l'assassinat du président de la République péruvienne, a fourni aux feuilles dites conservatrices la matière de réflexions vraiment ingénieuses. Si les récits qui circulent dans la presse sont exacts, le ministre de la guerre, M. Gattierrez, irrité d'une décision du Congrès, qui validait l'élection de M. Manuel Pardo à la présidence, tenta un coup d'État militaire. En homme qui sait l'histoire de France, il commença par dissoudre le Congrès et par se proclamer dictateur. Par malheur, la population de Lima ne goûta point cette façon de sauver une société, qui n'était pas en péril. Au lieu d'un plébiscite, il y eut un soulèvement populaire, et le dictateur fut traité selon ses mérites, c'est-à-dire pendu jusqu'à ce que mort s'ensuivît. Mais il avait eu le temps, pendant ses trois ou quatre jours d'usurpation, de faire assassiner le chef du gouvernement légitime, le président Balta. Le *Gaulois* a trouvé dans cette aventure lamentable un texte à plaisanteries. Voilà la sécurité que donne la République ! Les coups de main, l'assassinat, la guerre civile, tel est l'agréable avenir qui attend la France républicaine ! Le *Gaulois* sait bien que cela n'est pas sérieux, qu'on a vu des chefs d'État assassinés par des mains qui n'étaient pas républicaines, que Jacques Clément et Ravaillac, pour n'en pas citer d'autres, ne passaient pas en leur temps pour des démocrates ni pour des radicaux, et que les monarchies n'inspirent pas plus de respect que les républiques aux ambitieux et aux aventuriers, à preuve les attentats de Strasbourg et de Boulogne contre la royauté de juillet. L'excuse du *Gaulois* est la même que celle du *Pays* : il faut bien dire quelque chose, et diffamer à tort et à travers la République et les républicains. Fort heureusement, tout cela ne tire pas à conséquence, et la France ne paraît pas

prêter une oreille fort attentive aux discours qu'on lui tient de ces tribunes discréditées.

Elle s'inquiète davantage, et non sans raison, d'un événement prochain, dont il est difficile d'indiquer dès aujourd'hui d'une façon précise le caractère et la portée : nous voulons parler de l'entrevue annoncée des trois empereurs d'Autriche, de Russie et d'Allemagne. La presse française et étrangère discerte à perte vue sur ce sujet évidemment grave, dont l'importance est encore accrue et exagérée par les inventions et les commentaires des nouvellistes désœuvrés.

Certains journaux étrangers, la *Saturday Review* par exemple, ne voient rien dans ce *meeting* d'empereurs que de très-rassurant pour la paix européenne. La feuille anglaise n'a pas de peine à démontrer l'intérêt qu'a l'Autriche à vivre en bonne intelligence avec son puissant et dangereux voisin de Berlin. Il lui est plus difficile d'expliquer le rôle du czar dans la nouvelle intrigue de M. de Bismarck. La *Saturday Review*, qui ne paraît pas nous chérir, se console de ne pas bien comprendre ce qui se prépare, en constatant que la France ne gouverne plus le monde, et qu'elle n'est pas admise aux conseils où délibèrent les maîtres de l'Europe. Cette pensée charitable suffit même à la consoler de l'effacement de l'Angleterre, qui ne sera pas plus représentée que nous à ce congrès de souverains. Nos anciens alliés ont pourtant bien plus de raisons que nous de souhaiter qu'on ne règle pas d'autorité certaines questions qui peuvent être débattues à Berlin, et tout ce qui peut modifier l'état actuel de l'Europe orientale intéresse leur pays cent fois plus que le nôtre. Mais, depuis la dernière conférence de Londres, ils se sont habitués à faire bon visage à la mauvaise fortune, et à trouver dans nos malheurs une compensation de leurs disgrâces et de leurs humiliations.

Parmi les journaux français, quelques-uns affectent un optimisme intrépide. Ils annoncent que deux des puissances qui doivent prendre part à l'entrevue de Berlin ont eu le soin de faire assurer notre gouvernement de leurs profondes sympathies. Les autres, ceux qui n'aiment pas M. Thiers ni ses ministres, nous menacent d'une nouvelle coalition européenne. A les en croire, les beaux jours de la Sainte-Alliance seraient revenus, et la République nous vaudrait cette nouvelle avanie. Ce sont là discours en l'air et propos inspirés par l'esprit de parti. Il suffit, en effet, d'examiner la situation présente avec un peu de sang-froid, pour deviner en gros ce que peut vouloir M. de Bismarck, et quel est l'objectif de la campagne qu'il entreprend.

L'unité allemande est faite : par le fer et par le sang, par la défaite du Danemark, de l'Autriche et de la France, la Prusse a reconstitué à son profit l'ancien empire germanique. Est-ce à dire qu'elle n'ait plus qu'à se reposer sur ses lauriers, et à digérer en paix nos provinces et nos milliards ? M. de Bismarck sait bien que son œuvre n'est pas finie, et que le nouvel empire n'est pas si solide qu'il n'ait plus rien à redouter des tendances particularistes de quelques-uns des États vassaux, de la défiance de l'Europe, et des ressentiments de la France. Il a besoin, pour poursuivre en toute liberté le travail intérieur de la fusion et de l'unification, que la paix extérieure lui soit garantie. Or il est sûr de l'Italie et s'inquiète peu de l'Angleterre. Pour l'Autriche, il lui a facilement fait entendre qu'elle cesserait d'exister, le jour où l'empire d'Allemagne appellerait à lui ses provinces cisleithaniennes. Restait la Russie. Il est puéril de supposer, remarque justement le *Temps*, que le czar ait renoncé à la politique séculaire qui doit le mettre tôt ou tard en lutte avec l'Autriche sur le Danube. Mais il n'est pas prêt ; il a besoin, lui aussi, de temps et de loisir. On comprend donc qu'il ait pu s'accorder momentanément avec l'Allemagne, et qu'il n'ait pas été fâché de s'assurer le bénéfice des quelques années de paix que la ligue imaginée par M. de Bismarck va donner à l'Europe.

La triple alliance de l'Autriche, de l'Allemagne et de la Russie est donc incontestablement dirigée contre nous. Mais ce n'est pas parce que la France paraît, chaque jour, plus décidée à garder la forme de gouvernement sous laquelle elle vit depuis dix-huit mois, que ses ennemis cherchent et trouvent des alliés. Nous sommes isolés parce que nous sommes malheureux, et nous sommes redoutés de l'Allemagne parce qu'elle nous a fait trop de mal pour croire que nous puissions lui pardonner. La République n'y est pour rien, et nous aurions un roi que nous ne serions ni moins abandonnés des uns, ni moins suspects aux autres. La coalition qui va se nouer ne peut d'ailleurs durer qu'un temps ; elle se dissoudra tôt ou tard, lorsque les puissances qui ont aujourd'hui un intérêt égal à la paix se croiront en état de rompre des engagements devenus gênants. Notre affaire à nous est de nous préparer à jouer ce jour-là notre rôle, et à reprendre notre rang. La coalition nous aura rendu service, si, en nous empêchant de songer pour le présent à une lutte trop inégale, elle nous oblige à consacrer tous nos efforts à la réorganisation et à la mise en valeur de toutes les forces et de toutes les ressources nationales.

A l'intérieur, quelques menus faits ont un peu occupé les journaux, et très-peu le public. Deux ou trois députés ont écrit à leurs électeurs ou à leurs amis. On a lu avec stupéfaction la lettre de M. Saint-Marc Girardin au directeur du *Courrier de France*. On s'est demandé si une pareille pièce était bien sortie de la plume du journaliste distingué, du professeur de talent, que la droite considère comme un de ses hommes d'Etat. M. Saint-Marc Girardin y expose gaillardement comment M. Thiers a *dupé* la gauche, et comment, *le tour fait*, le président de la République est revenu à la droite, qui l'a reçu à bras ouverts. En attendant un désaveu qui tarde bien à venir, on n'a voulu reconnaître dans cette révélation plus maladroite que malicieuse, ni le style ni le caractère de l'honorable académicien.

Le manifeste royaliste adressé par M. le marquis de Franclieu aux électeurs des Hautes-Pyrénées a causé beaucoup moins de surprise. M. Thiers y est très-malmené ; mais on est assez habitué aux injustices et aux violences des membres de l'extrême droite pour n'y plus prendre garde. M. Gambetta a aussi son paquet ; il était facile de s'y attendre. Ce qui était moins prévu, c'est le passage où l'irascible marquis dit crûment son fait à M. le duc d'Aumale. « Ouvertement et indirectement, dit le manifeste, malgré le discrédit dans lequel il est tombé de chute en chute, il n'a pas cessé un instant de diviser nos forces monarchiques.. » Il a semblé que M. le marquis le prenait un peu haut avec le cousin de son roi, et qu'il aurait pu choisir au moins un autre temps pour se permettre ces étranges libertés. La cause de M. le comte de Chambord n'eût probablement pas été plus compromise qu'elle ne l'est, si son féal serviteur eût un peu plus respecté le deuil du père du duc de Guise. On a remarqué d'ailleurs avec satisfaction que ce royaliste à outrance pensait, sur cer-

taines questions, comme un républicain radical. M. de Franclieu a parlé des obligations du député et des comptes qu'il doit rendre à ses commettants, en des termes que ne désavouerait pas un partisan du mandat impératif. Reste à savoir si la conversion est bien sincère, et si ces politesses au peuple souverain sont tout à fait désintéressées.

Parmi toutes ces petites choses, les seuls faits politiques de quelque importance de la dernière semaine, ce sont les discours prononcés dans des réunions qui n'avaient rien de politique, par M. Léon Say et par M. Jules Simon. M. le préfet de la Seine a vaillamment plaidé, à la distribution des prix du collége Chaptal, une cause qui devrait être depuis longtemps gagnée, celle de l'instruction. Il s'est prononcé avec énergie pour l'obligation, et a fait justice des sophismes qu'on entasse d'un certain côté pour contester à l'État, au nom de la liberté individuelle, le droit d'intervenir dans des questions où il est si fortement intéressé. M. le ministre de l'instruction publique, à la Sorbonne, n'a pas montré moins de décision. Il s'est déclaré prêt à livrer bataille pour sa loi sur l'instruction primaire, et il a fait applaudir de son nombreux auditoire ce nom de République, si particulièrement odieux à M. de Franclieu et à ses pairs. Sur la question de l'enseignement secondaire, il nous a semblé que M. Jules Simon était moins bien inspiré. L'Université qui a le droit d'être fière de ce qu'elle a fait jusqu'ici, n'est pas tellement infatuée de son œuvre qu'elle ne croie pas pouvoir faire mieux. Elle aurait su bon gré au ministre de lui dire en face quelques vérités désagréables ; elle les préfère aux compliments. Comme il ne dépend pas d'elle de modifier ses programmes et ses méthodes, et comme elle elle sent bien ce qui manque à son enseignement pour répondre aux besoins matériels et moraux de l'époque présente, elle eût appris avec joie que le gouvernement s'occupait de la mettre en état de rendre à notre pays tous les services qu'elle lui doit rendre. M. le ministre a parlé de réformes, mais trop timidement. Il nous souvient que l'an dernier, dans une circulaire adressée aux recteurs, il appréciait avec une sévérité qui parut excessive les résultats des études universitaires. L'Université lui pardonnera volontiers de l'avoir jugée avec tant de rigueur, s'il veut bien lui donner les moyens de faire mieux qu'elle n'a pu faire jusqu'ici.

LA LITTÉRATURE SOUS LE SECOND EMPIRE (1)

M. Prévost-Paradol

Parmi beaucoup de vers énergiques ou charmants, Alfred de Musset en a écrit quelques-uns que je regrette de ne pas bien comprendre. J'en suis d'autant plus humilié qu'ils sont, à ce qu'il paraît, intelligibles pour tout le monde ; car ils comptent parmi ceux que l'on cite le plus souvent. En voici un exemple ; pour donner une idée de l'état de nudité complète où se trouve un de ses héros, Musset le représente :

Nud comme le discours d'un académicien.

Qu'est-ce que cela peut vouloir dire ? Est-ce un compliment à l'adresse de l'Académie ? Est-ce une épigramme ? En tout cas, flatteuse ou sévère, cette appréciation équivoque des discours académiques semble peu fondée. On représente bien, il est vrai, la vérité nue : mais jamais depuis plus de deux siècles que l'Académie française existe, la vérité ne s'y est montrée que vêtue, et si vêtue même qu'on a parfois quelque peine à la reconnaître. Il y faut un certain effort, et c'est précisément ce petit travail qui, comme les questions galantes au temps de Molière et des *Précieuses*, en « exerçant agréablement les esprits de l'assemblée » explique le plaisir éprouvé par beaucoup de gens à la lecture des discours académiques. L'Académie a continué à bien des égards la tradition de l'hôtel de Rambouillet, où elle se recruta à l'origine ; et les « énigmes » sont toujours son talent particulier, aussi bien que les « madrigaux et les portraits ».

Les discours prononcés dernièrement par MM. Rousset et d'Haussonville, et dont M. Prévost-Paradol était le sujet, ont eu beaucoup de succès, et ils le méritaient. Les profanes mêmes qui ne possèdent pas toutes les qualités requises pour goûter complétement ce genre de littérature, ont eu le plaisir d'y trouver en somme plus de franchise que n'en exigent les usages du lieu. Ce n'est point que les faits n'y soient parfois présentés avec cette inexactitude décente qui est une des règles du genre. Ce n'est pas non plus qu'après avoir lu ces deux discours, on ne puisse se demander si ces deux écrivains approuvent ou non certains faits de la vie publique de M. Prévost-Paradol ; mais les circonstances douloureuses de sa mort imposaient sur ce point une réserve justifiée cette fois par quelque chose de plus respectable que les usages académiques. Peut-être même aurait-on pu se dispenser de poser certaines questions, du moment qu'on se proposait de ne pas y répondre. Ainsi, après avoir raconté sa réconciliation tardive avec l'empire, réconciliation fort imprévue assurément après une guerre si longue, si acharnée, si personnelle surtout, il était au moins inutile de se demander si M. Prévost-Paradol a eu *tort ou raison* « de croire à la renaissance des institutions parlementaires, à leur application *loyale et complète* » pour laisser ensuite à l'histoire le soin de se prononcer sur ce point scabreux. Il paraît qu'à l'Académie c'est encore un problème que l'histoire seule peut résoudre. Ce n'en était plus un pour M. Prévost-Paradol même avant les désastres, et lui-même n'a que trop clairement répondu à cette question, quand dépassant de bien loin envers lui les sévérités les plus rigoureuses de l'opinion, il a effacé, mais en même temps reconnu une erreur qui, après une expiation si cruelle et si disproportionnée, ne laisse plus de place au plus léger blâme.

Cette fin tragique montrait chez M. Prévost-Paradol toutes les susceptibilités de l'honneur survivant à une faiblesse d'un moment, et il était fort naturel de ne pas insister sur ce point douloureux. Mais les deux académiciens n'ont-ils pas singulièrement adouci et raccourci le rôle militant du journaliste, quand ils nous l'ont représenté en 1852 n'ayant aucun *parti pris*, puis plus tard, en 1856, entrant dans la politique par la littérature, et même (l'un d'eux l'a dit) par le chemin détourné et innocent du doctorat ? Ce serait, en effet, une thèse sur Swift, présentée à la Faculté des lettres, et, notez ce point, une thèse latine, qui aurait mis M. Prévost-Paradol en goût d'imiter Swift, et d'appliquer à la politique l'ironie délicate et la méthode des allusions. Voilà une vocation qui se serait éveillée d'une façon bien particulière. Est-il vrai,

(1) Suite. — Voyez des études de M. Despois sur Sainte-Beuve et sur M. Laurrey dans nos numéros des 2, 9 et 16 décembre 1871, 20 avril et 30 mars 1872.

comme on nous l'affirme encore, qu'au temps même de ses plus grandes vivacités, il ait réussi *à charmer dans le camp même qu'il attaquait tous ceux qui se piquaient d'élégance et de bon goût !* M. d'Haussonville le dit ; mais il faut croire ou que dans le *camp* impérialiste le nombre de ces gens de goût n'était pas grand, ou qu'ils avaient peu d'influence sur la direction de la presse ; car assurément, ils n'étaient pas sous le charme, ceux qui prodiguèrent à M. Prévost-Paradol et aux journaux où il écrivait les avertissements, les suspensions, la prison et l'amende pour lui, et enfin, pour le *Courrier du dimanche*, une suppression pure et simple. En relisant le court passage qui motiva cette suprême rigueur, on comprend sans peine que les intéressés n'aient pas été « charmés de ce petit morceau » : le voici : le souvenir de Swift s'y retrouve en effet, mais il est difficile d'y voir seulement ce dilettantisme littéraire qu'on attribue à M. Prévost-Paradol (1) :

« Dans un des voyages de Gulliver, celui de Laputa, l'île volante, on raconte l'histoire d'une dame de la cour, très-belle, aimée par les plus galants hommes, qui s'enfuit pour aller vivre avec un palefrenier. Elle est dépouillée, battue, abêtie un peu plus tous les jours, mais c'en est fait, elle y a pris goût et ne peut être arrachée à cet indigne amant. Cette histoire me revient à l'esprit quand je vois la France l'oreille attentive à la voix du *Constitutionnel*, et cherchant à lire sa destinée dans un tel oracle. »

C'était assez rude, et M. Rousset en convient. « Ce jour-là, dit-il, M. Paradol se découvrit, marchant droit à l'ennemi... » Que faut-il entendre par là ? Cette image signifie-t-elle que par exception cette fois le journaliste s'en prit directement au chef de l'État ? Les écrits de M. Prévost-Paradol sont là pour prouver que si cette fois la blessure fut plus profonde, elle ne venait pourtant qu'après bien d'autres attaques tout aussi personnelles. Si l'on veut dire qu'en cette circonstance il a négligé de parer et de prendre les précautions ordinaires, la brusque intervention du *Constitutionnel* à la fin du paragraphe n'est-elle pas une parade ? M. Prévost-Paradol y avait compté, car il protesta du ton le plus sérieux contre ceux qui voulaient voir dans l'*indigne amant* chéri par une grande dame, et la *dépouillant*, l'*abêtissant* de plus en plus, autre chose que le journal en question ; on ne se serait guère douté que la France fût si follement éprise du *Constitutionnel*. C'est pour le coup que cette passion insensée aurait paru bien plus inconcevable encore !

Quant à cette animosité si tardive, ou plutôt quant à cette vocation politique que le hasard d'une thèse latine aurait décidée, elle paraîtrait d'autant plus extraordinaire que M. Prévost-Paradol était à Paris, lors du 2 décembre, et il serait bizarre qu'après avoir été indifférent aux origines de ce pouvoir, il se fût montré plus tard si ému des moindres peccadilles d'un régime dont les pratiques étaient plus acceptables après tout que la naissance. Cette vocation au contraire et c'est chez lui un trait caractéristique, s'est déclarée de très bonne heure ; c'est ce qu'avant tout il nous faut constater. Évidemment MM. Rousset et d'Haussonville ignoraient ce point, que M. Prévost-Paradol lui-même laissait un peu dans l'ombre, quand il écrivait en 1865 : « Je me souviens qu'écrivant *pour la première fois* dans la presse, il y a six ou huit ans... » c'est quinze ans, qu'il aurait fallu dire pour être tout à fait exact ; car M. Prévost-Paradol écrivit étant encore élève à l'Ecole normale.

Une revue démocratique, *la Liberté de penser*, où M. Renan débutait alors, à peu près à la même date, reçut les essais du précoce journaliste. Les premiers articles de M. Prévost-Paradol sont des comptes rendus très-sympathiques de l'*Histoire de la Révolution* de M. Michelet, écrits à mesure que les volumes paraissaient. Ils sont sans signature. Les autres parurent avec ce pseudonyme, *Louis Bregan* (1850-1851). Je n'ai pas besoin de dire qu'en pareil lieu ils étaient républicains : ils sont très-modérés d'ailleurs, et si je les signale, ce n'est pas pour opposer aux opinions plus récentes de l'écrivain ses opinions d'alors ; il n'avait rien à en désavouer, et il a toujours parlé en bons termes du parti républicain. Mais ils sont très-vifs sur deux points : d'abord sur la question cléricale, et aussi à l'égard du gouvernement qui préparait alors le 2 décembre. Cette double vivacité d'opinions se réunit dans un article intitulé *Du Jésuitisme moderne* (1). L'auteur avertit qu'il veut parler, non des jésuites proprement dits, mais de la contagion jésuitique qui, à leur exemple, s'est propagée partout. J'en citerai quelques lignes, qui en donneront le ton :

« Si l'on voulait se figurer la terre promise du jésuitisme, son temple de prédilection, voici à peu près ce qu'il faudrait imaginer : une constitution claire et précise, faite par des Français, par exemple, afin que l'esprit national y portât sa netteté ; puis un gouvernement chargé d'exécuter cette constitution, mais ne pouvant la sentir et ne s'en cachant guère ; pouvant encore moins la briser ouvertement et placé dans cette unique alternative, ou de gouverner contre sa conscience et contre ses désirs, ou d'éluder la loi. Mettez dans ce gouvernement et à ses alentours des hommes rompus aux exercices de ce genre, des échappés de l'illustre école qui éluda l'Évangile, et quelques jeunes disciples ardents à bien faire, ou notre définition du jésuitisme est fausse, ou nous aurons dans le gouvernement que nous venons d'imaginer la plus splendide école de jésuitisme qui ait jamais fleuri sur la terre, etc. »

Ces lignes étaient écrites dix mois avant le coup d'État, et il est peu probable qu'en lisant sur les murs de Paris le 6 décembre 1851 la célèbre proclamation à l'armée que l'on voulait tromper comme la nation elle-même : « Soldats, *vous avez sauvé la République...* », M. Prévost-Paradol ait modifié, ses impressions à l'égard du jésuitisme politique et des escobars qui le pratiquaient.

Au moins ce passage ne laisse-t-il subsister aucun doute sur l'opinion qu'il avait dès lors. Nous en trouverions d'ailleurs une autre preuve dans un passage du discours de M. d'Haussonville. Ce passage mérite d'être cité tout au long :

« Vous semblez, Monsieur, dit le directeur de l'Académie au récipiendaire, vous semblez avoir supposé, comme bien d'autres, que les sérieuses difficultés de la vie furent toujours épargnées à M. Prévost-Paradol. Il n'en est pas tout à fait ainsi. Privé trop tôt d'une mère courageuse, il eut à traverser une rude épreuve dès le seuil même de cette École normale dont vous parliez tout à l'heure. Ce fut précisément une lettre de M. Alexandre Thomas qui lui fit poser, pour la première fois à lui-même, le redoutable problème dont la

(1) *Pages d'histoire*, 4e série, p. 149.

(1) Février 1851.

solution, épargnée aux heureux de ce monde, agite parfois si cruellement les âmes délicates qui se trouvent un instant placées entre les suggestions de leur conscience prompte à s'alarmer et les nécessités de leur situation. M. Alexandre Thomas venait d'envoyer avec éclat sa démission de professeur à la suite des événements de décembre 1851, et il avait chargé M. Prévost-Paradol de donner le plus de publicité possible à une démarche bien propre à surexciter les jeunes gens qui se destinaient alors à la carrière de l'enseignement public. A l'École normale les opinions étaient assez partagées. Qu'allait faire M. Prévost-Paradol, tenté peut-être de suivre cet exemple, mais bien déterminé à ne pas retomber à la charge de son père? Sa décision fut prompte; il la motiva sur-le-champ en des termes qui témoignent à quel point il voyait clair dans ses propres sentiments, et quelle horreur lui inspiraient dès lors les confusions de la pensée et les détours du langage : « Je ne donnerai pas ma démission, écrivait-il le 17 décembre 1851; mais il ne faut pas pour cela faire de sophisme; il faut tout simplement s'avouer qu'on n'est pas un héros, ce qui n'est pas blâmable... Je le confesse à la honte de notre pauvre pays, nous ne sommes pas tenus de donner un inutile exemple, nous que l'État tient à la chaîne d'indispensables appointements... Je voudrais avoir, moi chétif, un avenir à jouer d'un aussi grand cœur, quelque chose à confier à la fortune pour qu'elle me le prenne sans retour ou qu'elle me le rende au centuple. » M. Prévost-Paradol n'avait donc aucun parti pris à l'avance... »

Comment *aucun parti pris?* Mais c'est précisément la conclusion contraire que chacun tirera de cette citation. Qu'Alexandre Thomas allât un peu loin en donnant ici un de ces conseils qu'il ne faut jamais offrir surtout à ceux qui n'en demandent point, cela n'est pas douteux. Mais n'est-il pas évident du moins qu'on ne va pas proposer un sacrifice de ce genre à des indifférents, et qu'il savait, à n'en pas douter, que M. Prévost-Paradol, par ses opinions, pouvait être tenté de suivre son exemple?

Celui-ci s'y refusa, et ce n'est pas là ce qu'on peut blâmer, et même discuter : mais que dire des explications dont il accompagne son refus? En lisant cette phrase singulière sur ceux « *que l'Etat tient à la chaîne des indispensables appointements* », ne dirait-on pas qu'il s'agit de quelque vieux serviteur de l'État, éprouvant une hésitation bien naturelle à perdre le fruit de ses longs services, le pain même de sa famille, sans savoir s'il pourra le remplacer? Non, c'est un jeune homme qui a, non pas à sortir des fonctions publiques, mais simplement à ne pas y entrer, et à modifier un peu la direction de sa carrière, comme il le fit en effet, sans qu'il paraisse en avoir beaucoup souffert. Et que dire de ces mots sévères, *la honte de notre pauvre pays*, au moment où l'on fait exactement ce qu'on reproche au *pauvre pays!* Enfin après avoir fait la plaisanterie de traiter de *héros* ceux qui agissent autrement, uniquement pour se dispenser de les imiter, n'est-il pas étrange de réduire brusquement cet *héroïsme* prétendu à une sorte d'enjeu, que « la fortune peut prendre sans retour, mais peut rendre aussi au centuple »; de sorte qu'il y a non-seulement modestie, mais aussi désintéressement véritable à ne rien se permettre de pareil?... Certes, Alexandre Thomas avait eu tort de chercher à provoquer une détermination dont la conscience de chacun peut seule apprécier la nécessité ou la possibilité. Ce qui l'excuse, c'est que, sincèrement libéral, il avait l'orgueil de son opinion : « Tu verras, disait-il à un de ses camarades, le lendemain du 2 décembre, tu verras si parmi nous il y aura moins de protestations que parmi les républicains... » Il s'imaginait du moins que certains chefs du libéralisme parlementaire, engagés par leurs antécédents politiques, surtout ceux qui avaient figuré dans les chambres, se croiraient tenus de faire honneur à leurs doctrines en rompant la chaîne d'appointements, qui pour beaucoup d'entre eux n'étaient pas indispensables, et qu'ils se piqueraient d'imiter au moins les légitimistes, lesquels, au lendemain de la révolution de 1830, avaient donné l'exemple de démissions honorables et très-nombreuses. Et c'est ainsi que Thomas, trompé de ce côté dans ses espérances, s'était retourné vers des jeunes gens qui n'avaient pas les mêmes obligations.

Hâtons-nous de le dire, loin de tirer de cette lettre une conclusion défavorable à M. Prévost-Paradol, nous n'y voyons que l'écho inconscient de ce monde où il fut trop tôt accueilli, l'expression de sentiments auxquels il donna bientôt un noble démenti, en rompant lui-même la *chaîne*, et en ressaisissant toute son indépendance. Quand dès le début on a trouvé de pareils exemples dans son propre parti et au-dessus de soi, on a d'autant plus de mérite à ne pas les suivre.

Quoi qu'il en soit, on voit que M. Prévost-Paradol n'avait pas attendu 1855 pour avoir une opinion sur les choses de son pays et de son temps. Seulement, il est probable que cette opinion était surtout négative, et qu'il savait moins alors ce qu'il voulait que ce qu'il ne voulait pas. Plus tard, il s'est toujours déclaré assez indifférent à l'égard des formes diverses de gouvernement, et seulement attaché à la liberté, à l'intervention réelle et sérieuse du pays dans ses propres affaires. Cette impartialité de bon goût, cette opinion agréable à soutenir en thèse générale, n'empêche pourtant aucun esprit sérieux d'avoir au fond des préférences pour telle ou telle forme de gouvernement, selon qu'il la croit plus capable de se rapprocher de son idéal; et M. Prévost-Paradol, tout indifférent sur ce point qu'il voulait ou croyait l'être, n'en avait pas moins une prédilection très-sensible pour la monarchie parlementaire en général, et en particulier pour celle qui était tombée en 1848. On peut trouver les motifs de cette préférence dans la tournure d'esprit, comme dans les relations du jeune écrivain. Mais de plus, ce gouvernement avait déjà acquis, grâce à deux révolutions, le prestige de l'éloignement; et M. Prévost-Paradol devait en outre, au bénéfice de de son âge, l'avantage de pouvoir célébrer en toute conscience la moralité politique de ce régime; il ne l'avait pas vu à l'œuvre, il ne l'avait pas connu.

La génération précédente n'était pas exposée aux mêmes illusions : ceux qui pour leur début dans la vie avaient été témoins des dernières années de la monarchie de 1830, en avaient gardé une impression fort éloignée de l'enthousiasme; tout en convenant que le nouveau régime pouvait faire regretter l'ancien comme un temps d'innocence relative, pour qui savait se souvenir, la monarchie tombée avait grand besoin que l'empire « lui refit cette virginité ». Après avoir assisté avec l'étonnement de la jeunesse à tant de procès scandaleux, de discussions honteuses, de révélations trop véridiques et constatées même judiciairement, ils en avaient gardé un souvenir que l'empire aurait plutôt ravivé qu'effacé. Comment eût-il permis d'oublier la démoralisation profonde qui l'avait rendu possible? Où donc d'ailleurs avait-il pris ses serviteurs? N'était-ce pas dans ce personnel formé sous la

monarchie précédente, et qui s'était trouvé tout prêt pour un régime fort opposé sans doute, si l'on considère les institutions et aussi la moralité des chefs, mais dont le contraste même ne mettait que mieux en relief cette souplesse prodigieuse à servir deux systèmes qu'on s'évertuait à proclamer si différents? A quelle école avaient donc été formés ces ministres, ces hommes politiques, ces journalistes, que M. Prévost-Paradol criblait de ses épigrammes? Combien y en avait-il, parmi les champions les plus ardents du nouveau régime qui fussent des hommes nouveaux? Voilà ce que M. Prévost-Paradol eût pu se demander. Si l'arbre doit être jugé par ses fruits, celui qui en avait produits de tels, déjà mûrs pour l'Empire même avant la greffe impériale, ne méritait peut-être pas tant de regrets.

En entrant aux *Débats*, M. Prévost-Paradol y portait, outre son rare talent, déjà formé, une liberté d'allures et une vivacité d'opinion, qui alors était, là comme ailleurs, une nouveauté hardie. De tous les journalistes du second empire, il est celui qui, avec le talent le plus approprié aux circonstances, a montré contre ce régime l'animosité la plus persistante. La finesse de ce style si ingénieux ne sert qu'à faire ressortir et à mettre mieux en relief l'âpreté de certaines allusions; et ces allusions reviennent partout, dans sa critique littéraire comme dans ses écrits politiques. C'est qu'à vrai dire il n'a jamais été un pur littérateur, et qu'en lui la préoccupation politique se trahit aussi bien par le choix de ses sujets *littéraires*, que par l'inattendu de certaines attaques. La citation, la traduction même devient aggressive entre ses mains. A-t-il par exemple à rendre compte d'une traduction de Démosthène faite par un ancien magistrat? Ce qu'il gardera pour la fin, ce sera cette petite citation : « Quand un homme a grandi comme a fait celui-ci par la rapine et par le crime, le moindre prétexte, le plus léger choc ébranlent et renversent tout. Car jamais [Athéniens], non jamais l'injustice, le mensonge, ne fondèrent un pouvoir durable. Ces détestables moyens peuvent réussir une fois, un moment, susciter même, si la fortune le veut, quelques brillantes espérances; mais le temps montre le crime à l'œuvre, et tout s'écroule de lui-même (1). » Et le commentaire discret qui encadre cette citation fait bien sentir que Démosthène n'est ici qu'un pseudonyme chargé d'exprimer les aversions de son traducteur ainsi que ses espérances. Encore Démosthène, orateur, homme d'État, prête-t-il à une manifestation de ce genre; mais dans le plus fini, sinon le meilleur des ouvrages de M. Prévost-Paradol, les *Moralistes français*, si la Boétie et son traité de la *servitude volontaire* amènent inévitablement une sorte de profession de foi, s'attendrait-on à voir Montaigne marcher en guerre contre l'empire, La Bruyère lui-même enrôlé et servant de prétexte à une tirade contre « les témérités et les égarements de la chaire chrétienne dans notre pays, depuis une douzaine d'années » (1864), contre ce clergé qui a applaudi au coup d'État, et qui en a si bien profité, sauf à se retourner contre *Cyrus le libérateur*, contre *Judas Machabée*, et à le traiter de *Judas* tout court, dans le cas où le libérateur cesserait de forcer les populations des États romains à subir le régime pontifical.

Non, à vrai dire, M. Prévost-Paradol n'a jamais été simplement un homme de lettres, et il me semble qu'il faut l'en féliciter : il y a des heures dans la vie des nations où la neutralité, l'indifférence, est une désertion. Que la science reste désintéressée de tout, hormis de la vérité, poursuivant le vrai seul dans l'ordre de choses où elle s'exerce, sans se préoccuper ni des conséquences ni des applications, c'est son devoir; c'est la condition même de son intégrité. Ces choses sont hors de l'homme, dit Buffon, en parlant des découvertes scientifiques, mais le style est l'homme même; et M. Prévost-Paradol a toujours reconnu que dans l'homme devait se trouver un citoyen. Aussi a-t-on peut-être quelque sujet de s'étonner de la seule admiration purement littéraire qu'on remarque en lui, admiration si prononcée, qu'elle semble même parfois une sorte de parti pris. Je n'examine pas si Lucrèce est bien *le plus grand des poètes*, même des poètes latins : ce qu'il est difficile de concevoir, c'est comment ce génie puissant, mais âpre et rude, a pu inspirer une affection tellement exclusive à un esprit si délicat et si correct. Étaient-ce les idées de Lucrèce qui l'attiraient? Mais celle qui domine partout chez le poète latin, c'est l'indifférence avouée, imposée même au sage comme le signe même de la sagesse, à l'égard de tout ce qui préoccupait si fort M. Prévost-Paradol; et certes l'écrivain français n'était pas de ceux qui croient que rien n'est plus délicieux que de voir les hommes lutter et s'égorger, pourvu qu'on soit personnellement en lieu sûr, — *suâ sine parte pericli*. Peut-être en est-il de même de la prédilection philosophique affichée par cette âme nerveuse et agitée pour le génie serein de Spinosa. On comprend aisément la sincérité d'admiration de Gœthe pour le penseur hollandais : mais M. Prévost-Paradol n'a point passé sa vie à ciseler d'admirables *lieder*, ou à polir des verres de lunettes tout en rêvant à l'absolu : le relatif au contraire le préoccupait fort, et je doute qu'il lui ait laissé jamais assez de loisir pour approfondir Spinosa, ce qui n'est pas l'affaire d'un jour. Je crains bien que ce goût rare, distingué, pour Spinosa, ne ressemble un peu à la prédilection si souvent exprimée par Balzac pour Swedenborg, et que ces deux penseurs d'un abord assez difficile n'aient dérobé que bien peu de moments aux articles politiques de l'un, comme aux romans de l'autre.

Un seul écrit de M. Prévost-Paradol est purement littéraire : c'est son *Éloge de Bernardin Saint-Pierre* couronné par l'Académie. L'intention politique ne se fait guère sentir que dans un passage où, appuyant sur l'honorable refus que fit Ducis de la place de sénateur, il ajoute : « A son exemple, Bernardin refusa le rang de sénateur ou du moins en évita l'offre en faisant pressentir qu'il refuserait ». L'intention est d'autant plus marquée que rien n'est moins exact, en ce qui concerne l'auteur de *Paul et Virginie*, qui, sous tous les régimes, même en 1793, refusait peu et demandait souvent. Non-seulement M. Prévost-Paradol arrange un peu à sa guise la physionomie de Bernardin de Saint-Pierre; mais il semble à peine avoir lu ses œuvres, à en juger par la façon dont il esquive les questions qu'elles soulèvent: et dans les détails de sa biographie, il lui arrive d'être inexact, évidemment sans intention. C'est ainsi qu'il parle du succès qu'obtint, selon lui, à l'école normale, « le petit nombre de leçons » de morale faites par Bernardin : elles y furent « écoutées avec avec faveur », dit il. La vérité c'est que Bernardin n'en fit aucune : il ne parut dans la chaire que pour annoncer en quelques mots l'ouverture prochaine de son cours; elle ne se fit jamais. — Qu'on relise, après ce discours, le travail que

(1) *Nouveaux essais*, p. 171.

M. Sainte-Beuve écrivit à ce propos sur Bernardin ; on verra combien le critique vraiment littéraire savait s'intéresser à son sujet, le creuser en quelques pages, y porter ce scrupule et cette exactitude qui sont le plus humble mérite, mais aussi le plus nécessaire du biographe. Il fallait autre chose à M. Prévost-Paradol pour exciter et développer tout son talent.

La politique, voilà sa vocation véritable : c'était un rôle difficile sous l'empire. Non pas qu'il ait précisément réalisé l'idéal, assez contestable d'ailleurs, que Galiani se faisait du *sublime*, « l'art de tout dire sans se faire mettre à la Bastille ». M. Paradol n'y a pas tout à fait réussi. Mais ce qui est certain, c'est qu'avec un gouvernement légal, si répressif qu'on le suppose, mais s'appuyant sur la loi seule, fût-elle draconienne, l'écrivain aurait très-certainement trouvé le moyen d'échapper à toute rigueur ; mieux que tout autre, il a prouvé qu'il n'y a pas de loi sur la presse qui puisse empêcher un écrivain de se faire entendre, s'il sait s'y prendre convenablement. Mais sous l'empire, la justice *administrative* qui réglait les destinées de la presse compensait d'une façon plus que suffisante cette inefficacité de la loi.

Par exemple on ne voit pas trop ce que la loi la plus sévère pourrait trouver à reprendre dans cette petite anecdote, que raconte M. Paradol à la fin d'un de ses volumes *littéraires*, et qui figure ainsi isolée et mise bien en vue entre deux astérisques, dans un recueil de *pensées diverses* :

« Un voyageur m'a conté que, se trouvant sur un bâtiment à vapeur, il avait pris le mécanicien en telle haine qu'il désirait ardemment voir sauter la chaudière, dût-il être lui-même lancé en fragments jusqu'aux étoiles. »

Je cite un mot que j'ai entendu et ne le juge point, aurait pu dire M. Prévost-Paradol : c'est le droit de l'historien ; c'est même son devoir, selon quelques-uns. — Nous doutons que la justice administrative se fût contentée de cette raison. Mais, tout en concevant fort bien cette haine du voyageur contre le mécanicien, ne peut-on pas trouver qu'elle va un peu loin, du moment que le voyageur et le mécanicien ne sont pas seuls sur le bateau ? J'aime à croire que jamais un modéré, jamais un conservateur n'a eu un sentiment semblable à l'égard d'un mécanicien, ni d'une mécanique, quelle qu'elle soit.

Au reste, la franche haine de ce voyageur, exprimée dans un recueil censé littéraire, ne se retrouve point dans les écrits politiques de M. Prévost-Paradol, et notamment dans les articles qu'il a insérés dans le *Courrier du dimanche*, et réunis plus tard en volumes sous ce titre : *Pages d'histoire contemporaine*. Il semble assez singulier que la plupart des démérites politiques les plus accentuées de M. Paradol se rencontrent dans ses écrits *littéraires* ; et pourtant rien n'est plus naturel. A propos de Pétrone ou d'une traduction nouvelle d'Hérodien, on pouvait sans trop de péril dire crûment ce qu'on pensait du ministre Tigellin ou de l'empereur Commode ; ceux mêmes que ce tir à ricochet semblait viser se piquaient nécessairement de ne pas se sentir atteints. Mais comme on pouvait assez raisonnablement supposer qu'ils en gardaient quelque rancune, du moment qu'on se mettait à discuter leurs actes et leurs paroles, ouvertement, directement, il fallait beaucoup de mesure, de prudence, et d'habileté : ce fut le triomphe de M. Prévost-Paradol.

Et pourtant ces pages, que nous avons lues jadis avec tant de plaisir, combien elles ont déjà perdu de leur intérêt ? Même un an après leur première publication, quand l'auteur les réunissait en volume, il leur fallait déjà cette chose fatale que l'on appelle un commentaire. Des notes avertissaient qu'ici il y avait eu une allusion détournée, là un trait direct contre une mesure déjà remplacée par une autre, contre un scandale que d'autres scandales avaient fait oublier. En outre, à les relire aujourd'hui, n'éprouve-t-on pas un sentiment pénible en voyant un homme de cœur et d'esprit, discuter patiemment en détail une politique qu'il avait si sévèrement condamnée en bloc, critiquer timidement des sottises administratives qui n'étaient rien au prix de tant d'autres choses sur lesquelles le silence était rigoureusement indispensable, relever des peccadilles, accuser en un mot ce régime

> D'avoir pris une puce en faisant sa prière,
> Et de l'avoir tuée avec trop de colère.

Au moins, dans Molière, est-ce Tartuffe lui-même qui s'accuse de ce méfait si pardonnable, et il y trouve son compte : c'est un moyen ingénieux de faire sentir toute la délicatesse de sa conscience. Mais pour un adversaire, s'associer à ce petit manége, c'était risquer de laisser croire à ce public si prompt à oublier qu'on n'avait rien de plus sérieux à reprocher au régime qui datait du 2 décembre et qui devait finir à Sedan. On n'en pouvait dire davantage, répondra-t-on, et la preuve, c'est que toutes les fois que le *Courrier du dimanche* alla plus loin, il fut frappé, puis supprimé. — D'accord ; mais quand on n'a que cela à dire, peut-être est-ce déjà en dire trop. Toute cette polémique a produit des pages charmantes de grâce, d'esprit, d'adresse, une vraie fête hebdomadaire pour les lettrés et les délicats. Mais évidemment M. Prévost-Paradol se proposait quelque chose de mieux que d'amuser le public par des malices et des espièglerie ; et c'est ce qu'il semble avoir reconnu, quand il disait avec un accent sincère et pénétrant : « L'art parfois nécessaire, mais toujours humiliant et pénible d'envelopper la vérité, ne saurait produire une œuvre durable. Il assouplit, je le veux bien, la main de l'écrivain, et l'on a même prétendu assez ingénieusement que l'écrivain devait quelque gratitude à la rigueur du temps pour cette nécessité de s'assouplir. Mais, on oublie que cette nécessité lui resserre en même temps le cœur, et lui défend d'espérer une saine et durable renommée. Oui, je le connais, cet art misérable, et j'en use, quand il le faut, en pleine sérénité de conscience ; mais j'en sens tout le poids, et ceux qui me louent parfois de l'avoir pratiqué avec quelque succès ne sauront jamais combien je le dédaigne, et combien je voudrais être né dans un temps qui me permît de l'ignorer. »

Ce sont là de nobles paroles ; elles prouvent que contrairement à l'habitude de beaucoup d'écrivains, il plaçait son idéal beaucoup au-dessus de ses propres œuvres. Elles sont en même temps une réponse à M. Sainte-Beuve, lequel avait insinué assez méchamment qu'avec plus de liberté M. Paradol aurait peut-être moins de talent. Cette liberté, le jeune académicien la trouva, quand il écrivit la *France nouvelle*, œuvre de théorie plus que de polémique ; et il ne semble pas qu'il s'en soit si mal trouvé. Peut-être cette œuvre n'offrait-elle pas à la plupart des lecteurs le même attrait que les polémiques de journal ; mais c'était un travail utile, sincère, et il ne condamnait pas l'écrivain à ces concessions et à ces précautions pénibles, dont lui-même ailleurs déplorait la nécessité.

S'y détachant des petites questions contemporaines, il

expose dans cet ouvrage les conditions nécessaires, selon lui, à l'existence d'un gouvernement libre, quelle qu'en soit la forme, monarchique ou républicaine, et il laisse au lecteur à mesurer l'écart considérable qui existe entre cette théorie et les pratiques actuelles.

Mais comme l'auteur n'entend nullement construire une société en l'air et purement idéale, une monarchie de Salente, force lui est bien de tenir compte des *anciens partis* dans le rôle qu'il assigne à la France nouvelle (1) : il les passe en revue, et les divers jugements qu'il en porte n'ont point perdu de leur intérêt.

Chemin faisant, il signale les difficultés qui rendent douteux ou précaire le triomphe ou l'affermissement du gouvernement représenté par chacun de ces quatre partis.

Contre l'avénement de la maison de Bourbon, — c'est-à-dire de la légitimité pure, — il y a en France un préjugé « qui lui aliène aussitôt la moitié, sinon la majorité de la nation » ; c'est qu'on le croit inséparable du rétablissement de l'ancien régime. L'existence d'un gouvernement qui excite de telles défiances serait à la merci des *plus petits accidents* (2).

Quant à la maison d'Orléans, que l'auteur distingue de la maison de Bourbon, comme si elle n'en faisait plus partie, elle est traitée plus favorablement : selon lui, « elle n'excite point de telles défiances ; mais tandis qu'elle est en butte aux doubles attaques des partisans de la République et des partisans de la maison de Bourbon, elle n'a guère pour elle que l'adhésion timide et vacillante de la classe la plus éclairée, mais malheureusement la moins énergique de la nation » (3). Bornons-nous à remarquer ici que Louis-Philippe était sur un point essentiel d'un avis absolument contraire à celui de M. Prévost-Paradol : il était si peu convaincu d'avoir l'appui *de la classe la plus éclairée*, qu'il tomba précisément pour avoir refusé la réforme modeste qui admettait cette classe au droit de suffrage, c'est-à-dire ce qu'on était convenu d'appeler l'*adjonction des capacités*. On pourrait même trouver ici l'auteur en contradiction avec lui-même : car il a dit, p. 55, que le vote des grandes villes est toujous *plus éclairé* que celui des campagnes ; et nul n'ignore (M. Prévost-Paradol l'ignorait moins que personne) que le vote des villes n'a jamais été favorable aux candidats simplement soupçonnés d'orléanisme.

On ne voit point non plus pourquoi il néglige de compter les bonapartistes, aussi bien que les légitimistes et les républicains, parmi les adversaires inévitables de la maison d'Orléans : ce n'est point pourtant qu'il les oublie dans cette revue il n'en dit qu'un mot : « Nul n'ignore... combien la maison des Bonaparte aura de la peine à persuader à une partie considérable de la nation qu'elle veut sincèrement la liberté, la paix et surtout le gouvernement parlementaire dans toute sa plénitude ». Il est assez singulier qu'à un an de là, elle ait réussi à le persuader à quelques personnes qu'on avait le droit de croire moins confiantes.

Enfin, le parti républicain obtient de M. Prévost-Paradol une attention marquée. L'auteur a grand soin de répéter qu'il n'a aucune prévention contre la forme républicaine, et qu'il se borne à examiner ses conditions d'existence dans notre pays. « Les hommes éclairés conçoivent l'idée d'une République bien organisée, capable de maintenir l'ordre, d'assurer la liberté, de mener à bien les grands intérêts du pays... Bien plus, l'expérience même n'est nullement contraire à cette conception de la raison ; car la seconde République (celle de 1848) avait en fait triomphé du désordre, et réunissant dans une assemblée souveraine les représentants les plus éminents des opinions diverses, elle avait réellement remis le sort de la patrie entre les mains de l'élite de la nation : elle a donc succombé bien plus à la défiance injuste qu'elle continuait d'inspirer qu'à ses inconvénients propres... Enfin, elle a péri par une conspiration qui pouvait seulement être prévenue par une conspiration contraire », et M. Prévost-Paradol en accuse surtout l'organisation défectueuse qu'une constitution imprévoyante avait donnée à l'État. Il y a donc, contre l'établissement définitif de la République, des *difficultés d'imagination* dont il faut tenir compte dans la pratique, mais auxquelles cependant on ne doit pas attacher trop d'importance. Quant aux difficultés réelles, M. Prévost-Paradol met un soin particulier à les mettre en relief ; selon lui, elles sont de deux sortes.

D'abord, c'est que la forme républicaine rend les ambitions plus ardentes et les animosités plus vives. — Cette objection se comprendrait dans la bouche d'un partisan de la monarchie pure ; il est certain que celle-ci a le mérite incontestable de réduire à un rôle subalterne les ambitions et aussi les capacités. Mais quand, comme lui, on borne strictement le rôle du monarque aux modestes fonctions qu'il remplit en Angleterre, il semble qu'alors toute la réalité du pouvoir, tout ce qu'il a de prestige pour tenter les ambitions, se concentre entre les mains du ministre influent, et il n'est pas bien prouvé qu'en ce cas le rôle d'un Pitt ou d'un Fox ait moins d'attrait pour les ambitieux que celui de Lincoln ou de Grant. Pour un homme doué comme Pitt et Fox du prestige de la parole, elles peuvent offrir même des satisfactions bien plus enivrantes, celles de l'artiste ajoutées à celles de l'homme d'État. Quant aux haines mutuelles des partis, il ne parait pas non plus qu'elles soient beaucoup plus vives, dans les temps d'effervescence et de trouble, aux États-Unis, qu'elles l'ont été en Angleterre dans des crises analogues : l'histoire est là pour nous montrer qu'au XVIIIe siècle les partisans de la maison de Hanovre ont été pour les amis des Stuarts des adversaires bien autrement acharnés et implacables qu'à une époque récente, en Amérique, les chefs du parti anti-esclavagiste contre les séparatistes du Sud.

Mais l'objection capitale pour M. Prévost-Paradol est celle-ci :

« L'écueil principal du gouvernement parlementaire », — quelle qu'en soit la forme, monarchique ou républicaine, — « c'est la tyrannie d'une majorité législative qui aurait cessé pendant le cours d'une législature d'être en communauté d'opinion avec la majorité des citoyens. Par ce mot de *tyrannie*, nous n'entendons pas ici des actes de violence ou d'oppression, mais simplement l'existence d'un ministère et d'une Assemblée qui conserveraient légalement le pouvoir, après avoir perdu la confiance ou l'approbation générale. Ce mal n'a qu'un remède : c'est l'usage du *droit de dissolution* par lequel les citoyens sont convoqués dans leurs comices, en de-

(1) Je n'ai pas parlé de la brochure publiée antérieurement sous ce titre et qui valut à l'auteur un mois de prison et 3000 francs d'amende. Je viens de la relire : même en se plaçant au point de vue de ses adversaires, il est difficile de concevoir en quoi elle a pu exciter chez eux tant d'irritation.

(2) P. 136, de la 1re édition, 1868.

(3) P. 137.

hors des époques prescrites, pour procéder à des élections nouvelles » (1).

Mais avant de prescrire ce *remède*, unique, selon lui, peut-être pourrait-on demander, si le *mal* lui-même ne pourrait être prévenu par le renouvellement partiel des assemblées à des intervalles assez rapprochés pour modifier la majorité ou tout au moins pour l'avertir qu'elle n'est plus en harmonie avec l'opinion générale. Au moins faudrait-il discuter ce point : mais M. Prévost-Paradol a soin de ne pas s'en préoccuper : car il lui faut le mal pour avoir le remède, et par là celui qui doit l'administrer, — un roi constitutionnel : c'est à cette fonction qu'il réduit rigoureusement le rôle du monarque.

« Il ne faut lui demander *ni lui permettre autre chose*. Ce surveillant général de l'État doit rester l'arbitre des partis et n'*appartenir à aucun. Il ne doit montrer de préférence pour aucun ministère, pour aucune personne, et, si cela était possible, pour aucune opinion* » (2).

On comprend que cet être idéal, cet ange planant au-dessus des opinions et des passions humaines, ne soit pas aisé à trouver. Sans croire qu'aucun président de République puisse pousser si loin l'abnégation, on pourrait pourtant concevoir une organisation du pouvoir telle que le président pût, sous certaines conditions déterminées, posséder, lui aussi, ce droit de dissolution. Mais M. Prévost-Paradol le lui refuse absolument. Et la raison, c'est qu'un président de République, dit-il, appartient à une opinion, à un parti, et qu'exiger de lui en cas de conflit le renvoi de ses partisans et de ses adversaires devant les électeurs, « au risque de briser de sa propre main sa majorité et son parti... c'est trop compter sur l'idée du devoir, c'est trop demander au pur amour du bien public ».

Voyons donc s'il est plus raisonnable d'attendre cette abnégation surhumaine du monarque que le hasard de la naissance aura placé sur le trône.

Nous sommes en France, c'est-à-dire dans un pays où, comme l'auteur prend bien soin de nous le rappeler, il y a quatre partis : légitimiste, orléaniste, bonapartiste, républicain. Ainsi, dans son hypothèse, chaque citoyen aura le droit d'appartenir à un de ces partis, le monarque seul excepté, car il doit « rester l'arbitre des partis et n'appartenir à aucun ».

Comment? ce monarque ne sera pas même partisan de la monarchie, et par conséquent d'abord l'adversaire obligé de ceux qui prétendent s'en passer?

Quand l'empereur Joseph II vint à Paris, parmi la plus haute noblesse d'alors, c'était à qui ferait les vœux les plus ardents pour le succès de l'insurrection américaine : tout le monde était engoué de Washington et de Franklin. « Et vous, Sire », lui dit la duchesse de Choiseul, « est-ce que vous ne vous intéressez pas aux *insurgents?* » — « Oh ! madame », lui répondit l'empereur, « ne me demandez pas mon avis : mon métier à moi c'est d'être royaliste. » Et il avait raison.

Donc l'être idéal que M. Prévost-Paradol met sur le trône sera exposé, comme Joseph II, à une première tentation, celle d'être l'adversaire des républicains, qui veulent supprimer son pouvoir; et si, comme cela ne peut manquer d'arriver, il succombe à cette tentation si naturelle, qui donc aurait le courage de lui en faire un crime?

Mais ce n'est pas tout : non-seulement ce roi sera royaliste, mais il sera encore l'adversaire naturel des deux partis monarchiques, qui prétendent substituer une autre monarchie à la sienne. En quoi donc l'abnégation lui est-elle plus facile qu'à un président de république?

Mais, en admettant même que ce prodige d'abnégation rêvé par M. Paradol, ce prince élevé au-dessus de toute préférence personnelle comme de toute affection de famille, de tout intérêt dynastique, se rencontre toujours chez nous, ce n'est pas seulement avec trois partis sur quatre qu'il aura des difficultés, ce sera avec son propre parti, qui ne lui permettra pas sûrement de borner son rôle à régler sa montre sur le cadran électoral.

M. Prévost-Paradol est très-attaché à la maxime : « Le roi règne et ne gouverne pas. » En dehors de cela, il ne conçoit pas de gouvernement parlementaire. Mais ce ne sont pas seulement les Bonaparte, ce n'est pas seulement la branche aînée des Bourbons, ce n'est pas seulement Louis-Philippe lui-même qui l'a toujours repoussée : ni Royer-Collard, qui fut l'oracle du parti, ni Fonfrède, qui en fut un aussi en son temps, ni le *Journal des Débats*, l'organe le plus intelligent et le plus accrédité du gouvernement parlementaire, ne l'ont admise. Et, il faut bien le dire, la nation elle-même n'y a jamais rien compris. Elle a toujours pensé que le roi gouvernait et devait gouverner; en dépit des chartes, elle l'a toujours regardé comme responsable, et c'est comme tel qu'elle s'en est toujours pris à lui quand elle était mécontente, au lieu de se borner à renvoyer les ministres ou à les mettre en accusation. Ce n'est donc pas seulement ce monarque introuvable qu'il s'agirait de découvrir, ce serait la nation elle-même qu'il faudrait refaire en lui imposant des principes ou des préjugés qui lui ont toujours été antipathiques.

M. Prévost-Paradol ne dit rien dans son livre de toutes les questions sociales, qui sont pourtant une des préoccupations de la France nouvelle, ne fût-ce qu'à titre de dangers permanents : il les écarte, on dirait même qu'il les ignore. Sans doute, il ne voyait là que des chimères sans importance pour un esprit sage et positif. En fait d'utopies pourtant, il est assez difficile, je crois, d'en rêver de plus chimériques que ce voyage à la découverte du parfait monarque et cette refonte radicale de l'esprit français.

Avant de réaliser toutes ces merveilles, M. Prévost-Paradol aurait déjà eu assez à faire s'il prétendait faire accepter à son propre parti quelques-unes des réformes préconisées dans la *France nouvelle*, telles que la séparation de l'Église et de l'État, l'exclusion de tout fonctionnaire de la Chambre élective, la réduction du nombre des magistrats à vingt-cinq, etc. Tout cela est assez étonnant. Mais, sans aller si loin dans la voie des réformes, c'eut été déjà de sa part beaucoup exiger de quelques-uns de ses amis que de leur demander ce respect absolu du droit des électeurs, qui est la base même du gouvernement parlementaire : l'effet produit récemment par trois élections parfaitement régulières, et la singulière démarche qui en a été la suite, prouvent si ces prétendus parlementaires seraient disposés à reconnaître au roi le droit unique de consulter le corps électoral et de se soumettre à ses décisions. « *Cet inestimable service* », qui, selon M. Paradol, consiste à renvoyer les députés devant ce *tribunal suprême*, « *au moindre soupçon d'un désaccord* » entre eux et l'opi-

(1) P. 147.
(2) P. 146.

nion (page 146), ce service, le seul absolument qu'un roi puisse rendre, selon lui, paraîtrait peut-être à quelques-uns l'un des mérites les moins précieux de la forme monarchique.

Quant au régime impérial, M. Prévost-Paradol pouvait encore moins se dissimuler à quelle distance ses constantes pratiques, comme son origine, le plaçaient de ces conditions essentielles du gouvernement parlementaire. Dans d'autres écrits, l'auteur avait été certainement plus aggressif, plus amer, plus sévère, surtout aux personnes. Mais, sous une sérénité apparente, rien que par l'exposé calme de ses théories, la *France nouvelle* n'en montrait que mieux ce que le gouvernement impérial ne pouvait pas être. l'eût-il voulu sincèrement. Et l'auteur ne se dissimulait point combien au fond son livre devait paraître hostile; car la préface laisse clairement entrevoir la possibilité d'une saisie, que M. Prévost-Paradol déclare ne pas redouter: car, disait-il, « il ne serait au pouvoir de personne d'empêcher le présent ouvrage d'arriver aux lecteurs français et étrangers en vue desquels je le publie ». Cette espèce de défi montre assez quels étaient alors ses sentiments à l'égard de l'empire. Comment se fait-il qu'à dix-huit mois de là il ait paru croire ce gouvernement capable de pratiquer ce qu'en 1868 il ne le croyait pas même disposé à laisser dire? Pouvait-il penser sérieusement, comme on l'a dit à l'Académie française, que « son talent eût converti *jusqu'à ses adversaires les plus élevés* »? S'il eut cette illusion, du moins a-t-elle été courte, et l'on comprend son désespoir quand il a été si vite et si cruellement détrompé.

Il semble que ce soit rendre hommage à sa mémoire que de renoncer à comprendre une erreur qui, chez d'autres, s'explique de la façon du monde la plus simple. En tout cas, il n'était pas de ceux qui, après l'avoir commise si légèrement, en portent plus légèrement encore le souvenir. Si ce monde, où il s'était peu à peu laissé engager, a eu, dans cette circonstance décisive, une influence quelconque sur ses déterminations, il faut convenir qu'il lui aura fait payer bien cher ses faveurs; mais du moins M. Paradol a-t-il prouvé par sa mort comme par sa vie qu'il valait mieux que lui, et qu'il y était une exception.

EUGÈNE DESPOIS.

UNIVERSITÉ ALLEMANDE DE STRASBOURG

CONFÉRENCE DE M. MAX MÜLLER

Les résultats de la linguistique comparée

Nos lecteurs connaissent depuis longtemps M. Max Müller, d'Oxford, et ils s'attendent sans doute à le retrouver de ce côté-ci de la Manche, à Strasbourg, tel qu'il se présente d'ordinaire à son public anglais. Qu'ils se détrompent! M. Müller n'est pas seulement un très-savant professeur, un philologue puissamment original et popularisateur au plus haut degré. Il est encore un très-habile homme, sachant son monde, et se pliant avec une souplesse toute diplomatique aux goûts et aux exigences de ses divers auditoires. Il y a en son talent une nuance profondément anglaise, je veux dire pratique: et c'est précisément parce qu'il est devenu si Anglais, — au sens que je viens de dire, — qu'il s'est renouvelé quelque peu et comme métamorphosé en ses leçons de Strasbourg.

Devant un public allemand — ou, pour mieux dire, prussien — cette sorte d'onction didactique qui est en Angleterre un des plus sûrs éléments du succès que M. Max Müller y obtient, eût été chose fort superflue, pour ne pas dire ridicule. Aussi la conférence qu'on va lire s'est-elle faite rapide, sèche, prussienne en un mot; elle a dépouillé presque complétement la grâce, la richesse d'images, la largeur, l'émotion scientifique, qui caractérisent d'habitude la parole du professeur. A l'Institut royal de Londres où il a fait toutes ses grandes leçons, l'orthodoxie est de rigueur; M. Max Müller y a toujours témoigné le plus profond respect aux croyances ambiantes; et lorsqu'il traitait de la science de la religion (1), c'était avec force protestations d'orthodoxie: à Strasbourg, il se laisse aller davantage, assuré de ne point déplaire; et il se révèle tel qu'il est sans doute dans la réalité. On verra plus loin quelques phrases que les Anglais qualifieraient volontiers de libertines, et qui ne seraient pas tombées des lèvres de l'orateur — maître, comme il l'est, de sa parole — en son amphithéâtre habituel.

Mais il est, cela va sans dire, d'autres points où le conférencier de Strasbourg courtise encore davantage son public. Il est toute une partie de son discours, un exorde de neuf pages, que la politique a envahie et occupe exclusivement. M. Max Müller déclare à ses auditeurs « qu'il pense et sent comme eux; qu'il n'a pas oublié l'allemand, et que loin de sa patrie il n'a point perdu son cœur germanique ». Oh! cela est incontestable, sauf les réserves que nous faisions tout à l'heure: l'Allemand a survécu à cet exil volontaire que M. Max Müller ne regrette pas, nous le croyons; il a survécu, mais à côté de l'Anglais et en faisant bon ménage avec lui. Si cela est incontestable, voici en revanche qui l'est moins. « Je ne m'occupe point de politique au sens mesquin du mot, et j'abandonne volontiers aux hommes d'État le soin de rechercher les petites causes de la guerre. Les politiques ne s'occupent que des infiniment petits, elle ne voit point l'intervention en ce monde d'une Providence divine qui se révèle à nous dans l'histoire des peuples, comme des individus! » En cette matière, M. Müller est malheureusement trahi par cette mémoire prodigieuse que l'opinion lui attribue; il oublie qu'il s'est occupé de ces *infiniment petits de la politique*, qu'il est sorti naguère des régions sereines et abstraites de la science, pour descendre dans l'arène brûlante de la polémique (2). Mais c'était en Angleterre, et nous sommes, hélas! en Allemagne. La distance est assez longue pour que l'orateur ait pu faire peau neuve; nous disions bien qu'il avait maintes cordes à son instrument et plus d'un air à son service.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que nous ne traduisons pas cet exorde insignifiant à tous égards, sauf au point de vue tout personnel que nous venons d'indiquer.

. . . . . .

Les résultats de la linguistique comparée sont gigantesques: on peut dire qu'il est à peine un domaine de l'activité intellectuelle qui n'ait subi plus ou moins l'influence de cette science nouvelle. Et comment pourrait-il en être autrement? La langue ne porte-t-elle pas, pour ainsi dire, en son sein, toute science? Nous nous figurons posséder la langue et en être maîtres; nous nous en servons comme d'un instru-

(1) Voyez ces conférences dans les numéros des 6 et 20 avril, 11 mai et 1er juin, pages 962, 1006, 1078, 1151.

(2) Voyez la *Revue* du 17 février 1872, page 797.

ment utile ; mais, croyez-moi, même parmi les plus grands penseurs, il en est bien peu qui conservent vis-à-vis de la la langue la complète liberté de leur esprit ; il en est bien peu qui puissent dire d'eux-mêmes : ἔχω λαίδα, οὐκ ἔχομαι. Étudier dans son développement et son histoire la langue dont nous nous servons, prendre les *termini technici* et en suivre les vicissitudes en remontant jusqu'à leur origine, c'est le meilleur moyen en toute science d'établir l'enchaînement organique qui unit le présent au passé, c'est le meilleur moyen de sonder la solidité du sol sur lequel nous bâtissons.

I. — Philologie.

Commençons par l'objet le plus rapproché de nos études : la philologie. Elle a été entièrement renouvelée par la linguistique comparée. Les deux langues classiques, le grec et le latin, qui nous semblaient autrefois être comme tombées du ciel, où nous voyions comme l'œuvre fortuite du hasard, ont désormais leur place, nettement reconnue, leur place naturelle, dans cette antique et grande famille que nous appelons la famille indo-germanique, indo-européenne, ou, d'une façon sinon plus heureuse, du moins plus concise, la famille *ariane*. Par là non-seulement leurs origines, leurs antécédents, ont été mieux connus, mais leurs rapports réciproques sont désormais éclairés d'une lumière plus vive.

Cette théorie qui faisait dériver le latin du grec, théorie si naturelle chez les philologues de l'époque de Scipion, ou cette autre opinion qui voyait dans le latin un mélange d'éléments italiques, grecs et pélasges, opinion qui subsista jusqu'à Niebuhr, ces paradoxes, dis-je, sont devenus aujourd'hui des impossibilités physiques. Le grec et le latin ont désormais la même noblesse en quelque sorte et les mêmes droits ; ce sont deux langues sœurs, tout comme le français et l'italien.

Il y a plus : si c'était une question scientifique de savoir laquelle des deux langues, du grec ou du latin, est l'aînée, je crois que le latin aurait des titres plus sérieux que le grec à faire valoir en faveur de son ancienneté. De même que dans le domaine de l'histoire moderne nous réussissons à débrouiller certaines obscurités du français ou de l'italien en recourant au provençal, à l'espagnol, au portugais, ou même au valaque, de même, dans l'histoire des langues anciennes, plus d'un point qui demeure obscur à nos yeux, si nous ne sortons pas du monde grec et latin, s'éclaire tout à coup grâce à quelques rapprochements avec le sanscrit, le zend, le gothique, la langue de l'Iran et même avec l'ancien bulgare. Nous pouvons aujourd'hui nous faire à peine une idée de la surprise que causa d'abord aux savants de l'Europe cette découverte d'une famille de langues arianes qui étend ses rameaux de l'Himalaya aux Pyrénées. Je ne prétends pas que les savants sérieux, à la fin du dernier siècle, aient encore cru que le grec et le latin dérivaient de l'hébreu ; ce préjugé avait été, en Allemagne du moins, définitivement dissipé par Leibnitz. Mais après la chute de ce système, il ne s'en était point trouvé d'autre pour en occuper la place. A l'exception des langues sémitiques dont le type, dont le caractère de famille n'est point méconnaissable, les langues de l'univers gisaient en quelque sorte éparses, *disjecta membra poetæ*, et personne ne songeait à les ordonner, à les grouper scientifiquement en un ensemble organique. Ce fut la découverte du sanscrit qui ramena l'union entre les langues arianes.

Le grec et le latin rétablis en leur dignité, et remis en leur place dans le système naturel des langues arianes, on en vint nécessairement à en traiter l'étude spéciale d'une façon toute nouvelle. Dans la grammaire, par exemple, on ne se contenta plus de donner des formes et des règles, de placer les unes à côté ou en regard des autres les règles et les irrégularités ; on voulut savoir la cause de la règle comme de l'exception ; on voulut savoir pourquoi les formes grammaticales étaient ce qu'elles sont et non autrement ; on voulut que la grammaire eût non-seulement un fondement logique, mais une base historique. On voulut savoir comment une modification aussi légère que celle de *mensa*, *mensæ*, pouvait exprimer la différence qui sépare une table de plusieurs tables ; comment une seule lettre, la lettre *r*, peut posséder cette puissance magique de transformer *amo*, j'aime, en *amor*, je suis aimé. Au lieu de se hasarder en des spéculations générales sur les lois logiques de la grammaire, on chercha le pourquoi dans le développement historique de la langue elle-même. On voulut que chaque langue eût sa grammaire qui en racontât la genèse et l'histoire, et cette aspiration entraîna dans toutes les études qui touchent à la linguistique une révolution qui ne peut se comparer qu'aux découvertes de Lavoisier en chimie, de Lyell en géologie. Ainsi, au lieu de chercher à expliquer pourquoi dans les première et seconde déclinaisons latines c'étaient le génitif au singulier, et l'ablatif au pluriel qui exprimaient l'idée de lieu, *Romæ*, à Rome, *Tarenti*, à Tarente, *Athenis*, à Athènes, *Gabiis*, à Gabies, on reconnut, grâce à un coup d'œil jeté sur le passé de la langue ariane, que ces prétendus génitifs et ablatifs n'étaient point en réalité ce qu'ils semblaient, mais qu'ils répondaient simplement aux anciens cas locatifs du sanscrit qui se terminent en *i* et *su*. On peut évidemment enseigner aux élèves tout ce qui se trouve dans la grammaire, mais je ne crois pas que ce soit une bonne méthode que d'enseigner d'abord à l'élève le sens du génitif et de l'ablatif et de lui faire ensuite admettre aveuglément et comme article de foi que ces cas peuvent exprimer aussi le séjour en un endroit. Un théologien anglais fort connu, qui combattait toutes les réformes et même celle de l'orthographe anglaise, soutenait un jour que l'orthographe épouvantable de l'anglais constituait le meilleur, le plus sûr fondement psychologique de l'orthodoxie britannique. Il soutenait qu'un enfant convaincu que les lettres t h r o u g h se prononcent comme se prononce le mot *through*, les lettres t h o u g h comme se prononce *though*, les lettres r o u g h comme se prononce *rough* (1), croira plus tard tout ce qu'on lui dira. Quoi qu'il en soit, je ne crois pas que des règles grammaticales comme celle que je viens de citer et qui attribuent au génitif ou à l'ablatif un sens locatif contribuent puissamment à développer chez l'élève la logique et la rigueur de la pensée.

Ce qui était plus fatal encore aux jeunes esprits, c'était l'étymologie, telle qu'on la pratiquait naguère dans les écoles et les universités. En ce domaine tout était abandonné à l'arbitraire, à l'autorité, et il arrivait que l'on enseignât aux élèves deux ou trois étymologies pour un seul et même mot, comme si un seul enfant pouvait avoir deux mères. Sur ce terrain aussi — Ottfried Muller l'a déclaré, il y a de longues années —

(1) On sait que ces mots se prononcent *thrue*, *tho* et *ruff*. (Note du traducteur.)

la philologie classique doit abdiquer complétement en faveur de l'étude historique des langues, de l'étymologie, de la morphologie grammaticale, où il faut qu'elle se laisse guider par la philologie comparée. Lorsque j'étais encore étudiant à Leipzig, j'ai entendu mon ancien maître Godefroy Hermann, dans une conférence faite à des élèves de collége, citer déjà les exemples de la grammaire sanscrite, et Boeck déclarait dès la onzième réunion des philologues allemands, en 1850, que, dans l'état actuel de la linguistique, la grammaire des langues classiques ne pouvait plus négliger l'étude comparée des langues indo-germaniques. Et cependant il y a aujourd'hui encore des savants qui ne veulent pas considérer la grammaire comparée comme une partie intégrante de la philologie.

Les progrès de géant qu'a faits l'étymologie scientifique, surtout en matière de grec et de latin, tout philologue classique peut désormais s'en rendre compte aisément, grâce aux travaux de Curtius et de Corssen. Et ici encore, il faut signaler la différence essentielle qui sépare l'ancienne méthode de la nouvelle : tandis qu'autrefois on se contentait de faire dériver un mot d'un autre, un peu à l'aventure, aujourd'hui on attache peu d'importance à l'origine du mot si les modifications par lesquelles il a passé ne se peuvent expliquer par les règles de la phonétique, par les règles qui expliquent la différence du latin au grec, du grec au sanscrit. Le degré d'exactitude et de conscience que l'on porte en cette matière nous est clairement révélé par le refus des meilleurs philologues à reconnaître le même mot dans θεός et *deus*, dont l'origine commune semble si évidente : les lois de la phonétique ne leur permettent pas de souscrire à cette étymologie.

II. — Mythologie.

Passons à la mythologie. Si la mythologie est un ancien dialecte qui a survécu, et qui, grâce à son caractère sacré, se manifeste encore dans la période avancée d'une langue, il est aisé de comprendre comment la méthode historique de la grammaire comparée a dû aboutir, en ce domaine, et a abouti, en effet, aux résultats les plus importants. Ne prenez que ce seul fait — fait incontestable et incontesté aujourd'hui — que le nom de la divinité suprême des Grecs et des Romains, Ζεύς et *Jupiter*, n'est autre chose que le *Dyaus* (Ciel) des Vedas, l'antique dieu germanique *Thio*, en nordique *Tyr*, dont le nom se retrouve dans l'ancien haut allemand *Ziestag*, dans l'anglo-saxon *Tiuesdag*, dans le nordique *Tysdagr*, et subsiste encore dans le *Dienstag* et *Tuesday* des langues contemporaines. Ce mot n'est-il pas comme un mot magique ? Est-ce que nous ne les voyons pas, les ancêtres de la race ariane, les ancêtres de notre race, réunis à l'aurore de l'histoire, comme des frères d'une même famille, dans le grand temple de la nature, et lever ensemble les regards vers le ciel comme s'ils y devaient trouver ce qu'ils cherchaient, un père et un dieu ! Est-ce que dans l'antique nom arian de Jupiter — Père céleste — on ne démêle pas comme la note dominante de cette prière qui traverse les siècles « Notre Père qui êtes aux cieux », comme la note qui imprime à cette prière son caractère et sa grandeur ? Et la linguistique peut resserrer encore ces liens qui unissent la langue et la croyance. Vous savez que le nominatif singulier de Ζεύς a l'accent aigu, de même que le nominatif de *Dyaus* ; mais le vocatif de Ζεύς a l'accent circonflexe, de même que le vocatif de *Dyaus* dans les Védas. Autrefois on prenait l'accent pour une invention artificielle, toute grammaticale ; la grammaire comparée a montré qu'il est aussi ancien que la langue elle-même ; elle l'a appelé avec infiniment de raison l'âme des mots. Ainsi vous sentez, jusque dans ces battements légers du pouls de la langue, dans ces changements d'accent qui se produisent également en sanscrit et en grec, vous sentez, dis-je, l'affinité du sang qui coule dans les veines des dialectes arians.

III. — Histoire.

Que l'histoire, l'histoire des temps reculés surtout, ait reçu de la philologie comparée une lumière et comme une vie nouvelle, c'est là chose toute naturelle. Langue et nation sont, dans les temps primitifs, deux termes presque synonymes, et ce qui constitue l'unité idéale d'une nation — or un peuple est une unité idéale — réside bien plus dans les éléments moraux et intellectuels, tels que la religion et la langue, que dans la parenté et la communauté du sang. Mais c'est précisément à cause de ce motif qu'il faut user ici de prudence et de précaution. On oublie trop facilement que, lorsque nous parlons de familles ariane et sémitique, cette division est toute de linguistique. Il y a des langues arianes et des langues sémitiques, mais il est contraire à la science — à moins qu'on ne veuille se permettre volontairement quelque liberté d'expression — de parler de race ariane, de sang arian, de crânes arians, et de tenter des classifications ethnologiques sur le fondement de la linguistique. Ces deux sciences, la linguistique et l'ethnologie, ne sauraient, pour le moment du moins, se distinguer assez rigoureusement l'une de l'autre, et bien des malentendus, bien des controverses, proviennent de ce que l'on a conclu de la langue à la race, ou de la race à la langue. Lorsque les deux sciences auront, parallèlement et sans s'occuper l'une de l'autre, établi leurs classifications des peuples et des langues, il sera temps d'en comparer les résultats, mais alors même il ne sera pas plus permis de parler d'un crâne arian que d'une langue dolichocéphale.

Il me semble de même que c'est une entreprise prématurée de vouloir tirer d'un nombre plus ou moins grand de termes qui concordent dans diverses langues de la famille ariane, des conclusions rétrospectives sur la date plus ou moins reculée où a dû avoir lieu la séparation des peuples qui parlent ces langues. D'abord les opinions des savants les plus considérables diffèrent essentiellement lorsqu'il s'agit de déterminer le degré de parenté qui unit entre elles les diverses langues de la famille ariane. Il n'est qu'un point sur lequel ils s'accordent, c'est que le sanscrit et le zend offrent entre eux des affinités bien plus profondes et plus intimes qu'avec toute autre langue. Ce point ne peut, en effet, faire de doute, bien que l'explication qu'on ait donné de cette affinité soit encore loin d'être satisfaisante.

Mais avançons d'un pas, et nous trouverons que les autorités les plus compétentes sont en contradiction. Bopp prétendait que le slave offre le plus d'affinité avec le sanscrit, opinion à laquelle Pott souscrivait ; Grimm, au contraire, soutenait la thèse d'une parenté plus intime entre l'allemand et le slave, avis auquel se rangeaient Lottner et Schleicher, tandis que Bopp le combattait énergiquement. Puis Schleicher (comme avant

lui Newman en Angleterre) fit ressortir une ressemblance plus étroite entre le celte et le latin, et, considérant le grec comme proche parent du latin, il constitua une division de l'Europe du sud-ouest qui comprenait le celtique, le latin et le grec, et qui suivait une direction parallèle à celle de la division du nord-ouest, embrassant l'allemand et le slave.

Tandis que ces savants rapprochaient le grec du latin et du celtique, Grassmann et Sonne signalèrent des particularités frappantes que le grec possède en commun avec le sanscrit, comme, par exemple, l'augment, les aspirées sourdes, l'alpha privatif, le *Mà* et *mâ* prohibitifs, le *taras* et *τερος* comme signes distinctifs du comparatif, et d'autres détails encore. C'est surtout relativement au grec et au latin que les opinions diffèrent. Il est des savants qui regardent ces deux langues, non pas seulement comme deux sœurs, mais comme deux sœurs jumelles ; il en est d'autres qui ne découvrent entre ces deux langues que l'affinité générale qui unit entre eux les membres de la famille ariane. En présence de ce conflit d'opinions il est évident que l'on ne peut songer, — pour le moment du moins, — à soutenir des thèses qui aient un caractère historique sérieux, comme, par exemple, cette assertion de Bopp que les Slaves restèrent plus longtemps mêlés aux Indiens et aux Perses, ou cette autre de Sonne que les Grecs vécurent plus longtemps que les autres peuples arians en communauté avec les Indiens. Je dois même avouer que je ne suis pas sûr qu'il soit jamais possible à la science de résoudre ce genre de questions. Si dans une grande famille de langues nous découvrons des relations étroites, tantôt entre certaines langues, tantôt entre certaines autres, cela provient tout naturellement des conditions mêmes du développement dialectique (1) auquel toutes les langues sont soumises, dans la première phase de leur existence. Elles sont nées ensemble ; les unes furent douées de tel caractère, les autres de tel autre, et même les membres les plus éloignés les uns des autres du même organisme de langage purent conserver entre eux, sur certains points, des affinités qui allaient se perdant dans tous les autres dialectes. Il n'est pas de langues qui offrent entre elles de parenté plus étroite que le sanscrit et le zend, et cependant il y a des mots que le zend possède, et qui font défaut au sanscrit, tandis qu'on les retrouve tantôt dans le grec, tantôt dans le latin ou même l'allemand (2). Dès que nous prétendons tirer de ces concordances des conséquences historiques, nous tombons fatalement dans les contradictions et les conflits que je viens de signaler entre des hommes comme Bopp, Pott, Grimm, Schleicher, Grassmann et Sonne. Dans toutes les sciences, il est de la plus haute importance de poser nettement les questions. Or, à mes yeux, l'étude de dialectes indépendants les uns des autres, mais considérés en leurs affinités, étude ayant pour but des conclusions historiques à tirer de ressemblances philologiques, me paraît être stérile. Nous savions fort bien auparavant que tous les dialectes arians sont unis étroitement entre eux ; nous savons maintenant, depuis qu'on a constaté des ressemblances spéciales entre deux langues, que le slave est proche parent de l'allemand (Grimm, Schleicher), l'allemand du celtique (Ebel, Lottner), le celtique du latin (Newmann, Schleicher), le latin du grec (Mommsen, Curtius), le grec du sanscrit (Grassmann, Sonne, Kern), le sanscrit du zend (Burnouf), sans parler d'autres parentés collatérales en quelque sorte ; bref, nous savons maintenant ce que nous savions d'abord : l'étroite parenté qui unit ces langues, et nous n'avons appris qu'une chose, c'est que les dialectes divers de la langue ariane ne se sont pas séparés successivement les uns des autres : nous savons qu'après une longue communauté, ils sont sortis lentement, et parfois même simultanément de la famille, pour revendiquer leur indépendance et leur caractère national. C'est là, du moins jusqu'à présent, le seul fait qu'on puisse affirmer sans scrupule. Les recherches de l'avenir aboutiront sans doute à de nouveaux résultats.

(1) Voyez *La science du langage* de M. Max Muller. (Note du traducteur.)

(2) Cadavre se dit, en zend, *nasu*. Ce mot ne se rencontre pas en sanscrit, mais il existe en grec sous la forme de *νέκυς*. Corps se dit en zend *kehrp*. Le mot sanscrit qui y ressemble le plus est *kalpa*, mais il signifie plutôt stature que corps. En latin nous trouvons *corpus*. Au zend *jâre* correspond en allemand *Jahr*, forme qui offre avec ce mot plus de ressemblance qu'on n'en découvre dans les termes équivalents de toutes les autres langues.

IV. — Droit

Tournons maintenant nos regards d'un autre côté, et voyons quels sont, non plus les résultats philologiques de la linguistique, mais ses effets sur les autres sciences. Cette influence consiste surtout en ceci qu'elle a éclairci, expliqué d'antiques expressions et des coutumes obscures. Cette utilité est beaucoup plus considérable qu'on n'est tenté de le croire au premier abord. Chaque mot à sa généalogie, et le commencement de cette généalogie, que l'étymologie nous révèle, remonte bien au delà de l'apparition du mot dans l'histoire. Chaque mot avait naturellement à l'origine un sens attributif, je veux dire un sens qui résidait dans la racine. Ainsi, par exemple, *pater*, père, signifiait d'abord protecteur, nourrisseur ; *deus*, Dieu, voulait dire brillant ; *fluvius*, fleuve, coulant ; *stella*, étoile, qui répand, c'est-à-dire qui répand la lumière. Et cette signification attributive ou radicale est, dans bien des cas, fort différente de la signification traditionnelle ou classique. Mais partout ce sens attributif des mots nous révèle la conception primitive que l'on s'était formée de l'objet qu'ils expriment, et il nous ouvre aussi comme une perspective profonde et lointaine dans le monde des idées où s'agitaient les peuples antiques. Empruntons un exemple à la jurisprudence : *Pœna* signifie en latin simplement punition, ce que l'on paye ou subit, pour réparer un tort. *Si injuriam faxit alteri, viginti quinque æris pœnæ sunto.* (*Fragm.*, XII tab.). Ce mot *pœna* répond pour la forme et le sens si merveilleusement au grec *ποινή*, que Théodore Mommsen, dans son *Histoire romaine*, range cette idée parmi celles qu'il appelle gréco-italiques. Il y aurait donc lieu de penser que les Romains considéraient la punition comme un acte fort simple de droit privé, par lequel celui qui a commis un tort reprend en quelque sorte vis-à-vis de la partie qu'il a lésée son ancienne position. Mais l'étymologie du mot nous fait remonter beaucoup plus haut dans le passé et nous montre que lorsqu'on forma le mot *pœna*, l'idée de peine avait un caractère moral et religieux beaucoup plus élevé. On concevait alors le châtiment comme une purification ; car *pœna*, comme Pott l'a démontré le premier, se rattache étroitement à la racine *pu*, qui signifie purifier. Ainsi, nous lisons dans l'*Atharvaveda* (XIX, 33, 3) : « O Agni ! toi, tu traverses la terre avec éclat, tu t'assieds majestueusement lors du sacrifice, auprès de l'autel, les voyants t'invoquent comme un purificateur ; purifie nous

des mauvaises actions! » De cette racine sont sorties les formes latines *purus* et *putus*, par exemple : *argentum purum putum*, et dans Plaute, *purus putus est ipsus*, « c'est lui-même, et pas un autre ». De là dérive ensuite un nouveau verbe : *purgare* pour *purigare*, purifier, qui s'applique surtout à la purification d'une âme par des cérémonies religieuses. Si cette transition de l'idée de purification à l'idée de châtiment nous causait quelque étonnement, il suffirait de penser à *castigare*, qui signifiait aussi purifier à l'origine et qui revête un sens différent dans cette expression : *verbis et verberibus castigare*.

Je ne puis me persuader que le latin *crimen* se rattache au grec κρίνειν. Le grec κρίνειν se rattache au latin *cer-no*, d'où *cri-brum*, crible. Il signifie trier, répartir, de sorte que son dérivé pouvait bien signifier d'abord un jugement, mais non un crime. Or *crimen* signifiait comme on sait, à l'origine, non pas crime, mais accusation, et il n'a rien de commun avec ce mot qui lui ressemble tant : *discrimen*, mot qui signifie ce qui distingue deux objets, la différence, parfois aussi le moment critique.

In crimen venire veut dire être calomnié ; *in discrimine esse*, se trouver dans une situation dangereuse, critique.

Or, c'est une des règles essentielles de l'étymologie, qu'il faut expliquer par la racine des mots leur sens primitif et non leurs acceptions ultérieures et secondaires. Aussi, quand même *crimen* aurait signifié plus tard jugement, on ne pourrait cependant pas le faire dériver du grec κρίνειν, ce mot n'expliquant que l'acception postérieure de *crimen*, et n'en expliquant pas la signification première. Rien n'est plus clair que le développement historique des divers sens de *crimen*, partant *d'accusation* pour en arriver à signifier *faute*.

Je crois maintenant avoir démontré que *crimen* est réellement le même mot — ne vous effrayez pas — que l'allemand *Verleumdung*, calomnie. *Verleumdung* est une contraction de de *verleumundung*, il dérive de *Leumund*, en vieil haut allemand *hliumunt* : ce *hliumunt* n'est autre chose que le védique *sromata*, de la racine *sru*, entendre, qui signifie, il est vrai, bonne réputation, gloire, *Ruhm*. L'allemand *Leumund* (calomniateur) peut être pris en une acception favorable, comme en une acception fâcheuse ; le latin *crimen*, pour *crœmen*, n'a qu'une acception fâcheuse. Il signifiait d'abord ce que l'on entend : bruit, réputation, accusation, et ne revêtit que plus tard le sens de crime, mais jamais celui de jugement.

Ces quelques observations vous donneront une idée de la lumière que la linguistique répand sur l'histoire du droit, des mœurs et des coutumes, des enseignements qu'elle nous procure sur maints détails qui nous étaient jusqu'à présent inconnus ou obscurs. Ainsi, autrefois, on croyait que le mot latin *lex* avait quelque rapport avec le grec λόγος. Cette opinion est fausse : λόγος ne signifie jamais loi, dans le sens de *lex*. Λόγος, de λέγειν, réunir, recueillir, signifie, comme καταλογος, une collection, une réunion, un arrangement, soit de mots, soit d'idées. Cette idée qu'il y a un λόγος, un ordre, une loi, dans la nature, par exemple, cette idée n'est pas classique, elle est toute moderne. Il serait plutôt possible que le latin *lex* se retrouvât dans l'anglais *law*, non pas par l'intermédiaire du normand, non pas que le français *loi* soit devenu l'anglais *law* : non ! l'anglais *law* est en anglo-saxon *lague* et signifie ce que l'on établit, tout comme *Gesetz* en allemand. On a essayé de faire dériver le latin *lex* de la même racine : la difficulté consiste en ceci que cette racine *liegen* et *legen* ne se représente pas en latin sous une autre forme. Si le latin *lex* n'est pas issu de la racine *lag*, il faut avec Corssen le rattacher au groupe auquel appartiennent *ligare*, *obligatio*, et non, comme on le voulait autrefois, au mot *legere*, faire la lecture, en soutenant que la *lex* était une proposition faite au peuple et qui obtenait par ses suffrages l'autorité légale.

Ces considérations nous fournissent du moins ce résultat négatif, que les langues arianes, avant leur séparation, n'avaient point de mot fixe pour exprimer l'idée de loi, et ces résultats négatifs ont aussi leur importance. Le mot sanscrit pour loi, c'est *dharma*, de *dhar*, retenir ; le mot grec est νόμος de νέμειν, partager, d'où est sorti aussi *Nemesis*, celle qui répartit, et peut-être aussi le nom du roi et du législateur fabuleux des Romains, *Numa*.

Je pourrais citer encore plus d'un mot dont le sens primitif nous fournirait de curieux enseignements sur le développement des idées et des usages du droit, sur le mariage, les successions et d'autres institutions du même ordre. Mais il est temps de jeter un regard sur les sciences théologiques, qui ont ressenti — plus encore que la science du droit — l'influence de la linguistique.

V. — Théologie.

Les mots ont ici plus de solidité, en quelque sorte, que dans toute autre branche de l'activité humaine, et leur influence s'accroît souvent d'autant plus que leur sens primitif s'efface et disparaît. Il s'agit donc, pour le théologien à l'esprit ouvert, d'acquérir les instruments qui lui permettront de remonter jusqu'à l'origine des *termini technici* et *sacro-sancti*, et d'en suivre le développement historique ; et c'est pourquoi il ne peut se passer de la linguistique. Ce ne sont pas seulement les mots essentiels tels que *priester* (prêtre), et *bischof* (évêque), comme *sacrement* et *testament*, qui doivent être nettement saisis dans le sens qu'ils avaient dans la langue du premier siècle, mais il faut chercher aussi à suivre au delà de l'origine du christianisme des mots tels que λόγος, πνεῦμα ἅγιον, δικαιοσυνη, si nous voulons nous en rendre nettement compte. Ajoutez à cela comme un autre avantage pour la philosophie de la religion, — cette base solide de toute théologie, — que la linguistique, pour la première fois, a découvert chez tous les peuples de la terre des germes profonds de conscience religieuse. Nous savons maintenant avec certitude que les noms de la divinité, c'est-à-dire les conceptions primitives de la divinité, étaient, chez les peuples arians, tout aussi éloignés d'un fétichisme grossier que d'un idéalisme abstrait. Les Arians reconnaissent la présence de la divinité — si haut que remonte leur langue — dans les phénomènes lumineux, dans les manifestations sereines et radieuses de la nature. C'est pourquoi ils appelaient le ciel azuré, la terre féconde, le feu qui réchauffe, le jour qui éclaire, l'aurore dorée et le jeune printemps, leurs *devas*, c'est-à-dire les *clairs*. Le même mot, *deva* en sanscrit, *deus* en latin, se rencontre dans toutes leurs prières, dans leurs cultes, dans leurs superstitions, dans leur philosophie ; et aujourd'hui encore s'élève vers le ciel de mille chapelles, de mille cathédrales, ce même mot de *Deus* qui fut forgé dans l'atelier encore obscur de l'esprit arian, alors qu'il n'y avait encore ni Grecs, ni Romains, ni Germains, ni Brahmanes.

VI. — Sciences naturelles.

Notre nouvelle science a imprimé aux sciences naturelles aussi comme une secousse électrique, ce qui n'a certes rien de surprenant, quand on songe que l'homme est comme le couronnement de la nature entière, comme le but auquel tendent et aboutissent toutes les autres forces de la nature. Or ce qui marque l'homme de son caractère, c'est la langue, comme le disait déjà Hobbes : *Homo animal rationale quia orationale*. Buffon appelait la plante un animal qui dort ; les philosophes contemporains appellent la bête un homme muet. De part et d'autre on ne paraît avoir oublié qu'une chose : c'est que la plante, si elle se réveillait, cesserait d'être la plante ; c'est que la bête, si elle prononçait un seul son articulé, si elle disait « je » cesserait d'être la bête.

Il y a dans la langue comme une transmission, comme un passage de la matière à l'esprit ; la matière brute de la langue appartient au monde physique, mais la forme de la langue, — ce qui imprime à la langue son originalité, — appartient au monde spirituel. Si l'on pouvait ramener le langage aux sons naturels, aux interjections, à l'onomatopée, on résoudrait du même coup le problème qui se demande si la linguistique est une science naturelle ou une science historique. Mais je ne crois pas que cette opinion grossière sur l'origine du langage ait un seul partisan en Allemagne. La langue relève, d'une part, du monde physique ; elle relève, d'autre part, du monde intellectuel, et si, il y a quelques années, je me suis efforcé de nettement marquer et de faire clairement saisir l'élément naturel du langage, si j'ai insisté sur ce fait que la linguistique pouvait et devait être considérée comme la plus élevée des sciences naturelles, j'ai à peine besoin de dire que je n'ai pas, pour cela, perdu de vue le caractère spirituel ou historique du langage. Je suis convaincu que la linguistique seule nous permettra d'enrayer la théorie des évolutions du darwinisme et de tracer énergiquement la limite qui sépare l'esprit de la matière, l'homme de la bête.

Cette rapide revue doit suffire pour vous prouver combien la linguistique a pénétré tous les domaines de la science humaine, combien elle a étendu son empire, si bien qu'elle tente parfois d'enfreindre les bornes assignées au savoir de l'homme. J'en veux tirer, pour conclure, un enseignement. Celui qui veut se consacrer à l'étude d'une science si vaste doit posséder et pratiquer sérieusement deux vertus : la conscience et la modestie. Plus nous vieillissons, plus nous ressentons les bornes de la science humaine. Comme Gœthe l'a dit, Dieu a mis ordre à ce que les arbres ne poussent pas leurs branches jusqu'au ciel. Chacun de nous ne peut parcourir qu'un champ très-restreint et s'en rendre maître, et ce que notre science gagne en étendue elle le perd fatalement en profondeur.

Il était impossible à Bopp de savoir le sanscrit comme Colebrooke, le zend comme Burnouf, le grec comme Hermann, le latin comme Lachmann, l'allemand comme Grimm, le slave comme Miklosich, le celtique comme Zeuss. C'est là une faiblesse inhérente à toute science comparative ; mais il n'en résulte nullement que le proverbe français soit fondé, qui dit : « Qui trop embrasse, mal étreint. » La grammaire comparée de Bopp demeurera toujours une œuvre puissante, et personne n'a encore accusé l'illustre grammairien d'avoir été superficiel. Il y a, en effet, deux sortes diverses de savoir : il y a une espèce de science que nous convertissons en notre substance, *in succum et sanguinem* : il y en a une autre que nous mettons, pour ainsi dire, dans notre poche, afin de nous en servir à l'occasion. Pour les études comparatives, cette seconde espèce de savoir est donc aussi nécessaire que la première. Seulement il faut apporter à l'emploi qu'on fait de ce savoir une grande prudence, une parfaite réserve. Il faut, quand nous y recourons, non-seulement toujours remonter aux sources, ne rien accepter aveuglément et de confiance, ne rien citer de seconde main, mais encore vérifier chaque détail avec une conscience et une précision irréprochables, avant de nous en servir en vue d'une étude comparée quelconque. Mais même alors, quand nous aurions pris toutes les mesures possibles pour nous garantir contre l'erreur, il faudra agir avec une réserve extrême. Je regarde comme une condition *sine qui non* du succès dans l'étude comparative des langues arianes une connaissance approfondie du sanscrit. C'est là, selon moi, qu'est le foyer, le centre, l'âme de toutes nos recherches. Mais il est impossible, si l'on se livre à une étude vraiment critique du sanscrit, de suivre en même temps les progrès vraiment gigantesques de la philologie en matière de latin, de grec, d'allemand, de slave et de celtique. Ici il faut se restreindre, il faut apprendre à consulter ceux qui règnent en maîtres sur ces divers domaines de la philologie. On a bien parlé parfois de l'antagonisme qui divise la philologie comparée et la philologie classique : il me semble, au contraire, que la plus parfaite entente et une entière harmonie devraient régner entre ces sciences. Il faut qu'elles travaillent de concert, échangeant leur concours et leurs conseils. Sans le secours de la philologie comparée, la philologie grecque ne serait jamais arrivée à bien comprendre le *digamma*. La philologie latine aurait certainement hésité davantage à restituer, dans Plaute, l'ancien *d* de l'ablatif, si l'analogie du sanscrit n'en avait si clairement démontré la raison d'être. D'autre part, nous sommes souvent forcés, nous autres qui cultivons la philologie comparée, de demander conseil et secours à nos collègues les philologues classiques. Sans leur concours nous ne sommes jamais sûrs de nous ; leur contradiction nous est d'une grande utilité ; nous ne voyons pas toujours toutes les difficultés qui s'opposent à nos théories, nous oublions souvent que chaque langue, en dehors et à côté du caractère général qui la rattache à la famille ariane, a son génie propre et original. Mettons-nous en garde contre l'omniscience et l'infaillibilité. La science ne peut avancer que par la collaboration et le concours de toutes les sciences. Nous poursuivons tous le même but, nous nous proposons tous le même objet, l'*etymologie*, en son sens le plus primitif et le plus élevé, c'est-à-dire la recherche du vrai. Mais pour atteindre ce but, il faut posséder l'esprit de vérité qui est l'âme même de toute science. Celui qui ne sait pas honorer la vérité, celui qui ne sait pas dire avec franchise : « Je me suis trompé », celui-là n'est pas animé de l'esprit scientifique.

Permettez-moi de vous citer en terminant un passage de Niebuhr, ce type accompli du savant allemand de la vieille roche : « Avant toutes choses, dit-il, il faut dans les sciences conserver en sa pureté notre amour du vrai : il faut fuir toute apparence trompeuse, il faut ne rien écrire, fût-ce une ligne, dont nous ne soyons absolument sûrs ; il faut, lorsque nous sommes réduits à exprimer des hypothèses, faire tous nos efforts pour marquer clairement le degré de croyance que

nous y ajoutons ; si nous ne signalons pas nous-mêmes des fautes dont nous avons conscience, mais que personne autre ne découvrirait, si, lorsque nous déposons la plume, nous ne pouvons pas dire à la face du ciel : — Je n'ai, sciemment et après mûr examen, rien écrit qui ne soit vrai; je n'ai essayé de tromper le lecteur ni sur moi-même, ni sur autrui ; je n'ai pas montré mon ennemi le plus mortel sous un autre jour que je n'eusse fait à l'heure de la mort— ; si, dis-je, nous ne sommes pas en état de parler ainsi, nous commettons un crime et un sacrilége. »

Bien peu d'hommes pourraient ajouter avec Niebuhr : « En cela, j'ai conscience de ne rien demander aux autres qu'un esprit supérieur, qui lirait en mon esprit, pourrait me reprocher de n'avoir pas pratiqué moi-même. » Mais tous, jeunes et vieux, nous devrions garder ces paroles sous nos regards et dans nos cœurs : alors seulement et à cette condition, nos études atteindront le but élevé qu'elles se sont tracé; alors seulement nous pratiquerons vraiment l'*étymologie*, c'est-à-dire que nous pourrons aimer, chercher, et, je l'espère, découvrir la vérité.

MAX MULLER.

— Traduit de l'allemand pour la *Revue politique et littéraire*, par H. D.—

LES RÉPUBLIQUES DE L'AMÉRIQUE DU SUD

Un homme vient de mourir auquel l'illusion d'optique que donne le lointain et la physionomie banale d'une situation donnée ont fait, parmi les plus sincères républicains de France, une réputation singulière. Nous voulons parler de Juarez, porté sur le pavois par nos patriotes, parce qu'il a, disent-ils, donné le grand exemple du courage politique à son pays. Nous dirons peu de chose du caractère de ce personnage. C'était un métis plein de ruse et de férocité, comme toute la race dont il était sorti. Il avait un peu plus d'énergie que le commun de ses compatriotes, il était doué de beaucoup d'intelligence, et ces qualités ont été les agents les plus actifs de son élévation. On n'arrive pas au pouvoir, on ne s'y maintient pas, même dans les républiques de l'Amérique espagnole, sans posséder des aptitudes quelque peu extraordinaires. Cependant, une fois parvenu au fauteuil présidentiel, l'obstination qu'il mit à s'y cramponner pouvait aisément se confondre avec le patriotisme. Le rôle qu'a joué Juarez dans la guerre contre Maximilien était indiqué, naturel ; il était donné par la situation, par l'intérêt, par la passion ; il n'y a pas plus à lui en faire gloire que reproche. Qu'un souverain, qu'un président, menacé dans son pouvoir, se saisisse de tous les éléments qui peuvent l'aider à le conserver, rien de plus ordinaire. Que, dans le cas particulier qui nous occupe, le parti républicain du Mexique (car il y en a un au Mexique comme ailleurs et considérable), doublant ses forces de la haine de l'étranger, mêle sa cause à celle du président dépossédé et lui fasse, quel qu'il soit, une popularité de circonstance, rien de plus naturel encore. Juarez est, nous le répétons, resté dans la situation ; voilà tout son mérite, et tout autre l'eût eu forcément à sa place. Il y a donc bien de l'irréflexion et de la légèreté, ou plutôt il y a bien de la passion dans les louanges qu'on lui prodigue. Il n'y en aurait pas moins à vouloir outrager sa mémoire, parce qu'il a été l'adversaire et l'ennemi de la France, le vainqueur et le bourreau de Maximilien. Il a usé du droit de la guerre, et le ressentiment à son égard serait aussi puéril que l'admiration.

Comment Juarez a-t-il usé du pouvoir que ses compatriotes lui ont donné ou laissé prendre ? Comment a-t-il gouverné le Mexique ? Quel principe y a-t-il représenté ou a-t-il contribué à y faire prévaloir ? C'est là-dessus que l'histoire pourra le juger, si l'histoire s'attache un jour à mettre en lumière les obscurs et vagues commencements des Républiques sud-américaines et les premiers vagissements des races indiennes s'élevant à la vie politique sous le drapeau moderne de la démocratie. Pour entrer dans un pareil sujet, il faudrait refaire le vocabulaire, car il semble que les mots aient changé d'acception en changeant d'hémisphère et ne représentent plus les mêmes idées et les mêmes choses. La situation réelle des républiques qui se sont élevées sur les débris de l'ancienne colonisation espagnole dans l'Amérique du Sud (et, bien qu'il fasse géographiquement partie du continent septentrional, nous y comprenons à bon droit le Mexique à cause de la parité de situation, d'origine, d'histoire, de religion, de climat et de langage) ; cette situation, disons-nous, est parfaitement inconnue en Europe et elle ne peut bien s'apprendre que *de visu*, parce que, nous le répétons, il faut un commentaire à chaque mot qu'on emploie pour la définir.

Quels sont d'abord les éléments constitutifs de ces républiques et quels sont ceux d'entre les principes du gouvernement républicain qui actuellement y sont appliqués ou qui pourraient prétendre à l'être ? Est-ce la République de Platon ou de Robespierre, la République de Venise ou de M. Louis Blanc qui sert de souche et de modèle aux modernes États de l'Amérique du Sud ? Est-ce le principe populaire, oligarchique, aristocratique qui y prévaut ? Fort peu d'esprits en Europe sont édifiés sur ces questions primordiales ; fort peu se mettent en peine d'étudier le rapport qui existe entre l'état social et l'état politique de ces pays. Ils se nomment des Républiques, et pour beaucoup de républicains ce nom suffit et couvre tout.

Il n'y a guère plus d'un demi-siècle, l'idée même de liberté n'avait jamais pénétré dans ces contrées du soleil. Le despotisme stupide et barbare de l'Asie avait sans transition, chez les Astèques au Mexique, chez les Incas au Pérou, fait place au despotisme moins stupide, mais non moins barbare de la monarchie espagnole. Un petit nombre de colons de race blanche l'exerçait en sous-ordre et, victimes eux-mêmes du gouvernement de la mère-patrie, faisaient à leur tour des milliers de victimes d'une exploitation sans merci. L'oppression, l'arbitraire, régnaient du haut en bas de l'échelle dans les colonies et y avaient consommé l'abaissement des caractères. La population s'y divisait à peu près comme suit : sept dixièmes d'indigènes abrutis, asservis au travail des mines et de la glèbe, assimilés aux bêtes de somme par certaines dispositions de la loi, privés de droits civils et politiques, et garantis par la seule autorité de l'Église contre une exclusion absolue de la famille humaine ; deux dixièmes de métis qui par leurs qualités et leurs vices représentaient la classe des affranchis de Rome, et un dixième de blancs dont la domination absolue, hautaine, ne se fondait pas seulement sur le droit de conquête comme dans l'antiquité, mais à la fois sur le droit de conquête et sur la nature, sur la possession et sur la supériorité. Des fatalités cruelles résultent des inéga-

lités créées par la nature. Qui peut prétendre à corriger ses lois, autrement que par un long travail aidé de toutes les puissances de la morale et de la religion? S'il est un fait brutal, évident comme la lumière, c'est que la race mongolique qui semble avoir peuplé le versant ouest du continent sud-américain, ou, sans vouloir accepter aucun système sur cette question, la race, quelle qu'elle soit, qui l'occupait à l'arrivée des Espagnols, n'était point douée de facultés affectives, intellectuelles et morales comparables à celles de la race européenne. Sa structure physique et son angle facial disent à ce sujet tout ce qu'on peut savoir. Ce n'est point seulement une infériorité, c'est une différence qui existe dans la manière de sentir et de comprendre. Le sauvage, dans la plupart des tribus, et particulièrement dans celles qui peuplent le centre du continent américain et que la conquête n'a point encore réduites, a toute l'étoffe pour faire, avec la culture, un homme civilisé. La souplesse et l'agilité de ses membres, son regard alerte et ses fortes passions, accusent de vives aptitudes. Le nègre importé dans ces contrées a le type plus bas; cependant, il est doué de beaucoup de finesse et d'intelligence, de facultés affectives développées, et d'une grande facilité d'imitation. Le génie seul, la puissance créatrice et divinatrice lui a été complétement refusée; mais enfin c'est un homme, moins la grandeur. Les Indiens, originaires ou non d'Asie, qui forment la population indigène des anciennes colonies espagnoles, diffèrent d'une façon essentielle des uns et des autres. Les épaules hautes, le cou court et enfoncé, la forme trapue, les jambes torses, la taille petite, le front et le crâne si bas et si déprimés que les yeux mornes se noient dans les cheveux lourds et plats, tout accuse chez le pauvre Indien le caractère et les vieilles habitudes de la bête de somme. Bête de somme il était sous ses anciens et chers souverains; bête de somme il est resté sous ses nouveaux maîtres. Comme les Égyptiens des Pharaons, il adorait sa servitude. Des armées s'employaient à ouvrir une route pour le plaisir d'un Incas du Pérou ou d'un roi des Astèques, à élever un monument à son orgueil, à lui amasser des richesses personnelles. Le fétichisme de la souveraineté impliquait, comme encore aujourd'hui dans l'extrême Asie, l'entière abnégation de soi-même. Un *orejon*, ou officier à longues oreilles d'un Incas pouvait, muni d'un fil de laine détaché du bonnet de son souverain et vénéré à l'égal d'un firman du Grand-Seigneur, parcourir les provinces et désigner ceux qui devaient se donner la mort. Tous obéissaient avec la même promptitude que les Japonais modernes. Dans toutes les traditions qu'ont recueillies dans leurs écrits, soit Lopez, soit Garcilasso de la Vega, peu de temps après la conquête; dans celles que nous-mêmes nous avons pu, pendant un long séjour, retrouver dans la bouche des Indiens, on ne rencontre pas la moindre trace de l'idée de liberté, encore moins de la notion de droit. Cette grande et première assise de la moralité des nations comme des individus, ce fondement de l'ordre, cette raison d'être de la loi, la notion du droit, semble ne tenir aucune place dans la vie et dans le cerveau de cette branche étiolée de la famille humaine. Tous ses respects, si tant est qu'elle respecte quelque chose, du moins toute sa soumission, est acquise à l'idée de force et à ce qui la représente, richesse, pouvoir, etc. Il en résulte un premier trouble dans les rapports entre les blancs et les Indiens. On ne parle pas la même langue; on ne part point du même principe; aussi reste-t-on étrangers les uns aux autres et plus qu'étrangers: inconnus. Les missionnaires qui ont porté l'Évangile dans le nouveau monde y ont fait une œuvre d'autant plus facile et rapide qu'ils n'ont rien converti ni changé du tout. Sous le nom de chrétien, l'indigène est demeuré parfaitement idolâtre, ne sentant que la forme et n'adorant que la matière. Il a vite brûlé ce qu'il avait adoré, c'est-à-dire changé ses images et ses fétiches; aujourd'hui, quand les Indiens de la Bolivie rencontrent en creusant la terre les antiques tombeaux de leurs aïeux, ils traitent leurs os avec ignominie, parce que *c'étaient des gentils*, disent ils. Mais pas une idée morale n'est entrée dans leur cerveau, et ils ne diffèrent d'eux que par le baptême. Nous avons eu l'occasion de passer de longues années au milieu du peuple des Incas et même d'apprendre quelques mots de sa langue, le *quitchu*. Le langage est la source ouverte des révélations sur le génie d'un peuple, son caractère et l'état de sa civilisation. Ce qui frappe dans celui-ci, c'est l'absence de vocables pour exprimer les faits purement psychologiques. Nous avons complété cette étude beaucoup trop imparfaite par de longs et continuels rapports avec les Indiens eux-mêmes, et nous n'avons trouvé qu'à l'état pour ainsi dire rudimentaire, souvent nous n'avons pas trouvé du tout le sentiment de la famille, de la fidélité, de l'affection mutuelle, de la dignité personnelle, la mémoire des engagements pris, et surtout l'idée d'honneur.

Cependant, même en dehors des contraintes exercées par les lois civiles et religieuses, le couple de l'homme et de la femme, une fois formé, se maintiendrait assez durable; mais c'est là une loi de nature commune à beaucoup d'espèces animales, et qui ne prouve ni plus ni moins que chez elles en faveur des facultés morales. Il manque encore à l'Indien le sens de la pitié, l'idée de générosité, de reconnaissance, enfin nous avons tout dit en disant que ses facultés morales et affectives étaient presque nulles, même en comparaison de ses facultés intellectuelles. Nous avons été à même de faire l'épreuve des unes et des autres. Entourés de serviteurs indiens en Bolivie, dans l'Équateur, issus les premiers de la grande tribu des Aymaras, les seconds de celle plus nombreuse encore des Incas, nous sommes parvenu quelquefois à leur enseigner quelque chose. Il fallait souvent plusieurs semaines pour leur apprendre à tourner le robinet d'une fontaine ou à faire mouvoir quelque autre mécanisme non moins simple, mais auxquels ils n'avaient pas été accoutumés: il fallait plus de temps encore pour loger dans leur tête un chiffre, un nombre ou un ordre de succession régulière; mais enfin, l'habitude aidant, ils l'apprenaient, ne fût-ce que machinalement. Il ne nous a jamais été possible, de quelque bons traitements que nous nous soyons servi, de leur inspirer le sentiment de l'attachement ou de la reconnaissance. Ce n'est point seulement parce que l'homme blanc est l'objet de leur ressentiment et de leur défiance, c'est parce que la reconnaissance et l'attachement, même entre eux, leur sont étrangers. Nous avions à Quito un *huasicama* (espèce de portier) qui vivait en concubinage avec sa fille. Les missionnaires ne sont pas parvenus à déraciner l'inceste des habitudes des Indiens, et à leur faire regarder comme criminel ce que la loi religieuse prescrivait autrefois à leurs souverains. La fille devint grosse, et ses couches eurent une issue funeste, deux sages-femmes indiennes l'ayant prise sous les bras, soulevée de terre et secouée longtemps comme un sac dont on veut tasser le contenu. Le père vint nous demander l'argent nécessaire à son enterrement et fut le

boire. Il revint ; nous lui en donnâmes encore. Il retourna acheter de la *chicha*, de la viande de porc, et se prépara un régal à lui seul, non un festin religieux comme chez certaines tribus, à côté du cadavre de sa fille. Cet homme n'était point un ivrogne ni une exception dans son espèce. Il n'avait que l'indifférence et la stupidité communes à toute sa race. Or, cette race, et c'est là où nous voulons en venir, forme le fond de la population dans la plus grande étendue de l'Amérique civilisée. Elle couvre le Pérou, l'Equateur, la Bolivie, la Colombie, et celles qui habitent les provinces limitrophes du Chili, quoique un peu supérieures, n'en diffèrent pas essentiellement. Les indigènes du Mexique sont une autre race. C'est la race dite rouge, quoiqu'elle ne soit guère plus rouge que la race dite jaune qui peuple le continent du Sud ; mais, bien qu'elle ait plus d'intelligence, et que la civilisation des Astèques fût plus avancée que celle des Incas, elle n'a pas plus de moralité. C'est la même pauvreté d'idées générales et abstraites, la même absence du sens de l'honneur. Disons pourtant, pour être juste, que la passion, «ce vent qui enfle les voiles de la vie», selon la belle expression de Pope, se rencontre plus vive et plus puissante chez les descendants des Astèques ; qu'ils sont moins lâches et moins passifs que les aborigènes de l'Océan pacifique. On n'en est pas moins frappé de la distance qui existe entre la réalité et les pompeux récits que les voyageurs, toujours amis du merveilleux, et les historiens qui se copient les uns les autres, nous ont faits des anciennes civilisations mexicaines et péruviennes. Ces peuples, probablement originaires de l'Asie, connaissaient, il est vrai, l'astronomie, les lois de la dynamique, et leur idolâtrie consistait en une mythologie profonde. L'origine de ces connaissances, communes à tous les Asiatiques, se perd dans la nuit de la période préhistorique. Ils avaient une législation religieuse et civile, surchargée de dispositions compliquées, ce qui annonce des sociétés anciennes ; ils possédaient beaucoup d'or, ce qui ne veut rien dire en faveur de la richesse d'un peuple, et ce qui a pourtant, plus que tout le reste, émerveillé les premiers voyageurs ; mais toutes ces circonstances, mises en regard de la bestialité des Incas, de la férocité des Astèques, de l'asservissement volontaire des uns et des autres, ne servent qu'à prouver plus fortement l'infériorité native des races. Quand le niveau des idées ne s'élève pas avec celui de la civilisation, peut-on conclure à autre chose qu'à une inaptitude naturelle et radicale? L'existence de deux grandes familles indigènes, trop nombreuses pour pouvoir être jamais détruites, et que d'ailleurs la raison, l'intérêt et l'humanité commandent de laisser au sol qu'elles cultivent, constituent pour l'Amérique espagnole tout entière des conditions sociales très-exceptionnelles, et obligent les républiques qui se partagent son territoire à des capitulations de principes qui, mieux connues, diminueraient un peu la sympathie que leur accordent les démocrates européens. Comment faire participer à la vie politique cette première couche de la population qui ne ressemble ni à la classe des prolétaires d'Europe, ni à celle des plébéiens de Rome, ni même à celle des Ilotes de la Grèce ? Cette partie de la population est tellement étrangère par nature et par habitude à la chose publique, que dans les guerres civiles, qui sont endémiques dans ces contrées, elle ignore jusqu'au nom du parti qu'elle sert. Les émissaires d'un président ou d'un prétendant à la présidence se répandent dans les campagnes, en saisissent les pauvres habitants, les amènent au camp, attachés avec des cordes, et décorent ces levées du nom d'appel des volontaires. Une fois là, on entreprend de leur apprendre l'exercice, ou tout au moins le numéro de leur compagnie et celui qui leur est affecté à eux-mêmes. Nous assistions un jour à une leçon de ce genre dans la province de Chuquisaca. — Toi, disait un sergent à une recrue, tu répondras au numéro dix. Quand je ferai l'appel et dirai dix, tu diras : présent ! Et il commençait : un, deux, trois ! Présent ! disait l'Indien. — Imbécile ! attends que je sois au numéro dix ! Un, deux, — Présent ! répondait le pauvre diable ! — Un grand soufflet tombait sur sa joue : Animal, veux-tu te taire ! Un, deux, trois, quatre, — Présent ! répétait l'infortuné. — Un coup de pied accueillait sa réponse : Ne t'ai-je pas dit, stupide bête, de ne répondre qu'au chiffre dix ? dix, entends-tu bien ! et pas autre chose. Un, deux, trois, — Présent, interrompait encore l'Indien. — Cette fois un coup de baton formidable tombait sur ses épaules : dix ! criait le sergent, dix ! tu es le numéro dix ! Un, deux. — Présent ! — Ah ! c'est trop fort ! — et le sergent frappait, avec fureur et à l'aventure, sur la malheureuse recrue. Cet Indien n'était pas plus idiot qu'un autre individu de sa race et de sa province. Aucun n'eût mieux compris que lui, ni pourquoi il était là, ni pourquoi il fallait qu'il répondît au numéro dix, ni quelle relation ce chiffre dix pouvait avoir avec sa personne. Tout cela était pour lui ce qu'est l'algèbre pour le cerveau d'un enfant de quatre ans. Il ne voyait qu'une chose : c'est qu'on l'avait arraché de force à sa hutte et qu'on le battait. Aussi ne songeait-il qu'à s'enfuir. Cette pensée l'occupait tout entier, comme un rat pris au piége. Il ne savait point le nom du drapeau sous lequel on l'avait rangé et n'avait nul souci de le savoir. Aussi comptait-il bien le premier jour de bataille, à la faveur du désordre, regagner ses montagnes, et tous ses camarades, partageant cet espoir, attendaient ce jour propice. Voilà comment la débandade commence en même temps que le combat, ou, pour mieux dire, comment le combat est impossible ; ce qu'on nomme ainsi n'est qu'un triste massacre fait des deux parts, de l'infanterie en fuite par la cavalerie qui la poursuit. Voilà comment ce qu'on appelle des armées se fond subitement à la première rencontre. Sans la classe des métis, qui est plus éclairée, et qui possède quelques-unes des qualités de la race blanche, il n'en resterait pas trace. Ceux-ci sont de lâches et féroces soldats, des pillards et des maraudeurs émérites ; mais ils savent au nom de qui ils maraudent et pillent. C'est le noyau résistant de l'armée. Des officiers blancs ou à peu près blancs forment les cadres et sont la pépinière des candidats à toutes les places, des prétendants à tous les honneurs. Dans ces républiques, livrées au droit de la force, on n'arrive aux magistratures que par l'armée. Le généralat est le chemin de toutes les fonctions publiques, depuis la présidence et les ministères jusqu'aux emplois de finances et aux charges de comptabilité. Ce n'est point là, on en conviendra, l'idéal démocratique ! Mais cet état de choses est fatal, le régime de la conquête l'avait préparé. Les conquérants administraient les provinces à cheval et bardés de fer. Le règne de la force a tellement façonné les mœurs que nous défions le règne du droit de le remplacer de longtemps.

Or, le règne de la force, quand il n'est point un pur accident dans la vie des peuples, est la négation permanente de la morale. Quand on assiste à cette mêlée de trahisons, de proscriptons et d'assassinats qui constitue depuis un demi-siècle l'histoire des présidents des républiques de l'Amérique du

Sud, et qui n'offre pour explication et pour lien que les haines et les rivalités personnelles, on croit voir en action l'histoire des républiques de l'Italie au moyen âge dans le récit vivant de Sismonde de Sismondi. Le dernier qui vient de tomber sous les coups des assassins Guttierrez, le colonel Balta, était, comme les autres, un vétéran des guerres civiles. Dès l'âge de trente ans, déjà colonel à la faveur des révolutions rapides, il avait été marqué du sceau de la prescription. Exilé de son pays pendant la lutte des deux présidents Vivanco et Castilla, il habitait, dans l'État voisin de Bolivie, la ville d'Aréquipa. C'est là que nous le trouvâmes en 1844. C'était un homme taciturne et sombre, plein de cette soif ardente du pouvoir qui est au fond du cœur de tout sous-lieutenant intelligent dans ces pays où toute émulation s'inspire de l'ambition de la suprême magistrature. Comme le jeune Bonaparte des premières années de la République, il avait l'humeur noire et concentrée que donnent les secrètes convoitises. Arrivé au terme de ses désirs, son caractère était devenu en apparence plus ouvert. Ce sont les effets ordinaires des changements de fortune. Mais aujourd'hui qu'une mort tragique a terminé sa carrière, on ne peut s'empêcher de faire un rapprochement entre sa destinée funeste et la mélancolie qu'il éprouvait dès sa jeunesse. Au reste, le sort du colonel Balta a été moins triste que celui de la plupart de ses prédécesseurs et de ses collègues les présidents des autres républiques sud-américaines; presque tous, à commencer par les lieutenants de Bolivar, victimes de guet-à-pens barbares, précipités dans les ravins, ou assassinés juridiquement par leurs officiers révoltés et fusillés par leurs propres soldats. Le Pérou a plus spécialement souffert de ces maux. Il semble que le sort et le génie de son premier vice-roi Pizarre, massacré par la vengeance du fils d'Almagro, sa victime, aient servi de moule au génie et au sort de tous ses successeurs.

En l'état des choses, instituer des républiques démocratiques dans l'Amérique méridionale, c'est-à-dire initier toutes les classes de la société aux mêmes intérêts, les faire participer aux mêmes droits, est aussi absurde qu'impossible. Cependant ce mot est sur leurs drapeaux, et les oligarchies les plus dures, les plus brutales qui aient jamais existé, prétendent, depuis une vingtaine d'années environ, c'est-à-dire depuis l'impulsion donnée en Europe par la révolution de février 1848, au titre de démocraties. Cette prétention a été en particulier celle du Mexique sous Juarez, ou, pour mieux dire, celle du parti qui au Mexique a soutenu Juarez au pouvoir. Dans toute l'Amérique du Sud, comme dans les États-Unis du Nord, il y a le parti républicain et le parti démocratique. L'essai de la démocratie a été fait au Mexique aussitôt après les premières tentatives heureuses pour l'indépendance. Peu après, une réaction s'est produite en faveur de la forme monarchique sous l'inspiration du général-empereur Iturbide. Elle fut courte, et l'on revint, non-seulement à la république, mais encore à la démocratie, par la constitution fédérative de 1824. Cette constitution, qui avait contre elle les classes riches, le clergé, le bon sens, fut mise en lambeaux par une série de *pronunciamentos* qui démontrèrent l'impossibilité de copier au Mexique l'organisation des États-Unis. En 1843, le général Santa-Anna, le plus vraiment homme de guerre et d'État que le Mexique ait eu, proclama une nouvelle constitution (on en avait eu déjà cinq ou six depuis trente ans) qui, sous le nom de *Bases de l'organisation politique de la République mexicaine*, abolissait la démocratie, limitait le droit de suffrage, en établissait l'exercice à deux degrés, l'assujettissait à des conditions de propriété rigoureuses, et enfin supprimait les gouvernements des États. C'était là la vraie forme que la nature des choses imposait à la République, car il faut toujours en revenir au mot du législateur grec : « On ne doit pas donner aux nations les lois qui sont les meilleures en elles-mêmes, mais les meilleures lois qu'elles soient capables de recevoir. » Depuis, Santa-Anna a été exilé, rappelé, exilé encore, et son pays, ballotté entre mille ambitions particulières, déchiré entre plusieurs factions inconscientes de leur programme politique, a été par deux fois sérieusement entamé par les États-Unis. Juarez a, comme nous l'avons dit, relevé le drapeau de la démocratie : mais cette démocratie est plutôt l'avénement en sa personne de la classe des métis, qui est à peu près la bourgeoisie du pays. La démocratie véritable, le gouvernement de tous par tous, ne pourrait, avec un fond de population indienne trois fois plus nombreuse que les autres classes, aboutir qu'à faire de tous les pays où elle parviendrait à s'établir des républiques d'Haïti, de Peaux-Rouges ou de Peaux-Jaunes, au détriment du progrès et de la civilisation véritable.

Tout l'avenir de l'Amérique du Sud est dans ce qui a donné l'être à l'Amérique du Nord : l'immigration, la diffusion de la race blanche. Mêlée à la race indigène, elle subit des altérations morales qui ne sont point à son avantage. Il ne se produit point dans la fusion de ces deux branches si distinctes de la famille humaine les heureux effets attribués ordinairement aux croisements des races : mais enfin il se forme une population suffisamment douée pour pouvoir fournir les éléments d'une organisation sociale et politique. Dès l'origine, les rois d'Espagne, bien plus libéraux que leurs sujets, ainsi qu'en témoignent leurs ordonnances, avaient, en conférant la noblesse aux chefs indiens, favorisé les mariages entre les conquérants et les filles des aborigènes. Aujourd'hui, tout ce qui hâtera la fusion des deux races hâtera la formation politique des républiques américaines : tout ce qui fera disparaître les castes, produits nécessaires de la différence des couleurs, préparera le règne de la démocratie ; mais vouloir l'instituer dès à présent, c'est vouloir faire violence à la nature, qui a mis l'inégalité entre les blancs et les Indiens, et à la raison, qui ne peut permettre que la prépondérance du nombre l'emporte sur la supériorité d'intelligence et de moralité.

Ce n'est point l'heure de revenir sur l'expédition funeste qui s'est terminée à la honte de la France par l'éclatant insuccès de nos armes et la mort tragique d'un prince qui s'était mis sous la protection de notre drapeau. Mais il est certain que si notre entreprise eût été mieux conduite, que si les obstacles qu'elle devait rencontrer du côté de l'Union n'eussent pas été si difficiles à vaincre, le courant d'émigration européenne et germanique qu'eût déterminé vers le Mexique l'établissement de Maximilien aurait été très-favorable au développement de ce grand et fertile pays. L'accroissement de l'élément blanc en est la condition la plus efficace, celle sous laquelle la fusion des races peut s'opérer le plus avantageusement. Même ainsi, elle ne peut être qu'une lente opération du temps et des unions libres. Il est incertain que cette fusion s'opère aussi aisément par les Américains du Nord : l'extermination des races inférieures est dans leur génie. Ce peuple est doué lui-même d'une puissance de multiplication

et d'une force d'expansion qui envahit tout. Le parti de Juarez, qui s'est appuyé sur lui, ne tardera pas à faire l'expérience de sa dureté et de son dédain. A ce point de vue, ce parti soi-disant patriote a méconnu les vrais intérêts de sa patrie, ou du moins la passion et l'intérêt personnel l'ont entraîné du côté où se trouve le vrai péril du Mexique, comme nation d'une double origine indigène et latine et comme empire indépendant. Beaucoup de très-honnêtes esprits, en France, se sont laissés prendre à ce mirage : les Mexicains ont défendu, disent-ils, l'indépendance de leur pays. Et en quoi cette indépendance était-elle plus menacée que celle de l'Espagne, de la Roumanie ou de la Grèce, qui se sont donné des souverains étrangers? Le Mexique n'avait point appelé le prince autrichien, répond-on; on le lui imposait au nom des intérêts du groupe latin. Nous pouvons répondre hardiment que si le suffrage universel eût été appelé à prononcer dans les conditions indiquées par la raison, c'est-à-dire réduit à la classe blanche et à la classe métis des deux premières catégories, il se fût déclaré en faveur d'une dynastie dont l'établissement lui promettait une destinée politique analogue à celle du Brésil; mais le suffrage universel fût-il demeuré muet, l'histoire et le bon sens suffiraient à prouver que l'introduction d'un nouvel élément européen, jointe à l'adoption d'une forme de gouvernement en rapport avec les traditions et les mœurs du pays, eût puissamment contribué à hâter la marche du Mexique vers le progrès, à assurer sa future indépendance, et se fût concilié tous les esprits éclairés.

Après l'échec subi par l'Europe en cette affaire, la meilleure espérance qui reste au Mexique est peut-être encore le démembrement et l'envahissement successif par la grande république du Nord. A quelles conditions les États-Unis absorberont-ils le Mexique? Il est difficile de croire qu'ils traitent ce pays tout entier comme ils ont fait le Texas. On peut s'annexer sans péril une ou plusieurs provinces; on ne peut entreprendre de s'assimiler, même lentement, un si vaste territoire, peuplé d'une race différente, sans risquer de se transformer en transfusant son sang dans un corps étranger. Comme nous l'avons dit, le grand peuple des États-Unis tient à conserver un certain degré d'homogénéité et il a prouvé à l'égard des tribus indigènes des régions centrales qu'il ne marchandait pas l'extermination des races inférieures. Mais la population indienne du Mexique est si nombreuse que l'idée de la détruire est aussi barbare qu'impraticable. Que fera donc l'Union? Et quel avenir réserve-t-elle à ses voisins du Midi? Est-ce l'asservissement, moins les frais de la conquête? est-ce une exploitation savante et déguisée? L'humanité, d'accord avec l'intérêt de la famille européenne, doit nous porter à faire des vœux pour que le Mexique ait son développement spontané, et que la race indigène s'y élève par le mélange du sang et par la culture. C'est un véritable malheur pour lui que l'échec d'une intervention hispano franco-anglaise qui l'eût aidé dans cette voie.

Malgré son infériorité, à cause de son infériorité même, la race indienne est digne d'intérêt. Quelle plus noble mission peuvent avoir les races premières-nées de la civilisation et favorites de la nature, que de tirer des ténèbres leurs sœurs à l'intellect à peine ébauché? A côté de sa stupidité et de sa cruauté native, l'Indien offre l'image d'une mélancolie qui intéresse et qui touche. Il est cruel, comme le sont les enfants, faute de réfléchir à la douleur, nous dirions presque même faute de connaître la douleur. Son système nerveux est si peu développé relativement à son système musculaire, que ses sensations physiques ne ressemblent point aux nôtres. Ses jeux attestent une insensibilité qui nous étonne. On le voit se frapper la tête avec des poids énormes enfermés dans un mouchoir. Quoiqu'il soit le plus lâche des hommes, c'est-à-dire le plus indifférent à ce que nous appelons l'honneur, il n'est pas le plus craintif. Il redoute peu les coups impitoyables que lui porte son maître, à en juger par la facilité avec laquelle il se les attire, et s'il fuit la mort dans les combats, c'est parce qu'il ne conçoit aucune raison de la braver. Nous voyions un valet de chambre français qui était à notre service frapper cruellement un pauvre Indien à coups de bâton en travers des jambes, et lui reprochions sa cruauté et son emportement. — Tous les jours, nous répondit-il, je lui défends de voler aux chevaux le maïs qu'on leur donne pour leur nourriture, et tous les jours il recommence. Je l'ai d'abord réprimandé, puis menacé, puis frappé sur le dos. Il semble que j'aie affaire à un homme de bois. Je le frappe sur les jambes pour qu'il sente les coups : il ne paraît pas les sentir davantage, et il faudrait, je crois, que je le tuasse pour l'empêcher de désobéir. — Nous n'en fîmes pas moins cesser ce traitement barbare, mais le valet avait raison : l'Indien ne sentait pas les coups.

En revanche, l'appareil musculaire est chez les indigènes de l'Amérique du Sud d'une vigueur et d'une souplesse singulière. Un homme monté à cru et lancé à vingt pas de son cheval au galop se relève, aussi dispos que s'il se fût volontairement étendu sur le gazon. Un Indien tombe d'une échelle de la hauteur d'un deuxième étage : nous courons épouvanté. — Ne faites pas attention, nous dit un passant de race blanche, c'est un Indien : il ne s'est point fait de mal. — L'homme, en effet, se mettait en devoir de remonter à l'échelle. L'agilité de l'Indien à la course et son infatigabilité dans la marche sont égales à celles des tribus sauvages. Vingt lieues à pied par des chemins coupés de ravins et hérissés d'obstacles ne sont pas pour lui une marche forcée. La puissance de son appareil digestif n'est pas moins remarquable. Il peut à volonté ou manger en un seul repas plusieurs kilogrammes de viande de porc ou de lama, ou rester plusieurs jours sans aucune espèce de nourriture. Dans les longs voyages pédestres que font les Indiens comme messagers, entre l'intérieur de la Bolivie et la côte du Pacifique, vaste désert de sable large de deux cents lieues, où ils ne doivent rencontrer aucune espèce de ressources alimentaires, ils se contentent, pour éviter de se charger d'un fardeau supplémentaire, de suspendre à leur ceinture un petit sac de *coca*, sorte d'herbe très-riche en principes nutritifs et dont ils mâchent des pincées en marchant, à la façon d'une chique de tabac. Or, tout se tient dans la nature et dans l'homme, le plus complexe de ses ouvrages. Cet être si faiblement pourvu de sensibilité nerveuse ne peut être doué que d'une activité cérébrale corrélative. La faiblesse de ses sensations physiques correspond à une paresse intellectuelle et morale dont aucun appel extérieur ne peut le tirer. Il bénéficie donc, dans la plus large mesure, de l'irresponsabilité attachée à l'inconscience. Ses vices ne sont point les siens, et son abjection, si nous l'y laissions, serait plutôt notre ouvrage. Faut-il compter sur l'intervention de la religion chrétienne pour l'en arracher? Oui certes, à condition que la religion chrétienne ne dégénérera pas comme elle l'a fait dans toute l'Amérique du Sud en une exploitation organisée de l'Indien au profit du

clergé catholique. Que l'Église, toujours libérale dans ses grandes lois, ait ouvert ses rangs à la race indienne, que beaucoup de curés soient de purs Indiens, cela ne remédie point au mal; que le clergé soit persécuté et spolié comme il l'a été sous Juarez au Mexique et comme il l'est tous les jours dans plusieurs républiques prétendues démocratiques de l'Amérique du Sud, cela n'y remédie pas davantage. Ce qu'il faut, c'est élever ses mœurs et son intelligence, chose qui n'est possible que par l'exemple, le contact et l'éducation des Européens. De quelque côté qu'on envisage la situation de ces pays coloniaux, un renfort des éléments venus d'Europe apparaît toujours comme le plus court, comme presque l'unique moyen de salut. Le parti démocratique le comprend si peu que partout il s'est attaché, en enlevant autant que possible aux étrangers et plus spécialement aux Français les garanties de la loi, à leur rendre le séjour de l'Amérique intolérable. Dans la Bolivie, il y a eu tant de soulèvements de métis contre les négociants européens que ceux-ci ont fini pour la plupart par abandonner le pays. Dans la République argentine, ils ont été, à diverses époques et toutes les fois que la démocratie a triomphé, en butte à des persécutions suivies de meurtres atroces.

« Les résidents français, disait M. Guizot, savent à quoi ils s'exposent en allant s'établir dans ces pays. C'est à eux de calculer leurs risques, et ils ne doivent point invoquer sans cesse la protection de leur gouvernement. » La multiplicité des cas, le renouvellement incessant des faits de spoliation et de violence avait fini par lui faire adopter et proposer des règles de conduite en contradiction avec tous les principes internationaux. Les agents de la France vivaient, selon l'expression de l'un d'eux, la lance en arrêt; sous le drapeau soi-disant démocratique, une espèce de réaction des races indigènes semblait avoir lieu contre la race blanche et plus particulièrement contre les nations européennes. Cette situation générale sert à faire comprendre l'hostilité que nous a montrée le parti de Juarez au Mexique, et à distinguer entre l'aversion irréfléchie d'une caste, si nombreuse qu'elle soit, et les vrais besoins de la nation. Elle forme le côté le plus triste des sociétés américaines et y menace ou du moins y retarde l'œuvre de la civilisation.

Du reste, il ne faudrait point s'exagérer la vigueur de la résistances que les alliés ont rencontré au Mexique; il ne faudrait point croire, ni que nous ayons eu devant nous de vaillants adversaires, ni que nous n'ayons pas eu pour nous les sympathies et les vœux secrets d'un grand nombre; mais tout Américain du Sud est circonspect et timide; notre succès n'était pas assuré et le ressentiment de la démocratie métisse était à prévoir et à craindre. Ce qui nous a vaincu, c'est ce qui aura toujours raison d'une armée européenne, ce qui a dispersé les armées de l'Espagne au premier souffle de l'indépendance, c'est le climat, les distances, la facilité pour l'ennemi de se dérober, son aptitude aux marches longues, aux fuites rapides, le vide, l'absence de prise sur ces vastes territoires inoccupés qu'on peut conquérir, mais qu'on ne saurait conserver. La guerre peut aisément, sans nul héroïsme de la part des indigènes, devenir éternelle en ce pays, et la durée de la guerre lointaine est plus meurtrière que les batailles. Nous avons été vaincus au Mexique par les éléments, par la nature des choses, hélas! un peu aussi par un oubli du devoir et de l'honneur sans précédents chez un général français, par une fausse politique, et par des obstacles en perspective, insurmontables, du côté des États-Unis. Il eût fallu le prévoir! Rien n'est beau en politique que ce qui est possible et il n'y a point dans les affaires pratiques de « grandes pensées » irréalisables! Rien ne peut justifier la faute de l'Empire; mais rien ne saurait non plus servir, dans cette honteuse et lugubre épopée, à la glorification de l'homme qui, sans avoir droit même à l'honneur des armes puisque sa victoire n'est point la sienne, a méconnu les véritables intérêts de sa race et de son pays.

L. QUESNEL.

BULLETIN DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des sciences morales et politiques

SÉANCE DU 19 JUILLET.

La sortie d'Egypte (exégèse analytique de la Bible, par M. *d'Eichtal*). — M. *Gustave d'Eichtal* a entrepris un immense travail, travail surhumain, car il ne s'agit de rien moins, selon M. *Franck*, que *de scalper Jéhovah*. Ce n'est peut-être pas là l'expression textuelle de l'honorable académicien, mais elle nous semble traduire sa pensée. M. Frank fait remarquer à ce sujet, avec une vivacité dont je lui sais personnellement gré, que ces bienfaits du scalp nous viennent de la Germanie, pays de la pédanterie niaise et féroce. Les Allemands n'ont pas scalpé Jéhovah, mais ils lui ont enlevé son auréole; ils l'ont débaptisé et livré aux scalpeurs sous un nom d'emprunt. Cependant, a fait observer M. *de Parieu*, l'analyse philosophique est une bonne chose; il ne faudrait pas qu'on enlevât le *scalpel* des mains de M. d'Eichtal, honnête et très-savant homme après tout. Sans doute, a répliqué M. Franck, ce que mon honorable collègue me fait observer est parfaitement juste dans la forme; mais le fond!...

Le fond est qu'il y a un scalp au lieu d'un scalpel, et que c'est un savant allemand qui a fabriqué l'instrument pour M. d'Eichtal. M. Munk, feu membre de l'Académie des inscriptions, a persuadé à M. d'Eichtal que JEHOVAH devait s'appeler IAVEH, parce qu'on en avait ainsi décidé à Gœttingue et à Heidelberg, et qu'on ne saurait jamais ce que la société hébraïque avait dans le ventre avant qu'on n'eût coupé ce IAVEH en trois morceaux.

Et IAVEH a été coupé en trois morceaux étiquetés : *histoire, lois, culte*.

M. d'Eichtal a vu M. Renan se livrer sur le Christ à un travail analytique qui a dépassé vingt éditions : vainement Alfred de Musset avait-il protesté d'avance; vainement s'était-il écrié :

> Dors-tu content, Voltaire, et ton hideux sourire
> Voltige-t-il encor sur tes os décharnés?
> Ton siècle était, dit-on, trop jeune pour te lire;
> Le nôtre doit te plaire, et tes hommes sont nés.

Cependant M. Renan n'est pas fils du Français Voltaire, il est fils de l'Allemand Strauss, comme M. d'Eichtal est fils de M. Munk.

Et de même que la dissection du Christ avait tenté l'esprit de M. Renan sous les instigations et sur l'exemple de Strauss; de même la dissection de JEHOVAH a tenté l'esprit de M. d'Eichtal sous l'instigation de Munk. *Bellum in excelsis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis*. Telle est la version prussienne. M. Franck, qui avait laissé faire M. Renan, proteste contre M. d'Eichtal. « Qu'allez-vous tirer, dit-il, de ce travail de dissolution chimique auquel vous vous livrez sur l'œuvre de Moïse? Non-seulement vous coupez

cette œuvre en morceaux, mais vous en supprimez la tête, le tronc et un des quatre membres, et vous dites qu'avec les trois membres qui vous restent nous allons connaître la société hébraïque. Qu'est-ce que l'étude du *Pentateuque* quand on en a supprimé la *Genèse?* Qu'est-ce que l'histoire des Hébreux séparée de leurs traditions et de leurs légendes? Qu'est-ce que l'étude du culte sans celle du dogme qui le vivifie? Qu'est-ce que la loi sans la connaissance des mœurs? Ah! sans doute, on en a fait autant des bras de marbre de la Vénus de Milo quand, sous prétexte d'analyser le talent du sculpteur, quelque chercheur ténébreux, quelque fils d'Hermann sans doute, en a soumis les méplats à l'action d'un acide plus ou moins corrosif? Comment expliquerez-vous la loi du Sabbat quand vous aurez écarté avec la *Genèse* le récit des six jours de la création? Comment interpréter l'interdiction de manger du sang des animaux en supprimant du récit de Moïse cette affirmation que : « *le sang c'est la vie* »? Et la défense d'atteler à la fois à une même charrue un âne et un bœuf, de manger un agneau cuit dans le lait de sa mère, d'enlever d'un nid la mère après en avoir enlevé les petits? sont-ce là des préceptes religieux, moraux ou civils? Votre analyse vous permettra-t-elle de discerner à quels ordres ils appartiennent?

Et ce Dieu personnel, l'âme, la pensée et le bras de la société hébraïque, que devient-il sous ce que vous appelez votre scalpel? Un être abstrait, métaphysique, sans volonté, sans substance, sans personnalité, ce Dieu de Lao-Tseu dont se raillait si agréablement le Chinois Confucius. Est-ce ainsi que vous prétendez rectifier les traductions que nous possédons de la Bible et que vous prétendez inexactes! Et que faites-vous dire à Moïse lorsqu'il veut « *revoir la* GRANDE VISION *du Sinaï* »? Vous le faites s'écrier : « Je veux *revoir* CE GRAND PHÉNOMÈNE! »

Et voilà ce qu'exhalait M. Frank, et s'il ne disait pas tout cela, il laissait penser le reste avec bien d'autres choses encore, à propos de cette téméraire, mais étonnante entreprise de M. d'Eichtal.

SÉANCE DES 27 JUILLET ET 3 AOUT.

Charlemagne est-il un empereur germanique? — L'empire de Charlemagne est-il un empire germain? Telle est la question que M. *Zeller* traite aujourd'hui à l'Académie, dans une lecture détachée de son second volume encore inédit sur l'*Histoire d'Allemagne*.

On sait en effet que les Allemands ont la prétention d'accaparer à leur profit la gloire exclusive de la civilisation moderne. Cette théorie est assez spécieuse pour séduire l'esprit des Teutons. On leur montre en effet la Gaule civilisée par les Francs, tribus germaines; l'Angleterre civilisée par les Saxons, tribus germaines; l'Italie sauvée d'elle-même par les Germains Pepin et Charlemagne; l'Espagne toute-puissante alors qu'elle se rattachait à l'Allemagne sous la domination du saint empire; la jeune Russie portée au comble de la gloire par une petite princesse allemande qui changea son nom pour celui de Catherine II; le prince de Bavière, Othon, fondant le royaume des Grecs modernes; le prince Charles de Hohenzollern fondant le royaume de Roumanie; les États-Unis en pleine voie de prospérité parce qu'ils s'alimentent de l'émigration germaine; enfin le Japon marchant aujourd'hui dans les errements de la civilisation, parce qu'il y a des instructeurs et des instituteurs germains... Donc, en dehors de la Germanie, point de civilisation moderne.

Ces théories historiques prouvent, il est vrai, que les Germains ont été manger à toutes les gamelles, mais elles ne prouvent pas que toutes les gamelles leur appartiennent. A ce compte, la France entière leur appartiendrait parce qu'ils lui ont arraché un morceau de sa chair et se sont abreuvés de son or et de son sang. Cependant, alors même qu'on admettrait ce droit barbare du plus fort, il est difficile de s'expliquer comment les Allemands peuvent considérer l'empire de Charlemagne comme un empire germanique.

Cet empire ne fut autre chose que l'intronisation de l'Église chrétienne dans la politique occidentale.

Lorsque les barbares eurent envahi la Gaule, le clergé qui ne pouvait plus compter sur les gouverneurs de Rome chercha autour de lui un protecteur docile et puissant, capable de maintenir l'ordre, et soumis au pouvoir ecclésiastique. Il est hors de doute que si les rois visigoths n'avaient point été ariens ils auraient été choisis pour ce rôle.

Le Franc Clovis acheta la Gaule, des évêques, par son baptême, et fut dès lors le roi ou l'instrument du clergé. L'apogée des Mérovingiens sous le règne de Dagobert n'est autre que l'apogée du pouvoir de l'Église dans la Gaule proprement dite. Les maires du palais furent pour la plupart des ecclésiastiques ou des administrateurs ecclésiastiques. Les guerres étaient faites au point de vue de l'Église, dont l'autorité s'accrut sans cesse jusqu'au jour où Pepin inaugura le pouvoir temporel. Quand Charlemagne monta sur le trône, il n'fit autre chose que servir la politique de l'Église d'occident. Son empire s'étendit partout où cette Église exerçait son influence. Qu'y a-t-il de germain là-dedans, sinon l'origine teutonique de Charlemagne? et qu'importe cette origine dans la question? Pourquoi le royaume de Clovis n'a-t-il pas, aux yeux des historiens allemands, le caractère d'un royaume germain? Parce que, évidemment, la Germanie n'existait pas de son temps.

Cette non-existence d'une nation germanique résulte des efforts tentés par MM. Würtz et Sigurd Abel pour établir que l'empire de Charlemagne fut une organisation de la Germanie. « Charlemagne, disent ces historiens, eut pour but principal de rassembler dans un même empire toutes les races allemandes. » C'est tordre le cou à l'histoire. Ainsi Charlemagne n'aurait procédé pendant trente-trois ans à son œuvre d'extermination des Saxons que pour affirmer l'existence d'une nation que l'on ne connaissait pas. Cet effort surhumain n'avait pas pour but de mettre un terme aux invasions, de civiliser la Saxe, de la christianiser. Non, elle avait pour but de faire naître l'Allemagne des torrents du sang saxon. A ce compte, Napoléon Ier est un empereur germanique au même titre que Charlemagne.

Mais alors, la soumission de la Saxe accomplie, pourquoi Charlemagne n'a-t-il point pris le titre d'empereur de la Germanie? Pourquoi a-t-il pris le titre d'empereur romain? Comment le nouvel Auguste peut-il se confondre avec l'héritier d'Arminius? Par quelle raison va-t-il demander la couronne impériale au pape Léon III et non pas à Witikind? D'où vient que ses conseillers sont des Gallo-Romains, des membres du clergé, ou des barbares élevés dans les traditions latines? Qu'il parle comme eux et avec eux la *langue romane rustique*, dans laquelle il rédige ses arrêts souverains et qui deviendra plus tard la langue française? Est-il possible de le concevoir autrement que comme l'héritier de la Gaule franque, selon l'expression de M. Zeller, l'élève de la politique latine, le disciple armé de la foi chrétienne, l'épée trempée, si l'on veut, de l'acier franc, mais mise au service de Rome. Pour lui, comme pour son nom, qui s'forma presque de son vivant dans le pays gallo-franc, par une double altération et la prompte soudure d'un nom allemand et d'une glorieuse épithète latine bientôt consacrée par la postérité, la forme emporte le fond. L'Allemagne n'a pas su trouver un nom à elle pour caractériser cette grandeur tout exceptionnelle. Elle dit Karl le Grand (*Karl der Gross*), comme elle dit Otton le Grand, Frédéric le Grand. Nous disons d'un mot complexe, comme la personne du héros franc, où la racine allemande disparaît sous la structure française, et qui est faite exprès pour le grand homme, après tout national, nous disons CHARLEMAGNE.

Dans une dernière lecture à la séance du 3 août, M. Zeller

a insisté sur ces conclusions. A notre avis, on pourrait aller plus loin encore. Au lieu de combattre cette hérésie historique qui veut faire sortir l'Europe de la Germanie, peut-être serait-il plus juste de dire que la Germanie est sortie de la Gaule sous le sceptre du puissant empereur franc. Les droits de la France sur l'Allemagne moderne sont rigoureusement acquis à l'histoire impartiale. Si nous ne les revendiquons pas, ce n'est point faute de titres. Il n'y a pas eu de nation allemande avant que l'Allemagne ne fût entrée de vive force d'abord, puis de son plein gré dans la grande famille moderne dont la France est, après tout, la mère. Les empereurs germains, les monarques du saint-empire, ne sont que des élèves de l'empereur franc, élèves indignes du maître, comme Frédéric II est un élève moins indigne des généraux de Louis XIV, comme les généraux prussiens qui viennent de nous battre ne sont que des élèves de Napoléon Ier. L'Allemagne est notre fille trop souvent ingrate parce qu'elle est restée plus farouche et plus barbare qu'on ne le pouvait croire après son long séjour dans notre école. Son gouvernement actuel s'inspire de nos traditions du dernier siècle, ses philosophes recueillent précieusement à cent ans d'intervalle les restes de nos banquets, et le diable sait à quelle sauce ils les accommodent et dans quel gâchis de matérialisme ils s'enfoncent aujourd'hui. Cabanis avait dit : *le cerveau sécrète la pensée*, et tout le mérite des philosophes de la Germanie moderne consiste à ajouter une ordure doctorale à cette solennelle ineptie et à dire que le cerveau sécrète la pensée, *comme les reins sécrètent l'urine*.

L'engouement tend à disparaître, nous commençons à nous douter qu'on n'a pas besoin, pour se donner un air docte, de parler la science dans le baragouin tudesque. Il arrivera un moment où, reprenant en sous-œuvre les productions d'outre Rhin, nous les réduirons à leur juste valeur; la transcendante nébulosité de Gœthe et l'emphase soufflée de Schiller ne seront plus opposées à la puissante inspiration de Corneille, à l'admirable grâce de Racine. Nous nous extasierons un peu moins devant ce pédantisme hégélien qui, à force de se regarder comme Narcisse dans son image, découvre l'univers, Dieu et le *non moi* dans le *moi*, et finit, après avoir tout réduit à l'égoïsme, par se noyer dans son propre fantôme.... Mais ces conclusions ne sont point dans la lecture de M. Zeller, et nous ne les verrons paraître, plus sourdement exprimées, que dans les derniers volumes de son ouvrage.

Académie des inscriptions et belles-lettres

SÉANCE DU 4 JUILLET.

Discussion sur un petit cube de marbre blanc provenant d'un monument égyptien du musée de Boulaq, soumis à l'Académie par M. *Mariette-bey*, directeur de ce musée. Ce cube porte une inscription mentionnant le nom du chef d'une de ces associations si nombreuses en Égypte au Ier siècle de notre ère : *Synodes, phratries, églises*, établissant des devoirs d'assistance, de solidarité, de religion entre leurs membres.

L'Académie, sur la demande de l'Alsace, décide qu'elle disposera en faveur de la *reconstruction de la bibliothèque de la ville de Strasbourg* d'une partie de ses collections d'ouvrages dont elle possède plus d'un exemplaire.

M. *Adrien de Longpérier* présente le second volume des *Lettres assyriologiques de M. F. Lenormant*, il y signale particulièrement deux dissertations : l'une sur un vase assyrien trouvé à Olympie et conservé à Athènes ; l'autre sur l'histoire de la religion des Arabes avant Mahomet.

M. *Georges Perrot* lit un extrait du récit de son exploration dans la Galatie, la Bithynie et le Pont, et s'attache à l'étude des tombes royales d'Amasia et en particulier à leurs chambres funéraires. Nous avons déjà parlé de ces chambres funéraires à propos d'un mémoire de M. Heuzey.

SÉANCE DU 19 JUILLET.

Lecture d'une lettre de M. le ministre de l'instruction publique annonçant, de la part de M. le ministre des affaires étrangères, que le vœu de l'Académie en ce qui concerne le concours des agents diplomatiques aux recherches archéologiques était exaucé. Des instructions seront données à nos consuls d'Afrique et d'Orient, dans le but de rechercher et de recueillir, à l'aide du moulage et de l'estampage, les textes des inscriptions sémitiques.

Discussion sur une inscription latine trouvée à Alexandrie, au pied de la statue en ronde bosse d'un *signifer* (porte-étendard) de la deuxième légion trajane. La date de l'érection de ce monument est fixée, par MM. *Renier* et *de Longpérier*, au IIe siècle de notre ère. Cette discussion donne lieu à plusieurs observations intéressantes sur l'organisation des légions romaines.

M. *Alfred Maury* présente deux notices de M. *Anatole de Barthelemy* : la première établit que certaines villes de la Gaule ont joui d'une autonomie réelle depuis la conquête de Jules César, jusqu'à la répartition, par Auguste, du gouvernement de la Gaule en trois grandes provinces : la seconde sur l'origine des armoiries féodales qui ne remonteraient pas même au commencement du XIIe siècle. Nous y remarquons une curieuse dissertation sur la fleur de lis que les empereurs de Constantinople portaient sur leur coiffure le jour de la fête de la Vierge, et dont les rois de France auraient fait ensuite le principal insigne de leurs armoiries.

La collection des monuments archéologiques recueillis en Palestine par M. *Clermont-Ganneau* est présentée par M. *A. de Longpérier*; elle comprend quatre-vingt-trois monuments, tant originaux qu'estampés, dix-huit inscriptions orientales, et cinquante-six inscriptions grecques.

M. *Eugène Revillout* reprend la lecture de son mémoire sur la vie du philosophe *Secundus* dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs.

Société de géographie

SÉANCE DU 3 AOUT. — SUITE ET FIN.

IV

Les Français en Cochinchine. — L'expédition du Mé-Kong paraît devoir porter ses fruits. Deux de ses membres les plus actifs, MM. Francis Garnier et Delaporte, lieutenants de vaisseau, vont se livrer à de nouvelles explorations dans le but d'avoir des débouchés avec la Chine centrale.

M. *Francis Garnier* a fait aujourd'hui ses adieux à la Société de géographie dont il était secrétaire. « C'est, a-t-il dit, un adieu de plusieurs années ; mais avant de se séparer de ses collègues, il a voulu résumer les dernières nouvelles qui lui sont parvenues des pays dans lesquels il retourne.

Un de nos missionnaires, M. *l'abbé Desgodins*, qui réside à Yerkalo dans le Thibet, sur le cours supérieur du Mé-Kong, par 29 degrés lat. N. s'est fait la sentinelle avancée de la France dans ces pays encore si mal connus. Grâce à son zèle persévérant, aux indications de M. F. Garnier et au concours de la Société de géographie, il est parvenu à rendre à la science des services qui vont être plus précieux encore, grâce aux instruments de précision qui viennent de lui être envoyés.

Entre l'Inde et la Chine méridionale, la voie de Tonkin paraît devoir être considérée comme la plus rapide, la plus économique et la plus sûre. Cette voie est essentiellement

française, et il faut espérer que grâce à l'énergie de MM. Garnier et Delaporte, aux efforts très-actifs de notre colonie cochinchinoise et du ministère de la marine, cette voie nous restera définitivement acquise.

Il y a aujourd'hui un élan géographique et colonial très-accusé en France, dit M. Garnier, mais il faut prendre garde qu'il ne tourne sur lui-même au lieu de fournir une carrière. Il importe de le discipliner, sans cela nous risquerions de voir se reproduire des travaux déjà accomplis et par conséquent inutiles. L'auteur signale à ce sujet un fait assez curieux. « On vient, dit-il, de publier comme une nouveauté une carte de dix-huit provinces de la Chine d'après des documents chinois. Ces documents ont été réunis à grand'peine dans les missions étrangères. Cependant, en la consultant, je me suis assuré que cette carte n'était autre que celle dressée par les Jésuites; elle avait été traduite en chinois et on l'a retraduite en français; voilà toute la nouveauté, si l'on fait abstraction de l'indication des nouvelles divisions administratives. Il serait donc important que la Société de géographie voulût bien centraliser les travaux, les contrôler et les éclairer de ses lumières. »

Cette proposition a été accueillie d'enthousiasme. C'était comme un trait de lumière pour la Société qui allait jusques alors un peu à l'aventure. M. *Deloche* a fait remarquer qu'il était en effet indispensable de se mettre en relations suivies et régulières avec tous les résidents français à l'étranger, les instructions du gouvernement ont déjà facilité cette tâche. M. l'*abbé Durand* a remarqué qu'une centralisation analogue pourrait avoir lieu pour les travaux des missions étrangères: enfin M. Francis Garnier a déclaré que tous les officiers de marine seraient heureux d'entrer en correspondance suivie avec la Société de géographie. « Nous avons, a-t-il dit, un grand rôle scientifique à jouer dans l'Inde orientale. Les Anglais ont fait un grand travail de triangulation des pays compris entre l'Himalaya, le golfe Persique et le golfe de Siam, c'est à nous qu'incombe la triangulation de la Cochinchine. Les travaux de toute nature ne nous font pas défaut si nous voulons reconquérir un nouvel empire dans l'Inde. »

En conséquence, il a été nommé une commission composée de MM. *Meurand*, chef de division au ministère des affaires étrangères, de M. l'*abbé Durand*, ancien missionnaire au Brésil, et de quelques autres membres appartenant, soit à la marine, soit à l'état-major. — Nul doute que cette commission, si elle poursuit avec activité l'œuvre qui lui est confiée, ne puisse rendre les plus grands services à la science et à la patrie.

V

Percement de l'isthme de Panama. — M. Lévy, qui vient d'accomplir une série d'observations du plus haut intérêt dans le Nicaragua et de dresser une remarquable carte de ce pays, où sont relevées un grand nombre d'erreurs capitales, résume devant la Société de géographie les différents projets de percement de l'isthme de Panama. Cette communication est d'autant plus intéressante que nous sommes, paraît-il, à la veille de voir s'accomplir ce grand œuvre, qui ne le cède en rien à la belle entreprise de M. de Lesseps dans l'isthme de Suez.

Les projets de percement ont été très-nombreux; sept États se disputent la possession du grand canal interocéanien: ce sont, en allant du sud au nord, la Nouvelle-Grenade, Costa-Rica, le Nicaragua, Salvador, le Honduras, le Guatemala et le Mexique.

Dans la Nouvelle Grenade seule, au centre de laquelle d'ailleurs est établie la ville de Panama, on compte quatorze tracés; celui de Panama d'abord, qui est, avec un tracé voisin, le tracé de Blas, le plus court chemin d'un océan à l'autre. Malheureusement la hauteur de l'arête montagneuse et la nature du terrain nécessitent de tels travaux qu'il a fallu y renoncer. Les autres tracés, pour tourner les difficultés de terrain, suivent des directions diagonales. Ils vont du point où l'isthme se soude avec l'Amérique méridionale chercher l'océan Pacifique à travers des détours plus ou moins prolongés suppriment peut-être un certain nombre de travaux d'art, mais à la condition d'allonger démesurément le canal. Il est peu probable que malgré l'étroitesse de son territoire la Nouvelle-Grenade puisse jouir du transit interocéanique.

On compte deux tracés assez directs dans l'État de Costa-Rica; mais il y a encore des altitudes très-fortes à niveler.

Le Nicaragua paraît offrir le tracé le plus économique et le plus naturel. Ce tracé prend son point de départ dans l'océan Atlantique, à l'embouchure du fleuve de San-Juan, qui s'écoule d'un lac assez important. Le fleuve et le lac peuvent être canalisés à peu de frais. Ce lac lui-même est très-rapproché d'un autre lac plus petit, à partir duquel on tombe dans le versant du Pacifique. Les tranchées à ouvrir sont ici réduites à leur minimum de longueur. On est généralement d'accord pour considérer la route naturelle du San-Juan et de son grand lac comme la plus favorable au percement; mais on n'est pas d'accord sur la petite section du canal qui doit aboutir au Pacifique: huit traces bien distincts ont été proposés pour cette section; le plus long, qui aboutit à la baie de Fonseca, paraît présenter le plus d'avantages.

Un seul tracé sérieux traverse le Honduras; il va d'Omoa à la baie de Fonseca. Il n'y a aussi qu'un tracé pour le Guatemala, il va d'Izabal à San-José. Enfin, dans le Mexique, on a proposé la section de l'isthme de Tehuantepec; mais il faut traverser un terrain de sables dont la mobilité ne peut être conjurée que par d'immenses travaux d'art.

Ce ne sont donc ni la bonne volonté, ni les projets qui, jusqu'à ce jour, ont fait défaut: on pourrait dire même qu'on a fait plusieurs tentatives d'exécution, puisque le gouvernement de Nicaragua en est aujourd'hui à son vingtième traité de concession. Malheureusement les frais d'étude sont très-élevés, et les rapports *à priori*, le plus souvent mensongers, ne voient que des taupinières là où il y a de véritables montagnes.

Il était du plus haut intérêt pour le gouvernement des États-Unis de résoudre la question du percement, soit par l'affirmative, soit par la négative. Quelques compagnies sérieuses étant en voie de formation à l'étranger, et particulièrement en France, les Américains ont cru qu'il fallait se presser, et une grande expédition a été organisée pour examiner tous les tracés proposés. On n'y a épargné ni le personnel, ni le matériel, ni l'argent, car le congrès a voté des fonds considérables. Deux vaisseaux pourvus de tous les instruments et de tout le confort désirable, ravitaillés par une petite flottille portant une nuée d'ingénieurs, de savants et de touristes, stationnent parallèlement, l'une sur le littoral de l'Atlantique, l'autre sur le littoral du Pacifique; on ne laisse pas un coin de terrain qui ne soit exploré à fond entre les deux mers. Il a été décidé qu'on rejetterait tout tracé où il faudrait construire un tunnel; dans ces conditions, M. Levy croit que l'on adoptera le tracé du rio San-Juan, ou que l'on conclura à l'impossibilité du percement; dans tous les cas, nous croyons pouvoir affirmer que les travaux du voyageur français auront singulièrement facilité la tâche de la commission américaine.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET EM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 2e ANNÉE NUMÉRO 8 24 AOUT 1872

LA SEMAINE POLITIQUE

La prochaine entrevue des empereurs d'Autriche, de Russie et d'Allemagne, continue de préoccuper presque exclusivement la presse européenne. Il n'y a pas de journal qui ne risque son explication et son commentaire, et qui n'y revienne à plusieurs fois, sans pouvoir se satisfaire et dire son dernier mot, si bien que, comme on l'a déjà remarqué, il ne restera plus grand'chose à dire de l'entrevue lorsqu'elle s'effectuera, tant on aura ressassé à l'avance les mille et une réflexions auxquelles elle peut donner lieu. Parmi celles qu'ont hasardées certaines feuilles étrangères, il y en a de bien singulières et de bien inattendues. La *Nouvelle presse libre* de Vienne, par exemple, veut voir dans la démarche du czar un désaveu des espérances panslavistes, et un gage de son sincère désir de vivre désormais en parfaite intelligence avec l'Autriche. Le *Wanderer*, par un effort d'imagination encore plus merveilleux, a découvert dans la réunion de Berlin la preuve de l'isolement de la Prusse. C'est-à-dire que chacun voit dans cet événement considérable ce qu'il lui plaît d'y voir, et qu'on s'égare dans toutes sortes d'hypothèses capricieuses, faute de données précises sur le véritable objet de la rencontre.

Ce qui est hors de doute, c'est qu'elle a été préparée par M. de Bismarck, et qu'à moins que le chancelier de l'empire d'Allemagne ne rencontre plus fin que lui, elle servira sa politique. Ce qui ressort également de tout ce qui s'est écrit dans toutes les langues sur ce thème fécond, c'est que la paix européenne n'est pas actuellement menacée par l'entrevue des trois souverains, et qu'elle y recevra, au contraire, une nouvelle consécration et de nouvelles garanties. S'il est vrai que le czar s'est invité lui-même à une fête où on ne l'avait pas d'abord prié, il est certain qu'on lui a fait place de très-bonne grâce, et qu'il n'y sera point accueilli en intrus et en fâcheux. Comme nous l'avons déjà fait observer, en effet, l'Allemagne n'a, pour le moment, besoin que de paix. Elle a assez d'embarras chez elle pour ne souhaiter rien autre chose que le loisir de mettre ordre à toutes ses affaires. Quand elle en aura fini avec l'ultramontanisme, le particularisme, le socialisme et tous les fléaux en *isme* qui menacent sa paix intérieure, elle pourra reprendre ses projets d'agrandissement au dehors, et l'alliance russe pourra alors lui peser. Elle lui est fort utile aujourd'hui, tout comme l'alliance allemande est utile à la Russie, qui n'est pas prête à la guerre, et qui ne fera pas comme nous la sottise d'engager une lutte prématurée. Les rivaux vont donc s'embrasser fraternellement et se jurer une amitié qui durera ce que durent ces sortes de trêves et de compromis, le temps nécessaire pour que d'un côté ou de l'autre, peut-être des deux côtés à la fois, se réveillent des ambitions et des intérêts qui, quoi qu'on fasse, demeureront toujours inconciliables.

Pour notre pays, il peut assister sans alarmes à ce congrès de souverains. Il est puéril de nier que c'est surtout contre les pensées de revanche qui nous pourraient venir que M. de Bismarck cherche des garanties dans l'alliance de l'Autriche et de la Russie. Mais on reconnaît à peu près unanimement chez nous que, sans oublier nos devoirs envers nos citoyens d'Alsace et de Lorraine, nous ne serons pas de longtemps en état de leur donner des marques effectives de notre attachement. Notre premier et notre principal souci doit être de nous réorganiser et de nous refaire, physiquement et moralement, et le *Times* nous fournit une preuve de plus, après tant d'autres, de son mauvais vouloir systématique, quand il nous montre en quête d'alliés, et méditant une guerre prochaine. Nous n'avons pas à courir après l'alliance des puissances que peut inquiéter l'insatiable ambition de la Prusse. Les alliances que nous pouvons souhaiter nous viendront par surcroît, quand nous nous serons mis en état de nous en passer. Nous n'avons pas autre chose à faire, pour le présent, que de réparer nos ruines et de relever notre fortune à force de travail et de sagesse, et pour cela, la paix, si nous savons l'employer, nous sera, tout autant qu'à nos ennemis, salutaire et profitable. Quant à ces feuilles françaises qui s'étonnent et s'affligent très-haut de notre isolement, nous ne prendrons pas la peine d'essayer d'adoucir leur chagrin. Nous savons trop bien ce qui

leur tient au cœur : elles ne veulent pas être consolées, parce que l'empire n'est plus. Nous ne pensons pas qu'elles aient jamais la joie de le voir renaître, et nous ne nous permettrons pas de leur conseiller de l'oublier. Nous leur ferons remarquer seulement qu'il y a, de leur part, une certaine imprudence à gémir si bruyamment sur l'état d'abandon où l'Europe nous laisse, et à en accuser tantôt la République, tantôt les diplomates qui la représentent à l'étranger. Elles nous obligent à leur rappeler que l'empire n'a pas trouvé dans le monde de bien vives sympathies, au mois de juillet 1870, et que nos ambassadeurs d'alors nous ont bien pauvrement servis. Si le czar daignait faire asseoir M. le général Fleury dans son traîneau de la façon si incommode et si particulièrement honorable que l'on sait, cela ne l'empêchait pas de conclure un traité secret avec nos ennemis. Il nous semble qu'il n'y a pas là de quoi tant se vanter, et que les avocats de l'empire feraient bien d'être plus modestes et plus indulgents.

Les menus faits de la politique étrangère pâlissent auprès du gros événement du mois prochain. Nous nous bornerons à signaler à nos lecteurs les dernières nouvelles venues d'Espagne et d'Irlande. L'insurrection carliste s'éteint piteusement ; le prince au nom duquel s'est faite cette levée de boucliers, les journaux qui l'ont approuvée et soutenue, les députés qui se sont constitués devant notre Assemblée nationale les défenseurs et les patrons des insurgés espagnols, tous les complices, à quelque titre que ce soit, de cette sanglante équipée, peuvent donc se dire qu'ils ont inutilement agité pendant de longs mois un pays déjà bien malade, et que, par leur faute, le sang a coulé, sans profit pour personne. Le roi Amédée continue son voyage dans les provinces du nord de son royaume, et les dépêches constatent l'accueil enthousiaste qui lui est fait par les populations. Mais il est toujours difficile de démêler dans ces sortes de réceptions ce qui est spontané et sincère de ce qui est factice et de commande. Débarrassé des carlistes, le nouveau roi a sur les bras bien d'autres affaires, et devra passer, selon la vraisemblance, par bien d'autres épreuves. La première est celle des élections qui se préparent. Le chef du cabinet, M. Ruiz Zorilla, a prononcé dernièrement, dans une réunion d'électeurs radicaux, un discours plein de promesses libérales, qui a été vivement applaudi. On ne peut évidemment pas espérer que ce programme ait satisfait également tous les partis; mais il est de nature à rallier tous les amis de la liberté que n'aveugle pas l'esprit de secte, et tous les citoyens qui ont plus à cœur la prospérité de leur pays que les intérêts de tel ou tel prétendant. Reste à savoir si le nombre de ces libéraux désintéressés est assez grand pour que M. Zorilla trouve, dans les nouvelles Cortès, une majorité déterminée à le soutenir, lui et le roi qui lui a donné sa confiance.

Les nouvelles d'Irlande sont d'un caractère plus fâcheux. Pendant huit jours, la riche et industrieuse cité de Belfast a été ensanglantée par les querelles des orangistes et des catholiques. C'est à l'occasion de la procession du 15 août que les partis en sont venus aux mains, et ce n'est qu'au prix des plus énergiques efforts que l'autorité municipale et la police dompten t l'émeute et rétablissent l'ordre dans la rue. Le trouble excité par les fureurs religieuses a été exploité, comme il arrive toujours, par des malfaiteurs de profession : des habitations et des boutiques ont été mises à sac. Tout ce désordre n'est pas de nature à avancer les affaires de l'Irlande. Déjà les journaux anglais en tirent avantage pour combattre les aspirations nationalistes des Irlandais. « Il faut à tout prix, dit le *Times*, étouffer ces émeutes, mais elles nous auront au moins rendu service, si elles peuvent rappeler à nos hommes d'État que la seule chose qu'il faille en ce moment à l'Irlande c'est une main forte, ferme et patiente. »

En France, le calme le plus parfait et le plus rassurant continue à régner. Les conseils généraux se sont réunis et ont commencé leurs travaux. Dans la plupart des départements les bureaux de l'an dernier ont été réélus. A Lyon et à Marseille, les deux nouveaux préfets, M. Cantonnet et M. Limbourg, ont tenu un langage à la fois ferme et conciliant, qui paraît avoir produit une excellente impression. Ils se sont tous deux déclarés prêts à donner leurs soins à l'administration des affaires locales, et ont réclamé en bons termes le concours cordial des conseils départementaux. Tous deux aussi ont insisté sur le respect dû à la loi, et ont promis de la respecter et de la faire respecter.

Le bruit avait couru que le parti républicain radical comptait employer les vacances parlementaires à une grande campagne dissolutionniste. Nous ne savons si les chefs de ce parti ont jamais eu en tête le dessein qu'on leur prêtait ; il faut, en tout cas, qu'ils y aient renoncé, et nous ne pouvons que leur en faire notre compliment. On assure qu'il y a quelque peu de machiavélisme dans leur sagesse. Au lieu de déclarer dès aujourd'hui la guerre à l'Assemblée, ils auraient, dit-on, cru plus habile de la laisser se discréditer elle-même et se suicider. La prochaine discussion de la loi sur l'enseignement primaire doit lui fournir, pensent-ils, une nouvelle occasion de montrer combien elle est hors d'état de comprendre et de satisfaire les plus légitimes aspirations du pays. Lorsqu'elle aura fourni de bonne grâce cette nouvelle démonstration de son impuissance, il sera temps d'aviser à la prier de se retirer, pour céder la place à une Chambre moins obstinément réfractaire à toute idée d'amélioration et de progrès.

Nous ne prétendons pas donner ce calcul assez simple pour un trait de génie ; mais s'il est vrai que les radicaux l'aient pu faire, nous nous en réjouissons de tout notre cœur, parce que nous sommes heureux de voir le parti radical faire preuve de cet esprit de patience, sans lequel il n'y a pas de parti vraiment politique. Ce qui a surtout distingué jusqu'ici les radicaux des modérés, c'est que les uns voulaient appliquer immédiatement toutes leurs théories, et refaire la société française tout d'une pièce, tandis que les autres, convaincus qu'il n'y a de réformes durables que celles qui se font avec le temps et du consentement universel de la nation, s'efforçaient de gagner les esprits à leurs idées, sans brusquerie ni violence. Si les radicaux ont pris assez d'empire sur eux-mêmes pour s'inquiéter d'une question d'opportunité et pour ajourner à une époque plus favorable la réalisation d'une de leurs plus chères espérances, c'est une preuve qu'ils ont définitivement rompu avec la tradition jacobine, et qu'ils sont devenus, de sectaires qu'ils étaient, des politiques et des hommes de gouvernement. Cette conversion ne peut nous être indifférente ; tout ce qui est de nature à faciliter l'accord de tous les bons citoyens et à augmenter les forces du parti républicain libéral et mo

déré est d'un bon augure pour l'avenir de la France et mérite d'être approuvé.

Aussi ne marchandons-nous pas nos éloges au nouveau manifeste du centre gauche. On avait annoncé que ce groupe parlementaire se proposait d'organiser une correspondance périodique, qui communiquerait aux journaux afin d'éclairer l'opinion sur la ligne de conduite suivie par le parti républicain conservateur. C'est la préface de cette publication qui vient de paraître, avec la signature du général Chanzy et des membres du comité de direction. Elle contient une adhésion explicite et nettement accentuée à la République. Après tant d'efforts inutiles et de tentatives infructueuses pour se donner un gouvernement capable de garantir à la fois et ses intérêts et les droits qu'elle ne veut pas sacrifier, « la France, dit le manifeste, a été ramenée à la forme actuelle du gouvernement, forme que la raison avoue, que l'intérêt bien entendu conseille, que l'honneur même réclame, puisque, nos vieilles monarchies étant mortes, nous n'avons plus qu'à choisir entre le cesarisme et la République ». C'est pour rallier tout le monde à l'œuvre de la réédification nationale, à la formation d'un grand parti qui adopte, appuie, défende *une politique impersonnelle et française* par excellence, que le centre gauche entreprend la rédaction d'un bulletin destiné à le mettre en relations quotidiennes avec l'opinion publique.

Tandis que les différentes fractions du parti républicain témoignent ainsi de leurs dispositions conciliantes et s'efforcent de se rapprocher et de s'entendre pour le bien du pays, les prétendus conservateurs sont loin de montrer une égale sagesse. Les seules paroles de haine et de discorde qui aient troublé cette paisible semaine sont sorties de leur bouche. M. Dahirel, comme M. de Franclieu, est mécontent de tout le monde, de la droite, de la gauche, des princes d'Orléans, des ministres, et surtout de M. Thiers. Il se promet de jouer un bon tour au gouvernement, lors de la réunion de l'Assemblée, en l'invitant à montrer sa force par la suppression de l'état de siège. M. de Franclieu incline vers le mandat impératif; M. Dahirel veut supprimer l'état de siège : que restera-t-il aux radicaux, si les royalistes leur empruntent les uns après les autres tous les articles de leur programme? M. Raoul Duval, un autre conservateur et des plus ardents, a fait, lui aussi, quelques emprunts, non pas aux radicaux, mais à ce qu'il y a de plus violent et de plus fanatique dans l'extrême queue du parti démocratique. C'est là qu'il est allé chercher des modèles de beau langage et de discussion courtoise. Le discours qu'il a prononcé ces jours derniers à Moulineaux, dans la Seine-Inférieure, n'est qu'une invective passionnée contre le gouvernement du 4 septembre, et particulièrement contre M. Gambetta. Tous nos maux sont sortis de la révolution qui a renversé l'empire. Pour l'empire lui-même, M. Raoul Duval est très indulgent. Un seul petit mot en passant sur la guerre « engagée sans préparation », et voilà ce compte réglé. Mais ces hommes qui ont essayé de disputer la France à l'ennemi que l'empire avait attiré sur notre sol, l'ira-cible conservateur n'a pas assez d'injures à leur jeter à la face. Sa haine n'est d'ailleurs pas toujours adroite. Il leur reproche de ne s'être pas fait tuer. L'exemple de M. Ducrot prouve que ce n'est pas toujours chose si facile, et si le général a pu, sans déshonneur, rentrer dans Paris vivant et vaincu, il est assez extraordinaire que l'on conteste à des hommes qui n'étaient pas soldats le droit de survivre à notre défaite.

Puisque nous parlons des conservateurs, nous ne pouvons résister au désir de citer encore un échantillon des façons de parler qui sont de mise dans le parti. Le *Pays*, qui est conservateur en ce sens qu'il croit que ce qui est bon à prendre, fût-ce un trône, est bon à conserver ou à reprendre, le *Pays* s'étonnait, ces jours derniers, que M. Frédéric Morin ne fût pas encore au *bagne*. Voilà un langage tout à fait gracieux, et depuis que nous sommes privés du *Père Duchesne* de M. Vermesch, on n'avait pas mieux rencontré. Quand les journaux qui mettent la polémique sur ce ton se plaignent des sévérités du gouvernement républicain à leur endroit, nous ne nous sentons que médiocrement disposé à compatir à leur infortune. Si vous étiez les maîtres, vous enverriez vos adversaires au bagne. Le ministre de l'intérieur se contente de vous députer M. Hugo. Mais avouez que les républicains n'abusent pas trop cruellement de leur victoire. Ce n'est pas à dire, au reste, que nous approuvions l'avertissement officieux donné par le ministère aux feuilles bonapartistes. Si ce que l'on raconte est exact, il s'agit d'une démarche plutôt bienveillante que comminatoire, et le langage des journaux avertis prouve suffisamment qu'ils n'en ont pas été trop épouvantés. Il n'importe. Ce mot d'avertissement a gardé depuis l'empire une signification odieuse. Il rappelle les visites presque quotidiennes que recevaient, au temps du bon plaisir, les journaux opposants, et les avis injurieux que leur apportaient, chaque matin, les délégués du ministre. Il rappelle surtout ces terribles avertissements, qui étaient comme des arrêts de mort, avec sursis. Si les bonapartistes ont mauvaise grâce à se plaindre qu'on leur rende une si petite partie du mal qu'ils ont fait à leurs adversaires, il est de la dignité du gouvernement républicain de ne rien se permettre qui ressemble même de très loin à l'arbitraire impérial, et de ne demander qu'à la loi et à la justice la répression des délits ou des crimes, de quelque nature qu'ils soient.

LA SESSION DU PARLEMENT ANGLAIS

La session du parlement anglais de l'année 1872 a dignement couronné l'œuvre des trois autres sessions de la présente législature. Elle a été féconde pour la politique intérieure de l'Angleterre et a marqué par un nouveau triomphe la carrière du ministère Gladstone. Ébranlé un moment par les complications auxquelles avait donné lieu le traité de Washington et par l'excitation qu'il avait soulevée dans le public et dans les Chambres, ce ministère a heureusement conservé une majorité qui, bien qu'affaiblie, lui a permis de poursuivre l'achèvement des réformes libérales dont la promesse a fait sa force et dont l'exécution fidèle fera son honneur.

Nous avons énuméré ailleurs (1) les actes importants qui ont signalé déjà le gouvernement de M. Gladstone et qui lui assurent une place considérable dans l'histoire d'Angleterre. Le *Irish Land Bill*, qui confère aux paysans irlandais le droit de propriété; le *Irish Church bill*, qui consacre la liberté religieuse en Irlande; le *Army Bill*, qui démocratise le service

(1) *Revue politique* du 24 février 1872.

militaire dans le Royaume-Uni : ces grandes mesures libérales, réclamées par l'opinion et qui ont occupé avec honneur les trois sessions précédentes, ont trouvé leur complément cette année dans le vote du *Ballot Bill* ou bill établissant le scrutin secret. Ce bill, objet d'une controverse de près d'un demi-siècle, a pour objet direct d'affranchir l'électeur de la pression des classes dominantes; il est dirigé contre la vénalité scandaleuse et séculaire des suffrages. Mais son effet sera de continuer, par l'indépendance de plus en plus effective de la bourgeoisie représentée dans la Chambre des communes, le travail commencé de la démocratisation de l'Angleterre. Ce prudent et sage pays a le bonheur de pouvoir aller au-devant d'une si grande transformation par une longue succession de mesures légales et par le jeu lent et régulier de ses institutions. Le temps est loin déjà où la Chambre des communes émanait presqu'en entier de la Chambre des lords et où elle représentait, par les absurdes droits électoraux des *bourgs pourris*, non la population, mais la terre. Mais bien que depuis longtemps l'indépendance des députés soit passée du domaine du droit dans celui des faits, il restait encore dans les mœurs électorales des vestiges considérables de l'influence patricienne. C'était au moyen de la publicité du vote que cette influence prépondérante continuait à s'exercer sur les *tenants* et *arrière-tenants* de la terre. Quand on sait de quel prestige sont encore entourés les lords dans leurs domaines, on comprend l'utilité qu'il y avait à soustraire, par l'établissement du scrutin secret, à une pression aussi puissante, si discrètement exercée qu'elle pût être, des populations accoutumées à vivre, depuis des siècles, dans une respectueuse dépendance. De plus, ne convenait-il point de soustraire les électeurs eux-mêmes à leur propre corruption et à ce trafic du vote qui s'étalait au grand discrédit du gouvernement parlementaire? Le *Ballot Bill* intéressait donc, malgré l'argument contraire de ses adversaires, la dignité du corps électoral. Il intéressait au même degré la situation de la Chambre des communes, son autorité dans le pays, son avenir comme corps gouvernemental dirigeant et comme initiatrice de la nation dans les voies légales de la démocratie. Cependant, telle est en Angleterre le respect de la coutume, que M. Forster, défenseur ardent du projet ministériel, n'a réuni, dans l'assemblée que concernait si directement son succès, qu'une majorité de soixante voix. Dans la Chambre des lords, le bill, objet de répugnances universelles, eût certainement succombé sans l'intervention de M. Disraeli, qui a jugé prudent de céder, sur ce point comme sur les autres, à l'opinion publique, dont la puissance se fût soudainement accrue de la résistance qu'elle eût rencontrée : enfin ce bill, que M. Gladstone a pu avec raison appeler le bill du peuple, n'a point été dans la population l'objet de manifestations sympathiques bien vives. C'est, il faut bien le dire, que la corruption des mœurs électorales empêche d'en apprécier le bienfait en même temps qu'elle en démontre l'importance. Cette source ouverte d'un gain illicite, cette triste faculté de tirer profit de son suffrage, est enlevée à l'électeur infime, pour qui il était comme la moderne sportule ; triste indifférence sur laquelle le regard de l'homme d'État n'a pas même voulu s'arrêter! Le ballot bill, après une foule de péripéties que le fait accompli rend maintenant indifférentes, a finalement été voté par les deux Chambres ; mais, dans la Chambre haute, seulement à titre d'expérience et pour une période de huit années : inutile réserve qui sauve l'honneur des armes en faveur des nobles pairs, mais qui ne compromet en rien le succès et la durée de l'œuvre de M. Gladstone. On verra dans quelques années, sous l'influence de cette loi, qui enlève son principal moyen d'action à l'influence patricienne et laisse sa libre expansion aux aspirations populaires, se modifier les éléments constitutifs de la Chambre des communes, par suite la majorité s'y déplacer, et l'on peut prévoir dès à présent qu'avec le temps ce changement ne sera pas sans effets sur la constitution anglaise elle-même.

Une autre loi d'une grande portée politique, faite pendant la session de 1872, est le *Scotch Education Bill*, la loi sur l'instruction publique en Écosse, qui complète la loi sur l'instruction publique en Angleterre, œuvre de la session de 1871, et qui, au milieu de difficultés particulières dues aux restes de l'intolérance presbytérienne dans ce pays, unifie à peu près la législation du Royaume-Uni sur cette matière.

Viennent ensuite les lois de police dont une, le *Licensing Bill*, ou loi sur les patentes, a soulevé de violentes réclamations de la part des brasseurs et des débitants. Pendant plusieurs semaines on les vit accourir à Londres, inonder la Chambre de lettres et de pétitions et remplir de leurs délégués les couloirs de Westminster Abbey. Le titre même donné par le secrétaire d'État, M. Bruce, à la disposition du projet de loi qui les concernait, *intoxicating liquor's bill*, bill sur les boissons enivrantes, soulevait leur indignation. Ils regardaient ce titre comme une concession faite à leurs dépens à la Société de tempérance. La loi a été votée néanmoins et elle a entouré la fabrication des boissons fermentées de nouvelles garanties contre la sophistication et la fraude.

Le *Mines Regulation Bill*, loi pour le règlement de l'industrie minière, a introduit un grand nombre de prescriptions dont le but est de garantir autant que possible la vie et la santé des ouvriers mineurs. Il y avait longtemps que l'opinion réclamait par la voie des journaux le contrôle actif de l'État pour l'exécution des règlements déjà en vigueur. Le *Licensing Bill* se lie aussi à la question du bien-être des classes ouvrières dans les districts miniers, ces classes étant celles qui par leur éloignement forcé des marchés publics, où s'exerce la libre concurrence, avaient le plus à souffrir de la sophistication des produits destinés à leur consommation.

Enfin le *Public Health Bill*, dont l'objet est de prévenir la diffusion des maladies contagieuses, aura, il faut l'espérer, une certaine influence sur les conditions de logement des ouvriers dans les grandes villes et sur l'aménagement des fabriques. Il y a longtemps que la question du *Housing*, du logement des ouvriers, est à l'ordre du jour en Angleterre. Nulle part le pauvre n'est plus misérablement logé, et nulle part il n'aurait besoin de l'être mieux. Le parlement a manifesté l'intention de réunir en un code clair et précis de lois pour la santé publique tous les règlements faits et à faire. En attendant, il a installé dans chaque district une autorité spéciale, chargée de veiller à tout ce qui intéresse la salubrité des lieux, et l'on peut espérer qu'elle s'acquittera de ses fonctions avec assez de zèle pour prévenir quelques-unes des plus hideuses conséquences de la misère.

Au milieu de l'année législative, M. Cardwell a présenté un projet de loi qui combine les forces régulières et les forces auxiliaires de la Grande-Bretagne. Le Royaume-Uni sera divisé en trente-six districts, dont chacun sera commandé par un officier qui réunira dans ses mains les forces de toutes armes et de toute nature. Troupes régulières, corps de milice,

formeront ensemble dans chaque district une seule et même brigade. Cette nouvelle organisation double la valeur effective de l'armée anglaise, sans augmenter le budget de la guerre. Les priviléges des officiers de la Garde sont supprimés, conséquence naturelle du grand changement introduit l'année dernière dans la constitution de l'armée du Royaume-Uni. Enfin la Chambre a accueilli avec des marques de faveur la demande d'un crédit de 3 500 000 livres sterling (environ quatre-vingt-dix millions de francs), que M. Cardwell propose de réaliser sous forme d'emprunt, et qui serait destiné à construire des casernes et des baraquements pour l'armée, afin d'exonérer les habitants de la charge vexatoire des logements militaires. Cependant, faute de temps suffisant pour la discussion, le crédit n'a point été voté, et le projet a été renvoyé à l'année prochaine, où, selon toute apparence, il recevra une solution favorable.

L'affaire du juge Keogh est venue, pendant les derniers jours de la session, mettre à l'épreuve la sagesse de la législature et du gouvernement. On sait que l'attorney général d'Irlande avait annoncé l'intention de poursuivre un certain nombre de prêtres catholiques dénoncés par le juge Keogh, pour immixtion illégale dans les élections. Le ton de la dénonciation avait, quelle que fût ou non la justice de l'accusation, vivement indisposé l'opinion publique. Le cardinal Cullen ayant pris parti pour les prêtres accusés, le bas peuple d'Irlande le suivit, et avec lui plusieurs catholiques de haut rang. Il y eut émeute dans plusieurs endroits et le juge Keogh fut brûlé en effigie. Lord Granard, lieutenant de la Reine dans son comté, se déclara en faveur des émeutiers et donna sa démission. Il fallait évidemment que le juge Keogh eût gravement compromis par l'inconvenance de la forme la cause dont il s'était fait le défenseur. Quand l'affaire vint devant le parlement, M. Gladstone garda une réserve prudente entre MM. Butt et Mitchell Henry, qui prononcèrent de véhéments discours en faveur du clergé irlandais et réclamèrent la révocation immédiate du juge Keogh, et M. Henry James, qui défendit purement et simplement le texte de la loi. La Chambre a refusé de révoquer un magistrat qui n'avait fait qu'exécuter la loi ; mais sans lui infliger un blâme public, elle a suffisamment marqué sa désapprobation de son intempérance de langage, et M. Gladstone, qui a conquis de justes titres à la reconnaissance de l'Irlande et à l'estime de l'Angleterre, a réussi dans cette circonstance minime, mais pourtant délicate, à ménager des deux côtés sa popularité.

Le projet de loi présenté par le lord-chancelier pour l'institution d'une cour suprême d'appel composée des éléments judiciaires qui se trouvent épars dans la Chambre des lords et dans le Conseil privé, complète le tableau des principaux travaux du parlement pendant la session de 1872. Mais à côté des actes passés et des discussions menées à fond, à côté des projets ministériels et des incidents administratifs qui constituent les affaires proprement dites, il n'est pas inutile de relever les motions isolées, ou ne réunissant qu'un nombre d'adhérents insuffisant, qui se sont produites dans la Chambre des communes, comme l'expression des tendances qui commencent à se répandre dans le pays. En ces matières, la minorité d'aujourd'hui est la majorité de demain, et les hardiesses considérées comme les plus téméraires à une époque, en viennent à se concilier à une époque souvent peu éloignée jusqu'aux classes conservatrices. Il faut donc mentionner à titre de sérieux symptômes les motions, quoique faiblement appuyées, de MM. Dixon et Miall, les deux grands adversaires de l'enseignement religieux et de la religion d'État. Le premier a proposé, dans un discours habile et modéré, de supprimer aux écoles où se donne l'instruction religieuse la subvention accordée pour la gratuité à laquelle ont droit les enfants pauvres aux termes de l'*Education Act*, persuadé que l'existence des écoles entretenues par les contributions volontaires est un empêchement à la diffusion de l'instruction générale, et que l'enseignement laïque peut seul devenir universel. Cette opinion, soutenue par MM. Richard et Leatham, qui ont été jusqu'à reprocher à l'Église anglicane le zèle et la générosité qui ont contribué à faire passer dans ses mains la plus grande partie de l'instruction publique, a été combattue par M. Forster et même par le docteur Pawcett, tout ultra-libéral qu'il soit. M. Dixon a vu sa proposition échouer à la majorité de trois voix contre une. Néanmoins c'est beaucoup qu'elle se soit produite, et l'on peut affirmer que, malgré la puissance de l'élément religieux en Angleterre, l'idée de la sécularisation de l'instruction publique a commencé à y faire son chemin. Ce qui la favorisera, ce n'est pas l'hostilité contre la religion en général, dont les Anglais sont heureusement exempts, c'est la rivalité des sectes et l'ardente insistance des non-conformistes. Ils ne peuvent écarter l'immense suprématie de fait de l'anglicanisme qu'en lui enlevant l'instruction publique, et c'est là l'unique moyen pour eux de réaliser en pratique l'égalité religieuse dont ils jouissent en droit. On se souvient de leur résolution à ce sujet, prise en assemblée générale à Birmingham au commencement de cette année, et de leur engagement mutuel, plus ou moins bien tenu depuis, de n'appuyer dans les élections aucun candidat qui ne s'obligerait pas à soutenir la laïcité de l'enseignement public. M. Miall n'a négligé aucune occasion d'attaquer ce qu'on appelle en Angleterre l'*Establishment* et ce que nous nommons, nous, la religion d'État. Ayant échoué dans l'appui qu'il prêtait au projet de loi sur les sépultures présenté par M. Osborne Morgan, il a dirigé contre l'institution qu'il déteste une motion d'enquête sur la valeur et la distribution des biens d'Église. Il est clair que l'enquête ne pouvait avoir un objet direct, puisque le droit de propriété de l'Église, l'*endowment*, est consacré par la loi anglaise ; mais il s'agissait d'attirer l'attention sur ses grandes richesses et, s'il était possible, d'exciter contre elle la convoitise et la haine populaires. La proposition de M. Miall, sérieusement discutée dans son esprit, c'est-à-dire comme un projet d'abolition du droit de propriété de mainmorte, a été repoussée comme celle de M. Dixon à la majorité de trois contre un. Il en a été de même de la motion de M. Jacob Bright tendant à conférer les droits politiques aux femmes ; de même encore de celle de M. Charles Dilke qui demandait une enquête dans l'emploi des deniers de la liste civile. Toutes ont été vigoureusement rejetées, mais elles se sont produites, et l'esprit d'une portion du public s'en est emparé.

En résumé, la session de 1872 a été loin d'être stérile et le parlement a semblé animé du désir de multiplier encore ses travaux à l'avenir, quand il a pris la résolution de consacrer désormais à la discussion du budget des séances parlementaires tenues le lundi. Ce jour était autrefois réservé par les membres à leurs affaires particulières ; mais le *self government* ne s'exerce pas sans sacrifices, et le parlement ayant encore refusé cette année d'abandonner à une commission

le règlement des questions d'intérêt local, il est clair que la durée de ses sessions suffit à peine à ses travaux.

JUBILÉ DE L'UNIVERSITÉ DE MUNICH

DISCOURS DE M. LE RECTEUR DŒLLINGER

Les Universités

Au commencement de ce mois, l'Allemagne célébrait une de ces fêtes universitaires qui, depuis 1813, ressemblent tant à des fêtes nationales et politiques. C'était le public de l'Université de Munich.

Établie premièrement à Ingolstadt par le duc Albert en 1472, transférée, dans les premières années de ce siècle, à Landshut, puis, vingt-six ans plus tard, à Munich, par le roi Louis, cette Université est l'une des plus anciennes et des plus importantes de l'Allemagne, la plus importante, et de beaucoup, parmi les Universités catholiques. C'est à cette particularité que la cérémonie empruntait son principal caractère et son plus vif intérêt : la Bavière est à la tête du mouvement religieux qui agite en ce moment l'Église catholique ; et le chef même de ce mouvement, le Dr Dœllinger, avait été désigné, par le vote presque unanime de ses collègues, pour remplir en cette occasion les fonctions de *Rector magnificus*. Le discours qu'il a prononcé a produit en Allemagne une impression profonde, à cause des vues judicieuses qu'il renferme sur l'histoire des universités, à cause aussi des pressentiments et des conseils que leur avenir inspire à l'orateur.

D'après lui, trois dangers menacent les Universités ; il leur faut l'esprit de liberté, c'est la condition même de leur existence ; il importe qu'elles se mettent en garde contre le matérialisme qui les entraîne en une décadence fatale ; elles ont enfin tout à redouter d'une centralisation excessive. Voilà, si nous ne nous trompons, trois terribles périls pour les Universités allemandes. L'esprit de liberté ! réussiront-elles à le sauver, quand, en d'autres domaines, il va s'affaiblissant ou s'évanouit tout à fait ? Le matérialisme ! n'est-il pas à craindre qu'il ne pénètre de la politique où il s'épanouit sous la forme de cet axiome : *La force prime le droit*, dans la science, qui ne se dérobe jamais aux influences ambiantes. La centralisation ! M. Dœllinger espère que l'*individualisme* sauvera l'Allemagne de ce fléau : il faut un optimisme robuste pour garder cet espoir, et ne pas voir que dès aujourd'hui les petites Universités se fondent ensemble ou sont même supprimées au profit des grandes, en attendant que les grandes se fondent ensemble au profit d'une seule !

L'époque où nous vivons, la position que l'Allemagne vient de conquérir dans le monde, nous invitent à reporter nos regards vers le passé, à comparer le but atteint aux couches successives de développement que notre histoire a traversées, afin d'apprendre à mieux connaître l'heure présente, afin aussi de mieux saisir la mission et le rôle des universités dans notre histoire.

Il y a deux ans, la nation allemande pouvait célébrer son jubilé de mille ans ; car, en 870, Louis le Germanique réunit pour la première fois, par le traité de Mersen, toutes les tribus allemandes en un grand empire national constitué sur le fondement naturel de l'origine et de la langue, et mille ans plus tard des victoires allemandes ont reconquis la frontière, longtemps perdue, de l'Occident, et restauré l'unité de l'empire, à laquelle tant de générations avaient en vain aspiré. L'Université de Munich est appelée aujourd'hui à célébrer, dans cet empire dont l'unité est toute récente encore, le souvenir de sa fondation et des quatre siècles qu'elle a vécu. Aussi notre fête doit revêtir un caractère plus général, il faut que ce soit une fête nationale de l'Allemagne entière. Ne sommes-nous pas, en effet, nous les maîtres et les étudiants de cette Université, venus ici de tous les coins de l'Allemagne ? notre corporation ne se renouvelle-t-elle pas sans cesse par l'arrivée de professeurs et d'élèves qui viennent du nord et du midi, de l'orient et de l'occident. Nous cédons tour à tour aux universités du nord et nous en recevons nos collègues ; ils sont déjà comme la chair de notre chair, c'est un échange continuel entre nous. Nous sommes un peuple de frères, et nous regardons nos hôtes comme deux fois nos concitoyens ; car ce n'est pas seulement le lien de l'empire qui nous réunit, c'est aussi le lien qui rattache entre elles toutes les universités de l'empire et qui en fait comme un État intellectuel, comme la patrie de la pensée et de la science allemande.

Lorsqu'une corporation comme la nôtre reporte ses regards de quatre siècles en arrière, la perspective s'élargit naturellement et l'horizon s'étend davantage ; on découvre qu'une institution comme celle-ci n'est pas seulement nationale, on découvre qu'elle appartient à l'histoire générale de la civilisation humaine. Et de même que l'on dit de l'individu que, pour se bien connaître, il lui faut considérer les mœurs et la vie d'autrui, de même je suis porté en ce jour à signaler quelques traits qui caractérisent l'histoire des universités en général, qui nous en expliqueront la prospérité et la décadence, et qui marqueront nettement l'influence que ces établissements ont exercée.

Ce fut la constitution en corporations qui permit aux universités du moyen âge de garder quelque indépendance, et d'intervenir dans les affaires publiques. Les antiques écoles d'Athènes et d'Alexandrie n'y avaient pas réussi ; l'histoire ne nous raconte pas qu'elles aient jamais tenté de prendre part à la direction des affaires, ni accompli aucun acte en qualité de corporation. Ceût été d'ailleurs chose impossible dans la commune d'Athènes, si jalouse en sa démocratie ; plus impossible encore sous la monarchie des Ptolémées. Quant à Rome, je n'ai pas besoin de dire que l'esprit soupçonneux qui y régnait n'eût point toléré d'*hétærie* de ce genre. Les universités du moyen âge, au contraire, ressemblaient à une citadelle solide, garnie de priviléges comme de bastions et de fossés, toujours armée pour la défense de ses droits, et, à la dernière extrémité, prête, pour sauver son indépendance, à employer ce moyen violent de se dissoudre, d'émigrer, de se transporter en une autre ville. Sa force résidait surtout dans la communauté des intérêts entre les maîtres et les étudiants et dans l'ardeur égale qu'ils mettaient tous à défendre les droits communs.

Longtemps l'Université de Paris surpassa de beaucoup toutes les autres écoles du même ordre. La France, c'est-à-dire l'université de Paris, possédait le *studium* : c'était là, depuis le XIIIe siècle, aux yeux des peuples, sa grande supériorité ; et sa capitale était vraiment la métropole intellectuelle de l'Europe, bien plus que Rome. C'étaient une quantité de colléges, la plupart

fort pauvres, des bandes d'étudiants turbulents, batailleurs, mais fort laborieux, parmi lesquels il y avait beaucoup d'hommes de trente à quarante ans, l'étude de la théologie — la principale — demandant sept années. Les universités italiennes, dont l'ère s'ouvre dès le XIIe siècle par la fondation de l'École de droit de Bologne, et qui se multiplièrent fort rapidement, différaient déjà d'une manière fort sensible de l'université de Paris et des autres universités qui avaient été créées à son image. Là le caractère positif de la nation se reflétait dans l'enseignement ; c'étaient les sciences pratiques, lucratives, telles que la jurisprudence romaine et canonique, et la médecine, qui l'emportaient, et il n'y a jamais eu en Italie d'école théologique, c'est-à-dire de scolastique et de philosophie qui pût se comparer, même de loin, pour la considération et le nombre des élèves, à l'université de Paris ou d'Oxford. En revanche, les universités italiennes demeurèrent longtemps indépendantes de la faveur comme de la défiance des princes ; c'étaient les villes qui, séduites par l'exemple de Bologne, cherchaient à attirer des écoles entières ou quelque maître éminent, dans l'espérance que les étudiants le suivraient en nombre et que la ville s'enrichirait d'autant : il arrivait aussi, — nous en avons la preuve, — qu'on envoyât des enrôleurs au dehors pour embaucher des étudiants. La constitution de ces écoles était naturellement toute démocratique, les étudiants formaient comme une corporation et nommaient à l'élection leurs supérieurs. Mais n'importe : aucune université italienne n'est arrivée à jouir de cette importance, de cette autorité dans l'État et dans l'Église, que les universités anglaises ont possédée presque de tout temps, et les universités françaises et allemandes par intervalles. L'organisation des écoles italiennes était moins rigoureuse, plus flottante : ainsi — et c'est là un symptôme curieux — la littérature italienne à partir de Dante et pendant les trois siècles qui suivent sa mort se développe en grande partie hors des universités et en une complète indépendance. Au début, trois professeurs, — un professeur de droit canonique, un professeur de droit civil, un professeur de médecine, — suffisaient à constituer une université. Peu à peu on y adjoignit un astronome ou un astrologue, un professeur de rhétorique et un philosophe ; mais ces maîtres n'étaient que pour un temps et menaient une vie fort nomade. C'étaient les juristes, dont les conseils étaient parfois si précieux aux petits États, qui jouissaient de la situation la meilleure. La prospérité des universités italiennes était parfois très-passagère. Lorsque Léon X eut réorganisé à Rome la *Sapienza*, et lui eut donné un personnel de quatre-vingt-huit maîtres parmi lesquels se trouvaient les plus illustres de l'Italie, Clément VII en affecta, dès 1528, les revenus à d'autres usages, et, de ce jour, l'université romaine ne recouvra plus son ancienne splendeur. — On peut dire que les universités italiennes ont exercé plus d'influence sur l'Allemagne que sur l'Italie elle-même. Cela tient à ce que la constitution n'en était pas assez ferme et solide : les professeurs y étaient dans une trop grande dépendance vis-à-vis des élèves ; on ne voyait pas en eux les prêtres de la science, mais simplement des hommes pratiques, utiles aux autres, mais surtout à eux-mêmes, qui formaient à beaux deniers comptants des médecins et des hommes d'affaires et enseignaient comment on rédige des ordonnances et comment on plaide des procès. Il serait difficile, même en parcourant plusieurs siècles, de découvrir dans l'histoire des universités italiennes quelques progrès dans la méthode, ou quelque grande vérité qui y eût été découverte. On n'y rencontre point non plus ce dévouement de toute une vie aux intérêts de la corporation : ce *genius loci* que respire en quelque sorte avec l'air chaque membre de la communauté universitaire d'Oxford, ne pouvait se former au delà des monts. Et cependant on ne saurait nier que Bologne n'ait produit sur l'histoire de l'Europe des effets plus décisifs encore que l'Université de Paris ; car ce fut le berceau et comme l'école de deux puissants alliés quelque peu parents, qui ont longtemps régné sur toutes les branches de la science humaine et qui, quoique ébranlés et amoindris en leur essence, sont cependant loin encore d'être détrônés à l'heure qu'il est : je veux dire le droit civil moderne, et le nouveau droit canonique institué par Gratien. L'influence exercée par ce dernier fut plus profonde et porta plus haut que celle de la scolastique parisienne. Mais on ne saurait isoler ces deux puissances l'une de l'autre ; le droit romain et le droit canonique s'entraînent et se prêtent un mutuel concours. C'est à Bologne que s'accomplit le mélange du droit canonique et des théories romaines, et les fondateurs de la domination du Saint-Siége, les législateurs de la chrétienté occidentale, les Alexandre III, les Innocent III, les Innocent IV, avaient été maîtres ou élèves à l'Université de Bologne.

Cette idée malheureuse qu'ils étaient les successeurs des anciens empereurs, l'absolutisme séduisant de l'empire romain, cette théorie fort commode qui mettait le souverain au-dessus de la loi, tout cela gagna l'oreille et le cœur des empereurs. Frédéric Ier entra déjà dans cette voie, lorsqu'en Allemagne il trancha des questions d'intérêt privé au détriment du droit coutumier, d'après les principes du droit romain. Les évêques allemands nommèrent bientôt l'empereur « la loi vivante de la terre ». Rodolphe Ier et Louis de Bavière déclaraient en tête de leurs édits qu'ils étaient au-dessus de la loi, et indépendants de ses arrêts. Les papes et leurs instruments poursuivirent ce même but, d'assurer au droit romain la prépondérance aux dépens de la législation locale. Mais en fin de compte ce ne furent pas les empereurs, dont la puissance alla sans cesse en décroissant, qui en recueillirent le bénéfice ; ce furent les princes féodaux ; et, grâce aux principes romains, ils finirent par conquérir la propriété territoriale. Nous autres, Allemands, nous sommes vraiment un peuple étrange et qui ne se peut comparer à aucun autre : en ceci surtout que surpassant par le nombre toutes les grandes nations, les égalant aussi par les facultés de l'esprit, nous avons accepté, recherché même la tutelle intellectuelle de l'Italie et de la France, et dépensé à l'acclimatation, en quelque sorte, de produits exotiques un temps et une force qui, employés à développer les plantes indigènes, auraient donné à notre histoire une tout autre impulsion. Nous sommes le peuple à qui est échue cette mission et cette faculté de recueillir en lui tous les éléments de la civilisation étrangère, de se les assimiler ; et c'est ainsi que nous n'avons jamais su nous isoler, et que nous avons particulièrement subi l'influence des peuples sortis de la même souche que nous. La littérature et la langue française étaient fort étudiées en nos universités, bien que l'enseignement et la discussion n'y eussent lieu qu'en latin. Cette langue, au XIIIe siècle, était considérée même en Italie comme la plus distinguée, la plus élevée : c'était bien autre chose en Allemagne. Des bandes d'étudiants allemands, ne trouvant point d'universités en leur

pays, émigraient vers la France et en rapportaient la science française. Cette science pénétrait chez nous avec d'autant plus de facilité que dans les luttes de l'Empire contre la papauté et dans nos guerres civiles, la culture allemande avait subi de profondes atteintes. C'est ainsi que nos poëtes empruntèrent à cette source la matière des cycles carolingiens et d'Arthur; c'est ainsi que non-seulement des idées françaises, mais même des termes français se rencontrent chez les écrivains allemands de cette époque; c'est ainsi que le clergé allemand, lui aussi, subit l'influence de la théologie et de la scolastique de Paris.

Le grand obstacle qui s'opposait au développement scientifique des universités du moyen âge, c'était le manque de ces éléments qui donnent au monde intellectuel le sel indispensable sans lequel la décomposition est inévitable : je veux dire l'histoire et l'étude du monde physique par l'observation et l'expérience. Cette époque est entièrement dénuée de sens historique, la critique lui fait défaut, elle ne sait point distinguer la légende de l'histoire : elle est en quelque sorte sous le charme, sous le joug non-seulement du mythe inconscient et involontaire, mais aussi de la fiction, de la fable à dessein mensongère; et s'il se rencontre çà et là un savant à l'esprit plus ouvert et plus pénétrant, c'est une exception tout isolée, et encore n'a-t-il que des intentions vagues et flottantes! Ajoutez-y que l'esprit était comme enchaîné par des autorités absolues qui ne tiraient bien souvent leur existence que d'un malentendu ou d'une erreur! Or, le sens historique faisant défaut, on ignorait naturellement la continuité du développement humain, sentiment sans lequel on est réduit à méconnaître l'essence même de la science. Car elle demeure éternellement vraie, cette parole de Gœthe, d'après laquelle l'homme ne saurait comprendre que ce dont il s'explique l'origine. Deux hommes tentèrent alors de donner au courant une autre direction, de compléter, de purifier les universités en y faisant entrer de nouveaux objets d'étude. L'un était Allemand, l'autre Anglais. Ce n'est pas par un pur effet du hasard que ce fût précisément un Allemand, Albert le Grand de Lauingen, qui, pour la première fois depuis Aristote, tenta non-seulement de réunir en un tableau d'ensemble toutes les connaissances de son temps, mais encore de briser le cercle étroit où la tradition enfermait alors la science et de l'agrandir par l'étude de la nature. Ce n'est pas tout à fait sans raison qu'on l'a nommé l'Alexandre de Humboldt de son siècle. Le second, Roger Bacon, se plaignit amèrement de ce que ses contemporains s'adonnaient exclusivement à l'étude du droit, de ce que le droit canonique et le droit romain régnaient sans partage dans les universités. Il tenta, comme Albert, d'y faire une place à l'étude de la physique et de la langue et la littérature grecque. Mais les efforts de ces deux hommes furent impuissants.

Dans la seconde moitié du XIVe siècle, les universités allemandes font leur entrée dans l'histoire. Les grandes universités de Paris, Bologne, Oxford, Cambridge, personne ne les avait fondées, elles étaient nées, s'étaient développées comme d'elles-mêmes, et l'on ne saurait indiquer exactement la date de leur origine. Il n'en est pas de même en Allemagne. Ici ce sont les princes qui fondent les universités; plus tard ce seront les villes, comme à Erfurt, Altdorf, Cologne, Prague. Celle de Prague, fondée par l'empereur Charles IV, ouvre la série en 1348, mais sa prospérité n'est pas de longue durée; elle portait en son sein les germes de sa ruine, de l'antagonisme toujours vivant des Tchèques et des Allemands. De là la grande émigration de 1409, qui réduisit à un tiers les 11 000 étudiants de Prague. A de courts intervalles, avant la fin du XIVe siècle, furent fondées encore Vienne, Heidelberg, Cologne et Erfurt. Ces universités allemandes étaient d'abord surtout des établissements religieux; elles servaient aux besoins du clergé; c'étaient des institutions qui n'auraient pu se suffire sans les revenus des prébendes. Le droit canonique y dominait; elles avaient souvent une Faculté entière de droit canonique composée de six chaires; quant au droit romain, les Allemands l'étudiaient en Italie, à Bologne, Padoue et Pavie, et ils en rapportaient, soit le doctorat en droit civil, soit le double doctorat. A la fin du XIVe siècle, le schisme pontifical et la corruption de l'Église qui, à l'occasion de ce schisme, éclata avec plus de force que jamais, suscitèrent un mouvement de réforme dont les théologiens d'universités se firent d'abord les organes. Pour la première fois les hommes de science entrent, en quelque sorte, dans la politique et dans l'histoire. En étudiant les moyens de porter remède au schisme, ils furent amenés à traiter la question féconde et grave des rapports des puissances avec l'Église. Aussitôt la nécessité des conciles leur apparut, et ils reconnurent que c'était là la seule autorité qui pût mettre fin au schisme, et en même temps réformer l'Église en son chef et en ses membres.

A cette époque, l'université de Paris était aussi la conseillère politique des rois de France; et c'est ainsi, grâce à son autorité, que se réunirent les conciles de Pise, de Constance, etc., si différents des synodes que les papes avaient convoqués jusque-là. En ces assemblées nouvelles la science et l'éloquence l'emportaient sur les dignités hiérarchiques. Les universités, toutes animées de l'esprit qui inspirait celle de Paris, et auquel Gerson, d'Ailli, Clemmange, avaient donné une éclatante expression, s'entendirent; elles se rangèrent toutes à la doctrine qui soumettait les papes aux conciles; néanmoins, tout échoua surtout par la défection de l'empereur Frédéric III. Du même coup s'évanouissait la dernière espérance de réforme pacifique et régulière pour l'Église et la société chrétienne en général.

Mais avant cette date, en Angleterre, à l'université d'Oxford, rivale de celle de Paris, un autre mouvement de réforme s'était produit qui portait en lui comme une semence d'avenir, comme le germe d'une révolution profonde. La seconde moitié du XIVe siècle avait donné à l'Angleterre Wicleff et sa doctrine; en lui la nationalité anglo-saxonne, l'esprit de liberté, s'étaient combinés avec la culture scolastique, l'étude de la Bible; et c'est ainsi qu'il fut le fondateur d'une doctrine qui ne devait plus être étouffée désormais, et qui, dans la suite des âges, est devenue une des puissances intellectuelles de l'humanité. D'Oxford elle fut portée à Prague, où elle trouva un terrain préparé pour la recevoir. Tandis que la flamme allumée par Wicleff s'éteignait en Angleterre ou du moins ne jetait plus que de faibles lueurs dans la conscience du peuple, elle prenait en Bohême, grâce aux Hussites, les proportions d'un vaste incendie; et enfin une troisième université (Wittenberg) imprimait à cette doctrine le caractère qui devait la rendre à jamais féconde, qui devait la faire aboutir au protestantisme, c'est-à-dire à la révolution la plus profonde que l'humanité ait traversée depuis Jésus Christ. Une nouvelle puissance y prêta bientôt son concours, inconscient d'abord et involontaire, je veux dire l'étude renais-

sante de l'antiquité classique, l'*humanisme*. Les universités devinrent le sanctuaire de cette étude, non toutefois sans une lutte fort longue, car la scolastique, dégénérée, menacée par ce rival, et attaquée de deux côtés, combattit en désespérée pour l'existence même.

En Italie, il est vrai, les humanistes ne se plaisaient guère dans l'atmosphère des universités; ils ne se sentaient pas à l'aise en ces milieux où triomphaient la jurisprudence et la médecine; mais il n'en était pas de même en Allemagne. Là Erfurt était en tout son éclat, Erfurt qui, pendant quelque temps, fut la seule université de l'Allemagne du centre et du nord, et qui eut pour élèves Hutten et Luther. En même temps, sous la direction généreuse et élevée de Dalberg, Heidelberg devenait un foyer de culture brillante, lorsque des hommes comme Rodolphe Agricola, Wessel, Trischeim, Reuchlin, s'y rencontrèrent. D'autre part, Cologne, qui avait été au xve siècle, à côté de Paris et de Prague, l'université la plus fameuse du continent pour la philosophie et la théologie, tomba dès la fin de ce siècle en une telle décadence qu'elle devint bientôt la cité universitaire la plus décriée de l'Europe, car l'obscurantisme intolérant et jaloux, tel qu'il avait éclaté dans la lutte de Reuchlin contre les inquisiteurs de Cologne, y avait élu domicile.

A ce moment fut fondée notre université d'Ingolstadt, quelques années après la fondation de celles de Greifswald, Fribourg, Bâle, quelques années avant la fondation de celles de Tubingue, de Wittenberg et de Francfort. Il semblait alors qu'une noble émulation se fût emparée des princes allemands, qu'ils se disputassent l'honneur de rendre aux sciences le plus de services; c'était le même empressement de bien mériter de la science que naguère dans les cités italiennes du xiiie siècle. En réalité, ces universités étaient toutes filles de celle de Paris; Vienne empruntait ses statuts à Paris et les transmettait à Ingolstadt; et l'esprit qui avait dicté au duc Albrecht la fondation de cette dernière université animait les autres princes : ils voulaient que leur université leur élevât des savants qui les aidassent à juger et administrer leurs sujets.

Mais au point de vue politique et moral, la situation de l'Allemagne était on ne peut plus déplorable. Toutes les tentatives de réformer l'Empire avaient avorté; partout régnaient l'anarchie et l'égoïsme, une liberté sans respect du devoir et sans frein; l'Empire tombait dans une complète impuissance. En Bavière, la maison régnante consumait en luttes fratricides incessantes toute la sève de la dynastie et du pays. Tant que la scolastique desséchée, pétrifiée en quelque sorte, domina l'enseignement, la jeune université d'Ingolstadt ne put réussir à exercer quelque influence. Mais lorsque l'humanisme, représenté par l'illustre Conrad Celtès et par Jacob Locher, y fit son entrée, lorsque Reuchlin lui-même y fit un séjour de quelque temps, alors commença pour Ingolstadt une période de prospérité qui dura de 1494 à 1518. La gloire la plus éclatante d'Ingolstadt et de la Bavière, ce fut Aventin, le père de l'histoire bavaroise : ses *Annales* sont le seul ouvrage supérieur et d'une valeur qui ne s'efface point, dont on puisse faire honneur à cette université dans le cours du premier siècle qu'elle a vécu. Si le nombre des étudiants et des professeurs d'Ingolstadt n'était pas très-considérable à cette date, il faut songer que l'importance d'une université ne se mesure ni au nombre des élèves, ni au nombre des chaires et des professeurs. Le judicieux Espagnol Jovellano a remarqué que dans les universités de son pays le nombre des étudiants allait croissant à mesure que les sciences elles-mêmes tombaient en une décadence de plus en plus profonde. Bologne avait, vers 1450, en cette époque de confusion et de désordre, 170 chaires environ; Nicolas V en réduisit le nombre à 44; mais en 1699, à une date où la littérature et la science étaient au plus bas dans l'Italie entière, le nombre en était remonté à 166, quoique la plupart des sciences qu'on enseigne aujourd'hui dans les grandes universités ne fussent enseignées alors ni à Bologne, ni dans les autres universités de l'Italie.

Au commencement du xvie siècle, l'aspiration à une réforme, la conviction que l'état des choses ne pouvait durer était devenue générale dans toutes les couches de la nation. Lorsque l'une des universités les plus jeunes, celle de Wittenberg, donna le signal, tout était prêt en Allemagne. Rome ayant refusé toute concession, la séparation se fit, et en moins de cinquante ans elle eut traversé l'Europe. Wittenberg devint pour une moitié de l'Europe ce qu'avait été pour l'Occident tout entier, dans les siècles précédents, l'université de Paris. Bientôt aussi de nouvelles universités se fondèrent, consacrées à répandre les doctrines de Wittenberg; c'étaient Marburg, Koenigsberg, Iéna, Altdorf, Helmstädt, Tubingue, Leipzig, Rostock, Greifswalde, Heidelberg, se rangèrent mi de bon gré, mi par force, du même côté. Tandis que deux cents jeunes gens se pressaient aux pieds des chaires de Luther et de Melanchton, l'université de Prague était en décadence; depuis longtemps elle n'enseignait plus ni théologie, ni médecine, ni jurisprudence: Vienne, visitée naguère par des milliers d'étudiants, étant demeurée fidèle à l'ancienne doctrine, en fut réduite à cette extrémité que, durant des années, pas un seul élève ne s'y fit inscrire. Ingolstadt, Fribourg, Wurzbourg, Mayence, devinrent les citadelles de l'enseignement catholique, et perdirent pour deux siècles leur importance. Là, comme dans toutes les universités allemandes, les protestantes comme les catholiques, la théologie devient la maîtresse; si elle tolère les autres sciences, c'est en qualité d'humbles servantes; et il en sera ainsi pendant tout le xviie siècle, car cet état de choses répond à l'esprit et aux sentiments du peuple allemand.

Il semblait qu'un siècle si théologien dût ramener, pour l'université de Paris surtout, une période de prospérité: l'université de Paris était depuis des siècles comme la reine de ce domaine; on se soumettait à ses décisions partout où l'on n'avait pas rompu avec l'ancienne Église. Il n'en fut pas ainsi; mais si cette métropole, ce modèle des universités, ce puissant organe de l'influence française en Europe, perdit peu à peu son importance, et fut enfin détruite par la nation dont elle avait fait la force et la gloire, la faute n'en fut pas à l'université elle-même. D'abord le sol sur lequel elle s'élevait était devenu par trop volcanique pour que des études sérieuses et sévères pussent y prospérer en sécurité. Paris, en devenant le siège du gouvernement et de la cour, était devenu le théâtre de scènes sanglantes continuelles, de scènes qui font pâlir les proscriptions et les guerres civiles de l'ancienne Rome. Parmi les grandes capitales, il n'y en a jamais eu dont le sol ait été à ce point trempé de sang. S'il est vrai que vers la fin du xvie siècle, par conséquent peu après la Saint-Barthélemy, pendant les luttes anarchiques de la Ligue, le nombre des membres de l'université (en y comprenant les cours, les établissements préparatoires) ait été

encore de 30 000, qu'on se figure quelles impressions morales ces jeunes gens devaient rapporter chez eux, et quelle ardeur fanatique devait brûler en ces âmes!

Mais la principale cause du déclin rapide où tombent les universités françaises et surtout celle de Paris depuis le milieu du XVIIe siècle, c'est le défaut complet de liberté. Dans le voisinage d'une cour dont le souverain se considérait comme le maître absolu de la vie intellectuelle et morale aussi bien que de la vie civile, une institution ne pouvait prospérer qui a besoin pour vivre d'une liberté sans limites. Dès la mort de Henri IV (1610), les corporations savantes étaient traitées avec le même arbitraire que les autres corps de l'État. En 1624 on défendit sous peine de mort de combattre l'autorité des anciens et de contredire en matière de physique et de métaphysique les dogmes de l'aristotélisme. Sous Louis XIV la moindre allusion à la liberté d'enseignement était accueillie par le roi comme un attentat, comme une offense personnelle, et, peu s'en faut, comme un crime de lèse-majesté. Tout professeur ou docteur qui aurait fait mine de ne point se rallier à l'opinion du souverain, dans les matières où le souverain en avait une, n'aurait point tardé à goûter l'hospitalité de la Bastille.

Ainsi s'explique que l'époque la plus brillante de la France, le siècle de Louis XIV, ait été la période la plus sombre pour l'université de Paris. Des quarante colléges qu'elle possédait encore au commencement du XVIIe siècle, elle en perdit neuf dans le cours même de ce siècle; on décidait les questions les plus graves, où il allait de son existence même, sans la consulter. Son recteur pouvait en 1716 déclarer, sans mentir, qu'elle était la corporation du royaume la plus ancienne et la plus pauvre. Tandis qu'en Allemagne les lettres, à l'exception de la littérature légère, se rattachent, pour les deux tiers au moins de ce qu'elles produisent, aux universités, en France, depuis 1660 environ, c'est le contraire qui a lieu : parmi les noms illustres de la science ou de la littérature d'alors, c'est à peine si l'on en rencontre un qui appartienne à l'université de Paris ou en général à quelque université, et Rollin est peut-être le seul des professeurs de Paris dont les œuvres trouvent des lecteurs parmi les profanes, en dehors du cénacle universitaire. Dans les écrits des XVIIe et XVIIIe siècles on ne voit que de bien rares allusions à l'Université; elle va sans cesse perdant la considération d'autrefois. Des profession de foi officielles et imposées, des signatures arrachées par la menace achevèrent de compromettre les caractères, et après une longue agonie l'Université disparut, sans que, dans les tempêtes de l'époque, on se soit même aperçu de la lacune qu'elle laissait en disparaissant. Depuis quatre-vingts ans aucun des gouvernements qui se sont succédé en France n'a songé à la rétablir..... *Etiam periere ruinæ.*

Une comparaison des universités de Louvain et de Leyde, à la même date, nous montrera quel est le prix de la liberté intellectuelle. L'école de Louvain, fondée en 1426, fut longtemps un établissement prospère, réservé aux provinces néerlandaise, flamande et wallone, une corporation vraiment gigantesque. Avec ses quarante-trois colléges, sa riche dotation, ses bourses nombreuses, ses priviléges considérables, elle comptait de cinq à six mille étudiants : la faculté de théologie pouvait, dans ses beaux jours, rivaliser avec celle de Paris; le collége des trois langues semblait également promettre une féconde pépinière de philologues. Mais les noms de ces professeurs glissent, presque tous, devant nos yeux comme des ombres sans vie; après Juste-Lipse la séve scientifique semble s'y éteindre. C'est que le souffle de la liberté ne règne pas là; c'est que quatre ou cinq puissances y interviennent, comme fait la royauté en France, pour morigéner les professeurs, et c'est un trait caractéristique que le seul savant considérable de Louvain, le seul qui fasse autorité en sa science, le canoniste Van Epsen, ait dû, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, se réfugier dans les provinces du Nord pour pouvoir y mourir *sans mensonge*. Voyons maintenant le contraste que Leyde forme avec Louvain. Le prince d'Orange et les États avaient fait don d'une université à la ville pour récompenser les bourgeois de Leyde de la défense héroïque qu'ils avaient opposée aux assiégeants espagnols. Cette université s'éleva aussitôt, au milieu même des agitations de la guerre, et dès ses premières années elle posséda des maîtres d'élite. C'est de Leyde que sortit Hugo Grotius, c'est là qu'enseigna Juste Scaliger, l'érudit peut-être le plus original et le plus universel de son temps; c'est là qu'enseignèrent Bœrrhaave, Ruhnken, Schulten; et ce ne sont pas les seuls noms glorieux dont Leyde s'honore, les seuls maîtres de génie qu'elle ait comptés malgré les ressources chétives dont elle disposait. Leyde n'a pas connu de déclin, son université fut toujours le plus ferme soutien non-seulement de la science et de la littérature hollandaise, mais aussi de l'esprit national, de cet esprit d'indépendance qui a fait, pendant un temps, de ce petit pays une des grandes puissances de l'univers. Leyde à elle seule a joué un rôle plus considérable dans l'histoire de l'esprit humain que la Pologne ou la Hongrie.

La destinée des universités espagnoles fut, à mon sens, profondément tragique. Après avoir joui d'abord d'une considération immense dans l'Europe entière, elles tombèrent d'une chute profonde, et ce fut désormais en vain qu'on tenta de les relever afin de relever aussi un peuple doué des qualités les plus brillantes, afin de le faire remonter au niveau où il aurait pu prendre part à l'œuvre commune de la civilisation européenne et rivaliser avec les peuples frères. Au XVe siècle et même encore au XVIe, Salamanque était rangée parmi les grandes universités de l'Europe, à côté de Paris, Oxford et Bologne. En 1312, au synode de Vienne, Salamanque avait même été proclamée le second *Studium* du monde, on pouvait encore citer quelques maîtres fameux parmi les disciples de Salamanque; Alcala aussi, la fondation du cardinal Ximénès, jouit, grâce à ses études bibliques, d'une gloire passagère. Mais il ne fallut que quelques années pour étouffer toute science en ce pays qui jouissait cependant de la paix intérieure. Au XVIIe siècle tout y était déjà en pleine décadence; l'appareil solennel, les colléges nombreux, les prébendes considérables, les bibliothèques, les discussions doctorales, tout cela existait encore; mais ce corps n'avait plus d'âme. On discutait encore, comme dit un Espagnol; on n'enseignait plus. Les mathématiques avaient disparu des programmes; elles passaient pour une sorte de sorcellerie; le grec même était inconnu, on en ignorait jusqu'à l'alphabet; et des voyageurs italiens et allemands découvraient, à leur stupéfaction, qu'on n'y savait même plus parler latin.

Peut-être n'y a-t-il pas de pays où l'influence de l'Université nationale ait été plus profonde et plus sensible que le Portugal; moins à l'époque qui s'étend de la fondation par R. Dinitz (1309) jusqu'à la fin du XVIe siècle, époque où l'Université

était sans cesse condamnée à émigrer de Coïmbre à Lisbonne, et de Lisbonne à Coïmbre, que sous le règne d'Emmanuel, à la date où le Portugal devint, pour un moment, une des grandes puissances européennes. A cette date, les études florissaient en Portugal; il n'y manquait pas d'hommes comme Osorid. Mais à cet éclat rapide succéda, depuis la conquête espagnole, une nuit longue et profonde. Les auteurs de ces ténèbres étaient les mêmes qui avaient éteint les lumières de l'esprit en Espagne, en Pologne et dans les pays autrichiens. Pombal remania enfin complétement l'Université portugaise; il lui donna une faculté de mathématiques, des chaires de physique et de sciences naturelles. Mais les professeurs faisaient défaut, il fallut en faire venir du dehors: ces étrangers ne demeurèrent pas longtemps; la racine manquait à cet arbre de science, je veux dire les collèges. Cependant une amélioration s'est produite. L'Académie nouvellement formée de Lisbonne prêta son concours à l'Université, et Coïmbre devint, comme elle l'est encore, le foyer de culture qui exerce le plus d'influence sur la race lusitanienne en deçà comme au delà de l'Océan. Le monopole que les rois ont accordé à cette université, de distribuer des récompenses sur une vaste échelle, étend même cette influence jusque sur l'armée, dont les officiers prennent leurs grades à la faculté de mathématiques. En 1820 Coïmbre n'avait pas encore de livres d'enseignement sortis de plumes portugaises, on s'y servait surtout de manuels rédigés en latin par les professeurs allemands. — L'exemple de la Pologne est plus éloquent encore. Au temps de sa grandeur, lorsqu'elle comptait près de vingt millions d'habitants, la Pologne n'avait qu'une université, située près de la frontière occidentale, à Cracovie. Elle prospérait au xve siècle, lorsque des élèves venus de Silésie, de Prusse, de Poméranie, venaient s'y instruire et que l'élément allemand y dominait. Lorsqu'il disparut, et que l'élément polonais demeura seul, la décadence ne tarda pas à venir, décadence que hâtèrent à un étonnant degré la discorde et l'intolérance religieuses.

Le xviiie siècle ouvre une nouvelle ère aux universités allemandes, une ère qui, çà et là interrompue pour un moment, continue cependant encore, et où ces institutions ont atteint une importance, rendu des services, acquis des moyens d'instruction et des ressources que nos ancêtres ne pouvaient soupçonner. Comment cette évolution considérable commença par la fondation de Halle et l'enseignement de Thomasius, comment la direction de Münchhausen à Göttingue exerça une salutaire influence même sur les autres universités, jusqu'à ce qu'enfin la fondation des universités de Berlin et de Bonn produisit les résultats que l'on sait, tout cela a été maintes fois exposé. Ce mouvement général entraîna pour notre université bavaroise la nécessité de s'éloigner de la forteresse d'Ingolstadt, de quitter cette ville pour Landshüt, d'où elle émigra vingt-six ans plus tard vers la capitale où elle devait grandir et prospérer avec éclat.

Qu'il me soit permis ici de rendre un rapide hommage aux hommes dont nous ne faisons que continuer l'œuvre, qui ont été nos maîtres, et dont il convient, en cette fête surtout, d'honorer la mémoire.

Commençons par le plus illustre. Les plus âgés d'entre nous se rappellent encore la jouissance élevée que leur ont causée autrefois les leçons de Schelling, si riches d'idées, si majestueuses de forme, en leur largeur platonicienne. Il n'y a plus d'école de Schelling en Allemagne; ni le philosophe naturaliste du début, ni le philosophe esthéticien et religieux des dernières années n'a fait école. Mais ce riche et puissant esprit occupera toujours dans le souvenir et la reconnaissance de l'humanité une place d'honneur parmi les penseurs les plus courageux, les plus énergiques, les plus féconds. Les idées qu'il a proclamées ont pénétré comme une séve vivifiante, comme une semence de vie, presque toutes les branches de l'arbre de la science allemande; la poésie et les sciences naturelles, l'histoire et la jurisprudence, la conception religieuse aussi en ont été comme renouvelées, et sans doute nos descendants puiseront encore à pleines mains dans le trésor de ses œuvres posthumes. L'homme aussi qui a si longtemps agi, à Munich, à côté de Schelling, plutôt par les charmes de sa conversation que par des leçons régulières, François Baader, sera placé par la postérité à un rang fort élevé parmi les penseurs allemands, si, à l'Université, il n'a pu trouver qu'un public restreint, pour sa parole inspirée et son enseignement qui procédait par aphorismes, ses écrits, aujourd'hui réunis en un recueil aisément accessible, demeureront pour la nation entière un précieux héritage. Baader se comparait lui-même à un marchand de graines et de semences. D'autres sauront développer les germes innombrables que contiennent les écrits de cet Héraclite chrétien, de ce second Jacob Böhme.

Le bavarois Baader m'amène à parler d'un autre esprit qui offre avec lui maintes affinités. Görres ressemble à Baader par cette aspiration à pénétrer toute science humaine de l'idée religieuse; il se distingue de lui par une science historique singulièrement vaste et originale qui a exploré les domaines les plus reculés, les moins connus; ce n'est pas un critique froid et sceptique, c'est un homme d'une imagination puissante, d'une faculté de combinaison audacieuse, c'est surtout un orateur étonnamment inspiré, tel que l'Allemagne n'en a pas produit depuis Luther, de sorte qu'à l'époque de la guerre d'indépendance, l'opinion publique put dire de lui qu'il était la cinquième des puissances alliées contre l'oppresseur étranger.

Landshut compta parmi ses professeurs Savigny, le plus grand jurisconsulte des temps modernes, qui a contribué plus que tout autre à régénérer la science du droit. Savigny, dans la première moitié de ce siècle, a régné sur ce domaine presque comme un roi; tous ses collègues étaient envers lui comme des vassaux dévoués, et il demeure pour tous les savants un modèle incomparable dans l'art de simplifier ce qui est compliqué, d'éclairer ce qui est confus.

A côté de Savigny, et tout auprès de lui, j'ai le droit de ranger Frédéric Puchta. Le Nord nous l'a également ravi, Berlin lui a offert, à lui aussi, d'abord une carrière brillante et féconde, puis une tombe prématurée. Comme élève de Schelling, il a dépassé la limite assignée par Savigny à l'école historique, en essayant de développer cette thèse que tous les peuples civilisés ont collaboré au grand œuvre du droit, mais que le droit romain a cet honneur et ce privilége d'avoir servi de fondement et de point de départ aux conceptions du droit des différents peuples. Ses œuvres, par la clarté et la précision de l'expression, par la logique du raisonnement et des idées, sont un des ornements de la littérature juridique de l'Allemagne.

Le troisième membre de cette triade est Joseph-Antoine Mittermaier. Enfant de cette ville, il a consacré la meilleure partie d'une longue existence à l'enseignement et à la politique

dans un petit État ; mais là, il a été, dans sa sphère, comme un primat intellectuel. Il a collaboré à toutes les réformes économiques et législatives que notre âge exigeait, et en outre développé une activité merveilleuse, une fécondité d'écrivain qui tient du prodige, dans le sujet favori de ses études, le droit pénal.

L'élève me fait penser à son maître : Feuerbach, qui, appelé de sa chaire de Landshut dans la capitale, a exercé au commencement de ce siècle une si profonde influence sur la Bavière. En lui se combinaient harmonieusement la pénétration et la finesse de l'analyse philosophique avec une science historique étonnamment vaste ; il n'avait pas seulement scruté la théorie de l'art législatif, il l'a aussi pratiquée en législateur actif. Sa réputation en Allemagne était si considérable, que sa théorie de la contrainte psychologique en matière de droit pénal détrôna, malgré ce qu'elle a d'aventureux, toutes les autres, pour un temps du moins, et que ses opinions en droit pénal constituaient pour toute l'Allemagne, pendant le premier quart de ce siècle, la plus haute autorité.

En citant après ces maîtres le nom de J. Stahl, j'évoque du même coup les grands contrastes que notre siècle a vus se produire dans le domaine de la science du droit et de la politique. Stahl est, comme Mettermaier, enfant de Munich ; c'est ici qu'il a fait ses premières études, ici qu'il est entré dans la carrière de l'enseignement, mais c'est Berlin qui lui ouvrit une carrière brillante d'homme d'État et de professeur. Élève de Schelling et de Savigny, on dirait qu'il est comme la synthèse scientifique de ces deux maîtres. Grâce à sa *philosophie du droit*, il a, d'après l'aveu de ses ennemis mêmes, dissipé une foule d'erreurs, remis en lumière nombre de vérités méconnues, ouvert une voie nouvelle, et si en dialecticien éblouissant il a donné à l'erreur elle-même une forme séduisante et dangereuse, il a du moins, par la discussion que ces paradoxes ont soulevée, fait avancer la science. On n'a pas oublié la logique ardente et vigoureuse qui faisait de lui, à la Chambre des seigneurs, le plus redouté à la fois et le plus aimé des orateurs, et qui l'avait élevé au rôle de chef de la majorité.

La tombe est à peine fermée sur la dépouille mortelle de Frédéric de Maurer. Les plus hautes fonctions de l'État ne l'ont pas dérobé à ses études, à la science. Son nom m'amène à évoquer le souvenir d'hommes comme Dresch, Mamert, Thomas Rudhart, Büchner, qui ont exploré en tous sens le champ de l'histoire de l'Allemagne et surtout de la Bavière : le grand travail de Büchner demeurera longtemps encore une mine inépuisable pour tous ceux qui s'occupent du passé de ce pays.

Lorsque l'on pense aux théologiens, un nom revient aussitôt sur les lèvres de tous ceux qui ont connu Landshut en ses beaux jours. Là brillait naguère un astre aimable, J. M. Sailer, cœur charitable, connaisseur profond de l'humanité, qui excellait à grouper les jeunes gens autour de sa chaire et à leur inspirer une vocation théologique. Il n'a pas fondé d'école savante, mais il a formé nombre d'élèves fidèles animés de son esprit de douceur, de piété, et l'influence bienfaisante de son enseignement subsiste encore, entretenue et perpétuée par ses disciples comme par ses écrits. Munich s'enorgueillit encore d'avoir compté parmi ses maîtres Adam Müller, à qui toutes les voix de l'Europe décernent ce témoignage qu'il fut le premier des théologiens de son temps. Nous avions à cette université Klen, Stadelbauer, Reithmayer, Bernhard Fuchs, le moraliste si cruellement enlevé à ses élèves à la fleur de l'âge. On pouvait espérer alors que grâce à ces hommes et à leurs collègues de Tubingue, de Bonn, de Fribourg, de Breslau, une école de théologie vraiment allemande et en même temps universelle allait se former, digne par le sérieux, la profondeur, l'esprit de vérité, des autres sciences ses sœurs. Oui, à cette époque, on pouvait encore l'espérer.

En abordant le domaine de l'histoire, la première figure qui me frappe est celle, si noble et qui demeure profondément gravée en notre souvenir, de Frédéric Thiersch. Connaisseur pénétrant et délicat de l'antiquité grecque dans sa langue, sa poésie, ses monuments, pédagogue et esthéticien accompli, il mérite ce titre d'honneur de *præceptor Bavariæ*, dans le même sens qu'on appelait Mélanchton le précepteur de l'Allemagne. De son école sont sortis les meilleurs maîtres de nos gymnases ; quant à ses œuvres, elles appartiennent à tous. En regard de Thiersch, et comme un digne pendant, je placerai Andreas Schneller, que la Bavière peut à trois titres proclamer son fils. Ses travaux sur les dialectes allemands ont ouvert une voie nouvelle ; c'est à lui surtout que revient l'honneur d'avoir élevé au rang d'une science cette partie de la linguistique.

Ce n'est pas sans une vive émotion que je prononce le nom d'un homme qui nous a été trop tôt arraché, J. C. Zeuss, dont les premiers travaux avaient fait aussitôt concevoir les plus brillantes espérances. Sa grammaire celtique était un chef-d'œuvre de patience et de pénétration, et elle constitue, aujourd'hui encore, le meilleur instrument pour les recherches en ce domaine, de même que son remarquable ouvrage : *Les Allemands et les races voisines*, est, après trente-trois ans, le guide le plus sûr en ce sujet obscur et confus.

Si, chez Zeuss, le philologue dominait l'historien, c'était au contraire l'historien qui l'emportait sur le philologue chez Philippe Fallmerayer, qui fut pendant quelque temps un des nôtres. Quelle lumière cet homme savait faire pénétrer dans les parties les plus obscures de l'histoire byzantine ! Et en même temps il était, de son temps, le connaisseur le plus compétent du monde musulman, qu'il avait étudié sur place ; longtemps encore ses écrits seront une source de précieuses informations sur les hommes et les choses du monde de Mahomet.

Le domaine par où la science pénètre dans la vie sociale et politique n'a pas été stérile non plus en notre université ; il est illustré par un homme d'une haute valeur, Frédéric-Guillaume Hermann. Je crois qu'Hermann a été admiré par tous ceux qui l'ont approché, même par ses ennemis. Esprit d'une puissance prodigieuse et d'une variété étonnante, il avait lutté avec énergie contre les circonstances où avait langui sa jeunesse, et il devait sa valeur et ses succès, non point à la faveur de la fortune, mais à sa volonté de fer, à son travail surhumain, à l'originalité de ses jugements. On le comptera désormais parmi les classiques de l'économie nationale en Allemagne, et ses « recherches économiques » seront rangées parmi les œuvres qui ont le plus contribué aux progrès de cette science.

En matière de langue et de littérature orientale, nous avons eu à Munich trois hommes, les plus estimés parmi leurs collègues en orientalisme. Othmar Frank a professé ici pendant quelques années, c'est l'un des fondateurs des études

sanscrites en Allemagne. Frédéric Windischmann n'a été, il est vrai, que peu de temps professeur à notre université, mais les écrits par lesquels il a contribué à faire connaître la philosophie indienne, la mythologie asiatique, la religion de Zoroastre, comptent parmi les productions les plus considérables en ce genre. Frédéric Neumann nous a appartenu plus longtemps; il a consacré de préférence ses études au royaume indo-britannique, à la langue et aux littératures arménienne et chinoise.

Semblable à un patriarche primitif, Schrenck se place à la tête des hommes qui se sont livrés à Landshut à l'étude des sciences naturelles. Chercheur infatigable jusqu'à l'âge le plus avancé, on le trouvait toujours la plume à la main; d'une fécondité d'écrivain merveilleuse, il est, on peut le dire, le père de la science descriptive en Bavière, et il a inspiré à des milliers d'élèves la vocation de botaniste et de zoologue. A Munich il fut remplacé par Henri de Schubert, un nom cher aujourd'hui encore à des Allemands innombrables, tant au nord qu'au midi, et dont le caractère séduisant se reflète en ses écrits et émeut doucement le lecteur. Schubert s'entendait à idéaliser, si je peux dire, tout le monde physique, à le transfigurer en faisant éclater l'unité de la création, et à parler sur tous les sujets un langage qui séduisait également le profane et l'homme de science. Pendant près d'un demi-siècle notre université a vu dans sa chaire de botanique un homme à l'esprit vaste, qui sortait volontiers des limites de sa science et en appliquait la découverte à l'ethnologie, je veux dire Philippe de Martius. Son voyage au Brésil, ses descriptions si vivantes, si inspirées, de la nature aux tropiques, les travaux par lesquels il a fait avancer cette science nouvelle : la géographie des plantes; tous ces fruits d'une longue vie de travail lui assurent un rang élevé dans la famille des naturalistes allemands. — Nous avons eu aussi pendant quelques années un collègue illustre par son génie inventif, le physicien Charles-Auguste Steinheil, qui a rendu tant de services à la télégraphie électro-magnétique.

Pour passer de la nature inanimée à la nature humaine, du monde des animaux et des plantes à l'étude de l'homme pathologique, laissez-moi vous dire que les travaux de Roschlaub, de Tiedemann et de mon père, en anatomie et en physiologie, n'ont point été stériles, et qu'ils occuperont une place honorable dans l'histoire de ces sciences. Dans la médecine pratique, Grossi autrefois, plus tard et jusqu'en ces derniers temps Pfeufer, ont formé toute une école d'élèves reconnaissants, moins par leurs écrits que par la pénétration et la justesse merveilleuse de leur diagnostic.

Et maintenant, lorsque je ramène mes regards vers le présent, vers les contemporains, je me sens pénétré de joie et de fierté. L'Allemagne et ses universités ! Nous avons enfin le droit d'être fiers de notre patrie ; mais j'ai le droit de dire aussi que la patrie peut être fière de ses universités ! Les hommes qui nous ont précédés nous ont conquis les lauriers, c'est à nous de les transmettre à nos descendants, brillant de leur antique éclat. Nous sentons s'accroître encore notre reconnaissance envers Dieu, lorsque nous nous rappelons les prédictions de certains hommes, à l'esprit généreux et large, et qui désespéraient de l'avenir de l'Allemagne. En 1812, le comte Reinhart écrivait de Cassel à un ami : « Cette nation divisée, morcelée, ne peut rien attendre de l'avenir. » En 1859, Jacob Grimm écrivait encore ces lignes : « Qu'il est sombre et accablant le déclin de ma vie ! Quand je songe que dans ma jeunesse et mon âge mûr j'avais une confiance aveugle dans la grandeur à venir de ma patrie ! » Maintenant nos regards se portent vers l'avenir, car l'aspiration qui obsédait tous les cœurs allemands est satisfaite; nous sommes forts désormais et unis; pourquoi ne pas espérer que le reste de la tâche s'accomplira également, et qu'en ce domaine aussi nous arriverons un jour à la réconciliation, à la concorde?

Ce serait une fausse modestie de notre part que de ne pas vouloir reconnaître, que de ne pas proclamer ce que les autres nations disent de nous, quand la passion politique ne les aveugle pas, c'est-à-dire que notre vocation en ce monde est plutôt d'être maîtres que d'être disciples : car nous disposons d'une science énorme et d'instruments de science vraiment nationaux. Mais n'oublions pas, en ce mouvement de fierté, qu'avant d'atteindre cette haute position nous avons dépouillé volontiers tout amour-propre, toute vanité nationale, pour aller nous instruire au delà de nos frontières, que nous avons reconnu la supériorité de l'étranger et lui avons demandé des leçons. L'esprit allemand est, comme notre langue, fort capable de s'assimiler les éléments du dehors. Ainsi aux xve et xvie siècles nous nous sommes mis, pour notre plus grand profit, à l'école de l'Angleterre, et nous devons beaucoup aux maîtres anglais en matière d'histoire, d'économie politique et même de philologie. On disait alors en Europe que l'Allemagne ne pouvait point donner de leçons, qu'il n'y avait pas d'emprunt à lui faire. Aujourd'hui, c'est le contraire qui est vrai : nous donnons plus à l'étranger que nous ne lui empruntons.

Puissions-nous conserver ce privilége de compter toujours parmi nous des hommes qui, enflammés d'un amour chaste, désintéressé, pour la vérité, ne se fatiguent ni ne se découragent pas tant qu'il reste une incertitude à surmonter, une obscurité à éclaircir, qui ne cessent de creuser plus profondément jusqu'à ce qu'une clarté complète, — la clarté du moins qu'on peut espérer ici-bas, — vienne briller à leurs yeux !

Mais souvenons-nous aussi de notre mission, qui consiste à lutter contre la centralisation excessive qui fait affluer le sang au cœur et engourdit la vie. La seule existence des universités est déjà un boulevard contre cette tendance à la centralisation répandue à travers toute l'Allemagne; elles étendent leur influence jusque dans les contrées les plus reculées, et voilà pourquoi l'idée de province, — avec tout ce que le Français met sous ce mot, — nous est étrangère. En France, la patrie de la centralisation, le pays du monde où elle a atteint son apogée, elle n'a ces proportions excessives que par suite de la décadence intellectuelle des provinces et de leurs universités, après la ruine des universités de Bourges, Orléans, Caen. Chez nous, au contraire, il faut que chaque État, chaque province conserve ses universités, avec leur caractère propre et leur enseignement local. Nous n'en avons pas une de trop. Ainsi entretenons précieusement nos petites universités; chacune d'elles a sa mission spéciale à remplir.

Un homme d'État qui connaît familièrement la science allemande, et qui a longtemps dirigé les destinées de la France, disait dernièrement à Paris en une société : « Si l'on pouvait donner à la France douze universités à la manière allemande, ce serait le moyen de régénérer, de relever le pays. »

Personne ne pouvait savoir mieux que lui la vraie cause des souffrances dont ce peuple est accablé.

Il est encore une chose que j'ai à cœur de vous dire : Nous avons souvent prouvé, en Allemagne, que nous savions reconnaître et emprunter ce que nos voisins ont de supérieur. Vis-à-vis de la France, notre esprit d'emprunt et d'imitation n'a été que trop aveugle. Eh bien ! nous ne considérons pas, je le crois, l'état actuel de nos universités comme parfait ; jusqu'en ces derniers temps on n'a cessé de demander des réformes urgentes. Ne ferions-nous pas bien de jeter un coup d'œil sur les universités des nations qui nous entourent, et de voir, en ce miroir, ce qui nous manque? Dans l'Occident tout entier, en France, en Angleterre, dans l'Amérique du Nord, nous trouvons le système des colléges. Les écoles supérieures ne sont pas seulement des établissements d'instruction : on y élève aussi la jeunesse : elles diffèrent essentiellement, en ce sens, de nos universités. Le système des écoles françaises, — avec leurs allures militaires, — peu faites pour éveiller l'instinct, la soif de la science, ne nous offre rien de séduisant ; les Français éclairés combattent d'ailleurs cette organisation et y voient l'une des causes de la décadence nationale. Mais il en est autrement en Angleterre et en Amérique. En Amérique, dit un connaisseur, on considérerait comme peu pratique et même dangereuse une liberté aussi illimitée que celle qui règne dans les universités allemandes. On y est d'avis que les jeunes gens doivent être surveillés, afin de se préparer à jouir sagement de la liberté réservée à l'âge mûr. En Angleterre, je rencontre la même opinion : je n'ai jamais trouvé d'Anglais éclairé qui n'ait considéré les colléges de ses universités comme une supériorité : cela est si vrai que la plupart des étudiants anglais préfèrent la vie des colléges, quelles qu'en soient la contrainte et la régularité, à l'existence indépendante dans la ville. L'Angleterre a fait maints emprunts, dans ces derniers temps, à notre organisation universitaire ; elle a modifié profondément son enseignement supérieur en multipliant surtout le nombre des leçons. Ne conviendrait-il pas de suivre cet exemple, de nous assimiler, en l'appropriant à nos mœurs, le système des colléges anglais? et n'obtiendrions-nous pas, par cette réforme, la reconnaissance de tous les parents, de bien des étudiants aussi ? Je dois me contenter d'avoir soulevé cette idée et de la recommander à tous ceux qui sont réunis autour de moi.

Les universités allemandes ont traversé — comme notre peuple — des époques d'abaissement profond et d'épreuves cruelles. Elles avaient mérité ce sort, en commettant de graves fautes : car c'eût été leur devoir, à elles surtout, d'éveiller et d'entretenir dans la haute classe de la nation le sentiment patriotique, l'esprit politique, le sens de l'honneur national. Mais ces temps ne sont plus : nos Universités sont à l'abri de ce reproche. Cet idéalisme excessif, ce cosmopolisme dangereux dont l'Allemagne souffrait naguère, et qui leur faisait parfois oublier ses qualités propres pour se prosterner devant l'étranger en une admiration aveugle, cette maladie est guérie. Il s'agit maintenant de lutter contre l'excès de fierté, l'excès de confiance, et il faut consacrer à cette lutte toutes les forces de notre esprit. Il s'agit aussi de nous mettre en garde contre un autre danger. La prépondérance qu'ont obtenue de nos jours les sciences naturelles, la diffusion de leurs découvertes à travers toutes les classes sociales, font craindre que le sensualisme ne s'empare de l'esprit public, ne le dessèche et ne l'amoindrisse. Il est possible que pareille chute nous menace, que le génie allemand soit condamné à cette prison sans lumière, sans air et sans espace, qu'on nomme le matérialisme. Ce serait là un symptôme, un avant-coureur de notre décadence, de notre ruine comme nation. Mais cela ne serait possible que si les Universités allemandes se manquaient à elles-mêmes et à leurs traditions, que si, saisies d'un esprit d'erreur, elles abandonnent leurs biens les plus précieux, et commettent une faute bien autrement grave que leurs fautes d'autrefois. Non ! les Universités demeureront la citadelle inébranlable devant laquelle s'arrêtera et viendra se briser ce flot. Continuons, en serviteurs fidèles et dévoués de la science, à ajouter sans cesse quelque pierre nouvelle au temple de vérité ! Ce sera en même temps élever un monument impérissable de l'honneur allemand et de la grandeur nationale.

DÖLLINGER.

— Traduit de l'allemand pour la *Revue politique et littéraire*, par H. D. —

SOUVENIRS DE L'ANCIENNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE.

Une artiste femme du monde. — Madame Vigée-Le Brun.

Tout ce qui nous peint l'ancienne société française si aimable, et tout ce qui nous montre le passage du XVIIIe au XIXe siècle est bienvenu. Ces sortes de documents sont pour notre monde un extrait de naissance. On se dit, après les avoir lus : voilà ce qu'était la France et voici ce qu'elle est devenue. De ce genre sont les Mémoires de Mme Vigée-Le Brun. Elle est allée à la cour de Louis XVI et elle a reçu les personnages marquants de la cour de Louis-Philippe. C'est une de nos grand'mères et nous avons droit d'être fiers de son talent, de sa grâce, de son esprit, de son courage et de son bon cœur.

Mme Vigée-Le Brun mérite l'attention à plusieurs titres. Son talent, sa beauté, son esprit, lui créèrent dès le début une position unique. Le charme et la fécondité extraordinaires de son pinceau amenèrent chez elle, durant plus d'un demi-siècle, toute la haute société européenne, et lui attirèrent toutes sortes de distinctions et d'honneurs. Son principal mérite est d'avoir allié le goût au talent ; elle a su rester femme du monde en manifestant un talent et une énergie virils. Le courage dans le travail et la persévérance dans l'effort s'associent, chez elle, à la rectitude du jugement et à la simplicité des manières. Ses souvenirs remplis d'anecdotes piquantes abondent en détails curieux sur l'ancienne cour. On y voit tour à tour défiler Marie-Antoinette et Mme Dubarry, les beautés du Directoire et celles de l'Empire. Mais on y sent une prédilection marquée pour cette ancienne société française dont sa jeunesse orna le déclin, et qui revit dans ses mémoires. Ils peignent d'ailleurs un type achevé d'artiste et de Parisienne au XVIIIe siècle. Sans doute, il y a loin de là au mélange d'excentricité et de roideur qui constitue, de nos jours, ce que nous nommons la femme-artiste. L'artiste, chez Mme Le Brun, complète la femme, et l'une n'est très-distinguée que parce que l'autre est très-aimable. Elle écrit comme elle peint, c'est-à-dire avec grâce et finesse, et ses portraits à la plume valent bien souvent ses portraits au pinceau. Le sien, esquissé d'après ces souvenirs, pourra servir

à compléter la collection. Non pas qu'il soit capable d'effacer les autres, mais parce qu'entre tant de physionomies intéressantes ou remarquables, il présente le modèle d'un type disparu et qui ne saurait se renouveler.

I

Il ne saurait se renouveler parce qu'il porte l'empreinte du temps et fut en quelque sorte le miroir d'une époque. Cette époque, à la fois sérieuse et frivole, imprime sa marque aux intérieurs les plus bourgeois, communique son originalité et sa couleur aux gens les plus simples. Ses traces sont bien sensibles chez les parents d'Élisabeth-Louise Vigée. L'enfant, née à Paris en 1755, était fille du peintre Vigée, homme d'esprit et excellent miniaturiste. Il reconnut de bonne heure en elle les preuves d'un talent futur et s'empressa de la retirer aux religieuses chargées de l'instruire. A onze ans elle quitta le couvent pour rentrer dans la maison paternelle. M. et Mme Vigée se distinguaient par ce mélange de bonhomie et de finesse gauloises qui caractérisait nos vieilles mœurs. La dame du logis, belle et sage, a toutes les qualités requises pour une mère de famille. Personne ne s'entend mieux à surveiller ses enfants, à leur communiquer de bons principes. Sans doute elle aime tendrement sa fille ; mais ses caresses s'adressent de préférence au plus jeune, petit garçon joli comme un amour, et partant très-gâté. La grande sœur, tout en aidant de son mieux à pervertir le chérubin, dessine d'après la bosse, partage son temps entre l'étude de la peinture et la lecture de quelques ouvrages de piété, seul genre de livres qui ne fût pas, jadis, considéré comme pernicieux à la jeunesse. « Le premier roman que j'ai lu », dit-elle, « c'était *Clarisse Harlowe*, qui m'a profondément intéressée ; je ne l'ai lu qu'après mon mariage, jusque-là je ne lisais que des livres saints, la morale des Pères entre autres, dont je ne me lassais point, car *tout est là*, et quelques livres de classe de mon frère. » Je reviendrai sur ce frère, qui écrivit des comédies et obtint le titre d'académicien. Quant à la sœur, les paroles qu'on vient de lire annoncent des prétentions modestes et une instruction bornée. Les jeunes filles d'alors, élevées dans des traditions plus bourgeoises, n'aspiraient point, comme les nôtres, aux sensations fortes. Leur curiosité moins précoce se contentait, en apparence, à moins de frais ; néanmoins l'imagination n'y perdait rien. On lisait peut-être moins, mais en revanche on regardait tout autant autour de soi, et l'on essayait de deviner où il était défendu de s'instruire. La finesse naturelle de Mlle Vigée ne put que s'accroître dans la société de son père, homme aimable, artiste plein de verve, mais sujet à des distractions devenues proverbiales. Un jour, les voisins l'aperçoivent sortant de chez lui l'épée au côté, en tenue de gala, avec son bonnet de nuit sur la tête ; une autre fois, chose plus grave, ils le surprennent embrassant successivement toutes les jolies grisettes qu'il rencontre. Sans manquer de talent, il avait surtout du goût et peignait de jolis pastels. Son atelier servait de point de réunion à plusieurs peintres connus, ses amis ou ses camarades ; tous rendaient justice à la franchise de ses allures et à la loyauté de son caractère. Il pétillait d'esprit, au dire de sa fille, et personne ne s'entendait mieux à égayer ses convives. Seul avec sa fille, il l'aidait de ses conseils ou l'encourageait de ses éloges. Malheureusement il mourut par accident, jeune et assez pauvre.

Mme Le Brun décrit en termes touchants la fin de cet excellent père, mort pour avoir avalé une arête. La jeune fille, privée de guide, interrompit momentanément ses études : mais les amis du défunt se chargèrent de les lui faire reprendre. Les conseils de Doyen, peintre d'histoire, ceux du fameux peintre de marine, Joseph Vernet, la mirent bientôt en état d'aider à l'entretien du ménage. Pour se reposer ou se distraire, elle allait au Louvre ou visitait, accompagnée de sa mère, quelques cabinets d'amateurs où son goût se perfectionnait par la vue des plus beaux modèles : « Dès que j'entrais », dit-elle, « dans une de ces riches galeries, on pouvait exactement me » comparer à l'abeille, tant j'y récoltais de connaissances et de » souvenirs utiles à mon art, tout en m'enivrant de jouis- » sances dans la contemplation des grands maîtres. »

Elle travaillait avec une énergie et un courage rares, passant non-seulement ses journées, mais ses soirées à dessiner. Toutefois, le travail d'une enfant de quinze ans ne pouvait suffire à payer la pension du jeune frère, à nourrir et à habiller trois personnes. Mme Vigée, probablement séduite par la perspective de soulager sa fille, se remaria avec M. Le Sèvre, riche joaillier du Palais-Royal. Ce commerçant, qui passait pour un bonhomme, était un faux bonhomme. Il n'avait feint la générosité que pour gagner plus sûrement les bonnes grâces de la belle veuve. Une fois marié, il ne prit plus la peine de ménager les apparences. Ses habitudes parcimonieuses firent beaucoup souffrir la mère et la fille. Il dépouillait celle-ci de son argent et furetait à travers les armoires pour y découvrir les habits de feu M. Vigée, qu'il portait sans les faire arranger à sa taille. Comme la plupart de ses pareils, il joignait l'hypocrisie à l'avarice et feignait le père tendre en public afin d'être impunément en particulier le père despote. Se sachant peu aimable, il se montrait jaloux, et abusait de ses droits de chef de famille. Les pauvres femmes placées sous son autorité n'avaient guère à se louer de lui. Il s'irritait de ce qu'on les trouvait belles.

Un jour, voulant les soustraire aux regards des passants, il s'avisa de leur interdire les promenades publiques. En revanche, il déclara qu'il venait de louer une campagne où l'on irait s'installer du samedi au lundi. Mlle Vigée, reléguée dans une alcôve fort sombre, s'imagina qu'elle allait enfin respirer le bon air. Mais sa joie dura peu. L'asile champêtre, situé à Chaillot, consistait en une bicoque entourée d'un terrain aride. Le passage suivant, adressé à une amie, témoigne clairement du désappointement de la jeune fille : « Figurez-vous », dit-elle, « un très-petit jardin de » curé ; point d'arbres, point d'autre abri contre le soleil qu'un » petit berceau où mon beau-père avait planté des haricots » et des capucines qui ne poussaient pas. Encore n'avions- » nous que le quart de ce charmant jardin ; il était séparé en » quatre parties par de petits bâtons, et les trois autres étaient » loués à des garçons de boutique qui, tous les dimanches, » venaient s'amuser à tirer des coups de fusil sur les oiseaux. » Ce bruit perpétuel me mettait dans un état de désespoir, » outre que j'avais une peur affreuse d'être tuée par ces » maladroits, tant ils visaient de travers ! »

L'enfant échappait aux petites misères du foyer par l'amour et la nécessité du travail. Parfois, prenant sa situation en pitié, de vieux amis l'enlevaient à ses parents pour quelques heures. On la menait à Versailles, on lui montrait ces beaux jardins de Trianon et de Marly où plus d'une fois elle put aper-

cevoir la reine, entourée de ses dames vêtues de blanc, et majestueuse comme une déesse à la tête d'une troupe de nymphes. Mlle Vigée puisait d'autres consolations dans le sentiment de sa beauté naissante et dans son affection pour Mlle Bocquet, nièce du peintre Joseph Vernet, et qui devait être l'une des premières victimes de la Terreur. Les deux mignonnes créatures, charmantes l'une et l'autre, étaient voisines, et tous les matins on les voyait quitter ensemble la rue de Cléry, où elles demeuraient, pour s'acheminer vers l'atelier de leur professeur, situé au Louvre. Ce professeur était Briard, peintre médiocre, mais bon dessinateur, et l'auteur de plusieurs plafonds remarquables. « Pour dessiner plus longtemps », dit Mme Le Brun, « nous apportions chacune notre petit dîner » dans un panier que nous portait la bonne. Je me rappelle » encore que nous nous régalions en achetant au concierge » d'une des portes du Louvre des morceaux de bœuf à la » mode, si excellents que je n'ai jamais rien mangé d'aussi » bon. » Joli tableau, n'est-il pas vrai, surtout si l'on se le représente pourvu de ces mille détails coquets qui frappent dans les peintures et les estampes du XVIIIe siècle. Les costumes courts, les jupons retroussés des deux fillettes, font bien sur le pavé boueux des vieilles rues sombres : sur leurs lèvres un sourire, un chuchotement étouffé, et vous devinez le flâneur dissimulé dans l'ombre qui les suit du regard, maudissant le visage renfrogné de l'Argus préposé à leur garde. Sans doute les quinze ans des petites gourmandes entraient pour quelque chose dans l'assaisonnement d'un festin composé d'une tranche de bœuf; mais l'air du temps contribuait, lui aussi, à le faire paraître meilleur. Outre la joie de réussir et l'avantage de se sentir belles, elles vivaient à une époque où tout s'accordait pour rendre la vie moins sérieuse et les plaisirs plus faciles. Comptez d'abord la multiplicité des promenades et des divertissements publics. Paris était plus petite ville ; on s'amusait à domicile, ou, pour trouver la gaieté, il suffisait de faire cent pas; les Parisiens, privés de chemins de fer, affluent aux Tuileries et sous les ombrages du Palais-Royal. D'autre part, le boulevard du Temple, égayé par les cris des bateleurs et la présence des spectacles forains, offre l'aspect bruyant d'une *kermesse* hollandaise. Le sérieux s'y mêle au grotesque, et la fantaisie à la caricature. Là, Arlequin administre des taloches à Pierrot; plus loin, le bavardage d'un charlatan fait faire les gasconnades de Polichinelle ; ici les yeux s'arrêtent sur un théâtre de marionnettes italiennes ; là, les regards se portent sur les visages fardés des douairières du Marais, — celles-là mêmes qui, assises sur des chaises et roides comme des poupées de bois, regardent dédaigneusement défiler les promeneuses privées, en leur qualité de roturières, du droit de mettre du rouge. Les gens à la mode, les courtisanes célèbres, fréquentent plus volontiers deux établissements payants, sortes de cafés-concerts pourvus de jardins, et dont l'un, appelé le Colysée, contient un lac destiné aux promenades nautiques. La sévérité puritaine qui plus tard préside à l'éducation des jeunes filles n'a point encore envahi les familles. Avec des habitudes plus primitives on respecte moins les apparences, et tels parents, qui viennent de conduire leurs enfants à la messe, ne craignent pas, après Vêpres, de les faire assister à des scènes joyeuses. Nous sommes au Palais-Royal où M. et Mme Le Sèvre viennent, l'office achevé, faire un tour avec leur fille. « A cette époque (c'est-à-dire vers 1772), le jardin était infi- » niment plus vaste et plus beau qu'il ne l'est maintenant, » étouffé et rétréci par les maisons qui l'environnent de » toutes parts. Il y avait à gauche une très-large et très- » longue allée, couverte d'arbres énormes, qui formaient » une voûte impénétrable au soleil. Là se réunissait la bonne » compagnie, en fort grande parure. Quant à la mauvaise, » elle se réfugiait plus loin, sous les quinconces. L'Opéra » était alors tout à côté ; il tenait au palais. Dans les jours » d'été, ce spectacle finissait à huit heures et demie, et » toutes les personnes élégantes sortaient, même avant la fin, » pour se promener dans le jardin. Il était de mode alors » que les femmes portassent de fort gros bouquets, ce qui, » joint aux poudres odoriférantes dont chacune parfumait ses » cheveux, embaumait véritablement l'air. Plus tard, mais » pourtant avant la révolution, j'ai vu ces soirées se prolon- » ger jusqu'à deux heures du matin. On y faisait de la mu- » sique au clair de la lune, en plein air. Des artistes, des » amateurs, entre autres Garat et Azévédo, y chantaient. On » y jouait de la harpe et de la guitare; le fameux Saint- » Georges y jouait aussi souvent du violon : la foule s'y por- » tait. C'est là que j'ai vu pour la première fois l'élégante et » jolie Mlle Duthé, qui se promenait avec d'autres filles en- » tretenues ; car jamais alors aucun homme ne se montrait » avec ces demoiselles, et, s'il les rejoignait au spectacle, » c'était toujours en loge grillée. »

II

Trait caractéristique, ce me semble, et bien digne d'une société où le libertinage le plus effréné subsiste mêlé au respect des convenances les plus délicates. La corruption y marche de pair avec les sentiments les plus chevaleresques, et les viveurs les plus connus s'inclinent volontiers devant le mérite honnête. Le marquis de Genlis, qui affichait ouvertement son mépris pour les femmes, n'osait parler légèrement de Mlle Vigée. « Pour celle-ci il n'y a rien à en dire », disait-il au duc d'Orléans, son compagnon de débauche, un jour où la jeune fille sortait d'un concert avec sa mère. Quoi qu'il en fût de la licence des mœurs, une femme artiste, en ce temps, pouvait acquérir de la célébrité sans se vendre, ni même sans se donner. La sagesse, on le vit par Mlle Vigée, n'empêchait point le succès, et maints viveurs se rangeaient volontiers au nombre de ses admirateurs sans songer à manifester des prétentions indiscrètes. La jeune fille venait d'atteindre seize ans quand le portrait de sa mère, admis à l'exposition de peinture, lui valut les suffrages de tous les connaisseurs. La duchesse de Chartres, belle-sœur du duc d'Orléans, les comtes Orloff et Schouwaloff, chambellans de l'impératrice Catherine, ne tardèrent pas à lui faire des commandes. La protection de ces grands personnages lui attira la considération générale ; son atelier ne désemplissait pas de visiteurs : elle y reçut tour à tour les personnes les plus haut placées et les plus célèbres, entre autres madame Geoffrin, sorte de fée Carabosse qui tenait sa cour au Marais et rendait des oracles saupoudrés de tabac à priser. Mlle Vigée allait aussi dans le monde, particulièrement chez le sculpteur Lemoine, ami de Lekain, de Grétry, et chez cette spirituelle princesse de Rohan-Rochefort qui, parente du fameux cardinal, se plaisait à réunir les plus illustres débris de la Régence. Mlle Vigée y dîna en compagnie de la princesse de Lorraine, alors fort à la mode, des ducs de Lau-

zun et de Choiseul. Elle sut également se concilier les bonnes grâces de l'Académie en lui offrant les portraits des académiciens Fleury et Labruyère ; ce don lui valut ses entrées aux séances de la docte assemblée, et une distinction peut-être plus flatteuse encore, la visite du philosophe d'Alembert, secrétaire perpétuel. En somme, on la comblait de prévenances, chose bien naturelle si l'on se souvient que cette future grande artiste possédait, avec le talent, la grâce des manières et le charme tout-puissant de la physionomie. Les lignes suivantes, tracées par M. J. Tripier Le Franc, son neveu par alliance, peignent une femme de cinquante ans et peuvent faire juger de ce qu'elle était à dix-huit. « Elle avait », dit-il, « les cheveux blonds, la peau blanche et fine ; les » yeux bleus vifs et spirituels ; le nez presque aquilin, » un peu relevé du bout. La bouche était fine et petite. » Elle avait de belles dents ; le menton était bien propor- » tionné. L'ovale de sa tête était fin, élégant et jeune. » Le col était long, souple et joli. Elle était grande, bien » faite, et son port était majestueux. Sa voix était douce et » gracieuse, sa conversation agréable, bienveillante et mo- » deste. »

Sans doute sa beauté lui valait de nombreux adorateurs, et, de son propre aveu, plus d'un faisait faire son portrait pour trouver un prétexte de déclarer ses sentiments. Mais leurs tentatives venaient échouer contre l'honnêteté foncière de la jeune artiste. Non-seulement son amour pour son art la protégeait contre les galanteries vulgaires, mais il lui enseignait le moyen de fuir le danger sans s'aliéner les cœurs. Quelquefois elle usait de malice et peignait son modèle à *regards perdus*, attitude qui exige une certaine soumission et défend de fixer les yeux sur ceux du peintre. Or, si par hasard le modèle faisait infraction çà et là à la défense, l'autre aussitôt de faire les gros yeux, et de gronder le soupirant. Celui-ci s'étonnait, non sans motif, de la longueur du temps que l'artiste jugeait à propos de consacrer à l'organe de la vue, mais ne pouvait refuser son respect à la charmante fille qui savait repousser les prétentions du galant sans blesser l'amour-propre du gentilhomme, et rester sage sans paraître prude.

Son talent remarquable, ses rares qualités, encouragèrent les prétentions plus sérieuses d'un homme fort capable de les apprécier, et qui l'admirait depuis longtemps. M. Le Brun, homme de talent et arrière-neveu du fameux peintre, avait alors abandonné la peinture pour le commerce de tableaux rares. Il en possédait une galerie dans la maison habitée par M. et Mme Le Sèvre, et, par sa situation financière, comme par ses façons d'homme bien élevé, il semblait un parti fort sortable. La jeune artiste, séduite par sa physionomie spirituelle, d'ailleurs pressée de s'affranchir d'une tutelle gênante, accepta l'offre de M. Le Brun, et consentit même, sur sa prière, à tenir le mariage secret pendant quelques semaines. Les circonstances ne tardèrent point à l'en faire repentir. A peine mariée, des personnes qui ignoraient l'inutilité de leur démarche essayèrent de la détourner de ce mariage, lui représentant M. Le Brun comme un homme d'habitudes prodigues et de mœurs dissolues. La jeune femme s'efforça de ne pas les croire, mais le mal était fait : le germe de la défiance subsistait désormais dans son cœur, et, loin de considérer son mari comme un ami destiné à lui servir de protecteur, elle demeura convaincue qu'il l'avait épousée par intérêt et dans une intention basse. Ce soupçon, d'ailleurs injuste, la porta à mal interpréter des actions fort innocentes, et à accuser son mari d'indélicatesse quand il était tout au plus coupable d'étourderie. Comme la plupart des artistes, il ne songeait point à épargner et aimait surtout l'argent pour les jouissances qu'il procure. Sans doute ses écarts purent lui aliéner le cœur de sa femme ; mais quels que fussent ses torts, il ne cessa jamais de lui rendre justice, et le prouva par l'empressement même qu'il mit à la défendre. D'ailleurs, ces torts furent légers, si l'on en juge par les relations bienveillantes qui succédèrent à l'intimité des deux époux et même à leur séparation définitive. En tout cas, M. Le Brun les racheta amplement par les preuves d'estime et de confiance dont il comblait sa femme. Il comprenait qu'en sa qualité d'artiste elle avait besoin d'indépendance, et lui accordait toutes les libertés compatibles avec l'honneur. Elle en profita pour satisfaire ses goûts d'esprit et s'entourer d'illustrations de tout genre. Son salon, ou plutôt la chambre qui en tenait lieu, ne tarda pas à devenir l'un des plus recherchés de l'époque. Le prestige qui s'attachait à sa personne amenait chez elle les personnes les plus distinguées de la ville et de la cour. On y causait, on y jouait la comédie devant des spectateurs indulgents et aimables. Les hôtes les plus habituels étaient le chevalier de Boufflers, l'abbé Delille. Les concerts étaient charmants, défrayés par les chanteurs et les instrumentistes les plus célèbres. On applaudissait tour à tour Garat et madame Todi, des airs de Glück et des airs de Piccini. Les solistes avaient nom Viotti, J. B. Cramer. On y exécutait aussi les œuvres inédites de Grétry, Martini, Sacchini, qui étaient amis de la maison et tenaient le piano à tour de rôle. Je ne dis rien de la dame du logis, qui faisait fort bien sa partie dans un morceau d'ensemble, ni de sa jeune belle-sœur, fille du chargé d'affaires de Saxe, très-bonne musicienne. Ces soirées étaient généralement suivies d'un souper réservé à un petit nombre d'intimes. La maîtresse de la maison avait soin d'en exclure toute femme laide ou désagréable. Son indulgence n'allait pas jusqu'à se laisser imposer des gens médiocres et, même âgée elle ne parvint jamais à se réconcilier avec la laideur insignifiante. Les flatteries là-dessus ne l'attendrissaient guère, et elle refusait impitoyablement tout candidat ennuyeux ou obscur. Gardez vos paquets », disait-elle à telles de ses connaissances qui s'ingéniaient à rendre des services à ses dépens. Mme Le Brun estimait à juste titre qu'un salon n'est pas un asile et que la charité chrétienne ne consiste pas à se laisser envahir. D'ailleurs elle était assez belle pour pouvoir se passer de repoussoir, et faisait preuve de goût en s'entourant de femmes dignes de soutenir les risques d'une comparaison dangereuse.

III

Les attraits plus substantiels de nos élégantes modernes ne rappellent guère les grâces diaphanes et les airs vaporeux de celles dont elles essayent de ressusciter les modes. Les costumes du temps, appropriés à des gens naïvement désœuvrés et spirituellement égoïstes, convenaient aux physionomies de l'époque, fines et délicatement sensuelles. La douleur n'y marque guère, et les larmes d'une héroïne de Marivaux, la tristesse empreinte sur le visage d'une villageoise de Greuze, nous touchent sans trop déranger leurs traits et toujours sans nuire à leur beauté. Leur habillement, à la fois coquet et

simple, répond à l'abandon provoquant des attitudes, aux nonchalances étudiées du geste. Trait significatif : la robe parée du temps a l'air d'un déshabillé, et d'un déshabillé de théâtre. C'est que la vie, employée à nouer des intrigues frivoles et à discuter des théories impraticables, a désormais pour seul but le plaisir. De là les berquinades, où l'on voit le satyre essayant de se déguiser sous la peau du berger, ces féeries improvisées où les femmes, revendiquant leurs droits naturels, redeviennent, selon l'occasion, nymphes ou amazones. Amazones sans montures, bien entendu, chez qui la cravache n'est qu'un prétexte pour châtier les téméraires. Ces héroïnes d'un monde fantaisiste, aïeules écervelées d'une génération âpre et révoltée, tiennent à la fois des Rosalinde et des Bradamante. Les longs cheveux roulés en cadogan ou tressés en nattes pendantes dégagent des nuages de poudre; les parfums s'échappent par bouffées de la traîne, de satin blanc ou gris perle. On sent que la Régence a passé par là. Ce bizarre mélange de grâce voluptueuse et de crânerie juvénile frappe particulièrement dans tel portrait de Mme Le Brun, où le peintre, retraçant sa propre image, l'a pourvue de quelques-uns des traits distinctifs de l'époque. Le portrait, fait lorsqu'elle avait vingt-cinq ans, surprend tout d'abord par la singularité d'un effet de lumière. Le rebord de la coiffure projette une ombre portée sur la moitié du visage. La jeune artiste, s'inspirant du souvenir d'une toile de Rubens, surnommée *le Chapeau de paille*, s'est représentée debout, la palette à la main, un mantelet noir négligemment jeté autour des épaules. Le déshabillé de soie puce, garni d'un tuyauté de linon, découvre, selon la mode du temps, les blancheurs nacrées du cou et du sein. Un chapeau de paille d'une forme espagnole, enguirlandé de fleurs des champs et pourvu d'un long panache grisâtre, noie d'ombre le haut du plus délicieux visage. On dirait une coiffure de bandit fantaisiste égarée sur une tête de nymphe mutine. Une neige de cheveux blond cendré frisotte autour de son ovale rosé, le regard profond et limpide pétille d'esprit à travers les transparences de l'ombre. Plus bas, en pleine lumière, se détache le fin ovale du menton et jaillit le sourire des lèvres, vermeilles comme une cerise.

Une nuance moindre de coquetterie savante, et l'on dirait le génie de la peinture se souriant à lui-même. N'oublions pas que le talent, ici, n'est qu'une conséquence du caractère. Non-seulement cette coquetterie lui enseigne à garder intacts ses priviléges de jolie femme, mais elle lui donne le goût nécessaire pour peindre d'autres femmes. Je viens de décrire une image sur toile : voici celle d'une grande duchesse russe saisie au vol sous les ombrages d'un parc impérial. « M. d'Esterhazy me donnait le bras, et nous traversions une allée, » lorsqu'à la fenêtre d'un rez-de-chaussée j'aperçus une jeune » personne qui arrosait un pot d'œillets. Elle avait dix-sept » ans au plus; ses traits étaient fins et réguliers, son ovale » parfait. Son beau teint n'était pas animé, mais il était d'une » pâleur tout à fait en harmonie avec l'expression de son » visage, dont la douceur était angélique. Ses cheveux blond » cendré flottaient sur son cou, sur son front. Elle était vêtue » d'une tunique blanche, attachée par une ceinture nouée » négligemment autour d'une taille fine et souple comme » celle d'une nymphe. Telle que je viens de la dépeindre, » cette jeune personne se détachait sur le fond de son appar- » tement, orné de colonnes et drapé en gaze rose et argent » d'une manière si ravissante que je m'écriai : C'est Psyché. »

En lisant cela, on est tenté de se dire que ceux-là seuls qui ne prétendent point *écrire* écrivent bien. L'académicien Lebrun, poète officiel de la famille régnante, en attendant qu'il devint le chantre attitré du jacobinisme, imagina de louer notre artiste en vers. Entre autres compliments, il lui décerne pompeusement le brevet de *grand homme*. C'est forcer la nuance, et par conséquent se tromper. Mme Le Brun n'est point un phénomène, mais simplement une femme de talent et de goût; son principal mérite est de n'avoir jamais dépassé ces limites. D'ailleurs il serait temps, ce me semble, ne fût-ce que par bon ton et politesse, de laisser là le vieux préjugé qui fait désigner comme *cirile* toute œuvre simplement réussie. Ce terme, dont on abuse un peu, ne saurait s'appliquer qu'aux œuvres où l'artiste, ayant triomphé des difficultés de son sujet, a déployé une puissance de conception et d'exécution égales. Le sexe n'y fait rien, c'est affaire d'intelligence et de génie. Avec l'intelligence et le génie nécessaires pour produire des œuvres durables, Mme Le Brun eut encore le goût qui règle l'imagination et l'empêche de se livrer à des écarts. L'art exquis avec lequel elle *drape* ses modèles entra pour beaucoup dans ses succès et fit de quelques-uns de ses portraits de véritables chefs-d'œuvre. Sans doute les mille fanfreluches qui constituaient le costume des femmes devaient déplaire à un peintre habile dessinateur et élevé dans le respect des belles lignes. Son pinceau, sobre sans sécheresse, sut faire revivre l'élégance antique à travers des œuvres modernes et accommoder la simplicité primitive des draperies grecques aux exigences de la mode. « On ne portait point encore de » châles », dit-elle quelque part, « mais je disposais de larges » écharpes, légèrement entrelacées autour du corps et sur les » bras, avec lesquelles je tâchais d'imiter le beau style des » draperies de Raphaël et du Dominiquin... » « Je ne pouvais », dit-elle ailleurs, « souffrir la poudre. J'obtins de la belle » duchesse de Gramont-Caderousse qu'elle n'en mettrait pas » pour se faire peindre. Ses cheveux étaient d'un noir d'é- » bène; je les séparai sur le front, arrangés en boucles irré- » gulières ». La sûreté de son goût et la certitude de son jugement lui révélaient immédiatement la pose la plus avantageuse. « Je m'attachais », dit-elle, « à donner aux femmes que » je peignais l'attitude et l'expression de leur physionomie. » Celles qui n'avaient point de physionomie, on en voit, je » les peignais rêveuses et nonchalamment appuyées. » Ces mots suffisent pour expliquer le charme durable de ses portraits et la vogue qu'elle conserva pendant plus d'un demi-siècle. Telle toile désignée sous le titre de « *Jeune fille au manchon* », telle autre représentant madame Le Brun les bras tendus vers son enfant, ne frappent pas seulement par la finesse du coloris et par la justesse du modelé, mais par une vigueur d'exécution et une intensité de sentiment rares. L'une et l'autre méritent de compter parmi les échantillons les plus séduisants de ce talent aimable. Ils représentent une phase intéressante de l'École de peinture française, et, comme tels, font le plus grand honneur aux Musées du Louvre et de Versailles, deux fois illustrés par le nom des Le Brun.

IV

Sa promptitude d'exécution tenait du prodige, et la liste qu'elle a dressée de ses ouvrages ne comprend pas moins de six cents portraits, deux cents paysages et une quinzaine de

tableaux historiques. Ce que j'ai vu de ses paysages ne décèle pas un sentiment bien passionné de la nature. Quant à ses tableaux historiques, ils me paraissent fort dignes d'orner les murs d'un salon ministériel. J'aime mieux m'arrêter devant ses portraits, si bien faits pour attirer les regards d'un psychologue et d'un artiste. La seule nomenclature des noms indiqués sur le catalogue frappe et intéresse. Ce ne sont que rois et reines, grands seigneurs ou grandes dames. Par-ci par-là un financier, un magistrat. Ou bien encore un musicien célèbre, comme Paisiello; un grand poète, comme lord Byron. De fait, ces ouvrages, dispersés dans des galeries d'amateurs, disséminés dans tous les pays de l'Europe, suffiraient à eux seuls pour composer un musée. On y verrait la collection la plus instructive de types français et étrangers, slaves, latins, germaniques. Ces types, pour la plupart aristocratiques et presque toujours féminins, portent l'empreinte des différents pays où Mme Le Brun a vécu. Ses nombreux voyages, le commerce de tant de personnes distinguées ou illustres, ont singulièrement contribué à l'originalité de son talent et à l'agrandissement de son œuvre. Œuvre d'autant plus remarquable qu'elle est plus complète et résume pour ainsi dire en traits visibles l'histoire psychologique de la femme du monde. Mme Le Brun s'entendait, comme tous les grands maîtres, à saisir le trait saillant d'une physionomie. Le visage humain, sous son pinceau, devenait l'expression même d'un caractère. Je dirai plus : elle pouvait, grâce à sa double qualité de femme et d'artiste, sortir passagèrement d'elle-même pour se mettre à la place d'une autre, imaginer à volonté les rêves d'une sylphide et les caprices d'une favorite. Je ne parlerai pas des grandes figures historiques, qui ne relèvent d'aucune loi générale et s'imposent d'emblée à l'imagination du peintre. Mais auprès de ces types exceptionnels, et pour ainsi dire uniques, il en était d'autres plus spécialement soumis à des conditions de nationalité et de race. Telle est la vaporeuse Allemande que madame Le Brun a représentée s'élançant dans les airs costumée en Iris, ou bien la pâle Polonaise qu'elle a peinte se dépouillant de son cachemire pour danser le pas du Schall. Figure de Harem, apparition éthérée, l'une et l'autre répondent aux besoins d'une civilisation particulière et d'un idéal différent. Mais si les traits diffèrent, ces divergences n'en reposent pas moins sur le même principe. Esclave ou déesse, reine ou bayadère, elles se rejoignent par là même qu'elles sont femmes, et c'est pourquoi madame Le Brun a si bien réussi à les peindre. J'aime moins, je l'avoue, ses portraits d'homme, où l'on sent un esprit moins pénétré de son sujet et par conséquent une touche moins sûre.

Mme Le Brun venait d'être nommée membre de l'Académie de peinture quand le tableau qui représente Marie-Antoinette entourée de ses enfants mit le sceau à sa réputation de peintre. Son respect pour l'infortunée princesse perce à travers le portrait qu'elle trace d'elle au retour d'une excursion à Fontainebleau. « J'y vis la reine dans la plus » grande parure, couverte de diamants, et, comme un magni- » fique soleil l'éclairait, elle me parut véritablement éblouis- » sante. Sa tête élevée sur son beau col grec lui donnait, en » marchant, un air si imposant, si majestueux, que l'on » croyait voir une déesse au milieu de ses nymphes. Pendant » la première séance que j'eus de Sa Majesté, au retour de ce » voyage, je me permis de lui parler de l'impression que » j'avais reçue, et de dire à la reine combien l'élévation de » sa tête ajoutait à la noblesse de son aspect. Elle me répondit » d'un ton de plaisanterie : — Si je n'étais pas reine, on dirait » que j'ai l'air insolent, n'est-il pas vrai ? » Ces lignes suffisent pour indiquer la nuance de familiarité aimable qui régnait entre la souveraine et l'artiste.

La reine, charmée de sa jolie voix, la retenait souvent pour essayer un duo avec elle. Une autre fois, elle se baissait pour ramasser le pinceau de Mme Le Brun qui était enceinte. On ne tarirait point si l'on voulait citer les nombreuses marques d'intérêt qu'elle reçut du couple royal. Ces succès si bien mérités ne manquèrent pas de lui attirer l'envie. Une personne pénétrée de ce sentiment de respect involontaire que les natures distinguées ressentent pour tout artiste véritable, lui disait un jour : « Quand je vous regarde et que je songe à votre renom- » mée, il me semble voir des rayons autour de votre tête. » « Il y a bien », répondit-elle, « quelques petits serpents dans » ces rayons-là. » Les artistes médiocres la jalousaient pour son talent, les femmes insignifiantes pour sa beauté. Ne pouvant attaquer son talent, on attaquait sa réputation, et l'on se vengeait de ses succès en décriant ses mœurs. Les préjugés encore régnants à l'égard de la femme-artiste justifiaient en quelque sorte ces propos aigres : on affecta de croire qu'elle ne pouvait obtenir la célébrité qu'au prix de son honneur, et que l'estime des grands seigneurs se mesurait à la légèreté de sa conduite. Le moindre fait donnait lieu à des interprétations odieuses. La chambre tapissée de toile de Jouy qui, faute de salon, servait aux réunions du soir, devint un suite d'appartements somptueux, et l'on parla de *lambris dorés* quand les invités, le plus souvent, manquaient de sièges. De même les modestes soupers que l'aimable femme offrait à quelques amis privilégiés se transformèrent en orgies grandioses. Une petite fête improvisée, où douze invités costumés à la grecque goûtèrent un broiet spartiate en écoutant déclamer une ode de Pindare, fut traitée de saturnale infâme, et un menu de quinze francs passa pour en avoir coûté quinze mille. Ce n'est pas tout : on l'accusa d'allumer avec des billets de banque un feu de bois de santal, et finalement de piller les caisses de l'État de concert avec M. de Calonne. Le plus piquant de l'affaire est que ce ministre fameux par ses déprédations lui avait fort mal payé son portrait; d'ailleurs, comment supposer qu'une femme éprise du pittoresque pût se laisser séduire par un homme portant « une perruque fiscale » ? Ce dernier trait ajoute à l'indignation de Mme Le Brun envers ses calomniateurs. L'offense, cette fois, dépasse toute mesure, et la facilité avec laquelle le public accueille des bruits blessants pour son amour-propre lui paraît un signe irrécusable de décadence. Elle ne se piquait point d'héroïsme, et estima la France perdue le jour où les hommes, dérogeant à leurs anciennes coutumes, ne s'occupèrent plus uniquement de galanterie. Sans doute les idées qui commençaient à s'introduire devaient paraître dangereuses à des personnes habituées à voir le droit dans la légitimité, la justice dans la stricte observance des préjugés hiérarchiques. Elles devaient surtout surprendre les gens indifférents, par tempérament comme par état, aux questions d'intérêt général. Le commerce des belles choses épure le goût, mais refroidit les sentiments, et l'on ne saurait s'étonner si, toujours en contact avec des personnes prévenues contre l'esprit d'innovation, Mme Le Brun voyait s'ouvrir un gouffre où la plus noble de ses contemporaines voyait poindre une aurore. Mme Rolland, bourgeoise d'aptitudes comme de naissance, avait cette largeur d'idées et cette instruction supérieure qui procèdent de la lecture des grands auteurs et du

commerce des grands esprits. Mme Le Brun, renfermée dans un cercle exclusivement aristocratique, ne voyait rien au delà de l'élégant et du joli. La distance qui sépare l'une de l'autre est celle-là même qui sépare les républiques d'Athènes et de Sparte. L'une n'éprouve que du dédain pour un État uniquement préoccupé d'étiquette, l'autre repousse de toutes ses forces les théories peu riantes qui placent le bien dans l'accomplissement du devoir et le but de la vie dans l'exercice de la justice.

Le fait est que si le goût est affaire de culture, la générosité est question d'éducation et de principes. On peut d'ailleurs être très-bon sans se préoccuper des grandes vérités comme se montrer très-vil en exprimant les théories les plus généreuses. Avec les sophistes qui font le mal sciemment et les raffinés qui pèchent par insouciance, on ne saurait omettre les ignorants qui décident des questions d'intérêt général d'après leurs vues bornées et pensent réparer l'injustice par le renversement de l'ordre. Pour être plus excusables, ils n'en sont pas moins dangereux, et le prouvent par leur ressentiment aveugle envers toute personne mieux douée ou plus riche. Mme Le Brun éprouva les effets de leur haine : on lui en voulut de posséder la faveur de la famille royale, d'avoir pignon sur rue. Un matin, ses voisins la prévinrent qu'elle n'était plus en sûreté chez elle. Elle eut peur, et, emmenant sa fille encore au berceau, alla se réfugier à l'hôtel des Invalides, où l'architecte Brongniart lui offrait un asile. Elle n'en demeurait pas moins menacée, et le passage suivant, extrait de ses souvenirs, témoigne des dangers alors suspendus sur la tête des Parisiens : « Mme Brongniart me » menait promener derrière les Invalides ; il y avait tout près » de là quelques maisons d'ouvriers. Comme nous étions as- » sises contre une de ces masures, nous entendîmes causer » entre eux deux hommes qui ne pouvaient nous voir. — » Veux-tu gagner dix francs ? disait l'un. — Viens avec nous » faire du train. Il ne s'agit que de crier : A bas celui-ci, » à bas celui-là ! et surtout de crier bien fort contre *Cayonne*. » (M. de Calonne.) — Dix francs sont bons à gagner, répon- » dait l'autre, mais n'aurons-nous pas des taloches ? — » Allons donc, reprit le premier, c'est nous qui les donnons, » les taloches. »

V

Des scènes analogues la chassèrent bientôt de Louveciennes, séjour de madame Dubarry. L'ancienne favorite, devenue l'amie de M. de Brissac, se faisait peindre par Mme Le Brun, quand on lui conseilla de fuir. Elle partit pour l'Angleterre, emportant la bagatelle de six millions, tandis que Mme Le Brun, déguisée en ouvrière, partait pour l'Italie, munie d'une somme de soixante-quinze louis. Je glisse sur les incidents d'un voyage compliqué par la présence d'un petit enfant et par de fréquents embarras pécuniaires. Elle se remit bientôt de ses angoisses passées en se voyant l'objet de mille prévenances, gagnant de l'argent à souhait, recherchée, choyée par tous, demandant tour à tour des inspirations aux plus beaux sites, des conseils aux plus rares chefs-d'œuvre. Circonstance bizarre : elle les goûte en femme du monde consommée plutôt qu'en grande artiste, et ne trouve rien de bien nouveau à dire sur le compte du pays qu'elle visite.

Mais si elle ne réussit guère à rendre l'effet d'une peinture vénitienne ou la couleur d'un paysage méridional, elle excelle dans l'esquisse des ridicules. Ses récits fourmillent d'anecdotes fines et de portraits satiriques. Voici tout d'abord celui du mari de Mme Denis, nièce de Voltaire ; un M. Duvivier, personnage prétentieux et incommode, qui voyage accompagné d'une marmite pour cuire le bœuf, se récrie sur la malpropreté des moutons italiens, et finalement exerce la spécialité d'étourdir et d'ennuyer tout le monde. Il y a loin de là à la duchesse de Fleury, grande dame émigrée et digne par son audace de vivre sous la régence, la même qui plus tard, lorsque l'empereur Napoléon lui demanda si « *elle aimait toujours les hommes* », répondit sans hésiter, « *qu'elle les aimait toujours quand ils étaient polis* ». Je citerai encore telle page sur lady Hamilton, aventurière célèbre, qui d'abord servante d'auberge, modèle d'atelier, puis *sujet* chez un médecin qui se faisait des rentes en la montrant nue, devint la maîtresse attitrée d'un grand seigneur qui la céda à son oncle en échange du payement de ses dettes, épousa ce même oncle, sut se faire aimer de lord Nelson et gagner le cœur d'une reine. D'autres passages contiennent de curieux renseignements sur Venise, où Mme Lebrun rencontre un compatriote. « M. Denon me présenta à son amie, » Mme Marini, qui depuis a épousé le comte Albridji. » Elle était aimable et spirituelle. Le soir même, elle me » proposa de me mener au café, ce qui me surprit un peu, » ne connaissant pas l'usage du pays ; mais je le fus bien da- » vantage quand elle me dit : — Est-ce que vous n'avez point » d'ami qui vous accompagne ? Je répondis que j'étais venue » seule avec ma fille et sa gouvernante. — Eh bien ! reprit- » elle, il faut au moins que vous ayez l'air d'avoir quelqu'un ; » je vais vous céder M. Denon, qui vous donnera le bras, et » moi, je prendrai le bras d'une autre personne ; on me » croira brouillée avec lui, et ce sera pour tout le temps que » vous séjournerez ici ; car vous ne pouvez pas aller sans un » ami. »

Madame Le Brun accepta volontiers un serviteur d'autant plus précieux qu'il ne réclamait point d'honoraires. Elle se disposait à rentrer en France, quand de mauvaises nouvelles la décidèrent à prolonger son absence. La fuite de la famille royale, son arrestation à Varennes, faisaient prévoir de tristes événements : d'autre part, des milliers de Français émigrés encombraient le pavé des villes italiennes, trop pauvres pour les nourrir. Madame Le Brun ne voulut pas s'exposer inutilement au danger. Elle renonça à ses projets, se dirigeant, cette fois, vers la capitale de l'Autriche. Elle resta deux ans à Vienne, où elle connut le peintre Casanova, et ce fameux prince de Kaunitz, l'ami et le conseiller de Marie-Thérèse. Le prince, plus qu'octogénaire, invitait souvent Mme Le Brun à dîner, et l'appelait paternellement sa « bonne amie ». Ces dîners étaient égayés par la verve de Casanova, Vénitien de naissance et Parisien par l'éducation. « Il avait », dit Mme Le Brun, « la repartie prompte et heureuse. Un jour que nous » dînions chez le prince de Kaunitz, la conversation roulant » sur la peinture, on parla de Rubens, et quand on eut fait » l'éloge de son immense talent, quelqu'un dit que son in- » struction, qui était aussi prodigieuse, l'avait fait nommer » ambassadeur. A ces mots, une vieille baronne allemande » prend la parole, et dit : — Comment ! un peintre ambassa- » deur ! c'est sans doute un ambassadeur qui s'amusait à » peindre. — Non, madame, répond Casanova, c'est un peintre » qui s'amusait à être ambassadeur. » Au reste Mme Le Brun n'avait qu'à se louer des dames viennoises. Elles lui

plurent par la bonté de leur cœur comme par l'activité de leur zèle charitable. Celles du meilleur monde travaillaient habituellement pour les pauvres, et, pour gagner du temps, emportaient leur tricot au concert ou au théâtre. « Tout » d'abord », ajoute madame Le Brun, « je trouvais cela fort » étrange; mais quand on m'eut dit que ces bas étaient pour » les pauvres, j'ai pris plaisir, depuis, à voir les plus jeunes » et les plus jolies femmes travailler ainsi, d'autant plus » qu'elles tricotent tout en s'occupant d'autre chose, sans re» garder leur ouvrage et avec une vitesse prodigieuse. » On aime, en pareille circonstance, à la voir imposer silence à ses habitudes de causticité française; elle sait, quoique Parisienne, rendre justice au mérite modeste; mais si elle a quelque estime pour les Allemands, en revanche elle ne goûte guère leurs plaisanteries. Celle-ci, faite à propos du portrait de la princesse Lichtenstein, caractérise bien l'esprit du cru. Madame Le Brun venait de peindre la jeune femme costumée en Iris, s'élançant dans les airs. Naturellement elle ne portait point de bas sur son portrait, chose qui déplut à la famille. Mais le prince, homme d'imagination, trouva moyen d'apaiser le scandale en plaçant sous le portrait une jolie petite paire de souliers, qui, disait-il, aux grands-parents, venaient de s'échapper et de tomber à terre.

Toutes ces remarques sont fines, délicates, agréables. En somme, Mme Le Brun profite de ses voyages et remplace avec avantage l'étude du paysage méridional, qu'elle sent médiocrement, par celle de la physionomie humaine, qu'elle excelle à dépeindre. Le fait est qu'elle est trop civilisée, disons-le, trop peu passionnée, pour sentir l'espèce de beauté primitive qui caractérise les sites méridionaux : ses goûts délicats et ses fines aptitudes de femme du monde s'accommodent mal de cet excès de splendeur : elle décrira mieux l'effet gracieux d'un paysage septentrional, les bois de la Courlande, par exemple, qu'elle traverse pour se rendre en Russie. Je dirai plus : elle retrouve le sentiment de l'antique à mesure qu'elle s'éloigne davantage de ce qu'on est convenu d'appeler *la terre classique des arts*. « Ces magnifiques forêts » de vieux chênes, d'énormes sapins ou d'aulniers, dont les » troncs blanchâtres se détachent si bien sur leur feuillage » qui ressemble à celui du saule pleureur, ces beaux lacs, » ces charmantes collines, ces jolis vallons, mon imagination » calme et heureuse les animait de mille images riantes et » poétiques. Dans les bois, je voyais Diane suivie de son cor» tége ; dans les prairies, des danses de bergers et de ber» gères, telles que j'en avais vu à Rome sur les bas-reliefs. »

Elle s'acheminait vers la Russie, pays hospitalier aux jolies femmes, et qui ne marchande point ses libéralités aux grands artistes. Mme Le Brun crut retrouver des compatriotes parmi les membres de cette société choisie où la langue française est usuelle, et l'urbanité héréditaire. Des jugements moins étroits, des habitudes plus magnifiques, par dessus tout l'absence totale de morgue nobiliaire l'obligèrent néanmoins à reconnaître un monde différent : elle ne tarda point à s'y sentir à l'aise, et demeura tout d'abord sous le charme de cette élégance native qui, chez les peuples slaves, s'allie si bien aux grandes manières. Avant tout elle apprécia cette affabilité de bon goût qui caractérise l'abord des grands seigneurs russes, et leur permet de faire leurs preuves sans déployer leurs parchemins. Le prince Stanislas Poniatowski, roi de Pologne, les comtes de Cobentzel et Strogonoff, seigneurs très-distingués et fort riches, comptaient parmi ses amis et ses admirateurs. Elle était liée avec les princesses Bariatinski, Dolgorouki, Kourakin, grandes dames qui réunissaient la beauté du type oriental à la vivacité des femmes d'Europe, et comptaient parmi les plus séduisantes de la cour. Mme Le Brun allait souvent les visiter à la campagne, où sa présence donnait lieu à maint charmant divertissement : on se promenait sur l'eau dans des barques ornées de rideaux de velours cramoisi à crépines d'or, on organisait des tableaux vivants destinés à rappeler les chefs-d'œuvre de la peinture moderne. L'image des charmantes femmes qui l'avaient aimée et accueillie demeura gravée dans la mémoire de Mme Le Brun : moins toutefois que l'imposante figure de leur souveraine. La mort surprit la czarine comme Mme Le Brun allait la peindre; elle loua cette grande princesse qui sut se faire également adorer de ses courtisans et de son peuple et ne rencontra de détracteurs que parmi les personnes incapables de l'apprécier. « Cette femme », dit-elle, « dont la puissance était si grande, » était, dans son intérieur, la plus simple et la moins exigeante » des femmes. Elle se levait à cinq heures du matin, allu» mait son feu, puis faisait son café elle-même. On raconte » même qu'un jour, ayant allumé ce feu sans savoir qu'un » ramoneur venait de monter dans la cheminée, le ramoneur » se prit à jurer après elle et à la gratifier des plus grosses » invectives, croyant s'adresser à un feutier. L'impératrice » se hâta d'éteindre, non sans rire beaucoup de s'être en» tendu traiter ainsi. » Mme Le Brun ne déguise point ses sympathies pour un pays où la barbarie même a sa grandeur, et trace un portrait fort réussi de ce fameux Potemkin qui, comblé de richesses et de faveurs, joignait la galanterie d'un Européen à la magnificence d'un Persan et fêtait le jour de naissance de l'impératrice par des festins où les dames recevaient des diamants par pleines cuillerées au dessert. J'épargnerai au lecteur les sinistres détails des conspirations de palais et du meurtre de l'empereur Paul Ier. En revanche, je ne saurais omettre telle page destinée à décrire les habitudes fastueuses d'un grand personnage russe, voisin de campagne de Mme Le Brun, et possesseur d'un palais sur les bords de la Néva. « Il s'y trouvait », dit-elle, « une salle de bain » éclairée par en haut, et dans le milieu de laquelle était » une cuve assez grande pour contenir une douzaine de per» sonnes. On descendait dans l'eau par quelques marches; » le linge qui servait à s'essuyer était posé sur la balustrade » en or qui entourait la cuve, et ce linge consistait en de » grands morceaux de mousseline de l'Inde brodée en bas de » fleurs et d'or, afin que la pesanteur de cette bordure pût » fixer la mousseline sur les chairs, ce qui me parut une re» cherche pleine de magnificence. Autour de cette salle » régnait un large divan, sur lequel on pouvait s'étendre et » se reposer après le bain, outre qu'une des portes ouvrait » sur un charmant petit boudoir. Ce boudoir donnait sur un » parterre de fleurs odoriférantes, et quelques tiges mon» taient jusqu'à la fenêtre. C'est dans ce boudoir que le géné» ral nous donna un déjeuner en fruits, en fromage à la » crème, et en excellent café moka, qui régala beaucoup ma » fille. Il nous invita une autre fois à un très-bon dîner, et le » fit servir sous une belle tente turque qu'il avait rapport» tée de ses voyages. On avait dressé cette tente sur la pe» louse fleurie qui laissait face à la maison. Nous étions une » douzaine de personnes, toutes assises sur de magnifiques » divans qui entouraient la table : on nous servit une quan-

» fité de fruits parfaits au dessert; ce dîner fut tout à fait » asiatique, et la manière dont le général nous reçut tous » donna encore plus de prix à ces bonnes choses. J'aurais » seulement désiré qu'on ne tirât point tout près de nous des » coups de canon, au moment où nous nous mettions à » table : mais on m'a dit que c'était l'usage chez tous les gé- » néraux d'armée. »

Je regrette de ne pouvoir suivre Mme Le Brun à travers les différents épisodes politiques qui signalèrent son séjour en Russie, ni m'arrêter à des traits de mœurs d'autant plus instructifs qu'ils semblent plus bizarres. Outre les profits pécuniaires qu'elle dut à ce séjour, elle en retira ce fonds d'instruction profonde qui procède de l'expérience et ne s'acquiert point par les lectures. Sans doute, la médaille avait son revers : le calme de sa vie privée fut troublé souvent par des manœuvres indiscrètes, et même perfides. Une sorte d'intrigue s'ourdit à propos du mariage de sa fille ; on voulait s'emparer de l'esprit de la jeune personne pour lui faire épouser un homme dénué de fortune et de talent. Cet homme était le secrétaire du comte Z., qui imagina de le marier à mademoiselle Le Brun, pour le récompenser de ses services. On comptait sur l'argent gagné par la mère pour doter la fille. Celle-ci, à peine âgée de dix-sept ans et fort étourdie, donna dans le piége avec une facilité inquiétante pour l'avenir. Elle se déclara prête à mourir de chagrin si on ne la mariait avec M. Nigris : si le personnage était à peu près nul, il avait la figure romanesque. Mme Le Brun, pressée de toutes parts, ne voulut point avoir à se reprocher le malheur de son unique enfant. Elle donna donc son consentement, espérant que la jeune femme se montrerait reconnaissante de ce sacrifice. Il n'en fut rien, et, mariée depuis quinze jours, elle ne craignait point de se montrer lasse de son mari. Une houppelande fourrée dont ce malheureux, en véritable barbare, avait eu la sottise de s'affubler un jour de rhume, lui avait valu les mépris de sa femme. Cette houppelande, certes, était sœur de la perruque de M. de Calonne. On n'est pas impunément ridicule aux yeux d'une Française, surtout lorsqu'elle a pour mère Mme Le Brun.

VI

Un message de mort ne tarda pas à la mettre en grand deuil. Mme Le Sèvre, sa mère, venait de mourir assez subitement, à Neuilly. Cette nouvelle accéléra son départ pour Paris, où elle souhaitait revenir. Elle y rentra en 1801, c'est-à-dire douze ans après l'avoir quitté. Elle n'en sentit que mieux le contraste des usages nouveaux et des anciennes mœurs. Les modifications de l'esprit public avaient rejailli sur les habitudes, et de là sur les modes. Le faux goût sédenacé et l'imitation maladroite du style grec et romain perçaient à travers la coupe de l'habit et la forme de l'ameublement : de froides draperies recouvraient les murs ornés de pastorales riantes. On protestait contre les corruptions monarchiques en s'asseyant sur des sièges d'édile, contre les mollesses de l'habit de velours par les austérités de la redingote de drap. Des culottes de nankin collantes, une haute cravate roide, complétaient ce costume disgracieux, et transformaient la plupart des hommes, soit en épiciers endimanchés, soit en mannequins en tenue de ville. Ce qui ne les empêchait point de débiter des fadeurs plates, et de déserter le salon de l'honnête femme qui venait de leur offrir à dîner, pour le boudoir d'une donzelle dont ils s'affichaient ouvertement les attentifs. Plus de madrigaux ni d'attentions respectueuses. Les équivoques indécentes remplaçaient les allusions fines ; le joli badinage, prélude des fantaisies passagères, semblait relégué sur le sol lointain de l'idylle. On ne se laissait plus attarder aux jolis mots, aux délicatesses, aux bagatelles, et l'on allait droit au fait. En somme, les passions brutales avaient détrôné la galanterie fine ; les hommes, détournés par le soin des affaires, négligeaient le culte de la femme ; en revanche, ils s'éprenaient des phrases roulantes, se montraient les partisans de la vulgarité emphatique. Quel crève-cœur pour cette femme-artiste habituée au langage des Boufflers et des Lauzun ! Mme Le Brun se croyait sous l'empire d'un mauvais rêve. Des déceptions plus douloureuses l'attendaient à sa rentrée dans ce qui constituait alors le monde. La faux du temps, le couperet de la guillotine, en avaient abattu les ornements les plus précieux, et dévasté les salons jadis consacrés à la causerie aimable. Chagrin plus cuisant : la liste des défections venait se joindre à celle des martyrs ; il fallait faire la part des faiblesses humaines, s'efforcer de se montrer équitable envers ceux qui, dévoués jadis à une autre cause, jugeaient, comme Mme Campan, leurs talents trop utiles pour les enfouir, et ne croyaient pas devoir immoler leur fortune à leur foi politique. Mme Le Brun, en femme véritablement supérieure, accepta sans murmurer ces grands enseignements. Elle continuait, comme par le passé, à prendre note de chaque fait intéressant ou remarquable. Tout d'abord elle témoigna quelque surprise à propos d'une coutume qui, faisant deux camps d'un salon, plaçait les hommes d'une part, les femmes de l'autre. D'autres observations très-fines portent sur le manque d'éducation première et les façons de parvenus qui caractérisent les étoiles de la nouvelle cour.

On ne pouvait demander à Mme Lebrun des sympathies bien vives pour des femmes qui, placées par hasard à côté d'elle, regardaient attentivement ses bracelets, et dédaignaient de lui adresser la parole ; néanmoins, elle rendait justice aux femmes mieux inspirées, et surtout mieux élevées, qui unissaient la science du monde à celle du cœur et s'entendaient, comme l'aimable Joséphine, à faire taire les passions politiques. Je ne sais si j'ai dit que Mme Le Brun, revenue de Russie, était descendue dans son hôtel de la rue du Grand-Chenet. Son mari lui avait fait meubler un appartement décoré selon la mode du temps, et elle essaya comme autrefois de recevoir. Elle donna des bals où l'on put applaudir les entrechats de Trénitz, le fameux danseur ; elle organisa des représentations théâtrales où l'on joua les comédies de son frère, l'académicien Vigée. Ces distractions la laissaient triste ; elle alla s'installer dans les bois de Meudon, parmi les ombrages verdoyants qui avoisinent Sèvres. Les artistes ont le talent de découvrir des solitudes pittoresques. Sa bonne étoile lui fit rencontrer une maison déserte ; cette maison, appelée *la Capucinade*, avait servi de retraite à des religieux, et par sa situation ravissante, offrait un abri fort convenable à une personne agitée, et qui cherchait le calme sans vouloir se résigner à l'ennui. Cette même bonne étoile rapprocha d'elle Mme de Fleury et de Bellegarde, deux compagnes d'exil dont la première, brouillée avec son dernier mari, rentrait en France pour y réclamer les bénéfices du divorce. Les douleurs passées ne manquent pas d'un certain charme mélancolique lorsqu'on les évoque entre compagnons d'infortune ; d'ailleurs les beaux sites ne nuisent point à la poésie des souvenirs, et

les trois femmes, unissant leurs regrets et leurs espérances, passèrent fort agréablement le reste de la belle saison. Cependant toute solitude, fût-elle tapissée de mousse et de fleurs rares, finit par lasser. On ne saurait passer sa vie à pleurer les morts, ni à épiloguer sur le compte des vivants. Ce fut l'avis de Mme Le Brun qui ne tarda pas à quitter sa Thébaïde pour s'en retourner rue du Gros-Chenet. Mais les personnes habituées aux voyages ont peine à tenir en place. A peine rentrée chez elle, elle fit de nouveau ses malles, se disposant cette fois à visiter Londres. Londres, devenu le séjour des comtes de Provence et d'Artois, renfermait une foule de Français émigrés à la suite de leurs princes. Mme Le Brun y resta trois ans, reprenant là, comme ailleurs, sa vie laborieuse et mondaine.

Le monde lui fit, comme toujours, bon accueil ; mais elle n'eut guère à se louer de l'urbanité des artistes anglais. Ils l'accusèrent de faire du charlatanisme parce qu'elle ne verrouillait pas son atelier ; l'un d'eux, poussant les choses plus loin, n'attaqua même Mme Le Brun que pour discréditer plus sûrement la peinture française. La discussion engagée sur ce terrain devenait une querelle d'école. Mme Le Brun avait gardé le silence devant une attaque personnelle : elle ne pouvait se taire devant des insinuations outrageantes pour ses compatriotes. De plus, elle donna une leçon de politesse à un peintre qui, la prenant à partie dans un pamphlet imprimé, flétrissait son atelier du nom de *boutique*, et, par contre, faisait payer l'entrée du sien : « Permettez-moi de » vous dire que le mot de *boutique*, dont vous vous servez en » parlant de mon atelier, est peu digne du langage d'un ar- » tiste. Je fais voir mes tableaux sans prélever un droit sur » l'entrée de ma porte. Je puis donc vous faire observer que » le mot de *boutique* est impropre, et que la sévérité ne dis- » pense pas de la politesse. »

Elle vivait fort entourée à Londres et avait fini par se réconcilier avec les habitudes anglaises, quand des affaires de famille la rappelèrent en France. On l'avertissait que sa fille, récemment revenue à Paris, y voyait une société assez mêlée : le mari, maintenant secrétaire du prince Narishkine, intendant des théâtres, était reparti seul pour la Russie, où il ramenait des artistes. Mme Le Brun crut un moment avoir retrouvé sa fille. Mais l'illusion fut courte. L'expérience n'avait pas mûri le caractère de la jeune femme, et ses habitudes différaient trop de celles de sa mère pour leur permettre de vivre en bonne intelligence sous le même toit. L'une resta à Paris, l'autre partit pour la Suisse, où elle fit un portrait de Mme de Staël, et peignit quelques paysages. Après de longs voyages, elle sentait enfin le besoin de se reposer, et revint définitivement se fixer à Paris. L'avènement de Louis XVIII et la restauration de la monarchie bourbonnienne ramenaient dans son salon quelques anciens amis : Mme Le Brun redevint, une fois encore, le peintre privilégié de la cour, et l'une des femmes les plus recherchées de l'époque. Sans doute elle n'était plus jeune, mais la grâce et le talent ne vieillissent point. D'ailleurs, les femmes, à proprement dire, ne sont entièrement acquises au monde qu'à l'âge où elles échappent à l'amour. Le temps où leurs cheveux blanchissent est aussi le plus favorable au triomphe de leur supériorité native. Elles gagnent en bonté ce qu'elles perdent en fraîcheur, elles essayent de se faire pardonner leurs rides par la bienveillance de leur sourire.

Mme Le Brun, par exception, n'avait rien à se faire pardonner, et semblait douée d'une éternelle jeunesse. Un grand chagrin, la mort de sa fille, ne parvint point à l'abattre. Elle trouvait, il est vrai, d'amples dédommagements dans l'affection de ses nièces, particulièrement dans celle de Mme J. Tripier Le Franc, nièce de son mari, et digne représentante du talent des Le Brun.

J'ai essayé de décrire tel portrait de Mme Le Brun où l'artiste se représente coiffée d'un chapeau de paille. Ce portrait, objet de ses préférences, avait été copié par Mme J. Tripier Le Franc, dont il ornait ordinairement le salon. Le samedi, jour où sa tante recevait, il allait faire acte de présence chez Mme Le Brun. L'aimable femme se plaisait à le faire passer pour le tableau original, et trouvait par là le moyen de rendre justice au talent de sa nièce, et de satisfaire à ses innocentes coquetteries de douairière. Évidemment elle tenait à montrer ses traits de jeune femme à des invités appartenant pour la plupart à la génération nouvelle. Ils s'appelaient Balzac, Gavarni, les deux Deschamps. Je ne dirai rien de ceux qui possédaient le droit de s'inviter eux-mêmes, par exemple Madame, duchesse de Berry, ni de ceux qui étaient invités par droit d'amitié ou d'ancienneté, comme MM. de Castellane et de Custine. Quelques autres noms pris au hasard, ceux de Mme Gay, mère et fille, de Mmes d'Abrantès et de Bawr, prouvent combien Mme Le Brun se montrait impartiale dans le choix de ses invités. Les Maufrigneuse, les Langeais de l'époque y figuraient auprès des plus grandes actrices du temps ; Mme Catalani y causait avec Horace Vernet, l'académicien Briffaut avec Casimir Bonjour.

Évidemment elle avait beaucoup trop d'esprit pour se priver de la société des gens éminents, à quelque parti qu'ils appartinssent. Mais tout en se montrant fort bienveillante envers les hommes nouveaux, elle n'en demeurait pas moins hostile, au fond, envers tout ce qui avait apparence de solennité ou d'emphase. En véritable femme du XVIIIe siècle, elle haïssait les grands mots et ne s'intéressait guère qu'aux vérités capables de supporter l'épreuve d'une démonstration mathématique. Ce dédain inné de l'inintelligible déteignait quelque peu sur son zèle religieux. Non pas qu'elle se piquât de mépriser la religion, mais elle n'était pas pieuse au sens où les gens du monde l'entendent. Les longs offices la fatiguaient et elle avait peine à attendre l'issue de la messe. Quand sa nièce s'avisait de la plaisanter sur ce sujet, le visage de l'aimable femme prenait une expression naïvement contrite. Elle s'avouait incapable d'une méditation suivie. « Que veux-tu, mon enfant », répondait-elle, « j'entre à l'église » avec l'intention bien arrêtée de prier le bon Dieu ; mais » une fois assise, je ne puis m'empêcher de regarder à droite » et à gauche. C'est un rayon de soleil qui illumine le chœur, » c'est une jolie femme qui s'agenouille gracieusement pen- » chée sur son prie-dieu. Involontairement je pense au joli » portrait que ferait l'une, au charmant tableau que fournirait l'autre. » Le naturel reprenait le dessus, la chrétienne s'effaçait devant l'artiste. Celle-ci n'eut jamais à souffrir des incommodités de l'âge. Nulle infirmité ne venait assombrir sa vieillesse honorée et heureuse. Elle ne délaissa jamais le monde et continua jusqu'à la fin à s'intéresser aux choses de l'art. Elle aimait aussi le théâtre, mais y allait rarement, à cause du mauvais air. Elle ne pouvait supporter l'odeur des foules. « Cela sent l'humanité », disait-elle. En revanche, elle assistait avec plaisir aux élégantes représentations d'ama-

leurs organisées par le comte Jules de Castellane. Elle avait près de quatre-vingts ans, et profitait du calme qui se fait autour de la vieillesse pour rédiger des souvenirs remplis de faits intéressants et de portraits historiques. L'intérêt des événements auxquels elle assista, l'attrait de son style à la fois piquant et simple, font de son livre l'une des meilleures causeries de notre temps. En somme, Mme Vigée-Le Brun se montre de la bonne école dans ses écrits comme dans sa peinture ; sa vie n'a point démenti son éducation, son langage est demeuré jusqu'à la fin l'expression fidèle de son naturel. Je n'en connais point de plus séduisant, ni de plus digne d'orner un caractère de femme du monde. Elle s'éteignit doucement à la fin d'une petite fête intime, un dîner de famille égayé par la présence d'un vieil ami. Elle avait quatre-vingt-sept ans ; elle avait assisté à la chute successive d'une demi-douzaine de gouvernements, tous déclarés définitifs et éternels à leur origine.

La famille tenait à conserver le masque de l'illustre défunte, encore belle sur son lit de mort. J'ai respectueusement contemplé ce moulage, touchant souvenir d'une vie de succès et de bonheur. Un dernier trait en achèvera l'esquisse rapide. Par hasard, le jour où M. Tripier Le Franc, son neveu, fit mouler le visage de Mme Vigée-Le Brun, le mouleur ayant demandé un gros livre pour relever cette tête affaissée, le domestique alla prendre dans la bibliothèque de la défunte un volume in-quarto, et ce volume qu'il apporta fut le tome premier des *Entretiens sur les vies et les ouvrages des plus excellents peintres anciens et modernes*, de Félibien, où il est parlé de la gloire du grand peintre Charles Le Brun.

CAMILLE SELDEN.

BULLETIN DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie française

PRIX DÉCERNÉS AUX OUVRAGES LES PLUS UTILES AUX MŒURS.

PRIX MONTYON. — 3000 francs à M. *Olle-Laprune*, professeur de philosophie à Versailles, *La philosophie de Malebranche*.

2500 francs à M. *Bruno*, pour son ouvrage sur les *Principes généraux de la morale, de l'industrie, du commerce et de l'agriculture*.

2500 francs à M. *Paul Albert*, deux volumes sur l'*Histoire de la littérature française*.

2500 francs à M. *Rambosson*, un volume sur *Les lois de la vie ou l'art de prolonger ses jours*.

2000 francs à Mademoiselle *Guerrier de Haupt*, pour son roman intitulé *Marthe*.

1500 francs à M. *Faure*, pour son volume sur *Antoine de Laval et les écrivains bourbonnais de son temps*.

1500 francs à M. *Imbert de Saint-Amand*, pour son volume sur l'*abbé Deguerry, curé de la Madeleine*.

1500 francs à M. *Delpit*, pour son recueil de poésies *L'invasion*.

2500 francs à M. *Manuel*, pour ses *Poesies populaires*.

2500 francs à M. *Coppée*, pour ses poésies *Les Humbles*.

2500 francs à M. *Vernes*, pour ses ouvrages, *Cinq semaines en ballon, Voyage au centre de la terre, Vingt mille lieues sous les mers, De la terre à la lune, Autour de la lune*.

2000 francs à M. *Hémardinquer*, professeur à Nancy, *La Cyropédie, essai sur les idées morales et politiques de Xénophon*.

2000 francs à Mademoiselle *Clarisse Bader*, pour son étude sur *La femme grecque, étude de la vie antique*.

2000 francs à Madame *Craven*, pour son roman intitulé *Fleurange*.

2000 francs à M. *Rozan*, pour son livre intitulé *La Bonté*.

1500 francs à M. *Ricquier*, professeur à Limoges, cinq volumes sur *L'éducation élémentaire*.

PRIX GOBERT. — Pour les morceaux les plus éloquents sur l'histoire de France.

Grand prix à M. *Pierre Clément*, pour ses *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*.

Second prix à M. *Ernest Mourin*, pour son étude sur *Les comtes de Paris, histoire de l'avénement de la troisième race*.

Ces deux prix, décernés pour le concours de 1871, sont maintenus aux précédents titulaires, en 1872, d'après les intentions du testateur.

PRIX BORDIN. — Pour l'encouragement de la haute littérature.

Année 1871 — 3000 francs à M. *Fouillée*, professeur à Bordeaux, *La philosophie de Platon*.

Année 1872 — 3000 francs à M. *Jules Gauthier*, pour son *Histoire de Marie Stuart*.

PRIX LAMBERT. — Destiné à un homme de lettres.

Année 1871 — titulaire, M. *de Belloy*.

Année 1872 — titulaire, M. *Gustave Nadaud*.

Le *prix Maillé Latour-Landry*, même affectation que le précédent, est partagé entre MM. *Félix Hément* et *Casimir Pertus*.

PRIX TRIENNAL DE 3000 FRANCS FONDÉ PAR M. THIERS.

M. *Ramband*, professeur à Caen, *L'empire grec au Xe siècle, Constantin Porphyrogenète*.

PRIX THÉROUANNE. — En faveur des meilleurs travaux historiques.

Année 1872 — 4000 francs à M. *Challamel*, pour ses *Mémoires du peuple français depuis son origine jusqu'à nos jours*.

Année 1872 — 4000 francs à M. *Reynald*, professeur à Aix, *Mirabeau et la Constituante*.

PRIX LANGLOIS. — Pour traductions d'ouvrages étrangers.

Année 1871 — M. *de Sadous*, professeur à Versailles, *Histoire de la Grèce antique*, traduite de Grote.

Année 1872 — M. *Braun*, traduction en vers français du *Théâtre de Schiller*.

PRIX HALPHEN (triennal). — A l'ouvrage le mieux écrit et le plus moral.

1500 francs à M. *de Backer*, pour ses *Études néerlandaises*.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET EM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 2e ANNÉE NUMÉRO 9 31 AOUT 1872

LA SEMAINE POLITIQUE

La presse française et étrangère, la presse étrangère surtout, continue de disserter et de divaguer quelque peu au sujet de l'entrevue de Berlin. Jamais événement n'a exercé à ce point l'imagination des nouvellistes et la sagacité des devineurs de rébus politiques. Il n'y a pas de journée qui ne voie éclore quelque révélation imprévue, démentie d'ordinaire le lendemain; pas de feuille répandue et autorisée qui ne tienne à honneur de donner sa solution du problème, avec ou sans garantie des gouvernements intéressés.

Parmi les bruits qui ont eu cours, le moins vraisemblable de tous était celui qui voulait que M. de Bismarck ne dût pas assister à la fête qu'il a préparée. Le chancelier de l'empire d'Allemagne sera à son poste et ne quittera pas son maître dans une circonstance aussi délicate, il est à peine besoin de le dire. S'il a réellement manifesté le désir de ne pas figurer au congrès, il ne faut voir dans ce caprice qu'un de ces accès de coquetterie que ce serviteur indispensable se permet de temps en temps. Il a voulu sans doute se faire prier; peut-être encore lui plaisait-il de ne pas paraître à cette réunion, que sa pensée dirigera. Présent ou absent, il est certain qu'il tient et qu'il entend bien ne pas lâcher les fils qui vont faire mouvoir et parler tant d'augustes personnages. Il a pu, un moment, lui sembler piquant de rester caché dans son nuage, et de ne pas laisser voir sa main, qui n'a pas besoin de se montrer pour être reconnue. Mais il a renoncé à cette satisfaction un peu creuse, et il donnera de sa personne à Berlin, comme à Gastein et comme à Biarritz.

Un personnage de plus haut rang et de moindre importance pourtant que M. de Bismarck, le roi Louis de Bavière, a, dit-on, formellement décliné l'invitation qui lui avait été adressée. Il n'est pas encore fait à son nouveau rôle, et se soucie médiocrement de se présenter en public à la suite du suzerain qu'il s'est choisi. Le roi de Wurtemberg est également décidé à rester dans ses États. Si l'empereur Guillaume a rêvé de tenir une cour plénière, il ne semble pas que ses grands vassaux aient autant de goût que lui pour les cérémonies gothiques. Ils veulent bien obéir, mais non pas servir d'ornement et de décor, ni figurer dans une parade.

Il se confirme que le roi de Prusse n'aura pas d'entrevue particulière avec l'empereur d'Autriche. Un mal de pied l'empêchera de se rendre à Ischl, où il devait rencontrer le chef de la monarchie austro-hongroise. Quel intérêt Sa Majesté peut-elle avoir à être éclopée? On cherche et l'on ne trouve pas. On a trouvé, en revanche, comme nous l'avons déjà dit, de nouvelles solutions du problème principal, celui de l'entrevue des trois empereurs à Berlin. D'après des renseignements adressés de Vienne au *Temps*, ce serait la question gallicienne qui inquiéterait surtout le cabinet de Saint-Pétersbourg. Les concessions que le gouvernement autrichien a déjà faites, celles qu'il semble disposé à faire encore aux aspirations nationalistes des Polonais de Gallicie, alarmeraient le czar, qui ne viendrait à Berlin que pour recommander à l'empereur d'Autriche une politique plus prudente et plus conforme aux intérêts de la Russie. On a dit d'autre part, mais ce bruit a été promptement démenti, que M. de Bismarck comptait dénoncer aux empereurs les armements de la France, et nous faire signifier par les puissances coalisées l'ordre de désarmer. Enfin un journal prussien, la *Gazette de Cologne*, jugeant que l'entente cordiale avec Saint-Pétersbourg ne peut durer longtemps, invite les deux monarchies allemandes à s'unir étroitement et à constituer au centre de l'Europe une puissance formidable, qui puisse tenir en respect l'ennemi traditionnel de la Prusse et celui de l'Autriche, c'est-à-dire la France et la Russie.

Le temps se chargera de montrer ce qu'il peut y avoir de fondé dans tous ces bruits contradictoires. Pour nous, qui n'avons pas grand goût pour les hypothèses tapageuses et les nouvelles à sensation, nous croyons pourtant de notre devoir de signaler à nos lecteurs les observations que nous transmet notre correspondant de Berlin. Nous avons dit, et nous croyons encore, que nous avons le plus grand intérêt au maintien de la paix européenne, et que l'entrevue des empereurs, en tant qu'elle est de nature à garantir à l'Europe une longue ère de

tranquillité et de travail pacifique, ne doit pas nous donner d'ombrage. Notre correspondant est bien de cet avis. Mais il ajoute que l'on sait à Berlin aussi bien qu'à Paris combien la paix nous peut être profitable, et que tout le monde n'y est pas également disposé à nous accorder le repos dont nous avons besoin.

Il y a, dans l'entourage du roi de Prusse, un certain nombre de personnages que le traité de Versailles n'a pas satisfaits, et qui n'ont pas cessé de répéter, depuis lors, qu'on n'avait pas su tirer de notre défaite tout le parti qu'on en devait tirer. Tous les événements qui, depuis dix-huit mois, nous ont rendu l'espérance et la foi dans notre avenir, la répression de l'insurrection socialiste, le rétablissement de l'ordre, la résurrection de notre industrie, le succès des deux emprunts, l'abondance de la dernière récolte, toutes ces preuves de l'inépuisable vitalité de notre pays que nous avons nous-mêmes, selon notre habitude, signalées bruyamment à l'admiration de nos amis et de nos ennemis, ont ravivé bien des haines et des jalousies, et fourni au parti militaire prussien d'assez puissants arguments. On a représenté au roi que la France n'avait pas été assez abaissée, puisqu'elle se relevait si vite; qu'elle n'acceptait pas sa déchéance, et ne prenait même pas la peine de dissimuler ses projets de revanche; et qu'enfin, si une nouvelle guerre était inévitable, il ne fallait pas attendre pour nous porter ce dernier coup que nous nous fussions mis en état de le parer.

Notre correspondant ajoute que la cour paraît prêter l'oreille à ces suggestions belliqueuses. On ne serait pas disposé à nous attaquer; mais, le cas échéant, on saisirait volontiers l'occasion de recommencer et de finir la partie interrompue. On voudrait s'assurer d'abord de la neutralité de l'Autriche et de la Russie : tel serait le véritable objet de l'entrevue de Berlin. Ce point une fois réglé, ce serait l'affaire de la diplomatie prussienne de nous tendre quelque piége pareil à celui où nous sommes si sottement tombés en 1870. On nous amènerait doucement à prendre encore une fois le rôle fâcheux d'agresseurs, et après avoir protesté à la face de l'Europe contre notre incurable turbulence, on nous écraserait définitivement.

Nous ne prétendons pas exagérer l'importance de ces renseignements, qui nous viennent pourtant d'une source digne de foi. Mais il suffit que les calculs attribués par notre correspondant au parti militaire prussien soient possibles et vraisemblables, pour que nous pensions devoir les recommander à l'attention publique. Il faut connaître le terrain où l'on marche, pour ne pas faire de faux pas. Il est donc bon de nous rappeler que nos moindres démarches sont surveillées, nos moindres paroles épiées, de l'autre côté du Rhin, par des ennemis attentifs et clairvoyants, et que nos moindres fautes seront exploitées contre nous. C'est l'affaire de notre diplomatie de tenir tête à la diplomatie prussienne, et nous n'avons pas la prétention de lui indiquer son devoir. Mais il importe aussi que l'opinion publique ne vienne pas entraver l'action du gouvernement, et qu'elle n'aille pas, quelque jour, en cédant à l'un de ces emportements irréfléchis auxquels nous nous laissons trop souvent aller, réaliser les secrètes espérances de nos ennemis.

Il semble, par exemple, que nous n'ayons pas d'intérêt plus urgent que de payer notre dette de guerre et d'achever au plus vite la libération de notre territoire. Une fois les trois milliards versés dans les coffres prussiens, il ne nous restera plus en effet qu'à mettre l'Allemagne en demeure d'exécuter à son tour le traité, et de retirer ses troupes. Le fera-t-elle de bonne grâce? Et si la fantaisie lui vient de soulever quelque difficulté, serons-nous assez forts pour la contraindre à tenir ses engagements, serons-nous assez prudents pour supporter qu'elle ne les tienne pas? On sait de reste comment elle exécute les conventions qui la gênent, et le Danemark attend encore les restitutions que lui garantissait l'article 5 du traité de Prague. Nous ne disons pas qu'il faille nous attendre à un pareil manque de foi. Mais enfin, il peut se produire, et il est d'une sagesse élémentaire de le prévoir. Il nous mettrait dans une situation fort critique. Devons-nous donc courir au devant de ce péril? Et s'il était démontré que la crise est inévitable, ne serait-il pas du moins sensé de la retarder, en usant jusqu'au bout des délais que nous accorde la dernière convention?

Quelques projets que nourrisse l'Allemagne, il est certain qu'elle ne songera pas à rompre la paix avant d'avoir encaissé notre cinquième milliard. Elle n'est pas d'un caractère à laisser échapper une si belle proie. C'est au lendemain du dernier versement qu'elle pourra être tentée de mettre notre patience à l'épreuve. Faut-il, en tout état de cause, et sans rien examiner, nous priver de la seule garantie que nous ayons contre son mauvais vouloir? Nous savons combien l'occupation est lourde à nos départements de l'Est, et nous souhaitons autant que personne qu'ils puissent en être bientôt délivrés. Nous savons aussi combien est pénible pour la France entière la présence des armées étrangères sur le sol national, et nous avons hâte de voir notre pays rentrer en possession de son entière indépendance. Aussi sommes-nous loin de dire qu'on doive nécessairement remettre le dernier payement et l'évacuation définitive, qui en sera la conséquence, à l'année 1875. Le gouvernement, mieux informé que nous ne pouvons l'être, saura juger où est le véritable intérêt de la France, et prendre parti suivant les circonstances. Nous avons seulement voulu expliquer qu'il pouvait être sage, dans telle occurrence d'ailleurs hypothétique, de nous résigner à supporter quelques mois d'occupation, que des payements anticipés nous épargneraient, plutôt que de provoquer prématurément une crise périlleuse. C'est quelque chose, dans la situation où nous sommes, que de gagner du temps. Deux ou trois années bien employées peuvent avancer d'une façon notable le travail de réorganisation que nous avons commencé. Il peut, dans ce délai, se produire en Europe des événements qui modifient à notre profit la politique des puissances. De plus, en supposant que le gouvernement crût devoir s'assurer ces deux ou trois ans de répit, il pourrait toujours, et sans le moindre inconvénient, délivrer dès à présent la plus grande partie du territoire occupé. Ce n'est que le dernier payement qu'il pourrait être utile de retarder, et ce n'est qu'à un petit nombre de nos concitoyens que nous pourrions avoir à demander, au nom de l'intérêt général, ce sacrifice auquel leur patriotisme ne se refuserait assurément pas, de boire le calice jusqu'à la lie, et de porter jusqu'à l'expiration des délais extrêmes le fardeau de l'occupation étrangère.

Nous avons cru devoir faire ces remarques, non pas pour alarmer personne, mais pour mettre l'opinion publique en garde contre ses plus légitimes entraînements. La paix nous est nécessaire, et justement parce qu'elle nous est nécessaire, nos ennemis pourront essayer de nous la ravir. La prudence et la patience n'ont pas été, jusqu'à ce jour, des vertus fran-

çai es. Il n'y en a pourtant pas qui soient plus impérieusement exigées par la situation présente. Est-ce s'abuser que de croire que nous sommes devenus, après de si cruelles épreuves, capables d'un peu de sagesse et de sang-froid ?

Nous ne le pensons pas, et ce qui nous fait bien augurer des progrès de la raison publique, c'est le calme et l'ordre qui règnent aujourd'hui d'un bout à l'autre de notre pays. Nous nous occuperons, la semaine prochaine, des travaux des Conseils généraux ; ils seront alors terminés, et nous pourrons les apprécier dans leur ensemble. Nous nous contenterons de constater aujourd'hui que les assemblées départementales ont, pour la plupart, mené à bien, sans bruit ni fracas, la tâche de cette laborieuse session. Si, sur quelques points, il s'est élevé des conflits entre les préfets et les conseils, il ne semble pas que les torts aient été du côté des corps électifs. Nous nous habituons à faire nos affaires nous-mêmes, et à les bien faire. Rien ne prouve mieux qu'en dépit du centre droit et de ses organes nous sommes mûrs pour la République.

Le gouvernement, craignant que l'anniversaire du 4 septembre ne fût l'occasion de manifestations bruyantes, a invité les préfets à interdire, ce jour-là, réunions et banquets. Des journaux, qui sont loin d'être radicaux, lui ont contesté le pouvoir de restreindre ainsi, d'une façon préventive, l'exercice du droit de réunion ; mais, partout ou presque partout, les fêtes annoncées et préparées ont été contremandées par leurs organisateurs. S'il est vrai que le gouvernement ait quelque peu excédé son droit, la sagesse avec laquelle le parti républicain s'est soumis à des ordres dont la légitimité était contestable n'en est que plus méritoire. Au reste, nous sommes un peu surpris que la pensée ait pu venir à un certain nombre de nos concitoyens de fêter ce triste anniversaire. Si l'empire est tombé le 4 septembre, c'est le 4 septembre que nous avons appris la défaite et la capitulation de Sedan. Nous ne devons pas oublier que la République a été proclamée en un jour de misère et de deuil. Il nous sera permis de célébrer l'anniversaire de son avénement, quand nous aurons réparé les ruines au milieu desquelles elle est née, et effacé le souvenir honteux du désastre militaire où a sombré le régime dont elle a pris la place.

UNE SECONDE CHAMBRE EN FRANCE

Nous traduisons ci-après un article de l'*Economist* de Londres qui a fait grande sensation. Nous ne croyons pas commettre d'indiscrétion en l'attribuant à l'illustre publiciste anglais, M. Bagehot, auteur d'un très-remarquable ouvrage sur *la Constitution anglaise* (un vol. in-18 de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine*). On trouve dans cet article des arguments d'une force et d'une justesse saisissantes : toutefois, quand la question se posera, nous nous réservons de la traiter à d'autres points de vue, et nous arriverons peut-être, par d'autres chemins, à des conclusions différentes de celles de M. Bagehot. Mais au point de vue où se place l'illustre publiciste, d'une seconde Chambre faisant équilibre à la première et étant sur un pied égal, il a dix fois raison.

Le bruit a couru cette semaine que M. Thiers se proposait d'inviter, au mois de novembre, l'Assemblée à proclamer l'établissement définitif de la République et à faire d'autres lois organiques. Cette nouvelle peut être prématurée ; mais certains incidents semblent la confirmer, comme le manifeste où le centre gauche déclare son entier accord avec le Président, et cette rumeur d'après laquelle M. Gambetta renoncerait, quant à présent, à ses projets d'agitation pour la dissolution de la Chambre. Tel est, en effet, le parti que le centre gauche et M. Gambetta, comme chef de la gauche, devraient prendre si M. Thiers avait l'intention qu'on lui prête et s'était déjà assuré une majorité dans ce but. La proclamation définitive d'une constitution aurait d'incontestables avantages, et, dans le cas où les députés trouveraient leurs électeurs décidément favorables à la République, il ne serait pas impossible d'obtenir cette majorité. Mais nous sommes moins disposés à croire, comme un correspondant du *Times* l'annonce, que M. Thiers voudrait proposer aussi la création d'une seconde Chambre. C'est une des idées favorites des conservateurs anglais, qui ne conçoivent pas l'existence d'une république conservatrice sans ce qu'ils appellent, avec leurs idées britanniques, une Chambre *haute*. Les hommes d'État du continent sont d'un avis différent. L'expérience leur a appris combien il est difficile de constituer une seconde Assemblée de telle sorte qu'elle puisse, tout en évitant les conflits avec l'autre, exercer sur elle une influence modératrice et jouir d'une sécurité au moins relative. De toutes les nombreuses constitutions essayées depuis un siècle, deux seulement ont réussi dans cette entreprise. Le Sénat américain, qui représente, non le peuple, mais les États, et qui a sa part du pouvoir exécutif, est probablement plus puissant que la Chambre des représentants ; mais il ne faut pas oublier que cette dernière assemblée a moins d'autorité et de prestige qu'aucune autre. Elle partage le contrôle des finances avec le président et le Sénat, mais ses fonctions effectives se bornent à peu près là. Le nouveau Conseil fédéral que M. de Bismarck a composé de tous les gouvernements et princes annexés de l'Allemagne est, dans toute l'acception du mot, une assemblée puissante et capable, au besoin, de repousser un projet de loi et de prendre une grande initiative. Il est d'usage que le gouvernement s'assure de son concours avant de s'adresser au Reichstag, et le secret de ses délibérations lui permet d'accepter certains arguments qu'il serait dangereux d'exposer en séance publique. Il n'en est pas moins vrai qu'en dehors de l'Angleterre tous les essais de seconde Chambre ont échoué. Ainsi la Chambre des seigneurs de Prusse n'a jamais été qu'un obstacle pour l'exécutif, pour le parti libéral et pour le progrès de la législation. En Italie, le Sénat est absolument dépourvu d'importance et de considération, incapable de retarder même l'adoption d'une loi, il disparaîtrait dans une révolution sans laisser la moindre trace. Quant à la Chambre haute d'Autriche, elle ne fait jamais parler d'elle, sauf quelquefois à l'occasion d'un incident diplomatique ; elle ne représente rien, pas même l'élément aristocratique, si considérable en cette monarchie. Tout le monde sait que la Chambre des pairs, sous Louis-Philippe, était une sorte de conférence où la discussion prenait le meilleur ton du monde, mais sans la moindre prise sur la société : aussi disparut-elle fort tranquillement en 1848. Tel fut aussi le sort de ce Sénat que Napoléon III avait comblé de faveurs et où siégeaient quelques-uns des principaux personnages de l'Empire. Enfin nous-mêmes nous n'avons pas été plus heureux quand nous avons donné une seconde Chambre à nos colonies, témoin la plus considérable, la *Dominion* canadienne, où les membres du conseil donnent leur démission les uns après les autres pour entrer à la Chambre basse.

La vérité est qu'une seconde Chambre est un rouage inutile et même embarrassant, à moins de représenter quelque chose que l'Assemblée populaire ne représente pas. Tel n'est pas le cas en France, où le principe héréditaire, même s'il y avait de profondes racines — et il n'en a pas — ne pourrait être reconnu dans une constitution républicaine ; et je ne vois rien qui puisse avoir quelque poids dans l'assemblée, à

moins que ce ne soit la ville de Paris, dont l'influence sur le reste du pays est tout à fait hors de proportion avec sa part de représentation à Versailles. Si M. Thiers pensait à créer un conseil qui fût l'expression d'une puissance réelle mais distincte des autres, il n'aurait qu'un parti à prendre : ce serait — chose d'ailleurs impossible et absurde — de faire une seconde Chambre avec les députés de Paris. Si l'élection des sénateurs est confiée aux conseils généraux, ceux-ci choisiront un personnel semblable à celui de l'Assemblée, ou si complètement rural qu'il ne pourra pas s'entendre avec elle. Si, au contraire, la Chambre haute est recrutée dans une certaine classe par le suffrage direct des départements, elle constituera un corps privilégié et impuissant. On pourrait peut-être faire une seconde Chambre de ce conseil d'État dont les attributions sont déjà si étendues, et déclarer son consentement indispensable à la dissolution. Mais nous ne voyons pas quels services nouveaux il serait capable de rendre en cette forme. Voudrait-il se mêler de législation, il deviendrait impopulaire. Serait-il d'accord avec le Président, il n'ajouterait rien à sa force, car les Français trouvent plus naturel de confier le droit de *veto* au Président qu'à une assemblée de notables sans mandat populaire. La révision des mesures législatives, si nécessaire en Angleterre, l'est beaucoup moins en France où chaque projet est d'abord soumis à l'examen secret d'une commission qui se compose ordinairement des membres les plus familiers avec le sujet, et où les lois s'élaborent avec tant de précautions que la discussion publique est rarement très-sérieuse. Quand les lois ne passent pas, le ministre en est tenu responsable et il doit s'en aller. Il serait fort dangereux pour une Chambre haute qui ne saurait pas exactement ce qu'elle représente, de résister à une mesure adoptée par l'Assemblée populaire.

Il y a encore un autre argument contre la création d'une seconde Chambre en France : c'est que l'Assemblée actuelle n'a pas le moindre besoin d'une influence modératrice, dans le sens où nous l'entendons en Angleterre. Elle est aussi conservatrice qu'elle peut l'être, ce qui sera toujours le danger d'une assemblée française honnêtement élue. Elle peut n'être pas monarchiste, mais elle sera toujours en faveur de l'ordre, de l'autorité et en général assez peu disposée au changement. Car telle est la tendance de ses électeurs, et en France plus que partout ailleurs l'élu réfléchit l'opinion de ses mandataires, fort ombrageux sur ce point. La preuve en est qu'on a toujours recours au vote secret s'il s'agit d'enlever un projet impopulaire, tandis que l'opinion de la province se trouve généralement d'accord avec le vote public quand l'expérience est faite par les deux procédés. Croire qu'une assemblée française est nécessairement progressive ne peut être qu'une erreur suggérée par le souvenir de la première Assemblée nationale, dont les membres élus par le suffrage restreint représentaient surtout la haine des classes moyennes contre les privilégiés. Depuis l'établissement du suffrage universel, les assemblées françaises ont toujours montré un esprit obstinément et stupidement (*stupidly*) conservateur... — Le rôle d'une seconde Chambre serait donc tout à fait nul, puisqu'elle n'aurait rien à modérer ni à retenir. — Si l'on veut absolument écarter l'éventualité d'un coup de tête parlementaire, le plus sage serait de donner le droit de *veto* au Président, qui, dans le système politique de la France, doit être le personnage le plus important, le plus influent et le plus responsable de l'État.

FACULTÉ DES LETTRES DE CAEN

HISTOIRE

COURS DE M. ALFRED RAMBAUD

Napoléon Ier et les Prussiens (1806-1807) (1).

De 1792 à 1806, la France révolutionnaire ou impériale n'avait grandi qu'aux dépens de l'Autriche et de ses alliés. C'était avec la Belgique autrichienne qu'elle s'était étendue vers le nord : c'était avec les possessions de l'Autriche ou de ses alliés qu'elle avait créé les républiques ou les royautés vassales de l'Italie ; c'était avec les dépouilles des princes ecclésiastiques, c'est-à-dire avec la clientèle autrichienne en Allemagne, qu'elle avait indemnisé les États germaniques qu'elle dépossédait sur la rive gauche du Rhin ; c'était avec la Souabe autrichienne, avec le Tyrol autrichien, avec les biens des chevaliers et des comtes d'Empire, autre catégorie de clients autrichiens, que Napoléon avait doté Bade, la Bavière, le Würtemberg, créé la clientèle française de la *Confédération du Rhin*. C'était à l'Autriche qu'il avait pris la couronne impériale d'Occident, héritage des Otton et des Hapsburg. La Prusse assistait à ces désastres de son ancienne rivale, dans une neutralité moins *attentive* qu'inquiète ; elle restait non impassible, mais à peu près immobile dans l'Allemagne du Nord. Plus d'une fois elle avait projeté d'armer, une fois même elle avait armé contre la France devenue, à son gré, trop puissante ; mais jamais ses armées n'avaient reparu, depuis la paix de Bâle, sur nos champs de bataille. Et pourtant, à certains signes, on pouvait prévoir un conflit prochain. Tout contribuait à le hâter : les exigences et l'ambition de Napoléon, surtout les fautes et les maladresses de la Prusse. Elle avait repoussé, puis recherché, repoussé encore l'alliance de Napoléon. Elle avait armé contre lui à l'époque d'Austerlitz, puis s'était laissé imposer le traité de Schœnbrünn, qu'elle ne voulut ensuite ni rompre, ni ratifier complètement. Elle acceptait le Hanovre avec avidité, le refusait avec une révolte de pudique orgueil, puis l'acceptait définitivement en donnant à entendre que c'était bien à contre-cœur et qu'elle ne le gardait que pour le rendre à son propriétaire, enfin entrait dans une colère violente en apprenant que Napoléon, lassé de ces hésitations, avait précisément offert de le restituer à l'Angleterre. Ce dernier incident, venant après l'affaire d'Anspach, après les récits exagérés sur les ambitions de Murat, grand-duc de Berg, acheva d'exas-

---

(1) Häusser, *Deutsche Geschichte seit dem Tode Friedrich s der Grossen*, t. II et III, Berlin, 1869.

Ernouf (le baron), *Les Français en Prusse*, Paris, 1872.

Die Männer des Volkes in der Zeit der deutschen Elends, Berlin, 1861.

Lucchesini, *Ursachen und Virkungen des Rheinbundes*, t. II, Leipzig, 1822.

Bignon, *Histoire de France depuis le 18 brumaire*, t. V et VI.

Fertz, *Stein's Leben*, t. II.

Une apologie de Lombard par lui-même, sous ce titre : *Materialien zur Geschichte der Jahre* 1805, 1806 *und* 1807, Francfort et Leipzig, 1808.

Preussens Zukunft (par H. de Bardeleben), 1807.

Les *Vertraute Briefe*, sous le pseudonyme de Peter Hammer, Amsterdam et Cologne, 1807-1808.

pérer le parti de la guerre. On n'écouta plus les partisans de l'alliance française. On ne demanda plus ni explications, ni réparations; on était tout à sa passion, à son amour-propre froissé : la cour, l'armée, le peuple, se précipitaient d'un mouvement aveugle vers une guerre insensée, inégale, mal préparée. En arrivant à cette période fatale de l'histoire de Prusse, nous avons malheureusement, pour la bien comprendre, une expérience que n'avaient pas nos devanciers.

I

La reine Louise de Mecklenburg-Schwerin, le prince Ferdinand, les ministres Stein et Hardenberg, les généraux Rüchel et Blücher, ne laissèrent pas au roi le temps de se reconnaître. Schulenburg-Kehnert, Brunswick lui-même, Brunswick, le *prince de la paix*, ainsi que l'appelaient les hobereaux du parti de la guerre, furent entraînés comme les autres. Les journaux de Berlin prêchaient la guerre contre les Français. Un spirituel « Berlinois » s'est donné le plaisir récemment de recueillir, sous le titre de *Littérature française pendant la guerre de* 1870 (1), les « morceaux choisis » des hâbleries et des fanfaronnades de nos journaux : il pourrait se donner le même plaisir avec la presse berlinoise de 1806. Au théâtre, on ne voulait que des pièces belliqueuses ; on applaudissait avec frénésie les passages à allusions de *Wallenstein* et de la *Pucelle d'Orléans*. Aux marionnettes on se donnait le plaisir de rosser Bonaparte. La foule faisait des démonstrations menaçantes devant les hôtels des ministres suspects de vouloir la paix; les jeunes officiers allaient aiguiser leurs sabres sous les fenêtres de l'ambassadeur de France. Quiconque parlait de paix était un traître. Dans un mémoire adressé au roi, le 2 septembre, les princes Henri, Guillaume, Ferdinand, le prince d'Orange, le duc de Brunswick, dénoncèrent formellement les ministres pacifiques comme responsables de « l'impudent abus que faisait Bonaparte des désirs pacifiques de Votre Majesté ».

Napoléon suivait avec calme et attention ces mouvements de la cour et de l'opinion prussienne. Son armée à ce moment était encore presque tout entière en Allemagne : il n'avait qu'un pas à faire pour franchir les montagnes de Thuringe. Dès le 9 septembre, il ordonnait à Berthier de faire reconnaître le haut Palatinat, les défilés du Frankenwald, la Thuringe. Le 10, il ordonnait à son grand-écuyer Caulaincourt de faire arranger ses lunettes. Il prescrit à Mortier de tenir la main aux fortifications de Mayence ; il prévoit le cas où par suite d'une bataille perdue par la France, l'ennemi se porterait sur le Rhin. Il prévoit tout, même ce qui est à ce moment le plus improbable : la défaite.

Pourtant il déplorait, plus sincèrement qu'on ne le croit généralement, cette guerre qui devenait chaque jour inévitable. Il avait fondé sur l'alliance prussienne les plus grandes espérances. Sa politique le portait à s'étendre, non dans le nord de l'Allemagne, mais dans le sud de l'Europe. Il consentait volontiers à accorder à la Prusse *plus d'homogénéité et une plus grande situation* sur la mer Baltique et sur la mer du Nord. Il eût pu l'écraser l'année précédente, après le traité de Potsdam : il ne l'avait pas fait, il l'avait au contraire agrandie, fortifiée : signe certain qu'il ne voulait pas lui faire la guerre. Dans une lutte avec la Prusse, la victoire la plus complète n'en était pas moins une hypothèse embarrassante. Il fallait se mettre sur les bras les affaires de la Pologne et de l'Allemagne du Nord, se détourner de l'Espagne, de l'Italie, de la mer, des colonies. La Prusse abattue, que ferait-il de ses dépouilles? La détruire était difficile, la conserver dangereux. Dans cette guerre, beaucoup à perdre, rien à gagner en puissance réelle. C'est ce qui explique plus tard sa haine contre la Prusse vaincue, qui l'avait obligé à la vaincre ; ses fureurs contre la reine Louise, Brunswick, les hobereaux : tous ceux qu'il regardait comme les auteurs de cette guerre fatale.

Il fit des efforts sérieux pour la prévenir. Dans une note du 12 septembre 1806, il insiste sur le caractère impolitique d'une pareille lutte :

« L'Empereur ne peut estimer la conduite du cabinet de Berlin ; il a cela de commun avec toute l'Europe. Si quelquefois même il ne consultait que *son cœur*, il ne serait pas impossible qu'il désirât d'humilier le cabinet de Prusse. Mais *la raison d'État* fera que l'Empereur sera toujours ami de la Prusse. Sa politique s'étend sur le midi et non sur le nord. Il est ridicule de penser que l'Empereur voulût faire la guerre à la Prusse pour que la Bavière eût Bayreuth et le duc de Clèves Münster..... L'Empereur désire véritablement ne pas tirer un coup de fusil contre la Prusse. Il regardera cet événement comme un malheur, parce qu'il vient troubler des intérêts déjà assez compliqués, qui l'empêchent d'évacuer l'Allemagne avec honneur. »

Il exprima les mêmes sentiments à l'ambassadeur Knobelsdorff, que la cour de Prusse lui avait envoyé en septembre, moins peut-être pour tenter un nouvel effort de rapprochement que pour gagner du temps pour les préparatifs militaires.

Ce n'est pas que Napoléon n'eût vis-à-vis de la Prusse les torts les plus graves. Sans parler de ces agrandissements incessants qui, après chaque guerre, rendait une guerre nouvelle inévitable, il avait manqué aux égards qu'il devait à un allié, à une puissance qui avait sa légitime susceptibilité et et son passé honorable. Après lui avoir imposé le Hanovre, il l'offrait à l'Angleterre. Après lui avoir imposé son alliance, il refusait de se laisser contenir dans ses projets d'agrandissement. Mais la Prusse avait bien plus de torts encore. Sa politique de 1805 est la plus perfide qu'on puisse s'imaginer : la minime affaire d'Anspach ne l'autorisait pas à armer sur les derrières de Napoléon. Ayant accepté les traités de Schœnbrünn et de Paris, elle devait les exécuter loyalement, franchement, et ne pas se poser devant l'Europe en victime de Napoléon. Acceptant son alliance, elle ne devait pas affecter d'en rougir. Assez avide pour prendre le Hanovre, elle ne devait pas faire la prude offensée devant ses anciens alliés. Elle avait tort de se résoudre à la guerre sur de vains bruits. Elle avait tort de ne pas dire ce qu'elle voulait et de ne savoir faire ni la paix, ni la guerre.

II

Quoi qu'il en soit, dans les premiers jours d'octobre, les deux armées (1) se trouvaient pour ainsi dire en présence, l'une

(1) A. Borchardt, Berlin, 1871.

(1) « Brunswick sortit de Berlin, raconte Lucchesini, avec une ar-

dans le bassin du Mein, l'autre dans le bassin de la Saale, séparées seulement par la ligne du Frankenwald et de la forêt de Thuringe.

Qu'était-ce que l'armée prussienne pour lutter avec l'armée française? Les historiens allemands ont décrit à plaisir les vices et les abus dont elle souffrait, les ont peut-être exagérés pour excuser sa défaite.

Tous ces vices se résument en un mot : c'était une armée gâtée par la paix. Depuis la guerre de Sept ans, elle n'avait fait aucune guerre aussi sérieuse. Des expéditions comme celles de Pologne, de Champagne, de Mayence, du Rhin, où la Prusse ne combattait, pour ainsi dire, que d'une main, étaient plus propres à tromper une nation et une armée sur leurs propres forces qu'à les éclairer. Nous avons pu faire depuis, pour notre propre compte, cette expérience. En outre, l'armée prussienne de 1806 formait dans la nation une nation à part, et l'on pouvait dire de la Prusse qu'elle « n'était pas un pays qui avait une armée, mais une armée qui possédait un pays ». Cette caste de vainqueurs campée en Prusse ne se recrutait même pas exclusivement parmi les nationaux : toutes les classes de la nation avaient des motifs différents pour s'exempter du service militaire, nobles, bourgeois, professeurs, ouvriers, paysans mêmes. Une bonne partie des soldats et des officiers de l'armée prussienne étaient étrangers à la Prusse; on obtenait les soldats par le raccolement, on attirait les officiers par le prestige des lauriers de Frédéric. Rien d'insolent comme l'officier pour le bourgeois qu'il vexait à plaisir, pour le soldat qu'il dressait à coups de poing ou à coups de bâton. Cette armée, en somme, datait de la guerre de sept ans; elle était commandée presque par les mêmes généraux qu'en 1756; ceux-ci ne voyaient de salut que dans les procédés, dans les recettes militaires du grand Frédéric, sans voir qu'un nouvel art de la guerre venait de surgir au milieu du bouleversement européen. L'armement et l'habillement du soldat était fort médiocre; en revanche, quatre jours avant Iéna, on rappelait aux soldats les règlements qui prescrivaient d'égaliser exactement les bottes de paille. La routine était tout dans cette armée, la science rien. Le corps d'officiers et même le corps d'état-major avaient la réputation d'une médiocre instruction; le ministre Bulow disait de son frère le général « qu'il était le plus sot des Bulow, mais le plus intelligent des officiers d'état-major ». Une chose qui alourdissait étrangement cette armée, c'était la vieillesse d'une grande partie de ses membres. A part les princes, généraux de naissance, elle n'avait que des vieillards à sa tête : des trois feld-maréchaux, l'électeur de Cassel avait soixante-trois ans, le duc de Brunswick soixante et onze, Mœllendorf quatre-vingt-deux. Des sept généraux d'infanterie, quatre avaient soixante ans, un autre était octogénaire. Des vingt-quatre lieutenants-généraux, neuf étaient septuagénaires, onze sexagénaires. Il en était de même pour les généraux de cavalerie et les autres grades de l'armée. Si nous examinons la composition d'un régiment nous le trouvons encombré de vieux sous-officiers et de vieux soldats. Il y avait, en quantité, des soldats de quarante, de cinquante, de soixante ans. Du corps de sous-officiers plus de la moitié avaient de quarante à soixante ans. Voilà ce qui restait à l'armée prussienne de ses triomphes de la guerre de sept ans : un héritage de vieux procédés, de guerriers vieillis et d'illusions funestes.

Jamais pourtant le grand Frédéric n'aurait pu manifester autant de contentement de ses armées victorieuses que n'en marquaient ses successeurs pour celle de 1806. Rüchel déclarait à ses soldats dans une revue « qu'il y avait dans l'armée prussienne quantité de généraux de la force de M. Bonaparte ». Knesebeck ayant eu l'imprudence en 1805 de présenter à la commission d'organisation militaire un plan de réorganisation sur les bases adoptées plus tard par Scharnhorst, il lui fut répondu « qu'on ne pouvait comprendre comment on osait conseiller la complète réorganisation d'une armée qui était, depuis si longtemps, pour l'Europe, et qui devait rester pour elle, un modèle inimitable, et comment on osait proposer de la réduire au rôle d'une simple milice nationale ».

L'issue de la campagne qui s'ouvrait les 7, 8 et 9 octobre par le passage des défilés du Frankenwald du côté des Français ne pouvait guère être douteuse. Non que la disproportion des deux armées fût considérable : l'armée française comptait environ 170 000 hommes, dont 30 ou 40 000 auxiliaires allemands; l'armée prussienne 160 000 hommes, dont 20 000 Saxons. Mais il fallait songer à la disproportion réelle entre l'empire français et la Prusse de cette époque; le premier avec ses provinces du Rhin, de Belgique, de Piémont, ses royaumes feudataires de Hollande, d'Italie, de Naples, de la Confédération du Rhin, pouvait compter sur les ressources de cinquante millions d'habitants; le royaume de Prusse n'était peuplé que de neuf millions huit cent mille habitants; les secours lointains de l'Angleterre, de la Suède ou de la Russie ne pouvaient compenser cette disproportion. Une bataille perdue pour la France était un échec, pour la Prusse la ruine.

A cette armée de paix, de tradition, de caserne, on allait opposer une armée qui, en 1792, était sortie des entrailles de la nation française, qui avait grandi dans les camps et sur les champs de bataille; qui s'était formée, au milieu des succès et des revers, une tactique à elle, un art militaire, non de tradition et de recettes, mais d'inspiration et d'expérience, une armée vieille de gloire, jeune d'années; à ces compagnons décrépits de Frédéric II, qu'on traînait presque malgré eux sur le champ de bataille, des généraux dont les états de service contrastent glorieusement avec l'extrait de naissance. Des sept lieutenants de Napoléon, les plus âgés étaient Augereau (cinquante-neuf ans) et Bernadotte (quarante-deux ans); mais Murat n'avait que trente-neuf ans; Ney, Soult, Lannes, trente-sept; Davoust trente-six. L'Empereur lui-même n'avait que trente-sept ans. On pouvait attendre de cette belliqueuse jeunesse une constance indomptable dans le danger, une ardeur infatigable dans la poursuite de la victoire.

Tandis que l'armée prussienne se mouvait péniblement avec les 33 000 chevaux, les 12 000 valets, les carrosses, les pianos qui encombraient ses colonnes, Napoléon, ses lieutenants et ses officiers avaient conservé quelque chose de la simplicité républicaine. Un officier portait tout avec lui; un maréchal n'avait que des cantines; Napoléon n'était pas encore le fastueux potentat de 1812.

Le quartier général prussien était encombré de personnages inutiles : la reine, les princes, qui venaient passer des

---

mée tumultueuse et qui était près de se révolter dans son impatience de marcher à l'ennemi. » Qu'était devenue cette célèbre discipline prussienne?

revues ; Lombard et le pamphlétaire Gentz qui rédigeaient des manifestes ; Hardenberg et Haugwitz qui disputaient sur le système politique. Le duc de Brunswick, sur l'expérience duquel tout le monde comptait, demandait conseil à tout le monde. On avait eu d'abord la prétention de prendre l'offensive ; mais Napoléon ne laissait ce soin à personne. Puisqu'il fallait l'attendre, par où déboucherait-il ? Par la haute Saale ou par le haut Mein ? par Hof ou par Eisenach ? Non-seulement on ne savait comment on livrerait bataille, mais on n'était pas sûr qu'on ne ferait pas la paix. Le 7, Napoléon avait reçu un *ultimatum* prussien qui le sommait d'évacuer l'Allemagne du Sud et de laisser l'Allemagne du Nord libre de se confédérer. Ce document, par son contenu, indiquait le désir de la paix ; par sa forme, la rendait impossible. Il était accompagné d'une lettre du roi, longue, passionnée, pleine de récriminations. Napoléon l'appelait « un mauvais libelle..., une rapsodie copiée des journaux anglais..., un mauvais pamphlet contre la France, dans le genre de ceux que le cabinet anglais fait faire par ses écrivains à 500 livres sterling par an... Le roi de Prusse n'a sûrement pas lu cette rapsodie... On nous donne rendez-vous d'honneur pour le 8 ; jamais Français n'y a manqué ; mais comme on dit qu'il y a une belle reine qui veut être témoin du combat, soyons courtois et marchons, sans nous coucher, sur la Saxe ».

On cherchait encore un plan dans l'armée prussienne ; Napoléon était si sûr du sien que, le 13 octobre au soir, la veille d'Iéna, sur les hauteurs du Landgraffensberg, il pouvait divulguer à ses soldats que l'armée prussienne était tournée par sa gauche, dans la situation de Mélas à Marengo, de Mack à Ulm.

Pourtant, après le combat de Schleitz et de Saalfeld, où s'était montrée en pleine lumière l'infériorité de cette fameuse cavalerie prussienne, et où la mort de Louis-Ferdinand avait inauguré tristement cette triste guerre, Napoléon fit encore une tentative pour décider le roi à la paix. Il lui écrivit (1) :

« Que V. M. m'en croie : j'ai des forces telles que toutes ses forces ne peuvent balancer longtemps la victoire. Mais pourquoi répandre tant de sang ? A quel but ? Je tiendrai à V. M. le même langage que j'ai tenu à l'empereur Alexandre deux jours avant la bataille d'Austerlitz. Fasse le ciel que des *hommes rendus ou fanatisés, plus ennemis d'Elle qu'ils ne le sont de moi et de ma nation*, ne lui donnent pas les mêmes conseils pour la faire arriver au même résultat ! Sire, j'ai été votre ami depuis six ans. Je ne veux point profiter de cette espèce de vertige qui anime ses conseils et qui lui ont fait commettre *des erreurs politiques* dont l'Europe est encore tout étonnée et des *erreurs militaires de l'énormité desquelles l'Europe ne tardera pas à retentir*..... Sire, V. M. sera vaincue ; elle aura compromis le repos de ses jours, l'existence de ses sujets sans l'ombre d'un prétexte. Elle est aujourd'hui intacte et peut traiter avec moi d'une manière conforme à son rang : elle traitera avant un mois dans une situation différente..... Sire, je n'ai rien à gagner contre V. M. Je ne veux rien et n'ai rien voulu d'elle. *Cette guerre est une guerre impolitique*... Ce n'est pas pour l'Europe une grande découverte que d'apprendre que la France est du triple plus populeuse et aussi brave et aguerrie que les États de V. M. Je ne lui ai donné aucun sujet réel de guerre. Je prie V. M. de ne voir dans cette lettre que le désir que j'ai d'épargner le sang des hommes et d'éviter à une nation, *qui géographiquement n'est pas ennemie de la mienne*, l'amer repentir d'avoir trop écouté des sentiments éphémères qui s'excitent et se calment avec tant de facilité parmi les peuples ».

(1) Gera, 12 octobre 1806.

Assurément, il y avait dans cette lettre des expressions acerbes et dures. Les idées sont vraies ; les sentiments, nous les croyons sincères. La démonstration de sa supériorité sur la Prusse une fois faite à Schleitz et Saalfeld, Napoléon offrait de s'arrêter, de renoncer à une victoire certaine, à des conquêtes assurées. A-t-on été aussi généreux que lui après Wissembourg, après Reichshoffen, quand la preuve de nos erreurs politiques et militaires était acquise pour l'Europe ? A-t-on offert de se retirer sans démembrer la France ? Napoléon a du moins sur son triste imitateur cette supériorité : il a écrit cette lettre (1).

III

Si le passé pouvait consoler du présent, jamais victoire ne fut plus complète. Le même jour, à Iéna, sous les yeux de Napoléon, 100 000 Français écrasaient 70 000 Prussiens sous les ordres de Hohenlohe et de Rachel ; à Auerstaedt, Davoust, avec 30 000 Français seulement, arrêtait et repoussait victorieusement une autre armée de 70 000 hommes qui avait à sa tête le roi de Prusse, le duc de Brunswick et Mœllendorff. Cette armée se battit bien ; les chefs firent bien leur devoir ; Schmettau fut tué, Mœllendorff et Brunswick mortellement blessés, le roi eut deux chevaux tués sous lui. Une foule d'officiers restèrent sur le champ de bataille. Chacune des deux armées prussiennes fut vaincue à l'insu de l'autre et se consolait en pensant que l'autre était victorieuse. Hohenlohe accablé espérait se rallier avec le secours de l'armée de Brunswick ; le corps de Brunswick vaincu, espérait se renforcer de ceux d'Hohenlohe pour enfoncer enfin Davoust. Mais ce ne furent pas deux armées qui firent leur jonction ; ce furent deux déroutes qui se mêlèrent, se confondirent, s'écoulèrent en désordre, vers le seul chemin resté libre : 21 000 hommes tués ou blessés, 18 000 prisonniers, 315 canons, tels furent les premiers fruits de la victoire. Davoust, qui n'avait que 44 canons, en avait conquis 115.

Ce qui rendit le désastre plus effroyable encore, c'est la promptitude et l'acharnement avec lesquels les Français poursuivirent la victoire. L'infanterie de Soult, Lannes, Ney, Augereau, l'innombrable cavalerie de Murat se précipitèrent sur les traces de ces débris d'armée. Dans leur marche diagonale du sud-ouest au nord-est, du champ de bataille d'Iéna à la mer Baltique, ils réussirent du même coup à les gagner de vitesse et à les couper de leur ligne de retraite sur la Russie. Le roi consterné avait abandonné à Hohenlohe et à Kalkreuth la direction du corps principal. Dès le lendemain d'Iéna, les Français paraissaient devant Erfurth, place forte renfermant le prince d'Orange, 10 000 soldats, d'immenses approvisionnements, beaucoup de fuyards et de blessés. Erfurth se rendit à la première sommation. Le 17 octobre, le général Dupont attaqua, près de Halle, la réserve de l'armée prussienne, forte de 17 à 18 000 hommes, postée dans une position for-

(1) Bignon a raconté par suite de quelles finasseries prussiennes l'aide-de-camp chargé de la lettre de l'Empereur au roi de Prusse fut arrêté et retenu aux avant-postes allemands ; en sorte qu'il ne put la remettre qu'au moment où la bataille s'engageait.

midable et commandée par le prince Eugène de Würtemberg. C'était le seul corps intact qui restât de l'armée prussienne. Il fut battu et dispersé. Cependant la grande armée prussienne serrée de près par les Français avait réussi à atteindre Magdeburg et à y passer l'Elbe. Nous n'avons plus besoin de notre imagination pour nous figurer le tableau qu'elle présentait : des troupes harassées, affamées, qui ne trouvaient de vivres nulle part, qui jalonnaient leur route d'artillerie abandonnée, de soldats épuisés, de cadavres d'hommes et de chevaux ; des généraux qui se rejetaient la responsabilité de la défaite ; des soldats qui n'obéissaient plus à leurs officiers et qui attribuaient tous leurs malheurs à leur incapacité, à leur trahison ; des bandes de déserteurs, des nuées de maraudeurs ; le paysan ruiné, consterné, pillé. Du moins on espérait atteindre l'Oder. Mais on perdit le temps en contre-marches : les Français n'en perdaient pas. A Prentzlau, au nord de Berlin, on fut ou l'on se crut entouré : le prince de Hohenlohe se rendit prisonnier avec 12 000 hommes (28 octobre). Un autre corps, composé de 4200 fantassins, 2000 cavaliers, huit canons, sous Hagen, ne put aller plus loin que Pasewalk (29 octobre). Un troisième, sous Bila, qui était arrivé jusqu'à Anklam et qui comptait s'embarquer, ne fut pas plus heureux. On ramassa en chemin le grand parc d'artillerie. Restait la colonne de Blücher, renforcée de celle du duc de Weimar et qui comptait dans ses rangs les plus énergiques officiers de l'armée prussienne : le duc de Brunswick-Œls, celui de Saxe-Weimar, York de Wartenburg, Scharnhorst, Dornberg, tous destinés à être célèbres au jour de la revanche. Elle comptait filer le long du littoral de la Baltique et atteindre la Vistule ; mais les Français étaient déjà arrivés au bord de la mer. Malgré son épuisement, elle rebroussa chemin, talonnée par Soult, Bernadotte et Murat, se jeta dans Lübeck, malgré les protestations des habitants, y livra un combat acharné qui fit à la ville un mal énorme (6 novembre), réussit à s'en échapper, mais fut obligée de capituler à Ratkau (7 novembre). 14 ou 15 000 hommes posèrent les armes. Du moins Blücher put faire insérer dans la capitulation « qu'il ne se rendait que faute de munitions ». De toute l'armée qui avait combattu à Iéna et Auerstaedt, il ne restait plus un seul soldat. Quand l'*armée auxiliaire* des Russes s'approcha de la Vistule elle ne trouva plus d'*armée principale* avec laquelle elle pût faire sa jonction.

Parallèlement à cette série de désastres en rase campagne, une série de capitulations de places fortes, dont le récit encore aujourd'hui exaspère les historiens allemands. Spandau, la citadelle de Berlin, s'était rendue sans tirer un coup de canon. Le 23 octobre, son gouverneur Benekendorff écrivait au roi qu'il se ferait sauter avec la forteresse ; le 25 il capitulait. « Le major de Benekendorff, raconte Bignon, qui venait de rendre cette forteresse sans un seul jour de défense, n'avait d'autre souci que de se débattre avec un officier français relativement à de petits objets de basse-cour qu'il prétendait compris dans les effets que la capitulation l'autorisait à emporter. » Stettin, forte place sur l'Oder, avait 5000 hommes de garnison, de l'artillerie en suffisance, des vivres et des munitions en abondance ; on pouvait s'attendre à y voir arriver le prince de Hohenlohe. Le 29 octobre, un corps français de 800 cavaliers et 2 canons vint sommer la place en annonçant la prochaine arrivée de Lannes et Murat. Le gouverneur von Romberg, âgé de quatre-vingt-un ans, n'hésita pas à se rendre prisonnier de guerre. Napoléon à ce propos écrivit ce mot qui pèse encore sur le cœur de nos conquérants : « Si votre cavalerie légère, écrivait-il à Murat, prend ainsi des villes fortes, il faudra que je licencie mon corps de génie et que je fasse fondre mes grosses pièces » (1). A Küstrin, ville très-forte sur l'Oder qui la mettait à l'abri d'un coup de main, le colonel Ingersleben, qui avait 2400 hommes de garnison, fut sommé par une division française qui le même jour poursuivit sa marche dans une autre direction, ne laissant à la tête de pont de l'Oder qu'un seul régiment : c'est à ce régiment qu'il se rendit (1er novembre) : encore fut-il obligé de fournir aux Français des bateaux pour pénétrer dans la place, attendu qu'il avait fait sauter le pont (2). Enfin le 22 novembre Magdeburg, qui n'était investi que depuis 13 jours, capitula avec 24 000 hommes, dont 10 000 complètement valides, 6 ou 7000 chevaux, 600 pièces de canon, devant une force assiégeante de 6000 hommes. Les places fortes de Hanovre n'avaient pas fait une meilleure résistance. Plus tard, quand la Prusse voulut se relever, ces « *capitulards* » furent traduits devant des conseils de guerre : plusieurs furent condamnés à mort.

En novembre, le roi de Prusse n'avait plus d'autres ressources que : 1° Dans le nord, les forteresses : de Dantzig, qui ne se rendit que le 25 mai 1807 ; — de Kœnigsberg, qui ne fut prise qu'après la bataille de Friedland ; — de Colberg, que la ténacité de Gneisenau, les hardiesses du futur partisan Schill, la bravoure de sa bourgeoisie, encouragée par le vieux distillateur Nettelbeck, maintinrent jusqu'à la fin en dépit du bombardement ; — de Graudentz, qu'un général d'origine française, L'homme de Courbière, âgé de soixante-treize ans, défendit également à outrance. Vainement on lui déclarait qu'il n'y avait plus de royaume, ni de roi de Prusse : « Eh bien, répondait-il, je suis le roi de Graudentz » ; 2° une petite armée de 14 ou 15 000 hommes qui, sous le général Lestocq, autre Français d'origine, se distingua à Eylau et à Friedland, mais ne pouvait rien changer à la situation ; 3° la Silésie, où après quelques capitulations honteuses, comme celles de Breslau et de Schwednitz, les autres forteresses se défendirent longtemps et où les gouverneurs organisèrent une armée auxiliaire de francs-tireurs, de gardes nationales, d'officiers prussiens, qui avaient manqué à la parole donnée.

La France était encombrée de prisonniers prussiens. Napoléon avait prescrit d'accorder aux soldats une nourriture abondante, aux officiers une solde convenable. Mais comme il en avait environ 140 000, il n'entendait pas supporter une dépense inutile ; il prescrivait de les employer aux travaux publics, aux ateliers de Rochefort, aux ouvrages du Languedoc, ou de les mettre à la disposition des cultivateurs. « Cela aura l'avantage, disait-il, qu'il en restera beaucoup en France ». Il en faisait aussi offrir à la cour d'Espagne : « Cela aura l'avantage de peupler l'Espagne, parce que si ces prisonniers sont bien traités, ils resteront dans le pays ». Il stipulait seulement qu'on ne les enverrait pas aux mines d'Amérique. Sa haine contre la faction belliqueuse de Berlin reparaissait encore dans ces prescriptions : « Je vous recommande les gendarmes, écrivait-il au général Dejean ; ce sont

(1) Berlin, 31 octobre 1806.

(2) Le 26 octobre, il avait reçu la visite du roi et de la reine, et en les quittant, il avait dit : « Que Votre Majesté me perce de ma propre épée si je rends Küstrin avant un an.

des freluquets et des polissons. N'en laissez pas venir à Paris, et placez-les à Dijon avec ordre de les tenir ferme » (1).

IV

Nous avons laissé Berlin sous les excitations belliqueuses de la Cour, du théâtre, des journaux. « Les régiments traversaient la ville avec des chants de victoire, la foule se précipitait sur leur passage, s'associait à leur enthousiasme, et aucun nuage de pressentiment n'obscurcissait ce beau ciel d'espérance (Lombard). » Le *Libéral*, l'*Ami de la Maison*, l'*Indicateur*, l'*Observateur de la Sprée*, entretenaient cette fièvre patriotique, ne permettaient pas qu'on vît dans la mort de Louis-Ferdinand autre chose qu'un accident insignifiant. Tout d'un coup la nouvelle se répand dans la capitale qu'on vient de remporter une grande victoire : le prince de Hohenzollern a complétement battu Soult ; Murat est prisonnier ; le grand parc d'artillerie française est enlevé... Les Français étant à Naumbourg, il est évident qu'ils étaient pris entre deux feux. Le gouverneur Schulenburg-Kehnert distribuait lui-même à la foule enthousiasmée les bulletins de victoire. Le 17, au matin, on apprit la nouvelle d'Iéna. Le gouverneur fit placarder la célèbre affiche : « Le roi a perdu une bataille ; maintenant *la tranquillité est le devoir du bourgeois* et je vous demande de le remplir. — Signé SCHULENBURG. » La désillusion fut cruelle ; la panique excessive ; toute la haute société déserta à l'instant la ville qui se remplissait en même temps des fuyards de la campagne, encombrant les rues de leurs voitures et de leur pauvre mobilier. Les libraires surtout, qui se souvenaient de l'exécution du libraire Palm, et ne se souciaient pas d'être « décorés du *Palmen-orden* », ne perdirent pas de temps pour fuir. Les Français n'étaient encore qu'à Halle (17 octobre) : on les croyait aux portes de Berlin. Le gouverneur Schulenburg fit sa sortie en grand uniforme, escorté de toutes les caisses publiques, mais abandonnant d'immenses approvisionnements dont les Français allaient faire leur profit. Puis, la ville se trouva dans cette situation pleine d'angoisses qu'ont connue depuis tant de villes françaises, entre l'État qui l'abandonnait, la livrait, se retirait avec ses fonctionnaires, ses soldats, ses trésors, — et l'ennemi qui arrivait. Le 24 octobre on aperçut du côté de la porte de Brandebourg des uniformes verts. Les optimistes déclarèrent que c'était l'avant-garde de l'armée russe. Les optimistes ont toujours tort en pareil cas. C'était la cavalerie française. Artillerie légère, hussards, chasseurs, ils entrèrent par plusieurs portes dans Berlin, musique en tête, au milieu d'une foule immense, qui ne manifestait aucune velléité hostile, qui subissait la réaction de la peur passée, c'est-à-dire une curiosité tout à fait rassurée, presque reconnaissante. On alla même visiter les nouveaux venus dans leurs campements hors de la ville. Le général Hallin, un des héros de la Bastille, entra en fonction le même jour comme commandant de place de Berlin ; Davoust arriva à son tour ; l'Empereur, en récompense de sa belle conduite à Auerstaedt, avait décidé que son corps entrerait le premier dans la capitale. Il fut harangué à la porte de Potsdam par les magistrats, et une députation leur répondit courtoisement, leur donna le conseil de former une milice bourgeoise pour la garde de la ville. Voilà deux traits qui manquent à la dernière invasion : aucun général prussien ne peut se vanter d'avoir été harangué aux portes de nos villes, aucune de nos villes n'a mérité assez la confiance du vainqueur pour qu'on l'engageât à former une garde civique. Le 26, arrivèrent de nouvelles troupes. Le 27, Napoléon fit son entrée dans la capitale de ce même Frédéric dont il venait de dépouiller le tombeau à Potsdam. Le corps municipal, conduit par le commandant de place, Hallin, lui présenta aux portes les clefs de la ville ; à l'entrée du château il retrouva les mêmes députations. « Je ne le vis sourire qu'une fois, dit l'auteur d'une relation contemporaine, quand ses yeux s'arrêtèrent sur un groupe de Berlinois qui mêlaient leurs acclamations à celles des soldats français. » Sa petite taille, son visage sévère, son teint olivâtre, son regard d'aigle, son simple costume déjà légendaire, au milieu de ce brillant cortége de généraux, de ces étincelants cuirassiers, de ces magnifiques grenadiers à cheval, de cette garde invincible, inspirait à la population un sentiment indéfinissable de terreur, d'admiration, de respect, d'amertume profonde, de curiosité émue. On lui présenta le chancelier et les ministres, puis le clergé protestant, les cours de justice. Avec celles-ci, il s'entretint de l'organisation judiciaire de la Prusse ; à celui-là il prescrivit de « rester tranquille et de porter obéissance et respect à César ». Il se montra fort au courant des manifestations antifrançaises qui avaient signalé le début de la guerre ; il se complut dans de violentes sorties contre le prince de Hatzfeld, les courtisans, les femmes qui se mêlent de politique : « Ce bon peuple de Berlin est victime de la guerre pendant que ceux qui l'ont attirée se sont sauvés. Je rendrai cette noblesse de cour si petite qu'elle sera obligée de mendier son pain. » Peut-être ne serait-elle pas venue manger le nôtre. Il joua aussi la clémence d'Auguste avec le prince de Hatzfeld, la magnanimité d'Alexandre avec les femmes de la famille royale : la veuve du prince Henri, la princesse Auguste et son mari, la princesse électorale de Hesse-Cassel, sœur du roi. Le soir, la municipalité ordonna des illuminations générales.

Les Prussiens seraient disposés à nous faire croire qu'ils ont inventé l'administration des pays occupés. Napoléon, à peine arrivé à Berlin, organisa sa conquête. Il avait déjà statué sur le sort de l'Allemagne entre le Rhin et l'Elbe, et l'avait partagée en six gouvernements militaires. Pour la rive droite de l'Elbe, il établit un gouverneur général et un intendant général pour toute la Prusse ; les provinces conquises, à la date du 2 novembre, furent partagées en dix départements, à la tête de chacun desquels se trouvait un commandant militaire, un intendant ou inspecteur aux revues, assisté d'un receveur. Chaque commandant correspondait avec le gouverneur général à Berlin, chaque intendant départemental avec l'intendant général. Les intendants devaient administrer, les receveurs percevoir les impôts directs et indirects, les revenus du roi, les contributions extraordinaires qu'un décret du 15 octobre, daté d'Iéna, avait fixé à 100 millions pour les pays entre l'Elbe et la Vistule, dont 10 millions pour Berlin. Nous avons été habitués depuis à de tout autres chiffres. La justice ordinaire continuerait à être rendue par les tribunaux du pays. Les autorités locales de Berlin continueraient leurs fonctions, mais elles devaient prêter serment :

(1) Lettres ou notes du 12 octobre, du 12 novembre 1806, du 25 et du 29 mars 1807.

« Je jure d'exercer loyalement l'autorité qui m'est confiée » par S. M. l'Empereur des Français, roi d'Italie, et de ne » m'en servir que pour le maintien de l'ordre et de la tran- » quillité publique ; de concourir de tout mon pouvoir à » l'exécution de toutes les mesures qui seront ordonnées pour » le service de l'armée française, et *de n'entretenir aucune* » *correspondance avec ses ennemis.* »

Ce serment fut prêté docilement, mais non sans quelque douleur, par le chancelier, les ministres de la justice et des cultes, le chef du département des mines, etc. (1). Les principales villes devaient être surveillées par une milice locale : 1600 hommes à Berlin, 40 à Stettin, 60 à Halle. Le reste du pays devait être soigneusement désarmé et les armes enfermées dans les forteresses. Toutefois il conseillait à Clarke de n'armer à Berlin que 800 hommes sur 1600, « sous prétexte que les fusils manquent ; un fusil peut servir à deux hommes ; ils se le passeraient ». Dès son arrivée à Berlin, Napoléon avait reconstitué la municipalité : 2000 bourgeois notables avaient élu parmi eux un conseil de 60 personnes. Napoléon donna l'ordre de s'informer des moyens de faire marcher les postes, le commerce, d'assurer l'approvisionnement de la capitale, etc. (2). Il ne fit pas rédiger des *Moniteurs officiels* de ses nouveaux *gouvernements*, auxquels il eût été obligé de procurer des abonnés à coups d'amendes et de prison (3); les journaux de Berlin lui suffisaient parfaitement (4), et il s'en servait avec beaucoup de dextérité pour agir sur l'opinion, comme le prouvent les deux lettres suivantes à Fouché et à Clarke, gouverneur général de Prusse :

« Faites faire, dans les journaux, écrivait-il à Fouché, des articles qui représentent le roi de Prusse comme ayant chassé d'auprès de lui MM. Zastrow, Stein, Schulenburg, Mœllendorf et les vrais Prussiens ; comme étant aujourd'hui tout à fait mené par M. Hardenberg, entièrement à la disposition de la Russie. Faites sentir que ce monarque, dans son abaissement, est encore plus petit par la conduite qu'il tient que par ses malheurs ; qu'à la suite de l'empereur de Russie, dont il est moins que l'aide de camp, il entend souvent des propos durs contre sa nation et son armée ; qu'en réalité on ne fait aucun cas de ses intérêts et de ceux de ses peuples dont la détresse ne paraît point le toucher ; qu'il ne fait autre chose que de chasser les ministres qui avaient l'opinion d'être pacifiques, pour s'entourer de ceux connus par une haine furibonde contre la France ; que du reste son armée se monte à peu près à 12 000 hommes ; qu'il n'a presque plus rien de sa province de Silésie et que le peu qui lui reste est brûlé, réduit, saccagé par les Cosaques.

» NAPOLÉON. »

« Faites mettre dans les journaux de Berlin, écrivait-il à Clarke, que le régiment de Platz, officiers et soldats, s'est débandé dès qu'on l'a mis sous les ordres des Russes ; qu'ils sont accablés par ceux-ci de mauvais traitements, et que la plus grande mésintelligence règne entre les Prussiens et les Russes. » NAPOLÉON. »

Les autorités militaires de Berlin, le gouverneur Clarke, le commandant Hullin, l'administrateur Bignon, firent leur possible pour protéger les habitants, quelquefois contre leurs propres autorités. Le prince de Hatzfeld, gouverneur civil, ayant invité la corporation des marchands à faire au gouverneur français un présent d'un million, Clarke refusa par ordre de l'empereur, qui se montra mécontent de cet excès de zèle. Quand il fut question du désarmement, la municipalité afficha une proclamation portant la peine de mort contre les récalcitrants. Le commandant Hullin écrivit aux magistrats une lettre, communiquée aux journaux, portant « qu'il était fort étonné que les magistrats se fussent permis d'édicter de leur chef une semblable pénalité quand rien de sa part ne les y autorisait ». Il est vrai que l'empereur le blâma de cette démarche : Hullin était le premier commandant qui se plaignît « de ce qu'on exécutât trop bien ses ordres ». Hullin s'efforçait d'établir une exacte discipline parmi les troupes. Il disait que « le soldat doit vivre, mais non s'enrichir aux dépens du bourgeois ». Il mettait le holà entre le bourgeois et l'officier prussien que le premier poursuivait de reproches et de sarcasmes sanglants.

V

Cependant les affaires du roi de Prusse allaient mal. La résistance de la Silésie n'avait de sens que si l'Autriche se décidait à y faire entrer son armée, et l'Autriche ne bougeait pas. La résistance de Colberg n'avait de sens que si l'Angleterre s'en servait comme d'un point de débarquement, et l'on ne voyait rien paraître à l'horizon. La Russie soutenait médiocrement l'allié, réfugié à Memel, qui n'espérait qu'en elle. Elle ne combattait, on peut le dire, que mollement, et au lieu de faire tous ses efforts pour reconquérir les États de Frédéric-Guillaume, elle envoyait à ce moment-là même 40 000 hommes en Valachie.

Après Iéna, le roi de Prusse avait écrit à Napoléon pour répondre à la lettre impériale d'avant la bataille, pour lui demander un armistice (15 octobre) : c'était chose impossible, et Napoléon refusa. Le 18 octobre, Frédéric-Guillaume lui envoya Lucchesini pour réitérer sa demande : il était résigné à céder le Hanovre, Bayreuth et la rive gauche du Weser. « V. M. I., écrivit-il à l'empereur, a trop bien relevé la dignité des trônes par l'éclat de ses vertus, et Elle connaît trop bien le prix de l'honneur en Sa qualité de premier capitaine de son siècle, pour attendre d'un chef d'une nation généreuse et d'une armée qui vient de faire ses preuves de valeur, des sacrifices incompatibles avec la sûreté de nos peuples et l'honneur de nos armes. » Mais les circonstances étaient changées ; le grand malheur que déplorait d'avance Napoléon était arrivé : il avait été obligé de vaincre la Prusse. Maintenant il ne voulait plus ménager en elle un allié possible, mais écraser un ennemi désormais irréconciliable. Sa correspondance, ses bulletins où il attaque, avec une verve de soldat licencieux, le roi de Prusse dans ses affections les plus sacrées,

(1) Bignon, *Histoire de France depuis le 18 brumaire*, t. VI, p. 50.

(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIII ; décrets, notes et lettres du 15 octobre, du 23 octobre, du 2 et du 27 novembre 1806.

(3) Proclamation du *gouverneur général de Lorraine* (9 sept. 1870), instituant le *Moniteur officiel du gouvernement général de Lorraine* et du Préfet *de la Meurthe* : « Toutes les communes de la province de Lorraine *sont tenues a s'abonner* au susdit journal aux frais de la caisse communale..... » N° 1er du *susdit journal*. — « Les maires des chefs-lieux de canton sont requis de verser sans délai à la caisse de la préfecture le prix d'abonnement au *Moniteur officiel*, à raison de 2 francs par exemplaire distribué dans leur canton ». *Ibid.*, n° 3 : Les cabaretiers, cafetiers, hôteliers, etc., étaient astreints à l'abonnement. Nous pouvons citer des noms de personnes emprisonnées pour refus d'abonnement.

(4) Un certain Lange publia alors à Berlin le *Telegraph*, journal antiprussien, dont toutes les feuilles berlinoises étaient tenues de reproduire les articles. D'autres, de notables personnages, faisaient métier de dénoncer à la police française, moyennant récompense, les biens mobiliers de l'État cachés par les fonctionnaires fidèles.

prouvent que la passion avait pris la place de la *raison d'État*. Après les désastreuses capitulations, le 6 novembre, le roi se résolut à consentir à la cession des territoires de la rive gauche de l'Elbe et même, au besoin, à entrer dans la ligue du Rhin ! Les négociateurs Zastrow et Lucchesini sentaient malheureusement le terrain se dérober chaque jour sous eux par suite de nouveaux désastres militaires. Les exigences du vainqueur croissaient. Napoléon déclarait publiquement, dans le trentième bulletin, son intention de conserver en gage les États prussiens jusqu'à ce que les colonies de l'Espagne, de la Hollande, de la France, fussent restituées, et l'indépendance de la Turquie assurée ! Enfin le 16 novembre, à Charlottenburg, Duroc déclara aux envoyés, qui n'avaient pas encore pu même voir l'empereur, qu'on leur accorderait un armistice à condition que toutes les places, qui à ce moment tenaient encore, telles que Thorn, Graudentz, Dantzig, Colberg, Breslau, Glogau, Hamelin, Nienburg, ouvriraient leurs portes, que l'armée prussienne se retirerait sur Memel, que l'armée russe évacuerait les États prussiens. Ils signèrent ces conditions : Lucchesini a avoué plus tard que ces négociations n'étaient pas sérieuses, qu'on ne voulait que gagner du temps pour empêcher Napoléon de soulever la Pologne. En effet, le roi et ses ministres refusèrent la ratification : ils ne voulaient pas, disaient-ils, d'un armistice qui permettait à Napoléon de dicter la paix aux conditions qui lui plairaient. Encore quelques mois, et Napoléon allait conquérir ces places qu'on lui refusait, rejeter l'armée prussienne et l'armée russe où il demandait qu'elles se retirassent, dicter à la Prusse une paix autrement dure que celle qu'il lui eût accordée en novembre 1806.

Après la bataille d'Eylau, où une demi-victoire si chèrement acquise avait donné à réfléchir à Napoléon, il envoya au roi de Prusse le général Bertrand porteur des conditions les plus favorables. A ce prince si complètement ruiné, il offrait de nouveau la paix et son alliance, la paix avec la restitution de tous ses États : aussitôt après la signature, l'armée française évacuerait tout le royaume. Nous a-t-on, après une lutte autrement honorable pour nous, offert de telles conditions ? Le roi de Prusse dans son aveuglement, le parti de la guerre dans sa haine insensée contre la France, refusèrent. On envoya seulement à Napoléon le colonel Kleist pour le tromper, pour gagner du temps, pour permettre à l'armée russe de se reformer : ce sont les historiens allemands eux-mêmes (Häusser, III, 75) qui font cet aveu. Les ennemis de la France jouaient là un jeu aussi funeste que perfide. Ils exposaient la Prusse à être effacée du rang des États ; car il n'était alors donné à personne de prévoir que Napoléon ferait l'immense folie de 1812 et qu'il viendrait un moment où avec l'aide de l'étranger et la complicité de la démence impériale, la Prusse pourrait se relever.

Alexandre, pour lequel le roi de Prusse affectait de se sacrifier, le trahit à Tilsitt. On connaît la scène du radeau. Celui qui avait promis à Frédéric-Guillaume de vaincre ou de mourir avec lui, consentit à ce qu'on insérât dans le traité du 7 juillet 1807 cette clause outrageante : « Par condescendance pour l'empereur de toutes les Russies..... » La Prusse fut obligée, le 12 juillet, de traiter avec Napoléon sur les bases de l'arrangement franco-russe. On lui arrachait ses provinces de Westphalie et Magdeburg, pour en faire un royaume français ; sa Pologne, pour en faire le grand-duché de Varsovie, Dantzig, pour en faire une ville libre ; elle cédait à la Saxe une route militaire à travers la Silésie pour aller en Pologne, plus le cercle de Cottbus en Lusace. Alexandre lui-même acceptait, des dépouilles de son allié, le Palatinat de Byalistock. La Prusse reconnaissait la dépossession de ses alliés, les princes de Brunswick, de Hesse-Cassel, d'Orange-Fulda, indemnisés par une simple pension. Elle reconnaissait les nouveaux États de Naples, Hollande, Varsovie, Westphalie, etc. ; l'occupation par les Français du Hanovre, des villes hanséatiques, de la Poméranie suédoise : elle acceptait ce dur et ruineux régime du blocus continental : elle payait des contributions, elle réduisait son armée : elle descendait de 9 741 000 habitants à 4 938 000, de 120 millions de revenus à 90. Elle redevenait plus petite qu'au temps de Frédéric II en face d'une France autrement puissante. D'après une convention spéciale, les Français devaient évacuer la rive gauche de la Vistule avant le 20 août, celle de l'Elbe avant le 1er octobre, Stettin et d'autres forteresses avant le 16, moyennant toutefois que les contributions ordinaires et extraordinaires seraient intégralement payées. Mais l'avarice ou la pauvreté prussienne se débattirent longtemps contre les exigences de Napoléon, qui ne peuvent pourtant pas être comparées à celles de l'empereur Guillaume, et l'évacuation en fut retardée.

Rien n'avait pu arracher à Napoléon des conditions plus douces. Alexandre avait imaginé d'essayer sur l'esprit du conquérant l'influence de la reine de Prusse, et son mari l'avait fait venir à Tilsitt. Il fallait que ces deux têtes couronnées eussent bien peu le sentiment de la délicatesse pour faire paraître en suppliante devant Napoléon cette femme qu'il avait si grièvement insultée ; bien peu de connaissance de leur adversaire pour penser qu'une reine si belle, si spirituelle, si éplorée, si persécutée qu'elle fût, pourrait entrer en balance avec les calculs de son ambition. Elle n'obtint rien que des compliments et la promesse, singulièrement éventuelle, de restituer à la Prusse Magdeburg et son territoire, dans le cas où la Westphalie, à la paix générale, obtiendrait le Hanovre.

VI

Cette paix de Tilsitt a été sévèrement jugée au point de vue du droit des gens, sévèrement jugée aussi au point de vue politique. Napoléon n'avait détruit la Prusse qu'à moitié : il n'avait créé la Westphalie, restauré la Pologne, agrandi la Saxe qu'à moitié. Des historiens français pensent qu'il eût été à la fois plus généreux et plus politique de rétablir entièrement la Prusse après une leçon si complète, et d'attacher à sa fortune un État anciennement et solidement constitué, que de créer de nouveaux royaumes sans vitalité, sans racine dans le passé. C'est peut-être une illusion de la générosité française. Avant Iéna, après Iéna, après Eylau, les conseillers du roi avaient tout refusé de Napoléon. Dans leur haine contre la France, ils avaient préféré jouer le salut de leur patrie que de prendre la main deux fois tendue vers eux. L'expérience l'a prouvé : le Prussien ne pardonne pas, n'oublie pas : soixante années de paix, les bons offices, les bonnes relations, le souvenir même d'une double vengeance (1814-1815) sont impuissants à assouvir les ressentiments. L'empereur Guillaume ne s'est souvenu, ni de ce qu'il était entré à Paris en victorieux à la chute de l'Empire, ni de ce qu'il y avait été reçu en hôte, il y a cinq ans : il ne s'est rappelé qu'une chose, c'est qu'il est le fils de la reine Louise. Lombard, à la fin de

son livre, fait appel à la générosité de l'Empereur et du peuple français, et paraît croire que cette magnanimité ramènerait la paix et la félicité universelles. Lombard était Français d'origine, et connaissait mal ses nouveaux compatriotes. Napoléon en rétablissant la Prusse, en la rendant deux fois plus forte après Tilsitt, l'eût rendue simplement deux fois plus puissante pour l'ingratitude. On ne se fût souvenu que de la défaite, non de la générosité. « Il est fort probable que la cour de Prusse, rétablie dans ses États jusqu'aux bords du Rhin, n'eût jamais été qu'une puissance humiliée, rancuneuse, secrètement ingrate, à laquelle eût pesé le bienfait même de la conservation. » Telle était la fatalité de cette guerre que Napoléon appelait si justement une guerre impolitique : elle n'avait pas de dénoûment dans une paix.

« D'ordinaire, dit Bignon, dans une page qu'on croirait écrite pour la situation actuelle, d'ordinaire les haines politiques s'éteignent dans les batailles. Ici les haines survivent à la guerre. La paix n'est que nominale ; elle est écrite dans le traité ; elle n'est pas entrée dans les âmes, ni pour la Prusse, ni pour la France. »

Napoléon un moment eut une idée étrange. Peu de jours après son entrée à Berlin : « Il y a ici des jacobins, n'est-ce pas? dit-il à Bignon. J'y ferais volontiers une république. » « Sur une simple remarque de ma part, ajoute l'historien, cette idée passa comme un éclair, et il est probable qu'elle ne se présenta plus à son esprit. » L'idée d'une république à propos de la Prusse, et dans la tête de Napoléon, était en effet assez déplacée. Toutefois, il ne renonça pas tout de suite à l'idée d'une révolution libérale en Prusse : il disait à Dresde, à une députation prussienne : « Je vous eusse donné une constitution, et qui sait si vous eussiez été moins heureux? » Un moyen, en effet, de paralyser un Hohenzollern, était de le mettre au régime constitutionnel.

Puisqu'on ne pouvait ni se réconcilier, ni transformer constitutionnellement la Prusse, quel parti prendre? Un seul peut-être, terrible à appliquer en notre siècle, mais dont l'emploi eût paru presque légitime, appliqué à un État qui avait grandi par la conquête, la spoliation, le démembrement de ses voisins. Eût-il été impossible à Napoléon d'étendre la Saxe jusqu'à la Baltique, ou la Westphalie jusqu'à Postdam, de faire de Berlin une ville libre, de transplanter ailleurs ou d'indemniser à prix d'argent la maison de Hohenzollern? En détruisant l'État prussien, on détruisait un système politique, non une nation ; car il n'y a de peuple en Allemagne que le peuple allemand. En brisant le bâton de Frédéric-Guillaume Ier et l'épée de Frédéric II, on n'affaiblissait pas l'Allemagne, on n'ôtait à l'humanité aucune de ses forces essentielles. Nous ne perdions ni Humboldt, ni Fichte, qui d'ailleurs est un Saxon, ni Niebuhr, qui est Danois : on rendait seulement une certaine catégorie de grands hommes fort improbable. Est-il bien sûr que cette monarchie militaire, qui exploitait la guerre comme une industrie, eût laissé, après seulement cent années d'une existence si chétive et si tourmentée, plus de souvenirs ou plus de regrets après elle que la république des Mamertins ou celle des Cosaques Zaporogues? Pourtant Napoléon lui-même ne put se résoudre à ce terrible moyen : preuve nouvelle du caractère impolitique de cette guerre où la victoire devenait presque aussi féconde en embarras, en complications, en conséquences désastreuses, que l'est ordinairement une défaite.

ALFRED RAMBAUD.

SOUVENIRS DE LA HOLLANDE

MŒURS ET CARACTÈRES

La *Revue politique* se réserve de rendre compte d'un excellent livre qui vient de paraître à la librairie Michel Lévy : *Histoire des commencements de la république aux Pays-Bas*, par Daniel Stern. En attendant, nous pouvons dire les réflexions et rappeler les souvenirs qu'a éveillés chez nous la lecture de cet ouvrage. Nous aussi nous avons connu la Hollande et la nation hollandaise ; nous aussi nous avons vécu de sa vie et nous avons longtemps étudié dans ses mœurs l'effet en même temps que la source de ses institutions. Nous avons pu juger à quel prix, à quelles conditions, par quels moyens la liberté peut subsister longtemps chez un peuple sans y dégénérer en licence, et vu à l'œuvre le vrai génie de ceux qui ont acquis le renom mérité d'être jaloux de leurs droits civiques.

« Le langage politique, — dit très-bien quelque part Daniel Stern, — est trompeur ; les plus beaux mots de ce langage viril : liberté, république, en sont aussi les plus variables ; on les voit changer selon les temps, les lieux. La république de Périclès n'est pas la république de Calvin ; la liberté de Brutus et de Tacite n'est pas la liberté de Machiavel ou de Danton, et la vertu civique sera longtemps encore de mourir pour des vérités obscures. »

Ah, oui ! elles sont obscures, ces vérités sociales à la recherche desquelles s'est mise depuis dix-neuf siècles l'humanité ! Mais on peut dire que sous toutes les formes et par tous les chemins c'est la liberté qui a été l'objet de sa plus ardente, presque de son unique poursuite. La liberté contient, en effet, tous les biens, et elle résume l'aspiration incessante de chacun et de tous vers le bonheur. C'est pour garantir mutuellement leur liberté contre la violence de leurs propres passions que les hommes ont formé les sociétés primitives. Ils en ont alors aliéné une partie pour conserver le tout. C'est pour garantir leur liberté les uns contre les autres qu'ils se sont armés et se sont donné des chefs ; c'est pour recouvrer leur liberté, que ces chefs, ducs ou comtes, leur avaient ravie, qu'ils ont porté des rois sur le pavois. C'est pour sauvegarder leur liberté contre les abus de tous les pouvoirs qu'ils se sont réfugiés, au moyen âge, dans les bras d'une théocratie qui représentait pour eux l'autorité divine de la science, du droit et de la justice. Plus tard, c'est encore pour retrouver leur liberté qu'ils ont investi un pouvoir monarchique et central de tous les droits épars dans l'organisation féodale. Enfin c'est pour ne point tomber dans le vice de l'autocratie qu'ils ont constitué des corps intermédiaires, et finalement qu'ils ont trouvé dans les temps modernes la grande formule de la séparation des pouvoirs et le grand principe du *self government*. La liberté, tout le monde en parle ; tout le monde au fond la veut et l'a voulue toujours. C'est sur les moyens de l'obtenir et de la conserver qu'on dispute ; c'est non sur son essence, mais sur sa forme ; c'est sur la nature et l'étendue de ses effets. Chacun se pare du beau nom de libéral ; chacun le dénie à ses adversaires, et personne n'a ni tort ni raison. C'est que pour l'un, la liberté c'est la garantie solide du respect dû à la personne et à la propriété ; pour l'autre, c'est l'exercice immédiat des droits de souveraineté ; et, pour un troisième, c'est le développement égal des appétits et des facultés chez tous les individus, développement auquel doit nécessai

rement correspondre une somme égale de jouissances et de satisfactions. Ces trois conceptions de l'idéal social se développent toutes sous les auspices de l'idée de liberté : mais elles sont profondément dissemblables, et peut-être trouverions-nous dans l'histoire et dans la raison la preuve que non-seulement elles ne subsistent point parallèlement d'une façon nécessaire, mais qu'elles s'excluent presque toujours l'une l'autre. Dans tous les cas, l'exemple que nous fournissent l'Angleterre et la Hollande de nations chez lesquelles la liberté, sous la première de ces trois formes, s'est fondée et maintenue à l'ombre des plus énormes inégalités sociales, est bien propre à faire réfléchir ceux qui croient, de nos jours, que la liberté peut s'établir sur la seule base de la justice et du droit sans prendre un point d'appui dans quelque mécanisme politique analogue à ceux qui ont jusqu'à présent fonctionné parmi les hommes.

Nous n'entrerons point dans un semblable et si profond débat : mais nous dirons que si le principe de l'inégalité sociale n'est pas en Hollande, comme en Angleterre, consacré par les lois et par des priviléges inscrits dans la constitution, il a dans les mœurs et dans le consentement unanime sa sanction la plus puissante. Cette oligarchie marchande ne pèse pas moins sur ses compatriotes que l'aristocratie d'Angleterre, et, de même qu'à Genève et aux États-Unis même, les hommes se chargent de mettre entre eux les barrières que les institutions n'y mettent point.

Nous avons eu l'occasion de faire, dans une des plus vieilles villes des Pays-Bas, dans l'ancienne capitale de la Hollande, Amsterdam, un récent séjour de plusieurs années; nulle part, pas même dans la libre Genève, nous n'avons vu régner plus despotiquement une foule de préjugés aristocratiques. Tout est matière à démarcations sociales arbitraires là où il n'y a point de démarcations autrement établies. Il faut d'abord que l'orgueil humain se fasse sa place ; mais peut-être y a-t-il bien pour cela quelque raison meilleure encore. En voyant tous ces mille petits usages qui servent à rappeler l'idée d'inégalité, nous songions à la naïve invention des sept couleurs distinguant les sept classes dans la république imaginaire de Fénelon. En vérité, c'était plus simple, moins compliqué, moins ridicule ; autant vaudrait accepter franchement le principe et ses conséquences, que de le nier d'abord pour en revendiquer ensuite les effets par les ruses et les moyens détournés de la vanité aux abois.

Un des premiers et plus vilains effets de l'égalité politique (Dieu nous garde d'en médire ; nous ne médisons que de ceux qui la détruisent et ne nous plaignons que des causes qui la combattent), c'est de transporter à l'argent la considération qu'on accordait à la naissance. L'idée d'égalité peut, d'une façon abstraite, entrer dans le cerveau, mais elle n'entre point dans le cœur de l'homme ; pour parler un langage moins antiscientifique, elle peut s'emparer de ses facultés intellectuelles, mais non de ses facultés affectives. Le sentiment, le besoin d'inégalité, c'est pour lui le rocher de Sysiphe, que son orgueil pousse toujours et ramasse sans cesse après chacun de ses écroulements successifs. Charles Dickens raconte, dans le plus spirituel de ses romans, qu'un jeune Anglais admis dans un salon américain s'en vit fermer les portes du jour où l'on apprit que sa pauvreté l'avait contraint à venir d'Angleterre avec un billet de troisième classe. Cela se passait dans un pays où les wagons de chemins de fer n'ont qu'une classe pour sauvegarder l'égalité. Mais comme on y savait que les paquebots d'Angleterre en ont trois, la violence du préjugé se réfugiait à bord du paquebot anglais.

L'argent est la grande distinction sociale là où il ne peut y en avoir d'autre, et comme les distinctions sociales sont toujours, quoi qu'on fasse, la grande passion humaine, l'argent est le dieu nouveau de la nouvelle idolâtrie. On n'échappe point à ce dilemme : ou les hommes tombent dans le marasme et l'apathie, ou ils puisent dans la passion de s'élever le ressort de leur activité. L'élévation vraie, l'élévation du génie est le désir du petit nombre ; celle qu'on poursuit, c'est l'élévation sociale, et si elle n'a pour signe des distinctions convenues et à l'abri des variations de la fortune, elle se prend à l'argent, instrument de puissance, mais instrument corrupteur et corrompu.

En Hollande, comme partout ailleurs dans des conditions identiques, les *seigneurs d'argent* sont d'une morgue incomparable, et l'argent reçoit en leurs personnes d'ineffables respects. Une étiquette bourgeoise et sévère règne autour d'eux. Leurs femmes dérogeraient si elles sortaient jamais avant midi le dimanche pour l'office divin et avant deux heures dans la semaine : elles dérogeraient si elles entraient dans une boutique pour y faire des emplettes et si l'on voyait leurs voitures arrêtées devant la porte d'un magasin. Ils dérogeraient eux-mêmes s'ils se montraient sous un autre couvre-chef qu'un chapeau de soie et n'avaient point un domestique pour aller les attendre aux portes de la ville, portant à la main une boîte contenant un chapeau de paille les jours où ils vont à la campagne. Ils dérogeraient si leurs cuisinières allaient acheter dans les marchés et dans les boucheries les provisions du ménage ; si leur maison n'était point desservie par un essaim de courtiers, intermédiaires obligés entre l'acheteur et le marchand : courtiers aux vivres, courtiers aux meubles et aux objets de toutes sortes. Ils dérogeraient s'ils ne demeuraient point parqués dans leur aristocratique quartier.

Obligé d'habiter Amsterdam, nous avons, comme les autres, subi ces tyrannies. Le *Heeren-Gracht*, le quai des Seigneurs (*des Messieurs*), est là, comme dans toute bonne ville hollandaise, un sanctuaire redoutable où l'on n'entre et d'où l'on ne sort qu'avec respect. Nous dûmes rester deux ans à l'hôtel pour attendre qu'une maison devînt vacante sur le Heeren-Gracht, plutôt que de nous *déclasser*, en logeant dans un autre endroit de la ville. Nous savions qu'il eût fallu, du même coup, renoncer aux relations que nous étions appelé à cultiver. Mieux valait un pignon à deux fenêtres sur le Heeren-Gracht, qu'un palais ailleurs. N'avions-nous point entendu la fille d'un des plus riches propriétaires du *Heeren*, récemment mariée et transplantée sur le Prince-Gracht, se plaindre devant nous d'être abandonnée de toutes ses amies ?

La tyrannie des mœurs, voilà le fond de la vie hollandaise. Chacun s'y soumet et chacun l'exerce : le riche à sa manière, le pauvre à la sienne : la licence la confirme, comme la vanité. Nous nous souvenons d'un petit exemple caractéristique. L'usage ne permet point de monter à cheval dans les rues d'Amsterdam, prohibition née sans doute de l'ancienne propreté des villes, propreté demeurée à l'état de prétention quand elle n'est point à l'état de fait. Un jeune philosophe progressiste du pays essaya en notre présence de vaincre cet usage. Un cheval sellé fut amené et il le monta à la porte de la maison de son père. Les huées, les sifflets, le poursuivirent

jusqu'en dehors de la ville. Les enfants lançaient des pierres et des bâtons dans les jambes de l'animal. Le lendemain, les jours suivants, il renouvela, avec un flegme hollandais, sa tentative. Le peuple lui opposa la même persévérance. Des pétards éclataient sous les pieds du cheval : la vie du cavalier étaient mise en péril, et personne, ni la police, ni l'opinion, n'intervenait en sa faveur. Le père du jeune homme lui-même, indifférent à l'insuccès de sa témérité, semblait dire que le peuple de Hollande ne faisait qu'exercer son droit.

C'est surtout en la personne des enfants du bas peuple que le génie de cette nation aime à incarner l'idée de sa liberté. Tout est permis au *gamin* d'Amsterdam. Il n'y eut jamais être plus hardi, plus libre, plus insolent. Les habitants des rez-de-chaussée sont ses victimes. S'ils laissent entr'ouvertes leurs fenêtres, ils voient des museaux effrontés se glisser par l'ouverture et leur faire de malicieuses grimaces ; s'ils les ferment, les maudits espiègles grattent et frappent jusqu'à lasser leur patience. Les sonnettes d'entrées font tous les soirs un charivari étourdissant, et les domestiques ne savent plus auquel entendre. Le gamin, quand il lui plaît, vous jette des pierres à la promenade ; il vous barbouille, en passant, votre habit avec un pot de couleur ; il vous attache par derrière un papier à votre basque. Tout ce que fait ce petit tyranneau populaire est bien fait. Il n'y a point d'exemple qu'un père le fustige, ni qu'un constable le mène en prison. Le palais du roi à Amsterdam, le *dam*, lui reste constamment ouvert. C'est sur les dalles du péristyle qu'il dessine au charbon l'espace de ses jeux ; c'est sur les parquets des antichambres qu'il cultive le jeu de billes et se livre au saut du crapaud. Le gamin est un jeune citoyen dont les excès sans périls sont tolérés comme un symbole de la liberté populaire.

Mais, sauf ces concessions que les mœurs font pour ainsi dire par raison d'État à l'idée abstraite de la liberté individuelle, le respect du pauvre pour le riche est infiniment plus marqué et plus sincère en Hollande que dans des pays moins libres. Nous n'oserions dire que ce soit un mal. Le respect est pour nous ce qu'est la science aux yeux des femmes savantes, et nous ne pensons pas,

Quelque effet qu'on suppose,
Qu'il... soit jamais pour gâter quelque chose.

Nous constatons seulement deux faits : premièrement, que c'est un sentiment non-seulement compatible, mais intimement uni avec la liberté ; secondairement, que lorsqu'il ne s'attache point, comme dans la monarchie pure, à la naissance, ou, comme en Angleterre, à la naissance et à l'argent, il s'attache, comme aux Pays-Bas, à l'argent seul, qu'il soit d'ancienne ou de récente origine.

Le seul aspect des maisons hollandaises donne l'idée d'existences auxquelles préside le respect habituel de soi et des autres ; ce respect froid, réservé, peu démonstratif, commun à toutes les races du Nord. Chacune de ces demeures de bourgeoise apparence est une forteresse de la vie privée. Le silence, le calme, l'ordre et l'économie habitent derrière ces portes toujours closes. Les pauvres seuls se partagent entre plusieurs ménages une même maison ; les gens tant soit peu aisés ont leur petite maison tout entière, et cet usage est très-favorable à la moralité et à la dignité de l'existence. Les riches ne donnent point place dans la leur même à leurs plus proches parents, même à leurs enfants, aussitôt que ceux-ci se marient. La famille hollandaise n'est point cette famille étendue des pays catholiques : cette famille italienne qui comprend même les serviteurs (qu'on appelle par excellence la *famiglia*), et qui autrefois chez les patriciens comprenait des filleuls, des bâtards, des adoptifs et toute une véritable clientèle. C'est une famille étroite, exclusive, constituée comme celle des oiseaux et réduite au seul couple des époux. Quand les enfants sont petits, ils sont l'objet de beaucoup de tendresse, bien que confinés à la manière anglaise dans la *Nursery* au quatrième étage des maisons. C'est très-joli de voir parfois à une fenêtre tout en haut du pigeonnier, car les maisons hautes et étroites d'Amsterdam méritent ce nom, se presser une demi-douzaine de petites têtes roses et blondes qui semblent une grappe de fleurs au sommet d'un grand arbre. Ils vivent là leurs premières années ; quand ils sont grands, les filles descendent dans l'arrière-salle près de leurs mères, et les fils prennent place dans le *Kantoor* ou comptoir paternel. Mais quand ils sont mariés, il se fait avec leurs parents une rupture complète de familiarité et d'habitudes. Un fils, une fille mariés ne dînent point chez leur père sans une invitation formelle. Le même formalisme s'établit entre frères et sœurs. Ils se rendent visite comme des étrangers.

Nous vantions un jour à une dame hollandaise les serres de son frère qui habitait la même ville qu'elle et dont rien ne la séparait. « Je ne les ai jamais vues — nous répondit-elle, — je ne vais chez lui que le soir. » Jamais, pour ainsi dire, des enfants mariés n'habitent sous le toit paternel. Aussi y a-t-il difficulté pour eux de contracter mariage, car il faut d'abord s'assurer une maison, et c'est chose malaisée dans beaucoup de ces villes aquatiques et particulièrement à Amsterdam. Le terrain à bâtir est rare et les pilotis coûtent plus que l'édifice. Ces énormes dépenses faites au temps de la prospérité de la République se renouvellent peu. On se succède dans les demeures séculaires bâties par les aïeux. Il faut donc qu'une famille émigre ou meure pour qu'une autre puisse prendre sa place. Aussi les pères de famille épient-ils une vacance pour marier leurs enfants. En attendant, on procède aux fiançailles, ce qui, sous la double garantie de l'honnêteté et de la froideur hollandaises, donne aux familles la sécurité plusieurs années avant que d'en venir au mariage. Jusque-là, les jeunes gens jouissent d'une familiarité qui suffit à charmer leur vie. Ils sortent et se promènent seuls ensemble comme Charlotte avec Werther. Dans les classes élevées, cette familiarité ne produit point de conséquences fâcheuses. Dans les classes inférieures, celles qui en résultent sont tolérées, acceptées par l'opinion. « Qu'est-ce qui pressait, donc, Jean — nous disait un meunier — de se marier avant l'année prochaine ? Je lui avais promis de lui céder alors mon moulin. En attendant, ma fille allait chez lui tous les samedis et ils pouvaient vivre comme mari et femme jusqu'au dimanche ». Les droits de fiançailles ne s'entendent pas toujours d'une façon aussi large que chez le père du meunier Jean ; mais beaucoup de bons et honnêtes jeunes bourgeois partagent avec de braves filles la même demeure sans indisposer l'opinion publique. Est-ce indifférence sur ce que nous nommons les mœurs ? Est-ce impeccabilité constitutionnelle et native ? Nous n'oserions trancher cette délicate et mystérieuse question. Toujours est-il qu'on lit tous les jours à la quatrième page des journaux des avis comme ceux-ci : « Un tel, à la tête d'un commerce prospère, demande une jeune fille ou jeune veuve pour tenir sa boutique et son ménage. Si les affaires vont bien, le mariage s'ensuivra. »

Nous étions un jour chez un de nos marchands et disions à la grosse et fraîche blonde qui se trouvait au comptoir : — Votre mari, madame, s'est chargé de nous faire ce travail. — Ce n'est point mon mari, monsieur. — Eh bien ! votre frère, mademoiselle. — Ce n'est point mon frère, monsieur. — Et qu'est-ce donc, ma chère enfant ? — Elle fixa sur nous ses yeux bleus étonnés et candides. « C'est mon fiancé, monsieur ». Nous sûmes plus tard que dans l'étroite demeure des petits marchands, ces deux jeunes gens partageaient la même chambre divisée par un léger paravent. Oh ! heureuse simplicité ! Que tu es plus chaste que les prohibitions canoniques qui interdisent aux futurs époux d'habiter sous le même toit !

Un père de famille laisse donc ses enfants attendre en liberté, dans la douceur d'une familiarité intime, que la vacance d'une maison à louer ou à vendre lui permette de les établir. Le jour où cet établissement a lieu, le lien de famille est brisé. Le jeune ménage se cantonne à son tour dans son domaine, et les oiseaux envolés du nid n'y reviennent plus qu'à titre d'étrangers. Si l'on ne voit point de jeunes couples mariés vivre sous le toit paternel, encore moins voit-on des parents confier à leurs enfants le soin de leur vieillesse. Chacun meurt à son foyer solitaire, à ce foyer où se sont écoulées toutes les phases de sa vie depuis le jour où l'homme y est entré avec sa blonde compagne en lui donnant les clefs et le sceptre domestique.

On entend peu parler en Hollande de querelles conjugales et de compétitions de pouvoirs dans les ménages. Tout y est réglé d'avance par des usages invariables, et l'absence d'imagination des deux parts garantit la paix intérieure. On a remarqué que si quelque aventure galante faisait tache à la vie des dames hollandaises, elle se passait presque toujours en voyage. Le respect du foyer domestique est généralement gardé. Est-ce que le *milieu* leur offre plus d'obstacles ? Est-ce que le sentiment de leur dignité est plus vivant aux lieux où s'accomplissent habituellement leurs devoirs ? Les Hollandais, peu complimenteurs pour les nations leurs voisines, se plaisent à dire que, sorties de chez elles, leurs femmes sont perverties par le mauvais exemple. Quoi qu'il en soit, la paix et la pratique paisible des devoirs domestiques est l'état normal de la famille hollandaise. Que d'ombre, de douceur, d'uniformité, de silence, dans ces maisons à pignons bruns, vernies, lavées, garnies de fenêtres à chassis doubles et à stores blancs, de portes luisantes bien étroites et bien closes ! A travers les glaces irréprochables des fenêtres, on voit parfois une tête blanche et une face rubiconde de vieillard penchée sur une jardinière pleine de jacinthes ou de fleurs rares. Les Hollandais cultivent les fleurs avec passion et font des variétés nouvelles un objet de grand luxe et de grande dépense. Des tableaux de vieux maîtres et des tentures sombres décorent cette retraite. Là on sait que demeure un vieux citoyen libre, un vieil oligarque marchand, jaloux de ses droits, fidèle à ses usages, inaccessible dans son foyer. Retranché derrière ses doubles châssis à glace et ses idées arrêtées sur toutes choses comme derrière une muraille de la Chine, il défie l'étranger, ses exemples et la variabilité des temps. Il défie le cosmopolitisme moderne d'entamer le cercle dans lequel il a enfermé sa vie, le gouvernement qu'il a fondé de sortir de son orbite, et les souverains qu'il a choisis d'empiéter sur sa liberté. Le roi régnant, Guillaume, étant venu à Amsterdam pendant notre séjour faire le temps de résidence annuelle auquel la constitution l'oblige, ne rencontra qu'un accueil glacé. Il avait eu, chose bien légère, offusqué le pouvoir municipal et on voulait le lui faire sentir. Une digue s'étant rompue, il paya de sa personne et exposa ses jours pour sauver un enfant du peuple. L'approbation publique, de peur qu'il ne se méprit et ne crût à un oubli de l'offense, s'adressa à la reine, qui fut acclamée. Pouvait-on dire d'une façon plus digne et plus ferme : Nous honorons notre dynastie ; nous la mettons hors de cause ; mais nous ne lui permettons pas la plus légère incartade ?

Ce rigorisme s'applique à la politique ; car, pour la vie privée, le fier Hollandais se fait gloire de s'en soucier peu. Quand le prince d'Orange montera sur le trône après la mort du roi qui règne, il sera, quel qu'ait été le libertinage de sa jeunesse et quelle que soit alors sa vie, vu et traité exactement comme ses prédécesseurs. Pourvu qu'il ne cherche point à franchir les limites de son domaine constitutionnel, on ne lui demandera point compte d'autre chose, et le peuple de Hollande n'est peut-être point fâché de trouver quelque médiocrité dans ses princes. Il a conscience de cette vérité que la popularité et la valeur personnelle d'un souverain peuvent être plus dangereuses pour la liberté que ses vices ; car elles ne sont point une institution, et néanmoins la nation peut tomber dans l'habitude de se reposer sur elles.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la maison d'Orange porte les liens de la tutelle populaire. Toute l'histoire du stathoudérat la montre comme un objet, à la fois, de défiance et de sympathie. La nation hollandaise a semblé lui dire dans tous les temps : « Notre alliance a été fondée dans le sacrifice et la vertu. Nous avons combattu ensemble et versé notre sang sur les mêmes champs de bataille pour l'indépendance nationale ; entre nous, c'est à la vie et à la mort ; il ne peut être question de nous séparer ; il a fallu la faute énorme du stathouder Guillaume V pour que l'étranger nous ait un jour trouvés faibles à vous défendre. Encore vous avons-nous vite pardonnés et sommes-nous allés vous chercher en Angleterre, après quelques années de douleurs communes et d'exil. Mais, c'est précisément parce qu'il y a un pacte entre nous qu'il faut que ce pacte soit respectable et respecté : c'est parce que nous ne songeons point au divorce que nous ne permettons point l'infidélité ».

Ce n'est point en Hollande qu'une famille régnante ou prétendante pourrait tenter le moindre petit coup d'État. Celui qu'égarée un moment l'opinion a eu, il y a vingt ans, le malheur de souffrir en France, a laissé chez nos voisins la trace d'un profond scandale. Nous étions fier comme homme, si nous étions humilié comme Français, de voir la réprobation énergique qu'il y avait aussitôt soulevée. L'esprit public avait été, chez nous, travaillé et dévoyé de telle sorte qu'il a fallu du temps pour opérer le retour de la conscience nationale ; mais la lumière a frappé tout de suite un peuple si éclairé par son génie politique. Hélas ! il a triomphé dans sa jalousie et sa rancune séculaires, et cette heure l'a plus vengé que l'abaissement de Louis XIV et que la chute de Napoléon ! — « Le lendemain du coup d'État du deux décembre — nous disait, avec une dure sévérité, un vieux patriote d'Amsterdam, — j'ai retiré tous les fonds que j'avais en France. J'ai vendu tout ce que je possédais de votre trois pour cent consolidé ; un peuple, me suis-je dit, qui est capable de faire cela, est capable de me voler mon argent ».

Ce même vieux patriote, homme savant, instruit, considérable, zélateur fervent de ses traditions nationales, dédaigneux pour les étrangers, et inhospitalier comme un vrai Hollandais, au reste l'honnêteté même, et type achevé de son peuple, n'était allé jamais qu'une seule fois en France et se vantait de n'avoir pu y demeurer au delà d'une heure : « Je venais de passer la frontière, sans y prendre garde, racontait-il, et sans le savoir j'avais quitté le sol de mon pays (je crois que c'était dans le duché de Luxembourg) ; à une station, le train s'arrêta ; je descendis ; en remontant en voiture je me trompai et, par mégarde, je mis le pied sur le marchepied du wagon des dames. — Une main insolente tomba sur mon épaule : « Descendez, monsieur, n'entrez pas là, me dit une voix d'un ton de commandement. » — Je me retournai en criant à haute voix : « Je suis insulté ! donc je suis en France ? « N'est-il pas vrai, messieurs, que je suis en France ? » J'y étais en effet, et j'avais devant moi un employé français ! « Je ne fus pas plus loin ; je sentis que je ne pouvais vivre dans ce pays, et, rebroussant chemin, je bornai là mon voyage. »

Cette anecdote nous rappelle en effet la différence de forme et de respect avec laquelle on s'adresse au public dans les divers pays d'Europe. Il n'est personne ayant voyagé, qui n'ait remarqué sur les parois intérieures des wagons ce même avertissement formulé en plusieurs langues différentes :

Défense de fumer, dit-on aux Français. *On ne doit point fumer*, dit-on aux Espagnols. *Il n'est point permis de fumer*, dit-on aux Anglais. *On est prié de ne point fumer*, dit-on aux Allemands, et dans une forme plus déférente encore aux Hollandais.

Aux États-Unis cette déférence est portée plus loin, et le respect de la liberté individuelle va jusqu'à laisser les gens exposer leur vie plutôt que de les protéger malgré eux.

On sait que les chemins de fer y traversent les villes, et chez nous tout un système de barrières y serait établi, avec raison, pour empêcher les accidents. Aux États-Unis (il est vrai qu'on suppose que tout le monde sait lire), des poteaux remplacent les barrières, avec cette inscription : « Le public est respectueusement invité à regarder, avant de traverser la voie, si un train n'approche pas. » Ce sont de minces particularités, mais elles sont caractéristiques et rappellent la vérité générale, s'appliquant aux petites choses comme aux grandes, des paroles de l'Écriture, qui menacent de la bride et du mors les hommes qui ne sont pas conduits par la raison.

Quand on peint les mœurs de la nation hollandaise, on s'attache surtout à ce qui en fait le gros, le peuple, la petite et la haute bourgeoisie ; mais il y a aussi un petit, très-petit noyau, de familles d'ancienne noblesse, de noblesse d'épée, dont la fortune a pour origine la propriété foncière et qui pour la plupart se serrent de plus près autour de la maison d'Orange. Quelques jeunes gens issus de ces familles qui sont comme un anachronisme dans l'État et qui remontent à des temps antérieurs à la grandeur de la République hollandaise, servent de compagnons de plaisir à l'héritier actuel du trône. Mais leur importance politique est nulle, leur prestige fort petit, et l'avénement de la bourgeoisie, qui a devancé en Hollande l'avénement des autres bourgeoisies d'Europe, y a été aussi plus complet.

Quant aux paysans, c'est une véritable bourgeoisie rurale, aussi fière, aussi indépendante et aussi riche que pas une bourgeoisie de ville opulente et commerciale. Le travail de la terre n'est pas rude en Hollande, comme dans les contrées où l'homme arrache au sol les produits de la vigne et les céréales. C'est une culture douce que celle des prairies : elle demande beaucoup de soin, de minutie, de vigilance, qualités congénitales du Hollandais et dont l'emploi lui est facile. Entre cette terre qu'il a conquise sur la mer, qu'il lui dispute par industrie, et son caractère solide et résistant il y a comme un mariage d'inclination. Entre ces campagnes planes et fertiles, où un accident de terrain est inconnu, et son humeur paisible et régulière, il y a des affinités de nature. Le paysan, dont un canal bordé d'arbres a toujours borné l'horizon, est heureux dans ses prairies, comme ses troupeaux qui, bien repus, bien tranquilles, sont l'image du bonheur matériel. Nous n'avons jamais rien vu de plus idéalement calme et satisfait que ces troupeaux innombrables, tous blancs et noirs, couchés sur des tapis verts et qui regardent passer les trains du même air indifférent que les faces rubicondes de leurs maîtres gorgés de bière. La nuit pendant l'été, ou en automne les jours de brouillard, chaque vache est vêtue d'une couverture de laine, comme les chevaux de maîtres dans une écurie de luxe. Les canaux qui coupent les prairies en tous sens servent à parquer le bétail, en même temps qu'à drainer les terres, et rarement il cherche à franchir ces obstacles, car il a le génie de son pays où chacun se trouve bien chez soi, et nul n'a le désir d'empiéter sur le domaine de son voisin. Le paysan et sa femme n'ont donc pas même besoin de garder leurs troupeaux, et ils peuvent se livrer dans leur cottage à la recherche de la propreté et à la confection des fromages. Leurs étables sont des modèles comme leurs laiteries, ou plutôt elles sont si bien tenues qu'on peut faire les laiteries dans les étables. L'hiver, quand les bestiaux sont rentrés, ils ont pour litière un sable fin incessamment renouvelé, ou bien, dans les lieux où le sable est rare, ils vivent sur des dalles blanches, soignées comme celles d'une salle à manger et lavées à tout moment. Le confortable de la litière de paille ne leur est donné qu'à de courts intervalles et enlevé aussitôt qu'elle est salie. Nous n'osons raconter, de peur d'être taxés d'exagération, que la queue des vaches est, dans quelques étables, attachée au plafond, comme celle des chevaux auxquels on veut donner des allures, mais dans un but différent, et qu'un garçon est aposté avec une éponge au bout d'un bâton pour effacer les traces de toute malpropreté. Sur des étagères, autour de l'étable, des vases, dont beaucoup de porcelaine de Chine, sont élégamment étalés. La maison à l'intérieur est un bijou de confort modeste. Il y a des petits tapis de pied, des cuivres luisants, des fourneaux soignés, des poteries agréables à l'œil. Chez les fermiers, qui sont tous riches, les maisons ont un étage supérieur qui ne s'ouvre que dans les circonstances solennelles, pour des fiançailles, un mariage, etc. Hors ces cas extraordinaires, les chambres sont si constamment fermées que l'on juge inutile de disposer dans la construction un escalier pour y conduire. On y monte par un degré de bois portatif qu'on applique à l'extérieur à une fenêtre et qu'on retire, le besoin passé. Là sont entassés de véritables trésors en chinoiseries et en japonneries, qui remontent aux temps anciens, et font souvenir que les ancêtres de ces cultivateurs ont été des marins et des soldats.

Les fermiers de la Hollande ont toujours joui d'une grande aisance, due à leur ordre et à leur industrie ; mais cette aisance est devenue la richesse depuis que les Chambres, composées, comme partout, en majorité de propriétaires, ont fait

une loi qui favorise l'exportation du bétail, exportation autrefois frappée de droits prohibitifs. Le pauvre peuple des villes, depuis lors, ne mange plus de viande, et le paupérisme s'est accru ; mais la terre a pris une valeur proportionnée à celle de ses produits. On exporte annuellement près de cinq cent mille têtes de bétail, et la viande de boucherie dans les villes se vend 2 fr. 25 cent. le kilogr. Or les fermiers ont été les premiers à bénéficier de ce grand commerce par la raison qu'ils jouissaient de baux emphytéotiques dont la plupart n'étaient pas expirés. Ils avaient, eux ou leurs pères, affermé des terres dans le siècle précédent, à des prix aujourd'hui dérisoires, et ils conservaient le droit indéniable d'en jouir jusqu'à l'expiration d'un bail de cent ans, après que le temps et la loi nouvelle en avaient décuplé la valeur. Aussi le fermier est-il généralement plus riche que le propriétaire. Un pauvre gentilhomme nous racontait qu'ayant honoré de sa présence les noces de son fermier, celui-ci lui avait dit : « Quel vin servirai-je à monsieur le comte ? bordeaux ? bourgogne ? vins du Rhin, de Constance ou d'Espagne ? » La dot des filles se comptait et se compte encore par tonnes d'or chez ces opulents campagnards. On marie sa fille avec deux, quatre ou six tonnes d'or, parce qu'autrefois, en effet, on mettait l'or de la dot dans de petits tonnelets cerclés de fer. Aujourd'hui c'est un terme numérique. On donne une traite sur la maison Hope qui vaut une tonne d'or.

Ces paysans, lorsqu'on les voit, montés sur leurs hauts chariots, suivre les chaussées qui s'élèvent au-dessus de ces plaines aquatiques et dessiner sur le ciel gris leur large carrure et leurs sabots blanchis à la craie, éveillent l'idée de conquérants laboureurs. Ces chariots sont encore ceux des Germains de Tacite ; mais au lieu d'être chargés d'armes ils sont chargés de fromages empilés qui par leur forme figurent des munitions d'artillerie moderne. C'est là le plus clair, le plus sûr, le plus riche produit de l'agriculture. Tous ces paysans qui couvrent les marchés, bien vêtus de linge blanc, de vestes de drap noir, et chaussés de leurs sabots blancs comme neige, ont leurs poches remplies d'or : jamais fromage de Hollande n'a manqué d'acheteur.

C'est un luxe bizarre que des sabots blanchis à la craie dans un pays aquatique, et l'on ne saurait l'expliquer que par cette passion de lutter contre les éléments qui chez le Hollandais est devenue sa nature même : ses sabots rendent témoignage de sa diligence et de sa propreté, vertus qu'il estime entre toutes et dont il aime à se parer.

Il y a peu de contrées en Europe où le costume national se soit aussi bien conservé. La devise du stathouder devenue la devise de la nation : « Je maintiendrai » — s'applique à tout en Hollande. J'ai toujours remarqué avec plaisir l'affinité qui existe entre la devise d'une nation, d'une famille, et leur génie. Comme ces devises sont pour la plupart l'expression d'un accident de leur histoire, ce fait d'observation ne peut trouver sa raison d'être que dans l'influence qu'exerce à la longue sur la conformation du cerveau l'action d'une préoccupation habituelle. Quel sujet d'espérer en la perfectibilité humaine ! Les Hollandais ou plutôt les Hollandaises sont donc fidèles à leurs costumes comme à tous leurs usages, celles des provinces du Nord surtout, plus éloignées à la fois du voisinage, de l'exemple et du caractère de la France. Dans les grandes villes comme Amsterdam, les vieilles dames seules les portent encore ; mais dans les campagnes les roses visages des jeunes paysannes sont tout encadrés d'or, et des bandeaux de métal et de pierreries se marient à leurs cheveux blonds. La coiffure des Frises est très élégante ; celle de Gronningue est extrêmement riche. Ces filles du Nord sont charmantes à voir quand elles viennent dans les villes, au bras de leur fiancé, escortées de leur famille, acheter aux approches du mariage les magnificences du ménage et de la corbeille. Quelle candeur dans ces yeux bleus comme la mer et ce regard paisible comme celui de la génisse ! Quelle naïveté dans leur abandon ! A chaque instant on voit les couples s'arrêter dans les rues pour se donner *coram populo* de grandes embrassades. Le soir, s'il y a théâtre, la troupe campagnarde loue une loge, une première, car elle est ce jour-là prodigue de son argent. Mais quand elle a promené sur la salle et sur la scène un regard indifférent, elle s'installe comme chez elle et, sans plus s'occuper du public ni du spectacle, recommence ses embrassades. Les jeunes femmes s'asseyent sur les genoux des jeunes gens et leur sourient sans scandaliser personne. On boit de la bière et l'on s'en va bras dessus bras dessous en s'embrassant encore.

Elles sont charmantes à voir aussi à l'époque où le Zuyderzée ne formant plus qu'un vaste lac de glace sert de communication pédestre entre Amsterdam et les provinces du nord-est. Elles arrivent par bandes, comme des vols d'oiseaux aquatiques, montées sur des patins légers et posant seulement le bout du doigt sur un petit bâton que leur compagnon tient sous le bras. Un zigzag régulier, formé de longues et hardies glissades, fait onduler leur jupe comme le battement d'une aile de goëland ; leurs yeux grands ouverts et leurs faces rougies par le froid et le plaisir sont l'image de la vie triomphante au milieu de la mort apparente de la nature. En moins d'une heure elles franchissent le bras de mer de l'Y, glissant, volant, comme les génies des solitudes ossianiques. Quand elles arrivent au terme de leur course rapide, on voit que les génies sont de modestes laitières. Sur leurs épaules elles portent un long bâton aux deux bouts duquel pendent deux seaux de cuivre qui brillent au soleil d'hiver. On dirait des libellules armées d'énormes antennes.

Il faut dire pour être vrai que la candeur d'âme et la simplicité d'allures des femmes du peuple en Hollande fait un peu illusion sur la pureté de leurs mœurs. Il en est ainsi dans toute la région germanique. Est-ce que « c'est la loi qui fait le péché », selon la parole de saint Paul ? Est-ce, comme dit Tartufe, que

> L'on peut rectifier le mal de l'action
> Avecque la pureté de son intention ?

Toujours est-il que ces chastes filles donnent pendant les kermesses et même en dehors de ces solennités un échantillon des mœurs des saturnales. Les choses se passent à cet égard si franchement, si naïvement, l'idée du mal est si absente, qu'on finit par n'y plus voir qu'un pieux hommage rendu à la nature. On redevient païen avec ces candides païennes et l'on perd avec elles la boussole de ses idées.

Dans les villes, où la prostitution existe comme partout et plus que partout peut-être, l'idée du mal renaît avec la dépravation de l'amour. On y est assez collet-monté et très-prude, même les hommes. Jamais un bourgeois d'Amsterdam ne vous pardonnerait une plaisanterie sur ses relations amoureuses. L'exemple du roi et de l'héritier du trône rend moins sévère la cour de La Haye ; mais le vrai

Hollandais se montre là-dessus puritain et intraitable. Le diable pourtant ne perd pas ses droits, et il est rare que les servantes du voisinage ne complètent point leurs maigres gages par quelqu'un de ses présents. C'est ici le cas de dire, pour l'excuse de ces dernières, combien dans ce libre et gras pays de Hollande il existe à l'égard des serviteurs peu de libéralisme et de générosité. En aucun lieu du monde, ils ne sont plus mal nourris, plus mincement payés. Du café sans sucre; des tranches de pain noir et compacte qu'une voiture de boulanger, semblable à un fourgon d'artillerie, distribue, une fois par semaine, à la porte des maisons; une petite quantité de beurre salé, de fromage et de pommes de terre, forme la base de leur alimentation. Point de viande depuis qu'elle est devenue chère. Aussi cette mauvaise nourriture, jointe à l'humidité du climat, perpétue-t-elle les maladies scorbutiques, et la faiblesse musculaire se cache-t-elle souvent sous un apparent embonpoint. Cent florins par an, deux cents trente francs environ, sont les meilleurs gages auxquels une femme de service puisse prétendre. Aussi, comme toujours, le vol et l'immoralité sont-ils le résultat de l'injustice. La France est le pays du monde où les domestiques ont conservé le plus de probité. Ils rachètent par cette qualité leur esprit d'insubordination. En Hollande où ils sont, les femmes du moins, travailleurs et assidus à leur devoir, une maîtresse de maison est condamnée à porter ses clefs sur elle comme un geôlier. La défiance naît du vol et le vol de la défiance: le cercle vicieux est établi.

Un soir nous prenions le thé dans la très-distinguée famille du général de Stadtbonen. Il avait voyagé en France, servi sous l'Empire, connu le monde, vécu à la cour; sa femme était la digne compagne de ce gentilhomme accompli. Quatre maîtres d'hôtel en habit noir servaient un thé pompeux. On avait presque fini, quand nous tendîmes encore une fois notre tasse à Mme de Stadtbonen. Malheureusement le sucrier était vide, et certainement pas un seul morceau de sucre n'était dans l'office à la disposition de ces maîtres d'hôtel si bien tenus. La maîtresse de la maison fit un signe; on apporta et plaça devant elle une boîte d'argent; elle tira de sa ceinture une trousse de clefs élégantes, et, ouvrant la boîte au sucre, remplit le sucrier: puis elle la referma et replaça ses clefs dans sa ceinture. Cette manœuvre n'avait surpris personne, et dans l'esprit de tous n'avait fait qu'attester l'ordre et la bonne tenue qui présidaient aux habitudes de la maison Stadtbonen.

Si l'on nous demandait d'une façon générale quelle est, selon nous, la caractéristique du peuple hollandais, nous répondrions, sans avoir la moindre intention de prendre à son égard le rôle de détracteurs, que c'est l'absence de bienveillance et de confiance. Toutes les nations ont de même un trait proéminent, qui altère, sans la détruire, la beauté de leur physionomie. La caractéristique des Anglais est l'orgueil, et Dieu sait tout ce que cet orgueil a engendré chez eux de beau et de grand; celle des Français est la vanité et elle coexiste avec les qualités les plus aimables. Les Hollandais sont défiants les uns envers les autres, défiants envers leurs princes, envers leur gouvernement, envers leurs serviteurs, défiants surtout envers les étrangers, et ce défaut leur sert en toutes occasions de préservatif salutaire. C'est à l'ombre de la politique de défiance qu'ils ont conservé leur place en Europe indépendants et respectés; c'est l'esprit de défiance qu'ils mettent comme un bouclier entre leur vieille liberté politique et l'esprit de liberté moderne fondé sur l'idée d'égalité sociale et l'abolition de l'autorité paternelle. Le cosmopolitisme est une qualité généreuse qui élève l'âme, mais qui coûte cher à ceux qui s'en font les porte-drapeaux, et la France en a fait à ses dépens l'expérience. Le Hollandais ne sera jamais dupe d'un pareil idéalisme. A d'autres les frais des expérimentations; à nous, pense-t-il, les bénéfices des expériences! Bien sots sont ceux qui marchent en avant pour recevoir les premiers coups! En toutes choses le progrès est bon, à la condition d'être prudent. Ayons moins de gloire et plus de profit. C'est ainsi que, retranché dans son exclusivisme comme derrière une muraille de la Chine, il assiste de loin aux efforts et aux mécomptes des peuples chercheurs d'idéal et de progrès. C'est ainsi qu'il conserve ses mœurs, comme les nations antiques, par une systématique inhospitalité. Il n'y avait pas pendant ces dernières années cinquante ouvriers et marchands français dans la capitale commerciale de la Hollande. Encore la présence des premiers était-elle due à ce qu'un ingénieur français, à la tête de l'usine à gaz, en avait introduit quelques-uns; mais ils étaient l'objet d'une hostilité ouverte de la part de tous les autres ouvriers. Les trois ou quatre marchands établis dans la ville voyaient leurs boutiques désertes, et le public se fût bien gardé d'encourager leur commerce. En qualité de gens du monde, les étrangers sont encore moins bien accueillis. Un titre officiel leur ouvre les salons, mais jamais l'intérieur des familles. Le nom d'étranger est, comme à Rome, une marque d'infériorité, presque un reproche et une injure. Ce sentiment s'adressait, depuis 1813, surtout aux Français. Depuis deux ans, il s'est étendu aux Allemands, parce que c'est un sentiment né de la raison d'État, et que le Hollandais, jaloux avec passion de l'intégrité de son pays, se met en garde par la haine et le mépris contre tous ceux qui la peuvent menacer. Il y a dix ans encore, on mettait entre les mains de tous les enfants une espèce de catéchisme patriotique fait au lendemain de nos désastres et de l'expulsion de Louis Bonaparte, qui contenait à notre égard les calomnies les plus ridicules et n'avait d'autre objet que de remplir les jeunes esprits de préventions barbares contre nous. Quelques articles de ce catéchisme puéril sont restés dans notre mémoire: « Pourquoi les Français ont-ils envahi la Hollande en 1794? Réponse: Parce qu'ils mouraient de faim dans leur pays, et qu'ils allaient devant eux cherchant de la nourriture. — En quel état sont-ils arrivés? — Affamés et nus; ils n'avaient point même de souliers (allusion aux glorieuses misères de nos armées de Sambre-et-Meuse). — Comment sont-ils partis? — Ils se sont tous sauvés par les cheminées. » — Et ainsi de suite. Certainement les instituteurs et les parents qui mettent ces niaiseries dans les mains des enfants n'ont point la prétention qu'ils y croient quand ils auront atteint l'âge de raison; mais cela sert toujours à donner à leurs sentiments un certain tour qui ne s'efface point et joue dans l'éducation politique du peuple le rôle utile qu'a joué dans celle du peuple anglais, à l'époque de nos luttes nationales, le mot de *french dog*, et de *frog's eaters*, mis dans la bouche des enfants en Angleterre.

A partir de Sadowa et particulièrement depuis nos désastres, un revirement d'opinion s'est fait en notre faveur chez nos voisins des bouches du Rhin; leurs préoccupations sont ailleurs, et une brochure, parue à Paris en traduction française au lendemain de 1866, a tout de suite exprimé par la plume de M. Van Prinsterer « leurs angoisses patriotiques ».

Ils ont donc cessé de nous haïr quand ils ont cessé de nous craindre ; mais leur sentiment n'a fait que changer d'objet, car les Hollandais haïssent et craignent toujours tous les peuples en général et quelqu'un d'eux en particulier. Cette disposition d'esprit, née de la nécessité de pratiquer la politique de défiance à cause de leur situation d'enclave entre des nations puissantes, est devenue, comme nous le disions, le fond de leur caractère ; elle se peint dans les habitudes sociales, dans les plus petits usages, qui expriment par mille nuances l'exclusivisme et l'absence d'hospitalité, depuis l'étroitesse des portes qui, au mépris des règles de l'architecture, sont moitié plus petites que les fenêtres, jusqu'à cette politesse barbare qui consiste à payer son écot dans les maisons où l'on s'est assis à une table de whist en mettant un florin pour les domestiques sous le chandelier ou, lorsqu'on a dîné, à donner à la porte un florin à chacun, jusqu'à cette obligation bizarre de prendre pour sortir d'un salon où l'on va passer la soirée l'heure des maîtres de la maison. En Angleterre, on indique l'heure d'arrivée, et nous avons malheureusement adopté cet usage plus britannique que français ; en Hollande, on donne l'heure de départ. Les domestiques de l'amphytrion en avertissent à l'arrivée les domestiques des invités et, à l'heure juste, le savoir-vivre l'exige, il faut se retirer. Si vous l'oubliez, les serviteurs vous le rappellent en vous apportant jusque dans le salon votre manteau. On se perdrait dans le récit de mille coutumes anciennes et soigneusement gardées qui règnent despotiquement en Hollande et qui toutes ont le même sens : « Je suis chez moi, restez chez vous. Je suis riche et seigneur ; je suis libre et citoyen ; j'appartiens au plus digne, au plus noble, au plus heureux peuple du monde. La Hollande, comme la Chine, est l'empire du Milieu ». Ce caractère ne rend pas un peuple bien aimable, et notre hospitalité de cœur et d'esprit, qui fait de la France la patrie commune de l'humanité, est certainement plus honorable : mais il y a des défauts qui contribuent, plus que les qualités, à faire le bonheur et la sécurité des nations comme des individus, et l'esprit républicain, le vrai, le solide esprit de liberté politique, s'est perpétué chez les Hollandais, parce qu'ils ont fermé l'oreille aux bruits du dehors et aux suggestions de l'exemple depuis Louis XIV et Napoléon. On se demande ce que l'esprit de la Révolution pourra produire quand il s'attaquera à ces fortes murailles, et quand la plèbe néerlandaise, aujourd'hui volontairement courbée sous l'idée de l'inégalité sociale et sous la puissance de l'argent, secouera ses épaules. Quand le principe de la liberté religieuse est entré dans la tête de cette race persévérante et indomptable, il a triomphé de tous les obstacles. Quand l'idée de rénovation sociale aura fait son chemin de ce côté, elle trouvera une force et une obstination irrésistibles à son service, à moins toutefois que la liberté politique, dont la Hollande a joui dans tous les temps, qu'elle n'a jamais perdue, puisque, même dans ses revers momentanés elle n'a jamais consenti à la perdre, ne soit un préservatif contre les erreurs de l'esprit révolutionnaire, et qu'un peuple qui a mis son bonheur dans de nobles abstractions ne soit plus disposé qu'un autre à s'en contenter toujours.

L. Quesnel.

M. STANLEY A BRIGHTON

Il était tout naturel de penser, et M. Stanley n'a sans doute pas été le dernier à se le dire, que le fait de retrouver Livingstone aurait pour première conséquence de faire rejaillir une partie de l'intérêt qui s'attache au grand voyageur sur l'homme qui en rapporterait des nouvelles certaines en Europe. Cela est arrivé en effet. Un vif enthousiasme, accru encore par le besoin de réagir contre les critiques faites aux premières communications attribuées au docteur, a accueilli à Brighton, non le reporter du *New-York Herald* resté suspect d'avoir arrangé la correspondance adressée à ce journal, mais l'Américain, retour d'Ujiji, qui venait, cette fois, les mains pleines de documents authentiques, expliquer comment, seul, il avait su terminer une recherche que la Société de géographie de Londres, que le Foreign-Office du Royaume-Uni, que la famille même de Livingstone se disposaient seulement à entreprendre.

Nous n'avons nulle raison d'être désagréable à M. Stanley et de rabaisser son mérite, nous devons cependant faire remarquer que le caractère patient et persévérant de Livingstone étant connu, et les dernières nouvelles reçues de lui datant de 1869, l'inquiétude sur son sort n'était pas telle, en 1870, qu'il fût nécessaire d'agir avec beaucoup de précipitation. Quand cela est devenu plus urgent et que l'expédition de M. Oswald Livingstone est arrivée à Bagamoyo, elle a trouvé la besogne faite et M. Stanley revenu. C'est que M. Stanley avait été plus pressé d'obéir aux ordres de M. Gordon Bennett, que de rendre service à la science et au docteur. C'est une nouvelle preuve de la puissance de l'initiative privée chez les Anglo-Saxons, et aussi de la vigueur d'esprit et du courage réel du jeune reporter. Il ne faudrait cependant pas s'exagérer les difficultés qu'il a eu à surmonter. Le chemin des caravanes de Bagamoyo à Ujiji n'est pas une route de première classe, mais enfin il est tracé et parcouru fréquemment par les marchands d'ivoire. Ceux qui ont vu M. Stanley à Zanzibar, croient même qu'il aurait pu éviter bien des embarras, s'il avait voulu accepter certains conseils, et ne pas agir trop brutalement avec les hommes qu'il avait enrôlés pour l'accompagner. Quoi qu'il en soit, il a réussi, son voyage n'a pas été complétement perdu pour la science, et nous croyons devoir donner les principaux passages de la narration qu'il en a faite devant la *British Association*. Ce sera en même temps une peinture fidèle du caractère de l'homme qui joint à une grande énergie une grande liberté de parole, et auquel on ne peut reprocher que trop d'assurance et un peu de vulgarité.

Il a commencé ainsi :

Ladies and gentlemen,

Je me considère comme un trouvère chargé de vous raconter l'histoire d'un vieillard errant à la recherche des sources du Nil. Je vous dirai que j'ai trouvé ce vieillard à Ujiji, et vous parlerai de ses peines et de ses souffrances, qu'il endure avec la patience d'un chrétien et la fermeté d'un héros.

Avant d'avoir voyagé dans l'Afrique centrale, je ne connaissais rien de ce vaste espace du continent africain. Mes devoirs m'attachaient aux champs du journalisme, mes devoirs m'appelaient bien loin de l'Afrique centrale. Si j'avais jamais rêvé que je visiterais le cœur de l'Afrique, j'aurais ri de moi. Pendant que l'accomplissement de mes fonctions me

retenait à Madrid, je reçus un jour par le télégraphe l'ordre de venir à Paris, pour une affaire importante. J'y allai et y trouvai M. James Gordon Bennett, le jeune du *New York Herald*. (Applaudissements.) Je le trouvai au lit; je frappai à sa porte. Il dit : « entrez » et me demanda mon nom. « Je me nomme Stanley. » — « Ah ! vous êtes l'homme dont j'ai besoin. Savez vous où est Livingstone ? » — Je répondis : « Je vous déclare que je ne le sais pas. » (Rires.) — « Le croyez vous vivant ? » — « Je n'en sais vraiment rien. » — « Mais enfin, votre avis ? » — Je repondis : « Je n'en ai pas. » — « Eh bien ! je crois qu'il est vivant et je compte sur vous pour le trouver. » (Rires.) Je pensai que c'était une tâche gigantesque mais je n'osai pas dire « non » à M. Bennett. Je répondis : « Si vous m'envoyez dans l'Afrique centrale j'irai. » (Bruyants applaudissements.) Il dit : « Bien, allez. Je le crois vivant et vous pouvez le trouver. » Je dis : « M. Bennett, avez-vous la moindre idée de ce que peut coûter ce petit voyage ? Rires.) L'expédition de Burton et Speke a coûté entre 2000 et 4000 livres. Êtes-vous disposé à faire cette dépense ? » M. Bennett répondit : « Tirez sur moi pour 1000 livres ; quand vous les aurez épuisées, tirez pour 1000 autres livres et après pour 1000 autres encore, et quand vous aurez vu la fin de tout cela recommencez encore et encore. » (Applaudissements.) Dans une telle occurrence que devais-je faire ? Je voyais que la détermination de M. Bennett était prise, je devais aller vers Livingstone et le trouver. J'y allai. Il n'aurait accepté ni raisons ni excuses, aussi lui dis-je : « Tout ce qui est possible à la pauvre nature humaine, je le ferai. Je vous souhaite une bonne nuit. » (Rires et applaudissements.)

A ce moment, ladies et gentlemen, je n'avais jamais lu un livre sur l'Afrique centrale et, à la vérité, je considérais Livingstone comme un mythe. Je savais que les livres et les journaux en avaient beaucoup parlé, et que le monde se glorifiait de lui, cependant je doutais de son existence. Avant de partir, il me fallut rendre compte de l'ouverture du canal de Suez, et visiter sous terre le vaste temple de Salomon. Quand je fus à Zanzibar, je me mis à étudier les livres concernant l'Afrique centrale, et à faire l'estimation de ce que pourrait coûter mon expédition. Je l'évaluai d'abord à 3000 dollars, mais j'ai dû en plusieurs fois augmenter ce chiffre primitif jusqu'à 20 000 dollars.

M. Stanley raconte alors les difficultés qu'il eut pour connaître les moyens d'échange usités parmi les naturels, et pour se renseigner auprès des Arabes au sujet de l'homme blanc qu'il cherchait.

L'un me dit qu'il en avait vu un à Ujiji et qu'il était très-gras et gourmand de riz. (Rires.) Un autre me dit qu'un homme blanc s'était blessé à la chasse. Quand j'arrivai à Unyanyembe, le grand dépôt central des Arabes, je demandai au gouverneur où était l'homme gras. Il me répondit qu'il vivait près d'Ujiji et était grand mangeur de beurre. (Rires.) Je considérai ces nouvelles comme bonnes. Je demandai : « Pensez-vous qu'il soit vivant ? » — « Ah ! grand maître, je ne puis dire s'il est vivant, vu qu'il y a une guerre dans ce pays. » Il ajouta qu'il avait cherché à deviner son sort par le Coran et qu'il avait trouvé ainsi que Livingstone était mort. D'Unyanyembe il me fallait aller à Ujiji. Je n'avais jamais été avant ce moment en Afrique. Il n'y a là ni chemins de fer, ni télégraphes, ni ballons, et la guerre désolait le pays. Je dus d'abord traverser la région où elle régnait. Nous avançâmes pendant deux jours, mais le troisième nous fîmes une très-piteuse retraite. (Rires.) Tous mes hommes m'abandonnèrent. Je me rendis au camp des Arabes et je leur dis : « Il y a ici la guerre, elle est entre les Arabes et les naturels. Je veux cependant arriver jusqu'à Livingstone ». L'un d'eux me répondit : « Oh ! grand maître, vous ne ferez pas cela. J'écrirai au sultan que vous êtes obstiné et que vous allez au-devant de la mort. » — « Très-bien ! dis-je. Voici des forêts. Si un chemin est fermé nous en chercherons un autre. Si celui-là est aussi fermé nous en chercherons un autre jusqu'à ce que nous en trouvions un. Il faut que j'aille à Ujiji. Le 23 septembre je partis et marchai directement au sud jusqu'à la frontière du pays voisin, et quand j'arrivai là je trouvai les populations encore en guerre. Si j'eusse continué je tombais au beau milieu d'elles. Je remontai vers le nord et arrivai aux marais salés dont parle Speke. En traversant la rivière j'eus quelques petits accidents : un crocodile mangea un de mes ânes. (Rires.) J'entrai ensuite au milieu des tribus connues par leurs habitudes de rapines. Je ne savais pas cela et une nuit je réunis en conseil les principaux de mes hommes. Je leur dis que je ne pouvais endurer ces exactions. Ils me demandèrent : « Que comptez-vous faire, maître ? » Je dis : « Entrer dans la forêt et marcher droit à l'ouest. » A la fin de la nuit nous entrâmes dans la forêt de bambous et le quatrième jour nous étions sur la dernière éminence ; nous avions passé le dernier cours d'eau, nous avions traversé la dernière plaine, nous avions gravi la dernière montagne, et Ujiji, entouré de palmiers, était devant nous (Applaudissements).

On a l'habitude en Afrique de faire connaître sa présence par des cris et des coups de fusil. Nous déchargeâmes nos fusils comme l'auraient fait des héros. Je dis : « Je suppose que nous ne trouverons pas ici l'homme blanc. Nous irons au Congo et jusqu'à l'océan Atlantique, mais nous le trouverons. » Alors nous recommençâmes à faire feu de nos fusils, à pousser des cris, à souffler dans les trompes, à battre du tambour. Tout le monde sortit et les grands Arabes de Mascate firent de même. Nous leur apprîmes que nous étions de Zanzibar, que nous venions comme amis et leur apportions des nouvelles de leurs parents et nous fûmes les bienvenus. Et pendant que nous descendions la colline au bas de laquelle se trouve la petite ville, j'entendis une voix qui me dit : « Good morning, sir. » (Bruyants applaudissements et rires.)

Je me retournai et dis vivement : « Qui diable êtes-vous ? » — « Je suis le domestique du docteur Livingstone, monsieur. » Je dis : « Quoi ! le docteur Livingstone est ici. » — « Oui, il est ici. Je viens de le quitter. » — Je dis : « Vous affirmez que le docteur Livingstone est ici ? » — « Certainement. » — « Allez et dites-lui que je viens » (rires et applaudissements). Croyez-vous qu'il me soit possible de dire quelle émotion j'éprouvai en descendant ces quelques centaines de mètres ? Cet homme, David Livingstone que je croyais être un mythe, était là, tout près de moi. Je vous confesse que n'eussent été certains sentiments de décorum, j'eusse fait la culbute (rires), mais j'étais dans une joie ineffable. J'avais trouvé Livingstone, mon œuvre était accomplie. Je n'avais plus qu'à retourner dans mon pays porter la nouvelle à la plus prochaine station télégraphique et l'annoncer ainsi au monde entier. (Rires.) Beaucoup de monde s'était amassé autour de nous. Mon attention était dirigée vers un groupe d'Arabes assis, au milieu desquels un vieillard pâle, soucieux, à la barbe grise était assis, en chemise rouge, avec un *joho* écarlate, une bande d'or autour de sa casquette, un vieux pantalon écossais et des souliers en mauvais état. Quel était ce vieillard ? Je me disais : Est-ce Livingstone ? Oui, c'est lui. Non, ce n'est pas lui. Si, c'est lui. « Docteur Livingstone, je suppose ? — Oui ! » (Bruyants applaudissements.) Il n'était pas possible en présence des graves Arabes qui restaient là à caresser leurs barbes que deux hommes blancs sautassent de joie. Il fallait tenir compte de la présence des Arabes. Ils auraient dit partout que nous étions des enfants, des fous. Nous nous rendîmes côte à côte sous la vérandah. Là, nous nous assîmes, — l'homme, le mythe, et moi. C'était l'homme cherché, et quel récit plein de calamités racontaient cette face ridée, ces poils blancs dans sa barbe, ces fils d'argent sur sa tête ! Nous commençâmes à causer. Je ne sais plus de quoi.

Nous causâmes et pendant ce temps arrivèrent une grande quantité de présents que nous faisaient les Arabes. Nous mangeâmes et causâmes et je ne saurais dire celui qui, de Livingstone ou de moi, mangea le plus.....

M. Stanley entre alors dans quelques détails sur les questions que lui adressa Livingstone au sujet de ce qui se passait en Europe à ce moment, puis il explique comment il le décida à faire avec lui une excursion au nord du lac Tanganyka, dans le but de s'assurer si ce lac émettait à sa partie supérieure des eaux pouvant se déverser dans l'Albert Nyanza. Il lit le récit de cette excursion, qu'il fait précéder d'une assez longue dissertation dans laquelle il répond à certaines critiques qui lui avaient été faites par le *Standard*, et aux quelques accusations d'incohérence portées par les géographes contre les lettres de Livingstone. Il y a, dans cette partie de son discours, des renseignements géographiques d'une importance évidente, mais qui ne peuvent être bien compris que par les spécialistes. Notre but, en donnant une partie de la communication faite par M. Stanley à la *British Association*, étant surtout de montrer l'homme, ses procédés de mise en scène et aussi ses procédés de discussion, il nous reste à traduire quelques-unes de ses réponses aux objections qui lui ont été soumises.

Nous ne croyons pas cependant devoir pousser plus loin sans faire remarquer combien la première partie du voyage de M. Stanley manque de détails précis. Cette marche au sud, puis au nord, puis à l'ouest avec l'apparition finale d'Ujiji, dans un berceau de palmiers, est assez joliment racontée, mais il serait difficile de la transporter sur une carte. Peut-être, lorsque M. Stanley fera paraître le gros livre circonstancié qu'il promet sera-t-il plus explicite. Nous le souhaitons. Voici, maintenant, comme il défend les hypothèses de son héros. On dirait qu'il ne lui suffit pas d'avoir retrouvé Livingstone, et qu'il lui faut aussi sa part de gloire dans la découverte des sources du Nil.

Répondant aux objections de M. Grant, après avoir très-justement fait remarquer que l'absence des gorilles aux environs du lac Tanganyika n'est pas une raison pour nier leur existence plus avant, dans l'Afrique centrale, il ajoute :

M. Grant dit que Livingstone s'est trompé à l'égard de la rivière de Lualaba, mais je voudrais savoir comment un géographe, livé en Angleterre, peut dire que cette rivière n'est pas telle que le docteur Living-tone l'a vue (rires). Le docteur Beke dit que Livingstone n'a pas découvert les sources du Nil. Le docteur Livingstone dit qu'il pense les avoir découvertes. Mais il y a cette différence entre eux que le docteur Livingstone est campé sur les bords du Lualaba et qu'il donne des raisons de son opinion. Il dit qu'il a suivi cette chaîne de lacs et de rivières du 11e au 4e degré de latitude sud, et le docteur Beke, qui n'a jamais approché du Lualaba que de 2000 milles vient dire qu'il n'a pas découvert les sources du Nil ! (Applaudissements.) Ce n'est pas une question de théorie mais de fait, la théorie ne peut la résoudre. Elle ne peut être résolue que par des hommes qui, comme le docteur Livingstone, ont lutté et travaillé trente-cinq ans à cette tâche. Je crois que Livingstone a découvert les sources du Nil, et qu'il a de bonnes raisons pour penser qu'il l'a fait. Il est certain que dans deux ans d'ici, lorsqu'il viendra vous dire qu'il a découvert les sources du Nil, aucune voix ne s'élèvera parmi vous pour dire : Non, vous ne les avez pas découvertes. Le docteur Beke dit encore : Les montagnes au nord et une rivière empêchent la Lualaba de rejoindre le Bahr el Gazal. Dans mon opinion, il n'y a rien d'impossible à ce que le Lualaba se joigne au Bahr el Gazal quand on considère les grands détours que fait cette rivière. Elle coule à l'ouest l'espace de quatre degrés, ensuite au sud-ouest, puis au nord et à l'est. Pendant ce parcours elle reçoit plusieurs autres rivières coulant de l'est à l'ouest et de l'ouest à l'est. Si ce n'est pas le Nil qui a été découvert, dites-moi ce qui l'a été ? (Rires et applaudissements.) Qu'est-ce que cette grande et puissante rivière le Lualaba ? Où va-t-elle ? Va-t-elle dans un lac comme le suppose sir Rawlinson ? Quoi ! le Lualaba se jetterait dans un lac ! — dans un marais ! — dans une mare ! (Rires.) Vous pourriez dire aussi justement que le Mississipi se jette dans une mare ! (Rires et applaudissements.) Toutes les rivières qui se jettent dans le lac Tanganyika ne sont rien, comparées au Lualaba qui est large en certains endroits de trois à cinq milles. Si le Lualaba entre dans un marais, où va son eau ? (Applaudissements.) Aucun naturel n'a jamais dit à Livingstone que le Lualaba coulât à l'ouest. Au contraire, ils disent tous qu'il coule au nord, et un géographe allemand viendra vous dire qu'il a vu une petite rivière. Il peut l'avoir vue, mais cela n'empêche pas le Lualaba d'être une grande rivière (Rires. Je n'entends plus jamais dire qu'un Anglais a découvert quelque chose sans qu'un Allemand quelconque vienne ensuite dire qu'il l'a précédé. (Bruyants applaudissements.) Croyez-vous que Livingstone aurait passé six ans à chercher les sources du Congo ! Il s'occupe bien de cela. Ce qu'il veut trouver, ce sont les sources du Nil. Les sources du Congo peuvent être où elles voudront sans que cela l'intéresse. Je n'ai pas le moindre doute qu'il ne rentre ici, avec l'histoire fidèle des sources du Nil. (Vifs applaudissements.) Ces messieurs n'ont pas posé une seule question que je n'aie posée au docteur Livingstone. Je lui ai demandé comment, s'il avait découvert les sources du Nil à 2000 pieds au dessus du niveau de la mer, cela pouvait s'accorder avec la différence entre les degrés de latitude indiqués. « Oui, dit-il, c'est ce qui m'embarrasse » (rires), mais bientôt il revint à son opinion, et vous pouvez vous rappeler qu'il y est arrivé avec hésitation et réserve, après six ans de voyage et d'un pénible travail, et alors que ses thermomètres, ses baromètres et ses autres instruments, qui étaient neufs quand il est parti, pouvaient s'être dérangés. Les contradictions qui semblent exister maintenant s'éclairciront plus tard. La théorie et la pratique peuvent se combattre ; laquelle croyez-vous qui doive triompher ? Je crois, moi, que c'est le fait, la pratique. Je pense que si un homme va quelque part et dit : J'ai vu la source de la rivière, l'homme assis tranquillement sur sa chaise ou couché sur son lit ne peut pas contester le fait en s'appuyant sur la théorie. (Écoutez !) La meilleure chose à faire est d'aller là-bas et de refuter le docteur Livingstone. Le docteur Schweinfurth peut avoir raison et le docteur Livingstone peut avoir raison. Nous ne pouvons pas en ce moment résoudre le problème. Allez sur les lieux et réfutez par vous-mêmes ce qu'a dit le docteur Livingstone, autrement écoutez et croyez ceux qui y ont été. (Applaudissements.)

Nous avons tenu à donner cet échantillon de l'éloquence polémique de M. Stanley. Il est caractéristique non-seulement de l'homme, mais aussi du métier auquel il appartient. Se borner à relever les faits, c'est certainement un procédé qu'on ne peut que recommander, surtout lorsqu'il s'agit des premières constatations destinées à servir de bases à une science nouvelle. Ce n'est donc pas cela que nous blâmons dans ce discours : nous ne blâmons que cette hâte antiscientifique qui pousse les explorateurs comme les expérimentateurs à tirer immédiatement des faits des conséquences qu'ils ne comportent pas, et surtout à rejeter toute lumière qui pourrait les éclairer sur la fausse route dans laquelle ils s'engagent. Ce défaut est inhérent aux journalistes de tous les

pays, et nous avons en France des reporters aussi hardis, aussi passionnés et aussi dédaigneux pour les véritables savants que M. Stanley. Il ne leur manque comme lui que l'occasion d'accomplir de grandes choses. Ils seraient alors peut-être plus insupportables encore.

Le président de la *British Association* a eu raison de louer M. Stanley de son ardeur à défendre son ami absent. Il a eu bien plus raison de lui faire observer qu'il fallait se garder de croire que parce qu'on n'avait pas été dans un pays on n'en pouvait rien connaître : nous ne croyons pas que cette observation ait porté. M. Stanley resté à Brighton et invité par la Société médicale à un banquet a répondu à un toast avec la même aisance que la veille. Il a été plus excentrique encore et il s'est fâché quand il a vu que l'on riait de ses gestes désordonnés. Il a fallu que le président de la Société expliquât dans une lettre au *Times* que ces rires n'avaient rien d'offensant pour l'orateur, et qu'en le voyant énumérer avec complaisance les pilules, les emplâtres et les purgations que le docteur Livingstone distribuait aux naturels d'Ujiji, on avait cru qu'il cherchait un nouveau succès de rire comme à la séance de la *British Association*.

L'orage s'est calmé et M. Stanley qui avait voulu quitter Brighton y est revenu pour y prononcer un dernier speech qui débute ainsi : « Gens de Brighton vous veillez bien tard à cause de moi ! » C'est dans ce speech que pour la première fois il a expliqué de quelle façon l'expédition de M. Oswald Livingstone s'était décidée à ne pas aller plus loin devant l'inondation de la plaine et aussi devant l'assurance que lui, Stanley, remplirait beaucoup mieux les intentions de Livingstone en lui envoyant les cinquante hommes et les quelques provisions qu'il lui avait demandés, que ne pourrait le faire la troupe encombrée de bagages et d'instruments venue d'Angleterre. C'est aussi dans cette courte allocution qu'il a demandé un sursis d'une couple de mois pour publier un livre contenant « le plus merveilleux récit de ses voyages dans l'intérieur de l'Afrique à la recherche du grand Livingstone ».

Attendons ce livre. Mais que l'auteur ne nous fasse pas un récit trop merveilleux s'il ne veut pas réveiller les doutes sur sa véracité qu'avaient soulevés les lettres au *New York Herald*. Il a en ce moment assez de gloire pour toute sa vie. Qu'il soit assez sage pour ne pas se faire appliquer le proverbe qu'en France nous adressions autrefois à qui vient de loin, et qu'il se souvienne que la seule chose que nous lui demandons, c'est ce qu'il demandait aux géographes de cabinet avec tant d'insistance : des faits, rien que des faits !

J. Assézat.

P. S. Dans une dernière réponse adressée « à ses détracteurs », par M. Stanley et publiée par le *Daily-Telegraph*, nous ne trouvons aucune raison nouvelle de modifier notre opinion sur le compte du reporter américain. M. Rawlinson et Beke y sont accusés de ne rien connaître à la géographie et d'avoir présenté des objections « ineptes et stupides » aux hypothèses du docteur Livingstone. M. Stanley y fait un grand étalage des noms de contrées et rivières africaines dont il dit avoir doté la science, sans se douter le moins du monde que tout cela ne peut en rien se rattacher à la question des sources du Nil.

BULLETIN DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des sciences morales et politiques

SÉANCES DE JUILLET.

MM. Lévêque et F. Bouillier : *La Conscience*. — Il y a une tendance de l'école philosophique moderne que nous ne saurions trop encourager : elle consiste à se placer au point de vue du public et à se dégager des abstractions de l'école. M. *Lévêque*, en présentant à l'Académie l'ouvrage de *M. Bouillier, la Conscience en psychologie et en morale*, a cru devoir y joindre la lecture d'un mémoire sur ce délicat et grave sujet. Dans quatre lectures consécutives, il a fait preuve de cette lucidité, de cette délicatesse, de cette grâce de style qui caractérisent son talent, et si nous avions quelque reproche à lui faire, ce serait de n'avoir pas été assez téméraire dans ses audaces.

Nous adresserons, si c'en est un, le même reproche à M. Bouillier, dont l'œuvre est certainement destinée à prendre rang au nombre des productions philosophiques marquantes de ce siècle. M. Bouillier s'est, il est vrai, renfermé dans un cadre qui ne dépasse point les proportions de l'enseignement universitaire ; mais il sait se faire lire, et intéresser ce qu'il est convenu d'appeler *un homme du monde* : il a su donner à son sujet une disposition très-heureuse : ses arrière-plans sont profonds et restent nettement accusés, ses premiers plans ont des formes saisissantes ; c'est presque un tableau ; le coloris est encore absent, mais nous sommes loin déjà de ce dessin au trait que nos professeurs de philosophie considèrent comme le chef-d'œuvre de l'art.

En vérité, nous sommes trop parcimonieux dans l'art philosophique. On s'y fait tenir à quatre pour ne mettre dans son œuvre que ce qu'il faut, et tout juste ce qu'il faut. On y redoute avec une terreur didactique le contraste des lumières et des ombres ; on n'ose accuser un méplat ; on tremble de mal accrocher son point lumineux ; on s'attache aux rudiments ; on manie le burin, le crayon et le pinceau d'une main tremblante. On réduit les tableaux philosophiques, les plus riches en ressources, à la ligne géométrique et sèche du dessin linéaire. Mais si l'on y paraît plus docte, on est d'autant moins goûté du public.

A notre sens, les Allemands ont exercé, là encore, une fâcheuse influence sur notre génie. La froide géométrie de Kant, les ordonnées analytiques de Hegel, ces plans, ces coupes et ces projections de machines qui prétendent expliquer toutes choses par un mouvement automatique et perpétuel dont on cherche vainement la dynamique, ne conviennent point au naturel français et n'expriment aucune vérité. Le maître de philosophie de M. Jourdain me semble dépasser de plusieurs coudées les maîtres de philosophie germaniques, quand il m'explique que la bouche fait un rond en émettant la voyelle O, que la langue fouette le palais en disant DADA, et qu'on souffle à la manière du chat quand on prononce FA. C'est puéril, j'en conviens, mais cela est plus clair que des théories comme celles de « l'absolu-absolu qui se dédouble pour avoir la faculté de se contempler et devient ainsi absolu-relatif », et c'est moins prétentieusement comique.

S'il nous en souvient, Condillac, tout mathématicien qu'il fût, avait la prétention de façonner une statue et prétendait l'animer, comme Prométhée, du feu créateur : Descartes se mettait lui-même en scène et nous faisait assister aux usages de sa conscience pour en tirer ces éclairs fulgurants qui sont encore aujourd'hui nos seules lumières philosophiques. Sénèque et Cicéron se consultaient à chaque instant. Et si nous remontons jusqu'à Platon, quelle poésie, quelles images, quels tableaux, quel coloris ! Ces phénomènes que perçoit la conscience comparés à des ombres insaisissables qui nous

invitent à remonter par réflexion jusqu'à la réalité des corps qui les produisent, ces explorations intérieures du *moi* aussi saisissantes que les récits de voyages accomplis dans des contrées inconnues, ces recherches souvent enfantines, mais toujours passionnées des lois de la substance et des accidents, ces interprétations aventureuses mais enthousiastes des grands phénomènes de la nature, ces mythes qui intriguaient leurs poursuivants comme autant de belles femmes masquées... Ah! sans doute, à ce compte, il faut les regretter ces temps

..... où le ciel sur la terre
Marchait et respirait dans un peuple de dieux.

Mais, allez-vous dire, nous voilà bien loin de la conscience et de MM. Lévêque et Bouillier. — Pas si loin qu'il paraît, car ces messieurs nous ramènent à l'ancien art philosophique : leurs œuvres sont vivantes et nous rappellent les vieux maîtres. Ils affirment nettement l'un et l'autre qu'on ne tire point la science des froids calculs de l'abstraction, mais des entrailles mêmes de l'âme humaine, et que la conscience est la source et le générateur de toutes nos facultés.

M. F. Bouillier distingue la conscience psychologique de la conscience morale. La première est l'essence même des facultés de l'âme, elle appartient à l'humanité tout entière. La seconde n'est qu'un état particulier de la première, un mode relatif de l'activité de l'être soumis à des influences héréditaires ou extérieures, condamné par la fatalité des conditions de l'existence à osciller entre le mal et le bien, le laid et le beau, le génie, l'abétissement, le vice et la vertu. Les formes de cette alternative peuvent se modifier, mais il y aura toujours en morale les mêmes proportions de bonté et de malice, et l'on ne devra compter ici sur aucun progrès collectif. La vertu et le génie sont des propriétés personnelles qui ne peuvent se détacher de l'individu et s'étendre à l'espèce. Le progrès moral est donc individuel; seul l'individu le développe, seul il peut en recueillir les fruits. La société peut, il est vrai, modifier les actes inspirés par la conscience morale, en atténuer les effets malfaisants, donner un plus grand retentissement aux effets salutaires; mais loin de parvenir à extirper jusqu'à l'idée du mal, elle n'aboutira qu'à rendre plus violents les orages intérieurs de l'âme en les resserrant dans un cercle plus étroit.

M. Lévêque, dans son mémoire sur *la Conscience et la nature*, ne tient compte que de la conscience psychologique, et, pour mieux préciser son idée, il propose de substituer au mot *conscience* le mot *connaissance*. Son but n'est point d'étudier la conscience en elle-même, ce qui serait revenir inutilement sur la remarquable étude de M. Bouillier : il veut l'étudier dans ses rapports avec les phénomènes extérieurs. Il est tout simple pour le vulgaire de chercher à connaître les choses d'après la somme de ses connaissances, et de les soumettre au tribunal de sa conscience, mais une philosophie subtile et pédantesque prétend aujourd'hui que c'est une méthode absurde et niaise, bonne à jeter sur le fumier de nos vieilles erreurs. Elle récuse ce tribunal de la conscience ; elle va jusqu'à nier la conscience elle-même. Parodiant Socrate qui disait : « Ce que je sais le mieux, c'est que je ne sais rien, » ils disent aux psychologues : « Ce que nous savons le mieux, c'est que vous ne savez rien. »

Sans doute le vulgaire a fait un mauvais usage de cette faculté de connaître lorsqu'il a voulu se représenter la nature à son image, mais il en a fait usage, ce qui est capital. Nos facultés ne se développent que par l'exercice ; l'homme est condamné à ne pouvoir saisir une vérité qu'après avoir caressé un grand nombre d'erreurs. Supprimez les tâtonnements de l'humanité, où serait la science actuelle? Nous avons prêté nos sentiments, nos passions, nos qualités, nos défauts, aux animaux, aux plantes, aux objets inanimés, aux êtres incorporels, à Dieu même ; mais si nous n'avions rien mis du nôtre dans tout cela, comment nous serions-nous décidés à en entreprendre l'étude? Le procédé n'est donc pas condamnable en lui-même puisqu'il a abouti, puisqu'il aboutit tous les jours, et qu'on serait fort embarrassé d'en indiquer un autre pour passer de l'état d'ignorance à l'état de science.

La conscience est donc légitimement appelée à intervenir dans l'étude des phénomènes extérieurs, mais si elle doit servir d'instrument pour cette étude, il est indispensable qu'elle soit bien connue elle-même en sa qualité d'instrument. Or, on a nié que l'âme pût s'observer. Dès qu'elle veut, dit-on, être spectatrice de son propre fonctionnement, le fonctionnement cesse, la scène se vide, la toile tombe. Si au contraire elle veut se regarder quand elle ne fait rien, que pourra-t-elle voir?

C'est un raisonnement plus spécieux que fondé. On a répondu déjà que si l'âme se soustrait à sa propre observation dans ses opérations les plus actives, elle en garde le souvenir, qu'elle peut étudier aussi longtemps qu'il lui plaît. M. Lévêque va plus loin : il affirme que quand l'opération n'emploie pas toutes les ressources de nos facultés, l'âme peut se dédoubler et devenir à la fois actrice et spectatrice de son activité. Il existe certains états moyens fort nombreux entre le maximum et le minimum de cette activité. L'amour, l'étude passionnée et l'inspiration esthétique sont des maximums : la rêverie paresseuse, vague, sans objet, voisine du sommeil, est un minimum. Là M. Lévêque pense que l'âme n'a rien à observer sur elle-même.

Il n'en est plus de même dans l'ordre des sensations où l'homme peut analyser ses souffrances quelquefois les plus vives, où il peut observer sur lui-même et à coup sûr l'action habituelle des phénomènes extérieurs. Toutes nos connaissances prennent leur source dans cet état moyen qui nous permet à la fois de sentir, d'analyser nos sensations et même de les réunir en synthèse. Lorsque nous avons acquis quelque habileté dans un métier quelconque, et que nous l'exerçons en quelque sorte mécaniquement, l'âme surveille ses opérations, les contrôle, pourvoit aux accidents imprévus; elle est donc à la fois actrice et spectatrice. Cette réflexion de l'âme sur elle-même ne saurait être mise en doute quand son activité n'atteint point le maximum d'intensité.

Mais nous croyons que l'on peut aller plus loin encore que M. Lévêque, et que l'âme, même dans les crises, est consciente de ses actes. Cela nous semble démontré *a priori* par l'histoire même des développements de l'intelligence humaine : on a analysé la passion et l'inspiration avant qu'on eût pensé à faire de la science. Le patriarche des Véda, le prophète de la Bible ne font-ils pas resplendir leur propre personnalité dans le feu même de leur improvisation : « Agni, c'est toi que j'évoque! — Jehovah, c'est toi qui m'inspire! ». L'âme cherche donc à discerner son mobile et croit le reconnaître. L'amoureux que M. Lévêque nous citait comme ne se possédant pas, déploie cependant toutes ses fascinations devant l'objet aimé. Ne compose-t-il pas son personnage, ne cherche-t-il point à le transformer comme un acteur désireux de plaire à son public? Si son *moi* avait été absorbé tout entier par *l'autre*, comment pourrait-il jamais revenir à lui-même? Il se sent donc, il se voit, et, tout transfiguré qu'il est, il se reconnaît, il se possède, il se gouverne encore. La scène peut être transportée dans les cieux ou dans les abîmes, le contraste avec la réalité habituelle n'en est que plus sensible, et les yeux de la conscience s'ouvrent plus démesurément dans l'extase ou dans l'horreur que dans la perception des réalités. Quand l'âme cesse de s'appartenir, l'inspiration s'éteint et le délire commence. Tout ce qui n'est pas du domaine de la folie rentre dans le domaine de l'observation.

Ce sublime plaisir que l'artiste éprouve dans la conception d'un chef-d'œuvre n'est un plaisir que parce qu'il le goûte, et n'est sublime que parce qu'il l'apprécie plus vivement. De ce qu'il ne peut l'analyser parce qu'il ne l'a connu qu'une ou deux

fois encore, conclurait-on qu'il ne pourrait l'analyser lorsqu'il l'aura connu cent fois. On ne connaît une chose que quand on s'est familiarisé avec elle, mais on ne la connaîtrait jamais si l'on ne cherchait à la comprendre et à la pénétrer. La conscience est-elle moins sûre d'elle même quand elle rassemble quelques perceptions confuses que quand elle ajoute quelques perceptions nouvelles à un ensemble déjà défini? Qui l'oserait dire sans infirmer toute possibilité du développement de notre intelligence?

Mais cette thèse nous conduirait trop loin et l'espace est mesuré. Le terrain sur lequel M. Lévêque a porté ses explorations est encore un peu vague. L'honorable académicien nous permettra de lui dire qu'il n'a pas assez défini la philosophie de ses adversaires; nous savons que ses coups portent, mais nous ne savons pas assez quelle espèce d'ennemis ils abattent. Cette question pourtant n'est pas indifférente.

M. Lévêque croit pouvoir affirmer qu'indépendamment de nos cinq sens, nous en possédons un sixième qui les résume et qu'il appelle le *sens vital*: il nous a paru incliner à la doctrine vitaliste de l'école de Montpellier. Dans ce cas, sa théorie, *formosa mulier, desineret in piscem*. Pour spiritualistes que nous soyons, la doctrine vitaliste ne nous semble d'aucune importance dans le débat. Laissons de côté les écoles et leurs systèmes et concluons avec le savant académicien que la conscience psychologique est le premier, le plus important et le plus délicat des instruments d'observation, et que tous les autres, quelque perfectionnés qu'ils soient, ne sont qu'accessoires. La conscience seule peut arriver à des constatations d'une exactitude absolue; la conscience *seule* peut nous convaincre que la somme des trois angles d'un triangle est rigoureusement égale à deux angles droits: car aucun instrument, si parfait qu'il soit, ne saurait construire un triangle d'une rectitude irréprochable.

Académie des inscriptions et belles-lettres

SÉANCE DU 26 JUILLET.

M. *Guigniaut* offre le cinquième volume de la traduction du *Rig-Veda*, par M. *Max Müller*. Il offre également, de la part de M. *Mariette-bey*, le premier volume d'une description des monuments du musée de Boulaq. Cette très-remarquable publication devant être prochainement terminée, nous pourrons en faire bientôt l'analyse d'ensemble.

M. *Léon Renier* revient sur la discussion relative aux légions romaines et à leurs étendards. Il pense que la main étendue au sommet de l'étendard des centuries de la 2e légion trajane était un emblème commun aux étendards des centuries des autres légions, car il le retrouve dans les légions d'Espagne et de la Grande Bretagne.

M. *Albert Dumont* rend compte des explorations qu'il a accomplies en Grèce avec le concours de M. *Chaplain*, dessinateur. Il avait à faire un travail analogue à celui qui a été accompli en Italie pour la Grande-Grèce, et il a recueilli 400 dessins de vases, terres cuites, marbres inédits, dont 32 stèles funéraires, instruments de métrologie, bronzes, statuettes, miroirs. Ces dessins sont fort remarquables et seront prochainement publiés. D'après M. *de Longpérier*, quelques-uns des modèles seraient antérieurs à l'époque même de Phidias. Il importe de se hâter si l'on ne veut être devancé par les Allemands, qui ont fait une expédition analogue à celle de M. A. Dumont. Ce travail doit paraître dans les *Archives des Missions*.

SÉANCE DU 2 AOUT.

M. *Delisle* fait part à ses collègues de la mort de M. *de Cherrier*, nommé membre de l'Académie des inscriptions en 1854, en remplacement du marquis Séguier de Saint-Brisson. M. Joseph de Cherrier était né en 1785, d'une ancienne famille de Lorraine, avait pris part aux guerres de l'Empire, s'était distingué à Waterloo comme lieutenant-colonel, puis avait embrassé la carrière administrative sous la Restauration. Il rentra après 1830 dans la vie privée, et se consacra aux travaux historiques et littéraires. Ses principaux ouvrages sont l'*Histoire de la lutte des Papes et des Empereurs*, qui lui a valu son entrée à l'Académie, et son *Histoire de Charles VIII roi de France*. A l'âge de quatre-vingts ans, il entreprenait encore des voyages scientifiques. Il est mort au lieu même de sa naissance, dans sa terre de Bazoilles, près de Neufchâteau (Vosges), le 26 juillet 1872.

M. *Delisle* dépose également sur le bureau sept autographes, parmi lesquels on remarque une lettre de Descartes et une lettre du cardinal de Richelieu. Ces documents ont été publiés et n'ont de valeur qu'à titre d'originaux; ils avaient été soustraits à l'Académie. On les a retrouvés dans une vente de collections de M. Gauthier-Lachapelle, et c'est à l'exécuteur testamentaire lui-même, M. *Desmarets*, qu'on en doit la restitution. Sur les observations de MM. *Léon Renier*, *Garcin de Tassy* et *Jourdain*, « l'Académie invite sa commission administrative à se concerter avec la commission administrative de l'Institut, dans le but de prendre les mesures propres à achever le classement et à assurer la conservation de ses archives » Il serait temps, en effet, que ce pillage des collections qui forment le plus net de notre héritage scientifique et qui sont en définitive le bien public, eût un terme.

SÉANCE DU 9 AOUT.

On va publier, sous le titre de *Corpus inscriptionum semiticarum*, un recueil renfermant toutes les inscriptions provenant des antiques peuples sémites: Phéniciens, Juifs, Nabatéens, Araméens, Palmyréniens, Arabes et Syriens.

Une autre communication qui promet d'être d'un très-grand intérêt est celle d'un rapport de M. *Carloni* sur les *antiquités de Rhodes*. Ce rapport est accompagné de quarante planches. L'étude des antiquités de l'île de Rhodes est aujourd'hui d'une importance capitale, parce que cette île paraît avoir été le siége d'une civilisation extrêmement florissante à l'époque des origines de la Grèce; sans parler du trop fameux colosse de Rhodes, elle comptait encore à l'époque d'Hérodote cent villes décorées chacune d'un grand nombre de monuments remarquables. L'étude archéologique de quelques-uns de ces monuments peut jeter de très-vives lumières aussi bien sur l'histoire des arts et de la philologie que sur l'histoire proprement dite. Rhodes, Chypre et la Crète paraissent être les trois initiatrices de la civilisation européenne.

Un roi juif de Narbonne au XIIIe *siècle* réclame aujourd'hui son exhumation en produisant, par l'intermédiaire de M. *de Longpérier*, un sceau à double empreinte, l'une hébraïque portant la légende *Calonymus fils du roi Todros*, l'autre représentant un écu décoré d'un lion rampant et portant l'inscription *sec monnet juleu de Nerbo*. Ce Calonymus serait, paraît-il, le petit-fils du *Rabbi Calonyme ben Todros* dont parle le voyageur juif Benjamin de Tudèle, et qui vivait en 1160. Le propriétaire du sceau fut une des victimes des extorsions de Philippe-le-Bel, qui aurait fait saisir à Narbonne vingt de ses maisons. Le document relatif à cette confiscation date de 1307 et a été découvert par M. *Mouynes*, archiviste de l'Aude; le spolié y est appelé *Momctus Taurossius rex judeus Narbonæ*. A quel titre ce descendant des Calonymes se qualifiait-il de roi juif de Narbonne? c'est ce que la discussion soulevée incidemment sur les noms juifs entre MM. *Derenbourg* et *de Longpérier* n'a pas éclairci.

La discussion sur les inscriptions libyques poursuit son cours entre MM. *Renan* et *Joseph Halévy*; l'opposition de M. *Renan* s'accentue de plus en plus.

Le propriétaire-gerant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET EM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 2e ANNÉE NUMÉRO 10 7 SEPTEMBRE 1872

LA SEMAINE POLITIQUE

Les invités de l'empereur Guillaume sont à Berlin, et les fêtes dont le télégraphe nous a donné le programme ont commencé. Rien ne semble avoir été négligé pour distraire, édifier et éblouir les augustes visiteurs. Dîners de gala, bals chez les princes, chasses, concerts, solennités religieuses, ballet à l'Opéra, et pour bien montrer qu'on veut la paix *si vis pacem, para bellum*, revues et grandes manœuvres militaires, tous les divertissements d'apparat à l'usage des têtes couronnées vont se succéder sans repos ni relâche pendant cinq ou six jours, et remplir la capitale de l'Allemagne d'un bruit et d'un éclat inaccoutumés. Les journaux allemands se préparent à nous décrire dans tout leur détail ces réjouissances, où le patriotisme germanique va trouver un terrible excitant. Il faut nous attendre aux explosions d'enthousiasme et d'orgueil que provoquera dans la presse d'outre-Rhin cette solennelle manifestation de la grandeur du nouveau César et du nouvel empire. On va se griser de germanisme, et comme les Allemands ont l'ivresse brutale, nous pouvons compter que notre pays ne sera pas ménagé, au moins dans les propos des *reporters* et dans les conversations de la caserne et de la rue.

Ce sont là des bagatelles qui ne doivent pas nous troubler. Nous n'étions pas très-modestes au temps où nous étions heureux, et nous pouvons être indulgents aujourd'hui pour ces effusions bruyantes de la vanité germaine. Ce qui doit nous occuper davantage, c'est ce qui se fera et se dira loin de la foule, dans les entretiens intimes des souverains et des diplomates. Sur ce point, nous en sommes encore réduits aux conjectures. Les faits certains sont en petit nombre, et peu significatifs. Le roi de Bavière a décidément refusé de figurer, de sa personne, dans le cortége des grands vassaux, et une correspondance adressée de Munich au *Fremdenblatt* de Vienne exprime avec une assez grande énergie les sentiments d'indépendance qui animent et le jeune roi et son peuple. Mais nous savons ce que devient, à l'occasion, ce reste d'esprit particulariste, et comment les Allemands du Sud oublient leurs traditions et leurs intérêts dès que l'on évoque à leurs yeux le spectre de l'ambition française; nous savons aussi combien M. de Bismarck excelle à ce jeu facile. Pour le czar, nous ne connaissons rien de ses desseins, si ce n'est ce qu'il lui a convenu d'en dire dans une allocution adressée le 25 août aux représentants de l'armée des cosaques du Don. L'empereur Alexandre a déclaré à ses soldats, et sans doute aussi à l'Europe qu'il savait aux écoutes, qu'il allait à Berlin « en vue d'assurer à la paix une plus forte garantie ». Déclaration trop vague pour que nous en puissions rien inférer, si ce n'est le désir qu'a pour son compte, et pour le présent, le très-puissant empereur, de convaincre amis et ennemis du caractère pacifique de l'entrevue. Enfin, pour épuiser le chapitre des informations venues du dehors, le *Daily-News* s'est passé récemment la fantaisie de donner une analyse d'un document du plus haut intérêt, une certaine dépêche du comte Andrassy aux agents diplomatiques de l'Autriche-Hongrie à l'étranger. Par malheur, cette circulaire, très-bienveillante pour notre pays, s'est trouvée être apocryphe, et nous n'en parlons que pour mémoire; c'est simplement une pièce à ajouter au lourd dossier des mystifications que se permettent de temps en temps les nouvellistes de profession, à l'étranger comme chez nous.

Restent les déclarations de notre ministre des affaires étrangères à la commission permanente de l'Assemblée nationale. Aux questions assez indiscrètes d'un membre de la commission, M. de Rémusat a répondu que la France ne devait prendre aucun ombrage de l'entrevue de Berlin, et que le gouvernement français n'en était nullement ému. Il a ajouté, au sujet des travaux des Prussiens à Belfort, qu'en effet le parti militaire regrettait qu'on eût laissé dans nos mains cette clef de la Haute-Alsace, mais que le gouvernement allemand se bornait à aller jusqu'au bout de ses droits, sans les excéder, en mettant en bon état de défense une place qu'il occupe avec notre consentement, en vertu des stipulations formelles du traité de paix. Il a enfin annoncé qu'une somme de 500 millions devait être versée dans les caisses prussiennes avant le 7 septembre, que les nouveaux baraquements se

construisaient avec la plus grande rapidité dans les quatre départements des Ardennes, de la Meuse, des Vosges et de Meurthe-et-Moselle, et que la Marne et la Haute-Marne pourraient être délivrées de la présence des soldats allemands vers la fin du mois courant.

La parole du ministre a assurément une autorité que nous ne voulons pas méconnaître. On a raillé lourdement son optimisme, et le *Courrier de France*, en particulier, lui a décoché quelques traits du plus mauvais goût. Nous sommes loin de vouloir nous associer à ces facéties malséantes, et nous ne pensons pas que le ministre des affaires étrangères de la République, du moment qu'on commettait la faute de l'interroger publiquement sur des questions éminemment délicates, pût tenir un autre langage que celui qu'il a tenu. Il est évident que la France n'est pas dans le secret des trois empereurs, s'ils ont un secret, et le député qui a sommé M. de Rémusat de lui découvrir, séance tenante, les arcanes de la politique bismarkienne, pouvait aussi raisonnablement exiger qu'il allât lui décrocher une étoile pour éclairer la salle de la conférence. Ce sont là caprices d'enfant terrible, qu'un ministre ne peut être obligé de satisfaire. Il est probable que le gouvernement français n'a que des données assez incertaines sur ce qui va se machiner à Berlin, sans lui et peut-être contre lui : et quand il serait parfaitement informé, il ferait sagement de ne pas crier sur les toits tout ce qu'il pourrait savoir et tout ce qu'il pourrait redouter. Nous croyons donc qu'il ne faut ni blâmer le langage rassurant de M. de Rémusat, ni s'en exagérer la portée. Le gouvernement veille, nous en sommes convaincu ; nous ne doutons ni de son patriotisme ni de sa sagesse, et nous sommes certain qu'il ne se laissera pas prendre au dépourvu. Mais aussi, comme nous l'avons déjà dit, il faut que la nation soit aussi sage que les chefs qu'elle s'est donnés, et qu'elle n'aille pas compromettre leur œuvre par quelqu'une de ces incartades qui lui ont été si souvent fatales.

On s'est scandalisé des réflexions que nous avons exprimées à ce sujet, la semaine dernière, et l'on nous a reproché de pousser mal-à-propos un cri d'alarme. Nous n'avons pourtant voulu alarmer personne, mais seulement recommander à tout le monde la prudence et la patience. Nous n'avons pas annoncé que la guerre fût prochaine ; nous avons remarqué simplement que le maintien de la paix est aujourd'hui notre premier intérêt et notre plus cher désir, et que, par conséquent, nos ennemis pourraient être tentés de nous disputer un bien qui nous est si précieux. Enfin, nous n'avons pas prétendu révéler des faits positifs, ni dénoncer un danger imminent ; nous avons tout bonnement signalé à l'opinion publique certaines probabilités, certains périls éventuels qu'elle ne doit pas perdre de vue un seul instant. Nous persistons à croire que nos avis n'étaient pas inutiles, et nous nous permettrons d'ajouter quelques mots à ce que nous avons déjà dit.

Personne n'ignore l'existence à Berlin d'un parti militaire que les résultats de la dernière guerre n'ont pas satisfait, et qui continue à rêver batailles et conquêtes. Naturellement, tous les raisonnements que nous nous faisons à nous-mêmes pour affermir notre foi dans un meilleur avenir, nos ennemis irréconciliables les font de leur côté, et leur haine y trouve un nouvel aliment. Il n'y a guère de jour où nos journaux n'énumèrent bruyamment les bonnes raisons que nous avons d'espérer un retour de la fortune. La presse étrangère fait, à l'occasion, sa partie dans ce concert, et nous prodigue des compliments qui nous rendent tout fiers. On n'est cependant ni sourd ni aveugle à Berlin, et nous savons de reste qu'on ne nous y aime guère. On y épie nos moindres mouvements et nos moindres paroles, pour y trouver de nouveaux motifs de nous détester. Si nous nous réjouissons de voir l'ordre rétabli dans notre pays, on se dit qu'on ne nous a pas assez désorganisés ; si nous constatons, d'un air de triomphe, que nous sommes encore riches, on se repent de ne nous avoir pas ruinés. S'il nous arrive de remarquer que M. de Moltke est bien vieux, et que l'Allemagne n'aura peut-être pas toujours à la tête de ses armées un capitaine si habile, on se demande s'il ne faut pas en effet se hâter d'utiliser dans une nouvelle campagne de France les talents du vainqueur de Sadowa et de Sedan. Lorsqu'enfin nous faisons entrer dans le calcul de nos bonnes chances la sympathie déclarée du czaréwitch, on en conclut qu'il peut être bon de ne pas attendre, pour achever notre ruine, l'avénement du prince dont nous escomptons l'amitié. Quand nos correspondants ne nous apprendraient pas que tel est le langage du parti militaire prussien, nous n'aurions pas de peine à le deviner. Il est dans la nature des choses qu'on ne nous pardonne pas le mal qu'on nous a fait, et qu'on s'indigne de voir la France si vivante après toute la peine qu'on s'est donnée pour la tuer.

Nous ne croyons pas qu'on nous attaque : mais on ne se fera sans doute pas faute de nous provoquer. Notre patience pourra être mise à de rudes épreuves : sachons les prévoir et nous y préparer. Nous avons indiqué déjà quelques-uns des piéges qui pourront nous être tendus. Certains journaux vont plus loin, et parlent d'une grande conspiration tramée contre nous. Le *Courrier de France* a pris, ces jours derniers, la peine de nous expliquer en détail l'ordre du complot et le rôle de chacun des conjurés. Après avoir reconnu (ce qui de sa part est assurément méritoire) que la résistance après Sedan a singulièrement relevé notre pays dans l'estime du monde, ce journal nous révèle les plans les plus secrets de nos ennemis. A l'en croire, l'Italie aurait accepté l'emploi honorable de boute-feu. Elle nous réclamerait à brûle-pourpoint les provinces qu'elle nous a cédées en 1857, et, la querelle ainsi engagée, la Prusse viendrait à la rescousse. Ce sont là, s'il faut dire toute notre pensée, rêveries de nouvelliste. Les choses ne sont évidemment pas aussi avancées. S'il y a à Berlin un parti prêt à recommencer la guerre, il ne s'ensuit pas que le gouvernement prussien soit dès aujourd'hui disposé à lancer ses soldats sur nous. Il ne s'ensuit pas surtout que l'Italie soit capable de jouer le rôle perfide qu'on lui prête si facilement. Rien n'est plus maladroit que de prévoir et de prédire une aussi criminelle ingratitude. On semble, dans une certaine mesure, l'autoriser en la déclarant possible.

Il y a pourtant quelque profit à tirer de l'article du *Courrier de France* ; il peut suggérer quelques réflexions dont ce journal ne paraît pas s'être avisé. S'il est fort douteux que l'Italie songe à nous chercher noise pour être agréable à la Prusse, il est certain qu'elle aurait la Prusse pour second le jour où nous menacerions son unité. Les partis monarchiques s'en vont répétant que la République française est vouée à l'isolement et qu'elle ne peut pas avoir d'alliés ; ils ne voient pas qu'une restauration monarchique nous mettrait sur les bras, au premier jour, une guerre avec l'Italie, et par suite avec l'Allemagne. Les amis des prétendants ne laissent

échapper aucune occasion de proclamer les droits imprescriptibles du chef de l'Église catholique sur la capitale du royaume italien. Ils provoquent, sur tous les points de la France, une agitation religieuse pleine de périls de tout genre. Ils enrôlent des pèlerins pour la Salette et pour Lourdes; ils échauffent les imaginations par des récits d'apparitions et de miracles; leurs prédicateurs déclament contre l'impiété du siècle et gémissent sur la captivité du pape-roi; puis quand tout ce tapage et cet étalage mystiques ont fait leur effet, quand toutes les têtes sont montées à point, on signe des pétitions en faveur du pouvoir temporel, et l'on s'en revient chez soi, convaincu qu'on a beaucoup fait pour le salut de la France. Dans un moment où nous avons besoin de toute notre raison pour nous conduire, on ne craint pas de troubler les esprits déjà malades par des appels quotidiens à la superstition la plus grossière; quand il nous importe tant d'être unis, et quand tant de choses déjà nous divisent, on répand dans notre pays de nouvelles semences de division. Quiconque n'approuve pas ces manifestations déraisonnables et refuse de croire aux visions du berger Maximin est un impie et un malhonnête homme. Et pendant ce temps-là, ces gens de bien ameutent les croyants contre un gouvernement ami, au risque de nous jeter dans une guerre terrible: ils déclarent bien haut que, s'ils arrivent jamais au pouvoir, ils mettront fin à l'usurpation et à l'iniquité, et chasseront les intrus de la capitale du monde catholique. En attendant, ils invitent le pape à s'échapper de sa prétendue prison, pour venir habiter la France: ils pressent notre gouvernement de lui offrir l'hospitalité, et de créer ainsi chez nous un centre d'agitation cléricale et légitimiste. Nous n'avons pas encore assez d'ennemis. Il faut que la France se fasse le champion de l'absolutisme sacerdotal, et achève de s'aliéner tout ce qui dans le monde a le sens et l'amour de la liberté.

S'il y a aujourd'hui un parti qui, par son intolérance et son fanatisme étroit, mérite le nom de parti radical, c'est bien celui qui, sans rien considérer, sans avoir pour notre malheureux pays ni ménagement ni pitié, poursuit imperturbablement le triomphe de ses doctrines politiques et religieuses. La sagesse croissante des républicains fait un heureux contraste avec la passion chaque jour plus aveugle de leurs adversaires. La journée du 4 septembre s'est bien passée. Nous avons dit, la semaine dernière, ce que nous pensions des projets de réjouissances publiques que l'on attribuait à quelques fractions avancées du parti démocratique. Fort heureusement, les avertissements du gouvernement ont été écoutés; manifestations et banquets ont été renvoyés à des temps meilleurs. Dans quelques villes du Midi seulement, à Nîmes, à Sisteron, à Narbonne, la tranquillité a été momentanément troublée par des tapageurs que tous les partis doivent désavouer. A Lyon, la réintégration des congréganistes dans les écoles d'où ils avaient été évincés par l'autorité municipale a produit une émotion promptement réprimée. La France a pu constater une fois de plus que si la liberté donne nécessairement lieu à quelques abus, elle n'est pas incompatible avec l'ordre, et qu'un pays fait un marché de dupe quand il paye de son indépendance cet ordre matériel qu'il peut obtenir à bien meilleur compte. Nous n'avons pas besoin de dire que la presse bonapartiste a célébré à sa façon l'anniversaire de Sedan. Elle a réédité, à cette occasion, toutes les calomnies et tous les sophismes que l'on connaît. Elle a démontré une fois de plus la parfaite innocence de l'empire et la profonde scélératesse des républicains. Mais toutes ces sottises n'ont plus de cours; elles ne convainquent personne, pas même ceux qui les signent, et nous ne perdrons pas notre temps à les discuter.

Le père Hyacinthe renonce au célibat. Il expose dans une longue lettre publiée par le *Temps* les raisons pour lesquelles il croit devoir rompre d'une façon si éclatante avec la discipline de l'Église latine. Il entend d'ailleurs rester prêtre, et croit donner un exemple salutaire. Nous ne pouvons ni traiter à la fin de ce bulletin la grosse question du célibat ecclésiastique, ni nous permettre de prononcer entre les docteurs. Les débats théologiques ne sont pas de notre compétence. Mais une chose est pour nous hors de doute, c'est la parfaite sincérité du père Hyacinthe. Nous ajouterons qu'il fait preuve de courage en proclamant ce qu'il croit être la vérité, sans se soucier des malédictions et des injures qui vont pleuvoir sur lui de toutes parts.

LE SYNODE PROTESTANT

Le parti conservateur et le parti libéral dans le sein des Églises réformées

Rousseau appelle les nombreuses prises d'armes qui troublaient la paix intérieure de la petite république de Genève, pendant le XVIIIe siècle, « des tempêtes dans un verre d'eau ». Mais l'intérêt des événements ne se mesure pas au nombre de ceux qui y prennent part, et, pour l'observateur qui cherche à saisir la loi des évolutions sociales, c'est une bonne fortune de pouvoir étudier une tempête dans un verre d'eau. C'est le service que peut nous rendre le synode des Églises réformées de France et l'explication sans doute de l'attention que lui a accordée la presse de notre pays. Les esprits avisés ne négligeront pas cette occasion unique d'étudier dans un cadre restreint, sur une scène réduite qu'on peut embrasser d'un regard, les problèmes religieux que notre génération avait perdus de vue et qui reviennent s'imposer à nos méditations avec un caractère de réalité si marqué.

I

La réunion du synode des Églises réformées a été entourée d'une bienveillance générale, dont il faut faire honneur au sentiment de justice et de liberté de ce temps. Sans bien connaître les motifs secrets qui avaient présidé à la réunion de cette assemblée, sans bien saisir les projets de domination qui se cachaient derrière la revendication de cette forme de gouvernement ecclésiastique, le public, qui apportait à cet événement la curiosité du spectateur désintéressé et les souvenirs confus de la façon violente dont les synodes avaient été interrompus et réduits au silence par ordre de Sa Majesté le roi très-chrétien Louis XIV, le public n'a pas ménagé ses sympathies à un acte du pouvoir qui prenait le caractère d'une restitution gracieuse de libertés confisquées.

Les membres des Églises protestantes, qui étaient plus directement intéressés par cette convocation soudaine, ont éprouvé des sentiments contraires. Les uns ont triomphé

comme s'ils venaient de recevoir l'instrument qui leur permettrait d'accomplir les épurations et les retranchements dont leur conscience offensée réclamait depuis longtemps l'exécution : les autres, plus jaloux des libertés acquises, consacrées par soixante et dix ans d'exercice, que d'une vaine représentation qui serait tentée d'usurper sur l'indépendance des corps existants, ne dissimulaient pas leurs inquiétudes à l'endroit d'une assemblée dont le mode de nominations rappelait au milieu de nos mœurs démocratiques je ne sais quel débris des institutions de la féodalité. Essayez de faire admettre au peuple français que l'Assemblée nationale élue au quatrième degré, par des corps superposés les uns aux autres, et dont le nombre décroît à mesure qu'ils se rapprochent de l'Assemblée suprême, est la représentation sincère, authentique de la nation, et vous comprendrez alors comment le peuple protestant, qui n'est pas resté étranger aux transformations sociales et politiques de notre pays, ne pouvait pas accepter sans réserves la réunion d'un synode qui pouvait être tenté de se déclarer constituant et qui, par son origine, par la manière dont ses membres avaient été choisis, ne pouvait pas représenter fidèlement l'ensemble des Églises protestantes.

Aussi le parti libéral au sein des Églises réformées a été conduit par la force des choses à formuler sur les droits de l'assemblée synodale les mêmes réserves que le Père Hyacinthe opposait à l'autorité œcuménique du concile. Nous ne nous approprierons pas le langage excessif qui paraît appartenir aux traditions théocratiques, et nous n'appliquerons pas au modeste synode protestant le mot de *quet-apens*, dont un prêtre illustre flétrissait d'avance le concile. Mais nous ne pouvons laisser les âmes simples entonner un *Hosanna* pour cette faveur d'en haut, comme si la main des hommes n'apparaissait pas dans cette conjoncture. Les chroniqueurs indévots qui ne consentent pas à s'arrêter devant les façades majestueuses pour admirer du dehors la mise en scène qu'on offre au public bénévole, nous révéleront un jour les ressorts fort terrestres de cette manifestation de la Providence. Ils peindront cet entretien où deux vieillards illustres, autrefois rivaux, aujourd'hui réconciliés sur les ruines de la dynastie à laquelle ils ont rendu des services divers, ont décidé de la fortune des Églises réformées ; et ils montreront que le respect des consciences et le souci de la liberté n'ont pas d'ennemis plus redoutables que ces esprits qui prennent leur manque de souplesse pour la plénitude de la loi, et leur dédain de la réalité pour le dévouement à la vérité. Au fond, le synode a été enlevé par un abus d'influences qu'on n'a pas cherché à couvrir en haut lieu.

Ce qui n'a pas empêché ceux qui avaient effrayé le pouvoir de périls imaginaires d'imiter la tactique des ultramontains, dont se plaignait vivement le Père Hyacinthe, et d'accuser leurs adversaires d'en appeler à César et de solliciter l'intervention de l'État dans les affaires de l'Église, parce qu'ils avaient l'inconvenance de ne pas admirer un décret rendu sans consultation préalable, et qui par un mode étrange de nomination organisait leur défaite.

Les débats du synode, les discussions passionnées qui se sont élevées dès l'ouverture sur le caractère et la compétence de l'assemblée ont illustré la question si délicate des rapports de l'Église et de l'État et démontré tout ce qu'il y a de faux dans l'œuvre des concordats. L'État et l'Église sont engagés dans des difficultés inextricables et tout dénouement équitable est rendu impossible ; l'Église en particulier ne peut faire un pas, tenter d'améliorer sa discipline ou sa doctrine, sans sentir la main pesante de l'État qui l'enchaîne. Comment s'en étonner d'ailleurs ? Le Concordat a été conçu et préparé par un homme qui n'accordait qu'à lui-même le mouvement et l'action et qui voulait engourdir et garrotter toutes les associations où la résistance et la liberté pourraient un jour rencontrer un asile. C'est en vain que sous le régime du Concordat on fait sonner bien haut les noms retentissants de liberté, d'autonomie de l'Église : le dernier mot appartient à l'État, et ceux qui ont le souci de la dignité et de l'autonomie vraie de l'Église n'ont qu'à demander et à préparer la séparation des Églises et de l'État.

Le Concordat, en effet, a pris les Églises protestantes telles qu'elles existaient, au lendemain de la tempête révolutionnaire, à la fin de ce XVIIIe siècle qui avait pénétré de son esprit peu dogmatique et fort justement suspect de *latitudinarisme* toutes les sociétés religieuses. Les Églises protestantes ne se sont pas présentées à lui comme les premiers protestants à la diète d'Augsbourg, leur confession de foi à la main : — la confession de la Rochelle était tombée en désuétude ; ignorée de la plupart des fidèles elle n'était plus la règle de l'enseignement, de la prédication. L'État a pris sous sa protection, non pas une Église avec une doctrine bien arrêtée, bien documentée, mais une masse de citoyens, longtemps persécutés, et dont les opinions dogmatiques fort diverses ne le préoccupaient guère. L'Église protestante du Concordat n'est qu'une Église de fait, à laquelle sont rattachés tous ceux qui n'appartiennent pas à l'Église catholique. Tenter aujourd'hui de transformer cette Église de fait, où des tendances bien contraires continuent à exister comme au point de départ, sous le régime du droit commun, en une société à base dogmatique bien définie, et profiter d'une majorité d'aventure, fruit d'un système électoral tombé en désuétude, contraire à nos mœurs, pour priver de leurs droits à participer au gouvernement de la société certains membres de cette Église ; fermer l'entrée des fonctions pastorales aux candidats réclamés et désirés par une fraction quelconque de fidèles, c'est faire œuvre révolutionnaire au premier chef ; et si l'État prêtait sa sanction aux actes de cette majorité, s'il exécutait ses arrêts de proscription, il déchirerait lui-même le Concordat, il deviendrait persécuteur, comme jadis, en ne reconnaissant pas les droits légitimes de tous ceux auxquels il avait promis sa protection. Un membre des Églises indépendantes écrivait, il y a quelques années, en marquant lui-même ces difficultés, ces impossibilités : « Le parti qui » mettrait le pouvoir civil de son côté se déshonorerait im- » médiatement, et les destitutions pour cause de doctrine, » prononcées avec le concours du gouvernement, seraient » odieuses ». Voilà quelle est l'autonomie tant célébrée de l'Église !

Il serait plus loyal et plus vrai de reconnaître que l'Église, en 1802, en acceptant les présents de l'État, a abdiqué, qu'elle a perdu une partie de sa souveraineté ; elle s'est fixée dans ses conditions du moment, et si cette situation lui paraît une anarchie, un scandale auquel il faut mettre fin, elle ne peut transformer cette situation qu'en reprenant toute sa liberté et répudiant tout lien avec l'État. Alors, se trouvant sur un terrain nouveau, elle pourra se constituer selon la théorie qui réunira l'assentiment de la majorité.

C'est s'abuser étrangement que de prétendre établir dans

l'Église du Concordat une uniformité dogmatique dont l'État serait le garant. Ceux qui poussent au rétablissement de l'autorité dogmatique des synodes sont des naïfs s'ils n'ont pas conscience qu'ils travaillent à la liquidation de l'établissement actuel : c'est la seule solution équitable et la seule qui puisse rencontrer l'assentiment du gouvernement ; et l'entrain avec lequel les Églises indépendantes secondent le parti orthodoxe devrait lui ouvrir les yeux. Aussi un membre de l'Institut, témoin de cette passion dogmatique qui rappelle la mauvaise mère du jugement de Salomon et préfère couper l'Église réformée en plusieurs morceaux plutôt que de supporter encore des opinions contraires sur des points d'histoire ou de dogmatique, disait à un illustre excommunié qu'il rencontrait dans un des couloirs de l'assemblée : « Vous venez voir comment on dissout une Église. »

Fait étrange et bien digne de remarque ! Dans ce synode où les tendances conservatrices et autoritaires étaient si largement représentées, on a vu apparaître à propos de la souveraineté de cette assemblée les mêmes théories absolues que les esprits les plus chimériques et les plus violents soutiennent en politique. Peu s'en est fallu que, contrairement aux saines traditions du parlement anglais, on ne déclarât ce synode capable de faire d'une femme un homme ! Sous le prétexte spécieux que cette assemblée était la représentation légitime des Églises protestantes, on était prêt à lui faire litière de tous les droits acquis, de toutes les libertés paroissiales, de toutes les consciences ; ce synode pouvait disposer de tout, comme le monarque le plus absolu !

Sommes-nous donc condamnés dans notre malheureux pays à rencontrer partout cette confusion funeste entre la souveraineté et la liberté ? et ceux mêmes qui, longtemps victimes du système autoritaire, devraient en être les ennemis naturels, en seront-ils aussi les défenseurs, les soutiens, pour étouffer jusqu'au sein de leur Église les semences de liberté ? En supposant que l'Église fût souveraine, ce qu'elle n'est pas tant qu'elle reste unie à l'État, nous ne pourrions pas convenir que la liberté est sauvegardée parce que toutes les mesures sont votées à la majorité dans une Assemblée représentant l'Église. Là où les droits d'un individu, d'une minorité, ne sont pas respectés, l'autorité, qui dans les choses de l'esprit est un autre nom pour la force, a beau être consacrée par une majorité, par une assemblée souveraine, elle n'en est pas moins odieuse à tous ceux qui comprennent et aiment la liberté. Et si ces principes doivent être soutenus dans les assemblées politiques, où les problèmes ne peuvent pas toujours être résolus sans faire appel à la contrainte, combien plus devraient-ils inspirer les sociétés qui sont formées pour développer l'esprit et qui sont du coup infidèles à leur mission dès qu'elles attentent à la liberté ! La souveraineté n'est pas égale et identique à la liberté : un peuple est souverain, maître chez lui, mais il peut faire peser sur les différentes individualités qui constituent la nation un joug insupportable ; une Église peut avoir rompu toutes ses attaches avec la société civile, ne relever que d'elle-même, et traiter ses fidèles comme des mineurs, sacrifiant toutes les libertés individuelles ou paroissiales au corps entier, à la collectivité. Aussi ne pouvons-nous pas nous laisser séduire par toutes ces revendications du titre de libéral, quand elles émanent de ceux qui imposent à la conscience individuelle des résultats fixés d'avance, qui remettent la Bible entre les mains du simple fidèle, proclament la liberté de l'interprétation individuelle, mais prescrivent une certaine interprétation comme officielle et seule admissible au sein de l'Église, et qui se prévalent d'une majorité de voix pour condamner leurs frères et leurs égaux à subir un *credo* qui n'exprime pas leur foi et froisse leur conscience.

C'est vraiment à désespérer de la lucidité et de la logique de l'esprit français ; et parfois on est tenté de croire que nous sommes bien tombés en décadence, car l'ère des sophistes est revenue. Il y a vingt-cinq ans du moins, le parti autoritaire ne cachait pas ses couleurs et déployait son drapeau dans l'arène. Les sociétés humaines et la société religieuse en particulier ont vécu assez longtemps sous la discipline de l'autorité pour qu'on puisse soutenir la nécessité et la convenance de continuer ce régime. On ne peut lui refuser dans le passé une certaine grandeur et une sorte de vertu pédagogique, mais il n'est pas digne de ce noble client de vouloir le couvrir des armes et du prestige de son rival. — à moins qu'il ne soit admis depuis le retentissement de la polémique cléricale que la liberté consiste à faire ce qui nous plaît, sans souci des volontés et des droits d'autrui, et que l'impertinence des Romains d'être maîtres chez eux et de choisir leur gouvernement ne soit un crime de lèse-liberté, dont toute la catholicité est victime. Alors, nous avons tout chargé, le cœur est à droite ; et se mettre deux contre un pour chasser le plus jeune fils de la maison paternelle, où il avait vécu au même titre que ses aînés, est un acte de liberté, de justice, parce que c'est l'exercice de la souveraineté et de la force.

C'est un aveu cruel à enregistrer, mais il est difficile d'y échapper : les synodes protestants ne sont pas une école où l'on puisse apprendre la vraie notion de la liberté et des devoirs sacrés qu'elle impose. Comme au XVIe siècle, nous retrouvons dans ces assemblées la prétention de décréter la vérité et le dédain de l'opposition, qui paraît toujours être factieuse ou frivole, mais qui, dans tous les cas, n'est pas acceptée comme un facteur essentiel de la vérité et de la vie en commun.

Le synode s'est divisé et partagé dès le premier jour comme un parlement : les trois divisions naturelles se sont retrouvées toutes faites sur les bancs de l'assemblée. Les hommes de la tendance libérale et du progrès se sont mis à gauche ; à droite, se sont concentrés les représentants du principe conservateur, du principe d'autorité ; au milieu, au centre, on pouvait distinguer un groupe plus ou moins nombreux qui s'intitulait centre gauche ; mais de centre droit, nous n'en n'avons guère vu de traces.

Ces divisions correspondaient-elles vraiment à des nuances bien marquées et ont-elles favorisé ou compliqué la tâche qui était dévolue à cette assemblée ? Il est permis de se poser la question et d'ajouter que les nuances de caractère étaient par là plus dessinées que les divergences d'opinion. Mais il est certain que le goût de parlementarisme qui s'était emparé de quelques membres de l'assemblée a jeté dans ce débat une inconnue regrettable et dont la sincérité des solutions a paru souffrir. Si la diplomatie et le bien jouer peuvent convenir aux assemblées politiques, ces procédés, importés au sein d'un synode, ont paru comme une profanation, et pour toutes les consciences délicates il a été manifeste que ce n'est pas par ces détours et ces habiletés que la vérité divine se laisse saisir : elle demande des cœurs plus purs, plus désintéressés du succès et de la victoire. C'est par le travail, la recherche

dans le recueillement et la prière que l'homme s'élève à Dieu et rapporte à ses frères une intuition plus complète de la pensée éternelle ; mais il ne sera jamais donné aux votes d'une assemblée, traversée par les passions et les intrigues du monde, de fixer la formule de la vérité. L'expérience du passé devrait éclairer ceux qui sont tentés de reprendre ce rôle de *peres de l'Eglise*, et leur rappeler que les synodes n'ont jamais réussi à pacifier l'Église, car, selon le mot sévère d'Amyrauld, « on a cherché dans les synodes la victoire et non » pas la vérité ». Ces assemblées peuvent être des instruments admirables pour conduire une bataille, écraser un adversaire ; mais dès qu'elles sortent du rôle modeste et efficace de corps consultatifs, dès qu'elles s'arrogent le pouvoir de décreter la foi, elles deviennent tyranniques et suscitent des conflits, bien loin d'apaiser et de réconcilier les esprits. L'autorité, en effet, dans le royaume de la vie religieuse, est une usurpatrice ; elle est un défi perpétuel à la conscience humaine. Subie tant que les âmes dorment le sommeil de l'esclavage, elle sera toujours contestée, attaquée, et bientôt renversée partout où la pensée, la réflexion personnelle est éveillée, partout où il y a des consciences.

II

L'observateur attentif qui a suivi les débats du synode a pu surprendre dans l'attitude et le langage de la droite deux tendances bien diverses qui, sans la discipline que leur imposait la présence de la gauche, n'auraient pas tardé à se livrer à une guerre intestine ; j'appellerai l'une plus religieuse, l'autre plus politique. On dit que dans les réunions préparatoires de la droite cette variété de vues et d'ambitions s'est fait jour avec une extrême vivacité, mais devant le synode il a été visible que la tendance politique l'avait emporté, et les deux ou trois manifestations que s'est permises le parti plus rigidement orthodoxe ont été faites sans entrain, sans espoir sérieux de succès.

Au point de vue de l'orthodoxie, de ce système théologique lié, coordonné, dont toutes les parties s'appellent et se soutiennent, et dont Calvin a donné la formule savante dans son *Institution*, monument incomparable d'une pensée vigoureuse, le synode actuel est une vraie banqueroute. L'orthodoxie catholique du moins meurt en jetant le défi et l'insulte à la civilisation, à la raison et à la liberté humaine ; elle n'a pas le souci de se faire accepter ; elle ne connaît pas ces misères des gouvernements constitutionnels, elle commande en reine et n'amène jamais son pavillon. Elle revendique encore fièrement la devise de ses premiers apologistes : « *Credo quia absurdum.* » L'orthodoxie protestante a de tout autres allures. On sent qu'elle ne descend pas des cieux avec la majesté de l'éternel et de l'immuable ; on voit qu'elle est sortie péniblement de la poussière d'en bas, et qu'elle a dû se concilier des suffrages discutés.

Rien de net, de précis, de ferme, comme la pensée d'un maître ; rien de joyeux, de vivant, comme le cri spontané d'un corps de croyants qui s'entendent sans discussion par une secrète sympathie : dans la confession de foi, votée par 61 voix, tout est terne, voilé, rapetissé, comme une œuvre qui n'est pas venue d'un seul jet, qui n'a pas été saluée par une acclamation enthousiaste, mais qu'il fallu combiner avec art et labeur. Tout y trahit l'ère inféconde des compromis, des transactions, où toute pensée originale est suspecte, parce que les esprits et les caractères sont incapables des grandes vues et des énergiques desseins.

Le poëte l'a dit : *Oui et non ne font pas de bonne théologie.* Voyez plutôt. La Bible est inspirée de Dieu, elle est l'autorité souveraine en matière de foi ; mais elle n'est pas inspirée pour l'expression, pour le style, qui n'est pas toujours de l'époque la plus classique ; elle ne fait pas autorité sur toutes les matières historiques ou physiques ; en un mot, c'est une autorité qui n'en est pas une et avec laquelle on prend ses libertés. Dans le monde étranger aux études critiques, il est admis que le christianisme est constitué par le dogme de la divinité du Christ. La majorité du synode s'indignerait sans doute qu'on la soupçonnât de ne plus souscrire à ce dogme. Certainement elle proclame que Jésus est Dieu ; mais elle vise et consacre des formulaires liturgiques qui enseignent la subordination du Fils au Père et ne sont pas bien explicites sur la coéternité du Fils ; sur un article si fondamental, pas une formule nette, décisive. La tradition de Calvin est trahie : on assemble des nuages autour de ce dogme comme pour réunir dans le vague des adhésions qui menaçaient de se disperser. Sur la rédemption, même indécision. Sans doute, Jésus a expié les péchés des hommes, il est la victime expiatoire, mais non pas dans un sens juridique. On n'accepte pas la formule du moyen âge, cette *satisfaction vicaire* qui met dans le plateau d'une balance, d'un côté le sang du Christ, de l'autre les péchés des hommes, et déclare qu'il y a compensation surabondante, que la justice de Dieu est satisfaite, que le pécheur est pardonné. Qu'est-ce donc que l'expiation qui est affirmée par le synode ? N'est-ce pas le *oui* et *non* ?

Le dogme du péché originel, la pierre angulaire de l'ancienne dogmatique, n'est pas plus respecté. Sans doute l'homme est tombé, pécheur, condamné, parce qu'il descend d'Adam ; mais il n'est pas complétement corrompu, il n'a pas perdu toute l'intégrité de sa nature ; il n'est pas libre, mais il n'est pas esclave, il est responsable ; donc il possède une certaine liberté, et il n'est pas damné dès avant sa naissance. Toujours *oui* et *non*.

Sur la trinité, la prédestination, ce cœur (*cor*) de la doctrine protestante, les peines éternelles, etc., silence complet. Tenez, quand on compare ces timidités, ces défenses embarrassées de quelques débris de dogme, avec l'assurance, je ne dirai pas des prélats catholiques, mais de ces ministres anglicans qui veulent conserver dans le culte la lecture du symbole d'Athanase avec toutes ses formules de damnation, on ne peut se refuser à constater que le grand souffle de l'orthodoxie a abandonné les Églises réformées, et que cette confession de foi péniblement enfantée, n'est, à tout prendre, qu'une épitaphe sur une tombe. L'orthodoxie est morte dans les Églises réformées.

Ce ne sont pas seulement les adversaires de la confession de foi qui ont ce sentiment, mais ses auteurs eux-mêmes n'ont pas pour elle les espérances et les ambitions d'un père. Ils n'ont pas osé déclarer qu'elle était la charte de l'Église, qu'elle serait proposée à la signature de tous les membres des communautés réformées et en particulier des fonctionnaires : pasteurs, anciens, diacres et instituteurs. C'était cependant la tradition, qu'on veut tant renouer : aux temps où régnait la confession de foi de la Rochelle, personne n'était dispensé de lui donner une adhésion explicite, et ce n'est pas

le moindre signe de la décadence de l'orthodoxie que d'élever un drapeau pour ne pas oser ajouter : « Suivez-le » ! En effet, l'électeur, après avoir déclaré qu'il reste attaché de cœur à l'Église réformée de France, n'est pas tenu de confesser la foi de l'Église. On ne peut avouer plus nettement que cette confession n'exprime pas la foi actuelle des membres de l'Église et qu'elle ne peut pas compter sur un consentement général. Plus ferme dans sa foi, plus convaincu de son droit à parler au nom de l'Église, le synode n'aurait pas trahi l'exemple des pères et rabaissé sa déclaration à n'être plus qu'un chiffon de papier promené dans l'air, pour effrayer et retenir les nouveaux arrivants, mais sans aucun pouvoir sur l'état actuel des communautés.

Aussi n'a-t-on pas retrouvé dans les discours de la droite ces accents pénétrés qui prêtaient aux harangues des hommes du *Réveil* une saveur âpre et je ne sais quoi de tragique. On pouvait s'étonner de l'étroitesse de leurs conceptions religieuses, mais on était subjugué par cette grandeur sauvage qui rappelait l'éloquence des prophètes, et qui marquait leur physionomie d'une teinte sombre. Il était évident qu'un souci supérieur les oppressait, et que leur imagination avait été hantée par des visions sinistres. Ils avaient le sentiment d'avoir échappé aux tourments de l'enfer, et ils apportaient une passion inquiète, maladive, à disputer les âmes à Satan. Tous ces fantômes sont aujourd'hui conjurés, et l'orthodoxie a pris une attitude plus polie. Ce n'était pas le salut des âmes qui était en cause, ni même le christianisme en soi qui était menacé. Avant la réunion du synode, au dehors la polémique avait pu prendre ce ton plus dramatique, plus propre à frapper les foules et à les retenir dans le giron de l'orthodoxie ; mais la réunion des diverses tendances dans une même assemblée avait produit une sorte d'apaisement, et les plus vifs lutteurs avaient été contraints de transposer et d'abaisser leurs airs de bravoure. En face de ses adversaires, l'orthodoxie n'a pas fulminé l'anathème contre ceux qui perdent les âmes : il a été visible que la notion du salut s'était transformée dans les esprits les plus attardés, et que personne n'était jaloux de prononcer sur le sort du prochain et de lui fermer pour toujours l'entrée du paradis.

La discussion s'est tenue dans des régions tempérées. Les préoccupations qui dominaient les orateurs ne différaient guère de la sollicitude d'un bon administrateur, d'un homme de gouvernement, qui recherche un certain ordre extérieur et prend ses précautions contre tous les mouvements un peu vifs et toutes les nouveautés. Un homme d'État, qui se plaisait à retrouver dans ce Parlement au petit pied le dernier écho de ses triomphes, « vaine marque de ce qui n'est plus », disait Bossuet, a caractérisé d'un mot l'œuvre du synode en l'appelant une œuvre de *sécurité*. Au fond, c'est l'instinct conservateur qui, se sentant débordé, a voulu se ménager une digue derrière laquelle il pût reformer ses influences et ressaisir le pouvoir qui menaçait de lui échapper. On n'a pas prétendu poser les frontières du christianisme ; on s'est défendu de vouloir déterminer les conditions du salut ou du protestantisme : l'orthodoxie réformée n'a plus de ces vastes pensées, elle n'a voulu que marquer le caractère distinctif de l'Église réformée de France, consentant à laisser hors de ses cadres bien des protestants et des chrétiens. Pour justifier ce but modeste, et pour légitimer cet essai timide de dogmatiser, on a cherché dans les associations humaines des analogies douteuses, sans paraître soupçonner qu'on altérait, qu'on effaçait le caractère particulier de l'Église. Peu s'en est fallu qu'on ne nous proposât l'image du régiment, où la discipline est si bien appliquée et où l'unité est parfaite ! On s'est contenté de nous offrir les exemples de la famille, des sociétés industrielles et des journaux, sans se douter que tous les membres qui composent la famille ne sont pas égaux, que plusieurs n'ont pas encore pris possession de leur individualité, et qu'ils sont placés provisoirement sous le régime de l'autorité, que d'ailleurs le lien de la famille n'est pas l'adhésion à une doctrine bien définie, et que la durée et la prospérité de cette société sont assurées par ces sentiments intimes d'autant plus puissants qu'ils ne sont pas susceptibles d'une définition bien précise. C'a été l'erreur du catholicisme de ne pas distinguer l'Église des autres sociétés, de ne pas lui conserver son caractère idéal, et de remplacer successivement les sentiments intérieurs par des actes tombant sous les sens dont on peut faire l'inventaire et garantir la présence. Toutes les fois que l'Église protestante se défie de la liberté, s'effraye des dissidences que le temps réduit et réconcilie, toutes les fois qu'elle veut prendre ses sûretés contre les égarements du jugement individuel, elle incline au catholicisme, elle retrouve sous une forme ou une autre le principe d'autorité et mérite les applaudissements de sa rivale. Au XVIe siècle, les jésuites insistaient avec ardeur sur l'observation stricte de la confession d'Augsbourg, dans l'espoir que ce joug s'appesantissant sur les consciences, la liberté protestante en serait écrasée ; et aujourd'hui l'évêque de Genève sourit à l'œuvre du synode de Paris, et, sans se déclarer pleinement satisfait, il se plaît à saluer dans cette déclaration *un pas vers le système catholique*.

Le projet d'organisation élaboré par le synode est tout entier inspiré par la défiance de la liberté et du suffrage paroissial. Les bons principes sont inscrits sur le frontispice ; mais à l'intérieur, dans l'ombre d'une réglementation minutieuse et qu'un regard inexpérimenté ne saurait percer, la liberté des individus et des paroisses est sacrifiée ; toutes les précautions sont prises pour que tout vienne aboutir et retomber entre les mains de l'autorité centrale, constituée d'une façon hiérarchique, pour arrêter plus sûrement toutes les volontés résistantes. Encore s'il y avait à la base de cette organisation une doctrine bien arrêtée, la doctrine des réformateurs sur l'état de misère de la nature humaine, on comprendrait ces terreurs et ces précautions ! Mais avec ce pélagianisme latent qui pénètre les liturgies visées par le synode, on ne peut s'expliquer cette malveillance pour l'exercice du suffrage paroissial que par une peur conservatrice, sans légitimation théologique.

Deux faits marquaient la physionomie des Églises protestantes et accusaient leur caractère en opposition avec l'Église catholique dont elles s'étaient détachées : le besoin constant de se réformer, conséquence de la différence proclamée par les réformateurs entre l'Église *réelle* et l'Église *idéale* ; et l'égalité de tous les fidèles, investis *de la royauté et de la sacrificature*. Le synode les a bien émoussés, s'il ne les a pas complètement effacés. Il a fait des ministres, des pasteurs, comme un ordre à part en leur imposant une foi spéciale, un fardeau que les laïques ne veulent pas toucher du doigt. L'égalité de l'Église est détruite ; il y a une aristocratie de foi et un clergé est rétabli sur les ruines du sacerdoce universel, cette conquête de l'âge héroïque de la Réforme. De plus.

en constituant une doctrine officielle, en affectant au moins de consacrer un dogme, le synode a tenté d'enrayer ce mouvement constant de recherche, de discussion sincère, de manifestation ouverte, qui renouvelle, assainit l'atmosphère ecclésiastique, chasse les préjugés et les ténèbres et entretient le développement de la vie spirituelle. L'esprit protestant est mis aux arrêts : on l'entoure de garde-fous et de bornes, et l'Église est livrée aux expédients d'un conservatisme sans idéal, qui veut contenir, refréner, discipliner les intelligences et prétend convertir la société religieuse en un gouvernement avec tous ses inconvénients. Dès lors, la société religieuse perd son caractère et son inspiration d'amour et de liberté ; elle tombe sous les lois, les coutumes de société des corps que l'autorité, la force gouvernent ; elle devient une école de soumission et un instrument de domination. Non, le synode n'a pas sauvé l'orthodoxie, cela est visible, mais s'est-il préservé de cette *hérésie de la domination*, dont parle Bossuet ?

La majorité du synode était si peu préoccupée de sauver le dogme : elle était si résignée à le sacrifier, qu'un de ses orateurs les plus applaudis nous a offert de *nous lâcher tout le reste* (*sic*), si nous lui concédions... quoi ? Qu'est-ce donc que cette perle de grand prix pour laquelle on abandonnerait tout ? Peut-être quelqu'une de ces grandes affirmations de l'âme, un de ces sentiments profonds et intimes qui commandent la vie et la marquent d'un sceau divin ? Non, le parti conservateur ne trouverait pas là cette limite et ce frein sans lesquels l'unité de l'Église n'est pas garantie contre les désordres de l'esprit individuel et de la liberté. Il lui faut le *surnaturel*. Et encore est-il bien modeste et accommodant. Il laisse à la critique toute liberté d'enquête sur les miracles de l'Ancien Testament, sur les miracles du Nouveau Testament ; on pourrait même finir par s'entendre sur la Conception miraculeuse et l'Ascension ; mais c'est la Résurrection en chair et en os qui est l'affirmation nécessaire, la condition *sine quâ non* de la vérité du christianisme. Voilà sur quel roc l'orthodoxie réformée, en l'an de grâce 1872, fait reposer le salut de la foi chrétienne ! N'est-ce pas un signe évident de décadence et d'appauvrissement religieux ? Devant l'œuvre de ces Pères de l'Église, le mot de Lessing revient à la pensée : « Des vérités historiques accidentelles ne peuvent pas être la preuve solide de vérités rationnelles nécessaires, et rattacher la foi à la vie future au fait de la Résurrection, c'est suspendre *l'éternité à des toiles d'araignée*. »

Mais le parti conservateur croit avoir pris une position inexpugnable en s'attachant au côté historique du Symbole des apôtres, aux faits commémorés par les fêtes ecclésiastiques. Céder aux objections des esprits modérés contre les formules non absolues du calvinisme, contenter les hommes de juste-milieu et de gouvernement en abandonnant un dogme qui ne peut échapper aux prises du raisonnement, et retenir la foule que la poésie et la coutume entraînent, qui n'a pas l'initiation nécessaire pour distinguer l'histoire de la légende, c'était un coup de maître, un moyen infaillible de rallier une majorité imposante.

« Nous ne sommes pas des théologiens despotiques, embarrassés dans leurs formules roides ; nous cherchons seulement à préserver l'Église de cette critique qui dissout tout, ne respecte même pas les faits. Nous nous plaçons au point de vue populaire, et nous n'avons d'autre ambition que de sauver le christianisme historique. » Voilà le thème ; mais ce n'est plus aujourd'hui le raisonnement et le bon sens seuls qui élèvent leurs protestations contre la dogmatique officielle ; tout le monde est plus ou moins familiarisé avec ces procédés de l'imagination humaine qui enveloppent les grands hommes d'un nuage d'or, et le chrétien consultant son expérience arrive à sentir que l'histoire vraie, l'histoire qui intéresse sa piété et sa vie n'a rien de commun avec les accidents survenus au corps de Jésus, et que les faits constitutifs de la religion chrétienne, ceux sans lesquels le christianisme s'évanouit, ce ne sont pas les faits extérieurs, transitoires, mais les faits de la vie intime qui caractérisent le Christ, illustrent sa piété, sa moralité supérieure, et qui sont l'expression, l'incarnation d'un idéal dont l'humanité ne peut plus se passer. Voilà les faits qui constituent le fond permanent du christianisme, et qui, une fois entrés dans l'histoire, ne peuvent plus en être expulsés. En effet, ils se renouvellent et se confirment dans la vie de tous ceux qui prennent le Christ pour leur maître. L'expérience religieuse vient en aide à la critique historique ; elle assure le fidèle sur la possession de son trésor et le désintéresse des résultats de l'enquête ouverte sur les faits miraculeux.

Le parti conservateur est moins préoccupé, dans la rédaction de son *credo*, des objections de la critique historique, que du désir de saisir le peuple par des faits qui parlent à son imagination et l'inclinent à la soumission, à la docilité. Il faut un refuge et une raison d'être à son principe d'autorité, et si ce n'est plus le dogme tombé du ciel tout fait, ce sera le miracle, qui, à certain degré de culture, est plus facilement admis qu'une série de propositions métaphysiques fort subtiles. Le miracle parle aux sens, flatte l'imagination, et semble satisfaire cette curiosité frivole que la science renvoie à jeun. Il survit quelque temps à la dissolution du dogme jusqu'à ce qu'un état intellectuel supérieur se soit formé sous la discipline des études scientifiques. L'idée et le respect de la loi ne sont pas répandus parmi ceux qui suivent les inspirations de l'instinct, du sentiment ; à ce degré inférieur de culture intellectuelle et morale, le caprice passe pour l'expression de la force et de la liberté ; et le monde enchanté où tout éclate soudainement, où la règle est inconnue, et les pouvoirs sans contrôle ni limite, paraît plus divin que cet ordre constant, que ce ferme tissu des choses humaines qui n'est pas sans cesse traversé et déchiré par des aventures de passion.

Mais sur cet article encore nous retrouvons le *oui* et le *non* de toute la théologie du synode. Pour satisfaire ce besoin de merveilleux qui abrite et soutient le principe d'autorité et qui passe pour constituer et nourrir le sentiment religieux, le synode est d'une sobriété qui touche à l'impuissance. Il se contente de proposer à la foi des fidèles cette stérile histoire du corps du Christ. A cette timidité on reconnaît des huguenots qui ont renvoyé dans le monde des fées les miracles contemporains, les apparitions de la Vierge et ce miracle permanent qui s'accomplit tous les jours à l'autel ; et des esprits plus conséquents se demandent si les miracles du 1er siècle, dont on ne peut fixer ni le commencement ni le déclin, ne doivent pas l'indulgence qui les conserve à la pénombre dans laquelle les maintiennent leur éloignement et le respect qui n'ose pas lever les yeux. Si le miracle est nécessaire pour remplir le silence des espaces infinis, pour rendre Dieu sensible à l'homme, si la raison doit se soumettre devant ces interruptions de l'ordre universel, c'est une grande pau-

vreté de réduire l'intervention de la Providence à la formation et à l'enlèvement du corps du Christ. Plus pieuse et plus humaine est l'Église qui ne mesure pas d'une main si avare les manifestations de la divinité et qui, plus compatissante pour les douleurs et les doutes de notre génération, fait retentir à ses oreilles des voix célestes et l'inonde de clartés divines. Le théologien, au contraire, qui suspend brusquement à un moment de l'histoire ces manifestations éclatantes de la Divinité, soulève contre la bonté divine des objections insolubles. Ou la religion ne peut vivre et se développer que dans l'atmosphère orageuse du miracle, et alors c'est un acte d'irréligion d'appauvrir et de diminuer ces manifestations de Dieu, ou elle peut se dégager de ces formes grossières et primitives pour apparaître et régner dans sa beauté idéale, et alors coupables sont ceux qui la retiennent dans ces langes prêts à se changer en linceuls!

Cette prédilection du parti conservateur pour le miracle est une confirmation nouvelle de ses tendances catholiques. Il est moins préoccupé du côté idéal de la religion, de sa vérité intérieure, qu'il n'est désireux de l'accommoder à l'état actuel de nos générations pour les contenir et les gouverner. Son instinct de conservation l'avertit que la religion affranchie de ses opacités, de ses pesanteurs, pénétrée par la lumière, fait des hommes libres, plus résistants et moins dociles. Aussi cherche-t-il moins à élever les hommes pour les rendre aptes à un nouvel état de la vie religieuse, qu'il n'est empressé à appuyer la religion sur les faiblesses ou les ignorances de la foule. Il réédite contre le christianisme libéral toutes les objections que la polémique catholique adressait au protestantisme, l'accusant de proposer au peuple une religion trop éthérée, qui exige une culture et une valeur intellectuelle exceptionnelles, de ne pas ménager à l'individu les garanties et la sécurité de la vérité, et de l'abandonner à l'incertitude de ses recherches et de ses expériences personnelles. Le miracle devient ainsi le dernier boulevard du principe d'autorité et le moyen le plus efficace d'établir et de propager le christianisme. Tactique habile peut-être pour obtenir un succès prochain, mais bien dangereuse pour l'avenir et la dignité de la foi chrétienne!

Comme une armée qui ne peut plus tenir la plaine et se réfugie dans une place forte, l'orthodoxie a abandonné les sommets vertigineux de cette métaphysique des conciles qui défiait la raison; elle ne connaît plus les imprudences de la foi et les saintes folies de l'ascétisme, elle s'est assouplie et assagie, et elle s'est cantonnée dans la question du surnaturel, essayant d'effrayer les croyants sur les attraits du naturalisme et de leur persuader qu'ils tomberaient dans cet abîme si le garde-fou tutélaire, le miracle, venait à céder. Aussi tous ses efforts de dialectique, toutes ses objurgations portent sur ce point; et par un juste châtiment elle perd sa saveur religieuse, elle réduit l'intérêt et le drame de la vie spirituelle à des questions de forme, de marques de fabrique; pour faire un chrétien, elle substitue aux angoisses d'une âme inquiète, cherchant à se reposer en Dieu, l'exactitude d'un notaire ou la perspicacité d'un diplomate constatant que les pièces sont bien en règle, que les titres sont bien authentiques, et que la signature du grand roi a bien été mise au bas du document. Le contenu de la foi, la substance de l'Évangile, choses accessoires : tout dépend du contenant; il faut établir que le vase dans lequel est enfermée la vérité est ciselé par la main d'un Dieu : après, nous serons admis à respirer le parfum et à nous extasier.

En prenant cette position, l'orthodoxie retombe au niveau de ce supranaturalisme que les âmes tendres et pieuses, comme Spener, ont si vivement attaqué, et dont la stérilité religieuse est un des faits les moins contestés de l'histoire ecclésiastique. Mais elle flatte les inclinations et les habitudes d'esprit de notre France toujours empressée à juger les hommes sur leur cocarde, les choses sur l'étiquette, et à substituer les questions d'origine, de naissance, de titres, de position officielle, à l'examen des personnes et des choses dans leur caractère et leur vertu intrinsèque.

III

En passant d'un côté du synode à l'autre, nous changeons de zone et de climat. De tout autres préoccupations agitaient les hommes de la gauche et se trahissaient dans leurs discours. L'amour de la liberté, la confiance dans la nature humaine et dans la force intrinsèque de la vérité, la fierté de l'individualité qui ne veut pas abdiquer devant l'autorité d'une majorité ou d'un corps hiérarchique, les habitudes d'esprit que confèrent le respect et la pratique des méthodes scientifiques, un besoin d'exactitude et d'analyse remplaçant cette manière grossière de prendre les choses en bloc et de les voir de loin, l'horreur de l'esprit sectaire et de l'esprit administratif, et la persuasion que la vérité n'est pas toute faite et figée, qu'elle se développe et se précise par la révision constante des formules traditionnelles : tels sont les traits communs à toute cette partie de l'assemblée.

Tandis que les hommes de la droite étaient préoccupés d'établir un système de mesures préventives et de corps hiérarchisés pour assurer la tranquillité et l'unité de l'Église, les membres de la gauche avaient d'autres soucis et d'autres visées. Éditiés sur l'efficacité de toute cette centralisation et de ce système préventif qui peuvent retarder l'avènement du progrès ou molester certaines personnalités, mais qui sont impuissants à développer les aspirations et les énergies de la vie spirituelle, ils cherchaient à réduire la part du gouvernement ecclésiastique et à remplacer la main pesante et importune de l'autorité par la libre persuasion et le consentement des parties intéressées. Ils avaient la naïveté de penser que le régime de la liberté est seul efficace pour tremper les âmes et former les consciences, et que maintenir les paroisses et les fidèles sous une tutelle écrasante est un étrange moyen de faire des protestants et des chrétiens qui communiquent directement avec Dieu. Aussi la gauche réclamait-elle pour la paroisse le droit de choisir son pasteur et de régler l'ordre de son service religieux, la teneur de ses prières officielles. Sans doute, les remontrances des corps supérieurs pouvaient avoir leur utilité pour prévenir une précipitation regrettable ou une malveillance sans motifs sérieux; mais, après quelques délais de sage précaution pour inviter les intéressés à un supplément d'enquête, il était légitime de respecter le vœu de la paroisse et de ne pas substituer une volonté étrangère, fût-elle plus éclairée, à la volonté de ceux qui sont appelés au gouvernement d'eux-mêmes. L'intervention des corps supérieurs ne pouvait être justifiée que dans le cas où les droits de la minorité seraient menacés par le despotisme de la majorité de la paroisse; alors le synode deviendrait le protecteur

des opprimés et assurerait le règne de la liberté au sein des moindres communautés, au lieu de s'arroger le pouvoir suprême et de substituer ses arrêts aux vœux, aux libres décisions de ses ressortissants. Ainsi la gauche est restée fidèle aux aspirations de l'esprit moderne en demandant pour les églises l'application des principes qui sont la condition de la liberté dans toutes les sociétés humaines.

Plus fidèle au principe protestant qu'à la doctrine explicite et à certains exemples des réformateurs, le parti libéral a l'ambition d'acclimater et de maintenir au sein de la société religieuse l'exercice permanent de la liberté. Il ne peut se contenter de pratiquer le libre examen en dehors des frontières de l'Église, et il fait peu de cas d'une liberté qu'on laisse sur le seuil du temple comme un fiacre qui vous a conduit et qu'on renvoie. L'originalité de l'Église protestante consiste précisément dans cette révision constante des formules et des doctrines que le catholicisme enveloppe d'une auréole sacrée pour en écarter l'examen comme une profanation. Le catholique, en effet, se pique tout autant que l'orthodoxe protestant d'examiner les titres de l'autorité à laquelle il se soumet, et tous deux s'accordent, après un examen plus ou moins prolongé, à sacrifier leur liberté et à se soumettre. Cette soumission implique des vues semblables sur la vérité et sur le christianisme. Pour le catholique, pour l'orthodoxe, quelle que soit l'Église à laquelle il se rattache, la vérité vient du dehors; elle est toute faite, elle est donnée à l'homme tout achevée, et son rôle se borne à la conserver comme un trésor qu'il doit protéger contre tout enlèvement. Il est naturel, lorsqu'on a mis la main sur ce trésor, lorsqu'on est entré dans ce jardin enchanté, que l'on dise adieu à la recherche, à la liberté, et qu'on ne songe plus qu'à défendre ce dépôt, qu'à planter des haies autour du jardin. Mais si la vérité dans ce monde et pour l'homme n'est jamais achevée, si elle subit le sort de toutes choses, si elle est soumise à la loi de l'évolution, du développement, ceux qui aiment la vérité et qui la servent ne peuvent plus être un corps de janissaires armés pour la défendre, ce sont des chercheurs qui ne veulent s'asservir à aucune formule, et qui ne s'endorment pas à l'ombre d'une doctrine officielle. D'où il suit que ceux qui partagent ces vues condamneront toutes les formules officielles et obligatoires comme une tentative funeste d'arrêter la recherche ou de la rendre suspecte.

Cette application constante de l'examen à la religion, au christianisme, serait menaçante si la religion, si le christianisme, étaient un commandement arbitraire qu'une volonté toute-puissante nous eût imposé, et si l'on pouvait craindre que le mouvement progressif de la raison ne rejetât ce vêtement taillé par des mains étrangères et ne rendît à la nature humaine ses libres allures. Mais si la religion est un produit naturel et légitime, si le christianisme est la forme la plus parfaite de ce sentiment, qui est immanent à la conscience humaine, l'examen pourra dissoudre des formes éphémères de la religion ou du christianisme; il amènera par son énergie interne l'élimination des parties mortes; mais ce travail même assure à la religion une fraîcheur et une spontanéité qui la mettent toujours en harmonie avec les états successifs de la culture intellectuelle. Ceux qui font de la religion un ensemble de doctrines inaccessibles à l'intelligence de l'homme, qui n'ont pas leur source dans sa nature et qui ne peuvent trouver dans le consentement de nous-même avec nous-même leur garantie et leur justification, que ceux-là veuillent prendre leurs sûretés et prévenir les découvertes imprudentes de la science, on le conçoit; mais ceux qui pensent que la religion est la fleur du développement humain et non pas un cas morbide qui se dissipe sous le rayonnement de la science, ceux qui sont convaincus que l'âme humaine, selon le mot célèbre d'un Père de l'Église, est naturellement chrétienne, ceux-là sont persuadés que la liberté est la condition de la salubrité religieuse.

L'étude de l'histoire ne permet plus aujourd'hui de soutenir que le christianisme d'un côté, le protestantisme de l'autre, sont des systèmes religieux achevés dans toutes leurs lignes avec une organisation spéciale. A ce point de vue, le nombre des chrétiens et des protestants serait fort réduit: car en changeant de siècle ou de peuple nous rencontrons des différences d'organisation, de doctrine et de mœurs fort accusées. Force est donc de rechercher sous ces différences qui frappent le regard une trame commune, un principe qui évolue sous la pression des circonstances et s'approprie les éléments nouveaux qu'un siècle ou un peuple lui offrent pour prendre une forme et pénétrer la réalité. L'histoire du dogme en particulier n'aurait aucun sens: elle ne serait qu'une stérile promenade à travers les folies et les sottises de la chrétienté, si elle ne réussissait à nous mettre dans la main le fil conducteur qui se déroule à travers ce dédale apparent des opinions et des mœurs et si elle ne nous faisait sentir latent, mais toujours présent, le principe chrétien soulevant la pâte et créant successivement ces formules, ces manières d'être et de penser qui, malgré leur antagonisme, conservent un air de famille et sont frappées à la même empreinte. Cette œuvre d'élargissement et de sérénité que l'histoire accomplit sur la grande scène des siècles écoulés, il appartient aux esprits élevés de la continuer parmi les contemporains, au sein de nos communautés, et c'est l'ambition du parti libéral d'y suffire. On devient alors moins préoccupé d'entendre répéter un *shibboleth*, et beaucoup plus de rencontrer cet accent, cette flamme, cet esprit, qui sont les témoignages divins d'une vie religieuse sincère et intense; et malgré les contradictions les plus vives sur une formule ou sur une pratique nous saluons comme un frère en la foi celui qui nous a fait éprouver ces émotions! Ainsi se substitue à la préoccupation de la correction dogmatique la sympathie pour toutes les manifestations de la vie supérieure et la communion des âmes. Le lien de l'Église, nous ne le demandons plus à l'uniformité doctrinale, qui plaît à notre goût de domination et menace toujours la dignité et l'indépendance de la pensée, mais à ces besoins profonds d'adoration, de perfection, qui sont l'œuvre en nos cœurs de l'esprit divin dont la voix ne retentira jamais à nos oreilles.

Si le christianisme est un fruit naturel de l'âme humaine sous l'action constante et féconde de l'esprit divin, il n'a plus besoin d'être soustrait à l'examen comme l'œuvre arbitraire de l'autorité qui ne veut pas se laisser discuter et contrôler, et nous pouvons être assurés que chez tout homme il y a des puissances secrètes qui conspirent pour lui. Persuadé qu'au bout de toutes ses aventures l'homme reviendra au principe chrétien comme au foyer paternel, nous ne demandons à l'individu, pour faire partie de notre société religieuse, que la manifestation de son désir, de son intérêt pour cette association. Au lieu de poser des bornes et d'élever des barrières, pour défendre cette société, nous comptons sur cette attraction intérieure qui s'accomplit d'elle-même au sein de l'humanité et qui ne rapproche et ne maintient

réunis que des éléments similaires. Dès que vous avez annoncé le but de votre association, l'union des âmes avec Dieu selon les principes et la méthode du Christ, vous n'avez plus à craindre l'invasion de l'ennemi. Ah ! ceux qui affichent l'athéisme ou qui prétendent se désintéresser de toutes relations avec l'infini ne seront pas tentés de s'unir à vous : ils traitent la religion de maladie mentale, et ils ne se condamneront pas à subir l'ennui d'entendre des associés, sous le bénéfice du droit commun, développer leurs expériences religieuses. L'individu qui veut pénétrer dans votre Église ou qui prétend y rester témoigne d'un intérêt religieux, ecclésiastique, trop réel pour ne pas mériter votre sympathie et pour ne pas avoir conservé sous la couche apparente de ses négations un souci de la vie religieuse qui le rapproche du royaume de Dieu bien plus que l'orthodoxie la plus stricte.

Il est vrai, cette manière de comprendre la religion et la société religieuse paraît nouvelle et étrange dans un pays élevé sous la discipline d'une religion d'autorité et peu familier avec les origines du christianisme. Le Français n'est pas exercé à distinguer le principe chrétien de la forme très-compliquée sous laquelle il a été mis en rapport avec lui ; et ses procédés révolutionnaires, ses négations insolentes s'expliquent peut-être par cette ignorance. Il se voit en face d'un édifice gothique qu'il ne comprend plus, qui l'irrite comme l'expression d'une civilisation dépassée, et il ne sait y appliquer que la sape et le feu, au lieu de dégager de l'ombre de cette cathédrale et du matérialisme de ce culte l'idée, le principe, qui a été trahi et qui peut fournir la lumière et la force à de nouvelles transformations sociales.

Une Église sans dogmes officiels, fondée sur la libre adhésion des fidèles, sans autre *credo* que leur amour pour la religion de Jésus, et une religion sans miracles, sans autorité extérieure : ce sont peut-être des nouveautés pour les chrétiens de la lettre, qui sont retombés *sous les rudiments du monde*, comme disait saint Paul ; mais il n'est pas permis à des lecteurs assidus des Évangiles d'ignorer à ce point l'œuvre de Jésus et d'oublier les reproches que l'apôtre des gentils adressait à tous les agents du parti judéo-chrétien qui mettaient en doute l'efficacité du témoignage de l'esprit.

Aussi bien la prospérité des associations ne tient pas à la rigueur des règlements, à l'uniformité des doctrines, mais à l'intensité des sentiments qui sont communs à tous les membres. Pour fonder et soutenir une société de philosophes ou d'artistes, il n'est pas nécessaire de soumettre tous les sociétaires à la même doctrine philosophique ou esthétique : l'amour de la vérité, le sentiment du beau, suffisent, et si chacun communie librement avec la source éternelle du vrai et du beau, quelle que soit leur doctrine spéciale, ils pourront entretenir ensemble le feu sacré, et ils se sentiront unis dans les mêmes élans vers les biens invisibles qu'ils contemplent et poursuivent avec une égale ardeur.

Le parti libéral est préoccupé de combattre cette inclination sectaire qui est endémique au corps protestant et que la prédominance du dogme favorise. Il voudrait satisfaire ce besoin de vraie et haute catholicité qui est bien un des traits du caractère français, et il s'inquiète de voir se briser en plusieurs tronçons cette petite Église réformée où les grands mouvements d'opinion sont rares parce qu'on s'agite dans un cercle trop étroit où les personnes et les coteries ont trop de part. Les Églises chrétiennes devraient développer au sein de l'humanité le sentiment de l'universel, à côté des nations et des familles qui représentent d'autres besoins de l'âme humaine ; et elles manquent à leur mission quand elles travaillent à diviser les hommes en les marquant d'une étiquette mesquine.

Quant au surnaturel ou à la nécessité du miracle pour constituer une religion, il est permis de récuser l'argument tiré de l'exemple du passé, et de revendiquer, pour la religion de Jésus, une originalité et une supériorité incomparables. On ne réussira jamais à établir que le Maître avait fait de la foi au miracle un élément essentiel de son œuvre, de l'élévation des âmes et de leur confiance au Père céleste. Les paroles si vives et si sévères à l'endroit de la curiosité maladive de ces hommes charnels qui ne savaient pas pénétrer dans le royaume de l'esprit, et qui demandaient des signes, des miracles, retentissent à travers tous les siècles comme une condamnation éclatante de ce matérialisme religieux qui prétend saisir la vérité, la certitude et la joie de la vie divine par les organes de la vie sensible sans les angoisses et les efforts de l'esprit. Que si la religion, dans le passé, s'est enfermée sous cette forme poétique, il faut bien méconnaître les différences profondes qui séparent la culture intellectuelle de notre temps de l'état mental des générations antérieures, pour nous refuser le droit de traduire, dans une langue appropriée à nos besoins, les relations éternelles de l'âme avec Dieu !

Le zèle inquiet pour les miracles a toujours été un signe d'appauvrissement religieux : l'homme ne s'est cramponné avec tant de passion au pan de la robe de l'Eternel, que lorsque, sourd aux voix intérieures, il a été épouvanté du silence des espaces infinis, n'ayant plus Dieu sensible à son cœur.

IV

Le synode n'a satisfait aucun parti. Des orthodoxes rigides se sont même écriés, après plus d'une séance, dans ce latin qui brave l'honnêteté : « *Desinit in piscem* » ; et, confirmant cette mauvaise humeur, l'*Univers*, qui contemplait du rivage cette tempête, a prophétisé, avec son expérience des choses de l'Église, que ce synode serait *un grand coup d'épée dans l'eau*. En effet, les proscriptions qu'on avait caressées, et qui, sans diminuer l'Église, l'auraient purifiée et débarrassée de ses perturbateurs, n'ont pas été possibles : la gauche était trop nombreuse, elle comptait dans ses rangs trop d'hérésiarques prononcés pour se prêter à de pareilles exécutions, et l'on n'a pu accomplir l'amputation de membres gangrenés : il a fallu se contenter d'assurer l'avenir, comme si une feuille de papier pouvait contenir le mouvement des jeunes générations !

Le parti libéral a pu se féliciter de l'impuissance de ses adversaires, mais il n'a pas réussi à faire sanctionner son idéal de la société chrétienne, et il s'est senti visé par la nouvelle organisation qui suspend sur sa tête, pour un avenir plus ou moins rapproché, l'excommunication, si le peuple protestant ne revendique pas ses franchises par un de ces mouvements d'opinion qui ouvrent des voies nouvelles.

L'observateur désintéressé constatera qu'au sein des Églises protestantes, et dans une assemblée représentative, si défectueux que soit le mode d'élection, il n'est pas facile de faire prévaloir le principe d'autorité et de transformer un synode

en un concile. Si réduite, si suspecte que soit la liberté dans une assemblée de huguenots, elle ne peut jamais être étouffée, et son ombre au moins préside aux délibérations. Il est évident que l'orthodoxie et l'autorité dogmatique sont atteintes dans le sein des Églises réformées : au point de vue philosophique, c'est une question jugée, et si le christianisme ne peut être sauvé que par la restauration de l'autorité, il faut bravement rentrer dans le giron de l'Église où la liberté est morigénée et gouvernée par une sagesse supérieure. Que dans la pratique, et pour quelques années encore, les Églises protestantes restent dans leur inconséquence et réussissent par des règlements et des manœuvres habiles à comprimer les esprits, à imposer leur *credo* écourté, ce n'est qu'un accident qui n'arrêtera pas l'accomplissement des destins. Reste le problème qui seul peut exciter la curiosité des penseurs. Peut-on fonder une Église sur la base de la liberté, par voie d'union et de support, ou l'Église est-elle, comme le régiment, le lieu où la diversité et la discussion sont interdites, où la règle la plus uniforme doit régner, où il faut obéir et se taire ? Si le peuple protestant a le courage de sanctionner par sa volonté l'état de liberté que l'interruption de ses synodes avait introduit, et s'il ne permet pas qu'on resserre dans un canal officiel l'expansion naturelle de la piété, de la vie religieuse, l'établissement actuel a toute la souplesse et l'élasticité nécessaire pour se prêter à cette transformation religieuse, et l'on verra se produire dans le monde cette nouveauté d'une Église qui unit, qui élève les âmes au lieu de les diviser et de les asservir. Si le principe autoritaire, dans ses convulsions dernières, réussit à étouffer l'individualité et la liberté de la pensée chrétienne, nous verrons le corps de l'Église protestante se briser en plusieurs fractions de sectes qui, saisies à leur tour par la manie de dogmatiser, tomberont en poussière, n'étant pas retenues sur cette pente par la main de fer d'une hiérarchie qui impose sa volonté pour clore toutes les controverses.

Le parti libéral s'obstine à rêver pour l'Église protestante un autre destin : il est convaincu qu'en répudiant sans réserve les procédés du système autoritaire, l'Église réformée pourrait résoudre le problème d'une société où l'individualité n'est pas étouffée sous le poids de la collectivité, où tous les fidèles restent debout dans leur royauté spirituelle, et où le penseur, sans sacrifier la nuance de sa doctrine, peut satisfaire ce besoin imprescriptible de communion qui souffre et s'éteint dans l'isolement. L'avenir des sociétés politiques n'est pas étranger à cette solution, car, s'il est vrai que l'homme est un animal religieux, il surgira toujours une Église nouvelle sur les ruines de celles qu'on aura renversées violemment, et l'État sera menacé par des Églises fondées sur le principe d'autorité et qui consacrent un dualisme fatidique dans la conscience de l'homme. Ce dilemne implacable, que des partis contraires s'accordent à proposer : ou la religion avec la barbarie, ou la civilisation avec le matérialisme, ne peut être le dernier mot de l'histoire, et toutes les tentatives qui cherchent à sauver la société française de ces partis pris désespérés, doivent être bénies et favorisées par les vrais amis de l'humanité. Un avenir prochain nous apprendra si cette conciliation s'accomplira au sein des Églises réformées, ou si ces Églises n'auront à offrir au pays qu'une misérable copie du catholicisme, sans la sécurité d'une monarchie absolue et avec toutes les passions des sectes éphémères !

ERNEST FONTANÈS.

COLLÉGE DE FRANCE

POÉSIE LATINE

COURS DE M. GASTON BOISSIER

Térence et la comédie grecque (1)

Nous avons étudié les changements successifs de la comédie latine. Suétone nous a appris quelle fut la vie de Térence ; nous avons montré ce qu'il dut à la société des Scipions. Nous connaissons son public, les exigences qu'il eut à combattre et le résultat de ses tentatives. Nous entrons désormais dans le vrai sujet, qui est l'examen des pièces qui nous restent de Térence.

Ces pièces sont peu nombreuses ; elles sont au nombre de six ; c'est tout ce qu'au témoignage de Suétone il avait composé. C'est peu, si on le compare aux autres poëtes comiques de Rome ; mais il faut remarquer que Térence, mort jeune, à vingt-cinq ans selon les uns, trente-cinq selon les autres, n'eut pas le temps de produire beaucoup, et que de plus, esprit exigeant, il prenait le temps de travailler ses pièces pour les amener à la perfection.

Il semble que pour étudier ces six comédies l'ordre le plus naturel serait celui de leur composition, ou du moins de leur représentation ; mais il n'en peut être ainsi. Elles se ressemblent sous beaucoup de points ; le fond est presque toujours le même ; de sorte que nous ne ferions que nous répéter et finirions naturellement par ennuyer. Nous prendrons Térence dans son ensemble, étudiant à part les diverses parties de son théâtre après nous être occupés de l'intrigue, de la composition de ses pièces.

Il serait difficile de porter sur la composition un jugement particulier à notre poëte : elle ne lui appartient pas. Térence a tout emprunté aux Grecs ; mais surtout il leur a pris l'intrigue, et il est impossible d'expliquer ce que Térence doit aux Grecs sans faire en même temps l'histoire du théâtre grec.

La comédie grecque a duré trois cents ans, en subissant successivement de grands et importants changements. Aujourd'hui la comédie est un genre tout de convention, dont le fond est resté presque toujours le même, les détails seuls variant. Il n'y a pas de genre qui soit particulier à un peuple ; il n'en est pas qui ne soit possible sous tous les régimes. Sauf quelques dissemblances d'extérieur, le fond des mœurs et des sentiments est le même chez tous les peuples chrétiens ; or, la comédie moderne étant la reproduction des événements ordinaires de la vie, le développement de caractères communs, une pièce écrite et représentée à Paris, nous offrant le tableau de la vie parisienne, sera jouée sans produire d'étonnement en Angleterre, en Russie, et peut-être même en Turquie.

Il n'en est pas de même de l'art grec. Chez les Grecs, l'art est quelque chose qui vit, qui respire, bien plus et autrement que chez nous. Par la comédie ils trouvèrent un moyen d'exprimer une partie d'eux-mêmes, de faire vivre leurs passions, leurs intérêts du moment. Comme les passions et les intérêts

(1) Voyez les numéros des 30 juin et 27 juillet.

changent incessamment, la comédie devait, elle aussi, changer incessamment. Depuis Susarion jusqu'à la fin, il en fut ainsi, car la Grèce a le don de la vie.

On reconnaît, en général, trois genres dans la comédie grecque : la comédie ancienne, la comédie moyenne et la comédie nouvelle. Quelques critiques ne reconnaissent que deux époques; mais la chose est peu importante. La division la plus générale est en trois genres.

Nous comprenons mal la comédie ancienne, car c'est la plus éloignée de nos mœurs. Heureusement que nous en avons conservé le plus grand poëte, Aristophane. Sans lui, nous ne pourrions nous faire du genre dont il est le plus célèbre représentant aucune sorte d'idée. — Et encore le comprenons-nous difficilement. Les critiques des siècles précédents l'ont tout à fait mal compris. Voltaire l'appelle bavardin et bateleur. Si nous sommes plus justes envers Aristophane, c'est non-seulement que notre époque est plus large, mais encore que nous vivons dans un siècle tout démocratique. Un peuple et un gouvernement aristocratiques ne peuvent le comprendre.

Pour comprendre Aristophane, il faut le remettre par la pensée dans son temps et dans son pays. C'est un Athénien de la grande époque de la démocratie. Athènes, comme on le voit dans Platon, est le pays où coule à pleins bords la démocratie pure. Le suffrage universel y règne dans son expression la plus parfaite; tout le monde est apte à se mêler des affaires du gouvernement ; dans l'assemblée du peuple le hérant criait : Que celui qui veut parler monte à la tribune, et chaque citoyen pouvait prendre la parole. Les assemblées publiques étaient de vrais clubs dans le sens moderne et actuel du mot.

A Rome, pays aristocratique, la tribune n'est plus accessible à tout le monde. Les magistrats peuvent seuls discuter sur les affaires de la république.

Aussi à Athènes on parlait sans cesse des affaires, τὸ κοινόν; on disait du mal de qui gouvernait, du bien de qui ne gouvernait pas. Le charme de la vie privée, de l'esprit, n'existait pas ; tout touchait à la politique, même les lettres. Donc la comédie d'Aristophane devait être politique.

De plus, il faut mettre la comédie au milieu des jeux qui l'ont engendrée. Elle était née parmi les petites dyonisiaques, fêtes de la vendange. C'était une sorte de carnaval, comme on ne peut s'en imaginer un pareil aujourd'hui à cause de la religion spiritualiste de nos sociétés modernes. Les religions anciennes, matérialistes, ne concevaient pas comme nous des mystères tout moraux et métaphysiques. C'était prier les dieux que de s'abandonner à la nature : l'ivresse la plus extrême était un acte religieux. Dans ces fêtes, pour honorer la divinité, on se réunissait dans de grands dîners (κῶμοι); on chantait (*potus* et *exlex*, dit Horace): on faisait toutes sortes de processions bizarres, s'injuriant, criant, hurlant. De ces cérémonies bruyantes naquit la comédie. Il y a dans les pièces de Susarion une verve, un désordre, une passion, que nous font comprendre ses origines. On suivait cette comédie partout ; les comédiens parlaient à des gens qui s'étaient livrés aux mêmes excès ; le beau désordre était là à sa place et le poëte était sûr d'être compris. Les Romains, à l'esprit plus lourd, auraient été insensibles ou mêmes scandalisés à de tels spectacles.

La comédie grecque était donc une comédie politique, mais non pas dans le sens actuel. Le poëte n'entreprenait point de prouver que telle ou telle forme de gouvernement est la meilleure ; c'était une question dont il laissait la solution aux philosophes. Il traitait la question alors agitée dans la cité. On est en temps de guerre, faut-il faire la paix ? La paix faite, on a reçu un outrage, faut-il refaire la guerre ? Aristophane parlait de ces questions pendantes comme il aurait pu le faire à la tribune, mais il le faisait ainsi d'une façon plus vivante, montrant son opinion, la rendant visible aux yeux.

Nous donnerons quelques exemples de cette manière de procéder.

La guerre du Péloponèse dure déjà depuis vingt ans. Les démocrates y poussent avec fureur ; Aristophane veut démontrer, qu'on en a assez, et voici la démonstration qu'il imagine.

Un honnête bourgeois du bourg d'Atharne, Dicéopolis, se plaint des malheurs que la guerre fait peser sur l'Attique ; il invite un citoyen d'Athènes à monter à la tribune et à demander une trêve. Au moment où il va parler, arrivent les ambassadeurs qu'on avait envoyés au grand roi et qui ramènent avec eux le satrape Pseudartabas. Celui-ci parle au nom du roi de Perse. Dicéopolis, comprenant que la Perse ne veut que tromper les Athéniens, envoie pour son propre compte un ambassadeur aux Spartiates. Celui-ci rapporte des fioles qui contiennent un traité de paix de trente années, que les Acharniens repoussent, mais que Dicéopolis accepte pour lui. Voilà notre bourgeois qui jouit seul, avec les siens, de la trêve consentie par les ennemis, et il célèbre cet événement par de grandes réjouissances. Il établit alors un marché devant sa maison où il détermine avec des poteaux les limites du pays de trêve. Les voisins viennent faire le commerce avec lui et le supplient de leur vendre un peu de paix. Il se laisse enfin toucher par un jeune marié, à qui il cède une petite mesure de paix. A ce moment, un courrier vient trouver Lamachus, général athénien qui demeure près de notre bourgeois, et lui ordonne, au nom du conseil de guerre, de partir sur-le-champ pour attaquer l'ennemi.

Ici le poëte nous met comiquement sous les yeux les joies de la paix opposées aux tristesses de la guerre : d'un côté, Dicéopolis, riant, nageant dans l'abondance et recevant du grand-prêtre une invitation au banquet de Bacchus; de l'autre, Lamachus, pleurant, privé de tout et forcé de partir sans avoir même le temps de se mettre à table.

Lamachus : Esclave, apporte-moi du pain de munition.
Dicéopolis : Esclave, apporte-moi des petits pains de fine pâte.
L. Apporte-moi de la saumure et des oignons.
D. Apporte-moi de l'andouille, je n'aime pas les oignons.
L. Apporte-moi du vieux lard salé.
D. Apporte-moi du lard bien frais, j'ai de quoi l'assaisonner.
L. Apporte-moi les plumes de mon casque.
D. Apporte-moi des tourterelles et des grives.
L. Comme une plume blanche fait bon effet autour d'un casque !
D. Comme la chair blanche de tourterelles fait bien dans l'estomac !
L. Emporte maintenant l'étui de mon casque.
D. Remporte maintenant ce plat de lapereaux.

. . . . . .

L. Apporte-moi le rempart du corps, mon vaste bouclier.
D. Apporte-moi le rempart du ventre, la corbeille au pain.
L. Apporte mon bouclier rond, à tête de Gorgone.
D. Apporte ma tarte ronde au fromage.

. . . . . .

L. Apporte-moi ma cuirasse de bataille.....

D. Apporte-moi ma coupe de festin.....
L. Avec elle je puis défier tous les ennemis de l'Attique.
D. Avec elle je défie les plus hardis buveurs.

Peu de temps après que l'un est parti pour l'armée et l'autre pour le banquet de Bacchus, Lamachus revient blessé, pleurant, maudissant la guerre, tandis que Dicéopolis, ivre, chante et se moque de lui.

L. Enlevez-moi, doucement, mes amis, portez-moi à quatre.
D. Jeunes filles, rendez-moi ce même service, j'ai peine à me soutenir.
L. Le sang que j'ai répandu jette un nuage sur mes yeux.
D. Le vin que j'ai bu me trouble un peu la vue.....

Et tandis que Lamachus est emmené par de rares amis, le peuple tout entier emporte Dicéopolis en triomphe au milieu des cris de joie et d'allégresse.

Un autre exemple, d'un caractère bien différent, nous sera donné par les *Nuées*, qui sont peut-être le type le plus célèbre de la comédie ancienne. Au moment où le poëte écrivit sa pièce, des arts nouveaux s'introduisaient à Athènes : la théorique, la sophistique, la philosophie, ne devaient pas tarder à transformer le caractère athénien. Or, Aristophane est ennemi des innovations; c'est un *conservateur furieux*, un *modéré terrible* : il veut s'opposer à tout ce qui pourra changer l'éducation athénienne. Il va s'en prendre à Socrate, le représentant le plus fameux des idées nouvelles. On en veut beaucoup à Aristophane de cette pièce où il s'attache à calomnier un philosophe que l'oracle avait proclamé le premier sage de la terre, et que les chrétiens ont depuis regardé presque comme un saint ; mais on ne peut nier qu'Aristophane n'ait agi ainsi par un bon motif. Voyant de loin, il regardait le philosophe comme un fléau pour son pays, et c'est à ce titre qu'il se croit tout permis contre lui. Voyons comment il démontre son idée.

Un bourgeois athénien, Strepsiade, ayant fort mal élevé son fils, celui-ci le ruine par sa manie des chevaux. Pendant une nuit d'insomnie, Strepsiade cherche un moyen de payer ou plutôt de ne pas payer les dettes dont l'échéance est arrivée. Il engage alors son fils Phidippide à s'aller mettre à l'école de Socrate, son voisin, pour apprendre de lui la science de faire paraître l'injuste juste et l'art de prouver à ses créanciers qu'il ne leur doit rien. Phidippide refusant, Strepsiade se résout à devenir lui-même le disciple de Socrate. Entré dans la maison du philosophe, il salue celui-ci, qui est suspendu dans un panier entre le ciel et la terre. Lorsque le bonhomme a dit le sujet de sa visite, Socrate lui apprend qu'il n'y a pas de Jupiter et invoque les *Nuées*, qui sont ses divinités à lui : divinités creuses comme sa propre science. Après un interrogatoire comique, on fait coucher Strepsiade dans un berceau pour y méditer tout à l'aise : il est dévoré par les puces. Strepsiade, désolé de ne rien trouver, veut se pendre : on le met à la porte, en lui ordonnant d'envoyer son fils, dont l'esprit plus jeune doit avoir plus de subtilité. En effet, Phidippide fait tant de progrès dans la nouvelle science, qu'il rosse son père et lui prouve, par arguments fort bien déduits, qu'il a le droit de le rosser, et entreprend de démontrer qu'il est de son devoir de battre même sa mère.

Enfin nous tirerons des *Chevaliers* un dernier exemple du genre d'Aristophane. Les démagogues sont la perte d'Athènes : le poëte va faire voir que dans la conduite de l'État ils ne cherchent que leur propre intérêt.

Un vieillard, Démos (ὁ Δῆμος, le peuple), jadis vaillant et raisonnable, a été gâté par les bienfaits dont les dieux l'ont accablé, et se laisse mener aujourd'hui par un méchant esclave corroyeur, le Paphlagonien Cléon. Cléon rend tout le monde malheureux dans la maison : aussi ses camarades, Démosthènes et Nicias, lui cherchent un rival habile qui puisse le supplanter auprès de Démos. Ils découvrent un oracle qui annonce que le *corroyeur sera remplacé par le charcutier*. Il s'agit de trouver ce successeur du corroyeur Cléon. A ce moment arrive Agoracrite, charcutier ambulant, portant devant lui un établi couvert de saucisses et de boudins. C'est un fripon de premier ordre : ce sera pour Cléon un rival terrible. Démosthènes et Nicias l'abordent avec de grandes démonstrations de respect, lui font connaître l'oracle, lui persuadent qu'il est l'homme désigné par Apollon et l'engagent à supplanter Cléon. En effet, lorsque les deux esclaves se rencontrent, ils se cherchent dispute, s'accablent longuement d'injures et de malédictions et finalement se présentent devant Démos pour disputer sa faveur à force de soins et de douceurs. Celui-ci penche tantôt vers l'un, tantôt vers l'autre.

« *Cléon :* Acceptez tout d'abord ce siége avec un bon coussin.
Agoracrite. Mais que faire d'un siége sans table ? En voici une que je vous offre le premier.
C. Voilà un gâteau bien salé, de vraie orge de Pylos.
A. Voilà une galette pétrie par Cérès elle-même.
C. Voyez cette belle purée de pois. C'est Pallas elle-même qui l'a fait cuire.
A. Voyez, ô Démos, ce potage au jus, préparé par Cérès.
C. Voilà une andouille que Minerve m'a donnée pour toi.
A. Voilà un cochon de lait, cuit tout entier dans son jus....

Enfin le charcutier triomphe en présentant à Démos, pour riposter à un plat de lièvre offert par Cléon, des peaux de lièvre qui ne sont autre chose que des sacs d'argent qu'il a volés à Cléon.

C. Je suis perdu.
A. Tu es cuit à point ; c'est le dernier plat que j'ai préparé pour Démos.
. . . . . .
C. Infortuné Cléon, tu as trouvé plus impudent que toi !
A. Pourquoi, cher Démos, ne décides-tu pas qui de nous deux a le mieux servi ton ventre ?
Démos. Le spectateur se doute assez de quel côté me porte mon inclination secrète.

C'est ainsi qu'Aristophane mettait audacieusement en scène, sous son vrai nom, le démagogue Cléon, alors tout-puissant à Athènes. On dit que le poëte ne trouva point de comédien assez hardi pour jouer le rôle de Cléon, ni aucun ouvrier qui osât faire un masque à la ressemblance du personnage : il se barbouilla le visage de lie et joua lui-même ce rôle si dangereux.

Il est impossible de donner par de simples résumés une idée bien nette des comédies d'Aristophane. Dans toutes ses pièces brille l'imagination la plus féconde et la plus soutenue et en même temps la plus bizarre. Là, les traits de satire imprévus et assaisonnés du sel le plus attique ; ici, le ton grave et sérieux du moraliste gourmandant le peuple athénien de ses défauts. Du lyrisme le plus élevé, le poëte passe sans transition aux obscénités les plus révoltantes. On peut dire que c'est Rabelais et les prophètes mêlés. La poésie d'Aristophane n'a rien qui lui soit supérieur dans l'antiquité,

et sert de réponse triomphante à la demande d'Horace si la comédie est une poésie. Ses chœurs sont tous remarquables par l'harmonie, la composition et la grandeur ; ceux des *Grenouilles* et des *Oiseaux* sont, en maints endroits, remplis d'une inspiration vraiment sublime.

Malgré qu'en général nous aimions peu les traductions en vers, nous allons citer celle que M. Fallex a faite de la parabase des *Oiseaux*.

Humains, faibles humains, errants dans la nuit sombre,
Race sans consistance, espèce de limon,
Plus légers que la feuille et plus frêles que l'ombre,
Créatures d'un jour, sans ailes et sans nom,
Mortels infortunés, qu'on appelle des hommes,
Et qui ne ressemblez qu'aux songes passagers,
Ecoutez ce discours, apprenez qui nous sommes :
Immortels, éternels, à la terre étrangers,
Libres enfants des airs, toûjours beaux de jeunesse,
Sur l'immense infini fixant toujours les yeux,
Nous vous révélerons la divine sagesse
L'essence des oiseaux, l'origine des dieux.
La coupe d'où les eaux s'épanchent en rivières,
Le chaos et l'Erèbe, abîmes inconnus,
Et quand nous vous aurons dévoilé ces mystères,
Mortels !.... envoyez-moi promener Prodicus !

La nuit et le chaos, l'Erèbe aux noires ondes,
Et l'immense Tartare aux cavernes profondes,
Eléments primitifs, ont, dans l'ordre des temps,
Précédé ciel et terre et tous les éléments.
Dans l'abîme sans fin que l'Erèbe renferme,
La nuit à l'aile sombre enfante un œuf sans germe :
Cet œuf voit s'écouler des siècles ; mais un jour
Il en éclôt un être adorable : l'amour.
Deux belles ailes d'or surmontent son corsage ;
Moins rapide est le vent qui déchaîne l'orage.
L'amour au noir chaos, qui vole dans la nuit,
S'unit et le Tartare en voit naître le fruit :
Les oiseaux !.... Peuple heureux, race qui la première
Sort ainsi du néant et vient à la lumière !
Car tous vos immortels n'avaient point vu le jour
Avant ces unions que cimenta l'amour.
L'amour naît : tout s'assemble, et s'embrasse, et se mêle ;
Océan, ciel et terre, et la race immortelle
Naissent !.... Mais les oiseaux naissent avant les dieux.
L'amour est notre père. Et qui le montre mieux,
Sans vous en étaler les preuves innombrables,
Que de nous voir toujours aux amours favorables ?
Voyez ce cœur glacé, contumace autrefois,
Quand son printemps décline, il reconnaît nos lois.
Pour avoir mon rebelle, il suffit qu'on envoie
Ou caille, ou poule, ou coq, ou simplement..... une oie !

Enfin n'en doutez pas, c'est de nous, les oiseaux,
Mortels, que vous tenez vos trésors les plus beaux.
D'abord, chaque saison : hiver, printemps, automne,
Été, c'est l'oiseau seul qui l'annonce et l'ordonne.
« — Semez », vous dit la grue, au ton sec et criard,
Lorsque pour la Libye au ciel doux elle part.
« Suspends ton gouvernail et fais ton lit à terre »,
Dit-elle au nautonnier. « Et toi, qui d'ordinaire
Lorsque le froid survient, détrousses le passant,
Oreste, file toi quelque chaud vêtement ».
Le milan reparaît : une haleine plus tiède
Aux rigueurs de l'hiver sensiblement succède :
A l'œuvre, agriculteurs ! c'est la douce saison,
Il faut de vos brebis abattre la toison ;
Mais voici l'hirondelle : à la laine grossière
Substituez le lin et la robe légère !
Oracle encor, l'oiseau remplace bel et bien
Hammon, Delphes, Dodone, Apollon Pythien :
Ventes, achats, commerce, entreprise nouvelle,
Hymen, tout s'en rapporte à ce devin fidèle !
Vous n'osez rien tenter, sans préalablement
Demander aux oiseaux un bon assentiment ;
Et vous nommez *oiseau*, sous le bon nom d'*auspice*
Tout signe à vos projets ou contraire ou propice.
Un mot est un auspice, auspice, un simple son ;
Eternument, auspice ! ombre, esclave, dindon,
Auspice de plus belle ! où l'on voit sans replique
Que nous vous tenons lieu d'Apollon prophétique.

Après cette exposition du système cosmogonique des *Orphiques*, dans lesquels les oiseaux annoncent les saisons, le poète rentre dans la comédie de la façon la plus bouffonne.

La bonne invention que d'avoir aux aisselles,
Ainsi que les oiseaux, une bonne paire d'ailes !
Tenez, un spectateur qui, le ventre affamé,
Est par le chœur tragique au théâtre assommé,
Si de cet appareil il possédait l'usage,
Irait tranquillement chez lui prendre un potage.....
Tel autre, un Patroclès, qu'un sot besoin torture,
En plein dans son manteau ne ferait pas d'ordure :
Il prendrait son essor, irait se soulager,
Et puis reparaîtrait plus leste et plus léger.....

Ainsi cette comédie est un mélange incroyable de mouvements et de contrastes, et pourtant, dans Aristophane, la comédie est une comédie châtiée. Lui-même dit qu'il est plus grave que ses prédécesseurs. Cratinus lui disait : « Qui donc es-tu, toi qui coupes les cheveux en deux ? »

Nous n'avons malheureusement rien conservé de Cratinus. Nous savons seulement qu'il était plein de verve et ne connaissons tout juste de lui que le sujet d'une de ses meilleures pièces, *la Bouteille*. C'était, paraît-il, un grand buveur, et il se représente ainsi lui-même en scène. Marié à la Comédie, il se met, devenu vieux, à négliger sa femme pour la Bouteille, qui le guérit de tous ses chagrins. La Comédie se plaint, l'accuse devant les juges et demande le divorce. Sa passion pour sa femme le reprend alors, et il inonde le théâtre de ses vers.

Cette comédie fut couronnée au détriment des *Nuées*.

Au moment où Aristophane et Cratinus florissaient à Athènes, il se créait une autre comédie à l'autre extrémité du monde grec, en Sicile, où s'était établie une comédie dorienne, venue de Mégare. De cette comédie, il nous reste un nom, Épicharme. On sait seulement qu'il vivait sous Hiéron et qu'il ne jouissait pas de la liberté attique. Il cherchait le ridicule de certaines professsions, du cuisinier, du parasite et, en général, de toutes les professions manuelles ; car l'idéal pour le Grec c'est l'homme qui ne conserve pas dans le monde trace de sa profession. Nous savons de plus qu'Épicharme fit une comédie contre la philosophie pythagoricienne.

La comédie ancienne, qui eut son époque la plus brillante avec Aristophane, ne dura même pas aussi longtemps que lui. C'est en vain qu'il avait fait énergiquement son devoir de patriote clairvoyant en attaquant les démagogues et Alcibiade lui-même, à cause de l'expédition de Sicile qui finit si tristement, et en demandant, malgré son antipathie, le rappel

d'Alcibiade. De grands événements succédèrent aux premiers succès obtenus par les Athéniens dans la guerre de Péloponèse. La bataille d'Egos-Potamos a lieu, Sparte triomphe et impose les trente tyrans à Athènes. Leur première victime, c'est la comédie : désormais il est défendu de citer aucun nom propre sur la scène, de faire paraître sur le théâtre aucune personne vivante.

La comédie se renouvela, et le *Plutus* d'Aristophane ne contient plus aucune allusion politique. Le théâtre pourtant ne s'attaque pas encore à la vie privée. Pendant soixante ans, d'Aristophane à Ménandre, la comédie n'y prend pas pied. On croyait que cela n'intéresserait pas. On tâtonna, on chercha. Dans cette période intermédiaire, qu'on a appelée la *comédie moyenne*, il y eut d'habiles poëtes qui produisirent des œuvres distinguées, mais dont il ne reste rien. On mit sur la scène les personnages d'Épicharme. C'est alors que paraissent le parasite, le fanfaron, le *leno*, le cuisinier, l'esclave ; le fond est surtout composé de parodies d'auteurs tragiques et des fables mythologiques dont l'*Amphitryon* de Plaute est un modèle merveilleux.

Enfin on arriva à placer le siége de la comédie dans la vie privée, et c'est avec Ménandre que commence cette période. Athènes était redevenue libre, sinon prospère. Thrasybule avait rendu les lois à sa patrie : mais la démocratie était frappée au cœur et ne pouvait désormais se relever sous le fardeau des hontes dont elle avait écrasé le pays. Puis arrivent les troubles suscités par les Macédoniens ; Athènes est vaincue par Philippe, et enfin Alexandre soumet la Grèce entière à sa domination. Privée de liberté, Athènes se tourne vers les arts et les lettres, et, si elle n'a plus la prépondérance politique, elle est désormais la capitale intellectuelle de la Grèce. Désormais les esprits ne s'occupent plus de politique ; ce sont les arts, les lettres et les sciences qui s'emparent de toutes les âmes. On vit, bien mollement ; l'esprit est tranquille et s'abandonne volontiers à la délicatesse et aux doux loisirs que le *tenue cœlum* de l'Attique semble si bien favoriser.

C'est de ce monde-là qu'est sortie la comédie nouvelle, et cette comédie, nous la connaissons, car c'est la nôtre.

Son premier caractère, c'est la *vie privée* : mais il ne faut pas entendre ces mots dans le sens actuel. Aujourd'hui on nous introduit dans la vie la plus intime d'une famille ; nous entrons dans l'intérieur des maisons : nous ne nous arrêtons même pas au seuil de la chambre nuptiale ; on pourrait dire presque que nous scrutons les mystères de l'alcôve. Jamais dans l'antiquité le théâtre ne représente un appartement, mais toujours une rue. Ainsi dans notre ancien théâtre tout se passe sous un portique banal : amours, meurtres, disputes, etc... Chez les anciens on ne voit de la vie privée que ce qui en paraît au dehors, ou tout au plus ce qu'on en peut apercevoir par la porte ou par la fenêtre. La femme mariée, l'*uxor*, paraît peu ; *jamais* on ne voit les jeunes filles. On n'entre pas dans la maison ; on ne voit que ce qui en sort. Le jeune homme le plus ordinairement s'occupe de ses affaires, de sa maîtresse, de ses plaisirs, et, avec l'aide des esclaves, trompe son père. Jusqu'à nos jours le progrès a consisté à s'enfermer de plus en plus dans la maison.

Le second caractère de cette comédie, c'est la *vérité*. Certes, on ne peut pas dire que le théâtre d'Aristophane n'est pas réel ; ce serait une grave erreur. Les deux théâtres, la comédie ancienne et la comédie nouvelle, partent tous deux de l'observation exacte des faits, mais les envisagent autrement. Aristophane a de « gaillardes escapades », comme dit Montaigne. Ménandre idéalise la vérité, il la généralise. Une fois généralisée, elle reste d'accord avec elle-même. Son personnage devient un caractère, un *type*.

De l'examen auquel nous nous sommes livrés un peu rapidement, il résulte que les Romains avaient sous les yeux trois genres de comédie.

Rédigé par V. G.

LES COMMENCEMENTS D'UNE RÉPUBLIQUE (1)

Un peuple peu nombreux, d'origine ancienne, énergique dans tous ses instincts, d'un caractère indépendant et brave, d'un esprit pratique et suivi, capable des volontés les plus réfléchies, des combinaisons les plus habiles, qui, au milieu de terribles divisions et de guerres non moins terribles, est arrivé à fonder sa liberté intérieure et son indépendance nationale : quel sujet pour un historien qui est en même un philosophe et dont la pensée ferme et haute domine toujours le récit !

Un grand fait moral va se dégager pour nous de cette histoire. C'est par la bravoure et la constance dans le péril, l'esprit de sacrifice, la foi invincible dans leur droit, l'attachement aux libertés locales, que les peuples des Provinces-Unies sont parvenus à triompher du fanatisme religieux qui les a déchirés si longtemps et de la puissance oppressive de l'Espagne. Ainsi, ils laissent à leur postérité un enseignement et un exemple qu'elle pourra en tout temps s'attacher à méditer et à suivre.

On ne fait que conjecturer l'origine des peuples bataves. L'opinion moderne, nous dit l'auteur, les ramène à une seule et même race asiatique dont le berceau primitif est aux sources de l'Oxus. C'est Jules César qui les découvre en quelque sorte en poussant jusqu'à eux ses légions ; mais, tout en subissant les garnisons et les flottes de l'empire, ils résistent à la civilisation romaine, comme ils résistèrent plus tard aux conquêtes des Francs, « gardant obstinément dans leurs marais inaccessibles les mœurs, les coutumes, le langage et le génie de leurs ancêtres ».

Cette résistance à l'assimilation de la conquête provient de deux causes distinctes : la nature fortement trempée de la race, la constitution géographique particulière du pays.

« Entre le sol toujours en péril, perpétuellement reconquis au sein des tempêtes, nous dit l'auteur, et les générations qui s'obstinaient à le vouloir posséder, s'établit une communication étroite et vive. Nulle part la fatalité des éléments aux prises avec la volonté humaine n'exerça, en exaltant tout ensemble et en dominant le génie d'un peuple, une action plus manifeste sur ses destinées. En aucun lieu du monde, les circonstances géographiques n'imposèrent plus de fixité au type national. (*Intr.*, p. 3.) »

A l'époque du moyen âge et au milieu de la transformation que le régime féodal va imposer au monde, l'influence de la situation géographique, dans les Provinces-Unies continuera

---

(1) *Histoire des commencements de la République des Pays-Bas* (1581-1625), par Daniel Stern. Paris, Michel Lévy.

à s'exercer sous une forme nouvelle. Non-seulement la commodité des ports y développe l'art de la navigation et du commerce, conduit à l'enrichissement des villes et à une constitution de la classe moyenne plus forte que partout ailleurs, mais la lutte perpétuelle avec l'Océan laisse sa trace dans l'organisation de la société elle-même.

Les institutions féodales, qui partout ailleurs ont exclusivement pour objet des priviléges de classe, sont dominées dans les Pays-Bas par la nécessité de la défense contre l'ennemi commun auquel on dispute le sol pied à pied. L'art d'élever des digues, de creuser des canaux, de construire des écluses, de relier entre eux ces divers travaux, de les réparer, de les entretenir, y devient dès lors un art national qui se rattache ensuite à l'art militaire, car Civilis, en rompant les digues construites par les Romains, a inventé l'inondation stratégique. Des écoles s'élèvent en vue d'acquérir les connaissances spéciales qui correspondent à ces travaux, et les ingénieurs forment un corps d'administration dont les fonctions sont ennoblies par leur importance. Ainsi, peu à peu, à côté de la noblesse féodale, se constitue une sorte de noblesse plébéienne fondée sur le travail, le savoir et les vertus civiles. Le *waterstat* ou *état des eaux* relie la bourgeoisie à la noblesse et à la classe populaire, et, en dehors de toutes les hiérarchies artificielles, établit entre les habitants des Provinces-Unies une solidarité qui tient à la nature des choses.

Nous regrettons que l'auteur n'ait fait qu'indiquer ce point de vue si original de l'histoire politique des Pays-Bas, et nous espérons qu'il le développera en reprenant la suite de son œuvre.

C'est au xve siècle qu'à la suite d'alliances, de successions, d'achats et de conquêtes, les diverses provinces des Pays-Bas tombent d'abord sous la puissance de la maison de Bourgogne ; puis, par le double mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien et de Philippe le Beau avec Jeanne la Folle, dans la maison d'Autriche et d'Espagne.

Pour bien comprendre la lutte effroyable qui va s'engager, il faut se rendre compte de tout ce qui sépare ces deux races que les hasards de la fortune viennent de mettre en présence dans une si étroite intimité.

A l'époque que nous avons atteinte, les Provinces-Unies sont devenues une contrée riche et active où l'unité fait souvent défaut, mais où la force des institutions locales maintient l'ordre en même temps qu'elle préserve la liberté. Les villages de pêcheurs, transformés par le commerce en villes florissantes, tout en reconnaissant l'autorité politique et militaire d'un comte, s'administrent selon leurs propres coutumes, élisent leurs magistrats, pourvoient à leur sûreté par des milices urbaines et tiennent des cours de justice. Dans les campagnes mêmes, les tenants du sol, sans jouir des mêmes privileges, conservent le droit traditionnel de porter des armes et la facilité de se réfugier dans les villes pour y chercher protection, en cas de besoin, contre la tyrannie de leurs seigneurs.

Les assemblées d'États achèvent de donner un caractère de république mi-aristocratique à l'organisation politique des Pays-Bas. Ces assemblées, composées comme en France des députés des trois ordres et auxquelles tous les habitants du district ou de la province ont le droit d'assister, s'attribuent en réalité toutes les prérogatives du gouvernement : la paix et la guerre, les taxes ou subsides, la confection des lois, et forment avec la magistrature une sorte de gouvernement mixte très-compliqué, où la puissance des comtes et celle des évêques est limitée de toutes parts. (*Intr.*, p. 25.)

A l'ombre de ces institutions grandit un peuple travailleur, sain de corps et d'esprit, tempéré, constant, prêt à reconnaître le droit des autres, mais ne cédant jamais sur le sien ; un peuple essentiellement pratique, raisonnant jusqu'à ses sentiments, et que les habitudes d'indépendance, d'initiative, d'activité individuelle, préparent d'avance à la Réforme. La liberté de conscience et la diversité des opinions religieuses paraissent aussi naturelles dans les Provinces-Unies que la liberté du commerce et la diversité des constitutions politiques.

En Espagne, au contraire, nous trouvons une monarchie absolue; toute la puissance centralisée entre les mains d'un monarque qui la tient de Dieu même ; deux grands pouvoirs organisés et prédominants, l'Église et l'armée, le premier commandant au second comme la tête au bras. En dehors, une cour brillante et licencieuse, un peuple chevaleresque, exalté, ignorant et pauvre, dont le fanatisme relève l'asservissement. Pas d'objets d'ambition positive, pas de buts pratiques et intéressés, mais aucun travail qui équilibre, assainisse et féconde; aucune idée des droits et des devoirs sociaux, de la morale générale, du gouvernement de la chose publique. La politique, absorbée par la religion, y a pris le même caractère mystérieux et farouche. C'est partout l'inquisition qui épie, surprend, menace, et enseigne la délation, la cruauté et la peur.

Comment deux tels peuples en présence ne seraient-ils pas venus aux prises ? « Le soulèvement des Pays-Bas contre la puissance espagnole était inévitable autant qu'il parut héroïque. »

Dès les premiers jours, en effet, l'opposition se manifeste. Tandis que les États se tiennent en défiance, ne pouvant considérer la nouvelle dynastie comme une dynastie nationale, les monarques espagnols commencent à traiter les Provinces-Unies en peuple conquis. Ils tendent partout à abolir les priviléges locaux : ils s'immiscent dans le gouvernement des villes, ils négligent la convocation des États et concentrent le pouvoir. Charles-Quint détruit le gouvernement et la justice des provinces en subordonnant les chambres législatives et judiciaires à un conseil d'État établi à Bruxelles sous son autorité directe, et il met dans toutes les villes des garnisons étrangères pour prévenir le soulèvement de la population. Un peu plus tard, il fait publier la bulle qui anathématise les *nouveautés* de Luther et de Calvin, et rend un édit rigoureux qui condamne à la confiscation et à la mort, *par le fer, la fosse ou le feu* tous les hérétiques. Ces édits soulèvent une réprobation universelle ; c'était la guerre déclarée à la nation. Les amendes, en effet, les confiscations, les supplices, se succèdent. Quelques auteurs parlent de 50 000 personnes, d'autres de 100 000, décapitées, écartelées, brûlées, noyées, enterrées vivantes sous ce règne odieux, — ce qui n'empêche pas la Réforme de se répandre.

Après Charles-Quint, l'humeur monacale de Philippe II, qui veut imposer de force les décrets du concile de Trente, met l'exaspération au comble. Le peuple, de plus en plus conquis à la Réforme, se presse en foule autour de ses prédicateurs ; il se rassemble la nuit à la clarté des torches, et donne le signal du combat en entonnant les chants guerriers d'Israël.

La noblesse, amollie par les plaisirs et longtemps attachée aux rois d'Espagne par les bienfaits qu'elle avait reçus d'eux,

s'émeut enfin. Une vingtaine de gentilshommes s'assemblent à Bruxelles et se lient contre l'inquisition par un serment appelé le *compromis des nobles* (1566). Ils se présentent au palais et remettent une requête à la régente. La princesse Marguerite aurait voulu transiger, mais son entourage fanatique l'en empêche et la guerre commence. Cette guerre odieuse ne devait pas durer moins de quarante ans.

Nous n'en suivrons pas les intéressantes péripéties, mais nous renverrons le lecteur à ces pages animées et éloquentes où il trouvera un art de raconter bien rare de nos jours. Le peuple des Provinces-Unies n'est pas pour l'auteur un étranger dont il nous retrace avec une savante et froide indifférence l'histoire déjà lointaine. Il est retourné aux sources, il a visité les lieux, il s'est assimilé les passions, les vertus, les souvenirs. Ce peuple est un ami ; c'est une sorte d'ancêtre qu'il connaît par une profonde et mystérieuse filiation autant que par la science. Cette pénétration des choses dans leur face intime et cachée, cette fine analyse des mobiles intérieurs, complète la vérité de l'histoire et en dépouille la sécheresse ; elle l'arrache aux faits purement externes pour la ramener à son éternelle, sa véritable source : l'âme humaine. Aussi, comme les portraits s'animent sous cette conception ! Voici, par exemple, une noble figure qui domine tous les débuts de la guerre : c'est celle de Guillaume de Nassau. L'auteur n'est peut-être pas sans quelque faiblesse pour les princes de cette maison, qui firent sans doute de grandes choses en faveur des Provinces-Unies, mais qui y furent aussi une source de trouble, et peut-être un principe de décadence... Que les républicains se défient à jamais des princes et de leurs présents !

Guillaume de Nassau semble pourtant, par la constance de son désintéressement, devoir échapper à cette règle de sagesse soupçonneuse. Il était de son chef héritier de la principauté d'Orange et possesseur d'immenses richesses. Comblé d'honneurs par Charles-Quint, nommé général à l'âge de vingt et un ans, et stadhouder dans les provinces de Hollande, de Zélande et d'Utrecht, après que la lutte est engagée, il résigne toutes ses charges, et de sa principauté d'Allemagne, il entre aux Pays-Bas à main armée, protestant, au nom du roi abusé par des ministres indignes, contre la violation des lois nationales. Il écrit sur son drapeau : *Pro lege, grege, rege*, et il reste fidèle à cette devise. Jamais Guillaume d'Orange n'usurpa pour lui-même aucune suzeraineté. Quand la conduite du roi d'Espagne eut comblé la mesure et rendu la réconciliation impossible, pour assurer à son pays une puissante alliance, Guillaume provoque la nomination du duc d'Anjou, frère du roi de France, à la royauté des Pays-Bas. Longtemps il défend ce prince malgré son impopularité et sa perfidie, et c'est seulement en 1572, après son avénement au trône de France, qu'il accepte des États de Hollande et de Zélande réunis à Dortrect des pouvoirs directs et extraordinaires pour toute la durée de la guerre.

Jusqu'à son dernier jour, Guillaume ne quitta pas ce poste de labeurs et de dangers, vivant en soldat bien plus qu'en général, ne connaissant des cours ni le faste, ni l'orgueil, ni la mollesse licencieuse, ni la dureté hautaine. La guerre était tellement inégale avec un peuple fortement organisé comme les Espagnols, qu'elle ne lui laissa jamais ni trêve ni repos. Il ne pouvait pas compter sur les alliances. La France et l'Angleterre, tour à tour sollicitées par lui, ne lui prêtent jamais qu'un appui fragile et transitoire, et la grande division religieuse qui s'est manifestée dans les États paralyse trop souvent ses forces. Le Brabant, la Flandre française, le Hainaut et l'Artois restés catholiques, hésitent entre leurs sympathies religieuses et leurs aspirations nationales, et changent fréquemment de drapeau. Dans les provinces du Nord même, le catholicisme a laissé des racines, et la guerre transforme toutes les dissidences en inimitiés.

Guillaume devait mourir victime de ces haines religieuses que son large esprit, sa raison éclairée et ferme, avaient toujours repoussées. Né dans le catholicisme, il s'était fait protestant plutôt pour obéir au courant national que pour satisfaire des préoccupations théologiques. Pendant le temps de son pouvoir, on ne le voit jamais, en effet, favoriser un culte aux dépens de l'autre, et quand les États de Hollande proscrivent le catholicisme, excluent les catholiques de tous les emplois et confisquent les biens de l'Église, le prince d'Orange exprime tout haut sa réprobation. Mais cet esprit de tolérance, naturel pourtant aux peuples des Pays-Bas, ne pouvait prévaloir dans un temps de lutte. Dès le début de la guerre, les catholiques avaient mis à prix la tête de Guillaume, et au mois de mai 1584, dans la ville de Delft, un Bourguignon du nom de Girard exécuta l'arrêt par un sentiment de fanatisme qui, aux yeux de ses coreligionnaires, le transforme en martyr. Caché dans les appartements du prince, il lui tira à bout portant un coup de pistolet chargé de trois balles. Guillaume, atteint au cœur, chancelle et s'affaise en s'écriant : « Mon Dieu, aie pitié de moi et de ce pauvre peuple ! » Il ne se releva plus.

« Aucun prince, nous dit l'auteur, ne fut plus populaire parmi son peuple. Le surnom de *Taciturne* qui lui est resté signifiait seulement que Guillaume savait taire ses desseins ; mais ni l'aspect, ni les discours, ni les manières du prince d'Orange n'avaient rien de morne. Son abord était facile, sa physionomie ouverte ; son affabilité, la simplicité de son accueil, lui avaient valu une popularité inouïe. Mille traits véritables, mille anecdotes qui tournaient en légendes, passaient incessamment de bouche en bouche et portaient jusqu'à la folie l'amour du peuple pour « *le père Guillaume* ». Tout en exerçant, plus peut-être qu'aucun homme politique, l'art de posséder sa pensée, jamais Guillaume n'en fit usage pour un but qui ne fût avouable. Jamais, dans ces jours de parjure et de perfidie, il ne fut entraîné dans des voies obliques ; jamais personne ne fut par lui ni corrompu ni trahi. Au plus fort d'une crise terrible, Guillaume eut ce bonheur, cette vertu insigne de n'ordonner, ni de ne tolérer aucun attentat à la vie humaine. Dans un temps de dispute et de violence, il aima la paix, garda des goûts tempérés et des habitudes délicates. Très-éloigné du fanatisme, mais toujours sensible à l'honneur du nom de chrétien, il vécut, selon sa belle expression, « en conformité avec la volonté de Dieu ». Il accomplit une des plus belles révolutions qui aient étonné le monde, sans avoir sacrifié délibérément d'autre vie que la sienne, d'autres biens que ceux de sa maison, et l'on peut dire avec vérité, en le comparant à d'autres héros, et surtout à ceux de son siècle, que Guillaume de Nassau fut, sinon le plus grand, du moins le plus accompli, le meilleur des grands hommes. » (139-143.)

Maurice, fils de Guillaume, est nommé, à la mort de ce dernier, président du conseil qui fait office de gouvernement.

Héritier de la popularité de son père, Maurice le dépasse encore par le bonheur des armes, et surtout par le charme

extérieur et toutes les qualités brillantes. Sa jeunesse, sa bonne grâce, sa belle tenue dans toutes les cérémonies publiques ; ses airs de prince qu'il portait partout, et jusqu'à ses galantes aventures menées cavalièrement comme des faits d'armes, tout contribuait à lui donner du renom. Aussi, nous dit l'auteur, le bruit légendaire de ses exploits guerriers était l'objet de toutes les conversations, à la campagne comme à la ville ; d'un bout à l'autre des Pays-Bas, c'était une véritable idolâtrie. Mais si Maurice l'emporte sur son père par le charme et l'éclat, combien il lui reste inférieur par le caractère ! combien il est loin de cette ferme loyauté, de cette constance dans les sentiments, de cette sûreté dans la parole, qui jettent un si pur éclat sur la gloire de Guillaume !

Nature égoïste et ambitieuse, insouciante et frivole sous des dehors charmants ; avide de pouvoir, dissimulé dans ses desseins, mais manquant de vues lointaines et de plan suivi ; perfide sans profondeur et sans véritable habileté, Maurice nous prouvera par sa vie, que, général heureux et brave, il n'a point été un véritable citoyen ni un grand homme d'État.

A côté de Maurice, l'austère figure de Jean Van Olden Barnewelt nous offre un frappant contraste. D'une naissance moins illustre que celle des Nassau, sa famille est pourtant vénérée et connue, et il joue lui-même un rôle des plus importants dans l'histoire des Pays-Bas. Nous le trouvons avocat à la cour de La Haye, en 1570. Dès le début de la guerre, le dévouement patriotique le jette dans les rangs des combattants, où il se distingue parmi les plus braves. Sa belle conduite ayant attiré l'admiration des Hollandais, malgré sa jeunesse, il est nommé, en 1576, pensionnaire de Rotterdam. Ses connaissances en finance et en législation le firent élever ensuite à la magistrature suprême de garde des sceaux de Hollande. Dans plusieurs ambassades dont il avait été chargé, soit auprès de la reine Elisabeth, soit auprès de Henri IV, il avait fait paraître de grands talents de négociateur et des connaissances approfondies sur les questions internationales. La foi patriotique n'était pas séparée chez lui de la foi religieuse : toutes deux vives et profondes, mais sans fanatisme. Un grand caractère de loyauté et de désintéressement marquait tous ses actes. Inflexible quand il s'agissait de faire respecter en lui l'autorité publique, nul ne savait mieux céder dans les questions de personnes, et il le faisait d'une façon si noble et si aisée, que ses ennemis mêmes ne pouvaient s'en prévaloir. Cette conscience du droit, cette simple assurance d'un citoyen libre, lui donnaient, nous dit l'auteur, une *présence majestueuse* qui étonnait singulièrement les hommes de cour et d'épée (344). Ceux-ci le trouvaient d'un naturel peu respectueux pour sa condition, sans pouvoir le taxer d'arrogance. Il manquait trop à leurs yeux de cette médiocrité qui flatte particulièrement la noblesse dans la bourgeoisie, parce qu'elle constate une infériorité chère à son orgueil. Barnewelt avait été le défenseur le plus zélé, l'ami le plus fidèle de Guillaume, et, à sa mort, il était devenu pour Maurice un appui non moins précieux. Sentant alors la nécessité de continuer la guerre, il appréciait pour le bien du pays les talents militaires du jeune général, et se sentait naturellement porté en sa faveur à cause de son père. Mais cet accord ne pouvait durer longtemps; un dissentiment profond ne tarda pas à se manifester entre eux, et la séparation ne fit que grandir.

Barnewelt était un représentant sincère et résolu du droit municipal. Les libertés publiques étaient l'objet de son culte, et il n'appréciait les succès militaires qu'en vue de l'indépendance du pays ; la fausse gloire ne l'éblouissait pas. Aussi, tout en acceptant la guerre comme une nécessité des circonstances et du temps, il la détestait en elle-même pour les maux qu'elle fait endurer aux populations et pour ceux dont elle menace les gouvernements libres.

Maurice, au contraire, qui s'était fait du péril une habitude pleine de charme, et trouvait dans le combat l'aliment de sa popularité, aimait la guerre pour elle-même et n'avait d'autre souci que de la continuer.

Quand, en 1458, la lassitude commença à se manifester dans tous les partis, Barnewelt, prévoyant des retours de fortune toujours possibles, frappé et effrayé d'ailleurs de l'altération des mœurs, appréhendant la substitution du régime militaire au régime municipal, se montra très-enclin à la paix, tandis que Maurice, invoquant la gloire des États, déclarait hautement qu'il était humiliant de traiter avec les Espagnols, et qu'il fallait les exterminer jusqu'au dernier. Mais tout le monde était las. Les provinces du Sud surtout, qui n'avaient pas comme les provinces du Nord des ports ouverts sur le monde et inaccessibles aux armées de terre, demandaient la paix à grands cris. Les Espagnols eux-mêmes, comprenant enfin la folie d'une lutte sans issue, sentaient leur orgueil et leur fanatisme fléchir; le parti de Barnewelt devait donc l'emporter. Le 9 avril 1609, une trêve de douze ans, préliminaire de la paix de Westphalie, fut signée à Anvers, entre Philippe III et les Provinces-Unies. Par cette trêve, l'indépendance des États était publiquement reconnue.

On peut croire que dès cette époque l'orgueilleux Maurice, entravé dans ses desseins, conçut contre son loyal adversaire une animosité secrète qui le conduira, comme nous allons le voir, à une vengeance odieuse et cruelle.

Après la signature de la trêve, les divisions religieuses, se réveillant dans les loisirs de la paix, ramènent la guerre sous une autre forme. Ce n'est point assez que les catholiques et les protestants s'anathématisent, les protestants entre eux vont s'entre-déchirer. Deux partis puissants se forment parmi ces derniers, tirant plus particulièrement leur origine, l'un de Calvin, et l'autre de Luther. Le premier, qui s'intitule orthodoxe, représente la dogmatique la plus exclusive et le gouvernement le plus intolérant. Prétendant absorber les pouvoirs civils dans les pouvoirs religieux et faire prévaloir les décrets des synodes sur les lois de l'État, il remplace dignement le catholicisme dans ses tendances despotiques et inquisitoriales. Ce parti, qui vit de haines, de défiances et d'injures, se recrute dans la classe la plus pauvre et la plus illettrée ; ses manifestations, sous la conduite de quelques fanatiques, empruntent aux soulèvements de la rue ce qu'ils ont de plus grossier et de plus aveugle.

Le second parti, qui prétend lui aussi à l'orthodoxie, tout en conservant les grands principes chrétiens, considère le domaine religieux comme relevant de la conscience et de la liberté individuelle, et admet l'indépendance et la légitimité du pouvoir civil. Il ordonne la soumission aux lois de l'État et recommande la tolérance à l'égard des individus.

Ces deux partis, nés de deux tendances opposées au sein du protestantisme, se séparent de plus en plus et finissent par en venir à une hostilité ouverte. L'intervention de Maurice et de Barnewelt leur donne un caractère politique des plus graves, et conduit à la catastrophe qui termine cette phase de l'histoire des Pays-Bas.

On conçoit que Barnewelt, le chrétien austère, le républicain

convaincu, esprit éclairé d'ailleurs, raison élevée et affermie, se rallie sincèrement à celui de ces partis qui, tout en proclamant la loi religieuse, reconnaît les droits de la liberté humaine; mais que le brillant, le frivole, le galant, le sceptique Maurice de Nassau prenne la tête des fanatiques aveugles et bruyants qui veulent transformer l'État en secte, c'est ce qu'on ne saurait expliquer que par des projets d'ambition et de vengeance qui vont, en effet, éclater.

Les hostilités, longtemps sourdes, se déclarent à la suite de la nomination d'un professeur de l'université de Leyde, Jacques Arminius, que les orthodoxes avaient dénoncé aux curateurs de l'université comme entaché d'hérésie. Arminius passe un examen de foi devant les curateurs, les conseillers de la cour de Hollande et divers pasteurs officiels ; il est déclaré orthodoxe, et maintenu dans sa chaire. De là grande rumeur ; l'inimitié s'évaspère ; les Églises retentissent des invectives les moins mesurées. Bientôt les orthodoxes, forts de l'approbation du stadhouder, se sentant d'ailleurs en majorité, demandent à grands cris un synode qui déterminera les rapports de l'Église et de l'État, c'est-à dire qui constituera la suprématie de la première sur le second.

Les États de Hollande, où domine l'influence de Barnewelt, sentent le danger et protestent hautement contre toute convocation d'un synode dans de telles conditions. Ils n'admettent pas qu'on mette en question le droit municipal, le droit du peuple de se gouverner lui-même en dehors de toute religion, et, pour en finir avec ces troubles, ils prennent la résolution connue dans l'histoire du temps sous le nom de *Resolution tranchante*. S'attribuant à eux-mêmes le jugement des questions religieuses en tant qu'elles touchent aux questions civiles, ils décident que les villes et villages régleront chacun chez eux la discipline de leur Église. Puis, pour donner une sanction à ces décrets, ils ordonnent que les officiers de l'armée obéiront désormais aux régences des villes et qu'on lèvera immédiatement les *waert gelders*, troupes spéciales aux ordres des municipalités. Toutes ces mesures étaient parfaitement légales. Elles s'appuyaient sur d'anciens usages, sur la tradition constante des libertés locales, sur la législation. Néanmoins, les circonstances étant données, elles constituaient une véritable déclaration de guerre au pouvoir militaire, représenté par Maurice de Nassau. Celui-ci le sentit, et, pris à l'improviste, dissimula d'abord sa colère. Mais bientôt, quittant de nuit La Haye à la tête de deux régiments et en protestant contre la levée des *waert gelders* comme attentatoire à ses droits, il entre dans les villes désarmées, les soumet l'une après l'autre sans combat, par la crainte du pouvoir militaire et la connivence d'une partie de la population, et, une fois maître du pays, il fait arrêter les chefs du parti municipal, au premier rang desquels est Barnewelt.

L'abaissement des mœurs, triste résultat de cette trop longue guerre, se manifeste alors dans sa plénitude. Les attentats de Maurice ne rencontrent nulle part de résistance sérieuse, ou du moins les tentatives de résistance sont aussitôt étouffées. Il dissout les régences des villes élues par le suffrage, et les renouvelle de sa propre autorité, en les composant de telle sorte qu'elles lui sont entièrement soumises. Une dernière velléité d'opposition se manifeste dans l'ordre équestre, ordre de la noblesse : il l'éteint en y introduisant de nouveaux membres qui lui assurent la majorité. Le silence se fait partout. Maintenant on va instruire le procès des accusés. Voici Barnewelt, le courageux soldat, le grand citoyen, le chrétien austère, le voici devant des juges. Et de quoi l'accuse-t-on ? D'intelligence avec l'ennemi de son peuple, de trahison, de révolte et d'hérésie !

Rien n'est honteux et rien n'est grand comme ces débats qui mettent au jour toutes les pensées secrètes. Celui qui en est le véritable maître, c'est celui qu'on accuse. C'est lui, c'est Barnewelt qui lève la tête le plus haut, qui place les juges en face de la vérité et de leur conscience. Pourquoi l'interroger ? Sa vie est là tout entière qui répond à chaque mot. Elle ne recèle ni ombre, ni mystère, rien de tortueux ou de caché. Le pur éclat n'en sera pas terni, même par la plus noire calomnie, car la vérité a son évidence, la conscience a son autorité. Vainement s'élèvent contre lui les injustes clameurs d'un peuple irrité et aveugle : ces passions sont d'un jour. Les victoires de la force passent comme les succès de la popularité. Seule, la grandeur morale demeure et l'accusé s'y réfugie.

Ainsi, le sentiment du droit violé dans sa personne donne à la défense de Barnewelt une majesté tranquille, une sérénité parfois hautaine que l'humilité du chrétien seule adoucit. Il était condamné d'avance. Mais sa mort ne laissera pas à son peuple un moins haut enseignement que sa vie.

C'est à cette page douloureuse de l'histoire des Provinces-Unies que l'auteur s'est arrêté, et nous espérons qu'il ne tardera pas à reprendre la suite de cette œuvre importante, conduite jusqu'ici de main de maître. Grave et facile en même temps, le récit y présente un intérêt qui croît à chaque page. La pédanterie n'en alourdit jamais le savoir ; l'autorité y est naturelle, parce qu'elle tient à une pensée originale et forte, toujours maîtresse d'elle-même, et à une étude approfondie des faits.

Nous ne reprocherons à l'auteur qu'un excès d'impartialité qu'on pourrait prendre, à tort sans doute, pour de l'éclectisme moral, quand il s'attache à des hommes tels que Philippe II et Maurice de Nassau.

Tous les crimes ont leurs excuses, mais ils ont aussi leurs charges, et, selon nous, la plus lourde est la responsabilité que donnent les grandes situations. Si, par delà les mystères de la mort, il est un souverain juge qui mesure strictement la culpabilité de chaque humain, nous ne demanderons pas à l'historien d'empiéter sur son rôle, mais nous lui demanderons de flétrir plus résolûment et de livrer au mépris des jeunes générations ce qui est à jamais méprisable. Des hommes comme Philippe II, qui poussent à l'extrême les plus mauvaises passions de leur peuple et de leur temps, le fanatisme, la cruauté et l'hypocrisie : des hommes comme Maurice de Nassau qui se servent de ces mêmes passions sans les partager, et qui n'ont pas même l'excuse d'une grande pensée politique, ne méritent que nos sévérités. Si le premier est mort dans toutes les tristesses d'une lutte odieuse et impuissante, « son ambition lassée s'étonnant et constatant, sans le pouvoir comprendre, les obstacles qui grandissaient et se dressaient de toutes parts devant lui » (239) ; si le second, dans ses derniers jours, « ne renouvela pas sa gloire envieillie » ; s'il mourut « atteint dans l'orgueil de sa maison, inquiet pour la perpétuité de sa race, assombri par le déclin rapide de sa popularité, et sans avoir conquis dans la postérité la place qu'il s'y était marquée par sa noble devise » (447) ; cela prouve qu'à défaut d'une

justice extérieure dans l'histoire, il y a une justice intime dans la conscience, et nous en ratifierons les décrets.

C. COIGNET.

BULLETIN DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Société de législation comparée

SÉANCE DE JUILLET

Législation de l'Alsace-Lorraine en 1871-1872. — Vingt-trois bulletins règlent provisoirement la situation de l'Alsace-Lorraine vis-à-vis de l'empire d'Allemagne en 1871.

Le premier (du 3 juillet) décide que « les territoires d'Alsace et de Lorraine *cédés* par la France seront *pour toujours* réunis à l'empire d'Allemagne, dont *la constitution y sera exécutoire en* 1873 », exécutoire en bloc bien entendu, car un article stipule qu'on y pourra introduire « autant de portions isolées qu'on le voudra ». C'est déjà « l'empereur qui exerce l'autorité publique en Alsace-Lorraine ». C'est ensuite la banque *de Prusse* qui est autorisée à y frapper monnaie de papier. Ce sont les douanes et les impôts allemands qui y sont prélevés. La justice suit Guillaume III et ses collecteurs, le chancelier de l'empire est grand juge. Le timbre allemand frappe de son cachet les actes français. Toutes ces entéléchies appellent les gendarmes à la rescousse. Le bulletin n° 8 applique les lois *de la Confédération* (un joli mot pour le pays *annexé*) relatives au logement de la force publique en temps de paix. Désormais, à Strasbourg, c'est le tribunal fédéral de commerce de Leipzig qui décidera en dernier ressort des causes commerciales : Leipzig substitué à Paris, voilà le progrès allemand.

Voilà bon nombre de préceptes qui réclament des exécuteurs : le pis est que bon nombre de ces exécuteurs doivent être du pays et qu'il faut s'assurer de leur fidélité. L'empereur Guillaume, qui déclarait devant Dieu, devant les hommes et devant l'histoire, au mois de juillet 1870, qu'IL NE FAISAIT PAS LA GUERRE A LA FRANCE, MAIS A NAPOLÉON III, déclare, au mois de septembre 1871, que tout fonctionnaire d'*Alsace-Lorraine*, c'est-à-dire tout fonctionnaire de la France d'alors, veuve de Napoléon III, devra lui prêter le serment suivant :

« Je jure devant Dieu tout-puissant, *et qui sait tout*, fidélité et obéissance à Sa Majesté l'empereur d'Allemagne. Je jure d'observer les lois (?) et de remplir tous les devoirs de ma charge, avec toutes mes connaissances (allemandes sans doute) et du mieux que je le pourrai. »

Là-dessus (décret 21), le billet de la banque de France a son cours abrogé : décret illusoire, car les Alsaciens-Lorrains savent que dans toutes les parties du monde le billet de la banque de France jouit d'une prime supérieure à celui de la banque de Prusse, et nous savons que la finance allemande elle-même, celle surtout de Francfort, est pour nous.

Un professeur de droit de la Faculté de Nancy, c'est de M. *Lederlin* qu'il s'agit, nous initie aux mystères de l'organisation judiciaire prussienne. Le grand chancelier de l'empire d'Allemagne, M. de Bismarck, a spécialement apposé sa griffe sur ces documents, et de...

Ce felin,
La main digne,
Quand il signe,
Égratigne
Le vélin.

Nous avons parlé déjà de la juridiction suprême établie à Leipzig pour les affaires commerciales ; nous ne nous occuperons que de l'organisation judiciaire proprement dite : encore un emprunt à la France et dont on fait bénéficier l'Alsace par voie surérogatoire, avec une restriction dans les applications.

Ici encore la cour supérieure de justice est transportée à Leipzig, qui devient *Oberster-Gerichtshoff fur Elsass-Lothringen*. Il n'y a plus qu'une cour supérieure d'appel instituée à Colmar, en deux *sénats*, avec deux présidents, seize juges, un procureur général, deux avocats généraux et deux procureurs d'État. Il n'y a non plus que trois cours d'assises au lieu de six, ce qui témoigne, au préalable, que les criminels seront moitié moins nombreux, ou les honnêtes gens deux fois plus exposés que sous le régime français. Sarreguemines s'absorbe dans Metz, Saverne dans Strasbourg, Mulhouse dans Colmar. Mais chacune des villes que nous venons d'examiner conserve son *tribunal de district* (tribunal de première instance). On en comptait onze auparavant, on en a supprimé cinq, sans doute en raison des cinq milliards qui doivent y suppléer : les cinq villes déshéritées sont Sarrebourg, Schlestadt, Thionville, Vic et Wissembourg.

Reste la justice administrative, la plus grosse affaire dans l'annexion. Le conseil de préfecture est remplacé par le conseil impérial de département (*Kaiserlicher Bezirksrath*). On règle le menu des délibérants et des délibérations, mais il y a une conclusion à ces dispositifs, et la voici dans son contexte :

« Au surplus, la marche des affaires, la procédure et les » débats, l'exercice des fonctions du ministère public, la » forme et les délais des pourvois contre les décisions des » conseils de départements, *et le tarif des frais, seront règles* » *par des décisions du chancelier de l'empire.* »

Voilà le mot final, et c'est là qu'on sent la griffe. Ici l'on saigne : arrêtons-nous.

SÉANCE D'AOUT.

Les nouvelles lois de la Confédération du Nord. — Le Code pénal. — Le parlement prussien (il nous est impossible de lui donner un autre nom en parlant de l'Assemblée législative qui siége à Berlin depuis Sadowa) a eu fort à faire pour constituer la nouvelle confédération germanique et l'empire germano-prussien. L'Annuaire publié par les soins de la Société de législation comparée nous édite sur les principales lois édictées dans la quatrième session du parlement confédéré.

Quoique cette session ne soit encore que celle de 1870, ses travaux sont fort importants, car ils règlent déjà en partie la constitution politique du nouvel empire d'Allemagne, à laquelle nos compatriotes d'Alsace et de Lorraine seront tenus d'obéir sans restrictions, de par le droit du plus fort, à partir de l'année 1873.

Le Reichstag a conclu six conventions internationales, soit au point de vue judiciaire, soit au point de vue postal, et voté dix-neuf lois. Les plus importantes sont :

La loi du 4 mai 1870 sur la célébration des mariages des sujets allemands hors d'Europe, et la constatation de leur état civil ;

La loi du 31 mai sur le chemin de fer du Saint-Gothard ;

La loi du même jour relative à la sanction du nouveau code pénal de l'empire d'Allemagne ;

La loi du 21 juillet pour l'extension de la marine militaire allemande.

Nous ne nous attacherons ici qu'à la traduction donnée par M. *Alexandre Rabot* du nouveau code pénal allemand.

Huit législations pénales régissaient l'Allemagne avant l'in-

stitution d'un code uniforme : celles de la Prusse, de la Saxe, du grand-duché de Hesse, de Thuringe, de Brunswick, d'Altenbourg, de Hambourg ; et enfin le droit pénal commun d'Allemagne. L'unification de ces codes divers ne saurait être blâmée en principe ; mais dans l'application et sous l'initiative prussienne, elle entraîne pour l'Allemagne un état judiciaire destructeur de ses anciennes libertés. Rien n'est plus juste d'affirmer que « quand on veut opprimer les autres, il faut commencer par se réduire soi-même à l'état de servitude ».

Le nouveau code pénal est exécutoire en Bavière depuis le 1er janvier 1872, en Alsace-Lorraine depuis le 1er octobre 1871, dans toute l'étendue de l'ancienne confédération du Nord depuis le 1er janvier 1871. Il apporte à l'ancien code prussien des modifications avantageuses, mais indispensables. Il est divisé en deux parties : *Punition des crimes, délits et contraventions*, et *Spécification des divers crimes, délits et contraventions*. La première partie est divisée en cinq titres : 1° des peines ; 2° de la tentative ; 3° de la complicité ; 4° des circonstances qui excluent ou atténuent les peines ; 5° du concours de plusieurs actes punissables. La seconde comprend vingt-neuf titres : 1° Haute trahison ; 2° offenses envers le souverain de la Confédération ; 3° offenses envers les souverains des États confédérés ; 4° actes hostiles contre les États amis ; 5° crimes et délits relatifs à l'exercice des droits civiques ; 6° résistance à l'autorité ; 7° crimes et délits contre l'ordre public ; 8° fausse monnaie ; 9° parjure ; 10° dénonciation calomnieuse ; 11° délits relatifs à la religion ; 12° à l'état civil ; 13° contre les mœurs ; 14° injures ; 15° duel ; 16° crimes et délits contre la vie ; 17° lésions corporelles ; 18° crimes et délits contre la liberté individuelle ; 19° vol et détournement ; 20° rapine et extorsion ; 21° complicité, recel ; 22° tromperie, infidélité ; 23° faux ; 24° banqueroute ; 25° gains illicites, violation de secrets ; 26° destruction et dégradation ; 27° crimes et délits constituant un danger public ; 28° crimes et délits dans l'exercice des fonctions publiques ; 29° contraventions.

Les peines sont : 1° la mort par décapitation, la réclusion perpétuelle ou temporaire avec travaux forcés, l'emprisonnement, la détention perpétuelle ou temporaire dans des lieux fortifiés ou spéciaux, les arrêts qui consistent uniquement dans la privation de la liberté, l'amende, la privation des droits civiques, la confiscation, la saisie, la destruction de tout ou partie des écrits, images, imitations ou reproductions jugés délictueux.

Sont punis de mort l'assassinat ou la tentative d'assassinat sur l'empereur ou sur un des princes confédérés, mais, dans ce dernier cas, lorsque le coupable est un des sujets de ce souverain ou accomplit son crime dans les États de ce souverain. La même peine est prononcée contre l'assassinat d'un particulier lorsqu'il y a préméditation et absence de circonstances atténuantes.

Sont réputés crimes de haute trahison et punis de réclusion ou de détention à perpétuité :

L'assassinat d'un des souverains de la confédération en dehors des circonstances ci-dessus mentionnées (d'où il suit qu'un Prussien coupable de ce délit tombe sous la juridiction de Berlin et peut avoir non-seulement la vie sauve, mais un acquittement, une grâce et même des récompenses pour raison d'État. — (Voilà la personne sacrée des ex-chefs d'États bien garantie !) ;

Le changement violent de la constitution de l'empire d'Allemagne ou d'un des États de la confédération, ou de la succession au trône (et les juges sont toujours à Berlin) ;

L'incorporation violente du territoire (en tout ou partie) d'un État de la confédération à un autre État de la confédération (mais ici il n'est pas fait mention de l'incorporation à l'État central. — (Voilà de bien tristes garanties et des garanties auxquelles les princes couronnés n'ont pas assurément aujourd'hui la même foi que jadis le meunier de Sans-Souci).

Tout Allemand qui aura entretenu des intelligences avec un gouvernement étranger... qui aura porté les armes contre l'empire d'Allemagne *ou contre ses alliés*, sera puni de la réclusion ou de la détention à perpétuité (heureux Allemands !).

Et comme on trouve des spécifications pour les nuances ! Et comme tout ce qui a été glorifié en France à la veille de la guerre de 1870-71 est proscrit en Allemagne ! Provoquer des désertions ; communiquer à l'ennemi des plans d'opérations, des *plans de forteresses* ou de positions fortifiées, *servir d'espion à l'ennemi*, recueillir ou recéler ou secourir des espions de l'ennemi ; tout cela entraîne la réclusion à perpétuité.

Cette partie du nouveau code à laquelle nous arrêterons notre analyse est inspirée de l'esprit de despotisme qui laisse le champ libre aux attentats de l'empire, permet de multiplier les chefs d'accusation contre les souverains confédérés, fait réserve des rigueurs excessives contre toute tentative d'émancipation, et des justifications nombreuses en faveur de toute tentative de centralisation au profit de la Prusse. Cherchez une garantie réelle pour l'indépendance des États confédérés, cherchez même une garantie douteuse pour l'administration intérieure des États : vous ne la trouverez pas. L'ambition des Hohenzollern a tout prévu, tout préparé pour pouvoir dire avec la sanction des juges suprêmes de Berlin : *Quia nominor leo*. Le grand fauve a ses quatre pattes étendues sur l'Allemagne et tourne sa gueule monstrueuse sur tous les points de l'Europe, *quærens quem devoret*.

LA SEMAINE LITTÉRAIRE

I

C'est un événement qui intéresse sincèrement environ deux cents personnes, à Paris, que la reprise, par un acteur nouveau, de quelque grand rôle du théâtre classique. Cette élite de fidèles entraîne dans sa passion un nombre assez considérable de braves gens, qui ne sont pas fâchés de passer pour des amateurs du vieux bon goût. La faiblesse ou la monotonie des œuvres dramatiques de ce temps, signalée par une certaine unanimité de la critique qui est devenue une opinion, aide encore à ce retour vers nos anciennes beautés théâtrales. Oui, nous en avons assez des princesses Georges, des dames de Morancey, des baronnes d'Ange ! Il nous faut autre chose : du vrai, de nobles passions, des sentiments délicats et un langage à l'avenant ! Et du même fonds de sincérité dont on fait ces belles protestations on s'en va applaudir, au Théâtre-Français, la reprise d'*Andromaque* ou du *Misanthrope*. *Andromaque* a fait salle comble dans ces derniers temps ; les représentations du *Misanthrope* ont été et sont encore très-suivies. Il est intéressant de voir l'attention tout à fait soutenue, laborieuse, vraiment digne d'éloges, de ce public si désireux d'être ému. C'est de Racine surtout qu'il voudrait bien recevoir l'émotion dramatique. Il ne perd rien des discours d'Oreste et de Pyrrhus, il suit scrupuleusement toutes les fureurs d'Hermione ; à coup sûr il ne désespère pas d'en être récompensé à quelque moment par le sentiment de « cette pitié charmante » dont parle Boileau. En attendant, il applaudit. Il commence par les signes extérieurs de la foi ; c'est, d'après Pascal, le moyen d'obtenir la foi elle-même : « — Je suis fait d'une telle sorte que je ne puis croire. Que

voulez-vous donc que je fasse ? — Suivez la manière par où les autres ont commencé ; c'est en faisant tout comme s'ils croyaient, en prenant de l'eau bénite, etc. Naturellement cela vous fera croire et vous abêtira ». Je cite Pascal textuellement. Espérons que les gens de bonne volonté qui commencent par applaudir aux beautés de Racine finiront « naturellement » par y croire. — Quant à l'abêtissement dont parle Pascal, il faut bien savoir qu'il signifie un esprit fermé aux choses du siècle.

Mais quand on s'est trop plu aux œuvres de son temps et que les chefs-d'œuvre de ce temps sont la *Famille Benoiton* ou les *Ganaches*, le *Demi-Monde* ou la *Question d'argent*, on ne peut pas entrer de plain-pied et facilement dans l'intimité du *Misanthrope* ou de l'*École des femmes*, d'*Andromaque* ou de *Britannicus*. C'est un tout autre monde ; on ne peut s'y faire qu'à la longue. Il y a là des personnages comiques qui font penser en égayant, des héros et des héroïnes dramatiques dont le cœur fléchit sans s'humilier. Donnez-nous le temps de nous remettre un peu, à nous qui n'avons connu que le rire vide et n'avons vu sur la scène sérieuse, au lieu des belles faiblesses de l'ancien temps, que des caractères aplatis. Vous nous parlez de la forte langue de Molière, des délicatesses si solides du style de Racine ; nous ne demandons pas mieux que de vous entendre : mais songez donc que depuis dix ans nous n'avons connu que la prose de MM. Sardou et Dumas ! Vous me dites que celle de l'un s'effiloche au moindre examen, que celle de l'autre est sèche comme le cœur d'un jeune roué. Il me semble que je m'en aperçois, n'y trouvant plus guère de goût ; mais pardonnez-moi si je ne suis pas tout de suite sensible à cette façon dont Racine dit ce qu'il veut dire. J'ai entendu conter que madame de Sévigné a pleuré à une représentation d'*Andromaque*, jouée par des acteurs de campagne. C'est même elle, je crois, qui l'a raconté. Je suis tout porté à n'en point douter, la trouvant en bien des endroits tout à fait bonne femme, je veux dire femme excellente, vive, jeune et sincère même dans l'âge et l'expérience avancés. Il faut donc l'en croire sur parole. Ce n'est point un acteur de campagne qui joue ce soir, mais un jeune homme, très-instruit du théâtre, paraît-il, prononçant bien cette langue qui fut, dit-on, la plus noble que notre pays ait entendue et gardant, selon les connaisseurs, une mesure parfaite là où il le faut. Il se nomme M. Mounet-Sully. Ne croyez-vous pas que madame Favart vaille bien la Champmeslé et qu'elle fait tout ce qu'il faut pour échauffer ce rôle d'*Andromaque*, sans s'inspirer de Racine aussi directement que sa devancière ? Quant à mademoiselle Rousseille, qui donne un accent si strident à certains éclats de la colère d'Hermione, je confesserai avec vous qu'elle s'est fatiguée dans l'interprétation de nos drames modernes ; mais, ou je me trompe, ou vous reconnaîtrez que cette actrice était de pur sang et digne de disputer le premier prix. On ne peut s'abandonner si longtemps, comme elle l'a fait, au dieu qui inspire MM. Belot et Dennery sans en être quelque peu essoufflée ; mais ne vous semble-t-il pas qu'elle était faite pour être touchée du thyrse tragique et non pas de la cravache des dramaturges modernes ? Cent représentations et cent mille francs : c'est le but vers lequel elle a été poussée sans merci. Cependant le feu d'une noble race survit en elle. Nous avons donc, ce soir, tout ce qu'il faut pour nous faire comprendre Racine et vous voyez que j'y suis tout disposé. Mais je vous avoue, entre nous, que je ne saisis encore pas trop bien ; je m'applique très-sérieusement et je pense bien arriver. Donnez-moi le temps de me remettre de ce siècle littéraire qui commence au 2 décembre 1852 avec la *Dame aux Camélias* et finit avec *Frou-Frou*, à la veille de Sedan.

La vérité est que le public du Théâtre-Français, ou plutôt le monde qui dans ces derniers temps a grossi ce public, est dans des dispositions excellentes à l'égard de Racine, de Molière et de Corneille. Mais il leur demande plus ou autre chose que ce que ces grands maîtres peuvent lui donner. Tout ce monde a peine à se mettre dans ce qu'il faut bien appeler leur « milieu ». Nous nous sommes trouvé un soir à l'orchestre du Théâtre-Français, à une représentation d'*Andromaque*, tout près d'une sorte de députation du *Jockey-Club*. Vous voyez que Racine était devenu à la mode. Il y avait là une demi-douzaine de jeunes hommes, bien connus du Paris bruyant, passant la trentaine, et très-recueillis. Ils écoutaient avec une grande attention. Au bout d'un certain temps, l'un d'eux dit à son voisin : « Ça manque d'ampleur. » Si ce mot n'a pas été dit en l'air, celui qui l'a prononcé était venu, à coup sûr, pour éprouver à *Andromaque* des émotions fortes. Mais la seule impression que peut faire cette pièce est d'un tout autre genre. Il ne faut point y venir, certes, avec un esprit occupé des souvenirs de Shakespeare. Il ne faut pas même trop compter sur les fureurs d'Oreste et l'image de Troie en cendres. Le drame n'est pas là. Il est peu viril. C'est du Racine de la première manière, du Racine féminin. Le personnage d'Andromaque, qui domine toute la pièce, a le charme irritant d'une femme qui sait très-bien qu'elle plaît par son deuil même et qui s'en pare quelque peu. Elle a des façons de ramener sur son front pâli ses noires dentelles qui ont coûté bien des soins à Racine. Qui a senti l'attrait singulier et noble de cette figure nous semble avoir compris le fond même de la pièce. Les changements de Pyrrhus, les colères d'Hermione, la fureur d'Oreste, doivent le céder en intérêt à cette coquetterie grave d'Andromaque, qui brille de ses larmes discrètes, comme d'une parure à moitié cachée. La marque propre de Racine est là. C'est, il nous semble, cette puissance douce qu'il faut comprendre pour avoir compris le genre même du maître. Un des jeunes hommes dont j'ai parlé dit un moment avec humeur : « Ah ! elle joue un peu trop du cadavre ! » C'était d'Hector traîné languissamment par sa veuve aux pieds de Pyrrhus qu'il parlait avec cette irrévérence. Eh bien ! il avait presque compris..., mais il ne goûtait pas.

Quant au *Misanthrope*, qui s'est joué presque en même temps qu'*Andromaque*, avec un interprète nouveau, la plupart veulent trop comprendre. Il y en a qui voient dans Alceste jusqu'à Hamlet ! On ne veut pas être en reste de profondeur avec Molière. Certes, il est évident que la comédie de ce grand poëte a un tour philosophique et qu'on ne risque rien en se laissant aller à penser quand il nous a fait rire. Mais il ne faut pas oublier qu'il a été souvent le peintre comique de la société de son temps. De grâce, ne nous parlez ni d'Hamlet ni de Timon à propos de l'homme aux rubans verts ! L'un a senti le vide de la vie, l'autre la fausseté des hommes : Alceste déteste les hommes pour quelques ennuis de société. Ne voyez-vous donc pas que ce personnage n'a point été au fond des choses, par une pente naturelle, comme le mélancolique prince de Danemark, ou par le fait d'une expérience de toutes les classes sociales comme le misanthrope d'Athènes ? Un sonnet et une coquette, deux choses de la même sorte, font fuir Alceste dans un désert ! Ce titre de *Misanthrope*, il nous semble juste de le dire, ne convient pas à la pièce de

Molière. Il a manqué, du reste, plus d'une fois de précision, de justesse ou de clarté dans le choix du titre de ses ouvrages. On sait que cette désignation : le *Festin de Pierre*, est un contre-sens fait sur l'espagnol ; celles-ci : l'*Ecole des Femmes*, l'*Ecole des Maris* se font pendant, mais elles nous paraissent manquer d'une autre justesse. La pièce qui repose sur le personnage d'Alceste s'appellerait le *Bourru amoureux*, qu'elle n'eût point fait faire tant de contre-sens à la critique depuis Rousseau, le plus généreux des esprits faux, jusqu'à tel feuilletoniste moderne, qui ne veut point être amusant en parlant de Molière et de son « mélancolique ». Dites René et Childe Harold pour en finir ! — Que si Alceste est un simple original de société ou de salon, comme nous dirions aujourd'hui, il ne faut pas oublier qu'il doit être du meilleur monde. L'acteur Laroche en fait un homme qui manque de dignité ; il pousse au rire. Nous regrettons le jeu de Geffroy, qui lui donnait un air janséniste à la Saint-Simon, ou celui de Bressant, qui, dans ce rôle, faisait songer à un courtisan risquant toujours de se faire di-gracier.

II

Il semble qu'il y ait une saison pour les livres. Depuis quelques mois la librairie ne se signale guère. *La vie de Copernic*, par M. Camille Flammarion (Paris, Didier), semble un article développé d'un dictionnaire bibliographique. Cela est commode à consulter ; mais je ne pense pas que l'auteur ait voulu l'écrire à la façon ancienne, « pour toujours ». Les *Souvenirs de ma jeunesse*, par M. de Carné, intéressent par leur sincérité ; on y voit combien il était important au temps du ministère de M. de Martignac d'avoir dans les salons du « grand monde » l'air modeste, attentif et discret qui « recommandait tout d'abord ». On y voit aussi que M. de Martignac avait « l'harmonieuse douceur d'Isocrate ».

L'*Espagne contemporaine*, par M. Louis Teste (*Bibliothèque d'Histoire contemporaine*), est un recueil d'articles qui ont été fort remarqués dans le *Journal de Paris*. Il forme un récit de ces voyages dits pittoresques dont les choses extérieures font tous les frais. L'Espagne a été décrite bien des fois : M. Louis Teste nous y intéresse après Th. Gautier et Mérimée. Son style a de grandes qualités de franchise, de netteté et souvent un éclat très original. Nous aurions aimé qu'il eût donné à ses observations un caractère plus politique. Il nous dit bien tous les grands hommes d'Espagne qu'il a vus ; mais il les juge très-rapidement ou avec des préventions. M. Teste ne sait pas combien il gagnerait à s'élever au-dessus de l'esprit de parti. — La *Suisse contemporaine*, par Hepworth Dixon (*id.*), n'est pas un livre écrit par un ami de la France ; mais nous le lui pardonnerons parce qu'il nous instruit. Nous connaissions de la Suisse ses meilleurs hôtels, ses glaciers les plus confortables, ses sites sauvages fréquentés de tous les touristes : sa constitution, son gouvernement, son armée, ses Églises, nous étaient à peu près inconnues. Voilà le *Guide-Joanne* complété. — La *Voix de l'Alsace*, par E. Wendling, ne sera entendue que de ceux qui de longtemps ne pourront rien pour elle. C'est une petite brochure que publie l'éditeur Ghio. L'important serait qu'elle convainquît M. de Bismarck !

La décadence du sentiment religieux et son affaissement dans les superstitions les plus grossières a inspiré à M. A. J. Morin l'idée de deux livres curieux, intitulés, l'un *Fantaisies théologiques*, l'autre *Le prêtre et le sorcier* (Paris, Armand Le Chevalier). Nous regrettons qu'un trop grand nombre d'anecdotes érotiques dépare l'intérêt du sujet — *La femme grecque*, par mademoiselle de Cl. Bader (Paris, Didier) est une analyse très-étendue (2 forts volumes in-8°) des caractères que les poètes dramatiques élégiaques ou épiques de la Grèce ont donnés à la femme. La femme historique existe à peine à Sparte et à Athènes ; les mères et les filles ne jouaient point de rôle public dans ces républiques : selon Périclès, la plus digne d'éloge parmi les femmes était celle qui n'avait fait parler d'elle ni en bien ni en mal. On voit que l'histoire a peu à glaner dans le monde féminin, du moins à Athènes. Mais l'ouvrage de mademoiselle Cl. Bader est un très-brillant effort, et ce livre, attique en bien des points, ne le sera pas en cela qu'il ne fera pas parler d'elle. L'Institut lui a décerné une récompense publique. — *La Guerre de* 1870-1871, *d'après le colonel fédéral suisse Rustow*, par M. Boert, est un très-utile abrégé de deux volumes importants et considérables, écrits sur la désastreuse guerre prussienne par un homme d'une compétence généralement reconnue, M. Rustow. Le chapitre sur la politique intérieure et extérieure de la France de 1866 à 1870 est presque absolument remarquable. — M. Paul de Jouvencel, ancien député et colonel des mobilisés de Seine-et-Marne, a fait récemment à Saint-Germain-en-Laye une conférence sur l'*Education des femmes*. Cette leçon, pleine d'idées viriles et humaines, fait grand honneur à l'auteur de la *Genèse selon la science*, ouvrage également inspiré par la généreuse ambition d'inviter la femme à ce bonheur de l'instruction qui, à défaut d'autres biens, donne à l'homme le sentiment de sa noblesse, distrait souvent, sert quelquefois, et console toujours.

Il n'est peut-être pas de professeur d'histoire qui ne se soit utilement servi de l'*Histoire générale des temps modernes* de M. Ragon. L'auteur de cet ouvrage si répandu et si apprécié vient de mourir à l'âge de soixante et dix-sept ans, à Orchaize, près de Blois.

M. Ragon, après avoir été l'un des plus brillants élèves du lycée Bonaparte (ancien collége Bourbon), en fut l'un des plus savants professeurs ; il y enseigna successivement la rhétorique et l'histoire. Ce fut alors qu'il publia un *Précis de l'Histoire de France*, souvent réimprimé, qui a mérité l'approbation d'Augustin Thierry. Le grand écrivain écrivait en 1836 à un de ses amis : « Je ne puis rien vous indiquer de meilleur que le *Précis* de M. Ragon. »

Jeune encore, M. Ragon devint inspecteur de l'Académie de Paris. Son mérite le fit rapidement arriver au poste éminent d'inspecteur général de l'instruction publique. Dans les jours, néfastes pour l'Université, qui signalèrent le ministère de M. Fortoul, le digne M. Ragon fut brutalement mis à la retraite, à un âge où il ne songeait guère au repos.

M. Ragon dédaigna de se plaindre d'une pareille disgrâce. Il se retira à la campagne, et, tout en cultivant ses champs, il s'adonna à son penchant pour la poésie. Déjà il avait traduit en vers français les *Lusiades*, le *Pèlerinage de Childe-Harold*, les *Œuvres complètes d'Horace* : il avait fait un heureux *Essai de poésies bibliques*. Suivant le conseil que lui avait donné son vieil ami Biour-Lormian, il se mit à traduire le *Roland furieux*, et, pendant plus de dix ans l'Arioste ne le quitta pas. M. Ragon venait à peine de publier cette œuvre de longue haleine, lorsqu'il fut enlevé par une mort subite que ne faisait pas présager sa verte vieillesse.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 2e ANNÉE NUMÉRO 11 14 SEPTEMBRE 1872

LA SEMAINE POLITIQUE

Les fêtes de Berlin sont terminées, et les empereurs d'Autriche et de Russie ont repris le chemin de leurs États. Quelles pensées y emportent-ils ? Quels propos a-t-on tenus, quelles résolutions a-t-on prises dans les conciliabules secrets des princes et de leurs ministres ? Les journaux allemands, obéissant sans nul doute à un mot d'ordre, s'empressent de déclarer les uns après les autres que l'entrevue n'a jamais eu de but politique, et qu'il ne faut la considérer que comme un acte amical et de bon voisinage. Les empereurs se sont réunis pour le seul plaisir de se voir et de se prouver combien ils s'estiment et se chérissent. On s'est embrassé sur la bouche, on a festoyé, on a passé des revues, on a distribué des croix ; mais de politique, on n'en a pas dit un traître mot. Nous ne demandons pas mieux que de le croire, provisoirement, et en attendant les notes que les trois gouvernements se proposent, au dire du *Times*, d'envoyer prochainement à leurs agents diplomatiques.

Au reste, les déclarations de la presse allemande n'empêchent pas les commentaires d'aller leur train. On a remarqué le toast du czar à l'*armée prussienne*, et celui de François-Joseph à l'*empereur et roi, Guillaume de Prusse*. Cette dernière formule a fait un certain scandale, et l'on a jugé de l'autre côté du Rhin que le vaincu de Sadowa devait faire les choses de meilleure grâce. On raconte, d'autre part, que notre ambassadeur à Berlin a reçu de François-Joseph et d'Alexandre II les assurances les plus satisfaisantes. Le langage du czar aurait même été très-explicite. Une dépêche prétend qu'il a dit à M. de Gontaut-Biron que pour rien au monde il n'aurait voulu assister à une réunion hostile à la France. On rapproche ces propos plus ou moins authentiques de la bonderie persistante du roi Louis, et de la crise ministérielle qui va probablement mettre la Bavière aux mains d'un ministère particulariste. De tous ces faits on conclut un peu vite que la politique de M. de Bismarck a subi quelque chose comme un échec, et l'on émet des doutes sur les résultats pratiques de l'entrevue de Berlin.

Les journaux anglais se montrent particulièrement sceptiques à cet endroit. Il ne leur est pas difficile de faire voir que ces démonstrations amicales ne peuvent rien contre la force irrésistible des choses, et que l'entente cordiale ne saurait être de longue durée entre des princes et des peuples que divisent des intérêts opposés et inconciliables. A cela nous ne voulons pas contredire, et nous pensons, comme tout le monde, que les querelles différées ne sont pas pour cela conjurées. Mais au point de vue français, c'est un fait important que l'accord aujourd'hui établi entre les cours de Saint-Pétersbourg, de Berlin et de Vienne, bien que cet accord ne doive pas être éternel. L'isolement momentané auquel il nous condamne nous deviendra très-préjudiciable si nous nous laissons aller à quelque imprudence. Voilà ce dont nous devons toujours nous souvenir, afin d'éviter les piéges qui pourront nous être tendus. Certains signes semblent en effet annoncer que la campagne des provocations va commencer. La *Gazette nationale* de Berlin dénonce déjà notre ambition au monde civilisé et aux *honnêtes gens* de tous les pays. Elle assure que nous n'aspirons qu'à envahir le territoire de nos voisins, et que « ce sauvage penchant nous rapproche des Huns, des Avares, des Mongols et des autres bandes qui se ruèrent jadis sur le sol de l'Europe. S'il y a un droit des gens, dit-elle encore, on doit admettre comme un des principes les plus importants de la politique que l'État qui guette sans cesse les autres dans l'intention de violer la paix commet un crime envers la civilisation européenne. » Il faut une rare effronterie aux conquérants du Sleswig, du Hanovre, de l'Alsace et de la Lorraine, pour tenir un pareil langage. Si extravagant qu'il nous paraisse, nous aurions tort pourtant de n'y voir qu'une boutade individuelle et une attaque sans portée. La presse germanique est trop bien disciplinée pour qu'on puisse soupçonner un journal allemand de quelque importance d'une sottise involontaire. Quand nos voisins se permettent de telles fantaisies, ils ont pour cela leurs raisons. M. de Bismarck, nous devons nous en souvenir, connaît et pratique à merveille l'art de conduire l'opinion

publique. Si la *Gazette nationale* nous accuse de rêver de guerres et de conquêtes, ce n'est pas pour le vain plaisir d'insulter à notre mauvaise fortune. On est trop sérieux à Berlin pour rechercher des satisfactions aussi creuses. La presse nous reproche de menacer la paix de l'Europe : c'est qu'il entre dans les vues du cabinet impérial que l'Allemagne ait de nous cette opinion. On craint sans doute que le temps n'affaiblisse sa haine et sa défiance, et l'on prend soin de l'aiguillonner pour la tenir en haleine. Soyons donc sur nos gardes : c'est par là qu'il faut uniformément conclure, chaque fois qu'on vient à parler de la politique allemande et de nos rapports avec le nouvel empire.

Par une coïncidence singulière, tandis que les trois empereurs échangeaient à Berlin compliments et embrassades, un autre congrès, de forme moins courtoise, se réunissait dans une autre capitale. L'*Association internationale des travailleurs* avait convoqué ses fidèles à la Haye et tenait ses assises au grand jour, sous l'œil indifférent des autorités néerlandaises. Décidément rien n'est plus funeste aux meneurs internationaux que la lumière et la discussion publique. Il s'est débité bien des folies dans le *pandæmonium* international de la Haye : on s'y est surtout beaucoup querellé. On a pu voir de près tout ce qu'il y a de factice et de mensonger dans l'organisation de l'Association internationale, tout ce qu'il y a de chimérique dans les doctrines par lesquelles elle prétend régénérer le monde. Ce qu'on a mieux vu encore, c'est le charlatanisme de ses chefs et leurs mesquines rivalités. Le public hollandais, admis aux séances, a témoigné plus d'une fois son dégoût de ces parades, et la réunion a fini par se séparer en fort mauvaise intelligence. Une Société qui, pour assurer le bonheur des hommes, ne voit rien de mieux à faire que d'abolir tout ce qui donne à la vie humaine son intérêt et sa dignité, la famille, la propriété, la liberté et la patrie, ne peut être véritablement dangereuse que si des persécutions maladroites la recommandent à la sympathie publique. Elle sera tout à fait impuissante le jour où la bourgeoisie, comprenant mieux ses devoirs et ses vrais intérêts, s'occupera sérieusement des réformes praticables ; elle n'aura pas été inutile si ses menaces nous tirent enfin de notre torpeur et nous obligent à faire un effort héroïque pour débarrasser le monde moderne du mal secret d'où procèdent tous ses autres maux, c'est-à-dire de l'ignorance.

C'est ce qu'ont fort bien vu nos conseils généraux. Quelques-uns d'entre eux, qui sont restés soumis aux influences bonapartistes ou cléricales, ceux de l'Eure, de la Haute-Garonne, du Pas-de-Calais, d'autres encore, ont repoussé les vœux présentés par un certain nombre de leurs membres en faveur de l'instruction obligatoire. Ce ne sont fort heureusement que des exceptions, et les assemblées départementales ont, en grande majorité, réclamé énergiquement cette réforme, sans laquelle toutes les autres resteront stériles. Le conseil de l'Yonne a donné l'exemple d'une libéralité pour l'enseignement, à laquelle on n'est pas habitué dans notre pays : sur le rapport de M. P. Bert, il a voté la création d'une école normale d'institutrices, qu'il a largement dotée ; de plus, un virement lui a permis d'accorder une subvention pour des *promenades agricoles* faites par les futurs instituteurs.

Puisque nous parlons des conseils généraux, ajoutons que la loi de 1871 a fonctionné, cette fois encore, de la façon la plus satisfaisante, et qu'il y a lieu d'espérer que ce premier essai de décentralisation a définitivement réussi. La session est close aujourd'hui dans tous les départements : à peine signale-t-on çà et là quelques abus et quelques conflits. Les conseils ont su résister à la tentation d'émettre des vœux politiques ; ils ont scrupuleusement respecté la loi, et ceux de leurs membres qui ont cru devoir faire parvenir à M. Thiers l'expression de leur confiance et de leur gratitude, ont eu grand soin de rédiger leurs adresses après la session et de leur donner un caractère tout à fait privé. La politique, bannie par la loi des séances officielles, a su se faire sa place ailleurs. Nous ne sommes pas de ceux qui s'en scandalisent, et nous pensons qu'elle n'est pas plus déplacée, par exemple, à la table où dînent les conseillers généraux, que dans ces réunions champêtres où les députés de la droite prennent si volontiers la parole. Il est même fort bon, pour toutes sortes de raisons, que, sans délibérer publiquement sur des affaires qui ne sont pas de leur compétence et sans empiéter sur les attributions de l'Assemblée législative, les conseils départementaux trouvent le moyen de faire connaître respectueusement leur pensée sur la marche générale des affaires. On est bien loin des électeurs à Versailles, et l'on y oublie parfois qu'il y a dans le fond des provinces de braves gens qui ne s'intéressent guère aux intrigues des partis, et qui attendent de leurs députés de bonnes lois et de sages réformes. Les conseillers généraux, au contraire, vivent au milieu de leurs électeurs ; ils sont fort bien placés pour voir et pour suivre les divers mouvements de l'opinion publique, et leurs avertissements officieux peuvent rendre les plus grands services au gouvernement et au pays. Ce qui a manqué jusqu'à ce jour à nos institutions, c'est la souplesse. Conçues et créées tout d'un bloc, elles formaient un système résistant et rigide, qui supportait à merveille une pression légère, mais qu'une pression plus forte faisait un beau jour voler en éclats. Détendons les ressorts, laissons du jeu aux diverses pièces de la machine : il n'y a pas de meilleur moyen d'éviter de nouvelles explosions.

M. le président de la République est toujours à Trouville. Il prolonge ses vacances, et achève de se refaire à l'air bienfaisant de la mer, tout en s'occupant de mille et une affaires, grosses ou petites, qui sollicitent son attention. C'est un repos bien laborieux que le sien, et s'il a pensé trouver là-bas la retraite et le silence, il a dû être singulièrement déçu. Sans parler des autres importuns, un vol de *reporters* s'est abattu à sa suite aux environs du châlet Cordier. Ils épient ses moindres démarches, recueillent ses moindres paroles, et délayent tout cela dans de longues correspondances, pour la plus grande joie de leurs lecteurs. Nous ne sommes pas corrigés, paraît-il, de notre goût pour les menues nouvelles et pour les commérages, et nous ne sommes jamais plus contents que quand nous apprenons les choses qu'il nous importe le moins de savoir : par exemple, si le chef de l'État a bon appétit et quelle est la couleur de sa redingote. L'intérêt que prend la France à tout ce qui touche M. Thiers s'explique aisément : mais nous doutons que la modestie du président s'accommode de l'empressement indiscret dont il est l'objet ; nous doutons surtout que son patriotisme approuve la curiosité puérile du public et le vain babillage des journaux. En sommes-nous donc encore là ? Nous faut-il à tout prix une chronique de la cour ? Ne nous habituerons-nous jamais à considérer le chef du gouvernement comme un simple mortel, et ne pouvons-nous pas prendre sur nous de le laisser jouir en paix du repos qu'il a si bien gagné ? Ce n'est pas que nous voulions reprocher aux *reporters* leurs indiscrétions. Ils en vivent, et ils

exercent leur industrie où ils peuvent, à Trouville ou à Berlin. Ce qui nous fâche, c'est que cette industrie soit si fort encouragée et si lucrative, et qu'on fasse encore aujourd'hui de si bonnes affaires à exploiter la badauderie des Français.

La presse a fait quelque bruit d'une scène scandaleuse dont la plage de Trouville a été le théâtre vers le milieu du mois dernier. L'équipée de M. de Vallon vient d'avoir son dénoûment prévu, une condamnation à cinq jours de prison et à 15 francs d'amende, prononcée par le tribunal de simple police de Pont-l'Évêque. Nous ne parlerions pas de ce très-mince événement, s'il n'avait fourni à quelques journaux une nouvelle occasion de montrer leur patriotisme et leur équité. Quelques écervelés insultent publiquement, et de la façon la plus grossière, le chef du gouvernement de la France : pour les feuilles bonapartistes, ce n'est qu'une peccadille. Toutes leurs sympathies sont pour les insulteurs. Elles accompagnent de leurs adieux émus les tapageurs étrangers reconduits poliment à la frontière, et ne sont pas loin de faire du jeune Français compromis dans cette sotte aventure une victime du despotisme républicain. La raison qu'on allègue pour excuser l'espièglerie indécente de M. de Vallon et de ses amis est tout à fait digne d'être remarquée : ils avaient «déjeuné avec excès» ! Nous vous y prenons, ô gens de bien, ô défenseurs de l'ordre et de la morale ! On sait comment s'appellent les excès de cette nature ailleurs que sur la plage indulgente de Trouville. L'Assemblée nationale a justement discuté, ces derniers temps, une loi qui les punit. Il est regrettable que cette loi ne soit pas encore exécutoire, et que la première application n'en ait pu être faite aux déjeuneurs du 15 août. On s'inquiète en effet, et avec raison, des ravages que fait l'intempérance dans la population ouvrière des villes et des campagnes. Une des plaisanteries les plus chères aux journaux réactionnaires est celle qui consiste à représenter les démocrates en goguette, les mains sales et les vêtements débraillés. Quel exemple de bonne tenue leur donnent nos gentilshommes ! Nous savons bien qu'au vieux temps la sobriété ne passait pas pour une vertu aristocratique; mais la Régence est bien loin de nous, et notre siècle est un peu collet-monté. Autrefois, d'ailleurs, on savait garder dans le plus grand désordre un certain respect de soi-même. Il y a de certaines indignités auxquelles un homme bien né eût rougi de descendre. Les fils de famille d'à présent, quand ils font leurs fredaines, n'ont pas de ces scrupules, et il eût été bon qu'un jugement bien motivé avertît les humbles et les petits de chercher ailleurs des modèles. Voyez, en effet, toutes les conséquences d'un mauvais exemple ! S'il faut en croire le bruit public, M. de Vallon était, il n'y a pas longtemps, attaché à la personne d'un ministre de la République, et l'on peut supposer qu'il ne se serait pas avisé de célébrer si bruyamment la fête de l'empereur, si M. Pouyer-Quertier n'avait pas perdu son portefeuille. Nous ne lui contestons pas le droit d'être irrité de la disgrâce de son patron. Mais il y en a d'autres mécontents que lui; il en y a qui ont ou qui pensent avoir des griefs plus sérieux, et qui n'ont pas eu l'avantage d'être aussi bien élevés. Que pourra dire Gavroche, par exemple, le jour où il aura à se plaindre du gouvernement, si les fils des conseillers généraux lui prennent ce qu'il a de plus énergique dans son vocabulaire ? Il faudra qu'il s'ingénie à trouver mieux, et nous voilà exposés, grâce à M. de Vallon, à entendre de belles choses !

GINX'S BABY

ou

L'ENFANT ABANDONNÉ

ROMAN POLITIQUE ET SOCIAL ANGLAIS

Voici un petit roman qui vient d'obtenir de l'autre côté de la Manche un succès prodigieux. Mettez ensemble toutes les éditions de *Rabagas*, de *Rabolein*, de *l'Homme-femme*, elles n'égaleront pas le chiffre formidable atteint par *Ginx's Baby*.

Il ne sera sans doute pas déplacé dans une revue politique et littéraire, car il traite, et d'une façon assez littéraire, des questions qui doivent préoccuper en tout pays les hommes politiques.

Personne n'ignore combien le genre du roman est cultivé en Angleterre, et avec quel bonheur : on sait aussi qu'il y exerce sur l'esprit public une véritable influence. Plus d'un homme d'État a saisi de nos jours ce moyen de faire connaître et de propager ses idées. Mais si l'on cherche, en dehors même du roman politique proprement dit, quelle a été de notre temps dans les mouvements de l'opinion anglaise la part des romanciers, on reconnaît qu'elle est considérable.

Que n'a pas fait, pour détruire le prestige de l'aristocratie, l'esprit mordant et agressif de Thackeray ? La haine que lui inspirent l'orgueil, l'égoïsme, l'insolence, la fourberie élégante et majestueuse, les railleries dont il accable les sottes et plates admirations ainsi que la vénération servile des titres et de l'opulence, ont certainement passé dans l'âme de bien des lecteurs. Grâce à lui, le respect se perd aussi en Angleterre, du moins le respect de l'injuste et du faux.

Moins violent, Dickens a travaillé cependant à la même œuvre ; car il ne hait pas moins le faux et le convenu, les calculs étroits, les formalismes rigides où le sentiment est remplacé par les mots, la religion qui n'échauffe pas et n'attendrit pas les cœurs. Il nous intéresse aux petits, aux faibles, à ceux qui souffrent, et tel de ses romans a contribué peut-être plus que mille volumes socialistes à soulager réellement les misères des travailleurs.

Ainsi, graduellement, mais très-sensiblement, l'esprit public se transforme ; les vieilles idées s'en vont ; l'Angleterre, qu'on croyait immobile, marche, et cela (heureux pays !) sans secousses trop violentes, par des réformes et non par des révolutions.

Combien cet esprit de justice, de charité, d'amour et de pitié, de christianisme véritable, rend ces auteurs anglais supérieurs à la plupart des nôtres, et je parle des plus grands ! Quand je les ai lus, j'avoue qu'en un sens j'admire beaucoup moins Balzac, et surtout que je ne l'aime guère : je m'irrite même de cette aveugle adoration que lui ont vouée certains critiques dégagés de toute autre superstition. Peut-être l'emporte-t-il par l'art et le génie ; mais peut-on juger l'art tout seul et le génie indépendamment de ses conséquences ? Combien, pour les tendances et l'impression produite, les transformateurs de l'esprit anglais l'emportent sur le peintre anticipé de la corruption impériale ! Pourtant, en Angleterre même, bien des esprits, avides du mieux, trouvent le progrès lent. Les améliorations obtenues leur rendent plus intolérables les

abus qui survivent. Ils trouvent ces réformes plus théoriques que pratiques, plus brillantes que bienfaisantes. Ils voient qu'on souffre toujours autour d'eux et s'en indignent ; ils disent même qu'on n'a jamais autant souffert. Soit qu'en effet le mal augmente, soit que la sensibilité devienne plus vive et le désir de la perfection plus impérieux, on porte déjà au vieil édifice des coups plus violents et plus précipités.

L'histoire de Ginx's Baby, c'est-à-dire de l'enfant de Ginx, est née de cet amour véhément de la justice et de l'humanité, et du désir d'approprier plus complétement les institutions anglaises aux idées nouvelles. C'est moins un roman qu'une satire politique, un pamphlet en faveur des malheureux. On dirait moins l'œuvre d'un littérateur de profession que celle d'un politique au cœur chaud, à l'esprit ardent, qui pour le bonheur du présent voudrait rompre tout à fait avec le passé.

Son épigraphe indique l'impatience irritée que lui cause cet état de transition entre la société d'autrefois qui lui paraît barbare et la société idéale de l'avenir, vers laquelle il trouve que nous marchons bien lentement.

> En quid agis ? Duplici in diversum scinderis hamo :
> Hunc ne an hunc sequeris.....
> Nam et luctata canis nodum abripit, attamen illi
> Quum fugit, a collo trahitur pars longa catenæ.

« Que fais-tu ? » dit il à son pays, « tu es tiraillé en deux sens opposés par deux appâts contraires. Auquel céderas-tu ? .....Le chien finit bien par briser le nœud qui le retient ; mais tout en fuyant il traîne, attaché à son cou, un long bout de sa chaîne. »

Ginx's Baby, ce héros au maillot, représente toute cette classe d'enfants déshérités, sans famille, sans caresses, sans éducation, sans appui, voués presque fatalement à l'ignorance, au mal, à la souffrance, et pour qui notre société, ou du moins la société anglaise, fait si peu, s'il faut en croire l'auteur. Ou plutôt, c'est le peuple des pauvres lui-même, c'est cette foule misérable qui croupit dans les couches profondes de cette opulente et puissante nation.

Voilà les malheureux pour qui l'on veut nous émouvoir ; Ginx's Baby les personnifie. On dirait l'auteur inspiré par ce passage de *Macbeth* où Shakespeare représente la pitié sous l'image d'un nouveau-né, frêle, nu, qui chevauche l'ouragan. En effet, le faible vagissement de cet enfant fait battre des millions de cœurs ; s'il n'est pas écouté, son souffle presque insensible peut se transformer en un furieux ouragan de pitié, de colère, capable de déraciner les empires.

Le nom de l'auteur est un mystère. Est-ce un *scholar* qui a rougi d'une composition si peu classique ? cela est possible ; un légiste qui n'ose avouer au public ce qu'il pense d'une législation qu'il est chargé d'appliquer ? parfois on le dirait ; un homme d'État qui craint d'être compromis par la violence de ses attaques, le mordant de ses satires, la hardiesse des idées qu'il exprime ? je le croirais volontiers. Peut-être même est-il tout cela à la fois.

Bien que toute œuvre, et en particulier une œuvre de ce genre, perde beaucoup à être traduite, bien qu'il y ait dans celle-ci une foule de détails clairs, intéressants et piquants pour des Anglais, qui le sont moins pour nous, il y a cependant ici tant de choses d'un intérêt universel que non-seulement nos lecteurs comprendront le succès obtenu par ce petit livre en Angleterre, mais qu'ils nous sauront peut-être quelque gré de l'avoir fait passer en français.

Faut-il les mettre en garde contre le ton si souvent ironique de l'auteur ? Faut-il les avertir qu'il pratique à merveille l'art humoristique de railler avec un grand sérieux et de donner un air de réalité à de libres fantaisies ? Faut-il enfin excuser une traduction qui ne se croit pas obligée d'être fidèle jusqu'à paraître plus anglaise que française ? Tout cela, je pense, est inutile.

Je termine donc ici cet avis du traducteur, déjà trop long, et qui aurait peut-être gagné à être remplacé par cette courte préface de l'auteur.

PRÉFACE.

Le critique. — De ma vie je n'ai lu une histoire plus invraisemblable.

L'auteur. — Et pourtant elle peut être vraie.

GINX'S BABY (L'ENFANT DE GINX)

SA NAISSANCE ET SES AUTRES MALHEURS

PREMIÈRE PARTIE

CE QUE GINX FIT DE SON ENFANT

I. — Ab initio.

Le père de Ginx's Baby se nommait Ginx. Par une coïncidence qui n'est pas sans exceptions, sa mère était mistress Ginx. Ginx's Baby était du sexe masculin.

Lorsque notre héros naquit, M. et Mme Ginx demeuraient à Westminster, Rosemary Street, n° 5. L'être qui vint au monde en ce lieu à cette époque n'était pas le seul individu de l'espèce humaine auquel ce titre de Ginx's Baby (l'enfant de Ginx), s'appliquât ou se fût appliqué. Ginx avait été marié à Betsy Hicks, dans l'église de Saint Jean, à Westminster, le 25 octobre 18.., ainsi que le constatent les « lignes de mariage », conservées par Betsy Ginx, et soigneusement collationnées par moi avec le registre original. Notre héros était leur treizième enfant. Des investigations persévérantes me permettent de donner comme véridique l'histoire de leur naissance telle qu'on va la lire. Le 25 juillet, dans l'année qui suivit le mariage, mistress Ginx accoucha heureusement d'une fille. Les journaux ne firent de ce fait aucune mention. Le 10 avril de l'année suivante, tout le voisinage, y compris la rue du Grand Smith, la rue Marsham, les rues du Grand et du Petit Pierre, la rue du Régent, le chemin de Horseferry et la place Strutton, fut bouleversé par la nouvelle qu'une femme du nom de Ginx avait donné le jour à trois enfants d'un coup, dont deux filles et un garçon. La nouvelle se répandit jusqu'à la Cour du Doyen et à l'ancienne école de Westminster. Le Doyen, qui n'acceptait rien sur parole, envoya vérifier le fait : son messager portait un paquet de vêtements d'enfants dont la femme du Doyen l'avait chargé, pensant que la mère serait probablement prise au dépourvu par un accroissement si considérable de sa famille. Les enfants de l'école, tandis qu'ils se rendaient à Vincent Square pour y prendre leurs récréations, s'esquivaient subtilement pour aller voir la curiosité et payaient six pence par tête à mistress Spittal, amie et commère de mistress Ginx, qui empochait l'argent et n'en soufflait mot à la malade. Cette fois, la naissance fut annoncée par tous les journaux du royaume,

qui apprirent en outre au public que Sa Majesté la reine avait gracieusement daigné envoyer à M. Ginx la somme de trois livres sterling.

Que pouvait avoir cette femme, je l'ignore ; mais le fait est qu'une douzaine de mois plus tard, mistress Ginx, malgré l'assistance de deux médecins que son mari épouvanté envoya chercher en hâte à l'hôpital, faillit périr dans un nouvel effort de maternité. Cette fois, ce furent deux garçons et deux filles qui échurent en partage à l'heureux couple. Sa Majesté envoya quatre livres. Mais quoique la paix continuât à régner au logis, il y eut du trouble dans la rue. Les voisins, qui avaient envoyé chercher la police à cette occasion, étaient irrités d'une notoriété qui commençait à avoir pour eux des inconvénients, et se mirent à témoigner leurs sentiments de différentes manières avec quelque brutalité. Ginx transporta ses pénates à Rosemary Street, et dans ce nouveau domicile, mistress Ginx continua d'accroître sa progéniture, si bien que le nombre de ses enfants atteignait la douzaine un an avant le jour où naquit Ginx's Baby. Ce fut alors que Ginx, d'un ton affectueux mais ferme, invita sa femme à s'en tenir là, attendu qu'en toute conscience il lui semblait avoir très-suffisamment mérité les bénédictions que Dieu envoie aux grandes familles ; et il l'avertit franchement, que comme il pouvait à peine, malgré tous ses efforts, entretenir actuellement sa famille, si elle avait le malheur de lui faire présent de quelque autre enfant, qu'il y en eût un, ou deux, ou trois, ou davantage, il était parfaitement décidé à le, la ou les jeter à l'eau, et à en subir les conséquences.

II. — Home, sweet home !

Ce fut le lendemain même du jour où le numéro douze respira pour la première fois que Ginx fit entendre cette effrayante menace. Sa femme était étendue sur le lit qu'à leur entrée en ménage ils avaient acheté de seconde main, sur la place Strutton, pour la somme de neuf shillings six pence. *De seconde main !* Il avait passé par autant de mains, au moins, qu'il vit plus tard naître d'enfants. De douzième ou de treizième main, oui : c'était une couchette vagabonde, raccommodée, ratistolée, type parfait de tout le mobilier qui garnissait le logement des Ginx et de celui qu'on retrouve dans une multitude de maisons de l'immense cité. Elle avait quatre pieds six pouces. Quand Ginx, qui était un robuste terrassier, et mistress Ginx, qui était, vous le pouvez croire, une solide matrone, étaient couchés, il ne restait plus guère de place à côté d'eux. Pourtant, comme il fallait bien en trouver pour coucher toute la famille, il n'était pas rare qu'un enfant au moins fût introduit à ses risques et périls dans le lit de ses parents dont il calait les vigoureuses personnes ; et dans les derniers temps, ils étaient si à l'étroit dans la maison que deux des petits étaient nichés aux pieds du lit. Comme il n'y avait là ni rebord, ni creiller, la position de ces enfants était quelque peu précaire, attendu qu'à chaque instant un mouvement brusque des jambes de Ginx pouvait les expulser la tête la première. Pourtant ils n'avaient rien à craindre, car ils étaient sûrs de tomber sur l'un ou l'autre de leurs frères ou de leurs sœurs.

Je serai précis comme un inventaire, et je décrirai ce que j'ai vu. La chambre à coucher de la famille mesurait treize pieds six pouces sur quatorze. Une autre pièce qui ouvrait sur celle-là et sur le palier du troisième étage leur servait de cuisine et de chambre de travail ; elle n'était pas tout à fait aussi grande que l'autre. La première contenait une armoire, une vieille commode, une caisse de bois qui avait servi à mettre des outils de terrassier, trois chaises, un escabeau et quelques ustensiles de cuisine. Aussi, quand un des petits Ginx s'était entortillé dans une couverture sur la caisse, que trois autres s'étaient insinués sous la table dans un bout de tapis tout en loques, il restait encore à coucher cinq petits corps. Pour eux, on étendait la nuit sur le plancher une vieille paillasse si mince et si souple qu'on pouvait la rouler et la jeter sous le lit pendant le jour. Là-dessus tous les cinq avaient le droit de s'arranger comme ils pouvaient et de se pelotonner sous un couvre-pied fait de pièces et de morceaux. Et la nuit, si Ginx était agité par quelque vision, si par hasard en rêvant il se mettait en colère, et remuait ses jambes à la façon des terrassiers, il arrivait quelquefois qu'une couple d'enfants tombait du haut du lit sur le tas de petits corps humains qui était au-dessous.

Quant à la saleté des murs, aux teintes enfumées des plafonds, quant aux vitres ternies, quant à l'atmosphère étouffante et toujours ténébreuse de ces chambres, il est impossible de les décrire. Elles avaient huit pieds six pouces de hauteur, et si vous êtes curieux de statistique, vous pouvez calculer le nombre de pieds cubes d'air dont disposait chaque personne.

L'autre côté de la rue était éloigné de quatorze pieds. Sur le derrière d'autres logements pareils s'étagaient, avec leurs murailles noircies qui faisaient ventre et surplombaient au-dessus de la petite cour du numéro 5. Dans le puits qu'ils formaient, l'air circulait aussi rare que l'argent dans la poche de leurs habitants. J'ai vu la cour ; permettez-moi de vous conseiller, pour peu que vous soyez délicat, de n'y pas entrer. Toutes les ordures de la maison qu'on ne pouvait pas, la nuit, jeter par les fenêtres de la rue, s'entassaient là, et on ne les enlevait que rarement ou jamais. Que devenaient-elles ? Mais que deviennent, en de semblables endroits, d'innombrables amas du même genre ? Ces atomes immondes sont-ils absorbés en grande partie par des êtres humains vivants et mourants, au lieu d'être enlevés par des balayeurs ou des inspecteurs ? Les quarante-cinq gros et petits locataires de la maison n'avaient qu'un seul cabinet dans le coin de la cour. Il avait été jadis surmonté d'un réservoir qui depuis longtemps était tombé de pourriture.

La rue était livrée tantôt aux ouvriers de la compagnie du gaz, tantôt aux entrepreneurs d'égouts. Ils semblaient prendre plaisir à bouleverser ce sol fétide, à pratiquer des tranchées profondes dans des couches variées d'immondices, à amonceler pendant des jours et des semaines des matières empestées par toutes sortes de substances végétales et animales en décomposition. Il est inutile de dire que Rosemary Street (la rue du Romarin) ne devait pas son nom à ses parfums. Si les Ginx et leurs voisins conservaient dans un endroit pareil une apparence de santé, le membre le plus populaire du bureau des pauvres doit avouer que c'est un miracle. Pour eux, pauvres gens ! ils ne savaient ce que c'est que « réforme sanitaire », que « précautions sanitaires », que maladies « zymotiques », « endémiques », « épidémiques », que « désinfectants ». Ils regardaient la maladie avec l'apathie de créatures qui la trouvaient inséparable de l'humanité, et avec le fatalisme du désespoir.

Le gin faisait le fond de leur médecine : ils lui demandaient

non la santé, mais l'oubli : le gin, qui « se vend partout ». Une vingtaine des palais où on le débite prospéraient à quelques pas les uns des autres dans ce quartier lugubre, repaires aux dehors fastueux, au luxe criard, qui dévoraient, pour entretenir leur banale splendeur, les ressources, la vie, les destinées éternelles des masses infortunées échouées autour d'eux. Véritables naufrageurs, ceux qui construisent ces antres ! Plus vils que les misérables qui allument des fanaux perfides et qui dépouillent les cadavres sur la plage ! Amenez ici les vrais propriétaires de ces maisons, et faites-leur voir leur œuvre meurtrière. Quelques-uns d'entre eux sont de grands philanthropes, éloquents dans les meetings de missionnaires, dans les sociétés bibliques ; ils payent tribut au Seigneur avec l'argent qu'ils prennent dans la poche de l'ivrogne mourant ; ils livrent pour la destruction de l'esclavage de glorieux combats, et défendent vaillamment les droits du peuple. Mon riche publicain (pardon du calembour), avant de payer la dîme de la menthe et du cumin, bien mieux, avant de vous donner comme disciple d'un certain Nazaréen, suivez la leçon de celui qui restitua au quadruple l'argent qu'il avait extorqué à un honnête travailleur, ou méditez l'histoire de l'homme à qui il fut dit : « Va, et vends tout ce que tu as, et donnes-en le prix aux pauvres. » Les lèvres d'où tomba ce conseil offrirent aussi à qui ne le suivrait pas quelques alternatives inquiétantes ; pourtant elles ne mentionnèrent pas un châtiment qui peut encore vous atteindre aujourd'hui, le mépris de vos semblables.

III. — Travail et idées.

Je reviens à la menace que Ginx adressa à sa femme, tandis qu'elle était au lit et qu'elle allaitait son nourrisson. Il avait pour elle un attachement animal qui la garantissait de toute brutalité, même quand il avait bu un coup de trop. Il ne s'était jamais dégradé jusqu'à porter la main sur elle, et dans le fait, il lui était bien rarement arrivé de frapper qui que ce fût. Il ne luttait ni contre la chair et le sang, ni contre les puissances, ni contre les principautés, ni contre les mauvais esprits situés dans un rang élevé. Il luttait contre la terre et les pierres et le chaos primitif. Ses mains s'étaient endurcies dans ce combat, et sa nature avait peut-être contracté un peu de la rudesse et de la dureté des choses auxquelles il livrait bataille. Depuis qu'il était marié il avait travaillé énergiquement, opiniâtrément; et, pour lui rendre justice, il avait honnêtement agi, dans les limites de ses connaissances et de ses moyens, pour le bien de sa famille. Que ces limites étaient étroites ! Chaque semaine il jetait sur les genoux de mistress Ginx les dix-huit ou vingt shillings qu'il avait toujours pu gagner grâce à sa force et à sa tempérance ; il ne se réservait qu'une pièce de six pence pour le cabaret où il se retirait le dimanche après avoir dîné en famille. Cette douzaine d'enfants qui remplissaient jusqu'au moindre recoin de ses deux chambres mettaient alors à une trop forte épreuve la patience de Ginx. Il n'avait pas non plus le cœur d'essayer ce que font tant d'autres, et de mettre ses enfants à la porte dans l'espérance qu'ils seraient ramassés par le maître de quelque école du dimanche. Il sortait donc du logis pour aller passer quelques heures en tête-à-tête avec son verre, ou pour écouter, en sommeillant à demi, quelques démocrates de cabaret qui prescrivaient des remèdes pour les abus du gouvernement.

Quant à la science, ce péché était à peu près aussi inconnu à notre ami que si Ève n'avait jamais dérobé le moindre fruit à l'arbre défendu. Il n'y avait pas trace de politique dans sa pensée ; il était innocent de toute idée au sujet des affaires de l'État. Il savait qu'il y avait une Reine : il l'avait vue. Les Lords et les Communes étaient pour lui de vagues divinités qui possédaient des pouvoirs étranges. Il est vrai qu'il avait vu ses compagnons mieux informés saluer de leurs acclamations certains gentlemen, sur lesquels Ginx exprimait son opinion en prenant comme terme de comparaison et comme mesure de supériorité ce qu'il trouvait en lui-même de plus remarquable : « Je les écraserais rien qu'avec mon petit doigt. » Et ces gentlemen étaient, par exemple, le chancelier de l'Échiquier, le Premier ministre. Que leur administration fût bonne ou mauvaise, il s'en souciait fort peu. Les fonctions du gouvernement étaient pour lui des mystères asiatiques. Seulement, il trouvait que ledit gouvernement devait avoir un bras solide, comme le membre musculeux dont il se servait lui-même pour maintenir l'ordre dans son royaume domestique ; et, par conséquent, il associait d'ordinaire dans son esprit le gouvernement et la police. Tous deux devaient, selon lui, débarrasser le monde des malfaiteurs et laisser tout le reste tranquille. Les autres objets du gouvernement figuraient tout au plus dans son imagination à l'état d'esquisses vagues et nuageuses. Le gouvernement imposait des taxes : cela, il était obligé de le savoir. Le gouvernement entretenait les parcs ; quant à cela, il lui en était reconnaissant. Le gouvernement faisait des lois ; mais ce qu'étaient ces lois, quels en étaient le but, les effets, il n'en savait rien, si ce n'est qu'elles faisaient quelque chose pour élever ou abaisser le prix du pain, du thé, du sucre et d'autres articles indispensables. Pourquoi le faisaient-elles, il ne l'avait jamais compris ; je ne suis pas sûr qu'il s'en inquiétât. La législation le gênait quelquefois, mais de telles ténèbres dérobaient à ses yeux les personnes et les intentions des législateurs qu'il ne pouvait critiquer les théories sur lesquelles ces êtres puissants faisaient à ses dépens des expériences. Il faut, coûte que coûte, dire à ce sujet quelques mots dans un chapitre à part.

IV. — Digression : on peut la sauter sans gâter l'histoire.

Je fais ici une pause, et je m'adresse aux personnages suivants, s'il en est par hasard quelqu'un qui lise ces mémoires :

Vous, monsieur l'homme d'État, s'il y en a :

M. le Faux-Homme d'État, l'Homme en place, le Chef de parti, vous qui tenez les fils des marionnettes ;

M. l'Homme d'État amateur, le Lord dilettante, le Fonctionnaire ;

M. le Membre d'un club, le Littérateur, le Journaliste :

M. le Candidat du peuple, le Démagogue, le Déclamateur Fenian ;

ou qui que vous soyez, qui prétendez connaître ou faire quoi que ce soit en politique, considérez (et c'est une chose que jamais, j'en suis sûr, vous n'avez suffisamment pesée), considérez l'état d'un homme qui tire de la police sa notion la plus claire du gouvernement ! Imaginez quelqu'un qui n'aurait jamais vu de poulpe, et qui voudrait se faire une idée de l'animal d'après un seul tentacule en mouvement hors du paquet d'algues qui envelopperait tout le reste. Or, comment pouvez-vous davantage supposer qu'un homme qui ne voit

du gouvernement et n'en connaît dans la pratique que la police avec ses procédés énergiques, se fasse une idée juste des fonctions, des motifs, des opérations, des rapports du gouvernement ? Peut-il même le concevoir autrement que comme une *Force* orgueilleuse, dépourvue de raison, une *Force* ennemie qui le charge d'impôts ? Et comment pouvez-vous gouverner un être pareil, si ce n'est comme vous gouvernez un chien, c'est-à-dire par le seul argument qu'il comprenne, le fouet du constable ? Étant donnée dans un pays une majorité de créatures de ce genre, le despotisme en est la conséquence la plus logique et la plus inévitable. Mais quand elles existent, comme c'est le cas en Angleterre, par centaines de mille, dans les villes et dans les campagnes, voyez quelle complication elles introduisent dans votre système théoriquement libre de gouvernement. Les Actes du parlement adoptés par une Chambre des communes « librement élue », et par une Chambre des lords héréditaire, sous les menaces de citoyens « libres électeurs », quelque purs dans leur intention et quelque irréprochables qu'ils soient dans leur principe, paraîtront, aux yeux d'un tel homme, non pas les résultantes de toutes les volontés de la communauté, mais les décrets d'une force supérieure. L'obéissance qu'il leur accordera ne sera pas l'assentiment empressé d'un cœur aimant, mais un pénible sacrifice arraché par la nécessité. Vos législateurs, dans leur majesté redoutable, ne sont pas pour lui des amis, des frères secourables, mais des tyrans. Donc, la tendance la plus naturelle de sa rude politique d'ouvrier sera de vous asservir, vous qui devriez être son conseiller et son ami. Quand il verra que l'action de vos lois exerce sur lui une force de répression et de restriction, il vous maudira comme l'auteur de cette contrainte, parce qu'il ne voit pas les ressorts que vous voulez faire jouer. Et quand même il en saurait un peu plus long que notre ami Ginx, quand il apprendrait qu'il contribue pour sa part à élire le parlement destiné à faire des lois en son nom et au nom de ses concitoyens, aurait-il beaucoup de confiance dans l'assemblée qui est censée le représenter ? Pourra-t-il, en bon citoyen, en politique éclairé, accepter avec dignité et sans révolte la décision contraire à ses préjugés qu'il voit adopter par la majorité ? Ou plutôt votre Wittenagemott tout entier ne lui inspirera-t-il pas des soupçons, du mépris, de la haine même ? Voyez-le courir comme un furieux aux meetings de Trafalgar Square, aux démonstrations de Hyde Park, peut-être aux émeutes de lord George Gordon, comme s'il n'avait pas, pour faire connaître ses opinions, de moyens moins dangereux ! Là des hommes astucieux peuvent s'emparer de son esprit ignorant, déchaîner ses passions, et diriger ses forces contre son propre bien et celui de ses enfants.

Vous êtes-vous jamais demandé, vous ou l'un d'entre vous, combien il y a d'électeurs qui ne savent pas lire, et quel est le nombre, plus considérable encore, de ceux qui, tout en sachant lire, sont incapables de comprendre des raisonnements politiques ? Et les journaux même ne peuvent les instruire là-dessus, car ces hommes n'ont pas les connaissances élémentaires qui seraient nécessaires pour l'intelligence des questions qu'on y discute. Avez-vous songé aussi, que faute de s'entendre sur les mots et les idées, ils pouvaient fausser terriblement les vues et les résultats de la politique ?

Cela ne mérite-t-il pas votre attention, messieurs, et même n'est-il pas de votre devoir de chercher les moyens de répandre cette instruction élémentaire par de bons prédicateurs populaires qui parleraient de politique et d'économie, ou même par des colporteurs et colporteuses de bibles politiques, et d'éclairer ainsi l'intelligence de tous les électeurs sur les motifs et le but de chaque acte de la législature, de l'administration intérieure, de la politique extérieure ? Si vous ne trouvez pas ces moyens, l'électeur pourrait bien se retourner contre vous (j'espère qu'il le pourra), exiger des parlements annuellement renouvelés, et obliger ainsi les ambitieux spéculateurs politiques qui se disputent les places à venir le trouver et à lui faire connaître plus souvent leurs intentions et leurs vues. Cette solution présenterait d'autres avantages : par exemple, elle trancherait certaines difficultés électorales et elle enlèverait à la corruption quelques-uns de ses stimulants. Dix mille livres pour un pouvoir d'un an, ce serait un prix élevé, même pour un entrepreneur.

Voyez donc si l'on ne doit pas à tout prix faire quelques essais pour répandre dans la nation une certaine éducation politique : car, en ce moment, il y a un esprit qui souffle sur les eaux, et comment les soulèvera-t-il ? c'est une question qui, pour vous comme pour moi, n'est pas sans importance. Partout autour de nous je vois des rocs bruts animés d'un mouvement étrange. Si vous ne voulez livrer ces fragments du chaos humain à de rudes artistes, maladroits, d'une impudence sans bornes, qui, en vue d'un gain misérable, les tailleront à leur gré d'une façon grossière, façonnez-les donc vous-mêmes par votre enseignement, par l'enseignement, qui est la fonction la plus élevée, la plus noble, la plus pure, la plus efficace du gouvernement, qui devrait être la plus haute ambition de la politique : et qu'il deviennent des pierres angulaires, travaillées et polies avec art, qui feront de l'État un palais.

V. — Raisons et résolutions.

Ginx a attendu pendant trois chapitres pour nous expliquer les sentiments féroces que lui inspira la naissance de son douzième enfant. De longues explications ne sont pas nécessaires. Quand il promena les yeux sur sa nichée et qu'il vit tant de bouches ouvertes autour de lui, il pouvait bien être épouvanté à la pensée d'en voir une de plus. Quoique ses enfants ne fussent pas des caméléons, ils étaient déjà réduits à faire entrer l'air pour une proportion considérable dans leur alimentation. Encore l'air était-il mauvais. Ils étaient pâles et chétifs. Comment étaient ils habillés ? ce sera toujours un mystère, excepté pour la pauvre femme qui cousait ensemble leurs misérables haillons, et pour Celui qui veillait sur cette noble patience et sur les sacrifices de cet héroïsme quotidien. Quant aux prières impuissantes de cette pauvre femme, quant à l'horreur profonde où parfois était plongé son cœur maternel tandis qu'elle soignait ses enfants, permettez-moi de n'en pas parler ; car, si je les décrivais telles qu'elles étaient en réalité, vous n'en pourriez pas, madame, supporter la lecture. Ce pauvre esprit borné se cramponnait obstinément à cet aphorisme controversé : « Quand Dieu envoie des bouches, il envoie de quoi les nourrir. » Croyant qu'il y a un Dieu, qu'il est nécessairement bon, elle regardait cette maxime comme une vérité, et peut-être l'œil à qui rien n'échappe, tout en lisant dans ce cœur simple quelques caractères équivoques, ne les regardait pas de trop près, et ne faisait attention qu'à leur signification générale : car, ainsi

qu'elle le disait : « Dieu merci ! ils avaient toujours pu se tirer d'affaire. »

Dans le tourbillon et le tumulte du monde, il est probable que le *Summum bonum* des neuf dixièmes du genre humain est contenu dans ce bonheur purement négatif — se tirer d'affaire. Ne pas périr ; ouvrir les yeux, fatigués il est vrai, à la lumière d'un nouveau matin ; apaiser par quelque aliment (lequel ? peu importe un appétit avide : fermer les yeux, une fois la nuit venue, sous un abri quelconque : on peut-être, dans certains rangs de la société, éviter un jour de plus la banqueroute ou la prison pour dettes : et Dieu merci ! l'on a encore pu se tirer d'affaire !

Convaincu qu'un enfant de plus serait le brin de paille qui, ajouté à sa charge, lui briserait les reins, Ginx résolut tranquillement de noyer le brin de paille. Mistress Ginx l'écouta avec terreur en serrant entre ses bras le numéro douze. S'il est une mère qui puisse oublier son enfant à la mamelle, elle n'était pas cette mère-là. Le torrent de sa tendresse, quoique déjà partagé en douze ruisseaux, en aurait bien, sans tarir, alimenté vingt-quatre, et son âme, anticipant sur la douleur à venir, s'attendrissait déjà, avant qu'il existât, sur le numéro treize. Elle se représentait l'infortunée créature arrachée de son sein par ces bras vigoureux. Bref, elle se mit à sangloter de telle façon que Ginx eut honte de lui-même, et chercha à la consoler en insinuant qu'il ne pouvait en avoir davantage. Mais elle savait mieux à quoi s'en tenir.

VI. — Antagonisme de la loi et de la nécessité.

Dix-huit mois plus tard, en dépit des menaces, des résolutions et des prophéties, Ginx's Baby était né. La mère cacha longtemps au père l'événement qui se préparait. Quand il vint à le savoir, il confirma sa résolution en réfléchissant longuement et en buvant un peu plus qu'à l'ordinaire. Il raisonnait ainsi : « Il ne voulait pas avoir recours à la paroisse. Il ne pouvait, sans risquer de mourir à la peine, nourrir un autre enfant. Il n'avait jamais reçu l'aumône et ne la recevrait jamais. Il n'y avait pas autre chose à en faire que de le noyer. » Les amies de mistress Ginx avaient ébruité les intentions du mari dans le voisinage, de sorte qu'on attendait le moment avec intérêt. Enfin, il arriva. Une après-midi, Ginx, qui revenait en flânant au logis, vit dans Rosemary Street quelques signes d'émotion autour de sa porte. Un groupe de femmes et d'enfants attendait son arrivée. En le traversant il apprit bientôt ce qui s'était passé. Pauvre mistress Ginx ! Sans s'arrêter à réfléchir ni à raisonner, il prit le petit intrus et l'emporta hors de la chambre.

« Dieu, mon Dieu ! Ginx ! Ginx ! »

Elle voulut se lever, mais cette puissance invincible qu'on appelle faiblesse la fit retomber sur son lit.

L'homme, cependant, était déjà dans la rue.

« Le voici ! » crièrent les femmes, « voilà l'enfant ! Il va faire ce qu'il a dit, bien sûr » ! Les enfants restaient bouche béante. Ginx s'arrêta pour délibérer. Parler de noyer son enfant, c'est très-bien ; mais pour le faire il faut deux choses, de l'eau et une occasion. Pour trouver la première le plus court était d'aller au pont de Vauxhall, et c'est de ce côté que Ginx se dirigea.

« Arrêtez-le ! Au meurtre ! Prenez-lui l'enfant ! »

L'attroupement grossissait et l'empêchait d'avancer. Quelques-uns de ses compagnons de travail assistaient tranquillement à cette bonne plaisanterie.

« Laissez-nous tranquilles, les voisines », cria Ginx, « le » petit est à moi, et j'en ferai ce que je veux. J'peux pas le » garder ; et quand j'ai trouvé quéque chose que j'peux pas » garder, faut bien que j'm'en débarrasse, n'est-ce pas ? » C't enfant va faire le saut du haut du pont de Vauxhall. »

Mais les femmes se cramponnaient à ses bras et à son habit.

« Holà ! qu'est-ce que c'est que tout çà ? » dit un homme à la mine intelligente, vigoureux, bien vêtu, bien portant, qui s'approchait de l'attroupement. « Encore un enfant trouvé ! » Maudit endroit ! Les pierres même y font des enfants. Où » l'a t-on trouvé ? »

Le chœur des voisines (reconnaissant un officier de l'assistance publique). On n'l'a pas trouvé du tout; c'est le p'tit à Ginx.

L'officier. Le petit Ginx ? Qu'est-ce que Ginx ?

Ginx. C'est moi.

L'officier. Vraiment ?

Ginx. Vraiment.

Le chœur. Il va le noyer.

L'officier. Le noyer ? Allons donc !

Ginx. Oui, le noyer.

L'officier. Mais, ma parole ! c'est un meurtre !

Ginx. Du tout. J'en ai déjà douze à la maison. Il mourra d'faim. Vaut mieux y épargner cette peine-là.

Le chœur. Emportez-le, M. Smug, autrement il le tuera.

L'officier. Allons donc ! Quelle bêtise ! Ce serait tout à fait contraire à la loi. Mais, mon brave, vous êtes obligé de nourrir votre enfant. Vous ne pouvez vous en débarrasser de cette façon, ni sur la paroisse non plus. Donnez-moi votre nom ; il faut que je prenne les ordres d'un magistrat. L'acte du parlement est clair comme le jour. J'ai encore fait saisir un homme la semaine passée avec cet acte-là. « Quiconque abandonnera ou exposera illégalement un enfant au-dessous de l'âge de deux ans, de telle sorte que la vie dudit enfant soit en danger, ou que sa santé ait été, ou ait pu, selon toutes probabilités, être gravement compromise (je crois que la noyade est dans ce cas-là, n'est-ce pas ?) sera mis en jugement comme coupable de *misdemeanour*, et ayant été convaincu, sera livré à la disposition de la cour pour subir une *servitude pénale* de trois ans, ou pour être emprisonné durant un laps de temps n'excédant pas deux ans, avec ou sans travail forcé. »

M. Smug débita tout cet article d'une voix sonore et monotone, sans faire aucune pause, et comme un greffier du tribunal. Il mettait son orgueil à savoir par cœur tous les actes relatifs à ses fonctions, et se faisait un plaisir d'en accabler les têtes obstinées dont il voulait briser la résistance. Mais la tête de Ginx était à l'épreuve d'un acte du parlement. Dans la disposition où il se trouvait, la malédiction de saint Arnoulphe n'aurait pas pesé pour lui plus qu'une plume. Les termes dont s'était servi le législateur n'éveillèrent en lui que du ressentiment. Il les trouvait injustes, parce qu'ils étaient absolus et tranchants, et qu'ils ne tenaient aucun compte des circonstances. Aussi dit-il :

Ginx. Au diable l'acte du parlement ! A quoi bon dire que je ne dois pas abandonner l'enfant, si je ne peux pas le garder en vie !

L'officier. Mais vous êtes obligé par la loi de le garder en vie.

Ginx. Obligé ? Et comment ferai-je ? Les autres là-haut (et

il désignait sa maison) ne valent guère mieux et ne sont guère en vie. Si c'est là un acte du parlement, pourquoi l'acte du parlement ne prend-il pas soin d'eux? Vous savez ce que c'est que la paye; et je ne peux pas gagner plus que je ne gagne.

Le chœur. Oui. Pourquoi le parlement ne prend-il pas soin d'eux? Prenez l'enfant, M. Smug.

L'officier. Moi! prendre l'enfant! La paroisse a bien assez des enfants trouvés et de ceux dont les parents ne peuvent pas travailler ou ne travaillent pas. Croyez-vous que nous allons nous occuper des enfants de ceux qui peuvent.

Ginx. C'est ça. Vous voulez bien élever les bâtards et les petits des mendiants; mais vous ne voulez pas aider un honnête homme pour l'empêcher de faire le plongeon. Hé bien! cet enfant-là va le faire, malgré tout. — Et il allait repartir de plus belle, pendant que le chœur recommençait à pousser des cris perçants.

VII. — Malthus et l'Homme.

Deux gentlemen, qui avaient assisté à cette scène, s'avancèrent à ce moment.

Premier gentleman. Nous voici encore en présence de notre problème, M. le philosophe.

M. le philosophe (à Ginx). Vous ne savez que faire de votre enfant, mon ami, et vous croyez que l'État doit prendre soin de lui? Vous dites, il me semble, que c'est votre treizième enfant. Comment avez-vous fait pour en avoir tant?

Cette question, quoique faite d'un ton profondément grave et même mélancolique, déconcerta Ginx, l'officier et le chœur qui partirent tous ensemble d'un bruyant éclat de rire.

Ginx. Ha! ha! ha! Comment j'ai fait pour en avoir tant? Dame, ma femme est une gaillarde et... (Ici Ginx chercha un instant dans sa cervelle quelque répartie comique, et n'en trouvant pas, la remplaça par une nouvelle explosion de rire. Que voulez-vous? il y a plusieurs manières d'envisager une question.)

Le philosophe. Je suis sérieux, mon ami. Ne vous est il jamais venu à l'esprit que vous n'aviez pas le droit de mettre des enfants au monde si vous n'aviez pas les moyens de les subvenir, de les habiller et de les instruire?

Le chœur. Eh bien, merci!

Ginx. Je voudrais bien savoir comment je pourrais m'en empêcher. Je suis marié, l'ami.

Le philosophe. Soit; j'irai plus loin et je vous dirai que vous ne deviez pas vous marier sans être à peu près sûr de pouvoir subvenir aux besoins de votre famille, quelque nombreuse qu'elle fût.

Le chœur. Eh bien merci!

Le philosophe (*s'échauffant*). Quel droit aviez-vous d'épouser une pauvre femme, et puis, à vous deux, avec aussi peu de prévoyance que deux chiens, ou d'autres brutes, de procréer cette innombrable progéniture.

Ginx. Si vous étiez poli, vous! Ne dites pas de sottises à ma famille.

Le philosophe. Alors je dirai... ce nombre monstrueux de treize enfants. Vous saviez, comme vous venez de le dire, que la paye est la paye et ne change pas beaucoup. Et cependant vous avez continué à subdiviser vos ressources en accroissant continuellement une postérité qui ne peut manquer de dégénérer. (*S'adressant au chœur.*) Et vous, ouvriers, vous en faites tous autant. N'est-il pas temps de réfléchir à ce sujet et d'arrêter cette production inconsidérée d'êtres humains dont vous ne pouvez entretenir convenablement l'existence? Ne devriez-vous pas agir un peu plus comme des créatures raisonnables et un peu moins comme des brutes? Comme si la reproduction était l'unique objet de la vie! Ah! comme il vaudrait mieux pour vous, mon ami, que vous ne vous fussiez jamais marié! Vous n'auriez pas eu, pendant toutes ces années-là, le tracas d'une femme et de tant d'enfants.

Le philosophe était allé trop loin. Quelques murmures de mécontentement s'élevèrent parmi les femmes, et la physionomie de Ginx s'assombrit. Il pensait à « toutes ces années », et à la pauvre créature qui jour par jour, semaine par semaine, dans le calme comme dans l'orage, s'était si étroitement attachée à sa rude affection; il songeait à ces yeux brillants, à ces bras souples qui s'étaient si souvent enlacés autour de ses formes effrayantes, aux douces malices, aux rires joyeux qui avaient égayé tant d'heures de lassitude. Peut-être tenait-il beaucoup de la brute; mais il sentait qu'il y avait là quelque chose, après tout, qui était refusé aux chiens et aux porcs. Mais avant qu'il eût pu traduire ses pensées en paroles ou en actes, un maçon aux yeux perçants, aux cheveux frisés, qui se tenait là, son outil sur le bras, intervint brusquement dans la discussion.

Le maçon. Vos doctrines ne passeront pas ici, M. le philosophe; ce n'est pas la première fois que j'en entends parler. Justement je voudrais vous demander ce qu'un homme deviendra et ce que deviendra une femme s'ils ne se marient pas; et s'ils se marient, comment pouvez-vous honnêtement les empêcher d'avoir des enfants?

Le maçon avait du premier coup mis le doigt sur le nœud de la question.

Le philosophe. Pour parler d'abord du dernier point, il implique des questions physiques et morales qu'il serait difficile de discuter devant un auditoire tel que celui-ci.

Le maçon. Il faut que vous les discutiez pourtant, si vous voulez que nous changions nos façons d'agir et que nous cessions d'avoir des enfants.

Le philosophe. Très-bien; vous avez peut-être raison. Mais, encore une fois, je voudrais établir la base de mon argumentation en montrant que tous tant que vous êtes vous vous faites du mariage une idée basse. Ce n'est pas simplement une affaire de reproduction. La beauté et la valeur de cette institution consistent dans ses effets d'éducation, dans la culture de sentiments et de perfectionnements réciproques qui sont d'une grande importance pour la communauté.

Le maçon. Oui vraiment! Tout cela est très-beau pour cultiver et perfectionner M. et Mme les philosophes; mais je voudrais bien savoir ce que le pays serait devenu si nos pères avaient envisagé le mariage de cette façon-là. Voyons. Est-ce qu'il n'est pas dans la nature que tous les êtres s'accouplent et qu'ils aient des petits? Et vous dites que nous n'en devons pas avoir! Il me semble qu'un homme d'État devrait essayer de tirer parti des êtres humains tels que la nature les a faits, et non pas de changer leur nature. Et d'ailleurs, est-ce que les relations des parents et des enfants ne peuvent pas produire aussi un bien d'un autre genre? Vous-même, avez vous jamais eu un enfant?

Ginx (*examinant le physique du philosophe*). Lui avoir un enfant! Il en est incapable!

Le chœur. Ha! ha! ha!

Le maçon. Je ne crois pas à toutes vos blagues. Elles ne mènent qu'à la débauche et au crime: j'ai entendu dire qu'elles avaient cet effet-là en France. Si vous n'êtes pas assez homme vous-même pour le savoir, je vous dirai, et nous pouvons tous vous dire, en règle générale, que si les désirs d'une nature saine ne sont pas satisfaits honnêtement, ils le seront d'une autre manière. Vous ne pouvez pas empêcher de manger par un acte du parlement. Hé bien! pour votre éducation et votre culture, c'est tout à fait la même chose. Nous les connaissons un peu vos hommes bien élevés: et même plus qu'ils ne le pensent. Qui est-ce que nous rencontrons dans les rues au milieu de la nuit, allant aux maisons de débauche? Quelques-uns sont peut-être aussi haut placés que vous; mais ça ne change pas leur nature. Ils ont leurs passions tout comme d'autres: et l'éducation ne les amortit guère. Eh bien! si ce que je dis est vrai, comment pouvez-vous exiger que des gens comme nous se contiennent, ou comment nous y obligerez-vous? Devrons-nous vivre comme des bêtes plus encore que nous ne le faisons à présent? Ferons-nous ce qui est pire que le meurtre? Je ne vois pas d'autre moyen. Chez nous, je le dis, monsieur, les trois quarts de notre éducation, c'est l'éducation du cœur. Nous devons apprendre à être humains, bons, à nous sacrifier, et je crois que tout cela fait des hommes meilleurs, en général, que votre science de tête. Ce n'est pas que je méprise celle-là non plus: non. Mais croyez-vous que vos hommes de tête se battraient pour leur pays comme des hommes qui ont leurs femmes et leurs enfants derrière eux! Même à la maison, ils ne travaillent pas pour gagner leur pain de chaque jour, comme ceux qui ont une femme et des petits à nourrir!

Le maçon était au-dessus de sa classe; c'était un de ces hommes intelligents sur qui les méthodistes mettent la main, qu'ils emploient dans les rangs inférieurs de la société, sous le nom de *prêcheurs locaux*, et qui apprennent à penser et à parler mieux que leurs compagnons.

Le philosophe lui témoigna quelque admiration en l'écoutant attentivement, et se préparait à répliquer: mais le chœur était fatigué, et les femmes ne voulurent pas l'entendre.

Le chœur. En voilà bien assez. Nous n'en avons pas besoin de votre philosophie. Allez faire des enfants pour votre compte, etc.

Le philosophe et son ami partirent, emportant avec eux, sans solution, le problème qu'ils avaient apporté.

VIII. — Premier déplacement du Bébé.

Le maçon avait été le héros du moment: maintenant l'attention se concentra sur notre héros. Ginx se hâtait encore une fois de partir; comme la foule s'ouvrait sur son passage, il rencontra devant lui, et cela l'arrêta dans sa course insensée, une figure féminine maigre, délicate, enveloppée de noir jusqu'aux pieds, dont une coiffe de forme étrange aux ailes blanches ombrageait le pâle visage, et qui portait une grosse croix pendue à sa ceinture. Il ne pouvait pas la renverser pour passer.

La religieuse. Arrêtez, mon ami! Êtes-vous fou! donnez-moi l'enfant.

Il déposa le léger fardeau dans ses bras. Elle découvrit le petit visage bizarre, tout rouge, et le baisa. Ginx n'avait pas encore regardé ce visage; mais après l'avoir vu, ainsi que l'action de cette femme, il eût été incapable de toucher un cheveu de la tête de son enfant. Dès ce moment sa résolution expira, quoique sa perplexité survécût encore.

La religieuse. Laissez-le-moi. Je le porterai à la maison de nos sœurs, et nous l'y garderons. Votre femme peut venir et le nourrir. Nous prendrons soin de lui.

Ginx. Et vous ne le renverrez pas? Vous le prendrez pour de bon?

La religieuse. Oui.

Ginx. Bien. Donnez-moi votre main.

Une petite main blanche sortit de dessous son fardeau, et Ginx l'écrasa à moitié d'une seule étreinte de sa patte d'éléphant.

Ginx. C'est convenu. Merci, mamselle. Allons camarades, je boirai bien un coup.

Quelques minutes plus tard, la femme à la croix, qui était montée pour consoler la pauvre mère, faisait onduler ses ailes blanches en descendant Rosemary Street, et emportait dans ses bras Ginx's Baby.

DEUXIÈME PARTIE

CE QUE FIRENT DE GINX'S BABY LA CHARITÉ ET LES ÉGLISES

I. — Le lait de la tendresse humaine, le lait de la mère et le lait de la parole.

Les premiers jours que Ginx's Baby passa dans la maison des Sœurs des pauvres, dans Winkle Street, furent l'Eden de son existence. N'ayant point elles-mêmes l'expérience de la maternité, les sœurs donnaient un libre cours à leur tendresse dans une direction nouvelle, et lui témoignaient une sorte de maternité spirituelle dont leur enfant d'adoption se trouvait fort bien. Des bras délicats, couverts de serge, lui servaient de nid. De chastes lèvres faisaient pleuvoir sur lui les baisers. Un léger scandale émut bien le couvent lorsqu'on découvrit son sexe qui n'avait été, bien entendu, qu'un simple sujet de conjecture pour sœur Pudicitia, quand elle était venue à son secours: mais est-il rien dont ne triomphe l'enthousiasme? Quelques questions redoutables que fit prévoir cette découverte, on en remit l'examen jusqu'au jour où leur gravité croissante exigerait qu'on les soumît au jugement de l'archevêque. Le rêve d'un être extraordinairement saint qui serait nourri dans les murailles sacrées du couvent, et qu'elles enverraient un jour en mission dans le monde pour attester le pouvoir de leur discipline spirituelle, commençait à hanter les cervelles des chastes recluses. Cet enfant ne pouvait-il pas être un embryon de saint destiné à accomplir une grande œuvre dans ce désert de l'hérésie d'où on l'avait tiré? Comme ils devaient être privés de toute nourriture saine, les cerveaux où notre innocent baby excitait ces rêves insensés! Ces saintes demoiselles ne prévoyaient guère ce qui les attendait dès que le jeune saint ferait ses dents.

Mais Ginx's Baby vivait dans une atmosphère religieuse, par conséquent toujours surchargée d'électricité. Son sort eût été trop beau pour un être humain s'il avait pu rester longtemps dans un climat pareil sans recevoir aucune atteinte du tonnerre. On avait permis à la mère de faire à la maison des visites aussi régulières que celles du marchand de lait, pour

y remplir ses devoirs maternels. Mais à mesure que se développèrent les projets chimériques dont je viens de parler, les doutes les plus graves commencèrent à agiter l'esprit inventif et casuistique de la supérieure. Plus était pur et sacré l'idéal de saint Ginx tel qu'elle se le figurait dans l'avenir, plus étaient déplorables les souillures hérétiques du présent. Jésus Marie! N'était-il pas éminemment périlleux pour sa pureté spirituelle qu'une infidèle comme mistress Ginx introduisît dans le couvent un lait profane pour l'administrer à ce nourrisson de l'Église? Dans son inquiétude elle eut recours au père Certificatus, confesseur du couvent. Il lui fit connaître son opinion dans la lettre suivante :

« Chère sœur Suspiciosa,

» La question extrêmement grave que vous m'avez adressée m'a jeté dans une grande anxiété. Il n'en pouvait être autrement, puisqu'elle occupait, je ne l'ignorais pas, vos pieuses réflexions. Je l'ai méditée dans le silence de la nuit en récitant à genoux cent *Ave*, et j'ose croire que la Bienheureuse Vierge m'a accordé son assistance.

» Si je vous ai bien comprise, vous pensez et dites que la santé physique de l'enfant si singulièrement et si miraculeusement confié à votre sollicitude, exige les soins de sa mère hérétique; et cependant vous comprenez combien il est peu convenable, eu égard au glorieux avenir que nous espérons pour lui, de souffrir qu'il reçoive une alimentation lactée hétérodoxe. En ceci vous ne faites que suivre l'usage que l'Église a pratiqué dans tous les siècles; car elle a toujours prescrit aux fidèles cette règle salutaire de faire sucer ses doctrines à ses enfants avec le lait de leur mère.

» Trois voies seulement me paraissent s'ouvrir devant nous. En premier lieu, nous pouvons essayer d'agir sur le cœur de la mère, afin de l'amener, au nom de son enfant, à participer elle-même aux priviléges inestimables de l'Église dans laquelle il est nourri. En second lieu, si elle n'y consent pas (et ces hérétiques de la classe inférieure sont d'une opiniâtreté brutale), nous pouvons du moins l'amener à nous permettre de faire avec de l'eau bénite le signe de la croix sur les réservoirs naturels de la nourriture enfantine, chaque fois qu'elle s'approche de son enfant. Ce moyen, outre qu'il écarte la difficulté immédiate, et qu'il assure au jeune chrétien l'usage d'une nourriture sanctifiée, préparerait peut-être les voies pour faire pénétrer dans le sein même de la mère le lait de la parole divine. En troisième lieu, au cas où elle repousserait nos propositions, je ne vois d'autre parti à prendre que de lui interdire tout accès auprès de cet enfant, de le recommander à la sollicitude de notre Divine Mère, de le nourrir de bouillie ou de quelque autre aliment convenable, consacré par moi au préalable avant d'être soumis à l'action du feu, et préparé par les mains les plus saintes de votre communauté. Ainsi nous pouvons espérer que nous conserverons la pureté de cette jeune âme, et que nous la préserverons de tout contact avec les éléments charnels.

» Votre très-humble et très-affectionné père en, etc.,

» CERTIFICATUS. »

En recevant cette lettre, la supérieure ne délibéra pas avec la chair et le sang; mais elle envoya chercher mistress Ginx. Cette digne femme n'était pas enchantée de la position de son enfant. J'ai laissé entendre que sa foi était simple : mais elle n'en était que plus fortement enracinée dans tout son être. La chose n'est pas rare. Les longs *Credo* et les professions de foi développées risquent d'étendre sur une surface trop large les forces et l'ardeur de la foi. Toute l'énergie de l'âme se concentre volontiers dans les limites d'un article unique. La formule primitive, « repentez-vous et croyez au Seigneur Jésus-Christ », fut soutenue avec une chaleur qui devint moins intense, quoiqu'elle s'étendît davantage dans le *credo* d'Athanase. Le *credo* de mistress Ginx était court.

Premier credo de mistress Ginx.

Je crois en Dieu, qui donne le pain, la viande, l'argent et la santé.

Voilà ce qu'elle professait, sans attacher grande importance aux rites et aux pratiques. Mais il y avait à la foi de mistress Ginx un complément, c'est-à-dire un *Credo* secondaire, destiné à faire face seulement à certaines éventualités.

Credo secondaire de mistress Ginx.

1° Je crois à l'Église d'Angleterre.

2° Je crois au ciel et à l'enfer.

3° (Article négatif). Je hais le papisme, les prêtres et le diable.

Quand le mari fit à la religieuse son fatal présent, ce troisième article de foi (ou non-foi) de la femme, leva la tête et devint agressif.

— Ma bonne femme, dit la supérieure, votre enfant grandit et prospère, grâce aux soins de notre sainte mère l'Église.

— Oui, madame, il grandit et vient bien, réplique mistress Ginx, sans répéter la seconde partie de la phrase de sœur Suspiciosa; et cette fois j'ai eu pour le pauvre chéri plus de lait que jamais, grâce à Dieu.

— Et à la sainte Vierge.

— Je n' la connais pas, s'écrie énergiquement mistress Ginx qui, peut-être, ne voyait rien de commun entre une vierge et l'objet de sa reconnaissance.

— Et à la sainte Vierge, répéta la religieuse, qui s'intéresse à toutes les mères. Elle vous a bénie de telle façon que votre enfant recevra des forces pour l'œuvre de l'Église. Ne voyez-vous pas qu'un miracle s'opère en vous pour prouver sa bonté? N'en doutez pas; c'est une preuve qu'Elle veut vous combler de ses bénédictions et vous compter parmi les siens. Je vous conjure d'écouter sa voix et d'entrer dans son bercail.

— Si c'est de la vierge Marie q'vous parlez, madame, je n' suis pas une idolâtre, sauf vot' respect, répond mistress Ginx; quoique je n' voudrais pas pour rien au monde offenser ceux qu'ont été si bons pour mon enfant, et qu'ont empêché la chère petite créature d'être jetée du haut du pont de Wauxhall, — et Ginx devrait être honteux, oui, honteux. — Je n' suis pas papiste, madame, et j' n'ai guère envie, avec douze autres là-bas à la maison, tous protestants jusqu'à la moelle des os, de me faire papiste à présent. Et par conséquent, j'espère bien, madame, et j' vous en prie, poursuit mistress Ginx en criant de sa voix la plus perçante, que vous n'allez pas faire un papiste de ma chair et de mon sang. O mon Dieu, mon Dieu!

La supérieure se boucha les oreilles; elle avait évoqué un démon familier et ne pouvait le calmer. Elle temporisa.

— Vous savez que votre mari nous a donné l'enfant. On le nommera l'enfant Ambrosius.

— Mon Dieu! Mon Dieu! gémit mistress Ginx, quel nom!

— Nous voulons le préserver de toute souillure mondaine, et peut-être quelque jour, par sa sainteté, il obtiendra votre salut malgré votre perversité hérétique. Je ne puis vous permettre de lui donner un lait profane; et comme nous voulons

vous traiter avec douceur, le père Certificatus m'a autorisée à faire avec vous un arrangement auquel vous ne pouvez faire aucune objection : je veux dire que soir et matin, avant d'allaiter votre enfant, vous me laisserez faire le signe de la croix sur votre sein. Vous me permettrez de le faire, n'est-ce pas?

Imaginez, si vous le pouvez, la réplique que lui fit mistress Ginx dans le plus pur anglais de Westminster : elle affirma qu'elle était prête à se faire couper la main droite, les pieds, à se laisser pendre, noyer, brûler, couper en morceaux, enfin à souffrir toutes les tortures que la tradition populaire attribue à l'esprit inventif des catholiques romains, à voir son enfant tout roide mort devant elle, plutôt que de soumettre son sein protestant à une pareille indignité.

— Non madame, disait-elle, je ne pourrais jamais dormir avec ça sur mon estomac; et elle criait comme si elle avait eu une attaque de nerfs.

Cette hérétique de la classe inférieure était bien, en effet, « d'une opiniâtreté brutale ». C'est ce que pensa la supérieure qui, en conséquence, signifia à mistress Ginx de ne plus jamais revenir. Mistress Ginx rentra au logis presque triomphante : n'était-elle pas martyre ?

II. — L'Association détectorale protestante.

Ginx's Baby était nourri maintenant de bouillie bénie; mais sa mère n'était pas femme à dévorer son injure en silence. Elle la cacha à son mari: car il était défendu de traiter ce sujet avec lui. Mais elle versa ses douleurs dans le sein de mistress Spittal et de quelques autres matrones protestantes. Il en résulta qu'un jour, en l'absence de Ginx, la bonne dame fut surprise par la visite d'un *gentleman*. Il était de petite taille, avait l'air fin, les mouvements vifs, et était tout de noir habillé. Il entra en matière sans perdre de temps.

— Mistress Ginx, n'est-ce pas? Je suis l'agent de l'Association détectorale protestante.

Mistress Ginx essuya sa meilleure chaise et la lui offrit.

— Par un bonheur singulier, le secrétaire vient d'être informé, il n'y a qu'une demi heure, de l'exemple révoltant d'agression papiste dont vous avez été victime.

Entendre raconter son histoire en termes si magnifiques, c'était du miel pour mistress Ginx.

— Or, maintenant, continua le petit homme, nous sommes prêts à vous prêter toute notre assistance pour arracher votre enfant des griffes du grand Dragon. Je désire connaître les circonstances exactes. Voyons, voyons (il ouvre un grand portefeuille). Voici mes notes : L'enfant a été enlevé du lit de sa mère, en plein jour, par une religieuse accompagnée de deux prêtres et d'une troupe nombreuse d'Irlandais. Ce récit est-il correct?

— Ma foi non, monsieur, ça n'est pas tout à fait ça, dit mistress Ginx. Nous avons eu tant d'petits que Ginx allait noyer l'treizième.

Le petit homme ouvrit de grands yeux.

— Il est sorti et il l'a donné, continua-telle en criant, à une religieuse, monsieur. Ah! ah! ah! ils ne veulent plus m'laisser voir ce pauv' chéri, monsieur, parce que j'n'ai pas voulu que madame Speciosa me marque avec le signe de la croix, monsieur; et quand j'ai pour lui la plus belle provision de lait que vous ayez jamais vue, monsieur. Ah! ah! ah!

— Hum, dit le petit homme, l'affaire n'est pas telle que je l'avais cru.

Il était tout à fait honnête; mais qui ne sait combien nous sommes désappointés quand nous reconnaissons qu'un tort que nous voulions redresser n'est pas aussi grave que nous l'avions espéré.

Cependant, le cas était assez grave, et on pouvait l'empirer encore. Cela faisait bien l'affaire de l'Association détectorale protestante.

— M. Ginx se joindrait-il à nos efforts pour recouvrer son enfant?

— Non, monsieur, je n'crois pas; il est sorti et le leur a donné.

— Sans doute; mais il est protestant.

— Je n'crois pas qu'il soit grand' chose, monsieur, je sais qu'il déteste les prêtres comme la poison; mais il ne se tourmente pas d'ces choses-là comme moi.

— Oh! je vois. (Il écrit sur son livre de notes. Mari indifférent.) Mais ne croyez-vous pas qu'il vous aiderait à reprendre l'enfant?

— Non, monsieur. Je n'voudrais pas lui en parler pour tout au monde. Le premier qui lui parlerait de l'enfant, il l'assommerait.

Le petit homme prit mentalement la ferme résolution de ne pas voir Ginx.

— Bien; aimeriez-vous que votre enfant vous fût rendu?

— Vous voyez, monsieur, je n'pourrais pas l'élever ici. Ginx n'en veut pas; mais j'serais contente si on l'tirait de leur couvent.

— Ah! très-bien. Nous pourrons peut-être arranger cela. Vous consentiriez à le confier à quelque maison protestante où l'on prendrait soin de lui, et où vous pourriez le voir librement.

— Oh! oui, monsieur! s'écrie mistress Ginx, le visage tout rayonnant de joie.

— Alors nous aurons un *Affidavit* et nous demanderons un *Habeas corpus*.

Il était impossible de n'être pas satisfaite par de pareils mots, quelle qu'en fût la signification; et mistress Ginx se livra aux plus douces espérances, tandis que le petit homme s'en allait.

III. — Le sacrement du baptême.

Mère ou « mistress » Suspiciosa, nourrissait donc Ginx's Baby avec de la bouillie sacrée. Il semblait convenable à présent de le baptiser et de le recevoir suivant les formes dans le sein de l'Église. Grande fut l'agitation causée par cette cérémonie pour laquelle on réunit toutes les ressources du couvent. Le jour choisi fut la saint Ambroise. La chapelle était décorée de fleurs. On célébra la messe: sur l'autel des cierges flamboyaient autour d'une figure de l'enfant Jésus; l'encens brûlait autour de notre bébé; sœurs et novices étaient agenouillées en files virginales « ainsi que des colombes qui chauffent au soleil, sur le toit, leurs poitrines de neige ».

La mère Suspiciosa portait l'enfant vêtu d'une robe d'une blancheur immaculée, sur le devant de laquelle on avait brodé une croix rouge. En l'absence du véritable père, une figure de cire de saint Ambroise le remplaça, et une autre figure de cire représenta le parrain. Mais je n'ose entrer dans plus de détails sur des choses qui peuvent être considé-

rées, suivant les opinions, comme d'affreuses profanations ou d'imposantes solennités. Ces choses sont un mystère.

Par exemple, je ne me fais aucun scrupule de décrire la conduite impie du petit Ginx. Tous les moyens de résistance dont dispose un enfant emmaillotté et des mains et des pieds, et du gosier, furent mis en œuvre par cet embryon de saint. L'encens le fit tousser et cracher; les lumières et les chants déchaînèrent en lui le diable même. Ses cris couvraient les prières. Il épouvanta celle qui le portait par la rougeur de son visage. Il gâta la croix rouge par les matières qu'il rejeta. Vous l'auriez pris pour un enfant démoniaque. La mère Suspiciosa, quoique contrariée, n'en concevait que plus d'espérances. Elle regardait tous ces incidents comme une preuve évidente de la valeur du petit Ginx. Le diable et saint Michel se disputaient son corps. Enfin il fut baptisé et emporté. *Credat Judæus.* Aussitôt il tomba dans un sommeil profond. C'était un miracle : Satan avait fui devant le signe de la croix !

IV. — La loi au nom de l'Evangile.

Au moment même où sœur Suspiciosa jouissait de son triomphe, l'ennemi dressait ses batteries contre elle. Le petit homme faisait son rapport au secrétaire de l'association électorale protestante. C'était un gentleman de bonne naissance, d'une excellente éducation, dont l'ardeur à soutenir la « cause » était inspirée par une haine honnête de la superstition, des intrigues sacerdotales, du mensonge. Il avait consacré toute son énergie au projet ambitieux de renverser les forteresses de Satan. En toute autre matière il était capable d'agir avec sang-froid, avec réflexion; dans celle-ci c'était un enthousiaste. Il avait un flair infaillible : il était capable d'éventer un prêtre en quelque endroit que ce fût des Trois-Royaumes. Il aurait flairé le jésuite dans le salon de la Reine ou dans son conseil privé, quoiqu'il n'eût jamais été admis ni dans l'un ni dans l'autre. Son regard était plus perçant que celui du faucon; il voyait l'invisible : il perçait à jour tous les déguisements. Il reconnaissait un émissaire secret du pape à la forme de son chapeau, à la couleur de ses bas. Du moins il en était persuadé, et des milliers de personnes agissaient conformément à l'opinion qu'il avait de lui-même.

— Ce cas, dit-il au petit homme qui venait de terminer son rapport, ce cas, bien qu'il ne soit pas dans ses premiers incidents aussi grave que nous pouvions le croire, est, à un autre point de vue, extrêmement sérieux. Voici un homme « indifférent », ainsi que vous vous êtes exprimé, à la vie physique et spirituelle de son enfant. La mère, avec le cœur d'une véritable protestante et une quantité de lait plus que suffisante, désire ardemment nourrir son enfant et le délivrer des filets de la papauté. Mais le mari... comment l'appelez-vous? Ginx? — Ginx! soit dit en passant, c'est un nom bien malheureux pour une affaire : l'affaire Ginx! — Ce Ginx, donc, a livré son enfant aux sœurs des Pauvres. Comment pouvons-nous le leur reprendre sans sa coopération?... Enfin! il faut essayer.

L'avoué de l'Association fut mandé sur-le-champ. Quand on lui eut exposé la question, il exprima des doutes, proposa plusieurs marches à suivre, les retira, et finit par dire qu'il désirerait prendre l'opinion d'un conseil.

— Nous prendrons, dit-il au secrétaire, M. Stigma, je suppose?

— Oui! oui! sir Adolphus Stigma est un de nos principaux adhérents, et le cœur de son fils est entièrement avec nous.

MM. Tête-Ronde, Tête-Ronde et Lollard rédigèrent l'exposé du cas qui devait être soumis à M. Stigma. Je ne transcrirai que les derniers paragraphes.

« M. Ginx étant indifférent, et mistress Ginx étant prête à donner son concours pour que son enfant soit remis à sa disposition pour être transporté dans une maison protestante.

» Vous êtes prié de donner votre avis sur les questions suivantes :

» 1° Savoir si un mandat de comparution devant un magistrat doit être pris contre la dame supérieure du couvent, pour détournement ou détention de l'enfant, d'après la 56e sect. des art. 24 et 25, Vict. C. 100? Ou bien :

» 2° Si le remède convenable est une assignation d'*Habeas corpus?* Et en ce cas, s'il est nécessaire que le père s'adjoigne à la poursuite ou que l'on obtienne, pour y procéder, son autorisation?

» Ou faute de ce,

» 3° Si le conseil est d'avis que le cas actuel rentre dans l'acte de Talfourd, et si l'on ne peut pas s'adresser au Lord chancelier, ou au Maître des rôles, au nom de la mère, pour réclamer la garde de son enfant? Et,

» 4° De donner votre avis en général dans l'intérêt de l'enfant. »

M. Adolphus Stigma prit dix jours pour délibérer. Cependant le jeune Ambrosius continuait à prospérer grâce à la bouillie du couvent. Enfin M. Stigma donna son opinion. Sa réponse pouvait servir de modèle pour un avocat. Vous suiviez ses avis à vos risques et périls : pour lui il n'engageait en rien sa responsabilité.

Comme la réponse était loin de briller par la brièveté, j'espère qu'on me dispensera de la transcrire. Il recommandait d'ailleurs d'employer successivement chacun des trois moyens sur lesquels on l'avait consulté. Sans doute on réussirait devant une des juridictions si l'on échouait devant les autres : il l'espérait, sans pourtant se porter garant de rien; car si ses clients avaient des chances sérieuses en leur faveur, il y en avait aussi contre eux un certain nombre.

Encouragés de la sorte, les membres de l'Association électorale protestante jugèrent qu'il était de leur devoir de poursuivre l'affaire. Ces procès, même quand ils ne réussissaient pas complètement, servaient encore leur politique. Ils rappelaient au monde que la papauté existait toujours dans son sein, et qu'elle n'avait pas cessé d'être menaçante.

V. — La loi du magistrat.

Maître Dignam Bailey, avocat de la couronne, et maître Adolphus Stigma furent donc chargés de demander à un magistrat un mandat de comparution contre Mary Dens, appelée communément sœur Suspiciosa, pour détournement et détention d'un enfant mâle né de John Ginx et de Betsy Hicks son épouse légitime.

Malheureusement le digne magistrat auquel ils s'adressèrent, M. D'Acerbity, déclara qu'en l'absence de toute réclamation de la part du père, il ne pouvait voir là ni détournement, ni enlèvement : que l'article 56, ch. 24, 25, ne s'appliquait nullement au cas actuel : il ne manqua pas, suivant la coutume de ses honorables collègues, d'égayer l'assistance aux dépens des avocats désappointés, et les invita-

fort peu gracieusement à s'adresser, s'ils le trouvaient bon, aux *juges du Banc de la reine*.

VI. — Le papisme et le protestantisme au Banc de la reine.

Le résultat était loin d'être satisfaisant. Il n'y avait pas même eu de scandale; et la Gazette des Moulins à vent railla gaiement l'Association détectorale. Sur ces entrefaites s'était accomplie la grande cérémonie du baptême: à peine était-elle terminée que le bureau de l'Association en avait entre les mains un récit circonstancié. Quel monstrueux outrage pour un enfant parfaitement protestant! On fit aussitôt imprimer ce récit, avec un compte rendu fidèle de ce qui s'était passé devant le magistrat, et la reproduction d'une conversation qui avait eu lieu entre la mère et un agent de l'Association. Des hommes-affiches circulèrent dans tous les endroits fréquentés, en portant un gigantesque placard ainsi conçu :

ASSOCIATION DÉTECTORALE PROTESTANTE

PAS DE PAPISME!

Détournement d'un enfant!
Attentat contre la liberté du sujet!
Intrigues ténébreuses et effroyables!
Baptême d'un enfant protestant dans un couvent!

OUTRAGE
fait à la nation par des mercenaires étrangers!

Tous les pères et toutes les mères sont invités à donner leur concours pour défendre la

religion protestante

la sainteté du foyer et l'inviolabilité de la

LIBERTÉ ANGLAISE

PAS DE CAPITULATION!

Il y a dans cette production quelque incohérence, remarquez que cela est de fort peu d'importance dans un appel au public. L'effervescence se répandit dans toute la capitale. On tint des meetings; on organisa des souscriptions : des attroupements inquiétants se formèrent devant la maison des sœurs. Lorsque maître Dignam Bailey, Q. C., descendit à Westminster, pour se transporter à la Cour du banc de la reine, une foule compacte assiégeait le tribunal. Les champions du protestantisme et les ecclésiastiques papistes se disputèrent avec acharnement les places pour assister à la séance. La sœur Suspiciosa, portant le jeune Ambrosius, et soutenue par deux novices et le père Certificatus, avait été clandestinement introduite dans le tribunal par des passages secrets. De son côté, mistress Ginx, amenée de Rosemary Street par le petit homme qui l'avait pourvue d'un bonnet surchargé de rubans oranges, était assise, les yeux rouges, le regard fixé sur son enfant qui était maintenant enveloppé dans une robe toute brodée de petites croix.

Ai-je besoin de vous dire comment un silence de mort régna dans la salle quand le bruit causé par l'entrée des juges eut cessé ; comment chacun sut ce qui allait se passer lorsqu'un huissier se leva au pied du tribunal et appela « *Re* Ginx, un enfant : *Ex parte*. Mary Ginx! » Comment le président, au visage frais et rose, se moucha d'abord dans un mouchoir de soie mauve d'une nuance délicieuse : comment il essaya et rejeta successivement une demi-douzaine de plumes, tandis que l'auditoire silencieux osait à peine respirer; comment, de sa voix la plus aimable, il dit : « Qui comparaît pour le défendeur? » Et comment enfin maître Dignam Bailey et maître Octavius Ernestus se levèrent en même temps pour déclarer que c'était maître Ernestus?

Maître Ernestus était catholique. Il était assisté par une demi-douzaine de conseillers. Il passa au crible les déclarations signées par la partie adverse, en lut pour sa part de volumineuses; insista avec amertume sur l'absence de toute déclaration de la part du père ; signala au mépris du monde civilisé les poursuites exercées contre ses inoffensives et intéressantes clientes par « le fanatisme aveugle de l'Association détectorale protestante » : d'une voix attendrie il dépeignit ces « paisibles recluses, contraintes à s'exposer en tremblant aux regards et au rude contact d'un monde hostile » ; il cita des précédents depuis le temps de la grande Charte jusqu'à l'époque actuelle ; adjura la Cour de soutenir l'honneur de la justice protestante, et termina sa péroraison par l'aphorisme de lord Mansfield, *Fiat justitia, ruat cœlum*.

On ne saurait trop rendre justice au plaidoyer que prononça maître Bailey lorsqu'après le déjeuner il se leva pour répliquer. Il fut tour à tour logique et passionné, sarcastique et pathétique. Il s'emporta contre la supérieure, contre ses attorneys, contre le père Certificatus, contre Ginx, — « qui avait lâchement abandonné ses droits divins de liberté religieuse et politique », — contre la religion catholique romaine, le pape, l'archevêque de Westminster, la vierge Marie. La Cour savait, et tout le monde savait aussi que tout cela n'était que pure pyrotechnie, et maître Bailey le savait mieux que personne : mais, quoique les juges du Banc de la reine soient prompts à parler, lents à écouter, ils se sentaient obligés, dans une affaire qui intéressait si vivement le public, de rester calmes sur leurs sièges, et d'assister à cette parade. Maître Bailey conclut par un jeu de mots sur l'aphorisme qu'avait cité son savant ami. « Il ne craignait pas de dire que si l'on faisait justice dans le sens où son ami demandait qu'elle fût faite, le royaume du ciel en Angleterre se précipiterait en effet à sa perte. »

Les juges décidèrent, sans hésitation, que, attendu que le père avait confié la garde de l'enfant aux Sœurs des Pauvres et ne paraissait pas désirer qu'on le leur retirât, la Cour, écartant les considérations religieuses par lesquelles les deux parties avaient pris à tâche de obscurcir la question, donnait gain de cause au défendeur, avec dépens.

Comme on sortait du tribunal, M. Stigma dit à ses clientes : « Tout a fait ce que j'avais prévu ; vous vous rappelez que je l'avais dit dans ma consultation ».

VII. — Où l'on proteste sans être protestant.

Le jeune Ambrosius et ceux qui l'accompagnaient eurent peine à arriver sains et saufs au couvent. Le bâtiment n'avait que peu de fenêtres sur la rue, mais elles furent toutes brisées. Que serait-il arrivé avant peu de jours si Ginx's Baby ne s'était pas mêlé de l'affaire, personne ne pourrait le dire.

La manière dont on traitait le petit saint lui aigrissait le tempérament. Ses nourrices dévouées l'avaient suffoqué deux fois en un jour avec leur encens, et maintenant il venait de respirer pendant sept heures l'air du Banc de la Reine. A son retour au couvent on le fit manger à la hâte, et on le porta à la chapelle pour remercier le ciel de la victoire qu'on venait de remporter. Enveloppé dans une riche chasuble on le déposa sur les marches de l'autel. Au moment le plus solennel de l'office il toussa violemment et soulagea son estomac surchargé. La chasuble fut tout éclaboussée. Lorsque le prêtre qui officiait prit, pour la sauver, l'enfant dans ses bras, Ginx's Baby souilla d'une façon abominable les vêtements sacerdotaux et les marches de l'autel. Alors il donna des coups de pied contre l'autel même, poussa des cris terribles et finit par être pris de convulsions dans les bras de sœur Suspiciosa. Comme la plupart des femmes, la supérieure avait besoin que son enthousiasme fût réchauffé par le succès. Elle commença à croire qu'elle était dupe. Ginx's Baby était trop évidemment, au point de vue spirituel, une affaire manquée. Il fallait que cet enfant, comme le reste de sa famille, fût « protestant jusqu'à la moelle des os ». Le père Certificatus le reconnut avec elle : son costume et sa plus belle chasuble étaient hors de service.

— Ne nous exposons pas, dit-il, à une répétition de la même scène ; rendons l'enfant. Il est baptisé, et désormais on ne peut le séparer de l'Église. Un jour il nous reviendra.

Le lendemain matin les avoués de l'Association détectorale protestante reçurent une lettre de leurs adversaires. Il y était dit que les autorités du couvent, présumant que MM. Têteronde, Têteronde et Lollard avaient l'intention d'en appeler au Maître des Rôles, avaient décidé, après s'être défendus devant le Banc de la Reine, de céder l'enfant qui serait mis, dans les vingt-quatre heures, aux ordres et à la disposition de l'Association et ensuite de ses parents. « D'après les instructions de nos clients », était-il ajouté, « nous vous recommandons de ne pas oublier que l'enfant a été admis dans le sein de l'Église catholique ; qu'il est un de ses membres, et que comme tel il doit obéissance au Saint-Père, lien dont l'excommunication papale peut seule le dégager. »

VIII. — Voyez comme ces chrétiens s'aiment entre eux.

Un meeting général de protestants avait été convoqué dans la salle Philopragmon et devait se tenir à trois heures, au jour même qui avait été désigné par les attorneys des papistes. Cette salle était le centre ordinaire d'une foule de mouvements, les uns bien conçus et bien exécutés, les autres aussi frivoles qu'insensés. Cependant ceux de cette dernière classe pour lesquels on avait recours à cette salle n'étaient pas proportionnellement plus nombreux que dans toutes les autres entreprises humaines. La concession des catholiques déconcerta tout d'abord les organisateurs de la démonstration. Leur grief s'évanouissait. Cependant il restait encore des motifs suffisants pour un meeting : on se réjouirait de la victoire, et l'on se consulterait sur l'avenir du Baby protestant.

Le secrétaire avait une longue expérience de ces sortes de réunions. Cette fois il voulut produire une sensation. Ginx's Baby, apporté du couvent, dépouillé de son maillot papiste et enveloppé d'un magnifique trousseau offert par une aimable duchesse protestante, fut placé dans un berceau où sa tête reposait sur une Bible. J'ai bien peur qu'il ne se trouvât aussi mal à son aise qu'il l'avait jamais été au couvent. Lorsque le président eut terminé son discours, dans lequel il informait l'assistance du triomphe obtenu, on exhiba le Baby sur l'estrade dans cet appareil, et il y eut tant de hourras, d'applaudissements, de mouchoirs agités en l'air que cet endroit même n'en avait jamais tant vu ni entendu. D'étonnement l'enfant resta muet.

M. Trumpeter prit la parole ; beaucoup de gens le regardaient, après la Reine, comme le plus ferme soutien de la foi dans les Trois-Royaumes. Je n'ai jamais compris pourquoi les journaux reproduisaient ses discours : pour moi, je m'en déclare incapable.

Quand il eut fini, lord Evergood, « un pair populaire, pratique, pourvu des principes protestants les plus purs », ainsi que le Daily Banner le qualifia le lendemain matin en termes qu'embellissait l'allitération, se leva pour faire la première proposition préparée d'avance par le comité.

On demandait que l'enfant si heureusement arraché au génie malfaisant d'une superstition mensongère, fût confié au soins de la Société pour l'augmentation des veuves et des orphelins d'ecclésiastiques, et entretenu par des contributions volontaires.

Avant que lord Evergood pût articuler un mot, des murmures s'élevèrent de tous les points de la salle. Comme ce lord était un gentleman pacifique, un chrétien sans malice, cette opposition le surprit et en même temps l'effraya. Il prononça quelques phrases à l'appui de sa motion et se rassit.

Un des assistants de la galerie cria : Monsieur le Président ! je propose un amendement.

Applaudissements et cris : A l'ordre ! à l'ordre ! assis ! etc.

Le Président, du ton le plus doux, dit : « Le gentleman est hors de la question : la proposition n'a pas encore été soutenue. Je fais appel au révérend M. Valpy pour appuyer la proposition. »

M. Valpy, titulaire de Saint-Swithin, parla en effet ; mais ce qu'il dit ne fut entendu que de lui. Lorsqu'il eut terminé il se produisit un tumulte extraordinaire. Sur l'estrade une foule de ministres et de laïques s'élancèrent de leurs siéges ; dans la salle une centaine de personnages, qui aspiraient à se faire entendre, montèrent sur les bancs ou sur le dos de quelques amis complaisants.

Le Président cria : « A l'ordre ! à l'ordre ! gentlemen ! La circonstance est solennelle ! Prouvons notre unanimité ! »

Il n'y eut d'unanime, à ce qu'il semblait, que le désir de parler. Parmi les vivats, les rappels à l'ordre, les trépignements, on pouvait entendre le révérend Mark Slowboy, indépendant, le révérend Hugh Quickly, wesleyen, le rév. Bereciah Calvin, presbytérien, le rev. Ezéchiel Cutwater, baptiste, qui réclamaient la parole.

Il y eut un moment de calme dont profita M. Stentor, orateur bien connu dans Hyde Park, qui, du haut des épaules d'un ami, beugla dans le parterre : « M. le Président, entendez-moi ! » Cet appel fut accueilli par un tonnerre de rires.

Qu'y avait-il donc ? Pourquoi la proposition de confier le baby à une maison anglicane fai-sait-elle bouillir le sang de tous les dissidents présents ? C'était faire sauter avec adresse l'enfant de la poêle à frire dans le feu. Mais le président était accoutumé à de semblables scènes. Il apaisa le tumulte en proposant qu'un représentant de chaque communion fît con-

naître son opinion à l'auditoire : « Qui voulait-on entendre d'abord ? »

Les cris les plus bruyants désignèrent M. Cutwater, qui s'avança aussitôt. On vit un petit homme chétif, courbé, demi-boiteux, avec une cravate tortillée autour du cou, et un pantalon qui bouffait au genoux ; mais il n'y avait là, permettez-moi de le dire, rien que d'honorable pour lui. Si nous devons croire le docteur Watt quand il nous dit que

> Satan tremble lorsqu'il voit
> Le saint le plus faible à genoux,

il est extrêmement probable que cet ennemi du genre humain était troublé d'une façon toute particulière quand il voyait Ézéchiel Cutwater dans cette posture. Certes il avait, sur ses genoux, livré au mal de rudes combats. Il y avait deux ou plutôt trois articles de foi auxquels Ezéchiel montrait un attachement invincible. On l'aurait brûlé plutôt que de l'y faire renoncer. C'était la haine du papisme, le mépris de la prêtraille anglicane et de la succession apostolique, et l'adhésion au dogme du baptême des adultes et de l'immersion totale. Quiconque ne les adoptait pas avec lui était à ses yeux Anathema Maranatha.

Ses yeux flamboyaient tandis qu'il les promenait sur son auditoire en ebullition. « Monsieur le Président », dit-il, « je demande à faire un amendement à la motion du noble lord. (Applaudissements.) Cette motion propose de confier aux soins de l'Église établie ce tendre enfant qui n'a pas encore conscience de lui-même (et il se tournait vers Ginx's Baby), cet enfant que nous venons d'arracher aux filets d'une superstition de la même nature. Oh ! oh ! sifflets et applaudissements.) Je retire l'expression. Je n'avais nullement l'intention de blesser qui que ce fût. (Ecoutez ! écoutez !) Cette imposante réunion représente non pas l'Église anglaise, non pas l'Église baptiste, non pas l'Église wesleyenne : elle représente le Protestantisme. (Applaudissements et trépignements.) Dans une telle assemblée a-t-on le droit de proposer qu'une Église quelconque puisse disposer d'un enfant qui, lui aussi, je ne crains pas de le dire, est représentatif. Il est maintenant l'enfant adoptif, non pas d'une seule communion, mais de toutes. (Applaudissements.) Autour de lui ou d'elle (je ne sais au juste lequel des deux), autour de sa tête de chérubin planent avec leurs blanches ailes les anges réunis des différentes Églises, et sur lui ou sur elle, peu importe.....

Le Président informa l'orateur qu'il croyait pouvoir affirmer, d'après des renseignements authentiques, que c'était *lui*.

« Sur lui donc se concentrent les sympathies de tous les cœurs protestants. N'ôtons donc pas à cette circonstance ce qu'elle a de grandiose en faisant preuve d'un fanatisme exclusif, étroit et dirigé dans un sens unique ! Faisons converger sur ce foyer enfantin les rayons de l'unité catholique. (Applaudissements enthousiastes, émotion prolongée.) Pour moi, en particulier, il me serait extrêmement pénible de penser (et c'est ce qui arrivera indubitablement si la motion est adoptée), de penser, dis-je, qu'une semaine après son entrée dans l'établissement dont le noble lord a fait mention, ce pécheur au maillot, dont les ténèbres enveloppent encore l'intelligence, serait soumis à la burlesque comédie d'une admission illusoire dans l'Église de Christ (oh ! oh !) Oui, je dis comédie, soit que vous considériez l'âge du catéchumène ou la quantité d'eau insignifiante qui serait employée (tumulte ; oh ! oh ! quelques applaudissements du côté des Baptistes). Mais pour le moment je ne m'arrêterai pas davantage sur ce sujet, dit M. Cutwater, qui savait parfaitement son rôle, je puis conserver ces opinions sans cesser d'aimer mes frères des autres communions. Je propose, comme amendement, qu'un comité, composé d'un ministre et d'un laïque choisis dans chacune des Églises, soit formé pour prendre soin du bien-être physique ainsi que de l'éducation intellectuelle et spirituelle de l'enfant. »

Par cette proposition, qui fut reçue avec enthousiasme, Ginx's Baby allait être lancé dans une arène de polémiques acharnées. Chacun des assistants désirait qu'un comité fût nommé pour débattre la question. Aussi l'amendement, après avoir été appuyé par M. Slowboy, passa-t-il au milieu de bruyantes acclamations.

Mais on n'était pas encore à bout d'incidents. Lorsqu'on procéda à la nomination du comité, les Unitaires et les Quakers voulurent être représentés. Voilà encore une fois le bureau et l'assemblée aux prises. On soutint énergiquement que les chrétiens évangéliques pouvaient seuls participer à une œuvre de ce genre, et plusieurs des candidats déclarèrent qu'ils ne feraient jamais partie d'un comité où siégeraient des.... Enfin on employa quelques épithètes énergiques. Les Unitaires de leur côté et les Quakers s'appuyèrent sur les principes catholiques impliqués dans l'amendement, et sur ce fait que Ginx's Baby était maintenant une propriété nationale protestante. M. Cutwater et quelques autres, émus par le scandale de la dispute, intervinrent, et le comité fut enfin constitué à la satisfaction générale. On décida qu'il s'appellerait « Comité annexe de l'Union détectorale protestante pour » assurer le bien-être physique et spirituel de Ginx's Baby ».

On adopta une quatrième résolution, savoir « que le sujet serait traité dans les chaires de la capitale le prochain jour de sabbat et qu'une quête serait faite dans les différentes églises au profit de l'enfant ». Ceci était de bon augure pour l'avenir de maître Ginx.

Le meeting avait duré cinq heures, et tandis qu'on discutait sur son sort, l'enfant commençait à avoir faim. Au milieu du tumulte tout le monde avait oublié celui qui en était la cause, et quand la discussion fut terminée on se sépara sans penser à lui. Mais du moins il ne laissa pas partir ceux qui se trouvaient près de lui sans leur rappeler sa présence. Quelques-uns prévoyant quelque désagrément s'éclipsèrent sans bruit ; trois ou quatre personnes s'arrêtèrent pour se demander ce qu'on ferait de lui.

— Confiez-le à la garde du président, dit un M. Dove.

— J'en serais très-heureux, dit-il d'une voix douce : mais M. Trumpeter n'est pas à Londres. L'excellente mistress Dove ne pourrait-elle pas s'en charger ?

Mistress Dove ne le pouvait pas davantage.

Le secrétaire était célibataire et occupait un logement meublé à Nincome's Inn.

Ils étaient fort embarrassés lorsqu'une femme, qui était restée dans la salle près de l'estrade, s'avança et offrit de se charger de l'enfant « dans l'intérêt de la cause ». Tout le monde se sentit soulagé. Après que l'on eut pris à la hâte son nom et son adresse, le Baby protestant fut déposé dans ses bras. Mylord Evergood, le président, les clergymen, le secrétaire et la foule s'en retournèrent au logis tout joyeux.

Quelques heures plus tard Ginx's Baby, dépouillé du riche trousseau de la duchesse, fut trouvé par un policeman sur le

seuil d'une porte, dans une petite rue peu fréquentée, à cent pas derrière la salle Philopragmon. Par un hasard ironique il était enveloppé dans un numéro du plus grand journal qu'il y ait au monde.

IX. — Les bons Samaritains et leur obole.

Le lendemain matin, il n'y eut pas de table dans toute la ville où l'on ne lût à déjeuner le compte rendu du grand meeting protestant : à la page suivante, dans un entrefilet, on lisait aussi que Ginx's Baby avait été trouvé dans la soirée par un policeman. Commentaire édifiant de cette pieuse séance ! Le bon Samaritain mit le blessé sur son âne et le conduisit à une auberge, tandis que le Prêtre et le Lévite, bien que le dernier eût jeté les yeux sur le malheureux, l'avaient abandonné à son triste sort. S'ils avaient convoqué une réunion publique pour discuter son sort avant de l'abandonner, cela eût été un raffinement d'inhumanité. Le comité quand il se réunit de nouveau, éprouva quelque confusion. On prit immédiatement des mesures pour recouvrer l'enfant et le mettre en mains sûres. La duchesse fournit un second trousseau. Le dimanche suivant des sermons furent prêchés au profit de Ginx's Baby dans une vingtaine de chapelles. Le montant des quêtes s'éleva à 800 livres, somme qui par suite de dons et de souscriptions s'éleva au total respectable de 1360 livres 10 shillings 3 pence 1/2.

On verra plus tard ce que le comité fit du baby ; quant à l'emploi des fonds, j'ai pu, par un hasard heureux, m'en procurer la note. Ils furent dépensés ainsi qu'on va le voir sur une balance de comptes qui ne fut jamais communiquée aux souscripteurs.

	livres	shill.	pence.
Loyer de la salle du comité.	45	0	0
Deux secrétaires employés par le comité. .	120	0	0
Agents, démarches.	88	6	2
Impression de *Notices, d'Affiches, de Pamphlets* ; un *Bulletin quotidien de la santé de Ginx's Baby. Vie de Ginx's Baby. L'Enfant du protestant* (conte). *Le berceau d'un jeune martyr*, et autres ouvrages publiées par le comité.	596	13	5
Avertissements pour des meetings, sermons.	261	4	1
Dépenses légales.	77	6	8
Papeterie.	35	10	0
Timbres-postes, chauffage et frais divers. .	27	19	2
Total.	1251	16	6

Il restait donc 108 livres 13 shillings 19 pence 1/2, pour l'entretien du baby. Il était impossible qu'un enfant fût l'objet de plus de discussions, de plus de prédications et d'écrits, qu'il fût mieux défendu, mieux conseillé ; mais ses ressources diminuaient en proportion même de ces avantages. Les souscripteurs généreux n'examinent pas assez souvent les articles des comptes. Si l'un de ceux qui avaient contribué à fournir cette somme avait vu la balance, il aurait été fort étonné et mécontent en voyant quelle faible partie de ces libéralités avait été réellement employée au profit de celui à qui elles étaient destinées. Un cynique leur dirait que la moitié du présent consiste à surveiller la façon dont il est employé. Leur indifférence était bien près de celle qui raille le poëte :

Prodigus et stultus donat quæ spernit et odit.

Dans ce siècle de luxe nous en sommes venus à payer des agents pour faire nos bonnes œuvres à notre place ; c'est fort bien ; mais ils prennent trois cents pour cent pour leur peine.

X. — La force et un échantillon de sa faiblesse.

Un policeman avait découvert Ginx's Baby enveloppé dans un journal d'un penny qui jouit d'une faveur désolante auprès des habitants de Londres qui voyagent en chemin de fer. On m'adresserait de justes reproches si je ne racontais pas en détail de quelle façon mon héros fut traité par cette institution, « la force publique ». Le représentant de l'autorité qui le trouva arpentait méthodiquement une rue écartée en inspectant les portes avec sa lanterne sourde. Il était pourvu de bottes massives, de telle sorte qu'un voleur pouvait l'entendre à deux cents pas ; il était déjà grand et lourd naturellement ; mais un commissaire ingénieux avait inventé un costume destiné à faire ressortir davantage ces qualités ; une tunique pesante, une ceinture qui ressemblait à la sous-ventrière d'un cheval de charette, et un collet rond. On l'avait soigneusement dressé à ne pas faire plus de trois milles à l'heure. Il ne fut pas peu étonné lorsque les rayons de sa lampe tombèrent sur un journal qui s'agitait convulsivement et d'où s'échappaient des cris mystérieux. Il écarta un coin du papier qui lui laissa voir la figure de Ginx's Baby ; alors il se livra pendant un quart d'heure à des réflexions embarrassantes. Un enfant presque nu qui criait, exposé à l'air froid, aurait dû être aussitôt que possible mis à l'abri ; mais le numéro 99 était *en tournée*, et ces mots magiques l'astreignaient à des obligations rigoureuses. Cette règle n'existait, bien entendu, que sous un des anciens commissaires, et tout le monde sait que cette absurde stratégie a été abolie sous le régime actuel. Quoi qu'il en soit, dans ce temps-là chaque garde avait sa tournée, c'est-à-dire un parcours déterminé dont il était obligé de ne jamais s'écarter, à moins qu'il n'eût un prisonnier ; et alors c'était tant pis pour tous les habitants de cet espace magique. Si le numéro 99 avait entendu le baby crier de l'autre côté de la rue, lequel était compris dans le parcours du numéro 101, il aurait passé tout droit, la conscience tranquille, la chose étant alors en dehors de sa juridiction. Malheureusement le baby était sur son parcours, et si le policeman eut quelque tentation de le transporter de l'autre côté de la rue, il en fut préservé par l'arrivée du numéro 101 dont la lanterne brillait dans la nuit à peu de distance. Que devait-il faire ? Il était encore à un mille du poste : l'inspecteur n'arriverait pas avant une heure ; et il était embarrassant, pour ne pas dire inconvenant, de porter pendant toute sa ronde un enfant qui criait enveloppé dans le plus grand des journaux quotidiens. Si d'un autre côté il le laissait sur la place, et que l'enfant vînt à mourir, il pouvait être responsable de sa mort. Il était donc dans une grande perplexité ; mais enfin il se détermina à prendre le parti le plus simple, c'est-à-dire à le porter au poste. L'autorité, dans ses règlements, n'avait pris aucune mesure pour protéger un parcours abandonné même pour un motif légitime. Aussi, tandis que le numéro 99 était occupé de son office charitable, le riche magasin de MM. Trinkett et Blouse, tailleurs du clergé, fut forcé, et une foule de robes, de chasubles, de nappes d'autel et d'autres objets précieux furent appropriés à des usages profanes.

Au poste on traita le baby conformément aux règlements.

Le chef du poste l'inscrivit tout d'abord sur son livre de nuit avec toutes les particularités de la découverte. Alors on se procura un peu de lait froid qu'on versa dans la bouche de l'enfant. Ensuite, enveloppé dans un manteau de constable, il fut déposé dans une cellule où, la porte une fois fermée à double tour, il ne pouvait plus incommoder les gardiens de la paix publique.

La même nuit, dans la cellule d'à côté, un innocent gentleman qui avait été frappé d'apoplexie dans la rue, mais qui avait été inscrit comme ivre-mort sur la feuille de rapport, mourut comme un chien.

XI. — L'unité de l'esprit et l'alliance de paix.

Lorsque le comité se réunit, chacun des membres s'aperçut qu'il ne pouvait s'entendre avec les autres. Chacun était disposé à traiter Ginx's Baby à sa façon : en d'autres termes, en présence de l'objet de la charité commune, chacun voulait lui appliquer les vues de sa propre secte. C'était une nouvelle « alliance évangélique », qui ne s'accordait que dans la haine du papisme.

Dès la première réunion ils reconnurent que le terrain de la discussion avait besoin d'être circonscrit, et par conséquent nommèrent trois d'entre eux pour rédiger un sommaire des matières à traiter. Ce sous-comité conclut que les questions à résoudre au sujet de l'enfant étaient les suivantes :

1° Concernant le corps :

A. Par quels moyens serait-il nourri et vêtu ?

B. De quelle manière on s'y prendrait et par quelle méthode ?

2° Concernant le cœur et l'esprit :

A. S'il recevrait une instruction ? et au cas où la réponse serait affirmative,

B. Quels devraient être les objets de cette instruction ?

C. Quelle religion, si on lui en enseignait une, lui serait enseignée d'abord ?

D. Serait-il baptisé de nouveau ? Et si oui,

1. Dans quelle communion ?

2. Avec quel cérémonial ?

Ce programme, dans la pensée de ceux qui l'avait élaboré, comprenait tout ce qui concernait Ginx's Baby, excepté sa mort. A peine fait, le rapport fut adopté. Alors un des membres, impatient de combattre, proposa qu'on différât l'examen de la première série de questions jusqu'à ce que les autres eussent été résolues. Les apôtres de la vérité devaient-ils consacrer leurs soins à satisfaire des besoins charnels ? Ce n'étaient là pour eux que des questions tout à fait secondaires, bien qu'elles fussent, il me semble, d'une importance capitale pour Ginx's Baby. Il fut décidé que l'on discuterait l'avenir du petit Ginx avant de pourvoir au présent.

Le bal fut ouvert par le vénérable archidiacre Hotten qui, au milieu de l'émotion générale, soutint que dès l'apparition des premiers germes de la pensée dans l'esprit d'un enfant, il fallait, sur ces bourgeons naissants, greffer la religion ; il ne pouvait y avoir aucune éducation digne de ce nom si elle n'était religieuse. On devait enseigner avec l'A l'origine du mal, et avec le Z sa destinée finale et sa destruction. Séparer l'éducation de la religion, c'était couper les ailes de la céleste colombe. Il affirma que le comité devait faire baptiser l'enfant sans retard dans l'abbaye de Westminster, quoiqu'il fût assez d'avis que le baptême antérieur était canoniquement valide ; qu'il fallait lui enseigner les vérités de notre foi la plus pure ; qu'il n'y avait d'ailleurs pas de foi sans un *Credo* : que le seul *Credo* national était celui de l'Église d'Angleterre, que l'enfant devait, par conséquent, être confié aux soins d'un membre du clergé, puis envoyé dans une école religieuse convenablement choisie. Il n'avait pas besoin de dire qu'il excluait celle de Bugby, en raison des tendances profanes de son administration.

L'Église cependant fut divisée contre elle-même, car le doyen de Triston dit qu'il donnerait volontiers plus de latitude que son révérend frère. On ne devait pas tracer dans l'esprit d'un enfant les lignes d'un *Credo* trop rigide. En somme il ne reconnaissait aucun *Credo*, la loi ne l'y obligeait pas et sa raison l'en dissuadait. Il serait plutôt d'avis qu'on permît aux semences innées de la lumière naturelle, à cette glorieuse efflorescence de la Divinité, qui est répandue dans le cœur de tous les hommes, de se développer dans ce jeune esprit. Le doyen était certainement plus vague et beaucoup moins sérieux que son respectable frère.

Le « Rév. » M. Bumpus, unitaire, opposa aux idées émises par l'archidiacre le mépris qu'elles méritaient. Il était impossible d'appliquer à un enfant, qui représentait une époque de lumières, des théories depuis longtemps condamnées. Assurément le doyen s'était approché davantage de la vérité avec cet esprit ouvert et largement sympathique qu'on lui connaissait. Pour lui, il proposait qu'on fît de cet enfant un nourrisson modèle du libéralisme d'une ère nouvelle. Les choses d'autrefois s'en allaient ; tout était devenu nouveau. Les *Credo* n'étaient plus que les bannières hors de service, les reliques du moyen âge, bonnes à suspendre dans les églises et à conserver comme des monuments historiques ; mais qui ne devaient plus jamais flotter sur le champ de bataille. L'éducation du jour était celle qui enseignait à l'homme à tourner ses yeux sur lui-même pour reconnaître dans les profondeurs de son être la Divinité, sous quelque forme que ce fût, qu'elle s'appelât Brahma, Confucius, ou Christ. La vérité était kaléidoscopique et variait selon les milieux à travers lesquels on la considérait. Quant à l'enfant, il fallait laisser la vérité et l'erreur, sous tous leurs aspects, exercer leur action sur son esprit. Faites-lui donner, jusqu'à l'âge de quinze ans, l'instruction ordinaire des écoles, et alors envoyez-le à l'Université de Londres.

Ici le président et une demi-douzaine de membres du comité protestèrent en s'écriant que cette université était une école du diable, et il y eût un échange prolongé de mots désagréables.

M. Shortt, membre du parlement, demanda la permission de faire remarquer, au point de vue pratique, que l'enfant était encore incapable de recevoir des idées quelles qu'elles fussent, qu'il pouvait arriver qu'il mourût avant d'en être capable, qu'il fût muet ou idiot, et que par conséquent il n'eût pas besoin d'éducation. Ne ferait-on pas bien de différer cette discussion jusqu'au moment où l'âge de celui qui en était l'objet exigerait qu'on prît une décision ?

C'était l'habitude de M. Shortt de montrer son esprit pratique et d'arrêter les discussions par des objections de ce genre. Il avait eu le talent de démontrer quinze ou vingt fois à la Chambre des communes que c'est une niaiserie de s'arrêter à calculer des probabilités. Il était opposé, corps et âme, à la législation prophétique et voulait vivre, législativement, au jour le jour.

Mais le comité ne pouvait souffrir que M. Shortt emportât ainsi l'os qu'on se disputait.

Le révérend docteur Lucas Mac Gregor, des Croyants Nationaux Caledoniens, avait gardé trop longtemps le silence pour se contenir davantage. Il est nécessaire de donner sur cet homme quelques détails particuliers au moment où nous allons livrer son nom à la publicité. D'ailleurs il ne vit que pour elle, et selon quelques personnes, que d'elle. Quoi qu'il en soit, il semble également avide de blâmes et d'applaudissements ; c'est que les uns comme les autres supposent la notoriété, et que la notoriété est d'un revenu assuré. Il est peu d'absurdités où cet esprit aussi borné que rusé ait dédaigné de tomber. S'il s'était contenté d'employer ses facultés plus que médiocres à faire tous ses efforts pour être regardé par le monde comme un homme de génie, il aurait fait tout simplement ce que font des milliers d'autres, et ne mériterait pas pour si peu un jugement bien sévère ; mais il faisait un commerce dangereux. Il tenait boutique de prophéties à bon marché. C'était sa coutume de publier une fois environ tous les cinq ans que le monde touchait à sa fin, et, comme M. Zadkiel, il trouvait des gens qui regardaient leur inévitable désappointement comme une preuve de son inspiration. Si vous aviez entendu les paroles de miel qui coulaient de ses lèvres, vous l'auriez pris pour un ange écossais, c'est-à-dire pour un objet fort rare. De telles lèvres pouvaient-elles laisser échapper des expressions blessantes ou de vaines paroles ? Mais vous n'aviez qu'à lui montrer un prêtre, et c'est alors qu'il fallait l'entendre ! Le pape, en particulier, était son ennemi né ; le papisme était le pays de ses ennemis, disait-il. Il pouvait sans danger les défier et lancer ses traits. Personne ne peut dire s'ils atteignaient le but ou le manquaient ; mais la plupart de ses auditeurs souhaitaient sincèrement qu'il l'atteignît. Comment aurait-il vécu si Daniel et saint Jean n'avaient jamais eu de vision ; il est impossible de s'en faire une idée. Fort heureusement leurs rêves fournissaient à son imagination une carrière sans bornes. Comme personne ne pouvait résoudre l'énigme de leurs prophéties, personne non plus ne pouvait réfuter les explications qu'il en donnait. Et pourtant elles se réfutèrent elles-mêmes si souvent à la longue, que j'en suis réduit à supposer que le bon docteur espérait mourir avant l'époque de la vérification, ou qu'il avait assez d'esprit pour se fier à l'infaillibilité de la bêtise humaine.

Si je m'arrête ainsi à peindre le docteur Lucas, c'est qu'il sera plus facile et plus édifiant pour le lecteur de se figurer son discours que pour moi de le rapporter. Il fit voir que le baby était un des sept mystères. Il était d'avis qu'on lui enseignât d'abord à détester l'idolâtrie, la musique, les croix, les messes, les religieuses, les prêtres, les évêques et les cardinaux. Les « humanités », le petit catéchisme, l'exposition de la foi, les « Devoirs de l'homme », tels étaient, dans son opinion, les livres dont on devait nourrir l'esprit de l'enfant pour y jeter les fondements du christianisme le plus pur et le plus élevé.

M. Ogle, du parlement, intervint ici vigoureusement et dit :

— Je ne puis, malgré tout le respect que je vous dois, approuver aucune de ces propositions.

Elles provoqueraient un combat acharné qui se livrerait sur le corps de cet enfant. Nul d'entre nous n'a le droit de prendre exclusivement soin de lui. Autrement pourquoi nous sommes-nous unis pour l'arracher au couvent ? Il sera déchiré en pièces au milieu de ces luttes théologiques. Je pense qu'une éducation purement séculière est le seul objet que doive se proposer un comité. A peine venons-nous de tirer cet enfant de l'ombre où le retenait une influence cléricale exclusive, voulez-vous donc le livrer à une autre ? Les protestants de toutes les communions contribuent à son entretien ; pouvez-vous employer leurs dons communs à l'élever pour l'une d'entre elles ? Vous n'auriez jamais la paix, mieux vaudrait une fois pour toutes le traiter comme cet homme de la tribu de Benjamin traita sa femme, le couper en morceaux pour en envoyer un à chacune des tribus d'Israël et les appeler aux armes. Je dis qu'en ce moment nous n'avons pas à nous occuper de ces questions. Qu'il soit élevé dans un établissement séculier, et que chaque secte soit libre de lui envoyer ses agents, si elle le trouve bon, pour l'instruire en dehors des heures d'école.

Le révérend Théodoret Verity se leva en colère.

— Assurément, monsieur, vous ne pouvez proposer sérieusement un semblable projet ! Quoi ! vous laisseriez ballotter tour à tour cette épave précieuse par les flots de la vérité et de l'erreur, dans le vague espoir que quelque bon vent finirait par la jeter sur un roc où elle trouverait le repos ? Je proteste contre toutes ces hérésies en éducation. Elles sentent le soufre. La vérité est la vérité, ou elle n'existe pas. Si elle existe, notre devoir est de la communiquer à cet être immortel dès son début dans l'existence. L'éducation séculière ! Qu'entendez-vous par là ? Qui distinguera les questions les unes des autres et dira : celle-ci est séculière ; celle-là est religieuse ! Est-ce que toutes les vérités, toutes les pensées ne sont pas, de façon ou d'autre, rattachées à la religion ? etc. etc. Depuis quarante ans M. Verity n'avait jamais parlé que pour dire la même chose.

— Permettez-moi, reprit M. Ogle, « de dire que ce sont là des paroles très-vagues. Je n'ai pas proposé de séparer les questions les unes des autres. Je propose seulement de faire d'une manière différente ce que font dès à présent les amis les plus rigides de M. Verity. Il m'est impossible de comprendre ce qu'on veut dire en affirmant que toute vérité se rattache de façon ou d'autre à la religion. Peut-être veut-on dire par là si toutefois ce n'est pas, ainsi que je le soupçonne, un pur verbiage, une de ces phrases à effet dont se servent certains sots pour en éblouir d'autres) que toutes les vérités se tiennent entre elles, comme se tiennent, par exemple, les différents éléments qui composent le corps. J'admettrais cela ; mais est-ce que le sang n'est pas une chose parfaitement différente et parfaitement séparable de la matière osseuse ? Chacun a sa place, son office, ses rapports. Mais qui oserait dire que le physiologiste ne peut étudier l'un sous les points de vue les plus variés indépendamment de l'autre ? Cependant le physiologiste en vient ensuite à étudier l'un et l'autre au point de vue de leurs rapports avec le reste du corps. En étudiant séparément chaque élément il n'a fait que se préparer à pénétrer plus profondément dans la nature de ces rapports. Il en est de même du corps de la vérité. Quoi qu'en pense M. Verity, j'affirme qu'il y a des vérités qui ne renferment pas le moindre élément de religion. La quarante-septième proposition d'Euclide sera enseignée par un jésuite absolument comme elle l'est dans l'Université de Londres. La géographie affirmera certains principes et désignera des lieux, des fleuves, des montagnes, que nulle foi ne peut déplacer pour les engloutir dans des mers inconnues. Ces sujets et d'autres sont enseignés dans nos plus saintes écoles à d'autres heures que la religion et dans des intentions différentes. Que voulez-vous dire, alors, en affirmant qu'il ne

peut y avoir pour cet enfant aucune éducation séculière indépendante de l'enseignement religieux ? Si j'en juge d'après ce que je vois il est probable que nous ne tomberons d'accord sur aucune méthode d'instruction religieuse pour cet enfant : par conséquent, je voudrais d'abord fixer avec vous des limites dans lesquelles pourra s'exercer notre bienveillance commune. Eh bien ! nous allons tous à la Bible. Nous nous accordons à croire qu'elle contient dans ses pages la vérité religieuse. Mettez donc, si vous le voulez, la Bible dans ses mains ; entourez-le de personnes bienfaisantes et saintes qui agiront sur lui par la vertu de la pratique et de l'exemple, et telles que la plupart de nos sectes en peuvent offrir un grand nombre. Ne lui donnez point de catéchisme ; qu'il lise une profession de foi dans notre vie de chaque jour. Les articles de foi les plus puissants sur son âme seront ceux qui s'y formeront par une sorte de cristallisation grâce à l'action combinée de la vérité et de l'expérience, au lieu d'être collés sur ses murs par des *afficheurs* ecclésiastiques. « Qu'est-ce que la vérité ? » Il doit lui-même se faire cette question et y répondre, comme nous le devons tous devant Dieu. Entendez bien ma pensée : je me flatte de ne pas être plus indifférent à la religion qu'aucun de ceux qui sont ici ; mais je ne partage pas leur avis sur la meilleure méthode de la faire pénétrer dans l'esprit et dans le cœur. Assurément nous ne devons pas, nous ne pouvons pas (ce serait une parfaite absurdité) décider dans ce comité que l'enfant doit être calviniste ! Qui donc alors s'engagerait à le garantir dans l'avenir de toute atteinte de l'hérésie arminienne ? Osez-vous même décider qu'il sera chrétien, protestant ? Je ne voudrais pas en courir le risque. Mais quand je vois autour de moi tant de disciples du Christ, je suis bien sûr que sans l'engager dans aucun mécanisme ecclésiastique, on lui apprendra simplement comment il peut être sauvé. Vos prières, vos visites, vos conversations, votre bienfaisante influence morale, le vivant exemple de cette vertu que vous puisez non dans vos dogmes, mais dans l'imitation passionnée d'un modèle sacré, dans votre foi aux grâces révélées, le soin que vous prendrez de tourner ses yeux sur ce modèle, de lui faire chaque jour voir et toucher ces grâces, l'animeront à chercher la vérité qui vous a faits ce que vous êtes. Prenez quelque honnête femme pour lui servir de mère ; mais choisissez-la pour sa bonté et ses vertus, et non pas pour les dogmes de son Église. Plus elle sera simple dans sa piété et mieux cela vaudra pour lui ».

Ce discours franc et vigoureux tomba au milieu du comité comme une nouvelle pomme de discorde. Des groupes irrités se formèrent et le noble président désespéra de rétablir l'ordre. On convint d'ajourner la discussion. Heureusement pour le corps de Ginx's Baby, on l'avait tout d'abord envoyé dans une maison où l'argent protestant assurait la satisfaction de tous ses besoins, tandis que ses bienfaiteurs se disputaient pour savoir ce qu'ils feraient de son âme.

Il n'est certainement pas hors de propos d'interrompre un instant cette histoire et de faire remarquer que dans la discussion qui vient d'être rapportée tous avaient jusqu'à un certain point raison et qu'ils étaient d'accord jusqu'à un certain point. Qu'une certaine somme d'éducation religieuse fût due à une âme immortelle, qu'il fallût lui donner quelques notions, quelques idées de la Divinité et de la vie future, c'est ce que l'on ne contestait guère. Le débat ne mettait pas en doute non plus la nécessité de ce qu'on nomme culture intellectuelle. Il fallait bien apprendre à l'enfant quelque chose sur ce monde où il était destiné à vivre ; et même ces dernières connaissances semblaient être d'une utilité pratique plus immédiate. Selon que chacun des disputants fixait ses regards sur un but ou sur l'autre, c'était celui qu'il considérait qui lui semblait le plus important. De là, par une pente naturelle, ils en vinrent à traiter comme inconciliables des sujets qui étaient en réalité parallèles et parfaitement compatibles. L'un traitait les autres d'impies ; les autres l'accusaient en revanche de fanatisme. Alors étaient survenues les complications. Qu'est-ce que c'était que la « religion » ? Sur la culture intellectuelle ils pouvaient s'accorder ; elle embrassait des sujets bien connus ; mais cette religion se partageait en une foule de domaines au sujet desquels on se disputait. Les frères protestants étaient comme des voisins de campagne qui se rencontrent inévitablement aux foires, aux marchés, aux réunions, aux bals, qui se saluent, se sourient, quoique chacun d'eux, au fond du cœur, considère avec une jalousie féroce les propriétés du voisin, et quoique la plupart soient probablement occupés à se faire la guerre et à soutenir des procès acharnés. C'est parce que la plupart des membres du comité ne voyaient dans la religion qu'un *Credo*, et que les foules innombrables qu'ils représentaient partageaient leur erreur, qu'ils ne pouvaient arriver à s'accorder au sujet de Ginx's Baby ou de l'âme immortelle de tout autre enfant. Souvent, sinon toujours, ils se querellaient pour de futiles distinctions. Si le *Credo* de Mahomet n'avait contenu que cet article, *Il y a un seul Dieu*, le sang d'une foule de nations n'aurait jamais crié contre ce *Credo* qu'elles repoussaient quand il y joignait ce complément, *et Mahomet est son prophète*.

Si les protestants pouvaient consentir à s'accorder sur les points qui les unissent, sans s'irriter des petites différences qui les divisent, comme les efforts réunis d'une croyance si simple balayeraient devant eux tous les obstacles de l'erreur !

Lorsque Ginx's Baby serait arrivé à l'âge de raison, et serait enfin capable de distinguer la vérité de l'erreur (si toutefois cette distinction est possible), il y avait dans le pays cinquante mille révérends gentlemen de toutes les opinions et de toutes les nuances religieuses qui se seraient fait un plaisir de lui enseigner leurs différentes théories ; et pourtant bien peu d'entre eux se seraient déclarés satisfaits à moins qu'on ne leur permît de s'emparer de cette jeune intelligence tandis qu'elle était encore facile à façonner, et qu'on ne leur laissât imprimer sur cette argile immortelle la marque de fabrique de quelque invention humaine.

XII. — Pas d'argent, — pas de foi, pas d'œuvres.

Le comité de l'Union détectorale protestante tint au sujet de Ginx's Baby vingt-trois conférences, après lesquelles on était aussi loin de s'entendre qu'à la première. Les combinaisons diverses des membres qui y assistaient jetaient de la variété dans ces réunions. Dans leur zèle ardent pour la vérité ils s'inquiétaient peu des finances. Aussi finirent-elles par tomber entièrement aux mains du secrétaire de l'association, et nous avons vu que les comptes présentaient sur certains chapitres des dépenses considérables. Les vingt-trois réunions s'étendirent sur un espace de plus d'une année. Au bout de ce temps le secrétaire causa la plus vive surprise au comité en déposant sur la table une demande où l'on réclamait, pour la nourriture et la garde du baby protestant pendant les trois derniers mois, la somme de 36 livres. Il ajouta qu'il

lui restait entre les mains la somme de 1 livre, 4 shillings, 4 pence et demi. Dans son rapport il disait : « Aucun effort n'a été négligé, soit par des avertissements, des pamphlets, des contes, des articles ou des fragments d'articles dans les journaux et dans les publications religieuses, soit à l'occasion par des sermons, pour entretenir l'intérêt public en faveur de cet enfant; mais l'attention a été détournée de lui par la grande affaire Spozzi de Rome, et par la curiosité ardente excitée dans tout le monde protestant par la découverte qu'a faite tout récemment le docteur Gooldee d'un survivant unique de l'ancienne Église des protestants de Vieuxbois dans une vallée écartée des Pyrénées. »

Le secrétaire conclut en demandant de l'argent au comité pour faire face aux engagements qu'on avait pris au sujet du baby; mais la séance fut levée sur-le-champ, et dès lors nul effort ne put jamais réunir les membres en nombre suffisant. Quand les personnes qui s'étaient chargées de l'enfant adoptif du protestantisme reconnurent l'état des affaires, elles commencèrent à importuner le secrétaire et à négliger l'enfant qui avait maintenant treize mois environ, et qui commençait à marcher. Comme elles ne voyaient toujours point paraître d'argent, elles vendirent tous les vêtements qu'on lui avait donnés, et disparurent du domicile où elles l'avaient pris en pension au compte du protestantisme. Le secrétaire entendit parler par hasard de cette disparition, mais fut assez discret pour ne point faire de recherches. Ginx's Baby, comme « question protestante », disparut du monde. Je n'ai jamais entendu dire que l'on ait demandé compte à personne de l'emploi des fonds; mais j'ai déjà fait connaître les comptes qu'on aurait dû rendre.

XIII. — In transitu.

Une nuit, à minuit environ, un prudent commerçant, en regardant hors de la porte de sa boutique avant de s'aller mettre au lit, entendit des cris qui sortaient d'un paquet déposé sur le pavé. Il reconnut que ce paquet était un enfant enveloppé dans un sac à pommes de terre. Il observa aussi que l'enfant avait été posé tout juste sur une ligne marquée au ciseau sur le pavé au coin de sa maison, et qui était, il ne l'ignorait pas, la ligne de démarcation entre sa propre paroisse de Saint-Simon-le-Magicien et la paroisse adjacente de Saint-Bartimée. En homme avisé, il prit note de la position exacte du corps de l'enfant relativement à cette ligne, puis le porta au workhouse de l'autre paroisse.

— La fin très-prochainement. —

— Traduit pour la *Revue* par [illegible] par L. T. —

BULLETIN DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des sciences morales et politiques

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DES PRISONS

M. *Vergé*, délégué par l'Académie des sciences morales et politiques au congrès international pénitentiaire qui s'est tenu à Londres au mois de juillet, rend compte des principaux incidents de cette réunion. Il signale l'intérêt très-vif que l'Académie a porté de tout temps aux questions pénitentiaires. De tout temps elle a voulu « assurer la défense de la société vis-à-vis des perturbateurs de l'ordre public, et préparer en même temps la régénération des condamnés par le choix et le mode d'application de la peine. »

La question est toute moderne; le moyen âge semble l'avoir ignorée. Saint Vincent de Paul et saint François de Sales, Colbert, Turgot, d'Aguesseau, Lamoignon, Montesquieu, Voltaire, paraissent même ignorer que la peine doit être autre chose qu'une punition (1), et qu'elle doit tendre surtout à la réforme du criminel. C'est aux États-Unis que cette idée a fait le plus de chemin, c'est des États-Unis qu'est sortie la convocation d'un congrès international. Les Américains tinrent à ce sujet une conférence à Cincinnati, et nommèrent les commissaires chargés d'organiser le congrès dans la capitale de l'Angleterre. Ceux-ci mirent cinq mois à parcourir les différents États de l'Europe et parvinrent à obtenir de chacun d'eux la nomination d'un ou plusieurs représentants officiels.

En France, sur les sollicitations de M. Wines, le ministre de la justice, le ministre de l'intérieur et l'Institut nommèrent des délégués. A l'Assemblée nationale, une motion de M. d'Haussonville détermina, le 25 mars 1872, la nomination d'une commission de quinze membres chargée d'étudier toutes les questions pénitentiaires en vue du congrès. Cette commission s'est adjoint MM. Faustin Hélie, de Marsangy et Loyson. En Amérique, en Angleterre, en Italie, en Allemagne, dans le Danemark, en Suède, en Russie, en Turquie même, on obtint une participation directe des gouvernements au congrès.

L'Académie des sciences morales et politiques avait pour son propre compte nommé trois délégués : MM. *Charles Lucas*, *Faustin Hélie* et *Vergé*. M. Charles Lucas dut s'excuser sur sa cécité, M. Faustin Hélie sur ses fonctions, qui le retiennent à la Cour de cassation. M. Vergé représenta donc seul l'Académie au congrès. Cependant M. Lucas n'avait point voulu se désintéresser de sa responsabilité, et il avait fait lire par MM. *Caro* et *Nourrisson* une note dans laquelle il résumait les enseignements acquis dans une longue existence consacrée tout entière à l'étude des questions pénitentiaires.

Le programme des questions à discuter au congrès était très-complexe, selon M. Lucas, et il lui semblait fort difficile d'y introduire une méthode satisfaisante. Cependant quelques délégués de l'étranger avaient proposé d'y ajouter l'examen de la question de la *peine de mort*. C'était le surcharger à l'excès : la question de la peine capitale avait déjà préoccupé plusieurs assemblées délibérantes et ne pouvait être suffisamment traitée que dans un congrès spécial international; le congrès a été en effet de l'avis de M. Lucas. Quant à la méthode à suivre dans le traitement des questions purement pénitentiaires, telles qu'elles étaient proposées par les commissaires anglo-américains, M. Lucas pensait qu'il fallait se placer d'abord au point de vue historique, examiner s'il y avait lieu de déduire quelques principes généraux de l'ensemble des faits constatés, et enfin de voir dans quelle mesure ces principes étaient applicables aux différents pays suivant le climat, les mœurs et les traditions ».

Des philanthropes de prisons! ils ne sont bons, dira-t-on, qu'à ridiculiser l'intérêt que le législateur est tenu d'accorder à la réforme pénitentiaire; leur attendrissement et leurs sympathies pour des scélérats, quand tant d'honnêtes gens sont dans l'infortune, suffiraient à discréditer toute tentation d'amélioration. Si leur intervention a une raison d'être, c'était au temps de Beccaria, quand la justice européenne s'acharnait sur les coupables avec cette furie de représailles qui s'inspirait du principe de la loi du talion. La loi du talion est l'assise de la justice païenne, elle s'est perpétuée dans l'esprit des législations modernes jusqu'au commencement du XIXe siècle; elle est en contradiction flagrante avec le christianisme. L'homme, la société, l'État, ne peuvent exercer sur l'homme des violences qu'ils ne peuvent réparer : telle est l'essence de

1 Voyez une leçon de M. Laboulaye, dans la deuxième année de la *Revue des cours littéraires*, page 778.

la loi chrétienne. L'homme est fils de Dieu. Le pouvoir de l'homme sur l'homme se restreint à la possibilité de réparer le mal qu'il peut faire. Tel est l'esprit dont s'inspirent les réformateurs du régime pénitentiaire moderne.

Quelles sont les conséquences de ces principes? C'est que le pouvoir de punir, pris à la lettre, ne saurait être sanctionné. L'exercice de la justice doit se borner aux mesures de précaution et de légitime défense. La société n'a d'autre droit que de se préserver. De là la transformation des anciennes peines criminelles, de là leur réduction à un emprisonnement ou à une déportation plus ou moins prolongés. Tel est l'esprit général de la législation moderne. C'est en conséquence de ces principes que quelques États, parmi lesquels il faut citer la Hollande, ont aboli la peine de mort.

Mais à côté de ce droit juridique de conservation sociale imposé par la nécessité, il est un devoir humanitaire non moins impérieux, celui de moraliser le coupable. La société a charge d'éducation sur tous ses membres, c'est là que consiste sa grandeur et la noblesse de ses attributions. Les promoteurs du congrès international l'ont compris, et la réforme qu'ils veulent réaliser ne s'inspire point d'autres sentiments.

Peut-être, selon M. Lucas, auraient-ils dû, quoiqu'ils soient composés en majorité de protestants, consulter l'expérience acquise dans la discipline intérieure du catholicisme ; non point dans la juridiction ecclésiastique, mais dans l'organisation de ces couvents où les pénitents, se faisant leurs propres juges et leurs propres éducateurs, cherchaient le régime d'expiation le plus convenable à leurs fautes et à l'amendement des vices auxquels ils avaient trop sacrifié. Cet examen ne serait point inutile, car on y trouverait l'origine des grandes réformes déjà acquises au système pénitentiaire moderne : la claustration, le silence plus ou moins prolongé, la prière et la méditation, alors que les couvents, largement dotés, suffisaient aux besoins de la communauté; le travail en commun depuis que leurs membres sont obligés de pourvoir à leurs propres dépenses. Mais cette note n'a pas plu à l'Académie, quoiqu'elle nous parût fort digne d'une audition attentive, et les illustres collègues de M. Lucas se sont empressés de réclamer le comité secret. De tels partis pris sont doublement regrettables, d'abord parce qu'ils sont des partis pris, ensuite parce qu'ils empêchent le public de bénéficier des bonnes raisons qu'on pouvait objecter à M. Lucas.

Mais, puisque l'Institut a tiré le rideau au moment pathétique, force est de nous en référer au congrès lui-même et de nous transporter dans la salle du Middle-Temple, à Londres, où l'ouverture s'est faite le mercredi 3 juillet. Là présidait lord Carnavon, entouré des lords Lichfield et Harrowby, de sir John Pakington, de sir Charles Adderley, et de Mgr Manning, l'archevêque catholique de Westminster; là se trouvaient beaucoup d'hommes éminents de l'Angleterre, de l'Amérique et de l'Europe, et nombre de miss et de ladies. Lord Carnavon a prononcé un discours d'ouverture qui a été chaleureusement applaudi, et lord Harrowby a proposé « au nom des cours de justice, des magistrats et de tous les membres du congrès, de souhaiter la bienvenue aux étrangers accourus des diverses parties du monde, et d'adresser aussi des félicitations au congrès lui-même, qui est si complet et compte des représentants de presque tous les États civilisés ». Est-il nécessaire d'ajouter que cette motion a été adoptée ?

Le congrès ne commença réellement ses travaux que le lendemain, dans la réunion qui se tint sous la présidence de M. Wynel, son principal promoteur. Les prévisions de M. Lucas furent justifiées : les questions étaient trop complexes et mal ordonnées, chaque orateur ne pouvait parler que dix minutes, les incidents égaraient la discussion; cependant il faut résumer les problèmes proposés et les solutions qu'ils ont provoquées, quelque hâtives qu'elles aient été.

Première question. — Quel doit être le nombre maximum des détenus dans une même prison?

Sauf quelques restrictions, la question n'a pas de valeur en ce qui concerne l'action morale. On a obtenu les meilleurs résultats dans des prisons qui ne contiennent jamais moins de 1500 détenus et qui en ont compté plus de 2000. Les avantages économiques font donc pencher la balance pour les vastes prisons.

Deuxième question. — Doit-on classer les prisonniers selon leur degré de moralité?

M. Stewens et quelques orateurs pensent que ce classement est impraticable. Cependant tout le monde est d'accord sur son efficacité et même sur sa nécessité (réserves faites de la possibilité).

Troisième question. — La loi doit-elle régler le système pénitentiaire?

Trois orateurs, MM. Monatt, G. W. Hastings et Berden, délégué belge, se prononcent pour l'affirmative, en tant qu'il s'agit de dispositions générales : mais encore faut-il laisser une certaine latitude dans les applications.

Quatrième question. — Les employés des prisons doivent-ils recevoir une instruction spéciale?

Non, selon MM. Monatt et Mackie; il suffit de choisir des hommes moraux pour les emplois subalternes et d'élever ceux qui s'acquittent le mieux de leurs fonctions aux emplois supérieurs.

Cinquième question. — Les punitions corporelles sont-elles nécessaires?

Il y a ici un dissentiment profond dans le congrès : les orateurs ne se succèdent que pour se contredire. Les Anglais sont pour l'affirmative. La question est ajournée.

Sixième question. — Quel système d'instruction faut-il donner aux détenus?

M. Stewens est d'avis que l'instruction doit être à la fois morale, religieuse et économique; comprendre la lecture, l'écriture, les connaissances requises dans les écoles primaires et l'exercice effectif d'un métier.

Septième question. — La transportation est-elle la meilleure solution pénitentiaire?

D'après certains orateurs, cette question doit être écartée parce qu'elle ne touche point au régime des prisons. D'autres pensent que la transportation ne permet aucune action sur la réforme des détenus. La question est remise à une autre séance.

Huitième question (posée par M. le comte Sollohub, délégué russe). — *L'emprisonnement doit-il être réglementé d'une manière uniforme et ne varier que par la durée?*

La question, fort controversée, est ajournée ; M. le comte de Foresta, délégué italien, y substitue la question de savoir si l'obligation du travail doit être appliquée seulement aux récidivistes. Le congrès paraît conclure à l'obligation du travail pour tous les détenus sans distinction.

Neuvième question. — Peut-on substituer à un emprisonnement à court délai l'obligation d'un travail accompli en liberté?

Le président, baron Holtzendorff, délégué allemand, fait observer que la question est résolue en Prusse où le travail libre est exigé pour le payement de certaines amendes à la place de l'emprisonnement.

Dixième question. — La privation de la liberté peut-elle être prononcée à perpétuité?

La plupart des orateurs pensent que le condamné doit pouvoir espérer un allégement à la peine perpétuelle par sa bonne conduite. La perpétuité rigoureuse enlève au détenu tout espoir et équivaut à la peine de mort. Dans le Missouri, d'après M. Chandler, les condamnés à perpétuité qui font preuve de bonne conduite sont relâchés après quinze ans de détention. En Angleterre, d'après M. Hastings, on fait également remise de la peine au condamné après un témoignage de plusieurs années de bonne conduite. La discussion soulève un certain nombre d'incidents qui motivent l'ajournement.

Onzième question (rappel de la septième). — *La transportation est-elle nécessaire?*

M. Bruce, secrétaire d'État à l'intérieur, donne à ce sujet des explications fort intéressantes et très-applaudies. Le gouvernement anglais, dit-il, a supprimé la transportation depuis un certain nombre d'années, et cependant, au lieu d'avoir eu à constater une augmentation de crimes, on a pu s'assurer qu'il y avait diminution. Le système de réforme non-seulement au point de vue moral, mais aussi et particulièrement au point de vue industriel, a porté les meilleurs fruits. Des remerciements sont votés à l'orateur à la séance suivante, tant à cause des discours qu'il a prononcés que de l'obligeance avec laquelle il a mis à la disposition des membres du congrès les documents qui les pouvaient intéresser. Il est bon de remarquer, à ce sujet, que le gouvernement anglais n'a point voulu intervenir officiellement, mais à titre purement officieux, afin de laisser aux délibérations toute liberté.

Douzième question. — Les récidivistes doivent-ils être soumis à un traitement plus rigoureux?

Les orateurs se succèdent, à ce sujet, en émettant d'abord des opinions contradictoires. Cependant il se constitue une certaine majorité en faveur de la négative « au nom du principe chrétien ». La rigueur ne fait qu'aigrir et ne corrige pas.

Treizième question. — Le travail des prisons doit-il être pénal ou industriel?

Une discussion fort animée et assez vagabonde s'établit à ce sujet. Cependant le congrès incline au travail industriel.

Quatorzième question (posée par miss Carpenter). — *Quel est le traitement le plus efficace pour les jeunes détenus?*

La douceur, l'enseignement de métiers industriels, sont préconisés. En Angleterre, à New-York, dans l'Ohio, on a obtenu par ces procédés les résultats les plus satisfaisants. Aux États-Unis surtout, la possibilité de placer les jeunes détenus en service dans les colonies de l'ouest a permis d'apprécier les bienfaits d'une éducation à la fois morale et économique. — Mais, demande M. Meredith, quel est le sort des jeunes détenus libérés en Europe? — Quelques délégués allemands répondent que chez eux on les remet aux soins de l'État, qui les place chez des particuliers et exerce sur eux une surveillance régulière au moyen d'inspections périodiques.

A ce point de ses délibérations, le congrès constate que les questions sont loin d'être épuisées, et, pour hâter son œuvre, il se divise en trois sections : l'une, sous la présidence de lady Bowring, se préoccupe des femmes; l'autre compare le régime cellulaire au régime du travail en commun; la troisième examine le régime des prisons coloniales. Il serait trop long d'énumérer les questions proposées dans chacune de ces sections; un mot des conclusions qu'elles ont formulées suffira.

La section féminine, où deux miss et deux ladies se font remarquer par la hardiesse de leurs appréciations, conclut que l'élément féminin des prisons est pire que l'élément masculin; il est vrai de dire qu'il y est moins nombreux. La chute des femmes est plus lourde que celle des hommes, leur réhabilitation est plus difficile; de là cette *désespérance* qui, dans l'esprit de la majorité des membres du congrès, est la principale cause de l'endurcissement dans le crime. La section conclut à l'adoption de cette motion de M. Brammer, que « d'après l'opinion de l'assemblée, l'État n'a pas fait tout ce qui est en son pouvoir pour assurer au condamné, homme ou femme, après sa libération, les moyens de rentrer dans les voies d'une vie honnête ».

La section de l'examen du régime cellulaire paraît incliner à la suppression du système de l'isolement en tant qu'exclusif. Le détenu doit, il est vrai, y être soumis dès les premiers temps, mais il faut plus tard qu'il fournisse tout ou partie de sa journée de travail en commun. Le système mixte, adopté dans les établissements pénitentiaires de l'Irlande, et dont le promoteur, sir Walter Crofton, fournit l'exposition, paraît en effet préférable aux anciens systèmes usités. Les effets obtenus ont été très-satisfaisants.

La section des prisons coloniales, et en particulier des prisons de l'Inde, aboutit aux mêmes conclusions. On fait remarquer que les prisonniers de bonne conduite y fournissent des gardiens plus vigilants que les gardiens ordinaires. A la question : *quis custodiet custodes ipsos?* on a fait la réponse : *ipsi se ipsos*, et la raison qui en a été donnée consiste dans la satisfaction qu'ils éprouvent de manifester les qualités qui leur ont valu une autorité sur leurs anciens camarades.

La séance de clôture a été tenue le samedi, 13 juillet, sous la présidence de lord Packington. M. Bournat y a présenté le rapport des discussions qui ont eu lieu en français. L'insertion en a été ordonnée dans le compte rendu officiel. Les membres ont été ensuite invités à visiter les prisons anglaises.

D'après le rapport de M. Ferenger devant la commission d'enquête nommée par notre Assemblée nationale, ces prisons ont ménagé plus d'une surprise aux visiteurs. Dans les établissements de la Cité, par exemple, le bien-être des prisonniers est enviable pour plus d'un malheureux : les détenus font trois repas par jour; leurs aliments habituels sont le chocolat, la viande et le thé; les cellules sont d'une propreté exquise, et chaque établissement pénitentiaire est pourvu d'une salle de bains. Les gardiens répondent avec la plus grande intelligence aux questions qui leur sont adressées : on ne trouve point leur mine renfrognée; presque tous sont affables pour leurs prisonniers.

La prison de Chatam, sur laquelle on dirige les condamnés les plus coupables, est organisée d'une manière très-heureuse, et les renseignements qu'en a donnés sir J. Crofton ont été un des points les plus intéressants des discussions du congrès. Les détenus y sont soumis d'abord, pendant un temps plus ou moins long, mais qui ne peut dépasser neuf mois, au régime cellulaire; on les emploie ensuite aux travaux du port tout en les réintégrant chaque soir dans leur cellule. A mesure qu'ils persistent dans leur bonne conduite, on leur ménage la jouissance successive de quelques libertés auxquelles ils attachent le plus grand prix. Enfin il est rare qu'on n'ait pas à gracier la plupart d'entre eux avant l'expiration de leur peine.

L'absence de casiers judiciaires ne permet pas de reconnaître les récidivistes; mais cette constatation est-elle bien indispensable? On ne trouve pas non plus en Angleterre de sociétés de patronage comme celles que nous avons déjà organisées et que nous sommes occupés à reconstituer, pour trouver du travail aux libérés. C'est la police elle-même qui s'occupe de leur trouver de l'emploi, et elle s'en acquitte avec beaucoup d'activité. Les agents concourent ainsi à faire oublier à leurs administrés les griefs plus illégitimes que légitimes qu'ils ont conçus contre eux. De là vient sans doute cette autorité que la police exerce sur les foules en Angleterre et dont nous sommes si étonnés. L'homme de police se transforme peu à peu en tuteur des repentis, heureuse innovation et dont on ne saurait trop encourager les progrès!

Ce voyage à bride abattue à travers les travaux du congrès de Londres laisse bien des impressions confuses, mais il accuse un progrès fort remarquable et qui fait le plus grand honneur aux sociétés modernes.

CORRESPONDANCE

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA *Revue politique* :

Odessa, le 21 (ou 2) septembre 1872.

Monsieur,

Voulez-vous me permettre de vous faire part d'une nouvelle qui intéresse les lettres? Informé un des premiers, je

me suis laissé tenter par la petite satisfaction d'être à mon tour le premier à l'apprendre à vos lecteurs. Voici le fait :

Procurez-vous le cinquième volume d'une publication qui paraît à Moscou sous le titre (en langue russe) d'*Archives du prince Vorontsof*. Vous y trouverez quatorze lettres de Voltaire, dont treize sont inédites. Je me hâte d'ajouter que la quatorzième, insérée dans la *Correspondance générale* à la date du 26 février 1769, est la plus longue et la plus jolie, ce qui diminue l'importance de la découverte ; il est vrai aussi que les treize autres ne nous apprennent au fond rien de bien neuf; mais enfin ce sont des lettres inédites de Voltaire, et il me semble qu'il y a là de quoi faire battre le cœur de plus d'un bibliophile.

Elles ont été retrouvées à Odessa, dans les archives du prince Vorontsof, qui fait publier tout ce qui, dans ses papiers de famille, peut intéresser l'histoire de son pays. Elles embrassent un intervalle de dix années environ (1760-1769), avec une lacune de cinq ans. Treize lettres sont en original, une seule est une copie, les signatures sont autographes.

Le comte Alexandre Romanovitch Vorontsof, à qui elles furent adressées, était le frère d'Elisabeth Vorontsof, qui fut aimée de Pierre III. Il a laissé des mémoires en français, dont on n'a retrouvé qu'un fragment, et où il affirme que cette passion se renferma toujours dans les bornes du sentiment pur. Il était frère de Simon Vorontsof, qui fut ambassadeur à Londres, oncle du prince Michel Vorontsof, dont la mémoire est si respectée en Russie, surtout dans la ville d'où je vous écris, et grand-oncle du prince actuel.

Alexandre Vorontsof, à l'âge de dix-sept ans, fut envoyé en France et admis à l'école des Chevau-légers, à Versailles. Ses mémoires donnent des détails intéressants sur cette école, où étaient élevés des jeunes gens appartenant à la plus haute noblesse. En passant à Mahcim il fut invité, à Schwetzingen, aux fêtes que donnait l'électeur palatin. Là il vit une personne à qui, dit-il, « tout le monde faisait la cour », et vers laquelle l'attira une curiosité bien naturelle : c'était Voltaire (juillet 1758). Il recherche l'entretien du vieillard et resta pour toujours sous le charme. Quand Voltaire voulait plaire, on sait qu'il faisait bien les choses ; si l'on veut avoir une idée des frais qu'il dut faire pour ce jeune homme de dix-sept ans, le début de sa correspondance avec lui, deux ans plus tard, nous donnera la note :

« 16 juillet 1760. — La lettre dont vous m'honorez, monsieur, m'a fait bien plus de plaisir que vous ne pensez ; elle » achève de me convaincre que Pierre-le-Grand n'a fait que » cultiver un des meilleurs terrains de la terre. On n'est » point créateur, on ne fait que développer ce que la nature » a formé. Ce grand homme avait bien raison de dire que » les arts faisaient le tour du monde : je ne vois que des » Russes qui parlent mieux notre langue que nous, et qui » pensent mieux que nous sur bien des choses. » (*Archives du » prince Vorontsof*, tome V, lettre 1.

Voltaire travaillait alors à l'*Histoire de Pierre-le-Grand*, ouvrage fait sur commande, qui mettait souvent aux prises deux passions qu'il avait, je crois, au même degré : l'amour de la vérité et le désir de plaire. Ses volumes prenaient, avant de paraître, le chemin de Pétersbourg, au risque des mauvaises rencontres, et voici ce qui leur arrivait quelquefois : « Un » exemplaire que j'avais envoyé, il y a un an, à M. de Schou» valof, ayant été intercepté par des louzards, est tombé » entre les mains d'un autre louzard de la librairie, en Hol» lande, lequel imprimeur louzard a annoncé le livre au » public. » (Lettre 3, sans date, probablement d'août 1760.)

Le même accident fait le sujet de la lettre 2 du 30 juillet 1760, qui, selon moi, n'a pas été adressée au comte Alexandre Vorontsof, comme l'ont cru les éditeurs. Voltaire y rend compte à un personnage qui il traite d'Excellence que la cour de Russie l'ayant chargé d'écrire l'histoire de Pierre-le-Grand, M. de Schouvalof lui a envoyé tous les mémoires tirés des archives. L'*Histoire de Pierre le Grand* (jusqu'à Pultawa), imprimée par Cramer, fut expédiée par la poste à Schouvalof, pour avoir l'avis de S. E. et de la cour. L'exemplaire envoyé par la poste est tombé entre des mains infidèles, et l'ouvrage est sur le point d'être contrefait à la Haye. Il demande la répression de ce vol. Le libraire est, il est vrai, dans un pays libre, mais « ce serait manquer au droit des » gens (! que de permettre le débit de l'histoire de votre » patrie, sans savoir auparavant si le livre est approuvé de » votre cour et de vous ». Ce correspondant ne peut être que Golovkine, ambassadeur de Russie en Hollande. Alexandre Vorontsof ne fut nommé envoyé extraordinaire à la Haye qu'en octobre 1761 (à vingt ans, s'il vous plaît). Il succéda à Golovkine.

En 1767, Catherine II sent la nécessité d'une publication qui présente *sous le vrai jour* son intervention dans l'affaire des dissidents de Pologne. Elle s'adresse à Voltaire, et c'est Vorontsof qui, cette fois, sert d'intermédiaire. On obtient tout de Voltaire en intéressant son amour de l'humanité. Il répond, le 25 *auguste* 1767 (lettre 9) : « Monsieur, je suis, il » est vrai, à mon cinquième accès de fièvre, et j'ai soixante » et quatorze ans ; mais tant que je ne serai pas mort, j'em» brasserai avec avidité ce que vous me proposez. Je crois » même que ce projet me fera vivre. Les grandes passions » donnent des forces. Je suis idolâtre de trois choses : de la » liberté, de la tolérance et de votre impératrice. Je prie » ces trois divinités de m'inspirer. J'attends vos ordres. » Et un mois plus tard, en recevant les mémoires en question, qui arrivèrent lorsqu'il était fort malade : « Je travaillai sur-le» champ comme si je faisais mon testament... Mes dernières » volontés sont la liberté de conscience pour tous les hommes » et des statues pour l'impératrice. » (Lettre 10.)

Ce beau feu aboutit à l'*Essai sur les dissensions des Églises de Pologne*, qui donna lieu à un curieux *erratum*. L'évêque de Cracovie, Soltik, dont il avait loué dans cet écrit le patriotisme et la tolérance, n'était, lui répondit-on, qu'un fanatique indigne de son estime, qu'on avait dû arracher de son siège épiscopal et reléguer à Kalouga. Voltaire s'empressa de se rétracter : « Je devais bien penser que cet homme se dédirait et » jouerait quelque tour à la raison humaine, puisqu'il est » prêtre (lettre 11). » — Les mémoires qu'on lui envoyait ne pouvaient pas tout dire, et sa curiosité était d'autant plus vivement excitée qu'elle ne pouvait être entièrement satisfaite. Par exemple, la conduite ambiguë du roi de Pologne était pour lui une énigme dont il lui semblait par moments tenir le mot. Il écrivait alors à Vorontsof : « Vous me feriez, » monsieur, un sensible plaisir de me mander si votre au» guste impératrice est d'accord avec le roi de Pologne. Ces » deux têtes philosophiques me semblent faites pour être » unies. Soyez sûr d'ailleurs que je vous garderai le plus pro» fond secret. Il ne s'agit ici que de l'estime et de la con» fiance qu'ils se doivent l'un à l'autre. L'amitié n'est pas af» faire d'État. » (Lettre 12, du 28 mars 1768).

J'ai voulu donner une idée de la découverte qui vient d'être faite ; j'ai extrait de ces lettres les passages les plus saillants ; et je dois avouer, pour tout dire, que ce que j'ai laissé offre peu d'intérêt. En réalité, s'il ne s'agissait pas de Voltaire, la chose ne vaudrait peut-être pas la peine qu'on en parlât ; mais je suis de ceux que le nom de Voltaire ne laisse pas indifférents. Son nom signifie progrès ; il rappelle une époque glorieuse et féconde, où l'activité intellectuelle de notre patrie compensait les échecs de ses armes et de sa politique, et préparait de loin d'éclatantes revanches. Pour moi, monsieur, si j'ai abusé de la patience de vos lecteurs, que ce nom me serve d'excuse.

A. Nalis.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 2e ANNÉE NUMÉRO 12 21 SEPTEMBRE 1872

LA SEMAINE POLITIQUE

On n'est pas mieux renseigné cette semaine que la semaine passée sur les décisions qui ont pu être prises à Berlin. Du moins aucun document d'origine officielle n'est-il venu jeter un peu de lumière sur les mystères de l'entrevue. La presse continue à commenter les divers incidents connus du public, et à en tirer des inductions plus ou moins légitimes sur l'objet réel de la réunion et sur ses conséquences probables. Le *Nord*, dont les relations avec le gouvernement du czar ne sont ignorées de personne, signale avec un certain empressement l'accueil sympathique fait par les empereurs d'Autriche et de Russie au représentant de la France à Berlin. Le *Journal des Débats*, de son côté, a publié un article très-remarqué, et très-digne de l'être, dont le sens général est assez rassurant. On y passe en revue, les unes après les autres, les différentes questions qui auraient pu être abordées dans les entretiens confidentiels des souverains et de leurs ministres : affaires d'Orient et de Pologne, question religieuse et question sociale, et l'on y montre fort bien par des raisons logiquement déduites, que, sur aucun de ces points, l'Allemagne, l'Autriche et la Russie ne pouvaient arriver à une entente sérieuse et durable. Il a donc fallu, pour maintenir le bon accord, éviter de toucher à ces matières délicates, et s'en tenir à des démonstrations d'amitié d'un caractère pour ainsi dire personnel et privé. Il ne pouvait pas se conclure et il ne s'est pas conclu d'alliance politique entre les trois puissances. Le *Journal des Débats* cite, à l'appui de son opinion, l'allocution adressée par M. de Bismarck à la députation de la municipalité de Berlin, et dans laquelle le chancelier de l'empire d'Allemagne s'est attaché à réduire l'entrevue aux proportions modestes d'une réunion amicale et courtoise. En ce qui concerne particulièrement notre pays, l'article dont nous nous occupons fait observer que si le cabinet prussien a caressé un moment, comme on l'a prétendu, l'espérance d'amener les trois empereurs à se garantir mutuellement leurs possessions, l'Autriche et la Russie ne pouvaient pas se laisser entraîner à contracter des engagements qui n'auraient profité qu'à la Prusse. Il rappelle d'ailleurs que M. de Gontaut-Biron a reçu, de la bouche même de François-Joseph et d'Alexandre II, l'assurance non équivoque de leur bon vouloir envers la France. Du reste, si la réunion n'a pas eu le caractère d'une conférence ou d'un congrès, et si elle n'a pas donné de résultats positifs, il faut néanmoins la considérer comme un événement politique important; mais il convient d'attendre, pour la bien apprécier, les éclaircissements qui ne peuvent pas tarder à se produire.

Nous avons insisté un peu longuement sur cet article, parce qu'il nous a paru résumer avec beaucoup de sagesse les réflexions auxquelles peut donner lieu l'entrevue de Berlin, en l'absence d'explications officielles. Nous sommes très-disposé à croire, avec le *Journal des Débats*, qu'on n'a signé à Berlin ni conventions, ni protocoles, et que tout s'y est passé, comme on dit, en conversations. Nous savons d'ailleurs que ces visites et ces politesses de prince à prince n'ont jamais eu la vertu de résoudre les questions insolubles et de concilier les intérêts inconciliables. Il n'en est pas moins certain que, pour le présent, les difficultés qui peuvent mettre un jour les trois empires aux prises sont ajournées d'un commun accord. Nous croyons volontiers que l'Autriche et la Russie ne nous veulent que du bien; mais nous pensons aussi qu'il y aurait imprudence de notre part à spéculer sur ce bon vouloir et à nous en exagérer l'étendue. Il y a grande apparence qu'il est tout platonique, et que nous n'avons pas autre chose à espérer de longtemps encore des puissances les mieux disposées pour nous que de bonnes paroles et de stériles témoignages de sympathie. Pour différentes raisons que nous avons déjà exposées, tous les États européens désirent le maintien de la paix. Nous serions très-mal venus à la troubler, eussions-nous les griefs les plus légitimes, et si nous commettions cette faute, nous ne devrions pas compter que personne se dérangeât pour nous prêter main forte.

Le gouvernement prussien, qui sait à quoi s'en tenir, continue à user sans ménagement ni scrupule du droit de la victoire. Il interprète judaïquement les stipulations du traité de Francfort au sujet de l'option, et élève chaque jour de nou-

velles barrières entre les habitants de l'Alsace-Lorraine et leur ancienne patrie. Une note insérée au *Journal officiel* avertit les intéressés que, selon la prétention des autorités allemandes, prétention contestée d'ailleurs par notre gouvernement, tous les Français domiciliés dans les provinces détachées de notre patrie, quelle que soit leur origine, sont devenus citoyens allemands par le fait de l'annexion, et ne peuvent conserver la nationalité française qu'en faisant dans les formes et dans les délais fixés leur déclaration d'option. Pour les mineurs, même émancipés, on leur conteste absolument le droit d'opter et d'avoir un autre domicile que celui de leurs parents ou de leurs tuteurs légaux. Des mesures rigoureuses ont déjà prouvé la volonté bien arrêtée qu'a l'Allemagne de tenir les *frères alsaciens et lorrains* enfermés dans l'empire comme dans une prison. Le représentant du comité d'assistance aux orphelins d'Alsace-Lorraine a été arrêté à Metz ; M. Edmond About vient de l'être près de Saverne, sous un prétexte encore obscur. Ces persécutions ne découragent pas le patriotisme de nos concitoyens. Les jeunes gens émigrent en masse et viennent se présenter à la conscription dans les communes françaises ; les dames de Strasbourg ont envoyé au président de la République un nouveau don pour la libération du territoire ; enfin, on a pu lire ces jours derniers dans un journal anglais, le *Spectator*, un article tout rempli des détails les plus saisissants sur la désolation qui règne dans les départements violemment prussianisés. Pourquoi sommes-nous obligé d'ajouter qu'un journaliste français, parmi ceux qui font métier de courir à tous les spectacles et de décrire les chambres à coucher des rois, un rédacteur du *Figaro*, cela se devine, a choisi le moment où les habitants du Haut et du Bas-Rhin donnent à la France tant de preuves touchantes d'attachement, pour insulter aux misères de l'Alsace et la traiter de *servante* à laquelle il importe peu de changer de maître !

Faut-il voir la main de la Prusse dans l'incident imprévu qui a semblé un moment pouvoir altérer nos bons rapports avec l'Italie ? A propos d'une mesure fort légitime qu'avait cru devoir prendre le génie français, quelques organes de la presse italienne se sont élevés contre notre pays avec une violence trop peu justifiée pour n'être pas suspecte. On avait commencé, paraît-il, à établir des fourneaux de mine à l'entrée du tunnel du mont Cenis. On n'a jamais contesté à aucun pays le droit de fortifier ses frontières à sa guise, et l'Allemagne, par exemple, use largement de ce droit indéniable en entourant Metz et Strasbourg d'ouvrages formidables. Certaines feuilles d'au delà des monts ont cependant affecté de voir dans les travaux défensifs entrepris au mont Cenis, sinon un fait de guerre, au moins un indice de nos projets belliqueux. Leurs sottes clameurs sont bientôt tombées, grâce à la sagesse du gouvernement français qui a spontanément ordonné la suspension des travaux, et il ne reste rien de cette ridicule échauffourée, que le souvenir du mauvais vouloir et de la mauvaise foi d'une certaine partie de la presse italienne.

Nos rapports avec les autres puissances deviennent chaque jour plus amicaux. Les négociations avec l'Angleterre pour la révision du traité de commerce sont en bonne voie : M. Thiers a du moins déclaré au Conseil municipal du Havre qu'il avait l'espoir d'arriver prochainement à un heureux résultat. Il a ajouté, et cette déclaration est de nature à être bien accueillie de l'autre côté du détroit, qu'il ne songeait nullement à détruire le libre-échange. On a beaucoup remarqué la part prise par la marine de l'Angleterre et par celle des États-Unis aux fêtes où M. le président de la République a tenu ce langage de bon augure. L'escadre anglaise et la frégate américaine la *Shenandoah* ont quitté tout exprès leur mouillage pour venir saluer le *Cuvier*. Le lendemain, le maire et le conseil municipal du Havre sont allés remercier les officiers de la marine britannique. Ils ont été reçus à bord du *Sultan* avec la plus grande cordialité, et le commandant de l'escadre a porté, en excellents termes, un toast à la France et au président de la République. Il a paru évident que les officiers anglais et américains n'avaient pas fait, à la légère et sans ordres, cet acte de haute courtoisie qui n'était pas obligatoire, et qu'ils avaient agi sur les instructions formelles de leurs gouvernements. On en a conclu que la France républicaine n'était pas aussi isolée, aussi suspecte au reste du monde que se plaisent à le dire ses ennemis du dedans et du dehors.

Il nous reste à signaler, pour terminer cette revue des affaires extérieures, le dénouement pacifique du conflit anglo-américain. Le tribunal arbitral de Genève a rendu sa sentence motivée : l'Angleterre est condamnée à payer une indemnité de 15 millions de dollars. Cette décision a été généralement bien accueillie par la presse britannique ; la presse américaine en est moins satisfaite.

A l'intérieur, le fait le plus important est la séance tenue, à la fin de la semaine dernière, par la commission de permanence. On avait annoncé des débats orageux, mais tout s'est passé fort paisiblement. Certains députés dont l'instruction parlementaire est, paraît-il, encore incomplète, ont présenté à la commission des demandes d'indemnité en faveur des particuliers dont les propriétés, situées dans la zone militaire, ont été détruites par le génie dans l'intérêt de la défense des places. La commission, qui est chargée de veiller à l'exécution des lois et non d'en proposer de nouvelles, n'a pu que se déclarer incompétente. M. Victor Lefranc, qui représentait le gouvernement à cette séance, a donné quelques explications devenues nécessaires sur le rendement des impôts indirects. Des journaux avaient parlé d'un écart inquiétant entre les recettes prévues et les recettes réalisées. M. le ministre de l'intérieur a reconnu l'existence, pour le premier semestre, d'un déficit considérable mais facile à expliquer. On a fait en prévision de l'application des nouvelles taxes des approvisionnements inusités : de plus, la fraude, encouragée par l'appât de gros bénéfices, a pris tout à coup un développement extraordinaire. Mais les provisions touchent à leur fin, et le gouvernement a pris des mesures énergiques pour réprimer la fraude. Le tableau des recettes du semestre, publié un peu tard par le *Journal officiel*, permet de constater en effet que le produit des contributions anciennes et nouvelles augmente maintenant de mois en mois, de telle sorte que l'on peut espérer arriver prochainement à la perception normale de cette part importante du revenu public. M. Victor Lefranc s'est plaint très-amèrement, à ce propos, des indiscrétions coupables commises par des employés de l'État. Nous pensons avec M. le ministre que l'employé qui divulgue les secrets qu'il a pu surprendre dans son service commet une faute d'une extrême gravité. Mais, dans l'espèce, le renseignement communiqué nous ne savons par qui à un journal bonapartiste n'avait vraiment pas le caractère d'un secret d'État. Les chiffres ainsi livrés à la publicité sont ordinairement publiés par le gouvernement lui-même. Quel avantage, en effet,

pourrait-il trouver à en faire un mystère? Un déficit caché n'est pas pour cela comblé. C'est du reste ce qui a fini par être compris, puisque le *Journal officiel* insérait quelques jours plus tard le document dont la révélation anticipée avait si fort scandalisé le ministre de l'intérieur.

On s'est remis à discuter passionnément les questions constitutionnelles. M. Thiers est quotidiennement attaqué par les divers organes du parti légitimiste. On l'accuse de retarder le rétablissement de la monarchie, et de manquer à tous ses devoirs envers la majorité. Les députés de la droite radicale le prennent à partie, les uns après les autres, avec une vivacité significative. Leur dépit prouve qu'ils sentent combien ils perdent chaque jour de terrain ; nous avouerons qu'il nous est difficile de compatir à leur peine. Après M. de Dampierre, M. de la Rochette ; après M. de la Rochette, M. de Carayon-Latour. M. de la Rochette est désespéré et ne sait plus que gémir ; M. de Carayon-Latour est plus ferme et ne se laisse pas abattre par l'adversité. Il assure, affirmation peut-être aventurée, que le parti royaliste n'est pas divisé, comme le prétendent ses adversaires, et qu'il n'y a, de l'aveu de tous, qu'un candidat légitime au trône de France. Il reproche d'ailleurs à M. Thiers de violer le pacte de Bordeaux, oubliant que l'Assemblée elle-même a substitué au contrat oral du premier jour une certaine convention écrite beaucoup plus explicite et plus précise, qui l'a institué président de la *République française*. M. de Dampierre a soulevé une question bien singulière. Il s'est demandé, et les journaux légitimistes se sont demandé après lui, s'il conviendrait, le moment des nouvelles élections venu, de laisser le pouvoir aux mains du gouvernement actuel. Le parti prévoit des abus de pouvoir, une pression plus ou moins officielle. En d'autres termes, il lui serait agréable de tenir lui-même les urnes du prochain scrutin. Il ne songe pas que si le gouvernement de M. Thiers n'offre pas des garanties d'impartialité suffisantes à son gré, on pourra aisément le soupçonner, lui aussi, ainsi que le nouveau gouvernement de son choix, de n'être pas parfaitement désintéressé. Nous nous reprocherions de ne pas mentionner un fait assurément plus important que les cris de guerre des radicaux blancs. M. Casimir Périer, dans une lettre adressée au *Journal des Débats*, a renouvelé en termes exprès sa profession de foi républicaine. M. Casimir Périer est un républicain du lendemain, un républicain par raison. L'exemple de M. Thiers prouve que ceux-là ne sont pas les moins bons et les moins aptes à faire les affaires de la France et de la République.

M. le président de la République a pris possession de l'Élysée. Les railleurs attendent avec impatience la prochaine séance de la commission de permanence.

Nos lecteurs trouveront plus loin deux articles sur l'Allemagne. L'un a trait à la crise ministérielle que traverse la Bavière, et l'on verra la mauvaise humeur qu'on en ressent à Berlin. L'autre, qui nous est arrivé ce matin même de Marienburg, raconte les fêtes qui viennent de s'y passer en commémoration du premier partage de la Pologne, fêtes qu'a trop négligées l'attention publique, absorbée pendant ces derniers jours par celles de Berlin.

ASSOCIATION FRANÇAISE

POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES

PREMIÈRE SESSION TENUE A BORDEAUX (1)

CONFÉRENCE DE M. ÉMILE LEVASSEUR

de l'Institut

La géographie commerciale

. . . . . .

Il faut, messieurs, que je m'explique sur les études géographiques. Je n'entends point par là une aride nomenclature. La géographie ainsi comprise ne donne pas grand'chose à la jeunesse ; elle la fatigue, sans faire sur elle d'impression profonde, je dirai d'impression morale. Nous voulons que, sous ce mot de géographie, on comprenne sans doute l'étude physique et qu'on la fixe par quelques noms propres ; mais ce n'est là rien encore : il faut arriver à comprendre, à aimer la nature, à en saisir les nuances infiniment variées, à en voir, par l'imagination au moins, les admirables aspects. Et alors il faut aller plus loin. Il faut savoir comment l'homme s'est approprié les richesses que lui fournissait la nature : ici, le fer et la houille, là les métaux précieux ; comment il a profité des climats, a fécondé le sol par son travail, l'a transformé, approprié aux diverses cultures ; comment, par l'activité industrielle et le commerce, il a créé, développé, répandu sa richesse ; comment, à la longue, se sont formées des sociétés nombreuses, prospères, capables enfin de s'élever jusqu'aux nobles loisirs de l'intelligence. Telle est la géographie telle que nous la comprenons aujourd'hui. Mais j'ai tort de dire aujourd'hui, car, dès les débuts de ce siècle, de grands savants comme Cuvier et Élie de Beaumont ont su faire l'intelligence des œuvres de l'homme par l'intelligence des œuvres de la nature.

J'étais encore, il y a quelques jours, à Saint-Pétersbourg, et pendant nos études du Congrès de statistique, au milieu des réceptions magnifiques qui nous ont été offertes dans les trois capitales de l'empire russe, je cherchais, dans le court espace de mon passage, à étudier de mon mieux ce peuple qui travaille avec une intelligente activité à sa propre transformation et a déjà obtenu à cet égard les plus remarquables résultats. Sans doute, il y a en Russie, et sous ce titre peu exact de *Peuple russe*, plusieurs sociétés très-différentes, séparées même les unes des autres par de véritables abîmes : et il faudra plusieurs générations pour donner aux nations juxtaposées, aux classes très-tranchées qui composent ce vaste empire, une éducation générale et commune. Mais il est certain que les classes supérieures, que la société éclairée, montrent en Russie un zèle de réformes, une ardeur de savoir, une aptitude au progrès, qui m'ont plus d'une fois vivement étonné, alors même que je ne cherchais pas encore les raisons de cette ouverture singulière d'esprit. Les Russes

---

1) La *Revue scientifique* publie *in extenso* tous les travaux scientifiques qui ont été lus au Congrès de Bordeaux. On sait que cette intéressante innovation a pleinement réussi. L'empressement a été grand ; presque tous nos savants y ont pris part, et il n'est pas douteux que voilà une institution libre, acclimatée chez nous du premier coup. La deuxième session de l'Association française pour l'avancement des sciences se tiendra, l'an prochain, à Lyon.

la doivent, avant toute autre chose, à la facilité avec laquelle ils parlent, non pas naturellement, bien entendu, mais par un remarquable effort d'éducation, toutes les langues de l'Europe civilisée. Je ne pouvais me lasser d'admirer ces prétendus barbares qui, après s'être adressés à leurs gens dans la langue du pays, répondaient sans peine à un Français dans la langue de Voltaire, pour parler sans peine bientôt après allemand avec un Allemand, anglais avec un Anglais. (*Applaudissements.*)

Ce n'est pas tout. Les Russes ont encore une facilité incomparable à connaître ce qui se passe au dehors, une puissance inouïe d'assimilation. C'est là, pour eux, une grande force, à côté de plusieurs causes de faiblesse, il est vrai. Avantage immense que nous n'avons pas, le Russe voyage avec une incroyable facilité : il voyage pour ses affaires et par intérêt ; il voyage pour fuir, dans la saison d'hiver, les rigueurs de son climat ; il a sans cesse l'occasion de se déplacer, de connaître par expérience, de voir par lui-même et de ses propres yeux un monde qu'il n'aurait pas le loisir d'étudier. Ne l'oublions pas, l'empire russe, pris dans son ensemble, est deux fois plus grand que toute l'Europe. Or, tout officier (et en Russie tout employé est officier) a résidé dans le Caucase, pour aller habiter ensuite la Sibérie et passer plus tard de Varsovie au Turkestan, aux bords de la mer Blanche ou aux rives de l'Amour. C'est ainsi qu'il connaît sans peine le monde asiatique, qu'il s'est familiarisé, par la vie pratique, avec la météorologie, la botanique, la configuration physique, les productions diverses et les routes de chaque pays, avec les plus étranges spectacles de la nature comme avec les mœurs et les institutions des peuples les plus dissemblables.

Il y a quarante ans, malgré les travaux de Ritter et de Klaproth, les plus grandes incertitudes régnaient encore sur la figure exacte des terrains qui bordent le grand plateau central de l'Asie. Eh bien ! les Russes fouillent en tout sens ces vastes portions du globe. J'étais surpris de voir indiquées sur leurs cartes une foule de régions, grandes chacune comme le bassin de la Garonne, et qui nous sont totalement inconnues. Les Russes les ont parcourues, étudiées au point de vue des productions, de la population, de la race; ils les ont mesurées trigonométriquement. Chaque fois qu'ils font un pas en avant, ils envoient dans le canton nouvellement reconnu une garnison et un officier. La garnison occupe le pays et le garde ; l'officier en lève la carte, en décrit la faune, la flore, la géologie, les ressources, tout ce qui enfin peut intéresser la géographie. Aussi, les Russes sont-ils, avec les Anglais, ceux de tous les peuples qui ont accompli les plus grandes conquêtes géographiques.

Est-ce par désintéressement ? Non, sans doute. Les Russes veulent s'assurer, dans les contrées qu'ils découvrent, ou plutôt qu'ils reconnaissent, les routes de guerre, et surtout les routes de commerce : tel est leur but principal. Non qu'ils soient prêts de menacer, comme on le répète, les possessions anglaises de l'Asie méridionale : je ne le crois pas. Mais ils enserrent peu à peu, par le Caucase, le Turkestan et la Sibérie, l'Asie centrale, qu'ils révèlent à l'Europe, et dont ils prennent possession aussi vite que les conditions du climat, l'éloignement et la nature de l'organisation politique le leur permettent. Taschkend est déjà une grande ville russe de plus de 10 000 habitants ; Koulja et Khokand le seront peut-être un jour. Entre ces villes, ils ont tracé des routes qui iront bientôt à Kachgar, par delà les monts Bolor. Pourquoi tous ces efforts ? Pourquoi de si rapides succès ? Parce que les Russes ayant un intérêt direct à la possession de l'Asie intérieure, sont favorisés dans leur marche progressive par la situation même de leur empire. Maîtres des principales routes de commerce qui, par Irbit, Jekaterinbourg, Nijni-Novgorod, mènent d'Europe en Asie, ils sont arrivés naturellement à l'embouchure des grands fleuves dont ils remontent aujourd'hui le cours. Ainsi, ils touchent aux sources de ces longues artères fluviales; ainsi, ils ont presque mis le pied sur le plateau central du continent asiatique. (*Applaudissements.*)

Si je vous ai parlé des Russes, messieurs ; si en Russie même j'étudiais le pays et ses habitants, c'était pour reporter ma pensée vers ma patrie. Nous, Français, nous n'avons point d'Asie à conquérir. L'Asie continentale appartient naturellement à l'orient de l'Europe, à la Russie. Nous appartenons, au contraire, à l'Europe occidentale, et c'est vers l'occident du monde que nous devons avoir les yeux fixés. Sauf la Cochinchine, où nous avons une place restreinte, il est vrai, mais nullement à dédaigner; à part l'Algérie, dans laquelle nous sommes parvenus aux limites de l'occupation utile, et où nos efforts doivent viser non à étendre nos possessions, mais à les coloniser, — c'est dans l'Occident, et dans l'Occident seulement, que nous pourrons jouer une partie du rôle commercial que la Russie remplit à l'Orient. En face de nous, de l'autre côté de l'Atlantique, nous avons l'Amérique; nous sommes réellement, grâce à la mer, beaucoup plus près de New-York que Saint-Pétersbourg ne l'est de Tomsk ou d'Irkoutsk : tant il est vrai que l'Océan unit et rapproche beaucoup plus qu'il ne divise. (*Approbation.*)

En Occident, nous avons donc à accomplir une œuvre analogue à celle des Russes. Je me trompe : en Occident, nous avons seulement notre ancienne place à reconquérir, non par les armes, certes, mais par la colonisation et les relations commerciales. Il fut un temps, en effet, après le xve siècle et la découverte du nouveau monde, où la France prit sa large part d'influence en Occident. A côté des Espagnols, établis dans l'Amérique centrale, le Pérou et le Mexique; à côté des Portugais, maîtres du Brésil; près des Anglais, qui s'étaient emparés de la Virginie, — la France possédait de vastes territoires qui s'étendaient de l'embouchure du Saint-Laurent à celle du Mississipi et s'appelaient d'un beau nom : la Nouvelle-France. Ces domaines, nous les avons perdus lors de la guerre de Sept ans, vous le savez; j'ajoute que très-probablement, en supposant même que cette guerre désastreuse n'eût pas eu lieu, nous les aurions perdus quand même, comme l'Angleterre a perdu ses colonies américaines. Toutefois, l'influence anglaise a subsisté dans ce pays. Qu'est devenue la nôtre? Au Canada, un million d'habitants aujourd'hui encore parlent français, et il y en a quelques autres dans la Louisiane. Mais sur les bords de l'Ohio vous pourriez en vain chercher la trace de nos colonies, les plus anciennement fondées pourtant. A peine si quelques familles de Columbus ou de Cincinnati, submergées sous le flot croissant de la colonisation américaine, allemande ou anglaise, se rappellent que leurs ancêtres jadis étaient des Français et parlaient notre langue.

Après tout, ni les Américains, ni les Allemands, ni les Irlandais ne sont nés maîtres de cette terre. Ils l'ont prise par l'occupation pacifique, par le travail, la culture, l'industrie; et nombre d'Allemands sont établis justement aujourd'hui sur les bords de l'Ohio et du Mississipi. Par le courant continuel de l'émigration, ces Allemands ont créé là pour leur

race une source féconde de richesses, comme aussi ils ont acquis pour elle une grande influence politique dans le sein de l'Union américaine. Nous avons pu le constater par le langage et l'attitude du gouvernement des États-Unis, lors des récents événements. (*Marques d'adhésion.*) Prenons donc exemple sur les Allemands. Si nous n'avons pas réussi à conserver dans l'Occident du monde l'importance qu'ils viennent d'y conquérir, c'est que nous n'attachons pas une importance suffisante à nos émigrants et à nos colonies. Est-ce qu'il nous serait impossible d'imiter nos voisins? Et pourquoi déserterions-nous notre drapeau, noblement porté par les deux îles Martinique et Guadeloupe, dont les noms se rattachent aux plus glorieux souvenirs de notre histoire coloniale?

Vous savez, à Bordeaux, messieurs, mieux que partout ailleurs, quels liens étroits nous unissent à l'Amérique. Pour ma part, je recherchais dernièrement quelle était l'importance de nos relations commerciales avec cette partie du monde. Elle est considérable. Immédiatement après les pays qui enveloppent nos frontières, après l'Angleterre, la Belgique, la Suisse et l'Italie, et même avant l'Espagne, au premier rang, en un mot, de notre commerce lointain, se place une grande nation, celle des États-Unis. Elle figure dans l'importation et l'exportation de notre patrie pour la somme de 360 millions. Et si l'on additionne les chiffres de notre commerce avec les pays d'Amérique, y compris nos colonies, mais en laissant de côté les États-Unis, on obtient la somme vraiment importante de 670 millions passés. C'est donc un chiffre imposant de plus d'*un milliard* de francs qui représente nos relations avec le nouveau monde pris dans son ensemble. (*Mouvement.*)

Ce commerce est fondé en partie sur ce que j'appellerais des *nécessités*. Nos vins, l'étranger ne les aura jamais. De même aucun pays, de longtemps au moins, n'aura l'avantage de fournir de modes l'univers entier. A côté de ces deux sortes de supériorité, nous en avons quelques autres. C'est là ce qui constitue la partie immuable de notre commerce. Mais les chiffres presque invariables de ce genre de transactions sont loin de constituer notre commerce total. Il est un autre commerce fondé sur la concurrence, le bon marché, la multiplicité des relations, la connaissance des goûts, la promptitude à approvisionner. C'est le grand commerce, pour lequel toutes les nations civilisées, en dehors de tout monopole, sont appelées à se disputer un terrain toujours disputable. (*Applaudissements.*)

Dans ce commerce de concurrence, le succès dépend de deux conditions essentielles. La première est de bien connaître les pays, les marchés, les voies de communication, les produits qu'il faut exporter, ceux qu'on peut prendre en échange. Il y a là encore certaines parties immuables et fixes. Mais combien, en revanche, changent journellement, surtout dans ces pays nouveaux d'outre-mer qui se développent sous nos yeux avec une prodigieuse rapidité? Est-ce qu'il y a vingt ans, quinze ans même, les routes de commerce de l'Amérique étaient celles que l'on suit aujourd'hui? Connaissait-on alors les grands services de bateaux à vapeur? Avait-on seulement l'idée de cet entrepôt central de Saint-Thomas, d'où rayonnent de tous côtés les paquebots vers les côtes des Antilles et de l'Amérique centrale? Pouvait-on soupçonner le chemin de fer du Pacifique, qui a accru l'importance de San-Francisco jusqu'à en faire le premier port de ces mers lointaines? Le chemin de fer de Panama existait-il? Et qu'adviendra-t-il lorsque, je ne parle pas du canal des deux mers (pour ceux qui ont quelque connaissance de l'isthme américain, la réalisation de ce projet paraît éloignée encore), mais qu'adviendra-t-il lorsque le chemin de fer de *Guatemala*, celui de *Rosario*, qui, par Mendoza, doit franchir les Andes et aboutir, dans le Chili, à Santiago, — lorsque, dis-je, ces voies nouvelles seront tracées et ouvriront tout à coup au commerce européen des débouchés qui lui étaient jusqu'ici en grande partie fermés? De tels changements, messieurs, doivent être à l'avance étudiés et connus. A mesure que les routes commerciales se déplacent ou se prolongent de la côte orientale à la côte occidentale de l'Amérique, il faut être prêts à en profiter. Les ports d'Occident, et Bordeaux en particulier, ont le plus grand intérêt à rester exactement informés de ces variations de la géographie commerciale. De même que la Russie est à l'embouchure des grands fleuves dont les hautes vallées conduisent à l'Asie centrale, la France, par l'Océan, est à l'embouchure aussi du courant immense qui draine, pour ainsi dire, vers l'Europe tous les produits du nouveau monde. C'est aux négociants à s'emparer de cette large voie; c'est à la science à leur en montrer l'étendue et la direction. (*Applaudissements.*)

Une seconde condition pour réussir dans le commerce de concurrence est d'avoir dans les contrées lointaines des représentants qui aient habité le pays, qui le connaissent par expérience, et puissent fournir aux négociants ces renseignements spéciaux et pratiques que la science la plus minutieuse ne peut donner. Pourquoi, dans nos relations avec l'Amérique, le premier rang, après les États-Unis, appartient-il à un État dont la population est relativement petite, et en tout cas inférieure à celle du Brésil? Pourquoi la Plata (j'entends par là la Confédération argentine et l'Uruguay) figure-t-elle à elle seule pour la somme de 256 millions sur les 670 millions de notre commerce avec les pays du nouveau monde autres que l'Union? Pourquoi nos relations sont-elles si actives avec Buenos-Ayres et Montevideo? C'est parce que notre patrie a des représentants à la Plata. Là, en effet, se porte le courant de la plus grande partie de l'émigration française; et vous savez que vos enfants, vos voisins les Basques des Pyrénées, s'y dirigent de préférence. En 1870, le nombre des émigrants pour cette direction a été de 2500. Ne croyez pas cependant que les Français occupent le premier rang parmi les colons de la Plata : ils viennent après les Espagnols et les Italiens; mais ils sont plus nombreux que les Allemands et les Anglais. Cela suffit.

La communauté de goûts, d'idées, d'échanges, de besoins, a créé dans cette région un noyau de population française qui va grandissant. Il en résulte pour nos maisons de commerce de France une facilité particulière à y trouver des agents, et il n'est point surprenant qu'elles soient représentées là plus aisément qu'à Cincinnati. Ayons donc à l'étranger des représentants, et n'oublions pas que le meilleur moyen d'en assurer à notre commerce sera toujours de créer, par l'émigration, des familles françaises qui se projettent au delà des mers comme autant de rameaux détachés de la grande souche nationale. (*Applaudissements.*)

Messieurs, la France est riche, très-riche par son sol, par son agriculture. Il suffit d'avoir traversé même rapidement l'Europe, comme je viens de le faire, pour en être convaincu, pour être frappé de la différence qu'il y a, par exemple, entre les contrées du Nord et notre patrie. La France est riche aussi par son industrie, qui vient immédiatement après celle de l'Angleterre et de la Belgique. Que lui manque-t-il donc? Je

vais vous le dire : l'esprit d'entreprise commerciale, le génie des affaires lointaines, l'initiative audacieuse. Nos manufacturiers sont timides ; ils redoutent la concurrence ; ils sont portés à réclamer la protection du gouvernement : ils redoutent de se hasarder sur les marchés étrangers. Ils ont peur d'un terrain qu'ils ne connaissent pas. (*Vive approbation.*)

C'est à nous de réagir de toute notre énergie contre cette ignorance et cette timidité ; à nous de les combattre par les moyens les plus efficaces comme les plus pacifiques, par la science. Faisons que le Français connaisse le monde, ce domaine de l'homme que le XIXe siècle, plus que tout autre, aura la gloire d'avoir découvert. Faisons en sorte qu'il ne soit étranger à aucun des grands intérêts qui l'agitent : qu'il s'habitue un peu plus, sans rien perdre de l'amour de la patrie, à savoir qu'on peut la servir et servir ses intérêts personnels en allant chercher au loin le travail et quelquefois la fortune. Alors nos colons répandront au loin la langue, les idées, l'influence de la France, et noueront des relations de toute sorte qui seront autant de bienfaits pour notre pays. (*Applaudissements.*)

L'étude de la géographie bien comprise peut conduire à ces heureux résultats. C'est pourquoi, dans le premier congrès de notre Association, j'ai voulu placer cette idée sous le patronage des savants qui la composent, comme sous le patronage de la ville de Bordeaux, qui comprend toute l'importance d'une science à laquelle elle vient de faire une place dans son École professionnelle. Si je vous ai persuadé qu'il y a là un intérêt de premier ordre pour la France, je croirai avoir accompli, ce soir, avec vous, une œuvre vraiment utile et patriotique. (*Double salve d'applaudissements.*)

GINX'S BABY

OU

L'ENFANT ABANDONNÉ

ROMAN POLITIQUE ET SOCIAL ANGLAIS (1)

TROISIÈME PARTIE

CE QUE LA PAROISSE FIT DE GINX'S BABY

I. — Difficultés paroissiales à résoudre sans rien préjuger.

L'enfant qu'on venait de porter au workhouse de Saint-Bartimée était Ginx's Baby. Lorsqu'il eut été déposé sur le plancher dans la chambre de la matrone, et examiné par le chef de l'établissement, ce fonctionnaire se tourna vers le malencontreux porteur de ce fardeau.

— Vous avez trouvé cet enfant?

— Oui.

— Où?

— A terre, en face de ma boutique, sur la place Basse.

— Quel est votre nom?

— Doll.

— Ah! vous êtes le marchand de fromage. Votre boutique est de l'autre côté de la limite, dans l'autre paroisse. Ce n'est pas ici qu'il fallait apporter l'enfant ; il ne nous appartient pas.

— Si, car il n'était pas de mon côté de la ligne.

— Mais n'était-il pas en face de votre maison?

— Eh bien, il ne s'ensuit pas que l'enfant était dans notre paroisse, puisque la ligne est en travers.

— Allons donc! il n'y a pas le moindre doute! nous ne pouvons pas prendre l'enfant. Il faut que vous le remportiez.

Et M. Swigger se disposait à sortir de la chambre.

— Attendez un peu, dit M. Doll, je vais laisser l'enfant ici, et vous en ferez ce que vous voudrez. Il n'est pas à moi, après tout. Je dis qu'il était sur votre paroisse, et si vous ne vous occupez pas de lui ce sera tant pis pour vous. Bonne nuit.

Et il sortit précipitamment.

— Arrêtez! cria le directeur, je vous dis que je n'accepte pas l'enfant. Vous le laissez ici à vos risques et périls. Nous le gardons sans rien préjuger, rappelez-vous-le; sans rien préjuger, monsieur! sans...

M. Doll était déjà dans la rue et ne pouvait l'entendre.

II. — Un conseil d'administration paroissiale.

Les administrateurs de la paroisse de Saint-Bartimée eurent une réunion le lendemain même du jour où M. Doll avait si adroitement manœuvré. Entre autres affaires à traiter, il y avait un rapport du maître du workhouse déclarant qu'un enfant dont le nom était inconnu, trouvé par M. Doll, marchand de fromage sur la place Basse, dans la paroisse de Saint-Simon-le-Magicien, en face de sa boutique, et, prétendait-il, de l'autre côté de la limite de sa paroisse, avait été déposé au workhouse, et qu'il était maintenant sous la garde de la matrone. Les administrateurs n'étaient pas habitués à se contenir, et à cette nouvelle ils exprimèrent énergiquement leur indignation. Comme M. Doll avait lui-même fait partie du conseil de Saint-Simon-le-Magicien, il était évident pour leurs esprits désintéressés qu'il essayait d'imposer indûment à leur paroisse un bâtard, le sien peut-être.

M. Cheekey, fournisseur breveté d'approvisionnements, proposa que le rapport du directeur fût mis au panier.

M. Slinkum, drapier, appuya la motion.

M. Edge, marchand de fer, fit remarquer qu'aucun précédent parlementaire n'autorisait à disposer ainsi du rapport, et que d'ailleurs une telle mesure ne déciderait rien relativement au sort de l'enfant.

— Eh bien, dit M. Cheekey, qui devint rouge à faire peur, je propose que nous nous débarrassions du marmot n'importe comment. Quelle est la meilleure forme à donner à la motion?

Un marguillier, qui par hasard était un gentleman, expliqua que le bureau ne pouvait expédier la question d'une façon si sommaire. « Il prévoyait qu'il pourrait y avoir là

(1) Suite et fin. — Voyez le numéro précédent

une question de légalité assez délicate. Ils devaient chercher quelques moyens légaux de dégager leur responsabilité, et de forcer l'autre paroisse à se charger de l'enfant. Il fallait consulter l'avoué du conseil. »

On manda ce gentleman séance tenante. En l'attendant on fit apporter le baby pour le soumettre à une inspection. La matrone l'avait confié à un des pensionnaires de la maison qui était à moitié fou, mais qui pourtant retrouvait comme par miracle une sorte d'intelligence pour le soigner et l'amuser. Ce personnage apporta Ginx's Baby dans la salle du conseil et le déposa sur la table, où les membres du bureau le considérèrent avec attention. Il n'était pas en ce moment dans un état très-satisfaisant. Il était chétif, malpropre, avait les joues creuses, pâles, les membres roidis et le corps à demi-nu. On eût pu dire de lui, en ne tenant pas compte de son sexe :

Pallidula, rigida, nudula.

— Hum! dit M. Stink, éleveur de chiens, quelle est sa généalogie?

Cette plaisanterie brutale fut bien reçue de quelques-uns des administrateurs.

— Sa généalogie, répondit le fou avec gravité, remonte à trois cents ans. Le nom des parents est inconnu, mais ils sont issus de Famine par Misère. Les auteurs de la race furent Pauvreté et Paresse, sous le règne d'Élisabeth. Les produits sont nombreux, quoique vous pensiez de la qualité.

Cette plaisanterie parut au bureau moins piquante.

— Eh bien, dit M. Scoop, épicier, grand partisan des procédés parlementaires, je propose que le sujet soit renvoyé à une commission.

— Renvoyé? où donc? dit M. Stink.

— A Newgate, apparemment, dit l'idiot en clignant des yeux.

— Quelle question! cria Scoop. Renvoyé à l'examen d'une commission, monsieur! Faites sortir cet homme! ajouta-t-il, et que l'on fasse évacuer la salle pour délibérer.

On mit Davus à la porte, et le baby fut alors consigné dans les formes aux soins d'une commission. Sur ces entrefaites le conseiller juridique du bureau entra; lorsqu'on lui eut exposé les faits, il dit :

— Gentlemen, d'après ce que vous dites, mon opinion est que la paroisse sur laquelle l'enfant a été trouvé est tenue de l'entretenir. Si M. Doll (personnage fort respectable, mon propre marchand de fromage) a trouvé l'enfant hors des limites de Saint-Simon-le-Magicien, et nécessairement il jurera qu'il en est ainsi, vous ne pouvez refuser de le recevoir. Cependant je désirerais m'assurer des faits auprès de M. Doll, et prendre l'opinion d'un conseil. En attendant, nous ne devons rien faire qui puisse nous compromettre, en accordant une admission ou en faisant quoi que ce soit d'équivalent à une admission. Voyons un instant..... Ah! oui! Notifions à l'autre paroisse que nous repoussons l'enfant; à M. Doll, d'un autre côté, qu'il ait à le reprendre, et que c'est à ses risques et dépens que cet enfant reste ici. Vous voyez, gentlemen, que nous ne pouvons guère nous hasarder à le renvoyer à M. Doll. Nous produirions sur l'esprit du public une impression malheureuse.

— Envoyez le public au diable! dit M. Stink.

— Vous avez raison, mon cher monsieur, dit maître Phillpotts en souriant, tout à fait raison; mais ce n'est pas là un moyen légal, ni même pratique, j'oserai le dire, de nous tirer d'affaire. Je crains bien que nous ne devions compter avec l'opinion publique. Donc je continue, et je dis que troisièmement, et pour être exactement en règle, nous devons adresser une notification à l'enfant et à tous les intéressés. Je crois que je puis la rédiger séance tenante.

En quelques minutes le comité en fonctions attacha avec une épingle à l'unique vêtement de Ginx's Baby un papier portant un document ainsi conçu :

PAROISSE DE SAINT-BARTIMÉE

A..... (nom inconnu), enfant trouvé, et à toute autre personne intéressée audit enfant trouvé

FAISONS SAVOIR

Que vous ou l'un d'entre vous n'avez aucune raison valable et légale de vous mettre, vous ou ledit enfant, à la charge de ladite paroisse. Et la présente est pour vous notifier que nous retenons ledit enfant dans le workhouse de ladite paroisse en protestant, et que tout ce qui est ou pourra être fait et dépensé pour vous est à votre propre charge et à la charge de toutes personnes qui sont et ont été obligées par la loi d'entretenir et garder le susdit.

WINKLE et PHILLPOTTS,
Avoués pour le bureau.

III. — Le monde est ma paroisse.

Lorsque maître Phillpotts alla trouver Doll, le marchand de fromage lui exposa la chose comme elle s'était passée. Il désigna l'endroit exact où il avait trouvé le paquet, donna son estimation du nombre de pouces qu'il occupait de chaque côté de la ligne, et déclara que la tête et les épaules de l'enfant se trouvaient dans la paroisse des clients de l'avoué.

Ginx's Baby, sous cette désignation « l'n enfant trouvé », devint encore une fois l'objet d'une consultation juridique. Les hommes de loi consultés répondirent au bureau que, attendu que l'enfant était à la fois dans les deux paroisses au moment où on l'avait trouvé, mais qu'il avait été recueilli par un contribuable de Saint-Simon-le-Magicien, cette dernière paroisse était tenue de l'entretenir. Les administrateurs de Saint-Bartimée décidèrent donc, dans leur première réunion, que le comité de l'autre paroisse serait averti par écrit d'avoir à faire prendre l'enfant, faute de quoi on s'adresserait au Banc de la Reine pour l'y contraindre par un *mandamus*.

Dès qu'ils reçurent ce défi, les administrateurs de Saint-Simon-le-Magicien prirent aussi l'opinion d'un conseil. Il leur fut répondu que la plus grande partie du corps de l'enfant, et en particulier sa tête, s'étant trouvée dans la paroisse de Saint-Bartimée au moment où il avait été recueilli, la charge retombait évidemment sur cette dernière paroisse. Les deux parties rédigèrent en même temps leurs déclarations. L'attorney général et le sollicitor général, ces deux grands officiers judiciaires de la Couronne, furent invoqués des deux côtés et prirent des gages, non pas pour une poursuite d'État, mais en qualité de Petit Conseil de la Reine dans une querelle interparoissiale.

IV. — Sans préjudice pour personne si ce n'est pour les administrateurs.

La cour du Banc de la Reine, après avoir entendu un exposé consciencieux de l'attorney général, donna son autorisation conditionnelle pour un *mandamus*. Cette autorisation fut inscrite pour être discutée à nouveau sur un registre appelé « Registre spécial », et comme la liste des affaires qu'il contenait déjà était longue, il s'écoula près d'une année avant que celle-ci eût son tour. Au bout de ce temps on la remit encore plusieurs fois « pour la convenance du conseil ».

Ces délais légaux irritaient de plus en plus les administrateurs de Saint-Bartimée. Ils devinrent d'une sensibilité maladive à l'endroit de Ginx's Baby : il était leur cauchemar, d'autant plus que la presse avait, à cette occasion, critiqué très-vertement quelques-uns de leurs derniers actes. Ils étaient exaspérés. Après avoir adressé leurs notifications à la partie adverse, ils prirent, sur l'avis de M. Stink, la résolution de ne pas entretenir l'enfant. Le pauvre petit fut menacé de périr de faim. C'est de cette façon, sans doute, que sont résolues une foule de difficultés dans l'administration paroissiale : le sujet du litige disparaît. Le baby était gardé provisoirement dans une chambre du workhouse. A l'extérieur, on appliqua sur la porte l'avertissement suivant écrit en belle ronde :

Avis

ENFANT TROUVÉ PAR DOLL

L'enquête légale étant pendante sur les faits qui concernent l'enfant ci-dessus, en attendant que la question soit décidée, défense est faite à tous employés, assistants et serviteurs du workhouse d'entrer dans la chambre où il est déposé, ou de lui rendre aucun service ou assistance, sous peine de démission. Aucun aliment ne devra lui être fourni par la cuisine du workhouse.

N. B. — Le présent avis n'interdit pas aux personnes autres que les employés, etc., de s'introduire auprès de l'enfant ou de l'assister.

PAR ORDRE DU BUREAU.

Qu'une réunion quelconque d'êtres humains, autres que des Patagons, pût considérer de sang froid les résultats qui devaient suivre inévitablement l'exécution stricte de cet ordre, ce serait chose incroyable s'il ne s'agissait des administrateurs de Saint-Bartimée. Mais il n'y avait rien qu'ils ne fussent capables de faire, et de faire jusqu'au bout. Heureusement pour Ginx's Baby, on désobéit à leurs ordres. Des dames qui venaient de temps en temps visiter le workhouse allaient voir l'enfant et lui apportaient un peu de nourriture. Il allait cahin-caha tout autour de la chambre sur ses jambes chancelantes ; mais la charité même semblait épouvantée par les graves questions engagées au sujet de cet enfant. Le directeur, Snigger, qui était chargé de constater chaque jour si la cause du grand conflit paroissial existait encore ou non, trahit le bureau. Voyant l'enfant affamé et réduit à une maigreur effrayante, il lui apportait des bouteilles de bouillie préparée par mistress Sniggers, et les lui faisait avaler. Il n'y avait d'ailleurs à tirer de cette conduite aucune conséquence contraire aux prétentions du bureau, car Snigger, chaque fois qu'il donnait à manger à l'enfant, avait soin de lui dire bien haut :

— Maintenant, petit, je fais cela sans rien préjuger, ne l'oubliez pas ! Je vous en avertis ; c'est sans rien préjuger.

Maître Ginx avalait la bouillie sans faire aucune objection ; et Snigger, de son côté, était heureux de faire un acte charitable sans compromettre la paroisse.

Les choses allaient ainsi depuis plusieurs mois, lorsqu'un jour un des regards de ce monstrueux Argus qu'on nomme le Public tomba sur Ginx's Baby. Un noble lord bien connu, visitant un jour le workhouse pour y voir une petite fille qu'il avait sauvée de l'infamie, fut frappé, en traversant un corridor, par l'avertissement qui se trouvait sur la porte de notre héros. La curiosité le fit entrer dans la chambre, et l'horreur l'y tint quelque temps enchaîné. S'il n'y fût entré, Ginx's Baby, malgré les soins de Snigger, allait cesser, en moins de vingt-quatre heures, de fournir des matériaux à l'histoire. Il était consumé par une fièvre lente, et se trouvait dans un état aussi révoltant que pouvait le souhaiter un reporter à la recherche d'un article à sensation. Le noble pair courut chercher un docteur, prit un cab pour se rendre chez un magistrat, raconta tous les détails du fait pour qu'il fût rapporté dans les journaux du lendemain matin. Les écrivains à un penny la ligne coururent au workhouse, firent des descriptions émouvantes du baby et de son logement, et insérèrent la notice. Les administrateurs furent éreintés dans des articles de fond, accablés de lettres indignées. Mais loin de céder à l'orage, ils lui firent face hardiment et adoptèrent, dans leur irritation, des résolutions d'un caractère enfantin et grotesque. Le petit nombre d'entre eux qui conservaient un peu de bon sens furent tellement raillés dans les séances, qu'ils cessèrent d'y assister. Dans le public cependant, on criait de plus en plus. Pourquoi le Président du Bureau des pauvres n'intervenait-il pas ? Enfin, il intervint : c'est-à-dire qu'au lieu de se rendre lui-même sur les lieux, et de constater par ses propres yeux la vérité de ce que lui avaient appris ses oreilles (ce qui aurait exigé une couple d'heures), il chargea un gentleman de faire une enquête. La fureur des administrateurs fut à son comble. Les comptes rendus de leurs séances ressemblaient aux divagations d'une maison de fous ou aux délibérations du Sénat américain. Ils destituèrent Snigger pour avoir enfreint leurs ordres, et mirent à sa place un parent de M. Stink. Ils fermèrent à double tour la porte de la chambre, et passèrent au baby sa nourriture au bout d'un bâton. Un comité fut nommé pour veiller à ce qu'il fût nourri ; il adressa un mémoire au Bureau de la loi sur les pauvres, constatant que « l'enfant recevait chaque jour plus de nourriture qu'il n'en pouvait consommer et que sa santé ne laissait rien à désirer ». On refusa à tout médecin autre que celui du comité l'autorisation de le visiter. On obtint de celui-ci un certificat où il déclarait que le noble curieux et son docteur avaient commis une erreur et que toutes les fonctions de la vie s'accomplissaient chez l'enfant avec la régularité la plus parfaite. Alors arriva le gentleman, puis l'enquête, puis un rapport, puis une lettre du Bureau des pauvres, de nouvelles discussions et des lettres nouvelles, si bien que le public, hors de lui, finit par montrer les dents au ministre, aux administrateurs, à la loi, et souhaita qu'ils fussent tous au diable ou plus loin encore.

V. — Un fourré inextricable.

L'affaire des administrateurs de Saint-Bartimée contre les administrateurs de Saint-Simon-le-Magicien finit par avoir son tour : la discussion dura deux jours. Il est un ouvrage rébarbatif, qui porte ce titre bref « Justice de Burn », et qui remplit cinq énormes volumes devant lesquels les *vétérans* de la jurisprudence reculent épouvantés. Dans un de ces livres monstrueux, sous ce titre « Pauvres », page 1200, le curieux trouvera un code contre lequel ne pourrait lutter l'habileté la plus malfaisante des nations anciennes ou contemporaines.

Là s'est formé, par des additions et des développements graduels, un système de secours pour la pauvreté et la détresse si complétement dépourvu de politique et de principes que les officiers paroissiaux les plus secs, les plus moisis, les plus pétrifiés, sembleraient seuls capables d'élever la voix en sa faveur, si compliqué que nul homme sous le ciel n'en connaît la longueur, ni la largeur, ni la hauteur, ni la profondeur. Et pourtant il subsiste jusqu'à ce jour comme un monument de la stupidité anglaise, une merveille d'ineptie et d'ignorance politiques. Imaginez, s'il vous plaît, un Lord Président et trois juges, tous hommes intelligents, pratiques, dévoués à l'intérêt commun et au bien-être public, ardents à dégager la vérité et à faire justice, qui se plongent dans « ce fourré inextricable, et sont arrêtés à chaque pas dans leurs efforts pour trouver l'arrêt de la justice au sujet de Ginx's Baby. Malgré son industrie patiente et son intelligence prompte comme l'éclair, le Président eut bien de la peine à réconcilier le passé et le présent, ou à dégager de cette immense confusion quelque chose qui fût d'accord avec ses instincts moraux.

Enfin, grâce à je ne sais quelles subtilités légales, les juges trouvèrent moyen de prononcer que la paroisse de Saint-Bartimée était bien celle de Ginx's Baby, et lui refusèrent l'autorisation pour un *mandamus*.

VI. — Bienfaisance paroissiale. — Nouveau déplacement.

Les autorités de Saint-Bartimée n'acceptèrent pas de bon cœur la charge que leur imposait le Banc de la Reine. Quelques-uns des administrateurs laissèrent entendre au directeur qu'il n'était pas nécessaire de donner à l'enfant une nourriture surabondante. On ne le surchargeait pas de vêtements, et encore partageait-il ceux qu'il avait avec une foule de compagnons incommodes. Lorsque vous considérez, chère madame, votre petite fille aux joues roses, si propre, si bien couchée dans son joli berceau, qui voit, à son réveil, la fraîche figure de sa bonne, ou la vôtre, plus douce encore à ses yeux, veiller sur ses rêves, peut-être devriez-vous un moment vous arrêter à comparer dans votre pensée cette scène de bonheur aux tristes tableaux que vous pourriez voir sans aller bien loin. Ginx's Baby n'était pas disgrâcié de la nature. Il avait hérité de la constitution et de la vigueur de son père, qui lui furent bien précieuses au milieu des vicissitudes que nous sommes en train de raconter. Que ne serait-il pas devenu si ces qualités avaient, grâce à une alimentation simple et substantielle, à des soins de propreté, à des traitements plus doux et plus bienveillants, reçu tout leur développement et produit tous leurs effets ? Mais dans cet abandon, dans cette absence de soins, elles diminuaient chaque jour.

Ainsi les administrateurs de Saint-Bartimée, en se tenant à l'exécution stricte de la loi, ne négligeaient rien de ce qui pouvait éteindre la vitalité du petit Ginx, étouffer ses instincts les plus heureux, pervertir son moral, tuer dans son cœur d'enfant l'espérance à peine naissante. Grand dieu !

Les seuls articles que le bureau eût le droit de mettre au compte des contribuables comme réellement fournis à notre héros étaient :

La saleté.

Les puces.

Un air malsain.

Des chances nombreuses de contracter des maladies de peau, des fièvres, etc.

Une compagnie ignoble.

L'incurie.

La cruauté quelquefois.

Enfin une faible quantité d'aliments et de vêtements de mauvaise qualité.

Tout indigent était pour eux une charge odieuse qu'il fallait par tous les moyens réduire à son *minimum* ou supprimer complétement. Ginx's, Baby était réduit au *minimum*. Sa constitution lui permettait de résister encore à une complète suppression. Mais à peine les frais du procès eurent-ils été fixés (et c'était pour les contribuables de Saint-Bartimée une affaire de plus de 1600 livres), que le bureau apprit le nom et l'origine de celui qui avait causé le débat. Une des personnes qui l'avaient abandonné fut arrêtée pour vol, et parmi les autres objets qu'on saisit chez elle, se trouvaient quelques-uns des vêtements du baby. Elle avoua tout, et déclara que l'enfant exposé sur la Place Basse n'était autre que le Baby protestant, fils de Ginx, au sujet duquel il y avait eu tant de bruit deux ans auparavant. Les administrateurs ne furent pas longs à déterrer Ginx, et la malheureuse victime de tant de vicissitudes fut un jour reportée à la maison de Rosemary Street par un employé de l'assistance publique qui la remit à ses parents avec cette bénédiction que je suis fâché d'avoir à reproduire :

— Le voilà, le diable l'emporte !

Je suis sûr que si les administrateurs avaient été là, ils auraient dit de grand cœur : *Amen !*

QUATRIÈME PARTIE

CE QUE FIRENT DE GINX'S BABY LES CLUBS ET LES POLITIQUES.

I. — Une promenade.

Les frères et les sœurs de Ginx's Baby n'avaient rien à lui dire. Mistress Ginx déclara qu'elle ne lui trouvait aucun des traits du cher petit qu'elle avait perdu ; et son mari jura que le marmot n'avait jamais été à lui. Le ménage s'était, dans les derniers temps, imposé de véritables privations pour économiser de quoi émigrer. Quand ils virent que le treizième enfant leur était imposé par la force irrésistible de la loi anglaise, les Ginx hâtèrent leur départ.

Dans les dernières heures de la nuit qu'ils passèrent à Lon-

dres, Ginx, portant notre héros, quitta son logis et prit l'avenue de Birdcage. A peine savait-il où il allait, ou ce qu'il ferait de son fardeau; mais il voulait s'en débarrasser. Il allait devant lui, rencontrant çà et là des créatures de ténèbres qui, au bruit de ses pas, s'avançaient pour l'examiner dans l'obscurité; mais dès qu'elles avaient vu que ce n'était pas une proie pour elles, de nouveau elles s'enfonçaient à travers la nuit.

Il dépassa les maisons sombres qui depuis ont été remplacées par le ministère des affaires étrangères, traversa la place qui s'étend devant les Horseguards, s'approcha de l'hôtel d'un premier ministre populaire, et monta les larges degrés qui soutiennent la colonne d'York. L'ombre de ce monument était bien tentante; mais un policeman, en tournant sa lanterne d'un air soupçonneux sur cet homme qui se promenait avec un enfant à cette heure de silence, l'empêcha d'exécuter son dessein. A pas lents Ginx s'avança dans Pall Mall, où il semblait qu'il n'y eût en ce moment qu'une autre créature éveillée, un gentleman qui montait les marches d'un grand bâtiment. Ginx assit l'enfant sur la première de ces marches, lui dit de ne pas crier, puis d'un pas rapide traversa la chaussée, tourna sur le square de Saint-James, longea les grilles, et se glissant de coin en coin, à travers le labyrinthe de ce quartier, rentra au logis par Piccadilly et la place Grosvenor. Désormais il ne reparaîtra plus dans cette histoire.

II. — Idées de club.

L'ombre de son père avait à peine disparu dans les ténèbres que Ginx's Baby fit retentir une vigoureuse protestation; les échos de la rue la répétèrent. Bientôt les battants de la porte qui étaient au sommet des degrés s'ouvrirent, et une forme aux contours majestueux se dessina sur un fond de lumière.

— Holà! Qu'est-ce qu'il y a? (Ceci était une observation lancée dans l'espace.) Mais, Dieu me bénisse! il y a un enfant qui crie sur les marches.

Une autre forme parut à côté de la première.

— Est-ce qu'il n'y a personne à côté de lui? Holà! Y a-t-il quelqu'un?

Il n'y eut point d'autre réponse que celle du pauvre petit Ginx; mais elle était catégorique. Les deux domestiques descendirent les marches et regardèrent le malheureux enfant sans le toucher. Alors ils plongèrent leurs regards dans l'obscurité, espérant y découvrir ou sa mère ou un policeman. Un pas rapide sonna sur le pavé de la rue, et un gentleman s'avança vers le groupe.

— Qu'avons-nous là? demanda-t-il d'une voix bienveillante.

— C'est un enfant, sir Charles, que je viens de trouver criant sur les marches. J'ai peur que ce ne soit un tour pour se débarrasser de lui. Nous regardons s'il n'y a pas un policeman pour l'emmener.

— Pauvre petit, dit sir Charles en se baissant pour mieux voir Ginx's Baby, pour vous et vos semblables, le policeman et les officiers de la paroisse sont les seuls tuteurs que vous donne l'État; la prison ou la maison des pauvres, tel est votre foyer.... Faites-le entrer dans le club, Smirke.

Les hommes hésitèrent un instant avant d'exécuter un ordre si extraordinaire; mais sir Charles Sterling n'était pas un homme à qui l'on pût résister sans danger; c'était un ancien ministre et il faisait partie du comité du cercle.

L'enfant fut porté dans la magnifique salle du club et déposé sur le pavé de mosaïque. D'en haut les clartés du gaz ruisselaient comme les feux du soleil sur les colonnes de marbre, et faisaient resplendir les corniches dorées et le stuc poli des murailles. Une statue de la reine le regardait de sa niche ouverte du côté de la salle à manger. Une autre statue, celle du grand capitaine, du grand politique, du grand homme d'État puritain, avec son front sévère et massif, une autre encore où l'on reconnaissait les traits énergiques et doux en même temps du champion du libre-échange, semblaient, chacune de son côté, le regarder. Autour de lui étaient fixés au mur les portraits d'hommes qui avaient lutté pour délivrer le peuple des jougs et des chaînes d'autrefois. Naturellement Ginx's Baby ne voyait pas tout cela. Lui, pauvre enfant, tout ébloui, se tenait debout, se frottant l'œil du doigt, tandis que le concierge, les laquais, sir Charles Sterling et quelques autres personnes qui sortaient du salon de lecture le regardaient avec curiosité. Mais tout observateur, en considérant cette scène, aurait remarqué le contraste de cette place et de cet enfant, le contraste que les principes et les déclarations dont cet édifice était le monument et le tabernacle sacré faisaient avec cet atome vivant, cet échantillon solitaire de la matière sur laquelle travaillaient nos politiques.

— Qu'est-ce tout cela? dit un gros monsieur, membre du Parlement, un ministre fameux pour son économie en matière de finances et d'instruction. Que faites-vous de ce petit? De ma vie je n'ai vu pareille irrégularité dans un club.

— Si vous en aviez vu plus souvent, vous y penseriez davantage, dit sir C. Sterling. Nous l'avons trouvé sur les marches. Je crois qu'il vous demandait, Glibton.

Cette saillie provoqua un éclat de rire aux dépens du ministre.

— Ma foi! dit un autre, il s'adresse mal si c'est de l'argent qu'il veut.

— Je ne serais pas étonné, dit un troisième, que ce fût un des nouveaux messagers du bureau des constructions populaires. Glibton travaille à réduire leur personnel.

— La peste soit de vous tous! reprit le ministre qui, au fond, était charmé d'être ainsi raillé de ses singularités; dites-nous ce que cela signifie. A qui est cet oiseau-là?

— Ce n'est pas du tout un oiseau, dit Sterling, c'est un problème à résoudre pour vous et pour nous tous. Cet être abandonné représente toute une classe et vient ici cette nuit nous prêcher un sermon des plus sérieux. Il a été déposé sur les marches du club; peut-être est-ce une ingénieuse ironie; il se peut qu'il soit fils de l'un d'entre nous. Quel est votre nom, mon enfant?

Ginx's Baby essaya de dire : Sais pas!

— Demandez-lui d'abord s'il a un nom, dit d'un air grave un Irlandais, ancien membre du Parlement.

A cette question Ginx's Baby répondit distinctement : Non.

— Pas de nom, dit le plaisant, alors il doit probablement l'existence à Wilkie Collins.

Tout le monde rit de cette médiocre plaisanterie, excepté toutefois notre héros. Le cœur commençait à lui battre avec une violence de mauvais augure.

— Qu'en ferons-nous?

— Envoyez-le au workhouse.

— Envoyez-le au diable.

— Donnez-le au concierge.

— Non monsieur, je vous remercie dit celui-ci avec vivacité.

Déjà les spectateurs tournaient le dos quand sir Charles les arrêta...

— Regardez ceci ! dit-il en prenant le bras de l'enfant qu'il mit à nu, à peine peut-on appeler cet enfant un être humain. Voyez comme ce bras est maigre. Comme ces chairs sont flasques et décolorées ! Quelle figure de petit vieillard ! Et c'est à peine si je puis sentir le pouls. Grand Dieu ! Donnez-lui un peu de vin ! Il ne faudrait que quelques heures pour l'envoyer au diable, assurément. Que ferons-nous pour lui, Glibton ? Je le répète, il n'est qu'une partie d'un grand problème. Il doit y avoir des centaines de milliers d'êtres qui grandissent en souffrant comme cet enfant ; et quelle génération à étudier sous toutes ses faces et sous tous les rapports !

Ses compagnons furent frappés du sérieux avec lequel il parlait.

— Oh ! vous exagérez, dit Glibton, une telle misère ne peut être aussi répandue. Mais, s'il en était ainsi, la multitude saccagerait nos maisons.

— Ah ! reprit l'autre tristement, attendez-vous de pareils événements pour croire à leur misère ? Je vous assure que je dis la vérité. Je puis vous amener demain matin une centaine d'ecclésiastiques pour vous l'attester.

— Dieu m'en préserve ! dit Glibton, bonne nuit.

Le très-honorable gentleman étouffa toute discussion dans sa petite cervelle en la couvrant de son vaste chapeau.

III. — Un réformateur complet, sinon un révolutionnaire.

Grâce à la bonté et à l'influence de sir Charles, Ginx's Baby trouva un abri au club radical pour cette nuit et bien d'autres encore. Le lendemain soir il s'éleva dans le fumoir, à son sujet, une discussion qui mérite d'être rapportée. Plusieurs membres du Comité se joignirent à son bienfaiteur pour proposer que l'enfant fût adopté par le club. Ils s'engageraient par là, en quelque sorte, à porter l'attention des corps législatifs sur les questions dont il semblait être le vivant emblème. D'autres dirent que ces questions, étant à leurs yeux sociales et non politiques, n'étaient pas propres à fournir le point de départ d'un mouvement de parti, et que l'entretien, dans le club, de cet enfant trouvé serait une irrégularité choquante : ils n'avaient pas besoin d'un échantillon de cette matière sur laquelle ils édifiaient leurs théories. Mais à quelques-uns de ces derniers sir Charles avait répondu que, soit qu'on gardât l'enfant, soit qu'on le renvoyât, on ne supprimerait pas pour cela les questions que sa situation soulevait.

— Vous pouvez gagner du temps, mais vous ne pouvez les faire disparaître. Nous remplissons nos sessions de luttes de parti, de discussions théoriques, de disputes sur la politique étrangère, de débats sur le mécanisme politique, tandis que chaque année la condition du peuple devient plus irritante et plus périlleuse. La réforme sociale et la réforme politique sont inséparables : un peuple auquel vous donnez de nouveaux droits politiques n'en peut jouir sans la santé et le bien-être.

— Mais c'est là que tend toute notre législation ! s'écria M. Joshua Hales. Réforme, libre échange, liberté du commerce des grains, tout cela n'a-t-il pas augmenté la richesse du peuple ?

— Oui, en partie ; mais il y a encore des classes qui n'ont pas été régénérées par ces influences vivifiantes. Le libre échange ne peut assurer du travail, ni la liberté du commerce des blés fournir des aliments à tous les citoyens.

— Pas plus qu'aucune autre législation : soyons pratiques. J'avoue qu'il y a beaucoup à faire. J'ai souvent fait ma profession de foi. Il faut couper court à ces dépenses énormes pour nos troupes et nos vaisseaux, réduire cette armée coûteuse d'espions et de fainéants diplomatiques ; affranchir de la taxe les objets nécessaires au travailleur et lui assurer ainsi la liberté du déjeuner ; légiférer énergiquement contre le droit d'aînesse, favoriser la division des terres et leur changement de mains ; enfin, sous l'égide du scrutin secret, protéger les ouvriers et les fermiers contre la tyrannie des patrons et des propriétaires.

— Tout cela peut être très-bon, reprit sir Charles, mais quelques-unes de ces réformes ne sont pas actuellement possibles ; et, fussent-elles toutes opérées, elles ne suffiraient pas encore. Pourquoi n'allez-vous pas jusqu'au fond des besoins sociaux ? Vous ne dites rien de la législation sur la santé. Êtes-vous indifférent à la condition sanitaire du peuple ? Vous n'avez pas parlé de l'éducation, des terres incultes, de l'émigration.

— Oh ! j'y suis complétement opposé.

— J'oubliais que vous êtes manufacturier, mais le dernier de ceux dont je pourrais croire le jugement faussé par l'égoïsme. Vous avez travaillé et souffert plus qu'aucun homme d'État vivant, pour le bien de vos concitoyens ; ainsi je ne vous reprocherai pas d'être aveuglé par l'esprit professionnel ; ce serait vous calomnier. Pourtant j'ai peine à croire que vous ayez considéré ce sujet à la pure lumière du patriotisme, et non sous le point de vue étroit des intérêts commerciaux.

— Quelle injustice ! Nos meilleurs économistes ne blâment-ils pas cette politique qui rend le travail plus rare sur le marché ? L'émigration n'est qu'un remède temporaire contre le malheur, et il n'en faut user qu'avec réserve. Le travail est la première de nos richesses.

— Nous pouvons en avoir trop. Soyez bien convaincus que nous en avons maintenant plus que nous n'en pouvons employer, et ceux qu'on n'emploie pas meurent de faim. Que ferons-nous d'eux ?

IV. — Idées hardies.

Que ferait-on de Ginx's Baby ? Dans le cadre immense de la société, quels compartiments, quels coins étaient disposés pour le recevoir, lui et tous ceux qui lui ressemblaient ?

La plupart des *politiques* étaient d'avis de le laisser se tirer d'affaire lui-même. Ces mots, « la loi de l'offre et de la demande », se rencontraient souvent sur leurs lèvres, comme ils se rencontrent aujourd'hui dans une foule de journaux, et ne servaient guère qu'à couper court aux discussions par une phrase sonore.

Puis ces « hommes d'État », s'ils n'obéissaient pas à leur intérêt personnel, étaient pour la plupart possédés de quelque idée fixe. Est-il rien qu'un homme choye et caresse plus que les enfants de son intelligence ou de son imagination ? Voyez

le pauvre rimailleur contempler avec délices ses vers ampoulés et vides, comme s'ils étaient le suprême effort du génie poétique. Il en est exactement de même du politique qui chérit les plans qu'il a formés et les poursuit à tout hasard, avec acharnement, tout en restant aveugle pour ceux des autres. De là vient cet égoïsme apparent qui souvent perd dans l'opinion de tout un peuple une politique honnête au fond. La cause en est dans cet amour-propre qui nous fait voir dans nos inventions la perfection même, et qui pourtant n'est pas l'égoïsme criminel de l'ambition. Cet égoïsme, cependant, n'est peut-être pas moins désastreux pour les intérêts du peuple. Tandis que ces hommes d'État caressaient leurs propres inventions et les offraient à l'admiration publique, ils risquaient de ne pas voir ou de regarder d'un œil distrait des projets dont les auteurs n'avaient pas moins de mérite qu'eux. Par exemple Joshua Hales, qui d'ailleurs est bien au-dessus de ces remarques, avait mis sur le tapis un plan pour résoudre la question des propriétés de Sainte-Hélène, plan excellent sans doute, quoique révolutionnaire ; et rien n'aurait pu lui persuader qu'un autre que le sien fût capable de réussir. Il voulait que tout habitant de Sainte-Hélène, de cette annexe turbulente de l'empire anglais (1), devînt propriétaire territorial, et il n'espérait pas, il ne désirait même pas, j'en suis convaincu, qu'aucun des habitants de cette île fût heureux avant d'être propriétaire. D'autres cependant étaient tout prêts à proposer des remèdes plus simples et à prouver que si tout le monde à Sainte-Hélène possédait des terres, l'île deviendrait un véritable enfer et serait plus ingouvernable que jamais. Si ces gentlemen ne font pas le sacrifice de leurs idées favorites et ne finissent pas par s'accorder, qu'adviendra-t-il de Sainte-Hélène ?

Pour le moment, Ginx's Baby était le sujet de leur discussion. L'un pensait que le rappel des lois sur les pauvres et un nouveau système d'assistance publique remédieraient à sa situation; un autre voyait la source des malheurs du baby dans les sociétés ouvrières ; un troisième proposait des manufactures coopératives ; un quatrième avait découvert une source considérable et cependant tout à fait négligée de revenus dans les mers qui baignent ce royaume : elles étaient, disait-il, pleines de marsouins ; et il montrait que certaines parties du corps de ces animaux pouvaient être utilisées pour l'alimentation, d'autres parties fournissaient d'excellent cuir, d'autres, une huile délicieuse plus douce que le beurre et de meilleur goût ; un cinquième réclamait une loi pour réprimer la tendance des pairs écossais à renvoyer leurs fermiers et à convertir les terres arables en pâturages pour leur brebis et en bois pour leurs daims ; un sixième soutenait qu'il y avait dans le royaume des terres incultes qui, mises en culture, pourraient nourrir des millions d'affamés. Enfin la terre, le ciel et les mers devaient être transformés et régénérés par des actes du Parlement au profit de Ginx's Baby et du peuple anglais. Sir Charles les écoutait avec impatience et finit par éclater de nouveau.

« Tout bien considéré, dit-il, ce à quoi nous travaillons tous aujourd'hui, c'est, passez-moi le mot, l'amélioration de la race : mais nous tournons, pour y arriver, dans un cercle vicieux. Dès le point de départ nous nous trouvons en face d'une race dégénérée, et le problème est d'abord d'empêcher cette race de s'accroître, ou de ne lui permettre de croître qu'en devenant en même temps plus belle et plus saine. Personne ne me paraît avoir abordé directement le problème de ce côté. Les difficultés à vaincre sont effrayantes. Le dernier des bambins de la Grande-Bretagne est entouré comme d'un rempart infranchissable par les principes d'une liberté inviolable et le droit d'*habeas corpus*. Vous laissez son père et sa mère, ou quiconque vous épargne la peine de vous occuper de lui, le façonner à leur gré dans ses tendres années. S'il leur arrive de le laisser invalide, vous le prenez dans la maison des pauvres; s'ils font de lui un voleur, vous le fouettez et le gardez à grands frais à Millbank ou à Dartmoor; si ses passions, qui n'ont jamais été surveillées, l'entraînent au meurtre ou au brigandage, peut-être le pendrez-vous, à moins que son crime n'ait été assez atroce pour attirer l'intérêt bienveillant du Ministre de l'Intérieur ; s'il commet un suicide, vous faites faire par le coroner une enquête qui ne laisse pas d'être coûteuse ; et de quelque manière, qu'il meure vous lui donnez une bière de sapin et vous l'enterrez. Cependant je puis vous prouver que cet être que vous traitez comme un chien dans une foire, ne s'est jamais un seul jour, jamais une heure dans sa vie, trouvé en contact avec le bien, la pureté, la vérité, ni même avec la bonté humaine ; il n'a jamais eu le moyen de devenir meilleur. Quel droit avez-vous alors de le chasser comme une bête féroce, de le frapper, de le fouetter, de l'enchaîner et de le pendre à l'aide d'un mécanisme coûteux et compliqué, lorsque vous n'avez rien fait pour lui enseigner aucun des devoirs du citoyen ?

— Arrêtez, arrêtez, sir Charles ! vous vous laissez emporter trop loin. Il y a une foule de moyens d'améliorer ce garçon dont vous parlez, des institutions charitables sans nombre.

— Oui, qui n'arrivent jamais jusqu'à lui.

— N'importe. Elles peuvent y arriver, n'est-ce pas? Voyez les écoles industrielles, les cours d'adultes, les asiles, les hôpitaux, les constructions de Peabody, les lois sur les pauvres. Tout le monde travaille à améliorer la condition du pauvre. L'administration sanitaire entre dans son logis et le rend habitable.

— Oui vraiment ! s'écria sèchement sir Charles.

— Les lois sur les fabriques protégent les enfants des fabriques et les instruisent.

— Elles ne les intruisent pas une fois sur dix. Elles ne les nourrissent pas, ne les habillent pas, ne leur donnent pas l'amusement et la culture. Le font-elles ?

— Certainement non : cela serait ridicule.

— Mais la question est justement de savoir si cela serait ridicule ! reprit sir Charles. Je ne dis pas que cela soit possible ; mais si nous voulons transformer la génération qui nous suit, nous devons nous efforcer de remplacer ces logements malsains, cette éducation abrutissante, cet air, cette nourriture, cette vie insalubres, cette ignorance épouvantable, par un milieu plus heureux, une meilleure éducation, par des conditions mieux appropriées à la vie physique, par des distractions saines et une culture plus élevée. J'ose dire que vous me prendriez pour un fou si je demandais au gouvernement d'établir des salles de concert et des gymnases dans tout le pays; et pourtant vous, M. Fissure, vous avez voté pour les bains et les lavoirs.

— Et qui payera tout cela? demanda assez à propos M. Fissure.

(1) On devine qu'il s'agit ici de l'Irlande.

— L'État, c'est-à-dire la société tout entière, qui s'y trouve directement intéressée. Je vous dis qu'un million d'enfants crient vers nous pour être délivrés de ce despotisme du crime et de l'ignorance auquel les condamne la loi.

— Cela est fort éloquent ; mais vous marchez sur un terrain dangereux. La liberté du sujet.....

— Voilà justement ce que j'attendais ! Il n'est aucune injustice, aucune tyrannie qu'on ne puisse défendre avec ces mots-là. Et c'est de la même façon qu'on parle sans cesse, « d'économie politique, » « de communisme, » « de socialisme. » Et pourtant les mêmes personnes qui vous les jettent à la figure approuvent souvent des propositions qui reviennent à peu de chose près à ce que je demande. Dans un rapport d'une Commission royale récente, je vois qu'un des commissaires est tout aussi révolutionnaire que moi. Il dit que la loi a droit d'empêcher qu'aucun enfant soit maltraité, que son éducation soit négligée, qu'il soit ou trop chargé de travail ou trop dépourvu d'instruction. Bien des gens appelleraient cela du communisme, je pense. Mais je suis convaincu que comme économiste, il a raison dans cette affirmation hardie. Et pourquoi ? Parce que les rapports d'un enfant avec l'État sont plus étendus, plus permanents et plus importants que ses relations avec sa famille. S'il est en danger d'être déprécié ou perdu comme citoyen, c'est à l'État de le sauver.

— Un gouvernement paternel et maternel en même temps, s'écria lord Namby, un gouvernement de nourrices. Vous savez que pour ma part j'arrêterais volontiers la production des enfants dans les basses classes. Vos projets vont bien plus loin que mon radicalisme. L'État doit quelquefois intervenir entre les parents et l'enfant : par exemple, pour l'instruire ou le défendre contre des actes de cruauté. Mais, si je vous entends bien, vous avez actuellement en vue de purifier et d'élever en général la classe laborieuse par des moyens législatifs.

— Assurément. Je voudrais cultiver leur sens moral, épurer leurs goûts, leurs manières, leurs habitudes. Je voudrais les relever de cet abattement, de ce désespoir qui les accablent et les tiennent à jamais courbés dans la poussière.

— C'est aussi ce que veut tout le monde ; mais il y faut arriver par des influences personnelles, par l'initiative des particuliers, et non par des actes législatifs. D'ailleurs comment vous y prendriez-vous ?

— Comment ? je me crois en état de tracer un programme. Par exemple, faites émigrer un million d'hommes pour diminuer cette concurrence qui réduit tant de pauvres diables à la demi-ration, ou les envoie à la maison des pauvres. Recueillez tous les pauvres âgés, malades, estropiés, incapables, dans des workhouses dirigés par des êtres humains et non par des bêtes féroces. Empêchez ces malheureux de se marier et de perpétuer ainsi leurs infirmités. Faites des lois qui exigeront l'amélioration des logements d'ouvriers, et au besoin prêtez de l'argent à cet effet. Donnez plus d'extension et d'autorité aux lois sanitaires. Ouvrez dans tout le pays, avec une générosité royale, des bibliothèques libres et des établissements où l'on trouvera des plaisirs intelligents. Au lieu de dépenser à un bout de la capitale des centaines de mille livres pour quelques dilettantes flagorneurs, répandez largement l'art et l'amusement dans le royaume. Les riches ont leurs musées, leurs bibliothèques, leurs cercles ; que le pauvre ait les siens. Établissez des maisons où les femmes en couches seront admises temporairement. Multipliez vos bains et vos lavoirs jusqu'à ce que la malpropreté n'ait plus aucune excuse. Instruisez. Fondez des écoles de jour pour les enfants qui en peuvent profiter, des écoles du soir et des cours d'adultes pour ceux qui ne le pourront pas. Ouvrez des écoles supérieures pour les meilleurs élèves et fondez des bourses dans les universités. Établissez d'autres écoles pour l'enseignement professionnel. Offrez d'enseigner gratuitement à tout venant le commerce et l'agriculture. Par là vous neutraliserez bientôt les effets de ces associations ouvrières qui sont votre épouvantail. Enseignez la morale ; enseignez la science ; enseignez l'art ; enseignez leur à se divertir comme des hommes et non comme des brutes. Dans un pays aussi riche que le nôtre ce programme, quelque étendu qu'il soit, n'est pas impraticable. Comme le but à atteindre est le bien-être des générations futures, il n'y a aucune bonne raison à donner pour les dispenser de contribuer aux dépenses. Mieux vaut laisser cette dette à la postérité que lui léguer le cauchemar d'une guerre absurde et épouvantable. »

Les politiques de bon sens, les politiques pratiques ne seront nullement étonnés d'apprendre qu'à la fin de cette harangue la compagnie réunie dans le fumoir se sépara sur-le-champ, et que plusieurs des membres du club, tout en riant de bon cœur des rêveries de Sterling, firent le compte des verres de grog avalés par l'orateur.

V. — Tactique de parti. — Obstacles politiques à la réforme sociale.

Le club fut un lieu de délices pour notre héros protégé par sir Charles Sterling et choyé par les pairs, les membres du Parlement, les oisifs dont l'endroit fourmillait. Certains messieurs, dont les manières et les attitudes sentaient la bourse, évitaient le protégé et raillaient même ceux qui lui témoignaient quelque bonté. Mais ce sont de ces hommes pour qui toute question est primée par la question d'argent et se résout par un calcul des profits et pertes. Quelques-uns d'entre eux, j'ose l'affirmer, ne méprisaient Judas que parce qu'il avait tiré un si mince bénéfice de sa fameuse affaire. A leurs yeux il était ridicule d'élever Ginx's Baby dans le club, en souvenir des questions importantes que sa position soulevait, et peu leur importait que des centaines de milliers d'autres fussent dans la même position que lui. Ils trouvaient bien plus utile de calmer une dispute entre deux fous à Constantinople et au Caire, et de stimuler l'inertie de nos consuls en Turquie ou du 9 pour 100 égyptien. Je ne leur jette pas la pierre : chacun doit regarder les choses avec ses propres yeux.

Mais il était curieux de voir par quelles vicissitudes passait dans le club la fortune de Ginx's Baby. Quelquefois c'était un véritable enfant gâté à qui les vétérans de la politique frappaient doucement sur la joue ; un ministre l'honorait d'un sourire et M. Joshua Hales lui adressait de temps en temps un signe de tête amical. Puis tout le monde paraissait l'oublier : pendant des mois entiers on l'abandonnait, sans penser à lui, aux hasards de la bonté des domestiques, jusqu'à ce que quelque histoire semblable à la sienne soulevât des discussions dans la presse, et alors c'était à qui demanderait de ses nouvelles. Le concierge, M. Smirke, avait réussi, à l'aide d'un agent de police, à découvrir le nom de l'enfant : mais ses parents étaient déjà à mi-chemin du Canada.

Les membres du club rival, c'est-à-dire de Fogey-Club,

apprenant que leurs adversaires choyaient un enfant trouvé si intéressant, demandèrent poliment la permission de l'examiner, et parfois il leur rendait visite. Ils le traitaient avec bonté et discutaient sur sa position sérieusement. Les chefs du parti se demandèrent même s'il n'y aurait pas avantage à le tirer des mains de leurs adversaires. Quelques-uns pensaient qu'en se servant de lui judicieusement on y pourrait gagner de la popularité; mais d'autres objectèrent qu'il serait dangereux de s'occuper d'un objet d'un intérêt si douteux. En somme, les *Fogeyens* s'occupèrent en passant du jeune Ginx's, mais ne prirent parti ni pour ni contre lui. C'est ainsi qu'un certain nombre d'années s'écoulèrent, et notre héros était déjà assez grand pour faire un page. On l'avait nourri, habillé; on lui avait témoigné de la bienveillance; mais personne n'avait songé à lui donner de l'éducation. Quelquefois il devenait turbulent. Il abusait de la coutellerie du club; il en appliquait l'argenterie à des usages peu convenables; il inventait des piéges pour faire tomber des législateurs âgés et infirmes; il mettait à l'épreuve le sang-froid et le bon naturel des membres du Parlement les plus jeunes en se montrant de la façon la plus inattendue dans des endroits étranges et dans des attitudes inconvenantes. Enfin, d'un commun accord, on déclara qu'il était insupportable; quelques jours encore, et il allait perdre dans le club tous ses priviléges.

Les *Fogeyens* n'eurent pas plus tôt vent de la chose qu'ils manœuvrèrent pour faire tomber Ginx's Baby dans leurs mains. Ils donnèrent pour instructions à leurs « organes », comme ils disaient, de faire un bruyant appel au sentiment populaire et de flétrir la honteuse indifférence que les radicaux témoignaient au sujet de l'enfant trouvé. Ils le firent guetter par leurs émissaires, qui le bourrèrent de bonbons chez les confiseurs, et une fois ou deux ils réussirent à l'enlever et à l'envoyer en province avec les candidats de leur parti pour l'exhiber dans les élections.

Les radicaux furent très-irrités de cette conduite. Ginx's Baby fut ramené au club et rentra en faveur. On fit dire en détail dans les journaux du gouvernement toutes les attentions, toutes les conversations dont il était l'objet dans le parti; ils déclarèrent qu'il n'était nullement nécessaire d'exciter les sentiments populaires en sa faveur, et prouvèrent que, sans aucune législation spéciale, il retirait les plus grands avantages des prodigieux changements organiques qui s'opéraient actuellement dans la constitution du pays.

Sir Charles Sterling recommença à s'intéresser à lui. Il avait vaillamment aidé son parti dans d'autres questions. Il y avait la question de Tombouctou. Un misérable chef du désert avait emprisonné un Anglais vagabond qui n'avait pas eu assez de cervelle pour se tenir à l'abri du danger. Le sentiment général était qu'il y allait de l'honneur de l'Angleterre, et le gouvernement précédent, qui était du parti *Fogeyen*, avait envoyé une expédition pour traverser le désert et châtier le cheik. Vous ne voudriez jamais croire combien elle coûta, si l'on ne vous montrait la carte à payer. Dix millions sterling furent perdus aussi complétement que si on les eût ensevelis dans les sables du désert; tandis qu'un dixième de cette somme aurait sauvé cent mille malheureux de la famine dans le pays, et qu'un centième aurait fait tomber les fers du pauvre prisonnier.

Il y avait aussi la question de Sainte-Hélène (1) qui couvait toujours dans le Parlement comme le feu sous la cendre. Sainte Hélène était une des parties constituantes de l'empire anglais. Tous les patriotes reconnaissaient que sans elle l'empire serait incomplet, et avaient raison en ce sens que si elle nous avait été enlevée elle aurait laissé l'Empire moindre d'autant. La plupart de ses habitants étaient aborigènes; c'était une race vive, ardente, à l'esprit prompt, douée de l'éloquence exubérante des sauvages, mais dépourvue de dignité et d'empire sur elle-même. Avant que la Providence leur eût donné d'autres ennemis à combattre, ils se massacraient et se pillaient les uns les autres. Nos ancêtres bretons mirent fort mal à propos le pied dans l'île, et, comme c'étaient des hommes forts, ils fauchèrent les insulaires comme du blé, et s'approprièrent les terres que leurs épées avaient ainsi nettoyées. Cependant les indigènes tenaient encore dans des coins où ils défiaient leurs vainqueurs. Ceux-ci les écrasèrent, confisquèrent les propriétés de leur demi-douzaine de chefs et se les partagèrent. Pour mieux montrer qu'ils étaient les maîtres, ils bâtirent sur quelques ruines qu'avaient laissées leurs dévastations une grande église où ils ordonnèrent aux insulaires de faire leurs dévotions. Ce fut d'abord l'abomination de la désolation pour ces indigènes, qui combattirent comme de beaux diables tant qu'ils le purent, et qui finirent par accepter la religion de leurs ennemis. Mais plus tard les vainqueurs ayant eu l'idée de changer de croyance, décidèrent que les insulaires en changeraient aussi. Sans perdre de temps, ils confisquent la grande église et le cimetière, distribuent une partie de la terre et des dépouilles à leurs chenapans les plus distingués, et enfin érigent un nouvel édifice d'un caractère tout à fait différent, dans lequel les indigènes jurèrent qu'ils ne pouvaient rien entendre ni rien voir, et où leurs prêtres les avertirent qu'ils seraient certainement damnés. Pour compliquer davantage la situation, ces prêtres devaient obéissance à une vieille femme qui habitait un pays éloigné, et qui avait tout l'esprit d'intrigue, toutes les mesquines jalousies de son sexe; de plus elle était fort attachée à quelques soupirants habiles, pécheurs artificieux qui cachaient leurs vues intéressées sous les apparences de la passion la plus violente pour elle. Les chenapans distingués moururent, pour être remplacés, de génération en génération, par leurs enfants ou quelque autre de ces conquérants odieux. Les insulaires continuaient à se multiplier et à protester. Ils mouraient de faim sur les terres qu'on leur avait prises, et fusillaient leurs propriétaires, lorsque par hasard quelqu'un d'entre eux leur en offrait l'occasion, ce qui était rare, car la plupart vivaient loin de là dans leur propre patrie, et laissaient à des agents le soin d'administrer leurs propriétés. Le gouvernement de la métropole avait été forcé d'envoyer à plusieurs reprises des soldats au secours de ces propriétaires, d'organiser une police armée, de faire tirer sur la populace, de saisir de temps en temps un meneur pour l'envoyer à Fernando Po, ou de priver de leurs droits civils des villages entiers. Alors la récolte des patates vint à manquer, et la moitié du peuple environ quitta l'île et traversa les mers, sans cesser de nourrir une haine implacable et de conspirer contre ceux dont le malheur était d'avoir hérité de leurs pères des biens dans cette île. Il serait fastidieux d'énumérer les absur-

(1) L'Irlande.

dités commises des deux côtés, la stupidité ou l'absence criminelle de tact que montra à plusieurs reprises le gouvernement, la résolution de ne jamais rester tranquilles que prirent les indigènes excités par leurs prêtres. Sur ce terrain fertile en troubles germaient sans cesse des difficultés nouvelles. Des sociétés secrètes se formèrent pour le meurtre et les représailles. De l'autre côté, un parti appelé « les jaunes » s'était engagé sous la foi du serment à célébrer le souvenir des victoires religieuses de ses ancêtres et à tracasser le parti clérical de toutes les façons possibles.

Leur plaisir était de se promener en soufflant comme des fous dans des cornes de bélier, de brandir des drapeaux et de porter dans leurs mains des oranges. Les insulaires détestaient les oranges, et à chaque occasion ils brisaient le crâne des porteurs d'oranges avec des armes brutales particulières à l'île. Les autres, en revanche, brisaient les crânes indigènes. L'île entière était dans un état perpétuel d'effervescence. Pourtant son état général s'améliorait, ses fermes prospéraient, une compagnie par actions avait construit un moulin pour transformer les fibres du coco en housses de cheval, ce qui rendait de très-beaux bénéfices. Le souvenir des événements passés se serait bien effacé; mais les prêtres, dans l'intérêt de la *vieille femme*, soufflaient sur la braise, et les violentes compétitions des partis qui se disputaient la popularité dans la métropole attisaient des passions qui naturellement se seraient éteintes. D'ailleurs, dans les derniers temps, la folie avait été trop bien organisée des deux côtés pour que l'oubli fût possible. Tout le monde était fatigué des querelles de Sainte-Hélène. Enfin il se produisit un mouvement général en faveur de la paix, et pour pacifier l'île on demanda au Parlement de démolir les ailes de la vieille église, de déplacer quelques-unes des tombes et de détacher une bonne partie du cimetière.

Quelques-uns étaient d'avis aussi de distribuer aux indigènes toutes les fermes du pays; mais le difficile était de savoir comment on pourrait en même temps satisfaire les détenteurs actuels. Ces projets donnaient lieu aux plus graves débats; sur eux se jouait la fortune des gouvernements; tant qu'ils étaient sur le tapis, Ginx's Baby n'avait guère de chances d'être écouté par le Parlement.

Une foule d'autres sujets singulièrement insignifiants avaient dévoré le temps des législateurs; mais cependant le nombre toujours croissant des enfants misérables finit par alarmer le pays, et sir Charles Sterling crut que le temps était venu d'agir en faveur de Ginx's Baby et de ses pareils.

VI. — Débats d'amateurs dans la Chambre haute.

Pendant que sir Charles essayait d'obtenir du gouvernement une séance pour y débattre le cas de Ginx's Baby; pendant que des sociétés se formaient dans la capitale pour venir en aide à notre héros par l'émigration ou autrement, un pair trop empressé, sans en prévenir personne, porta tout à coup la question devant la Chambre des lords. Comme il n'avait jamais vu le baby, et ne savait rien ou savait fort peu de chose sur son compte, je n'ai guère besoin de rapporter le discours laborieux dans lequel il invoqua en faveur de son client la sympathie de l'aristocratie. Il proposa de l'envoyer aux Antipodes aux frais de la nation.

Le ministre des circonstances extraordinaires était un homme habile, pénétrant, inventif, subtil, à double tranchant. Lord Munnibage, grande autorité en matière d'économie politique, dit que jamais cause plus faible n'avait été soutenue devant le Parlement. Envoyer aux frais de l'État Ginx's Baby aux colonies, c'était à la fois voler l'argent dans la poche des riches et affaiblir notre puissance industrielle. Il n'y avait aucune nécessité de le faire. Ginx's Baby ne pouvait souffrir de la faim dans un pays tel que le nôtre. Quant à lui (lord Munnibage), il n'avait jamais entendu parler d'un enfant qui fût mort de faim. Cette détresse *générale* dont avait parlé le noble lord n'existait pas. Il y avait bien dans le commerce des périodes passagères de stagnation, et sans doute, pendant ces périodes, les classes pauvres devaient souffrir; mais le commerce avait de l'élasticité; et quand même on accorderait que dans les circonstances actuelles les bras restaient inoccupés, le jour n'était pas loin où l'on verrait le commerce reprendre (applaudissements). Ginx's Baby et tous ses semblables cesseraient alors de penser à l'émigration. On faisait toujours des peintures trop sombres de la situation des pauvres. Pour lui (lord Munnibage), il n'y pouvait ajouter foi. Il croyait que le pays, bien qu'affaibli momentanément et fortuitement par certains accidents financiers, était loin d'être malade (écoutez, écoutez). C'était une absurdité de soutenir le contraire lorsque les comptes rendus du bureau du commerce prouvaient que nous devenions plus riches de jour en jour (applaudissements). Donc Ginx's Baby devait nécessairement s'enrichir comme le reste de la nation. N'était-ce pas une réponse péremptoire aux lamentations du noble lord (applaudissements et rires)? La population d'un pays était un des éléments les plus considérables de sa richesse; c'était là un des principes les plus élémentaires de l'économie politique. Il pensait, d'après l'élévation des salaires, qu'il y avait trop peu et non trop de travailleurs dans le pays. En conséquence, il repoussait la motion (applaudissements).

Deux ou trois des nobles lords débitèrent des maximes du même genre, en évitant aussi soigneusement que lui de se reporter aux faits, ou de se demander si l'élévation des salaires n'était pas simplement une conséquence du prix élevé des objets de consommation, ou d'aborder cette question plus étendue encore : savoir si le développement colonial ne contribuait pas aussi aux progrès de la mère patrie. Le noble lord, qui s'était jeté sans préparation dans l'arène, se trouva trop faible pour résister aux forces dirigées contre lui et retira sa motion.

Ainsi se termina ce grand débat. Les lords se sentirent soulagés en voyant une question embarrassante arrangée à si peu de frais. Les journaux ministériels déclarèrent que ce débat avait prouvé combien était frivole la question de l'expatriation de Ginx's Baby.

« Une autorité aussi importante que lord Munnibage avait établi que l'intervention du gouvernement n'était nullement nécessaire pour régler le sort de Ginx's Baby ou de toute autre personne. L'exposé lumineux et irréfutable du secrétaire d'État pour les circonstances extraordinaires avait montré combien il était impossible au gouvernement de prendre part à un grand projet d'expatriation : combien il était impolitique de changer les lois ordinaires suivant lesquelles la population se portait librement vers les colonies. »

Après cela les partisans de l'expatriation n'avaient plus qu'à remettre leurs lumières sous le boisseau.

Le gouvernement refusa d'accorder une séance à sir Charles Sterling, qui, après le débat des lords, ne se crut pas en état de faire passer sa motion dans la Chambre basse. Sur ces entrefaites, Ginx's Baby décida lui-même une nouvelle vicissitude dans sa destinée. Fatigué de la vie oisive du club, tout grelottant devant l'indifférence glaciale de ses protecteurs, il emprunta sans permission quelques vêtements dans la chambre d'un des membres du club, y joignit quelques couverts d'argent, et décampa. Je ne sais si le baronnet et le club furent plus contrariés du ridicule que cela leur donna dans le public, ou plus content d'être débarrassés de cette charge : toujours est-il qu'on n'essaya pas de le reprendre.

CINQUIÈME PARTIE

CE QUE GINX'S BABY FIT DE LUI-MÊME

« Un cheval dont la croissance est achevée se vendra, sur tous les marchés, de vingt à deux cents frederics d'or : telle est sa valeur dans le monde. Un homme adulte non-seulement n'a aucune valeur aux yeux du monde, mais encore le monde lui offrirait volontiers une bonne somme s'il s'engageait simplement à s'aller pendre ».

(SARTOR RESARTUS.)

Dernier chapitre.

Notre héros avait environ quinze ans lorsqu'il quitta le club pour se jeter dans le monde. Il ne fut pas long à convertir son butin en argent, et il fut moins long encore à le dépenser. Alors il lui fallut s'ingénier pour ne pas mourir de faim, et ses efforts furent quelquefois désespérés. Partout où il allait le monde lui semblait terriblement plein. Répondait-il à une affiche où l'on demandait un saute-ruisseau, il y en avait une vingtaine qui se marchaient sur les talons au rendez-vous avant lui. Essayait-il d'apprendre un métier plus sérieux, des milliers d'adeptes étaient tout prêts non-seulement à s'offrir à plus bas prix, mais à l'assommer comme intrus. Les voleurs même, vers lesquels il se sentait naturellement attiré, le regardaient avec jalousie, parce qu'il y avait déjà trop de concurrents dans leur profession. Si vous voulez connaître sa carrière de misères, d'occupations honnêtes et malhonnêtes, de captures et d'évasions, d'emprisonnements et d'autres peines, lisez une année des rapports de la police métropolitaine et vous en aurez une idée exacte.

Je ne sais combien d'années après qu'il se fut échappé du club, par une nuit noire, je revenais de Richmond et je traversais le pont de Vauxhall, écoutant le sourd grondement du courant sous les arches, regardant tour à tour les étoiles, puis la surface noire et polie qui réfléchissait dans ses ondulations des milliers de lumières, pénétré du sentiment formidable de la vie intense, sourde, qu'enveloppaient le calme et l'obscurité de cette heure avancée. Tout à coup je vis une ombre, une ombre humaine, qui, au bruit de mes pas, traversa rapidement le tableau sur lequel erraient mes yeux rêveurs : rapide, silencieuse, elle s'avança, s'arrêta devant mes yeux, se dressa dans le vide, dessinant sa noire silhouette sur le fond trouble et confus de la brume. On eût dit le fantôme d'un homme aux formes chétives, sans chapeau, sans habit ; je vis un instant à son extrémité supérieure une blancheur vague, comme celle d'une face humaine dans l'obscurité, et aussitôt l'ombre s'élança bien loin dans la nuit. Splash ! Lorsque, par-dessus le parapet, je fixai mes yeux épouvantés sur l'ébène scintillant et mouvant des eaux, il me sembla distinguer la pâle clarté de l'écume qui jaillit dans les ténèbres pour s'effacer aussitôt et disparaître à jamais.

Je ne savais pas alors quelle était cette forme qui se débattait au fond du fleuve sous les miroitements du courant. Si j'avais su que c'était Ginx's Baby, peut-être je me serais dit : « La société, qui au nom sacré de la loi et de la charité, défendait au père de jeter son enfant du haut de ce pont alors que ce pauvre être n'avait pas plus conscience de la vie que de la mort, a fini par le pousser elle-même par-dessus ce parapet dans les eaux dévorantes ».

Philosophes, philanthropes, politiques, papistes et protestants, ministres chargés d'appliquer les lois sur l'indigence, officiers des paroisses, tandis que vous étiez occupés de faire des théories, de discuter, d'argumenter, de vous quereller, de légiférer et d'administrer, grand Dieu ! vous tous, messieurs, dites-le-moi, qu'est devenu Ginx's Baby ?

— Traduit pour la *Revue politique et littéraire* par L. T. —

P. S. L'auteur de *Ginx's Baby* est M. Jenkins, un des membres gallois du Parlement, où il représente les idées radicales.

ÉTRANGER

La crise ministérielle en Bavière.

A en juger par le dépit qu'il cause à Berlin, le changement du cabinet bavarois serait un événement des plus considérables. Les journaux officiels et officieux de la Prusse s'y montrent singulièrement sensibles ; chose étrange ! ils dissimulent mal cette fois l'étonnement douloureux que leur inspire cet accès de particularisme. Les *Jahrbücher*, eux-mêmes, oublient la contrainte diplomatique qu'ils savent ordinairement s'imposer, et laissent percer leur mauvaise humeur dans les lignes qu'on va lire :

« La Prusse et l'Autriche ont longtemps divisé l'Allemagne, comme deux chefs de parti dont les partisans empiéteraient réciproquement sur le territoire de l'adversaire. La paix de Prague eut par-dessus tout pour objet d'établir une règle dans les relations internationales des deux pays et d'imposer comme une frontière à leur politique respective. En vertu de ce traité, pour peu qu'on l'interprète loyalement, la Prusse *ne peut patronner en Autriche un parti national allemand ;* de même que l'Autriche renonce au droit d'intervenir dans les affaires extérieures de l'Allemagne. Le voyage de l'empereur d'Autriche à Berlin vient de donner à ces clauses du traité une consécration solennelle. Aussi est-il impossible d'admettre que l'Autriche soit pour quelque chose dans la crise ministérielle qui se produisait au même moment en Bavière ; il y aurait là comme une dénonciation morale de la paix de Prague : le voyage impérial serait une *protestatio facto contrario*, un acte d'un machiavélisme inouï. Nous n'avons pas la moindre raison de concevoir des soupçons de cette nature. Cette conduite, en effet, serait dénuée de sens et de portée, et

elle répugne à la loyauté bien connue de l'empereur François-Joseph. Ce qui se passe en Bavière n'en est que plus incompréhensible. Il y avait un temps où la Bavière, pour se tenir en équilibre au milieu des influences contraires qui se croisaient à Munich, déplaçait légèrement, par une inclinaison à droite ou à gauche, son centre de gravité. Aujourd'hui que la France est paralysée, qu'un arrangement est intervenu avec l'Autriche, que la Bavière est entrée dans l'Empire, ces anciens expédients politiques ne sont plus d'aucun usage. La Bavière ne peut plus espérer de soutien sérieux pour une politique qui voudrait graviter en dehors du système créé par la constitution de l'Empire. *La Bavière est, en droit, comme en fait*, une partie de l'empire allemand, *et rien de plus*. Or, le changement que vient de subir le ministère bavarois a pour objet de modifier non pas la politique extérieure de la Bavière, mais sa politique vis-à-vis de l'Empire. On veut prendre une autre attitude, une position nouvelle vis-à-vis de l'Empire : quelle sera cette position ? voilà qui est aussi obscur que possible ; car il ne semble pas qu'on puisse revenir sur le passé des dernières années, la tendance officielle à l'unité n'ayant jamais été fort profonde. On s'en est tenu rigoureusement aux dispositions du traité, et il est évident qu'il faudra faire à l'avenir ce qu'on a fait jusqu'à présent. Qu'on le fasse en boudant et en rechignant un peu, peu nous importe ! Seulement, en prenant cette attitude, la Bavière sacrifie son influence dans l'Empire ; les voix qu'elle émettra seront suspectes, on les croira inspirées par l'intérêt personnel ; les gouvernements qui tiennent à demeurer en bonnes relations avec la Prusse et l'Empire se garderont de se ranger aux côtés de la Bavière ; ils craindront qu'on ne les accuse d'intentions hostiles, et le cabinet bavarois se verra réduit à un isolement complet. Nous formons presque le souhait que la Bavière tente de fronder, d'attaquer l'Empire ouvertement et par quelque mesure directe, afin qu'elle reconnaisse à temps combien ses aspirations sont déraisonnables et impuissantes. Ajoutez à cela que cette évolution ministérielle dérive de causes si mesquines, qu'elle ne peut échapper à la critique. L'inspection de l'armée bavaroise est un devoir qui incombe au gouvernement impérial et auquel il ne peut pas plus se dérober que le roi de Bavière ne peut se dérober à l'obligation d'entretenir au complet ses régiments et son matériel. En 1870, on a considéré comme un égard envers le roi de Bavière, l'honneur qui fut fait aux commandants de corps bavarois et à leurs troupes d'être placés sous le commandement du Prince royal (de Prusse). En 1872, le Prince royal, sans doute pour des raisons analogues, se charge en personne de l'inspection des troupes bavaroises, et voilà ce qui était un honneur, il y a deux ans, qui devient une insulte ! Pour tout homme sérieux, pareilles susceptibilités ne méritent qu'un haussement d'épaules. Mais si la population bavaroise accueille le Prince royal par des ovations, parce qu'il est le Prince royal et qu'il a mené l'armée de Bavière à la victoire, il est au moins étrange qu'on châtie cette population de son enthousiasme en lui infligeant un ministère qui n'a pour point d'appui que les éléments les plus sombres du parti clérical. Tout cela est si incohérent, si contradictoire, qu'on y chercherait en vain la base d'un système politique. »

Ce qu'on n'y chercherait pas en vain, — à en juger par cet extrait et le ton qui y règne, — c'est l'indice d'un nouvel esprit politique peu agréable au cabinet de Berlin.

Les fêtes de Marienburg

Marienburg, 13 septembre 1872.

« Il y a aujourd'hui cent ans, dit la feuille locale de Marienburg (*Nogat-Zeitung*) que le tambour prussien, dans les » premiers jours de septembre 1772, annonça à la Prusse occidentale, endormie dans la léthargie de l'esclavage, qu'elle » allait être gouvernée par d'autres maîtres. Les garnisons » polonaises avaient quitté sans tambours ni trompettes la » ville et le pays, et, sans trouver de résistance, mais aussi » sans être reçus en sauveurs et en libérateurs, sans être accueillis par des acclamations, les soldats prussiens entrèrent sur leurs pas. Le 12 septembre, l'infanterie polonaise » avait quitté notre ville ; le lendemain les troupes prussiennes entrèrent, musique en tête, dans Marienburg. Sans » prendre parti, sans se soucier de manifester des sympathies » *pour* ou *contre* les nouveaux maîtres, dans une muette résignation, sans espérance sérieuse dans l'avenir, la multitude » regardait bouche béante, la bourgeoisie assistait en spectatrice aux évolutions militaires. »

C'était donc le centième anniversaire de la réunion de la Prusse occidentale à la monarchie des Hohenzollern, c'était le centième anniversaire du premier démembrement de la Pologne, que célébrait la petite ville de Marienburg, avant-hier, 12 septembre. L'empereur d'Allemagne était arrivé en personne pour prendre part à cette fête commémorative, où les *hourrahs* populaires devaient consacrer, absoudre, sanctifier l'œuvre de la violence. De toute la Prusse occidentale, les curieux s'étaient abattus sur Marienburg ou sur les localités environnantes. La multitude s'entassait dans les wagons, sans souci des règlements sur le nombre des personnes. On se tenait debout, s'il le fallait : au besoin on s'asseyait sur les genoux les uns des autres. Mais on arrivait. Marienburg, une petite ville de 5 à 6000 habitants, était prise d'assaut par 20 000 personnes. Ce n'étaient point les hôteliers de Marienbourg qui s'en plaignaient : les *frederics d'or* remplaçaient les *thalers* dans la langue courante. D'ailleurs, tout le monde, à Marienburg, s'était fait plus ou moins hôtelier pour la circonstance. Si vous demandez pourquoi ce modeste bourg avait été choisi pour le théâtre de cette manifestation antipolonaise, rappelez-vous qu'il est le vrai centre historique de la Prusse occidentale. Là s'élève le château de briques rouges des grands-maîtres de l'ordre Teutonique : c'est de là que pendant deux cents ans ils ont régné par le droit du glaive sur les pays slaves, et fait de la *Borussie* un pays allemand.

Comme je ne suis arrivé que dans la nuit du 12, je n'ai pu assister à la première partie de la fête. Mais j'ai pu contempler la fermentation de patriotisme et de bière allemande qui s'était emparée de ce *bon peuple* : comme il se dédommageait d'avoir été si réservé le 13 septembre 1772 pour les soldats de Frédéric II ! Quels *hourrahs !* Quelle puissance de gosier il faut supposer à ce peuple et quelle résistance de tympan à l'empereur Guillaume ! Le lendemain j'ai trouvé

.... Les chemins encor tout parfumés
Des fleurs dont sous ses pas on les avait semés.

Depuis la gare jusqu'au château, c'était une interminable avenue de mâts de cocagne, de guirlandes de mousse et de

verdure, de bannières, de drapeaux tricolores de l'empire et de drapeaux noir et blanc de la vieille Prusse, d'arcs de triomphe, d'inscriptions en l'honneur de Wilhelm « notre empereur, notre roi ». Sur les deux côtés de l'avenue, une sorte d'exposition de tous les produits du pays : des corbeilles de fleurs, des pyramides de fruits, des charrues et des canons, des locomotives et des navires, des forteresses construites avec la tourbe, trop abondante, hélas! dans le pays ; des ruches, du beurre, des fromages, le tout couvert de fleurs, entouré de verdure, ombragé de drapeaux, orné d'inscriptions plus ou moins ingénieuses. Ainsi l'honorable corporation des bûcherons avait écrit au milieu d'une couronne de mousse : « Bien soigner le bois empêche d'avoir froid ». Ailleurs une grande voiture de betteraves, sur lesquelles s'étalait une immense carotte rouge de papier peint. Ce légume n'a donc pas en Prusse occidentale la même signification *héraldique* que chez nous. Un peu fatigués, un peu pâles à la lumière du matin, cuvant le patriotisme de la veille et présentant quelques symptômes du *Katzenjammer*, les représentants des diverses corporations veillaient mélancoliquement sur leur exposition, qu'ils avaient mis tant de temps, tant de soin, tant de plaisir à préparer, et qu'il faudra détruire demain. Ici, les mineurs au noir bonnet, au noir costume ; là, les pêcheurs en vêtements huilés, avec leurs filets sur l'épaule. Partout on remettait soigneusement dans leurs étuis les drapeaux des corporations, qui en ce grand jour avaient flotté au vent sous les yeux de l'empereur allemand. Mais la fête n'était pas finie pour tout le monde. Toute cette exposition de locomotives, de briques, de forteresses de tourbe, de beurre frais, de carottes, avait pour but de montrer à l'univers les progrès économiques qu'avait accomplis la Prusse occidentale sous le sceptre des Hohenzollern, depuis le temps où Frédéric II, peu enthousiaste, semble-t-il, de sa conquête, écrivait : « Il est vrai que » ce lopin de terre m'a donné terriblement de mal ; il aurait » été plus facile d'organiser le Canada que *cette Poméréllie*. » Pas d'ordre, pas de police. Les villes sont dans l'état le plus » déplorable. » Reste à savoir si le royaume de Pologne, dans le cas où ses voisins l'auraient laissé vivre et se constituer, n'aurait pas donné une semblable prospérité à la Prusse occidentale. Reste à savoir si un gouvernement national n'aurait pas fait pousser la betterave avec autant de succès qu'un gouvernement étranger. Car, ne l'oublions pas : la Prusse, les Allemands eux-mêmes sont ici des étrangers ; le *Westpreussen* est au fond un pays polonais. Malgré cent ans de conquête, le paysan, à supposer qu'il ait des sentiments prussiens, a conservé le langage polonais, et peut-être se souvient-il encore des violences qui accompagnèrent la conquête. Frédéric II avait adouci le servage de la glèbe ; mais il avait introduit un servage militaire, autrement dur pour un peuple qui n'avait rien de guerrier. En 1772, un paysan de la *Westpreussen* n'était pas bel homme impunément : il était enlevé par les raccoleurs prussiens. On n'était pas impunément belle fille ou riche héritière : Frédéric II, qui avait la manie de marier les autres, regardait à la taille, non à l'inclination. Il fallait bien récompenser des grenadiers et se préparer pour l'avenir une forte race de soldats. Voir dans le démembrement de la Pologne une triple restitution à l'Allemagne d'un pays allemand, c'est ne tenir aucun compte des populations rurales, qui sont pourtant les plus nombreuses.

Dans toute fête prussienne, il faut faire la part aux réminiscences du moyen âge. Dans la journée du 13, on avait organisé une cavalcade où l'on devait ressusciter ces puissants chevaliers de l'ordre Teutonique qui, au XIIIe siècle, avaient dominé au loin sur la Wartha, la Vistule et le Niémen. C'était le grand-maître et ses guerriers qui étaient censés aller rendre hommage à l'hôte impérial de Marienburg : ils venaient remercier en sa personne la dynastie des Hohenzollern d'avoir achevé leur œuvre, complété la germanisation de la Prusse orientale, reconquis sur les Slaves les *terres allemandes* que l'ordre Teutonique avait autrefois possédées, et que les rois de Pologne retenaient. Et en effet, on vit passer dans les rues de Marienburg le casque pointu, les cottes de maille, les manteaux blancs à croix noire des chevaliers teutoniques. C'est ce même casque pointu qui, avec quelques variantes, coiffe aujourd'hui l'armée prussienne : ce sont ces mêmes couleurs, noire et blanche, qui composent aujourd'hui le drapeau de la Prusse. Ai-je besoin de vous dire que la cavalcade, comme presque toutes les exhibitions de ce genre, m'a paru totalement manquer son effet? Toutefois, les bons bourgeois de Marienburg et d'Elbing poussaient des hourrahs à faire écrouler les échafaudages sur lesquels était entassée la multitude. Mais quand on a dans l'imagination ces formidables héros des guerres païennes, ces croisés enthousiastes et féroces, pâles des jeûnes ordonnés par les règlements de l'ordre, amaigris des fatigues de ces éternelles campagnes à travers les landes et les marécages du pays Baltique, enivrés de fanatisme monacal, d'orgueil féodal et de fureur guerrière, quand on pense à ces moines militaires, dont le vêtement noir et blanc rappelle les dominicains de la guerre albigeoise, plus sombres et plus austères encore que les templiers et les johannites de la Palestine, comme il convenait pour cette austère et sombre croisade du Septentrion, on se refuse à les retrouver dans ces bourgeois affublés de leurs vêtements et de leurs armures, mais affligés parfois de cet embonpoint allemand qui s'acquiert à la brasserie, mais non à la croisade. On ne peut guère admettre, avouons-le, un chevalier teutonique ou un porte-glaive en lunettes. Et puis le moyen de conserver une ombre d'illusion, quand vous voyez le grand-maître, ou le grand chancelier, ou le grand trésorier, dans toute sa gloire et sa majesté d'emprunt, interpellé familièrement sur le parcours du cortége par un bourgeois endimanché qui lui crie : Hé ! Müller, hé, Zimmermann, à ce soir, à la brasserie de l'Empereur romain !

Les chevaliers teutoniques n'en ont pas moins présenté le 13 septembre 1872 leurs respectueux hommages à l'empereur Guillaume. Voilà qui dément le préjugé populaire, qui représente les religieux comme particulièrement rancuniers. Les Teutoniques venaient remercier le descendant de ce même Albert de Brandebourg, qui, en 1527, sécularisa leur ordre et s'empara de toutes leurs possessions. On ne saurait mieux pratiquer l'oubli des offenses.

Cette idée, qui représente les Hohenzollern non comme les spoliateurs mais comme les successeurs, les continuateurs, les vengeurs de l'ordre Teutonique, se retrouvait partout dans le programme de cette fête. Parmi les pièces de vers qu'a fait éclore la circonstance, nous en trouvons une où le poète évoque les ombres des croisés trépassés :

« Il est minuit ! le grand-maître donne le signal, et sous les » voûtes du château, sous les voûtes de la chapelle Sainte- » Anne s'élève de leur tombe princière la foule des morts. » Déjà ils se forment en cercle ; déjà flotte la bannière de

» l'ordre avec l'image de la Vierge, déjà bruissent les glaives » et les écus rouillés, etc. »

Le grand-maître harangue ses guerriers. Il leur raconte comment la puissance de l'ordre est tombée par ses propres vices et comment, il y a cent ans déjà, l'aigle prussienne est venue reprendre possession de leur château allemand et de leur terre allemande. Aujourd'hui, c'est l'empereur d'Allemagne en personne qui fait son entrée dans leur demeure féodale, toute pavoisée de drapeaux allemands : « Salut à toi, ma terre de Prusse, toi qui étais presque perdue, engloutie dans le slavisme, et qui es maintenant régénérée... Le voilà cet empereur allemand que vous attendiez... Salut, prince de Prusse, salut à toi sous ta couronne de lauriers, salut à toi, Guillaume, dans la splendeur de ta couronne impériale. »

A l'une des portes de Marienburg on voyait groupées les images des Hohenzollern qui avaient préparé la *régénération* de cette *terre allemande :* Frédéric II, le héros de 1772, occupait naturellement la place du milieu, mais l'empereur Guillaume resplendissait en haut du tableau, dans un singulier costume d'empereur romain au XIXe siècle, tenant à la fois du roi carolingien et du troupier prussien avec une tunique militaire, modèle de l'année 1872, et une couronne impériale modèle de l'année 801. Les anciens maîtres du *burg* sont censés leur donner à tous la bienvenue : « Vous, Hohenzollern, vous avez achevé notre œuvre ; aussi qu'on vous porte à tous un *vivat* allemand ! »

Que doit penser de tout cela la *Jungfrau* qui figurait sur la bannière de l'Ordre teutonique ? Que doit penser la vierge Marie, dont l'image archaïque et colossale se dresse à l'extérieur de l'église du château, debout contre l'abside ? quels doivent être ses sentiments en voyant passer dans sa ville sainte, dans son *burg de Marie* (*Marienburg*), ce huguenot berlinois qui se donne pour le successeur de ses fidèles chevaliers ? Est-ce que l'empereur Guillaume va faire passer la Madone dans le drapeau du grand empire protestant, comme y a déjà passé la croix noire ? Va-t-il faire des neuvaines à la Vierge, ou se consacrer à sa *Dame* de Marienburg, faire pour elle une *emprise*, comme les ardents et enthousiastes guerriers du XIIIe siècle ?

Les bizarreries abondent dans cette petite fête prussienne. La vierge Marie prend sous sa protection le pape protestant : les chevaliers teutoniques se lèvent de leur tombe pour donner la bienvenue aux descendants de leur spoliateur ; on ne parle que de terre allemande, de château allemand, de peuple allemand dans un pays qui est encore aux trois quarts polonais. Cette dernière contradiction est la plus étrange. Il y a encore en Prusse des Polonais et des déportés polonais. Ne vont-ils pas protester contre cette glorification de l'attentat commis en 1772 sur leur patrie ? Ou bien sommes-nous destinés à voir dans vingt-cinq ans, en 1895, les Polonais du duché de Posen, eux aussi, élever des arcs de triomphe à un empereur allemand ? Les bourgeois et les journalistes allemands considèrent les Slaves de la Prusse comme n'existant pas : que diraient-ils si dans l'empire voisin on traitait avec ce sans-façon les Allemands des provinces baltiques ? Et puis, il faudrait être logique. Si les possessions de l'ordre Teutonique sont bien et dûment terres allemandes, les Hohenzollern n'ont réellement pas *achevé* l'œuvre des chevaliers. La Prusse occidentale en 1772 « gémissait sous le joug des Slaves » ; mais en 1872 il y a d'autres pays teutoniques, d'autres pays allemands qui « gémissent » sous un joug slave. Frédéric II a *restitué* à l'Allemagne Marienburg et Elbing ; voilà pourquoi son image triomphale était arborée partout dans cette solennité. Son successeur ne voudra-t-il pas opérer le *recouvrement* de Riga, de Mittau, de Rivel, de Dorpat ? « Sur la rive escarpée de la Nogat s'élève le château dont l'ordre Teutonique a fait la demeure de son grand maître..... Et aujourd'hui flotte joyeusement du haut des tours de l'ordre, au loin sur la terre allemande, le drapeau de l'empereur allemand ». Parfaitement, ô poète marienburgeois. Mais à Riga aussi il y a un château de l'ordre Teutonique, et le drapeau de l'empereur allemand flotterait tout aussi joyeusement sur ses créneaux. Mais on trouve partout des enfants terribles, et voici un autre poète allemand, dans le même *numéro de fête* de la *Nogat-Zeitung*, dont la muse met carrément *les pieds dans le plat :*

« Aucune, aucune branche du chêne allemand
Qui recommence à reverdir
Ne doit à l'empire restauré,
Ne doit à l'empire allemand être ravie. »

Il est certain que ces manifestations commémoratives du triomphe de la race allemande sur la race slave, il est certain que ce concert de récriminations et de menaces contre la race slave vient étrangement après celle des trois empereurs à Berlin. A Berlin, le bon Guillaume a embrassé son ami Alexandre ; à Marienburg, il vient écouter les poètes qui proclament la revendication générale de toutes les terres *allemandes*. Le Tsar a bien senti que sa présence serait inopportune dans cette fête de famille : il n'a eu garde de s'arrêter à Marienburg. Et après le fameux toast à la vaillante armée allemande, ou si vous voulez à l'armée prussienne, nous verrons sans surprise l'armée russe s'augmenter pacifiquement d'un certain nombre de régiments.

Ne dirait-on pas que nous recommençons la période historique qui a précédé la guerre franco-allemande de 1870. Beaucoup de Russes voient dans la défaite de la France ce que nous avons vu dans la défaite de l'Autriche : une sorte de Sadowa russe ; à Saint-Pétersbourg en 1872, comme à Paris en 1866, on cherche sa sécurité dans le nombre des baïonnettes ; il y a eu des baisers d'empereurs à Berlin comme il y en a eu lors de notre grande et pacifique exposition : les fêtes d'alors ont, à part la question de race, leur pendant dans celles de Marienburg.

A quand la suite ? A. RAMBAUD.

BULLETIN DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des inscriptions et belles-lettres

LES DERNIERS JOURS DU PARTHÉNON

Les photographies du Parthénon, envoyées d'Athènes par M. *Émile Burnouf* attestent que ce monument tombe rapidement dans un état irrémédiable de décrépitude. A quelques années d'intervalle, les changements sont devenus très-sensibles. Cet édifice de marbre, le chef-d'œuvre de Phidias et d'Ictinus, était pourtant bâti de manière à pouvoir traverser autant de siècles que les pyramides d'Égypte. Son ensemble architectural était encore intact il y a deux siècles. Les Turcs l'avaient respecté : il appartenait à un officier alle-

mand de tirer sur cette merveille le premier coup de canon qui décida de sa ruine. Ce fut un joli coup, et les modernes pointeurs du canon Krupp ne l'ont point encore surpassé ; il renversa les murs du sanctuaire jusqu'à celui de la salle de l'ophistodome, les trois quarts de la frise de Phidias, toutes les colonnes du *pronaon* à l'exception d'une seule, huit autres colonnes du péristyle nord, et six du péristyle sud : en tout vingt-et-une colonnes de trente pieds de haut composées chacune de onze tambours de marbre, et un mur de trois cents cinquante pieds de long sur quarante de haut dont les blocs de marbre avaient trois pieds d'épaisseur et six de longueur.

On voit que les officiers allemands travaillaient déjà bien, même quand ils ne travaillaient pas pour leur compte. Celui-ci était au service de la sainte ligue vénitienne dans l'expédition de Morée. Les troupes étaient maîtresses d'Athènes, et quelques centaines de Turcs étaient allés chercher un refuge dans le Parthénon. Il était facile de les en déloger sans recourir aux bombes. Notre officier n'eut pas cette patience ; il tenait à essayer le fer de la civilisation moderne sur le marbre de la civilisation antique. La date de cet exploit est restée tristement célèbre dans les fastes de l'archéologie : ce fut le 25 septembre 1687.

Les ruines restèrent telles quelles jusqu'à l'époque de l'affranchissement de la Grèce et l'installation du roi Othon. Ce fut alors que lord Elgin enleva les frises du Parthénon et les fit transporter à Londres. Depuis lors, et pendant tout le règne du monarque bavarois, on ne fit que dilapider les monuments de l'Acropole. Le pillage enrichit les musées que le roi Louis faisait construire à Munich (1). Les archéologues et les philologues bavarois se plongèrent alors dans une ivresse de de philhellénisme qui alla jusqu'au délire ; mais nul ne songea à protéger les monuments d'Athènes, sinon la France ; et il serait trop long de retracer les efforts infructueux des membres de notre école pour assurer aux ruines la protection de la force publique. Je me souviens moi-même de quelle stupeur je fus saisi quand à ma première visite à l'Acropole je vis une nuée de gamins d'Athènes, génération couvée sous la gendarmerie bavaroise,

Cet âge est sans pitié,

abattre à coups de pierre quelques éclats des chapiteaux du Parthénon pour me les offrir à des prix effrontés. Un de mes compagnons, qui voulut mettre le *holà*, dut s'estimer fort heureux de n'être pas lapidé lui-même. Les pauvres colonnes mutilées étaient alors couvertes d'écorniflures innombrables, et je ne sais si leur état a empiré depuis, mais on pouvait déjà s'assurer que tout espoir de les restaurer était complétement perdu.

Il est vrai de dire qu'une influence allemande a présidé aux destinées de la Grèce et qu'elle n'y a pas été moins destructive qu'en Italie. Il y aurait plus d'un volume à écrire sur les ruines dont la Germanie a jonché le monde. Une sorte de fatalité est attachée à l'intervention des fils d'Hermann dans les destinées du globe. Nous les croyons acquis à la civilisation, et Dieu sait quelles surprises ils nous réservent encore !

L'ORIGINE DE L'ÉCRITURE A PROPOS DES INSCRIPTIONS LIBYQUES.

Notre compte rendu a déjà signalé à deux ou trois reprises à M. *Joseph Halévy* combien il était dangereux de se laisser aller avec trop de complaisance à des hypothèses souvent étrangères aux problèmes qu'il résout avec tant de talent et de bonheur. Ses interprétations sur les origines de l'écriture libyque, conçues à un point de vue de dogme ou d'école, ne s'accordent pas toujours avec la science philologique et jettent quelques ombres sur sa jeune et brillante réputation.

C'est en définitive un grand résultat que ce déchiffrement des inscriptions lybiques auquel M. Halévy est parvenu avec autant de rapidité que d'aisance. Il nous permet d'étendre à l'immense territoire de notre colonie algérienne les beaux travaux archéologiques que nous avons inaugurés avec tant d'éclat dans des pays lointains et étrangers. Mais était-il bien nécessaire de chercher, sur la première traduction encore fort incomplète de quelques monuments, à sortir du domaine de l'épigraphie pure, et de se lancer dans les dissertations philologiques ? Que de sottises in-8°, in-4°, et même in-folio, n'a-t-on pas publiées sur les origines grecques et romaines avant que les belles études accomplies dans le courant de ce siècle aient jeté sur ces problèmes des lumières satisfaisantes ! Mais revenons au système de M. Halévy.

L'auteur du mémoire met en regard les unes des autres trois écritures anciennes : la phénicienne, la libyque et la tiffinagh (écriture des Touaregs, qui sont, au sud de notre colonie, les écumeurs du désert). Ces Touaregs jouent aujourd'hui en Afrique, du Niger à l'Atlas, le rôle que jouaient leurs ancêtres dans la Mésopotamie, avant que le peuple hébreu ne fût coulé dans son moule sous la pression de la société égyptienne. D'après lui, la tiffinagh dérive de l'écriture libyque, qui dériverait elle-même de l'écriture phénicienne. Voilà donc l'écriture phénicienne passée à l'état d'aïeule. A cette constatation, le respect de M. Halévy pour l'écriture phénicienne ne connaît plus de bornes et ne tend à rien moins qu'à la faire contemporaine des langues originelles. M. Halévy retrouve ses allures dans les plus anciennes inscriptions sémitiques de l'Arabie ; il va même jusqu'à supposer qu'elle a engendré l'écriture éthiopienne et inauguré en Égypte le système d'écriture hiératique, abréviatif des hiéroglyphes, et qui a conduit à l'écriture phonétique. Toute cette théorie a pour point de départ l'idée préconçue d'attribuer aux Sémites l'initiative de toutes les grandes entreprises de la civilisation. Or, parmi ces entreprises, l'invention de l'écriture phonétique tient une place capitale.

Contre cet exposé de déductions inattendues, les objections pleuvent. Sans parler des objections générales, nous nous contenterons de résumer les objections spéciales faites par MM. *Renan* et *de Rougé*.

En ce qui concerne la dérivation directe du libyque au tiffinagh, on n'y trouve que six lettres communes aux deux alphabets ; dix lettres sont entièrement différentes, les ressemblances des autres sont plus que douteuses. Il y aurait donc trois origines pour l'écriture tiffinagh, et l'état de civilisation des Touaregs ne permet point d'admettre que leur littérature ait pu digérer des éléments si disparates.

Le même fait se reproduit dans la comparaison des alphabets libyque et phénicien ; mais ici les ressemblances sont plus nombreuses. Cependant elles ne permettent point de conclure, sinon à une dérivation fort indirecte ; encore reste-t-il une place pour cette hypothèse que l'écriture libyque pourrait être antérieure à la phénicienne.

M. Renan conteste d'une manière formelle et absolue les analogies découvertes par M. Halévy entre le phénicien et l'éthiopien ; il ne veut pas condamner avec la même rigueur les analogies découvertes entre le tiffinagh et le libyque, entre le libyque et le phénicien, mais il est fort loin de les trouver satisfaisantes.

Enfin, en ce qui concerne l'invention par les Phéniciens d'une écriture inclinant à la phonétique, M. de Rougé la conteste formellement. Son autorité a d'autant plus de valeur que le savant égyptologue a déjà traité cette question à fond dans un mémoire spécial lu à l'Académie il y a une douzaine

(1) « Il est triste de remarquer que les peuples civilisés de l'Europe ont fait plus de mal aux monuments d'Athènes, dans l'espace de cent cinquante ans, que tous les barbares ensemble dans une suite de siècles. Il est dur de penser qu'Alaric et Mahomet II avaient respecté le Parthénon et qu'il a été renversé par Morasind (chef de la sainte ligue vénitienne) et lord Elgin. » Chateaubriand, *Itinéraire de Paris à Jérusalem.*

d'années, et auquel tous les philologues d'Europe ont accordé leur approbation.

D'après M. de Rougé, les plus anciens monuments de l'écriture phénicienne ne remontent pas au delà du VIIIe siècle avant notre ère. Or, nous possédons un papyrus, le papyrus Prisse, dont la date remonte incontestablement à plus de quinze à dix-huit siècles avant notre ère. Ce fut même à l'aide de ce papyrus que M. de Rougé put conclure que l'alphabet phénicien procède de l'écriture hiératique des Égyptiens.

A ce point de la discussion, M. Halévy soumet à l'Académie un tableau de douze caractères phéniciens mis en regard d'hiéroglyphes correspondants, et croit pouvoir en conclure que l'écriture hiéroglyphique était commune aux Phéniciens aussi bien qu'aux Égyptiens. Mais ces ressemblances s'expliquent par l'emprunt que les Phéniciens ont fait à l'Égypte. « Je maintiens, dit M. de Rougé, qu'il n'y a pas lieu de contester cela. C'est d'ailleurs confirmé par l'étude de nombreux monuments, tandis que le système de M. Halévy ne repose que sur des hypothèses. Le système hiératique a été le seul connu des Phéniciens, parce que les Égyptiens l'employaient pour écrire leurs lettres d'affaires ; c'est le seul auquel les Phéniciens aient pu faire leurs emprunts, c'est le seul qui donne l'explication de ces traits droits, de ces supports inutiles (*hastes*) de certaines lettres phéniciennes, parce qu'ils remplacent le trait arrondi, purement explétif, par lequel la tachygraphie terminait les lettres égyptiennes. »

La conclusion de M. de Rougé coupait court à la discussion, et démontrait une fois de plus qu'il ne faut pas entrer dans la science avec un préjugé, de peur d'en sortir avec une confusion. La Bible peut célébrer la grandeur de Sem, mais il ne convenait point à M. Halévy de lui ériger un culte irréfléchi dans le sein de l'Académie. Nous reviendrions ainsi à ces temps de la Renaissance où les traducteurs de Platon reprochaient à la philosophie grecque son ignorance des dogmes catholiques. De telles entreprises ne valent rien, ni pour la science, ni pour la foi.

LA SEMAINE LITTÉRAIRE

Les origines de la civilisation. Etat primitif de l'homme et mœurs des sauvages modernes, par sir John Lubbock.

Une des idées les plus répandues aujourd'hui est celle de la perfectibilité indéfinie et du progrès continu de l'espèce humaine. De grands esprits, des talents brillants l'ont servie et la servent encore. Pourtant, quelque envie qu'on éprouve de partager leur conviction, quelque vraisemblables que paraissent leurs idées, on hésite à les embrasser. N'est-ce pas une foi née des désirs plus encore que des raisonnements de quelques âmes avides de croire et d'espérer? N'est-ce pas un rêve qui s'impose par ses séductions, une inspiration ardente mais vague ? N'est-ce pas une consolation que nous demandons à notre imagination pour oublier, dans la contemplation d'un avenir de bonheur, les souffrances d'aujourd'hui ? L'homme n'essaye-t-il pas de se dédommager par la perspective d'un âge d'or terrestre transporté du commencement des temps à leur extrémité opposée, et qui, au lieu de nous être octroyé par la générosité spontanée du ciel, serait conquis par les travaux et les efforts pénibles des générations humaines?

C'est le secours de la science que M. Lubbock vient aujourd'hui apporter à la doctrine du progrès : il la vient appuyer sur l'observation précise d'une multitude de faits et sur l'induction à laquelle ces faits fournissent une base légitime.

Déjà dans un livre d'un vif intérêt, l'*Homme avant l'histoire*, il avait prouvé l'antiquité jusqu'à présent méconnue de notre espèce, montré les traces que l'homme a laissées dans des couches assez profondes déjà de l'enveloppe terrestre, essayé de donner, à l'aide des objets innombrables déterrés depuis quelques années, une idée de la vie de ces hommes primitifs que l'histoire, née après que leur souvenir même avait péri, n'a pu nous décrire. Déjà, dans cet ouvrage, il s'aidait de la connaissance que nous avons des sauvages actuels, pensant avec raison que l'observation de leurs mœurs fait mieux comprendre celles des sauvages d'autrefois.

Ces quelques chapitres ont pris un développement considérable, et, après avoir fait le sujet de nombreuses conférences à l'Institution royale de Londres, ont fini par former un volume plein d'idées, et surtout de faits, qui vient d'être traduit en français par M. Barbier (1).

Par l'examen du présent, l'auteur s'efforce de retrouver le passé, de remonter aussi haut que possible dans l'histoire des sociétés humaines, puis de montrer les phases successives qu'elles ont traversées pour arriver jusqu'à l'état actuel des peuples les plus civilisés. Ces peuplades incultes, ces nations barbares qui existent encore dans une grande partie du globe, sont des témoins qui nous montrent ce que furent nos aïeux, des retardataires qui ont arrêté ou ralenti leur marche tandis que le reste de l'humanité continuait d'avancer d'un pas plus rapide : aujourd'hui, en portant nos regards en arrière, nous les retrouvons sur tous les points de la route que nous avons parcourue. Le monde actuel est comme un immense tableau synoptique où nous pouvons embrasser d'un coup d'œil l'histoire des siècles écoulés. L'Australien n'a guère fait que les premiers pas qui séparent l'homme de l'animalité. Les Nouveaux-Zélandais ont parcouru quelques étapes de plus; certaines populations américaines et africaines les devancent ; l'Inde, la Chine, nous suivent de plus près; une foule de peuples hâtent le pas, comme s'ils entrevoyaient déjà le repos et le terme souhaité du voyage ; et plusieurs nations se disputent l'honneur de marcher en tête de cette grande armée humaine qui, partie des profondeurs ténébreuses des âges et sortie des abîmes de la vie animale, court à la conquête d'un avenir éblouissant de splendeurs mystérieuses.

Le livre de M. Lubbock n'est donc pas, comme tant d'autres, une peinture plus ou moins pittoresque, plus ou moins divertissante des étrangetés de la vie sauvage et barbare, un recueil de curiosités ethnographiques. Ce n'est pas non plus une tentative ingénieuse et puissante pour expliquer l'esprit des lois et leur diversité. Ce n'est même pas, ou du moins ce n'est pas seulement une histoire des progrès des sociétés humaines, un tableau des états successifs par lesquels elles passent, une recherche des causes qui les transforment et des analogies qu'on remarque dans le développement de races qui n'ont jamais eu de communications entre elles : c'est une démonstration du perfectionnement progressif de notre espèce et du mouvement général qui sans cesse l'entraîne en avant. Il y a, çà et là, des temps d'arrêt, des reculs, apparents du moins ; mais l'ensemble de l'humanité ne cesse pas de marcher. Ainsi, dans un système planétaire, telle planète, tournant autour de son soleil, semble reculer ; mais en réalité, comme son soleil lui-même, elle est emportée par une force irrésistible et vole dans l'espace vers un but inconnu. Mais il y a cette différence que si le but où tend l'humanité nous échappe, ou plutôt si nous la croyons destinée à s'en approcher toujours sans y arriver jamais, chaque pas qu'elle fait la rend plus instruite, plus intelligente, plus morale, meilleure enfin et plus heureuse.

L'auteur inspire d'autant plus de confiance qu'on ne peut guère le soupçonner d'être égaré par son imagination. Parfois même on souhaiterait qu'il en eût davantage, qu'il peignît au lieu de constater. Les passages qu'il extrait des relations des voyageurs sont innombrables et semblent d'ordinaire

(1) Voyez des extraits dans la *Revue scientifique* des 6 et 20 juillet.

très-dignes de foi ; mais, par scrupule sans doute, il les cite sans les mettre en œuvre, fait comprendre les choses sans presque jamais les faire sentir et voir ; il anatomise devant nous les races sauvages sans les faire assez vivre à nos yeux, sans nous introduire dans leur intimité et nous faire pénétrer dans leur esprit. Peut-être craint-il d'introduire le roman dans la science ; mais la science elle-même, après l'analyse, emploie avec profit la synthèse, c'est-à-dire la reconstruction complète des objets analysés.

Il est aussi fort modéré dans ses conclusions, ou du moins réservé dans l'expression qu'il leur donne. Après avoir examiné tour à tour dans les différentes sociétés humaines l'art, le mariage et la parenté, la religion, le langage et les lois, voici de quelle façon il constate les résultats obtenus (1).

« Les faits et les arguments discutés dans cet ouvrage nous permettent, je crois, de conclure ainsi que suit :

» Les sauvages actuels ne sont pas les descendants d'ancêtres civilisés.

» La condition primitive de l'homme était un état de barbarie absolue.

» Plusieurs races se sont élevées au-dessus de cet état.»

Ne nous trompons pas à la modestie prudente de ces propositions, et ne pensons pas que pour être exprimées sans rien de tranchant, ni d'emphatique, les convictions de M. Lubbock soient hésitantes ou de peu de portée, car voici comment se terminent son raisonnement et son ouvrage : « Si l'histoire de l'humanité ne représente que dégénération, nous ne pouvons avoir que peu d'espoir de progrès futurs. Si, au contraire, le passé ne représente qu'un long progrès, nous pouvons espérer qu'il en sera ainsi de l'avenir : que les bienfaits de la civilisation se répandront, non-seulement sur d'autres pays et d'autres nations, mais qu'ils pénétreront plus avant au milieu de nous ; de telle sorte que nous ne verrons plus toujours, comme aujourd'hui, un grand nombre de nos compatriotes menant au milieu même de nous une vie pire que celle des sauvages, ne jouissant ni des avantages réels, quoique grossiers, de la vie sauvage, et ne pouvant atteindre les destinées plus nobles qui sont à la portée de l'homme civilisé.»

On voit que notre auteur ne s'abuse pas sur les bonheurs dont jouissent les sociétés actuelles : ses espérances sont loin de l'optimisme. A ses yeux, comme à ceux de tout observateur attentif, apparaissent mille traces de la barbarie d'autrefois, et c'est sur ces vestiges mêmes que repose en grande partie son argumentation, puisqu'ils nous rappellent les états par lesquels nous avons passé.

C'est une étude curieuse que celle de ces vestiges de la barbarie primitive. Prenez un citoyen de la nation la plus éclairée, vous trouverez qu'il est encore loin d'avoir dépouillé le vieil homme, c'est-à-dire la bête. Si l'homme a commencé, comme on l'a dit gaiement, par être un sous-officier d'avenir dans la grande armée des singes, il s'en faut de beaucoup qu'il ait obtenu son bâton de maréchal.

Je ne parle pas des besoins, des appétits, des faiblesses, des désirs qui lui sont communs avec les animaux, et qui sans cesse lui rappellent, en dépit de son orgueil, qu'il est pétri de la même argile qu'eux. Mais que de croyances, de préjugés, de coutumes, lui prouvent les longues stations qu'il a faites dans la barbarie ! Ce qu'on a dit d'un peuple s'adresse à tous : Grattez le Français, vous trouverez le Gaulois, et sous le Gaulois quelque chose de plus rude encore. On retrouve tout le passé dans nos mœurs, comme le philologue le retrouve dans notre langage. Nos idées, nos façons de penser se sont formées par couches successives, analogues aux couches géologiques, et des fouilles bien dirigées font reparaître au jour de monstrueux fossiles moraux et intellectuels.

Sommes-nous bien sûrs, par exemple, que le fétichisme, qui, selon M. Lubbock, a été la première manifestation du sentiment religieux, ne reparaît pas dans l'adoration aveugle d'un Calabrais ou d'un Bas-Breton pour un scapulaire ou une médaille ? Mais ce sont là des superstitions grossières dans lesquelles ne tombe pas un homme d'esprit. Vraiment ! Et vous, monsieur l'homme d'esprit, quand vous jouez à Monaco ou à Bade, pourquoi cette pièce marquée que vous gardez avec soin, cette bague au pouvoir mystérieux de qui vous attendez tout votre succès ? Dans le culte qu'on rend à certaines images, n'y a-t-il pas une véritable idolâtrie ? Le *chamanisme*, qui considère certains hommes comme inspirés et visités par la divinité, est-il complétement éteint chez nous ? Avons-nous le droit de railler les peuples qui vénèrent les sources, et toutefois ne les mettent pas en bouteilles pour en faire un commerce aussi lucratif que pieux ? Pouvons-nous rire de ceux qui se prosternent devant le Dalaï-Lama, et qui croient que seuls entre tous les hommes il jouit de l'immortalité !

Dans toutes les peuplades sauvages la vengeance est un droit, même un devoir. Un des bienfaits les plus précieux de la civilisation naissante est de substituer le jugement de l'Etat, représenté par des arbitres impartiaux, à celui des offensés. Que dirons-nous pourtant de cet étrange code de l'honneur qui veut encore aujourd'hui que pour venger une insulte on s'expose à recevoir ou à donner la mort, qui met un misérable, fier de son adresse ou de son audace, au-dessus d'un honnête homme, je ne dirai pas timide, mais soumis aux lois de sa religion, de son pays et même du simple bon sens ?

D'ailleurs, c'est une chose étrange de voir combien, tout en se perfectionnant, l'homme ressemble encore à ses grossiers aïeux ; combien, par exemple, toutes les sociétés ont encore le goût de parures bizarres, de hochets étranges, de tout ce qui brille ou étonne. Ne disons pas de mal de ces bijoux que nos femmes se passent dans les oreilles, de ces appareils qui étranglent leur taille et étouffent leur respiration, de ces contours invraisemblables qui nous épouvanteraient si nous ne savions qu'ils recouvrent le vide, et de toutes ces difformités qu'elles affectent un peu pour nous plaire et beaucoup pour se plaire à elles-mêmes ; mais qu'elles sachent bien que c'est là de belle et bonne sauvagerie, qu'avant de se vêtir d'une peau d'ours et même d'une feuille de figuier, le sauvage cherche un os pour se le fourrer dans la cloison du nez, un coquillage pour s'en faire un bracelet ou un collier, qu'il se lime les dents en pointe, qu'il se les noircit, qu'il aplatit élégamment avec une planche la tête de ses enfants. Il s'accroche partout ces étranges bijoux, et fait encore dans sa peau, le seul costume qu'il possède, une foule de trous pour en accrocher davantage. Il se passe dans les joues des boutons doubles ; obtient, par des procédés aussi douloureux qu'ingénieux, des boutons de chair adhérents qu'il ne craint pas de perdre ; enfin, dans l'art de se défigurer, dépasse nos praticiens les plus habiles. Qu'est-ce que ces peintures éphémères dont une élégante relève ses joues et ses yeux ? Qu'est-ce que ces couleurs compromettantes qui trahissent le baiser sur le visage qui le reçoit et sur les lèvres qui le donnent, auprès de ces admirables tatouages dont un Océanien se fait un costume aussi peu gênant qu'il est de bon teint ? La peau des hommes puissants de Guinée, dit un voyageur, ressemble à du damas broché. Quant aux Nouveaux-Zélandais, leur corps, des pieds à la tête, est une œuvre d'art exquise : ce sont les Raphael du tatouage.

J'ose à peine parler d'un sujet moins divertissant, la guerre. Et cependant si la tribu sauvage est dans un état perpétuel de crainte et d'hostilité ; si pour elle le voisin est toujours un ennemi ; si chez elle la sécurité est moindre en tout temps

(1) Ces lignes sont empruntées à la traduction de M. Barbier, publiée à la librairie Germer Baillière.

qu'elle ne l'était à Paris dans les plus mauvais jours de 1870 et de 71 ; si la folie guerrière n'est plus qu'intermittente chez les nations civilisées, j'ai bien peur qu'elle n'exige des siècles pour arriver à une complète guérison.

C'est là surtout que toutes les lois morales bouleversées laissent l'homme retourner, malgré toute sa science, à l'état de nature. C'est là que le meurtre cesse d'être un crime, et devient un honneur, non-seulement pour les malheureux qui le pratiquent au péril de leurs jours et à leur corps défendant, mais pour le scélérat puissant qui, après avoir fait sans danger tuer des milliers de ses semblables, va paisiblement cuver sa honte ou dormir glorieusement sur ses lauriers.

Vous croyez peut-être que les décorations sont une inventions de peuples déjà civilisés et ne se trouvent que chez des Européens, sous forme de rubans multicolores et de petites plaques plus ou moins brillantes : chez les Chinois, sous forme de boutons de cristal ou de pierres fines. Mais, oubliez-vous avec quelle fierté le Peau-Rouge montre les scalps arrachés aux crânes de ses ennemis et qu'il se suspend autour du corps? L'Océanien procède autrement, et dans une des parties les plus charnues de son individu ouvre un large et long sillon dont une poudre bleuâtre rend la cicatrice indélébile. Et soyez sûr que ces chevaliers de la cuisse bleue sont aussi considérés dans la Nouvelle-Zélande que peuvent l'être en Europe ceux de l'Aigle noir, de la Jarretière ou de l'Eléphant blanc.

Le langage, cet instrument puissant de la science et de la civilisation, ce don si merveilleux qu'on peut à peine s'empêcher de lui reconnaître une origioe divine, est chez certaines races primitives d'une grossièreté, d'une pauvreté incroyables. Elles ne sauraient compter au delà de cinq : elles n'ont point de mots pour les idées d'âme, de Dieu : quelques sons confus, répondant leurs besoins les plus ordinaires, aux actes, aux objets matériels les plus familiers, voilà tout ce qu'elles ont su imaginer jusqu'à présent. Sans cesse elles sont obligées d'appeler les gestes à leur secours, et s'il fait nuit, ne pouvant se voir, elles ne peuvent se comprendre. Cela est triste ; mais songez à l'ignorance où sont encore plongés chez nous des millions d'hommes, et rappelez-vous ce calcul d'un savant évaluant à 300 au plus la quantité des mots dont dispose, pour rendre ses idées, un paysan anglais ordinaire.

De quelques injustices que puisse encore se plaindre le sexe féminin, c'est lui qui a le plus gagné à l'adoucissement des mœurs. Quelle existence infernale que celle de la femme dans une foule de peuples barbares! Presque partout elle est l'esclave, la bête de somme, le meuble de son mari. A elle reviennent toutes les corvées, toutes les privations; elle en est payée par toutes les brutalités. M. Lubbock a, sur la famille et la parenté, des chapitres du plus vif intérêt, pleins de faits frappants et d'idées neuves jusqu'à paraître quelquefois aventurées. Suivant lui la communauté des femmes a été le point de départ des sociétés; le mariage est venu à la suite d'enlèvements opérés dans les tribus voisines; ainsi une femme devenait la propriété exclusive de son ravisseur. Les enfants ont été considérés d'abord comme les parents de la tribu en général, puis comme ceux du père uniquement; et c'est avec bien de la lenteur, après une foule de modifications souvent étranges, mais toujours explicables, que la famille en est arrivée à se constituer sous les formes que nous lui trouvons aujourd'hui dans les sociétés les plus avancées.

Mais ici encore combien de traits, parmi nos civilisés, rappellent ce qui s'est passé et se passe encore chez les barbares! Quelle mine riche et facile pour la satire!

Dans un assez grand nombre de langues les mots *aimer*, *amour*, sont inconnus, parce que la chose est ignorée. L'amour est une des inventions les plus heureuses de la civilisation. Mais nous, Français, qui nous croyons peut-être le peuple le plus galant du monde, n'employons nous pas un même mot, celui d'*aimer*, pour désigner la passion qu'une femme nous inspire et le faible que nous avons pour un aliment de prédilection? Les Anglais n'ont-ils pas raison ici de vanter la supériorité de leur langue, eux qui disent du moins *I love* pour leur fiancée, et *I like* pour le beef teak?

Le sauvage prend une femme pour cuire sa venaison et porter ses fardeaux; souvent un futur notaire ne la prend chez nous que pour payer son étude, un banquier pour recevoir, un employé pour tenir son ménage. Il y a d'ailleurs, chez certains sauvages, un peu plus raffinés à cet égard, des expressions qui prouvent quelque délicatesse. Ainsi, chez les Crees, le mari appelle sa femme « partie de moi-même », et chez les Chactas la femme nomme son mari « celui qui me conduit ». Si, chez les Delonvares, le beau-père n'a, pour désigner sa bru, d'autres termes que celui-ci, « ma cuisinière », le mot par lequel les époux se désignent mutuellement signifie « mon aide à travers la vie ».

Rien de plus varié que les conditions du mariage dans les peuples divers ; mais on peut dire que chez nous elles se retrouvent toutes, quoique déguisées par les mœurs et les bienséances. A Sumatra il y avait trois espèces de mariage : le « jugar », par lequel l'homme achetait la femme ; « l'ambelanak », par lequel la femme achetait l'homme; le « semando » où ils se mariaient en termes d'égalité. Faudrait-il se donner beaucoup de peines pour les trouver tous trois chez nous? Seulement nous les désignons du seul nom de mariage.

Un genre d'union fort original qui se rencontre chez certaines tribus arabes, c'est le mariage aux trois quarts. Cela s'explique de soi; la femme, mariée trois jours sur quatre, est parfaitement maîtresse d'elle-même le quatrième. Voilà un arrangement assez commode; mais nous ne sommes pas moins ingénieux que ces Arabes; et les voyages, les villes d'eaux, les bains de mer, la villégiature, les occupations des maris, me semblent assurer chez nous aux époux des libertés au moins égales, sans qu'il soit besoin de les stipuler dans le contrat.

Peut-être pourrions-nous adopter cet usage de Ceylan où l'on se marie provisoirement, pour une quinzaine, pour se quitter ensuite si l'essai n'est pas satisfaisant. Mais nous aurions peine à nous résigner à cette coutume d'un royaume de l'Afrique occidentale qui défend à un mari de voir la figure de sa femme avant trois ans d'union. Voilà des maris qui, comme certain personnage de Molière, n'ont pas accoutumé de parler à des visages.

Un voyageur nous apprend qu'en Abyssinie les divorces sont très-fréquents et n'entraînent aucune déconsidération. Il dit avoir vu une très-haute et très-honorable dame en conversation publique avec ses sept ex-maris. Le mari en fonctions la laissait sans crainte et sans scrupule au milieu de tous ses prédécesseurs. « Et cependant » ajoute le narrateur, « je ne » connais pas de pays au monde où il y ait autant d'églises. » Hum! monsieur le voyageur, nous n'avons pas le divorce; mais nous avons beaucoup d'églises.

Selon Cook, le mariage à Taïti se faisait sans cérémonie, et n'était qu'un consentement mutuel des deux parties. On sait que ce genre d'union n'est pas sans exemples chez nous. Mais j'ai bien peur que Cook ne soit plus malicieux que naïf quand il ajoute que dans cette île les femmes sont tout aussi fidèles que dans les autres parties du monde. Vraiment, capitaine, aussi fidèles!

Laissons de côté ces plaisanteries dont M. Lubbock ne nous a pas donné l'exemple : et concluons que la famille, comme d'autres institutions produites ou tout au moins améliorées, purifiées et sanctionnées par la civilisation, n'empêche pas les désordres primitifs de reparaître souvent encore et de combattre ses effets salutaires.

Concluons enfin en adoptant la doctrine saine et fortifiante qu'il est difficile de ne pas accepter quand on a lu l'ouvrage de M. Lubbock. Reconnaissons les progrès immenses qu'a faits l'humanité ; croyons qu'il lui en reste bien d'autres à faire, et qu'elle y doit travailler avec une confiance coura-

geuse. Elle n'a point cessé jusqu'à présent, et tout nous autorise à penser qu'elle ne cessera pas d'avancer. On peut d'ailleurs embrasser cette croyance sans un orgueil chimérique et sans une ambition démesurée. Nous avons assez de vices, de souffrances, de misères, d'imperfections de toutes sortes pour travailler pendant bien des siècles à les guérir sans y parvenir complétement, sans devenir des dieux sur la terre. L. T.

Études d'histoire politique et religieuse, par L. DE RONCHAUD. (1 vol. Lechevalier, éditeur, 61, rue de Richelieu.)

Ce livre, qui présente un double intérêt aux esprits libéraux, par les idées qu'il contient et par les souvenirs qu'il rappelle, est un recueil d'articles publiés sous l'empire dans la *Revue de Paris*, la *Revue nationale* et la *Revue moderne*, et précédé d'une préface ayant trait aux événements actuels. Les études de M. de Ronchaud d'ailleurs ne sont pas de celles qui ont besoin d'être rajeunies. Elles intéresseront le public lettré à toutes les époques, parce qu'elles se rattachent aux traits de la nature et de l'histoire qui ne sont pas de purs accidents. Soit que M. de Ronchaud, en effet, nous introduise dans le monde romain au temps de Jules César et de Julien l'Apostat, ou dans le monde russe avec Catherine II, ou dans notre propre histoire politique par l'examen des diverses constitutions de l'Angleterre et de la France, nous trouvons le même esprit ferme et résolu sur les principes de liberté, dont il cherche l'origine dans la conscience humaine avant d'en montrer l'application dans les faits. A ce point de vue, l'œuvre de M. de Ronchaud est un véritable enseignement moral et politique, et nous ne pouvons trop l'en féliciter.

Suivons-le dans l'histoire romaine sous le règne de Julien l'Apostat. Ici, nous reconnaissons la largeur et l'indépendance philosophiques qui dégagent l'historien de tous les préjugés de parti. Julien l'Apostat, parce qu'il a combattu le christianisme, ne devient pas aux yeux de l'auteur un héros de la liberté. A la suite d'une fine analyse sur les religions où nos limites ne nous permettent pas de le suivre, il nous le montre, au contraire, comme un conservateur de tous les vieux abus de l'empire, rétrograde et en même temps flottant, sans véritable puissance politique et philosophique, sans conception morale supérieure. Toutes ses œuvres sont condamnées d'avance à l'avortement; il remuera beaucoup et ne fondera rien.

« Génie inquiet, rêveur, austère et mélancolique, nous dit-il, Julien l'Apostat traverse l'empire en guerrier et en pontife, en rhéteur et en héros, mêlant les rôles, haranguant, argumentant, frappant, passant de la modération à la colère, cachant la pourpre impériale sous le manteau du philosophe cynique, se prosternant devant ses dieux et répondant par la satire aux railleries des habitants d'Antioche, allant enfin mourir au fond de la Perse, frappé par une main barbare, dans une entreprise témérairement conçue et imprudemment conduite. Incertain lui-même du caractère qu'il doit revêtir et de l'œuvre qu'il doit faire, il nous laisse incertains du jugement à porter sur sa vie. » (P. 87.)

L'œuvre politique des Césars est jugée et condamnée par M. de Ronchaud avec une juste sévérité. Sans se laisser séduire par les côtés brillants de cette époque corrompue, il nous montre partout la servitude égalant la licence, et la destruction des caractères, de l'indépendance, de l'honneur individuel suivant la destruction des mœurs et de la liberté. A quoi se mesure la grandeur d'un peuple? Est-ce à la perfection de ses moyens d'attaque et de défense, ou à la noblesse des hommes, à la dignité des citoyens? Les victoires de l'empire, les monuments élevés à la gloire de ses maîtres, vaudront-ils jamais les souvenirs de chasteté, de courage, de désintéressement que les générations républicaines se léguaient les unes aux autres, qu'elles nous lèguent encore à travers tant de siècles de décadence, de ruines et de renouvellement?

Cette grande pensée morale, qui revient à chaque instant sous la plume de l'auteur, trouve surtout sa place dans l'analyse des constitutions modernes. M. de Ronchaud, à l'occasion du livre de M. de Montalembert, recherche avec beaucoup de finesse et de pénétration l'origine des libertés publiques en Angleterre. Il convient que l'aristocratie dans ce pays a beaucoup fait pour la liberté, mais de quelle manière? M. de Montalembert attribue au maintien des priviléges aristocratiques les libertés anglaises, aussi voudrait-il les rétablir en France pour y constituer la liberté. Son critique ne partage pas cette opinion. Les pays aristocratiques, il est vrai, ont cet avantage que pour limiter le pouvoir royal ils possèdent des centres de forces locales tout organisés et capables de résistance, et lorsqu'une aristocratie s'en sert pour ménager la transition du passé à l'avenir en étendant les libertés publiques à tous les citoyens, elle mérite, comme l'aristocratie anglaise, de diriger pendant longtemps les destinées d'un pays. Mais quand elle a failli à sa tâche, comme nous l'avons vu en France; quand elle ne s'est servie de ses priviléges que pour augmenter ses jouissances, pour consacrer la servitude du peuple et la sienne propre, elle doit mourir justement condamnée par l'histoire, et rien ne saurait la faire revenir.

M. de Ronchaud oppose ici M. de Rémusat à M. de Montalembert. Le premier comme le second est un grand admirateur de l'Angleterre, mais avec cette différence qu'il est plus frappé de ce que les institutions anglaises contiennent de rationnel que de ce qu'elles ont d'historique, et que, sans méconnaître la puissance de la tradition, il n'est point un détracteur de la liberté philosophique. Toutefois, il conçoit cette liberté d'une façon exclusive et bourgeoise dont M. de Ronchaud démontre l'insuffisance. Le rêve de M. de Rémusat, c'est le gouvernement parlementaire anglais transporté dans la société française. Mais, « peut-il y avoir un gouvernement sérieux, durable, qui ne soit pas dans un rapport étroit avec la société qu'il est appelé à régir? Où est le gouvernement de la Restauration et le gouvernement de Juillet qui lui a succédé? Ces royautés administratives, faussement décorées du nom de monarchies constitutionnelles, sont tombées avec leurs pouvoirs publics artificiels et leurs constitutions qui ne constituaient rien ». (P. 102.)

A ces modèles plus ou moins bâtards M. L. de Ronchaud oppose nettement la république démocratique, seule aujourd'hui compatible avec le radicalisme de la révolution. Renonçons donc une bonne fois, conclut-il, à toutes ces transactions stériles qui ne peuvent nous conduire qu'à des révolutions nouvelles. Laissons l'aristocratie et la royauté à jamais endormies dans le linceuil qu'elles ont tissé elles-mêmes, et n'ayons pas peur de regarder en face le monde nouveau. C'est en constituant démocratiquement, vis-à-vis du pouvoir central, des forces de résistance et d'organisation, que nous établirons en France la liberté démocratique, seule conforme à la justice et seule praticable dans l'état des choses. « Le temps des sauveurs est passé, et l'on sait d'ailleurs à quel prix ils sauvent. Il faut aujourd'hui en France que chacun soit debout pour le travail de tous, et que le citoyen, comme le Spartiate, dorme sur ses armes! » (Préface.)

Nous nous associons entièrement à cette conclusion de l'auteur, qui est à nos yeux l'expression non-seulement la plus rationnelle, mais la plus pratique de la situation actuelle de notre pays.

C. COIGNET.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET EM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 2e ANNÉE NUMÉRO 13 28 SEPTEMBRE 1872

LA SEMAINE POLITIQUE

Manifestes et manifestations, lettres et harangues, banquets et pèlerinages, tel est le bilan de la dernière semaine. Les députés continuent à saisir toutes les occasions de faire connaître leur pensée sur l'état présent de notre pays et sur son avenir. Les questions se posent et se discutent, et, symptôme excellent, la discussion reste, en général, modérée et courtoise. On reconnaît à bien des signes qu'il s'est fait dans ces derniers temps un travail mystérieux d'apaisement et de conciliation. Les indécis se prononcent et les mécontents se résignent ou se taisent. Non pas tous assurément, comme on a pu le voir par les débats qui ont signalé la dernière réunion de la commission de permanence. Quelques croyants persistent à ne rien abandonner de leurs idées et à déclarer qu'il n'y a pas de salut pour la France hors de leur petite église. Mais, dans tous les partis, les esprits vraiment politiques se montrent de jour en jour plus disposés aux concessions et plus détachés des doctrines absolues et intolérantes.

Un certain nombre de membres du centre droit, par exemple, ont laissé entendre qu'ils pourraient renoncer à leurs projets de restauration monarchique et se prêter, sous de certaines conditions, à la consolidation du régime républicain. Ils se déclarent uniquement préoccupés de défendre les intérêts conservateurs, et, sans faire acte d'adhésion formelle à la République, ils évitent ces professions de foi royalistes, dont on était autrefois si prodigue. Ces conversions, bien qu'incomplètes, méritent pourtant d'être remarquées. Il faut également tenir compte au parti républicain de la sagesse dont il fait preuve dans toutes les circonstances importantes : « Il n'y a, a dit dernièrement M. Gambetta dans un banquet chez M. Dorian, il n'y a qu'une République, celle qui a pour loi le respect constant de la souveraineté nationale. » Nous voilà loin de la doctrine de la république de droit divin. Si l'on veut, des deux parts, persévérer dans ces bonnes dispositions, il y a lieu d'espérer que l'on arrivera sans secousse à fonder un gouvernement stable et incontesté.

Un député du centre droit, M. Albert Desjardins, assure qu'il n'existe aujourd'hui dans l'Assemblée et dans le pays que deux partis politiques, celui des *conservateurs*, « qui ont à défendre la société française et chrétienne avec ses bases fondamentales », et celui des *radicaux*, « qui veulent la renouveler complétement, c'est-à-dire la détruire ». La question ne nous paraît pas bien posée, et ces mots de *conservateurs* et de *radicaux* dont on abuse ne peuvent que l'obscurcir.

En réalité, le parti qui se dit conservateur et seul conservateur, n'a été formé jusqu'à ce jour que de la coalition des partis monarchiques : légitimistes, orléanistes et bonapartistes, si profondément divisés sur toutes les autres questions, ont imaginé, en haine de la République, de se grouper sous ce drapeau, et de s'attribuer, par privilége, cette étiquette d'honorable apparence. L'expérience a prouvé surabondamment combien la prétendue majorité ainsi constituée est impuissante à rien fonder et à rien conserver.

Pour ceux que l'on qualifie d'ordinaire de radicaux, cette désignation ne leur convient pas mieux ; à la prendre dans son vrai sens, il n'y a pas de raisons pour l'appliquer à tel parti plutôt qu'à tel autre. Le radicalisme n'est pas une opinion ; c'est un trait d'humeur et de caractère, qui n'est ni moins fréquent ni moins dangereux chez les monarchistes que chez les républicains. Laissons donc de côté ces épithètes trompeuses que les partis se renvoient, et efforçons-nous de voir la réalité des choses. Il nous semble que, pour quiconque n'est pas dupe des mots, il y a pour le présent dans notre pays deux grands partis subdivisés en un certain nombre de fractions ou de factions : le parti de ceux qui veulent l'établissement définitif de la République et le parti de ceux qui le repoussent. Les ennemis de la République, et de là vient leur faiblesse, s'entendent fort bien pour la combattre, mais ne s'accordent plus lorsqu'il s'agit de savoir ce qu'ils mettront à sa place. Les républicains, qu'ils soient du lendemain ou de la veille, qu'ils aiment la République par devoir ou par choix, ont sur leurs adversaires l'avantage de vouloir vraiment une seule et même chose, le gouvernement du pays par le pays. — Nous ne parlons pas ici, bien entendu, des jacobins de l'ex-

trême gauche et des soi-disant républicains de l'Internationale.

Comme nous ne pouvons pas nous défaire de notre goût pour les distinctions et les cocardes, ils se sont divisés en républicains conservateurs et en républicains radicaux. Au fond, ils n'ont et ne peuvent avoir qu'un seul et même programme : administration des affaires par les mandataires de la nation, participation égale de tous les citoyens aux charges publiques, égalité des droits et égalité des devoirs. Mais une société ne se transforme pas en un jour ; un peuple habitué à obéir n'est pas prêt du jour au lendemain, à faire preuve de toutes les vertus que comporte l'état républicain. Aussi, parmi ceux qui, sans arrière-pensée et avec une pleine et entière bonne foi, désirent donner à notre pays des institutions et des mœurs démocratiques, il en est qui s'inquiètent de ménager les transitions, et de préparer lentement les voies; il en est d'autres, plus impatients, plus téméraires, si l'on veut, qui n'admettent pas de délais ni de moyens à termes, et qui prétendent aller tout de suite jusqu'aux conséquences extrêmes de leurs principes. A cela se réduisent, en somme, ce qu'on appelle les divisions des républicains. Faut-il s'alarmer de ce désacord ? Mais tous les gouvernements libres nous offrent le spectacle d'une lutte quotidienne entre des partis également dévoués au bien public, également soucieux du maintien de l'ordre et de la paix, et ne différant d'opinion que sur des questions d'opportunité et de mesure. Il y a de même place dans la République française pour les *tories* et pour les *wighs*. Elle doit être ouverte à tous, même à ceux qui ont pris avant de venir à elle le temps de réfléchir et de se consulter, et qui ne lui apportent d'abord qu'un concours un peu contraint. L'important est que ce concours soit sincère. Il nous semble qu'il convient d'ailleurs de croire les gens sur parole, quand ils ne nous ont pas donné de raisons particulières de douter de leur foi.

Le *Bulletin conservateur républicain* voudrait que les nouveaux venus fissent une abjuration solennelle de leurs erreurs passées, et prêtassent une sorte de serment dont il donne la formule, empruntée au manifeste du général Chanzy. Il n'est nullement besoin de cette cérémonie inaugurale. On sait assez ce que valent les serments en pareille matière. Qui peut jurer de penser demain ce qu'il pense aujourd'hui et de rester attaché, quoi qu'il arrive, à un gouvernement compromis par ses propres fautes ? Si la République recrute des adhérents dans le personnel des partis monarchiques, c'est parce qu'elle existe depuis dix-huit mois, et parce qu'elle prouve tous les jours qu'elle devient capable de donner à notre pays deux biens également nécessaires, l'ordre et la liberté. Qu'elle retienne par de nouveaux services les partisans que ses services lui ont faits. Tout est là, et cette recette nous paraît plus sûre que le serment imaginé à bonne intention par le *Bulletin républicain conservateur*.

Nous sommes si peu exclusif, qu'il ne nous déplairait pas de voir le centre droit tout entier se fondre dans le centre gauche, et former avec lui une majorité nouvelle. On assure que le gouvernement étudie différents projets de lois constitutionnelles, qu'il se propose de soumettre à l'Assemblée dès le début de la prochaine session. Il espère, dit-on, la décider à consolider le régime actuel par l'institution d'une seconde chambre et d'un vice-président de la République. Il n'est pas impossible, en effet, que bon nombre des royalistes de l'an dernier, après avoir constaté pendant leurs vacances les progrès de l'opinion dans le sens républicain, reviennent à peu près convertis, et prêts à affermir la République très-modérée que M. Thiers nous a faite. Nous avons dit déjà quelles raisons il y a de compter sur des modifications assez profondes dans la composition et le rapport des partis. Si l'Assemblée qui nous a donné la République provisoire commençait à constituer la République définitive, serait-ce un si grand mal ? — Oui, disent ses adversaires. Elle n'a pas été chargée de cette besogne. Les électeurs ne lui ont pas conféré de façon expresse le pouvoir constituant. Partant, tout ce qu'elle pourra faire sur ce terrain réservé sera considéré comme nul et non avenu. Elle est d'ailleurs incapable de rien faire de bon, et le seul service qu'elle puisse rendre maintenant à la France, c'est de céder la place au plus vite à une nouvelle assemblée.

Ce raisonnement là est bien français. Nous tenons avant tout à la forme, et nous aimons que les choses se passent selon les règles. Sans aucun doute, les pouvoirs de la Chambre, s'ils n'ont jamais été nettement définis, ne sont pas pourtant illimités. Elle a beau dire et redire qu'elle est souveraine; elle a senti elle-même, dès le premier jour, qu'elle devait compter avec l'opinion publique et qu'il y aurait péril à abuser de notre blanc-seing. Si les élections précipitées du 8 février ont envoyé à Bordeaux une majorité royaliste, les élections partielles de juillet 1871, de février et juin 1872 ont assez clairement montré que notre pays était en réalité beaucoup plus républicain que monarchique. Les élections partielles du 20 octobre auront sans doute la même signification. Nous sommes loin d'y contredire. Mais si l'Assemblée, tenant compte de ces indications répétées, se mettait en devoir de nous donner quelques-unes des institutions républicaines auxquelles nous aspirons, faudrait-il nous faire un point d'honneur de repousser ce présent? On a pu craindre qu'elle ne méconnût le sentiment public, et on lui a rappelé avec raison qu'élue dans des circonstances extraordinaires, elle ne devait pas s'exagérer l'étendue de la mission qu'elle avait reçue. Si pourtant elle s'efforçait de satisfaire en partie aux désirs du pays, conviendrait-il de lui tenir rigueur? Il peut être utile qu'elle conserve ses pouvoirs jusqu'à l'exécution complète du traité qu'elle a conclu, et nous pouvons avoir intérêt à ne pas nous hâter de verser nos milliards dans les caisses prussiennes.

L'Assemblée est-elle condamnée, malgré tout, à se dissoudre quand même, notre territoire étant encore occupé, ou à siéger à Versailles inactive et inutile ? Il n'y a, dit-on, rien de bon à attendre d'elle. Qui sait ? Voyons la à l'œuvre. Il est puéril de déclarer à l'avance qu'on défera tout ce qu'elle aura fait, et de rejeter de parti-pris, par respect de la forme et de la procédure, ce qu'elle pourra faire de sage, spontanément ou à l'instigation du gouvernement. Qu'elle se décide, par exemple, à mettre fin au débat toujours pendant entre la Monarchie et la République, et que, se conformant au vœu de l'opinion, elle fonde une République définitive : ce gouvernement nous deviendra-t-il suspect, pour n'avoir pas été sacré selon le rite traditionnel, et n'en voudrons-nous plus pour quelques cérémonies qui auraient manqué à son intronisation ? Quelles sont d'ailleurs les formalités de rigueur en pareille matière ? Qui peut dire au juste, après tant de révolutions, comment doit se faire une constitution pour être légitime et valable ? Est-il bien nécessaire, dans l'état où se trouve notre pays, de procéder tout exprès à des élections générales, qui ne se feront pas sans agitation? Faut-il abso-

lument qu'il y ait une grande mêlée électorale, et que les partis fassent l'épreuve solennelle de leurs forces respectives ? Si l'on peut ajourner ou supprimer la rencontre, n'y aura-il pas profit pour tout le monde ? Et quand elle aura eu lieu, tout le monde sera-t-il satisfait ?

Les dissolutionnistes oublient un peu trop les plébiscitaires. Il leur semble qu'après avoir élu une Assemblée spécialement chargée de faire une constitution, la France sera en règle avec elle-même et avec l'usage. Erreur complète. On leur signifiera que rien n'est fait encore, que le pouvoir constituant ne se délègue pas, et que la nation entière doit l'exercer directement, par voie de plébiscite.

Ce ne seront pas les bonapartistes seuls qui lui tiendront ce langage. M. Laboulaye vient de publier dans le *Journal des Débats* une série d'articles qui concluent, d'une façon assez inattendue, au vote direct sur les questions constitutionnelles. Les lois constitutionnelles, dit-il, sont celles qui instituent les divers pouvoirs et règlent leurs rapports. Qui doit les faire ? Faut-il confier cette fonction à l'Assemblée législative ? Mais elle sera juge et partie dans la cause. De plus, ce qu'une Assemblée aura fait, une autre Assemblée le pourra défaire ; rien ne sera stable ni assuré. Il convient donc de remettre, comme on le fait en Amérique, l'élaboration de la constitution à une Assemblée spéciale, et de laisser au peuple entier le pouvoir de sanctionner et de consacrer par son suffrage les lois ainsi préparées.

Quand M. Laboulaye craint que les asssemblées législatives n'abusent du pouvoir constituant, et que, autorisées à tracer aux divers pouvoirs leurs attributions et leurs limites, elles ne soient tentées de se faire la part du lion, il semble oublier qu'une nation a toujours un moyen sûr de résister à ces usurpations, tant qu'elle n'a pas fait la folie de donner un mandat perpétuel et héréditaire. Lorsqu'il appréhende qu'une assemblée n'abolisse sans raison l'œuvre de l'assemblée précédente, il ne tient pas assez compte de ce qu'il a dit lui-même en raillant notre goût pour les constitutions définitives et immuables, à savoir que ce qui fait la durée des lois, c'est leur bonté, et non les déclarations solennelles d'excellence et d'immutabilité dont on les accompagne. Lorsqu'il pense qu'une constitution reçoit d'un vote populaire des garanties particulières de durée, il perd de vue les nombreuses expériences que nous avons faites de la perpétuité plébiscitaire. Où sont les plébiscistes d'autan ? Quand il assure enfin qu'un plébiscite n'est pas nécessairement une comédie, il a raison en thèse générale; mais il a tort de ne pas considérer que le plébiscite est discrédité pour longtemps dans notre pays par les abus scandaleux auxquels il s'est jusqu'ici prêté, que les souvenirs de l'empire sont trop récents et trop vivaces pour que nous puissions voir dans le vote par *oui* et par *non* autre chose qu'un expédient de mauvais aloi, et qu'il faut attendre que l'éducation politique ait fait chez nous quelques progrès, avant de songer à substituer le gouvernement direct au gouvernement représentatif.

SORBONNE

POÉSIE FRANÇAISE

COURS DE M. CH. LENIENT

La Chanson de Roland et les Niebelungen

MESSIEURS,

En parlant de la *Chanson de Roland* (1), des éléments dont elle s'est formée, des sources auxquelles elle s'est inspirée, je vous ai montré comment le patriotisme s'est trouvé dès l'origine associé chez nous à la poésie. Nous avons rencontré là une grande idée nationale et religieuse au nom de laquelle la France ralliera bientôt toute l'Europe chrétienne sous le même drapeau. Ce n'est point seulement une guerre locale, particulière à un pays et à un peuple, que notre première épopée a célébrée : c'est en réalité le prélude du grand duel qui va s'engager entre deux mondes et deux civilisations rivales, entre l'Occident et l'Orient, entre la société chrétienne et l'islamisme. Il ne s'agit pas seulement de quelques pouces de terre, de quelques villes ou de quelques provinces limitrophes, mais de l'empire des âmes et des consciences que se disputent, par le glaive, l'Évangile et le Koran. Ç'a été là un des priviléges et des honneurs de notre France de représenter ainsi à certaines heures la cause commune de l'humanité : au temps de Charlemagne, la civilisation naissante contre la double invasion barbare du nord et du midi; à l'époque des Croisades, la revanche de l'Europe sur l'Asie, la Croix faisant à son tour reculer le Croissant; plus tard, avec la Révolution, les droits des peuples en face des tyrannies royales et féodales. L'élévation, la dignité morale, l'idéal du héros, c'est-à-dire de l'homme au plus haut degré de perfection relative qu'il puisse atteindre alors, voilà surtout ce qui nous a frappé dans la *Chanson de Roland*, ce qui la distingue bien plus encore que son mérite littéraire parmi les épopées de tous les pays et de tous les siècles.

L'Allemagne, dont les ambitions littéraires ont égalé et devancé depuis longtemps les ambitions politiques, nous oppose d'un air vainqueur et hautain sa gigantesque épopée des *Niebelungen*. Ce vieux poème est, en effet, pour elle ce qu'est pour nous la *Chanson de Roland*. Il y a près d'un siècle déjà, alors que le manuscrit de notre Turold restait enseveli dans la poussière et dans l'oubli, les *Niebelungen* reparaissaient triomphants aux yeux de la patrie allemande (1). Frédéric II faisait jeter hors de sa bibliothèque toutes ces vieilleries poétiques, comme ne valant pas une charge de poudre, et très-inférieures, selon lui, à la *Henriade* de son ami Voltaire ; mais les travaux érudits et enthousiastes des Lachmann, des Grimm, des Schlegel, les vengeaient de ce royal mépris. Au lendemain de Leipzig, dans ce quart d'heure d'ivresse et d'exaltation patriotique qui suivit l'expulsion des Français, l'Allemagne, redevenue maîtresse de ses destinées, crut se reconnaître et s'admira naïvement dans ce tableau des vieilles mœurs germaniques. Les *Niebelungen* semblaient lui rendre

(1) Première édition complète, donnée par Muller en 1782. — Nouvelle édition par le baron de Lassberg en 1821.

le sceptre de la poésie dans le passé, comme le génie de Schiller et de Gœthe le lui assurait dans le présent : leur succès était pour elle une revanche de la double domination de Voltaire et de Napoléon. Cette sympathie très-légitime, très-naturelle, et disons-le franchement, très-honorable pour une nation soucieuse et jalouse de ses gloires, n'a eu qu'un tort, celui d'inspirer à certains admirateurs un orgueil insupportable et des prétentions ridicules. C'est de là que M. Mommsen est parti pour déclarer que, « depuis les Grecs, la race germanique a seule conservé le privilége de boire à la coupe d'or des Muses », écartant ainsi de ce divin banquet Dante, Pétrarque, Le Tasse, Lope de Véga, Calderon, Corneille, Racine, et tant d'autres, en vertu de ce droit de revendication dont la critique et la politique allemandes font parfois un étrange usage.

Si l'Allemagne prétend nous écraser sous la masse imposante et les fantastiques horreurs de ses *Niebelungen*, n'avons-nous pas le droit de lui opposer aussi l'éclat lumineux de notre *Roland?* L'épopée nationale étant, comme on l'a dit, le reflet, le miroir d'une société, il nous a semblé intéressant de mettre en parallèle ces deux œuvres rivales et presque contemporaines, dans lesquelles se personnifie au début le génie poétique de la France et de l'Allemagne. Ce sera là d'ailleurs pour nous une occasion de comparer non-seulement deux œuvres, mais deux races et deux littératures dont les instincts, les aspirations et les tendances se révèlent dès le berceau. Dans ce duel pacifique, le seul qui nous soit permis aujourd'hui, nous étudierons successivement la valeur morale, historique et littéraire des deux poëmes. Par valeur morale, j'entends les idées, les sentiments que le poete développe, trouve ou met en circulation et en honneur autour de lui ; par valeur historique, l'état social dont le poëme est l'expression, le fonds solide sur lequel il repose, les faits et les personnages réels qui se trouvent mêlés à la fiction ; par valeur littéraire, la richesse et la fécondité d'imagination, l'art de concevoir et d'ordonner, la splendeur des formes, l'éclat du style, l'harmonie et la cadence des vers. Sur ces trois points nous verrons de quel côté est l'avantage, en apportant à cet examen moins d'admiration sans doute que Schlegel, mais plus de justice que Frédéric II.

I

L'Allemagne, je le sais bien, ne se soucie guère plus de la morale en poésie qu'en politique. Longtemps avant Gœthe, elle a professé et pratiqué d'instinct la théorie de l'art pour l'art. La poésie a toujours été pour elle un jeu d'imagination plutôt qu'un enseignement. C'est là, comme le fait remarquer Henri Heine, la grande différence qui existe entre nos deux littératures. Après nous avoir raconté une vieille légende, un de ces contes fantastiques qui font rêver l'imagination, la fascinent et l'enchantent sans rien laisser à leur suite dans l'esprit ni dans le cœur, il s'écrie : « Et la morale ! Les Français auxquels j'ai redit ce conte m'ont toujours demandé la morale. C'est justement, mes amis, la différence qui existe entre vous et nous. Nous ne demandons la morale que dans la vie réelle, mais nullement dans les fictions de la poésie (1). » La morale, c'est là en effet, pour nous, Français, le condiment indispensable de toute œuvre littéraire :

> Il n'est fable ni folie
> Qui n'ait sa philosophie.

Les fables de Lafontaine, les contes de Voltaire comme ceux de Perrault, les *Lettres persanes* de Montesquieu, si légères qu'elles soient, ont toujours une conclusion sinon édifiante, du moins morale, une leçon d'expérience, de justice ou de bon sens. Nos vieux trouvères du moyen âge tiraient de là pour leurs poëmes le meilleur titre à l'estime des honnêtes gens :

> Tels escrits ne sont à défendre,
> Car grant sens y peut on apprendre
> De cortoisie et de savoir.

Courtoisie et savoir, deux choses bien difficiles à concilier pour certaines gens.... Cependant l'Allemagne semble s'être ravisée dans ces derniers temps, en matière non pas de courtoisie, mais de moralité littéraire. Depuis que Dieu lui a confié le soin de nous châtier, ses docteurs, pris d'un saint zèle pharisaïque, ont fait grand bruit de la morale, nous reprochant l'indécence de nos romans, de notre théâtre, de toute notre littérature, image trop fidèle de notre société, et jugeant sans doute l'une et l'autre à la mesure de *Rocambole* ou de la *Grande duchesse de Gérolstein*. En revanche, ils ont réclamé pour l'Allemagne, pour ses mœurs comme pour ses lettres, tous les mérites et toutes les vertus. Bien que nous ayons appris à nous défier un peu de la bonhomie, de la franchise et de la candeur germaniques tant vantées jadis, à Dieu ne plaise que nous méconnaissions les qualités sérieuses de cette race et les hautes facultés dont elle est douée : ce tour d'imagination vaporeuse et romanesque parfois si puissant, si fécond chez ses poëtes ; ces aptitudes merveilleuses aux travaux d'érudition et de philologie ; cette curiosité patiente, opiniâtre, consciencieuse (peut-être la seule conscience entière qui soit en elle), dans l'étude et l'explication des mythes, des langues et des monuments du passé ; enfin, dans la vie privée, cet esprit de famille, étroit, égoïste sans doute, mais profond malgré le dissolvant du divorce ! Néanmoins peut-on dire que dans l'ordre moral, la race et la littérature allemandes aient jamais surpassé ou même égalé les races et les littératures grecque, romaine, française, dans leurs plus beaux jours ? Je ne le pense pas.

Prenez, à la naissance comme à l'apogée de la poésie allemande, l'œuvre la plus populaire, la plus brillante qu'elle ait produite : d'un côté les *Niebelungen*, de l'autre le *Faust* ; et demandez-vous quelle grande idée nationale, religieuse ou philosophique cette œuvre représente ; quelle noble pensée l'a inspirée, quelle application morale elle offre à l'humanité. Après avoir lu la *Chanson de Roland*, j'ai compris ce que sont l'honneur, le devoir, l'esprit de sacrifice, de dévouement à son Dieu, à son roi, à son pays, comme après avoir lu Corneille je sens s'éveiller en moi les facultés viriles, les généreuses pensées, les héroïques résolutions par l'exemple d'un Rodrigue, d'un Horace ou d'un Polyeucte. Après avoir lu les *Niebelungen*, j'ai appris comment on se venge et comment on prend le trésor de ses voisins : double leçon fort estimée peut-être de l'autre côté du Rhin, mais qui ne saurait élever

(1) Henri Heine, *De l'Allemagne*.

bien haut les âmes. Il y a, pour les œuvres d'imagination comme pour les actes de la vie réelle, certaines zones morales auxquelles on peut les rattacher. Or, à quelle zone, à quel milieu social et historique appartiennent les *Niebelungen* ? Ils ne paraissent guère s'élever au-dessus des mœurs barbares et sanguinaires qui règnent à la cour de Clovis, de Clotaire, de Chilpéric, de Brunehaut et de Frédégonde. Sous ce rapport déjà, on peut affirmer que la *Chanson de Roland* représente un ordre moral supérieur dans l'humanité, l'âge où la férocité native des Germains s'est adoucie sous l'influence du christianisme et de la chevalerie, où le double sentiment du devoir et de l'honneur est venu tempérer la violence des passions et des appétits grossiers, où la fusion des Francs avec les Gallo-Romains a produit une nouvelle race plus humaine, plus généreuse, animée de sentiments plus délicats et plus élevés.

Ce qui nous a frappé tout d'abord dans le poëme français, c'est cette grande idée du *droit* invoquée par Roland, par Charlemagne et par Ganelon lui-même : (1)

> Païens unt *tort* et Crestiens unt *dreit*.
> . . . . . .
> Nous avunt *dreit*, mes cist gluton unt *tort*.

Que ce droit soit parfois très-contestable, je le veux bien, il n'en apparaît pas moins ici comme un principe supérieur à la force ou destiné du moins à la justifier. A l'idée de droit se rattache celle du devoir :

> Carles a *dreit*, ne li *devum* faillir.

Le principe de l'obligation morale, ce grand ressort de l'héroïsme dans Corneille, est ici déjà le premier mobile de l'action. La dette payée à Dieu, au roi et à la douce France, une grande cause nationale et religieuse à défendre, voilà ce qui ravit et entraîne les héros. Quant à l'objet, au prix de leurs efforts, quel sera-t-il ? Par-dessus le butin, les cités et les royaumes conquis, ils entrevoient la gloire en ce monde et le paradis dans l'autre :

> Si vous murez, esterez seinz martirs,
> Siéges aurez el greignor Pareis (2).

La gloire ! cette noble chimère, cette pâture des belles âmes, qui se cueille au milieu des périls comme la rose au milieu des épines, disait Henri IV ; le Paradis ! cette promesse d'un bonheur que la terre ne peut suffire à nous donner. Tout le poëme français, sous sa forme rude et inculte, est animé d'un souffle profondément spiritualiste et chrétien.

Dans les *Niebelungen*, l'idée dominante est celle de la force. C'est par elle que Siegfrid devient maître du fameux trésor, que Gunther obtient la main de Brunehild. La Walkyrie au cœur farouche ne se rend pas à l'amour, ce maître des dieux et des hommes, mais à la force. Siegfrid, le héros principal, est avant tout surnommé l'*Homme fort*. Les deux sauvages armés de la massue qui servent encore aujourd'hui de support au blason prussien, représentent bien cette idolâtrie de la force si hautement avouée par M. de Bismarck comme son premier article de foi politique. Du droit, il n'en est guère question pas plus que d'obligation morale (1), si ce n'est vers la fin du poëme, dans l'épisode de Rudiger évidemment postérieur. Les mobiles principaux de l'action sont la convoitise et la vengeance, deux passions barbares, brutales et sanguinaires. De quoi s'agit-il tout d'abord ? De la conquête d'un riche butin et d'une belle femme. Siegfrid a entendu parler d'un trésor immense gardé par des nains, et il a grande envie de s'en emparer. On lui a dit qu'il existe une ravissante jeune fille à la cour de Worms, dans le pays des Burgondes, et il en devient éperdument amoureux sans l'avoir vue. Gunther, le frère de cette beauté longtemps invisible, lui promet la main de sa sœur pourvu qu'il l'aide lui-même à devenir l'époux de Brunehild. Et voilà les nobles motifs, les graves intérêts qui mettent l'épée *Balmung* aux mains de Siegfrid ; le goût des aventures, un caprice, une fantaisie de guerrier qui s'ennuie dans l'oisiveté, qui rêve d'amour et d'argent, c'en est assez.

Quand Roland prend sa *Durandal*, c'est pour l'honneur et le salut de la France, c'est pour assurer le triomphe de Jésus sur Mahomet. Il est le champion d'un principe, d'une idée ; c'est par là qu'il devient alors vraiment, comme la France elle-même, le soldat de Dieu.

Après la convoitise, la vengeance est dans les *Niebelungen* le principal et bientôt l'unique mobile de l'action. Hagen venge l'injure faite à Brunehild en tuant Siegfrid ; Chriemild venge son époux en tuant Hagen ; Hildebrand venge à son tour Hagen en immolant Chriemild. Une sorte de Némésis furieuse promène son glaive à travers ces boucheries humaines sans qu'on sache bien au juste ce qu'elle condamne ou ce qu'elle punit. Le poëte lui-même ne semble pas avoir d'avis sur ce sujet : on dirait que la conscience morale lui manque comme à ses héros. « S'il y avait un reproche à faire au poëte, dit à ce sujet un admirateur sincère des *Niebelungen* (2), ce serait de nous laisser dans l'incertitude sur la cause à laquelle il veut attribuer les malheurs des Bourguignons et sur le jugement qu'il porte lui-même de l'action de Chriemild. Une chose évidente, c'est l'intervention de Némésis ; mais est-ce pour venger le meurtre ou pour punir l'enlèvement du trésor mystérieux qui joue un si grand rôle dans la tradition, ou enfin pour infliger un juste châtiment à la perfidie d'une sœur qui immole ses frères à son courroux, après les avoir attirés auprès d'elle sous le masque de l'amitié ? » En tous cas, ce n'est pas la Némésis grave, austère, équitable, sœur de la justice et du châtiment, telle que la comprenait la Grèce antique. C'est plutôt la Walkyrie sauvage agitant sa torche et son glaive comme une furie ou une bacchante enivrée de sang.

Charlemagne songe lui aussi à se venger de Ganelon :

> Li emperere ad faite sa venjance.

Mais c'est une vengeance légale, régulière, qu'il réclame au grand jour en invoquant le droit commun : c'est quand le

(1) M. Caro a dit avec raison à propos de l'Allemagne, de ses politiques et de ses doctrines : « C'est le sentiment du juste, c'est le respect du droit qui seul consacre le caractère d'un peuple, et met le dernier trait à sa grandeur. » (*Revue des Deux-Mondes*, 1er mars 1871).

(2) Si vous mourez, vous serez saints martyrs,
Siéges aurez en haut du paradis.

(1) « L'instinct de la justice, la conscience du droit, Hegel et Heine n'ont omis que ce trait dans le dessin qu'ils ont tracé de la grande idée. » M. Caro, *ibid.*)

(2) *Nouvelle Revue germanique*, 1831.

tribunal des Pairs, quand Dieu lui-même a rendu son arrêt par la victoire de Thierry sur Pinabel, qu'il se fait l'exécuteur de la justice humaine et divine.

La critique d'outre-Rhin, fort embarrassée de cette pauvreté ou de cette absence trop évidente de sens moral dans le vieux poëme dont on était si fier, a eu recours aux explications apocalyptiques. Elle n'a vu là qu'un mythe, un symbole mystérieux et profond comme tout ce qui sort des ténèbres où s'égarent si volontiers les docteurs allemands. Sigurd, après avoir trempé ses lèvres dans le sang du dragon Fafnir, avait appris la langue des oiseaux; on pourrait croire que ces docteurs ont appris de même la langue des mythes; ils en trouvent volontiers partout. Fauriel raillait déjà cet abus du symbolisme chez nos voisins. Qu'eût-il dit s'il eût assez vécu pour voir fleurir les belles théories cosmogoniques sur l'épopée, où Charlemagne se confond avec le soleil et la reine Berthe avec la lune? Quoi qu'il en soit, parmi ces doctes interprètes, les uns ont cru découvrir dans les *Niebelungen* un grand mythe exprimant l'introduction du mal ou du péché et de la mort dans le monde par l'entremise de la femme ou de la beauté (1). Les autres y ont reconnu le grand problème poursuivi par la philosophie de tous les temps, la recherche du bonheur représenté par le merveilleux trésor. D'autres enfin ont vu là une réprobation de la cupidité, un écho de cette croyance répandue chez les populations d'origine germaine et celtique, que les trésors portent malheur à leurs possesseurs et les font tomber sous la puissance des mauvais esprits (2). A quoi bon vouloir tirer de cette œuvre un sens moral qui n'y est probablement pas, et auquel le poëte n'a guère plus songé que ses héros?

Malgré les broderies chrétiennes et chevaleresques qui le décorent à la surface, le poëme des *Niebelungen* est empreint d'un caractère profondément matérialiste et païen. C'est par là surtout qu'il diffère de notre *Chanson de Roland*, poëme chrétien et spiritualiste. Rappelez-vous l'âme de Marsile enlevée par le diable, l'âme de Roland transportée au ciel par saint Michel et l'ange Gabriel. Au milieu des tueries et du grand abattoir humain des *Niebelungen*, il n'est guère question de l'âme. On y parle bien de baptême, de messe, de mariage à l'église, on y voit figurer des prêtres; mais ce ne sont là que les formes extérieures du christianisme brodées sur le vieux fonds païen du poëme. L'esprit chrétien ne l'a pas pénétré; c'est lui, tout au contraire, qui anime la *Chanson de Roland* depuis le premier jusqu'au dernier vers. « Le problème, le but du paganisme, dit Henri Heine, était la conquête du bonheur. Le héros grec le nomme *Toison d'or*, et le héros germain le trésor des *Niebelungen*. La tâche du christianisme fut au contraire l'abnégation, et ses héros souffrirent les tortures du martyre : ils se chargèrent de la croix, et leur plus grande lutte ne leur valut jamais que la conquête d'un tombeau. On se rappelle, il est vrai, que la *Toison d'or* et le trésor des *Niebelungen* ont préparé de grands maux à leurs possesseurs, mais ce fut justement l'erreur de ces héros qui prirent l'or pour le bonheur (3). »

Le bonheur acquis et assuré par l'or, telle est déjà l'idée dominante dans le vieil Edda primitif. Gunar ou Gunther, projetant avec son frère le meurtre de Sigurd, lui dit : « Veux-tu que nous nous emparions du trésor de Sigurd? Car il est bon de posséder l'or des fleuves, de jouir des richesses, et d'être ainsi heureux dans une agréable demeure. » Voilà le bonheur sous sa forme matérielle et positive, tel que le rêvent les héros scandinaves et germains. Le culte, la passion de l'or n'est pas seulement ici une allégorie, mais un fait réel. Cet or, les rudes, pauvres et barbares populations de la Germanie, n'ayant pour se le procurer ni l'esprit industrieux et commercial des Grecs et des Phéniciens, ni l'habileté financière des Juifs et des Italiens, cherchent à le conquérir par le fer, par le droit de la force et le brigandage. Dès le temps de César, chaque année, des bandes de maraudeurs germains passaient le Rhin pour rançonner les villes de la Gaule. *Argentoratum* (Strasbourg) avait été plus d'une fois pillée par les ancêtres avant d'être bombardée par les petits-fils. « *Latro cinia*, dit César, *nullam habent infamiam, quæ extra fines cujusque civitatis* (1) *fiunt.* » Le vol est pour eux une profession honnête, s'ils l'exercent à l'étranger. Rien d'étonnant donc que Siegfrid, le Roland de l'Allemagne, le héros le plus brave, le plus séduisant, le plus honnête, songe tout d'abord à saisir le trésor de ses voisins. C'est la passion nationale dans toute sa crudité naïve et primesautière. Ce trésor des *Niebelungen* est le point de mire de toutes les ambitions et de toutes les cupidités; c'est pour s'en emparer que Siegfrid tuera le dragon Fafnir; c'est dans l'espoir de l'acquérir que Gunther et Hagen trament la perte de Siegfrid; c'est pour le ressaisir que Chriemild immole son propre frère et offre à Hagen, devenu son prisonnier, d'abandonner sa vengeance; c'est pour ne pas le livrer que Hagen s'expose à la mort. Étrange fascination dont l'Allemagne semble éprise et possédée durant des siècles, rêve commun à ses héros et à ses savants, à ses princes besoigneux, à ses hobereaux endettés, à ses docteurs faméliques quêtant de porte en porte, à ses alchimistes cherchant au fond du creuset avec Faust la pierre philosophale, la mère de l'or, à ses croupiers de jeu exploitant cette passion nationale, à ses savetiers et à ses tailleurs se privant de pain, eux et leur famille, pour prendre un billet à la loterie! Tous, depuis le roi qui jette un regard de convoitise sur les milliards de ses voisins, jusqu'à la Gretchen sentimentale qui demande à son fiancé de lui rapporter des boucles d'oreilles d'or après le sac de Paris, jusqu'au porte-enseigne gardant caché sur son cœur, non pas une médaille, non pas une croix, mais une obligation de chemin de fer soustraite à un paysan français, tous rêvent à leur façon le trésor des *Niebelungen*. Et pourtant ils connaissent les paroles prophétiques de Fafnir à Sigurd : « Et moi je te donne un conseil, Sigurd : fuis vers ta demeure, car cet or retentissant, ce trésor aux reflets rouges, ces bracelets causeront ta mort (2). »

Jusqu'ici nous avons essayé d'établir la zone morale dans laquelle se meuvent les deux poëmes. Voyons maintenant les personnages qui s'en détachent : les différences et les contrastes ne seront pas moins frappants.

(1) Fauriel, *Littérature provençale*, t. I.
(2) De Laveleye, *Introduction aux Niebelungen*.
(3) Henri Heine, *De l'Allemagne*.

(1) Cæs., *De Bell. Gall.*, VI, c. 23.
(2) Sur le mythe de *Sigurd* et les *Niebelungen*, voyez l'excellente *Histoire de la littérature allemande* par M. Heinrich, professeur à la Faculté de Lyon. — Librairie Franck.

II

Le caractère et le génie d'un peuple se révèle toujours plus ou moins dans ces héros de prédilection qu'il crée à son image. L'ancienne Grèce avec ses instincts guerriers et politiques se retrouve et s'admire elle-même dans Achille et dans Ulysse. L'Espagne avec son exaltation héroïque et romanesque revit sous les traits du Cid et de Don Quichotte. Roland personnifie en lui, sous la forme la plus idéale, la plus sympathique et la plus brillante, les qualités et les défauts de la race française : la bravoure allant jusqu'à la témérité, le point d'honneur jusqu'au fanatisme, le mépris du danger jusqu'à l'imprévoyance, la confiance illimitée dans sa jeunesse, sa force et son courage, la fougue et l'impétuosité folle qui entraîneront plus tard nos chevaliers sur les champs de Crécy et de Poitiers, une certaine jactance hautaine et superbe en face de l'ennemi, mêlée de douceur et d'aménité pour ses compagnons (1), l'esprit de sacrifice et de dévouement sans bornes, la loyauté, la franchise et, ce qui couronne en lui l'héroïsme, ce qui est le trait humain et distinctif de nos héros français, même au milieu des ivresses du sang et du combat, la bonté. Il se pâme de douleur en face d'Olivier mourant, il verse des larmes à la vue des barons chrétiens dont il a causé la mort par son imprudence. Roland combat au grand jour, face à face contre des milliers d'ennemis sortis du fond des bois, sans compter sur autre chose que sur son courage et sa bonne épée Durandal. La grâce divine est pour lui un stimulant et un confort, mais rien de plus : elle n'opère aucun miracle en sa faveur pour le préserver du danger. Par cela seul qu'il est le plus brave, il est aussi le plus exposé aux coups, criblé de blessures comme ses amis Turpin et Olivier, rendant le sang par toutes les veines, souffrant dans son corps et dans son cœur toutes les douleurs qui joignent à la gloire du héros celle du martyr.

Siegfrid est, lui aussi, jeune, beau, brillant, valeureux et fort par-dessus tout. On s'accorde à saluer en lui l'Achille allemand, le héros préféré des vieilles traditions germaniques, l'idéal parfait de la chevalerie. Parfait sans doute, mais de cette perfection relative dont l'Allemagne se contente pour ses héros, ne leur interdisant ni la ruse, ni le mensonge, ni les déguisements, ni les artifices auxquels nos Roland et nos Bayard, par fierté ou par scrupule, se résigneraient difficilement. Siegfrid est si bien armé, entouré de tant de précautions contre le danger, et de tant de secours merveilleux, que la bravoure et la victoire finissent par devenir pour lui chose aisée. D'abord, en se plongeant dans le sang du dragon il a rendu son corps invulnérable, sauf un petit endroit du dos couvert par une feuille de tilleul, et que Chriemild aura l'imprudence de révéler à Hagen. De plus il porte en main une épée non pas seulement ornée de reliques comme celle de Roland, mais enchantée, la terrible *Balmung*, une épée-fée, comme on disait alors, opérant d'elle-même des prodiges. Enfin, comme si ce n'était point assez de tous ces avantages sur les simples mortels, il a encore ravi au nain Albrich un talisman mystérieux, sa *Tarnkappe*, sorte de bonnet magique qui le rend invisible, et double sa force dès qu'il en est revêtu. Tandis que Roland lutte au grand jour, Siegfrid frappe dans l'ombre son adversaire. Il a trouvé ainsi de bonne heure l'art de tuer et de n'être point tué, cet art précieux que M. Jourdain demandait à son maître d'armes de lui enseigner. Le bonnet magique est un préservatif salutaire dont s'enveloppe volontiers la vaillance des héros germains. La ruse est d'ailleurs une arme légitime à leurs yeux. Siegfrid au cœur loyal ne craint pas de tromper Brunehild pour en triompher plus aisément. D'abord il essaye de se faire passer pour le serviteur, l'homme lige de Gunther. Puis, quand vient l'heure de l'épreuve où Gunther doit lutter avec la redoutable Walkyrie, le héros invincible court chercher bien vite son bonnet magique et revient disant à son ami épouvanté : « Sois sans crainte, je saurai te préserver par mes artifices..... Fais les gestes, et je ferai l'œuvre. » Gunther se trouve ainsi vainqueur sans avoir combattu. Les deux amis, il faut l'avouer, ont un peu l'air de deux chevaliers d'industrie en quête d'aventures et d'amourettes, triomphant d'une femme après l'avoir trompée.

Parlerai-je maintenant de Gunther, le compagnon, le frère d'armes de Siegfrid, l'Olivier de cet autre Roland ? Il est difficile de trouver un caractère plus faible, plus vaniteux, plus pusillanime, plus indigne enfin d'être comparé au bon, au sage et loyal Olivier. Gunther a l'ambition des conquêtes sans avoir le courage, la résolution et l'habileté qui les donnent. Au moment d'entrer en lutte avec Brunehild il s'écrie : « Que ne puis-je retourner en vie vers le Rhin ! Elle serait pour longtemps délivrée de mon amour. » Pour vaincre comme pour se venger, il compte sur le bras d'autrui, sur Siegfrid d'abord, sur Hagen ensuite. Ce héros postiche, ce roi de paille, devenu l'époux de Brunehild, joue le rôle d'un Orgon ridicule dans son ménage. Incapable de dompter la fière cavale que l'hymen a fait entrer dans sa couche, il est réduit à implorer le secours de Siegfrid pour la mettre à la raison. Le héros triomphe encore une fois de la Walkyrie. Chaste et discret comme il a promis de l'être, il lui enlève seulement sa ceinture et son anneau, qu'il a le tort de donner à Chriemild. De là naissent tous les malheurs qui vont fondre sur le palais des Burgondes : le butin ne leur porte pas bonheur. Gunther aura bientôt oublié tout ce qu'il doit à son ami et ne songera plus qu'à se venger.

Un mauvais génie envenime et sert toutes ses haines : c'est le traître Hagen, personnage important dont la fortune poétique semble égaler et presque surpasser un moment celle de Siegfrid. Autre contraste à signaler entre les deux poëmes et les deux nations : Ganelon le traître est, pour nous Français, le personnage odieux entre tous. Sa noble prestance, son beau langage, son habileté, son courage même, sa fière attitude devant le roi sarrasin Marsile, son sang-froid et son orgueil en face de ses juges, n'ont pu le relever à nos yeux. Il est et reste un maudit. Il meurt du supplice des infâmes, insulté par les goujats de l'armée, écartelé par quatre chevaux ; sa mémoire comme son corps est mise en pièces ; le trouvère n'a pas assez d'invectives, la postérité pas assez de mépris pour ce nom désormais cloué au pilori. Hagen, dans lequel les Allemands eux-mêmes ont prétendu reconnaître et réclamé comme un honneur le prototype de Ganelon (1). Hagen

(1) Vers Sarrazin reguardet fièrement,
Et vers Français humelis e dulcement.

(1) Ganelon, d'ailleurs, est de Mayence, d'origine germanique. M. Michelet l'avait remarqué déjà dans son *Histoire de France*. « Dans ce poème tout national, dit-il, le traître est un Allemand. » (T. II.)

le traître, le meurtrier de Siegfrid, est loin d'exciter au-delà du Rhin la même réprobation. Sa trahison, sa ruse, sa dissimulation, sa basse envie contre un héros qui lui est supérieur, son ambition ténébreuse, sa cupidité insatiable, sa brutalité sauvage, ses instincts cruels et sanguinaires n'ont pu lui enlever le prestige que lui donnent son habileté, son courage et sa force indomptable. Il a tué lâchement Siegfrid, le frappant dans le dos pendant qu'il buvait à la fontaine ; il a indignement trompé la confiance de la belle Chriemild ; il l'a grossièrement outragée en lui jetant le cadavre de son époux devant la porte de son palais ; il a satisfait sa propre haine en prétendant venger l'injure faite à sa reine Brunehild, hypocrite et fourbe dans son dévouement comme dans sa vengeance ; il jette à l'eau le pauvre prêtre qui l'accompagne, pour démentir la sinistre prédiction des sirènes ; il vole le trésor des *Niebelungen* et l'enfouit dans le Rhin avec l'espoir de le retirer et de se l'approprier un jour. En somme, Hagen est un scélérat, menteur, parjure, voleur, assassin. — Oui ! mais il est fort, mais il est brave, mais il est habile, mais il est heureux dans les combats : c'en est assez pour qu'on l'admire. Vous reconnaissez ici l'idolâtrie de la force et du succès. Et pour éblouir, fasciner, imposer ainsi, a-t-il du moins quelques unes de ces qualités aimables, spirituelles ou brillantes qui font pardonner bien des vices et parfois des crimes ? Non. C'est un héros butor et brutal avec toute sa finesse de barbare retors et madré, répondant aux paroles amies d'Attila, qu'on s'étonne de trouver si débonnaire et si courtois, par des grossièretés tudesques. Quand le roi des Huns parle d'envoyer son jeune fils à la cour des Burgondes pour l'élever et en faire un homme : « Comment faire un homme, répond Hagen, et quel service espérer d'un avorton comme celui-là ? » Il pratique déjà cet art d'être désagréable qui faisait dire à Méphistophélès : « En allemand, c'est mentir que d'être poli. » Quand Siegfrid a disparu, Hagen finit par remplir le poëme, comme le palais des Burgondes, de son orgueilleuse personnalité. Il devient le héros principal, effaçant le pâle Gunther et l'innocent Attila. Chriemild, seule, peut lui disputer la première place. L'importance croissante de Hagen prouve qu'il est devenu l'objet des préférences du poëte et du public. Ganelon meurt flétri du dernier supplice : la conscience est satisfaite, la morale vengée. Hagen meurt de la mort des braves, frappé de la noble épée Balmung par la main de Chriemild, et, comme si cette mort du traître avait besoin d'être vengée, un brave et loyal chevalier, Hildebrand, immole Chriemild elle-même aux mânes d'un si vaillant héros. Le sens moral chez le peuple qui admire et glorifie Hagen, et chez celui qui méprise Ganelon, n'est assurément pas le même. Il y a chez l'un des antipathies, des fiertés de conscience qui ne sont pas chez l'autre. Voyez dans Gœthe : l'honnête et généreux Goëtz de Berlichingen termine sa vie si pure jusque là par une trahison qui la déshonore.

Dans cette lugubre et sinistre épopée des *Niebelungen*, où la force domine et triomphe seule, la probité, la vertu n'apparaissent que pour succomber étouffées, terrassées sous le poids d'une inexorable fatalité. Parmi ces types de férocité et de sauvagerie se détachent bien, il est vrai, deux ou trois physionomies plus douces, plus humaines, plus sympathiques, celles de Rudiger et de Dietrich. Tous deux apartiennent à un ordre moral supérieur et ne sont entrés dans le vieux poëme que postérieurement, du XIIe au XIIIe siècle, pour en tempérer l'effet sombre et atroce. Peut-être faut-il y reconnaître l'influence de l'Allemagne du Sud, moins barbare que celle du Nord. Rien de plus touchant, à coup sûr, que la belle scène où Rudiger supplie son suzerain Attila de ne point exiger de lui une trahison envers ses hôtes. Il vient de donner sa fille en mariage à Giselher, le plus jeune frère de Chriemild : peut-il manquer à la foi jurée ? « J'ai eu ces guerriers sous mon toit ; je leur ai offert courtoisement le manger et le boire .... puis-je contribuer à leur mort ? J'ai donné ma fille à Giselher, le bon chevalier.....Seigneur roi, reprenez tout ce que je tiens de vous, terres et châteaux; je ne veux rien garder, et préfère m'en aller pieds nus en pays étranger. Pauvre je quitterai vos terres, tenant par la main ma femme et ma fille. Plutôt perdre la vie que l'honneur. Oh ! j'ai eu tort de prendre votre or rouge. » L'or, toujours l'or, ce maudit or, source de tant de maux. — Roland, lui aussi, nous a rappelé les devoirs du bon vassal envers le suzerain : il ne doit y épargner ni son bien, ni sa peine, ni sa chair, ni son sang; mais on ne lui demande pas le sacrifice de sa conscience ni de son honneur. — Après avoir résisté, Rudiger, tout en pleurant, se résigne à violer les lois de l'hospitalité. La fidélité au chef, l'obéissance aveugle l'emporte sur le cri de la conscience humaine et de la probité révoltées. En voyant pleurer Rudiger, nous songions à ces paisibles bourgeois, à ces honnêtes artisans, à ces inoffensifs docteurs, hommes d'ordre, de travail, bons pères de famille, dont une politique impitoyable a fait un jour des pillards et des bourreaux (1). La voix de la conscience, le souvenir de leurs femmes et de leurs enfants leur arrachaient parfois des larmes à la vue des villages incendiés, des paysans fusillés, de toutes ces horreurs dont ils devenaient les complices et les agents involontaires peut-être, mais aveugles et résignés. C'est ainsi que le bon Rudiger, le magnanime Dietrich entrent malgré eux comme acteurs dans cet effroyable drame où une sorte de fatalité brutale semble vouloir imposer, même aux âmes honnêtes et délicates, la complicité du crime, et leur prouver qu'il n'y a en ce monde d'autre droit que celui de la force, d'autre devoir que la vengeance.

A travers ces scènes d'horreur et de carnage, une seule figure reste calme, inerte, impassible et débonnaire jusqu'au ridicule, celle d'Attila. Le Fléau de Dieu, le grand destructeur des rois et des peuples, ne fait ici trembler personne et n'est guère plus le maître dans son palais que dans son ménage. Charlemagne, dans la *Chanson de Roland*, domine l'action du haut de sa majesté souveraine, apparaissant comme Dieu le Père au portail de nos cathédrales. Il sait, au besoin, tirer Joyeuse du fourreau pour venger son neveu, et remplit l'office du grand justicier à l'heure de l'expiation et du châtiment. Attila n'est plus qu'un fantôme. Il voit sa femme tuer ses hôtes, ses hôtes tuer sa femme et son fils, et il ne sait que pleurer, invoquer le secours de Rudiger, son vassal, et se placer sous la protection de Dietrich pour sortir sain et sauf de la salle du festin où s'égorgent les Huns et les Burgondes. — Pauvre Attila ! avoir été la terreur du monde et finir par ce rôle de Cassandre bourgeois ! C'est pour le coup que Boileau eût pu lui crier : *holà !* Encore l'Attila de Corneille a-t-il, du

(1) Ces leçons ont été faites durant la triste période de 1870-1871, sous le coup des émotions et des douleurs patriotiques qui remplissaient les âmes.

moins parfois, des rugissements qui rappellent le vieux lion despote et sanguinaire :

> Ils ne sont pas venus, nos deux rois! Qu'on leur dise
> Qu'ils se font trop attendre et qu'Attila s'ennuie.

L'Attila des *Niebelungen* ne rugit jamais ainsi.

En revanche, son épouse Chriemild est une véritable lionne furieuse et altérée de sang. La femme, comme nous l'avons dit, apparaît à peine dans la *Chanson de Roland*. La reine Bramimonde et la belle Aude ne font que glisser comme deux ombres légères et fugitives; elles n'ont ni rôle, ni physionomie bien tranchés. Dans les *Niebelungen*, au contraire, la femme occupe une place considérable : la rivalité de Chriemild et de Brunehild est le principe des luttes et des vengeances auxquelles nous assistons. Chriemild nous apparaît d'abord comme une sœur d'Ophélia, comme une de ces beautés du Nord, blondes, vaporeuses, mélancoliques, se détachant sur le vieux fond sombre et sanglant de la légende scandinave, astre radieux dont l'éclat éblouit d'abord le jeune Siegfrid, et plus tard, à vingt-trois ans de distance, le vieil Attila. « Elle s'approche, la gracieuse beauté, vermeille comme la rose du matin qui se détache d'un nuage obscur. » Tant que le bonheur et l'amour ont rempli sa vie, Chriemild est restée bonne, douce, affectueuse, calme et souriante : mais quand le fer assassin de Hagen a percé Siegfrid son bien-aimé, quand les *plaies saignantes* du mort *ont crié vengeance*, la haine est entrée dans son âme; la jeune fille simple et confiante est devenue la femme insidieuse, dissimulée, cruelle et vindicative. Bien qu'elle soit chrétienne de nom, bien qu'elle ait fait baptiser ses enfants et le fils même qu'elle donne au païen Attila, elle n'en a pas moins gardé les instincts sanguinaires et les ruses de la femme barbare, épiant, guettant, durant des années, l'heure propice de la vengeance. Elle attendra treize ans d'abord à Worms, sans trouver l'occasion cherchée, puis sept ans à Vienne avant d'attirer dans le palais d'Attila le meurtrier de Siegfrid et ses propres frères pour les égorger. Le pardon, ce précepte sacré de l'Évangile, est un mot qu'elle ne comprend pas. La haine, la rancune, la soif de la vengeance fermentent dans son cœur enveloppé de mystère, de colère et de dissimulation. C'est ainsi qu'elle embrasse, au départ, son frère Gunther, « baiser du diable », s'écrie le poëte, car elle maudit et déteste ce frère dont elle fera plus tard tomber la tête.

Henri Heine, que nous aimons à citer parce que, étant Allemand, il connaissait l'Allemagne mieux que personne, a dit : « Les Allemands sont plus rancuniers que les peuples d'origine romaine, cela tient à ce qu'ils sont idéalistes jusque dans la haine... Vous êtes prompts et superficiels, vous, Français, dans la haine comme dans l'amour. Nous autres, Allemands, nous détestons radicalement et d'une manière durable. Trop honnêtes et peut-être trop gauches pour nous venger par la première perfidie venue, nous haïssons jusqu'au dernier soupir. — Je connais, monsieur, ce calme allemand, disait dernièrement une dame en me regardant, je sais que, dans votre langue, vous employez le même mot pour dire *pardonner* et *empoisonner*. Elle avait raison : le mot *verbegen* a ce double sens. » (Henri Heine, *l'Allemagne*, 3e partie.) On comprend donc que Chriemild, comme Hagen, soit devenue une héroïne nationale : elle a tous les instincts de la race, bons et mauvais, tels que nous retrouvons aujourd'hui. N'a-t-on pas vu depuis, non plus dans le roman, mais dans l'histoire contemporaine, une princesse allemande livrant aux flammes tout un village innocent de la Champagne, pour venger la mort de son époux tué dans un combat, non par trahison, mais loyalement, au grand jour, par une balle française? Cette femme était ou se croyait probablement chrétienne : elle avait peut-être lu l'Évangile la veille, récité le matin son *Pater*, et redit : « Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensé » ; mais, sur ses lèvres comme dans son cœur, le même mot signifiait sans doute empoisonner, tuer, brûler et pardonner, *verbegen!*

L'autre héroïne des *Niebelungen*, Brunehild, la Walkyrie guerrière, l'Amazone du Nord, maniant une pique énorme que quatre hommes peuvent à peine soulever, et jouant au palet avec des quartiers de rocs comme Polyphème, nous offre un singulier mélange de l'Atalante grecque, de la Circé enchanteresse et de la femme-colosse, autre produit de l'Allemagne exposé dans toutes nos foires. C'est bien là l'héroïne d'un monde brutal et barbare où la force l'emporte sur la grâce comme sur le droit.

En somme, les personnages, si intéressants, si dramatiques qu'ils soient dans les *Niebelungen*, n'en appartiennent pas moins à un monde très-inférieur à celui de Roland. Malgré le vernis d'élégance et de galanterie qui couvre certaines parties du poëme, malgré les fêtes splendides données à Worms et à Vienne, on sent que le fond est barbare comme il l'est encore aujourd'hui sous le vernis de la science et de la civilisation moderne. Les *Niebelungen* nous ramènent aux sombres pages de Grégoire de Tours, aux récits mérovingiens d'Augustin Thierry, à ces scènes de violence, de meurtre, de guet-à-pens qui ensanglantent les cours de Clotaire et de Chilpéric. Avec Roland, nous entrons dans le palais de Charlemagne : nous assistons à cette rénovation du monde moral commencée par le grand empereur, interrompue par l'invasion, et bientôt reprise par la royauté, l'Église et la chevalerie. Nous voyons l'idéal humain se relever, s'épurer, s'ennoblir : la franchise, la loyauté, le point d'honneur, le souci et le respect de l'opinion publique, cette pudeur de l'honnête homme :

> Male cançon *n'en deit estre* cantée.

Sans doute les haines religieuses et les cruautés qu'elles entraînent existent encore. Le massacre des infidèles qui refusent de recevoir le baptême nous rappelle trop l'extermination des Saxons et le bûcher des Albigeois, le glaive élargissant les voies du ciel. Mais, du moins, ces haines s'expliquent par le souvenir des invasions : elles s'allient à des idées, à des sentiments généreux, à l'amour de la patrie et aux ardeurs de la foi. Ainsi, même sur ce point, nous croyons avoir établi l'évidente supériorité morale de notre *Chanson de Roland* comparée aux *Nibelungen*.

Avant de terminer cette première partie, ajoutons encore une observation : c'est que Siegfrid est resté un héros local, tout scandinave et tout germain, connu et chanté surtout par les populations du Nord, tandis que Roland a conquis, par sa renommée comme par ses armes, le monde entier : il est, par excellence, le héros cosmopolite, universel et populaire, en Occident comme en Orient : on chante ses exploits dans les rues de Constantinople et d'Athènes alors qu'on a oublié ceux d'Achille et d'Hector. Plus tard, quand l'Italie ouvrira, pour l'Europe, les portes d'or de la Renaissance, c'est encore le souvenir de Roland qui inspirera l'Arioste dans son épopée

héroï-comique de l'*Orlando furioso*. Nous retrouvons ici la même différence que nous avons signalée ailleurs entre le Cid de Guilhem de Castro et celui de Corneille. L'un est resté un héros tout espagnol, le grand capitaine chrétien vainqueur des Maures; l'autre, transporté sur toutes les scènes, est devenu le type universel de l'héroïsme et a fini par éclipser, même en Espagne, son premier modèle. Pourquoi? Parce qu'il a, comme le Roland du moyen âge, certains grands traits communs à tous les siècles et à tous les pays.

C. LENIENT.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

M. CHARLES NISARD

Du patois de Paris et de sa banlieue

M'étant proposé de faire connaître les sources du patois parisien et de la banlieue, tel qu'on le trouve dans des écrits des XVIIe et XVIIIe siècles, ses variétés selon les zones et quartiers où il se parlait, les causes de sa corruption, ou plutôt de sa dissolution et de sa fin, il est indispensable d'exposer en peu de mots par quels moyens et par quelles voies les denrées nécessaires à la consommation de Paris arrivaient dans cette ville, d'où et comment elles y arrivaient, et où elles étaient déposées avant d'être mises en vente sur les marchés. Car il n'est pas douteux que les mêmes voies et les mêmes instruments qui ont servi au transport des marchandises d'un point à un autre de l'intérieur, et les mêmes lieux où s'en est concentré le trafic, ont également servi au transport des diverses formes de langage, et aidé à leur transfusion et à leur mélange.

J'ai attribué ci-devant aux grandes foires qui se tenaient en France au moyen âge une part incontestable dans la fusion des dialectes de la langue d'oïl, et dans leur acheminement à une langue unique et générale; j'ajouterai que ces dialectes, non encore corrompus ainsi qu'ils le furent plus tard, ayant des règles communes, et n'offrant de différence un peu essentielle les uns d'avec les autres que par leurs flexions verbales, préparèrent à cette même langue un terrain solide sur lequel elle assit ses propres règles et jeta les fondements de sa future prédominance; j'ajouterai encore que si, passé la première moitié au moins du XVIe siècle, elle gardait encore, dans les provinces de la langue d'oïl, avec quelques formes dialectales antiques la prononciation familière à chacune d'elles, elle commençait à être à peu près partout écrite de même.

Mais tandis que son unité se fondait ainsi, et que son autorité, tout en se heurtant encore contre certaines habitudes locales et routinières, ne rencontrait déjà plus de contradiction en formes; les dialectes provinciaux perdaient progressivement, chacun dans le centre où il dominait, et leur unité et leur autorité. Forcés chaque jour davantage dans leurs derniers retranchements par la langue générale, et comme suspendus entre leur obéissance à une nouveauté si impérieuse et leur attachement à leurs vieux procédés phoniques, ils devinrent à leur tour un composé de tous les deux qui, en leur permettant de se survivre en partie, leur imprima les stigmates de la corruption, et de l'état de dialectes où ils étaient auparavant les fit enfin descendre à celui de patois. C'est dans cet état qu'à un moment donné, ceux voisins de l'Ile-de-France, et quelquefois même plus éloignés, s'introduisirent dans le langage du peuple de Paris, et qu'ils ajoutèrent leurs vices à ceux qu'il avait déjà.

Le défaut de monuments écrits en patois parisien avant Louis XIII ne permet guère de déterminer d'une manière précise l'époque à laquelle se manifestèrent les premiers signes de cette intrusion. Je présume cependant que ce fut sous les Valois, à partir au moins de Henri II. Le patois parisien pur, qu'on parlait alors aux halles et dans les marchés, ce langage lourd et épais qui avait frappé Catherine de Médicis, sentait, si l'on peut dire, à pleine gorge celui des forains, en possession d'étaler et de vendre dans ces parages dès le temps de Philippe-Auguste. Il faut insister un peu sur ce point. A dater de cette époque, et dorénavant, les forains eurent à poste fixe leurs étaux ou leurs *huches*, non-seulement aux halles et dans les marchés, mais aussi dans les ports. On y débitait toutes sortes de marchandises; maints fabricants des cités manufacturières y avaient leur siége fixe ou *section*, et ces siéges ou sections portaient même le nom des villes où ces fabricants demeuraient. Guilbert de Metz, Jaillot et Sauval donnent à cet égard quelques détails curieux.

De plus, quand s'ouvraient les différentes foires qui se tenaient chaque année dans Paris, en des saisons diverses, et dont la durée moyenne était de quinze à dix-huit jours, on avait imaginé, pour augmenter les revenus du roi, en multipliant les places, de contraindre les boutiquiers et même certains artisans de fermer leurs boutiques, et de transporter leur commerce aux Champaux (1), sur le champ de foire ou dans les environs. Cette servitude n'accommodait pas tout le monde. Quelques-uns, comme, par exemple, les bouchers, au lieu de la subir en payant, payaient, et plus cher sans doute, pour s'en exempter. D'autres, qui faisaient à ces foires plus d'affaires en quinze jours qu'ils n'en faisaient chez eux ut-être en un an (2), finissaient par abandonner leurs boutiques, et là où les foires se tenaient aux halles, comme aux Champaux, héritiers de celle de Saint-Ladre, ils louaient des places à l'année, et de passagers qu'ils étaient auparavant devenaient sédentaires. Ceux enfin qui tenaient à leurs pénates et avaient le ferme propos d'y retourner, étalaient par terre. De ce nombre étaient les boulangers du dehors, comme ceux de Gonesse, de Corbeil, etc., les drapiers, les tisserands, les marchands de cuirs (3), les fripiers, les savetiers et autres négociants *en vieux*. Ces forains malgré eux apportaient un nouvel appoint aux étalagistes parisiens sédentaires qui composaient, conjointement avec les vrais forains, la population habituelle des halles et des marchés, et ils ne résistèrent pas plus que leurs anciens à la contagion du langage accentué et pesant que ceux-là y avaient contracté. Il en résulta un parler commun à cette foule si foncièrement mêlée et mélangée, parler dont la grossièreté s'aggrava vers le temps que j'indique plus haut, et qui, eu égard au lieu où

---

(1) Delamarre, liv. V, tit. XXXII, ch. II.

(2) Depping, *Introduction au Livre des métiers* d'Ét. Boileau, p. XXXVII.

(3) Il y en avait aussi qui possédaient des étaux, des huches, des buffets. Voyez Ét. Boileau, aux titres : *Des talmetiers*, art. 54; *Des tisserands*, art. 38.

il florissait, acquit le droit d'être appelé du nom de patois parisien.

Il était alors assez corrompu déjà pour que ce qu'il avait encore de parisien populaire disparût à vue d'œil sous la masse des emprunts étrangers. Il en était à ce point lorsque éclatèrent les guerres civiles et religieuses du XVIe siècle, et il n'empira pas beaucoup tant qu'elles durèrent : car alors le principe de sa corruption, c'est-à-dire l'élément forain, lui manqua en grande partie, la destruction des chemins ou leur peu de sûreté ayant suspendu les relations commerciales des provinces limitrophes de Paris avec cette ville, ou les ayant rendues pour le moins beaucoup plus rares. Mais il reprit son développement malfaisant aussitôt après que Henri IV eut fait restaurer les anciens chemins, et qu'il en eut fait ouvrir de nouveaux. Il avait vu plus d'une fois de ses yeux, et jusque sous les murs de Paris, les voies de communication ravagées par la guerre : ses propres soldats y avaient eux-mêmes participé ; il mit tous ses soins à réparer le mal, et il y réussit en partie. Les marchands forains des pays limitrophes de l'Ile-de-France reparurent sur les marchés de Paris aussi et bientôt plus nombreux qu'auparavant ; ils arrivaient en foule, notamment par les chemins de Normandie et de Picardie aboutissant à Paris, chemins ou nouveaux ou refaits, et ils étaient une distraction pour le dauphin qui, ainsi que je le rapporte ailleurs, s'amusait à les regarder des fenêtres du château de Saint-Germain. C'est le moment où le patois parisien entre dans sa dernière phase, et où il va bientôt s'affirmer par des écrits.

I. — DU COMMERCE DE PARIS PAR EAU, EN AMONT DE LA SEINE.

Tant que Paris ne s'étendit point au delà de l'île appelée la Cité, il n'eut pas besoin de chercher bien loin les denrées nécessaires à sa subsistance. Son territoire propre y suffisait, et il n'en produisit sans doute jamais assez pour en revendre aux pays voisins. C'est le contraire qui eut lieu dès que les maisons eurent franchi les limites de la Seine, et se furent éparpillées sur la rive droite, où elles ne tardèrent pas beaucoup à former comme une ville nouvelle en face de l'ancienne. Alors il fallut se pourvoir au loin. Mais quoique les chemins par terre, œuvre en partie des Romains, fussent alors meilleurs qu'ils ne le furent depuis, c'est-à-dire à partir de Louis VI, époque à laquelle se continue plus ardente la lutte du pouvoir royal contre la féodalité, jusqu'à Henri IV : cependant, vu l'état d'enfance où étaient les moyens de transport, il était à craindre que les convois de vivres pour Paris n'arrivassent pas tous à leur destination, et que Paris ne fût exposé quelquefois à être affamé. C'est pourquoi, dès une époque qui est qualifiée d'antique dans les chartes royales (4), et qui méritait de l'être, si les *nautæ parisiaci* dont on déterra, en 1710, un autel érigé par eux à Tibère, étaient institués en confrérie, presque tout le commerce d'approvisionnement de Paris se faisait par eau. Je dis presque, car il y a une exception à faire pour les denrées que Paris tirait des points de l'Ile-de-France d'où elles pouvaient être expédiées par terre ; il en est une autre encore qu'il ne faut pas omettre, celle relative au commerce du blé. La plus grande partie suivait les voies de terre, et ce mode de transport fut même préféré à l'autre jusque sous les rois Jean et Charles VI. Ainsi, par leurs lettres patentes du 30 janvier 1350 et de février 1415, ils prescrivent que des cinquante-quatre mesureurs de grains qui existaient de leur temps, il y en aurait trente-six pour les halles et dix-huit seulement pour la rivière (5). Au commencement du XVIIe siècle, on aurait pu renverser la proposition : on aima mieux ajouter quatorze nouveaux mesureurs aux dix-huit, ce qui éleva le nombre général à soixante-huit (6).

Les deux seuls ports qui existassent à Paris avant Louis le Jeune étaient le port Saint-Landry et le port aux Œufs, l'un et l'autre aux deux extrémités de la Cité. Sous le règne de ce prince, et avec les agrandissements de la ville au nord de la rivière, Paris ne pouvait plus s'en contenter. On y ajouta le port de la Grève et le port Pepin : le premier, dont l'emplacement fut vendu par le roi 70 livres à la confrérie des marchands de l'eau en 1141 ; le second, qu'elle construisit sur un terrain acheté par elle en 1170 aux religieuses de Haute-Prières, terrain ayant appartenu déjà à un bourgeois de Paris nommé Jean Pepin. C'est dans ces deux ports que la compagnie appelée indistinctement *Compagnie des marchands de l'eau, Compagnie française et hanse parisienne*, concentra entre ses mains tout le commerce qui se faisait par la Seine et ses affluents avec Paris, et qu'elle y exerça son monopole à peu près sans obstacle, jusqu'au moment où Charles VII (7), Louis XI (8), puis enfin Louis XIV (9), supprimèrent successivement ses priviléges.

Toutes les marchandises descendant ou remontant la Seine s'arrêtaient à l'un ou l'autre de ces deux ports. Cependant celles qui remontaient s'arrêtaient de préférence au port Pepin, les bateaux ayant moins de chemin à faire pour toucher barre, et y trouvant moins d'encombrement. Elles n'y étaient d'ailleurs pas plus à l'abri de la vigilance de la hanse que si elles eussent débarqué sous les fenêtres de la *Maison aux Piliers*. Elles n'avaient même pas pu arriver jusque-là sans compagnie française, c'est-à-dire sans un bourgeois de Paris hansé qui allait au-devant d'elles jusqu'au pont de Mantes, et avec lequel seulement elles pouvaient entrer dans Paris. Le point d'arrêt de celles qui descendaient la Seine était nécessairement la Grève. Ce n'est que plus tard qu'elles durent aborder à quelques ports secondaires, soit en amont, soit en aval, lorsque le port de Grève, ne pouvant plus les contenir toutes, dut se pourvoir de succursalee. Tel fut un des effets immédiats de l'accroissement du commerce parisien à cette époque, comme aussi de la nature encombrante des marchandises embarquées. Elles consistaient principalement en bois de chauffage et de construction, en charbon, en vin, blé et foin. « En Grève, dit Guilbert de Metz, est l'estaple des vins, du bois, du charbon, du foing, et autres marchandises en nefs (10). » Les trois premiers venaient à peu près uniquement de la Bourgogne, les vins surtout, « dont pour la bonté d'iceux, notre Saint Père le Pape, Monseigneur le Roi, et plu-

(4) *Consuetudines eorum tales sunt ab antiquo.* Leroy, *Dissertat.*, p. XCVI.

(5) Delamarre, liv. V, tit. V, ch. IX.

(6) *Edit* de février 1633. *Déclaration du roi* du 20 juin 1690 ; dans Delamarre, liv. V, tit. VIII, ch. V.

(7) *Lettres patentes* de juillet 1450.

(8) *Ordonn.* de janvier 1460.

(9) *Edit* de décembre 1672.

(10) 1re partie, ch. VII.

sieurs aultres seigneurs, tant gens d'Église et aultres, avoient coustume de faire leur provision (11). Le blé et le foin de même provenance n'étaient pas, à beaucoup près, en aussi grande quantité, et de plus ils avaient à subir la concurrence des produits similaires qu'on récoltait sur tout le territoire qu'arrosent la Seine et la Marne, à partir de vingt à vingt-cinq lieues au delà de Paris.

Avant que Jean Rouvet eût inventé en 1549, non pas le flottage du bois à *bûches perdues*, mais le flottage *en trains* (12), lequel ne fut sérieusement appliqué et perfectionné qu'en 1566 par René Arnoul, successeur de Rouvet (13), le flottage à bûches perdues était sans doute pratiqué sur certains affluents de la Seine et de l'Yonne, comme il l'était déjà en Normandie sur la rivière d'Andelle, en 1498 (14). Il n'était guère possible qu'une contrée comme la Bourgogne, si riche en bois de toute nature, et empêchée de les vendre au loin faute de moyens faciles de transport, n'usât pas de celui-là dès qu'elle sut qu'on en usait ailleurs. Mais alors même que la Bourgogne put généralement s'en servir, ce qu'elle fit flotter vers Paris, à dater de 1566, ne suffisait déjà plus; car Paris consommait assez de bois pour que le Bourbonnais, le Nivernais et même la Comté fussent aussi ses tributaires. Tous ces bois étaient jetés dans les nombreux ruisseaux et petites rivières qui sillonnent la Bourgogne et le Nivernais, qui se déchargent, les uns dans l'Arce et l'Aube affluents de la Seine, les autres dont l'Armençon et la Cure, affluents de l'Yonne, et sont comme autant de petits vaisseaux dont la substance alimente ces deux principales artères. Quand ces mêmes bois étaient arrivés à certains points déterminés sur l'une et l'autre rivière, ils étaient recueillis, façonnés en trains, et abandonnés ainsi au courant jusqu'à Paris. C'était à Crévant, bourg voisin d'Auxerre, que le bois flotté du Morvan était ainsi disposé.

Mais toute sorte de bois, même flotté, n'était pas ou ne pouvait pas être expédiée en trains. Il en partait une quantité considérable par bateaux, chargés aux lieux mêmes où les trains étaient accommodés. Or, les équipages, tant des trains que des bateaux, étaient, à très-peu d'exceptions près, bourguignons.

Il n'y avait autrefois à Paris que les ports de la Grève et de la Bûcherie, près du petit Châtelet, pour l'arrivée et la vente du bois venant d'amont. Le port de la Bûcherie, dont le nom est demeuré à une rue, ayant été supprimé, on créa ceux de la Tournelle, de Saint-Bernard et du Plâtre, et « pour les bourgeois qui faisaient venir du bois de leur cru, » le port Saint-Paul (15). A voir encore aujourd'hui le temps que requièrent le débardage des trains et la décharge des bateaux, on peut conclure la durée du séjour, sur tous ces points du fleuve, du nombreux personnel bourguignon employé déjà, dès la seconde moitié du XVIe siècle, au commerce et au transport des bois, et la facilité avec laquelle les gens de journée parisiens qui l'aidaient dans son travail devaient contracter quelques-unes de ses habitudes, quelques formes de son langage. Les bateaux ne portaient pas seulement les hommes chargés de les conduire, ils étaient habités par des familles entières, comme ils l'étaient aussi sur la Loire au moyen âge (16), et comme l'usage n'en a pas encore disparu. Pour les trains, leur conduite ne demandait pas moins de quatre hommes, se relayant deux par deux. Si l'Armance seule, petite rivière qui prend sa source au-dessus de Chaource, sur les limites des départements de la Côte-d'Or et de l'Aube, fournissait chaque année, au commencement du XIXe siècle (17), cent quarante trains pour l'approvisionnement de Paris, on peut juger par comparaison de ce qu'en devaient fournir les cinquante ou soixante cours d'eau en communication directe ou indirecte avec la Seine et l'Yonne, et cela même dans les temps où les besoins de Paris n'étaient pas ce qu'ils sont devenus depuis. Tout ce mouvement ne pouvait se faire sans un déplacement considérable de la population des pays bourguignons, et sans que celle-ci laissât dans les quartiers de Paris où elle séjournait l'empreinte de son langage et peut-être de ses mœurs.

Le commerce du charbon, sans être aussi considérable que celui du bois, l'était beaucoup cependant et produisait les mêmes effets. Le charbon de Bourgogne était plus recherché que tous les autres à cause de sa qualité supérieure. Il était amené jusqu'à la Seine et à l'Yonne, soit dans des bateaux, quand ils étaient d'un faible tonnage et que les affluents de ces deux rivières pouvaient les porter, soit (et c'était le plus souvent) dans des *bennes* ou *bannes*, espèce de chariots longs formés de branches d'arbres maintenues par des traverses, et tels qu'ils sont représentés dans un bas-relief gallo-romain qu'on voit à Dijon. On le déchargeait à Auxerre, Joigny et Sens, pour le transporter par eau dans la Seine, à Montereau, et de là à Paris au port de Grève.

Le vin *français* d'abord (18), ainsi appelé parce qu'il se récoltait dans l'Ile-de-France et dans le voisinage même de Paris, ensuite le vin de Bourgogne défrayèrent longtemps seuls la consommation de Paris. Ce dernier était déchargé, dès le milieu du XIVe siècle, à la Grève même et, au besoin, dans ses succursales, « dedans les ports de Paris, par deçà le grand pont et par toute la cité (19). » Plus tard et successivement, ce fut aux ports à l'Anglais, de l'île Louvain, de Saint-Paul, de Saint-Bernard, etc. (20). Les bateaux de vin devaient attendre là au moins un mois avant d'être déchargés; s'ils y demeuraient plus longtemps, les propriétaires ou conducteurs de ces bateaux devaient être indemnisés par leurs com

(11) Charte de l'an 1395, tirée des archives de la Côte-d'Or, et citée par M. Aubertin, dans la *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, t. II, p. 405.

(12) Dans son savant ouvrage de *La Vicomté de l'eau de Rouen*, p. 224, M. Ch. de Beaurepaire dit que Jean Rouvet ne fit que perfectionner le flottage par le moyen des trains; cela est hors de doute. Mais il dit en même temps que Rouvet eut pour associés Jean Tournouer et Nicolas Gobelin. Or, on se demande comment ces deux individus, en faveur de qui furent rendus : 1° une ordonnance de l'hôtel de ville du 28 juin 1656; 2° un arrêt du Conseil du 11 août de la même année; 3° des lettres patentes en date de mars 1622, c'est-à-dire d'une part cent sept ans, de l'autre cent dix-sept ans après l'époque assignée à l'invention de Rouvet, ont pu être les associés de ce même Rouvet. (Voyez Delamarre, liv. V, tit. XLVIII, ch. V.)

(13) *Lettres patentes* de Charles IX du 23 novembre 1566, dans Delamarre, liv. V, tit. XLVIII, ch. V.

(14) *Études sur la condition de la classe agricole, etc.*, par Léopold Delisle, p. 364.

(15) Delamarre, liv. V, tit. XLVIII, ch. IV.

(16) Mantellier, *Histoire de la Communauté des marchands fréquentant la rivière de Loire*, p. 248.

(17) *Dictionnaire hydrographique*, t. I, p. 15.

(18) Il faut comprendre sous ce nom le vin d'Orléans, qui arrivait par terre.

(19) *Ordonn.* du roi Jean, 30 janvier 1350, dans Delamarre, liv. V, tit. XLVI, ch. XV.

(20) *Édit* de mai 1703; dans Delamarre, liv. V, tit. XLVI, ch. XV.

missionnaires (21). Les vins provenant des pays situés sur la Loire ne commencèrent à rivaliser, sur les ports de Paris, avec les vins de Bourgogne que lors de l'ouverture à la navigation du canal de Briare, en 1642, et de celui d'Orléans, en 1692, reliés l'un à l'autre en 1724 par le canal de Loing, et se mettant en communication avec la Seine à Saint-Mamers. Par cette voie, tous les produits de la haute et de la basse Loire, les vins, les eaux-de-vie, les fers, le charbon, le bois, le blé et les farines, arrivèrent à Paris. Mais déjà il était bien tard pour que les hommes employés au transport et à la vente de ces marchandises pussent avoir sur le langage populaire de Paris la même action que les Bourguignons exerçaient sur lui depuis plus de trois siècles, et qu'ils exerçaient encore en 1724, nonobstant la présence de ces derniers venus.

Le blé et le foin de la Bourgogne n'arrivaient pas à Paris sans avoir à souffrir la concurrence, et ils la rencontraient, tout le long de leur parcours et jusqu'aux portes même de Paris, dans le blé de Brie et dans le foin récolté sur les bords plantureux de la Seine et de l'Yonne, entre Sens d'une part, et Nogent-sur-Seine de l'autre. Aussi est-ce à Sens, à Nogent et à Bray qu'on embarquait ces produits de provenances diverses, et d'où ils partaient de compagnie pour Paris. Ils débarquaient à la Tournelle, à l'île Louvier et à la Grève. Le personnel employé à ces transports était sans doute fort mêlé, mais l'élément bourguignon y avait sa place.

II. — DU COMMERCE DE PARIS PAR EAU EN AVAL DE LA SEINE.

Dès la première année de son règne, en 1181, Philippe-Auguste défendit à tout Français ou étranger de faire monter aucun bateau, depuis le pont de Mantes, sans être agrégé à la confrérie des marchands de l'eau de Paris. Ainsi, tout marchand qui arrivait par la basse Seine était obligé, pour entrer dans Paris, d'avoir ce qu'on appelait des *lettres de hanse*, de les payer fort cher, et de se faire accompagner d'un Français pendant son séjour à Paris, et jusqu'à ce qu'il eût vendu ses marchandises, faute de quoi celles-ci étaient confisquées, moitié au profit du roi, moitié au profit de la confrérie.

Ces entraves mises au commerce étaient rendues plus étroites encore et plus insupportables par les privilégiés qui les appliquaient et qui faisaient leur propre police. Néanmoins, et quoi qu'il en dût coûter, on aimait encore mieux s'y soumettre que de remporter sa marchandise, ou de la débarquer au pont de Mantes et la transporter ensuite par terre et à grands frais à Paris.

Les entraves mises au commerce d'aval par la Compagnie française ne furent levées qu'en 1672 par un édit de décembre, dont l'article 1er du titre III est ainsi conçu : « Pour laisser l'entière liberté au commerce, et exciter d'autant plus les trafiquants sur les rivières d'amener en cette ville de Paris toutes les provisions nécessaires, seront et demeureront les droits de la Compagnie française éteints et supprimez, sans préjudice du droit de hanse, et sans qu'il soit fait autre distinction entre les marchands que de forains et de marchands de Paris, ès cas portez par les règlements (22). » Colbert avait dicté cet édit.

Il est présumable qu'aussitôt après la réunion de la Normandie à la couronne de France, en 1204, on envoya à Paris du bois de cette province. Il n'en est question cependant pour la première fois que dans l'ordonnance de Charles VI, en date du 11 février 1415 : il y est enjoint aux marchands d'aval de n'embarquer sur la Seine aucun bois « entre le pont de Mantes et ceux de Paris, pour rebrousser contremont l'eau », sans compagnie française, sous peine de forfaiture et de confiscation (23). Ce bois venait en bateaux par la rivière d'Andelle, qui se jette dans la Seine un peu au-dessus de Pont-de-l'Arche. Ce n'est qu'en 1498 qu'on le fit flotter, comme je l'ai dit, dans cette même rivière, à bûches perdues, et l'on cite un bourgeois de Rouen, nommé Jean le Roux, comme étant le premier qui ait alors mis ce procédé en pratique (24). Le bois d'Andelle, arrivé en Seine, était embarqué et expédié à Paris, où il débarquait, en aval de la Grève, au port Saint-Nicolas ou du Louvre ; celui des forêts de Roumare, de la Londe, de Rouvray, de Longboil et de Pont-de-l'Arche, toutes situées sur la Seine ou à proximité, était embarqué de même et débarqué au même port. La Normandie exportait pour Paris bien d'autres denrées ; mais comme ces exportations avaient lieu par terre, ce n'est pas encore le moment d'en parler.

Du côté de la Picardie et de toutes les forêts situées sur les rives de l'Oise, telles que celles de l'Aigue, de Compiègne, de la Neuville et de Villers-Cotterets, on envoyait le bois à Paris par l'Oise jusqu'à Conflans, Sainte-Honorine, d'où il remontait également la Seine jusqu'au port Saint-Nicolas.

Le charbon provenant des mêmes localités arrivait au port de l'École Saint-Germain, établi au commencement du XVIe siècle.

Nul commerce et, par conséquent, nul arrivage de vin de ce côté ; mais le commerce du blé, surtout avec la Picardie, était considérable. Noyon et Soissons, qu'on tenait pour les greniers de la France, Chauny, La Fère, etc., en fournissaient Paris abondamment. Une grande partie était voiturée par terre ; celui qui venait par eau entrait en Seine par l'Oise, et débarquait au port de l'École ; celui qui venait de la Beauce, ou descendait l'Eure jusqu'à Mainteuon, faisant le reste du chemin par terre jusqu'à Paris, ou arrivait dans cette ville sans décharger, si ce n'est à la halle.

Le foin venant d'Aval se tirait principalement des prairies de Poissy, de Pontoise, de l'Isle-Adam et de Beaumont-sur-Oise ; il arrivait au port au foin d'aval (car il y avait aussi un port au foin en amont), dépendant du port de la Grève.

Tout le commerce par la Seine, au-dessous de Paris, était donc l'affaire des Normands et des Picards, et les occasions qu'ils avaient d'inculquer leur patois aux Parisiens, dans les parages où ils trafiquaient et cohabitaient avec eux, étaient les mêmes qui s'étaient offertes aux Bourguignons dans des parages tout différents.

De ces invasions de plus en plus pressées de populations géographiquement opposées les unes aux autres, sur des points de Paris également tout opposés, et cela surtout à partir de Henri IV et de son fils, que faut-il conclure à l'égard du patois parisien ? C'est que l'influence qu'il subit d'abord presque uniquement, c'est-à-dire l'influence bourguignonne,

(21) *Edit* de décembre 1672, art. 11 ; dans Delamarre, liv. V, tit. I, ch. II.

(22) Delamarre, liv. V, tit. I, ch. II.

(23) Delamarre, liv. V, tit. XLVIII, ch. V.

(24) *De la Vicomté de l'eau de Rouen*, par M. Ch. de Beaurepaire, p. 224-229.

fut plus ancienne et, par conséquent, rencontra moins d'obstacles pour se faire agréer que les influences picarde et normande ; c'est ensuite que les traces de ces diverses influences ne sont pas les mêmes d'un côté que de l'autre, et que le langage populaire parisien se parlait à la Rapée et au port Saint-Bernard un peu autrement qu'au port de l'École et autres lieux de débarquement en aval de celui-ci.

> Tous les compagnons de rivière,
> Depuis Saint-Germain-l'Auxerrois
> Jusqu'au port de la Grenouillère (25),

parlaient un langage où le normand et le picard étaient mêlés à très-forte dose : c'est celui de Vadé ; c'est aussi, mais avec une teinte bourguignonne, celui de l'Escluse et de Boudin. Leurs personnages sont généralement des mariniers, des débardeurs, des lavandières, des blanchisseuses, et le théâtre, sur lequel ils agissent et conversent, les quartiers indiqués par le poëte. Au contraire, c'est le bourguignon qui se décelait principalement dans le patois parisien en amont de la Grève. J'en ai fait maintes fois l'épreuve ; la première, sans la moindre idée que je dusse un jour avoir des motifs particuliers de la faire ; les autres, pour y avoir été porté et contraint par la nature même de cette étude.

Né en Bourgogne, et venu à Paris à un âge où la principale pièce de notre bagage, et celle qui s'use le moins, est le parler vicieux que nous contractons dès que notre langue se délie, j'eus souvent l'occasion de voir des compatriotes que leurs affaires appelaient, plusieurs fois l'an, dans ces parages de la Seine, et les y cantonnaient. Là j'entendais, non sans le remarquer avec une surprise mêlée de joie, des mots, des intonations sentant le terroir bourguignon et sortant de la bouche non-seulement des indigènes de la province, mais aussi des hommes de journée parisiens qui les aidaient dans leur travail.

Plusieurs années après, les chemins de fer avaient déjà porté une atteinte si profonde aux anciens modes de transport des grosses marchandises, surtout aux transports par eau, si grandes étaient les facilités offertes à l'aller et au retour par ces voies nouvelles, les longs séjours dans la capitale, autrefois forcés, étaient devenus si rares, de si peu de durée et finalement si nuls que c'est à peine si je retrouvai, aux lieux que j'indique, de faibles vestiges du jargon qui s'y parlait un peu plus d'un quart de siècle auparavant, et qui m'avait charmé si fort. Enfin, lorsqu'il y a environ huit ans je fus amené à faire (qu'on me passe le mot) une expertise à l'effet de fortifier par des preuves palpables ce que j'ai dit des zones où se cantonnaient certaines variétés du patois parisien, je reconnus que, pour entendre du pur patois de Bourgogne, il fallait dorénavant aller droit aux hommes de cette province. Le vrai peuple de Paris, qui se mêlait à eux pour les servir, n'en était plus au temps où leur patois lui était presque familier, et où il pouvait plus ou moins leur donner la réplique dans ce même patois. Sauf quelques intonations, il n'en a à peu près rien retenu, comme aussi, sur les points en aval de la Seine, du normand et du picard ; il a de même oublié le sien propre, lequel, après s'être amalgamé avec ces trois-là, finit, pareil à un œuf battu avec d'autres œufs, par perdre son individualité.

(25) *Les citrons de Javotte*, p. 14.

Ainsi, et bien que tardivement sans doute, acheva de se faire, dans la langue du commun populaire parisien, l'unité qui s'était faite, il y avait longtemps dans la langue des classes polies et des écrivains ; les dialectes provinciaux qui, dans leur période de dégénérescence et de corruption, avaient trouvé si bon accueil chez la première, dans le temps qu'elle était déjà bien malsaine, n'y ont plus que des traces clairsemées et peu voyantes, depuis qu'elle s'est assainie, tandis que ces mêmes dialectes, quand les règles, les formes, l'ordonnance en étaient encore intactes, ont aidé à façonner, à enrichir du moins et à fixer la seconde, et qu'ils y ont même et à beaucoup d'égards survécu.

III. — DU COMMERCE DE PARIS PAR TERRE.

On a vu qu'une certaine partie des principales denrées alimentaires de Paris, généralement expédiées par eau, prenait aussi quelquefois les chemins de terre. C'étaient surtout celles qu'on récoltait à proximité de Paris, à savoir le blé, le foin. Mais tout le bétail destiné à l'approvisionnement de cette ville venait exclusivement par terre. Les lieux d'où elle le tirait et les marchés où il se débitait n'ont pas beaucoup changé depuis le XVe siècle, et même depuis Henri IV ; mais le principal changement est dans la quantité des bêtes consommées, et il est naturellement énorme.

« Les provisions de bestiaux pour Paris, dit Delamarre (26), se tirent de l'Isle-de-France, de la Brie, de la Beauce, du Perche, du Vexin, de Normandie, de Picardie, de Bretagne, du Poitou, du Berry, de la Marche, du Limousin, et quelque peu d'Auvergne. Il en vient beaucoup du Neufbourg, en Normandie, qui se débite à Poissy ; il y a de Neufbourg à Poissy vingt et une lieues. Il en vient aussi de la Marche et du Limousin, dont le débit se fait au marché de Sceaux. Il s'en consomme à Paris, année commune, 60 000. Le plus grand nombre de veaux se tirent de Normandie, du Vexin, du Gâtinais ; les veaux que l'on nomme de rivière viennent du pays d'Auge, en Normandie ; on en tire aussi de la Brie, et il s'en consomme à Paris, année commune 200 000... Depuis Noël jusqu'au carême, c'était du Vexin que l'on tirait la plus grande quantité de moutons ; il s'en débite toutes les semaines à Paris 8000, ce qui revient, par année commune, à 416 000. »

Je demande pardon d'entrer dans ces détails, plus faits pour des économistes que pour des personnes adonnées à l'étude du langage. Elles aimeraient mieux, sans doute, qu'on les promenât en quelque jardin, à l'instar de celui des racines grecques, que sur des champs de foire. Cependant, même pour l'objet dont elles s'occupent, une excursion sur un pareil terrain n'est pas à dédaigner. D'ailleurs, comme on est assuré, par ces détails, que la Normandie est la plus grande pourvoyeuse de Paris pour la viande de boucherie ; on en doit conclure que le langage des forains normands avait aussi plus d'action sur celui des revendeurs parisiens qui avaient affaire à eux. On verra de plus tout à l'heure que cette action était d'autant plus libre qu'elle était moins contrariée par celle des marchands des autres provinces : car, pour éviter à ceux-ci la peine de venir en personne à Paris, les Normands

(26) Liv. V, tit. XVII, ch. II.

allaient chez eux raccoler, si l'on peut dire, leurs bestiaux, qu'ils vendaient, conjointement avec les leurs propres, aux bouchers parisiens.

En 1350, le marché aux bestiaux se tenait aux Champeaux, c'est-à-dire entre le lieu où sont aujourd'hui une partie de la rue Saint-Honoré, les rues Tirechapes, des Bourdonnais, de la Limace et des Déchargeurs. Sous Charles VI, il fut enclos dans la nouvelle enceinte érigée par ce prince (27). Cependant ce marché, ainsi qu'un autre situé hors de la porte Saint-Honoré, était postérieur à celui de Poissy, dont l'ancienneté même est telle qu'on n'en a pas retrouvé les titres : on sait seulement qu'on n'a commencé d'en tirer les bestiaux pour Paris que depuis les premières années du XVIIe siècle. En effet, le marché aux bœufs et aux moutons se tenait encore, dans Paris même, en 1577 (28).

Outre celui de Poissy, il en existait hors de Paris quelques autres également anciens, et fondés au profit des seigneurs sur le domaine desquels ils se trouvaient : c'étaient, au nord, les marchés de Montmorency, de Saint-Denis et du Bourget ; au midi, ceux de Châtres, de Longjumeau, de Montlhéry et celui du Bourg-la-Reine, plus tard transféré à Sceaux (29). Mais le plus grand concours des bouchers de Paris et des marchands de bestiaux normands et bourguignons avait lieu à Poissy et à Sceaux, c'est-à-dire au nord et au sud de Paris (30). Les autres marchés de la banlieue ne furent bientôt plus que des stations où les forains avaient des étables, et où ils faisaient reposer leurs bêtes avant de les conduire sur les deux grands marchés.

Ces bestiaux étant donc d'origines si diverses, et appartenant à tant de provinces, depuis la Flandre jusqu'au Limousin, et depuis la Bretagne jusqu'à la Franche-Comté, il semble qu'il devait en résulter, sur les marchés de Paris ou avoisinant Paris, un concours à peu près égal des marchands de ces provinces et de leurs piqueurs et bergers. Il n'en était pas tout à fait ainsi : d'un côté, les marchands normands achetaient dans les provinces de l'ouest, et même en Picardie, les bestiaux, soit engraissés, soit pour les engraisser, et les conduisaient à Poissy ; de l'autre, les marchands bourguignons et champenois faisaient le même trafic dans les provinces du centre et de l'est, et se rendaient ensuite au marché de Sceaux. Je ne vois guère que les Beaucerons et les Briois qui conduisissent eux-mêmes leurs bestiaux et les vendissent sans intermédiaire.

Un autre genre de commerce considérable, quoiqu'il ne le fût pas autant, à beaucoup près, que celui des bestiaux, n'en a pas moins aidé dans une très-grande mesure à la propagation des patois de l'ouest, aux halles et sur les marchés de Paris : c'est le commerce du poisson de mer.

Le poisson de mer qui se consommait à Paris était pêché dans l'Océan, et venait aussi par terre. Seul le hareng salé était expédié simultanément par terre et par eau. Faute des moyens de transport qu'on a aujourd'hui, il ne venait de la Méditerranée que des anchois, des sardines et d'autres poissons soumis comme ceux-ci à une préparation qui leur permettait de voyager sans risque de se corrompre.

De Dunkerque au Havre, du Havre à Saint-Malo, les côtes de la Manche étaient fouillées pour que la marée ne manquât pas à Paris. C'était donc de la Picardie et de la Normandie que venaient les marchands de poissons. Mais déjà, sous Louis XIV, soit à cause des mauvais chemins, soit parce qu'on n'était pas suffisamment outillé en Picardie pour faire ce commerce avec Paris, les pêcheurs et les chasse-marée picards avaient pris l'habitude de vendre leur poisson dans les villes, les châteaux et les grosses abbayes de la province, et de l'envoyer en Artois et en Flandre et non plus à Paris : de là disettes intermittentes et, conséquemment, élévation du prix de ce comestible aux halles et dans les marchés (31). Quoi donc ! les Picards seraient-ils responsables de la mort de Vatel ? « Cette diminution, dit gravement Delamarre, d'un aliment si nécessaire pendant une partie considérable de l'année pourrait bien exciter un jour l'attention des puissances pour y pourvoir. »

En 1258, on transportait la marée en charrette ou à sommier (32) : il en était de même encore au XVe siècle. « Et le vendredy, dit Jean de Troyes, la plupart desdits Bourguignons vindrent et arrivèrent à Sainct-Denis, en France, eulx loger illec. Et ce jour venoient à Paris trente chevaux de marée, dont lesdits Bourguignons en prindrent les vingt-deux : les aultres se sauvèrent et vindrent à Paris (33). » Mais à partir de Louis XII, les maréyeurs ou chasse-marée n'amenèrent plus le poisson qu'en charrette (34) : ils devaient être rendus en deux jours, des bords de la mer à Paris. Cette rapidité supposait de bons chemins et d'excellents chevaux. Aussi y avait-il des officiers qui, sous le titre d'*élus de mer*, veillaient à ce que les routes fussent constamment entretenues, et les chevaux en bon état. On n'y épargnait pas la dépense, tant il importait que la marée arrivât fraîche ou à peu près, que les arrivages fussent prompts et réguliers, et que les Parisiens reçussent exactement leur pitance de chaque jour. Cette promptitude avait un autre résultat ; maint voyageur qui aurait pu dire avec Charles d'Orléans :

> Mauvoise odeur m'est plus fleurant que basme,

ne dédaignait pas, afin d'arriver plus vite, de prendre place dans les voitures de chasse-marée, et de faire route de compagnie avec les soles, les raies et les merlans. « Je prends la commodité des chasse-marée, dit un personnage de la *Fausse-Coquette*, pour vous aller voir plus promptement (35). »

Il va de soi que tout le commerce de poisson était fait par les Normands, les Picards y ayant, comme je l'ai dit, renoncé à cause de la difficulté qu'ils éprouvaient à remplir les conditions imposées aux maréyeurs. Elles étaient en effet assez onéreuses ; car on lit dans une ordonnance de Jacques d'Estouteville, prévôt de Paris, en 1500, que les marchands maréyeurs avaient jusqu'à deux cents chevaux (36).

C'est saint Louis qui établit la halle au poisson vis à vis celle

(27) Delamarre, liv. V, tit. XVII, ch. III.
(28) Delamarre, liv. V, tit. XVII, ch. IV.
(29) Par *Lettres patentes* de mai 1667, enregistrées au Parlement le 19 août 1671.
(30) Delamarre, liv. V, tit. XVII, ch. IV.

(31) Delamarre, liv. V, tit. XXV, ch. III.
(32) *Ordonn.* de saint Louis de 1258, au titre : *Des poissonniers*, art. 10.
(33) *Chroniques*, p. 277, édit. de Petitot.
(34) *Édit* de François Ier du mois de mars 1543. — *Ordonn.* du prévôt de Paris du 28 septembre 1500 : dans Delamarre, liv. V, tit. XXIX, ch. II, et tit. XXXV, ch. III.
(35) *Théâtre de Gherardi*, t. VI, p. 315. La pièce est de 1694.
(36) Delamarre, liv. V, tit. XXIX, ch. II.

des Champeaux ou la Grande-Halle fondée par Philippe-Auguste. Les revendeurs et revendeuses y avaient leurs étaux. Quant au poisson, il était vendu en gros et à la criée par les jurés-vendeurs, dans un lieu proche de la halle, appelé le *parquet à marée*, nom qu'il porte encore aujourd'hui. Cependant, comme il restait plusieurs places libres aux environs du parquet, l'excellent roi les donna aux femmes qui vendaient le poisson en détail, avec défense aux receveurs des droits de rien exiger pour ces places (37) : on appelait celles-ci places Saint-Louis. Il semble que le souvenir de cette charité royale se soit perpétuée dans le respectable corps des détailleresses de la halle ; en dépit de toutes nos révolutions, elles ont conservé des sentiments monarchiques. Mais ce qu'elles ont surtout conservé, c'est leur langage pittoresque, riche en figures de pensées et en tropes à confondre toute rhétorique, hardi jusqu'à l'indécence, personnel jusqu'à l'injure, à qui toute contradiction se soumet, toute éloquence quitte la place, et qu'elles parlent communément à quiconque est assez osé pour discuter le prix ou la qualité de leur marchandise. Elles en usaient déjà de cette manière au temps du roi Jean, surtout quand, oubliant le privilége qu'elles devaient à saint Louis, on voulait leur faire payer les *droits du roi*. Un article de l'édit de ce prince sur la police de Paris a pour objet de réprimer et de punir cet abus (38).

Si, dès lors, ce petit peuple des halles accoutumé à vivre dans la société, dans la familiarité des maréyeurs normands a pu se croire plus d'une fois de la même langue qu'eux, si du moins il en a retenu l'accent, comme on retient un air en embrouillant les paroles, combien plus ne fut-il pas atteint de cette disposition lorsque, dans la suite, il eut affaire non-seulement aux maréyeurs, mais encore aux coquetiers normands, lesquels inondèrent les halles, dès qu'ils purent s'y rendre plus commodément par terre, et à mesure que la consommation de Paris devint plus considérable.

Les coquetiers faisaient le commerce d'œufs, de beurre, de volailles et de fruits. Réparti d'abord dans les différents marchés de la capitale, parce qu'il était libre et presque tout entier dans les mains des maraîchers et nourrisseurs de la banlieue, ce commerce fut concentré aux halles et pourvu de contrôleurs et autres officiers (39), du moment que, par suite de la concurrence progressive des Normands, il parut offrir au fisc royal une matière imposable susceptible d'un bon revenu.

Les coquetiers de Normandie et les poulailliers, avec lesquels on les confondait assez communément, amenaient leur marchandise en charrette ou à somme. Il en vint d'abord des parties de cette province les plus rapprochées de l'Ile-de-France, c'est-à-dire le Vexin, puis des plus éloignées, comme la Manche et le Calvados. En 1694, l'intendant Foucault obtint de Pontchartrain l'autorisation d'imposer 60 000 livres la généralité de Caen, pour l'achèvement d'un chemin allant de cette ville à Lisieux, par où débouchaient, outre les bestiaux, les toiles, etc., les denrées telles que volailles, beurre, œufs, etc., dirigées de la basse Normandie sur Paris. Ce chemin, qui se reliait aux routes d'Alençon et de Rouen, était fait « de caillautage et de moellons meilleurs, plus durables et de plus petit entretien que le pavé » ; il fut achevé en 1693. Foucault dit que cette réparation lui valut « bien des bénédictions des voituriers » ; et il ne dit que ce qui était vrai (40). Les coquetiers normands, dont le passage sous les murs du château de Saint-Germain-en-Laye divertissait Louis XIII quand il était enfant (41), ne venaient pas encore de si loin ; c'est du Vexin qu'ils remontaient vers Paris, et du Vexin français plutôt que du normand.

Les halles étaient donc, sous Louis XIV, le point où se rendaient le plus de Normands, et celui où leur patois exerça nécessairement le plus d'influence. Là, il parvint à dominer le patois parisien même, tandis qu'il était mêlé de picard en aval de la Seine, et qu'il laissait le bourguignon dominer à peu près tout entier en amont. Quant aux lieux où le vrai patois parisien était le plus à l'abri de ces influences diverses, ce sont les marchés particuliers, dont le personnel était exclusivement parisien, étant composé de revendeurs qui ne paraissaient aux halles que pour y faire leurs achats. Je ne parle pas des rapports qu'il avait avec les paysans de la banlieue, surtout de celle située au midi de Paris ; leur langage différait à peine du sien, et eût-il différé davantage, qu'il n'eût eu ni le temps, ni la force de s'imposer, vu le petit nombre, les courtes apparitions et le peu d'importance des affaires de ceux à qui il était propre. Quelques-uns de ces marchés, tels, par exemple, que ceux de la place Maubert et du cimetière Saint-Jean, le premier sur la rive droite et le second sur la rive gauche, étaient renommés, sous Catherine de Médicis, comme des écoles en quelque sorte du pur patois parisien. Les écrits qui en offrent le type le plus exact sont, en 1644, les *Nouveaux compliments de la place Maubert, du cimetière Saint-Jean*, etc. ; en 1640, la *Gazette de la place Maubert*, et en 1750 les *Lettres de Montmartre*.

Ni les uns ni les autres ne mettent en scène des personnages vivant sur les ports, tels que débardeurs, pêcheurs, blanchisseuses, etc. Dans les deux premiers, les acteurs ou interlocuteurs sont des marchands de l'un et l'autre sexe, soit de légumes, d'herbes, de fruits, d'œufs et de volailles, toutes denrées provenant des régions de la banlieue parisienne au sud et au sud-ouest, soit de poisson de Seine et de poisson de mer, ce dernier acheté à la halle conjointement quelquefois avec une partie des denrées énumérées ci-dessus, quand les arrivages de la banlieue étaient insuffisants. Dans le troisième écrit, on reconnaît, outre la main d'un homme plus habile, celle peut-être d'un Bourguignon. Je tire cette conjecture du pseudonyme de Georgin qu'il s'est attribué, pseudonyme qui était le vrai nom d'une famille de Bourgogne que j'ai connue, et qui n'est peut-être pas encore éteinte. Le langage de cet auteur est bien le patois parisien tel qu'on le parlait encore à l'époque où parut ce petit livre (1750) ; il est toutefois plus foncièrement bourguignon, soit que le patois de la province de l'auteur ait plus déteint sur ce langage, soit que l'auteur ait simplement reçu et gardé plus pure la tradition parisienne. En effet, le héros de son livre est le fils d'un meunier de Montmartre ; éloigné, par sa *position* en haut de la butte Montmartre, de tous les points où prédominaient le normand

(37) Delamare, liv. V, tit. XXXIII, ch. II.

(38) « Que nuls, ne nul ne face, ne ne die villenie ou dépit, etc. » *Édit* du 30 janvier 1350, au titre : *De la marchandise du poisson*, art. 12.

(39) *Édit* de mars 1673, dans Delamare, liv. V, tit. XXIII, ch. X.

(40) *Mémoires de Foucault*, p. 305 et 821, de la collection des *Documents historiques*.

(41) *Journal de J. Hérouard*.

et le picard, et sa profession ne l'obligeant point à les fréquenter, il n'admit dans son style qu'un certain nombre de ces patois qui avaient pénétré partout, et qu'il n'était déjà plus en son pouvoir de dédaigner.

Les écrits de Vadé, de L'Écluse et de tous les petits auteurs poissards qui les ont imités, représentent, comme je l'ai dit, plus particulièrement le langage des ports et de la rivière, et plus particulièrement encore le langage d'aval. Boudin se ressent du langage d'amont, par l'usage qu'il fait de nombreuses formes du patois bourguignon. J'en dirai davantage sur ces auteurs et quelques autres *minoris farinæ* dans des notices personnelles de chacun d'eux.

IV. — DE LA COMMUNAUTÉ DE PATOIS ENTRE PARIS ET SA BANLIEUE.

Il nous reste à examiner comment le patois de la banlieue de Paris était le même que celui de Paris, comment il s'est maintenu dans ces localités plus longtemps que dans la capitale, comment enfin le peu qui leur en est resté jusqu'à ce jour est moins à revendiquer par le peuple parisien que par les provinces voisines de l'Ile-de-France, desquelles Paris et la banlieue tenaient également ce patois.

Au XIIIe siècle, ce qu'on appelait la banlieue de Paris comprenait certaines parties de territoire situées au nord, au nord-est, à l'est et au sud. Le même nom ne paraît pas avoir appartenu au territoire situé à l'ouest.

A l'est, elle s'étendait jusqu'à Assy-en-Mulière, trois lieues en deçà de Crépy, en Valois; de là elle descendait à Meaux, de Meaux à Lagny, de Lagny à Gournai, de Gournai à Charenton, et de Charenton à Paris. D'Assy à Meaux, les communications par eau avaient lieu par la rivière d'Ourcq qui se jette dans la Marne à Lizy, et de là jusqu'à Charenton par la Marne.

Au nord-est, la banlieue allait jusqu'au delà de Senlis, à l'Orme-de-Ognon, d'où communiquant avec l'Oise par la petite rivière de l'Annette, elle descendait à Beaumont, de Beaumont à Pontoise, de Pontoise à Conflans, où l'Oise se jette dans la Seine, et de Conflans à Paris.

nidi, elle finissait à Corbeil, puis, en tirant de là une roite, à Montlhéry; de Montlhéry, elle descendait à Juvisy, et de Juvisy à Charenton, toujours en suivant la Seine.

Je ne vois à l'ouest que Poissy qui ait eu le nom de banlieue et Poissy est sur la Seine. Tout le reste du territoire de ce côté, formant un angle entre Poissy et Montlhéry, et dans lequel sont Limours, Chevreuse, Montfort-l'Amaury, Versailles, etc., n'était pas de la banlieue proprement dite.

Tous les pays indiqués ci-dessus, et qui étaient compris dans l'Ile-de-France, font aujourd'hui partie des départements de la Seine, de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise et de l'Oise (42). Ils sont traversés par des cours d'eau dont les plus considérables se jettent dans la Seine, là où cette rivière entre ou va entrer dans Paris.

C'est dans les deux directions du nord et de l'est que la banlieue s'étendait le plus. Elle perçait par là en Picardie, entrait dans le Vexin français, en se rabattant sur Pontoise et Poissy, par où elle confinait au Vexin normand.

Dans la suite, la banlieue ne fut plus que le territoire situé autour de Paris, dans un rayon de huit lieues au plus et de quatre au moins. On s'accoutuma peu à peu à cette mesure, parce que la juridiction du prévôt des marchands embrassait tout cet espace. En effet le prévôt connaissait de tout ce qui regarde les arrivages, la vente et la livraison des denrées destinées à l'approvisionnement de Paris, non-seulement, disaient les ordonnances (43), dans toute l'étendue de la prévôté et vicomté de Paris, mais encore « dans les huit lieues aux environs de cette ville ».

Il n'est par douteux que, dans les localités de la banlieue de Paris, les plus rapprochées des deux Vexins et de la Picardie, il ne se soit, par le seul fait du voisinage, glissé bien des locutions propres à ces deux provinces; mais cela n'eût pas suffi pour façonner, si l'on peut dire, le patois polygène qui était en pleine floraison dans la banlieue sous Louis XIII et pendant la minorité de Louis XIV, et dont un certain nombre de mazarinades offrent le type parfait. Ce qui explique le développement de ce patois et sa forme définitivement fixée à l'époque que j'indique, c'est d'abord le nombre toujours croissant des marchands forains qui venaient à Paris, nombre déjà plus considérable sous les Valois, mais qui, après avoir sensiblement diminué pendant les guerres civiles, reprit, comme tout mouvement produit par réaction, sa marche ascendante avec une nouvelle force, aussitôt que la France fut pacifiée sous Henri IV, et qu'on eut des chemins plus sûrs et mieux entretenus. C'est ensuite que, vu la défense faite et réitérée à satiété depuis des siècles aux forains contribuant à alimenter Paris de ne s'arrêter nulle part, « depuis qu'il seront partis des lieux où ils seront premièrement chargez, et qu'ils seront entrez dedans les termes de quatre lieues près et à l'environ de Paris » (44), ils s'arrêtaient nécessairement, séjournaient et se refaisaient des fatigues de la route dans tous les bourgs et villages qui ne dépassaient pas ces *termes* en deçà de Paris; ils s'arrêtaient même avant d'arriver jusque là, car la juridiction du prévôt de Paris ayant été étendue à huit lieues au delà de l'enceinte, et les forains y étant soumis à cette distance comme à la distance de quatre lieues, ils n'étaient pas plus en contravention dans une limite que dans l'autre. En tout cas, plus ils étaient éloignés, moins il se croyaient exposés à l'inquisition de la police prévôtale, toujours ardente à rechercher les infractions aux ordonnances sur la marchandise.

Ces infractions étaient si communes, qu'on serait porté à croire que le contraire était l'exception. Il n'est pas un édit, un arrêt, un règlement concernant la marchandise, depuis Philippe-Auguste jusqu'à Louis XV, qui n'en porte le témoignage. En effet, ce n'était pas seulement pour se reposer que les forains s'arrêtaient aux endroits prescrits, c'était aussi pour y emmagasiner, même clandestinement, leurs denrées, afin de se réserver la liberté de les amener ou non à Paris, selon qu'ils penseraient y avoir plus ou moins d'avantage. La découverte de ces dépôts illicites était l'objet de toute la sollicitude de la police prévôtale, et était punie de la confiscation, sans préjudice de peines corporelles. Mais les manœuvres des forains leur rapportaient plus de profit que le châtiment ne leur causait de dommage. Ainsi, quand ils trouvaient à vendre

(42) Depping, *Introduction au livre des métiers* d'Estienne Boileau, p. 309, note 1.

(43) Voyez en outre l'*Édit* de juin 1700, dans Delamarre, liv. I, tit. X, ch. VI.

(44) *Ordonn.* du prévôt de Paris du 20 avril 1393, dans Delamarre, liv. V, tit. I, ch. II.

sur place, c'est-à-dire là où ils demeuraient provisoirement, tout ou partie de leurs denrées, qu'ils étaient tenus de conduire intégralement à Paris, ils ne s'en faisaient pas scrupule ; ils gagnaient à cela, pour le moins, de ne pas faire le voyage de Paris, de vendre sans payer des droits d'octroi et d'étal, enfin de retourner chez eux plus tôt. D'autres fois, ils avaient des intermédiaires dans Paris, espèces de commissionnaires ou courtiers qui allaient au-devant d'eux pour acheter les marchandises sur les lieux mêmes où elles étaient emmagasinées ou recélées, et les amenaient ensuite aux halles, où elles étaient vendues alors de seconde main. Quelques-uns même de ces intermédiaires, au cas où les forains, à qui ce genre de marché était sévèrement défendu, eussent été retenus par la crainte de la confiscation, étaient « si mal affectionnez au public, ou mal advisez ou indiscrets que d'offrir plus grand prix que le marchand n'avait premièrement demandé (45). » Si, au contraire, les forains avaient résolu d'obéir aux ordonnances et de se transporter, eux et leurs marchandises, à Paris, ils retardaient leur départ autant que possible, afin qu'une sorte de disette se produisant peu à peu aux halles et dans les marchés les prix s'y élevassent en proportion. La hausse une fois établie, ils arrivaient tout à coup, et s'ils contribuaient à la faire cesser, ce n'est qu'après avoir eu tout le temps nécessaire d'en tirer parti.

Il en était ainsi pour toute marchandise quelconque, mais « en spécial pour bœufs, vaches, moutons, poulailles, œufs, froumaiges, foin, advoines, etc. (46). » Le vin, sans doute, était traité de même, encore qu'il fût permis aux marchands d'avoir des magasins ou étapes plus rapprochés de Paris, c'est-à-dire à trois lieues (47). Enfin, il n'était pas jusqu'aux marchands de poissons qui ne recélassent dans la banlieue du poisson salé, comme l'indique une mesure prise contre cette fraude par une ordonnance de police du 20 février 1610, et une autre du 18 février 1662 (48). La banlieue de Paris était donc, la plupart du temps, presque littéralement peuplée de tous ces pourvoyeurs, fort peu désintéressés, de la ville de Paris, et l'on a vu assez, par les motifs que j'en ai donnés précédemment, que les Normands et les Picards étaient les plus nombreux. Aussi ne craindrai-je pas d'affirmer que plus d'un bourg à proximité de Paris, à l'est, au nord et quelque peu à l'ouest, Lagny, par exemple, Claye, Gonesse, Dammartin, Senlis, Nanteuil-le-Haudoin, Luzarches, Beaumont, l'Isle-Adam, Montmorency, Argenteuil et Pointoise, sans parler de nombreux villages dépendant de ces diverses localités, ont vu leur population et leur bien-être s'accroître en raison du passage continuel et du séjour plus ou moins prolongé des forains chez eux.

Il n'en fut pas tout à fait ainsi dans les bourgs et villages au sud de la Seine. Si leurs populations reçurent quelque accroissement par suite du séjour au milieu d'elles des pourvoyeurs de Paris venus de la Beauce, de l'Orléanais, de l'Anjou et de la Touraine, le nombre de ceux-ci étant de beaucoup inférieur à celui des pourvoyeurs venant du nord et de l'est ; et leur patois, étant presque nul, le langage de leurs hôtes, n'en subit pas de modifications très-sensibles. En revanche, le bourguignon a été en mesure de le marquer de son empreinte ; car, outre que de tout temps les Bourguignons avaient leurs logis dans la cité et dans les faubourgs qui se déployaient autour de la montagne Sainte-Geneviève, sitôt que les chemins furent rendus praticables, et qu'à leur ancien commerce par la Seine avec Paris les forains bourguignons eurent ajouté celui des bestiaux, ils prirent aussi les voies de terre, et il est sans doute permis de croire (car ils ne pouvaient pas faire autrement) qu'ils eurent des étapes à Longjumeau, à Montfort-l'Amaury, à Chartres, à Montlhéry et à Sceaux, conjointement avec les Beaucerons, les Orléanais, les Angevins et les Tourangeaux.

Quelque doute qu'on puisse avoir sur le degré d'influence accordée ici aux patois provinciaux sur le patois parisien, et encore que les preuves alléguées à l'appui de mon sentiment à cet égard puissent ne pas sembler à tout le monde être d'une égale force, et en telle ou telle circonstance ne laisser rien à désirer, cependant, à ne considérer cette influence que par les effets dont l'évidence éclate dans plusieurs monuments écrits, il n'est guère possible de la contester, non plus que de nier, après les raisons que j'en ai données, comment elle s'est introduite, comment elle s'est répartie, comment elle s'est fomentée, accrue, entretenue.

Je reconnais, d'ailleurs, que ces écrits en patois parisien ne représentent pas toujours exactement, et dans sa nuance propre, le langage du quartier de Paris ou celui du village où ils sont censés avoir été composés ; mais on n'en doit pas moins les tenir pour les fidèles organes du patois parisien ou de cet amalgame de tous les patois qui le constituent. Que si j'ai essayé d'en faire la répartition, c'est-à-dire d'assigner sa zone à chaque nuance, ce n'est pas que je m'en sois exclusivement rapporté aux pièces écrites en ce patois, aux lieux dans ou pour lesquels elles ont été écrites, enfin aux acteurs qu'elles mettent en scène, j'ai dû m'appuyer aussi sur d'autres pièces qui démontrassent clairement, quoique indirectement, la vraisemblance, sinon la vérité de mes assertions. Ces pièces sont les ordonnances des rois, les édits des prévôts des marchands, les arrêts du Châtelet et du Parlement, et autres documents officiels concernant la police de Paris. Là, rien n'est omis de ce qui regarde le commerce de cette ville avec les provinces ; la nature de ce commerce, les hommes, les instruments qui y étaient employés, les voies qu'il suivait par terre ou par eau, les endroits où il lui était défendu ou permis de remiser ses marchandises avant de les introduire dans Paris, ceux où il devait les amener, les étaler et les vendre une fois qu'elles y étaient entrées ; les infractions qu'il commettait, ses ruses pour provoquer des disettes momentanées et la hausse qui en résultait, ses cachettes, ses repaires dans la banlieue et jusque dans Paris. De tous ces renseignements, j'ai tiré mes conclusions. Puissent-elles avoir du moins le mérite de paraître vraisemblables !

J'ai indiqué plus haut les causes qui ont amené la dissolution et la ruine du patois parisien dans Paris ; elles ont agi de même sur ce patois dans la banlieue. Elles sont tout économiques et découlent, je le répète, principalement de la révolution radicale et presque instantanée produite par les chemins de fer dans les rapports commerciaux de Paris avec la province. Désormais un seul jour, et souvent moins, suffit aux transactions les plus importantes ; on les entame et on

(45) *Ordonn.* du Châtelet du 28 septembre 1590, dans Delamarre, liv. V, tit. I, ch. III.

(46) *Ordonn.* du 17 mai 1408, dans Delamarre, liv. V, tit. XVIII : *Des marchands forains de bestiaux.*

(47) Delamarre, liv. V, tit. XLVI, ch. XXII.

(48) Delamarre, liv. V, tit. XXIX : *Des règlements généraux.*

les achève, pour ainsi dire, entre un bonjour et un adieu, et chacun des intéressés se retire après avoir eu à peine le temps de s'asseoir. Si, pourtant, il reste encore dans la banlieue quelques formes et surtout des intonations normandes, picardes et bourguignonnes, il faut l'attribuer à la persistance opiniâtre du paysan suburbain dans ses habitudes, et aussi à ce que bon nombre de forains attardés et embarrassés de marchandises continuent à se loger, eux et elles, dans la banlieue, évitent par là le séjour trop coûteux de Paris, et sont néanmoins en mesure d'y aller à leur guise, promptement et commodément, et à en revenir de même. Eux seuls prolongent encore, par leur présence, l'agonie de notre patois ; mais, même au point où il en est, on peut dire avec assurance qu'il a vécu.

CH. NISARD.

ÉTRANGER

Les préjugés français sur la Russie

Dans un récent *Bulletin* (n° du 13 juillet) nous avons dit en passant quelques mots de l'instruction publique en Russie, signalant au lecteur quelques chiffres qui nous avaient frappé et qui nous semblaient caractéristiques. Nous n'en avions pas tiré de conclusion défavorable, sachant avec quelle rapidité la Russie se transforme et avec quel soin jaloux une administration énergique et intelligente active le développement intellectuel de ce grand empire. L'éloignement a donné à nos paroles une importance et un retentissement que nous ne soupçonnions pas ; l'université de Kazan s'est émue, et M. Louis Leger, qui passait par là, s'est fait l'interprète de cette émotion dans la lettre ci-jointe adressée au directeur de la *Revue* :

Kazan (Russie), 17-29 août 1872.

« Monsieur et cher directeur,

» Il y a de singulières coïncidences. Je me trouve ici à Kazan depuis quelques jours, pour y étudier d'une part l'organisation de l'université, de l'autre les contacts et les conflits du monde slave et du monde tartare : en visitant la bibliothèque de l'université, je trouve sur la table du conservateur les derniers numéros de la *Revue politique* : en les feuilletant, j'y rencontre l'obligeante analyse que mon excellent ami Gaidoz a bien voulu donner d'un de mes derniers travaux. Cette analyse accompagne quelques renseignements relatifs à l'instruction publique en Russie ; la forme sous laquelle ils sont présentés n'est pas des plus bienveillantes pour le monde universitaire russe ; quelques-uns des professeurs de l'université de Kazan se sont émus de l'article de M. Gaidoz ; ils m'ont présenté leurs réflexions et m'ont prié de me faire leur interprète auprès de la *Revue*. Je saisis avec grand plaisir cette occasion de me remettre en communication avec vous et avec vos lecteurs ; quant à mon ami M. Gaidoz, il ne m'en voudra certainement pas des correctifs ou des explications que j'apporte à son travail.

» Voici près de trois mois que je me trouve en Russie, et plus je l'étudie (avec la connaissance de la langue russe, remarquez bien ce détail), plus je constate le nombre colossal des légendes mises en circulation sur ce pays. Sans chercher bien loin, depuis plusieurs années nous étions convaincus que nos deux *Revues politique* et *scientifique* étaient défendues dans l'empire de Russie. Eh bien ! j'arrive à Moscou dans cette conviction, bien décidé à faire toute espèce de démarches auprès de qui de droit pour nous faire ouvrir les portes de l'empire ; la première chose que je vois à la grande librairie française de Ganthier, c'est un certain nombre d'exemplaires de nos deux recueils distribués à qui les demande et sollicitant l'attention et les abonnements des clients.

» J'arrive à Kazan et je trouve nos recueils aux mains des étudiants. Voilà notre légende tuée et nos *Revues* dépouillées de cette auréole de martyre et de persécution dont nous nous plaisions à les couronner ; c'est si bon d'être un peu persécuté !

» J'ai tenu, mon cher directeur, à vous citer ce fait : nous avons sur la Russie une foule de légendes du même genre, mises en circulation Dieu sait par qui ; ces légendes ont, dans des temps meilleurs, défrayé les colonnes de notre presse libérale ; il est temps qu'elles finissent aujourd'hui. Nous avons payé assez chèrement notre ignorance de l'étranger.

» D'une légende passons à une autre ; mon ami M. Gaidoz rappelle l'histoire des villages élevés en l'honneur de Catherine par Potemkine et qui disparurent le lendemain. Eh bien ! ce fait, qui est raconté dans tous nos manuels, est absolument inexact sous la forme où l'on a l'habitude de le présenter. Les villages créés par Potemkine existent encore. Il est parfaitement vrai qu'ils furent *improvisés* en l'honneur de Catherine ; mais ils ont survécu à son voyage. C'est M. Ossokine, professeur d'histoire à l'université de Kazan, qui me l'affirme, et je n'ai aucune raison de douter de sa véracité. M. Ossokine me cite les noms suivants de villages aujourd'hui florissants : Olviopol, Ovidiopol, Gregoriopol, Verchidniéprovsk, Bobrinietz (ainsi nommé par Potemkine en l'honneur de sa nièce, une comtesse Bobrinsky), Alexandria, Nicopol, Nikolaïev, etc... Encore une légende qui s'en va.

» J'ignore où le *Monde russe* a puisé les chiffres que M. Gaidoz lui emprunte ; il y a un écart assez considérable entre ces chiffres et ceux qu'a donnés le ministre, M. Tolstoï, dans son récent rapport à l'empereur Alexandre. Il est bon de savoir en passant que le *Monde russe* est foncièrement hostile aux réformes de M. Tolstoï. Il n'y a rien, dit-on, de brutal comme un chiffre : il n'y a rien non plus d'aussi mystérieux. Un chiffre ne s'explique pas lui-même ; il a besoin d'être commenté ; or, voici comment s'expliquent les écarts entre ce qui est et ce qui devrait être. Le statut de 1863 (*Ouniversitetsky oustav*), qui régit aujourd'hui les universités russes, a tracé des cadres extrêmement vastes, plus vastes que ne le comportait le développement de la science en Russie à cette époque et même les besoins du pays ; il a créé presque pour chaque objet deux ou trois chaires parallèles : qu'une seule soit occupée, cela suffit dans bien des cas aux besoins des étudiants. A Kazan, par exemple, toutes les chaires ne sont pas occupées, mais l'enseignement n'est pas pour cela en souffrance. Ainsi le statut de 1863 crée dans chaque faculté trois chaires d'histoire, l'une d'histoire générale, l'autre d'histoire russe, l'autre d'histoire ecclésiastique. Il y a en outre une chaire d'histoire littéraire. Deux de ces chaires sont actuellement inoccupées ; M. Ossokine cumule leur enseignement, sans que les étudiants aient à souffrir de cette vacance. Et c'est ici que l'organisation russe arrive à être bien supérieure à la nôtre ; une chaire vacante peut toujours être tenue par un *privat docent*, et l'extrême largeur des cadres permet aux jeunes talents de se produire en toute liberté. Nous parlons de l'université de Kazan, songez que ce n'est qu'une université provinciale, que Kazan ne saurait être comparé ni à Paris, ni à Lyon, mais à une ville comme Poitiers ou Caen. Eh bien ! le nombre des professeurs en exercice est beaucoup plus considérable que celui de nos villes de province. Le dernier annuaire du cercle universitaire de Kazan me donne comme étant en fonctions pendant l'année scolaire 1871, neuf professeurs ou *docents* et deux lecteurs pour ce que nous appellerions la *Faculté des lettres*. Toutes les fois qu'un étudiant montre certaines capacités, la Faculté lui fournit les moyens de faire son chemin et d'arriver à remplir l'un des vides encore existants dans les cadres. Ainsi ces jours-ci l'université de Kazan envoie chez les Slaves d'Autriche un étudiant qu'elle destine dès aujour-

d'hui à occuper plus tard la chaire d'histoire slave. Cet étudiant reçoit du ministre un subside annuel de 1500 roubles (environ 5000 francs). En Autriche, on ne manquera pas de le prendre pour un agent moscovite. On m'y a bien pris pour tel en 1867.

» Peu à peu les vides actuellement existants se fermeront, soit quand il se présentera des étudiants pour telle ou telle spécialité, soit quand des capacités se révéleront. Il est telle chaire qui probablement restera longtemps vacante. Ainsi, le programme de 1863 demande pour chaque université une chaire d'histoire de l'art ; c'est évidemment trop de zèle ; la chaire de Kazan n'est point occupée et elle n'a pas besoin de l'être. En tout cas, j'aime mieux cet excès de zèle, cette élasticité des cadres que l'étau de fer de nos facultés de province, ouvertes seulement à cinq professeurs, et dans lesquelles l'absence de *privat docents* et de concurrence scientifique étouffe tout progrès sérieux.

» M. Gaidoz parle de la misérable situation des professeurs d'université. Pas si misérable que cela, je puis le lui assurer. Les professeurs ordinaires ont 3000 roubles de traitement (soit 10 500 francs), les extraordinaires 2000 roubles, les *privat docents* 1000 roubles soit 3500 francs. Je consens parfaitement, quant à moi, à être simple *privat docents* en France à ce prix-là, et même à moins. Ils jouissent d'une sérieuse indépendance ; car à moins de cas excessivement graves (délits politiques, par exemple), ils ne peuvent perdre leur position que s'ils sont exclus par le collége même de l'université, à une majorité *des deux tiers* : c'est là une sérieuse garantie. Il y a des démissions, sans doute : par exemple, il se produit dans le collége de l'université un dissentiment grave entre les professeurs ; une majorité, une minorité se forment sur une question de discipline : celle-ci proteste contre certaines mesures et donne sa démission ; cela s'est vu dans tous les corps constitués. L'organisation générale de la Russie, telle que je crois aujourd'hui la comprendre, peut se résumer dans cette formule : *Beaucoup d'autorité au sommet de la pyramide ; beaucoup de liberté à la base.*

» J'ai visité en détail l'université de Kazan, et je puis affirmer qu'au point de vue de l'installation générale, elle ne le cède à aucune de nos facultés de province : observatoire, amphithéâtre, cabinet de physique, bibliothèque, rien n'y manque. Et savez-vous combien de volumes possède la bibliothèque ? 85 000 (quatre-vingt-cinq mille) : toutes nos grandes collections y sont au complet. Le budget annuel de la bibliothèque est de 6000 roubles pour les livres, soit *vingt et un mille francs*, et mille roubles pour les journaux scientifiques, soit 3500 francs. Ce sont là des chiffres sur lesquels il est bon d'insister. J'ajouterai que l'université publie aux frais de l'État un recueil où sont imprimés les meilleurs travaux des professeurs et des étudiants. Ce recueil subsiste depuis 1833, et renferme les travaux les plus divers et les plus savants. Il a fallu le ministère de M. Duruy et la fondation de l'École pratique des hautes études, pour que quelque chose d'analogue fût introduit chez nous. J'ai là sur ma table de travail, au moment même où je vous écris, un nombre considérable de publications des professeurs, et je ne crains pas d'affirmer qu'ici à Kazan, en face des Tartares, en présence des mosquées et des minarets, sur les extrêmes limites de l'Orient européen, on travaille beaucoup plus sérieusement que dans telle de nos facultés de province que je ne nommerai pas.

» Parmi ces publications il en est qui intéressent même notre histoire ; par exemple, M. Ossokine, dont je parlais tout à l'heure, vient d'éditer le deuxième volume de sa *grande histoire des Albigeois*, pour laquelle il y a deux ans il était venu chercher en France des documents inédits.

» J'ai visité dans diverses villes de province des établissements d'instruction secondaire, des gymnases, et j'ai été fort agréablement surpris de ce que j'ai vu. J'espère à mon retour en France être en état de fournir de sérieux détails sur l'état de l'instruction en Russie.

» Il y aurait encore dans l'article de mon ami Gaidoz plus d'une proposition discutable et sur laquelle je désirerais pouvoir vous donner des éclaircissements, mais le temps me presse, on vient me chercher pour visiter les mosquées et les écoles tartares de Kazan ; je n'ai que le temps de terminer cette lettre et de vous serrer la main. »

M. Leger a raison de condamner la légende et les préjugés : c'est trop souvent de la sorte qu'en France on juge l'étranger. On vit sur un fonds reçu d'idées et d'impressions, qui ont été exactes et vraies à leur heure, mais qui ont cessé de répondre à l'état réel des choses. C'est notre histoire avec l'Allemagne, c'est encore plus notre histoire avec la Russie, que l'éloignement nous dérobe encore davantage, ou même parfois présente, ce qui est pis, défigurée à nos regards. Ce qu'on se représentait comme une étendue infinie de déserts inhabitables à peine visités par quelques hordes nomades se couvre de villages, de routes, de chemins de fer : l'homme s'attache au sol, le cultive, et les générations nouvelles se préparent à entrer dans le mouvement de la vie européenne. La Sibérie elle-même se colonise peu à peu, et les possessions asiatiques de la Russie s'étendent et s'organisent chaque jour. Sous l'impulsion d'un gouvernement intelligent, ce monde, barbare encore au dernier siècle, entre à tout moment davantage dans le monde européen. On crée une industrie nationale, on établit des écoles, des universités, des sociétés savantes ; on encourage, par tous les moyens qu'une administration a en son pouvoir, le mouvement scientifique. La Russie compte des savants distingués et des sociétés savantes dignes de rivaliser avec les plus célèbres de l'occident. La Société Géographique russe, par exemple, avec ses nombreuses branches et sections, est à elle seule un centre de production scientifique des plus considérables. La géographie de l'Asie sera son œuvre.

L'Asie ! c'est la grande conquête et ce sera un jour la grande force de la Russie ! L'espace manque à l'homme dans notre Europe occidentale civilisée depuis tant de siècles ; ou tels pays (l'Angleterre et l'Allemagne, par exemple) envoient au nouveau monde l'excès de leur production humaine, ou tel autre faut-il le nommer ?) supprime cette question en évitant cet excès même. La Russie européenne et asiatique ne connaît pas cet embarras : sa population peut croître et se multiplier sans danger : l'espace est illimité. Et en même temps qu'elles se multiplient, ces hordes se civilisent (elles s'enrégimentent aussi). A vingt ans de distance on trouve des Européens dans une population dont les pères étaient encore des Asiatiques, et des Européens jeunes, pleins de sève, chez lesquels une race engourdie depuis des siècles naît pour la première fois à la conscience et à la vie de l'esprit. C'est là l'œuvre que l'histoire assigne à la Russie : la civilisation de l'Asie. Mais aussi, en même temps que l'Asie est civilisée *par* la Russie, elle l'est *pour* la Russie : c'est la langue et la civilisation russes qui pénètrent chaque jour plus avant dans le continent asiatique et supplantent les langues et la barbarie locales ; c'est la Russie qui s'étend démesurément, non plus par la conquête, mais par l'assimilation et par son développement organique. Un jour à venir les états de l'Europe occidentale seront réduits à vivre tranquilles sur leur gloire passée, comme aujourd'hui fait la Hollande. On se récrie : mais c'est l'histoire du monde, et ce sera pour le philosophe du XXIe ou du XXIIe siècle, une consolation de voir cette Europe septentrionale si long-

temps à peu près inhabitée, cette Asie centrale que l'on croit le premier berceau de notre race, et sur laquelle pesaient de longs siècles de malédiction et de stérilité, florissante de villes et redevenue le séjour de l'homme, de la vie et de la pensée. C'est ainsi que les forêts de la Gaule et de la Germanie, ensevelies dans les brumes d'un hiver perpétuel et auxquelles les Grecs ne pensaient qu'avec horreur sont, avec les siècles, devenues le séjour de sociétés policées et puissantes, à mesure que la civilisation, partant de son foyer primitif, le bassin de la Méditerranée, se dirigeait lentement, mais sûrement, vers le nord. Elle ne fait aujourd'hui que continuer sa marche fatale.

Sans aller jusqu'à soulever le voile de l'avenir, la Russie se se transforme d'année en année. Quelle illusion si on voyait encore en elle la puissance à qui nous avons fait la guerre en Crimée ! et que sa force est décuplée ! Elle a, par exemple, depuis cette époque, presque supprimé cette immensité des distances qui était, disait l'empereur Nicolas, son principal ennemi. Un réseau de chemins de fer, tous conçus selon un plan stratégique, lui permet de concentrer rapidement ses forces militaires, ce qui lui était à peu près impossible autrefois. Et avec quelle prévoyance tout n'est-il pas agencé ! Je relèverai un détail entre autres. La voie des chemins de fer russes est plus large que celle des chemins de fer du reste de l'Europe. Qu'en résulte-t-il ? dit-on peut-être ; il en résulte qu'en cas de guerre, si l'ennemi vainqueur veut exploiter les lignes russes comme les Allemands ont exploité nos lignes pendant la guerre de 1870-1871, il ne peut le faire avec le matériel de ses propres lignes, et il est forcé de se créer un nouveau matériel ou de transformer le sien propre, et c'est pour lui autant d'embarras et de retard, à moins pourtant qu'il ne s'y prenne d'avance. (C'est ce que fait le gouvernement autrichien, qui se prépare un matériel en état de pouvoir, éventuellement, être accommodé à l'usage des chemins de fer russes.) En outre, et c'est un savant officier de l'armée autrichienne qui est ici mon garant (1), le matériel des chemins de fer russes est construit de façon à pouvoir, le cas échéant, s'adapter à la voie moins large des railways européens. L'offensive est prévue aussi bien que la défensive. Ce n'est pas un peuple barbare que celui qui prend si bien ses précautions.

Je dis tout cela pour montrer à mon savant ami M. Leger, que je ne regarde pas les Russes comme un peuple de barbares et qu'il n'est pas absolument nécessaire d'aller à Kazan pour savoir que la Russie développe ses ressources de tout genre avec une prodigieuse rapidité. J'arrive maintenant aux critiques qu'il m'adresse, laissant de côté ces villages de Crimée sur lesquels je n'ai pas de renseignements précis.... ni M. Leger non plus. Il convient, du reste, de la *génération spontanée* des villages de Potemkine.

Que le *Monde Russe*, d'où proviennent les chiffres que j'ai cités, soit hostile ou non au ministre actuel de l'instruction publique, M. Tolstoï, cela importe peu dans un pays où la presse est surveillée de si près qu'à toute parole, non pas même inexacte, mais désagréable, elle sent la main du maître, M. Leger, en outre, explique ces chiffres plus qu'il ne les conteste (et il ne parle que de l'enseignement supérieur). Je conviens du reste volontiers que ses explications diminuent l'impression pénible produite par les chiffres que j'avais donnés. Mais j'avoue mon étonnement à voir M. Leger, dans son enthousiasme russophile, aller jusqu'à nous proposer, comme modèle à suivre, l'organisation des Universités russes. Ce qu'il y a de bon dans les Universités russes : élasticité des cadres, nombre excessif de chaires, *stipendia* pour les étudiants, est simplement imité des universités allemandes, et si nous voulons imiter, il sera plus profitable de nous adresser à l'original qu'à la copie. Quant aux traitements, la valeur de l'argent est relative, et si en Russie la vie est par exemple deux fois plus chère qu'en France (nous ne parlons que par approximation), il est évident que le traitement est, en fait, moins élevé qu'il ne semble.

Je crois volontiers ce que dit M. Leger de la bibliothèque et des laboratoires de l'université de Kazan, des étudiants envoyés dans des Universités étrangères ; je n'ai rien nié de tout cela, et je sais l'activité déployée par le gouvernement russe pour faire jetter des racines à la science dans le sol russe, et pour ne plus relever de la science étrangère, c'est-à-dire de la science allemande. Comme le pense M. Leger, c'est un zèle qui doit nous donner à réfléchir et nous servir d'exemple. Mais si toutes ces mesures sages et actives peuvent renouveler la face d'un pays d'une génération à l'autre, elles ne créent pas des hommes du *jour au lendemain*, et c'est ce que j'ai voulu dire.

Quelle est, en effet, la cause de ce manque ou plutôt de cette insuffisance d'hommes que je signalais dans cet article dont Kazan s'est ému ? C'est ce fait que la Russie, comme tous les peuples jeunes, *n'a pas encore de classe moyenne*. Ce défaut, la Russie s'en guérit tous les jours, mais elle en souffrira encore pendant bien des années. Dans nos pays de l'Occident, la classe moyenne, fournit d'elle-même par une sélection naturelle et spontanée, le recrutement de toutes les carrières libérales. En Russie, la pénurie des sujets propres à ces carrières a souvent forcé de recourir à des étrangers, à des Allemands, et c'est pour s'affranchir de cette sujétion désormais dangereuse, que le gouvernement russe, aujourd'hui mieux inspiré, fournit aux étudiants distingués les moyens « d'arriver à remplir l'un des vides encore existants dans les cadres ». Mais — autant qu'on peut juger de ces choses sans avoir été ni à Kazan ni à Moscou — il me semble que c'est moins par affection pour les vocations intéressantes, que par nécessité de se créer un personnel *de nationalité russe*.

Ce manque d'hommes n'est pas particulier à la carrière de l'enseignement ; il se rencontre aussi dans bien d'autres carrières libérales. J'emprunterai là-dessus des renseignements à un écrivain que mon ami Louis Leger pourra, moins que personne, accuser de russophobie, l'auteur de très-intéressantes et très-instructives lettres de Russie, publiées en ce moment par la *Correspondance slave*, et qui sont quelquefois signées L. L... Dans une de ses lettres, le correspondant, après avoir parlé de l'École Kommisarov, école technique qui se propose spécialement de former des ouvriers pour la fabrication des wagons de chemins de fer, montrait l'intérêt qui existe pour la Russie à s'affranchir de l'intervention de l'industrie étrangère, et il ajoutait : « Il y a encore aujourd'hui des industries qui, en Russie, sont presque tout entières aux mains des Allemands : on me citait dernièrement un exemple curieux. Par exemple, les pharmacies sont en général tenues par des Allemands. Imaginez un peu ce qui arriverait, si dans certain cas donné tous les pharmaciens de l'empire

(1) Le capitaine Janski, dans les publications de la Société militaire de Vienne.

de Russie désertaient leur comptoirs.... » (N° du 24 juillet 1872).

Mais la cause de ce monopole allemand de la pharmacie est la même que le manque d'hommes dans l'enseignement. Elle n'est pas dans « la barbarie moscovite », comme le diraient peut-être certains publicistes ; elle n'est pas dans une infériorité de la race, dans une incapacité politique, elle est dans ce fait, d'ordre purement historique ; que la Russie, comme toutes les nations jeunes, n'a pas encore de classe moyenne. A mesure qu'elle se développera (et elle se développe avec une étonnante rapidité), elle se créera une classe moyenne, elle remplira les cadres de ses carrières libérales, elle n'aura plus besoin d'appeler des étrangers chez elle, et elle renverra ses pharmaciens à M. de Bismark.

Je crois en avoir dit assez pour me disculper du reproche de légèreté que mon ami Leger m'envoie de Kazan. Mais je ne m'étonne ni ne me scandalise de l'enthousiasme que M. Leger montre dans cette lettre pour la Russie. C'est celui du voyageur qui voyant de près, et sans l'intermédiaire d'interprète, un peuple qu'on a dépeint sous les plus noires couleurs, le trouve meilleur que sa réputation et se prend d'affection pour lui. Cet enthousiasme est bon au début ; car il aide à comprendre : plus tard, M. Leger fera bien de le tempérer par la critique. Personne n'attend avec plus d'impatience que nous les publications que M. Leger ne manquera pas de faire à son retour, et où il nous donnera ses impressions sur les hommes et sur les choses : elles seront d'autant plus précieuses qu'il aura vécu non-seulement en Russie, mais aussi avec les Russes. Il nous apprendra bien des choses, et il détruira plus d'un préjugé français sur la Russie ; mais qu'il se rappelle bien qu'il y a deux sortes de préjugés, les préjugés *contre*..... et aussi les préjugés *pour*.

H. Gaidoz.

BIBLIOGRAPHIE

Lettres du général de Moltke sur l'Orient. Paris, librairie Sandoz et Fichbacher.

Depuis Alexandre, l'Orient a toujours attiré les imaginations vives, les esprits aventureux, les âmes ambitieuses. Quels rêves y fit Bonaparte maître de l'Égypte ? on l'ignore ; mais on sait que plus tard, même sur un trône impérial, il disait de Sydney Smith, qui l'avait forcé d'abandonner le siége de Saint-Jean d'Acre : — « Cet homme m'a fait manquer ma fortune. » — Il semble que le maréchal de Moltke ait, lui aussi, cherché fortune en Orient, quoique son voyage ait fait moins de bruit. Que n'y a-t-il trouvé ce qu'il cherchait !

Ses impressions, ses observations ont été publiées par lui dans un recueil de lettres qui parut sans nom d'auteur en 1841. L'ouvrage, on le voit, n'est pas nouveau ; mais il vient seulement d'être traduit cette année en français. D'ailleurs, on l'a dit, l'Orient change peu, quoiqu'en ce moment, sentant que c'est pour lui une question de vie ou de mort, il s'efforce de se transformer. Et ce qui aujourd'hui nous intéresse malheureusement plus encore que l'Orient, c'est la personne de l'auteur, qui se peint lui-même sans y songer dans ces pages écrites pour le plaisir ou l'instruction de ses amis.

Elles sont donc bonnes à lire, et non-seulement parce qu'elles nous apprennent ou nous rappellent bien des choses peu connues, parce qu'elles sont écrites par un homme dont elles révélaient déjà les facultés puissantes, mais aussi parce qu'elles nous montrent quel était le degré de culture de cet officier prussien, que d'études il avait faites, par quels travaux il augmentait sans cesse la somme de ses connaissances. Parmi les hommes de guerre qu'a formés cette forte éducation, le maréchal de Moltke est le plus distingué sans doute, mais seulement comme le premier entre ses semblables.

C'est pendant un intervalle de trois ans, de 1836 à 1839, qu'il exerça les fonctions d'officier-instructeur auprès des troupes turques que le sultan Mahmoud, après avoir détruit les janissaires, formait à la discipline et à la tactique européenne. Mais il était en même temps ingénieur, topographe, explorateur, conseiller militaire. Bon à tout, on l'employait à tout. Quoique son grade en Prusse ne fût pas encore bien élevé (il était capitaine sans doute), l'importance de ses services, ses talents, sa naissance même le faisaient accueillir partout avec honneur, ouvraient devant lui toutes les portes, lui fournissaient mille occasions de voir et d'apprendre, dont il était mieux que personne en état de profiter.

La traduction gagnerait beaucoup à être accompagnée d'une carte, ou tout au moins de cette introduction dont un célèbre géographe allemand, Karl Ritter, avait fait précéder la publication originale. M. de Moltke semble, en effet, né géographe autant qu'homme de guerre. La science géographique lui doit sinon des découvertes, du moins des informations précieuses, des notions plus justes et plus précises, sur la configuration de l'Asie Mineure, et en particulier sur le cours supérieur de l'Euphrate. Il décrit des pays mal connus, redresse des cours d'eau que les géographes promenaient au gré de leur fantaisie, creuse des vallées, déroule des plaines, remet à leur place les montagnes qui avaient été transportées non par la foi, mais par l'ignorance des savants.

Quelque étendue que soit la culture de son esprit, bien que tout l'intéresse, sa principale occupation, son goût, sa passion, sont d'étudier le terrain, de lui dérober son secret, ainsi qu'il le dit lui-même, de lever les plans de citadelles, de villes, de contrées entières. N'eût-il esquissé qu'un bastion, il n'a pas perdu sa journée. Voyage-t-il avec le sultan : tandis que toute la cour fatiguée se repose, il veille, et, en quelques minutes, cette forteresse qui lui offre l'hospitalité, il en a découvert le fort et le faible ; bien mieux, il l'emporte dans ses cartons. Il offre aux pachas émerveillés la carte de leur province, qu'il vient de dresser au vol. Le Turc est ravi de connaître enfin ce pays qu'il gouvernait depuis si longtemps : M. de Moltke accepte les remerciments et garde les doubles de ses cartes.

Il dessine au besoin un paysage, une scène pittoresque, un portrait ; mais la gorge d'une demi-lune l'intéresse plus que la taille la mieux faite du monde. Lorsque les Turcs, pour n'avoir pas suivi ses conseils, perdirent la bataille de Nisib, ce qu'il regretta le plus, ce fut de perdre dans la déroute une partie de ses cartes. Mais il lui en reste encore, il a son Asie Mineure en portefeuille, et quelque jour peut-être cela servira.

Parfois les Musulmans sont effrayés à la vue de ces papiers mystérieux. Ainsi, lorsqu'il a forcé un château kurde à se rendre en choisissant avec habileté l'emplacement de son artillerie, le bey vaincu avoue que la présence de cet officier européen lui avait donné tout d'abord de mauvais pressentiments. — « Mon innocente planchette, dit M. de Moltke, qu'il apercevait sur toutes les hauteurs, tantôt devant, tantôt derrière le château, lui semblait un charme qui l'ensorcelait. » Vous n'aviez pas tort, pauvres Orientaux ! ces cartes sont des sortiléges plus puissants que toutes vos amulettes, que tous les versets de votre prophète. Elles font tomber les murailles, désarment des centaines de mille hommes, les livrent sans résistance à leurs ennemis. Puissiez-vous ne pas éprouver un jour, comme nous, l'effet de ces maléfices !

L'envoûtement que le moyen âge attribuait à ses sorciers, n'avait pas à beaucoup près des effets si terribles. Oui ! chaque

petite épingle plantée sur ces montagnes, sur ces fleuves en peinture, fait une blessure au pays ensorcelé. Son sang s'écoule par ces imperceptibles piqûres, et quand l'épingle atteint un certain endroit, un peuple tombe, frappé au cœur.

M. de Moltke n'a pas communiqué ses cartes au public, on le pense bien, mais il faut avouer que ses descriptions sont d'une fidélité, d'une justesse et souvent même d'une couleur remarquables. Assurément il n'y faut chercher ni le pinceau ni la palette magique de Théophile Gauthier; mais ni le sentiment pittoresque, ni même l'impression poétique ne font défaut à ces peintures, dont l'auteur a le don rare de voir juste et de montrer exactement ce qu'il voit. Parfois même le récit s'égaye. Qui s'attendrait à trouver M. de Moltke amusant ? Il est loin aujourd'hui, dit-on, d'avoir la figure souriante et le caractère enjoué, et cela se comprend de reste. Les grands et terribles desseins dont il a été le confident et l'exécuteur ont dû laisser sur ses traits quelques traces :

... Magnæ
Pallor amicitiæ...

Alors il n'avait que trente-cinq ans : il n'avait ni détruit ni élevé aucun empire; son esprit et son corps, également libres, dispos et vigoureux, lui permettaient de jouir de ce monde curieux offert à son étude. Aussi parfois une humeur piquante assaisonne d'esprit la justesse des observations, et l'on trouve dans ses lettres un entrain, une gaieté même qui forment un singulier contraste avec sa sinistre renommée d'à présent.

Peut-être le maréchal lui-même regrette-t-il le temps où il disait de la fête du Beyram, fête de la joie, des congratulations et des cadeaux : — « Chacun donne et reçoit ce jour-là conformément à l'adage turc, *almaly, vermaly*, prendre et donner. C'est là une règle d'économie politique simple et agréable : toutes les classes de la société en profitent, hormis la classe inférieure, à laquelle on n'applique que la première partie de la thèse. Le seul reproche que l'on puisse adresser à ce système, c'est que cette classe inférieure est plus nombreuse que toutes les autres à la fois. » Gaieté un peu allemande, si vous voulez; mais il faut en savoir gré à un homme dont la spécialité n'est pas d'être gai.

J'ignore quels sont aujourd'hui les sentiments religieux du maréchal et ne me permettrai aucune supposition à son égard. Mais lors de ses voyages, sa religion semble n'avoir été ni sombre ni farouche. Il n'était pas de ces diplomates pieux, de ces soudards hypocrites, de ces tartuffes bottés et éperonnés, comme nous en avons vu quelques-uns, qui mentaient et pillaient au nom du Seigneur, nous bombardaient pour notre bien, remerciaient Dieu après une ville brûlée, célébraient, ivres de champagne, le triomphe de la moralité allemande sur l'immoralité française, et reprenaient au centuple à la Babylone moderne, en signe de repentir et de pénitence, l'argent dont ils avaient jadis acheté ses voluptés. Il parle gaiement du bon Noé, à la vue de certains sommets neigeux où, suivant la légende, Noé aborda avec sa société si mêlée. Dans la cathédrale de Nicée, où se réunit jadis le fameux concile, il distingue encore sous le badigeonnage blanc des Turcs la fière promesse de la croix : I. H. S. (*in hoc signo vinces*), et voit par-dessus s'étaler orgueilleusement la devise de l'islam : *Il n'y a de Dieu que Dieu.* — Il en tire philosophiquement une leçon de tolérance. « Il semble, dit-il, que le ciel soit disposé à écouter d'une oreille aussi favorable le *Credo* et le *Allah et Allah.* » Un Turc voltairien n'aurait pas mieux dit.

Il fallait que l'officier prussien fût, au physique et au moral, bien trempé. Sa vie en Orient semble n'être qu'une suite d'études, de travaux sans fin, de longs voyages à cheval, de courses sous un soleil brûlant, sous de froides pluies, dans les neiges des montagnes, de navigations périlleuses sur des radeaux soutenus par des outres, au milieu des rapides et presque des cataractes. Rien de plus curieux que cette activité étonnante, cet amour des entreprises, ce désir de voir et d'apprendre, en contraste avec l'indolence, l'inertie et l'ignorance des Ottomans qui l'entourent. Plus d'une fois ses escortes l'abandonnent; les officiers, les soldats turcs chargés de le soutenir dans quelque tentative périlleuse, reculent et le laissent s'exposer seul. La volonté tenace de l'homme du Nord, son audace intelligente et réfléchie laissent bien loin derrière elles le courage que le fatalisme inspire au musulman.

Mais c'est lui, direz-vous, qui raconte toutes ces aventures.

Si nos confrères savaient peindre !

pourraient dire les Ottomans. Il est difficile de ne pas croire à la véracité de ces récits, tant l'absence de prétention et de vanité, tant la sincérité y paraissent évidentes. Bien que l'auteur parle très souvent de lui, c'est avec autant de détachement que s'il s'agissait d'un autre, et l'on voit peu d'écrits aussi exempts des petitesses de la personnalité. Il n'y a pas non plus chez lui de parti pris. Ses jugements, comme ses descriptions, ne cherchent qu'une chose, la vérité. Vous ne trouverez pas ici cet esprit toujours mordant et railleur qui nous donne, au lieu du portrait d'un peuple, une piquante caricature. Vous n'y serez pas écœuré par cet optimisme descriptif, cet entêtement dans l'éloge par lesquels on se croit obligé de reconnaître une hospitalité généreuse.

Voir le vrai, qualité inestimable ! Est-elle jointe à l'art de l'exprimer, elle fait les grands écrivains : à l'art d'en profiter dans la vie, elle fait les grands hommes d'action.

Aussi voit-on à merveille dans ce livre, soit par de légers incidents observés et notés au vol, soit par des études approfondies, les hommes et les choses de l'Orient.

Le soldat turc ne ressemble pas au Grec raisonneur et indocile qui interrompt l'exercice pour dire à l'officier instructeur : « Frère, pourquoi ce commandement ? En quoi ce mouvement vaut-il mieux que l'ancien? » L'Ottoman obéit, même sans chercher à comprendre : mais il méprise l'infidèle qui l'instruit. Le dernier des musulmans se croit supérieur au premier des chrétiens; au prix de sa religion, qu'est-ce que toute notre science ?

L'empire turc ne présente plus que rarement le spectacle de cette férocité sereine qui s'étale en pleine lumière, au milieu des dorures et des marbres, comme dans le *Décapité* de Regnault; elle sommeille à présent, quoiqu'elle ait encore des réveils terribles. Ce mélange de bonhomie et de cruauté, de majesté formidable et de familiarité, de générosité et d'avidité, souvent signalé chez les puissants de l'Asie, est assez heureusement peint dans ces lettres. Le sultan Mahmoud a fait massacrer les janissaires par milliers : mais il accueille la supplique qu'une bonne femme présente au bout d'une canne. Il écrase d'impôts ses provinces; mais son trésorier vide les sacs d'or sur son passage. Pachas et vizirs, princes valaques et moldaves se prosternent devant lui; mais en voyant M. de Moltke passer dans la cour du palais, il l'appelle par la fenêtre et lui crie de monter auprès de lui.

Voilà bien aussi ce luxe splendide et cette misère, cette incurie honteuse, ces rares palais, ces innombrables masures, ce pêle-mêle des brillants costumes asiatiques et des redingotes hideuses de la réforme, ces merveilles de forme et de couleur où, depuis des milliers d'années, l'art oriental excèle, gâtées, déshonorées par la banalité de la pacotille occidentale. Dans le konak d'un pacha, à côté des divans, des armes damasquinées, on admirait des chaises d'acajou, et, alignées sur une table, trois pendules.

Des pendules, ô Mahomet ! mais du moins celles-là avaient été payées. Avouez, maréchal, que, si le livre était à refaire, vous enlèveriez ces pendules.....

Un jour qu'on donnait l'assaut à un village, M. de Moltke remarque un soldat qui, en détournant les yeux, déchargeait son fusil dans l'azur du ciel. — « Camarade, où donc as-tu

tiré ? » — « Il n'y a pas de mal, petit père ; avec l'aide de Dieu, le coup aura porté. » — Et c'est ainsi qu'avec l'aide de Dieu ils blessaient plus souvent leurs compagnons que leurs ennemis.

Les pachas sont moins religieux, c'est-à-dire plus civilisés. Mais, même chez eux, dans les moments critiques, le musulman reparaît. Dans les jours qui précèdent la bataille de Nisib, le général turc consulte et écoute ses officiers européens. Le jour de la bataille venu, il ne croit que ses *mollahs*. Ce n'est pas un conseil, c'est un concile de guerre. Aux représentations que les officiers lui adressent sur ses manœuvres imprudentes, il répond « que la cause du sultan est juste, qu'Allah lui viendra en aide. »

Un prêtre musulman, un uléma, indigné contre l'arrogance des Russes, s'écrie : « Pourquoi dix mille Osmanlis ne monteraient-ils pas à cheval, et ne s'avanceraient-ils pas, confiants dans Allah et la force de leur sabre, jusqu'à Moscou ? » Plaisante présomption dont nous ririons volontiers si nous n'avions pas connu des infatuations tout aussi étranges, qui n'avaient pas toujours l'excuse de l'aveuglement religieux.

Ce fanatisme s'en va, mais bien lentement, et Dieu sait qui le remplace. Il y a trente ans, un chrétien ne pouvait, sous peine de mort, pénétrer dans la sainte mosquée d'Omar, à Jérusalem : il y a dix ans, M. de Saulcy et tous les membres de sa mission exploraient librement, mesuraient, dessinaient, photographiaient et la mosquée et les parvis du temple, et les souterrains de Salomon. Quelle puissance avait opéré ce miracle ? Celle de la France d'abord, que l'Orient respectait encore, et celle d'une pièce de vingt francs que la mission payait chaque jour à la mosquée.

L'empire turc, et M. de Moltke le remarque avec justesse, a toutes les faiblesses de l'enfance et toutes celles de la caducité. Les institutions modernes y sont encore au berceau ; les vieilles institutions musulmanes y tombent en décomposition. Pour le service militaire, pour les impôts, les sujets de l'empire ont toutes les charges des pays civilisés : ils n'ont, pour la sécurité, pour l'industrie, pour l'exploitation et la jouissance de leurs biens, aucune des garanties que nous achetons au prix de ces charges.

Et pourtant, quel merveilleux pays ! quelles ressources inouïes ! quelles richesses à peine exploitées ! Les lignes de bateaux à vapeur se multiplient ; les chemins de fer commencent à sillonner ces contrées antiques. La fumée des locomotives noircit déjà le ciel bleu de l'Ionie ; vous pouvez prendre la première classe des bords du Mélès, à Smyrne, jusqu'au temple de Diane d'Éphèse et bien plus loin encore. Dans quelques années, les rails, par la Thessalie et la Macédoine, unirent Vienne à Byzance et à Athènes. Mais qui profite de ces travaux ? Ce sont les Européens fixés en Turquie, et les rayas, ces esclaves méprisés autrefois, qui deviendront, qui deviennent déjà des maîtres opulents.

Le fameux malade est de plus en plus faible, malgré des retours de vigueur passagers, et ce qui m'effraye le plus pour lui, ce sont ses médecins. Il en a changé : le Français n'a plus guère voix au chapitre ; l'Anglais s'en écarte avec une discrétion prudente ; mais ils sont encore trois à se consulter, et que voulez-vous qu'il fasse contre trois ?

Heureux l'Ottoman, si, quelque jour, se livrant aux délices assoupissantes du kief, pressant de ses lèvres, sous un kiosque du Bosphore, le bout d'ambre de son narghileh, bercé par le clapotement du courant et caressé par les brises de la mer Noire, il rendait doucement l'âme dans le sein de Mahomet !

Mais j'ai bien peur qu'il ne soit déchiré tout vif. Écoutez, au bord des mers brumeuses du Nord, ces trois aigles posés sur la cime noire des sapins. L'Orient est si riche ; il est si faible ! Qu'était la Pologne au prix d'une pareille proie ? Et s'il est attaqué, qui pourra le défendre ? Alors serviraient les cartes de M. de Moltke. Alors les Ottomans apprécieraient cette instruction militaire qu'il a bien augmentée encore depuis qu'il les a quittés : il leur donnerait de bien autres leçons.

La plupart des militaires en peuvent aussi trouver chez lui d'excellentes ; qu'ils en profitent : ce sera autant de pris sur l'ennemi. Il ne m'appartient pas d'apprécier ici ses récits de siéges, de marches, de combats. D'ailleurs ce n'était pas la grande guerre. Il ne raconte guère qu'une bataille véritable, celle de Nisib ; encore est-ce pour repousser toute responsabilité dans cette défaite qui faillit faire tomber avant l'heure l'empire ottoman sous les coups de Mehémet Ali, d'un vassal révolté.

On peut faire son profit de ces récits, puisqu'ils sont d'un maître de l'art ; on n'a pas le cœur de les louer ; quelquefois, en les parcourant, on est tenté de repousser le livre. Les circonstances les plus futiles, les détails les plus insignifiants, tout devient allusion, trouve une application pénible, éveille un souvenir cruel.

Remarque-t-il que Constantinople assiégée serait vite aux abois, que rien ne serait plus facile que de la priver d'eau ; on pense à ce blocus de Paris, si terriblement complet, et maintenant encore presque aussi invraisemblable que la résistance qu'il rencontra.

Nous dit-il qu'Ibrahim, fils de Méhémet Ali, vainquit les Turcs grâce à son artillerie, on songe au rôle que les canons prussiens ont joué dans tant de batailles sanglantes. Qui ne penserait à cette belle armée vaincue par la faim dans Metz, en lisant ces mots du maréchal sur un castel du Kurdistan qu'il assiégeait ? « Je ne pus me défendre de la pensée qu'il suffisait de quarante hommes résolus pour faire ici une longue résistance. Mais heureusement la garnison est de deux cents hommes, car deux cents mangent plus que quarante, et l'on trouve plus facilement quarante hommes résolus que deux cents. »

Que de qualités, de connaissances, de travail et d'énergie employés à faire quoi ? Un grand général, c'est-à-dire un grand massacreur d'hommes. Les déclamations contre la guerre sont puériles, puisque la folie humaine la rend nécessaire. Et pourtant quel abus, quelle perversion étrange de toutes nos facultés ! Rarement on voit mieux que dans ce livre combien, à faire ce métier, à cultiver cet art, si vous le voulez, l'homme devient insensible. M. de Moltke a eu de l'humanité : ses récits mêmes en donnent quelques preuves. Elle se révoltait alors quelquefois encore chez lui ; mais déjà aussi il savait lui imposer silence au nom des nécessités de la guerre.

Et quelles étaient donc pour lui ces nécessités auxquelles il a fait de si bonne heure le sacrifice de sa sensibilité ? Comment s'expliquer qu'un officier européen, chargé uniquement d'instruire les troupes turques, braque le canon contre des Kurdes qui ne lui ont rien fait, fasse pleuvoir des obus sur des Égyptiens à qui il n'en veut pas, et qui n'attaquent ni lui ni sa patrie ? Que diriez-vous d'un maître d'armes qui, non content d'apprendre à son élève parades et ripostes, lui prêterait dans un duel le secours de sa main et lui donnerait une leçon en perçant devant lui le cœur de son adversaire ? Or, c'est ce que faisait M. de Moltke. Il prêtait ses services à la Turquie non-seulement pour instruire, mais aussi pour tuer. On ne s'étonne plus de ce qu'il a ordonné en France quand on l'a vu en Orient canonner pour l'amour de l'art, et massacrer en amateur.

LÉON TERRIER.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

RÉVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET EM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 2e ANNÉE NUMÉRO 14 5 OCTOBRE 1872

LA SEMAINE POLITIQUE

Triste semaine que celle-ci! C'est le 1er octobre qu'aux termes du traité de Francfort, nos frères d'Alsace et de Lorraine sont devenus définitivement sujets de l'empire d'Allemagne. On sait avec quelle rigueur judaïque l'administration prussienne a interprété l'article qui règle les conditions de l'*option*. Malgré la difficultés de tout genre qu'elle s'est ingéniée à soulever pour décourager le patriotisme de nos concitoyens, malgré la nécessité cruelle imposée aux *optants* de quitter à jour dit leur pays natal, le nombre de ceux qui ont préféré la France vaincue et malheureuse à la triomphante et superbe Allemagne a dépassé toutes les prévisions. A l'approche de l'échéance fatale, les lignes de chemins de fer et les routes étaient encombrées d'émigrants ; des milliers de personnes de tout âge et de toute condition ont passé la nouvelle frontière. Ceux-là seulement sont restés, qui n'ont pu partir. Des contrées entières sont dépeuplées. Metz, qui comptait autrefois 57 000 habitants, en conserve à peine 25 000. Au dire du *Times*, sur les 1 500 000 Alsaciens-Lorrains qui ont eu à choisir entre la perte de leur nationalité et l'émigration, un tiers a choisi l'émigration. Les étrangers ne sont pas moins touchés que nous de ce spectacle extraordinaire, et les exilés volontaires qui achètent au prix d'un si cruel sacrifice la joie de rester Français, nous rendent encore le service d'attirer sur le pays auquel ils donnent cette admirable preuve d'attachement les sympathies du monde entier. A nous maintenant de faire en sorte qu'ils n'aient jamais à se repentir de leur généreux dévouement. Ce n'est pas assez pour cela de les accueillir en frères ; il faut encore que nous nous appliquions à justifier l'estime et l'affection qu'ils nous témoignent, et à montrer à tous, amis et ennemis, que la France est digne de cet excès d'amour.

Si nous sommes bien pénétrés de ce devoir, nous renoncerons avant tout à ces querelles interminables qui ne peuvent qu'affaiblir notre pays. Nous nous étions un peu trop hâté, paraît-il, de nous réjouir de l'apaisement qui semblait se produire dans les esprits. Cette sagesse n'a pas été de longue durée ; on s'est remis à se disputer, à se renvoyer les injures et les anathèmes, et nous avons eu le chagrin de constater que la raison publique n'a pas fait encore autant de progrès que nous l'avions espéré.

Quelques membres de la commission de permanence ont donné un fâcheux exemple d'emportement et d'injustice. Ils ont prononcé de véritables réquisitoires contre le gouvernement et contre les républicains, pour des misères. Un journal avait rapporté tout au long un entretien qu'il assurait avoir eu lieu entre M. Thiers et un député de la droite. Quelques-unes des paroles attribuées au président de la République ont choqué son interlocuteur, M. Martial Delpit. Il les déclare inexactes et les juge offensantes pour l'Assemblée souveraine. Rien de plus naturel et de plus légitime que de relever les inexactitudes du récit donné par le *Soir*. Mais un droitier ne peut pas laisser passer une occasion d'attaquer le gouvernement constitué par l'Assemblée. C'est donc au ministre de l'intérieur que M. Martial Delpit a demandé compte d'un article de journal, qu'il n'a pourtant ni écrit ni inspiré. Le mot d'*énergumènes* appliqué par M. Thiers aux radicaux de la monarchie, selon le *reporter* du *Soir*, paraît à l'honorable député outrageant et injurieux au premier chef. Nous le voulons bien admettre. Mais, si M. Thiers ne l'a pas prononcé, à quel propos vous en prendre à lui? Vous demandez que les journaux qui soutiennent la présidence respectent l'Assemblée nationale, c'est-à-dire encore la droite dont vous faites partie ; à la bonne heure ; nous sommes d'avis qu'on respecte tous les élus de la France, à quelque opinion qu'ils appartiennent. Mais lisez donc les feuilles de votre bord, et voyez comment on y parle de certains représentants qui siégent à Versailles au même titre que vous ; voyez comment on y parle du gouvernement qui est votre œuvre, et de l'homme d'État aux mains duquel vous avez remis les destinées de notre pays. *Energumènes* est bien doux et bien inoffensif, en comparaison des gros mots qui émaillent la prose de vos amis.

Autre grief aussi légitime : un grand nombre de conseillers généraux ont signé, hors session, des adresses au président de la République ; ils ont cru devoir lui envoyer l'expres-

sion respectueuse de leur reconnaissance et leur adhésion motivée à sa politique patriotique. Il est évident que de semblables démarches n'ont rien d'illégal ni d'irrégulier. La loi qui interdit aux assemblées départementales les discussions politiques n'a pu enlever aux membres de ces assemblées le droit de se réunir, après la session, pour rédiger des Adresses. Les conseillers généraux ne sont pas, que nous sachions, hors du droit commun, et ce qui est permis à tous les citoyens leur est nécessairement permis. On ne l'entend pas ainsi, paraît-il, du coté droit de la commission de permanence. Les Adresses républicaines y ont été jugées abusives et malséantes. M. de Mornay et M. de Kergorlay, députés de l'Oise, s'en sont montrés particulièrement blessés, et M. de Kergorlay les a qualifiées de manœuvres *déloyales*. O équité de la droite ! Le même parti qui s'indigne si vertueusement aujourd'hui de ces manifestations toutes privées, réclamait l'an dernier, pour les conseils généraux, le droit d'émettre des vœux politiques. On ne prévoyait pas alors que les conseils dussent être si généralement infestés de la gangrène républicaine ; la majorité espérait y trouver de petites droites à son image, et se flattait de recevoir force vœux en faveur de la monarchie qu'il aurait bien fallu satisfaire. Sa déception est complète et vraiment cruelle. Il eût été pourtant plus habile ne pas la laisser si naïvement éclater.

Il eût été plus sage aussi, et, s'il nous est permis de le dire, plus honnête, de ne pas tomber soi-même dans le péché que l'on reprochait si vertement à ses adversaires. Or, les mêmes membres de la droite qui ne veulent pas que les conseillers généraux manifestent leurs préférences pour le régime républicain, trouvent fort bon qu'un conseil départemental adopte et patronne une candidature politique. Celui de l'Oise, dont MM. de Mornay et de Kergorlay font partie, était convoqué officieusement, ces jours derniers, à l'effet de désigner un candidat pour l'élection du 20 octobre. Pareille tentative s'est déjà produite sans succès dans le département de l'Eure, au mois de février dernier, et la *Revue* a dit alors ce qu'elle pensait de ce retour déguisé aux candidatures officielles. Nous ne savons si cette fois on arrivera à s'entendre : mais c'est assez qu'on le tente et qu'on invite le conseil général à une pareille démarche, pour que nous puissions apprécier la logique et l'équité des soi-disant conservateurs. Ce qui sert les intérêts ou les passions du parti auquel appartiennent MM. de Mornay et de Kergorlay est licite et légal, ce qui les contrarie est déloyal et criminel : voilà, semble-t-il, la règle fondamentale du nouveau droit constitutionnel, comme on l'entend à l'extrême droite.

Est-on du moins plus sensé dans le camp opposé ? Nous l'avons cru et nous l'avons dit, sans nous douter que nous dussions être si promptement démentis par les événements. On a fait quelque bruit, et non sans raison, des manifestations désobligeantes qui ont accueilli à son retour de Lourdes un nombreux convoi de Nantais. Nous avons peu de goût, en général, pour les processions et les exhibitions en plein air. Dans un pays aussi divisé que le nôtre, il est nécessaire que les opinions les plus respectables et les convictions les plus sincères apprennent à observer une certaine discrétion. Si l'on veut que la rue ne soit plus troublée, il faut en faire un terrain neutre, également interdit à tous les partis et à toutes les Églises. C'est pour cela que nous avons su bon gré aux républicains de renoncer à célébrer publiquement les anniversaires du 4 et du 22 septembre ; c'est pour cela aussi que nous pensons qu'il y aurait eu de la part des catholiques nantais prudence et convenance à ne pas transformer un acte de piété en une manifestation politico-religieuse. On peut fort bien aller à Lourdes et en revenir sans tant d'apparat et de tapage. Ce n'était cependant pas une raison pour faire aux pèlerins la réception insultante qu'on leur a faite, et nous n'avons pas besoin de dire avec quelle énergie nous réprouvons ce charivari indécent.

En vérité, c'est un étrange pays que le nôtre. Quand donc apprendrons-nous à nous comporter en gens sensés ? Des catholiques d'une foi robuste conçoivent le désir d'aller prier la Vierge bien loin de leur pays, aux lieux consacrés par les hallucinations d'une petite paysanne. Leur piété peu modeste a besoin de s'étaler publiquement : il leur faut des décorations et des bannières, des chants et des processions; ils veulent qu'on les voie partir et qu'on les voie revenir, et qu'on sache bien ce qu'ils pensent, ce qu'ils sont et ce qu'ils font. Ceux qui ne partagent pas leurs croyances s'irritent fort mal à propos de cette vanité inoffensive; ils se croient engagés d'honneur à manifester, de leur côté, leur incrédulité, et les voilà qui s'en vont huer les croyants au passage. Une fois qu'ils se sont donné cette sotte satisfaction, c'est le tour des croyants d'être mécontents et de protester. Dieu sait s'ils y manquent et s'ils perdent une si heureuse occasion d'affirmer avec éclat leur foi politique et religieuse ! Il y a des juges à Nantes ; mais un simple appel aux magistrats ordinaires, ce ne serait pas contentement pour gens de cette importance. Leur mésaventure devient une affaire d'État, et vite il faut recourir à l'autorité politique. Encore ne s'adressent-ils pas au préfet, au ministre de l'intérieur au président de la République. Ils sont monarchistes et ils ont hâte de faire savoir à la France le peu de confiance que leur inspire l'administration républicaine. C'est à la commission de permanence qu'ils envoient leurs doléances. Quelle satisfaction peuvent-ils attendre d'elle ? Aucune sans doute, et ils n'espèrent probablement pas qu'elle convoque d'urgence l'Assemblée nationale pour lui soumettre cette grosse affaire. Mais peu leur importe au fond le résultat de leur démarche. Ce n'est qu'une manifestation de plus, et pourvu qu'ils fassent pièce au gouvernement qu'ils n'aiment pas, le reste les inquiète fort peu.

Pendant ce temps-là, à l'autre bout de la France, M. Gambetta s'étonnait que le gouvernement hésitât à nous accorder le libre et plein exercice du droit de réunion. Voyez, dit-il, l'Angleterre : la monarchie y est plus libérale que notre république. Cela n'est que trop vrai pour notre honneur. Mais si nous voulons être libres, nous devons apprendre d'abord à être tolérants, à respecter toutes les opinions et toutes les croyances. Des scènes pareilles à celles de Nantes ne peuvent que décourager les plus fervents amis de la liberté, et fournir des armes terribles à ses ennemis. Aussi croyons-nous qu'au lieu d'entretenir toujours les Français de leurs droits, il serait vraiment patriotique de leur parler un peu de leurs devoirs, qu'ils comprennent parfois si mal. Il faudrait essayer de les corriger de ces habitudes d'intolérance, qui sont communes chez nous à tous les partis. Nous pourrons sans inconvénient être libres, comme on l'est en Angleterre, quand nous aurons cessé d'être fanatiques comme on l'est en Irlande.

Le discours auquel nous faisons allusion a donné lieu, comme on sait, aux récriminations les plus passionnées. On a

pretendu, avant que nous en eussions le texte authentique, que ce n'était rien moins qu'une déclaration de guerre, et que l'ex-dictateur avait nettement rompu avec le gouvernement. Cette calomnie tombe d'elle-même à la seule lecture de la harangue de M. Gambetta. Elle n'a pas le caractère coupable qu'on lui avait attribué. Elle ne mérite pas non plus le jugement très-sévère qu'en ont porté certains journaux ordinairement plus modérés et plus calmes. Mais nous ne pouvons pas ne pas reconnaître que M. Gambetta n'a pas montré à Grenoble l'esprit de conciliation et d'apaisement que nous avions été heureux de le constater précédemment.

Ce n'est pas qu'il n'y ait des parties excellentes dans son long discours. Il a raison de signaler l'arrivée d'une nouvelle couche sociale à la vie politique. Ce phénomène n'est peut-être pas aussi nouveau qu'il le pense. Le nombre de ceux qui ont assez de lumières et de loisirs pour s'intéresser aux affaires publiques augmente naturellement à mesure que le bien-être devient plus général et que l'instruction se répand. Ce progrès continu était moins visible sous l'Empire qu'il ne l'est aujourd'hui, parce que l'administration d'alors dispensait paternellement les citoyens de tout souci politique, et prenait la peine de penser, de voter et de gouverner pour eux, au plus juste prix. De nombreuses familles se sont ainsi élevées, sans qu'on prît garde, jusqu'à la bourgeoisie; d'autres y vont arriver plus facilement grâce à la République et aux institutions démocratiques qu'elle comporte. C'est ainsi qu'une nation se renouvelle et se rajeunit, et qu'elle trouve dans son sein des ressources inépuisables.

M. Gambetta a fort bien fait encore de conseiller à ses auditeurs la modération et la sagesse. Il a très-justement rappelé que la peur a fait faire de grandes sottises à notre pays. Son tort est de n'avoir pas, pour son compte, fait son profit de ses judicieuses remarques et de ses salutaires conseils. Il comprend à merveille que la République ne s'établira chez nous qu'à la condition de n'alarmer aucun intérêt: il sait que nous avons besoin par-dessus tout d'ordre et de tranquillité. Malgré cela, se laissant entraîner par des haines de sectaire, dont on aurait voulu le croire corrigé, il prétend exclure de la prochaine assemblée et du prochain gouvernement des hommes dont le nom est encore, pour bien des gens, à tort ou à raison, une garantie d'ordre et de sécurité. Il ne faut pas se laisser duper, nous sommes tout à fait de cet avis. Mais il ne faut pas non plus écarter par des défiances outrageantes les partisans de bonne foi et de bonne volonté que la République peut recruter dans le personnel des anciens partis monarchiques. Vous laisserez venir à vous les égarés, c'est-à-dire les électeurs; cela va de soi, et nous le croyons sans peine. Mais vous fermerez vos rangs et vos listes aux chefs, c'est-à-dire aux élus, c'est-à-dire à vos concurrents d'hier et de demain: cela se comprend encore, mais cela nous semble aussi maladroit qu'antipatriotique.

On parle de « récompenses » recueillies par d'autres que ceux qui les ont méritées. Il s'agit vraiment bien de récompenses! La prochaine Assemblée ne peut pas être une sorte d'Académie ou de prytanée de républicains émérites. Ce ne sera pas trop, pour mener à bien la lourde tâche qui lui incombera, de tout ce que la France compte d'hommes éclairés, courageux et honnêtes. Sont-ils tous parmi les républicains de la veille? Écartera-t-on des affaires des convertis tels M. Casimir Perier, M. le général Chanzy, ou M. Thiers? Les enverra-t-on faire pénitence à la porte du temple où officiera M. Gambetta? En vérité, ce sont là des puérilités indignes de la discussion. Passerons-nous donc toujours notre temps à nous excommunier les uns les autres? M. de Kerdrel refusait une fois de voter un ordre du jour qu'il trouvait bon, parce que M. Gambetta l'approuvait et le votait. M. Gambetta, à son tour, foudroie de ses anathèmes tout ce qui, de près ou de loin, tient aux partis monarchiques. Des deux parts, pourvu que l'on soit désagréable à ses adversaires, c'est assez: on ne regarde pas plus loin, et l'on ne se demande pas ce que la France peut gagner ou perdre à ces exclusions.

Pendant que les partis nous attristaient de leurs querelles, le gouvernement vient d'accomplir sans bruit une réforme considérable, qui pourra exercer la plus heureuse influence sur les destinées de notre pays. Une longue circulaire adressée aux proviseurs des lycées par le ministre de l'instruction publique expose et justifie par les meilleures raisons les changements qu'il a décidé d'introduire dans les programmes et les méthodes de l'enseignement secondaire. Ces nouveautés ne plairont sans doute pas à tout le monde; elles paraîtront téméraires à bien des gens nourris dans l'admiration et le respect des vieilles études universitaires; mais nous sommes convaincu qu'elles seront bien accueillies, dans l'université et hors de l'université, par la très-grande majorité des juges compétents.

On sait à quelles critiques donnait lieu, depuis longtemps déjà, le système d'études emprunté par l'Université impériale aux écoles des jésuites. On reprochait à ce système de dédaigner trop les connaissances positives et pratiques, et de n'être bon qu'à former d'aimables désœuvrés. Ses plus chauds partisans avaient beau répondre qu'il n'y fallait voir qu'une méthode de culture générale et désintéressée des esprits, qui il préparait à tout en ne préparant à rien, et que c'était là son honneur et sa vraie gloire. Il avait fallu néanmoins étendre peu à peu les programmes et y admettre un certain nombre de connaissances indispensables qui n'y figuraient pas tout d'abord. On avait ainsi, et d'assez mauvaise grâce, fait une certaine place à l'histoire, à la géographie, aux sciences, aux langues vivantes. Puis on avait fini par comprendre, bien qu'un peu tard, que le corps de l'enfant a besoin, comme son esprit, d'une certaine culture méthodique pour arriver à son entier développement, et l'on avait encore ajouté aux programmes, dans ces derniers temps, la gymnastique, l'équitation, l'escrime et le maniement du fusil. Comme on ajoutait toujours sans jamais rien retrancher, le cours d'études des lycées était devenu avec le temps une véritable encyclopédie.

Mais la journée n'a que vingt-quatre heures: aujourd'hui comme autrefois, l'énergie humaine a des limites. Le temps des écoliers se trouvait morcelé entre un si grand nombre d'exercices différents, leur bonne volonté éparpillée sur tant d'objets divers, qu'ils finissaient par ne prendre de goût sérieux à rien, et qu'ils effleuraient tout sans rien approfondir. Avec cela, on s'est demandé un beau jour si, comme méthode de culture générale, l'enseignement selon la formule des jésuites était bien le plus rationnel et le plus profitable qui se pût concevoir. Il avait semblé qu'à ce point de vue même il y avait beaucoup à dire sur ses tendances presque exclusivement littéraires, sur l'importance extrême qu'il donnait à la forme, sur la place considérable qu'y tenait l'art de parler *de omni re scibili* et de persuader par des raisons bonnes ou mauvaises. M. Michel Bréal avait dit tout

haut, dans son excellent livre, ce que bien des gens pensaient, et avait démontré d'une façon péremptoire les vices de cet enseignement surannés.

Le ministre de l'instruction publique n'a pas craint, et il faut l'en louer, de porter une main hardie dans les broussailles des vieux programmes et d'y pratiquer de larges éclaircies. Il s'est occupé à la fois de dégager le terrain encombré, et de rectifier les mauvaises méthodes. On apprend les langues anciennes pour les lire, et les langues vivantes pour les écrire et pour les parler. Ce principe, qui ne peut pas être contesté, est le point de départ et la règle des réformes annoncées dans la circulaire. Les langues anciennes ne sont pas bannies de l'enseignement : on les étudie aussi bien que par le passé, mais en moins de temps et par d'autres moyens. On écrira moins ; on lira davantage. Les explications seront plus nombreuses, plus longues et plus développées. Elles porteront sur des ouvrages entiers, et non sur des extraits sans suite, sur des compilations indigestes de morceaux choisis. On ne composera plus de médiocres vers latins, mais on comprendra mieux les poëtes quand on les lira pour le plaisir de les lire et de les goûter, et non pour se parer de leurs dépouilles.

La meilleure partie du temps économisé par la suppression des compositions latines, thèmes et vers, sera consacrée à l'étude de notre langue. Qui pourrait s'en plaindre ? Combien de fois n'a-t-on pas remarqué quelle petite place était accordée au français dans les programmes universitaires ! Il fallait bien, pour lui donner le rang qui lui appartient de droit dans l'éducation nationale, obliger le latin et le grec de lui céder une part de leur domaine. Cette considération suffirait, à elle seule, à justifier la réforme courageusement entreprise par M. Jules Simon.

Ceux de nos compatriotes qui reviennent d'Allemagne s'accordent à nous dépeindre les Allemands comme très-irrités contre la France : pourquoi ? Un sentiment amer se mêle aux triomphantes ivresses de leur orgueil national. Ils croyaient avoir frappé la France à mort, et que c'était fini d'elle, et la France se permet de vivre encore. Ils croyaient l'avoir écrasée sous une énorme contribution de cinq milliards, et son crédit, qui trouve d'un seul coup une offre de 42 milliards, semble grandir d'autant plus qu'elle est plus obérée. Ce qui nous réjouit, ce qui nous donne espoir et foi en notre futur relèvement, ne saurait plaire à nos ennemis, et il est, disons-le, naturel, sinon généreux, que nos terribles vainqueurs en éprouvent une sorte de déception.

Cette déception même qu'ils en éprouvent ne serait pas pour nous faire de la peine, si elle n'avait pour effet de provoquer de leur part cette irritation dont on nous parle. Peut-être nous est-il assez difficile d'y croire et de la comprendre, à nous autres Français, à qui il est arrivé de laisser telle guerre inachevée et de nous contenter de résultats incomplets quand la moisson de gloire nous paraissait complète, nous disant, non sans une vaniteuse sécurité, que si plus tard une nouvelle démonstration de notre force militaire devenait nécessaire, eh bien ! nous recommencerions. Les Allemands n'aiment pas recommencer. Plus grand est le chagrin avec lequel tous les soldats de la landwehr s'arrachent à leurs foyers, plus ferme est leur résolution, une fois mis en branle, de n'y rentrer du moins que pour ne les plus quitter de longtemps, et ils vont jusqu'au bout, patients et implacables, supportant les plus lourds et les plus longs sacrifices, et frappant avec une fureur croissante, dans ce but unique de n'avoir point à y revenir une seconde fois. La paix ! ils l'aiment tant qu'ils foulent aux pieds leur ennemi jusqu'à ce qu'il soit hors d'état de la leur marchander : ils s'indignent même de sa résistance à leur furieux désir de paix et de ses efforts pour ne point se laisser écraser. Après Sedan, ils reprochaient aux Français, comme un crime envers l'Allemagne, de prolonger cette effroyable lutte qui coûtait à l'Allemagne tant de sang : et la durée même de la lutte exaspérait en eux ce sentiment que nous ne connaissons guère : l'irritation contre les vaincus.

Ce sentiment reparaît, dit-on. Eh quoi ! la France n'est pas morte après de si grandes défaites, et, après tant de dévastations, elle est riche ! On apprendra sans surprise que les plus irrités sont ces Allemands du Sud qui s'en allaient en guerre à contre-cœur, pleuraient de chagrin dans l'intervalle des batailles, et qui, plus souvent exposés que leurs compatriotes du Nord, ont essuyé d'énormes pertes d'hommes. Ils commencent à trouver que M. de Bismarck a été trop bon pour nous — et ils commencent à lui reprocher de ne pas prévenir le moment où les forces nous seront revenues.

Ils font ainsi écho à ce qu'on appelle à Berlin « le parti militaire », lequel, même avant le succès extraordinaire de notre dernier emprunt, s'en allait répétant que la France ne paraissant pas résignée à sa défaite, il ne fallait pas attendre qu'elle soit redevenue forte et qu'elle menace l'Allemagne pour lui imposer, par une nouvelle prise d'armes, cette résignation qui lui manque. — Nous ne croyons pas que le gouvernement impérial allemand soit disposé, pour le moment, à céder aux instances du parti militaire ; nous ne le croyons pas pour diverses raisons, dont voici la principale. Nous devons encore à la Prusse les trois milliards de l'emprunt. Si elle nous tient par sa créance, nous la tenons par notre dette ; elle ne provoquera pas de nouvelle guerre avec la France avant d'avoir encaissé intégralement les cinq milliards. Mais après ?

Rappelons-nous l'attitude de M. de Bismarck au lendemain de Sadowa. A propos de la question du Luxembourg, il aurait pu faire éclater la guerre ; le chauvinisme allemand l'y poussait. Il a préféré gagner du temps, et nous savons si le général de Moltke a mis ce temps à profit pour mettre à petit bruit, par des efforts persistants et silencieux, les innombrables armées de l'Allemagne sur un pied formidable ! Quant à M. de Bismarck, il attendait tranquillement que l'empereur Napoléon III, tombant dans un des piéges qu'il lui tendait, déclarât la guerre à l'Allemagne. Aujourd'hui nous savons que l'artillerie des onze premiers corps de l'armée allemande est considérablement augmentée, que l'organisation de cette armée, déjà si solide, se perfectionne encore de jour en jour, que l'état-major allemand pousse la précaution jusqu'à élever des pigeons-voyageurs, futurs messagers des places qui pourraient être assiégées. En un mot, les Allemands se préparent comme si c'étaient eux qui aient une revanche à prendre, et se fortifient comme s'ils étaient les vaincus.

Le parti militaire de Berlin n'est que trop intéressé à répandre parmi les Allemands cette opinion que ce sera peut-être à recommencer. Les arguments que nous tirons de ce qui nous arrive d'heureux pour nous faire espérer la réparation

de nos pertes, il les relève, les signale, les retourne contre nous. Félicitons-nous donc des forces que nous semblons reprendre, mais sur un ton conforme à notre fortune, et sans forfanterie d'aucune sorte. Ne savons-nous pas que les Allemands tiennent registre de tout ce qui se dit et s'imprime chez nous, et en forment un dossier dans lequel ils se réservent de puiser à l'occasion ?

Occupons-nous de nos réformes intérieures ; pour le reste, disons simplement que nous attendons l'effet du temps, qui n'appartient à personne, et dont le plus puissant empereur du monde n'est pas maître ; ou parlons vaguement, à l'instar des Allemands, des évolutions historiques, des lois qui régissent les choses humaines, des antinomies, que sais-je encore ? C'est moins clair, mais, du moins, de cet emprunt à leur langage nuageux, jamais les Allemands, quelque subtilités qu'ils y mettent, ne pourraient tirer prétexte d'un grief positif contre nous et d'un *casus belli*.

E. Y.

SORBONNE

PHILOSOPHIE

COURS DE M. PAUL JANET

de l'Institut

Origines de la Société (1)

L'homme peut être considéré de deux manières différentes : ou individuellement, ou dans ses rapports avec les autres hommes. L'anthropologie, subdivisée en psychologie et physiologie, étudie l'homme en lui-même ; la morale s'adresse à l'individu, même dans celle de ses parties qu'on appelle la morale sociale. La philosophie sociale a pour objectif la société elle-même.

La sociabilité est un des caractères distinctifs de l'homme, bien qu'elle ne lui appartienne pas exclusivement ; car il y a d'autres ζῶα πολιτικά que l'homme, par exemple les abeilles, les castors, les chevaux, etc. Mais chez l'homme, la société présente des phénomènes plus importants, qui sont l'objet de la philosophie sociale.

La première question qui s'offre à nous est celle de l'origine de la société. Il semble qu'elle devrait être la dernière, car on ne peut, en bonne logique, remonter à l'origine des choses que lorsqu'on les connaît. Mais cette méthode rigoureuse et circonspecte serait ici impossible à appliquer : il faut passer outre, et, omettant toutes les explications surnaturelles qui appartiennent à un autre ordre d'études, traiter cette question avec Montesquieu et Rousseau par les seules forces du raisonnement et de l'expérience.

Il ne sera pas inutile pourtant de dire quelques mots des opinions antérieures, afin de distinguer dans leur doctrine les parties empruntées aux anciens et les parties nouvelles et originales.

Platon ne s'étend pas très-longuement sur cette question. Il en dit à peine deux mots dans le dialogue de la *République*. Suivant lui, l'origine de la société vient du besoin que les hommes ont les uns des autres. C'est l'impuissance de l'homme, ou, pour parler la langue de Platon, le manque de suffisance, αὐτάρκεια, qui donne naissance à la société. L'homme en effet, ne peut se suffire à lui-même et a besoin de beaucoup de choses : οὐκ αὐτάρκης, ἀλλὰ πολλῶν ἐνδεής. C'est pour cela qu'il a recours au secours de ses semblables : « Le besoin » d'une chose ayant engagé un homme à se joindre à un » autre homme, la multiplicité de ces besoins a réuni dans » un même lieu plusieurs hommes désireux de s'entr'aider, » κοινωνούς τε καὶ βοηθούς : et nous avons donné à cette vie en » commun le nom de cité, ταύτῃ δὴ κοινωνία πόλις ὄνομα. » C'est là sans doute une explication très-judicieuse ; mais Platon ne nous dit pas si les hommes se sont trouvés en société primitivement, en raison de leur impuissance absolue de vivre isolés, ou bien si c'est ce sentiment qui les a postérieurement réunis. En d'autres termes, y a-t-il eu avant la société un autre état, appelé état de nature, ou la société est-elle tout à fait naturelle ?

De ces deux hypothèses, négligées par Platon, la seconde paraît être le fond de la doctrine d'Aristote. D'après lui, la société existe par nature, πόλις φύσει ἐστι. Il en trouve la preuve dans le fait de la famille, et dans l'attrait des sexes : « Il y a d'abord nécessité dans le rapport de deux êtres qui » ne peuvent rien l'un sans l'autre. Je veux parler de l'union » des sexes pour la reproduction ; et ici rien d'arbitraire ; car » chez l'homme aussi bien que chez les autres animaux, et » chez les plantes, c'est un désir naturel de laisser après soi » un être fait à son image. » C'est là une vérité incontestable, mais elle ne suffit pas pour prouver la société, puisque la reproduction existe même chez les êtres non sociables. Ce peut être un rapprochement momentané, accidentel. Cet argument ne suffit pas pour démontrer que la société est naturelle. Mais pour l'homme en particulier, l'incapacité de l'enfant de se suffire à lui-même pendant un très-long temps, les rapports prolongés du père et de la mère, créent des habitudes, d'où naît la famille.

« L'association première de plusieurs familles, formée en » vue de rapports qui ne sont plus quotidiens, c'est le village » (κώμη), qu'on pourrait appeler une colonie naturelle de la » famille, ce sont ses enfants et les enfants de ses enfants. » Puis nous faisons un pas de plus, « l'association de plusieurs » villages forme un état complet, arrivé à ce point de ce » suffire absolument à lui-même ». Aristote conclut que l'État est naturel, et par l'État il entend la société. Il y a cependant là deux questions qu'il convient de distinguer, et qu'Aristote nous paraît confondre un peu. Rousseau les a distinguées, et c'est ainsi que dans le discours sur l'*Inégalité des conditions*, il recherche l'origine de la société, et dans le *Contrat social* l'origine de l'État. L'État dans Aristote est très-exclusif, ceux qui n'en font point partie sont des barbares, βάρβαροι, des étrangers ou des ennemis.

Ici Aristote explique ce qu'il entend par ce mot *nature* : ce n'est pas l'état originel d'une chose, mais le but pour lequel elle est faite. Ainsi la nature du corps, c'est l'état de complet développement du corps, il en est de même pour l'âme : « La nature de chaque chose est précisément sa fin, et ce » qu'est chacun des êtres quand il est parvenu à son entier » développement, on dit que c'est là sa nature propre. » De là vient que l'État, πόλις, est naturel à l'homme : hors de l'État, l'être animé est « une brute ou un Dieu ». Celui qui

(1) Voyez les numéros des 9 décembre, 9 mars, 27 avril et 22 juin, pages 556, 863, 1036 et 1224.

reste sauvage (ἄπολις) est dégradé (φαῦλος) ou un être supérieur à l'espèce humaine (κρείττων ἢ ἄνθρωπος). Aristote invoque aussi l'argument de l'existence de la parole : « La nature ne » fait rien en vain; or, elle a accordé la parole exclusivement » à l'homme. » On reconnaît là les causes finales si chères à Aristote. De plus l'homme est un être moral, et c'est encore une des raisons d'être de la société.

Par ce court résumé, on voit qu'Aristote est un des philosophes qui ont le plus insisté sur la sociabilité de l'homme ; sa doctrine a trouvé dans Hobbes, au XVIIe siècle, un adversaire hardi et original. Pour lui la Société n'est qu'un accident.

« Pour ceux qui étudieront de près ces questions », dit-il (*De Cive, Libertas*, c. I.), « il sera évident que la Société s'est » formée non parce qu'il ne pouvait en être autrement selon » la nature, mais simplement par accident. »

Sa grande raison, c'est d'abord que s'il était vrai que l'homme fût appelé par la nature à vivre en société, il devrait aimer tous les hommes, parce qu'ils sont ses semblables, *ut æquo hominem*. Des différences d'affections entre les hommes, Hobbes conclut que la société n'est pas l'œuvre de la nature. Ce que nous recherchons dans la société des hommes c'est avant tout notre intérêt, bien plus que les hommes eux-mêmes : *hæc* (notre intérêt) *primario, illos* (les hommes pour eux-mêmes) *secundario quærimus*. Dans les sociétés qui ont pour objet le commerce, on recherche les affaires : *non socium sed rem unusquisque colit*. Si c'est au point de vue des services qu'on a des rapports avec autrui, l'amitié inspire plus de crainte que d'affection : *forensis amicitia plus habens metûs mutui quam amoris*. Si nous nous réunissons pour nous réjouir, nous nous plaisons surtout au ridicule, à la médisance, nous recherchons surtout le plaisir de railler autrui et de nous relever nous-mêmes.

De tout cela il résulte, d'après Hobbes et contrairement à la doctrine d'Aristote, que la nature a séparé les hommes : « *ad mutuum eadem aptos produxisse* ». Étudiez l'histoire, examinez notre vie de chaque jour, c'est ainsi que les choses se passent. « Pourquoi, en partant pour un voyage, avez-vous soin de vous munir d'armes et d'une bonne escorte ? Pourquoi, avant de vous endormir, fermez-vous vos portes et vos coffres ? Par cette prudence, vous accusez l'espèce humaine autant que moi, ou plutôt nous n'accusons ni l'un ni l'autre : les passions des hommes ne sont pas des péchés. »

Voilà les principales opinions antérieures au XVIIIe siècle sur la question que nous vous proposons d'étudier dans Montesquieu et J. J. Rousseau. On pourrait citer encore les deux premiers chapitres de l'*Essai sur le gouvernement civil* de Locke, où celui-ci combat la théorie de Hobbes : Il commence par affirmer l'état de nature, et si on lui demande où il a existé, il répond : « que les princes et les magistrats de gou- » vernements indépendants sont dans l'état de nature les » uns par rapport aux autres. Des différends qui naissent dans cet état résultent des conventions qui sont un commencement de Société : « les promesses et les conventions faites » pour un troc, entre deux hommes, dans une île déserte, » sont des liens qu'il n'est point permis de rompre, quoique » ces sortes de gens soient en cette occasion dans l'état de » nature, l'un par rapport à l'autre. »

Nous arrivons maintenant à Montesquieu, qui traite de cette question dans le second chapitre de l'*Esprit des lois*, consacré à l'étude des lois naturelles. Montesquieu admet l'existence de lois naturelles indépendantes de l'état social et antérieures à l'établissement des sociétés. Il se demande ensuite quelle est la première loi naturelle. Pour Hobbes, nous l'avons vu, c'est la loi de la guerre : l'homme ayant droit à tout et voulant tout obtenir, est en lutte continuelle pour satisfaire ce désir, et il faut le despotisme d'un maître pour amener la paix. — Selon Montesquieu, au contraire, l'état primitif est un état de paix : « Un homme dans ce premier » état aurait plutôt la faculté de connaître qu'il n'aurait de » connaissance. Il est clair que ses premières idées ne se- » raient point des idées spéculatives, il songerait à la conser- » vation de son être, avant de chercher l'origine de son être. » Un homme pareil ne sentirait que sa faiblesse ; sa timidité » serait extrême, et si l'on avait besoin de l'expérience, on » a trouvé dans les forêts des hommes sauvages : tout les fait » trembler, tout les fait fuir. » Ceci est une allusion à l'homme sauvage trouvé au XVIIe siècle dans le Hanovre, et à un autre que l'on trouva au XVIIIe siècle dans l'Aveyron. « Dans cet état, chacun se sent inférieur ; à peine chacun se » sent-il égal. On ne chercherait donc pas à attaquer, et la » paix serait la première loi naturelle. »

Quant aux objections de Hobbes, il y répond en montrant que tous les motifs invoqués par l'auteur du *de Cive* sont tirés de l'état social : « Le désir que Hobbes donne aux hom- » mes de se subjuguer les uns les autres n'est pas raisonna- » ble. L'idée de l'empire et de la domination est si composée » et dépend de tant d'autres idées, que ce ne serait pas celle » qu'on aurait d'abord. Hobbes demande pourquoi, si les » hommes ne sont pas naturellement en état de guerre, ils » vont toujours armés, pourquoi ils ont des clefs pour fermer » leurs maisons. Mais on ne sent pas que l'on attribue aux » hommes avant l'établissement de la société ce qui ne peut » leur arriver qu'après cet établissement, qui leur fait trouver » des motifs pour attaquer et pour défendre. »

La seconde loi naturelle est l'instinct de la conservation : l'homme cherchera à se nourrir ; la troisième est l'union des sexes ; la quatrième est le désir de vivre en Société : d'où cette conséquence facile à tirer que la Société est pour l'homme un état naturel, puisque le désir de vivre en Société est une loi naturelle. On reconnaît ici la concision de Montesquieu sur ces questions spéculatives qui ont très-peu arrêté son esprit essentiellement historique.

Rousseau recherche ces spéculations autant que Montesquieu les fuit : autant celui-ci aime à étudier les faits à l'aide de l'observation et de l'analyse, autant celui-là se plaît dans les hypothèses et la théorie pure. C'est dans le *Discours sur l'inégalité des conditions* qui se reflète le mieux cette disposition hypothétique et conjecturale de l'esprit de Rousseau. Il n'est pas sans intérêt de distinguer la méthode de ses deux ouvrages politiques : c'est ici et là le même esprit, mais le point de vue est différent. Dans le *Discours sur l'inégalité*, Rousseau emploie la méthode hypothétique, mais c'est cet empirisme hypothétique dont se servent aussi les naturalistes contemporains qui cherchent à nous représenter l'origine de l'homme comme hypothétiquement tirée de l'animalité. Il y a en effet deux sortes de savants : les savants stricts, rigoureux, et les savants hypothétiques, comme ceux dont nous parlons et qui partent d'un fait primitif imaginaire. Leur méthode est analogue à celle de Rousseau dans ce premier ouvrage : toutefois Rousseau est beaucoup plus conjectural encore parce qu'il a moins de faits à sa disposition. Il part de l'homme pri-

mitif, tel qu'il se l'imagine, immédiatement au-dessus de l'animal : il cherche à se représenter les degrés de son développement et s'appuie sur une psychologie conjecturale ou des renseignements peu contrôlés sur l'état des peuples sauvages. — Dans le *Contrat social* il emploie une méthode opposée : il y est spéculatif *a priori* et applique à cet aprioriste hypothétique la méthode géométrique. Il part de l'idée de l'état comme un géomètre pourrait partir de l'idée de la ligne droite ou du triangle. C'est l'état idéal vers lequel toute espèce d'état doit tendre s'il veut être un véritable état. Dans le *Discours sur l'inégalité* Rousseau crée un idéal antéhistorique ; dans le *Contrat social* il oublie ce premier idéal pour s'en former un autre, abstrait, géométrique. Entre ces deux termes se placent les conflits de l'homme avec lui-même et des sociétés entre elles. De l'impossibilité de les fixer l'un et l'autre découle la nécessité d'une moyenne tirée de la pratique. C'est ce dont Rousseau ne s'est pas douté. Beaucoup de critiques adressées à ses deux ouvrages tombent d'elles-mêmes, quand on s'est rendu compte du point de vue auquel il se place et de la méthode qu'il suit dans l'un et dans l'autre : il y a des erreurs et des paradoxes dans le *Discours sur l'inégalité* et dans le *Contrat social* ; mais ces erreurs et ces paradoxes ne sont pas les mêmes.

Le discours sur l'*Inégalité des conditions* est une œuvre très-intéressante. On y trouve, il est vrai, beaucoup de paradoxes très-dangereux lorsqu'ils tombent entre les mains d'esprits faux, en particulier certaines pages déclamatoires contre la propriété ; on y est arrêté à chaque pas par les appréciations arbitraires, résultant de la mi-anthropie de l'écrivain et de ses partis pris d'homme de lettres. Mais, malgré tout, c'est le premier effort scientifique ou quasi-scientifique qui ait été fait pour remonter par la psychologie et certaines données vagues, éparses dans les relations de voyages, à l'histoire antéhistorique de l'espèce humaine. Depuis Rousseau la science a fait d'immenses progrès. Comparez la physique de Descartes avec la physique moderne, et vous aurez une idée de la distance qui sépare les données dont pouvait se servir Rousseau de celles dont dispose aujourd'hui l'anthropologie. L'effort hypothétique de Rousseau dans le *Discours sur l'inégalité*, *exceptis excipiendis*, n'est pas sans analogie avec celui de Descartes dans sa théorie des tourbillons : et c'est dans ce sens que l'on peut dire de cet ouvrage comme de la physique de Descartes, que ce n'est qu'un roman.

Rousseau a bien vu la vraie difficulté de la morale politique : c'est d'avoir des notions justes. Comment pouvons-nous dire ce que c'est que le droit naturel, ce que c'est que la loi naturelle, si nous ne connaissons pas la nature ? La nature, voilà ce qu'il faut connaître avant tout, en la dégageant de toutes les conventions, de tous les phénomènes factices produits par les passions humaines, tels que le désir de se distinguer, le goût des décorations, des honneurs, de la représentation. Il y a certainement en nous deux hommes : l'homme naturel et l'homme factice : comment les distinguer ? C'est, nous l'avons dit, le problème éternel de Rousseau, et ce qu'on peut lui reprocher surtout dans cette recherche, c'est d'avoir toujours mis trop de l'homme factice dans son homme naturel.

L'homme naturel pour Rousseau, c'est l'homme primitif. L'état le plus ancien devient pour lui un idéal qu'il regrette, et la description qu'il fait de cet état donne presque, comme dit Voltaire, l'envie de « marcher à quatre pattes ». Il s'en faut en effet de très-peu que Rousseau n'aille jusque-là ; cependant il incline à croire que non, et la position des yeux semble, dit-il, indiquer que l'homme n'a pas été fait pour marcher comme les animaux. Il entrevoit l'importance du principe de l'habitude et de l'usage qui jouera un si grand rôle dans les théories de Lamarck et de Darwin. L'homme pour lui est bien bigède et bimane et [illegible], ce qui suffit à le distinguer des singes.

Mais l'état qui lui semble le plus naturel et le plus sûr est le plus rapproché de l'état d'embryon. L'enfant organisé n'est pas encore pour vivre à l'état d'embryon, et l'état complet, l'état vraiment naturel, c'est la maturité. Mais [illegible] chercher cette maturité ? Rousseau hésite entre l'enfance et la jeunesse : sur cette question comme sur beaucoup d'autres sa pensée reste flottante. S'il est vrai pourtant, comme il le dit, qu'un des caractères de l'espèce humaine est la faculté de se perfectionner, la *perfectibilité*, comment la nature humaine peut-elle exister et être étudiée antérieurement à tout perfectionnement ?

La même année que le *Discours sur l'inégalité des conditions* (1750) paraissait un autre ouvrage [illegible] de Turgot en Sorbonne, où le fait [illegible] la première cette grande idée que l'humanité [illegible] voit de nouvelle la vérité [illegible] marche [illegible] en avant pour les [illegible] conteste pas cette idée, mais il aperçoit [illegible] est la [illegible] de l'homme mûr. [illegible] certain point de vue, [illegible] paradoxe. [illegible] n'augment [illegible] *abusive* ; elle est [illegible] avec lui et les deux termes impliquent [illegible]. Il y a un autre bonheur que ce bonheur [illegible] de l'homme sauvage : c'est précisément le sentiment du perfectionnement, et ce bonheur supérieur est le véritable idéal de l'espèce humaine.

Ainsi, d'après Rousseau, c'est la perfectibilité qui amène tous les maux, et parmi eux l'inégalité des conditions. Quant à l'état primitif, il ne dit pas que l'homme ait commencé par vivre à l'état isolé, bien que cela ressorte de tout son ouvrage : c'était un état sporadique. Cette dispersion des hommes n'était pas une séparation absolue. Les relations des sexes étaient tout à fait fortuites et accidentelles. Les hommes vivaient ainsi innocents et heureux ; ils avaient peu de besoins et une grande force, car la nature détruit les faibles et conserve les forts, dit Rousseau qui entrevoit ici le principe de la sélection naturelle ou concurrence vitale. On allèguera les maladies : mais elles naissent pour la plupart de l'état social ; les sauvages sont rarement malades, et nous voyons que dans les campagnes, l'accouchement, par exemple, présente moins de dangers que dans les villes. Quant aux enfants, ils ont une protection naturelle plus grande que dans les autres espèces. La mère peut les porter et, par conséquent, les nourrir plus facilement.

Dans cet état primitif, il n'y a pas d'industrie, et Rousseau en exclut tellement les caractères de l'état social, qu'il devient très-difficile d'expliquer l'origine de cet état social. Comment expliquer, par exemple, l'origine de la parole ? Rousseau paraît très préoccupé de la difficulté de la question. Il semble croire, quant à la parole, qu'elle a été inventée comme une machine. Mais la parole suppose la parole et, en général, pour inventer une société il faut une société : de même que pour inventer une humanité il faut une huma-

pité ayant toujours été ce qu'elle est. Rousseau a le tort de supposer un âge d'or : et alors les difficultés surgissent.

L'homme s'élève à peine alors jusqu'à l'instinct de la bête. Il n'est ni bon ni méchant ; son premier instinct, c'est la pitié ; et Rousseau, comme Montesquieu, reproche à Hobbes d'avoir prêté à l'homme naturel des vices qui résultent de l'état social.

Mais cet état social, d'où sort-il enfin, d'après Rousseau ? Pour lui, le fait décisif, c'est la propriété. Ici se place le célèbre passage par lequel Rousseau s'en prend à la propriété de tous les maux du genre humain : c'est là le point de départ du socialisme moderne. Cependant Rousseau semble se démentir lui-même, en disant que les choses en étaient déjà venues sans doute à ne plus pouvoir durer comme elles étaient, l'idée de propriété dépendant de beaucoup d'idées antérieures qui l'ont progressivement amenée. Rousseau fait de plus intervenir ici deux principes qui sont d'un grand usage dans la philosophie des naturalistes de nos jours, à savoir le principe que « le temps compense le peu de vraisemblance des événements », et « la puissance surprenante des causes légères quand elles agissent sans relâche ». Il n'était pas sans intérêt de remarquer que dans cet essai de Rousseau on rencontre déjà tous les principes de la zoologie la plus récente et la plus hardie.

Mais, bien que la longueur du temps compense le peu de vraisemblance de l'établissement de la Société, encore y faut-il quelque vraisemblance, et alors Rousseau invoque le principe de la difficulté de l'existence qui aurait dû se présenter plus tôt. Les phénomènes s'enchaînent bien ensuite comme il le dit ; mais cela dès le principe et non pas à partir d'un moment vague et arbitraire, où la production ne fût plus en harmonie avec la population. C'est, en définitive, Platon qui dit la vérité sur cette question, et le mot de l'énigme, c'est l'impuissance de l'homme isolé.

Quoi qu'il en soit, Rousseau signale comme moment décisif l'invention de la métallurgie et de l'agriculture, liées naturellement l'une à l'autre. Mais Rousseau oublie l'état pastoral : c'est là cependant, s'il l'avait voulu, qu'il aurait pu, avec la poésie bucolique, placer cet idéal de bonheur primitif qu'il cherche dans le passé, et qui n'y a jamais été.

De plus, l'agriculture et la propriété ne se sont produites qu'à l'état sédentaire, et Rousseau ne parle pas de l'état nomade. Enfin, l'agriculture fonde la propriété de la terre ; mais ce n'est là qu'une des formes de la propriété : il y a encore les cabanes, les vêtements, les outils. La propriété se confond avec la conservation même de la société : la nourriture exige l'assimilation, donc la propriété ; on a d'abord la propriété de son propre corps, toutes les autres ne sont que le prolongement, la continuation de celle-là.

De l'établissement de la société naît l'inégalité. En effet, l'inégalité physique est moindre dans l'état naturel, grâce surtout à la sélection vitale, et au peu de développement de l'intelligence et des passions. Plus la vie est complexe, plus au contraire il y a de différences. Là-dessus Rousseau a vu la vérité ; mais ce qu'il n'a pas vu, c'est le travail en sens inverse qui se produit dans la société, tendant à substituer une égalité supérieure à l'égalité primitive. Au lieu de cette égalité qui, poussée à l'extrême, deviendrait l'égalité du fœtus, l'égalité des germes (dans lesquels il est impossible de distinguer l'huître de l'homme), la société produit une autre égalité, égalité idéale et morale que les lois tendent à développer.

C'est pour n'avoir vu qu'un côté de ce double mouvement que Rousseau est tombé dans la misanthropie, les injustices et les déclamations qui gâtent un ouvrage de génie aussi intéressant qu'éloquent.

— Rédigé par V. G. —

SOUVENIRS DU SECOND EMPIRE (1)

I

ÉLECTIONS DE 1863 DANS LES DÉPARTEMENTS

Toutes les forces de l'autorité publique en temps d'élection agissent sous l'impulsion du préfet. La justice elle-même devient sa docile servante. Un électeur fait-il contre le candidat officiel une propagande gênante, le commissaire de police le fait arrêter. Il reste enfermé dans la prison de la commune, avec un forçat libéré, jusqu'au moment où on le conduit entre deux gendarmes au chef-lieu d'arrondissement. Sa fille et le bâtonnier des avocats ne peuvent le voir en prison. Il est au secret. Le candidat non officiel, la cause innocente de cette arrestation, parvient cependant à obtenir une audience du procureur impérial. Ce dernier n'hésite pas à déclarer que le prisonnier lui est depuis longtemps signalé par l'ardeur et l'activité de sa propagande, qu'il a publiquement et avec malveillance relevé des affirmations contradictoires entre une dépêche du préfet de la Gironde et celle du préfet de la Dordogne, relative à un tracé du chemin de fer ; qu'il est allé jusqu'à s'écrier : « On ne se f... pas ainsi du peuple », et que le commissaire a dû exécuter l'ordre donné par le parquet de l'arrêter dans le cas où il dépasserait les bornes de la légalité.

Le candidat non officiel offre en vain une caution pour obtenir la liberté du prisonnier, et sa garantie qu'il se représentera à première réquisition de la justice ; le procureur impérial refuse. Le candidat atteste qu'il ne réclame nullement l'élargissement du prisonnier dans son intérêt, et que celui-ci ne rentrera dans la commune qu'après la clôture du scrutin ; le procureur impérial s'adoucit alors et ordonne la mise en liberté à cette condition (2).

Le maire, simple agent du préfet, mais reflet de sa puissance, sorte d'émanation du pouvoir souverain, occupait une position très-enviée et très-redoutée. L'amour de l'écharpe était une passion fort générale et fort vive sous l'empire qui l'exploitait avec une grande habileté. L'écharpe servait dans les communes rurales à remplacer les partis par les coteries municipales et à contenir ces dernières les unes par les autres. Le sentiment politique n'existant que très-peu dans les campagnes, les paysans passaient du camp de l'opposition dans

---

(1) Extrait du troisième volume de l'*Histoire du second empire*, par Taxile Delord, qui est à la veille de paraître.

(2) Arrestation de M. Delmas, conseiller municipal à Sainte-Foix (Gironde).

celui du gouvernement, et réciproquement, selon que l'écharpe de maire passait de celui-ci à celui-là ; l'heureux élu du préfet, instrument docile entre ses mains, savait qu'il devait obéir passivement ou être brisé.

La tournée annuelle des conseils de révision coïncidait par un heureux hasard, en 1863, avec l'époque des élections. Les préfets en profitèrent pour exhiber dans leur calèche les candidats officiels aux populations, pour les présenter aux juges de paix et aux maires, et pour tracer à ces derniers la ligne de conduite qu'ils devaient suivre sous peine de destitution. « Messieurs », disait le préfet de la Manche aux maires, après leur avoir fait former le cercle autour de lui, à la façon militaire, « si vous ne devez pas voter pour le candidat offi- » ciel, déposez votre écharpe la veille, pour ne pas vous la » faire retirer le lendemain. »

Menace inutile. Les maires n'étaient que trop disposés à se conformer à la doctrine de l'obéissance passive et à se faire les agents dévoués des candidatures officielles. La période électorale à peine ouverte, ils donnèrent des preuves de leur zèle : le maire de Chauffailles (Saône-et-Loire) invite ses administrés à nommer le candidat officiel, « afin que l'empereur » puisse mener à bonne fin les grandes choses qu'il a com- » mencées pour la France, et lui celles qu'il a commencées » pour Chauffailles ».

Le maire d'Ouistreham prémunit ainsi ses concitoyens contre les menées de l'opposition : « Habitants d'Ouistreham » (Calvados), des agents plus ou moins payés se vantent de » vous faire voter contre le candidat du gouvernement. Je con- » nais trop votre fierté pour croire que vous vous laisserez » influencer par qui que ce soit. Ici vous n'avez qu'un ami » sincère, c'est moi ! Et quand je vous dis : Votez pour » M. Bertrand, c'est que ce vote est dans vos intérêts les plus » chers !!! » Le maire de Jonvelle signale aux électeurs M. d'Andelarre comme « le protecteur du parti de la noblesse » et du clergé ; qui voudrait voir revenir l'époque où nos » aïeux étaient conviés à tour de rôle pour battre l'eau et » imposer silence aux grenouilles dans le but de laisser » dormir paisiblement M. le marquis ou madame la mar- » quise, ou messieurs les prieurs de tel ou tel village.

» Électeurs, ajoute le maire de Jonvelle, sachez qu'en » votant pour M. Galmiche vous votez pour vous, pour votre » bonheur, pour le progrès, pour l'empereur qui vous aime ; » aimez-le aussi. Vive la France régénérée ! Vive l'em- » pereur ! » Le maire de Saint-Thibéry, voyant une certaine incertitude régner dans l'esprit public de la commune, menace ses administrés de les abandonner : « Si, entraînés » par de belles promesses prodiguées par des mains impuis- » santes, par ces grands mots dont vous jouissez déjà de la » signification, affichés sur votre place comme un appât » funeste à votre prospérité par des agitateurs inconnus, sans » garantie pour vous du passé ni de l'avenir, vous mécon- » naissez les avis paternels du maire que vous avez enlevé à » ses habitudes solitaires et tranquilles pour le combler de » toutes sortes de soucis, n'en doutez pas, sa démission de » maire de Saint-Thibéry accompagnerait le procès-verbal » qui doit constater le résultat de vos suffrages... » Ce magi- » trat continue : « Vous avez le maire que vous désirez, vous » possédez tout ce qui est pratiquement possible d'obtenir. » Vous devez être satisfaits, et c'est à l'empereur que vous » devez votre satisfaction... Prouvez à votre maire que vous » avez confiance en lui, et à la France entière que les habi- » tants de Saint-Thibéry ne sont pas tels qu'on s'ingénie à le » faire croire, mais bien d'honnêtes citoyens dévoués à l'em- » pereur, à l'impératrice et au prince impérial. »

Le maire de Plombières ne veut pas exercer de pression sur ses administrés, mais il les prévient que « si à Plombières, » qui a été comblé de bienfaits par l'empereur, la majorité » n'était pas acquise à M. Le Bourcier, ce serait une faute et » une maladresse. » Il engage les habitants de Plombières, « dans l'intérêt de la France et dans leur intérêt particulier, » à voter pour le candidat de l'empereur. » Le maire de Gonsans invite les électeurs à voter pour M. Latour du Moulin : « C'est l'ami de l'empereur, c'est lui qui a empêché l'impôt du sel. » Le maire Gonsans apprend à ses concitoyens que le même candidat a fait obtenir 400 francs aux pauvres de la commune, qui par reconnaissance voteront certainement pour lui. Le maire de Soulaines soumet à ses administrés cette simple réflexion : « Il est grandement de notre intérêt » de remplir fidèlement les intentions de M. le préfet, qui » chaque jour, nous a favorisés dans nos entreprises par les » fonds du gouvernement qu'il a accordés », et, par conséquent, de nommer M. Segris « afin que M. le préfet nous » vienne encore en aide pour la confection de nos routes. » Le maire de Martigues (1) fait afficher dans sa commune la lettre suivante du candidat officiel :

« Monsieur le maire,

» Par ordre de M. le sénateur, je suis très-heureux de vous annoncer qu'il vient d'être fait droit à la demande des pêcheurs de Martigues : vous pouvez leur annoncer que la vente facultative à la criée est rétablie. C'est le premier service qu'il m'est permis de rendre à la population si intéressante de votre commune. J'espère, monsieur le maire, que ce ne sera pas le dernier.

» Je n'ai pas oublié votre demande d'une garnison à Martigues ; je crois pouvoir vous annoncer que cette demande, accueillie déjà par M. le sénateur, le sera aussi par M. le ministre de la guerre dès que la commune aura les dispositions nécessaires d'un local pouvant servir de caserne.

» *Fait en Préfecture*, le 26 mai 1863.

» C. BOURNAT. »

Le maire de Sainte-Foy annonce une nouvelle non moins importante à ses administrés. Il se hâte de leur apprendre, trois jours avant l'élection, que le chemin de fer de Libourne à Bergerac *passera en principe sur la rive gauche*, avec un pont à Bergerac, et qu'on va procéder aux formalités en faveur du nouveau projet ; une affiche qui se termine par le cri de : vive l'Empereur ! est placardée. La rive gauche est dans la joie, la rive droite dans la douleur : les habitants de la Gironde sont enchantés, ceux de la Dordogne gémissent ; mais voilà que tout à coup le préfet de la Dordogne dément la nouvelle du tracé par la rive gauche ; le préfet de la Gironde la maintient. Le candidat officiel rive droite et le candidat officiel rive gauche tremblent pendant ce temps-là. Les deux rives, heureusement dociles, ne les repoussent ni l'un ni l'autre.

Le maire de Kermaria monte en chaire le dimanche à la place du curé, et prêche en faveur du candidat de la préfecture. Le maire de Rinstenhart fait proclamer sur la place du

(1) Capitaine de frégate en retraite, membre de la Légion d'honneur.

village que les bulletins du candidat de l'opposition apportés par la poste ne valent rien et que lui seul connaît les bons. Le maire de Saint-Christophe-sur-Avre, prévenu « que cer- » taines personnes communes par leurs idées perverses » se proposent d'agir sur ses administrés, a recours à la poésie pour les garantir contre ces périls :

> Soyez fermes dans votre devoir.
> Ne soyez pas.....
> ..... De ces machines sans vouloir
> Que la main des hommes par ressort fait mouvoir

Le maire, dans toutes les communes, se tient sur la place le jour du vote et surveille ses administrés. Quelques-uns auraient bien envie de voter pour l'opposition en s'en rapportant au secret du vote garanti par la loi, mais le candidat du gouvernement a écrit son nom sur du papier transparent, et pour plus de précaution, le maire a envoyé aux électeurs dont il se méfie le bulletin officiel piqué ou collé sur leur carte d'électeur. Les électeurs de la campagne, pour se rendre dans la salle du scrutin, sont obligés de traverser une sorte de couloir où secrétaire de la mairie, officiers de pompiers, brigadiers de gendarmerie, fourriers de ville, gardes champêtres, cantonniers, sont en permanence et demandent à chaque électeur son bulletin, qu'ils remplacent par le bulletin du candidat officiel si celui qu'ils ont porté le nom du candidat de l'opposition (1).

Le maire de Candebroude (Aude) avait fait placer au sommet de l'escalier qui conduit à la salle du vote le buste de l'empereur entouré de l'écharpe du maire lui-même qui contenait les bulletins du candidat officiel. On lisait au-dessous du buste : « Venez me défendre à l'arme blanche..... » avec des bulletins. » Un garde champêtre orné de sa plaque distribuait les bulletins.

Un grand nombre de maires ouvrent les bulletins et déchirent ceux des opposants, affirmant, d'ailleurs, que quel que soit le nombre de suffrages obtenu par le candidat de l'opposition, le candidat du gouvernement sera élu, et, comme pour donner plus de poids à leur affirmation, ils offrent de parier cent contre un que les choses se passeront ainsi.

L'apposition des scellés sur la boîte du scrutin ne préoccupait guère ces fonctionnaires. Ils laissaient au brigadier de gendarmerie ou au maître d'école le soin de se conformer à cette prescription de la loi, assez difficile, du reste, à remplir avec un matériel électoral tellement incomplet que dans un grand nombre de communes on votait, soit dans un chapeau, soit dans un saladier, soit dans une soupière et, à défaut de ces récipients, dans la poche du maire tenue entrebâillée par lui et par l'adjoint ou par le garde champêtre.

L'importance du rôle des maires et le parti qu'un préfet résolu peut en tirer ne sont nulle part plus sensible que dans les élections du département d'Ille-et-Vilaine, où le candidat de l'administration est en présence du candidat du clergé, et où la lutte s'établit entre les maires et les curés ; aussi le préfet d'Ille-et-Vilaine écrit-il confidentiellement, dès le 12 mai, aux maires du département que, dans plusieurs circonscriptions « tous les ennemis de l'Empire et de son admi- » nistration » se préparent à combattre de concert les candidats du gouvernement : « Une association aussi anormale » entre des partis qui, jusqu'à ce jour, n'ont pas cessé de » lutter les uns contre les autres, nous indique jusqu'à » quelles extrémités se laissent entraîner les ennemis de » l'empire dans la voie de l'hostilité et de l'ingratitude ! Les » populations feront justice d'une manœuvre si peu conforme » au caractère et aux sentiments du pays breton. » Il ajoute que les partis hostiles ne se feront pas scrupule de répandre dans le pays « les plus odieuses calomnies » contre le gouvernement, contre l'administration préfectorale et contre le candidat ; aussi compte-t-il sur le concours des maires, « conformément au serment qu'ils ont prêté à l'empire », pour faire connaître à leurs administrés l'importance que le gouvernement attache à la candidature de M. de Dalmas, employé au cabinet particulier de Napoléon III. M. Audren de Kerdrel, son concurrent, représentait l'élément légitimiste et catholique, et ses partisans soutenaient qu'il défendrait plus sincèrement que M. de Dalmas les intérêts religieux. Le préfet d'Ille-et-Vilaine proteste contre cette assertion : « M. de Dal- » mas, s'écrie-t-il, a voté les dépenses si nombreuses et si » importantes qui ont pour principe et pour but la protection » du Saint-Père, il s'est associé aux demandes du *parti catho-* » *lique* toutes les fois qu'il a pu le faire sans ingratitude pour » l'Empereur. »

Le préfet s'indigne en voyant M. de Kerdrel, « candidat de l'opposition et de la coalition des partis extrêmes », adresser aux curés et aux desservants les imprimés qu'il destine aux électeurs, et il signale particulièrement aux maires ce fait, en les invitant à se mettre en mesure de signaler et même de neutraliser l'illégitime pression que le clergé se propose d'exercer avant et pendant le scrutin ; quant aux instituteurs, le préfet les invite « à aller de hameau en hameau de maison en maison », pour obtenir des voix au candidat du gouvernement : « Leur devoir en ce moment est de seconder l'administration de tous leurs efforts, de travailler sans relâche au triomphe de la candidature qu'elle recommande. » Le préfet est informé, en outre, que les ecclésiastiques se proposent de se rendre en grand nombre dans la salle du scrutin au moment de l'élection afin d'influencer les électeurs. Les maires, dans ce cas, ne doivent pas hésiter à requérir en son nom tous les fonctionnaires et employés en résidence dans leur commune et dans leur canton d'avoir à leur prêter leur concours « pour assurer la liberté du vote ». Que les maires ne s'effrayent d'aucune menace. « Le gouvernement connaît » ses amis et ses ennemis. Vous serez soutenu dans l'accom- » plissement de vos devoirs de loyal fonctionnaire. L'appui » du gouvernement ne fera défaut à aucun des amis de l'em- » pire. Le temps n'est plus où les fonctionnaires dévoués à » leurs devoirs pouvaient être exposés à la persécution des » ennemis du gouvernement. »

Les maires d'Ille-et-Vilaine reçurent du préfet Feart quatorze circulaires non moins pressantes et non moins confidentielles dans le délai d'un mois.

Le préfet de Seine-et-Oise avait reçu l'ordre de désigner le général Mellinet aux électeurs de ce département. « Devant un nom si éminent, dit-il, je devais croire que toute candidature s'effacerait ; j'apprends cependant que M. Ernest Baroche, donnant pour raison que le gouvernement aurait paru agréer sa candidature, refuse de se désister. M. Ernest Baroche se trompe. Le gouvernement, plein de sympathie

(1) A Cavaillon, à Millau, à Reillac.

pour le caractère élevé et les services éminents de son père, s'était montré disposé à adopter, sur sa demande, la neutralité dans cette circonscription, mais à une condition expresse. Après les circonstances pénibles qui avaient amené la résignation de ses fonctions au ministère du commerce, M. Ernest Baroche ne devait se présenter devant les électeurs qu'en expliquant publiquement sa conduite. » C'était porter un coup sensible à une famille tout entière, et à la famille d'un serviteur de l'Empire, mais les préfets, quand il s'agissait de combattre un candidat non officiel, fût-il bonapartiste, ne reculaient devant rien. Heureux celui que ces messieurs se contentaient de signaler à tous les maires comme « étranger à la circonscription électorale, n'ayant pas de titre pour prétendre à l'honneur de la représenter et faisant partie du petit nombre de ceux qui, regrettant une dynastie déchue, recherchent le mandat de député, non pour perfectionner nos institutions, mais pour les renverser, et pour nous livrer de nouveau à tous les hasards des révolutions ». Le préfet de la Manche fait appel au patriotisme de chaque maire : « Ne perdez pas de temps. Le moment du scrutin est proche. L'empereur et la France comptent sur vous. » Il leur déclare ensuite que, « toute proportion gardée, la candidature de M. Havin, ancien commissaire de la République, directeur politique du *Siècle*, et celle d'un homme d'État, éminent historien, offrent le même caractère d'hostilité ».

Le préfet de la Lozère n'avait pas à lutter contre un représentant spécial du clergé, mais contre un candidat que le gouvernement avait dégradé de la candidature officielle ; et qui, ancien préfet de ce département, y avait conservé une grande influence. Son successeur, convoquant à Fournels tous les maires et tous les instituteurs du canton pour leur présenter M. Joseph Barrot, candidat officiel, commence par leur dire : « Je dois vous premunir contre les démarches que » fait M. de Chambrun pour obtenir de nouveau votre man- » dat. M. de Chambrun n'a rien pu obtenir du gouvernement. » Il a perdu sa confiance dont il n'était pas digne. S'il était » renommé rien ne lui serait accordé ; la Lozère n'aurait » aucune part aux libéralités du gouvernement, aux distri- » butions de fonds dont il dispose pour secours de toute na- » ture. Si vous éprouviez des pertes de bestiaux, si la gelée » endommageait vos récoltes, vous ne pourriez plus préten- » dre à aucune indemnité. Le département de la Lozère et » ses habitants seraient délaissés, abandonnés par le gouver- » nement, si vous nommiez le candidat qu'il repousse. »

Le préfet s'était trouvé un peu tard au rendez-vous par suite du mauvais état de la route ; il s'en prit à M. de Chambrun qui n'avait même plus, dit-il, le crédit nécessaire pour obtenir la réparation d'un chemin vicinal.

Les partisans de M. de Chambrun n'en tenaient pas moins à lui, et M. Joseph Barrot risquait fort d'échouer, malgré les maires qui signalaient M. de Chambrun comme un « ennemi acharné du gouvernement », malgré surtout le maire de Nasbinals qui, dit-il, fera enlever le fumier des électeurs qui voteront pour lui, et laissera le fumier de ceux qui voteront contre. Tous les maires ne montrèrent pas la même vigueur, si l'on en juge par les mesures prises par le préfet après le scrutin, qui fut entièrement favorable à M. de Chambrun. Vingt-huit maires et adjoints payèrent cette élection de leur écharpe.

Le préfet de la Haute-Saône rappelle aux anciens militaires, légionnaires, médaillés de Sainte-Hélène, de Crimée, d'Italie, que Napoléon a dit : Les blancs seront toujours les blancs, et que le candidat officiel est M. Galmiche : l'idée lui vient ensuite d'utiliser un chemin de fer qui ne sera jamais construit, contre la candidature de M. d'Andelarre. Deux tracés sont en présence, de Vesoul à Besançon, l'un par la vallée de la Linotte, l'autre par Rioz. Ce dernier tracé n'a aucune chance d'être adopté, mais comme la décision officielle n'est pas encore rendue, le préfet, par le fallacieux appât de l'incertain, ne pourrait-il pas enlever les électeurs de Rioz à M. d'Andelarre ? Il l'essayera du moins. Les employés de la compagnie concessionnaire vont donc, suivant ses instructions, flâner du côté de Rioz, pendant que les agents voyers classent les chemins vicinaux qui doivent relier les gares du côté de la Linotte. M. d'Andelarre, dans une lettre aux électeurs de Rioz, les avertit de nouveau qu'ils n'ont rien à espérer du tracé définitivement adopté. Le préfet fait afficher qu'il n'y a pas de détermination prise. M. d'Andelarre explique que, sauf cette dernière formalité, tout est réglé, et que le tracé passera la Linotte. Les réponses se croisent : ministre, ingénieur des mines, tous les fonctionnaires se mêlent à la discussion. Le papier timbré s'échange. Un placard préfectoral annonce que « le marquis d'Andelarre est poursuivi, par ordre du gouvernement de l'empereur, pour outrage public au préfet ». M. d'Andelarre attaque à son tour le préfet en calomnie ; il est débouté et condamné aux dépens, le 30 au soir. Condamné... ce mot suffit, et le lendemain il s'étale en gros caractères sur la dernière affiche que le préfet lance contre le candidat indépendant.

La magistrature, dans certains cas, prêtait son redoutable appui à l'administration. Le chef du parquet de Grenoble saisit la correspondance de M. Casimir Perier, candidat dans le département de l'Isère, et trouve dans une de ses lettres le délit d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement ; le préfet averti par le procureur général fait imprimer dans la nuit une immense affiche qui est placardée le lendemain matin, jour du vote, à son de trompe et de tambour, M. Casimir Perier y est traité de faussaire. Des poursuites vont, disent les agents de l'autorité, être intentées contre lui ; le bruit court même déjà qu'il est arrêté.

M. Dufaure, candidat dans la Gironde, n'est guère moins maltraité. Le *Courrier de la Gironde* ayant demandé pourquoi cette candidature était combattue avec tant d'ardeur par le gouvernement, M. Pietri, sénateur chargé de l'administration de la Gironde, répond qu'il combat M. Dufaure parce qu'il « est à ce point aveuglé qu'il croit qu'il n'y a en France ni liberté de la presse, ni liberté de parole, ni de tribune », et parce que « s'il ne sait pas voir que devançant l'opinion publique, l'empereur a pris et prendra l'initiative de toutes les réformes libérales, et que lui seul peut couronner son œuvre par la liberté dont les factions coalisées retarderont l'avènement, M. Dufaure est *suspect* ou *ennemi* ».

Le préfet de Lot-et-Garonne avertit les électeurs que le succès de la candidature de M. Faze « serait la condamnation du régime qui a tiré la France de l'abîme où l'avaient jetée d'incorrigibles rhéteurs ». Le préfet de la Corrèze voyait avec terreur la circonscription de Tulle résister à toutes les menaces et à toutes les avances, et rester inébranlable dans sa résolution de réélire M. de Jouvenel, l'auteur du rapport contre la proposition de la dotation Pianori. Comment empêcher un si grand scandale ? Le gouvernement pensait que là où un préfet était impuissant, un ministre pouvait réussir.

M. Rouher avait justement des relations de parenté dans le département de la Corrèze. Il s'y rend en toute hâte, suivi de M. de Franqueville, sous-directeur des chemins de fer, la valise pleine de décrets, d'ordonnances pour l'étude, le commencement et l'achèvement de toutes sortes de travaux destinés à embellir et à enrichir les villes et les campagnes corréziennes. Il arrive à Brives où l'attendent à la gare préfet, sous-préfets, conseillers de préfecture, ingénieurs, chevaliers de la Légion d'honneur, médaillés de Sainte-Hélène, sapeurs-pompiers, corps de musique, orphéon, et M. Mathieu, avocat à la Cour impériale, candidat de l'empereur dans la circonscription. M. Rouher écoute sous un arc de triomphe l'énumération des grands travaux que projette la cité de Brives. Ils seront tous exécutés, M. Rouher le promet, et M. de Franqueville est là pour enregistrer ses promesses. Brives ne sera pas la seule ville favorisée, Tulle, Ussel, Uzerche, en reçoivent l'assurance de la bouche « du Colbert du XIXe siècle (1) », qui, toujours suivi du directeur Franqueville et du candidat Mathieu, parcourt au bruit des boîtes, des pétards, des cloches, des tambours, des trombones, les villes, bourgs, villages et hameaux du département, semant partout les ponts, les écoles, les canaux, et plus de chemins de fer qu'il n'en fallait pour faire dérailler une candidature dix fois mieux lancée que celle de M. de Jouvenel.

Les électeurs bien avisés auraient pu spéculer sur certaines candidatures hostiles. Le département de la Corrèze obtenait, comme on le voit, tout les chemins de fer qu'il pouvait souhaiter, grâce à la crainte qu'inspirait le succès possible de la candidature de M. de Jouvenel. M. Thiers venait à peine d'accepter la candidature à Aix, que la population apprenait que l'eau si impatiemment attendue ne tarderait pas à couler dans le canal de Verdon. La candidature de M. Thiers à Valenciennes fut pour les industriels du Nord la source de bien plus grands avantages. La législation sucrière exigeait une réforme ; le drawback sollicité par la fabrique indigène, repoussé par les colonies et par les ports, attendait la décision du ministre. Ce dernier, hésitant, s'était pourtant engagé à ne présenter qu'à la session prochaine la loi sur le droit de sortie du sucre de betteraves. Les chambres de commerce des ports, les délégués de colonies, étaient dans l'enchantement. Le Conseil d'État, saisi d'une simple loi sur le rendement de la raffinerie, l'avait renvoyée à la Commission des douanes. Le Conseil des ministres prévient tout à coup l'empereur que si les travaux du Conseil d'État et de la Commission des douanes ne sont pas abandonnés, l'élection de M. Thiers, à Valenciennes, est certaine. L'abandon eut lieu aussitôt ; on revint plus tard, il est vrai, sur cette décision.

Quand on voit les départements si avides des faveurs de l'administration, on excuse la docilité des communes si besoigneuses quand elles ne sont pas réduites pour vivre à la pure mendicité : elles n'ont plus besoin du moins de tendre la main pendant la période électorale. Le préfet verse sur elles la corne d'abondance administrative : chemins vicinaux, fontaines, lavoirs, écoles, rien ne leur est refusé, en paroles du moins. Le candidat officiel, d'un autre côté, armé de son talisman, fait surgir à volonté les allocations et les subventions : partage des communaux, droit de pâture, distraction du régime forestier, tout ce qu'une commune enfin peut désirer, y compris un embranchement ou un tronçon de chemin de fer, le candidat officiel est autorisé à le promettre, et, s'il s'agit de route, de canal, de chemin de fer, à annoncer le commencement des études ; M. de Campaigno, candidat à Toulouse, avait même obtenu l'autorisation de faire commencer immédiatement les travaux : les jalons sont plantés, les géomètres tendent leurs chaines, la tranchée va s'ouvrir. Le lendemain des élections, plus de chaines, plus de jalons, le chemin de fer était rentré dans ses cartons.

L'exemple donné par les départements et par les communes ne pouvait manquer d'être suivi par les particuliers. Pourquoi les électeurs n'auraient-ils pas retiré quelque agrément ou quelque avantage de l'élection ? C'est aussi la question que leur adressaient les candidats officiels, riches en général et fertiles en libéralités culinaires et sonnantes. Les ménagères de Mostejoulx, réunies devant l'étalage du boucher, le jour de l'élection, contemplaient avec admiration un veau portant cette étiquette : « Veau de M. Calvet. » Les électeurs le mangeront demain pour fêter le triomphe de ce candidat. Le garde de la commune de Coussagne proclame au son de la caisse le nom de l'auberge où les électeurs trouveront l'hospitalité après le scrutin. Les plus influents savent le nom du notaire chez lequel ils ont un « bon d'un franc » à toucher. Le candidat officiel dans les Pyrénées-Orientales nourrit les électeurs de pain blanc et de viande, dote les orphéons, les transporte gratis, subventionne les confréries, quoique israélite, et répare les églises.

Le gouvernement, grâce à tous les moyens d'influence qu'il possédait et à ceux dont disposaient ses candidats, obtint la majorité dans la plupart des communes rurales, mais il fut battu dans presque tous les grands centres de population et dans un grand nombre de villes moins importantes.

II

M. ROUHER NOMMÉ MINISTRE-ORATEUR

M. Rouher, né à Riom le 30 novembre 1814, était l'un des quatre enfants d'un avoué de cette ville. Le jeune Eugène Rouher, enfant des montagnes, aimait cependant la mer. La suppression de l'école d'Angoulême, en 1828, rendit l'aspirant manqué au collége de Riom, et bientôt à celui de Clermont, où il finit ses études. Il vint à Paris suivre les cours de l'École de droit, et il y resta, après avoir été reçu avocat, occupé à faire de la procédure dans une étude d'avoué, jusqu'au jour où il revint à Riom pour remplacer un de ses frères que des raisons de santé obligeaient de quitter le barreau. Il trouva dans sa ville natale une position toute faite, qu'il occupa pendant douze ans, de 1836 à 1848, plaidant avec succès les procès civils, les procès criminels, et, lorsque l'occasion s'en présentait, les procès de presse. M. Rouher, parvenu au point culminant de sa carrière d'avocat, voulut entrer dans la magistrature. Un poste d'avocat général lui aurait assez convenu. M. Hébert, alors garde des sceaux, le lui refusa. L'idée lui vint d'essayer de la vie politique ; alors il sollicita la députation en concurrence avec M. Combardel de Leyval, candidat ministériel aux élections de 1846, qui ne l'emporta qu'à

(1) C'est ainsi que M. Rouher est désigné par le journal de la préfecture.

20 voix de majorité. Deux ans après, le suffrage universel le vengeait du dédain des censitaires. Il est vrai que M. Rouher, s'élançant au lendemain de la Révolution de février à la tribune du club de Riom, avait déclaré aux électeurs républicains que « sa vie a été jusqu'ici toute judiciaire, qu'il » n'est ainsi que républicain du lendemain, mais convaincu » que les idées nouvelles peuvent seules faire le bonheur de » son pays, il s'y dévoue avec énergie. Il veut la liberté de » réunion pleine et entière. Les clubs doivent être les organes » de la volonté du peuple. Ils sont chargés de son instruction, » ils sont indispensables. Il veut l'impot mieux réparti, l'abo- » lition des droits réunis, l'impôt progressif, mais avec des » conditions qui ne mènent pas au communisme, il veut que » cet impôt atteigne aussi les professions, que le travail soit » organisé, que l'agriculteur ait des ressources assurées contre » les malheurs qu'il ne peut prévoir, que l'État soit assureur... » Tout pour le peuple, tout par le peuple ! »

Éloquente préface à la non moins éloquente circulaire qui se termine ainsi :..... « Républicains éprouvés par la lutte, » républicains du lendemain qui n'ont autorisé personne à » douter de la sincérité de leur langage, tout ont le droit et » le devoir de concourir à cet édifice gigantesque destiné à » devenir, s'il est bien construit, l'arche sainte des généra- » tions futures. Il suffit d'avoir écouté un instant la voix des » peuples pour proclamer la suppression immédiate d'impôts » vexatoires, plus particulièrement onéreux à la classe ou- » vrière. »

Cet édifice transformé en arche charma les électeurs du Puy-de-Dôme. M. Rouher, élu l'avant-dernier sur une liste de quinze représentants, accourut à Paris, et s'empressa de visiter divers clubs républicains où il fit entendre, dit un de ses biographes, « des paroles énergiques dignes du démocrate » le plus avancé ».

Le représentant du Puy-de-Dôme, toujours vêtu de noir, cravaté de blanc, rasé de près, assidu dans les bureaux, le premier à son banc de la droite, attirait les regards par l'air de régularité majestueuse répandu sur toute sa personne. Il prit part aux débats relatifs à la Constitution, et dans cette grande question le hasard, par une de ces ironies qui lui sont familières, le mit aux prises avec Lamartine. Il s'agissait de l'élection du président de la République. Serait il élu par l'Assemblée nationale ou par le suffrage universel ? M. Rouher hésitait entre les deux systèmes : « Si le chef du pouvoir exécutif est faible, disait-il, l'Assemblée ne va-t-elle pas l'absorber ? et si, au contraire, le chef élu par le suffrage universel est un homme éminent, peut-être même de génie, ne résistera-t-il pas au pouvoir législatif ? » M. Rouher était déjà convaincu qu'il résisterait, car « la résignation n'est pas la vertu favorite des grands hommes ».

Lamartine répondit : « Un homme ! cela est bien facile à » dire. Où sera-t-il cet homme ? Sommes-nous dans un temps » où l'on prenne les noms pour des choses, un fantôme pour » la réalité ? Mais quand vous auriez cet homme sous la main, » je vous dirais encore : Prenez garde à qui vous remettez » vos pouvoirs ! Il y a deux noms dans l'histoire qui doivent » à jamais, selon moi, empêcher une Assemblée française de » confier la dictature de sa République, de sa Révolution, à » un homme. Ces deux noms, citoyens, c'est le nom de Monck » en Angleterre, et de Bonaparte en France. »

M. Rouher avait présenté, de concert avec M. Duvergier de Hauranne et Créton, un amendement en faveur du système des deux Chambres, seul capable, selon lui, de « ne pas compromettre les conquêtes de Février ». Il ne paraissait pas, à cette époque, avoir aperçu encore clairement son avenir politique ; car à propos des mesures proposées par la droite après les journées de Juin, il flétrit les lois exceptionnelles : « Le » législateur peut devenir passionné, violent, il peut chercher » la présomption de la condamnation au lieu de la présomption » de la vérité ; il peut vouloir priver la justice de ses res- » sources, et l'accusé de ses moyens de défense. Il suit alors » une route désastreuse, et aboutit au tribunal révolution- » naire, aux cours prévôtales. Voilà pourquoi de cette légis- » lation *fétide* s'est élevé un nuage sanglant qui nous empêche » de voir les vérités contenues dans la Révolution. »

Pourtant dans la discussion de la loi de la déportation appliquée aux crimes politiques, il trouve *énervante* la distinction entre les crimes politiques et les crimes de droit commun ; et il ajoute : « Cette distinction n'est pas étrangère aux malheurs qu'a subis le pays. » Pierre Leroux demandait que les femmes et les enfants des transportés fussent admis à partager le sort de leur mari ou de leur père. M. Rouher s'y oppose : « Il peut » y avoir d'*imprudents dévouements*, il peut y avoir des *mou-* » *vements irréfléchis*. Une jeune femme dont le mari est » transporté peut avoir d'autres devoirs à remplir sur le con- » tinent, une mère à soigner et qui, elle, n'a pas de culpabi- » lité à se reprocher. Elle peut avoir des enfants en bas âge » de l'avenir desquels elle ne peut pas disposer..... Toutes » ces situations comportent l'*intervention paternelle*, bienveil- » lante du gouvernement. »

A ces mots d'*intervention paternelle*, Lamartine se leva :

« Toute législation qui, dans des matières aussi délicates » sous le rapport du cœur humain et des liens sacrés de la » famille, se prétend plus sage que la nature, court le risque » de devenir une législation contre nature. »

M. Rouher se tut.

Le représentant du Puy-de-Dôme, sortant un jour de quelque club, était entré dans la réunion de la rue de Poitiers. Il fit partie de son comité électoral. Le département du Puy-de-Dôme le plaça, en 1849, sur la liste de sa députation ; il fut nommé le deuxième cette fois : Travailleur infatigable, parleur facile, mais sans littérature, sans imagination, sans sensibilité, il est devenu, à force de pérorer dans les bureaux et à la tribune, presque un personnage. M. de Morny, que d'importants intérêts industriels rattachaient au département du Puy-de-Dôme, le désigna au choix du prince-président, pour entrer, avec MM. Ferdinand Barrot, Fould, de Rayneval, d'Hautpoul, de Parieu, Dumas, Bineau, dans ce ministère de commis qui succéda, le 30 octobre 1849, au premier cabinet du prince Louis Bonaparte. Les sceaux lui furent confiés.

Le nouveau garde des sceaux avait eu l'honneur d'être réfuté par Lamartine, l'affaire de la Plata lui fournit une occasion de répondre à M. Thiers. On le trouva faible. Il ne parlait pas encore devant le Corps législatif. Peu de jours après, il prit part à la discussion de la loi sur la presse. Son premier soin fut de déclarer que la juridiction du jury, en matière de presse, était « une juridiction défectueuse, faible, impuissante », et d'en demander la suppression. C'était enlever aux « conquêtes de Février » un de leurs meilleurs préservatifs : mais les événements avaient marché depuis un an. On n'était plus, comme le dit très-bien M. Rouher, au « lendemain de » ce grand ébranlement produit par la Révolution de février » que je considérerai toujours, *moi*, comme une véritable

» catastrophe ». La gauche tout entière se lève à ces mots pour protester. M. Bancel s'écrie : « Qui étiez-vous avant le 24 février, et que seriez-vous sans la République ? M. Émile de Girardin lui-même s'indigne sur son banc ; mais le club d'Issoire tout entier se dresserait devant M. Rouher pour lui demander compte de ce mot, qu'il ne le retirerait pas. Un mot en France, c'est toujours quelque chose, et ce mot « la révolution de Février est une catastrophe » ne devait pas peu contribuer à la future grandeur de M. Rouher.

Il n'en défendait pas moins à l'occasion la Constitution née de cette catastrophe. M. Larrabit, pendant la discussion sur la destitution du général Changarnier, ose l'accuser de violer le pacte national.....

« Le cabinet, répond il avec indignation, est convaincu de la loyauté de mes intentions, de mon *désir profond de respecter la Constitution* à laquelle on me rappelait il y a un instant.

» ..... En ces temps plus qu'en tout autre, il faut veiller à la foi fondamentale de son pays..... Je le respecterai toujours *avec scrupule*. Je désire qu'elle soit respectée et défendue par tous les pouvoirs qui émanent d'elle. Ne craignez donc pas du gouvernement actuel ces rêves dont on a prononcé les noms il y a quelques instants, *ces rêves de coup d'État*, ces attaques incessantes, continues contre le pouvoir parlementaire, attaques qui auraient pour but de le ravaler, de l'avilir, de le détruire dans l'opinion avant de le détruire dans son existence. De pareils rêves seraient complétement insensés, et le pouvoir qui obtiendrait un pareil triomphe aurait tristement à le regretter, car le lendemain il n'existerait plus. »

M. Rouher n'en croyait pas un mot, mais il fallait bien amuser le tapis. Le 18 juillet 1851 il n'était plus ministre, le cabinet tout entier ayant donné sa démission à la suite du blâme que lui infligeait l'Assemblée. Six jours après, il rentre au ministère avec MM. Baroche et Fould pour en sortir de nouveau le 26 octobre, quelque temps avant le coup de balai.

S'il est vrai que M. de Morny, comme l'a dit M. Rouher sur sa tombe, en parlant de son attitude avant le coup d'État, ait accepté « avec une sorte de gaieté et de courageux empressement cette redoutable responsabilité », il n'en fut pas de même de son panégyriste. M. Rouher écrivit, il est vrai, en 1856 à M. Véron, pour le remercier de l'envoi des *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, où il figure comme ayant débattu avec Morny et Persigny le plan du coup d'État devant le prince Louis Bonaparte, et comme ayant accepté « résolûment (1) » le ministère de la justice le 3 décembre ; mais alors l'attentat avait réussi. Il se vantait moins de sa complicité au moment de l'exécution si l'on s'en rapporte à la lettre adressée par lui le 3 décembre au directeur de l'imprimerie nationale :

« J'apprends par voie indirecte que des documents portant ma signature vous sont transmis pour être envoyés en province. Je suis entièrement étranger à ces actes, et vous prie de ne pas y maintenir ma signature.

» Votre dévoué,

» *Signé* ROUHER (2). »

(1) *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, par le docteur Véron.

(2) Plus bas cette ligne :

« Je fais la même déclaration et la même prière. — *Signé* A. FOULD. »

A l'angle gauche de la lettre :

« Reçu le 2 décembre 1851 à cinq heures du soir.

» *Le secrétaire de la direction.* »

(Timbre de l'imprimerie.)

M. Rouher repoussait la responsabilité publique du crime, mais on le vit, tremblant proscripteur, se glisser au milieu des ténèbres de la nuit du 2 décembre dans le palais où se dressaient les listes des victimes qu'il devait le lendemain livrer, comme ministre de la justice, aux lois exceptionnelles fleuries naguère par lui. Les républicains sont emprisonnés, ruinés, dépossédés de leurs offices sous ses yeux, il ne sourcille pas. La confiscation des biens de la famille d'Orléans est prononcée, il a peur, et il quitte le ministère le 21 janvier sous prétexte de scrupule de conscience. Scrupules bien éphémères, car le 25 du même mois il reprend du service en qualité de président de la section de législation, justice et affaires étrangères au Conseil d'État. C'était déchoir pour un ministre, mais le dévouement n'y regarde pas de si près.

Il reconquit d'ailleurs sa place dans le cabinet en 1855, et depuis cette époque jusqu'au 23 juin 1863, il garda le portefeuille de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. Il remplaça le lendemain M. Baroche à la présidence du Conseil d'État. Le prestige des négociations du traité de commerce avec l'Angleterre, l'auréole du libre échange, le faisaient briller d'un éclat particulier à la mort de M. Billault. Homme de conseil et de main, ministre à tout faire, il était capable de résoudre avec la même facilité une question de tarif et d'enlever une élection difficile. Les habitants de la Corrèze venaient de le voir en grand uniforme brodé d'or, tricorne en tête, épée au côté, la poitrine chamarrée de décorations, débitant l'orviétan électoral du haut de sa calèche ministérielle sur toutes les places publiques de leur département. Ministre d'État à la place de M. Billault, il va maintenant placer ses gobelets sur la tribune. Que de muscades à escamoter, sans compter celle de l'expédition du Mexique ! La majorité du Corps législatif ressemble fort heureusement pour lui au public des théâtres de prestidigitation, d'autant plus enthousiaste pour qui le trompe que son plaisir consiste à être trompé.

M. Billault accompagnait son jeu de prestidigitateur politique d'une conversation sobre, correcte, discrète, comme un homme qui avait travaillé devant les auditoires les plus distingués, et tenu son rang à côté des célébrités du régime parlementaire. Il connaissait le langage dans lequel on doit traiter les questions politiques ; il les avait même apprises dans le temps. M. Rouher n'en savait rien, mais croyait suppléer à tout par sa faconde provinciale. On n'avait qu'à lui mettre les dossiers de son prédécesseur, il était prêt à les plaider.

Aurait-il la flexibilité, la souplesse nécessaires pour suivre, comme son prédécesseur, les méandres et les faux-fuyants de la pensée impériale, pour la montrer ou la cacher ? Napoléon III en était réduit à l'essayer ; car ce gouvernement qui se vantait d'avoir mis fin au règne des rhéteurs n'avait pas même de rhéteur pour le défendre ; il était obligé de se contenter d'un avocat. M. Rouher fut nommé ministre d'État le 18 octobre.

III

RUPTURE ENTRE M. ÉM. OLLIVIER ET LA GAUCHE

..... M. de Morny, pendant que M. Pelletan prononçait un discours au Corps législatif, lui avait adressé quelques obser-

vations un peu vives auxquelles l'orateur avait répondu avec une égale vivacité. M. Pelletan, en quittant la salle à la fin de la séance, sentit une main se poser sur son épaule. Il se retourna. Cette main était celle de M. de Morny :

— Monsieur Pelletan, lui dit-il d'une voix assez forte pour obliger les députés à s'arrêter dans la salle des Pas-Perdus, vous ne me rendez pas justice.

M. Pelletan le regarde d'un air étonné.

— Vous me considérez comme un ennemi de la liberté, vous vous trompez. J'ai voulu montrer, au 2 décembre, que j'avais de l'énergie au cœur (il rendit cette idée par une expression obscène); mais je sais que l'Empire ne peut vivre sans la liberté, et, s'il le comprend un jour, c'est à moi que le pays le devra.

M. de Morny se retira laissant tous les assistants stupéfaits de cette sortie.

Le président du Corps législatif comptait depuis longtemps, en effet, sur M. Émile Ollivier pour opérer une fusion entre le parti libéral et l'Empire transformé. Le député de Paris se prêtait volontiers à ce rôle. Ses collègues de l'opposition n'en pouvaient plus douter. Les relations étaient gênées entre lui et les membres de la gauche. La douceur de caractère de M. Jules Favre, la crainte d'initier le public à ces discordes, empêchaient seules la rupture d'éclater. La loi sur les coalitions, dont M. Émile Ollivier avait été nommé rapporteur grâce à l'appui de M. de Morny, fit éclater la crise.

Le projet de loi autorisait les grèves sans reconnaître les associations, et permettait, par conséquent, de poursuivre comme membre d'une association l'ouvrier laissé libre comme gréviste. Une association a toujours intérêt à donner un motif raisonnable à une grève, puisqu'elle la décrète et qu'elle en accepte la responsabilité; mais l'impossibilité de créer des associations laissait à quelques meneurs la faculté de créer à chaque instant des grèves absurdes. La loi trouva ses deux premiers adversaires dans MM. Seydoux et Kolb-Bernard : M. Seydoux, son adversaire absolu, opposait à la liberté des coalitions les objections familières à certains conservateurs contre toutes les autres libertés. Son raisonnement se réduisait à ceci : La liberté de coalition peut entraîner de graves abus, il faut la supprimer. M. Kolb-Bernard envisagea la question au point de vue catholique : la liberté du travail proclamée par la Révolution française jette l'ouvrier, selon lui, dans l'isolement et dans l'individualisme, qui mènent au socialisme. L'association ne neutralise les effets de l'isolement et de l'individualisme que si elle est dominée par le principe religieux; mais ce principe, combattu par une littérature malsaine et par une presse « qui a résolu le problème, non pas de la vie, mais de l'immoralité à bon marché », laisse un vide au milieu duquel l'association ne peut se constituer. M. Kolb-Bernard reprochait de plus à la loi, et cette fois avec raison, de donner trop ou trop peu aux ouvriers. N'était-ce pas une anomalie choquante que de leur accorder le droit de se concerter et non celui de se réunir? M. Kolb-Bernard proposait, pour améliorer l'organisation industrielle, « un système de relations familiales entre les maîtres et les ouvriers », c'est-à-dire quelque chose qui ressemblât aux anciennes corporations.

Les membres de la gauche, partisans du droit commun en matière d'association, n'avaient point approuvé que M. Émile Ollivier eût accepté les fonctions de rapporteur d'une loi qui méconnaissait ce principe. M. Ollivier se trouvait donc dans une situation délicate entre ses anciens amis de l'opposition et ses nouveaux amis de la majorité. Tenir la balance égale entre les premiers et les seconds n'était pas chose possible; il rompit avec les premiers par une allusion directe à « cette maladie qui, lorsqu'on se trouve en présence d'un gouvernement qu'on n'approuve pas, consiste, au lieu de prendre ce qui est bien et de blâmer ce qui est mal, à tout attaquer, à tout critiquer, surtout le bien, parce qu'il profite à ceux qui le font »; cette maladie, ajoute l'orateur, s'appelle « pessimisme », c'est un mot de Mallet du Pan.

M. Ollivier tenait essentiellement à ne pas être confondu avec les pessimistes; car, en écoutant tant de beaux discours et en voyant tant de ruines à côté de si peu d'institutions libérales, il ne pouvait s'empêcher de faire cette réflexion qu'on attaque les pouvoirs à outrance, et que plus tard, « tous, sans exception, nous en sommes à regretter de n'avoir » pas, au lieu de nous abandonner à des querelles stériles, » soutenu, à un certain moment, un ministre comme Rolland, » à une autre époque, un ministre comme Martignac ou un » autre encore, et d'avoir sacrifié le développement successif » des institutions libérales à l'implacable satisfaction de nos » rancunes personnelles. »

Ces paroles, qui retombaient de tout leur poids sur les membres de l'opposition, ne pouvaient être considérées que comme une déclaration de rupture. Les journaux démocratiques ne s'y trompèrent pas; mais ils crurent devoir garder le silence : le *Siècle*, pour n'avoir pas à porter sur la conduite de M. Émile Ollivier un arrêt dont le gouvernement pourrait lui faire chèrement payer les frais; l'*Opinion nationale*, parce que la conduite de M. Ollivier était conforme à ses propres vues. Les journaux dévoués au gouvernement ne tarissaient point en éloges, et la *Presse* reconnaissait dans M. Ollivier le chef du tiers-parti ou plutôt du « parti des hommes nouveaux ».

M. Émile Ollivier n'était point parvenu cependant à donner plus de consistance au projet de loi qu'il était chargé de défendre. M. Jules Simon en fit ressortir toutes les inconséquences, en développant un amendement pour demander, en remplacement de la loi, la suppression pure et simple des articles 414, 415 et 416 du Code pénal. Son discours, qui finit à une heure très-avancée, produisit une très-vive impression. M. Jules Favre sollicita la remise de la discussion au lendemain; mais la Chambre, qui lui commandait de parler, refusait cependant de l'entendre. « Écoutez! » s'écria M. Glais-Bizoin de toute la force de sa voix impuissante. « M. Glais-Bizoin a raison », répondit M. de Morny; « cela vous étonne?... » ajoutait-il, et la Chambre de rire.

M. Jules Favre reprit le lendemain la discussion des articles de la loi. Il démontra clairement que le premier article proclame l'abolition de toutes les lois restrictives des coalitions, en punissant les actes qui précèdent et accompagnent nécessairement toute coalition: qu'il retire d'une main ce qu'il donne de l'autre. Le droit commun lui semblait préférable à cette « loi équivoque et inconsistante », et, comme il a l'équivoque en horreur, il proposait de l'ajourner, « sans craindre le reproche de retarder des améliorations désirables ni » celui de faire partie de ces gens exclusifs qui, en politique, » veulent tout ou rien, comme dit ce Mallet du Pan que le » rapporteur a cité, mais que, quant à lui, il n'admire pas. » Il n'y a, quoi qu'en dise Mallet du Pan, que deux écoles

» en politique, celle des principes et celle des expédients. Je » suis pour la première. »

M. Émile Ollivier ne pouvait se méprendre sur le sens de ces paroles; il essaya d'abord de répondre au reproche de duplicité adressé à la loi, et il commença par déclarer qu'il lui semblait inutile d'affirmer son honneur. — Personne, répond M. Jules Favre, ne l'attaque. — Le rapporteur reprit emphatiquement qu'il avait l'orgueil, lorsqu'il se sentait en paix avec lui-même, de n'être effleuré par aucune parole; mais que les ouvriers pouvaient croire d'après son langage que les auteurs du projet de loi étaient des coquins ou des idiots. Telle n'était pas sans doute la pensée de « celui qu'il veut persister à nommer son éloquent ami », mais il serait bien heureux d'en recevoir la preuve en le voyant « ne pas refuser le progrès à cause de la main qui le donne ».

L'article 415 : « Lorsque les faits punis par l'article précédent auront été commis par suite d'un plan concerté, les coupables pourront être mis par l'arrêt ou le jugement sous la surveillance de la haute police pendant deux ans au moins et cinq ans au plus », fut de la part de M. Jules Favre l'objet d'une vive critique: l'orateur rappela que la surveillance était inconnue de l'ancienne société, que plusieurs nations ne la connaissaient pas, qu'appliquée aux forçats, entrée dans le droit commun par le Code en 1810, aggravée en 1851, elle permet d'envoyer tout individu en rupture à Cayenne ou en Algérie par mesure de sûreté générale. « Il faut que » chacun ait le courage de son opinion », dit-il en terminant: « nous rejetons l'équivoque : on a fait appel à des amitiés qui » restent aux personnes, mais qui ne sauraient rien changer » aux opinions qui ne cessent pas d'être les nôtres. Il faut » qu'on nous dise comment on a abandonné d'anciennes opi- » nions en proposant aujourd'hui ce qui les contredit absolu- » ment. »

M. de Morny vint en aide à M. Ollivier et lui sauva l'embarras d'une réponse, en le priant de se renfermer dans la loi. Rien n'était plus contraire, selon le président du Corps législatif, à la liberté et au droit que de demander compte à un membre de cette Chambre de son opinion passée. M. Ollivier, couvert par M. de Morny, se contenta de répondre que « quelque étonnement douloureux » que lui eût causé la parole qu'on venait d'entendre, il se bornerait à prouver qu'il avait raison.

Le caractère particulier de la discussion n'avait pas échappé aux membres de la Chambre. Ils comprenaient tous que ce n'était pas seulement une loi qui était en jeu, mais une politique, et que les deux adversaires représentaient non pas une opinion mais un parti. Jamais débat n'avait causé une pareille émotion. On sentait qu'une grande séparation était imminente, sinon accomplie. M. Jules Favre le comprenait lui-même ainsi; mais, se laissant aller à la pente d'une nature sans fiel, quoi qu'on en ait dit, il s'approcha de M. Émile Ollivier au moment de la sortie, et par un mouvement presque involontaire, il lui tendit la main. M. Ollivier fit quelques pas en avant sans la prendre, puis, se ravisant, il se retourna pour lui offrir la main à son tour; mais M. Favre retira la sienne en disant : « Il est trop tard. »

TAXILE DELORD.

BULLETIN GÉOGRAPHIQUE

Publications sur les États-Unis. — Statistique de l'ignorance dans l'Union américaine. — L'émigration celtique en Amérique. — Essais d'archéologie celtique de M. Henri Martin. — Ouvrages divers. — La Terre du Monde.

Nous ne ferons guère aujourd'hui que passer en revue quelques publications nouvelles qui méritent l'attention à des titres divers. C'est d'abord une édition populaire de l'intéressant rapport adressé au ministre de l'Instruction publique par M. Hippeau sur l'*Instruction publique aux États-Unis* (un vol. in-12, Paris, Didier, prix : 3 fr. 50). Nous le recommandons avec confiance aux personnes qui veulent connaître l'organisation et l'état de l'instruction dans la grande république américaine, ou pour être plus exact, dans les États de l'Est, ceux qu'on appelle d'un terme général la « Nouvelle-Angleterre ». On se tromperait fort, si, par une généralisation trop hâtive, on appliquait à toute l'Union les éloges que mérite tel État comme le Massachussets et le Connecticut : l'instruction publique n'est pas en effet dans l'Union américaine affaire de l'État, comme en Europe, mais affaire de chaque État en particulier: c'est un fait important qu'on ne saurait négliger sans se faire une idée fausse de l'Union. M. Hippeau ne semble pas en avoir suffisamment tenu compte. Un trop grand optimisme est en effet le défaut de son livre, et le désir de nous montrer un modèle à suivre en toutes choses au delà de l'Atlantique mène M. Hippeau à des erreurs considérables, comme par exemple lorsqu'il nous dit, p. 156 : « On ne croit pas aux États-Unis porter atteinte à la liberté de l'indépendance des familles, en rendant obligatoire la fréquentation des écoles. » Cela ne semble-t-il pas dire que l'obligation légale de l'enseignement primaire existe dans toute l'étendue des États-Unis? Il en sera sans doute bientôt ainsi grâce à la faveur que cette grande question de l'éducation populaire gagne tous les jours auprès du public américain, mais actuellement l'enseignement obligatoire n'a été décrété que par quatre États de l'Union. Notre auteur lui-même semble en convenir dans un autre passage (p. 203). M. Hippeau juge un peu trop les institutions par leurs programmes et par leurs enseignes. Sans parler de l'enseignement supérieur et secondaire, qui ne sont peut-être pas d'un ordre aussi élevé que le croit M. Hippeau, l'enseignement primaire a encore maint progrès à accomplir aux États-Unis.

Ces *desiderata* sont assez marqués par la statistique des illettrés : M. Hippeau ne la donne pas, bien qu'elle eût servi d'utile correctif à ses descriptions un peu optimistes. J'emprunte cette statistique au *Globus*, qui l'a extraite des comptes-rendus du dernier recensement :

En 1870, le nombre des personnes au-dessus de dix ans qui ne savaient ni lire ni écrire était de 5660074, dont seulement 777864 nées à l'étranger (ce dernier chiffre est intéressant à noter, car on attribue quelquefois à l'émigration européenne la présence d'illettrés aux États-Unis). Ce total se divise selon la couleur en 2879543 blancs et 2763931 hommes de couleur. La proportion des hommes de couleur illettrés est naturellement beaucoup plus forte relativement à leur nombre total dans l'Union. Car, sur 10000 habitants de l'Union, on a à peu près la proportion suivante : 8711 blancs, 1266 hommes de couleur: le reste Chinois et Indiens. La proportion des illettrés est beaucoup plus consi-

dérable dans le Sud que dans le Nord : il semble que l'ignorance dans laquelle les planteurs tenaient de parti pris leurs esclaves, ait rejailli sur la population blanche. Dans le Sud, la proportion des électeurs qui ne savent ni lire ni écrire est quatre fois et demie plus grande que dans le Nord. Car on a en même temps dressé la statistique des personnes *âgées de plus de vingt ans* qui ne savent ni lire ni écrire, et celle-ci a une importance morale et politique plus grande que la première, car elle prend l'homme à un âge après lequel il ne remédie guère aux lacunes de son éducation première. Le nombre en était de 3 637 422 pour l'Union tout entière ; la part du Sud dans ce total était de 2 489 591 !

Il est donc grandement temps que les États du Sud fassent pour l'instruction populaire les sacrifices que les États du Nord s'imposent avec tant de générosité ; et dans le Nord l'initiative privée y prend autant de part que les législatures des États. On trouve l'organisation des écoles exposée avec détails dans le livre de M. Hippeau, qui résume avec clarté tous les documents officiels sur la matière après les avoir contrôlés par une étude personnelle aux États-Unis. Nous avons noté avec étonnement quelques méprises de traduction qui pourront arrêter le lecteur. Que M. Hippeau traduise *Chief justice* par « Chef de justice » au lieu de « Grand juge » cela reste intelligible ; mais quand parmi les instruments de l'observatoire de l'Université de Michigan, il mentionne (p. 313) « une cloche sidéréale » on se prend à rêver et l'on se demande ce que les Américains, gens pratiques s'il en fut, peuvent faire d'une « cloche sidéréale ». Serait-ce pour prévenir les éclipses, à la façon des Chinois qui, voyant dans ce phénomène un dragon qui veut dévorer le soleil, cherchent à effrayer le monstre par des cris et le fracas de leur tam-tam ? Les personnes sachant l'anglais reconnaissent sous ce terme étrange l'anglais *sidereal clock* qui signifie « horloge astronomique ». — L'auteur donne en appendice des documents utiles à consulter : l'état des traitements des instituteurs dans les principales villes des États-Unis ; les programmes de diverses écoles et colléges, la statistique religieuse et la statistique approximative de la presse, et le tableau sommaire des établissements d'instruction publique dans les trente-sept États, les onze territoires de l'Union et le district de Columbia. — Malgré les quelques réserves que nous avons dû faire, l'ouvrage de M. Hippeau n'en est pas moins un précieux répertoire, intéressant à lire et utile à consulter.

J'en dirais volontiers autant d'un autre ouvrage, *le Système du gouvernement américain*, par un jurisconsulte américain, M. E. Seaman, bien qu'il ait été mis en assez mauvais français par son traducteur, un avocat belge, M. Hippert (1). On ne saurait trop s'étonner de la sécurité d'esprit avec laquelle nombre de personnes entreprennent des traductions de langues qu'elles connaissent à peine. L'anglais est particulièrement maltraité à cet égard, et cela tient à la présence dans l'anglais d'un grand nombre de mots français introduits par la conquête normande, qui semblent rendre l'intelligence de la langue plus accessible. Mais ces mots se sont développés d'une façon indépendante des deux côtés de la Manche, de telle sorte qu'ils ont parfois aujourd'hui un sens différent dans les deux langues. De là les bévues des traducteurs inexpérimentés et par exemple de M. Hippert dans cet ouvrage, bévues qui non-seulement gênent l'intelligence du texte mais quelquefois le dénaturent complétement. *Offices* ne signifie pas « offices » mais « charges ou fonctions » ; *officer* ne signifie « officier » que quand il s'agit de l'armée, partout ailleurs « fonctionnaire ou magistrat » ; *labourer* n'est pas « laboureur » mais « travailleur » ; *actually* n'est pas « actuellement » mais « en réalité » ; *apology* n'est pas « apologie » mais « excuse » ; *professional men* que M. Hippert traduit par « hommes professionnels » (22) désigne « les hommes exerçant une profession libérale et spécialement les médecins », etc., etc. La traduction est en outre, en certains endroits, si littérale qu'elle en est obscure, et qu'il faut pour la comprendre traduire mentalement en anglais le belge de M. Hippert. C'est le cas pour M. Seaman de répéter le proverbe italien : *traduttore, traditore* (traducteur, traître).

Cet ouvrage est une exposition et en même temps une critique, par endroits très-vive, de l'organisation du gouvernement américain. A beau admirer qui regarde de loin, disait un ancien *major a longinquo reverentia*, et c'est pour se garder d'une admiration aveugle qu'il est bon de connaître l'état réel des choses. Les scandales de la « bande de Tammany » (*Tammany Ring*) ont montré récemment, par l'exemple de New-York), quel degré de corruption peut atteindre l'administration municipale aux États-Unis. L'usage et la légalité de la « loi de Lynch » (quelle profanation du mot *loi !* montrent la défiance qu'inspire (et non à tort) le cours régulier de la justice. Ce sont ces principaux abus que poursuit M. Seaman et dont il trouve l'origine dans la carrière trop largement ouverte à l'esprit de parti ; car toutes les fonctions, même celles de juges, sont données à l'élection, et il arrive souvent, nous dit-il, que les élus sont les hommes non pas même de leur parti, mais de leur coterie, plutôt que du pays. « Les défauts et l'inefficacité dans l'administration de la justice, dit M. Seaman, sont dus en grande partie au système moderne d'élection par le peuple de presque tous les officiers tant judiciaires qu'exécutifs (*lisez :* de presque tous les magistrats et fonctionnaires) ou plutôt par le parti politique dominant dans le comté ou dans le district ; mais ils résultent aussi en partie des excès auxquels les principes de liberté et de philanthropie ont été portés. C'est ainsi que des sentiments de pitié et parfois de sympathie ont été excités par des criminels, des coupables, des débiteurs, comme si c'étaient des personnes malheureuses. Il nous faut un remède à ces maux. Le fait est manifeste ; il y a, dans ce pays, moins de sécurité pour la vie, la personne et la fortune qu'en France ou en Angleterre. Ceci est dû à l'état de l'opinion publique, à l'inefficacité de la police et à la trop grande condescendance (*lisez :* faiblesse) dans l'administration de la justice ».

C'est le système électoral de son pays que M. Seaman étudie en particulier, sans négliger les questions politiques et économiques relatives à l'administration et au développement des États-Unis. Il a un chapitre particulièrement intéressant sur la femme et les droits de la femme. Nous reviendrons peut-être un jour sur le rôle des femmes dans la société et dans la politique aux États-Unis ; le lecteur sait sans doute déjà que dans le territoire de Wyoming les femmes ont conquis depuis plusieurs années l'égalité civile et politi-

(1) *Le Système du gouvernement américain* son caractère et ses effets, ses défauts, l'organisation des partis et leurs influences, la prospérité du peuple soumis à sa protection, par Ezra C. Seaman, conseiller légal ; traduction de Th. Hippert, avocat, secrétaire du parquet de la Cour de cassation de Belgique, un vol. in-8. Paris, Guillaumin.

que, et sont électrices et jurées au même titre que les hommes.

Bien que la nationalité d'origine anglaise, anglo-saxonne comme on dit, soit la nationalité dominante aux États-Unis, la plupart des nationalités de la vieille Europe y sont représentées. Un de ces éléments ethnographiques de la population des États-Unis vient de trouver son historien dans un livre publié à Utica (*État de New-York*) en gallois sous ce titre : *Histoire des Gallois d'Amérique* par M. R. D. Thomas (1). Le lecteur sait que les Gallois, c'est-à-dire les habitants de la principauté de Galles en Grande-Bretagne, sont une des branches de la famille celtique. Les émigrants gallois ne se comptent pas par millions comme les émigrants irlandais; mais si peu nombreux qu'ils soient, ils manifestent un grand attachement à leur nationalité première, et il se publie en Amérique et en Australie des journaux, des revues et des livres en langue galloise, tandis que la langue irlandaise, déjà dédaignée et traitée de patois en Irlande même, l'est encore plus en Amérique. L'ouvrage de M. Thomas, fruit de longues années de travail, raconte dans le plus grand détail l'histoire des établissements des Gallois aux États-Unis, depuis le temps du célèbre quaker W. Penn (2) jusqu'à nos jours et aussi de chaque groupe gallois existant à l'heure actuelle aux États-Unis. Mais les descendants des colons gallois des XVIIe et XVIIIe siècles sont aujourd'hui tout à fait américanisés, et les émigrants de ce siècle sont les seuls qui aient conservé leur nationalité et leur langue. M. Thomas constate avec regret que les Gallois des États-Unis sont trop peu nombreux et surtout trop dispersés au milieu de la population de langue anglaise pour pouvoir garder leur nationalité et la langue qui en est le symbole, au delà de la seconde ou de la troisième génération. Le nombre de Gallois aux États-Unis est évalué à 300 000, *grosso modo*; mais plus strictement, et en s'en tenant au nombre des Gallois qui forment les congrégations des Églises de différentes confessions où le service divin se célèbre en gallois, M. Thomas arrive au chiffre de 115 716. Voici comment ce total se divise entre les différents États de l'Union :

1	Pennsylvania	32 974
2	New-York	21 840
3	Ohio	24 810
4	Vermont	1 350
5	New Jersey	942
6	Maryland	800
7	Columbia District	50
8	Virginia	100
9	West-Virginia	300
10	Tennesse	200
11	Massachussets	500
12	Maine	300
13	Indiana	200
14	Illinois	2 035
15	Michigan	400
16	Wisconsin	18 260
17	Minnesota	1 745
	A reporter	106 806
	Report	106 806
18	Iowa	2 265
19	Missouri	2 195
20	Kansas	1 750
21	Nebraska	200
22	California	2 000
23	Oregon, etc.	500
	Total	115 716

Ceci est le chiffre des Gallois *gallisants* (s'il m'est permis de donner un pendant à l'expression de «Breton bretonnant» mais c'est évidemment un *minimum*, puisqu'il y a des Gallois allant de préférence à des églises de langue anglaise. Si religieux que soient d'ordinaire les Gallois, il en est peut-être aussi qui ne fréquentent aucune église.

Le lecteur qui intéresserait l'histoire de cette petite nationalité trouvera dans la *Revue Celtique*, t. I, p. 491, la liste des journaux et revues publiés aux États-Unis en langue galloise.

Nous avons donné cette statistique des Gallois aux États-Unis pour indiquer l'intensité du sentiment national gallois en Amérique et pour faire pressentir l'intérêt que présente le livre de M. Thomas aux ethnographes, aussi bien qu'aux celtophiles. M. Thomas parle seulement des États-Unis et n'a que quelques mots pour les Gallois de Patagonie et ceux du Canada; il mentionne en passant les Mormons, mais sans parler de l'élément gallois de la communauté du lac Salé, élément que l'on dit assez important. Ce volume, qui est intitulé « tome Ier », est partagé en trois parties, avec pagination distincte. La première est consacrée à l'histoire générale de l'émigration galloise des deux derniers siècles, principalement en Pennsylvania, et à la description des établissements gallois dans les États de l'Est et du Sud; la seconde traite des établissements gallois dans les États de l'Ouest; dans la troisième, M. Thomas donne la statistique générale des Gallois, celle des Églises des différentes confessions, des notices sur les Gallois éminents d'Amérique, des détails sur la littérature galloise aux États-Unis et enfin des renseignements destinés aux émigrants. Si ce volume est accueilli favorablement — et nous ne doutons pas que le public de Galles lui fasse bon accueil, — M. Thomas publiera un second volume consacré à l'histoire de la littérature galloise aux États-Unis et à la biographie des membres les plus distingués de l'émigration.

Si les Celtes parviennent ainsi en Amérique à maintenir vivantes leur tradition nationale et leur langue, ils ne sont plus en Europe qu'un souvenir, à part notre Bretagne et quelques points des îles Britanniques, où même leur nationalité s'efface et recule tous les jours. Mais les problèmes que présente leur histoire ne cessent d'attirer l'attention des érudits. Tout récemment encore paraissait un livre : *Études d'archéologie celtique*, par M. Henri Martin, in-8, Paris, Didier, sur lequel nous demandons la permission de reproduire le jugement que nous en portons dans le numéro de la *Revue Celtique* qui va paraître dans quelques jours :

« M. Henri Martin a pris place, par ses diverses publications en prose et en vers (1), parmi les écrivains qui ont le

(1) *Hanes Cymry America*... Gan y Parch. R. D. Thomas, Utica, N. Y. in-12, 1872.

(2) William Penn était Gallois, et c'est contre son gré qu'on a donné son nom au pays où il s'est établi (Pennsylvania ; il voulait l'appeler Nouvelle-Galles, *New-Wales*.

(1) En prose, dans le premier volume de son *Histoire de France* et dans de nombreux articles de revue et de journal ; en vers, dans son drame de *Vercingétorix* (Paris, Furne, 1865).

plus contribué à répandre en France l'étude de nos antiquités gauloises et le goût des choses celtiques. Par la vivacité de son imagination, par l'éclat de son style, le poëte, qui chez M. Henri Martin se mêle à l'érudit, a réussi à donner l'illusion de la vie aux héros de cette vieille histoire. Personne ne mérite donc plus l'estime de la critique : mais quel que soit notre respect pour le talent et pour le caractère de M. Martin, qu'on nous permette de dire sans détours notre façon de penser sur les théories qu'il soutient : *amicus Plato, sed magis amica veritas*. Nous sommes, par nos propres études, arrivé sur quelques points importants à des conclusions trop différentes de celles de M. Martin pour laisser passer les siennes sans protester. Les lecteurs de la *Revue Celtique*, qui sont les véritables juges, iront au fond du débat dont nous ne pouvons (faute d'espace) que poser les termes, et ils décideront pour eux-mêmes.

» Le dissentiment principal entre M. Martin et nous, avant d'être dans les faits, est déjà et surtout dans la façon de les envisager. M. Martin est le plus savant et le plus illustre représentant d'une école qu'on pourrait appeler l'école *druidique* ; elle a, en effet, pour principe que les prêtres ou magiciens des Gaulois, les « Druides », comme les appellent les anciens, formaient entre eux une école de philosophie transcendante, étaient dépositaires d'une sagesse ésotérique de la plus grande élévation, pour ne pas dire d'origine divine, et que les anciens Celtes sont dans l'histoire comme un second peuple de Dieu, un autre Israël. L'école *critique*, que cette revue (la *Revue Celtique*) représente de son mieux, tient au contraire que les Celtes, si anciens qu'on les suppose, n'avaient reçu aucun privilége entre les autres nations de l'antiquité, et que leur histoire doit se faire, comme toute autre, moins par la divination que par l'étude de leurs monuments, de leurs traditions et de leur langue, entreprise sans parti pris et avec assez de patience pour qu'une affirmation soit seulement la généralisation d'une série de faits incontestables. C'est la méthode mise en honneur par les deux hommes qui ont véritablement fondé l'ethnographie de l'Europe centrale et occidentale, J. Grimm et Zeuss : J. Grimm pour les peuples germaniques, Zeuss pour les peuples celtiques. Nous ne sommes partisan d'aucune tradition : mais s'il en est une en dehors de laquelle on pourrait dire avec quelque vraisemblance qu'il n'y a pas de salut, c'est bien celle qui relève de ces deux grands génies.

» Aussi, formé à une autre école que M. Martin, sommes-nous arrêté à tout instant dans son nouveau livre par des théories ou des assertions qui nous étonnent. Ainsi, dans sa première étude (*Les races brunes et les races blondes*), où il revient, à tort selon nous, sur l'opinion qu'il avait émise dans son *Histoire de France* et qui faisait des Gaulois un peuple à cheveux blonds, M. Martin parle encore de « Gaels » et de « Cymrys » en Gaule. Le lecteur français sait qu'à une époque où les études celtiques n'existaient pas encore, en 1828, M. Amédée Thierry mit en avant, dans son *Histoire des Gaulois*, un système ethnographique qui, de la division actuelle des peuples celtiques en deux branches, concluait à l'existence de cette distinction chez les Gaulois du continent d'avant César, et qui profitait de la ressemblance fortuite du nom national des Gallois (*Cymry*) avec celui des Cimbres et celui des Cimmériens pour faire de ces différents peuples une seule et même race. Ce système, qui a malheureusement fait fortune en France, n'a guère été adopté à l'étranger. Grimm et Zeuss n'ont pas même daigné le discuter, et en France même il a été enterré, définitivement nous l'espérions, dans l'*Ethnogénie gauloise* de M. de Belloguet.

» Ailleurs nous rencontrons une autre opinion qui pour nous est également une hérésie au premier chef. M. Martin regarde les Cimbres comme des Celtes et il cite, à l'appui de cette thèse, des passages de Cicéron et de Salluste qui appelle les Cimbres Gaulois. Mais il passe sous silence les textes si positifs de Pline, de Tacite et du testament d'Auguste qui en font positivement des Germains. Il est facile de voir que de ces témoignages contradictoires les derniers ont le plus d'autorité justement parce qu'ils sont les plus récents et que les premiers datent d'une époque à laquelle les Romains confondaient dans le nom de Gaulois l'ensemble des barbares du Nord, de même que les Grecs avaient longtemps fait rentrer dans le terme de Κελτοί les régions septentrionales encore inconnues et qu'habitaient les Germains, à côté et au delà des Gaulois. La démonstration vient d'en être faite, une fois de plus, par M. H. d'Arbois de Jubainville dans la *Revue archéologique* de juillet-août 1872.

» M. Martin n'est pas philologue. Éminent historien comme il est, ce défaut lui est bien pardonnable, mais au moins, quand il veut parler philologie et quand il bâtit des théories historiques ou philosophiques sur la pointe même d'une étymologie, devrait-il se renseigner dans les ouvrages, aujourd'hui nombreux, qui traitent avec compétence de philologie celtique. Il est décourageant de voir des faits qu'on regarde comme établis, tout simplement ignorés de M. Martin. Ainsi il fait venir du nom d'un prétendu dieu Bel le mot breton *belek* « prêtre », quand ce mot a une étymologie si claire et si chrétienne (1). Ainsi il retrouve le nom du dieu gaulois Belenos dans les noms propres français modernes Belin, Bliu, etc. (2). Ainsi il rapproche le nom des Cimbres du nom que les Gallois se donnent à eux-mêmes, *Cymry*, quand ce nom est relativement moderne, et n'a du reste très-probablement aucune parenté étymologique avec le premier (3). Une ressemblance de son est pour M. Martin un argument philologique. A ce compte, on se demande pourquoi il n'identifie pas les Gallas d'Afrique avec les Gaulois : car avec des procédés aussi peu rigoureux il n'y a pas de limite à l'hypothèse. C'est ainsi qu'un écrivain de l'école druidique, M. Terrien, a retrouvé la Gaule dans le lac de *Gal*-ilée et en a tiré la conclusion que Jésus-Christ était Celte !

» Se faisant de l'ancienne sagesse des Celtes les idées les plus hautes, il n'est pas étrange que M. Martin ait voulu en voir un écho dans le « Mystère des Bardes de l'île de Bretagne », publié en 1794, par Edward Williams (plus connu sous son pseudonyme littéraire Iolo Morganwg (4)) et traduit en français par M. Pictet en 1856. L'essai que M. Martin a consacré à ce Mystère occupe une grande partie du volume (p. 286-363) : l'auteur y donne des extraits des mss. d'Iolo, pu-

(1) *Bel*, anc. *bel* = Gallois *bagloq* = Irlandais *bachlach* vient du latin *baculus* et signifie étymologiquement « l'homme au bâton ». C'est le « bâton pastoral » que les évêques ont gardé.

(2) Les noms propres comme *Belin*, *Bliu*, etc., sont des formes aphérésées de noms tels que *Lemblin* et *Rebelin*. Voyez Mowat : *Noms propres, anciens et modernes*, p. 54. Bien plus, et d'une façon plus générale, nous ne croyons pas qu'il existe en France, sauf les noms empruntés aux noms de lieu, de noms propres d'origine celtique (la Bretagne naturellement mise à part) : la formation des patronymiques est de date trop récente.

(3) Voyez Zeuss, *Gr. C.*, 1re éd., p. 226 ; 2e éd., p. 207.

(4) Il ne faudrait pas s'imaginer parce que M. Martin cite d'Iolo Morganwg, que cet enthousiaste sans critique du commencement de notre siècle soit une autorité auprès des écrivains sérieux du pays de Galles. Voici comment l'apprécie le savant et honnête M. Stephens, à propos des Triades dites Historiques : « Iolo Morganwg et ses disciples n'avaient aucune notion d'histoire générale ; ils ne connaissaient point la littérature de l'Angleterre et des autres pays au XV siècle ; et, en conséquence, ils étaient incapables d'apercevoir les rapports qui existent entre les Triades et la littérature originale sur laquelle elles reposent. » (*Y Brawd*, t. VI, p. 307, 1861.) Le même M. Stephens vient de publier, dans l'*Archæologia Cambrensis* de juillet 1872, un article qui frappe comme une bombe les *extravagances* et les *falsifications* sans cesse de cette « École de Glamorgan », dont M. H. Martin a eu la malheureuse idée de se faire, auprès du public français, l'interprète et l'apologiste.

bliés en 1862 à Llandoveri, sous le titre de *Barddas*. Il semble tout naturel à M. Martin que l'esprit de l'ancienne Bretagne (à supposer qu'il eût été tel) se soit conservé jusqu'à nos jours malgré les révolutions qui se sont accomplies dans l'histoire de l'île. Il oublie que l'île de Bretagne a été très fortement latinisée, que si les Saxons et les Angles fussent venus un siècle ou deux plus tard, ils l'eussent trouvée toute latine, que la langue bretonne était tombée au rang de patois, ce qu'atteste le nombre considérable de mots d'origine latine en gallois (ce qu'accorde même l'auteur du *Barddas*, p. 61), et que, si dans un semblable abaissement de la nationalité bretonne, les traditions qui sont l'âme d'un peuple n'ont pas péri, il n'en a pu être de même d'une doctrine (je suppose un instant qu'elle aurait existé), d'une *cabale* qui eût été le fait particulier d'une école théologique. Du reste, *probatio est affirmantis* : c'est à M. Martin à montrer, s'il le peut, le lien historique qui rattache à l'antiquité le néo-druidisme de quelques enthousiastes Gallois. Aussi bien, un théologien distingué de Montauban, dont les travaux sur cette question mériteraient d'être traduits dans une revue de Galles, M. Michel Nicolas a montré dans deux articles du *Disciple de Jésus-Christ* (nos des 30 septembre et 15 octobre 1865) que les doctrines philosophiques et religieuses contenues dans les Triades galloises n'ont rien de commun avec l'antiquité, et qu'elles sont empreintes d'un bout à l'autre d'un caractère essentiellement chrétien. Dans un autre article publié dans la *Revue de théologie* de Strasbourg de 1868 (3e sér., vol. VI, 4e livr.), il a essayé de montrer que ces doctrines ont leur source dans les doctrines d'Origène. Remontent-elles vraiment aussi haut ? Car l'intensité du mouvement religieux dont le pays de Galles donne le spectacle depuis la Réforme montre un peuple dont l'esprit se passionne facilement pour les subtilités théologiques. Quoi qu'il en soit de la date encore inconnue de ces productions, le problème de leur origine appartient à l'histoire du mouvement religieux en Galles et se trouve par conséquent au-dessus de notre compétence en même temps qu'en dehors de l'objet de nos études.

» Ces réserves faites sur quelques-uns des points traités par M. Martin, nous devons dire qu'on lira avec intérêt, comme nous l'avons fait nous-même, ses essais sur l'*Origine des monuments mégalithiques* (1), sur les antiquités bretonnes et surtout ses *Notes de voyage dans le pays de Galles, en Irlande et dans le Nord scandinave*, où il raconte à grands traits, et d'une façon tout à fait attachante, l'impression que lui ont laissée la nature, les hommes et les monuments.»

Nous revenons à la France pour signaler la nouvelle édition d'un livre déjà ancien et célèbre, dont la lecture, bien qu'elle rappelle mainte tristesse, reste toujours instructive et encourageante : ce sont les *Frontières de la France* de Th. Lavallée (in-12, Hetzel). C'est l'histoire de la formation de nos frontières, poursuivie avec tant d'intelligence et de persévérance par l'ancienne monarchie, achevée si glorieusement par la Convention : on sait assez comment et par quelle ambition cette grande œuvre fut détruite. Ce ne fut pas la faute de la Prusse si, en 1815, n'eut pas lieu déjà le démembrement auquel nous avons été forcés de consentir. Elle voulait même davantage, et la nouvelle édition du livre de M. Lavallée donne (ce n'est pas son moindre intérêt) une carte du projet de démembrement de la France, fait par la Prusse en 1815. On y découpait une large bande de notre frontière depuis Gravelines jusqu'à l'endroit où le Rhône entre en France. Son ambition datait de loin et elle ne la cachait point : que n'avons-nous été moins insouciants et moins naïfs ! C'est surtout aujourd'hui que l'abaissement politique de notre pays a été amené par l'abandon de la politique traditionnelle à laquelle il devait sa place en Europe, qu'il convient de chercher un enseignement dans son histoire. Aucun livre n'est plus propre que celui de M. Lavallée à donner une idée de la formation territoriale de la France et de la politique qui a produit ce résultat.

Est-il plus beau sujet pour un livre d'éducation populaire que la géographie de notre pays ? Que de traits divers pour la rendre attrayante et vivante, les tableaux divers de son sol, les souvenirs de son histoire, le caractère de ses diverses provinces ! Ces réflexions nous venaient à l'esprit en voyant récemment annoncer à la quatrième page des journaux une *Géographie illustrée de la France* écrite par M. Jules Verne, et publiée chez M. Hetzel (in-4° de près de 800 pages avec gravures et cartes). Ces deux noms nous inspiraient confiance et nous espérions trouver dans ce livre une œuvre nouvelle et bien propre à satisfaire ce goût de la géographie qui se répand de plus en plus chez nous : nous avons été bien déçu en le feuilletant : c'est une série de notices départementales qui ne rachètent même pas leur sécheresse par de l'exactitude. La description des mœurs et du caractère de la population est sans précision quand elle n'est pas infidèle (pourquoi l'auteur n'a-t-il pas mis à profit les belles pages de M. Michelet sur ce sujet ?); En ce qui touche les langues et patois de nos provinces, elle atteint, par endroits, le fantastique. Ce serait demi-mal pourtant si la partie statistique était consciencieusement rédigée, ou du moins tenue au courant, car elle a sans doute été exacte à une époque antérieure de notre histoire. L'ouvrage n'a pas de titre daté ; mais qu'importe cet artifice, quand les cartes (carte générale de France et carte départementale) ignorent les embranchements de chemins de fer créés pendant ces dix dernières années, par exemple ceux de Châteaulin à Brest, de Flers à Granville, de Tours à Vierzon, de Châlons à Verdun, et bien d'autres encore ! Quelques-uns (et cela montre le peu de soin avec lequel a été compilé cet ouvrage) figurent dans les cartes départementales et sont omis dans la carte générale, par exemple les embranchements de Laval à Mayenne, de Vendôme à Tours, par Mettray, d'Amiens à Rouen. On pourrait peut-être croire que l'auteur a par mégarde utilisé d'anciennes cartes sans les mettre au courant ; mais non ! le texte n'est pas plus exact. C'est ainsi qu'on nous dit, p. 444, que «l'embranchement projeté de Châlons à Metz *passera* par Verdun », et page 300, que le développement des diverses voies ferrées du département d'Indre-et-Loire « est de 128 kilomètres » quand il était, en 1870, de 213 kilomètres, etc. Il est inutile de pousser plus loin l'examen.

Sous le titre de *Nouvelles études sur le Brésil* (in-12, Thorin), un Suisse, établi depuis longues années au Brésil, M. Ch. Pradez, publie une série de causeries (qui dégénèrent parfois en bavardages), où il est principalement question de l'état des nègres au Brésil et des effets de leur émancipation progressive, législativement établie depuis l'an dernier. J'en détache une réflexion sceptique : « On brûle beaucoup de cierges dans ce pays, nous n'y voyons pas plus clair pour cela, et je suis presque tenté d'estimer le degré d'instruction d'un peuple en

(1) Sur ce mémoire en particulier voyez de Belloguet : *Ethnogenie gauloise*, t. III, p. 520 et suiv.

raison inverse de la quantité de cierges qu'il consent à brûler et surtout à payer ». Dans la statistique des journaux de Rio-de-Janeiro que donne M. Pradez, on remarque un journal anglais *The Anglo-Brazilian Times* et un journal français la *Gazette du Brésil*.

La Société de géographie de Belgique vient de faire traduire par un de ses membres, M. Houzeau de Lehaie, un *Manuel élémentaire de géographie physique* (Paris, Sauvloz et Fischbacher, 1 vol. in-12, avec cartes ; prix : 1 fr. 50 c.) publié à Édimbourg par l'Association écossaise des livres scolaires. Ce manuel, destiné à l'enseignement, se recommande par la clarté et la précision de son exposition et peut servir de complément aux manuels ordinaires de géographie où ces notions sont souvent écourtées. L'étude des grands phénomènes de la nature est en effet la meilleure introduction des établissements de l'homme sur notre planète. Cette traduction, destinée à la Belgique, pourra être tout aussi utile en France. Elle est faite en bon français et nous a semblé exacte.

Quant à notre Société de géographie, que nos lecteurs connaissent par les intéressants comptes rendus publiés par cette *Revue*, elle donne depuis quelque temps, dans son *Bulletin* mensuel, une place plus grande aux nouvelles géographiques propres à intéresser le grand public. Elle le fait sans renoncer à la publication de mémoires étendus et originaux, qui continuent sa vieille réputation de science élevée et solide. Nous remarquons dans les dernières livraisons de son bulletin des travaux de M. Ch. Grad sur l'Alsace et de M. Grandidier sur Madagascar que la *Revue scientifique* a reproduits ; une statistique ethnographique de la Turquie d'Europe par notre consul à Belgrade, M. Engelhardt (l'auteur négligeant malheureusement de dire ses sources et sa méthode, de sorte qu'on ne sait quelle autorité attribuer à ces chiffres) ; et un rapport de M. Maunoir sur les progrès des sciences géographiques pendant les années de 1870 et 1871. Une bibliographie géographique y est continuée de numéro en numéro : elle aurait une utilité pratique si l'on prenait soin d'indiquer, pour chaque publication, le format, le nombre de pages, le nom de l'éditeur et le prix.

La publication géographique la plus répandue en France est certainement le *Tour du Monde* : son premier semestre de 1872 vient d'être réuni en volume (Paris, Hachette), et il présente, comme toujours, une grande variété de matières. C'est d'abord la fin du voyage de M. Paul Marcoy dans les vallées de Quinquinas, au Pas-Pérou, où la rencontre des voyageurs avec des tribus sauvages, plus enfantines que méchantes, amène une série d'aventures passablement comiques. Le voyage de M. Rousselet dans les royaumes de l'Inde centrale et dans la présidence de Bengale nous introduit dans un monde tout aussi grandiose par les œuvres de l'homme que par les spectacles de la nature et nous initie à une étrange civilisation. De nombreuses gravures, semées à profusion, font connaître la riche et colossale architecture de l'Inde des Rajahs. Les croisières, à la côte d'Afrique, de M. le contre-amiral Fleuriot de Langle et le voyage d'exploration en Indo-Chine de M. Francis Garnier ont, pour le lecteur français, un intérêt plus direct, car le premier fait faire connaissance avec nos comptoirs du Sénégal et de Gorée et leur population indigène, et, avec le second, on pénètre dans le cœur de cette péninsule dont nous occupons l'extrême pointe à Saïgon. Le côté dramatique est représenté dans ce volume par le récit d'une ascension au mont Cervin de M. Whymper, en 1865, ascension restée célèbre par la catastrophe qui la termina : à la descente, trois de ses compagnons furent précipités d'une hauteur de 1200 mètres sur le glacier de Cervin ! La « Russie libre » de M. Hepworth Dixon, qui ouvre le volume, sera, pour bien des lecteurs, le morceau le plus intéressant par l'étrangeté des tableaux de son voyage à l'extrême Nord, Archangel, les îles Saintes et Solovetsk ; mais on a relevé, dans son récit, de nombreuses erreurs, et ses assertions sont loin de mériter la confiance du lecteur. Une revue géographique du premier semestre de cette année, par M. Vivien de Saint-Martin, termine le nouveau volume de cette intéressante et instructive publication, faite à la fois pour les salons et pour les bibliothèques.

Nous signalerons, pour terminer, aux lecteurs qui s'intéressent aux littératures de l'Orient, une petite revue mensuelle qui vient de naître sous le titre de *Bulletin de bibliographie scientifique et orientale* (Paris, Leroux) et qui se propose de tenir principalement au courant des publications concernant les différentes régions de l'Asie.

H. GAYOT.

BULLETIN DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des sciences morales et politiques

Cartésiens et Leibnitziens.

— M. *Fernand Papillon* n'est pas étranger à nos lecteurs de la *Revue scientifique* : il y a publié le mois dernier un fort remarquable article dont l'importance, en elle-même capitale, s'accroît encore de l'actualité. Il se produit en effet un mouvement intellectuel auquel prennent part nos jeunes académiciens et nos savants les plus illustres, et qui consiste à réunir ce qu'un esprit de méthode trop étroit avait séparé depuis un siècle : les études philosophiques et les études scientifiques. Depuis le commencement du monde on ne s'était pas encore avisé que la philosophie fût une spécialité, et que pour l'étudier, on pouvait rester à peu près étranger aux enseignements supérieurs des autres connaissances humaines. Au nombre des doctrines étranges que notre XIX siècle a vu éclore, celle de parquer la philosophie dans un milieu spécial n'a pas été la moins surprenante.

Descartes, géomètre, naturaliste, littérateur, voulant aller au fond des choses, et ne trouvant aucune réalité persistante sur laquelle il pût mettre le doigt, influencé d'ailleurs par le scepticisme épicurien dont Montaigne fut l'agréable écho, s'était avisé de douter de tout. Le radicalisme de son doute n'avait pas même épargné sa propre personnalité ; mais avait-il dû s'arrêter à la faculté même de douter ; douter, c'est penser : de là le : « *Je pense, donc je suis* ». Ce fut sa gloire, ce fut aussi sa gêne d'en tirer la démonstration de l'existence de Dieu, dans laquelle pourtant il laissa se glisser certaines affirmations malheureuses, dont les conséquences devaient nous faire dévier de Malebranche en Spinosa, de Spinosa en Hegel et d'Hegel du nihilisme au panthéisme.

Comme le dit Descartes, nous n'avons l'idée du fini que parce que l'infini existe. La conception de l'infini est la réalité supérieure, la seule réalité à laquelle puisse s'arrêter notre esprit. Mais Descartes n'a-t-il pas sacrifié à la vieille rhétorique pédagogique des antithèses quand il a cru devoir ajouter que nous n'avons l'idée du fini que par la négation

de l'infini ? Cette malheureuse affirmation, prise à la lettre par les disciples du philosophe, a engendré les systèmes les plus monstrueux. Si nous ne sommes que des négations de Dieu, évidemment nous ne sommes que de pures abstractions ; Dieu est tout, c'est lui même qui se nie en nous dans le néant humain. De la à l'absolu absolu et à l'absolu relatif d'Hégel il n'y a qu'une chute, et nous avions raison de dire que le philosophe allemand du XIXe siècle ne faisait que déraisonner sur un *lapsus* du philosophe français du XVIIe.

L'erreur de Descartes est évidente ; ce n'est que par l'agrandissement sans limites du fini que notre esprit se repose enfin dans l'idée de l'infini. Descartes lui-même tomba, non sans se débattre, dans le trou qu'il avait creusé ; et comme, à son époque, la philosophie était le résumé supérieur de toutes les connaissances humaines, bon nombre de savants tombèrent avec lui dans le gouffre.

Leibnitz chercha à réagir contre le panthéisme, qui était la conséquence directe de cette affirmation, et contre le matérialisme, qui en était la conséquence indirecte, mais fatale. Son système des monades éternelles, illimitées, mais enchaînées les unes par les autres dans leur activité complexe, souleva la colère des cartésiens. Leibnitz, Allemand d'origine, mais nourri de la plus pure substance de l'esprit français, et si français qu'il fit école en France pendant qu'on le dédaignait en Allemagne, Leibnitz, disons-nous, exerça une influence considérable sur le développement de nos connaissances. Il eut de nombreux disciples, tous illustres et tous animés d'un esprit synthétique avec des nuances très-diverses.

Ce préambule, un peu long, nous paraît indispensable au compte rendu du mémoire lu par M. Fernand Papillon, *La rivalité de l'esprit cartésien et de l'esprit leibnizien au XVIIIe siècle*. L'auteur se recommande de M. Charles Levêque, et entreprend l'histoire de la philosophie au point de vue des relations de la spéculation philosophique et de l'expérimentation scientifique. Il voit les esprits du XVIIIe siècle obéissant à trois influences bien distinctes, dont les principaux représentants sont Hume, Descartes et Leibnitz. Il ne croit cependant devoir accorder aucune considération au système de Hume, c'est un pur scepticisme, un terrain mouvant où rien ne peut germer ni éclore, où il est inutile de chercher aucune végétation intellectuelle. Mais il voit dans les deux autres courants un antagonisme dont il croit pouvoir suivre les luttes jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

A quels signes reconnaître un leibnitzien d'un cartésien ? La distinction est très-délicate, si délicate qu'au premier abord il semble, par exemple, qu'on puisse ranger *a priori* D'Alembert et Diderot dans le même camp. Cependant D'Alembert est cartésien, et avec lui Clairaut, Fontenelle, Voltaire, les physiciens qui préconisent exclusivement la méthode analytique, la réduction de la nature à un pur *mathématisme* ; Diderot, au contraire, est leibnitzien, comme le prouvent son article sur *Leibnitz* dans l'*Encyclopédie* et ses *Principes philosophiques sur la matière et le mouvement*, et à côté de Diderot il faut ranger Buffon, Maupertuis, Bonnet, Bordeu, Turgot, Guéneau de Montbeillard et même Mme du Châtelet, qui ne pouvait s'accorder avec Voltaire sur ce seul point.

Buffon fait non-seulement de la philosophie, mais même de l'esthétique en matière de science. Si ses vues sont souvent aventureuses et aventurées, il se fait lire du public.

Ch. Bonnet (de Genève), naturaliste à la manière de Buffon, ne croit guère à l'utilité des classifications, à la valeur des nomenclatures, à l'efficacité absolue de l'analyse. Sauf une tendance à l'épicuréisme, il est leibnitzien dans ses vues générales et rudimentaires.

Maupertuis ne fait que traduire Leibnitz en changeant les expressions. Les acteurs n'ont plus le même nom, mais le rôle persiste ; il qualifie *éléments* ce que Leibnitz a nommé *monades* ; il admet l'idée de finalité au sein des brouillards où le XVIIIe siècle s'enveloppait pour échapper à la perception de Dieu.

Bordeu, l'auteur du *vitalisme*, se rattache directement à Leibnitz et à ses monades vitales. Il proteste contre le démembrement de la science humaine décapitée de la philosophie.

Turgot accepte la philosophie de Leibnitz, et pendant que les cartésiens concluent à l'abstention en matière politique, il conclut à l'intervention des citoyens. Là triomphe assurément la doctrine leibnizienne.

Goethe lui-même, spinoziste en morale, est leibnitzien en métaphysique. Allemand par le revers, Français par la face, costumé à la française par Gérard de Nerval, il se trouvait si bon air dans la traduction, qu'il aurait voulu supprimer les éditions allemandes de son *Faust* pour ne laisser subsister que l'interprétation française.

Les cartésiens au contraire inclinent, comme Voltaire, à l'admiration du *Deutsch* et au mépris du *Welche*.

On s'explique qu'une femme d'esprit comme madame du Chatelet osât ici tenir tête à Voltaire, sentant bien qu'en dépit du nom de Leibnitz, il s'agissait d'une doctrine devenue nationale. Toutes les femmes bien douées ont en France de ces instincts subtils qui confondent les métaphysiques les plus ardues.

Ce n'est pas qu'il faille condamner l'esprit de l'école cartésienne qui comprit, parmi ses membres, les disciples de Newton, au dire de M. Papillon, et la plupart des savants français qui ont valu à notre patrie une gloire incontestable et incontestée. Il faut toutefois signaler que ce fut à l'époque où les doctrines leibnitziennes exerçaient encore leur influence, que ces derniers obtinrent leurs plus grands succès. Plus tard, quand prévalut définitivement l'esprit d'analyse sur l'esprit de synthèse, les progrès languirent, l'intelligence se parqua en spécialités, et la décomposition fut si profonde qu'on en faillit périr. Assurément ce serait mal interpréter ce compte rendu, tout aussi bien que le mémoire de M. Papillon, si l'on devait en conclure qu'il faut tendre à l'excès opposé. Nous n'avons pesé si fort sur le plateau leibnitzien que pour rétablir l'équilibre détruit ; nous ne voulons pas le rompre au détriment de la doctrine adverse. Tout nous fait pressentir, au contraire, que de l'alliance des sciences et de la philophie sortira bientôt quelque vue générale de la nature et de l'humanité, quelque conception des lois supérieures qui laissera derrière elle les théories de Hume, de Leibnitz, de Descartes et leurs succédanées, qui réconciliera le corps avec l'âme, l'esprit avec la matière et la science avec la religion.

Académie des inscriptions et belles-lettres

La doctrine du détachement de la patrie (1). — Encore une de ces idées qui se sont rapidement accréditées dans l'esprit public, parce qu'elles sont simples et tout d'un bloc, et qu'il semble que ces deux conditions soient en politique le critérium de la vérité. La science, la nature, l'histoire ont beau protester chaque jour contre ce préjugé de l'ignorance, on persiste à croire que le vrai n'existe ici-bas qu'à la condition d'être un, immuable, absolu. On ne songe pas assez qu'une telle réalité ne peut exister qu'en Dieu seul, dans l'éternité.

(1) Voy. un article sur la *Décadence du patriotisme*, dans notre n° du 25 novembre 1872, page 517.

dans l'infini, dans la toute-puissance et l'unité de l'être. Tant que l'être sera multiple et divers, tant qu'il y aura une humanité, la vérité sera relative, avec des lois générales et variées, non pas immuables, mais impérieuses, non pas omnipotentes, mais efficaces chacune dans la sphère de son action.

Cette doctrine de l'unité de l'humanité, qui conclut à l'anéantissement des patries et des frontières, a fait et fera divaguer encore bien des demi-penseurs. Pendant qu'elle conduit le penseur à la perception du monde divin, elle entraîne le demi-penseur dans une succession indéfinie d'aspirations extravagantes dont il ne peut jamais formuler le dernier terme. Cette impuissance d'aboutir ne l'empêche point cependant de croire en fanatique à la possibilité et même à la fatalité d'une solution, et d'agir comme s'il devait y parvenir ici-bas.

C'est sur de tels fondements que nous en sommes arrivés à nous faire battre par l'Allemagne, et que nous fabriquons des *internationales*. Le mémoire de M. *Le Blant* (mémoire qui aurait dû être lu à l'Académie des sciences morales et politiques) tend à combattre cette erreur. La doctrine du *détachement de la patrie* a fait son apparition sur la scène politique en 1789, sous le patronage funeste d'un Allemand, Anacharsis Clootz, qui se proclamait l'*orateur du genre humain*. Les *âmes sensibles* d'alors y voulurent croire jusqu'au jour où la France dut affirmer sa nationalité républicaine les armes à la main. Ce beau dogme reparut en 1848, et s'évanouit encore; cette fois, quand il reprit ses sens, ce fut entre les bras de l'Internationale.

Le *Nil novum sub sole* peut s'appliquer surtout aux erreurs humaines : il n'y a guère de nouveau ici-bas que les constatations de certaines vérités jadis dédaignées. Les Grecs accordaient à cette idée du détachement de la patrie une certaine considération. Mais cette considération était beaucoup plus philosophique que pratique. Socrate se disait citoyen du monde, ce qui ne l'empêchait point d'engager Alcibiade à se mettre en état d'acquérir les connaissances indispensables aux bons généraux. Démocrite, Diogène et Crates assignaient également à l'homme l'univers pour patrie, et cependant ils ne pouvaient eux-mêmes se détacher de leur sol natal. Selon les stoïciens, la patrie est là partout où l'on est libre. Cicéron, Ovide et Sénèque affectent également un beau dédain pour le patriotisme; mais quelle contradiction entre leurs actes et leurs affirmations! Cicéron aime mieux se faire percer de coups sur le sol italien que de traverser l'Adriatique; Ovide exilé s'épuise en larmes et en élégies; Sénèque ne peut se détacher de Rome. Tous les beaux discours des philosophes de l'antiquité ne font point que l'exil cesse un seul instant d'être la plus cruelle et la plus infamante des peines antiques.

Le christianisme seul fit prévaloir l'idée du renoncement; mais c'était à un point de vue bien différent de celui de l'humanitarisme moderne : considérant l'homme dans son immortalité et dans sa fin divine, il étendait l'idée du détachement à tous les biens relatifs de l'existence humaine, qu'il considérait comme une épreuve. Cette doctrine faisait distinction toutefois du devoir divin et du devoir humain. Dans la pratique de ce dernier devoir, il n'alla pas jusqu'à ordonner au chrétien qu'il eût à se soustraire à ses devoirs terrestres. Il recommandait, au contraire, l'accomplissement le plus strict des dettes humaines. Si le catholicisme tendit à constituer une suzeraineté pontificale universelle, encore ne prétendit-il point effacer les royaumes temporels, mais seulement les subordonner. Son unification n'atteignait point la famille, la cité et l'État; elle en détachait des groupes plus ou moins nombreux, qui, en dehors de tout ordre social particulier, obéissaient seuls et directement à la papauté. Un laïque, quel qu'il fût, ne se croyait indépendant d'aucune de ses obligations de citoyen, affranchi d'aucun de ses devoirs sociaux. Les démarcations nationales furent toujours respectées et affirmées à ce point, que les peuples des races latines sont moins disposés aujourd'hui encore à l'unification que ceux de toute autre race.

Il faut donc conclure de ces considérations que le *détachement de la patrie* est une doctrine condamnée par l'expérience autant qu'elle l'est par la philosophie. La science elle-même nous démontre chaque jour que les lois naturelles sont diverses et infiniment variées, non-seulement dans leurs principes, mais aussi et surtout dans leurs applications. L'essence de la sphère n'est pas seulement différente de celle du cube : ces deux essences sont incompatibles. Le règne inorganique est séparé du règne organique par un abîme. Les éléments matériels pondérables n'ont rien de commun avec les agents impondérables; les lois de la lumière, de la chaleur et de l'électricité ne ressemblent en rien à celles de l'attraction. Les faunes et les flores varient suivant les climats; enfin, dans une même société, les lois économiques sont d'une complexité extrême. On pourrait multiplier ces exemples, mais ceux-là suffisent pour la démonstration.

En somme, la patrie est une grande famille, et pour la supprimer il faudrait supprimer la famille elle-même, qui en est comme une racine. Concluons donc, dit M. Le Blant, dans le sens de Montesquieu : « L'amour de la patrie mène à la bonté des mœurs, et la bonté des mœurs mène à l'amour de la patrie. »

Récréations calligraphiques du sultan Baber. — Cette note, lue par M. *de Longperier*, soulève, à propos de l'esthétique et de la civilisation musulmanes, plusieurs questions intéressantes dont quelques-unes n'ont pas été signalées dans la séance de l'Académie.

Le sultan Baber était un des descendants de ces grands conquérants mongols, qui étendirent sur l'Asie entière et sur l'orient de l'Europe l'empire le plus vaste que le monde ait jamais connu. Il se vantait d'être un grand guerrier, un bon poète et surtout un habile calligraphe. Ces trois titres ne sauraient guère lui être contestés, car il conquit l'Hindoustan, écrivit des poésies fort appréciées, et inventa un genre d'écriture qui a persisté dans la civilisation musulmane et joue encore un rôle considérable dans la composition des sceaux et des tourhas.

Il est peu de sultans et même de califes qui ne se soient fait gloire d'exercer un art, une profession et une industrie quelconque. Les premiers califes étaient tanneurs, tisserands, forgerons, et ne se piquaient point de délicatesse dans le choix de leur métier. L'élève des bestiaux fut l'objet des préoccupations des premiers sultans de la dynastie ottomane. Cependant, à mesure que les exigences du pouvoir suprême et les nécessités de la représentation devenaient plus impérieuses, les gouvernants de l'Islam s'adonnèrent à des travaux plus délicats. La calligraphie devint surtout une de leurs études de prédilection, et elle fut poussée à un point de perfection que nous ne soupçonnons pas. L'interdiction formelle, édictée par le Coran, de reproduire des figures d'hommes et d'animaux, n'étouffe point le sens artistique des Orientaux. Par une singulière protestation, ils firent de l'art en transcrivant des versets de leur livre sacré. C'est de là qu'est sortie l'invention des arabesques. Beaucoup d'Européens ne se doutent point que ces magnifiques tapis de Smyrne et de Brousse si ingénieusement brodés en fils d'or, de soie d'or, d'argent ou de soie de couleurs diverses, ne représentent pas autre chose qu'une page élégante de calligraphie. Cet art était déjà

poussé à la perfection du temps du sultan Baber; il semblait difficile d'y rien ajouter, et cependant notre souverain mongol y ajouta une perfection nouvelle. Il imagina l'écriture chevauchante, dans laquelle des caractères dessinés et disposés avec art formaient un ensemble harmonieux. Ces jolis dessins qui enchevêtrent sur la face des monnaies musulmanes des lignes aussi élégantes que capricieuses, et qu'on appelle *touhras*, ne sont autre chose que l'ensemble des caractères destinés à exprimer les titres honorifiques des sultans. Chaque monarque a le sien. Nos savants académiciens ont paru fort embarrassés de déchiffrer ces énigmes calligraphiques, sans penser qu'elles sont assez aisément déchiffrées par les érudits musulmans.

BIBLIOGRAPHIE

Documents manuscrits de l'ancienne littérature de la France conservés dans les bibliothèques de la Grande-Bretagne: rapports à M. le ministre de l'Instruction publique, par M. Paul Meyer. — Première partie. — Londres (musée Britannique), Durham, Édimbourg, Glascow, Oxford (Bodléienne), 268 pages, in-8°. — Paris, Franck, 1871.

Les bibliothèques publiques et particulières de la Grande-Bretagne renferment un nombre considérable de manuscrits de notre ancienne littérature. « La richesse des bibliothèques anglaises, dit M. Meyer, du moins en ce qui concerne notre littérature, a plusieurs causes. L'une, c'est que, le français s'étant implanté en Angleterre après la conquête, la littérature des classes élevées fut, pendant plus de deux siècles, toute française, et par son origine et par sa langue. Il s'y implanta à ce point, que lorsqu'au xive siècle l'anglo-saxon reprit le dessus, il était tout mélangé de mots appartenant à la langue d'oïl, et que les œuvres auxquelles il servait d'expression étaient conçues dans le même esprit, souvent dans la même forme que les compositions françaises qu'elles venaient remplacer. Des relations incessantes entre les deux pays, entre la colonie et la mère-patrie — ces termes sont de toute exactitude au moins au point de vue littéraire — transportaient outre-Manche les œuvres françaises, si bien qu'à négliger quelques différences orthographiques dues à des nuances de prononciation, on peut dire que les deux nations avaient une seule et même littérature : si bien que maintenant la série de nos anciens monuments littéraires peut trouver à se compléter à Londres et à Oxford. Une autre cause plus immédiate de la richesse des bibliothèques britanniques, c'est qu'en Angleterre la passion des livres a été, plus que nulle part ailleurs, un goût dominant. Ce n'est pas d'hier que nos voisins ont accoutumé de pourchasser à des prix qui nous semblent exorbitants les manuscrits les plus précieux et les livres les plus rares. »

On a déjà maint trésor littéraire inédit des bibliothèques britanniques, mais on n'y avait pas encore recherché d'une façon méthodique tout ce qui peut intéresser l'histoire littéraire de la France pendant le moyen âge, lorsque le ministère de l'instruction publique chargea de ce travail M. Paul Meyer; ce fut l'objet de plusieurs missions dont la première remonte à l'année 1866. M. Meyer, aujourd'hui professeur à l'École des Chartes, et un des directeurs de la *Romaine* était déjà un de nos meilleurs philologues romanistes. Ses rapports ont été publiés dans les *Archives des Missions*, et la première partie paraît aujourd'hui à part. Il s'agit du musée Britannique de Londres, des bibliothèques de Durham, d'Édimbourg, de Glascow et de la bibliothèque Bodléienne de M. Meyer en ces divers endroits, et est suivi d'un appendice où l'auteur donne des extraits des principaux manuscrits qu'il a étudiés, en les accompagnant des notices nécessaires pour en faire connaître la valeur. M. Meyer, tout en classant d'une façon plus méthodique et plus complète les œuvres déjà connues que renferment ces bibliothèques y a, chemin faisant, découvert des œuvres importantes à divers titres pour l'histoire de notre langue et de notre littérature et dont l'existence était encore ignorée. Son livre, dont nous avons ici la première partie, sera, une fois achevé, l'inventaire détaillé des richesses de l'ancienne littérature française renfermées dans les bibliothèques britanniques, une de ces œuvres d'érudition sagace et patiente, trop rares malheureusement à notre époque de littérature facile et sur lesquelles les savants d'Allemagne trouvent difficilement à mordre.

B. G.

La guerre de 1870-1871, d'après le lieutenant-colonel fédéral suisse Rustow, par M. Bert. — Un vol. in-18 de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine*.

Lorsque, à propos de la guerre de 1870-1871, un Français, bourgeois ou militaire, vient dire des vérités, nécessairement fort dures, à ses compatriotes, on est tenté de le taxer d'injustice. En effet, il semble que nous ne pouvons pas nous juger sainement et avec l'impartialité voulue ; nous sommes évidemment aigris par le malheur, et même, abstraction faite d'autres influences, pour le moment nous sommes portés à l'exagération dans un sens ou dans un autre, ce qui nuit à la juste appréciation des hommes et des choses.

Un écrivain militaire très-estimé, qui nous offre des garanties d'impartialité si difficiles à trouver, soit chez nous, soit chez nos adversaires, car il est désintéressé dans la question, c'est le colonel fédéral suisse Rustow, auteur de l'ouvrage le plus complet paru, jusqu'à ce jour, sur la guerre de 1870-1871.

Nous pouvons donc accepter sans rougir les appréciations de l'auteur et en faire notre profit. Il est loin de nous être hostile pour diverses raisons qu'il donne lui-même plus loin. A la suite de la publication de son livre, il a reçu de nombreuses lettres, des Allemands principalement, qui lui apportent des rectifications ou des renseignements de toute nature et même des conseils sur les opinions politiques de l'œuvre, et enfin diverses accusations plus ou moins fondées. Les Allemands cherchent surtout dispute à l'auteur à cause de ses bons sentiments pour les Français.

Le livre du colonel Rustow est instructif, et M. Bœrt en fait une analyse détaillée en suivant l'auteur pas à pas et en citant les passages les plus importants.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET EM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 2e ANNÉE NUMÉRO 15 12 OCTOBRE 1872

RADICAUX ET PÈLERINS

C'est dans la région des idées que se livre en ce moment la bataille, bien plutôt que dans celle des faits. Et Dieu sait si les idées font un vacarme d'enfer, quand elles sont une fois déchaînées ! Tout se grossit, s'exagère et prend des proportions formidables, quand la parole est... aux paroles, au lieu d'être aux faits. On tourne et l'on retourne en tous sens les mots et les discours, et comme ils ne sont suivis encore d'aucun effet dans le domaine de l'action et de la réalité, les pessimistes ont beau jeu à leur attribuer dans un avenir plus ou moins prochain les conséquences les plus lamentables.

Ainsi en est-il arrivé de l'odyssée parlante et dissertante de M. Gambetta en Dauphiné et en Savoie. Avait-on tort, avait-on raison de s'effrayer ? Nous ne trancherons point la question; nous dirons seulement, maintenant qu'il est possible de raisonner un peu de sens rassis et sans avoir la tentation de monter son commentaire au diapason des violences oratoires auxquelles on se propose de répondre : nous dirons à ceux qui s'effrayaient si fort hier, à ces prophètes de malheur qui s'arrêtaient à tous les carrefours de la ville, en criant « Tout est perdu, voici la fin du monde ! » — Vous allez trop vite, ô prophètes : ceci n'est point la fin du monde ; c'est tout au contraire le tumulte de ce qui commence et cherche à tâtons sa voie. Toutes ces allées et venues du nord au sud et de l'est à l'ouest, ce bruit et ce conflit de paroles, que voulez-vous ? C'est un peu la liberté, cela, la liberté qui s'essaye, et qui hurle parfois, nous l'avouons, alors qu'il lui siérait encore de s'en tenir aux vagissements : mais c'est enfin et toujours cette liberté, dont il a été dit immortellement il y a bien des siècles : *Malo periculosam libertatem.*

Il faudrait qu'on sache ce qu'on veut et qu'on le dise. Trouve-t-on que le sol n'est point encore assez raffermi pour supporter le vacillement turbulent des tables de banquet, non plus que le piétinement de ces armées de pèlerins dont la France est présentement inondée ? Eh bien ! c'est là une thèse qui se peut discuter et soutenir; nous l'admettons dans une certaine mesure, ayant pour principe de ne rien pousser à l'extrême et de faire toujours leur part en politique aux tempéraments nécessaires. La France est malade, elle l'était du moins hier, peut-être l'est-elle encore, peut-être est-elle du moins convalescente et convient-il de la maintenir à la diète et de ne lui administrer qu'à dose progressive ce rude et fortifiant remède de la liberté. Encore une fois nous comprendrions cette thèse, car elle a pour elle le mérite de l'impartialité et de la franchise. Nous admettons encore très-aisément le mouvement de colère des républicains conservateurs. Ils se disaient : Tout va bien ; notre république est sage, honnête, policée; il n'y aura plus d'ici peu de galant homme qui n'ait la tentation de lui faire un brin de cour. Et voilà qu'on lui fait dire de gros mots à effaroucher le monde ! Elle n'était point devenue une marquise ; encore ne ressemblait-elle plus à la forte fille aux bras nus déjà mentionnée dans l'histoire. Et voilà qu'au moment où nous lui donnions de notre mieux des leçons de maintien, on lui fait prendre des poses et des aspects de mégère ! Nous avons adopté la République : serait-ce donc la révolution et la radicale, la sociale même, que nous aurions chauffée dans notre sein ?

Voilà un langage et des sentiments qui nous paraîtraient tout naturels : le dépit, la colère, les semonces, sont ici à leur place. Ce que nous ne comprenons point, c'est l'étonnement, l'étonnement non plus des conservateurs républicains, mais des adversaires déclarés de la République. Quoi donc ! auraient-ils découvert ce matin même la République radicale ? Fallait-il le voyage de Grenoble ou bien celui de Chambéry pour leur en apporter la révélation ? Qu'y a-t-il donc de si inattendu à entendre M. Gambetta, chef avoué de la République radicale, tenir devant le parti radical assemblé des discours tout à fait radicaux ?

Nous irons plus loin, nous ne faisons aucune difficulté de blâmer ce qu'il y avait d'outré, de violent surtout, dans le discours de M. Gambetta, outre et violent dans la forme et dans le sentiment plutôt que dans le développement explicite des idées, et plus violent encore qu'outré. Sauf la vilaine phrase sur « la couche sociale », nous ne voyons guère, en

effet, dans tout le reste que des emportements de langage. Après tout, le chef, « le porte-drapeau », l'avocat du parti radical plaidait la cause du radicalisme à la veille des élections ; il la plaidait, ce qui est de règle, devant les radicaux, — puisque aussi bien l'on ne prêche et l'on ne convertit jamais que les siens, les triomphes de la parole humaine ne vont pas plus loin. — Que les républicains modérés soutiennent avec nous des candidatures républicaines modérées, les républicains douteux des candidatures républicaines douteuses, n'est-ce point absolument dans l'ordre, et y a-t-il de quoi s'émerveiller si fort et affecter de soudaines terreurs ?

La cause de tous ces malentendus vient de ceci : on oublie que cet exclusivisme dont a fait si malencontreusement profession M. Gambetta, c'est celui de la veille des élections, non du lendemain. On songe avec inquiétude qu'il pourrait bien y avoir là une image de ce que serait la République aux mains de M. Gambetta. Ce qui a fait peur, c'est moins la doctrine, que ce retour à la nature et au tempérament. Derrière l'avocat et l'organisateur des élections radicales de demain, on a entrevu le président possible de la République d'après-demain, et cette vision n'a point été sans quelque effroi. Soit, ceci est un point de vue tout autre et qui aurait sa justesse. Mais pourquoi donc voulez-vous que M. Gambetta soit le président de la République de demain ou même d'après-demain ? Ne voyez-vous pas que ce sont vos appréhensions qui le mettent sur le pavois ? N'êtes-vous pas les plus nombreux, les plus forts, n'aurez-vous pas la majorité, quand on viendra au jugement des urnes ? Vous craignez que M. Gambetta ne soit nommé plus de fois que M. Thiers. Crainte chimérique ! Mais enfin, que ne soutenez-vous alors M. Thiers ? Pourquoi ne vous groupez-vous pas autour de lui ? Cette République que vous ne voulez pas qui soit à M. Gambetta, vous ne la voulez point davantage confier aux mains de M. Thiers, et vous refusez d'en prendre effectivement possession vous-mêmes, car on ne s'empare pas du vide, et pour posséder la République il faudrait commencer par la reconnaître tout à fait et peut-être même par la proclamer un peu.

Nous n'attachons pas plus d'importance qu'il ne convient aux formes et aux mots, mais ce dédain a cependant ses limites. Un je ne sais quel instinct très-sûr avertit présentement la France qu'il manque à sa situation républicaine une consécration solennelle dans les formes et dans les mots. Jusqu'ici le substantif *République* n'a été employé officiellement qu'au génitif. Gouvernement *de la République*, président *de la République*. Le moment paraît venu d'arborer franchement un nominatif sans restriction ni réticence. Il faut qu'on puisse dire enfin : la République française, tout court. Croyez-le : le jour où ce simple mot-là aura droit de cité au dictionnaire de l'Académie politique de Versailles, et où nous n'en serons plus réduits, quand nous en voudrons savoir le sens, à nous contenter de cette définition classique : « *République française* : voir *président de la*, etc. », ce jour-là un grand pas aura été fait dans la voie d'une organisation de la République ouverte, modérée, progressive, sans menace ni arrière-pensée. Il faut bien, dans un régime qui est tout ce qu'on voudra excepté la monarchie, que le drapeau de la République flotte quelque part et soit tenu par une main quelconque. Vous l'abandonnez, vous, ce drapeau, vous le méprisez et le laissez traîner à terre, impuissants que vous êtes à l'enfouir tout à fait dans le sol. Et alors des mains violentes s'en emparent, et elles le font flotter sur les abîmes. A qui la faute ?

Il importe donc qu'au début de la session nouvelle qui s'ouvrira dans un mois, le président de la République, d'accord avec l'Assemblée, manifeste par quelque grand acte que le parti conservateur, à la tête duquel il est placé, entend présider à l'organisation du système républicain. Nous n'en demandons pas beaucoup : qu'on sache seulement que la République marche, et que cela soit une preuve qu'elle vit et qu'elle n'est plus contestée. Divers projets de constitution ont été présentés déjà de droite et de gauche, ou plutôt non, — car droite et gauche, du moins celles qui méritent le qualificatif *d'extrêmes*, paraissent s'entendre à merveille pour ajourner toute solution immédiate, mais conciliatrice, et pour entretenir cette incertitude favorable aux tentatives révolutionnaires et aux surprises ; — mais les esprits modérés du centre sont en éveil sur la grave question des combinaisons constitutionnelles d'où pourra sortir pour la France un *modus vivendi* pacifique et républicain. Des consultations autorisées ont été données déjà et peuvent servir de thème aux méditations de chacun. Ce n'est pas trop que tous s'y mettent, car la matière est véritablement ardue. Aussi bien, nous ne savons point s'il conviendrait de construire dès aujourd'hui l'édifice tout entier. Nous nous contenterions pour notre part, en attendant mieux, de l'affirmation, demandée plus haut, de la forme républicaine, et de la constitution d'une vice-présidence de la République. Là-dessus toute contestation nous paraît impossible ; mais nous demandons un peu de paix et de sécurité dans la vie au jour le jour qu'il nous faut mener : la proclamation une fois pour toutes de la République nous donnera cela. Alors, en effet, il n'y aura plus sujet de discuter publiquement le droit à l'existence de ce gouvernement. Tout ce qu'on pourra faire sera d'essayer de s'emparer de sa direction par les voies légales. Il y aura bien des batailles encore assurément ardentes, acharnées, mais la lutte sera entrée dans une phase nouvelle, plus régulière et plus ordonnée. On combattra pour se disputer le pouvoir, au lieu de se disputer le droit aux coups d'État. Telles seraient, dans nos prévisions, les conséquences salutaires de la proclamation définitive et unanime du gouvernement républicain.

La seconde mesure que nous sollicitons ne produirait pas de moins heureux effets. La proclamation de la République, c'est la sécurité telle quelle d'aujourd'hui, si tant est que la parole humaine ne soit pas absolument discréditée : l'institution d'une vice-présidence, ce serait la sécurité relative de demain. Quant à l'avenir, nous n'en parlons point, n'ayant à aucun degré la prétention de le fixer ni même de le conjecturer. Empêchons seulement les défaillances et les lacunes subites du pouvoir, toujours propices aux coups de force ; murons la porte par où la réaction et la révolution pourraient se précipiter dans une heure néfaste pour tout envahir.

Cela posé, si l'on veut nous donner plus et mieux que nous ne demandons, nous sommes prêts à discuter et à témoigner notre reconnaissance, s'il y a lieu.

Mais qu'on fasse peu ou beaucoup, cela sera toujours de l'action, cela sera moins malsain que les méchants rêves engendrés par notre oisiveté politique. Car c'est là que nous en sommes aujourd'hui, en vérité : nous soupirons presque après le retour de cette assemblée dont le départ nous avait donné il y a tantôt deux mois quelque soulagement. Caprice de malade, ou plutôt impatience bien naturelle dans une situation

aussi incertaine que la nôtre! Il nous tarde qu'on revienne à Versailles ou bien... à Paris, afin qu'on n'aille plus à Lourdes. Nous redemandons à grand cri la tribune, afin que les banquets se taisent. Il est vrai qu'une fois les tables de banquet renversées, il reste encore les réunions de château, et qu'on peut encore se rendre à Anvers, quand on est revenu de Lourdes.

Voici le moment de réparer une omission. Nous n'avons point parlé des pèlerinages, et il nous en coûterait qu'on pût attribuer à une timidité excessive notre réserve à cet égard. Nous sommes parfaitement à notre aise pour juger les manifestations religieuses, quand elles affectent comme aujourd'hui un caractère manifestement politique. Ce caractère, nous ne leur reprochons point. De même que nous ne sommes point de ceux qui s'étonnent d'entendre le chef du parti radical prononcer des discours radicaux dans une réunion d'électeurs radicaux, nous ne commettrons point l'enfantillage de refuser à la religion de la majorité, dans un pays où l'Église n'est point encore séparée de l'État, le droit logique, sinon légal, de s'intéresser aux faits politiques et de travailler pour le parti qui paraît lui promettre des garanties plus sûres de sa prépondérance.

Il reste à savoir dans quelle mesure le gouvernement peut sans péril tolérer ces manifestations. L'issue vient de prouver que les inconvénients de la tolérance étaient moindres que ceux d'une répression d'où l'on pouvait tirer prétexte pour crier à la servitude des âmes. On s'est contenté de prendre et aussi de prescrire pour le second pèlerinage de Lourdes les mesures d'ordre public dont les *bousculades* nantaises — le mot est de M. Thiers — avaient indiqué la nécessité; et tout s'est passé dans les règles.

En résumé, la conduite du gouvernement nous paraît avoir été en tout ceci exempte de tout reproche, également éloignée des complaisances funestes et des rigueurs inutiles. A droite, il a laissé circuler tant qu'on a voulu, mais sous cette réserve que le gouvernement ne pouvait point après tout couvrir tous les risques de ces voyages insolites, et qu'en cas de dommage il n'y aurait de recours qu'auprès de la justice, seule compétente, et non point auprès des pouvoirs politiques. A gauche (ceci n'est point une désignation géographique, est-il besoin de le dire?), il a laissé parler tant qu'on a voulu, mais à la condition que les réunions conserveraient toujours un caractère privé.

Et à part quelques écarts, bousculades de rue, violences oratoires, railleries ici, menaces là, tout s'est passé, ce semble, comme nous le disions au début de cette chronique, dans la région des esprits et des idées; la République demeure aujourd'hui ce qu'elle était hier, et il n'y a eu cataclysme que dans nos imaginations. Le retour à la vie active guérira cela.

H. A.

Nous avons pensé qu'on relirait avec une sorte d'intérêt rétrospectif le charmant article que M. Prévost-Paradol consacra dans les *Débats* au miracle de Lourdes, lors de son apparition en 1858. Le voici :

Paris, 2 septembre 1858.

En l'absence de faits plus graves et de préoccupations plus pressantes, le miracle de Lourdes peut passer pour un événement. L'affaire est d'ailleurs moins éloignée d'être sérieuse qu'il ne semble au premier abord, et elle nous paraît de nature à suggérer d'utiles réflexions. Rien de plus simple que le fait en lui-même : le programme de ces représentations célestes pourrait être rédigé d'avance, tant elles se ressemblent, tant il est aisé d'en deviner l'origine et les conséquences. Rien n'y manque : ni la faveur de l'opinion, ni la tolérance de l'autorité, ni le succès, rien enfin, excepté la variété. Cela ne doit point nous surprendre. L'esprit d'invention n'est pas le caractère de notre époque : nous n'enfantons rien de vraiment original : nous nous contentons, faute de mieux, de copies et de pastiches en tout genre, et lorsque le défaut d'imagination fait languir le théâtre et le roman, les événements surnaturels ne peuvent manquer de s'en ressentir.

Nous sommes cependant loin de récuser le miracle de Lourdes : nous sommes au contraire disposé à lui accorder autant de créance qu'à celui de la Salette. Pourquoi la jeune Bernadette Soubirous, âgée de treize ans, n'aurait-elle pas vu la sainte Vierge dans une grotte? Pourquoi une source n'aurait-elle point surgi à l'endroit de l'apparition merveilleuse, et surtout pourquoi cette eau n'aurait-elle point le don de guérir toutes sortes de maladies et de remplacer avec avantage tous les médecins du département? On doit attendre sur ces diverses propositions la décision définitive de la commission nommée par l'évêque de Tarbes.

Une commission est en effet chargée par l'évêque de constater l'authenticité de ce miracle et d'en sanctionner les conséquences. Cette commission se compose des neuf membres du chapitre de la cathédrale de Tarbes et du curé de Lourdes, des supérieurs et des professeurs de dogme, de morale et de physique du séminaire. « Le professeur de chimie de notre petit séminaire », ajoute l'arrêté de l'évêque, « sera souvent entendu » : et nous lisons dans les considérants de cet arrêté que la solution de ces graves et difficiles questions est ainsi confiée à « des hommes spéciaux et versés dans les sciences de la théologie mystique, de la médecine, de la physique, de la chimie, de la géologie, etc... » Voilà le petit concile dont la décision doit être acceptée avec soumission par tous les fidèles du diocèse de Tarbes.

Que nous importe? diront certains de nos lecteurs. Nous attendrons pour nous émouvoir que ces choses-là arrivent à Paris, sur le boulevard, et que l'archevêque en ait saisi l'Académie des sciences. — Nous ne partageons point ce sentiment ni cette superbe indifférence de l'opinion de nos concitoyens, surtout lorsque nous nous souvenons qu'ils sont tous électeurs et que de l'état de leur esprit dépendent nos destinées. Les endroits les plus éloignés sont le « boulevard » de quelqu'un, et pour les habitants de Lourdes la réunion des membres du chapitre de la cathédrale et des professeurs du séminaire vaut bien une Académie des sciences. La décision de cette commission ecclésiastique a donc une importance locale que personne ne peut méconnaître et qu'il ne nous paraît pas sans intérêt de définir et de préciser.

Cette décision est d'abord importante au point de vue religieux. Il est évident qu'une manifestation si éclatante de la divinité en faveur d'un culte dépose hautement de sa vérité particulière, de sa supériorité sur tous les autres et de son droit incontestable au gouvernement des âmes. C'est donc un événement de nature à amener des adhésions nombreuses, soit de la part des dissidents, soit de la part des incrédules : en un mot, c'est un instrument de prosélytisme.

Cette décision est plus importante encore au point de vue économique. Il ne faut pas oublier, en effet, que la commission réunie par l'évêque de Tarbes ne décidera pas seulement d'un fait spirituel, mais de ses conséquences temporelles qui sont loin d'être à négliger. Il ne s'agit pas seulement de savoir si, à l'endroit où Bernadette a vu la Vierge, coule une source, mais si l'eau de cette source est pure et sans vertu, ou si elle est miraculeuse et propre aux guérisons surnaturelles : en d'autres termes, si elle ne vaut rien ou doit se vendre sur place un sou le verre et s'exporter en bouteilles dans le monde entier. C'est [illegible] de cela

refusera d'un seul mot au département des Hautes-Pyrénées la création d'une industrie considérable et fructueuse : industrie exceptionnelle qui n'exige aucune mise de fonds, qui ne connaît ni morte-saison, ni chômage, ni coalition d'ouvriers, qui produit sans cesse et sans frais, qui s'accommode également bien du système prohibitif et du libre échange, qui n'aura jamais besoin d'invoquer par la voix des conseils généraux l'élévation des droits protecteurs et qui ne craint aucune concurrence étrangère : car les Anglais, trop occupés de leurs misérables débats parlementaires, de leur câble transatlantique et de quelques autres bagatelles, nous envoient bien du fer, du coton, des livres et des journaux, mais aucun produit analogue à ceux de la grotte de Lourdes. On ne peut donc nier sans mauvaise foi ou sans légèreté que la décision de la commission épiscopale du diocèse de Tarbes n'ait une grande importance au point de vue économique.

Enfin cette décision a une certaine importance politique, car si elle est favorable au miracle, elle tend jusqu'à un certain point à rompre dans cette partie de la France l'équilibre entre le pouvoir religieux et le pouvoir civil. Les ministres d'un culte en faveur desquels se constatent de tels prodiges sont d'autres personnages que ceux qu'a prévus, organisés et réglementés le concordat. Ils ont une autre influence sur les populations, et en cas de conflit, ils en disposent avec une autre autorité que le conseil d'État et le préfet, en faveur desquels n'apparaît jamais personne, et qui ne peuvent évoquer que des gendarmes.

Nous avons suffisamment constaté l'importance que doit avoir, à divers points de vue, la décision épiscopale à Tarbes. Or, il est ici une vérité dont il faut se souvenir, et que M. de Morny vient de rappeler avec une juste insistance au conseil général du Puy-de-Dôme : c'est que rien d'important ne peut légalement se faire en France sans l'autorisation préalable de l'administration. Si l'on ne peut, comme l'a fort bien dit M. de Morny, ni remuer une pierre ni creuser un puits sans l'aveu de l'administration, à plus forte raison ne peut-on sans son aveu constater un miracle et fonder un pèlerinage. Quiconque s'est occupé des affaires religieuses, et particulièrement de l'ouverture des temples ou des écoles des communes dissidentes, sait parfaitement que l'autorité administrative a non pas un moyen, mais dix, non pas un article de loi, mais vingt ou trente qui lui confèrent la toute-puissance en ces matières. La réunion de la commission du diocèse de Tarbes peut être prévenue ou dissoute en cent façons, par le Concordat, par le Code pénal, par la loi de 1834, par le décret de février 1852, par l'autorité centrale, par l'autorité municipale, par toutes les autorités imaginables. Bien plus, une fois prise, la décision de cette commission peut être annulée en fait par l'opposition légale de l'autorité administrative à l'érection d'une chapelle et au débit de l'eau merveilleuse. La même autorité peut interdire et disperser tout rassemblement et en poursuivre les auteurs, alors même qu'il se serait égaré parmi eux quelque personnage surnaturel. Ces droits de l'administration, qui ne datent pas, hélas! du nouveau régime, et que M. de Broglie combattait éloquemment dans la Chambre des pairs, sont incontestables; les dissidents qui ont plaidé et perdu nombre de fois ces sortes d'affaires le savent mieux que personne.

Où voulons-nous en venir en constatant ce droit préventif de l'administration? Est-ce pour l'exhorter à s'en servir? A Dieu ne plaise! Nous sommes partisan de la liberté du miracle comme de bien d'autres libertés, et nous ne voulons en priver personne. Nous n'avons aucune objection à voir constater ecclésiastiquement ce nouveau miracle, et nous entendrons volontiers l'*Univers* répéter malgré son horreur pour les classiques :

Jam redit et Virgo, redeunt Saturnia regna.

. . . . . .

PRÉVOST-PARADOL.

COLLÉGE DE FRANCE

POÉSIE LATINE

COURS DE M. GASTON BOISSIER

De l'imitation à Rome de la comédie grecque, et du caractère humanitaire des pièces de Ménandre.

Pendant trois siècles la comédie grecque avait vécu, pour ainsi dire, de la vie du peuple, dont elle reproduisait les perpétuelles modifications, donnant naissance à un nouveau genre chaque fois qu'une nouvelle révolution politique s'accomplissait (1). Ainsi les Romains, décidés à imiter les Grecs, avaient devant eux une mine presque inépuisable à exploiter, et la richesse de développement des poëtes grecs ne leur laissait que l'embarras du choix.

Si les Romains avaient été tout à fait libres de suivre leur goût naturel, il est hors de doute que les premiers poëtes surtout auraient pris pour modèle l'ancienne comédie. Ce sont les pièces de cette période qui paraissent convenir le mieux à ce public un peu grossier et ami de la nouveauté. En effet, cette comédie change au jour le jour, selon les circonstances, suivant le caprice de l'auteur; de plus, le manque de goût, la raillerie mordante, les personnages grotesques, sont un des caractères du genre. Cela devait plaire à nos premiers Romains; et en effet ce sont les atellanes, les mimes, comédies populaires, qui se développent tout d'abord, et ces premières pièces devinrent peu à peu si agressives qu'une loi dut réprimer l'audace des acteurs.

Fescennina per hunc inventa licentia morem
Versibus alternis opprobria rustica fudit;
Libertasque recurrentes accepta per annos
Lusit amabiliter; donec jam sœvus apertam
In rabiem verti cœpit jocus et per honestas
Ire domos impune minax: doluere cruento
Dente lacessiti; fuit intactis quoque cura
Conditione super communi; quin etiam lex
Pœnaque lata, malo quæ nollet carmine quemquam,
Describi: vertere modum, formidine fustis,
Ad bene dicendum, delectandumque redacti.

« Dans ces fêtes furent inventés les vers Fescennins, sorte » de dialogue licencieux rempli de traits piquants. Longtemps » on usa modérément de la liberté, mais enfin la raillerie » devint cruelle et ne connut plus de bornes, ni le respect » des plus honnêtes maisons. On se plaignit; même ceux qui » avaient été épargnés sentirent qu'il y allait de l'intérêt » commun. Une loi fut portée contre quiconque s'attaquerait » à un citoyen. La crainte du bâton réduisit les poëtes à se » contenter de plaire. »

Dans cette comédie, le bouffon et le grotesque domine, mais avec une certaine grandeur. On y trouve les mêmes railleries que dans Aristophane; les dieux, Jupiter, Hercule, Diane, sont mis en scène d'une manière burlesque. L'auteur s'intéresse peu au développement des caractères, il s'occupe surtout de l'intérêt du moment, et si les lois interdisent au

(1) Voy. le numéro du 7 septembre.

théâtre les attaques directes, du moins les allusions y sont fréquentes et hardies.

Même du temps de l'empire, les comédies populaires sont remplies, si non par la volonté expresse du poëte, du moins par l'esprit malin de l'acteur ou les dispositions caustiques du public, d'allusions qui deviennent une satire quelquefois à peine voilée des mœurs ou des actes des plus grands personnages. Nous en trouvons plusieurs preuves dans *Suétone*. Ainsi dans la *Vie de Tibère*, § 45, cet écrivain nous raconte que pendant la représentation d'une atellane, à une phrase un peu salée, dite par un acteur, tous les assistants se tournèrent vers l'empereur comme pour lui appliquer le dicton. Sous Claude, dans un chœur de pantomimes, on chantait : *Venit hic simius a villa*. Le vieux singe, c'était Claude. — Plus tard, sous Néron, un acteur entonnait le *canticum* grec, ὑγίαινε, πάτερ, ὑγίαινε, μάτερ, « porte-toi bien, mon père; porte-toi bien, ma mère »; faisait d'abord le geste de boire, puis le geste de nager : allusion bien claire, et parfaitement comprise, à la mort de Claude empoisonné et au meurtre d'Agrippine précipitée dans le lac Lucrin par ordre de son fils. Néron se contenta, dit-on, d'exiler l'audacieux histrion.

Lorsque le christianisme luttait par ses martyrs contre la religion païenne, les anciens aimaient à reproduire différentes scènes des persécutions. On raconte qu'un acteur jouant le rôle d'un chrétien mis en croix fut, en scène même, touché de la grâce divine et confessa la vraie religion; ce qui ne tarda pas à l'envoyer à des supplices très-réels cette fois.

Ces différents exemples nous montrent d'une manière évidente quel était le goût public à Rome et combien, de même qu'à Athènes du temps d'Aristophane, on se serait plu à voir représenter au théâtre les événements contemporains. Mais la *comédie ancienne* ne vivait que de politique; or on sait avec quel soin jaloux les patriciens avaient prétendu mettre la constitution politique au-dessus de toutes les attaques et de toutes les critiques de la plèbe, et combien l'aristocratie voulait être respectée. Railler un noble semblait un crime, et le bâton eut plus d'une fois raison des vers satiriques du poëte. De plus, les poëtes latins n'étaient pas des critiques; ce n'étaient pas des imitateurs, mais des traducteurs; ils cherchaient des pièces qu'ils n'eussent qu'à copier. Or, la comédie ancienne, celle qui était le plus conforme au goût public, n'existant plus, ils étaient bien forcés de se rejeter sur ceux que leur offrait alors la littérature grecque. Livius Andronicus a vu jouer des tragédies, il fera représenter à Rome des tragédies. C'est Ménandre qu'on joue en Grèce : c'est Ménandre qui sera en honneur en Italie. Plaute a imité quelquefois, dit-on, la *comédie moyenne* d'Épicharme.

Plautus ad exemplar Siculi properare Epicharmi;

mais on n'en a pas conservé de traces bien visibles dans ce qui nous reste de son œuvre; ce qu'il a surtout imité, comme nous le montrent les pièces assez nombreuses que nous possédons de lui, c'est la *comédie nouvelle*, la comédie de caractère.

C'est en effet avec Ménandre le premier que la vie privée se décide à paraître sur la scène; mais elle le fait encore avec hésitation : on ne la voit que du dehors; le théâtre représente toujours une rue, ou, de la maison, seulement une porte ou une fenêtre. La conséquence de ce respect qu'on professe pour l'intérieur de la famille est que le poëte doit se borner à représenter de la vie des incidents bornés. Le sujet de l'intrigue est toujours le même, le développement des caractères est différent. C'est le tableau qui importe, non le cadre. Deux sujets reviennent sans cesse chez le poëte grec, l'ἀνάφησις et l'ἀναγνώσις.

Une jeune fille se rendant seule pendant la nuit à une cérémonie religieuse, est insultée par un inconnu. Elle devient mère à l'insu de ses parents qui s'occupent de la marier. De cette situation naissent différentes complications, peu variées du reste; enfin, arrive le dénouement prévu : l'insulteur est découvert; c'est justement le jeune homme que notre jeune fille a épousé ou doit épouser. Voilà l'ἀνάφησις.

Le deuxième sujet habituel, la *reconnaissance* (ἀναγνώσις), consiste en ceci : une jeune fille a été volée par des pirates et vendue par eux à un marchand de femmes, au *leno*. Lorsqu'elle est devenue belle, notre *leno* cherche à la revendre. Un jeune homme qui en est amoureux voudrait bien l'acheter, mais il n'a pas d'argent et, en attendant, refuse de consentir à un mariage que ses parents lui proposent. On finit par découvrir que la jeune fille appartient à une bonne famille. Rien alors ne s'oppose au mariage des deux amants.

Voilà à coup sûr des situations qui ne devaient pas se présenter fort souvent, même en Grèce; et pourtant ce sont les plus fréquentes et presque les seules que nous offre la comédie grecque. A Rome, de tels événements devaient paraître bien plus impossibles encore. L'enlèvement de jeunes filles par des pirates, qui se pouvait concevoir à la rigueur en Grèce à cause de l'étendue de ses côtes et de la rivalité des villes voisines, ne pouvait avoir lieu à Rome, située assez avant dans les terres. Les abominations qui se commettaient la nuit dans les temples pendant les cérémonies religieuses étaient impossibles, car la police était fort bien faite dans la ville. Les processions nocturnes étaient interdites. Il n'y avait que les fêtes de la Bonne Déesse qui se célébrassent la nuit; mais les femmes seules étaient admises dans les lieux consacrés. Tout ce qui touchait au sexe masculin en était sévèrement banni : les chiens et les chats étaient mis à la porte, les statues d'hommes voilées. On connaît l'histoire de Clodius qui s'étant, à l'aide d'un déguisement, introduit dans la maison de César, pendant une de ces fêtes, fut trahi par sa voix. Il n'y eut qu'une fois à Rome des cérémonies de nuit, après la deuxième guerre punique, quand s'introduisirent les fameuses Bacchanales. Il s'y commit de telles horreurs que les magistrats firent mettre à mort 7000 personnes. Certes, la police n'y allait pas de main morte et le viol d'une jeune fille libre pendant une cérémonie publique n'aurait pas pu se produire deux fois.

On le voit, les deux sujets ordinaires de la comédie grecque ne conviennent nullement à Rome, et pourtant cette comédie y eut un grand succès. C'est que, comme nous l'avons déjà fait remarquer, l'intrigue elle-même importait peu aux Romains; ce à quoi ils s'intéressaient, c'était le développement de l'action, une fois qu'ils avaient passé sur l'invraisemblance du sujet : il n'en fut pas autrement chez nous au XVIIe siècle; on était plein d'indulgence pour l'intrigue. Les pièces de Molière *finissent* presque toutes *mal*, comme on dit aujourd'hui. Dans les *Fourberies de Scapin*, Géronte vient d'apprendre que sa fille a dû périr pendant un voyage qu'elle faisait pour se rendre à Tarente, et au même instant il retrouve la nourrice à qui il l'avait confiée.

LA NOURRICE. Votre fille, monsieur, n'est pas loin d'ici..... elle est mariée.

GÉRONTE. Ma fille mariée.

NÉRINE. Oui, monsieur.

GÉRONTE. Et avec qui ?

NÉRINE. Avec un jeune homme nommé Octave, fils d'un certain seigneur Argante.

GÉRONTE. O ciel !

ARGANTE. Quelle rencontre !

GÉRONTE. Mène-nous, mène-nous promptement où elle est.

NÉRINE. Vous n'avez qu'à entrer dans ce logis.

SYLVESTRE (*seul*). Voilà une aventure qui est tout à fait surprenante.

Mais ce n'est pas tout : Géronte, qui a retrouvé sa fille mariée au fils d'Argante, ne veut pas que son fils Léandre épouse Zerbinette, une inconnue :

GÉRONTE. Voilà qui est fort bien. Ne voudrait-on pas que je marirasse mon fils avec elle ? Une fille inconnue, qui fait le métier de coureuse !

LÉANDRE (*survenant*). Mon père, ne vous plaignez point que j'aime une inconnue sans naissance et sans bien. Ceux de qui je l'ai *rachetée* viennent de me découvrir qu'elle est de cette ville, et d'honnête famille ; que ce sont eux qui l'y ont dérobée à l'âge de quatre ans : et voici un bracelet qu'ils m'ont donné, qui pourra nous aider à trouver ses parents.

ARGANTE. Hélas ! à voir ce bracelet, c'est ma fille que je perdis à l'âge que vous dites.

GÉRONTE. — Votre fille ?

ARGANTE. — Oui, ce l'est ; et j'y vois tous les traits qui m'en peuvent rendre assuré.

HYACINTHE. — O ciel ! que d'aventures extraordinaires !

Oui, on peut le dire, voilà des aventures bien extraordinaires ; mais ce dénouement est tout grec ou romain, et n'étonnait nullement au XVIIe siècle pas plus qu'il n'étonnait du temps de Ménandre et de Plaute. Aujourd'hui on ne tolérerait plus de telles fins de pièces. Nous venons après Beaumarchais, qui nous a montré ce que c'était qu'une intrigue, et les intrigues des comédies de Scribe semblent plutôt appartenir à des romans qu'à des pièces de théâtre.

La comédie se compose de plus de choses que la vie ordinaire : aussi la convention tient énormément de place au théâtre. C'est par suite de cette convention intervenue tacitement entre l'auteur et son public, qui nous fait admettre qu'une action se passe sur la scène sous nos yeux, que nous ne nous étonnons pas de voir dans une comédie le même événement extraordinaire arriver en même temps à diverses personnes. L'écrivain compte sur cette bonne volonté du spectateur qui ne songera pas à la bizarrerie de tel ou tel incident. Il y a même des choses tout à fait impossibles qui au théâtre ne nous choquent pas trop. Aristote dit que l'*Œdipe-roi* est une pièce impossible. Il n'est pas naturel que le roi et Jocaste vivent vingt ans ensemble sans se parler des événements qui ont précédé leur mariage, mais on ne réfléchit pas à cette invraisemblance. Lorsque Voltaire lut la pièce de Sophocle, il fit la même remarque qu'Aristote. Mais tout en reprochant au poëte grec de ne point avoir fait disparaître une telle absurdité ; il ne réussit pas mieux que lui.

Chez lui Œdipe parle ainsi à Jocaste :

> Pour moi qui, de vos mains recevant sa couronne,
> Deux ans après sa mort ai monté sur son trône,
> Madame, jusqu'ici respectant vos douleurs,
> Je n'ai point rappelé le sujet de vos pleurs,
> Et de vos seuls périls chaque jour alarmée
> Mon âme à d'autres soins semblait être fermée.

Comme le dit Voltaire lui-même, « ce compliment ne paraît point une excuse valable de l'ignorance d'Œdipe. La crainte de déplaire à sa femme en lui parlant de son premier mari ne doit point du tout l'empêcher de s'informer des circonstances de la mort de son prédécesseur. C'est avoir trop de discrétion et trop peu de curiosité. » Nous sommes d'avis que le poëte français a tort de mettre dans la bouche de son héros une réponse à une objection qu'on ne lui aurait pas faite. Nous ne vous aurions point reproché cette invraisemblance, car nous ne nous en serions pas aperçus. Vous nous faites remarquer une faute que vous n'avez pu corriger malgré votre talent ; c'est en cela seulement que vous avez tort.

Il en était ainsi à Rome ; le sujet était presque incompréhensible pour la foule ; mais elle passait là-dessus et c'est ce qui explique le succès des comédies grecques, car c'est dans les détails du tableau, dans le développement des caractères que Ménandre est vraiment admirable.

« O Ménandre, o vie humaine, lequel de vous deux a imité l'autre », s'écrie un poëte de l'*Anthologie*.

Une difficulté aurait pu arrêter le poëte latin, dans la reproduction des comédies du poëte grec, c'est la différence qui existe entre la famille romaine et la famille grecque. Sans doute on doit penser que les mêmes événements se produisaient dans les ménages des deux pays ; mais le Romain, si sa vie intérieure était troublée d'une façon ou d'une autre, se gardait bien d'en rien laisser paraître au dehors. Le *decorum*, qualité si romaine que le mot a subsisté avec sa forme primitive, existait au plus haut degré chez le Romain et présidait à toutes ses actions.

Il y avait entre les deux nations de grandes différences provenant quelquefois des lois, mais le plus souvent des coutumes. Les rapports entre les différents membres de la famille n'étaient pas les mêmes, et en particulier entre le mari et la femme.

Un coup d'œil superficiel sur la législation des deux pays donne aux femmes la même situation. La femme grecque, comme la femme romaine, est toujours en tutelle ; elles ne peuvent rien faire sans l'assistance du tuteur, *semper in manu hominis*. Oui, mais quel est le motif de cette tutelle ? voilà en quoi consiste la différence de situation. En Grèce, la tutelle est une protection pour la faiblesse de la femme ; à Rome, c'est une arme qu'on a voulu se donner contre elle ; ici la femme n'est point inférieure à l'homme, et l'on veut défendre l'héritage contre ses dissipations ; là, elle est incapable de bien faire, son intérêt propre demande qu'elle soit surveillée ; l'une est défendue, l'autre est tenue en méfiance. La femme grecque ne doit jamais sortir du gynécée, sauf pour les cérémonies religieuses : elle vit presque seule, car son mari ne rentre chez lui que pour dîner ou le soir pour se coucher. La femme romaine vit dans l'*atrium*, salle où l'on reçoit les hôtes ; elle assiste son mari aux dîners, aux sacrifices. Aussi, combien la Romaine est supérieure à l'Athénienne ! La femme grecque est mal élevée ; comme elle ne doit pas être mêlée à la vie de son mari, on s'occupe peu de son éducation : elle en saura toujours assez pour ce qu'on lui demandera. Aussi le Grec ne songe pas à se marier ; il n'y a pas de séduction qui l'attire ; c'est la loi qui lui fait une obligation du mariage. La société des femmes, les Grecs la trouvaient chez la courtisane, chez l'hétaïre (*compagne, camarade*) ; car les courtisanes ne sont point alors ce que nous entendons dans nos sociétés modernes. Ce sont des femmes du monde, bien élevées, instruites, élégantes, spirituelles, ayant pour

ainsi dire un salon où se réunit chaque jour l'élite de la meilleure société. Périclès épousa la courtisane Aspasie; ce qui prouve bien qu'on ne doit pas donner à ce nom l'acception dégradante qu'on y attache aujourd'hui. Phidias, Socrate et bien d'autres personnages célèbres dans les sciences, les lettres et la philosophie, passaient leur temps chez ces courtisanes. La chose était acceptée, et Démosthène ne choquait personne lorsqu'il disait dans son plaidoyer contre Nééra : « Nous avons des amies pour le plaisir, des femmes pour avoir » des enfants et tenir la maison. » La femme romaine est une *matrona*; elle a des occupations graves et sérieuses qui la font regarder comme une égale par son mari et dont on respecte la *majesté*.

Pour ce qui est des rapports du père avec le fils, la Grèce reprend son avantage. La loi y pousse très-loin la connaissance du cœur humain. Elle consacre entre le père et le fils des droits et des devoirs réciproques : le fils dans son enfance doit être protégé par son père; le père devenu vieux doit à son tour être protégé par son fils. A Rome, au contraire, le fils est toujours mineur. Jusqu'au temps des empereurs, *patria potestas*, la puissance du père est absolue. Nulle autorité ne lui demande compte de la manière dont il l'exerce. Il peut le battre, le tuer; le vendre jusqu'à trois fois : c'est-à-dire que vendu une première fois et affranchi par son maître, le fils retombe sous la main de son père, qui le peut vendre une seconde fois et ne perd définitivement ses droits qu'à la troisième vente, qui émancipe alors le fils et le fait *sui juris*. — On comprend combien il est difficile dans ces conditions de montrer le fils se moquant de son père, le bernant, le volant de toutes les façons.

De même pour les rapports du maître et de l'esclave, la Grèce a l'avantage au point de vue moderne. Les Grecs sont doux de naturel et traitent bien les esclaves, tandis que les Romains sont très-durs envers eux. Comme ils étaient fort nombreux, il fallait les contenir par des mesures énergiques et les lois renferment à leur égard des prescriptions féroces. Aussi Plaute dans ses comédies s'excuse souvent de montrer des esclaves si bien traités. Tout à l'heure on verra des esclaves se marier; dans son prologue, il prévoit l'étonnement des spectateurs.

« Qu'est-ce que cela, par Hercule! des noces d'esclaves! » (*serviles nuptiæ*) des esclaves se marier ou rechercher une » fille en mariage! Il nous donne du nouveau, ce qu'on ne » voit en aucun lieu du monde. — Et moi, ajoute Plaute, » j'affirme que cela se pratique en Grèce, et à Carthage et » ici, dans nos contrées, en Apulie. »

Et dans le *Stichus*, Stichus l'esclave interrompt le dialogue et s'adressant aux spectateurs :

« Ne vous étonnez pas de ce que de pauvres esclaves » s'amusent à boire, font l'amour et s'invitent à souper : cela » nous est permis à Athènes. »

On peut donc se demander comment il se fait que malgré tant de dissonances entre les mœurs grecques et les mœurs romaines, le théâtre grec a fait une si belle fortune à Rome. L'explication en est simple : Ménandre a une grand qualité, il n'est pas seulement Athénien, il est homme. Dans la comédie nouvelle il y a éminemment une tendance à l'humanité, et c'est ce côté cosmopolite qui a charmé les Romains et qui nous a charmés nous aussi. Notre comédie dérive de Ménandre.

Et pourtant Ménandre est durement traité aujourd'hui en Allemagne. On ne se plaît plus qu'à Aristophane; c'est Aristophane qu'on étudie, c'est Aristophane qu'on admire. Ménandre est chez nos voisins attaqué à tous moments, et M. Mommsen va jusqu'à dire que sa morale est immorale. — Pour nous, quelle que soit l'admiration que nous professions en France pour Aristophane, nous sommes loin de méconnaître ce qu'il y a de vraiment grand dans Ménandre. Sans doute cette divergence d'opinions sur un homme tient au caractère même des peuples. Les Allemands nient ce qui est humanitaire; enivrés de leur unité, ils ne voient pas sans déplaisir ce qui peut servir au développement du génie latin, moins égoïste que l'esprit germain. Aussi ils nous détestent, nous qui sommes les héritiers des Grecs et de leurs tendances humanitaires. Le beau vers de Térence

Homo sum : nihil humani a me alienum puto,

qui lui avait sans doute été inspiré par Ménandre, ne leur paraît pas devoir être la vraie maxime d'une société politique, et ils sont bien loin d'admirer comme nous cette glorification du triomphe de l'humanité. Ménandre n'est pas leur homme, et ils le lui font bien voir. Nous avons, nous autres Français, l'esprit plus juste et plus large. Pour nous il y a quelque chose à côté de la nationalité, il y a la solidarité humaine, et nous trouvons beau que Ménandre et après lui Térence se soient occupés de l'homme et de l'esclave.

Écoutez ces maximes du poëte grec :

« Esclave, conduis-toi bien, tu seras libre. »

« Voilà un esclave : tu vois un homme nu, c'est bien; le » lui reprocher, c'est le déshabiller. »

« L'homme vraiment honnête est celui qui ne se trouve » jamais honnête. »

« Il faut ajouter vertu sur vertu, comme sur un toit on » ajoute tuile sur tuile, de peur de la pluie. »

« N'as-tu point le désir d'être père; misérable qui n'a » personne à qui léguer tes biens? »

« Gardez-vous de tenir votre femme trop renfermée; » laissez-la se promener, cela l'empêchera de mal faire. »

« C'est l'habitude de nos jours : avant de se marier on s'in- » forme des choses les plus inutiles : quels sont les ancêtres » de sa future; quelle dot elle doit apporter; on examine la » somme qu'elle vous donne écu par écu pour s'assurer s'ils » sont de bon aloi, — et l'on ne s'occupe pas de la chose la » plus importante, du caractère de la femme avec qui on » doit passer la plus grande partie de sa vie. »

Est-ce là une morale immorale? est-ce que ces préceptes sur la manière dont on doit traiter les esclaves et sa famille ne sont point des maximes vraiment humaines, vraiment chrétiennes? Voilà ce qui charmait les Romains; voilà ce qui fit que la comédie de Ménandre fut aussi vivante à Rome qu'elle l'était à Athènes.

Plaute rendit de grands services à ce théâtre. Il devina les raisons qui pouvaient l'empêcher de réussir et y rémédia en partie. D'abord il rendit la comédie plus romaine par les détails. Il est hors de doute qu'il fit une multitude de petits changements qui nous échappent aujourd'hui et qui auraient trop choqué les habitudes romaines. On peut dire en général que, travaillant pour des barbares, il se fait barbare lui-même (*Plautus vertit barbare*, écrit-il lui-même).

Ainsi il change les caractères : il leur donne les petites nuances romaines indispensables à la vérité des personnages; par exemple : les fils sont plus gros-iers. « Que Jupiter em- » porte mon père et ma mère, par-dessus le marché ». —

Certes Térence et Ménandre n'auraient jamais mis une telle phrase dans la bouche d'un de leurs jeunes gens.

De même, dans les pièces latines, les oncles ne sont plus des bonshommes indulgents qui défendent leurs neveux contre la colère du père et payent leurs dettes tout en les gourmandant. Ce sont des compagnons de débauche, des *commessatores*.

Les esclaves et les courtisanes sont plus grossiers ; ils montrent toute la rudesse d'une nature inculte et pourtant rusée.

Enfin Plaute, autant que possible, éteint l'intrigue. Une fois les personnages posés dans l'action, il ne s'occupe plus du sujet jusqu'au dénouement. Ne se pressant jamais, il étend les détails et les digressions à l'infini. Dans l'*Asinaria*, on apporte de l'argent à la mère : vite il faut enlever cet argent, Léonidas n'en finit pas avec son monologue. — « Où est Liban ? » dit un esclave en courant : et au lieu de le chercher il entame une longue dispute avec un camarade : « *Gymnasium flagri, salveto*, » etc. Plaute aime beaucoup ces scènes où l'on échange des injures ; il s'y complaît. Dès que le *leno* paraît, tout le monde tombe sur lui et l'accable d'injures sans motif : « Coquin, scélérat, sac à vin..... » Notre poëte oublie l'action, pour ainsi dire ; il y revient au dénouement, mais assez souvent il ne se donne pas beaucoup de mal pour finir convenablement.

« Je suis ton père. — Vous êtes mon père, alors bonjour. » *Casina* a une fin encore plus bizarre. C'est une pièce fort immorale ; mais très curieuse, car elle marque le mieux la manière de notre poëte.

Un esclave de Stalino a jadis recueilli une petite fille que sa mère exposait et l'a donnée à élever à Cleostrata, femme de son maître. Casina devenue grande, Stalino et son fils Euthynique en sont amoureux, et tous les deux veulent la marier à un esclave favori, le vieillard à son fermier Olympio et le jeune homme à son écuyer Calinus. On est obligé de tirer au sort à qui appartiendra la jeune esclave. Le hasard favorise Olympio qui s'apprête à épouser la jeune fille. La femme de Stalino qui soupçonne les projets de son mari, fait disparaître Casina et la remplace par Calinus qui, déguisé en épousée, accable de coups Stalino et Olympio.

L'auteur s'est laissé aller à son amour pour les conversations (*sermones*) et la pièce est un peu longue.

Cléostrata le dit elle-même : « Tu veux, Myrrhine, que je » pardonne à mon mari, j'y consens. J'ai aussi une autre » raison pour l'accorder cette grâce, sans me faire prier ; cette » comédie est assez longue, nous ne devons pas l'allonger » encore. Je vois des spectateurs qui ont soif, *sitiunt qui sedent.* »

Et en effet le *chef de la troupe* se tourne vers le public : « Spectateurs, si vous voulez savoir ce qui doit se passer en- » core dans cette maison, nous allons vous le dire. On décou- » vrira que Casina est la fille du voisin, et elle épousera » Euthynique, le fils de notre vieux maître. »

Ainsi, Plaute était embarrassé. Les pièces grecques étaient trop longues pour lui : tantôt il supprimait une partie de l'intrigue, tantôt il supprimait quelques personnages. Du reste, la foule ne se plaignait pas de ces dénouements si écourtés ; elle avait si aux longs monologues de l'esclave ou du parasite ; et elle n'avait pas besoin du *nunc plaudite* pour appplaudir à se briser les mains.

Mais ce qui est surtout remarquable, c'est que si les pièces de Ménandre sont trop longues pour Plaute, elles sont toujours trop courtes pour Térence. Pour faire une pièce latine, Térence en prend deux de Ménandre ou bien ajoute à une pièce des personnages ou des incidents tirés d'une autre comédie.

Rédigé par V. G.

LA CHAMBRE DES LORDS

A PROPOS DE LA SESSION DE 1872

Nous avons rendu compte en son temps des travaux législatifs du parlement d'Angleterre pendant la session de cette année. Nous avons fait remarquer l'importance de certaines lois politiques introduites par la persévérante initiative du ministère Gladstone dans la législation anglaise, et qui sont la forme extérieure, la sanction écrite des progrès en voie de s'accomplir dans les mœurs et déjà mûrs dans les esprits. Les bonnes lois, les lois durables, ne sont jamais autre chose, et le titre du législateur à la reconnaissance des peuples, c'est d'avoir le premier su deviner, comprendre, et formuler leur désir. Sous une forme ou sous une autre, il faut toujours que les nations se gouvernent elles-mêmes : toutes les fois que cette loi sacrée est enfreinte, il y a révolution, explosion, ou sinon, décomposition du corps social. M. Gladstone a été depuis quatre ans le réalisateur des changements de mœurs qui tendent à transformer un pays aristocratique par excellence en une vivante démocratie. C'est ce qui fait d'avance de son administration une vraie période historique, aux yeux de l'observateur.

Nous pensons et nous avons dit que la loi du scrutin secret aura des conséquences promptes et directes sur l'avenir politique de l'Angleterre. Notre raison de le croire c'est l'amoindrissement dont elle menace l'influence des grands propriétaires dans les élections, influence telle, autrefois, qu'on pouvait dire de la Chambre des communes qu'elle était composée des créatures et des clients de la Chambre des lords. Cette situation a changé dès longtemps ; mais il en reste encore des traces, et les membres pour les districts ruraux n'ont pas tous eu, jusqu'à présent, l'autorité que donne une origine plus indépendante aux membres élus par les villes manufacturières. Or, si l'on ne s'arrête point à l'apparente harmonie qui règne encore jusqu'à un certain point dans les rouages du mécanisme constitutionnel, et si l'on ne consulte que la logique de l'histoire, il est certain que l'entière indépendance du tiers-état sortira, comme toujours, assez vite de l'affaiblissement politique de la noblesse. Les exemples sur ce point n'ont pas besoin d'être cités, et ce qui se passe tous les jours en Angleterre nous fait assister au spectacle des commencements de cette révolution. De quelque côté qu'on envisage la situation actuelle de la Chambre des lords et de la pairie héréditaire, on voit cette grande institution attaquée depuis cinquante ans sur tous ses points vulnérables ; depuis quelques années surtout, les tentatives de rénovation qui se sont produites dans son sein ont été comme l'aveu, de la part des plus éclairés d'entre ses membres, qu'il faut aller au-devant des changements inévitables, et le rôle de M. Disraeli, ce parvenu par excellence, devenu le grand *leader* du conservatisme libéral, est l'expression fidèle des nécessités qu'elle subit.

Personne, en effet, ni comme corporation ni comme indi-

vidu, ne peut demeurer en dehors du progrès des idées. Ne point participer à ce progrès, c'est abdiquer, c'est mourir. La Chambre des lords n'a donc qu'un parti à prendre : c'est de demeurer par la grandeur de ses services, par la générosité de son initiative dans tout ce qui concerne l'amélioration de la condition générale des hommes et plus particulièrement des classes pauvres, par l'élévation de ses vues et la supériorité de ses lumières, en un mot par tout ce qui force le respect et la sympathie des hommes, la classe initiatrice de la société. Aussi l'auteur de *Sybil* était-il vraiment le chef désigné d'une alliance nécessaire entre le peuple et l'aristocratie. M. Disraeli a été le médiateur entre les deux Chambres dans les bills les plus libéraux qu'ait jamais faits le parlement ; il a été le véritable chef de la Chambre haute dans tous les actes qui peuvent contribuer à retremper sa popularité ou à opérer son rajeunissement. Ces jours derniers encore, le *Ballot Bill* n'a dû qu'à son attitude de vaincre les répugnances des nobles lords ; mais quelle est, nous le demandons, la vraie situation et l'avenir d'une institution qui en est à avoir besoin de se rajeunir par l'altération de son principe, par des concessions opposées à son esprit, sinon une institution qui fait elle-même l'aveu de sa caducité, et qui, ne pouvant plus vivre dans les conditions qui lui sont propres, sait prendre son parti de se transformer, c'est-à-dire de mourir avec honneur ? Et encore ce parti honorable, la Chambre des lords a-t-elle bien le courage de le suivre avec une résolution entière ? Quant aux mois d'octobre et de novembre de l'année dernière, les *Trades-Unions*, par l'intermédiaire de M. Scott Russell, se mirent en communication avec elle, une déclaration hautaine fit d'abord connaître à l'Angleterre que ces rapports étaient purement officieux et privés, c'est-à-dire qu'ils n'existaient point avec la Chambre, mais seulement avec quelques-uns de ses membres et à titre tout personnel. Et combien de membres accueillirent l'exposé de vues des Trades-Unions et leur très-modeste programme, présenté par M. Scott Russell ? Dix, si nous avons bonne mémoire ! Encore le lendemain les mêmes journaux qui avaient publié ces dix hautes adhésions étaient-ils forcés d'enregistrer les démentis de trois des nobles pairs, dont ils avaient compromis les noms. Au mois de janvier, c'est-à-dire deux mois après, lord Derby, le chef éloquent du parti tory, provoquait, par un discours prononcé à Liverpool, les amères réflexions suivantes de la part du journal libéral modéré le *Spectator* :

« Nous trouvons dans le discours de lord Derby une preuve que le parti tory *ne peut* se prêter à un mouvement en faveur de l'alliance sociale. Des pairs et des millionnaires, tous tories, devaient, il y a trois mois, serrer la main à des ouvriers, accepter d'eux un programme socialiste conciliant et mitigé, et écraser le parti libéral entre ces deux meules : l'aristocratie et le prolétariat. Aujourd'hui, on ne trouve pas un mot dans le discours de lord Derby qui ne soit un désaveu de ce projet, et l'on sent, en le lisant, que le seigneur de Knowsley est, beaucoup plus que M. Scott Russell, l'interprète fidèle du parti conservateur. La politique de ce parti ne peut être qu'une politique de résistance, excepté en ce qui touche à la meilleure administration de la justice, parce que toute amélioration en cette matière ne peut avoir pour résultat que d'accroître la sécurité de l'individu, de la propriété et de l'ordre social. Lord Derby et le parti tory concourront très-volontiers à la création d'une cour d'appel, parce qu'une telle institution ne peut avoir d'autre effet que de rendre la loi plus forte et mieux définie : mais ils ne feront rien qui puisse influer de près ou de loin sur la sécurité de la grande propriété. Si nous donnons des maisons, il faudra que nous donnions des vêtements ; si nous donnons des vêtements, il faudra que nous donnions de la nourriture : tel est le syllogisme tory, qui se résume en un plan continu de paupérisation universelle. C'est là l'attitude prise par le parti, et ce n'est que par cette attitude qu'il peut remplir le rôle qui lui est dévolu dans le pays, rôle qui consiste à tenir en bride les libéraux, à les forcer de mûrir leurs plans, de définir leurs vues et quelquefois de modérer leur ardeur ; car le progrès rapide serait une bonne chose ; mais nous ne devons point l'acheter au prix de continuelles réactions, et dans ce pays le seul moyen d'éviter la réaction, c'est de ne légiférer qu'après discussion et après avoir triomphé par elle d'une opposition vaillante, libre et agressive. Nous croyons qu'en fin de compte l'acceptation par le parti tory de la direction que lui imprime lord Derby tournera au plus grand avantage de la nation anglaise : la résistance de la haute puissance législative aura pour dernier résultat de provoquer la résistance des masses dont le tort est de parler toujours trop tard. »

Ainsi la porte de l'avenir, la porte de la rénovation est, par la nature des choses, fermée à la première des institutions politiques de l'Angleterre. Le *Spectator* le dit avec raison : ce n'est que par une attitude de résistance que la Chambre des lords remplit son rôle dans le pays et qu'elle y garde sa raison d'être. Engagée dans le mouvement libéral et progressiste, dont le propre est d'être indéfini, elle devient un rouage inutile et coûteux, une véritable superfétation politique. Le seul moyen qu'elle ait de rester une institution vivante est justement le moyen qui la tue. M. Disraeli et sa politique conservatrice libérale ne lui portent point des coups moins dangereux que lord Derby et son torysme absolu.

Mais nous disions que ses membres eux-mêmes mettaient parfois une main active à l'œuvre de sa destruction. Et, en effet, la décomposition d'un corps politique, comme celle d'un corps physique organisé, s'opère du dedans au dehors aussi bien que du dehors au dedans. Dans le même temps que l'exposé du programme tory excitait les récriminations des libéraux, c'est-à-dire au même mois de janvier 1871, un autre membre de la Chambre des pairs, lord Fitzmaurice, s'adressant aux électeurs de Calne, exprimait le vœu d'une réforme complète de la loi territoriale. Son discours est un véritable jalon dans l'histoire de la lutte capitale qui, tôt ou tard, s'engagera sur ce sujet. Lord Fitzmaurice demandait, non-seulement le partage égal entre les enfants, non-seulement la reconnaissance du droit primordial de l'État sur la propriété foncière, mais l'abolition du droit d'aînesse, du droit de substitution, de l'usage des douaires, enfin de tout ce qui tend à constituer, d'une façon conventionnelle et factice, la propriété territoriale. Tout le monde prévoit l'avénement certain de cette réforme profonde ; mais l'intérêt particulier de la classe nombreuse des hommes de loi est au nombre des grands obstacles qui, jusqu'ici, l'ont retardée. Que la terre soit un simple objet d'échange : qu'elle se vende et s'achète comme les consolidés : qu'elle soit réellement possédée par ses apparents propriétaires et les interminables procès dont vivent les légistes prendront bientôt fin. On raconte qu'à l'occasion d'une motion tendant au même but que le discours de lord Fitz-Maurice, la Chambre des communes fut naguère,

suivant l'expression employée alors, blanchie par les pétitions des *attorneys*. Quoi qu'il en soit, ces obstacles et ces résistances ne sauraient être éternels, et la constitution toute féodale de la propriété forme un anachronisme à côté d'une monarchie qui centralise le pouvoir judiciaire et d'une Chambre basse en qui réside, de la seule manière effective, le pouvoir législatif. Si les grands propriétaires fonciers sont, pour la plupart, juges de paix dans leurs comtés, si cette forme de l'antique droit de justice afférent au sol se conserve encore comme un souvenir du moyen âge, aucun droit réel de juridiction n'existe en dehors de la couronne. Bien plus, le droit de propriété lui-même est en butte aujourd'hui à une tentative de restriction considérable, et cette restriction menace de l'atteindre d'une façon plus profonde que l'abolition de tous les anciens priviléges.

Il n'y a pas longtemps que les colonnes du *Times* étaient quotidiennement remplies par un procès dont l'importance n'a point échappé au sens éclairé du public anglais. Il ne s'agissait en apparence que de peu de chose : une enquête devant les tribunaux de la part d'un fermier à fin de bail pour demander une indemnité pécuniaire pour améliorations faites sur la propriété qu'il avait exploitée. Nous ignorons le jugement qui a été rendu. Mais nous savons que c'est là une des modifications du système de la propriété territoriale que le temps ne saurait manquer d'apporter. Sir John Packington, exprimant à ce sujet son opinion personnelle, en même temps que celle d'un grand nombre de juristes et d'économistes anglais, disait que le *Tenant Right* ne doit point être établi en Angleterre tel qu'il existe en Irlande, mais que le système des baux à longs termes est imparfait et demande à être complété ; que la meilleure garantie de la bonne agriculture est la sécurité du tenancier, et qu'il faut qu'il ne puisse être dépossédé du sol sans compensation pécuniaire, soit pour les améliorations qu'il a faites, soit même pour les ménagements dont il a usé envers la terre confiée à son exploitation; en d'autres termes, qu'une bonne et consciencieuse culture du sol crée au *tenant* un *droit* qui ne peut s'exercer que par une restriction de celui du propriétaire.

A cette question se lie celle que soulève maintenant les exigences jusqu'ici inconnues des travailleurs ruraux, et la grève du Warwickshire est le point initial d'une véritable phase de la révolution économique. On sait combien la situation du paysan, en Angleterre, est demeurée dépendante et précaire, et quelle anomalie elle présente avec celle des autres classes ouvrières, si largement émancipées dans la Grande-Bretagne. Rien d'analogue entre cette situation et celle des paysans de France, presque tous propriétaires et réalisant tous plus ou moins le type créé par un comique sous le nom de *tyran en sabots*. Tandis que les bras sont rares dans nos campagnes et que le salaire de la semaine s'élève à près d'un louis, en Angleterre, où les besoins sont plus multipliés et plus grands, où les denrées de première nécessité sont plus chères, il est loin d'atteindre cette somme. Tandis que chez nous le simple manœuvre rural a sa maisonnette indépendante de celui qui l'emploie, en Angleterre il habite forcément le cottage qui lui est concédé à court terme par le fermier, lequel devient ainsi presque son maître. On a vu, en effet, des populations entières d'ouvriers subitement expulsées par le *tenant* et s'en allant chercher asile ailleurs dans un véritable exode. Cela est inévitable aussi longtemps qu'il n'y a point morcellement de la terre ; non qu'un morcellement parcellaire indéfini soit absolument nécessaire ni toujours un avantage, mais là où l'antique servage est aboli, il faut, pour qu'il ne renaisse point sous une autre forme, que des lots de terres, détachés des grandes propriétés, permettent au paysan, en tout état de cause, de pouvoir demeurer *chez lui*.

A mesure que la condition des ouvriers changera vis-à-vis des fermiers qui les emploient, la condition des fermiers devra changer vis-à-vis des propriétaires. L'indépendance des uns entraînera l'indépendance des autres, et les deux classes ne pourront faire triompher leur droit à une rétribution légitime qu'en s'unissant contre le propriétaire, qui s'est attribué la part du lion. Une grève de travailleurs ruraux est, chez nos voisins, un événement sans précédent et non sans importance. Il faut qu'un levain nouveau fermente dans l'esprit populaire en Angleterre, pour que ces paisibles, patientes et muettes créatures se mettent à avoir une volonté personnelle. Les voir s'agiter vaguement et se mettre en grève est un prodige aussi merveilleux que les premières opérations de la nature quand l'enfant commence à marcher, quand la vie s'éveille dans des masses inertes ou quand la grenouille sort de l'œuf. Si l'on s'en rapporte aux récits des journaux, les travailleurs de Warwickshire semblent avoir agi tout spontanément et s'être d'eux-mêmes rassemblés à l'ombre d'un noyer où ils commencèrent à bégayer leurs griefs. Ensuite ils prirent conseil, d'abord d'un homme expérimenté qui avait voyagé dans les districts industriels, dans le Black Country et qui, là, avait appris, à l'école des intelligences supérieures qui se rencontrent dans l'industrie minière, la science de l'organisation des grèves, et plus tard ils recoururent aux lumières d'un ministre dissident. C'étaient là les gens habiles qui les dirigeaient, les amis éclairés qui leur venaient en aide : des hommes obscurs et faibles comme eux-mêmes, mais un peu plus instruits et capables de trouver la formule de leur vague dessein. Certes, on n'imputera point au progrès des lumières d'avoir poussé à l'action cette portion du peuple qu'on eût cru entièrement incapable de remuer ; car la plupart de ceux qui se joignirent au mouvement et se mirent en grève ne purent apposer qu'une simple croix au bas du document qui contenait leur adhésion. Mais ceux que l'éducation n'a point directement dotés de ses bienfaits en reçoivent néanmoins, à travers les intermédiatres, le bénéfice éloigné ; la lumière pénètre de proche en proche.

Le pauvre prolétaire des campagnes a toujours été sévèrement maintenu, par son maître, courbé sous un joug pesant, et la base de la vie rurale a été l'humble obéissance et le muet acquiescement du laboureur à la volonté du fermier. Quand on voit l'esprit de résistance et de raisonnement atteindre à ces profondeurs sociales, on peut affirmer que le monde est secoué jusque dans ses fondements. La détresse a quelquefois conduit la population pauvre des campagnes à incendier les meules ; les fureurs de la faim l'ont parfois poussée à la destruction de l'outillage des fermes. Ce ne sont là que des effets de l'ignorance, de la panique, de la barbarie. Mais qu'une grève, une grève intentionnelle, organisée, se soit produite dans le Warwickshire, c'est un fait dont la signification est complétement différente. Il montre une puissance d'association, un sentiment du respect dû à la loi, une confiance que le but peut se poursuivre sans sortir des voies légales, qui appartiennent à un ordre nouveau de choses et d'idées. Les ouvriers peuvent échouer d'abord, ou bien ils peuvent réussir et en poussant trop loin leur victoire souffrir

plus tard de leur témérité ; mais il est peu probable qu'une grève de quelque importance laisse jamais la condition des ouvriers telle qu'elle l'aura trouvée. Elle leur aura du moins appris à penser et à agir, et si les laboureurs se mettent à penser et à agir jusqu'au fond des villages, la vie rurale en Angleterre ne tardera pas à être transformée. Ses plaisirs placides, ses douceurs contemplatives pour quelques-uns pourront en souffrir ; il y aura des victimes, comme dans tout changement; la concurrence laissera des morts et des blessés sur le champ de bataille ; mais les prolétaires ruraux ne seront plus ce qu'ils étaient auparavant, les hommes-liges de ceux qui, soit à titre de gages, soit à titre d'assistance, leur donnaient tout au plus le pain de chaque jour.

Quelles seront les conséquences définies, les effets précis de cette grève qui s'est étendue déjà bien au delà du Warwickshire ? La question de savoir combien celui qui fait travailler peut payer celui qui travaille est un point que les grèves ont toujours résolu d'une façon pratique mieux que tout autre moyen. Les ouvriers laboureurs du Warwickshire gagnaient, paraît-il, douze shillings par semaine, dans plusieurs districts, au moment de la grève ; ils en voulaient seize. Les fermiers en ont offert quatorze, puis bientôt quinze par voie d'accommodement. Le chanoine Girdlestone, qui, avec un courage digne d'éloge, s'est fait le champion des ouvriers, malgré l'âcre opposition de tous les fermiers qui l'entouraient, écrivit aux laboureurs du Warwickshire, qui gagnaient quinze shillings par semaine, de ne pas se jeter dans la grève, qui cause toujours une gêne et des souffrances momentanées. Mais le chanoine Girdlestone partait de cette erreur que les ouvriers du Warwickshire gagnaient généralement quinze shellings, tandis que le fait n'est vrai, en dehors de la contrainte imposée par les grévistes, que chez un très-petit nombre de maîtres intelligents, riches et bienveillants, jaloux de donner un bon exemple. Les ouvriers qui se sont révoltés ne gagnaient que 12 shillings, et la différence entre 12 shillings et 15 est dans la pratique une différence énorme. L'un est le nécessaire pour tenir réunis le corps et l'âme ; l'autre est le commencement du bien-être de la vie, quoiqu'il puisse arriver que l'accroissement du salaire ait pour conséquence la suppression de certains secours en nature qui représentaient de l'argent. Le chanoine Girdlestone a écrit qu'il lui semblait contraire à la charité et à la justice de se mettre en grève lorsqu'on gagnait 15 shillings par semaine, tandis qu'il existe des hommes dans le sud de l'Angleterre qui sont peut-être dans l'impossibilité absolue de recourir à ce moyen de contrainte et qui ne gagnent que 9 shillings. On pourrait bien lui répondre par un argument bien plus juste que les laboureurs du Warwickshire ne rendraient aucun service aux laboureurs du Dorsetshire en se contentant de leurs 12 shillings, tandis qu'ils peuvent fournir de nouvelles espérances et prêter de nouveaux moyens d'action aux membres les plus déshérités de leur classe en prouvant par une grève qu'il n'est pas impossible de faire hausser le taux des salaires. Il n'y a aucune raison pour que les fermiers soient économiquement plus favorisés que les ouvriers. Ils n'ont point été plus libéraux, plus doux, plus sages que d'autres dans l'exercice de leurs fonctions de patrons. En général ils ont tâché de tenir le laboureur attaché à la glèbe et aussi pauvrement nourri que possible. Les patrons manufacturiers n'ont pas été plus humains dans leur temps ; mais l'intelligence et l'esprit d'indépendance s'étant développés chez leurs ouvriers, les relations mutuelles ont changé de caractère. C'est maintenant au tour des fermiers de voir leurs manœuvres se rassembler sous un noyer et demander les 3 shillings supplémentaires qui doivent faire de leurs cottages quelque chose d'analogue à de paisibles chaumières.

La grève du Warwickshire a tout de suite gagné d'autres comtés ; mais que le mouvement dont elle marque le début soit lent ou rapide, ce mouvement aura lieu. Selon toute apparence, la première hypothèse sera la vraie ; il sera lent. Il y a pour cela plusieurs raisons. La dispersion des ouvriers dans les campagnes s'oppose à l'entente, que favorise au contraire leur agglomération dans les ateliers manufacturiers. Puis le paysan est doué d'un esprit juste et s'il y a eu, comme il y a eu, en effet, des fermiers bons et paternels qui aient mérité de recevoir dans un temps de crise la récompense de leur libéralité, ils la recevront, et ces exceptions enlèveront au mouvement de sa cohésion et de son ensemble. Le paysan est doué aussi d'un esprit patient, et ceux qui ne souffrent point une misère intolérable seront toujours portés à suivre les conseils modérés du chanoine Girdlestone. Mais enfin, étant donné le *statu quo* économique, la misère deviendra pour tous réellement intolérable ; alors la clameur sera générale et victorieuse, alors de l'excès du mal sortira le remède. Les ouvriers qui auront obtenu une élévation de salaire seront mieux nourris et mieux vêtus; dans ces conditions ils travailleront davantage. Ils auront l'esprit plus ouvert aux avantages de l'éducation. Eux ou leurs enfants en viendront à lire les journaux, et, nourris d'abord des platitudes de la presse locale, ils finiront par devenir les disciples du *Daily Telegraph* lui-même. Puis, ils en viendront graduellement à commenter les sermons du pasteur ; les jours de fête un morceau de viande de boucherie répandra dans leur cottage une senteur inconnue, et l'on mettra un peu plus de thé dans la théière, qu'une petite cuillerée pour sept personnes. Évidemment ils auront gravi quelques degrés de l'échelle du progrès. Le chanoine Girdlestone, qui consacre sa vie à chercher les moyens d'améliorer le sort des prolétaires des campagnes, a trouvé un excellent procédé pour les arracher à cette condition de servage dans laquelle les moins éclairés des fermiers cherchent à les maintenir. Ce procédé, c'est la migration. Envoyer les ouvriers des districts où les bras abondent, dans les districts où ils sont trop rares, est le meilleur moyen d'empêcher l'abaissement injuste du taux des salaires. Ce moyen n'est pas moins efficace contre la tyrannie des ouvriers eux-mêmes quand leurs prétentions deviennent exagérées, et c'est celui qui a toujours servi en Angleterre de correctif à la liberté de coalition.

Que résultera-t-il pour les fermiers de l'émancipation de leurs serfs ? Ils élèveront les prix de leurs produits ; ils obtiendront peut-être un travail plus rémunérateur de la part d'ouvriers mieux nourris ; mais, à coup sûr, ils rejetteront aussitôt que faire se pourra le poids du changement, s'il leur est défavorable, sur les propriétaires de la terre. Celui qui ne produit pas peut toujours être rendu dépendant par celui qui travaille, si celui-ci le veut et s'il a intérêt à le faire ; l'ignorance, le manque d'entente et la dépression des caractères, suite prolongée de l'antique conquête, ont seuls pu, jusqu'ici, intervertir la vérité de cette situation pleine à à la fois d'avantages et de périls.

Sans doute, dit le *Saturday Review*, auquel nous emprun-

tons quelques traits de ce tableau, il faut prévoir qu'une crise telle que celle qui doit amener un changement progressif dans la condition du paysan pauvre ne pourra se produire sans enfanter bien des souffrances. Dans des luttes de ce genre le sentiment de l'individualisme règne, l'esprit de patronage s'éteint, la loi de charité disparaît ou, du moins, se transforme. Les hommes sont mieux traités quand leurs bras sont nécessaires; mais, quand ils ne le sont plus, ils sont traités plus mal encore que par le passé. Il reste plus de morts sur le champ de bataille, plus d'épaves dans les workhouses, plus de pauvres êtres forcés d'aller s'étioler et mourir dans le travail des grandes villes. Ceux-mêmes qui ne comptent point parmi les victimes, mais qui sont, au contraire, vainqueurs dans le combat, les ouvriers qui parviennent à améliorer leur sort et à faire élever leurs salaires, ont encore plus d'un sujet de regrets. Ils n'auront plus les mêmes droits à la charité du riche ; ils n'auront plus à compter sur l'assistance du fermier ni sur la tendre sollicitude du pasteur. Les dames de la famille du *squire* ne leur adresseront plus la parole avec une timide condescendance et ce respect de la pauvreté qu'une haute éducation leur donne. Tout cela peut bien ne pas valoir trois shillings supplémentaires par semaine pour un homme qui voit ses enfants hâves, faute de pain, et sa femme rhumatisante, faute d'habits; mais la lutte que toute grève engendre fait perdre toute sa douceur, même au succès. Cependant tous ces maux ne sont que transitoires; ce qui restera du mouvement dont le premier symptôme s'est fait sentir dans le Warwickshire, c'est l'amélioration du sort d'une classe nombreuse et l'esprit de mutualité venant à s'établir entre le patron agricole et le manouvrier.

Mais il en restera quelque chose de plus considérable encore : c'est l'esprit de mutualité venant à s'établir aussi entre le fermier et le grand propriétaire. Les conditions du fermage seront d'autant plus débattues qu'elles seront plus difficiles à tenir, et, ne pouvant plus pressurer le travailleur, le *tenant* ne pourra plus se laisser pressurer lui-même. Il arrivera forcément ce qui arrive dans les colonies avec l'émancipation des esclaves : le revenu de la propriété baissera; avec son revenu, sa valeur, et, avec sa valeur, la puissance sociale et politique des seigneurs de la terre. C'est à ce point de vue, c'est à cause de l'influence finale qu'elle aura sur la condition de l'aristocratie territoriale, premier élément de la pairie d'Angleterre, que nous nous sommes arrêtés à considérer la nature et l'importance de la grève du Warwickshire.

Mais, ainsi que nous l'avons dit au commencement de cette courte étude, rien n'aura sur l'avenir de la constitution anglaise, dont la Chambre des lords est l'institution la plus illustre, une influence aussi directe et aussi destructive que la loi qui consacre le secret du suffrage. Cette loi qui assure la liberté de l'électeur va soustraire à l'influence des lords toute leur immense clientèle. Il y a des siècles que l'Angleterre jouit d'un droit de suffrage en apparence très-étendu; mais l'exercice n'en a pas eu, jusqu'ici, les conséquences ordinaires. Montesquieu a bien pu dire : « Les Anglais vendent leurs votes; c'est la preuve qu'ils en sont maîtres. » Mais il a plutôt fait un *concetto* brillant qu'il n'a énoncé une vérité pratique. Il aurait pu dire avec plus de justesse : « Chez les Anglais, les électeurs ruraux dépendants des seigneurs de la terre jouissent de la liberté de vendre leurs suffrages ». Voilà comment le droit électoral, ce premier des droits politiques, a pu coexister avec les priviléges sans les détruire : c'est que son action a été entravée par la publicité du vote, s'exerçant au milieu de conditions restrictives de sa liberté. Cette loi du *Ballot Bill* qui a été le grand-œuvre de la session de 1872 et sera un des titres de gloire de M. Gladstone qui a pu, avec raison, la qualifier de *People's Bill*, la loi du peuple, apportera, nous le répétons, d'ici à quelques années, c'est-à-dire quand elle aura eu le temps de modifier les mœurs électorales, des changements plus profonds dans la constitution anglaise qu'on ne le prévoit généralement, mais dont le parti tory a toujours eu l'intuition claire.

La discussion du *Ballot Bill* a galvanisé, cette année, la Chambre des lords, que des sujets aussi passionnants peuvent seuls arracher à langueur où l'ordre de ses fonctions législatives la jette nécessairement du jour où elle n'exerce plus sur la Chambre des communes une influence prépondérante.

Le duc de Richmond renouvelait récemment la plainte ancienne sur la distribution vicieuse du travail dans la Chambre haute, qui se trouve inoccupée jusqu'au milieu de l'été, pour se voir ensuite dans la seconde moitié de la session surchargée par les travaux qui lui arrivent de la Chambre basse. Lord Granville a répondu fort justement qu'un inconvénient qui existait depuis cinquante ans devait provenir d'une difficulté intrinsèque et inéluctable, et la suite de la discussion qui n'a point fait avancer la question d'un seul pas a prouvé combien le ministre avait raison. Quand lord Salisbury est venu proposer que les bills fussent à l'avenir présentés simultanément dans les deux Chambres, presque tous les lords ont senti combien ils auraient à y perdre en dignité, en suprématie. Qui ne voit, en effet, que les discussions dans les deux assemblées, se croisant et réagissant l'une sur l'autre, d'abord il n'y aurait plus séparation réelle et effective des fonctions législatives, puis que la Chambre des lords se trouverait exposée à discuter des bills destinés à ne point voir le jour, puisqu'au moment où elle se disposerait à les accueillir, ils pourraient être rejetés par la Chambre des communes. Lord Grey a fait alors une autre motion dont le moindre défaut est d'être d'une réalisation impossible. C'est de laisser les bills adoptés dans la Chambre basse attendre la session prochaine pour être transmis à la Chambre haute. Jamais la Chambre des communes ne consentira à un changement aussi considérable et comportant un si grand amoindrissement de son pouvoir législatif au profit de la Chambre des lords. Si cette règle parlementaire eût existé pendant les trois dernières années, le *Irish Church bill* et le *Irish Land bill* deux des réformes législatives les plus profondes, les plus fécondes, les plus libérales des temps modernes, n'eussent probablement point passé. L'occasion, le moment, la pression des circonstances, sont nécessaires pour contre-balancer la résistance continue qu'offrirait sans cela une assemblée essentiellement conservatrice. En vain lord Salisbury a-t-il cherché à déplacer et à amoindrir la question, en faisant remarquer que le *home secretary* ne se souciait point que ses bills subissent l'épreuve d'une discussion étendue dans une assemblée où il ne pouvait venir personnellement les défendre; la difficulté n'est point là. Le *home department* fût-il encore administré par un pair d'Angleterre, comme au temps de lord Lansdowne et de lord Melbourne, ce ne serait plus dans la Chambre haute qu'un ministre dirigeant chercherait son point d'appui. Il faut se rendre compte que la puissance législative est tombée tout entière aux mains du pouvoir exécutif par voie d'initiative d'abord, ainsi que dispose la

constitution, et par voie d'entente avec la Chambre des communes, ainsi que le veut la nature des choses, laquelle oblige le gouvernement à marcher avec les forces vives du pays. A l'origine, la Chambre des lords, comme toutes les aristocraties féodales, avait pour raison d'être la richesse et la puissance de ceux qui la composaient. Plus tard d'autres classes de la société étant parvenues à protéger cette richesse et cette puissance, elle a changé de caractère. Elle est devenue une simple institution politique, un rouage du mécanisme constitutionnel, un corps pondérant et privilégié. Comment pourrait-elle, dans cette fonction, être l'alliée et la coopératrice du gouvernement, dont le rôle dans le pays est nécessairement le rôle actif? La coopératrice et l'alliée du gouvernement, son unique et naturel point d'appui, c'est la majorité dans la Chambre des communes, vraie représentation des classes moyennes devenues les classes puissantes de la nation. Aussi ne se souvient-on pas que depuis le bill de réforme le gouvernement ait jamais disposé d'une majorité dans la Chambre des lords, si ce n'est à de rares et très-courts intervalles; et s'il venait à en disposer, si la Chambre des lords, jalouse de s'associer d'une façon plus active à la conduite des affaires, venait à marcher d'accord avec lord Granville et avec ses successeurs, elle ne ferait que se précipiter elle-même dans le courant de la démocratie et qu'abdiquer d'une façon plus complète et moins noble que celle qui consiste à se renfermer dans le rôle supérieur, mais faible, de la révision et du *veto* législatif.

Quand nous examinons les causes fatales qui ont déjà transformé et qui tendent à transformer encore le rôle politique de la Chambre des lords, nous ne tenons compte que de celles qui sont tirées de la nature des choses et par conséquent inévitables. Nous faisons complétement abstraction du déchaînement des passions démagogiques, qui même en Angleterre devient une force considérable. Il n'est plus, le temps où un respect presque superstitieux s'attachait à ce titre de *lord*, à ce nom que les seigneurs de la terre partageaient avec le seigneur des cieux! Il n'est plus, le temps où l'assemblée des pairs du royaume ressemblait, selon une expression connue, à un cénacle de dieux! La ruine, l'inconduite et le désordre qui ont amené plus d'un héritier de la pairie anglaise devant le *Banckrupt court* ont fort diminué leur prestige. Puis, l'esprit moderne, l'esprit de protestation et d'examen, pour n'avoir point produit d'aussi rapides effets, chez un peuple que la réflexion gouverne, qu'elle l'a fait chez ceux que la passion domine, n'en poursuit pas moins son œuvre. Si injustes que soient souvent ses attaques, si aveugles ses haines, si choquante son inintelligence de l'histoire, et si grande son ingratitude envers les services passés, il trouve largement prise sur des institutions qui consacrent l'inégalité sociale. Cent journaux, cent meetings, cent brochures, viennent saper tous les jours ces trois institutions : la religion d'État, la pairie et la royauté; qui ne connaît de l'Angleterre que son ancien esprit, croit rêver en lisant dans une revue fort répandue, le *Fortnightly Review*, des passages tels que ceux-ci:

« Avec la Chambre des lords doit disparaître aussi la religion d'État, misérable esclave de la réaction politique, dont le rôle au milieu des persécutions religieuses des Tudors, des conspirations tyranniques des Stuarts, du rétablissement des chambres de torture en Écosse, de la promulgation des lois d'obéissance sous les titres de *Fire mile acts* et de *Conventicle acts;* dont les révoltes passagères au temps où Jacques et Jeffreys, au lieu de se borner à se baigner dans le sang des paysans, se mirent à toucher aux deniers de l'Église, et dont le retour à l'obéissance lâche et passive, aussitôt que ces biens furent en sûreté, sont la honte de la chrétienté et de l'humanité tout entière. C'est la religion d'État qui, sous le nom de Sacheverel, a donné le spectacle de l'émeute religieuse ayant pour but d'empêcher les dissidents de se réunir dans leurs meetings; c'est la religion d'État qui, sous le nom du très-pieux Bolingbroke, a fait des lois pour empêcher ces mêmes dissidents d'élever leurs enfants. C'est la religion d'État qui, en la personne de ses ministres, buvait au Prétendant dans la grande salle d'Oxford, pendant que ses humbles dupes agonisaient sur les hauteurs de Culloden; c'est elle encore qui prêchait la guerre contre l'Amérique et la France; elle qui déifiait George III; elle qui recommandait de soutenir le gouvernement par l'accroissement des prérogatives et par l'exclusion politique des catholiques romains. Sa carrière tout entière est une série d'actes contraires à la justice, au progrès, à l'humanité; d'alliances serviles avec le pouvoir du mal, avec des meurtriers couronnés, avec d'infâmes favorites, des intriguants éhontés, des membres du club de l'enfer, des athées pratiques et des finassiers politiques. »

Après ce morceau de rhétorique passionnée, M. Goldwin Smith, qui en est l'auteur, passe aux dernières intempérances de langage contre les membres de la pairie d'Angleterre.

« Des fils de voleurs et de sycophantes, dit-il, plongés jadis dans la rapine et le meurtre judiciaire d'un amant d'Élisabeth, assassin de sa propre femme; de vils favoris des Tudors! Des capitalistes, devenus des lords, qui s'attribuent des généalogies normandes et viennent encombrer les salons de Saint-James, persuadés qu'ils ont le droit de faire des honneurs publics et des fonctions gouvernementales l'apanage de leurs aristocratiques héritiers! »

Ensuite il avertit le parti du progrès qu'il doit concentrer toute son action sur la destruction de « ces deux institutions vieillies, vrais engins de torture pour l'humanité captive », la Chambre des lords et l'Église anglicane. Il ne tombe point dans l'erreur de ceux qui, au nom de la raison humaine, attaquent le christianisme, parce qu'il sent que le christianisme peut soutenir l'assaut de l'esprit de révolte par sa supériorité intrinsèque. Il témoigne, au contraire, de sa sympathie pour la religion en général. Il épargne aussi, du moins temporairement, le trône qu'il regarde « comme l'allié naturel de l'oligarchie »; mais, en recommandant à son parti d'ajourner toute tentative pour l'établissement de la République, il en donne seulement cette raison de circonstances.

« Si vous attaquez la monarchie, dit-il, vous livrez bataille à vos ennemis sur le terrain de leur choix. La bonne politique indique le silence et la patience jusqu'au jour où seront définitivement abolies la Chambre des lords et l'Église privilégiée. »

Passant ensuite à l'exposé de ses vues pour la constitution future de son pays, et tenant pour accomplies la destruction de la Chambre des lords, de l'Église et du trône, la confiscation de la plus-value des terres et l'abolition de l'hérédité, M. Goldwin Smith propose l'élection par le suffrage universel de législatures locales, chargées d'élire un parlement central qui, à son tour, constituerait un pouvoir exécutif sous le nom de ministère ou de conseil d'État. Il croit avoir trouvé là le moyen de mettre un terme au gouvernement alternatif des partis. Son projet diffère du système américain en ce qu'il

ne comporte ni assemblée fédérale, ni sénats locaux, ni président élu directement par le suffrage universel. Ce plan peut être aussi bon, aussi plausible que tout autre plan démocratique tendant au même but; nous n'avons aucune intention de le discuter. En citant ce travail intitulé : *Examen critique des institutions de l'Angleterre*, nous n'avons voulu que donner un échantillon des hardiesses auxquelles l'esprit public, jadis si pénétré de confiance dans la vertu de la constitution, se livre aujourd'hui à son égard.

Sous toutes les formes, et en termes heureusement en général plus modérés que ceux qu'a employés M. Goldwin Smith, revient constamment sous la plume des journalistes et des modernes publicistes anglais l'idée de l'abolition de la Chambre des lords. Un d'entre eux, alliant la hardiesse novatrice à la prudence traditionnelle, proposait dernièrement un moyen de la détruire, digne de la patience et de la ténacité saxonnes. « Que la couronne perde le droit de créer de nouveaux pairs, disait-il, que l'on ne puisse plus adjoindre à la Chambre des lords une seule capacité, et bientôt elle s'éteindra de langueur. Sa forme extérieure, son squelette drapé demeurera encore, mais un travail de statistique sur les opérations de la mort et sur l'extinction des familles permet d'établir qu'avant cent cinquante ans il ne restera plus en Angleterre un seul représentant de la pairie héréditaire. » Certes toutes ces attaques véhémentes ou modérées ne portent point sérieusement atteinte à l'honneur d'institutions qui ont fait longtemps l'admiration des penseurs, avant la complète émancipation des esprits, et auxquelles l'Angleterre doit sa grandeur, sa richesse et sa gloire : mais si elles ne prouvent rien contre le mérite de la Constitution anglaise, leur multiplicité, leur violence et plus encore leur modération, quand elles en ont, prouve beaucoup contre sa sécurité.

Ajoutons à toutes les causes que nous avons énumérées et qui sapent plus ou moins rapidement l'existence de la Chambre des lords, que sa puissance législative consiste bien plus dans la révision que dans l'élaboration des lois. Quoique cette doctrine ne soit pas absolument constitutionnelle, elle est conforme à la pratique gouvernementale actuelle ; et qu'on ait pu la proclamer publiquement dans le cours de débats parlementaires comme l'expression fidèle des relations présentes entre les deux Chambres, n'est pas un des moindres signes de la supériorité réelle acquise dans le pays par celle à laquelle appartient l'avantage de l'initiative. Toutefois, une fonction législative importante reste à la Chambre haute, c'est celle qui se rapporte à l'amendement des lois en vigueur. Ce sujet se dérobe aux passions de partis par l'incompétence des hommes non initiés aux difficultés de la jurisprudence. La Chambre des communes n'a guère le temps ni le goût de travailler à la réforme des lois civiles, et ceux de ses membres qui entendent ces matières sont, pour la plupart, des gens absorbés par leurs affaires professionnelles. Les lords juristes ont pour eux la science, le loisir, l'expérience, et sont presque tous entièrement désintéressés. Leurs divergences de vues sont purement érudites, scientifiques et spéculatives. Les bills présentés par le lord chancelier pour la création d'une haute cour de judicature et d'une cour d'appel sont l'œuvre d'un légiste de haute école, non d'un homme politique. Les réformes proposées par lord Westbury ne se ressentent en rien de son aversion pour un ministère libéral. C'est par ces services pratiques rendus à la communauté que l'on contre-balancera victorieusement les arguments théoriques qui chaque jour se produisent contre la législature héréditaire. La Chambre des lords ne possède, il est vrai, cette fonction de réformatrice de la législation civile que par une sorte d'accident historique. Telle n'était point, nous l'avons dit, sa fonction originelle, et s'y renfermer de plus en plus désormais sera la dernière phase de la vie de ce grand corps. Il est naturel que cette perspective soit vigoureusement repoussée par les plus actifs et les plus énergiques d'entre les pairs, et qu'ils se refusent à accepter toute restriction à l'action politique qu'ils se sentent capables d'exercer à l'avantage de leur pays. Mais toute récrimination à ce sujet n'aboutit jamais qu'à prouver que ces restrictions sont inévitables; que les lois ne peuvent être présentées à la Chambre haute qu'après avoir été votées par la Chambre des communes; que la première partie de la session est nécessairement vide pour les lords; enfin que le vrai pouvoir législatif et gouvernemental réside là où se trouve l'initiative, le mouvement, en un mot le courant de la démocratie. La Chambre des lords tend à devenir un corps de hauts légistes, dont l'indépendance est garantie et la dignité rehaussée par l'éclat de la position sociale. Pour qui sait combien est grande et ardue la tâche de réviser, d'élucider et de coordonner les lois civiles de l'Angleterre, il est évident qu'aucun service politique ne saurait créer à ceux qui le rendent au pays des titres plus réels à sa reconnaissance que ce service législatif. Dépouillée par le progrès des temps et par l'avénement des classes moyennes, d'abord de sa souveraineté effective et plus tard de son influence dirigeante, la Chambre des lords continue, dans cet ordre de travaux, sa longue œuvre patriotique; ne pouvant plus donner à l'Angleterre l'avantage sur ses voisins, qui a si longtemps résulté pour elle d'une politique extérieure traditionnelle, suivie, comme seulement elle peut l'être, par une législature héréditaire ; ne pouvant plus faire accepter les bienfaits de la stabilité par des hommes qui ne prisent plus que les espérances du progrès, la Chambre des lords continue à se rendre utile au pays en perfectionnant les bases de la vie civile. De cette manière elle peut encore se créer de nouveaux liens avec l'avenir, et si, comme tout l'indique, sa carrière gouvernementale touche à son terme, elle ne saurait se transformer d'une manière plus heureuse ni plus noblement mourir.

L. Quesnel.

LE VERSAILLES ET LE PARIS PRUSSIENS (POTSDAM ET BERLIN)

Impressions de voyage

I

Potsdam, le 4 septembre dernier, avait fait toilette : de la gare on apercevait les drapeaux noir et blanc, les drapeaux rouge, noir et blanc, qui flottaient sur ses dômes. Les dômes des églises prussiennes ont un caractère tout particulier, et assurément le dôme de l'*église de la Garnison* à Potsdam peut servir de type pour tous les dômes du pays. Ce n'est plus l'ampleur majestueuse de Saint-Pierre à Rome, des Invalides

et du Panthéon à Paris, de Saint-Isaac à Pétersbourg, de Sainte-Sophie à Constantinople, dont les coupoles s'ouvrent largement, généreusement, s'arrondissent, se posent sur leurs piliers comme le firmament sur les montagnes de l'horizon. Le dôme prussien a quelque chose de mesquin, d'étriqué, de manqué. Impossible de voir le dôme de l'*église de la Garnison* sans penser au roi-sergent, son fondateur. On raconte que Frédéric-Guillaume Ier, par esprit d'économie, faisait raccourcir ses perruques jusqu'au-dessus des oreilles, et ses pourpoints jusque fort au-dessus des genoux. Il a dû lésiner pour son dôme comme pour ses pourpoints, et il y a autant de différence entre le dôme de la *Garnison* et celui des Invalides qu'entre la perruque du roi-sergent et celle de Louis XIV. Peut-être, après tout, au lieu d'élever une coupole n'a-t-il voulu qu'élever un modèle de casque pointu pour la future armée prussienne.

Potsdam est une ville régulière, tirée au cordeau, percée de rues qui se coupent à angles droits, comme toutes les villes qui n'ont pas de passé et qu'un caprice royal a fait sortir du sol. La *rue de Junker* ressemble à la *rue de Brandebourg*, et celle-ci ne se distingue pas aisément de la *rue Charlotte* : elles sont semblables et parallèles. Comme le sol du Brandebourg n'a pas de valeur, on a pu étendre indéfiniment les places et en faire de petits déserts au milieu du désert. Potsdam n'est plus une ville exclusivement militaire comme au temps de Frédéric-Guillaume Ier : pourtant, sur 40 000 habitants il y a 10 000 soldats. Point de commerce, point d'industrie, point de vie. Comme Versailles, Potsdam est une créature de la faveur, du caprice royal : mais c'est un favori qui a fini par devenir ennuyeux même pour son maître, et les derniers rois de Prusse n'ont trouvé qu'une façon d'habiter Potsdam, c'est d'être à Sans-Souci ou à Babertsberg. Une seule chose vient rompre un peu le silence et la monotonie de ces rues où l'on entend pousser l'herbe, quand le pas lourd et cadencé des guerriers allemands n'en vient pas ébranler les pavés : c'est le fameux carillon de l'église de la *Garnison*. Il a coûté, paraît-il, 12 000 thalers, et l'on peut se demander comment Frédéric-Guillaume Ier a pu se permettre semblable prodigalité. Peut-être était-il mélomane sans le savoir : autrement, lui qui brisait la flûte de Frédéric II, comment aurait-il fait des folies pour un carillon? Depuis deux cent cinquante ans, tous les quarts d'heure, un flot de mélodies argentines descend du noir clocher sur les rues désertes, et l'accès de gaieté du morose souverain passe comme un frisson sur la morose cité.

De toutes les églises de la ville, celle de la *Garnison* est la plus vivante et la seule intéressante. Nous pouvons passer hardiment devant la coupole plus ample de Saint-Nicolas, devant son obélisque et ses sphynx égyptiens..... en marbre de Silésie. Arrivés devant la *Garnison-Kirche*, une inscription allemande nous apprend qu'elle a été élevée à Dieu par Frédéric-Guillaume, roi *en* Prusse. A cette époque, les maîtres de Potsdam n'étaient pas même rois *de* Prusse : le roi de Pologne, qui possédait une partie de la Prusse proprement dite, leur avait interdit ce titre. De là, la rancune opiniâtre des Hohenzollern contre la grande république féodale et les projets de partage de Frédéric-Guillaume Ier réalisés enfin sous Frédéric II et Frédéric-Guillaume II. Il n'y a eu de Prusse, il n'y a eu de rois *de* Prusse que depuis le démembrement de la Pologne.

L'église est ornée à l'intérieur des drapeaux conquis, gardés par les invalides qui viennent y entendre le service divin. On y voit des drapeaux autrichiens : ce qui n'est pas trop généreux le jour de l'entrevue des trois empereurs ; on y voit des drapeaux bavarois : ce qui n'est pas fort aimable après Sedan où les Bavarois ont vaincu pour les Prussiens, après Coulmiers où ils se sont fait casser les os à leur place. On y voit, hélas ! aussi des drapeaux français : non pas ceux de la dernière guerre (ils sont en partie à l'arsenal de Berlin) ; mais ceux des campagnes de 1813, 1814 et 1815. Les uns, surmontés de l'aigle impériale, sont les drapeaux de l'armée ; les autres, ornés d'une simple lance, portant cette inscription : *cohorte de la garde nationale*, avec le numéro de la cohorte. Napoléon, qui ne regardait pas les gardes nationales comme de vraies troupes, ne leur donnait pas de vrais drapeaux à défendre : et pourtant à la Fère-Champenoise, sur vingt champs de bataille de 1814, le sang des miliciens a coulé comme du sang de grognards pour la défense de ces nobles haillons. Tout cela est décoloré, fripé : il n'y a plus ni rouge, ni bleu, ni blanc ; ces trophées jadis tricolores, jadis teints du sang des braves, sont maintenant couleur poussière.

Sous la chaire s'ouvre une petite porte par laquelle on pénètre dans un petit réduit, très-bas, si bas qu'il faut presque toujours se baisser, sans ornement, blanchi à la chaux ; quand on est trois personnes, avec les deux cercueils qui s'y trouvent, le caveau est plein. Ces deux cercueils sont ceux de Frédéric-Guillaume Ier et de Frédéric II : le père et le fils dorment côte à côte, paisibles dans la mort, eux qui n'ont pu se supporter pendant leur vie. Et Frédéric II, l'ami de Voltaire, de la Mettrie, des plus hardis philosophes du hardi XVIIIe siècle, repose sous cette chaire où un ministre vient tous les dimanches dispenser la pure doctrine orthodoxe. Est-ce d'après sa volonté qu'il a été enseveli en lieu si dévot? Plus d'une fois pourtant il avait exprimé le désir d'être enterré tout simplement sur une terrasse de Sans-Souci, entre son cheval Condé et ses chiens favoris. La sépulture de Frédéric II n'a pas la magnificence de celle de son émule Napoléon, qui repose dans le marbre le plus précieux sous la plus splendide coupole de Paris. C'est pourtant dans ce recoin que se sont passées les deux scènes historiques les plus populaires de l'histoire du premier empire : c'est là qu'Alexandre de Russie, Frédéric-Guillaume III et la reine Louise ont fait le serment d'*éternelle* familiarité ; c'est là que le vainqueur d'Iéna est resté pensif sur le cercueil du vainqueur de Rosbach, dont il venait de détruire l'œuvre et de flétrir les lauriers et dont il vint, en outre, dérober l'épée. Aujourd'hui encore la sépulture du grand Frédéric n'est pas oubliée de tout le monde : de petits cierges, bien petits, achetés sans doute des chétives économies de quelque vieux soldat, brûlent solitairement comme dans une chapelle de madone. Les grognards prussiens y portent des bougies comme les survivants des grognards français portent des couronnes d'immortelles au tombeau des Invalides.

La mémoire des rois du XVIIIe siècle revit aussi dans le château de Potsdam, splendide résidence qui fut achevée à peu près dans le même temps où Frédéric Ier parvint à la dignité royale. Tous ont laissé des souvenirs de leur passage : là se trouve la tabagie où le roi-sergent dogmatisait, la Bible en main, avec ses généraux, parmi les chopes de bière et les flots de fumée, et où il donnait à son bouffon la succession de Leibnitz à l'Académie ; les appartements de Frédéric-Guillaume III, le vaincu de 1806 et le vainqueur de 1813 ; le

buste en marbre blanc de la reine Louise, quand elle n'avait que quinze ans et que dans son château natal du Mecklenburg elle ne se croyait appelée ni à tant de grandeur, ni à tant de misères. Le souvenir de Frédéric II domine tous les autres. Ce que le visiteur allemand a hâte surtout de contempler, ce sont les reliques du grand homme, et non-seulement ses livres, sa table de travail, son pupitre à musique, sa lunette de campagne, mais jusqu'aux traces des dégâts commis dans les appartements royaux par les chiens favoris. Une pièce que le *castellan* ne vous montre jamais sans un air entendu, c'est une petite salle à manger, ornée d'une table ronde pour quatre personnes seulement. Un ingénieux mécanisme permettait de faire monter les mets de l'office directement sur la table : on supprimait ainsi le service et les visiteurs. Mais tu as beau faire l'entendu, ami *castellan*, les parties carrées du grand Frédéric n'étaient point celles que peut se représenter ton imagination dépravée. S'il ne voulait pas de témoins importuns de ta catégorie à ses petits soupers intimes, c'est qu'il voulait, avec ses amis français, médire tout à son aise de beaucoup de choses, sans qu'il en vînt rien aux oreilles des badauds berlinois. Il savait très-bien « qu'il faut au peuple de la religion » et il voulait au besoin se réserver le droit d'être enseveli sous la chaire évangélique de la *Garnison-Kirche*.

II

Mais ce qui est inséparable du souvenir de Frédéric, c'est *Sans-Souci*. Si vous ne craignez pas les flots de poussière qui s'élèvent du sable de Brandebourg émietté, pilé par les roues de voitures, c'est là qu'il faut aller lui rendre visite. Si vous négligez cette populace grelottante de Tritons, de Nymphes et de Néréides qui infectent tous les jardins du siècle dernier, surtout les jardins allemands, vous le rencontrerez lui-même en personne, au pied de sa terrasse, à cheval sur son *Condé*, le tricorne sur la tête, les yeux profonds, dilatés, démesurément ouverts, comme s'il lisait dans l'avenir du peuple qu'il a créé. Montez les six terrasses qui mènent à son château. Vous aurez beau monter ; c'est à peine si de là-haut vous aurez une *vue ;* un clocher de Potsdam, une cheminée d'usine ; puis, rien que des cimes d'arbres, le dessin des forêts de pins ; pas de perspective, pas d'horizon. La nature, qui a refusé le pittoresque à la marche de Brandebourg, n'a point voulu faire d'exception en faveur de Sans-Souci. Quelle différence avec la terrasse de Wilhemshohe, du haut de laquelle les landgraves de Hesse-Cassel pouvaient embrasser d'un coup d'œil presque toute l'étendue de leurs États !

Le château est assez petit : il n'a qu'un étage. Frédéric II, au milieu de ses guerres de Silésie, de Sept ans, de la Succession de Bavière, n'avait pas le moyen de se construire un Versailles. D'ailleurs, il voulait vivre en philosophe. Derrière cette bicoque royale, une cour entourée d'un portique, un hémicycle de colonnes corinthiennes : le maudit gréco-romain ne perd jamais ses droits. De là, on a une certaine *vue* sur quelques hauteurs : à droite le *Babertsberg*, château gothique..... construit de 1835 à 1848. Le gothique est une manie toute prussienne et d'une espèce infiniment plus dangereuse que le gréco-romain. C'est de plagiats en plagiats, à force de construire des châteaux gothiques sur les hauteurs, et de coiffer leurs soldats de casques pointus, qu'ils sont arrivés à cette restauration gothique de l'empire des Barberousse. En face, la *colline des ruines :* un fragment de colonnade grecque égaré par le 52e degré, 30 minutes, de latitude nord, et qui sert surtout à dissimuler un réservoir. A gauche, le fameux moulin, le *moulin historique*, comme disent les guides. La liste des provinces volées par la Prusse s'est étrangement allongée depuis la fière réponse du meunier ; mais le moulin continue à être respecté. Sans doute on a souvent réparé la maçonnerie, souvent changé la charpente, souvent renouvelé les ailes ; mais c'est toujours le même moulin. Les actes de respect pour le bien d'autrui sont rares dans l'histoire de cette dynastie : il faut en conserver précieusement, en restaurer soigneusement la mémoire.

Entrons dans le château : tout est encore plein de Frédéric II. Ici est la chambre où il est mort : le *castellan* soulève avec componction une housse grossière et montre un vieux fauteuil tout usé, tout déchiré, comme si les chiens du roi y avaient travaillé de tous leurs ongles. Là sa bibliothèque. Vous n'y trouverez pas un livre allemand, et, si je ne me trompe, pas un livre latin : rien que des livres français, rien que des traductions françaises d'ouvrages anciens; ce qu'il y a de plus hardi, comme ce qu'il y a de plus frivole ou de plus classiquement suranné, dans la littérature du XVIIIe siècle. Cette tête puissante, de laquelle a jailli toute armée la Prusse moderne, ne se nourrissait que de livres français. Sous une vitrine, un échantillon des *lessives* que faisait subir Voltaire au *linge* de son royal ami : un volume de vers annotés et corrigés de la main du philosophe.

Nous laisserons l'Orangerie, splendide palais, récemment construit pour y loger, en effet, les orangers des châteaux royaux, et où se trouve une collection assez complète de copies de Raphaël ; nous laisserons le *Mausoleum* et le buste de la reine Louise ; du *nouveau palais* il n'y a d'intéressant que la *salle des coquillages*. Imaginez-vous une salle immense, dont toutes les parois sont incrustées de toutes les espèces de coquilles que peut fournir l'Océan, de toutes les espèces de pierres brillantes que peut fournir la montagne ; partout étincellent la nacre, l'onyx, les sardoines, le lapis-lazuli, l'ambre, le mica, le cristal de roche, le minerai de cuivre; partout des monstres marins, formés de coquilles nacrées, s'allongent sur les murailles et sur les plafonds. C'est d'un goût ultra-germanique, une gigantesque puérilité. Cela cadre assez bien avec les parterres du jardin-concert de Kroll, à Berlin, où, faute de fleurs et de verdure, on a arrangé des plates-bandes de charbon écrasé ou de verre pilé au milieu desquelles s'épanouissent des becs de gaz. Toutefois, quand la *salle des coquillages* (*Muschelnsaal*) est brillamment illuminée, comme à la dernière réception triplement impériale, il doit y avoir sur toutes ces parois, sur toutes ces colonnes, sur ces piliers et ce parquet un prodigieux scintillement, un ruissellement presque féerique de reflets nacrés ou métalliques.

Mais c'est tenir assez longtemps le lecteur à Potsdam. Ni lui, ni moi, ne sommes députés. Puisque nous ne sommes pas condamnés à rester à Versailles, allons à Paris : au Paris prussien.

III

Entre Potsdam et Berlin, il n'y a rien. Des deux côtés du train, on n'aperçoit que l'interminable défilé des forêts artificielles de pins et de sapins. Le sable de Brandebourg devient encore plus jaune, plus blanc, plus stérile, en approchant de Berlin. Tandis que Paris est entouré d'une si splendide ceinture de bois, de villages, de bourgs, de villas, Berlin est cerné par le désert. Tout est mort, morne, désolé entre les deux résidences royales.

Et lorsqu'on passe presque sans transition de cette solitude des sables et des plantations résineuses de la Marche à l'animation de la rue *Unter den Linden*, surtout un jour d'entrevue des trois empereurs, on éprouve une impression toute particulière. C'est comme si tout d'un coup dans le Sahara surgissait le boulevard des Capucines. Berlin, sans motif ni raison, s'élève tout d'un coup, comme une Palmyre brandebourgeoise, au milieu de la plaine stérile. C'est toujours un étonnement que d'être lancé dans une grande ville au sortir du désert. Mais l'étonnement était plus grand à ce moment. Depuis plusieurs jours déjà, Berlin était en fête. Une foule immense circulait dans la grande voie de l'*Unter den Linden*, roulait ses flots sur les deux trottoirs et sous les arbres du milieu de la rue ; sur les deux chaussées, un double flux de voiture. Il fallait faire emboîter le pas à la foule comme aux plus beaux jours du boulevard des Italiens. On voyait bien que les journaux avaient exagéré la célèbre collision, et que les *policemen* berlinois n'avaient pas tout tué. Partout, aux fenêtres, sur les toits des maisons, sur les monuments, en drapeaux, en bannières, en oriflammes, en trophées, s'étalaient les couleurs nationales : non pas seulement le noir et le blanc, ces couleurs de deuil des moines militaires qui fondèrent la Prusse, et qui donnent à toute réjouissance l'air de funérailles ; mais le drapeau noir, blanc et rouge, le drapeau établi par transaction entre le pavillon prussien et le séditieux étendard de 1848 : en un mot, le drapeau tricolore, puisqu'ils n'ont pu s'empêcher de faire encore ce plagiat à nos dépens. Or, rien que l'apparition du rouge dans le drapeau allemand mettait une lumière sur tous les monuments, donnait vie et gaieté, faisait une fête de cette solennité. Ici, on s'arrêtait pour acheter une gazette fondée tout exprès pour l'entrevue des trois empereurs (*Drei-Kaiser-Zeitung*) ; là on commentait la dernière malice de *Schulze et Müller* dans le *Kladderadatch* ; on s'amusait des prédictions fantastiques du *berger Thomas* ; on s'attroupait devant les étalages, où l'on voyait des gravures de toutes dimensions représentant les trois empereurs se donnant la main ; on se retournait chaque fois que roulait une voiture aux couleurs de la cour pour tâcher d'apercevoir un empereur ou un roi quelconque ; on stationnait par milliers devant quelque porte d'hôtel où s'était montré un guerrier de la garde circassienne à la poitrine couverte de cartouchières. Les *policemen* à pied et à cheval, qui avaient pour mission de faire écarter la foule, avaient le don partout de la faire soudainement épaissir. Au milieu de ce remue-ménage de voitures, de piétons, on avait l'*impression de Paris* : mais une impression singulière, comme si l'on se trouvait dans un Paris inconnu, inédit, ou comme si nos boulevards avaient éprouvé une révolution totale, qui eût changé la position et les proportions de nos monuments. Tel édifice a un faux air de la Bourse, ou de la Madeleine, ou des Tuileries : mais pourquoi se trouve-t-il là ? pourquoi est-il devenu ou plus petit ou plus grand ? Cet entassement de monuments, ces palais, ce château royal, ces musées, ces colonnades, ces groupes d'airain, ces chevaux qui se cabrent sur la crête des édifices, ce peuple aérien de dieux ou de grands hommes, ces statues de bronze partout, donnent au voyageur fraîchement débarqué au milieu de cette exubérance de mouvement l'idée d'une grandiose capitale.

Peu à peu l'impression un peu confuse s'éclaircit ; le regard se prend aux détails. Rien qu'aux toilettes, à la profusion de couleurs bleues, roses, blanches, vertes, dont se parent les jolies patriotes berlinoises, on voit qu'on n'est pas sur *son* boulevard. Non que je leur fasse un reproche de ces couleurs un peu *voyantes* : elles sont peut-être nécessaires pour égayer Berlin, au même titre que le rouge récemment introduit dans le drapeau de l'empire. Ce n'est pas tout : ce qui aux yeux surpris avait d'abord paru marbre se montre brique recouverte de stuc et de plâtre. Ces colonnades, brique et plâtre : ces palais italiens, brique et plâtre. Sur les corniches, sur les statues, sur les dieux et les déesses, sur les Victoires et les Renommées, sur les trophées d'armes et les guirlandes de fleurs, s'étend une couche uniforme de badigeon, jaune ici, brun ailleurs, lilas par ci, chamois par là. Des palais au safran, des propylées au chocolat ! Quand la pluie et le soleil ont agi quelque temps sur cette enluminure, alors apparaissent des coulées de pluie, des lézardes ; la brique se montre sous le stuc ; la poussière s'étend par grandes plaques ; tout cela se noircit, s'assombrit, se salit : quelle différence avec le blanche et soyeuse pierre des monuments parisiens ! les parthenons s'écaillent, se crevassent, deviennent lépreux. C'est à la brosse du peintre en bâtiment à leur refaire pour un instant l'éternelle jeunesse des monuments de l'antiquité et de la Renaissance. Chose plus grave : avec ce système de construction, il est si facile d'appliquer des ornements aux façades des édifices qu'on résiste mal à la tentation. Ce ne sont plus que festons, ce ne sont plus qu'astragales. Au moment où la Prusse chasse les jésuites, l'art jésuite s'étale insolemment à la façade de tous ses palais. Et pourtant, le *Rathaus* de Berlin, construit tout entier en briques rouges, prouve bien qu'il y aurait pour la capitale de la Prusse une architecture plus naturelle, plus simple. La vraie architecture de l'Allemagne du Nord, c'est celle dont les hommes du XIe et du XIIe siècle ont fourni les modèles. Voyez les châteaux forts élevés par les chevaliers de l'ordre Teutonique, voyez Marienburg, la résidence de ce grand-maître dont l'empereur Guillaume vient de se déclarer solennellement le *légitime* héritier (1). Ces forteresses, ces palais, ces églises, sont construits en briques rouges : n'est-ce pas autrement présentable que le *Zenghaus* ou l'*Opéra* de Berlin ? Quand on se mêle de recommencer le moyen âge, il serait bon d'y prendre ce qu'il a de raisonnable.

Et puis il faut revoir l'*Unter den Linden*, quand la foule a disparu, que les empereurs ont tiré chacun de leur côté, que les étrangers ont pris, qui la gare de Magdeburg, qui celle de Kœnigsberg, que les drapeaux *tricolores* sont rentrés dans leurs étuis. La grande artère berlinoise redevient une solitude. Sa disposition même, son aménagement, nuisent à l'ani-

(1) Voyez le numéro du 21 septembre.

mation. Il y a deux chaussées pour les voitures, de chaque côté des *Tilleuls* : sur les boulevards de Paris, au contraire, il n'y a qu'une chaussée, un seul courant de véhicules : toutes les voitures font leur effet. A Paris, les piétons circulent sur deux trottoirs, mais l'on s'aperçoit, on se voit parfaitement d'un côté à l'autre du boulevard : dans l'*Unter den Linden*, il y a trois voies parallèles pour les promeneurs, et celle du milieu est en quelque sorte isolée par des barrières difficiles à franchir. En outre, ce qui fait la gaieté des boulevards parisiens, ce sont ces magasins aux vastes étalages, aux brillantes lumières, ce sont ces bazars, ces cafés, ces restaurants presque en plein air. Dans l'*Unter den Linden*, trop de palais, trop de monuments publics : le soir, ce sont autant de taches obscures. De cafés, point, sauf deux ou trois : en revanche, des trappes, des escaliers, qui descendent à l'entresol dans des bouges où les gens du peuple vont boire de la bière et manger de la charcuterie, et qui constituent autant de piéges sous les pas du promeneur. On ne peut *flâner* ici avec sécurité. Les magasins s'élèvent au-dessus du sol, tout à fait hors de la vue ; ils ne font pas de frais d'étalages, ne donnent pas d'éclairage. En temps ordinaire, rien de mélancolique comme cette fameuse promenade. Pendant les fêtes impériales, on pouvait la comparer au boulevard des Italiens : maintenant, n'étaient les monuments, on se croirait sur les boulevards extérieurs.

IV

L'*Unter den Linden* commence à la statue équestre de Frédéric-Guillaume III, qui semble bénir son peuple, et se termine à la porte de Potsdam, où se trouve replacé le fameux quadrige dont Jahn, en 1811, s'efforçait, à force de chiquenaudes, d'inculquer le regret aux polissons de Berlin.

La façade du Musée présente un très-bel alignement de dix-huit colonnes ioniques, plâtre et briques, naturellement, et un magnifique escalier, qui prend en largeur presque un tiers de la façade et sur lequel est toujours assise une population de bonnes et d'enfants : sur son fronton et au pied de son escalier, de splendides bronzes ; en haut, deux groupes de chevaux et de dioscures : en bas, l'*Amazone luttant contre le tigre*, de Kiss, et le *Combat du cavalier contre un lion*, de Wolf. Cette façade produit un effet grandiose, peut-être, comme notre château de Versailles, par la disproportion voulue de sa largeur avec sa hauteur. Mais pourquoi le choix bizarre des fresques qui décorent le portique ? Il y a trop de Thésées luttant contre les brigands, trop d'Hercules luttant contre des lions, des hydres, des taureaux, etc. Tous ces animaux à une ou plusieurs têtes, tous ces dompteurs, tous ces lutteurs, donnent à ces peintures un faux air de devanture foraine. Si l'on tourne sur la droite, on se trouve en face d'une nouvelle de colonnade 340 pieds de long, cette fois en sévères colonnes doriques (brique et plâtre, toujours) : c'est le *nouveau musée*. Il communique à l'intérieur avec l'*ancien* : c'est par l'ancien que nous entrons, mais nous courons d'abord aux fresques de Kaulbach qui décorent la *Treppenhaus* du *nouveau*. Sur les deux côtés de l'immense escalier sont assis ou debout des visiteurs qui, le livre en main, étudient, peut-être depuis plusieurs heures, les *six époques de l'histoire du monde*. Car, en mettant à part le génie du peintre, les fresques de Kaulbach sont des œuvres symboliques, méditées, profondes, si profondes qu'on ne peut les comprendre qu'avec une certaine étude, « en s'entourant de documents ». Suivant Kaulbach, il y a *quatre* grands hommes, dont les images sont peintes aussi sur la vaste muraille : Moïse, Solon, Charlemagne, Frédéric II. Les Français, et, je trouve aussi, les Romains, sont un peu oubliés. Il y a *six* grandes époques de l'histoire du monde ; la *Destruction de la tour de Babel*, *Homère et les Grecs*, la *Destruction de Jérusalem par les Romains*, la *Bataille des Huns*, les *Croisés devant Jérusalem*, le *Siècle de la Réforme*. Six époques, pas une de plus, pas une de moins, et il faut avouer que nous n'y tenons pas grande place. Gœthe pourtant en aurait trouvé une septième : « Aujourd'hui, disait-il à ses amis au bivouac de Valmy, aujourd'hui commence une *nouvelle époque de l'histoire du monde*, et vous pourrez dire un jour : J'y étais ».

Nous ne parlerons pas des collections, sinon pour rendre hommage à leur excellent arrangement. Dans le musée de tableaux (1260 tableaux environ) sont toujours très-convenablement, parfois très-brillamment représentées toutes les écoles : tout ce que les rois de Prusse avaient de précieux dans leur palais, ils l'ont envoyé à la collection publique : les choses ne se passent pas toujours ainsi en tous pays. Dans leur musée de sculpture on ne trouve pas la Vénus de Milo, mais une collection très-complète de copies pour tous les antiques célèbres, depuis le fronton du temple de Pallas Éginète, jusqu'aux dernières statues de l'art gréco-romain : c'est une histoire en quelque sorte chronologique et méthodique du génie antique. Pour les visiteurs novices en fait d'antiquité, on a eu l'attention de représenter sur les murailles une série de monuments ou de paysages célèbres de la Grèce : ici, la vue d'Athènes, ou les Propylées, ou le temple de Thésée, ou le Parthénon ; là, une restauration du temple de Jupiter Olympien ou de la statue colossale de Pallas à l'Acropole. Ce système de peintures murales, si instructives et si intéressantes, se trouve employé dans toutes leurs collections antiques. Dans le *Musée des antiquités du Nord*, tous ces fers de lances, toutes ces haches de pierre, tous ces ustensiles et ces bijoux trouvés dans la vase des lacs et des rivières, parleraient peu à l'imagination d'un profane : mais on a eu soin d'animer cette poussière du passé et de faire revivre les temps héroïques et fabuleux que rappellent ces reliques. Ailleurs s'étale en brillantes peintures toute la vieille et poétique mythologie du Nord : ici Hertha, la déesse de la terre, parcourt le monde sur son char attelé de taureaux blancs, semant partout les fleurs et la fécondité ; là trône le grand dieu Odin, ayant à ses pieds les loups Geri et Ferki, sur son épaule les corbeaux Hugin et Munin qui lui racontent à l'oreille les nouvelles du monde entier. Le méchant Loki fait tuer le bon Baldur avec une flèche de cette plante maudite des Germains, adorée des Gaulois : le gui de chêne. Freia, la Vénus du Nord, dans un char attelé de chattes blanches est à la recherche de son époux Œdur. Les Walkyries enlèvent du champ de bataille les guerriers tombés ; les Nornes, ces Parques septentrionales, tissent la vie des mortels ; le serpent Nidhœggr ronge la racine de l'arbre du monde. Ici s'ouvre, plein de flammes et d'épouvantes, l'enfer des Scandinaves ; là resplendit de lumière et retentit du choc des coupes de bière leur paradis : le Walhalla, etc. Même procédé dans le Musée égyptien : je ne sais s'il est aussi riche que le nôtre, mais il est peut-être plus instructif : j'entends pour les profanes, dont il faut bien tenir un certain compte. On n'expose pas seulement des momies, des sarcophages, des armes, des bijoux ; mais, par des peintures tirées des tom-

beaux égyptiens ou du Rhamesséum, on montre au public comment vivaient les Égyptiens, comment ils chassaient, pêchaient, naviguaient, labouraient la terre : comment les dames égyptiennes se paraient et se divertissaient dans leurs harems. Les guerriers de Rhamsès, dont les os se trouvent peut-être sous les bandelettes des momies, revivent sur la muraille. L'infanterie défile en rangs serrés, armée de la lance et de la *harpé:* les guerriers illustres s'élancent au combat sur leurs chars légers. Sésostris lutte contre toute une armée ; mais l'artiste égyptien l'a fait si grand, si grand, et les *vils Chétas* si petits ! Ses flèches colossales sifflent et volent à travers leur armée lilliputienne, embrochant des bataillons entiers.

Mais reprenons notre promenade dans la voie sacrée de Berlin : ici est le château royal, dans la cour duquel se dresse le beau groupe de saint Georges terrassant le dragon par Kiss); devant la porte, deux groupes de dompteurs de chevaux, présents du tzar Nicolas, et qui sont la reproduction de ceux qu'on trouve à Pétersbourg sur le pont d'Anitchkof: là est la fenêtre du haut de laquelle, en 1848, le roi Frédéric-Guillaume IV dut se découvrir et s'humilier devant les cadavres des citoyens tués par les soldats. Aujourd'hui, on ne se découvre plus pour ces choses-là. D'ailleurs, les Berlinois ne veulent plus entendre parler de leurs fameuses journées des 18 et 19 mars 1849 : à les entendre, toute la révolution a été faite par des Juifs ou des Français. C'étaient des Juifs et des Français que les 300 *citoyens* qui dorment, sans la moindre colonne de Juillet sur leurs dépouilles, dans le Friedrichshain !

Ce bâtiment qui fait face à l'Opéra, c'est l'Université. En 1807, la Prusse avait été anéantie par les armes : le roi et son ministre Stein résolurent de faire avec des professeurs et des étudiants ce qu'on n'avait pu faire avec les héros de la guerre de Sept ans : relever la Prusse et renverser Napoléon. On y appela les Fichte, les Niebuhr et tant d'autres qui n'étaient même pas Prussiens. L'Université de Berlin fut dès lors et avant tout une puissante école de patriotisme, non-seulement pour la Prusse, mais pour l'Allemagne. L'étudiant hessois, badois, bavarois, hanovrien entrait Allemand à l'Université ; il en sortait Prussien, et allait aux quatre coins de l'Allemagne prêcher la haine de la France. C'est là que se sont préparés 1813, 1866, 1870. Pour l'emploi des *moyens moraux*, aucun peuple, pas même l'italien, ne saurait en remontrer au prussien.

Arrivons au monument du *prince* Blücher. Il se dresse fier, farouche, foulant aux pieds un canon français, entre ses deux frères d'armes, Gneismau et York de Wurtenburg. Sur ses bas-reliefs, on voit la jeunesse allemande, à la voix de Blücher, désertant en masse les universités, et courant au combat contre la Grande Armée. C'est Frédéric-Guillaume III qui éleva les statues de Gneismau et Blücher, qui lui avaient rendu sa couronne. Mais York a dû attendre, pour être coulé en bronze, l'avénement de Frédéric-Guillaume IV. Son maître n'avait pu encore lui pardonner de lui avoir forcé la main par la convention de Tanroggen et de l'avoir obligé à vaincre Napoléon. Pouvait-il, de sitôt, élever un monument à celui qu'il avait déclaré traître aux alliés, rebelle aux lois de la discipline, criminel de lèse-majesté ? En face de Blücher, de l'autre côté de l'*Unter den Linden*, se dressent en marbre blanc les statues de Bülow, le vainqueur de Dennewitz, et de Scharnhorst, le réorganisateur de l'armée prussienne. Pourquoi cette différence entre les héros prussiens ? Pourquoi Blücher en bronze et Scharnhorst en marbre ? Sur les bas-reliefs de Scharnhorst, nouvel accès de monomanie gréco-romaine. Croirait-on que l'artiste fait intervenir Pallas, Minerve dans la lutte contre Napoléon, et que c'est de boucliers et de lances que Scharnhorst arme la jeunesse prussienne pour l'envoyer contre les canons du général Drouot ?

Dans ce conciliabule des hommes de la guerre dite d'*indépendance*, on s'étonne de ne pas voir, dominant tous les autres de toute sa hauteur, le baron de Stein. Mais lui aussi fut un de ceux qui violentèrent la faible volonté du roi.

Voilà bien des statues, direz-vous : et pourtant, nous n'avons pas encore vu celle du grand Électeur sur le *long pont*, celles de Léopold de Dessau, Schwérin, Seidlitz, et de tous les héros de la guerre de Sept ans sur la place Wilhelm. Les Prussiens aiment à élever beaucoup de statues : cela fait croire qu'ils ont beaucoup de grands hommes. Encore un de ces *moyens moraux* dont ils connaissent si bien l'emploi. En France, nous ne pouvons parvenir à élever de statues, parce que la haine des partis ne laisse aucune réputation intacte. Voyez les hommes de la dernière guerre : quel est celui, homme d'État ou militaire, à qui l'on ait voulu faire grâce. En Prusse, on est resté reconnaissant à tous les hommes des grandes époques, à ceux qui furent malheureux comme à ceux qui furent victorieux, à ceux qui n'ont pas désespéré de la patrie comme à ceux qui l'ont fait triompher. Blücher n'a pas toujours été le vainqueur de Waterloo : qu'on se rappelle Iéna, la capitulation de Ratkau, Lützen, Bautzen, Ligny. Plus d'une fois, dans la guerre de Sept ans, les Dessau et les Schwérin ont dû montrer aux Russes ou aux Autrichiens les basques étriquées de leur habit. Ils n'en figurent pas moins au Wilhelmplatz, le bâton de commandement tendu en avant et les palmes triomphales sur la tête. Qui fut plus imprudent, qui fit plus de mal à la Prusse que la reine Louise ? Et pourtant elle vit dans le souvenir du peuple, uniquement parce qu'elle a partagé l'infortune commune : son image se retrouve partout : à Sans-Souci, à Postdam, à Charlottenburg : sa vie est racontée au peuple dans de petits livres attendris, où l'on ne se soucie pas plus de la vérité historique que dans toute autre hagiographie. Qui fut plus irrésolu, plus timoré, plus incapable que le roi Frédéric-Guillaume III ? Et pourtant sa statue se dresse partout : à Postdam, son lieu de naissance : à Kœnigsberg, où il se réfugia après Iéna : à Berlin, devant le Musée et au Thiergarten : il a partagé avec son peuple les souffrances, les humiliations et le triomphe définitif.

De tous les monuments, le plus magnifique est celui de Frédéric II, qui s'élève au beau milieu de l'*Unter den Linden*. Sur un piédestal de granit de 8 mètres de haut (chiffre rond) s'élève sa statue équestre de près de 7 mètres. Il est là fièrement campé, le tricorne en arrière comme aux jours de bataille, sa fameuse canne au poing, avec sa petite perruque et ses grands yeux. Des bas-reliefs racontent sa vie ; les noms de tous ses collaborateurs, hommes d'État ou guerriers, sont gravés sur l'airain. Trente et un personnages de bronze, de grandeur naturelle, se dressent tout autour du monument, tous ceux qui l'aidèrent à faire la Prusse : non-seulement Brunswick, le prince Henri, les généraux Seydlitz, Ziethen, mais ses ministres Finkeinstein et Schlabendorf, mais le compositeur Graun, le poète Lessing, le philosophe Kant. Elle fut élevée « à Frédéric-le-Grand par Frédéric-Guillaume III », et l'on retrouve bien dans cette composition l'idée qui pré-

sida à la création de l'Université. Mais ces grands hommes ont beau être tous de grandeur naturelle, Frédéric II les écrase de sa colossale statue comme il les a presque tous écrasés dans l'histoire. Son principal défaut, comme souverain, est précisément d'avoir été trop grand et d'avoir voulu les autres trop petits. Ses ministres n'étaient que ses commis, et l'on songe, en voyant cette statue, au sévère jugement de Mirabeau : « Frédéric II n'a pas su, pas voulu se préparer des continuateurs. » Le vainqueur de Rosbach est responsable jusqu'à un certain point du désastre d'Iéna.

V

Mais assez de palais et de monuments. Montons plutôt sur la tour du *Rathaus*, pour avoir une vue d'ensemble sur Berlin. De là, nous apercevons l'*obélisque... gothique* du Kreutzberg en mémoire des victoires de 1813 et 1814; nous verrons s'élever, — à nos frais, — la nouvelle colonne triomphale pour la guerre de 1870-1871. Vraiment, l'instant était mal choisi pour renverser les nôtres. — La Sprée fait bonne figure dans le plan de Berlin. Mais comme, malgré tout, cette ville est pauvre de grands monuments! Presque rien ne s'élève au dessus du niveau des toits ; rien qui ressemble aux deux tours de Notre-Dame, à la masse imposante du Panthéon, à la flèche gracieuse de la Sainte-Chapelle, à la resplendissante coupole des Invalides. Çà et là un misérable dôme... *à la prussienne*. Berlin manque d'églises, manque de monuments anciens, manque de passé, de noblesse. Supprimez de Berlin les monuments ramassés en un tas à l'*Unter den Linden* : vous avez un arrondissement parisien de banlieue. Que resterait-il de Berlin s'il subissait le sort des cités antiques? un tas de briques et de plâtras.

Quand vous contemplez Paris du haut de Notre-Dame ou du Panthéon, il semble qu'il s'étende à l'infini de toutes parts ; il se continue par Saint-Denis, par Meudon, Chaville, Sèvres, par Saint-Cloud, presque jusqu'à Versailles : la Seine le prolonge en un faubourg immensément allongé, presque jusqu'à Rouen et jusqu'à la mer. De la tour du *Rathaus* berlinois on voit, tout autour de la capitale prussienne, le désert reprendre ses droits, les forêts de pins et le sable s'avancer presque jusqu'aux portes triomphales. Déjà commence cette terre stérile où le laboureur ne peut tracer qu'un maigre sillon, que le vent vient parfois effacer ; où rien ne rappelle ces mottes grasses, épaisses, plantureuses que la charrue soulève dans notre terre de France et dont Rosa Bonheur sait tirer un effet si pittoresque ; où les villages, aux tuiles rouges, manquent de verdure ; où sur le sol sans relief on peut apercevoir un caillou à plusieurs kilomètres. Est-ce de cette maigre terre que peut se nourrir ce Berlin, qui aspire à détrôner Paris? Non, il faut que cette cité artificielle tire d'ailleurs sa substance, qu'elle vive aux dépens de l'Allemagne, aux dépens de l'Europe. Rien qu'à voir leurs misérables campagnes, nous aurions dû nous défier d'eux. Il fallait se rappeler ce mot de Mirabeau : « La guerre est la véritable industrie nationale de la Prusse. » Il était évident qu'un jour ils voudraient leur part des millions de Francfort et des milliards de la France. Il y a des nations qui fatalement sont *communardes*.

ALFRED RAMBAUD.

BULLETIN DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des sciences morales et politiques

LE SOCIALISME EN ALLEMAGNE

M. *Franck* a présenté à l'Académie, dans la séance du 28 septembre, une brochure de M. *Maurice Block* intitulée les *Théoriciens du socialisme en Allemagne*, et en a fait le plus complet éloge. Le sujet en lui-même est des plus intéressants; il mérite ici une mention spéciale accompagnée de quelques considérations qui ne figurent pas dans le travail de M. Block.

M. Block s'est attaché à résumer et à discuter les systèmes proposés par MM. *Karl Marx*, *Lassalle*, les *fédéralistes* et les *sentimentalistes*. Au fond, il n'y a pas grand'chose de bien neuf dans ces théories, sinon certaines erreurs économiques déjà signalées en France, mais érigées en doctrine et exposées d'un ton dogmatique avec des apparences scientifiques et empiriques. Les Allemands excellent dans l'art de faire des bévues solennelles et doctorales et paraissent très-enclins à croire, selon l'expression du journalisme parisien, *que c'est arrivé* : un joli mot pour exprimer la naïveté de ces imaginations qui, rencontrant un caillou, le prennent pour un œuf, le couvent religieusement et s'imaginent qu'il en est sorti quelque volatile.

M. Karl Marx est un économiste politique et social qui a fait son chemin. D'abord, petit journaliste et cherchant le succès dans le scandale, il a fouillé à contre-sens dans la carrière de l'économie politique avec l'espoir d'y trouver un filon. Cet espoir a été déçu, mais le labeur a été récompensé par la conquête du grade de dictateur de l'Internationale. Son nom restera dans l'histoire au même titre que celui d'Érostrate, et nos arrière-petits neveux se persuaderont aisément qu'il a brûlé Paris sous la commune. L'histoire accrédite souvent de pareilles injustices qui, peut-être, ne sont pas aussi injustes qu'elles en ont l'air. L'œuvre de M. Karl Marx est par dessus tout une œuvre de haine contre la société, une provocation permanente à la révolte, non-seulement contre les autorités établies, mais contre des principes universellement reconnus. L'homme sensé qui l'écoute sait aisément discerner la vérité de l'erreur, mais l'ignorant et le pauvre demeurent convaincus qu'ils sont victimes d'une exploitation odieuse et infâme : l'exploitation du capital.

Le Capital (*Das Kapital*), publication qui promettait trois volumes et n'en a donné qu'un depuis six ans, est une critique amère de l'économie politique telle qu'on la professe dans les États civilisés. D'après M. Marx, toute valeur utile, toute valeur marchande est du *travail cristallisé* : rien de moins, rien de plus. Si vous voulez évaluer le prix d'un produit, demandez-vous combien de temps les ouvriers y ont passé. Hors de là tout est spoliation. Ainsi, le commerce est une spoliation parce qu'il prétend donner une plus-value aux produits du travail ; par la même raison le prêt à intérêt est une spoliation. On voit d'ici où conduit un pareil système et comment, en simplifiant les choses, il conduit à un détraquement de l'économie sociale. M. Marx ne va pas même au fond de ses propositions, car le transport d'une marchandise de Paris à New-York est aussi une *cristallisation du travail* de ceux qui nous le transmettent à travers l'espace, de même

que le capital est une *cristallisation du travail* de ceux qui nous l'ont transmis à travers le temps? Mais, ce qu'il y a de particulièrement concluant dans le système de M. Karl Marx, c'est que, s'il avait prévalu, M. Karl Marx n'aurait pu trouver aucun pouvoir de vivre dans la société telle qu'il l'entend. M. Karl Marx prétend que conseiller n'est point produire, et ne donne droit à aucun salaire; or, il a vécu de ses consultations et exploité la société telle qu'il la conçoit, donc il doit être jugé par ses adhérents eux-mêmes comme un grand criminel. Que n'a-t-il passé sa vie à planter des choux?

Ferdinand Lassalle, une des notoriétés du socialisme allemand, ne diffère guère de Karl Marx que sur quelques points. Il attend le salut économique de la *coopération obligatoire* à laquelle l'autre ne croit pas. La conclusion politique, d'ailleurs, est la même : c'est que la totalité des profits d'un patron est volée sur le salaire de l'ouvrier. M. Lassalle ne s'aperçoit pas que, dans ses sociétés coopératives, il y aura un certain nombre d'agents (patrons d'occasion) qui feront autre chose que produire de la marchandise : qu'ils administreront et qu'il faudra les laisser mourir de faim sous peine de les entretenir de la « sueur de leurs semblables ». Bien plus, d'après Lassalle, l'État doit intervenir en faveur des ouvriers, les aider, les subventionner, leur faire des avances. Or, quel État compliqué que celui-là ! Il faudrait qu'un bon tiers des hommes passât son temps à venir en aide aux deux autres tiers. Mais qui viendra en aide au premier?

Car enfin, au contraire de ce qu'un grand nombre d'ignorants croient, l'État n'est point une sorte de machine automatique animée par une sorte de mouvement perpétuel. C'est un assemblage d'individus. Nous ne voyons guère que la réalisation du système de Lassalle puisse transformer si radicalement l'humanité qu'elle n'en revienne tout droit au point où nous en sommes aujourd'hui. Lassalle rêve une association universelle de tous les travailleurs du monde, et c'est à ce titre qu'il est un des fauteurs de l'Internationale. D'après son système, aux charges actuelles de l'État il faudrait ajouter celle d'administrer toutes les productions, toutes les circulations et toutes consommations. Est-il raisonnablement possible de se faire une idée même approximative des exigences d'une telle responsabilité? Ne faudrait-il pas décupler le nombre des gouvernants, des gérants, des surveillants? Et qui nous garantit que tant de gens armés d'une autorité excessive (car ils ne feraient rien de bon sans s'ériger en maîtres absolus), qui nous garantit que ces gens-là n'exploiteraient pas leurs semblables? Reportons-nous au temps des sociétés monacales, sous la loi chrétienne la plus impérieuse de toutes en ce qui concerne l'amour du prochain et la crainte de Dieu : la coopération était l'essence des associations, car on coopérait matériellement et spirituellement. A quoi un tel effort a-t-il abouti? Tout le monde le sait : à des despotismes et à des divisions intestines incurables! Et l'on voudrait qu'une société, qui n'aurait souci que des corps, c'est-à-dire de la bête et de l'instrument physiologique, soit plus désintéressée et plus efficace?

Ce qui nous a toujours frappé dans toutes les théories allemandes, c'est leur étroitesse. Qu'elles aillent à l'infini ou qu'elles en reviennent, il y a sur leurs chemins métaphysiques comme une rainure qui ne permet de dévier ni à droite ni à gauche, et qui assimile l'intelligence humaine au foyer d'une machine enrayée. L'Allemand est despotique de sa nature, inintelligent par conséquent, et par dessus tout, défiant. Il se sent mauvais; il a conscience des efforts qu'il a dû faire pour se décrasser de la barbarie; il n'imagine point que le prochain puisse faire aussi bien que lui : il ne comprend point qu'il existe des sociétés qui s'élèvent d'instinct aux conclusions des doctrines les plus généreuses, les discernent et les approuvent, comme cela se fait à chaque instant en France. Aussi discute-t-il comme s'il avait affaire à des machines plus ou moins perfectionnées, jamais à des âmes, à des esprits, à des hommes en un mot. La question d'émancipation du peuple est traitée chez lui comme une pure mécanisation. Voyez plutôt les *fédéralistes* représentés par un esprit éminent, M. *Schaeffle*, naguère ministre du commerce en Autriche. M. Schaeffle s'inspire de *Karl Marlo* : or, quel est le système de ce Marlo? Une exagération des paradoxes de Malthus : *il faut réduire la famille humaine à son minimum de membres pour lui assurer le maximum de consommation.* Voilà certes une belle trouvaille dont le dernier terme serait le paradis terrestre, avec Adam et Ève, sans enfants, pour toute humanité! Mais il est encore des îles désertes, assez productives pour nourrir un couple stérile : pourquoi donc un mâle et une femelle inféconde de notre espèce ne s'y rendent il pas? — Là serait l'idéal économique d'après Marlo. — Malheusement la nature et la Providence démentent cette perfection. Moins nous avons de famille, plus nous nous plongeons dans la foule. Les célibataires, s'ils n'aiment pas leur prochain, ont besoin de le déchirer à belles dents; au tigre il faut des gazelles, à la lionne il faut des daims. L'amour ou la guerre, voilà les deux termes corrélatifs quoique extrêmes de la vie animale, et les Allemands n'en conçoivent qu'un.

Mais, pour rentrer dans le domaine économique, où M. Marlo a-t-il vu dans l'histoire que les sociétés les plus riches aient été les moins populeuses?

Le mendiant de Paris ou de Londres changerait-il sa destinée contre celle du plus riche Groënlandais ou du plus puissant des chefs patagons? Il ne serait point si sot. Les miettes qu'il ramasse sont mille fois plus succulentes que les chefs-d'œuvre culinaires de la Patagonie ou du Groënland. Sa misère n'est que relative; elle est richesse en comparaison des ressources exceptionnelles de pays moins habités : ses épluchures lui constituent un menu qu'il ne trouvera pas sur les plus riches tables de ces sociétés pauvres en hommes. Eh ! quoi, ne savons-nous pas faire produire à un are de terrain ce qu'un hectare ne saurait fournir en Tartarie? Les ouvriers sont-ils en excès dans nos populations déjà si denses? Est-il une industrie quelconque manufacturière, ou agricole, qui n'accuse son impuissance faute de bras! Et la population de l'Europe actuelle décuplée est-elle plus pauvre que celle qui, il y a cinq cents ans, ne trouvait d'autre nourriture que l'herbe aux temps de famine? En admettant que tout l'univers soit peuplé et exploité comme la Belgique, M. Marlo imagine-t-il qu'il faille des lois économiques pour réduire l'excès de la population? Est-ce que la nature n'y pourvoirait pas d'elle-même? S'il n'y avait d'existence normale que pour dix hommes sur cent, les quatre vingt-dix autres ne s'éteindraient-il pas faute d'aliments? Dieu merci nous n'en sommes pas là et nous n'y serons pas de sitôt; mais y fussions-nous que la Providence n'attendrait pas les dispositions législatives de M. Marlo.

Quant aux *sentimentalistes*, ce sont, dit M. Block, des *socialistes en chaire* parce qu'ils professent dans des universités. Ces *sentimentalistes* ne sont au fond que des absolutistes qui voudraient conduire l'État à se transformer en un patriarcat

pur et simple. C'est toujours la même doctrine que les précédentes. M. *Schœnberg* par exemple, professeur des *sciences de l'État*, c'est-à-dire de droit public et d'économie politique à l'Université de Fribourg en Brisgau réclame *la réglementation de l'ensemble des établissements industriels du monde*. Un produit est-il trop cher ? l'État doit en abaisser le prix et en multiplier la fabrication. Mais les producteurs étant devenus plus misérables, il faudra nécessairement abaisser le prix de fabrication des produits dont ils ont besoin. Nous tournons dans un cercle vicieux qui nous ramène au pur communisme ; c'est-à-dire à la misère en coupes réglées. Il paraît que la doctrine de M. Schœnberg fait beaucoup de bruit en Allemagne ; cela n'est pas étonnant : une menace produit toujours plus de fracas qu'une promesse ; et les Allemands doivent, aujourd'hui surtout, se demander vers quels abîmes on les conduit.

Académie des inscriptions et belles-lettres

ORIGINES DE LA NOBLESSE FRANÇAISE

La question de l'*antrustionat sous les rois des deux premières races*, par M. *Maximin Deloche*, a fait l'objet de plusieurs lectures à l'Académie pendant le mois de septembre, et présente un très grand intérêt historique. Il n'est pas, en effet, de problème plus controversé que celui des origines de l'aristocratie féodale. Si l'on s'en tient aux constitutions de la féodalité elle-même, à la fin des Carlovingiens et sous les rois de la troisième race, l'explication en paraît facile ; mais il faut rechercher plus haut les origines de notre ancienne aristocratie. Peut-être pourrait-on remonter jusqu'à l'antique Égypte, où, dès les temps les plus reculés, les Pharaons avaient leurs pairs à vie qui leur formaient un cortége militaire, un conseil d'État en même temps qu'une société d'élite permanente. A première vue c'est le prendre d'un peu loin, et le lecteur nous inviterait volontiers à « passer au déluge » ; mais on ne saurait nier que les constitutions égyptiennes aient joué un grand rôle dans les traditions primitives de l'Europe.

Les peuples de l'Europe, au dire de M. *Chabas* (1), ont dû jouir, vingt siècles avant notre ère, d'une civilisation avancée qu'ils devaient à leurs relations avec la Phénicie et l'Égypte. Ils connaissaient la métallurgie et se livraient à des expéditions maritimes très-étendues. Il paraît hors de doute que les anciens habitants de la Sardaigne et de l'Étrurie, alliés aux Teucriens, ont fait une grande invasion en Asie, trois siècles avant la guerre de Troie. Quoi d'étonnant dès lors qu'ils eussent fait de larges emprunts aux mœurs orientales :

Tacite nous apprend en effet que les chefs germains avaient chacun un certain nombre de pairs ou de compagnons qui leur formaient une société habituelle (*comitatus*). Mais ces compagnies ne constituaient pas une noblesse héréditaire non plus qu'en Égypte. L'*antrustionat* paraît dériver plutôt de ce *comitatus* que des antiques institutions nobiliaires parmi les Germains. Quelques savants allemands considèrent la *truste* ou compagnie royale comme une forme nouvelle de la noblesse des anciens Germains, mais M. Maximin Deloche n'est pas de cet avis ; il croit que la prédominance de la royauté supprima les anciens droits nobiliaires et les remplaça par l'antrustionat, qui ne conférait tout au plus que des priviléges viagers. Les antrustions d'ailleurs pouvaient être choisis en dehors la classe nobiliaire, pourvu qu'ils fussent Francs, ou barbares Saliens.

Il est assez probable en effet que dès l'origine de la conquête franque les principaux guerriers s'attribuaient des droits et des priviléges spéciaux en raison de leur part de violence dans la guerre. Cependant, comme ils ne faisaient d'établissements sérieux en Gaule qu'avec le concours des Gallo-Romains, et particulièrement du clergé, on doit reconnaître qu'il se fit une modification profonde dans les anciennes mœurs germaines. On dut arriver peu à peu à composer la *truste* de tous les hommes qui avaient concouru le plus activement à l'établissement du régime nouveau. C'est pourquoi les Gallo-Romains, d'abord exclus, y furent admis ensuite au même titre que les Francs, à la seule condition de se conformer au régime de la loi salienne. L'élément gallo-romain s'empara dans le royaume franc d'une prépondérance gouvernementale tellement accusée, que les guerres devinrent plus religieuses que nationales. Charlemagne, dernière expression de ce système mixte, doit être considéré beaucoup plus comme un légat militaire du pape que comme un conquérant franc. C'est ce que M. Zeller a su démontrer dans son remarquable ouvrage des *Origines germaines*, avec autant de talent que de bonheur.

Il faut examiner avec M. Maximin Deloche les opinions diverses émises sur l'*antrustionat*. D'après M. G. Waitz, auquel M. Deloche se rallie, l'anstrustionat est une noblesse nouvelle, une noblesse d'épée. Mais tous les éléments de la noblesse ne se trouvent point là. Point d'hérédité acquise ; si le fils succède au père, c'est un accident, non un privilége. M. Guizot, tout en admettant que cette aristocratie vicieuse fut d'abord soumise au bon plaisir du roi, conclut qu'elle s'imposa ensuite à la royauté affaiblie et donna naissance à la nouvelle noblesse, c'est-à-dire à la féodalité. C'est raisonner avec cette justesse de vues qui caractérise les jugements du célèbre historien. Il n'y a qu'une erreur de fait, peu importante en elle-même, et que relèvent MM. Deloche et Naudet ; elle consiste en ce que les antrustions n'auraient point joui de droits légaux limités, il est vrai, mais imprescriptibles ; or, ces priviléges ne sauraient être contestés, car la personne de l'antrustion jouissait d'une sorte d'inviolabilité ; le meurtrier d'un antrustion devait payer trois fois le *Vergheld* exigé pour le meurtre d'un homme libre.

Les priviléges de l'antrustionat, d'autre part, n'étaient consacrés que par l'existence même du prince qui les avait conférés : ce prince venait-il à mourir, ils s'évanouissaient. On reconnaîtra aisément que les plus puissants antrustions de l'ancienne cour devaient prendre rang dans la cour nouvelle, mais les plus faibles retombaient fréquemment sous la loi commune. Tel était le sort des *créatures* qui n'avaient pu s'élever au rang de *créanciers*, j'allais presque dire de *créateurs*. De là ces remuements et ces intrigues, ces luttes, tantôt sourdes, tantôt orageuses, mais presque toujours implacables, qui rendent les mérovingiens si débiles et les carlovingiens si nuls, luttes qui avaient pour objet la possession de terres

(1) *Étude sur l'antiquité historique d'après les sources égyptiennes et les monuments réputés préhistoriques* par M. Chabas, correspondant de l'Institut.

fiscales et des dignités qui les conféraient. A mesure que la monarchie s'affaiblissait, les antrustions tendaient à se rendre possesseurs définitifs de titres qu'ils avaient conquis et à les transmettre à leurs descendants. Ils employèrent deux procédés qui ne pouvaient réussir isolément : d'une part ils faisaient admettre leurs héritiers directs en qualité d'antrustions et leur faisaient conférer la propriété de certaines terres fiscales détachées de leurs propres domaines ou de terres nouvelles devenues vacantes par la mort de leurs possesseurs ; de l'autre ils liaient leurs subordonnés par des serments de vasselage en retour desquels ils leur garantissaient la possession de leurs biens. Ce dernier système prévalut à la fin de la monarchie carlovingienne, car les rois n'avaient plus aucun pouvoir et ne pouvaient conférer que des bénéfices contestés. De là naquit la féodalité dans laquelle l'antrustion ne joua qu'un rôle insignifiant.

Ainsi la noblesse subit plusieurs transformations diverses avant d'aboutir à l'état féodal. Avant la conquête franque, il y avait une noblesse de race composée des chefs de tribu, noblesse qui s'évanouit aussitôt que la monarchie put exercer une autorité prépondérante. Après la défaite des Wisigoths et la conquête de la Bourgogne, il n'y eut plus chez les Francs que trois classes : l'antrustion, l'homme libre et propriétaire jouissant des droits de cité, l'homme libre mais non propriétaire et privé de la plus grande partie de ses droits civiques. Chez les Gallo-romains on trouvait également trois classes correspondantes : le *convive du roi* qu'il ne faut pas confondre avec l'antrustion, le *Romain propriétaire*, le *colon* tributaire privé des droits de cité. Les Francs se considéraient d'abord comme seuls nobles, invoquant leur titre de race conquérante, mais peu à peu les propriétaires libres possédant la terre à titre d'alleu se virent aussi bien dépouillés de leurs droits que les anciens possesseurs gallo-romains, et les non-propriétaires, pas plus que les colons romains, ne purent se soustraire à la servitude plus ou moins dure qui les menaçait. Les *alleux* disparurent peu à peu pour faire place à des *bénéfices* et constituer cette féodalité où tout le monde devait quelque chose à quelqu'un. Ce n'est point la spoliation seule qui opéra cette transformation. Les possesseurs de terres allodiales se trouvant sans protection, préférèrent se constituer à l'état de propriétaires vassaux. Dès lors, l'ancienne Gaule se trouva disciplinée ou plutôt emprisonnée dans la féodalité et les seigneurs indépendants purent, au traité de Quercy-sur-Oise, imposer à Charles le Chauve la reconnaissance de l'hérédité des bénéfices.

BIBLIOGRAPHIE

L'ambassade de Choiseul à Vienne en 1757 et 1758 d'après des documents inédits, par M. Filon. — Mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques.

La guerre de 1870 devait remettre en lumière les rapports antérieurs de la France avec la Prusse et communiquer un vif intérêt d'actualité à tous les travaux qu'ils peuvent susciter. On ne s'étonnera donc point de nous voir recommander à l'attention des lecteurs un mémoire de M. Filon sur l'ambassade de Choiseul à Vienne. Fait d'après des documents inédits, la correspondance de l'ambassadeur lui-même, ce mémoire nous fournit sur la situation générale à cette époque des renseignements curieux, et nous présente plus d'un trait applicable à la France de 1870.

Quand Choiseul arriva à Vienne, le 20 août 1757, la déplorable guerre de Sept ans était commencée déjà et la France unie à l'Autriche par des traités tellement impolitiques que l'un d'eux était encore tenu secret. Engagé contre l'Angleterre dans une lutte maritime, où, pour triompher, toutes ses ressources eussent été à peine suffisantes, le gouvernement de Louis XV s'était en outre lancé dans une grande guerre continentale. Pour satisfaire de mesquines rancunes, pour mériter à madame de Pompadour les compliments de Marie-Thérèse, Louis XV avait abandonné la politique séculaire de notre pays. En vain il se flattait de rester fidèle aux traditions de ses prédécesseurs et de maintenir comme eux, quoique par des moyens différents, la prépondérance de la France en Europe. Même en admettant que la raison d'équilibre ordonnât, dès lors, d'arrêter la maison de Prusse, ce n'était pas en faisant à l'Autriche des avantages démesurés, en nouant avec elle et la Russie une monstrueuse coalition, en promettant à tous ceux qui prendraient les armes contre Frédéric des subsides que Choiseul évalue quelque part à cinquante-deux millions par an, qu'on assurait à notre pays la prépondérance. On n'arrivait, l'événement le prouva bientôt, qu'à l'épuiser, sans aucune espèce de compensation.

La diplomatie n'eût jamais d'elle-même commis une pareille faute : et l'alliance autrichienne, avec ses avantages dérisoires, ne fut nullement son œuvre. Le véritable promoteur de cette alliance, ce fut madame de Pompadour, dont les ministres autrichiens, Kaunitz et Stahrenberg, avaient à propos su flatter la vanité. Quant aux ministres français alors en fonctions, ils ne prirent aucune part aux négociations : ils ne signèrent que pour la forme et durent faire place à des agents mieux informés, partisans dévoués de la politique nouvelle. C'est ainsi que le comte abbé de Bernis, ami de madame de Pompadour, devint ministre des affaires étrangères et que Choiseul, alors comte de Stainville, obtint l'ambassade de Vienne. Il avait mérité la protection de la favorite en lui rendant un de ces services qu'une maîtresse royale n'oublie pas, et son rôle à Vienne devait être surtout : « d'em- » ployer tout l'art de son esprit pour plaire à l'impératrice, » pour captiver le comte de Kaunitz, l'un et l'autre très-sen- » sibles à la louange. »

Amis avant leur entrée aux affaires, Choiseul et Bernis, associés au triomphe d'un même projet, nous retracent dans leur correspondance l'histoire de l'alliance autrichienne. Il est à regretter que leurs lettres privées ne viennent pas éclaircir et commenter ce que les rapports officiels ont nécessairement d'incomplet. Nous y verrions sans doute s'ils étaient vraiment dupes de leur ambition et s'ils croyaient à la politique qu'ils avaient adoptée. Pour l'un, du moins, l'illusion ne fut pas longue. Éclairé par les désastres de la France, Bernis sut voir promptement la vérité et la dire. Quant à Choiseul, soit qu'il pensât qu'un système même contestable vaut mieux que l'absence de système ; soit qu'ayant vu de près la faiblesse réelle de ce grand corps autrichien, aux membres si mal soudés, et par contre la puissance et l'ambition de la Prusse, il eût compris que le danger était maintenant au nord de l'Allemagne et non au sud, il se fit plus tard une théorie de ce qui n'avait été qu'un accident : et d'abord allié de l'Autriche, par faiblesse de courtisan qui veut plaire, il le fut ensuite par réflexion, par intérêt politique mieux entendu. Mais à l'époque où nous sommes, il ne s'y trompait pas, et dans un mémoire daté de 1765, il fait remarquer lui-même avec force à quelles conditions seulement l'alliance de 1757 eût pu être raisonnable et fructueuse.

Ce ne sont point les événements, dont la suite est suffisamment connue, qu'il faut chercher dans le mémoire de M. Filon et dans la correspondance des deux amis. C'est la situation, telle qu'elle s'y laisse apercevoir. C'est l'universel désarroi d'un gouvernement personnel où le maître est paresseux et impuissant, où les hommes font défaut : où tout semble crouler à la fois.

Mieux que personne, Choiseul est placé favorablement pour s'en rendre compte. C'est à lui que tous vont s'adresser : ministres aussi soucieux de plaire à Vienne qu'à Versailles; généraux peu sûrs de leurs troupes, ignorants des mouvements de l'ennemi ; diplomates dans l'embarras. C'est lui qui presse les corps d'armée trop lents, qui leur prépare des magasins de vivres, qui s'efforce pour les dégager d'obtenir quelque diversion de l'Autriche. Soubise lui raconte piteusement sa défaite de Rosbach ; Belle-Isle lui peint sous les couleurs les plus sombres la misère morale et l'affaiblissement de l'armée : Bernis enfin promptement dégrisé lui énumère toutes les raisons que la France a de traiter au plus vite. On s'est lancé dans la guerre sans s'y être préparé. Dès le début l'argent manque et les soldats n'ont pour vivre que le pillage. Nulle discipline. Les alliés sont comme nous dans le plus complet dénûment. Soubise, à Rosbach, a dû faire donner des munitions et des vivres à l'armée des Cercles. Nulle part la moindre vue d'ensemble : on est allé à l'aventure, sans avoir de plan : il est malaisé d'en faire un, maintenant que l'on est battu. Les armées sont remplies de cabales, de tracasseries. Point de généraux : et les seuls bons officiers que l'on eût, de Broglie, Saint-Germain, Chevert, on ne peut songer à leur donner le commandement : car tous les officiers généraux s'en iraient.

Après Rosbach, après Crevelt, c'est bien pis... « La guerre maritime épuise la France... Avec cent millions d'effets, le contrôleur général est tous les jours à la veille de manquer... Sur 63 vaisseaux que l'on a, on peut à peine en armer 14... » Cependant la cour de Vienne, qui ne peut obtenir une diversion en Bohême, se plaint de notre mauvaise foi. Bernis fait entendre des cris desespérés. « Il faudrait nous croire la pierre philosophale pour penser qu'avec des dettes immenses, point d'économies et peu de crédit, nous puissions encore trouver de l'argent dans le royaume où il n'en entre plus et d'où il en sort beaucoup ... » Il presse Choiseul de dessiller les yeux de la cour de Vienne : « Levez le bandeau de l'orgueil... Déprévenez l'impératrice du faux système de tout abîmer par une vaine gloire. On se relève de sa faiblesse, on profite de ses fautes, on gouverne mieux... Le roi de Prusse a donné à tous les princes une belle leçon, seul contre tous. » — Bernis n'avait pas besoin de le dire : et le public qui, sans savoir pourquoi, avait acclamé l'alliance autrichienne, était maintenant du côté du vainqueur, comme si la guerre eût regardé le gouvernement et non le pays. Belle-Isle n'en peut cacher son indignation. « L'enthousiasme des protestants ne » me surprend pas. Mais je suis toujours en colère quand je » vois les mêmes effets et le même esprit dans la moitié de » ce qui habite Paris. »

Cependant, l'obstination des Autrichiens à ne combattre que pour leurs propres intérêts, les « plates victoires » des Français qui ne peuvent les dédommager de leurs désastres, la lenteur politique des généraux russes qui craignent de trop vaincre, rendent chaque jour aux yeux de Bernis la paix plus indispensable. « Quand un allié sacrifie tout à une idée qui » lui est propre, il met ses amis dans le droit de songer à » leur conservation... Au bout du compte », dit-il encore, « le roi n'est que l'usufruitier de son royaume : il a des en- » fants, et ses peuples doivent compter dans le nombre... » Et Bernis voudrait que la cour de Vienne renonçât à se prévaloir du traité secret, de beaucoup le plus onéreux pour nous. Mais il est plus facile de convaincre l'ambassadeur que le roi. Louis XV persiste à tenir ses promesses à l'égard de l'Impératrice Reine : et Choiseul, jusque-là d'accord avec Bernis, cesse de soutenir et de seconder ses projets, aussitôt qu'il s'aperçoit que son ami n'est plus bien en cour. Bernis comprend enfin qu'il faut se retirer : un instant il se berce de l'étrange espoir de déposer le fardeau de la puissance et d'en garder pourtant les honneurs. Il imagine une sorte de triumvirat, dans lequel les deux amis et madame de Pompadour gouverneront comme il leur plaira... Une lettre du roi met fin à ce beau rêve. Choiseul, rappelé de Vienne, prend la direction des affaires, et Bernis, cardinal, mais relégué dans une abbaye, s'en va méditer à loisir sur la solidité des amitiés de cour.

En résumé, si le mémoire de M. Filon ne nous apprend rien de nouveau sur les faits généraux de la politique et de la guerre, il nous aide à connaître mieux les deux principaux personnages de ce temps. Nous n'oserions pas dire que Choiseul y gagne beaucoup. Il faut attendre, pour l'estimer à sa vraie valeur, qu'il ait refait la France, réparé ses pertes, accru son territoire, réorganisé son armée, développé sa prospérité matérielle. Pour le moment, il ne nous paraît guère qu'un courtisan plus sagace peut-être que les autres, mais plus soucieux de ses intérêts que de ceux du pays. Voyant le mal en effet, il se garde bien de le dire : il se garde surtout d'indiquer le remède, tant il craint de se brouiller avec ses protecteurs. Bernis, au contraire, ce poète médiocre, cet abbé de cour, s'il n'est pas un grand esprit, est du moins un esprit honnête : et, désespéré des malheurs qu'il a contribué à déchaîner sur le pays, il s'efforce de les réparer, en montrant qu'on fait fausse route en ne cessant de conseiller un parti qu'il sait devoir être mal accueilli. Ce n'est pas là de l'héroïsme assurément ; et cet ambitieux impuissant qui ne se résigne à sortir du pouvoir qu'au moment où le roi l'exile, nous fait tristement sourire. Plût à Dieu cependant que la France n'eût pas eu des ministres pires que le comte abbé de Bernis !

Nous parlions, en commençant, de l'intérêt d'actualité qu'offre le mémoire de M. Filon et des rapports que l'époque qu'il étudie présente avec la nôtre. Il ne faut pas s'y tromper toutefois : ces rapports sont plus à la surface qu'au fond des choses. Nous aussi nous avons eu le gouvernement personnel et ses folies, une guerre mal engagée et mal conduite, une administration en désarroi, des ministres maladroits, des généraux incapables et toutes les souffrances de la défaite. Mais la guerre de 1870 est devenue promptement une guerre nationale, ce que l'autre ne fut jamais ; et tant de sang noblement répandu, tant d'efforts généreux, arrêtés seulement par l'impossibilité de les prolonger encore, nous ont, du moins, sauvé l'honneur. Plus durement traitée qu'aucun vaincu ne le fut jamais, la France d'aujourd'hui, mutilée, démembrée, garde du moins cet avantage sur la France du XVIIIe siècle. De plus, quelque douloureuse que soit la crise actuelle, elle a préparé, en le déchirant, la régénération du pays. L'auteur du mémoire, qui s'est avec soin gardé de toute comparaison, n'avait pas à signaler de telles conséquences. Mais il nous est permis à nous d'y songer : car c'est le propre du passé mieux connu de nous faire mieux comprendre le présent, qui nous permet à son tour de bien augurer de l'avenir.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET EM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 2e ANNÉE NUMÉRO 16 19 OCTOBRE 1872

LA SEMAINE POLITIQUE

L'expulsion du prince Napoléon hors du territoire français a été l'incident de la semaine. L'esprit de légalité, l'esprit politique, et particulièrement l'esprit d'opposition, se sont acharnés à l'envi sur ce logogriphe. A dire le vrai, tous ces esprits-là nous paraissent s'être fourvoyés un peu. On a parlé d'illégalité là où il y avait peut-être une maladresse, un déploiement inutile de forces, beaucoup de vigueur dépensée pour une très-petite cause ; cela est fort possible, et encore ne l'affirmerions-nous pas trop haut, car il est peut-être, au contraire, fort habile de savoir donner de grands avertissements qui ne font point de mal pour prévenir la nécessité de leçons plus sérieuses et de plus sévères châtiments. Cherchez bien dans votre Machiavel... Je ne serais point étonné que ce bon conseil s'y trouvât formulé en toutes lettres.

Accordons cependant que M. Thiers ait pu pécher en cette occasion par trop de précipitation. Accordons-le, mais encore une fois ne l'affirmons point : le gouvernement seul est à même de se rendre compte de la plus ou moins grande opportunité du coup qu'il a voulu frapper. Nous ne connaissons point les faits, nous ignorons les rapports de police, les complots possibles, le travail souterrain des intrigues bonapartistes. Il est permis aux incrédules et aux railleurs de plaisanter ces craintes chimériques. Les bonapartistes nous ont appris depuis longtemps qu'en matière de complots et de séditions ils ne sont point très-difficiles, qu'ils ont l'habitude de s'exercer longtemps à l'avance par des escarmouches et des coups de main, et que si l'illégalité ne leur fait point peur, à eux, ils ne redoutent pas davantage le ridicule d'un complot misérablement avorté. Leur ténacité n'a d'égale que leur audace. Pour tenter quelque mauvais coup, il leur suffirait — si la chose était possible — d'avoir gagné un régiment. Que dirait la France, si elle apprenait un beau matin que le président de la République a été enlevé et expédié par voies rapides en de lointains parages ? Ce matin-là on rirait encore sans doute dans le camp des incorrigibles railleurs, et l'on trouverait que ce n'est point un gouvernement sérieux, celui dont la police est si mal faite et qui se tient si mal sur ses gardes. Vous faites-là, nous dira-t-on, des suppositions impossibles. Eh ! bonnes gens, qu'en savez-vous donc ? Pour nous, nous avons fort approuvé M. Thiers, alors que maintes personnes y trouvaient prétexte à censurer, de s'être entouré à Trouville d'un respectable rempart de baïonnettes. Ces cinq jeunes gens avinés qui sont venus faire en pleine rade trouvillaise un charivari bonapartiste, n'étaient que des enfants perdus de la petite armée de Boulogne, de Strasbourg et de Chislehurst. Mais qui vous dit que leur grossière et injurieuse plaisanterie n'ait point été un pis-aller, la sotte vengeance de gens dépités de n'avoir pu mieux faire ? Je gagerais que dans les projets plus ou moins chimériques dont les hôtes de Chislehurst nourrissent leurs imaginations oisives, il y a bien eu une petite place pour le dessein d'une descente tragi-comique exécutée sur la côte normande. L'art d'acheter et d'armer un corsaire ne s'est pas encore perdu depuis la guerre de la sécession. Un beau matin ou bien un soir, à l'heure de sa promenade sur la plage, M. Thiers disparaissait, et le tour était joué.

Rêvons-nous ? Ce que nous disons-là est-il bon à ranger au nombre des billevesées d'un badaud parisien qui prend la rade de Trouville pour la baie de Charlestown et le yacht des frères Errazu pour un *Alabama* en miniature ? Non, nous ne rêvons pas. Mais nous avons cette conviction, conviction expérimentale et historique, que pour un Bonaparte et pour des Bonaparte il n'y a ni moyen trop bas ni moyen trop audacieux, ni relâche, ni trêve, ni égard à l'opportunité plus ou moins grande de l'heure ou du jour. Ils semblent avoir retourné et accaparé à leur profit l'antique maxime romaine : *adversus hostem æterna auctoritas esto.* Contre l'ennemi la revendication est de droit perpétuel. — Eux disent : sur la France et contre la France !

Nous savons que le prince Napoléon n'est point, parmi les personnages bonapartistes, un des plus fougueux, lorsque vient le moment d'agir et d'entreprendre en payant de sa personne, mais ce n'est là qu'une considération très-secondaire et qui n'infirme en rien le droit qu'avait M. Thiers de prendre sous sa responsabilité telle ou telle mesure de salut public qui lui

a paru nécessaire. Les Anglais, « qui se portent bien », ainsi que l a remarqué M. John Lemoinne, ont beau jeu à nous donner des leçons de légalité. A qui fera-t-on croire que les princes de la famille Bonaparte, deux ans à peine après Sedan, puissent être assimilés de tout point aux autres citoyens, quand eux-mêmes ne se cachent point de conspirer le bouleversement de la République, quand ils menacent dans leurs journaux, comme aux plus beaux jours de leur règne et de leur terreur, quand ils dressent des listes de proscription et qu'ils n'ont à la bouche que Cayenne et Lambessa ? La prétention affichée par les princes de la famille Bonaparte de venir tout à leur aise présider en France des conciliabules plus ou moins intimes, tandis que leurs amis annoncent tout haut leur restauration prochaine, décriant le gouvernement établi et se vantant de tenir en leurs mains habiles aux intrigues, non-seulement l'armée, ce qui est un mensonge et une injure faite à l'armée, mais la police, ce qui n'est point sans un soupçon de vraisemblance, — cette prétention là est insolente, intolérable. Un gouvernement « sérieux » et qui veut en finir avec ces procédés irrespectueux dont on use tous les jours envers lui et cette incessante guerre du ridicule sous laquelle on prétend l'accabler, est parfaitement excusable d'avoir agi *proprio motu*, avec vigueur et sans tant de formes ni de paroles. Nous avons la ferme assurance que le *bill d'indemnité* qu'il viendra prochainement demander à l'Assemblée souveraine ne lui sera point marchandé, et qu'il ne se fera aucun bruit autour de cette exécution sommaire qui a été faite une fois pour toutes et bien faite. — *Et nunc erudimini...*, la France a un gouvernement entre les mains duquel elle a remis sa sécurité ; elle a aussi maintes affaires très-graves sur les bras et elle n'a point de temps à perdre : ce serait être dupe que de vouloir faire son procès à la maison des Bonaparte. Qu'elle se transporte ailleurs, c'est tout ce qu'on lui demande. Nous voulons être en paix chez nous, et c'est pour le coup véritablement que nous préterions à rire, si nous allions dépenser des jours précieux à attendre les conspirations et les flagrants délits, au lieu d'étouffer celles-là dans l'œuf et de prévenir ceux-ci.

Mais la légalité, la légalité ! Ah ! qu'il sied bien aux journaux anglais de nous morigéner là-dessus ! La légalité ! mais les peuples qui en ont le plus l'instinct et l'habitude ne se font point faute de la transgresser aux heures violentes de leur histoire et quand le salut public est en question. Est-ce que l'Angleterre n'est point la terre classique des *bills d'indemnité ?* Et nous ne parlons pas de la loi de *lynch*, cette très-hardie et très-peu juridique invention anglo-saxonne ! C'est que ces gens-là n'ont pas seulement le sens de la légalité, ils ont aussi le sens pratique : ils n'abusent de rien. Quand il s'agit de la France, c'est tout autre chose : il faut que la France applique les principes, qu'elle les applique à outrance et qu'elle en meure. Ainsi raisonnent, sans doute, nos charitables voisins.

Ils font encore le raisonnement suivant : nous autres, peuples de race anglo-saxonne, pouvons nous permettre impunément bien des choses qui sont interdites aux races gallo-latines et particulièrement à la race française. Les illégalités sont en effet chez nous sans péril, parce qu'elles ne créent point de précédents. Nous sommes sûrs de nous. Nous pouvons enfreindre la loi... parce que nous en avons le respect.

Nous n'exagérons rien, nous n'inventons rien. Tous les jugements portés par l'Angleterre sur les événements dont la France est le théâtre et sur les actions des Français portent cette marque-là. Les Anglais ne trouvaient-ils point que l'empire était une admirable chose... en France ? Au fond de tous les conseils qu'ils nous donnent, dans leur approbation comme dans leur blâme, cherchez bien, vous trouverez toujours un peu de mépris.

Et nous, Français à la tête légère, toujours dupes des mots, toujours prêts à sacrifier aux principes les colonies et la France avec elles, nous prenons pour argent comptant tous ces beaux sermons qui nous viennent d'outre-Manche ! Nous faisons chorus à la moralité et à la légalité de la prêcheuse et impeccable Albion ! Nous contestons à ce gouvernement auquel nous avons commis le soin de nous sauver, nous lui contestons le droit de prendre un peu sur lui, d'oser, lui aussi, et de fermer, fût-ce par un coup de force, l'école des coups d'État ! Nous avons le fétichisme des mots, jusqu'au jour où nous nous inclinons tête basse dans l'acceptation muette et terrifiée du fait accompli, qu'il s'appelle Brumaire ou Décembre. Nous avons horreur des petites illégalités, qui préviennent les grandes : mais les grandes nous trouvent toujours prêts, toujours serviles. Quand une fois le coup d'État est fait, la rue balayée, l'empire fondé, on dit avec résignation : « C'est fait ! » Eh ! que ne répondez-vous aujourd'hui avec la même quiétude accommodante à ces agitateurs de l'opinion publique qui font tant de bruit autour d'une inoffensive mesure de police : « Ce n'est rien ; c'est un Bonaparte qu'on expulse... »

Quant on a bien tourné et retourné sous toutes les faces cette question de l'incident Napoléon, il en faut revenir à ce jugement général qui s'applique aujourd'hui non point seulement aux faits de ce genre, mais à tous les faits, grands ou petits, de notre vie politique intérieure. Ce jugement peut se résumer ainsi : Tout ce qui se fait actuellement en France porte la marque du régime provisoire sous lequel nous vivons. Il n'y a d'à peu près définitif que ceci : la France est en République. Et il n'y a de réel que ceci : C'est M. Thiers qui gouverne. Un nom de gouvernement et un homme, voilà ce qui forme actuellement toute la constitution de la France. De là une certaine incertitude et un certain désarroi dans les actes, des concessions ici pour apaiser tel parti, là des restrictions et des prohibitions pour satisfaire le parti contraire.

On pourrait citer bien des exemples de ce jeu de bascule. A Grenoble on laisse parler M. Gambetta et l'on ne conteste point à la réunion organisée par le maire de la ville le caractère privé qu'elle a très-habilement et très-légalement affecté. Cependant le discours de M. Gambetta est publié, colporté en tous lieux, agité aux yeux de la foule comme un chiffon rouge. Vite il faut réparer cela : c'est La Rochelle qui payera pour Grenoble.

A La Rochelle, M. Louis Blanc sollicitait l'autorisation de faire une conférence. L'autorisation a été refusée. M. Louis Blanc n'a point cependant le radicalisme aussi populaire et contagieux que le jeune chef du parti : les beaux jours du Luxembourg et des ateliers nationaux sont depuis bien longtemps évanouis, et la rhétorique et la métaphysique de M. Louis Blanc ne savent plus souffler la tempête. M. Louis Blanc est un conférencier éloquent, poli et disert, d'une inspiration élevée, disent ceux-ci, — un peu creuse, répondent ceux-là : à coup sûr, il n'est plus un tribun. D'autre part, Grenoble est un centre assez indiqué du radicalisme ; La Rochelle, au contraire, est une paisible ville qui compte

dans ses annales un siége fameux, mais qui s'est bien apaisée depuis. Les protestants n'y sont guère plus de six à sept cents, population éclairée, libérale, mais point révolutionnaire : de plus, très-pacifiquement mêlée à la population catholique. Nulle trace de dissidence portée du domaine religieux dans le domaine politique. Tout autour de la ville, hélas! florissent de bonnes campagnes attardées où la foi bonapartiste pousse comme en pleine terre et s'implante avec une vigueur indéracinable : c'est là que prend souche l'inamovible et toujours triomphante candidature du baron Eschasseriaux. Que diable M. Louis Blanc allait-il faire dans cette galère? Le fait est qu'il y allait tout de bon, si l'autorité, dans une pensée protectrice, sans doute, et bienveillante, ne l'en avait empêché.

Enfin pour parfaire et couronner le contraste et la contradiction, à Grenoble où M. Gambetta a pu discourir, il y a un préfet teinté d'orléanisme, M. G. Poubelle, un des heureux rédacteurs du *Libéral* de Toulouse, rédacteur aussi, durant le siége, du *Journal de Paris* : à La Rochelle, au contraire, où il a été interdit à M. Louis Blanc de conférencer, le préfet est républicain : c'est M. Tenaille-Saligny, maire du 1er arrondissement de Paris durant le siége, un quatre-septembriste pur. Enfin, nous entendons dire en ce moment même que je ne sais quel orateur radical est autorisé à haranguer les foules à Toulouse, dans la ville même du farouche proconsul Duportal. Que pensez-vous du *meli-melo?*

Est-ce donc le gouvernement qui est coupable? Non pas, mais la situation elle-même. Que voulez-vous? Il n'y a rien d'assis ni de fixé : tout n'est que tolérance, conciliation : sitôt que la tolérance fait mine de pencher d'un côté, vite on court à l'autre plateau pour lui infliger une salutaire pression. C'est le miracle de la pondération perpétuelle.

Ce prodige d'équilibre ne saurait toutefois se prolonger indéfiniment sans péril. Il courrait risque de ne plus produire son effet et, pour tout dire, de lasser et de déconcerter l'opinion publique. Le moment paraît venu de *basculer* moins et de marcher davantage.

Comment marchera-t-on et dans quel sens, c'est le problème du jour. Bien des projets flottent dans l'air. Nous avons parlé dans notre précédente chronique de la proclamation de la République et de l'institution d'une vice-présidence : nous les avons même demandées. Il y a aussi la création d'une seconde Chambre, sur laquelle les esprits nous paraissent encore partagés.

Il y a aussi ou plutôt il y avait aussi *la présidence à vie!* La présidence à vie ne déplaisait pas à M. Thiers, mais elle souriait trop au centre droit. Les démarches faites auprès du président de la République par un certain nombre de membres de ce groupe ont été pour lui un avertissement. M. Thiers a craint des enlacements périlleux, et qu'on ne lui fît la vie très-dure après qu'on lui aurait enlevé des mains cette arme de la démission dont il aime à faire usage. On lui aurait dicté, sans doute, des conditions, et il a préféré rester ce qu'il est, un Périclès dans une Athènes qui compte quarante millions d'âmes, plutôt que de devenir un *président fainéant*.

M. Thiers a-t-il eu raison, a-t-il eu tort de craindre un piége? La gauche a-t-elle eu tort ou raison de s'associer aux craintes du président de la République dans les réunions qu'elle a tenues ces derniers jours? Quant à nous, si nous repoussons, — et nous la repoussons en thèse générale, — l'institution d'une présidence à vie, c'est pour des raisons tout autres. Le piége du centre droit, si tant est qu'il y ait un piége, ne nous ferait point peur. Vous voulez fonder la République : la voilà! Exercez-y les influences légitimes auxquelles vous avez droit de prétendre : les républicains plus républicains que vous ne vous donneront aucun prétexte de violer votre parole. Quant au duel possible de M. Thiers avec les membres du centre droit dans ce champ clos d'un nombre indéfini d'années qui aurait pour limite ici le jour de l'élévation de M. Thiers à la présidence à vie, là le jour de sa mort, nous n'en craindrions pas plus que de raison les effets : M. Thiers est homme à tenir tête aux intrigues des ennemis et à se dérober aux embrassements indiscrets des amis : rassurons-nous.

Si nous sommes peu porté vers l'institution d'une présidence à vie, c'est pour des raisons d'un autre ordre. Nous repoussons la présidence à vie : en premier lieu, parce qu'elle est inutile. Tout semble indiquer, en effet, que les pouvoirs de M. Thiers dureront autant que lui. En second lieu, la présidence à vie rappellerait, malgré la dissimilitude absolue des situations, de fâcheux précédents ; elle fixerait trop le terme, la limite, l'échéance : elle murerait, en quelque sorte, et fermerait l'horizon.

Or, la France est ainsi faite : elle aime que la maison soit bien gardée, mais elle aime aussi que la porte demeure ouverte. L'instinct libéral est aussi prompt chez elle à prendre ombrage que l'instinct conservateur à s'effaroucher et à prendre peur. Faisons le possible pour satisfaire les deux instincts, le libéral et le conservateur, et pour réconcilier les deux Frances, la France impatiente et la France timide, dans un sentiment commun d'attachement à une constitution progressive qui donne la sécurité du présent et qui cependant laisse ouvertes les perspectives lointaines.

HENRY ARON.

On lit dans Froissart, à la suite du récit de la bataille de Poitiers :

« Cette nuit il y eut grand'foison de prisonniers, chevaliers et écuyers, qui se rançonnèrent envers ceux qui pris les avoient ; car ils les laissoient plus courtoisement rançonner et passer que oncques gens fissent : ni ils ne les contraignoient autrement, fors que ils leur demandoient sur leur foi combien ils pourroient payer, sans eux trop grever ; et les créoient légèrement de ce qu'ils disoient. Et disoient aussi communément qu'ils ne vouloient mie chevaliers et écuyers rançonner si étroitement qu'ils ne se pussent bien chevir et gouverner du leur, et servir leurs seigneurs, selon leur état, et chevaucher par le pays pour avancer leurs corps et leur honneur. *La coutume des Allemands n'est mie telle* : car ils n'ont pitié ni merci de nuls gentilhommes, si ils eschéent entre leurs mains prisonniers : mais les rançonnent de toutes leurs finances et outre, et mettent en fers, en ceps et en plus étroites prisons qu'ils peuvent, pour estordre plus grand'rançon. » (Édition Buchon, dans le *Panthéon littéraire*, tome 1er, 1837, page 360.)

FACULTÉ DES LETTRES DE CAEN

HISTOIRE

COURS DE M. ALFRED RAMBAUD (1)

La prise de Mayence (1792) (2)

L'année 1792 vit à la fois les Prussiens en Champagne et les Français sur le Rhin et sur le Mein.

Tandis que les troupes autrichiennes, prussiennes, hessoises, weismariennes, s'enfonçaient dans l'intérieur de la France ou venaient insulter notre frontière du Nord, le Saint-Empire restait sans défense; les pays rhénans étaient ouverts à toutes les entreprises. Les souverains d'Allemagne allaient voir se réaliser la parole d'Isnard : « Nous porterons chez eux non le fer et la flamme, mais la liberté. »

Les princes de la rive gauche du Rhin, les plus exposés aux invasions françaises, s'étaient pourtant montrés dans la discussion de la Diète les plus ardents à les provoquer. Le duc de Deux-Ponts et le palatin du Rhin, seuls malgré les prières et les menaces de l'empereur et du roi de Prusse, persistaient dans leur politique de neutralité. Mais les électeurs de Trèves et de Mayence avaient soutenu les émigrés. L'évêché de Worms avait été naturellement entraîné dans la politique mayençaise. L'évêque de Spire, Auguste von Styrum, s'était signalé à la fois par ses rigueurs contre ceux des sujets qu'avait gagnés la contagion libérale et par ses provocations insensées contre la Révolution française. Les villes libres de Spire, Worms, Aix-la-Chapelle, Cologne, avaient été impuissantes à maintenir leur neutralité.

I

Des quatre vingt-dix-sept États allemands de la rive gauche du Rhin, le plus considérable, par son étendue, ses richesses, la haute situation de son prince, l'importance militaire de sa position sur le Rhin, c'était l'électorat de Mayence. Il était aussi l'un de ceux qui s'étaient engagés le plus témérairement dans la voie des hostilités contre la France.

La mort du sage et libéral Emmerich Joseph von Breitenbach, en 1774, avait été le signal d'une réaction dans l'Église et dans l'État. Les moines, dont il avait voulu réformer les mœurs, éclairer l'esprit, diminuer le nombre ; les jésuites, qu'il avait éloignés de l'enseignement et de l'administration, et qui, disait-on, l'avaient empoisonné comme le prince Clément XIV, ameutèrent la populace contre ses conseillers. Les pauvres qui mendiaient à la porte des églises ou recevaient des soupes à la porte des couvents, formèrent le noyau de cette émeute de l'ignorance et du fanatisme. Le directeur de l'école normale, Steigentesch, ne dut son salut qu'à la fuite : devant sa maison on érigea un gibet et on l'y pendit en effigie. Plusieurs professeurs furent également en péril : le peuple les accusait de blasphèmes, parce qu'ils recherchaient les secrets de la nature, et de sacrilége parce qu'ils se servaient de la croix comme d'un signe d'algèbre.

Le parti de la réaction, maître dans le chapitre comme dans la rue, fit porter les suffrages sur l'un de ses chefs, le baron d'Erthal. Soutenu en outre de l'influence autrichienne, il fut proclamé archevêque-électeur de Mayence, aux acclamations du peuple. Le premier gage qu'il donna à ses partisans fut de laisser tomber les établissements de son prédécesseur pour le progrès de l'enseignement populaire. Toutefois, l'enseignement supérieur ne fut pas aussi vivement attaqué : il suffisait aux moines qu'on leur laissât le peuple. En même temps, les conseillers du défunt électeur étaient renvoyés. On appelait de Vienne, pour le mettre à la tête des affaires, un comte Sickingen; on prenait conseil en toutes choses de l'ambassadeur autrichien, Metternich. On avait l'air de se jeter à corps perdu dans la politique ultramontaine et hapsbourgeoise. Pour plaire aux zélateurs, le souverain de Mayence s'occupait avec ferveur de ses devoirs épiscopaux; il prêchait, disait ponctuellement la messe, multipliait les processions.

Quelques années après, tout était changé ; une proche parente de l'électeur, la veuve comtesse de Hatzfeld, était venue s'établir à la cour avec ses cinq fils et sa fille, la générale de Coudenhoffen. Cette famille s'empara bientôt de l'argent, des honneurs, de l'influence. Dévouée à la cour de Prusse, elle tint en échec Metternich. Celui ci essaya par ses intrigues d'éloigner la générale ; mais celle ci possédait maintenant toute la confiance, peut-être le cœur du prelat. C'était elle qui faisait les honneurs de la cour, c'était elle qui y dispensait les faveurs. Metternich fut battu. Les plaisanteries de Kaunitz et de Joseph II aggravèrent le dissentiment entre Mayence et la cour de Vienne. La rupture fut complète lorsque le baron de Stein, envoyé de Frédéric II, détermina l'électeur, c'est-à-dire le premier en dignité des princes allemands, à accéder à la *Ligue des princes* (*Fürstenbund*) que la Prusse organisait pour résister aux empiétements de l'Autriche. L'Autrichien Sickingen était depuis longtemps congédié pour cause d'incapacité notoire. Il fut remplacé par des ministres d'égale incapacité, mais d'opinion différente. En même temps l'électeur se relâchait de la ferveur religieuse; on le voyait plus souvent dans sa luxueuse résidence de la Favorite que sur les marches de l'autel ; le prince temporel faisait de nouveau tort à l'évêque. Dans sa cour joyeuse se pressait la noblesse des deux sexes. L'électeur récompensait Heinse

(1) Voyez des leçons de M. Rambaud sur *la France et l'Allemagne* dans les numéros du 27 avril, et des 10 et 31 août.

(2) La bibliographie de l'histoire de Mayence en 1792 et 1793 est extrêmement étendue. Les généraux mayençais, Hatzfeld, Eckemayer, de Gymnich, ont publié l'apologie de leur conduite. On a les lettres de Forster et des *Mémoires* de Custine. Les partis républicain et aristocratique ont eu à cette époque leurs journaux et leurs pamphlets dont nous parlerons en leur lieu. Voici les ouvrages les plus importants à consulter :

Klein, *Gesch. von Mainz während der ersten französischen Occupation* 1792-1793, in-8. Mainz 1861. — Du même, *Georg Forster in Mainz*. Gotha, 1863.

Perthes, *Politische Zustande und Personen in Deutschland zur Zeit der französischen Herrschaft*, t. I, in-8. Gotha, 1862.

Remling, *Die Rheinpfalz in der Revolutionszeit von* 1792 *bis* 1793, 2 vol. in-8. Spire, 1865-1867.

Koenig, *Georg Forster's Leben in Haus und Welt*, 2 vol. in 12. Leipzig, 1850.— Voyez un roman du même : *Die Clubisten in Mainz*, 3 vol. Leipzig, 1857.

Forster, *Sammtliche Schrifte*, avec une étude de Gervinus, 9 vol. Leipzig, 1863.

Schaab, *Die Geschichte der Bundes-Festung Mainz*, in-8. Mainz, 1865, etc.

pour son *Ardinghello* (1) et, dans ses entretiens avec Forster sur les religions de l'Océanie, il affichait la libre pensée la plus hardie.

Mais le trait principal du caractère du baron d'Erthal c'était l'inconsistance, l'indécision, la faiblesse. En reniant son passé et son origine, il ne sut pas revenir entièrement aux traditions de son prédécesseur. Sans doute il s'appliqua à relever le haut enseignement à Mayence ; il supprima trois des plus riches cloîtres pour transférer leurs revenus à l'Université ; il imposa aux chapitres les mieux dotés le sacrifice d'un traitement de chanoine en faveur des professeurs de théologie. Il fonda un jardin botanique, des cabinets de collections, des laboratoires. Il appela de savants professeurs étrangers qui presque tous appartenaient au parti des *illuminés*, et dont quelques-uns se mirent plus tard à la tête du mouvement démocratique de Mayence : Sœmmurius, Bodenann, Nicolas Vogt, Dorsch, Wedekind, Blau, Metternich, Hofmann. Il nomma Wenzel curateur de l'Université et directeur de l'enseignement, Jean de Müller, secrétaire intime, Heinse, lecteur (2), Forster, bibliothécaire. Il donna une fête brillante où furent invités les délégués des universités allemandes et où il put étaler la splendeur intellectuelle de l'*Athènes du Rhin*. Mais nous pouvons lui appliquer le mot de Frédéric II sur son aïeul, Frédéric Ier : « On lui persuada qu'il convenait à la royauté d'avoir une académie comme on fait accroire à un nouveau noble qu'il est séant d'avoir une meute ».

La protection accordée par lui à la science était un caprice de prince. Il passa comme les autres, et déjà, en 1789, on pouvait constater qu'auprès de ce souverain, léger de caractère, d'ailleurs fort besoigneux d'argent, l'université avait cessé d'être en faveur.

Les réformes économiques ébauchées par son prédécesseur, Emmeric-Joseph de Breitenbach, ne furent pas continuées sous son règne. On ne fit rien pour affranchir l'industrie et le commerce, abolir les règlements vexatoires, mettre un peu de liberté dans les corps de métier ; on ne fit rien pour empêcher le trafic des emplois, pour assurer à la justice et à l'administration plus d'honnêteté ; rien pour affranchir les paysans du poids écrasant des dîmes, des corvées, des droits féodaux, du servage ; rien pour diminuer les priviléges des nobles, la multitude des couvents. A la veille de la catastrophe suprême, l'antique constitution électorale restait debout avec tous ses vices.

L'état des esprits dans l'électorat de Mayence, comme dans les autres États ecclésiastiques des bords du Rhin, rendait plus dangereuse encore la crise qui se préparait. Le peuple de la ville et des campagnes était resté dans la plus profonde ignorance : la bourgeoisie elle-même manquait d'instruction ; les classes supérieures, noblesse, haut clergé, haute bourgeoisie, qui avaient au contraire reçu une instruction fort soignée, manquaient de moralité. Elles n'avaient aucune influence sur le peuple. Comme les privilégiés de France, ceux de l'Allemagne rhénane ne surent ni prévoir, ni concéder, ni résister. Le jour du péril venu, ils émigrèrent. Ce pays, si mal préparé pour le progrès, était au contraire, comme il arrive souvent dans les pays catholiques, tout prêt pour une révolution.

Les réformes d'Emmeric-Joseph avaient porté leurs fruits, sinon dans l'ordre des faits, au moins dans celui des idées. Bien que son successeur eût soigneusement conservé les abus, il n'en était pas moins acquis pour tous, depuis les tentatives réformatrices, que c'étaient des abus. Ils étaient maintenus par le prince, comme choses anciennes et respectables : ils avaient cessé de l'être par l'opinion. Il eût fallu ne pas commencer les réformes, ou les achever. Ce qui existait n'inspirait plus de confiance à personne ; ce qui n'existait pas encore était l'objet de craintes ou d'espérances exagérées : situation morale fort propice pour les bouleversements. Les classes moyennes enviaient plus qu'elles ne condamnaient les priviléges des autres classes. On avait le désir d'une révolution sans avoir l'esprit de dévouement et de fermeté nécessaire pour le mener à bien. Quant au reste du peuple, telle était son ignorance, sa superstition, son fanatisme, que l'on pouvait lui faire prendre en haine les réformes mêmes les plus nécessaires à son bien-être.

Bien que Mayence ne fût pas une ville libre, le peuple avait conservé le souvenir des anciennes libertés. On n'avait pas oublié dans quelles circonstances Mayence avait perdu son indépendance pour devenir sujette de son prélat ; comment, après des luttes séculaires, l'archevêque Adolphe de Nassau avait surpris les belliqueux bourgeois dans la fatale nuit du 28 octobre 1462 ; comment, après un combat acharné dans les rues, à la lueur de cent quarante maisons embrasées, sur les cadavres de cinq cents bourgeois, il avait arraché aux survivants le serment d'obéissance. On montrait sur une des places de Mayence un énorme bloc de métal scellé au sol par des chaînes de fer : la tradition assurait qu'Adolphe de Nassau, après l'avoir établi sur la place, s'était écrié : « Quand ce bloc fondra, vous recouvrerez vos libertés ».

Le peu qui restait de ces libertés, ou plutôt de ces priviléges, le bourgeois en était fort jaloux. Une réforme essayée par le baron d'Erthal dans l'organisation des *Zünfte* excita le plus violent mécontentement ; et, au moment où les troupes épiscopales avaient quitté Mayence pour aller réduire les Liégeois à l'obéissance, une rixe entre étudiants et ouvriers amena, en 1790, une violente émeute. Pour la réprimer, il fallut emprunter des troupes au landgrave de Hesse. Cet accident aurait pu avertir l'électeur du danger qu'on peut faire courir à sa propre autorité en intervenant en faveur des princes voisins. La leçon fut perdue pour lui.

L'électorat de Mayence eût pu se survivre assez longtemps à lui-même, si le nouveau prince-archevêque n'avait pas été possédé de la manie de jouer un rôle politique. Depuis qu'il avait été l'un des fondateurs de la *Ligue des princes*, il ne croyait rien au-dessus de ses talents politiques. La Révolution française lui sembla une occasion de les faire valoir. Combattre les mauvais principes, relever en France la majesté du trône, se faire un obligé d'un puissant monarque, tels étaient les rêves qui flattaient sa vanité. L'entrée du prince de Condé dans Mayence fut saluée par cent coups de canon ; dans la grande galerie du château de la Favorite, l'archevêque donna aux émigrés un dîner de six cents couverts ; il leur ouvrit ses arsenaux, leur prodigua son argent et ses munitions, leur assigna Worms pour quartier-général,

(1) Heinse fait de son héros le fondateur d'une sorte de Thélème ou d'Icarie dans les Cyclades. On n'y reconnaît d'autre religion que celle de la nature, de loi que celle du plaisir, de constitution sociale que la communauté des biens et des femmes.

(2) Lisait-il à l'électeur sa fameuse description de bacchanale (t. I, p. 275) ?

brava jusqu'au dernier moment les représentations de la France, ne se décida à les éloigner que lorsque la guerre fut déclarée à l'Empereur et au roi de Prusse. Elle n'était pas encore déclarée à l'Empire : malgré tous les griefs qu'on avait contre l'archevêque d'Erthal, on lui offrit la neutralité. Cet offre fut rejetée avec mépris. L'ambassadeur français Villars, qu'on lui avait envoyé pour lui ouvrir les yeux sur ses propres dangers et ses propres intérêts, fut très-mal accueilli. Le jour de son audience, on prit plaisir à le laisser s'égarer dans le palais faute d'envoyer un officier au-devant de lui, et l'on s'amusa beaucoup de le voir entrer dans la cuisine. L'électeur ne daigna pas l'inviter à sa table. Le peuple l'applaudissait, mais on le laissait insulter par les émigrés, et au moment où les souverains de la coalition devaient arriver à Mayence, les ministres de l'électeur lui déclarèrent qu'on ne pouvait répondre de sa sécurité. Il demanda son passe-port et quitta la ville le 18 juillet : trois mois avant l'entrée de l'armée française. Les satisfactions que recueillaient l'amour-propre de l'électeur ne lui permettaient pas de s'apercevoir du danger. Après avoir eu l'honneur de recevoir les chefs de la noblesse française, il allait devenir l'amphitryon de l'empereur d'Allemagne, du roi de Prusse, des princes du Saint-Empire, assister aux conciliabules tenus contre la Révolution, réaliser enfin son rôle favori : faire de la grande politique. Tout d'abord, il alla remplir à Francfort une des plus hautes fonctions de sa charge : le 19 juillet, il couronna le dernier empereur d'Allemagne, François II. Puis un grand congrès de princes eut lieu à Mayence. On y vit François II, le roi de Prusse, Frédéric Guillaume II, le roi des Deux-Siciles, les électeurs de Trèves et de Cologne, quantité de princes et de seigneurs, sans parler des chefs de l'émigration française, le comte d'Artois et le comte de Provence. Les fêtes alternèrent avec les conseils. L'électeur de Mayence traita magnifiquement ses hôtes. Tous les jours l'*Intelligenzblatt* indiquait aux habitants les rues dans lesquelles devait passer toutes ces majestés, et les bourgeois étaient tenus d'illuminer. Ce fut la dernière fête du Saint-Empire : on peut dire que ses funérailles furent magnifiquement célébrées, et, à voir danser dans les salons de la Favorite tous ces ducs, ces princes et ces seigneurs dont la Révolution allait faire litière, un peintre allemand eût pu trouver de nouveaux et ingénieux motifs pour le *Todtentanz*. N'oublions pas que c'est à Mayence que fut rédigé le fameux manifeste du duc de Brunswick, et que c'est de l'imprimerie électorale qu'il fut répandu dans le monde.

Si nous en croyons une relation mayençaise, de sinistres présages accompagnèrent la signature du traité d'alliance offensive et défensive contre la France. Comme à l'époque des guerres suédoises, « on entendit la nuit, dans les fossés de la ville, des détonations, des explosions de mines, comme si l'on battait en brèche les remparts; dans les ateliers fermés, on vit des lumières : on entendit des bruits comme si des troupes approchaient : si bien que les sentinelles prirent frayeur et ne voulurent plus monter la garde, etc., etc. »

II

L'électeur n'avait pas marchandé son appui à la coalition : il ne s'était pas compromis à moitié. De quelles ressources pouvait-il disposer pour jeter aussi audacieusement le gant à la Révolution française ?

Mayence était la plus importante des forteresses de l'Allemagne sur le Rhin. Elle était comme la clef du Saint-Empire, car elle livrait la route de Francfort qui conduisait tout droit au cœur de l'Allemagne. Aussi avait-elle des fortifications considérables pour le temps. Seulement on avait cessé de les entretenir. L'électeur de Mayence, dépositaire, au nom du Saint-Empire, de ce boulevard de l'Allemagne, avait plus gravement encore manqué à ses devoirs. Sur beaucoup de points, les fossés avaient été comblés et les remparts nivelés. L'électeur, la noblesse ecclésiastique et les généraux avaient planté des jardins, disposé des parcs, construit des maisons de plaisance sur l'emplacement. Le premier venu pouvait aller et venir dans les ouvrages : la clef en était chez le jardinier de la cour. Emmerich-Joseph aurait voulu que l'électorat fût neutre à perpétuité et que les fortifications fussent entièrement rasées. Cette manière de voir avait au moins l'avantage de la logique : mais on avait mis des abus à la place d'un système, et l'on se trouvait dans cette dangereuse situation que Mayence était assez forte pour tenter un ennemi, pas assez pour lui résister longtemps.

En 1792, quand les démarches de l'électeur parurent rendre plus probable une guerre avec la France, on songea à mettre la forteresse en état. Pour les dépenses de ce genre, les lois de l'Empire avaient établi des impôts de guerre et une caisse de guerre. Malheureusement cette dernière était vide : le prodigue et luxueux pontife, qui faisait argent de tout, qui trafiquait des grâces et des emplois, qui recevait 20000 florins du comte de Thurn et Taxis pour un traité de poste, un million du Wurtemberg, 400000 thalers de la Hesse Cassel en leur promettant de les aider à obtenir la dignité électorale, n'avait garde de négliger la caisse de guerre. Il l'avait versée dans sa caisse privée. Pour la remplir de nouveau, il *imposa* à la noblesse et au clergé, au profit de la forteresse, un don *volontaire* de 200000 florins. Avec cet argent la forteresse dut acheter à l'électeur, à très-haut prix, le bois de ses forêts du Spessart pour les palissades. Toutefois, après le congrès de Mayence, les travaux de la forteresse furent encore suspendus : évidemment un manifeste aussi foudroyant que celui du duc de Brunswick rendait toute autre précaution superflue.

L'armée électorale n'était guère en meilleur état que la forteresse. L'archevêque de Mayence était tenu, par les lois de l'Empire, d'avoir sur pied 4000 hommes : c'est à peine s'il en avait 2800, mal payés et médiocrement équipés. La petite armée de l'électorat se composait d'abord de quatre régiments de Gymnich, Rüdt, Hatzfeld et Knorr, ou, comme on les appelait d'après la couleur de leur *uniforme*, des régiments bleu, jaune, rouge et vert : de 50 hommes de la garde électorale, 50 hussards, 50 chasseurs, 120 artilleurs, 6 mineurs et 6 sapeurs. Elle était commandée par 12 généraux. Le baron de Gymnich, ancien officier au service de l'Autriche, sans instruction militaire et sans grand caractère,

portait le titre de gouverneur de la forteresse et de général en chef de l'armée. Il était jalousé, constamment contrecarré par le général de Hatzfeld (1), neveu de l'électeur, et n'était guère soutenu que par le chancelier Albini.

En outre, comme Mayence faisait partie du cercle du Haut-Rhin, 60 hommes des troupes du cercle partageaient avec les soldats de l'électorat la garde des remparts. On avait aussi des traités militaires avec quelques princes du voisinage. La petite armée mayençaise qui, outre Mayence, avait à garder les deux forteresses électorales de Kœnigstini et d'Erfurth, était médiocrement exercée. Il n'y avait pas eu de grande manœuvre de parade, un divertissement en l'honneur du nouveau coadjuteur électoral, le baron de Dalberg. En 1790, les *Pfaffensoldaten* avaient été battus par les bourgeois de Liége. On eût pu trouver de précieuses ressources dans la vive et bouillante population de Mayence ; mais dans les États de ce genre, on se garde bien d'armer la bourgeoisie ; parfois on l'appelle aux armes *in extremis*: mais comme on n'a jamais voulu l'instruire, ni l'exercer, elle ne peut rendre aucun service. On en profite, le danger passé, pour déclarer qu'elle ne peut faire qu'une détestable milice.

Pourtant, comme l'électeur voulait contribuer par ses troupes à la restauration de la monarchie française, et qu'il tenait à honneur d'être prêt un des premiers, il fallut bien songer à la réorganisation de l'armée. Les généraux dressèrent un plan de recrutement et de mobilisation. Les populations montrèrent peu d'enthousiasme à répondre à l'appel ; celles du pays d'Erfurth, qui avaient principalement souffert de la désastreuse campagne contre Liége, se soulevèrent et cassèrent les vitres du coadjuteur. On dut se borner à mobiliser deux bataillons de 1000 hommes chacun. Le général en chef fit paraître, à cette occasion, un arrêté qui fit scandale en Allemagne : « Tous les officiers étaient à la vérité tenus de servir: mais ceux qui ne se sentiraient pas assez de santé ou qui seraient empêchés par leurs affaires domestiques étaient libres, sans faire tort à l'honneur militaire, de rester chez eux. »

Il s'agissait de donner un chef au petit contingent mayençais. L'envoyé de Prusse conseillait de choisir le général de Hatzfeld, et de faire jonction avec l'armée prussienne: l'influence d'Albini fit décider la jonction avec l'armée impériale et tomber le choix sur un simple colonel, von Winckelmann.

Les préparatifs furent conduits avec cet esprit de légèreté et de présomption qui régnait aussi bien dans les armées allemandes que dans les troupes d'émigrés. La plupart des soldats manquaient d'instruction militaire; les canons sortaient de la fonderie : Gymnich trouvait inutile de les essayer : rien qu'à les voir, les Français se sauveraient à tous les diables. A la table du général en chef, les émigrés, les dames et les officiers allemands déclaraient que tout jacobin devait être pendu. Comme assurément on n'aurait pas des cordes en quantité suffisante, les dames offraient gracieusement leurs beaux cheveux. Un officier promettait de rapporter plein un sac de têtes de jacobines : la comtesse de Gymnich demandait seulement un doigt de Pétion. Un autre n'avait que trois chapons dans sa cuisine de campagne : il mangerait le premier à Landau, l'autre à Nancy, le troisième à Paris. Le colonel Winckelmann avait trouvé un moyen de brûler Paris d'un seul coup, sans qu'il en échappât un homme, ni un enfant Il n'avait pas trouvé celui d'échapper à Custine.

Au mois de septembre 1792, les deux bataillons mayençais, avec 1100 Autrichiens et 150 dragons du régiment de Toscane étaient campés à Spire, sous le commandement du colonel Winckelmann. Tout à fait isolé dans le voisinage de la frontière française, il gardait avec 3 ou 4000 hommes le grand magasin impérial qu'on avait établi à Spire, malgré les protestations de neutralité de cette ville libre. Le butin était riche, faiblement gardé, fort propre à tenter un homme d'entreprise

A cette époque, Biron commandait à Strasbourg, Custine à Landau. Le marquis de Custine, né à Metz le 4 février 1740, alors âgé de cinquante-deux ans, avait par devers lui un passé militaire assez rempli; à dix-sept ans, il avait déjà le grade de lieutenant et assista avec son père à la bataille de Rosbach. Plus tard il devint colonel d'un régiment de dragons qui portait son nom. En 1780, il le quitta pour aller combattre en Amérique sous les ordres de Rochambeau. Il en revint, comme Lafayette et la plupart de ses compagnons d'armes, imbu d'idées républicaines. Gouverneur de Toulon en 1789, puis député de la noblesse de Metz aux états généraux, il passa presque aussitôt dans le parti populaire et se distingua par son opposition à la cour. Plus tard, on l'avait envoyé à Berlin pour décider le roi de Prusse à prendre parti pour la Révolution française. Bien qu'il eut de la naissance et de la fortune, il se montrait radical et révolutionnaire dans ses idées et dans son langage. La suite des événements prouvera que ses talents militaires étaient médiocres. Mais il avait une belle prestance, une tournure martiale ; il inspirait aux soldats la confiance, et, chose plus rare à cette époque, le respect. Colonel de dragons pour le roi ou général de l'armée du Rhin pour la Révolution, il faisait observer par les mercenaires de l'ancien régime comme par les volontaires nationaux la plus rigoureuse discipline. S'il savait exalter le soldat par ses proclamations démocratiques, il n'hésitait pas à le contenir par des exemples sévères. Son langage était d'un démocrate, ses manières sentaient le marquis de l'ancien régime. Il ne manquait pas de finesse, était beau parleur, aimait à faire des discours et à rédiger des proclamations. Il avait de l'inclination pour la diplomatie, la propagande, les *moyens moraux*. Il avait ses plans politiques et, pas plus que Dumouriez, il n'avait renoncé à réconcilier enfin la Révolution française avec la Prusse pour consacrer tous ses efforts au renversement de l'Empire d'Allemagne et à l'humiliation de l'Autriche. Mêlant la politique aux opérations militaires, Custine était une sorte de Dumouriez inférieur. Porté aux nues après de brillants et éphémères succès, cruellement poursuivi dans la mauvaise fortune par la haine des partis, arraché à son commandement pour la prison et pour l'échafaud, ce sont ses ennemis seuls qui jusqu'ici ont eu la parole sur son compte. Nous avons des *mémoires* de ses détracteurs (1), mais nous n'avons pas sa propre apologie.

(1) Auteur du livre intitulé: *Untergang des Churfurstthums Mainz, von einem churmainzischen General.*

(1) Les *Mémoires du général Custine rédigés par un de ses ai-des-*

Les généraux Biron et Custine, disent les *Mémoire de Custine*, « se donnèrent beaucoup de peine pour introduire dans les troupes l'instruction et la discipline dont est susceptible une armée qui a été corrompue par la licence et l'insubordination toujours impunies. Ils visitèrent les places qui étaient sous leur surveillance, en firent réparer les fortifications et donnèrent de l'activité aux fonderies et autres ateliers de l'artillerie. »

Placé sous les ordres de Biron, Custine mit tout en œuvre pour en obtenir une certaine liberté d'action. « Il fallait, lui écrivait-il, détruire les magasins allemands, mettre des contributions sur la noblesse, le clergé et leurs employés, *mais épargner le peuple.* » Il resta fidèle à ce programme. A la fin, comme les dernières troupes autrichiennes allaient quitter Spire pour continuer leur route sur la France, et que Winckelmann restait abandonné avec quelques milliers d'hommes, Biron écrivit au ministre de la guerre que « Custine avait quelque chose en tête, qu'il lui laisserait ses coudées franches, tout en lui recommandant la prudence ».

Custine avait joint à ses troupes régulières un certain nombre de gardes nationaux, qu'il avait levés à Landau et dans les campagnes d'Alsace et de Lorraine. Le 30 septembre, à onze heures du matin, par une pluie battante et des chemins défoncés, il quitta Landau avec 13 000 fantassins, 4000 cavaliers et 40 canons. C'est avec moins de 18 000 hommes, dont beaucoup étaient à peine armés, qu'il entreprit la conquête de l'Empire allemand. Il n'y avait rien d'homogène dans ces armées de la République, composées de troupes de ligne, de gardes nationaux, de volontiers : un seul lien, l'amour de la patrie, le fanatisme de la liberté et de l'égalité, la passion de propager la religion nouvelle. C'est à ces sentiments que s'adressa Custine. A l'occasion de sa prestation de serment comme général de l'armée des Vosges, il avait publié, le 29 au soir, l'ordre du jour suivant, monument de passion républicaine, véritable programme de la conquête révolutionnaire.

..... Auparavant que d'user de l'autorité qui m'est confiée, je crois devoir à la nation de prononcer le serment de ma fidélité ; je déclare donc que je veux défendre la liberté et que j'adopte les principes de l'égalité. Je ne reconnaîtrai de lois que celles que nous tiendrons des lumières sublimes de nos représentants. Je consens à être une victime de la guerre, si je ne réussis pas à détruire les despotes qui ont eu la folle témérité de vouloir prescrire des lois à une nation puissante.....

Il est encore un principe que je dois vous rappeler, mes amis. Ils sont passés ces temps où nous combattions des nations. Le poids de nos armes ne doit à l'avenir atteindre que ceux qui abusent d'un pouvoir confié : les despotes et leurs satellites. Quand nous porterons les flambeaux de la guerre dans une contrée, respectons la liberté de l'habitant paisible ; qu'aucunes de nos armes ne soient déshonorées en se rougissant du sang du citoyen innocent ; que le respect que nous montrerons pour leurs personnes et leurs propriétés leur soit une preuve que si le Français combattant pour la liberté est contraint d'employer la force pour s'emparer de leurs villes, il leur offre d'une main le symbole de la paix, pendant que de l'autre il plonge ses armes dans le sein de leurs oppresseurs ; que les soldats qui défendent l'esclavage et leurs chefs soient les seuls qui tombent sous nos coups.

Après une assez vive résistance, meilleure qu'on n'eût pu l'attendre des *Pfaffensoldaten*, Winckelmann fut obligé de rentrer dans Spire et de se frayer une issue vers le Rhin. Un violent combat s'engagea dans les rues de la ville entre son arrière-garde et les assaillants. La résistance de cette arrière-garde permit au gros de l'armée de gagner le Rhin. Mais les riverains, effrayés du bruit de la bataille, avait partout emmené sur l'autre rive les bacs et les bateaux. Il ne resta plus à Winckelmann qu'à demander une capitulation. Les officiers, cadets et chirurgiens conservèrent leurs armes et leurs effets et prêtèrent serment de ne plus servir de cette guerre. Les soldats, au nombre de 2700, restèrent prisonniers et furent envoyés à Landau, de là à Strasbourg. Vingt d'entre eux, qui étaient mariés, reçurent, par l'intercession de Dorsch, vicaire mayençais réfugié à Strasbourg, la permission de retourner chez eux. Les autres furent conduits dans l'intérieur de la France où l'on mit tout en œuvre pour les gagner, par les bons traitements et les bonnes paroles, à la cause de leur liberté et de l'égalité. C'étaient les missionnaires de ce genre que l'on craignait le plus dans les États allemands : lorsque les vingt pères de famille revinrent de Strasbourg à Mayence et firent l'éloge de l'humanité française, Gymnich les fit jeter en prison en déclarant qu'il aurait beaucoup mieux valu « qu'on leur eût appliqué à chacun vingt-cinq coups de bâton ».

L'armée victorieuse rentra dans Spire aux cris de *Vive la nation!* et au chant du *Ça ira!* Une terreur profonde s'était emparée des habitants de Spire : on avait conservé le terrible souvenir de 1689. Mais Custine veillait à ce que son programme de douceur, d'humanité, de justice, de propagande, ne fût pas compromis par des soldats indisciplinés. Le soir de l'entrée des Français quelques magasins avaient été pillés ; les jours suivants, il y eut d'autres désordres. Pour les arrêter, Custine ordonna de fusiller « les scélérats chargés d'un riche butin... accusés d'avoir été les moteurs du désordre et dénoncés par leurs propres compagnons d'armes ».

En même temps Custine déclarait au magistrat de Spire que tout dommage causé aux habitants serait complétement réparé. La municipalité produisit alors une liste de cent seize particuliers qui avaient souffert, soit du combat, soit du pillage, et qui réclamaient ensemble une somme de 24 924 florins 24 kreutzers. Elle fut intégralement payée.

Après avoir achevé la victoire et l'avoir fait respecter des vainqueurs eux-mêmes, Custine s'empressa de l'annoncer à son collègue Biron, au ministère de la guerre et au président de la Convention. Ces rapports, dont quelques chiffres seulement sont exagérés, excitèrent en France le plus grand enthousiasme. Il ne fallait pas moins que cette annonce de la victoire première de la Révolution sur le sol germanique, il ne fallait pas moins que l'envoi des cinq drapeaux mayençais et autrichiens dont la Convention orna la salle de ses séances, pour faire oublier les nécessaires exemples de rigueur que Custine avait dû exercer sur les volontaires nationaux. On avait trouvé à Spire d'immenses magasins : il fallut plusieurs jours pour les évacuer sur Landau.

Les quelques désordres commis par les soldats pouvaient être excusés par leur misère, leur dénûment. Ils manquaient

de camp, 2 vol. in-12, Hambourg et Francfort 1794, sont l'œuvre d'un ennemi de Custine.

de tout, de vivres, de chaussures, des vêtements les plus essentiels. Il fallait nourrir l'armée. On imposa à la ville une contribution de guerre de 500 000 francs, en punition du secours qu'elle avait prêté aux émigrés et à l'empereur; à l'évêque, un des instigateurs de la guerre, 375 000 francs; au chapitre des seigneurs et chanoines, 187 500 francs, aux divers couvents, des amendes proportionnées. Les moines eurent beau mettre la cocarde tricolore sur leurs capuchons et soutenir qu'ils étaient pauvres, il fallut s'exécuter ou livrer des ôtages. Pourtant la générosité française ne se démentit pas : la ville finit par obtenir remise de sa part de contribution. On pensait que ceux-là seuls qui avaient vécu de priviléges pendant des siècles, devaient faire les frais de la guerre suscitée contre la France par l'absolutisme et les priviléges. Le peuple fut traité avec la plus grande douceur : les paysans, qui avaient été réquisitionnés pour le transport des magasins impériaux à Landau, furent exactement payés de leurs journées (1). Bien plus, l'avant-veille de son départ de Spire, après avoir planté un arbre de liberté au milieu des chants républicains, Custine écrivit aux magistrats qu'il leur laissait une somme de 5000 florins pour achever d'indemniser les citoyens pauvres de Spire (2).

Les premiers jours de son arrivée à Spire, Custine avait dirigé des reconnaissances de cavalerie sur le Rhin. Le 4 octobre, les généraux Neuwinger et Houchard, avec 4 ou 5000 hommes et 32 canons, parurent sous les murs de Worms, trouvèrent les portes ouvertes, et y pénétrèrent sans résistance, dans le plus grand ordre. Les souvenirs de la dévastation de 1689 y étaient aussi vivaces qu'à Spire et la terreur des Français aussi grande. Les généraux de la République se contentèrent de frapper une contribution de 600 000 francs sur la ville, de 400 000 sur l'évêque en sa qualité d'électeur de Mayence, de 200 000 sur les seigneurs du chapitre, etc. Le général Neuwinger déclara que le général Custine « ne se portait à cet acte de rigueur que pour rendre public le ressentiment que la nation française avait de l'outrage que lui avaient fait l'évêque et les magistrats, du secours qu'ils avaient accordé à ses plus cruels ennemis, les émigrés ». Il déclarait, en outre, que la contribution demandée par la ville serait supportée exclusivement par les magistrats, et que les sommes que pourraient avoir fournies les habitants devaient leur être remboursées par le gouvernement. La proclamation de Custine ne laissait aucun doute sur sa résolution de frapper les nobles, les couvents, l'aristocratie de la municipalité et de ménager le peuple.

..... La guerre que nous faisons aujourd'hui, si différente de celles qui l'ont précédée, est dirigée contre tous ceux qui ont prévariqué dans l'usage des pouvoirs confiés et non contre les peuples. Vos magistrats seuls doivent supporter la rançon qui est imposée à votre ville : telle est la volonté de la nation française.

Toutefois, sur les remontrances du professeur Bœhmer, natif de Worms, secrétaire et ami politique de Custine, qui représentait que les habitants de Worms, lors même qu'ils seraient épargnés personnellement, se considéreraient comme frappés dans la personne de leurs magistrats, Custine consentit à réduire de moitié la somme imposée à la ville. On retrouva, d'un autre côté, ce que l'on venait d'abandonner. Les seigneurs du chapitre prétendaient faire supporter aux couvents de la ville une partie de la contribution dont on les avait frappés. Ceux-ci réclamèrent auprès de Custine. Inspiration malheureuse! Le général républicain, apprenant l'existence à Worms de riches fondations, leur applique une contribution particulière de 570 000 livres. Le système des généraux de la Révolution rappelle, à certains égards, la conduite d'un de nos vieux héros populaires, Bertrand Duguesclin, dans la ville pontificale d'Avignon.

La prise de Spire n'avait produit qu'un médiocre effet en Allemagne : on croyait que Custine se bornerait à enlever les magasins impériaux et ne pénétrerait pas plus avant dans le Saint-Empire. Celle de Worms épouvanta : on commença à fuir de toutes parts. En revanche, dit un ennemi de Custine (1) :

Le petit peuple des villes et du plat pays, séduit par les prédicateurs de la nouvelle religion civique, ayant connaissance des proclamations des généraux Custine et Neuwinger, sachant que les troupes françaises vivaient paisiblement et sous une bonne discipline, que tout ce qu'on leur fournissait était payé en argent comptant, ne craignaient point leur arrivée dans les pays qu'ils habitaient : peut-être même la désiraient-ils, car les paysans, voyant que la guerre n'était dirigée que contre les grands, la noblesse et le clergé, devenaient insolents, comptant sur l'impunité. Même quelques-uns d'eux s'avisaient d'avoir un ton haut vis-à-vis des gens en charge, qui, par prudence, en ces circonstances embarrassantes, prenaient le parti de supporter les injures et de se taire.

IV

La nouvelle de la destruction de l'armée mayençaise et de la prise de Worms avait répandu la terreur à Mayence, comme dans toute la région du Rhin. Les privilégiés, les hommes du gouvernement, les bourgeois eux-mêmes, réfléchissaient avec effroi aux griefs qu'on avait si imprudemment donnés à la France : l'accueil aux émigrés, le congrès des princes, le refus de la neutralité, le manifeste, l'armement du contingent. Nobles, chanoines, prêtres, abbés, émigrés français ou femmes d'émigrés, fonctionnaires, militaires mêmes, c'était à qui mettrait le plus vite en sûreté sa personne et ses biens. On emballait à la hâte vêtements, bijoux, tableaux. Les routes se couvraient de voitures et de piétons, le Rhin d'embarcations de toutes sortes. « Une sorte de vie factice anime le vieux fleuve que l'activité commerciale avait abandonné depuis si longtemps, et ce que le travail national n'avait pu faire, dit Forster, la peur le fit. »

L'électeur arriva en toute hâte d'Aschaffenburg au milieu de ce remue-ménage. Sur son ordre, le chancelier Albini réunit les *Zünfte* mayençaises, leur exposa la situation et leur demanda de se défendre à outrance. Il leur posa également, au nom de l'électeur, cette question : l'archevêque devait-il braver le danger avec ses bourgeois ou mettre sa personne en sûreté dans quelque autre ville? L'électeur n'avait pu trouver dans son propre courage la réponse à cette

(1) Remling, t. I, p. 72.
(2) La lettre est dans Remling, t. II, p. 457.

(1) *Mémoires*, t. I, p. 82.

question. Les bourgeois, en sujets fidèles, l'engagèrent à partir. L'envoyé de Prusse, consulté, fit la même réponse : un prince de ce caractère devait être, en effet, de médiocre ressource en cas de péril. L'archichancelier du Saint-Empire suivit donc l'exemple de ses serviteurs : il partit, emportant avec lui les caisses publiques. Il partit dans le plus grand incognito, après avoir pris soin de faire gratter les armoiries de sa voiture. En même temps on embarquait le trésor de l'église, mitres, chapes, crosses d'or enrichies de pierreries. On dirigea les archives de l'empire sur Dusseldorf et celles de l'électorat sur Aschaffenburg. Ainsi la fuite en masse des privilégiés reçut du chef de l'État sa justification et un nouveau stimulant. On vit alors toutes les villes du Rhin tour à tour vides de leurs habitants et encombrées de fuyards. De Worms on se sauvait à Mayence, de Mayence à Francfort, de Francfort à Aschaffenburg. A Worms on parlait de 30 000 Français, à Francfort de 50 000, à Würtzburg de 80 000, à Darmstadt de 100 000. « Dans notre rue, écrivait Forster, il n'y a plus qu'une maison, outre la mienne, où tout le monde ne soit pas sauvé. » Quand les nobles, les chanoines, les militaires, les privilégiés de toutes sortes eurent abandonné la cité qu'ils avaient compromise, le gouvernement de Mayence déclara que l'on ne pourrait plus sortir sans laisser-passer ; mais on ne délivrerait plus de laisser-passer que dans des cas extrêmes. « A peine la noblesse et le haut clergé avaient-ils sauvé leurs trésors, écrivait Forster, qu'il parut un ordre sévère qui défendait aux autres habitants, sous les peines les plus rigoureuses, de les imiter... La dernière convulsion du despotisme expirant est une iniquité qui crie vengeance au ciel. »

Après la fuite de ceux qui étaient le plus intéressés au maintien de l'ordre établi, le gouvernement s'occupa à mettre, s'il se pouvait, la ville en état de défense. On réquisitionna deux cents paysans pour travailler aux fortifications. On envoya aux vingt-six princes du cercle vingt-six messagers pour réclamer du secours : vingt d'entre eux ne firent même pas de réponse. Ce même landgrave de Darmstadt qui s'était montré si ardent à Ratisbonne contre les Français, qui avait imploré l'assistance de l'Allemagne entière, « afin qu'un prince des cultes qui s'était rendu respectable pendant tant de siècles ne fût pas, dans ses propres domaines, réduit à l'indigence », répondit cette fois aux envoyés de Mayence « que les Français avaient trop bien traité ses possessions d'Alsace pour qu'il pût songer à se brouiller avec eux ». En conséquence, il rappela à Giessen son contingent de 3000 hommes pour ne pas donner d'ombrage aux Français, et recommanda à ses baillis, *sub reservatione reservandorum*, de les traiter le plus convenablement possible. Le Palatinat les favorisait ouvertement et créait toutes sortes de difficultés aux patrouilles mayençaises. Quantité de princes et de villes envoyaient de cinquante lieues à la ronde assurer Custine de leur neutralité et lui demander des sauvegardes pour leurs possessions.

Seul, von Stein, l'envoyé prussien, frère du futur ministre, s'appliquait à relever le courage des Mayençais. Il n'y épargnait pas les fausses nouvelles, dont il remplissait les journaux de Mayence. En outre, avec des garde-chasses et des braconniers, il organisait des compagnies d'éclaireurs. Au milieu de ces préparatifs, un hussard arriva bride abattue dans Mayence, annonçant l'arrivée des Français. On sut plus tard que c'était un ivrogne dont un cabaretier de Rockenheim avait trouvé moyen de se débarrasser en lui faisant peur des Français. Il est vrai que quelques jours avant les forfanteries d'un recruteur prussien avaient donné l'alarme à Custine et l'avaient porté à se replier sous Landau. Les 60 hommes du contingent de Nassau-Wulburg déclarèrent à leurs officiers « qu'ils n'étaient pas venus pour se faire exterminer pour les gens de Mayence », et passèrent le front du Rhin. Ceux de l'abbé de Fulda désertaient par bandes.

Le vieux Gymnich avait pourtant l'air de ne pas se décourager. Il parcourait les rues en déclarant qu'il ne se rendrait que « lorsque son mouchoir brûlerait dans sa poche ». On plaça à peu près 193 canons sur les remparts. Aux 2282 soldats réguliers de l'électorat, des cercles ou de l'Autriche, on trouva moyen d'adjoindre environ 2600 bourgeois, étudiants, compagnons arquebusiers, garde-chasses, douaniers, etc. Sous la direction de quelques artilleurs, on dressa des ouvriers serruriers ou charpentiers à la manœuvre du canon. Mais tout ce monde en était à se demander pour qui et pourquoi ils se battaient, et s'il valait la peine de se faire tuer pour un ordre de choses que l'on méprisait et pour des hommes qui avaient déserté leur poste devant le danger. La société de lecture qui, depuis longtemps, recevait, lisait et commentait les journaux français, se réjouissait ouvertement de l'approche de Custine et s'attira un sévère avertissement d'Albini. Par peur ou par sympathie, on voyait des bourgeois et des étudiants arborer les cocardes tricolores. Dans deux rues de Mayence, on en vendait publiquement.

V

Le 19 octobre, l'armée française parut. Afin de dissimuler son petit nombre, Custine avait dispersé ses détachements dans la campagne, rangé sa cavalerie sur une seule ligne, espacé les tentes, allumé des feux pour 30 000 hommes. Dépourvu de grosse artillerie et de tout matériel de siége, il ne pouvait compter enlever par surprise des retranchements encore formidables, ni organiser contre eux une attaque régulière. Il ne pouvait rien espérer que de la faiblesse du gouverneur, de la terreur des habitants ou des intelligences qu'il s'était ménagées dans la place. Il envoya sommer le baron Gymnich par le colonel Houchard, « auquel quelques balafres donnaient un air assez militaire », et lui remit une lettre dont les menaces et les fanfaronnades eussent été ridicules si le succès ne les eût couronnées.

Toutefois, dans la soirée du 19 et dans la nuit suivante, il y eut quelques coups de canon, quelques salves de mousqueterie tirés de la place sur les patrouilles françaises.

En attendant, pour mieux frapper les esprits, Custine faisait défiler, dans la campagne, une suite interminable de voitures chargées d'échelles de paysans ; de loin, on pouvait les prendre pour des échelles d'escalade. D'un autre côté, la réputation d'humanité et de bonne discipline des Français les avait précédés dans Mayence. Un berger traversa leurs lignes avec son troupeau intact, et fit aux citadins les rapports les plus favorables sur leur compte. Un bourgeois, qui avait laissé hors de la ville pour mille florins de linge, envoya ses servantes le rechercher sans grand espoir de le retrouver : les soldats français les aidèrent fraternellement à remplir leurs corbeilles. Enfin, Custine, sur l'avis de ses conseillers allemands, se décida à envoyer au gouverneur une nouvelle lettre pleine

d'instances et de menaces, et à adresser une épître dans le même style aux magistrats :

J'ai tous les moyens de faire réduire votre ville en cendres : grilles pour tirer à boulets rouges, obus d'artifices pour incendier. Vous connaissez la perfection de l'artillerie française..... Vous connaissez les soldats français. Ceux auxquels je commande tenteront tout à ma voix : un vieux soldat les conduit. Demain l'appareil de votre destruction sera prêt : le jour de demain sera le dernier de vos jours... Je ne vous trompe pas ; peu d'heures vous sont laissées. Prononcez !

L'envoyé de Prusse n'avait pas dû cacher sa manière de voir, qu'il exprima dans une de ses lettres : « La population armée pouvait suffire à en imposer quelque temps à l'ennemi ; mais elle ne pouvait défendre la ville, si elle était énergiquement attaquée. Le sentiment public est bon, mais les moyens de défense sont absolument nuls. » Pourtant, Albini et les deux autres membres du gouvernement insistaient pour qu'on se défendît. Gymnich, qui partageait la manière de voir du baron de Stein, réunit alors un conseil de guerre. Un seul homme se prononça pour la résistance : c'était l'ingénieur Eckemayer, le même qui avait dirigé les travaux de défense, le même que l'on accusa plus tard d'avoir été d'intelligence avec les Français. Les seuls fondements de cette accusation sont que cet Eckemayer fut choisi par le conseil pour traiter de la reddition avec les Français, et qu'après la capitulation il renvoya son diplôme à l'électeur, et prit du service dans l'armée républicaine. Les généraux furent tous de l'avis opposé. Le baron de Gymnich a reproduit plus tard leurs arguments dans l'apologie qu'il a publiée de sa conduite. Ils trouvaient les fortifications intenables, la garnison trop faible et trop peu exercée, l'artillerie insuffisante. Ils craignaient le bombardement et admettaient la possibilité d'une escalade. Surtout ils croyaient l'armée française forte de vingt-cinq à trente mille hommes et pourvue de matériel de siége.

VI

La capitulation fut signée. La garnison de Mayence devait abandonner la forteresse avec ses armes, quatre pièces de campagne, ses effets, sa caisse de l'armée : elle promettait de ne pas servir d'une année contre les troupes françaises et se retirerait où il lui plairait. Le ministère, les membres des tribunaux, de l'administration, du haut et du bas clergé pouvaient se retirer librement avec leurs biens, ainsi que tous les habitants qui voudraient les imiter. La sécurité des personnes et des propriétés privées était garantie. Custine avait refusé d'accorder cette garantie pour les propriétés de l'électeur. Immédiatement après la capitulation, deux portes de la ville durent être occupées par des grenadiers français.

Le 21 octobre à midi, les portes de Mayence s'ouvrirent et le peuple se rendit en foule au camp français pour contempler les nouveaux conquérants. On fut stupéfié de leur petit nombre et de leur dénûment. Ces sans-culottes déguenillés, étaient-ce bien là les vainqueurs des beaux soldats de l'électeur et de l'Empereur ? Étaient-ce bien là ces destructeurs d'empires et de monarchies ? A six heures, Custine entra dans la ville avec son état-major, fut reçu en prince par les serviteurs du prince déchu, convoqua le magistrat et les bourgeois au *Rathaus* et leur adressa une courte allocution.

Il n'était venu, assurait-il, que pour leur offrir l'amitié de la République française : il ne leur imposerait aucune constitution, comme ce serait le droit du conquérant : ami de la liberté et de l'égalité, il respectait les droits du peuple : le peuple avait le droit de se donner une forme de gouvernement. « Dans le cas même, ajoutait-il, où vous préféreriez l'esclavage aux bienfaits de la liberté, vous resterez libres de décider de quel despote vous voulez recevoir des chaînes : je continuerai à protéger votre pouvoir de constituants jusqu'à ce que la libre volonté des citoyens se soit manifestée. Vous êtes donc en possession de décider souverainement si vous voulez conserver l'ancienne constitution, vous en choisir une nouvelle, ou accepter celle des Français. » Ce discours de Custine, prononcé en français, traduit ensuite par le professeur Boehmer, souleva dans quelques parties de l'Assemblée les cris de *Vive la liberté! Vive la République* !

Le 22 octobre au matin eut lieu enfin l'entrée des troupes françaises. Elles entrèrent joyeusement, fièrement, malgré leur piètre équipement. Leur musique jouait les airs triomphants de la Révolution. L'attitude de la population marquait en général plus d'étonnement que d'enthousiasme. « L'œil des Mayençais, raconte Forster, qui était accoutumé à voir des soldats de parade bien brossés, bien poudrés, bien sanglés dans leurs uniformes, avec des guêtres bien cirées et des armes luisantes comme l'argent, ne pouvait s'habituer à ces gaillards poudreux, sales, déguenillés, qui sur leurs baïonnettes rouillées avaient piqué leurs pains de munition ou leur portion de viande : ils ne pouvaient se défendre d'un sentiment de mépris. » On trouva dans le *Staats-Anzeiger* de Mayence un écho des luttes de l'opinion et de la variété des impressions : « Les officiers et les simples soldats étaient beaux et propres, bien nourris, nullement couverts de haillons ou dévorés de vermine, comme de stupides aristocrates, par une calomnie infâme, les avaient dépeints : calomnie contre laquelle s'élève le témoignage universel de Mayence. » Une gravure du temps, que je trouve dans une brochure de Francfort (1), représente un *national-gardist* républicain : uniforme bleu à revers et épaulettes rouges, gilet jaune, pantalon rayé rouge et blanc comme ceux de l'armée d'Égypte (cette gravure est pourtant de 1793) : chapeau à pompon ou à plumet rouge avec la cocarde tricolore ; un sabre-briquet suspendu à une ceinture de buffleterie blanche ; d'autres buffleteries soutiennent une énorme giberne, un sac rond qui tombe sur les reins, un bidon : un quartier de viande et un pain sont entilés dans la baïonnette et le canon du fusil : circonstance qui avait déjà frappé Forster et les Mayençais. Un ustensile de cuisine à la main : la pipe à la bouche ; cheveux longs ; le menton rasé, une petite moustache : tel est le conquérant de Mayence et bientôt de Francfort.

Mais ces soldats, qui ressemblaient si peu aux *Pfaffensoldaten* et aux Autrichiens, étaient loin d'être aussi délicats. Pour vivre et pour vaincre, il leur fallait peu. Quand, le 21,

(1) *Denkmal deutscher Treue Frankfurter guter Bürgern und auch braven Deutschen gewidmet.* In-12, Francfort, 1795.

Custine entre dans Mayence avec le reste de l'armée, on fit perdre aux habitants les matelas, les coussins, les édredons qu'avaient exigés les soldats autrichiens, le soldats français couchait sur la paille avec un seul oreiller et une simple couverture de laine. On reconnaissait déjà les hommes qui allaient faire au cœur de l'hiver la conquête de la Hollande. La discipline rigoureuse que Custine avait établie parmi eux, depuis l'affaire de Spire, ne se démentit pas un instant. Il fut interdit aux soldats de se trouver dans les cabarets ou les brasseries après sept heures du soir. Les bourgeois avaient jusqu'à dix heures ; après dix heures, on ne devait sortir qu'avec une lanterne : on ne vit pas à Mayence ce qu'on a vu tant de fois dans nos villes françaises occupées par les armées du roi Guillaume, les soldats vagabonder le soir dans les rues et dans les cabarets, s'en prenant dans leur lourde ivresse aux citoyens inoffensifs, assassinant les passants impunément, presque avec la permission de leurs chefs, tandis qu'il n'y avait de punis en pareil cas que les habitants.

On avait trouvé dans la grande forteresse rhénane un matériel considérable. 130 canons de bronze, 107 canons de fer, des obus, des bombes, des boulets, de la poudre, des fusils en quantité considérable, ajoutaient encore à la joie qu'éprouva la Convention et la France entière à la nouvelle de cette importante conquête. Si Custine était glorieux, il eut des honneurs et de la popularité à le satisfaire. En Allemagne, comme en France, il passa du premier coup pour un grand homme. On ne parlait plus de lui qu'en l'appelant « le héros ». Nous avons un quatrain, où on le compare à la fois à Annibal, Fabius et Washington. La Convention nationale le nomma général en chef de l'armée du Rhin. Biron, naguère son supérieur, devenait son subordonné.

Ces succès, en augmentant sa vanité, ajoutaient du même coup à son affabilité naturelle. Les citoyens, les fonctionnaires, même les ecclésiastiques mayençais, recevaient de lui l'accueil le plus gracieux. Rullfs, le *père des pauvres*, lui ayant demandé l'autorisation de faire des quêtes à domicile, fut invité à se présenter chez lui. Il s'y rendit avec une députation de pauvres octogénaires ou nonagénaires et en reçut 220 florins. Il revint enchanté, touché, gagné. « J'ai vu, disait-il, des yeux de ce grand héros couler les pleurs divins de la compassion et de la véritable humanité. » Rullfs resta jusqu'à la fin l'ami de Custine et des Français.

Ainsi tomba, mille ans après saint Boniface, l'apôtre de la Germanie, la principauté ecclésiastique de Mayence, cette redoutable monarchie sacerdotale qui était comme la clef de voûte du vieux système germanique ; ainsi s'évanouit pour jamais ce redouté fantôme du prêtre-roi de Mayence, primat d'Allemagne, directeur de la Diète, archichancelier du Saint-Empire, qui élisait, qui couronnait, qui faisait les empereurs, et souvent les avait défaits ; ainsi s'écroula le trône du dernier archevêque-électeur de Mayence, quelques mois après qu'il eut couronné le dernier empereur d'Allemagne.

ALFRED RAMBAUD.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

M. AD. FRANCK

Le Talmud. — Traité des bénédictions

Nous possédons depuis nombre d'années des versions françaises des Védas, des lois de Manou, du Zend-Avesta, du Coran, des livres classiques de Confucius, des plus importants parmi les livres canoniques du boudhisme. Seul, parmi les monuments religieux de l'Orient, le Talmud, à part quelques fragments, n'a encore été traduit ni dans notre langue, ni dans aucune autre langue européenne. Et cependant il n'y en a pas qui intéresse plus directement les peuples chrétiens. Les traditions qui en font la base ont pris naissance au moins deux siècles avant le christianisme et se sont développées en même temps que lui pendant cinq ou six cents ans. Ce sont ces traditions qu'on voit à chaque instant mentionnées dans l'Évangile et dont la connaissance est souvent nécessaire pour le comprendre. Les paraboles et les proverbes du Talmud ont une étroite parenté avec ceux qui nous ont été transmis sous le nom de Jésus, et il n'y a pas jusqu'aux expressions, aux métaphores et aux tournures de phrase les plus habituelles du Talmud, qu'un œil un peu exercé ne reconnaisse dans le texte grec et latin du Nouveau Testament.

Ce n'est pas que le Talmud ne tienne depuis longtemps une très-grande place dans les controverses théologiques et dans les recherches de l'érudition. Les uns, comme Wagenseil, Eisenmenger, l'abbé Chiarini, y ont cherché des arguments en faveur de la persécution, et grâce à certains passages tronqués ou envenimés par une interprétation malveillante et choisis avec soin dans ce chaos d'opinions contradictoires, la plupart dépourvues de toute autorité, ils atteignaient assez facilement leur but. Les autres, comme Buxtorf, dans son *Lexicon Talmudicum*, Jean Bodin, dans la *République*, et Jean Selden, dans ses nombreux et substantiels écrits sur le droit hébraïque, se sont contentés d'en expliquer ou d'en résumer quelques parties, celles qui excitaient le plus leur curiosité de savant, ou qui se rattachaient à l'objet de leurs études habituelles. D'autres, enfin, tout récemment, l'ont exploré au profit de la géographie et de l'histoire ou en ont tiré des monographies instructives et intéressantes. Nous avons rendu compte ici même de deux remarquables ouvrages de MM. Derenbourg et Neubauer. Nous aurons peut-être l'occasion de parler aussi de la *Vie de Hellel*, de M. Trenel, et de l'*Esclavage selon la Bible et le Talmud*, par M. le grand rabbin Zadoc Kahn. En attendant, nous les signalons à l'attention de nos lecteurs.

Ces travaux ne sont pas les seuls dont les lois traditionnelles du judaïsme aient été l'objet. A la fin du XVIIe siècle, un savant hollandais, un savant chrétien, Surenhusius, a traduit en latin la *Mischna*, dont une traduction allemande a été publiée dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Mais la Mischna n'est pas le Talmud, elle n'est que le texte des discussions talmudiques, conservé à l'état de tradition orale par les plus anciens docteurs, de ceux qu'on appelle les pères de la Synagogue, jusqu'au moment où, pour le sauver de l'oubli, on jugea nécessaire de l'écrire. Ce travail de rédaction, probablement commencé avant lui, a été terminé vers l'an

219, par Juda le Saint. La langue qui y est employée est l'hébreu proprement dit, à peine altéré par le temps, et n'offre aucune des difficultés que présente l'idiome étrangement mêlé, irrégulier, et souvent concis jusqu'à l'obscurité du Talmud ou de la *Guemara*.

Il restait donc encore à traduire le Talmud; car aucune des œuvres de critique, de compilation ou d'interprétation partielle dont nous venons de parler ne peut remplacer une traduction. Cette lacune regrettable, que Reuchlin déplorait déjà, au commencement du XVIe siècle, M. Moïse Schwab s'est proposé de la combler. Il savait que la même entreprise a été plusieurs fois tentée avant lui, et que, par une cause ou par une autre, elle a toujours échoué. L'insuccès ou les défaillances de ses devanciers ne l'ont point découragé.

Mais, avant de commencer l'exécution de son projet, il avait une question importante à résoudre. Tandis qu'il n'y a qu'une seule rédaction de la Mischna, il y a deux rédactions du Talmud : l'une qui a pour auteur principal Rabbi Yo'hanan, qui a été terminée à Tibériade vers l'an 390 de notre ère, et qui, étant le résultat de l'enseignement théologique des écoles de la Palestine, a reçu le nom de Talmud de Jérusalem, *Talmoud Yerouschalmi*; l'autre, qui est le résumé des discussions des écoles de la Babylonie, et qu'on appelle pour cette raison le Talmud de Babylone, *Talmoud Babli*. Commencée en 367 par Asché, chef de l'école babylonienne, continuée après lui par son fils Mar et son principal disciple Marimor, elle ne fut achevée qu'à la fin du Ve ou au commencement du VIe siècle de l'ère chrétienne. Traduire ces deux recueils, il ne fallait pas y songer, la vie d'un homme n'y suffirait pas. Traduire le recueil babylonien, c'était encore trop long, puisque, d'après le calcul de M. Schwab, il ne formerait pas moins de 60 volumes in-8°. Le Talmud de Jérusalem a le triple avantage d'être plus ancien, plus intéressant par la langue et la sobriété de la rédaction, et surtout d'être plus court. Son étendue, dans une version française, ne dépasserait pas douze volumes. C'est le premier de ces volumes que M. Schwab a fait paraître, il y a quelques mois, car il va sans dire qu'il s'est prononcé en faveur de la rédaction de Rabbi Yo'hanan. Mais, pour cette fois seulement, et afin de fournir à ses lecteurs un moyen de comparaison, il a joint à sa traduction du texte de Jérusalem celle du texte de Babylone. Les deux versions, accompagnées de notes, d'index, d'appendices, de tables de concordance, sont précédées d'une introduction dans laquelle l'auteur nous présente quelques considérations générales sur l'origine, la composition, l'esprit et ce qu'on peut appeler l'histoire du Talmud.

Tout intéressante qu'elle est, surtout pour des lecteurs étrangers à ces matières, l'*Introduction* l'aurait été davantage, si, au lieu d'être composée en grande partie d'éléments empruntés à des ouvrages de seconde main, et même à des articles de journaux et de revues, elle n'avait été puisée qu'à des documents originaux, expliqués par les procédés d'une saine critique. Mais ce n'est point sur ce travail accessoire, c'est sur la traduction elle-même que doit se porter notre attention. Disons-le tout de suite, afin de n'avoir pas y revenir, elle laisse beaucoup à désirer. Nous avons sous les yeux la liste des erreurs qui lui ont été reprochées par des critiques d'une autorité incontestable, par des talmudistes de profession, à qui la langue de la Guémara est aussi familière que leur langue maternelle; on n'en compte pas moins de trente-trois. Toutes ne sont pas une altération du sens; il en est qui ne nuisent qu'à la clarté, d'autres qui ne blessent que le sentiment des nuances, et, pour notre propre compte, nous en avons relevé d'autres qui ne sont que des incorrections. Mais il y en a une qui a particulièrement choqué les savants dont nous venons de parler, les hommes du métier, comme on pourrait les appeler, et que nous ne pouvons, pour cette raison, nous dispenser d'indiquer sommairement.

Il s'agit d'un récit où un des plus anciens et plus illustres docteurs, Simon ben-Schétach, joue le principal rôle. Proche parent du roi Alexandre-Jannée, il avait été obligé, pour se soustraire aux effets d'une fausse dénonciation, de prendre la fuite. Le roi, reconnaissant son erreur et voulant lui donner un gage de réconciliation, le rappela près de lui, le fit asseoir à sa table et le pria de réciter la bénédiction du repas. Or la bénédiction du repas, c'était celle du pain et du vin, restée en usage jusqu'aujourd'hui et qu'on prononce en tenant une coupe dans la main. Trompé par la ressemblance qu'offrent les deux mots en hébreu, M. Schwab, dans sa traduction, à la place d'une coupe, fait intervenir un trône. « Qu'on lui apporte un trône, dit le roi. »

Ni cette faute ni celles qui la précèdent et la suivent ne nous semblent justifier la sévérité avec laquelle on a jugé l'œuvre de M. Schwab. On aurait dû se laisser désarmer par la candeur avec laquelle, au début de la carrière qu'il s'est tracée, l'auteur sollicite les conseils de la critique. « Nous sa-» vons bien », dit-il, « que nous sommes loin d'être parvenu à la » perfection, et nous recevrons avec plaisir les rectifications, » corrections ou additions que l'on voudra bien nous adres-» ser. Cependant cette conscience de notre imperfection ne » nous a pas détourné de notre tâche. Nous avons été per-» suadé que les critiques les plus compétents nous tiendront » compte des difficultés que comporte un tel travail, parce » qu'ils savent qu'il n'est pas toujours aisé de vaincre ces » difficultés. » Ajoutons que quelques taches remarquées dans un portrait ne donnent pas le droit d'en contester la ressemblance. Telles sont précisément les défaillances qui ont été relevées dans la traduction de M. Schwab. Elles ne sont pas en si grand nombre et d'une telle gravité qu'elles nous empêchent d'apercevoir la physionomie véritable de l'ouvrage original. Nous allons essayer d'en donner une idée en nous arrêtant successivement à quelques-uns de ses éléments les plus caractéristiques.

La portion de Talmud que M. Schwab vient de faire passer dans notre langue s'appelle le *Traité des bénédictions*; car tel est le sens du mot *berakhoth*. Ce titre seul nous ouvre déjà toute une perspective. Il nous transporte au sein d'une société et d'une croyance pour lesquelles tout est un sujet de bénédictions et de prières. Comme nous venons de nous en assurer il n'y a qu'un instant, on bénissait le pain et le vin; on bénissait les fruits cueillis sur les arbres et les produits de la terre; on bénissait la lumière, le feu, l'arc en ciel, l'orage, l'éclair, la nouvelle lune; on bénissait et l'on priait à l'occasion de tous les actes et de tous les événements de la vie, en se levant, en se couchant, en se livrant au repos, en se remettant au travail, en assistant à une naissance, à un mariage ou à une mort, en passant devant un cimetière, en apercevant un prince ou un roi. « Plût à Dieu » s'écrie un des docteurs de la synagogue, le rédacteur même du Talmud de Jérusalem, « plût à Dieu que l'homme priât toute la journée, car la » prière, même répétée, n'est jamais perdue. » Le principe, une fois admis, il faut en tirer toutes les conséquences. Les

formules de bénédiction et de prière, une fois consacrées par la tradition ou par la loi, on recherchera dans quelles circonstances, à quelles heures, à quels jours, à quelles minutes on les récitera; par conséquent on fixera, avec les plus minutieuses précautions, la limite qui sépare le jour de la nuit, les jours voués au repos sabbatique des jours abandonnés au travail. On définira avec le même soin les différents états dans lesquels il est permis ou défendu, l'homme est digne ou indigne de bénir Dieu et de l'invoquer, c'est-à-dire les différents états de pureté et d'impureté légale. De là la nécessité d'un traité, nous allions dire d'une science de bénédictions. Le traité que nous avons sous les yeux débute par cette question : « A partir de quel moment doit-on réciter le *Schema* du » soir ? » Le *Schema* est un passage du *Deutéronome* qui contient le symbole de la foi israélite et qu'on récite en forme de prière matin et soir. Il commence par ces mots : « Écoute » Israël, l'Éternel, notre Dieu, est le Dieu unique. »

Que nous voilà loin des prophètes et même des simples moralistes tels que Jésus, fils de Sirach ! On se figure aisément ce qu'il y a de subtilité et de sécheresse dans les discussions qui peuvent s'engager sur de pareils sujets. Oui, mais il y a aussi le sentiment religieux, l'indomptable foi qui les provoque, le culte idolâtre de la parole de Dieu. Ainsi, pour en citer tout de suite un exemple, quelle piété dans ce précepte de la *Mischna* : « Eût-on même un serpent enroulé autour du » talon, on ne doit pas interrompre sa prière. » Il ne faut donc pas s'étonner si à cette puerile scolastique se mêlent à chaque instant des sentences et des maximes de la plus grande beauté, de curieuses ou de touchantes légendes, des observations plus ou moins exactes de la nature, parce qu'elle aussi, comme la loi, est l'œuvre de la divine sagesse, et quelquefois, mais plus rarement, des lueurs de poésie. En voici quelques-unes que nous recueillons au hasard.

C'est, comme nous venons de le dire, un point important de savoir à quels signes on reconnaîtra l'instant précis où finit le jour et où commence la nuit. Il y a d'abord l'apparition des étoiles. Si l'on n'en voit qu'une, il fait encore jour ; si l'on en aperçoit deux, il y a doute ; la nuit est venue certainement dès qu'on en peut compter trois. Mais voici d'autres signes dont l'observation se rattache à un sentiment plus vif de la nature. Aussi longtemps qu'à l'occident le ciel est rouge, il fait encore jour. S'il commence à s'assombrir, c'est l'*entre-deux*, c'est-à-dire le crépuscule. Si la lumière s'affaiblit au point que l'atmosphère supérieure ressemble à l'inférieure, c'est la nuit : « Lorsque, en pleine lune, le soleil commence à » se coucher tandis que la lune apparaît à l'horizon, c'est le » crépuscule. » Un peu plus loin, le crépuscule est comparé à l'instant fugitif pendant lequel une goutte de sang peut demeurer suspendue sur le tranchant d'une épée. Le temps nécessaire pour que cette goutte de sang se divise nous représente la transition du jour à la nuit. Ce temps est si difficile à mesurer ou à définir, que les plus grands savants n'y parviennent pas. Il n'y a que le prophète Élie à qui il soit réservé de nous tirer un jour de notre ignorance. « Quand le prophète » Élie sera revenu dans ce monde et nous aura expliqué ce » qu'est le crépuscule, personne ne contestera. »

La prière dite *Amida* doit se réciter debout et les pieds joints l'un contre l'autre, afin que les fidèles ressemblent aux anges, dont les membres inférieurs, selon la description qu'en font les prophètes, sont privés de jointures.

Pourquoi, demande un docteur, un fil bleu doit-il être mêlé aux franges qui ornent les extrémités du voile de la prière ? Pour nous faire penser au firmament qui, lui-même, élève notre esprit vers le trône de gloire, comparé par l'Écriture à un ouvrage de saphir.

Il n'y a pas de pratiques si étroites que les docteurs du Talmud ne sachent ennoblir quelquefois par une généreuse austérité. Rabbi Méir permettait de composer, le jour du sabat, un élixir formé d'huile et de vin pour en enduire le corps d'un malade. Lui-même, se trouvant retenu dans son lit par la maladie le jour du Seigneur, se refusa à laisser faire ce mélange pour son propre usage. Ses disciples lui représentant que ses actes n'étaient point d'accord avec ses paroles : « Il suffit », répondit-il, « que quelques-uns se soient montrés » plus sévères que moi pour que je m'interdise à moi-même » ce que je permets aux autres. » C'est précisément le contraire du probabilisme, qui a si justement encouru la réprobation de Pascal.

Mais toutes les observances prescrites par la loi et jusqu'aux sacrifices qu'on offrait à Dieu dans le temple de Jérusalem n'étaient rien ou peu de chose à leurs yeux devant la justice et la science. Ils racontent que David n'avait rien désiré avec plus d'ardeur que de construire la maison de l'Éternel. C'était sa passion, c'était la pensée de toute sa vie, et elle lui attirait souvent les railleries de ses ennemis. Ils se rendaient sous ses fenêtres et disaient ironiquement : « David, à quelle époque » le temple sera-t-il construit ? Quand irons-nous dans la » maison du Seigneur ? » David supportait ces injures, non-seulement avec patience, mais avec joie, espérant qu'on verrait bientôt sa grande œuvre accomplie. Cependant le Très-Saint lui dit un jour : « David, le nombre de tes années sera » complet, je n'en retrancherai rien ; mais ce n'est pas toi qui » construiras ma maison, c'est ton fils Salomon, parce que les » sacrifices qu'on y offrira me sont moins agréables que tes » œuvres ; je veux parler de ton respect pour la justice et » l'équité. » Puis on rappelle en manière de conclusion ou de moralité cette maxime des Proverbes : « La pratique de » la justice est devant l'Éternel préférable à tous les sa- » crifices. »

Puisque nous venons de prononcer le nom de David, citons encore cette poétique tradition d'après laquelle le roi prophète aurait fait suspendre chaque nuit, sous ses fenêtres, une harpe éolienne. Aux premiers sons que le vent du nord faisait sortir de cet instrument, il se réveillait, et, comme piqué d'émulation, il chantait à la gloire de l'Éternel une de ces hymnes enflammées que nous répétons après lui.

Les docteurs du Talmud ne donnent pas un rang moins élevé à la science qu'à la justice, parce qu'ils supposent que, pour faire le bien, il faut le connaître, et que, le connaissant, il est impossible de ne pas le faire. On agitait un jour, dans une des écoles les plus renommées, la question de savoir à laquelle des deux il fallait donner la préférence, à la science ou à l'action. Rabbi Tarphon, peut-être le même personnage que, sous le nom de Tryphon, nous voyons mis en scène dans un des écrits de saint Justin le martyr ; Rabbi Tarphon se déclarait pour l'action, Akiba pour la science. Tous finirent par reconnaître que le premier rang appartenait à la science, parce que la science conduit à l'action. Ce principe, ils l'appliquaient à la religion comme à la morale, à la piété comme à la justice. « L'ignorant, disaient-ils, ne saurait être pieux. » Aussi plaçaient-ils la science même au-dessus de la prophétie, et ils pensaient qu'une des principales causes de la destruc-

tion de Jérusalem, c'est qu'on avait négligé l'instruction de la jeunesse. L'école, d'après une autre de leurs maximes, ne doit être fermée pour aucun motif, fût-ce même pour rebâtir le temple de Jérusalem, et du souffle des enfants qui récitent leur leçon dépend le salut du monde.

Ces idées, fréquemment exprimées dans le Mischna aussi bien que dans le Talmud, se retrouvent dans le *Traité des bénédictions* sous une forme particulière. Deux docteurs entraient un jour dans un cimetière à la suite d'un convoi funèbre. L'un d'eux, en s'appuyant sur ce verset de l'*Ecclésiaste* : « Les vivants savent qu'ils mourront, les morts ne savent » rien », ayant soutenu que les morts étaient absolument privés de connaissance, son compagnon lui répondit : « Tu » sais bien lire l'Écriture, mais non l'interpréter. Les vivants » qui savent qu'ils mourront, ce sont les sages qui, même » après leur mort, sont considérés comme vivants. Et les morts » qui ne savent rien, ce sont les impies, qui, durant leur vie, » sont déjà considérés comme morts. » Ce récit fait involontairement penser à un passage de l'Évangile. Un disciple de Jésus lui demandant la permission d'aller ensevelir son père, Jésus lui répondit : « Suis-moi, et laisse les morts ensevelir » leurs morts. » Ici également, les morts sont les incrédules ou les impies ; les vivants, ceux qui ont ouverts les yeux à la vérité. Maïmonide et Spinosa ont entendu les paroles de l'*Ecclésiaste* dans un autre sens. Pour eux, ceux qui ne conserveront aucun sentiment après la mort, ceux qui mourront tout entiers, corps et âme, ce sont les hommes du commun, restés étrangers aux hautes spéculations de la pensée ; au contraire, ceux qui auront connu la vérité philosophique, qui auront atteint la pure région des idées éternelles et universelles, posséderont le don de l'immortalité !

Voici un autre point de ressemblance entre le Talmud de Jérusalem et l'Évangile. C'est une parabole qui, sans avoir tout à fait la même conclusion, nous a été transmise à peu près dans les mêmes termes que celle qu'on lit dans un des derniers chapitres de saint Mathieu. Il s'agit de prouver qu'un pieux et savant docteur, enlevé à la fleur de l'âge, ne perdra rien par cette mort prématurée des récompenses qui attendent au ciel les vrais serviteurs de Dieu. « A quoi nous fait » penser, dit le Talmud, la fin de Rabbi Boun bar Rabbi Hiya » (c'est le nom du jeune docteur) ? A un roi qui aurait en- » gagé à son service beaucoup d'ouvriers, dont l'un montre- » rait beaucoup plus d'ardeur au travail que les autres. Voyant » cela, que fait le roi ? Il emmène cet ouvrier et se promène » avec lui en long et en large. Le soir, les travailleurs arri- » vent pour se faire payer, et le roi paye également la jour- » née complète à celui avec lequel il s'était promené. A cette » vue, les autres se plaignent en disant : Nous nous sommes » fatigués au travail durant la journée entière, et celui qui » n'a supporté que deux heures de peine reçoit le même sa- » laire que nous ? C'est que, répondit le roi, celui-ci a fait » plus en deux heures que vous dans toute une journée. De » même Rabbi Boun, quoiqu'il n'ait étudié la loi que jusqu'à » l'âge de vingt-huit ans, la connaissait mieux qu'un savant » ou un homme pieux qui l'aurait étudiée jusqu'à l'âge de » cent ans. »

Dans la parabole évangélique, c'est à l'ouvrier de la onzième heure qu'on paye le même salaire qu'à ceux qui sont venus dès le matin. Ce qu'on veut récompenser en lui, ce n'est pas, comme dans le Talmud, la supériorité du travail, c'est la bonne volonté. Mais ce qu'on veut établir par-dessus tout, c'est la liberté du maître de la vigne, c'est le principe de la grâce, en vertu duquel les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers. Mais les formes de langage, le tour d'imagination, les figures employées de part et d'autre et les personnages mis en scène se ressemblent parfaitement ; ce qui prouve qu'ils sont pris dans le génie même de la race hébraïque et que l'imitation n'est d'aucun côté.

Nous venons de nous assurer que le Talmud n'est pas mystique, la grâce l'occupe moins que la justice ; mais il est souvent allégorique. Ainsi, par exemple, dans le *Traité de Berakhoth*, c'est par l'allégorie qu'il explique un passage assez obscur du cantique de Salomon. Il s'agit du verset : « Mon » bien-aimé est descendu au jardin, au parterre des plantes » aromatiques, pour paître son troupeau dans les jardins. » Après avoir fait remarquer qu'il n'est d'abord question que d'un seul jardin, et que tout à coup, à quelques mots de distance, on en mentionne plusieurs, voici à quelle interprétation s'arrêtent les docteurs du Talmud de Jérusalem. Le bien-aimé, c'est l'Éternel ; le jardin où il est descendu, c'est l'Univers ; le parterre des plantes aromatiques, c'est Israël ; les jardins où le bien-aimé fait paître son troupeau, ce sont les autres nations de la terre, et les roses cueillies par la main du bien-aimé, ce sont les justes, ce sont les sages que Dieu enlève aux peuples étrangers pour les faire passer dans celui qu'il s'est choisi. Pour donner ensuite plus de relief à ces traits épars, le Talmud les réunit dans une seule image, il en compose un seul tableau. Un roi a un fils qu'il aime avec passion, et il fait construire pour lui un jardin délicieux. Tant que le fils fait la volonté de son père, le père prend plaisir à rechercher dans toutes les parties du monde les plantes les plus belles et les plus rares pour les transporter dans le jardin de son fils. Mais, si le fils, par sa conduite, vient à irriter son père, celui-ci arrache toutes les plantes que lui-même avait rassemblées et cultivées avec amour. De même, quand Israël irrite le Seigneur par sa désobéissance, ce ne sont pas seulement les justes des autres nations qui l'abandonnent, on lui enlève même ceux qui sont nés dans son sein.

L'allégorie se trouve ici expliquée elle-même ou complétée par une parabole. Dans l'une et l'autre on remarquera cette idée, que le peuple n'aura rempli sa mission et justifié la prédilection que Dieu a pour lui que le jour où il aura uni à ses propres vertus et à sa propre sagesse celles qui existent chez les autres peuples. Cette idée se retrouve dans les livres de la Kabbale, où elle a revêtu un caractère à la fois moral et spéculatif, où elle est devenue le principe d'une sorte d'éclectisme religieux. « La religion du vrai Dieu, disent les » kabbalistes, doit attirer à elle ce qu'il y a de saint dans » toutes les autres croyances. »

Nous voilà bien loin de ce culte servile de la lettre qu'on reproche si généralement aux docteurs de la synagogue. Quand les auteurs du Talmuld semblent tomber dans ce défaut, c'est de leur part un parti pris, un procédé ou un expédient pour atteindre un but plus élevé, pour placer sous la protection d'un texte de l'Écriture un précepte qu'ils croient utile ou juste. Le traité que nous avons sous les yeux nous en fournit un exemple remarquable entre tous. Le Talmud est rempli de maximes qui témoignent du plus grand respect pour la femme, qui nous donnent la plus haute idée du rôle qu'elle remplit dans la famille. Nous nous bornerons à reproduire ici ces paroles que nous avons déjà citées en rendant compte du livre de M. Derenbourg : « Honore ton

» prochain comme toi-même et ta femme plus que toi-même. » La mort d'une femme de bien est pour celui qui l'a perdue » un malheur égal à la ruine de Jérusalem. » Mais précisément parce qu'ils ne voulaient pas que le strict accomplissement de la loi fût pour la mère de famille et la maîtresse de maison une occasion de négliger ses devoirs, les docteurs de la synagogue l'ont dispensée de toutes les pratiques religieuses qui doivent être accomplies dans un temps déterminé, comme la récitation des trois prières de chaque jour, ou l'obligation d'entendre le son de la corne du bélier (du *shofar*, au premier jour de l'an, ou la bénédiction des feuilles de palmier pendant la fête des tabernacles, etc., etc. Mais il fallait que cette dispense fût justifiée, au moins autorisée par un texte du *Pentateuque*. Ils ont trouvé ce verset du *Deuteronome* : « Vous enseignerez nos préceptes à vos fils », Dieu a voulu soustraire à un certain nombre de ses commandements les filles et les femmes.

C'est dans la partie purement juridique et disciplinaire, celle qu'on appelle la *halacha*, que se trouvent les interprétations et les discussions de cette espèce. Les allégories et les paraboles entrent dans la composition de ce qu'on appelle l'*agada*. Mais l'agada renferme aussi des légendes qui, tenant en quelque sorte le milieu entre la poésie et l'histoire, entre les traditions purement hébraïques et des idées ou des croyances venues d'une autre source, offrent presque toujours un sujet d'études intéressantes. En voici une tirée du *Traité des Berakhoth*, qui est particulièrement digne d'attention. Nous n'en retranchons que quelques détails inintelligibles ou absolument étrangers au sujet.

Un jour un Israélite, pendant qu'il cultivait son champ, entendit sa vache pousser des cris plaintifs. Un Arabe qui passait par là lui dit : « Fils de Juda, fils de Juda, laisse là ta vache » et ta charrue, car le moment de ta ruine est proche. » La vache mugit une second fois et l'Arabe reprit : « fils de Juda, » fils de Juda, reprends ta vache et ta charrue, car le roi » Messie vient de naître. — Comment s'appelle-t-il ? — » Menahem (c'est-à-dire le *Consolateur*). — Comment se » nomme son père ? — Ézéchias (un roi de Juda, descendant » de David). — Et d'où est-il ? — De la ville royale de Bethlé- » hem en Judée. » L'Hébreu se rend alors à Bethléhem, portant avec lui une grande quantité de vêtements d'enfants. Toutes les mères accoururent à lui pour lui en demander ou lui en acheter, à l'exception de la mère de Menahem. Comme les autres femmes l'appellent et l'engagent à les imiter. « Oh ! répond-elle, je voudrais voir étranglés les ennemis » d'Israël ; car, au jour de la naissance du Messie, j'apprends » la ruine prochaine du temple de Jérusalem. » Deux jours après le voyageur revient et demande à la mère de Menahem des nouvelles de son fils. « Je ne sais, répondit-elle, ce qu'il » est devenu ; depuis deux jours des vents d'orage et des tem- » pêtes se sont déchaînés qui me l'ont enlevé des mains. » La légende s'arrête là ; ce qui suit rentre évidemment dans la discussion. Un des docteurs, après avoir entendu le récit que nous venons de rapporter, croit devoir cependant défendre la croyance au Messie, mais un Messie futur, en s'appuyant sur le fameux verset d'Isaïe : « Un rameau sortira de » la souche de Jessé. »

Cette légende se compose évidemment de deux parties très-différentes. La première paraît être une simple réminiscence et comme une amplification populaire des termes dans lesquels l'Évangile de saint Marc raconte la naissance de Jésus. Des bergers passent la nuit à garder leurs troupeaux ; un ange apparaît, qui leur annonce que le Messie est né dans la ville de David, la ville royale de Bethléhem, et que ce Messie est le Sauveur. Ils partent aussitôt pour la ville sainte et ne tardent pas à être convaincus qu'on leur a dit la vérité. Dans le récit talmudique les bergers sont remplacés par un laboureur, l'ange par un Arabe, peut-être sous l'influence d'un vague souvenir des Mages. Le Sauveur devient le Consolateur, et la vache, à laquelle un instant après on substitue un bœuf, ne fait-elle point penser à la crèche et à la tradition populaire d'après laquelle l'enfant divin aurait reçu le jour entre un bœuf et un âne ? Mais comment la naissance de Jésus, du Messie chrétien, a-t-elle pu trouver place dans le Talmud ? C'est pour y être tournée en dérision et présentée comme un malheur, comme un malheur passager que Dieu fera cesser quand il se sera réconcilié avec son peuple. A ces sentiments répond la seconde partie de la légende. C'est la propre mère de Menahem qui est chargée de les exprimer avec une énergie sauvage. Sans demander précisément la mort de son enfant, elle souhaite celle des ennemis d'Israël, parce que la naissance de ce prétendu Messie assure leur triomphe en préparant la ruine de Jérusalem. Lorsque ensuite elle vient dire, non-seulement son regret, mais avec un sentiment de satisfaction, que son fils lui a été enlevé au milieu d'un cataclysme, il est difficile de ne pas croire que ce n'est pas seulement du Christ qu'elle veut parler, mais du christianisme.

Cette légende porte en elle la marque de son origine et la date de sa naissance. Quand même elle ne ferait point partie du Talmud de Jérusalem, on verrait qu'elle n'a pu se former que sur le sol de la Palestine, à l'époque où ceux de ses habitants qui étaient restés fidèles à la foi de leurs pères subissaient la persécution des empereurs chrétiens de Byzance. On sait que les persécuteurs n'ont point manqué parmi eux et que parmi les édits figure fréquemment celui qui interdit l'étude de la *Deuterose*, c'est-à-dire de la loi orale.

On reconnaît encore le style et le caractère légendaire dans le récit de la mort d'Akiba. Ce docteur, un des plus vénérés et des plus illustres parmi ceux qui ont attaché leurs noms à la Mischna, ayant pris parti pour Borcokébas, fut condamné par Adrien au dernier supplice. Voici comment son martyre est raconté dans le Talmud de Jérusalem.

Akiba était sur le point de subir sa condamnation devant l'impie Turnus Rufus, lorsque arriva l'instant de réciter le *schema*. Il prononça les saintes paroles, et pendant qu'elles sortaient de ses lèvres, un éclair de joie illumina son visage. « Vieillard, vieillard, lui cria le proconsul, la magie t'a-t-elle » enseigné le secret de conjurer la douleur, ou bien est-ce » pour me braver que tu souris au milieu des tortures ? — » Calme-toi, répondit Akiba, la magie ne m'a enseigné aucun » secret et je ne songe pas à te braver. Mais toute ma vie, » quand je récitais ce verset. — Tu aimeras l'Éternel, ton Dieu, » de tout ton cœur, de toute ton âme et de toutes les fa- » cultés, — je me suis demandé avec tristesse si je pourrais » jamais mettre en pratique les trois manières d'adorer Dieu » que prescrit notre loi. J'ai prouvé que j'aimais l'Éternel de » tout mon cœur et de toutes mes facultés. Mais je n'ai pas » encore pu lui prouver mon amour en lui rendant mon âme. » Je lui donne aujourd'hui ce témoignage dans l'instant même » où c'est l'usage de réciter les paroles qui nous en font un

» devoir. Voilà la cause de me joie. » En achevant ces mots, il expira.

Le Talmud n'est pas seulement un recueil de traditions, de discussions, d'allégories, de paraboles et de récits légendaires, il contient aussi des observations de mœurs et des peintures de caractères qui attestent une grande sagacité, en même temps qu'elles fournissent un élément précieux à l'histoire. On n'a qu'à lire, pour s'en convaincre, le passage des Berakhoth où sont énumérées et définies les différentes espèces de pharisaïsme. On y trouvera aussi la preuve qu'il y a une différence entre les pharisiens et les interprètes de la loi orale. Il existe, selon le Talmud de Jérusalem, sept types de pharisiens, ou, pour conserver la simplicité de l'expression originale, sept pharisiens : Celui qui accepte la loi comme un fardeau : celui qui agit par intérêt ; celui qui se frappe la tête contre les murailles pour éviter la vue d'une femme ; celui qui agit par ostentation ; celui qui prie qu'on lui indique une bonne action à faire ; celui qui ne cède qu'à la crainte ; celui qui est inspiré par l'amour. Le premier ressemble à un homme qui chargerait les commandements divins sur ses épaules pour les porter plus loin (c'est-à-dire pour s'en débarrasser). Le deuxième a l'air de dire : Prêtez-moi de l'argent si vous voulez que j'accomplisse ce précepte. Le troisième se dit à lui-même : Je vais remplir une des prescriptions de la loi, puis je me donnerai le plaisir d'en viser une autre, et les deux actions se balanceront. Arrivant au septième, à celui dont l'amour seul dirige toutes les actions, le Talmud dit : « Celui ci est le meilleur de tous. Il ressemble à notre pa- » triarche Abraham, dont la foi a vaincu et, en quelque » sorte, converti les mauvais penchants. Il a fait avec l'in- » stinct du mal comme un pacte pour ne plus pécher. » C'est immédiatement à la suite de ces réflexions que l'on trouve, en guise de preuve, le récit de la mort d'Akiba.

Sans avoir aucun soupçon du vrai système du monde, qu'entrevoyaient les Kabbalistes, sans connaître même le système de Ptolémée, auquel on ne s'aperçoit pas qu'ils fassent jamais la moindre allusion, les auteurs du Talmud se font une assez grande idée de l'immensité de l'univers. Ils pensent qu'il ne faudrait pas moins de cinq cents ans pour parcourir la distance de la terre au ciel, qui est étendu immédiatement au-dessus de nous. Ils supposent le même intervalle entre un ciel et un autre, et entre les deux extrémités opposées du même ciel, quand on le traverse dans son épaisseur. Cependant, ajoutent-ils, Dieu est si près de nous, qu'il suffit de l'invoquer à voix basse dans un coin pour qu'aussitôt notre prière arrive jusqu'à lui. Pour en donner une preuve (car toujours il leur faut une preuve tirée de quelque texte de l'Écriture), ils citent ce verset du livre de Samuel : « Hanna se parlait à » elle-même, ses lèvres seules remuaient, mais on n'entendait » pas sa voix. »

Le Talmud n'admet pas seulement la prière à voix basse, le silence lui-même lui paraît quelquefois le plus bel hommage qu'on puisse rendre à la majesté divine. Après avoir montré combien les épithètes que nous donnons à Dieu dans nos hymnes et dans nos prières sont souvent indignes de lui, et de quelle témérité on se rend coupable quand on veut énumérer tous ses attributs, un des docteurs conclut en ces termes : « La meilleure des adorations consiste à garder le » silence. »

Mais les auteurs du Talmud ne se piquent pas trop d'être conséquents. En même temps qu'ils s'efforcent de mettre la majesté divine au-dessus des louanges de l'homme, avec quelle facilité et quelle profusion ils la font intervenir dans les moindres événements de l'histoire sainte. Ainsi, quand Moïse dit dans l'*Exode* que Jéhovah l'a fait échapper à l'épée de Pharaon, il est impossible, d'après eux, de ne pas voir dans ces paroles une allusion à un miracle : car « un homme, selon la » réflexion naïve de l'un d'entre eux, peut il échapper au » pouvoir d'un roi » ? Toute la question est de savoir en quoi consiste ce miracle. Il y en a un qui pense, que Moïse ayant été condamné par Pharaon à avoir la tête tranchée, l'épée rebondit contre son cou, et, en rebondissant tua le bourreau. Un autre suppose qu'un ange descendit du ciel, et, prenant la forme de Moïse, se livra aux gardes de Pharaon pendant que le futur législateur des Hébreux se mettait en sûreté. Il y en a un troisième qui voit la chose autrement ; Dieu aurait rendu sourds, ou muets, ou aveugles, tous les gens du roi qui avaient reçu l'ordre d'arrêter Moïse. Moïse ayant pris la fuite, et le roi demandant à ses serviteurs ce qu'il était devenu, tous furent également incapables de lui répondre. Chacune de ces fantaisies invoque naturellement en sa faveur un verset de la Bible qui s'y ajuste avec plus ou moins de peine.

Qu'on nous permette de citer encore, avant de finir, un passage d'un tout autre caractère. On y verra que le sentiment artistique de la beauté, quoique répudié par la plupart d'entre eux comme une atteinte à la piété et aux bonnes mœurs, n'était pas tout à fait étranger à ces austères casuistes. On racontait devant les docteurs réunis dans la maison d'étude *beth hamidrasch*), que Rabbi Gamaliel, rencontrant un jour une païenne d'une beauté remarquable, prononça en son honneur la formule de bénédiction. — Est-ce possible, s'écrièrent les docteurs ! n'avons-nous pas appris de nos maîtres qu'on ne doit pas attribuer aux païens le don de la grâce ? Aussi, reprit le narrateur, ne l'a-t-il pas admirée pour sa beauté personnelle ; mais il a dit : « Béni soit l'Éter- » nel pour les belles choses qu'il a faites dans cet univers. » Il se serait exprimé de la même manière à la vue d'un beau chameau, d'un beau cheval ou d'un bel âne. Mais quoi donc ! reprennent les autres, Rabbi Gamaliel avait-il l'habitude de regarder les femmes ? — Il faut croire qu'il a rencontré celle-ci au détour d'un chemin tortueux, subitement, sans s'y attendre, et qu'il n'a pu ainsi s'empêcher de la regarder.

Les idées et les faits que nous avons essayé de mettre en lumière et les exemples que nous avons choisis suffiront peut-être pour faire comprendre l'intérêt qui s'attache aujourd'hui à une traduction complète du Talmud. Le Talmud n'est pas l'œuvre d'un homme, d'une école ou d'une secte particulière, mais celle d'une race et d'une religion ; c'est l'œuvre collective du judaïsme et du peuple juif pendant sept ou huit siècles de leur existence, cinq siècles au moins, si l'on s'en tient au Talmud de Jérusalem. Ils y ont mis leur esprit, leur vie, leur foi, leurs espérances, leur piété et leurs superstitions, leur ignorance et leurs lumières, leurs haines et leurs prédilections. C'est un monument historique et religieux, qui, bien que d'un ordre inférieur, fait suite à la Bible.

AD. FRANCK.

BEAUX-ARTS

Le musée de Bethnal-Green et la galerie de M. Richard Wallace

Tout le monde en France connait de réputation la magnifique galerie de tableaux que le marquis de Hertford a mis vingt ans de sa vie à réunir. Mais quelques amateurs seulement ont été admis à en admirer une partie dans les hôtels des rues Laffitte et Taitbout ; quant au reste de la collection, il avait été depuis longtemps transporté à Londres, où l'accès en était réservé à un petit nombre de visiteurs privilégiés. Il en est tout autrement aujourd'hui : sir Richard Wallace, l'héritier de lord Hertford, sous l'inspiration de ce libéralisme éclairé dont il a déjà donné tant de preuves, a voulu, avant de placer définitivement cette incomparable galerie dans une de ses habitations particulières, en faire jouir quelque temps le public, et l'a prêtée au musée de Bethnal-Green, nouvellement fondé à Londres. L'époque où nous vivons est malheureusement peu favorable au succès d'exhibitions de ce genre : l'attention est absorbée par des préoccupations d'un autre ordre, et c'est à peine si quelques journaux français ont fait mention dans leurs colonnes de cette exposition qui eût été, en de tout autres temps, un événement européen.

L'existence même du musée de Bethnal-Green est encore un fait à peu près ignoré, et beaucoup d'étrangers quittent Londres sans en avoir entendu parler. Le musée est, en effet, situé à l'extrémité est de la métropole, au milieu de ces rues que l'on évite ordinairement avec soin et où l'on n'arrive qu'à la condition de traverser Spitalfields et Whitechapel, dans un quartier principalement habité par de pauvres tisserands irlandais, et où rien ne peut attirer la curiosité, si ce n'est l'aspect de la misère. A Londres même, Bethnal-Green est tellement peu connu que, le jour de l'inauguration du nouvel édifice, les autorités crurent devoir indiquer, sur les cartes d'invitation, les meilleures directions à suivre pour s'y rendre. On s'étonnera sans doute qu'un pareil milieu ait été choisi pour y fonder un palais principalement destiné à des expositions artistiques ; mais on a précisément obéi au désir de perfectionner le goût des classes ouvrières. Toutes les galeries, les bibliothèques, les musées, se trouvaient jusque-là condensés au centre ou à l'ouest de Londres, et l'on se plaignait depuis longtemps de ce que toutes les fondations publiques eussent été placées à portée des classes riches qui ont cependant mille autres moyens de se procurer des moyens d'instruction ou de jouissance esthétique, tandis que les masses populaires, qui avaient le plus besoin d'établissements de ce genre, étaient celles pour lesquelles on n'avait encore rien fait.

On se préoccupe beaucoup en Angleterre, depuis quelques années, de l'infériorité du goût public en comparaison de celui des populations continentales. Les expositions internationales ont ouvert les yeux sur ce défaut ; à côté de la peinture française ou allemande, la peinture anglaise contemporaine fait assurément triste figure ; les produits industriels surtout, malgré de solides avantages, laissent beaucoup à désirer au point de vue de la grâce et de l'élégance. Des associations s'étaient formées pour chercher le remède à un tel état de choses, et l'un de leurs premiers actes avait été la création du musée de South-Kensington. Selon nous, un moyen tout simple eût été d'ouvrir les musées au public les dimanches et les jours de fêtes ; mais on sait comment les Anglais entendent l'observation du dimanche, et aussi longtemps qu'ils ne voudront rien changer à leurs vieilles habitudes, les ouvriers n'auront guère pour se délasser des travaux pénibles de la semaine que les *gin's palaces* et les sermons en plein vent. On aura beau multiplier les musées, il est certain que le peuple n'y viendra point les jours de travail. Comme pis-aller, on a songé à ouvrir les galeries le soir, et il faut reconnaître qu'à cet égard le musée de South-Kensington est un chef-d'œuvre d'organisation. Rien de comparable, croyons-nous, n'existe actuellement en Europe. Certes, les collections de ce musée sont loin d'être de premier ordre ; beaucoup d'objets ne sont que des copies ou des reproductions ; la plupart des tableaux appartiennent à l'école anglaise, ce qui n'est peut-être pas d'un choix très-heureux pour modifier et relever le goût national : on y trouve cependant une œuvre capitale, l'*Hamlet* de Lawrence, qui vaut un Rembrandt. Mais ce qui ne se retrouve nulle part dans le monde, c'est le spectacle féerique de cette agglomération d'œuvres d'art de tout genre inondés de lumière artificielle.

Quelque heureuse que fût l'idée d'ouvrir ce musée aux visiteurs du soir, on ne tarda pas à s'apercevoir que South-Kensington est situé dans la partie la plus aristocratique de Londres, à quatre ou cinq milles des quartiers habités par ceux auxquels il était primitivement destiné. C'est alors que prit naissance l'idée de fonder le musée de Bethnal-Green, à l'autre extrémité de la ville. Ce musée n'est d'ailleurs qu'une succursale de South-Kensington ; il est dirigé par le même comité, qui a pris le nom de *Comité des sciences et des arts du conseil d'éducation*. Le terrain qui avait été légué aux pauvres sous le règne du roi Jacques, alors que cette partie de Londres était encore livrée à la culture, a été acheté à l'administration de l'assistance publique. Le palais est une construction en briques et en pierres assez bien réussie, quoique peu élégante et d'une dimension qui nous a paru fort insuffisante. Il n'a été achevé qu'au commencement de cette année et les jardins qui doivent l'entourer ne sont même pas encore dessinés. Il est distribué de manière qu'on puisse, indépendamment des galeries d'exposition, y établir une bibliothèque, des salles de conférences et de cours, un restaurant et des salles de rafraichissements. Le premier soin a été d'y transférer, au rez-de-chaussée, des collections qui se trouvaient en réserve à South-Kensington, et notamment des collections de produits animaux et de substances alimentaires qui nous ont paru de médiocre valeur. Lors de notre visite, nous nous sommes hâté de monter au premier étage où se trouve exposée, depuis la fin de juin, la galerie de Richard Wallace.

C'est une bonne fortune pour le musée de Bethnal-Green d'avoir pu, dès ses débuts, présenter au public une aussi brillante collection, la plus riche galerie particulière qui existe. Nous aurions voulu, pour notre part, en faire une étude complète ; mais malheureusement le temps nous a manqué, et nous ne pouvons donner ici que des renseignements d'un caractère général, trop rapidement recueillis.

La collection se compose de 598 tableaux à l'huile, 138 aquarelles, et environ 1200 objets d'art de tous genres. Pour ne parler que de la peinture à l'huile, toutes les écoles sont représentées. L'école italienne l'est par un moins grand

nombre de chefs-d'œuvre que les autres. Est-ce parce que les tableaux de cette école, presque tous casés dans les monuments publics ou les musées, deviennent de jour en jour plus difficiles à acquérir ? On ne serait-ce pas plutôt parce le goût de lord Hertford, qui avait une prédilection bien marquée pour les écoles coloristes, le portait de préférence vers les peintres des Pays-Bas, de la France et de l'Espagne ? Nous avons cependant remarqué un admirable panneau de Léonard de Vinci, représentant une *Madone*, et un gracieux André del Sarte, *La vierge et l'enfant Jésus, entourés d'autres enfants*, provenant de la collection du roi de Hollande. Lord Hertford, et c'est peut-être encore un trait de goût coloriste, affectionnait les vues de Venise, car nous avons pu en compter jusqu'à dix de Guardi et dix-sept de Canaletto. Signalons encore *Une femme en costume oriental*, du Dominiquin, qui rappelle beaucoup la *Sibylle de Cumes*, de la tribune de Florence, et une esquisse brillante du Titien, qui paraît être une première ébauche de la célèbre *Danaé* du musée de Naples.

Nous ne pouvons énumérer ici tous les chefs-d'œuvre de l'école hollandaise qui se trouvent dans cette galerie. Nous citerons seulement une petite toile pleine de chaleur d'Adrien Brauwer, le *Paysan endormi*, — trois Paul Potter, — toute une suite de toiles de premier ordre de Metzu, de Miéris, de Steen, — des Van der Neer et des Weenix à ne pouvoir les compter, — un très-beau cavalier de Franz Hals, — une *Vue d'église* de Van der Heyde avec figures de Van de Velde, — des Cuyp très-remarquables et notamment une *Vue de rivière*. Berghem a, dans la collection, trois de ses meilleurs paysages ; Gérard Dow, un petit *Saint-Antoine* peint sur cuivre ; Ruysdael, quatre toiles, notamment un admirable *Paysage avec chute d'eau*, provenant de la collection du baron Denon. Nous avons encore remarqué le *Paysan en gaieté* de K. Du Jardin, trois Adrien et trois Isaac van Ostade, un tableau bien connu de Téniers, *La femme adultère*, et un étincelant Van der Helst, représentant des portraits de famille et rappelant, en de moins grandes proportions, les magnifiques groupes du musée d'Amsterdam. Mais ce qu'il y a de plus beau, parmi les tableaux de cette école, ce sont assurément cinq Hobbema de premier choix, dont l'un, signé et portant la date de 1663, a été peint à l'occasion de la réception du peintre à l'Académie royale d'Amsterdam, et onze Rembrandt qui représentent dignement le maître des maîtres, parmi lesquels un beau *Portrait de la femme et de la fille du bourgmestre Palekan* et une grande toile représentant le *Serviteur impitoyable* de la parabole de saint Mathieu.

Les tableaux de l'école flamande sont loin d'être proportionnellement aussi nombreux. Mentionnons seulement deux Pourbus, un *Groupe de famille* de Gonzales Coques, deux beaux portraits de de Vos, un petit J. Fyt, un seul Jordaens et un seul Snyders. En revanche, Rubens et Van Dyck occupent le rang qu'ils méritent : nous avons pu admirer, de Rubens, le célèbre paysage connu sous le nom de l'*Arc-en-ciel*, une magnifique *Sainte famille, avec sainte Élisabeth et saint Jean-Baptiste*, provenant des collections Boursault et Casimir Périer, une *Adoration des mages*, esquisse du grand tableau qui se trouve à Anvers, et une autre esquisse *du Triomphe de Henri IV* que nous voyons au Louvre. Parmi les six tableaux de Van Dyck, les plus remarquables sont les *Portraits de Philippe Le Roy et de sa femme*, de la collection du roi de Hollande, la *Vierge et l'enfant*, de la collection du cardinal Fesch, et le tableau gravé par Schiavonetti sous le titre de *Pâris*.

Les écoles espagnole et française tiennent véritablement la première place dans la galerie. Que l'on songe à l'impression produite par onze chefs-d'œuvre de Murillo, appartenant pour la plupart à la seconde et à la troisième manière du peintre : nous nous contenterons de citer une admirable *Annonciation*, provenant de la collection Aguado, et une autre toile de premier ordre, *Joseph vendu par ses frères*. A côté des Murillo se trouvent huit Vélasquez, pleins de finesse et d'originalité ; nous nous rappelons surtout un portrait en petit du duc d'Olivarez, ministre de Philippe IV, qui se retrouve peint de grandeur naturelle, également par Vélasquez, à la galerie royale de Madrid.

Nous avons hâte d'arriver à l'école française. Nulle part on ne trouverait de documents plus complets pour étudier son histoire. Watteau y règne en maître, et c'est là qu'il faudrait aller se faire une idée de ce grand peintre, que nous ne connaissons encore que d'une manière si insuffisante. Qu'avions-nous de lui en France avant que M. Lacaze eût légué au Louvre sa précieuse collection ? Lord Hertford aurait bien voulu devenir le possesseur du *Grand Gille*, cet incomparable tour de force en coloris ; il proposa un jour à M. Lacaze de le lui jouer à l'écarté contre un autre tableau de Watteau ; mais comme il reconnaissait que ce dernier tableau était loin de valoir celui qu'il convoitait, il offrait de rendre à son adversaire trois points sur cinq. M. Lacaze réfléchit et pensa que la France possédait un trop petit nombre de Watteau pour s'exposer à en perdre un, même en courant la chance d'en gagner un autre ; il refusa la partie, et c'est peut-être à sa prudence que nous sommes redevables d'avoir conservé au moins une œuvre capitale du maître. Lord Hertford avait d'ailleurs de quoi se dédommager avec les onze chefs-d'œuvre de Watteau qui se trouvent dans sa galerie. Deux paysages avec groupes attirent d'abord l'attention par leur grandeur ; ce ne sont pas cependant les meilleurs : la composition de l'un d'eux est très-faible, et l'on n'y retrouve guère l'habileté avec laquelle le peintre savait ordinairement grouper ses personnages ; l'autre est mieux conçu, mais on y voit malheureusement des chevaux singulièrement dessinés et qu'on dirait copiés d'après des coursiers de carton : ce n'était point là d'ailleurs l'affaire de Watteau, qui, en dehors des figures, des mains, des draperies et du paysage, n'a jamais été qu'un dessinateur fort médiocre. Mais quel coloris dans les autres tableaux de la collection ? Quand après avoir contemplé un Watteau pendant quelques minutes, on transporte rapidement les yeux sur un tableau d'un autre maître, fût-ce même un Hollandais, ce dernier semble toujours, par l'effet du contraste, perdre une grande partie de sa chaleur. Il y a là une scène de musique champêtre, avec un joueur de guitare, qui est éblouissante ; jamais la soie n'a jeté de reflets plus tapageurs ; ce tableau rappelle par sa composition une autre toile que l'on admirait récemment à l'exposition artistique de Valenciennes, la ville natale du peintre, et qui appartient à M. Beauvois, notaire ; ce sont bien les mêmes personnages, les mêmes costumes, un paysage du même genre, et le même caniche au premier plan ; malheureusement le tableau de Valenciennes est beaucoup moins bien conservé, tandis que celui de la collection Wallace est d'une admirable fraîcheur. Un autre paysage, provenant de la collection de M. de Morny, ressemble à la *Scène dans un parc* de la galerie

Lacaze. Nous avons remarqué encore deux tableaux connus par la gravure, la *Promenade sentimentale* et *Arlequin et Colombine*. Watteau excellait à faire refléter dans une robe de soie les couleurs des costumes des autres personnages d'un groupe. La robe de Colombine sert véritablement de miroir à l'habit diapré d'arlequin. Dans un autre tableau qui représente *Gille et sa famille*, non plus de grandeur naturelle comme dans la collection Lacaze, mais au contraire dans une admirable petite toile à regarder à la loupe, on retrouve également dans le blanc vêtement de Gille, reflétés avec un art infini, les costumes des personnages environnants. C'est un secret que Watteau a légué à Pater, et qui forme aussi l'un des traits caractéristiques du talent de ce dernier.

Pater montera beaucoup dans l'estime de tous ceux qui auront pu visiter la collection de lord Hertford. Lui aussi paraît avoir été l'un des peintres de prédilection de l'illustre amateur qui est venu à bout de rassembler jusqu'à quinze de ses toiles. Il en est une représentant une *Fête dans un palais* qui offre tous les caractères d'un Watteau, et que, pour notre part, nous aurions plutôt attribué à ce dernier maître ; mais nous supposons que les rédacteurs du catalogue auront eu quelque bonne raison pour en décider autrement. Il y a aussi un certain nombre de Lancret ; mais avec ce peintre nous sommes déjà bien loin de Watteau et de Pater ; si Lancret a traité des sujets semblables, on ne retrouve plus chez lui ce coloris magique qui distingue les deux autres peintres.

Un autre artiste du XVIIIe siècle qui occupe une place immense dans la collection, c'est Greuze, dont nous avons compté jusqu'à vingt-deux tableaux ; c'est à peine croyable quand on songe à la pauvreté des musées français en fait de peinture française. Nous avons pu admirer quelques-unes de ces têtes ravissantes, pleines de finesse et d'expression gracieuse, dans lesquelles il excellait : signalons surtout le portrait de Sophie Arnould, l'actrice du Théâtre-Français. Boucher a aussi dans cette galerie quelques-unes de ses meilleures toiles ; Desportes, deux natures mortes : de Troy, deux scènes de chasse ; Nattier est représenté par cinq tableaux, notamment par un portrait de Marie Leczinska et par un autre de madame de Chateauroux, maîtresse de Louis XV, en baigneuse. Là se trouve encore une magnifique aquarelle en bistre d'Hipp. Rigault, représentant Louis XIV. Mentionnons encore cinq Fragonard et quatre Oudry. Drouais n'est représenté que par deux copies.

Si les peintres français du XVIIIe siècle occupent dans la galerie Wallace un rang si distingué, ceux du siècle précédent n'y sont pas non plus oubliés. Le catalogue classe Philippe de Champagne parmi les Flamands, nous avons au contraire l'habitude de le revendiquer comme nôtre ; la galerie possède un des plus beaux tableaux de ce peintre que nous ayons encore vu ; c'est une grande toile provenant de la collection du marquis de Montcalm, et représentant une *Adoration des Mages*, une œuvre plus vigoureuse que ne le sont ordinairement les productions de ce maître. De Claude Lorrain, nous avons à citer un excellent paysage et la *Vue d'un port de la Méditerranée*. Nous avons pu également admirer un tableau de Nicolas Poussin, provenant de la collection du cardinal Fesch et gravé par Raphaël Morghen : c'est le célèbre tableau des *Saisons*. Enfin nous avons encore remarqué un précieux portrait du *comte de Hertford*, par Clouet, et une brillante mascarade de Vanloo.

Des peintres dont nous nous sommes étonné de ne rien trouver dans une collection aussi riche et aussi complète, ce sont les frères Le Nain et Chardin.

Il nous reste à dire quelques mots des peintres modernes et contemporains, qui sont loin de se trouver exclus de la collection. C'est encore ici que le goût coloriste de lord Hertford l'a principalement dirigé vers la peinture française. Les Horace Vernet sont au nombre de quarante et un, les Descamps au nombre de trente-quatre, parmi lesquels des tableaux dont tous les connaisseurs ont gardé le souvenir, une *Patrouille à Smyrne*, le *Philosophe*, l'*Intérieur d'un harem*, la *Sortie de l'école à Constantinople*, une *Halte dans le désert*, etc. Puis viennent les Paul Delaroche et les Meissonnier par quinzaine : parmi les œuvres du premier, nous avons retrouvé les *Enfants d'Edouard*, la *Dernière maladie du cardinal Mazarin*, le *Cardinal de Richelieu sur le Rhône*, l'*Assassinat du duc de Guise*, etc. Parmi celles du second, *Polichinelle*, les *Connaisseurs*, le *Cavalier du temps de Louis XIV*, un *Mousquetaire de Louis XIII*, etc. Puis viennent des Bellangé, des Papety, des Prudhon, des Géricault, des Roqueplan, des Saint-Jean, des Marilhat, un splendide paysage de Théodore Rousseau, avec bestiaux s'abreuvant à une rivière, des Troyon, des Rosa Bonheur, des Eugène Lami, une des meilleures toiles de Robert Fleury, *Charles-Quint au monastère de Saint-Just*, des Pils, des Gérôme, des Couture, des Corot, des Cogniet, quelques Diaz heureusement choisis, des Ziem, etc.

On sent en parcourant cette galerie que l'on n'est point dans un musée public où les peintures médiocres se trouvent si souvent à côté de chefs-d'œuvre ; ici c'est un seul et même goût qui a présidé au choix des tableaux, avec une certaine méthode, une prédilection pour certains genres, certains styles, et qui a éliminé tout ce qui était faible et de valeur secondaire. Un sentiment de tristesse se mêlait à notre admiration quand nous songions qu'une grande partie de ces richesses exquises venaient de la France, et en sont sorties pour ne plus y revenir. Pourquoi M. Richard Wallace, qui aime beaucoup notre pays, n'a-t-il pas eu du moins l'idée, avant de faire transporter sa galerie en Angleterre, de l'exposer aux regards du public parisien, comme il en fait aujourd'hui les honneurs aux habitants de Londres ? Il est certain que nulle part mieux que chez nous cette magnifique collection n'aurait été appréciée à sa véritable valeur.

L. D.

VARIÉTÉS

Fragments des lettres inédites de Mazzini

A propos d'un travail sur Dante, publié dans la *Revue germanique*, Mazzini écrivit à l'auteur, Daniel Stern, une première lettre qui devint le point de départ d'une correspondance suivie entre l'un et l'autre. La mort seule de Mazzini y mit fin. Ajoutons que Daniel Stern n'a jamais vu Mazzini. Les lettres du fameux agitateur italien nous ont été communiquées, et nous en détachons quelques jugements sur les hommes et les choses de notre temps qui ne paraîtront pas tous sans doute justes ni mesurés, mais qui peignent en un vif relief l'esprit et l'âme de Mazzini. On remarquera ses convictions antimatérialistes. On remarquera aussi que les der-

nières lettres ont été écrites presque à la veille de sa mort, après la guerre et la Commune.

Ces lettres ont été écrites en français; nous avons respecté les quelques incorrections échappées à l'homme qui écrit dans une langue étrangère.

---

16 septembre, le soir, 1864.

Je lis en ce moment l'*Histoire de la Révolution de* 1848 (1). C'est, par une rare impartialité, par l'appréciation des hommes, par l'intelligence des choses, par la justesse du coup d'œil général et par le pur amour du peuple, qui y respire, le meilleur travail que j'aie vu sur ce sujet aujourd'hui difficile. Seulement je ne suis pas aussi indulgent que vous sur le socialisme. Vous flétrissez les communistes matérialistes; ils n'ont fait que pousser à l'absurde et avec dévergondage le vice caché au fond de tous ces *systèmes* exclusifs qui ont fait presque rétrograder la pensée sociale commune à nous tous républicains qui comprenons, aimons et croyons. Tous ces hommes, Fourier, Cabet, Louis Blanc, Proudhon, etc., avaient l'intelligence, et, autant que le culte de leur individualité le permettait, l'amour du peuple : ils étaient tous dépourvus de croyance. Ils sont tous fils de Bentham. La recherche du bonheur est pour eux tous la définition de la vie. Ils ont matérialisé le problème du monde. Ils ont substitué au progrès de l'humanité le progrès, passez-moi le mot, de la cuisine de l'humanité. Ils ont rétréci, faussé l'éducation de l'ouvrier. C'est pourquoi l'ouvrier s'est croisé les bras devant décembre.

Vous allez me classer parmi les républicains bourgeois, et vous auriez tort. Dès 1832, j'écrivais pour les ouvriers italiens sur la substitution de l'association au régime du salaire. Le mouvement des classes ouvrières des villes chez nous relève principalement, permettez-moi de le dire, car je tiens à n'être pas mal jugé de vous, de mes efforts pendant les vingt-cinq dernières années. Je m'occupe aujourd'hui de fédéraliser les sociétés ouvrières d'un bout à l'autre de l'Italie ; et ce sera fait en novembre au congrès ouvrier qui doit se tenir à Naples. Si je suis aimé quelque part, c'est dans la classe ouvrière italienne. Mais c'est du point de vue du devoir que je leur parle, c'est au nom de la loi morale à pratiquer, au nom de la mission qu'ils sont appelés à accomplir pour l'Italie et pour le monde. Le problème économique leur est présenté par nous comme *moyen* indispensable. Le socialisme en France et en Angleterre l'a proposé comme un *but*. Là, et dans l'absence d'une conception européenne, a été, selon moi, le secret de sa chute.

---

26 septembre 1864.

Les Slaves ont trois grandes choses pour eux. Ils naissent, ils viennent à la vie : nous mourons ; nous mourons pour nous transformer, pour renaître, je le veux bien : toutefois, c'est d'un côté le berceau, de l'autre la tombe de tout un ordre de choses : laissez-moi, vous femme, m'intéresser au berceau. En second lieu, ils ont seuls aujourd'hui, depuis la mort de Gœthe et de Byron, la seule poésie spontanée, vivante, respirant l'action, qu'il me soit donné de connaître. Vous me citez Mickiewicz, que j'ai connu, il n'est pas seul. Ils ont Malczeski, Garczynski, Zaleski, Krasinski. Il y a plus de poésie dans un des embrassements que Zaleski donne à l'Ukraine et à ses steppes, plus de poésie dans quelques scènes du drame de Krasinski, dans son *Rêve de Césara*, dans son *Prisonnier*, que dans toutes les élégies de Lamartine et dans toutes les poésies en bas-relief de Victor Hugo. La vie, l'action, le sentiment d'une tâche à accomplir, remuent dans tout ce que ces hommes écrivent. Enfin, mon amie, ces hommes, ces Slaves que vous dédaignez, savent le martyre que nous ne connaissons plus : ils prient et combattent, tandis que nous diplomatisons ; ils luttent et lutteront, soyez en sûre, jusqu'à l'avénement, tandis que nous faisons de l'*opportunisme* entre le tombeau de la Pologne et celui du Danemark...

Vous me parlez de Manin. Êtes-vous bien sûre de connaître à fond le caractère de notre dissentiment ? Avez-vous lu les trois lettres que je lui adressai par la presse, lorsqu'il parla de la « *théorie* du poignard » ? Il était grand et j'ai conscience de l'avoir traité comme tel. Mais il faussait, selon moi, sans le savoir, le caractère de notre mouvement : il démoralisait l'Italie qui n'est pas, qui ne peut pas être monarchique, en voulant la monarchiser : il fondait à son insu cette école *opportuniste*, matérialiste, qui menace de nous étouffer au berceau, et je lui écrivis ce que j'en pensais, en l'adjurant de nous revenir. Est-ce là être injuste ?

---

6 octobre 1864.

Pour moi, la convention du 15 septembre (1) est éminemment immorale : elle met le gouvernement italien dans la nécessité de décapiter l'Italie ou d'être sciemment, de propos délibéré, déloyal. Elle décrète Aspromonte en permanence ; elle aide le Pape à se faire du crédit et une armée de bandits prêts à égorger les Romains lorsqu'ils se soulèveront. Elle abolit la protestation italienne contre l'envahisseur étranger. Elle pactise un silence de deux ans. Elle fonde le *droit* — le droit, non de la force brutale, mais des conventions écrites — pour l'étranger de nous dire : « Appelés par les Romains, vous entrez : vous trahissez vos engagements : je rentre et je reste. » Elle rejette — je parle toujours du gouvernement — la question romaine vers l'indéfini, en déclarant que ce ne peut être qu'à l'influence morale qu'on devra Rome, c'est-à-dire, je suppose, à la conversion du pape. Elle donne un démenti aux plébiscites, aux déclarations du parlement, à celles de tous les cabinets qui se sont succédé depuis Cavour. Et quant à nous, elle nous rend, en brisant les plébiscites, notre liberté : nous tâcherons d'en user.

. . . . . .

Ce n'est pas sur Macchiavelli que je dis anathème : c'est sur les imitateurs de Macchiavelli. Quant à Tacite, à lui ou aux livres en général, je vous avoue que je les donnerais

---

(1) Par Daniel Stern.

(1) Qui mettait un terme à l'occupation française à Rome à charge par l'Italie de ne point franchir les frontières du territoire pontifical et d'établir leur capitale à Florence.

tous pour une ligne d'*action*. Je crois que Byron a dit cela quelque part. Ne m'appelez pas barbare. Sérieusement parlant, la pensée m'est sacrée et je serais capable de me traîner de bibliothèque en bibliothèque, d'archives de couvent en archives de couvent, pour déterrer quelques lignes d'un grand penseur oublié, de Joachim par exemple : mais ce serait à condition de me dévouer à incarner la pensée contenue dans ces quelques lignes dans l'action. Je n'aime pas qu'on démembre l'unité humaine : elle est pensée et action. C'est pourquoi les génies qui nous ont donné une lueur de cette unité sont ceux que je préfère. Entre les deux séries, dont l'une descend d'Homère à travers Shakspeare jusqu'à Gœthe, l'autre descend d'Eschyle à travers Dante jusqu'à Byron, mon admiration n'a pas de choix, mon amour choisit la seconde. Voilà tout.

24 octobre 1864.

On néglige les morts aujourd'hui. Voyez le silence qui s'est fait autour de la tombe de Jean Reynaud ! Qu'on partage ou non *toutes* ses idées, par la pureté de sa vie, par son intègre dévouement, par son culte de l'idéal, par la force et l'étendue de son intelligence, Jean Reynaud est un des saints de la démocratie et une des plus remarquables individualités de nos jours. Et cependant pas un seul article sérieux n'a été écrit sur lui ; pas une collection de ses écrits n'a été entreprise.

---

12 novembre 1864.

Madame et amie,

Je n'ai reçu que fort tard le numéro de novembre. J'ai lu de suite vos pages. Elles sont belles et vraies. Sur ce terrain-là nous communions presque sans réserve. J'aurais bien quelque chose encore à dire sur le catholicisme de Dante et sur les lignes de la page 206 qui mettent sur la même ligne sa foi dans la purification du péché par la vertu de l'expiation — qui est la croyance *chrétienne* et la *nôtre* — et sa foi dans la vertu de la confession. Est-ce de la confession, aveu du péché à soi-même et aux hommes, qu'il s'agit ? C'est alors le premier degré de l'expiation ; et il est à nous, à la morale, à la philosophie aussi bien qu'au christianisme. Est-ce de la confession telle que le catholicisme nous l'a donnée, en en rétrécissant la sainte et noble portée et l'enfermant dans l'oreille d'un prêtre qui jure le silence ? De cette confession, qui ne voit que le pécheur et un individu représentant Dieu, je ne trouve pas la moindre trace dans la foi du poëte. Et quant à l'intercession des saints, m'appelleriez-vous catholique, si je vous disais qu'en un certain sens j'y crois, moi aussi ? Je crois à un lien entre les vivants et les morts ; à une influence morale pour le bien sur nous, si nous aimons par-delà le tombeau, de la part de ceux qui sont morts en nous aimant. C'est le lien d'unité de la Vie dans ses phases ; et c'est probablement la première récompense de ceux qui ont gardé leur amour jusqu'au dernier jour et la première garantie de leur progrès. Je ne serais point du tout étonné que Dante — qui se fait sauver, non pas précisément par la Vierge mais par Béatrice — n'eût eu quelques idées pareilles.

---

5 décembre 1864.

P. S. Je viens de lire le dernier livre de Michelet (1). Je le regrette. Cette homme que j'ai tant admiré écrit aujourd'hui à la hâte, en Mazeppa de l'intelligence, comme quelqu'un qui sent la mort approcher. C'est un cauchemar, une course d'amant de Lénore à travers tout ce qu'il a vu, connu, senti, rencontré dans la vie, se dressant pêle-mêle, tourbillonnant sur la route. Point de calme ; point de recueillement ; point de sérénité, de triomphe après la recherche. Écrit dans la fièvre, ce livre donne la fièvre. Disproportion entre les parties : vingt pages sur le *Ramayana*, trois sur le christianisme ; pas une sur le bouddhisme, pas une sur la réforme. Il y a des pages qu'on ne comprend pas : Babylone, Mithra ; la Phénicie ; le sentiment du progrès et en même temps de l'édénisme : on dirait que tout se trouve dans le poëme-roman du *Ramayana*. Au lieu de nous montrer comment toutes les chapelles que l'homme a élevées viennent former le Panthéon que l'humanité édifie, à travers la suite des âges, à Dieu, on dirait un écroulement universel des temples au milieu duquel l'homme, perdant la tête, a envie de se sauver dans le doute. Comment appeler cela un livre sacré ? Les feuillets volent je ne sais où dans l'ouragan éternel, dans la « Bufera infernal che mai non resta » de notre Dante. Et vous, qu'en pensez-vous ? Qu'apprenez-vous dans la « Bible de l'humanité ? » Marchons-nous à une transformation religieuse, à un philosophie, à un polythéisme nouveau, ou à l'anthropomorphisme ? Avons-nous une loi ou non ? D'où venons-nous ? Où allons-nous ? Par quelle voie ? par quel pont lancé entre Dieu et l'homme ? Y a-t-il un seul mot de cela ?

1er janvier 1865.

Lamennais m'aimait, mais comme malgré lui. Il y avait au fond de son âme je ne sais quelle défiance qui m'apparaissait comme un éclair soudain dans son regard. Je me rappelle toujours qu'à Paris un jour — j'y étais en secret — dînant ensemble, lui, moi, ce pauvre et brave Flotte, chez une dame anglaise, il lui échappa de dire, après je ne sais quoi : « Ce bon Mazzini, on ne peut pas s'empêcher de l'aimer. » Tout le monde était fort content pour moi ; moi, j'avais remarqué le *s'empêcher*. Plus tard, vers la fin de sa vie, cette sorte d'arrière-pensée qu'il couvait en lui à mon égard se fortifia, je le

(1) La *Bible de l'Humanité*.

crains bien : quelques hommes, Montanelli entre autres, qui l'entouraient et qui ne m'aimaient pas, durent chercher à l'influencer défavorablement. Cela me fit beaucoup de peine, car je l'aimais véritablement, et je voyais en lui le progrès individualisé dans un homme.

---

23 mars 1865.

Je suis avec attention un mouvement très-important qui se fait chez vous dans la classe ouvrière : l'association. J'espère bien que le vieux socialisme ne viendra pas le gâter. Et je voudrais que les hommes qui dirigent ce mouvement le rattachassent à un principe moral, à la conscience d'un grand *devoir* à remplir. Je vois dans la classe ouvrière l'élément de l'avenir ; mais c'est à condition qu'elle ne se pose pas pour but un problème de pur intérêt matériel. Il aboutirait à en faire une nouvelle *bourgeoisie*.

---

25 mai 1865.

Oui, il est bien vrai que l'Allemagne — la mauvaise Allemagne — nous envahit ; mais ce n'est pas à l'instinct italien que vous le devez ; c'est tout bonnement à M. de Sanctis, qui a cru devoir donner des chaires à tous ceux avec lesquels il a dîné, à Zurich ou ailleurs, pendant son exil. Il nous a fait cadeau de Vera, de Moleschott, etc. Le premier nous apprend, de par Hegel, à adorer le « fait accompli » ; le second, de par Büchner, à ne voir dans le génie qu'un peu de phosphore. Mais vous verrez qu'un beau jour nous balayerons tout cela.

---

22 avril 1866.

Je serais curieux de savoir le nom de la personne *illustre* qui a la bonté de faire mon éloge. Je parie que c'est mon ex-ami, le Prince-Cousin (1).

Je ne me rétablis pas; les crampes persistent, et je sens quelque chose au dedans de moi que je ne verrai pas l'immense débâcle qui se prépare ; mais elle approche. Adieu, amie.

(1) Le prince Napoléon.

---

26 avril 1866.

Le Cousin (1) fut mon ami lorsqu'il s'agissait de conspirer contre Louis-Philippe. Il eut des entrevues avec moi deux fois à Paris où je me rendais en secret. A Londres, nous étions toujours en contact. La liaison fut brisée naturellement après le « coup d'État ».

---

7 octobre 1868.

Byron est l'homme qui a le plus senti l'Italie : il l'aimait. Les autres, depuis votre Gœthe, jusqu'à votre Taine, l'ont tous regardée en payens. Ils adorent la forme. Byron a plongé dans l'abîme pour atteindre l'âme. Le cri de douleur qui lui échappe devant Rome est supérieur à tous ce que ces hommes ont fait ; ils sont *artistes* ; il est *poete*.

---

20 juillet 1869.

Je donnerais la moitié de ce qui me reste à vivre pour pouvoir écrire deux livres, l'un sur votre révolution, celle de 1789, l'autre sur la question religieuse, contre les comtistes, les matérialistes à la Moleschott, les apôtres du *divin* contre Dieu, les *amateurs*, tels que Renan, les artistes du *brutal*, comme Taine, les Proudhoniens, et ainsi de suite. Ils fourvoient la démocratie et ruinent l'avenir.

Et c'est impossible. Il me *faut*, avant de mourir, proclamer la République en Italie. Je ne dois m'occuper que de cela.

---

8 janvier 1872.

J'ai été amèrement déçu sur vos hommes. Si Ledru, Quinet, Scholcher, Louis Blanc, cinq à six autres encore, s'étaient jetés, dès l'abord, dans le gouffre (2), s'ils s'étaient, au commencement du mouvement hostile à l'Assemblée, portés à Paris, ils auraient peut-être pu dominer, diriger le mouvement, et tirer quelque chose de la vitalité qui existait incontestablement dans la masse. Ils ont manqué de foi et de courage.

Ne craignez rien de la propagande de Bismarck en Italie. Le gouvernement est essentiellement lâche et il sera toujours du côté du plus fort ; mais le pays n'en est pas là. Seulement

(1) Le prince Napoléon.
(2) La Commune.

vous avez Nice, et de plus votre gouvernement affecte de caresser notre catholicisme. Quant à l'alliance latine contre l'influence germanique, là n'est pas l'avenir: c'est le slavisme qui doit interdire à l'Allemagne tout rêve de conquête ultérieure. Le jour où vous aurez une politique, vous vous entendrez avec nous pour appuyer le mouvement slave et le soustraire à l'influence tsarienne. Et ce jour-là nous n'aurons plus rien à craindre du pangermanisme.

21 février 1872.

La nécesssité de combattre l'influence que les agents de l'Internationale cherchent à exercer sur nos classes ouvrières m'a forcé de signaler les fautes commises depuis 1815 par la France. C'est pourquoi j'aimerais à avoir quelque chose de vous qui, tout en avouant et stigmatisant le mal, indiquerait les sources de vitalité que vous signalez et nous dirait : « Ne désespérez pas de la France ; elle reprendra son rang parmi les grands peuples. » J'en tirerais parti pour vous dire : « ne craignez rien : nous devons, à regret, blâmer le présent ; mais nous avons foi dans l'avenir de la France. » Ne m'oubliez donc pas, dès que vous serez mieux.

Pourquoi Quinet, Henri Martin, Michelet, vous, cinq à six autres, ne songez-vous pas à une publication hebdomadaire donnant le signal du réveil et prêchant les droits de l'âme sur la matière ? Ce serait un drapeau qui rallierait la jeunesse incertaine, hésitante. Quant à la classe ouvrière, vous en jugez les tendances actuelles absolument comme moi, mais ce n'est pas en abdiquant qu'on peut espérer de les modifier : c'est en se plaçant résolument sur la brèche (1).

(1) Ces lignes sont les dernières qu'ait écrites Mazzini.

BIBLIOGRAPHIE

Clef de l'interprétation hébraïque, ou analyse étymologique des racines de cette langue pour servir à l'histoire de l'origine et de la formation du langage, par M. Étienne de Campos Leyza. — 1 vol. grand in-8° de 626 pages. Bordeaux, Émile Crugy, 1872.

Le nombre des racines hébraïques est assez restreint : on s'accorde en général à reconnaître qu'il ne s'élève guère au-dessus de trois cents. M. de Campos Leyza a cru pouvoir le réduire encore, et il les ramène, par une nouvelle méthode qu'il appelle l'*analyse étymologique*, à cinquante, formées presque toutes par onomatopée. Ce travail fort considérable, et qui semble dénoter une longue étude du sujet, est entièrement personnel à l'auteur ; il ne s'appuie sur aucun des travaux qui ont été faits avant lui sur cette matière. Il a même cru devoir s'abstenir de toute comparaison avec les autres langues de la même famille. « La langue arabe », nous dit-il, « qui n'est qu'un simple dialecte sémitique, ne saurait servir » de type de comparaison à la langue qu'ont cultivée Moïse, » David et Salomon. » Par contre, il nous signale de nombreuses ressemblances entre l'hébreu, le grec et le latin. C'est que M. de Campos Leyza se donne pour un vrai réformateur.

Il s'élève avec force contre la division de Fr. Schlegel en langues à affixes et langues à flexions. Sans doute cette formule, comme beaucoup de formules philologiques, est empreinte d'une certaine exagération, et beaucoup de langues passent lentement d'un de ces états à l'autre : M. Maspéro l'a encore récemment prouvé pour l'égyptien dans son remarquable travail sur les conjugaisons égyptiennes (1). Néanmoins, nous regrettons que l'auteur ne se soit pas tenu à la méthode rigoureuse que s'est imposée la philologie actuelle ; cela enlève à ses hypothèses, quelque ingénieuses qu'elles puissent être, tout caractère vraiment scientifique, et cela l'expose même à de fréquentes et singulières erreurs. Que dire par exemple de l'étymologie au moyen de laquelle il tire le pluriel Elohim de El Hajim (*hajim part. de havah, être*), le Dieu des vivants (2).

Aujourd'hui on a à peu près renoncé aux recherches sur les racines primitives et sur la langue primitive. On se borne à remonter de la forme que l'on veut expliquer aux formes antérieures du même mot, sans passer aucun échelon, en cherchant à expliquer ses modifications par les faits analogues que présentent les idiomes congénères, et en ne s'appuyant jamais que sur les formes qui nous sont attestées par des textes. C'est cette méthode qui, appliquée d'abord aux langues indo-européennes, a placé la philologie comparée au rang des sciences, et qui a fait entrer de nos jours dans une voie nouvelle l'étude des langues sémitiques. Celle que M. de Campos Leyza recommande est celle qu'on pratiquait il y a cinquante ans, avant les frères Grimm, les Burnouf et les Bopp.

Il est vrai qu'il fait peu de cas de leurs travaux ; tel est le sens de sa préface, telle en est aussi la conclusion : « J'ajouterai pour terminer ces réflexions », dit-il, « qu'il me » paraît difficile de prendre au sérieux ce fameux système des » langues indo-germaniques dont quelques philologues mo- » dernes font tant de bruit. » Nous craignons que M. de Campos Leyza ne trouve pas parmi nos savants, ni même parmi leurs élèves, beaucoup d'hommes disposés à le suivre dans cette voie et à faire ce « saut périlleux » plus dangereux suivant nous que celui qu'il croit découvrir entre le sanscrit et les langues européennes.

Ph. B.

(1) Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique, en copte, par G. Maspero. 1 vol. in-8.° Franck 1871.

(2) Voyez aussi les mots Adam, homme, amar dire, a'in œil, i'r ville, et beaucoup d'autres.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET EM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 2e ANNÉE NUMÉRO 17 26 OCTOBRE 1872

LES ILLUSIONS LÉGITIMISTES

Ce n'est pas un des moindres signes de l'état des esprits en ce temps-ci que le sérieux avec lequel on discute de tous côtés les lettres-manifestes et les oracles intermittents que nous envoient Frohsdorff ou bien Ebensweyer. Certainement, il y a de l'oisivete et même un peu de bouderie dans l'empressement avec lequel on prête l'oreille à ces voix lointaines ; mais il y a aussi beaucoup de trouble, beaucoup d'incertitude et, pour tout dire, une sorte de décomposition des esprits et de l'opinion. A force de ne plus croire à rien, on en est arrivé à croire à tout ; trop de scepticisme mène à une crédulité très-grande ; nulle part plus qu'en ce genre il n'est vrai de dire que les extrêmes se touchent. « Pourquoi pas ceci autant que cela ? Si nous essayions ! Si nous recommencions ! Si d'un trait de plume et en un seul tour d'escamotage parlementaire nous faisions s'évanouir dans le néant et nous effacions de l'histoire la Révolution française ! Qui sait ? tout est possible. Pourquoi ce siècle, qui a inventé le chemin de fer et le télégraphe, ne découvrirait-il pas aussi le secret de remonter à reculons à travers les siècles ? »

Nous ne plaisantons pas. Nous entendons de toutes parts autour de nous des gens très-sérieux, de véritables esprits politiques supputer les chances des diverses restaurations, restauration légitime, orléaniste, bonapartiste. Là-dessus on se livre à un jeu d'interrogations, de devinettes et de charades. Comment l'aimez-vous, la monarchie ? blanche, tricolore, ou bien toute sale encore de la sanglante souillure de Sedan ? Chacun décline et expose l'ordre de ses préférences monarchiques ou classe par rang de probabilité les diverses restaurations qui se partagent l'avenir avec la République. La chose est devenue un jeu de société, et nous ne serions point étonnés que ce jeu fît fureur cet hiver dans les salons où l'on cause encore et où l'on joue avec les choses de la politique.

Il est vrai qu'il y a des gens mal élevés qui refuseront de prendre plaisir à ce jeu-là. Nous en connaissons déjà plus d'un que cela dégoûte d'avoir à faire son choix entre Bonaparte ou Bourbon.

Ce n'est pas certes que nous ayons, en ce qui nous concerne, un scepticisme assez irrévérencieux pour ne faire aucune différence entre Bourbon et Bonaparte. Les raisons pour lesquelles nous les repoussons l'un et l'autre ne sont point les mêmes. Bonaparte, c'est la dissolution de toute chose en France, dissolution de l'esprit français et de la France elle-même ; Bourbon, c'est simplement ce qui n'est plus, ce qui a été et ce qui a vécu durant des siècles et non sans gloire, mais ce qui ne peut plus revenir. Ici, nous reculons avec effroi devant un abîme ; là, nous nous découvrons avec respect devant une tombe, et nous passons.

Nous passons respectueusement, mais sans regret. Ce qui est fait est fait, et, malgré la mobilité des choses de ce monde et les perpétuels retours de la destinée, il y a des faits accomplis dans l'histoire. La chute de la monarchie légitime est un de ces faits-là. Cette monarchie a payé la peine de son indifférence et de sa résistance aux préoccupations et aux entraînements invincibles du siècle : pour n'avoir pas su voir le présent, pour avoir regardé derrière elle quand il fallait envisager bravement et loyalement l'avenir, elle a subi le châtiment biblique : elle a été changée en statue.

Et maintenant que les esprits chimériques, — chimériques à rebours, — et qui placent l'âge d'or et les félicités édéniques dans le passé, tracent à la France un séduisant tableau de ce qu'elle serait, de ce qu'elle redeviendrait si elle était rendue par un impossible miracle de l'histoire au culte de la monarchie légitime et à la vieille obéissance, — que prouvent tous leurs beaux raisonnements dans le vide, quelle est la portée pratique et la signification de ces regrets qui se prennent pour des espérances ? Eh ! oui, certes, si la France redevenait demain monarchique, monarchique, nous ne disons pas seulement par la forme de son gouvernement, mais monarchique d'habitude et d'essence, monarchique spontanément, naturellement et sans tant raisonner : si, en un mot, elle faisait de la monarchie sans le savoir, comme M. Jourdain de la prose,

ce qui est le seul moyen de faire de bonne et efficace monarchie, — nous ne savons pas trop ce qu'il en adviendrait de cette merveille préhistorique et prérévolutionnaire ressuscitée tout à coup dans nos temps si nouveaux, si différents des temps passés, ni quelle figure ferait dans le monde cette monarchie catholique et pontificale au milieu de ces monarchies constitutionnelles, ouvertes à l'esprit laïque et dociles aux impulsions du siècle, qui nous entourent. Mais, enfin, il y aurait là une force, nous ne le nions pas, parce que toute foi est une force. Supposons que, demain, tous les Français endossent l'habit des zouaves de M. de Charette, arborent la blanche bannière de Marie et se mettent une croix sur le cœur et quelque chose dans le cœur dont cette croix ne soit que l'image et le symbole visible; que cet immense troupeau d'hommes endoctriné, fanatisé par les promesses divines et par la vision du ciel ouvert à qui sait mourir pour sa foi et pour son roi, se rue à quelque impossible croisade contre le siècle et contre les peuples qui luttent pour les idées du siècle et qui en vivent, assurément, il y aurait là un choc redoutable.

Nous croyons bien que cette nation de chevaliers, — eussent-ils pris le soin de s'enchaîner les uns aux autres sur le champ de bataille, comme on le faisait à l'époque de Crécy et d'Azincourt, — serait écrasée. Il n'y en aurait pas moins là pour la France un réveil soudain, la source d'un déploiement prodigieux de force... Et après? Cette chimère, si tant est que certains esprits désirassent sérieusement lui voir prendre corps, qu'a-t-elle donc de plus pour elle que toute autre chimère du même genre? La France révolutionnaire n'a-t-elle point été, elle aussi, très-forte, et mille fois plus forte que ne serait la royauté ressuscitée, car elle avait pour elle la complicité toute prête des peuples? Faut-il donc pour cela réveiller l'esprit révolutionnaire et nous replonger dans la fournaise pour y enflammer et y tremper nos âmes? Faut-il rallumer l'incendie?

Non, laissons le passé dans son sommeil et sous sa cendre, soyons nous-mêmes; et surtout n'ayons pas cette vanité de tenir pour non avenue cette prescription des temps contre laquelle il n'y a point de recours.

On croit volontiers à Frohsdorff et à Ebensweyer que la France n'est changée qu'à la surface, que le fond en elle est demeuré paisible comme le fond de la mer, et que sous les tempêtes révolutionnaires qui l'agitent depuis quatre-vingts années la monarchie dort immobile, mais immuable et prête à renaître.

Et ce n'est point seulement à Frohsdorff et à Ebensweyer qu'on se nourrit de ces illusions. Si l'oracle qui vient de là-bas ne trouvait point d'écho, nous ne prendrions point tant de peine à lui opposer le démenti des faits. Mais le roi et les gentilshommes de l'extrême droite ne sont pas les seuls à être déçus par leurs souvenirs; ce ne sont pas seulement ceux qui n'ont rien oublié et rien appris qui se refusent à constater l'impossibilité chaque jour croissante (comme le dit M. Littré) de la monarchie en France. Plus d'un savant s'en mêle présentement, nous en connaissons un, des plus laborieux et des plus illustres parmi les jeunes, qui prépare un grand ouvrage historique où sera soutenue cette thèse originale et hardie que la révolution a été faite par 6000 personnes tout au plus, et que le reste n'était que des comparses, des spectateurs, des indifférents ou des victimes. De là à affirmer que rien n'est changé et que la nation est demeurée foncièrement monarchique, il n'y a qu'un pas.

Oui, mais entre cette affirmation, qu'elle soit scientifique et appuyée de textes, ou banale et débitée avec emphase comme une contre-prudhommerie à l'usage du jour, car la monarchie, elle aussi, à son Monsieur Prudhomme qui vaut bien l'autre, — entre cette affirmation et la réalité, disons-nous, il y a un abîme.

Pour nous, ce qui nous frappe chaque fois que nous méditons sur les événements de ce siècle et sur la moderne figure de la France, en la rapprochant de celle des temps passés, ce qui nous émerveille et nous étonne, ce n'est pas que la France soit une nation monarchique devenue révolutionnaire, puis libérale malgré elle, ce qui serait un bon sujet de comédie: c'est tout au contraire que la France d'après la révolution soit si dissemblable de ce qu'était la France avant ce grand et capital événement historique, c'est qu'elle ait si peu gardé au fond d'elle-même, fût-ce dans les replis les plus intimes de sa conscience de nation, le souvenir et la tradition de cette longue et très-glorieuse vie monarchique qu'elle a vécue durant dix siècles.

Nous ne savons pas trop bien si la France est républicaine au sens positif du mot, si elle a des mœurs républicaines, des aspirations républicaines, si c'est, en un mot, par une déviation de sa ligne historique ou sous l'impulsion d'un impérieux instinct qu'elle est arrivée à ce point où nous sommes aujourd'hui. Disons, si vous voulez, que c'est la monarchie qui l'a abandonnée, que c'est le *Roy* qui a manqué à la nation et non la nation au Roy. Toujours est-il que maintenant le divorce paraît irrévocablement accompli. Si nous n'avons point encore les mœurs républicaines, il est également vrai que nous n'avons plus les mœurs monarchiques.

Où donc trouvez-vous parmi nous, même dans les populations des campagnes, quoi que ce soit qui ressemble à ce respect mêlé de foi des Allemands pour leur souverain, respect qui ne fait qu'un avec l'orgueil national? Où donc cette identification du roi et de la patrie? Où donc cette *loyalty* anglaise, ce culte chevaleresque et nullement servile qui est comme la politesse d'un peuple libre vis-à-vis d'un souverain respectueux des droits de ses sujets? Je ne vois chez nous dans ce qu'on appelle le sentiment monarchique qu'une négation: la crainte de l'inconnu, l'effarement passager d'un peuple qui a l'habitude de voir quelque chose au-dessus de sa tête et qui tout à coup ne le voit plus; je n'y reconnais pas même l'habitude, la routine de l'obéissance, mais seulement le besoin d'être protégé. La royauté chez nous, c'est de la paresse, après avoir été de l'effroi: ce n'est plus une religion.

Et d'ailleurs, ce n'est pas seulement la nation française qui a perdu la tradition monarchique: c'est la monarchie elle-même qui a perdu l'intelligence, le sens de ce qu'elle était jadis. Qu'a de commun ce qu'on nous présente aujourd'hui avec la vaillante royauté d'Henri IV, avec la royauté

glorieuse de Louis XIV ? Ce n'est pas un siècle qu'on veut nous faire franchir, c'est dix siècles : c'est à Robert le Pieux qu'on nous ramène. Monseigneur le comte de Chambord n'a pas dormi cent ans, mais mille années, et nous n'avons lu dans aucun conte de fée qu'on pût se réveiller d'un sommeil de cette longueur-là.

Et cependant il y a cette fois dans l'appel du roi à ses fidèles je ne sais quoi qui voudrait être plus vivant et qui sent la guerre. Cet appel « aux gens de bien », — une belle catégorie de gens, mais très-peu définie, — est plus qu'un *non possumus*. Il semble que cela veuille dire : aidez-vous, si vous voulez que le roi vous aide enfin. C'est tout au moins un ordre suprême à interpréter comme on voudra dans la pratique et qui laisse dans le vague le choix des moyens selon le cas et selon l'heure ; mais le sens est clair : cela signifie divorce complet, absolu avec la République conservatrice, opposition radicale à toute tentative même temporaire et conditionnelle de concourir à l'établissement d'une situation régulière de la France en dehors de la royauté légitime.

L'extrême droite obéira-t-elle ? Cela ne fait point de doute. Mais la droite, que va-t-elle devenir? La moitié de ce groupe parlementaire va-t-il aller à la droite extrême, l'autre au centre droit? Il y a là sur les confins de la droite *droite* nombre de braves gens dont nous plaignons sincèrement le sort, honnêtes monarchistes qui sont tenus à la chaîne par le respect humain, les relations, les scrupules de conscience : les voilà maintenant plus enchaînés que jamais, monarchistes irréconciliables ou traîtres au roi et à l'honneur. Que vont-ils faire?

Quant au centre droit, son évolution vers le centre gauche, qui de son côté lui fera sans doute quelque concession, ne pourra que s'accentuer davantage. Cela n'empêchera pas, soyez-en sûrs, l'éternel et incorrigible rêve de la fusion de revenir et plus d'une fois encore, malgré la lettre d'Ebensweyer, à l'ordre du jour des conciliabules monarchiques. Il serait chimérique d'espérer que la séparation entre la République douteuse et la monarchie atténuée sera accomplie en un jour. L'important est que le courant dans le sens républicain soit très-fort et entraîne tout. Or il semble qu'il en est ainsi en ce moment. On ne compte plus les adhésions à la République conservatrice.

Rien de définitif ni même de nouveau cette semaine, en ce qui regarde les grands projets de la vice-présidence, de la seconde Chambre, etc. M. Thiers dit à qui veut l'entendre, non sans un sourire de malicieuse et sceptique bonhomie, qu'on a tort de le supposer hostile à l'institution d'une vice-présidence, qu'il l'aime d'avance, son vice-président, qu'il le choisira... On dit que ce serait M. Grévy. La question du renouvellement partiel semble avoir gagné du terrain. Quant à la présidence à vie, on la dit enterrée... Ainsi soit-il.

SÉANCE ANNUELLE DES CINQ ACADÉMIES

M. PAUL JANET

La philosophie dans les comédies de Molière

Molière s'est moqué des philosophes presque aussi souvent que des médecins. Nous ne devons pas nous en formaliser. Le génie comique a le droit de prendre son bien partout où il le trouve, et le ridicule est de tous les états. Tout est matière à rire pour le philosophe, même la philosophie. Socrate faisait rire le peuple d'Athènes aux dépens des sophistes, et peut-être lui-même, quelque respect que nous ayons pour sa mémoire, s'était il attiré la satire d'Aristophane par quelques travers que ses apologistes ont dissimulés. La raillerie sans doute est une arme dangereuse en philosophie : car elle dispense de donner des raisons, et se moquer n'est pas réfuter. Mais le poète comique n'est pas tenu de prendre parti entre les systèmes, et partout où il rencontre quelque chose de déplacé, de contradictoire, de prétentieux, d'extravagant, il prépare et décoche ses traits avec une juste liberté, sans toucher au fond des choses. Il faut que la science, qui juge tout, sache qu'elle peut être jugée : elle ne doit pas oublier, qu'elle aussi, elle peut être ridicule. La science bavarde et présomptueuse, prenant les mots pour les choses et les autorités pour des raisons, est ce que l'on appelle le pédantisme ; tout le XVIIe siècle l'a combattu. Pascal, dans ses *Provinciales*, s'est moqué du pédantisme théologique ; Boileau, dans ses satires, du pédantisme littéraire, et Molière, du pédantisme philosophique. Il fait rire tout le monde de ses philosophes, et ceux-là même qui pourraient se demander à juste titre s'ils ne sont point de ceux que le poète a raillés d'avance ; mais on sait que personne ne se reconnaît à la comédie. C'est pourquoi nous parlerons des philosophes de Molière comme si nous étions désintéressés dans la question.

C'est surtout dans les scènes philosophiques que l'on peut admirer la verve comique dont Molière était possédé. Que l'on trouve en effet des traits plaisants et risibles dans un avare, dans un fripon, dans un hypocrite, dans un mari trompé, il semble que cela coule de source, et qu'on les trouverait soi-même en de tels sujets ; mais qu'avec des formules scolastiques, inconnues de la plupart des spectateurs, on fasse rire des foules, et cela pendant plusieurs siècles, lorsque ces formules elles-mêmes ont perdu toute signification, il faut pour cela une source de gaieté naturelle incroyable, qui ne s'est jamais rencontrée au même degré chez aucun comique, dans aucun pays du monde. Donnez à Molière les cinq voyelles de l'alphabet, les figures des syllogismes, ou un vocabulaire médical, il fera rire aux larmes des choses les plus arides, les plus ennuyeuses, les plus abstraites ; il fera rire tout le monde, et ceux qui comprennent et ceux qui ne comprennent pas : il fera rire les vieillards qui ne rient plus, les enfants étonnés de rencontrer des livres si drôles dans la bibliothèque de leurs pères ; il fera rire dans les loges et au parterre ; il fera rire l'Europe entière, mais particulièrement notre race, dont il possède au plus haut degré l'un des plus aimables caractères, la gaieté. Gaieté, brillante gaieté, don charmant dont la France a reçu le merveilleux privilége, ne disparais pas au milieu des revers, ne nous abandonne pas

dans nos malheurs ; car tu n'es pas seulement une heureuse diversion, une consolatrice ; tu es encore la compagne naturelle des âmes franches et honnêtes, tu t'allies merveilleusement à la générosité, à la droiture, au courage ; tu es une force morale ; tu es une vertu ! Mais surtout apprends, ô gaieté, à l'école de Molière, à ne pas te laisser confondre avec la trivialité plate, avec la licence désordonnée, avec la sotte frivolité ; garde-toi bien de t'associer à la basse calomnie, à la vénalité menteuse. Rien n'est gai que ce qui est honnête ; la vertu n'a rien à craindre d'un rire franc et naïf ; il n'y a que la méchanceté qui ne rit pas.

En plaisantant sur la philosophie, Molière ne commettait pas la faute trop commune de se moquer de ce qu'on ignore. Il avait fait de bonnes études au collége de Clermont, et, après sa sortie du collége, il avait suivi des cours de philosophie, de compagnie avec Chapelle et Bernier, sous le célèbre Gassendi, bon philosophe et prêtre honorable, l'un des initiateurs de l'esprit moderne, ennemi, comme Descartes, quoique à un autre point de vue, de la philosophie scolastique. Il est permis de supposer que Molière, avec ses goûts de poésie et de théâtre, n'a pas suivi avec une attention très-continue les leçons philosophiques de ses maîtres ; mais il y avait assez appris pour en tirer plus tard des matériaux de comédie, et pour prêter à ses personnages un langage vraisemblable selon la philosophie du temps.

C'est dans le *Mariage forcé* que se trouvent les deux scènes philosophiques les plus étendues qu'aient écrites Molière : celle du docteur Pancrace, et celle de Marphurius, l'un et l'autre consulté par Sganarelle pour savoir s'il doit ou non se marier. De ces deux philosophes, le premier est un péripatéticien et le second un pyrrhonien, c'est-à-dire que le premier est un disciple d'Aristote, et le second un sceptique doutant de tout. Pancrace est un philosophe d'école, je dirai presque un philosophe d'université. Il est le défenseur des vieilles idées, des vieilles méthodes, des vieux noms, des vieilles autorités ; sa philosophie est la philosophie scolastique, attaquée alors de toutes parts, et par le monde et par les savants, par Descartes et par Gassendi, mais qui se défendait avec opiniâtreté, dans cette sorte de forteresse inexpugnable qu'on appelle l'école, où ne pénètrent qu'à la longue les idées du dehors, les nouveautés, les hardiesses et les progrès : ce dont il ne faut pas légèrement s'indigner, car si, dans le monde, il est juste que toutes les idées se fassent jour, parce qu'elles trouvent des juges capables de discerner les vraies des fausses, et qui sont en mesure de se défendre contre le paradoxe, il n'en est pas de même dans l'éducation : ici l'on travaille sur des esprits sans défense, qui ne peuvent être livrées par conséquent légèrement à des opinions hasardées.

Il est donc juste que l'école suive le monde d'un pas lent, et qu'elle ne s'ouvre aux nouveautés que lorsqu'elle ne peut faire autrement.

Quoi qu'il en soit, le docteur Pancrace est un des plus plaisants personnages de Molière, et son entrée l'un des jeux de scène les plus amusants du théâtre ; tout le monde connaît cette scène ; mais on nous pardonnera d'en citer quelques traits. Ils feront passer notre commentaire. Pancrace entre sans voir Sganarelle au milieu d'une querelle dont il est tout échauffé, et s'adresse ainsi à l'adversaire invisible qui est derrière le théâtre :

« Allez, vous êtes un impertinent, mon ami, un homme ignare de toute bonne discipline, bannissable de la république des lettres ; oui je le soutiendrai par vives raisons, je le montrerai par Aristote, le philosophe des philosophes, que tu es un ignorant, un ignorantissime ignorantifiant et ignorantifié, par tous les cas et modes imaginables.... — *Sganarelle.* Seigneur Aristote, peut on savoir ce qui vous met si fort en colère ? — Un sujet le plus juste du monde. — Et quoi encore ? — Un ignorant m'a voulu soutenir une proposition erronée, une proposition épouvantable, effroyable, exécrable. — Puis-je demander ce que c'est ? — Ah ! seigneur Sganarelle, tout est renversé aujourd'hui, et le monde est tombé dans une corruption générale ; une licence épouvantable règne partout, et les magistrats qui sont établis pour maintenir l'ordre dans cet état devraient mourir de honte en souffrant un scandale aussi intolérable que celui dont je veux parler. — Quoi donc ! — N'est-ce pas une chose horrible, une chose qui crie vengeance au ciel que d'endurer qu'on dise publiquement la forme d'un chapeau ? — Comment ? — Je soutiens qu'il faut dire la figure d'un chapeau et non pas la forme ; d'autant qu'il y a cette différence entre la forme et la figure, que la forme est la disposition extérieure des corps qui sont animés, et la figure la disposition des corps qui sont inanimés ; et puisque le chapeau est un corps inanimé, il faut dire la figure d'un chapeau et non pas la forme. Oui, ignorant que vous êtes, c'est ainsi qu'il faut parler, et ce sont les termes exprès d'Aristote dans le chapitre *De la qualité.* — *Sganarelle, à part.* — Je pensais que tout fût perdu. »

Rien de plus plaisant que cette furieuse colère pour un sujet si frivole : mais ce qui rend la chose plus plaisante encore, c'est qu'elle n'est pas sans fondement dans la philosophie d'Aristote. Si l'on ouvre, dans le *Traité des catégories*, le chapitre cité *De la qualité* par Pancrace, on voit, en effet, qu'Aristote y traite de la *forme* et de la *figure* des objets (μορφὴ et σχῆμα) ; et le passage est assez vague pour que, parmi les commentateurs, les uns aient pu soutenir que ces deux expressions étaient pour lui synonymes, tandis que les autres les distinguaient par des raisons à peu près semblables à celles du docteur Pancrace : ils réservaient, en effet, le mot de forme non pas aux choses animées, mais aux choses naturelles ; un chapeau n'étant pas une chose naturelle, mais artificielle, il fallait donc dire la figure et non pas la forme d'un chapeau.

Enfin, notre philosophe se calme et semble prêt à entendre son client ; mais ici, c'est une autre comédie. Au lieu de l'écouter, c'est lui-même qui parle à sa place.

« Que voulez-vous ? dit-il à Sganarelle. — Vous consulter sur une petite difficulté. — Ah ! ah ! une difficulté de philosophie sans doute ? — Pardonnez-moi. Je... — Vous voulez peut-être savoir si la substance et l'accident sont synonymes ou équivoques à l'égard de l'être ? — Point du tout. Je... — Si la logique est un art ou une science ? — Ce n'est pas cela. Je... — Si elle a pour objet les trois opérations de l'esprit, ou la troisième seulement ? — Non. Je... — S'il y a dix catégories, ou s'il n'y en a qu'une. — Point. Je... — Si la conclusion est de l'essence du syllogisme ? — Nenni. Je... — Si l'essence de bien est mise dans l'appétibilité ou dans la convenance ? — Non. Je... — Si le bien se réciproque avant la fin ? — Hé non. Je... — Si la fin nous peut émouvoir par son être réel ou par son être intentionnel ? — Non, non, non, non, non, de par tous les diables, non. — Expliquez donc votre pensée ; car je ne peux pas la deviner. »

Lorsqu'on entend au théâtre ces questions saugrenues se succéder avec la volubilité que l'acteur doit y mettre, on rit sans y rien comprendre, et l'on est tenté de croire que ce

sont autant de propositions frivoles et ridicules, absolument dénuées de sens. C'est une erreur. Plaisantes par le lieu et par l'occasion, ces questions ne sont nullement ridicules en elles-mêmes : la forme même ne nous paraît comique, que parce que c'est une langue que nous ne parlons plus. Dans le fait, ce sont des questions très-réelles de philosophie scolastique, toutes agitées au temps de Molière dans les écoles, quelques-unes même encore aujourd'hui. Qu'on nous pardonne de les expliquer. Molière a eu raison de se moquer des pédants ; mais il n'y a pas de pédantisme à montrer qu'il les a bien connus, et qu'il a su parler leur langue. La logique, dit Pancrace, est-elle un art ou une science ? C'est une question que traitent encore dans nos classes nos professeurs de philosophie. Elle signifie : La logique a-t-elle pour objet la connaissance ou la pratique, les lois de l'entendement ou les méthodes pour se diriger ? — La logique étudie-t-elle les trois séparations de l'esprit, ou seulement la troisième ? Cela signifie : la logique est-elle l'art de penser en général, l'art de guider toutes les opérations de l'esprit ? ou n'est-elle que l'art de raisonner, et se réduit-elle au syllogisme ? — Y a-t-il dix catégories, ou n'y en a-t-il qu'une seule ? Les deux opinions pouvaient se soutenir l'une et l'autre dans la philosophie d'Aristote. En un sens, en effet, il y a, suivant lui, dix catégories, c'est-à-dire dix cadres primordiaux, dans lesquels viennent se ranger toutes les idées de l'esprit humain. Ce sont, comme on sait : la substance, la quantité, la qualité, le lieu, le temps, etc. Mais en un autre sens, toutes les catégories se ramènent à la première, à savoir la substance : car la qualité suppose un être réel qui la supporte ; l'adjectif appelle le substantif ; le lieu et le temps sont des rapports qui supposent des êtres réels, c'est-à-dire des substances, l'action et la passion supposent un sujet qui agit ou qui pâtit, etc. — La conclusion est-elle de l'essence du syllogisme ? Il semble que oui, puisque la conclusion est une partie intégrante du syllogisme, qui se compose nécessairement des prémisses et de la conclusion. Mais en un autre sens, on peut dire que l'essence du syllogisme consiste dans la force logique, qui lie les conclusions aux prémisses : et c'est ce qu'on appelle la *conséquence*. Or, c'est la conséquence qui est de l'essence du syllogisme ; ce n'est pas la conclusion. — Le bien est-il dans l'appétibilité ou dans la convenance ? Cette question traduite en notre langue actuelle signifie : Le bien réside-t-il seulement dans la sensibilité, dans notre manière de sentir ou dans la nature des choses. Pour remplacer un jargon par un autre, est-il objectif ou subjectif ? La Rochefoucauld a dit : Le bonheur est dans le goût, et non dans les choses : c'était dire en termes exquis ce que Pancrace exprime en termes barbares. — Mais nous ne voulons pas abuser de la scolastique dans la crainte de devenir aussi plaisant que le docteur Pancrace sans être aussi amusant que lui (1).

En cherchant à démontrer que les philosophes de Molière ne sont pas si absurdes qu'on pourrait le croire, est-ce à dire que nous prenions leur parti contre le poète qui nous fait rire à leurs dépens ! Non, sans doute. Nous abandonnons au parterre ce respectable personnage avec sa sottise, son bavardage, son infatuation pédantesque, et nous demandons au ciel de n'avoir jamais rien de commun avec lui. Mais pour être vraiment comique, est-il nécessaire d'être absurde ? Au contraire, le comique n'est-il pas d'autant plus excellent qu'il est plus vraisemblable ? Si les philosophes de Molière ne débitaient que des coq-à-l'âne sans rime ni raison, comme l'ont cru certains éditeurs, ce seraient des personnages dignes de la foire, et non des types comiques. La différence de la farce et de la comédie est que, dans la première, on rit de ce qui n'a pas de sens, dans la seconde de ce qui en a un. Quelques traits, dans la scène du *Mariage forcé*, touchent à la farce, par exemple les deux oreilles du docteur Pancrace, l'une pour le français, l'autre pour les autres langues ; mais le fond de la scène appartient à la vraie comédie, aussi bien que la consultation de M. de Pourceaugnac. Lorsque Molière fait parler Sganarelle dans le *Médecin malgré lui*, il lui fait dire de pures absurdités, parce que cela est dans le rôle du personnage qui est un ignorant ; et le comique ici consiste dans les improvisations saugrenues et spirituelles du faux médecin. Mais Sganarelle est un philosophe, un professeur : il doit savoir ce qu'il dit quoiqu'il le dise sottement et mal à propos. Ses bavardages ne sont pas des non-sens, mais des contre-sens. Ce qui est et demeure ridicule ici, après et malgré nos commentaires, c'est la sottise du pédant qui croit tout perdu pour un mot nouveau, qui confond les routines de la science avec les intérêts de l'État, qui croit tout le monde occupé des questions subtiles et abstraites dont il est obsédé, qui ne laisse parler personne, et se persuade qu'il écoute quand il parle seul : c'est surtout cette sottise en contraste avec une autre sottise, celle du bourgeois vieux et bête, qui veut épouser une femme jeune et coquette, et qui au lieu de s'en rapporter à ses vrais amis, s'en va prendre conseil chez des philosophes, comme si l'on tenait consultation sur ces ma-

(1) Que l'on nous permette de terminer en note ce commentaire qui ne pouvait guère être prolongé sans ennui dans une lecture publique : « Le bien se réciproque-t-il avec la fin ? Pour qui connaît Aristote, cette question est des plus claires. Elle signifie : le bien se confond-il avec la cause finale ? Le bien, dit Aristote dans sa *Politique*, c'est « ce pourquoi nous faisons quelque chose ». Or, ce pourquoi nous faisons quelque chose est ce que nous appelons un *but*, une *fin*, dans le sens latin du mot *finis* ; donc le terme de bien et celui de fin ou de but sont réciproques et peuvent se prendre l'un pour l'autre. Restent deux questions dont le sens est un peu plus difficile : la première et la dernière. Voici comment je les entends : « La substance et les accidents soit-ils synonymes ou équivoques à l'égard de l'être ? » Cela signifie : l'être s'entend-il dans le même sens, appliqué à la substance ou aux accidents ? Non, car les accidents ne sont pas à proprement parler, ils ne sont que des manières d'être : ils n'ont qu'un être relatif et subordonné ; la substance seule est véritablement : seule, elle mérite le nom d'être ; quand on oppose l'être au phénomène, c'est comme si l'on opposait la substance à l'accident. Donc, au point de vue de l'être, la substance et l'accident sont équivoques et non synonymes. — Dernières questions : « Le bien nous attire-t-il par son être réel, ou par son être intentionnel ? » Toute la difficulté est dans le sens du mot *intentionnel*, qui a disparu de la langue philosophique. Le sens de ce mot se rattache ici, si je ne me trompe, à ce que l'on appelait dans les écoles les *secondes intentions*, ce qui signifiait les considérations toutes subjectives de l'esprit à l'égard d'un objet. Ainsi, lorsque je dis de l'homme que c'est un animal raisonnable, je le considère tel qu'il est en lui-même : c'est une première intention. Mais si je dis que l'homme est un substantif, que raisonnable est un adjectif, je classe ainsi mes idées dans des cadres tout artificiels et subjectifs : ce sont là *les secondes intentions*. Ces points de vue sous lesquels nous pouvons considérer les choses étaient aussi ce qu'on appelait des *dénominations extérieures*. Je suppose donc que l'*être intentionnel* dont parle ici Molière et qui s'oppose à l'*être réel* ne signifie rien autre chose que le point de vue subjectif opposé au point de vue objectif, le bien pouvant nous attirer, soit par sa valeur absolue, soit par son rapport avec nos facultés : ce qui ramènerait cette question au même sens que celle déjà expliquée plus haut, à savoir si le bien consiste dans l'appétibilité ou dans la convenance.

P. J.

tière, comme si les bancs de l'École vous donnaient des lumières particulières sur les accidents possibles du mariage. Le conflit de ces deux sottises aux prises l'une avec l'autre, l'outrecuidance extravagante de l'un, et la niaise stupidité de l'autre, voilà où est le vrai comique de la scène, et non dans quelques mots baroques, dont la valeur comique consiste précisément ici en ce qu'ils ont un sens pour celui qui parle sans en avoir pour celui qui écoute.

La scène suivante est la scène du philosophe Marphurius, le sceptique, pour qui rien n'est certain. On connaît cette scène charmante, et ces plaisanteries, empruntées en partie à Rabelais, qui étincellent d'une éternelle gaieté : « Changez, s'il vous plaît, cette façon de parler..... Vous ne devez pas dire : je suis venu, mais il me semble que je suis venu. » Sganarelle va au fait, et il commence sa consultation : « Je viens vous dire que j'ai envie de me marier. — Je n'en sais rien. — Je vous le dis. — Il se peut faire. — La fille est jeune et belle — Il n'est pas impossible. — Ferai-je bien ou mal de l'épouser? — L'un ou l'autre. — Que feriez-vous si vous étiez à ma place ? — Je ne sais. — Que me conseillez-vous de faire ? — Ce qu'il vous plaira. » On sait enfin quelle est la conclusion de l'entretien. Sganarelle fatigué donne des coups de bâton au philosophe. « Comment ! Quelle insolence ! s'écrie celui-ci. Avoir l'audace de battre un philosophe comme moi. — Corrigez, s'il vous plaît cette manière de parler, dit à son tour Sganarelle ; vous ne devez pas dire que je vous ai battu, mais qu'il vous semble que je vous ai battu. »

Qui Molière a-t-il eu en vue dans cette scène ? Le savant et exact M. Francisque Bouillier, dans son *Histoire de la philosophie cartésienne*, a conjecturé qu'il avait voulu railler le doute méthodique de Descartes, lequel, comme on le sait, avait résolu de tout révoquer en doute, même l'existence des corps, et de son propre corps (*Méditation* 1re). Cette conjecture est ingénieuse, mais elle ne me paraît pas vraisemblable. On sait en effet que le doute de Descartes n'est pour lui qu'une méthode provisoire dont il se sert pour arriver à la certitude. Il ne fait que traverser le scepticisme pour s'arrêter dans une philosophie très-affirmative. Jamais Descartes n'a appliqué ce doute aux choses de la pratique. Au contraire, c'est l'une des maximes de sa morale de former des résolutions très-fermes et très-arrêtés, et de ne pas les abandonner une fois prises, aussi bien que si elles fussent absolument démontrées. Descartes est le philosophe dogmatique par excellence ; nul ne peut se le représenter sous les traits du pédant Marphurius. Peut-on croire, d'un autre côté, que Molière ait voulu mettre sur la scène un philosophe de l'école de Montaigne, Charron, Lamothe le Veyer ? Mais cette école bien loin de subtiliser sur la métaphysique, faisait porter son doute au contraire sur les subtilités de la métaphysique. Elle écartait tout ce qui est matière à controverse, tout ce qui est dispute d'opinion, pour s'entretenir et ramener les hommes à la sagesse pratique et aux vérités d'expérience commune. C'est la philosophie des gens du monde, aussi opposée que possible aux philosophies subtilisantes, et aux extravagances spéculatives ; et Molière lui-même n'avait probablement pas d'autre philosophie que celle-là. Est-il vraisemblable qu'il air tourné en ridicule les penseurs de sa famille ?

Il nous semble donc que Molière, dans le personnage de Marphurius, n'a voulu représenter aucun philosophe contemporain ; il s'est tout simplement emparé du type traditionnel du pyrrhonien, tel qu'on le représente dans les écoles, parce que ce type se prête facilement à la comédie et fera toujours rire les hommes. On rira toujours de celui qui nie la réalité des choses extérieures, mais qui se dément bien vite devant la réalité des coups de bâton. Seulement l'*argumentum baculinum*, comme on l'appelle, l'argument du bâton ne paraîtra peut-être pas aux partisans modernes du pyrrhonisme un argument décisif ; et l'un des plus savants philosophes de l'Angleterre, M. Stuart Mill, ne serait peut-être pas embarrassé de défendre, contre Molière, la philosophie de Marphurius : car il pourrait dire que les philosophes pyrrhoniens n'ont jamais mis en doute la réalité de nos sensations, et qu'il importe peu que la cause de ces sensations existe ou non en dehors de nous ; un homme qui rêverait par exemple qu'il va être décapité ferait autant d'efforts pour éviter ce couteau imaginaire qu'un condamné en ferait pour éviter, s'il le pouvait, le couteau réel ; M. Mill nous affirme que si personne ne croyait à un univers matériel, les choses cependant iraient exactement comme elles vont : un mal de dent, en effet, n'en serait pas plus facile à supporter, parce qu'on saurait qu'il n'a d'autre cause que notre propre sensibilité. Est-ce à dire cependant que Marphurius ait raison contre Molière, et que si celui-ci nous fait rire, c'est aux dépens de la vérité ? Non sans doute ; ici encore c'est Molière qui a raison. Ce qu'il immole à nos risées en effet, ce n'est pas une théorie, un système de philosophie, c'est la sottise d'un philosophe, qui ne comprenant pas même les principes de la secte, veut appliquer à la réalité pratique et au choix de la conduite un doute qui n'a de sens qu'au point de vue théorique et spéculatif ; sur ce terrain, Sganarelle est dans son droit, en appliquant l'argument du bâton : c'est une rétorsion légitime, un solide argument *ad hominem* ; ici encore le comique est excellent, parce qu'il est fondé en bonne logique. Sganarelle force par là le sot pyrrhonien à se contredire lui-même ; et l'*argumentum baculinum* n'est qu'une forme saisissante et dramatique de l'*ironie socratique*.

De toutes les scènes philosophiques de Molière, la plus belle, la plus forte, la plus dramatique, est celle où il met en présence un valet naïf et croyant, un maître incrédule et railleur ; d'une part, la gaucherie et l'honnête ignorance ; de l'autre, le goût, l'esprit, l'élégance et la verve insolente ; Dieu enseigné par le domestique au maître ; un Socrate rustique, embarrassant un sophiste gentilhomme ; l'humble et le petit défendant le trésor de l'espérance et de la croyance, le noble et le grand détruisant de ses propres mains l'antique fondement de tout respect et de toute subordination ; un Sganarelle, enfin, commentant à sa manière l'*Existence de Dieu* de Fénelon, un don Juan anticipant sur les roués de la Régence et les sceptiques de l'*Encyclopédie*.

« Pour moi, Monsieur, je n'ai point étudié comme vous, Dieu merci, et personne ne saurait se vanter de m'avoir jamais rien appris ; mais avec mon petit sens, mon petit jugement, je vois les choses mieux que tous les livres, et je comprends fort bien que ce monde que nous voyons n'est pas un champignon qui soit venu tout seul en une nuit. Je voudrais bien vous demander qui a fait ces arbres-là, ces rochers, cette terre et ce ciel que voilà là haut, et si tout cela s'est bâti de lui-même.... Pouvez-vous voir toutes les inventions dont la machine de l'homme est composée sans admirer de quelle fa-

çon cela est agencé l'un dans l'autre ? Ces nerfs, ces os, ces veines..... n'est-il pas merveilleux que me voilà ici et que j'aie quelque chose dans la tête qui pense cent choses différentes ? .... Je veux frapper des mains, hausser le bras,.... aller à droite, à gauche, en avant, en arrière, tourner. (*Il se laisse tomber en tournant.*) — *Don Juan* : Bon ! voilà ton raisonnement qui a le nez cassé. » Ce quolibet est la seule réponse que don Juan daigne faire à son prêcheur, mais il avait exprimé précédemment sa confession de foi : « Que croyez-vous donc ? lui dit Sganarelle. — Ce que je crois? — Oui. — Je crois que deux et deux font quatre, et que quatre et quatre font huit. — La belle croyance ! votre religion, à ce que je vois, est dans l'arithmétique ! »

Quelqu'un supposerait peut-être que dans ce passage Molière a voulu prêter à don Juan sa propre philosophie. On pourrait dire qu'élevé par Gassendi à l'école d'Épicure, traducteur du poëme athée de Lucrèce, Molière appartenait à ce que l'on appelait de son temps le parti des libertins. En raillant Tartufe, ce ne serait pas seulement la fausse dévotion, mais peut-être la religion elle-même qu'il aurait voulu atteindre. Dans cette même scène, don Juan parle de la médecine dans des termes que Molière n'eût pas désavoués : sceptique en médecine, pourquoi ne l'aurait-il pas été en philosophie ? Enfin il nous fait rire aux dépens de Sganarelle qui plaide la bonne cause, et il semble que le beau rôle soit tout entier pour le fier incrédule et l'élégant libertin. Aucune de ces raisons ne nous persuade. Gassendi, le maître de Molière, n'était point un athée. Il n'était épicurien qu'en physique. Lui-même défendait contre Descartes le vieil argument des causes finales, celui-là même que Sganarelle, tant bien que mal, fait valoir contre don Juan. Nul n'a le droit de douter de la sincérité de Molière, lorsque, dans le Cléante du *Tartufe*, il prend le parti de la vraie dévotion contre la fausse. D'ailleurs, ne l'oublions pas, Molière ne met pas sur la scène des systèmes, mais des hommes : il ne prêche, ni ne réfute. Il fait parler et vivre des personnages, des caractères ; il peint des mœurs, et laisse à la philosophie elle-même le soin de disputer du vrai et du faux. Ici Molière semble, comme dans *Tartufe*, s'être élevé au-dessus de la comédie même ; au delà de ridicule, il pénètre jusqu'au vice ; or le vice n'est pas risible. Il ne devait pas, il ne pouvait pas faire rire de don Juan. Bien plus : le vice qu'il peint dans don Juan, ce n'est pas le vice hideux et bas comme il paraît dans le *Tartufe* : c'est le vice jeune, brillant, plein d'élégance, accompagné de bravoure, d'audace et plein d'insolence, ayant tout l'éclat de l'ange rebelle et l'intrépidité d'un Prométhée corrompu. Le trait de génie est d'avoir peint le vice à la fois odieux et charmant ; comme c'est aussi un trait de génie d'avoir peint dans le *Misanthrope* une vertu austère et quelque peu risible. La vertu déplacée et maladroite fait rire d'elle ; le vice élégant et triomphant rit de tout. Est-il quelqu'un cependant qui aimerait mieux être don Juan qu'Alceste ? Dans la scène dont il s'agit, don Juan a le beau rôle : c'est lui qui plaisante, c'est lui qui domine, mais quelle gloire pour un noble roué de triompher d'un pauvre valet ! Quant à son incrédulité, elle n'est pas celle des sages, c'est celle d'une jeunesse insolente et ignorante, qui tranche plus qu'elle n'examine, et qui ne sait pas même douter. Un Montaigne, un Voltaire, n'ont pas de ces négations absolues ; et Molière, s'il était de ceux qui ne croient pas tout, avait le cœur trop haut et l'esprit trop large pour être de ceux qui nient tout. Le dirai-je ? lui qui avait l'âme populaire, s'il eût voulu mettre sur la scène ses propres sentiments, il les eût plutôt confiés au bon Sganarelle qu'au satanique don Juan. Si celui-là finit par s'empêtrer dans son raisonnement c'est que la comédie ne perd pas ses droits, et qu'elle ne touche un instant au domaine des choses saintes, qu'à la condition de tempérer bientôt la gravité d'un tel sujet par un retour rapide à la gaieté familière. Sans doute, dira-t-on, mais pourquoi faire rire de celui qui a raison, et pourquoi pas de celui qui a tort ? C'est qu'il en est ainsi dans le monde. La raison est gauche, elle est déplacée, elle est empruntée ; l'erreur est audacieuse, elle est fière, elle est libre ; et le monde aime mieux celui qui a tort avec grâce que celui qui a pesamment raison. Ici, du reste, quoi de plus naturel ? C'est le bonhomme qui fait rire de lui, c'est le jeune homme qui rit des autres. Mais le vrai et le faux, grâce au ciel, ne sont pas à la merci d'un quolibet ; et pour nous, quoi qu'en puissent dire nos nouveaux sages, Sganarelle est un meilleur philosophe que don Juan.

On ne peut traiter de la philosophie dans Molière sans parler des femmes savantes et de leur favori, le pédant Trissotin. Celui-ci, comme il est juste, « se rattache pour l'ordre au péripatétisme », c'est-à-dire à la philosophie de l'école. La sévère Philaminte aime « les abstractions du platonisme » ; la hautaine Armande trouve que les « dogmes d'Épicure sont forts » ; la sotte Bélise aime assez « les petits corps », c'est-à-dire les atomes ; mais « le vide lui paraît difficile à souffrir », et « la matière subtile » de Descartes lui tient à cœur : Trissotin accorde à Descartes la théorie de l'aimant : Armande aime « les tourbillons » ; Philaminte, les « mondes tombants ». Charmant tableau d'une science indiscrète mise à la place des charmes naturels de la femme, et de l'Académie remplaçant le salon ! Mais ne plaisantons pas trop les femmes philosophes. N'oublions pas que la belle madame de Grignan était entêtée de ce péché, et que la charmante Sévigné n'en était pas exempte ; mais tout devient aimable sous cette plume aimable. Cette précieuse incomparable réfutait éloquemment toutes les plaisanteries de Molière, et prouvait assez que ce n'est pas la science qui rend les femmes ridicules, mais la sottise.

Arrêtons-nous ici, sans oublier le dernier trait de Molière, celui qu'il a en quelque sorte décoché en mourant dans l'admirable bouffonnerie du *Malade imaginaire*. Pourquoi l'opium fait-il dormir ? *Quia est in eo virtus dormitiva ?* Parce qu'il a une vertu dormitive : plaisanterie immortelle que tout philosophe et tout savant doivent avoir toujours présente à l'esprit, pour ne pas confondre leur ignorance avec leur science ni les mots avec les choses. Par ce mot, par sa vive satire de la philosophie pédante, du sot scepticisme et de l'insolent athéisme, Molière mérite une place dans l'histoire de la philosophie. Que serait-ce si, au lieu de cette philosophie savante des écoles, nous eussions cherché dans ses écrits cette autre philosophie où il n'est plus seulement un habile disciple, mais un maître, et le premier des maîtres, cette philosophie du cœur humain, du monde et de la vie, cette philosophie des passions et du caractère, que notre XVIIe siècle a cultivé avec tant de génie, et qui est le fond éternel de toute littérature. Ici le philosophe d'école devient inhabile et incompétent ; il doit s'éclipser devant les maîtres de l'éloquence et de la critique. C'est à eux qu'il appartient de renouveler perpétuellement notre admiration pour notre divin comique. Car si nous devons avoir de la sévérité pour nos travers, n'ou-

blions pas cependant que l'une des plus grandes forces d'un pays est dans l'amour éclairé des gloires nationales. Il faut parler sévèrement à un peuple qui a commis des fautes ; mais la sévérité pour soi-même ne doit pas aller jusqu'à faire oublier ce qui l'a fait grand. L'Angleterre, depuis trois siècles, adresse un culte à Shakespeare. L'Allemagne a fait de Goethe son idole. Qu'en face de ces deux grands noms, la France, doublement fière, honore d'un respect filial le nom immortel de Molière.

PAUL JANET,

De l'Académie des sciences morales et politiques.

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

HISTOIRE DIPLOMATIQUE

COURS DE M. ALBERT SOREL

Traités de 1815. — Les projets de démembrement de la France

En 1814, la guerre durait depuis vingt-deux ans. Il y avait eu des trêves, jamais de sécurité. C'était un système de violences continues et de revanches incessantes. La révolution d'abord, Napoléon après elle, avaient exaspéré l'Europe par une tyrannie sans trêve et l'abus systématique de la victoire. La France était excédée, à bout d'illusions et sans ressort d'enthousiasme ; le sang lui manquait. A mesure qu'elle se dégoûtait de son maître, la colère des peuples s'élevait contre lui. Il fallut pour la déchaîner des excès bien prolongés, des fautes irréparables, surtout d'immenses désastres. L'empereur vaincu, il y eut un élan irrésistible vers la paix. Toutes les colères s'étaient concentrées sur cette tête. La France attribua tous ses malheurs au despotisme impérial et répudia le génie qui l'avait fascinée quinze ans. L'Europe comprit qu'elle devait, dans l'intérêt de son propre repos, ménager un peuple qui l'avait si longtemps tenue en échec. A part les Prussiens, dont les ardeurs de représailles n'étaient que trop justifiées, les puissances alliées désiraient sincèrement la réconciliation. Elles n'avaient pas moins combattu dans Napoléon le conquérant que l'héritier de la Révolution française. Elles voulaient en finir avec cette Révolution ; il était nécessaire pour elles qu'il s'établit en France un gouvernement régulier donnant des garanties d'ordre et de durée. Un gouvernement dont le premier acte eût été un traité humiliant pour le pays n'aurait pu ni se soutenir lui-même, ni contenir longtemps les passions nationales. De là vint la modération dont on usa en 1814.

Cette première invasion n'eut point le caractère odieux qui s'attache en général à la conquête. Elle dura peu de temps et laissa peu de traces. La France sentait amèrement ses défaites, mais elle sentait aussi ses torts. Elle sut gré aux vainqueurs des égards qu'ils lui montrèrent. Le traité du 30 mai 1814 lui rendait ses frontières de 1792, c'est-à-dire les frontières de l'ancienne France un peu étendues et fortifiées. Le pays se résigna sans trop de peine à l'abandon de conquêtes qu'il avait payées si cher et dont il appréciait l'injustice.

En 1815, ce fut l'invasion avec toutes ses rigueurs, toutes ses misères, tous ses désastres, toutes ses humiliations. Les alliés ne pardonnaient pas à la France d'avoir acclamé Napoléon revenant de l'île d'Elbe ; puis le prestige de « la grande nation », si éblouissant encore en 1814 malgré tous les revers, s'était dissipé à leurs yeux sous le canon de Waterloo. La France ne leur inspirait plus la même estime ni la même admiration : ils ne la respectaient plus. Wellington seul ne changea point ; sa ténacité devint de la grandeur : aucun des triomphes de Napoléon n'avait découragé sa haine, aucune des éclipses du génie national de la France n'altéra le sentiment de justice sévère avec lequel il appréciait notre pays. Le 24 juin, en franchissant la frontière il écrivait : « J'annonce aux Français que j'entre dans leur pays à la tête d'une armée déjà victorieuse, non comme ennemi excepté de l'ennemi du genre humain avec lequel on ne peut avoir ni paix ni trêve, mais pour les aider à secouer le joug de fer sous lequel ils sont opprimés. » Wellington tint sa promesse ; il imposa à son armée la plus stricte discipline.

Les Prussiens seuls et quelques contingents allemands avaient combattu avec lui à Waterloo. Blücher avait montré une ardeur militaire poussée jusqu'à l'emportement ; il poursuivait sans trêve ni repos l'implacable revanche rêvée par la Prusse depuis 1807. Loin de contenir les passions de ses soldats, il les excitait au contraire par ses propos et par son exemple.

Les Autrichiens, les Russes, la grande masse des Allemands, n'avaient point pris part à la lutte : ils ne s'en montraient que plus impatients de la curée. Ils envahissaient de toutes parts : c'était un calcul et une vengeance : il fallait se payer des frais de la guerre et entretenir sur l'ennemi les armées formidables levées pour le combattre. Un million d'hommes se rua sur la France. Les Autrichiens se montraient relativement modérés. Les Russes agissaient en barbares, contenus çà et là, arrêtés de temps à autre et réprimés brutalement par leurs chefs ; Alexandre répugnait aux représailles vulgaires et châtiait sévèrement les désordres dont il était instruit. Les pires étaient les Belges, les Hollandais, les Bavarois, les Wurtembergeois, les anciens sujets et confédérés de Napoléon.

L'idée qui dominait parmi les généraux et les diplomates allemands, c'était la pensée qu'il fallait profiter de l'occasion pour « réparer les fautes et les faiblesses » de 1814, pour assurer à l'Allemagne les « garanties défensives », les boulevards dont elle avait besoin.

Personne n'apportait à ces revendications une passion plus convaincue que Stein. Mis au ban de l'Europe par Napoléon, le grand réformateur prussien s'était réfugié près d'Alexandre dont il avait gagné l'estime. Le souvenir des souffrances infligées à son pays, l'ardeur de la revanche, la crainte des dangers qu'il redoutait pour l'avenir de l'Allemagne l'aveuglaient au point de lui faire demander pour la France un sort analogue à celui que Napoléon avait commis l'inexcusable faute d'infliger à Prusse. Personne ne savait mieux que Stein combien cette oppression avait soulevé les âmes ; elle avait été le ferment de la « guerre de délivrance » ; mais la colère l'emportait sur l'expérience : il fallait mettre la France hors d'état d'agir et placer entre elle et l'Allemagne le contre-fort des Vosges.

Gruner, gouverneur général de Düsseldorf, prononçait « des discours fanatiques, dans lesquels il menaçait la France

d'un partage et qui rappelaient les proclamations du duc de Brunswick » (Gervinus, I, 327). La presse vantait ces forfanteries brutales et en forçait encore le ton dans sa polémique. Il se publiait, en français et en allemand, de nombreuses brochures, écrites dans le même esprit, aboutissant aux mêmes conclusions.

Parmi ces écrits, l'un des plus curieux est celui que le conseiller d'État prussien Bütte adressa au chancelier Hardenberg, comme une expression des vœux de ses compatriotes. M. Bütte demandait (Pertz, II, 276) que la France fût ramenée « à sa frontière de langues avec l'Allemagne » ; que les Flandres fussent cédées aux Pays-Bas ; que l'entretien des armées alliées ne fût pas porté en déduction de la contribution de guerre ; que les troupes fussent réhabillées aux frais de la France ; que les objets d'art enlevés par la France fussent restitués avec garantie qu'on ne les reprendrait plus ; que les alliés fissent raser les monuments français humiliants pour l'étranger, dénommer les édifices, les rues et les places qui rappelaient une humiliation.

Varnhagen de Ense, qui accompagnait les diplomates prussiens et vivait dans leur intimité, écrivait le 2 août au *Deutscher Beobachter* de Hambourg :

« On sait combien dans l'année précédente l'opinion populaire en Allemagne avait été péniblement affectée en songeant que des pays d'origine allemande, l'Alsace par exemple, étaient laissés à la France. Ce même sentiment se traduit aujourd'hui avec plus de vivacité et de puissance, et se prononce avec véhémence pour que l'on répare cette négligence, puisqu'un destin étonnant nous en présente une occasion nouvelle et inattendue. »

Frédéric de Gentz, le secrétaire obligé des congrès, mandé à Paris par Metternich, écrivait de Francfort le 7 août à son ami Pilat, le rédacteur du *Wiener Beobachter* :

« La colère contre les Français est grande dans tout ce pays. De Nüremberg ici je n'ai entendu que des éclats de colère à la seule pensée qu'on ne leur prendra pas au moins l'Alsace, la Lorraine, les trois évêchés et toutes les forteresses frontières des Pays-Bas. *Et cependant j'en doute.* »

En entrant à Paris, Blucher avait frappé la ville d'une contribution de guerre de cent millions (1) et menacé de faire sauter le pont d'Iéna. En province, les alliés accablaient le pays de réquisitions, saisissaient les caisses publiques, déportaient les préfets récalcitrants, mettaient en fuite les populations affolées, et brûlaient ensuite les maisons vides pour punir les habitants de les avoir abandonnées (Duv., III, 190-191). Les Anglais, qui se gardaient autant que possible de ces déplorables violences, s'efforçaient de modérer leur coalisés. Castlereagh écrivait le 8 juillet : « La difficulté est de faire garder quelque mesure aux Prussiens et à Blücher. » Et Wellington, le 7 août : « Ils ressemblent à des gens qui ayant pris un gâteau veulent à la fois le garder et le manger. »

Il fallait mettre un peu d'ordre à l'invasion et, selon l'expression caractéristique de M. Pertz, « organiser méthodiquement l'exploitation du pays » (II, 253). Une commission fut nommée pour régler la répartition des armées coalisées : elles occupaient les trois quarts du territoire français. Les Anglais, les Hollandais, les Belges, les Hanovriens et le Brunswickois, sous Wellington, étaient cantonnés en Flandre, Artois, Picardie, Ile-de-France ; les Prussiens en Normandie, Maine, Anjou, Bretagne ; les Autrichiens, les Bavarois, les Wurtembergeois, les Hessois, en Bourgogne, dans le Bourbonnais, le Lyonnais, le Dauphiné ; les Russes en Lorraine et en Champagne ; les Badois en Alsace.

Napoléon avait enrichi les musées de Paris d'une foule d'objets d'art apportés de toutes les capitales de l'Europe. avaient été acquis par des procédés très-divers. Les uns avaient été tout simplement réquisitionnés, d'autres avaient été cédés par les traités de paix, d'autres enfin avaient été transportés à Paris par mesure administrative, le pays auquel ils appartenaient ayant été réuni à l'Empire. De toutes les exigences de Napoléon, celle-là avait paru la plus cruelle aux populations ; la France a pu en juger par elle-même ; rien ne l'a plus blessée en 1815 que la reprise de ces objets, et cependant ils ne représentaient pour elle qu'une conquête récente, ils étaient au contraire pour les peuples auxquels Napoléon les avait enlevés des œuvres nationales, des souvenirs historiques dont la perte laissait dans leur cœur un aiguillon profond de vengeance, un sentiment d'amour-propre blessé (Pertz, II, 254). En 1814, c'était un parti pris de ménager l'opinion publique en France ; les alliés avaient écarté les réclamations présentées de ce chef par les Italiens, les Hollandais, les Belges et les Allemands. Louis XVIII avait pu dire à la nation : « Les chefs-d'œuvre des arts nous appartiennent désormais par des droits plus stables et plus sacrés que ceux de la conquête. » En 1815 il n'en fut plus de même : les alliés voulaient châtier les Français : les réclamations se reproduisirent, on les écouta. Les Anglais, qui n'avaient dans l'affaire aucun intérêt propre, posèrent les premiers la question de principe.

On aurait pu négocier peut-être, amener une transaction. Le roi ne le voulut pas : c'eût été assumer dans la spoliation des musées une part de responsabilité. Il était impossible de s'opposer par la force aux exigences des alliés ; mais en refusant de transiger avec eux, on les réduisit à procéder ouvertement par la violence ; ils entrèrent d'autorité dans les galeries et emportèrent ce qui leur plut. Talleyrand disait : « Laissez les alliés se déshonorer. » Lorsque la situation se tendait un peu trop, il s'en tirait par un bon mot. Canova réclamait au nom du pape les objets enlevés à Rome ; il invoquait son titre d'ambassadeur. « Dites *emballeur*, mon cher Canova », répondit Talleyrand. L'impassibilité du roi, le masque ironique du ministre, cachaient mal l'anxiété dont au fond ils étaient pénétrés. Cette insistance pour les objets d'art annonçait des exigences plus redoutables. Les propos des salons, le langage de la presse, les dénonçaient de tous côtés ; on signalait avec effroi certaines mesures prises dans les départements désignés par les journaux et les états-majors allemands comme devant être annexés à la paix. « A Bourg, le 17 juillet, les Autrichiens n'avaient pas encore souffert qu'on publiât les actes du roi. A Colmar, le 20 juillet, la municipalité n'avait pas obtenu la permission d'annoncer officiellement la rentrée de Louis XVIII dans Paris, et il avait été défendu à la cour royale d'enregistrer le premier numéro du *Bulletin des lois*. Quand on demandait compte aux commandants militaires d'une si étrange conduite, ils ne prenaient pas la peine d'en dissimuler le véritable motif (1). »

(1) Elle fut réduite à 10 millions par l'influence d'Alexandre.

(1) Duv., III, 197. — *Correspondance des préfets.*

Alexandre servait à la fois la France par l'intérêt qu'il lui marquait et par l'émulation qu'il éveillait chez les Anglais. Le politique se mêlait chez lui au rêveur, le diplomate se compliquait d'un mystique ; par un chef-d'œuvre de la conscience slave, l'un et l'autre étaient également sincères à leurs moments et ne se contrariaient en rien ; l'élévation réelle de l'âme d'Alexandre n'affaiblissait nullement en lui la vue de ses intérêts. Pour regarder de haut, il ne percevait pas moins clairement les rapports des choses. Il était irrité contre Talleyrand qui l'avait joué à Vienne, contre les Bourbons qui le recherchaient peu, contre la France qui avait déçu ses espérances. Mais Pozzo di Borgo et le duc de Richelieu qui l'entouraient, qu'il estimait et écoutait, plaidaient la cause de la France. Capo d'Istria, dont le crédit sur le czar était très-grand, réveillait en lui les ambitions orientales, lui montrait un monde à conquérir et à régénérer (Arndt, 243) : pour cela, il lui fallait un appui en Europe ; il ne le pouvait trouver que dans la France, il devait donc éviter de l'affaiblir et se concilier ses sympathies. Une autre influence, une influence très-réelle, très-puissante, agissait en même temps sur lui et le poussait au même but.

Fasciné par le génie de Napoléon, il se crut véritablement élu de Dieu lorsqu'il eut abattu le colosse. La vie dissipée qu'il mena à Vienne pendant le congrès lui laissa de grands dégoûts. Ce fut alors qu'il connut madame de Krüdner (1). Elle avait alors cinquante et un ans : après avoir mené la vie frivole du monde, elle avait senti tout à coup son âme s'illuminer; elle communiquait avec le ciel et rêvait de régénérer les hommes par un christianisme renouvelé. Le courant qui soulevait Alexandre emportait madame de Krüdner depuis longtemps déjà, lorsqu'ils se rencontrèrent à Heidelberg. Elle sut lire dans l'âme de l'empereur, elle l'éclaira et le consola en même temps ; il ne put se séparer d'elle. Madame de Krüdner le suivit à Paris. Elle s'installa dans l'hôtel Montchenu qui communiquait par les jardins avec l'Élysée-Bourbon où demeurait Alexandre. Les salons de madame de Krüdner se remplirent bientôt du monde le plus brillant de Paris : Chateaubriand, Benjamin Constant, Puységur, Isnard, de Gérando, les duchesses de Duras et d'Escar, madame Récamier, s'y donnaient rendez-vous. L'action de ces esprits séduisants et fins ne pouvait que fortifier Alexandre dans ses sympathies françaises. Madame de Krüdner y ajoutait son influence religieuse ; elle exaltait la grandeur d'âme, la beauté du pardon. Elle transportait Alexandre dans les sphères supérieures : il se plaisait à y planer. Il y avait au bout des salons un oratoire pour se recueillir; un pasteur, M. Empeytaz, était toujours prêt à commenter devant les hôtes de madame de Krüdner la parole de l'Évangile.

Dans cette disposition d'esprit, l'empereur de Russie ne pouvait qu'être froissé des revendications égoïstes, des convoitises brutales que manifestaient autour de lui les hommes d'État allemands.

C'étaient les petits États qui se montraient les plus ardents à la curée. Napoléon avait à la fois éveillé leur appétit et excité leurs craintes; l'ambition et la peur les travaillaient à la fois. C'était une opinion générale parmi eux qu'il fallait anéantir la France.

(1) Voyez la vie de Mme de Krudner par Eynard et sa biographie par Sainte-Beuve. (*Portraits de femmes.*)

L'Autriche au fond se réservait. Elle inclinait aux ménagements, tergiversait, et renvoyait les petits États à l'époque où les délibérations des grandes puissances seraient arrivées à un degré de maturité suffisant. Gagern se retournait alors vers la Prusse. Le langage du parti militaire était engageant : si l'Autriche déclinait les revendications allemandes, n'était-ce pas à la Prusse de les appuyer? Dans l'entourage des ministres prussiens on se montrait plein d'ardeur. « Oralement et dans des mémoires publiés par des particuliers », on allait même très-loin ; « lord Clancarty avait lu des projets prussiens d'après lesquels on voulait enlever à la France 3 millions d'habitants » (Gervinus, II, 325). Le général Carlovitz adressa à la fin de juillet un mémoire au baron de Stein : il aurait désiré, disait-il, partager la France en deux États, Langue d'oc et Langue d'oïl ; mais la France était trop unie ; ne pouvant la partager, il fallait l'affaiblir, et Carlovitz concluait à des cessions territoriales (Pertz, IV, 484).

Les plénipotentiaires anglais proposaient de prélever une contribution de guerre et d'en employer une partie à la construction de forteresses « défensives » dans les petits États voisins de la France. Hardenberg réfuta le système anglais dans un mémorandum remis au prince de Metternich le 28 août.

Au lieu de construire des forteresses, il vaudrait mieux employer la contribution de guerre à soulager les peuples et se faire céder par la France ses forteresses *offensives* « que notre sûreté exige absolument et impérieusement ». Condé, Valenciennes, Maubeuge, Philippeville, Charlemont, Givet sont indispensables aux Pays-Bas ; Thionville et Saarlouis à la Prusse: Bitche, Landau, Huningue à l'Allemagne du Sud ; Fort Joux et l'Écluse à la Savoie ; Quesnoi, Mézières, Sedan, Montmédy doivent être rasés ; Strasbourg doit redevenir une ville libre d'empire comme après le traité de Westphalie.

C'est dans les mémoires des ministres des États secondaires qu'il faut chercher la véritable pensée des politiques allemands. Ils n'étaient point retenus par les considérations complexes qui embarrassaient les Hardenberg, les Humboldt, les Metternich ; ils laissaient libre cours à leurs ressentiments et ne dissimulaient point leurs prétentions.

Le comte de Münster, ministre du roi de Hanovre, écrivait (Gagern) : « Les Pyrénées, les Alpes et la mer présentent des bornes à l'ambition de la France : pourquoi le Jura, les Vosges et les Ardennes ne rendraient-elles pas à l'Allemagne les garanties dont jouissent l'Espagne et l'Italie ? » Le comte Wintzingerode : « L'Alsace et la Lorraine doivent être revendiquées comme indispensables à la sécurité de l'Allemagne. »

Le dernier mot des exigences, l'expression la plus arrogante des passions germaniques, se trouvent dans le mémoire confidentiel rédigé par M. de Gagern sous le titre d'*Observations sur l'intégrité de la France :*

« Deux grandes parties de l'Europe se font la guerre ; l'une évidemment dans l'intention d'agrandir son territoire, d'envahir si elle réussissait. Appeler, admettre ou applaudir Napoléon, n'était autre chose que vouloir guerre, gloire, pillage et conquête.

» Napoléon paraît ; tout fléchit devant lui : la guerre éclate, il emploie les forces de la France, il succombe avec elle, et elle rejette aujourd'hui l'idée d'être payée de la même monnaie.

» Il s'agit de cessions territoriales. *L'honneur français en serait blessé.* Cet honneur est-il fait autrement que celui des

autres nations (1). La France nous fera bientôt la guerre, elle sera toujours menaçante. Elle le sera en cédant et en ne pas cédant. L'irritation est trop forte et trop prononcée, l'orgueil est trop blessé pour qu'il en soit autrement. Préparons-nous à cette lutte ; mais ôtons-lui quelques grands moyens de nous faire du mal. »

Il est utile, avant d'aller plus loin, de préciser les garanties que les différentes puissances proposaient d'exiger de la France.

Russie : Occupation temporaire et contribution de guerre à fixer d'un commun accord.

Angleterre : Occupation temporaire, contribution de guerre, retour à la frontière de 1790, comme maximum des cessions territoriales.

Autriche : Occupation par 150 000 hommes, contribution de guerre, retour à la frontière de 1790, cession ou démantèlement des forteresses de la première ligne (Flandre et Alsace).

Prusse : Occupation par 240 000 hommes, contribution de 1200 millions, cession des places fortes des Flandres, de l'Alsace et de la Lorraine.

Pays-Bas et États allemands : Occupation, contribution, cession des Flandres et de l'Alsace-Lorraine, retour à la frontière de 1790 à l'est, c'est-à-dire perte de la Savoie.

Telles étaient les propositions officielles. Quant aux demandes *orales*, plus élevées, au dire de Gervinus, on peut en juger d'après la carte que l'empereur Alexandre remit en 1818 au duc de Richelieu, en lui disant : « Tenez, mon cher duc, voilà la France telle que mes alliés voulaient la faire, il n'y manque que ma signature, et je vous promets qu'elle y manquera toujours. » La ligne des frontières partait de Gravelines, laissait en dehors Dunkerque, Lille, Metz, l'Alsace, l'est de la Franche-Comté et la Savoie.

« La cession territoriale la plus élevée à laquelle on ait songé dans les négociations *orales*, dit Schaumann, entraînait la perte de 4 762 000 habitants : elle consistait dans la Franche-Comté, l'Alsace, la Lorraine, la Bourgogne et les anciens territoires flamands qui forment le département du Nord. »

La position de la Russie était beaucoup plus nette, son langage plus uniforme ; c'est que ses intérêts étaient très-simples et parfaitement déterminés. « Capo d'Istria disait ouvertement à Stein que la Russie avait intérêt à laisser la France forte, afin que d'autres puissances ne pussent pas disposer de toutes leurs forces contre la Russie (Gervinus, I, 322). » Ces puissances ne pouvaient être que l'Autriche et l'Angleterre : l'Autriche était tenue en échec par la Prusse, qu'Alexandre avait à sa discrétion ; pour être libre en Orient (Arndt, 243), il lui fallait neutraliser l'Angleterre ; une France forte pouvait seule lui assurer ce résultat. Leur rivalité, l'opposition même de leurs vues, amenaient ainsi la Russie et l'Angleterre à s'entendre pour maintenir la puissance française : la France était à la fois pour chacune d'elles une menace et une protection ; la prudence, l'intérêt, leur ordonnaient de ménager en elle une alliée d'avenir ; du moment que ni l'une ni l'autre ne voulait la détruire, elles devaient s'accorder pour la défendre. Quant à l'Allemagne, Alexandre y tenait peu ; il s'en méfiait même ; il n'avait point d'intérêt à la rendre plus forte, surtout aux dépens de la France. « Alexandre, a dit M. de Sybel, estimait conforme aux intérêts de la Russie de ne pas donner à l'Allemagne une pleine et entière sécurité du côté de la France ; il voulait laisser subsister quelque danger de ce côté, afin que l'Allemagne, ayant besoin de la Russie, en restât ainsi dépendante. »

Le roi de Prusse et ses conseillers s'efforçaient vainement de faire comprendre à Alexandre que régénérer la Prusse et la fortifier était pour lui une tâche au moins aussi glorieuse que la régénération de la Grèce. Connaissant le crédit de Stein près de l'Empereur, ils l'appelaient à leur secours. Hardenberg lui écrivait le 26 juillet : « Venez le plus vite possible ; vous nous êtes absolument indispensable. » Mais Stein lui-même ne parvenait pas à ébranler le czar ; ses raisonnements étaient combattus chaque jour par les hommes d'État russes. Ceux-ci se méfiaient singulièrement des politiques prussiens. « Depuis les nouveaux exploits, dit Gervinus (I, 325), les jalousies et les craintes qu'inspirait la Prusse s'étaient réveillées de nouveau. »

Les petits États se défiaient de la Prusse, ils n'apercevaient en elle qu'égoïsme et ambition, ils ne se sentaient point solidement appuyés, ils ne la soutenaient pas. La Prusse dédaignait leur alliance et ne l'encourageait point : elle tirait à elle, parlait très-haut, s'avançait imprudemment, négociait sans adresse, s'effrayait et hésitait ; elle agissait moins qu'elle ne paralysait toute action autour d'elle, surtout du côté de l'Autriche. Avec moins de passion, moins de désirs, plus d'habileté, l'Autriche faisait de même. Toute l'activité des puissances allemandes n'aboutit donc qu'à contrarier leurs forces respectives, à se contenir les unes les autres, à s'entraver partout, à se réduire enfin à l'impuissance complète devant la volonté commune et l'action concertée de l'Angleterre et de la Russie.

Les résolutions des alliés furent contenues dans un *ultimatum* qui fut remis au prince de Talleyrand le 20 septembre. Les conclusions étaient :

1° La cession d'un territoire égal aux deux tiers de ce qui avait été ajouté à l'ancienne France par le traité du 30 mai, ce qui entraînait la perte de la Savoie et des places fortes de Condé, Philippeville, Marienbourg, Givet, Charlemont, Landau, Fort Joux, Fort de l'Écluse ;

2° La démolition des fortifications de Huningue ;

3° Le payement de 600 millions à titre d'indemnité de guerre et de 200 millions pour la construction de forteresses dans les pays limitrophes de la France ;

4° L'occupation pendant sept ans d'une ligne de territoire et de places fortes le long des frontières du Nord et de l'Est.

Le gouvernement français avait admis le principe d'une diminution de frontière et d'une contribution : la tâche de M. de Talleyrand devait se borner à réduire l'une et l'autre, à obtenir des alliés, s'il était possible, des concessions financières, à sauver quelques places fortes. Il fut bien vite clair pour tout le monde que son habileté, si grande qu'elle fût, n'y réussirait pas. Les alliés ne l'aimaient point. Alexandre, dont la voix était prépondérante, qui seul pouvait, en dernier ressort, décider des conditions de la paix, montrait à l'égard du prince de Bénévent une froideur, une animadversion même que Talleyrand devait renoncer à surmonter. Il y avait entre ces deux natures une antipathie absolue. Talleyrand était un sceptique et un railleur ; il avait été évêque sous l'ancien régime, diplomate sous la révolution, grand dignitaire sous l'empire. Alexandre l'avait rencontré partout sur son chemin avec son masque impassible et son imperturbable ironie ; il irritait le czar dans toutes ses ambitions, il le blessait au défaut de la cuirasse, il choquait ses goût-

(1) On sait que ce mot a été répété par M. de Bismarck. (*Note de la D.*)

ses penchants mystiques, ses prétentions cachées. Le néophyte pénétré de madame de Krüdner ne pouvait s'entendre avec celui qu'on a si finement défini « un Voltaire dans la Révolution ». Aux yeux de Talleyrand, le czar, avec son mélange d'aspirations mystiques et d'ambitions terrestres, ne pouvait être qu'un « fanatique » ; aux yeux d'Alexandre, le prince de Bénévent, avec son absolu détachement de scrupules, son respect de la force, son orgueil de grand seigneur français, n'était qu'un hypocrite de patriotisme, un roué politique, un intrigant de haut volée.

Les Anglais écoutaient Talleyrand et le soutenaient encore : mais seuls ils ne pouvaient rien. La France n'avait plus d'armée, la discorde régnait entre les partis, la guerre civile menaçait dans le midi, le ministère était sans appui dans la chambre ultra-royaliste qui venait de se réunir. Talleyrand aurait eu besoin, près des alliés, d'être soutenu par une majorité parlementaire ; il aurait eu besoin, pour s'imposer au parlement, de s'appuyer sur son crédit près des alliés. Il comprit que son rôle était fini. Le roi le laissait faire, ne l'aidait point, lui parlait peu. Talleyrand lui demanda d'intervenir personnellement auprès des Chambres ou auprès des alliés, et d'user de son autorité pour maintenir le cabinet. Le roi répondit : « C'est au cabinet de se tirer d'affaire. » Talleyrand offrit sa démission et Louis XVIII le prit au mot.

L'amitié d'Alexandre, l'estime des souverains alliés, le respect unanime des contemporains, désignaient le duc de Richelieu comme le seul homme capable de supporter le fardeau et d'obtenir pour la France des conditions moins onéreuses. Le duc de Richelieu avait, avec l'autorisation du roi, pris du service en Autriche avant la Révolution. Lorsque la guerre éclata en 1792, il se retira en Russie. Il devint gouverneur de la province d'Odessa et se distingua tout autant par ses qualités d'administrateur que par son courage personnel, sa générosité, son intégrité absolue. Homme de l'ancienne France, possédant toutes les qualités sérieuses de la vieille noblesse, mais capable de comprendre les idées modernes, le duc de Richelieu n'avait en lui cependant ni l'étoffe d'un grand ministre, ni les talents d'un profond diplomate ; mais il possédait au plus haut degré ce dont Talleyrand avait manqué : il avait cette élévation de caractère, cette sincérité de pensée et d'action qui impose la confiance et commande la sympathie.

Le duc de Richelieu n'avait accepté le portefeuille qu'après s'être assuré de l'appui d'Alexandre. Son arrivée aux affaires fut suivie d'une amélioration immédiate dans les rapports avec les puissances. Pozzo di Borgo et Capo d'Istria secondaient de tout leur pouvoir l'action de Richelieu près d'Alexandre. Les Anglais, bien qu'un peu inquiétés de ces attaches russes du nouveau ministre et de la prépondérance du czar, n'en insistaient que davantage dans leur correspondance sur la nécessité de se montrer modérés. Si le président du conseil avait la faveur d'Alexandre, le roi conservait des sympathies anglaises très-marquées ; il ne fallait point les froisser : il importait de ne point laisser les Russes maîtres du terrain.

L'influence des Anglais décida l'Autriche aux concessions : les Prussiens restèrent isolés. Les Allemands fatiguèrent leurs alliés et ne purent rien obtenir.

Richelieu parvint à sauver encore Givet et Condé. Ce fut la dernière des concessions. Le 2 octobre, les plénipotentiaires se réunirent chez lord Castlereagh et signèrent avec le duc de Richelieu un protocole secret qui fixait définitivement les conditions de la paix.

Les frontières de la France étaient rétablies telles qu'elles étaient en 1790. Les districts de la Belgique, de l'Allemagne et de la Savoie « ajoutés en 1814 à l'ancien territoire français », en étaient séparés. Landau, Philippeville, Sarrelouis, Marienbourg, étaient cédés aux alliés. Huningue était démantelé. La France renonçait à ses droits sur la principauté de Monaco. Elle payait une indemnité de guerre de 700 millions et subissait une occupation de 150 000 hommes, à ses frais, sur les frontières du Nord et de l'Est. Le maximum de la durée de cette occupation était fixé à cinq ans ; cependant, au bout de trois ans, les souverains se réservaient d'en rapprocher le terme d'un commun accord, si l'état de la France le permettait.

Le traité de paix, rédigé par Gentz, fut signé le 20 novembre au soir dans l'hôtel du duc de Richelieu. Après y avoir apposé son nom, le duc rentra dans son cabinet, pâle, défait, et dit à M. de Barante qui l'attendait : « Je viens de signer un traité pour lequel je devrais porter ma tête sur l'échafaud. » Il écrivit dans la même nuit à M. Decaze une lettre demeurée historique :

« Tout est consommé ; j'ai apposé hier, plus mort que vif, mon nom à ce fatal traité. J'avais juré de ne pas le faire, et je l'avais dit au roi : ce malheureux prince m'a conjuré en fondant en larmes de ne point l'abandonner, et dès ce moment je n'ai plus hésité. J'ai la confiance de croire que, sur ce point, personne n'aurait fait mieux que moi ; et la France, expirant sous le poids qui l'accable, réclamait impérieusement une prompte délivrance. Elle commencera dès demain, au moins à ce qu'on m'assure, et s'opérera successivement et promptement. »

L'histoire montrera si le vainqueur de 1870 a été plus prévoyant et plus sage que les négociateurs de 1815, si le traité de Versailles garantit à l'Europe une paix aussi longue, assure à l'Allemagne elle-même un repos aussi fécond que le traité de Paris.

Les événements de 1815 auraient dû prévenir la France : au lieu de se confondre en récriminations superficielles, elle aurait dû sortir d'elle-même et se demander quels jugements portaient les peuples voisins sur ces traités qui la révoltaient si fort, quelle leçon ils en prétendaient tirer. Elle a manqué d'attention et de critique. Elle a méconnu à la fois le mouvement irrésistible qui portait les Allemands vers l'unité politique, et la méfiance radicale qui les maintenait en armes contre le peuple qu'ils appelaient « l'ennemi héréditaire ». Si beaucoup de Français avaient su quelles passions fermentaient en Allemagne : s'ils s'étaient doutés qu'à la théorie des frontières naturelles par le Rhin qu'enseignaient certains géographes français, les géographes allemands répondaient par la théorie des frontières naturelles par les Vosges ; s'ils s'étaient souvenus des revendications de 1815 : s'ils avaient compris que l'Allemagne victorieuse serait implacable pour la conquête : s'ils s'étaient rendu compte que l'Europe entière, attribuant à la France des ambitions sur le Rhin, laisserait sans surprise et sans indignation l'Allemand victorieux s'étendre sur les Vosges et la Moselle : s'ils s'étaient rappelé le fanatisme qui soulève contre les ingérences étrangères les peuples en révolution, Napoléon III aurait-il, en 1870, joué sur un prétexte les destinées de la patrie ?

ALBERT SOREL.

LA PHILOSOPHIE DEVANT LE BACCALAURÉAT

Philosophie de la Sorbonne contemporaine

PROGRAMME DES QUESTIONS D'EXAMEN (1866-1872).

Les Facultés des lettres ont un double rôle : par les leçons que donnent les professeurs, elles représentent un enseignement supérieur; par les examens, elles sont juges de l'enseignement secondaire.

Au nombre des matières qu'elles ont ainsi commission d'enseigner elles-mêmes et de surveiller dans les leçons des autres, la philosophie occupe un rang sérieux.

Parmi les Facultés des lettres, celle qui siége à Paris est dotée de plusieurs chaires philosophiques; ses professeurs sont presque tous membres de l'Académie des sciences morales et politiques. La Sorbonne et l'Institut se tiennent par la main.

Les sujets traités par les professeurs sont visés par le ministère de l'instruction publique. La même autorité promulgue le programme sommaire des questions de philosophie qui doit servir de base pour les examens des baccalauréats ès lettres et ès sciences. Il y a donc en France une doctrine officielle de philosophie, du moins à l'usage de certains examens et de certains cours déterminés : dans d'autres chaires règnent d'autres systèmes, non contrôlés, ou, si l'on veut, tolérés par l'administration.

Nous n'avons pas à rechercher si l'enseignement de la philosophie est à sa place dans les lycées, ou suivant quelle mesure il devrait faire partie des examens de baccalauréat : nous ne demanderons même pas quelle est la compétence d'une autorité administrative pour intervenir dans le règlement de la science la plus libre et la plus multiple qui soit parmi les hommes. Nous essayons ici autre chose : c'est de marquer, pour l'histoire même de la philosophie, la physionomie véritable d'une école qui est prépondérante comme institution d'État.

Les examens du baccalauréat comportent, comme on sait, deux sortes d'épreuves relatives à la partie philosophique : une composition écrite, des questions orales. Celles-ci ont une influence moindre sur le sort du candidat : l'épreuve écrite est la grande affaire.

Pour s'y préparer on a sans doute les conseils d'une foule d'excellents maîtres privés ou publics, autorisés à tous points de vue : on a, de plus, la direction générale fournie par la partie du programme ministériel qui concerne la philosophie. Mais ce programme, très-éloigné de suffire aux exigences de l'examen tel qu'il est devenu, ne donne qu'une idée imparfaite du genre de thèses qu'il s'agit de traiter dans les compositions écrites. Les maîtres eux-mêmes hésitent assez souvent sur la position et sur la nature des sujets qu'ils doivent indiquer pour les exercices préparatoires faits en vue de l'examen.

Il y a là une difficulté, pratiquement fort épineuse, mais dont, par bonheur, le remède est facile. Depuis 1866, c'est-à-dire depuis l'époque où le règlement a prescrit la composition de philosophie, — la Sorbonne, chaque matin des mois de session, dicte aux candidats une question expresse, qui devient la matière de la tâche du jour. Ce questionnaire s'est enrichi peu à peu; il forme maintenant un ensemble très-varié de sujets et comme un cycle à peu près définitif. S'il s'augmente, ce ne sera plus guère que de thèses accessoires: les grandes questions capitales ont été toutes posées. Il renferme la pensée commune de juges qui, nécessairement, se consultent entre eux avant de proposer un sujet de composition. Dans les questions orales, chaque maître est plus individuel et la parole spontanée donne moins le symbole de la doctrine. Elles prouvent pour ou contre la netteté d'esprit de l'interrogateur, mais n'engagent que lui.

Le questionnaire officiel authentique est ici dans toute son étendue. Nous en avons rassemblé les éléments à mesure qu'ils se produisaient, et, sauf erreur, nous n'avons omis d'en noter aucun, au passage. Chaque session, ordinaire ou extraordinaire, nous a fourni son contingent.

Comme on le pourra voir, diverses questions ont reparu plusieurs fois, soit dans les mêmes termes, soit avec des modifications que nous avons respectées. Mieux valait avoir l'apparence de quelques redites que le tort de faire un choix arbitraire entre les rédactions variées d'un thème authentique. D'ailleurs les variations de ce thème ont çà et là pour cause quelque finesse pédagogique, et, si l'on peut le dire ainsi, quelque piége innocent.

Une chose pouvait paraître délicate en présence du nombre assez considérable des questions réunies : c'était de savoir comment il convenait de les disposer. Les mettre à la suite l'une de l'autre, comme elles s'étaient succédé en Sorbonne, c'était un pur désordre. Les ranger toutes selon les divisions connues du programme officiel (psychologie, logique, morale, théodicée, histoire de la philosophie), il n'y avait pas à y penser. Ce programme n'a pas assez de cases pour toutes les questions sorbonniques: elles en excèdent très-fréquemment les limites.

Déjà en 1868, dans un livre spécial (1), nous avions eu occasion de proposer une distribution plus large et plus compréhensive, empruntée ou dérivée de l'enseignement des maîtres leibnitziens, et qui s'applique avec exactitude aux besoins de la philosophie spiritualiste. Ce cadre nous servira de nouveau pour insérer, d'après un classement que nous croyons naturel, les questions qui se sont présentées et dont aucune ne nous paraît être entrée par contrainte dans le rang qu'elle va occuper.

Plusieurs, il est vrai, pouvaient convenir à deux places différentes. Après avoir essayé de les mettre à leur ordre le meilleur et nous être décidé d'après la vraisemblance, nous n'avons pas voulu imposer notre opinion, et nous les avons rappelées sommairement, — sans leur donner de chiffre et les faisant précéder d'un signe spécial , — à l'autre place où elles auraient pu figurer. En outre, des chiffres de renvoi indiquent celles des questions posées qui ont entre elles une analogie visible et se rapportent cependant à des parties différentes de l'étude de la philosophie.

La plupart de ces questions amènent plus ou moins explicitement le souvenir de livres anciens et classiques ou de quelques ouvrages composés par des professeurs de Sorbonne, depuis M. Royer-Collard jusqu'aux maîtres d'à présent. Il n'aurait été certes pas inutile de signaler ces références, mais chaque tâche a ses limites. La nôtre était spécialement de former ce questionnaire.

Le voici donc à l'usage de ceux qu'il peut guider pour leurs études universitaires. Sans doute, il ne sera pas indifférent non plus aux esprits curieux et sincères que sollicite aujourd'hui le grand problème de l'enseignement national. Bien des discussions qui portent un peu sur le vide s'éclaireraient et deviendraient plus fermes, si l'on avait, de même sorte, le plan de toutes les parties qui constituent l'encyclopédie actuelle des études publiques.

Nous espérons enfin que ce travail aidera au jugement que l'on peut porter sur l'école philosophique dont il constate les idées et les tendances. Bien que des thèses scolaires soient toujours un peu dépaysées quand elles paraissent au grand jour de la publicité véritable, elles contiennent au fond un système qui, comme toutes les doctrines, veut être jugé sur pièces. Nous n'en connaissons pas de plus significatives,

(1) *La composition de philosophie*, un vol. in-8°. Paris, A. Courcier, éditeur.

pour la connaissance de l'école officielle, que le *syllabus* de ses questions.

Il marque une heure particulière de la philosophie française, son attitude et son usage dans le monde scolaire. Chaque chose a ainsi ses aspects variables, qui, rencontrés ensuite à la distance d'un siècle, provoquent quelquefois de vifs étonnements. La Faculté de médecine de Paris n'a peut-être pas appris sans surprise, par un livre assez récent, que ses anciens du XVIIe siècle posaient encore aux candidats à la licence des questions comme celles-ci : « Est-il bon de traiter la fièvre quarte par l'ivresse ? — Est-il vrai qu'en mangeant du miel et du beurre on soit mis en état de réprouver le mal et d'aimer le bien ? — Y a-t-il eu miracle ou non dans la cure opérée par Tobie avec du fiel de poisson ? — De quelle partie du corps provenait l'eau qui parut lorsque le flanc du Christ eut été percé par le fer d'une lance (1) ? »

Tout change ; mais il est bon que tout soit noté dans l'histoire de l'entendement.

A. Morel.

PRÉLIMINAIRES

1. Énumérer, définir et classer les différentes sciences humaines. — 9 août 1871.

2. Des rapports de la philosophie avec les autres sciences. — 31 juillet 1872.

3. Analyser les rapports de la philosophie avec les autres sciences, et spécialement avec les sciences physiques et naturelles. — 10 novembre 1869.

4. Qu'appelle-t-on sciences exactes ? En quoi consiste la méthode de ces sciences et à quoi doit-on attribuer l'exactitude qui les caractérise ? — 27 novembre 1867.

5. Que doit-on entendre par l'expression : *sciences morales*, et en quoi les sciences morales diffèrent-elles des sciences physiques ? — 1er août 1866.

6. Préciser le sens scientifique du mot *loi*, et montrer ce qu'est la loi : 1° dans le monde physique ; 2° dans le monde moral. — 11 août 1866.

7. Montrer que les vérités de l'ordre moral ne sont pas susceptibles du même genre de démonstration que les vérités mathématiques et que les vérités de l'ordre physique. — 7 août 1869.

8. Division de la philosophie. Comment peut-on justifier l'ordre suivi dans l'étude des diverses parties de la philosophie. — 14 août 1870.

9. Pourquoi doit-on commencer l'étude de la philosophie par la psychologie ? Si l'on admet un autre ordre, en donner les raisons. — 13 août 1872.

MÉTAPHYSIQUE

(*Science de l'être, science des esprits, science supérieure de la nature*).

10. Qu'est-ce que la métaphysique ? Montrer que la philosophie, comme la plupart des sciences, a un côté spéculatif et un côté pratique : établir cette distinction par des exemples. — 3 août 1869.

11. — Des notions et vérités premières. Quelles différences principales existent entre les unes et les autres ? A combien d'idées fondamentales peut-on réduire les idées premières. — 12 mars 1872.

12. Qu'appelle-t-on principes *à priori* ? En donner des exemples dans les différentes sciences. — 10 août 1871.

De la loi dans le monde physique et dans le monde moral. Voy. 6.

Cause et substance. Voy. 72, 73, 74.

13. Quelle différence doit-on faire, dans le langage philosophique, entre ces deux expressions : une cause seconde et une cause première ? — 30 juillet 1872.

14. Que voulait dire Bossuet quand il écrivait ces paroles souvent citées : « Le parfait est le premier et en soi et dans nos idées, et l'imparfait, en toutes façons, n'en est qu'une dégradation. » — 16 août 1872.

15. Marquer par des traits précis et des exemples la distinction des faits psychologiques, des faits physiologiques et des faits physiques. — 16 novembre 1871. Voy. 24, 95, 96.

16. Qu'entend-on par les qualités premières et les qualités secondes de la matière ? — 13 août 1869.

17. Définir avec exactitude le principe des causes finales. En quoi diffère-t-il du principe de causalité ? Quelles en sont les principales applications ? — 7 août 1872.

18. Qu'entend-on par causes finales ? Doit-on en reconnaître dans la nature ? — 12 septembre 1869.

19. Comment s'élève-t-on à l'idée de loi dans les sciences de la nature ? Qu'est-ce qu'une loi physique ? En quoi les lois physiques diffèrent-elles de la loi morale ? — 26 juillet 1872.

20. De la réalité du monde extérieur. Discuter les objections dont elle a été l'objet. — 19 août 1872.

21. De l'âme des bêtes. Quelles sont les diverses opinions sur cette question ? — 4 août 1871.

22. Exposer et discuter la théorie de Descartes sur l'âme des bêtes. — 13 août 1870.

23. Exposer la théorie cartésienne des *animaux-machines* et de l'automatisme des bêtes. Discuter cette hypothèse. — 12 août 1869.

ANTHROPOLOGIE GÉNÉRALE

Des manifestations de la Providence dans l'histoire. Voy. 209.

Origine de la société. Voy. 200.

ANTHROPOLOGIE INDIVIDUELLE

Physiologie et psychologie

24. Par quels caractères se distinguent les phénomènes psychologiques des phénomènes physiologiques. — 14 novembre 1868. Voy. 14.

25. En quoi la psychologie est-elle nécessaire à la logique, à la morale, à la théodicée ? — 20 novembre 1867. Voy. 166.

26. De la méthode qu'il convient de suivre en psychologie ; la comparer aux méthodes employées dans les sciences physiques. — 14 août 1866 ; 8 novembre 1867 ; 24 novembre 1868.

27. De la science psychologique. Rapports et différence entre la méthode de la psychologie et la méthode des autres sciences. — 2 mai 1868.

28. Comment détermine-t-on les facultés de l'âme ? — 6 novembre 1866 ; 17 novembre 1870.

29. De l'observation psychologique. Difficulté de cette observation. Comment peut-on remédier à cette difficulté ? — 3 août 1872.

30. Comparer l'expérience en physique et en psychologie. Montrer les analogies et les différences. — 30 avril 1869.

31. Classer les faits psychologiques. Sur quoi se fonde cette classification ? — 9 mai 1870 ; 6 novembre 1871.

32. Exposer avec précision les différents sens du mot *conscience* en philosophie. — 17 novembre 1868.

33. Après avoir distingué les trois facultés principales de l'âme, montrer comment elles s'unissent dans tous les phénomènes psychologiques. — 11 août 1868.

34. De l'ordre dans lequel se développent les facultés de l'âme dans le cours de la vie humaine. — 21 novembre 1871.

35. Analyse des sensations. Insister sur la distinction des sensations externes et des sensations internes. Expliquer en quoi la sensation diffère : 1° de la perception ; 2° du sentiment. — 18 août 1870.

36. Distinguer les sensations des sentiments. Vérifier cette distinction en étudiant tour à tour chacun de nos sentiments principaux. — 28 novembre 1871.

37. Distinguer le sentiment de la sensation. Énumérer et classer les principaux sentiments du cœur humain. — 15 novembre 1867 ; 5 mai 1870.

38. Définir, classer et caractériser les sentiments, les inclinations, les appétits, les penchants et les passions. — 18 novembre 1871.

39. Des passions, d'après le premier chapitre du *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, de Bossuet. — 18 novembre 1868. Voy. 64.

40. De la peine et du plaisir. Quelle est la nature de ces deux sortes

(1) Voyez le programme publié par le doyen Baron, en 1752, dans le livre de M. Maurice Raynaud : *Les médecins au temps de Molière*.

de phénomènes? Des différentes espèces de peines et de plaisirs. — 9 novembre 1871.

41. Du plaisir et de la douleur. Des causes de ces deux genres d'émotions. Existe-t-il des émotions indifférentes? — 31 juillet 1871.

42. Énumérer, en les caractérisant d'une manière précise, nos diverses facultés intellectuelles. — 20 août 1868.

43. Quelles sont les principales opérations de l'intelligence? La exposer la théorie élémentaire. — 16 novembre 1870.

44. Classer et caractériser les facultés intellectuelles auxquelles nous devons toute connaissance élémentaire, les éléments ou les principes de toutes nos idées. — 14 novembre 1871.

45. Descartes croyait que l'âme, étant une chose pensante, pense toujours. Quel est votre avis sur cette question? — 7 mai 1870.

46. De l'origine de nos idées. Toutes nos idées nous viennent-elles des sens? — 18 août 1868.

47. Prouver que toutes nos idées ne viennent pas des sens. — 4 août 1870.

48. Exposer et discuter la théorie des *idées innées* et celle de la *table rase*. — 2 août 1866; 22 novembre 1869.

49. Expliquer et discuter le système de la sensation transformée. — 1er août 1872.

50. Caractériser par une analyse psychologique la différence entre les sensations et les perceptions. — 16 novembre 1868.

51. Qu'appelait-on, dans la philosophie du XVIIe siècle le *sensorium commune* (1)? Quel est le rôle attribué à cette faculté par la philosophie contemporaine? — 20 novembre 1871.

52. Des cinq sens. Des notions que nous devons à chacun d'eux en particulier. Des notions que nous devons à deux ou à plusieurs sens. — 19 novembre 1867.

53. — Énumérer et classer les sens sous le double rapport de l'utilité pratique et de la dignité morale. — 27 novembre 1869.

54. Comment arrivons-nous à la connaissance de la matière? Cette connaissance est-elle, à proprement parler, une perception ou une conception? — 4 août 1869.

55. Des erreurs des sens. Que faut-il entendre par ce principe : « que l'erreur n'est jamais dans le sens lui-même, mais dans le jugement »? — 19 août 1869.

56. Qu'appelle-t-on les erreurs des sens? Expliquer comment il est vrai de dire que les sens ne nous trompent pas, mais que c'est l'esprit qui se trompe en interprétant mal les données des sens. Donner des exemples. — 8 août 1872.

57. En quoi consiste la différence des perceptions naturelles et des perceptions acquises? De l'éducation des sens par l'esprit. — 10 novembre 1868.

58. De la mémoire. Lois de la mémoire. Qualités d'une bonne mémoire. Des divers genres de mémoire. De la mnémotechnie. — 10 août 1870.

59. Des conditions psychologiques de la mémoire. Analyse du souvenir. — 2 août 1867.

60. De l'imagination et de la mémoire; leurs rapports et leurs différences. — 14 août 1867.

61. Distinguer la mémoire imaginative de l'imagination créatrice. — 13 novembre 1868; 22 novembre 1871.

62. Du rôle de l'imagination dans la vie humaine. — 10 août 1866.

63. Distinguer l'imagination de l'entendement. — 4 août 1866; 17 août 1869.

64. De l'influence des passions sur l'entendement. En donner des exemples. — 9 novembre 1866. Voy. 39, 87.

65. Qu'entendait-on, dans l'ancienne Logique, par les trois opérations de l'esprit? Expliquer les caractères propres à chacune d'elles et leurs rapports. — 9 août 1872.

66. Du jugement et de ses diverses espèces. — 8 novembre 1866. Voy. 67, 122.

67. Du jugement. Tous les jugements sont-ils, comme on l'a prétendu, le résultat d'une comparaison? — 27 novembre 1868.

68. Comment se forment les idées générales? Qu'appelle-t-on la compréhension et l'extension des idées générales? — 11 novembre 1867; 6 mai 1870. Voy. 115, 116, 117.

69. Des différents rapports par lesquels s'enchaînent nos idées. — 7 novembre 1867.

70. Montrer en quoi diffèrent la raison et le raisonnement. — 31 juillet 1866.

Des idées premières. Voy. 11, 12.

71. De l'origine de l'idée de cause et du principe de causalité. — 16 novembre 1869.

72. Qu'est-ce que le principe de causalité et le principe de substance? Ces deux principes tirent-ils leur origine des sens? — 20 août 1869; 25 novembre 1871.

73. Du principe de causalité. Sa vraie formule. Dérive-t-il de l'expérience? — 16 novembre 1867.

74. Qu'est-ce que le principe de causalité? Est-il *a priori* ou *a posteriori*? Vient-il des sens, de la conscience ou de la raison? — 23 août 1870.

75. Faire la part de l'expérience et de la raison dans l'induction. — 24 novembre 1871.

76. Qu'appelle-t-on *instinct* dans l'animal et dans l'homme? Quelles sont les lois de l'instinct? — 3 mai 1869.

77. Qu'appelle-t-on *instinct*, soit dans les animaux, soit dans l'homme? Quels en sont les caractères et comment les distingue-t-on de l'habitude et de la liberté? — 17 août 1868.

78. Des rapports et des différences de l'instinct et de l'habitude. — 29 juillet 1871.

79. Apprécier la théorie psychologique de Bossuet, qui classe la volonté parmi les opérations intellectuelles. — 9 août 1867.

80. Des divers phénomènes moraux par lesquels se manifeste la croyance universelle des hommes à l'existence du libre arbitre. — 20 août 1866; 28 novembre 1868.

81. Examiner le phénomène de la résolution volontaire. — 25 novembre 1869.

82. Analyser le phénomène de la résolution volontaire. — 4 novembre 1871.

83. Distinction du désir et de la volonté. — 3 août 1866.

84. Du rôle de l'intelligence dans les phénomènes volontaires? Pourrait-il y avoir volonté sans raison? — 3 août 1868.

85. Qu'appelle-t-on la liberté d'indifférence? L'influence des motifs sur la volonté est-elle une objection valable contre la liberté humaine? — 14 août 1872.

86. Marquer par des analyses et par des exemples l'influence de la volonté sur la mémoire. — 14 août 1868.

87. De l'influence des passions, des habitudes, du tempérament et des circonstances extérieures sur l'activité humaine. Montrer que cette influence ne détruit pas la liberté. — 25 novembre 1868. Voy. 31, 54.

88. Énumérer et classer les principales inclinations de la nature humaine. — 1er août 1867.

89. Qu'est-ce que l'habitude? Quelles en sont les principales lois? — 12 mai 1870.

90. Distinguer et définir les différentes sortes d'habitudes : les habitudes organiques, instinctives, intellectuelles et morales. — 29 juillet 1872.

91. Influence de l'habitude sur le développement intellectuel et moral de l'homme. — 5 août 1867.

92. Preuves de l'immortalité de l'âme. Distinguer l'argument métaphysique et l'argument moral. — 28 novembre 1867.

93. Exposer la preuve métaphysique de l'immortalité de l'âme et montrer que cette preuve a besoin d'être complétée par la preuve morale. — 19 août 1870.

Physio-psychologie (Organologie d'Adolphe Garnier).

94. Développer et, s'il y a lieu, critiquer cette définition de Bonald : « L'homme est une intelligence servie par des organes. » — 10 août 1869.

(1) Lisez probablement : *sensus communis*. Le *sensorium commune* des philosophes et des médecins du XVIIe siècle est un organe physiologique.

95. Distinguer par leurs caractères essentiels l'âme et le corps. — 2 août 1870. Voy. 15, 95.

96. Exposer et discuter les objections du matérialisme contre la distinction de l'âme et du corps. — 22 novembre 1867. Voy. 11, 82.

97. Quelles sont les lois de l'union de l'âme et du corps? — 6 novembre 1869.

98. Exposer les principaux faits dans lesquels se manifeste l'influence du physique sur le moral, et, réciproquement, l'empire du moral sur le physique. — 17 novembre 1869.

Différence de l'homme et de l'animal. Voy. 238.

LOGIQUE.

99. Qu'entend-on par *foi, doute, opinion, science, ignorance, erreur, probabilité, certitude?* — 13 novembre 1869.

100. Que doit-on entendre par les différentes expressions : *Certitude, doute, opinion, erreur, science.* En quoi consiste le pyrrhonisme, le dogmatisme, le probabilisme? — 4 août 1868.

101. Critériums de la certitude. Quels sont les différents principes auxquels on attribue le rôle de critérium? — 14 novembre 1867.

102. Que peut-on répondre à l'argument sceptique tiré de la contradiction des opinions humaines? — 5 novembre 1869.

103. Exposer et réfuter les objections des sceptiques contre la certitude de la connaissance humaine? — 21 novembre 1868; 27 novembre 1871.

104. Qu'est-ce que la probabilité? En quoi diffère-t-elle de la certitude? Qu'appelle-t-on le probabilisme? — 3 août 1871.

105. Qu'appelle-t-on *doute méthodique* dans la philosophie de Descartes, et en quoi se distingue-t-il du doute des sceptiques? — 6 août 1867.

106. De la certitude propre aux vérités de l'ordre moral. — 10 novembre 1871.

107. Du consentement universel; ses principales applications aux diverses questions philosophiques; appréciation de la valeur de cet argument. — 20 août 1867; 30 avril 1870.

108. De l'autorité en matière de philosophie. Exposer l'opinion de Pascal sur cette question. — 13 novembre 1867.

109. L'antiquité et la généralité des opinions doivent-elles servir de règle à notre raison dans les sciences physiques et mathématiques? Quelle est, sur ce point, l'opinion de Pascal exposée dans le fragment *de l'Autorité en matière de philosophie?* — 25 août 1868.

110. Des règles du témoignage humain, selon qu'il s'applique à des doctrines ou à des faits. — 4 novembre 1869.

111. Appliquer les règles du témoignage à la critique historique. — 30 novembre 1869.

112. Règles de la critique historique. — 5 août 1868.

113. Du sens commun. Montrer que s'il est des choses parfaitement démontrées qui sont au-dessus du sens commun, rien ne saurait cependant lui être contraire. — 2 août 1869.

114. Des idées abstraites. En donner des exemples dans les différentes sciences. — 15 mai 1867.

115. Quelle est la nature des idées générales? Qu'appelle-t-on, dans l'histoire de la philosophie, nominalisme et réalisme? — 11 novembre 1871. Voy. 68, 116, 117.

116. De la généralisation. Comment se forment les idées générales? Extension et compréhension des idées générales. — 10 août 1870.

117. Des genres et des espèces; méthode pour les déterminer scientifiquement. Quelle est la valeur et la portée des idées générales? — 17 mai 1867.

118. Règles de la définition. Donner des exemples. — 26 novembre 1868.

119. Différence de la définition de mots et de la définition de choses. Règles de l'une et de l'autre. Exemples. — 3 août 1870.

120. Utilité des définitions. Quelles choses doivent être définies. Règles de Pascal. — 7 novembre 1866.

121. Est-il vrai de dire, avec Pascal, que la méthode la plus parfaite serait celle où l'on définirait tous les termes et où l'on prouverait toutes les propositions? — 5 août 1872.

122. Quelles sont les principales espèces de jugements? Qu'appelle-t-on jugements analytiques ou synthétiques; jugements *a priori* ou *a posteriori*; jugements nécessaires ou contingents? — 24 août 1870. Voy. 66, 67.

123. Qu'appelle-t-on les axiomes? Les définir et les caractériser. Classer les principaux axiomes que vous connaissez selon les différentes sciences auxquelles ils appartiennent. — 21 novembre 1867.

124. Qu'appelle-t-on axiomes? Quelle est la différence entre les axiomes et les vérités démontrées? Montrer l'importance de la règle suivant laquelle on ne demande en axiomes que des choses parfaitement évidentes. — 15 novembre 1871.

125. Distinguer et comparer les principales espèces de raisonnements. — 4 novembre 1867.

126. Théorie du syllogisme. — 21 août 1867.

127. Quelle différence y a-t-il entre les modes et les figures du syllogisme? Combien y a-t-il de figures? En quoi consistent-elles? Quels sont les modes concluants dans les deux premières figures? — 17 août 1872.

128. Qu'entend-on par dilemme, sorite, enthymème, épichérème, prosyllogisme? Qu'est-ce qu'un argument *ad hominem*, un argument *a fortiori*, une réduction à l'absurde? Donner des exemples. — 8 novembre 1869.

129. Qu'appelle-t-on en logique les dilemmes? En donner des exemples. — 30 novembre 1868.

130. Des diverses manières de mal raisonner que l'on nomme *sophismes*. Quelles sont les principales sources des mauvais raisonnements. Donner des exemples. — 9 novembre 1866.

131. Examiner le sophisme de logique qui consiste à supposer vrai ce qui est en question, ou, « pétition de principe ». Donner des exemples de ce genre de sophisme. — 1er mai 1869.

132. Analyser le chapitre de Port-Royal intitulé : « *Des sophismes que l'on commet dans la vie civile.* » — 25 août 1870.

133. En quoi consiste ce que Fénelon appelle « *le doute universel du vrai philosophe* » ? Importance de ce doute pour la recherche de la vérité. Différence de ce doute et du doute absolu. — 15 novembre 1869.

134. Distinguer l'observation et l'expérimentation. — 14 novembre 1866.

135. Des classifications naturelles. Prendre des exemples dans la science. — 24 août 1868.

136. Des classifications, soit naturelles, soit artificielles. En donner des exemples. — 26 novembre 1867; 23 novembre 1871.

137. Qu'entend-on par méthode expérimentale? En donner les règles. Citer des exemples. — 7 novembre 1871.

138. Définir par des exemples la méthode expérimentale dans les sciences positives. — 19 août 1867.

139. En quoi la méthode expérimentale diffère-t-elle de l'empirisme? — 1er mai 1868.

140. Quels sont les différents sens des mots si souvent employés d'*analyse* et de *synthèse?* — 25 août 1869.

141. Distinguer par des traits précis l'induction et la déduction. — 7 août 1866; 4 mai 1868.

142. Comparer l'induction et la déduction. Ces deux espèces de raisonnement sont-elles entièrement opposées? Peut-on, à un certain point de vue, réduire l'un à l'autre? — 21 mars 1872.

143. L'induction est-elle réductible à l'expérience? Ne suppose-t-elle pas un principe rationnel et quel est ce principe? — 6 août 1868.

144. Faire la part de l'expérience et de la raison dans l'induction. — 23 août 1867.

145. Exposer les quatre règles de la méthode données par Descartes. — 9 août 1866.

146. Qu'est-ce que la méthode socratique? De quel usage peut-elle être encore dans l'enseignement? — 11 novembre 1868.

147. Distinguer la méthode démonstrative et la méthode expérimentale. De l'union de ces deux méthodes dans les diverses sciences. — 4 novembre 1868.

148. De l'emploi de l'hypothèse dans les sciences. A quelle condition l'hypothèse scientifique devient-elle une loi? — 25 novembre 1867

149. Des hypothèses. De l'emploi des hypothèses dans les sciences positives. — 17 août 1870.

150. Du rôle de l'hypothèse dans la méthode expérimentale. — 1er août 1871.

151. Théorie de la démonstration. — 12 août 1870.

152. En combien de classes peut-on diviser nos erreurs ? Quels sont les principaux moyens d'y remédier ? Donner des exemples. — 20 mars 1872.

153. Expliquer par des exemples cette maxime de Descartes : « Ce n'est pas assez d'avoir l'esprit bon ; le principal est de l'appliquer bien. » — 12 novembre 1867.

154. En quoi consiste le parfait usage de l'intelligence ? — 28 avril 1870.

155. Ce qu'on entend par signes ? Des différentes classes de signes, selon qu'elles correspondent aux différentes modifications de l'âme : nos besoins, nos désirs, nos idées. Donner des exemples. — 8 août 1868.

156. Qu'appelle-t-on le langage *naturel* et le langage *artificiel* ? Dans laquelle de ces deux classes doit être rangée la parole humaine ? — 20 novembre 1869.

157. Énumérer les diverses formes du langage naturel. En quoi diffère-t-il du langage artificiel. — 8 novembre 1866.

158. L'homme pourrait-il penser sans le secours des mots ? — 7 novembre 1867.

159. Objet de la grammaire générale. Quels rapports a-t-elle avec le langage ? — 12 mai 1870.

160. Des termes généraux. Leur utilité, leurs inconvénients. — 5 mai 1870.

161. Des erreurs qui ont leur origine dans le langage. Des moyens d'y remédier. — 18 novembre 1867.

162. Théorie de la proposition. Ses éléments, ses diverses espèces. Importance de la théorie de la proposition pour la théorie du syllogisme. — 29 novembre 1867.

163. Du rôle du verbe dans l'analyse de la proposition, d'après Port-Royal. — 13 août 1868.

164. Quelle différence existe-t-il entre convaincre et persuader ? — 20 août 1866.

MORALE.

165. De l'objet de la morale ? La morale est-elle une science ou un art ? — 2 août 1871.

166. En quoi la morale suppose-t-elle la psychologie ? — 4 mai 1870, v., 25.

167. Analyse de la conscience morale. — 20 novembre 1866.

168. La conscience morale est-elle une faculté à part ou peut-elle être réduite à une faculté plus générale ? — 26 août 1868.

169. Quels sont les caractères essentiels de la loi morale ? Quels sont ceux de ces caractères qui manquent le plus à la règle de l'intérêt personnel ? — 5 novembre 1867.

170. De l'obligation morale. En quoi elle consiste et ce qu'elle produit en nous. — 16 août 1866 ; 27 juillet 1872.

171. De la responsabilité morale : son principe, ses conditions, ses conséquences. — 5 août 1866 ; 31 juillet 1869.

172. Caractères qui distinguent le principe du devoir du principe de l'intérêt personnel. — 9 novembre 1869.

173. Distinguer le principe du devoir des règles de la prudence et des calculs de l'intérêt. — 12 août 1867.

174. A supposer que l'intérêt bien entendu produise les mêmes résultats pratiques que le motif du devoir, est-il important de maintenir la distinction théorique entre ces deux motifs ? — 23 août 1869.

175. Réfuter l'opinion suivant laquelle la distinction du bien et du mal n'est qu'un résultat de la coutume et de l'éducation. — 12 août 1866.

176. Peut-on expliquer par l'éducation et la coutume l'origine des idées morales dans l'humanité. — 19 novembre 1869.

177. Du principe de la dignité personnelle, considéré comme principe de tous les devoirs de l'homme envers lui-même. — 19 août 1868.

178. Exposer et réfuter la doctrine qui fait reposer toute la morale sur le sentiment. — 15 novembre 1866.

179. En quoi consiste la doctrine morale du sentiment. Quels en sont les mérites et les défauts ? En quoi diffère-t-elle de la doctrine utilitaire et de la doctrine du devoir ? — 24 août 1869.

180. La formule célèbre des stoïciens : *abstine, sustine*, contient-elle toute la loi morale ? — 5 mai 1869.

181. Quelles sont les maximes dans lesquelles consiste ce qu'on appelle « *la morale provisoire* » de Descartes ? — 22 novembre 1866.

182. Distinguer les devoirs de justice et les devoirs de charité. — 12 novembre 1868 ; 8 novembre 1871.

183. Est-il vrai, comme on l'a prétendu, que, dans la morale, tout devoir correspond à un droit ? Donner des exemples à l'appui de l'opinion qui sera soutenue. — 5 août 1869.

184. Qu'entend on par devoirs positifs et devoirs négatifs ? En donner des exemples, soit dans la morale individuelle, soit dans la morale sociale, soit dans la morale religieuse. — 19 novembre 1868.

185. L'homme a-t-il des devoirs envers lui-même ? — 6 novembre 1868.

186. L'homme a-t-il, à parler exactement, des devoirs envers lui-même ? — 13 novembre 1871.

187. Du suicide. Réfuter les arguments par lesquels on a cru pouvoir en soutenir la légitimité. — 18 novembre 1870 ; 5 août 1871.

188. Qu'est ce que la morale sociale ? Quels en sont les principes et les règles essentielles. — 8 août 1871.

189. L'homme, en tant qu'homme, a des devoirs envers la société ; en tant que citoyen, il a des devoirs envers l'État : marquer par une analyse précise la distinction qu'il convient d'établir entre ces deux sortes de devoirs. — 24 novembre 1869.

190. Est il vrai, comme l'a pensé Aristote, que la vertu soit toujours un milieu entre deux extrêmes ? Signaler les faits moraux qui autorisent cette définition et ceux qui la contredisent. — 26 novembre 1869.

191. Sanctions de la loi morale. Les énumérer, les définir, appuyer chaque définition par un ou plusieurs exemples. — 31 juillet 1870.

192. Des peines et des récompenses ; leurs différentes espèces. — 5 novembre 1868.

193. « *Video meliora proboque, deteriora sequor.* » — 27 août 1867.

194. La Rochefoucauld a dit : « L'esprit est souvent la dupe du cœur. » Tout en reconnaissant la vérité de cette maxime, ne peut-on pas la retourner et dire que : « souvent aussi le cœur est la dupe de l'esprit » ? — 18 novembre 1869.

195. Quels sont les moyens pratiques par lesquels l'homme peut arriver à corriger son caractère et à gouverner ses passions ? — 11 août 1869.

THÉODICÉE.

196. Qu'appelle-t-on, dans les sciences philosophiques, la théodicée ? Quelles questions contient-elle ? Dans quel ordre ces questions doivent-elles être traitées ? — 10 mai 1870.

197. Expliquer comment il faut entendre cette parole de Bossuet : « La connaissance de nous-même nous élève à la connaissance de Dieu. » — 22 mars 1872.

198. Des rapports de la morale et de la théodicée. — 22 août 1868.

199. Qu'est-ce que le panthéisme ? En réfuter les principes ; en exposer les conséquences. — 22 août 1870.

200. Prouver qu'il n'y a qu'un Dieu et qu'il ne peut y en avoir plusieurs. — 21 août 1869.

201. Exposer avec précision la preuve de l'existence de Dieu, dite des *causes finales*. — 17 août 1866 ; 5 mai 1868.

202. Quelle est la démonstration de l'existence de Dieu exposée dans le traité *De la connaissance de Dieu et de soi-même* ? — 13 novembre 1866.

203. Des raisons qui prouvent l'existence de Dieu, d'après la quatrième partie du *Discours de la méthode* ? — 10 août 1867.

204. Exposition des preuves morales de l'existence de Dieu. — 12 août 1868.

205. Par quelle méthode peut-on déterminer les attributs de Dieu ? Est-ce par la méthode inductive ou par la méthode déductive ou par les deux à la fois ? Distinguer les attributs métaphysiques des attributs moraux. — 11 août 1871.

206. De la Providence. Quelles sont les objections contre la Providence ? Comment peut-on y répondre ? — 3 mai 1870.

207. Quelle différence fait-on, en théodicée, entre le mal physique et le mal moral ? Réfuter les objections que l'on tire de l'un et de l'autre contre la Providence. — 20 novembre 1868 ; 17 novembre 1871.

208. Expliquer et développer ce dilemme célèbre : « *Si Deus est, unde malum : si non est, unde bonum ?* » — 6 août 1872.

209. De la douleur. Peut-on la concilier avec la Providence divine ? — 7 août 1870.

210. De la Providence divine. Comment se manifeste-t-elle dans la nature et dans l'histoire ? — 24 août 1867.

211. La connaissance scientifique du monde diminue-t-elle ou augmente-t-elle notre admiration pour son auteur ?

ESTHÉTIQUE.

212. Peut-on dire que l'imagination crée quelque chose ? En quoi consiste le travail créateur de l'art ? — 16 novembre 1867.

213. Montrer comment la culture esthétique de l'homme par la littérature et les beaux-arts peut contribuer à son perfectionnement moral. — 6 août 1869.

* Les règles de la rhétorique. Voy. 223.

ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE.

214. Montrer combien la connaissance de l'activité libre est importante pour les sciences morales. — 19 mars 1872.

215. Quelle différence y a-t-il entre le droit naturel et le droit positif ? Donner des exemples. — 2 août 1872.

216. Quels sont les droits respectifs de l'État et des individus dans la morale sociale. — 16 août 1869.

217. De l'origine de la société. Par quels arguments peut-on démontrer que l'origine de la société est un fait naturel et nécessaire, non un fait arbitraire et accidentel, comme on l'a quelquefois prétendu ? — 22 août 1867.

218. Montrer que la liberté politique suppose la liberté psychologique ou morale. — 11 mai 1870.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.

219. De l'utilité de l'histoire de la philosophie pour la philosophie elle-même. — 12 novembre 1866 ; 13 août 1867.

220. Exposer la philosophie de Socrate. — 23 novembre 1869.

* La méthode socratique. Voy. 131.

221. Définir l'ironie socratique ; en donner des exemples d'après les *Mémoires* de Xénophon et d'après Platon, dans le *Gorgias*. — 11 novembre 1869.

222. Que savez-vous de Platon ? — 10 août 1872.

223. Quelles sont, suivant Platon, d'après le *Gorgias*, les règles de la vraie rhétorique et quel usage en doit-on faire ? — 18 août 1869.

* Opinion d'Aristote sur la vertu. — Voy. 175.

* Aristote et Platon. Voy. 233.

224. Qu'est-ce qu'un stoïcien, un épicurien, un pyrrhonien, un platonicien, un péripatéticien, un néoplatonicien ? — 21 août 1868.

225. Quelles sont les écoles de philosophie désignées par ces noms : l'Académie, le Lycée et le Portique ? Caractères principaux de chacune de ces écoles. — 7 novembre 1868.

226. Comparer et apprécier le stoïcisme et l'épicuréisme. — 19 novembre 1866.

227. Sur quoi portait le débat entre les épicuriens et les stoïciens ? — 7 août 1868.

* La formule des stoïciens (*abstine, sustine*). Voy. 180.

228. Résumer et discuter la doctrine exposée par Philus dans le IIIe livre de la *République* de Cicéron, à savoir, que « la loi seule constitue le droit et qu'il n'y a pas de droit naturel ». — 24 novembre 1869.

229. Analyse du *Songe de Scipion*. — 26 août 1869.

230. Quelle est la morale enseignée par Cicéron dans le *de Officiis ?* Quels sont les arguments les plus décisifs qui démontrent la supériorité de cette morale sur celle d'Épicure ? — 23 mars 1872.

231. Théorie de la justice exposée par Cicéron dans le Ier livre du *de Officiis*. — 7 août 1871.

232. Des cas de conscience discutés par Cicéron dans le IIIe livre du Traité *de Officiis*. — 20 août 1870.

Nominalisme, réalisme. Voy. 115.

233. Comparer Aristote et Platon ; Bacon et Descartes. — 14 août 1869.

234. Bacon et Descartes. — 6 août 1870.

235. Exposer les principaux points de la philosophie de Descartes, d'après la IVe partie du *Discours de la méthode*. — 23 novembre 1868.

* Le doute méthodique, de Descartes. Voy. 105.

* Les quatre règles de la méthode, suivant Descartes. Voy. 145.

* La morale provisoire de Descartes. Voy. 181.

Preuves de l'existence de Dieu, d'après Descartes. Voy. 203.

L'âme toujours pensante, selon Descartes. Voy. 45.

De la bonne application de l'esprit, suivant Descartes. Voy. 153.

Doctrine cartésienne de l'automatisme des bêtes. Voy. 22, 23.

* Le *sensorium commune*, dans la philosophie du XVIIe siècle. Voy. 51.

* De l'autorité en matière de philosophie, suivant Pascal. Voy. 108, 109.

* Règles de Pascal sur la définition. Voy. 120, 121.

236. — Analyse critique de la division des quatre opérations de l'esprit que suppose la division de la Logique de Port-Royal : « Concevoir, juger, raisonner, ordonner. » — 16 août 1867.

237. Montrer par quelques exemples l'influence de la philosophie cartésienne dans la Logique de Port-Royal. — 1er août 1868.

* Des sophismes commis dans la vie civile, d'après Port-Royal. Voy. 132.

* Théorie du verbe, d'après Port-Royal. Voy. 163.

238. Exposer le chapitre de Bossuet, dans la *Connaissance de Dieu et de soi-même*, sur la différence de l'homme et de l'animal. — 17 août 1867.

* Théorie psychologique de Bossuet sur la volonté. Voy. 79.

* Théorie des passions, dans Bossuet. Voy. 39.

* Démonstration de l'existence de Dieu, par Bossuet. Voy. 202.

* Le parfait et l'imparfait, selon Bossuet. Voy. 14.

* L'esprit et le cœur, selon La Rochefoucauld. Voy. 194.

* Le doute universel du vrai philosophe, d'après Fénelon. Voy. 133.

239. En quoi consiste la réponse de Fénelon aux objections des épicuriens, dans la première partie du *Traité de l'existence de Dieu ?* — 17 novembre 1866.

* L'homme, suivant M. de Bonald. Voy. 94.

A. Morel.

LES HISTORIENS DU SECOND EMPIRE

Histoire du second Empire, par M. Taxile Delord, membre de l'Assemblée nationale (Paris, Germer Baillière, *tome troisième*).

L'Église prétend qu'il a existé une secte d'hérétiques éprise d'une vénération bizarre pour les personnages les moins recommandables de la Bible, depuis Caïn jusqu'à Judas : on les appelait les Iscariotes. L'histoire a été parfois de cette secte-là. Que de gens absous à son tribunal, et qui seraient moins heureux en cour d'assises ! Elle met toutefois une condition à son indulgence : c'est qu'ils aient réussi, ou du moins que la catastrophe finale soit tragique et grandiose : il faut, pour

obtenir son absolution, mourir tranquillement dans son lit, comme Octave après cinquante années de pouvoir, ou tomber percé de vingt-deux coups de poignard comme César dans le Sénat. Ces conditions essentielles auront manqué au régime inauguré le 2 décembre 1851 : l'histoire y gagnera en moralité. Non certes que les apologistes doivent un jour faire défaut à ce règne, pas plus qu'aux Césars romains : l'intrépidité paradoxale est de tous les temps. Mais la tâche restera difficile, et Sedan sera toujours un embarras.

M. Taxile Delord a eu d'abord l'incontestable mérite de ne point attendre le résultat définitif pour condamner ce qui était condamnable, et pour le faire sentir au public en racontant les débuts de ce régime, la partie la plus délicate de son histoire sans contredit. Les deux premiers volumes ont été publiés sous l'empire, le second au moment même du plébiscite ; c'était une façon éloquente de voter *non*. L'auteur même a su prévoir alors des périls que les esprits les moins favorables au régime ne soupçonnaient guère. Hélas! à cet égard ils avaient encore des illusions ! La dernière page de ce second volume contenait ces paroles vraiment prophétiques : « Que va-t-il se passer....? Nul moyen de le savoir. Un seul homme, maître de diriger les événements, en fait connaître ce qu'il veut au pays. La France, plongée depuis le coup d'État dans une somnolence maladive, attend que le lendemain lui apporte la paix ou la guerre. Triste et périlleuse condition pour le gouvernement lui-même! Cette nation endormie se réveillera-t-elle à l'heure du suprême danger pour l'empire? » Elle s'est réveillée pourtant et plus qu'on n'aurait eu le droit de l'espérer : l'empire a lutté cinq semaines, la France a lutté cinq mois : et peut-être le réveil eût-il été plus prompt, plus complet, plus efficace surtout, s'il avait été moins inattendu, et si vingt ans de ce régime n'avaient autorisé bien des défiances à l'égard de ce pays, et chez des patriotes sincères une douloureuse incrédulité. Après le courage d'écrire sous l'empire même les deux premiers volumes de ce récit, il faut aujourd'hui, après les navrantes épreuves, un autre courage et non moins méritoire pour revenir sur ces tristes causes de nos malheurs. Et pourtant nulle œuvre n'est plus nécessaire : ce dont nous avons le plus besoin, c'est de ne point oublier : ces amers souvenirs composent l'expérience et la sagesse des nations comme celles des individus. De toutes les histoires, celle qu'il nous est le plus nécessaire de connaître ou plutôt d'apprendre, c'est celle que nous avons vécue, et l'œuvre la plus utile qu'un écrivain loyal, un bon citoyen puisse entreprendre, est de ne pas laisser périr cet enseignement.

Malheureusement l'histoire contemporaine n'est jamais que provisoire : de nouvelles révélations, des documents imprévus la complètent et la modifient sans cesse. Mais l'avantage qu'elle peut avoir sur l'histoire définitive, c'est de donner l'impression vraie d'un témoin, ce sentiment de la réalité qui est après tout l'âme même de l'histoire : car la valeur des événements est surtout dans l'effet moral qu'ils ont produit et c'est ce que les documents les plus précis ne nous apprennent par toujours, ce que parfois même ils dénaturent (1).

Avec le nouveau volume de M. Taxile Delord commence l'histoire de la seconde période impériale, celle qui devait mener à la liberté et qui n'a mené qu'à l'abîme. C'est tout à la fois la plus récente et la moins connue. La période précédente, celle qui comprend les guerres de Crimée et d'Italie, flattait l'orgueil du second empire, et il est assez naturel qu'il n'ait rien négligé pour en perpétuer le souvenir. L'intérêt historique qui s'attache à cette seconde phase de l'empire restauré, plus sérieux au fond, plus fécond en leçons instructives comme en conséquences durables, est néanmoins plus languissant et moins vif; cette période est déjà trop oubliée. Ce n'est pas seulement parce que l'esprit public présente souvent ce singulier caractère qui lui est commun avec les individus vieillissants, de se rappeler plus distinctement et avec plus de vivacité les faits éloignés que les plus récents souvenirs. C'est aussi parce qu'elle n'avait pas encore été racontée, et que depuis Gutenberg nous n'avons guère de mémoire que pour les choses consacrées par l'imprimerie. C'est, en outre, que la comédie de libéralisme qui s'y prolonge semble un peu traînante, et qu'il faut tout le talent de l'habile écrivain pour lui donner dans l'histoire une vivacité d'intérêt qu'elle n'avait guère dans la réalité.

C'est sur ce point que l'attention se concentre. Les entreprises épisodiques de la Chine, de la Cochinchine et de la Syrie, restées sans résultats bien appréciables, celle du Mexique, qui en a eu au contraire de très-sérieux, se rattachent comme des intermèdes militaires à ce mouvement des esprits qu'elles ont favorisé, et auquel elles devaient servir de dérivatif et de distraction ; on conçoit que de bons esprits, de vrais patriotes, sans tremper le moins du monde dans la complicité naïve ou calculée de ceux qui se flattaient de voir l'empire réconcilié avec son ennemie naturelle, la liberté, aient pu croire du moins à la possibilité de prévenir des équipées aussi funestes au gouvernement lui-même qu'à la nation, de l'éclairer sur ses intérêts les plus palpables ; ce n'était pas une prétention bien ambitieuse, elle supposait même une certaine abnégation. Était-ce donc trop présumer de l'intelligence et du cœur de ceux qui disposaient des destinées du pays? Le plébiscite et la guerre de 1870 sont venus montrer si cet espoir modeste et désintéressé n'était pas encore beaucoup trop flatteur pour le régime qui en fut l'objet.

Quant à ceux qui ont cru ou fait semblant de croire que l'empire fût compatible avec une liberté réelle, si modérée qu'on la suppose, le simple récit des faits suffit pour rendre peu vraisemblable la sincérité de ces illusions : même avant la leçon finale, le passé du règne et les pratiques actuelles suffisaient de reste pour la dissiper. Il fallait d'abord supposer possible une conversion personnelle, qui eût été un exemple unique dans l'histoire des nations et du pouvoir absolu. On connaît bien des despotes qui ont abdiqué, on n'en cite point un seul qui se soit converti. On en a vu qui ont renoncé aux procédés violents, nécessaires pour s'installer

(1) Il faut préciser ceci par un exemple. Le 4 septembre 1870 est assez récent pour que nous n'en ayons pas perdu le souvenir. Je demande à quiconque était alors à Paris si le sentiment universel n'était pas que l'empire était fini, tout aussi bien chez ceux qui le regrettaient que chez ceux qui le maudissaient, et si l'on songeait à renverser ce qui était déjà par terre. Eh bien! on a déjà exhumé un document officiel, une discussion au Corps législatif, qui laisse supposer que cette chute faisait encore question pour quelques-uns ; armés de cette pièce triomphante, certains publicistes hardis nous parlent déjà du *crime* de septembre, du renversement coupable de l'empire, accusent tel ou tel d'avoir méchamment tué ce mort ; tandis qu'il semble, au contraire, en lisant cette séance, que les députés auxquels on impute ce forfait avaient un peu subi, eux aussi, l'influence de l'air régnant dans la salle, et ne sentaient pas tous aussi nettement que tout le monde ce qui partout ailleurs avait l'évidence du fait accompli.

au pouvoir, devenus inutiles pour s'y maintenir ; mais cesser de proscrire, comme Auguste, quand la proscription est absolument inutile et que personne ne vous résiste plus, ce n'est point rétablir la liberté. Quant aux exemples empruntés à l'histoire de 1815 et aux souvenirs des Cent Jours, et par lesquels les opposants fatigués de 1863 prétendaient justifier leurs illusions et leurs espérances, en admettant même que la confiance de Benjamin Constant, de Carnot, de Sismondi, du général Lecourbe, de Merlin de Thionville dans les velléités libérales de Napoléon Ier, fût aussi réelle qu'on se plaît à le croire, quelle analogie pouvait on trouver entre des situations si différentes, entre Napoléon Ier revenant de l'exil, après une rude et dure leçon, après une interruption prolongée de son pouvoir, et Napoléon III n'ayant encore rien éprouvé de semblable et préludant seulement alors à l'expédition du Mexique, dont les désastres lointains, si complets qu'ils dussent être, ne purent jamais être comparables à l'invasion de 1814 et à l'étranger campant dans Paris même ? On oubliait surtout que, Napoléon une fois réinstallé aux Tuileries après le retour de l'île d'Elbe, les patriotes, les esprits éclairés dont on invoquait l'exemple pour justifier des défaillances plus ou moins naïves, n'avaient après tout qu'à choisir entre lui et une seconde invasion. Les Bourbons eux-mêmes, avec une franchise qui nous étonne aujourd'hui, affectaient de mettre toutes leurs espérances dans l'intervention étrangère ; ils répétaient dans leur organe officiel, le *Moniteur de Gand*, que leur cause se confondait avec celle des alliés ; que ceux-ci ne pouvaient traiter avec l'ennemi commun ; que « la cause des Bourbons n'était pas un intérêt isolé, mais celui de chaque puissance.... » et même que « le mot de puissances étrangères (dont on se servait dans les journaux français) était *un mot vide de sens*. Car il n'y a point d'étrangers dans la cause de l'humanité : tous les Français sont Allemands et Russes pour préserver l'Allemagne et la Russie (1). ».

On conçoit assez qu'en présence de pareilles déclarations, les Français qui n'étaient ni Allemands ni Russes, quelle que fût leur opinion à l'égard de Napoléon et leur confiance dans son libéralisme de fraîche date, pouvaient très-bien ne pas hésiter. Il fallait, en 1863 et depuis, une certaine hardiesse pour découvrir une analogie quelconque, — je ne dis pas entre les hommes des deux époques, ce rapprochement seul fait sourire, — mais entre des situations différentes.

Mais, au lieu d'aller chercher si loin dans le passé de prétendus modèles et de se regarder dans « ce miroir trompeur » pour s'y trouver une étonnante ressemblance avec le grand Carnot, les convertisseurs de l'empire, qui n'étaient tout au plus que des convertis, n'avaient qu'à interroger le présent même pour savoir le fond qu'ils pouvaient faire sur les promesses libérales du 2 décembre impénitent. En dépit du décret du 24 novembre 1860, qui avait ouvert la porte à des palinodies plus ou moins caractérisées, mais qui restèrent pourtant de rares exceptions, les élections des conseils généraux en 1860 et les élections générales en 1863 auraient suffi pour montrer si l'empire était disposé à se départir de ses habitudes de compression électorale, même dans les circonstances et dans les localités où l'intervention écrasante du pouvoir devait sembler un luxe véritablement inutile. S'agissait-il de l'élection d'un modeste conseiller autre que le candidat administratif, dans un canton inconnu ? La société semblait en péril, et le préfet de la Dordogne élevait sa voix tonnante pour dénoncer au monde entier le scandale d'une élection indépendante : « La Révolution, écrivait-il, relève la tête, et c'est le canton de Chabeuil qu'elle a choisi pour l'essai de sa résurrection ! » Inutile d'ajouter que la Révolution fut écrasée dans le canton de Chabeuil. Elle fut plus heureuse aux élections générales, au moins dans les grandes villes, si l'on doit donner le nom de révolutionnaires aux esprits fort modérés qui, sans prétendre convertir une majorité inféodée au pouvoir qui l'avait créée, croyaient au moins pouvoir profiter de la liberté de la tribune pour avertir, sinon le maître, du moins la nation. Paris et les autres grandes villes réparèrent suffisamment cet échec de la Révolution dans le canton de Chabeuil : ce qui leur valut, du reste, de la part des moralistes du 2 décembre, un nouveau débordement d'injures et des comparaisons désobligeantes entre les villes, foyers de vice et de pestilence, et les campagnes, asile de l'innocence et de ces vertus simples que M. de Persigny, dans un discours-églogue, attribuait à la contemplation des sites champêtres, et dont l'infaillible effet était le succès des candidatures officielles.

Paris avait eu déjà un tort impardonnable ; c'était, au lendemain même du 2 décembre, de fournir seul un contingent de *non* supérieur à celui des *oui*, et que le vote des circonscriptions rurales du département de la Seine était venu neutraliser. Il avait eu le tort plus impardonnable encore de persister dans cette aversion.

C'était cette expérience qui avait inspiré au gouvernement l'idée assez hardie de diminuer le nombre des députés de Paris à mesure que sa population augmentait, bien qu'aux termes de la loi le nombre des députés dût être proportionné à celui des électeurs. Elle l'avait également amené à adopter comme un procédé général la précaution de noyer le vote des villes dans celui de circonscriptions rurales souvent fort éloignées de ces villes ; M. Tavile Delord insiste avec raison sur cet ingénieux expédient. On alla même plus loin : il y eut telles villes dépecées en trois ou quatre fractions électorales accolées chacune à une circonscription rurale ; parmi ces villes, il y en avait d'assez peu importantes : tant le gouvernement redoutait le contact même des citoyens entre eux et la possibilité d'une entente qui facilitait la résistance commune aux pratiques des préfets et de l'autorité centrale, et prévenait ces escamotages si faciles ailleurs et si fréquents ! Or, quand on avait appliqué si longtemps un pareil système électoral, était-il possible de faire croire aux gens de bonne foi qu'on voulût revenir sérieusement à la sincérité du gouvernement représentatif ? Au moins le premier empire, auquel le mensonge ne répugnait pas d'ailleurs, avait-il été, en matière électorale comme en matière de presse, d'une franchise et d'une netteté qui contrastait singulièrement avec les procédés obliques du second. On peut se lasser de la violence et y renoncer de bonne foi : mais quand on a falsifié, fraudé, menti pendant tant d'années, on ne peut plus tromper personne, pas même ceux qui auraient tout intérêt à être ou à paraître trompés.

On sait vaguement encore, — on a su du moins, car nous oublions vite, — quelle législation pesait sur la presse depuis le 2 décembre. Elle était absolument à la discrétion du pou-

(1) Ces citations sont empruntées textuellement au *Moniteur de Gand* (numéro du 14 avril 1815), que j'ai sous les yeux.

voir. Une seule disposition, assurément originale, en dit assez; c'est celle qui réservait au ministre de l'intérieur le droit « de désigner ou de destituer tout rédacteur en chef » de journal ». Le profit semblait double : car on pouvait se croire sûr d'un côté qu'un rédacteur en chef, placé dans une telle situation, ne se permettrait et surtout ne permettrait autour de lui que la plus mitigée et la plus agréable des oppositions, et d'un autre côté c'était, ce semble, déconsidérer la presse et lui ôter avec son indépendance l'influence qu'elle avait si longtemps exercée. Eh bien! chose étrange et qui prouve combien l'habitude de lire des journaux restait vivace en France, non-seulement cette presse, ainsi surveillée et dirigée, conservait des abonnés, des lecteurs, des croyants même : mais contre elle le pouvoir eut à multiplier les avertissements, les suspensions, les suppressions : il est vrai que quelques-unes de ces sévérités sont aujourd'hui devenues pour nous à peu près inintelligibles. Les feuilles les plus dévouées n'y échappaient point, et le *Constitutionnel* put, à cet égard, goûter les charmes d'un régime qu'il continuait pourtant à bénir; car les avertissements ne décourageaient pas son invincible enthousiasme, poussé jusqu'à la plus mystique abnégation :

> J'adore en mes destins ta sagesse suprême;
> J'aime ta volonté dans mes supplices même.
> Gloire à toi! gloire à toi! Frappe, anéantis-moi;
> Tu n'entendras qu'un cri : Gloire à jamais à toi!

Il avait été frappé pour avoir « exalté systématiquement certaines opérations financières et en avoir déprécié d'autres » ; le *Pays*, rédigé alors par M. de La Guéronnière, l'avait été également pour s'être exprimé avec une certaine légèreté sur le compte « des finances turques » ; la *Patrie*, pour avoir publié des nouvelles de Constantinople « probables, mais non officielles » ; un journal de province, pour avoir « porté l'indécision dans l'esprit des acheteurs », en dépréciant un engrais approuvé par l'administration. Tous ces méfaits semblent fort étrangers à la politique; M. Delord qui, comme journaliste, a vu de près fonctionner cette censure sournoise et tracassière, nous affirme un fait plus étonnant encore : « l'administration ne se contentait pas de veiller sur l'honneur de Turcaret; elle protégeait le talent de Camargo. Le feuilleton de théâtre a été plus d'une fois averti d'avoir à prendre garde à ses opinions sur les pirouettes des demoiselles du corps de ballet de l'Opéra ».

C'est qu'en effet, à côté de la répression ostensible il y avait la menace officieuse et secrète, et Berryer pouvait dire alors dans un procès célèbre : « Il n'y a pas un journal qui n'ait reçu à certain jour la visite d'un monsieur en habit noir, ayant quelquefois l'apparence d'un homme respectable, et qui, envoyé par ordre officiel, vient sous forme d'invitation dire au gérant ou à l'éditeur : « Dans tel procès vous ne parlerez pas de ceci; dans telle discussion vous ne répondrez pas à telle attaque; vous voudrez bien ne pas reproduire telle pièce. Il y a même des fêtes dont on avertit de ne pas parler. » Voici du moins ce que je puis affirmer, parce que ce fait est à ma connaissance personnelle : c'était pendant la guerre des États-Unis; une *Revue* reçut un jour la visite du monsieur en habit noir : il venait, poliment d'ailleurs, et d'*un ton doux* comme M. Loyal chez Orgon, avertir la *Revue* de ne point apprendre à ses lecteurs, même sans y joindre aucune réflexion, que deux des princes d'Orléans servaient dans les troupes du Nord. Ces précautions étaient pourtant le plus souvent inutiles; car la censure la plus efficace s'exerçait par les directeurs de journaux, par les éditeurs et les imprimeurs épouvantés, menacés de ruine. Les livres n'y échappaient pas. Je connais un précis d'histoire contemporaine, écrit à une époque assez récente par une plume indépendante, mais avec toute la réserve exigée alors. L'éditeur intimidé y fit retrancher le simple énoncé de la confiscation des biens d'Orléans. C'était du Loriquet par élimination.

C'est dans le second volume de son histoire que M. Delord trace ce tableau stupéfiant de la presse d'alors : et il ajoute : « Les esprits enclins à la sévérité et au découragement reprochaient au journalisme d'accepter la vie dans de pareilles conditions. » Et il justifie très-bien les journalistes. Chacun ne signant après tout que ce qu'il voulait, conservait le droit de se taire, et pouvait conserver intacte sa dignité. Nul ne l'a mieux prouvé que M. Delord lui-même. Mais il est difficile de trouver aussi nette la situation de tel rédacteur en chef, et notamment du plus important de tous par la popularité de son journal, de M. Havin. M. Delord revient plus d'une fois sur les préventions hostiles que rencontrait M. Havin dans le parti républicain ; on sent qu'il tient à cœur de le justifier, et ce sentiment est trop honorable de la part d'un ancien collaborateur pour que nous le discutions. Les qualités privées de M. Havin ont pu rendre sa mémoire chère à ceux qui l'ont connu : mais c'est de l'homme public que nous parlons ici. Ceux qui n'ont pas traversé ces tristes temps seront peut-être tentés de s'étonner que l'historien s'occupe trop du rédacteur en chef du *Siècle*, surtout s'il leur est arrivé de lire quelques lignes de la prose de M. Havin ; quant à nous, nous ne trouvons pas du tout que, dans cette histoire, son importance soit le moins du monde exagérée : oui, il s'est trouvé un moment où les deux hommes importants de la presse ont été MM. Véron et Havin. Nous ne parlons bien entendu que de la presse sérieuse, et non de cette petite presse qui prit alors une extension si grande : comme le dit si heureusement M. Delord, cette petite presse était destinée à « détruire la grande en commençant par la déshonorer ».

Les papiers trouvés aux Tuileries nous ont appris que de ce côté c'était par des procédés fort simples que le gouvernement s'y assurait de certains dévouements (1). Mais cette petite presse heureusement ne suffisait pas à tout le monde, et parmi ceux qui se préoccupaient encore de politique, le *Constitutionnel* et le *Siècle* étaient évidemment alors les deux grandes influences, chacune de son côté. Le *Siècle* avait hérité de la clientèle des journaux supprimés au 2 décembre, et il était resté longtemps le seul organe du parti vaincu : c'était une situation qui lui commandait sans doute beaucoup de prudence, mais qui lui constituait en même temps vis-à-vis de l'opposition une très-sérieuse et très-délicate responsabilité. Or, l'usage que M. Havin faisait de cette situation privilégiée ne déplaisait pas seulement, comme le dit M. Delord, « à la fraction ardente du parti » ; les plus modérés, MM. Cavaignac et Goudchaux par exemple, ne s'exprimaient pas à cet égard en termes moins vifs que les plus ardents. Ce qu'on lui reprochait, ce n'était pas non plus « une prudence et une réserve » évidemment trop justifiables. Fondés ou non, les griefs étaient plus graves ; et il faut croire que la direc-

(1) Voyez numero 9, la *Note sur l'organisation de la presse en vue des élections*, vers la fin.

tion imprimée par M. Havin au *Siècle* n'était pas trop approuvée de ses collaborateurs mêmes, puisque, lui mort, le *Siècle* heureusement a pris sur le champ une allure beaucoup plus décidée et plus nette. Mais tout cela est bien loin de nous, et ne nous importe guère : ce qui est intéressant, ce qui caractérise une époque et peint la situation de la presse à cette date, c'est que dans la France de Voltaire et de Mirabeau, et grâce à cette presse qui a illustré tant de talents divers, il y ait eu un temps où un homme ait pu être le plus influent sur l'opinion publique, l'arbitre des élections mêmes, sans grande notoriété antérieure, et surtout sans être ni orateur ni écrivain.

Ce récit, si entraînant d'ailleurs sous la plume rapide de M. Delord, serait un peu lugubre, si quelques épisodes plus ou moins oubliés n'y jetaient parfois assez de gaieté. L'historien n'a pas négligé de rappeler l'oraison funèbre du zouave pontifical Gicquel prononcée par un des membres éminents du clergé, M. Pie, évêque de Poitiers. L'orateur sacré y rappelait qu'*avant de voler au secours du Saint-Siège*, Gicquel était venu lui demander sa bénédiction, et il ajoutait : « Je n'oublierai jamais l'impression de bonheur qui brillait sur son visage quand il se releva. » Puis, apostrophant le défunt dans une péroraison pathétique, il s'écriait : » Hélas ! tu ne rencontrerais plus au pays natal ni père, ni mère, ni sœur, pour pleurer ta mort ; mais Poitiers, ta ville adoptive, te donne en ce moment des larmes ; ma parole en fait couler dans bien des yeux. Mais ce n'est pas assez ; nous voulons qu'aux flancs de cette colline de Tibur où tu es couché, non pas sur le frais gazon et dans la molle attitude du poëte, *udum Tibur, supinum Tibur*, mais dans ton linceul de sang, dans ton suaire de martyr, nous voulons qu'un modeste monument recouvre ta tombe. On y lira ces mots : « A Louis Gicquel, mort pour la défense des États de l'Église... »

Malheureusement, le défunt n'était pas mort. A quelque temps de là, Louis Gicquel était couché, non pas à Tibur et « dans son linceul de sang, dans son suaire de martyr », mais en prison ; et le tribunal correctionnel de Laval le condamnait à quinze mois de réclusion pour diverses escroqueries. — Il me semble du reste qu'il y a beaucoup d'oraisons funèbres, plus fameuses encore, qui ne sont guère plus fidèles à la vérité historique que celle du martyr de Castelfidardo.

Ce troisième volume, dont, après une lecture rapide, je ne prétends pas signaler tous les côtés intéressants, est digne des deux premiers ; peut-être même leur est-il supérieur à quelques égards. L'intérêt s'y concentre, les faits y semblent mieux liés, ce qui tient sans doute à l'unité que présente cette période et qui faisait défaut à la précédente ; mais on y remarquera surtout une qualité rare : écrit en toute liberté d'appréciation à l'égard d'un régime déchu, il conserve partout, il exagère peut-être le calme qui convient à l'histoire : l'auteur se borne à rapporter les faits, laissant au lecteur le soin de les juger. Cet effort sensible pour retenir l'expression de son indignation ou son mépris est l'effet naturel que devait produire une liberté plus grande sur un homme de cœur et de talent.

EUGÈNE DESPOIS.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Il y a quelque quinze ans, arrivant dans une ville de province justement fière de ses deux Facultés, j'y rencontrai un excellent homme bien perplexe. C'était un professeur qui allait débuter à la Faculté des sciences. Ses collègues lui avaient répété qu'il devait et au public, et à lui-même, et à la science, d'inaugurer son cours par une profession de foi, un exposé de principes, par quelque vaste synthèse. Cette perspective l'effrayait. Il aurait donné beaucoup pour être à sa seconde leçon ; mais il ne pouvait échapper à la nécessité de la première. Confident de ses angoisses, je l'engageais à ne pas se préoccuper de conseils dangereux. « Vous êtes bon, me disait-il avec un mélancolique sourire, et votre bonté vous abuse ; mais c'est une nécessité, il faudra bien que je trouve quelque chose ! » Et il errait par la ville, cherchant sa vaste synthèse. Le grand jour venu, avant de monter en chaire, il me glissait à l'oreille le mot d'Archimède : Εὕρηκα. En effet, il débuta ainsi : « Chargé par son Excellence le ministre de l'instruction publique du cours de mathématiques pures et appliquées, et étant donnés les deux points A et B, je mène de l'un à l'autre la ligne C D. »

On en rit un peu. Moi, je le félicitai. Il avait échappé ainsi à mille critiques. On n'eût pas manqué de l'accuser, soit de vues étroites, soit de théories ambitieuses, soit de modestie feinte, soit de présomptueuse confiance. Ce qu'il était, ses auditeurs le devaient voir bientôt : à quoi bon un programme et une annonce ? Rien de plus sage que ce début, qui, outre le mérite incontestable de la brièveté, se conformait au conseil de Boileau, étant simple et n'ayant rien d'affecté.

Suivons donc un si bon exemple. Chargé par une confiance qui m'honore de remplir ici une place vide depuis quelques mois, mais occupée longtemps avec éclat, et étant donné le dernier ouvrage de M. Gidel sur *les Français du* XVIIe *siècle*, je déclare que c'est un bon livre, substantiel, instructif, intéressant et d'une lecture très-agréable.

J'ajoute qu'il vient fort à propos. Notre cher et malheureux pays vient de passer par de terribles épreuves. Tant de désastres, de folies, de crimes, ont jeté l'inquiétude dans bien des cœurs, le trouble dans bien des consciences. Beaucoup ont senti comme vaciller des convictions qu'ils avaient crues inébranlables. Ils se sont demandé avec effroi s'ils n'avaient pas été victimes d'une illusion, quand, les yeux tournés vers l'avenir, ils affirmaient leur foi dans le progrès. Terrible secousse morale dont tous ne sont pas encore remis ! Cette inquiétude, ce trouble des âmes, ce malaise énervant, il faut pourtant en sortir. Oui, il le faut ; mais il est une classe d'hommes qui, dans de vertueuses intentions, je le veux croire, ne veulent pas qu'on en sorte. Ils ont peur que nous ne reprenions confiance. Partisans de l'ancien ordre de choses, ils nous effrayent de l'avenir et nous invitent à retourner les yeux vers un passé qu'ils parent de séduisantes mais trompeuses couleurs. Elle n'est pas devant nous, disent-ils, la terre promise ; il faut revenir sur nos pas : et ils font de cette Égypte, laissée depuis longtemps derrière nous, un séjour enchanteur, baigné d'une douce lumière, rafraîchi par une perpétuelle verdure, égayé par le chant des oiseaux et le murmure des eaux courantes. L'histoire leur donnerait un trop éclatant démenti s'ils plaçaient cette ère de félicité au milieu des

ténèbres du moyen âge, si sombre et si sanglant, au milieu des luttes du XVIe siècle, si cruellement déchiré par les discordes civiles et les guerres religieuses : le XVIIe siècle se prête mieux à une peinture de fantaisie. N'a-t-il pas en effet et l'éclat des lettres et l'éclat des armes, et la splendeur des monuments et la politesse des mœurs, et l'influence exercée sur l'Europe entière, et le prestige d'un roi à qui l'histoire a conservé le titre de *grand?*

C'est à cette glorification du passé que répond le livre de M. Gidel. Mais, ai-je entendu demander, était-il si nécessaire d'y répondre? Ces retours vers un temps meilleur, ces souvenirs attendrissants et ces regrets onctueux, inspirés moins par un enthousiasme sincère pour le passé que par la haine déterminée du présent, produiront-ils la moindre impression sur ceux qui ont lu et ont, grâce à leurs livres, vécu quelque peu dans ce passé même? Non sans doute, et rien n'est plus vrai. Nous avons tous, hommes de lecture et d'étude, assez vécu dans ce XVIIe siècle pour être tout consolés de vivre en réalité dans le XIXe. Nous avons entendu les gémissements de la Bastille; nous avons vu passer les dragons qui allaient porter dans les provinces le baptême du sang; nous avons vu les prélats qui, se joignant à eux, partaient avec enthousiasme pour ces missions à main armée; nous avons vu les enfants arrachés à leurs mères; et quand le cri des mères est monté au ciel, comme dit M. Michelet, ce cri, nous l'avons entendu. Nous avons vu, en compagnie de madame de Sévigné, les pauvres Bretons pendus aux arbres, et nous n'en avons pas plaisanté comme elle; nous avons appris que les soldats mettaient des enfants à la broche, et nous n'en avons pas pris notre parti comme elle, ne trouvant pas tout fort bon pourvu qu'on se pût promener sous les beaux ombrages de la forêt de Vitré. Nous nous sommes apitoyés sur le paysan de Labruyère, plus navrant encore que celui d'Holbein.

Il faut abréger cette énumération sombre, car nous n'en finirions pas avec ces lugubres évocations d'un passé si souriant. Mais quand nous avons quitté ceux qui souffraient, pleuraient et maudissaient pour les privilégiés et les heureux, que n'avons-nous pas vu encore! Des officiers qui n'étaient pas soldats, des prélats qui n'étaient pas prêtres, des juges vendant la justice, des courtisans prêts à boire toutes les hontes, grossiers d'ailleurs et souvent cruels sous leur écorce de politesse; une dévotion étroite, hypocrite et toute de surface; la chapelle de Versailles trop étroite quand le roi y vient, vide quand il est malade. Et le roi lui-même, nous l'avons vu étaler à tous les yeux le scandale de ses amours adultères, sans épargner même les yeux de la reine; nous avons vu dans le même carrosse la reine, madame de Montespan, mademoiselle de Lavallière et le Roi-Soleil, *non plurbus impar*.

Oui, nous avons vu tout cela, et cependant pour nous, qui déjà connaissions les plaies et les gangrènes de cette société brillante, le livre de M. Gidel est précieux. Il complète nos souvenirs et les ravive; il présente en faisceau, il éclaire d'une lumière intense ce qui était épars ou à demi effacé. Son enquête n'a rien omis; tous les témoins ont été cités, toutes les révélations entendues. Notre conviction était faite, sans doute; mais le geste, le ton, l'accent de tous ces témoins, la bonhomie franche des uns, l'indignation vibrante des autres, tout, en un mot, a enfoncé plus profondément en nous cette conviction, devenue en même temps plus passionnée.

Précieux pour nous, combien ce livre l'est-il plus encore pour ceux qui, moins familiers avec le XVIIe siècle, pouvaient être tentés de regretter un passé dont on leur présentait de séduisantes peintures! Après avoir entendu, je ne dirai pas ce réquisitoire, car M. Gidel se contente de produire les témoins, mais tant de dépositions accablantes, l'illusion ne sera plus possible. Le présent lui deviendra plus acceptable: les conquêtes de l'esprit moderne, dont on leur parle trop souvent d'un ton de légèreté affectée, leur sembleront moins à dédaigner. Ils auront vu, en effet, par des images sensibles et des traits saisissants, ce qu'était la vie avant ces conquêtes: ils auront mesuré la profondeur de l'abîme où nous retomberions le jour où, par impossible, elles seraient perdues pour nous. On était ingrat envers elles, ou du moins on n'en sentait pas assez le prix par l'habitude d'en jouir: mais voici que l'on comprend mieux ce que vaut l'égalité quand on vient de voir Molière sortir le visage en sang des mains de La Feuillade, et forcé de se taire. On comprend mieux ce que vaut la liberté de conscience quand on vient d'assister avec Saint-Simon aux derniers moments du duc de la Force, un très-bon et très-honnête homme, qui, « à force d'exils, de prisons, d'enlèvements de ses enfants et de tous les tourments dont on s'est pu aviser, s'est fait catholique, et que le roi a soin de faire assister pour qu'il meure tel ». Et de même pour la liberté politique, la liberté individuelle, enfin tous ces principes sacrés qui ne pourraient maintenant sombrer sans que chacun de nous fût atteint aux points les plus sensibles de son cœur et de sa vie.

C'est donc là un bon livre et qui vient à propos. J'ai insisté sur la grande idée qui en fait l'unité et la portée. Je ne puis relever les détails instructifs et piquants qui y abondent, notamment sur les médecins, sur les avocats, sur l'éducation des femmes. Sur ces points de moindre importance, le lecteur verra que, là encore, notre siècle n'a rien à regretter : il y fait meilleur avoir des maladies ou des procès, et même se marier.

Si après avoir lu le livre de M. Gidel et avoir reconnu que les conquêtes de l'esprit moderne ne font pas le malheur de l'individu, on objectait qu'elles sont incompatibles avec la sécurité de la société, qu'elles paralysent l'action de tout gouvernement et constituent ainsi un danger social, je conseillerais de lire le volume nouvellement paru à la librairie Hetzel, et qui a pour titre : *Vingt mois de présidence*. On verrait qu'un gouvernement honnête et intelligent n'a pas peur de ce qui fait la dignité des citoyens, et qu'en respectant tous les droits, toutes les libertés, il n'en accomplit pas moins de grandes choses. L'auteur a tracé un résumé rapide de ce qui s'est passé en France depuis le premier jour où l'Assemblée nationale s'est réunie à Bordeaux. Ici encore les faits ont une singulière éloquence. Quand d'un même coup d'œil on voit et ce qu'était alors la France et ce qu'elle est aujourd'hui, on demeure confondu. Quoi! si peu de temps écoulé et tant de résultats obtenus! Voilà ce que nous étions, et voici ce que nous sommes! Et n'oubliez pas que, sur ces vingt mois, il en est deux qui ne peuvent entrer en compte, deux mois pendant lesquels une insurrection stupide, débutant par l'assassinat et finissant par l'incendie, a arrêté l'œuvre de réparation commencée. Tout le monde, se demande l'auteur, aura-t-il pour M. Thiers la reconnaissance qui lui est due? Nous savons trop le contraire, car nous le voyons, hélas! tous les jours. Du moins ce tableau complet et animé est-il

destiné à faire une vive impression sur tout lecteur de bonne foi. Ne nous flattons pas de convaincre ceux qu'aveuglent ou les passions ou les intérêts. Le mot du Psalmiste n'est que trop vrai, du moins en partie : ils ont des yeux et ils ne voient point : ils ont des oreilles et n'entendent point. Que n'est-il vrai tout à fait! Mais non, ils ont un gosier et ils crient.

L'auteur anonyme de l'ouvrage dont je parle n'est pas, quoi qu'il en dise dans sa préface, rapporteur bien plus qu'historien. Non, il juge et il conclut. Sa conclusion, c'est que la compression n'est pas le moyen d'avoir raison de la vapeur, que la machine a éclaté trop de fois pour qu'il soit encore permis d'espérer que l'emploi des mêmes procédés autoritaires n'amènera pas les mêmes explosions. Ce qu'il nous faut donc, c'est la République définitive. Je joins mes vœux aux siens, et de tout cœur. Quant aux questions constitutionnelles qu'il pose : créera-t-on ou non une Chambre haute? quel en sera le rôle? comment nommera-t-on le président de la République, directement ou par l'élection à deux degrés? et plusieurs autres encore, ce sont points délicats où la discussion me mènerait trop loin. Je reste dans mon rôle plus modeste.

D'ailleurs, voici un poëte qui m'appelle. C'est M. Antoine Campaux, déjà couronné par l'Académie pour un poëme qui le méritait : *les Legs de Marc-Antoine*. Cette fois il nous invite à sa *Maisonnette*. C'est le titre de son nouveau poëme. L'hôte est bon et souriant, la maisonnette n'est pas une masure, le paysage est pittoresque, sévère, riche de lignes : à l'horizon se dressent les montagnes qui surplombent de leurs rochers vêtus de pins les lacs de Gérardmer et de Retournemer. Allons donc vers M. Campaux, car lui ne viendrait pas vers nous. Il a horreur de Paris, et même de toute ville. On n'y trouve, à l'entendre, que lâcheté, mollesse, ambitions malsaines et furieuses, curiosités dépravées de la pensée. Oh! désapprenez tout cela, nous dit-il d'un accent convaincu, et venez aux champs : là est la vertu, là est le bonheur! Venez, et après un stage, car il faut vous purifier de vos souillures, vous serez digne d'être paysan.

Les poëtes sont adorables. Ils ont une telle candeur et une telle ardeur de foi pour la chimère que leur imagination caresse dans le moment, qu'il serait puéril de vouloir discuter avec leur enthousiasme. Oui, monsieur Campaux! c'est chose convenue, nous autres Parisiens nous sommes gangrenés jusqu'aux moelles, et moi qui vous lis, et M. Jouaust qui vous édite. Ce qui est plus triste, c'est que je ne guérirai jamais, car je ne compte pas suivre l'exemple du héros de M. Campaux. — C'était un poëte de la bohême qui avait lutté, qui avait souffert dans la grande Babylone, et que les épreuves, les passions, le dégoût de soi et des autres avaient aigri. Il quitta Paris, et dès l'octroi sentit une sorte de rafraîchissement intérieur : arrivé à Remiremont, but de son voyage, ce n'était plus le même homme. La cure cependant n'est point encore complète, car Remiremont a le malheur d'être un chef lieu-d'arrondissement, doté même d'un collége, puisque notre héros y a été nommé professeur. C'est là qu'il fait un premier stage : on ne passerait pas impunément de l'air de Paris à l'air des champs, il faut une transition. On l'appelle dans une ferme en pleine campagne pour y donner des leçons à sept jeunes filles, il y va une heure chaque jour; second stage et seconde transition : l'air des champs à petite dose. Enfin, épris de la tante de cette pléiade, il est aimé d'elle, et l'épouserait volontiers : mais cette tante est sous la dépendance d'un frère haïssant Paris autant que fait M. Campaux. Il faut que le professeur dépouille et le Parisien et le professeur; il n'aura celle qu'il aime que s'il devient un fin laboureur : troisième stage d'un an. Alors enfin, après avoir passé par tous ces cercles d'épuration successive, il a sa bien-aimée et sa maisonnette.

O fortunatos nimium!...

Telle est la trame du poëme. Que M. Campaux me pardonne d'avoir fait des révélations : c'était faire l'éloge indirect de ses vers, puisque je conclus en disant que son poëme vaut la peine qu'on le lise. Les parties descriptives en sont parfois remarquables; la trame du style est nette et solide; enfin l'œuvre tout entière a un parfum d'honnêteté et de candeur auquel, quoique Parisien, je ne suis pas insensible.

Voici l'instant où les théâtres déploient toute leur activité. Le Gymnase nous a donné une comédie délicate de Léon Laya, dont la fin tragique avait causé, il y a peu de temps, une émotion douloureuse. Le pauvre Laya vivait depuis longtemps sur son grand succès du *Duc Job;* mais ce succès même, on le lui avait fait durement expier. Le *Duc Job* n'était pas du grand art, et ceux même qui s'y étaient le plus amusés, flétrissaient l'auteur des noms de faiseur vulgaire, de bourgeois, et, ce qui est grave, venant de certaines bouches, du nom de Scribe. Laya a fait dans sa nouvelle pièce du plus grand art; il a creusé plus avant dans le cœur humain; il a trouvé des accents plus profonds; et cependant l'œuvre me semble destinée à avoir moins de succès. Elle a le grand défaut qu'aucun des personnages n'y est vraiment sympathique; et cet autre, que les événements les plus importants s'accomplissent dans les entr'actes.

A l'Ambigu, un grand succès. Chose curieuse! une pièce originale sur la donnée la plus banale et la plus vulgaire! Un drame qui est nouveau et que nous avons vu cent fois! Du reste, ne nous offre-t-on pas toujours le même drame? Une victime innocente, un traître farouche, un sauveur arrivant toujours à propos? La jeune fille est calomniée, l'aïeule est empoisonnée, le testament brûlé, tout va bien pour le traître qui se frotte les mains; mais patience! il y a là quelque part un sauveur qui veille. Ce sera par exemple un égoutier, car il est bon que la vertu ait une blouse et le crime un habit noir. A l'instant où tout est perdu, l'égoutier apparaît en dieu sauveur : la jeune fille est réhabilitée, l'aïeule sort de son cercueil à surprises, le testament n'a pas été brûlé : joie générale, triomphe de l'égoutier qu'on veut combler d'or, mais qui refuse, et modestement rentre dans ses bottes. L'invention consiste à mettre à la place de l'égoutier un cocher ou un chiffonnier. Le fumiste est assez commode, car il apparaît brusquement comme don César de Bazan,

Homme noir, d'où sortez-vous?

mais il est salissant. On se sert encore utilement du peintre en bâtiments qui, avec sa corde à nœuds, se promène le long des murs. Quand la victime va être compromise ou perdue, il entre brusquement par la fenêtre. Cette fois le sauveur est un aïeul, un centenaire doué d'une sorte d'intuition et lisant presque à livre ouvert dans le cœur des méchants. Ce rôle, très-délicatement tracé par les auteurs et merveilleusement rendu par un artiste hors ligne, a suffi pour assurer un succès qui a fini en triomphe; il donne à ce drame, d'ailleurs vulgaire, un air d'originalité et de bonne comédie. Les délicats mêmes ne regretteront pas d'aller voir *le Centenaire*.

MAXIME GAUCHER.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 2e ANNÉE NUMÉRO 18 2 NOVEMBRE 1872

LES PROJETS CONSTITUTIONNELS

Nous brûlons, comme on dit. Tout s'enflamme, tout s'accentue à l'approche de la session nouvelle. Les projets constitutionnels surgissent armés de pied et de cap, munis de tous leurs membres : il n'y manque pas toujours l'estampille officielle. Du moins sait-on d'où ils viennent, et d'ordinaire c'est de tel et tel lieu qui n'est pas éloigné de la Présidence.

Le projet de constitution le plus nettement formulé est jusqu'à ce jour celui du *Bien public*. Examinons-le d'un peu près. Il y a bien aussi celui que donnait une lettre anonyme publiée dans la *Presse* : ce projet-là porte peut-être la marque d'un esprit plus politique ; il ajourne tout ce qui n'est point d'une application urgente, immédiate, et il laisse à une commission de quarante-cinq membres, nommés par l'Assemblée nationale, le soin d'instituer une seconde Chambre et d'ajouter à cette organisation fondamentale de la constitution toutes mesures complémentaires jugées utiles. L'anonyme de la *Presse* n'est autre que M. Guyot-Montpayroux, commensal fort assidu de la Présidence. Quant au *Bien public*, on en connaît les attaches officielles. C'est au programme de ce journal que nous nous attacherons de préférence : il nous paraît donner avec plus de hardiesse et de précision, bien qu'avec moins de tact politique, les pensées et les arrière-pensées qui s'agitaient dans certaines sphères sur ces graves questions.

On connaît les quatre premiers chapitres (il y en a cinq) du programme du *Bien public*. Proclamation de la République comme forme définitive de gouvernement ; nomination de M. Thiers comme président pour quatre ou cinq ans avec faculté de rééligibilité ; création d'une deuxième chambre ; nomination d'un vice-président de l'Assemblée. Quant au cinquième article, auquel nous voulons faire une place à part, et nous dirons pourquoi, il est relatif à la confection d'une loi électorale « sur la triple base de la capacité abaissée à vingt-cinq ans, ainsi que le prescrit la loi sur l'armée qui interdit le vote aux militaires sous les drapeaux ; de l'obligation du domicile étendue conformément aux leçons de l'expérience et à la sagesse de nos lois civiles ; peut-être même d'une sanction attachée à l'exercice du devoir électoral et que la conscience publique accueillerait avec tant de satisfaction » !

Voilà, n'est-il pas vrai, un bien gros morceau, et qui vaut bien qu'on le garde pour la bonne bouche. Des quatre premiers articles pris un à un, nous avons peu de chose à dire qui aille à une conclusion pratique. Proclamation de la République, nomination de M. Thiers pour quatre ans, vice-présidence, deuxième chambre, tout cela pris isolément et en soi est excellent. Le malheur est qu'il ne sert à rien de louer et d'approuver en détail ; c'est en bloc qu'il faut prendre ou rejeter la chose, car tout se tient. Et encore n'est-ce point tout. La question du renouvellement partiel ou intégral, dont le programme ne fait point mention, n'est-elle pas intimement liée à celle de la création d'une seconde chambre ? La nomination même de M. Thiers en qualité de président pour quatre années par l'Assemblée actuelle ne semblerait-elle pas impliquer que cette Assemblée est destinée à vivre, elle aussi, ses quatre années, tout au moins à se perpétuer en se renouvelant par voie de roulement périodique ?

Tout est donc subordonné à la question tout expérimentale de savoir si l'Assemblée est une assemblée finie ou bien capable de se ranimer avec un peu de sang jeune qu'on lui infuserait en temps opportun. Il paraît que cela presse, même dans l'opinion des auteurs du programme que nous étudions : c'est, en effet, au mois de février prochain que serait fixée la date du premier renouvellement par tiers. Nous n'insistons pas ; encore une fois il faut attendre.

Il est cependant un point sur lequel nous voulons, dès aujourd'hui, exprimer quelques réserves. On parle d'instituer une vice-présidence de la République française. Voilà qui va fort bien ; nous dirions même que c'est ce qui va le mieux et le plus aisément. Nulle objection ici à tirer du caractère plus ou moins précaire de l'Assemblée actuelle, la création d'une vice-présidence ayant précisément pour objet de tout remplacer, du moins à titre intérimaire, si tout venait à disparaître en même temps, présidence de M. Thiers et Assemblée nationale, ce qu'il ne faut pas désirer, mais ce qu'il faut prévoir, ne fût-ce qu'en théorie. Écartons cepen-

dant cette hypothèse. Admettons que ce soit M. Thiers qui, pour une cause ou pour une autre — ce qu'à la vérité nous prévoyons bien moins encore — disparaisse le premier. Alors l'Assemblée nationale, l'assemblée souveraine se trouverait seule face à face avec le président intérimaire qu'elle aurait précédemment institué. C'est ici qu'est la difficulté, le point délicat sur lequel nous voulons faire nos réserves.

Le projet semi-officiel, le projet du *Bien public*, propose que ce soit le président de l'Assemblée qui soit choisi comme vice-président de la République. Nous n'y verrions certes nulle objection (et tant s'en faut) en ce qui concerne la personnalité de l'honorable M. Grévy. Mais il nous déplairait que ce fût seulement comme président de l'Assemblée qu'il eût des droits reconnus à la dignité nouvelle dont on veut l'investir.

Il importe, au contraire que la qualité de président de l'Assemblée et celle de président intérimaire de la République soient nettement distinguées l'une de l'autre ; il importe avant tout que la seconde ne soit point et ne paraisse point absorbée dans la première.

Quel serait, en effet, le rôle, la fonction principale du président intérimaire en présence de l'Assemblée ? Précisément de maintenir très-fermement vis-à-vis de cette même Assemblée le caractère républicain du gouvernement qu'elle a institué dans une heure de nécessité ou de bon vouloir. Rendue à elle-même et à la confusion des intrigues et des tendances de parti, si M. Thiers, pour un motif ou pour un autre, venait à disparaître subitement de la scène, l'Assemblée pourrait être tentée de revenir à son vieux péché monarchique, en se disant qu'après tout elle est souveraine, et qu'elle peut tout faire ou tout défaire. Si le président intérimaire de la République n'était autre à ce moment-là que le président de l'Assemblée, décoré d'un titre de circonstance, mais qui ne lui conférerait point un nouveau droit, une nouvelle raison d'être, et de nouveaux pouvoirs absolument distincts de ceux de l'Assemblée, il représenterait la souveraineté de l'Assemblée nationale bien plutôt que le principe ou, si vous voulez, le fait républicain. Or, il importe que ce fait, à l'institution duquel l'Assemblée n'a point d'ailleurs été étrangère, ne cesse pas un seul instant d'être représenté d'une manière absolument distincte et indépendante dans les ébauches de constitution que nous essayons au jour le jour. Voilà pourquoi il nous paraîtrait mauvais et périlleux autant qu'illogique de subordonner la qualité de président intérimaire de la République à celle de président de l'Assemblée. Nous permettons le cumul, en ce temps de disette d'hommes; mais nous repoussons la confusion. Elle pourrait tout compromettre et tout perdre.

Qu'il soit donc bien nettement et bien constitutionnellement établi que ce n'est point le président de l'Assemblée qui serait élevé à la présidence intérimaire de la République dans la personne de l'honorable M. Grévy, et que la dignité nouvelle qu'on lui conférerait l'investirait tout ensemble d'un nouveau caractère et de nouveaux *pouvoirs*.

Parlerons-nous du cinquième article du programme constitutionnel exposé par le *Bien public*, de cet article qui n'a point trouvé place dans le programme de l'habile M. Guyot-Montpayroux, et que nous appellerions volontiers l'article honteux ? Tout d'abord nous voulions marcher droit au monstre : il nous paraissait que là était le péril, la queue mauvaise qu'il fallait couper au plus vite et rejeter au loin avec son poison. Puis nous nous sommes ravisé. N'était-ce point être dupe que de prendre au mot le programme tout entier du *Bien public*, y compris ce détestable article qui veut mutiler le suffrage universel et nous refaire intrépidement un 31 mai, au risque de nous ramener par voie de conséquence fatale, inévitable, un 2 décembre ? Est-ce que M. Thiers sérieusement a pu vouloir cela, proposer cela, ou souffrir même qu'on vînt le proposer en son nom et sous son patronage ? Ne convient-il pas de voir là une manœuvre plutôt qu'un ballon d'essai, — un de ces bons tours un peu vieillis mais qui font toujours leur effet ? M. Thiers propose ou laisse proposer à la majorité ce qu'il sait bien que celle-ci désire de tout son cœur et ce qu'elle n'aura pas cependant la folie d'accepter. Tout sera sauvé et concilié ainsi : on aura paru faire une concession à la droite, et on lui aura fourni tout simplement l'occasion de constater une fois de plus la vanité de ses regrets et l'impuissance de ses désirs : c'est de la sorte du moins qu'il nous plaît d'interpréter cette proposition chimérique, insensée : nous ne pouvons nous résoudre à croire que des hommes mûris dans l'expérience de la politique aient si vite perdu la mémoire de cette mémorable et cruelle leçon, qui est d'hier.

Il n'y a rien de si pauvre que l'argument principal apporté par le rédacteur anonyme du *Bien public*, non sans un embarras très-visible d'ailleurs, à l'appui de sa malencontreuse proposition.

On veut mettre, dit-on, l'organisation du suffrage universel en harmonie avec la nouvelle loi militaire qui interdit très-sagement le vote sous les drapeaux ; et c'est pour cela qu'on fixe à la capacité électorale, cette condition des vingt-cinq ans d'âge ! Argumentation captieuse et fondée sur une analogie qui n'est que de pure apparence. En interdisant le vote sous les drapeaux, la loi militaire se tient dans son domaine, elle veut préserver l'esprit militaire contre les tentations de l'esprit politique : elle n'est nullement hostile au suffrage universel, et ce n'est qu'indirectement, sans le vouloir et en quelque sorte sous la contrainte d'un intérêt supérieur et vital, qu'elle semble y porter atteinte. Elle le fait d'ailleurs d'une manière générale, universelle, et dans d'irréprochables conditions d'impartialité et d'équité. Personne ne votera sous les drapeaux, mais tout le monde passera sous les drapeaux. Ainsi se trouvent sauvegardés l'intérêt militaire et le principe désormais sacré du suffrage.

Que ferait, au contraire, la nouvelle loi électorale ? Elle pose des conditions de domicile plus étendues, plus rigoureuses que par le passé ! C'est surtout sur la classe ouvrière, sur celle qui est plus spécialement nomade par habitude et par situation, qu'elle fait tomber tout le poids de ses exigences. C'est peut-être sage en théorie, désirable dans la pratique; mais toutes les raisons qu'on pourrait alléguer, fussent-elles les meilleures du monde, n'ôteraient pas à cette disposition de la nouvelle loi électorale le caractère antidémocratique qu'y découvrirait aussitôt l'opinion des masses.

Le suffrage universel a fait son avénement en France il y a vingt-quatre années. Depuis ce temps-là il nous gouverne en maître. Royauté bien souvent illusoire certes, et qui ne compte peut-être pas dans son passé un seul jour de souveraineté libre, sincère et effective ; mais royauté hargneuse, soupçonneuse et qui ne souffre pas qu'on entreprenne sur son droit. Trompez-la, dupez-la, menez-la avec des mots et avec des mensonges, faites-lui un peu peur à l'occasion, et

forcez-lui la main, — ainsi en usait l'empire, — mais ne la mutilez pas. Là-dessus elle ne tolère rien, elle n'oublie rien : elle l'a montré au 2 décembre. Elle le montrerait encore, soyez-en sûrs.

A moins de comploter de propos délibéré le retour de la monarchie, ne touchez pas au suffrage universel ! C'est notre dernier mot.

Un accès de dépit germanique

Nous lisons dans la correspondance politique du dernier numéro des *Preussische Jahrbücher* :

« Il était évident que les restes de la population française flottante qui se trouvaient en Alsace quitteraient le pays. Les familles des fonctionnaires et des militaires français l'avaient quitté depuis longtemps ; quant aux éléments de l'immigration française qui avaient poussé en Alsace de profondes racines, ils avaient attendu le dernier moment pour s'éloigner de la terre qui était devenue leur patrie. Ces éléments, dont le départ est très-naturel, ont réussi à entraîner à leur suite une quantité d'hommes auxquels manque tout motif sérieux d'émigration, et qui, en changeant de séjour, n'ont fait que céder à l'attrait d'une fantaisie toute passagère. Ajoutez à cela l'influence d'une partie du clergé catholique, qui voulait donner une preuve éclatante de sa puissance politique et de son antipathie contre l'Allemagne en grossissant de tout son pouvoir le flot de l'émigration.

» La presse française n'a point laissé échapper cette occasion de mettre en scène l'exode des Alsaciens-Lorrains, à la manière d'un drame de boulevard. Nous ne sommes naturellement pas à même de juger de l'impression que produisent sur les Français cette rhétorique pompeuse et cette emphase ampoulée. Nous ne voulons que mettre en regard, d'une part, la manière étourdie dont on a arraché une population paisible à sa patrie, à ses occupations, dont on l'a précipitée dans les privations et la misère, et, d'autre part, les doléances qu'on entonne aujourd'hui à son intention, les larmes de crocodile qu'on verse sur elle. Ici encore éclate ce vice national dont les Français eux-mêmes se reconnaissent atteints, je veux dire l'esprit de mensonge, la fausseté qui les a pénétrés jusqu'à la moelle, et dont ils n'ont plus la force de se guérir.

» De même que la presse parisienne à sensation risquait, en juillet 1870, les destinées de la France pour chatouiller les nerfs quelque peu émoussés de ses lecteurs, de même, dans le cours de cet été dernier et de cet automne, elle a risqué à la légère et exposé aux aventures la population de l'Alsace-Lorraine. Le *coup* a réussi en partie : des milliers d'existences sont compromises ou perdues, mais un torrent de premiers-Paris mélodramatiques a pu se déverser, et le sujet pourra être exploité quelques jours encore : puis on reviendra à Gambetta ou à quelque nouvel assassinat, et les émigrés d'Alsace verront à se tirer d'affaire. Aussi, comment pouvaient-ils être assez naïfs, comment pouvaient-ils avoir assez de *candeur germanique* pour prendre au sérieux ces agitateurs, ces journalistes de boulevard !

» Quant à nous et à nos rapports avec la nouvelle province, il est au moins douteux que cette agitation, qui a fait sortir du pays les Français et les *Fransquillons* (?) les plus fougueux, nous ait fait autant de tort qu'elle nous a rendu de services. Sans doute, la perte en capitaux et en intelligence qui est résultée pour l'Empire du fait de l'émigration est une perte sérieuse et dont nous ressentirons longtemps les effets. Il n'est guère probable que le capital allemand puisse suppléer de si tôt à ce dommage. En revanche, au point de vue politique, c'est un avantage que nous ne saurions trop apprécier, que d'être débarrassés des meneurs français les plus dangereux. Il nous est permis de croire que les éléments les plus solides de la résistance ont disparu et que les difficultés avec lesquelles l'administration allemande était aux prises vont commencer à décroître.

» M. Thiers, dans un entretien avec un journaliste à lui dévoué, et entièrement destiné à la publicité, a cru devoir déclarer que les hommes d'État allemands considéraient maintenant l'annexion de l'Alsace comme une faute irréparable. Comme il a omis d'indiquer les noms de ces hommes d'État nous nous permettrons de reléguer, jusqu'à nouvel ordre, son assertion dans le domaine du mythe où, comme chacun sait, le mensonge conscient et la fiction inconsciente se confondent. Mais quand même on pourrait citer par son nom l'auteur de ce singulier aveu, M. Thiers se tromperait étrangement s'il y voulait voir autre chose qu'une fantaisie individuelle et tout isolée. Aux raisons qui avaient fait considérer, dès l'abord, l'annexion comme nécessaire, M. Thiers vient d'en ajouter une fort importante. A en juger d'après les efforts gigantesques qu'il impose à son pays pour la réorganisation de l'armée, il est permis de supposer que la France disposera, dans un avenir assez rapproché, d'un million de soldats, et l'on ne saurait nous en vouloir d'aimer mieux voir cette puissance militaire colossale devant Strasbourg et devant Metz que dedans. Plus la France se relève rapidement, en apparence du moins, plus nous nous félicitons de lui avoir opposé quelques barrières efficaces. Si nous avions vraiment le bonheur de posséder le politique sentimental que M. Thiers met en scène dans son entretien, nous proposerions qu'on lui confiât la mission d'aller étudier l'opinion française en France, voire même dans les cercles les plus éclairés de Paris. S'il n'est pas absolument incurable, ce voyage le guérirait assurément, et le ramènerait à un sentiment plus juste de la réalité. La haine de l'Allemagne est devenue pour la nation française comme un élément vital, comme une des conditions de sa vie. »

Et la haine de la France en Allemagne, ne tient-il pas qu'elle soit encore singulièrement profonde et bien peu assouvie, pour qu'une feuille grave et lourde, une feuille qui ne s'adresse « qu'aux cercles les plus éclairés » de l'Allemagne, puisse parler ce langage ! Apparemment le droit de haïr est un privilége départi au vainqueur. On s'expliquerait mal, autrement, cette amertume et ces invectives contre nous. — Mais nous n'insistons point, parce que ce dépit prussien et cette fureur à propos de l'Alsace nous réjouissent trop, pour que nous nous sentions en humeur de chicaner les *Jahrbücher*, et puis parce que nous avons récemment recommandé la réserve en ces matières, et que l'occasion nous paraît bonne de joindre au précepte l'exemple d'une réserve prudente.

ASSOCIATION POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES

M. LE MARQUIS DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE

Le théâtre contemporain à Athènes

Lorsque l'on étudie les différents genres de littérature de la Grèce contemporaine, il faut avoir soin de distinguer entre la littérature dramatique et le théâtre proprement dit. Autant la première est riche, autant le second est pauvre. Presque toutes les œuvres dramatiques que nous avons eu l'occasion d'étudier ou la curiosité de lire ont été écrites en dehors des préoccupations de la scène. Le théâtre, tel que nous le connaissons, n'a existé que fort tard dans la Grèce actuelle, à peine échappée à la domination des Turcs, chez lesquels le théâtre n'existe pas (1), tandis que les auteurs grecs modernes, dans leur empressement à se mettre au courant de tous les genres de littérature, avaient, dès le commencement de ce siècle, écrit déjà un grand nombre de drames, de tragédies et de comédies, dont quelques-unes étaient très-remarquables. Ces comédies n'avaient pas été écrites en vue de la scène; c'étaient, comme les Κορακιστικά, des factums littéraires; comme la Γυναικοκρατία, des satires de mœurs; comme les comédies d'Alexandre Soutzo, des satires politiques, ou, comme la comédie célèbre de M. Rangabé, *les Noces de Koutrouli*, des études de mœurs contemporaines présentées sous une forme vive et spirituelle. Avant ces comédies même, des poëtes illustres avaient essayé de relever la tragédie dans ce pays qui fut le berceau du drame classique; sans parler de la tragédie d'*Erophile*, qui n'est guère qu'un roman dialogué, et sur laquelle un savant professeur de Dresde vient de faire une très-curieuse dissertation, on peut et l'on doit citer en première ligne les deux tragédies de Rizos Néroulos, *Aspasie* et *Polyxène*.

Par ces honorables essais, les Grecs montraient avec quelle ardeur ils essayaient de renouer la chaîne des traditions littéraires qui les reliaient à leurs ancêtres. Du reste, ils étaient évidemment destinés à réussir dans le genre dramatique, genre qui est, si nous pouvons ainsi parler, dans leur nature même. Leurs chansons populaires ont presque toujours quelque chose de dramatique; ces poëmes du moyen âge, *Erotocritos* et *Erophile*, sont écrits en forme de dialogue. Cependant les tragédies de Rizos Néroulos furent le premier essai, la première tentative de pièces écrites selon les règles de la littérature dramatique. *Aspasie*, tragédie en trois actes et en vers, avec chœurs, imprimée à Vienne en 1813, et réimprimée à Leipzig en 1823, est la première tragédie en grec moderne où la règle des unités soit observée. *Polyxène* (1813), tragédie en cinq actes et en vers, supérieure à la précédente, sinon pour le style, du moins pour l'intrigue, offre un intérêt soutenu et des situations fortes et vraiment pathétiques. Ces deux tragédies ont été souvent représentées sur les théâtres grecs de Bucharest, de Jassy, d'Odessa et de Corfou, en même temps que les traductions des tragédies de Voltaire et des comédies de Goldoni. Le succès d'*Aspasie*, jouée pour la première fois en 1811, fut très-grand. Athanase Christopoulos, l'Anacréon moderne, le premier des poëtes lyriques de la Grèce nouvelle, fit également une tragédie en vers intitulée *Achille*, qui est devenue fort rare. Quelques années plus tard, un Grec qui vécut longtemps en France, M. Nicolas Piccolos, l'élégant traducteur en grec moderne de *Paul et Virginie*, publia une tragédie dont le sujet était Démosthène arraché de l'autel de Neptune par les satellites de la tyrannie macédonienne. Cette tragédie fut représentée pour la première fois en 1818 sur le théâtre grec d'Odessa, et y fut couverte d'applaudissements.

Toutes ces pièces, et beaucoup d'autres de moindre importance, qu'il serait trop long de mentionner, sans compter les traductions déjà nombreuses des chefs-d'œuvre de la littérature dramatique en France et en Italie, avaient précédé la révolution grecque. Aussitôt après la guerre de l'Indépendance, on vit se produire de nouvelles œuvres qui devaient avoir pour les Grecs un intérêt plus immédiat. Ce furent des drames dont le sujet était pris dans les événements mêmes qui venaient de se passer en Grèce. En 1826, parut à Nauplie un drame en trois actes et en prose, intitulé *Nikirate*, dont le sujet était la chute glorieuse de Missolonghi. C'était l'œuvre d'une femme nommée Évanthia, sœur de Kairis, qui était à Nauplie lorsque les débris de l'héroïque garnison de Missolonghi y furent reçus aux acclamations de la population entière. Une autre tragédie, intitulée *Marcos Botzaris*, dont le sujet était la mort du grand patriote et d'un des plus illustres généraux de la Grèce, fut publiée par A. Soutzo. En 1829, parut un drame en vers intitulé *Karaiskakis*, dont l'auteur était M. Giovanni Zambelios, et qui représentait également la mort de ce guerrier, tué au Pirée en 1827. On dit que c'est à l'occasion de ce drame que fut établi le premier théâtre dans la Grèce régénérée. Une des salles du Casino de l'île de Syra fut transformée en théâtre, et l'auteur de la tragédie, selon la coutume antique, joua lui-même le principal rôle de sa pièce. M. Grasset (1), à qui nous empruntons en grande partie ces détails, raconte même à ce sujet que, lors de la première représentation, il y eut de vives discussions au sujet de l'usage qu'ont les Orientaux de fumer partout où ils se trouvent. Ils ne voulaient pas se priver de ce plaisir, qui est un besoin chez eux, et ce ne fut qu'après des pourparlers assez animés et fort longs que les acteurs obtinrent que les pipes seraient laissées à la porte, comme chez nous les cannes et les parapluies.

Pour nous résumer, on voit qu'avant la révolution des

(1) Jusqu'à ces dernières années, le théâtre musulman se composait presque uniquement de pantomimes, d'ombres chinoises ou de marionnettes, nommées *Karagueuses*, peut-être par corruption du mot *Karagous*. Depuis peu de temps, on a établi un théâtre turc à Constantinople, et nous devons à l'obligeance inépuisable de M. Brunet de Presle la connaissance d'une traduction turque d'une comédie de Molière, *Georges Dandin*. Cette traduction, la première, sans contredit, de notre Molière dans la langue qu'il a raillée dans ses mamamouchis du *Bourgeois gentilhomme*, et qui, par cela, doit particulièrement nous intéresser, est l'œuvre d'un haut personnage turc, Achmed Velig Effendi, qui fut autrefois attaché à l'ambassade ottomane à Paris. Maintenant il occupe d'importantes fonctions officielles à Constantinople. Il a traduit depuis, en turc, le *Mariage forcé* et le *Médecin malgré lui*. Une représentation de ces deux dernières traductions a eu lieu devant le sultan, et sur le désir de ce prince.

Ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que ces trois traductions fourmillent de mots grecs. La proposition, on le voit, est renversée, et c'est le turc, aujourd'hui, qui subit l'influence de la langue et de la littérature grecques.

(1) *Souvenirs de la Grèce*. Nevers, 1838.

théâtres grecs avaient été établis seulement à Odessa, qui était presque une colonie grecque, à Bucharest et à Jassy, sous la protection des hospodars de Moldavie et de Valachie, et à Corfou. Ces villes avaient des académies, où affluaient les jeunes Hellènes. Les élèves étaient les acteurs ordinaires de ces sortes de représentations; ils n'étaient pas payés, et remplissaient même les rôles de femmes. Depuis que la Grèce s'est constituée en un État indépendant, Athènes et les principales villes du royaume ont des théâtres. Mais ces théâtres ne sont que secondaires, et par une singulière contradiction, tandis que la littérature abonde en œuvres dramatiques originales qui n'ont presque jamais été représentées, le théâtre joue surtout des traductions des pièces françaises ou italiennes (1). Nos comédies, et même nos vaudevilles français, ont à Athènes, comme à Christiania de Norwége, les honneurs souvent fort peu mérités des traductions, des adaptations et des représentations sur les scènes les plus éloignées. C'est pour résister à cet envahissement des comédies étrangères que M. Angelos Vlachos a écrit des comédies d'un caractère national, qui, couronnées aux différents concours poétiques, ont été réunies par lui en volume en 1871. Cette tentative de M. Vlachos est des plus honorables pour l'auteur : elle est pour nous fort intéressante, en ce sens que, de son aveu même, tous les types reproduits dans ses comédies sont empruntés à la société grecque actuelle. Ce sont des portraits, ou plutôt même des photographies prises sur des personnages vivants et originaux, et retouchées selon les exigences de l'action scénique. C'est à ce caractère évidemment national que ces pièces ont dû leurs succès dans les concours et sur le théâtre; c'est par cela qu'elles justifient le titre que leur donne l'auteur de comédies nationales.

M. Angelos Vlachos n'en est point, du reste, à son coup d'essai. Quoique jeune encore, il a beaucoup écrit : il a montré une souplesse de talent et une facilité de versification jointe à une instruction peu commune. Ancien directeur au ministère de l'Instruction publique d'Athènes, il s'est retiré tout récemment de la vie politique pour se consacrer entièrement aux lettres. Voici l'indication de quelques-uns des principaux ouvrages qu'il a publiés jusqu'à présent :

Il avait quatorze ans lorsqu'il publia, en 1852, sa première traduction du français dans la *Gazette des Étudiants;* puis il se crut obligé, comme tous les jeunes gens à Athènes et ailleurs, de faire un volume de vers. Son premier recueil de poésies parut en 1857, sous le titre de Ἠώς (*Aurore* : il fut suivi, en 1859, d'un autre intitulé Ὧραι (*Heures*) (1); en 1863, il publia un petit poème, *Phidias et Péricles*, qui fut traduit deux fois en français, cette même année, dans la *Gazette de Liége*, et à Genève, par M. Schaub. En 1864, il fit en vers grecs une traduction très-remarquable des *Méditations poétiques* de M. de Lamartine, à laquelle, de son aveu, il travailla pendant plus de quatre ans, et qu'il fit précéder d'une dédicace pleine d'enthousiasme pour le poète français. En 1865, une étude sur la question homérique fut couronnée au concours littéraire institué par M. Rodokanakys; en 1866, un nouveau recueil de poésies lyriques obtint le prix au concours poétique, ainsi qu'une traduction en vers du drame *Hadrian* du poëte allemand Paul Heyse, et, en 1867, une traduction du *Clavijo* de Goethe, car M. Vlachos possède également les deux langues française et allemande : il l'a prouvé en publiant en allemand une grammaire du grec actuel (*Elementar Grammatik der neugriechischen Sprache*, 1864, Leipzig, Brockhaus), réimprimée en 1871 à Leipzig, ainsi qu'une Chrestomathie grecque moderne, avec des commentaires en allemand (*Neugriechische Chrestomathie*, 1870). En 1871, il a publié, en même temps que ses comédies, un dictionnaire grec-moderne-français, qui réunit sous un format portatif et commode des renseignements précieux pour l'état de la langue grecque actuelle, et qui a le mérite rare d'avoir été composé par un homme à qui aucune finesse des deux langues n'est étrangère. Enfin, il a collaboré à presque tous les recueils périodiques, pour lesquels il traduisait les romans français ou allemands, entre autres la *Valentine* de Mme George Sand. La *Pandore* publiait encore, dans un de ses derniers numéros, de charmants vers de lui.

Mais arrivons à ses comédies. Dans son avant-propos, M. Vlachos raconte comment il a été amené à les écrire. C'est pour soustraire le théâtre grec contemporain à l'influence qu'il juge funeste du théâtre de l'Occident, italien et français. En cela, M. Vlachos nous semble bien sévère : il paraît ne voir surtout dans notre théâtre français actuel que ces vaudevilles quelquefois très-spirituels et très-gais, mais auxquels nous n'attachons nous-mêmes qu'une médiocre importance. On dirait qu'il a pris le Vaudeville ou le Palais-Royal pour le Théâtre-Français. Il lui est arrivé, pensons-nous, ce qui arrive souvent à ceux qui vivent loin des pays dont ils étudient la langue et la littérature, ce qui a pu nous arriver à nous-même, l'erreur d'attacher trop d'importance à des productions éphémères, qui, le plus souvent, passent très-inaperçues, qui ne sauraient avoir aucune influence sur la littérature d'un pays, et n'y sont certainement pas l'expression de la littérature dramatique. C'est cette erreur qui a conduit sans doute M. Vlachos à faire les honneurs d'une traduction grecque et d'une adaptation à la scène grecque de deux vaudevilles agréables du théâtre des Variétés, mais qui certainement ne s'attendaient pas à l'honneur de se voir traduits dans la langue d'Aristophane, de Menandre et « des dieux » : *la Foudre aux yeux*, de MM. Labiche et Martin, et *Un Mari dans du coton*, de Lambert Thiboust. C'est cette même erreur qui a engagé M. Vlachos, dans son essai de théâtre national, dans ses comédies, à faire des imitations de nos vaudevilles français plutôt que de véritables comédies, des œuvres vraiment originales, et à peindre des types secondaires de la société

(1) Voici ce que disait, sur le théâtre d'Athènes, un Grec, M. Veméniz, en 1860 :

« Aucune de ces pièces n'a été représentée. Athènes possède cependant un théâtre : mais on n'y voit guère que de médiocres chanteurs italiens. Quelques essais de représentation en langue grecque ont été faits. Le *Tartufe* de Molière, habilement traduit en vers par M. Skylizzis, a été joué plusieurs fois. On s'en est tenu là. Les acteurs manquaient, et l'on n'avait pas d'ailleurs l'argent nécessaire pour monter une troupe et subvenir aux frais de la mise en scène. M. Rangabé a récemment imité du français quelques comédies qui ont été représentées à la cour, et jouées par les habitués du palais. » (Veméniz, *la Grèce moderne*.)

Cette année-ci même, 1872, M. Skylizzis a publié en un beau volume, imprimé à Trieste, sous le titre de Μελέτης Ἀρίστου Ἔργα, les traductions en vers du *Misanthrope* et du *Tartufe*, et en prose de l'*Avare*.

(1) Dans ce poème des *Heures*, M. Vlachos a chanté en vers harmonieux la mort de Zalocostas. Avec un sentiment plein d'une mélancolie touchante, il rappelle le souvenir des enfants que ce dernier avait perdus, et les fait apparaître comme une troupe d'anges aux regards mourants de leur père.

grecque plutôt que des caractères vraiment humains. Malgré cela, toutes ses comédies sont amusantes : elles doivent plaire à la scène, et le succès de quelques-unes n'a rien qui doive nous étonner. La langue, en tant que langue populaire, est facile et correcte : il y a là de la vivacité dans le dialogue, le vers est leste et bien tourné ; en un mot, on y sent un homme complétement maître de la langue qu'il emploie, et qui la manie avec une habileté consommée.

Outre les deux traductions de vaudevilles français que nous venons de signaler, et une petite pièce de circonstance écrite pour les élèves du pensionnat de jeunes filles fondé par M. Arsakis, et nommé, du nom de son fondateur, l'*Arsakion*, pièce jouée par elles un des jours du carnaval de 1870 (Ἑορτὴ τῆς μάμμας), et qui n'a d'autre mérite que d'être une comédie sans personnage masculin, le volume de M. Vlachos contient quatre comédies assez importantes et dignes d'attention.

La première, Ἡ Κόρη τοῦ Παντοπώλου, *la Fille de l'Épicier*, a pour but de représenter un type qui se retrouve malheureusement trop souvent dans les classes inférieures de tous les pays ; c'est la fille du peuple qui a reçu une éducation supérieure incomplète et toujours mal adaptée à sa position sociale. Ce type, paraît-il, se rencontre fréquemment à Athènes : on le retrouve aussi ailleurs. Cette jeune fille a appris à baragouiner quelques mots de français, à jouer un peu de piano, à lire des romans, et, ce qui est plus funeste, à se croire destinée à épouser un jeune homme riche et de brillante condition. Naturellement, elle ne veut pas du mari que son père lui choisit ; elle préfère un laquais d'ambassade, qu'elle prend pour un secrétaire, parce qu'il a des gants et un galon d'or à son chapeau. Sa mère, la ménagère au cœur bon et à la tête légère, admire sa fille qui a été élevée à l'*Hétairie* (pensionnat de jeunes filles). Mais son père, l'épicier, a le bon sens de reconnaître que l'éducation de sa fille est au-dessus de son niveau social, et regrette vivement de la lui avoir donnée. C'est là un contraste qui se rencontre souvent dans les ménages bourgeois, et non pas seulement à Athènes : le père, content de son sort, heureux de son état qui l'enrichit, et la mère qui regrette sa position inférieure, qui voit d'un œil d'envie les grandes dames à la promenade, et qui rêve de faire faire un brillant mariage à sa fille. Au point de vue littéraire, un des personnages secondaires de cette comédie est des plus intéressants ; c'est le garçon de l'épicier, qui, plus jeune que son maître, ayant plus que lui profité de l'éducation libérale répandue dans le peuple et des progrès rapides de la langue grecque, parle plus purement que son maître, à qui il reproche sans cesse ses locutions surannées et son langage archaïque.

La seconde comédie, intitulée *le Siége d'un Gendre*, Γαμβροῦ πολιορκία, fut couronnée au concours poétique de 1870, ainsi que la suivante, *le Mariage pour cause de pluie*, Γάμος ἕνεκα βρόχης. Dans *le Siége d'un Gendre*, comédie en trois actes et en vers, on retrouve ces caractères de la société grecque contemporaine que M. Vlachos a cherché à peindre, et qui ressemblent beaucoup aux caractères qui se trouvent partout. C'est d'abord le Grec positif, Lykidès, l'homme dont une grande expérience a émoussé le cœur en même temps qu'aiguisé l'esprit. Une longue lutte avec les hommes lui a fait presque perdre le sentiment du bien. Il ne croit qu'à ce qui est utile et positif ; il sait faire flèche de tout bois, se moque de tout, et tâche de tirer parti de tout pour arriver à ses fins. Un seul sentiment est demeuré dans son cœur, c'est une affection vraiment paternelle qu'il ressent pour sa nièce. C'est là, dit M. Vlachos, le trait principal qui caractérise toujours, dans la société grecque actuelle, même l'homme au cœur corrompu. Les liens de famille résistent à toutes les vicissitudes du sort. Viennent ensuite la négociatrice en mariage, curieuse, rusée et bavarde, se mêlant de tout et parlant de tout à tort et à travers, connaissant tous les cancans de la ville, et les colportant de maison en maison. Puis le vieux commerçant retiré des affaires, après s'y être enrichi par des moyens quelquefois peu avouables, et dont la vie se passe entre une tasse de café et un journal, un cigare et un jeux de cartes. Un autre type, c'est le jeune homme à la tête vive et légère, qui a passé quelques années à Vienne et à Paris, qui en a rapporté les longs favoris au lieu des longues moustaches. Son occupation consiste à faire la cour à toutes les femmes, et son idée fixe est d'être nommé professeur à l'Université, en attendant qu'il soit député, pour devenir ministre. Chrysis est la femme nerveuse, acariâtre et bavarde, qui ne se plaît qu'au milieu du trouble et du bruit qu'elle fait, et qui n'a dans le cœur qu'une corde sensible, l'amour maternel, l'affection aveugle qu'elle porte à son fils. C'est par ce côté faible que la prend le rusé Lykidès pour la décider à consentir au mariage de son fils avec sa nièce. C'est à son cœur de mère qu'il s'adresse pour vaincre son obstination, et il réussit. Un personnage épisodique, celui de Lise, est un des plus finement tracés de cette comédie. Dans la personne de cette jeune fille, qui est destinée comme trop fréquemment, hélas! il arrive dans nos familles) à devenir une vieille fille, l'auteur a voulu peindre la jeune fille grecque dont la lecture des romans étrangers a faussé l'esprit sans gâter le cœur. Lise raisonne souvent faux, mais elle sent toujours juste. Elle essaye de faire la coquette, mais elle ne peut jouer son rôle jusqu'au bout ; son cœur la trahit. Elle veut mettre en action les conseils de son oncle, et tenter de se faire épouser par Kostakis. Mais deux mots du jeune homme suffisent à l'attendrir et à lui faire oublier tous les sermons de Lykidès.

Le Mariage pour cause de pluie, comédie en un acte et en vers, est peut-être, de toutes les pièces de M. Vlachos, celle où le dialogue offre le plus de vivacité, et où l'action est le mieux conduite. Elle ressemble en cela davantage à nos comédies secondaires, ou plutôt à nos vaudevilles français. Aussi cette ressemblance a-t-elle fait dire à plusieurs critiques d'Athènes qu'elle n'était qu'une traduction d'un vaudeville français. A cette accusation il n'y avait qu'une réponse à faire, et M. Vlachos n'y manqua pas ; il fit promettre par la voie des journaux une récompense honnête à qui lui rapporterait l'original étranger de sa comédie. Comme la pièce était bien son œuvre, l'original ne fut pas présenté, et l'auteur garda son argent et le mérite de sa comédie.

La dernière de ses comédies est celle qui nous semble porter le mieux l'empreinte du cachet national. Elle est intitulée *le Capitaine de la garde nationale* (ὁ Λοχαγὸς τῆς ἐθνοφυλακῆς), et fut couronnée au concours poétique de 1868 avec un certain retentissement. Elle est en trois actes et en vers. Le principal personnage, Thésias, est le représentant d'une classe d'hommes, malheureusement assez nombreuse dans la société grecque, à qui une constitution libérale et un esprit d'égalité trop démocratique permettent d'aspirer aux places et aux honneurs, sans pour cela qu'ils en soient dignes. Thésias veut arriver, coûte que coûte. Son rêve est d'être un

personnage politique; son vœu le plus ardent est qu'on parle de lui. Il s'imagine posséder toutes les qualités nécessaires pour briller dans la carrière, et il se croit ainsi en droit de prétendre à tout. Pour le moment, il est assez modeste; il ne brigue que le grade de capitaine de la garde nationale (c'était, écrit M. Vlachos, une manie générale, à Athènes, en 1867). Mais ce n'est là pour lui qu'un commencement, et il compte bien se frayer facilement un chemin jusqu'à la chambre des députés, et de là au ministère. Pour obtenir ce qu'il désire, pour être capitaine, il est capable de tout, même de sacrifier sa sœur à un homme qu'il méprise. — Les personnages féminins ont moins d'importance. La femme et la sœur de Thésias sont deux types assez communs, l'un de la femme à la mode, l'autre de la fille sentimentale. Mais il faut signaler une scène, la dernière du second acte, la scène des élections, qui serait d'un comique achevé, si des souvenirs trop récents ne rendaient pas toujours douloureuse pour nous la reproduction de ces scènes, même lorsqu'elles se passent à Athènes, où elles restent purement du domaine de la comédie.

Dans ce résumé rapide, on voit que nous ne nous sommes point occupé de l'intrigue de ces pièces. L'intrigue est en effet très-sommaire, et l'auteur lui-même, ainsi qu'il le dit dans sa préface, n'a voulu lui donner qu'un rôle secondaire. L'intérêt réside tout entier dans la peinture des caractères, que M. Vlachos a eu la prétention de choisir exclusivement dans la société grecque actuelle. A ce sujet, une objection se présente d'elle-même à l'esprit; tous ces personnages de comédie, malgré leur langue et leur nationalité, ne sont cependant pas uniquement grecs. On les rencontre partout; leur caractère est, pour ainsi dire, cosmopolite. Est-ce la faute de l'auteur? Ou bien, cela tient-il à ce que, la civilisation moderne ayant passé le niveau sur les sociétés diverses et égalisé les différentes nations, les ayant ramenées à un seul et même type, les caractères sociaux se répètent partout avec une ressemblance frappante et désespérante pour le poëte comique? Sont-ce les mêmes hommes diversement habillés, les mêmes têtes diversement coiffées? Ou bien est-ce, au contraire, à quelques différences près, le même habillement, la même coiffure, tandis que ce sont les traits particuliers à chaque nation qui varient plus ou moins? L'homme est toujours le même dans tous les pays, sous toutes les latitudes, toujours un partout, avec ses passions et ses sentiments bons ou mauvais, et c'est la peinture de ces passions et de ces sentiments, variés comme la nature humaine, que le poëte comique doit savoir reproduire, pour donner à ses personnages un caractère vraiment national, et, ce qui est plus important, vraiment humain.

M. de Queux de Saint-Hilaire.

SORBONNE

GÉOGRAPHIE

COURS DE M. HIMLY

Le Danube et ses affluents dans la plaine hongroise

Lorsque le Danube arrive à la frontière austro-bavaroise, il dérange les habitudes qu'il avait dans sa partie supérieure: ses bords sont pittoresques, ornés de prairies verdoyantes, et il conserve cet aspect jusqu'à la frontière austro-hongroise, où il reprend son caractère de fleuve tranquille, coulant avec lenteur dans un large lit.

La Hongrie est un pays de plaines; c'est la dépression la plus considérable de l'Europe, si l'on en excepte la plaine russe. C'est près de Presbourg, entre les Carpathes et les petites collines du système alpestre, que le Danube entre dans la plaine supérieure de la Hongrie. Là, il a 300 mètres de largeur, 6 mètres de profondeur, et il est à 145 mètres au-dessus du niveau de la mer. Mais cette altitude décroît bien vite: à Pesth elle n'est plus que de 70 mètres. Aussi le fleuve n'a plus les bords pittoresques de l'archiduché d'Autriche; les prairies, les peupliers, les roseaux, s'étendent sur ses bords, près desquels s'élèvent quelques villages et surtout beaucoup de moulins. Le Danube se partage alors en bras nombreux qui forment les grandes îles du Schüten, provenant sans doute d'alluvions considérables. Dans une de ces îles est Komorn, grande forteresse située au confluent de la Waag, qui est un des principaux affluents du fleuve; elle est célèbre par la longue résistance qu'elle a opposée en 1849 aux armées autrichiennes. Au-dessous de Komorn, à partir de Gran, résidence de l'archevêque-primat, les bords deviennent plus pittoresques: au nord, sur la rive gauche, s'élèvent des collines volcaniques, composées de trachyte et de porphyre; au sud, sur la rive droite, les collines sont couvertes de vignobles, de blés, de forêts de chênes. A Waïtzen, nous arrivons au grand cours du Danube; le fleuve abandonne sa direction de l'ouest à l'est et, faisant un angle droit, coule vers le sud; il est encore coupé d'îles nombreuses et entre alors dans la vraie plaine hongroise, la *plaine inférieure*. Néanmoins, sur la rive occidentale, il y a encore des collines, collines médiocres, il est vrai, sur lesquelles est située *Buda*, capitale nominale de la Hongrie: de l'autre côté, sur la rive gauche, la plaine; enfin, à partir de Buda, la plaine des deux côtés. Aussi le fleuve se traîne avec peine dans son lit; à Pesth, sa pente est si médiocre, qu'il ne sait où se diriger, se tourne en nombreux méandres et donne naissance à une foule d'îles de toutes grandeurs. Les rives se ressentent de ces ondulations: elles sont sablonneuses et encore plus souvent marécageuses. On peut évaluer à 100 000 kilomètres carrés l'étendue des forêts marécageuses qui s'étendent sur les deux bords. Souvent le fleuve, grossi par les eaux des Alpes ou par les pluies, déborde d'une façon désastreuse. On se rappelle encore avec terreur à Pesth la grande inondation de 1838, qui détruisit trois mille maisons et fit périr plusieurs milliers d'habitants.

Le caractère de lenteur du fleuve s'accentue encore à partir de la Theiss, son plus grand tributaire. A l'angle des deux fleuves, les marécages deviennent de plus en plus fréquents, le Danube n'a presque plus de pente, puisqu'elle n'est que de

1 mètre par 20 kilomètres. Par contre, son lit très-profond porte des bateaux de 4000 quintaux métriques. Les rives sont inhabitables ; à peine rencontre-t-on de loin en loin quelques corps de garde bâtis sur pilotis. A l'embouchure du Pô, se trouvent également des marécages que la civilisation a rendus utiles à la culture en les transformant en rizières : en Hongrie, les marais ne produisent que des roseaux dont on ne peut tirer qu'un profit bien médiocre.

C'est pourtant à cet endroit de son cours que le Danube va trouver un regain de jeunesse et redevenir majestueux dans sa force. Sur les confins de la Hongrie, de la Valachie et de la Servie, les montagnes de la Transylvanie au nord et les contreforts des Balkans au sud se rencontrent presque, formant pour le Danube un obstacle qui va lui donner un caractère tout différent de son caractère normal. Le défilé formé par des montagnes de 600 à 700 mètres de hauteur n'offrant qu'un passage resserré au fleuve, celui-ci se précipite impétueusement pour rompre l'obstacle, se brisant sur des récifs, se roulant en tourbillons violents, et courant comme une flèche. Large seulement de 120 mètres, il a une profondeur de 54 mètres. Cet endroit, dangereux jadis pour la navigation, n'offre plus aujourd'hui les mêmes périls : la civilisation, aidée de la poudre, a contraint les montagnes à s'ouvrir pour donner au fleuve une route plus large et plus facile. Une fois le défilé de la *Porte de fer* (*demis-kapir* des Turcs) franchi, aussitôt le Danube reprend son caractère paresseux et ne l'abandonne plus, pendant sa dernière étape, à travers des pays orientaux, asiatiques, pour ainsi dire.

Le centre politique, national et industriel du Danube hongrois est *Offen Puda* et *Pesth*, qui sont une sorte de ville double, située sur la rive droite et sur la rive gauche du fleuve, et reliée par un pont suspendu de fil de fer, d'une longueur de 400 mètres. *Buda* est la vieille ville historique, ville forte célèbre, mais moins importante que *Pesth*, qui est aujourd'hui la véritable capitale du pays, où s'élèvent les palais des Madgyars et où se sont concentrés les manufactures et le commerce de la Hongrie.

Il y a peu de villes sur le Danube ; nous avons vu en passant Presbourg, Komorn, Gran, l'archevêché, et la vieille forteresse frontière de Belgrade. C'est que le Danube, fleuve de plaine, ne permet que rarement l'établissement de villes sur ses bords, et d'ailleurs les Hongrois ont toujours eu naturellement peu de goût pour les villes : ils aiment les campagnes, où s'étendent leurs vastes propriétés rurales, les prairies où se développent en liberté leurs immenses troupeaux. Ce sont les Allemands qui ont construit les villes ; les Hongrois se sont établis dans les vallées et surtout dans la plaine inférieure, la vraie plaine hongroise, près de laquelle la plaine supérieure n'est rien.

Dans la plaine supérieure, les affluents du Danube sont peu considérables. Le plus important, sur la rive gauche, la *Waag* est originaire de la cime presque alpestre des Carpathes, le mont Tatra. Elle est formée de deux rivières nées, l'une la *Waag inférieure*, au sud, et l'autre l'*Arva*, au nord du Tatra. Le *Poprad*, jaillissant au nord du Tatra, près des sources de l'*Arva* et le *Dunajetz*, né au sud du Tatra, près des sources de la *Waag inférieure*, vont grossir la Vistule. Ainsi, particularité remarquable, ce massif si élevé des Carpathes ne sert pas de ligne de faîte, puisque des deux rigoles nées au sud, l'une va au nord et l'autre au sud ; et pour les deux rigoles nées au nord du Tatra le même phénomène se reproduit, l'une allant au nord grossir la Vistule, l'autre allant au sud porter au Danube le tribut de ses eaux. La *Waag* conserve la plus grande partie de son cours dans les petites Carpathes et ne débouche dans la plaine que tout près de son confluent : aussi ses rives sont-elles pittoresques et riches en sources.

Les affluents de la rive droite, dans la plaine supérieure, sont encore moins considérables. Le plus important, surtout au point de vue historique, est la *Raab*, sur les bords de laquelle Montécuculi gagna, en 1664, sur les Turcs, la bataille du couvent de Saint-Gotthard. Son sous-affluent, la *Leitha*, est souvent nommé aujourd'hui. De tout temps la *Leitha* a été la vieille ligne de démarcation entre la Hongrie et les possessions héréditaires des Hapsbourg. On dit encore l'*Autriche en deçà de la Leitha* ; l'*Autriche au delà de la Leitha* : ce qui est un terme fâcheux pour l'exactitude géographique, car la Galicie aussi est en deçà de la Leitha et n'a jamais prétendu être possession héréditaire de la maison souveraine d'Autriche. La plaine arrosée par la *Raab* et par la *Leitha* est fertile parfois, d'ordinaire sablonneuse et marécageuse ; elle descend quelquefois au-dessous du niveau du fleuve, ce qui nous permet de supposer que le pays est un ancien fond de lac. Autrefois, à côté des marais se trouvaient des lacs, notamment le lac Neusiedl. Nous disons *autrefois*, car le lac Neusiedl, d'une étendue de 400 kilomètres carrés, a été, en 1866, desséché par la nature. Comme en Hollande, la civilisation s'est immédiatement emparée de l'espace desséché et en a tiré par la culture un grand profit jusqu'à ce que l'eau reprenne ses droits. La limite de la plaine supérieure hongroise est formée par un dos de montagnes boisées, appelées *forêts de Baconie* (*Baconyer Wald*), vieilles forêts de chênes, le paradis des porcs. On connaît la réputation des porchers qui vivent dans ces bois ; ce sont des bandits, à peine plus civilisés et à coup sûr moins estimables que leurs élèves. De l'autre côté du *Baconyer Wald*, la plaine inférieure hongroise s'étend jusqu'aux montagnes de Transylvanie.

Dans cette seconde partie de la dépression hongroise, les affluents du Danube sont les plus grands fleuves secondaires de l'Europe. C'est sur la rive gauche, la *Theiss*, 11 à 1200 kilomètres de longueur ; sur la rive droite, la *Drave* et la *Save*, 600 à 700 kilomètres de cours.

La *Theiss* que nous étudions aujourd'hui est la rivière de la plaine inférieure : la rivière hongroise par excellence ; elle naît et elle meurt en Hongrie : partout sur ses bords elle voit des Hongrois, des Madgyares. Pour fixer la mémoire nous devons faire remarquer le parallélisme qui existe entre le Danube et la Theiss. La Theiss prend ses sources aux confins de la Hongrie et de la Transylvanie, dans des chaînes de montagnes boisées, et se dirige droit de l'est à l'ouest comme le Danube le fait de l'ouest à l'est ; elle reçoit alors son premier affluent le *Samors*, au sud, comme le Danube reçoit l'Inn, au sud. Au tiers de son cours, la Theiss oblique comme le Danube le fait à Waitzen, et se dirige droit du nord au sud. Les deux fleuves forment alors une figure mathématique presque parfaite, un parallélogramme dont le quatrième côté est complété au nord par le canal de Pesth, qui relie la Theiss au Danube. La Theiss traverse de beaux vignobles et au-dessous de Tokay reçoit l'*Hermath* qui, né dans le Tatra, près des sources de la Waag, arrose la belle vallée de Kaschau où au moyen âge s'établirent un grand nombre de villes allemandes, aujourd'hui slavisées ou madgyarisées. C'est au confluent de l'Hermath que la Theiss prend la direction du nord au sud.

Le troisième affluent de la Theiss, la *Maros*, lui arrive du pays transylvain.

Ce pays transylvain, remarquable au point de vue orographique et ethnographique, est comme une citadelle de montagnes et de plateaux s'étendant au sud et à l'est vers la Moldavie et la Valachie. La contrée tout entière se compose de vallées et de hauteurs aussi élevées que le Tatra (Alpes de second ordre) et c'est par là que s'explique comment se conservent dans un si petit espace des nationalités si différentes.

On trouve en Transylvanie :

1° Des Hongrois-Madgyars ou Szeklers finnois (d'origine asiatique);

2° Des Roumains, hier encore ilotes du pays, quoiqu'ils soient très nombreux (d'origine romaine);

3° Des Saxons, originaires des colonies minières allemandes, établies dans le pays par les rois hongrois du XIIe siècle :

4° Des Slaves, quoique peu nombreux.

La même variété existe au point de vue religieux : il y a des catholiques romains, des catholiques grecs, des calvinistes, des luthériens et beaucoup de juifs. On remarque les mêmes différences de races et de religions en Suisse, dans les vallées des Alpes.

Nous devons encore faire remarquer une particularité du pays hongrois, au point de vue historique. La mésopotamie comprise entre le Danube et la Theiss n'a jamais appartenu, même au temps de la plus grande puissance de l'empire romain, à ce qu'on appelait l'*orbis romanus*. Cette mésopotamie était comme un golfe barbare libre, intercalé entre les provinces romaines, la Pannonie qui était du côté du Danube et la Dacie qui commençait à la Theiss. C'était le pays des Jazyges, dont le nom s'est conservé : on dit encore *pays des Jages et des Koumans, grande et petite Koumanie*.

Mais revenons à la Theiss et au pays hongrois dans son ensemble. Les courbes et les méandres de la rivière sont plus fréquents que ceux du Danube dans son cours parallèle. Aussi les rives sont une suite presque continue de marécages et les inondations fréquentes couvrent jusqu'à un million d'hectares de pays. La Theiss est le pays originaire des sangsues, des insectes, des oiseaux aquatiques, et a été longtemps le berceau des fièvres paludéennes. Aujourd'hui ce n'est plus la même chose. En 1846, le comte Sechini, le grand patriote madgyar, appela le célèbre ingénieur italien Paléocapa, qui, diminuant la largeur et augmentant la pente de la rivière, régularisa le cours de la Theiss. L'œuvre est continuée actuellement : une partie du pays a été rendue à l'agriculture. La Theiss a perdu environ un dixième de son développement, on l'a raccourcie de 112 kilomètres.

C'est une rivière très-poissonneuse ; les Hongrois disent qu'un tiers de la masse roulée par la Theiss est composée de poissons. On peut en rabattre facilement neuf dixièmes et il en restera encore assez.

La terre ferme nous offre deux paysages, deux natures bien différentes. D'abord la plaine sablonneuse, *pusta*, où vivent en liberté d'immenses troupeaux de chevaux, de bêtes à cornes, de moutons et de porcs. Les bergers qui surveillent ces vastes agglomérations d'animaux demi-sauvages sont toujours à cheval et ont formé, en 1849, ces admirables régiments de cavalerie qui ou fait regarder les houzards comme les premiers cavaliers du monde, et dont l'Autriche n'aurait pu venir à bout sans l'aide de son puissant voisin le czar Nicolas. D'un autre côté, la plaine cultivable et cultivée, admirablement fertile et produisant en abondance le blé, le maïs, le tabac, etc. Le blé de Hongrie a souvent réparé pour nous la disette de mauvaises années.

Dans ces deux plaines, pas de villes ; mais des villages considérables, comme on n'en voit pas en France. *Debretchin*, au cœur de la Hongrie, est un village qui compt de 60 à 70 000 habitants. Rien n'y a le caractère d'une ville : il n'y a pas de maisons accumulées dans un centre, avec des murs et des barrières. Les habitants vivent dans des maisons séparées qui s'établissent çà et là dans la plaine, selon le caprice des propriétaires, et sans avoir égard à aucune règle de voirie et d'alignement.

ENSEIGNEMENT LIBRE A MARSEILLE

LANGUE MALAISE

COURS DE M. ALFRED TUGAULT

Importance et facilité de l'étude du malais

Messieurs,

En venant ouvrir à Marseille un cours de langue malaise, j'ai pensé que je pourrais contribuer, dans la mesure de mes faibles moyens, à faciliter et à étendre nos relations commerciales dans des contrées où, jusqu'à ce jour, nous avons été obligés de recourir à l'intermédiaire d'agents étrangers. Mieux avisés que nous, les Anglais et les Hollandais ont su depuis longtemps se rendre familière une langue qui leur permet de nouer des relations directes avec les naturels de l'archipel Indien et des côtes de l'Indo-Chine, et ils sont devenus, dans ces parages, les interprètes des autres nations européennes. La langue malaise est, en effet, d'un emploi général, non-seulement dans tout l'archipel Indien et dans la péninsule de Malaca, mais encore sur les côtes de Siam et du Pégou ; là où elle n'est pas parlée comme idiome national, elle est employée de la même manière que la langue franque dans les Échelles du Levant, comme moyen de communication dans les transactions commerciales et dans les rapports avec les serviteurs et les ouvriers de différentes races. Les Chinois, qui sont si nombreux à Singapour, à Batavia, à Saïgon, et dans les autres colonies européennes des Indes orientales, les Chinois, ne pouvant se comprendre entre eux en parlant leur propre idiome à cause des énormes différences que présentent leurs dialectes, ont adopté le malais pour langage usuel, et ils n'emploient le chinois que comme langue écrite. Il en est de même des Indous, des Arabes, des Persans, des Arméniens, en un mot de tous les étrangers établis dans les sociétés mercantiles de ces contrées. Quant aux Portugais du détroit, le malais est pour eux comme une langue maternelle. Cet idiome offre donc, dans ses applications à la marine et au commerce, un caractère d'utilité pratique incontestable ; et, pour que l'on ne puisse pas supposer que j'exagère l'intérêt qu'offre son étude, je vais, messieurs, vous citer ce qu'ont écrit, à ce sujet, des hommes dont la compétence ne saurait être mise en doute.

Voici d'abord en quels termes s'est exprimé un de vos honorables concitoyens, M. Boze, dans la préface d'un vocabulaire publié en 1825 :

« La langue malaise, la plus douce des langues orientales, » est la seule usitée dans l'archipel indien pour traiter les » affaires de commerce, et toutes les personnes, de quelque » nation qu'elles soient, qui vont dans une de ces îles pour » commercer, ne peuvent employer que cette langue, soit en » la parlant elles-mêmes, soit en employant des interprètes. » Elle est devenue, pour cette partie du globe, ce qu'est la » langue française en Europe. Chaque peuple de ces contrées » a bien sa langue particulière que parlent les habitants de » l'intérieur, mais le malais est généralement parlé sur les » bords de la mer. Il est partout le même, à l'exception de » quelques expressions locales plus usitées dans un endroit » que dans un autre... »

En 1840, le naturaliste Lesson écrivait dans le *Journal asiatique :*

« Je regarde la langue malaise comme d'une utilité pre- » mière pour un peuple navigateur. Généralement parlée sur » les rivages de ces grandes terres de l'Est, depuis la Sunda » jusqu'à la Nouvelle-Guinée, depuis les Philippines jusqu'à la » presqu'île de Malaca et à Timor, elle intéresse au plus haut » point nos relations commerciales. A l'aide du malais nos » commerçants opéreront sûrement des transactions trop sou- » vent interrompues par le meurtre et le pillage, nés souvent » de malentendus. Marsden et Crawfurd ont rendu à la phi- » lologie de grands services, et de plus grands encore peut- » être au gouvernement anglais. Si les autres nations l'em- » portent sur nous par les spéculations lointaines, elles le » doivent à leur possession de moyens de communication plus » sûrs, à des idées plus arrêtées sur les mœurs, les préjugés » des nations étrangères, toutes choses qui naissent de la » connaissance de la langue d'un peuple et de ses produc- » tions littéraires, qui en sont le reflet. »

Le savant navigateur de Freycinet s'est également prononcé en faveur de l'enseignement du malais, et son opinion, jointe à celle de Lesson, contribua à faire créer une chaire à Paris : « Je ne crains pas d'avancer, avait écrit M. de Freycinet, » que la propagation parmi nous de la langue malaise serait » un des services les plus éminents qu'on pût rendre au com- » merce et à la navigation des mers orientales. »

Eh bien ! messieurs, si, à une époque où la France ne possédait encore aucun établissement au delà du détroit de Malaca, et n'entretenait que peu de relations avec l'extrême Orient, l'étude du malais était déjà considérée comme étant d'une utilité première pour notre commerce maritime, à plus forte raison doit-elle être recommandée aujourd'hui que la Cochinchine est devenue colonie française, et que le canal de Suez a mis Singapour et Batavia en communication directe avec Marseille. Les Anglais et les Hollandais, qui pendant si longtemps se sont partagé le monopole du trafic dans ces contrées, ne peuvent avoir à cœur d'y favoriser notre influence et d'y étendre nos relations commerciales ; il est permis de douter qu'ils puissent être pour nous des intermédiaires dévoués ; or, le seul moyen de faire en Malaisie nos affaires nous-mêmes, c'est d'apprendre à parler le malais.

On reproche généralement à notre nation de négliger l'étude des langues étrangères, et l'on s'explique d'autant moins cette sorte de répugnance de notre part, que, de l'aveu des autres peuples, nous sommes merveilleusement doués pour réussir dans toutes les études que nous voulons entreprendre. Je crois donc faire acte de bon citoyen en m'efforçant de combattre un préjugé et une indifférence qui nous font le plus grand tort dans l'esprit des autres nations, et qui sont extrêmement préjudiciables à nos intérêts politiques et commerciaux. Sans doute, messieurs, je dois reconnaître que certaines langues orientales sont difficiles à apprendre; mais il n'en est pas de même du malais, et, si vous voulez bien me faire l'honneur de suivre mon cours, vous pourrez bientôt vous convaincre de l'extrême facilité de son étude. Cette langue est, en effet, d'une grande simplicité de formes grammaticales, et sa prononciation s'harmonise très-bien avec la nôtre. Il n'y a en malais ni déclinaisons, ni conjugaisons, ni genres, ni nombres. Les temps des verbes se rendent au moyen d'auxiliaires, à peu près comme en anglais ; la pluralité s'exprime en redoublant le nom, et les sexes se désignent à l'aide d'adjectifs équivalant à mâle et femelle. La numération est des plus faciles à retenir; c'est le système décimal dans toute sa simplicité; pour savoir compter en malais, il suffit de connaître les noms des neuf unités et quatre ou cinq noms servant à exprimer les dixaines, les centaines, etc.

Toute la grammaire malaise se réduit, en réalité, à un chapitre, celui des *particules affixes*. Ces particules se joignent aux mots simples pour en modifier ou en préciser le sens, et former — d'un adjectif, un verbe, un adverbe, un substantif, — d'un verbe neutre, un verbe transitif, causatif, passif, etc. C'est quelque chose d'analogue à ce qui a lieu en français quand, du mot *utile*, nous formons *utilité*, *utilement*, *utiliser*, *inutile*, etc. ; mais, dans notre langue, la formation des mots composés s'opère d'une façon si irrégulière, si capricieuse, qu'il serait impossible de donner à cet égard aucune règle positive, tandis qu'en malais l'emploi des affixes est soumis à des règles très-simples et d'une application générale. En outre, des onze particules qui servent à former les noms composés, il en est deux dont l'action peut porter sur tout un membre de phrase; l'une est affirmative ou impérative, l'autre a un sens dubitatif ou interrogatif.

Maintenant, messieurs, comment la langue malaise s'est-elle formée ? A quelle famille d'idiomes se rattache-t-elle ?

La race malaise est un rameau de la grande famille océanienne qui a étendu ses migrations depuis l'archipel d'Asie jusqu'à Madagascar et aux îles les plus reculées du grand Océan. Cette famille est évidemment d'origine asiatique, car elle présente les principaux caractères physiques de la race jaune, à laquelle appartiennent les Chinois, les Annamites, les Siamois, etc. Il est probable qu'elle sortit d'Asie par la péninsule de Malaca et qu'elle commença par s'établir dans les îles de Sumatra et de Java, refoulant dans l'intérieur des terres les tribus d'origine africaine qui occupaient déjà l'archipel, et dont quelques-unes se retrouvent encore aujourd'hui sur plusieurs points de la Malaisie. En se modifiant par les influences du climat et du sol, ce peuple asiatique donna naissance à de nombreuses variétés, et de l'idiome qu'il parlait primitivement se sont formées les langues malaise, javanaise, bouguie, et les autres idiomes ou dialectes océaniens.

L'île de Sumatra semble avoir été le berceau de la race malaise proprement dite ; c'est sur cette grande terre que florissait, plusieurs siècles avant la fondation de Malaca, l'empire de Menangkabaw ; c'est de Sumatra que partit, en 1160, l'émigration qui s'étendit sur la péninsule et lui valut le nom de *tanah malayou* (terre malaise). La ville de Malaca, fondée un siècle plus tard, devint le centre d'un commerce considérable et le foyer de l'islamisme dans ces contrées ; son code

servit de régulateur à toutes les populations maritimes de l'archipel : mais, en 1511, cette ville tomba au pouvoir des Portugais, et la civilisation dont elle avait été le berceau, ayant perdu tout centre d'unité et de force, ne cessa d'aller en déclinant. C'est alors que, ruinés dans leur commerce par les marines européennes, les Malais se livrèrent à la piraterie; mais telle est l'importance du rôle qu'ils ont joué dans ces contrées, que la partie de l'Océanie comprise entre le continent austral et les côtes de la Chine et de l'Indo-Chine a reçu des géographes européens le nom de Malaisie.

La race malaise est, en effet, sinon la plus nombreuse, du moins la plus répandue dans l'archipel d'Asie. Doués d'un caractère aventureux et entreprenant, adonnés au commerce, à la navigation, aux expéditions guerrières, les Malais ont longtemps considéré comme leur domaine cette partie du monde maritime : ils l'ont parcourue en tous sens, s'établissant sur les côtes et à l'embouchure des rivières, et leur idiome, doux à prononcer, facile à apprendre, devint d'un usage général dans ces contrées.

Au point de vue grammatical, le malais ne peut se comparer ni aux idiomes indo-européens, ni aux langues sémitiques, ni mêmes aux langues monosyllabiques qui n'ont, comme le chinois et l'annamite, que des règles de position. Elle appartient, comme nous l'avons vu, à la famille des dialectes océaniens, dont la grammaire se réduit à l'emploi des particules affixes, et dont l'origine se perd dans la nuit des temps.

Au point de vue lexique, c'est-à-dire au point de vue des mots pris isolément dans leur forme simple, la langue malaise a subi l'influence de la civilisation indoue qui, à une époque très reculée, fut apportée dans l'archipel par des colonies venues de l'Inde, et elle reçut ainsi un grand nombre de mots sanscrits exprimant pour la plupart des idées morales ou métaphysiques, et plusieurs termes de la mythologie des Indous. Puis, au XIIIe siècle, lorsque l'islamisme fut introduit à Sumatra et dans la Péninsule, les Malais adoptèrent, non-seulement la nomenclature religieuse musulmane, mais encore plusieurs mots de l'arabe usuel, ainsi que les caractères avec lesquels il s'écrit. Cependant l'admission des mots sanscrits et arabes ne modifia nullement les formes grammaticales du malais; ce sont, au contraire, ces mots qui éprouvèrent les effets du système grammatical et phonique de la langue malaise. Quelques-uns d'entre eux se retrouvent, plus ou moins altérés, dans les langues indo-européennes : tels sont :

Bapa, père (πάππας ; *nama*, nom (ὄνομα, *nomen*, *nahmen*, *name*); *déva*, divinité (*divus*, *deus*); *manushi* ou *manusia*, le genre humain (*humanus*, *mensch*, *man*); *radja*, roi (*rex*, *regis*, *regere*); *kapala*, tête (κεφαλή, *caput*, cap, capital); *pertama*, premier (πρῶτος, *primus*); *dua*, deux (*duo*), etc.

Parmi les mots d'origine arabe, je citerai seulement :

Meskin, pauvre (d'où le français mesquin), *kalam*, plume ou roseau à écrire (*calamus*), *kartas*, papier, *shart*, règlement.

Nous retrouverons aussi, mais seulement dans l'idiome vulgaire, quelques mots d'origine purement européenne ; ils ont été empruntés par les Malais pour désigner des objets, des usages qui leur étaient inconnus avant l'arrivée des Européens.

Nous-mêmes avons adopté quelques noms malais, tels que : *sagou*, *amuas*, *orang-outan* (1), *kakatoes* (kaka-toua, frère aîné), *babiroussa* (babi-rouça, cochon-cerf), *pangolin* (penggoling, tourneur, rouleur).

Comme presque tous les idiomes, le malais affecte deux formes principales : l'une, qui est employée dans les livres, et qui, sous le nom de *malais littéral* ou de *haut malais*, constitue la langue polie et savante : l'autre, qui est celle de la conversation, et qui a reçu le nom de *malais usuel* ou *vulgaire*. Dans le langage vulgaire on supprime les particules affixes lorsqu'elles ne sont pas absolument nécessaires à la clarté du discours ; on y emploie autant que possible les mots dans leur forme simple, qui est généralement de deux syllabes. L'idiome vulgaire n'est donc qu'un malais simplifié, et, par conséquent, plus facile encore à apprendre que la langue littérale. Lorsqu'on apprend le malais par pratique, c'est-à-dire en séjournant en Malaisie, on peut, à la rigueur, se dispenser d'étudier la langue régulière : mais lorsqu'on est obligé de recourir à l'étude des livres ou aux leçons d'un professeur, il faut absolument commencer par la théorie, et la théorie ne peut s'acquérir que dans l'idiome littéral. C'est donc le haut malais que j'enseignerai ici. Toutefois, messieurs, j'aurai soin de vous indiquer les simplifications en usage dans le langage vulgaire.

On ignore quelle était l'écriture des Malais avant l'époque où ils adoptèrent celle des Arabes. Évidemment ils devaient en avoir une, car les systèmes graphiques ne manquent pas dans l'archipel Indien : chaque peuple a le sien, qui diffère complétement des autres. On suppose que les Arabes, voulant détruire tout ce qui pouvait rappeler l'ancienne religion, n'ont fait grâce à aucun manuscrit, à aucune inscription. Quoi qu'il en soit, il ne nous reste point de traces de l'ancienne écriture malaise, qui probablement était, comme celle des Javanais et des Siamois, calquée sur le système sanscrit ou dévanagari.

Les caractères arabes sont faciles à tracer, faciles à distinguer entre eux : l'emploi en est simple et régulier, mais le système est défectueux en ce sens qu'il ne donne pas le son de toutes les voyelles ; les Malais, comme les Arabes, n'écrivent que les voyelles longues, ou réputées longues : dans beaucoup de mots ils n'en marquent aucune. Il y a bien quelques signes orthographiques à l'aide desquels on peut indiquer la présence des voyelles brèves, mais ils sont, pour ainsi dire, inusités ; même en y ayant recours, il serait impossible de rendre exactement la prononciation avec l'alphabet arabe, parce qu'il n'a que trois lettres — ou trois signes — pour représenter les six voyelles. On est donc obligé, pour enseigner le malais, d'avoir recours aux caractères latins ; c'est ce que nous ferons ici, messieurs, et le cours sera fait de telle façon que l'étude du système arabe reste toujours facultative. Cependant je ne saurais trop vous conseiller de vous familiariser avec cette écriture : vous reconnaîtrez bientôt vous-mêmes que pour pouvoir étudier sérieusement la langue malaise, il est de toute nécessité de savoir lire les ouvrages écrits en caractères arabes : la connaissance de cette écriture est également indispensable pour correspondre avec les indigènes.

Je dois vous avouer, messieurs, que la littérature malaise n'est pas riche par elle-même ; la plupart des ouvrages dont elle se compose sont des légendes musulmanes, d'origine arabe ou persane, et des versions de poèmes, de fables et de romans indous, tels que le *Ramayana* et l'*Histoire de Kalilah et Dimnah*, plus généralement connue sous le nom de *Fables*

(1) *Orang outan* « homme des bois, homme sauvage », et non *orang outang*, qui signifierait « homme de dette ».

de Bidpay. Le plus célèbre et le plus estimé des livres malais est la *Couronne des sultans*, traité composé par Bokari de Djohor sur les devoirs de l'homme. Quant aux chroniques malaises, il ne faudrait pas y chercher l'histoire telle que nous la comprenons ; elles sont basées sur des traditions plus ou moins fabuleuses qui ont cours chez les peuples d'Orient.

Les ouvrages dont la traduction nous offrira le plus d'intérêt sont ceux d'Abdallah, mort dernièrement à Singapour. Abdallah a rédigé, sous la direction de missionnaires anglais, plusieurs traités élémentaires pour initier ses compatriotes à la connaissance de l'histoire, des usages et de l'industrie des Européens ; il a également publié sa propre biographie et la relation d'un voyage qu'il fit en 1838 sur la côte orientale de la péninsule de Malaca. Nous trouverons dans ce dernier livre de curieuses descriptions de pays et de mœurs.

Il n'y a d'autres dictionnaires malais que ceux qui ont paru en Angleterre et en Hollande. J'ai publié dernièrement une grammaire, mais je ne vous conseille pas, messieurs, d'y avoir recours ; la meilleure manière, suivant moi, d'apprendre une langue, quand on a les leçons d'un professeur, c'est de s'appliquer à rédiger soi-même une grammaire et un vocabulaire, au moyen des notes que l'on a prises en suivant le cours. Sans doute, messieurs, votre premier travail laissera beaucoup à désirer, mais, quel qu'il soit, il vous sera bien plus profitable que l'étude des meilleures grammaires.

On n'aura donc besoin d'aucun livre pour suivre le cours : j'écrirai au tableau des phrases faciles, je les traduirai, je les analyserai, je comparerai les mots entre eux, et je formulerai des règles au fur et à mesure que l'occasion s'en présentera. De cette façon, nous pourrons faire marcher de front la théorie et la pratique, et je n'aurai pas à craindre de vous charger la mémoire de règles inutiles, de règles que vous n'auriez peut-être pas l'occasion d'appliquer avant plusieurs mois d'étude. Je suis loin d'être l'ennemi de l'enseignement grammatical, mais je crois que cet enseignement doit être présenté d'une façon attrayante, et que l'on peut parfaitement concilier ses exigences avec les avantages qu'offre la méthode naturelle.

ALFRED TUGAULT.

UNE ARTISTE FEMME DU MONDE

Madame de Mirbel

A mesure que nous nous éloignons des mœurs monarchiques, nous rencontrons plus rarement dans la société française ces brillantes personnalités féminines qui en ont fait jadis le charme et, aux différentes époques de l'histoire, résumé le caractère. Les femmes du siècle de Louis XIV ont été comme les fleurs éclatantes du vieil arbre de la civilisation héroïque et chevaleresque. Les figures les plus saillantes du règne de Louis XV sont encore des femmes : mais déjà leur physionomie change et n'exprime plus que la dégénérescence des mœurs de la monarchie à son déclin. Sous le Directoire et l'Empire, le rôle de la femme est plus encore annulé que transformé. Madame de Staël est seule à jouir d'une certaine influence sur l'opinion et sur la direction de l'esprit de son siècle ; mais ce n'est point comme femme qu'elle exerce cet empire. Madame de Staël était un philosophe et un lettré ; son sexe eut fort peu de part à la puissance que son esprit et ses ouvrages lui donnèrent sur ses contemporains. Avec la Restauration, les vraies femmes de cour reparurent en France ; les grandes manières, dont elles avaient été jadis les jalouses gardiennes, furent de nouveau mises en honneur, et la galanterie délicate des hommes du monde renoua pour elles la vieille tradition du *culte de l'esprit*, interrompue par vingt-cinq ans de guerres sociales et politiques.

La révolution de Juillet et le règne de Louis-Philippe portèrent aux affaires une génération d'hommes dont l'éducation et le caractère formèrent la transition entre les époques de la haute politesse française et le dévergondage de goût et de manières qui caractérisa plus particulièrement le second Empire. La femme de cour disparut, mais il resta la femme du monde ; les excellents exemples donnés par les princesses de la famille royale d'Orléans contribuèrent à maintenir chez les femmes à cette époque une certaine décence de mœurs et une grande réserve de manières. On respectait encore les femmes sous Louis Philippe, et jusqu'à un certain point on cultivait pour elles et avec elles l'esprit des salons. Cependant cette culture avait bien changé de caractère. Aux grâces romanesques de l'ancien régime avait succédé la forme un peu pédantesque de l'école de la Raison. Les doctrinaires avaient déteint sur tout leur siècle, et les femmes elles-mêmes avaient passé sous le niveau de la logique et des doctrines de l'intérêt bien entendu. Pour être historien exact, il convient de dire que la société à cette époque se scinda en deux courants distincts : l'un qui, ouvert par madame Sand et par les romantiques, allait se perdre dans le champ de l'infini : l'autre qui, bien nettement tracé par les hommes politiques du jour et par Louis-Philippe lui-même, était formé des esprits pratiques et du gros contingent de la bourgeoisie.

C'est à cette époque surtout qu'appartient par le caractère, plus encore que par l'éducation, une femme qui partagea avec mesdames de Lieven, Swetchine et de Meulan l'honneur d'exercer une certaine influence sur la société de son temps. Madame de Lieven joua un rôle à part et beaucoup plus considérable ; mais mesdames de Mirbel, Swetchine et de Meulan formèrent un petit cercle intime dans lequel les hommes les plus éminents du règne de Louis-Philippe aimaient à venir reposer leur esprit. Le salon de madame Swetchine était, malgré l'esprit large et vraiment libéral de la maîtresse de la maison, un peu plus exclusif qu'il n'eût fallu dans notre siècle ; il sentait quelque peu la coterie, comme l'hôtel de Rambouillet ; mais les soirées bi-mensuelles de madame de Mirbel réunissaient indistinctement tout ce que Paris comptait d'illustrations dans tous les genres ; l'esprit, le talent ou la science étaient les seuls titres de noblesse et les seuls brevets personnels qui en ouvraient l'accès.

Madame de Mirbel avait pourtant des attaches à l'ancien régime, tant par la naissance que par les antécédents de sa vie. Elle devait aux bontés de Louis XVIII d'avoir pris rang avant l'âge parmi les artistes célèbres de son temps. Bien peu de gens ont connu cette histoire, demeurée dans les seuls souvenirs de la famille et travestie ridiculement par la malignité publique. C'était dans les deux premières années de la Restauration. Mademoiselle Lizinka Rue de Monthyon avait alors dix-huit ans. Sa vie avait été, comme celle de tant d'autres, labourée par la Révolution ; revenue des colonies où sa famille était allée tâcher de vivre, privée de son père qui venait

d'être atteint d'aliénation mentale, elle cherchait des moyens d'existence pour elle et pour sa mère dans un talent précoce de peinture formé à la grande école d'Isabey. Un jour qu'elle faisait une copie dans la grande galerie du Louvre, la porte qui donnait sur les appartements s'ouvrit, et le roi parut. Prompte, comme elle le fut toujours depuis, à saisir l'occasion d'agir, elle laissa son ouvrage et se mit à crayonner les traits du roi. Celui-ci, voyant ce spirituel et joli visage attaché sur le sien, se tourna vers M. de Damas et demanda quelle était cette aimable personne. M. de Damas répondit que c'était la nièce du général de Monthyon. Louis XVIII, à cette époque, se faisait une étude de rallier les bonapartistes. Or, M. de Monthyon (1), très-attaché au dieu des soldats, s'était tenu obstinément à l'écart depuis les Cent-Jours. Le roi jugea cette circonstance propice à s'attirer le général par un acte de bonté, et, s'approchant de mademoiselle Lizinka avec cette bienveillance fascinatrice qui est dans le sang des princes de vieille race : — Mademoiselle, vous aimeriez donc à faire mon portrait ? — Elle répondit avec esprit, et le roi lui annonça qu'il lui accordait plusieurs séances.

Le lendemain, elle fut introduite dans le cabinet du roi par M. Decazes lui-même, et quelques jours après elle recevait le brevet de peintre de la cour auquel une pension était attachée. Depuis lors, Louis XVIII ne cessa de veiller sur son avenir. Il chargea le duc Decazes, qui était autant son ami que son ministre, de s'occuper de son mariage, et le duc Decazes crut ne pouvoir mieux entrer dans les vues intelligentes du roi, qui étaient de donner à sa protégée le patronage d'un homme mûr et respectable tout en lui assurant la liberté nécessaire à ses succès dans la carrière des arts, qu'en lui faisant épouser M. de Mirbel déjà allié, par le mariage de sa fille, à sa propre famille. M. de Mirbel était un pur savant, étranger à toutes les petitesses du monde, bon et paternel pour sa jeune compagne, à laquelle il entendait demander à la fois et laisser la liberté. Jamais il n'entrava sa vie par d'oiseuses tracasseries et jamais il ne se détourna lui-même du sillon de son labeur. Madame de Mirbel racontait plaisamment à ses intimes qu'il avait consacré la plus grande partie de sa nuit de noces à écrire la *Physiologie des fleurs*. De son côté, sa femme l'entoura toujours des plus constants et des plus délicats égards. Elle prisait son esprit et le faisait priser aux autres ; elle le respectait et voulait qu'on le respectât.

La faveur du roi avait produit ses effets ordinaires en attirant à madame de Mirbel les empressements de tous les courtisans ; son esprit avait fait le reste. Quand Louis XVIII mourut, elle conserva à titre d'amis tous ceux qu'elle avait connus d'abord à titre d'hommes de cour. Elle avait une solidité de caractère et une force de raison qui retenaient pour toujours auprès d'elle ceux qui l'avaient une fois approchée. De 1820 à 1830, son modeste appartement, situé rue de Chartres (c'était une des rues étroites qui furent démolies après la révolution de 1848 pour déblayer le Carrousel), était le rendez-vous de tous les anciens et dévoués serviteurs de Louis XVIII. MM. de Blacas et de Castries, de Duras et de la Châtre, le duc Decazes, le duc de Fitz-James surtout, se retrouvaient tous les jeurs dans la chambre où, selon la mode renouvelée de Louis XIV, les femmes à cette époque recevaient les visites du matin couchées sur leur lit, parées et gantées. Elle avait sa ruelle, selon le vieil usage et le vieux mot. Son petit premier étage n'était point ce qu'on avait nommé fort peu gracieusement sous l'Empire un bureau d'esprit, mais un cercle intime du plus grand monde et du meilleur goût.

La révolution de Juillet vint disperser cette société choisie dont quelques membres suivirent Charles X en exil. Mais bien que madame de Mirbel fût de son siècle et qu'elle acceptât les changements de régime avec un peu d'indifférence et de scepticisme, elle ne perdit jamais un ami. L'esprit de transaction qu'elle portait dans toutes les affaires de la vie faisait qu'on lui pardonnait d'être si prompte à transiger en politique. La modération en toutes choses, au moins extérieure, était le trait dominant de sa personnalité. Elle avait cela de commun avec madame Swetchine, qui était la modération même, et avec les doctrinaires, véritables parrains de cette petite école de femmes d'esprit. Nous disons que cette qualité était chez elle *extérieure*, parce que le vrai charme de la modération, la vraie source de sa puissance sur le cœur des hommes, c'est de reposer sur un fond de passion profonde et souvent de violence refrénée par la raison. Madame de Mirbel portait dans ses petits yeux gris et scintillants l'expression contenue d'une âme forte, ardente, pleine de colère enchaînée par la réflexion, et de bonté refoulée par l'expérience. Le secret de l'empire qu'elle prenait vite sur les autres était dans la puissance qu'elle exerçait sur elle-même.

Si nous ne craignions point de donner à notre pensée une forme ambitieuse, nous dirions qu'en politique, en religion, en philosophie, madame de Mirbel était l'incarnation de l'esprit de son temps. Elle ne prenait de ces grandes choses que ce qu'il en fallait pour la pratique de la vie. Elle répétait souvent *qu'elle ne voudrait point de Socrate pour son cocher*, tant elle redoutait ces grands courants d'idées qui emportent dans leur fuite le petit édifice des existences domestiques. Elle était beaucoup moins sincèrement croyante que madame Swetchine, et, sans mentir à elle-même ni aux autres, la religion ne tenait dans sa vie que la place d'un rouage nécessaire. Nous avons sous les yeux une lettre qui résume bien sa morale ; elle est adressée à une jeune parente qu'elle avait mariée et dont l'âme enthousiaste s'épanchait de bonne heure par des chemins divers. « Ma chère enfant », lui écrivait-elle du château de Lormois au mois de septembre 1847, « vous avez » bien fait d'ajouter un supplément à votre lettre, car j'au- » rais été très-inquiète du tourment que vous exprimiez. » Quelques jours ont suffi pour vous calmer, et je vous en fé- » licite ; mais que ce soit une leçon pour ne pas inuti- » lement agiter votre vie. Il faut éviter cette disposition que » vous avez à porter le scalpel dans les sentiments ou les sen- » sations de ceux qui vous entourent. Cette recherche de » l'origine de toutes choses tient à la vie solitaire que vous » avez menée et dans laquelle les pensées remplaçaient les » événements. Beaucoup de gens ont de l'inégalité d'humeur » et il leur serait souvent impossible de dire à quoi cela » tient ou quelle est la cause de leurs moments nébuleux ! » C'est un tort de laisser trop travailler son esprit et ce se- » rait s'exposer à un plus grand que de faire travailler celui » des autres. Une femme doit être bonne, raisonnable, douce, » et attendre que son mari revienne à la justice de lui-même. » Personne n'est parfait ; c'est ce que l'on doit se dire à soi- » même et répondre aux autres ; et puis on ajoute : Mais le

(1) Pair de France sous Louis-Philippe, et beau-frère du général d'état-major Pajol.

» désir de vous plaire modifiera mes défauts, car je vous aime » trop pour ne point m'efforcer de conserver votre amour. » Ne manifestez pas trop vivement le désir de la maternité ; » car s'il n'était pas accompli, la douleur de votre mari se » doublerait de la vôtre. Tâchez de devenir chrétienne et » vous serez résignée, car vous remettrez tout à la volonté du » bon Dieu. Ma chère petite aimée, vous êtes une des plus » aimables personnes du monde, mais non une des plus rai- » sonnables, et la foi est ce qui vous manque. »

En politique, madame de Mirbel était la femme du laissez-passer, du laissez-faire. M. Thiers, M. Guizot, M. Dupin, tous les ministres qui se succédèrent après 1830, trouvèrent chez elle le même accueil et auprès d'elle le même charme qu'y avaient trouvé les ducs de Blacas et de Duras. Avant et après la révolution de février, toute la famille Bonaparte tenait son quartier général dans sa maison de la rue Saint-Dominique, et les hommes de la République de 48 ne lui étaient pas plus étrangers que toutes les dynasties passées et futures. C'était là le côté faible de son caractère : elle n'avait de parti pris pour rien ni pour personne, excepté pour ses amis. En matière de fidélité à ses affections privées, son cœur était aussi solide que sa raison elle-même. Jamais elle n'eut sur ce point une faiblesse et ne céda aux persécutions de l'opinion. Le duc de Fitz-James put, en mourant, lui confier l'avenir d'une enfant qui lui était chère, et elle s'acquitta de sa tâche au péril de son repos et de sa renommée, avec une sollicitude et une délicatesse toutes maternelles. Elle fit même à ses devoirs de mère adoptive un sacrifice que peu de femmes eussent fait : celui du bonheur de son propre frère, — ce jeune homme aimable, mais sans carrière, ne lui ayant point paru réunir tous les avantages de fortune auxquelles la jeune personne pouvait prétendre. Pendant les journées de février, sa maison servit d'asile au ministre intègre et respectable dans les mains duquel l'arc trop tendu de la Constitution venait de se briser. M. Guizot rendit cet hommage à son amie de venir se réfugier chez elle, et il n'y cherchait point seulement la sécurité de sa personne, soin secondaire pour son courage, mais les consolations d'une âme qui par bien des côtés était parente de la sienne.

Pour personne plus que pour Lizinka de Mirbel le mot de Buffon : « le style c'est l'homme, » ne fut une vérité. Elle avait, en toutes circonstances, une prose unie, correcte, cadencée, qui rendait bien l'équilibre harmonieux établi par la force du vouloir dans son esprit et dans son caractère. On se calmait à la lire comme à l'entendre. Ses moindres billets avaient un accent de raison et de sagesse qui leur donnait du poids et du prix ; mais quand elle voulait écrire une lettre vraiment aimable et déployer les grâces de son esprit, elle montrait un goût supérieur et sa plume devenait aussi pure que son pinceau. La citer est, sous ce rapport, le seul moyen de la faire connaître : il s'agit du départ d'une fille unique adorée que le mariage venait d'enlever à sa famille, et de consolation adressée à ses vieux parents :

« Je ne veux pas me coucher, ma bonne et chère amie, » sans vous dire un mot de tendre affection. Combien je pense » à vous si triste, à mon pauvre et bon cousin tout désolé ! » Hélas ! je suis l'origine de votre peine et elle pèse » en ce moment sur mon cœur, qui regrette aussi cette » créature charmante qui me porte une si tendre affection et » dont la présence contribuerait à mon bonheur. Ma tristesse » me fait comprendre la vôtre et je vous plains du fond de » mon âme.

» Encourageons-nous mutuellement en nous disant qu'ex- » cepté la douleur de l'absence, elle est et sera heureuse, » parce qu'elle le mérite et que Dieu doit cette récompense » à vos sacrifices. Disons-nous qu'auprès d'un époux qui l'ap- » précie, elle partagera son cœur entre sa tendresse pour » vous et son amour pour lui. Disons-nous que nous la rever- » rons jeune mère, avec un bel enfant, beau comme elle, » bon comme vous, qui bégayera le nom de grand-papa et » dont mon cousin sera fou. Adieu, bonsoir, amis chéris, ne » m'en voulez pas et continuez de m'aimer. »

En lisant ces échantillons types d'une femme de cœur et d'esprit, on conçoit le rang qu'elle tenait dans le monde et l'affluence chez elle des hommes de mérite. Les lettres sont le souvenir le plus vivant des caractères ; c'est une partie de nous-mêmes, et, en dehors de la vie domestique, c'est là surtout que nous nous montrons. Or, les lettres familières de madame de Mirbel la montrent femme par le cœur, philosophe par l'expérience, et homme d'affaires par la sagesse. « Ma chère petite bien-aimée », écrivait-elle encore à sa jeune parente, « il ne faut pas torturer son imagination pour des » choses auxquelles notre volonté ne peut rien. Il faut pren- » dre la vie avec plus de calme, de raison, et s'en remettre à » Dieu en espérant qu'il récompense quelquefois, ici-bas, les » vertus qui vous sont naturelles, mon cher enfant. En tout, » ma chère amie, vous donnez trop d'essor à l'imagination ; » votre cerveau travaille trop ; vous examinez au microscope » les émotions, les impressions de votre mari. S'il est sage, » votre façon de faire n'assurerait pas, à mon sens, son bon- » heur ni le vôtre, car l'agitation que vous donne un nuage » sur son front doit vous ôter quelque peu de cette sérénité » nécessaire dans un intérieur. Continuez à vous occuper du » soin de lui plaire par l'heureux et doux emploi de votre » charme, par votre raison, par le bon ordre que vous établi- » rez autour de lui, et, lorsque votre amour et votre scrupu- » leuse conscience ne vous feront aucun reproche, ne vous » tourmentez pas s'il est plus sérieux que de coutume. Cha- » cun a ses mauvais jours et vous-même avez les vôtres, puis- » qu'à défaut de réalités vous vous créez des chimères. Je suis » bien souffrante depuis quelques mois et j'étais ce soir si peu » en état d'écrire que cette lettre s'en ressent. Mes idées ne » sont pas nettes et un état nerveux a fatigué ma pauvre tête. » Ménagez-vous, mon enfant ; travaillez, écrivez raisonnable- » ment. J'ai trop tiré sur mon cerveau, je m'en ressens et » m'en repens. »

Et ailleurs : « Votre dernière lettre contient de sérieux pro- » jets de spéculations. Examinez bien les choses et regardez » surtout leur mauvais côté. Pensez aux mauvaises récoltes, » à ces tourmentes dévastatrices qui, dans les climats que vous » habitez, balayent le sol jusqu'au tuf. Dans notre belle » France, en Auvergne, j'ai vu pareille dévastation ; en un » mot, interrogez les uns et les autres ; ceux qui ont gagné » et plus ceux qui ont perdu. N'oubliez pas la difficulté de la » vente des immeubles et préservez-vous de faire subir aucun » échec à votre modeste fortune. N'échangez pas votre paix » contre des chances toujours inquiétantes. Si l'on se conten- » tait de ne point perdre d'argent, le plus souvent on se trou- » verait plus riche à la fin que ceux qui se sont agités pour » en gagner.

» Mais si vous voulez tâter de ce plaisir d'enler, avant toutes

» choses la première précaution à observer est de n'embras-
» ser que ce que vous avez la certitude de pouvoir étreindre ;
» que si l'on vous dit que quarante mille francs suffiront, il
» vous en faut cent soixante. L'obligation d'abandonner ce
» qu'on a semé faute d'argent pour en opérer la continuation,
» est une déception fort poignante.

» Voilà mon idée : puis, si vous persistez, je ferai des vœux
» pour le succès.

» Écrivez à madame Swetchine, donnez-lui des détails sur
» votre vie ; rien sur la politique en particulier.

» Novembre 1847. »

Mais la politique s'imposa bientôt à tout le monde sous une forme active et terrible ! Madame de Mirbel fut très-affectée du bouleversement qui s'ensuivit dans les affaires. Aucune révolution, depuis 89, n'avait encore autant menacé les intérêts, et les intérêts lui tenaient grandement à cœur. Il fallait un défaut à cette armure de toutes pièces, une imperfection à cet excellent caractère. Madame de Mirbel, qui avait connu la gêne, n'en prisait que plus l'argent. Elle avait même une sorte de petite monomanie d'avarice qui se portait sur les plus infimes objets. Elle entassait des robes, des gants, des chaussures, avec une volupté de pie voleuse. Ses armoires et ses cabinets de toilette ne suffisaient plus à la fin de sa vie à ses entassements de toutes sortes et à ses collections, non moins bizarres que celle des bassinoires de M. Roqueplan. Elle avait aussi une cassette, comme Harpagon, et cette cassette remplie d'or avait pour elle des yeux fort doux, dont l'absence devint une privation véritable. Elle confiait sa cassette à tous ses amis intimes et la passait de l'un à l'autre, ne la trouvant jamais assez en sûreté chez aucun d'eux. MM. d'Argout, Paturle et d'autres en eurent successivement la garde ; enfin, elle rentra dans ses mains et elle s'y trouvait à l'heure de sa mort.

Mais les agitations de toute sorte des années 1848 et 1849 avaient exercé sur sa santé une influence funeste ; d'ailleurs, depuis longtemps elle n'avait de la force que l'apparence. La terrible violence qu'elle faisait depuis sa jeunesse à sa nature fougueuse et passionnée avait intérieurement usé les ressorts de la vie. Elle avait acquis un embonpoint énorme, presque maladif, qui ne lui ôtait rien de sa grâce, mais beaucoup de sa vigueur. Elle ne sortait plus jamais à pied, redoutait la lumière pour ses yeux affaiblis et parlait plus bas encore que de coutume. Le soir, dans sa chambre d'un vert sombre, sa lampe étouffée sous un abat-jour épais, sa voix parlant en sourdine, on sentait la vie physique comme éteinte, on n'entendait plus sourdre que la vie de l'esprit. A cette heure-là, sa conversation avait un charme tout-puissant. Elle semblait le murmure d'un petit ruisseau alimenté par une source profonde. Toute composée de nuances délicates, d'allusions fines, de traits de crayon achevés, elle captivait quelques élus qui remplissaient le silence vivant de cette petite chambre. M. d'Argout, le général Aupick, le comte Siméon, étaient au nombre des fidèles ; le peintre Champmartin, plus homme d'esprit encore qu'artiste de talent ; l'excellent M. Cotta et d'autres dont les noms n'appartiennent pas au public. Pendant vingt ans, elle put conter toujours, être toujours nouvelle et toujours écoutée. Je me souviens encore de l'histoire d'un pique-nique sur l'herbe qu'elle improvisa, dans une de ses soirées de quinzaine, et qui attira tout l'Institut et toute l'Académie autour d'elle. On faisait cercle pour l'entendre. De ce sujet vulgaire elle avait tiré toute une harmonie. Le naturel et la simplicité étaient le secret de sa grâce. Dans ses manières, il n'y avait rien de l'artiste et tout de la grande dame.

Je me suis demandé souvent (cela va paraître un blasphème) si madame de Mirbel était une véritable artiste, ou seulement un talent exquis, triple produit du goût, de l'attention et de l'assiduité. Elle était certainement une rude travailleuse, et mettait au service de l'art cette force de vouloir qu'elle portait dans tout. Elle nous a souvent avoué que son talent n'avait été le fruit que d'un travail opiniâtre et qu'elle n'avait point eu de plaisir à le cultiver. Je ne l'ai jamais vu s'intéresser aux choses de l'art, autrement que d'une façon pour ainsi dire officielle et forcée. Elle évitait d'en parler et paraissait y rester volontairement étrangère. Cependant, quand elle exprimait un jugement, il était, dans cette matière comme dans toutes les autres, sûr, concis, délicat et parfaitement résumé : mais il m'a toujours paru qu'elle jugeait avec son esprit et non avec son sentiment, qu'elle analysait en philosophe et ne sentait pas en artiste.

Je ne voudrais pas cependant attacher un grand poids à mes impressions sur ce point. Il semble difficile que le goût ne s'égare jamais, s'il n'est guidé par le sens artistique. Ce que tout le monde a pu voir, c'est qu'elle avait prêté à l'art du portrait en miniature toute la grâce, la force, la sûreté, la finesse qui étaient dans sa propre nature. Elle s'arrangeait le plus souvent pour choisir ses modèles, et, pour y parvenir, déployait des combinaisons de stratégiste ou d'homme d'État. Elle faisait lentement et par circonvallations le siége d'une beauté à la mode. Elle aimait surtout les femmes sveltes, et, sans sortir de la plus parfaite ressemblance, les transformait en sylphides. Qui n'a vu au salon le portrait de Fanny Essler ? — Elle leur imposait leur toilette, et jamais, à quelque prix que ce fût, elle ne se serait soumise à une fantaisie de mauvais goût. Une draperie blanche et légère, tombant bas sur les épaules, les cheveux relevés très-simplement étaient toute la parure qu'on pouvait se permettre. Jamais de bijoux, de modes, d'accoutrements d'aucune sorte. Ses portraits avaient, comme son esprit, un air uni, simple et doux. Un jour qu'on lui montrait un portrait, œuvre d'un jeune artiste : « Mon Dieu, dit-elle, que le pauvre garçon s'est donné de peine ! » Ce fut toute sa critique, et d'un mot sans sévérité elle avait classé l'auteur parmi les éternels impuissants.

Elle s'en donnait beaucoup cependant, de peine, à elle-même ; mais il n'y paraissait jamais ni dans les œuvres ni dans les manières. Sa causerie avec ses modèles était si libre, si désopilée, si alerte, qu'elle leur faisait paraître courtes leurs quinze ou vingt interminables séances et qu'ils finissaient par croire qu'ils n'étaient là que pour causer. C'étaient des heures de récréation pour eux que celles que passaient dans son atelier M. Thiers, M. Guizot, l'aimable duc d'Orléans, ou qu'elle passait elle même dans le cabinet de Louis-Philippe. La peinture, même dans l'atelier, paraissait toujours avec elle chose accessoire et secondaire.

Après ses portraits de femmes, dont elle idéalisait la grâce sans sortir du vraisemblable ni du vrai, ses chefs d'œuvre sont les portraits de Louis Philippe, de M. Guizot, du président Amy, et celui par lequel elle avait pris rang, celui de Louis XVIII. Ce dernier a le relief puissant de la peinture à l'huile avec toute la finesse de la nature. C'est la vie qui coule sur cet ivoire : c'est le souffle humain qui soulève cette

ample poitrine. Le corps joue dans les vêtements, et le regard transperce le spectateur. On ne peut lui comparer qu'un certain portrait de Guillaume d'Orange qui se trouve, je crois, au musée d'Anvers, ou peut-être d'Amsterdam, car je n'ai pas là-dessus bonne mémoire. Madame de Mirbel, qui avait étudié longtemps à Anvers, avait acquis et transporté dans l'art de la miniature les qualités des Flamands. Son talent était patient, consciencieux, solide et délicat.

Elle-même avait dans sa personne quelque chose du type flamand, surtout à la fin de sa vie où elle avait acquis une grande ampleur de formes ; on ne pouvait la voir, avec son apparente placidité, sa carnation abondante et d'une fraîcheur magnifique, son teint de roses et sa petite bouche au fin sourire, sans penser aux beautés de Rubens. Ses intimes la nommaient *dame Gudule*. Elle se prêtait à la ressemblance par des souliers à cothurnes, un tablier à bavette et une simplicité de toilette qui ne suivait point les variations de la mode. Son extérieur, sa propreté exquise, peignaient son caractère ; c'était la correction, l'ordre et la fixité.

Au mois d'août 1849, un an et demi après cette révolution de février qui l'avait plus troublée que les autres, elle était au château de Chamarande chez un de ses bons amis, le marquis de Talaru. « Je me sens malade, écrivait-elle, sans pouvoir dire de quelle manière. Ma langue est enflée et je suis gênée dans ma parole. » Elle revint à Paris ; et le 19, sans secousses, après une fausse atteinte de choléra suivie d'une prompte congestion cérébrale, elle s'endormit pour toujours sur son lit avec le même calme extérieur avec lequel elle avait vécu : mais il y avait des tempêtes dans son âme ; car elle laissait des affections vives, plus que cela, un amour d'âge mûr, une amitié passionnée qui l'attachait à la vie par l'amer bonheur d'aimer sans retour. Ses dernières lettres sont pleines d'une tristesse contenue dont cette déception avait teint pour elle le passé comme le présent : « Ma vie a été toujours agitée, quelquefois brillante, jamais heureuse. » C'est ainsi que, près de mourir, elle résumait son histoire.

Ceux qui formaient son intimité furent atteints du même coup qui la frappa. Presque tous moururent en deux ou trois années. L'un d'eux, entrant dans cette chambre verte où s'étaient écoulées pour lui vingt années à côté d'elle, et la voyant inopinément roide sur son lit, un bras pendant et muette à jamais, saisit sa tête à deux mains et sortant, dans une course égarée, il quitta Paris, le monde, les arts, ses amis, sa carrière, et fut se réfugier au fond d'un bois où, à l'heure où j'écris, il est encore. Rare exemple de la puissance de l'amitié et rare hommage rendu à cette puissance en sa personne ! Une femme qui pouvait être aimée ainsi, à cinquante et un ans, par un homme au moins de cet âge et d'un éminent mérite, n'était pas une femme ordinaire.

On sentait si bien, en effet, de l'extraordinaire en elle, qu'on a donné à l'impression singulière qu'on en recevait les interprétations les plus bizarres. On a voulu faire d'elle la Laïs et la Sapho du XIXe siècle. Il est vrai qu'elle avait de ces belles païennes le culte de la matière et le sentiment de ses harmonies. Mais ceux qui ont vécu de sa vie, ses parents, ses domestiques, lui accordaient une considération et un respect qui bannissaient l'idée de toute autre ressemblance. Elle descendait quelquefois, à invoquer leur humble témoignage, mais seulement pour ses amis, car elle avait trop l'esprit pratique pour essayer de répondre aux bruits du monde (elle savait qu'on ne peut noter ces échos fugitifs et perfides). — « Voyez ! — disait-elle, en montrant de loin ses valets de pied dans son antichambre — voilà nos juges, nos geôliers, nos argus ! Voyez comme ceux-là m'estiment ! — Mais il est sûr qu'il y avait en elle un certain côté de paganisme, et c'est pourquoi j'ai osé dire que madame de Mirbel, malgré ses professions de foi, était moins sincèrement croyante que madame Swetchine. La dévotion chrétienne ne fleurit bien que sur les ruines de la matière. Le mysticisme seul peut quelquefois prendre et donner le change à ce sujet ; mais l'éminent bon sens de madame de Mirbel se refusait au mysticisme.

La mort ne fait de malheureux que parmi les survivants. Ceux qui s'étaient accoutumés à subir la salutaire influence de cette raison vivante, qui la consultaient dans toutes les affaires, y trouvant l'apaisement dans toutes les douleurs, en recevant tous les jours le secret de la vie, perdirent en elle la source de leur force et le ressort de leur activité. Son vieil époux lui-même cessa d'écrire, c'est-à-dire cessa de vivre. Il traîna, dans un état d'enfance, deux ou trois années encore auprès de madame Decazes, sa fille, puis s'éteignit. Pas un de ceux qui l'entouraient ne dit comme Fontenelle : « J'irai dîner ailleurs » ; mais tous crurent qu'avec elle le monde pour eux était fini. Moi-même qui l'avait connue, comme tous les autres je fus d'abord tout à la douleur. Mais aujourd'hui je chante à la mort l'hymne tardif que lui chantent tous les vivants après qu'est passé le premier coup de la surprise. Elle avait cinquante et un ans ; elle était donc parvenue à cet âge où tous les liens se brisent forcément, et où, comme le dit Pascal, « les hommes ressemblent à des prisonniers dans les chaînes, tous condamnés à mort, dont les uns étant chaque jour égorgés à la vue des autres, ceux qui restent voient leur propre condition dans celle de leurs semblables, et, se regardant l'un l'autre avec douleur, attendent sans cesse leur tour. » Elle allait perdre successivement ceux qui l'aimaient. D'autres tristesses l'attendaient encore ; sa vue baissait ; elle s'en affligeait pour plusieurs raisons, et se serait bientôt vue forcée de diminuer le train auquel elle était désormais accoutumée, faute de pouvoir ajouter plus longtemps à sa fortune le produit de son talent. Qui sait même si elle n'eût point tenté de lutter contre la nature et n'eût point nui à la réputation future de son talent par des œuvres indignes des premières ?

Madame de Mirbel n'a pas eu l'honneur de faire de vrais élèves. Mademoiselle Berton était la meilleure et la plus assidue. Son atelier ne renfermait que des jeunes filles, comme si elle eût voulu ne transmettre qu'aux femmes l'art qu'une femme avait tant honoré. Mais elle n'a point eu de véritables héritières, et ses œuvres, jusqu'ici, sont ses seuls enfants. Faut-il l'attribuer, comme je l'ai dit, à cette secrète indifférence pour l'art qui la portait à n'en faire qu'un instrument de sa vie ? Est-ce l'impossibilité qui existe de communiquer ce qui est exquis ? Est-ce caprice de la destinée ? Cette dernière hypothèse est la plus probable ; on ne fait point les grands artistes ; ils sortent tout faits des mains de Dieu, et c'est le hasard qui quelquefois les réunit.

L. QUESNEL.

VARIÉTÉS

I

Essai de commentaire des fragments cosmogoniques de Bérose, d'après les textes cunéiformes et les monuments de l'art asiatique, par M. Fr. Lenormant, in-8 de 576 p. — Paris, 1871, Maisonneuve. — Prix : 25 fr.

Depuis la découverte des ruines de Babylone et de Ninive et les beaux travaux du docteur Hinks, de MM. Oppert, Rawlinson, d'autres encore sur l'écriture cunéiforme, nous ne sommes plus réduits aux renseignements fort incomplets et souvent obscurs de quelques écrivains grecs sur l'Assyrie. Toute une nouvelle série de documents qui s'étend de jour en jour est venue jeter une lueur inespérée sur cette antique civilisation que l'on pouvait croire à peu près perdue pour nous. Pourtant, quelque incomplètes que soient les indications des auteurs anciens, elles viennent sans cesse en aide à ceux qui ont entrepris ce travail de déchiffrement en les guidant dans leurs recherches et en confirmant leurs découvertes. Et, d'autre part, on est arrivé dans la lecture des inscriptions à un degré de certitude assez grand pour pouvoir, en bien des points, expliquer ce que l'on ne comprenait pas chez les anciens et corriger leurs erreurs.

C'est un travail de ce genre que M. Lenormant a entrepris sur les textes de Bérose. L'*Histoire de Chaldée*, de Bérose, est sans contredit la plus importante des sources de l'histoire d'Assyrie anciennement connues. Vivant à l'époque d'Alexandre, au milieu des monuments et des souvenirs encore récents des royaumes de Chaldée et d'Assyrie, il a voulu, comme Manéthon en Égypte et Ménandre à Tyr, léguer au monde nouveau l'histoire de son pays. Malheureusement, l'insouciance des conquérants a laissé perdre cet ouvrage, et il ne nous en est parvenu que quelques fragments cités par des auteurs ecclésiastiques, des chronographes juifs ou chrétiens des premiers siècles et des grammairiens. Encore sont-ils tirés le plus souvent non pas du livre de Bérose, mais d'un ou deux abrégés qui en avaient été faits dès avant l'ère chrétienne.

M. Lenormant a rassemblé ceux de ces fragments qui sont relatifs à la cosmogonie, et il en a rapproché dans une série de notes, souvent fort étendues, tous les textes des auteurs anciens, toutes les inscriptions et les sculptures qui pouvaient y apporter quelque lumière. Mais ce n'est pas un simple commentaire qu'il nous offre : car il a disposé ces fragments de telle sorte qu'ils présentent une suite au lecteur. Là même où il rencontrait un sujet qui sans se trouver dans les textes que nous possédions pouvait présenter quelque intérêt, il n'a pas craint de s'écarter de Bérose : et il nous a donné ainsi un volume où nous trouvons, telles que nous les ont fait connaître les découvertes de la science contemporaine, les principales légendes de la Chaldée et de l'Assyrie sur les origines du monde, sur les dieux qui y sont si étroitement mêlés et sur les temps antéhistoriques qui occupaient une place si large dans l'histoire de toutes ces anciennes civilisations, mais nulle part peut-être plus grande qu'à Babylone et à Ninive.

Il commence par nous introduire dans la bibliothèque du palais de Sardanapale, si différente de tout ce que nous sommes habitués à nous figurer. Il y a quelques années, un ambassadeur chinois inscrivait sur le registre de la bibliothèque impériale qu'il avait visité *le palais de pierre des vieux livres*. Ici, ce sont les vieux livres eux-mêmes qui sont en pierre, ou du moins en brique. « Ce sont des tablettes plates » et carrées de terre cuite, portant sur l'une et l'autre face » une page d'écriture cunéiforme cursive très-fine et très-» serrée. Chacune était numérotée, et formait le feuillet » d'un livre dont l'ensemble était constitué par la réunion » d'une série de tablettes pareilles sans doute empilées les » unes sur les autres dans une même case de la bibliothèque.»

Elles contenaient toute la science et toute l'histoire des Chaldéens. On y a retrouvé des listes de dieux, des hymnes sacrés, les annales des rois, des observations astronomiques et astrologiques, des syllabaires, nous dirions presque des dictionnaires chaldéo-assyriens. On s'étonne qu'avec une écriture aussi imparfaite, ces peuples aient pu avoir une science aussi étendue. Pourtant ne nous en plaignons pas, car c'est à ce mode d'écriture que nous devons de connaître, en partie du moins, leur civilisation.

Une partie qui présente un intérêt plus spécialement scientifique est celle que M. Lenormant consacre aux différents dieux. Ici, il n'y a pas seulement des faits à constater, mais tout un système religieux à reconstruire. En effet, l'auteur s'applique à nous montrer comment tous les dieux du Panthéon assyrien dépendaient d'un dieu suprême, Ilu, qui a donné son nom à Babylone et que l'on vénérait en Assyrie sous le nom d'Assur. De ce dieu suprême découlait une première triade : Anu, le dieu-poisson, Bel et Nisruk qui personnifiaient le chaos, le Démiurge et l'Intelligence divine. Au-dessous de celle-là on en trouvait une seconde composée de dieux sidéraux, la lune, placée au premier rang, le soleil et le ciel étoilé. Puis venaient les cinq planètes qui se trouvent presque toujours associées au soleil et à la lune et nous expliquent ainsi l'origine du chiffre sacré 7, et enfin toute la série des bons et des mauvais génies.

Dans ce chapitre, M. Lenormant nous donne, tantôt d'après des hypothèses qui lui sont personnelles, tantôt d'après les découvertes de ses prédécesseurs, l'explication d'une foule de noms de Divinités que nous étions habitués à lire, sans les comprendre, soit dans les auteurs anciens, soit dans la Bible. Mais peut-être en s'attachant, principalement sur la foi de Damascius, à cette triple manifestation d'un être suprême, a-t-il donné trop d'importance à une idée qui est déjà le résultat d'un travail théologique. En effet, nous ne trouvons pas entre ces dieux de lien intime tenant à leur conception même : souvent ils font double emploi ; parfois même ils se substituent les uns aux autres, et dans certaines villes de Chaldée, des dieux fort secondaires, d'après Damascius, occupaient souvent le premier rang ; cette classification, pour être d'une époque relativement fort reculée, n'est donc pas un fait primitif ni essentiel à la religion chaldéenne. Nous serions plutôt portés à reconnaître les traces d'une sorte de Trinité dans la lutte de Bel et de Belit Tilhavti, que M. Lenormant a également relevée et où il retrouve une nouvelle forme du mythe de l'*inceste sacré*. Ce mythe est d'autant plus digne d'attention que M. de Rougé (1) l'a découvert sous une

(1) *Mémoire sur la statuette naophore du Vatican.*

forme tout à fait analogue dans les textes égyptiens qui étaient déjà canoniques à l'époque de la 18e dynastie, c'est-à-dire environ 1800 ans avant Jésus-Christ. Nous y trouvons *Phthah*, le dieu suprême, s'unissant aux ténèbres primordiales pour renaître sous la forme du dieu soleil, *Ra*.

Nous regrettons que l'auteur ne nous ait pas donné l'explication du double rôle si difficile à expliquer, selon nous, qu'il attribue au soleil et à la lune en les plaçant, d'une part, dans la deuxième triade et, de l'autre, au nombre des sept planètes; comme aussi qu'il n'ait pas apporté de solution plus satisfaisante à la question des planètes, qui paraissent avoir occupé une si grande place dans la religion de ces peuples; car la note fort importante qu'il y consacre à la page 370, et qui a été rédigée, comme il nous l'apprend, sur les indications de M. Oppert, vient en grande partie contredire les conclusions auxquelles il était arrivé à la page 125. Du reste, le morceau à propos duquel il revient à ces questions et qui traite du zodiaque et de son origine chaldéenne est un de ceux que l'auteur a le plus approfondis et qu'on lira avec le plus de profit.

A part cet endroit, le reste du livre est consacré en grande partie aux légendes qui entourent le berceau de l'humanité. Il n'y a pas jusqu'au paradis terrestre qui n'y trouve sa place, quoique Bérose soit muet sur ce point. Cette question est d'ailleurs de celles qui ont eu le privilége d'être traitées par presque tous ceux qui se sont occupés de la science du langage, par les indianistes comme par ceux qui étudient les langues sémitiques; et ils y sont arrivés en remontant chacun, pour ainsi dire, un des grands fleuves qui sortent du pays d'Éden. Après Burnouf et Abel de Rémusat, M. Haug, le baron d'Eckstein, M. Obry, M. Renan, y ont apporté leurs lumières, et actuellement le point d'où est partie notre humanité est à peu près fixé : c'est le plateau de Pamir, au sud-ouest du Thibet. C'est là que se trouvent le Mèru, la montagne sacrée des Indous, l'Arjanem Vaègô, le berceau des Arias et l'Éden de la Bible; et les quatre fleuves qui en sortent sont l'Oxus, l'Indus, l'Helmend et l'Iaxarte, les quatre grands fleuves de l'Asie centrale. — M. Lenormant veut aussi apporter sa pierre à cette reconstruction, et il retrouve des traces de la légende qui nous occupe dans les jardins suspendus des Assyriens qui étaient une reproduction du jardin d'Éden, et dans les représentations si nombreuses de leur plante sacrée, gardée par des génies célestes à tête d'aigle ou à tête humaine. Mais ce n'est là qu'une digression, comme il nous le dit lui-même, et il revient à l'Assyrie et à Bérose par la légende de la tour de Babel.

Là nous nous trouvons bien dans notre sujet, car nous sommes au centre même de Babylone, au milieu de monuments dont les ruines subsistent encore, et sur un terrain qui a été exploré et étudié à fond par M. Oppert. Les noms mêmes que porte la ville de Babylone nous transportent déjà au milieu de ce monde légendaire, qu'elle s'appelle la *Porte des dieux*, ou bien *Confusion*, ou bien *Ville des réfugiés de la horde*, suivant l'explication proposée par M. Oppert et qui nous semble préférable à celle qu'en donne M. Lenormant : nous nous y trouvons reportés encore plus directement par les ruines de la Tour des langues à Borsippa. On suivra avec intérêt les explications que l'auteur nous donne sur cette lamense tour à étages.

Ce monument et tous ceux qui ont été bâtis sur son modèle étaient, on le sait maintenant, « de vrais observatoires au » sommet desquels les prêtres adoraient les astres en les sui- » vant dans leur marche ». Peut-être était-ce en même temps des tombeaux divins et se rapprochaient-ils par là de la plus ancienne pyramide d'Égypte, celle de Saggarah, qui servait de tombe aux bœufs Apis. — Ils se rattacheraient ainsi au mythe si dramatique de la mort périodique du soleil que l'on retrouve en Égypte comme à Babylone et en Syrie, et qui est certainement une des formes les plus primitives du culte des astres chez les Orientaux, de même que le mythe du Démiurge organisant le chaos semble être la forme la plus ancienne du côté métaphysique de leur religion.

Ici finissait la tâche de M. Lenormant; car Babylone, la Tour des langues et la séparation des grandes familles qui ont peuplé notre globe, nous introduisent dans le domaine de l'histoire. Nous ne nous arrêterons pas aux hypothèses par lesquelles il cherche à ramener à l'unité les traditions des différents peuples sur leurs premiers ancêtres, ni à l'étymologie difficile à soutenir par laquelle il fait d'Elam une peuplade touranienne en se fondant sur la ressemblance qui existe entre ce nom et celui du dieu Oulômos (en hébreu Olam). Du reste, il n'entre pas dans notre plan de faire une critique détaillée du « Commentaire de Bérose ». Tel qu'il est, ce livre présente un intérêt réel pour ceux qui veulent avoir une vue d'ensemble des questions qui se rattachent aux origines de l'humanité. Il sera aussi utile aux hommes de science; ils y trouveront tous les fragments cosmogoniques de Bérose mis en parallèle avec tous les passages correspondants des auteurs anciens et des inscriptions cunéiformes. Ce livre est même, à vrai dire, une justification des découvertes de la science contemporaine sur l'Assyrie, puisée dans les textes de Bérose, plutôt qu'une étude rigoureusement critique de ces textes. En effet, l'étude de ces fragments, qui nous sont parvenus après avoir passé successivement par trois ou quatre mains, nécessite un double travail. Il faut d'abord retrouver la forme originale de la pensée de Bérose, puis, une fois qu'on l'a fixée, se demander quelle en est la valeur. Car Bérose ne peut nous représenter que la religion des Babyloniens à l'époque des Achéménides, ou tout au plus un état de choses un peu antérieur. Peut-être M. Lenormant a-t-il trop sacrifié cette partie de son travail à l'intérêt de l'ensemble, et malgré cela il n'a pas échappé à de nombreuses répétitions. Ces retours perpétuels aux mêmes sujets nuisent à la clarté et jettent une certaine incertitude sur la pensée de l'auteur, surtout lorsqu'il contredit, en les rectifiant sans doute, des théories émises par lui dans une autre partie du même volume.

D'ailleurs on ne saurait s'étonner des erreurs que nous avons mentionnées ni du caractère souvent encore incertain des résultats auxquels arrive M. Lenormant, quand on se rend compte de la nouveauté du sujet et de la masse énorme des matières qu'il a embrassées. Aussi nous ne lui reprocherons pas quelques étymologies un peu hasardées ni certaines interprétations de textes phéniciens qu'il croit généralement admises et qui sont à peu près abandonnées. Si nous avions à adresser une critique à M. Lenormant, ce serait plutôt de retrouver trop facilement sa propre manière de voir dans les textes et jusque chez les auteurs mêmes sur lesquels il s'appuie; on est surpris de le voir revendiquer pour Richard Simon le privilége d'une sévère orthodoxie. Ce serait surtout certaine tendance à voir dans les morceaux cosmogoniques de la Genèse des fragments antérieurs à Abraham. Sans doute

nous nous trouvons là en présence de traditions d'une très-haute antiquité : mais elles ont été modifiées dans le cours des siècles, et dans les récits que nous possédons tout n'est pas également ancien. C'est un fait que la critique a établi, et M. Ewald, dont il invoque à plusieurs reprises l'autorité, a contribué plus qu'aucun autre à discerner les différentes sources qui ont formé l'histoire de la création, du déluge et de Noé. On est obligé de tenir compte aujourd'hui de ces différents éléments. En tous cas, nous hésiterions pour notre part à voir dans ces morceaux le récit de faits qui avaient perdu chez les Chaldéens leur valeur morale et auxquels Moïse s'est borné à rendre leur signification primitive. C'est donner un cadre bien étroit à l'histoire de l'humanité.

Peut-être cette tendance vient-elle en partie de ce que M. Lenormant s'est surtout inspiré dans cet ouvrage de l'école anglaise qui, à côté des services immenses qu'elle a rendus et des nombreuses découvertes dont elle a enrichi la science, est restée un peu en arrière sous le rapport de la critique. Nous ne prétendons pas du reste, contester la valeur des données de la Genèse : notre critique porte plutôt sur une certaine manière d'envisager les faits. Les découvertes faites durant ces dernières années dans le domaine de la linguistique et de l'ethnographie, et qui sont venues plus d'une fois confirmer les vieilles généalogies et les antiques traditions de la Genèse imposent à la critique le devoir d'être circonspecte et nous expliquent la réserve et souvent le silence des savants sur bien des questions auxquelles nous voudrions avoir dès maintenant une réponse.

PH. B.

II

M. de Belloguet et les études gauloises en France

L'érudition française a naguère perdu, dans M. de Belloguet, un des écrivains qui ont le plus contribué à lever le voile dont le temps et l'oubli avaient couvert les origines de notre histoire et de notre race. M. de Belloguet avait consacré à ces recherches la dernière période d'une existence partagée entre le pays et la science. Fils d'un officier de cavalerie qui devint général sous le premier empire, il fit la campagne de France (1815) comme volontaire et s'y distingua assez pour être fait chevalier de la Légion d'honneur à l'âge de dix-neuf ans : il resta au service jusqu'en 1834, époque à laquelle (il était alors chef d'escadrons) il rentra dans la vie civile pour se donner tout entier aux études historiques. Il publia successivement plusieurs ouvrages sur l'histoire de la Bourgogne, qui furent distingués et récompensés par l'Institut. Encouragé par ces succès il entreprit l'étude de toutes les questions qui se rattachent à la vieille Gaule, problèmes encore si obscurs et mis en suspicion par les rêveries des celtomanes. Le fruit de ses travaux fut son grand ouvrage : *Ethnogénie gauloise*, en trois volumes successivement parus (Paris, Maisonneuve) : l'un, *Glossaire gaulois* donnant les preuves philologiques 1858 : une seconde édition de ce volume, très-augmentée et améliorée, vient de paraître ; l'autre, *Types gaulois et celto-bretons* donnant les preuves physiologiques (1861) ; le troisième, *Génie gaulois* et donnant les preuves intellectuelles (1868). M. de Belloguet continuait ses recherches et préparait un ouvrage sur les Cimmériens quand la mort fit tomber la plume de sa main laborieuse, le mois d'août dernier, à Nice, où il avait été chercher un ciel plus clément pour sa santé depuis longtemps ébranlée.

Il fallait un esprit d'une grande sagacité et d'une rare vigueur pour ne pas s'égarer dans les broussailles et les ronces dont la celtomanie avait couvert le terrain des études celtiques (1). Les esprits les plus distingués eux-mêmes n'avaient pas trouvé le vrai chemin : M. Amédée Thierry, par exemple, dont le système ethnographique sur les Gaulois a fait longtemps autorité en France. Le fait que les rêveries druidiques de Jean Reynaud avaient pu se produire au grand jour sans être aussitôt mises à l'index par la critique sérieuse montre assez combien on était loin, en France, d'apporter aux études celtiques la méthode et la critique qui avaient déja pénétré les autres branches de la science historique. Sans se laisser aveugler par les théories et les systèmes qui voltigeaient comme des lueurs trompeuses sur ce champ inexploré, ou plutôt mal exploré, sans s'être fait de système à l'avance, M. de Belloguet se mit courageusement à l'étude des faits, recueillant les rares débris de la langue gauloise conservés chez les écrivains anciens ou dans les inscriptions, reconstituant les types physiques des plus anciens habitants de la Gaule par les témoignages des anciens, par les monuments figurés, par les crânes trouvés dans les tombeaux, par l'étude de la diversité des types dans la population actuelle de la France, demandant enfin aux documents de l'histoire et aux révélations de l'archéologie ce qu'étaient le caractère, le génie, les mœurs, les institutions, les croyances, l'industrie et le commerce des Gaulois. Aussi lui fut-il permis de dire, sans exagération, au lecteur, que « c'est du fond d'un abîme qu'il » lui rapportait ce livre, écrit sous le choc des systèmes les » plus contradictoires, et au milieu des ténèbres dont trois » siècles de disputes et d'exagérations passionnées ont encore » recouvert les origines celtiques ».

Cet ouvrage fait vraiment époque dans l'histoire des études gauloises et, pourtant (tant est grande la force de la tradition dans notre pays !) il n'a pas encore exercé l'influence salutaire qu'on pouvait en attendre. C'est en vain qu'il a été recommandé à l'attention publique par la haute distinction que lui a accordée l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1869, je veux dire le grand prix Gobert ; c'est en vain que des critiques éminents (M. Alfred Maury, par exemple) ont déclaré que les recherches de M. de Belloguet mettaient à néant le fameux système des Galls et des kymris, imaginé par M. Amédée Thierry... la gent moutonnière des faiseurs de manuels et d'histoires abrégées continue à chercher ses inspirations dans des compilations arriérées quand elle pourrait puiser dans un livre qui, tout en étant une œuvre d'érudition, n'en est pas moins accessible à tout lecteur lettré. Notre histoire, telle qu'elle est racontée dans nos ouvrages classiques, est encore empoisonnée à sa source celtique, et les écrivains que leur science, leur talent et leur critique tiennent d'ordinaire sur la bonne voie se laissent égarer, dès qu'ils ont mis le pied sur le sol de la Gaule, par des revenants contre lesquels la critique moderne a pourtant trouvé des exorcismes. Témoin

---

(1) Sur *la Celtomanie et les études celtiques en France*, voyez un article de M. Louis Leger dans la *Revue des cours littéraires* du 27 août 1870.

l'illustre M. Guizot qui, dans l'*Histoire de France racontée à mes enfants*, a malencontreusement repris cette théorie de la dualité de la race gauloise (Galls et Kymris), dont l'*Ethnogénie gauloise* de M. de Belloguet a montré l'inanité.

Ce n'est pas à dire que l'ouvrage de M. de Belloguet soit lui-même au-dessus de la critique. Quand une science est en voie de formation, l'œuvre la plus originale et la plus solide se ressent et des imperfections mêmes de la science à ses débuts et des tâtonnements de l'auteur.

Ainsi, dans l'œuvre de M. de Belloguet, le premier volume, le *Glossaire gaulois*, nous semble vieilli avant l'heure et par les rapides progrès de la philologie celtique et par le manque de précision de l'auteur dans les questions de linguistique proprement dite. Si la collection des mots gaulois venus jusqu'à nous y est faite avec le plus grand soin et la plus grande méthode, les rapprochements étymologiques dont ces mots sont accompagnés ne doivent être acceptés que sous bénéfice d'inventaire. Mais si, dans les questions de philologie pure, M. de Belloguet n'apportait pas la rigueur de méthode que depuis Bopp et Zeuss on demande aux études de ce genre, il faisait preuve, dans les questions d'histoire, d'une grande érudition et d'une critique ferme et sagace. Les tomes II et III de son *Ethnogénie* resteront longtemps l'œuvre la plus complète, la plus exacte et la plus sûre, consacrée à l'antiquité gauloise. Ce n'est pas que bien des points ne soient encore obscurs, par exemple la religion des Gaulois, question sur laquelle je crois M. de Belloguet trop affirmatif (1). Mais, aujourd'hui que l'attention des savants se porte vers ces études et que presque chaque jour voit éclore des recherches de détail et des observations qui préparent la voie aux généralisations futures, on peut prévoir qu'une lumière plus vive et plus puissante éclairera, avant longtemps, les parties encore obscures de la science celtique. Du reste, quelles que soient les nouvelles conquêtes de la science à venir, M. de Belloguet a fait assez pour que son nom vive et demeure comme celui d'un des fondateurs des études gauloises en France.

H. Gaidoz.

III

La méthode scientifique et la méthode littéraire.

L'esprit humain, en somme, a deux procédés principaux, deux méthodes, pour résoudre les questions qui l'occupent dans cette vie.

Quand il le peut, il recueille un grand nombre de faits bien observés, bien contrôlés, les réunit patiemment en faisceaux, et parvient ainsi de degré en degré à des lois de plus en plus générales, qui ont pour lui le caractère de certitude le plus élevé auquel il puisse atteindre : c'est la méthode scientifique. Elle ne s'applique pas à tous les sujets avec une égale facilité, et elle ne trouve que bien lentement les matériaux qu'il lui faut mettre en œuvre. Aussi de tout temps l'esprit humain, obligé de résoudre mille problèmes qui le presse comme Œdipe devant le sphinx, a-t-il adopté des solutions d'instinct, de prime saut, cherchant des points d'appui partout où il en trouvait, dans une expérience sommaire, dans la tradition des siècles, dans nos passions et nos sentiments les plus habituels : c'est là la seconde méthode, qui n'a pas d'appellation bien précise, mais que nous pouvons désigner, pour la facilité du langage, sous le nom de *méthode littéraire*.

Chaque siècle, chaque époque emploie l'une et l'autre méthode dans des proportions différentes, la méthode littéraire cédant le terrain peu à peu à la méthode scientifique ; mais il n'appartient qu'aux génies les plus heureusement doués de les concilier toutes deux et d'en réunir les avantages.

Chacune des méthodes en effet a ses écueils, ses excès.

Quelquefois l'esprit des sciences, enivré de ses conquêtes, veut tout soumettre sans délai à son autorité, il regarde comme non avenu ce qu'il n'a pas souverainement décidé ; on le voit alors, enfermé dans quelques solutions étroites, faire de violents efforts pour y ramener l'ensemble des choses. En vain l'homme demande à garder quelque liberté sur les points que la science n'éclaire pas encore et à s'ébattre en plein air hors du strict domaine où tout est déjà prouvé ; on lui défend de pareilles escapades. Restez ici, lui dit-on, et renoncez à jouir de tout ce qui n'est pas su de science certaine.

Quant à la méthode littéraire, nous demandera-t-on d'en signaler les écarts ? Séduite par tout ce qui brille, elle s'attache souvent à des mirages comme à des objets réels. D'un bond elle atteint l'absolu et elle en redescend si infatuée d'elle-même, qu'elle ne voit plus de difficultés nulle part. A tout propos et sur toutes questions, elle commence par faire un échafaudage entier. Qu'on ne lui parle pas de constructions laborieusement élevées pierre à pierre et qui doivent rester inachevées ; elle ne connaît que les édifices couronnés, et c'est précisément par le faîte qu'elle commence toutes choses. Trompée par les toiles peintes qu'elle a disposées autour d'elle, elle croit toucher de toutes parts à l'infini. Que les savants viennent alors, au nom des plus incontestables découvertes, demander qu'on efface quelques-uns de ces décors ou qu'on supprime du moins quelques effets de perspective condamnés par le temps, elle les repousse comme des trouble-fête et les accuse d'abaisser la nature humaine.

Voilà les inconvénients que présente l'emploi exclusif de l'une ou de l'autre méthode ; mais ce n'est pas à dire qu'elles soient nécessairement ennemies. Elles doivent au contraire se prêter un mutuel appui et se soutenir l'une l'autre.

Ce rapprochement des deux méthodes se fait tant bien que mal à toutes les époques dans la pensée du genre humain.

Elle discerne plus ou moins habilement ce qu'il y a de légitime dans les prétentions de la science, ce qu'il y a d'ingénieux dans les solutions empiriques du sentiment, ce qu'il y a d'utile et de fécond de part et d'autre.

Quand ce travail se fait dans une seule intelligence, assez ferme, assez lucide, assez souple pour y suffire, on a le bon sens incarné, la raison faite homme, on a Voltaire.

E. Saglio.

(1) Voyez mon article sur le tome III de l'*Ethnogénie gauloise* dans la *Revue critique d'histoire et de littérature* du 10 avril 1869.

BULLETIN DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des sciences morales et politiques

M. CH. LÉVÊQUE : LA PHILOSOPHIE NOUVELLE.

Nous avons déjà parlé des nouveaux travaux de M. Lévêque avec cette indépendance d'esprit que doit comporter l'appréciation d'une œuvre importante. Nos inductions sur les conséquences de cette doctrine nous ont valu de la part de l'honorable académicien quelques observations auxquelles nous attachons d'autant plus de prix que nous combattons sous le même drapeau que le sien, avec cette différence que nous sommes à l'avant-garde, et que nous cherchons à frayer de nouveaux chemins. M. Ch. Lévêque, lui aussi, a été à l'avant-garde et nous a donné l'exemple. Il importe donc de lui rendre ce qui lui appartient et d'indiquer sommairement les progrès qu'il a fait faire au spiritualisme. Sa part est assez glorieuse pour qu'il nous permette de chercher à y ajouter. En faisant un pas de plus, nous confirmons ses vues : un philosophe n'est passé à l'état de maître que quand il a formé des disciples qui poursuivent et complètent ses propres entreprises.

Qu'était-ce que la philosophie il y a vingt ans ? Ce qu'elle est encore aujourd'hui dans l'enseignement classique : une sorte de sophistique mal entée sur nos dernières leçons de rhétorique et sur nos premières leçons de sciences positives. Pendant que nos professeurs nous persuadaient d'une part que l'art de faire des phrases en prose ou en vers latins constituait la quintessence de l'éducation, de l'autre, ils nous démontraient qu'une fatalité mathématique présidait aux connaissances pratiques. « Tout est dans la forme », disait l'un ; « tout est dans le fait », disait l'autre. Formes oratoires et faits de laboratoire, catachrèses et logarithmes, analyses et synthèses, théorèmes et enthymèmes... On se croyait bien fort quand la langue ne fourchait pas. Surgissait alors un professeur en rabat qui nous révélait incidemment que nous avions une âme, une intelligence, une volonté, un libre arbitre, qu'il pouvait bien exister quelque part un Dieu, peut-être une Providence, hypothétiquement une autre vie. Pour mon compte, avec mes deux oreilles tendues, je n'en ai guère compris davantage. Et qu'y eussions-nous compris de plus à vingt ans ?

Je revois aujourd'hui ce cours de philosophie, et je le trouve sinon étrange, du moins étranger à tous les cours qui l'ont précédé. « — Vous avez une âme, dit le professeur. — Plaît-il ? répond l'élève. — Monsieur, réplique le professeur, vous aurez une âme ou un pensum. — Eh bien, je préfère avoir une âme. — A la bonne heure ! Maintenant que vous avez une âme, vous admettrez volontiers que cette âme ait des facultés. — Soit. — Vous sentez ? — Je le crois. — Vous êtes intelligent ? — Je le suppose. — Vous avez une volonté ? — Sans doute. — Eh bien ! tâchez de sentir juste, de saisir la vérité, de vouloir le bien. — J'y tâcherai. — Admettons maintenant qu'il y ait une âme suprême. — Je l'admets. — Cela suffit : *Dignus es intrare.* »

Et voilà pourquoi nous comptons si peu de philosophes.

M. Ch. Lévêque l'a pris sur un autre ton. Il a sollicité notre amour du beau et des harmonies providentielles, il a fait surgir nos aspirations supérieures ; le charme de sa parole constituait en lui-même une esthétique : notre âme, éveillée à ses accents, apprenait à se reconnaître : il nous révélait à nous-mêmes. C'était une entreprise originale et surtout efficace, car l'art est le trait d'union qui relie l'homme à Dieu. Le beau échappe à la science positive, au calcul, à la raison humaine, et MM. Taine et Janet l'ont compris comme M. Lévêque, et nous le comprenons aujourd'hui comme M. Janet et comme M. Taine, et comme tous nos nouveaux professeurs de philosophie.

M. Ch. Lévêque, voyant un sillon tracé, chercha à en ouvrir un autre. Il émit cette opinion audacieuse, que chaque science avait une philosophie qu'il fallait dégager. C'était, il est vrai, l'opinion d'Aristote et des anciens philosophes : mais qui s'avisait de les aller consulter ? On avait vu pourtant quelques fakirs, comme J. Bastide et Cousin, déjeuner pendant six mois d'un petit pain et d'un oignon cru, pour traduire les œuvres de Platon, mais l'austérité du régime avait dégoûté les adeptes, et la traduction de Platon en resta aux premières page. Celui-ci prit la tangente du journalisme, et celui-là la tangente de l'éclectisme ; ils arrivèrent l'un et l'autre à devenir ministres et cessèrent d'être philosophes... Mais je crains de m'égarer : je reviens aux derniers travaux de M. Ch. Lévêque.

La préface des *Études de philosophie grecque et latine* établissait déjà la nécessité « d'instituer enfin une philosophie de la nature », de montrer dans les genres et dans les espèces « une loi de la raison divine s'imposant à l'existence des êtres ». M. Ch. Lévêque trouvait dans Platon, dans Aristote, dans Plotin et même dans Abélard, des précédents à son entreprise. Quelques années plus tard, dans son cours du Collége de France, reproduit dans notre *Revue* (*Revue des cours littéraires*, 25 juin et 7 mai 1870), il posait les bases d'une nouvelle philosophie scientifique. Il restituait ainsi la philosophie aux sciences et la philosophie à elle-même. Cela fit grand bruit, même après le retentissement de son traité de la *Science du beau* qui enleva simultanément les suffrages de l'Académie française, de l'Académie des sciences morales et de l'Académie des beaux-arts. L'œuvre marchait à grands pas : la guerre franco-prussienne et la Commune l'interrompirent et la mutilèrent. M. Lévêque ne se découragea point et rassembla les *membra disjecta poetæ*. Sa persévérance nous a valu les nouveaux mémoires dont nous avons analysé quelques fragments dans notre compte rendu du 31 août 1872.

Nous ne reviendrons sur ce compte rendu que pour donner acte à M. Lévêque qu'il n'incline pas décidément à la doctrine du *vitalisme*, et qu'il croit devoir persister à refuser à l'âme la faculté de s'observer immédiatement dans le demi-sommeil ou dans les crises.

Les derniers travaux de M. Lévêque, indépendamment de son mémoire si remarquable sur *la Conscience et la Nature*, ont pour but de mettre en évidence les *Harmonies providentielles*. Leur auteur a déjà depuis quelque temps mis à jour les *Harmonies astronomiques* ; aujourd'hui il traite des *Harmonies du règne animal*. Passant des séries inférieures aux supérieures, il met en lumière la divine économie qui préside à la distribution des fonctions propres aux divers animaux, suivant leurs milieux et les nécessités de leur existence. Si l'énumération de ces merveilles pèche par quelque endroit, ce serait par excès d'abondance et de conscience. A chaque échelon de l'échelle des êtres, le savant académicien s'arrête, admire et nous force d'admirer. Voilà bien une variété indéfinie d'entéléchies physiologiques, chacune différente des autres et

complète en elle-même. Je sais bien qu'à ce tableau il faut opposer l'objection des sélectionnistes qu'il n'y a rien de merveilleux dans tout cela, parce que chaque animal s'est approprié à ses milieux et à leurs exigences. M. Lévêque y a répondu d'avance par l'aphorisme : *Non sibi quisque creator, sed unus Deus creator omnibus.*

« Ni le scarabée, dit M. Lévêque, ni la fleur des champs, ni le grain de sable, ni l'homme si justement fier de ses nobles facultés, ne contiennent en eux-mêmes le degré d'intelligence qu'il faut pour expliquer la merveille de leur existence. Ils expriment par tout leur être une intelligence que leur être n'a pas, un art supérieur dont ils sont les effets, non la cause... Pourquoi l'homme, dont l'intelligence est aussi évidente qu'elle l'est peu dans la plante, est-il donc dans l'impossibilité absolue de créer une simple feuille d'arbre [1] ? »

Voilà des arguments, voilà une philosophie qui, loin de dédaigner la science, s'en sert et la vivifie. M. Ch. Lévêque, en qui domine le sens esthétique, devait réclamer l'histoire naturelle comme ressortissant de son domaine. La nature organique est un cours d'esthétique, la nature inorganique l'est aussi quand l'intervention de l'homme ne l'a point troublée. Les amoureux du beau suivront M. Lévêque.

La philosophie nouvelle doit s'inspirer de toutes sciences, et ce que M. Lévêque n'a fait qu'entreprendre, il faut que nos jeunes philosophes le poursuivent ; il faut qu'ils étudient à fond les différents ensembles des connaissances humaines, non point comme le spécialiste qui s'établit au centre de chacune d'elles, mais comme le généralisateur qui les enveloppe et les pénètre. Si le travail est immense, les effets en seront incommensurables. Quand elle prétend s'isoler de la synthèse, toute œuvre dépérit et se meurt ; la synthèse est le nœud de l'action scientifique aussi bien que de l'action littéraire et de l'action artistique. Mais pour l'aborder, il faut en finir une bonne fois avec les antagonismes : il faut y substituer les filiations d'idées et de jugements : il ne faut plus considérer l'infini comme la négation du fini, l'éternité comme la négation du temps, l'absolu comme la négation du relatif, le parfait comme la négation de l'imparfait. Il devient indispensable d'affirmer que ces contrastes ne sont pas en opposition radicale, mais dans le rapport du tout à la partie. Il faut proclamer que le néant est une absurdité ; il faut cesser de jouer avec les antithèses et de jongler avec les mots. Nous avons de nouvelles définitions à donner de la matière et de l'esprit, du corps et de l'âme, de l'humanité et de Dieu. Nous devons chercher comment les inconciliables de l'ancienne école se concilient dans la nouvelle.

Nous voudrions bien avoir ici le temps et la place nécessaires pour dégager quelques-unes de ces grandes vérités que fait jaillir de chaque science l'intervention de l'esprit philosophique. Nous nous bornerons à signaler deux conclusions seulement, l'une tirée de la physique et relative à la matière, l'autre tirée de la physiologie et relative à l'âme de l'homme.

La matière moderne ne saurait plus être aujourd'hui considérée que comme un ensemble de forces réparties en fonctions diverses qui sont soumises chacune à des lois fixes, persistantes et limitées. Nous avons lu quelque part, dans un physicien, M. Pouillet, croyons-nous : « L'homme conçoit la *résistance* et l'appelle matière. Or, qui dit résistance dit « force en lutte avec une autre force ». Si la matière se réduit à des forces, elle est bien voisine de l'esprit, et le vieil antagonisme s'efface.

Nous ne connaissons point, d'autre part, de science qui démontre mieux l'existence de l'âme que la physiologie. Elle établit irréfutablement que nous ne pouvons trouver de traces de sensibilité que dans le système nerveux ; mais cette matière nerveuse n'est point sensible par elle-même, puisqu'elle ne fait que transmettre des perceptions, et que ces perceptions n'ont de réalité pour nous que lorsque nous leur apportons notre attention ; car il ne suffit pas de *voir*, il faut aussi *regarder* : il ne suffit pas d'*entendre*, il faut *écouter* ; il ne suffit pas de *toucher*, il faut *sentir* : or, si la science exquise du physiologiste (et Dieu sait à quel point de délicatesse M. Claude Bernard l'a poussée) ne peut saisir que des appareils et s'avoue impuissante à découvrir l'agent récepteur ou moteur, il n'en est pas moins vrai que cet agent existe, que ses opérations elles-mêmes sont inexplicables par les pures connaissances matérielles, et qu'il ne peut être étudié qu'à l'aide des ressources de la métaphysique.

Voilà des constatations que la philosophie nouvelle doit faire surgir de l'examen philosophique des sciences. Il y en a mille comme celles-là. Nous n'en avons signalé que deux, mais si l'on veut bien les joindre aux constatations de M. Lévêque, on verra surgir tout un ensemble de démonstrations.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Les lettres viennent de faire une perte sensible : Théophile Gautier, qu'une maladie inexorable minait lentement, s'est éteint sans souffrances et sans secousse à l'instant où il se promettait un prochain retour à la santé. Cette mort fait un vide dans les rangs des lettrés et des artistes. Tous ceux qui tiennent une plume ont accordé à Théophile Gautier un suprême hommage, et c'était justice. Les dissentiments politiques, les jalousies, les rancunes, se sont fait un devoir de s'incliner devant cette tombe. Elle se referme sur un homme qu'on pouvait accuser d'indifférence politique, mais non de passion et de zèle ambitieux, et qui, soit bonté naturelle, soit insouciance dédaigneuse, mais jamais calcul, avait été toujours et pour tous l'indulgence même. Les plus autorisés l'ont peint comme un Indien mal consolé d'être transporté dans un climat brumeux. Aux bords de la Seine il regrettait les rives du Gange ; il ne pouvait se résigner à notre pâle soleil, contrefaçon piteuse du soleil d'Orient, son vrai soleil à lui : sur cette terre où il était né, il avait le mal du pays.

Qu'il y eût dans ces regrets, qui se traduisirent longtemps par une passion trop affichée pour les babouches, la robe flottante et le turban, du parti pris et du rôle, je le croirais volontiers. Toujours est-il qu'il était un amant sincère de la lumière, de la couleur, de la sonorité. Dans les lettres comme dans les arts, son horreur était profonde pour les teintes grises et les sons sourds. Il lui fallait les nuances éclatantes et les bruyantes fanfares ; c'était alors de vraies fêtes pour ses yeux et ses oreilles, et il y tenait bien plus encore qu'aux fêtes de l'esprit.

J'eus un jour la bonne fortune de l'entendre exposer sa poétique. C'était au temps où M. Duruy venait de fonder l'école de Cluny, afin de donner plus d'essor à l'enseignement

---

1) Ch. Lévêque, préface aux *Études de philosophie grecque et latine.*

professionnel. Les accusations pleuvaient sur le ministre : il tuait, disait-on, les grandes et fortes études au profit des petites et des faibles; il se souciait peu des classes éclairées pourvu qu'il préparât une forte génération d'ébénistes. M. Duruy voulut couper court à ces propos. Pour y faire une réponse péremptoire, il invita à dîner tous les professeurs de rhétorique de Paris. Cela était sans réplique. Afin de jeter un peu de variété dans cette fête de famille, il avait prié quelques hommes de lettres; dans le nombre, et en première ligne, Théophile Gautier. A l'heure des cigares, — à défaut de narghilés, — des groupes se formèrent; j'étais de ceux qui environnaient l'illustre critique, et je l'entendis formuler ses théories sur le son et la couleur. Pour lui, le sentiment, la passion, l'héroïsme au théâtre, fadaises : comment s'intéresser à des personnages qui sont éclairés par en bas, et dont l'ombre se dessine au plafond? La rampe remplaçant le soleil, voilà qui suffit à rendre le théâtre odieux. Ce déplacement de lumière est un contre-sens qui irrite et produit une vraie souffrance. Le seul spectacle qui soit supportable, c'est le ballet : là le miroitement des étoffes, l'harmonie sans cesse variée des groupes, l'éclat de la scène, les jeux de lumière électrique procurent à l'œil certaines jouissances. Voilà pour la couleur. Et le son maintenant? Ne parlez pas des cris du cœur, des accents de la passion, des mots qui jaillissent des profondeurs de l'âme et laissent entrevoir, comme un brusque éclair, les abîmes secrets de notre nature! Non, il n'y a qu'un beau vers dans votre Racine, messieurs les professeurs de rhétorique, et ce vers le voici, plein, sonore, harmonieux, caressant et remplissant l'oreille :

La fille de Minos et de Pasiphaé

Évidemment Théophile Gautier s'amusait ce soir-là, évidemment il forçait la note pour stupéfier les professeurs de rhétorique; mais enfin c'était bien là le fond de sa poétique. Les néo-parnassiens, ses disciples compromettants, n'ont-ils pas affiché la même indifférence pour l'idée et le sentiment, le même culte du son et de la couleur? Remarquez d'ailleurs que lorsque nous faisons une théorie, c'est en jetant un regard complaisant sur nous-mêmes. L'idéal que nous traçons a toujours avec nous quelque lien de parenté assez proche, et un certain air de famille. Nous faisons plus ou moins comme le vieil Harpagon s'écriant avec naïveté : Si j'avais été femme, je n'aurais point aimé les jeunes hommes. Eh bien, en effet, prenez l'œuvre entière du poète, vous reconnaîtrez qu'il lui manque précisément ce que dédaignait le critique. Elle parle aux yeux et aux oreilles, point au cœur. Toujours la sensation, jamais le sentiment. Il y a de la vie, mais c'est la vie extérieure et non la vie de l'âme. Le fond du tableau est riche de couleur, empourpré et comme chaud du soleil d'Orient; mes yeux sont charmés par de belles lignes et des tons éclatants, je vois des attitudes sculpturales, des vêtements éblouissants : je cherche des hommes. Il n'y a pas de cœur qui batte sous ces étoffes splendides. Oui, c'est bien la vérité locale, vous me transportez bien en Égypte ou au moyen âge; mais ce qui manque à tout cela, c'est la première, la plus grande de toutes les vérités, la vérité humaine.

Au moment où j'écris ces lignes, je reçois la nouvelle édition de son théâtre de poche (1), augmenté d'un fragment inédit, *L'amour souffle où il veut*, et des ballets représentés à l'Opéra ou à la Porte-Saint-Martin. Je trouve dans ce volume la confirmation de ce que je disais tout à l'heure. Partout de l'imagination, de la fantaisie, du caprice, du plaisir pour les yeux et les oreilles, mais on y chercherais vainement une figure vivante. Je dirais même, si je ne craignais d'être trop sévère, que celles qui vivent le plus sont celles qui ne parlent pas. Si décoloré que soit un libretto de ballet, l'imagination et la mémoire aidant, vous voyez les gestes, les attitudes, l'extérieur de la passion, et cette passion, vous la supposez, un peu au gré de votre fantaisie, chez le héros muet. Dans la comédie, au contraire, notre imagination ne collabore pas avec le poète, elle attend tout de lui. Les contours vagues et les lignes indécises ne suffisent donc plus. Il faut au personnage une vie intense, des traits accusés; il faut que je retrouve en lui les traits généraux de l'humanité et, de plus, le trait original qui le distingue et en fait une figure capable de m'intéresser. Si vous ne pouvez créer un type nouveau, et si, comme Regnard, vous me présentez des marquis de théâtre fatigués par un long usage, des valets rusés, des soubrettes égrillardes, des vieillards crédules, il faut au moins que, comme chez lui, une intrigue alerte et surtout le torrent impétueux d'une gaieté débordante m'entraîne, sans me laisser le loisir de me reconnaître. Eh bien! Théophile Gautier n'a pas plus ce don de la gaieté communicative que l'observation puissante qui crée des types nouveaux. S'il fallait choisir dans son théâtre, je préférerais encore le mystère intitulé : *Une larme du diable*, parce qu'il nous transporte dans un monde imaginaire où sa volonté peut en toute liberté déployer ses ailes étincelantes.

Du domaine de la fantaisie rentrons dans le domaine de la réalité. Après la poésie, la prose. Elle a son intérêt. Je ne puis trop recommander un intéressant volume de M. J. Milsand sur les études classiques et l'enseignement public (Paris, librairie Germer Baillière). Cet ouvrage était un mémoire envoyé en 1870 au concours Lamey, et devait être jugé par l'Académie de Strasbourg. L'auteur y avait condensé la substance de longues années de réflexions. Aujourd'hui, il le publie, car il veut apporter, dit-il, « son faible contingent de lumières à la France pour l'aider à faire bravement son examen de conscience ». L'épigraphe du volume, *Amende-toi*, indique assez l'intention. Ni routine, ni innovations chimériques, telle est la formule qui résumerait l'esprit du livre entier; et ce livre embrasse l'instruction à tous ses degrés, depuis l'humble école de village, jusqu'à la Sorbonne et le Collège de France.

L'auteur est un philosophe et un philologue; mais sa philosophie ne s'égare pas dans des théories ambitieuses, sa philologie ne s'imagine pas que hors des préfixes, des suffixes et des racines sanscrites il n'y ait point de salut. Je tiendrais encore moins que lui aux racines sanscrites, mais enfin il n'y tient pas par trop. Ce qui me touche encore, c'est qu'il ne croit pas que l'instruction suffise à nous régénérer : il y faut ajouter la discipline de la famille, l'éducation du foyer, l'influence salutaire de toutes les voix autorisées qui peuvent enseigner la morale et prêcher le devoir. Et, en effet, trop de gens s'imaginent que tout sera fait dès que le peuple saura lire. Lire est fort bien, mais encore faut-il lire de bonnes choses. Quand je vois distribuer dans les campagnes tant de petites brochures, dont le moindre danger est d'abêtir, je me demande si l'ignorance ne serait pas quelquefois un préservatif désirable.

(1) Théophile Gautier, *Théâtres, Mystères, Comédies et Ballets*. — Librairie Charpentier.

M. Milsand proteste de même avec raison contre la gratuité absolue de l'enseignement primaire. En faisant l'aumône, dit-il, on fait des mendiants. Aujourd'hui on habitue les masses à recevoir gratis l'instruction, demain elles demanderont au gouvernement *panem et circenses*, ou elle feront une révolution dans l'espérance de trouver un gouvernement qui tienne table ouverte pour tous leurs désirs. Quant au principe de l'obligation, il est incontestable ; l'enfant est un mineur : l'État le protége si la famille maltraite son corps ; à plus juste titre si elle maltraite son âme. Je goûte fort également l'idée de M. Milsand, quand il demande que l'École primaire enseigne ses droits et ses devoirs à l'habitant des campagnes, qui voit trop souvent un ennemi ou un tyran dans le maire qui l'administre, le gendarme qui le protége, et surtout le percepteur dont il constate à regret la présence sans en bien comprendre l'utilité.

Dans l'enseignement secondaire, l'auteur voudrait que l'antiquité continuât à être notre nourrice ; mais lui a-t-on demandé jusqu'ici tout ce qu'elle pouvait donner ? N'y a-t-on pas cherché un plaisir littéraire, des modèles d'art à imiter, tellement quellement, plutôt qu'un sujet de comparaison entre des sociétés, des religions, des civilisations différentes ? Les progrès, le perfectionnement moral de l'humanité, voilà ce qui devrait ressortir de ces études comparées. Allons au fond des choses : que la grâce légère des Grecs, que la majesté des Romains, ne nous fassent pas illusion, et sachons constater les insuffisances de l'esprit antique. Ce que le collége aura indiqué, l'enseignement des Facultés le marquera plus profondément, il étendra aussi l'horizon. Ne s'en tenant plus à des études comparées sur la Grèce et sur Rome, il replacera l'antiquité entière au milieu du mouvement général de l'humanité.

Ce livre est plein d'idées ; je ne puis qu'en effleurer quelques-unes. Que d'excellentes choses cependant sur l'utilité d'étudier les langues mortes, sur l'influence de notre langue pour le développement des esprits, et enfin surtout sur la nécessité d'une discipline ! J'y renvoie le lecteur. Çà et là quelques idées pourront l'inquiéter, quelques innovations demandées pourront lui sembler moins utiles ; mais là même où M. Milsand ne nous convainc pas, il nous force à réfléchir.

Voici maintenant un livre moins profond, mais qui est bien l'un des plus agréables que j'aie lus de longtemps. C'est un tableau de la Russie contemporaine tracé par un Anglais qui a longtemps dirigé des mines et des forges en Russie (1). Témoin fidèle, il raconte ce qu'il a vu, rien de plus. Ne lui demandez pas de détails sur l'armée, les finances, la marine, le mouvement littéraire ; il a tenu à n'aborder aucun sujet qui ne lui fût complétement familier. Mais sur les différentes classes de la société, sur les réformes et les progrès de la législation, sur les prêtres et l'Église, sur le commerce et l'industrie, sur les résultats de l'émancipation, sur les juges, les ouvriers, les paysans, le tableau est complet. Pas de dissertations ; des faits, des souvenirs personnels, des anecdotes. Et que tout cela est lestement raconté ! On n'est pas plus français de ton et d'allure que ce très-aimable Anglais. Je fais aussi mes compliments au traducteur ; il faut que l'on voie sur le volume son nom en toutes lettres pour croire qu'on lit une traduction. Ce livre ne m'apprendrait pas beaucoup sur la Russie contemporaine qu'il me charmerait par la netteté dégagée et l'allure agréablement cavalière du style. Rien de plus piquant, par exemple, que le chapitre sur les erreurs de M. Dixon, auteur de *La Russie libre*, ouvrage où la Russie est jugée sévèrement. M. Dixon prétendant que le sol des maisons de paysans est de la terre battue, M. Barry engage plaisamment les paysans, qui tous occupent le premier étage de leur maison, à s'épargner la peine d'y étendre de la terre. M. Dixon ayant dit des *scoptsi*, secte religieuse détestable d'ailleurs, que blancs, débiles et défaits, ils apparaissent dans les boutiques comme des fantômes : « Sauf qu'ils sont généralement un peu gras, réplique M. Barry, je ne vois guère de différence entre eux et les autres hommes ». Tel est le style, vif de ton et léger de touche.

L'auteur nous présente le plus souvent un double tableau : ce qu'était la Russie il y a vingt ans, ce qu'elle est aujourd'hui. L'initiative d'Alexandre II a déjà presque métamorphosé le pays. Malgré de vives résistances, car un parti puissant, intéressé à maintenir le système de corruption et de péculat qui avait envahi toutes les branches de l'administration, combattait à outrance toutes les idées nouvelles, il a opéré des réformes dans l'armée, dans l'Église, dans les tribunaux ; enfin et surtout il a émancipé les serfs. Toutes ces réformes, tous ces progrès, les conséquences de ce décret d'émancipation qui a tiré 45 000 000 d'hommes d'un état de servitude et d'ignorance dénoncé par toutes les nations civilisées comme un reste de barbarie, on s'en rend un compte exact en lisant ce livre d'apparence légère. C'est qu'un mot, une anecdote, un trait de mœurs, en disent plus souvent que de longues dissertations.

Rien de bien saillant au théâtre. A l'Odéon, une reprise assez froide de *Ruy-Blas*. A la Comédie-Française, une reprise agréable des *Ennemis de la maison* de Colin d'Harleville ou de M. Camille Doucet, je ne me rappelle plus au juste. Chimène nous quitte pour je ne sais quel pays lointain, et cela est regrettable. Quand elle reviendra, puisse-t-elle ne pas retrouver l'Infante ? — Je ne parle pas de l'artiste, naturellement. Si c'est par piété pour Corneille qu'on l'a exhumée, cette Infante, c'est là, à mon humble avis, de la religion mal entendue. J'entendais l'autre soir un spectateur nerveux lui souhaiter pour sa punition d'épouser don Sanche. C'était pourtant être bien sévère pour tous les deux. — Constatons, et à regret, le succès fâcheux sur une scène d'ordre très-inférieur d'une nouvelle parodie qui tourne en ridicule deux grands noms du moyen âge. Nous ne sommes déjà pas si enclins au respect pour qu'on expose à la risée d'une foule irrévérencieuse ce qui rayonne dans l'histoire ou dans la poésie ! Mais, hélas ! il faut s'attendre à tout. Demain ce sera *Didon et Enée*, après-demain *Roméo et Juliette*. Il y a peut-être du pédantisme dans mes regrets : mais il me fâche de voir profaner les grands souvenirs littéraires. Ces nobles figures écloses toutes radieuses de l'imagination des poëtes font partie des gloires de l'humanité. Elles sont tout aussi vraies pour nous que les héros de l'histoire, et souvent elles nous sont plus chères. Nous avons pleuré sur elles et avec elles. Pour moi, du moins, Roméo est un ami, et j'ai pour lui une sympathie de cœur que jamais je ne me suis sentie pour Louis le Hutin.

MAXIME GAUCHER.

(1) *La Russie contemporaine*, par Herbert Barry, traduit de l'anglais par madame Arvède Barisse. — Paris, librairie Germer Baillière.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 2e ANNÉE NUMÉRO 19 9 NOVEMBRE 1872

LA SEMAINE POLITIQUE

Les discussions sur les projets constitutionnels n'ont pas eu la force de se soutenir jusqu'à la session nouvelle : les voilà qui tombent d'elles-mêmes, épuisées avant d'en avoir touché le seuil. Il n'en reste plus rien, ou si peu, de tous ces beaux projets ! Cela était à prévoir. La matière a été si bien préparée, travaillée, triturée, broyée ! On voulait, disait-on, mâcher la besogne à l'Assemblée, c'était là du moins une des prétentions de la presse. On a si bien fait qu'on la lui a mangée tout entière. Il est vrai que pour ces matières une double et triple digestion n'est point de trop. On y reviendra donc, soyez-en sûrs.

N'importe, la question n'arrive point intacte, et elle n'en est certainement plus au même point qu'il y a huit jours. Le décret-projet de M. Guyot-Montpayroux, le correspondant anonyme de la *Presse*, est déjà loin. Quant au plan constitutionnel du *Bien public*, il n'est plus visible à l'œil nu. Décidément on vit très-vite en France, et l'on pense et l'on constitue et déconstitue plus vite encore.

Royer-Collard disait : « Les constitutions ne sont pas des tentes dressées pour le sommeil. » On peut dire de la constitution éphémère de M. Guyot-Montpayroux qu'elle a été une tente dressée pour le rêve. Le rêve du centre gauche !

C'était pourtant un bien beau rêve que le rêve du centre gauche, et c'était un gentil projet que le décret-projet de Guyot-Montpayroux, si bien venu, si bien agencé, disons mieux, si bien pris dans sa petite taille, tout pelotonné en lui-même et qui se dérobait si prestement aux entreprises indiscrètes de droite et de gauche... *totus teres atque rotundus.*

Nous nous promettions d'en analyser et d'en faire admirer point par point et membre à membre la merveille à nos lecteurs. La proclamation de la République, c'était d'abord la condition première de la sécurité de l'opinion et de l'organisation de la lutte pacifique entre les partis. Puis la présidence pour quatre années de M. Thiers, laquelle n'avait rien qui pût effaroucher les plus récalcitrants : pour les uns c'était un peu de stabilité ; pour les autres c'était encore du provisoire ; pour tous c'était une prolongation de *statu quo* qui rassurait les timides et faisait prendre patience aux sournois et aux audacieux. Venait ensuite la vice-présidence, mais une vice-présidence dissimulée, honteuse, dont on investissait le président de l'Assemblée ; de cette manière-là, on ne paraissait rien enlever à la souveraineté de l'Assemblée et l'on ne donnait pas non plus ombrage à M. Thiers. Et cependant c'était une vice-présidence, qui avait son titre et son droit tout comme une autre ; l'institution pouvait être sérieuse, si l'homme l'était : les républicains n'étaient donc pas fondés à se plaindre trop fort.

L'article 3 décrétait le renouvellement partiel, mais le renouvellement partiel devant commencer à fonctionner à bref délai. Aussitôt décrété, aussitôt exécuté. Le 1er du mois de février était la date fixée pour le renouvellement du premier tiers. On démontrait le mouvement en marchant. Pour la mobilité de l'esprit français et pour les impatiences républicaines, c'était une demi-satisfaction : pour la droite, une nécessité immédiate devant laquelle il fallait plier, si l'on voulait éviter pis ; pour le centre gauche enfin, une prise de possession énergique de cette situation qu'il prétend dominer et conduire.

L'article 3 était une des pièces-maîtresses du mécanisme ; mais l'article 4, qui décrétait le vote obligatoire, avait aussi son importance. Peut-être portait il particulièrement la marque de cette pétulance un peu étourdie du centre gauche, qui va de l'avant sans trop savoir où, à la française. Qui pourrait répondre, en effet, que ces abstentions dont on prétend réduire le nombre soient en majorité des abstentions bien pensantes, et qu'en les forçant à confier à l'urne électorale le secret de leur mutisme on en retirerait tout profit pour la cause de la République conservatrice ? Les électeurs qui s'abstiennent sont généralement des paresseux ou bien des

sceptiques, des conservateurs sans conviction souvent, mais parfois aussi des radicaux sans courage et qui préfèrent se taire. Les contraindre à parler serait une entreprise hasardeuse.

Nous comprenons cependant que le centre gauche, qui est un indiscret, en ait la tentation. Seulement, de cette tentation-là à une autre tentation, celle de restreindre le suffrage universel, la transition est toute faite. L'avisé M. Guyot-Montpayroux avait résisté, mais le *Bien public* a donné là dedans de tout son cœur. C'est ainsi que tout a été compromis.

Restait, quoi encore ? l'article 5, un article bien ingénieux qui confiait à une commission de 45 membres le soin de faire tout ce qui n'était point indiqué dans le décret-projet, une seconde Chambre, par exemple, ou bien de ne rien faire du tout... On satisfaisait ainsi et ceux qui voulaient avoir devant les yeux le mirage de la perfectibilité constitutionnelle indéfinie et ceux auxquels il ne déplaît pas que tout ou partie de la question constitutionnelle demeure indéfiniment en suspens.

Tel était ce projet de M. Guyot-Montpayroux, qui faisait, il y a huit jours à peine, son entrée dans la discussion publique, non sans fracas et avec de grandes espérances hardiment avouées. La critique, qui ne respecte rien, s'est mise à l'œuvre, et maintenant c'est fait. De ces cinq articles qui se tenaient si solidement enchaînés les uns aux autres, nous n'en voyons plus guère que deux qui tiennent bon : celui de la présidence de M. Thiers, prolongée pour quatre années encore et celui de la présidence intérimaire.

Le centre gauche cependant n'a pas perdu courage ; les publicistes très-entreprenants qui le font agir et parler tout à leur aise, n'hésitent point à affirmer que le renouvellement partiel sera adopté à coup sûr, qu'il le sera parce que M. Thiers le patronne, et que M. Thiers le patronne parce que M. Grévy, qui le désire, en aurait fait une condition *sine quâ non* de son acceptation de la vice-présidence. Or, on sait maintenant d'une manière certaine que M. Grévy est le candidat préféré de M. Thiers.

M. Thiers tient-il vraiment autant que cela au renouvellement partiel ? Pour la raison que donne le centre gauche, oui peut-être, bien qu'on paraisse grossir un peu les choses. Mais en soi nous ne voyons pas que le renouvellement partiel ait quoi que ce soit qui puisse en faire l'objet de la préférence exclusive et inconditionnelle du président de la République. M. Thiers, qui n'est point timide et qui se sent très-fort, ne craindrait pas plus que de raison l'éventualité d'un renouvellement intégral de l'Assemblée après le départ des Prussiens. Tout au moins sa situation personnelle est-elle assez solidement établie pour qu'il puisse, dans cette grave question, suivre le conseil des événements, qu'il n'est donné à personne de prévoir encore.

Le renouvellement partiel, aujourd'hui repoussé par la gauche radicale et suspect, croyons-nous, à une bonne partie de la gauche, a-t-il quelque chance de retrouver faveur de ce côté ? La gauche proprement dite, la gauche modérée, a donné depuis Bordeaux de tels gages de son abnégation que nous la croyons parfaitement capable, le cas échéant, de faire taire ses préférences et de souscrire au renouvellement partiel, si elle le juge utile à la cause de la République. Mais où la chimère commence, c'est quand on suppose que la gauche radicale y pourra jamais consentir. A de telles sornettes on ne peut répondre que par le traditionnel : *Allons donc !*

Nous avons cependant entendu soutenir la chose tout au long. M. Thiers, disait-on, n'a point laissé mettre en avant à d'autres fins le projet de restriction du suffrage universel. Au dernier moment, il dira aux radicaux : Je retire la restriction du suffrage, accordez-moi le renouvellement partiel. Et le renouvellement partiel sera accordé sans délai. En vérité, voilà qui nous rappelle les plus beaux jours du siége, les divagations militaires des clubs et toute cette belle stratégie qui courait les rues. C'est Machiavel augmenté de de Moltke. Évidemment, le radicalisme n'y résistera point.

Autre question, plus sérieuse. La proclamation de la République, cette clause première du pacte Guyot Montpayroux, sera-t-elle jamais acceptée par la droite pure ? Le centre droit y viendra, croyons-nous, assez vite, peut-être immédiatement ; mais le gros de la droite n'y pourra venir qu'après épuisement de tous les moyens et par lassitude. Aussi bien, et c'est par là que nous voulons terminer cette rapide revue de toutes ces probabilités si obscures, ce n'est jamais que de cette manière là qu'on arrive à conclure dans les débats de ce genre : on ne cède que sous la contrainte, on ne consent à traiter qu'après avoir expérimenté à deux et à trois fois l'impuissance où l'on est d'anéantir son adversaire. Il n'y a point de résolutions spontanées, mais seulement des résolutions *in extremis*, et bien souvent il est trop tard. Sera-ce le cas cette fois-ci ? Nous le saurons prochainement.

Laissons un peu la politique pour une fois, et profitons du répit qui nous est accordé avant que la vie parlementaire revienne nous communiquer sa fièvre et sa passion. Nous avons assisté hier à la séance annuelle de rentrée à l'École normale supérieure. Nous ne parlerons pas de l'affluence de personnages considérables dans la politique, les sciences, les lettres, qui donnait à cette fête intime un si noble caractère. Les journaux ont raconté cela. Nous ne louerons pas non plus le discours de M. Bersot, directeur de l'École normale, une très-belle page que le *Journal des Débats* reproduit tout au long.

M. J. Simon, lui, a improvisé, à son ordinaire ; il a parlé avec un grand charme, une grande puissance de séduction. Nous avons eu le bonheur de pouvoir le suivre du commencement à la fin, plume en main. Nos lecteurs ne nous sauront pas mauvais gré de mettre sous leurs yeux une ou deux pages de nos notes.

Il y a surtout le passage relatif aux deux Écoles normales primaires de Paris et aux projets communs de M. Léon Say et du ministre. Croirait-on qu'il n'y avait pas à Paris d'École normale primaire ! « Il y a plus, a dit M. J. Simon ; le conseil municipal de Paris avait autrefois créé des bourses à l'École normale de Seine-et-Oise, pour obéir à la loi : on les supprima. La loi de 1833, cette œuvre admirable de M. Guizot, était appliquée partout, excepté à Paris. Nous allons rattraper le temps

perdu. Quand Paris se met en mouvement, il ne fait pas une École normale comme les autres.

» Nous avons, a continué l'orateur, de bien autres projets en tête M. Léon Say et moi. Nous avons été l'autre jour rendre visite ensemble à la Faculté des sciences de Paris, pour étudier sur place ses besoins. Nous ferons mieux un de ces jours, messieurs, nous irons la prendre cette Faculté des sciences et nous la transporterons dans un des carrés du Luxembourg, où il y avait autrefois la pépinière et où il n'y a plus maintenant qu'un désert. Là, nous élèverons un immense bâtiment à un étage, construit selon la science et pour la science. Rien n'y manquera, transmission de lumière, transmission de vapeur... (Sourires dans l'auditoire.) Oui, messieurs, reprend avec énergie l'orateur, nous ferons cette grande chose, de créer à Paris un atelier de la science, qui sera le premier du monde. »

Cependant la Sorbonne, rendue tout entière aux lettres, verra la nudité de ses murailles se couvrir de portraits de grands hommes... M. Charles Blanc, directeur des Beaux-Arts, un grand ami de la *pourcetraiture*, se propose de l'en inonder. Le vieil édifice universitaire approprié, restauré, ne présentera plus aux yeux de l'étranger cet aspect qui a cessé d'être vénérable, à force d'être sordide. Quand l'empereur du Brésil est venu nous visiter, il a demandé à voir la Sorbonne. M. J. Simon n'a pas osé l'y conduire !

Une fois en veine de rêver, le ministre nous a entraîné bien loin avec lui. Voici la Faculté de médecine dont l'installation matérielle est navrante, au point que des professeurs sous la direction desquels on vient étudier du fond de l'Allemagne enseignent dans des mansardes (M. Ranvier entre autres), et que cinq cents Américains attirés cette année à Paris par le renom de nos maîtres sont obligés d'attendre leur tour d'inscription. Pour remédier à cette misère, que faut-il? Six millions, une misère aussi. « Voyons, s'écrie M. le ministre, MM. Vacherot, Scherer, Wallon, me refuserez-vous cela? » Ah ! s'il n'y avait à la Chambre que des Scherer, des Wallon et des Vacherot !

N'importe, continuons de rêver avec M. Jules Simon. L'École de pharmacie, le Muséum « obligé d'enfouir ses richesses, faute d'espace pour les montrer », doivent être aussi transformés ou agrandis. L'École des langues orientales, si intéressante, mais où « les trois quarts des cours ne sont faits que sur le papier », a obtenu déjà la quatrième partie de ce qu'elle demandait. Le reste viendra.

La Faculté de médecine, à Nancy, qui date d'hier, marche très-bien et présente son caractère particulier : l'institution des *privat-docenten* est en voie d'y fonctionner bientôt avec succès.

« J'essaye, dit le ministre, d'éveiller dans les Facultés un certain esprit de famille, de manière que les sciences ne demeurent pas isolées et se prêtent un mutuel concours. Plus de ces dénominations de *scientifiques* et *littéraires*, comme celles qui coupent en deux, malgré les bons rapports de camaraderie, l'École normale supérieure. Il faut avoir une science que l'on cultive avec passion et n'être étranger à aucune des autres. Toute la culture intellectuelle est solidaire. Celui qui s'isole dans le culte exclusif des lettres s'appauvrit volontairement; celui qui ne sait pas sa littérature n'est pas un savant. Je vous le disais tout à l'heure, il faut avoir une science dont on est le prêtre et être un dévot dans le temple de toutes les autres.

» Le même esprit de famille doit se retrouver et au lycée et à la Faculté. Il ne faut pas que nos professeurs soient comme des employés d'administration qui se rencontrent dans l'escalier, en disant : Il est quatre heures, voilà la journée finie. Il faut que le lycée établisse entre ses membres des relations régulières, afin qu'il arrive à avoir aussi ses traditions. La familiarité n'enlèvera rien à la discipline. L'Université doit être une école de respect. »

Nous voudrions pouvoir suivre le ministre de l'instruction publique dans tous les développements de son improvisation, quand il en est venu à l'examen et à l'apologie des diverses réformes récemment introduites dans l'enseignement secondaire.

Du fond même des choses, nous n'en voulons rien dire, on sait nos opinions là-dessus, et l'on ignore pas qu'elles sont en parfaite conformité avec celles du ministre de l'instruction publique. Donnons seulement quelques traits pris çà et là. Faisant l'éloge de l'éducation physique, dédaignée parmi nous, et considérée comme entachée de matérialisme : « Est ce que Platon, a demandé M. J. Simon, faisait fi des exercices du corps ? Ce n'était pourtant pas un matérialiste ! Voilà M. Barthélemy Saint-Hilaire, ici présent, qui a été un des premiers gymnastes de son temps. Il était aussi renommé au jeu de paume qu'au Collége de France. »

A propos de l'enseignement du latin et des maigres résultats qu'il a fournis jusqu'à ce jour, au point de vue de la connaissance même de la langue latine et de l'intelligence des auteurs, M. J. Simon a cité cette boutade de M. de Montalembert à la Chambre des pairs : « Messieurs, si l'on apportait ici un Tacite, combien y en a-t-il d'entre nous qui pourraient expliquer l'historien latin à livre ouvert ? » Que serait-ce donc dans une simple chambre de députés ! On n'ose pas y songer.

Nous nous arrêtons ici, l'espace nous manque. Mais nous ne voulons point finir sans enregistrer la bonne nouvelle donnée par M. le ministre de l'instruction publique : les rapports des recteurs sont presque tous parvenus, tous sont favorables et témoignent que les réformes n'ont pas été seulement bien accueillies, mais qu'elles étaient attendues. Aussi bien il n'y a plus à y revenir, et comme l'a dit M. J. Simon, non sans une certaine énergie impérieuse : C'est maintenant chose faite et « consommée ».

HENRY ARON.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES JEUNES FILLES

BULLETIN

COURS DE M. HORACE MOULE

Achille et Lancelot

Un nouveau local — celui qu'occupe l'École des hautes études dans les bâtiments de la rue Gerson — a été affecté, cette année, à l'enseignement supérieur des demoiselles.

Jusqu'à présent, les maîtres chargés de cet enseignement si délicat, s'étaient dit avec raison qu'il s'agissait de gagner la cause dont Mgr Dupanloup est l'adversaire, par les charmes de l'exposition littéraire, de la critique élégante et solide. Grâce à leurs cours, dont quelques-uns sont devenus des livres, le procès est gagné aujourd'hui, et s'il l'est aussi complètement, c'est aux attraits dont ils ont su parer leurs leçons que nous le devons.

Maintenant que cet enseignement, si attaqué d'abord et si calomnié, n'est plus en question, maintenant que le principe sur lequel il repose est à l'abri de toute atteinte, et qu'il n'est plus besoin d'y convier les élèves, attirées qu'elles sont par le souvenir du plaisir qu'elles y ont goûté, ne pourrait-on pas y introduire un peu plus de science, et — pourquoi ne pas le dire? — un peu plus de philologie qu'on ne l'a fait jusqu'ici? Que le lecteur ne s'alarme point. Nous ne demandons pas de former des Philaminte ni des Bélise, et ce que nous proposons n'eût pas effarouché Henriette elle-même, si peu éprise du grec que Molière l'ait faite. Nos vœux se bornent à désirer que les maîtres si habiles, si experts maintenant en intelligences féminines, qui ont entrepris d'éclairer cet auditoire, — le plus prompt de tous à s'assimiler toutes les connaissances, pourvu qu'on les lui présente sous la forme de résultats obtenus, et non de résultats à poursuivre, — lui apportent, à l'occasion, à propos de quelque sujet littéraire, quelques notions générales de grammaire, de mythologie comparée. Rien ne fait mieux travailler l'esprit, rien ne lui ouvre de plus vastes horizons, rien ne l'excite et ne le féconde plus que de larges aperçus sur le développement si régulier, dans sa variété même, des langues et des croyances humaines. Or, en matière d'instruction et d'instruction féminine surtout, ce qui importe le plus, ce n'est pas de meubler la mémoire — comme on l'a fait trop longtemps, — c'est d'inculquer à l'esprit le goût de penser et l'indépendance du jugement.

Afin de faire mieux saisir la nature du vœu que nous exprimons et le conseil que nous nous permettons de donner, nous traduisons aujourd'hui une leçon faite en Irlande (1) devant un public exclusivement féminin, et où l'orateur, en un sujet tout littéraire, effleure, chemin faisant, d'une manière que les Anglais appellent *suggestive* (qui inspire et vivifie l'esprit) des questions qu'en France nous croyons trop volontiers peu faites pour intéresser les jeunes filles.

Les figures d'Achille et de Lancelot résument en elles le caractère dominant des deux cycles les plus considérables que la poésie ait enfantés, le cycle homérique et le cycle d'Arthur. On ne saurait contester que dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*, Achille et Ulysse se dressent au-dessus de tous les autres personnages avec une grandeur saisissante. Hector lui-même, malgré tout ce qu'il y a en lui d'attrayant, ne peut rivaliser avec eux; l'intervention dans sa destinée des dieux, puissances si capricieuses et si flottantes en quelque sorte, lui fait perdre quelque chose de son intérêt dramatique. Agamemnon agit sans doute avec la majesté qui convient au pasteur des hommes, Ménélas se montre à nous tantôt comme le digne protégé de Minerve, tantôt comme un guerrier plus fougueux que prudent; mais ni l'un ni l'autre ne resplendissent de cet éclat qui est propre à Achille. Diomède et Nestor, ces deux caractères si empreints de clarté et de naturel, ne jouent qu'un rôle secondaire; Sarpédon, Patrocle, Antinoüs, occupent une place subalterne. Quant à Ajax, il en est autrement. Sa nature puissante, élémentaire, aux proportions énormes, est sans doute capable de luttes tragiques; mais il faut, pour qu'elle arrive à ce développement, des situations qui ne sont pas du domaine des poëmes homériques. Il faut d'abord qu'il tombe dans cette fureur épique, dans ce violent délire que lui causera la douleur de n'avoir pas obtenu en partage les armes d'Achille : lorsque dans les ténèbres de la nuit il sera atteint de cet étrange accès de frénésie, lorsque le désespoir s'emparera de son cœur, il deviendra un caractère dramatique de premier ordre; mais c'est là un sujet sophocléen, non homérique. Nous revenons donc à Achille et à Ulysse, et nous ne faisons que suivre les indications données par Homère lui-même, en proclamant qu'Achille est bien plus qu'Ulysse un foyer d'influence épique. Homère était — qu'on me passe le mot — un poëte achilléen, que l'*Iliade* ait eu ou non une Achilléide pour point de départ. L'*Iliade* est bien plus le poëme d'Achille que l'*Odyssée* n'est celui d'Ulysse; la personnalité du héros s'y imprime bien plus profondément; elle est le vrai centre de l'épopée, tandis que dans l'*Odyssée* les descriptions de mœurs, les peintures de tous genres occupent une place importante.

Jetons maintenant un regard sur l'épopée du moyen âge. Le choix ici — pour qui veut s'arrêter devant une figure dominante et typique — est plus simple, plus restreint. Arthur n'est pas le type le plus sympathique, c'est Lancelot. Le roi Pellinore et Dinadan ne sont que des personnages inférieurs, qui semblent tracés d'après le modèle de l'Ajax homérique Dinadan surtout est complètement dénué de ce mouvement qui entraîne Achille et Lancelot; le poëte dit même que le chant qu'il composa en l'honneur du roi Mark de Cornouailles était « le plus détestable chant que jamais joueur de harpe ait chanté. » Gawaine, Gareth, Gaheries, Agrawaine sont des caractères mieux dessinés, aux contours moins vagues; Gawaine, en particulier, est au moins aussi intéressant que le Pâris d'Homère; il tient à la fois de Pâris et de Diomède. Mais tous ces parents du roi, pris ensemble, n'approchent pas de Lancelot comme valeur dramatique. Quant à la beauté morale de Parcival et de Galahad, elle est sans doute une conception pleine de douceur; mais la vertu, la pureté dont ces caractères sont l'incarnation et le symbole, est une vertu et une pureté toute spéciale, toute restreinte; ce sont des qualités pénétrées d'humilité, et par là même peu dramatiques. Bors est une sorte de Patrocle plus grossier et plus simple; il est comme à la remorque de Lancelot, et Tristan n'est guère autre chose qu'une reproduction de seconde main du fameux chevalier du Lac.

Arthur est moins un homme qu'une personnification. La

(1) A Dublin, dans le *Alexandra Ladies College*.

victoire du christianisme sur les religions païennes est assurément un grand, un sublime sujet, mais un sujet où la morale domine trop exclusivement pour qu'il soit possible de la concilier avec les passions humaines, qui sont la matière de toute poésie. Les plus nobles qualités du cœur : la courtoisie, la patience, la grâce, ont été départies à Arthur, mais il s'y mêle une trop forte nuance de symbolisme pour que nous puissions goûter tout le charme de ces qualités exquises. Vous vous rappelez la description qu'Arthur trace lui-même des devoirs de la royauté. Il plie sous le faix du devoir. Il ne peut, dit-il, se mettre à la recherche du saint Graal ; le roi « doit garder ce sur quoi il règne »; et ailleurs : « Il n'est qu'un paysan à qui un morceau de terre a été confié, pour qu'il le laboure. »

I

L'école contemporaine de mythologie comparée prétend que ces légendes — ainsi que tous les mythes de la grande race aryane — n'ont point du tout ou fort peu de signification morale. La théorie physique — comme on l'appelle — de la mythologie comparée a été soutenue chez nous avec éclat par M. Max Müller et par M. Cox, son élève ; l'autorité du premier de ces deux noms, et, ce qui a plus de poids encore, les résultats auxquels Max Müller a abouti, exigent que nous comprenions au moins cette théorie, et que nous nous en fassions une exacte idée.

Suivant ces théoriciens, toute la mythologie aryane n'est que la description de phénomènes exclusivement naturels : c'est le jour et la nuit, c'est le nuage et la tempête, c'est surtout l'évolution du soleil de son lever à son coucher qui en fait la substance. Il est établi que dans la littérature aryane primitive, dans les hymnes védiques, on trouve une description pure et simple de ces phénomènes ; il est établi aussi que cette poésie primitive a servi de fondement à tout le développement mythologique qui a suivi. Tous les mythes aryans ont une origine commune, on les trouve tous également dans les Védas ; ils sont tous, au fond, essentiellement physiques ; on peut leur appliquer à tous, avec le même succès, l'interprétation qui y voit la peinture de phénomènes naturels. Prenons un exemple facile à saisir dans les citations des Védas que fait M. Cox. Ushas — c'est le grec Eos — est, dans les Védas, la divinité de l'aurore ou du matin. Elle est même plus que cela ; elle est l'aurore en personne, si je puis dire ; la poésie védique lui attribue expressément ce caractère. Dans les passages suivants nous trouvons le nom d'Ushas accompagné de détails qui conviendraient à merveille, soit à Eos (*aurora*), soit à Minerve, soit à Diane. « Elle se levait, faisant jaillir au loin et répandant sur tous les objets son éclat. Mère des vaches, guide des chiens, elle brillait, colorée de reflets d'or, et douce à contempler. » Ailleurs, Ushas ou Ahâna, une autre personnification de l'aurore, nous est dépeinte comme poursuivie par le soleil (*Indra*), qui la tue par son éclat ; et l'on soutient que c'est là l'origine des légendes grecques où Daphné est poursuivie par Apollon, où Procris meurt dans les bras de Céphale, qui, sans le vouloir, l'a frappée d'un coup de sa lance. Non-seulement les hymnes védiques contiennent les éléments primitifs des poèmes homériques, mais encore — je cite toujours la théorie des mythologistes : — « les littératures védiques et homériques réunies renferment en elles le germe, et parfois plus que le germe de presque toutes les légendes teutoniques, scandinaves et celtiques. »

Il faut avouer que ce système d'interprétation offre un attrait particulier. C'est une tendance de notre époque d'étudier avec prédilection les origines et de proclamer que ces origines sont, en toutes choses, éminemment simples. Nous nous sommes livrés à des spéculations profondes sur l'origine du langage, et nous prétendons volontiers que le langage procède de deux sources, l'imitation et l'interjection ; nous avons abordé un autre problème plus complexe encore, celui de l'origine de la vie, et nous y donnons des solutions de plus en plus simples. Ce même penchant se retrouve ici : en explorant le domaine de la mythologie aryane, quelques savants ont pensé que tout, en ce sujet, se ramène au firmament dont la voûte s'étend au-dessus de nous, aux mouvements des corps célestes qui le parcourent, aux phénomènes que les forces de la nature y produisent. C'est là incontestablement le berceau de la mythologie : la science moderne, les découvertes de la linguistique, ne laissent pas subsister de doute sur ce point. Mais la dernière école de mythologie voudrait aller plus loin encore, elle prétend borner les légendes à cette région céleste. M. Cox va jusqu'à sourire des travaux du colonel Mure sur les caractères homériques. A ses yeux la vie d'un Achille ou d'un Ulysse n'est pas l'idéal de la vie grecque, il y a plus : à ses yeux ces personnages ne sont pas de ce monde, ils représentent la vie ou, si vous aimez mieux, les évolutions du soleil. Voyez un peu ce que cette théorie implique. Elle réduit l'*Iliade* et l'*Odyssée* à n'être plus qu'une description des mouvements du soleil à travers les cieux. Elle implique en outre cette présomption que toutes les pensées, toutes les préoccupations de l'humanité primitive avaient exclusivement la matière pour objet. Cette théorie implique en outre la négation de tout enchaînement entre la mythologie grecque et le caractère de la nation : enfin elle nous conteste indirectement le droit d'établir une comparaison entre les mythes grecs et les mythes celtiques, sous prétexte qu'ils sont identiques, qu'ils représentent, les uns comme les autres, non pas la vie de créatures humaines idéalisées par la poésie, mais la carrière du soleil. Ce sont là, je le répète, des conséquences inacceptables. Pour moi, j'accorde que la vue des phénomènes physiques a exercé une profonde influence sur l'humanité des âges primitifs, mais je ne puis admettre que ces hommes naïfs, ouverts à toutes les impressions, soient demeurés indifférents aux affaires humaines, aux émotions personnelles et « à toutes les pensées, à toutes les passions, à tous les sentiments de joie et de douleur, à tout ce qui fait tressaillir cette enveloppe mortelle. »

On nous dit que la race aryane a fixé avec force ses regards sur la voûte du firmament, ou, pour me servir des paroles d'Hamlet, « sur ce dais splendide, suspendu gracieusement au-dessus de nous et qui s'appelle l'air ». Pour moi, je pense qu'elle a accordé au moins autant d'attention et d'intérêt à cet être dont le poète a dit : « Quelle œuvre magistrale que l'homme ! Quelle perfection admirable dans sa structure et dans ses mouvements ! Il tient de l'ange en ses actions, et son intelligence est comme un reflet du ciel. »

On trouve un jugement fort sage et qui fait également la part de l'élément physique et de l'élément humain en mythologie, dans le livre de M. Ruskin sur Minerve intitulé : *La Reine de l'air*. M. Ruskin attribue expressément l'origine du mythe à des causes physiques — telles que

le soleil, le ciel, la mer et les nuages, — mais il ne manque pas de signaler un développement qui se produit bientôt après cette première éclosion du mythe ; le mythe s'incarne en des personnifications humaines et revêt une signification morale : or ce développement ne provient, à coup sûr, ni du soleil ni des nuages : il a ses racines dans l'âme de l'homme. A mesure que la race va croissant en intelligence et en passion, la légende, d'abord écrasée sous le poids du monde physique, immuable, et majestueux, fleurit et se pare de mille agréments ; les formes qu'elle affecte, les caractères qu'elle revêt, sont empruntés à l'homme et à tout ce qui fait sa vie ; ce ne sont plus les vents rapides, le ciel à la voûte d'azur qui lui impriment sa physionomie et sa couleur, ce sont les passions, les affections, les aspirations humaines qui la façonnent et la disposent à leur gré.

En outre, la croyance à l'origine physique du mythe n'empêche pas de comparer les éléments moraux que renferment les deux cycles d'Homère et d'Arthur. M. Cox pousse sa théorie jusqu'à prétendre que les grands héros de l'*Iliade* sont « relégués par la mythologie comparée dans une région où ne saurait pénétrer la critique ordinaire, qui attribue aux actions des personnages épiques des motifs humains et les juge à ce point de vue ». Mais cette théorie de M. Cox ne saurait s'appliquer aux époques où le mythe a été confié à l'écriture. Nous allons plus loin : nous soutenons que même dans les âges où l'écriture n'existait pas, le mythe avait déjà un caractère moral qu'on ne saurait lui contester : nous soutenons que ce caractère moral se mêle au récit mythique transmis par la tradition orale, dès qu'il revêt une forme régulière et suivie. En tout cas, il suffit que l'*Iliade* et l'*Odyssée* aient été rédigées par écrit pour qu'elles appartiennent, comme les romans de la *Table Ronde*, à la famille des œuvres qui relèvent de la critique au sens humain, au sens moral du mot. A partir de l'an 450 avant Jésus-Christ pour les œuvres d'Homère, de l'an 1200 après Jésus-Christ, au plus tard, pour les épopées relatives au Saint-Graal, l'écriture, sous une forme ou sous une autre, s'empare de ces monuments, et dès lors l'élément humain l'emporte dans ces poëmes sur l'élément matériel et purement physique. Or, ce travail de rédaction a été précédé d'un âge où la société commençait à prendre conscience d'elle-même, à concevoir le désir de se reconnaître dans une œuvre littéraire. En d'autres termes, ni Homère, ni le barde ou le trouvère quelconque qui fournit à Geoffroy de Monmouth, à Walter Map, à Thomas Malory les matériaux de leurs poëmes, ne songeaient aux éléments, à la lune, au soleil ; ce qui faisait le fond de leurs pensées, c'étaient les passions humaines, les affections, les haines de ce monde, c'étaient la vie et la mort de l'homme.

II

Il nous reste à fixer la date où ont été formés ces deux cycles.

Nous savons que l'*Iliade* et l'*Odyssée*, sous leurs formes actuelles, remontent incontestablement à 150 ans avant Jésus-Christ ; nous savons que ces deux poëmes furent divisés, à cette date, chacun en 24 chants par Aristarque, un critique alexandrin.

Si maintenant nous remontons le cours des âges, nous trouvons que Platon, 200 ans avant Aristarque, cite un Homère qui est, en réalité, le même que celui que nous possédons. M. Paley, l'éminent éditeur de Cambridge, est d'avis que nous ne pouvons pas remonter avec certitude au delà de cette date : il invoque des considérations fort variées pour établir que notre Homère a dû être composé dans le cours du siècle qui précéda celui de Platon, à la date environ où Hérodote composa son histoire. Il est complétement d'accord avec ceux qui reconnaissent dans l'*Iliade* et l'*Odyssée* les œuvres d'un même auteur, mais il pense que ces deux poëmes ne sont pas plus anciens que le ve siècle avant Jésus-Christ.

M. Paley réduit ainsi Homère au rôle qu'a joué Thomas Malory, le dernier metteur en œuvre (au xve siècle) des épopées consacrées au roi Arthur. Notez que cette date assignée à Homère par M. Paley est de quatre siècles postérieure à celle que la tradition lui assigne d'ordinaire. Dans un passage fort clair et fort connu, Hérodote déclare qu'Homère a vécu quatre siècles avant lui ; or Hérodote est du ve siècle. Quoi qu'il en soit, notez bien ceci : peu importe la date où a vécu cet Homère quelconque dont Aristarque a recueilli, groupé, coordonné les fragments : ce qu'il y a de sûr, c'est que l'état social, les émotions, la vie en un mot qui sont retracés dans ces poëmes appartiennent au viiie ou ixe siècle avant Jésus-Christ. Je n'ai pas besoin d'entrer dans de longs détails sur ce point. Je me contenterai de vous rappeler qu'il doit nécessairement s'écouler un long intervalle, dans cet ordre de créations, entre le jour où elles sont vaguement conçues et celui où elles prennent un corps (pour les romans du cycle d'Arthur, cet intervalle fut de huit siècles) ; je vous rappellerai aussi que nous savons par maints témoignages que des poëmes fort antiques, consacrés aux mêmes sujets qu'Homère a célébrés, circulaient de bouche en bouche bien des siècles avant la date où M. Paley place la vie d'Homère.

Ainsi les poëmes homériques sont l'œuvre d'un génie unique, développée par le cours des temps, mais provenant de l'époque où les peuples helléniques prenaient un caractère déterminé. C'était la gracieuse jeunesse de ce peuple dont la maturité devait produire Pindare, Phidias et Eschyle, Sophocle, Périclès et Thucydide. Que les œuvres d'Homère aient été recueillies et condensées, si je puis dire, avant Marathon ou après cette date, peu importe ! dans les vainqueurs de Marathon vous reconnaissez les descendants de ces personnages à figure idéale qu'ont célébrés les « récits de Troie la divine ».

On peut dire également que les romans dont Arthur est le centre appartiennent à l'adolescence d'une nation. Arthur avait été le dernier généralissime des Bretons contre les envahisseurs teutoniques, pendant les immigrations du ve et du vi^e^ siècle. Mais il n'y avait pas de littérature alors pour retracer ses hauts faits. La même époque vit les Bretons descendre en France, dans le pays situé entre la Seine et la Loire (l'Armorique), lequel en a gardé le nom moderne de Bretagne. C'est en partie là, à une distance considérable du théâtre où Arthur avait vécu et lutté, c'est en partie sur les marches frontières que la légende naquit. Transmise d'une génération de bardes à la suivante par un Merlin réel et non imaginaire, par un Talliessin (par Llywarch Hen l'*ancien*), et conservée sous une forme plus précise par les

trouvères du nord de la France, elle fut rédigée, au XIIe siècle, par Geoffroy de Monmouth.

Des fragments de légendes qu'il entendit chanter il construisit son *Histoire des Bretons*, écrite en latin. C'est un livre où il y a peu de critique, mais qui captive le lecteur. L'auteur raconte la biographie d'Arthur, comme si elle appartenait à l'histoire authentique ; nous trouvons là le récit de sa naissance merveilleuse, des combats qu'il a livrés. Grâce à la popularité qu'il obtint, Geoffroy réussit à ramener en quelque sorte Arthur de Bretagne en Angleterre.

Mais remarquez que, dans son *Histoire des Bretons*, il n'était question ni de Lancelot, ni de la Quête de Saint-Graal, ni du siége périlleux, ni de la mort d'Arthur, ce mystérieux dénouement de l'épopée postérieure. D'où ces suppléments nous vinrent-ils? Nous les devons à des conteurs français du XIIe et du XIIIe siècle. Ces conteurs s'inspiraient de la lecture de Geoffroy, ainsi que du grand mouvement des esprits qui caractérisa cette époque remarquable. Le XIIe siècle rivalise presque avec le XVIe pour l'éclat et l'énergie de sa culture intellectuelle. Abélard est de cette époque; deux croisades furent accomplies à cette époque, et c'est alors que les principales universités de l'Europe, celles d'Oxford, de Cambridge, de Paris, de Bologne, de Tolède, furent fondées. Les chants des Niebelungen furent à la même époque recueillis en une épopée; j'en dirai autant du romancéro du Cid, en Espagne. Alors aussi vécut Turpin, ce chroniqueur auquel la tradition attribue l'origine de tous les romans carolingiens, des chansons de Roland et de Charlemagne. Les romanciers qui chantèrent le roi Arthur puisèrent sans doute dans ce milieu si fécond en poésie. Huit de ces romans nous sont parvenus : ils ont été mis en ordre par les soins de Frédéric Madden : c'est l'œuvre de quatre auteurs différents. Mais je ne veux aujourd'hui appeler votre attention que sur un de ces poëtes, Walter Mapes ou Map, né dans les marches welches, et regardé par maints critiques comme celui qui apporta à Geoffroy de Monmouth le manuscrit breton d'où il tira son histoire. Cette hypothèse est dénuée de fondement, car Map n'avait que onze ans lorsque Geoffroy mourut, en 1154; mais ce qui importe, c'est que Map était le ministre, le confident de Henri II, l'intime ami de Becket, ce puissant et large esprit. Cet homme considérable, à la fois homme d'Église, homme du monde et homme d'État, composa trois des huit romans en question : *Lancelot*, *la Quête de Saint-Graal* et *la Mort d'Arthur*. Il semble qu'il ait voulu répandre sur les contes dont Arthur était l'objet un prestige moral et une auréole de pureté, et son génie répondait à la grandeur de cette tâche. L'idée de mettre l'Église en honneur en célébrant le Saint-Graal, et de lui conquérir par la poésie de nouveaux adeptes, a dû être suggérée à Map par la haute intelligence de Becket. Quoi qu'il en soit, c'est au génie de Walter Map que nous devons le caractère de Lancelot, et c'est là pour Map un titre éternel à la reconnaissance des amis de la littérature.

Trois siècles plus tard, en 1470, Thomas Malory traduisit ces huit romans en un anglais lourd et dur. Les deux derniers contiennent l'histoire de Tristan, que je considère comme inspirée, pour une bonne part, par le *Lancelot* de Map ; seulement le cadre est renouvelé. Voici donc l'évolution que parcourut la poésie de la Table-Ronde : ce sont d'abord des légendes, puis viennent les trouvères, en troisième lieu se place Geoffroy de Monmouth ; la quatrième période est celle des romanciers ; enfin Malory clôt la série. L'âge des romanciers, l'âge de Map, fut, en quelque sorte, l'âge homérique de l'Angleterre et de l'Europe. L'*épopée* antique, comme le *roman* du moyen âge, appartient à une période de formation, de régénération nationale. *Achille* et *Lancelot* peuvent être considérés à juste titre comme des figures typiques. Examinons-les maintenant face à face.

III

Lorsqu'on dit que ces deux caractères expriment la différence qui sépare l'idéal païen de l'idéal chrétien, on a raison, mais on n'a pas tout dit. Achille est incontestablement, — pour quiconque ne voit pas en lui la personnification du soleil, — une figure pleine de grandeur, dessinée avec toute la précision et toute l'harmonie de l'art grec. Mais Lancelot n'a pas de date précise ; on ne saurait dire exactement quelle phase du développement de l'idée chrétienne il représente ; il n'est pas, par exemple, l'idéal du christianisme primitif, car le christianisme des premiers âges excluait cet air de commandement, cette *courtoisie*, au sens féodal du mot, qui distinguent ce personnage ; il n'est pas non plus l'idéal du cloître. Perceval et Galahad semblent sortir du monastère, ce sont des moines chevauchant à travers le monde ; mais il n'en est pas de même de Lancelot. Sa vie est comme une parabole qui nous conte les péchés et les fautes dans lesquels tombe un être mortel, quelque noble et généreux qu'il soit. C'est la vie d'un homme qui a éprouvé tous les sentiments de ce monde, qui a traversé l'Église et la société laïque en prodiguant à l'une et à l'autre une égale sympathie, c'est une vie agitée de toutes les peines qui nous sollicitent aujourd'hui. Le Lancelot de Walter Map est le précurseur idéal de Philippe Sidney et d'Herbert of Lea. Achille est un Grec, le Grec d'une date précise ; Lancelot appartient à plusieurs siècles, en lui se personnifie une longue période.

Achille est un caractère à la fois puissant et délicat, violent et pathétique. Il est puissant, mais non à la manière énorme, gigantesque, d'Ajax. Il y a dans sa voix, dans son geste, dans toute son allure, comme une douceur harmonieuse et pénétrante. Lorsque, dans la douleur que lui cause la mort de Patrocle, il s'avance sans armes vers le camp ennemi et le fait retentir d'un cri formidable, la panique s'empare des Troyens, mais en même temps ses coursiers à la noble crinière tournent brusquement, frappés qu'ils sont de l'éclat qui brille sur son front.

Ce passage me rappelle une remarque fort juste de M. Mure dont je fais ici mon profit. Lorsque Homère veut exprimer la grandeur d'Achille, il a recours « aux phénomènes célestes ou à d'autres objets considérables et terribles. » Ainsi, dans cette même scène, Achille désarmé est comparé à Pallas, dont le front est enveloppé d'une couronne de nuages d'où jaillissent des lueurs étincelantes.

Et ailleurs, lorsqu'il parcourt la plaine pour provoquer Hector, il s'avance « semblable à l'astre d'automne dont le rayon éclate dans les profondeurs de la nuit, et que les hommes appellent l'astre d'Orion », etc.

A cette nature emportée et véhémente, Homère a mêlé les nuances les plus délicates, les plus tendres. Patrocle, — d'après les théoriciens qui veulent voir le soleil dans Achille, — n'est qu'une parhélie, mais au point de vue humain : rien n'est

beau et touchant comme la peinture qu'Homère nous trace de l'amitié de Patrocle et d'Achille.

Lorsqu'au neuvième chant des offrandes de réconciliation sont portées à la tente d'Achille, les deux amis sont ensemble, et Achille « adoucit ses esprits aux accords d'une lyre harmonieuse, d'un travail fort soigné, ornée de cordes d'argent ».

Au moment où Achille est le plus en proie à ses ressentiments, le côté sensible de sa nature se révèle à nous de nouveau, à propos de Machaon qu'on rapporte blessé du champ de bataille. C'est, pour le dire en passant, de cet élan de rudesse sympathique que naît le second acte de l'*Iliade* : Patrocle, profitant de l'humeur bienveillante de son ami, revêt la fameuse armure d'Achille et court au combat où il doit succomber, et alors la colère d'Achille contre Agamemnon, par une métamorphose subite, devient la colère d'Achille contre Hector et contre Troie.

Ajoutez la force logique, l'enchaînement moral qui éclatent dans toutes ses paroles, dans toutes ses actions. A cet égard il ressemble étonnamment à Hotspur, dont quelques paroles offrent un caractère profondément achilléen. Je ne sais point discourir, dit Hotspur, et voici ce que dit Achille : « Moi qui ne redoute aucun des Grecs dans le combat, je le cède à tous dans la discussion. » Lisez les discours d'Achille, pleins d'une véhémence contenue, mais toujours clairs et expressifs, dans le premier chant; lisez la longue réponse, sereine et impassible qu'il fait, au neuvième chant, aux envoyés qui lui portent des présents; voyez dans le vingt et unième la tirade d'une logique terrible qu'il adresse à Lycaon, et comparez ces passages avec celui où Hotspur éclate en une boutade admirable, lorsqu'il reçoit une lettre à la veille de la bataille de Schrewsbury. C'est absolument le ton d'Achille, la même impatience d'agir, et d'agir noblement; c'est la même façon de creuser, d'analyser sa pensée.

L'impétuosité d'Achille forme contraste avec le caractère de Lancelot. Chez celui-ci tout est mesuré, méthodique; ce n'est pas lui qui aurait jamais prononcé ces paroles: « Mon cœur abhorre comme les portes de l'enfer celui dont les lèvres n'expriment pas les secrètes pensées de son cœur. » En revanche Lancelot n'aurait jamais frappé un ennemi à terre, il n'aurait pas lancé les imprécations dont Achille accable Hector terrassé, Hector qui le supplie de ne point abandonner son cadavre « aux chiens grecs ». — « Laisse mes genoux, vilain chien, et ne me débite pas de vaines paroles sur tes parents ! Que la mort le frappe, celui qui tentera de sauver ton corps des chiens; qu'il meure ! quand même il m'offrirait la plus riche rançon ! »

Comparez cette scène à celle où Lancelot frappe d'un tel coup le haume de sir Gauvain, que Gauvain tombe sur le flanc, évanoui. Dès que le vaincu se réveille de cet étourdissement, à terre encore, il exhale ces mots vers Lancelot : — « Traître, je te prends à témoin que je ne suis pas encore vaincu; approche et achève le combat, je te défie à outrance. » « Je ne veux plus te frapper, répond Lancelot. Quand je te verrai debout, je lutterai avec toi tant que tu seras debout, mais de frapper un homme blessé, qui ne peut tenir, Dieu me garde d'un acte si honteux ! »

Les différences entre le caractère d'Achille et celui de Lancelot ont une explication fort simple : ils appartiennent à des mondes différents. La conception hellénique de la vengeance, cette fureur qui poursuivait la victime aussi loin que possible, même après le trépas, est incompatible avec le christianisme. Ces idées de cruauté féroce se reproduisent bien çà et là dans certaines excommunications; on peut dire toutefois d'une façon générale que le christianisme repousse les idées de vengeance, de vengeance surtout au delà de la mort. « Errer est humain; pardonner est chose divine. » Voilà une sentence qui ne pouvait guère être proclamée que le jour où la foi dans l'immortalité se répandit et devint, grâce au christianisme, le patrimoine de tous.

Ce qu'il y a de pathétique dans le caractère d'Achille tient à la brièveté de sa vie, qu'il est seul à connaître, et à laquelle il ne pouvait échapper qu'en sacrifiant ses exploits et sa gloire. M. Mure a observé avec finesse que si les doléances contre Até, l'incarnation du malheur, forment la clef de voûte du caractère d'Agamemnon, si la gravité dans le conseil fait le trait saillant de Diomède, la nature d'Achille est rendue à merveille par ce mot qui revient quatre fois dans le poëme : « Quelque triste que ce soit à accomplir, enterrons le passé ! »

Ne point retourner en arrière ! Voilà qui résume l'esprit d'Achille, plein de cette pensée que la vie est courte et qu'il n'y a pas de temps à perdre. Mais ne le quittons pas sans avoir jeté un regard sur la fameuse scène où Priam et Achille pleurent d'abondantes larmes, où le vieux roi, prosterné aux pieds d'Achille, gémit sur son fils, tandis qu'Achille lui-même pleure Hector et son propre trépas, qu'il sait proche.

« Si vous mettez sur la scène la grande figure d'Achille, dit Horace, représentez-le impatient, fougueux, sans pitié, plein d'audace. » Ici, comme dans plusieurs de ses jugements d'ailleurs, Horace n'est pas complet. L'Achille qu'il dépeint est plutôt celui de *Troïle* et *Cressida* que celui d'Homère. Il y a tout un côté d'Achille qu'Horace semble avoir négligé.

Pour me résumer, je vois en Achille la personnification de tout ce qu'il y avait de noble et de généreux dans le caractère hellénique naissant. Il n'avait pas besoin d'armes merveilleuses, ni de l'arc d'Ulysse, ni de Joyeuse, ni de Durandal, pour dominer les autres personnages de l'épopée : il lui suffisait de se mouvoir, d'agir suivant sa pente, de s'épanouir en sa radieuse jeunesse.

Walter Map et les autres romanciers du XIIe siècle n'avaient probablement jamais vu même la couverture d'un manuscrit grec. Les manuscrits de textes helléniques ne pénétrèrent guère dans les extrémités occidentales de l'Europe que deux siècles plus tard, après la chute de Constantinople; ainsi dans le cerveau d'où est sorti Lancelot, il n'y avait ni réminiscence ni soupçon, si je puis dire, du caractère d'Achille. Achille est l'idéal de l'homme huit ou neuf siècles avant J. C.; Lancelot est la personnification des vertus que poursuit l'homme du XIIe siècle de notre ère. Il y a donc intérêt à mettre en regard l'un de l'autre ce type hellénique à l'expression nette, aux lignes si pures, et cette figure plus complexe, issue de l'âge où la chevalerie se constituait.

Reçu chevalier de la Table Ronde, Lancelot est désigné pour accompagner la reine Guènevère vers son futur époux; il quitte avec elle le royaume de Caméliard dont le père de Guènevère est le souverain. C'est alors que se noue entre eux cette union à la fois si loyale et si coupable, pleine de trahison et de fidélité aussi, qui constitue l'élément tragique de la vie de Lancelot. Après s'être confessé de ses péchés, il obtient le pardon de la faute qu'il a commise. Guènevère entre dans le monastère d'Almesbury, et Lancelot se retire à Benwicke, au delà de l'Océan. Mais il ne quitte pas la

cour sans se soumettre à certaines réparations. Il s'engage à consacrer ce qui lui reste de vie à fonder des maisons religieuses, de dix milles en dix milles, sur la route qui va de Sandwich à Carlisle ; il s'engage à faire lui-même ce pèlerinage à pieds, et des bulles pontificales sont envoyées de Rome pour consacrer et bénir ce projet. Mais Gavaine, son ennemi mortel et le neveu du roi, ne veut pas accepter de compromis, et Arthur poursuit Lancelot à Benwicke pour le provoquer.

Ici se place la *Grande bataille de l'occident*. Après la bataille, Lancelot se rend à Almesbury, et cherche à obtenir une audience de la reine. En apprenant qu'elle est décidée à ne plus sortir de la vie religieuse, il se fait recevoir moine par l'évêque de Canterbury. Lorsqu'après plusieurs mois d'initiation, il est sacré prêtre, un hasard miraculeux le fait appeler à Almesbury ; il est chargé d'accompagner le corps de la reine. Elle est ensevelie avec les soins et la tendresse que peuvent prodiguer l'amour et la religion ; et c'est Lancelot en personne qui accomplit les rites religieux. Mais son âme généreuse refusa de soutenir désormais son corps accablé.

Le caractère de Lancelot est un des plus beaux qui aient jamais été créés par l'imagination des hommes. Celui d'Arthur est plus large, plus imposant ; celui du Cid est d'une générosité admirable, mais où trouver ailleurs cette alliance de la force et de la douceur, d'une sensibilité profonde et d'une intelligence élevée ? La courtoisie et l'abnégation sont comme le fondement du caractère de Lancelot. Chez lui, comme chez Arthur, c'est une habitude et comme une seconde nature de sacrifier les intérêts personnels. Cette qualité, ainsi que cette sérénité parfaite, cette tranquillité de l'âme que le remords seul trouble parfois, naissent d'une conscience qui a le profond sentiment des droits de l'homme. Nous l'avons vu pardonnant à Gauvaine ; il avait subi pendant toute une journée des assauts acharnés avant d'engager la lutte avec cet ennemi mortel, et il ne leva jamais la main sur Arthur.

Sa fidélité est égale à sa parfaite courtoisie. Il semble que le poëte ait eu le dessein de montrer à quelle hauteur peut s'élever l'homme même qui n'a pas dépouillé toute faiblesse humaine, qui n'est pas resté à l'abri du péché. Tout cet épisode est écrit avec une délicatesse merveilleuse, mais, aux yeux de l'auteur, un péché est un péché ; il n'est point permis de l'effacer ni de l'adoucir, et bien que le héros et l'héroïne soient idéalisés, bien qu'on leur prête le plus haut degré de dignité et de grâce, ils n'en sont pas moins frappés, comme le seraient les derniers des pécheurs, d'un châtiment cruel et implacable.

Toutefois le poëte a déployé un effort et un soin étonnants pour tracer avec amour le portrait d'une inaltérable fidélité :

> « Son honneur avait ses racines dans une déloyauté.
> Une fidélité traîtresse était l'âme de sa vie. »

Héros incomparable sur le champ de bataille, Lancelot n'est pas moins sensible que brave ; la moindre parole, le moindre regard de la reine l'émeuvent ; il y répond avec douceur et ne répond pas avec moins de docilité aux injonctions de sa propre conscience. Dans le roman, au moment où pour défendre la reine il vient d'affronter la mort, il arrive à la cour et y trouve un chevalier blessé, sir Uwe.

Tous les médecins ont été impuissants contre le mal ; le roi avec les plus nobles chevaliers essayent de le guérir en touchant de leurs mains les blessures, comme feront les rois plus tard, pour certains malades. Enfin Lancelot est introduit. Il s'avance, mais non avec la fermeté fière que son visage eût exprimée naguère, car il a conscience de sa faute et de sa honte. Mais voici qu'il touche les blessures, et elles guérissent l'une après l'autre. Alors Arthur et toute sa cour le remercient hautement et chantent ses louanges ; ils font une sorte de procession triomphale en l'honneur de la convalescence de sir Uwe, mais « Lancelot pleurait toujours, comme eût fait un enfant battu ». Ces mots n'ont pas besoin de commentaires ; ils donnent la clef de mille traits de détail que le poëte a fait entrer dans cette nature si délicate et si complexe.

Je n'ai rien dit des caractères de femmes dans les deux poëmes ; j'ai laissé de côté la question des agents surnaturels, des dieux d'Homère, des magiciens, des monstres, de tous les éléments mystérieux qu'on rencontre dans le roman du moyen âge. Mais j'ai essayé d'établir que les deux types d'Achille et de Lancelot peuvent être l'objet d'une comparaison raisonnée.

Peut-être à une époque comme la nôtre — époque de progrès dans les sciences et de violentes agitations dans le monde politique — vous étonnerez-vous que j'ai emprunté le sujet de cette conférence au domaine de l'imagination. Pourquoi, dites-vous peut-être, ne nous a-t-on pas entretenues d'actualités ?

A cette question, je répondrai par une citation. Dans son poëme intitulé *le Prélude*, Wordsworth nous raconte que, durant son séjour à Londres, il était souvent écrasé sous le poids d'une accablante tristesse. A ce malaise il se dérobait par un amour profond, inaltérable de la nature. « L'esprit de la nature, dit-il, planait sur moi. » La beauté, la majesté immuable du monde physique le reposaient de l'agitation désordonnée qui bouillonnait autour de lui. La consolation que la nature toujours souriante offrait à Wordsworth à Londres, cherchons-la à notre tour dans les créations les plus radieuses de la poésie. Grâce à elles nous pouvons souvent faire entrer dans le chaos des réalités, « dans la bagarre des choses éphémères et des événements qui passent, une harmonie qui leur communique la noblesse et la dignité. »

— Traduit pour la *Revue politique et littéraire*, par H. D. —

OPINIONS ALLEMANDES SUR LA FRANCE

La France et les Français (1), par M. Karl Hillebrand.

Aujourd'hui que le sol reprend quelque fermeté sous nos pas, que le ciel recouvre sa clarté, c'est un devoir pour elle de ne plus confondre en une haine commune, — comme elle l'a fait à l'heure du désespoir, — tout ce qui porte un

(1) Sous ce titre, l'auteur publie une série d'articles dans la *Gazette d'Augsbourg*. Les quatre premiers contiennent une étude d'ensemble sur le caractère français et les mœurs de notre pays ; les autres sont consacrés à l'examen de nos institutions. La collection de ces articles formera, selon toute apparence, un livre, sorte de pendant à celui que M. Hillebrand nous a donné naguère sur la Prusse : *La Prusse contemporaine*, 1 vol. de la *Collection d'histoire contemporaine*. — Nous ne nous occupons ici que des quatre premiers articles, qui peuvent être considérés comme une introduction générale.

nom germanique. Qu'au premier moment, sous l'étreinte de la douleur et dans l'aveuglement qu'elle nous causait, nous ayons perdu la liberté d'esprit et de cœur qui nous eût permis de distinguer parmi les Allemands les ennemis acharnés des juges désintéressés, c'est là un phénomène moral qu'explique, et de reste, la *psychologie des peuples*, — pour parler comme les philosophes politiques de Berlin, — qu'expliquent surtout les exigences cruelles d'un vainqueur ivre de ses succès. Quelque difficile que soit pour nous l'impartialité au sortir de pareilles épreuves, c'est notre tâche d'y aspirer ; il n'est pas de satisfaction morale plus élevée pour une nation qui, comme la nôtre, ne veut point descendre, que de rendre justice à ses ennemis mêmes. C'est une revanche qui a bien son prix, et que nous voudrions tenter aujourd'hui à l'occasion d'un homme fort connu naguère des lecteurs de la *Revue*, des lecteurs français en général, et qui a été, si nous ne nous trompons, accusé d'avoir trop oublié l'hospitalité que la France lui avait donnée : nous voulons parler de M. Karl Hillebrand.

Si j'ai bonne mémoire, sous l'empire déjà, et du temps qu'il était professeur à la Faculté de Douai, M. Hillebrand était regardé par ceux qui se donnent pour initiés aux arcanes de la politique, comme un... observateur intéressé de nos agissements, et je gage qu'entre quatre murs on ne se donnait point la peine de recourir à cette périphrase. Que diriez-vous pourtant d'un observateur de ce genre, qui passerait son temps à célébrer sur tous les tons la grandeur et la force de sa patrie ? Ce n'est pas ainsi, j'imagine, que procède un espion de profession ; la Prusse nous a largement édifiés sur ce point, et nous ne savons que par trop d'expériences quelle était la discrétion de ses agents. Eh bien, M. Hillebrand, au lendemain de Sadowa, ouvrait, le plus naïvement du monde, une campagne prussophile aux *Débats*. Il étalait avec une complaisance qui peut paraître candide, mais qui certes n'est pas d'un traître, son enthousiasme pour l'unification de l'Allemagne, telle que M. de Bismarck l'avait conçue et la réalisait ; il nous donnait un volume sur l'enseignement supérieur au delà du Rhin, où éclatait avec non moins de force qu'en ses articles politiques son admiration ardente pour les universités allemandes ; il résumait enfin, en un livre plein d'avertissements salutaires à notre adresse, ses observations sur la Prusse, et nous mettait en garde, par un portrait fidèle de ceux qui allaient être nos ennemis, contre les témérités intempestives. La guerre une fois déclarée, M. Hillebrand se retirait, non pas en Allemagne, mais en pays neutre, à Florence, et c'est là qu'il ébauche de nous une image bien moins exacte, à notre sens, que celle qu'il avait tracée, à notre intention, de la Prusse et des Prussiens.

Tel qu'il est toutefois, imparfait et parfois trompeur, ce tableau à grands traits est de quelque intérêt pour nous. Nous nous reconnaissons souvent en ce miroir qui nous est offert de nos qualités et de nos défauts, et lorsque la ressemblance est moins fidèle, ces inexactitudes mêmes sont instructives, elles nous permettent de juger le peintre, de retrouver l'Allemand sous le critique d'ordinaire égal d'humeur, et, si je puis dire, cosmopolite, si bien que de ses admirations et de ses blâmes, de ses engouements et de ses traits de satire envers nous, il serait aisé de tirer une esquisse du caractère germanique. Nous n'y prétendons pas aujourd'hui, et le seul but que nous nous proposions est de parcourir ces pages dont il ne serait pas tout à fait juste toutefois de dire avec leur auteur que l'esprit de parti n'y règne point. Non, elles ne sont pas *sine ira et studio* : mais la colère et la sympathie, l'extrême indulgence et les reproches amers y alternent et semblent se faire équilibre, de telle sorte qu'arrivé à la fin de ces extraits rapides, le lecteur dira sans doute avec nous : « Voilà qui est d'un Allemand, mais en qui l'amour et la haine se neutralisent et font comme une illusion d'impartialité. »

Voici d'abord un mot de préface, en quelque sorte, qui donnera la note et fera voir combien l'auteur est désireux de se mettre à l'abri des préjugés. S'il n'y réussit pas, — et nous verrons tout à l'heure qu'il n'en triomphe pas tout à fait, — ce ne sera point sa faute, mais celle du tempérament national qui perce et reprend le dessus au moment même où il s'évertue à en secouer l'influence.

« Étudier un peuple étranger comme un passé contemporain, sans passion et sans parti pris, sera toujours une tâche pleine d'attrait pour un esprit impartial ; aussi permettra-t-on sans doute à un Allemand qui a passé en France la moitié de sa vie de puiser dans le trésor fort riche de ses souvenirs, et d'en tirer un portrait aussi objectif que possible du caractère français.

» Un homme d'État italien, esprit fort délicat, disait un jour à celui qui écrit ces lignes : « Vous n'êtes pas vaniteux, » vous autres Allemands, mais vous avez un fort penchant à » l'orgueil », et ces paroles me sont souvent revenues à l'esprit durant ces dernières années. Bien avant nos derniers succès politiques, cet esprit d'orgueil s'était emparé de la science allemande : ce n'étaient que dithyrambes en l'honneur de notre mission civilisatrice ; à partir de 1840, les hommes les plus sérieux, rompant avec les traditions du XVIIIe siècle et de notre littérature classique, traditions fort larges et profondément humanitaires, parlaient avec emphase des « *vertus germaines* », et la modestie des vieux jours faisait place insensiblement à une singulière suffisance. Le travail, la fidélité, la piété, la franchise, la conscience, l'esprit de famille, étaient revendiqués par nous comme autant de vertus germaniques ; on eût dit qu'elles constituaient autant de monopoles de notre nation. Déjà l'on commençait à jeter sur les Romains et les Slaves ce regard de dédain que les Anglais, dans le sentiment de leur supériorité, jettent sur les Irlandais ou les Indiens. Gervinus n'hésitait pas à placer Wolfram d'Eschenbach à mille coudées au-dessus de Chrétien de Troyes, dont Wolfram n'est que le traducteur ; Vilmar se permettait de ranger Rabelais au-dessous de son traducteur alsacien Fischart : Mommsen même ne se faisait pas scrupule de déclarer que le sens poétique fait absolument défaut à la nation qui a produit Dante et Leopardi. Le style gothique, ce produit de la France du Nord, passait, sans conteste, en Allemagne, pour être purement germanique, et l'on admettait d'une façon à peu près générale que la France n'avait quelque valeur qu'en ce qui concerne « la mode et l'élégance ». Nous voyions le brin de paille dans l'œil du voisin, nous faisions des gorges chaudes de la prétention où il était de marcher à la tête de la civilisation : tandis que nous étalions naïvement et sans même l'apercevoir la poutre qui nous crevait les yeux, je veux dire notre arrogance et ce sentiment qui nous faisait parler « de la supériorité de la » nation germanique », sur le même ton que d'un axiome. »

Après avoir combattu les égarements de la vanité germanique, M. Hillebrand plaide en faveur de notre chauvinisme les circonstances atténuantes qu'il lui est permis d'invoquer ; il s'ingénie à démêler toutes les raisons qui nous interdisent de désespérer de l'avenir, et le Français le plus ardent sou-

scrirait volontiers — sauf un ou deux détails que nous soulignons, chemin faisant — au passage qu'on va lire.

« Il est, somme toute, assez naturel que la nation qui, pendant le XVIIe siècle, a servi de modèle à l'Europe, — comme l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie, l'avaient fait dans les siècles précédents, — ait continué à vivre dans cette illusion de croire qu'elle n'était pas surpassée. Cette illusion de la France était d'autant plus excusable qu'elle voyait ses idées politiques pénétrer dans les masses sur tout le continent. Il nous appartient à nous qui, depuis cinquante ans, avons *l'hégémonie scientifique en Europe*, ou de la conserver, ou de reconnaître avec franchise les signes de supériorité que nous pourrions découvrir chez d'autres peuples ; dans tous les cas, il serait folie à nous de témoigner trop de dédain aux nations qui se sont laissé, pour un temps, surpasser par nous. Mais gardons-nous surtout d'exagérer, comme nous sommes tentés de le faire, la décadence morale de nos voisins : ils traversent un moment d'arrêt intellectuel, d'affaiblissement politique ; mais on ne saurait leur appliquer le mot de décadence. Non, les Français ne sont en décadence, ni au point de vue intellectuel, ni matériellement, ni même politiquement ; il n'y a rien là qui puisse se comparer à l'affaissement de l'Allemagne en 1648, date fatale où nous avions perdu jusqu'à l'idée de la patrie, où l'on ne voyait dans l'Empire que barbarie et misère, que corruption, ignorance et servilité. Mais il n'est pas besoin de remonter si haut pour tempérer notre fierté actuelle et ébranler un peu la croyance que nous avons en nos prétendues vertus nationales. Est-il donc si loin le temps où, sous Wöllner et Bischofswerder, l'hypocrisie et le cynisme étouffaient le sentiment religieux ? Sont-ils si loin les jours de Gentz et de Wiesel où le sentiment du devoir était si profondément altéré ? Quel est le patriote qui ne songe sans éprouver un sentiment de honte et de dégoût à la peinture que le chevalier Lang nous fait dans ses Mémoires des petits États de l'Allemagne, tels qu'ils furent à l'époque de la restauration. Et notre propre souvenir ne nous retrace-t-il pas des tableaux peu édifiants ? D'ailleurs, parler de la décadence morale d'une nation qui dans les trois derniers siècles est tombée à trois reprises — pendant les guerres de religion, sous la Régence et sous le Directoire — beaucoup plus bas qu'elle n'est aujourd'hui, c'est prouver qu'on ne connaît pas l'histoire ou qu'on l'oublie. Une nation peut être fort prospère en une décadence pareille. Qu'on rapproche seulement dans sa pensée les orgies de Barras et les victoires de Bonaparte. »

M. Hillebrand se demande ensuite à quel trait dominant, à quelle faculté maîtresse peuvent se ramener nos vertus et nos vices, et il arrive à cette conclusion profondément exclusive et systématique — j'y reviendrai plus loin, — que le *rationalisme*, au mauvais sens du mot, est la base de notre vie sociale, et que chez nous la raison l'emporte sur l'imagination, l'esprit sur le cœur.

« Ce qui frappe le plus en France l'observateur impartial, ce sont les contradictions innombrables qu'offre le caractère national. Un intérêt passionné pour les affaires publiques et une indifférence désolante, l'enthousiasme et le scepticisme, la routine et le besoin d'innover, les dévouements sublimes et l'égoïsme le plus impudent, l'aspiration à la liberté et une faculté étrange à se résigner au despotisme, se succèdent rapidement et presque sans transition. La superstition et l'incrédulité, l'immoralité et l'esprit de famille, la rhétorique et la sécheresse, se coudoient dans la vie religieuse, morale, intellectuelle de la nation. Le contraste entre le caractère privé et le caractère public des Français est plus frappant encore. Léger, prodigue, n'obéissant qu'aux suggestions de la sensibilité quand il s'agit des affaires de l'État, le Français est prudent, économe, toujours réfléchi quand ses intérêts personnels sont en jeu. Il y a un moyen d'expliquer ces contradictions, de ramener ces extrêmes à une cause commune, et de montrer comment il se fait que le Français, à qui la nature semble avoir refusé les qualités d'un ζῶον πολιτικόν, du moins d'un ζῶον αὐτοκρατικόν, est un modèle incomparable au point de vue des relations sociales, et égale au moins les autres nations, si tant est qu'il ne les surpasse pas, au point de vue de la culture.

» Si nous ne nous trompons, le secret de ces antithèses réside en ceci, que l'éducation et le tour qu'elle imprime à l'esprit français ne répond nullement au caractère national. Le rationalisme est le trait dominant de l'esprit français : arrivé dès le XVIIe siècle à son entier développement et à son expression la plus nette, le rationalisme a conquis sous la révolution et l'empire un pouvoir absolu ; et de nos jours il exerce clairement son influence tantôt salutaire, tantôt funeste sur la vie publique et privée. Essayons de saisir cette influence sur le vif, et de voir comment le rationalisme s'accorde avec le tempérament impressionnable et passionné, avec l'amour-propre du Gette. »

Ce caractère rationaliste et utilitaire se retrouve, d'après M. Hillebrand, dans toutes les manifestations de notre vie sociale, ou, pour mieux dire, l'auteur applique le principe qu'il a posé avec une rigueur inflexible et façonne par moments la société française au gré de son système, afin de nous acheminer lentement, insensiblement vers cette comparaison qui n'est formulée nulle part, mais qui est le fond même et comme l'âme de cette étude : « Le Français agit par raison, par raisonnement ; l'Allemand par élans spontanés, par inspiration, par enthousiasme. » Nous extrayons çà et là les observations les plus saillantes par lesquelles M. Hillebrand confirme sa thèse.

« Toutes les vertus françaises ont, au plus haut degré, un caractère utilitaire : elles contribuent au maintien de l'ordre, et leurs défauts mêmes concourent au même résultat. La charité, la fidélité par amour, la sincérité, le travail désintéressé, ce sont là des vertus sans but, et qui n'ont pour objet que la satisfaction de la conscience individuelle : ce sont par excellence des vertus germaines. Le respect de la propriété et de la famille considérés comme la base de la société, le point d'honneur et le décorum qui communiquent à la société de brillantes apparences, la mesure et la réflexion sans lesquelles tous les biens de ce monde ne seraient que passagers, telles sont les vertus dont le Français fait le plus de cas. »

« Nulle part la probité n'est plus répandue qu'en France, elle y règne partout et dans toutes les classes, à la ville comme au village, chez le millionnaire comme parmi le prolétariat. On trouvera en France de grands escrocs, comme partout, — moins toutefois qu'en Angleterre et en Amérique, — on n'y trouve jamais de petits attentats à la propriété. Domestiques et ouvriers y sont d'une honnêteté scrupuleuse : le vol domestique, l'impudence à surfaire une marchandise, y sont absolument inconnus. L'auteur de ces lignes, — durant un séjour de vingt années dans les différentes parties de la France, n'a jamais rien enfermé, et jamais on ne lui a rien dérobé. Il n'a jamais vu qu'on y ait exploité l'étranger, qu'on ait abusé de son ignorance de la langue : bref, le Français est fort délicat en matière d'argent, — à moins qu'il n'ait affaire à l'État. Ici, en effet, se reproduit cettte différence entre le caractère public et le caractère privé des Français. Faire de la contrebande, présenter au gouvernement des mémoires exagérés, se dérober à un impôt, faire une fausse déclaration de son revenu, — *Celtes et Romains ne regardent jamais à un men-*

songe, — ce sont là de petits méfaits quotidiens et que personne ne juge avec sévérité. »

« La tempérance du Français est devenue proverbiale : en effet, sa table est on ne peut plus simple, mais elle est exquise. Il ne demande pas grand'chose, mais en revanche il demande du meilleur : l'huile et le beurre, le café et la viande sont excellents dans la loge du concierge parisien comme sur la table du financier ».

« En Allemagne, nous travaillons volontiers beaucoup pour pouvoir faire de grandes dépenses. La prodigalité de l'Américain passe le croyable. Le Français ne fait jamais de dépense inutile, sauf dans les classes riches pour la toilette. Il est très-rare de rencontrer un Français qui fasse sauter le Champagne, organise des parties de plaisir — comme cela se passe en Allemagne; — en revanche, il n'a pas besoin de rogner sur sa dépense tout le reste de l'année, et il vit honnêtement du 1er janvier au 31 décembre. »

De ces considérations générales sur les mœurs, l'auteur passe à l'étude de la vie de famille et redresse à cette occasion maints préjugés fort répandus au delà de nos frontières. Mais c'est toujours ici, comme dans ce qui précède, le même esprit quelque peu exclusif, et qui ne constate point assez ce qu'il y a au fond de notre caractère national d'entraînement et de passion. Je détache de côté et d'autre quelques observations exactes en soi, mais qui voudraient être complétées.

« La mère tient à que le futur mari de sa fille « connaisse la vie » pour me servir de l'euphémisme consacré, afin qu'il ne commence pas à vivre au lendemain des noces, car, c'est chose convenue, il faut que jeunesse se passe. »

« La solidarité des intérêts, surtout après la naissance des enfants, amène un rapprochement fort intime entre les époux; l'habitude fait le reste, et il est rare que l'amitié fasse défaut aux unions françaises. L'infidélité et l'adultère sont extrêmement rares dans les classes moyennes, et la vie de famille est en général fort cordiale et intime. Le mari ne va pas au cabaret, et le club n'est à la mode que parmi les hautes classes. »

« Les enfants. — Ils sont le seul objet de tous les entretiens, on les fait asseoir de bonne heure à la table paternelle, où ils jouent le rôle principal; on satisfait leurs moindres caprices, on admire chaque parole qui leur sort des lèvres, on s'extasie sur tous leurs mouvements; bref, on les gâte systématiquement et l'on réserve aux maîtres la tâche ennuyeuse d'habituer l'enfant à la tenue et à l'ordre. Car à dix ans le garçon est envoyé au collége ; la jeune fille, un peu plus tard, à la pension. La séparation coûte beaucoup aux parents, elle leur est un sacrifice très-cruel, mais ils aiment mieux avoir le courage de se l'imposer que d'accepter la tâche, bien autrement pénible, de l'éducation. »

« L'amour paternel dégénère en tendresse aveugle, et les effets de cette éducation se font sentir à travers la vie entière; la peur de la responsabilité ou du dérangement, le défaut d'énergie morale, de virilité vraie, défaut qui paralyse toute la vie publique des Français, ont leur source dans cette faiblesse des parents. »

« Lorsque le jeune homme sort du collége, il faut qu'il entre dans une école de l'État. A dix-huit, vingt ans, il ne coûte plus rien à ses parents; à vingt-deux ans il se suffit à lui-même comme professeur, ingénieur, officier. S'il ne réussit pas à entrer dans une école, il entre comme surnuméraire dans un bureau de finances ou d'administration; dans tous les cas, il se tire d'affaire de bonne heure. »

« Dans la *religiosité* aussi — le Français n'a pas le mot, n'ayant pas la chose — le caractère national se révèle clairement. Le pays qui depuis longtemps est devenu le champion le plus énergique du catholicisme n'est pas religieux au sens allemand du mot. Là même où la religion se produit sous la forme du fanatisme, elle est plutôt une passion de parti que la foi idéale de l'Allemand, que la foi sensuelle de l'Italien. Bossuet lui-même est au fond un rationaliste et un homme de parti, c'est un amour de tête et non de cœur qu'il a pour le Sauveur; sa passion ne se distingue en rien de celle d'un de ces chefs de parti, comme il y en a tant en France, généreux, sans basse convoitise, sans ambition personnelle, absolument dévoués, corps et âme, à leur parti, à leur idée — idée qui n'est souvent qu'un mot. En France, le fanatisme, politique comme religieux, n'est que l'exception, bien qu'il s'étale avec complaisance à la surface : l'indifférence est la règle. »

« Je ne sais plus quel Français a dit de la religion quelle était le meilleur agent de police. Il n'a fait qu'exprimer ce que pense *in petto* tout Français éclairé. Le penseur le plus profond, après Descartes, que la France ait jamais eu, Pascal, n'embrasse le catholicisme que pour échapper aux angoisses du scepticisme, il ne l'accepte que comme un pari commode où il a chance de tout gagner et ne risque de rien perdre ».

Voilà qui est d'un observateur ingénieux et qui ne se contente point de promener son regard à la surface. Mais que dire du passage suivant, quand on songe surtout qu'il sort d'une plume allemande, quand on songe qu'en l'écrivant son auteur pensait incontestablement à la Prusse et faisait un rapprochement tacite entre les deux pays ?

« Le Français vante volontiers le sentiment qu'il a de l'égalité ; il n'y a pas au monde de prétention moins fondée. Ce sentiment existe bien de bas en haut ; chacun se croit l'égal de celui qui se trouve au-dessus de lui, mais de haut en bas c'est une autre affaire. Il n'est pas de pays où les classes soient plus profondément séparées les unes des autres, où les préjugés sociaux soient plus énormes. La première couche sociale est formée par les gens — nobles ou bourgeois — qui peuvent vivre à l'aise et avec élégance sans travailler, et dont les parents étaient déjà dans la même position. Dans cette catégorie on distingue mille nuances : vieille noblesse, noblesse nouvelle, haute finance, propriétaires, bourgeois. La seconde couche est formée, en première ligne, par les avocats et les juges, héritiers de la noblesse de robe, puis, par les fonctionnaires, les médecins, les professeurs, les gros négociants. Ces deux classes se fréquentent l'une l'autre, ont tout l'air d'être sur le même niveau, et ne sont en effet séparées que par le *connubium*, qui n'a pas lieu de l'une à l'autre. La troisième couche, *qui n'appartient plus à la société*, se compose des commerçants en détail; puis viennent les différentes sortes d'ouvriers. Ce système de castes donne incontestablement à la société française une stabilité, une solidité que nous ne pouvons *avoir en Allemagne où les classes sociales se mêlent si intimement (!!)* »

L'égalité des classes en Prusse ! Il est décidément bien malaisé de dépouiller absolument l'esprit de parti, de s'isoler de ses préjugés, et d'atteindre ce jugement *objectif* auquel M. Hillebrand déclarait pourtant aspirer ! L'égalité des classes en Prusse !

Mais j'aurais mauvaise grâce à m'appesantir sur ce point; j'aime mieux, pour finir, citer un autre passage, moins

empreint de paradoxe, mais où l'Allemand perce également, et qui imprime comme une marque germaine à ces études que l'on aurait pu croire, par moment, d'un Français, et d'un Parisien.

« Toutes les qualités des Français, celles dont j'ai parlé et celles dont je ne parlerai pas, — la probité, la tempérance, la serviabilité, l'élégance, le sentiment de la justice, — sont des qualités essentiellement sociales, elles découlent de la réflexion, non de la spontanéité; elles reposent sur la raison, non sur le cœur. Elles visent toutes à l'utile, non à ce qui est bon en soi. Elles rendent la vie ordinaire agréable et facile, sereine et commode; elles suffisent 99 jours sur 100, tant que l'on ne sort pas des conditions moyennes de la vie. Mais, le centième jour, elles ne suffisent plus; elles nous trahissent quand vient l'imprévu, quand la tempête éclate. Alors le courage viril, la résignation, le dévouement, seraient utiles; mais ces qualités ne sauraient croître ni pousser de vigoureuses racines sur le terrain du rationalisme. L'écorce tombe, et la tige, frêle et chétive, plie et se brise sous l'effort de l'orage. Désespoir, défaut de présence d'esprit, passion aveugle, panique nerveuse, crédulité naïve, cruauté même et sauvagerie éclatent alors aux yeux. Grattez le Russe et vous trouvez le Tartare, dit-on en France; on pourrait dire avec plus de raison; *Grattez le Français et vous trouverez l'Irlandais*. C'est la même amabilité et la même facilité de relations avec des formes infiniment plus séduisantes. Mais que ces formes viennent à tomber, que cet ordre se trouble tout à coup, que deviendra l'homme qui ne porte pas en lui-même, mais en dehors, sa règle et sa loi? Il erre à l'aventure comme un insensé, en proie à tous les vents, furieux contre lui-même et contre les autres. Jamais *Roman* ni Germain ne sera capable de ces accès de rage qu'on appelle la Saint-Barthélemy, les jours de septembre, la commune. Ce sont là les retours du Celte à sa nature primitive.

» Grattez le Français et vous trouvez l'Irlandais. »

Et que trouverait-on donc en grattant le Prussien, sans même descendre bien au-dessous de la surface? à peu de chose près ce qu'on trouve sous le Russe, sinon le Tartare, du moins le Slave, mais assurément pas l'Allemand tel que M. Hillebrand se plaît à le définir. S'il est un peuple au monde chez qui tout soit raisonné, systématique, utilitaire, c'est la Prusse, nous ne craignons pas de contradiction sur ce point. Depuis plus d'un siècle elle donne à l'humanité l'exemple de la méthode, de la régularité, de la discipline, qualités rationalistes par excellence, et telles des observations que nous venons de relever chemin faisant sur notre caractère s'appliquent, avec combien plus de justesse, au caractère prussien! — D'autre part, l'Irlandais, ou plutôt le Celte, car c'est là que M. Hillebrand veut en venir, nous apparaît, à la date où il se révèle à nous dans sa pureté native, comme essentiellement doué de cette *religiosité* dont nous sommes, paraît-il, absolument dénués. La part du Gaël dans le Français de nos jours est aussi chétive que celle du celtique dans notre langue, et M. Hillebrand a, nous le croyons, cédé aux séductions d'un rapprochement plus spécieux que solide.

Mais n'importe! il a fait effort d'impartialité, et il faut lui savoir gré d'avoir osé dire et répéter en des articles allemands que la France n'est pas morte encore, que, si elle a besoin de prendre des leçons auprès de l'étranger, elle est capable aussi de le payer de retour, et de donner au monde, aujourd'hui comme aux jours de sa grandeur politique, de salutaires enseignements.

QUESTIONS MILITAIRES

Les écoles militaires en Prusse (1)

Nous ne nous proposons pas, en cet article, de faire une étude *critique* des écoles où se distribue, en Prusse, l'instruction militaire : c'est un simple exposé statistique qui fera l'objet de ces pages. C'est qu'en effet il nous semble que le principal mérite de ces établissements d'instruction, — au point de vue, du moins, où il convient à la France de les étudier, — réside dans l'extrême précision avec laquelle tout y est prévu, réglé, administré, c'est-à-dire dans les chiffres où s'en résume l'économie et l'esprit même. Le récit de la guerre de 1870-1871, publié par l'état-major prussien et dont la *Revue politique* a dernièrement donné la substance à ses lecteurs, contenait, entre autres détails utiles à relever, une critique à notre adresse, ou, pour mieux dire, à l'adresse de notre administration militaire d'il y a deux ans, sur cette illusion où elle avait été de croire que les transports sur les voies ferrées pourraient s'improviser, s'organiser du jour au lendemain et au dernier moment. L'improvisation! c'est là, non pas seulement en matière de transport, mais sur tous les points et dans toutes les parties, c'est là surtout qu'a été la cause de notre infériorité. A mesure qu'on s'éloigne de ces dates néfastes et qu'elles se dégagent du brouillard de passion et de douleur qui les enveloppait d'abord, une vérité s'en dégage aussi, réconfortante et féconde pour l'avenir : c'est que de tous les témoignages, même les plus hostiles, il ressort que la guerre était *improvisée* de notre part, qu'elle avait été longuement, savamment combinée chez nos ennemis. Tandis que chez nous, dans toutes les branches de l'organisation militaire, une part fort large était abandonnée au hasard; tandis que, nous fiant à la présence d'esprit, à la spontanéité française, nous comptions, cette fois comme toujours, sur les inspirations heureuses qui ne sauraient manquer de nous venir en présence de la nécessité, la Prusse ne confiait rien à la fortune de ce qui peut lui être dérobé par le travail et l'étude, et le fameux *bouton de guêtre* du maréchal Lebœuf, si cruellement déplacé sur ses lèvres, n'eût été dans la bouche de M. de Stosch, par exemple, que l'expression fidèle du pédantisme méticuleux et salutaire avec lequel l'Allemagne s'était préparée à cette campagne. Voilà pourquoi nous nous proposons de faire aujourd'hui un exposé tout statistique, tout de chiffres et de faits. C'est la vraie manière, la seule peut-être, de peindre avec quelque exactitude, et sans en fausser le caractère, l'organisation prussienne; c'est aussi le meilleur moyen de nous rendre service à nous-mêmes, car il nous importe essentiellement de recouvrer cette précision rigoureuse qui a fait de tout temps la force et la gloire du génie français, mais que la mollesse abandonnée, que l'indécision flottante et rêveuse de l'empereur avait, par une contagion fatale, trop profondément altérée.

(1) On ne s'occupera en cet exposé que des écoles destinées à former de futurs officiers, en laissant de côté tout ce qui a trait à l'éducation militaire du sous-officier et du simple soldat.

I

LE CORPS DES CADETS

Fondé en 1717 par Frédéric Guillaume Ier, réorganisé sous le règne de Frédéric II, et soumis depuis lors, sans modification considérable, aux mêmes règlements, *le Corps des cadets* a pour mission de fournir aux fils d'officiers surtout, et aussi aux jeunes gens sortis des autres classes sociales, une instruction générale mais cependant empreinte d'un caractère militaire. Il constitue, à vrai dire, une pépinière pour le corps des officiers. Jusqu'en 1866, il entrait, en moyenne, 190 cadets par an dans l'armée, soit une proportion de 42 pour 100 sur le chiffre total des officiers ; mais à partir de cette année, le nombre des cadets n'a cessé de croître ; en 1870, il était déjà de 410, et, d'après les dernières informations, il aurait actuellement passé 500.

Budget.

En 1871, il était fixé, pour tous les établissements de cadets de la Prusse, de la façon suivante :

Subvention de l'Etat.....	237 794 th. 17 gros.
Recettes.....	296 580 — 1 — 9
Revenu total.....	534 374 th. 18 gros 9
Dépenses : Personnes.....	185 190 th. 15 gros
Matériel.....	349 184 — 3 — 9
Total.....	534 374 th. 18 gros 9

Divisions. — Le corps des cadets se divise en sept établissements, six provinciaux, et un à Berlin.

Les maisons de cadets de provinces ne sont guère que des écoles préparatoires à celle de Berlin ; elles ne mènent pas leurs élèves au delà des études de *troisième*, et encore ne faudrait-il pas entendre par ce mot l'équivalent de la classe qui se nomme ainsi dans nos lycées. C'est à la troisième des *Real-Schulen* que les programmes publiés à Berlin par la commission des études militaires assimilent la troisième classe des maisons de cadets. Or, les *Real-Schulen* n'enseignent, comme on sait, presque pas de latin, à peine ce qu'il en faut pour entrevoir l'étymologie des mots modernes ; et le grec ne figure même pas dans l'enseignement qui s'y donne : ce sont des écoles professionnelles, où l'on fait une part fort grande aux langues vivantes et aux sciences appliquées. C'est absolument le même esprit, un peu étroit, nullement élevé, mais en revanche fort pratique qui règne dans les maisons de cadets ; il en résulte, comme j'ai eu l'occasion de le dire ailleurs (1), que la très-grande majorité des officiers prussiens, fort compétents en leur spécialité, sont très au-dessous des nôtres, quoi qu'on en dise, pour la culture générale, et que leur conversation, par exemple, une fois sortie de leur sphère, est la plus insignifiante du monde. Mais je ferme ma parenthèse et j'ai hâte d'en revenir aux indications, toutes techniques, que j'ai promises. Voici où se trouvent les six écoles de cadets, provinciales : 1° A Culm (fondée en 1776), à Potsdam (1801), à Wahlstatt (1838), à Bamberg (1840), à Plœn (1868), à Oranienstein (1868).

Celle de Berlin, qui porte le nom d'Institution centrale, ne compte que trois classes, la seconde et les deux années de *première* (je n'ai pas besoin de dire que la désignation de *rhétorique* est toute française et ne se retrouve pas dans la terminologie étrangère) : les élèves, entrés à dix ans dans les établissements provinciaux, arrivent à Berlin à l'âge de quinze ans, et en sortent à dix-huit ans (1).

Personnel. — J'ai dit que dès l'école on imprimait aux futurs officiers une direction militaire ; les cadets de Berlin sont, en effet, répartis en sept compagnies, et ceux des autres maisons, des succursales, en deux compagnies ; mais c'est surtout le personnel de l'enseignement et de l'administration qui fait prendre de bonne heure aux élèves ce pli de militarisme qu'ils porteront plus tard à l'armée et dans les fonctions civiles.

Le corps des cadets est commandé par un général ; les maisons de cadets sont, chacune, sous les ordres d'un officier d'état-major. Au-dessous de ces autorités se rangent 120 officiers, dont la plupart sont délégués seulement pour un service temporaire, mais dont un tiers environ demeurent à poste fixe, pour servir de cadre et perpétuer les traditions.

Toutefois, le personnel n'est pas exclusivement militaire, les employés civils y sont fort nombreux également, et, pour montrer l'importance qui s'attache à ces établissements et les soins dont ils sont l'objet, on me permettra d'ajouter ici quelques chiffres, à mon sens, fort éloquents :

9 Professeurs (2) titulaires.
45 Maîtres.
17 Gouverneurs.
51 Fonctionnaires (tels que pasteurs, économes, etc.).
139 Employés subalternes.

On le voit, c'est en tout un personnel de près de 400 membres pour 1850 cadets environ. La moitié de ces élèves se trouvent à Berlin et à Potsdam, les autres se répartissent, en proportions à peu près égales, sur les autres établissements.

Conditions d'admission. — Les écoles de cadets distinguent deux catégories d'élèves. Ce sont, en première ligne, ceux qui occupent les places dites d'État, puis, les *pensionnaires*, ceux qui, les cadres des boursiers étant remplis, obtiennent l'autorisation de suivre les cours et de loger dans la maison, moyennant une rétribution beaucoup plus considérable.

Boursiers. — Ont droit aux places d'État, c'est-à-dire à une sorte de demi-bourse qui réduit le prix de leur pension à 400 francs, 250, 100 francs même, les jeunes gens compris dans les catégories suivantes :

Fils d'officiers : 1° les fils d'officiers tombés sur le champ de bataille ou devenus invalides par suite de blessures reçues en campagne ; — 2° les fils d'officiers de l'armée en service ; — 3° les fils d'officiers en retraite ; — 4° les fils d'officiers de

(1) Voyez un article sur l'École de Saint-Cyr (n° du 1er juin 1872).

(1) Nous ne parlons ici que de la Prusse. Mais bien avant leur annexion morale à la Confédération du Nord, la Bavière, la Saxe et le Wurtemberg avaient imité l'exemple de la Prusse : la Bavière a son corps de cadets dont le siége est à Munich ; les officiers saxons se recrutent, en grande part, parmi les cadets dont l'école est à Dresde, et le Wurtemberg a constitué à Ludwisbourg un établissement analogue.

(2) On sait la différence profonde que font les Allemands entre ce titre et celui de *Lehrer* (maître). Le maître ne devient *professeur* qu'à force de services, je veux dire d'années de service ou de mérite.

l'armée morts, après de bons services, sans avoir encore atteint l'âge de la retraite, à condition que le père aura fait campagne ; — 5° les fils d'officiers non brevetés et seulement assimilés, à condition que le père aura vingt-cinq ans de service dans l'armée.

Fils de sous-officiers : 1° les fils de sous-officiers de l'armée active, tombés devant l'ennemi, ou invalides par blessures — 2° les fils de sous-officiers qui ont au moins vingt-cinq ans de bons services dans l'armée.

Fils de civils : les fils de citoyens prussiens qui ont bien mérité de la patrie par quelque acte de dévouement et de courage.

Pensionnaires. — Le nombre n'en est pas fixé : il varie suivant la quantité de places dont l'État dispose chaque année en faveur des boursiers. La pension est de 260 thalers, environ 1000 francs.

Les étrangers ne peuvent être admis élèves dans les maisons de cadets que par faveur grande et par autorisation royale. En revanche, ils payent une pension beaucoup plus élevée : 1350 francs.

Nouvel exemple de l'hospitalité prussienne !

II

LES ÉCOLES MILITAIRES

Jusqu'en 1859, l'enseignement spécial militaire était donné aux aspirants-officiers dans des écoles dites divisionnaires. Chaque division avait son école et les sous-officiers étaient autorisés à en suivre les cours. Depuis cette date, ce système a été profondément modifié, on s'est décidé à avoir moins d'écoles, afin de les avoir plus complètes, plus techniques, plus efficaces, elles ont été détachées et reléguées en dehors des cadres, afin que le sous-officier, pendant le séjour qu'il y fait, puisse s'adonner tout entier à *la science militaire.* — Ces écoles sont aujourd'hui au nombre de sept, établies dans les villes suivantes :

Potsdam...	pour la garde,	le 3e et le 5e	corps d'armée
Neisse.....	—	5e et le 6e	—
Erfurt.....	—	4e et le 12e	—
Engers....	—	7e et le 8e	—
Cassel.....	—	4e et le 11e	—
Hanovre...	—	9e et le 10e	—
Anclam....	—	2e, 3e, 9e	—

Personnel enseignant. — La direction des études est confiée à un officier d'état-major sous les ordres duquel sont placés huit capitaines-professeurs, qui se partagent les quatre cours techniques et spéciaux que voici :

1. Tactique.
2. Science des armes.
3. Fortifications.
4. Topographie, levé de plans, etc.

Le professeur de tactique est chargé en outre de faire une série de leçons sur « le service militaire », et celui des professeurs dont les goûts sont les plus littéraires est tenu de faire quelques conférences sur le « style militaire ».

Outre ce personnel de professeurs titulaires, chaque école compte six lieutenants auxquels incombent la surveillance, l'enseignement de l'équitation, de l'escrime, de la gymnastique. Ce sont de véritables adjoints qui complètent par les exercices pratiques les leçons toutes théoriques du titulaire. Sur ces six lieutenants, le règlement veut qu'il y ait, au moins, deux officiers de cavalerie, et un officier sorti de l'École centrale de gymnastique.

Les élèves. — Tout aspirant au titre d'officier est tenu d'avoir suivi les cours d'une école militaire, c'est une condition *sine quâ non.* Je me trompe, on accorde parfois une dispense aux jeunes gens qui ont suivi, trois ans durant, les cours de quelque université et qui ont obtenu des certificats de travail satisfaisants.

On ne peut entrer à l'école qu'après cinq ou six mois de service actif et que muni d'un brevet constatant qu'on est *bon soldat.*

Est-il besoin de faire remarquer l'utilité grande de cette disposition et les conséquences qui en résultent ? Nous nous contentons d'indiquer les deux plus saillantes : c'est d'abord que l'école ne compte pas d'amateurs ; — quiconque n'a pas la vocation ne résiste pas à cette épreuve préalable d'un semestre, — c'est ensuite que, délivré du soin de faire des soldats, l'école peut remplir consciencieusement les programmes d'études que j'ai indiqués plus haut.

Durée des études. — Le séjour à l'école est de dix mois (du 1er octobre au 31 juillet), et se divise en deux parts fort inégales, l'une *toute théorique*, allant d'octobre à la mi-juin : l'autre, ne durant que six semaines, toute d'exercices et d'application.

Les élèves, au lieu d'être agglomérés en classes de 280, de 300 élèves même, comme en certaine école qu'il n'est pas besoin de nommer, sont répartis en divisions de 30 au plus.

Sanction des études. — A la fin de chaque trimestre, les différents professeurs de l'École inscrivent sur le livret de l'élève les notes qu'il a obtenues. A la fin de l'année, les professeurs se réunissent en conférence générale, et, d'après les notes trimestrielles, déclarent si l'élève est mûr ou non pour l'examen d'officier. Sans ce certificat de maturité, l'aspirant ne peut se présenter à l'examen.

En cas d'échec, à la fin de la première année, les élèves peuvent être autorisés à redoubler, mais ce n'est qu'en cas de conduite excellente et quand ils peuvent invoquer des circonstances atténuantes. Si leur travail a été insuffisant, si leur conduite n'a pas été irréprochable, ils sont impitoyablement renvoyés de l'école.

Budget des écoles militaires pour 1871

Pour le personnel.....	63 740 th.
Pour le matériel.....	37 817 —
Total.....	101 557 th.

III

ÉCOLE D'ARTILLERIE ET DE GÉNIE

Véritable école d'application, cet établissement situé à Berlin et qui compte parmi ses maîtres les hommes de science les plus considérables, ne reçoit que des officiers.

Budget de l'Ecole

Personnel	18 566 th
Matériel	5 916 —
Total	24 482 th.

IV

ACADÉMIE DE GUERRE

C'est à notre école d'état-major que répond, toutes réserves faites, cette institution militaire, auquelle convient à merveille son nom savant d'*Académie*. L'enseignement supérieur de l'officier, tel est le but qu'il s'est proposé dès 1816, et que, depuis une génération surtout, il ne remplit que trop exactement.

Le recrutement de l'Académie témoigne, à lui seul, du soin jaloux que le gouvernement apporte à cette pépinière de généraux. « Ne peuvent y être admis. — tel est est le texte de l'instruction royale de 1868, — que les officiers qui ont trois ans de service actif, à la condition d'être de bonne conduite, de bonne santé, d'une situation de fortune aisée ; à la condition d'avoir des dispositions spéciales pour une carrière supérieure et de s'être préparés à l'école par des études personnelles. »

Ces capacités sont constatées par une commission d'officiers d'état-major.

Les études de cette école sont réparties sur trois années. Pendant les vacances, qui durent trois mois, les officiers-élèves rentrent dans leurs régiments.

Les officiers qui se sont distingués à l'école, et qui, au bout de trois années, sont jugés capables d'entrer dans l'état-major ou de servir dans l'enseignement, sont recommandés au roi par l'inspection générale, et, durant l'année qui suit leur sortie de l'Académie, ils sont versés, tour à tour, dans les différentes armes.

Budget de l'Académie

Personnel	21 270 th.
Matériel	5 498 —
Total	26 748 th.

Cet exposé rapide aura peut-être suffi à justifier ce que nous disions en commençant : qu'en Prusse tout est concerté, prévu, réglé jusqu'aux moindres détails. Nous serions heureux si cette conclusion s'imposait, pressante, au lecteur de ces pages ; nous serions heureux surtout si la commission à qui incombe la tâche difficile de réorganiser notre armée s'inspirait, en ses réformes, de cet esprit de précision. V.

QUESTIONS PHILOSOPHIQUES

La Critique philosophique, journal hebdomadaire in-8°, publié sous la direction de M. Renouvier.

Qu'on s'en réjouisse ou qu'on s'en afflige, il faut convenir que le temps présent ne sourit guère aux études spéculatives et abstraites, surtout à celles qui ont pour objet les éternelles choses de la raison. Aussi, on ne s'étonne point de ne pas voir en France un seul journal philosophique. Si quelqu'un s'avisait de fonder quelque chose de ce genre, il serait sûr d'en être pour sa peine et pour son argent. L'expérience a été faite il y a quelques années, timidement, par l'estimable M. Fauvety, qui créa la *Revue philosophique*, puis par M. Martin, qui publia par livraisons mensuelles un *Annuaire philosophique*. Ces recueils n'ont pas tenu devant l'indifférence du public. Cependant la philosophie y était mêlée à tout ce qui peut en accroître l'intérêt et l'importance, aux discussions de morale, de politique, de religion, etc. C'est aussi, comme on va le voir, le procédé qu'emploie le directeur du journal nouveau dont le titre est écrit en tête de cet article, et auquel nous souhaitons plus de succès qu'à ses aînés. Assurément si les rédacteurs de ces recueils évitent le plus qu'ils peuvent les questions de métaphysique pure, de philosophie réelle, de dialectique profonde, c'est qu'ils savent trop bien que le nombre des esprits enclins à méditer et à penser est très-petit, c'est qu'ils sont trop convaincus de l'incapacité et de l'indifférence de la majeure partie du public éclairé, en ce qui touche les plus grandes et les plus graves questions de l'ordre abstrait.

La *Critique philosophique* a donc déjà, quant au contenu, ce premier caractère d'être un journal politique, religieux, économique, pédagogique autant qu'un journal philosophique. Ce n'est pas seulement pour donner plus d'actualité, d'opportunité et de vie à ce journal, que MM. Renouvier et Pillon y introduisent l'examen des problèmes concrets relatifs à la conduite des mœurs et au gouvernement des sociétés. Ils sont convaincus que la philosophie n'en doit pas être séparée. Bien plus, ils affirment qu'il y a une « philosophie républicaine », et que cette philosophie est la leur, le *criticisme*. On voit tout de suite les allures du journal. C'est un recueil tout à fait au courant des événements quotidiens, exprimant en termes plus ou moins philosophiques son opinion sur M. Rossel, sur M. Jules Simon, sur M. Guizot, sur les questions ouvrières, sur nos affaires avec l'Allemagne, etc. C'est une série d'articles variés, moitié philosophiques moitié politiques, écrits non sans habileté, quoique parfois avec pesanteur, aboutissant tous, par des voies plus ou moins détournées, à la confirmation des idées personnelles de M. Renouvier et de son disciple M. Pillon, car la *Critique* n'en reçoit pas d'autres.

Ce n'est pas là, nous l'avouons, ce que nous aurions désiré, et la lacune que déplorent les amis de la philosophie subsiste toujours. La *Critique philosophique* n'est pas ce recueil vaste par les dimensions, impartial et large au point de vue des doctrines, étranger aux disputes temporelles, accueillant tous les travaux d'austère critique et de longue pensée, toutes les productions philosophiques d'un ordre original, enfin suivant et décrivant le mouvement des idées, en France et à l'étranger, avec une sereine impartialité. Au lieu de ces

vraies archives de philosophie qui sont toujours notre rêve, nous n'avons que le Bulletin hebdomadaire des sentiments de la petite école représentée par MM. Renouvier et Pillon.

M. Renouvier a exposé sa philosophie à lui dans de gros volumes que le public ne connaît guère, et dont il serait difficile de donner en peu de mots une idée précise. A vrai dire, ce n'est qu'une reproduction du kantisme, une métaphysique niant la métaphysique. M. Renouvier et son disciple M. Pillon croient, comme le penseur de Kœnigsberg, aux idées de la raison pure, aux affirmations *à priori* de l'entendement, mais ils nient la réalité ou du moins la connaissance des objets qui correspondent à ces idées. Pour eux, toute théorie relative aux causes, aux essences, aux principes, est vaine en sa conclusion. D'autre part, ils acceptent et défendent avec force la doctrine kantienne de la raison pratique, qui, indifférente aux témoignages de la raison pure, établit comme règles de la vie morale, la liberté et l'immortalité de l'âme. Sceptiques et empiriques en philosophie naturelle, croyants et finalistes en philosophie morale, voilà la définition psychologique des auteurs du recueil dont nous parlons ici.

Ce qui paraît préoccuper principalement M. Renouvier, c'est la morale. Il y ramène tout. C'est pour lui le centre de la philosophie. Ne voyant pas que la métaphysique est une chose abstraite et l'éthique une chose concrète, que la première est absolue et la seconde relative ; il entreprend de constituer *à priori* et indépendamment de toute considération physique, sociale, économique, etc., la science qui pourtant dépend le plus de tout cela, la science des mœurs. Il ramène à un système de formules rigides et de principes irréductibles ce qu'il y a au monde de plus compliqué, de plus changeant, de plus subordonné aux mille conditions qui étreignent la nature humaine. C'est après avoir ainsi conféré à la morale, la certitude, l'unité et la généralité qui ne lui appartiennent pas, qu'il en destitue la métaphysique qui est par excellence la science infaillible, une et générale.

On n'a pas encore renversé plus complétement l'ordre naturel et logique des choses.

Ces remarques permettent de prévoir quels jugements M. Renouvier et son disciple doivent porter sur les diverses philosophies rivales. Il n'ont que du dédain pour les partisans de M. Cousin, qui, sans dogmatisme arrêté, sans méthode inflexible, cherchent la vérité partout et entreprennent de constituer une philosophie respectueuse de la tradition et de l'histoire ; pour les positivistes, qui mettent la morale à sa place et à son rang, et sont francs dans leurs négations métaphysiques ; pour les idéalistes de toute sorte, — parmi lesquels nous nous rangeons, — qui croient fermement à l'éternelle et indéfectible prééminence de l'esprit, et considèrent la science des principes de la nature comme positive, autonome, lumineuse, de la plus radieuse lumière qui puisse éclairer l'homme ! La *Critique* est sévère aux matérialistes, parce que ce sont des métaphysiciens qui affirment quelque chose touchant la matière. Elle n'a guère de tendresse que pour ces étranges philosophes qui, associant à la moderne Hume, Berkeley et Kant, entreprennent de nos jours une restauration savante et élégante du pyrrhonisme absolu, en ayant soin d'affirmer d'autre part que la vie future leur paraît démontrée et que le catholicisme est une religion irréprochable.

Certes, nous sommes tolérant en fait de philosophie, et nous comprenons sans peine les divergences et les conflits dans le domaine de la spéculation. Mais nous nous étonnons qu'on persiste à se décorer du titre de philosophe et à défendre les prérogatives de la philosophie, quand on la décapite systématiquement. C'est ce que font les rédacteurs du journal dont nous venons d'entretenir le lecteur. Ces écrivains, qui ont de l'érudition et de la science, de la pénétration dialectique et du goût pour la méditation, dont nous admirons d'ailleurs les talents de toute sorte, ne sauraient nous en vouloir de la franchise avec laquelle nous avons caractérisé leur philosophie. Cela ne nous empêche pas et cela n'empêchera personne de suivre avec intérêt la lutte courtoise qu'ils soutiennent contre les droits de la raison, et leurs efforts pour faire servir tous les objets de la spéculation au bénéfice de la morale et de la politique. On ne peut que souhaiter le perfectionnement de ces deux sciences, et si M. Renouvier y contribue, cela compensera le tort qu'il essaye de faire à la métaphysique.

FERNAND PAPILLON.

BULLETIN DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des sciences morales et politiques

I

LA QUESTION OUVRIÈRE EN ANGLETERRE

M. *Edwin Chadwick*, correspondant de l'Académie pour la section de morale, de passage à Paris, a présenté, dans la séance du 12 octobre, quelques considérations sur le mouvement du salariat en Angleterre.

Nous nous persuadons que l'Angleterre est la terre classique des inventions mécaniques et qu'on s'y laisse séduire à première vue par la conception de quelque machine ingénieuse. Nous nous trompons. Si la machine s'est substituée à la main d'œuvre, ce n'est que parce que les prix de revient du travail manuel se sont successivement élevés de manière à porter atteinte aux intérêts des industriels. Or, les bras deviennent de jour en jour plus rares et par conséquent plus chers, et la machine vient y suppléer avec économie.

D'après M. Chadwick, l'émigration aux États-Unis a pris des proportions inquiétantes ; elle n'enlève pas moins de deux cent mille adultes par an, quoiqu'en disent les statistiques. Si l'on ajoute à ce chiffre celui des hommes qui sont enlevés pour le service de la marine marchande et l'industrie des colonies, on s'explique aisément qu'il y ait pénurie de bras. Un fait très-remarquable signalé par M. Chadwick, c'est que les domestiques mâles sont hors de prix ; ils jouissent pourtant d'un traitement et d'un confort moyen de beaucoup supérieurs à ceux des domestiques de nos meilleures maisons françaises.

Il ne faut donc pas s'étonner que les fabricants anglais aient été contraints successivement de réduire les heures de travail, d'augmenter les salaires et de composer avec les grèves. Les ouvriers, de leur côté, ont procédé avec beaucoup d'habileté. Dans plusieurs industries ils n'ont point demandé d'augmentaton, mais simplement une réduction dans le temps du travail. Mais ils ont ajouté une clause à leurs conditions, c'est qu'ils auraient le privilége de fournir du travail supplé-

mentaire. Ils sont arrivés ainsi à l'augmentation qu'ils désiraient.

Faut-il se plaindre de cet état de choses? M. Chadwick ne le croit pas. Les *trade's unions* ont obtenu un certain succès tant qu'elles se sont bornées à n'agiter que quelques corps de métiers. Mais aujourd'hui qu'elles les agitent tous, elles se paralysent les unes les autres, car les intérêts de ceux-ci sont en opposition avec les intérêts de ceux-là. Le grand coup, le coup mortel a été porté par la grève agricole. Le salaire de la culture augmentant, les aliments ont haussé de prix. Aussi y a-t-il une hostilité profonde entre les ouvriers de l'industrie et ceux de l'agriculture.

D'un autre côté, les ouvriers employés dans les colonies tendent déjà à rentrer pour la plupart en Angleterre après quelques années de séjour à l'étranger. « Comment se fait-il, leur demandait M. Chadwick, que gagnant six shellings par jour là-bas, vous reveniez ici n'en gagner que quatre? » — Parce que la vie, là-bas, est plus chère! répondaient les rapatriés.

II

LA CONCURRENCE DE L'INDUSTRIE ALLEMANDE

Dans un mémoire sur *la situation économique de l'Alsace-Lorraine depuis l'annexion*, M. Louis Reybaud examine la prétention des Allemands, et particulièrement des Allemands de Berlin, de supplanter l'industrie française sur les différents marchés de l'Europe et du monde. Cette prétention peut être fondée en ce qui concerne quelques industries grossières, mais il est inadmissible que l'Allemagne puisse nous faire une concurrence sérieuse en fait d'industries artistiques. La raison la plus simple est qu'on manque de goût à Berlin et que le goût ne s'acquiert pas comme le territoire et les milliards. N'en déplaise à Herr Krupp, l'*article de Berlin* ne fera jamais tort à l'*article de Paris*.

Il est vrai qu'on se fonde sur l'acquisition de l'Alsace-Lorraine pour infuser le sang de l'art français dans la veine allemande. L'Allemagne invoquera comme un fruit de la souche germanique le travail des annexés; mais les Neo-Germains formés à l'école française seront-ils disposés à faire hommage de leurs œuvres au génie teuton? Ils n'auraient garde, la signature allemande serait déjà pour eux une cause de discrédit, et par cela seul que leurs produits ne seraient plus d'origine française le monde entier les mettrait en seconde ligne.

Mais admettons un instant qu'ils aient le courage d'entreprendre la lutte et que, sollicités par quelque *arbiter elegantiarum* de leur nouvelle patrie, ils cherchent à se surpasser eux-mêmes. Leur tentative serait-elle couronnée de succès? Nous répondons hardiment *non*, avec la conviction calme et sereine de M. Louis Reybaud.

A tout art, si frivole qu'il soit, il faut des inspirateurs et des appréciateurs. Où les trouver hors de Paris? C'est là seulement que le public a du goût, là seulement que le commerce, s'inspirant des exigences de son milieu, donne aux produits du monde entier cette valeur futile, mais séductrice, qui fait une merveille d'un rien, valeur souvent inappréciable, valeur par excellence dont le monde entier médit avec une jalousie cupide, mais qu'il recherche avidement. Qu'une industrie cesse d'avoir cours à Paris, elle se corrompt comme un fleuve à qui l'on enlèverait à la fois sa source et son embouchure.

Les preuves abondent à l'appui de ces assertions. Pour l'industrie du Haut-Rhin, il n'y a pas d'autre capitale que Paris. C'est là qu'est l'entrepôt général des tissus alsaciens; le régime de faveur destiné à atténuer provisoirement les crises de la séparation est comme la dernière lueur d'une flamme expirante. Sans doute, cette industrie ne sera pas anéantie quand il lui faudra ne regarder que du côté de Berlin; mais elle se transformera, deviendra teutonne, et se bornera à faire concurrence aux autres fabriques allemandes.

Les Allemands qui ont quelque sens le savent bien et ne craignent point de le dire. M. Charles Müller (de Halle) fait remarquer à ses compatriotes que l'art demande une longue éducation. Or, la Prusse est de beaucoup inférieure non-seulement à la France, mais même à l'Angleterre, dans les œuvres de goût, et il est peu probable qu'elle arrive de sitôt à se mettre à leur niveau. Ce qui lui manque avant tout, ce sont des collections de modèles et des écoles de dessin. Or, il ne suffit pas de copier les modèles fournis par les nations voisines si l'on veut se créer un marché; il faut aussi et surtout produire des modèles originaux. Sans doute, on essayera d'en produire, mais on ne fait pas de l'art sur commande officielle, même en France; l'art a surtout besoin de liberté et l'Allemagne ne se dirige pas aujourd'hui vers les latitudes artistiques.

Un autre Allemand fort expert en ces matières, M. Gustave Meyer, membre de la Chambre de commerce de Bielefeld, traitant en particulier la question de l'acclimatation de l'industrie alsacienne, met fort judicieusement en lumière les difficultés de la question. La supériorité de cette industrie sur celles de l'Allemagne ne saurait être contestée: « Sans doute, les tissus de coton allemands ont leurs qualités, et entre autres la solidité et le bas prix; mais comme beauté d'exécution dans la filature et le tissage, dans la teinture, dans l'impression, même dans les détails secondaires, ils restent fort en arrière de l'industrie alsacienne. Encore moins peuvent ils lutter pour le goût et l'originalité dans l'invention.

« Le gouvernement prussien, continue M. Meyer, ne s'est pas fait illusion; il a vu par où ses industries péchaient, et il a essayé d'y porter remède. Des actes sont là qui en font foi, notamment l'organisation complète des écoles d'arts et métiers et des écoles de dessin qui y sont annexées. Aux créations officielles se sont jointes des créations privées: à Stuttgard, un dépôt de modèles; à Carlsruhe, le conservatoire des arts et métiers; enfin, à Berlin, sur le type anglais, un musée destiné à mettre sous les yeux des artisans et du public une collection choisie d'objets anciens et nouveaux d'art industriel. »

Voilà bien des efforts. Prétendre qu'ils ne porteront aucun fruit serait assurément ridicule; mais les fruits ne seront point ce qu'en attendent les *patriotes* de Berlin. C'est moins la création d'un marché original que la destruction du marché de Paris qu'ils poursuivent. La haine les égare; elle est mauvaise conseillère. S'ils s'obstinent à supplanter Paris, ils ne feront rien de bon; s'ils se contentent, au contraire, de chercher à produire une industrie allemande, ils ont quelques chances de succès.

Mais, disent-ils, nous avons maintenant les ouvriers de l'Alsace et nous les transplanterons à Berlin. Pourquoi n'y fe-

raient-ils pas les mêmes étoffes qu'à Mulhouse ? A quel titre leurs élèves seraient-ils inférieurs à ceux qu'ils formaient en Alsace ? — Le raisonnement est spécieux. M. Gustave Meyer y répond avec un grand sens : « Ce qui fait surtout la supériorité des fabriques de l'Alsace, dit-il, c'est qu'elles travaillent pour le marché de Paris. Changez la clientèle, vous changez l'inspiration et les exigences. »

Une Berlinoise en effet ne s'habille pas comme une Parisienne : ce qui fait le charme de celle-ci fait précisément le ridicule de celle-là. Les errements si brusques et si capricieux de la mode de Paris sont un défi perpétuel à l'esthétique du reste de l'univers. Quand la mode parisienne d'hier commence à s'étaler sur les bords de la Sprée, elle est déjà démodée sur les bords de la Seine, elle est ce qu'est le journal de la veille au journal du jour. Sans doute, cette inconsistance accuse un peu de frivolité, mais elle se résume en beaux et bons écus sonnants qui font notre fortune. Les milliards que nous rapportent notre amour du changement et nos fantaisies peuvent être enviés par la Prusse ; mais pour acquérir à nos dépens le revenu d'un semblable capital il faut qu'elle le paye de son sang. Le pis est que ses jolies femmes ne seront jamais jolies qu'à Paris et qu'elles y viendront tant qu'elles le pourront pour y jouir de leur beauté. Elles savent fort bien que six mois après leur retour à Berlin elles seront fagotées comme des caricatures. Ce qui est vrai des femmes l'est également pour l'art ; l'art a son milieu de prédilection, et ni l'or ni le canon ne sauraient l'en faire changer.

« Vous aurez beau vous targuer de votre supériorité sur les Français, s'écrie Wolfgang Metzel en s'adressant à ses compatriotes, vous n'êtes que leurs singes. Vous vous habillez, vous vous donnez un air à la française. Est-ce donc ainsi que vous affirmez la supériorité germanique ? »

Que Paris soit capitale de la Seine ou capitale du monde, son influence en matière de goût n'y saurait perdre ou gagner. Il en était de même d'Athènes. Ni Berlin ni Londres même ne sauraient lui ravir sa supériorité, car la tentative actuelle de Berlin a été faite par Londres sur une autre échelle et avec de bien autres ressources.

Il y a une quinzaine d'années déjà que les Anglais se proposaient de nous enlever le monopole de l'*article de Paris*. L'amour-propre national, l'argent, les séductions, la réclame, ne firent point défaut ; on fondait à grands frais ce fameux musée de Kensington qui n'avait point son pareil au monde ; on faisait venir à grands frais artistes et dessinateurs de Paris. Le tapage fut tel, qu'on put croire un instant que *c'était arrivé*. La distance entre l'art anglais et l'art français était si peu considérable, qu'il semblait possible de la combler. On parlait déjà de notre décadence ; la presse d'Angleterre et la presse d'Amérique (Dieu sait quel bruit font ces presses-là) la proclamaient sur tous les tons. La bonne petite presse allemande accordait son fifre à ces saxhorns. On faillit trembler même au cœur de Paris. De tout cela qu'est-il résulté, demande M. L. Reybaud ? beaucoup d'argent perdu, un découragement profond et des démonstrations irréfutables d'impuissance. Le musée de Kensington n'est plus qu'un musée de curiosités, la colonie des artistes français et du petit monde élégant qu'ils avaient amené s'est dispersée. Elle ne se composait pas uniquement de transfuges séduits par l'or britannique ; elle comprenait un certain nombre d'artistes d'élite chassés à Londres par les événements politiques de 1848, stimulés par la nécessité de pourvoir aux besoins d'une nouvelle existence, et qui ne pensaient point faire acte de défection en utilisant leur talent sur le sol étranger.

Rien ne leur manquait, sinon l'inspiration de leur milieu natal ; ils s'aperçurent qu'ils ne progressaient plus, qu'ils restaient stationnaires ; ils se sentaient décliner. Les uns se résignèrent à faire de l'art à l'anglaise, les autres revinrent à Paris pour s'y retremper.

Il est donc permis d'espérer, dit M. Louis Reybaud, que « sur ce terrain, la France ne sera pas plus vaincue par l'Allemagne qu'elle ne l'a été par l'Angleterre ; que Paris résistera à la concurrence de Berlin comme il a résisté à celle de Londres » ; qu'avant de prétendre rivaliser avec nous, les Allemands doivent chercher à s'élever au niveau de l'Angleterre, et ils en sont encore beaucoup plus loin qu'ils ne le pensent. Pour conclure d'ailleurs, la position commerciale, la *place* de Berlin, manque d'homogénéité. L'unification de l'Allemagne n'est que superficielle, les mœurs, les aspirations et les degrés d'éducation y sont bien différents d'un pays à l'autre. Les exigences d'un Saxon ne sont point les mêmes que celles d'un Poméranien ; leurs goûts sont plus différents encore. L'Allemagne du Sud, plus délicate que l'Allemagne du Nord, n'ira pas s'approvisionner à Berlin dont elle est plus éloignée que de Paris. La situation géographique de la capitale du nouvel empire allemand ne saurait constituer un centre commercial pour l'Allemagne, encore moins pour l'Europe, à plus forte raison pour les deux mondes.

Société de géographie

I

REPRISE DES SÉANCES

La Société de géographie a repris le cours de ses séances ordinaires et inauguré son cinquante-et-unième anniversaire. M. *d'Avezac*, membre de l'Institut, président du bureau central, après avoir accordé à la mémoire de M. Delannay, son collègue, un juste tribut de regrets pour la perte inopinée que vient de faire la Société de Géographie dans la personne du directeur de l'Observatoire et du promoteur de la carte physique de la France, a pu se féliciter des progrès réalisés par la Société dans la dernière campagne : le développement de l'enseignement de la géographie dans les lycées, les honneurs rendus aux représentants de la Société dans les grands congrès scientifiques de l'Europe, notamment à Bordeaux, à Saint-Pétersbourg et à Brighton ; enfin le nombre toujours croissant des membres, et la prospérité des entreprises dues à à leur initiative.

M. *Maunoir*, secrétaire général, rappelle cette expédition de l'exploration du Tonkin à laquelle la Société a pris une si grande part, en votant la première une subvention de 10 000 francs. Il informe ses collègues que le ministère de l'instruction publique a affecté une somme de 20 000 francs à la même destination, et que notre colonie française de Cochinchine se propose de fournir d'autres subventions non moins importantes.

L'honorable secrétaire signale en outre qu'un certain nombre de conseils généraux ont voté des fonds pour la propaga-

tion de l'enseignement géographique en France. Il n'est pas inutile de mentionner ici quelques-uns de ces votes :

Le conseil général de la Somme a voté 1000 francs pour cinquante abonnements au *Bulletin de la Société de Géographie* pour cinquante communes du département ; le conseil général du Vaucluse a voté 600 francs, celui de la Haute-Vienne 100 francs; celui du Puy-de-Dôme, 300 francs; celui du Tarn-et-Garonne 120 francs pour la même affectation.

D'autres conseils généraux ont voté des sommes considérables pour l'acquisition de cartes et de matériel de l'enseignement géographique, et le dressement de cartes départementales. Il faut mentionner spécialement les départements de la Seine-et-Marne, de l'Indre, et particulièrement celui de l'Aube qui a voté une subvention de 7000 francs.

On ne saurait trop mettre en lumière ce retour spontané de la France vers les études géographiques.

II

LES CÔTES DE LA NORVÉGE ET LE GULF STREAM

M. le docteur *Broch*, ancien ministre de la marine et des postes du royaume de Norvége, fait une intéressante communication sur les travaux topographiques et les sondages exécutés le long des côtes norvégiennes.

M. le docteur Broch a présenté d'abord à la Société, au nom du lieutenant-colonel d'état-major L. Broch, chef du bureau topographique de Christiania, la collection des cartes publiées en 1871-1872 par le gouvernement norvégien. Elles font suite à celles que le docteur Broch a déjà présentées à la Société en 1867 et en 1870.

La nouvelle collection consiste : en cartes générales des routes de la Norvége méridionale jusqu'à 67 degrés latitude nord à l'échelle de 1/800 000 ; en cartes départementales à l'échelle de 1/120 000 ; en cartes rectangulaires comme les feuilles de la carte de France à 1/100 000 : enfin en cartes des côtes, à l'échelle de 1/50 000.

Ces cartes, fort remarquables, sont dressées avec beaucoup d'activité, car le gouvernement a spontanément et considérablement augmenté les ressources du bureau topographique de Christiania.

Les relevés hydrographiques du littoral et des mers avoisinantes sont faits par un bateau à vapeur spécialement construit à cet effet. On y exécute les sondages au moyen de la vapeur, ce qui permet d'obtenir une plus grande rapidité d'opérations et surtout un plus haut degré de précision. La multiplicité des sondages, qui permet de répéter les épreuves à des distances très-rapprochées les unes des autres, fournit des données du plus haut intérêt sur le relief intérieur du lit de la mer et les différents couches d'eau. Le premier avantage qu'on en a retiré a été de découvrir un grand nombre de bancs poissonneux, jusque-là inconnus, et que les pêcheurs s'empressent d'exploiter.

Mais les hydrographes norvégiens sont aussi sur la piste de découvertes scientifiques de la plus haute importance en ce qui concerne le lit de l'océan Glacial, et particulièrement le grand courant du Gulf Stream. Il paraît certain que la branche la plus importante de ce courant a creusé ou s'est approprié le long du littoral norvégien une sorte de vaste fossé qu'il remplit tout entier de ses eaux chaudes, à de très-grandes profondeurs.

Le Gulf Stream prend naissance à la mer des Antilles. Il paraît avoir la même origine que le grand courant équatorial qui va directement de la mer des Indes à l'Amérique occidentale à travers l'océan Pacifique, le long de l'équateur, en s'étalant sur toute la largeur de la zone torride. Mais les accidents de terrain le modifient considérablement dans notre hémisphère. La configuration du vieux continent le force à se diriger vers le nord et à s'y étaler sur des surfaces plus ou moins considérables. En été, ses eaux chaudes s'épandent le long des côtes de l'Amérique septentrionale au delà du 50e degré latitude nord, et vont caresser la côte occidentale du Groënland, pour gagner le Spitzberg et de là le pôle lui-même, par 10 degrés à 20 degrés longitude est. C'est dans cette direction qu'il paraît plus facile d'aborder le pôle par voie maritime, car tout récemment encore, dans l'été de 1872, un baleinier norvégien a trouvé une certaine quantité de bois flotté sur les côtes de la terre de Gillis Land, au delà du 80e degré latitude nord. Il a pu apercevoir devant lui la mer polaire, libre de glaces à toutes les profondeurs de l'horizon.

Cette expansion du Gulf Stream au nord-ouest de l'Europe est considérablement réduite en hiver : elle ne dépasse guère l'Islande et se rabat sur les côtes septentrionales de la Norvége au nord desquelles elle vient former des tourbillons plus ou moins considérables, entre autres le Maëlstrom. Il paraît toutefois conserver une sorte de cours appréciable dans la direction du pôle vers les points de jonction du 40e au 50e degré longitude est. En tous cas, été comme hiver, elle ne s'accuse guère au delà de la Nouvelle-Zemble du côté de l'Asie.

On aurait tort de croire que les eaux chaudes du Gulf Stream coulent généralement sur le fond des mers. C'est presque toujours sur un lit d'eau froide que s'écoulent ses veines fluides. La plus grande veine qui passe entre l'Écosse et les îles Féroé pour gagner les côtes de la Norvége n'a guère plus de 600 mètres de profondeur à ce passage. Au fond se trouve non pas le lit de la mer, mais un véritable lit d'eau froide. La profondeur de la veine diminue encore au nord-ouest, entre le cap Nord et l'île de Bären ; à 200 mètres on y retrouve l'eau froide.

Au contraire : « Près des côtes de Norvége, dit M. Broch, et dans les grands golfes, dans les fiords qui pénètrent entre les montagnes de la Norvége, la mer chaude a une très-grande profondeur. C'est ainsi que le Sognefiord, au sud du grand névé de Justdalsbraën, a, près de son embouchure, une profondeur qui va jusqu'à près de 1300 mètres et qui n'est guère moindre de 800 mètres sur toute la longueur du golfe principal. Or, dans ces *fossés*, pour ainsi dire, qui entourent la Norvége, on ne trouve pas d'eau froide. Jusqu'au fond, l'eau y conserve une température beaucoup plus élevée que dans les profondeurs de l'Atlantique au-dessous du Gulf Stream. On peut inférer de là que, jusqu'au fond de ces fiords, l'eau est celle du Gulf Stream, tandis que l'eau froide qui circule ailleurs à une profondeur de 600 à 200 mètres n'y arrive pas. Si des recherches ultérieures achèvent de confirmer ce fait, il en faudra conclure que les grandes profondeurs, aux abords des côtes de la Norvége, sont séparées des eaux de l'Atlantique par une sorte de banc continu qui forme barrage et empêche les eaux froides de pénétrer dans les fiords. Une ancienne tradition des pêcheurs dit aussi qu'il existe, à une plus ou

moins grande distance du littoral, un banc côtier auquel ils avaient donné le nom de Stor-Eggen (le grand banc). On a déjà fait le relevé d'une partie de ce banc sur les côtes de Romsdalen et les cartes en seront bientôt publiées. »

Cette communication, dont on ne saurait méconnaître la gravité et dont notre Société de géographie a eu la primeur, a été accueillie avec un intérêt très-vif. Elle a donné lieu à plusieurs questions auxquelles M. Broch a répondu avec une grande précision. Qu'il nous soit permis d'ajouter quelques considérations qui nous paraissent résulter des observations diverses formulées par la science.

Il ne paraît nullement téméraire de conclure que le Gulf Stream n'a pas eu dès l'origine la direction qu'il affecte aujourd'hui. On sait que les côtes occidentales du vieux continent ont été successivement détruites sur le littoral oriental de l'Atlantique à une distance fort considérable des terres actuelles et qu'il n'en est resté que les principaux reliefs. On peut donc admettre qu'avant cette érosion de l'ancien littoral, le Gulf Stream était moins étalé, et qu'en tous cas ses eaux n'inclinaient guère vers l'est. A ce moment, sans doute, les côtes norwégiennes étaient englobées dans les glaces et presque tous les fiords actuels constituaient autant de glaciers. Leur fond en forme de cuvette, leur structure, et par-dessus tout les traces des moraines qu'ils mettent encore en évidence, élèvent cette hypothèse à l'état de certitude. A ce compte, la température de l'Angleterre aurait été à des époques reculées la même que celle du Labrador, et celle de la Norvége la même que celle du Groënland. Les baleines ne dépassaient guère la région des côtes de France et d'Espagne, mais aussi le continent européen s'étendait dans l'océan Atlantique sur une surface double de sa superficie actuelle. Que de conclusions à tirer de cette reconstitution du vieux globe, que de découvertes dans le passé, que de prévisions pour l'avenir !

Académie des inscriptions et belles-lettres

LE DIEU BORVON OU BOURBON.

Il s'agit ici d'un dieu gaulois devenu romain par la grâce d'Auguste et qui aurait donné son nom à la ville de Bourbonne-les-Bains et de Bourbon-l'Archambault. *Borvo* ou *Borbo*, c'est tout un pour les archéologues. Voilà donc les Bourbons investis d'un brevet d'antiquité qui distance de loin les titres nobiliaires des croisades! Si Virgile était né au temps d'Henri IV, il n'aurait pas eu plus d'embarras à faire descendre son héros d'une divinité celtique, qu'il n'en eut à faire descendre César du père Énée par l'intermédiaire du petit Iule.

Mais il faut le prendre de moins haut, et s'attacher aux faits. M. *Léon Renier* a communiqué à l'Académie le texte et la traduction d'une inscription vulgairement connue sous le nom de *marbre d'Autun*, sans doute parce que c'est un bronze découvert dans le bourg d'Entraines (Nièvre), l'ancien *Intirodunum*, sis à quelque distance de Clamecy.

Le texte épigraphique relevé par M. Ragon, professeur de droit romain à Poitiers, est ainsi conçu :

G. AUSACR. DEO. BORVONI. ET. CANDIDO. AERARI. SUB. CVRA. LEONIS. ET. MARCIANI. EX. VOTO. R. AERARI. DONA.

que M. Léon Renier rétablit comme il suit :

Augusto, sacrum, deo Borvoni et candido, ærarii sub cura Leonis et Marciani, ex voto recepto, ærarii donaverunt ;

Et traduit en français par ces mots :

« Aux dieux augustes, Borvon et Candidus, les ouvriers en » bronze, sous la direction de Léon et de Marcien, ont fait » cette consécration, en retour de l'accomplissement d'un » vœu. Don des ouvriers en bronze. »

La plaque votive qui portait cette épigraphe doit provenir d'un temple ou d'un autel ; les ouvriers en bronze dirigés par Léon et Marcien, leurs chefs d'atelier sans doute, étaient employés probablement à l'exploitation des mines de cuivre argentifère dont on retrouve des traces dans les environs de Clamecy.

Quant aux dieux Borvon et Candidus, il est très-difficile de démêler leur origine, leurs propriétés et leurs attributs. On conjecture que Borvon présidait aux sources d'eaux thermales ; son nom semble accuser une origine celtique et Auguste lui aurait fait les honneurs du panthéon romain. Impossible d'établir une hypothèse sur le dieu Candidus, si tant est qu'il fût un dieu.

Plusieurs doutes et quelques discussions se sont élevés à l'Académie sur l'interprétation de cette épigraphe. L'autorité de M. Léon Renier paraît avoir eu le dernier mot. Cependant il faut remarquer que l'on peut interpréter le texte de plusieurs manières différentes : SACR. peut signifier *sacrarium* ou *sacrato* : DEO peut se rapporter à Auguste et non à Borvon et à Candidus. Le vœu accompli peut être un vœu que des moyens purement humains étaient en état de satisfaire, et, dans ce cas, Borvon et Candidus seraient dépouillés de leur auréole divine. Si la politique s'en mêle, on en verra bien d'autres. C'est donc à titre de pure curiosité que nous offrons à nos lecteurs le compte rendu de cet incident archéologique.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Voulez-vous faire un voyage charmant dans un monde disparu ? voulez-vous vivre quelques heures dans la compagnie d'hommes d'élite chez qui la délicatesse du goût, l'élévation des sentiments, l'urbanité des manières, la grâce élégante du langage, s'allient à l'indépendance et à la dignité du caractère ? voulez-vous voir une femme, que dis-je une femme ! une fée ou une déesse, séduisante comme Vénus et sage comme Minerve, régnant sur ces hommes d'élite par la double puissance de l'esprit et de la beauté, et, chose incroyable mais vraie, les maintenant enchaînés à son char par les seuls liens de l'amitié ? Vous pouvez vous donner ce spectacle. La même main pieuse qui, il y a douze ans (1), nous donnait accès dans l'Olympe où a rayonné madame Récamier, nous invite aujourd'hui à contempler, éclairés d'un nouveau jour, et la déesse elle-même et le cercle brillant d'amis illustres qui formaient sa couronne (2). La mort a fait son œuvre ; de ces amis bien peu survivent : les lettres qu'ils conservaient religieusement en souvenir de l'astre éteint, madame Lenormant les a réunies. Elle espère que cette publication fera

(1) *Souvenirs et correspondance tirés des papiers de madame Récamier.* — Michel Lévy.

(2) *Madame Récamier, les amis de sa jeunesse et sa correspondance intime*, par l'auteur des *Souvenirs de madame Récamier*. — Michel Lévy.

mieux connaître encore et plus apprécier ce monde disparu, qu'on serait aujourd'hui tenté de considérer comme une fiction légendaire. Je le crois comme elle. Je crois de plus que l'image de madame Récamier apparaîtra environnée d'une auréole plus pure encore. L'attaque directe n'était pas possible; mais c'était déjà trop que certains froncements de sourcils des puritains ou que certains sourires des sceptiques : il faut maintenant s'incliner. Ce qu'il y avait en elle de bon, de délicat, de charitable, je dirais presque de maternel, si ce mot ne semblait jurer avec une grâce jusqu'au dernier jour printanière, se révèle dans cette correspondance. On lui pardonne tant de passions inspirées. Si tous ses amis ou presque tous avaient commencé par l'aimer d'amour, elle se sentait si invulnérable et se jouait avec tant d'aisance à travers le feu comme la salamandre, qu'elle avait pu accueillir leurs déclarations sans embarras. Ceux qui s'étaient jetés à ses pieds, elle les relevait avec bienveillance et sans étonnement : Venez, leur disait-elle, je vous guérirai. L'amitié succédait à l'amour, mais une sorte d'amitié toute particulière, conservant encore la saveur et le parfum du sentiment qui l'avait précédée. Sûre du résultat et de l'apaisement final, elle avait pu même favoriser, sinon provoquer, une explosion qui lui semblait inévitable. Ne fallait-il pas, en effet, passer par cette phase? De même les médecins hâtent quelquefois l'éclosion d'une maladie qui doit infailliblement se produire, afin de la guérir au lieu et à l'heure qu'ils préfèrent. Madame Récamier n'était Célimène que pour devenir sœur de charité. M. Récamier d'ailleurs n'avait rien d'Alceste, pas même la jalousie ombrageuse ; il ne s'effrayait pas d'un culte dont, en somme, il n'avait pas à payer les frais. Sa sérénité inaltérable serait un témoignage de plus si la question pouvait même être posée.

Tous ses amis, ceux de l'âge mûr comme ceux de la jeunesse, et elle en eut beaucoup (M. de Montlosier lui disait un jour qu'elle pouvait dire comme le Cid : *Cinq cents de mes amis*), ont accepté de bonne grâce son joug léger et charmant. Ils rentraient leurs angles, adoucissaient leurs aspérités, oubliaient pour un instant leurs préférences ou leurs passions une fois au seuil de ce salon où elle régna, d'abord par la toute-puissance de la beauté, puis par celle de la grâce, toujours par un désir de plaire qui ordinairement rend esclave, mais, d'elle, en fit une souveraine. Elle forçait les ennemis politiques à s'estimer, et même à s'aimer. Camille Jordan, par exemple, et Mathieu de Montmorency, si divisés d'opinion, l'un tournant vers l'avenir des regards d'espérance, l'autre vers le passé des regards de regret, se laissaient-ils entraîner par l'ardeur de leurs convictions à des explications un peu vives, un mot, un geste, un coup d'œil de l'objet de leur culte commun suffisait à les calmer. Ils se tendaient la main et un sourire satisfait était leur récompense. Il semblait que madame Récamier eût le don de tout métamorphoser autour d'elle, hommes et choses. Cette baguette de fée, toute-puissante dans son salon, opérait partout des miracles. En voyage, dans la plus pauvre chambre d'auberge, nous dit madame Lenormant, il suffisait qu'elle entrât pour que tout prît un aspect d'élégance. Un tapis jeté sur une table où l'on plaçait des livres et des fleurs, un couvre-pied de mousseline étendu sur un lit, et la présence de cette personne d'un si grand air et d'une grâce inimitable, vous transportaient comme par enchantement dans un milieu de poésie. C'est pour cela qu'on ne peut parler de madame Récamier sans que les noms de fée ou de déesse se présentent comme nécessairement : il semble qu'on sente l'odeur divine de l'ambroisie s'exhaler de sa chevelure et les fleurs naître sous ses pas.

Et cependant ces voyages dont elle faisait un enchantement, un séjour au pays des songes, c'était l'exil. Il est dur à monter l'escalier d'autrui, dit le Dante. Oui, l'exil, et pourquoi? Pour avoir été fidèle au malheur et s'être rendue à Coppet auprès de madame de Staël dont le livre sur l'Allemagne venait d'être mis au pilon. Sur ce point, l'ouvrage qui nous occupe jette une nouvelle et pleine lumière. On avait contesté, discuté en termes même assez violents; le doute n'est plus possible. Le duc de Rovigo nous avait dit dans ses Mémoires : « On a beaucoup crié contre l'exil de madame Récamier. En général, on parle de tout à tort et à travers sans trop savoir ce que l'on dit. Tout le monde avait connu les mauvaises affaires de la maison Récamier, à la suite desquelles madame Récamier avait été vivre en province : cela était fort honorable, mais il ne fallait pas s'y faire passer pour une victime de la tyrannie, et écrire à tout le monde des balivernes de ce genre ».

« Dieu ! qu'en termes galants ces choses-là sont mises ! »

Que vaut cette protestation de forme brutale contre le billet officiel et authentique portant notification du bon plaisir impérial, billet daté du 17 septembre 1811, émanant de la première division, premier bureau, et signé du conseiller d'État, préfet de police, baron de l'empire, Pasquier? Détail bien significatif encore : ses amis s'empressent de lui envoyer leurs condoléances, Adrien et Mathieu de Montmorency, Camille Jordan, Lemontey ; aucun ne se fie assez au secret des lettres pour écrire le mot *exil*; madame de Staël n'est désignée que sous le nom de sa femme de chambre, madame Olive.

Cet exil dure trois ans. Quand madame Récamier rentre dans le monde parisien, c'est une fête pour tous les cœurs comme pour tous les yeux; elle retrouve les mêmes affections, les mêmes hommages, les mêmes idolâtries. Il est touchant de la voir à ce moment même, en plein tourbillon de succès, surveiller avec une attention maternelle l'éducation de sa jeune nièce. Madame Lenormand ne peut se le rappeler sans émotion, et son émotion gagne le lecteur. La fée, ou la déesse, ne perd rien à être vue ainsi dans ce rôle plus familier. La bonté gracieuse qu'elle y déploie est pure de tout autre sentiment et de tout désir de plaire.

Dès lors son long règne suit un cours brillant et paisible. Une nouvelle catastrophe financière la frappera sans l'abattre, et l'on ne peut appeler un malheur ce qui resserre plus étroitement le groupe de ses amis et de ses fidèles. Le premier ouvrage de madame Lenormant avait retracé l'histoire de l'Abbaye-aux-Bois ; celui-ci la complète par des lettres pleines de détails attachants. J'y renvoie le lecteur. Les lettres de Jean-Jacques Ampère le charmeront. Mais quoique Ampère soit le centre, en quelque sorte, de la dernière partie du livre, le héros est encore Chateaubriand. Lorsque Chateaubriand vieillissant et morose s'affaissa et devint l'ombre de lui-même, un nuage de tristesse se répand sur l'Abbaye-aux-Bois ; lorsque Chateaubriand meurt, madame Récamier, malgré tant d'affections qui l'entourent encore, ne fait plus que languir, et, selon la si juste expression de Sainte-Beuve, achève de mourir.

Si l'on veut la preuve de la toute-puissance de madame

Récamier sur les passions littéraires, les rivalités, les haines sourdes, les antipathies naturelles qui se taisaient, enchaînées et domptées par son aimable influence, il faut relire, comme je viens de le faire, le livre de Sainte-Beuve lui-même, sur le demi-dieu de l'Abbaye-aux-Bois (*Chateaubriand et son groupe littéraire*, nouvelle édition, Michel Lévy). Sainte-Beuve, présenté et accueilli à l'Abbaye, n'avait pu résister au charme. Respectant le culte de celle qui s'était consacrée à René vieillissant, il avait vaincu ses répugnances et, sans s'incliner profondément, avait salué du moins avec un apparent respect l'objet de la dévotion commune. Mais cette contrainte l'étouffait. A peine madame Récamier est-elle morte, qu'il se considère comme dégagé de tout lien ; il a reconquis sa liberté et secoue un rôle qui lui pèse. Il regorge de vérités, il les dira. Avec quelle âpreté de joie il se venge du long silence qui lui a été imposé, avec quelle cruauté il retourne dans les plaies saignantes ce fer qu'il a dû tenir si longtemps au fourreau, c'est ce qu'on ne peut concevoir qu'en lisant ces pages implacables. Le chapitre intitulé *Chateaubriana* est tout un poème de méchanceté. On y voit d'ailleurs qu'il n'était pas le seul des hôtes de madame Récamier à souffrir du respect et du silence qu'elle leur imposait. Il y a des mots terribles de ceux-là même qui s'inclinaient devant son idole. Lamartine disait de lui, alors même, mais tout bas : « Figure de faux grand homme, un côté qui grimace ! » Et Lamennais : « Cet homme n'aime personne ; il vient de vous parler avec sourire, avec amitié ce semble, et, en le quittant, on tomberait d'apoplexie au bas de son escalier, qu'il dirait : Qu'on emporte cet homme ! » Et combien d'anecdotes sanglantes ! Ce qui ajoute encore à l'irritation de Sainte-Beuve, c'est qu'il sent bien que, malgré tout, il n'entamera pas profondément l'admiration, ou, selon lui, la superstition dont Chateaubriand est et sera l'objet :

> Que dis-je ? tel qu'il est, le monde l'aime encore !

Ne quittons pas Sainte-Beuve sans lui emprunter une pensée que nous ne saurions trop engager M. Vacquerie à méditer : « Les plus cruels critiques des poëtes sont les imitateurs, ils font comme les mouches, se posent sur la plaie, y forment grappe et la dessinent. » Ce qu'il y a parfois de faux comme ton, de violent comme couleur, d'artificiel comme procédés dans un illustre modèle, disparaît le plus souvent comme noyé et perdu dans un océan de lumière. Quand on retrouve les mêmes taches dans une copie plus pâle, on les voit, émerveillé, n'étant plus ébloui. On se rappelle alors que ce geste faux, cette attitude violente, cette enflure de voix, sont autant d'efforts pour ressembler au maître ; et voilà comment, tout aussi bien que les traducteurs, les imitateurs sont des traîtres. Ajoutons qu'ils gâtent souvent leurs propres qualités naturelles. Le visage que la nature leur avait donné eût été plus agréable peut-être que celui qu'ils se sont composé avec effort. Ce qui est nécessaire au théâtre est assurément nuisible dans les lettres : le comédien doit savoir, selon le mot du métier, se faire une tête ; le poëte fait toujours mieux de garder la sienne.

Cela dit, arrivons au volume que nous offre M. Vacquerie (1). Il fait aujourd'hui la confession générale de sa jeunesse et vide le portefeuille qui contient les essais poétiques de ses premières années de Paris. Je commence par dire que certaines pièces sont des plus agréables. Celle qui est intitulée le *Keepsake* est un badinage très-réussi. Les journaux bienveillants l'ont cité d'abord, et le choix était heureux en effet. Ce n'est pas de la haute poésie, le sujet est humble et modeste ; mais c'est plus que de la prose. Si l'oiseau marche, on sent qu'il a des ailes. J'aime encore certaines pièces où est peint le pays natal, les riches paysages de la Normandie et les gracieux méandres de la Seine qui passe et repasse avec une coquetterie nonchalante. Nous avons là, ce me semble, la vraie jeunesse de l'auteur et sa figure naturelle : c'est lui qui parle alors, et non pas son rôle. L'originalité n'est pas saisissante, mais il y a vérité, et vérité agréable ; une certaine facilité à l'attendrissement, et, en même temps, de l'espièglerie et de la malice. Le Vacquerie de Villequier ou de Caudebec n'est pas sans agrément ; le Vacquerie de Paris en a moins, parce qu'il est moins lui-même. Mais pourquoi est-il venu à Paris ? Il nous le dit lui-même dans un style heurté, prétentieux, visant à l'effet, qui n'est plus le langage simple et naturel de Caudebec. Ce qui l'attirait, ce n'était

> « Ni ton turf assommant, Champ de mars, ni tes eaux,
> Versailles, ni, Meudon, tes bois et tes oiseaux
> Moins verts et moins chanteurs que ceux dont tu me frustres,
> Ni les bals où les yeux brillent plus que les lustres,
> Ni le vieux carnaval blême avec tout son fard,
> Ni les soupers, ni les omnibus, — c'était l'art !
> C'était, loin du fracas et loin du choc des verres,
> Le groupe fraternel des écrivains sévères.
> Causer avec les voix dont le monde est l'écho
> Était mon but ; Paris, c'était surtout Hugo.
> Mes monuments, mes parcs, mes princes et mes femmes,
> C'étaient ses vers, c'étaient ses romans et ses drames ;
> Les tours de Notre-Dame étaient l'ut de son nom !
> Tu dois te rappeler, ô mon vieux compagnon,
> Ma joie et mon orgueil quand il daigna m'écrire.
> C'est lui que je venais habiter à vrai dire,
> Et mon rêve eût été de louer en garni
> Une scène au cinquième étage d'*Hernani* ».

Hélas ! hélas ! il ne l'a que trop réalisé, ce rêve ! Et, en effet, c'était précisément là le malheur ou le danger pour un jeune poëte, que de loger non pas dans le grenier où l'on est bien à vingt ans, mais au cinquième étage d'*Hernani*, et, comme il le dit lui-même, en garni, circonstance aggravante : M. Vacquerie n'était donc ni dans sa maison ni dans ses meubles. Il eût dû se rappeler à temps le proverbe : Il n'est pas de petit chez soi. On est quelquefois petit chez les autres. Et encore s'il n'eût fait que passer par ce domicile provisoire, le mal eût été moindre. Alfred de Musset y avait mis les pieds, il le confessait :

> J'étais alors garçon dans la grande boutique
> Romantique.

Mais il avait reconquis bientôt son indépendance. M. Vacquerie y a séjourné, y séjourne et y séjournera ; le provisoire est devenu définitif.

Et voilà pourquoi il nous offre aujourd'hui des petits poèmes à la mode de 1830, sans s'apercevoir tout le premier de l'anachronisme. Et voilà pourquoi la plupart des vers de sa jeunesse ont je ne sais quoi de fané et de vieillot, je n'ose dire de rancé. Les personnages qu'il met en scène n'ont jamais vécu de la vie réelle, il ne les a pas pris sur le vif : il les a copiés sur des créations bien artificielles elles-mêmes. Ce ne sont que des reflets de portraits inexacts : c'est l'ombre d'une ombre. Votre montagnard Hans, monsieur Vacquerie, le

(1) Auguste Vacquerie : *Mes premières années de Paris*. — Michel Lévy.

croyez-vous bien à vous? Mais c'est un autre Hernani, sans la même grandeur et la même fierté, c'est un Hernani rural. Et votre Marie, aimant quand même un homme qui lui conseille de ne pas l'aimer, — et il a bien raison, car il n'est pas aimable; mais c'est une ancienne suivante de dona Sol, qui répète, en moins bons termes, ce qu'elle a entendu dire à sa maîtresse. Mais le coup de fusil de la fin, sur lequel vous comptez peut-être, ce coup de fusil qui tue le père de Marie, c'est le dénouement de *Trente ans ou la Vie d'un joueur*. Et votre Proserpine, la courtisane amoureuse, je la reconnais aussi : elle est proche parente de la *Belcolor* de Musset. Et votre Squarocca, ce bandit agréable en société, ne l'avons-nous jamais vu? En effet, c'est *Shoppart dit l'Aimable*. Comme lui d'ailleurs, il exerce sur les grandes routes. Shoppart, avouez-le, travaille mieux : l'attaque de la malle-poste est mieux combinée que votre attaque de la chaise de poste. Je n'insiste pas plus longtemps sur les ressemblances, et je ne dis rien des invraisemblances. Elles eussent choqué l'auteur s'il ne s'était pas attardé et immobilisé dans son culte pour le romantisme. De même que le laid lui semble le beau, de même peut-être, le vieux lui semble le neuf.

Cependant quand on présente des figures qui ont déjà servi, il conviendrait, je pense, d'être plus réservé à l'égard du poëte qui a créé Burrhus et Phèdre et de n'en point parler avec un si superbe dédain. Nous retrouvons, mis péniblement en vers, ce qui avait été dit en prose assez amusante dans le volume intitulé *Profils et Grimaces*, volume où il y avait plus de grimaces que de profils. Là encore, M. Vacquerie est en retard : ses plaisanteries sont passées de mode. Les arguments étranges qu'on employait quand même au moment de la lutte et quand tout semblait bon pourvu qu'il semblât irriter les adversaires, il est bien tard pour les exhumer aujourd'hui. A qui fera-t-on croire que la règle des unités était acceptée avec joie par les poëtes du XVIIe siècle? A qui fera-t-on croire que Racine ait été heureux de nous faire raconter le festin de Néron au lieu de nous y faire assister? Mais dès qu'il n'écrit plus pour le théâtre, où des nécessités étroites l'enchaînent, le jour où il est libre et trouve des décors, une vaste scène des chanteurs, il compose *Esther* et *Athalie* : et, au cinquième acte d'*Athalie*, ouvrant le rideau qui cache Joas et les lévites qui l'entourent, il ne craint pas de frapper nos yeux par la majesté d'un grand spectacle. De même pour l'alliance du comique et du tragique : l'auteur enfonce avec fracas des portes ouvertes. J'aime à croire cependant qu'il a plus vieilli qu'il ne le semble, qu'il est moins attardé que ne le feraient croire certaines de ces pièces. Il ne les a conservées que comme documents historiques, instructifs pour ceux qui voudraient savoir à quelles exagérations se se sont laissé entraîner les esprits lors de la lutte des classiques et des romantiques. Quant aux copies médiocres des toiles du maître, il les eût supprimées sans doute s'il n'eût pas cru que leur infériorité même devait tourner à la gloire du modèle. En somme, de ce gros volume on pourrait extraire un petit volume vraiment assez agréable.

MAXIME GAUCHER.

BULLETIN DES COURS

Association pour l'enseignement secondaire des jeunes filles

Les cours du premier trimestre de l'année scolaire 1872-1873 s'ouvriront le lundi 18 novembre, rue Gerson.

PREMIÈRE ANNÉE

CHIMIE (lundis, à une heure). — M. RICHE, professeur agrégé à l'École de pharmacie.

GÉOGRAPHIE (mercredis, à deux heures). — M. LEVASSEUR, membre de l'Institut, professeur au collége de France.

EXERCICES LITTÉRAIRES (jeudis, à deux heures). — M. CROUSLÉ, professeur au lycée Corneille. — HISTOIRE (à deux heures). — M. BRISSAUD, professeur au lycée Charlemagne.

ARITHMÉTIQUE (vendredis, à deux heures). — M. SALCIS, répétiteur à l'École polytechnique.

ZOOLOGIE (samedis, à deux heures et demie). — M. BERT, professeur à la Faculté des sciences.

DEUXIÈME ANNÉE.

GÉOMÉTRIE (mardis, à une heure). — M. PHILIPPON, secrétaire de la Faculté des sciences. — LITTÉRATURE ANCIENNE (à deux heures). — M. EGGER, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres.

PHYSIQUE (mercredis, à une heure). — M. FERNET, professeur de physique au lycée Saint-Louis. — GÉOGRAPHIE (à deux heures). — M. LEVASSEUR, membre de l'Institut, professeur au collége de France.

HISTOIRE (jeudis, à deux heures). — M. BRISSAUD, professeur au lycée Charlemagne.

ZOOLOGIE (samedis, à deux heures et demie). — M. BERT, professeur à la Faculté des sciences.

TROISIÈME ANNÉE.

LITTÉRATURE ANCIENNE (mardis, à deux heures). — M. EGGER, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres.

PHYSIQUE (mercredis, à une heure). — M. FERNET, professeur de physique au lycée Saint-Louis. — GÉOGRAPHIE (à deux heures). — M. LEVASSEUR, membre de l'Institut, professeur au collége de France.

HISTOIRE (samedis, à une heure et demie). — M. ALFRED GÉRARDIN, professeur au lycée Saint-Louis. — ZOOLOGIE (à deux heures et demie). — M. BERT, professeur à la Faculté des sciences.

LANGUES VIVANTES.

ANGLAIS (lundis, à deux heures). — M. ELWALL, professeur au lycée Corneille.

ALLEMAND (vendredis, à trois heures). — M. HEUMANN, professeur au lycée Corneille.

Seront professés pendant le second trimestre les cours suivants : L'ASTRONOMIE, par M. WOLF. — LA BOTANIQUE, par M. VAN TIEGHEM. — LA CHIMIE, par M. SCHUTZENBERGER. — L'ÉCONOMIE DOMESTIQUE, par madame PAPE-CARPENTIER. — LA LITTÉRATURE (critique et explication des auteurs français), par M. ALBERT.

Le registre des inscriptions est ouvert au Secrétariat de la Faculté des sciences, de dix heures à midi et de deux heures à quatre heures.

Toute inscription donne le droit de suivre tous les cours de l'Association.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET EM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 2e ANNÉE NUMÉRO 20 16 NOVEMBRE 1872

LE MESSAGE DE M. THIERS

Les journaux ayant publié le message de M. Thiers, dont ils avaient reçu communication anticipée, sans y intercaler l'indication des mouvements de l'Assemblée ni les interruptions, en d'autres termes, sans donner la physionomie de la séance dans laquelle a été lu cet admirable document, nous croyons utile de combler cette lacune pour les deux passages les plus importants et les plus significatifs. Nous les reproduisons d'après le compte rendu du *Journal officiel* :

. . . . . .

« Je ne crains pas, messieurs, de le répéter : si vous n'aviez été en pleine possession de l'ordre, cette guerre sans égale en revers, ce cruel démembrement de notre territoire, ces charges effrayantes qui semblaient au-dessus de nos forces, ce trône tombé sous le poids de ses fautes, cette antique forme de la monarchie sous laquelle nous étions habitués à vivre tout à coup disparue, cette forme nouvelle de la République, qui d'ordinaire inquiète les esprits, tout cela apparaissant tout à coup, tout cela fondant à la fois sur notre pays surpris, désolé, tout cela pouvait devenir un irréparable désastre ! Avec l'ordre, au contraire, nos ateliers se sont rouverts, les bras ont repris leur activité, les capitaux étrangers, loin de nous fuir, les capitaux français, loin de se cacher, sont revenus vers nous, le calme a reparu avec le travail, et déjà la France relève la tête, supporte sans les oublier d'inconsolables douleurs, et, chose surprenante encore ! une forme de gouvernement qui d'ordinaire la troublait profondément commence à entrer peu à peu dans ses habitudes .. (Acclamations d'assentiment à gauche et au centre gauche.)

« *Une voix à droite.* C'est une erreur !

» M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE... ne l'empêche pas de revenir à la vie, à l'espérance, à la confiance, confiance qu'elle inspire aux autres en l'éprouvant elle-même. (Nouvelle et vive adhésion à gauche.

» Et puisque j'approche inévitablement des sujets brûlants du jour, je dirai à ceux qui depuis longtemps ont donné leur foi à la République, comme à l'idéal de gouvernement le plus conforme à leur pensée, et le plus approprié à la marche des sociétés modernes, je leur dirai : — C'est par vous surtout que l'ordre doit être passionnément désiré... (Oui ! oui ! Très-bien ! à gauche. — Exclamations et rires ironiques à droite), car si la République, déjà essayée à deux reprises et sans succès, peut réussir cette fois, c'est à l'ordre que vous le devrez. (C'est vrai ! Très-bien, au centre gauche et à gauche.)

» Faites-en donc votre œuvre, votre souci de tous les jours ! Si l'exercice de certains droits qui appartiennent aux peuples libres peut inquiéter le pays, sachez y renoncer momentanément et faites à la sécurité publique un sacrifice qui profitera surtout à la République. S'il était possible de dire que l'ordre n'est pas un intérêt égal pour tous, j'oserais affirmer qu'il est votre intérêt essentiel à vous, et que lorsque nous travaillons à le maintenir, nous travaillons pour vous, presque plus que pour nous-mêmes. » (Mouvement approbatif au centre gauche.)

» M. DE BELCASTEL. C'est pour la France qu'il faut travailler !

» M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE. Messieurs, les événements ont donné la République, et remonter à ses causes pour les discuter et pour les juger, serait aujourd'hui une entreprise aussi dangereuse qu'inutile. La République existe...

» *Voix à droite.* Non ! non !

» M. LE BARON CHAURAND. Nous avons dit le contraire à Bordeaux !

» M. LE PRÉSIDENT. Veuillez, messieurs, ne pas interrompre ! Vous n'avez pas de réponse individuelle à faire à un Message à l'Assemblée nationale. (C'est vrai ! Très-bien !)

» M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE. Je prie toutes les opinions d'attendre et de ne pas se hâter de blâmer ou d'approuver.

» Je reprends.

» La République existe, elle est le gouvernement légal du pays : vouloir autre chose serait une nouvelle révolution et la plus redoutable de toutes. Ne perdons pas notre temps à la proclamer ; mais employons-le à lui imprimer ses caractères désirables et nécessaires. Une commission nommée par vous, il y a quelques mois lui donnait le titre de République conservatrice. Emparons-nous de ce titre, et tâchons surtout qu'il soit mérité. (Très-bien !

» Tout gouvernement doit être conservateur, et nulle société ne pourrait vivre sous un gouvernement qui ne le serait point. (Assentiment général.) La République sera conservatrice, ou elle ne sera pas. (Sensation.)

» *Une voix au centre gauche.* Très-bien ! Nous acceptons !

» M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE. La France ne veut pas vivre dans de continuelles alarmes : elle veut pouvoir vivre en repos, afin de travailler pour se nourrir, pour faire face à ses immenses charges : et si on ne lui laisse pas le calme dont elle a indispensablement besoin, quel que soit le gouvernement qui lui refusera ce calme, elle ne le souffrira pas longtemps ! C'est vrai ! — Très-bien ! sur un grand nombre de bancs à gauche et au centre gauche.)

. . . . . .

» Nous touchons, messieurs, à un moment décisif. La forme de cette République n'a été qu'une forme de circonstance donnée par les événements, reposant sur votre sagesse et sur votre union avec le pouvoir que vous aviez temporairement choisi ; mais tous les esprits vous attendent, tous se demandent quel jour... (Murmures à droite), quelle forme vous choisirez pour donner à la République cette force conservatrice dont elle ne peut se passer...

» M. DE LAROCHEFOUCAULD DUC DE BISACCIA. Mais nous n'en voulons pas !

» M. LE VICOMTE DE LORGERIL. Et le pacte de Bordeaux ?

» M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE. C'est à vous de choisir l'un et l'autre. Le pays, en vous donnant ses pouvoirs, vous a donné la mission évidente de le sauver, en lui procurant la paix d'abord, après la paix, l'ordre, avec l'ordre, le rétablissement de sa puissance, et enfin un gouvernement régulier. Vous l'avez proclamé ainsi, et dès lors c'est à vous de fixer la succession, l'heure de ces diverses parties de l'œuvre de salut qui vous est confiée. (Oui ! Très-bien ! à droite.) Dieu nous garde de nous substituer à vous ! Mais, à la date que vous aurez déterminée, lorsque vous aurez choisi quelques-uns d'entre vous pour méditer sur cette œuvre capitale, si vous désirez notre avis, nous vous le donnerons loyalement et résolûment. (Exclamations et rumeurs à droite.) Jusque-là comptez sur notre profond attachement au pays, à vous, à cette chose si belle et si chère à nos cœurs, qui était avant nous, qui sera après nous, à la France, qui seule mérite tous nos efforts et tous nos sacrifices. (Vives et nombreuses approbations.)

» Voici une grande, une décisive session qui s'ouvre devant vous ; ce ne sera de notre part ni la déférence, ni le concours, ni le dévouement, ni la résolution qui manqueront au succès de votre œuvre, que Dieu veuille bénir, rendre complète, et surtout durable, ce qui ne nous a pas encore été accordé depuis le commencement du siècle ! (Longues acclamations et applaudissements réitérés au centre gauche et à gauche.) »

Par ces citations, on voit quelle a été l'animation des députés, et les émotions contraires qu'ils ont éprouvées selon le parti auquel ils appartiennent. Le mécontentement de la droite a eu sa contre-partie dans l'enthousiasme de la gauche. On sait qu'à propos du message une bataille va s'engager entre la droite et le président, qui d'ailleurs n'a pas paru s'effrayer de cette menace. Il est probable que le combat d'avant-garde, que le général Changarnier entend livrer lundi prochain, décidera de la bataille elle-même, et que le résultat de son interpellation fera reculer la droite devant la perspective d'une nouvelle déconvenue.

ASSOCIATION PHILOTECHNIQUE

M. E. DE PRESSENSÉ

Député de la Seine

Discours d'ouverture. — L'obligation légale et l'obligation morale

Messieurs,

C'est avec une vive satisfaction que j'ai accepté l'invitation du comité directeur de l'Association philotechnique de prendre la parole à l'occasion de l'inauguration de vos cours. Nulle institution n'excite davantage mes sympathies, car nulle n'est mieux appropriée aux nécessités du moment. Vous n'avez pas attendu les durs leçons de nos malheurs publics. Vous êtes l'avant-garde vaillante de l'armée de l'instruction, qui fait partout la guerre à l'ignorance, et vous êtes tous des volontaires. Il serait superflu d'insister sur l'importance de votre œuvre, surtout après les éloquentes paroles de mon honoré collègue, M. Leblond, votre président. Je crois plus utile d'attirer votre attention sur l'une des questions les plus importantes que nous puissions rencontrer dans ce domaine de l'instruction publique. Je veux vous entretenir des deux genres d'obligations qui semblent se partager les esprits, l'*obligation légale* et l'*obligation morale*, et vous montrer que, bien loin de s'exclure, elles se concilient et sont également nécessaires. Vous parler de l'obligation légale, c'est vous parler des devoirs de l'État. Vous parler de l'obligation morale, c'est vous parler des devoirs des citoyens, — de notre devoir à tous, — de celui que vous remplissez aujourd'hui même. Ce n'est donc pas nous éloigner du sujet qui nous rassemble.

Par obligation légale, j'entends l'obligation universelle de l'instruction élémentaire déterminée par le Code et garantie par une sanction pénale. L'expérience démontre que ce n'est qu'à cette condition que l'on arrive à instruire un peuple. Tous les pays qui ont un niveau élevé d'instruction générale s'y sont soumis, et ceux-là même qui, par une sorte de superstition de libéralisme, ont longtemps résisté à cette mesure, comme l'Angleterre et l'Amérique, l'acceptent en principe. La France, avertie par ses malheurs, ne se contente pas de la désirer ; elle la veut, elle l'exige par ses voix les plus autorisées ; la majorité de ses conseils généraux s'est prononcée dans ce sens. Et cependant un grand parti la lui refuse ! Il veut lui substituer, dans la loi, l'obligation morale, dangereuse confusion qui aboutit à un leurre. Le trop fameux projet de loi élaboré par la Commission présidée par Mgr Dupanloup s'exprime ainsi dans son article 3 : « Le père de famille choisit librement l'instruction de ses enfants. C'est à lui qu'incombe l'obligation morale et qu'appartient le droit imprescriptible de les élever et de les instruire, soit par lui-même, soit par l'institution de son choix. » Si cet article voulait dire simplement que l'obligation ne doit jamais porter sur le choix des écoles, que le père de famille demeure absolument libre de faire instruire ses enfants comme il l'entend, par les maîtres de sa préférence, rien de mieux. On a toujours prétendu, dans le camp de nos adversaires, que l'instruction obligatoire impliquait logiquement la contrainte morale, pour les parents, de livrer leurs enfants à l'école de

l'État. Disons bien haut que c'est une calomnie, et une calomnie utile.

Mais dans l'article du projet de loi que j'ai cité on veut bien autre chose. Ce que l'on repousse, c'est l'obligation légale là où elle est à sa place. Pour nous donner le change, on parle d'une obligation morale, qui n'a rien à faire dans la législation.

Le pays ne s'y laissera pas prendre : il ne veut pas d'équivoque, il n'a pas besoin d'homélie dans ses lois, mais d'un texte ferme et précis. Je ne viens pas traiter cette grave question dans son ampleur. Je me borne à établir que nous ne consentirons pas à ce qu'on nous abuse, et que quand il s'agit du Code nous voulons l'obligation légale et non la morale, qui serait une duperie. Je vois ici plusieurs de mes collègues à l'Assemblée nationale. Nous prenons, devant vous, l'engagement de combattre vaillamment, dans une autre enceinte, ce grand combat de l'instruction populaire. Je me borne aujourd'hui à relever en quelques mots les objections que l'on fait à l'obligation légale ; je ne les invente pas, car elles sont toutes renfermées dans le rapport de M. Ernoul. Avant toutes choses, on invoque contre nous le grand nom de liberté, comme si l'on ne savait pas qu'il n'y a pas de plus sûr moyen de le détruire que de laisser croupir un peuple dans l'ignorance, et qu'une démocratie sans lumière est une force aveugle qui, comme une mer déchaînée, emporte bientôt ses propres rivages. Ce souci pour la liberté est étrange de la part de ceux qui jusqu'ici lui ont montré un bien faible amour. Mais, nous dit-on, il s'agit de la plus sainte des libertés, de celle de la conscience et du respect de la famille. Je réponds que l'État a le droit d'exiger qu'on lui fournisse des hommes et non des brutes, qu'il y a là un intérêt social de premier ordre, et que, comme nul citoyen ne se passe des avantages de la société, il est tenu d'accepter les conditions élémentaires d'une vie sociale bien réglée. D'ailleurs la loi a déjà limité les droits du père de famille en le contraignant *à nourrir son enfant et à l'élever* : ce sont les termes du Code. Je dirai à nos opposants de la haute dévotion : Vous ne voulez appliquer cette obligation qu'au pain du corps, sans vous soucier de nourrir l'intelligence. Je ne vous savais pas si matérialistes que cela. Souvenons-nous que l'enfant est l'être faible qui doit être protégé; son droit vaut bien celui du père de famille. Je ne puis prendre mon parti de voir invoquer contre l'obligation légale ce qu'il y a de plus sacré pour moi, je veux dire l'intérêt de la religion. On voudrait la compromettre qu'on n'agirait pas mieux. Il n'est pas vrai qu'elle craigne la lumière; il n'est pas vrai qu'elle protége un odieux abus de pouvoir, et que son égide sacrée soit pour le fort contre le faible. S'il est une religion qui veut sanctionner un régime d'obscurantisme et d'asservissement, ce n'est pas la mienne, et j'ai le droit de mettre en bonne partie à sa charge l'impiété qui me désole. Eh quoi ! voici un malheureux pays qui, sous l'éclair de la tempête qui l'a frappé, reconnaît la nécessité d'une grande réforme pour instruire tous ses fils ! Entre lui et ce vœu si légitime il rencontre la religion, ou du moins ceux qui prétendent la représenter, et l'on s'étonne que l'athéisme grandisse ! « Les Francs ne savaient pas lire quand ils ont vaincu à Tolbiac, » dit un bon abbé défenseur de la pieuse ignorance, dans un opuscule largement répandu. J'en conviens, mais ceux que nous avons à égaler, sinon à vaincre, dans tous les domaines, savent lire : ne l'oublions pas, si nous ne voulons pas marcher de défaite en défaite. Ainsi donc aucune des raisons qui nous sont opposées ne soutiennent l'examen. Nous pouvons en sûreté de conscience réclamer l'obligation légale avec sa sanction pénale. En la refusant, l'Assemblée ferait une œuvre passagère, une loi qui serait bientôt balayée comme une toile d'araignée au souffle de l'opinion publique. Surtout elle jetterait à celle-ci un défi dangereux et propre à la pousser à des extrêmes que nous devons éviter à tout prix pour asseoir nos institutions nouvelles.

Si l'obligation légale doit être consacrée sans équivoque, l'obligation morale n'en est pas moins nécessaire. Avant de l'aborder directement, je dirai qu'il y a une sorte d'obligation morale pour l'État, après avoir voté l'obligation légale, à se montrer généreux dans ses subventions en faveur de l'instruction publique. Le budget qui la concerne a été longtemps scandaleux. Il montait à trente mille francs sous la Restauration, et l'on s'étonne après cela d'avoir des émeutes à réprimer ! Il s'élève aujourd'hui à plusieurs millions. C'est trop peu. Il faut multiplier les écoles, étendre la gratuité, élever le sort des instituteurs. A ceux qui parleraient d'économies, je demanderais ce qu'ils penseraient de l'agriculteur qui emmagasinerait le blé nécessaire aux semailles au lieu de le répandre largement dans ses champs. Il n'y a pas d'argent mieux placé. En Amérique, les terres situées autour d'une école rapportent davantage. Le premier des outils, c'est l'être libre et intelligent. Voilà le grand mécanisme de la richesse. Insensé l'État qui ne fait pas tout pour le perfectionner !

Toutefois, messieurs, quelque grandes que soient les générosités de l'État, gardons-nous bien de nous reposer paresseusement sur lui. C'est là notre grand défaut national. Nous lui attribuons volontiers une sorte de toute-puissance. Nous nous imaginons que ce qui est écrit dans la loi est réalisé et que ce qui est voté est arrivé. Voilà pourquoi nous attachons tant d'importance aux modifications gouvernementales. Nous croyons à une sorte de fée politique qui change tout d'un coup de baguette. Cette fée n'a jamais existé. Il n'y a pas de coup de théâtre dans ce domaine ; un changement de décors n'est point un changement réel. Un peuple ne se relève qu'en s'y aidant lui-même. Rien ne sera gagné dans cette grave question de l'instruction publique si nous ne mettons tous la main à l'œuvre en comprenant toute l'étendue de nos devoirs.

Je signalerai d'abord une obligation morale de premier ordre pour les parents qui peuvent parfaitement échapper aux sanctions pénales tout en annulant la loi par leur négligence. Le péril est surtout grand pour cette première génération qui ne connaît pas par elle-même le prix de l'instruction. Il faut avoir bu l'eau de la source pour en être altéré. Nous devons aider de toutes les manières les pères de famille qui ignorent les bienfaits dont on les dote, les encourager, les soutenir, leur apporter une aide efficace. Il faudrait fonder en France, comme on l'a fait ailleurs, une grande société destinée à habiller les enfants indigents, à payer leur écolage et à les surveiller.

Mais, vous le savez, l'instruction primaire n'a de prix que quand elle se continue : sinon les éléments sont bien vite oubliés. De là, la nécessité d'une vaste propagande d'instruction. De là, une nouvelle obligation morale aussi bien pour ceux qui savent que pour ceux qui apprennent.

Si nous voulons sérieusement relever l'instruction publique en France, il faut que ceux qui savent comprennent qu'il y

a aujourd'hui pour eux une obligation sacrée à répandre largement leur savoir par tous les canaux, par les livres, les bibliothèques ; ils doivent inaugurer une vraie croisade d'enseignement. Qu'ils y mettent un généreux dévouement non-seulement en donnant de leur temps, de leur zèle, mais encore en cherchant les meilleures méthodes, en entrant dans une voie de réformes fécondes et en renonçant à cette sacro-sainte routine qui voudrait faire faire à la France une éternelle rhétorique. C'est avec bonheur que j'ai vu le ministre de l'instruction publique donner le signal de ces réformes en bravant encore une fois les préjugés les plus enracinés et les traditions les plus invétérées. Le dévouement des hommes de cœur, qui se consacreront à cette grande mission, sera suffisamment récompensé. Rien n'est plus instructif que l'enseignement pour celui même qui le donne. Il acquiert ainsi la précision de la pensée et il s'assimile vraiment ce qu'il a communiqué. Et puis quelle satisfaction d'accomplir une œuvre aussi excellente : c'est une pure joie de conscience. Je défie qu'on fasse le bien gratis, car il a sa propre récompense en lui-même.

Après l'obligation de ceux qui savent et enseignent vient l'obligation de ceux qui apprennent. Il s'agit pour eux de bien apprendre, de ne pas se contenter de l'instruction superficielle, de se garder de la curiosité frivole. Il faut creuser son sillon, s'assimiler la science par un effort énergique ; sinon autant en emporte le vent.

Est-ce tout ? La culture de l'esprit est-elle le but suprême ? Non, messieurs. Permettez-moi de vous dire le fond de ma pensée et de vous apporter ce que j'ai de meilleur dans mes convictions, comme un homme libre parlant à des hommes libres. Selon moi, l'instruction n'est qu'un instrument. Elle sera bienfaisante ou funeste selon l'usage que nous en ferons. Ce qui importe par-dessus tout, c'est que la notion même de l'obligation morale subsiste dans son intégrité, c'est que la science ne détruise pas la conscience, c'est qu'en constatant les lois du monde matériel, nous n'oublions pas la grande loi de la liberté, ni surtout le législateur souverain duquel tout émane; car, si nous ne reconnaissons pas la liberté dans le premier principe, nous ne la retrouverons nulle part : il n'y a plus de place pour elle dans l'univers. Là est le péril d'une culture exclusive. Si vous supprimez ma liberté morale, que m'importe la liberté politique. Si je suis serf au dedans, par le fond de mon être, je me résigne à l'être partout ! Le premier devoir est de croire au devoir et par conséquent à cette liberté qui crée la responsabilité. Ne laissons pas déchirer les lettres de noblesse de l'humanité. Ne fondons pas la souveraineté d'un peuple sur son esclavage moral. Si la démocratie s'engageait dans la voie d'une science fataliste qui ne reconnaîtrait plus que des lois physiques, elle se perdrait bientôt. Quand l'homme n'est plus que matière à ses propres yeux, il est matière à despotisme. Nous avons besoin des fortes et mâles croyances qui relèvent les âmes pour fonder notre république et nous la fonderons à coup sûr, si nous mettons les droits sous la sauvegarde des devoirs.

Messieurs, en esquissant ce grand sujet de l'obligation morale, je suis assuré d'être demeuré fidèle à votre programme, et il m'a semblé que je racontais votre propre histoire. Votre association est née de l'initiative privée : elle est animée dans ses maîtres et ses élèves d'un même désir: elle veut élever le niveau de la culture générale par une science solide et de bon aloi, et je suis assuré qu'elle aime trop la liberté pour ne pas vouloir la consacrer dans la sphère de l'âme comme dans la science elle-même. Voilà pourquoi nous pouvons y voir la réalisation de cette obligation morale qui doit compléter l'obligation légale. C'est en marchant dans cette voie du dévouement personnel que nous fondrons une vraie république, avec les mœurs de la liberté et que nous la bâtirons non sur le sable des passions mobiles, mais sur le roc inébranlable qui s'appelle le devoir. Il ne me reste plus qu'à faire les vœux les plus chaleureux pour la prospérité de votre association dans cette nouvelle année qui commence.

E. DE PRESSENSÉ.

ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

LANGUE ÉGYPTIENNE

COUR DE M. MASPERO

Sur la littérature religieuse des anciens Égyptiens

Lorsqu'on parcourt les grands recueils où les savants de notre siècle ont reproduit en partie les restes des monuments égyptiens, ce qui frappe tout d'abord, c'est l'abondance presque incroyable de tableaux mystiques et de scènes religieuses qui sont parvenues jusqu'à nous. Il n'y a presque pas de planches où l'on ne retrouve une des figures de la divinité recevant d'un air impassible les offrandes et les prières du prêtre ou du roi prosterné devant elle. On dirait, à voir tant de représentations sacrées, que ce pays était habité surtout par des dieux et renfermait d'hommes juste ce ce qu'il en fallait pour les besoins du culte. Les Égyptiens étaient un peuple dévot : soit tendance naturelle, soit effet de l'éducation, ils voyaient Dieu partout dans l'univers, ils vivaient en lui et pour lui. Leur esprit était plein de ses grandeurs, leur bouche pleine de ses louanges, leur littérature pleine d'œuvres inspirées par ses bienfaits. La plupart des manuscrits échappés à la ruine de leur civilisation ne traitent que de matières religieuses, et, dans ceux même qui sont consacrés à des sujets profanes, les allusions et les noms mythologiques se présentent à chaque page, souvent à chaque ligne.

Il ne faudrait pas juger du culte par les railleries des auteurs classiques et des apologistes chrétiens ; ce serait s'exposer à tomber dans une erreur d'autant plus inexcusable que l'abondance des textes originaux permet facilement de l'éviter. Lorsqu'on fait la part de la superstition populaire et qu'on s'attache uniquement à dégager le dogme fondamental, on reconnaît bientôt que peu de religions ont été aussi élevées dans leur principe. Les Égyptiens adoraient un être unique, parfait, doué d'une science et d'une intelligence certaines, incompréhensible à ce point qu'on ne peut dire en quoi il est incompréhensible. Il est « le un de un, celui qui » existe par essence, le seul qui vive en substance, le seul » générateur dans le ciel et sur la terre, qui ne soit pas en- » gendré ». Toujours égal, toujours immuable dans son immuable perfection, toujours présent au passé comme à l'avenir, il remplit l'univers sans qu'image au monde puisse

donner même une faible idée de son immensité : on le sent partout, on ne le saisit nulle part.

Unique en essence, il n'est pas unique en personne. Il est père par cela seul qu'il est, et la puissance de sa nature est telle qu'il engendre, éternellement, sans jamais s'affaiblir ou s'épuiser. Il n'a pas besoin de sortir de lui-même pour devenir fécond ; il trouve en son propre sein la matière de son enfantement perpétuel. Seul, par la plénitude de son être, il conçoit son fruit, et comme en lui la conception ne saurait être distinguée de l'enfantement, de toute éternité « il produit en lui-même un autre lui-même ». Il est à la fois le père, la mère et le fils de Dieu. Engendrées de Dieu, enfantées de Dieu, sans sortir de Dieu, ces trois personnes sont Dieu en Dieu, et, loin de diviser l'unité primitive de la nature divine, concourent toutes trois à son infinie perfection.

Sans doute, l'esprit du vulgaire n'avait pu ni s'arrêter, ni même s'élever à ces hauteurs sublimes. L'intelligence humaine porte difficilement l'idée si pure d'un être absolu. Tous les attributs de la divinité, son immensité, son éternité, son indépendance, l'éloignent infiniment de nous ; pour nous attacher à elle et en goûter les perfections, nous avons besoin de la faire penser comme nous pensons, de lui prêter nos passions et de l'assujettir à nos règles. Il faut que Dieu prenne avec la nature humaine toutes les faiblesses qui l'accompagnent, toutes les infirmités dont elle est travaillée ; en un mot, il faut que *le verbe devienne chair*. Le Dieu immatériel s'incarna, vint sur la terre d'Égypte, et la peupla des Dieux ses enfants. Chacune des personnes de la Trinité primitive devint indépendante et forma un type nouveau d'où émanèrent à leur tour d'autres types inférieurs. De trinités en trinités, de personnifications en personnifications, on arriva bientôt à ce nombre vraiment incroyable de divinités aux formes parfois grotesques et souvent monstrueuses, qui descendaient par degrés presque insensibles des ordres les plus élevés aux derniers étages de la nature. Les scribes, les prêtres, les magistrats, tout ce qu'il y avait d'instruit dans la société égyptienne ne professa jamais ce paganisme grossier qui fit justement appeler l'Égypte « la mère des superstitions ». Les noms variés, les formes innombrables que le vulgaire attribuait à autant de divinités distinctes et indépendantes, n'étaient pour eux que des noms et des formes d'un même être. « Le Dieu quand il en vient à la génération et qu'il » amène à la lumière la force latente des causes cachées s'ap- » pelle *Ammon* ; quand il est l'esprit qui résume toutes les » intelligences *Imhotep* (Ἰμουθής) ; quand il est celui qui ac- » complit toute chose avec art et vérité, *Phthah* : enfin, quand » il est le Dieu bon et bienfaisant *Osiris*. » Ce que le scribe désigne par ces noms, c'est le mystérieux infini qui anime l'univers, l'éternel impénétrable aux yeux de la chair, mais aperçu vaguement par les yeux de l'esprit. Derrière les apparences sensibles, manifestations de la nature divine, dans lesquelles la fantaisie populaire se plaît à reconnaître cette nature elle-même, il entrevoit confusément un être obscur et sublime dont l'intelligence complète lui est refusée, et le sentiment de cette présence insaisissable donne à sa prière un accent vibrant et profond, une sincérité d'émotion et de pensée plus touchante mille fois que ce mélange de mièvreries amoureuses, de langueurs mystiques et de tristesses maladives qui dépare chez tant de peuples la poésie religieuse.

Parfois, la vivacité avec laquelle s'imprime dans l'esprit l'idée toute-puissante de la divinité ne permet pas au poëte de la développer régulièrement. L'adoration s'exprime en phrases entrecoupées ; l'hymne devient une suite d'épithètes passionnées plutôt que précises.

« Salut à toi, *Adh'-Thoth*, en ton nom de pacifique !
» Salut à toi, *Adh'-Thoth*, qui repousses la lutte dans le ciel du » Couchant !
» Salut à toi, *Adh'-Thoth*, qui [écartes] les fléaux dans le ciel d'Orient.
» Salut à toi, *Adh'-Thoth*, qui [ouvres les portes] dans l'Hadès.
» Salut à toi, *Adh'-Thoth*, qui [s'enfantes] lui-même [*et*] dont on ne » connaît point [l'image].
» Salut à toi, *Adh'-Thoth*, en ton nom de « Marchant à la tête » !
» Salut à toi, *Adh'-Thoth*, organisation des deux mondes, qui illu- » mine ce qui est ténèbres et où le disque solaire n'est pas encore ! »

La prière continuait quelque temps encore sur le même ton ; mais ce qui reste est trop mutilé pour admettre une traduction suivie. Les hymnes de ce genre sont du reste loin d'être rares.

« Adoration à *Râ*, *Tûm*, *X'epra*, *Armachis* !
» Hommage à toi, momie qui se rajeunit et renaît, [*être*] qui s'en- » fante lui-même chaque jour !
» Hommage à toi, qui luis dans le *Nou*, pour vivifier tout ce qu'il a » créé, qui as fait le ciel et enveloppé de mystère son horizon !
« Hommage à toi, Râ, qui [*apparaissant*] à ton heure, lances des » rayons de vie pour les êtres intelligents !
» Hommage à toi, qui as fait les dieux dans leur totalité, Dieu qui se » cache et dont on ne connaît point l'image !
» Hommage à toi ! quand tu circules au firmament, les dieux qu » t'accompagnent poussent des cris de joie ! »

Ces litanies sont d'ordinaire assez courtes et comptent rarement plus d'une douzaine de versets. Toutefois, il n'y avait à cet égard aucune règle précise : le scribe ne se croyait pas obligé de réprimer son enthousiasme et se laissait emporter jusqu'au bout de son inspiration.

» I. — Tu es grand, tu es plus puissant que les dieux.
» En ton nom de *Très-grande déesse !*
» II. — Tu es plus haut que le ciel, grâce à ta double plume,
» En ton nom de *Dieu qui porte haut la double plume !*
» III. — Tu es sur ton pavois,
» En ton nom de *Dieu qui se tient sur son pavois !*
» IV. — Tu as conduit le ciel supérieur, [*assis*] sur ton banc,
» En ton nom d'*Anhûr !*
» V. — Tu détruis l'orage, tu éclaires le chaos,
» En ton nom de *Dieu qui détruit l'orage !*
» VI. — Tu repousses le crocodile qui sort du *Nou*,
» En ton nom de *Dieu qui repousse les crocodiles !*
» VII. — Tu es muni de ta pique pour percer la tête de l'impie,
» En ton nom de *Dieu muni de tes deux cornes !*
» VIII. — Tu frappes ce qui s'approche,
» En ton nom de *Dieu frappant des deux cornes !*
» IX. — Tes formes sont plus artistiques que celles des dieux,
» En ton nom de *Dieu qui réside dans Tenû !*
» X. — Le soleil a commencé lors de ton commencement,
» En ton nom de *Shû, fils du Soleil !*
» XI. — Tu saisis ta pique, tu abats l'impie,
» En ton nom de *Hor-Tema !*
» XII. — Tu as détruit l'iniquité du monde (?) sur la terre,
» En ton nom de *Double demeure du Soleil !*
» XIII. — Tu massacres les peuples laboureurs et les peuples » chasseurs,
» En ton nom de *Jeune âme !*
» XIV. — Ton nom est plus puissant que les dieux,
» En ton nom de *Dieu qui est dans la barque Sekti !*

» XV. — La jeunesse de ta narine se répand dans la Thébaïde,
» En ton nom de *Jeune aimé!*
» XVI. — Tu abats les têtes des impies,
» En ton nom de *Seigneur des immolations!*
» XVII. — Tu souffles sur la barque des souffles favorables,
» En ton nom de *Déesse Mâ.*
» XVIII. — O Dieu *Sep*, qui fait son propre corps!
» XIX. — O Seigneur unique, issu du *Noun!*
» XX. — O substance, qui se crée elle-même!
» XXI. — O toi qui fais cette substance qui est en toi!
» XXII. — O toi qui fais ton père et couvres ta mère! »

Je suis loin de présenter ce morceau comme un modèle de haute poésie religieuse. Les allusions mystiques, les noms bizarres qu'il renferme ne sont pas toujours intelligibles, même pour des égyptologues de métier; à plus forte raison doivent-ils arrêter le lecteur ordinaire. Cependant, tel qu'il est, il peut nous donner une idée assez précise du genre auquel il appartient. Le poëte veut célébrer une des formes solaires de la divinité, celle que les théologiens appellent *Shû*. Il l'invoque sous tous ses titres, l'identifie successivement avec *Sacht*, la grande déesse, avec *Ankour*, avec *Hor-Tema*, et chacune des idées que ces noms font naître dans son esprit évoque un cortége d'images accessoires qui se relient plus ou moins directement à la précédente. Le premier verset se lit : « *Aâï-k âr-k er nuter-u em ran-ek pûï n âà-âr-t :* tu es grand, » tu es puissant plus que les dieux, — en ton nom de » *Très-grande* [*déesse*] ! » N'est-il pas évident que le titre divin *Aa-âr-t* a forcément amené par allitération les deux mots du début, *âa-k*, tu es grand, *âr-ek*, tu es puissant ! Ce thème posé, et l'idée de grandeur une fois admise, le scribe essaye de lui donner une autre tournure. L'image du dieu se dresse devant lui, couronnée des deux longues plumes qui composent sa coiffure ordinaire, et lui inspire le deuxième verset : « Tu es » plus haut que le ciel, grâce à ta double plume *s'âï-tï-k*, — » en ton nom de *Dieu qui porte haut la double plume!* » La métaphore se rattache d'autant plus directement au sujet qu'en égyptien la même syllabe, *Shû*, désignait et le dieu et la plume qui servait d'emblème. La phrase suivante : « Tu es » sur ton pavois ; en ton nom de *Dieu qui se tient sur son* » *pavois!* » achevait de peindre par une dernière image la grandeur de la divinité et les hauteurs prodigieuses desquelles elle plane sur ses créatures : « Tu as conduit le ciel supé- » rieur, *AN-en-ek-H'UR* », s'écriait le scribe, et le son même des mots qui rendaient sa pensée amenait naturellement sur ses lèvres le nom d'*Anh'âr*. La figure du dieu qu'on appelait ainsi se levait aussitôt devant son esprit et fournissait à sa piété le sujet de nouveaux étonnements et de nouvelles adorations. *Anh'âr*, le seigneur du glaive, est le soleil, vainqueur de la nuit et du mal : *Shû*, dans ce caractère, devient le destructeur des orages, l'illuminateur du chaos. De sa lance, il repousse le crocodile, emblème des ténèbres, ou le damné abattu devant lui. Les divers insignes dont les prêtres le revêtaient, et qui lui sont communs avec d'autres divinités, en plaçant devant l'écrivain des formes nouvelles et des noms nouveaux y amenaient également les images nouvelles qui remplissent les dernières lignes du poëme.

L'analyse des autres pièces qui sont parvenues jusqu'à nous donnerait le même résultat et confirmerait seulement l'idée qu'on a déjà pu se faire du genre d'après les quelques modèles que j'en ai cités. On ne doit pas chercher dans des morceaux de cette nature un développement suivi, un enchaînement normal de pensées ou d'images. L'auteur, plein des perfections infinies de son dieu, s'exalte à leur vue, il les imagine et veut nous les montrer comme elles lui apparaissent, mais, en dépit de ses efforts, l'ensemble incompréhensible échappe à son expression. Il ne peut évoquer et rendre à la fois qu'une seule des faces du tout infini ; il est forcé de le diviser pour se faire entendre et d'accumuler détail sur détail sans que jamais l'entassement des phrases arrive à la hauteur de l'idéal qu'il s'est tracé. Il essaye une image, la répète, la retourne, la précise de toutes les façons, une première fois, puis une seconde, puis une troisième, sans se trouver satisfait. Au cours de ce travail, le son d'un mot, le tour d'une idée, la couleur d'une image fait jaillir dans son esprit un autre son, une autre idée, une autre image entièrement opposée à la première, et qui, par cela même, lui paraît plus propre à rendre ce qu'il sent en lui. On conçoit fort bien qu'au milieu de ces efforts désordonnés et de ces retours imprévus, la marche régulière de la pensée se trouve à tous moments interrompue. Une allitération entraîne un mot, ce mot une image, cette image une idée, et ainsi, d'allitération en allitération, de mots en mots, les images et les idées se succèdent sans se lier ou s'expliquer autrement que par une de ces associations fugitives, à peine saisissables pour l'esprit dans lequel elles se forment, entièrement incompréhensibles pour un autre esprit. Cette lutte de l'intelligence bornée contre l'infini dure et se prolonge avec plus ou moins de bonheur, jusqu'au moment où l'imagination épuisée par tant de secousses s'arrête aussi brusquement qu'elle avait pris son essor.

Dans l'œuvre d'un homme de talent, les métaphores éclatantes, les modes de langage énergiques et concis auxquels l'idiome se prêtait si bien, l'imprévu des transitions mythologiques, la finesse et l'à-propos des allusions, l'harmonie des assonances faisaient passer légèrement sur l'insuffisance du fonds et sur l'incohérence des idées. Mais, entre les mains d'un écrivain maladroit comme il y en avait tant, la composition de ces litanies devenait une œuvre entièrement mécanique qu'on pouvait fabriquer à la toise et sur commande pour les besoins des gens dévots ou des architectes décorateurs. Les exemples ne nous manquent pas de ces hymnes interminables où l'on chercherait en vain la moindre trace d'inspiration ou de talent. Tantôt, c'est un amas d'épithètes banales à force d'avoir servi, une page du *Gradus ad Parnassum* ou du Rituel égyptien, machinalement compilée par un manœuvre malhabile :

« Je suis *Heber*, l'enfant des dieux,
» L'image d'Osiris!
» Ah! image de *Mentû!*
» Taureau fécondant, seigneur des épouvantements,
» Illuminateur de la nuit,
» Ame, enfant, essence divine!
» Oh! lion! Oh! tigre (1)!
» Enfant, essence divine, taureau des ténèbres!
» Oh! habitant d'Abydos (2)!

(1) Dans mes *Études démotiques*, p. 23, note 17, je n'ai pas traduit le groupe qui suit le mot *lion*. Ce groupe, assez difficile à déchiffrer, répond au mot *mâ*, lion, tigre, chat.

(2) L'expression *habitant d'Abydos* est une des épithètes ordinaires d'Osiris.

» Grand *Nou*,
» Bassin sublime!
» Oh! âme du bélier,
» Ame des taureaux sacrés (1)!
» Oh! âme des âmes,
» Taureau des ténèbres,
» Taureau [*mari*] de sa mère Nout (2)! »

Tantôt c'est un catalogue de noms bizarres empruntés à des langues étrangères ou formés de toutes pièces.

« Viens à ma voix! Je suis la vache sacrée! Ton nom est dans ma » bouche et je le dis. *Hagah igâhter* est ton nom! *Wûnaûaagrosaanq-* » *Lâbâtar* est ton nom! *Necph (?) ma ûû ? srau* est ton nom! *N'aba âta* » est ton nom! J'ai adoré ton nom, je suis la vache sacrée; écoute ma » parole. »

Parfois enfin, la géographie sacrée tient la place de la poésie et sert de prétexte à des développements intarissables.

« Oh! Osiris dans *Kadesh!* — Oh! Osiris dans *Derû!* — Oh! Osiris » dans *Sais!* — Oh! Osiris dans *Ped...s!* — Oh! Osiris dans *S'eanû!* » — Oh! Osiris dans *Ser* (?)! — Oh! Osiris dans la terre de *Sârû* ? ! » — Oh! Osiris dans *S'aû!* — Oh! Osiris dans *Wâ-h'or!* — Oh! » Osiris dans *Mâtu!* — Oh! Osiris dans tous les lieux où il se trouve! » — Oh! Osiris dans toutes les demeures où il se trouve! — Oh! Osiris » dans le ciel! — Oh! Osiris dans toutes ses demeures! »

L'énumération continue de la sorte avec l'agrément et la variété d'un annuaire ou d'un routier. Sans doute, l'histoire religieuse a beaucoup à glaner dans ces nomenclatures insipides, mais l'histoire littéraire ne trouve rien à y prendre.

A quoi bon nous arrêter sur ces œuvres misérables quand les papyrus nous ont conservé tant d'hymnes où le génie religieux et poétique de l'Égypte se montre à nous dans tout son éclat! Au fond, les prières dont je vais donner quelques fragments, toute littéraire qu'en soit la forme, ont été inspirées par un sentiment religieux aussi vrai que les litanies dont je viens de parler. C'est toujours la même ferveur d'adoration, la même confiance sans bornes dans ce je ne sais quoi d'invisible et de grandiose qui anime la nature. Mais, au lieu de s'exalter outre mesure, de se heurter désespérément contre l'idée écrasante de l'infini, de s'exhaler en courtes exclamations, en versets abrupts, la pensée du poëte, plus calme et plus maîtresse d'elle-même, s'épanouit en longues périodes cadencées et tranquilles dont elle suit les détours d'un mouvement régulier sans jamais s'emporter ni jamais s'alentir. La phrase se déploie avec des redondances épiques, lentement, largement. Elle marche toute chargée de mots parlants, de comparaisons lumineuses, d'images saisissantes qui rajeunissent le fond antique du sujet et lui donnent une forme pompeuse et parfois artificielle dans sa tournure, mais puissante et pleine.

Ces compositions longuement et savamment méditées, c'est à la créature la plus brillante, à la manifestation la plus parfaite de la puissance divine, c'est au soleil que les poëtes égyptiens les adressent d'ordinaire. Ils lui donnent une âme, le changent en une personne, en un dieu réel qui vit sa vie propre et fait consciemment tout ce qu'il fait. Qu'ils l'appellent *Râ* ou *Tûm*, *X'eper* ou *Shû*, *Armachis* ou *Phtah'*, sous les mille noms que lui ont imposés la science des théologiens et la piété des fidèles, ils l'apercoivent distinctement: ce sont ses formes qu'ils décrivent, ses splendeurs qu'ils retracent, les bienfaits et les aventures de sa vie journalière qu'ils chantent à l'envi l'un de l'autre.

C'est lui: le voici. Vainqueur des ténèbres, il se dégage lentement des étreintes de la nuit. Il ne fait qu'apparaître « à l'horizon oriental du ciel », et déjà « les rayons vivants de ses » yeux pénètrent, animent, fortifient tous les êtres ». Debout dans la cabine de sa barque sacrée, enveloppé dans les replis du serpent qui est l'emblème de son cours, il glisse lentement sur le courant éternel des eaux célestes, guidé et suivi par cette armée de dieux secondaires dont les peintures nous montrent les formes bizarres.

« Tu t'éveilles bienfaisant, *Ammon-Râ Armachis*: tu t'éveilles avec » l'autorité de la parole, *Ammon-Râ*, seigneur des deux horizons! » O bienfaisant, resplendissant, flamboyant! Ils rament tes nautoniers, » ceux-là qui sont les *Axmû-Ur'ta!* Ils te font avancer tes nautoniers, » ceux-là qui sont les *Axmû-Sekû!* Tu sors, tu montes, tu culmines » en bienfaiteur, guidant ta barque sur laquelle tu circules, par l'ordre » souverain de ta mère *Nût*, chaque jour! Tu parcours le ciel d'en haut, » et tes ennemis sont abattus! Tu tournes ta face vers le couchant de » la terre et du ciel: éprouvés sont tes os, souples tes membres, vi- » vantes tes chairs, gonflées de sève tes veines, ton âme s'épanouit! » On adore ta Majesté sainte, on la suit sur les chemins des ténèbres; » tu entends l'appel de ceux qui t'accompagnent derrière la cabine [*de* » *ta barque*], les exclamations des nautoniers de ta barque, [*dont*] le » cœur est content, [*car*] le seigneur du ciel a comblé de joie les chefs » du ciel inférieur, les allégresses des dieux [*et*] des hommes, qui pous- » sent des exclamations et s'agenouillent devant le soleil sur son pavois, » par l'ordre souverain de ta mère *Nout*, [*et dont*] le cœur est content, » [*parce que*] *Râ* a renversé ses ennemis! Le ciel est en allégresse, la » terre en joie, les dieux et les déesses sont en fête, afin de rendre » gloire à *Râ-Amarchis*, lorsqu'ils le voient se lever dans sa barque et » qu'il a renversé les ennemis à son heure! La cabine est en sûreté, » car le serpent *M'h'en* est à sa place, et l'uræus a détruit les ennemis.

» Avance sur ta mère *Nût*, seigneur de l'éternité! Après avoir récité » pour toi les charmes de l'enfantement, elles se relèvent Isis et Neph- » thys, lorsque tu sors d'entre les cuisses de ta mère Nût! Lève-toi, » *Râ-Armaxis!* Ton lever luit comme un rayonnement, comme l'auto- » rité de ta parole contre tes adversaires. Fais ouvrir ta cabine! Re- » pousse le méchant en son heure, afin qu'il ne s'avance pas, l'espace » d'un moment! Tu as anéanti la valeur de l'impie; l'adversaire de *Râ* » tombe dans le feu de la désolation, lorsqu'il attaque en ses heures. » Les enfants de la rébellion n'ont plus de force; *Râ* prévaut contre ses » adversaires. Les obstinés de cœur tombent sous les coups; tu fais » vomir à l'impie ce qu'il avait dévoré. Lève-toi, *Râ*, dans l'intérieur » de ta cabine:

» Fort est *Râ*: faible, l'impie!
» Haut est *Râ*: foulé, l'impie!
» Vivant est *Râ*: mort, l'impie!
» Grand est *Râ*: petit, l'impie!
» Rassasié est *Râ*; affamé, l'impie!
» Abreuvé est *Râ*: altéré, l'impie!
» Lumineux est *Râ*: terne, l'impie!
» Bon est *Râ*: méchant, l'impie!
» Puissant est *Râ*: misérable, l'impie!
» *Râ* existe; *Apap* est anéanti!

» Oh! *Râ!* donne toute vie au Pharaon! Donne des pains à son ventre, » de l'eau à son gosier, des parfums à sa chevelure! Oh! bienfaisant » comme *Râ*, *Armaxis* navigue avec lui, par ordre souverain! Ceux qui

(1) Le bélier auquel il est fait allusion est le bélier de Mendès; les taureaux sacrés sont l'*Apis* de Memphis et le *Mnevis* d'Héliopolis.

(2) *Papyrus démotique de Leyde à transcriptions grecques*, dit *Papyrus gnostique* n° 1, p. xx. La traduction a été publiée dans le *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, t. I, p. 23-24.

» sont dans ta barque sont en exaltation ; troublés, confondus, sont les » impies !

» Un bruit de joie est dans le lieu grand ; la cabine de la barque est » en exultation. Ils poussent des exclamations dans la barque des mil- » lions d'années les nautoniers de Râ ; leur cœur est joyeux quand ils » voient Râ. Les dieux sont en exultation ; le grand cycle divin est » comblé de joie en rendant gloire à la grande bari ; des réjouissances » se font dans la chapelle mystérieuse.

» Oh ! lève-toi, *Ammon-Râ Armaxis*, qui se crée lui-même ! Tes » deux sœurs se tiennent à l'Orient, elles sont accueillies, elles sont » portées vers ta barque, cette bonne barque de toute procréation. *Râ*, » qui as émis tous les biens, viens, *Râ*, qui se crée lui-même ! Fais que » reçoive le Pharaon les offrandes qui se font dans *Râ-hen'on*, sur les » autels du Dieu dont secret est le nom ! Honneur à toi vieillard, qui » se manifeste en son heure, seigneur aux faces nombreuses, Uræus » qui prodoit les rayons destructeurs des ténèbres ! Tous les chemins » sont remplis de tes rayons. C'est à toi que donnent les cynocéphales » ce qui est dans leurs mains, à toi qu'ils adressent leurs chants, dan- » sant pour toi, faisant pour toi leurs incantations et leurs prières. Ils » sont appelés dans le ciel et sur la terre ; ils sont conduits à tes grâ- » cieux levers ; ils t'ouvrent (variante), ils brisent, pour toi les portes » de l'horizon occidental du ciel ; ils font aller *Râ* dans la paix, dans » l'exaltation de ta mère *Nû-t*. Ton âme examine ceux qui sont dans le » ciel inférieur, et les âmes sont dans le ravissement matin et soir. » *Car* tu fais le fléau qui tue et tu adoucis la souffrance d'Osiris ; tu » donnes les souffles à qui est dans la vallée funéraire.

» Tu as illuminé la terre plongée dans les ténèbres ; tu adoucis la » douleur d'Osiris. Ceux qui sont goûtent les souffles de la vie ; ils te » poussent des exclamations, s'agenouillent devant cette forme qui est » tienne de *Seigneur des formes !* Ils rendent honneur à ta force dans » cette figure bienfaisante qui est tienne de *Matin !* Les dieux tendent » leurs bras vers toi, lorsqu'ils sont enfantés par ta mère *Nû-t*. Viens » au Pharaon, donne-lui ses mérites dans le ciel, sa puissance sur la » terre, ô *Râ !* qui as réjoui le ciel, ô *Râ !* qui a frappé la terre d'une » crainte respectueuse !

» O bienfaisant *Râ Armaxis !*

» Tu as soulevé le ciel d'en haut pour élever ton âme ; tu as voilé le » ciel inférieur pour [*y cacher*] tes formes funéraires !

» Tu as élevé le ciel d'en haut à la longueur de tes bras ; tu as » élargi la terre par [*l'écartement de*] tes enjambées.

» Tu as réjoui le ciel d'en haut par la grandeur de ton âme ; la terre » te craint grâce à l'oracle de ta statue !

» Épervier saint, à l'aile fulgurante ; Phénix aux multiples couleurs ;

» Grand lion, qui se défend soi-même, et qui ouvre les voies à la » *Sekti*.

» Ton rugissement abat tes adversaires, tandis que tu fais avancer la » grande barque !

» Les hommes t'invoquent, les dieux te craignent ; tu as abattu les » impies sur leurs faces.

» Coureur qu'on ne peut atteindre au matin de ses naissances, élevé » plus que les dieux et les hommes, lève-toi pour nous, nous ne con- » naissons pas ton image ; apparais à notre face, nous ne connaissons » pas ton corps.

» Oh ! bienfaisant *Râ-Armaxis !*

» Tu te rues, mâle [sur les femelles].

» Taureau dans la nuit, chef en plein jour, beau disque de cuivre,

» Roi du ciel, souverain sur la terre, grande image dans les deux » horizons du ciel !

» *Râ*, créateur des êtres, *Totûnen*, vivificateur des êtres intelligents,

» Que le fils du Soleil, le Pharaon soit vénéré pour tes mérites ; qu'il » soit adoré quand tu te lèves bienfaisant à l'horizon oriental du ciel. » C'est lui qui dirige ta course, qui renverse tes ennemis devant toi, » qui repousse tous tes adversaires, qui examine pour toi l'âzâ en son » lieu. »

Cependant, le dieu passe enveloppé de cette lumière éblouissante qui ne permet pas à l'œil humain de sonder les profondeurs de son être :

» O Dieu qui t'es ouvert les voies, ô toi qui as percé à travers les » murailles ! Oh ! Dieu qui se lève en qualité de soleil ! Être qui devient » sous forme de Khepra dans le double horizon ! Tu as éveillé ceux qui » te font parcourir les chemins du ciel ; tu t'approches du Grand Chef » pour faire le plan du temps durant le cours de l'éternité !

» Enfant qui naît chaque jour,
» Vieillard *enfermé*] dans les bornes du temps !
» Vieillard qui parcours l'éternité !
» Si immobile, qu'il ouvre toutes ses faces !
» Si élevé qu'on ne peut l'atteindre !
Seigneur de la demeure mystérieuse où il se tient caché,
» Être caché, dont on ne connaît point l'image !
» Seigneur des années, qui donne la vie à qui lui a plu,
» . . . . . .

» Tu es venu, tu as ouvert les chemins, tu as parcouru les voies de l'éternité.

C'est ainsi au milieu des acclamations et des prières qu'il poursuit sa marche radieuse, jusqu'au moment où poussé toujours par le courant irrésistible, il plonge à l'Occident et disparaît pour un temps dans la nuit du ciel inférieur.

Je pourrais citer longtemps encore : je préfère m'arrêter ici et laisser aux personnes curieuses de ce genre de poésie, le plaisir de chercher elles-mêmes dans les œuvres de nos savants les prières composées par les écrivains égyptiens. Toutefois, ma tâche serait incomplète si je ne leur signalais pas, ne fût-ce qu'en passant, le bel hymne du Nil dont les papyrus du Musée Britannique nous ont conservé deux exemplaires. Nul n'ignore ce que le Nil était pour l'Égypte : il l'avait fait sortir du néant par l'effort continuel et sûr de ses alluvions, il la recouvrait chaque année et ne rentrait dans son lit qu'après avoir fécondé le sol et préparé les moissons. S'il avait cessé un moment de protéger l'Égypte, s'il lui avait dans un moment de colère refusé le bénéfice de ses eaux, c'en était fait et du pays lui-même et de ses habitants. Le désert, enfin triomphant, aurait envahi les champs que ses vagues ardentes assiégeaient depuis si longtemps, et la riche vallée serait retombé dans cet état de misère et de désolation d'où le fleuve seul avait pu la tirer au commencement des siècles. Aussi les Égyptiens, dans l'excès de leur reconnaissance, ne cessaient-ils d'exalter la puissance d'*Hâpi* et de célébrer sa grandeur. Chaque acte de sa vie annuelle était accompagné ou précédé de cérémonies religieuses : de longues processions se déroulaient majestueusement sur ses bords et venaient lui rendre hommage au bruit des chants sacrés. Peut-être cet hymne, composé par un des scribes les plus connus de la dix-neuvième dynastie « *Enna*, le frisseur des instructions », était-il chanté à ces fêtes, sur une de ces mélodies graves et tristes dont les Égyptiens connaissaient si bien le secret.

« I. — Salut, ô Nil [*à toi*] qui t'es manifesté sur cette terre, — [*et*] » qui viens en [paix] — pour donner la vie à l'Égypte ! — Dieu ca- » ché, — guide des ténèbres, au jour qu'il lui plaît les guider, — » irrigateur des vergers qu'a créés *Râ* — pour donner la vie à tous les » bestiaux ! — Tu abreuves la terre ; incréé, — voie du ciel, tu des- » cends, — dieu *Seb*, ami des pains, — dieu *Nepri*, oblateur, — dieu » *Phtah*, qui illumines toute demeure.

» II — Seigneur des poissons, quand tu remontes sur les terrains » inondés, — nul oiseau ne s'attaque plus aux productions utiles. — » Créateur du blé, producteur de l'orge, — il perpétue la durée des » temples ; — repos des doigts est son travail — pour les millions de

» malheureux. — S'il vient à manquer, dans le ciel, les dieux — [*tom-*
» *bent*] sur leurs faces, les hommes périssent.

» III. — Il apporte les provisions délicieuses, — il crée toutes les
» bonnes choses, — le seigneur des nourritures agréables, choisies ;
» — s'il y a des offrandes, c'est grâce à lui. — Il fait pousser l'her-
» bage pour les bestiaux, — il égaye les sacrifices de chaque dieu ; —
» l'encens est de première qualité qui vient par lui ; — il se saisit des
» deux régions, — pour remplir les entrepôts, combler les greniers,
» — égayer le sort des malheureux.

» IV. — Il produit la germination pour combler tous les vœux —
» et ne les repousse pas avec violence ; — il fait de sa valeur un bon-
» cher. — On ne le taille point dans la pierre ; — les figures où l'on
» place la double couronne surmontée de l'uræus, — on ne l'y voit
» point ; — nul service, nulle offrande n'atteint jusqu'à lui. — On ne
» peut l'attirer dans les sanctuaires ; — on ne sait pas le lieu où il est,
» — on ne le trouve pas dans les châsses peintes d'hiéroglyphes.

» V. — Il n'y a demeure qui le contienne ; — nul n'est guide en
» ton cœur ! — Tu as réjoui les générations de tes enfants ; — on te
» rend hommage au midi, — stables sont tes lois, quand tu te mani-
» festes — devant les serviteurs du nord ! — Il boit l'eau de tous les
» yeux ; — l'abondance de ses biens réjouit. »

Le poëte hébraïque a-t-il trouvé des mots plus forts et des images plus saisissantes pour rendre le sentiment de reconnaissance qui l'anime et l'émotion que fait naître dans son esprit la conception maîtresse d'un Dieu unique ? *Enna* ne s'arrête point : il ne lui suffit pas d'avoir dit une fois sa pensée et de l'avoir bien dite. Un flot d'images nouvelles monte et déborde dans son cerveau ; la force de l'impression intérieure l'entraîne, et l'hymne, si bien commencé, poursuit son cours avec la même ampleur et la même gravité soutenues.

« VIII. — Lorsqu'on implore l'eau annuelle, — alors on voit la Thé-
» baïde comme le Delta. — On voit tout homme avec ses instruments ;
» — l'un ne reste pas en arrière de l'autre. — Point ne revêtent vête-
» ment [*precieux*] — point ne se parent les enfants princiers ; — le
» cycle divin n'existe plus ; [*il est*] dans la nuit ! — [*Alors*] il est ré-
» pondu par l'inondation, — afin de réjouir tout le monde.

» IX. — Stabilitéur des justices, — les hommes t'implorent par des
» paroles trompeuses afin que tu répondes ; — [*et*] il est répondu par
» l'inondation. — Les mortels te font des offrandes de grains, — tous
» les dieux sont en adoration ; — nul oiseau ne descend plus sur la
» terre. — On te représente avec une main d'or, — pétrissant une
» brique d'argent ; — on ne mange ni le lapis vrai, ni le grain avant
» la germination (?).

» X. — On a commencé pour toi un chant sur la harpe, — on a
» chanté pour toi avec la main ; — [*car*] tu as réjoui les générations
» de tes enfants, — [*et*] tu as soulagé les travaux. — Il (le Nil) est un
» ornement qui pare la terre ; — c'est un rayonnement, un bouclier
» qui protége les hommes ; — il vivifie le cœur des femmes enceintes,
» — il aime la multiplication de tous ses bestiaux.

» XI. — Lorsque tu t'es levé dans la ville royale, alors est rassasié
» le riche ; — le pauvre dédaigne les lotus ; — toute chose est de pre-
» mière qualité, — il y a toute sorte d'herbage pour tes enfants. —
» S'il a refusé le manger, — tous les biens abandonnent les maisons,
» — et la terre en vient à dépérir.

» XII. — O inondation du Nil ! on te fait des offrandes, — on te
» sacrifie des bœufs, — on te célèbre de grandes fêtes, — on t'immole
» des oiseaux, — on prend pour toi les animaux de la terre, — on
» accomplit pour toi le sacrifice du feu : — les offrandes qu'on fait à
» chaque dieu sont comme faites au Nil, — encens, ..., bœufs,
» taureaux, oiseaux qu'on brûle (?). — Le Nil s'est creusé des retraites
» dans la Thébaïde, — mais on ne sait pas le nom qu'il porte dans le
» ciel ; — le dieu ne manifeste pas ses formes, — vains sont les dessins
» qu'on en donne. »

Telle est la poésie religieuse vers le XVe siècle avant le Christ, et nous devons reconnaître qu'elle n'est ni sans ampleur, ni sans majesté. Mais, au cours des siècles, elle s'altéra et se perdit comme la religion elle-même. Dans les textes d'époque grecque et romaine publiés par MM. Brugsch, Dümichen, Naville et Mariette, l'idée si haute de la divinité que s'étaient faite les premiers sages égyptiens perce encore par instants : on rencontre encore çà et là certains lambeaux de phrases, certaines épithètes qui prouvent que le principe de la religion n'était pas oublié. Mais, le plus souvent, ce n'est pas avec le dieu infini et insaisissable des anciens jours que nous avons affaire : c'est avec un dieu de chair et d'os, qui vit sur la terre et s'est abaissé à n'être plus qu'un homme et qu'un roi. Ce n'est plus ce dieu dont on ne connaît ni la forme ni la substance, c'est *Chuûn* à Esneh, *Hâthor* à Denderah ; c'est *Hor-em-axû-ti*, patron d'Edfou, roi de la dynastie divine et inscrit comme tel sur les listes de Manéthon et dans le papyrus royal de Turin. Il a une cour, des ministres, une armée, une flotte : je n'ai pas remarqué que le texte mis au jour par M. Naville parlât d'impôts et de corvées, mais dans un état bien organisé, impôts et corvées vont de soi. Son fils aîné *Har-h'ût*, prince de *Kûsh* et héritier présomptif de la couronne, commande les troupes ; le premier ministre *Thoth*, dieu de son métier et inventeur des lettres, connaît sa géographie et sa rhétorique sur le bout du doigt : il est d'ailleurs historiographe de la cour et se trouve chargé, par décret royal, du soin d'enregistrer les victoires de son seigneur et d'imaginer pour elles des noms sonores.

Quand le dieu fait la guerre à son voisin Typhon, il n'emploie pas contre l'ennemi les armes divines dont on pourrait supposer qu'il dispose à son gré. Il se met en expédition avec ses archers et ses chars, descend le Nil sur sa barque, comme aurait pu le faire le dernier venu des Pharaons, ordonne des marches et des contre-marches savantes, livre des batailles rangées, soumet des villes, jusqu'au moment où l'Égypte entière se prosterne devant lui et reconnaît son autorité. Tout, jusqu'à la forme matérielle du texte, se ressent de cette transformation du mythe. N'était que les personnages figurés sur les grands tableaux qui *illustrent* le récit ont des figures et des titres divins, on pourrait se croire en présence d'une inscription purement historique.

« Au commencement de l'année CCCXXXVI de *Râ-Harmachis*, vivant
» à toujours et à jamais, comme Sa Majesté était en Nubie, et que ses
» soldats qui étaient avec elle, innombrables, ne cessaient d'adorer *râ*
» leur seigneur, ce pays est nommé pays de *Uaûa*, à cause de cela
» jusqu'à ce jour. *Râ* se mit en chemin, sur son navire, avec ses servi-
» teurs, et aborda au nome de *Tes-Hor*, à l'occident du nome, à
» l'orient du canal *Pe-Xenuû* : c'est pourquoi ce canal est nommé
» *Royal Pe-Xenuû*, jusqu'à ce jour. *Hor-h'ût*, qui se trouvait dans la
» barque du dieu *Râ*, dit à son père : « Voici que je vois les ennemis
» qui complotent contre leur seigneur ! [*Dirige contre eux le feu*] de
» l'uræus de ta couronne royale. » Alors Sa Majesté le dieu *Râ-Har-*
» *machis* te parla : « O dieu *Hor-h'ût*, fils de *Râ*, [*dieu*] sublime qui
» sors de moi, renverse les ennemis devant toi, en une seconde. »
» *Hor-h'ût* s'envola vers l'horizon céleste sous la forme d'un grand
» disque ailé, c'est pourquoi il est nommé, dieu grand, seigneur du
» ciel, jusqu'à ce jour. Il vit les ennemis du haut du ciel, fondit sur
» eux en forme de grand disque ailé. A cause de l'assaut qu'il leur
» livra [*en poussant*] devant lui, ils ne virent plus de leurs deux yeux,
» n'entendirent plus de leurs deux oreilles ; chacun d'eux tua son voisin
» dans l'espace d'une seconde, si bien que nul d'entre eux ne resta vivant.
» Lorsque *Hor-h'ût* vint, revêtu de couleurs étincelantes, sous forme de
» grand disque ailé, jusqu'à la barque de *Râ-Harmachis*, *Toth* dit à
» *Râ*, seigneur des dieux : « *H'ût* arrive sous forme d'un grand disque

» ailé..... » C'est pourquoi il est nommé *Hor-h'ât* jusqu'à ce jour... » C'est pourquoi la ville de *Teb* est appelée *Hor-h'ât* depuis ce jour. » Tandis que *Râ* embrassait *Hor-h'ât*, il lui dit : « Tu as laissé tom- » ber des gouttes de sang dans l'eau qui sort de cette ville, et ton cœur s'en est réjoui. » C'est pourquoi son nom est *L'eau de la ville H'or-h'ât*, jusqu'à ce jour. »

Le récit continue longtemps de la sorte, sans changement appréciable dans la façon d'exposer les événements ou d'en interpréter la valeur. *Ra-Harmachis*, *Hor-h'ât*, *Toth* et leurs soldats parcourent successivement tous les nômes de l'Égypte, et cherchent à expliquer les noms civils ou sacrés qu'ils rencontrent sur leur passage, au moyen des détails du mythe osirien.

En fait, les Égyptiens du temps des Ptolémées au dieu unique d'autrefois avaient substitué des dieux-rois, sur la légende desquels leur fantaisie a brodé maints détails. Que ces détails soient le plus souvent d'origine égyptienne et n'aient pas été empruntés aux nations étrangères, rien de mieux, le fait est certain. Toute cette végétation parasite de mythes et de traditions qui est venue se greffer sur l'ancien mythe et l'a presque étouffé est un produit authentique du sol national. Mais qu'on puisse légitimement s'appuyer sur ces élucubrations mystiques des bas âges pour reconstituer le système religieux des premiers Pharaons, c'est là ce que je n'admets à aucun prix. Plus tard, quand des textes contemporains nous auront montré quels étaient les mythes particuliers aux sujets de *Sésostris*, des *Usortesen* et des *Chéops*, nous pourrons, en comparant ces textes aux textes ptolémaïques, suivre la marche de l'esprit égyptien à travers les siècles de son histoire, peut-être même déterminer quelles raisons l'ont poussé à développer certaines traditions de préférence à certaines autres, et à surcharger d'allégories grotesques et hideuses le fond si pur de sa doctrine. Pour le moment, nous devons nous borner à étudier dans les textes ptolémaïques la mythologie d'époque ptolémaïque, et rien de plus. Essayer d'en induire la religion des générations antérieures serait au moins téméraire : autant prétendre reconstituer avec l'*hellénisme* de Julien ou le *mithraïsme* la religion des héros homériques.

MASPERO.

CONFÉRENCES DU LOUVRE

M. LE DOCTEUR A. CORLIEU

La Médecine et l'Histoire. — Louis XIII. — Sa mort. — Ses médecins.

A mesure qu'on se rapproche de l'histoire contemporaine, la mort de nos rois ne devient plus qu'une simple question de curiosité médicale et historique.

Comme celle de son prédécesseur Henri III, la mort d'Henri IV se résume pour nous en un simple procès-verbal d'autopsie. C'est le vendredi 14 mai, vers les trois ou quatre heures de l'après-midi, qu'il reçut les deux coups de couteau qui ont déterminé une mort instantanée par blessure de « l'*artère veineuse* ».

Henri IV n'avait que cinquante-trois ans et laissait en mourant une veuve, Marie de Médicis, dont il avait eu six enfants, trois garçons et trois filles, savoir :

Louis XIII, né en 1601.
Élisabeth de France, née en 1602.
Christine de France, née en 1604.
Duc d'Orléans, né en 1607.
Gaston d'Orléans, né en 1608.
Henriette Marie, née en 1609.

I

Louis XIII est né à Fontainebleau le 27 septembre 1601. La respiration ne s'établissait pas facilement. La sage-femme, Louise Bourgeois, dame Boursier, qui accoucha la reine, nous raconte (1) qu'elle dût jeter du vin au visage de l'enfant, après en avoir toutefois demandé la permission au roi qui lui dit de faire comme chez les autres femmes. Le chirurgien Guillemeau fit avaler une petite cuillerée de vin au nouveau-né ; on lui lava le corps et la tête avec du vin vermeil et de l'huile ; il poussa un cri et respira.

Son enfance n'eut rien de remarquable au point de vue qui nous intéresse. C'était un « enfant grand de corps, gros » d'ossements, fort musculeux, bien nourri, fort poli, de cou- » leur rougeâtre et vigoureux, tout ce que l'on peut penser » pour cette petite âge. Il avait la tête bien formée, de bonne » grosseur, couverte de poil noirâtre, les yeux taunés, le nez » un peu enfoncé vers sa racine, épaté et relevé par le bout, » les oreilles de moyenne grandeur et bordées.... (2). » Il avait eu quatre nourrices en moins de quatre mois, les mettait presque à sec, fut opéré du filet par le chirurgien Guillemeau, souffrit pour la première fois des dents la nuit du 13 avril 1602, et fut sevré à quatorze mois, en novembre de la même année. Au moral, c'était un enfant volontaire, capricieux, opiniâtre, d'un esprit remuant et actif, tombant quelquefois dans des accès de rêverie mélancolique. Il avait le sommeil fréquemment agité par des cauchemars qui allaient quelquefois jusqu'au somnambulisme. Il fut élevé d'une façon assez singulière et on ne lui ménageait pas la punition corporelle, car il reçut très-souvent le fouet, même étant roi de France. Quand des mains des femmes il passa entre celles des hommes, il eut pour gouverneur de Souvré et pour ami le jeune de Luynes qui avait vingt-trois ans de plus que lui ; mais personne ne paraît l'avoir plus aimé que son médecin Héroard. Il travaillait peu, s'occupait de ses oiseaux, savait faire, d'après Tallemand des Réaux, des canons de cuivre, des lacets, des filets, des arquebuses, de la monnaie, des confitures.

Il s'entendait au jardinage, savait parfaitement raser, à tel point qu'un jour il coupa la barbe à tous ses officiers et ne leur laissa qu'une barbiche au menton. On fit une chanson à ce sujet. Enfin il composait en musique, peignait un peu et faisait des châssis avec M. de Noyers. Voilà bien des qualités pour un prince qui devait régner sur la France ! C'est que ceux qui l'élevaient ainsi y trouvaient leur profit.

Quand Louis XIII fut majeur, c'est-à-dire à quatorze ans, on le maria, le 25 novembre 1615, à l'Infante d'Espagne, Anne d'Autriche, fille de Philippe III. La cérémonie religieuse eut lieu à Bordeaux et le soir on fit coucher les deux enfants

(1) Coll. Michaud et Poujoulat, XI, 1re série.
(2) *Journal d'Heroard*.

dans le même lit, « mais pour la forme seulement », car les deux nourrices restèrent dans la chambre des mariés.

Le lundi 31 octobre 1616, Louis XIII fut sérieusement malade : il perdit connaissance, eut une convulsion et fut saigné le lendemain pour la première fois par Ménard, chirurgien de la reine mère. C'est, d'après Bassompierre, au mois de février 1619 que remontent les premiers rapports de Louis XIII avec sa jeune épouse. Il avait dix-huit ans. Le roi y aurait apporté sa timidité habituelle, au grand mécontentement de la reine (1).

Cependant en 1622 Anne devint grosse : mais le mercredi 16 avril elle fit une fausse couche de six semaines, sans doute à cause de son inexpérience et par suite d'une chute que lui fit faire sa jeune amie, la légère et turbulente duchesse de Luynes.

Dur, brusque, mélancolique, ombrageux, timide à l'excès, Louis XIII fut cependant, dès le commencement de son mariage, circonvenu par la jeune duchesse de Luynes. N'ayant pas réussi, elle s'en vengea en inspirant à la reine l'amour des plaisirs. C'est à cette époque que se rattachent les assiduités de l'ambassadeur Buckingham. Naturellement le roi devint jaloux, bien que ces assiduités ne fussent que de la galanterie.

Le roi était peu enclin aux plaisirs de l'amour. C'était un mari sévère, pieux, prodigue, incapable à tel point de désirs criminels « qu'il pouvait même se passer des plaisirs permis » (2). On disait alors qu'il n'était amoureux que depuis la ceinture jusqu'en haut. Ses assiduités auprès de Marie de Hautefort et de Louise de Lafayette étaient de l'amour platonique. Néanmoins, cette dernière, jeune et rieuse fille de dix-sept ans, craignant de succomber, alla s'enfermer au couvent de la Visitation.

Cependant cette froideur du roi ne laissa pas que de donner de graves inquiétudes et de grandes préoccupations dynastiques. Anne d'Autriche, paraît-il, aurait songé à faire déclarer nul son mariage, à faire détrôner le roi et à épouser son frère Gaston d'Orléans. C'est ce qui transpira lors du procès de Henry de Talleyrand, marquis de Chalais, qui fut exécuté en 1626. C'est Richelieu qui s'y serait opposé, et pour cause.

Le mardi 6 juillet 1627, au moment où il se disposait à partir pour l'expédition contre la Rochelle, Louis XIII tombe malade. Il a une fièvre intense, avec frissons, claquements de dents. Les médecins ne furent pas tout à fait d'accord sur la nature de la maladie ; mais la fièvre continuant, le malade fut saigné le 29 juillet par le chirurgien Boutin. Le 1er août la fièvre continuait avec les stades de frisson, chaleur et sueurs ; on prescrivit des eaux purgatives, des demi-bains. Le 19 août un point de côté se déclare à *gauche*, saignée de 6 onces le 21. Le 31 la fièvre a disparu.

En 1628, au camp d'Aytré, devant la Rochelle, nouvelle maladie du roi, pour laquelle on mande en hâte son vieux médecin Héroard : une saignée fut ordonnée et le roi se rétablit.

Au commencement de juillet 1630, lors de la guerre de Savoie, le roi parti, pour la campagne, tombe malade à Saint-Jean de Maurienne. Il a la fièvre, on le saigne le 5, on le purge le 13 ; le 19 la fièvre est plus forte ; le 25 il est mieux et quitte Saint-Jean de Maurienne. On ne savait pas trop ce qu'il avait, quand le 21 août on trouva que c'était un abcès qui s'était ouvert par le bas (1).

Malgré cette évacuation, la santé du roi était toujours chancelante. Au mois de septembre de la même année, nouvelle indisposition. Le roi éprouvait depuis quelque temps des accès de fièvre ; mais le 25, la fièvre fut tellement violente et le malade tellement abattu, qu'on commença à désespérer de lui. Le 27 on le croyait perdu ; mais le 1er octobre la fièvre diminua et l'amélioration fut prompte.

En 1637, au mois de décembre, la reine devint enfin grosse. Louis XIII allait avoir un héritier. La reine, après une stérilité de seize ans, accoucha le 5 septembre 1638 à Saint-Germain d'un fils qui fut Louis XIV.

Au commencement de 1640, le roi eut un accès violent de goutte qui le força de garder le lit. Il en avait eu déjà quelques accès. Il prit goût à la paternité, car cette même année Anne d'Autriche accoucha du duc d'Anjou, qui fut plus tard le duc d'Orléans.

Mais en 1643 la santé du roi déclina. Cependant celui-là avait de bons antécédents de famille, car son père est mort accidentellement à cinquante-trois ans ; sa mère Marie de Médicis à soixante-neuf ans ; son frère d'Orléans à quatre ans ; son frère Gaston d'Orléans à cinquante-deux ans ; sa sœur Élisabeth, femme de Philippe IV, à quarante-deux ans ; sa sœur Christine, femme de Victor Amédée de Savoie, à cinquante-neuf ans ; et sa sœur Henriette, veuve de Charles Ier d'Angleterre, à soixante ans. En outre sa vie avait été régulière : il ignorait les excès, les fatigues : le principal reproche qu'on peut lui faire, c'était de manger un peu trop. Il régnait, mais c'est Richelieu qui gouvernait et portait tout le poids du trône et des affaires.

Le samedi 21 février 1643, le roi tomba malade, avec « flux hépatique » (2).

Jusqu'à la fin du mois l'état est le même.

Le 1er *avril*. — Le malade reste levé toute la journée et s'amuse à peindre quelques petits dessins.

3 *avril*. — Il se promène un peu, est obligé de s'arrêter et de s'asseoir tous les quinze ou vingt pas. Ce fut sa dernière promenade. A partir de cette époque il ne s'habilla plus.

19 *avril*. — Moins bien : il dit qu'il sent la gravité de son mal.

20 *avril*, *lundi*. — La maladie du roi ayant un caractère sérieux, le premier médecin, Bouvard, et les médecins ordinaires, Chicot, Vautier (3) et Conrad, demandent en consultation Michel Delavigne, doyen de la Faculté de Paris, et René Moreau, son collègue. Le malade a déjà maigri considérablement : il a une petite toux sèche, avec redoublements fébriles quotidiens, d'abord vers dix ou onze heures du matin, puis vers deux heures de l'après-midi. Selles abondantes, bilieuses, purulentes et fétides. — Les médecins ont reconnu le danger de la maladie qu'ils appellent *flux hepatique* et *fièvre éthique*. Le roi fait déclarer la reine régente.

21 *avril*. — Mauvaise nuit : évacuations nombreuses. On fait baptiser le dauphin Louis.

(1) Voyez *Le roi chez la reine, ou Histoire du mariage de Louis XIII*, par Armand Baschet, 1866, in-12.

(2) Bazin, *Histoire de Louis XIII*, t. II, p. 444.

(1) Bassompierre, *Mém.*, p. 319.

(2) *Mém. de Dubois*, coll. Michaud et Poujoulat 1re série, t. XI, p. 529.

(3) Vautier était médecin de la reine.

22 *avril.* — Mauvaise nuit.

23 *avril.* — Même état : le roi est administré à six heures et demie du matin.

24 *avril.* — Un peu d'amélioration : on prescrit une prise de rhubarbe que le malade refuse de prendre : il se contente de gelées : un peu mieux le soir.

25 *avril.* — Un peu de mieux : bonne journée.

26 *avril.* — Assez bien.

27 *avril.* — Mauvaise nuit.

29 *avril.* — Mieux.

30 *avril.* — Assez bien.

1er *mai.* — Mauvaise nuit, mauvaise journée.

2 *mai.* — Mal.

4 *mai.* — Même état.

5 *mai.* — La fièvre redouble chaque jour vers deux heures : insomnie ; pas de rêvasseries

7 *mai.* — Très-mal.

8 *mai.* — Très-mal : le malade parle difficilement : il ne prend rien : le soir vomissements bilieux, abondants.

9 *mai.* — Très-mauvaise journée. A neuf heures du soir, assoupissement.

10 *mai, dimanche.* — Très-mal. On voulut faire prendre au malade un peu de gelée fondue à l'aide d'un vase à bec recourbé. Vers quatre heures, il sommeille, la bouche et les yeux entr'ouverts. Vers six heures, il s'éveille en sursaut et dit qu'il vient de rêver que le duc d'Enghien a remporté une victoire sur les Espagnols. A dix heures, assoupissement et refroidissement notable. De trois à quatre heures du matin, il se plaint d'une douleur très-violente au côté gauche. On lui applique sur le point douloureux une vessie de porc pleine de lait chaud. La douleur diminue d'intensité, mais s'étend davantage. Vomissements.

11 *mai.* — Très-mauvaise journée : douleurs vives, toux fatigante. Pour boissons : orge mondé, petit-lait. La toux cesse un peu, le sommeil revient, mais bientôt les douleurs abdominales reparaissent plus intenses.

12 *mai.* — Mal ; le roi communie.

13 *mai.* — Très-mauvaise journée. Selles purulentes, extrêmement fétides, nauséabondes. Le soir, rêvasseries, paroles entrecoupées, mu-sitation. A deux heures du matin, il retombe dans l'assoupissement.

14 *mai.* — Syncope. Le malade demande à Bouvard si le moment de la mort est proche. — « Sire, répond le premier médecin, je crois que ce sera bientôt que Dieu délivrera Votre Majesté ; je ne retrouve plus de pouls. » — L'agonie commence bientôt ; hoquets éloignés. A deux heures trois quarts, le jeudi, jour de l'Ascension, le roi rend le dernier soupir à Saint-Germain, trente-trois ans après son père Henri IV, le même jour (14 mai) et presque à la même heure.

Il était âgé de quarante-deux ans.

Le lendemain 15 mai, on procéda à l'autopsie. Le corps fut placé sur une table dans la galerie. Deux bassins furent déposés sur le billard pour recevoir, l'un les entrailles, l'autre le foie, la rate et le cœur. Les chirurgiens procédèrent à l'ouverture et le procès-verbal fut rédigé en assez mauvais latin.

Ce n'est pas aux historiens contemporains qu'il faut demander ce procès-verbal, car il n'est pas imprimé. On le trouve manuscrit, au volume XIII, f° 173, des *Commentaires de la Faculté de médecine de Paris*, volumineux manuscrits in-f° reliés en parchemin qui contiennent toute l'histoire de la Faculté de Paris depuis 1395 et sont à la bibliothèque de la Faculté de médecine. Ces *commentaires*, rédigés par les soins des doyens, contiennent tous les faits qui intéressent la corporation, les notes des examens, des dépenses, etc., etc.

« Le jour suivant, à la sixième heure du matin, le corps du roi défunt fut ouvert en présence de sérénissime prince Monseigneur de Nemours, maréchal-général des camps, de M. de Vitry, de M. de Souvré, premier chambellan, des chambellans ordinaires, des premiers médecins du roi et de la reine et des médecins et chirurgiens ordinaires des deux côtés. On trouva de nombreux ulcères purulents, sanieux, tabescens, situés en différents endroits, dans le mésocolon, dans les petits intestins. Il y en avait un à l'extrémité du colon, et qui avait rongé et perforé l'intestin, d'où une grande collection purulente provenant des glandes et des vaisseaux putréfiés du mésocolon s'était accumulée dans le bas-ventre et aurait pu emplir trois demi-setiers, mesure de Paris. Dans le rein droit, on trouva un abcès, mais petit, et qui n'a dû avoir aucune influence sur la maladie. Au fond de l'estomac, étaient un abcès un peu plus grand et plusieurs autres très-petits, bruns, fuligineux, verdâtres, noirâtres, analogues à ceux qu'on a observés sur tout le canal intestinal. La vésicule du fiel, adhérente au foie, était presque vide. Le foie était desséché et ratatiné, pressé contre les parois abdominales et s'écrasant en grumeaux. Le lobe du poumon gauche était adhérent à la plèvre par une caverne grande et profonde, pleine de pus.

» Voilà ce qu'ont observé scrupuleusement le doyen de la Faculté de médecine, Michel Delavigne, et René Moreau, docteur-médecin et professeur royal, qui tous deux, pendant l'espace de vingt-six jours, ont avec les médecins susnommés donné leurs soins au roi très-chrétien, appelés de Paris comme consultants le lundi 20 avril de l'an du Seigneur 1643. »

En rapprochant les symptômes des lésions observées à l'autopsie, nous pouvons établir que Louis XIII n'est pas mort d'un flux hépatique, comme on le croyait, mais qu'il a succombé à une phthisie galopante ; — qu'il y avait une caverne purulente à gauche avec pleurésie consécutive et adhérences ; — qu'il y avait dans les intestins de nombreuses ulcérations tuberculeuses, ce qui nous explique la diarrhée persistante ; — que la perforation intestinale nous rend raison des douleurs abdominales : — et qu'enfin nous trouvons dans les ulcérations stomacales la cause des vomissements purulents et fétides.

II

La maison médicale de Louis XIII était montée sur un pied qui ne laissait rien à désirer, quant au nombre des médecins.

Outre le premier médecin, qui, de 1610 à 1628, fut Jean Héroard, puis de 1628 à 1643 Charles Bouvard, nous trouvons comme médecins ordinaires, d'abord Jean Delorme, puis Charles Delorme, de 1610 à 1630, et ensuite Charles Guillemeau, de 1630 à 1643.

Le nombre des médecins par quartier était de huit ; c'étaient, de 1610 à 1643 :

Jean Reguard, Adam Falaiseau, Simon Letellier, Étienne

Hubert, Turquet de Mayerne, Maurice Joyan, Jean Lemire, Simon Courtaud, René Chartier, Jean Chartier, Jean de Gorris père, Jean de Gorris fils, Jean Chicot père, Jean Chicot fils, Léonard de Gorris, Pierre Privat, Jacques Cousinot, Charles Senelle, Anselme Bicquet, Antoine Baralis, Urbain Bodineau, Augustin Conrad (1).

Il y avait en outre une quarantaine de médecins n'ayant pas de quartier.

Le registre des *Commentaires de la Faculté de Paris* (vol. XIII) donne en 1642, comme médecins du roi :

Bouvard, Letellier, Chartier, de Gorris, Baralis, Cousinot, Guillemeau, Bodineau.

Les autres étaient sans doute des médecins étrangers à la Faculté de Paris.

Il y avait un *médecin spagiriste* : c'était Guillaume Yvelin, auquel succéda Pierre Yvelin en 1641. Les médecins spagiristes prétendaient expliquer les changements qui s'opèrent dans les corps en santé et en maladie, comme les chimistes de l'époque expliquaient les changements du règne inorganique.

Le premier chirurgien fut François Martel, auquel succédèrent Jean Legrand en 1631, et Jean-Baptiste Boutemps en 1626.

Des chirurgiens ordinaires, Pierre Pigray, Jean Groult, Pierre Pigray seul mérite une mention très-honorable.

Joignons à cette liste huit chirurgiens par quartier, quatre apothicaires, quatre aides-apothicaires, un apothicaire-distillateur, trois renoueurs ou rebouteurs, un oculiste, un opérateur pour la pierre (grand appareil), un pour la pierre (petit appareil), et nous verrons qu'on avait ainsi largement pourvu à tout pour la santé royale.

Je cite tous ces noms afin de montrer qu'au VIIe siècle, à peu près comme au XIXe siècle, à part quelques exceptions, les médecins ayant une charge à la cour n'étaient pas toujours ceux dont la postérité scientifique conservera le nom, et depuis trois quarts de siècle nous avons trouvé auprès des souverains quelques demi-célébrités médicales marquées au même coin de fabrique.

Voici d'abord *Jean Héroard*, le premier médecin du roi. Fils d'un barbier de Montpellier, il est inscrit sur les registres de cette faculté le 27 août 1571. Reçu docteur en médecine en 1575, à l'âge de vingt-cinq ans, il dut à la protection d'Ambroise Paré d'être placé auprès de Charles IX ; puis il devint médecin ordinaire d'Henri III, d'Henri IV, et fut nommé, par ce dernier, médecin du dauphin, dont il devint le premier médecin lors de son avénement au trône. Son amitié pour l'enfant est vraiment touchante : le jeune prince la lui rendait bien. Héroard surveillait et soignait son jeune client avec une sollicitude sans égale. Chaque jour il inscrivait sur un journal, qui nous est conservé, tout ce qui concernait le jeune prince. Ce journal constitue six gros volumes in-f° écrits au jour le jour, par Héroard lui-même, et se trouve à la Bibliothèque nationale, dépôt des manuscrits, n°s 4022 à 4027. Si Héroard n'était pas un savant il était au moins un médecin consciencieux, et il est curieux de voir la minutie avec laquelle il s'occupe de la santé de son client. Il indique pour chaque jour l'heure du réveil du roi, l'état de son pouls, de son visage, de ses urines et de son moral. Il nous fait assister à sa toilette, à son repas, note ce qu'il mange, ce qu'il boit, et cela avec une précision qui ne laisse rien à désirer. On sait combien le souverain a mangé de grains de raisin, combien de gâteaux, etc. Et tout cela est ainsi noté scrupuleusement, minutieusement, quotidiennement, pendant vingt-sept ans ! Tout y est indiqué, les lavements, les médecines, les saignées, au point de contenter et au delà les plus exigeants. Michelet traite ironiquement le journal d'Héroard de Journal des digestions de Louis XIII.

Jean Héroard ne quittait pas son souverain ; il le suivait partout, en voyage, à la guerre. Sa position, quelque solide qu'elle fût, ne laissa pas d'être pour lui un sujet de chagrins amers ; car il fut en butte à la jalousie de ses confrères et surtout à celle de Charles Guillemeau qui ne cessa de blâmer ouvertement la conduite d'Héroard « dans toutes les incommodités du roi et de le poursuivre de ses basses manœuvres et de ses sourdes détractions » (Eloy). D'après Arnauld d'Andilly, il eut des ennemis acharnés à la cour.

Le dernier bulletin de la santé du roi rédigé par Héroard porte la date du 29 janvier 1628, au camp d'Aytré devant La Rochelle. Il est assez curieux pour être rapporté, et nous donne une idée de ce que contiennent les six volumes manuscrits d'Héroard.

« Le 29 *janvier, samedi*. — Éveillé à six heures après minuit, doucement levé, bon visage, gai, pissé jaune, assez peigné, vêtu, prié Dieu, altéré, ne veut point de bouillon, prend son julep d'eau d'orge et du jus de citron ; va à la messe, se va promener à pied à la digue, revient à dix heures ; dîne, deux pommes cuites sucrées, chapon pour potage et pain bouilli, veau bouilli, la moelle d'un os, potage simple confit et jus de citron, hachis de chapon avec pain émié, gelée, le dedans d'une tarte à la pomme ; une poire confite, trois cornets d'oubli, pain assez, bu du vin clairet fort trempé, dragée de fenouil la petite cuillerée. Va à sa chambre et à midi va à pied à La Malmète ; revient à quatre heures, va à son cabinet ; à six heures, soupe, potage et hachis de chapon et jus de veau, potage confit avec jus de veau, veau bouilli, la moelle d'un os, les pilons. »

Ce fut la dernière visite d'Héroard à Louis XIII ; la journée du 30 a été écrite par une main étrangère. Après dix jours de maladie, le 8 février 1628, Jean Héroard, seigneur de Vaugrigneuse, premier médecin et conseiller du roi en ses conseils, succomba à l'âge de soixante-dix-huit ans, et fut inhumé dans l'église de Vaugrigneuse.

Dans sa pratique médicale, Héroard saignait moins que ses collègues et employait davantage les cordiaux et les spécifiques.

Outre son journal, dont les parties les plus saisissantes et les moins médicales ont été récemment publiées, Héroard a laissé un traité d'*Hippostologie* et un traité de l'*Institution du Prince*, sous forme de dialogue en six matinées entre Héroard et M. de Souvré, gouverneur du jeune prince.

A Jean Héroard succéda *Charles Bouvard* comme premier médecin. Nous pouvons nous demander ce qu'il a laissé. Guy Patin n'en dit pas grand mal, ce qui ne prouve rien. Il a acquis une grande fortune, il est vrai ; mais son bagage scientifique est bien léger. Il poussait l'amour de son art jusqu'au

(1) Je dois cette liste à l'obligeance de M. le docteur Chéreau. Les noms de Cureau de la Chambre, celui de Gui de La Brosse La Drone sont omis dans la liste de M. Chéreau.

fanatisme, car Amelot de La Houssaye (1) — en qui toutefois il ne faut avoir qu'une foi bien médiocre — prétend qu'en une seule année il fit prendre à Louis XIII 215 médecines, 212 lavements et lui fit pratiquer 47 saignées. Et qu'on dise que la royauté n'avait pas la vie dure pour résister à de pareils traitements !.. Nos confrères du reste ne se ménageaient pas eux-mêmes, car Guy Patin, dans sa lettre III, nous apprend que Cousinot, d'après les conseils de Bouvard, son beau-père, fut saigné 64 fois en huit mois pour un violent rhumatisme. Et Cousinot vécut encore treize ans ! A temps perdu, Bouvard ne dédaignait pas la poésie : il composait des vers fort médiocres dont on a conservé un spécimen, c'est la *Description de la maladie, de la mort et de la vie de madame la duchesse de Mercœur*. A part le bon goût, rien n'y manque, rien, pas même la description de l'autopsie.

« Après que de son corps son âme fut sortie,
Et que sa chaleur fut tout entière amortie,
Monsieur se résolut, avant que l'inhumer,
De faire ouvrir son corps et la faire embaumer.
. . . . . .
Les côtés du thorax au dedans retirés
Retenaient les poumons un petit trop serrés
. . . . . .
Il n'y eut que les reins qui, selon leur office,
Ne pouvant tirer l'eau, manquaient à leur service ;
Du foie étaient changés les mamelons charnus,
Et les bassins remplis de gros cailloux cornus.... »

Charles Guillemeau, médecin ordinaire, était le fils de Jacques Guillemeau, chirurgien ordinaire des rois Charles IX et Henri IV; il fut d'abord chirurgien comme son père. En 1626 il se fit recevoir docteur et devint médecin du roi en 1630. Guy Patin en fait l'éloge ; mais Goelicke, dans son *Histoire de la chirurgie*, en latin, le traite avec moins de bienveillance, et l'accuse d'avoir écrit des livres injurieux contre Courtaud de Montpellier qui, de son côté, ne ménageait guère ses confrères de Paris. Nous avons vu quelle haine Guillemeau avait envers Héroard. Or, Courtaud était un des neveux maternels et héritiers de Jean Héroard, et c'est à la protection de son oncle qu'il a obtenu une charge de médecin par quartier à la cour. Plus tard, retiré à Montpellier et devenu doyen de cette Faculté, il fit un jour, dans un discours d'ouverture, l'éloge d'Héroard, élève de Montpellier, qui était devenu premier médecin du roi. Les médecins de Paris se trouvèrent blessés dans cette allusion rétrospective ; Jean Riolan répondit vertement ; puis, l'an suivant, Charles Guillemeau déversa sur Courtaud tout ce qu'il avait eu de haine pour Héroard. Il est assez curieux de voir les aménités que nos confrères d'alors se jetaient à la face. Guy Patin a presque trouvé son égal dans le choix des qualificatifs. Mais heureusement tout cela se disait en latin !... Aujourd'hui on s'estime sans doute davantage et l'on y met un peu plus de formes....

Pierre Pigray était sans contredit, comme chirurgien, l'un des meilleurs choix que le souverain eût pu faire. Élève d'Ambroise Paré, il atteignit presque le niveau des connaissances de son maître et arriva promptement à la réputation et à la fortune ; chirurgien des rois Henri IV et Louis XIII, malgré ses occupations à l'armée et à la cour, il trouva cependant le loisir d'écrire deux ouvrages sur la chirurgie. Mais il mourut trois ans après l'avénement de Louis XIII.

René Chartier peut être envisagé sous deux points de vue, comme médecin et comme érudit.

Comme médecin, il eut de grands succès, car deux ans après sa réception au doctorat, il fut nommé médecin des Dames de France, c'est-à-dire des princesses Élisabeth, Christine et Henriette ; l'année suivante il fut médecin du roi. Ce n'était pas une petite besogne que sa première charge à la cour, car il ne s'agissait pas seulement pour lui de soigner ses royales princesses ; il devait les accompagner en Espagne, en Savoie, en Angleterre, lors de leurs mariages. En même temps il était professeur de chirurgie au collége royal, et son cours dut en souffrir. Plus délicat que quelques-uns de ses confrères et collègues d'aujourd'hui, il ne consentit pas à porter un titre dont il ne pouvait remplir la fonction et il donna sa démission. Nos ainés avaient du bon !... Guy Patin nous raconte qu'à quatre-vingt-deux ans il exerçait encore sa profession et mourut d'apoplexie étant à cheval.

A côté du médecin était l'érudit, et ici M. Littré nous rappelle René Chartier. Chartier était fanatique d'Hippocrate et de Galien : il en entreprit une édition complète avec traduction latine et s'efforça de donner au texte original toute la pureté et la précision possibles. Mais le métier d'auteur a ses épines, car René Chartier y dépensa, dit-on, cinquante mille écus. M. Littré sans doute n'a pas entamé sa fortune à sa traduction d'Hippocrate, mais je ne crois pas qu'il l'ait considérablement augmentée.

Au nombre des médecins ordinaires se trouve *Gui de La Brosse*, né à Rouen et grand-oncle de Fagon, l'un des premiers médecins de Louis XIV. La Brosse ne nous paraît avoir eu aucun service sérieux à la cour, mais il profita de sa position et de son crédit auprès de Richelieu pour fonder le Jardin des Plantes. Il commença par faire don en 1626 de terrains qui lui appartenaient, obtint les fonds nécessaires pour subvenir aux dépenses d'entretien, aux acquisitions de plantes, aux honoraires des professeurs. Le premier médecin du roi, Héroard, eut le titre de surintendant ; Gui de La Brosse naturellement en fut nommé le premier intendant, titre qu'il garda jusqu'à sa mort arrivée en 1641. A part un *Traité de la peste*, tous les ouvrages de Gui de La Brosse ont rapport au jardin du roi.

Il ne faut pas oublier *Cureau de la Chambre*, dont la science était encyclopédique et qui cultivait avec un égal succès la médecine, les belles-lettres et la philosophie. Ses connaissances lui ouvrirent les portes de l'Académie française et de l'Académie des sciences dès leur fondation, et ses écrits ont eu alors un grand retentissement. Ceux qui fréquentaient l'église Sainte-Eustache avant sa dernière restauration pouvaient voir sur un pilier son inscription funéraire et son médaillon.

Jacques Cousinot termine cette liste des médecins de Louis XIII dont le nom est parvenu jusqu'à nous. Il était gendre du premier médecin Bouvard. C'est lui qui fut saigné si copieusement par ordre de son beau-père. Comme doyen de la Faculté de Paris, il fut un administrateur ordinaire ; comme écrivain il ne nous a laissé qu'un mémoire sur les eaux minérales de

(1) *Mém. litt.*, I, p. 518, éd. Amsterdam, 1722.

Forges, ce qui ne l'empêcha pas de conserver auprès de Louis XIV les fonctions qu'il remplissait auprès de Louis XIII.

J'ai fini avec cette courte revue des médecins royaux. A côté d'eux il y avait des noms bien connus. Il ne faut donc pas croire que toute la science médicale de l'époque s'était réfugiée à la cour. Molière nous fait voir que ces charges n'étaient pas sans inconvénient, puisque les malades *voulaient* être guéris. Mais sous Louis XIII et sous l'administration de Richelieu, les intrigues tenaient lieu de mérite et le Cardinal-Roi étendait partout sa puissante main. Ces places étaient donc un objet de faveur ou de trafic. Plus tard, nous l'avons vu, elles devinrent une affaire de camaraderie. Après tout, les souverains, quelque élevés qu'ils soient, sont des hommes comme nous, et libres comme nous de confier leur santé à qui leur plaît.

Dr A. Corlieu.

ENTRE BOURGEOIS ACTIONNAIRES DE LA MÊME SOCIÉTÉ ET CITOYENS DU MÊME PAYS

Que penseriez-vous d'une société d'actionnaires de laquelle tout le monde serait actionnaire par le seul fait qu'il est né dans le pays où elle existe et dans laquelle chacun des membres qui la composent, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, depuis le plus pauvre jusqu'au plus riche, serait obligé de placer non pas une partie seulement de sa fortune, mais tout ce qu'il possède ; une société de la bonne ou de la mauvaise administration de laquelle dépendraient en outre la vie et l'honneur de chacun de ses membres ?

Que penseriez-vous si, dans une société ainsi constituée, les actionnaires, partant de ce principe qu'il serait très-commode de n'avoir point à s'occuper du soin de leurs intérêts et de pouvoir laisser tout le fardeau de leur gestion à l'un d'entre eux, s'avisaient un beau jour de dire à celui qu'ils auraient en vue pour lui confier cette charge importante : « Vous allez être notre gérant. Nous allons vous donner des appointements considérables, abdiquer entre vos mains tous nos droits, vous investir de nos pleins pouvoirs, et nous ne vous demanderons en revanche que de ne nous parler jamais de ce qui nous importe ; en un mot vous serez le maître absolu de nous ruiner ou de nous enrichir : tout dépendra de vous, de vous seul.

» Il y a bien parmi nos co-intéressés quelques esprits pointus et difficiles, des gens ridicules qui s'effrayent de la situation exorbitante que nous entendons vous faire, qui trouvent que nous manquons de prudence, qu'un contrôle serait nécessaire, et qui s'imaginent qu'il pourrait être utile de savoir ce que vous pourrez faire en notre nom. Ces gens-là ont parlé d'établir auprès de vous un conseil de surveillance à qui vous auriez à rendre compte de vos faits et gestes, et un conseil d'administration que vous auriez à consulter. Ils parlent en outre d'instituer des réunions, des assemblées publiques auxquelles seraient soumises les résolutions importantes, et, car il faut tout dire, ils vont même jusqu'à prétendre qu'il serait indispensable de vous donner un vice-gérant, destiné à vous remplacer au besoin, sous prétexte que dans ce monde on ne sait ni qui vit ni qui meurt. Mais ne vous inquiétez de rien de tout cela. Outre qu'on peut s'arranger pour préposer à ces différents genres de besogne, plus apparents que réels, des gens à vous, il va sans dire que toutes ces belles inventions ne cachent que des questions de pure forme. Par le fait, rien ne pourra se faire par tout ce monde-là de ce qui pourrait vous gêner ou seulement vous déplaire, car non-seulement nous vous nommons à vie, mais nous nommons à vie dès aujourd'hui, pour qu'ils vous succèdent, vos enfants et les enfants de vos enfants. La gérance appartiendra à vous et aux vôtres à perpétuité. C'est votre famille en un mot que nous nommons « gérant », et quiconque prétendrait intervertir cet ordre de succession si naturel serait condamné comme ennemi du repos public, et, pour dire le mot, comme révolutionnaire. Il n'est donc qu'une chose qui importe, c'est que vous ne laissiez pas s'éteindre votre race, afin que nous ne soyons jamais à court de gérants, afin que ni nous ni nos enfants n'ayons plus jamais l'ennui d'avoir à en renommer un quelconque.»

Vous me direz qu'il n'est pas d'actionnaires de ce calibre. Il en est, et j'ajoute qu'ils ne sont pas rares. Pas plus loin qu'hier je me suis trouvé dans une réunion où ils étaient peut-être en majorité, et voilà ce qui se passa entre eux et le brave homme auquel ils venaient de proposer d'être leur gérant, et cela dans les termes mêmes que je vous ai dits plus haut.

Épouvanté pour eux et pour lui-même de ce qu'ils prétendaient faire, ce brave homme leur répondit : « Vous n'y pensez pas, mes bons amis ; me nommer à vie, ce serait déjà une grande imprudence, car enfin, si des exceptions illustres nous montrent de loin en loin un vieillard gardant jusqu'à sa dernière heure toute la force et toute la lucidité de son esprit, vous ne pouvez pas vous dissimuler que la règle est qu'en vieillissant les facultés d'un homme, si fort que vous le supposiez, soient sujettes à baisser, à baisser au moral aussi bien qu'au physique. Prenez-y garde. Il est des hommes qui après avoir été, pendant un temps donné, des hommes capables, ce que vous appelez des grands hommes, sont devenus sur la fin de leurs jours des idiots et des gâteux, et, qui pis est, des méchants. Qui est-ce qui vous dit que tel ne sera pas mon lot ? Le difficile métier que vous voulez me faire faire est de ceux qui portent à la tête et entretiennent rarement l'esprit, le cœur et le corps même en santé. Croyez-moi, ne me nommez que pour un temps déterminé, réservez-vous la liberté de me renommer, de prolonger mes pouvoirs quand ils seront près d'expirer, si l'expérience vous a démontré que je puis encore en faire bon usage. Mais, pour l'amour de Dieu et du sens commun, gardez-vous du moins le droit de me remplacer quand il deviendra clair que je ne serai plus bon à rien qu'à faire des sottises. »

Vous vous imaginez peut-être que ces paroles de bon sens donnèrent tout au moins à réfléchir à ces actionnaires fourvoyés ? Vous n'y êtes pas.

« Non ! non ! s'écrièrent-ils, uniquement préoccupés qu'ils étaient de s'assurer tout d'une fois une tranquillité indéfinie et de ménager leurs futures émotions, non ! non ! De telles réserves, des prévisions si inquiétantes, ne pourraient que troubler à l'avance le repos perpétuel, le repos simpiternel que nous prétendons nous assurer. Nous n'entendons pas nous garder de si graves soucis sur la planche, et c'est précisément pour nous les épargner à toujours que nous vous disons

Gérez nos affaires tant que vous vivrez, et après vous vos fils les gèreront. Cette succession ininterrompue de vos fils est, ne le voyez-vous pas, ce qu'il y a de plus admirable dans notre combinaison.

— Mais, dit le gérant qui commençait à être sérieusement inquiet de l'état du cerveau de gens capables de lui faire des propositions pareilles, mais, mes fils, vous ne les connaissez pas ! Ils ne sont pas ce que vous les supposez, — et quant aux enfants qu'ils pourront avoir un jour, qui peut vous répondre qu'ils auront les capacités administratives nécessaires à la fonction à laquelle d'avance vous les destinez ? On hérite du nom et des biens de son père, mais où avez-vous vu qu'on hérite forcément de ses capacités ? Vous prétendez que je n'aie qu'une postérité d'administrateurs-nés ; mais, mes chers amis, c'est aussi insensé que si vous prétendiez que vos grands artistes, vos grands peintres ou vos grands bottiers ne donnent jamais naissance qu'à des artistes, des peintres ou des bottiers de première catégorie. Si le talent se transmettait, les descendants de vos artistes en renom seraient tous des artistes en renom ; c'est à eux que vous iriez demander de père en fils des tragédies, des comédies, des poëmes, des tableaux, des opéras, etc. Le génie n'est pas héréditaire, le talent ne l'est pas davantage. — Eh bien ! le don de l'administration et du gouvernement est un génie dans son genre, et il n'est pas plus transmissible qu'un autre.

» Je ne vous cache pas que si j'ai, à force de travail, acquis quelque habileté dans la direction des affaires, mes fils, qui ont su trop tôt qu'ils auraient du foin dans leurs bottes, ne me paraissent pas devoir jamais avoir les qualités que vous voulez bien distinguer en moi : entre nous, j'entrevois même, non sans de véritables inquiétudes, que, moi mort, ma fortune privée et nos entreprises particulières ne pourront que s'en aller à vau-l'eau. Si personne que mes pauvres enfants ne se charge de gérer à leur lieu et place, ce que j'ai amassé ne tardera guère à se disperser. Ce sont de braves garçons, mais, hélas ! ils n'ont pas l'ombre d'aptitude conservatrice.

» Que serait ce donc si à mes affaires personnelles venait s'ajouter pour eux le poids des affaires publiques ? Je ne leur donnerais pas six mois pour en être écrasés, et vous maudiriez bientôt, à la vue de la ruine générale, le jour où j'aurais eu la faiblesse d'accepter et votre gérance à vie pour moi, et la gérance pour mes enfants après ma mort.

— Que diable ! lui répondit un actionnaire, portant parole pour tous les autres, vous voyez les choses trop en noir ; vous prévoyez les difficultés de trop loin. Les situations transforment les individus. Il y a des grâces d'état. Vous nous mettriez martel en tête avec vos prévisions fantastiques, si nous les écoutions ; l'axiome « tel père, tel fils » est plus vieux que nous tous. Il a du bon, puisqu'il est très-vieux. En ce qui vous concerne, vous vous portez bien, vous avez su faire vos affaires, vous ferez les nôtres à merveille ; — en ce qui concerne vos fils, eh bien ! ce sera à eux de s'arranger pour devenir tout à la fois dignes de leur père et de leur situation. Ils seront les hommes de nos fils comme vous avez été notre homme. Cela ne saurait être douteux et cela nous suffit. Quand tout ceci sera écrit sur papier timbré, accepté, paraphé, acclamé par tous, je voudrais bien savoir qui oserait douter du résultat. Il n'y a pas de révolutionnaires parmi nous, Dieu merci. Topez là, et l'avenir de notre société est à jamais assuré.

— Tout cela est bel et bon, leur répondit le gérant, que l'impatience semblait gagner ; que vous prétendiez nommer un gérant, rien de plus juste. Que ce soit moi, c'est flatteur pour moi, et je ne vous dis pas non. Mais il ne me convient pas de représenter des fous, et si vous ne voulez pas prendre contre vous-mêmes et contre moi même les précautions que je vous indique et que vous demande d'ailleurs, d'après votre aveu, une certaine portion de nos co-intéressés que vous trouvez pointus et que je trouve sages, allez vous pourvoir ailleurs ; je ne saurais en conscience vous aider à accomplir ce que je considère comme une monstrueuse sottise. Vous avez grand tort de ne vouloir pas prêter l'oreille aux propos de cette minorité d'actionnaires dont vous m'avez parlé. Les minorités disent quelquefois de bonnes choses, dont les majorités pourraient plus souvent qu'elles ne pensent faire leur profit. Elles sont utiles, les minorités. Les majorités qui font systématiquement fi de leurs propos s'exposent à faire, et très-souvent, des bêtises.»

Un homme qui passait pour un profond politique et qui s'était jusque-là contenter de piétiner avec colère et de se mordre les ongles, se leva alors, et, s'adressant en même temps aux actionnaires et au gérant qu'ils avaient voulu se choisir :

« Messieurs, leur dit-il, n'insistez pas davantage auprès de ce monsieur. Celui que vous prétendiez investir des fonctions de gérant est évidemment le dernier auquel vous auriez dû songer, car il vient de nier la lumière du jour et de révéler qu'il est imbu des plus détestables doctrines.

» Le genre d'organisation que nous voulons donner à notre société, et qu'il déclare impossible, fonctionne depuis des siècles dans l'ordre politique, c'est en somme une sorte d'organisation monarchique. Votre gérant vous propose une horreur. Ce n'est ni plus ni moins que le régime républicain qu'il vous conseille d'introduire dans notre société. Il n'a pas prononcé le mot, mais c'est la chose, une chose exécrable par conséquent. Cherchons un autre gérant. »

Sur ce, le gérant demanda avec beaucoup de tranquillité la parole : « Mes amis, dit-il, je ne vous dissimulerai pas que l'orateur que vous venez d'entendre a parfaitement, sinon poliment, posé la question. Il s'agit en effet de savoir si vous voulez appliquer à la gestion des affaires de notre société le principe monarchique ou le principe républicain. L'orateur auquel je réponds vous dit que le principe monarchique est le seul bon, et la preuve qu'il en donne c'est qu'il fonctionne depuis des siècles à l'usage de ces grandes sociétés qu'on appelle des nations.

» Mais en vérité, qu'est-ce que cela prouve ? Le nombre est grand des erreurs qui ont eu la vie dure. Quels si grands miracles a-t-il accomplis ? Quelles catastrophes a-t-il empêchées, ce fameux système monarchique, pour qu'on le donne encore pour le parangon même de l'avenir ? Est-ce qu'il l'a été, par hasard, du passé ? Le char des États, conduit par des rois, n'a-t-il jamais été cahoté ? N'a-t-il jamais accroché, et le plus souvent au milieu de routes superbes dont ils avaient eu le talent de se faire des impasses ? Ne l'a-t-on pas vu fréquemment embourbé dans ses propres ornières ? N'a-t-il pas maintes fois versé dans des précipices d'où le cocher, à lui tout seul, aurait été bien embarrassé, je ne dirai pas de tirer ceux qu'il avait mis à mal, mais de se tirer lui-même ! Si nous avions le temps de faire ensemble une petite récapitulation des faits malheureux de l'histoire de France, par

exemple, je vous démontrerais, sans m'y donner de peine, que les trois quarts des misères qui, à de nombreuses époques, ont pesé sur la France, avaient eu pour causes les fautes ou les crimes, ou tout simplement, si vous le voulez, les maladresses des rois. L'histoire en main, il deviendrait indéniable que c'est aux conséquences forcées des imperfections qui sont inhérentes à la singulière profession de monarque qu'ont été dues presque toujours les calamités quasi-incessantes qui ont bouleversé la France monarchique et l'ont empêchée de marcher d'un pas plus sûr dans la voie du progrès. Il n'est pas contestable que la France a guerroyé bien plus souvent dans l'intérêt bien ou mal entendu de ses souverains et de leurs familles royales que dans son propre intérêt. Les guerres de succession et autres, faites dans un intérêt non national, nous ont coûté gros, rien que depuis le XVIe siècle, et je ne vous parle pas des guerres d'ambition, d'orgueil et de sottise du premier et du dernier Bonaparte, dont les enragés de gloire se seraient bien passés. Cependant une guerre de plus ou de moins ce n'est pas une petite affaire. Il suffit, vous le savez de reste, d'une guerre injuste, d'une guerre mal à propos engagée ou mal faite, pour mettre une nation à deux doigts de sa perte. La France actuelle est là pour en témoigner avec moi. Si nos pères avaient dépensé pour se constituer républicainement le quart du temps, des efforts, de l'argent et surtout de la bonne volonté qu'ils ont employés à essayer de constituer ou de raffermir des trônes inébranlables, qui remuent toujours et dégringolent très-souvent, ce que j'ai eu l'honneur de vous dire vous eût paru simple comme bonjour, car j'aurais derrière moi l'expérience du passé pour vous convaincre; mais enfin cette expérience du passé ne nous manque pas tout à fait. Nous avons eu contre dix-huit cents ans de monarchie, et en trois fois, une dizaine d'années de république. Ces républiques sont toujours nées au milieu de circonstances où il n'était pas commode d'arriver, où les rois ne venaient pas de faire de très-bonnes figures. Eh bien! alors même qu'elles avaient eu à passer à travers des difficultés inouies, ces républiques éphémères ont prouvé qu'elles pouvaient laisser après elles des progrès durables; elles ont fait plus dans leur trop rapide existence pour le bien général, que la plupart de vos monarchies, et l'on pourrait même affirmer que le plus beau du nez des bourgeois et des paysans qui ont peur de la république a été fait précisément par les républiques: on peut dire sans craindre de se tromper que, parmi ses adversaires, la forme républicaine ne compte plus guère que des ingrats, et, à l'exception de quelques familles nobles, il serait risible, si ce n'était triste, de voir de quels gens se composent ceux qui se targuent d'être des ennemis de la république, et ce qu'ils seraient pour la plupart sans ses trop courtes apparitions.

» La société française part de cette idée fausse, qui ne manquait pas de vérité alors qu'elle était représentée par 100 000 familles nobles, qui semblaient être tout à l'époque où, pour leur plus grand bien à elles seules, les autres semblaient n'être rien; — la société française, dis-je, part de cette idée, qui n'est plus vraie du tout depuis 89, qu'elle est une société essentiellement politique; et c'est en s'appuyant sur cette idée, laquelle, je le répète, ne contient pas aujourd'hui un atome de réalité, qu'elle s'est obstinée jusqu'ici à s'administrer comme il serait insensé d'administrer une société civile quelconque. C'est là son tort. C'est la fausseté de son point de départ qui la perd, et qui a laissé sur sa route à l'état d'obstacles tout ce qu'elle s'était habituée, avant 89, à considérer au contraire comme moteur excellent, comme véhicules indispensables.

» Une nation où l'égalité des citoyens devant la loi et devant les mœurs n'est plus un mot, mais un fait, est avant tout une société civile, une société commerciale, une simple agrégation d'intérêts, soit moraux, soit matériels. Dans une nation primée par un fait de cette importance, les questions politiques ne sont plus que les conséquences des perturbations, qu'une mauvaise gestion peut engendrer dans les questions sociales, c'est-à-dire dans les questions civiles et commerciales, lorsqu'on prétend appliquer des remèdes politiques à des faits, à des maux qui ne ressortent plus de la politique.

» Donner le pas aux questions politiques dans nos sociétés modernes, comme si elles primaient encore toutes les autres, c'est mettre carrément la charrue devant les bœufs. Insister auprès de vous sur cette vérité capitale serait peut-être utile; mais je ne puis pourtant pas avoir la prétention de vous apprendre que le soleil éclaire.

» A mon sens donc, au lieu de se payer, et très-cher, des rois, des monarques, et dans les pires moments des empereurs archicoûteux, des gens qui ne savent lire dans l'histoire des peuples que l'histoire des rois, les nations, depuis 89, — je parle de celles qui avaient eu leur 89, — auraient dû se borner à se choisir, et avec grand soin, de bons et simples gérants ayant fait leurs preuves de capacité, décidés comme moi à répondre de leurs actes, à n'accepter que des pouvoirs à durée limitée, révocables en de certains cas prévus, et de plus, et avant tout, et surtout, des gérants non dynastiques. Il faut être affligé du plus incurable des aveuglements, celui de la routine, pour persister à appliquer à la gestion des affaires d'une société quelconque, et surtout à une société comme la société française tout entière, des principes d'administration, de direction, de gouvernement que le plus petit bourgeois, que le plus modeste manufacturier, qu'un artisan, qu'un ouvrier des villes ou des campagnes se regarderait comme idiot d'appliquer à ses affaires privées. Car enfin, ce qui serait sot et saugrenu pour la fortune d'un particulier, l'est à bien plus forte raison pour l'administration de la fortune publique.

» Vous ne voudriez ni d'un notaire à vie et à survie, ni d'un avoué, ni d'un agréé, ni d'un avocat, ni d'un médecin, ni d'un professeur, ni d'un juge indéfiniment obligatoires: ni d'un apothicaire continu, ni d'un tailleur, ni d'un cuisinier de père en fils, ni d'un patron, ni d'un domestique auquel votre sort et celui de vos enfants serait lié à perpétuité; vous ne faites tous, et vous avez bien raison, dans vos affaires privées, que des contrats temporaires, que des engagements à termes, définis, circonscrits, entourés de précautions protectrices et, au besoin, résolutoires; et vous trouveriez bon que des nations et de vastes sociétés, de la bonne ou mauvaise conduite desquelles dépendent d'ailleurs les intérêts du plus petit particulier, fissent fi de toutes ces garanties qui vous sont si précieuses, sitôt qu'il s'agit de vos intérêts de famille ou de commerce!

» Vous prétendez que parce que des nations, que quelques familles royales ont entretenues dans l'oubli de leurs devoirs envers elles-mêmes, se sont livrées pieds et poings liés à des monarques et à leurs énigmatiques descendants, vous devez, à leur exemple, aliéner votre avenir et celui de vos enfants,

vous vendre et les vendre, et, qui pis est, payer pour être vendus et aliénés vous et les vôtres et par vous-mêmes, à telle ou telle famille qui, n'étant composée que de limon humain comme le dernier d'entre vous, ne saurait vous présenter plus de sûreté que si son choix se faisait par le tirage au sort ! — C'est le renversement de la raison.

» Pour en revenir à nos moutons, si vous voulez marcher dans les souliers des nations qui, méconnaissant qu'elles sont avant tout des agrégations d'intérêts tous solidaires, s'opiniâtrent par habitude ou par paresse à se donner un maître et une succession de maîtres dus au plus capricieux, au plus burlesque des hasards, celui de la naissance, et c'est là l'essence des constitutions monarchiques, je ne saurais en effet être votre homme ; mais que cela ne vous trouble pas : le monde a été si naïf, disons le mot, si bête, qu'il est des gens qui naissent rois ou princes, comme on a dit pour rire qu'on naissait rôtisseur. Eh bien ! il ne manque pas de par le monde de familles soi-disant royales et impériales sans emploi. Adressez-vous à elles ; le moindre des membres de ces familles, eût-il sept ans, est propre à tout et ne doute de rien, d'ordinaire ; aucun de ces êtres, dont votre seule folie a pu faire des êtres privilégiés, aucun, fût-il le dernier des faquins, des misérables ou des imbéciles, ne vous dira : non. Aucun ne trouvera la tâche trop lourde par la raison très-simple qu'avec le régime monarchique, fût-il archiparlementaire, c'est toujours lui qui sera dessus et toujours vous qui serez dessous.

» Mais prenez garde que ce qui est facile à faire est plus facile à défaire. L'histoire vous le crie depuis cent ans.

» Je ne vous demande qu'une chose, c'est de ne point oublier, au moment de conclure cette suprême ineptie, qu'il s'était à la dernière heure trouvé parmi vous quelqu'un qui vous avait crié : Gare !

» Ce quelqu'un est bien osé, me dira l'orateur de tout à l'heure. Soit, s'il faut l'être pour dire que la sagesse ne saurait consister à rester sot par la seule raison qu'on l'a été pendant des siècles, et qu'on en a contracté la commode habitude, mais qu'elle consiste au contraire à ne plus se conduire par des calculs reconnus universellement faux, quand il serait si aisé d'entrer par la pratique dans l'application de ceux que la raison a depuis longtemps déclarés justes. Mais quoi, la sagesse n'a-t-elle pas été pendant des temps indéfinis d'ignorer que la terre pût tourner ?

» Si vous persistez, malheur à vous, hélas ! et malheur à tous en même temps. Vous voulez des rois pour rester fainéants, pour n'avoir nul souci de la patrie ; vous aurez forcément des rois à votre image, c'est-à-dire des rois fainéants comme vous-mêmes, incapables de tout comme vous-mêmes. Vous me disiez tout à l'heure, sans que votre voix en proférant cette vieille baliverne hésitât dans votre gosier, vous me disiez : « Tels pères, tels fils. » Je répondrai à votre axiome si souvent démenti par les faits, par un axiome plus moderne : « Tel » peuple, tel gouvernement. » L'expérience est faite sur ce point. Le temps est passé où l'homme pouvait croire qu'en ne s'occupant que de ses affaires privées, qu'en ne se souciant pas plus des intérêts publics que de la lune, il faisait acte de raison. La honteuse maxime : « Chacun chez soi, » chacun pour soi », qui a démoralisé notre pays dès 1830, n'a plus cours ; on sait où elle a conduit, où elle devait inévitablement conduire ses prôneurs imprudents et la France. On a vu les habitants de ce grand pays, encore sous la délétère influence de ce poison, remettre un jour leur fortune, leur vie, leur honneur, les destinées de la patrie entre les mains d'un homme dont le plus humble d'entre eux n'aurait voulu ni pour père, ni pour frère, ni pour fils, ni pour gendre, ni pour allié à un degré quelconque, ni pour portier peut-être, ou les a vus, plutôt que de garder la direction de leurs propres affaires, qui leur appartenait alors, accepter que cet homme se proclamât lui-même leur empereur ; qu'avaient-ils à dire ? Ils avaient laissé exiler, emprisonner, transporter, fusiller tout ce qui eût pu faire obstacle à leur avilissement. — Ai-je besoin de vous rappeler quelle a été l'issue de cet abandon de la France par les Français de 1851, et quelle fut la fin de ce qu'on appelait un beau règne. Eh bien ! l'homme de Décembre et de Sedan n'est pas mort. S'il n'est plus debout, il n'est pas à genoux dans la dure prison qu'il eût méritée ; il n'a encore demandé pardon ni à Dieu ni aux hommes d'avoir existé. Vous le trouverez à quelques pas de ce pays, guettant la proie qui lui a échappé, du fond d'un château quelconque ; il en a de rechange, il a de l'argent, il est cent fois plus riche qu'il y a vingt-quatre ans et tout prêt à recommencer... Reprenez-le.

» Vous vous récriez, — vous ne voulez plus entendre parler de ce maudit. Vous avez tort. Vous avez tort, si pour la même besogne vous songez à tout autre.

» Que si, au contraire, vous comprenez enfin que le salut de chacun ne peut se faire que de l'effort de tous, qu'une société où l'individu ne s'occuperait que de l'individu ne serait plus qu'une agglomération impuissante de forces inutiles les unes aux autres, une société vouée aux catastrophes, secouez votre torpeur. La patrie vous crie qu'il ne suffit pas d'être artisan, négociant, artiste, soldat, médecin, jurisconsulte ou laboureur, qu'il faut aussi, et avant tout, être un bon citoyen. Donc pensez à la chose publique, et cette chose publique, appelez-la tranquillement de son vrai nom : « République », puisqu'il est prouvé par le sort des cinq ou six dernières monarchies, que depuis 89 le temps des monarchies est passé. »

Après ce discours, la fraction des actionnaires qui tenait pour le système monarchique se montra d'autant plus consternée qu'elle se sentait, sinon tout à fait convaincue, au moins fort ébranlée.

A ce que venait de dire l'actionnaire dont elle aurait voulu faire un roi, elle ne trouvait pas grand'chose à répondre. Mais ce mot de république sonnait encore mal à ses oreilles. On ne voyait dans ce côté de la réunion que figures allongées.

« Quoi, est-ce bien vrai ! Il serait sage de nous constituer en république ? En serions-nous réduits là ? C'est dur !... »

L'un d'entre eux se permit pourtant de faire sans assez de façons à ses amis quelques réflexions qui ne manquaient pas de justesse : « Je ne sais pas si nous sommes mûrs pour la république, mais nous ne pouvons pas nous cacher que nous sommes en revanche pourris pour la monarchie. Au fond, est-ce qu'un pays où il y a trois souches de prétendants, qui s'est mis sur les bras en moins de cinquante ou soixante ans trois familles ayant chacune une sorte de droit de compétition au trône est bien un pays monarchique ? Le fait seul de cette triple concurrence, de cette complication de races princières ne donnerait il pas à penser que l'idée monarchique, dont l'unité est l'essence, n'existe plus chez nous ? Entre nous soit dit, aurions-nous fait tant d'essais de rois et de royautés si nous

étions de vrais royalistes ? Où il y a trois monarques en présence, il n'y a pas de royauté du tout. »

Quelques murmures, mais très-faibles, accueillirent ces vérités, qui parurent aux politiques de celles qui ne sont pas toujours bonnes à dire.

Le grand politique qui au début avait parlé de si haut contre la république levait au ciel des bras désespérés. Il jeta sur son collègue un regard furibond : « Les Anglais, les Allemands, les Russes, les Belges et d'autres encore ont su jusqu'ici se passer de république, je suppose !

— Toutes les tribus sauvages, toutes les nations encore barbares aussi, et cela depuis que le monde est monde, répliqua l'orateur interpellé. Qu'est-ce que cela prouve ? Mais, tenez, ne nous autorisons pas sur ce point des exemples dont chacun tire ce qu'il veut, comme des citations complaisantes. Quelques monarchistes éclairés se sont épuisés depuis tantôt cent ans à proposer à nos monarques de toute provenance des réformes qui auraient pu prolonger sinon assurer à toujours la durée de l'institution monarchique, et cela en s'appuyant précisément sur l'exemple de telles ou telles des monarchies voisines que vous venez de me citer, lesquelles, grâce à ces réformes, faisaient tout au moins vie qui dure. Qu'ont répondu nos monarques et leurs conseillers à ces propositions ? « Nous ne sommes ni des Anglais ni des Allemands, ce qui convient au génie propre de ces nations est inapplicable au nôtre. » Nos monarques et leurs conseillers avaient-ils raison alors ? Pourquoi donc aurions-nous tort aujourd'hui en vous répondant à notre tour que nous ne sommes pas plus Anglais et encore moins Allemands à l'heure qu'il est que nous ne l'étions sous les derniers règnes, et que nous n'avons pas à nous modeler sur eux ? Vous n'avez pas voulu suivre l'exemple de nos voisins quand nous étions en monarchie, vous traitiez tout projet d'emprunt fait à leurs mœurs politiques d'utopie ; pourquoi vous autoriseriez-vous de leur exemple à présent pour ne pas dire oui à la république, uniquement parce que la question ne leur est pas encore posée par la nécessité comme à vous-mêmes ?

» Si nos monarchies variées, au lieu de se montrer réfractaires aux plus minces concessions avaient pris de nos voisins ce qu'il eût été bon de leur prendre, l'idée monarchique n'en serait peut-être pas où nous la voyons en France. Mais enfin, les faits sont des faits, les monarchies, de peur de faire un pas en avant, ont préféré crouler dans l'abîme du passé. La chose est claire. A qui la faute ? Une nation a mieux à faire que de se métamorphoser en saule pleureur sur la tombe de ses rois. En se suicidant à l'envi, c'est bien le moins qu'ils nous aient appris à nous passer d'eux. Que ceux qui les regrettent les pleurent, j'honorerai leur chagrin. Mais après, devons-nous nous jeter dans leur fosse avec eux ? Mon avis est que nous ferions mieux de considérer ce qu'il nous reste à faire après tant d'aventures, et de tâcher de tirer le bien du mal même qu'ils viennent de nous faire. Qui sait s'il ne vaut pas mieux pour nous que l'expérience qui reste à faire à nos voisins soit déjà faite chez nous ? Tout ce qui pense est d'accord qu'en théorie le régime républicain est le moins imparfait des régimes. Il faut, convenons-en, qu'une idée ait du bon pour que ses adversaires les plus acharnés lui accordent, quand on les met au pied du mur, qu'en théorie, tout au moins, c'est-à-dire en raison, elle est incontestablement la meilleure. — Pourquoi ce qui est raisonnable ne deviendrait-il pas praticable, quand, même ce qui ne l'est pas, a pu, dans ce pays, le plus facile de tous à gouverner, quoi qu'on en dise et le moins exigeant, a pu, dis-je, être pratiqué ?

— Dire, quand on se souvient de 93 et de la récente Commune, que la république est la meilleure forme de gouvernement ! s'écria un royaliste à tout prix, c'est proférer un blasphème.

— La Commune ni 93 ne sont de mon goût, chacun le sait, répliqua le royaliste, de plus en plus converti à l'idée de la république qui venait de faire scission dans le parti des monarchistes. Mais, de bonne foi, ces crises terribles ne sont à mettre au compte d'aucune forme de gouvernement.

» Pour ne parler que de 93, qui est votre grand spectre, nos monarchies ont à leur passif plus d'une époque : j'en compterais sept ou huit facilement, qui, dans la balance de l'histoire, doivent peser autant sur les consciences royalistes que 93 lui-même sur les consciences républicaines.

» 93 a été une époque exécrable, précédée d'époques qui ne valaient guère mieux, et dont il n'a peut-être été qu'une abominable et fatale conséquence. Le mal engendre le mal, mais la cause est plus coupable que l'effet.

— C'est une horreur, s'écria le politique exaspéré. Il n'y a jamais eu d'exécrable que les républiques, et je m'étonne de voir un homme qui a eu l'honneur d'être royaliste parler comme un jacobin. »

Voyant que cela allait se gâter, le candidat à la gérance demanda la parole.

« Les républiques ont eu des heures détestables, dit-il, je l'ai dit et je l'ai écrit, des heures exécrables même, nous sommes tous d'accord sur ce point, et il se peut qu'elles en aient encore, je ne le nie pas. Mais cela dépendra de vous. Les républiques, ô monarchistes, mes amis, ne sont pas plus exemptes que les monarchies des sottises qui ont signalé les règnes les plus fameux en sottises. Les hommes sont toujours faillibles, mais sitôt que les institutions seront meilleures et moins illogiques, les fautes seront moindres. A mon avis d'ailleurs cette possibilité de faire entrer dans la forme républicaine une grande partie des défauts, tranchons le mot, des abus qui vous sont chers dans la forme monarchique, n'est pas ce qui devrait vous déplaire, vous ; soyez tranquilles, vous pourrez les garder vos abus bien-aimés aussi longtemps que vous n'en aurez pas par-dessus la tête. Faite par vous, la république ne sera jamais ce que vous ne serez pas vous-mêmes, ce que vous ne voudrez pas qu'elle soit, elle ne sera pas meilleure que vous ne pouvez le souhaiter, car, je le vois bien, il y a beaucoup de la peur du mieux dans votre peur de la république.

» La majorité dans une nation peut vous donner une période de république qui ne vaille pas mieux, pour la limite assignée à cette période, qu'une monarchie quelconque. La république peut être au choix d'un pays tout ce qu'il lui plaira : réactionnaire, rétrograde, aristocratique ou bourgeoise, tout aussi bien que conservatrice, libérale, progressive, démocratique ou radicale ; mais pouvant être, grâce à son élasticité, tout ce qu'il vous passera par la tête de la faire, elle aura toujours sur la monarchie cet énorme avantage que, si elle est mal engagée à un moment et pour un temps donné, elle pourra sans secousse et sans révolution rappeler de ses erreurs et quitter, à époques prévues, le mauvais chemin pour le bon. Avec la forme républicaine une nation, un parti peuvent être patients, rien n'est fermé, l'avenir leur reste à défaut du présent, le mal ne peut pas être définitif, le temps

peut et doit avoir raison de lui, vous ne pouvez pas l'immobiliser, le stéréotyper, le clicher, le pétrifier. Vous ne pouvez pas le déclarer fatalement durable et planter là vos enfants sur des chemins sans issue dont on ne peut se tirer que par des coups de fusil, et, qui pis est, par des révolutions.

» En république, une nation peut se fourvoyer aujourd'hui et demain se réchapper. Sitôt qu'elle s'aperçoit qu'elle va de travers, elle peut s'arrêter, cela dépend d'elle. Mais en monarchie, comme ce n'est pas elle qui se fourvoie, mais son roi et le gouvernement de son roi, c'est de l'intérêt, très-spécial et souvent très-différent du sien, de ce roi et de ce gouvernement qu'elle doit attendre, les bras croisés, un retour à une direction meilleure qui impliquerait un repentir.

» Or, nommez-moi un monarque qui ait jamais dit : « Je me suis trompé. » Hélas! l'habitude des trônes est de ne reconnaître qu'ils sont ébranlés que quand ils sont par terre; on ne voit pas clair de si haut. « Il est trop tard », n'a-t-il pas été le dernier mot qu'aient dû entendre toutes les monarchies?

» Cette fameuse continuité, cette fameuse ininterruption du pouvoir qui vous plaît tant dans les monarchies et qui n'y est qu'à l'état de mythe, les républiques peuvent seules vous l'assurer; en réalité, pour tout de bon, absolument. Que vos assemblées futures soient renouvelables par fractions, et vous aurez non pas la fiction, mais la vérité, la sincérité d'un pouvoir qui ne peut pas mourir puisqu'il se renouvelle de lui-même, qu'aucun genre d'impuissance ne peut conduire à manquer d'héritier, qui n'est jamais ni mineur ni caduc, qui n'est jamais ni trop vieux, ni trop jeune, qui suivra forcément et cependant naturellement comme l'eau son cours et sans secousse la marche des temps. C'est en quelque sorte, c'est par le fait, le mouvement perpétuel réalisé en politique. Or, ce mouvement n'a jamais été ni pu être qu'un rêve pour les monarchies, car enfin comptez donc combien de fils ont succédé paisiblement à leur père sur le trône de France depuis, — ma foi, depuis Henri IV? Les minorités ont été, vous me l'accorderez bien, de terribles interrègnes.

— Cependant, dit une voix timide, la monarchie parlementaire pourrait avoir beaucoup de bon : *le roi pourrait n'être rien!* »

Le futur gérant, qui était un petit homme quelquefois très-vif, bondit tout d'un coup sur son banc.

« Mes enfants, dit-il, j'ai cru moi aussi au roi qui pouvait n'être rien. J'en ai fait la théorie, j'en ai fait l'essai. J'étais de bonne foi, je n'y crois plus. « Le roi qui n'est rien », en dépit de la plus grande honnêteté de ce roi, et de sa meilleure volonté, — le roi qui n'est rien est pis qu'une fiction, — c'est un mensonge, car s'il n'était rien pour tout de bon, ce pays sensé entre tous le rejetterait bientôt comme une superfétation ridicule. Le temps des fétiches faisant fonctions de dieux est passé.

» Est-il un ingénieur en France qui proclamerait la nécessité d'un rouage inutile dans une machine? Non, car le plus ignorant sait encore que ce qui est inutile, étant toujours de trop, est toujours nuisible. Il n'y a pas de sinécure pour qui a intérêt à agir. Eh bien! un roi et sa dynastie, un être, des êtres vivants seront toujours et feront toujours quelque chose, quelque chose de plus que ce rouage inutile dont vous ne voudriez pas pour la dernière de vos machines, et dont cependant la bizarre envie vous obsède sitôt qu'il s'agit de la machine gouvernementale. Un roi est de toute nécessité trop ou trop peu et jamais rien, ne fût-il sevré que de la veille. Pour tout dire, je ne verrais de roi constitutionnel possible, ayant qualité pour remplir ce rôle de *rien* que vous lui destinez, qu'un roi qui naîtrait empaillé. Encore est-il que celui-là, ne pouvant se reproduire par lui-même, finirait tout de même par s'user et tout au moins se démoder sous les atteintes du temps.

» Sans vous en douter, vous êtes à la recherche de ce qui n'existe pas, même dans le pays des fées : vous êtes à la recherche d'un mannequin vivant.

» Je donnerai à chacun de vous un merle blanc quand vous l'aurez trouvé. »

Là-dessus il salua et disparut, accompagné de quelques amis.

Les plus entêtés parmi les tenants de la forme monarchique s'en allèrent de leur côté en se grattant le front. Mais la plupart se groupèrent autour de celui d'entre eux qui dans la séance avait pris parti pour la république en lui disant : « Ma foi, va pour la république !

— A la bonne heure, leur dit-il, j'attendais cette parole, et vous avez mille fois raison de ne pas la faire attendre davantage à notre malheureux pays. Mais si c'est quelque chose de voter pour la république, ce n'est pas tout cependant. Rien ne serait fait, s'il ne s'agissait dans notre pensée que d'un changement de mot. C'est d'un changement de conduite que dépend le sort de l'établissement nouveau, que la force des choses et la raison nous imposent le devoir de fonder. Depuis 89, la monarchie est un anachronisme, un contre-sens, et la durée de cet anachronisme et de ce contre-sens, depuis quarante ans surtout, est à la charge de la bourgeoisie. La bourgeoisie, qui a ses ignorances, elle aussi, a plus d'une fois méconnu sa tâche, et manqué à la partie la plus importante de son rôle. Elle s'est prise pour ce qu'elle n'était pas : pour une classe comme celle à laquelle elle allait succéder. Elle a cru qu'elle allait avoir son règne, de même que la noblesse avait eu le sien après la féodalité, et qu'à son tour elle allait pouvoir gouverner sous le nom d'un roi ayant charge de gérer les affaires publiques dans son intérêt, à elle, pendant que de son côté elle n'aurait à penser qu'à s'enrichir.

« C'est une bonne chose de penser à s'enrichir et je ne commettrai pas la sottise de dire le contraire, mais c'est une mauvaise chose que de ne penser qu'à cela. Il ne suffit pas, en effet, comme on vous l'a dit tantôt, que chacun dans son coin s'évertue à faire fortune. On n'a rien fait de définitif quand on n'a rien prévu de ce qui pouvait donner des bases solides à cette fortune et par conséquent à la fortune publique. C'est ce dernier point qui, à un moment donné de notre histoire, a été mis en oubli par la bourgeoisie. La Révolution de 89 n'eût rien été, en effet, si elle n'eût été l'avénement de la nation tout entière au gouvernement de ses propres affaires. Quand nous avons cru, plus tard, pouvoir dire « l'État c'est nous », nous nous sommes trompés du tout au tout, car l'État désormais ce devait être nous et les autres, c'est-à-dire tout le monde. Si nos pères avaient toujours bien compris leur devoir, ils ne se seraient considérés que comme les frères aînés d'une grande famille ayant l'obligation de faire prospérer la famille tout entière. Ils se seraient dit : — « Dans la famille moderne tous les droits sont égaux, chacun » a donc pour devoir de penser à tous... Car cela ne peut pas » bien aller sur un point si cela ne va pas bien sur tous les » autres. Les privilèges ont disparu : celui de l'éducation et

» de l'instruction, circonscrit en quelque sorte dans la frac-
» tion aisée de la nation qui pouvait en jouir, a été le plus
» odieux et par-dessus le marché le plus funeste et le plus
» inepte des priviléges. Il importe que cela cesse et que nos
» frères en sachent sur toute chose autant que nous-mêmes,
» car s'il est un compte dur à faire, c'est celui qu'il faut faire
» avec l'ignorant, que son ignorance même rend méfiant et
» qui ne sait jamais bien au juste ni ce qu'il doit aux autres,
» ni même ce qui lui est dû. » — Et ils se seraient faits, sans désemparer, les éducateurs de cette portion considérable de la nation qu'avant 89 on appelait le peuple. A ce moment-là le peuple n'eût pas mieux demandé que d'avoir son aîné, le tiers état, pour instituteur. Le tiers état eût trouvé en lui un élève docile. Au lieu de cela, qu'est-ce que nous avons fait? Nous l'avons abandonné à lui-même, si bien qu'il a fallu qu'à lui tout seul il se rendît compte de l'infériorité que lui donnait son ignorance. Réduit à s'instruire sans aide, il n'a cherché à apprendre que ce que son instinct lui désignait comme chose dangereuse à ignorer. A cette éducation solitaire qu'on le forçait de se donner, il n'a demandé d'abord que les armes nécessaires à sa défense. Mais ce pas fait, il a cherché bientôt à conquérir celles aussi qui lui permettraient d'attaquer. Il a vu dès lors des adversaires dans tous ceux qui semblaient l'avoir tenu systématiquement dans l'isolement ; si bien que ses premiers ennemis lui parurent être ces frères égoïstes qui l'avaient négligé, qui l'avaient comme séparé de la famille. Avait-ils tort, avait-il raison ? là n'est pas la question ; toujours est-il que les choses en sont là et qu'il y a eu tout au moins beaucoup de temps perdu. Le pis est que le peu de besogne qui s'est fait est de la besogne assez mal faite, qu'il s'agit, sur beaucoup de points, aujourd'hui, de défaire d'abord et de refaire ensuite sur des bases meilleures. Sera-ce facile ? non. Mais c'est possible et tout pourra se réparer si nous comprenons enfin que l'œuvre de l'avenir doit consister à faire cesser tout antagonisme entre la bourgeoisie et ce qui fut le peuple, en faisant comprendre enfin à tous et à chacun : 1° que cet antagonisme, qui a été toute la politique du second empire, ne peut pas survivre à la forme monarchique ; 2° que dans une nation où tous les intérêts, tous les droits, tous les devoirs sont les mêmes pour tous les citoyens, s'il y a mille raisons pour rester unis, il n'en est pas une pour se diviser. Unissons-nous donc dans une bonne volonté, dans une foi commune, le respect de la loi faite enfin en vue de tous, et le jour où la France sera indivisible au moral, son unité matérielle ne tardera pas à se reconstituer.

» Un dernier mot avant de nous quitter. Il est, nul ne le niera, un fléau auquel sont dus en très-grande partie nos désastres ; ce fléau, c'est l'indifférence en matière politique. Il faut que chacun de nous combatte sans merci cette maladie de notre temps, partout où il la rencontrera. L'indifférence n'est ni plus ni moins que de l'athéisme qui s'ignore, et Dieu sait entre quelles mains et dans quels abîmes l'athéisme politique peut conduire une nation ! C'est l'oubli, c'est l'abdication même de la patrie, c'est la négation de toute règle de justice, c'est le chemin fermé à toutes les entreprises du bon sens et tout grand ouvert, par une réaction inévitable, à tous les attentats, c'est la reconnaissance anticipée et de parti pris de tous les faits accomplis, c'est la provocation à toutes les idolâtries, c'est les bras croisés et les mains dans ses poches en face du présent, et, par suite, la renonciation à avoir aucune action sur l'avenir. Qu'on me dise ce qu'a jamais créé l'indifférence, le bien qu'elle a fécondé, le mal qu'elle a jamais fait avorter, les intelligences qu'elle n'a pas abêties ? A quoi ont-ils servi ces mécréants de tout, ces joueurs de flûte, ces dévots de la stérilité, ces fanatiques de l'indécision et de l'équivoque, ces virtuoses du néant, ces docteurs satisfaits et infatués du rien faire et du rien dire, qui, par peur de toute compression, n'ont jamais d'avis que sur ce qui est clos, et professent que la suprême raison est, sitôt qu'on touche à l'avenir, de ne dire ni oui ni non à rien, et par conséquent de dire à la fois l'un et l'autre à tout, dût de ce *oui* ou de ce *non*, dépendre, comme c'est le cas aujourd'hui, la vie même de leur mère.

» Partout où vous les rencontrerez ces rhéteurs de la négation, remettez-les à leur place, rejettez-les dans leur vide, et gardez-vous qu'ils en sortent jamais pour faire semblant de représenter soit ceci, soit cela, car ils ne pourraient être que les élus de l'inutile, les apôtres du néant.

L'avenir nous dira quelles résolutions furent prises par les actionnaires de cette société, dont j'avais oublié de vous dire le nom : ce nom, c'est « *la France* (1) ».

P. J. STAHL.

QUESTIONS MILITAIRES

Une femme de beaucoup d'esprit, qui a pris dans les lettres le pseudonyme de Daniel Stern, publiait il y a neuf ans, dans la *Revue germanique*, un travail plein d'intérêt sur Dante et Goethe. Mazzini fut frappé de l'ardeur des convictions en même temps que du talent de l'auteur. Il lui écrivit ; une correspondance s'engagea, toute littéraire et philosophique d'abord, puis plus amicale. Bien que le révolutionnaire italien et l'historien de la révolution de 1848 ne se fussent jamais rencontrés, une intimité étroite avait fini par s'établir entre leurs âmes. Là même où leur pensée ne se confondait pas en un même sentiment, l'estime réciproque de leur mutuelle sincérité dans la recherche du vrai et du juste suffisait à les rapprocher. Les lettres de Daniel Stern sont perdues, ce qui était presque inévitable avec la vie errante de Mazzini ; celles de Mazzini ont été précieusement conservées par Daniel Stern, qui a consenti à les livrer à la publicité telles qu'elle les a reçues (2). Elle a cru rendre service à la mémoire de Mazzini, sur lequel s'était formé dès son vivant une légende sombre, et lui a rendu service en effet.

Ces lettres le feront mieux connaître. On verra que ce grand agitateur n'était pas un conspirateur agissant dans l'ombre avec un poignard (il proteste avec une certaine hauteur de dédain contre la fameuse théorie du poignard qu'on lui avait gratuitement prêtée), on verra que ce n'était pas non plus un exploiteur des grossiers instincts et des appétits de la foule. Spiritualiste et quelque peu mystique même, il n'a pas assez d'invectives contre les théories soi-disant humanitaires qui ne font qu'exciter les convoitises du peuple, et qui ont, comme il le dit, matérialisé le problème. On a substitué au progrès de l'humanité le progrès de la cuisine de l'huma-

(1) Cet écrit paraît en brochure à la librairie Hetzel, 18, rue Jacob.
(2) *Lettres de Joseph Mazzini à Daniel Stern* (1864-1872). — Voyez des fragments de ces lettres dans notre numéro du 19 octobre, page 350.

nité. En rétrécissant l'horizon, en ramenant les yeux du peuple sur ses petits intérêts matériels, on l'a rendu indifférent aux grands intérêts moraux, et c'est pourquoi « l'ouvrier s'est croisé les bras devant Décembre. » Pour lui il aime les classes ouvrières et en est aimé ; mais c'est du devoir qu'il leur parle, c'est au nom de la loi morale qu'il les anime. Les réformes économiques ne sont présentées par lui que comme *moyen*, en France et en Angleterre on les propose comme *but*. Ce n'est pas à l'Italie matérielle qu'il tient, c'est à l'âme de l'Italie, à sa mission dans le monde, à sa grandeur morale, à sa fonction religieuse dans l'humanité, à son éducation en un mot. Si l'Italie devait, tout en n'ayant plus de *carcere duro*, en ne payant plus d'impôt à l'étranger, rester telle qu'elle est et telle qu'on cherche à la faire, servile, sceptique, utilitaire, ou *opportuniste*, comme il dit ; si elle devait adorer non des principes mais seulement des intérêts, il préférerait encore pour elle la tyrannie étrangère, sous laquelle du moins elle se retrempait en se débattant. En haut les cœurs ! telle est sa devise, qui n'est pas celle d'un conspirateur vulgaire. C'est même son dernier mot. Malade et épuisé, en février 1872, il saisit encore sa plume pour adresser un suprême appel. Son vœu le plus cher pour la France c'est que quelques cœurs généreux y donnent le signal du réveil et prêchent les droits de l'âme sur la matière. Il ne se fait pas illusion sur les tendances des classes ouvrières, sur leur soif de jouissances et le déchaînement général des instincts et des appétits, mais ce n'est pas en abdiquant qu'on peut espérer arrêter le torrent envahisseur, c'est en se plaçant résolûment sur la brèche.

Je voudrais faire voir la figure de Mazzini telle qu'elle se dégage de ces lettres généreuses. Lui-même, sans y songer, a tracé son propre portrait. Appréciant un article de Daniel Stern sur Gœthe, il applaudit à son tour au génie de Gœthe, mais avec des réserves bien justes et qui montrent moins encore la délicatesse du sens littéraire que l'élévation du sens moral. Oui, tout cela est beau ; mais, dit-il, les orages n'ont jamais été là, même quand il écrivait *Werther*. Gœthe n'a été qu'une immense intelligence. Il a eu la honte : c'est la conséquence de la faculté de voir les choses en grand ; mais rien de plus. Le besoin d'action, la sainte douleur, l'amour ardent et profond, lui étaient étrangers. Donnez à Mazzini ce qui manque à Gœthe, — en faisant, bien entendu, la part de l'infériorité de génie, et aussi la part du trouble et des illusions causées par les orages et la vivacité même de ses saintes amours comme des saintes douleurs, — et vous avez la vraie figure de Mazzini, figure qui n'a pas le calme et l'inaltérable sérénité des figures antiques, mais qui par ce qu'il y a même de heurté et de troublé appelle l'attention et commande le respect, *veneranda vel hosti*.

Le temps n'est plus où l'on se contentait de connaître les pays voisins par les récits des touristes, et où l'on croyait avoir voyagé en Suisse, par exemple, quand on avait lu les impressions de Dumas, qui lui-même n'y était pas allé. Les lacs, les glaciers, les montagnes, sont trop explorés pour qu'on les décrive aujourd'hui, et le voyageur qui veut nous faire part de ses impressions doit avoir étudié le pays lui-même, ses institutions, ses mœurs, son organisation, ses tendances, son rôle dans le monde et l'avenir qui lui est réservé. Nous sommes devenus sérieux et nous voulons moins être amusés qu'instruits. M. Hepworth Dixon a voulu nous instruire en nous amusant dans le tableau qu'il nous offre de la Suisse contemporaine (1), et il a pleinement réussi. Ce livre abonde en remarques sérieuses, en documents intéressants, en détails de statistique, et cette statistique même prend un air vivant, parce que l'auteur l'a recueillie sur place, et qu'il nous fait entendre les témoins qu'il a consultés sur son passage. Pour nous faire connaître les deux esprits qui se disputent la Suisse, l'esprit théocratique et l'esprit démocratique, il a recours à une fiction qui n'a rien de bien romanesque, mais qui suffit à animer ses développements. L'esprit théocratique est représenté par une religieuse dont les yeux se tournent toujours vers l'occident, et qui égraine son chapelet, doucement quand elle peut s'absorber dans ses prières, convulsivement lorsque l'esprit démocratique vient la tourmenter d'arguments sarcastiques. Cet esprit démocratique a pris la forme d'un ingénieur, d'une ardeur endiablée à lutter contre la résistance de la matière, et enivré de ses victoires successives. M. Dixon, Anglais et protestant, se trouve placé par hasard dans le même wagon que les deux adversaires, et vous pouvez penser que la pauvre religieuse n'a pas beau jeu. Moi, je me sens pris de compassion pour elle, et je croirais volontiers que M. Dixon a été bien dur à son égard, si ailleurs il ne rendait pas justice aux bénédictins du couvent de Meinrad. Ces religieux essayent, il le reconnaît lui-même, d'entretenir quelque souci des choses de l'esprit dans un temps adonné aux choses matérielles ; ils conservent autant que possible le goût de l'art sacré, quelque amour pour la musique, quelque penchant pour les lettres. Mais ces hommages sont arrachés à la conscience de l'auteur ; au fond, ses sympathies sont toutes pour l'esprit moderne. Quoique Anglais, il aime l'égalité entre les classes et est heureux de trouver sur les mêmes bancs de l'école les enfants de conditions diverses uniformément confondus. Unis à l'école, ces enfants sont plus tard unis au camp et dans les exercices militaires. Au premier son du clairon tous accourent, enflammés d'une même ardeur patriotique, comme ils l'ont prouvé dans deux campagnes.

M. Dixon n'a rien négligé dans cette étude attentive de la Suisse contemporaine ; partout il a interrogé et constaté sur place. On peut dire, quand on ferme le livre, que l'on connaît et le pays et le peuple. Je signalais, dans la *Russie contemporaine* (2), quelques lacunes volontaires, car l'auteur ne voulait parler que de ce qu'il avait vu par lui-même ; ici il n'y en a point. Par cela même, il n'est guère possible de l'analyser et de le résumer : il est trop substantiel et tout y a son importance. Les dernières pages nous montrent les débris de l'armée de Bourbaki accueillis par la Suisse ; on ne peut les lire sans émotion. Il y a des détails navrants et qui donnent à réfléchir. Peut-être demanderais-je à M. Dixon un peu plus de sympathie pour le malheur.

Que ceux qui, comme Pascal, sont heureux, en ouvrant un livre, d'y rencontrer un homme, lisent la correspondance d'Henri Regnault (3). La main pieuse d'un ami, juge très-autorisé dans les questions d'art, a réuni les lettres du grand artiste, et ce nouveau monument est destiné à rendre plus

(1) *La Suisse contemporaine*, par Hepworth Dixon, traduit de l'anglais par M. E. Barbier.

(2) Ouvrage du même auteur, voyez l'avant-dernier numéro.

(3) *Correspondance de Henri Regnault*, recueillie et annotée par M. Arthur Duparc. — Paris, Charpentier.

sympathique encore un nom déjà glorieux. Jamais peut-être je n'ai mieux senti la vérité du mot célèbre « le style c'est l'homme », qu'en lisant ces pages vivantes où tressaille et palpite encore le cœur du peintre vaillant, enthousiaste et passionné. Ce qu'il y a d'ardent, d'étincelant, de fougueux, de surabondant, d'*en dehors*, dans l'œuvre du peintre, tout cela se retrouve dans les lettres du fils ou de l'ami. Oui, c'est bien la même main qui a tenu cette plume et ce pinceau. Ceux qui croyaient voir dans les toiles de Regnault le désir d'étonner, un parti pris d'originalité voulue et d'exubérance préméditée, se convaincront en lisant ces lettres écrites au jour le jour, non pas au courant mais au galop de la plume, et sans la moindre arrière-pensée de publicité, que cette surabondance de séve, cette fougue, ces emportements, n'étaient que l'expansion non calculée d'une nature riche et pleine jusqu'à déborder. L'homme que révèle cette correspondance nous fait mieux comprendre l'artiste (1).

Elle se fût réglée cette fougue, ils se fussent tempérés ces emportements ; cette sensibilité extérieure si vive et si ardente eût été sans doute comme rafraîchie par quelque courant de sensibilité intérieure qu'allaient faire jaillir les douces émotions d'une vie plus calme et d'un bonheur plus intime. Le tempérament de l'artiste n'eût pas été moins entraîné par la passion de la couleur et des belles formes, son âme se fût éprise avec plus de tendresse de l'idée et du sentiment ; cet art si puissant pour rendre la vie extérieure fût allé se spiritualisant de plus en plus, un coup d'aile l'eût porté plus haut vers les régions sereines de l'idéal, et Regnault eût été un jour le chef de l'École française contemporaine. Tant d'espérances en partie réalisées, tant de fleurs pleines de promesses et de fruits déjà mûrs, la balle de quelque lourd Bavarois ou de quelque épais Prussien a tout détruit. Fatale journée de Buzenval où tant de sang généreux fut inutilement versé, de toutes les victimes que tu as faites, le souvenir de celle-ci t'accuse et te maudit plus hautement que les autres ! Et l'on ne peut songer sans une douleur amère que le signal de la retraite était déjà donné, et que Regnault, appelé par ses amis, pouvait rentrer sain et sauf. « Le temps de brûler mes dernières cartouches, leur répondit-il, et je vous rejoins. » Hélas ! il ne les rejoignit pas. « Une fatalité si cruelle, écrivait le lendemain M. Paul de Saint-Victor, un de ceux qui avaient pourtant été le plus sévères pour l'artiste, donne l'idée d'un crime commis par la mort ; lorsqu'il immole de pareilles victimes, le meurtre inconscient de la guerre fait l'effet d'un assassinat. »

Le nom de Regnault devait vivre, mais les œuvres du peintre n'ont pas le privilége de celles du musicien d'être entre toutes les mains et sous tous les yeux. L'artiste mort, elles se dispersent. Ainsi le souvenir va s'effaçant quelque peu dans l'esprit du plus grand nombre. C'est donc une œuvre pieuse que celle qu'a menée à si bonne fin M. Arthur Duparc, de réunir les lettres de son ami, les rattachant avec goût et discrétion par quelques liens indispensables, et y ajoutant quelques renseignements biographiques pleins d'intérêt.

Ces lettres nous montrent Regnault épris de toutes les formes de l'art. Passionné pour la peinture, il est vivement touché par la belle musique et les beaux vers ; de loin, il s'intéresse au mouvement artistique et littéraire de ce Paris qu'il aime et qu'il regretterait plus encore si Paris avait plus d'air et de lumière. Mais il en goûte de loin toutes les grandes œuvres et concilie ainsi son vif amour pour toutes les joies de l'esprit et sa passion pour les vastes horizons inondés des flèches d'or d'un soleil qui mérite vraiment son nom. Il faut le suivre du midi de la France à Rome, de Rome en Espagne, d'Espagne en Afrique, toujours montant d'enthousiasme en enthousiasme, et s'enivrant de plus en plus d'une lumière toujours plus éclatante. « O quelle ivresse la lumière ! s'écrie-t-il ; mes yeux enfin voient donc l'Orient ! Je crois, Dieu me pardonne, que le soleil qui vous éclaire n'est pas le même que le nôtre, et je vois de loin avec terreur le moment où il faudra recontempler, en Europe, l'aspect lugubre des maisons et des foules. » Il ne craint pas cependant que ses yeux perdent la lumière qu'ils auront bue pendant deux ou trois ans. « Quand, de retour à Paris, je voudrai voir clair, je n'aurai qu'à fermer les yeux. »

Ce qui me frappe encore dans ces lettres, miroir brillant et fidèle, c'est la conscience de l'artiste sérieux qui ne recule devant aucun sacrifice de temps et de travail pour rapprocher son œuvre de l'idéal entrevu. Ce qui me frappe encore, c'est le désespoir constant — et c'est la marque des élus — de réaliser cet idéal même. Ce qui me frappe enfin, c'est que ce que j'appelais tout à l'heure le tempérament de l'artiste, tempérament fougueux et emporté, se discipline à mesure. Le souci de l'idée et du sentiment devient plus grand. Dans le gigantesque tableau qu'il médite à Grenade, où il prend encore, dit-il, un bain de lumière dorée et rosée dans la divine Alhambra, il veut éblouir les yeux de toutes les couleurs et de toutes les richesses de l'Orient, mais il veut frapper aussi l'esprit. Il veut peindre le despotisme sombre et muet des rois maures, leur mépris pour les chrétiens, la civilisation orientale, la cruauté tranquille et presque sereine d'une tyrannie inconsciente. Il faut enfin, et c'est son mot, que ce soit une œuvre.

Faut-il parler du style de ces lettres si vivantes ? Un mot suffit. Un style qui peint si fidèlement toutes les passions, tous les enthousiasmes et les grandes émotions, et qui en même temps se prête avec souplesse à l'expression des sentiments familiers, un style vrai, franc, original, railleur et enthousiaste comme l'auteur, chaud et bouillant comme son imagination, ce style-là est tout simplement le vrai style épistolaire. Rien de l'art, tout de la nature ; et, comme dit Pascal, la vraie éloquence se moque de l'éloquence.

M. Ballande, qui continue dans ses matinées dramatiques son œuvre utile de l'enseignement par le théâtre, a offert dimanche dernier une curiosité littéraire. C'était *La mort d'Agrippine*, tragédie oubliée de Cyrano-Bergerac. Ce Cyrano, qui eut le triple défaut d'être dramaturge, bretteur et Gascon, mérite de n'être pas oublié cependant puisque son *Agrippine* a inspiré Racine dans une scène d'*Andromaque*, et que son *Pédant joué* n'a pas été inutile à Molière pour ses *Fourberies de Scapin*. Autre attraction, le conférencier était M. Auguste Vitu, vous avez bien lu, M. Vitu, qui lui-même conférenciait. Par conséquent salle comble et brillante. Des gens de lettres, des académiciens, des acteurs de la Comédie-Française tranchant sur le public d'habitude, plus terne et plus bourgeois. De plus, en l'honneur de Cyrano ou de M. Vitu, un grand nombre de bouquets de violettes, lesquels, par parenthèse, se sont inclinés avec mélancolie quand M. Vitu, par un *lap-*

(1) Voyez une conférence de M. Ath. Coquerel sur *Henri Regnault*, dans notre n° du 15 avril, page 982.

sus linguæ non prémédité évidemment, a prononcé *chute de Sedan* au lieu de *chute de Séjan*. — M. Vitu a la parole facile néanmoins; c'est un causeur plutôt qu'un orateur, mais un causeur très-aimable, et il a fait plaisir. Les applaudissements ne lui ont pas été ménagés. Il a parlé de Cyrano, de Théophile Gautier, de M. Cassagnac, de la généalogie des Césars, et même un peu de la pièce.

Tallemant des Réaux dit de cette tragédie que c'est un galimatias. Jugement sévère. Pourtant il faut reconnaître qu'il n'y règne pas une clarté lumineuse. Elle a pour titre la *Mort d'Agrippine*, et il me semble qu'Agrippine est presque le seul personnage qui ne meurt pas dans la pièce. Les situations ne sont ni nettes en elles-mêmes ni suffisamment préparées. Les moyens dramatiques touchent quelquefois au ridicule. Ainsi, quand Séjan se jette aux genoux de Tibère et lui dit : Prince, j'ai conjuré.... Tu l'avoues donc, s'écrie Tibère ; mais, sur un coup d'œil d'Agrippine, Séjan se reprend : « J'ai conjuré le ciel de veiller sur vos jours. » Je pourrais citer bien d'autres mots et d'autres scènes qui ont provoqué une douce gaieté. Confessons d'ailleurs que l'interprétation laissait à désirer et que le rire n'atteignait pas toujours Cyrano. Quelques beaux vers, d'allure toute cornélienne, ont été fort applaudis. Une scène fort originale, où Séjan défie les dieux et la foudre de Jupiter empêchée pour cause d'hiver rigoureux et remise au trimestre suivant, a produit une profonde sensation sur une partie de l'auditoire, mais a été subie par l'autre avec un certain malaise :

« Ah ! Séjan ! ce discours sent le libertinage ! »

MAXIME GAUCHER.

BIBLIOGRAPHIE

Réformes universitaires. — universités provinciales, — abolition de l'internat. — examens successifs. — classes élémentaires. brochure par M. LOUIS BONNEL, agrégé de l'Université.

Si la routine, en France, n'avait pas plus de puissance que l'opinion, il n'est peut-être pas un seul des vœux formulés dans ces pages, qui n'eût été depuis longtemps satisfait. L'auteur y proclame comme grand principe de notre régénération sociale, la liberté de fonder des universités provinciales, et l'abolition de l'internat : tous nos malheurs, il les attribue, sans hésiter, — il a raison, — au système d'éducation en usage depuis le commencement de ce siècle ; à l'application trop prolongée d'un système imité par toutes les corporations religieuses, par tous les établissements libres et indépendants, à la centralisation, à l'internat. Il montre, à partir de 1808, les lycées-casernes de l'empire ; ensuite, les replâtrages de la Restauration, jalouse de faire régner toujours l'accord le plus parfait entre le sacerdoce et l'université : la centralisation universitaire combattue, vaincue, triomphante ; le parfait ridicule de son épanouissement, où disparaît toute liberté des professeurs, à l'aurore du règne qui devait si honteusement s'éclipser à Sedan. Conclusion de ce rapide aperçu : ayons des universités provinciales. Si l'on objecte des inconvénients, quelle institution n'en a pas ? Chaque province a son caractère propre, ses dispositions particulières d'esprit, ses besoins variables, suivant l'industrie, la position géographique, le climat, la nature du sol. La réforme demandée est donc fondée en raison, fondée sur la nature des choses : nombre de professeurs la sollicitent, au nom de la dignité, de l'indépendance du corps enseignant ; le législateur, si le principe est admis, indiquera, trouvera les conditions générales propres à garantir cette indépendance ; l'auteur de la brochure n'entreprend pas sur sa tâche : il lui suffit de signaler une réforme désirable, nécessaire, et de nature à rallier, sans distinction de partis, tous les esprits généreux.

C'est d'ailleurs, c'est surtout l'abolition de l'internat qui le tient au cœur. Il la demande avec une insistance, avec une chaleur d'honnête homme, avec une émotion, auxquelles il est difficile de résister. Il la demande radicalement. On a le droit d'être radical de cette manière, quand on est le père de huit enfants admirablement élevés, instruits en famille ; quand on peut se faire, dans deux, trois, quatre classes différentes d'un grand lycée, représenter par ses garçons dont chacun fait rafle, autour de lui, des premiers prix à sa convenance. Essayez de prouver les avantages de l'internat, au point de vue de l'instruction, tâchez de répondre à un homme qui pourrait, s'il était moins modeste, vous pousser de tels arguments ! C'est un radical de cette trempe qui appelle l'internat « le grand fléau de l'éducation française, le vice capi- » tal de toute saine société » ; il en reprend l'origine dès le moyen âge. Montaigne disait des *pédagogies* de son temps : « C'est une vraye geaule de jeune captive ; on la rend des- » bauchée, l'en punissant avant qu'elle le soit. » Sans doute, les temps sont changés, les mœurs adoucies, d'incroyables tortures ont depuis longtemps disparu, mais le vice capital subsiste, et l'auteur de la brochure a cent fois raison d'attaquer, en détestant l'internat, non l'État qui l'entretient, mais les familles qui l'acceptent, et c'est aux familles qu'il reproche la négligence insensée de leurs premiers devoirs. « Triple combinaison du couvent par la » mortification des corps, de la caserne par la licence de » mœurs, de la prison par la rigueur des barrières et l'aspect » des murs, voilà ce que sont plus ou moins les divers établis- » sements d'instruction, qu'ils appartiennent à l'État ou aux » corporations religieuses. » Il ne s'agit pas ici d'une triste querelle entre des partis, plus ou mieux religieux, se disputant l'enseignement. Au nom de l'hygiène, au nom de la société, à qui l'internat ne prépare que des hommes-machines, au nom de la famille, dont la sainteté s'altère, il faut que l'internat disparaisse, il le faut par mille raisons. Nous n'essayerons pas d'analyser les pages profondément émues où l'auteur considère tout ce que perd, à tous les points de vue, l'enfant, loin de sa famille ; la famille, sans l'enfant, sa sauvegarde et sa joie. Aux objections contre la suppression de l'internat, les réponses sont faciles. Nous ne voulons pas y insister.

Hélas, la routine ! Et l'on nous dit révolutionnaires ! La routine, quand tout se transforme, s'efface ou meurt, est-elle donc seule au monde la force immuable, indestructible, immortelle ? Espérons toutefois contre toute espérance. La France est le pays des surprises. Qui sait si, quoique nécessaire, indispensable, la révolution ne se fera pas ?

C. PORTELETTE.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET EM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 2e ANNÉE NUMÉRO 21 23 NOVEMBRE 1872

LA SEMAINE POLITIQUE

La dissolution, la dictature, le renouvellement partiel.

Théoriquement, le remède à la situation actuelle serait la dissolution immédiate et intégrale, l'Assemblée, bien entendu, étant consentante. Que ce remède soit le meilleur, qu'il soit le plus indiqué, personne ne le niera ; tout au plus objecterait-on la présence des Prussiens. Mais cette objection est sans valeur. Avec M. Thiers présidant aux élections, nul danger : M. Thiers est pour l'Europe une garantie de la paix en France ; pour la Prusse en particulier, une garantie, un gage de sa créance sur nous. On le laisserait faire, on le regarderait faire, convaincu que cette nécessité de la dissolution et du renouvellement intégral doit s'imposer tôt ou tard, et que procéder maintenant, tandis que M. Thiers est là encore, à cette évolution nécessaire de notre vie politique intérieure, c'est y procéder dans les conditions les plus sûres et avec le moins de péril possible. En thèse générale, tout ce qui est périlleux — et la crise du renouvellement intégral peut l'être dans une certaine mesure — gagnera beaucoup à être fait et tenté, M. Thiers étant encore là. Or, les Prussiens partis, qui nous garantit que M. Thiers sera là encore ? C'est donc avec la présence des Prussiens sur notre sol, considérée non pas en elle-même certes, mais dans sa conséquence immédiate, nécessaire, qui est le maintien de M. Thiers au pouvoir, qu'on pourrait essayer le plus commodément et le plus utilement de ce remède souverain de la dissolution. Ceci a tout l'air d'un paradoxe, c'est cependant la vérité pure.

M. Thiers étant au pouvoir, présidant aux élections, les inspirant, les conduisant, on obtiendrait une forte majorité thiériste. 120 radicaux peut-être, 150 membres de la droite, mais d'une droite qui aurait fait peau neuve et reviendrait pour se placer, loyalement ou déloyalement (ce qui ne serait qu'un point secondaire), sur le terrain de la République conservatrice, bien proclamée cette fois, bien acceptée ; tout le reste centre gauche : telle serait, selon toute apparence, la composition de l'Assemblée nouvelle et l'état relatif des forces dans cette Assemblée. Quant à la gauche modérée, elle aurait disparu, nominalement du moins, n'ayant plus de raison d'être : elle aurait été absorbée dans le centre gauche.

Avec cela, des préfets bien choisis, peut-être même un plébiscite qui couperait court à toute revendication ou protestation au nom du droit divin ou du droit populaire, on pourrait marcher et vivre. Le plébiscite est un peu comme la proclamation de la République. On dit du premier : c'est une jonglerie, c'est aussi un mauvais précédent ; du second, on dit que c'est un mot. Il y faudra venir cependant. Asseoir un gouvernement sur un plébiscite, ce n'est point créer un précédent ; le précédent existe, il a été donné il y a vingt années ; alors même qu'on ne le suivrait pas, il n'aurait pas perdu de sa force pour autant, et les bonapartistes sauraient bien le retrouver et l'invoquer, une fois leur heure venue. Pourquoi donc leur laisser entre les mains cette arme toute-puissante ? Si en faire un trop fréquent usage est le meilleur moyen de l'émousser, ce sera tout profit, puisque c'est une arme détestable et dont il faut maudire l'usage, tout en le reconnaissant aujourd'hui nécessaire. Si, au contraire, le moyen est toujours bon, toujours efficace, autant nous que d'autres : servons-nous-en !

Tel serait, ainsi que nous l'avons dit en commençant, le meilleur remède à la situation actuelle..., en théorie, hélas ! en théorie seulement. Dans la pratique, il y a un obstacle : la volonté de l'Assemblée souveraine ; l'Assemblée ne veut pas et ne voudra pas s'en aller. Nous ne savons pas trop si l'Assemblée est souveraine autant qu'elle le croit et autant qu'elle le dit. En théorie — en théorie toujours, hélas ! — nous ne poussons point jusqu'au fétichisme le respect de cette souveraineté exorbitante, née en un jour, un peu au hasard, et qui ne reconnait plus maintenant de limites ; nous croyons même qu'il y aurait beaucoup à redire à ce dogme. Mais nous estimons aussi qu'il importe à la bonne éducation des mœurs publiques en France, que le pays se désaccoutume à tout jamais des coups d'État et des violences ; il faut pousser la temporisation aussi loin que possible. La situation actuelle

est de celles qui doivent se dénouer pacifiquement et par le libre jeu du régime parlementaire : c'est à l'Assemblée qu'il appartient de se dissoudre. Or, il est de toute évidence qu'elle n'y consentira pas, aujourd'hui du moins.

Les derniers incidents ont mis dans une vive lumière la ferme volonté où est la majorité de ne point céder la place, de ne pas lâcher prise. Un sûr instinct l'avertit qu'elle ne retrouverait pas une seconde fois et dans les mêmes conditions d'apparente spontanéité la bonne fortune de voir la France venir se confier à sa loyauté. Elle ne consentirait à tenter la chance d'un nouveau scrutin électoral qu'après avoir pris ses sûretés. Elle voudrait tout d'abord faire une nouvelle loi du 31 mai, qui mutilât spécialement, en imposant des conditions très-strictes de résidence, ce suffrage nomade et ouvrier des villes dont elle soupçonne et craint à bon droit l'incorrigible hostilité. En second lieu, elle voudrait laisser derrière elle, pour garder la place, un gouvernement intérimaire constitué par elle-même, animé de son esprit, appuyé, s'il se peut, sur l'élément militaire, et qui ferait les élections avec elle et pour elle.

C'est à ces conditions seulement que la majorité pourrait consentir à ce qu'on eût recours au remède énergique de la dissolution intégrale. Conditions inacceptables et qui équivalent à une fin de non-recevoir.

Il reste donc et il reste seulement le renouvellement partiel, à bref délai ; nous le désirerions même immédiat, si la chose était possible. La situation ne peut indéfiniment languir ; on ne sortira de la crise où l'on est engagé que par la constitution d'une majorité. Tout fait supposer que le premier renouvellement partiel fournirait l'élément complémentaire de la majorité gouvernementale qu'on a vainement cherchée jusqu'à ce jour. Le renouvellement partiel s'impose comme la condition première d'une entente entre M. Thiers et la commission Kerdrel. D'autre part, celle-ci exigera, selon toute apparence et avant tout, la constitution d'un ministère responsable.

Laissons la commission Kerdrel et ne poussons pas plus loin les conjectures. Aussi bien le secret des délibérations ne sera pas longtemps gardé. Au moment où nous écrivons ces lignes, M. Thiers, qui s'est rendu au sein de la commission, s'efforce de mener à bien la crise qu'il a courageusement affrontée au lieu de l'attendre. Les événements vont vite à cette heure. Profitons du répit qu'ils nous laissent pour faire un rapide retour sur le grave incident parlementaire d'où est né ce conflit.

Tout d'abord la crise était-elle inévitable ? Nous n'hésitons pas à répondre oui. Qu'on relise les discours prononcés à Bordeaux, les journaux monarchiques ; discours et journaux disaient qu'il en fallait finir. Il y avait dans le parti comme une recrudescence de vie, avec je ne sais quelle attitude de défi. Les monarchiques répondront à la vérité et peut-être seront-ils fondés à répondre qu'il y avait dans l'attitude du parti contraire, du parti radical, quelque chose de très-énergique, de très-accentué et qui sentait aussi la guerre. Tout au moins avait-on de part et d'autre la conviction et comme la sensation de cet incessant progrès républicain qui transforme de jour en jour et quoi qu'on fasse le provisoire en définitif. La droite a senti cela et elle n'a pas caché qu'elle entendait, comme le parti républicain, mettre bannière au vent. Une crise se préparait donc ; elle était inévitable. M. Thiers a voulu la conjurer en la devançant. Encore une fois, nous n'hésitons pas à dire qu'il était dans son droit, comme il était dans la raison.

Quant à savoir s'il a bien manœuvré, la question est tout autre et demande un examen à part. Un jugement serait d'ailleurs prématuré. L'éclat de lundi dernier n'a été que le prologue ; il a été plus vif qu'on ne s'y attendait, il a surpris tout le monde, et M. Thiers lui-même, avec toute son incomparable sagacité, ne l'avait point prévu. Mais c'est à l'issue qu'il faudra tout juger.

M. Thiers a-t-il eu tort, ainsi qu'on l'a dit, de repousser l'ordre du jour Jaurès qu'il avait tout d'abord approuvé et d'adopter l'ordre du jour Mettetal ? C'est une question que nous ne voulons point trancher ; nous croyons que le pour et le contre se peuvent défendre également. Et, en effet, quel que fût l'ordre du jour pour lequel il aurait opté, nous n'en allions pas moins à une crise.

En donnant sa préférence à l'ordre du jour proposé par le vice-amiral Jaurès, ordre du jour qui n'infligeait point de blâme direct aux manifestations gambettistes et qui n'exprimait que la confiance dans l'énergie du gouvernement de M. Thiers, le président de la république obtenait, selon toute apparence, une majorité. Mais cette majorité était-elle stable ? L'eût-on retrouvée le lendemain ? La fraction du centre droit qui en aurait été l'un des éléments ne se serait-elle point trouvée empêchée et contrariée de son insolite alliance avec le parti radical qui aurait vraisemblablement chanté victoire et triomphe avec fracas ? Il est permis de le penser. M. Thiers n'a peut-être pas eu absolument raison de reculer ; mais on peut dire qu'il a eu ses raisons, et elles ne sont point sans valeur.

Ajoutez qu'en opiant pour l'ordre du jour Mettetal, qui unissait à l'expression de la confiance de l'Assemblée dans le gouvernement celle d'une réprobation catégorique des agissements radicaux, M. Thiers donnait à la droite toutes les satisfactions désirables : il la mettait dans son tort, si elle ne cédait pas. C'est ce qui est arrivé. La droite n'a vu que l'amoindrissement de M. Thiers et la nécessité où il avait été de revenir dans son second discours sur son refus si péremptoire de répondre à l'interpellation qui lui était adressée. Elle a entendu M. Thiers blâmer M. Gambetta, après qu'il avait déclaré n'en vouloir rien faire ; cette concession inespérée lui a tourné la tête, et elle n'a pas compris sur le moment qu'en abaissant ainsi devant sa souveraineté tyrannique la dignité du pouvoir exécutif, M. Thiers ne faisait pas acte de faiblesse, mais de conciliation.

La droite ne s'est pas seulement rendue coupable d'une ingratitude, elle a commis une grande faute : elle a blessé la conscience du pays. Elle s'est montrée irréconciliable alors qu'on la croyait seulement hostile. Il y a là une impression qui s'effacera difficilement.

Il y a plus que des impressions, il y a des enseignements qui se dégagent de l'incident parlementaire de lundi dernier ; il convient de les garder précieusement. Nous en voulons noter deux surtout.

Le premier, c'est que la droite est prête, très-prête, moralement du moins. Quant à sa force matérielle, c'est autre chose. Les bruits qui ont couru relativement à des projets de dictature militaire étaient très-fondés. On ne dit pas dictature, on dit *triumvirat*, mais le mot est impropre : on ne fait

pas sa part dans les choses du gouvernement à l'élément militaire; sitôt appelé, sitôt admis, il envahit tout.

L'élément militaire eût-il répondu à l'appel? tout est là. Nous ne voulons pas insister pour aujourd'hui sur ce côté de la question. On affirme d'ailleurs que le loyal et honnête maréchal de Mac-Mahon a protesté auprès de M. Thiers contre la complicité qu'on lui attribuait dans les projets de la droite; le général de Ladmirault aurait fait de même. Tout est bien qui finit bien, et mieux encore, en ce genre, ce qui ne commence pas.

Il ne restait donc à la droite que l'épée du bouillant général Changarnier. L'excellent homme colporte depuis vingt années en tous lieux un coup d'État manqué, qui paraît l'incommoder beaucoup. Il en voudrait trouver le placement.

Ne rions pas; tout ceci est sérieux. M. Thiers demeurant au pouvoir, rien n'est à craindre; assurément, on ne ferait rien pour le renverser par la force. Mais M. Thiers écarté, tout change: il semble qu'on n'ait plus qu'à s'emparer d'une place vide, les sophismes reprennent leur empire, tout devient légitime, et la droite assurément n hésiterait pas en ce cas à tout mettre en œuvre pour prendre possession énergiquement, violemment même, de la situation. *Caveat respublica*... Ce qui se traduit ainsi: gardons M. Thiers au pouvoir; ou mieux encore: M. Thiers n'a pas le droit d'abdiquer. Premier enseignement.

Voici le second. La majorité qu'on espérait pouvoir fonder sur l'union des centres, cette majorité si désirable et qui sauvait tout, est une illusion. C'est triste à constater, triste à dire, mais c'est ainsi. La preuve est faite maintenant. Il est prouvé que le centre droit ne s'unira au centre gauche et à la gauche modérée, absorbée dans le centre gauche, que sous la condition expresse et *sine quâ non* de l'excommunication de la gauche extrême.

La gauche modérée ne peut souscrire à cette condition, et nous avons même vu l'autre jour des membres du centre gauche s'abstenir plutôt que de voter le blâme infligé au radicalisme par l'ordre du jour Mettetal.

Si la majorité des centres est une illusion et s'il est vrai qu'il faille cependant constituer à tout prix une majorité gouvernementale, que reste-t-il? Le renouvellement partiel à bref délai. Nous avons commencé par là et c'est par là que nous finissons. C'est l'enseignement capital qui se dégage de la crise, c'est le mot de l'heure présente; sera-ce celui de demain?

HENRY ARON.

Le conflit constitutionnel en Prusse.

Il y a deux ans, lorsque chaque jour nous apportait quelque déception cruelle, et que l'ennemi, maître de Metz, se répandait, désormais assuré de sa victoire, à travers la France, nous nous consolions parfois de nos revers en nous disant que de ce séjour parmi nous le soldat prussien rapporterait certain goût d'indépendance, certaine fierté impatiente du joug qui nous vengerait de l'empereur Guillaume et de son chancelier. Il était même des âmes confiantes qui, dans leurs illusions naïves, nourrissaient quelque espoir de voir le roi de Prusse redouter pour ses sujets la contagion de notre libéralisme, de notre passion d'égalité, et s'attendaient, de bonne foi, à ce qu'il retirât subitement ses troupes pour les dérober à cette fâcheuse influence. Assurément ce n'était là qu'un rêve de gens affolés de douleur, de même que c'est une fantaisie pure de vouloir démêler dans les grèves de Berlin des germes de révolution prochaine; mais qui oserait affirmer que l'armée allemande ait vécu impunément en notre atmosphère, que le paysan de la Poméranie ou du Mecklembourg se laissera dorénavant souffleter avec le même flegme par le moindre sous-lieutenant? Qui sait! l'historien de l'avenir fera peut-être dater de la guerre de France certains besoins de réformes politiques, religieuses, sociales qui, depuis la fin de la campagne, ont éclaté en Prusse et s'y manifestent de plus en plus impérieux.

Ce qui est, dès aujourd'hui, incontestable, c'est que M. de Bismarck est tenu de payer de retour les sacrifices qu'il a demandés à son pays, c'est que le *Junker* d'autrefois, qui se plaisait naguère à se rire de l'opinion et à la braver, condescend à maintes concessions et se démocratise, si je puis dire; c'est qu'il est forcé de se faire violence à lui-même, à son passé, à ses goûts impertinents de hobereau, c'est qu'au moment même où il est fait prince, il propose ou patronne maints projets de loi contre lesquels il eût voté des deux mains, il y a quelques années à peine. Indirectement et par contre-coup la guerre de France entraînera en Prusse, elle entraîne, à l'heure qu'il est, un mouvement libéral fort prononcé et contre lequel se coalisent les éléments féodaux de la nation.

Le *Landtag*, dont la rentrée coïncidait avec le retour de notre Assemblée à Versailles, s'est ouvert, cette fois, au milieu de préoccupations fort vives, en plein conflit constitutionnel. Il s'agit de la loi de réorganisation des cercles votée naguère par la Chambre des députés et repoussée par la Chambre des seigneurs: elle est maintenant en seconde lecture auprès des Seigneurs, et le gouvernement sera sans doute réduit, pour avoir raison de cette résistance, à recourir au procédé dont les Tuileries usaient naguère à l'égard du Sénat: il va, selon toute vraisemblance, se résoudre à une fournée de... sénateurs.

La question est capitale pour les partisans de la vieille Prusse et vaut la peine qu'on s'y arrête un moment. Voilà longtemps déjà que les libéraux de Berlin réclament un changement dans l'administration des cercles: lors des luttes parlementaires auxquelles mit fin la victoire de Sadowa, cette demande revenait périodiquement à la tribune, toujours impuissante et régulièrement écartée. Et il faut avouer que ces griefs ne sont que trop fondés. Les anciennes familles — l'aristocratie foncière — ont comme le monopole de l'administration judiciaire dans les campagnes. Le *Landrath*, c'est-à-dire le président du conseil administratif du comté, qui dispose d'une autorité presque absolue sur la police, à qui incombe le soin de faire respecter l'ordre dans le comté, qui est de droit à la tête du tribunal, a toujours été choisi dans les rangs de la noblesse. D'autre part, les assemblées de comté, qui votent les centimes que le *cercle* devra s'imposer et décident de l'emploi auquel ils seront affectés, ont été de tout temps dominées par cette aristocratie étroite, jalouse et à petites vues. De tout temps le bourgeois des petites villes et le paysan surtout ont ressenti les inconvénients et les abus de ce système: leurs plaintes, d'abord timides, prennent aujourd'hui un caractère plus pressant. C'est à ces plaintes que le projet de loi actuellement en discussion prétend faire droit, en ouvrant, le plus discrètement du monde, les portes des assemblées de comtés aux paysans et aux bourgeois et en accordant à ces assemblées la faculté d'élire les magistrats et les fonctionnaires locaux. En vain l'empereur Guillaume a formellement déclaré, lors

de l'ouverture de la session précédente, qu'il comptait voir cette réforme urgente passer sans difficulté ; en vain il a fait appel au dévouement de la Chambre des Seigneurs ; les fidèles vassaux se sont montrés plus royalistes que le roi, ils n'ont pas ratifié le vote des députés, par pur *loyalisme*, à les entendre, par dévouement aveugle aux intérêts de la couronne. C'était, disaient-ils, au ministère seul qu'ils en voulaient, ce n'était point par égoïsme, par un reste de tradition féodale qu'ils se prononçaient contre la loi. Quoi qu'il en soit, la majorité dans la Chambre haute était si contraire au projet, que M. de Bismarck crut devoir se confiner dans ses terres et ressentir un accès de rhumatisme pour ne point compromettre inutilement son prestige, et que les libéraux, par crainte d'une défaite écrasante, préférèrent s'abstenir. De là ce chiffre invraisemblable de 140 voix contre 23, cet échec du gouvernement, en apparence fort considérable.

M. de Bismarck continue sa villégiature, en dépit de la saison : ses rhumatismes diplomatiques ne le lâchent point : il ne lui plait pas de descendre dans la mêlée, de s'engager personnellement dans le débat. Mais la presse officieuse reçoit de Varzin ses inspirations, la *Correspondance provinciale* revient sans cesse à la charge depuis quelques jours, et, dans des articles intitulés *Couronne et Chambre des Seigneurs*, elle s'évertue à démontrer aux féodaux qu'il est un degré de fidélité au souverain qui ressemble fort à l'insubordination ; elle leur fait pressentir leur défaite prochaine et s'ingénie à les en consoler d'avance par la perspective qu'ils s'immoleront à leur roi. En succombant dans cette lutte, — telle est à peu près la péroraison de cette exhortation à bien mourir, — la majorité du *Herren Haus* pourra pousser ce cri de fidélité et de dévouement que poussait naguère son chef, Stahl, lorsqu'il disait : « Si nous sommes vaincus, nous le sommes par le gouvernement de Sa Majesté, et nous célébrerons notre défaite comme un triomphe puisque, dans cette défaite même, la puissance de Sa Majesté s'affirmera d'une façon plus éclatante. »

Grâce à cette tactique, à ces manœuvres du journalisme qui reçoit son mot d'ordre de la Chancellerie, un pas sérieux a été fait ; en ces derniers jours, le projet de loi a gagné beaucoup de terrain. Les champions les plus fougueux des droits seigneuriaux, M. de Kleitz-Retzow en tête, se ralentissent ou se retirent, tout désorientés et mal à l'aise entre ces deux intérêts si compatibles naguère, si contradictoires aujourd'hui : le royalisme et le soin de leurs prérogatives. En disparaissant de la scène, les coryphées du parti font de nécessité vertu, car le silence même du chancelier est un silence dangereux, — pour me servir de l'épithète ingénieuse qu'appliquait l'autre jour un ami du général Changarnier au mutisme désespérant de Gambetta, — et ses rhumatismes ne disent rien qui vaille. Il médite quelque combinaison infaillible qui le mène à ses fins, si les habiletés de sa presse n'y suffisent point. De ces combinaisons je ne veux indiquer que les deux plus probables, en réservant pour la fin celle que tout le monde prévoit. M. de Bismarck a songé un moment à déférer au parlement de l'empire la question dont il s'agit, on prétend même qu'il n'a pas absolument renoncé à cette intention. Mais il est difficile d'admettre qu'il se résignera à cet aveu d'impuissance, qu'il se serve en une affaire toute prussienne du concours d'une Assemblée à qui n'incombent que les intérêts généraux de l'Allemagne. Il n'est point dans ses allures habituelles de confier au Parlement ce que les Chambres du royaume suffisent à résoudre, il aurait l'air de ne plus être maître chez lui, et s'il cède parfois au courant, il tient toujours à faire croire qu'il le dirige. D'autre part, le Parlement a bien assez de soucis sans encombrer son programme par des projets de réformes qui ne sont point de son ressort. Ainsi, pour plus d'une raison, on peut affirmer que le chancelier ne prendra point ce parti. — Voici, sans doute, à peu de chose près, le dénouement du conflit. Une trentaine de membres nouveaux seront créés, dévoués à la cour et acquis d'avance au projet. Le projet de loi, après avoir été voté à la vapeur par les députés, se représentera devant la chambre haute ; les libéraux de cette Chambre qui s'étaient abstenus la première fois, et qui sont au nombre de 90 environ, voteront avec une parfaite unité, et le gouvernement obtiendra une majorité... de 5 à 10 voix.

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE DRESDE

M. E. SCHNAASE

L'architecture de la renaissance en France

I

En Italie, la renaissance de l'architecture antique s'explique d'elle-même ; l'architecture romane avait ses racines dans le sol, elle était profondément nationale ; après la chute de l'Empire, dans la décomposition générale à laquelle l'Italie était en proie, l'architecture avait, elle aussi, dégénéré, puis, sous l'influence de l'Allemagne et de la France, où la civilisation avait été plus précoce, elle avait fait place à l'élément septentrional, au style gothique. Mais lorsque les Empereurs d'Allemagne perdirent leur puissance au delà des mots, lorsque les Anjou de Naples se furent italianisés, lorsque le pays, délivré du joug étranger, se réveilla de sa torpeur et se créa une civilisation nationale, il revint naturellement en architecture, comme dans le reste, au style indigène, si je puis dire ; il reprit les traditions glorieuses de l'antiquité.

Il en est tout autrement de la Renaissance au nord des Alpes, où les formes antiques n'avaient leur raison d'être ni dans le climat, ni dans la race, ni dans l'histoire du passé ; où elles se développent cependant avec éclat et succèdent à l'architecture locale, au style du moyen âge. Nos pères donnaient à ce fait une explication fort simple, ils déclaraient que l'architecture antique est la seule qui soit correcte, traitaient le style gothique d'aberration, et trouvaient ainsi fort naturel qu'un moment fût venu où l'on avait reconnu son erreur, où l'on était revenu à la vérité. Mais cette explication ne peut plus nous suffire, depuis que nous avons appris à mieux connaître et à apprécier dignement la beauté, la grandeur originale du style gothique. Il y a plus, depuis que nous sommes plus profondément initiés aux caractères de ce style, nous sommes plus embarrassés de dire ce qui l'a fait sacrifier à des formes importées et étrangères.

Cette observation s'applique à la France au même degré qu'à l'Allemagne. L'Allemagne, bien qu'habitée par une population exclusivement germanique, avait maintenu avec une prédilection marquée l'architecture romane, et l'avait défendue contre les envahissements du gothique, elle n'avait adopté ce dernier style que lentement ; en lui donnant droit de cité, elle y avait mis certaines restrictions. La France, au contraire, était la patrie du gothique ; elle lui devait ses merveilles ; c'est en France qu'il avait produit ses plus éclatants chefs-d'œuvre, il était l'expression fidèle du caractère

national. Viollet-le-Duc, l'éminent connaisseur, l'admirateur enthousiaste du gothique, ne peut expliquer que par la violence la disparition de ce style dans sa patrie : c'est la réforme, c'est Luther surtout qu'il rend responsable de cette suppression. Depuis la campagne en Italie entreprise par Charles VIII, — telle est la thèse qu'il soutient, — les rois et leur cour avaient rapporté d'au delà des mots un goût tout particulier pour les colonnades et les portiques de marbre, ils en avaient tenté l'imitation, aux applaudissements des érudits qui s'étaient épris de cette architecture, à cause de l'affinité qu'elle offre avec celle des anciens. Mais les classes bourgeoises et surtout les artistes seraient demeurés fidèles au style national; ils avaient opposé aux architectes de Milan et de Florence, qui avaient fait invasion en France, une résistance énergique, qui eût fini par triompher, si la réforme n'avait pas, par ses contre-coups, détruit l'équilibre entre les pouvoirs politiques et amené un absolutisme qui dompta naturellement toute résistance. Il est incontestable que la Renaissance et la Réforme contribuèrent aux progrès du pouvoir absolu, l'histoire a mis cette vérité dans tout son jour. Mais le rapport de cause à effet que Viollet-le-Duc croit démêler entre ce développement de la puissance royale et le retour au style antique, ce rapport, dis-je, n'existe pas. C'est ce que prouvent des découvertes récentes — dont nous reparlerons plus loin — et d'où il ressort que les premières œuvres de la Renaissance en France ne furent pas exécutées par des architectes italiens, mais bien par des Français. Les architectes français ne firent point d'opposition aux innovations ; ils les encouragèrent en suivant le courant.

L'explication que donnent les historiens allemands est de tous points contraire à celle que je viens d'indiquer. Tandis que Viollet-le-Duc voit dans la Renaissance un effet de la violence, ils y voient un acte de délivrance, une réaction légitime et par suite populaire, contre les conceptions moroses, ascétiques du moyen âge, un retour à la nature facilité par l'étude des écrivains anciens auxquels l'imprimerie venait de donner tant de lecteurs. Cette opinion n'est, elle aussi, qu'en partie fondée. L'ascétisme chrétien avait sans doute exercé quelque influence sur la société laïque du moyen âge : le mariage surtout en avait été atteint. Mais cette influence n'avait jamais été si profonde, si générale, que la thèse dont il est question pourrait le faire croire ; à l'époque même où elle s'exerçait avec le plus de force, au XIe siècle, la vie laïque, le monde n'était pas si pénétré de l'esprit monacal que nos critiques le prétendent. Dès le XIIIe siècle, une liberté fort grande régnait dans les mœurs, liberté qui passe celle de nos jours : et, dans le siècle suivant, l'amour des jouissances et du luxe prit même des proportions inquiétantes. Un regard, même rapide, jeté sur les poëtes allemands et français du XIIIe siècle, la chronique de Froissard et le long récit que fait Olivier de la Marche des fêtes données à la cour de Bourgogne, suffisent pour nous convaincre qu'une réaction dans le sens indiqué tout à l'heure n'était nullement nécessaire. Certes, l'âge de la Renaissance est empreint de joyeuse humeur, et la société s'y montre fort portée à jouir de la vie. Mais si l'on voulait le comparer de près aux siècles qui l'ont précédé, on trouverait plutôt qu'il s'en distingue par la gravité et le sérieux. Quoi qu'il en soit, il est vrai de dire que le retour aux formes antiques avait été amené par un changement dans l'idée qu'on se faisait de la vie, par une intelligence plus vive de la nature, et, dans ces limites, la théorie à laquelle nous avons affaire ne manque pas de justesse. Ce qu'il s'agit de rechercher, c'est en quoi ce lien consiste, c'est par quels intermédiaires la vie intellectuelle réagit sur les développements de l'art.

On ne nous contredira plus aujourd'hui si nous revendiquons, pour l'histoire, le soin de répondre à ces questions. Nous savons trop bien maintenant l'enchaînement étroit qui relie l'art aux autres manifestations de la vie intellectuelle. Tant qu'on méconnut le caractère du moyen âge, on ne comprit rien non plus à l'art qu'il avait produit; dès qu'on commença à pénétrer le secret de la vie morale de ces siècles longtemps mal compris, on apprécia d'une façon plus équitable et plus vraie l'architecture qu'ils avaient enfantée. Il en sera de même de la Renaissance. Sans doute, l'art de cette époque n'a jamais été l'objet de tant de contre-sens que le style gothique ; mais, nous autres, qui avons été élevés dans l'atmosphère du romantisme, nous sommes bien forcés d'avouer que nous ne l'avons pas toujours jugé avec assez de sympathie. En revanche, une réaction s'est produite depuis dix ans, qui n'échappera pas sans doute au sort commun à toutes les réactions, si nous ne nous efforçons de bonne heure de la régler, de la modérer. Nous comprenons à peu près la Renaissance dans l'Italie, sa vraie patrie, mais nous n'avons encore qu'une connaissance très-insuffisante des caractères qu'elle a revêtus dans les pays du Nord; et cependant, du nord au midi, elle diffère sensiblement. Aussi importe-t-il essentiellement que les historiens de l'art explorent avec patience ce domaine encore trop ignoré.

Il est étonnant que les Français eux-mêmes, malgré leur patriotisme, n'aient pas encore consacré à cette partie si glorieuse de leur histoire de travail d'ensemble, d'étude approfondie. Ils possèdent des monographies magistrales sur quelques édifices de cette époque, des recueils fort bien illustrés, une collection de documents fort riche; mais ils n'ont pas encore de monuments complets. C'est là une lacune fort regrettable, non pas seulement pour l'histoire de l'art français, mais pour l'histoire universelle, car au nord des Alpes le style moderne n'a atteint nulle part plus de perfection qu'en France. Nulle part les formes de style renouvelés de l'antiquité ne furent appliqués d'une façon plus générale et plus habile, nulle part les causes de ce développement ne sont aussi faciles à saisir.

II

La renaissance française, à son début, bien qu'elle subisse quelque influence italienne, a cependant des tendances bien différentes et suit une autre voie. En Italie, l'élément personnel, l'individualité artistique éclate avec force; quelques artistes de premier ordre impriment à leur œuvre un caractère original; ce caractère se transmet à leurs élèves et suscite naturellement des rivaux qui, comme il arrive d'ordinaire en des luttes de ce genre, partent du même point, poursuivent le même but, mais se distinguent de leurs adversaires par des nuances toutes personnelles. Point de traits généraux, mais des personnalités puissantes; l'histoire de l'art italien d'alors, c'est la biographie des artistes. En France, c'est tout autre chose : là, il n'y a pas un seul artiste vraiment remarquable; encore moins y trouve-t-on la concurrence italienne. Non! la révolution s'opère comme d'elle-même, en silence;

elle est impersonnelle, elle a lieu par une nécessité mystérieuse contre laquelle personne ne proteste. De là vient l'embarras qu'éprouvaient, lorsqu'ils traitaient ce chapitre, les hommes d'autrefois, habitués comme ils l'étaient à croire que l'histoire de l'art est l'histoire des artistes. Pour se tirer d'affaire, ils recouraient à une hypothèse et admettaient, soit que des artistes italiens s'étaient trouvés derrière les coulisses pour tirer les fils, soit que les ordres royaux avaient eu cette puissance magique de susciter tout ce mouvement. Assurément, les rois de France auraient pu appeler à leur cour des architectes italiens comme François Ier le fit plus tard; mais à l'origine de la renaissance italienne, ils ne le firent pas; ce furent des Français qu'ils occupèrent.

A l'appui de cette assertion, je citerai d'abord un témoignage curieux à plus d'un titre, et qui n'est pas encore connu, si je ne me trompe. C'est une opinion que Godefroy Torin, libraire et recteur dans le Berry, exprime dans la préface d'une édition, qu'il publia à Paris en 1512, du traité de L. B. Alberti, *De re ædificatoria* : « Depuis la glorieuse campagne de Charles VIII dans le royaume de Naples, — dit Torin, — les beaux-arts sont cultivés en France aussi, et l'on voit à Amboise, Gaillon, Tours, Blois et Paris des édifices où les Français surpassent non-seulement les Italiens, mais les maîtres des Italiens, les Doriens et les Ioniens. » Je ne veux point insister ici sur l'intérêt multiple qu'offre ce passage, et je n'y relève que ce qui touche spécialement à mon sujet. On pourrait à la rigueur admettre que notre écrivain ait ignoré le séjour d'artistes italiens en France et ait attribué à son pays des œuvres étrangères; mais alors il n'aurait pas mis en opposition, comme il le fait, Italiens et Français, et reconnu à ces derniers une supériorité sur les autres. Si les premières œuvres de la Renaissance avaient récemment été exécutées par des Italiens, ç'aurait été de la part de Torin non-seulement de l'ingratitude, mais dans un livre imprimé, destiné aux érudits, aux gens de l'art, ç'aurait été une impudence et une folie qui l'auraient exposé à des réclamations pénibles. Torin devait savoir pertinemment : d'abord que les architectes de ces édifices étaient des Français, et puis que leur manière différait de celle des Italiens.

Les renseignements puisés dans les archives de la France ne laissent subsister aucun doute sur ce sujet. Tous les édifices, de la construction desquels on a retrouvé les comptes, ont été sans exception construits par des architectes français. On rencontre bien çà et là, dans ces mémoires, quelques noms italiens : ainsi Charles VIII fit venir un certain nombre d'ouvriers de Naples à Amboise; ainsi, parmi les artistes dont les noms sont énumérés dans les comptes relatifs au château de Gaillon, on voit trois noms italiens. Mais ce ne sont pas là des architectes, ce sont des peintres et des sculpteurs, des artistes de second rang, de simples décorateurs. Sous les règnes de Charles VIII et de Louis XII, on ne trouve en France que deux architectes italiens de distinction : l'un, Giuliano di S. Gallo, y vient de la part de son protecteur, le futur Jules II, pour remettre au roi un plan de palais; l'autre, Fra Giocondo, ne semble avoir été occupé qu'en qualité d'ingénieur pour la construction d'un pont à Paris. Sur toutes les listes qui nous sont parvenues, on voit figurer quantité de noms français, qui sont désignés sous le nom de maçons ou de maîtres maçons, et qui élevèrent — jusque vers la fin du règne de François Ier — tous les châteaux des rois et des grands. Le grand nombre de ces maîtres et le surnom qu'ils tiraient d'ordinaire du nom de la plus grande ville voisine ne permettent pas de supposer qu'il y eût alors une classe spéciale d'architectes italiens. En outre, dans les contrats passés avec eux, ils sont traités comme les maîtres des corporations ordinaires; une seule fois, à l'occasion de travaux exécutés par Pierre de Lorme, de Rouen, au château de Gaillon, on trouve cette indication que de Lorme s'est engagé à faire certains travaux « à l'antique et à la mode française », ce qui indique deux choses, d'abord que pour les autres maîtres l'imitation de l'antique était comme sous-entendue; ensuite, qu'à cette date déjà (1504), on avait conscience de posséder une *mode* nationale.

Mais, même sans ces documents conservés par les archives, le simple examen de l'architecture d'alors nous indiquerait assez qu'elle n'était point l'œuvre d'Italiens. La direction que prit la Renaissance dans les deux pays n'était point la même. Les architectes italiens, depuis Brunelleschi, se distinguent tous par une ardeur de réforme, par une aspiration à la science, par un sentiment de fierté; ils ont conscience de poursuivre un but idéal, et, dans cette conviction, ils ne s'arrêtent point à des considérations mesquines, ils bravent le préjugé et secouent le joug de la routine. Leurs compatriotes leur en accordent le droit, et la tâche qu'ils avaient à remplir était de nature à leur permettre ce dédain. C'étaient d'abord des églises qu'ils avaient à construire, et la destination toute idéale de ces édifices comportait à merveille ces formes idéales aussi; ce n'étaient point au début des résidences humaines qu'ils avaient à bâtir, et lorsque plus tard on convint d'appliquer ces mêmes formes à tous les bâtiments, et entre autres aux palais, la richesse et le sentiment du beau, que possédaient également ceux qui faisaient construire, laissèrent encore aux architectes une complète liberté d'allures.

Voyez ce qui se passait en France. Ici point d'églises à élever, jusqu'à nouvel ordre; le moyen âge en avait si richement doté le pays, et le style de ces églises était si satisfaisant, que dans les rares édifices de ce genre qu'on eût alors à construire, il n'y avait qu'à suivre la tradition et à la perfectionner, s'il était possible. C'était une autre classe de constructions, qui absorbait l'activité des architectes. La France avait de tout temps compté nombre de châteaux forts vastes et ornés avec luxe; au fur et à mesure que la nation avait pris le pli d'une monarchie aristocratique, et que la noblesse féodale s'était groupée autour de la royauté, les souverains avaient éprouvé le besoin de s'entourer d'une cour brillante et, par suite, d'avoir un palais magnifique. Les châteaux de Charles V, qui datent de la seconde moitié du XIVe siècle, sont déjà d'éclatants exemples de cette tendance; et les grands du royaume avaient rivalisé à l'envi avec leur suzerain. Le talent, dont les Français sont doués pour l'architecture, contribua aussi à développer ce goût. Quand vint, au XVe siècle, la guerre avec l'Angleterre, l'architecture subit un moment d'arrêt : le règne si politique, mais si dur, de Louis XI ne lui fut pas non plus favorable; mais lorsque ce roi peu sociable légua à son fils fort épris de la vie sa couronne si éclatante et son royaume si agrandi, l'architecture reprit son essor, et la mode — de tout temps si tyrannique en France — ne fut pas étrangère à son développement. Ainsi, la mission des architectes français différait du tout au tout de celles des architectes italiens. Il ne s'agissait point de construire des *palazzi* pour une aristocratie républicaine, des

résidences pour des Méridionaux peu habitués au confort domestique, mais des demeures féodales sous un climat du Nord ; c'est-à-dire qu'il fallait observer des conditions fort délicates, et satisfaire à des exigences multiples. Ajoutez-y que le plus souvent ce n'étaient point des châteaux à créer de toutes pièces, mais des réparations ou des agrandissements à faire : il fallait, à côté d'éléments anciens qu'il importait de ne point détruire, en faire entrer d'autres qui fussent dans le ton, il fallait disposer ces résidences d'une façon conforme aux mœurs du temps : tout cela achèvera de vous convaincre que cette besogne n'était point faite pour des étrangers ni surtout pour des Italiens à qui leur indépendante fierté et leur conception tout idéale de l'art n'eussent pas permis de se plier à tant de conditions toutes pratiques, toutes réalistes. On reconnaît d'ailleurs aisément, en examinant ces édifices, qu'ils ne sont pas l'œuvre d'hommes qui se seraient péniblement initiés par l'étude aux mœurs françaises ; non ! il n'y a pas là trace d'effort ; on sent que les architectes de ces châteaux étaient chez eux, dans leur vrai milieu.

Bien que recouverte de formes antiques, la disposition de ces résidences est absolument celle des manoirs féodaux. Aux extrémités du corps de bâtiment principal, et des murs qui entourent les cours, se trouvent des tours — souvent fort considérables de proportions ; — un fossé longe tout l'édifice ; de distance en distance un pont donne accès aux portes dont la plupart sont flanquées aussi de tours plus petites. Cette disposition défensive n'était plus nécessaire comme autrefois, mais ce n'était pourtant pas une simple réminiscence de l'indépendance féodale. L'administration avait fait des progrès, la sûreté était plus grande ; mais on croyait encore à la possibilité d'une attaque et l'on prenait ses mesures à cet effet. Cinquante ans avant l'époque dont nous parlons, dans la guerre de cent ans, maints châteaux avaient dû quelque sécurité à leur fossé, et plus tard encore, même sous le despotisme de Richelieu, un des derniers représentants de la féodalité s'avisa de tirer son pont-levis au nez des gens du roi, et de soutenir, derrière son fossé, un siége en règle.

C'étaient là toutefois des cas fort rares, en prévision desquels il n'était pas besoin de sacrifier les commodités ordinaires de la vie ; on ne voulait plus, comme dans les vieux donjons, être enfermé dans la cour ; on déplaçait les appartements et l'on en transportait les fenêtres sur la façade extérieure des bâtiments d'où l'on avait une vue plus libre sur les bois et la plaine : on se servait même, à cette fin, de ces tours d'apparence si redoutable : grâce à leur isolement, elles se prêtaient à merveille à loger les hôtes et les amis. Ce n'est pas seulement dans la disposition générale, c'est encore dans mille détails qu'on retrouve la trace profonde et persistante du style gothique. Les toits, par exemple, font penser aux cathédrales gothiques : hauts et à pic, ils se dressent audessus des tours en pyramide, et des autres parties de l'édifice, ils semblent sortir d'une forêt de cheminées aux formes fantastiques. Les lucarnes aussi, qui par leur proportion et leurs saillies sont particulières à l'architecture française, sont un héritage du style gothique. Au pied du toit, la balustrade et les gargouilles sont directement empruntées à la période précédente. Enfin, et par-dessus tout, c'est dans les escaliers que la ressemblance est frappante entre les deux époques. Les Italiens les avaient toujours placés à l'intérieur des édifices : le style gothique ne put pas non plus, à cause de la hauteur de ses créations, conserver l'escalier alors adopté ; il ne le transporta cependant pas complétement dans l'intérieur, mais il en fit des escaliers tournants et les disposa sous cette forme dans une tour placée le long d'un mur ou dans un coin. Cette tour alla depuis le XIVe siècle s'ornant sans cesse de statues, d'agréments divers, elle était devenue à l'âge de la Renaissance un élément architectural auquel on tenait beaucoup, aussi la conserva-t-on, sauf quelques modifications exigées par le style nouveau.

III

On voit par ces détails — et j'en pourrais ajouter d'autres — que les architectes de ces châteaux ne songeaient nullement à briser brusquement avec la tradition, à s'éloigner du style indigène. Le plan fondamental, les dispositions de détails, les proportions, la technique et les règles de la construction, l'esprit même de l'ornementation n'ont pas changé ; il n'y a de nouveau que les procédés du décor.

Aussi la question que j'ai posée plus haut est-elle d'autant plus délicate, mais d'autant plus pressante à résoudre. Quelle est la cause qui a amené ce changement ? Sans doute il est exact que les grands du royaume, lors de leur retour d'Italie, désiraient avoir des châteaux semblables à ceux qu'ils avaient vus au delà des monts ; il est vrai aussi que les savants et les gens du monde y applaudirent, et que tous ensemble, profanes comme ils l'étaient en matière d'architecture, prirent l'apparence pour la réalité et se déclarèrent satisfaits, lorsqu'au lieu de palais italiens on leur offrit des résidences comme celles auxquelles ils étaient habitués, légèrement modifiées par quelques détails à l'antique. Mais comment cette imitation de l'antique — quelque discrète qu'elle fût — eût-elle été possible, si le personnel qui travailla à la construction de ces châteaux, n'avait été quelque peu initié à ce style ; s'il n'avait eu dès avant la campagne d'Italie quelque connaissance et quelque pratique des formes de l'antiquité ?

Si, au début, ils n'appliquèrent pas ces formes aux églises, mais à des châteaux, cela tient peut-être à ce qu'ils songeaient à leur origine toute païenne, à ce qu'ils les considéraient comme les attributs mondains de la vie profane. Mais ce n'est là qu'une hypothèse, et j'ajoute, une hypothèse invraisemblable. En Italie, c'est le contraire qui eut lieu. Lorsque Baccio d'Agnolo s'avisa à Florence, au commencement du XVIe siècle, de faire entrer dans la construction d'un palais, au lieu de fenêtres en ogives, des fenêtres rectangulaires couronnées d'un fronton, et d'orner le portail de colonnes à découvert, les Florentins l'accablèrent de leurs railleries. Ils firent semblant de prendre le palais pour une église et l'ornèrent de guirlandes comme dans les cérémonies sacrées. Ils regardaient donc les formes de la Renaissance comme essentiellement religieuses ; comment l'avis opposé aurait-il pu se produire en France ? Il parut bientôt d'ailleurs que les Français ne différaient pas d'opinion sur ce point avec les Italiens, car quelques années plus tard ils employèrent dans leurs églises ce mélange de gothique et d'éléments antiques qu'ils avaient d'abord employé dans les châteaux. Raison de plus pour se demander comment les artistes et les artisans en vinrent à étudier les formes antiques et à les combiner avec celles qu'ils avaient jusque-là exclusivement connues.

L'histoire de l'art s'était, jusqu'à ce jour, par l'application d'une fausse méthode, trouvée dans l'impossibilité de résoudre cette question. Au lieu de recueillir tous les faits contemporains, de les observer dans leur enchaînement intime, elle les isolait les uns des autres d'après des catégories de style, elle établissait entre eux des divisions toutes de critique ; elle étudiait à part, d'une façon tout à fait indépendante, le style gothique et celui de la Renaissance ; et il résultait naturellement de là que le passage de l'un de ces styles à l'autre paraissait avoir été violent ; c'était aux yeux des critiques d'autrefois un phénomène dont il fallait chercher la cause en dehors de l'art. L'étude impartiale et complète des faits prouve, au contraire, que la transition du gothique aux formes de la renaissance fut lente et successive, que la source en est dans l'histoire même de l'art, bien qu'ici, comme toujours et partout, la civilisation générale contribuât à cette évolution.

L'introduction dans l'architecture d'éléments antiques ne fut pas une évolution arbitraire ; elle fut le résultat d'un besoin que les procédés jusque-là en vigueur, ne pouvaient satisfaire. Le style gothique avait déduit des principes sur lesquels il repose, les dernières conséquences ; il ne pouvait plus rien tirer de lui-même. Le principe vertical avait produit de merveilleux effets tant qu'on l'avait appliqué aux lignes horizontales dont le style roman avait hérité de l'antiquité. Lorsqu'il arriva à dominer seul, à être exclusivement employé, il ne suffit bientôt plus à soutenir des masses aussi énormes. On multiplia de plus en plus les articulations verticales, si bien qu'elles finirent par ne plus porter qu'en apparence, par n'être, en réalité, qu'un décor ; ce qui, par une pente naturelle, amena une exubérance factice d'ornementation. A cette décadence intérieure en quelque sorte, et technique, s'ajouta, pour détrôner le style du moyen âge, la naissance de nouveaux besoins auxquels le gothique ne suffisait pas. Il était destiné à créer des églises, des voûtes majestueuses qui servaient à la communauté des fidèles ; il était fait pour représenter par d'imposants édifices l'unité grandiose et sereine du christianisme. Il ne se prêtait guère dès l'origine à une architecture mondaine ; mais tant que la vie du monde garda sa simplicité, tant que l'Église fut le foyer et le centre de la vie, les édifices profanes se contentèrent, eux aussi, d'une disposition où l'agrément était sacrifié à la grandeur et qui rappelait, en une certaine mesure, le style des églises. A partir du XIVe siècle, un changement s'introduit : l'État, la commune, gagnent en importance ce que l'Église perd par ses fautes, la société laïque grandit en dignité, elle conquiert le sentiment de sa valeur et de sa mission. Par une conséquence naturelle, l'architecture profane alla se développant, tandis que le style gothique, par suite de la décadence que je viens d'indiquer, se prêtait de moins en moins à la tâche nouvelle que les circonstances lui imposaient. Élever en se servant des moulures délicates et verticales qui dominaient dans les églises, des constructions profanes auxquelles il convenait de donner un caractère de dignité, de force, mettre ces moulures en harmonie avec les rangées horizontales des fenêtres nouvelles, c'était là une œuvre impossible. On pouvait, il est vrai, user d'un artifice auquel le style gothique avait déjà recouru, on pouvait transformer en arceaux ces lignes verticales, et grâce à ce procédé on arrive à produire des lignes horizontales, comme on le fit dans les hôtels de villes belges et dans certaines constructions anglaises. Mais c'était là un artifice avec tous les défauts que ce mot implique et qui ne répondait pas aux exigences d'une architecture sévère et digne. On s'explique aisément que les Français ne purent se résoudre à l'adopter. Il est plus difficile d'indiquer les raisons qui amenèrent leurs architectes à emprunter à l'antiquité quelques-unes de ses formes, pour subvenir aux lacunes qu'offrait désormais le gothique. Il ne manquait pas, dit-on, de débris d'architecture romaine sur le sol de la France ; la Renaissance a pu s'y introduire d'elle-même, sans aucune influence italienne ; cette explication n'est guère plausible, car les provinces où le style de la Renaissance fleurit d'abord, la Loire et la Normandie, étaient dénuées de ces antiques débris. D'autres part, les architectes français se servaient de certaines formes imitées de l'antique, mais sans esclavage ; et ces formes avaient été employées déjà en Italie. Mais il ne faut pas admettre non plus que l'exemple de l'Italie ait été la seule cause de la renaissance française. L'organisation des corporations, telle qu'elle existait alors en France, ne permettait pas à un nombre considérable d'artisans de faire le voyage d'Italie ; et, en outre, l'architecture française offre avec celle de l'Italie de trop nombreuses dissemblances pour qu'on puisse admettre chez ceux qui la pratiquaient une étude approfondie, faite sur les lieux, de l'architecture italienne. Ce qu'il faut admettre : c'est que la France avait de l'Italie une connaissance superficielle ; grâce aux communications qui se faisaient sur les bords de la Méditerranée, grâce à quelques ouvriers italiens qui durent venir en France, comme ils allaient ailleurs, grâce aux savants qui étaient alors en relations suivies avec la vraie patrie de la Renaissance, grâce enfin et surtout aux peintres qui traversaient les Alpes, pour se perfectionner dans leur art, mais ne pouvaient manquer, par la même occasion, d'observer les créations de l'architecture nouvelle. Dans les Pays-Bas et en Allemagne, les peintres sont nombreux qui font entrer dans leur tableau quelque édifice italien ; dès 1480, on en pourrait citer plusieurs ; en France, ils sont plus rares ; mais, en revanche, il y en a un parmi eux qui est du plus haut intérêt. C'est Jean Fouquet de Tours, dont les miniatures fameuses qui datent de 1474, c'est-à-dire de vingt ans avant la campagne de Charles VIII, témoignent d'une connaissance fort exacte de la Renaissance italienne. Chose étrange ! ses peintures représentent les églises en style gothique et les édifices profanes en style nouveau, absolument comme devaient le faire les architectes français quelque trente ans plus tard. Fouquet était le peintre attitré de Louis XI, il était fort considéré à Tours, sa ville natale ; c'était une autorité ; et il y a lieu de croire qu'il exerça quelque influence sur l'architecture de son pays. Sans doute, il n'était pas seul à suivre cette voie, et l'on trouverait dans les œuvres de ses collègues la même particularité. Dans tous les cas, les diverses causes que j'ai signalées suffirent sans doute à convaincre les architectes des avantages qu'offrait le style nouveau, et à les inviter à l'étudier.

Ce développement successif et pratique en quelque sorte de la Renaissance française, explique aussi le caractère des œuvres qu'elle a produites. Il n'y faut pas chercher de système architectural complet et méthodique ; on y trouve des inconséquences et des caprices. Mais en revanche elle se distingue par une étonnante fraîcheur d'invention, par une abondance inépuisable, par une richesse de formes gracieuses à la fois et hardies, et à côté de ces agréments, il faut recon-

naître un sens pratique admirable, une solidité technique, l'intelligence du comfort. Ce ne sont pas, si vous voulez, des œuvres d'art dans l'acception la plus élevée du mot ; ce ne sont pas les créations d'un génie puissant ; mais en retour ces édifices ne souffrent pas des défauts qu'imprime à l'architecture une individualité trop marquée ; défauts à l'abri desquels l'architecture des âges suivants n'est pas toujours. Les maîtres d'alors, ont encore, si je puis dire, l'impersonnalité du moyen âge. Ils reproduisent l'antique, mais comme si c'était là une nécessité, ils ne songent pas le moins du monde qu'ils sont des imitateurs. Cette modestie leur permet de se livrer tout entiers à leur œuvre, sans y mêler de préoccupations étrangères.

Mais cela ne pouvait durer : l'emploi des formes antiques exigeait qu'on en fît une étude approfondie et savante. A l'âge de l'imitation naïve succéda une période d'imitation méthodique et réfléchie, qui produisit d'abord quelques améliorations, mais aboutit bientôt à une sécheresse exclusive. C'est là d'ailleurs l'histoire de toutes les innovations dans le monde de l'art. Cette décadence remonte aux dernières années de François Ier, et diverses causes concoururent à la hâter. C'est d'abord l'influence toujours croissante des Italiens, qui grâce à leur renommée obtinrent à la cour une faveur et une autorité considérables. Leur activité dans le domaine de l'architecture fut restreinte, il est vrai, par les exigences des mœurs françaises ; mais il se forma une école d'architectes indigènes qui apportèrent à l'étude de l'art italien plus de zèle et de méthode que n'avaient fait leurs devanciers. Or, en Italie, où la Renaissance avait commencé plus tôt, elle était déjà dans une période beaucoup plus avancée, et les imitateurs français qui passaient les monts étudièrent ce qu'ils avaient sous les yeux, c'est-à-dire des formes desséchées et empreintes d'artifice.

Ce qui contribua le plus à précipiter ce changement ; c'est le bouleversement qui se produisit dans la société française. Les jours de confiance et de fierté où l'armée française avait conquis l'Italie, comme en se jouant, étaient passés ; la lutte de François Ier contre Charles V avait été pleine d'épreuves. La physionomie de l'Europe s'était d'ailleurs rembrunie ; la sécurité du moyen âge était évanouie. Les grandes monarchies se regardaient, jalouses, l'une l'autre ; l'abîme s'était creusé entre la *curie* et le protestantisme ; le calvinisme sombre et morose étouffait l'antique gaieté, le sentiment que les guerres de religion allaient éclater pesait lourdement sur les Alpes. La joyeuse humeur des Français survivait sans doute, mais même la cour se modifiait suivant l'esprit nouveau, elle donnait à ses fêtes plus de sérieux, et ce caractère nouveau comportait mieux l'art italien. Sans doute l'Italie n'arriva pas à dominer la France, grâce à ce respect de la tradition que les Français savent allier à leur ardeur des réformes et des révolution. Serlio, qui vers 1540 était en France le plus fameux des architectes italiens, se plaint déjà de ne pouvoir percer : il en prend son parti, se soumet à la mode française et finit par publier des plans et des ébauches « al costume di Francia ». Chez les architectes français, eux-mêmes, qui ont passé les Alpes et sont allés prendre les leçons des Italiens, le sentiment national subsiste et ils s'efforcent de conserver à leurs créations un caractère français. Il y a dans leurs œuvres certains traits traditionnels qui viennent du moyen âge. Ce sont d'abord les toits, puis la tendance à faire entrer dans l'ensemble de leur construction des éléments divers, et à leur donner ainsi un caractère pittoresque, c'est ensuite le goût d'élever aux extrémités du mur extérieur et à son milieu des pavillons qui font saillie et qui rappellent les tours de l'âge précédent. Mais là même où l'on ne retrouve pas de traces du moyen âge mêlées au style nouveau, on reconnaît l'architecture française, on la distingue de celle des Italiens, grâce à l'emploi original qu'elle fait des formes antiques. Les architectes en ont en partie conscience : ainsi de Lorme donne à une colonnette — de forme peu remarquable d'ailleurs — le nom de colonne française. Mais le plus souvent ce sont des différences inconscientes, si je puis dire, et non voulues. Étrangers à l'Italie, les architectes français qui y étaient de passage, portaient naturellement dans l'étude de l'architecture italienne un autre esprit que les indigènes ; ils y portaient leurs qualités nationales, l'exactitude, la logique, cette vigueur de déduction qui ne leur permet pas de se laisser aller, comme font les Italiens. Aussi leurs œuvres témoignent elles plus de science et plus de précision. De ce mélange harmonieux de l'esprit italien et de l'esprit français sortit une école d'artistes singulièrement remarquable. Chez le premier de ces maîtres, Pierre Lescot, le sentiment de l'antiquité offre, comme chez Jean Goujon, le sculpteur avec qui il travaillait souvent, une fraîcheur et une naïveté séduisantes. Chez ses successeurs immédiats l'élément particulièrement français éclate avec plus de force. Ce sont des hommes de goût et de science, dont quelques-uns, comme Androuet du Cerceau et Philibert de Lorme, sont en même temps des écrivains, des théoriciens marquants. Contemporains de Vignola, de Vasari et de Palladio, ils supportent à merveille la comparaison avec ces maîtres.

— Traduit pour la *Revue politique et littéraire*, par H. D.

COLLÉGE DE FRANCE

POÉSIE LATINE

COURS DE M. GASTON BOISSIER

Comment Térence imite le théâtre grec et comment Molière imite Térence. — Le Phormion et les Fourberies de Scapin.

Nous allons achever aujourd'hui d'étudier le caractère véritable de l'intrigue chez Térence (1).

Nous connaissons la raison pour laquelle la comédie romaine a cru devoir imiter Ménandre : c'est lui qui, pour le fond, convient le mieux au tempérament latin, bien que quant à la forme il y ait dans ses pièces mille choses déplacées et peu compréhensibles pour le public romain. L'intrigue, tout d'abord, n'est pas à sa place à Rome : l'enlèvement d'enfants par des pirates y est tout aussi impossible que l'outrage fait à une jeune fille libre pendant des fêtes nocturnes. Même dans les détails il y a nombre d'impossibilités provenant surtout des différences profondes qui existent entre la constitution de la famille romaine et celle de la famille grecque.

Plaute tourna la difficulté de deux manières. D'abord, la

(1) Voyez les numéros des 7 septembre et 12 octobre.

comédie chez lui devient romaine par les détails. Au reste, on ne peut que soupçonner ce moyen, car les pièces grecques qui lui servirent de modèle sont perdues, et nous ne pouvons prendre sur le fait les modifications qu'il apporta aux habitudes et aux mœurs grecques. Son second moyen est plus aisé à saisir : il annule l'*intrigue*. Comme il ne peut se passer de cadre, il le fait le plus petit possible. « Ah ! vous êtes mon père ! Bonjour, mon père : *pater mi, salve !* » Parfois même il supprime tout à fait la reconnaissance qui doit faire le dénoûment de sa pièce : le coryphée raconte en quelques mots ce qui doit arriver, et la curiosité peu pénétrante de son auditoire populaire sera satisfaite.

Il remplace l'intrigue par la conversation : « *In sermonibus poscit palmam* », dit Varron. C'est là son triomphe ; c'est par là qu'il plaît si fort à la plèbe. Il y a dans ses dialogues et aussi dans ses monologues une verve de détails, une passion, une ardeur, une vie vraiment admirable et qu'on ne trouve au même degré que chez notre Molière.

Avec Térence tout cela change. La grande qualité de Térence c'est l'*art*. Horace nous le dit :

> Vincere Cæcilius gravitate, Terentius arte.

Chez Plaute, le dénoûment tombe du ciel. L'accessoire prend chez lui la place du principal, contrairement à l'axiome de droit qui doit être aussi celui des littérateurs : « *accessio cedit principali* » ; de là, dans les comédies de ce poëte, un certain désordre qu'on ne peut pas toujours appeler un beau désordre. C'est là un défaut que Térence ne souffrira pas. On retrouve chez lui la belle ordonnance des pièces grecques. Tout est bien agencé, mis à sa place, le dénoûment préparé avec art, et le spectateur ne sera pas surpris par des événements imprévus. Les caractères des différents personnages sont soigneusement étudiés et habilement mis en œuvre. Heureux si à cet art si consommé Térence avait ajouté la verve ! La *verve*, c'est bien là ce qui manque à notre poëte, comme le lui reprochait César. On connaît sa jolie épigramme pleine d'une si bonne critique :

> Tu quoque tu in summis, o dimidiate Menander,
> Poneris, et merito, puri sermonis amator.
> Lenibus atque utinam scriptis adjuncta foret vis
> Comica, ut æquato virtus polleret honore
> Cum Græcis, neque in hac despectus parte jaceres !
> Unum hoc maceror et doleo tibi deesse, Terenti.

(Et toi aussi, ô demi-Ménandre, on te place au nombre des grands écrivains, et à bon droit on loue ton amour de la pureté du langage. Que n'as-tu joint dans tes écrits la force à la grâce ! tu aurais égalé le génie comique des Grecs et ne serais pas resté au-dessous d'eux sous ce rapport. C'est bien là ce qui seul te manque, ô Térence, et j'en gémis).

Rapprochons le *puri sermonis amator* du mot même de Térence dans le prologue de l'*Heautontimorumenos* : « *In hac est pura oratio* », et nous aurons indiqué l'autre grande qualité de Térence : la pureté de la langue. Malheureusement pour la gloire de Térence, les deux qualités qu'on lui reconnaît ne suffisent pas à faire le poëte comique vraiment grand : dans la comédie, c'est le superflu qui est le nécessaire, et Térence ne prend que le nécessaire. Il n'a pas du tout et à aucun moment ce bouillonnement de la verve que Plaute, à défaut d'art, a porté à un si haut degré, et que Molière, lui, sait si bien allier à l'art.

Évidemment Térence diminue Ménandre : ainsi une pièce du poëte grec ne lui suffit pas pour faire une comédie latine ; il lui en faut deux, et c'est une manière bien nette de désigner la manière des deux poëtes romains que de dire que pour faire une comédie Plaute a trop d'une pièce grecque, et que deux suffisent bien juste à Térence. Ainsi l'*Andrienne* est composée de deux pièces de Ménandre, l'*Andrienne* et la *Perinthienne*. Térence prend dans une pièce grecque ce que Plaute n'a pas employé : un incident négligé ou des personnages laissés de côté. Tous deux *souillaient* la comédie grecque (*contaminabant*), l'un par abondance, l'autre par stérilité de génie.

Pour bien comprendre la manière de Térence et voir dans son application le système que nous venons d'indiquer, nous allons analyser une pièce de Térence, une des mieux conduites, le *Phormion*.

La comédie le *Phormion*, imitée d'Apollodore, élève de Ménandre, fut jouée la même année que l'*Eunuque*, l'an 593 de Rome, deux ans avant la mort du poëte.

L'intrigue n'a rien de nouveau. C'est le fond ordinaire, une duperie, ce qui plaît généralement à la foule, comme tout événement où une personne se trouve dans une situation ridicule, et il faut souvent peu de chose pour cela, qui ne le sait ! Une personne glisse sur le verglas et tombe, on rit. La chose n'a rien de bien extraordinaire : une chute, si ridicule qu'elle soit, peut même avoir des suites malheureuses, et cependant le premier mouvement est de rire, sans raison, bêtement, quitte à s'apitoyer ensuite. Ce n'est point le sujet du *Barbier de Séville*, de l'*École des femmes*, où la femme, malgré la plus grande surveillance, trouve le moyen de tromper le tuteur ou le jaloux et de prendre pour époux celui qu'elle aime et non le mari qu'on veut lui imposer. Ce sujet si fréquent chez nous n'aurait pas été à sa place à Rome où la femme reste toujours en tutelle. Pour un mariage, on s'occupait fort peu des affections de la future épouse : c'est seulement à partir de Marc-Aurèle qu'on dut lui demander son consentement. Aussi la comédie ne nous montre jamais de jeune fille dupant son père et encore moins de femme trahissant son mari, mais toujours un fils trompant et volant son père à l'aide d'un esclave dévoué. Telles sont les pièces de Plaute, où les fils imaginent mille roueries différentes pour ne point obéir aux ordres de leur père. Telle est aussi l'intrigue du *Phormion*.

Deux pères de famille, deux frères, Demphion et Chremès, qui ont chacun un fils, Antiphon et Phædria, sont obligés de s'absenter et laissent les jeunes gens sous la tutelle d'un esclave, Geta. Les deux cousins ne tardent pas à s'émanciper. Geta tâche de leur résister et de les retenir dans le devoir ; mais quelle autorité a-t-il ? C'est un esclave : à ses objections on répond par des coups de bâton ; il est bien obligé de céder et alors se détermine à favoriser les passions qu'il ne peut empêcher.

C'est Phædria qui se débauche le premier ; il fait la connaissance d'une jeune *citharistria* et en devient amoureux fou. Cette jeune fille appartient à un *leno* qui en demande un prix très-élevé ; or, le père n'a pas laissé d'argent et Phædria est forcé de se contenter d'un amour tout platonique :

Restabat aliud nil, nisi oculos pascere,
Sectari, in ludum ducere et reducere.

(Sans argent, que faire? Il en repaît ses yeux, la suit à la promenade, la reconduit au logis.)

Or, un jour que Geta et Antiphon attendent Phædria, assis dans la boutique d'un barbier, un jeune homme raconte d'une voix émue qu'il a vu dans une maison du voisinage une jeune fille venant de perdre sa mère, et n'ayant pas, à cause de sa misère, le moyen de subvenir à ses funérailles. Antiphon va voir la jeune fille, et il arrive ce que Molière a si bien dit dans les *Fourberies de Scapin* en imitant Térence :

OCTAVE.

Un jour que j'accompagnais Léandre pour aller chez les gens qui gardent l'objet de ses vœux, nous entendîmes dans une petite maison d'une rue écartée quelques plaintes mêlées de sanglots. Nous demandons ce que c'est : une femme nous dit en soupirant que nous pouvions voir là quelque chose de pitoyable en des personnes étrangères, et qu'à moins d'être insensibles, nous en serions touchés.

SCAPIN.

Où est-ce que cela nous mène?

OCTAVE.

La curiosité me fit presser Léandre de voir ce que c'était. Nous entrons dans une salle où nous voyons une vieille femme mourante, assistée d'une servante qui faisait des regrets, et d'une jeune fille toute fondante en larmes, la plus belle et la plus touchante qu'on puisse voir.

SCAPIN.

Ah! ah!

OCTAVE.

Une autre aurait paru effroyable en l'état où elle était, car elle n'avait pour habillement qu'une méchante petite jupe, avec des brassières de nuit qui étaient de simple futaine; et sa coiffure était une cornette jaune, retroussée au haut de sa tête, qui laissait tomber en désordre ses cheveux sur ses épaules; et cependant, faite comme cela, elle brillait de mille attraits, et ce n'était qu'agréments et que charmes que toute sa personne.

SCAPIN.

Je sens venir les choses.

OCTAVE.

Si tu l'avais vue, Scapin, en l'état que je dis, tu l'aurais trouvée admirable.

SCAPIN.

Oh! je n'en doute point; et sans l'avoir vue, je vois bien qu'elle était tout à fait charmante.

OCTAVE.

Ses larmes n'étaient point de ces larmes désagréables qui défigurent un visage; elle avait à pleurer une grâce touchante, et sa douleur était la plus belle du monde.

SCAPIN.

Je vois tout cela.

OCTAVE.

Elle faisait fondre chacun en larmes, en se jetant amoureusement sur le corps de cette mourante qu'elle appelait sa chère mère; et il n'y avait personne qui n'eût l'âme percée de voir un si bon naturel.

SCAPIN.

En effet, cela est touchant; et je vois bien que ce bon naturel-là vous la fit aimer.

OCTAVE.

Ah! Scapin, un barbare l'aurait aimée!

SCAPIN.

Assurément. Le moyen de s'en empêcher!

Et c'est bien là ce qui arrive dans la pièce de Térence. Le cœur de Phædria prend feu dès ce moment pour Phanium; « il ne saurait plus vivre qu'il n'aille consoler son aimable affligée. » Ses fréquentes visites sont rejetées de la vieille nourrice, devenue la gouvernante par le trépas de la mère. Voilà mon homme au désespoir. Il presse, supplie, conjure; point d'affaire. On lui dit que la fille, quoique sans bien et sans appui, est une Athénienne de famille honnête, et qu'à moins que de l'épouser on ne peut souffrir ses poursuites. Phædria, dont l'amour est augmenté par les difficultés, se résout à épouser; mais pour cela il faut des actes judiciaires; c'est alors que Phormion entre en scène.

Phormion est un parasite, mais non un parasite comme ceux de Plaute, pauvres diables qui, pour un dîner, se plient aux rôles les plus humbles, se soumettent à toutes sortes d'avanies. Lui, c'est un personnage qui a élevé le parasitisme à la hauteur d'un art : il s'amuse aux intrigues qui reposent sur la connaissance de la loi. Il a des traités sur la manière de ruiner les gens libres et il ne redoute rien, car « on sait, dit-il, que je n'ai rien; ceux-là seuls qui possèdent quelque chose ont quelque chose à perdre. Ce serait employer inutilement sa peine et son temps que de tendre des filets à l'épervier ou au milan »; il ne craint même pas d'être condamné à servir comme esclave ceux qu'il a fourbés, on se garderait bien de se charger d'un mangeur de sa force. Il se sent inexpugnable, et son audace en croît d'autant plus. Mais s'il aime à rendre service à ceux qui réclament ses bons offices, c'est surtout pour son propre plaisir qu'il se mêle des affaires des autres. Qui ne connaît encore aujourd'hui ces gens dont la manie est de faire des mariages, qui ne peuvent voir une jeune fille sans comploter immédiatement de la marier et qui, pour cela, n'épargnent ni soin ni peine, pour l'amour seul de l'art, sans intérêt, si ce n'est peut-être dans le désir secret d'être admis au repas de noces! De même, notre Phormion a surtout l'enthousiasme des dîners: lorsque Geta lui dit : « Jamais Antiphon ne pourra reconnaître ce que vous faites pour lui, » il lui réplique : « Dis donc que ce sont les bienfaits de l'amphitryon qu'on ne peut jamais assez reconnaître. Être admis sans payer; être parfumé, baigné, n'avoir à songer à rien, tandis que le maître du logis se met en quatre et se ruine pour qu'on vous serve à votre gré, il enrage, et vous vous n'avez qu'à rire; la première place, la première coupe est pour vous... »

C'est ce Phormion qui imagine le moyen qui forme le nœud de la pièce. Ce moyen est emprunté à la législation grecque mêlée à des législations orientales, toutes législations dont la grande préoccupation est la perpétuité de la famille. On sait qu'il y avait dans chaque famille des sacrifices particuliers que les fils devaient faire à des époques fixes, et faute desquels les mânes du père auraient été malheureux dans l'autre monde. Aussi le premier souci d'un homme, en se mariant, était-il d'avoir des enfants mâles. C'est ce qui nous explique la polygamie répandue chez tous les peuples de l'Asie. Malgré tout, il peut arriver que le mari en mourant ne laisse pas

d'enfant; d'après une loi qu'on retrouve dans la législation de Moïse, le frère survivant doit épouser sa belle-sœur, devenue veuve. S'il n'y a que des filles, lesquelles ne peuvent accomplir les sacrifices, il faut que d'elles naissent des enfants mâles qui soient de la même souche. Une loi existait à Athènes, d'après laquelle la jeune fille devait épouser son plus proche parent; l'enfant né de ce mariage pourra faire les sacrifices dus aux mânes de son grand-père. C'était là une loi tout à fait étrangère aux idées romaines et dont Plaute se serait bien gardé de faire le fondement d'une comédie. Térence n'a pas ce scrupule, c'est de l'existence de cette loi que Phormion tire son stratagème. On prouvera que le plus proche parent de Phanium est Antiphon, et celui-ci sera condamné à l'épouser. Et en effet Phormion, se disant l'ami du père de la jeune fille, paraît devant le juge, explique la parenté des deux jeunes gens, et, comme Antiphon ne réfute rien, et pour cause, il arrive ce que le parasite avait prévu : Antiphon vaincu est contraint, par arrêt, d'épouser sa cousine.

Il n'y a pas longtemps que ce mariage est consommé, lorsque le père d'Antiphon revient de son voyage. En apprenant ce qui s'est passé pendant son absence, il est furieux contre Phormion qui a fait épouser à son fils une fille sans dot; il le menace d'un procès, et son adversaire répond fièrement : « Je n'en ai jamais perdu. » Démiphon troublé consulte trois amis sur la conduite qu'il doit tenir, et alors vient une scène que Molière a plusieurs fois reproduite, notamment dans l'*Amour médecin*. Un des amis dit oui, l'autre dit non, le troisième ne dit ni oui ni non, et le vieillard est, après la consultation, plus perplexe encore qu'auparavant.

Mais pendant ce temps les affaires de Phædria se gâtent. Le *leno*, Dorion, se fatigue d'attendre toujours de l'argent qui ne vient pas. Aux pleurs, aux supplications de Phædria il répond : «*Repperi qui det neque lacrumet*» (j'ai trouvé qui m'apportera de l'argent et non des larmes!). J'ai vendu la jeune fille à un *miles* qui doit apporter le prix demain, avis à toi : le premier qui viendra avec trente mines aura la chanteuse.» Phormion s'engage à trouver la somme.

Justement arrive le père de Phædria, Chremès. C'est un assez mauvais sujet qui, ayant épousé une femme *a dot*, *dotata*, et n'ayant pas, par la suite, trouvé toute la satisfaction désirable dans son intérieur, s'en console par une petite intrigue qu'il a nouée à Lemnos où il a un second ménage; c'est là la cause de ses voyages répétés et de ses absences prolongées. De cette seconde femme il a une fille de quinze ans, qu'il a comploté de faire épouser à son neveu Antiphon. Il n'a pas trouvé sa femme à Lemnos et a su qu'elle était partie à Athènes. Bien qu'il apprenne le mariage de son neveu, cela ne change point ses résolutions; seulement il se promet de faire déclarer nul le mariage consommé. C'est Chremès qui fournira à Phormion la somme d'argent destinée à payer la *citharistria*. Le parasite lui fait savoir qu'il consent à épouser Phanium, la femme d'Antiphon, mais bien entendu il faut qu'on lui donne de l'argent pour payer ses dettes. C'est Geta qui sera l'ambassadeur et se fera près de Chremès l'interprète des prétentions du parasite.

CHREMES.

Que demande-t-il?

GETA.

Tout d'abord il extravaguait.

CHREMÈS.

Mais enfin...

GETA.

Il voulait un grand talent, etc.

Enfin, le vieillard donne les trente mines, qui sont remises au *leno*. — Mais Chrémès découvre alors que Phanium est sa fille, et que justement elle a épousé celui auquel elle était destinée. Le mariage ne devant plus être rompu, le vieillard prétend ravoir les trente mines qu'il a données pour rien. Phormion, bien entendu, n'entend point de cette oreille-là et est bien décidé à ne rien rendre, mais bien plutôt à soutirer une autre somme d'argent pour pouvoir prendre un peu de bon temps, comme il dit. — Enfin Geta qui, pour avoir écouté aux portes, sait que Phanium est la fille de Chremès, apprend l'affaire à Phormion, qui alors le prend de très-haut et finalement raconte à la *dotata* tout ce qui se passe. Pour faire pièce à son mari, celle-ci invite Phormion à dîner.

C'est une pièce charmante. Tout se suit merveilleusement, il n'y a pas un mot oisif, et le roman est si bien ménagé que rien n'y paraît invraisemblable; mais qu'il y a peu de gaieté et de verve dans tout cela! C'est une comédie qui a toutes les qualités pour la lecture plutôt que pour la représentation. Évidemment, lorsque Térence composait, il était toujours préoccupé de ses nobles amis; c'était à cette aristocratique assemblée qu'il voulait plaire tout d'abord; aussi n'a-t-il point les qualités ou les défauts qui plaisent à la foule.

Le *Phormion* a été imité dans les *Fourberies de Scapin*. Nous ne comparerons pas les deux pièces, cela nous mènerait trop loin; mais nous pouvons voir comment les choses changent selon l'esprit des auteurs.

Les *Fourberies de Scapin*, si fréquemment qu'on les joue encore aujourd'hui, ne sont pas une des pièces les plus célèbres de Molière. C'est une comédie faite tout entière pour le peuple et qui a fait dire à Boileau les deux vers fameux :

> Dans ce sac ridicule où Scapin l'enveloppe,
> Je ne reconnais point l'auteur du *Misanthrope*.

Molière, directeur d'une troupe de comédiens, et qui, à ce titre, ne devait pas se préoccuper uniquement de l'art pur, mais aussi des intérêts matériels, crut devoir faire beaucoup pour le peuple, et c'est pour cela qu'il fit tant d'immortelles bouffonneries, comme *Monsieur de Pourceaugnac*, le *Bourgeois gentilhomme*, les *Fourberies de Scapin*, etc., pièces que les salons aristocratiques goûtaient peu, mais qui attiraient la foule au théâtre du Palais-Royal. Molière trouvait que ce n'était point une entreprise facile que de faire rire, et que le meilleur juge, en fait de comique, était encore le gros public. Il le dit bien dans la *Critique de l'École des femmes*, par la bouche de Dorante : « Apprends, marquis, je te prie, que le bon sens n'a point de place déterminée à la comédie : que la différence du demi-louis d'or et de la pièce de quinze sous ne fait rien du tout au bon goût; que debout ou assis on peut donner un mauvais jugement, et qu'enfin, à le prendre en général, je me fierais assez à l'approbation du parterre, par la bonne raison qu'entre ceux qui le composent il y en a plusieurs qui sont capables de juger d'une pièce selon les règles et que les autres en jugent par la bonne façon d'en juger, qui est de se laisser *prendre aux choses*, et de n'avoir ni pré-

tention aveugle, ni complaisance affectée, ni délicatesse ridicule. »

Chose curieuse : si nous examinons de quelle manière Molière a traduit les pièces de Térence, nous voyons qu'il employait la méthode dont usait Plaute. Il noie l'intrigue. Dans les *Fourberies de Scapin* l'intrigue est ridicule, rien n'est prévu, rien n'est préparé. Il y a deux filles pour qui le même hasard se reproduit deux fois :

GÉRONTE.

Ce n'est pas tout, seigneur Argante ; je me réjouissais aujourd'hui de l'espérance d'avoir ma fille, dont je faisais toute ma consolation ; et je viens d'apprendre de mon homme qu'elle est partie il y a longtemps de Tarente, et qu'on y croit qu'elle a péri dans le vaisseau où elle s'embarqua.

Et un instant après, il apprend que sa fille n'est pas morte et que de plus elle est mariée et mariée avec Octave, fils d'Argante ; et Sylvestre s'écrie à bon droit : « Voilà une aventure tout à fait surprenante. » Mais la surprise ne s'arrêtera pas là : à la vue d'un bracelet, Argante reconnaît que Zerbinette, la maîtresse de Léandre, fils de Géronte, est justement l'enfant qu'on lui avait dérobée à l'âge de trois ans, et Hyacinthe, avec plus de raison encore que Sylvestre, pourra s'écrier : « O ciel ! que d'aventures extraordinaires ! »

Qu'est-ce que cela fait à Molière ? Comme chez Plaute, le cadre chez lui n'est rien, le tableau est tout. C'est dans les conversations, dans les détails, qu'il est admirable et vraiment sans rival. Et pourtant Schlegel, qui nous aimait peu, ce qui se comprend encore puisqu'il écrivait en 1815, pousse l'aveuglement de la haine contre Molière jusqu'à lui préférer ...Scribe. Le *Misanthrope*, dit-il, n'est pas une comédie, mais une conversation en cinq actes et en vers. C'est vrai, sans doute ; mais dans cette conversation en cinq actes Molière est inimitable.

Nous avons dit que Molière avait dans les *Fourberies de Scapin* imité le *Phormion* ; mais il y a dans la pièce française une verve et une abondance tout à fait inconnues à Térence. Nous ne croyons mieux faire pour terminer notre leçon que de comparer les deux auteurs en rapprochant comme point de comparaison la scène de Térence où Geta fait à Chremès les propositions de Phormion, et la scène de l'auteur français où Scapin terrifie Argante en lui rapportant les menaces du prétendu frère « de cette fille qui a été épousée ».

Voyons d'abord Térence :

GETA.

Comme je vous quittais, juste je tombe sur Phormion...

CHREMÈS.

Qui çà, Phormion ?...

GETA.

L'homme par qui notre jeune fille...

CHREMÈS.

Bon, j'y suis.

GETA.

J'ai cru bon de le sonder tout d'abord sur cette affaire. Je le prends à l'écart. « Pourquoi, Phormion, lui dis-je, au lieu de nous quereller, ne pas chercher à nous arranger ? Mon maître est un honnête homme qui déteste les procès, et pourtant tout le monde lui conseillait de chasser cette fille. Me direz-vous que s'il la chasse, les lois sont là pour le faire repentir de sa conduite ? La chose a été prévue. En vous attaquant à mon maître, vous vous attaquez à plus fort que vous ; c'est l'éloquence même. Mais admettons que nous perdions notre procès, il ne s'agit point ici de la vie, c'est une affaire d'argent tout au plus. » Je vois que mes paroles font de l'impression sur notre homme : « Nous sommes seuls, ajoutai-je, voyons, quelle somme voudriez-vous qu'on vous donnât de la main à la main pour que mon maître n'entreprenne point ce procès ? Pour avoir la paix, il en passera par ce que vous voudrez. — Je me fais fort pour lui : faites une proposition raisonnable, et il ne changera rien à nos conventions. »

DEMIPHON.

Qui t'a prié de parler ainsi ?

CHREMÈS.

Laissez le dire, c'est le meilleur moyen d'en arriver ou nous voulons. Continue.

GETA.

Il a demandé d'abord des choses extravagantes.

DEMIPHON.

Au fait, voyons, que demande-t-il ?

GETA.

Ce qu'il demande ? des choses par-dessus les maisons.

CHREMÈS.

Mais encore.

GETA.

« Si l'on me donnait par exemple un grand talent...

DEMIPHON.

La mort plutôt ! Quelle impudence !

GETA.

C'est ce que je lui ai dit. « Que ferait de plus mon maître, ai-je ajouté, s'il mariait sa propre fille ? — Beau bénéfice de n'en point avoir ; en voici une toute trouvée pour emporter la dot ! » — Pour abréger et vous faire grâce de ses folies, voici son dernier mot : « Dans le principe, dit-il, je voulais épouser la fille de mon ami ; la simple équité m'en faisait un devoir ; je savais qu'une jeune fille pauvre est l'esclave d'un mari riche ; mais, pour dire vrai, il me fallait une femme qui m'apportât de quoi payer mes dettes, et aujourd'hui encore si Demiphon veut me donner ce que je compte avoir de ma fiancée, c'est Phanium qui est la femme que je préférerais. »

DEMIPHON.

Mais s'il a des dettes par-dessus la tête ?

GETA.

« J'ai, dit-il, mon champ engagé pour dix mines.

DEMIPHON.

Allons, allons, qu'il l'épouse, je les donne.

GETA.

« De plus, ma petite maison pour dix mines encore. »

DEMIPHON.

C'est trop fort !

CHREMÈS.

Calmez-vous : je donnerai ces dix mines.

GETA.

« Puis il faut à ma femme une petite esclave, quelques meubles de

ménage, et enfin les frais de la noce. Pour tout cela, comptons encore dix mines. »

DEMIPHON.

Dix procès plutôt. Le coquin se moque de moi !

CHREMES.

Apaisez-vous : c'est moi qui les donnerai. Que seulement votre fils épouse celle que nous lui destinons. C'est pour moi qu'on la chasse, il est juste que ce soit moi qui paye.

GETA.

« Rends-moi, continue Phormion, une réponse aussi vite que possible. Si l'on me donne celle-ci, que je puisse congédier celle-là. La dot est prête, on se prépare à me la compter. »

CHREMÈS.

Il va avoir son argent à l'instant, et qu'il épouse !

DEMIPHON.

Puisse ce mariage être funeste à tous les deux !

CHREMÈS.

J'ai justement la somme sur moi ; c'est le revenu des biens que ma femme a à Lemnos : je vais m'en servir et lui dirai que vous en avez eu besoin.

Écoutez maintenant l'imitation de Molière :

SCAPIN.

J'ai donc été trouver le frère de cette fille qui a été épousée. C'est un de ces braves de profession, de ces gens qui sont tout coups d'épée, qui ne parlent que d'échiner, et ne font pas plus de conscience de tuer un homme que d'avaler un verre de vin. Je l'ai mis sur ce mariage, lui ai fait voir quelle facilité offrait la raison de la violence pour le faire cesser, vos prérogatives du nom de père et l'appui que vous donneraient auprès de la justice et votre droit, et votre argent, et vos amis; enfin, je l'ai tant tourné de tous les côtés, qu'il a prêté l'oreille aux propositions que je lui ai faites d'ajuster l'affaire pour quelque somme ; et il donnera son consentement à rompre le mariage, pourvu que vous lui donniez de l'argent.

ARGANTE.

Et qu'a-t-il demandé ?

SCAPIN.

Oh ! d'abord des choses par-dessus les maisons.

ARGANTE.

Hé ! quoi ?

SCAPIN.

Des choses extravagantes.

ARGANTE.

Mais encore ?

SCAPIN.

Il ne parlait pas moins que de cinq ou six cents pistoles.

ARGANTE.

Cinq ou six cents fièvres quartaines qui le puissent serrer ! Se moque-t-il des gens ?

SCAPIN.

C'est ce que je lui ai dit. J'ai rejeté bien loin de pareilles propositions, et je lui ai bien fait entendre que vous n'étiez point une dupe pour vous demander des cinq cents pistoles. Enfin, après plusieurs discours, voici où s'est réduit le résultat de notre conférence. « Nous voilà au temps, m'a-t-il dit, que je dois partir pour l'armée ; je suis après à m'équiper, et le besoin que j'ai de quelque argent me fait consentir malgré moi à ce qu'on me propose. Il me faut un cheval de service, et je n'en saurais avoir un qui soit tant soit peu raisonnable, à moins de soixante pistoles.

ARGANTE.

Eh bien, pour soixante pistoles, je les donne.

SCAPIN.

Il faudra le harnais et les pistolets, et cela ira bien à vingt pistoles encore.

ARGANTE.

Vingt pistoles, et soixante, ce serait quatre-vingts !

SCAPIN.

Justement.

ARGANTE.

C'est beaucoup ; mais soit, je consens à cela.

SCAPIN.

Il me faut aussi un cheval pour monter mon valet, qui coûtera bien trente pistoles.

ARGANTE.

Comment diantre ! Qu'il se promène ; il n'aura rien du tout.

SCAPIN.

Monsieur...

ARGANTE.

Non. C'est un impertinent.

SCAPIN.

Voulez-vous que son valet aille à pied ?

ARGANTE.

Qu'il aille comme il lui plaira, et le maître aussi.

SCAPIN.

Mon Dieu ! monsieur, ne vous arrêtez point à peu de chose : n'allez point plaider, je vous prie ; et donnez tout pour vous sauver des mains de la justice.

ARGANTE.

Eh bien ! soit. Je me résous à donner encore ces trente pistoles.

SCAPIN.

Il me faut encore, a-t-il dit, un mulet pour porter...

ARGANTE.

Oh ! qu'il aille au diable avec son mulet ! C'en est trop, et nous irons devant les juges.

SCAPIN.

De grâce, monsieur...

ARGANTE.

Non, je n'en ferai rien.

SCAPIN.

Monsieur, un petit mulet.

ARGANTE.

Je ne lui donnerai pas seulement un âne.

SCAPIN.

Considérez...

ARGANTE.

Non, j'aime mieux plaider.

SCAPIN.

Hé, monsieur, de quoi parlez-vous là, et à quoi vous résolvez-vous ? Jetez les yeux sur les détours de la justice ; voyez combien d'appels et

de degrés de juridiction, combien de procédures embarrassantes, combien d'animaux ravissants par les griffes desquels il vous faudra passer : sergents, procureurs, avocats, greffiers, substituts, rapporteurs, juges, et leurs clercs ! Il n'y a pas un de tous ces gens-là qui, pour la moindre chose, ne soit capable de donner un soufflet au meilleur droit du monde. Un sergent baillera de faux exploits, sur quoi vous serez condamné sans que vous le sachiez. Votre procureur s'entendra avec votre partie, et vous vendra à beaux deniers comptants. Votre avocat, gagné de même, ne se trouvera point lorsqu'on plaidera votre cause, ou dira des raisons qui ne feront que battre la campagne, et n'iront point au fait. Le greffier délivrera par contumace des sentences et arrêts contre vous. Le clerc du rapporteur soustraira des pièces, ou le rapporteur même ne dira pas ce qu'il a vu. Et quand, par les plus grandes précautions du monde, vous aurez paré tout cela, vous serez ébahi que vos juges auront été sollicités contre vous, ou par des gens dévots, ou par des femmes qu'ils aimeront. Hé, monsieur, si vous le pouvez, sauvez-vous de cet enfer-là. C'est être damné dès ce monde que d'avoir à plaider, et la seule pensée d'un procès serait capable de me faire fuir jusqu'aux Indes !

ARGANTE.

A combien est-ce qu'il fait monter le mulet ?

SCAPIN.

Monsieur, pour le mulet, pour son cheval, et celui de son homme, pour le harnais et les pistolets, et pour payer quelque petite chose qu'il doit à son hôtesse, il demande en tout deux cents pistoles.

ARGANTE.

Deux cents pistoles ?

SCAPIN.

Oui.

ARGANTE (*se promenant en colère*).

Allons, allons, nous plaiderons.

SCAPIN.

Faites réflexion...

ARGANTE.

Je plaiderai.

SCAPIN.

Ne vous allez point jeter...

ARGANTE.

Je veux plaider.

SCAPIN.

Mais, pour plaider, il vous faudra de l'argent ; il vous en faudra pour l'exploit ; il vous en faudra pour le contrôle ; il vous en faudra pour la procuration, pour la présentation, conseils, productions et journées de procureur ; il vous en faudra pour les consultations et les plaidoiries des avocats, pour le droit de retirer le sac, et pour les grosses d'écriture ; il vous en faudra pour le rapport des substituts ; pour les épices de conclusion, pour l'enregistrement du greffier, façon d'appointements, sentences et arrêts, contrôles, signatures et expéditions de leurs clercs, sans parler de tous les présents qu'il vous faudra faire. Donnez cet argent-là à cet homme-ci, vous voilà hors d'affaire.

ARGANTE.

Comment ! deux cents pistoles !

SCAPIN.

Oui, vous y gagnerez. J'ai fait un petit calcul, en moi-même, de tous les frais de la justice ; et j'ai trouvé qu'en donnant deux cents pistoles à votre homme, vous en aurez de reste, pour le moins cent cinquante, sans compter les soins, les pas et les chagrins que vous vous épargnerez. Quand il n'y aurait à essuyer que les sottises que disent devant tout le monde de mauvais plaisants d'avocats, j'aimerais mieux donner trois cents pistoles que de plaider.

ARGANTE.

Je me moque de cela, et je défie les avocats de rien dire de moi.

SCAPIN.

Vous ferez ce qu'il vous plaira ; mais si j'étais que de vous, je fuirais les procès.

ARGANTE.

Je ne donnerai point deux cents pistoles.

SCAPIN.

Voici l'homme dont il s'agit...

Quelle largeur de développement ! quelle verve ! *Scapin* nous représente *Phormion* traité par Plaute.

Pour résumer notre leçon, nous dirons que Térence, véritable artiste, conduit sa pièce selon toutes les règles, agence les scènes, prépare le dénoûment, que ses comédies sont des pièces *à lire*, mais qu'à la représentation les agréments délicats dont elles sont remplies disparaissent. De loin cela est peu sensible pour nous, mais nous pouvons hardiment le conjecturer par le peu de succès des pièces de Térence, que les qualités mêmes de l'intrigue empêchèrent de réussir.

— Résumé par V. G. —

BULLETIN GÉOGRAPHIQUE

Les nouveaux programmes pour l'enseignement de la géographie. — *La géographie de la Gaule*, par M. E. Desjardins. — *Le développement historique de la France*, par M. Lalanne. — *L'Irlande*, par M. de Lavelaye. — Statistique de la presse au Bas-Canada. — Une annonce de la *Gazette d'Augsbourg*.

Le *Bulletin administratif* du ministère de l'instruction publique a publié le mois dernier (n° du 7 octobre) les projets de programme pour l'enseignement de la géographie, rédigés par une commission spéciale d'hommes les plus compétents (1). Pour devenir définitifs, ces programmes devront être approuvés par le conseil supérieur de l'instruction publique ; mais vu l'urgence, M. le ministre a déclaré qu'ils seraient mis à exécution *provisoirement* dès la rentrée. Ici, comme ailleurs, le provisoire sera bientôt le définitif : nous ne nous en plaindrons pas.

La critique que quelques personnes adresseront peut-être au programme est qu'il est trop rempli et qu'il constitue une charge nouvelle pour les élèves et pour les professeurs. En effet, la géographie était jusqu'ici un hors-d'œuvre, et désormais elle occupe une place égale à l'histoire : double besogne pour les maîtres chargés de cet enseignement. De plus, si dans l'enseignement de l'histoire un professeur peut au bout d'un certain temps s'en tenir aux cahiers qu'il a rédigés pour son cours, il est forcé dans l'enseignement de la géographie d'avoir ses cadres toujours ouverts, et, pour être à la hauteur

(1) Quelques mois auparavant, le même *Bulletin* avait publié (n° 283, du 24 juin) le rapport de la commission de géographie, adressé par elle au ministre de l'instruction publique, en lui soumettant les projets du programme.

de sa tâche, de se tenir au courant des changements incessants que subit la face du globe, par suite des révolutions, des conflits ou transactions entre États, des découvertes géographiques, de l'essor du commerce et de l'industrie, etc. Aussi, nous semble-t-il que les nouveaux programmes devront mener tôt ou tard à la création de professeurs spéciaux de géographie : en attendant, les professeurs d'histoire voient s'accroître considérablement leur besogne en même temps que diminuent leurs loisirs pour l'étude.

Mais il ne nous semble pas que ces nouveaux programmes, si étendus qu'ils paraissent, doivent peser d'un poids trop lourd sur les élèves, et c'est le point principal. L'enseignement est, en effet, sagement réparti sur toutes les classes par une lente et sage gradation qui prend l'enfant dès son entrée au collége, presque à son entrée dans la vie.

Dans la classe préparatoire préparatoire à la huitième (1), 70 leçons (1) : notions préliminaires ; géographie élémentaire de la France physique et de la Terre-Sainte. En huitième, 70 leçons : géographie élémentaire des cinq parties du monde. En septième, 70 leçons : révision du cours de l'année précédente et géographie élémentaire de la France, avec l'étude particulière de la commune, du canton, de l'arrondissement et du département. En sixième, 34 leçons : géographie physique et politique de l'Afrique, de l'Asie, de l'Océanie et de l'Amérique. En cinquième, 34 leçons : géographie physique et politique de l'Europe. En quatrième, 34 leçons : géographie physique et politique de la France. — Dans ces trois classes (6e, 5e, 4e), on insistera tout particulièrement sur la géographie physique. — A partir de la troisième, on donne le pas à la géographie politique et économique, et la géographie physique sera présentée d'une façon plus scientifique. En troisième, 17 leçons (2) : géographie physique, politique et économique de l'Europe. En seconde, 17 leçons : géographie physique, politique et économique de l'Afrique, de l'Asie, de l'Océanie et de l'Amérique. En rhétorique, 17 leçons : géographie physique, historique, politique, administrative et économique, de la France et de ses possessions coloniales. En philosophie, révision des cours de troisième, seconde et rhétorique, et étude complémentaire que le programme énumère ainsi :

« Changements territoriaux et politiques survenus dans les États de l'Europe et de l'Amérique depuis 1848. Leur mode de gouvernement actuel.

» Progrès de la colonisation européenne depuis 1848 et intérêts commerciaux et politiques de l'Europe et de l'Amérique dans les autres parties du monde.

» Coup d'œil sur l'histoire de la géographie en insistant sur les grandes découvertes contemporaines. »

Un programme analogue, mais réparti en cinq années et où la géographie économique tient une place plus considérable, a été publié en même temps pour l'enseignement spécial.

Les détails que nous ne pouvons reproduire ici, mais où les traits principaux du cours sont nettement marqués pour appeler l'attention du maître, montrent encore mieux la sage progression du programme qui évite de trop demander à une seule classe et échelonne les difficultés. On peut y remarquer, en outre, un triple retour sur les diverses contrées du monde : comme on l'a très-bien dit : « La géographie a besoin d'être apprise plusieurs fois pour être bien sue. » Qu'on nous permette seulement d'appeler sur quelques points de courtes additions.

Dans le cours de seconde, à propos de la Confédération Canadienne, je lis : « Constitution, population, langues, religion. » Il serait bon, à mon avis, d'ajouter au programme « race française du Bas-Canada » pour attirer davantage l'attention du professeur sur nos compatriotes d'Amérique. La race française est trop peu représentée dans le monde, au point de vue numérique, pour que nous devions oublier ces Français d'Amérique. Eux, du moins, se souviennent de cette mère-patrie qui pourtant les a livrés à l'Angleterre.

Dans le cours de troisième, je trouve au paragraphe de l'Autriche-Hongrie « races et langues », et à celui de la Turquie « races et religions ». L'importance que les questions de nationalité présentent dans ces deux États ont provoqué cette mention du programme. Mais je voudrais trouver une mention analogue pour tous les États d'Europe. La question de race et de langue n'y a pas la même importance aujourd'hui ; mais qui peut prévoir l'avenir ? Par exemple, en Belgique, la question des langues deviendra peut-être un jour une grave question politique, la Prusse aidant (1) ; et est-ce que dans l'empire d'Allemagne la question des langues n'a pas son importance dès aujourd'hui, dans les parties polonaises et danoises de la monarchie prussienne ? Je voudrais aussi que pour la France on ajoutât une mention analogue : le programme porte « langue et nationalité françaises ». S'il n'y a, au point de vue moral, qu'une nationalité en France, il se parle, outre le français, langue politique et moyen général de communication, d'autres langues dont on devrait apprendre l'existence aux Français pour qu'ils ne se trouvent pas dépaysés et étonnés en voyageant dans leur pays même... s'ils y voyagent.

Je chercherai encore une petite querelle à la commission. Dans le programme de troisième, elle a fait suivre le nom français des principaux États d'Europe du nom réel, mis entre parenthèses, Italie (*Italia*), Pays-Bas (*Nederland*), Allemagne (*Deutschland*), etc. Il est bon, en effet, de faire connaître aux élèves le nom réel d'un État et aussi, d'une façon plus générale, d'un pays et d'une ville. Peut-être eût-il mieux valu ne pas faire entrer ces détails dans le programme ; mais, dans ce cas, il eût fallu les donner d'une façon plus complète et plus précise. D'une façon plus complète : cette mention est omise pour la Roumanie, la Serbie et le Monténégro. D'une façon plus précise : ainsi, je trouve cette mention :

AUTRICHE-HONGRIE (*Oesterreich*). (*Magyarorszag*).

Mais (outre qu'il serait bon d'ajouter que l'un des noms est allemand, l'autre magyar) la traduction n'est pas exacte. Autriche-Hongrie est en allemand *Oesterreich-Ungarn*, et quant

(1) Dans les classes inférieures, les leçons sont supposées devoir être d'une heure pour éviter de fatiguer l'attention des élèves.

(2) A partir de la troisième, le programme calcule par leçons de deux heures.

(1) Dans un récent numéro de la *Revue* (2 novembre, p. 411, col. 1), le terme de *Fransquillon* se trouve, dans un passage traduit de l'allemand, accompagné par le traducteur d'un point d'interrogation. C'est le terme de mépris donné en Belgique par les ultra Flamands, les *Flamingants*, comme on dit, aux Wallons et plus particulièrement aux Flamands volontairement francisés.

à *Magyarorszag* (littéralement royaume des Magyars, il ne désigne qu'une moitié de la monarchie austro-hongroise, la Hongrie.

Avec des programmes aussi nourris et aussi bien coordonnés, il est permis d'espérer que désormais les élèves de nos lycées apprendront la géographie et que les professeurs eux-mêmes la posséderont assez pour éviter des méprises semblables à celle que je notais il y a quelques jours dans un ouvrage récent. Il s'agit de l'*Histoire d'Allemagne*, publiée par M. Zeller, professeur d'histoire à l'École normale supérieure et à l'École polytechnique. Ce volume renferme une « carte de la Germanie ancienne dressée par J. Zeller ». Or, dans cette carte, la côte de la mer du Nord est représentée telle qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire qu'on y voit figurer et le Zuiderzee, cette mer intérieure de la Hollande du Nord, et le golfe du Dollart, à l'embouchure de l'Ems, tous deux formés par des inondations de la mer au XIIIe siècle. C'est absolument comme si, dans une carte des environs de Paris au temps de Philippe-Auguste, on faisait figurer les lacs du bois de Boulogne, creusés, comme on sait, sous le second empire.

Nous n'avons pas rencontré cette erreur dans la carte de la Gaule qui accompagne le bel ouvrage d'un collègue de M. Zeller à l'École normale : *La géographie de la Gaule, d'après la Table de Peutinger*, par M. E. Desjardins (1 vol. gr. in-8°, avec cartes ; Hachette). Ce qu'on appelle la « Table de Peutinger » est une carte de l'*Orbis romanus*, copiée au XIIIe siècle par un moine de Colmar sur un original aujourd'hui perdu, et qui a reçu au XVIe siècle le nom d'un savant allemand en possession duquel elle se trouvait alors. L'édition la plus récente et la plus autorisée de cet important parchemin, publié en 1824 par un géographe allemand de grand savoir, Mannert, péchait par mainte erreur et par mainte omission. Ainsi, en ce qui concerne la Gaule, huit tracés de voie étaient omis, et plusieurs noms de lieu avaient été mal lus. Il y a quelques années, M. Alfred Maury, comparant l'édition de Mannert avec l'original de la Table conservé à Vienne, avait découvert bon nombre d'erreurs concernant la Gaule. M. E. Desjardins fut chargé par le ministère de l'instruction publique de donner une nouvelle édition de la Table de Peutinger. Cette édition, qui formera un magnifique volume in-folio, paraît en ce moment par livraisons ; mais M. Desjardins a jugé à propos de publier à part, dans un format plus maniable et pour un prix moins élevé, la partie de son grand ouvrage qui a spécialement trait à la Gaule.

Ce volume comprend donc les segments de la carte originale se rapportant à la Gaule, une carte de redressement de la Gaule pour l'intelligence de la projection peu scientifique de la carte originale, et le commentaire de la nomenclature de ces segments. Ce commentaire est la partie la plus originale et la plus utile du travail de M. Desjardins ; à l'occasion de chacun des noms de la table de Peutinger, il donne le dépouillement, au point de vue géographique, de tous les textes grecs et latins, des inscriptions, des monnaies et des auteurs du moyen âge ; puis il résume les discussions qu'a provoquées l'identification d'un nom ancien avec un nom actuel ; quand l'identification est douteuse, il mentionne les diverses opinions. On trouve là, réunis avec une patience et un labeur qu'on ne saurait trop louer, les renseignements les plus divers sur l'ancienne topographie de la Gaule et sur l'histoire particulière des localités. Le tout est précédé d'une notice sur la table de Peutinger et ses diverses éditions, et d'une longue et savante dissertation sur la géographie de la Gaule, d'après la table de Peutinger, dans laquelle M. Desjardins étudie « ces vénérables débris de la géographie celtique », et les renseignements qu'on peut en tirer pour restituer la géographie de la Gaule au temps d'Auguste. Cet ouvrage, qui prend une place honorable à côté des publications de la Commission de la Topographie des Gaules, est un service rendu à l'étude de nos antiquités nationales ; aussi a-t-il obtenu une de ces récompenses que l'Institut réserve aux ouvrages de haute et solide érudition. Nous voyons avec plaisir s'augmenter le nombre des publications savantes relatives à la Gaule. On pourra y joindre bientôt une édition des *Commentaires de César* sur la guerre des Gaules, que prépare un de nos plus savants latinistes, M. Eugène Benoist, l'éditeur bien connu de Virgile ; il est temps, pensons-nous, qu'on ne soit plus forcé de recourir à des éditions allemandes quand on a besoin d'un texte établi avec soin et critique.

L'ouvrage de M. Desjardins ne s'adresse qu'aux savants. Le *Dictionnaire historique de la France*, de M. Ludovic Lalanne (1843 pages, gr. in-8 sur 2 col., Hachette) s'adresse à la fois aux savants et aux gens du monde. C'est un répertoire, par ordre alphabétique, de tout ce qui touche à l'histoire des hommes et des choses de notre pays. Il contient également l'histoire civile, politique et littéraire (biographie des personnages célèbres, traités de paix et d'alliance, législation ancienne, coutumes, droits et usages féodaux, corporations, familles nobles, etc.), l'histoire militaire (guerres, batailles, sièges, ordres de chevalerie, établissements et institutions militaires, etc.), l'histoire religieuse (conciles, fêtes, ordres monastiques, saints, sectes, abbayes, etc.), et la géographie historique (divisions territoriales et administration de la Gaule et de la France, les noms latins des peuples, villes, rivières, provinces, fiefs, seigneuries, départements, villes, colonies, etc.). M. Lalanne a eu, pour cette œuvre considérable, la collaboration de plusieurs savants éminents dont les noms sont la meilleure recommandation de son livre. Nous aurions mauvaise grâce à relever ici quelques inexactitudes dans les articles consacrés à l'antiquité gauloise, détail infime dans un travail aussi vaste et qui ne diminue en rien le valeur de ce dictionnaire : c'est un ouvrage de référence sans égal par le nombre et la variété de ses renseignements, et il a sa place marquée dans toutes les bibliothèques.

Une critique seulement : Le Dictionnaire est suivi d'un supplément qui donne, avec quelques additions, la biographie des personnages célèbres morts depuis un an, et des notices sur les localités auxquelles la récente guerre a donné quelque notoriété. Nous y avons noté avec étonnement *dix-sept* victoires françaises : articles Arcey, Autun, Bapaume, Châteauneuf, Coulmiers, Dijon, Etrepagny, Fréteval, Moré, Pont-Noyelles, Pourpry, Saint-Laurent-des-Bois, Sapignies, Toury, Vermand, Villepion, Villersexel. Par contre, à la façon dont sont rédigés les articles Beaune-la-Rolande et Buzenval, on pourrait croire que nous n'y avons pas été battus. Ne serait-il pas plus viril de regarder l'adversité en face ?

Une œuvre immense comme ce *Dictionnaire historique* n'était possible qu'après les nombreux travaux de détail dont

notre histoire a été l'objet, et le nombre en augmente chaque jour. En voici un que l'Institut ne manquera sans doute pas de distinguer au prochain concours des antiquités nationales, l'*Histoire de Saint-Ouen-sur-Seine au moyen âge*, par M. L. Pannier (un vol. in-8, Paris, Franck). Saint-Ouen-sur-Seine mérite une mention particulière parmi les nombreux villages des environs de Paris. « Son admirable position sur les bords de la Seine, admirable encore aujourd'hui malgré les ravages que la dernière guerre et ses terribles suites y ont laissés, en a fait rechercher le séjour par les plus anciens de nos rois, et lui a valu une importance historique dès les temps mérovingiens, alors même que Paris n'était pas encore capitale. La monarchie une fois établie, et à une époque du moyen âge plus rapprochée de nous, cinq générations de princes se prirent d'affection pour Saint-Ouen, et en firent le témoin de leurs fêtes ou de leurs discordes. Puis, pendant les deux derniers siècles, dans les châteaux qui remplacèrent alors les habitations royales, ou près d'eux, on vit tour à tour Molière enfant courir par les chemins, la Pompadour nouer des intrigues, Necker travailler, Mme de Stael écrire. Enfin, après qu'au commencement du nôtre un grand acte s'y fut accompli (la déclaration de Saint-Ouen), après qu'un roi attiré par je ne sais quel charme y eut fait encore de fréquentes visites, le village subit une dernière transformation : l'industrie envahit ses champs et ses villas, et l'importance de la commune s'en est, dans les récentes années, considérablement accrue. » M. Pannier a raconté dans le plus grand détail l'histoire, parfois compliquée, de cette vieille résidence royale, et il l'a fait suivre d'un grand nombre de pièces inédites empruntées aux Archives nationales. C'est une de ces monographies, œuvre de patiente érudition, qui servent de pierre d'assise à l'histoire générale.

Passons sans transition à l'*Instruction du peuple*, de M. de Laveleye (un vol. in-8, Hachette). Cet ouvrage est divisé en deux parties. Dans la première, l'auteur traite de l'importance de l'instruction populaire, montre la nécessité de l'intervention de l'État dans l'enseignement primaire et expose l'opinion qu'a développée en lui une longue étude sur le rôle des autorités scolaires, la nomination et la rétribution de l'instituteur, etc. Mais la seconde partie est peut-être la plus intéressante et la plus instructive, car elle renferme pour ainsi dire la géographie de l'enseignement primaire dans le monde entier. Elle donne en effet, d'après les documents officiels et statistiques, la législation et la situation de l'enseignement du peuple dans tous les États civilisés. Cette collection, faite avec soin et critique, en apprend plus que bien des théories, et fait du livre de M. de Laveleye un répertoire indispensable pour l'étude de cette importante question. Nous avons noté comme plus particulièrement intéressants les chapitres consacrés : — à la Saxe, qui, pour l'organisation de ses écoles, est le pays modèle de l'Allemagne ; — à l'Angleterre et aux colonies anglaises. M. de Laveleye dit avec raison que les Écossais doivent au développement de l'instruction (non-seulement primaire, mais aussi secondaire et supérieure) cette supériorité sur les Anglais, qu'ils n'ont pas encore perdue, et à laquelle ils doivent de se trouver dans les carrières libérales et industrielles en plus grand nombre, proportionnellement, que les Anglais, les Gallois et les Irlandais ; — aux États-Unis d'Amérique. Ce chapitre est presque un ouvrage par lui-même. Nous y avons retrouvé (p. 577) la statistique des illettrés, que nous donnions ici-même il y a quelque temps (numéro du 5 octobre), et M. de Laveleye remarque, comme nous l'avons fait, que « l'ignorance (aux États-Unis) s'est développée bien plus rapidement que la population, malgré les dépenses énormes faites pour la combattre ».

J'ai nommé tout à l'heure le Bas-Canada. Il fait bonne figure dans le livre de M. de Laveleye. Par notre temps de théories fatalistes sur le génie des races, les Français du Canada sont une réponse irréfutable aux théoriciens qui représentent la race française comme impuissante à coloniser et comme incapable de se gouverner elle-même. Lorsque la « Nouvelle-France » fut cédée à l'Angleterre par le traité de Paris, en 1763, elle comptait environ 70 000 habitants d'origine française. Encore faut-il noter que la colonie avait été appauvrie par la lutte qui durait depuis plusieurs années, qu'elle avait subi une disette de deux années consécutives, et qu'elle perdit en 1763 un certain nombre d'hommes marquants qui préférèrent retourner dans la mère-patrie (en France) que de devenir sujets britanniques en restant Canadiens. Depuis cette époque, l'émigration française au Canada fut à peu près équivalente à 0, et le nombre des Franco-Canadiens n'augmenta que par le développement naturelle de la population, c'est-à-dire par l'excédant des naissances sur les décès. Le recensement de 1861 nous dit ce qu'ils étaient au bout d'un siècle. A cette époque, la population de la province de Québec ou Bas-Canada (c'est là que s'était groupée l'émigration française), comptait sur un total de 1 111 566 habitants :

NATIFS DU CANADA, D'ORIGINE FRANÇAISE.	847 615
Natifs du Canada, d'origine non française.	167 949
Natifs d'Angleterre et de Galles.....	13 179
Natifs d'Écosse.....	13 204
Natifs d'Irlande.....	50 337
Natifs des États-Unis.....	13 648
Natifs d'autres pays.....	6 626

Ces chiffres en disent plus que bien des théories ethnographiques.

Il faut dire aussi à l'honneur de l'Angleterre qu'elle n'a pas cherché à opprimer ou à extirper l'élément français, et grâce à la division du canada en deux provinces (en 1791), disparut la rivalité de races entre le Bas-Canada (aujourd'hui province de Québec) et le Haut-Canada (aujourd'hui province d'Ontario). La population d'origine française, qui occupait presque tout le bassin du Saint-Laurent et qui formait la presque totalité de la population dans le Bas-Canada, se trouva maîtresse de ses destinées. L'Angleterre a laissé à la province de Québec le *self government* au même degré qu'à ses autres colonies, et les Franco-Canadiens en ont fait aussi bon usage que s'ils avaient appartenu à cette race anglo-saxonne, seule capable, prétend-on, de se gouverner elle-même.

On sait que la Confédération canadienne comprend quatre provinces : la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick à l'est, la province de Québec au centre et la province d'Ontario à l'ouest. Pour les questions d'intérêt commun, ces quatre provinces sont gouvernées par un parlement fédéral, composé d'une chambre haute dont les membres sont nommés à vie par la couronne, et d'une chambre des Communes dont les membres sont nommés par le peuple. Le pouvoir exécutif est aux mains d'un gouverneur général nommé par la reine. Le siége du pouvoir central (gouvernement et par-

lement) est à Ottawa (dans la province d'Ontario). C'est, comme on voit, le calque pur et simple de la constitution britannique. Mais en dehors des questions d'intérêt commun qui sont dans la juridiction du parlement fédéral, chacune des provinces confédérées a son gouvernement propre et une législation locale. Cette organisation provinciale n'est même pas la même pour toutes. Dans les provinces de Québec, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, elle se compose d'un lieutenant-gouverneur, d'un conseil législatif dont les membres sont nommés à vie, et d'une chambre de représentants élus par le peuple, tandis que dans la province d'Ontario elle se compose seulement d'un lieutenant-gouverneur et d'une chambre de représentants élus par le peuple.

La nationalité française des habitants du Bas-Canada est sauvegardée et par l'autonomie de la province et par l'égalité des droits reconnus aux deux langues française et anglaise. Les actes du parlement fédéral du Canada aussi bien que ceux de la législation de Québec doivent être promulgués dans les deux langues. Il nous semble intéressant, pour montrer combien la nationalité française a tenu bon, de donner la liste des journaux qui se publient dans la province de Québec. Nous les empruntons à une instructive brochure publiée par ordre du gouvernement de la province de Québec : *La province de Québec et l'émigration européenne* (Québec, imprimerie de l'*Événement*, 1870), d'où nous avons tiré la statistique citée plus haut (1). Nous imprimons en italiques les noms des publications en langue française. Le nombre de celles qui sont faites en langue anglaise est considérable pour le petit nombre de l'élément britannique dans le Bas-Canada ; mais il ne faut pas oublier que si la langue anglaise n'a pas la suprématie dans cette province, la politique lui donne une sorte de préséance, et que les Anglo-Canadiens partagent les villes avec les Franco-Canadiens, tandis que ces derniers, les Franco-Canadiens, forment presque exclusivement la population des campagnes.

TITRES DES JOURNAUX.	LIEU DE PUBLICATION.
La Minerve	Montréal.
The Montreal Herald	Id.
The Montreal Gazette	Id.
Le Pays	Id.
L'Ordre	Id.
Le Nouveau Monde	Id.
The True Witness	Id.
The Montreal Witness	Id.
The Evening Telegraph	Id.
The Daily News	Id.
The Evening Star	Id.
The Canadian Illustrated News	Id.
L'Opinion Publique	Id.
La Revue canadienne	Id.
L'Écho de la France	Id.
L'Écho du Cabinet de lecture	Id.
Les décisions des tribunaux, Lower Canada Jurist.	Id.
The Trade Review	Id.
New Dominion Monthly	Id.
The Quebec Gazette	Québec.
Le Canadien	Id.
Le Journal de Québec	Id.
The Morning Chronicle	Id.
The Quebec Mercury	Id.
Le Courrier du Canada	Id.
L'Événement	Québec.
L'Opinion Nationale	Id.
Le Journal de l'instruction publique	Id.
Journal of Education	Id.
Le Naturaliste canadien	Id.
Les décisions des tribunaux	Id.
La Voix du Golfe	Rimouski.
La Gazette des Campagnes	Ste-Anne de la Pocatière.
La Semaine des familles	Lévis.
Le Constitutionnel	Trois-Rivières.
Le Journal des Trois-Rivières	Id.
Sherbrooke Gazette	Sherbrooke.
Le Pionnier de Sherbrooke	Id.
Richmond Guardian	Richmond.
Waterloo Advertiser	Waterloo.
Stanstead Journal	Stanstead.
L'Union des Cantons de l'Est	Arthabaska.
Le Messager Canadien	Granby.
La Gazette de Joliette	Joliette.
La Gazette de Sorel	Sorel.
L'Écho du Richelieu	Id.
La Revue légale	Id.
Le Franco-Canadien	Saint-Jean.
Saint-John News	Id.
Le Courrier de Saint-Hyacinthe	Saint-Hyacinthe.
La Gazette de Saint-Hyacinthe	Id.
Le Journal d'agriculture	Id.
Le Courrier de Beauharnois	Beauharnois.
Huntingdon Journal	Huntingdon.
Canadian Gleaner	Id.
Aylmer Times	Hull.

(1) De cette statistique, nous n'avons donné que les totaux généraux; les personnes curieuses de l'avoir par le détail en trouveront les différents éléments répartis par cités et comtés dans la brochure canadienne.

Les Allemands montrent à l'égard des enfants de leur race un esprit de curiosité et un sentiment de solidarité qui, pour être poussés à l'extrême, n'en font pas moins honneur à leur patriotisme. Trois Allemands ne sont pas fixés dans un village d'Amérique ou d'Australie que le fait ne soit mentionné par les journaux et enregistré par les géographes en Allemagne. La France, au contraire, satisfaite de sa gloire et de sa prospérité, a trop vécu repliée sur elle-même. La famille française est pourtant trop peu nombreuse, comparativement aux grandes nationalités du globe, pour que nous négligions ceux de ses membres qui vivent sur des terres qui ne sont plus politiquement françaises. Sans vouloir renouer les liens d'autrefois (l'histoire trop souvent ne se refait pas !), il est bon qu'il y ait communion d'idées et de sentiments entre la France et les Français hors de France, surtout quand ceux-ci peuvent nous donner, comme les Franco-Canadiens, l'exemple de la sagesse politique dans la pratique de la liberté.

Nous avons relevé, il y a quelques jours, dans la *Gazette d'Augsbourg* une annonce qui nous a semblé trop intéressante pour ne pas être traduite dans un recueil français ; qu'on nous pardonne de la donner ici, bien qu'elle ne se rapporte pas à l'objet de ce Bulletin. Nous la trouvons dans la *Gazette d'Augsbourg*, du 15 novembre, supplément, p. 4883, à côté de l'annonce d'un médecin pour certaines maladies et de celle d'un usurier qui s'offre à prêter de l'argent aux officiers sous le sceau de la plus stricte discrétion. La voici :

DEUX VASES

Objet unique

Une paire de VASES magnifiques en marbre de Florence, qu'on peut prouver avoir été donnés par le pape PIE IX à LOUIS-PHILIPPE, et ornés de leurs portraits, est à vendre. Les demandes d'achat doivent être envoyées à l'agence d'annonces Haasenstein et Vogler, à Dresde, sous les chiffres N. H. 679.

Un objet d'art donné par le pape Pie IX au roi Louis-Philippe ne pouvait se trouver que dans un château royal de France. Aussi le lecteur est sans doute, comme nous, curieux de savoir par quel concours de circonstances ces vases se trouvent aujourd'hui à vendre en Allemagne. Viennent-ils du palais de Compiègne ou du château de Saint-Cloud ?

H. Gaidoz.

BULLETIN DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des sciences morales et politiques

I

LA POLITIQUE DE MACHIAVEL

Il a été beaucoup dit et beaucoup écrit sur Nicolas Machiavel, le trop célèbre auteur du *Prince*. M. Nourrisson a cru pouvoir faire une nouvelle étude sur ce Florentin besoigneux qui a assumé la responsabilité des doctrines politiques les plus détestables. Sans prétendre le justifier, sans essayer même de l'excuser, M. Nourrisson tâche seulement de l'expliquer; et il réussit en partie.

Au fond, les doctrines de Machiavel étaient celles de son milieu et de son temps. Entendons-nous, non celles du peuple, mais celles de gens qui croyaient à une science politique composée de ruses, de violences et d'expédients de toute nature. On estimait généralement alors, parmi les fortes têtes, que *tout est bien qui finit bien*. Beaucoup de fortes têtes modernes le pensent encore. Des têtes un peu moins fortes, mais un peu plus sages, ont substitué à cet aphorisme celui-ci qui est plus exact : *Tout ce qui est mauvais finit mal*... en France du moins, et cela nous suffit.

Dans la forme, le livre du *Prince* ne paraît pas avoir été destiné à la publicité. C'était comme un recueil d'instructions secrètes composé à l'usage spécial des Médicis; Machiavel avait été, lui aussi, jeune, généreux, ardent, enthousiaste; il l'avait été assez pour que sa personne fît ombrage lors de la restauration des Médicis ; son âge mûr fut consacré à *réparer* ces folies de jeunesse. Malheureusement, et c'est ici la morale de sa biographie qu'a su faire ressortir M. Nourrisson, tout son machiavélisme ne lui valut pas une seule des dignités que sa naïveté de jeune homme lui avait prématurément conférées. Il s'éteignit dans une longue agonie d'efforts déçus, de platitudes sans salaire et de mépris officiels.

Grande leçon donnée dans la personne d'un homme de talent et même de génie! car Machiavel eût fait un grand homme autre part que dans la politique. Nul plus que lui ne fut ardent à l'étude, ne posséda des ressources intellectuelles plus étendues, et ne mit en œuvre plus de facultés. On peut lui appliquer ce mot de Ludovic Le More à Pierre de Médicis qui venait de se faire chasser de Florence : « Mon cher, vous vous êtes fourvoyé. »

La vie de Machiavel, de 1495 à 1527, peut se résumer en deux mots : tous ses efforts tendirent à capter la bienveillance des Médicis; et au moment même où il croyait avoir atteint son but, Florence chassait ses oppresseurs. La déception fut si pleine d'à-propos et si cruelle qu'il semble que la Providence l'ait préparée elle-même. En tous cas, le coup fut assez rude pour que Machiavel en mourût.

Cette lecture de M. Nourrisson, nous rappelait une remarquable étude de M. Zeller sur la *Chute de l'Italie* au XVIe siècle, étude dont les préambules surtout méritent d'être médités. Il nous souvient de cette Florence « qui allait, à travers de vives révolutions et de fréquents retours, d'une aristocratie nobiliaire et bourgeoise à une démocratie d'artisans qui ne devait plus lui laisser d'autre issue et d'autre digue que l'avénement d'un prince » de cette Florence, capitale de l'Italie républicaine du XIIe au XIVe siècle, dont il faut, aujourd'hui surtout, étudier attentivement l'histoire, car ce qui la caractérisait alors nous caractérise aujourd'hui. Florence avait « comme un tact politique spécial qui, dans la mobilité même, évitait les brusques changements, les lourdes chutes, l'excès dans les passions et l'extrémité tragique jusque dans les catastrophes. Les *princes des arts*, dans la réforme de 1282, supplantent au nom du peuple les consuls de la noblesse plus qu'ils ne les renversent. C'est un noble, Giano della Bella, qui achève la révolution démocratique. Plus tard, le cardeur de laine Michel Landolfi fait irruption dans le gouvernement. Il veut que le peuple *maigre* entre en partage des avantages qui engraissent la grasse bourgeoisie ; mais il repousse bientôt ses compagnons qui prétendent tout envahir. C'est ainsi que Florence fait durer la république et échappe plus longtemps aux entrepreneurs de tyrannie » jusqu'au jour où elle s'endort dans les bras de Cosme de Médicis.

Mais si tout est décent ici, tout est cynique ailleurs. C'est l'époque des Sforza, des Galéas, des Borgia; c'est l'ère de la politique *seconde* telle que l'a exprimée Machiavel. A quoi aboutira cette politique de *haute finesse?* A une gangrène invétérée de tout le corps social. Pendant trois siècles les Italiens partageront leur vie entre l'intrigue amoureuse et l'intrigue gouvernementale; tout s'y corrompra jusqu'à la moelle, femmes et princes, courtisans d'alcôves et courtisans de places. Voilà ce qu'aura fait la politique *seconde*: voilà ce que l'histoire doit faire ressortir aujourd'hui.

II

LA POLITIQUE MODERNE

Dieu merci, nous n'en sommes plus à recommencer cette épreuve. Lorsque nous lisons le *Dictionnaire de la politique* dont M. Maurice Block nous donne aujourd'hui une nouvelle édition entièrement refondue et mise à jour (1), nous pouvons constater un progrès dans la science gouvernementale et dans les mœurs. On ne saurait guère reprocher à M. Maurice Block d'être un moraliste en politique ; mais s'il n'a pas d'arrière-pensée en théorie, il n'a pas du moins d'hésitation à chercher la vérité dans les lois et dans les faits. Sa première édition, aujourd'hui épuisée, a eu un grand et légitime succès ; cette seconde édition, toute refondue qu'elle soit, garde intactes les études principales qui ont fait le succès de la première. Nous retrouvons ici les anciens collaborateurs, MM. Barthelémy-Saint-Hilaire, Jules Simon, Baudrillart, Levasseur, Batbie, etc. (nous citons ces noms seuls parce qu'ils appartiennent à l'Académie), dont les articles, revus et corrigés, présentent un intérêt d'autant plus vif que quelques-

(1) Librairie O. Laurenz, Paris.

uns de leurs auteurs font aujourd'hui de la politique pratique.

Ainsi la politique, en formulant des axiomes, s'affirme aujourd'hui à l'état de science. Elle restera, il est vrai, toujours un art; mais comme les arts modernes, elle devra s'astreindre à des principes invariables et se soumettre au jugement public.

M. Barthélemy-Saint-Hilaire semble s'être réservé dans cette encyclopédie la spécialité des études sur les sociétés orientales. On sait qu'il s'est inspiré à ce sujet des grandes vues de M. Eugène Burnouf. Les deux articles sur le *Bouddhisme* et le *Brahmanisme* résument les nombreux travaux qu'il a publiés dans le *Journal des savants* et dans les comptes rendus académiques.

M. Baudrillart a publié de remarquables articles parmi lesquels nous citerons *Aristocratie* et *Assistance publique*.

Nous signalerons également l'article *Assurance* de M. Levasseur, et l'article *Administration* de M. Batbie.

La nouvelle édition du *Dictionnaire général de la politique* en est encore à ses premiers cahiers, mais elle marche avec rapidité et l'ouvrage sera terminé en quelques mois. Aussi est-il un peu tard pour suggérer à son éditeur quelques observations dont il puisse profiter. Il en est une pourtant qui nous tourmente et que nous ne pouvons passer sous silence. Ne pourrait-on supprimer certains articles dont l'utilité ne semble pas suffisamment démontrée et qui se bornent à de pures dissertations? Ils sont peu nombreux et forts courts. Le sacrifice serait donc à peu près insignifiant. Citons entre autres les articles *Bonne foi*, *Cause et effet en politique*: ils font tache dans cette sobriété à laquelle M. Block nous a accoutumés, et particulièrement dans un dictionnaire. Je prendrais aussi volontiers à partie M. Block au sujet de son article du *Célibat* dans lequel il semble incliner aux doctrines de Malthus. L'homme me paraît assez prétentieux quand il veut se substituer à la Providence. L'avenir appartiendra aux races prolifiques et non aux races stériles. Est-il juste de laisser multiplier les races nègres et les races jaunes, et d'introduire parmi les races blanches cet aphorisme que moins on a d'enfants plus on a de richesses? A quoi bon des richesses sans héritiers? Et d'ailleurs à quoi serviraient ces moyens préventifs? Si la terre est assez large et assez féconde pour nourrir cent fois plus d'hommes qu'elle en nourrit, c'est à la civilisation qu'il appartient de peupler les déserts et non à la barbarie. Si l'espace est trop étroit, les nouveau-nés mourront d'eux-mêmes, et nous n'aurons pas assumé la sinistre responsabilité de les avoir exterminés par avance. Le célibat n'est une vertu qu'à la condition de devoirs et de sacrifices exceptionnels; hors de là, ce n'est plus qu'un égoïsme, le plus honteux de tous. La loi du *crescite et multiplicemini* sera toujours la loi de prise en possession de l'avenir.

Société de statistique

CE QU'EST ENCORE PARIS.

Nous avons vu Paris pendant le siége, sans lumières, sans voitures, sans pain, sans murmures, sans bruit, sans ces assourdissements et ces éblouissements qui produisent sur les nouveaux venus un vertige mêlé d'ivresse; Paris muet, sombre et grelottant, Paris sous le cauchemar prussien. Il nous semblait alors que le temps était proche

> Où la Seine fuira, de pierres obstruée,
> Usant quelque vieux dôme écroulé sous ses eaux.

Puis, deux jours après la réouverture de nos portes, le flot empressé des visiteurs retrouvait Paris si vivant qu'on se prit à dire qu'il n'avait pas souffert. Nous autres, ex-bourgeois de garde aux remparts, le sac et le fusil déposés, nous faisions les honneurs de l'immortelle capitale avec une sorte de coquetterie. Six mois de siége et trois mois de famine; une misère! On était de taille à en supporter bien d'autres! On enrageai bien en pensant que près de neuf cent mille Velches, sans compter les femmes et les enfants, se fussent laissé emprisonner par deux cent mille Teutons. Mais on avait obéi et obéi à un homme qui s'était trouvé là ne sachant ni compter, ni tenter, ni combattre. Songez donc : neuf cent mille Parisiens obéissant à un général en chef qu'ils savaient incapable! Jamais l'histoire, non pas des Gaules, mais l'histoire du monde entier n'avait eu à enregistrer pareil miracle. Cela ne s'est jamais vu; cela ne se reverra plus.

Et puis on respirait, quand éclata la Commune; cette Commune qui ne sut à peine trouver quinze millions là où plus tard l'emprunt de la libération trouva quinze milliards; cette Commune qui devait régénérer le monde et qui fit flamber en quarante-huit heures une trentaine de monuments et deux cents édifices privés! Alors les Prussiens qui regardaient la fournaise se frottaient les mains en s'écriant: « Cette fois Paris en mourra! »

Pauvres gens! Leur Berlin où l'on agonise de faim et de froid, leur Berlin, malgré son triomphe, n'est qu'une bourgade à côté de la capitale française qu'ils ont prétendu ruiner. O néant des stratégies, des canons Krupp et des haines d'un demi-siècle servies par une diplomatie et une tactique infernales!

Telles étaient les réflexions que nous suggérait la lecture de l'étude de M. *T. Loua*, secrétaire général de notre Société de statistique, et qu'on trouvera *in extenso* dans le journal n° 8 des travaux de cette Société pour l'année 1871-72. Nous nous croyons blessés à mort et c'est à peine si nous avons une écorchure à l'épiderme. Gens, bêtes et machines circulent dans notre capitale comme s'il ne lui était rien arrivé. Paris en 1868 comptait 1 825 000 âmes avec son Corps législatif; en 1872 il en compte 1 820 000 sans son Assemblée nationale.

Et pourtant, depuis le commencement du siége jusqu'au commencement de la Commune, le nombre des décès fut de 73 711 ; la faim, les balles, les bombes, figurent là pour un surcroît de près de moitié. Du 18 mars au 3 juin le nombre des décès a été d'abord évalué à 25 000; mais à mesure qu'on a avancé dans l'année 1871 on a pu constater que le chiffre s'élevait à plus de 100 000 pour l'année entière. On voit que la guerre civile a été plus désastreuse encore que la guerre étrangère.

Passons rapidement sur les pertes financières de Paris; tout le monde les connaît plus ou moins. La dette actuelle de la ville marche vers le chiffre de deux milliards. L'important est de savoir si Paris y pourra faire face. Or, d'après la statistique, il paraît que la production industrielle et commerciale tend à réaliser un chiffre annuel d'un tiers plus élevé que

cette dette. Il en faut conclure que la moitié de la dîme de ce revenu suffirait à couvrir plus que largement les engagements annuels de la Ville envers ses créanciers. Quant au numéraire, il peut se cacher à certaines heures de panique, mais il ne saurait faire défaut puisque depuis moins d'un siècle on a frappé, en France seulement, pour plus de douze milliards de monnaie.

Nous n'avons point la prétention de reproduire ici les principaux chiffres de la remarquable statistique de M. T. Loua. Qu'il suffise d'en avoir enregistré une demi-douzaine : c'est trop peu s'il s'agit de résumer le travail que nous avons sous les yeux, c'est assez pour éveiller l'attention du lecteur. Il y a là, dans 18 pages grand in-8°, une telle abondance de renseignements intéressants qu'il faut renoncer même à les mentionner. Ces dix-huit pages valent un gros volume, et celui qui veut se faire une idée de l'histoire contemporaine ne peut se dispenser de les avoir sous la main. Rien n'y est omis, ni la topographie, ni la population, ni la géographie physique, ni l'hydrographie, ni le budget, ni la propriété foncière et mobilière, ni l'octroi, ni les consommations, ni l'hygiène et l'assistance publiques, ni les cultes, ni l'instruction, ni... mais nous avons dit qu'il fallait renoncer même à mentionner les documents par leurs titres de séries. Or, ce sont des documents officiels pour la plupart nouveaux, accompagnés de documents antérieurs qui servent de termes de comparaison.

Paris est donc aujourd'hui ce qu'il était il y a quatre ans à peine. Il n'a perdu que ce qu'il aurait gagné sans les épouvantables catastrophes dont il a été victime. Il est consolant de constater qu'après tant de malheurs et tant de ruines tout se réduit en somme à une perte équivalente au progrès de quatre années. Sont-ce là les résultats que poursuivaient la haine des Prussiens et la rage des vaincus de la Commune? Notre chère France n'est donc point morte puisque son cœur n'a pas cessé de battre, puisque ses enfants, malgré leur légèreté et leur insouciance apparentes, loin de penser à la renier dans ses malheurs, se sont serrés plus près d'elle et ont si bien fermé ses plaies qu'on croirait presque qu'elle n'en a jamais eues. De tant de maux accumulés il ne reste aujourd'hui d'autres traces que les ruines des Tuileries, celles de l'Hôtel-de-Ville, et les Prussiens qui s'éloignent dans les profondeurs de nos horizons, maîtres d'un fragment de sol dont l'âme leur échappe. Nos malheurs se convertiront en prospérités si nous savons en extraire un peu de sagesse.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Voici une sérieuse brochure et très-opportune de M. Dupont-Withe. Le titre en indique l'esprit, et annonce la solution proposée au problème qu'on y agite: La *République conservatrice*. (Paris, Guillaumin et Cie.) L'auteur n'a ni parti pris ni préférence *a priori*. Il lui semble même qu'en général on attribue une importance démesurée à la forme du gouvernement. Le temps, le lieu, les circonstances, peuvent faire que ce qui est bon ici soit moins désirable ailleurs. Par exemple, en Angleterre, la forme monarchique se prête admirablement à l'expansion de la volonté de tout un peuple et au développement des libertés publiques ; ailleurs, la forme républicaine pourra entraver ces libertés mêmes. Il n'est donc pas question de comparer entre elles les formes de gouvernement, formes d'ailleurs essentiellement variables, car la monarchie de Louis XIV n'est pas celle de la reine Victoria, et la République de 1793 n'est pas la République actuelle des Américains ; il s'agit de voir ce qui, à l'heure présente, est le meilleur pour notre pays dont les blessures saignent encore.

M. Dupont-Withe prend corps à corps les objections formulées contre la République. Et d'abord, elle a toujours en France amené un triste cortége de désordres et de crimes. Mais ces désordres et ces crimes ne tiennent pas à l'essence même de tel ou tel gouvernement s'appelant républicain ; ils sont provenus de la secousse profonde d'où est né ce gouvernement, de la révolution sa mère. Quand le peuple s'est soulevé pour secouer un joug devenu insupportable, il ne rentre pas dès le lendemain dans son ancienne apathie et dans son néant. Il faut du temps pour qu'il dépose ces armes dont l'usage l'a enorgueilli et lui a montré sa force, et cet intervalle nécessaire ne peut qu'être troublé par des agitations et des excès de toute sorte. Période douloureuse sans doute, mais qui n'est point imputable au principe républicain. Et la preuve, c'est que le gouvernement de Juillet a débuté par quelques années de violences, d'émeutes sans cesse renaissantes et même de guerre civile : c'était pourtant une monarchie, mais une monarchie née d'une révolution.

Mais, dit-on encore, je veux un avenir assuré, je veux au moins de l'espace pour mes affaires, pour mes combinaisons de famille, pour l'éducation des miens ; j'en veux même simplement pour construire et planter. Or, c'est précisément ce que la République me refuse par son principe même, qui est l'instabilité et le va-et-vient du pouvoir, et aussi par la menace des passions qu'elle allume au cœur du peuple. La monarchie seule me donne le temps et la sécurité. — Eh bien ! répond M. Dupont White, l'instabilité du pouvoir exécutif est chose acquise chez nous et acclimatée depuis quatre-vingts ans, où nous avons eu treize gouvernements, monarchiques la plupart, et prétendant à l'éternité par l'hérédité. Ces crises ne sont pas mortelles au progrès économique et au développement industriel, qui s'en accommode quand même. Et d'ailleurs, la stabilité de la forme monarchique, cette stabilité que nous venons de voir hautement démentie par les faits, y croyez-vous sérieusement ? Suffit-il de décréter l'hérédité du pouvoir pour que les enfants nés aux Tuileries soient assurés de s'asseoir sur le trône ? Quand vous aurez écrit sans conviction sur ce que Burke appelle *des chiffons de papier noirci à propos des droits de l'homme*, qu'il y aura succession de mâle en mâle par ordre de primogéniture, croyez-vous la question tranchée à jamais ? Non sans doute, car il y a une fin aux illusions les plus opiniâtres quand elles se sont si périodiquement heurtées et brisées à la résistance des faits plus opiniâtres encore.

Si la monarchie a déjà été si instable avec un ensemble d'institutions qui semblaient devoir la protéger, que sera-ce donc quand elle sera face à face avec cette force immense et mobile, écrasante et capricieuse qui s'appelle le suffrage universel ? Le va-et-vient du pouvoir passant de tel parti à tel autre, sans secousse, et par le jeu naturel des institutions, voilà la seule garantie contre les révolutions violentes. En France surtout, les traditions des dynasties rendraient les conflits inévitables. On ne fait pas un roi constitutionnel avec un Bourbon, comme avec un Cobourg ou un Brunswick. La

monarchie constitutionnelle demande trop de vertu, la République moins. Celle-ci exige seulement la vertu chez la nation, celle de gouverner; celle-là demande encore la vertu chez le souverain, celle de laisser gouverner.

Oui, la difficulté est grande aujourd'hui de tenir en main le pouvoir devant les caprices et les violences du suffrage universel; ce n'est pas tout : les complications, les dangers de l'heure présente apparaissent si clairement à tous les yeux que les esprits sincères refoulent leurs aspirations personnelles ou leurs préférences, lesquelles ne sauraient prévaloir contre le besoin le plus impérieux du pays qui est, non pas d'être gouverné monarchiquement, mais d'être bien gouverné. Tel est l'état de nos affaires que le plus grand homme ne serait pas de trop pour les conduire. Ouvrons donc les yeux aux nécessités présentes, et laissons-là le passé, qui n'a à nous offrir que le principe monarchique auquel on ne croit plus, que le mécanisme monarchique qui nous a perdus en se perdant. C'est en dehors d'une foi éteinte et d'une forme discréditée qu'il faut chercher le salut. C'est la République qu'il faut établir en l'entourant d'institutions empruntées à la monarchie, telles qu'un sénat et un pouvoir exécutif nommés aux conditions les plus rassurantes et investis des plus fortes attributions.

Telle est la conclusion pratique de M. Dupont-White. Il se déclare pour la forme républicaine sans vif enthousiasme, sans passion ardente, mais par une conviction qui repose sur la connaissance du passé et le sentiment des nécessités de l'heure présente. Cette adhésion motivée d'un esprit sérieux et honnête a plus d'autorité et fera plus d'effet que bien des déclamations plus enthousiastes, mais vides.

Nous avons voyagé l'autre jour avec Henri Regnault, suivons aujourd'hui M. Auguste Laugel, qui nous promène à travers l'Italie, la Sicile et la Bohême (1). C'est un guide aimable, spirituel et instruit. Il néglige les menus détails et nous conduit droit aux choses qui nous peuvent intéresser. Certains voyageurs se croient forcés de nous consigner leurs menus et leurs notes d'auberge ; M. Laugel ne parle de ces misères qu'autant qu'il est nécessaire pour constater que son voyage est une histoire et non pas un roman. Peu d'aventures d'ailleurs, et un seul incident mémorable : la belle défense de sa vertu contre une grosse femme rousse à Kœniggrætz en Bohême. D'autres voyageurs portent partout leur personnalité absorbante; ils ne voient et ne sentent que ce qui flatte leurs préférences secrètes. Mélancoliques ou épanouis, ils prêtent aux villes, aux monuments, aux paysages, la teinte de leur mélancolie ou de leur gaieté; partout ils veulent retrouver leurs impressions préférées, et voient moins ce qui est que ce qu'il leur plaît de voir. Je suis frappé au contraire de la sincérité de l'accent et de l'absence de toute préoccupation chez M. Laugel. Il voit ce qui est et subit l'influence des pays qu'il visite. Sans jamais déclamer, il exprime vivement son admiration pour les beautés de la nature et pour les merveilles de l'art. Ce sincère enthousiasme d'artiste ne trouble pas d'ailleurs sa clairvoyance d'observateur. Il admire Naples, par exemple, mais il constate que sous ce ciel admirable, devant cette nature aux formes pures, aux lignes solennelles, cette mer bleue que rien ne peut souiller, vit un peuple sans idéal, qui ignore le lendemain, qui mendie, crie, gesticule, s'agite, dont la religion est tout en fêtes, en images, qui n'a point d'art, point de patrie, avili par l'arbitraire et la servitude, sans autres dieux que le hasard et la force, d'une sensualité vile, misérable, sale. Venise, au contraire, qui se meurt d'une mort lente, lui inspire d'éloquents regrets. C'est que cette décrépitude et cette misère présentes ont encore je ne sais quoi de noble et de grandiose, c'est que ces haillons du peuple couvrent des Apollons du Belvédère : c'est que la pêche, l'air salin des lagunes, le soleil, le grand air, nourrissent une race encore énergique. L'histoire de Venise, racontée par ses statues et ses tableaux, est un morceau singulièrement réussi, et qui fait grand honneur au sentiment artistique et à la plume de M. Laugel. Ces notes de voyage méritent d'être lues.

J'ai sous les yeux un petit volume assez original, mais qui a le tort de viser un peu trop à l'originalité. C'est sans doute un recueil d'articles insérés dans quelque journal (1), sous le nom de *Nouvelles et fantaisies humoristiques*.

De ces nouvelles quelques unes sont moins gaies qu'elles n'ont la prétention de l'être ; d'autres sont réellement assez originales, par exemple le *Brochet maudit*. Ce qui m'a paru en somme le plus piquant est une fantaisie assez réussie sur le *Télémaque*. M. de Sacy avait déjà constaté que *Télémaque*, qui fait la joie de la jeunesse, semble un peu fade à l'âge mûr. Ici on est plus irrévérencieux. Les critiques pleuvent comme la grêle, et quelques-unes tombent assez juste, il faut bien en convenir, notamment sur la constitution de Salente. Quand l'auteur s'égaye sur l'épisode d'Eucharis et la passion de Télémaque qui ne peut être calmée que par le plongeon que Mentor fait faire à son élève du haut d'un rocher, je proteste contre les conclusions du trop humoristique journaliste. Fénelon n'a pas été imprudent. Son élève avait sous les yeux des exemples qui devaient bientôt l'instruire ; il était exposé à rencontrer des Eucharis, il fallait donc le prémunir. Et quant à la guérison de cette passion par un moyen violent, par ce que l'auteur appelle un traitement par l'hydrothérapie, rien de plus moral encore que de montrer qu'à de certains maux les remèdes ordinaires ne suffisent pas, et qu'il y faut employer des moyens héroïques. — Suis-je assez naïf de discuter avec ces boutades et ces paradoxes?

M. Maurice Block vient de publier un petit manuel d'*Économie pratique* à l'usage des paysans. C'est en effet l'instituteur du bourg qui donne à ses voisins des notions élémentaires, mais excellentes, claires, sensées, sur les besoins, les devoirs de la vie, et aussi sur le mécanisme du commerce et du crédit, sur la consommation, la concurrence, les impôts, et vingt autres questions sociales. Pas l'ombre d'un paradoxe, sauf pourtant quand l'instituteur insinue que le pauvre est plus heureux que le riche ; mais il est vrai qu'il n'insiste pas. Excellent petit livre à répandre dans les campagnes. N'est-il pas un peu élégant de forme? Une édition sur moins beau papier, et par conséquent à bon marché, à très-bon marché, voilà le vœu que je formule.

Le drame que M. Pailleron vient de faire représenter à la

(1) *Italie, Sicile, Bohême*, notes de voyage par M. Auguste Laugel. — Henri Plon.

(1) *Nouvelles et fantaisies humoristiques*, par M. Eugène Mouton. — Librairie générale.

(2) *Petit manuel d'économie pratique*, par M. Maurice Block. — J. Hetzel.

Comédie Française a rencontré un assez froid accueil. Il semble que le public commence à se lasser de voir éternellement se poser la même question : Tuera-t-il, ne tuera-t-il pas ? Quoi ! toujours le même problème ! Quoi ! toujours au balcon de droite Dumas fils criant : *Tue-la* ; et au balcon de gauche, M. de Girardin criant : *Ne la tue pas !* Quoi ! toujours la même trilogie : le mari, la femme et l'autre ! Toujours même dénoûment : bonne lame de Tolède ou pardon de la rue Saint-Denis ! Pour toute différence, le revolver à la place du poignard, le pardon amer à la place du pardon clément ! M. Pailleron se défiait sans doute de cette lassitude du public : aussi a-t-il essayé de rafraîchir la question en nous servant non plus l'adultère simple, ce qui est banal et monotone, mais une variété qui lui a paru plus piquante, l'adultère antérieur. Son *Hélène* est la *Jeannine* de Dumas fils, mais une Jeannine qui a eu le tort d'arborer la fleur d'oranger : son *Jean* est le *fils de madame Aubray*, mais le *fils de madame Aubray malgré lui*, ou *sans le savoir*.

S'il avait lu la préface des *Idées de madame Aubray*, il se consolerait, ce brave Jean, que dis-je ! il serait heureux de l'aventure. En effet, comme le dit frère Dumas dans son homélie, il y a plus de joie au ciel pour un pécheur qui se repent que pour cent justes qui persévèrent : or, épousez une honnête personne, vous ne faites point rayonner les anges ; épousez une vertu tombée et les anges rayonnent immédiatement. S'il l'avait lue cette préface, il se fût de lui-même mis en quête d'une jeunesse déchue, mais déchue sans que le doute fût possible, déchéance contrôlée, chute authentique, article garanti conforme. Mais quoi ! Jean n'a pas lu cette homélie, ou il n'a pas été convaincu. Il est de ceux qui ne tiennent pas à faire rayonner les anges ; il est de ceux que laisse froids le fameux vers de *Marion Delorme :*

« Ton amour m'a refait une virginité » ;

il est de ceux qui aiment mieux cueillir le fruit à la branche que le ramasser tombé, dût leur amour lui refaire un espalier.

Quand le *fils de madame Aubray sans le savoir* saura qu'il l'est, va-t-il tuer ou pardonner ? C'est toujours la même question qui se pose, et nous retombons dans le drame vu et revu. Les ressorts particuliers, les différences spécifiques, comme disent les philosophes, ne sont pas d'une invention heureuse. D'abord, pourquoi cette Hélène, à laquelle il sera finalement pardonné, a-t-elle ainsi abusé de la confiante candeur de Jean, et comment, l'ayant fait, peut-elle avoir une excuse ? Tout cela est expliqué péniblement. Peut-être même vaudrait-il mieux ne pas chercher à l'expliquer du tout ; cela est parce que cela est. Les justifications embarrassées qu'on me présente servent plutôt à m'aigrir et à m'irriter contre le mensonge d'Hélène, sinon contre sa faute première, car il y avait eu plutôt malheur que faute. Maintenant il faut que Jean, prêt à la tuer, et même à *les* tuer, ne tue personne. Pour amener le double pardon, M. Pailleron a-t-il, suivant le précepte de Boileau, inventé des ressorts qui pussent m'attacher ? Nullement, car ces ressorts sont tirés, non du jeu des passions et du développement des caractères, mais de circonstances romanesques purement fortuites et accidentelles. C'est un concours de hasards heureux qui sauve les deux victimes désignées. Elles ne sont pas en somme épargnées ou graciées, elles l'ont tout simplement échappé belle. Au moment où Jean va frapper Hélène, il s'arrête en murmurant : Et ma sœur ? Il a une sœur, en effet, sur le point d'épouser un jeune gentilhomme, et, s'il y a dénoûment tragique, c'en est fait du bonheur de la jeune fille. Voilà une sœur qui vient fort à propos. Et ce gentilhomme, est-il assez singulier ! Jamais prétendu n'est allé si peu gaiement à l'autel. Il ne fait que reprendre, redonner et reprendre sa parole, car il trouve dans le ménage de son futur beau-père je ne sais quoi de suspect. Il ne veut pas être le parent d'un mari malheureux, et fait naïvement son enquête auprès des parties intéressées, ce qui est bien étrange. On se demande ces choses-là à soi-même, dirait Bridoison ; on ne les demande pas au mari. Et d'ailleurs, puisqu'il n'y a ni éclat ni scandale, quand Jean serait un mari désobligé, s'ensuivrait-il que sa sœur dût être une femme désobligeante ? Voilà donc un gentilhomme bizarre à souhait, venant, lui aussi, fort à propos pour imposer au ménage malheureux la comédie du bonheur. Mais du moins l'autre, l'ennemi, le triste don Juan, il sera frappé. Il faut bien une vengeance. Attendez, il y a un frère d'Amérique qui meurt à point nommé ; la nouvelle arrive à la minute désirable ; une mère désolée pleure, elle n'a plus qu'un fils, celui que Jean veut tuer. Jean l'épargne pour que la mère ne pleure pas ses deux fils. Si bon frère, si compatissant ami, Jean ne peut pas être mari impitoyable : le pardon final et la réconciliation suprême sont inévitables. Le camp des *Ne les tue pas* triomphe : eh ! bien, il a pardonné ! Le camp de *Tue-les* ne s'avoue pas vaincu : il aurait tué sans la sœur affichée à la mairie, sans le gentilhomme soupçonneux mais naïf, sans le frère trépassé à point, sans la mère qui sanglote. Ainsi M. Pailleron satisfait tout le monde, ce qui est le moyen le plus sûr de ne contenter personne.

J'ai vérifié sur l'affiche en sortant du théâtre : la pièce est en vers. Je m'en étais bien douté à certains moments, car çà et là quelque pensée ingénieuse ou quelque sentiment délicat se détachait comme frappé en médaille. Alors je tendais l'oreille pour entendre la langue des dieux ; mais non : une langue tout humaine et bourgeoise, sans relief et sans éclat, sans souffle surtout, car c'est là le point. Le vers de la comédie n'est point en effet celui de l'ode ; les grandes audaces d'expression, les éclairs éblouissants ne lui conviendraient pas ; mais il lui faut un certain tour, un certain mouvement, ce que j'appellerais l'allure dramatique. Tout le XVIIe siècle et Vauvenargues au XVIIIe reprochent à Molière de mal écrire en vers : et, de fait, il y a dans les vers de Molière certaines redondances d'expressions, certaines incohérences d'images, qui suffisent à m'expliquer la sévérité d'un jugement qui étonne maintenant ; mais comme les grands couplets sont entraînés d'un mouvement rapide ! quelle verve et quel feu ! On est emporté soi-même par cette impétuosité d'allure, et l'on n'a pas le loisir de prendre une loupe pour chicaner le détail. C'est cette allure et ce mouvement d'ensemble qui manquent aux vers de M. Pailleron. On a tout loisir alors d'examiner les détails et la trame même du style. Elle est molle, cette trame, lâche, sans consistance, et terne de ton. Les quelques vers brillants ou nettement découpés qui se détachent sur ce fond gris et mou causent plus d'étonnement que de plaisir. Ce sont des fils d'argent ou d'or clairsemés dans de la cotonnade.

MAXIME GAUCHER.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET EM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 2e ANNÉE NUMÉRO 22 30 NOVEMBRE 1872

LA SEMAINE POLITIQUE

Nous ne pouvons point apporter cette semaine, comme à notre ordinaire, un jugement d'ensemble sur la situation. Au moment où nous écrivons ces lignes, rien n'est fait. On est généralement d'accord sur ce point que le gouvernement aura la victoire, — une victoire d'une quarantaine de voix. Nous donnons cette évaluation à titre de renseignement : si l'issue nous trompe, et le lecteur le saura au moment où cette chronique lui viendra sous les yeux, nous aurons du moins cette consolation de nous être trompé avec toute la salle des Pas-Perdus. Pauvre salle des Pas-Perdus! Jamais nous ne l'avons vue si anxieuse, si stérilement bruyante que durant ces trois mortelles heures de suspension de séance. Il y a une telle part d'inconnu au fond de tout ceci ! tout dépend d'un mot plus ou moins habile, plus ou moins irritant porté à la tribune. Tout dépend aussi de la volonté de M. Thiers; combien de fois avons-nous entendu dire : S'il se décourage, il est perdu ! S'il tient (et par là on entendait, non pas la résistance aveugle, mais simplement le désir énergique de vaincre), tout est sauvé.

Sauvé pour combien de temps, pour combien de jours? Ceci est un autre aspect de la question dont nous voulons détourner les yeux aujourd'hui. Longue et ardue est notre route; gagnons des jours, gagnons des heures, puisque aussi bien toute résolution extrême est en ce moment ou détestable ou prématurée.

Quelque chose qui complique encore singulièrement la situation, c'est la profonde incertitude non plus des esprits, mais de chaque esprit considéré en soi, isolément. De loin ou d'ensemble, sur le champ de bataille, cela fait illusion. Enfin, nous avons une majorité, s'écrient les fervents de la droite, une belle majorité solide, compacte, qui se sent ! Examinez-la cependant d'un peu près, cette majorité dont la cohésion inattendue paraît devoir triompher de toute résistance : la voilà qui se désagrège ! Il ne faudrait pas croire que tous ceux qui vont voter comme un seul homme contre M. Thiers soient tous également convaincus. Tout se tient par la force du mot d'ordre, de la discipline ; mais, individuellement, que d'incertitudes, de doutes, d'hésitations ! Nous entendions dire hier par un membre du centre droit : J'ai voté pour le renvoi à mercredi, afin de voter avec les miens ; mais, en mon âme et conscience, j'étais partisan du renvoi au jeudi. Il y a comme cela dans le centre droit bon nombre d'indécis qui se sont laissé mener parce qu'on leur a dit qu'il s'agissait enfin de constituer une majorité et qu'il n'y avait pas de majorité sans discipline et sans sacrifice des opinions individuelles. Ils se laissent donc mener comme on veut dans les questions de détail où ne paraît pas engagée d'une manière directe et certaine la situation politique tout entière. Mais quand on en vient au vote capital et qui décide de tout, c'est autre chose : on hésite, on s'abstient et, pour peu que le gouvernement soit habile et conciliant, on se range de son côté.

Nous espérons qu'il en sera ainsi ce soir, et que le gouvernement aura sa majorité telle quelle. — Quelle qu'elle soit, considérable ou modeste, son devoir tout tracé est de s'en contenter. La majorité du *plus un* est une majorité ; vous voulez du parlementarisme, en voilà ! Donc le gouvernement doit rester au poste avec sa majorité, quelle qu'elle soit, sauf à lui à faire tous ses efforts pour la grossir le lendemain : la force même de la situation l'y aidera beaucoup.

Quant à tirer de ces raccommodements de rencontre ou de nécessité les éléments d'une organisation durable, — rien n'est impossible, mais il ne faut point se dissimuler qu'il y faut songer de moins en moins. Attendons cependant.

. . . . . .

De quoi parler encore, si nous laissons là les conjectures ? Nous avouons n'être point maître de notre plume, dans l'attente fiévreuse où nous sommes. (Qu'on ne nous demande point de plan, ni d'examen approfondi et minutieux de la situation, mais seulement les impressions mobiles de l'heure présente.

Faut-il parler encore après tous les journaux du rapport de M. Batbie, raconter la séance d'hier ?

Il est atroce (au sens latin du mot) ce rapport du compa-

triste de M. Granier de Cassagnac, il est impitoyable ; ce terme même de *gouvernement de combat* évoque je ne sais quels souvenirs d'oppression et de répression spartiate, de chasse aux ilotes. Là-dessus point de contestation, et nous nous rangeons à l'avis général. Nous sommes mêmes plus sévères qu'on ne l'est généralement : nous estimons que M. Batbie, qui présidait il y a vingt années un club blanquiste, fait preuve d'une singulière absence de sens moral : il n'y a pas d'enseignement donné par les circonstances qui puisse justifier une volte-face, nous ne dirons pas seulement si résolue, mais si arrogante. M. Batbie avait le droit de changer d'opinion, et nous le félicitons même de l'avoir fait, en considérant l'exagération violente de ses opinions premières : mais avant tout il avait le devoir d'être modeste.

Quand on s'est trompé à ce point, il faut se cacher et se résigner à servir en simple soldat dans les rangs de son nouveau parti : il ne faut point aspirer à en être le chef, et moins encore le porte-drapeau et le porte-parole.

Est-il, au moins, aussi habile qu'on l'a dit, ce rapport de M. Batbie ? Nous avouons ne l'avoir pas trouvé si merveilleux. Tout le monde a dit : Il est habile, et, en effet, tout le monde a pu le trouver habile, parce qu'il est d'une habileté un peu grosse et qui se voit de loin. Mais peut-être n'est-ce point là la grande habileté. Quant au ton général, nous l'avons trouvé moyen, médiocre : le manque de conviction profonde s'y fait sentir à chaque pas, à chaque ligne. Même la profession de foi religieuse qui a sa place dans le rapport est d'une sécheresse désolante. Elle ne fait pas corps avec le reste. On sait que M. Batbie a fait intervenir là le bon Dieu, parce qu'on lui a dit que la religion est un *instrumentum regni* efficace ; mais il l'a fait lourdement, gauchement, sans mesure, en homme qui n'a point l'habitude et moins encore l'instinct de ces choses.

Que dire aussi de cette excommunication en masse du parti libéral, de cet anathème jeté aux partisans de la séparation des Églises et de l'État ? N'est-ce point là une maladresse grossière ? Mais que voulez-vous, le mot d'ordre est donné, ce Paris si spirituel, si alerte d'esprit et qui se croit si bon juge, s'est *emballé* là-dessus. Les journalistes, un peu écervelés, un peu habitués aussi aux compromis et aux compensations antithétiques, sont revenus de Versailles disant : Les méchantes doctrines, mais l'habile homme ! Tout Paris a répété cela ; la province l'a répété après Paris, je gagerais que c'est à cette heure l'opinion de Saint-Pétersbourg ; le jugement a été empaqueté, emballé, en ce moment il est en partance pour les colonies, peut-être est-il arrivé déjà. Voilà M. Batbie consacré et sacré roi des rapporteurs : il n'y a plus à y revenir.

Et cependant, ne s'est-on pas trop hâté ? Comme M. Batbie et ses grosses finesses ont paru petit et petites, lorsque M. Dufaure est monté à la tribune ! Tout le monde a lu son discours, chef-d'œuvre de logique, avec du charme, de la finesse et une certaine grandeur accommodée à la gravité des circonstances. Jamais M. Dufaure ne s'est élevé si haut ; on peut le dire, le répéter du moins, car la chose a été dite bien souvent : en son genre, il est la perfection, la perfection absolue. C'est une continuité admirable, un développement serré et large tout ensemble, une séduction invincible, quand il le veut, ou sans le vouloir, une cruauté exquise.

Tout ce qu'a dit M. Dufaure avait été dit et écrit, démontré, mais séparément et pour ainsi dire pièce par pièce et non avec cet ensemble d'où se dégage une lumière nouvelle, une évidence qui éblouit et qui terrasse.

Il faut bien qu'il y ait eu là quelque chose de nouveau, pour que l'impression ait été si grande et le désarroi si visible au camp de la droite et jusque dans le sein de la commission. M. Batbie a balbutié qu'ils étaient pris au dépourvu, lui et ses amis, qu'il ne s'attendait pas à cette manière de poser la question. En réalité, il s'y attendait parfaitement, car encore une fois le gouvernement ne faisait que redire ce qui avait été dit un peu partout, depuis plusieurs jours. Mais ce que M. Batbie et ses amis ne prévoyaient pas, c'est que cela serait redit, résumé, condensé avec cette force toute-puissante qui désarme toutes les habiletés de la contradiction.

Alors on a senti le besoin de faire de l'air, de dissiper le charme, de gagner du temps, et les quinze se sont réunis en commission, laissant la Chambre et le public à leurs impressions, et essayant eux-mêmes de se reprendre et de regagner le terrain perdu.

Ils n'y sont point arrivés. A la reprise de la séance, après trois heures et demie de suspension, de délibération en commission, de discussion avec M. Thiers, le désarroi persistait encore, et les quinze, tout en maintenant leurs conclusions, n'étaient point parvenus à s'entendre sur la question de savoir s'il fallait mettre immédiatement aux voix ou bien ouvrir un débat public.

L'intervention d'un membre très-influent du centre droit — également membre de la commission, — M. Ernoul, a été très-remarquée : M. Ernoul s'est prononcé vivement pour la nécessité d'une discussion, disant qu'en une question de cette gravité il fallait que chacun fût à même de motiver clairement son opinion et d'en donner la mesure exacte, afin de ne porter que sa part de responsabilité. M. Batbie, déjà décontenancé, l'a été un peu plus encore par ce désaveu que lui infligeait un de ses collègues ; le centre droit, vivement impressionné, a paru se rallier à l'avis de M. Ernoul ; il y avait là un signe évident de l'inquiétude des esprits. Bref, il a été décidé qu'on discuterait.

Discuterait-on immédiatement ou le lendemain ? Ici encore nouvelle incertitude, nouveau trouble, personne ne sachant bien clairement s'il était expédient ou non, au point de vue des intérêts de son parti, que la discussion fût immédiate ou remise.

Le renvoi au lendemain l'a emporté. Les raisons données par le gouvernement en faveur du renvoi ont paru très-sincères ; M. Thiers a allégué son extrême lassitude, et il en avait bien le droit après les fatigues d'une discussion deux fois reprise dans les bureaux. M. Batbie lui-même était à bout. Le renvoi au lendemain a été prononcé.

Au retour, les opinions étaient singulièrement partagées quant aux conséquences probables de ce renvoi. Le gouvernement y gagnera, le gouvernement y perdra... ; le *pour* et le *contre* se soutenaient également. Quelques amis de la prési-

dence semblaient craindre que l'intervention du président dans le débat ne compliquât la situation en y mettant quelque chose de plus personnel, de plus irritant. On redoutait les nerfs, le hasard des interruptions et des répliques, les aventures de la parole improvisée.

On maintenait cependant que le gouvernement aurait sa majorité, mais on pensait généralement qu'elle ne serait que d'une quarantaine de voix. S'est-on trompé? le lecteur en saura demain beaucoup plus que nous ne pourrions lui dire en ce moment. Encore une fois nous n'avons voulu aujourd'hui faire autre chose que de lui donner des impressions; c'est de l'histoire au jour le jour que nous faisons en ce moment, ou, plus modestement, de la chronique. Quant à juger, nous n'y prétendons pas, et moins encore à prévoir; ce serait besogne tout à fait perdue, les événements vont plus vite en ce moment que notre plume.

HENRY ARON.

P. S. — La crise qui menaçait de jeter le pays dans des aventures si terribles, s'est terminée ce soir, vendredi, à sept heures, par un vote qui assure le maintien du gouvernement.

M. Thiers a prononcé deux discours : le premier, qui a duré trois heures, à l'ouverture de la séance ; le second, pour répondre à M. Ernoul, organe de la droite.

Voici le résultat du scrutin :

Nombre de votants	704
Majorité absolue	353
Pour le gouvernement	370
Contre le gouvernement	334

C'est donc une majorité de 36 voix obtenue par M. Thiers contre les diverses fractions de la droite.

LÉGERETÉ OU MAUVAISE FOI ?

Dans son dernier numéro, le *Magazin fur die Literatur des Auslandes*, qui se publie à Berlin, nous reproche d'avoir *insinué que M. K. Hillebrand* était, lors de son séjour en France, un *agent de la Prusse*. Nous engageons vivement la rédaction de cette feuille, qui passe pour sérieuse, à relire l'article que nous avons consacré à M. Karl Hillebrand. Nous y avons formellement déclaré que M. Hillebrand était à l'abri de tout soupçon de ce genre ; nous avons même combattu et réfuté certaines accusations qui lui avaient été adressées.

L'erreur du *Magazin* est d'autant plus singulière qu'il fait évidemment de la *Revue politique* une étude toute spéciale et qu'il l'honore de très-fréquents emprunts. Presque tous ses numéros contiennent d'abondants extraits de notre *Revue* : nous sommes très-sensibles à cet hommage, mais il est un point qui nous étonne. Comment se fait-il que reproduisant souvent nos articles avec une fidélité parfaite, une exactitude scrupuleuse, il se montre parfois moins exact et moins scrupuleux dans les allusions qu'il nous décoche ?

Est-ce légèreté, est-ce mauvaise foi ?

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

L'Académie des sciences morales et politiques a joué, depuis qu'elle existe, par les travaux qu'elle a provoqués ou accomplis, par la situation et la renommée d'un grand nombre de ses membres, un rôle considérable dans le mouvement des idées et dans la conduite des événements. Si elle n'a pas d'aussi vieux quartiers que ses aînées, si, pour avoir donné de l'ombrage au pouvoir, elle en a été quelquefois moins favorisée, elle ne leur est inférieure, ni quant à l'illustration des hommes, ni quant à l'importance des actes. C'est là que se sont révélés avec distinction, perfectionnés avec zèle, c'est là qu'ont mûri avec éclat et vieilli avec gloire, les Cousin, les Guizot, les Mignet, les Thiers, les Rémusat. C'est là qu'ont passé de courtes et brillantes années les Daunou, les Laromiguière, les Broussais, les Talleyrand, les Lakanal, les Sieyès, venus trop tard pour illustrer longtemps la compagnie, les Jouffroy, les Charles Comte, les Edwards, les Émile Saisset, enlevés trop tôt par la mort !

Il nous a semblé que l'histoire de cette Académie ne serait pas sans intérêt. On a écrit celle de toutes les autres Académies de l'Institut. Il a fallu pour cela des volumes, parce qu'elles sont anciennes (1). On peut dans un petit nombre de pages écrire, à grands traits, l'histoire instructive d'une compagnie qui n'a pas encore un demi-siècle d'existence. Elle date en effet de 1795, avec une interruption de près de trente ans (1803-1832).

CLASSE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

(25 octobre 1795. — 23 juin et 1803.)

La loi du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795) qui organisa l'Institut, dont la constitution de l'an III avait décrété la formation, le divisa en trois grandes classes. La première fut consacrée aux sciences physiques et mathématiques ; la seconde aux *sciences morales et politiques* ; la troisième à la littérature et aux beaux-arts. Ces trois classes furent divisées en sections ayant chacune six membres et six correspondants, ou associés.

Les six sections de la deuxième classe étaient les suivantes : 1° Analyse des sensations et des idées ; 2° morale ; 3° science sociale et législation ; 4° économie politique ; 5° histoire ; 6° géographie. Voici les noms des membres de cette classe :

Analyse des sensations et des idées : Volney, Garat, Ginguené, Le Breton, Cabanis, Toulongeon.

Morale : Saint-Pierre (Bernardin de), Mercier, Grégoire, Reveillère, Lépeaux, Lakanal, Naigeon.

Science sociale et législation : Daunou, Cambacérès, Merlin, Garran, Champagne, Bigot-Préameneu.

Économie politique : Sieyès, Dupont (de Nemours), Lacuée, Talleyrand, Roederer, Lebrun.

Histoire : Levesque, de Sales, Anquetil, Dacier, Bouchaud, Poirier.

Géographie : Buache, Mentelle, Reinhard, Fleurieu, Gossellin, Bougainville.

(1) Les autres Académies de l'Institut datent de plus d'un siècle.

Associés étrangers : Jefferson (à Philadelphie), Renell (à Londres), Niebuhr (en Danemark), Rumford (à Munich).

Parmi les correspondants nous remarquons les noms de Destutt de Tracy, alors à Auteuil, de de Sèze, à Bordeaux, de Laromiguière à Toulouse, de de Gerando à Lyon, de Senebier, à Genève. La plupart de ces savants devaient être plus tard membres titulaires de la compagnie.

Si quelques-uns de ces membres sont sans gloire, il faut convenir que le plus grand nombre a sa place marquée, en caractères ineffaçables, dans les annales de l'histoire. Presque tous sont vraiment d'illustres personnages, et le rôle important que beaucoup ont joué dans le terrible drame dont le denoûment venait d'avoir lieu, projette sur leur physionomie académique un reflet étrange. Quelle société mélangée que cette compagnie où Sieyès, Garat, l'abbé Grégoire, le fameux pourfendeur des rois, La Reveillère-Lépeaux, le théophilanthrophe, Naigeon, le fanfaron d'athéisme, l'austère Daunou, le candide Bernardin de Saint-Pierre, l'héroïque Lakanal, Talleyrand, Lebrun et Cambacérès, deuxième et troisième consuls, Merlin et Bigot-Préameneu, les futurs rédacteurs du *Code*, Cabanis, l'hôte philosophique d'Auteuil, etc. (1), étaient réunis pour favoriser le progrès des sciences morales et politiques ! Nous n'avons pas le compte rendu des séances ordinaires de cette classe. Mais elle publia cinq volumes in-quarto de *Mémoires* qui nous donnent une suffisante idée des travaux qu'elle suscita ou entreprit elle-même.

Ces mémoires n'existeraient pas que nous devinerions sans peine quelle était la philosophie dominante dans la classe. C'était la philosophie des littérateurs du XVIIIe siècle. Je dis des littérateurs, parce que les savants et les métaphysiciens en eurent une autre bien distincte et bien supérieure ! C'était, quant au fond, un mélange confus des idées de Condillac, d'Helvetius, etc., un sensualisme superficiel, un empirisme systématique, un déisme incertain. C'était, quant à la forme, une déclamation constante en l'honneur de l'humanité, de la liberté et de la raison, la déclamation habituelle à l'école révolutionnaire, inspirée par de bons sentiments sans doute, mais fastidieuse à force de vaine redondance.

Les principaux et les meilleurs théoriciens de cette philosophie, perfectionnée d'ailleurs et appropriée aux tendances de l'époque, étaient Cabanis, Laromiguière et Destutt-Tracy, honnêtes esprits, hommes de goût et bons écrivains. Les articles dont la réunion composa plus tard le livre célèbre des *Rapports du physique et du moral*, furent publiés d'abord dans les *Mémoires* de la classe. Destutt-Tracy et Laromiguière en donnèrent aussi au même recueil un certain nombre, presque tous fort intéressants. Un des plus curieux est intitulé : « *De la métaphysique de Kant* ou *Observation sur un ouvrag intitulé :* ESSAI D'UNE EXPOSITION SUCCINCTE DE LA CRITIQUE DE LA RAISON PURE, par J. Kinker, traduit du hollandais par J. de F., en un vol. in-8°, à Amsterdam, 1801, par le citoyen Destutt-Tracy. » C'est une critique de Kant, telle que pouvait la faire un empirique aussi savant et aussi pénétrant que Destutt-Tracy, mais ce qui est surtout digne d'attention, c'est la façon dont l'auteur termine cet examen. Après avoir montré que Kant considère les *idées* comme indispensables à notre raison pour remplir sa destination, et que la connaissance de ces idées constitue la métaphysique, il ajoute : « Je me borne quand je vois cela à me féliciter d'avoir toujours pensé et soutenu que l'*idéologie* est une chose totalement différente de la *métaphysique*. Je recommande tout de nouveau la culture de cette science précieuse, qui consiste dans l'étude de nos moyens de connaître, et qui n'est que la logique traitée raisonnablement, c'est-à-dire comme elle ne l'a presque jamais été. Je me confirme dans l'opinion que c'est cette logique vraiment élémentaire qui nous préserve aujourd'hui en France de ces sciences dont notre auteur compose la métaphysique, et qu'il appelle lui-même sciences illusoires et impossibles...

« Je sens trop l'importance de l'idéologie qui n'est autre chose que la vraie logique, pour ne pas essayer de la défendre contre la métaphysique, qui l'a empêchée de naître jusqu'à nos jours, et pour laquelle il ne faut que de l'imagination et la malheureuse habitude de réaliser ses rêves et de se contenter d'idées dont on ne connaît pas la génération. C'est, je crois ce que l'on fait encore en Allemagne (1). » — On lit ailleurs, dans l'analyse des travaux de la classe pour l'an VIII, ce qui suit : « Hobbes vint et renferma dans quelques pages d'un petit livre toute la théorie des opérations de notre entendement. Son ouvrage aurait suffi pour des penseurs, mais il est peu d'hommes qui prennent la peine de penser... On oublia le livre de Hobbes (2). » Ces textes indiquent assez clairement la nature des opinions prédominantes dans la classe.

Dans les matières de morale, de politique et d'histoire, la classe est encore presque tout entière sous l'influence des idées du XVIIIe siècle et de la Révolution. Elle parle complaisamment de tolérance, de philanthropie, de libre pensée. Et en même temps, beaucoup de ses membre sont un sentiment très-vif de la nature, ou plutôt un goût très-prononcé pour les dissertations sur le retour à l'état de nature. Il y a dans ces mémoires historiques et politiques un penchant à l'utopie, à la chimère. C'est très-honnête et très-innocent, mais c'est faux et déclamatoire. On voit là des esprits encore hésitants au sujet des conditions réelles et normales de l'existence des sociétés, et qui, au sortir des affreux cataclysmes, des épouvantables scènes dont ils ont été les témoins, ressemblent à l'homme qui se réveille d'un cauchemar. La vue est trouble, la sensibilité est obtuse, la perception manque de netteté, il y a encore un peu de fièvre et de délire dans l'organisme.

Un autre caractère de la classe, c'est l'importance légitime qu'elle attachait à la géographie. Elle comprenait une sec-

(1) Le berceau de la section d'analyse des sensations et des idées paraît avoir été la société que Cabanis réunissait à Auteuil, et au sujet de laquelle M. Mignet, dans son *Éloge de Cabanis*, a écrit cette belle page : « Garat, le plus éloquent professeur de l'école de Condillac, Tracy, son plus profond logicien, Volney, son plus brillant moraliste, de Gerando son plus érudit historien, l'ingénieux Laromiguière, qui avait commencé par la suivre et qui devait finir par s'en séparer, Maine de Biran, qui s'en montrait le disciple avant d'en devenir le réformateur, le savant Daunou, qui en avait transporté les principes dans les lois et les jugements dans l'histoire, l'élégant critique Ginguené, l'habile helléniste Thurot, le spirituel Andrieux, qui écrivait à Cabanis : « Vous avez plus d'âme que ceux qui vous accusent de ne pas y croire », formaient la seconde société d'Auteuil, dans la maison célèbre où Turgot, Franklin, d'Alembert, Thomas, Condillac et Condorcet avaient formé la première et dont madame Helvetius en mourant avait légué la jouissance à Cabanis, reste le bien commun de l'une et de l'autre. »

(1) *Mém. de l'Inst.* classe des Sc. morales, 1re sér., t. IV, pages 594 et 605.

(2) *Ibid.*, page 27.

tion spéciale de géographie (1) composée d'hommes actifs et éminents dont les recherches instructives enrichissaient souvent les *Mémoires*. L'illustre Buache surtout montrait un zèle infatigable. Dans l'espace de moins de cinq ans, il ne donna pas moins de sept grands mémoires où il associe la géographie physique à la géographie économique, à la géographie politique etc., où il se montre aussi préoccupé des intérêts particuliers de son pays que de l'avancement général de la connaissance du globe. Les *Mémoires* contiennent d'autres travaux, de Bougainville, Mentelle, Gossellin, Dupont (de Nemours), Romme, etc., sur diverses questions géographiques, et ces travaux nombreux sont très-savants, très-approfondis, empreints d'une connaissance parfaite de la géologie, de l'archéologie, de l'astronomie, bref, de tout ce qui peut accroître l'intérêt et le prix de la science du globe.

On voit aussi que la classe des sciences morales avait de fréquentes relations avec les autres classes de l'Institut. Lacépède, membre de la classe des sciences mathématiques et physiques, Langlès, membre de la classe de littérature et beaux-arts, et d'autres faisaient des lectures dans celle des sciences morales. « Notre classe a entendu avec autant d'intérêt que de plaisir la lecture qu'est venu lui faire l'ami, le collaborateur de Buffon, le citoyen Lacépède, membre de la classe des sciences mathématiques et physiques, d'un *Mémoire sur une nouvelle carte zoologique*. Les naturalistes, en traitant des différentes espèces de mammifères, d'oiseaux, de reptiles, et de poissons, indiquent avec soin les pays qu'ils habitent : mais, pour compléter l'histoire des animaux, il est à désirer que le naturaliste détermine encore quelle est l'influence des climats divers sur l'altération où la perfection des facultés, des formes, des races ; sur le maintien ou la dégénération des espèces. Pour obtenir la solution de ce grand phénomène, l'auteur trace une carte zoologique, etc... (2). »

Quant l'Institut d'Égypte fut constitué, il entra en relation avec l'Institut de France. Ce dernier nomma des commissaires chargés de rédiger les question dont l'Institut du Caire serait invité à procurer la solution. Fleurieu, Volney et Grégoire furent les commissaires délégués par la classe des sciences morales.

La classe des sciences morales proposa plusieurs prix. Elle attribua le premier, en l'an VI, à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante : *Déterminer l'influence des signes sur la formation des idées*. De Gerando fut le lauréat du concours. Son mémoire était inscrit sous le numéro 9, ce qui prouve que les concurrents ne manquaient pas. Dans la séance du 15 vendémiaire an VIII, elle proposa une seconde question de philosophie. *Déterminer l'influence de l'habitude sur la faculté de penser, ou en d'autres termes, faire voir les effets que produit sur chacune de nos facultés intellectuelles la fréquente répétition des mêmes opérations*. Cette fois le prix fut décerné à Maine de Biran, alors obscur habitant de Grateloup (Dordogne).

Quelques éloges historiques furent prononcés pendant la courte existence de la classe des sciences morales. On trouve dans les *Mémoires* ceux de Raynal et Deleyre par Lebreton, celui de Creuzé-Latouche par Champagne, et celui de Legrand d'Assy par Levesque.

Quoi qu'il en soit, cette première organisation de la classe des sciences morales et politiques, dura jusqu'au 3 pluviôse an XI, époque à laquelle un simple arrêté du gouvernement consulaire la supprima presque complètement. L'Institut fut alors divisé en quatre classes au lieu de trois : la première fut, comme sous l'ancienne loi, pour les sciences physiques et mathématiques ; la seconde pour la langue et la littérature françaises ; la troisième pour l'histoire et la littérature anciennes ; la quatrième pour les beaux-arts. Les membres qui composaient les trois anciennes classes furent répartis entre les quatre nouvelles. Celle qui devait s'occuper des sciences morales et politiques disparut ainsi par l'effet de cette refonte, et les sciences philosophiques n'eurent plus de représentants attitrés au sein de l'Institut.

Le système des quatre classes dura jusqu'en 1816. Les anciennes Académies furent cette année-là rétablies par le roi, tout en conservant l'organisation extérieure qui leur avait été donnée par la loi du 5 brumaire an IV, et l'arrêté du 3 pluviôse an XI. L'Institut, dit l'article premier de l'ordonnance du 21 mars 1816, sera composé de quatre Académies dénommées ainsi qu'il suit et selon l'ordre de leur fondation, savoir : l'Académie française, l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, l'Académie royale des sciences, l'Académie royale des beaux-arts. Ni Louis XVIII, ni Charles X, ne jugèrent opportun le rétablissement de la classe des sciences morales et politiques. Ces sciences émancipatrices et libératrices furent aussi suspectes à ces deux souverains qu'elles l'avaient été à Napoléon Ier. Ils eurent peur, comme lui, des *idéologues*.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Première période. — Octobre 1832-1830.

Le 26 octobre 1832, le roi Louis-Philippe, mieux inspiré que ses prédécesseurs, décréta le rétablissement de l'Académie des sciences morales et politiques. Voici le texte de l'ordonnance rendue à ce sujet.

« Art. 1er L'ancienne classe des sciences morales et politiques est et demeure rétablie dans le sein de l'Institut royal de France sous le titre d'*Académie des sciences morales et politiques*.

» Art. 2. Le nombre des membres de cette Académie est fixé à trente.

» Art. 3. Elle est divisée en cinq sections, savoir :

» Philosophie ;

» Morale ;

» Législation, droit public et jurisprudence ;

» Économie politique et statistique ;

» Histoire générale et philosophique ;

» Art. 4. Sont membres de cette Académie :

» 1° Ceux qui en faisaient partie à l'époque de sa suppression : MM. Baron Dacier, Daunou, comte Girat, comte de Cessac, comte Merlin, marquis de Pastoret, comte Reinhard, comte Ræderer, comte Sieyès, prince de Talleyrand :

» 2° Ceux des correspondants de ladite classe qui depuis sont devenus membres de l'Institut : MM. comte Destutt de Tracy, baron de Gérando.

» Art. 5. Les membres ci-dessus désignés compléteront le

(1) Aujourd'hui la section de géographie est dans l'Académie des sciences. Elle porte le titre de : *Section de géographie et de navigation*, mais les chaires de géographie sont dans les Facultés des lettres. Nous sommes toujours logiques.

(2) *Mémoires*, t. IV, page 53.

nombre de trente par des élections successives réglées ainsi qu'il suit :

» Quatre nouveaux membres seront élus immédiatement et choisis dans le sein de l'Institut ;

» L'Académie des sciences morales et politiques ainsi constituée élira sept autres membres à une époque qui sera ultérieurement déterminée.

» Ces vingt-trois membres procéderont à une nouvelle élection de sept autres membres, lesquels compléteront l'Académie, etc... »

L'ordonnance est contre signée par M. Guizot, alors ministre de l'instruction publique.

L'examen des titres de tous les candidats présentés pour les places d'académiciens titulaires, d'académiciens libres, d'associés étrangers, de correspondants, les élections qui en furent la suite, la préparation et la discussion d'un règlement, enfin l'organisation complète de l'Académie exigèrent d'abord un nombre considérable de séances, où il ne fut pas question d'autre chose. Le règlement fut adopté dans la séance du 23 février 1833, que présidait Rœderer, et où M. Mignet remplissait les fonctions de secrétaire.

Le 2 mai suivant eut lieu la première séance publique et solennelle de l'Académie.

Dannou prononça dans cette réunion un discours remarquable, dans lequel, après avoir félicité le gouvernement du rétablissement de l'Académie, fondé sur tant de légitimes convenances, il développa en termes d'une magistrale et ferme éloquence la nature des questions diverses pour l'étude desquelles la compagnie était instituée, et les rapports divers de ces questions avec celles qui intéressent les autres Académies. « Les travaux de l'Académie, dit-il, ont pour objet commun l'état moral et social de l'homme et ne sont divisés en cinq sections qu'afin de s'accomplir avec plus d'harmonie et d'ensemble. La distribution qui les coordonne tous n'en isole aucun, elle ne tend qu'à établir des relations un peu plus fréquentes entre les hommes qui, dans l'état présent de ces sciences, semblent avoir le plus d'idées et de méthodes communes. Loin de rompre l'étroit enchaînement des genres qu'elle distingue, elle s'abstient de les circonscrire avec une précision trop rigoureuse, et d'élever entre eux des limites qu'au surplus ils ne tarderaient point à franchir... » Dannou insiste aussi sur ce que l'Académie doit se tenir dans les sphères les plus générales de la politique, et ne jouer aucun rôle actif dans les affaires du moment. « Il s'agit de vérités à rechercher pour l'instruction de tous les siècles et non de résolutions à prendre pour les besoins d'une époque .. L'influence la plus directe de l'Académie, si elle en pouvait exercer quelqu'une, serait de tempérer les mouvements des passions politiques, en réclamant pour des études impartiales toute l'activité des esprits. Sa composition dit assez *qu'elle n'est point une école, qu'elle n'appartient à aucune secte, qu'elle n'est à la disposition d'aucun parti. La diversité des systèmes, loin de disparaître de son sein, est appelée à s'y manifester avec franchise afin qu'il soit plus que jamais sensible que les discussions libres et profondes, alors même qu'elles ne concilient pas les opinions, établissent entre les hommes studieux qui les professent le concours et la concorde nécessaires au progrès des sciences* (1). » Nobles et libérales paroles, sages conseils auxquels la passion, qui aveugle tous les hommes, même les philosophes, ne permit pas toujours d'être fidèle.

Le 25 avril 1835, l'Académie était complétement constituée. Elle comprenait les membres suivants, répartis en cinq sections :

Philosophie : Comte de Tracy, baron de Gérando, Cousin, Laromiguière, William Edwards, Broussais.

Morale : Comte de Cessac, comte Rœderer; Droz, Dunoyer, Jouffroy, Lakanal.

Législation, droit public, jurisprudence : Dannou, comte Merlin, Dupin, duc de Bassano, Berenger, comte Siméon.

Économie politique et statistique : Comte Sieyès, prince de Talleyrand, comte de Laborde, baron Dupin, Villermé, Charles Comte.

Histoire générale et philosophique : Marquis de Pastoret, comte Reinhard, Naudet, baron Bignon, Guizot, Mignet.

M. Charles Comte était secrétaire perpétuel.

Arrêtons-nous un instant sur cette liste. Elle diffère sensiblement de celle des membres de l'ancienne classe. Elle contient plusieurs noms nouveaux, et ces noms sont ceux d'hommes jeunes, actifs, dans toute la vigueur de l'âge et de la pensée, dont les idées aussi sont nouvelles. Numériquement, les académiciens fidèles à la philosophie sensualiste et empirique l'emportent encore sur les autres, mais ils ont perdu désormais le crédit et l'ascendant. Une philosophie différente supplante la leur au sein de l'Académie. Destutt de Tracy, presque octogénaire et aveugle, n'y parut d'ailleurs qu'une seule fois (1). L'excellent Laromiguière, sans se convertir expressément, prêtait volontiers une oreille attentive aux discours inspirés par une ardente foi métaphysique et le sentiment énergique de la nécessité d'un retour aux principes cartésiens. — Broussais, lui, n'était pas disposé aux concessions, et professait des opinions tout autrement radicales que celles de Tracy et de Laromiguière. L'Académie « *ouverte à toutes les idées, n'excluant aucun point de départ pour arriver aux vérités premières* (2), l'avait recueilli par esprit d'impartialité, sachant très-bien qu'elle ne dompterait point cette nature indisciplinée et puissante, mais estimant que ce serait un honneur pour l'Institut de posséder le plus sagace et le plus vigoureux des investigateurs de la physiologie cérébrale, le plus grand médecin de ce siècle. Il faut féliciter hautement les académiciens d'alors de cet acte de déférence envers un homme qui fut presque constamment leur adversaire philosophique et les combattit dans le sein même de la compagnie. Peut-

(1) *Mémoires de l'Académie*, 1841, t. III.

(1) M. Mignet a éloquemment décrit dans sa *Notice* sur *Destutt-Tracy* l'évolution et la fin de la doctrine sensualiste : « Offerte sans succès, dit-il, par Gassendi et par Hobbes au XVIIe siècle qui avait besoin de croire, renouvelée en Angleterre pour l'usage du XVIIIe siècle qui avait besoin d'analyser ; transportée sur le continent par Voltaire, propagateur zélé de la philosophie de Locke ; réduite en système par Condillac, rendue populaire, non sans exagération, par Helvétius, froidement exposée dans des catéchismes de morale par Saint-Lambert et par Volney ; appuyée sur la physiologie par Cabanis ; professée avec éclat et esprit par Garat et Laromiguière ; complétée dans toutes ses parties et poussée à toutes ses conséquences, au moyen de théories rigoureuses et d'application universelle par M. de Tracy, cette doctrine, qui avait été la foi philosophique de tout un siècle, qui lui avait donné des idées étroites mais énergiques, des sentiments raisonnés, mais généreux et hardis, qui lui avait fait entreprendre et exécuter de si grandes choses, paraissait épuisée à son tour et ne pouvait plus contenter les besoins immortels ni arrêter la curiosité insatiable de l'esprit humain. »

(2) Mignet, *Notice sur Broussais.*

être l'Académie eût-elle gagné, dans quelques conjonctures ultérieures, à se montrer aussi libérale que le jour où elle fit choix de Broussais !

Quoi qu'il en soit, Destutt-Tracy et Laromiguière ne représentaient plus qu'une philosophie sans consistance et sans autorité. Celle de Broussais était un système de négations expéditives à l'usage des médecins. La doctrine décidément en faveur, à l'époque dont nous parlons, était celle que professaient et établissaient avec éclat, dans les chaires publiques et à l'Académie des sciences morales, Cousin, Jouffroy, M. Guizot, etc. C'était le retour aux grandes traditions de la philosophie française, la restitution raisonnée du cartésianisme, c'était la psychologie spiritualiste dont Royer-Collard avait relevé le drapeau, et à laquelle Maine de Biran, alors inconnu, venait de procurer une force nouvelle.

Cousin était alors dans toute la séve de son incomparable talent. Il étudiait les systèmes avec une insatiable curiosité, il les exposait avec une belle clarté, il les jugeait avec une magistrale éloquence. Il n'avait pas encore jeté l'ancre : il était à un âge où il est permis aux meilleurs esprits de se déplacer sur l'océan des opinions; mais il avait déjà, pour ses explorations, une boussole dont il démontrait l'usage avec un art merveilleux. Comprenant toute la fécondité des études touchant l'histoire de la philosophie, il commençait à donner ses éditions de Platon et de Descartes, à faire connaître à la France les philosophies étrangères. Apercevant toute la lumière que projette, sur le système des causes et des principes, la connaissance de cette cause et de ce principe intérieur, qui est la raison, il procédait à une méthodique investigation de l'âme.

Jouffroy faisait voir plus de délicatesse froide, de finesse pénétrante et de recueillement méditatif. Nature inquiète et mélancolique, plus à l'aise dans la recherche patiente que dans la certitude triomphante, il n'était pas toujours d'accord avec Cousin. Il l'était du moins sur les questions fondamentales, et quand il cherchait, par une analyse sagace et profonde, à séparer les phénomènes physiologiques d'avec les psychologiques, c'était, sans contredit, au profit de la doctrine qui tient une telle séparation pour nécessaire et légitime.

M. Guizot, qui était alors ministre de l'instruction publique, qui avait déjà conquis et charmé, en l'instruisant, de concert avec Villemain et Cousin, l'ardente jeunesse de la Restauration, qui avait déjà écrit ses ouvrages sur l'histoire de la civilisation, destinés à un si grand succès par la nouveauté et la profondeur des aperçus généraux, par la claire aperception du lien et de la raison des événements historiques, M. Guizot commençait à exercer sur l'Académie une influence toujours accrue depuis.

Non moins grande et non moins légitime, celle de M. Mignet avait un autre caractère. L'éminent historien avait un plus vif sentiment de la réalité des faits, une doctrine plus souple, un talent plus consommé. Associé plus directement aux travaux et à la destinée de l'Académie par ses fonctions de secrétaire perpétuel, il agissait déjà sur ses confrères par l'ascendant toujours présent de sa supériorité et de son caractère de représentant officiel de l'Académie.

M. Naudet, à qui n'était étranger aucun des détails de l'histoire romaine, qui avait créé plusieurs parties de cette histoire, représentait, au milieu de cette compagnie si moderne, le souvenir de l'antiquité.

Tels étaient les éléments d'énergie et de progrès au sein de l'Académie, les hommes pleins d'avenir en qui elle pouvait mettre ses espérances. On a vu depuis à quel point elles furent justifiées.

En peu d'années, l'Académie eut la douleur de perdre la plupart de ceux de ses membres qui avaient appartenu à l'ancienne classe des sciences morales et politiques, et qui avaient presque tous joué un rôle dans le drame de la révolution. Lakanal, Daunou, Talleyrand, Pastoret, etc., morts avant 1845, avaient été remplacés par MM. Thiers, Michelet, Amédée Thierry, Passy, Giraud, Troplong.

A cette époque également, Tracy, de Gérando, William Edwards, Laromiguière, Broussais, ont été rayés par la mort de la liste des membres de l'Académie, et on leur a donné pour successeurs MM. Barthélemy Saint-Hilaire, le patient traducteur d'Aristote; Damiron, l'aimable et sage philosophe, qui devait si souvent charmer la compagnie; M. de Rémusat, le penseur libéral et pénétrant entre tous, aussi érudit que Cousin, aussi impartial que Jouffroy; M. Franck, dont les recherches sur la Kabbale avaient eu tant de retentissement sur les écoles de philosophie; M. Lélut, le savant et spirituel adversaire de Gall. Tous ces nouveaux académiciens étaient très-jeunes. M. Barthélemy Saint-Hilaire et M. Franck, entre autres, avaient été nommés ayant à peine trente-cinq ans.

On voit par les *Mémoires* de la compagnie qu'elle montrait, dès les premières époques de son établissement, une grande activité et un noble zèle. Les séances étaient animées, bien remplies. Les éléments antagonistes qui existaient au sein de l'Académie s'y livraient des luttes oratoires et savantes. Les mémoires publiés sont très-intéressants. Cependant toutes les résistances du dehors ne sont pas vaincues. Il y a, dans certaines régions, une sourde hostilité, une secrète méfiance à l'endroit de l'Académie. Les académiciens ne s'en émeuvent pas plus qu'il ne convient; mais ils ne peuvent s'empêcher d'y faire attention dans les circonstances solennelles. Dans plus d'une séance publique, le discours présidentiel est nourri d'arguments à l'adresse de ceux qui persistent à douter de la légitimité des sciences morales ou qui en contestent l'importance. C'est ainsi que Cousin, en 1841, entreprend une démonstration en règle de la réalité des sciences morales et politiques. Ensuite, il se félicite de ce que le triomphe de ces sciences date de la Révolution française. « Grâce à ses succès toujours croissants, dit-il, la science de l'homme a conquis enfin le rang qui lui appartient parmi les sciences dont s'enorgueillit notre siècle. Mais combien de mauvais jours n'a-t-elle pas traversés pour arriver jusqu'à celui-ci ! Pendant combien de siècles ne lui a-t-il pas fallu se cacher sous un vêtement étranger !... Il était réservé à la Révolution française, qui a émancipé l'homme tout entier, d'en émanciper aussi la science et de créer, au sein de l'Institut de France, une Académie spéciale pour les sciences morales et politiques. Regardez autour de vous : nulle part vous ne trouverez une institution semblable. Partout les sciences morales ne reçoivent qu'une hospitalité clandestine. Ici, et ici seulement, elles paraissent sous leur nom propre et avec les titres qui font leur gloire. L'existence de cette Académie est un fait considérable qui atteste un progrès immense. »

A ceux qui seraient tentés de nier la réalité des sciences morales et politiques, il n'y a d'ailleurs qu'à recommander l'étude de quelques-uns des travaux dont l'Académie a écouté

la lecture pendant les vingt-cinq premières années de sa fondation. Signalons rapidement quelques titres :

Mémoire sur l'établissement de la réforme religieuse et sur la constitution du calvinisme à Genève, par M. Mignet (1837).

De la légitimité de la distinction de la psychologie et la physiologie, par Jouffroy (1839).

Essai sur la formation territoriale et politique de la France depuis la fin du XI*e siècle jusqu'à la fin du* XV*e*, par M. Mignet (1839).

Mémoire sur la philosophie sanscrite : le Niaya, par M. Barthélemy Saint-Hilaire (1841).

De l'influence du christianisme sur le droit civil des Romains, par M. Troplong (1844).

Des Nexi ou de la condition des débiteurs chez les Romains, par M. Giraud (1847).

Des travaux auxquels on a peut-être pas accordé une suffisante attention, et qui renferment la solution de grands problèmes, jusque là vainement agités, sont les mémoires de M. Passy sur diverses questions d'économie politique générale. M. Passy a traité en particulier *Des causes physiques dans leur rapport avec la marche de la civilisation* d'une façon admirable. On peut dire qu'il a décrit pour la première fois le vrai mécanisme de l'action des climats sur la société, en montrant comment ceux-ci déterminent l'agriculture, laquelle détermine l'industrie qui détermine à son tour le commerce.

Damiron entretint très-souvent ses confrères et remplit les *Mémoires* de ses études sur les philosophes français du XVII*e* et du XVIII*e* siècle. Ces études ont été depuis réunies en volumes d'une lecture aussi instructive qu'attachante. Il ne faut y chercher ni dialectique originale ni spéculation profonde. La foi de Damiron était trop absolue et trop pure pour lui permettre des discussions sur les principes et des recherches indépendantes. Il aimait mieux exposer les systèmes avec un grand charme de narration et une candeur exquise, et les juger selon ses convictions, sans fiel, mais sans complaisance.

Nous ne pouvons que citer les travaux économiques et statistiques de Villermé, Dupin, Benoiston de Châteauneuf, Quetelet, etc.

Nous arrivons maintenant à un des moments les plus importants de l'histoire de l'Académie. Il s'agit du rôle qu'elle joua dans les événements de 1848 par la publication d'un ensemble de petits traités de morale et d'économie politique, destinés à réagir contre la propagande des sophismes sociaux qui sévissait alors, comme une peste, dans notre pays.

Le 17 juillet 1848, l'Académie se réunit dans une séance extraordinaire sur la convocation de son président, M. Charles Dupin. Le président fit connaître que l'avant-veille il avait été reçu par le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, lequel demandait que l'Académie concourût à la défense des principes sociaux attaqués par des publications de tous genres. Persuadé qu'il ne suffisait pas de rétablir l'ordre matériel au moyen de la force, si l'on ne rétablissait pas l'ordre moral à l'aide d'idées vraies, le chef du pouvoir exécutif regardait comme nécessaire de pacifier les esprits en les éclairant, et pensait que l'Académie pourrait participer à une œuvre aussi utile. Le président de l'Académie avait répondu que l'Académie accepterait avec empressement et remplirait avec zèle la noble tâche qu'il lui proposait. Tel est le résumé de la communication de M. Dupin.

Cousin prit alors la parole, remercia le président de l'Académie de ce qu'il avait dit et fait, avec autant de convenance que de promptitude, et déclara qu'il trouvait glorieux pour l'Académie le jour où le gouvernement lui demandait le concours de ses lumières dans l'intérêt moral du pays. Il proposa ensuite : 1° de charger le secrétaire perpétuel d'écrire au chef du pouvoir exécutif que l'Académie acceptait avec gratitude l'honorable mission qu'il lui proposait ; 2° de nommer immédiatement une commission pour rechercher les moyens les plus sûrs de la remplir et faire le plus tôt possible un rapport à ce sujet.

Le secrétaire perpétuel, M. Mignet, écrivit dans le sens indiqué au général Cavaignac. Sa lettre se termine ainsi : « L'Académie sera heureuse si, conformément à votre pensée et à sa mission, elle peut rappeler aux esprits de salutaires vérités, et contribuer, pour sa part, à faire avancer la société vers l'ordre dans la liberté et vers la prospérité par le travail. » La commission nommée était composée de MM. Cousin, de Beaumont, Troplong et Thiers.

Le 22 juillet, samedi, le président annonça que la commission s'était réunie trois fois depuis la dernière séance, qu'elle s'était occupée des publications qui pourraient être faites au nom de l'Académie pour propager des idées vraies et utiles, et d'une mission à confier à M. Blanqui, dans les villes de Marseille, Lyon, Rouen et Lille. Cette mission serait consacrée à rechercher l'état moral et économique des populations ouvrières dans ces villes et les moyens de l'améliorer.

Dans la séance du samedi, 12 août, le secrétaire perpétuel rendit compte à l'Académie des nouvelles délibérations de la commission. Celle-ci est d'avis de faire, au nom de l'Académie, des publications sur toutes les questions qui sont de son domaine et particulièrement sur celles qui peuvent intéresser l'ordre social. Tout en conservant le caractère général et élevé que ne sauraient perdre les travaux de la science et les mémoires d'une Académie, les *petits traités* devront être, en vue de leur destination, aussi courts et aussi clairs que possible. La commission s'est assurée que toutes les sections de l'Académie contribueraient à l'exécution de cette œuvre utile, et elle a déjà entendu les communications de plusieurs de ses membres.

L'Académie adopta le projet que le secrétaire perpétuel lui présenta au nom de la commission, et bientôt les petits traités, livrés gratuitement par l'Académie aux éditeurs, purent paraître à de très-bas prix. Voici les titres de ces ouvrages : *Justice et Charité* par M. Victor Cousin ; *De la propriété d'après le Code civil* par M. Troplong ; *Des causes de l'inégalité des richesses*, par M. Hippolyte Passy ; *Bien-être et concorde des classes du peuple français*, par M. Ch. Dupin ; *Du droit de propriété*, par M. Thiers ; *Vie de Franklin*, par M. Mignet ; *De la vraie démocratie*, par M. Barthélemy-Saint-Hilaire ; *Des associations ouvrières*, par M. Villermé ; *l'Homme et la société*, par M. Portalis ; *Les classes ouvrières en France pendant l'année* 1848, par M. Blanqui ; *De la Providence*, par M. Damiron ; *La Santé du peuple*, par M. Lélut.

Nous n'avons ni à apprécier les doctrines, ni à rechercher l'influence de ces écrits d'auteurs compétents et célèbres. Il nous suffira d'en indiquer ici l'esprit et les tendances, en empruntant les termes excellents de l'un des auteurs :

« Lorsque le Gouvernement lui-même, — dit l'*Avertissement* placé en tête du tome VII des *Mémoires de l'Académie* — se reconnaît le devoir et manifeste l'espérance d'améliorer le sort de toutes les classes de la société, il appartient à l'Aca-

démie, par ses travaux antérieurs comme par ses travaux plus récents, de le seconder dans cette œuvre séduisante mais difficile. Il faut pour l'accomplir une patience éclairée : la brusquer, c'est la perdre. Élever tous les enfants d'une même patrie à la dignité morale de citoyen, aider chacun à réaliser la mesure de bien-être à laquelle lui permet d'atteindre une société où règne l'égalité politique, c'est ce qui ne peut s'effectuer par de simples proclamations. L'enthousiasme suffit pour entreprendre pareille chose, mais non pour y réussir. Il s'agit de résoudre une question générale qui se compose d'une foule de questions particulières : le résultat d'ensemble ne peut être atteint que par mille moyens divers. Une grande société est une machine immense que ne meut pas un ressort unique, et ce n'est pas la moindre des erreurs de certains esprits que de croire que, pour changer d'une manière effective et durable le sort de toute une nation, il suffit d'une seule idée, et quelquefois d'un seul mot. Ceux qui s'imaginent savoir une de ces paroles magiques avec lesquelles on transforme la condition des hommes sur la terre, méconnaissent dans la théorie la grandeur de la science, et dans la pratique la grandeur de la destinée sociale. En croyant tout facile, ils se trompent ; en disant aux hommes que tout est facile, ils les trompent et les conduisent par la voie des espérances chimériques à de cruels mécomptes, peut-être à des vengeances désespérées.

» Il est donc sage d'en appeler sans cesse des promesses d'une spéculation irréfléchie à l'étude attentive des choses. Au milieu des rêves qui déçoivent notre temps, l'Académie des sciences morales et politiques pense servir la cause du vrai progrès en recherchant les conditions positives auxquelles on peut l'accomplir. C'est dans l'intérêt de cette grande démocratie que nous voulons tout organiser, qu'il est nécessaire de poser scientifiquement et d'examiner dans leur multiplicité et leur variété les questions sociales, et de *déterminer, sous la dictée de l'expérience, la portée des institutions humaines, les caractères de la réalité, les limites du possible.* L'Académie a toujours poursuivi le bien praticable : elle croit qu'en matière de science politique, la durée est l'épreuve des systèmes ; elle ne veut que d'une science qui tienne tout ce qu'elle promet et ne se pique pas de savoir tromper la raison par ce raisonnement.»

Ces sages, fermes et fines réflexions n'ont rien perdu aujourd'hui de leur actualité. Aujourd'hui comme alors, et peut-être plus qu'alors, il faut les mettre sous les yeux de tous les esprits que troublent les agitations du dehors et qui inclinent à douter de la force du droit, de la puissance de la tradition, de l'ascendant de la vérité.

Pour se fortifier dans de pareilles convictions, pour accroître en soi l'énergie du travail, tremper le ressort de la pensée, exalter le sentiment du devoir, pour goûter enfin l'austère joie d'admirer, il n'y a pas de meilleure lecture que celle des *Notices historiques* écrites par le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales, M. Mignet (1). Ces notices, au nombre de trente environ, ont été lues par M. Mignet dans les séances publiques et annuelles de la compagnie. Elles constituent une attachante galerie où les personnages les plus illustres et les plus divers sont placés dans leur vrai milieu, dépeints d'une touche magistrale et sûre, appréciés avec une conscience bienveillante et ferme, au point de vue de leurs travaux comme à celui de leur influence, et dans un style qu'il faudrait égaler pour le caractériser dignement.

Ces notices composeraient presque à elles seules l'histoire de l'Académie des sciences morales. Mais cette histoire est écrite d'une façon plus expresse et plus régulière sous le titre de : *Analyse des travaux de l'Académie*, en tête des importants volumes publiés depuis 1837 et constituant les *Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques*. Ces volumes renferment en outre un grand nombre de travaux originaux des académiciens et la plupart des rapports sur les concours ouverts par la compagnie.

Indépendamment de ces *Mémoires*, dont le premier volume a paru en 1837 et le treizième et dernier en 1870, l'Académie a publié deux volumes dans le même format contenant divers travaux dus à des savants étrangers. C'est dans cette collection que se trouve le célèbre mémoire de M. Franck sur la *Kabbale*. On y trouve aussi plusieurs études intéressantes du regrettable Bouchitté, sur diverses questions de théodicée.

L'*Analyse des travaux de l'Académie* fut interrompue à partir de 1843. Du moins, elle ne figure plus dans les volumes des *Mémoires*. C'est que de cette époque date la création d'un autre recueil d'une périodicité plus fréquente et plus régulière, destiné à rendre un compte mensuel et détaillé des travaux de l'Académie. En effet, par une décision du 4 décembre 1841, l'Académie autorisa MM. Vergé et Loiseau, avocats à la Cour royale de Paris, à rédiger et à faire imprimer dans un recueil spécial, sous la direction du secrétaire perpétuel, un compte rendu mensuel de ses séances. Ce compte rendu, publié dans le format in-octavo, qui a paru régulièrement depuis cette époque, contient, soit textuellement, soit par extrait, soit sous forme d'analyse, tous les travaux de l'Académie, non-seulement les mémoires de ses membres, mais encore ceux des personnes étrangères qu'elle admet à lui faire des communications sur divers points de la science. Ce recueil reproduit de plus les discussions qui suivent les lectures elles-mêmes et dont auparavant les traces disparaissaient complétement.

L'Académie peut se féliciter de posséder dans la personne de M. Vergé, — qui de très-bonne heure s'est trouvé seul chargé du compte rendu, — un secrétaire aussi consciencieux, aussi éclairé, aussi infatigable, aussi dévoué aux intérêts de la compagnie. Quand elle l'a admis dernièrement dans son sein, c'était pour rendre témoignage de la valeur qu'elle reconnaît à ses travaux de jurisconsulte, mais c'était aussi, il est permis de le croire, pour le récompenser de l'assistance précieuse qu'il a donnée à tous ses membres, de la longue et utile collaboration qu'il a prêtée, dans les conjonctures les plus diverses, à l'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie.

Pour terminer cette revue des travaux de l'Académie pendant la période qui nous occupe, il faut montrer comment elle a favorisé les études philosophiques, morales et économiques, par les concours qu'elle a ouverts et les prix qu'elle a décernés.

Presque toutes les questions mises au concours par la sec-

(1) Charles Comte ne prononça, en qualité de secrétaire perpétuel, qu'un seul éloge, celui de Garat. M. Mignet, qui le remplaça dès 1835, a prononcé ceux de Siéyès, Broussais, Talleyrand, Rœderer, Reynard, Livingston, Merlin, Tracy, Daunou, Siméon, Sismondi, Comte, Ancillon, Bignon, Rossi, Cabanis, Druz, Jouffroy, de Gérando, Laromiguière, Lakanal, Schelling, Portalis, Hallam, Macaulay, Cousin, Brougham.

tion de philosophie roulent sur l'histoire de la philosophie. En voici dans l'ordre chronologique une succincte énumération.

L'*Examen critique de l'ouvrage d'Aristote intitulé Métaphysique* fut la première question mise au concours, en 1833. Le prix fut décerné, en 1835, à M. Ravaisson, qui avait alors vingt-trois ans. Neuf mémoires avaient été adressés pour le concours.

En 1835, un prix fut proposé pour un *Examen critique de l'Organum d'Aristote*. Cette fois, ce fut M. Barthélemy-Saint-Hilaire qui fut le lauréat.

L'*Examen critique du cartésianisme* donna naissance à plusieurs travaux remarquables. Ceux de M. Bouillier et de Bordas-Dumoulin furent couronnés. M. Renouvier eut une mention honorable (1841). L'ouvrage de M. Bouillier, remanié et considérablement développé, a été deux fois réimprimé depuis sous le titre d'*Histoire de la philosophie cartésienne*. C'est un des meilleurs traités sur l'histoire de la philosophie moderne.

L'*Examen critique de la philosophie allemande* fut l'origine du grand livre de Willm, qui est devenu justement classique, en tant qu'exposé exact, judicieux et complet des systèmes de métaphysique allemande depuis Kant jusqu'à Hegel. L'ouvrage de Willm, qui remporta la couronne dans ce concours, a été imprimé en trois forts volumes. Le rapport fait à cette occasion par M. de Rémusat est un ouvrage peut-être plus important que le mémoire couronné.

M. Vacherot et M. Michelet (de Berlin) furent couronnés pour les excellents mémoires qu'ils adressèrent au concours sur l'*Examen critique de l'Ecole d'Alexandrie*. On sait quel genre de controverse soulevèrent plus tard certains passages du mémoire imprimé de M. Vacherot.

En 1848, la section de philosophie mit au concours la question suivante : *Comparaison de la philosophie morale et politique de Platon et d'Aristote avec les doctrines des plus grands philosophes modernes sur les mêmes matières*. Le prix fut décerné à M. Paul Janet, en 1853, et son mémoire publié en deux volumes in-8° fut couronné une seconde fois par l'Académie française. Il en a été publié une deuxième édition dernièrement sous le titre d'*Histoire de la philosophie politique dans ses rapports avec la morale*.

En 1854, des prix furent décernés à MM. Saisset et Tissot pour leurs ouvrages sur les *Systèmes de Théodicée* (1), à M. Albert Lemoine pour ses ingénieuses recherches sur le *Sommeil*, à M. Jourdain pour son livre sur la *Philosophie de saint Thomas d'Aquin*.

Un des plus célèbres concours de l'Académie est celui qu'elle ouvrit sur la *Question du beau* et dont M. Charles Lévêque fut, en 1859, le digne lauréat. L'ouvrage considérable qu'il composa pour répondre au programme académique est le premier traité complet historique, critique, métaphysique et esthétique, qui ait été donné en France sur la question du beau. Deux autres Académies de l'Institut le couronnèrent après celle des sciences morales, et l'on n'est pas étonné que celle-ci se soit hautement félicité d'en avoir provoqué la composition.

(1) Le mémoire de M. Saisset est devenu plus tard un des plus beaux livres que la philosophie spiritualiste ait produit dans ce siècle. Les *Essais de philosophie religieuse* (2 vol. in-8°) sont l'œuvre d'un esprit, d'une lucidité, d'une fermeté et d'une netteté extraordinaires, au milieu des questions les plus abstraites.

Les autres sections ont proposé généralement pour sujets de prix des questions pleines d'opportunité, d'utilité. Elles ont évité les sujets vagues ou de pure érudition. Elles ont donné aux concurrents des programmes précis et clairs. C'est dans ces concours que se sont produits pour la première fois beaucoup d'écrivains et d'économistes qui ont acquis depuis un juste renom et une autorité considérable, MM. Wallon, Paul Janet, Jules Simon, Baudrillart, Levasseur, etc. Un grand nombre de problèmes jusque-là obscurs furent élucidés, grâce à la sollicitation de l'Académie.

Non contents de contribuer au développement des connaissances générales en provoquant l'examen des grandes questions de philosophie, d'histoire et de législation, l'Académie proposa d'autres travaux d'un intérêt plus immédiat et plus pratique, qui témoignent du souci qu'elle prenait de sa mission bienfaitrice. C'est ainsi qu'elle mit au concours : la recherche de la meilleure organisation à donner aux écoles normales primaires; l'étude des méthodes d'instruction populaire : la question des avantages de l'association pour l'amélioration du sort des ouvriers; l'influence du désir du bien-être, comme principe d'activité, sur l'état de la société; la comparaison de la situation physique et morale des ouvriers des villes avec celle des ouvriers des campagnes, et tant d'autres problèmes dont la solution intéresse tout le pays. C'est par les soins de l'Académie et sous ses auspices que plusieurs de ses membres ont entrepris des voyages qu'on pourrait appeler des voyages d'exploration sociale. C'est une mission de ce genre qui a valu au public le *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers des manufactures*, par Villermé. Les remarquables rapports de M. Reybaud sur la condition des ouvriers de nos grandes manufactures de soie et de coton, sur les associations ouvrières, etc., les remarquables études statistiques de M. Léonce de Lavergne, ont la même origine. Tout récemment encore M. Vergé allait représenter l'Académie au Congrès pénitentiaire de Londres, et M. Levasseur allait donner au Congrès international de statistique de Saint-Pétersbourg les preuves de la netteté singulière d'esprit et de l'érudition judicieuse qu'il sait mettre au service des questions de géographie économique.

Le caractère général de la philosophie qui a prédominé pendant plus d'un quart de siècle à l'Académie des sciences morales, c'est-à-dire depuis 1832 jusqu'à ces derniers temps, peut être considéré, en dépit de quelques dissentiments, comme le caractère même de la philosophie de Cousin. On ne saurait mieux faire, pour en donner une idée, que d'emprunter les paroles de l'illustre philosophe : « Partis de l'observation de nous-mêmes pour nous préserver de l'hypothèse, nous avons trouvé dans la conscience trois ordres de faits. Nous leur avons laissé à chacun leur caractère, leur rang, leur portée et leurs limites. La sensation nous a paru la condition indispensable, mais non le fondement de la connaissance. La raison est la faculté même de connaître; elle nous a fourni des principes absolus et ces principes absolus nous ont conduit à des vérités absolues. Le sentiment qui tient à la fois de la sensation et de la raison a trouvé place entre l'une et l'autre. Sortis de la conscience, mais toujours guidés par elle, nous avons pénétré dans la région de l'être : nous sommes allé tout naturellement de la connaissance à ses objets, par le chemin que suit le genre humain, que Kant a cherché en vain, ou plutôt qu'il a méconnu à plaisir, à savoir cette raison qu'il faut admettre ou qu'il faut rejeter

tout entière, et qui nous révèle les existences tout comme les vérités. Après donc avoir rappelé toutes les grandes vérités métaphysiques, esthétiques et morales, nous les avons rapportées à leur principe : avec le genre humain, nous avons prononcé le nom de Dieu, qui explique tout parce qu'il a tout fait, que toutes nos facultés réclament la raison, le cœur et les sens, parce qu'il est l'auteur de toutes nos facultés...» (1). Et ailleurs : « On s'obstine à représenter l'éclectisme comme la doctrine à laquelle on daigne attacher notre nom. Nous le déclarons, l'éclectisme nous est bien cher, sans doute, car il est à nos yeux la lumière de l'histoire de la philosophie, mais le foyer de cette lumière est ailleurs. L'éclectisme est une des applications les plus importantes et les plus utiles de la philosophie que nous professons, mais il n'en est pas le principe. Notre vraie doctrine, notre vrai drapeau est le spiritualisme, cette philosophie, aussi solide que généreuse, qui commence avec Socrate et Platon, que l'Évangile a répandue dans le monde, que Descartes a mise sous les formes sévères du génie moderne, qui a été, au XVIIe siècle, une des pures gloires et des forces de la patrie (2). »

L'éclectisme, à vrai dire, n'était qu'un moyen d'exciter à l'étude de l'histoire de la philosophie, qui tenait tant au cœur de Cousin. Quelque intolérance, quelque esprit de prévention, quelque travers qu'ait pu montrer dans certaines circonstances l'illustre philosophe, le fond de sa pensée était bon. L'histoire de la philosophie est l'étude maîtresse, la discipline par excellence, la lumière qui les contient toutes. Et celui qui a compris cela, et l'a fait comprendre, gardera bon gré malgré une grande place dans l'histoire de la science et de l'Académie.

Dans la morale, l'Académie a montré toujours beaucoup de sage éclectisme et de ferme attachement aux principes traditionnels de l'éthique chrétienne. Opposée à la morale de l'intérêt personnel, entendue à la façon des littérateurs hardis du XVIIIe siècle, à la morale utilitaire de l'intérêt général, à la morale qu'on a appelée indépendante, elle s'est prononcée, en toute occasion, pour une morale conforme aux principes chrétiens et spiritualistes, c'est-à-dire fondée avant tout sur l'existence distincte et présente de l'âme, sur la vie future et l'existence d'un Dieu personnel. Elle s'est occupée avec une noble sollicitude des intérêts généraux et populaires relatifs au perfectionnement des mœurs dans la société.

Dans l'histoire, l'influence de M. Guizot est restée prépondérante à l'Académie. Qui oserait s'en plaindre ? Pourtant, les noms des membres qu'elle a successivement admis dans la section d'histoire témoignent, par la diversité des talents et des doctrines auxquelles ils correspondent, que la compagnie entend favoriser tous les genres de raconter et de juger le passé. Il n'y a pas moins de différence entre M. Guizot et M. Thiers qu'entre M. Michelet et M. Amédée Thierry. M. Mignet ne leur ressemble pas plus que M. Naudet. Chacun de ces écrivains célèbres a sa façon particulière de voir, de sentir, de juger, de penser et d'exprimer.

Dans les sciences économiques et politiques, l'esprit de l'Académie est l'esprit même du gouvernement parlementaire d'alors. Il ne faut pas s'en étonner. Les plus illustres et les plus influents des académiciens, Cousin, M. Guizot, M. Thiers, M. Passy, M. de Rémusat, etc., ont fait partie des conseils du roi Louis-Philippe. Beaucoup d'autres étaient de haut fonctionnaires. La politique de la presque unanimité de l'Académie est donc constitutionnelle et libérale. En économie politique, elle adopte et développe les doctrines classiques des fondateurs de la science, les Adam Smith, les Hume, les Turgot, les J. B. Say, les Rossi, etc. Cependant, M. Thiers est protectionniste. Mais le système libre échangiste reste celui de la majorité des membres. M. Michel Chevalier et M. Wolowski s'en établissent surtout les défenseurs convaincus.

Le 14 avril 1855, un décret impérial ajouta à l'Académie des sciences morales et politiques une sixième section sous le titre de *Politique, administration, finances*, laquelle fut composée de 10 membres (1). Sur le vœu de l'Académie, elle fut supprimée par un décret du 9 mai 1866 et les membres en furent répartis entre les autres sections de l'Académie. La section d'*Économie politique et statistique* prit le titre de : *Économie politique, statistique et finances*. Un remaniement eut lieu alors à la suite duquel plusieurs académiciens changèrent de sections.

Voici d'ailleurs quelle était la composition de l'Académie à la fin de la première période que nous venons de parcourir (1860).

Philosophie : Cousin, Barthélemy Saint-Hilaire, Damiron, Rémusat, Franck, Lélut.

Morale : Villermé, Lucas, Dunoyer, Gustave de Beaumont, Reybaud, Garnier.

Législation, droit public, jurisprudence : Dupin (André), Bérenger, Troplong, Giraud, Laferrière, Faustin Hélie.

Économie politique et statistique : Dupin (Charles), Passy, Duchâtel, Michel Chevalier, Wolowski, Lavergne.

Histoire générale et philosophique : Naudet, Guizot, Mignet, Michelet, Thiers, Thierry.

Politique, administration, finances : d'Audiffret, Barthe, Clément, Cormenin, Lefebvre, Parieu, Dumon, Delangle, Vuitry.

DEUXIÈME PÉRIODE (1860-1872).

L'histoire de l'Académie dans la période où nous entrons se distingue par un accroissement dans l'activité de la compagnie et par l'introduction d'un esprit plus hardi et plus ouvert. Les élections successives de Saisset, de MM. Jules Simon, Janet, Lévêque, Vacherot, Caro, Bersot, Levasseur, Nourrisson, Henri Martin, Calmon, etc., qui datent des dernières années, apportèrent quelque changement, non pas aux traditions et aux doctrines, mais aux habitudes et aux procédés de cette société d'élite, nous voulons dire plus de jeunesse et de zèle. Tout en étant et en s'honorant de rester disciples de Cousin, MM. Simon, Saisset, Janet, Lévêque, Caro et Bersot n'avaient jamais craint de faire voir une complète indépendance de jugement, une grande liberté d'opinions. Plusieurs d'entre eux étaient entrés résolûment dans l'examen de questions auxquelles, jusqu'alors l'école éclectique avait obstinément refusé de toucher, et s'étaient prononcés, non en termes favorables

(1) *Du vrai, du beau et du bien*, 1854, p. 460.
(2) *Ibid.*, Avant propos, p. III.

(1) Cette section était composée de MM. le marquis d'Audiffret, Barthe, Bineau, Pierre Clément, Cormenin, Greterin, Laferrière, Armand, Lefebvre, Mesnard et Pelet. — M. Bineau, non acceptant, fut remplacé la même année par M. de Parieu. MM. Pelet et Mesnard qui moururent aussi la même année eurent pour successeurs MM. Dumon et Delangle.

aux adversaires du spiritualisme, mais avec plus de tolérance indulgente et un sentiment peut-être plus impartial des difficultés du conflit de la métaphysique avec les sciences de la nature. Ils n'avaient pas hésité à reconnaître la nécessité d'infuser un sang nouveau dans le spiritualisme pour le rajeunir et le fortifier, pour lui conserver en face des attaques du présent et des conjonctures de l'avenir, sa vitalité et sa prééminence. Ils avaient apporté dans cette délicate entreprise beaucoup de circonspection et de mesure, une sincérité absolue et une connaissance, souvent exacte, des arguments et des faits que certains savants opposent aux conclusions de la philosophie. Par là, les spiritualistes de l'école ne se sont pas seulement élevés et honorés, aux yeux de tous les esprits libres — je ne dis pas libéraux ; — ils ont repris du crédit et de l'ascendant auprès de beaucoup de ceux qui auparavant ne demandaient qu'à recevoir les négations expéditives et les formules commodes des systèmes matérialistes. Par là un rapprochement s'est fait, un commencement de conciliation s'est opéré, sur un terrain nouveau, entre les dogmes les plus opposés. Il serait consolant de pouvoir penser que l'accord se fera un jour, mais l'histoire ne permet pas de croire que ce puisse être bientôt. Cette lutte entre l'esprit et les sens, entre la raison et les phénomènes, date des commencements de l'humanité. Ce matérialisme, qu'on nous présente comme un fruit nouveau de l'arbre de la science, il est vieux comme le monde. Il a été soutenu à l'aurore de la civilisation par les philosophes grecs, avec beaucoup plus d'éloquence et de sens que par les Buchner de nos jours. On prétend, il est vrai, l'étayer aujourd'hui des dernières découvertes des sciences naturelles. Mais tous les savants n'admettent pas une pareille prétention. Il en est même qui croient que la science tourne tout au contraire à l'avantage de la doctrine de l'esprit. Telle est aujourd'hui la forme du problème ; tels sont les termes du débat. Les sciences de la nature permettent-elles d'expliquer tout par un système infini d'activités intelligentes, plus ou moins analogues à ce que nous appelons, en nous, âme, esprit, et formant une hiérarchie que Dieu commande, — ou bien au contraire faut-il ramener tout aux mêmes forces mécaniques et aveugles par lesquelles nous expliquons le mouvement ? Encore une fois, voilà la grande question. L'homme en aura-t-il un jour la solution absolue ? Nous l'ignorons. En tout cas son honneur est de l'étudier, et c'est ce qu'ont très-bien compris les philosophes de l'Académie des sciences morales, et particulièrement M. Levêque (1).

Aussi nous espérons que la savante compagnie tiendra, de plus en plus, à maintenir les études philosophiques dans cette direction. Les concours de philosophie qu'elle a ouverts dans ces dernières années ne s'éloignent pas autant qu'on pourrait le croire d'une semblable détermination. En proposant l'*Examen de la philosophie de Leibniz* elle fournissait, aux concurrents, une occasion des meilleures pour l'étude des problèmes de l'esprit dans ses rapports avec la nature. MM. Nourrisson et Foucher de Careil furent en 1860 les lauréats de ce concours.

L'étude du *Rôle de la psychologie en philosophie* qui fut l'objet d'un concours ultérieur, dont les couronnes furent partagées entre MM. Nourrisson et Maurial, prêtait également à des disquisitions du même genre. L'*Examen de la théorie des idées de Platon*, qui a procuré à M. Fouillée la matière d'un livre auquel l'Académie a décerné le prix, avec des éloges inaccoutumés et mérités, l'*Etude de la philosophie de Malebranche* qui a valu presque autant d'honneur à M. Ollé-Laprune, étaient aussi des questions faciles à mêler à celles qui nous préoccupent. Si l'on y joint l'étude de la *Philosophie de Saint-Augustin* et celle de *Socrate métaphysicien* pour lesquelles MM. Nourrisson et Fouillée furent couronnés, on aura tous les concours de l'Académie depuis 1860 jusqu'à ces dernières années.

Parmi les concours des autres sections il faut citer ceux qui furent ouverts sur *Turgot* où le prix fut partagé entre MM. Tissot et Batbie ; le concours sur l'*État des classes ouvrières depuis la Révolution*, dont M. Levasseur fut le lauréat, etc.

M. Mignet a continué très-régulièrement de prononcer dans les séances publiques annuelles les éloges historiques des membres et des associés de l'Académie. C'est ainsi qu'il a lu depuis 1860 des notices sur Portalis, Hallam, Macaulay, Cousin, et sur lord Brougham.

Il faut bien avouer que jusqu'à ces derniers temps l'Académie des sciences morales avait peu vécu en communication avec le public. Aussi le public ne la connaissait guère. Ses séances presque aussi closes et secrètes que celles de l'Académie française n'attiraient que de rares lecteurs étrangers. Ses travaux n'avaient ni régularité officielle, ni retentissement extérieur. Aujourd'hui, grâce aux causes que nous avons mentionnées, il n'en est plus de même. Un public attentif et choisi suit les séances du samedi ; plusieurs journaux, quotidiens ou hebdomadaires, en rendent compte avec soin (1). L'influence de l'Académie au dehors se répand et se renforce. Les académiciens stimulés par cette publicité nouvelle montrent plus d'activité et paraissent plus jaloux du crédit et de la réputation de la compagnie. Le témoignage exprès de la sympathie et de l'estime de l'Académie devient à la fois un honneur et un avantage pour tous les hommes qui se vouent au culte des sciences philosophiques, morales, historiques, économiques.

Les Académies ont été souvent attaquées. On en a critiqué avec plus ou moins de violence les habitudes. On en a nié l'utilité et la convenance ; on en a même réclamé la suppression en tant que compagnies protégées par l'État. A coup sûr tout n'est pas immérité dans les reproches qu'on a adressés aux Académies. Il est certain qu'elles ont, comme toutes les institutions d'ici-bas, leurs vices et leurs imperfections intrinsèques, accrus par la faiblesse et la passion des hommes. L'esprit de coterie, une certaine intolérance et de certains préjugés finissent toujours par s'établir et par dominer d'une façon impérieuse au sein des sociétés savantes, même de celles où les gens d'un mérite très-supérieur sont en grande majorité. Cela est inévitable, et ceux qui, de bonne foi, se font une arme contre ces institutions illustres des fautes et des erreurs qu'ils ont pu relever dans l'histoire des travaux académiques, ne connaissent pas la difficulté d'apprécier les choses avec une inaltérable clairvoyance ou de juger les hommes avec une inflexible équité. Mais faut-il à cause de

(1) Nous croyons devoir citer parmi les livres les plus remarquables et les plus originaux publiés dans ce sens, l'ouvrage d'un éminent penseur, M. Magy, intitulé : *La science et la nature*, essai de philosophie première, in-8° 1868, Hachette, et les écrits de M. Durand (de Gros).

(1) Le *Journal officiel*, le *Journal des Débats*, la *Revue politique et littéraire*, etc.

ces inconvénients attachés à l'existence même des académies, nier l'utilité de celles-ci ? Non assurément.

Les Académies ont joué jusqu'ici, jouent encore et joueront longtemps, il faut l'espérer, un rôle important dans l'économie des travaux scientifiques. Elles y ont une fonction définie, qu'on ne supprimerait pas sans inconvénient. Elles sont le lien constant qui rattache le présent au passé. Elles sont l'expression permanente de ce que j'ai appelé ailleurs la solidarité de la tradition et du progrès.

Plus les tendances rénovatrices prennent de force dans la société, plus l'individualisme y prédomine, plus est rapide le flot qui la pousse vers un nouvel avenir, plus la témérité indisciplinée et le dérèglement impatient s'emparent des esprits, plus aussi, plus que jamais, deviennent nécessaires l'active intervention, la salutaire influence des Académies. C'est à elles d'avertir les savants, les philosophes, les écrivains, les artistes, que le principe de continuité gouverne le monde et que toutes les entreprises révolutionnaires sont frappées d'avance de stérilité. C'est à elles de maintenir, de sauvegarder, en tout ordre de choses, par le seul ascendant moral, les dogmes, les méthodes, les doctrines, les préceptes, les sentiments dont une expérience séculaire, aidée d'une raison consommée, a démontré l'excellence incessamment mais lentement perfectible. En un mot, elles exercent une fonction modératrice et régulatrice dans l'ordre des travaux de la pensée et des créations de l'art. Elles représentent dans la république de l'esprit l'élément conservateur.

Et, de fait, rien ne rapproche plus du passé et ne le fait plus aimer, — et l'on peut dire que c'est la meilleure préparation pour marcher vers l'avenir, — rien ne fournit une aussi éloquente démonstration de la force de ce passé qui est tout nôtre, — puisque sans lui nous n'existerions pas, — rien n'est mieux approprié à nous en donner une complète intelligence, que la lecture des *Mémoires* des Académies. Voilà dans les temps modernes, les vraies archives pour l'histoire des sciences. On y trouve presque tout ce qui a été exécuté de bon et d'utile par les meilleurs esprits. Les œuvres chimériques et les productions extravagantes n'y brillent que par leur absence. Les Académies célèbres n'ont accueilli et encouragé que ce qui portait le cachet d'une science discrète et solide, d'un goût pur ou d'un art studieux.

En disant que les Académies représentent l'élément conservateur, nous n'entendons pas les destituer du droit et des moyens de concourir à l'avancement des sciences. Bien au contraire. Mais nous estimons qu'elles y coopèrent tout d'abord et peut-être de la manière la plus efficace, par cela seul qu'en maintenant haut et ferme le flambeau de la tradition, elles éclairent tous ceux qui s'avancent dans les voies difficiles de l'investigation. Il ne leur est pas interdit d'y participer avec plus d'activité, et elles montrent en général, dans cet ordre de préoccupations, un juste sentiment des bonnes directions de la science. Les prix qu'elle décernent, les marques diverses de bienveillance et d'estime qu'elles accordent aux travailleurs sont d'incontestables moyens d'accroître le nombre et le zèle de ceux-ci. Les questions qu'elles mettent au concours répondent généralement à des *desiderata* dont l'étude paraît opportune. Mais elles se feraient illusion si elles prétendaient exercer une impulsion directrice sur le mouvement des sciences et tracer les routes de l'avenir. Un tel pouvoir leur manque absolument et cela pour des raisons aussi simples que décisives et nécessaires.

Nous n'en développerons qu'une, la principale. C'est que la science ne fait de progrès considérables que par le moyen d'une espèce d'hommes particulière, celle des génies originaux, lesquels sont complétement inaccessibles à l'influence académique, comme d'ailleurs à toute autre influence, et agissent librement, spontanément, de prime-saut, dans la complète et souveraine indépendance de l'esprit qui les nourrit, les vivifie, les illumine et les embrase. Car ils sont tout esprit. Ce sont ces hommes là qui, de très-bonne heure entrant en possession plénière de la vérité et devenant, comme je l'ai dit autrefois à propos de Leibniz, les confidents de l'absolu, créent les méthodes, constituent les doctrines, formulent les lois, aperçoivent les idées fondamentales et contribuent ainsi plus que des milliers de travailleurs infatigables, mais ordinaires, à l'avancement des sciences. Ce sont ces hommes-là qui entreprennent des routes sur les terrains vierges et avec des moyens dont eux seuls ont le secret. Or les académies ne peuvent ni provoquer l'éclosion ni diriger la culture de ces produits précieux de l'esprit. Elles ne peuvent que les discerner pour les protéger, les encourager et les recueillir. Souhaitons qu'elles soient de plus en plus jalouses de cette noble prérogative de transmettre aux générations les lampes brillantes de la vie (*vitai lampada*), et de reconnaître, parmi les jeunes gens, ceux dont la tête sera ceinte un jour des lauriers de la gloire !

FERNAND PAPILLON.

UN AMOUR ALLEMAND

ROMAN

Ce roman était connu en Allemagne quand, en 1866, en parut une seconde édition, augmentée d'une préface par l'éminent philologue d'Oxford, M. Max Müller. Cette préface révélait le nom de l'auteur. Le succès du roman s'en est accru aussitôt, et une nouvelle édition a paru encore il y a deux ans.

Ce roman est une charmante rêverie. La traduction, très-remarquable, va paraître en un volume. Nous en publions la première partie. Nos lecteurs y retrouveront cette sentimentalité d'imagination des Allemands, qui fait un contraste si surprenant pour nous avec l'âpreté de leur caractère.

UN AMOUR ALLEMAND

PREMIER SOUVENIR.

L'enfance a ses secrets et ses prodiges, — mais qui peut les dire, les expliquer ? Nous avons tous traversé cette forêt merveilleuse et paisible : nous avons tous un jour ouvert les yeux dans un heureux étourdissement : la belle réalité de la vie inondait alors notre âme; nous ne savions pas où nous étions, qui nous étions, — le monde entier était à nous et nous appartenions au monde entier. C'était une vie éternelle, — sans

commencement et sans fin, sans interruption, sans douleur. Notre cœur était pur comme un ciel de printemps, frais comme le parfum de la violette, calme et sain comme une matinée de dimanche.

Qui donc a troublé cette paix divine de l'enfant ? Comment cet être innocent, inconscient, peut-il jamais finir ? Qui nous ravit le bonheur d'être seul à la fois et d'être à tous, pour nous laisser ainsi sans guide, sans ami, dans l'obscurité de la vie ?

Ne dites pas, d'un ton sévère, que c'est le péché ! Un enfant peut-il déjà pécher ? Dites plutôt que nous ne le savons pas; il faut le reconnaître.

Est-ce le péché qui fait du bouton une fleur, de la fleur un fruit, et du fruit de la poussière ?

Est-ce le péché qui métamorphose la chenille en chrysalide, la chrysalide en papillon et le papillon en poussière ?

Est-ce le péché qui change l'enfant en homme, l'homme en vieillard et le vieillard en poussière ? — Et qu'est-ce que la poussière ?

Dites plutôt que nous ne le savons pas; il faut nous rendre.

Il est doux cependant de revenir par la pensée au printemps de la vie, de remonter dans le passé, — de *se souvenir*. Même dans l'été brûlant, dans le triste automne, dans l'hiver glacé de la vie, un jour de printemps brille çà et là, et le cœur se dit : « je me sens comme au printemps ! » C'est l'émotion que j'éprouve aujourd'hui : dans une forêt toute pleine de senteurs, couché sur la mousse, je repose mes membres fatigués, je regarde à travers le sombre feuillage l'azur infini du ciel, et je cherche à ressaisir les premières impressions de mon enfance.

D'abord tout paraît oublié; — la mémoire est comme une vieille bible de famille : les premières pages sont effacées, usées, maculées; plus loin, vers le chapitre dans lequel Adam et Ève sont chassés du paradis terrestre, elles sont déjà plus propres et plus lisibles. Si du moins nous pouvions retrouver le frontispice, avec le lieu et la date de l'impression ! Mais il est perdu et nous n'avons pour le remplacer qu'un acte en bonne forme, — notre acte de baptême ; — nous y lisons la date de notre naissance, le nom de nos parents, ceux de notre parrain et de notre marraine, ce qu'il faut enfin pour croire que nous ne sommes cependant pas des éditions *sine loco et anno*.

Mais le commencement ? — N'y aurait-il donc pas de commencement, car c'est vers le commencement que cesse toute pensée et que tout souvenir s'arrête ! Et si nous rêvons ainsi de l'enfance et de l'enfance à l'infini, le maudit commencement semble reculer toujours, et la pensée le poursuit sans pouvoir jamais l'atteindre, — comme l'enfant qui veut voir l'endroit où le bleu du ciel touche la terre : il court, il court, et le ciel court toujours devant lui, et toujours il touche la terre à l'horizon, — l'enfant se fatigue sans arriver jamais.

Mais que savons-nous donc, même quand nous parvenons à nous rappeler la première apparition de notre conscience ? Le souvenir ressemble alors à un caniche, qui, sortant de l'eau et les yeux encore noyés, se secoue d'un air si drôle.

Je crois me rappeler cependant le jour où je regardai les étoiles pour la première fois. Je les avais vues peut-être plusieurs fois auparavant ; mais un soir, quoique je fusse couché dans les bras de ma mère, il me sembla qu'il faisait froid ; j'étais inquiet, je tremblais, j'avais peur, enfin il se passait en moi quelque chose qui rendait ma petite personne plus réfléchie que de coutume. Ma mère alors me montra les étoiles qui brillaient au ciel; je les regardai avec étonnement, l'idée me vint que ces jolies étoiles étaient l'ouvrage de ma mère ; je me sentis alors réchauffé et sans doute je m'endormis.

Je me souviens encore d'une autre impression : j'étais couché sur l'herbe, et, autour de moi, tout s'agitait, dansait et bourdonnait ; il vint un essaim de petits êtres ailés qui se posèrent, en me disant bonjour, sur mon front, sur mes yeux ; mais les yeux me firent mal et j'appelai ma mère : « Pauvre enfant, dit-elle, en me prenant dans ses bras, comme » les abeilles l'ont piqué ! » Je ne pouvais plus ouvrir les yeux, ni voir le bleu du ciel; mais ma mère avait à la main un bouquet de violettes fraîches, et je sentis comme un parfum bleu foncé, d'une délicieuse fraîcheur. — Encore aujourd'hui, quand je trouve les premières violettes, il me semble que je dois fermer les yeux pour revoir le ciel bleu foncé de ces premiers jours.

Plus tard, je me le rappelle encore, un monde nouveau m'apparut, plus beau que le ciel étoilé, plus doux que le parfum des violettes. C'était le matin, le jour de Pâques ; ma mère m'avait éveillé de bonne heure. Devant la fenêtre se dressait notre vieille église; elle n'était pas belle, mais elle avait un toit élevé, une haute tour surmontée d'une croix dorée, et elle semblait beaucoup plus vieille, elle était plus noire que les autres maisons. Une fois, j'avais voulu savoir qui l'habitait, et j'avais regardé à travers la grille de fer ; mais l'intérieur était vide, froid et lugubre ; pas une seule âme dans toute la maison ! Depuis, je n'avais jamais passé devant la porte sans frissonner. Le jour de Pâques, il avait plu le matin, le soleil s'était ensuite levé dans toute sa splendeur, et la vieille église, avec son toit d'ardoises grisâtres et ses hautes fenêtres, la tour et la croix d'or brillaient d'un éclat tout merveilleux. Bientôt la lumière, qui passait à travers les hautes fenêtres, parut s'animer et se mouvoir, mais elle était trop vive pour qu'il me fût possible de la regarder plus longtemps; je fermai les yeux, sans cesser de la voir et il me sembla que tout n'était au dedans de moi que lumière, parfums et chants joyeux.

Ce fut comme si une nouvelle vie commençait pour moi : j'étais devenu un autre homme. J'interrogeai ma mère : « C'est le chant de Pâques, me dit-elle ; on chante à l'église. » Quelle joyeuse, qu'elle pieuse hymne c'était ! j'en étais ému jusqu'au fond du cœur. Jamais je n'ai pu la retrouver. C'était sans doute un de ces vieux cantiques, qui attendrirent si souvent l'âme rigide de notre vénérable Luther. Je ne l'ai jamais entendu depuis ; mais, maintenant encore, si j'entends un adagio de Beethoven, un psaume de Marcello, ou un chœur de Handel, ou même une simple chanson dans les hautes montagnes de l'Écosse ou du Tyrol, il me semble que les fenêtres de l'église brillent encore devant moi, j'entends les murmures de l'orgue, et un monde nouveau m'apparaît, plus beau que le ciel étoilé, plus doux que le parfum des violettes.

Voilà ce que j'ai pu retenir de ma première enfance : parmi ces souvenirs se présente la figure chérie de ma mère, le regard doux et sérieux de mon père, et aussi, dans ce lointain, je revois des jardins, des berceaux de pampres, un tapis de gazon verdoyant, un vieux livre d'images vénérables : c'est là tout ce que je puis encore reconnaître sur les premiers feuillets pâlis de ma mémoire.

Mais depuis tout devient plus clair et plus distinct. Des noms et des figures nouvelles apparaissent : ce n'est plus seulement mon père ou ma mère, mais ce sont des frères, des sœurs, des amis, des maîtres et une foule d'*étrangers !* Ah ! oui, des *étrangers,* — il y en a beaucoup d'inscrits dans le livre des souvenirs !

DEUXIÈME SOUVENIR

Non loin de notre maison et en face de la vieille église à croix d'or, il y avait un grand édifice, encore plus grand que l'église et flanqué de nombreuses tours. Ces tours étaient vieilles et noircies par le temps, mais elles n'étaient pas surmontées d'une croix : elles étaient couronnées de créneaux, et sur la plus haute d'entre elles, un drapeau bleu et blanc flottait, juste au-dessus de la grande porte. On arrivait à cette porte par un escalier, devant lequel deux soldats à cheval montaient la garde. Cette maison avait beaucoup de fenêtres, où l'on voyait des rideaux de soie rouge avec des franges d'or. Dans la cour, de vieux tilleuls plantés en cercle ombrageaient pendant l'été la muraille grise de leur vert feuillage et laissaient tomber sur le gazon leurs fleurs blanches et parfumées. J'avais souvent regardé de ce côté, et le soir, lorsque les tilleuls exhalaient leur parfum, lorsque les fenêtres étaient éclairées, je voyais beaucoup de figures aller et venir comme des ombres ; la musique se faisait entendre et au bas du perron s'arrêtaient des voitures d'où descendaient, pour monter au château, des hommes et des femmes. Ils me paraissaient tous beaux et pleins de bonté ; les hommes avaient des étoiles sur la poitrine, et les femmes des fleurs fraîches dans les cheveux. Je m'étais demandé plusieurs fois pourquoi je n'allais pas avec eux.

Un jour enfin mon père me prit par la main et me dit : « Viens, nous allons au château. Tu seras bien sage ; si la princesse te parle, tu lui baiseras la main. » J'avais six ans : j'éprouvai tout le plaisir que peut éprouver un enfant de cet âge. J'avais déjà fait bien des réflexions sur les ombres que j'avais aperçues le soir à la clarté des fenêtres ; j'avais entendu parler à la maison du prince et de la princesse, on m'en avait toujours dit beaucoup de bien ; je savais qu'ils étaient généreux, qu'ils portaient aux pauvres et aux malades des secours et des consolations, enfin qu'ils avaient été choisis, par la grâce de Dieu, pour protéger les bons et punir les méchants. Aussi je me représentais très bien, à ma manière, tout ce qui se passait au château ; et le prince, la princesse étaient déjà pour moi de vieilles connaissances, tout aussi familières que mon casse-noisette ou mes soldats de plomb.

Le cœur me battait cependant, lorsque je montai au perron avec mon père ; il me répétait encore ses recommandations, il me rappelait encore qu'il fallait dire Altesse, en s'adressant à la princesse, au prince, lorsque la porte s'ouvrit à deux battants. Je vis devant moi une femme de haute taille, au regard pénétrant ; il me sembla qu'elle s'approchait de moi et me tendait la main, il me sembla aussi que je connaissais déjà ces traits, que j'avais déjà vu ce sourire ; il me fut alors impossible de me contenir davantage, et tandis que mon père s'arrêtait sur le seuil et s'inclinait en faisant un profond salut, je me jetai dans les bras de la grande dame et je l'embrassai, comme j'aurais embrassé ma mère. Elle se mit à rire et me caressa doucement les cheveux ; mais mon père me prit vivement par la main et me tira brusquement en arrière, en me disant que j'étais un sot et qu'il ne me ramènerait jamais plus. La rougeur me monta au front ; je trouvais que mon père m'infligeait un affront immérité. Je pensai que la princesse me défendrait ; je la regardai, mais son visage avait repris son expression ordinaire de douce sévérité. Je me tournai vers les invités qui étaient réunis dans le salon ; je croyais qu'ils prendraient mon parti : ils riaient. Les larmes, cette fois, me vinrent aux yeux ; je franchis de nouveau le seuil, je descendis l'escalier, je me sauvai à travers la cour du château et je courus jusqu'à la maison, où je me jetai en pleurant, en sanglotant, dans les bras de ma mère : « Qu'est-il donc arrivé ? me dit-elle ; pourquoi pleures-tu ? » — « Ah ! ma mère, la princesse m'a paru si bonne, elle était si belle, elle te ressemblait si bien, que je n'ai pu m'empêcher, en arrivant chez elle, de me jeter dans ses bras et de l'embrasser. » — « Tu as eu tort, me dit ma mère ; tu n'aurais pas dû l'embrasser. Ce sont des étrangers, mon enfant, et de grands seigneurs. » — « Des étrangers ! M'est-il donc défendu d'aimer ceux qui me regardent avec bonté ? » — « Tu peux les aimer, mon fils, mais tu ne dois pas le leur montrer. » — « C'est donc mal d'aimer, puisqu'il ne faut pas le montrer. » — « Non, sans doute, mais tu dois faire maintenant tout ce que ton père te dit de faire, et, quand tu seras plus grand, mon enfant, tu comprendras pourquoi il est défendu d'embrasser toutes les femmes qui te regardent avec bonté. »

Ce fut une triste journée. Mon père rentra ; il soutint que j'étais un enfant mal élevé. Le soir, ma mère vint me coucher : je fis ma prière, mais il me fut impossible de m'endormir. Je me demandais, avec mille réflexions, quels sont ces étrangers qu'il est défendu d'aimer.....

Pauvre cœur humain ! Tes feuilles sont ainsi froissées dès le printemps, et les plumes de tes ailes sont arrachées ! A l'aurore de la vie, quand s'ouvre le calice de l'âme, tout, au dedans, respire l'amour. Nous apprenons à nous tenir droits, à marcher, à parler, à lire ; mais personne ne nous apprend à aimer. L'amour nous est naturel, nous appartient, comme la vie ; on dit avec raison qu'il est le fond même de notre être. Comme les corps célestes s'attirent les uns les autres et sont retenus ensemble, dans leur course, par la loi éternelle de l'attraction, les âmes célestes s'inclinent les unes vers les autres, s'attirent et sont retenues ensemble par la loi éternelle de l'amour. Une fleur ne peut pas vivre sans la lumière du soleil, ni un homme sans amour. Le cœur de l'enfant ne se briserait-il pas de douleur, lorsque le premier frisson glacé l'atteint dans ce monde rempli d'étrangers, si, de l'œil de sa mère, de l'œil de son père, ne brillait pour lui, comme un doux reflet de la lumière divine, de l'amour divin, un rayon d'amour ? Le sentiment qui s'éveille alors au cœur de l'enfant, c'est l'amour le plus pur et le plus profond, c'est l'amour qui embrase le monde entier, qui brille dans les regards des hommes, qui éclate dans le son de leur voix. C'est l'amour antique, incommensurable, un abîme sans fond, une source d'une inépuisable fécondité. Celui qui l'a éprouvé sait aussi qu'il n'y a pas de degrés dans l'amour, pas de plus, pas de moins : celui qui aime, aime de tout son cœur, de toute son âme, de toutes ses forces, de toute la puissance de son être. Mais, hélas ! combien il reste peu de cet amour, avant que nous ayons fait, dans la vie, seulement la moitié du chemin. L'enfant apprend bientôt qu'il y a des étrangers : il cesse alors

d'être un enfant ; la source de l'amour commence à baisser, les années achèveront de l'épuiser. Nos yeux n'ont plus leur premier éclat : nous passons, sérieux et tristes, les uns près des autres, dans des rues bruyantes. Nous saluons à peine, car nous savons combien il est pénible de voir nos saluts laissés sans réponse, et plus pénible encore de nous séparer de ceux que nous avons une fois salués et dont la main a serré la nôtre. Les ailes de notre âme, une à une, perdent presque toutes leurs plumes : les feuilles se fanent, se flétrissent presque toutes, et, dans l'abîme inépuisable de l'amour, il ne reste que quelques gouttes, pour nous rafraîchir à peine, pour nous empêcher de mourir. Ces quelques gouttes, nous les appelons encore l'amour, mais ce n'est plus l'amour pur, l'amour plein et joyeux de l'enfant. C'est un amour de douleur et d'angoisse, un feu dévorant, une passion terrible, un amour qui se consume lui-même, comme les gouttes de pluie sur un sable brûlant, un amour qui désire et non un amour qui s'abandonne, un amour qui demande : veux-tu être à moi ? et non un amour qui dit : je dois être à toi. C'est un amour égoïste, désespéré. Et voilà cependant l'amour que chantent les poëtes, auquel croient les jeunes hommes et les jeunes filles, un feu qui monte et tombe, qui ne réchauffe pas, qui ne laisse que de la fumée et des cendres. Nous tous, nous avons cru un jour que ces lueurs étaient des rayons du soleil éternel; mais plus vif en est l'éclat, plus sombre est la nuit qui succède.

Et alors, quand tout s'obscurcit autour de nous, quand nous nous trouvons seuls, quand tous les hommes, à droite et à gauche, poursuivent leur chemin sans nous connaître, il arrive qu'un sentiment oublié se réveille dans notre cœur : il nous semble que nous ne l'avions jamais éprouvé, nous ne pouvons le définir : ce n'est en effet ni l'amour ni l'amitié. Ne me reconnais-tu pas ? dirait-on volontiers à chacun de ceux qui passent, froids et indifférents, près de nous. On sent alors combien l'homme est plus proche de l'homme, que le frère de son frère, le père de son fils, l'ami de son ami, et alors notre conscience nous murmure, comme une ancienne et sainte légende, que les étrangers sont notre prochain. Pourquoi donc marchons-nous en silence à côté d'eux ? — Nous ne le savons pas, il faut le reconnaître. Quand deux trains de chemin de fer se croisent, vous entrevoyez un œil ami qui veut vous saluer : essayez de tendre la main, de prendre celle de cet ami qui est emporté comme par un tourbillon devant vous, essayez-le et vous comprendrez peut-être pourquoi l'homme, ici-bas, passe silencieusement devant l'homme. Un ancien sage a dit : « J'ai vu voguer sur la mer les débris d'un bateau naufragé : quelques-uns seulement s'étaient rencontrés, et, pendant quelque temps, ils flottèrent ensemble. Un coup de vent survint, qui les dispersa au levant et au couchant : ils ne se réunirent jamais ! Il en est ainsi de l'homme ; mais personne n'a vu le grand naufrage. »

TROISIÈME SOUVENIR

Les nuages n'obscurcissent pas longtemps le ciel de l'enfance : ils se résolvent bientôt en une chaude pluie de larmes. Je retournai, quelques jours après, au château : cette fois je baisai, comme il le fallait, la main que la princesse me tendit ; elle appela ensuite ses enfants, les jeunes princesses, les jeunes princes, et les jeux commencèrent entre nous, comme si nous avions été de vieilles connaissances. C'était un heureux temps que celui où, après la classe, car je fréquentais déjà l'école, j'allais jouer au château. Tout ce que des enfants peuvent souhaiter, nous l'avions : des jouets que ma mère m'avait fait voir aux vitrines des marchands, mais qui coûtaient si cher, disait-elle, que leur prix aurait fait vivre, pendant une semaine, de pauvres gens, je les trouvais au château, et la princesse me permettait, quand je le lui demandais, de les emporter à la maison, de les montrer à ma mère et même de les garder : de beaux livres d'images, que j'avais entrevus chez le libraire, mais qui n'étaient alors, comme disait mon père, que pour les enfants bien sages, je les regardais au château tout à mon aise et je les feuilletais pendant des heures entières. Tout ce qui appartenait aux jeunes princes m'appartenait aussi, je le croyais du moins : je prenais, en effet, tout ce que je voulais, quelquefois même je donnais un de nos jouets à de pauvres enfants. J'étais enfin un petit communiste dans toute la force du terme. Un jour, je me le rappelle, la princesse nous avait prêté, pour nous amuser, un serpent d'or qui s'enroulait autour de son bras comme un serpent vivant. En revenant à la maison, j'avais au bras ce serpent et je voulais m'en servir pour faire peur à ma mère. Je rencontrai en chemin une pauvre femme, qui vit mon serpent d'or et me dit de le lui montrer. Elle ajouta qu'elle pourrait, si ce bracelet lui appartenait, le vendre assez cher pour racheter son mari de la prison. Sans réfléchir davantage, je laissai le serpent d'or à cette femme et je me sauvai en courant. Grand tumulte, le lendemain : la pauvre femme fut demandée au château, elle pleurait ; on disait qu'elle m'avait volé ce bracelet. Indigné d'une pareille accusation, je vins déclarer avec chaleur que j'avais donné moi-même le serpent d'or et que je ne voulais plus le reprendre. Ce qui advint, je ne sais ; mais à partir de ce jour, je me le rappelle, je dus montrer à la princesse tout ce que j'emportais à la maison.

Il se passa longtemps encore avant que mes idées sur *le mien* et *le tien* fussent bien claires. Je me souviens de la dernière confusion de ce genre qui ait fait rire mes camarades. Ma mère m'avait donné de l'argent pour acheter des pommes ; elle m'avait donné une pièce de deux sous et les pommes ne coûtaient qu'un sou. Lorsque la marchande eut pris les deux sous, elle me dit tristement, il me le sembla du moins, qu'elle n'avait encore rien vendu de toute la journée et qu'elle n'avait pas un sou pour me rendre : elle me proposait d'acheter des pommes pour deux sous. Je me rappelai tout à coup que j'avais encore un sou dans ma poche, et, tout heureux d'avoir résolu ce difficile problème, je le donnai à cette femme en lui disant : « Maintenant vous pouvez me rendre un sou ! » Mais elle me comprit si peu, qu'elle me rendit la pièce de deux sous et garda le sou que je venais de lui donner.

Vers cette époque, où j'allais presque tous les jours au château pour jouer avec les jeunes princes et apprendre le français avec eux, une figure nouvelle se présente et prend place dans mes souvenirs : la fille du prince, la comtesse Maria. Sa mère était morte peu après lui avoir donné le jour, et son père s'était remarié. Quand l'ai-je vue pour la première fois ? Je ne saurais le dire. Son image sort lentement des ténèbres de ma mémoire : c'est d'abord une ombre légère, ses formes deviennent de plus en plus distinctes, elle semble se rapprocher peu à peu, et elle m'apparaît enfin dans toute sa clarté,

comme la lune, dans une nuit orageuse, se dégage tout à coup à l'horizon des nuages qui la cachaient. Elle était toujours malade et souffrante : elle ne parlait presque jamais. Je l'ai toujours vue couchée sur un lit de repos. Deux domestiques l'apportaient ainsi dans notre chambre, et ils l'emportaient quand elle se sentait fatiguée. Elle était étendue dans une ample robe blanche, les mains jointes : elle avait des traits si doux et si beaux, des yeux si profonds et si pénétrants, que souvent, en la regardant, je me perdais en mille réflexions : elle aussi était-elle donc du nombre des *étrangers?* Il lui arrivait quelquefois de poser sa main sur ma tête; je sentais alors comme un frisson, et je ne pouvais plus ni m'éloigner, ni parler, ni détacher mes regards de ses yeux si profonds et si pénétrants. Elle ne nous disait que quelques mots, mais elle suivait nos jeux du regard, et, quand nous faisions trop de bruit, sans se plaindre, elle mettait les mains sur son front et elle fermait les yeux comme si elle se fût endormie. — Elle nous dit un jour qu'elle allait mieux; elle s'était assise sur son lit, son visage semblait illuminé d'une lumière céleste : elle nous fit asseoir autour d'elle, et se mit à nous raconter mille histoires merveilleuses. — Je ne savais pas son âge : sa faiblesse lui donnait l'air d'un enfant; elle était cependant trop sérieuse et trop grave pour être encore un enfant. Si l'on parlait d'elle, instinctivement on parlait bas, on l'appelait un ange, et jamais je n'avais entendu parler d'elle qu'avec des expressions de bonté et de tendresse. Souvent, en la voyant si faible et presque toujours silencieuse, je me disais que de sa vie elle ne pourrait marcher, qu'il n'y aurait jamais pour elle ni travail, ni joie, et qu'on la porterait ainsi sur son lit jusqu'au jour où on la conduirait au lieu de son repos éternel. Je me demandais pourquoi elle était venue sur cette terre, alors qu'elle aurait pu rester si doucement au milieu des anges : ils l'auraient portée mollement sur leurs ailes, comme je l'avais vu tant de fois sur des images de saintes. Il me semblait aussi que j'aurais dû partager ses souffrances, sinon pour les diminuer, pour souffrir avec elle. Je ne pouvais cependant pas lui exprimer toutes ces idées, car je n'en avais pas conscience, à proprement parler, moi-même, j'en avais seulement un sentiment confus; je ne songeais pas non plus à me jeter dans ses bras : qui l'aurait pu sans la faire souffrir? Mais je me sentais obligé de prier avec ardeur pour obtenir de Dieu l'allégement de ses souffrances.

Par une douce journée de printemps, elle se fit apporter dans notre chambre. Elle était bien pâle, mais ses yeux étaient plus profonds et plus brillants que jamais. Elle était étendue sur son lit et elle nous appela près d'elle : « C'est aujourd'hui l'anniversaire de ma naissance, dit-elle, et ce matin j'ai reçu la confirmation. Il est possible, poursuivit-elle, en s'adressant à son père, que Dieu m'appelle bientôt à lui. Je serais bien heureuse, cependant, de rester auprès de vous longtemps encore; mais si je viens à vous quitter, je souhaite de n'être pas entièrement oubliée de vous; et pour me rappeler à votre souvenir, j'ai apporté à chacun de vous une bague. Vous la porterez d'abord à l'index, vous la déplacerez à mesure que vous grandirez, jusqu'à ce qu'elle ne puisse plus aller qu'à votre petit doigt; mais c'est là que je vous prie de la porter toute votre vie, en mémoire de moi. » Elle avait au doigt cinq bagues, elle les ôta l'une après l'autre, quand elle eut fini de parler. Elle avait alors l'air si triste, et cependant si aimable, que je fermai les yeux pour ne pas pleurer. Elle donna la première bague à son frère aîné et l'embrassa, la seconde et la troisième aux deux princesses, la quatrième au plus jeune prince, et, en leur donnant ce souvenir, elle les embrassait. J'étais tout près d'elle, les regards arrêtés sur sa main blanche, et je vis qu'il lui restait encore une bague; mais elle parut fatiguée et se laissa retomber sur son lit. Mon œil rencontra alors le sien, et, comme l'œil d'un enfant parle bien haut, elle comprit tout ce qui se passait en moi. Je ne prétendais pas à la cinquième bague, mais je sentais que j'étais pour elle un étranger; que je ne lui appartenais pas, qu'elle ne m'aimait pas autant qu'elle aimait ses frères et ses sœurs. J'éprouvais dans la poitrine une vive douleur, comme si un vaisseau s'était déchiré, et je ne savais plus comment cacher ma souffrance. Elle se souleva de nouveau, mit la main sur mon front et me regarda de manière à me faire clairement comprendre qu'elle lisait mes plus secrètes pensées. Elle prit lentement la dernière bague et me la donna en disant : Je voulais garder celle-ci, et, si je dois vous quitter un jour, l'emporter avec moi, mais il vaut mieux que tu la portes et que tu te souviennes de moi, quand je ne serai plus auprès de vous. Lis les mots qui sont gravés sur cette bague : « A la volonté de Dieu. Ton cœur est encore indompté, mais il est tendre. Puisse le monde le dompter sans l'endurcir! » Elle m'embrassa alors comme un frère.

Ce qui se passa en moi, je l'ignore. J'avais déjà grandi, et la douce beauté de cet ange souffrant n'était pas restée sans charmes pour moi. Je l'aimais autant qu'un enfant peut aimer, et les enfants aiment avec une ardeur, une sincérité, un désintéressement que bien peu conservent dans l'adolescence et dans l'âge mûr. Mais j'avais toujours cru qu'elle était de ces étrangers auxquels on ne doit pas dire qu'on les aime. Les paroles sérieuses qu'elle m'adressait, je les entendis à peine; je sentis seulement que son âme était aussi proche de la mienne qu'une âme humaine peut l'être d'une autre âme. Toute douleur s'était évanouie; je n'étais plus seul, je n'étais plus un étranger, qu'on exclut des faveurs, j'étais bien chez elle, avec elle, en elle. L'idée me vint alors qu'elle avait fait un sacrifice en me donnant cette bague, qu'elle aurait mieux aimé la garder jusqu'au tombeau. Cette pensée l'emporta sur toute autre, et je lui dis d'une voix tremblante : « Si tu veux me donner cette bague, garde la : tout ce qui est à toi est aussi à moi. » Elle me regarda longtemps d'un air étonné et réfléchi. Enfin elle reprit la bague, la remit à son doigt et m'embrassa au front, encore une fois, en me disant tout bas : « Tu ne sais pas ce que tu dis; apprends à te connaître et tu seras heureux, tu feras beaucoup d'heureux! »

QUATRIÈME SOUVENIR

Dans la vie de tous les hommes, il est des années pendant lesquelles on avance dans la vie, comme dans une allée de peupliers solitaire et poudreuse, sans savoir où l'on est, et dont il ne reste dans la mémoire que le souvenir triste d'avoir avancé, d'avoir vieilli. Tant que le fleuve de la vie coule paisiblement, c'est toujours le même fleuve : seul, l'aspect des campagnes change sur les deux rives. Mais bientôt surviennent comme les rapides de la vie. Ces rapides font seuls impression sur la mémoire, et, même quand nous les avons franchis depuis longtemps, quand nous nous sommes rapprochés de plus en plus de cette mer tranquille que l'on appelle l'Éternité, il nous semble encore entendre leur gron-

dement lointain : la force qui nous reste et nous pousse en avant, paraît venir de ces rapides.

Mes années de collége s'étaient écoulées, et, après elles, les insouciantes années de la vie universitaire ; mille beaux rêves de jeunesse s'étaient aussi évanouis ; une seule chose m'était restée : la foi en Dieu et aux hommes. La vie réelle m'apparaissait tout autre que je ne l'avais imaginée dans mon jeune cerveau, mais aussi tout avait pris pour moi un sens plus élevé ; les mystères, les douleurs de cette vie n'avaient servi qu'à me prouver la constante intervention de Dieu dans ce voyage terrestre. Rien ne nous arrive que Dieu ne le veuille, telle était la brève philosophie que je m'étais faite. Aux vacances, je revins dans ma petite ville natale. Quelle joie de se revoir ! Personne ne l'a encore expliqué, mais se revoir, se retrouver, se souvenir, c'est le secret de presque toutes les joies, de tous les bonheurs ! Ce que l'on voit, ce que l'on entend, ce que l'on goûte, pour la première fois, peut être beau, peut être grand ou agréable ; mais cette nouveauté nous surprend, l'impression première est trop vive, nous n'en jouissons pas avec calme, et l'effort du plaisir est plus sensible que le plaisir même. Mais entendre, pour la seconde fois, un morceau de musique que l'on croyait entièrement oublié, et dont nous saluons, comme une vieille connaissance, chaque note au passage, ou se trouver, pour la seconde fois, devant la madone de Saint-Sixte, à Dresde, et sentir se réveiller en soi tous les sentiments que le regard infini du divin enfant avait déjà fait naître, ou même respirer de nouveau le parfum d'une fleur autrefois aimée, s'asseoir à un repas auquel, depuis le temps de l'école, on n'avait plus songé, c'est une source de joie si profonde, que l'on ne sait en vérité si l'on jouit le plus de l'impression présente ou du souvenir. C'est ainsi, quand nous revenons au pays natal, que notre âme se laisse porter, sans en avoir conscience, sur un océan de souvenirs, dont les flots doucement agités la poussent, comme dans un rêve, vers des rives depuis longtemps disparues. La cloche sonne... mais nous sommes trop grands pour aller encore à l'école ; nous revenons alors de notre première frayeur et nous jouissons du plaisir d'avoir dépassé ces dures années de travail. Un chien traverse la rue : c'est le chien qui nous faisait si peur et nous forçait autrefois à de si longs détours. Ici, assise, à la même place, c'est la vieille marchande dont les pommes nous avaient si souvent attirés ; il me semble encore aujourd'hui que ces pommes, malgré la poussière qui les couvre, doivent être meilleures que toutes les pommes du monde. Là on a renversé une maison, une autre s'est élevée à sa place : — c'était la maison où demeurait notre vieux maître de musique : il est mort depuis. Quel plaisir, dans les belles soirées d'été, de venir, sous ses fenêtres, écouter les accords par lesquels ce digne homme, sa journée finie, se faisait oublier à lui-même les soucis de la vie !

Et ce petit berceau de verdure ! il me paraissait bien plus grand autrefois ; c'est là qu'en rentrant un soir assez tard à la maison, je rencontrai la belle fille de notre voisin. Je n'aurais jamais osé la regarder, ni l'aborder ; mais nous autres, garcons, nous parlions souvent d'elle à l'école et nous l'appelions « la belle fille ». Si je la voyais venir dans la rue, j'en étais si heureux que je ne pensais même pas à m'approcher d'elle. — Oui, c'est ici, dans ce petit berceau de verdure qui donne sur le cimetière, qu'un soir je la rencontrai : elle me prit par le bras, nous ne nous étions cependant jamais parlé, et elle me demanda de m'accompagner à la maison. Je crois que je ne prononçai pas une parole, elle ne dit peut-être rien non plus, mais j'éprouvai tant de plaisir, que, même aujourd'hui, après tant d'années, quand je me rappelle ce souvenir, je voudrais pouvoir revenir en arrière et goûter encore une fois le plaisir de rentrer silencieusement à la maison « avec la belle fille ».

Ainsi reviennent les souvenirs l'un après l'autre, jusqu'au moment où, leurs vagues se heurtant au-dessus de nos têtes, un long soupir s'échappe de notre poitrine et nous avertit que nous avons oublié de respirer durant cette contemplation du passé. Alors toute cette rêverie s'évanouit comme une ombre au chant du coq.

Lorsque je passais devant le vieux château, devant les lilleuls, lorsque je voyais les sentinelles à cheval et le haut perron, que de sentiments se réveillaient dans mon âme et comme tout, aujourd'hui, me paraissait changé ! La princesse était morte, le prince avait abdiqué et s'était retiré en Italie; le prince aîné, avec lequel j'avais grandi, avait pris le gouvernement. Sa suite était formée de jeunes gentilshommes et d'officiers dont il aimait la conversation, dont la société lui avait fait oublier l'ancien compagnon de ses jeux. Comme tous les jeunes gens qui commencent à apprécier les défauts de la nation allemande et de la faiblesse de ses gouvernements, j'avais appris quelques tirades du parti libéral, et ces phrases auraient fait, à la cour, à peu près le même effet que des paroles indecentes dans la maison d'un curé. Aussi, depuis de longues années, je n'avais pas franchi le grand escalier. C'était dans ce château cependant que demeurait un être dont je me disais presque chaque jour le nom, dont le souvenir m'était presque toujours présent. Je m'étais habitué depuis longtemps à cette idée, que je ne la reverrais jamais dans cette vie, elle était même devenue pour moi une de ces figures idéales dont on sait qu'elles n'existent pas, qu'elles ne peuvent pas exister en réalité ; j'en avais fait mon bon ange et comme un autre moi, auquel je m'adressais au lieu de me parler à moi-même. Je n'aurais pu expliquer comment elle avait pris cette place dans mon cœur : je l'avais à peine connue, et, de même que l'œil prête souvent aux nuages une forme magique, mon imagination avait créé cette vision divine, et, des lignes légères et fugitives que m'avait fournies la réalité, elle avait composé une image toute de fantaisie. Mes pensées n'étaient plus qu'un dialogue entre elle et la meilleure partie de moi-même ; je lui rapportais involontairement toutes mes bonnes pensées ; elles me venaient de sa bouche, de la bouche de mon bon ange.

J'étais revenu depuis quelques jours à peine dans la maison paternelle, quand, un matin, je reçus une lettre. Elle était écrite en anglais, elle venait de la comtesse Maria :

« Cher ami,

» J'apprends que vous êtes pour quelque temps auprès de nous. Voilà de longues années que nous ne nous sommes pas vus : si vous agréez mon invitation, je reverrai avec plaisir un ancien ami. Vous me trouverez seule, cette après-midi, dans le châlet suisse.

» Votre dévouée,

» MARIA. »

Je lui répondis aussitôt, en anglais aussi, que je lui ferais une visite dans l'après-midi.

Le châlet suisse formait une aile du château : il donnait sur le jardin et l'on pouvait y aller sans passer par la cour d'honneur. Il était cinq heures quand je traversai le jardin.

Je faisais taire de mon mieux mon émotion et je me préparais à une visite de cérémonie ; je tâchais de rassurer mon bon ange, de lui persuader qu'entre cette comtesse et lui il n'y avait rien de commun. Mais, peines perdues ! j'étais singulièrement troublé, et mon bon ange me refusait tout encouragement. Enfin je m'enhardis, je murmurai tout bas quelques-unes de ces phrases que commande la comédie de la vie, et je frappai à la porte qui était entr'ouverte.

Une dame, que je ne connaissais pas, était seule dans cette pièce ; elle se leva, me dit, en anglais, que la comtesse allait venir, et se retira. Resté seul, j'avais le temps de jeter un coup d'œil autour de moi, de me remettre.

Les murs de cette pièce étaient revêtus de bois de chêne, et, sur un treillis serpentait tout autour de la chambre un lierre épais à larges feuilles. Les tables et les chaises étaient toutes en chêne sculpté, le parquet était aussi composé de lames de chêne. J'éprouvai une impression singulière en retrouvant là beaucoup de choses que je connaissais déjà ; je les avais vues dans la salle du château où l'on nous permettait de jouer ; d'autres, surtout les gravures, me semblèrent nouvelles ; c'étaient les mêmes cependant que j'avais dans ma chambre, à l'Université. Au-dessus du piano étaient suspendus les portraits de Beethoven, de Hændel, de Mendelssohn, précisément ceux que j'avais choisis pour moi. Dans un angle était placée la Vénus de Milo, que j'avais toujours regardée comme la plus belle des statues antiques. Ici, sur la table, étaient des volumes de Dante, de Shakespeare, les sermons de Tauler, la Théologie allemande, les poésies de Ruckert, de Tennyson et de Burns, « *Past and Present* », de Carlyle, autant de livres que j'avais aussi dans ma chambre et que j'avais parcourus tout récemment. Ce singulier hasard me fit songer ; mais je chassai ces rêveries, et j'étais devant le portrait de la princesse défunte, lorsque la porte s'ouvrit : deux porteurs, les mêmes que j'avais vus si souvent quand j'étais enfant, apportaient la comtesse sur son lit de repos.

Quel touchant spectacle ! Elle ne dit rien d'abord, et, jusqu'au moment où les porteurs nous eurent quittés, son visage resta calme comme la surface d'un lac. Ses yeux ensuite se tournèrent vers moi, ses yeux profonds et pénétrants : son visage se colora par degrés et enfin toute sa figure sourit : « Nous sommes d'anciens amis, dit-elle, et je crois que nous n'avons pas changé. Je ne saurais dire *vous* ; si je ne peux pas dire *tu*, nous serons obligés de nous parler en anglais. *Do you understand me?* »

Je ne m'étais pas attendu à cet accueil ; il était bien clair cependant qu'il n'y avait là aucune comédie : c'était une âme qui soupirait après une âme, c'était un salut sincère, comme celui de deux amis qui se reconnaissent au seul regard. Je saisis la main qu'elle me tendait, et je lui répondis : « Quand on parle à un ange, on ne dit pas *vous*. »

Quelle étrange puissance que celle des habitudes, des formalités de la vie, et qu'il est difficile de parler le langage de la nature, même avec les âmes les plus chères ! La conversation s'arrêta, nous nous sentions embarrassés tous les deux. Je rompis le premier le silence, et je dis, au hasard, ce qui me passait par l'esprit : « Les hommes sont habitués, dès leur enfance, à vivre comme dans une cage, et même quand ils se trouvent en plein air, ils n'osent pas ouvrir leurs ailes ; ils craignent, s'ils prennent leur essor, de se heurter contre des barreaux. »

« C'est bien vrai, répondit-elle ; mais ce n'est pas un mal et il ne faut pas changer ce qui est. On porte souvent envie aux oiseaux qui volent en liberté dans les bois, se rencontrent ensemble sur la même branche et se mettent à chanter entre eux, sans avoir besoin d'être présentés d'abord l'un à l'autre. Mais il y a, même parmi les oiseaux, mon cher ami, des hiboux et de vilains moineaux, et l'on est bien heureux de pouvoir, dans la vie, passer devant eux comme devant les inconnus. Peut-être en est-il de la vie comme de la poésie : le vrai poëte sait exprimer librement ce qui lui paraît le plus vrai, le plus beau ; l'homme devrait, lui aussi, conserver, sous les chaînes que la société lui impose, la liberté de ses sentiments et de ses pensées. »

Je ne pus m'empêcher de rappeler ces vers de Platen :

« Ce qui se révèle, en tous lieux, éternellement, c'est, sous » des mots asservis à des règles, un esprit libre. »

« Oui, reprit-elle, avec un sourire amical et plein de finesse, mais j'ai un privilége ; je le dois à une vie souffrante et solitaire. Je m'attriste souvent à l'idée que les jeunes gens et les jeunes filles ne peuvent éprouver entre eux ni amitié, ni affection, sans penser bientôt, ou leurs parents pour eux, à l'amour, à ce que l'on appelle ordinairement l'amour. Ils y perdent beaucoup : les jeunes filles ne savent pas ce qui sommeille dans leur âme, elles laissent dormir des qualités qui se révéleraient en elles avec les encouragements d'un noble ami, et les jeunes hommes, de leur côté, retrouveraient maintes vertus chevaleresques, si les femmes pouvaient être seulement les spectatrices lointaines de leurs luttes intérieures. Mais ce n'est pas possible : l'amour vient toujours se mettre de la partie, l'amour, ou du moins ce que l'on appelle ainsi, le battement plus rapide des cœurs, les orageuses palpitations de l'espérance, le plaisir que donne la vue d'un joli visage, une douce sensation, peut-être aussi un prudent calcul : toutes choses bonnes à détruire ce calme, cette paix, qui est la véritable image du pur amour.... »

Elle s'interrompit tout à coup, et un tressaillement de douleur passa sur ses traits : «... Je ne dois plus parler aujourd'hui, dit-elle : mon médecin m'a défendu de parler longtemps. Mais j'aimerais entendre un morceau de Mendelssohn, — le Duo, — le morceau que mon jeune ami jouait si bien il y a de longues années, n'est-ce pas ? »

Je ne pus rien lui répondre : car, lorsqu'elle eut cessé de parler, lorsqu'elle eut joint les mains, comme autrefois, je vis une bague, — elle la portait maintenant au petit doigt, — la bague qu'elle m'avait donnée et que je lui avais rendue. Il me vint trop de pensées à la fois pour qu'il me fût possible de les exprimer ; je me mis au piano et je jouai.

Lorsque j'eus fini, je me retournai et je lui dis, en la regardant : « Si l'on pouvait se parler ainsi, sans paroles ! » — « On le peut, dit-elle ; j'ai tout compris ; mais, pour aujourd'hui, je ne puis continuer : je m'affaiblis de jour en jour. Eh bien ! nous nous accoutumerons l'un à l'autre : une pauvre malade abandonnée a quelque droit peut-être à de l'indulgence. Nous nous reverrons demain, à la même heure. N'est ce pas ? »

Je pris sa main et je voulus y déposer un baiser ; mais elle m'arrêta, me serra la main et me dit : « C'est entendu ; au revoir ! »

CINQUIÈME SOUVENIR.

Il me serait difficile de dire quelles pensées, quels sentiments m'agitaient, quand je revins à la maison. L'âme ne se laisse pas traduire en paroles tout entière, et il est des pensées que les mots n'ont jamais rendues, et que tout homme comprend, dans les moments de la joie la plus vive ou de la plus vive douleur. Je n'éprouverais ni joie, ni douleur, mais un trouble inexprimable. Mille pensées se croisaient dans mon esprit, comme ces étoiles filantes qui tombent du ciel et qui s'éteignent avant d'atteindre la terre. En rêve, il arrive souvent qu'on se dise : C'est un rêve ; je me disais, au contraire : Tu vis réellement, c'est bien elle ! Je m'efforçai de réfléchir froidement ; je me dis que c'était une aimable jeune fille, une âme peu commune, et j'allais regretter de n'être plus auprès d'elle, mais je pensai aux délicieuses soirées que je passerais avec elle pendant les vacances. — Mais non, ce n'était pas encore cela, ce n'était pas ce que je voulais dire : elle est, à elle seule, tout ce que j'avais cherché, rêvé, espéré, tout ce que j'avais cru. J'ai enfin trouvé un cœur aussi pur, aussi frais qu'une matinée de printemps ; du premier coup d'œil, je l'avais comprise, j'avais vu ce qui se passait en elle : en nous abordant, nous nous étions reconnus. Et le bon ange que je portais en moi ? Il ne me répondait plus, il avait disparu : je compris qu'il n'y avait plus au monde qu'un seul endroit où je pourrais le retrouver.

Alors commença une vie de bonheur : tous les jours, j'allais chez elle dans l'après-midi, et bientôt nous fûmes assurés que nous étions vraiment d'anciennes connaissances ; nous ne pouvions faire autrement que de nous tutoyer. On aurait dit que nous avions toujours vécu ensemble et l'un pour l'autre, car il n'y avait pas de sentiments qu'elle éprouvât, sans qu'il eût déjà passé dans mon âme, et je n'exprimais jamais une pensée, qu'elle ne l'approuvât aussitôt d'un signe amical, comme pour dire : je l'avais aussi pensée ! J'avais entendu naguère le plus grand maître de ce temps improviser au piano avec sa sœur, et je n'avais pas compris comment ils pouvaient s'entendre assez l'un et l'autre, pour laisser courir ainsi leur pensée sans jamais troubler par une seule note l'harmonie de leur jeu. Je me l'expliquais maintenant. Oui, je reconnaissais maintenant que mon esprit n'était pas si vide et si pauvre qu'il m'avait paru : le soleil seul lui avait manqué jusque-là pour développer les germes et faire éclore les fleurs. — Qu'il était triste, cependant, le printemps qui éclairait mon âme et la sienne ? Nous pouvons bien au mois de mai oublier que les roses se faneront bientôt ; mais ici, chaque jour faisait tomber une feuille à terre. Elle le sentait mieux que moi, et le disait, sans s'attrister de sa faiblesse, sans se plaindre ; mais nos causeries devinrent plus sérieuses, de jour en jour, plus solennelles.

« Je ne comptais pas vivre si longtemps, me dit-elle un soir, comme j'étais sur le point de partir. Lorsque je t'ai donné ma bague, le jour de ma confirmation, je croyais que je vous quitterais bientôt ; depuis, j'ai vécu beaucoup d'années, j'ai goûté beaucoup de bonheur, j'ai aussi beaucoup souffert ; mais on oublie facilement le passé, — et maintenant que je sens mon départ si proche, toute heure, toute minute me devient chère. — Bonne nuit ! ne viens pas trop tard demain. »

. . . . . .

Chaque soir amenait un nouveau sujet d'entretien, et, chaque jour, je voyais plus clair et plus avant dans les profondeurs de cette âme. Elle n'avait pas de secrets pour moi ; son langage était l'expression sincère de nobles pensées, de sentiments élevés ; elle semblait seulement les avoir gardés longtemps dans son cœur, car elle me les communiquait, elle les épanchait, sans hésitation, sans chercher, comme un enfant qui, le sein plein de fleurs, les jette toutes à la fois sur le gazon. Je ne pouvais lui ouvrir mon cœur comme elle m'ouvrait le sien, et cette idée m'oppressait, me tourmentait souvent. Qu'il en est peu qui sachent, avec ces perpétuels mensonges auxquels la société nous condamne, qu'elle appelle mœurs, politesse, égards, prudence ou sagesse de la vie, et avec lesquels elle fait de notre vie un perpétuel bal masqué, qui sachent, même quand ils le veulent, recouvrer la pleine sincérité de leur nature ! L'amour lui-même ne sait pas parler sa propre langue, ni se taire son propre silence : il faut qu'il apprenne le langage des poëtes, qu'il divague, soupire ou babille, au lieu d'aborder librement, de regarder en face et de s'abandonner. J'aurais voulu lui confier ma peine et lui dire : Non, tu ne me connais pas ; mais je ne trouvais pas les mots pour dire simplement la vérité ! Avant de partir cependant, je lui donnai un volume des poésies d'Arnold, que j'avais reçu depuis peu, et je la priai de lire une pièce de poésie, intitulée : *La vie ensevelie* C'était ma confession. Je m'agenouillai ensuite devant son lit de repos ; « bonne nuit ! » lui dis-je. — « Bonne nuit ! » répondit-elle, et elle posa la main sur ma tête : un frisson courut dans tous mes membres ; des rêves d'enfance voltigeaient dans mon âme ; je ne pouvais me lever. Je la regardai et je restai les yeux attachés à ses yeux si profonds, jusqu'à ce que la paix de son cœur eût entièrement inondé mon cœur. Alors je me levai, et je regagnai silencieusement la maison. — Pendant la nuit, je rêvai d'un peuplier blanc autour duquel mugissait la tempête, mais pas une feuille ne s'agitait sur ses branches !

SIXIÈME SOUVENIR.

Le lendemain, dans la matinée, on frappa à ma porte, et mon vieux docteur, le conseiller, entra dans ma chambre. C'était un ami pour tous les habitants de notre petite ville, le médecin, à la fois, des corps et des âmes. Il avait vu grandir deux générations : les enfants qu'il avait vu naître étaient devenus, à leur tour, pères et mères, et il les regardait tous comme ses enfants. Il n'était pas marié lui-même ; il était encore plein de force et bel homme pour son âge. Je l'avais toujours connu tel qu'il était alors devant moi, avec ses yeux bleu-clair, sous d'épais sourcils, sa chevelure blanche, toute frisée, et vivace comme celle d'un jeune homme. C'étaient aussi les mêmes souliers à boucles d'argent, les mêmes bas blancs, et cet habit brun, qui semblait toujours neuf, et qui paraissait être cependant, je m'en souviens très-bien, toujours celui d'autrefois ; cette canne enfin était bien celle que j'avais vue si souvent, au pied de mon lit, pendant qu'il me tâtait le pouls, ou me prescrivait tel ou tel remède. J'avais été malade à plusieurs reprises, mais ma foi en ce digne homme m'avait toujours sauvé. Je n'avais jamais douté qu'il ne pût me rendre bien portant, et quand ma mère disait qu'elle allait envoyer chercher ce cher conseiller pour me guérir,

c'était comme si elle eût dit qu'elle allait envoyer chercher le tailleur pour raccommoder mes pantalons déchirés. Je n'avais qu'à prendre le remède, et je sentais que je devais me rétablir.

« Comment ça va-t-il, mon garçon? me dit-il en entrant. Tu n'as pas très-bonne mine; tu ferais bien de ne pas tant travailler. Mais je n'ai pas le temps de causer aujourd'hui : je viens seulement pour t'engager à ne plus aller chez la comtesse Maria. J'ai passé toute la nuit près d'elle, et c'est votre faute. Ainsi, si tu tiens à sa vie, tu ne retourneras plus chez elle. Si nous pouvons l'emmener, elle partira bientôt pour la campagne; le mieux serait de t'absenter pendant quelques jours. Allons, adieu, sois raisonnable et montre un peu de courage! »

A ces mots il me tendit la main, me regarda amicalement dans les yeux, comme pour m'arracher une promesse, et s'en alla pour visiter ses enfants malades. Mon étonnement de voir qu'un autre avait pénétré les secrets de mon cœur et savait ce que j'ignorais moi-même, fut si grand, qu'il était déjà parti depuis longtemps lorsque la force de penser me revint. Il se passa alors en moi ce qui se passe, quand de l'eau, restée quelque temps sur le feu, sans bouger, se trouble tout à coup, se met à bouillir, s'élève à grand bruit, et s'échappe enfin par-dessus les bords du vase.

Ne plus la revoir! — Mais je ne peux vivre que près d'elle! Rester immobile, ne rien lui dire, me tenir tranquillement à la fenêtre, et la laisser dormir, je le veux bien. — Mais ne plus la revoir? Partir sans lui dire adieu? Elle ne sait pas, elle ne peut pas savoir que je l'aime. Mais je ne l'aime pas non plus, — je ne demande rien, je n'espère rien; mon cœur n'est jamais plus paisible que lorsque je suis chez elle. — J'ai besoin seulement de sentir sa présence, — de respirer son âme, d'être près d'elle. Elle m'attend! Le destin nous a-t-il réunis sans raison? ne devais-je pas être sa consolation, ne devait-elle pas être mon repos? La vie n'est pas un jeu; elle ne pousse pas ensemble deux âmes comme deux grains de sable que le tourbillon du désert rassemble et sépare. Nous devons nous attacher les âmes que la bonté du sort nous offre sur la route : elle nous sont destinées, et aucune puissance ne peut nous les ravir, si nous avons le courage de vivre, de combattre et de mourir pour elles. Elle me mépriserait d'ailleurs, si, au premier roulement du tonnerre, je désertais son amour, cet arbre à l'ombre duquel j'ai passé de si doux moments.

Je me calmai tout d'un coup, et je n'entendis plus que ces mots « son amour » résonner dans toutes les profondeurs de mon âme, comme un écho qui m'effrayait moi-même. « Son amour », mais comment l'aurais-je mérité? Elle me connaît à peine, et ne serais-je pas forcé de lui confesser, si jamais elle devait m'aimer, que je ne mérite pas l'amour d'un ange? Les pensées, les espérances, qui s'élevaient dans mon cœur, retombaient comme l'oiseau qui s'élance vainement vers le ciel et ne voit pas la grille de sa cage. Et pourtant — pourquoi toute cette félicité à la fois si proche et si inaccessible? Dieu ne peut-il pas faire des prodiges? N'en fait-il pas chaque matin? N'a-t-il pas souvent exaucé la prière qui monte à lui pleine de foi, et se tait seulement quand le malheureux a reçu un secours, une consolation? Nous ne demandons pas des biens terrestres, — mais que deux âmes qui se sont rencontrées et reconnues puissent achever leur voyage en ce monde, les bras entrelacés, les regards unis; que je sois pour elle un soutien dans ses souffrances; qu'elle soit pour moi une consolation, l'objet d'une douce sollicitude, jusqu'au terme de la vie. Et si un beau printemps lui était plus tard réservé, si ses souffrances venaient à finir, — oh! quelles charmantes images passaient devant mes yeux! Le château de sa mère, dans le Tyrol, lui appartenait : — là, dans les vertes montagnes, dans un air pur, au milieu d'un peuple robuste et innocent — loin du bruit du monde, de ses tracas et de ses luttes, des envieux, des critiques, dans quelle heureuse paix nous pourrions attendre le soir de la vie, et « silencieusement passer, comme le soleil à son déclin. » Je voyais le sombre lac, le brillant miroir de ses eaux, et sur ce miroir, près des bords, l'ombre des glaciers lointains; j'entendais les sonnettes des troupeaux, les chansons des bergers : j'apercevais, sur les cimes, les chasseurs à la poursuite des chamois. Je voyais les vieillards et les jeunes hommes revenir ensemble, le soir, au village, et surtout je la voyais glisser au milieu d'eux comme un ange de paix et de charité : j'étais à tous leur ami, leur guide.

Insensé! m'écriai-je, insensé! Ton cœur est-il donc toujours aussi prompt, aussi faible? Sois homme, rappelle-toi qui tu es, combien tu es loin d'elle. Elle est bonne, son âme aime à se refléter dans une âme; — mais sa familiarité enfantine, sa candeur fait assez voir qu'elle n'éprouve pas pour toi un sentiment plus profond que l'amitié. N'as-tu pas vu, par une claire nuit d'été, dans tes courses à travers la forêt de hêtres, comme la lune verse sa lumière argentée sur les branches et sur les feuilles, comme elle éclaire même l'eau triste et sombre des mares, comme elle se reflète dans la plus humble goutte d'eau. Ainsi elle regarde cette vie de ténèbres, et tu reçois toi-même sa douce lumière : mais n'attends pas d'elle un regard plus chaud!

Soudain, sa vivante image s'offrit à mes yeux. Ce n'était pas une réminiscence, mais une apparition véritable, et pour la première fois j'eus conscience de sa beauté. Ce n'était pas cette beauté de la forme et de la couleur, qui nous éblouit souvent, à première vue, chez une aimable fille, qui se fane aussi comme une fleur du printemps. C'étaient plutôt l'harmonie de tout son être, la vérité, le naturel de tous ses mouvements, l'expression spirituelle de son visage, la mutuelle et parfaite pénétration de l'âme et du corps, qui charmaient en elle. La beauté, que la nature distribue à profusion, ne satisfait pas, si l'homme ne l'a pas acquise, et, pour ainsi dire, ne la mérite pas en la faisant sienne. Elle nous choque plutôt, comme nous sommes choqués de voir, sur la scène, en habit royal, une actrice dont tous les pas, tous les gestes démentent le costume. La véritable beauté, c'est la grâce, et la grâce, c'est la métamorphose d'un être pesant, matériel, terrestre, en esprit. L'esprit seul, par sa présence, rend belle même la laideur. Plus je considérais l'image apparue devant mes yeux, plus je reconnaissais la noble beauté de ses formes et la profondeur d'âme que toute sa personne révélait. Oh! quelle félicité je voyais devant moi, — et cette apparition ne devait servir qu'à me faire entrevoir les sommets de la félicité humaine, pour me précipiter ensuite dans les plaines désertes de la vie! Si, du moins, je n'avais jamais soupçonné quels trésors la terre peut recéler. Mais aimer une fois, et se trouver ensuite seul, pour toujours! Croire une fois, et aussitôt désespérer pour toujours! Voir une fois la lumière, et devenir aveugle pour toujours! C'est là un supplice devant lequel s'effacent toutes les tortures humaines.

Ainsi grondaient en tumulte mes diverses pensées, et ce tumulte allait croissant, quand le calme enfin se fit; mes impressions désordonnées se rassemblèrent et peu à peu se déposèrent au fond de mon âme. On appelle ce repos, cette lassitude, la réflexion; c'est plutôt une révision : — on donne à la multitude de ses pensées le temps de se cristalliser elles-mêmes, suivant des lois éternelles; on observe ce phénomène comme un chimiste dans un laboratoire, et quand tous ces éléments ont pris une forme, on est souvent bien étonné de s'apercevoir que, eux et nous, nous sommes tout autres que nous ne l'avions prévu.

Le premier mot que je prononçai, cet examen fini, fut : il faut partir, et, sans plus tarder, je m'assis, j'écrivis au docteur que je partais pour quinze jours et que je m'en remettais à lui pour tout le reste. Une explication pour mes parents fut bientôt trouvée, et, le soir même, j'étais en route pour le Tyrol.

. . . . . .

MAX MULLER.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

La *Revue* a publié déjà de longs fragments de l'ouvrage de M. Albert Sorel sur *le Traité de Paris du 20 novembre* 1815 (1), et cela me gêne un peu pour en dire ici tout le bien que j'en pense. Disons cependant qu'il y a peu de lectures plus attachantes et plus instructives. La vérité exacte et précise sur cette période douloureuse nous émeut comme le ferait un roman, car les destinées qui s'agitent alors sont les destinées de la France ; en même temps elle éclaire notre conscience. Nous étions sous l'empire de vieux préjugés, elle les dissipe; elle fait passer notre esprit de l'instinct à la réflexion, de la superstition à la croyance, de la légende à l'histoire. Trois grandes leçons se dégagent nettement de cet exposé lumineux et sincère. C'est d'abord qu'il en coûte cher à une nation de s'abandonner aux hommes qui se disent providentiels, et qui, s'ils l'étaient, le seraient de la façon dont l'a été autrefois Attila ; c'est ensuite que nous, Français, le peuple le plus spirituel du monde, nous sommes la gent la plus crédule, la plus facile à piper, le public le plus accommodant pour tous les charlatans, le cercle de badauds le plus commode pour tous les puffistes de la politique ; c'est enfin que 1870 a soldé un arriéré de compte de 1815, et que nous venons de payer les humiliations, les défaites subies par la Prusse sous le premier empire, puis ses mécomptes, ses réclamations impuissantes et ses protestations non écoutées du reste de l'Europe lors de la conclusion du traité.

Les Bourbons avaient apporté la paix et la liberté politique ; ils restauraient les finances et reconstituaient l'armée; au congrès de Vienne, la France vaincue avait, pour ainsi dire, forcé l'entrée du concert européen et repris son rang de grande puissance ; le prince de Talleyrand avait fait résoudre les grandes questions dans le sens de nos intérêts; l'Autriche et l'Angleterre s'unissaient à la France pour résister aux ambitions de la Prusse et de la Russie. C'étaient là de grands mérites et de grands services, mais de ces mérites qui ne frappent pas les yeux de la foule. Le gouvernement ne comptait point assez avec la sottise humaine, et montrait trop de mépris pour le charlatanisme. Il dédaignait et les fanfaronnades réactionnaires du parti royaliste, contre lesquelles il eût été sage de protester, et les déclamations de ses adversaires, qui l'accusaient de vouloir rétablir les dîmes et la corvée. Ainsi le peuple s'habituait à voir dans l'empereur tombé le défenseur de ses droits. Celui qui avait été l'incarnation du despotisme devenait le symbole de la liberté. Les vieux soldats racontaient d'ailleurs leurs courses triomphantes à travers l'Europe, l'imagination populaire se représentait les aigles promenées dans toutes les capitales; les fleurs de lis, au contraire, avaient reparu avec les étrangers. Ainsi s'opérait le détachement du présent, ainsi grossissait le chapitre des souvenirs et regrets, ainsi se formait peu à peu la légende napoléonienne. La bourgeoisie, qui aurait pu mieux se souvenir du passé et mieux comprendre le présent, s'inquiétait des prétentions de la noblesse et s'irritait de la tyrannie clergé. Aussi lorsque le bruit se répandit que Napoléon était débarqué au golfe Juan, que les soldats se joignaient à lui, et que le peuple l'acclamait au passage, le gouvernement restauré s'affaissa de lui-même sans que la bourgeoisie, qu'il avait dédaignée, fît effort pour le soutenir. Les bras qui s'armaient pour l'empereur ne formaient peut-être pas un faisceau bien redoutable, mais tous les autres étaient inertes. Napoléon en jugeait ainsi lui-même : « Ils m'ont laissé arriver, disait-il au comte Mollien, comme ils les ont laissés partir. »

L'orage éclate contre la France; bientôt vont fondre les désastres qu'attire sur elle l'homme providentiel. Sentant que l'orage n'est pas loin, il essaye de négocier ; vains efforts. Il luttera donc : que la France succombe avec lui, que lui importe? La bourgeoisie est froide, il soulèvera les masses en jouant la comédie du libéralisme. Les prêtres et les nobles sont hostiles : « Si je leur lâche le peuple, dit-il, ils seront tous dévorés en un clin d'œil. » La garde impériale défile sur l'air de *la Marseillaise* et du *Ça ira* ; la garde nationale est organisée, et vingt-cinq mille fédérés des faubourgs apportent solennellement des adresses où ils protestent contre le rétablissement des droits féodaux. Napoléon répond qu'il tient tout du peuple et que tout est peuple en lui. Les gardes nationaux jurent de ne jamais laisser l'étranger souiller le sol de la capitale. Comédie que tout cela : pendant qu'au Champ de Mars retentissaient ces cris, la ville était inquiète, la France silencieuse.

Tout ce qui pouvait donner à cette assemblée du Champ de Mars un grand caractère de liberté avait été « scrupuleusement soigné », comme le disait le duc de Rovigo, et cependant, au Champ de Mars même, on remarquait, dit Miot de Mélite, plus de curiosité que d'enthousiasme. La chute de Murat ne décourage pas Napoléon ; il espère battre les alliés en détail et briser la coalition. Il quitte Paris le 11 ; le 18 tout est perdu ; le 20 la nouvelle parvient à Paris; aussitôt le mot d'abdication est dans toutes les bouches, l'idée de la déchéance dans tous les esprits. On sent que la lutte est impossible ; Na-

(1) Albert Sorel, *Le Traité du 20 novembre* 1815. Germer Baillière.

poléon le sent aussi : « Je n'ai plus d'armée ! s'écrie-t-il avec colère ; je n'ai plus que des fuyards. Je trouverai des hommes, mais comment les armer ? Je n'ai plus de fusils ! » Et cependant il essaye encore de tromper même la Chambre des pairs, et de susciter quelques espérances. Il faut que le maréchal Ney proteste en termes énergiques. « Tout cela est faux et chimérique...; ce n'est pas seulement un champ de bataille, c'est un empire perdu ! »

Voici donc, avec l'homme providentiel, et entraînée par lui, la France dans l'abîme. Les corbeaux fondent sur la proie. Il faut voir dans le livre de M. Albert Sorel jusqu'où allèrent les prétentions des vainqueurs, et surtout l'âpre avidité des revendications germaniques. Nous étions menacés de perdre la Franche-Comté, l'Alsace, la Lorraine, la Bourgogne et les anciens territoires flamands qui forment le département du Nord. Comment donc échappa la France à de tels dangers ? M. Sorel montre, par des documents certains, que ce qui fit son salut, ce fut ce conflit des volontés de nos ennemis, la contradiction de leurs exigences, et surtout la notion claire et supérieure de leurs propres intérêts, où les plus puissants d'entre eux surent alors s'élever. Le duc de Richelieu trouva l'empereur Alexandre, dont il avait l'amitié, disposé à des concessions ; les Anglais, un peu inquiets de ces attaches du nouveau ministre avec la Russie et de la prépondérance du czar, n'en insistaient que davantage sur la nécessité de se montrer modérés ; leur influence détermina l'Autriche à se relâcher de ses prétentions ; les plénipotentiaires prussiens restèrent isolés. Les conditions définitives leur semblaient un échec et une honte ; forcés de céder, ils ne songèrent plus qu'à prévenir l'irritation qu'une telle déception devait causer dans leur pays. Nous avons vu qu'elle était tenace, cette irritation. La Prusse s'est vengée depuis du mécompte de 1815.

Chose étrange, ou plutôt effet naturel de la légèreté de notre nation ! Sur qui fit-elle porter le poids de la chute ? Sur les hommes mêmes qui s'étaient efforcés de l'amortir ! Celui dont l'ambition égoïste avait jeté la France dans l'abîme fut bientôt le héros martyr poétisé par une nouvelle légende ; ceux qui l'avaient préservée d'un démembrement fatal furent l'objet des anathèmes ou des sarcasmes. La protestation contre les traités de 1815 devint un lieu commun de l'opposition ; le nom de Napoléon fut de nouveau le symbole de la gloire et de la liberté. Longtemps après, lorsqu'à Auxerre, en 1866, le second empereur prononça cette parole étrange : *Je déteste les traités de* 1815, l'opinion publique applaudit, au lieu de protester et de dire bien haut : Mais ces traités, qui donc en a fait subir la honte à la France ?

Après l'oncle providentiel, le neveu providentiel ; après les traités de 1815, les traités de 1871. Le nouveau volume de M. About nous y amène (1). Non pas que M. About accuse bien amèrement le second empire d'une guerre fatale follement entreprise et plus follement conduite ; du moins il ne l'accuse pas seul : la nation tout entière, dit-il, s'est jetée avec lui tête baissée dans cette aventure. Il y aurait là matière à discussion ; mais passons. M. About aurait eu mauvaise grâce à dire de dures vérités à l'auteur de nos nouveaux désastres. Suivons-le tout simplement dans cette Alsace qu'il connaissait si française de cœur et qu'il a voulu revoir pour constater de ses yeux qu'elle était, en dépit de certains bruits et sauf quelques misérables défaillances, demeurée toujours française. Elle l'est plus jamais, grâce à Dieu ; et l'enquête consciencieusement conduite par M. About aboutit à un consolant tableau. Il est revenu lui-même presque heureux de ce voyage commencé non sans tristesse. Et, en effet, comment n'avoir pas le cœur serré, lorsque l'on trouve, dès Avricourt, la douane allemande, et que sur une barraque de planches on voit flotter le nouvel étendard de la Confédération germanique, cet étendard rouge, noir et blanc, qui semble un drapeau tricolore en deuil ? Voilà bien la bonne et forte terre aux teintes rougeâtres qu'on a saluée si souvent avec joie ; voilà bien les mêmes villages aux murs blancs, aux couvertures de tuiles brunies, qui vous sourient comme autrefois derrière leurs vergers ; rien n'est changé que le drapeau. Mais ce drapeau c'était la patrie. — Il faut secouer le poids de ces souvenirs attristants ; recouvrons notre sang-froid pour voir et juger.

Nous voici à Saverne. Si les Allemands ont pu espérer que quelque part ils s'implanteraient sans effort, c'est dans une petite ville déchue comme celle-là. Eh bien, non : pas même à Saverne les Allemands ne sont chez eux. Les soldats se promènent ensemble, mais s'ils adressent la parole à un habitant, on se détourne sans leur répondre. Tout employé civil qui porte la casquette rouge et noire est frappé du même interdit. Ceux qui n'ont aucun signe distinctif, les juges par exemple, sont bientôt dévisagés et connus ; un avocat qui donnerait le bras au président du tribunal serait jugé sans appel. Tout voyageur allemand voit le vide se faire autour de lui ; bien qu'il n'ait rien dans sa toilette qui le désigne, on l'a bientôt reconnu à la dimension de ses pieds. Il est d'ailleurs trahi, s'il faut en croire les Savernois, par une sorte d'odeur particulière qu'ils appellent le parfum allemand. Entre-t-il dans une brasserie, en un instant les verres sont vides et la salle aussi. Demande-t-il un renseignement, *moi pas poufoir Allemand*, lui répond-on, et on lui tourne le dos. Le petit peuple parlait volontiers un patois mélangé de tudesque ; depuis la conquête tous parlent français. Les enfants jouent au soldat devant les officiers qui passent : le capitaine en blouse distribue des soufflets et des gourmades que l'on reçoit sans broncher ; puis, tout à coup de s'écrier : Voici les Français qui arrivent ! sauve qui peut ! — On cite cette fière réplique d'un Français de neuf ans. Un officier prusien logé chez le père s'approche de l'enfant pour le caresser :

— Ne me touchez pas, dit l'enfant.

— N'ayez pas peur, mon petit ami, j'ai un fils de votre âge.

— Je vous le tuerai.

Ce que nous voyons à Saverne, nous le retrouvons à Strasbourg, à Colmar, à Mulhouse. Partout la même résistance opiniâtre, les mêmes attitudes méprisantes, les mêmes répliques écrasantes. Et ne croyez pas que pour cela le livre de M. About paraisse monotone. Chaque nouveau coup porté à la figure, sinon au cœur de l'ennemi, est pour nous un plaisir

(1) E. About, *Alsace* 1871-1872, Hachette et Cie.

dont nous ne nous lassons pas. On n'est pas tenté de crier : Assez ! on crierait volontiers : Encore ! encore !

L'intérêt va d'ailleurs en croissant. M. About, après nous avoir montré l'Alsace de 1871, nous promène dans l'Alsace de 1872, l'Alsace après l'émigration. Nous voyions tout à l'heure la résistance taquine ou hautaine ; voici maintenant le sacrifice, l'immolation des intérêts les plus légitimes. Le vide ne se fait plus seulement dans les rues et sur les places autour des Prussiens, il se fait dans la ville entière, abandonnée et presque déserte. Arrêtons-nous à Schlestadt par exemple. Là le patriotisme n'a pas été surexcité comme à Strasbourg par les horreurs d'un long bombardement : eh bien ! de onze mille habitants, combien en reste-t-il ? Quatre mille à peine. Le contingent de 1872 se réduit à un manchot, un pied-bot et un cul-de-jatte. Les Prussiens qui se carrent lourdement dans les rues désertes ne foulent sous leurs gros pieds qu'un cadavre de ville, mais un cadavre dont le cœur bat encore et battra longtemps pour la France.

Dans les campagnes l'émigration est loin d'avoir atteint le mêmes proportions, et cela se conçoit. Le paysan est pris d'un amour presque invincible pour le coin de terre où il est né, pour le champ qu'il a longtemps fécondé de ses sueurs. En outre, il sent moins le joug que l'Alsace, toujours française, nomme encore aujourd'hui le joug de l'étranger. La présence du vainqueur ne le lui rappelle pas à chaque heure du jour. Mais là encore, dans le sentier de la plaine ou dans le sentier de la forêt, on voit de pauvres gens s'arrêter pour vous dire : Bonjour, monsieur, vive la France !

Tout le monde lira ce livre, si triste à la fois et si consolant. Il serait superflu de louer le style de M. About ; je dirai cependant que l'émotion sincère et profonde ressentie par l'auteur a servi heureusement l'écrivain. C'est la même vivacité et la même netteté, moins ce qu'il y avait ordinairement d'un peu sec et cassant. Ici, je ne sais quoi de plus grave et de plus pénétrant, de plus sympathique en somme.

M. Adolphe Bouillet a donné une suite à ses études contemporaines sur les *Bourgeois Gentilshommes*, qu'il appelle plaisamment et justement l'armée d'Henri V (1). Les types nouveaux qu'il met en scène sont les derniers filons de la veine qu'il a exploitée. Peut-être même aurait-il pu creuser moins avant dans cette mine. Il me semble, en effet, qu'il nous donne aujourd'hui la curiosité, l'exception, le rare et l'inattendu. Les premiers types étaient facilement reconnaissables ; je ne dis pas que ceux-ci ne soient pas vrais, mais pour les reconnaître il est besoin de quelque effort et de quelque réflexion. Cela ne saute pas aux yeux. Types inédits, dit M. Bouillet : précisément, ils sont trop inédits. En même temps qu'il a cherché la curiosité et l'exception pour modèle de ses figures, il a trop cherché aussi le rare et l'étrange dans l'expression. Je détache quelques lignes pour prouver mon dire. Il s'agit du jeune *Eliacin Adjacet*, jeune homme saintement élevé, comme son nom l'indique. Voici le portrait d'Adjacet, étudiant en droit : « Ni jeune frisé, au quartier latin, ni marjollet, ni dandy, ni folâtre, ni cervelle échauffée de piot, Eliacin, comme par avant, marcha *pedetentim*, avocat, docteur, en tout digne de ses bonnes fortunes. Tout au plus, aux grandes fêtes, faisait-il bombance et carrousse avec ces messieurs de l'Église. » Allons ! allons ! cela manque de naturel.

(1) *Les Bourgeois-Gentilshommes*. — Germer Baillière.

Je reçois un élégant volume de M. Nérée Quépat : *La lorgnette philosophique, dictionnaire des grands et des petits philosophes de mon temps* (1). M. Quépat est un homme d'esprit, de trop d'esprit même, car la philosophie devient sous sa plume chose trop folâtre. Pour mieux dire, elle disparaît à chaque instant pour faire place à la fantaisie. Ainsi, quand la question soulevée par tel ou tel nom serait trop grave, M. Quépat, qui ne voit pas là matière à rire, et en baille d'avance, vous renvoie au *Dictionnaire des contemporains*. S'agit-il de M. Caro, nous apprenons qu'il déjeûnait pendant le siége de Paris au restaurant Labassé, et que ce causeur aimable devient, une fois la fourchette en main, d'un mutisme désolant. Comme appréciation de ses doctrines, je ne crains pas de déclarer cela insuffisant. S'agit-il de M. Gratacap, et de ses deux ouvrages, l'un sur la *Mémoire*, l'autre sur les *Doctrines d'Aristote*, « Gratacap », dit M. Quépat, « Gratacap... Catagrap... Pacatraf... quel nom ! » Également insuffisant. Dans ce dictionnaire des philosophes du temps, M. Monselet occupe plus de place que M. Barni et que M. Bersot ; Monselet, qui n'a guère qu'une philosophie, celle de la cuisine. M. Fouillée, deux ou trois fois lauréat de l'Institut pour d'éminents travaux, n'est même pas nommé. Prenons donc ce livre pour ce qu'il veut être, une suite de boutades : il y en a de fort amusantes, une notamment sur M. Gagne et sur son archifemme. M. Quépat ne me paraît pas destiné à arriver à l'Institut ; mais dans la presse légère il pourrait avoir de jolis succès.

C'était fête mardi soir à la Comédie-Française pour les amis du moyen âge. On donnait la vraie *Farce de Pathelin*, et non plus l'arrangement de Brueys et Palaprat. M. Fournier a bien dû, lui aussi, arranger quelque peu le texte pour le rendre intelligible. Il me semble que c'est presque un tour de force d'avoir su rester si près de l'original tout en étant suffisamment clair. Suffisamment ou à peu près, car ce qui a été très-bien saisi par le public lettré du premier jour le sera peut-être moins facilement par le public ordinaire. Déjà même, mardi, il fallait tendre l'oreille. On n'en a pas moins ri, et franchement. La scène de la fièvre chaude est plus amusante que dans l'arrangement de Brueys, la scène du tribunal a produit moins d'effet. Got est admirable, plein de fantaisie et de vérité en même temps.

MAXIME GAUCHER.

(1) Paris, Jouaust.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 2e ANNÉE NUMÉRO 23 7 DÉCEMBRE 1872

LA SEMAINE POLITIQUE

L'Assemblée, après avoir défait en séance publique, le 29 novembre, ce qu'elle avait préparé dans ses bureaux, a *redefait* hier, dans ses bureaux, ce qu'elle avait voté le 29 novembre, en séance publique. C'est une impasse et nous tournons dans un cercle vicieux.

Le pays s'inquiète; au calme réparateur dont nous jouissions avant le retour de l'Assemblée a succédé le malaise et l'anxiété, et l'on s'alarme avec juste raison parce qu'à cette crise il n'y a pas de remède légal.

La droite veut la responsabilité ministérielle, et elle prétend que c'est là le régime parlementaire. Erreur ! Ce n'en est que la moitié. Avec cette moitié, l'Assemblée, directement ou indirectement, veut nommer les ministres, c'est-à-dire gouverner. C'est la Convention rouge ou blanche ; aujourd'hui la Convention blanche s'appelle « le gouvernement de combat ».

Dans le vrai régime parlementaire on donne à la responsabilité ministérielle un correctif nécessaire. Le pouvoir exécutif est armé du droit de dissolution. Demandez aux publicistes anglais, qui se connaissent sans doute au régime parlementaire ; vous diront-ils que la clef de voûte de leurs institutions politiques, c'est la royauté, ou la chambre des lords ? Non ; à leurs yeux, ce sont là des rouages secondaires. La clef de voûte, c'est, avec la responsabilité ministérielle, le droit de dissolution.

Nous l'avons expliqué déjà dans la *Revue*, à propos de la constitution Rivet. C'est bien simple. La Chambre a le droit de voter contre le pouvoir exécutif et de le renverser ; mais en revanche le pouvoir exécutif, s'il se croit d'accord avec l'opinion publique, dissout la Chambre, et le pays décide.

Donc il n'y a jamais de crise violente en Angleterre parce que personne n'admet, comme la droite le soutient chez nous, que le pouvoir exécutif soit le « commis » de la Chambre, bien que la Chambre puisse dire qu'elle l'a nommé en le désignant par ses votes au choix de la reine. La Chambre, grâce à la responsabilité ministérielle, et le gouvernement, grâce au droit de dissolution, traitent d'égal à égal. Il en résulte que les deux pouvoirs sont dans la nécessité de s'entendre ; sinon, le pays est consulté. Aussi, quels que soient les orages parlementaires, les Anglais vaquent à leurs affaires tranquillement ; la certitude que le conflit sera dénoué par le pays s'il ne peut l'être autrement les laisse vivre et travailler en toute sécurité.

Cette sécurité nous manque, non par l'absence de la responsabilité ministérielle, mais par l'absence du droit de dissolution. Qui n'a été surpris, ces jours derniers, de voir les journaux anglais, le *Times* en tête, conseiller unanimement à M. Thiers de faire un coup d'État en dissolvant la Chambre et en convoquant les électeurs ? On nous avait fait tant admirer le respect des Anglais pour la légalité ! Quoi donc ! est-ce que, le pratiquant chez eux, ils le perdent quand il s'agit des affaires d'autrui ? C'est qu'à leurs yeux le droit de dissolution va de soi, c'est sous-entendu, c'est évident, c'est un axiome politique. Les membres de la droite qui refusent au pouvoir exécutif le droit de dissoudre la Chambre leur font l'effet de gens qui soutiendraient que la ligne droite n'est pas le plus court chemin d'un point à un autre. S'il y avait des gens pour soutenir cette absurdité, est-ce qu'on tiendrait compte de leur opinion ? Eussent-ils le droit de l'imposer, elle serait nulle. Ainsi raisonnent les Anglais.

Il faut que le droit de dissolution soit quelque part, et il ne peut être dans l'Assemblée. Nul n'est juge dans sa propre cause. En s'arrogeant le droit de se dissoudre elle-même quand il lui plaira, c'est-à-dire de s'éterniser, l'Assemblée commet un excès de pouvoirs. M. Thiers avait donc raison en demandant qu'on réglât les attributions des pouvoirs publics en même temps que les conditions de la responsabilité ministérielle. C'était mettre sur le tapis le droit de dissolution. Cette lacune est telle qu'il faut y suppléer par des expédients. Si M. Thiers offrait si souvent, trop souvent,

sa démission, c'est parce que ce droit ne lui étant pas reconnu, la menace de sa démission lui en tenait lieu. Autre expédient : le renouvellement partiel : mais la majorité n'en veut pas. Moyen terme : une seconde Chambre qui pourrait, de concert avec M. Thiers, dissoudre la première ; mais la majorité n'en veut pas. Que veut-elle donc ? La responsabilité ministérielle seule, et par ce moyen devenir une Convention blanche, ou, comme on dit aujourd'hui, « un gouvernement de combat ».

De combat contre le pays, qui veut le maintien de M. Thiers et de la république. Comment donc faire pour sortir de cette crise ? Un coup d'État ? Oh ! non : mais ce qui n'est pas défendu est permis : il n'y a pas de loi qui interdise, comme mesure de salut, le recours à un plébiscite : aux États-Unis, en Suisse, le pays est consulté sur des questions de ce genre ; et l'on se demande si M. Thiers ne devra pas, pour nous tirer de cette crise sans issue par un moyen suprême, soumettre à la nation un plébiscite ainsi conçu :

« Le président de la République a-t-il le droit de dissoudre l'Assemblée ? »

ENQUÊTE PARLEMENTAIRE

SUR LES ACTES

DU GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE (1)

Président : M. Saint-Marc-Girardin.

Vice-président : M. le comte Daru.

Secrétaires : MM. de Rainneville et Antonin Lefebvre-Pontalis.

I

Déposition de M. Thiers

. . . . . .

M. *Thiers.* — Vint la candidature du prince de Hohenzollern. M. Ollivier était porté pour la paix ; l'empereur lui-même y inclinait. Il avait (je n'ai pas eu l'occasion de l'approcher à cette époque), il avait, disait-on, beaucoup perdu de sa volonté. En général, il était incertain dans ses vues et ne se décidait qu'après beaucoup d'hésitations.

Cette disposition était devenue beaucoup plus prononcée que jamais. Pourtant sa préférence et celle du Ministère étaient pour la paix. Malheureusement, il y avait à la cour (de nombreux témoins oculaires l'ont affirmé), il y avait à la cour des personnes ardentes qui ne voulaient pas qu'on restât sous le coup de Sadowa. — L'impératrice, à ce qu'on assurait, répétait souvent, en parlant de son fils : « Cet enfant ne régnera pas si l'on ne répare pas le malheur de Sadowa. » — Autour d'elle, se trouvaient des gens qui, par complaisance ou par conviction, le répétaient avec une sorte de forfanterie. Dans le sein du Corps législatif les purs bonapartistes, ceux qui tenaient plus au sort de la dynastie qu'à celui du pays, demandaient avec violence qu'on saisît cette occasion pour faire la guerre. Les conservateurs purs étaient consternés, et, au milieu de leur désolation, se prononçaient pour la paix.

Ce qui est certain, c'est que les bonapartistes purs voulaient seuls la guerre, s'apercevant que depuis Sadowa la dynastie avait immensément perdu, et qu'eux-mêmes n'avaient plus dans leurs colléges électoraux la même influence ; qu'en un mot, la France était près de leur échapper. Aussi les entendait-on tous répéter sans cesse qu'il fallait saisir la première occasion de réparer Sadowa.

C'est à cela que j'avais déjà répondu en 1867, en disant *qu'il n'y avait plus une seule faute à commettre*, mot fort souvent répété, et toujours mal compris. Je n'avais pas voulu dire en effet que toutes les fautes possibles avaient été commises, car il en restait une, hélas ! bien désastreuse à commettre. C'était celle de vouloir réparer Sadowa sans en avoir préparé les moyens ! Oh ! celle-là je l'avais signalée avec la plus extrême précision en 1867, en discutant l'adresse.

Dans le cabinet était entré M. de Gramont, que je supposais partisan de la paix, car il ne me semblait pas possible qu'un diplomate pût se prononcer pour la guerre dans un moment semblable, c'est-à-dire sans alliés et sans armée. Je l'avais vu quelques jours avant la formation du cabinet Ollivier, dans un moment où il cherchait à rencontrer les députés influents, et à une époque, du reste, où personne ne prévoyait le malheureux incident de la candidature Hohenzollern. — « Vous venez d'un pays (il arrivait de Vienne), lui avais-je dit, où l'on veut la paix, et sans doute vous la soutiendriez, si jamais elle était menacée ? » — « Oui, oui », m'avait-il répondu avec une résolution dont la sincérité ne me semblait pas douteuse ; et je me suis toujours demandé depuis comment il avait pu changer si complétement et si vite, car à Vienne MM. de Beust et Andrassy m'ont déclaré à moi, de la manière la plus positive, que sans prévoir la candidature Hohenzollern, ils avaient dit à M. de Gramont d'une manière générale, qu'il ne fallait laisser au gouvernement impérial aucune illusion, et le bien convaincre au contraire que, s'il s'engageait dans la guerre, l'Autriche ne l'y suivrait pas.

Je ne sais donc ce qui avait pu convertir aussi vite M. de Gramont à l'opinion qui voulait la guerre. Même conversion et aussi subite s'était opérée chez M. le maréchal Lebœuf. Je ne le connaissais point. Quelque temps avant cette malheureuse affaire Hohenzollern, il vint chez moi avec une lettre de l'empereur, me disant que l'empereur savait *que je n'étais pas de ses amis*, mais qu'il savait aussi que, lorsqu'il s'agissait des intérêts de l'armée, je ne marchandais jamais mon secours, et qu'il me le demandait pour la défense de

(1) *Dépositions des témoins*, t. Ier, un fort volume in-4°, de 700 p. — Paris, Librairie Germer Baillière. Prix : 15 fr.

l'effectif, fort menacé dans le sein du Corps législatif. — Je lui répondis que l'empereur se trompait en s'exprimant comme il le faisait. — « Je suis étranger à son gouvernement, avais-je dit au maréchal, et je suis destiné à l'être toute ma vie ; mais je ne suis l'ennemi de personne ; jamais je n'ai eu de haine dans le cœur. L'empereur a raison de croire que je m'intéresse ardemment à l'armée, et que je suis prêt à la défendre. C'est ce que j'ai fait et ce que je ferai toujours. » — En effet nous convînmes que je défendrais l'effectif à la première occasion. Cette occasion se présenta bientôt, en effet, et je la saisis sans hésiter.

Un jour, j'arrivai trop tard au Corps législatif ; il était plus de cinq heures ; on était occupé à discuter l'effectif. Je demandai sur le champ la parole, ce qui causa un vif déplaisir à mes collègues de la gauche. Mais ils étaient si habitués à me voir suivre toujours mon sentiment personnel, qu'il y eut dans leur mécontentement plus de déplaisir que de surprise. Je me jetai au milieu de cette mêlée, et je rompis en visière à tous ceux qui voulaient réduire le contingent annuel de l'armée. Je relevai l'erreur de ceux qui se plaignaient qu'on eût 400 000 hommes pour n'en rien faire, et qui appelaient cet état, « *la paix armée* ». — « La paix armée, m'écriai-je ! dites au contraire que c'est la *paix désarmée.* » — M'adressant ensuite au maréchal Lebœuf lui-même, je me plaignis de l'état de dénûment dans lequel nous nous trouvions. — « Quoi ! lui dis-je, vos régiments d'infanterie sont à onze ou douze cents hommes ! Est-ce qu'il y a des régiments à cette condition, même en temps de paix ! » — Le maréchal ne le nia pas. « C'est vrai, et M. Thiers a raison, répondit-il de sa place. Les effectifs de l'infanterie sont d'environ 1200 hommes. »

Je vous cite ce fait, messieurs, pour vous faire voir ce qu'il y avait d'imprévoyance, et ce qu'il y eut de déplorable étourderie dans la déclaration de guerre. Quelques jours après, en effet, le même maréchal Lebœuf, fort brave militaire du reste, mais politique peu avisé, entraîné par la cour qui elle-même l'était par le parti bonapartiste, se croyait prêt, le disait, le persuadait à l'empereur lui-même, et, avec son collègue M. de Gramont, bien plus coupable encore, précipitait la dynastie, et ce qui était mille et mille fois plus déplorable, la France elle-même dans un abîme.

Tout à coup se produisirent des faits qui ne me sont pas personnels, mais que je connais aussi exactement que si je les avais vus de mes propres yeux, car j'en ai vu quelques-uns et je tiens les autres des plus grands personnages de l'Europe, princes ou ministres, qui me les ont racontés depuis, cherchant à s'éclairer de ce que je savais, et m'éclairant de ce qu'ils savaient eux-mêmes.

Le chef de la famille Hohenzollern (je veux parler non de la branche qui règne en Prusse, mais de celle qui règne en Roumanie et a, pour notre malheur, cherché à régner en Espagne), le chef de cette famille passe pour un prince riche, capable en affaires, aimant à pourvoir ses enfants de grosses fortunes et de belles couronnes. La couronne qu'on lui offrit, cette fois, était celle de l'Espagne, vacante par la chute des Bourbons, et que le général Prim cherchait en vain à faire accepter à l'un des princes de l'Europe. Il y avait alors beaucoup d'humeur à Madrid contre le gouvernement français, lequel avait mis le *veto* sur la famille d'Orléans qui était la plus naturellement située pour remplacer la reine Isabelle. Le général Prim, se voyant privé par les Bonaparte d'un choix qui lui eût été si commode, s'en vengea en leur suscitant dans la Péninsule une candidature allemande. Tout le monde, à cette époque, s'était demandé pourquoi le général Prim repoussait le choix si facile du duc de Montpensier, et le motif vrai, c'était l'interdiction prononcée à Paris par le chef de la dynastie impériale.

Ainsi, nous avons dû à la maison Bonaparte, non-seulement une guerre désastreuse, mais nous lui avons dû aussi le motif de cette guerre, car en refusant pour un intérêt dynastique la candidature de Montpensier, elle avait fait surgir, sans s'en douter, la candidature Hohenzollern.

Le père du jeune prince destiné un moment au trône d'Espagne s'adressa à son chef naturel, le roi de Prusse, devenu par suite de ces événements prodigieux empereur d'Allemagne, et lui demanda conseil sur l'offre de la couronne d'Espagne ; à quoi le roi de Prusse fit une réponse assez peu significative, lui laissant la liberté d'accepter ou de refuser, sans lui garantir surtout la conséquence de sa résolution.

Cette nouvelle se répandit comme un coup de foudre qui alla bientôt réveiller les échos du monde entier. La cour des Tuileries en fut consternée et révoltée, tout à la fois. — « La voilà, s'écrièrent les complaisants, cette occasion si indiquée, si désirée, de venger Sadowa. La Prusse se met dans son tort, et la France, sans aucun doute, prendra feu pour un intérêt si visible et si national. » — Ces messieurs ne se demandèrent point si l'on était prêt, si l'occasion de réparer Sadowa était aussi bonne qu'ils le supposaient, s'il n'y avait pas un moyen plus sûr, moins dangereux de réparer Sadowa, en faisant reculer la Prusse, à la face de l'Europe, ce qui certes eût été tout aussi brillant et moins périlleux. Mais aussi promptement décidé que s'il avait été prêt, le gouvernement ne songea qu'à faire reculer la Prusse, l'épée dans les reins.

Il débuta par une démarche inqualifiable. Il somma sur-le-champ la Prusse de renoncer à la candidature Hohenzollern, presque sans explication préalable, absolument comme on jette son gant à la figure d'un homme qu'on veut forcer à un duel. Rien n'était plus fou qu'une telle manière de procéder, eût-on été aussi préparé qu'on l'était peu. Encore aurait-il fallu mettre tous les torts du côté de son adversaire, en ne se donnant pas à soi-même ceux de la forme !

L'effet fut prodigieux. J'arrivai à la Chambre, la séance étant commencée. En arrivant, je vis tout le monde accourir à moi, en me disant : — « Eh bien ! Vous savez ce qui se qui se passe ? » — « Quoi donc ? répondis-je. » — « La guerre, me dit-on. » — « Comment la guerre ! » — « Oui, la guerre », fut la réponse de tous ceux qui m'entouraient. Je ne pouvais en croire ni mes oreilles ni mes yeux, tant quelques heures auparavant la paix était l'état certain, incontestable, de la France et du monde.

On me raconta l'incident, et je fus à la fois surpris et consterné, regardant la guerre, dans l'état où nous avait laissés l'expédition du Mexique, comme une ruine certaine.

M. Ollivier vint à moi ; animé avec tout le monde, il était, avec moi, un peu embarrassé. Il savait, en effet, mon opinion sur la situation en général, et était bien sûr que je blâmerais l'acte de folie qu'on venait de commettre. Il me dit pour son excuse qu'on ne pouvait supporter une telle entreprise de la Prusse sur nos derrières. Il aurait dû se souvenir de ce qu'il avait dit une année auparavant, pour nous faire supporter la grandeur si rapidement croissante de la Prusse. Je ne songeai pas à récriminer, et ignorant à quel point il y avait eu de l'imprévu, de l'involontaire dans la candidature du prince

Hohenzollern, je lui dis qu'en effet il ne fallait pas supporter cette candidature, mais qu'il y avait manière de s'y prendre pour l'empêcher, et que quant à celle qu'on avait prise, elle était insensée. — « Tout peut être réparé, lui dis-je, si l'on veut. La Prusse s'est mise dans son tort ; elle ne soutiendra pas cette gageure devant l'Europe mécontente et sévère. D'ailleurs, deux puissances fort importantes ici, et voulant ardemment la paix, l'Angleterre et la Russie, interviendront, insisteront, et amèneront la Prusse à revenir sur son entreprise.» — « Le croyez-vous ? » reprit M. Ollivier avec le ton d'un homme heureux que la faute commise pût être réparée. — « Oui, répliquai-je, j'en suis convaincu. Mais la faute réparée, il faut être sage, ne pas vous montrer trop exigeant, car si vous vouliez trop exiger de la Prusse vous lui ôteriez tout moyen de retraite, et la guerre écartée reviendrait, et cette fois inévitable.»

M. Ollivier me parut heureux de la perspective que j'offrais à ses yeux, et m'assura que ce mauvais pas franchi on ne s'y engagerait plus.

La confusion dans la Chambre fut pendant quelques jours indicible. Ceux que j'ai appelés les bonapartistes purs, ne connaissant rien à la situation de notre armée, répétant d'après le maréchal Lebœuf qu'on était prêt, que les Prussiens ne l'étaient pas, qu'il en fallait finir avec une puissance insolente et insatiable (les malheureux l'avaient créée en 1866), et que ce serait une campagne de six semaines à faire, ceux-là, dis-je, couraient, criaient, clabaudaient, regardaient d'un air de mépris ceux qui pensaient autrement qu'eux, et ne laissaient de repos à personne. Ceux, au contraire, que j'ai appelés les conservateurs purs, pour les distinguer des dynastiques, étaient tristes, profondément inquiets, et venaient auprès des hommes pourvus de quelque expérience politique chercher à savoir ce qu'il fallait penser de cette effrayante aventure. Lorsque je leur disais que la conduite du gouvernement était folle, ils approuvaient, laissaient voir le fond de leur pensée, et quelques-uns qui ne m'avaient jamais adressé la parole me serraient la main en me disant : « Monsieur Thiers, défendez la paix, et nous vous appuierons. »

M. Ollivier, que je rencontrais tous les jours, se montrait inquiet, continuait de me demander si je croyais en effet qu'on pourrait sortir de ce mauvais pas, en obtenant que la Prusse retirât la candidature Hohenzollern. Je lui répétais que je n'en doutais point ; que l'action des deux puissances en ce moment les mieux placées pour agir, l'Angleterre et la Russie, était visible, ressortait de toutes parts, et que la Prusse s'étant mise dans son tort reculerait infailliblement ; mais que là commencerait le péril si l'on ne savait pas se contenter de la concession qu'on aurait obtenue ; et, à cette occasion, je répétais qu'il fallait être extrêmement prudent, car ma conviction était que nous n'avions pu, en si peu de jours, sortir de l'état de non-préparation où nous avait laissés la campagne du Mexique.

M. Ollivier, sur ce dernier point, me répondait que lui ne pouvait à cet égard faire autre chose que s'en rapporter au Ministre de la guerre, lequel affirmait qu'il était prêt, et, quant à la nécessité de s'accommoder d'une concession de la Prusse, si on l'obtenait, il déclarait positivement qu'il fallait s'en contenter. Pour moi, je suis persuadé qu'il était de bonne foi, et que dans ce moment il sentait le danger de la position ; et je suis sûr que c'est faute de fermeté de vues qu'il suivit quelques jours après la cour dans ses funestes entraînements.

Pendant ces trois ou quatre jours d'angoisses, il se passait en Europe ce qui n'était que trop facile à prévoir : M. de Bismarck était accouru auprès du roi, son maître, il était fort étonné du bruit effroyable que causait dans le monde son consentement donné à la prétention des Hohenzollern. M. de Bismarck, avec sa sûreté de coup d'œil accoutumée, voyant que le terrain était mal choisi pour se mesurer avec la France, si l'on en avait envie (et on ne l'avait pas alors), conseilla d'abandonner les Hohenzollern, ce qui fut accepté sur-le-champ par le roi de Prusse.

Les auteurs de cette guerre désastreuse cherchent aujourd'hui à s'excuser, en disant que la Prusse voulait la guerre, l'avait préparée de longue main, et n'avait fait de tout cela qu'une occasion d'entrer en lutte. J'affirme, après avoir eu l'occasion de m'éclairer complétement à ce sujet, que c'est là un pur mensonge.

Il est bien vrai que la Prusse, convaincue que tôt ou tard la France voudrait réparer ses fautes de 1866, n'avait cessé de travailler à se mettre en mesure ; mais qu'elle redoutait cette formidable épreuve, et cherchait plutôt à la reculer qu'à la précipiter. Elle a été, en effet, plus étonnée encore que nous et que le monde, de la promptitude de ses succès, dus à l'incurie et à la profonde incapacité de l'administration impériale.

L'Espagne prit bien vite le parti de dégager les Hohenzollern, ne voulant être ni la cause ni la victime d'une conflagration européenne, et elle mit tout le monde à l'aise en déclarant elle-même à la France qu'elle renonçait à la candidature Hohenzollern. C'était, de la part de nos adversaires, une fin sagement amenée, car on nous ôtait tout prétexte de guerre fondée, et l'on y était parvenu, sans trop de désagrément pour soi, puisque l'Espagne prenait tout sur elle en renonçant spontanément à la candidature, cause et occasion de tout ce bruit.

La Prusse s'en était tirée heureusement, mais il fallait être enchanté de ce qu'elle avait trouvé une issue pour battre en retraite, et ne pas chercher à l'humilier, car alors on allait s'en prendre à sa dignité, et l'on devait immanquablement retrouver la guerre, la guerre bien préparée par les Prussiens, et pas du tout par nous. Et au surplus, quelque bien colorée que fût la retraite de la Prusse, l'avantage de l'avoir forcée à reculer dans une entreprise que le monde croyait très-intentionnelle de sa part, cet avantage restait immense. Après avoir commis une grande faute, seulement pour n'y avoir pas persisté, nous sortions d'embarras par un triomphe ! Sadowa était presque réparé ! Hélas ! tant de bonheur ne nous était point réservé !

La veille du jour où cette dernière faveur de la fortune nous était offerte par l'abandon devenu public de la candidature Hohenzollern, je rencontrai M. Ollivier dans les couloirs du Corps législatif. Il était inquiet, honnêtement inquiet, et il me demanda encore si je croyais que la candidature Hohenzollern serait abandonnée. Je lui répétai que je le croyais toujours, me reposant sur cette pensée, que la Prusse, trouvant le terrain mauvais pour une lutte avec nous, céderait aux instances redoublées de la Russie et de l'Angleterre. Mais je répétai que ce sacrifice obtenu, il fallait absolument se tenir pour très-heureux, et s'arrêter. M. Ollivier le comprenait en ce moment, et m'assura, avec une visible bonne

foi, que si ce que je croyais se réalisait, on se tiendrait pour bien heureux, et qu'on accepterait avec grande joie ce nouveau présent de la fortune.

Le lendemain je me rendis à la Chambre. Nous étions en ce moment-là si animés qu'on était très-exact. On arrivait à midi. Sur-le-champ j'aperçois M. Ollivier qui accourt vers moi, et me dit : — « Vous aviez raison : oui, nous avons réussi : nous avons obtenu ce que nous désirions, c'est la paix. » — La joie de M. Ollivier était extrême et manifestée sans réserve. — Il y avait devant le palais législatif deux cents voitures de gens qui étaient venus de la Bourse savoir si c'était la paix ou la guerre à laquelle il fallait s'attendre, c'est-à-dire, la hausse ou la baisse. A eux s'étaient joints quelques centaines de journalistes, et tout ce monde avait envahi les approches de la Chambre qui étaient presque inabordables. M. Ollivier, toujours joyeux, me dit : — « Avez-vous lu la dépêche que nous venons de recevoir ? — « Non. » — « Je vais vous la montrer. » — Il fallut courir à travers toutes les salles du palais législatif pour ressaisir la dépêche. M. Ollivier me la fit lire. « Maintenant, lui dis-je encore une fois, il faut vous tenir tranquilles. » — « Soyez rassuré, me répondit-il, nous tenons la paix, nous ne la laisserons pas échapper. »

Ce court entretien terminé, je me rendis dans la salle où se trouvent les statues de Mirabeau et de Bailly. Il y avait là une agitation extraordinaire. Tous les chefs bonapartistes (inutile de les nommer) s'écriaient en parlant des ministres, quand on les disait satisfaits de la concession obtenue : ce sont des lâches, des misérables ! Comment ! ils se contenteraient de cette insignifiante concession ! La France serait déshonorée ; elle ne le souffrirait pas !... » et ils ne se gênaient guère de faire entendre ce langage aux ministres eux-mêmes.

— Les membres des centres, ceux que j'appelle les conservateurs purs, beaucoup plus nombreux que les bonapartistes purs, étaient intimidés : mais ils souhaitaient la paix et ne s'en cachaient pas. Quant à moi je dis à ceux des ministres que je rencontrai au sein de ce tumulte : — « Ne vous laissez pas intimider par ces criards : tenez ferme ; défendez la cause de la paix, et nous vous soutiendront énergiquement. »

Il se forma alors une multitude de groupes où l'on disputait, où l'on criait, où l'on se menaçait du poing. Ceux qui demandaient la guerre étaient infiniment peu nombreux, mais d'une violence inouïe. Ceux qui désiraient la paix, et c'étaient tous les membres des centres, étaient peu bruyants ; mais ils me prenaient les mains, en me disant : — « Ah ! vous êtes pour la paix, quel bonheur ! soutenez-la, monsieur Thiers, nous vous aiderons, et comptez-y bien, nous voterons avec vous ! » — Cette scène dura de midi à six heures, et elle sera toujours présente à ma mémoire. Je n'y puis penser sans être saisi de douleur. Vers la fin de la séance, on vint m'apprendre qu'il y avait quelques ministres hésitants, me dire qu'il fallait leur parler, et que peut-être je parviendrais à agir sur eux. Nous les réunîmes dans un bureau, et là je passai plus de deux heures à les entretenir. Jamais, je crois, je n'ai fait plus d'efforts pour persuader les hommes. Je parlai avec une véhémence extraordinaire : j'étais haletant, baigné de sueur...!

Je dis à ces ministres que s'ils hésitaient, ils perdaient la dynastie, ce qui ne me regardait point, mais ce qui les regardait spécialement, eux chargés de la défendre, mais qu'ils perdraient aussi la France, ce qui était bien plus grave, et que pour ma part je n'en doutais point. Ils étaient cinq, autant que je puis m'en souvenir. MM. Mége et Maurice Richard qu'on disait, je ne sais sur quel fondement, portés vers la guerre, parurent silencieux et peu démonstratifs, troublés cependant : MM. Chevandier et Segris, émus jusqu'aux larmes, me promirent de voter pour la paix et je crois qu'ils tinrent parole. M. Segris, homme excellent et de beaucoup d'esprit, a le mérite d'être resté inconsolable, et de ne plus vouloir reparaître sur ce théâtre du monde où il a assisté à de si grands malheurs.

Nous nous quittâmes le soir, profondément agités, et ne pouvant pas nous persuader qu'on ne se contenterait pas de la concession obtenue de la Prusse. Des groupes nombreux encombraient les boulevards et, ce qui est inouï, des bandes de gens de police couraient les rues en criant : « à Berlin ! à Berlin ! » — La masse de la population désapprouvait ces manifestations. Moi-même je parcourus les rues en voiture découverte avec MM. Daru et Buffet, et nous pûmes nous apercevoir de la réalité des choses, c'est que la population était loin de désirer la guerre. Lors donc que, pour s'excuser, l'empereur Napoléon III prétend que c'est la France qui l'a entraîné à la guerre, soit qu'il se trompe ou qu'on le trompe il n'est pas dans la vérité. Si en effet il n'a pas voulu la guerre et qu'à son corps défendant il ait cédé, c'est à son parti qu'il a cédé, et non à la France. J'ai tout vu, et j'affirme, la main sur la conscience, que la France n'a pas voulu la guerre. Quelques hommes de cour, et je dois ajouter pour être complétement dans le vrai, quelques spéculateurs de Bourse, très-peu nombreux du reste, sentant que les fautes de 1866 pesaient sur les affaires, et croyant qu'il suffirait d'une campagne de six semaines pour rendre l'élan aux spéculations dont ils vivaient, disaient : — « C'est un mauvais moment à passer, quelque cinquante mille hommes à sacrifier, après quoi l'horizon sera éclairci et les affaires reprendront. » — Mais c'étaient de rares exceptions, et je le répète, la France ne voulait pas la guerre. C'est un parti, aveuglé par son ambition et par son ignorance, qui seul l'a voulue, nous l'a donnée, et nous a perdus.

C'est dans la nuit qui suivit cette journée que notre sort fut décidé. Je n'ai jamais bien su ce qui s'est passé pendant cette nuit fatale. Deux ambassadeurs des grandes puissances, tous deux hommes d'esprit et très-dignes de foi, m'ont assuré que l'empereur, qu'ils avaient vu dans l'après-midi, leur avait dit en parlant de la nouvelle du matin (l'abandon de la candidature Hohenzollern) : — « C'est la paix ; je le regrette, car l'occasion était bonne : mais à tout prendre, la paix est un parti plus sûr ; vous pouvez regarder l'incident comme terminé. »

Les principaux ministres m'avaient tenu à peu près le même langage, et, malgré ces assurances, dans la nuit tout tourna brusquement à la guerre. Je crois que la cour et ses familiers firent un puissant effort, aidés des bonapartistes purs, qu'ils intimidèrent les ministres, et triomphèrent de leur faiblesse et de celle de l'empereur, en se servant du prétexte d'un outrage fait à la France par le roi de Prusse, dans son dernier entretien avec M. Benedetti. Quel fut le rôle de chacun, dans ce triste drame ? je ne saurais le dire, et je ne veux avancer ici que ce que j'ai vu. Mais tous ceux qui ont pris part à cette funeste résolution devraient être à jamais inconsolables !

Au milieu de l'agitation générale, je n'avais vu ni le maréchal Lebœuf, qui dans cette crise ne parut point à la Chambre, ni M. de Gramont qui n'y parut que très-peu. Le maréchal Lebœuf se croyait prêt ; quant à M. de Gramont, ministre des affaires étrangères, je ne sais ce qu'il croyait, mais certainement il ne fit pas preuve de jugement politique dans une situation où en manquer c'était perdre la France.

Le lendemain, arrivés tous de bonne heure au Corps législatif, nous fûmes saisis par cette nouvelle désolante que la guerre était résolue. Je ne pouvais le croire, et je demandais à tout le monde pourquoi il en était ainsi, sans jamais obtenir une réponse tant soit peu raisonnable. On me répétait confusément que le roi de Prusse avait fait à la France, dans la personne de son représentant, un sanglant outrage. Je demandais lequel, et l'on ne me répondait que ces mots : « C'est intolérable ! c'est intolérable ! »

Nous avons appris depuis ce que c'était que ce prétendu outrage. M. Benedetti l'a dit lui-même, et à Versailles, allant négocier une première fois l'armistice, une seconde fois la paix, j'ai appris par des témoins oculaires, tout à fait dignes de foi, ce qu'avait été cet outrage, et la vérité, la voici à ce que je crois.

MM. de Bismarck et de Moltke accourus auprès du roi, le roi lui-même, son fils, la cour, les principaux ministres, les généraux influents, et enfin le public de Berlin tout entier, avaient reconnu que c'était une faute que d'avoir patronné, même d'une façon insignifiante, la candidature du prince Hohenzollern, qu'il fallait réparer cette faute en abandonnant la candidature cause de tant de trouble, mais que si la France exigeait davantage, il fallait lui tenir tête, et accepter avec elle un duel devenu inévitable. C'est, en effet, le parti qu'on avait pris. Mais nos bonapartistes de Paris avaient demandé que le roi de Prusse prît l'engagement pour l'avenir de ne plus laisser reparaître la candidature Hohenzollern : à quoi le cabinet prussien avait répondu qu'il n'était pas l'auteur de cette candidature, qu'il l'avait connue, mais à peine connue, et qu'il n'avait pas à s'engager à l'égard d'une détermination qui n'avait pas dépendu de lui, dans le présent et dans l'avenir en dépendrait encore moins.

Il était évident que cette exigence du gouvernement français avait pour but de rendre plus mortifiante la reculade de la Prusse, et qu'en faisant une telle entreprise contre l'orgueil prussien, on s'exposait à une résistance qui amènerait la guerre. La faute de se conduire ainsi était d'autant plus grande, que ce dont ne voulait pas se contenter était cependant un vrai triomphe, qui serait apprécié comme tel par toute l'Europe, et que les mortifications de 1866 auraient été presque effacées sans coup férir !

Or, l'outrage fait à M. Benedetti s'était réduit à ceci. Le roi de Prusse se trouvait aux eaux d'Ems, maladif, agité, irrité par la grande affaire du moment. Il prenait ses eaux du matin avec son fils, lorsque M. Benedetti, ne se contentant pas des demandes communiquées au cabinet prussien, et déjà refusées, avait voulu renouveler ses instances auprès du roi dans un moment tout à fait inopportun. Le roi, sans brusquerie, mais avec brièveté, lui avait dit qu'il ne pouvait rien ajouter aux réponses de ses ministres, et l'avait quitté, sans rien, du reste, qui eût le caractère d'une impolitesse. Il faut ajouter toutefois que toute l'Allemagne étant impatiente de savoir ce qui se passait, M. de Bismarck lui avait mandé la réponse du roi par le télégraphe. Tel est le grand outrage pour lequel on nous demanda la guerre, et pour lequel, à un vrai triomphe, celui d'avoir fait reculer la Prusse devant l'Europe, on substituait le plus affreux désastre.

Tant que je vivrai, je me rappellerai cette terrible journée. Le Corps législatif était réuni dès le matin, et l'on vint nous lire la déclaration de guerre fondée sur les motifs que je viens d'exposer. Je fus saisi, la Chambre le fut comme moi. On se regardait les uns les autres avec une sorte de stupeur. Les principaux membres de la gauche se groupant autour de moi me demandèrent ce qu'il fallait faire. Craignant les mauvaises dispositions de la majorité à l'égard de la gauche, je dis à mes collègues : « Ne vous en mêlez pas, et laissez-moi faire. » — Je voyais un orage prêt à fondre sur nos têtes. Mais j'aurais bravé la foudre, avec certitude d'être écrasé, plutôt que d'assister impassible à la faute qui allait se commettre. Je me levai brusquement, je jaillis si je puis dire, et de ma place je pris la parole. Des cris furieux retentirent aussitôt. Cinquante énergumènes me montraient le poing, m'injuriaient, disaient que je me déshonorais, que je souillais mes cheveux blancs. Je ne cédai pas. De ma place, je courus à la tribune où je ne pus faire entendre que quelques paroles entrecoupées. Convaincu qu'on nous trompait, qu'il n'était pas possible que le roi de Prusse, sentant la gravité de la position puisqu'il avait cédé sur le fond, eût voulu nous faire un outrage, je demandai la production des pièces sur lesquelles on se fondait pour se dire outragé. J'étais sûr que si nous gagnions vingt-quatre heures tout serait expliqué, et la paix sauvée. On ne voulut rien entendre, rien accorder, sauf toutefois la réunion d'une commission, réunion de quelques instants où rien ne fut éclairci. La séance recommença : avec la séance le tumulte. Je fus insulté de toutes parts, et les députés des centres, si pacifiques les jours précédents, intimidés, entraînés dans le moment, s'excusant de leur faiblesse de la veille par leur violence d'aujourd'hui, votèrent cette guerre, qui est la plus malheureuse certainement que la France ait entreprise, dans sa longue et orageuse carrière.

La séance terminée, je rentrai chez moi, avec mes amis, consterné, convaincu que nous marchions aux plus grands malheurs. Ma maison fut menacée, ma pauvre maison qui devait périr dans cette crise, et je fus même injurié dans la rue Lafayette par quelques soldats ivres, qui du haut d'une voiture ouverte insultaient les passants en allant s'embarquer au chemin de fer. Le gouvernement eut le tort, en ces circonstances, pour faire illusion au pays, d'acheminer beaucoup de soldats à travers Paris, de leur compter leur solde au passage, de les montrer ainsi, tout débraillés par suite de la chaleur et de l'ivresse, et offrant un spectacle d'indiscipline qui était un faible présage de victoire.

L'illusion, hélas ! ne fut pas de longue durée. Deux ou trois jours après la déclaration de guerre, le Corps législatif, ayant eu le temps de réfléchir, était triste, abattu, vaguement convaincu qu'il avait commis une grande faute, et cherchant déjà à s'excuser de sa précipitation, bien que rien encore ne pût nous donner une idée des revers qui nous attendaient.

On nous avait affirmé que nous étions prêts, et que les Prussiens ne l'étaient pas. C'était une insigne fausseté, qui était, non pas la seule, mais la principale cause de la véhémence que j'avais montrée dans ces cruelles circonstances. Je n'avais pas vu le maréchal Lebœuf, auquel j'aurais parlé aussi énergiquement qu'aux autres ministres, si je l'avais

rencontré, et je ne savais à l'égard de notre état militaire que ce que j'avais appris par la simple lecture du budget de la guerre. Mais je savais ce que savent tous les hommes instruits de l'administration militaire, que, même avec un budget bien pourvu, on ne peut pas être prêt en huit jours, puisque les Prussiens eux-mêmes, dont le système se fait surtout remarquer par le rapide passage de l'état de paix à l'état de guerre, ne l'ont été qu'en vingt-cinq jours. Je savais qu'avec un budget mal doté, avec un matériel insuffisant, en partie ruiné par l'expédition du Mexique, qu'avec des effectifs de 1200 hommes par régiment d'infanterie, on ne pouvait pas être prêt dans quinze jours, et que trois mois, avec un ministre de premier ordre, n'y auraient pas suffi. Mais un mot avait, à cette fatale époque, envahi toutes les conversations, un mot était sur toutes les lèvres : « Nous sommes prêts ! nous sommes prêts ! » Et jamais cependant nous ne l'avions été moins qu'en ce funeste moment.

. . . . . .

Nos chassepots étaient excellents, sans doute, mais le cinquième de ce qu'ils auraient dû être sous le rapport du nombre. Notre artillerie, arriérée en qualité et en quantité, ne pouvait pas fournir plus de deux pièces par mille hommes, faute à la fois de matériel et de personnel, tandis qu'il en faut aujourd'hui quatre. Nos mitrailleuses, meurtrières à une certaine portée, ne pouvaient remplacer l'artillerie ordinaire. Nos régiments d'infanterie comptant 11 à 1200 hommes présents au drapeau, et d'ailleurs trop peu nombreux ; des mobiles à peine instruits, et n'ayant à aucun degré l'esprit militaire ; nos places ni armées, ni complétées en vue de la nouvelle portée des armes de guerre, tout cela ne permettait pas de dire qu'on était prêt, et aurait dû nous rendre la plus pacifique des puissances et non la plus téméraire. Il est bien vrai que, pour le temps qu'il avait eu, le maréchal Niel avait beaucoup fait, mais de là au complet état de guerre, il y avait loin et bien loin, et il n'aurait pas eu la folie d'entreprendre une grande lutte avec de pareils moyens. Et cependant, malgré toutes ces conditions d'infériorité, bien que nous n'eussions pas à l'ouverture du feu plus de 240 à 250 000 hommes présents au drapeau, si au début on avait agi avec vigueur et présence d'esprit, si au lieu de demeurer vingt jours immobiles, sans plan, sans vues arrêtées, dispersés sur une ligne de 50 lieues, de Thionville au bord du Rhin, en cinq corps qui ne pouvaient pas se secourir les uns les autres, si au lieu d'accumuler ces fautes, on avait laissé 30 000 hommes sur la crête des Vosges pour observer la vallée du Rhin, et qu'avec 220 000 on eût marché vigoureusement sur Trèves, on aurait rabattu les Prussiens, peut-être percé leur ligne, rejeté leur énorme masse sur Mayence, et changé la face des événements. On le croyait tout à fait en Prusse, et j'ai acquis à Saint-Pétersbourg la preuve que le roi de Prusse lui-même, et l'empereur de Russie, convaincus que les choses se passeraient ainsi, s'étaient entendus dans cette hypothèse. Le prince Gortschakoff, qui se trouvait en ce moment en Allemagne, avait reçu avis de se hâter, car autrement, disait-on, il serait pris par les Français qui arrivaient au pas de course.

Loin de là, nous avions laissé accabler le maréchal de Mac-Mahon dans la vallée du Rhin, et après ce désastre, saisis de stupeur, nous n'avions su quoi faire, quoi résoudre. Nous avions attendu d'être tournés pour prendre un parti, et ce parti avait consisté à expulser l'Empereur de l'armée, ce qui n'avait pas beaucoup amélioré la situation, ni fait cesser la confusion de cette indicible campagne.

Il est vrai que ces lenteurs dues au défaut de vues et de volonté étaient dues aussi à la nécessité de faire arriver tout ce qui manquait aux 250 000 hommes si mal engagés en Lorraine, nouvelle preuve, du reste, que rien n'était prêt, et que si l'on s'était montré incapable, la guerre déclarée, on avait été fou en la déclarant.

Aujourd'hui il est de mode de dire que notre ancienne organisation militaire était défectueuse, que nos anciennes lois ne valaient rien, que notre armée, nos officiers, nos états-majors, que tout en un mot avait dégénéré en France ; mais très-heureusement rien de tout cela n'est vrai. En Crimée, avec la loi de 1832, nos troupes avaient été les premières du monde, bien qu'on pût apercevoir déjà l'imprévoyance, le défaut d'activité qui devait tout perdre plus tard. Mais aucune législation ne peut suffire à réparer les fautes des hommes, et rien dans l'histoire n'égale celles qui ont signalé chez nous la fin de l'Empire. Je vis avec l'armée depuis plus d'une année, je l'observe avec le plus grand soin, et j'affirme que, généraux, officiers, soldats valent ce qu'ils ont valu jadis, et que s'ils ont succombé, en 1870, cela est dû surtout à la différence qui existait entre MM. de Bismarck et de Moltke, et les hommes qui, en France, leur étaient opposés.

Le premier désastre de Reichsoffen causa une surprise douloureuse, et surtout démoralisante par ce qu'il avait de si prodigieusement imprévu. Le Corps législatif fut consterné, et se sentit perdu avec l'Empire lui-même.

Le ministère Ollivier essaya de tenir quelques jours ; mais bientôt il reconnut que c'était impossible en présence des malheurs dont il était la principale cause, et il se retira.

Il y avait dans les rangs de l'armée un homme d'une très-grande capacité militaire, mais dépourvu d'expérience politique, et beaucoup plus fait pour être chef d'armée que chef de cabinet. Je veux parler de M. le comte de Palikao. Son expédition de Chine est une belle chose à laquelle on n'a pas rendu assez de justice. On lui avait refusé le bâton de maréchal pour le donner au maréchal Leboeuf, et c'était une faute qui eut de graves conséquences. Laissé dans une sorte de disgrâce, méconnu, privé de tout commandement, il eut bientôt la position d'une victime, et comme toujours on alla avec lui d'un extrême à l'autre. Pour ne pas l'avoir fait commandant d'une grande armée, rôle qu'il aurait si bien rempli, il fallut le faire premier ministre, et nous eûmes sous les yeux le triste spectacle d'un homme éminent, mais déplacé, faisant au milieu de la plus affreuse crise ce qu'il n'avait jamais fait, se débattant au milieu de l'anxiété publique contre les agitations, les soubresauts d'une Assemblée désolée, stupéfiée, ne sachant plus à qui croire, à qui songer pour se tirer, et pour tirer le pays avec elle, de l'abîme où elle l'avait laissé tomber.

La défiance du Corps législatif à l'égard du Gouvernement était devenue extrême, et ce corps autrefois si docile, croyant alors tous les mensonges que lui débitait le pouvoir, ne croyait plus aujourd'hui même à la vérité. Les yeux jadis exclusivement fixés sur le Gouvernement, il tournait maintenant ses regards vers l'opposition, et il voulut introduire quelques-uns de ses membres dans le Conseil de défense formé à Paris. Je fus désigné pour cette fonction, et je m'en défendis tant que je pus, convaincu que dans l'état où étaient

toutes choses, il était impossible d'être utile. J'avais le pressentiment de grands malheurs, que j'avais prévus, mais que je n'avais pu empêcher, et que je voyais se précipiter sur nous l'un après l'autre. Si j'avais cru pouvoir les arrêter, je n'aurais pas marchandé mon concours, mais je les croyais irréparables, et ce sentiment me disposait à ne me mêler de rien. Pourtant, comme ancien auteur des fortifications de Paris, on voulait me faire entrer dans le Conseil de la défense. Je m'y refusai d'abord, et je me bornais à aller de moi-même sur les ouvrages pour voir ce qu'on y faisait, et j'en revenais chaque jour plus attristé. Le désir du Corps législatif d'avoir l'œil sur ce qui se faisait s'étant prononcé davantage, le gouvernement songea à nommer lui-même membres du Conseil de défense, quelques députés et sénateurs, mais peu d'entre nous se souciaient d'être les élus d'un pouvoir impuissant et décrié. Il se fit une sorte d'accommodement avec la Chambre, et je fus à la fois désigné par elle et par le ministère. J'eus pour collègues MM. Daru, de Talhouët, Dupuy de Lôme et je crois M. Béhic. Nous étions dix-sept avec les généraux précédemment nommés. MM. Mellinet et Béhic sont entrés comme sénateurs. Nous étions quatre députés.

A peine entré dans le Conseil de défense, je voulus tout voir pour m'assurer par mes yeux de l'état des choses. Tous les matins, accompagné quelquefois par M. le général de Chabaud-Latour, plus habituellement par son neveu, M. Chaper, j'allais sur les ouvrages, je notais tout ce qui manquait, je le signalais le soir au Conseil, et là commençaient des discussions qui duraient quelquefois jusqu'à une heure ou deux heures du matin. Les détails passés en revue, nous nous occupions de la direction générale des opérations, et bientôt l'expédition de Sedan devint notre principale affaire. Ce qui me révoltait dans cette expédition, c'était de penser qu'on allait prendre notre dernière armée pour l'envoyer périr dans les Ardennes.

Les motifs qu'on avait pour tenter cette expédition étaient obscurs, difficiles à pénétrer, et nous formions toutes sortes de conjectures. En général, on disait que dans le gouvernement, c'était l'Impératrice qui voulait l'expédition, par une sorte de point d'honneur, qu'elle s'était fait à l'égard de Metz et du maréchal Bazaine, qu'il était odieux, disait-elle, de laisser périr sans secours. Cette idée aurait été généreuse et juste si l'on n'avait pas laissé écouler tant de temps depuis nos premiers revers. Mais je répétais tous les soirs, et M. le général Trochu avec moi, que les Prussiens avaient eu le temps d'envelopper l'armée de Metz, qu'entre cette armée et Paris, il y avait un mur d'airain formé de 300 000 hommes, et impossible à percer; que le seul résultat qu'on pût obtenir, c'était de perdre inutilement nos dernières forces organisées; que la défense de Paris se concevait avec une armée de secours campant et manœuvrant autour de ses murs, que sans une armée de ce genre, le siége de Paris serait une affreuse famine destinée à finir par une reddition à merci et miséricorde; qu'on se priverait donc, inévitablement et fatalement du seul moyen de rendre efficace la résistance de Paris, et que si l'armée de Sedan ne périssait pas, le moins qui pût lui arriver serait d'être bloquée comme celle de Metz. — « Vous avez un maréchal bloqué, disais-je, vous en aurez deux. »

Cette discussion s'était renouvelée plusieurs fois, et un jour même elle avait acquis une extrême violence, lorsque tout à coup, M. Jérôme David que je connaissais peu, mais qui montrait une attitude calme, et une tristesse profonde, me saisit la main et me dit à l'oreille ces mots : « Monsieur Thiers, n'insistez pas, je vous parlerai tout à l'heure. » — Ces mots me fermèrent la bouche et je me tus, pensant bien qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire qui rendait toute discussion inutile. Le silence que je m'imposai contribua à abréger la séance du Conseil, nous sortîmes vers une heure du matin. Descendus dans la rue Saint-Dominique, M. Jérôme David me prit à part, et me dit : « L'Empereur est prisonnier; le maréchal Mac-Mahon est blessé mortellement. » — A cette nouvelle je restai consterné, stupéfait. Je n'avais jamais vu M. le maréchal Mac-Mahon, mais sa personne m'intéressait vivement. J'étais navré d'entendre dire qu'il allait mourir, et j'allai le lendemain déposer chez lui une carte qu'on lui envoya. Ma conversation avec M. Jérôme David fut longue et douloureuse. Nous nous promenâmes bien avant dans la nuit, sur le pont de Solférino, nous perdant en réflexions désolantes sur l'avenir qui nous attendait tous. Je voyais mon pays perdu; je voyais aussi l'Empire perdu, mais cette chute était loin de me consoler de la chute de la France. « Ne vous découragez pas me dit M. Jérôme David, vous pouvez rendre encore de grands services à la France, et il faut les lui rendre. » — « Je ne puis plus rien, fut ma réponse. De tels désastres ne se réparent pas, et je ne sais où nous en serons tous dans huit jours. » — Il était tard, la nuit était froide; je quittai M. Jérôme David, et je ne l'ai pas revu.

Le lendemain je reçus une lettre de M. Mérimée.

M. *le comte Daru.* — Non pas le lendemain, dans la nuit même, à trois heures du matin.

M. *le président de la République.*—Elle ne me fut remise qu'à midi, moment où je revenais des ouvrages de Paris où j'étais dès cinq heures du matin. M. Mérimée était mourant; c'était le plus galant homme du monde. Je ne partageais pas les opinions religieuses qu'il affichait; mais c'était l'un des hommes les plus spirituels et les meilleurs que j'aie connus. Il était dévoué à l'Impératrice, lui donnait de sages conseils, sans songer à profiter pour lui-même de la faveur dont il jouissait auprès d'elle. Il venait me voir souvent. On lui disait qu'il venait voir un ennemi, à quoi il répondait que je n'étais l'ennemi de personne, que les intérêts dynastiques me préoccupaient peu, que je n'avais de colère que contre la mauvaise gestion des affaires du pays. Telle était l'origine de la démarche dont il fut chargé auprès de moi, car il vint me trouver peu d'instants après la réception de sa lettre. — « Vous devinez pourquoi je viens, me dit-il? » — « Oui, je le devine. » — « Vous pouvez nous rendre un grand service. » — « Je ne puis vous en rendre aucun. » — « Si! Si! je connais votre manière de penser; les dynasties ne vous occupent pas. Vos pensées sont tournées surtout vers l'état des affaires. Eh bien! l'Empereur est prisonnier, il ne reste qu'une femme et un enfant! quelle occasion pour fonder le gouvernement représentatif! » — Après Sedan il n'y a rien à faire, absolument rien. — M. Mérimée n'insista pas, il se borna à me dire que l'Impératrice désirait recevoir mes conseils. Je répondis, avec tout le respect que je devais à la situation et aux malheurs de la princesse au nom de laquelle il me parlait, qu'en fait de conseils, je ne savais lesquels donner. « Il y a trois sujets, lui dis-je, dont on s'occupe et dont on doit s'occuper : le ministère actuel, la position de l'Empereur dont l'abdication est publiquement discutée, la direction à donner aux armées, surtout à celle de Metz. Sur ces trois points je ne sais quels conseils je pourrais donner à l'Impératrice. Quant au minis-

tère, il est fait, mal fait, mais impossible à changer, en ce moment, et en conseillant de le changer il faudrait au moins prendre l'engagement de le remplacer, ce que pour ma part je ne ferais point. Quant à l'empereur, à son abdication, il n'y a qu'un ami dévoué, comme vous l'êtes, qui puisse donner un avis. Un conseil de ma part sur un tel sujet serait un non-sens. Quant aux opérations militaires enfin, si j'étais chargé des affaires, je tâcherais de me mettre, à tout prix, en rapport avec le maréchal Bazaine, de lui demander son avis, de lui donner le mien, et si nous n'étions pas d'accord, c'est son opinion que je suivrais, parce qu'il est sur les lieux, et chargé d'exécuter les opérations qu'on pourrait ordonner. Je n'ai donc rien à dire, rien à faire. L'impératrice n'aurait rien à gagner à me consulter ; elle ferait une démarche peut-être pénible et sans résultat utile pour elle. Certes, mon respect ne lui manquerait pas, mais m'appeler serait pousser un cri de détresse sans aucun profit.» — M. Mérimée me quitta fort malheureux, car il sentait que j'avais raison, et quelques heures après, il m'écrivit que l'impératrice approuvait ma réserve respectueuse, mais ne renonçait pas à mes conseils. Le lendemain, le prince de Metternich vint faire auprès de moi une démarche à peu près pareille à celle qu'avait faite M. Mérimée, c'est-à-dire me demander des conseils. Je répétai qu'après Sedan je ne savais quels conseils donner. Mon entretien avec M. de Metternich fut donc un échange de réflexions fort tristes, sans résultat possible.

Le moment était venu où ce que l'on appelait la gauche ne pouvait manquer d'entrer en scène. Tandis que je recevais de la famille impériale les messages que je viens de rapporter, les membres de la gauche, avec lesquels j'entretenais depuis huit ans les plus amicales relations, notamment MM. Jules Favre, Simon, Ferry, Ernest Picard, s'adressèrent à moi dans l'un des bureaux de la Chambre. Je voyais en eux des esprits distingués, dont la pratique des affaires pourrait faire bientôt de précieux serviteurs du pays. M. Gambetta, qui, à cette époque, s'était fait bien accueillir par la majorité de la Chambre, était du nombre. Ils me dirent : — « La révolution est proche, elle est inévitable ; c'est dans vos mains que le pouvoir doit passer. Eh bien ! mettez-vous à notre tête, et nous nous appliquerons tous ensemble à sauver le pays qui sans cela va périr. » — Je leur répondis que cela ne se pouvait point ; que la situation serait écrasante pour eux comme pour moi ; qu'il fallait laisser le pouvoir dans les mains où il se trouvait, sauf un changement qui consisterait à le concentrer dans le sein du Corps législatif.—Ma pensée, en ce moment, c'était de se servir de ce que j'appelais le Corps législatif *repentant*, pour résoudre les difficultés de cette affreuse situation. Il fallait, selon moi, que le Corps législatif déclarât le trône vacant, formât une commission de gouvernement, essayât de signer un armistice avec l'ennemi, puis convoquât une Assemblée où se réunirait tout ce que le pays contenait d'hommes capables et dévoués, et du sein de laquelle sortirait le remède à nos malheurs. Sans énoncer à mes interlocuteurs toutes mes pensées à ce sujet, je leur conseillai de ne pas prendre sur eux la charge d'événements accablants, dont ils n'étaient pas la cause, et dont ils n'avaient ni le devoir ni l'intérêt d'assumer la formidable responsabilité.

Je ne sais si je parvins à persuader mes collègues, mais je les vis, pendant ces derniers jours, tristes, inquiets comme moi, et sans projet qui leur fût personnel. Je suis certain qu'ils ne conspiraient pas plus que moi. Ils étaient inactifs, mais indignés, et ne le dissimulaient point.

Telle était donc la situation : l'empire, déjà ruiné, s'adressait à tous ceux qu'il croyait pouvoir lui prêter secours, et l'ancienne opposition, tentée de saisir le pouvoir, mais hésitant, et renonçant presque à y toucher. Pendant ce temps, l'ennemi victorieux marchait sur Paris, et la crise finale s'annonçait ouvertement et bruyamment.

C'est au sein du Corps législatif lui-même que la crise allait éclater. Ce corps, troublé, éperdu, se sentant appelé à prendre la responsabilité du pouvoir devant la défaillance visible du gouvernement impérial, était effrayé de la tâche qui le menaçait, et n'osait se décider entre l'impossibilité de maintenir ce qui était, et le danger de créer autre chose.

Quant à moi, ce qui me semblait désirable, je viens de le dire, c'est que le Corps législatif, éclairé par ses fautes, se saisît du pouvoir, s'en servît pour négocier la paix ou un armistice et convoquer une Assemblée qui déciderait du sort de la France. Mais, dans cette situation, qui était la seule raisonnable, car il valait cent fois mieux que la révolution se fît dans le palais Bourbon que dans la rue, j'entrevoyais, pour ce qui me concernait, un sombre et cruel avenir auquel je voulais échapper à tout prix, celui d'être chargé du fardeau du pouvoir, et surtout de signer moi-même une paix qui me désolait. Je n'hésitais pas à dire que j'étais l'homme de France à qui la Providence devait le plus épargner cette douloureuse tâche. Hélas ! je ne me doutais pas que je serais bientôt obligé de la subir !

Deux ou trois jours se passèrent en véritables convulsions. A chaque instant, comme il arrive dans ces cas-là, on interpellait les ministres sans leur donner presque le temps de répondre, sans écouter même des réponses qui n'en étaient pas. Que pouvaient-ils dire, en effet, qui signifiât quelque chose dans une situation presque sans remède ? Désarmer l'opinion publique en écartant la famille impériale, arrêter l'ennemi au moyen d'un armistice, signer la paix, la signer vite pour éviter qu'elle ne devînt plus mauvaise en prolongeant la résistance, était la seule chose possible. Mais le gouvernement impérial lui-même pouvait-il rien de semblable ? Évidemment non. Et si la révolution avait lieu, les hommes qui surgiraient de son sein pourraient-ils arrêter le mouvement imprimé aux choses ? Pas davantage. Tout était donc péril, solution ou impossible ou effrayante.

On se débattait dans ce gouffre d'impossibilités, et d'heure en heure devenait plus évidente la nécessité de la déchéance. L'opposition ne voulait plus laisser prononcer le nom de l'empereur ni de l'impératrice, et la majorité n'osait plus les faire respecter. Ceux que j'ai appelés les bonapartistes purs poussaient encore quelques cris, qui étaient plutôt des gémissements que des éclats de colère, et ils étaient devenus tout à fait incapables d'opposer la moindre résistance.

Le samedi 3 septembre on faillit en finir, mais la solution fut remise au lendemain. Nous quittâmes l'Assemblée à minuit. Des groupes s'étaient formés sur la place de la Concorde. Les sergents de ville qui gardaient la tête du pont me les signalèrent, et comme ces groupes n'étaient pas très-nombreux et qu'il me semblait possible de passer entre eux, surtout avec un cheval rapide, je me hasardai à traverser. A ce moment, je trouvai M. Jules Favre à pied, je lui offris de monter dans ma voiture, ce qu'il accepta. Nous fûmes poursuivis par les groupes et atteints près du garde-meuble. Il nous ar-

rêtèrent, se jetèrent à la tête de mon cheval, et ceux qui étaient un peu plus loin crièrent : « Arrêtez ! arrêtez ! tuez le cheval ! » — Ces émeutiers nous reconnurent bientôt et se mirent à crier : « Sauvez-nous ! sauvez-nous ! La déchéance ! » Nous leur dîmes que la déchéance était proche, et que s'ils voulaient l'obtenir, il ne fallait pas qu'ils se rendissent effrayants. Ces paroles plusieurs fois répétées finirent par agir sur les plus rapprochés de nous, qui firent des efforts, et eurent beaucoup à faire pour nous délivrer. Mon cocher, qui était prisonnier sur son siége, fut laissé libre, et un coup de fouet vigoureux lançant le cheval au galop, nous fûmes délivrés, poursuivis encore, mais point atteints.

Nous nous séparâmes, M. J. Favre et moi, et fûmes plusieurs jours sans nous revoir. Il ne songeait, en ce moment, pas plus que moi, à mettre la main à une révolution.

Le bruit d'un coup d'État, contre nous tous, et dont l'effet serait de nous incarcérer était très répandu. Je n'y croyais guère. Cependant on y croyait parmi mes amis, et la nuit se passa dans des inquiétudes assez grandes. La fatigue et l'incrédulité me procurèrent un profond sommeil.

M. *le comte Daru.* — A propos de ce coup d'État, vous tenez peut-être à savoir sur quel fondement reposaient les bruits qui ont circulé. Nous avons reçu une déposition fort importante, celle de M. le baron Jérôme David. Vous pouvez la lire. Quant à la déposition de M. de Kératry, qui dit avoir trouvé des listes de personnes à arrêter, ces listes étaient anciennes. Il n'y a pas eu dans le cabinet de résolution de coup d'État. Le général Palikao, aussi bien que les ministres, se défendent d'avoir eu la moindre pensée d'arrêter qui que ce soit. Le bruit qui a circulé semble donc faux ; il n'y a eu ni commencement d'exécution, ni projet arrêté. MM. Brame, Busson-Billault, Clément Duvernois, que nous avons entendus, s'en défendent absolument. Un seul témoin, M. Jérôme David, ne s'en est pas défendu de la même façon ; mais vous verrez dans quels termes il en parle. Il se garde bien de dire que le conseil des ministres ait eu de tels projets.

M. *le président de la République.* — Je suis persuadé, en effet, qu'il n'y a pas eu de résolution prise par les ministres ; mais je crois qu'il en a été question, car M. Clément Duvernois, que je voyais assez souvent à cette époque, à l'occasion des mesures à prendre pour la défense de Paris, me dit plus d'une fois : « Quant à moi, jamais je ne consentirai à un coup d'État, et vous pouvez compter sur ma parole. » — Ces propos me firent supposer qu'il en était question, puisqu'un des membres du cabinet mettait tant de soin à s'en défendre. Je pense, en effet, qu'il en a été parlé sans que rien ait été résolu.

M. *le comte Daru.* — Il peut y avoir eu des personnes en dehors du cabinet qui aient donné de tels conseils ou fait courir de tels bruits.

M. *le comte de Ressequier.* — M. Jérôme David, si je ne me trompe, nous a dit qu'il en avait donné le conseil.

M. *le comte Daru.* — Il n'en n'en a pas donné le conseil ; il a dit seulement : « Quant à moi, j'aurais été disposé à faire, sans hésitation aucune, des arrestations, si je les avais crues nécessaires. » Voilà le sens, sinon les termes de sa déposition.

M. *Chaper.* — Avec une nuance de regret que cela n'ait pas été fait.

M. *le comte Daru.* — Je ne puis pas me rappeler les termes mêmes de la déposition. Je répète qu'il n'y a pas eu de résolution arrêtée dans le conseil du gouvernement, si nous en croyons les dépositions que nous avons reçues. Tous les membres du cabinet, à l'exception de M. le baron Jérôme David, déclarent qu'il n'en a pas même été question. Vous étiez tous présents, vous pouvez vous le rappeler.

M. *le président de la République.* — Le lendemain dimanche, 4 septembre, après avoir pris un peu de repos, je me rendis à l'Assemblée où l'agitation était extrême. Des membres du centre, autrefois très-réservés avec moi, m'abordèrent et me dirent : « Il est évident qu'il faut en finir ; nous sommes décidés à rendre le trône vacant. On nous demande le mot de déchéance, nous ne pouvons pas le prononcer, c'est chose impossible. Nous avons soutenu cette dynastie pour éviter une révolution ; nous nous sommes trompés en la soutenant, mais il nous est impossible d'en prononcer nous-mêmes la déchéance. Soit, pour la chose, mais qu'on nous épargne le mot. » — Ils me prièrent donc de trouver une rédaction qui conciliât leur dignité avec la nécessité devenue évidente de faire vaquer le trône. Je leur répondis que j'allais m'en occuper, et je me rendis dans un bureau où l'on disait que la gauche était assemblée. Je dis à ces Messieurs : « Les députés du centre désirent autant que vous la déchéance, je le tiens de leur propre bouche. Mais ils ne veulent pas en prononcer le mot eux-mêmes. Les membres de la gauche me répondirent qu'ils tenaient à la chose et point au mot lui-même, et nous convînmes d'une rédaction qui fut bientôt couverte de signatures, et qui devint ce qu'on appela dans le moment la proposition de M. Thiers. Si elle avait été votée, et elle allait l'être, le Corps législatif devenu tout à coup populaire, pouvait retenir la révolution dans ses mains, gérer les affaires quelques jours, faire à l'ennemi une proposition d'armistice qui eût été probablement acceptée (j'en ai acquis la certitude depuis), convoquer ensuite une assemblée qui aurait conclu la paix, et mis à nos malheurs une fin tolérable. Mais dans le moment survint un incident fâcheux. Quelques députés revinrent des Tuileries, d'accord, disait-on, avec le comte de Palikao, pour proposer un arrangement au profit de l'impératrice régente et de son enfant.

Une discussion fort vive s'engagea dans les couloirs et prit plusieurs heures, heures précieuses, dont la perte devait devenir fatale. Le comte de Palikao fit, dans ce sens, une proposition à l'Assemblée qui fut écartée avec une répulsion bruyante et presque générale. Le général, surpris comme un homme qui s'était attendu à un tout autre accueil, parut décontenancé. Un dernier incident acheva de tout perdre. On avait réuni des troupes pour garder l'Assemblée, que des groupes nombreux commençaient à entourer, et il arriva en ce moment ce qui est bien souvent arrivé en pareille circonstance. L'opposition, émue des bruits de coup d'État qui avaient couru, demanda compte du rassemblement de troupes, très-explicable d'ailleurs, qui s'était fait autour de l'Assemblée. Le comte de Palikao, assailli de cris, promit de faire retirer les troupes pour les remplacer par la garde nationale. Le sort de la Chambre était décidé dès ce moment. Il aurait fallu qu'un concert se fût établi entre le chef du ministère et les autorités de Paris pour qu'une force succédât immédiatement à une autre : mais la confusion était déjà au comble, et tout concert avait cessé entre les pouvoirs.

La proposition Palikao écartée, la mienne fut renvoyée dans les bureaux pour être examinée et adoptée. La majorité fut considérable.

Nous nous retirâmes dans les bureaux dont les fenêtres,

donnant dans la cour, étaient ouvertes. Je regardai par ces fenêtres ce qui se passait et je vis avec un sinistre pressentiment les troupes qui partaient, sans avoir vu arriver celles qui auraient dû les remplacer.

La discussion commença et fut terminée dans mon bureau, presque à l'unanimité, par l'adoption de ma proposition. On voulut alors me nommer commissaire, ce qui me conduisait à être rapporteur de la commission, et bien autre chose après. Je refusai péremptoirement. On insista, je résistai, et l'on me demanda alors qui pouvait être choisi à ma place. J'indiquai M. Dupuy de Lôme qui était présent, qui refusa d'abord, et qui ne céda que sur mes vives instances.

Nous en étions là, lorsque tout à coup nous entendîmes des cris furieux dans le corridor qui conduisait aux bureaux. La porte de notre bureau fut forcée, et une foule ardente nous envahit.

Parmi les envahisseurs se trouvaient beaucoup d'hommes point mal vêtus. Ce n'était pas, comme je l'ai vu à d'autres époques, une émeute faite par la populace; loin de là. Je remarquai dans cette foule un individu, grand, assez maigre, ayant une redingote brune, tout couvert de sueur, et d'une véhémence extrême.

M. *le Vice-président comte Daru.* — C'était, je crois, Régère, le membre de la Commune.

M. *le Président de la République.* — Je ne puis pas le dire, car je ne l'ai jamais connu. Il monta sur la table, et de là commença un discours prononcé avec une grande volubilité. Il n'y avait cependant ni dans sa figure ni dans ses gestes rien qui annonçât un homme prêt à se livrer à des violences.

Le Corps législatif avait, depuis quelques jours, conçu pour moi une sorte d'intérêt. Tous mes collègues m'entourèrent, de peur qu'il ne m'arrivât malheur. C'était une crainte vaine, du moins pour ce jour-là. L'orateur véhément qui nous haranguait du haut de la table où il était monté, bondit à ma vue, sauta à terre, et me saisissant par la main, s'écria plusieurs fois : « M. Thiers, sauvez-nous, sauvez-nous. » — Que voulez-vous, lui dis-je, que nous fassions pour vous sauver? — Il faut prononcer la déchéance. — C'est à quoi nous travaillons, lui répondis-je ; mais sortez d'abord, car nous ne pouvons pas prendre une résolution tant que vous resterez ici. — En ce moment, M. Tachard qui était dans un bureau voisin, craignant que je ne fusse en péril, était accouru. Il parla à nos envahisseurs, les engagea à se retirer, et comme on entendait des cris violents d'un autre côté, l'attention de la foule qui nous entourait étant attirée ailleurs, nous fûmes laissés seuls, et nous pûmes achever notre délibération, devenue du reste à peu près inutile, et n'ayant plus rien à faire, nous revînmes dans la salle des séances.

Déjà la multitude l'avait envahie, ainsi que toutes les parties du palais. Nous restâmes noyés au milieu de cette foule pendant plusieurs heures. Personne ne venait à notre secours, et n'y songeait, car jamais je n'ai vu une révolution accomplie plus aisément, et à moins de frais. L'empire avait tellement révolté les esprits par les malheurs qu'il avait attirés sur le pays, que personne n'avait pitié de sa chute, et que personne n'avait la pensée d'y résister. Ses partisans eux-mêmes assistaient à ce singulier spectacle sans essayer d'y porter remède. Les partisans de l'empire, accablés ce jour-là, réveillés aujourd'hui, se plaignent qu'on les ait renversés à cette époque, prétendant qu'en les frappant on a frappé la France. Mais pourquoi ne se défendaient-ils pas alors ? Pourquoi pas un seul effort de leur part pour résister à cette révolution opérée sans aucune difficulté ? par une bonne raison : c'est qu'ils n'auraient pas trouvé quelqu'un, eux compris, qui songeât à les sauver. De violence, il n'y en avait aucune. On se promenait, mêlé à la foule pas trop mal vêtue, qui nous appelait par nos noms, et me répétait : « M. Thiers, tirez-nous de là ! » A quoi je répondais que le moyen le plus sûr pour y aider, c'était de s'en aller, et de nous laisser pourvoir paisiblement au gouvernement du pays.

Plusieurs heures s'écoulèrent ainsi sans que personne ne se présentât, ni pour nous secourir, ni pour nous violenter.

Vers la fin du jour, la salle se trouva presque évacuée. Nous nous disions les uns aux autres qu'il fallait pourtant prendre un parti, et nous imaginâmes de nous transporter dans la vaste salle à manger de la Présidence. Là, je fus entouré et chargé, ce qui dura une demi-heure, de présider ce Corps législatif, où j'avais essuyé tant d'outrages quelques semaines auparavant, et je pris une sorte de fauteuil sur lequel je tombai accablé de fatigue et d'anxiétés de toute sorte.

En ce moment, on nous avait appris que la gauche, qui depuis quelques jours ne faisait plus rien que souhaiter et attendre la révolution, en voyant la représentation nationale dispersée, s'était rendue à l'Hôtel-de-Ville pour y recueillir le pouvoir et le tirer des mains d'une populace que rien ne contenait. Quoi qu'en disent les partisans de l'empire déchu, si la gauche, qui depuis quelques jours n'agissait qu'à la tribune, ne s'était pas portée à l'Hôtel-de-Ville, le pouvoir, dès ce jour même, eût passé aux mains de la Commune, et Dieu sait ce qui serait arrivé ! Sans doute ce qui est arrivé a été bien triste, mais si la Commune s'en était mêlée dès le premier jour, les résultats auraient été plus affreux encore, car l'ennemi victorieux, provoqué par des violences inouïes, se serait porté peut-être aux dernières extrémités de la guerre.

Une fois réunis, on se demanda ce qu'il fallait faire. C'est le matin, hélas ! qu'il aurait fallu s'adresser cette question, c'est le matin qu'il aurait fallu tâcher de conserver le pouvoir, d'improviser une loi électorale, de prononcer la dissolution et de faire arriver tout de suite une assemblée qui aurait décidé du sort du pays. Maintenant tout était perdu ou à peu près. Tout ce qu'on pouvait faire, c'était de se mettre en rapport avec l'opposition, maintenant maîtresse de l'Hôtel-de-Ville, pour savoir s'il serait possible de faire en commun quelque chose de sage et de patriotique. On songea donc à envoyer une députation à l'Hôtel-de-Ville : cette députation partit et nous attendîmes la réponse qui se fit attendre assez longtemps. La réponse arriva enfin; c'est M. Jules Favre et M. Jules Simon qui nous l'apportèrent : « On a pris le pouvoir, dirent ces messieurs, parce qu'on a trouvé la place du gouvernement abandonné ; du reste, nous n'avons que les intentions que vous pourriez avoir vous-mêmes ; celui de vos collègues qui vous préside le sait bien, car il serait à notre tête s'il l'avait voulu. »

Quelques membres de l'assemblée, ceux surtout qui le matin avaient résisté à la résolution qui, prise à temps, aurait prévenu de grands malheurs, étaient fort irrités contre la gauche. Je vis que les choses allaient se gâter et qu'on allait échanger des paroles très-aigres. J'arrêtai ce conflit sur le champ : « Messieurs, dis-je, au milieu des désastres du pays, il est inutile d'ajouter de nouvelles divisions à celles qui existent déjà. Ce serait une grande faute de notre part. Soyez

prudents, dis-je, à ceux qui venaient de prendre le pouvoir, tâchez de gouverner pour le bien ; quant à nous, nous n'avons plus rien à faire. » Dans une partie de l'Assemblée on eut de la peine à se soumettre, mais on était dans l'impuissance absolue de résister, et montrer de l'humeur était tout ce qu'on pouvait. La majorité, du reste, trouva bon les conseils d'union, de paix et de résignation que je venais de donner. On se sépara sans rien dire. Je rentrai chez moi, résolu à me séparer de tout, hommes et choses, en souhaitant bien sincèrement qu'une conduite sage et prudente du pouvoir abrégeât et diminuât en les abrégeant les malheurs du pays.

Telle fut cette révolution que les partisans de l'empire attribuent à la trahison, et qui ne fut que le résultat du délaissement général qu'ils n'avaient que trop mérité, et contre lequel ils ne songèrent pas un moment à réagir, tant ils se sentaient abandonnés. Un incident purement involontaire, comme il en arrive si souvent en ces circonstances, c'est-à-dire l'éloignement des troupes, sans accord entre les autorités pour les remplacer immédiatement, fut le coup mortel qui, du reste, ne frappa que des gens déjà mourants et presque morts. Ce dernier incident n'aurait même exercé aucune influence, si le matin, un dernier effort tenté pour assurer la régence à l'impératrice n'avait fait perdre deux ou trois heures précieuses. La résolution de la déchéance, adoptée sur-le-champ, tout en évitant d'en prononcer le mot, aurait prévenu l'invasion de l'Assemblée, et l'éloignement momentané des troupes serait resté un incident sans aucune conséquence.

Je restai donc chez moi, cherchant dans mes études chéries une distraction aux scènes auxquelles je venais d'assister. Je ne me doutais pas que j'en verrais bientôt de plus terribles.

Depuis quelques jours je ne sortais pas de chez moi, et j'étais enfoncé dans mes livres, lorsqu'un jour je vis arriver M. Jules Favre, que je n'avais pas vu depuis le 4 septembre.

Il me dit : « Je viens en ami vous demander de nous rendre un service important ! » — « Lequel ? » — « Le voici : Nous avons la plus grande peine à nous faire écouter, notamment à Londres ; mais si vous consentiez à vous y rendre, vous parviendriez peut-être à nous faire ouvrir des voies aujourd'hui fermées. »

M. Jules Favre ajouta à cet énoncé de vives instances pour me décider à accepter une mission de cette nature, soit auprès de l'Angleterre, soit auprès des cabinets avec lesquels j'avais été jadis en relation.

Cette proposition me causa le plus grand embarras, et j'avais, je n'hésite pas à le dire, une vive peine. J'étais sorti dix jours auparavant de la salle du Corps législatif le cœur navré, me promettant de ne plus mettre la main aux affaires de notre pauvre France vaincue, abaissée, et décidé à chercher dans le sein des études scientifiques auxquelles j'étais livré depuis plusieurs années la consolation de nos malheurs.

L'étude des vérités éternelles est, me disais-je, une noble occupation, surtout pour une fin de vie, et j'étais décidé à lui consacrer le peu d'années qui me restaient à vivre. Depuis quelques années je fréquentais l'Observatoire, l'École normale, le Muséum d'histoire naturelle, et j'étais résolu à y chercher encore le repos et l'oubli de tout ce que j'avais vu depuis quarante années.

J'opposai donc un refus à la proposition de M. Jules Favre. Je lui donnai mes raisons, raisons, il est vrai, tirées de mon intérêt personnel ; mais il insista fortement, en me disant qu'il ne me demandait qu'une chose, non pas d'accepter une ambassade, c'est-à-dire une fonction durable (chose que je rejetais péremptoirement), mais une course rapide, soit en Angleterre, soit ailleurs, partout enfin où je pourrais me faire écouter, et où j'irais dire que le pouvoir était tombé aux mains d'honnêtes gens souhaitant l'ordre et la paix ; qu'il serait barbare et souverainement imprudent aux cabinets européens de refuser de tendre la main à la France, uniquement parce qu'elle avait changé de gouvernants à la suite d'une révolution qui n'était malheureusement que trop expliquée, et trop justifiée par ce qui s'était passé à Metz et à Sedan.

Sentant qu'il y avait à rendre un service réel, quoique difficile, je demandai à réfléchir ; mais le gouvernement était si pressé de faire partir un représentant auprès des cours étrangères, que M. Jules Favre me demanda à revenir dans la soirée même, pour avoir ma réponse. Je consentis à ce rendez-vous si prochain.

Dans la journée, je vis mes amis, et tous furent d'avis qu'il était impossible de refuser le service qu'on me demandait. Les divers membres du gouvernement vinrent ajouter leurs instances à celles de M. Jules Favre, et je me décidai enfin à accepter une mission temporaire auprès des diverses cours avec lesquelles j'avais conservé des relations personnelles, mission qui aurait pour but et pour résultat de réveiller les sympathies pour la France, et le sentiment du danger qu'il y aurait pour l'Europe à la laisser périr.

Il fut convenu que je ne m'occuperais pas de la paix, sujet auquel je ne voulais pas toucher, et sur lequel je n'aurais pas été peut-être de l'avis du gouvernement, mais uniquement de rendre des amis à la France, si j'en pouvais trouver, et de faire naître, si possible était, l'occasion d'un armistice. J'avais, en fait, des pouvoirs très-étendus pour nouer des alliances, mais aucune autorisation, aucune indication même quant à la paix future. Je n'en aurais pas accepté, quelque effort qu'on eût fait pour m'en offrir, ma conviction profonde étant qu'on n'avait pas le droit de m'imposer le sacrifice de signer la paix douloureuse qu'il était déjà facile de prévoir.

Je partis de Paris vers le milieu de septembre 1870, le cœur serré de laisser mes amis, Paris, ma chère patrie adoptive, dans un moment où personne ne savait ce qu'il deviendrait dans huit jours, et enfin ma pauvre maison que je ne devais plus revoir.

. . . . . .

Tel est le récit fidèle et sincère de ce que j'ai vu, pensé et fait, avant, pendant et après la révolution du 4 septembre, révolution inévitable et très-calomniée par ceux surtout qui l'avaient rendue nécessaire.

II

Déposition de M. Benedetti.

. . . . . .

Un membre de la Commission. — Serait-il indiscret de vous demander si, étant données les dispositions de l'Allemagne et la situation qui existait entre les deux gouvernements, l'entrée de M. le duc de Gramont au ministère des affaires étrangères n'a pas instantanément marqué une période pour ainsi dire agressive dans l'attitude du gouvernement français, attitude qui aurait déterminé de la part de l'Allemagne quelque chose de plus?

M. *Benedetti.* — Je ne le pense pas; la politique du gouvernement a été la même après comme avant son entrée aux affaires.

Le même membre de la Commission. — Il y a eu dans les formes de M. de Gramont quelque chose d'acerbe; à la suite des dépêches qui furent envoyées par vous, ses discours au Corps législatif et au Sénat furent très-vifs.

M. *Benedetti.* — S'il y a eu quelque chose d'acerbe, c'est après l'acceptation de la couronne d'Espagne par le prince de Hohenzollern. Je tiens même à déclarer qu'après comme avant l'arrivée de M. de Gramont aux affaires étrangères, le gouvernement français n'a jamais songé à provoquer la guerre; il voulait purement et simplement le maintien du traité de Prague. M. Daru le sait mieux que personne. Pour conserver la paix nous faisions des concessions et de très-graves. Je pourrais rappeler que c'est nous qui avions fait insérer dans le traité de Prague la clause par laquelle la Prusse devait rendre au Danemark une partie de Schleswig. C'est sur mes instances personnelles, et conformément aux ordres que j'avais reçu de Paris, que cette disposition a été maintenue. Sur ce point nous étions donc moralement partie au traité. Lorsque est venu le moment de l'exécution, on nous a donné à entendre qu'on y aviserait quand et comme on le voudrait. Nous nous sommes abstenus d'en faire le sujet d'une querelle avec la Prusse.

Je pourrais citer d'autres circonstances analogues qui prouvent que le gouvernement, avant l'incident du prince de Hohenzollern, ne songeait, en aucune façon, à provoquer un conflit avec la Prusse. Seulement, le gouvernement savait bien qu'il arriverait un moment où la Prusse essayerait de franchir le Mein et de réunir l'Allemagne du Sud à l'Allemagne du Nord. C'est pour cela qu'il voulait constituer son armée sur les bases plus larges que celles de l'ancienne organisation.

M. *le Président.* — N'y a-t-il eu, pendant les trois derniers mois, quelque fait connu de vous qui accusât de la part du gouvernement français des dispositions à la guerre?

M. *Benedetti.* — Aucun. Si bien que le 1er juillet, je suis parti en congé pour Wilbad; et c'est là que j'ai eu le premier avis de l'acceptation, par le prince de Hohenzollern, de la couronne d'Espagne. J'écrivis aussitôt à M. de Gramont pour me mettre à sa disposition. Il m'invita à me rendre à Ems auprès du roi.

M. *le Président.* — Pensez-vous que la Prusse ait voulu exploiter cet incident pour en faire sortir la guerre?

M. *Benedetti.* — Je ne le pense pas, car le roi, dans ce cas, n'aurait pas déterminé le prince de Hohenzollern à se désister.

J'entre dans des détails que je n'aurais pas voulu révéler moi-même; mais puisque la Commission me presse, je dirai que le roi n'a jamais consenti à donner ostensiblement au prince de Hohenzollern l'ordre de se désister. Il a voulu que le désistement vînt de la part du prince lui-même, afin de mieux décliner, vis-à-vis de l'Allemagne, la responsabilité de l'acceptation comme celle du désistement. Il s'est produit en effet en Allemagne deux impressions très-vives, et dont le gouvernement prussien a dû tenir compte, surtout à la dernière heure. A la première nouvelle de la candidature du prince de Hohenzollern et de l'effet que cet incident produisait à Paris, on a été très-surpris et très-mécontent qu'on soulevât un conflit avec la France à propos d'une candidature au trône d'Espagne d'un prince de la maison royale. Si c'eût été au sujet d'une question nationale, de la réunion du Sud au Nord, l'Allemagne eût approuvé le roi, et elle aurait volontiers accepté la guerre; la plupart des journaux allemands se placèrent à ce double point de vue.

Il se manifesta une impression nouvelle quand le prince se fut désisté; cette résolution, ne pouvant avoir aucune suite si elle n'était autorisée par le roi, fut considérée comme une concession qui portait atteinte à la considération de la couronne. Malgré cette impression, la Prusse nous a accordé la renonciation du prince de Hohenzollern; si dès l'origine elle avait voulu la guerre absolument, elle aurait trouvé des expédients, ce qui était facile pour prétendre que le prince ne pouvait se désister. On a au contraire autorisé le prince ou plutôt on l'a invité à se désister; seulement on s'est arrangé de façon à dégager, autant que possible, la responsabilité du roi, et pour cela on a présenté le désistement comme un acte spontané du prince lui-même, auquel le roi a ensuite donné simplement son approbation.

M. *le comte de Rességuier.* — Je voudrais poser à M. Benedetti une question un peu délicate. Dans sa pensée la guerre n'est sortie ni de la volonté du roi de Prusse, ni de la volonté de son ministre, ni d'un mauvais procédé de la part du roi de Prusse vis-à-vis notre ambassadeur. Quelle est donc, suivant lui, la cause qui a déterminé la guerre?

M. *Benedetti.* — La question est délicate, en effet, permettez-moi de ne pas y répondre: cependant j'en dirai deux mots. La guerre est venue d'abord de cette conviction que pendant quatre ans on s'est employé à faire pénétrer dans toutes les classes de la population, à savoir que la France avait été battue à Sadowa. Vous avez été témoins de l'état des esprits dans Paris, du 6 au 15 juillet, et vous savez que bien que l'on ait accusé le gouvernement d'avoir surexcité l'opinion, ce n'est pas lui qui a pu provoquer les manifestations qui se sont produites. Surexcité au plus haut point, le sentiment public a exigé la guerre.

En second lieu, la communication faite par M. de Bismarck aux gouvernements étrangers a été généralement envisagée comme un procédé intentionnellement blessant. Devait-on l'apprécier ainsi? Était-on fondé à le considérer comme une offense? voilà la question que l'on s'est posée, et on l'a résolue par l'affirmative. Telles sont, à mon sens, les deux causes de la guerre.

M. *le comte de Rességuier.* — Si je ne me trompe, M. de Gramont, dans la séance où la guerre fut décidée au Corps lé-

gislatif, a déclaré que si l'on ne faisait pas la guerre, l'honneur ne lui permettrait pas de rester ministre.

M. *Benedetti.* — La communication aux gouvernements étrangers sur les procédés dont j'aurais été l'objet à Ems a été considérée comme une injure; c'est dans ces termes que la question a été posée au Corps législatif et pas autrement. Je n'ai pas remarqué qu'on eût prétendu que j'eusse été personnellement offensé.

M. *le Président.* — Ainsi, votre conviction est que ni l'un ni l'autre des deux gouvernements ne songeait à la guerre?

M. *Benedetti.* — Permettez, l'un et l'autre gouvernement étaient parfaitement éclairés sur leur situation respective. En Prusse on considérait la guerre comme inévitable parce qu'on voulait franchir le Mein. En France on se tenait sur ses gardes et l'on attendait les événements. Mais on avait, en outre, persuadé à l'opinion publique, en France, que nous avions été battus à Sadowa, et notre nation en concluait que la guerre était une nécessité fatale, une question d'opportunité.

Un membre. — Pourquoi M. de Bismarck croyait-il que la guerre était nécessaire à la Prusse?

M. *Benedetti.* — Parce qu'il était convaincu qu'elle éclaterait nécessairement dès qu'il tenterait de faire entrer les États du Sud dans la confédération du Nord et de substituer à la confédération du Nord une confédération unique de toute l'Allemagne, projet qu'il voulait absolument mettre à exécution, en choisissant son moment.

Le même membre. — Il est très-difficile d'admettre que M. de Bismarck, si instruit, si pénétrant, ait négocié secrètement la candidature du prince de Hohenzollern sans arrière-pensée. C'était, ou pour faire reculer la France, ou pour la défier.

M. *Benedetti.* — M. de Bismarck a peut-être fait ce calcul d'abord; mais, à la dernière heure, il a jugé l'expédient insuffisant ou inopportun et il y a renoncé; au lieu de maintenir la candidature du prince de Hohenzollern, il l'a retirée.

Un autre membre. — Je comprends l'opposition de la France à cette candidature, mais je ne comprends pas les exigences croissantes qui allaient jusqu'à vouloir infliger une sorte d'affront au roi de Prusse, qui avait eu déjà la bonne volonté de retirer la candidature du prince.

M. *Benedetti.* — Je ne puis convenir avec vous que ce fût un affront infligé au roi de Prusse. La Commission en jugera.

. . . . . .

M. *le comte de Rességuier.* — Permettez-moi encore une question. Dès le moment où le duc de Gramont a été appelé de Vienne au poste de ministre des affaires étrangères, l'opinion publique, à tort ou à raison, a cru voir dans ce choix un symptôme d'alliance avec l'Autriche et a vu poindre la guerre avec la Prusse. Est-ce que cette impression n'était pas celle de la Prusse?

M. *Benedetti.* — C'est une impression qui était assez générale, si vous le voulez, mais on ne s'y est pas arrêté, et cela n'a produit aucune espèce d'effet direct sur les décisions et l'attitude de la Prusse. On était parfaitement convaincu que nous ne ferions pas la guerre autrement qu'à l'heure où la Prusse voudrait passer le Mein, de même que nous étions convaincus, — M. Daru a peut-être des souvenirs qui serviront à vous éclairer, — que jamais la Prusse ne prendrait l'initiative d'une guerre contre la France; elle était parfaitement résolue à accepter cette guerre pour accomplir son œuvre en Allemagne; elle s'y était préparée depuis longtemps. Il existe un rapport de moi, à la date du 5 janvier 1868, dans lequel j'expose cette situation dans tous ses détails, avec toutes ses causes et avec tous ses effets éventuels; vous y verrez la position que nous faisait la Prusse, son désir ou la nécessité dans laquelle était le gouvernement prussien, de réunir le Midi au Nord de l'Allemagne. Vous y verrez aussi que j'ai parfaitement, dès l'origine, établi quelles étaient les relations de la Prusse avec la Russie, quelles étaient les vues du gouvernement prussien, quelles étaient les mesures qu'il avait prises pour se mettre en état de parer à toute éventualité...

Je posais au gouvernement cette question : « Le moment est venu de prendre un parti. Le passage du Mein constitue-t-il pour nous un cas de guerre? Alors mettez-vous en mesure; si au contraire vous pouvez accepter cette éventualité, faites disparaître tous les nuages qui subsistent encore, et qui subsisteront tant que cette question ne sera pas résolue. »

Le gouvernement, du reste, n'a jamais dit ni suggéré qu'il n'eût pas été suffisamment averti par ses agents, et l'opinion, répandue à ce sujet, s'est faite sur des indications dont il serait difficile de fixer l'origine.

J'ai demandé à la Commission de se faire remettre les cartons, d'étudier les faits et les choses, et de juger les personnes sur les pièces écrites, parce que moi-même, personnellement, je le ferai peut-être un jour. J'y serai contraint par ma situation personnelle; j'ai un fils, je ne puis pas le laisser sous le coup des accusations qui pèsent sur moi.

M. *de Pioger.* — La postérité jugera. Dans votre pensée, monsieur, la politique de la Prusse était de rejoindre le Nord au Sud, et vous avez posé au gouvernement cette question : Accepterez-vous que la Prusse passe le Mein? La politique du Gouvernement français restait indécise sur ce point.

III

Déposition de M. le duc de Gramont.

. . . . . .

M. *le duc de Gramont.* — Au moment où la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne a été connue, c'était, je crois, le 3 juillet, au moment où Prim s'en est ouvert à M. Mercier, qui était alors notre ambassadeur à Madrid, nous avions tout lieu de croire qu'elle était abandonnée. En effet, depuis longtemps déjà, le Gouvernement espagnol nous l'avait dit, et même je dois ajouter que j'étais alors en conversations très-fréquentes avec M. Olozaga, ambassadeur d'Espagne, qui nous demandait de seconder ses efforts pour amener le roi de Portugal à accepter la couronne d'Espagne. Comme le roi de Portugal avait déjà refusé une fois cette candidature, je disais : « Mon Dieu! peut-on aller demander une seconde fois à un prince qui a refusé énergiquement? » — « Oui, me dit-il, j'ai de bonnes raisons de croire que, si vous insistiez, vos efforts joints à ceux de mes amis, qui ont été envoyés à Lisbonne tout exprès par moi, triompheraient des répugnances du roi de Portugal. »

M. Olozaga travaillait donc à cette candidature. Vous connaissez tous la correspondance de 1869; par conséquent, vous savez que M. de Bismarck a essayé de nier l'existence de cette candidature.

M. *le Président.* — Je ne connais sur ce point que l'ouvrage de M. Benedetti.

M. *le duc de Gramont* — Eh bien, cela suffit. Tout n'y est pas, mais l'ouvrage est exact sous ce rapport.

Je suis obligé de placer ici une information que je n'avais pas alors, que je n'ai eue que depuis peu, mais qui est curieuse. Cette information, je vous le dirai, n'est passée que par trois personnes. Il s'agit d'une lettre de M. de Bismarck qui a été trouvée dans les papiers du général Prim. Dans cette lettre, M. de Bismarck lui fait un reproche d'avoir abandonné la candidature Hohenzollern; il lui dit que cette candidature serait parfaitement opportune et il l'engage à la reprendre. Cette lettre a été lue par un député espagnol. Ce député, qui l'a lue, en a rendu compte à un de nos compatriotes, qui occupe une position importante en Espagne. Celui-là l'a dit à une troisième personne qui me l'a répété. Cette lettre serait très-curieuse; je crois qu'on peut arriver à la connaître; pour mon compte, je vérifierai le fait. A mon avis la chose ne fait pas l'ombre d'un doute : la candidature avait été arrangée entre le général Prim et M. de Bismarck.

Dans cette lettre, il y a un passage qui m'a été cité et qui répond parfaitement à mes informations, c'est que Prim devait reprendre cette candidature, mais qu'il ne devait pas oublier que tout se passerait entre lui et le ministre du roi de Prusse, parce que le roi de Prusse devait être censé l'ignorer. Cela rentre tout à fait dans le langage de M. de Bismarck depuis le commencement jusqu'à la fin. Mais quand cette candidature a paru, elle nous a surpris. M. Olozoga lui-même en a été tellement étonné qu'il n'a pas voulu y croire. M. de Rascon, ministre d'Espagne à Berlin, n'a pas voulu y croire non plus; et il a dit à notre chargé d'affaires à Berlin qu'il ne croyait pas la nouvelle véritable. Ils ne se sont rendus à l'évidence que quand la nouvelle officielle leur est parvenue; et même vous avez pu remarquer que dans un des télégrammes de cette époque, publiés depuis, il est dit que le maréchal Prim avoue qu'il avait voulu cacher la négociation aux ambassadeurs d'Espagne, de telle façon que, quand j'ai parlé de cette nouvelle à M. Olozaga, il n'en savait rien encore.

Aussitôt que cette candidature parut, notre premier soin fut de nous adresser à Berlin. Vous avez sans doute eu connaissance des dépêches que j'écrivis à notre chargé d'affaires à Berlin : je lui enjoignis d'entrer immédiatement en rapport avec M. de Bismarck. Comme M. de Bismarck n'était pas encore à Berlin, il s'adressa à M. de Thile, qui lui dit ne savoir rien. Notre chargé d'affaires insista; mais la discussion n'aboutit qu'à nous faire une position fort embarrassante, d'autant plus que nous apprenions d'un autre côté que l'affaire marchait et que les Cortès devaient être convoqués le lendemain.

Une conversation eut lieu à Londres entre M. de Bernstorff et Lord Granville et jeta sur ceci une grande lumière. M. de Bernstorff tint le même langage que M. de Thile à notre chargé d'affaires : « Le gouvernement prussien est complétement étranger à la candidature Hohenzollern et il ne veut pas discuter.» Il ajoutait même : « M. de Bismarck veut tellement peu discuter qu'il a défendu à l'ambassadeur de Prusse à Paris d'accepter le débat sur ce terrain. » Cette parole de M. de Bernstorff est tout au long dans les papiers diplomatiques publiés en Angleterre, et vous la trouverez mentionnée dans une dépêche de Lord Granville. Je ne sais si vous avez ces papiers ?

M. *le Président.* — Nous ne les avons pas.

M. *le duc de Gramont.* — Vous serait-il agréable de les avoir ?

M. *le Président.* — Assurément.

M. *le comte Daru.* — Vous pourrez les ajouter à votre déposition.

M. *le duc de Gramont.*— Lord Granville écrit textuellement : « M. de Bernstorff m'a répondu que l'ambassadeur de Prusse même avait reçu l'ordre de ne pas accepter sur ce point la discussion. »

Ce qui jette un jour encore plus grand sur la question, c'est que M. de Bernstorff dit à Lord Granville ces paroles : « A quoi bon la discussion ? Elle serait oiseuse maintenant : il vaut bien mieux attendre qu'il y ait un fait accompli sur lequel on puisse discuter. Les Cortès vont se réunir dans vingt jours, et s'ils acceptent la candidature, il sera temps de la débattre. » Mais c'est justement quand les Cortès auraient accepté la candidature qu'il ne serait plus temps de débattre par cette raison fort simple, c'est qu'alors la souveraineté nationale de l'Espagne serait mise en jeu. Du moment que les Cortès avaient accepté la candidature, il ne convenait plus à notre gouvernement, qui avait pour principe la souveraineté populaire, d'aller s'opposer à un acte des Cortès, et la position était beaucoup moins bonne. Il était donc important pour nous que la négociation devançât la convocation des Cortès.

Si j'insiste sur ce point, messieurs, c'est que telle a été la cause et l'explication des paroles qui ont été dites à la Chambre, le 6 juillet. Si nous avions eu une discussion possible à Berlin, nous l'eussions entamée; et alors, répondant à l'interpellation de M. Cochery, j'aurais dit : « Messieurs, nous sommes en pleine négociation à Berlin; la question se discute à Berlin, et je vous prie de vouloir bien maintenant ne rien préjuger et remettre l'interpellation jusqu'au jour où je pourrai vous rendre compte des réponses que nous allons obtenir.» Au lieu de cela nous n'avions rien obtenu du tout et il aurait fallu se contenter de répondre à l'interpellation en disant : « Je me suis adressé à Berlin, on m'a déclaré qu'on ne savait pas ce que je voulais; qu'on ne répondait rien parce que l'on n'avait rien à faire avec cette candidature.» Pendant ce temps les Cortès se seraient réunis et, le 20 juillet, l'élection eût été faite ! C'était pour empêcher la réunion des Cortès, pour empêcher que le fait accompli ne vînt se substituer à un simple projet, c'était à cause de ce refus de discussion de la part de la Prusse, que le langage du gouvernement français, le 6 juillet, avait été accentué d'une manière toute particulière; il avait voulu faire savoir par la seule voie qui lui restait ouverte que la candidature Hohenzollern ne serait pas acceptée. Ceci est la première phase et j'explique ainsi la raison pour laquelle le langage du gouvernement a été plus vif, le 6 juillet, qu'il ne l'eût été dans les circonstances ordinaires.

. . . . . .

M. *le duc de Gramont.* — Je viens d'expliquer nos premières démarches à Berlin, le refus de discussion qui en était résulté, et comme quoi ce refus de discussion avait été avoué à Londres. Ce qui s'était passé à Londres nous avait beaucoup

frappé et nous éclairait sur la situation. L'ambassadeur de Prusse ne devait pas accepter de débat, et, en effet, il s'en alla sous prétexte d'aller trouver le roi. Puis M. de Bernstorff alla plus loin et nous éclaira par ces mots : « il faut attendre le fait accompli. » Nous voulions au contraire devancer le fait accompli et arrêter les choses par notre déclaration à la Chambre. Malgré cela, nous insistions à Berlin, et c'est alors que M. de Thile nous répondit : « Il n'y a plus rien à faire, cela regarde le roi. » Pendant ce temps-là, nous avions fait agir à Madrid. Nos démarches étaient appuyées par l'Angleterre. Le gouvernement espagnol commençait à s'effrayer, et l'embarras de Prim était grand. Dans ses dépêches il nous dit : je ne peux rien, adressez-vous au roi, et si le roi veut défendre au prince de Hohenzollern de poser sa candidature, eh ! bien, nous abandonnerons nos projets. C'est alors que j'écrivis à M. Benedetti, qui était à Wiesbaden, d'aller à Ems. « Allez auprès du roi, lui disais-je ; demandez-lui immédiatement de *conseiller* au prince de Hohenzollern de renoncer à sa candidature. » C'était le 7 que j'écrivais à M. Benedetti ; le 8 au soir, il arrivait à Ems et, le 9, il avait une entrevue avec le roi. Dans le premier moment le roi déclara qu'il ne voulait pas se mêler de l'affaire, et qu'il n'avait pas à conseiller au prince de Hohenzollern de renoncer à sa candidature. J'avais dit d'abord *ordonner*, ensuite nous avions remplacé le mot *ordonner* par *conseiller* ; enfin, nous avions demandé une participation quelconque du roi dans la renonciation. Ce que nous avons demandé dès le commencement, c'est le concours du roi ; et pourquoi ? C'était l'opinion générale qu'il fallait bien que la Prusse, qui avait fait la chose, concourût à la réparer. Dès le commencement, nous avons donc recherché ce concours de la Prusse.

. . . . . .

Dès le commencement des négociations, le gouvernement a parfaitement compris que la candidature Hohenzollern était une affaire prussienne ; il fallait le concours de la Prusse dans le retrait de l'acceptation ; cette manière de voir était légitime. Vous savez qu'elle a été admise par l'Angleterre ; le roi de Prusse lui-même n'a pas su s'y refuser.

Que demandait le gouvernement ? Il demandait au roi de Prusse d'ordonner au prince de Hohenzollern de retirer sa candidature. L'empereur de Russie était de cet avis puisqu'il a écrit au roi de Prusse dans ce sens. C'est un fait établi. Le roi de Prusse n'a pas tenu compte de notre demande, ni de l'avis de l'empereur de Russie. Il y a eu de sa part refus complet.

Dès l'origine, nous avions recherché son concours ; et dans les phases de cette négociation nous avons toujours voulu l'obtenir, ce concours, en diminuant graduellement nos exigences.

Ainsi, si vous voulez suivre les télégrammes, vous verrez qu'au premier moment j'écris à M. Benedetti : demandez au roi d'ordonner au prince de Hohenzollern de retirer sa candidature, l'Espagne le demande aussi, l'Autriche est de cet avis, l'Angleterre ne s'est pas prononcée, mais l'empereur de Russie a écrit au roi dans ce sens. Puis, je trouve que le mot *ordonner* est un peu fort et je dis : demandez au roi de conseiller au prince de Hohenzollern, etc. Le roi refuse. Voyant la négociation se tendre de plus en plus, et comprenant combien il est nécessaire d'avoir un concours quelconque de la Prusse, avant de penser à demander des garanties pour l'avenir, j'écris à M. Benedetti une phrase que vous remarquerez peut-être et qui a été malheureusement reproduite par la télégraphie d'une manière inexacte.

Mais avant de passer à cette dépêche, je dois vous parler de différents faits qu'il faut consigner dans leur ordre chronologique. Ainsi, le 10 juillet, dans ma conversation avec l'ambassadeur de Prusse, je lui disais que si le roi conseillait au prince de Hohenzollern d'abandonner sa candidature, l'incident était terminé. C'était un engagement positif. Si le roi donnait ce conseil, je me chargeais d'aller devant la Chambre en faire valoir toute l'importance et d'arrêter ainsi l'incident. A ce moment, je voulais une renonciation du prince, mais sur le conseil du roi.

A la date du 11, lors des interpellations de la Chambre, ceux d'entre vous qui en faisaient partie se rappellent tout le soin que je mis à faire une réponse dilatoire. Après cette réponse, M. Emmanuel Arago prit la parole pour demander s'il existait contre la Prusse d'autres griefs que celui de l'incident Hohenzollern. Je me levai pour répondre ; on ne voulut pas m'entendre et je dus saisir plus tard une autre occasion pour déclarer que nous n'avions pas d'autre grief contre la Prusse.

A ce moment, comme le roi de Prusse avait dit à M. Benedetti qu'il était lié avec le gouvernement espagnol, j'écrivis à notre ambassadeur : « — mettez la conscience du roi à l'aise, je tiens du cabinet de Madrid que si le roi demandait au prince de renoncer à sa candidature, le cabinet de Madrid accepterait la renonciation. » — Le roi ne voulut pas. C'est alors que M. le baron de Werther m'annonça son départ de Paris. Pendant que M. de Werther était chez moi, je lui dis : « Cette renonciation du prince de Hohenzollern n'a pas été faite sans que le roi ne la lui ait conseillée ! » — Vous comprenez quel était mon but : j'étais très-lié avec M. de Werther qui, je le sais, désirait la paix. Si M. de Werther m'avait répondu — « Oui. » — Je prenais acte de cette réponse ; j'étais dans mon droit parce qu'une parole d'un ambassadeur à un ministre des affaires étrangères est un acte officiel ! Je prenais donc acte de cette réponse ; j'allais à la chambre et je déclarais que l'ambassadeur de Prusse m'avait informé que le roi avait conseillé, sinon ordonné, au prince de Hohenzollern de renoncer à sa candidature. Malheureusement, M. de Werther répondit : « Pas du tout ; j'ai l'ordre formel de vous dire que le roi n'entre pour rien dans cette affaire, que le roi laisse le prince entièrement libre de poser sa candidature ou d'y renoncer, qu'il ne l'influence en rien. » — Cette réponse était catégorique et correspondait au langage du roi. La question n'avait pas fait un pas ; nous n'avions pas le concours de la Prusse.

Ce fut alors que j'écrivis cette dépêche dont je vous parlais tout à l'heure, que M. Benedetti, dans son ouvrage, n'a pas textuellement reproduite, et dans laquelle je lui disais : « Employez toute votre habileté, je dirai même votre adresse, à obtenir que le roi vous annonce lui-même la renonciation du prince de Hohenzollern ; il faut à tout prix que le concours du roi paraisse... »

Vous trouverez cette dépêche à la page 365 de l'ouvrage de M. Benedetti ; et il faut y ajouter ces mots : « je dirai même votre adresse. »

M. Benedetti a remplacé dans cette dépêche le mot *saisissable* par le mot *suffisant* ; ce changement et cette suppression de mots dont j'ai parlé ont servi de base à une argumentation que je ne veux pas discuter en ce moment. Ce télégramme

avait donc pour but de tâcher de constater le concours du roi. Si le roi avait annoncé lui-même la renonciation du prince de Hohenzollern, il y aurait eu dans ce fait une apparence de concours et j'aurais fait valoir ce fait à la Chambre.

Mais la renonciation du prince de Hohenzollern, vous le savez, nous a été connue par une agence télégraphique ; tout le monde l'a sue en même temps que nous.

Elle n'était pas adressée au gouvernement français, elle traversait Paris comme une lettre à la poste, écrite sur une des petites feuilles jaunes que fait circuler l'agence Havas et adressée au maréchal Prim.

Ici, s'est passé un fait sur lequel j'appelle toute votre attention. La renonciation du prince de Hohenzollern nous fut connue, vous vous le rappelez, à deux heures quarante de l'après-midi. C'est M. Olozaga qui la apportée chez moi, pendant que M. de Werther était dans mon cabinet. Il me dit : — « J'ai quelque chose de très-important à vous communiquer et cela ne souffre aucun retard. » — Je priai M. de Werther de passer dans un salon à côté, lui demandant la permission de m'entretenir avec M. Olozaga, ce qui était contraire aux usages. Il me répondit : « Très-volontiers. » Je fis entrer M. Olozaga, qui me transmit la nouvelle et me parut enchanté de voir ainsi l'Espagne hors de cause. Après le départ de M. Olozaga, M. de Werther étant revenu, je lui parlai de cette renonciation, et lui dis : — Évidemment le roi a dû la conseiller ? — Non, me répondit-il, il n'y a pas eu de conseil. — Sur ces entrefaites eut lieu une conversation qui, dit-on, blessa beaucoup le roi.

On prétend que je demandai à M. de Werther que le roi écrivît une lettre d'excuse à l'empereur. Vous pouvez voir dans le rapport de M. de Werther que ce fait est inexact. Qu'il ait été avancé par M. de Bismarck pour exciter la population de Berlin, cela peut être, je ne le contesterai pas. La seule chose que je dis alors est celle-ci : — « Si le roi est désolé de ce qui arrive, si le roi tient beaucoup à conserver de bons rapports avec l'empereur, s'il y a un malentendu, qu'il s'explique. Vous, Monsieur de Werther, vous désirez autant que moi la paix ; si nous pouvions arranger tous les deux cette affaire, nous aurions rendu un grand service à nos deux pays. » — « Que pourrait faire le roi, me dit M. de Werther ? » — « Il pourrait écrire une lettre à l'empereur. » Mais il ne fut nullement question d'excuses. J'ai dans mes papiers la note qui indiquait le sens dans lequel pourrait être faite cette lettre : vous la jugerez. M. de Werther parut l'approuver et il écrivit à M. de Bismarck et au roi.

Quand il fut rappelé le 14, il ne pouvait pas croire, comme le dit M. de Bismarck, que ce fût un congé. Non, le 14, M. de Werther, entrant chez moi, me dit : « M. de Bismarck m'a écrit une lettre très-sévère ; il blâme ce que j'ai fait et il me donne l'ordre de quitter Paris. »

Je tiens à vous montrer la note que j'ai retrouvée dans mes papiers, et vous verrez si ce que je conseillais avait quelque chose d'humiliant pour le roi de Prusse.

Voici la lettre que je suggérais ; et quant à l'ambassadeur il paraissait satisfait de l'idée ; si le roi avait consenti, je serais venu l'annoncer aux Chambres, et j'aurais dit : « il n'y a pas lieu de prolonger plus longtemps l'incident. »

Ceci nous amène à la journée du 13, journée importante. Ici, je suis obligé de rectifier ce qui constitue, selon moi, l'accusation la plus grave qui ait été faite contre la négociation ; elle résulte des assertions contenues dans le livre de M. Benedetti. Je crois que je ne blesserai pas les convenances en disant que ce livre est écrit à un point de vue personnel ; c'est un fait qui saute aux yeux de tout le monde ; et je n'étonnerai personne en disant que ce point de vue n'est pas le mien. L'auteur a cru que son honneur était attaqué : ce n'était pas son honneur qui était mis en suspicion, mais seulement son habileté. Nous ne sommes pas obligés de livrer des secrets pour défendre notre habileté, cela n'est pas nécessaire ; et quand elle est mise en doute, la chose publique n'en va pas plus mal.

M. Benedetti a fait un reproche très-grave au gouvernement qu'il servait : il a dit que nous avions obtenu des concessions, et qu'après avoir obtenu des concessions, nous avions demandé de nouvelles garanties. Ceci doit être réfuté d'une manière très-positive pour que vous sachiez à quoi vous en tenir. La demande de garanties pour l'avenir a été expédiée à M. Benedetti, le 12 au soir, à minuit ou une heure du matin ; il l'a reçue dans la nuit du 12 au 13 ; il en a parlé au roi dans la matinée du 13 ; or, je dis que lorsqu'il a parlé de cette demande de garantie au roi, le roi n'avait accordé aucune concession : les dépêches et les télégrammes de M. Benedetti ne contenaient que des refus ; refus d'ordonner, refus de conseiller, refus répétés ; nous n'avions absolument rien obtenu ; et c'est précisément parce que nous n'avions rien obtenu, que nous commencions à ouvrir les yeux et à dire : « Mais enfin ces dénégations continuelles signifient quelque chose. » Alors la renonciation spontanée du prince de Hohenzollern arrive sans que nous ayons reçu l'ombre d'un concours de la part du roi. Si l'on avait continué à demander des garanties après avoir obtenu des concessions, le roi de Prusse aurait été en droit de dire : « Je leur accorde ce qu'ils demandent, et après cela ils veulent autre chose : ces gens-là me cherchent une querelle ! » Il est donc important de constater que le 13 au matin, quand le roi de Prusse a écouté la demande de garanties formulée par M. Benedetti, il n'avait fait aucune concession. Il est inexact de dire qu'après avoir obtenu des concessions nous avons exprimé de nouvelles demandes. La vérité est qu'après avoir vu nos demandes antérieures rejetées, nous en avons formulé d'autres. Ce sont là des faits que vous pouvez vérifier, il n'y a qu'à consulter les dates, il n'y a rien de plus facile, et vous pouvez le faire avec le livre même de M. Benedetti.

C'est là une circonstance grave : je l'ai jugée tellement importante que lorsque j'étais en Angleterre, j'ai cru devoir l'exposer en quelques lignes.

La publication de M. Benedetti donnait, en effet, tout simplement raison à la Prusse. Alors j'ai pris les dates, et j'ai démontré très-nettement, très-facilement, comme on le fait quand une chose est vraie, que lorsque notre demande de garantie a été adressée au roi de Prusse, aucune concession n'avait été accordée.

M. *le président*. — C'est l'objet d'une publication que vous avez faite.

M. *le duc de Gramont*. — C'est une petite brochure que je n'ai même pas signée, pour qu'elle servît à tout le monde. Mon nom aurait pu susciter des préventions, j'ai mis « un ancien diplomate » mais je n'en dénie nullement la paternité.

J'ai ici à vous signaler un fait curieux. La renonciation du prince de Hohenzollern nous est arrivée par le télégraphe le 12 à deux heures quarante. Le même jour, à six heures du soir, M. Benedetti rencontre le roi, lui parle, et le roi lui dit : « Je n'ai rien reçu, je n'ai pas de nouvelles de mon cousin

Hohenzollern. » Ainsi, le roi qui était à Ems n'aurait pas su la renonciation de son cousin le prince de Hohenzollern qui était à H..... quand nous la connaissions depuis trois heures, à Paris, en Angleterre, et dans toute l'Europe; ceci n'est guère croyable. Mais voici qui est encore moins possible ! Douze heures se passent; le lendemain 13, à dix heures du matin, le roi dit encore à Benedetti : « J'attends des nouvelles du prince de Hohenzollern. » Et il y avait vingt-quatre heures que la renonciation était connue dans toute l'Europe !

Ceci, vous le comprenez, fut pour nous un indice. On ne trompe pas les gens avec qui l'on est bien, et avec lesquels on veut avoir des procédés amicaux. Du moment que le roi ne connaissait pas la renonciation quand nous la savions tous, quand elle était connue en Russie, en Angleteure, c'est qu'il ne voulait pas nous parler avec franchise. Est-ce que le prince de Hohenzollern ne lui avait pas télégraphié cette nouvelle à lui tout le premier? Pour moi, ce fut un indice sérieux, et j'ai cru y reconnaître l'intervention de M. de Bismarck. Je dis à plusieurs personnes : « Nous n'avons plus affaire au roi, nous avons affaire à M. de Bismarck; il n'est pas de la nature du roi de dire une chose inexacte. M. de Bismarck intervient, j'en suis sûr. » Je ne me trompais pas.

La journée du 13 se passe; et ici j'appellerai votre attention sur deux faits qui vont fixer la situation respective des deux gouvernements, du gouvernement français et du gouvernement prussien.

On ne peut pas mieux faire que de comparer, à cette date du 13 juillet, le langage des ministres des affaires étrangères des deux pays.

Le 13 juillet, j'avais été aux chambres et j'y avais été fort mal traité. M. Jérôme David m'avait attaqué très-vivement : il disait que nous représentions le ministère de la honte nationale; que nos négociations étaient dérisoires; il fut très-violent au fond et dans la forme. Au Sénat, je fus à peu près l'objet des mêmes attaques. Le baron Brenier me dit : « Je me charge de vous prouver que la guerre est nécessaire »; je lui répondis : « Le jour où vous l'aurez prouvé, nous la ferons. » J'avais fait au Sénat des efforts surhumains pour remettre la délibération à plus tard; mais je ne pus obtenir au delà du vendredi; tout le monde la voulait.

En revenant, je trouvai lord Lyons au ministère; je lui exposai la situation, je lui fis part très-sincèrement des difficultés qui se présentaient : je lui demandai même l'appui de l'Angleterre pour tâcher d'obtenir du roi de Prusse une promesse quelconque. Chose assez curieuse ! le même jour, à la même heure, M. de Bismarck avait une conversation à Berlin avec l'ambassadeur d'Angleterre, lord Loftus. J'ai traduit exactement la dépêche de lord Loftus, et également mes paroles reproduites dans la dépêche de lord Lyons.

Je vous prie, messieurs, de rapprocher ces deux documents, et de dire quel était le langage le plus pacifique, et quel était le langage le plus belliqueux. Vous voyez que le grief allégué par M. de Bismarck est la forme de ma déclaration. Pour lui, l'agression de la Prusse, la candidature du prince de Hohenzollern, tout cela n'est rien. Ce qu'il reproche à la France, c'est d'avoir dit qu'elle ne permettrait pas qu'une puissance étrangère établît un prince d'une famille régnante sur le trône d'Espagne. Il termine en disant qu'à moins d'excuses et de satisfaction, la guerre est inévitable. Vous ne trouverez pas un mot pareil dans ma conversation avec lord Lyons.

Ces deux documents, à une époque rapprochée de la fin des négociations, expliquent la situation. Elle se complique peu à peu, et l'un de mes collègues, plus compétent que moi en cette matière, M. le maréchal Leboeuf, a dû vous dire que c'est à partir de ce moment que la Prusse a commencé ses préparatifs militaires.

J'ai voulu vous donner ces renseignements qui terminent la journée du 13.

J'arrive à la journée du 14, qui présente un fait utile à noter. C'est le 14 au matin que nous apprenons que l'Angleterre, prenant en considération la demande d'intervention que j'avais faite à lord Lyons, et qui se trouve mentionnée dans la dépêche que j'ai eu l'honneur de vous lire, fait une démarche auprès de la Prusse.

Cette démarche est repoussée par M. de Bismarck qui ne veut même pas la soumettre au roi.

Je ne sais si vous la connaissez, elle se trouve rapportée dans les documents diplomatiques anglais.

M. *le président.* — La commission serait bien aise que vous pussiez préciser la date de cette démarche.

M. *le duc de Gramont.* — Lord Granville écrivait à lord Loftus, le 15 juillet :

« Par mon télégramme d'hier, daté de trois heures de l'après-midi, Votre Excellence aura appris que j'ai fait remettre un memorandum entre les mains de l'ambassadeur de l'Allemagne du Nord, pour faire représenter à la Prusse, que le roi ayant consenti à l'acceptation du trône d'Espagne par le prince Léopold de Hohenzollern, était devenu, dans un certain sens, comme solidaire de cette acceptation; et par conséquent, il était tout naturel qu'il fît une démarche qui constatât aussi sa solidarité dans le retrait de la candidature du prince de Hohenzollern.

» Le comte de Bernstorff m'a fait une visite ce matin; il m'a informé qu'il avait reçu de M. de Bismarck une dépêche dans laquelle celui-ci exprimait son regret que le gouvernement de Sa Majesté lui eût fait une proposition qu'il regardait comme impossible de recommander au roi pour son acceptation royale. »

IV

Déposition de M. de Talhouet

. . . . . .

M. *le Président.* — J'ai une observation à vous faire sur les dépêches de M. Benedetti.

Vous savez qu'on a considéré que le gouvernement français avait attribué au prince de Bismarck, comme si c'était une dépêche émanée de lui, un article inséré dans un journal semi-officiel, *la Gazette de Cologne*, parlant d'une insulte faite à la France. Les Allemands sont extrêmement irrités parce que, dans les dépêches du gouvernement français, on a semblé considérer comme une insulte venant du gouvernemen. allemand un article inséré dans un journal semi-officiel, M. de Gramont a déclaré que M. de Bismarck s'était approprié cet article. Il a lu, en l'empruntant à un livre anglaist une dépêche de M. de Bismarck qui en effet a été adressée à toutes les cours de l'Europe.

Cette dépêche était ainsi conçue : « Le roi de Prusse n'a pas voulu recevoir l'ambassadeur de France. » Vous a-t-on communiqué cette dépêche ?

M. *le marquis de Talhouët.* — M. le ministre des affaires étrangères ne nous a jamais dit que ses agents lui eussent envoyé la dépêche de M. de Bismarck ; il déclara qu'ils avaient eu connaissance de cette dépêche par suite des bons rapports qu'ils pouvaient avoir avec les représentants des puissances étrangères. Parmi les dépêches de ces agents, il y en avait une qui se terminait par une phrase un peu violente ; nous n'avons pas voulu l'insérer à la demande même du gouvernement, elle venait de Bavière. Notre représentant en Suisse n'a pas dit qu'il avait eu connaissance de la dépêche même de M. de Bismarck, mais qu'il savait que cette dépêche existait.

Au point de vue de l'article de journal, je vous dirai mes souvenirs que je crois exacts ; ceci s'est passé en dehors de la commission. Le gouvernement avait eu connaissance de cet article ; et si j'ai bien compris, on en avait délibéré dans le conseil des ministres ; on avait trouvé que, même provenant d'un journal semi-officiel, il n'y avait pas lieu de se blesser d'un article de cette nature, et dans cette situation on était disposé à la paix ; c'est au dernier moment que le gouvernement apprit l'existence de la dépêche de M. de Bismarck que vous avez citée.

M. *le Président.* — Ainsi, c'est par les bons rapports que nos agents avaient avec les ministres étrangers que nous avons eu la dépêche de M. de Bismarck.

M. *le marquis de Talhouët.* — Oui.

M. *le Président.* — Avait-on donné copie de la dépêche ?

M. *le marquis de Talhouët.* — Non ; on n'en a pas donné tout d'abord copie ; nous avons eu seulement des dépêches des agents, disant : « Voilà ce qu'on assure avoir été écrit par M. de Bismarck. » Je crois que la dépêche, elle-même, n'a été envoyée que le lendemain ou deux jours après.

Quant à l'existence de la dépêche, elle n'est pas douteuse. On a fait une distinction entre l'article du journal et la dépêche, et l'on a déclaré que s'il n'y avait eu que l'article du journal, on était parfaitement disposé à maintenir la paix.

M. *le Président.* — Il était naturel que l'article de journal n'offensât pas, mais la dépêche de M. de Bismarck, mais seulement les dépêches de nos agents qui avaient reçu des informations des ministres étrangers. Ceci est bien établi !

M. *le marquis de Talhouët.* — Parfaitement ! Comme une de ces dépêches venait de Berne et l'autre de Munich, et qu'elles étaient conçues dans des termes identiques, il fallait bien conclure que ce fait était malheureusement certain.

Le troisième point sur lequel nous avions à interroger M. de Gramont, c'était sur les espérances d'alliances.

Je vous ai dit tout à l'heure que nous avions dû attendre M. de Gramont assez longtemps dans le sein de la commission ; vous pouvez vous en assurer auprès de M. Valette, qui l'a envoyé chercher plusieurs fois. Quand il est arrivé, nous lui avons posé les deux premières questions, puis nous sommes passés à la troisième, qui était celle-ci : « Avez-vous des alliances ? » Il nous répondit : « Si j'ai fait attendre la commission, c'est que j'avais chez moi, au ministère des affaires étrangères, l'ambassadeur d'Autriche et le ministre d'Italie. J'espère que la commission ne m'en demandera pas davantage. »

Voilà sa réponse.

Ainsi nous avions commencé par voir le maréchal Lebœuf et nous lui avions demandé : « Êtes-vous prêt ? » nous avons insisté sur différents points, puis nous avons vu M. de Gramont, et lui avons posé les trois questions dont je viens de vous parler : « Les prétentions ont-elles été les mêmes depuis le premier jour jusqu'au dernier ? » Ensuite : « Les dépêches qu'on vous envoie de différents côtés vous garantissent-elles que la dépêche même de M. de Bismarck soit de telle nature ? Enfin, espérez-vous des alliances ? » Il répondit à ces trois questions dans le sens que je vous ai indiqué.

M. *le Président.* — Je résume les questions posées à M. de Gramont :

« Les prétentions ont-elles toujours été les mêmes ? — Oui.

» L'insulte est-elle réelle ? — Oui.

» Avez-vous des alliances ? — Je vous l'ai fait entendre. »

M. *le marquis de Talhouët.* — Il ne s'est pas prononcé sur les alliances.

M. *le Président.* — Non, mais il l'a fait entendre en vous disant : « Je viens d'avoir une conversation avec l'ambassadeur d'Autriche et le ministre d'Italie. »

V

Déposition de M. le général de Palikao.

M. *le général de Palikao.* — Comme ministre de la guerre, mon premier soin a été de créer des armées qui pussent venir au secours de l'armée de Metz. Pour moi, l'armée de Metz était le seul objectif que l'on dût avoir. En cela j'ai été imité plus tard par ceux dont le seul but a été de lever des armées qui pussent délivrer Paris. Ma pensée était de délivrer Metz, comme la pensée de ceux qui ont gouverné plus tard a été de délivrer Paris, et ils avaient pour cela de moins bonnes troupes certainement que celles que je voulais envoyer à Metz.

A mon arrivée au ministère, j'ai dû commencer par organiser des armées. J'ai pu organiser le 12e corps d'armée qui a été envoyé à Châlons où sa formation a eu lieu, comme celle du 7e corps. Dans ce 12e corps j'avais compris les 18 bataillons des mobiles de la Seine.

Je remis ce commandement au général Trochu, je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit sur ce sujet dans ma lettre. J'avais grande confiance dans les talents militaires du général Trochu, et j'espérais que s'il arrivait quelque malheur au maréchal Mac-Mahon, M. le général Trochu sauverait la situation.

Quand je fus au ministère, on discuta deux questions ; ce fut moi qui les présentai, je ne dénie pas ma responsabilité. Je dis à ces Messieurs : « Il y a trois corps nouveaux ; ils sont chacun de 32 000 hommes, sans compter l'artillerie : dans le 7e corps, l'artillerie était au complet, mais l'artillerie de réserve n'était pas prête encore. Cela formait une armée de 135 000 hommes ; avec les débris du corps de Mac-Mahon, qui étaient d'une quinzaine de mille hommes, et ce qu'avait laissé le maréchal Canrobert, qui avait passé à Frouard, mais en partie seulement, une division était restée en arrière à Châlons, cela faisait encore 15 000 hommes. Ces quatre corps

d'armée formaient une armée d'environ 130 000 hommes parfaitement équipés et armés, ayant tout ce dont ils avaient besoin, des vivres plus qu'il n'en fallait, puisqu'au camp de Châlons on en a brûlé. Le matériel de campagne était au complet, même celui du 5e corps qui était resté à Bitche, mais qui avait perdu ses bagages. On n'avait payé aux officiers qu'une demi-entrée en campagne, je fis payer immédiatement l'autre *demi-entrée*, parce qu'ils avaient perdu leurs effets.

L'Empereur, vous le savez, après avoir quitté Verdun, était venu au camp de Châlons où se trouvait le maréchal Mac-Mahon. On a prétendu que j'avais dit à la Chambre que l'empereur n'avait plus le commandement des troupes, quand il l'avait encore. On a argué, pour cela, d'une dépêche que l'Empereur avait envoyée du camp de Châlons. Mais, le 19, le camp de Châlons n'était pas encore constitué, puisque le 7e corps est passé par Paris pour rejoindre l'armée. Ces dépêches ont été trouvées, je crois, dans les papiers secrets. Si l'on veut les examiner de près, on verra que le 21, le maréchal Bazaine était général en chef de l'armée du Rhin, que le maréchal Mac-Mahon n'était pas encore général en chef du camp de Châlons; ce fut l'empereur qui le désigna pour ce commandement, et il en avait parfaitement le droit. A partir de ce moment, l'empereur n'a plus eu aucun commandement; cela est tellement vrai, que lorsque l'empereur s'est rendu prisonnier à Sedan, le général prussien a voulu que la capitulation fût signée par le chef réel de l'armée, par le général Wimpfen à défaut du maréchal Mac-Mahon blessé. Ainsi, quand j'ai dit que l'Empereur ne commandait plus, c'était parfaitement exact.

On a dit aussi, il faut bien parler de tous ces on-dit, on a dit que j'avais prononcé ces paroles : « Si Paris savait ce que je sais, Paris serait illuminé. » Je ne sais pas qui a inventé cela. Je recevais des télégrammes dans le genre de celui-ci :

« Londres, 2 septembre 1870.

» Télégrammes belges du 31 août et du 1er septembre disent » que combat ouvert mercredi à 9 heures à Bazeilles et que » Français pris 30 canons. On apprend de même source que » Bazaine chasse Prussiens sur Sedan.

» Aucun avis saillant de Prusse sur lesdits engagements, » mais Prusse s'attribue la victoire le 30 août.

» *Le Directeur.* »

En voici une autre :

« Bruxelles, 1er sept. 1870,
7 h. 25 soir.

» Mac-Mahon a battu les Prussiens ce matin. Bazaine les » poursuit vers Sedan. »

Et celle-ci datée de Reims, 1er septembre :

« *Général commandant 1re division du 13e corps, à Ministre guerre, Paris.*

» J'apprends indirectement que le maréchal a livré un » combat très-meurtrier au roi de Prusse en personne et à son » fils; on prétend même que les Prussiens ont eu près de » 80 000 hommes hors de combat; ce qu'il y a d'à peu près » certain du moins, on m'en rend compte à l'instant, de » nombreuses troupes arrivent à Châlons depuis cette nuit, » toutes en désarroi... »

A Châlons, ce ne pouvait être que des troupes prussiennes.

« Si j'avais assez de monde j'irais m'en assurer, mais je » n'ai ici que trois régiments d'infanterie, ayant mon » quatrième à Epernay et Rethel, et pas de cavalerie.

» Je ne pourrais partir qu'avec un régiment, parce qu'il » m'en faut toujours laisser deux devant Reims pour éviter » toute surprise. Si je pouvais avoir une brigade d'infanterie » de plus et un régiment de cavalerie, je pourrais tous ces » jours-ci faire beaucoup de mal à l'ennemi.

» On m'affirme à l'instant que le roi Guillaume et son fils » ont couché cette nuit à Clermont-en-Argonne étant en pleine » retraite. »

Voilà les dépêches que je recevais ; ces dépêches n'avaient pas de caractère officiel, je ne les ai pas publiées. Quand j'étais à la Chambre, tous les jours j'étais entouré par les trois quarts des députés qui me pressaient de questions; il me fallait répondre à toutes leurs demandes, et j'avoue que cela me fatiguait, j'étais obligé de parler du matin au soir, ce qui m'est très-pénible. Beaucoup de ces Messieurs causaient avec moi, et notamment les députés de la gauche, après les affaires des 14, 16 et 18 qui avaient été considérées dans l'armée, sinon comme des succès, du moins comme des avantages, puisque nous combattions des armées trois fois plus nombreuses; je leur disais : « Messieurs, si nous avons remporté un succès, soyons modestes; si nous avons subi un revers, soyons fermes. Mais si j'avais une bonne nouvelle, je me garderais bien de la dire, car Paris serait illuminé comme pour la fausse nouvelle de la prise de Sébastopol. » On m'a fait dire : « Si Paris savait ce que je sais, il serait illuminé. » Ce que j'ai su je l'ai dit, mais je n'avais que des nouvelles sans caractère officiel, et ce qui fut dit alors est à peu près le contraire de ce que l'on me prête.

Aujourd'hui ma position est un peu difficile, et je ne veux pas entamer une discussion sur ce qui aurait dû être fait; mais je dois dire que dans le conseil j'ai fait deux propositions. — Les dépêches que je recevais m'affirmaient qu'arrivés à Bar-sur-Aube, les Prussiens voulaient suivre la ligne que le prince Schwarzenberg avait suivie en 1814 : descendre la vallée de la Marne pour prendre la ligne de l'Aube. Voilà ce que m'annonçait la dépêche d'un chef de gare. Deux plans se présentaient à moi : ou appuyer fortement la droite de l'armée de Châlons à La Ferté-sous-Jouarre, faire faire à cette armée de 135 000 hommes une conversion à droite de manière à tomber sur les flancs du prince de Prusse au moment où il descendait sur la Marne : ou bien, s'il continuait sa marche sur Epernay, me porter immédiatement au secours de l'armée de Bazaine.

J'avais, pour préférer cette dernière manœuvre, plusieurs motifs : le premier était de ne pas abandonner l'armée de Bazaine que l'on ne pensait pas alors en état de tenir aussi longtemps qu'elle l'a fait ; le second motif était que la réunion de l'armée de Bazaine à celle de Châlons devait avoir pour résultat de donner de meilleurs cadres à l'armée de Châlons, et le nombre à l'armée de Bazaine ; j'estimais que les deux armées réunies pouvaient former une masse de 280 000 hommes.

Depuis le commencement de la campagne, j'avais remarqué que tous nos désastres étaient venus de l'éparpillement de nos troupes, tandis que les Prussiens n'agissaient que par masses. J'avais résolu de changer les rôles et d'opposer aux masses prussiennes des masses françaises. Je savais, à n'en pas douter, que l'armée du prince de Saxe était de 70 000

hommes, qu'elle était sur le Chiers, rivière profonde, assez difficile à passer, et sur la Meuse que vous connaissez.

J'avais calculé que l'armée partant de Châlons le 21 août devait se trouver au plus tard le 24 sur la Meuse à Verdun, et sans aucun danger, parce que, sans blâmer ce qui a été fait, je crois que si cette armée avait passé par les quatre défilés de l'Argonne, cela eût mieux valu; ces défilés n'ont pas la même importance qu'au temps de Dumouriez, mais ils sont d'une défense facile. En faisant passer par là l'armée, je serais arrivé le 24 à Givry en faisant cette marche de flanc dont on a beaucoup parlé sans bien savoir ce que c'était. Le 7e corps, qui était le plus nombreux et qui avait un chef dans lequel j'avais grande confiance, prenait le défilé des Islettes qui est tout à fait à droite et qui devait protéger la colonne marchant sur le flanc; les autres passaient par les défilés de Grand-Pré et de Grand-Champ, j'ai calculé les étapes jour par jour et les différents corps devaient se réunir le 24 à Givry et à Verdun, ces points étaient distants les uns des autres de quatre lieues, environ d'une demi-journée de marche au plus.

Le 24, l'armée du prince de Saxe était à peu près à huit lieues au-dessus de Verdun; par conséquent l'armée française faisant un mouvement à droite avait l'avantage d'occuper les hauteurs, et avait en même temps sa droite appuyée sur une place forte comme Verdun. Alors même que notre armée eût perdu 20 000 hommes en route, il lui restait plus de 100 000 hommes à opposer à 70 000. L'armée du prince Frédéric-Charles, avec celle de Steinmetz, formait une armée de 180 000 hommes. Mais l'armée du prince de Saxe qui avait à peine résisté dans différents combats se trouvait alors seule, puisqu'elle était descendue entre le Chiers et la Meuse. Le prince royal avait été trompé par une dépêche télégraphique, concertée entre le maréchal Mac-Mahon et moi; je lui disais: « Remontez sur Paris avec 150 000 hommes, par Reims et Rethel. » Cette dépêche était convenue et nous devions la faire tomber entre les mains du prince royal pour lui faire croire que l'on marchait sur Paris, et le pousser à continuer sa marche jusqu'à Epernay.

En admettant que le 25 il fût à Vitry, point le plus rapproché, si la bataille eût été livrée le 24, il était à 100 kilomètres du lieu de l'action, et il fallait au moins trois marches pour y arriver. Le 24, on devait se battre entre le Chiers et la Meuse; pourquoi le prince royal a-t-il pu prendre part à cette bataille? c'est que l'on était remonté vers le Nord, et que le prince royal avait fait des marches de 10 lieues et nous des marches de 4 ou de 2. Si nous avions été vainqueurs, la jonction était faite, et alors nous avions une armée de 250 000 hommes qui forçait le prince Frédéric-Charles à se retirer. Nous avions un succès, et pour qui connaît le caractère du soldat français, cela était immense. Ce sont là des considérations qu'il ne faut pas oublier, il faut connaître l'état moral des troupes. C'est cela qui me faisait repousser le plan d'aller à Paris. Le soldat français, quand il est découragé, perd beaucoup de ses qualités, et depuis le commencement de la campagne nous ne faisions que des retraites. Là, nous avions encore cet avantage d'avoir un point de retraite, si par le plus grand des hasards nous avions été battus dans ces conditions, nous avions pour retraite l'Argonne, ce qui nous permettait de gagner Reims, Rethel et Paris; mais pour moi il y avait cinquante chances contre une pour que l'armée du prince de Saxe fût battue. Je suis étonné que la marche que j'indiquais dans le conseil n'ait pas été suivie, car elle était indiquée même par l'histoire. Ainsi, si vous remontez à la campagne de Sadowa, vous vous rappelez que la première armée était sous les ordres du roi de Prusse; elle est venue par le Haut-Danube; la seconde armée, composée de la garde royale, sous les ordres du prince royal, et du 5e corps commandé par le général Steinmetz, a débouché des défilés de Silésie et est arrivée précisément dans les positions où nous nous serions trouvés en débouchant des défilés de l'Argonne; seulement les Prussiens avaient alors contre eux deux forteresses énormes, Koenigsgratz et Josephtadt, et le Danube qui leur barraient le passage. Ils ont donc fait cette marche de flanc avec tous les désavantages que nous n'aurions pas eus, et néanmoins ils ont vaincu; il est probable que nous aurions aussi été victorieux.

Ce n'est pas que je blâme ce qui a été fait: pas le moins du monde. Le maréchal Mac-Mahon avait son plan dans sa tête et il l'aurait fort bien exécuté s'il n'avait pas eu le malheur d'être blessé. Mais je regrette qu'on n'ait pas pris cette ligne plutôt que d'avoir marché directement sur Sedan et sur Montmédy. Sans blâmer ce mouvement, je crois que si l'on avait marché plus vite, on serait arrivé à une position peut-être un peu resserrée entre Metz et la Belgique, mais où l'on se serait donné tous les avantages de terrains dominants. Les Prussiens, je dois le dire, ont été tellement surpris de la marche de l'armée de Châlons avec Mac-Mahon, que quand j'envoyais à Sedan ce M. Suzane dont je vous ai déjà parlé, il rencontra un colonel saxon qui lui dit: « Vos Français nous ont fait une jolie peur: nous nous sommes crus tournés un moment: mais quand nous les avons vus à Sedan, nous avons repris confiance. »

Voilà ce qui s'est passé: je n'ai pas à m'occuper de la bataille qui a été livrée par le maréchal Mac-Mahon et qui a été perdue dans les conditions que vous savez. C'est à l'histoire à juger ce qui a été fait.

Tels sont les renseignements que je puis donner sur les armées qui ont été créées, et sur ce qui aurait pu être fait, selon moi. Peut-être me trompai-je: peut-être n'aurait-on pas réussi? mais mon idée principale était qu'il ne fallait pas abandonner le maréchal Bazaine, et cette idée, je n'étais pas le seul à la partager. Non-seulement c'était celle du conseil des ministres tout entier: mais je sais, sans pouvoir préciser les détails, que dans le conseil même de la défense, à la tête duquel avait été d'abord le maréchal Vaillant, qui avait eu pour successeur le général Trochu, en sa qualité de gouverneur de Paris, il fut question de la direction de l'armée sur Paris. Le maréchal Vaillant et M. Jérôme David, qui faisaient partie du conseil de défense, ont posé la question de savoir si quelqu'un voudrait abandonner Bazaine dans la position où il se trouvait, et aucun membre n'a pris la parole pour soutenir qu'il fallait l'abandonner.

. . . . . .

VI

Déposition de M. le maréchal Mac-Mahon.

. . . . . .

M. le maréchal de Mac-Mahon. — Le 22 août, je donnai des instructions pour faire diriger l'armée sur Paris par différentes routes, ce qui devait permettre d'y arriver d'une manière facile.

Les ordres de mouvement pour cette direction allaient être lancés, lorsque, vers les quatre heures je reçus du maréchal Bazaine, par l'entremise de l'Empereur, la dépêche suivante, qui avait passé par Paris :

« Ban Saint-Martin, 19 août 1870. Le maréchal Bazaine à » S. M. l'Empereur, au camp de Châlons.

» L'armée s'est battue hier toute la journée sur les positions de Saint-Privat et de Bozérieulles et les a conservées. Les 4e et 6e corps seulement ont fait, vers 9 heures du soir, un » changement de front, l'aile droite en arrière, pour parer à » un mouvement tournant par la droite que les masses ennemies tentaient d'opérer à l'aide de l'obscurité. Ce matin, » j'ai fait descendre de leurs positions les 2e et 3e corps, et » l'armée est de nouveau groupée sur la rive gauche de la » Moselle, de Longeville au Sansonnet, formant une ligne » courbe passant par le haut du ban Saint-Martin, derrière » les forts Saint-Quentin et de Plappeville. Les troupes sont » fatiguées de ces combats incessants qui ne leur permettent » pas les soins matériels, et il est indispensable de les laisser » reposer deux ou trois jours. Le roi de Prusse était ce matin » avec M. de Moltke à Rezonville, et tout indique que l'armée » prussienne va tâter la place de Metz. Je compte toujours » prendre la direction du Nord et me rabattre ensuite par » Montmédy sur la route de Sainte-Menehould et Châlons, si » elle n'est pas fortement occupée. Dans ce cas, je continuerai sur Sedan et même Mézières pour gagner Châlons..... »

C'est cette dépêche qui me fit penser que le maréchal Bazaine allait se mettre en route et que je le trouverais aux environs de Montmédy. Par suite, je donnai les ordres nécessaires pour partir le lendemain dans la direction de l'est.

C'est cette dépêche du maréchal Bazaine, je le répète, qui seule modifia mes projets et me détermina à me diriger sur Metz, non pas en prenant la route de Verdun que je savais interceptée par les troupes du prince royal de Saxe, mais plus au nord par Stenay.

J'envoyai alors au maréchal Bazaine la dépêche suivante :

« Reçu votre dépêche du 19. Je suis à Reims, je marche » dans la direction de Montmédy. Je serai après-demain sur » l'Aisne, d'où j'opérerai, suivant les circonstances, pour » venir à votre secours. »

Plus tard, l'Empereur reçut du ministre de la guerre la dépêche suivante :

« Paris, 22 août, 1 heure soir.

» Le sentiment unanime du Conseil, en l'absence de nouvelles du maréchal Bazaine est plus énergique que jamais. » Ni décret, ni lettre, ni proclamation ne doivent être publiés. » Un aide-de-camp du ministre de la guerre part pour Reims » avec toutes les instructions nécessaires. Ne pas secourir » Bazaine aurait à Paris les plus graves conséquences. En présence de ce désastre, il faudrait craindre que la capitale ne » se défendît pas. Votre dépêche à l'Impératrice nous donne » la conviction que notre opinion est partagée. Paris sera à » même de se défendre contre l'armée du Prince Royal de Prusse : les travaux sont poussés très-promptement : une » armée nouvelle se forme à Paris. Nous attendons une réponse par le télégraphe. »

L'Empereur ne me communiqua pas cette dépêche. Il m'en indiqua le sens à titre de renseignement.

Je me mis en route, le 23, dans la direction de l'est.

On a reproché au commandant de l'armée de Châlons de n'être pas allé assez vite, de n'avoir pas gagné Metz assez promptement, et d'avoir été en partie cause des événements malheureux qui sont survenus.

Voici ce qui s'est passé en réalité.

L'armée se mit en route le 23 août au matin. Les ordres furent donnés de façon à faire exécuter les mouvements aussi rapidement que le permettait la composition des troupes de cette armée.

Ordre précis avait été donné pour qu'en partant de Reims les hommes emportassent avec eux quatre jours de vivres. J'avais vérifié moi-même l'exécution de cet ordre dans deux corps d'armée et je pensais qu'il en était de même dans les autres. Mais dès la première journée, c'est-à-dire le 23 au soir, deux généraux commandant de corps d'armée, les généraux Ducrot et Lebrun, vinrent me prévenir d'un fait auquel j'étais loin de m'attendre ; c'est que leurs soldats manquaient déjà de vivres pour la journée du lendemain.

Cette non-exécution de l'ordre précis que j'avais donné tenait à la mauvaise organisation de l'administration. Elle ne peut s'excuser que par ce motif que la plupart des intendants de corps d'armée et de division n'avaient rejoint les troupes à Reims que le 22 au soir.

Je sentais très-bien le grave inconvénient de perdre un jour de marche dans les circonstances où nous nous trouvions placés, mais comme en définitive le pays que j'avais à traverser ne présentait pas les ressources suffisantes pour faire vivre une armée, et que j'étais très-près du chemin de fer, je crus préférable de me rejeter à l'ouest pour me ravitailler.

Je reportai une partie de l'armée sur Réthel.

Je repris alors la marche vers Stenay, et j'arrivai le 27 au Chêne-Populeux.

Là je fus informé que les corps de ma droite, commandés par les généraux Douai et de Failly, avaient été attaqués des troupes de cavalerie du Prince Royal de Prusse et que prince de Saxe avait quitté les environs de Verdun pour marcher sur Ruzancy.

D'un autre côté j'appris par M. de Montaignac, de Sedan, lequel a montré dans cette campagne le plus grand dévouement à nous tenir au courant de ce qui se passait, que deux jours auparavant le maréchal Bazaine n'avait pas quitté Metz et que par suite il ne pouvait pas encore être à Montmédy.

Dans cet état de choses je donnai l'ordre à l'armée de se replier sur Mézières. Les bagages et la réserve d'artillerie de quelques corps commencèrent leur mouvement dans la nuit et arrivèrent à Mézières, le lendemain, dans la journée.

J'informai le ministre de cette marche vers l'ouest par la dépêche suivante :

« Les 1re et 2e armées allemandes, plus de 200 000 hommes, » bloquent Metz, principalement sur la rive gauche ; une » force, évaluée à 50 000 hommes, serait établie sur la rive

» droite de la Meuse pour gêner ma marche vers Metz. Des » renseignements annoncent que l'armée du Prince Royal de » Prusse se dirige aujourd'hui sur les Ardennes avec 150 000 » hommes ; elle serait déjà à Ardeuil. Je suis au Chêne avec » un peu plus de 100 000 hommes. Depuis le 19 je n'ai au- » cune nouvelle de Bazaine : si je me porte à sa rencontre, je » serai attaqué de front par une partie des 1re et 2e armées » qui, à la faveur des bois, peuvent dérober une force supé- » rieure à la mienne ; en même temps je serai attaqué par » l'armée du Prince Royal de Prusse me coupant toute ligne » de retraite. Je me rapproche demain de Mézières d'où je » continuerai ma retraite, selon les événements, vers l'ouest. »

Je dois vous expliquer maintenant les motifs qui me firent donner contre-ordre et continuer le mouvement sur Montmédy.

Vers une heure du matin, je reçus du ministre de la guerre une réponse ainsi conçue :

« Si vous abandonnez Bazaine, la révolution est dans Paris » et vous serez attaqué vous-même par toutes les forces de » l'ennemi. Contre le dehors Paris se gardera. Les fortifica- » tions sont terminées. Il me paraît urgent que vous puissiez » parvenir rapidement jusqu'à Bazaine. Ce n'est pas le Prince » Royal de Prusse qui est à Châlons, mais un des princes, » frère du Roi de Prusse, avec une avant-garde et des forces » considérables de cavalerie. Je vous ai télégraphié ce matin » deux renseignements qui indiquent que le Prince Royal de » Prusse, sentant le danger auquel votre marche tournante » expose son armée et l'armée qui bloque Bazaine, aurait » changé de direction et marcherait vers le nord. Vous avez » au moins 36 heures d'avance sur lui, peut-être 48. Vous » n'avez devant vous qu'une partie des forces qui bloquent » Metz, et qui vous voyant vous retirer de Châlons sur Reims, » s'étaient étendues vers l'Argonne. Votre mouvement sur » Reims les avait trompés, comme le Prince Royal de Prusse. » Ici tout le monde a senti la nécessité de dégager Bazaine et » l'anxiété avec laquelle on vous suit est extrême. »

Croyant devoir céder aux observations si nettement exprimées par le ministre de la guerre et espérant que le gros de l'armée du Prince Royal de Prusse n'était pas encore assez rapproché de moi pour m'empêcher de rejoindre le maréchal Bazaine qui pouvait, en définitive, être en marche pour me rejoindre, je pris la résolution de marcher sur Montmédy.

Avant le départ, l'Empereur m'envoya un de ses aides-de-camp, le Prince de la Moskowa, pour me faire observer que le mouvement sur Montmédy était bien dangereux, qu'il vaudrait peut-être mieux reprendre le projet de la veille, la marche sur Mézières. Je lui répondis que j'avais pesé les motifs pour et contre et que je persistais dans la résolution que j'avais prise.

J'envoyai trois agents dévoués au maréchal Bazaine pour le prévenir que je marchais à sa rencontre.

Je cédai donc ainsi aux instances du ministre de la guerre qui d'ailleurs me dit dans une autre dépêche :

« Au nom du Conseil des ministres et du conseil privé, je » vous demande de porter secours à Bazaine en profitant de » 30 heures d'avance que vous avez sur le Prince Royal de » Prusse. Je fais porter le corps de Vinoy sur Reims. »

L'ordre de se reporter sur Montmédy fut donné alors que certains corps d'armée avaient déjà mis, comme nous l'avons dit précédemment, leurs bagages en route pour Mézières. Ce fut une nouvelle cause de retard. Le lendemain matin, lorsque l'armée reprit la direction de Stenay, les routes se trouvèrent encombrées de bagages et le mouvement de la marche se trouva fort ralenti. Il en résulta que trois corps d'armée n'atteignirent pas dans la journée les points qui leur avaient été assignés.

Le 28, dans la soirée, je fus informé que Stenay était occupé par un corps saxon de 15 000 hommes qui avait coupé le pont sur la Meuse.

Comme je n'avais pas d'équipage de pont à ma disposition, je dus rabattre toute l'armée à gauche sur Mouzon et Rémilly pour y passer la rivière. Ce mouvement, qui forcément encombra les routes, produisit un nouveau retard.

En réalité les contre-ordres qui furent donnés à Béthiniville et au Chêne-Populeux nous firent perdre deux jours, et ces deux journées perdues permirent à l'armée prussienne de nous atteindre.

M. *le Vice-Président.* — Est-il vrai que les étapes faites par vos troupes pendant cette marche n'aient été, en moyenne, que de quatre lieues ?

M. *le maréchal de Mac-Mahon.* — Il est possible, sans que je m'en rende bien exactement compte actuellement, que la moyenne des étapes n'ait été de quatre lieues. Dans tous les cas, si le fait est exact, il proviendrait de l'encombrement des routes, résultat des contre-ordres donnés les deux jours où le quartier général fut établi au Chêne-Populeux et à Stonne.

M. *le Vice-Président.* — A quoi attribuez-vous ces retards ? Est-ce à l'encombrement des routes par les bagages ou à la nature des troupes que vous commandiez et qui se composaient de jeunes soldats, peu habitués à la fatigue ?

M. *le maréchal de Mac-Mahon.* — L'encombrement des routes par les bagages a été en effet une cause de retard. Mais on peut remarquer également que le corps d'armée commandé par le général Lebrun était composé en grande partie de régiments de marche dans lesquels presque tous les hommes étaient des jeunes gens et n'avaient jamais été exercés à la vie militaire, et de marins très-braves, très-énergiques, mais peu habitués à la marche. Aussi, dans ce corps d'armée, il restait beaucoup d'hommes en arrière.

De plus, je pourrais faire observer qu'habituellement, lorsqu'une armée se porte en avant, elle a sa base assurée et peut, par conséquent, laisser ses bagages en arrière. Or, il n'en était pas ainsi pour l'armée de Châlons qui, dès son second jour de marche, était menacée sur son flanc droit et pouvait être tournée en arrière par la nombreuse cavalerie ennemie qui débouchait dans les plaines de la Champagne. Les bagages étaient donc obligés de suivre les troupes et d'en recevoir une protection suffisante.

Ces conditions peu ordinaires pour les bagages d'un côté, et le peu d'habitude de la marche pour une partie de nos soldats de l'autre, ont retardé notre mouvement.

Quelques personnes ont prétendu que c'étaient les bagages des officiers, et surtout ceux de l'état-major qui avaient retardé la marche de l'armée. Je déclare que le fait est inexact, que les bagages des officiers de toutes armes étaient dans cette partie de la campagne bien au-dessous de ce que les règlements attribuaient. J'avais le droit d'exiger qu'il en fût ainsi, puisque je n'avais pour mes aides-de-camp et pour moi que deux petites voitures à un cheval.

Les bagages des officiers prussiens étaient bien plus considérables que les nôtres.

En réalité, ce qui encombrait les routes, c'étaient surtout les nombreuses voitures dites du train auxiliaire qui portaient les vivres pour les hommes et pour les chevaux. Ces voitures étaient plus nombreuses que celles des corps d'armée prussiens, et cela s'explique facilement par la double raison que les troupes ennemies vivaient sur les villages où elles étaient cantonnées, et que leurs voitures de bagages ou de vivres pouvaient rester en arrière sans inconvénient.

M. *le Vice-Président.* — N'avez-vous pas eu aussi beaucoup de pluies ?

M. *le maréchal de Mac-Mahon.* — Les pluies ont pu ralentir la marche, surtout pendant les deux jours qui ont précédé la bataille de Beaumont.

M. *le Vice-Président.* — Les troupes avaient donné à Reims des marques d'indiscipline ; des fourgons d'officiers avaient été pillés ; l'armée qu'on avait mise entre vos mains n'était pas tout entière composée de bons éléments.

M. *le maréchal de Mac-Mahon.* — Dans la retraite sur Châlons il y eut à la vérité quelques actes d'indiscipline de la part de soldats venant d'anciens corps de punitions, mais ces actes n'eurent pas le degré de gravité que vous paraissez leur attribuer. Par contre, ce qui est incontestable, c'est que nos troupes ont montré toujours, en présence de l'ennemi, une bravoure remarquable.

. . . . . .

VII

Déposition de M. Jules Simon.

M. *le Président.* — M. le ministre, la commission désire savoir les détails que vous pourrez lui donner sur ce qui s'est passé pendant les différentes phases du gouvernement de la Défense nationale. Je ne crois pas que la commission ait des questions à vous faire sur la journée du 4 septembre. Nous avons reçu déjà beaucoup de témoignages sur cette journée, et je crois qu'il n'est pas besoin d'insister.

M. *Jules Simon.* — D'ailleurs, je vous dirai une chose qui vous expliquera qu'il me serait difficile de vous donner des détails sur cette journée. J'avais été nommé par mon bureau membre de la commission qui était chargée d'examiner la proposition de déchéance, et la commission a siégé pendant tout le temps de l'envahissement de la Chambre. J'étais en train de discuter très-vivement avec M. Buffet, lorsque entendant un grand bruit au dehors, je lui dis : « Ce n'est plus le temps de délibérer, il faut agir. » Mais il déclarait que c'était son devoir d'aller jusqu'au bout de la discussion, et que, quoi qu'il arrivât en dehors de la salle, il resterait à son poste. Nous ne sommes donc sortis du bureau que quand tout était terminé. Quand on est venu me chercher, le nouveau gouvernement était déjà constitué à l'Hôtel-de-Ville. Par conséquent, je ne pourrais vous donner aucun renseignement.

M. *le comte Daru.* — Vous rappelez-vous qu'au moment où nous sortions ensemble du bureau, vous avez été apostrophé par un monsieur que je ne connais pas, à cheveux rouges, et qui vous serrait la main. Vous lui disiez : « Laissez-moi ! »

M. *Jules Simon.* — Vous vous rappelez cela ?...

M. *le comte Daru.* — Vous ne vous doutiez pas alors que nous fussions envahis. Je ne le savais pas non plus ; c'est dans les couloirs que nous avons rencontré cet homme et que nous l'avons appris.

M. *Jules Simon.* — Vous allez voir pourquoi ce que vous me dites est très-curieux...

M. *le comte Daru.* — Je poursuis : M. Thiers était également dans le couloir : « Qu'est-ce que vous faites ici ? disiez-vous à cet homme ? Comment y êtes-vous ? » Et alors, s'adressant à M. Thiers, cet homme lui dit : « Nous avons fait une révolution, vous savez comment on s'y prend, vous qui en avez fait deux, vous devez savoir que le peuple n'attend pas ; nous vous avons donné jusqu'à deux heures. Vous n'êtes pas prêts ; nous prononçons la déchéance. »

M. *Jules Simon.* — C'est cet homme qui disait cela ?

M. *le comte Daru.* — Oui.

M. *Jules Simon.* — J'ai été appelé l'autre jour devant le conseil de guerre par M. Courbet. J'ai fait ma déposition sur M. Courbet, et quand j'ai eu fini ma déposition, alors que le président me disait : « Nous vous remercions, vous pouvez vous retirer », celui dont vous parlez s'est levé, — il s'appelle Régère, — et il m'a dit ce que vous me dites là.

M. *le comte Daru.* — Ah ! c'était Régère !

M. *Jules Simon.* — Oui ; mais cela n'avait pas laissé de trace dans mon esprit. Quant à ma conversation avec M. Thiers, je me la rappelle parfaitement, dans tous ses détails. Mais cette circonstance, sur laquelle Regère m'a posé une question au conseil de guerre, était complétement sortie de mon esprit.

M. *le comte Daru.* — Je n'ai pas lu les débats devant le conseil de guerre, mais le fait que je vous ai rappelé est réel : nous venions d'adopter le rapport de M. Martel. La discussion n'avait pas été longue, et, à l'unanimité des voix, nous étions convenus d'adopter la proposition de M. Thiers. Le rapport était prêt. Au moment où l'on achevait le vote, un homme ouvre la porte de notre bureau, vient droit à vous, vous vous levez : « Que faites-vous ici ? Vous n'avez pas le droit d'y être ! » Et vous le reconduisez jusqu'à la porte. Comme le rapport était lu, je sortais du bureau : la cour commençait à se remplir de monde ; quelques-uns de nos collègues regardaient étonnés par la fenêtre pour voir ce qui se passait, comme s'ils ne s'y attendaient pas. Je sors et je rencontre dans le couloir M. Thiers et ce même homme, causant ensemble et avec vous. Je me mets du groupe, Regère disait : « La révolution est faite ! la révolution est faite, il est deux heures ; nous ne pouvons pas attendre, etc., etc. »

J'ai une autre question à vous adresser. C'est dans votre intérêt que je me permets de vous l'adresser. Il a été dit que vous aviez reçu une lettre du maire ou du secrétaire de la mairie de Neuilly, si je ne me trompe, qui aurait été communiquée à un de nos collègues. Dans cette lettre, on vous écrivait : « Demain, à deux heures, avec mes gardes nationaux, je serai sur la place de la Concorde. »

M. *Jules Simon.* — Je ne comprends guère que vous parliez ici de mon intérêt : je ne puis avoir d'autre intérêt que celui de la vérité. Quant au fait dont vous me parlez, je n'en ai aucun souvenir. Qui est-ce qui était maire de Neuilly ?

M. *le comte Daru.* — Je ne le sais pas. Mais ce fait est allégué par plusieurs anciens députés.

M. *Jules Simon.* — Je ne crois pas avoir reçu cette lettre. En tout cas, je n'en ai aucun souvenir.

M. *le comte Daru.* — Un autre fait qui vous concerne et que j'extrais d'une déposition. Un homme vous aurait prévenu

que l'ordre aurait été donné de se rendre, à deux heures, place de la Concorde, pour faire une manifestation.

M. *Jules Simon.* — Il est bien clair que, puisque cette manifestation a eu lieu, un mot d'ordre avait été donné.

M. *le comte Daru.* — Le maire de Neuilly, en vous écrivant, vous aurait dit que, lui et ses gardes nationaux seraient sur cette place, non pas à deux heures, mais à midi, puisque l'heure d'ouverture de la chambre était changée.

M. *Jules Simon.* — Il est possible que, comme député de Neuilly, le maire de Neuilly m'ait écrit, mais je n'en ai aucun souvenir. Le maire de Neuilly, sous l'empire, devait être un des partisans de la candidature Lachaud, et, par conséquent, mon adversaire.

M. *le comte Daru.* — Vous ne vous rappelez pas ce fait. Il a été allégué par plusieurs personnes, et qui ont eu cette lettre entre les mains.

M. *Jules Simon.* — Cela ne prouve pas que le fait ne soit pas vrai. Il est bien certain qu'il y avait là des gens qui s'y réunissaient, les uns pour un motif, les autres pour un autre; beaucoup venaient avec des gardes nationaux dans l'espoir que, s'il y avait quelques mouvements dangereux pour la sécurité publique, les gardes nationaux contribueraient à maintenir l'ordre. Neuilly, à cette époque, — je ne sais pas ce qu'elle est devenue sous la Commune, — était une commune très-réservée, très-modérée, qui avait toujours donné une très-grande majorité aux candidats de l'empire, jusqu'au moment où j'ai été candidat. Car moi, j'ai eu à peu près l'unanimité. J'ai eu une majorité de 30 000 voix sur mon concurrent. Je puis presque dire que tous les partis étaient avec moi, à l'exception d'une poignée de communistes qui votaient pour M. Vallès et des huit mille adhérents de M. Lachaud.

M. *le comte Daru.* — Encore un autre détail. Il a été dit devant la commission que, après la séance de nuit, à deux heures du matin, la foule a reconduit, en les applaudissant et avec des cris d'enthousiasme, un certain nombre de députés, ayant alors la faveur populaire. M. Favre, M. Thiers, reconnus sur la place de la Concorde, furent salués par les acclamations populaires. Vous aussi, vous avez été reconduit jusqu'à la porte de votre domicile, qui est, si je ne me trompe, rue de la Madeleine. Il a été dit par un de nos collègues que, arrivé chez vous, vous avez remercié la foule et que vous lui avez donné rendez-vous à la Chambre, pour le lendemain, à midi.

M. *Jules Simon.* — Il n'est pas impossible que la foule, cette nuit-là, m'ait reconduit jusque chez moi. J'ai été plusieurs fois reconduit chez moi par la foule, et une fois par une foule de près de 10 000 personnes. Il m'est souvent arrivé d'être obligé de leur parler de ma porte, mais cette nuit-là, je ne le pense pas. Je suis rentré chez moi très-désolé, très-attristé, et je ne crois pas avoir été reconnu par la foule. Quant à ces mots : « A demain, à midi », je ne sais pas ce qu'ils signifieraient. Est-ce que c'était l'heure de la séance, midi ?

M. *le comte Daru.* — Oui, c'était l'heure de la séance. Je regrette que le collègue qui vous a entendu ne soit pas aujourd'hui présent dans la commission.

Un membre. — Je demanderai la permission de préciser un peu. Il a été dit, d'une manière positive, devant la commission, ceci : c'est qu'une personne, très-digne de foi, à deux reprises, vous a entendu donner rendez-vous à la garde nationale, une fois à deux heures, à la sortie de la séance de jour, et une autre fois à la sortie de la séance de nuit, où vous aurez modifié l'heure du rendez-vous.

M. *Jules Simon.* — Je ne comprends même pas bien le but de cette question. Je comprends encore moins cette insistance; nous ne sommes pas ici devant un tribunal où l'on conteste les assertions d'un accusé. Je n'imagine pas que l'honorable membre qui me fait l'honneur de me parler ait la pensée d'incriminer mes paroles ou ma conduite.

M. *le comte Daru.* — Assurément non; mais nous avons le devoir de constater les faits.

Le même membre. — Je demanderai à préciser le sens de ma question. Il semble démontré par l'ensemble des faits qu'il y a eu des rendez-vous donnés aux gardes nationaux autour de l'Assemblée pour le 4 septembre, rendez-vous donnés la veille, et que ce sont ces gardes nationaux qui ont envahi l'Assemblée. Par conséquent, pour connaître l'ordre des faits, il s'agirait de savoir qui a déterminé le mouvement des gardes nationaux, se donnant rendez-vous autour de l'Assemblée. Nous vous demandons si vous avez des renseignements sur ce point.

M. *Jules Simon.* — Aucun, si quelqu'un a organisé la manifestation, c'est naturellement à mon insu. Tout ce que je puis vous dire, s'il est nécessaire que je le répète, c'est qu'il n'y a pas eu de rendez-vous donné par mon entremise. Je n'ai donné rendez-vous à personne pour aller à l'Assemblée ce jour-là. Non-seulement je n'en ai pas donné, mais je n'ai pas eu confidence de rendez-vous de cette nature donnés par d'autres. Je ne puis revendiquer aucune part dans l'effondrement de l'Empire, si ce n'est l'influence qu'ont pu exercer mes discours. Les rendez-vous étaient donnés chaque matin dans les journaux de l'opposition. Personne ne l'ignore. Au moment dont nous parlons, tout le monde, dans la Chambre et hors la Chambre, regardait l'empire comme anéanti et tout le monde s'en félicitait.

Je dirai que de temps en temps dans l'Assemblée, en parlant aux ministres du 4 septembre, on a l'air de leur faire un grief d'avoir renversé violemment l'Empire. Je ne crois pas qu'aucun d'eux ait suscité l'envahissement; mais l'eussent-ils fait, l'Empire seul aurait le droit de le leur reprocher. Je comprendrais ce langage, si l'Empire était là, nous demandant compte de sa chute. En tous cas, je voudrais entendre avant tout dans la bouche de ceux qui expriment ces étranges colères, un acte d'adhésion formelle à l'Empire déchu. Pour moi, je mets fin à l'incident en déclarant que je craignais l'envahissement de la Chambre, que je n'y ai coopéré ni directement ni indirectement, et que j'ai espéré jusqu'au dernier moment que la Chambre se chargerait de faire la Révolution.

J'ai été nommé par la majorité de mon bureau pour faire partie de la commission, et le comte Daru, qui y était ainsi que moi, vient de vous dire que le rapport de M. Martel a été accepté à l'unanimité dans cette commission. Vous voyez bien où en étaient les choses.

Maintenant il est certain qu'il y a eu envahissement de l'Assemblée; cet envahissement a-t-il été produit par les ordres de certains députés, et desquels? voilà le point que vous avez à examiner pour la vérité historique. En ce qui me concerne, je répète que je ne suis pour rien dans les convocations, ni dans l'envahissement de la Chambre. Je dirais le contraire avec la plus parfaite simplicité; mais je ne désirais pas cet envahissement, j'y étais contraire, et en général je

redoute l'action des foules, parce qu'on ne sait jamais à quel point elles s'arrêtent : c'est assurément contre mon assentiment et mon désir que la Chambre a été envahie.

Vous recueillez des témoignages, messieurs, et vous en entendrez qui portent tous les caractères de la vérité. Mais je vous assure qu'on ne peut, aujourd'hui moins que jamais, se fier aux assertions humaines, tant l'audace du mensonge s'est accrue.

L'autre jour, on m'a raconté que les journaux de Londres avaient fait courir le bruit que j'avais donné un passeport à M. Banc. Je ne sais pas si M. Banc est allé à Londres; j'en doute fort. Je ne donne pas de passe-port, parce que je ne suis pas ministre de l'intérieur, et je n'en procurerais pas à M. Banc, parce que je ne le connais en aucune façon, pas même de vue. On a dit aussi, et cela est encore plus absurde, que je faisais ou que j'avais fait partie de l'Internationale. On persuadera peut-être cela à quelques-uns de mes ennemis; mais il n'y a pas de danger qu'on le fasse croire aux membres de l'Internationale ou à leurs amis. Au moment où je parle, dans les journaux du Midi, il y a une polémique considérable à propos de la nomination faite par moi, à l'évêché de Quimper, d'un prêtre dont le nom même m'a été révélé par les journaux qui me reprochent sa prétendue nomination.

M. *le comte Daru.* — Vous comprenez que notre devoir est de laisser de côté tous les vains propos, mais de constater simplement les faits affirmés dans des dépositions.

M. *Jules Simon.* — Eh bien, les faits sont que les députés de toutes nuances ont été étrangers à l'envahissement.

Je l'affirme de la façon la plus positive pour les personnes avec lesquelles je suis en relations plus intimes, comme M. Favre, M. Picard et quelques autres. J'en dirai volontiers autant de M. Gambetta, quoiqu'il eût, dès ce temps-là, des allures et des relations assez différentes des notres. Rappelez-vous les efforts qu'il a faits, m'a-t-on dit, car je n'y étais pas, pour persuader aux envahisseurs de se retirer de l'Assemblée.

M. *le Président.* — Si la commission le désire, nous passerons aux événements de Bordeaux, auxquels vous avez pris une part importante?

M. *le comte Daru.* — Ce serait passer sur bien des événements.

M. *Jules Simon.* — Je suis à votre disposition.

M. *le comte Daru.* — Vous parliez tout à l'heure de l'Internationale; il faut que vous sachiez que M. Fribourg, trésorier, si je ne me trompe, de l'Internationale, déposant devant nous, sans qu'on lui fît une seule question et parlant des personnes qui composaient cette Société, nous a dit spontanément : « Eh, mon Dieu! il y avait bien d'autres que des ouvriers parmi nous : il y avait M. Jules Simon, inscrit sous le n° 606. » Cette déclaration a été, par une indiscrétion, connue des journaux; je ne sais pas comment elle a pu s'ébruiter; veuillez nous dire ce qu'il y a de vrai dans la déposition de M. Fribourg.

M. *Jules Simon.* — Je vous dirai que si vous m'aviez fait cette demande, le lendemain du jour de la déposition de M. Fribourg, je vous aurais répondu que je n'en savais rien du tout. Mais je suis mieux informé maintenant, par suite de deux communications que j'ai reçues à ce sujet. Il faut vous dire, messieurs, qu'il est venu chez moi en tout temps beaucoup de personnes me demander de l'argent, et que j'en donnais beaucoup, eu égard à la petite caisse dans laquelle je puisais. Il était bien rare qu'on vînt me demander de l'argent sans que j'en donnasse, quoique très-peu à la fois, par la meilleure de toutes les raisons. Je vous rappellerai aussi qu'un certain nombre d'entre nous, — il y a plusieurs de nos collègues que je pourrais citer, comme MM. Say, Volowski, et Passy, et beaucoup d'autres, — nous avions fait une société internationale des sciences économiques, qui a tenu des congrès assez célèbres. Il y en a eu à Bruxelles plusieurs, en Suisse, en Italie, à Glascow, etc. C'était une manière de causer, de se promener, d'assister à quelque fête, et pour quelques-uns d'augmenter la brochette de leurs décorations. Il est sorti de ces promenades économiques des discussions brillantes et des travaux importants. Or, un jour, on est venu me dire : « Les ouvriers forment une association de même nature; ils veulent étudier comme vous les questions économiques, faire comme vous un congrès. Mais pour aller en Belgique, où le congrès doit se tenir, nous avons besoin qu'on nous facilite le voyage. » C'était M. Fribourg qui me parlait ainsi. De l'association internationale qui est devenue l'agence universelle des grèves, il ne m'en parlait pas, et ne pouvait pas m'en parler, car si elle est sortie plus tard de ce congrès et de quelques autres, personne ne s'en doutait alors; personne ne pouvait le prévoir, pas même lui. Il paraît que je donnai vingt francs; et depuis cette époque, qui remonte à cinq ou six ans, j'ai vu naître l'Internationale sans me rappeler ce détail et sans établir aucune corrélation entre mes pauvres vingt francs et la redoutable société qui commençait à troubler les ateliers et le monde. Je vous répète que j'ai été moi-même renseigné sur cette histoire, à la suite des sottes invectives qui ont couru dans les journaux, par deux personnes, un médecin de Paris et un ancien ouvrier qui a rendu beaucoup de services au parti de l'ordre, M. Héligon.

Un membre. — C'est un ancien maire de Paris.

Un autre membre. — Il l'est encore.

M. *comte le Daru.* — M. Héligon est un très-honnête homme, qui a rompu complétement avec l'*Internationale*, et qui a rempli parfaitement son devoir dans ces derniers temps.

M. *Jules Simon.* — Eh bien, le médecin dont je vous parlais, m'écrit : « Si vous avez quelque peine à savoir d'où vient ce bruit! c'est que vous avez donné vingt francs, en 1866, pour le voyage de certains ouvriers de Bruxelles et qu'on a inscrit ce don sur un registre. » Voilà quelle est la source de ce bruit.

M. *le comte Daru.* — Il était bon que vous pussiez donner ces explications...

VIII

Déposition de M. Pietri

. . . . . .

Vers deux heures et demie, un des commissaires de police qui avait été délégué par moi pour veiller à la sécurité du Corps législatif, se présenta dans mon cabinet. Il était très-ému, très indigné; il avait déchiré son écharpe, et en entrant dans mon cabinet il dit ces mots : « *C'est une trahison!* si l'on ne nous avait pas renvoyés, le Corps législatif n'aurait pas subi la violence dont il vient d'être l'objet. » Un autre commissaire de police nous annonça qu'on venait de former un gouvernement révolutionnaire. Un des chefs de service

demanda ce qu'il y avait à faire à la préfecture de police : « *Notre devoir*, » répondis-je immédiatement.

Le secrétaire général fut aussitôt requis par moi de descendre dans la cour de l'hôtel et de placer à chacune des portes vingt-cinq hommes et un commissaire de police.

A deux heures et demie ou trois heures, je ne puis préciser exactement l'heure, je recevais M. de Lesay-Marnésia, qui venait, au nom de S. M. l'Impératrice, m'inviter à me rendre en toute hâte aux Tuileries. J'éprouvai une certaine émotion au moment de quitter la préfecture ; mais le devoir qui m'appelait auprès de Sa Majesté ne comportait ni hésitation, ni retard. J'avais reçu le chambellan dans le salon, je rentrai dans mon cabinet, et je dis à mes collaborateurs que je me rendais aux Tuileries, que je reviendrais sans doute au milieu d'eux, et qu'en attendant je confiais à leur honneur la garde de la préfecture.

Je partis avec M. de Lesay-Marnésia, je montai dans sa voiture, et ce n'est qu'avec des peines infinies que nous pûmes remonter le courant de la foule qui se dirigeait en ce moment sur l'Hôtel-de-Ville et sur la préfecture de police. Je crus un moment que nous ne pourrions parvenir jusqu'aux Tuileries ; enfin nous arrivâmes au guichet du quai, le guichet de l'Empereur, mais les grilles étaient fermées ; nous nous fîmes reconnaître, et ce n'est qu'après d'énergiques efforts qu'on parvint à ouvrir la grille : une fois ouverte, nous la franchîmes immédiatement, et je me trouvai presque aussitôt dans le cabinet de l'Impératrice.

M. *le Président*. — Ainsi vous allâtes de la préfecture de police aux Tuileries en voiture : votre marche fut pénible. Est-ce l'encombrement seulement qui la rendit pénible ?

M. *Piétri*. — L'encombrement et les cris.

M. *le Président*. — Il me semble que vous auriez été plus vite à pied ?

M. *Piétri*. — J'aurais été reconnu si j'avais marché à pied, et dans ce cas il ne m'aurait pas été possible d'arriver jusqu'aux Tuileries.

M. *le Président*. — Ce n'est pas une objection que je fais, c'est une simple observation.

M. *Piétri*. — J'étais monté dans la voiture qu'avait amenée le chambellan, parce que j'espérais arriver plus promptement auprès de Sa Majesté. Dans ces moments d'ailleurs, on ne s'arrête pas à calculer les chances d'une marche à pied ou en voiture.

Sa Majesté était vivement sollicitée de quitter les Tuileries par M. le prince de Metternich, par M. Nigra, par le Ministre de l'intérieur que vous entendrez tout à l'heure. L'Impératrice résistait très-énergiquement. Elle me demanda ce que je pensais de la situation. Je ne pus que lui rendre compte de ce que je venais de voir en franchissant les grilles des Tuileries. Le palais était entouré d'une foule considérable et menaçante. Les grilles étaient vigoureusement poussées ; j'ajoutai qu'avant dix ou quinze minutes le palais serait envahi par les émeutiers et qu'à mon avis il n'y avait pas à hésiter ; qu'une foule ameutée ne sait pas toujours ce qu'elle fait et qu'elle peut être excitée jusqu'au crime.

Après de nouvelles objections de l'Impératrice, Sa Majesté consentit à suivre MM. de Metternich et Nigra. Je descendis avec M. Chevreau dans la cour, et là j'entendis raconter qu'on était maître de l'Hôtel-de-Ville et qu'on envahissait la préfecture de police. J'avisai dans un groupe un inspecteur de police ; je l'appelai et le priai de se rendre en toute hâte à la préfecture afin de savoir si je pourrais y rentrer. Il y alla et revint quelques instants après me disant que c'était de toute impossibilité, que lui-même avait été reconnu par la foule et qu'on avait failli le prendre et le jeter à l'eau.

M. *le comte de Boisboissel*. — Lorsque vous êtes parti en voiture de la préfecture de police avez-vous été reconnu par la foule, insulté et maltraité ?

M. *Piétri*. — Non.

M. *le Président*. — Ces messieurs sont arrivés avec peine par suite de l'encombrement formé par la foule.

M. *Callet*. — C'est pendant votre absence qu'on a enlevé la préfecture de police ?

M. *Piétri*. — Après mon départ.

M. *le Président*. — Une seule observation sur un mot que vous venez de prononcer et qui a son importance. Vous avez pensé que l'Impératrice devait quitter les Tuileries ; vous l'avez pensé parce que, nous avez-vous dit, il fallait éviter un crime. Est-ce qu'il y avait dans la foule des dispositions malveillantes, sanguinaires ? Le caractère de cette révolution, — c'est une appréciation que j'oppose à la votre, — a été précisément qu'il n'y a eu de violences nulle part ? Y a-t-il eu, à votre connaissance, un coup de feu tiré dans Paris ?

M. *Piétri*. — Il n'y a pas eu de coup de feu ; il n'y a pas eu de violences extérieures, mais il y avait des haines révolutionnaires et sociales qui ont éclaté plus tard. Eh bien ! je crois que la foule ameutée envahissant les Tuileries n'aurait peut-être pas été maîtresse d'elle-même et qu'il aurait pu survenir de très-grands malheurs.

M. *le Président*. — Vous aviez raison : la foule et l'Impératrice ne devaient pas se rencontrer.

M. *Piétri*. — La foule n'a pas rencontré d'obstacles, mais lorsqu'elle n'est plus contenue, personne ne peut dire jusqu'où elle ira. — Permettez-moi, à ce sujet, de rappeler un fait qui m'est personnel : quand on a pris possession de la préfecture de police, le premier ordre a été imposé au nouveau préfet, un ordre d'arrestation contre l'ancien préfet de police. Cela ne s'était jamais produit sous aucun régime, ni après 1830, ni après 1848. On ne se borna pas à me poursuivre : afin de donner à la mesure dont j'étais l'objet son véritable caractère, la même autorité ordonnait l'élargissement de Cluseret et des assassins Eudes et Megy.

M. *Lefèvre-Pontalis*. — En dehors de l'ordre d'arrestation du préfet de police, que je réprouve plus que personne, savez-vous s'il y a eu des sergents de ville qui, dans la journée du 4, aient été l'objet de violences populaires ?

M. *Piétri*. — Je ne saurais vous le dire.

. . . . . .

IX

Déposition de M. Chevreau

. . . . . .

M. *le Président*. — Arrivons aux journées du 3 et du 4 septembre.

M. *Henri Chevreau*. — C'est le 3, en sortant de l'Assemblée, vers quatre ou cinq heures, que j'ai appris la nouvelle du désastre de Sedan.

M. *Antonin Lefevre-Pontalis.* — Nous avons remarqué et la Commission sans doute se le rappelle, nous avons remarqué une dépêche du général Vinoy au comte de Palikao, écrite le 1er septembre de Mézières, et dans laquelle le général Vinoy faisait pressentir un désastre imminent. Le comte de Palikao a répondu à cette dépêche le 1er vers cinq heures du soir. Je désirerais savoir si cette dépêche a été communiquée à M. Chevreau à ce moment là, 1er septembre?

M. *Henri Chevreau.* — Je ne me le rappelle pas. Ce que je puis vous dire, ce qui est la vérité absolue, et je pourrais faire appel aux souvenirs personnels de M. Lefèvre-Pontalis, c'est que depuis quarante-huit heures j'avais les plus grandes appréhensions. L'Empereur ne communiquait pas avec l'Impératrice, le maréchal Mac-Mahon ne communiquait pas avec le ministre de la guerre; il me semblait qu'il y avait là les indices d'une catastrophe. Je recevais certains télégrammes des maires, des sous-préfets, qui disaient qu'on racontait que des soldats débandés avaient passé dans certaines localités; et dans les couloirs de la Chambre, vous pouvez vous rappeler, que je manifestais les craintes les plus vives.

M. *Antonin Lefevre-Pontalis.* — C'est très-vrai!

M. *Henri Chevreau.* — Mais comme je n'avais reçu absolument rien d'officiel, il m'était impossible d'annoncer un désastre que je soupçonnais seulement. C'est vers quatre heures et demie, en sortant de l'Assemblée et en allant aux Tuileries, que je rencontrai M. de Vougy, le directeur des télégraphes, qui arrivait presque en même temps que moi. Il me dit qu'il venait de recevoir une dépêche de la dernière importance, adressée par l'Empereur à l'Impératrice; que d'habitude il allait porter lui-même les dépêches échangées entre Leurs Majestés; mais que pour celle-là il n'en avait pas le courage, et qu'il croyait devoir me la communiquer. C'était la dépêche que chacun connaît, celle qui annonçait la reddition de l'armée et la captivité de l'Empereur.

J'entrai chez l'Impératrice et lui appris la fatale nouvelle. Après les premiers moments d'une douleur patriotique que tout le monde doit comprendre et que je n'ai pas à dépeindre, je ne dissimulai pas à Sa Majesté que la dynastie courait les plus sérieux dangers; c'est ici qu'eut lieu l'incident relatif au général Trochu. Dans ma pensée, le concours absolu, sans réserve, du général Trochu, nous était plus que jamais nécessaire. Je demandai donc à Sa Majesté la permission d'aller moi-même chez le général lui faire part de l'affreux malheur qui frappait la France. Je craignais que le général Trochu, dont les rapports avec le ministre de la guerre étaient très-tendus, ne se blessât s'il apprenait la nouvelle par une autre voie. Pour bien rendre toute ma pensée, je voulais que le gouvernement se déplaçât dans ma personne et fît directement appel au dévouement du général Trochu.

L'impératrice partagea complètement mon opinion et je partis pour le Louvre après le conseil. Je trouvai le général en tenue militaire; il arrivait du camp de Saint-Maur ou des fortifications. Il ne parut pas étonné de ma douloureuse communication; je dois dire que dans des conversations précédentes, il m'avait plusieurs fois manifesté les plus grandes craintes au sujet de l'armée.

Je le priai, dans les termes les plus émus et qu'il me paraît inutile de rappeler, d'aller voir Sa Majesté. Il descendait de cheval; il n'avait pas dîné. Je le priai au moins de se rendre aux Tuileries après son dîner et je le quittai. Du Louvre, je me rendis au ministère, et de là chez l'imprimeur porter moi-même la proclamation qui venait d'être rédigée en conseil et qui annonçait à la population de Paris et à la France le désastre de Sedan; puis, très-préoccupé de l'entrevue du général Trochu avec l'impératrice, je retournai vers dix heures aux Tuileries; ma première parole fut celle-ci: — « Que vous a dit le général? » — « Je ne l'ai pas vu », me répondit Sa Majesté.

Profondément inquiet, je me fis conduire sur les boulevards pour me rendre compte par moi-même de l'état des esprits. L'animation y était extrême; des agents avaient été l'objet de violences, mais ils faisaient bonne contenance et force restait à la loi. C'est en rentrant au ministère, vers onze heures, que j'appris la convocation de la Chambre pour la séance de nuit. Cette convocation me surprit beaucoup: il avait été convenu que la séance aurait lieu le dimanche matin, et nous nous étions ajournés à huit heures pour prendre nos dernières résolutions. Je ne crois pas avoir à donner les détails de cette séance de nuit; tout le monde les connaît.

Le lendemain matin, j'étais à peine aux Tuileries, quand je vis arriver le général Trochu. Obéissant toujours à la même pensée, je montai précipitamment chez l'impératrice qui n'était pas encore descendue au Conseil, et je la priai de ne pas se préoccuper des ministres, de nous faire attendre et de recevoir sur-le-champ le général, parce que je considérais cette entrevue avec lui comme étant de la plus haute importance.

Dans cette phase suprême des événements, dans une ville dégarnie de troupes, la popularité dont jouissait le général Trochu nous devenait presque indispensable. L'impératrice nous répétait chaque jour qu'il ne coulait déjà que trop de sang français sur les champs de bataille, qu'elle ne voulait pas qu'on en versât une seule goutte dans Paris pour sa défense personnelle; c'était le cas où jamais pour le général Trochu d'employer cette force morale dont il parlait si souvent; il était de la dernière importance qu'il la mît complètement à notre service. Pour moi, je suis convaincu que si, le 4 septembre, le général Trochu s'était mis en uniforme, à la tête des troupes et de la garde nationale, entre l'émeute et le Corps législatif, la représentation nationale eût été sauvegardée.

Sa Majesté fit introduire le général.

L'entretien a duré environ un quart d'heure. Je n'y assistais pas; je n'ai donc pas à en parler. Quand l'impératrice descendit au Conseil, je m'approchai de son fauteuil et je lui dis ces simples mots: « Eh bien, Madame? » Elle ne me répondit rien, tourna la tête et leva les yeux au ciel. J'interprétai ce geste par cette pensée qu'elle n'avait pas reçu du général les assurances qu'elle espérait, ou qu'elle n'y avait pas foi; mais ce n'est qu'une appréciation; encore une fois Sa Majesté ne m'a pas dit un mot.

Le dimanche matin, j'avais conféré avec le Préfet de police sur l'éventualité des graves événements qui paraissaient se préparer. Je reçus de lui l'assurance qu'il avait réuni ses chefs de service, qu'il avait trouvé ses hommes très-déterminés, et qu'il était sûr qu'ils feraient bravement leur devoir. Il fut convenu que des forces importantes seraient réunies autour du Corps législatif. En effet, lorsque vers midi je me rendis à la séance, je vis autour du Corps législatif des commissaires de police, des officiers de paix et plusieurs rangées de sergents de ville et de gardes municipaux qui faisaient comme un rempart au Palais. Les troupes et la garde natio-

nale étaient sur le pont. J'entrai à la séance où furent lues les trois propositions, celle du Gouvernement, puis celles de MM. Thiers et Jules Favre. La Chambre se retira immédiatement dans ses bureaux. Comme je faisais partie du sénat et que je ne pouvais pas prendre part à la délibération des bureaux, je profitai de la suspension de la séance pour me rendre compte de ce qui se passait à l'extérieur et je sortis par la rue de Bourgogne, accompagné du directeur général du ministère de l'intérieur. Quel ne fut pas mon étonnement lorsqu'en arrivant sur le quai, je ne vis plus les troupes de police qui faisaient, à mon arrivée, une haie compacte autour du Palais et dont j'avais remarqué l'excellente tenue !

Je cherchai le général qui commandait, je m'adressai à deux officiers de la garde nationale et je leur dis : « Il y avait tout à l'heure des forces de police autour de l'Assemblée, où sont-elles ? » — « On les a fait partir ; vous pouvez les voir d'ici. » Et en effet on me les montra à peu près à la hauteur du quai d'Orsay et du Pont-Royal ; elles s'en allaient. Ces messieurs me dirent : « C'est sur l'ordre d'un général que ces troupes viennent de se retirer. »

Je n'essayerai pas de dire à la Commission, mais elle doit le comprendre, quelles furent ma surprise et ma douleur. La garde nationale n'était plus à ma disposition ; elle était sous les ordres du général Trochu. Je constatai l'impuissance absolue où j'étais de concourir, pour ma modeste part, à la défense du Corps législatif, puisque les seules forces sur lesquelles mon titre de ministre de l'intérieur me donnât quelque autorité étaient parties d'après les ordres d'un général. A quels ordres, ou à quelles influences ce général avait-il obéi ? Je n'en sais rien : je me borne à constater ce que j'ai vu.

J'allai au ministère de l'intérieur afin de demander des explications au préfet de police, et s'il en était temps encore, pour lui dire de faire replier ses forces vers le Corps législatif. Il était trop tard. A peine étais-je arrivé, qu'un agent que j'avais laissé près de la Chambre accourait me dire que les rangs de la garde nationale s'étaient ouverts, que les grilles avaient été forcées et qu'un flot de peuple avait pénétré dans le Palais ; c'était le commencement de l'envahissement du Corps législatif.

Je me rappelle très-bien qu'au coin de la rue de Bourgogne, les troupes de police s'étant retirées, la garde nationale les avait remplacées, et que les gardes nationaux échangeaient des poignées de main avec des personnes qui se trouvaient à l'intérieur. Il y avait aussi, sur les piles du pont, des hommes debout qui faisaient avec des mouchoirs des signaux à d'autres hommes qui étaient sur les marches du péristyle.

Quand je suis revenu, j'ai été entraîné par un flot de peuple ; c'est alors que je me rendis aux Tuileries pour annoncer à l'impératrice l'envahissement du Corps législatif et me mettre à sa disposition jusqu'au dernier moment : mon autorité de ministre ne pouvait plus rien pour elle ; je voulais du moins lui offrir l'appui de mon dévouement personnel.

. . . . . .

M. *le comte de Rességuier.* — A quelle heure l'impératrice a-t-elle quitté les Tuileries ?

M. *Henri Chevreau.* — Je ne pourrais le préciser à un quart d'heure près ; mais ce doit être, dans ma pensée, pas avant trois heures et demie et un peu avant quatre heures. En me rappelant les instants de cette journée, je crois être sûr que l'impératrice n'a pas quitté les Tuileries avant trois heures et demie et qu'elle les avait quittées à quatre heures. J'étais à côté d'elle. Sa Majesté refusait obstinément de partir ; il a fallu les plus grands efforts pour vaincre sa résistance. Mais à un certain moment, la foule avait forcé les grilles ; on criait : « La déchéance ! Vive la République ! » On fit remarquer à l'impératrice qu'un plus long séjour dans le palais l'exposait aux plus grands dangers : qu'elle compromettrait, de plus, l'existence des personnes qui l'entouraient, et que d'ailleurs toute résistance était devenue impossible. C'est alors qu'elle seulement se décida à quitter les Tuileries.

M. *Lefèvre-Pontalis.* — A quatre heures vous étiez rassuré sur son sort ?

M. *Henri Chevreau.* — Au moins, je croyais l'être : le danger de l'envahissement des Tuileries en sa présence n'était plus à redouter.

Un membre. — Elle est sortie par la galerie du Louvre ?

M. *Henri Chevreau.* — Elle est sortie par une petite porte. Je demande la permission de ne pas insister sur ces détails intimes.

Un membre. — Vous ne deviez pas ensuite vous réunir avec vos collègues ?

M. *Henri Chevreau.* — Il n'y avait plus en ce moment de Conseil de ministres.

Un membre. — Pour vous, personnellement, ministre de l'intérieur, vous ne fîtes aucune tentative pour que le Corps législatif pût continuer à être en rapport avec le Conseil ? Vous jugiez donc que la position était entièrement désespérée ?

M. *Henri Chevreau.* — La position me parut entièrement désespérée.

Lorsque le préfet de police entra chez l'impératrice, à trois heures et un quart à peu près, il nous dit : « Nous sommes trahis ! » Je me rappelle absolument cette expression : « Nous » sommes trahis ! Toute résistance est impossible ; les forces » sur lesquelles nous croyions pouvoir compter nous aban- » donnent. »

Il est de la dernière évidence que, dans des circonstances aussi douloureuses, l'armée de Metz enfermée, l'armée de Sedan détruite, l'Empereur prisonnier, il fallait pour résister à une insurrection préparée de longue main, dans une ville comme Paris, presque complétement dégarnie de troupes, le concours absolu, énergique, sans réserve de toutes les volontés et de toutes les forces. Du moment que le général gouverneur de Paris, commandant la garde nationale et l'armée, ayant de plus à sa disposition les 20 000 mobiles de la Seine, se mettait à la tête du nouveau gouvernement, il n'y avait rien, absolument rien à faire.

M. *le comte de Rességuier.* — Comment les conseillers de l'empire n'ont-ils pas songé, à ce moment, à choisir en dehors de Paris, un lieu, une ville quelconque pour se réunir et pour y convoquer le Corps législatif ?

M. *Henri Chevreau.* — Cette pensée avait été discutée en conseil ; et il avait été décidé que, si les circonstances le commandaient, une partie du gouvernement se transporterait hors de Paris. Ce qui a été fait après le 4 septembre devait se faire auparavant, dans la pensée du Conseil. L'impératrice avait déclaré de la manière la plus énergique qu'elle ne quitterait pas Paris ; mais il avait été convenu qu'une délégation des ministères s'en irait dans une ville pour représenter le gouvernement. Cette ville n'avait pas été désignée. C'était précisément le 3 ou le 4 septembre que cette résolution devait

être prise ; les événements qui se sont précipités ont empêché d'y donner suite.

M. *le comte Daru.* — C'était en vue de l'investissement de Paris que M. de La Tour-d'Auvergne devait se rendre en province ?

M. *Henri Chevreau.* — Plusieurs ministres devaient se rendre en province pour organiser la résistance, mais rien de précis n'avait été arrêté. Les événements étaient si graves que le rapport ne put pas être fait, et que la détermination ne fut pas prise.

Un membre. — Cette question a une grande importance au point de vue de l'enquête. Nous avons à constater la situation des esprits au 4 septembre. Il s'agit de savoir si, dans le gouvernement, on croyait que l'empire pouvait être continué. Du moment que vous avez abandonné cette pensée, la conséquence à en tirer c'est que l'empire ne pouvait plus subsister.

X

Déposition de M. Dréolle.

. . . . . .

Un membre. — Je demanderai à M. Dréolle quel est son sentiment sur ce point. Si, dans la séance de nuit, du 3 au 4 septembre, le Corps législatif avait adopté la proposition qui le lendemain fut discutée dans les bureaux, aurait-on prévenu la révolution ?

M. *Dréolle.* — C'est mon avis, assurément. J'ai d'autant plus cette conviction que je suis l'un de ceux qui ont provoqué la séance de nuit, convaincu que j'étais que Paris ne pouvait pas se lever le lendemain dans l'ignorance absolue de mesures prises après le désastre de Sedan.

Comme j'ai provoqué la séance de nuit, je dois croire que si l'on avait pris à cette séance des mesures urgentes et indispensables, on aurait prévenu tous les événements. Je ne pensais pas que Paris pût se réveiller en apprenant l'événement de Sedan, sans que l'explosion de son mécontentement se produisit aussitôt.

On arriva à la séance du soir à neuf heures.

Notre commission s'était réunie à cinq heures. Le général de Montauban, qui devait y assister, avait été appelé aux Tuileries, où devait se tenir un conseil des ministres vers les six heures. Après avoir échangé nos informations sur la disposition d'esprit de chacun des bureaux, nous vîmes que nous ne pouvions nous livrer à aucun travail puisque notre principal collaborateur, le ministre, n'était pas présent. On l'envoya chercher. Ce fut un des membres de la Commission, M. Guyot-Montpayroux, qui partit pour le ministère de la guerre afin de prier le général Montauban de vouloir bien se rendre dans la Commission. M. Guyot-Montpayroux revint en nous apprenant que le ministre était aux Tuileries, où se tenait conseil, « mais, ajouta-t-il, j'ai vu un aide de camp, il croit que le ministre ne fera aucune difficulté de se rendre dans le sein de la Commission ce soir à neuf heures ».

Nous nous séparâmes ; et le soir je revins à la Chambre et à la Commission, personne n'était encore arrivé. Je passai dans la salle des Pas-Perdus où je rencontrai plusieurs de mes collègues qui me demandèrent : — « Qu'est-ce que vous savez ? Est-ce vrai ce qui se dit ? — Oui, l'affaire de Sedan existe. — — Eh bien, est-ce que nous allons rester sans rien faire ? — Mais, répondis-je, nous pourrions tenir séance.» — C'est alors que je fis, avec MM. de Kératry et de Dalmas, une démarche auprès de M. Schneider qui était revenu du conseil depuis une demi-heure. Il nous fit attendre dans son salon pendant une autre demi heure à peu près, parce qu'il était à table, puis nous fûmes introduits près de lui. Nous obtînmes que la chambre serait réunie à minuit.

Comment cette convocation a-t-elle été faite? Comment les ministres ont-ils été prévenus? J'ai su depuis qu'ils ne l'avaient pas été comme ils auraient dû l'être. On leur dit : « La Chambre se réunit. » On aurait pu leur dire : il y a une grande émotion, une grande agitation ; il y a lieu de tenir séance, votre présence y est nécessaire. Voulez-vous vous y rendre ? Ceci est affaire de procédé. Toujours est-il qu'ils furent prévenus, mais ils arrivèrent mécontents. J'ai vu particulièrement le général de Montauban qui me dit à cette occasion : « Jamais je n'assisterai à cette séance, jamais. »

Vous savez ce qui se passa à cette séance de nuit. J'étais convaincu que nous marchions à un malheur. Je sentais que le lendemain la Chambre allait se réunir dans des conditions et avec des impressions extrêmement pénibles — et, en effet, il n'y a pas un ministre qui ait alors improvisé une réponse ; je sentais que nous allions nous trouver en face d'une proposition de déchéance, en face des événements de Sedan connus par tout le monde, et quand je quittai le général de Montauban, je me dis : « demain il n'y a plus d'empire ou il y aura un coup d'État. » Si l'on m'avait dit alors : « Vous nous demandez ce qui se prépare ? Eh bien, on va faire un coup d'État ! — J'aurais dit, bravo ! » Mais rien ne se fit, la gauche fut la plus forte ; le lendemain l'honnêteté restait de notre côté, mais il y avait une révolution.

Eh bien, je suis convaincu que si le dimanche matin Paris avait lu sur ses murs un avis lui apprenant que le Corps législatif avait pris en main la direction des affaires, avait concerté des mesures pour tenir tête au mouvement qui menaçait Paris, je suis convaincu que si Paris avait appris que le gouvernement avait autant d'énergie que l'opposition avait de dispositons hostiles, l'empire serait encore debout ! C'est ma conviction.

M. *de la Borderie.* — Je demanderai à M. Dréolle à quelles circonstances il attribue ce que j'appellerai l'avortement de la séance de nuit.

Elle a duré, je crois, vingt minutes.

M. *Dréolle.* — Tout a été improvisé.

M. *de la Borderie.* — En dehors des propositions ministérielles et de la proposition de M. Jules Favre, la majorité n'avait-elle rien préparé ?

M. *Dréolle.* — La majorité n'avait rien préparé. C'est l'abstention des ministres, le refus de délibérer, qui ont entraîné la séparation de la Chambre sans résultat pratique. Du reste, je vais peut-être trop loin ; « refus de délibérer » ne serait pas exact, je dirai plutôt « impossibilité de délibérer ».

M. *de Maillé.* — Mais que supposiez-vous possible ?

M. *le comte Daru.* — M. Dréolle avait proposé de choisir une commission exécutive prise dans le sein de la Chambre.

M. *de Maillé.* — Avec l'empereur ?

M. *Dréolle.* — Avec l'empereur, et, comme conséquence, avec le gouvernement de la régence.

M. *de Maillé.* — Mais l'empereur était prisonnier à Sedan.

M. *Dréolle.* — Oui, monsieur, c'est vrai.

M. *de Maillé.* — Comment auriez-vous alors constitué le gouvernement.

M. *Dréolle.* — Je viens de le dire, monsieur, avec la régence. C'est la proposition, du reste, qui, le lendemain a été formulée par M. le général de Montauban, d'un côté, et de l'autre par M. Thiers. Car le dimanche matin personne n'acceptait l'idée de déchéance ; le mot avait pu être prononcé par M. Jules Favre, mais tout le monde, parmi nous du moins, le repoussait.

Vous connaissez ce qui s'est passé alors. Quant à nous, ce n'est que très sommairement que, réunis dans nos bureaux, où nous délibérions sur les trois propositions de M. le général de Montauban, de M. Thiers, et de M. Jules Favre renvoyés à la même commision, ce n'est que très-sommairement que nous avons appris que la Chambre était envahie. On a dit, et je tiens que ma réponse soit bien établie, on a dit que le Corps législatif s'était sauvé devant l'émeute. Cela n'est pas vrai. Nous étions dans nos commissions, et les hommes qui sont entrés dans la salle des séances, escortés par certains députés, sont entrés dans une salle absolument vide.

Quand, vers quatre heures, une certaine partie des envahisseur quitta le palais, par une coïncidence tout à fait inattendue, je rencontrai M. Thiers. Je songeais à ce moment à tenir une séance n'importe où. Je lui parlais pour la première fois de ma vie, je lui dis : « M. Thiers, si vous êtes d'avis de tenir une séance, je vais de mon côté me mettre en quête d'un coin dans ce palais, où nous puissions immédiatement nous réunir. »

En effet, nous tînmes cette séance dans la salle à manger de la présidence. Là, la proposition de M. Thiers fut discutée ; vous savez qu'il en avait modifié lui-même un peu les termes afin d'en assurer l'adoption par la Chambre. Mais on revint aux termes de la première rédaction. Pourquoi ? Parce que, à cette séance dont le compte rendu a été fait par moi, aussi exact que s'il y avait eu des sténographes, nous apprîmes successivement que les Tuileries étaient envahies, que l'hôtel-de-Ville était envahi, que l'impératrice n'était plus là. Alors nous adoptâmes cette formule qui consistait à dire : « Vu la vacance du pouvoir, le Conseil du gouvernement. » C'était encore une forme de résistance du Corps législatif, car il a résisté, messieurs. Il y a eu, chez les députés qui se sont réunis alors, je ne dirai pas du courage, mais l'accomplissement d'un devoir. Ils ont montré véritablement du courage le lendemain. Il s'est tenu à l'hôtel de M. Johnston une séance que l'histoire certainement connaîtra. Là, nous avons délibéré, entourés d'une canaille armée, les volontaires d'Arronhson, les gardes du corps de M. Gambetta, qui s'étaient installés place Beauvau. Nous avons décidé la rédaction d'une protestation adressée au pays tout entier, et afin d'en fortifier le caractère, cent cinquante députés nous ont donné leur signature sur une feuille de papier blanc. C'était moi qui était chargé de rédiger cette protestation, et le lendemain matin je devais me trouver chez l'un des membres de la commission, rue de Lille. Le soir, en me rendant chez moi, j'appris que ma maison était envahie, qu'on me poursuivait depuis deux heures de l'après-midi, que des bandes armées me cherchaient d'un bout de la ville à l'autre, en criant : « A mort ! » J'ai été obligé de passer la nuit dans une maison amie, et je ne pus remplir mon devoir, mais j'affirme que tout au moins il y a eu alors tentative de résistance.

M. *le comte Daru.* — Je puis compléter votre récit. Ce devoir, vous avez été empêché de le remplir : mais trois membres de la commission, qui n'étaient pas dans la même situation que vous, ont pu rédiger cette protestation et l'envoyer au journal *la Province*. De tous les journaux de Paris, il n'y en a eu qu'un seul qui ait osé la reproduire, c'est le journal *le Français*. MM. de Talhouët, Buffet, Johnston, Lefébure, Josseau et moi, formions avec vous la commission chargée de rédiger cette protestation.

M. *de Maillé.* — Je désirerais poser une question plus précise à M. Dréolle.

Je comprends très-bien que le Corps législatif pût s'emparer du pouvoir pour l'ôter à MM. Jules Favre, Gambetta et consorts, mais ce que je ne comprends pas bien, c'est que le Corps législatif pût s'emparer du pouvoir pour maintenir l'empire.

M. *Dréolle.* — Ceci, c'est de la discussion.

M. *de Maillé.* — Je ne cherche pas du tout en ce moment à discuter.

M. *Dréolle.* — Je crois que c'était possible. A mes yeux, il n'y avait qu'un pouvoir légal et légitime, représenté par l'impératrice. Le corps législatif ne pouvait pas en constituer un autre, et s'il n'avait pas dû rester associé à l'empire, je ne serais certes pas, moi, resté au Corps législatif.

M. *le comte de Rességuier.* — Pensez-vous que M. Thiers en consentant à substituer les mots : « Vacance du pouvoir » au mot « déchéance » entrait aussi dans votre pensée que l'empire pouvait encore être maintenu ?

M. *Dréolle.* — Pendant la séance qui s'est tenue à quatre heures, j'ai eu la conviction que M. Thiers était contre ce qui venait de s'accomplir, et pour le maintien de l'état de choses qui venait de succomber. Il ressentait l'indignation que nous éprouvions tous contre l'envahissement de la Chambre, sentiment qui, à cette séance, avait trouvé un éloquent interprète dans M. Grévy, et des interprètes non moins éloquents dans M. Buffet et autres chez M. Johnston. Je suis convaincu que M. Thiers était alors avec nous ; mais plus tard, quand je l'ai vu accepter avec tant de facilité le « Non, il est trop tard ! » de M. Jules Favre, je n'ai plus eu cette conviction.

M. *de Maillé.* — J'avais cru comprendre que chez M. Johnston, le Corps législatif voulait se mettre à la place du gouvernement de l'Hôtel-de-Ville, et qu'à ce moment il n'était plus question de l'empire.

M. *Dréolle.* — Il était question alors d'une protestation énergique contre un horrible attentat.

M. *le comte de Rességuier.* — Vous nous avez appris tout à l'heure, monsieur, que M. le général de Montauban vous avait exprimé la ferme résolution de ne pas se rendre à la séance de nuit. « Jamais, jamais, vous disait il, je n'assisterai à cette séance. » Les ministres avaient donc été convoqués, et c'est volontairement que ceux qui ne se sont pas rendus au Corps législatif n'y sont pas venus.

M. *Dréolle.* — Les ministres ont été prévenus : ils sont accourus immédiatement chez M. Schneider. Il était minuit passé. Comme nous nous étonnions de ne pas entrer en séance, on nous dit que les ministres délibéraient chez M. le président du Corps législatif. J'ai su depuis que cette délibération avait porté précisément sur la « faute » commise par ceux qui avaient voulu cette séance de nuit. La « faute » entraînait un blâme à mon adresse. Je montais avec l'un de mes collègues, M. Calvet-Rogniat, auprès de M. le général de Montauban pour lui dire : « Mais, venez donc en séance ! » C'est alors

qu'il me répondit : « Jamais, jamais, je n'irai. » C'était une forme donnée à son mécontentement, car lui et les autres ministres sont tous venus. Quand j'ai dit au général Montauban : « Mais, prenez donc telle et telle mesure, immédiatement », il me dit : « Non, non, je suis un honnête homme, je ne trahirai pas mon devoir ; tout cela sera décidé demain en conseil des ministres ; mais jusque-là je ne changerai rien. »

Ce « non » était encore une manière de blâmer la séance, mais il y a cependant assisté.

M. *le comte de Ressegnier.* — La résistance des ministres à se rendre à cette réunion ne pourrait-elle pas aussi faire supposer qu'ils avaient des idées différentes de celles qui pouvaient prévaloir dans le Corps législatif plus disposé, peut-être, que ne l'étaient les ministres de l'empire, à constituer un nouveau gouvernement ?

M. *le comte Daru.* — Je crains que vous ne fassiez quelque confusion entre les dépositions que nous avons précédemment entendues.

M. *le comte de Ressegnier.* — Je faisais la question, parce que j'ai entendu des ministre dire, les uns, qu'ils ont été convoqués, les autres, qu'ils ne l'ont pas été.

M. *le comte Daru.* — Voici ce que les ministres ont déclaré : M. Brame nous a dit qu'il avait reçu sa convocation par hasard, à onze heures du soir, en rentrant d'une visite faite aux remparts. On lui a annoncé qu'il y avait séance, il en a été prévenu par un des membres du Corps législatif. Il a ajouté qu'il n'avait pas considéré cette convocation comme régulière. M. Clément Duvernois a dit à peu près la même chose : il était au ministère de l'intérieur ; en en sortant, il a su que la Chambre était réunie. C'est ainsi qu'il l'a appris. Puis, nous avons entendu M. Schneider déclarer qu'il avait envoyé des lettres de convocation à tout le monde. Ce qui explique ces divergences, c'est que les lettres de convocation ont été envoyées dans les ministères, où les ministres n'y étaient pas ; ils étaient les uns aux remparts, les autres ailleurs.

Il y aurait encore une autre question à adresser à M. Dréolle. Elle est relative au mot que M. Rouher aurait prononcé dans un couloir de la Chambre. On lui impute ces paroles : « Un régiment de cuirassiers vaudrait mieux que la conciliation. »

M. *Dréolle.* — Non, je n'en ai pas eu connaissance.

M. *le comte Daru.* — Vous êtes-vous trouvé avec M. Rouher le 4 septembre au Corps législatif ?

M. *Dréolle.* — Non, il n'est pas venu au Corps législatif ; il était au Sénat. C'est le 3 au soir, qu'informé lui-même qu'il y avait séance à la Chambre, il est venu, m'a-t-on dit, au Corps législatif, mais je ne l'ai pas vu. Je l'avais vu le matin, à trois heures, quand il était revenu du Conseil des ministres, et j'avais eu avec lui une conversation relative aux événements, car je n'avais à ce moment qu'une dépêche de M. de Beyens ; mais dans la soirée je ne l'ai pas vu ?

M. *de Maillé.* — Permettez-moi de revenir sur la question que j'avais cru devoir poser tout à l'heure. Vous m'avez répondu que c'était de la discussion. Quand je vous ai dit : « Mais il me semble que le Corps législatif ne pouvait pas faire autre chose que de se mettre à la place du gouvernement de l'Hôtel-de-Ville, » vous m'avez répondu : Oui, mais en conservant l'Empire.

Cependant, quand vous étiez réunis chez M. Johnston, il n'était plus question de l'empire ; il n'était plus question que de faire une protestation contre le gouvernement de l'Hôtel-de-Ville...

M. *Dréolle.* — Mon Dieu, si vous voulez que je raisonne dans l'hypothèse d'un succès que nous eussions obtenu après la protestation ! Voici comment, selon moi, les choses auraient pu se passer.

Si nous nous étions rendus dans les départements, si nous y avions organisé un centre de résistance contre Paris, et si, — voilà où l'hypothèse devient improbable, — j'avais pu être pour quelque chose dans la formation de ces noyaux de résistance qui se seraient constitués dans des villes du centre par exemple, nous aurions dit alors : Ici, nous sommes la régence, nous avons été chassés de Paris, soit ; mais je n'admets pas d'autre gouvernement que celui, — je parle pour moi, — que celui de la régente. Voilà les ministres chassés de Paris, voilà les députés chassés de Paris, voilà le gouvernement chassé de Paris, soit ; mais il reste toujours l'empire, il reste toujours le régime sous lequel nous avons vécu et auquel nous avons prêté serment de fidélité.

M. *de Maillé.* — J'avais posé la question parce que beaucoup de personnes, et même des plus dévouées, paraissaient avoir à ce moment compris que l'empire était complétement fini et impuissant à sauver l'ordre en France. Elles étaient à peu près décidées à fonder un gouvernement dont le Corps législatif eût été la base, qui se fût appelé, si vous voulez, gouvernement de la défense nationale, et qui eût trouvé sa légitimité même dans l'élection première du Corps législatif. A ce moment, tout le monde trouvait l'empire écroulé, impossible.

M. *Dréolle.* — Qu'est-ce qu'aurait valu le Corps législatif sans l'empire ? En invoquant son origine, il invoquait naturellement l'empire...

M. *le Président.* — Permettez, Monsieur, vous donnez en ce moment votre opinion sur des faits, mais je ne vois pas que vous rapportiez des circonstances qui puissent appeler l'attention de la commission.

M. *le comte Daru.* — Dans la réunion tenue chez M. Johnston, il n'a été question que d'une seule chose, la protestation contre la violation de l'Assemblée, nullement de faire un gouvernement en province.

M. *le Président.* — Encore un coup, c'est de la discussion, et je crois qu'en traitant maintenant ces questions, nous ôterions à cette discussion tout l'intérêt que nous trouverons plus tard.

Maintenant, M. Dréolle, encore un fait.

Lors de la séance tenue dans la salle à manger de M. Schneider, où l'on a adopté la proposition de M. Thiers, il n'était plus question ni de « déchéance », mais de « vacance du gouvernement ? »

M. *Dréolle.* — Oui, Monsieur.

M. *le Président.* — Par conséquent, il n'était question ni de déchéance ni de régence.

M. *Dréolle.* — Vous vous souvenez que M. Thiers avait apporté sa proposition contenant le mot « vacance » ; cette proposition avait été signée, avant la séance de midi, par un certain nombre de députés, d'abord de la gauche, puis du centre gauche, et même de la droite, car parmi les signatures figurait le nom de M. Matthieu.

M. *le comte Daru.* — Croyez-vous qu'il ait signé ?

M. *Dréolle.* — Je ne crois pas me tromper. Il avait signé à condition que M. Thiers n'indiquât pas précisément cette

« *vacance du pouvoir* » puisque c'était un fait matériel qui n'existait pas. On substitua alors : « Vu les circonstances » à « vu la vacance. »

La gauche qui, après avoir signé « vu la vacance, » apprend, par la lecture en public, l'introduction des mots « vu les circonstances » avait déjà tourné contre la proposition de M. Thiers : mais dans les bureaux, ce fut cette formule « vu les circonstances » qui l'emporta.

Quand plus tard, dans la séance de la salle à manger, on arriva à la discussion de ces deux termes, M. Thiers reprit sa formule « vu la vacance ». Une partie de l'Assemblée approuva ces mots « vu la vacance » : l'autre partie que j'appellerai la droite, si vous voulez, combattit au contraire ces mots « vu la vacance ». La discussion s'engagea, nous allions perdre du temps, quand tout à coup nous fûmes informés que le mot était devenu une vérité. C'est alors que pour hâter une solution, non pas quelconque, mais heureuse, c'est-à-dire une solution qui maintînt le pouvoir dans la main d'honnêtes gens, j'ai dit : Eh bien, votons « vu la vacance ! » Or, comme j'étais connu pour être impérialiste, du moment que je me ralliais à ce mot, la proposition fut votée par tout le monde.

M. *le Président.* — C'était là un point important à constater dans la déposition actuelle, parce que ces explications font suivre pas à pas les changements fort naturels qui ont eu lieu selon les circonstances.

M. *Dréolle.* — C'est cela en effet : les heures marchaient, et les circonstances changeaient.

M. *le Président.* — C'était, je crois, M. le comte de Palikao qui avait proposé la régence ?

M. *Dréolle.* — Dans la proposition qu'il apporta à la tribune il y avait : « Lieutenant-général du conseil de régence. » Le mot « régence » fut jugé peut-être imprudent : il fallut tenir compte de l'état des esprits : cela ne voulait pas dire qu'il y eût abandon, mais le mot paraissait imprudent. On lui substitua celui de « conseil du gouvernement. » Le tout forma une phrase assez mauvaise au point de vue de la rédaction : « Lieutenant général du conseil du gouvernement. »

M. *le Président.* — C'est cette même proposition qui, avec celles de MM. Thiers et Jules Favre, fut renvoyée aux bureaux ?

M. *Dréolle.* — Oui, Monsieur.

M. *de la Borderie.* — De ceci résulte que, dans le Corps législatif même, on n'osait plus beaucoup parler de la régence.

XI

Déposition de M. Picard.

. . . . . .

Nous formions deux écoles tout à fait différentes. Ces deux écoles se trouvaient en présence le 4 septembre. M. Gambetta représentait particulièrement, et avec une certaine énergie, l'école exclusive. Il s'était installé au ministère de l'intérieur. Je crus de mon devoir, dès ce premier jour, de poser nettement la question ; et, comme le conseil répartissait les ministères, on voulut disposer du ministère de l'intérieur. Je demandai la parole : je dis que je n'avais aucune prétention à être un ministre de l'intérieur, ni quoi que ce fût ; mais que je devais à quelques-uns de nos collègues, — il y avait là le général Le Flô et le général Trochu, — des explications que je me reprocherais de ne pas leur donner en ce moment. Je leur expliquai qu'il y avait deux systèmes politiques à suivre : l'un, une politique de parti qui pouvait avoir sa raison d'être, et qui était prônée par des hommes d'un esprit très-sérieux, très-éminent : l'autre, qui était le mien, l'abandon de tout esprit de parti et d'idée d'exclusion : je dis que j'y tenais d'autant plus dans la circonstance, que le mouvement étant national, nous pouvions utiliser toutes les forces du pays sans être obligés d'opérer la moindre pression sur les hommes qui n'étaient pas des nôtres : que M. Gambetta ne représentait pas pour moi cette politique, et que je demandais au Conseil de se décider, après une délibération, sur ce qu'il entendait faire. Je demandai que l'on votât sur le ministère de l'intérieur par bulletin. Ma proposition fut acceptée après quelque débat. On vota par bulletin. M. Gambetta eut cinq voix, c'est-à-dire une voix de plus qu'il ne fallait pour avoir la majorité ; il fut désigné comme ministre de l'intérieur. Je dis : « J'ai fait mon devoir ; la politique que je vous indiquais ne prévaut pas. En conséquence, je vous donnerai mon concours, mais qu'il ne soit plus question de moi. » On me demanda avec insistance de ne pas prendre une résolution qui amènerait une division dans le Conseil de gouvernement, et l'on me demanda de prendre le ministère des finances, qui n'était pas précisément séduisant dans ce temps-là. Je dis au général Trochu et à ses collègues : « Si c'est une consigne et si vous me considérez comme un soldat que vous envoyez à un poste, j'obéirai. »

Voilà comment, dès le premier jour, il y eut une scission politique entre moi seul, je dois le dire, et les autres membres du Conseil.

Je me rendis au ministère des finances : je fis là ce que je considérais comme mon devoir et je me trouvai dans le sein du Conseil à l'état de minorité, ayant cependant pris cette détermination de ne pas quitter mes collègues dans un moment où il me paraissait qu'il n'était pas loisible à un homme politique de se réserver pour l'avenir, attendu que nous étions sur le champ de bataille et qu'on ne se réserve pas quand on est sur le champ de bataille. J'avais expliqué très-franchement ma pensée à mes collègues et nos rapports n'en étaient restés que meilleurs.

Cependant il y avait, il devait y avoir une bifurcation assez complète dans les actes du gouvernement sous ce rapport. Aussi, M. Amédée Lefèvre-Pontalis, quand il a soumis à la Chambre la question de savoir si les actes du gouvernement de la défense nationale pourraient être révisés, aurait pu, s'il avait eu tous les décrets sous les yeux, voir qu'il y en avait un certain nombre que j'avais refusé de signer. Je n'ai pas signé celui sur la Légion d'honneur, et bien d'autres. Je professais la théorie qui a été exposée, que nous n'avions pas d'autres droits que ceux que la Défense nationale nous donnait, que nous ne pouvions pas légiférer et qu'il nous fallait réunir une Assemblée le plus tôt possible. Je l'avais demandé le 5, je le demandai le 6, puis le 7 et enfin le 8 je l'obtins. Mais comme il arrive souvent, le principe de la convocation obtenu, on voulut nous le contester dans l'exécution, et nous restâmes jusqu'à trois heures du matin à discuter sur la date de la convocation. Je la voulais pour la fin de septembre. On la reporta au 16 octobre. Ça été un grand malheur. Je ne sais si avec une Assemblée le pays aurait été sauvé. Mais, du moins, cela aurait uni tout le monde dans un sentiment commun.

Cette question se reproduisit plusieurs fois pendant la durée

du siége, notamment le 31 octobre, lorsque M. Thiers revint. Nous pensions qu'on allait avoir un armistice pour faire les élections. L'armistice ayant été refusé, grâce, hélas! en grande partie aux événements du 31 octobre, j'étais d'avis de faire la convocation d'une assemblée, même sans armistice; et je l'ai écrit.

La rédaction du *Journal des Débats* a été admirable pendant le siége; il est difficile d'avoir plus de courage et de talent qu'elle n'en a montré, elle a été remarquée par les hommes de tous les partis et approuvée par eux; mais le *Journal des Débats* lui-même, à certains moments, renonçait à demander la convocation d'une Assemblée, parce qu'on était sur le point d'avoir une action militaire ou qu'on l'espérait. On pensait qu'il y aurait une détente dans les sentiments de l'armée, si l'on venait parler d'élections au moment où il fallait parler de se battre.

En dehors de ces moments, la nécessité de la convocation d'une Assemblée a été notre drapeau pendant la durée du siége.

Nous avons eu deux choses à faire pendant le siége. Il y avait la préoccupation politique et la préoccupation militaire. Nous étions obligés, nous, d'avoir les deux préoccupations, sans être des militaires.

Personne n'a plus de respect que moi pour le général Trochu; c'est un caractère antique, c'est un homme qui allait au feu avec une bravoure incomparable; il est d'une très-grande intelligence, vous avez pu vous en convaincre vous-mêmes en l'écoutant à la Chambre. Néanmoins, je vous dois cet aveu qui expliquera bien des choses, dès le second ou le troisième jour de notre réunion dans le Conseil de gouvernement, je me sentis pris d'une anxiété profonde et de ce sentiment invincible que je repoussais, mais qui s'imposait à moi malgré moi, que le général Trochu ne nous mènerait pas à une victoire. Il le disait lui-même; je ne dirai pas qu'il affichait le découragement, car il était courageux et n'agissait pas en homme découragé, mais il menait le deuil du siége. Il nous déclarait que la défense, telle que nous la comprenions était une héroïque folie; qu'il n'y avait rien à attendre ni du dedans, ni du dehors; il ne croyait pas aux armées de l'extérieur, il disait que nous avions en face de nous des forces organisées et qu'il n'y avait que des forces organisées et exercées comme elles qui pussent lutter contre elles. Il ne nous laissait aucun espoir.

En même temps, le général Trochu, il a oublié de le dire et je suis obligé de le suppléer, parce que cela explique certaines choses, était très-contraire — car il aurait pu déterminer la majorité en notre faveur — à la convocation de l'Assemblée. Il était sous le charme des conseils que lui donnait la partie du Conseil de gouvernement qui représentait une autre politique que la mienne, qui approuvait complétement cette politique caractérisée par ces mots: ni une pierre de nos forteresses, ni un pouce de notre territoire.

Je rappelle ce fait, qui ne sera pas contesté par le général Trochu si sa mémoire est fidèle. On nous a lu cette fameuse circulaire, j'ai arrêté à la phrase et j'ai demandé qu'on la supprimât; je dis: — Comment! vous venez d'éprouver le désastre de Sedan, et vous écrivez cette phrase! Je ne dirai pas que c'est de la forfanterie, je ne me permettrais pas un mot pareil contre les hommes éminents qui avaient écrit la phrase ou l'approuvaient; mais c'était de l'imprudence. Dites que nous sauvegarderons jusqu'à la dernière heure l'intégrité du territoire, personne ne nous en voudra; mais une pierre de nos forteresses! J'en donnerais beaucoup pour que nous fussions délivrés dans ce moment-ci.

Je crois que M. Jules Favre allait abandonner la phrase, mais M. le général Trochu déclara qu'elle était indispensable, et que, eu égard à ce qui précédait et à ce qui suivait, il fallait que cette empreinte très-forte de la résistance décidée fût mise dans la proclamation. Ceci vous indique dans quel esprit il était. Il ne croyait pas au succès, et il était pour une résistance, je ne dirai pas à outrance, mais je dirai aveugle. C'était là l'objet de nos contestations pendant les longues soirées où nous avions l'habitude de nous réunir quotidiennement à l'Hôtel-de-Ville, discutant souvent depuis huit heures du soir jusqu'à deux heures du matin. Je disais au général Trochu: Quelle sera la fin de tout ceci? Nous nous ferons tuer. C'est une solution, mais cela ne sauvera pas le pays.

XII

Déposition de M. Dorian.

. . . . . .

M. *le Président*. — Arrivons à la journée du 31 octobre. Nous avons reçu de nombreuses dépositions sur le rôle que vous avez joué ce jour-là: vous étiez le négociateur de la transaction qui a eu lieu, avec ou sans l'assentiment des membres du gouvernement, retenus comme otages. — Dites-nous ce qui s'est passé notamment pour cette transaction.

M. *Dorian*. — Je ne vous raconterai pas l'envahissement; l'Hôtel de ville venait d'être envahi; Flourens était sur la table de la salle du conseil et proclamait les noms du nouveau gouvernement, noms que la foule armée envahissante repoussait ou acclamait. Cela a duré environ deux heures. On ne pouvait pas se mettre d'accord sur les noms: quand la foule acceptait un nom, il arrivait que celui qui était nommé refusait lui-même; il fallait tout recommencer.

Pour ce qui est relatif aux pourparlers, aux discussions qui ont eu lieu avec Pelescluze, Millière et Blanqui au sujet des membres du gouvernement de la défense nationale, c'était déjà dans la nuit. Cette foule, au lieu de diminuer s'accroissait: il fallait en finir. On avait demandé au gouvernement des élections pour former un gouvernement de défense, et des élections municipales. Or, le gouvernement, avant l'envahissement de l'Hôtel de ville, avait déjà, sur la demande des maires, décidé des élections municipales prochaines. Quant aux élections d'un gouvernement, il n'en était pas question jusque-là: l'envahissement avait eu précisément pour but de renverser le gouvernement et d'en constituer un autre à sa place.

Mais une députation de vingt maires ayant exprimé le vœu que le gouvernement fît des élections municipales, le gouvernement avait, je le répète, décidé qu'elles seraient faites très-prochainement. Quelque temps après, les portes avaient été enfoncées et la foule était entrée, ce qui rendait nulle la décision qu'on venait de prendre. J'ai vu là Flourens, Delescluze, Blanqui, Millière. Dans la nuit les membres du gouvernement, pour être remis en liberté, leur avaient fait

offrir les élections municipales pour le lendemain et la soumission du gouvernement de la défense nationale à l'épreuve du suffrage universel; les envahisseurs acceptaient, mais en demandant qu'aucun d'eux ne fût recherché pour tout ce qui s'était passé pendant la journée et dans la nuit.

Ils avaient mis mon nom sur différentes listes du nouveau gouvernement provisoire : je l'entendais très-souvent prononcer, et je puis dire que j'ai sans cesse protesté contre cette nomination, disant que je ne voulais pas entrer dans un gouvernement constitué par la violence : j'ajoutais que je ne voulais pas faire cause commune avec eux contre la population, qu'ils eussent à se soumettre à un vote régulier, et que si j'acceptais d'être de leur gouvernement, mon premier acte serait de les faire enfermer à Mazas.

Nous nous sommes abouchés avec les membres du gouvernement et nous leur avons dit : « Voici ce qui s'est passé ; on veut des élections municipales prochaines et des élections pour le gouvernement. » Permettez-moi de vous dire qu'il y avait dans ceci une confusion. Les élections communales n'admettaient pas l'élection du gouvernement, puisque la Commune c'était le gouvernement lui-même qui ne voulait pas de gouvernement parallèle.

Je ne sais pas ce qui a été décidé à ce propos parmi les envahisseurs. Quand la salle a été envahie, et quand, après avoir protesté contre l'abus de mon nom, je suis sorti, je me suis rendu dans le cabinet d'Étienne Arago où j'ai passé la nuit. Ce cabinet n'était pas envahi par la foule, il y avait plusieurs gardes nationaux gardant les portes et ne laissant sortir personne, mais y laissant entrer. C'est là que Delescluze est venu me chercher avec Millière pour me charger de porter aux membres du gouvernement cette proposition de conciliation, qui consistait à faire des élections municipales et à faire de plus des élections gouvernementales. Ils ajoutaient : nous voulons la garantie qu'aucun de nous ne sera recherché. Je suis allé dans la salle où se trouvaient les membres du gouvernement ; nous nous sommes réunis MM. Jules Favre, Simon et plusieurs autres et moi dans une embrasure de fenêtre, et au milieu des baïonnettes qui nous entouraient, nous avons discuté et décidé les élections ; c'était vers les deux ou trois heures du matin.

Un membre. — Quels étaient les membres du gouvernement qui se trouvaient là ?

M. Dorian. — Il y avait MM. Jules Favre, Garnier-Pagès, Jules Simon, Le Flô et Tamisier. M. Pelletan était déjà parti. M. Emmanuel Arago était également parti avec le général Trochu. M. Magnin était dans le cabinet du maire, il était venu m'y porter un message de conciliation et je l'avais retenu en lui disant de n'en pas sortir.

M. *le comte de Rességuier.* — A ce moment il me semble que quelques-uns des bataillons de la garde nationale dévoués à l'ordre devaient être sur la place de l'Hôtel de ville.

M. *Dorian.* — Il y en a toujours eu près de l'Hôtel de ville. A la fin, la conciliation a été acceptée. Il y avait là sur la place des tirailleurs de Belleville et des francs-tireurs de Flourens, qui étaient prêts à en venir aux mains avec les gardes mobiles. Nous sommes descendus pour leur dire que la conciliation avait eu lieu : les bataillons de l'ordre, amenés par M. Ferry, étaient rangés entre l'Hôtel de ville et la caserne Napoléon et étaient décidés à en finir par la force, tout en demandant que des élections eussent lieu. Nous les avons prévenus de ce qui venait de se passer. Mais c'était toujours à recommencer : quand on s'était mis d'accord avec Delescluze et Millière, arrivaient d'autres personnes qui ne voulaient plus rien et proclamaient la Commune. C'est alors que les gardes nationaux qui étaient derrière l'Hôtel de ville sont entrés petit à petit, ont pénétré dans les escaliers et ont fini par envahir l'Hôtel de ville et par faire évacuer tous les gens de Flourens et de Tibaldi.

M. *Chaper.* — Dans votre opinion, à quoi la conciliation a-t-elle abouti ?

M. *Dorian.* — A rien absolument : elle a peut-être calmé, mais elle n'a pas été acceptée comme un traité exécutable, et le lendemain on n'en a pas tenu compte, puisqu'on a fait des arrestations.

M. *de Rainneville.* — Le maire était-il dans son cabinet ?

M. *Dorian.* — Il y était.

M. *le comte de Rességuier.* — Il résulte, ce me semble, Monsieur, de l'importante déposition que vous venez de faire, que les envahisseurs du 31 octobre étaient tous d'accord pour renverser le gouvernement et pour le remplacer par la Commune. Ils ne différaient que sur le moyen. Les uns voulaient une acclamation immédiate, les autres consentaient à des élections précipitées, fixées au matin même du jour qui allait commencer. C'est ce second parti qui a été accepté par vous à titre de conciliation, et c'est ce qui résulte, en effet, de l'affiche du 1er novembre, convoquant les électeurs pour ce même jour à midi. — La distinction entre les élections municipales et les élections gouvernementales ne fut faite que par le gouvernement de la défense nationale redevenu libre. Il décida que les élections municipales auraient lieu le dimanche d'après, et qu'un plébiscite trancherait la question gouvernementale. Vous avez coopéré à l'affiche ?

M. *Dorian.* — J'ai commencé par vous dire que la délibération du gouvernement de la défense nationale avait été prise avant l'envahissement. Elle a été prise sur la demande des maires de Paris, qui sont venus déclarer au gouvernement que, s'il ne prenait pas la résolution de faire les élections municipales et de convoquer les électeurs, ils ne répondraient pas de l'ordre dans Paris. Ceci se passait dans la journée. Je suis arrivé à l'Hôtel de ville. On m'avait envoyé chercher, je ne devais venir qu'à la réunion du soir et c'est Ferry qui m'a envoyé un mot pour me dire de venir.

Un membre. — C'était avant l'envahissement ?

M. *Dorian.* — C'était à la réunion des maires et des adjoints.

M. *Chaper.* — Il y a des témoignages qui établissent que c'est entre une heure et deux heures.

M. *Dorian.* — Alors ces mêmes maires et ces mêmes adjoints, qui avaient obtenu la délibération du gouvernement de la défense nationale réuni dans le cabinet du maire, m'ont fait venir et m'ont dit : Voulez-vous mettre votre signature au bas de la résolution que vient de prendre le gouvernement, et dans laquelle on promet aux Parisiens des élections pour demain ou après-demain ? je ne me rappelle pas bien le jour.

M. *le comte de Rességuier.* — Pour le lendemain à midi.

M. *Dorian.* — Voulez-vous prendre l'engagement de faire ces élections sous votre présidence et celle de Schœlcher ? — Oui ! puisque le gouvernement le veut bien ! — Puis, dans la nuit, on a voulu faire autre chose.

M. *le comte de Rességuier.* — Pourquoi le gouvernement, s'il était décidé aux élections, n'a-t-il pas signé ?

M. *Dorian.* — Il était prisonnier.

M. *le comte de Rességuier.* — S'il était prisonnier pour signer, il était prisonnier pour décider !

M. *Dorian.* — Il y avait Ferry, Arago, Picard, qui n'étaient plus là, et les autres étaient dans l'embrasure d'une fenêtre gardés par des gardes nationaux de Flourens.

M. *le comte de Rességuier.* — Permettez-moi de vous dire qu'en lisant votre nom au bas de cette affiche, les hommes d'ordre se sont étonnés de vous voir associé à l'œuvre des envahisseurs et détaché du gouvernement dont vous étiez le ministre.

M. *Dorian.* — C'est une erreur. Je ne me suis pas détaché du gouvernement. Le gouvernement décide les élections et les promet aux maires. C'est dans la délibération du gouvernement.

Un membre. — Votre nom ne devait pas se trouver sur l'affiche. C'était le gouvernement qui devait signer ; le gouvernement ne l'a pas fait.

Un autre membre. — Il y avait M. Picard qui aurait dû signer ; il était libre. Vous n'étiez que ministre, pourquoi avez-vous signé ?

M. *Dorian.* — M. Picard n'était pas là. Et puis il s'agissait de sauver la ville d'une révolution.

M. *le comte de Rességuier.* — Je ne comprends pas comment vous avez pu accepter comme libre la délibération des membres du gouvernement quand vous ne les considériez pas comme suffisamment libres pour signer cette délibération ?

M. *Dorian.* — Le gouvernement était libre quand il a pris la délibération, mais cette liberté n'a pas duré toujours.

M. *le comte de Rességuier.* — Vous auriez pu présenter aux membres du gouvernement les termes de la transaction qui vous était proposée par Millière et Delescluze, et leur demander de signer.

M. *Dorian.* — C'était un jour de révolution.

M. *le comte de Rességuier.* — C'est pour cela que votre nom a produit un si mauvais effet.

M. *Dorian.* — Non, cela a calmé.

M. *le comte de Rességuier.* — L'effet produit a été si mauvais, que le gouvernement a été obligé de faire arracher l'affiche dans l'après-midi.

M. *Dorian.* — Comme j'hésitais, les maires et les adjoints de Paris nous ont fait comprendre facilement qu'en signant cette affiche nous sauvions Paris d'une émeute.

M. *Chaper.* — La population de Paris a compris que vous aviez adhéré à la Commune.

M. *Dorian.* — Oh ! non, j'ai résisté toute la nuit.

M. *Chaper.* — Ne voyant pas les noms des membres du gouvernement...

M. *Dorian.* — Il n'y avait que moi de libre.

M. *Chaper.* — ... Ne voyant que le vôtre et celui de M. Schœlcher, on se disait : Dorian a évidemment passé, d'une manière ou d'une autre, par force ou autrement, au parti de ceux qui veulent la Commune. On annonce les élections pour le lendemain, donc c'est la Commune !

M. *Dorian.* — On ne m'a pas fait violence.

Un membre. — Comment étiez-vous libre, quand vos collègues ne l'étaient pas ? Vous occupiez l'Hôtel de ville en même temps que vos collègues.

M. *Dorian.* — J'étais dans le cabinet du maire : on ne m'a jamais séquestré.

M. *de Rainneville.* — M. Étienne Arago a été séquestré ?

M. *Dorian.* — Oui, dans son cabinet.

M. *de Rainneville.* — Et puis dans la cave?

M. *Dorian.* — Peut-être dans la cave.

M. *de Rainneville.* — Oui, il me l'a dit. Il y a eu un tumulte extrême. On passait d'une salle dans une autre. Au dernier moment il a dit : « Messieurs, je vais m'endormir. »

M. *Dorian.* — Oui, il y avait des moments où l'on était assez serré !

Un membre. — A quel titre M. Schœlcher a-t-il signé l'affiche ? Il n'était pas membre du gouvernement.

M. *Dorian.* — Je ne sais pas ce qu'il était.

Un autre membre. — Il était colonel d'artillerie de la garde nationale.

Un membre. — A ce moment, monsieur Dorian, vous avez joui d'une popularité immense? A quoi tenait cette popularité, dont du reste vous n'avez pas abusé, puisqu'au contraire vous vous en êtes servi pour sauver vos collègues ?

M. *Dorian.* — Moi, j'étais très-connu et très-aimé dans les ateliers : je surveillais cette fabrication des armes avec beaucoup de soin, et je le faisais parce que j'avais un goût naturel pour le travail.

Un membre. — Et un génie naturel pour la fabrication.

M. *Dorian.* — Oh ! non, ce n'est pas du génie. J'allais très-souvent dans les ateliers, même à Belleville.

Un membre. — Dans les réunions, dans les clubs, aviez-vous des relations avec Delescluze ?

M. *Dorian.* — Oh ! non jamais, je parle des ateliers; j'avais distribué de petites pièces détachées dans les ateliers de Belleville où cela apportait un peu de bien-être, et j'avais même un moment demandé au gouvernement qu'on me nommât maire de Belleville; je répondais de l'ordre dans Belleville. J'étais au milieu de tous ces gens-là, mais jamais de ma vie je n'ai été dans les clubs.

Maintenant, la popularité, je ne saurais pas vous dire comment elle est venue. J'avais pris véritablement au sérieux cette partie de la défense de Paris.

Le même membre. — Enfin, je tiens à constater devant la Commission que vous n'aviez pas de relations particulières avec les chefs du gouvernement de la Commune, avec Blanqui, Delescluze, Millière.

M. *Dorian.* — Dieu m'en préserve ! jamais je n'ai parlé à Millière. Quant à Blanqui, je ne l'avais jamais vu. Je connaissais Delescluze pour l'avoir vu par hasard.

Un membre. — Mais vous n'aviez pas de relation avec lui?

M. *Dorian.* — Jamais. Je suis l'homme le plus inconnu dans le parti républicain de Paris.

Le même. — C'était fort bon à constater.

M. *le comte de Rességuier.* — Il vous a paru, ce me semble, à ce moment, qu'il fallait en passer par le règne de la Commune à Paris ?

M. *Dorian.* — Non pas par la Commune ! J'ai pensé qu'il fallait faire les élections municipales.

M. *le comte de Rességuier.* — Mais les élections municipales, si ardemment demandées par Blanqui et Flourens, devaient avoir pour résultat, dans leur pensée du moins, de leur livrer le gouvernement.

M. *Dorian.* — Rappelez-vous ce moment-là ! La garde nationale parlait de se battre et M. Thiers parlait d'armistice. Rappelez vous toutes ces circonstances. Il faut avoir vécu au milieu de tout ce désordre pour savoir parer le danger par

une concession. Souvenez-vous aussi de ces scènes tumultueuses qui se sont passées, de ces gens qui montaient sur la table demandant que moi seul je fusse chargé de former un gouvernement. Je n'ai jamais voulu. J'étais au milieu de tout ce monde-là !

M. *Chaper.* — C'est ce qui fait que, lorsqu'on a vu votre signature au bas de cette affiche, on a dit : Comment! voilà M. Dorian qui accepte la Commune, des élections municipales pour le lendemain, imposées par la force !

M. *Dorian.* — Elles n'étaient pas imposées par la force ; le gouvernement les avait décidées, mais pas devant l'émeute. Il les avait acceptées.

M. *Chaper.* — Je suis parfaitement de votre avis ; le gouvernement l'avait décidé. Mais le gouvernement ne signant pas l'affiche, et vous la signant, cela produisait un très-mauvais effet.

M. *Dorian.* — Le gouvernement n'était pas là ; il était prisonnier.

M. *Chaper.* — Comme vous l'a fait remarquer M. de Rességuier, puisque le gouvernement consentait et qu'il ne signait pas, il fallait, ou que le consentement ne fût pas libre, ou bien, puisque les signatures n'y étaient pas, que le consentement ne fût pas vrai.

M. *Dorian.* — Oh! le consentement était vrai.

M. *Chaper.* — Je le sais, mais le gouvernement n'avait pas signé.

M. *Dorian.* — Lisez le procès-verbal de la séance.

M. *le comte de Rességuier.* — C'était d'autant plus extraordinaire que l'affiche était signée par des noms étrangers au gouvernement.

M. *Chaper.* — Quand on a vu cette affiche, on a dit : c'est la Commune acceptée par Dorian.

M. *Dorian.* — Oh! non, je proteste.

M. *le comte de Rességuier.* — Vous admettez que la conséquence que l'on tirait de cette affiche était naturelle, c'est ainsi que l'a comprise la population de Paris qui en a été très-émue.

M. *Dorian.* — Au contraire, on m'a dit que cela avait beaucoup calmé.

M. *Chaper.* — Cela a beaucoup effrayé !

Un membre. — La convention, telle qu'elle était faite, excluait-elle de toute recherche, non-seulement les chefs du mouvement, mais tous les envahisseurs de l'Hôtel de ville ?

M. *Dorian.* — Je le suppose.

Un membre. — Dans quelles conditions sont sortis les membres du Gouvernement de la défense nationale ? On a raconté que l'un d'eux était sorti en donnant le bras à Blanqui ?...

M. *Dorian.* — Je n'ai pas vu cela, j'étais dans le cabinet du maire. Je suis sorti de l'Hôtel-de-Ville à neuf heures du soir et je suis resté avec Ferry dans ses appartements.

Un membre. — Vous avez dit avoir séquestré M. Magnin.

M. *Dorian.* — Oui, il y avait danger à le laisser dans la salle où il était.

Le même. — Pourquoi ?

M. *Dorian.* — Parce qu'on pouvait se tirer dessus les uns les autres.

Le même. — Alors vous le couvriez d'une protection particulière ?

M. *Dorian.* — Voici ce qui aurait pu arriver. On a tiré un ou deux coups de fusil sur les hommes qui occupaient la salle de l'Hôtel de ville. Il n'y avait pas que des émeutiers : il y avait de très-bons citoyens qui étaient venus pour prêter aide et protection au gouvernement, et qui n'étaient pas assez nombreux pour dominer la foule. Ce n'est que petit à petit que les bons citoyens ont fini par être en majorité. Mais jusqu'à ce moment-là, il aurait pu y avoir, entre les bons citoyens et les mauvais citoyens, un conflit dans lequel le gouvernement entier aurait pu être massacré ! Eh bien ! en faisant retirer M. Magnin, je me dis : en voilà un de moins !

Un membre. — Vous étiez seuls indemnes.

M. *Dorian.* — Je me suis retiré chez le maire, et là nous étions gardés par des gardes nationaux.

Un membre. — A quelle heure a été conclue cette convention que MM. Favre et Picard n'ont pas acceptée ?

M. *Dorian.* — C'est sur le matin, je dormais à ce moment-là, Jules Simon était endormi, le général Le Flô aussi dormait. Combien de fois Le Flô ne m'a-t-il pas dit : « Donnez-leur donc tout ce qu'ils voudront ; ils vont nous massacrer ; il y a là dedans des brigands. »

M. *le Président.* — Il est inutile d'insister davantage ; les faits sont suffisamment éclairés.

XIII

Déposition de M. Gambetta.

. . . . . .

M. le Président. — Il y a plusieurs choses sur lesquelles je vous demanderai la permission de vous faire quelques questions. C'est, par exemple, ce qui a rapport à l'organisation du ministère de la guerre.

On s'est étonné que, au ministère de la guerre, ce fût un ingénieur civil, qui eût été chargé en quelque sorte d'être..., je cherche le mot, — votre chef d'état-major...

M. Gambetta. — Un ingénieur civil ?

M. le Président. — Je veux vous parler de M. de Freycinet.

M. Gambetta. — Du tout : c'est un des plus distingués élèves de l'école polytechnique, c'est un homme qui a dirigé l'administration des mines et des chemins de fer.

M. Chaper. — Enfin, il n'est pas militaire ; c'est là le sens des paroles de M. le Président.

M. Gambetta. — Oui, il n'y a pas là de quoi s'étonner. C'est un homme parfaitement capable, tout à fait à la hauteur des fonctions dont il a été chargé, qui les a admirablement remplies, et véritablement je ne vois pas qui aurait pu le remplacer.

M. le Président. — Maintenant dans les dépositions des généraux, qui ont été successivement chargés de plusieurs opérations, nous avons entendu et recueilli beaucoup de plaintes. Vous me permettez de vous les communiquer ?

M. Gambetta. — Parfaitement.

M. le Président. — Ainsi la plupart des généraux, qui ont été entendus ici, sont unanimes pour déclarer qu'ils recevaient du ministère de la guerre des ordres qu'ils appelaient

les plus déraisonnables du monde, auxquels ils étaient souvent obligés de refuser d'obéir pour ne pas compromettre leurs armées, et que, quand le succès ne couronnait pas leurs efforts, si mal dirigés, c'était sur eux qu'on faisait retomber le blâme aux yeux de l'opinion publique, alors que les plans venaient du ministère de la guerre. Veuillez nous donner quelques explications sur ce point.

M. Gambetta. — Je ne sais pas ce que cela veut dire. Pour moi, ces allégations n'ont aucun sens, et rien ne pourrait en établir la justification. On n'a jamais donné aux généraux que des ordres qui avaient été délibérés avec eux, que des ordres d'exécution. Quant à des ordres et des plans d'ensemble, ce sont toujours eux qui les ont donnés ou choisis. Je ne vois pas à quel genre de prescriptions on fait ici allusion.

M. le Président. — Mais les plans de campagne arrivaient de votre ministère ?

M. Gambetta. — Cela dépend. Il n'y a eu, à proprement parler, que deux plans de campagne, parce que MM. les généraux Faidherbe et Chanzy ont toujours fait leurs affaires eux-mêmes. On a toujours demandé aux généraux des plans : ils n'en envoyaient pas. Quant on leur en demandait, ils ne répondaient rien, ou ils répondaient qu'ils n'avaient pas de plans. La première campagne de la Loire a été délibérée devant moi par tous les généraux qui y ont pris part ; par conséquent ce n'est pas à ce plan-là qu'on fait allusion. Quant au second plan, celui de l'Est, il a été délibéré et arrêté à Bourges, entre MM. les généraux Bourbaki et Clinchant, et le représentant du ministère de la guerre. Par conséquent, il a été parfaitement accepté. Il n'a même été accepté, celui-là, qu'après le rejet d'un autre plan proposé par le ministère de la guerre, de telle sorte que j'ai la réponse écrite des généraux à ce sujet, et l'on peut établir qu'il y avait là parfaitement concert et adhésion. Quant à cette accusation qu'on faisait retomber sur eux la responsabilité de l'exécution malheureuse d'ordres mal donnés, cela n'est pas exact. Rien n'est moins fondé que cette prétention ; elle n'a aucune valeur.

M. le Président. — Dans la déposition du général Bourbaki, nous avons recueilli des plaintes sur les ordres qui lui avaient été envoyés de Tours, quand il était chargé du commandement d'un corps d'armée, ordres qui auraient amené la destruction presque inévitable de ce corps s'il les eût exécutés. Le général Fierreck nous a signalé aussi un ordre duquel il aurait été obligé de s'écarter.

M. Gambetta. — Le général Fierreck ? Je ne le connais pas ; il n'est pas de mon administration.

M. le comte Daru. — Vous ne l'avez pas connu, mais il a commandé sous vos ordres.

M. Gambetta. — Ah ! oui, tout à fait au début et fort peu de temps. Mais quant au général Bourbaki, je ne sais pas à quoi on fait allusion. Est-ce l'affaire de Gien ?

M. le Président. — Non, c'est l'affaire de Blois.

M. Gambetta. — Eh bien, pour l'affaire de Blois, je puis vous faire voir les dépêches. C'est une série de demandes instantes du général Chanzy appelant Bourbaki à son aide. Je me suis borné, et voilà tout le travail que j'ai fait, à les présenter à celui-ci, et comme je voyais que le général Chanzy attachait un très-grand prix à l'exécution de cette opération, je suis allé voir le général Bourbaki à son quartier-général, porteur de ses dépêches et porteur de la lettre du général Chanzy, pour lui demander s'il pouvait exécuter ce mouvement. Il m'a dit : « Je ne puis pas, j'y périrais ! » Et alors de son quartier général j'ai envoyé une dépêche au général Chanzy, lui expliquant pourquoi ce mouvement ne pouvait pas se faire et ne se ferait pas.

M. le comte de Resseguier. — L'ordre d'aller à Melun, sur lequel le général Bourbaki s'est expliqué, aurait pu amener des désastres irréparables.

M. Gambetta. — A Melun ?...

M. le comte de Resseguier. — Oui, le plan, qui consistait...

M. Gambetta. — Oh ! je vois ce à quoi vous faites allusion, mais vous confondez tout.

Après l'affaire du mois de décembre, la funeste affaire d'Orléans, il y a eu un plan élaboré au ministère de la guerre et auquel on avait associé non-seulement l'armée du général Bourbaki, mais encore l'armée qui était de l'autre côté de la Loire. Dans ce plan on proposait, en effet, une marche de Gien sur Montargis et Fontainebleau. Est-ce cela dont vous voulez parler ?

M. le comte de Resseguier. — Oui.

M. Gambetta. — Voici l'origine de ce projet. A ce moment-là nous avions reçu de Paris la nouvelle que Paris ne pouvait guère aller plus loin que le 15 ou le 20 décembre, ce qui ne s'est pas trouvé justifié. Il faut que je vous dise qu'une des conditions difficiles, malheureuses, dans lesquelles nous étions placés, c'était d'avoir pour objectif Paris, ce qui était un objectif excentrique, ce qui nous obligeait à hâter nos préparatifs, nos efforts, et en même temps ce qui nous indiquait une ligne d'opération fatale.

Eh bien ! à ce moment-là nous estimions, d'après les données que nous recevions, et qui, malheureusement, n'ont pas été toujours exactes, que Paris ne pouvait tenir bien longtemps. On nous annonçait au mois d'octobre qu'on n'avait de vivres que jusqu'au mois de novembre ; au mois de novembre, qu'on n'en avait que jusqu'au 15 décembre ; au 15 décembre qu'on périrait à la fin de l'année, et vous comprenez par là dans quelle situation ces doutes nous plaçaient au point de vue des opérations militaires ; nous n'étions pas libres de nos mouvements. Eh bien ! autant que j'en ai souvenance, c'est en effet vers le 15 décembre que, à raison de l'état de Paris et d'un suprême effort qu'il fallait tenter, nous avons proposé au général Bourbaki de monter vers Montargis et Fontainebleau. Et si je me rappelle bien, ce plan n'a point été élaboré au ministère de la guerre. Je me trompe, il a été élaboré au ministère de la guerre, mais il a été communiqué aux généraux, et, dans l'état-major du général Bourbaki, parmi au moins ses divisionnaires, il y en avait qui étaient de cette opinion et qui regrettent, encore aujourd'hui, qu'au lieu de se prononcer pour la pointe sur l'Est, on n'ait pas suivi cette première idée. Mais lui, au contraire, avec une très-grande énergie....

M. le Président. — Le général Bourbaki ?

M. Gambetta. — Oui ; lui, au contraire, avec une très-grande énergie, me dit, — et vous allez voir comme c'est bizarre : — « Nous ne pouvons pas aller là, parce que si je remonte, si je m'engage dans la direction de Gien, de Fontainebleau, de Pithiviers, le prince Frédéric-Charles lâchera Chanzy, reviendra sur moi et je serai absolument coupé. »

Quand un général en chef ne voulait pas accepter une affaire, j'y renonçais. Je renonçai, en effet, à ce plan, et c'est alors qu'on adopta le projet d'aller dans l'Est. Je dois le dire, j'ai la plus grande confiance dans le général Bourbaki ; je l'ai défendu avec acharnement contre toutes les attaques dont il

a été l'objet : c'est un très-brave soldat et un loyal patriote. Sa sortie de Metz est restée une énigme pour beaucoup de personnes ; mais enfin, il m'a fait l'honneur de me confier la vérité là-dessus et je l'ai supplié de rester avec nous. Il voulait rentrer dans Metz et il se considérait même comme déshonoré vis-à-vis de ses camarades de n'y pas retourner.

J'ai en lui, et en sa loyauté, une absolue confiance. Mais il faut que je vous dise qu'il était très-ébranlé, malheureusement, dans sa confiance de soldat. Il avait vu fondre, en quelque sorte, ce qu'il appelait la plus belle armée de l'Europe, et il avait une sorte de désespoir noir dans l'âme, une inquiétude, et puis la peur que, à la première défaite, on ne fît porter tout le tort sur lui. Ce n'est pas sa bravoure que j'attaque, c'est certainement le plus brave soldat qui soit au monde, c'est son moral. En sorte que toutes les fois qu'il pouvait refuser la bataille, il ne résistait pas à son découragement, et, évidemment, placé entre deux plans, ou marcher de Gien ou Cosne sur Pithiviers, ou au contraire incliner fortement sur sa droite, s'en aller par Bourges, Châlons-sur-Saône et Besançon, faire une pointe sur Belfort, évidemment de ces deux opérations, celle qui correspondait le plus à l'état de son esprit, de son âme, à la médiocre confiance qu'il avait dans ses troupes, c'était le plan le plus éloigné, c'était la marche dans l'Est, et c'est pour cela qu'il l'a préféré, car c'est lui qui l'a agréé. Voilà la vérité pure.

M. *le comte de Rességuier.* — M. Gambetta pourrait-il nous dire ce qu'il y a de vrai dans l'assertion suivante ?

On a dit que, par suite d'une erreur grave, il avait confondu Epinay près Longjumeau avec Epinay près Saint-Denis, et que cette méprise avait eu pour conséquence des ordres regrettables donnés par lui aux généraux ?

M. *Gambetta.* — Du tout. Je ne suis pas fâché de trouver l'occasion de m'expliquer là-dessus. C'est une erreur absolument matérielle qui a été commise, qui vient purement et simplement de la dépêche que nous avons reçue, mais qui n'a, je vous en donne ma parole, pesé en rien sur nos déterminations. C'est même la première fois que j'entends dire qu'on a pu partir de cette donnée pour aboutir à un ordre quelconque.

J'ai en effet commis une erreur matérielle. Voici comment : je recevais par ballon des dépêches sur les événements accomplis à Paris ; seulement elles étaient de deux genres : ou bien c'étaient des dépêches sur la politique, qui étaient fort longues, des généralités ; ou bien c'étaient des dépêches Havas, mais faites par l'administration et très-rapidement, et par conséquent souvent fort mal composées. Le jour où Paris avait fait une tentative de sortie sur presque tout son périmètre.....

M. *le comte de Rességuier.* — La sortie par les vallées de la Marne et de la Seine.

M. *Gambetta.....* Eh bien, le texte de la dépêche, arrivé à cet endroit, était parfaitement confus : c'était un compte rendu fait en style télégraphique, et il était ainsi rédigé : On nous disait qu'on avait enlevé la gare aux bœufs, Chevilly, l'Hay, et puis immédiatement après, sans changer de côté dans la dépêche, sans dire le moins du monde que c'était l'effort tenté par un autre corps du côté de Saint-Denis, on ajoutait qu'on avait enlevé Epinay : et l'on ne disait pas Epinay près Longjumeau, ni Epinay près Saint-Denis. Non : il n'y avait aucune espèce de désignation. De telle sorte que nous avons étudié cette dépêche comme un logogriphe et en nous servant de la carte. Nous nous sommes dit : « Mais enfin, s'ils ont eu ces succès, s'ils ont enlevé successivement la gare aux bœufs, l'Hay, Chevilly, Epinay ! — remarquez que cela se suit dans la dépêche, — ma foi, c'est bien possible après tout ! Il n'y a que 8 kilomètres entre Epinay et Longjumeau : ils sont arrivés près de Longjumeau !

Nous avons discuté la question, parce que nous avons dit : il y a deux Epinay, il y a Epinay-Saint-Denis. Mais si c'était Epinay-Saint-Denis, on nous annoncerait ce qu'on a fait devant Saint-Denis, avant d'enlever Epinay. Or, on ne nous annonce rien. Et remarquez que Epinay se trouvait venir à la suite de cette énumération sur la rive gauche de la Seine. Vous pourriez encore avoir, si M. Dalloz a conservé mon manuscrit, la transcription de la dépêche, et vous verriez qu'elle était raturée à deux reprises différentes. Mais enfin on m'a dit : Evidemment si c'était Epinay-Saint-Denis, la dépêche l'indiquerait. Ainsi nous avons commis, ou plutôt on nous a fait commettre une erreur matérielle. Mais cela n'a eu aucune espèce de conséquences, au point de vue des ordres donnés.

M. *le comte de Rességuier.* — Alors ce rendez-vous donné dans la forêt de Fontainebleau n'était pas la conséquence de cette erreur ?

M. *Gambetta.* — Du tout. Car, remarquez que lorsque nous avons conçu le plan d'aller vers la forêt de Fontainebleau, c'était un moyen pour nous de sortir de la ligne d'Orléans, de ne pas rester en tête de ponts adossés à la Loire et de faire une marche sur Paris par ce que, relativement, on peut appeler la haute Seine. Mais nous n'étions pas mus, dans cette détermination, par cette confusion d'Epinay-Saint-Denis avec Epinay près Longjumeau. Personne n'y a pensé.

. . . . . .

M. *Callet.* — Autre question. Pourriez-vous fournir à la Commission quelques explications de nature à lui faire comprendre votre grande préoccupation après la capitulation de Metz ? Est-il à votre connaissance qu'il y ait eu trahison ?

M. *Gambetta.* — Il y a eu trahison, c'est évident pour moi.

M. *Callet.* — Sur quoi repose votre appréciation ?

M. *Gambetta.* — Sur toutes les circonstances de cet horrible événement.

M. *Callet.* — Sur des témoignages ? sur des faits ?

M. *Gambetta.* — Sur des témoignages et sur des faits, sur la conduite du maréchal, sur des documents indéniables, sur la présence à Versailles d'un général confident et membre de l'état-major de celui qui commandait la place. Je ne discute pas, monsieur.

M. *le Président.* — Nous ne demandons pas la discussion.

M. *Gambetta.* — Je refuserais formellement et positivement de l'aborder.

M. *Callet.* — Je vous demande des faits.

M. *Gambetta.* — Ces faits, c'est qu'on a été visiter l'ennemi, alors que le devoir était de le combattre à outrance, sans lui

parler; c'est qu'on a été le visiter avec une mission politique avouée, reconnue, déclarée dans deux ambassades.

C'est intolérable de vouloir discuter de telles choses quand elles nous ont perdus.

Nous ne pouvons plaider ici le procès de la capitulation de Metz. Il y a beaucoup trop de choses à dire, beaucoup trop de détails; je vous en entretiendrais pendant deux jours. Je vous donne mon appréciation. La trahison est flagrante.

M. *de Sugny.* — La capitulation de Metz a été l'événement le plus terrible de ce siècle. Dans notre enquête il est impossible que nous n'en parlions pas, il est impossible que nous ne fassions pas tout ce qui est en nous pour découvrir la vérité.

M. *Gambetta.* — Je vous donnerai des pièces qui vous la feront découvrir.

M. *de Sugny.* — Si vous avez quelque pièce qui puisse nous éclairer sur la culpabilité du maréchal Bazaine, permettez-moi de vous dire que votre devoir est de nous les communiquer.

M. *Gambetta.* — Il doit y avoir un conseil de guerre : à lui d'appeler ses témoins, je suis à ses ordres.

M. *de Sugny.* — C'est un des faits qui nous ont perdus, qui ont perdu la France.

M. *Gambetta.* — Je vous remettrai une pièce émanée de M. Tachard, notre ministre à Bruxelles, recueillant une déclaration de M. Boyer, de laquelle il résulte qu'il était venu ici, à Versailles, pour traiter de la capitulation de Metz, à condition qu'on réunirait ensuite le Corps législatif et le Sénat à Toulouse sous la protection des baïonnettes prussiennes et de l'armée libérée de Metz, et qu'on y installerait le vrai gouvernement, le seul qui convienne à la France.

M. *de Sugny.* — Ceci serait d'une importance capitale.

. . . . . .

M. *le comte de Resseguier.* — L'opinion publique attribue nos désastres à deux causes : la première c'est la subordination de l'autorité militaire à l'autorité civile; M. Gambetta s'est expliqué sur ce point : il a dit que c'était inexact, que jamais l'autorité militaire n'avait été subordonnée à l'autorité civile. L'enquête éclaircira ce point.

La seconde cause à laquelle on attribue nos désastres ne parait pas contredite par M. Gambetta. C'est à sa direction politique, préoccupée surtout de faire prévaloir une forme de gouvernement plutôt qu'une autre.

Je demande à M. Gambetta s'il ne croit pas que les premières nominations qu'il fit, à Paris, de certains maires, tels que MM. Ranc et Greppo; en province, de certains préfets, tels que MM. Challemel-Lacour, Duportal, Esquiros, n'étaient pas la négation pratique de la théorie qu'il formulait au commencement de sa déposition, quand il nous disait : « Nous n'étions pas, en définitive, un gouvernement; nous étions le gouvernement de la défense nationale; il n'y avait pas de question politique engagée, et nous faisions appel au dévouement de tous.

Je crois qu'il se trompe absolument, et je suis convaincu que le radicalisme de sa politique et le radicalisme de ses choix a contribué beaucoup à épouvanter l'opinion publique en France et à désorganiser la défense nationale.

M. *Henri Vinay.* — Ajoutez-y les commissions municipales.

M. *Gambetta.* — Je me suis expliqué là-dessus : je vous ai dit quelle est, à mon sens, la vérité politique en ce qui touche le choix des agents que je considère comme essentiels pour représenter un gouvernement qui a des principes, et qui toutefois ne veut pas les imposer; le plus important de ces agents, c'est le préfet. Je n'aurais donc qu'à répéter ce que j'ai dit pour répondre à l'honorable M. de Rességuier : c'est que le choix des préfets a été un choix politique, et qu'il ne pouvait pas avoir un autre caractère.

M. *le comte de Rességuier.* — Vous n'aviez aucun corps élu en France : la France était privée, par votre fait, de toute représentation.

M. *Gambetta.* — Ce n'est pas par mon fait.

M. *le comte de Rességuier.* — Vous avez empêché la représentation nationale, puisque vous n'avez pas voulu convoquer d'Assemblée; il n'y avait pas de conseils municipaux, puisque vous les aviez dissous et que vous ne les avez pas fait réélire; pas de conseils généraux, puisqu'ils n'ont pas été non plus réélus; et alors vous avez, pour ainsi dire, livré la France à la direction politique d'un seul et unique parti. Cela est contraire à la théorie que vous exprimiez, qu'il fallait faire appel à tous les dévouements.

M. *Perrot.* — Cela a beaucoup nui à la défense.

M. *Gambetta.* — Je ne le crois pas. Ce qui explique les élections du 8 février, c'est le découragement du pays, la présence de l'étranger, le désir de la paix quand même : voilà ce qu'expriment ces élections.

Maintenant, sur le fond des choses, il ne faut pas se payer de mots : le gouvernement de la Défense nationale avait surtout la préoccupation de la guerre; cela n'est pas douteux. Cependant il ne pouvait pas oublier, au point de vue préfectoral, — car je n'admets pas cette idée pour les autres administrations, — qu'il était un gouvernement de principes républicains, et c'est ce qu'il a fait.

M. *le comte de Rességuier.* — Il n'y avait plus en France que des préfets républicains et omnipotents.

M. *Gambetta.* — Il n'y avait plus en France que des préfets! Il y avait des généraux! il y avait le combat, et l'on n'avait pas autre chose à faire pour le moment; nous étions dans une situation absolument exceptionnelle, dans une période de lutte. A l'instant où la lutte aurait pris un autre aspect, où Paris aurait été assez heureux pour pouvoir nous ouvrir une éclaircie, tout cela aurait changé. Il était bien entendu qu'on ne voulait pas se passer de la représentation du pays, puisque toutes les fois que nous avons pu voir jour, nous avons essayé de faire appel au pays : quand on a demandé à M. de Bismarck l'armistice avec ravitaillement, c'était pour faire des élections. Mais nous ne pouvions pas nous débarrasser de ce poids qui retombait sur nous à chaque instant; on ne pouvait pas voter d'une main et combattre de l'autre.

. . . . . .

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 2e ANNÉE NUMÉRO 24 14 DÉCEMBRE 1872

LA SEMAINE POLITIQUE

La question de la dissolution

On dirait que les partis politiques en France se livrent à une sorte de course au clocher pour les fautes à commettre. Si l'un d'eux s'est compromis gravement en semant une agitation stérile dans le pays, le parti contraire se hâte de lui répondre par quelque démarche non moins fatale au repos public.

Les monarchistes n'ont été satisfaits cet automne que quand ils ont pu opposer le banquet de Bordeaux au banquet de Grenoble. Cette semaine, une fraction importante du parti républicain n'a rien eu de plus pressé que de patronner l'agitation dissolutioniste après qu'elle avait fait entendre les plus justes plaintes contre les emportements de la droite. On s'aperçoit de plus en plus que si toutes les fées qui prodiguent les dons brillants ont été conviées au berceau de la révolution française, la fée de la sagesse politique n'avait pas été comprise dans l'invitation. Par malheur ni l'éloquence, ni l'ardeur généreuse ne sauraient la remplacer.

N'exagérons rien : la faute ou l'erreur qu'une portion du parti républicain vient de commettre a son excuse dans la situation violente et jusqu'ici sans issue dans laquelle la droite a jeté l'Assemblée et le pays. Il est certain que le parti qui s'appelle avec affectation le grand parti conservateur n'a pas manqué un seul jour, depuis l'ouverture de la session, de se montrer un parti agitateur. Impuissant pour rien fonder, il n'a eu de force et de cohésion que pour empêcher tout état régulier de s'établir, parce qu'il ne devait pas être permis à la République de donner l'ordre et la paix au pays. Il a trouvé dans la responsabilité ministérielle une machine de guerre commode pour battre en brèche incessamment un pouvoir aussi fragile que nécessaire.

Au fond, toute cette question de la responsabilité ministérielle se réduit à ces termes fort simples : « Faites-nous ministres nous et nos amis, et regagnez les *templa serena* d'une sinécure brillante pour nous laisser sauver la France à notre aise. » Annuler le gouvernement, remettre le pouvoir à la droite, voilà tout ce que signifie la théorie de nos grands parlementaires, car je défie qu'on y découvre aucun principe net et défini. La responsabilité ministérielle telle qu'ils la demandent, sans contre-poids réel, sans institutions nouvelles, c'est l'omnipotence d'une Assemblée devenue une vraie Convention et gouvernant par un comité de salut public qui, pour être d'une orthodoxie immaculée, n'en serait pas moins l'agent d'un despotisme de autant plus dangereux qu'il serait collectif. La droite se montre parlementaire de la même façon qu'elle se montre conservatrice, poussant tout à outrance, et prenant le meilleur moyen pour détruire et compromettre ce qu'elle prétend sauver. Comment ne s'aperçoit-elle pas qu'elle inspire à ce pays l'horreur des Assemblées, puisqu'elle l'habitue à penser qu'elles ne sont bienfaisantes que lorsqu'elles sont en vacances ? N'est-ce pas travailler pour le parti que je n'appellerai pas le troisième larron, parce qu'en réalité il est le seul larron, le seul parti capable de se livrer à un coup de force quand il trouvera l'heure favorable ? Les autres partis peuvent être imprudents et dangereux : ils sont honnêtes. C'est déjà trop cependant que de les avoir vus marcher à l'assaut du pouvoir en s'appuyant sur la faction bonapartiste. Cette coalition vraiment prodigieuse n'a pas peu contribué à augmenter l'agitation des esprits. La division et la fluctuation des votes dans les deux journées du 29 et du 30 novembre, l'échec du gouvernement dans la nomination de la commission des Trente ont porté cette agitation au plus haut point. Décidément il n'y avait plus dans les conditions actuelles le moyen de gouverner avec quelque sécurité, puisque le point d'appui d'une majorité sérieuse se dérobait à chaque instant, car, après avoir surgi des flots tumultueux de la délibération publique devant la perspective d'une crise soudaine et redoutable, ce point d'appui se dérobait dans les discussions des bureaux à la faveur du vote secret.

Ce qu'il y avait de plus grave, c'est que le seul remède raisonnable, le renouvellement partiel, était repoussé par la majorité avec un ensemble désespérant. Certes on comprend

que la nation fût prise de fatigue et d'impatience et que le mot de *dissolution* brûlât ses lèvres en quelque sorte.

Et cependant les hommes vraiment politiques doivent attendre avant de se lancer. Il est certain d'abord qu'on ne doit se résigner à ce remède héroïque qu'à la dernière extrémité ; tant que l'étranger occupe encore notre sol. Ensuite le remaniement ministériel du 8 décembre indiquait de la part du pouvoir une tentative d'apaisement et de conciliation fort opportune à cette date de l'année et qui, sans s'écarter en rien de la ligne du message, mettait de son côté la modération et ouvrait la voie à la conciliation.

Le parti républicain tout entier devait se conformer à une politique si sage et si opportune, et attendre au moins le résultat des délibérations de la commission des Trente.

Je sais bien que ses premières résolutions nous laissent un faible espoir d'entente. La commission paraît bien décidée à se cantonner derrière le retranchement commode de la responsabilité ministérielle pour s'opposer à toute organisation sage et sérieuse du gouvernement actuel. Sa tendance visible est de se replacer exactement sur le terrain de la commission pour la proposition Kerdrel. N'importe ! il fallait attendre la fin des négociations. Napoléon, dans la glorieuse campagne de 1806, avait marqué d'avance sur la carte le point précis où il rencontrerait l'ennemi pour la bataille décisive ; il savait d'avance qu'il passerait à Friedland, et cette prévision lui valut un de ses plus éclatants triomphes. Le parti républicain devait faire de même et désigner pour la grande lutte parlementaire le moment, hélas ! trop facile à prévoir, où la droite nous donnerait une seconde édition du rapport Batbie sur les propositions du gouvernement. L'extrême gauche a de nouveau obéi à l'esprit du discours de Grenoble et, selon sa vieille habitude, a taillé de ses mains la plus belle carte pour le jeu de ses adversaires. La gauche modérée, si sagement patriotique, n'a pas voulu s'associer directement au manifeste de l'union républicaine, mais sa résolution signée de plus de cent noms ressemble singulièrement à un manifeste et, malgré une réserve bien faible en faveur du renouvellement partiel, elle accepte et encourage le mouvement dissolutioniste. Par cet acte elle s'est trop confondue avec l'extrême gauche et elle a contribué à provoquer le débat dangereux et prématuré qui s'ouvre aujourd'hui même à la Chambre sur la question de la dissolution, débat qui peut incliner à droite le gouvernement bien plus qu'il ne le voudrait en lui formant une majorité factice en dehors de laquelle quelques-uns de ses meilleurs appuis seront placés pour un jour. Espérons que le patriotisme, qui a toujours été depuis deux ans le conseiller sûr de la gauche, l'éclairera dans cette conjoncture si délicate par une de ces inspirations capables de réparer les fautes les plus graves, surtout quand celles-ci ne sont que des erreurs de l'esprit.

La majorité de l'Assemblée, qui a poussé avec ardeur à la délibération sur la dissolution, doit bien prendre garde, elle aussi, de ne pas dépasser toute mesure dans ses prétentions. Qu'elle se souvienne avant tout qu'elle n'est qu'une majorité accidentelle, toujours à la veille de redevenir une minorité.

Elle peut, en suivant la triste voie où elle s'est engagée depuis un mois, faire la dissolution plus efficacement que toutes les pétitions, car, en éloignant d'elle les conservateurs républicains, elle arrive au partage des voix dans l'Assemblée, c'est à dire à l'impossibilité d'aboutir, ce qui équivaut au suicide. Elle a beau vouloir absorber tous les pouvoirs, élire son conseil d'État, faire de l'administration à la tribune en provoquant des destitutions immédiates, fût-ce par des voix épiscopales, gouverner ou plutôt empêcher de gouverner par des interpellations incessantes : ce régime excessif lasse le pays au delà de toute expression. Rien n'est plus imprudent pour une Assemblée que de se donner des brevets d'immortalité sans les mériter. On a frémi quand on a entendu l'honorable M. Batbie déclarer que la dissolution ne serait possible que quand nous serions aussi bien débarrassés des ennemis du dedans que de ceux du dehors. Il est évident qu'il lui suffirait de parler de nouveau de son gouvernement de combat pour ranimer l'inimitié dont il faut attendre la disparition, selon lui, pour procéder à de nouvelles élections. Il aurait ainsi un moyen assuré d'infliger à la France un parlementarisme fiévreux et violent comme une sorte de peine éternelle. Le fond de ces prétentions à une durée indéterminée, c'est ce trait caractéristique de l'Assemblée actuelle de transporter dans la politique l'absolu de la religion. La droite se croit la mission divine de ramener la France à la vérité, et comme elle s'imagine en être la seule dépositaire, elle veut la lui imposer à son aise et la sauver des successeurs sceptiques qui détruiraient ce bel ouvrage. Par malheur le pays pense qu'un concile par siècle peut suffire, et, du jour où le sol sera évacué, il trouvera avec raison qu'il n'y a plus un seul prétexte pour que les infaillibles de l'Assemblée nationale se chargent de son salut. Nous souhaitons vivement que cette solution si raisonnable soit adoptée de concert dans la délibération sur la dissolution. Ce sera à la sagesse ultérieure de ceux qui auront pris cette décision à la rendre viable, car aucun vote au monde ne peut empêcher un parlement d'abréger ses jours.

REVUE DIPLOMATIQUE

Il n'y a pas eu dans la dernière quinzaine d'événement marquant en Europe. C'est une occasion d'étudier les rapports qui se sont établis entre la politique des différents États. La politique est sans cesse en mouvement, elle se transforme toujours ; il faut s'arrêter à certains moments, mesurer l'étape, relever le point, comme disent les marins, et déterminer la hauteur de l'horizon. La France doit compter avec l'Europe, c'est son devoir et son intérêt. Si la politique de l'empire, qui s'inspirait tour à tour de paradoxes humanitaires et de velléités dominatrices, a contribué pour une large part à la dissociation diplomatique de l'Europe, c'est une raison de plus pour la France de chercher à resserrer le faisceau.

Il serait faux de dire que la France est isolée, elle ne l'est pas ; elle reçoit des témoignages d'estime de la part des gouvernements et des témoignages de confiance de la part des peuples. L'Angleterre a invoqué son arbitrage dans une question de droit international ; les capitaux européens continuent d'affluer dans ses caisses. Ces marques d'intérêt doivent être relevées soigneusement. Elles prouvent que l'Europe ne nous oublie pas. Les marques d'hostilité, la surveillance jalouse qui suit notre relèvement progressif, sont aussi un symptôme

de l'importance qu'on y attribue. La vieille Europe s'est endormie quelquefois, s'est oubliée souvent : mais ce n'a jamais été que pour un temps : on peut assurer qu'elle se réveillera, et l'Europe ne saurait vivre sans la France.

La France accomplit une œuvre intime, lente et laborieuse; cette œuvre absorbe ses forces, mais elle n'absorbe pas son attention : nous devons nous demander où en est l'Europe, ce qu'elle veut et où elle va ; nous devons nous le demander chaque jour, à chaque heure ; car chacun de nous désormais est responsable de l'avenir de l'État. Le jour où la France sera libre de son action, il faut que l'opinion publique soit à l'abri des coups de passion comme ceux de 1870 et capable de choisir la voie où devra s'engager le pays.

I

Le premier regard et la première pensée doivent être pour l'alliée d'hier que l'empire a si imprudemment froissée et qui s'est aussi éloignée si imprudemment de nous : l'Angleterre. Avec les crises sociales qui la menacent, avec les difficultés industrielles qui sont la conséquence de sa prodigieuse prospérité, l'Angleterre s'est rapprochée peu à peu de l'état politique où nous étions arrivés en 1867, à l'époque de l'Exposition universelle ; c'est un désintéressement des affaires européennes où l'on aperçoit à la fois un certain énervement de bien-être et une certaine irritation d'impuissance. L'école politique qui a prévalu en Angleterre dans les dernières années a pour elle des sophismes plus spécieux que ceux qui abusèrent trop longtemps l'opinion publique en France : l'Angleterre est isolée dans son île. Le fait est vrai, mais le fait n'est pas nouveau, et les raisons qui, à toute époque, ont poussé l'Angleterre à intervenir sur le continent subsistent encore. Des hommes d'État à courte vue peuvent ne point les discerner. Elles se manifesteront un jour ou l'autre, et ce jour-là l'Angleterre secouera sa torpeur et parlera à l'Europe du ton qui lui convient. Elle y songe déjà, et les signes commencent à se manifester. L'Angleterre n'a jamais permis et n'a jamais dû permettre à une puissance continentale d'exercer longtemps l'hégémonie au centre de l'Europe : elle le permettra moins que jamais, aujourd'hui que le mouvement de la diplomatie est si intimement mêlé au mouvement des affaires, lorsque tout traité politique est doublé d'un traité de commerce. L'Angleterre a toujours déclaré que la sécurité de son négoce serait compromise si les bouches du Rhin et de l'Escaut étaient aux mains d'une puissance militaire capable de lui faire échec. N'oublions pas que ce sont les velléités annexionnistes de l'empereur Napoléon qui ont détourné les Anglais de notre alliance, et que s'ils ont laissé démembrer la France, c'est qu'ils craignaient moins de voir le drapeau allemand à Metz et à Strasbourg que le drapeau français sur la citadelle d'Anvers. M. de Bismarck a fait un coup de maître le jour où il s'est fait confier par M. Benedetti le fameux griffonnage de 1867.

En 1871, l'Angleterre s'est écartée de nous d'abord par rancune, ensuite par incapacité d'agir. Comme depuis plusieurs années elle abandonnait sa diplomatie et négligeait ses armes, elle s'est payée de phrases orgueilleuses et de maximes économiques. La leçon ne s'est pas fait attendre. Au moment où la Prusse annonçait clairement ses projets à notre égard, lorsqu'elle se fut assurée de l'effacement de l'Europe et de l'impuissance de l'Angleterre, elle fit un signe à la Russie, et la Russie, sans autre précaution oratoire, dénonça le traité de Paris de 1856. Ce fut au tour de l'Angleterre de se sentir isolée. Elle dévora l'humiliation, elle effaça d'un trait de plume le résultat d'une guerre qui lui avait coûté tant d'efforts, elle renia ses traditions diplomatiques et compromit l'un de ses plus précieux intérêts. Il le fallut bien : elle n'avait contre les ambitions russes en Orient qu'un seul appui, la France, et la France était abattue. Quant à l'Autriche, que l'on avait laissé réduire quatre ans auparavant, elle était condamnée à la neutralité et ne désirait pas en sortir. L'opinion publique en Angleterre a senti le coup. Nos voisins se sont repris à penser à l'Europe. Ils réorganisent leur armée, ils fabriquent des canons et leur attention se reporte vers la diplomatie.

Les écoles politiques ne gouvernent qu'un temps, les affections personnelles durent rarement l'espace de la vie des souverains, les intérêts de l'État ont toujours fini par prévaloir. En 1789, l'Angleterre, au lendemain de la guerre d'Amérique, semblait, comme aujourd'hui, vouloir s'absorber dans ses affaires commerciales ; elle ne soutint ni la monarchie de Louis XVI contre la démagogie, ni le gouvernement constitutionnel de la France contre les vieux despotismes de l'Europe, ni l'Europe même contre la révolution. Elle laissa partager la Pologne, elle se borna en Orient à une intervention diplomatique assez molle, elle ne s'inquiéta pas de voir les Prussiens en Champagne et ne déclara même pas la guerre lorsque Dumouriez entra en Belgique. On crut qu'il n'y avait plus d'Angleterre et on le dit. On se trompait; six mois après, la coupe déborda, l'Angleterre rentra en scène et la Convention d'abord, Napoléon après elle, n'eurent point dans leur politique conquérante de plus implacable adversaire. Pour le moment, l'Angleterre n'a ni amis, ni ennemis en Europe, mais l'Angleterre n'est pas morte, l'Angleterre n'a abdiqué ni sur le Bosphore, ni sur l'Escaut. Bien imprudents seraient ceux qui compteraient sans elle, bien légers ceux qui dédaigneraient son avenir!

Où est l'Autriche? Celle d'hier n'existe plus guère que de nom, celle de demain n'est qu'à peine indiquée. En 1866, pendant la bataille de Sadowa, les concerts continuaient de résonner à Vienne et la bière coulait à gros bouillons dans les jardins. Il fallut l'aspect des blessés arrivant dans la ville et la vue des feux de bivouac prussiens pour émouvoir l'opinion, encore ne s'émut-elle qu'à demi. L'empereur et la cour partirent pour Pesth avec les trésors de la couronne, et le peuple attendit. C'est que l'Autriche est une confédération d'États, c'est que dans cette confédération tout le monde à peu près était mécontent de l'État autrichien et que chacun, à son point de vue, gagna à la paix de Prague, si dure qu'elle fût pour la communauté. Les Allemands d'Autriche virent la grande Allemagne à l'horizon, et le rêve de l'unité les consola de leurs revers : l'Autriche était battue, mais l'Allemagne triomphait avec la Prusse. Les Magyars de Hongrie comprirent que l'empire allait devenir de plus en plus fédératif et que le premier rang y serait pour eux. Les Tchèques de Bohême exécrent les Allemands, quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent : ils n'avaient qu'à gagner à la révolution qui se préparait. Les Polonais de Gallicie espérèrent l'autonomie, et les Italiens se trouvèrent affranchis.

Depuis lors le mouvement s'est prononcé : la capitale est

toujours à Vienne, mais le centre du mouvement politique, la force réelle, sont à Pesth. La direction supérieure des affaires de l'Empire est entre les mains d'un Hongrois, le comte Andrassy. Il viendra peut-être un moment où il n'y aura plus qu'un Autrichien en Autriche : l'empereur François Joseph. La force des choses l'emporte ici sur toutes les passions et tous les ressentiments. Il faut que l'Autriche vive, et elle ne peut trouver sa vie que dans la politique qui la perdue jusqu'ici, la politique des nationalités. C'est l'habileté du prince de Bismarck de l'avoir compris. Les Allemands du duché d'Autriche gravitant de plus en plus vers l'empire allemand, l'empire des Hab-bourg ne peut se soutenir et s'augmenter que du côté du Danube et du côté de la Pologne. Des deux côtés il rencontre un adversaire, la Russie, qui ne cédera rien en Pologne, qui ne laissera rien prendre sur le Danube, qui cherchera au contraire à s'étendre de part et d'autre et à pousser partout devant elle les propagateurs de son grand dogme d'avenir : le panslavisme. L'Autriche a besoin d'être défendue contre les ambitions russes, d'être soutenue si jamais elle se croit en mesure d'agir sur le Danube. Où trouvera-t-elle son allié ? Il n'y en a qu'un et elle l'a subi. Les Allemands d'Autriche l'y poussaient, les Magyars l'y engageaient; les premiers par affinité de race, les seconds par calcul d'ambition ont été sollicités à l'alliance prussienne : c'est ainsi que cette alliance s'est dessinée; c'est ainsi que l'empereur François Joseph est allé à Berlin; c'est aussi pourquoi, si l'on en croit les bavardages, les officiers autrichiens apprennent aujourd'hui le russe.

La Russie donne depuis un demi-siècle à l'Europe le modèle d'une diplomatie intelligente, qui a des traditions, qui les soutient et qui les poursuit. Elle a été battue en 1856 et contrainte de signer un traité blessant pour son orgueil. Elle s'est alors recueillie, selon le mot historique d'un de ses hommes d'État, et elle n'est sortie de ce recueillement qu'à l'heure juste et au moment opportun. Épuisée d'armes et d'argent, elle a si bien fait qu'au bout de quatre ans ses diplomates reprenaient en Europe le rôle prépondérant; elle a si bien manœuvré qu'en 1871, quinze ans après le traité de Paris, sans tirer un coup de fusil, sans déplacer un homme, sans dépenser un rouble, l'Angleterre étant debout, l'Autriche vivant encore, l'Italie étant libre de son action, elle a rayé le traité de Paris du nombre des actes internationaux. Le czar Alexandre a pu, dans la sincérité de ses sentiments, féliciter après Sedan et Versailles son oncle l'empereur Guillaume qu'il révère, qu'il admire et qu'il aime; mais le souverain ne se détachait point ici de l'homme. La Russie laissa faire la Prusse, et la Prusse permit à la Russie de faire signer par l'Europe le protocole de Londres. Est-ce dire que la paix de Versailles était du goût des politiques russes, qu'ils s'en soient félicités et qu'ils s'en réjouissent? Non certes.

La situation pour la Russie est la même qu'en 1815. Pour agir en Orient, il faut qu'elle ne rencontre devant elle ni l'Autriche, ni l'Angleterre; il lui faut, pour contenir l'une et l'autre, des alliés en Europe. Contenir l'Angleterre par la France, l'Autriche par la Prusse, c'était la politique russe au temps de la Restauration. Aujourd'hui que l'empire d'Allemagne est fondé, et que les intérêts poussent l'Autriche à l'alliance de cet empire, la nécessité d'une France libre et forte apparaît avec une évidence plus grande. La Russie ne peut plus comme autrefois traiter la Prusse en protégée et la mener en satellite; elle a près d'elle un empire puissant et guerrier avec lequel il faut compter, qui tiendra à dire son mot dans les affaires orientales et visera au directoire européen. Quant à l'Angleterre, ce n'est plus en Turquie seulement que la Russie la rencontre, elle la touche presque dans les Indes. Quel sera donc le contre-poids à la politique anglaise qui pourra s'opposer un jour à l'action combinée des Allemands et des Magyars dans l'Europe orientale, si ce n'est la France?

La Russie ne fait point de politique de sentiment : elle mène sa diplomatie comme on mène une bataille; elle sait faire la part du feu lorsque ses intérêts le lui commandent. C'est ainsi qu'en 1871 elle a laissé démembrer la France : elle avait une revanche à prendre et un échec à réparer. Elle a été assez bien informée et assez attentive pour comprendre ce qui se passait en Allemagne en 1866; elle a vu la masse des Allemands portés irrésistiblement vers l'unité et soumis absolument à la Prusse, parce que la Prusse à leurs yeux était seule capable de fonder l'empire unitaire qu'ils rêvaient. La Russie n'a rien fait pour hâter ce mouvement, mais elle s'est dit qu'elle l'aurait précipité en le contrariant; elle a pactisé avec les événements, et, résolue à subir ce qu'elle ne pouvait empêcher, elle a cherché à tirer de cette grande révolution européenne le meilleur parti possible. La révolution est accomplie, le résultat est obtenu. La diplomatie russe ne s'en contentera pas, elle mesurera les obstacles que sa politique peut rencontrer dans l'empire allemand et les dangers qui peuvent résulter pour elle de la nouvelle organisation de l'Europe; elle agira, comme elle l'a toujours fait, d'après la notion nette, positive, pratique de ses intérêts, et, suivant les circonstances, elle cherchera l'amitié de celui qu'elle jugera le plus utile à ses plans.

Il existe des causes de rivalité immédiate entre la Russie et les pangermanistes : il y a entre les Allemands et les Slaves une animosité de race dont la haine que nous avons vue éclater contre nous en 1870 ne donne qu'une idée fort affaiblie; il y a dans la société russe une jalousie très-marquée à l'endroit de l'Allemagne, une tendance prononcée à s'affranchir de la tutelle scientifique, intellectuelle et militaire que les Russes ont subie jusqu'à ce jour de la part des Allemands. Mais le gouvernement russe n'est pas un gouvernement d'opinion; les affaires y sont menées par des hommes d'État qui réfléchissent et se décident sans que la foule crie sous leurs fenêtres ou que la presse les harcèle. Ils ont un but et veulent l'atteindre. Ils ne feront la guerre que si la guerre est inévitable, et ils rechercheront plutôt l'amitié de l'empire d'Allemagne que son hostilité; cet empire les menace et les gêne, mais il peut les servir d'autant mieux qu'il est devenu plus puissant. On le sait à Berlin aussi bien qu'à Pétersbourg; de part et d'autre on compte juste et l'on joue serré. On n'obéit qu'aux intérêts. Il serait puéril, il serait dangereux de se faire à cet égard les moindres illusions.

Quels sont donc les intérêts en présence? Pour les connaître, il faut examiner la situation diplomatique de l'empire allemand, ses relations avec les petits États du nord de l'Europe, avec l'Italie, avec l'Amérique même, il faut surtout regarder vers l'Orient et y regarder de près, c'est là plus que jamais que se trouve le nœud de la politique européenne.

II

L'unité de l'Allemagne est un fait accompli ; l'empire allemand conservera-t-il la forme militaire et prussienne sous laquelle il s'est fondé ? L'Allemagne deviendra-t-elle une grande Prusse, la Prusse sera-t-elle fondue dans une grande Allemagne ? Ce sont là des questions d'avenir, qui occuperont longtemps encore les politiques allemands, qui ne seront peut-être résolues que par « le fer et le feu », mais qui, à l'heure présente, sont reléguées au second plan. L'Allemagne a voulu être unie ; elle s'est laissé unifier par la Prusse, parce que la Prusse s'est montrée seule capable de fonder et de maintenir cette unité à la face de l'Europe. Aussi longtemps que les Allemands pourront croire l'unité nationale menacée, ils subiront la discipline prussienne, ils se feront guider par la Prusse et il n'y aura entre elle et eux que des querelles de ménage. A ceux qui seraient assez mal informés et assez naïfs pour s'apitoyer sur leur sort, ils répondraient, comme ils font depuis six ans, par le mot de la femme de Sganarelle : « Il me plaît d'être battue ».

M. de Bismarck s'appuie sur le parti national libéral, qui, de son côté, le sert aveuglément. Ce parti a des tendances vers la libre pensée en philosophie, vers la centralisation en politique, vers le développement des affaires, de la richesse et du bien-être en économie sociale. Les conservateurs féodaux se montrent par moments effrayés ; et cet effroi comme dans la réforme du régime des cercles (régime départemental), va parfois jusqu'à la résistance ouverte. Ils se disent tout bas que depuis 1866 la politique du roi est devenue bien radicale : prendre le Holstein, cela allait de soi, c'est un pays allemand ; y joindre le Slesvig, cela s'entendait encore, cette province est dans la zone militaire allemande ; annexer l'Alsace, c'est recouvrer son bien ; s'emparer de la Lorraine, c'est défendre l'Alsace contre l'ambition française ; mais détrôner des rois, déclarer, comme Napoléon, que des monarchies ont cessé de régner, c'est un dangereux précédent et un mauvais exemple ! Il en est de même des lois sur les ordres religieux : ces lois effarouchent, blessent, aliènent même les catholiques du Sud ; d'ailleurs tous les principes se tiennent, et le piétisme de Berlin se portera mal le jour où l'orthodoxie catholique sera décidément vaincue à Munich.

Ainsi raisonnent les conservateurs. Le peuple, — nous entendons la grande masse qui travaille de la tête ou des mains, gagne peu, vit médiocrement et ne se mêle que de loin aux affaires publiques, la masse qui paye l'impôt et remplit les cadres des armées, — le peuple se demande ce qu'il a gagné à toutes ces victoires ; on fait le compte des blessés et des disparus ; les salaires augmentent peu, les pensions des veuves et des infirmes se payent lentement et ne s'élèvent pas ; où vont les cinq milliards ? Puis on se raconte que les Français sont mécontents, que la guerre recommencera ; on se dit qu'alors la fortune peut changer, on a peur et l'on s'en va. Le mouvement de l'émigration se développe à ce point que les gouvernements s'en inquiètent. L'unité allemande est une grande chose, elle ne tient pas lieu de tout.

Mais c'est une passion si profonde, si bien entrée dans la chair et le sang de la nation, qu'elle l'emportera longtemps encore sur toutes les autres considérations. Joignez-y la discipline, l'habitude d'obéir chez le peuple, le prestige du succès du côté des chefs. Les Allemands croient que la France leur a déclaré la guerre en 1870 pour les empêcher de régler leurs affaires comme ils l'entendaient ; ils ont battu la France, lui ont repris des « territoires allemands », se sont mis « à l'abri de ses agressions » : la partie est finie. Le dernier des mineurs du Harz raisonne là-dessus comme le plus intime confident du prince de Bismarck. Que les Allemands se croient menacés dans leur repos, attaqués dans leur constitution unitaire, conservateurs, féodaux, piétistes du Nord et catholiques du Sud se joindront aux nationaux libéraux, et tout le monde courra aux armes. On pouvait le prévoir avant 1870, on peut l'affirmer aujourd'hui. Les relations de l'Allemagne avec l'Europe auront donc une influence décisive sur le développement intérieur du nouvel empire : les chances de guerre fortifieront la Prusse. Les Allemands ne se diront pas que c'est l'hégémonie prussienne qui attire sur eux ces dangers ; ils jugeront, au contraire, que l'hégémonie prussienne leur est nécessaire pour repousser les ingérences étrangères.

Les rapports de l'Allemagne avec la France sont ce qu'ils peuvent être après ce qui s'est passé. L'empire allemand désire être payé, et dans cet intérêt il souhaite que la France restaure ses finances et développe son négoce ; mais la prospérité industrielle n'est pas incompatible, au moins pour un temps, avec un certain affaissement politique. L'État allemand ne rêve nullement une restauration de la puissance française. Le gouvernement qui a détrôné le roi de Hanovre, exproprié l'électeur de Hesse et aidé à déposséder le pape, n'est pas un gouvernement légitimiste et ne saurait être favorable à la légitimité ; il n'est pas hostile à la République, en tant que la République ne versera ni dans le socialisme ni dans la guerre à outrance ; le pouvoir qui lui conviendra le mieux en France sera un pouvoir mou, contesté, s'épuisant à se soutenir ; il verrait avec une satisfaction mal déguisée la France dans un état d'anarchie qui la condamnerait à l'impuissance. Il y a donc aussi peu de dignité que de sens politique à prétendre, comme on le fait trop souvent chez nous, que les bonnes relations avec la Prusse tiennent à la présence de tel parti au gouvernement. L'Allemagne ne fera de concession qu'au gouvernement qu'elle croira assez fort pour les lui imposer, et ce gouvernement-là, elle ne l'aidera jamais à s'établir en France.

Il est à espérer, si l'ordre se maintient en France, que la question de l'évacuation sera terminée dans un an. Beaucoup de personnes s'effrayent de cette échéance, et tout permet de croire qu'elles s'en effrayent à tort. Le gouvernement allemand n'est pas en état de pousser l'Allemagne à une nouvelle guerre, s'il n'a pas le moyen, au moins spécieux, de prouver à l'Allemagne qu'elle est attaquée. Faire la guerre pour garder Belfort ou tout autre point stratégique serait violer à la face de l'Europe des engagements solennels ; et si sceptique en matière de droit que soit la Prusse, si indifférente que soit l'Europe, les choses n'en sont pas venues là. Il y a bien en Allemagne des gens, des militaires surtout, qui prétendent que la France n'a pas été assez abattue et qu'il faut y revenir. Mais l'opinion de la masse n'est pas favorable à la guerre. Avec de la fermeté, de la prudence, de la tenue, la France peut donc attendre sans crainte la fin de cette terrible crise. Il y a cependant un danger grave et il tient en grande partie à nous de le conjurer. Si l'excitation des partis, le langage de la presse, l'action politique du pays permettaient à la Prusse de croire ou tout au moins de faire croire à une revanche pro-

chaîne, la Prusse ne laisserait pas à la France le loisir de la préparer. Il lui serait alors aisé par un mot ou par un acte de réveiller chez nous des passions encore brûlantes et de tourner les choses de telle sorte, que l'Allemagne se crût attaquée et que l'Europe, jugeant insensée la conduite de la France, l'abandonnât à son destin. Il importe à notre avenir que nous maintenions de notre côté non-seulement la réalité mais même les apparences du droit.

On parle beaucoup des possibilités de conflit entre l'Allemagne et la Russie ; on en parle trop (1). Il y a entre les deux pays des causes de rivalité, mais il y a aussi bien des motifs d'entente. Si perfectionné que soit le mécanisme militaire de l'Allemagne, les chefs de l'empire savent qu'il ne faut pas en abuser, et, quelles que soient leurs ambitions, ils hésiteront toujours à s'engager dans les grandes aventures. Les pangermanistes réclament les provinces Baltiques, comme ils réclamaient l'Alsace avant 1870. Il est peu probable que l'État prussien déclare la guerre à la Russie pour conquérir ces provinces ; mais si la guerre éclate pour un motif politique et que la Prusse ait l'avantage des armes, elle annexera sans scrupule. On en est averti en Russie et l'on ne s'y exposera pas de gaieté de cœur. On se raconte encore les étranges propos que M. de Bismarck aurait tenus il y a quelques années à un honnête parlementaire prussien. C'était au moment de l'insurrection de Pologne. « Cette question, disait le futur chancelier, peut être résolue de deux manières : ou il faut étouffer promptement l'insurrection de concert avec la Russie, ou bien on pourrait laisser la situation se développer et s'aggraver, attendre que les Russes fussent chassés du royaume ou réduits à invoquer un secours, et alors procéder hardiment et occuper le royaume pour le compte de la Prusse ; au bout de trois ans, tout serait germanisé... Du reste, ajoutait-il, on pourrait aussi contenter les Polonais, n'établir par exemple qu'une union personnelle ; les députés de Posen n'iraient plus siéger à Berlin, mais à Varsovie... » Ce qui n'était, en 1863, qu'une idée en l'air, un de ces paradoxes auxquels se complaît le Méphisto de la diplomatie prussienne, pourrait bien devenir une réalité le jour où l'Allemagne, appuyée par l'Autriche, aurait vaincu la Russie et où il s'agirait d'échanger contre quelque morceau de roi Vienne et les provinces allemandes de l'empire. Les Russes savent tout cela, ils savent aussi que le jour où la Prusse croira la guerre inévitable, elle n'attendra pas que son adversaire ait fourbi ses armes, trouvé des alliés et achevé ses lignes stratégiques de chemins de fer. On sait que les officiers allemands étudient le russe, que la frontière est visitée, et que la presse instruit les peuples germaniques des dangers qui peuvent menacer leur unité du côté de la Russie.

En Italie, la nouvelle Allemagne a pour le moment un allié sur lequel elle peut compter. Le plus officieux des journaux prussiens relevait l'autre jour avec ostentation un du discours de M. Visconti Venosta, sur les nombreux motifs d'amitié qui rapprochent les deux monarchies (2). L'Italie a conservé quelque reconnaissance personnelle à l'empereur Napoléon III ; il lui en reste peu pour la France, et tant qu'il pourra être question d'intervenir à Rome, la France ne pourra s'attendre qu'à de l'hostilité de la part des Italiens. La Prusse, au contraire, a permis aux Italiens d'aller à Venise et de s'emparer de Rome : la Prusse a déclaré la guerre au catholicisme romain ; elle exproprie et proscrit les ordres religieux : enfin, ces deux États sont disposés à l'amitié, car ils ne se touchent pas, ils ont des adversaires communs et ne se trouvent en rivalité sur aucun point. « En politique, disait l'abbé de Pradt, voulez-vous unir ? séparez, éloignez ; voulez-vous séparer ? rapprochez. »

D'après ce principe, l'Allemagne ne devrait compter que des ennemis parmi les petits États qui l'entourent et qu'elle menace d'écraser d'un revers de sa main : la Hollande, la Belgique, le Luxembourg. Mais les principes ne sont vrais en politique que de très-haut, de très-loin et pour les très-grandes lignes. Beaucoup d'amateurs politiques, raisonnant avec leurs désirs et leurs illusions, affirment que ces petits pays tremblent pour leur indépendance, qu'il s'y amasse de terribles colères et qu'il en sortira des conflits européens où l'Angleterre sera bien forcée de se mêler. Cela est fort possible dans l'avenir, mais fort peu probable dans le présent. Le succès et la force ont toujours exercé sur les faibles une attraction irrésistible, il faut d'étranges abus pour dessiller leurs yeux. Nous en avons un exemple frappant dans l'histoire de la Révolution française et surtout de l'Empire. Que d'années et que d'excès il a fallu pour que les peuples, les petits surtout, se décidassent à secouer le joug ! C'est que ces États sont avant tout pacifiques, commerçants, producteurs ; ils veulent vivre en paix et négocier à leur guise : ils feront à leur repos tous les sacrifices possibles, ils n'entreront en lutte que pour le conserver.

Ni la Hollande, ni la Belgique, ne se croient compromises dans leur existence d'États par l'empire d'Allemagne. Les Néerlandais sont des gens réfléchis : ils se gardent du mieux qu'ils peuvent, mais ils ne se laissent pas troubler outre mesure par les publications pangermaniques. Le gouvernement prussien a été assez habile pour ne point les effrayer ; ils examinent ses errements et calculent sur sa manière d'agir. Ils se disent que les Prussiens sont des politiques positifs qui tiennent aux choses bien plus qu'aux mots : une union commerciale intime, une union militaire, une alliance défensive et offensive, l'hégémonie allemande sur les chemins de fer, voilà, croient ils, ce qui les menace de la part de l'Allemagne bien plutôt que l'annexion. M. de Bismarck n'est pas assez naïf pour provoquer inutilement les sentiments nationaux : il se bornera à la domination de fait. Cette domination, les Néerlandais ne la désirent pas, ils la redoutent même et ils feront tout pour l'éviter, tout, excepté la guerre ; car leurs débouchés principaux sont en Allemagne, leurs chemins de fer ont des têtes de ligne allemandes, l'Allemagne entre de plus en plus dans la voie d'un système commercial très-ouvert, très-libre : les dommages de l'inimitié seraient pires que les inconvénients de l'amitié trop intime ; s'il faut subir cette amitié, on la subira donc, et on la supportera tant qu'elle ne sera ni trop lourde, ni trop absorbante. Les Néerlandais n'aiment pas l'Allemagne et ne le cachent point, mais ils tiennent à la paix, ils sont attachés à leurs affaires et ils ne comptent qu'avec leurs intérêts.

Les Belges sont moins directement exposés à l'action de la

(1) Pour le moment, le plus Prussien des princes de Prusse, Frédéric-Charles, est à Pétersbourg ; la famille impériale le fête, et le czar l'a nommé chef de la 1re brigade de l'artillerie de ses grenadiers.

(2) « Ce n'est pas seulement l'inclination de cœur et la communauté d'intérêt qui nous unissent à l'Allemagne, ce sont aussi nos ennemis communs. » (*Correspondance de Berlin* du 4 décembre ; discours de M. Visconti Venosta du 28 novembre.)

Prusse ; d'ailleurs, l'Angleterre est là ; mais les intérêts sont les mêmes qu'en Hollande, et comme les craintes sont moindres, les intérêts gouvernent encore plus absolument. En 1870, M. de Bismarck a su persuader au gouvernement belge que Napoléon III méditait de relever à ses dépens le prestige du second Empire : il a dit à Bruxelles que sans la modération de la Prusse, c'en était fait de la Belgique. On l'a cru et on le croit encore. Les Belges veulent être Belges et faire de bonnes affaires. Ils ne pensent pas que la Prusse veuille les annexer, et ils redoutent d'autant moins un rapprochement commercial avec elle que la France paraît s'engager dans une voie différente. Si la Prusse doit dominer en Belgique, elle s'y insinuera par les traités de commerce, par les banques, par les compagnies de chemins de fer ; elle s'emparera des capitaux, et quand elle tiendra les intérêts, elle sera tranquille sur le reste. C'est un danger lointain, un danger qui ne se touche pas du doigt et ne s'annonce point par des coups retentissants ; on en détourne les yeux, on regarde au présent et l'on s'en accommode. Il serait donc puéril de voir un sentiment d'hostilité ou de méfiance dans la tendance qui pousse les officiers belges à copier les allures roides des Prussiens, à imposer à leurs soldats la lourdeur patande des fantassins allemands.

Rien de plus instructif à cet égard que ce qui s'est passé dans le Luxembourg. Ce petit pays a été occupé cinquante ans par les Prussiens, et, malgré l'avantage matériel qu'elle y trouvait, la population aurait volontiers illuminé le jour de leur départ. Si l'on avait consulté le Luxembourg en 1867, il se serait bien probablement prononcé pour la réunion à la France. Il n'est pas de marque de dévouement que les Luxembourgeois n'aient donnée à nos troupes pendant la dernière guerre. Lors des élections de l'été dernier, le parti prussien a été battu complétement. Et cependant, à la même époque, le Luxembourg signait un traité par lequel il abandonnait au gouvernement prussien l'exploitation de ses chemins de fer, et la population s'en félicitait. Le Luxembourg fait partie du Zollverein et tient à y rester. Les intérêts immédiats l'emportent encore ici sur les sentiments nationaux et les plus légitimes soucis d'avenir.

Le Danemarck résiste plus aux illusions : c'est qu'il a souffert déjà et que ses blessures ne sont point fermées ; c'est aussi que ses intérêts matériels le portent moins vers l'Allemagne. Et cependant on raconte que depuis le passage du czar à Berlin une certaine détente se manifesterait ; on entreverrait quelques chances de régler enfin la question des frontières du Slesvig. Il est assez dans les habitudes de M. de Bismarck de tendre aux vaincus la main qui les a frappés. Quand le coup a été trop rude, on s'écarte et l'on s'offense de cette caresse ironique. Mais que peut un petit peuple que l'Europe a abandonné, qu'elle a livré en proie aux convoitises allemandes avec cet aveuglement, cette insouciance de l'avenir, cette absorption dans le présent qui sont le caractère de la politique contemporaine et la cause du désordre au milieu duquel nous vivons ?

Le lieu où cette insouciance se manifeste le plus ouvertement est le lieu où elle est le plus redoutable : c'est l'Orient. L'*homme malade* n'est pas mort, il n'a pas envie de mourir, bien qu'il se soigne assez mal, qu'il s'entoure de charlatans et qu'il écoute trop les empiriques. Il ne faut pas qu'il meure, car sa succession sera litigieuse et ne se règlera qu'à coups de canon. Les héritiers les plus proches sont tous des incapables. Les Grecs, qui n'ont pu fonder dans leur petit royaume qu'une anarchie organisée n'ont ni le ressort, ni le génie politique nécessaires pour restaurer l'empire de Byzance. Abandonner les nationalités à elles-mêmes, c'est fonder une Amérique centrale, établir à la porte de l'Europe un foyer permanent de discorde et de guerre ; chacune de ces nationalités prétend dominer les autres, et aucune n'est capable de se gouverner elle-même. L'Orient serait une arène ouverte aux ambitions des puissances voisines ; l'Autriche et la Russie s'y disputeraient la prépondérance : on aurait aggravé le mal au lieu de le prévenir.

Si l'Empire turc doit être démembré un jour, si la Russie et l'Autriche doivent s'en partager les débris, il faut que cela ne soit fait que du consentement de l'Europe et à l'avantage de l'ordre européen. Si l'Europe abandonne les affaires orientales, si elle laisse les ruines tomber l'une après l'autre, le bouleversement qui en résultera sera fatal à tous. Il faut, au contraire, soutenir la Turquie aussi longtemps qu'elle pourra être soutenue et ne l'abandonner qu'au moment où l'abandon sera devenu inévitable.

Si cette politique s'impose à toutes les puissances de l'Europe, elle est impérieusement commandée à la France.

L'Europe est dans un état de crise, mais non de crise aiguë. L'Empire allemand date à peine de deux années ; les passions nationales qui l'ont créé, les illusions qui l'ont soutenu en Allemagne sont encore dans toute leur intensité première : le prestige de ses victoires est absolu. Sa domination est trop récente et sa prudence a été trop grande pour que l'Europe, dis-ociée et insouciante comme elle l'est depuis dix ans, ait conçu encore à son égard des méfiances très-sérieuses. Il est fort, il a réussi, on le recherche et on le redoute. Faut-il que la France s'en affecte ? Elle aurait tort. Elle doit réparer les désastres qu'elle a subis, elle doit regagner la confiance de l'Europe en effaçant les traces d'une politique déplorable. Elle est forcée de se recueillir, et qu'a-t-elle de plus intelligent à faire dans l'Europe actuelle ? Protester ? La sagesse, la modération, seront la plus claire des protestations et la seule efficace. Cette modération et une politique commerciale un peu large, le jour où elle sera possible, rassureront les petits États et les ramèneront à leur protecteur naturel, au pays qui est le plus intéressé au maintien de leur indépendance. Le jour où ils cesseront de craindre que la France ne cède à une passion de revanche aussi impolitique qu'imprévoyante, ne précipite brusquement l'Europe dans de nouvelles guerres et ne cherche à compenser ses malheurs à leurs dépens, le jour où leurs intérêts ne leur sembleront plus séparés des intérêts de la France, ce jour-là les plus forts arguments de la Prusse seront réfutés.

Se recueillir n'est pas abdiquer. L'Autriche se rapproche de l'Allemagne, l'Italie lui donne la main. La France ne doit ni s'écarter de l'Autriche ni fortifier les préventions de l'Italie. Mais elle doit chercher ailleurs ses points d'appui. Elle se trouve entre l'Angleterre et la Russie, qui sont en rivalité en Orient et qui toutes deux ont besoin de la France. Elle doit ménager ses forces et conserver son indépendance : c'est le moyen qu'on la recherche, c'est aussi le moyen de se porter, le cas échéant, du côté où seront les intérêts les plus évidents. Pour cela, il ne faut pas renoncer à la diplomatie et il faut y renoncer en Orient moins que partout ailleurs. Il faut maintenir la vieille tradition française et soutenir le Turc. Si on l'abandonne, l'Angleterre n'a plus de

motif de tenir à nous, et la Russie, à laquelle on aura par avance ouvert le chemin, ne comptera plus qu'avec ceux qui lui feront encore obstacle, c'est-à-dire avec l'Allemagne et l'Autriche. La politique française en Europe ne doit pas être réactionnaire, ce serait une folie, car ce serait l'isolement; mais elle doit être franchement et nettement conservatrice. De 1814 à 1859, nous avons pratiqué en Europe la politique du droit, et nous nous en sommes bien trouvés; on a adopté ensuite, et ce n'a pas été seulement le fait du gouvernement impérial, la politique des nationalités et des agglomérations; cette politique devait nous perdre et elle nous a déjà attiré des blessures profondes. La leçon a été assez rude pour que nous en profitions. Il ne s'agit pas de rêver le démembrement de l'Italie et la restauration de la Confédération germanique; ce serait une erreur plus funeste encore que celle qui nous a poussés à favoriser la fondation des deux empires qui nous étreignent. Il faut prendre l'Europe telle qu'elle est, accepter les faits accomplis dans ce qu'ils ont de légitime, nous montrer en toute occasion les défenseurs du droit: ce sera le meilleur moyen de revendiquer le nôtre.

FACULTÉ DES LETTRES DE CAEN

HISTOIRE

COURS DE M. ALFRED RAMBAUD (1)

La République de Mayence (1792-1793)

I

Custine s'était contenté d'occuper militairement l'Électorat. Il ne changea rien à l'administration. A Mayence, l'ancien ministère électoral, réduit considérablement par la fuite d'une partie de ses membres; dans la campagne, les baillis, les juges, les employés de toute sorte, restèrent en fonctions. Beaucoup de paysans, puisque « le règne de la liberté était venu », se refusaient à payer les dîmes, les redevances, les droits féodaux, à accomplir les corvées et les services ordinaires. Mais Custine déclara aux ministres de l'Électeur qu'il ne voulait modifier en rien les lois et institutions existantes. Si les mandataires du peuple allemand se ralliaient à la liberté, les abus disparaîtraient; si le paysan nommait des députés attachés au passé, il était juste qu'il restât en servage. C'était aux Mayençais à décider d'eux-mêmes: Custine ne voulut pas empiéter sur leurs droits. Le clergé mayençais se trouva tellement rassuré par cette déclaration qu'il s'émancipa jusqu'à demander l'exemption du logement militaire. Custine accorda cette demande. Custine, se renfermant dans ses attributions de « protecteur, » s'occupe seulement de favoriser la réouverture des tribunaux, de l'Université, de l'école normale, du gymnase, des écoles de toute sorte, et d'assurer aux fonctionnaires le payement de leurs traitements. Toutefois le fait même de l'occupation portait un coup fâcheux à la prospérité du pays. Entre les deux armées française et allemande, le commerce se sentait troublé dans ses communications, inquiet de l'avenir. L'industrie se ressentait du chômage; le nombre des pauvres augmentait. Il fallait que l'armée française vécût; la campagne était donc soumise au régime des réquisitions. Custine s'efforçait de pallier des maux qu'il ne pouvait empêcher.

Mais déjà, dans l'Allemagne rhénane, un certain mouvement s'était prononcé en faveur de la France et de la Révolution. Si Custine s'était décidé à marcher sur Mayence, c'est qu'il y avait des hommes qui l'y appelaient. Hoffmann, Dorsch, l'entouraient déjà: il avait, dans Mayence même, des intelligences avec les libéraux, et Stamm l'avait d'avance exactement renseigné sur la situation. Beaucoup qui, par patriotisme, n'auraient pas voulu l'appeler, furent heureux de son arrivée. L'apparition de la cocarde tricolore à Mayence avait précédé, on s'en souvient, l'entrée des Français. A la tête de ce mouvement étaient les anciens membres de la *Société de lecture*. Professeurs, médecins, savants, théologiens, ils étaient imbus des idées du XVIIIe siècle. Leur libéralisme n'était pas exempt d'une certaine chimère: chez les *illuminés* allemands, les recherches curieuses ou subtiles de la théosophie, du magnétisme, de l'alchimie, s'associaient aux idées les plus saines sur la dignité et la perfectibilité humaines, les droits de l'homme et du citoyen. Elles leur étaient familières depuis longtemps, avant qu'elles eussent été formulées par la Révolution française. Le peuple français leur apparaissait comme le missionnaire d'un nouvel Évangile. A cette époque il n'y avait, entre les Français et les Allemands, aucune trace de la haine de race; le patriotisme allemand existait à peine: qui pouvait démêler une patrie allemande sous le gothique édifice du saint-empire? Les Illuminés, nous l'avons dit, étaient plus ou moins cosmopolites; au-dessus des préjugés nationaux, ils apercevaient l'unité et la destinée grandiose de la race humaine. Ils ne pouvaient manquer d'adopter la Révolution française: elle devait leur plaire par sa tendance humanitaire, le caractère universel des principes qu'elle proclamait. S'il arrivait que la France révolutionnaire entrât en conflit avec l'Allemagne impériale et féodale, leurs sympathies étaient d'avance acquises à la première. Une pareille lutte, en effet, n'était pas la guerre de deux peuples, mais le moyen indispensable pour que la Révolution cessât d'être un fait français pour devenir un fait allemand, européen, universel. Ils étaient non du côté des armées allemandes combattant pour le maintien du passé, mais du côté des Français, les champions de l'avenir. Ils regardaient non à l'uniforme, mais à la devise inscrite sur le drapeau. Dans de pareilles dispositions, on comprend très-bien qu'ils aient pu applaudir aux victoires de 1792, au renversement de l'électorat de Mayence par Custine, au divorce de l'Allemage cisrhénane avec l'Empire germanique, même à son incorporation avec la République française. Ces sympathies françaises résisteront à bien des révolutions: elles survivront, sur la rive gauche du Rhin, à la chute de l'empire; on en trouvera trace en 1850, en 1848 encore. Il faudra que la génération des hommes de 92 ait disparu pour que le Rhin puisse devenir prussien. Même sur la rive droite du Rhin, l'illuminisme a eu longtemps d'étranges affinités avec la Révolution française, même lorsqu'elle eut pris la forme de l'empire. Plus d'un libéral allemand qui avait applaudi aux victoires de Custine trouvera moyen de s'accommoder de la Confédération du Rhin et du royaume de Westphalie. Dans ces créations boiteuses de Napoléon, il y retrouvait une partie du vieux programme révolutionnaire. En 1792, quel ne devait pas être le pres-

(1) Voyez le numéro 16, 19 octobre, page 364.

tige de la Révolution française ! La situation morale que nous avions alors en Europe, rien dans le présent, ni même dans l'avenir, ne pourra en donner une idée. Que peut promettre aujourd'hui la domination de la France aux peuples voisins ? Rien que la contagion de ses idées ne leur ait déjà donné ! Mais à cette époque la France, seule en Europe, était la privilégiée de la liberté et de l'égalité, le peuple choisi de Dieu, le peuple élu. Dans toute l'Europe, de Gibraltar aux monts Ourals, le sol français était le seul où le paysan fût devenu l'égal devant la loi du puissant seigneur, où il n'y eût même plus ni de seigneurs, ni d'ordres privilégiés, où la souveraineté du peuple fut devenue le principe des lois, où le servage fût aboli, les religions d'État contraintes à la tolérance, le sceptre royal brisé, le commerce, l'industrie, la terre affranchis.

Dans l'empire allemand, l'esclavage du paysan, l'oppression des dissidents religieux, la liberté commerciale enchaînée, la liberté de la presse proscrite, la personne humaine avilie, un monde de vieilleries archéologiques, des prêtres rois, des chevaliers princes souverains, des centaines de souverains pour un seul peuple, des lois criminelles atroces, la procédure secrète, l'inquisition à la place de la justice, la corruption des cours, l'indignité ou l'imbécillité des souverains, le bâton du caporal prussien et les verges du caporal autrichien, le paysan pendu pour un lièvre, les vides bavardages du congrès de Ratisbonne, la rapacité des Hohenzollern et la diplomatie ténébreuse des Hapsburg, les marchands d'hommes de la Hesse-Cassel, les jésuites de Vienne et les piétistes de Berlin. Si le choix se présentait au libéral allemand, pouvait-il hésiter ? En 1792, il y avait une terre de liberté et une terre d'esclavage. Aucune nuance possible comme aujourd'hui : la distinction extrêmement tranchée. Aussi, entre le retour à l'Empire allemand et l'annexion à la République française, quand le moyen terme de la République cisrhénane leur eut échappé, les clubistes mayençais n'hésitèrent pas. Ils votèrent la fameuse adresse à la Convention. Les professeurs prussiens d'aujourd'hui, à qui la passion politique fait perdre tout sens historique, peuvent s'imaginer qu'il est possible aux sujets de l'empereur Guillaume de diffamer ces Mayençais de 92 ; nous pouvons être plus justes pour des hommes qui dans la France ont moins aimé la France que la liberté.

II

Le plus distingué des clubistes mayençais était le célèbre naturaliste George Forster. Né en 1754, à Nassenhuben, misérable village près de Dantzig, le pasteur son père l'éleva sévèrement, rudement, mais donna le plus grand soin à son instruction. En 1772, il accomplit avec Cook le voyage autour du monde, en rapporta des notes, des travaux, de échantillons, et se fit, à dix-huit ou vingt ans, une réputation presque européenne. Harcelé par la pauvreté et aussi par ce besoin de déplacement ordinaire aux universitaires allemands, il mena une vie errante, vécut en nomade à travers l'Europe. Après son retour en Angleterre (1775) nous le trouvons successivement professeur au *Carolinum* de Cassel, puis à l'université de Wilna, enfin bibliothécaire à Cassel. Les études spéculatives ne suffisaient pas à son activité un peu inquiète. Nous le trouvons sur le point tantôt d'entrer dans l'administration des douanes de Berg, tantôt d'accepter la direction d'un cabinet ministériel à La Haye, tantôt d'aller professer en Espagne, tantôt de recommencer, pour le compte de la Russie, un voyage autour du monde. Il fut le collaborateur de presque toutes les revues célèbres de l'époque ; comme tant d'autres, il dépensa beaucoup de temps et d'argent à poursuivre le secret de la transmutation des métaux. Il se fit affilier à la maçonnerie et à d'autres sociétés secrètes. Marié à Thérèse, fille du professeur Heym de Gœttingen, il ne trouva chez lui ni l'amour, ni l'aisance, ni le repos. Il avait assisté au couronnement du dernier empereur d'Allemagne et visité la Belgique, Londres, Paris, au moment où l'Occident était agité des premiers frémissements de la Révolution. Plein d'espérance en l'avenir, il jugeait pourtant avec une modération philosophique les violents phénomènes qui se manifestaient à ses yeux : « La modération, disait-il en passant à Aix-la-Chapelle, est la vertu qui plus que toute autre et avant toute chose semble manquer à notre siècle... Le peuple est rarement plus réservé ou plus juste que le despote. Mais la perfection morale, ce n'est pas le despotisme qui pourrait la lui donner ; et de quel droit prétend-on exiger de la modération quand on le flagelle jusqu'au moment où il entre en fureur et menace de mettre en pièces ses bourreaux ? » Il vit Liége pendant l'occupation autrichienne, et fut étonné de l'ardeur que mettaient les citoyens à s'occuper des affaires publiques. Il convenait avec son compagnon de voyage, Alexandre de Humboldt, qu'un charbonnier ou un fourbisseur d'épées ne peut juger à fond des choses politiques ; mais « vraiment, ajoutait-il, si personne ne devait se mêler de parler ou plutôt d'exercer les forces de son intelligence sur les choses dont il ne peut saisir les causes premières, eh bien ! la grande masse des automates princiers, de la noblesse ignorante et dégénérée, des jurisconsultes sots, des théologiens qui ne savent la théologie que comme une leçon apprise, seraient les premiers à qui on devrait imposer le silence. Et pourtant ils parlent ! Bien plus, ils gouvernent ! » Dans la dédicace d'un de ses livres à l'archevêque de Mayence, il reconnaissait les bienfaits qu'il avait reçus de lui personnellement. Mais cela ne pouvait l'empêcher de pénétrer les vices des vieux gouvernements, de blâmer le fol aveuglement des princes allemands qui, en provoquant la Révolution, venaient d'avancer de cinquante années son expansion en Europe, de s'indigner du lâche abandon où le gouvernement électoral avait laissé Mayence après l'avoir compromise par ses imprudences. Le premier soldat français qu'il rencontra dans Mayence, il lui cria : « Vive la République ! » Mais ce ne fut que peu à peu qu'il s'engagea dans le mouvement révolutionnaire, qu'il devint clubiste, puis député à la Convention mayençaise, vice-président du gouvernement provisoire, délégué à la Convention de Paris.

D'un caractère plus violent, plus impétueux, Hoffmann, professeur de droit naturel, fut le chef de la fraction exaltée du parti, l'auteur des motions les plus radicales au sein du club et des poursuites les plus âpres dirigées contre les « aristocrates » et les conspirateurs. Puis venaient les deux secrétaires de Custine, Bœhmer et Stamm, Dorsch et le doux et humain Blau, tous deux professeurs de théologie, Westoffen, professeur de mathématiques, les médecins Metternich et Wetekind, le *père des pauvres*, Ruffs, Blessmann, l'ancien moine Pape, le relieur Zech, etc. On voit que les chefs du parti républicain à Mayence appartenaient presque tous à

l'aristocratie de l'intelligence allemande. Ils pensaient travailler à l'affranchissement non pas seulement de Mayence, mais de la Germanie tout entière. Pour se rendre compte de la portée de leurs plans, il suffit de considérer qu'ils se trouvaient réunis, dans la grande ville épiscopale, de presque tous les points de l'Allemagne. Ainsi Forster venait du pays de Dantzig, Hoffmann de Würtzburg, Wetekind, Bœhmer et Blessmann de Gœttingen, Pape de Münster, Rulffs de Brème, Metternich du pays de Trèves. Stamm était Strasbourgeois et servait de lien entre le club mayençais et les clubs de la France entière.

Jean de Müller vint à Mayence sur ces entrefaites. Nous avons vu que ce citoyen de la République suisse considérait la Révolution française comme un bienfait providentiel. Très-populaire sous l'Électeur, il reçut en peu de jours près de quatre cents visites. Grands et petits, bourgeois et fonctionnaires venaient, ceux-ci le supplier d'accepter une place dans la nouvelle administration, ceux-là lui demander conseil. Il engagea les uns à quitter la ville dans l'intérêt de leur sûreté, les autres à entrer dans le club pour y accroître le nombre des gens raisonnables. Mais Jean de Müller n'était point un homme d'action; dans la situation où se trouvait Mayence, il trouva prudent de mettre ses papiers, ses livres et ses meubles en lieu sûr. Vainement Custine, qui appréciait le talent du grand historien, mais qui connaissait mal son caractère, fit une démarche personnelle auprès de lui : « Ma conquête me fera bien plus de plaisir, lui dit-il, si je puis y joindre celle d'un homme comme vous : je sais que le public a confiance en vous : vous connaissez le pays; je m'en vais abolir la régence et casser tous les décastères; rien ne me serait plus agréable que si vous vouliez vous mettre à la tête de la nouvelle administration. » Müller ne se laissa pas séduire aussi facilement par les caresses de Custine que plus tard par celles de Napoléon. La République de Mayence fut privée des services du futur ministre du royaume westphalien.

Le 22 octobre, l'ancienne *Privilegiste Mainzer Zeitung*, devenue entre les mains du professeur Bœhmer la *Mainzer Zeitung*, annonça pour le soir l'ouverture de la « Société des amis allemands de la liberté et de l'égalité ». Son but était de préparer, dans des séances publiques, l'avénement de la liberté et de l'égalité pour les Mayençais « et aussi, Dieu le veuille ! pour le reste de la grande nation allemande ». L'entrée en était libre pour tout Allemand qui avait à cœur « le bonheur de sa patrie et de l'humanité gémissante dans les chaînes de l'esclavage ». Toutefois on devait prêter le serment d'homme libre et faire inscrire son nom sur les registres de la société. Plus tard, comme ces séances n'étaient plus assez fréquentées, l'entrée en fut rendue complétement libre : les femmes mêmes eurent accès dans les galeries. La mise en scène était la même qu'au club des Jacobins à Paris : on y trouvait le président avec sa sonnette, une table pour les secrétaires, une tribune pour les orateurs. Le 24, le général français se rendit en personne dans l'assemblée. Plus de mille personnes y assistaient. Il fut accueilli aux cris de *Vive la Nation!* et prononça en français le discours suivant, que Bœhmer traduisit immédiatement aux auditeurs :

» Messieurs, il m'est doux, comme général des armées françaises, de trouver ici réunis les amis de la constitution, les amis du peuple et de l'humanité. Tous les peuples ne forment qu'une famille réunie par les principes éternels de la raison et de la vertu. Sans doute le peuple français s'est vu exposé à la triste nécessité de faire la guerre, mais nous ne faisions cette guerre que pour n'en plus faire à l'avenir, pour punir les iniquités qu'on a exercées contre nous, pour faire connaître aux peuples, qui sont nés pour être libres, leurs droits et ceux de l'homme.

» Trompés par les émigrés, les princes allemands avaient cru que la conquête de la France ne serait qu'un jeu d'enfants; l'unanimité de vingt-cinq millions d'hommes n'a pas suffi à désabuser ces malheureux; les armées de la France ont maintenant assuré force de loi aux décisions de leur nation, et, tremblants devant nos armes victorieuses, les ennemis ont abandonné la terre de la liberté; ils ont reculé et jamais ils n'oseront nous attaquer dans cette forteresse. S'ils l'osaient, nous leur donnerions une nouvelle preuve de la supériorité des hommes libres sur les esclaves. Je vous promets solennellement, messieurs, de prêter tout le secours possible pour la réalisation de votre glorieux dessein de faire connaître dans vos réunions les trois principes de la liberté et de l'égalité à vos concitoyens.

» Honte éternelle à ceux qui préfèrent le cliquetis de leurs pas à la voix harmonieuse de la liberté! »

Les clubistes se recrutaient à peu près dans toutes les classes de la société. On y trouvait des ouvriers, grossiers, rudes, ignorants, comme toute cette population ; mais aussi des étudiants, des prêtres qui, comme certains ecclésiastiques français, s'étaient tout à coup passionnés pour cette nouvelle loi d'amour et apportaient dans leur foi républicaine l'ardeur ordinaire de leurs convictions. A la tribune, on développait à satiété sur tous les tons, sous toutes les formes, ces idées de liberté et d'égalité si nouvelles pour la plupart des auditeurs. On cherchait à en déduire les conséquences pour les différents actes de la vie sociale et politique. On avisait au moyen de les propager dans les campagnes. Souvent aussi on y lisait les lettres de félicitation des clubs parisiens ou alsaciens, ou encore les correspondances singulièrement optimistes des amis qu'on avait en Prusse ou en Autriche. Les unes assuraient que la moitié de la ville de Vienne était saisie d'admiration pour la France et préparait silencieusement une grande insurrection; les autres que « les prétendus sujets du roi de Prusse voulaient le détrôner. Un seul choc *et la Prusse est une République....* » On était touché surtout des lettres où les soldats mayençais, faits prisonniers à Spire, racontaient les bons traitements qu'ils avaient trouvés en France et les idées nouvelles qui s'étaient fait jour dans leur esprit.

Il était visible cependant que la population mayençaise ne faisait pas tout entière cause commune avec les Français. Les *Zünfte* ou tribus d'artisans ayant été réunies le 26 octobre, sur l'ordre de Custine, et consultées sur la future constitution mayençaise, déclarèrent qu'elles s'en remettaient à l'ordre des commerçants (*Handelstand*), qui, étant l'ordre le plus riche et le plus élevé de l'État, s'entendait mieux à ces sortes de choses. Les commerçants déclarèrent, à la majorité de 81 voix sur 97, qu'ils voulaient une constitution monarchique, le maintien de l'union avec l'Empire, des États élus par la bourgeoisie pour limiter le pouvoir du prince. Ce vœu, en soi, n'était pas déraisonnable. Ce que désiraient les bourgeois de Mayence, c'était précisément ce que les Mounier et les Lally-Tollendal avaient préconisé chez nous : une monarchie constitutionnelle. Leur erreur était de ne pas voir qu'un pareil plan dans de telles circonstances était chimérique. Mayence replacé, comme le demandaient les commerçants, sous l'autorité de l'Empire et la souveraineté de leur évêque,

aurait vu sa constitution suivre la destinée de tant d'autres en Allemagne. Encore une fois, il fallait être libre avec la France ou esclave dans l'Empire allemand. A cette époque le moyen terme était impossible et la sagesse de l'*Handelstand* devenait déraisonnable.

Pour apprécier ce vote des bourgeois, il faut se rappeler encore que les marchands de l'*Handelstand* et même les maîtres artisans des *Zünfte* formaient, eux aussi, une aristocratie dans Mayence, fondée sur les restrictions apportées à la liberté du travail. Ils voulaient bien détruire les deux ordres de l'État, noblesse et clergé, qui les avaient primés jusqu'alors: ils souhaitaient limiter les pouvoirs de l'archevêque électeur, mais ils voulaient garder leurs propres privilèges. La liberté et l'égalité démocratiques, telles que les entendaient les Français et les *Illumines*, n'étaient point leur fait. On peut ajouter qu'eussent-ils été plus libéraux, ils se seraient bien gardés d'exprimer leur opinion. Ils n'auraient pas eu l'imprudence de se prononcer pour la déchéance de l'Électeur, voyant les Français si peu nombreux, les armées allemandes si rapprochées, leur prince si près de revenir.

Cette résistance de la bourgeoisie à ses désirs secrets ne laissa pas d'inquiéter Custine. Il comprit que ce n'est pas en un instant qu'un pays habitué depuis des siècles au régime de l'arbitraire et du privilége peut passer à l'amour de la liberté démocratique. Il craignit que les partisans du régime déchu ne missent à profit quelque fâcheuse occasion pour exciter dans cette opinion troublée et flottante un mouvement en faveur de l'Électeur. Il ne pouvait d'ailleurs sacrifier ses devoirs militaires aux ménagements exigés par la propagande démocratique, et risquer la sûreté de ses soldats pour faire, peut-être malgré eux, le bonheur des Mayençais. Il fit alors tout ce qu'un sage général doit faire en pareil cas : ne sachant encore s'il devait regarder les Mayençais comme des ennemis ou comme des frères, comme des vaincus ou comme des républicains, il prit le parti de les désarmer. On donna reçu des armes livrées et l'on décréta une amende de 500 *gulden* contre les détenteurs d'armes cachées. Nous avons vu en pareille occasion des affiches allemandes, dans des villes françaises, édicter la peine de mort.

Les clubistes cherchaient cependant à frapper les yeux et les esprits de leurs compatriotes. Un jour Wetekind faisait décider que les adhérents à la Société paraîtraient dans les rues avec un médaillon suspendu à un drapeau tricolore et sur lequel seraient gravées les lettres F. G. (*Freiheit, Gleichheit*). Un autre jour, une longue procession se rendait sur la place du Tribunal, brisait les chaînes du fameux bloc de l'archevêque Adolphe, déclarait que c'était le *soleil de la vérité* qui allait le fondre aujourd'hui et le réduire en monnaie, plantait un arbre de liberté surmonté du bonnet phrygien. Les plantations d'arbres de liberté jouent un grand rôle dans les manifestations des clubistes : elles étaient l'occasion de discours et de prédications que le peuple écoutait avec un certain étonnement, mais qui ne tombaient pas vainement dans ses oreilles. Bœhmer parut un jour dans le club avec deux registres : l'un était relié en maroquin rouge, orné du bonnet phrygien et des couleurs françaises : c'était le *Livre de vie*. Il contenait une profession de foi républicaine. L'autre, relié en noir, entouré de chaînes, était le *Livre d'esclavage*. Les citoyens étaient invités à s'inscrire sur l'un ou l'autre de ces registres. On peut imaginer que les *réactionnaires* que renfermait Mayence ne s'empressèrent pas de venir s'inscrire dans un livre d'aspect aussi peu engageant. On ne pouvait espérer davantage que tous les libéraux auraient le courage de s'inscrire sur le premier. Malgré les craintes légitimes que pouvait inspirer l'avenir, il y eut un millier de citoyens qui osèrent venir signer la profession de foi. Rien ne prouve mieux le progrès que faisaient les idées françaises dans la population de Mayence. Le nombre de ceux qui ne se décidaient point à oser signer devait être infiniment plus grand.

Les clubistes s'employèrent avec un zèle touchant à prévenir les difficultés entre les autorités françaises et les paysans dont on avait besoin pour les travaux des remparts et les fortifications de Castel (faubourg et tête de pont sur la rive droite du Rhin). Les Français, au lieu de les réquisitionner purement et simplement comme n'auraient pas manqué de le faire les Prussiens et les Hessois, offraient aux travailleurs une bonne paye. La peur des Allemands, bien plus que la paresse ou l'aversion pour les Français, les empêchait de se présenter. Il ne venait que des vieux ou des enfants, sans outils, en nombre insuffisant. Les libéraux crurent devoir leur adresser une fraternelle remontrance :

« Croyez-vous donc que si les Autrichiens ou les Prussiens avaient pris Mayence, ils vous traiteraient aussi fraternellement ! Nullement ! Ils enverraient un détachement de soldats dans chaque village où les paysans ne viendraient pas volontairement, et, au lieu d'argent, ils vous donneraient des coups de bâton, des injures, et vous traiteraient comme des chiens. Voilà ce qu'ils ont fait à Coblentz : les paysans du Trévirois, on les a fait travailler aux remparts, mais sans pain et sans salaire. Les Français, au contraire, vous demandent votre travail pour un bon payement : ils ne vous font pas de mal, et il faut que nous apprenions que ce n'est pas de bon cœur que vous allez à l'ouvrage ! Pour quel motif ? Nous voulons croire que vous êtes des gens raisonnables et équitables, et que vous profiterez d'un bon conseil. N'aimez-vous pas mieux faire librement quelque chose que d'y être contraints par force et par mauvais traitement ?

» Si vous ne comprenez pas les Français à cause de leur langage, adressez-vous à quelqu'un qui parle également le français et l'allemand, et tous les malentendus seront dissipés: on peut tout avec de la bonne volonté. Voyez les fils de la liberté, prenez exemple sur les Français qui, si joyeusement et de si bon cœur, sont entrés en campagne contre les tyrans et supportent toutes les fatigues de la guerre sans perdre patience. »

Et, prêchant d'exemple, toute la société des Amis de la liberté alla un beau jour, professeurs et théologiens en tête, manier la pelle et la pioche aux avant-postes.

Les prédications démocratiques faites au club ou dans les rues par Hoffmann, Bœhmer, Wetekind, Forster, étaient soutenues par une presse assez bien organisée, quoique le papier commençât à manquer. Outre la *Mainzer Zeitung* de Bœhmer, l'ancien *Mainzer Intelligenzblatt* devint également une sorte de journal officiel du parti. Un autre, Metternich fit paraître l'*Ami du bon citoyen* (*Bürger Freund*), qui n'eut qu'un succès médiocre : Hartmann et Meuth « le *Republicain français*, journal hebdomadaire pour l'humanité tout entière et en particulier pour Mayence », feuille ardente et passionnée, qui ne compta que 13 numéros; Wetekind enfin publia le *Patriote*, qui compta une douzaine de numéros. Destiné à la classe lettrée, on y trouve des articles de polemique, des discours de Forster et des autres orateurs distingués, des pièces de vers en grand nombre : la *Marseillaise allemande*, le *Chant*

contre les rois, l'*Invocation à la nation française*, le *Chant de guerre pour les soldats de la liberté*, etc. Plus tard parurent la *Nouvelle Gazette de Mayence* ou l'*Ami du peuple*, rédigé par Forster et Hoffmann, et l'*Observateur cosmopolite*, dont le rédacteur est resté inconnu. Les clubistes zélés écrivaient aussi volontiers des brochures : quant au relieur Zech, sa bonne volonté ne suppléait qu'imparfaitement au talent d'écrire.

Pape écrivit même au roi de Prusse une lettre célèbre où il lui déclarait qu'il fallait abandonner tout espoir :

« Tous les trônes de la terre chancellent: avant un an ils seront tous à terre ; la grande et invincible République, qui compte trois millions de défenseurs de la liberté armés et exercés, a été choisie de la Providence pour la régénération de l'humanité. Elle ne cessera de vaincre que lorsqu'il n'y aura plus d'ennemis de l'humanité, plus de rois, plus de princes, etc...

« Ton ennemi et celui de tous les rois, le républicain PAPE. »

Le théâtre était un moyen de propagande qui n'était pas à dédaigner. On y représentait les *Aristocrates en Allemagne*, l'*Aristocratie dans l'embarras*, les *Despotes en campagne*, l'*Aristocrate convaincu de mensonge*, etc. On voit que Mayence était devenu sous le régime républicain le centre d'une activité politique assez remarquable.

Il ne faut pas croire que le parti aristocratique s'endormît de son côté. Les anciens fonctionnaires destitués, les nobles non émigrés, une patie du clergé, de la haute bourgeoisie, des lettrés, les domestiques et serviteurs des maisons aristocratiques; tous ceux qui avaient vécu du luxe de la cour, des prodigalités du prince, de priviléges et de sinécures, conspiraient sourdement contre l'ordre de choses nouveau. Une fois qu'ils cessèrent de trembler devant les Français, ils commencèrent à s'entendre avec les réfugiés d'Erfurth et d'Aschaffenburg, à correspondre avec le quartier général allemand, à répandre dans le peuple les fausses nouvelles, les bruits inquiétants, à pleurer sur les pauvres dont le bienfaiteur (l'archevêque) était en exil, sur le commerce dont la présence des étrangers comprimait l'essor. Les plus hardis se donnaient parfois rendez-vous au club des *Amis de la liberté* pour y faire tapage et siffler les orateurs. D'autres, la nuit, s'amusaient à couper les arbres de la liberté et à faire du bonnet phrygien l'usage le plus indélicat. Ou bien, on trouvait au *Freiheitsbaum* un chat mort revêtu des insignes des clubistes et coiffé du bonnet rouge. On se passait de bouche en bouche la plaisanterie attribuée à un Juif sur « le bonnet sans tête et l'arbre sans racine » et qui a servi d'épigraphe, en 1793, à tous les pamphlets contre la France. Mal à l'aise sur le terrain des principes, on fouillait le passé, la vie privée des chefs républicains. On rappelait ce que Forster devait à l'Électeur; on se moquait des rodomontades de Pape et du style de Zech ; on se racontait que Metternich ne pouvait vendre son journal, même en acceptant des paysans des œufs ou du fromage en payement ; on riait d'une liaison vraie ou fausse de Custine avec Marie Eva, femme du docteur Daniels, née Zitier ; on se révoltait contre un prétendu triumvirat en jupon de mesdames Dorsch, Bœhmer, Wetekind. Si les démocrates se complaisaient parfois aux hyperboles et aux métaphores, les « aristocrates » ne reculaient ni devant la calomnie, ni devant l'injure grossière.

Dans plus d'une maison noble ou même bourgeoise de Mayence, on devait porter à huis clos le toast que nous trouvons dans une brochure aristocratique de l'époque : « Vive l'empereur François, notre puissant allié, la plus belle perle de la couronne allemande ! Vive Frédéric-Guillaume, notre grand roi, l'ami du bourgeois et du paysan ! Vive le landgrave Guillaume de Hesse-Cassel, le rocher contre lequel se sont brisés les projets insensés de Custine ! Vive Frédéric-Charles-Joseph, le prudent Électeur, le vrai pasteur qui, à l'exemple de son divin maître, a fait du bien à ses plus cruels ennemis les colonels de clubs ! Vive Charles-Théodore, notre coadjuteur chéri ! Vive le chapitre du Dôme ! Vivent les Prussiens, les Hessois, les Croates, les uhlans, pour la destruction de tous les clubistes ! »

Le théâtre et le journal étaient aux mains de leurs adversaires : ils se rattrapaient sur le pamphlet. Bœhmer, Eckemeyer, Wetekind, Forster, sont tour à tour mis en scène dans les « *Jolies raretés pour aider à passer le temps au citoyen de Mayence, mis au pain sec et à la cruche vide, et aussi pour les étrangers qui s'intéressent à Mayence* ». Ne cherchez pas le nom de l'auteur, encore moins celui de l'imprimeur. Voici la seule indication que vous y trouverez : « Mayence, 1793, dans la deuxième année *de la Liberté* ; aux frais du citoyen Philippe-Adam Custine.... au profit de sa bonne amie Maria Evchen Daniels, née Zitier, citoyenne doctoresse à Mayence ».

III

La Convention nationale venait de donner un redoutable appui à la propagande révolutionnaire par son décret du 19 novembre 1792. Apprenant que le duc de Deux-Ponts s'était permis de punir quelques-uns de ses sujets de leur adhésion aux idées nouvelles, elle avait déclaré « qu'elle accorderait secours et fraternité à tous les peuples qui voudraient recouvrer leur liberté » ; les généraux français étaient tenus de « secourir les citoyens qui auraient été ou qui seraient vexés pour la cause de la liberté ». Le décret dut être affiché dans toutes les localités où pénétreraient les troupes de la République. Elle décréta en outre, le 15 décembre, que dans tous les pays où entreraient les généraux français, ils proclameraient sur-le-champ la souveraineté du peuple, l'abolition des dîmes et des droits féodaux, le séquestre sur les biens des nobles et des prêtres, la destitution des anciennes autorités et l'élection de nouvelles administrations « où entreraient nécessairement les sans-culottes ».

Ces deux décrets inaugurèrent une période nouvelle dans les pays cisrhénans et dans la ville de Mayence. Custine avait depuis longtemps à se plaindre des fonctionnaires électoraux qu'il avait maintenus, soit à la régence de Mayence, soit dans l'administration et la justice provinciales. Ils s'obstinaient à intituler leurs actes au nom de l'Électeur. Après plusieurs avertissements inutiles, Custine, sur les conseils de Bœhmer et de Dorsch, se décida à nommer, sous réserve de l'approbation par la Convention française, une administration générale pour les pays occupés. Elle avait Dorsch pour président, comptait parmi ses membres Forster et Blau ; elle se composait, y compris le président, de neuf citoyens de Mayence, de Worms ou de Spire. Boost de Hœchst était procureur-syndic et Blessmann, de Göttingen, secrétaire général. C'était à peu près l'organisation d'une administration provinciale française à cette époque. Custine se réserva le

droit de sanctionner ses actes. « Le pouvoir qui nous est confié, disait-il dans une proclamation, ne nous autorise pas à l'abolition des redevances et charges qui écrasent les peuples depuis tant de siècles. L'arbitraire les a établies : la justice peut seule maintenant les détruire. Nous saisissons du moins avec la joie la plus profonde l'occasion d'alléger ce fardeau écrasant en instituant une administration qui, fidèle à ses principes, prendra la sagesse et la modération pour guides de sa conduite future. Nous annonçons avec joie aux peuples de ces évêchés et de cet archevêché que l'heure est venue où le pauvre aura les mêmes droits que le riche à la protection des lois. »

En outre, Custine nomma dans les trois villes de Mayence, Worms et Spire, un maire et un procureur de la Commune. Toutes ces mesures furent prises le 19 novembre 1792, le jour même où la Convention publiait son fameux décret, tant la situation était faite pour inspirer au gouvernement français et à ses généraux les mêmes résolutions.

Le premier soin fut d'adresser aux maires des diverses communes des instructions relatives aux écrits qui « pourraient troubler l'ordre général et la sécurité, compromettre le bien public qui est la loi supérieure des États, égarer séditieusement le peuple au sujet de ses droits, qui lui sont ravis depuis si longtemps, comme au sujet de ses devoirs. » Mayence, par le seul fait du voisinage de l'ennemi, se trouvait en état de siège : Custine avait le droit de prendre toutes les mesures de précaution réclamées par la circonstance. Dorsch dut aussi publier un avis menaçant contre les fonctionnaires du régime déchu qui n'oubliaient rien pour exciter des troubles.

Le pays soumis alors à l'autorité de la nouvelle administration ne comprenait encore que l'archevêché, les évêchés et villes libres de Mayence, Worms et Spire. On y ajouta le comité de Falkenstein, qui appartenait à l'Empereur. Mais l'effet des décrets de la Convention ne tarda pas à opérer dans les États voisins ; ou plutôt le terrain était si bien préparé que, sur plusieurs points, l'initiative populaire les devança.

Dès le 4 novembre, les habitants de Bergzabern, qui étaient en lutte depuis 1789 avec le duc de Deux-Ponts, envoyèrent le serrurier Niesal en députation auprès du district de Wissembourg, pour consulter cette administration sur les démarches à faire afin d'obtenir la réunion à la France. Les Wissembourgeois ne pouvaient guère les appuyer directement ; Niesal trouva plus de secours à Landau. Alors les employés du duc furent chassés. Le 6 novembre, toute la population de Bergzabern, armée de sabres et de fusils, attendait l'arrivée des « frères » de Landau. Un piquet de bourgeois à cheval avait été envoyé au-devant d'eux pour leur servir d'escorte. Une vingtaine de jeunes filles en robes blanches, en jupes rouges, parées de rubans tricolores, offrirent des bouquets aux six députés de Landau qu'accompagnaient six officiers du régiment d'Anjou. Au son des hymnes républicains et précédé du drapeau tricolore, le cortége se rendit à l'hôtel de ville. On fit des discours, on cria *Vive la nation*, on abattit les armes du prince, on planta un arbre de liberté, on rédigea des proclamations aux villages voisins et une adresse à la Convention. En attendant la décision de la France, les bourgeois, organisés en milice civique, se gardaient soigneusement contre un retour offensif des troupes ducales. Les agents du duc les firent prévenir qu'en effet les soldats marchaient sur Bergzabern, que c'était uniquement pour mettre fin aux divisions de la bourgeoisie, que l'on oublierait le passé et qu'on donnerait une juste satisfaction à leurs griefs. Les bourgeois méprisèrent cette sommation. On voulut réduire du moins les insurgés du village d'Ide-heim : mais ceux-ci avaient appelé à leur secours des soldats et des paysans d'Alsace qui tombèrent sur les troupes de Deux-Ponts et les forcèrent à la retraite. Le général Wimpfen, qui commandait à Wissembourg, avait déjà déclaré aux autorités ducales que « l'on n'enverrait pas de troupes au secours des habitants de Bergzabern, par égard pour la neutralité ; mais qu'il ne pouvait empêcher que soldats et paysans ne se portassent d'eux-mêmes au secours ». Le mouvement se propageait dans le duché de Deux-Ponts : à Mulhofen, à Wegelnburg, à Annweiler, à Deux-Ponts, on plantait des arbres de liberté, on appelait les Français, on pétitionnait pour la réunion. Deux-Ponts fut occupé par des troupes régulières françaises ; quant à Bergzabern et aux trente-deux communes du voisinage, elles obtinrent la réunion à la France et furent incorporées au district de Landau.

Dans le Palatinat, le mouvement se prononçait avec la même énergie. Les protestants, honteusement opprimés par l'Électeur, ne furent pas les moins ardents. C'étaient leurs pasteurs qui bénissaient les arbres de liberté et qui prononçaient les discours. Partout les troupes féodales fuyaient devant les paysans armés de la fourche et de la faux contre les abus du droit de chasse. Le tocsin de la liberté nouvelle retentissait partout, à Klingenmünster, à Pleiswaler, Oberhoffen, Gleiszellen. La Hesse-Darmstadt cisrhénane appelait à son secours les gardes nationaux de Bitche ; les bailliages de Lemberg et d'Altdorf étaient partout en armes. Ce furent donc les Allemands eux-mêmes des pays voisins de notre frontière qui pétitionnèrent et combattirent pour leur réunion, soit au département du Bas-Rhin, soit au département de la Moselle. Sans doute les princes dépossédés pouvaient réclamer contre ces violations de la neutralité. Mais le mouvement d'opinion soulevé par la Convention était devenu irrésistible : on ne pouvait plus, à deux pas de nos forteresses, laisser pendre ou bâtonner ceux qui saluaient la Révolution. Bientôt les élections pour la Convention de Mayence propagèrent la fièvre dans tous les territoires de la rive gauche, dans les possessions des princes de Nassau, de Leiningen, de Winnweiler, etc.

IV

A Mayence, l'enthousiasme pour les idées nouvelles était moins général, bien que l'esprit de liberté fît chaque jour des progrès, surtout dans la partie intelligente de la nation. L'université était devenue républicaine. Le proracteur Bodmann donnait le sujet suivant pour une soutenance de thèse : « Est-ce sous la monarchie ou la république que les sciences et les arts libéraux peuvent espérer le plus de progrès ? » Candidats et professeurs se prononcèrent pour la forme républicaine. A l'approche des élections, l'administration avait ordonné aux prédicateurs de lire en chaire la constitution française. Arensberger, chapelain de Castel, en profita pour déclarer que « l'Église catholique n'était point en contradiction avec les principes de la Révolution ; les fédérés pouvaient donc, sans compromettre le salut de leur âme, accueillir ces libertés ; la religion même ordonnait d'améliorer les conditions de la vie temporelle ». Dans quantité de villages, sans

même attendre l'initiative des clubistes mayençais, les paysans plantaient des arbres de liberté et dansaient des rondes autour d'eux. Un moment, Mayence fut gardé *par cent Français* seulement. Le reste était à Castel, à Kœnigstein ou sur la route de Francfort. Le malheur de la situation était le danger qui menaçait les conquêtes de Custine. L'échec de Francfort vint réveiller toutes les craintes et toutes les défiances.

C'étaient les 17 et 18 décembre 1792 que le suffrage universel devait se prononcer sur l'acceptation de la constitution française ou le maintien de l'ancien ordre de choses. Un certain nombre de clubistes s'étaient répandus dans les communes appartenant naguère aux prélats de Mayence, Worms et Spire. Depuis longtemps il s'était formé dans les villes et villages importants des associations plus ou moins nombreuses d'*Amis de la liberté*, qui correspondaient avec celle de Mayence. Là aussi les fameux *Livre de vie* et *Livre d'esclavage*, avec leurs rubans tricolores ou leurs chaînes infamantes, avaient été soumis à la signature des citoyens. Il ne s'agissait que d'aller réchauffer le zèle des électeurs et d'envoyer l'éloquence des orateurs célèbres de Mayence au secours des prédicateurs plus obscurs de la *bonne cause*. Le résultat général, si nous en croyons la correspondance de Forster, fut assez bon.

« De Spire jusqu'à Bingen, écrit-il, tous les suffrages se sont prononcés unanimement pour l'acceptation de la République française et pour la réunion à la France. A Mayence même, il y a plus de tiédeur, comme on pouvait s'y attendre d'habitants qui vivaient du luxe de la cour. Cependant cela n'y paraît pas, et les voix dissidentes dans la ville sont comme une goutte d'eau dans la majorité écrasante du pays tout entier ; et, d'après les idées de liberté et d'égalité, une voix ne vaut pas plus qu'une autre voix, celle du citadin pas plus que celle du paysan.... Les paysans se déclarent courageusement, excepté ceux à qui les prêtres et les fonctionnaires déchus mettent la puce à l'oreille..... Ce vote, dit-il ailleurs, rétablira, espérons-le, la paix de l'Europe ; je ne crois pas qu'au delà du Rhin on ailleurs on puisse songer, au prix d'efforts énormes et avec complète incertitude du succès, à reconquérir des populations qui se séparent librement ».

On connaît peu les détails de l'agitation électorale d'où sortit ce plébiscite qui donnait à la France les bords du Rhin de Spire à Bingen. Les apôtres de l'égalité rencontrèrent par endroits de vives résistances. Metternich, avant d'avoir pu prononcer son discours, aurait été chassé par les paysans de Finthen et Gonsenheim. Dans les actes du club, on représente Gaubockelheim comme rebelle aux principes nouveaux. On y fait, au contraire, un grand éloge du zèle avec lequel, dans d'autres communes, les paysans se sont portés au scrutin.

V

Mais le décret de la Convention (15 décembre) qui suivit de près cette manifestation électorale ordonnait de nouvelles élections pour la nomination : 1° de députés chargés de prononcer sur le sort des pays occupés ; 2° d'administrations municipales pour toutes les communes. Ce décret et celui du 22 se ressentaient de l'âpreté avec laquelle la Convention soutenait contre l'Europe coalisée une guerre à la fois sociale et nationale. Tous les employés civils ou militaires des anciens gouvernements, tous les membres des communautés et corporations privilégiées étaient, pour cette fois, privés du droit de voter. Personne ne pourrait prendre part au vote ou être élu à une charge sans avoir prêté *le serment de liberté et d'égalité*, et sans avoir renoncé *par écrit* à tous les priviléges condamnés par le décret. Les insermentés seraient expulsés. Des commissaires tirés de la Convention devaient aller assister les administrations provisoires. Elle déclarait qu'elle traiterait en ennemis les peuples qui ne voudraient pas de la liberté.

Le 1er janvier arrivèrent à Mayence les commissaires de la Convention : Rewbell et Haussmann, de Colmar, et Merlin, de Thionville. Ils furent reçus par le général Custine et son état-major, l'administration, la municipalité, les députations des divers corps, les délégués du club, et passèrent entre une double haie de soldats français. Ils parurent au club quelques jours après, et Rewbell promit solennellement que « non-seulement les contributions seraient restituées jusqu'au dernier sou, mais que tout dommage éprouvé en cette guerre par un citoyen lui vaudrait indemnité ». Il jura sa parole d'honneur que « les Français défendraient cette ville et périraient tous jusqu'au dernier plutôt que de l'abandonner lâchement ». La présence des commissaires produisit un heureux effet en apaisant les dissentiments qui s'étaient élevés entre Forster et Dorsch d'un côté, Hoffmann et les exaltés de l'autre : Custine, mis en cause par ces derniers, se serait emporté jusqu'à menacer en plein club de faire pendre Hoffmann. La réconciliation des deux fractions républicaines fut scellée par une grande solennité publique : la plantation d'un arbre de liberté gigantesque. Une invitation fut adressée par le club à tous les citoyens, citoyennes et habitantes de Mayence. On promit un petit pain blanc à tout écolier qui se joindrait au cortège. Une députation du club ayant à sa tête le président Forster alla prendre Custine et les commissaires. Forster leur adressa un discours en langue française. Merlin de Thionville y répondit par le serment de défendre jusqu'au bout ses nouveaux compatriotes, les Mayençais ; Custine, en adjurant ses soldats de traiter désormais les Mayençais comme des frères.

Le cortège s'ébranla ensuite au son des cloches, aux détonations de *cinq cents canons*, si nous en croyons les journaux républicains, aux cris de *Vive la nation !* « La tête du cortège, raconte Klein, était formée par douze tambours précédés de leur chef ; puis, entre deux clubistes, venait l'étudiant Staudinger, portant sur la poitrine l'écusson qu'on devait attacher à l'arbre et qui portait cette inscription : « Passant ! cette » terre est libre ! mort à quiconque oserait l'attaquer ! » Puis venait la musique ; puis les commissaires et Custine, accompagnés de porteurs de piques et de pelotons de cavaliers sur les côtés. Puis cinq esclaves chargés de chaînes de fer-blanc portant les insignes du despotisme, c'est-à-dire une couronne, un sceptre, le globe impérial, le chapeau électoral, une lettre de noblesse. Ils étaient entourés de *satellites*. Puis l'arbre de liberté, de soixante-dix pieds de hauteur, porté par des mariniers, entouré des membres de la Société, qui en tenaient les rubans ; parmi eux Deyer avec la pique du club. Suivaient l'administration, la municipalité, les officiers. La cavalerie et des gardes nationaux, l'épée nue, fermaient le cortège. » On brûla solennellement, sur un autel emprunté à une église voisine, les *insignes du despotisme*. Hoffmann fit le panégyrique de la liberté, « ce bienfait de Dieu ». On chanta le *Te Deum*

des nouveaux Français, vers et musique composés pour la circonstance. A cinq heures, Merlin de Thionville adjura les femmes mayençaises d'inspirer à leurs époux et à leurs enfants l'amour de la liberté. Alors beaucoup d'entre elles prirent les rubans tricolores qu'elles portaient dans leurs cheveux pour en parer le grand arbre, qui en fut bientôt couvert du haut en bas. On supplia aussi les jeunes filles *françaises* de n'avoir d'autres fiancés que ceux qui étaient à la frontière, et de se montrer dignes de « ce beau nom de sœurs des *Français* ».

Les élections pour la Constituante rhénane approchaient. Malgré la bonne volonté d'une grande partie des habitants, jamais les circonstances n'avaient été plus défavorables. L'échec de Francfort avait porté atteinte au prestige d'invincibilité de Custine. Kœnigstein, dont les cinq cents défenseurs avaient résisté trois mois, venait de se rendre. L'armée prussienne se rapprochait de Mayence. Le 10 février 1793, Custine fut obligé de raser les maisons qui gênaient la défense. Toutes les assurances dont il essaya de pallier cette mesure rigoureuse ne lui ôtaient pas son caractère inquiétant. Les réactionnaires relevaient la tête, correspondaient sans se cacher avec l'Électeur déchu et le quartier général ennemi. Ils redoublaient d'attaques contre les clubistes et même les soldats français. Pour réfréner leur audace, Custine avait fait dresser plusieurs gibets dans Mayence. On connaissait trop son humanité pour s'effrayer de ses menaces. Déjà sur un ordre venu d'Aschaffenburg, ce qui restait d'anciens fonctionnaires dans l'administration avait donné sa démission et demandé des passeports, sans vouloir même attendre que la nouvelle administration fût installée. La nouvelle de l'exécution de Louis XVI avait effrayé beaucoup de gens et mis la division même dans la garnison française. Vers cette époque le bruit se répandit en ville que la liste des *Amis de la Liberté* était entre les mains du roi de Prusse : le simple clubiste, n'eût-il jamais fait ni discours, ni motion, devait recevoir cinquante coups de bâton. Les plus coupables seraient punis plus sévèrement. On citait le nom d'un sociétaire qui, tombé entre les mains des Allemands, avait déjà reçu les cinquante coups. Le 19 décembre avait paru un *mandatum avocatorium* de l'empereur d'Allemagne qui menaçait des peines les plus sévères quiconque entrerait au service des Français, ou prêterait les serments exigés par eux.

Dans de telles circonstances les élections n'étaient plus libres. Les commentaires que les fonctionnaires déchus ajoutaient à ces avertissements officiels et aux fâcheuses nouvelles frappaient de terreur les habitants. En votant pour les Français, on s'exposait, avant un mois, à perdre la vie ou la liberté, ou à passer par les verges. Beaucoup de clubistes, à Mayence même, demandèrent à être rayés de la liste. Que devaient penser les habitants de la campagne que ne défendaient pas les remparts de Mayence? Dans chaque partisan du prince déchu, le malheureux électeur voyait son futur dénonciateur. Pour vaincre cette pression électorale, il eût fallu combattre la terreur prussienne par une terreur plus grande. On ne pouvait attendre de l'humanité française l'emploi de pareils moyens. Mieux eût valu ne pas faire d'élections que de s'exposer à les faire dans d'aussi désastreuses conditions. Vainement les commissaires de la Convention essayaient de rassurer les esprits : « Si des hommes d'origine germanique, dans lesquels coule ce vieux sang germain qui a soif de liberté, las du despotisme allemand, préfèrent servir un peuple libre, quelle puissance humaine a le droit de les en empêcher? On *flétrirait* leurs noms? Comme si ce n'était pas pour l'homme libre le comble de l'honneur que d'être haï et persécuté par les despotes! On les menace de mort? Pour tout citoyen à la vie duquel on attenterait, on fusillera deux officiers autrichiens, hessois ou prussiens, etc. » Malheureusement cela ne rassurait personne.

Ce qui acheva de désoler les habitants de Mayence, c'est le *serment d'égalité et de liberté* exigé par les décrets de la Convention. Sans parler de ceux qui n'aimaient ni la France, ni les Français, sans parler des réactionnaires endurcis, il y avait les timides, qui craignaient d'avoir un jour à répondre de ce serment, et les dévots qui s'imaginaient, en renonçant à l'Électeur, abjurer, en quelque sorte, leur devoir d'obéissance envers leur pasteur spirituel. Des malveillants répandirent le bruit que, si les commissaires exigeaient le serment d'égalité et de liberté, c'était pour avoir le droit d'envoyer aux remparts les assermentés. Or le Mayençais n'était point belliqueux. Les commissaires durent à plusieurs reprises protester contre « cette noire calomnie ». Puis ce furent les *Zünfte* et l'*Handelstand* qui vinrent représenter aux commissaires que si on les obligeait à prêter ce serment, il ne serait plus possible aux négociants de Mayence d'aller aux foires de Francfort : l'empereur d'Allemagne avait donné des ordres. Les commissaires, assaillis de réclamations, finirent par en référer à Paris et consentirent à retarder d'une huitaine de jours les élections à Mayence. On continua à exiger le serment pour voter ; mais ceux qui ne le prêteraient pas *pourraient* ne pas être expulsés ; il eût fallu dépeupler Mayence. Le 24 février, le vote eut lieu dans six églises, pour les six sections de Mayence. Dans chacune de ces églises le vote fut précédé d'un service en présence des commissaires de la Convention et du *Veni Creator*. Si nous en croyons Klein, on comptait alors à Mayence environ 10 000 électeurs : il ne s'en présenta pas plus de 300 dans les six églises. C'est ainsi que furent élus le nouveau maire, le procureur, son substitut, les douze députés mayençais : Ratzen, Forster, Eckel et les professeurs Westhofen, Hoffmann, Metternich.

Dans le reste du pays les résultats furent beaucoup plus satisfaisants. Dans la petite ville de Worms, 250 bourgeois prêtèrent le serment ; à Spire, qui ne comptait que 5000 habitants et seulement 550 bourgeois, il y eut 479 votants, et naturellement ce furent des républicains qu'on envoya à la Convention rhénane. Remling prétend que, dans un certain nombre de communes, le zèle des clubistes alla trop loin, qu'ils expulsèrent les réactionnaires qui s'obstinaient à déconseiller le vote aux habitants et qui les terrifiaient par de fausses nouvelles ; qu'ailleurs ils s'arrangèrent à faire venir le jour du vote des détachements de cavalerie ou de volontaires français. Ces violences sont assurément regrettables ; elles paraîtront peu étonnantes à un moment où les armées allemandes exerçaient une pression autrement redoutable. Dans un très-grand nombre de communes, nos adversaires sont forcés de l'avouer, la majorité des habitants prêta le serment et vota pour des républicains.

Dans des temps plus calmes, si l'on n'eût pas voté sous le canon prussien, ces élections eussent été plus correctes. Quels que soient les abus de pouvoir qu'aient pu alors commettre les clubistes, nous défions aujourd'hui l'empereur d'Allemagne d'oser faire dans l'Alsace et la Lorraine l'épreuve que les Français de 92 ont faite dans l'Allemagne cisrhénane.

Nous le défions surtout d'oser faire celle que nous avons faite en 1860 à Nice et dans la Savoie. L'histoire s'en souviendra : la première fois que les Allemands ont été appelés à voter sur leurs destinées, c'est en 1792, c'est par les Français.

VI

L'ouverture de la Convention rhénane avait été fixée au 10 mars ; elle n'eut lieu que le 17, dans la grande salle de l'ordre Teutonique. Après une messe solennelle dans l'église voisine, on commença, sous la présidence du doyen d'âge, à vérifier les pouvoirs et à nommer le bureau. Hoffmann fut élu président, Forster vice-président, Fuchs, Schlemmer, Franck et Gerhardi, secrétaires. Un grand nombre de députés manquaient à l'appel : le premier jour il n'y en eut que 69 présents ; 95 n'étaient pas encore arrivés. Plusieurs ne vinrent jamais : l'arrivée des colonnes prussiennes ou autrichiennes les surprit chez eux. Nouvelle et fâcheuse conséquence de la faute qu'on avait faite de procéder en de pareilles circonstances à des élections. Moitié environ des députés étaient des campagnards ; les autres appartenaient à l'industrie et surtout aux professions libérales. Ils avaient droit à 12 francs d'indemnité quotidienne. Le premier jour on nomma encore une députation de six membres pour aller remercier les commissaires de la Convention d'avoir rendu par les armes françaises au peuple rhénan sa souveraineté.

Le 18 mars, sur la proposition et après les discours de Dorsch, Wetekind, Metternich et Forster, la Convention rhénane rendit un décret en vertu duquel : 1° tout le territoire rhénan, de Landau à Bingen, devait former un État libre, indépendant, indivisible, régi par des lois fondées sur l'égalité et la liberté ; 2° le peuple souverain se déclarait dégagé de tout lien avec l'empire allemand ; 3° étaient déchus de tout droit de souveraineté les trois prélats de Mayence, Spire et Worms, les princes, margraves ou comtes de Nassau, de Bade, de Salm, le rheingraf de Rein et Grumbach, les comtes des quatre branches de Leiningen, ceux de Lœwenhaupt et Manderscheid, de Wartenberg, les magistrats des villes libres de Spire et Worms, la chevalerie d'Empire, et généralement tous les états ou corporations ayant une part de souveraineté; 4° peine de mort était prononcée contre les princes déchus qui tenteraient de recouvrer le pouvoir.

Trente coups de canon annoncèrent à Mayence le décret de sa Convention ; les députés reçurent dans leur salle les félicitations des généraux et des commissaires français ; le décret dut être imprimé à 30 000 exemplaires et affiché dans toutes les communes. « Si nos ennemis, s'écria Buhmer, qui sont de l'autre côté du Rhin, étaient témoins de ce qui se passe ici, les despotes trembleraient et les armes tomberaient des mains de leurs esclaves. »

Les jours suivants on discuta sur la constitution à donner au nouvel État : formerait-il une république absolument indépendante ? ou se placerait-il sous la protection de la France ou enfin demanderait-il son incorporation à la République française ? On reconnut bientôt qu'en présence des armées allemandes, de l'acharnement de la coalition à reprendre le Rhin, la république de Mayence ne subsisterait que par la France. Une alliance ne créerait pas à celle-ci des devoirs assez impérieux. D'ailleurs, il n'y a pas d'alliance quand l'un des États a seul et toujours besoin de l'autre. Sur 100 députés présents, pas un ne réclama l'union avec le Saint-Empire ; une seule voix s'éleva pour demander qu'on ne précipitât pas la décision. Mais le temps pressait. Après de nombreux discours, parmi lesquels ceux de Dorsch, Wetekind, Metternich, Forster, Hoffmann, « la réunion de l'*Allemagne libre* à la République française » fut votée le 21 mars 1793 à l'unanimité des 100 membres présents et par acclamation. Une députation fut envoyée aux commissaires de la Convention, qui donnèrent l'assurance qu'on pouvait compter sur les sympathies de la République. Le décret était ainsi conçu :

« La Convention nationale rhénane-allemande, prenant en considération que l'indépendance, décrétée le 18 mars, de la nouvelle république allemande située sur le Rhin entre Landau et Bingen, ne peut se soutenir que par la protection de la France et l'appui de ses armes victorieuses ; que tous les liens d'amitié, de reconnaissance, d'intérêts, convient les deux nations à une fraternelle et indissoluble union, décrète à l'unanimité :

» Le libre peuple rhénan-allemand veut son incorporation à la République française ; à cet effet, une députation tirée du sein de la Convention nationale rhénane-allemande ira porter ce vœu à la Convention nationale française. »

Le lendemain furent élus, comme délégués à Paris, Forster, le marchand Potocki et Adam Lux, jurisconsulte et propriétaire, tête ardente et chevaleresque. L'Adresse, rédigée par Forster, fut signée par les députés présents. Citons quelques passages de cet important document qui nous donna alors sur les pays de la rive gauche des droits que n'aura jamais l'empereur d'Allemagne sur les provinces arrachées à la France :

..... « Citoyens, législateurs de la France et bientôt de l'Europe entière ! Les Allemands de la rive gauche du Rhin n'oublieront jamais que les Français ont brisé leurs chaînes, qu'ils ont pu procéder à leurs élections à l'ombre du drapeau tricolore. La tempête sévissait autour de nous ; les tyrans et leurs bandes grinçaient des dents, tandis qu'une paix profonde régnait sur nos fertiles campagnes et couvrait nos villages de ses ailes protectrices. L'invincible rempart des guerriers de la liberté nous protégeait de toutes parts. La France a dit : Soyez libres ! et nous sommes libres.

» Citoyens, vous qui, chaque jour, rendez hommage aux vertus de la nature humaine, puisse le fruit de vos bienfaits, puisse la reconnaissance d'un peuple bon et sensible paraître à vos cœurs une offrande qui soit digne du grand autel de la liberté !

» Par l'union avec nous vous acquérez un pays où la nature d'une main bienfaisante a répandu ses dons ; une fertile région, au climat tempéré, aux coteaux couverts de vignes dont les produits engraissaient autrefois nos prêtres avides de dîmes, une ville enfin dont l'incomparable situation est encore embellie par la majesté du fleuve qui baigne ses remparts.

» Par l'union avec nous vous acquérez ce qui de droit vous appartient. La nature elle-même a voulu que le Rhin fût la frontière de la France ; il l'était, en effet, dans les premiers siècles du royaume de France ; même les ministres de vos tyrans en connaissaient le prix ; lorsqu'ils voulurent briser une honteuse alliance avec l'Autriche, ils négocièrent cette acquisition avec Frédéric de Brandebourg. Et maintenant cette réunion tant souhaitée, que les intrigues des rois n'ont pu réaliser, elle n'aura coûté qu'un faible effort aux armées victorieuses de la liberté !

» Par l'union avec nous, vous gagnez votre Mayence, la résidence de ce prêtre orgueilleux dont l'insolence sans bornes lui vaudra dans l'histoire le nom de brigand et d'incendiaire ; Mayence, au confluent du Rhin et du Mein, où le

négoce de l'Allemagne se concentrera dans la main du commerce français; Mayence, la clef de l'empire allemand, l'unique porte par laquelle les armées et les canons de l'ennemi pouvaient pénétrer dans vos provinces; Mayence enfin, que les maîtres de l'art regardent comme un chef-d'œuvre de fortifications, et où les impuissants efforts des despotes conjurés contre vous tourneront à leur confusion chaque fois qu'ils oseront entreprendre le projet insensé de vous assaillir..... »

Après ce mémorable décret, la Convention française s'occupa des mesures à prendre, soit contre les citoyens qui refusaient le serment d'égalité, soit contre les émigrés. Les premiers étaient punis par l'expulsion et le séquestre sur leurs biens; les seconds par la confiscation, et s'ils prenaient les armes contre la République, par la peine de mort (27 et 28 mars). La République mayençaise se laissait aller à la même faute que la République française : au lieu de se réjouir de l'émigration des citoyens hostiles au nouvel ordre de choses, elle cherchait à l'entraver. D'autre part, quelle garantie pouvait lui offrir le serment d'égalité et de liberté imposé à des ennemis déclarés de la liberté et de l'égalité ? On s'était occupé aussi de punir les députés élus qui n'étaient pas venus occuper leurs siéges; on fut bientôt obligé de constater, le 30 mars, que plusieurs des assistants avaient fui de Mayence : le danger, en effet, devenait terrible. Le lendemain la Convention mayençaise décida de s'ajourner. Désormais le temps des discussions était passé : la parole était au canon.

ALFRED RAMBAUD.

BULLETIN DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Société de géographie

I

NOUVELLE GÉOGRAPHIE DE L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE

M. *Emmanuel Liais*, notre savant compatriote, directeur de l'Observatoire de Rio-Janeiro, présente à la Société de géographie une nouvelle carte de la partie la plus importante de l'Amérique méridionale, le Brésil oriental. C'est une section de l'empire du Brésil qui a pour limite terrestre, à l'occident, le méridien qui passe par l'embouchure de l'Amazone, au nord l'équateur, au sud le 30e degré lat. S.

Cette carte a été dressée par un procédé orthographique dit des *latitudes croissantes*, excellent pour les régions intertropicales, parce qu'il permet, grâce au peu de variations du rapport des longueurs des latitudes et des longitudes d'employer la projection la plus simple, et d'ordonner les eaux et les accidents orographiques d'après les méridiens. C'est le fruit de treize années d'études, nous dit M. Liais, et l'on s'étonne involontairement qu'un intervalle aussi long se soit écoulé depuis qu'il a quitté Paris.

La carte du Brésil oriental est la préface d'un ouvrage qui va paraître sous le titre de *Climats, géologie, faune et géographie botanique du Brésil*. Cet empire du Brésil est si vaste, ses productions sont si variées que l'ouvrage devra se borner à des données plus générales que spéciales, et la description elle-même de la carte n'y pourra trouver place. C'est donc une série de documents originaux que M. Emm. Liais nous offre ou plutôt offre à la Société de géographie.

Il n'est guère de plus vaste empire que celui du Brésil et ses conditions géographiques en font un des pays les plus favorisés du monde, tant au point de vue de la fertilité du sol que de l'économie de ses irrigations naturelles; il ne compte pas moins de 38 degrés de latitude, c'est-à-dire 3 degrés de plus que l'Europe continentale; il s'étend également sur 39 degrés de longitude et dépasse par conséquent la superficie de l'Europe y compris la Russie. L'étendue de son territoire est en outre bien autrement compacte.

Le Brésil à l'est n'est que l'immense versant du grand plateau dont les bassins du Tocantins et du Rio-Parana sont, en quelque sorte, les fossés naturels. Dans ce versant oriental, une grande arête sépare les eaux des affluents de l'Amazone, au nombre desquels figure le Tocantins, de celle des affluents de la Plata, au nombre desquels figure la Parana. Cette arête est perpendiculaire à la chaîne des Andes et porte en son sommet le plus élevé par 17° 30 lat. S. le nom de chaîne des Pyrénées. Elle détache deux contreforts principaux ou plutôt deux lignes de faîte, l'une au N. E., l'autre au S. E. Ces deux lignes qui se coupent à angle obtus constituent trois principaux versants dans le Brésil oriental : Celui du Tocantins et du Parnahiba au nord, celui du San-Francisco brésilien au N. E. et celui de la Plata au sud.

En général la déclivité est plus régulièrement accusée dans les directions nord et sud que dans la direction est. Ici elle est décomposée en terrasses successives, la première peu distante du littoral, la seconde formée par le bassin du San-Francisco, la troisième par les bassins de l'Amazone et de la Plata.

Jusqu'ici, rien de bien neuf dans ces données; mais les géographes les ont admises à un point de vue systématique qui les a conduit à de nombreuses et graves erreurs. Pour peu que nous possédions de notions orographiques, nous savons que les lignes de faîte ne s'accusent pas par des arêtes continues et qu'à certains points elles sont tellement déprimées qu'il faut recourir à l'hydrographie pour les déterminer; il en est de même dans le Brésil. « En résumé, dit M. Liais, le point important sur lequel je viens appeler l'attention est l'absence de ces lignes continues de montagnes que l'on voit figurer sur les cartes géographiques entre tous les bassins. Ceux-ci sont, au contraire, séparés d'une manière générale par de simples différences de niveau et de pentes inverses parfois insensibles. Les arêtes de séparation se trouvent quelquefois très-indépendantes des directions générales des chaînes. »

Il y a aussi une autre correction très importante à introduire dans les cartes de l'Amérique méridionale relativement aux cours du San-Francisco.

« Ce grand cours d'eau, plus long que l'Orénoque, est figuré sur toutes les cartes d'une manière très-inexacte : la plus grande partie de son cours doit être reportée d'*un degré* dans l'intérieur et sa forme est notablement différente de celle qu'on lui a donnée jusque aujourd'hui. »

Il résulte d'une dernière observation de M. Liais qu'il est impossible d'accepter pour les méridiens du Brésil les longitudes absolues. Il sera très-difficile d'établir exactement la longitude de Rio par rapport aux méridiens de Paris et de Greenwich tant qu'il n'y aura pas de communications électriques directes entre le Brésil et l'Europe. M. Liais a donc dû prendre le méridien de Rio-Janeiro pour méridien initial et le considérer comme longitude zéro de sa carte. M. Liais

toutefois n'a rien négligé pour déterminer exactement la position de ce méridien à l'aide des meilleurs procédés astronomiques. Il ne s'est point préoccupé des culminations, qui n'offrent que peu de précision. Il a eu recours à l'observation des éclipses de 1858 et 1867 et particulièrement au passage de Mercure en 1868. Les observations des éclipses ont donné deux résultats dont la différence est sensible (quatorze secondes environ).

« Le passage de Mercure, dit M. Liais, m'a donné un résultat beaucoup plus sûr. J'ai observé soigneusement ce passage avec une bonne mise au point des lunettes. La longitude déduite par l'observation est de 3h14m47s,45 par la comparaison de l'ensemble de mon observation aux tables. Ce nombre doit être très-approché et son erreur ne doit guère dépasser trois secondes. C'est celui auquel il faut se tenir jusqu'à ce qu'il y ait une communication électrique avec l'Europe. » Or il y a là une différence notable avec les chiffres admis : elle varie de dix-neuf à vingt-deux secondes.

Ces rectifications importantes n'ont pas besoin de commentaires ; aussi nous contenterons-nous de les indiquer, sans qu'il nous semble nécessaire de mentionner les observations diverses auxquelles elles ont donné lieu dans notre Société de géographie.

II

VOYAGES AU PÔLE NORD.

A aucune époque on n'a fait d'aussi grandes et d'aussi nombreuses expéditions au pôle Nord : à aucune époque les déceptions n'ont été aussi imprévues et aussi cruelles. C'était d'abord l'Autriche doublée de l'Allemagne, — pourquoi l'Autriche fait-elle ici des explorations qui ne profiteront qu'à la Prusse ? — C'était l'Autriche, disons-nous, qui avait armé le bâtiment l'*Amiral-Teghetoff*. C'était ensuite la Suède qui avait armé le *Polhem*. D'un côté, deux illustrations géographiques allemandes, de l'autre une illustration géographique norvégienne. Ici le professeur Nordenskiöld, connu par ses nombreuses explorations au pôle Arctique : là les officiers géographes de la marine autrichienne Julius Payer et Weyprecht. Les deux bâtiments étaient partis à la même époque, voulant profiter des beaux jours d'août qui sont l'été de la Saint-Martin des régions polaires.

On pouvait compter sur une belle campagne. La science géographique nous enseignait tout récemment encore, et par les derniers sondages norvégiens, que les eaux chaudes du Gulfe-Stream, été comme hiver, ne cessaient de s'épandre jusqu'au pôle entre le Spitzberg et la Nouvelle-Zemble (1). Les rapports des équipages de pêche confirmaient cette théorie, en annonçant que, depuis trois ans, la mer polaire dans cette direction était libre de glaces à des profondeurs inexplorées. Tout semblait sourire aux savants affriandés de découvertes, à ces hardis explorateurs,

Nauteque per omne
Audaces mare qui currunt.

Nous n'en étions plus d'ailleurs aux temps d'Horace. La civilisation, comme une mère attentive, avait pourvu aux éventualités. Le gouvernement suédois avait fait suivre le *Polhem* du brick *Gladam-Krusenstern*, chargé de provisions, et le brick *Gladam* lui-même du petit bâtiment à vapeur l'*Oncle-Adam* affrété à Gothembourg. C'était un surcroît de précautions, car le *Polhem*, monté par les docteurs Palander, Wikander, Oberg, emportait avec eux des provisions pour deux ans, une maison de bois composée de sept chambres et d'une cuisine, ainsi que plusieurs attelages de rennes avec leurs conducteurs lapons.

Quant à l'*Amiral-Teghetoff*, construit en l'honneur du marin qui battit si victorieusement la flotte italienne alliée à la Prusse, c'était un solide navire de 230 tonneaux, à mâts et à vapeur, blindé comme pour battre en brèche les môles prussiens, prêt à braver les môles de glaces qui écrasent les bâtiments ordinaires comme des coquilles de noisettes. Il était approvisionné pour trois ans en vivres et en combustibles. Le comte Wilczek avait frété pour le ravitailler le bâtiment l'*Isbjorn*, muni d'une chaloupe capable de constituer un navire de réserve. Enfin, le capitaine Gustave Ambert se proposait, à l'aide de vaisseaux marchands français, de venir en remorque à l'expédition.

Ce n'était pas tout encore : les caresses de la température polaire avaient permis, l'an dernier, à un certain nombre de marins suédois, d'hiverner dans la Nouvelle-Zemble. Ils avaient fait une chasse abondante en animaux polaires. Pas un n'avait eu à souffrir, sinon des accidents ordinaires auxquels ils étaient exposés dans leur propre pays ; tous se disaient disposés à revenir à leur hivernage à cette condition, qu'on leur permît d'emmener leurs femmes.

Sur ces déclarations, un nombre considérable de chasseurs norvégiens s'était embarqués sur de petits bâtiments de pêche et aventurés à l'est du Spitzberg, dans les latitudes de la Nouvelle-Zemble. Beaucoup déjà étaient revenus avec un fort chargement de dépouilles, lorsqu'on apprit que les glaces s'étaient accumulées avant la saison dans des parages où tout semblait garantir la libre navigation. Ce fut l'*Isbjorn* qui donna la première nouvelle. Ce bâtiment avait dû laisser sa chaloupe engagée dans les glaces, et revenait à l'embouchure de la Petchora chassée par le mauvais temps, mais riche déjà de collections de tout genre.

La chaloupe de l'*Isbjorn* avait cependant pu, en s'orientant vers l'Est, gagner la Nouvelle-Zemble. Elle y avait rencontré le *Teghetoff* et son équipage, qui se disposaient à hiverner. Les capitaines Weyprecht et Julius Payer avaient dû renoncer à atteindre le cap Tsœljuskin, et se résigner à stationner à Novaïa-Zembla. L'exploration du littoral de la grande île se trouvait interdite par l'accumulation des glaces, et l'expédition était attardée de plus de la moitié d'une de ses étapes annuelles.

Quant au *Polhem*, engagé dès le mois de septembre dans le canal de Hinlopen, il avait dû renoncer à atteindre les Sept-Îles, et prendre son hivernage à Lommebay. Il laissait assez loin en arrière le *Gladam* et plus loin encore l'*Oncle-Adam*. Par malheur, à ce moment, ces deux navires effectuaient leur retour, après avoir déposé à Lommebay leurs approvisionnements.

Les petits bâtiments de pêche, approvisionnés pour leur compte et pour quelques semaines seulement, n'étaient pas tous revenus en Norvége au commencement d'octobre, terme extrême de leurs expéditions maritimes. Six d'entre eux, attendus de jour en jour, n'ont pas encore reparu au commencement de novembre, et l'on peut être certain qu'ils ne reviendront pas avant l'été prochain. C'est le sort des équi-

(1) Voyez le numéro de la *Revue* du 9 novembre 1872.

pages de ces bâtiments qui est le plus déplorable, car ils ne sont pas en état de faire un hivernage, et s'ils n'ont pas escorté le *Teghetoff* ou le *Polhem* ils doivent, à l'heure qu'il est, mourir de froid et de faim dans les crépuscules polaires.

Ils ont pourtant trois stations dans l'océan Glacial arctique : Lommebay, où hiverne l'équipage du *Polhem*, abondamment pourvu de vivres ; le cap Thordsen, dans l'Isfjord, et Novaïa-Zembla, où hiverne le *Teghetoff*. S'ils ont rallié le *Polhem* ou le *Teghetoff*, ils diminueront considérablement les approvisionnements de ces navires. S'ils n'ont pu gagner ces quartiers d'hivernage et se rabattre sur l'Isfjord, leur agonie est à peu près inévitable. Or, on peut se figurer aujourd'hui combien est horrible l'agonie de malheureux perdus dans les frimats du pôle : le scorbut, la faim, le froid, les extrémités emportées par la gelée, les articulations paralysées, la perspective d'une lutte suprême avec les ours blancs, l'horreur de demi-ténèbres qu'aucun rayon de soleil ne dissipe. Partout l'effroi, partout la désolation, partout l'étreinte d'un linceul de glaces! Voilà ce à quoi sont exposés en ce moment plus de cent hommes des bateaux de pêche et des équipages du *Gladam* et de l'*Oncle Adam*, sans compter les équipages du *Polhem* et du *Teghetoff*. Quant aux bâtiments marchands français du capitaine Ambert, il est probable qu'ils n'ont pas eu le temps de s'engager dans les glaces.

Telles sont les nouvelles qui sont parvenues au gouvernement suédois dans les premiers jours de novembre. On ne sait pas assez qu'après l'Amérique et l'Angleterre la Norvége est le pays du monde qui compte le plus de bâtiments marchands. Il ne faut donc point s'étonner de la sollicitude du gouvernement pour les matelots égarés dans les glaces. A peine savait-on qu'il y avait des hommes en péril, que le gouvernement affrêta à Tausberg, principal port des armements pour la chasse aux phoques, le meilleur des bâtiments affectés à cette exploitation, l'*Albert*, dont il donna le commandement au capitaine de frégate Otto, un des marins les plus habitués aux expéditions polaires.

L'*Albert* doit être parti, à l'heure où nous imprimons ces lignes, avec six canots, des fusées et des canons de fort calibre, dont les détonations doivent à la fois servir de signaux d'appel et ouvrir un chemin dans les glaces. Son équipage se compose de trente-cinq hommes éprouvés. Il emporte des vivres et des vêtements pour cent quarante hommes jusqu'au mois de juin prochain. Il s'est chargé, en outre, de deux maisons de bois destinées à être établies sur les points où l'on suppose que les marins perdus iront chercher des secours et un abri.

C'est une expédition bien autrement pénible que celle qu'ont accomplie déjà les équipages en péril, et il faut reconnaître que le dévouement inspiré par l'humanité l'emporte ici sur le dévouement inspiré par la science. Le capitaine Otto et ses trente-cinq hommes peuvent être considérés comme des héros. Si leur expédition échouait, s'ils succombaient dans leur généreuse tentative, leur perte serait aussi regrettable que celle des explorateurs. Aussi le gouvernement suédois a-t-il non-seulement pourvu largement aux frais de l'expédition et à la solde de l'équipage, mais encore aux indemnités de tout genre que réclamerait la perte du navire.

Voilà les dernières nouvelles des expéditions polaires : elles sont tristes, elles ne permettent pas de bien augurer des prochaines campagnes; elles confirment les appréhensions et les doutes qu'ont fait naître les anciennes. Il nous reste, pour compléter ces renseignements, à indiquer le but des deux expéditions du *Polhem* et du *Teghetoff*: nous n'en avons dit encore que quelques mots fort incomplets dans nos précédents articles.

Nous ne sommes plus au temps où l'on se figurait que le pôle Nord pouvait ouvrir une communication maritime rapide entre l'Europe, l'Asie et l'Amérique septentrionale. Le triste sort des Franklin, des Bellot et de tant d'autres nous a édifiés sur l'*impraticabilité*, sinon sur l'impossibilité de ce passage du nord-est. Aujourd'hui c'est à peine si l'on ose se promettre de lever ce vieux lièvre. On se contente de chercher à enrichir la géographie de notions plus exactes sur les régions polaires arctiques. Agrandir le domaine des explorations scientifiques, chercher à atteindre le pôle, voilà à quoi se réduisent les expéditions actuelles. Sur ces points même, les avis sont partagés. Les géographes allemands, Pétermann en tête, ont avancé un peu hypothétiquement qu'il fallait compter sur une mer libre de glaces autour du pôle, et ils en ont déduit que les courants du Gulf-Stream devaient y aboutir par quelque endroit. Peut-être ont-ils raison ; mais toute la question consiste à savoir si les glaces ne surnagent pas ces courants et ne couvrent pas le pôle d'une croûte solide et impénétrable aux vaisseaux.

Cette dernière opinion est celle des savants norvégiens, qui, mieux placés sans doute et plus éclairés par les rapports de leurs nombreux équipages de pêche, prétendent qu'au delà du 82e ou 83e degré latitude nord, la mer polaire disparaît pour faire place à un glacier éternel.

De là un armement et un équipement différents dans les deux explorations. Pendant que le *Teghetoff* se fie à sa maison flottante et blindée, le *Polhem* transporte des équipages de rennes et des maisons de bois calfeutrées contre les frimats terrestres. Il y a donc non-seulement émulation, mais rivalité entre les deux expéditions, et, sans le fâcheux concours de circonstances qui a arrêté les explorations de part et d'autre, nous n'aurions pas tardé à savoir qui aurait le dernier mot.

Maintenant, selon toute probabilité, il faut remettre à l'année prochaine la solution du problème. On s'y résignerait volontiers si l'on ne savait que tant d'hommes de cœur vont se trouver engagés, à la suite de ces entreprises scientifiques, dans une épouvantable succession de fatigues, de misères et de maladies. Puissent-ils rallier soit le campement du *Teghetoff*, soit celui du *Polhem* ! Puisse l'*Albert* sauver quelques traînards perdus dans les ténèbres et les neiges polaires ! Et si d'ici au mois de juin prochain quelque aurore boréale vient colorer de ses reflets l'horizon septentrional de Paris, pensons à ces malheureux qu'elle illuminera de ses passagères splendeurs, et souhaitons que ses flammes électriques ne projettent point leur spectre sur des cadavres.

P. S. L'*Albert* est parti le 20 novembre de Tromsœ. Quelques heures à peine s'étaient écoulées qu'un des navires de chasse jusque là retardés, la *Pepita*, apporta des nouvelles des bâtiments engagés dans les régions polaires. Le *Polhem* avait pris son hivernage à Mosselbay. L'Isfiord, où ont été déposés des approvisionnements, est encore libre de glaces et a pu être rallié par l'équipage de trois bâtiments de pêche norvégiens pris dans les glaces. Le *Gladam* et l'*Oncle-Adam* ont également rallié le *Polhem*. Un steamer a été expédié immédiatement à la poursuite de l'*Albert* pour l'informer de ces nouvelles.

Nous voilà rassurés du moins quant aux personnes. En ce

qui concerne l'expédition polaire que le professeur Nordenskiöld se préparait à faire en traîneaux sur un plancher de glaces, elle est fort compromise, car d'après les nouvelles données par la *Pepita*, tous les rennes des attelages se seraient enfuis.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

L'Université travaille. Outre qu'elle conquiert chaque année la plus glorieuse part dans les récompenses des concours académiques, elle continue à présenter à la Sorbonne des thèses de doctorat qui sont, non plus comme au vieux temps, des amplifications et des lieux communs sur le suicide ou sur le duel, mais des livres sérieux, des monographies importantes. Je viens de lire avec un vif intérêt la plus récente de ces thèses. C'est une très-attachante et instructive étude sur l'amiral Coligny, par M. Jules Tessier (1). Le sujet a déjà tenté bien des biographes et des historiens; mais M. Tessier le conçoit et le traite d'une façon toute nouvelle. Sans négliger les faits politiques et le théâtre où se déploie l'activité de l'amiral, il nous fait assister surtout aux luttes mystérieuses d'une conscience droite aux prises avec des difficultés sans cesse renaissantes. C'est l'histoire tout intime de ses hésitations, de ses troubles, de ses regrets, de ses douleurs. Histoire singulièrement morale; car peu d'hommes se sont fait du devoir une plus haute idée! Histoire singulièrement dramatique: car, si ce n'était pas sans lutte ni sans danger qu'on accomplissait alors son devoir, ce n'était même pas sans angoisses et incertitudes douloureuses qu'on arrivait à s'assurer où et de quel côté était ce devoir même! Pour faire revivre cette noble et belle figure, M. Tessier a consulté tous les mémoires du temps, protestants, ligueurs ou politiques; il a interrogé les témoins étrangers, notamment le cardinal Granville; enfin il a mis à profit ce qui reste de la correspondance de l'amiral et a même eu la bonne fortune de trouver à la Bibliothèque nationale un certain nombre de lettres inédites. Il en cite quelques-unes, comme pièces justificatives, et l'on ne peut, après les avoir lues, que joindre ses vœux à ceux de l'historien pour que cette correspondance si importante pour l'histoire du XVIe siècle soit publiée en entier. De cette consciencieuse étude, psychologique presque autant qu'historique, on emporte une estime profonde pour le caractère et pour l'esprit de Coligny. Ses vues étaient hautes sans être chimériques, toutes puisées à la source pure de son patriotisme et de son honnêteté. A l'intérieur, la concorde fondée sur la tolérance religieuse; au dehors, la grandeur nationale assurée par le démembrement de la monarchie espagnole et par le développement de notre puissance maritime et coloniale: voilà quel était le rêve de Coligny, et les faits ont prouvé depuis que ce rêve était réalisable. Mais ce qui constitue surtout l'originalité et la grandeur de ce caractère, c'est qu'avec les vertus des héros des vieux âges il eut les meilleures et les plus féconds idées des penseurs modernes; c'est qu'il fit son possible, au milieu de ces guerres affreuses, pour sauvegarder les droits de l'humanité; c'est qu'il ne mit jamais en doute la victoire définitive de la raison humaine; c'est qu'entouré de fanatiques il montra la foi la plus ardente sans l'ombre même de fanatisme; c'est enfin que dans ses nobles aspirations vers la liberté politique jamais n'entra le moindre esprit de révolte contre la loi.

Remercions donc M. Tessier d'avoir éclairé d'une nouvelle lumière une figure si digne de respect. Rendons aussi justice à son style, dont la gravité quelquefois émue sied parfaitement à un tel sujet. La soutenance de sa thèse a été brillante. Le *Journal de Genève* cherche à ce propos querelle à M. Wallon qui n'aurait pu se résoudre à rendre hommage au grand chef protestant. M. Wallon a mis au contraire beaucoup de bonne grâce à faire l'éloge de Coligny, et à reconnaître l'impartialité d'une thèse qui lui est toute favorable. L'ardeur de ses convictions religieuses n'a ni troublé chez lui la clairvoyance de l'historien ni altéré la sincérité du juge. S'il lui a fallu faire effort, c'est une autre question, et qui ne regarde ni le *Journal de Genève*, ni nous. Peut-être n'a-t-il pas fallu l'autre jour moins d'effort à M. Wallon pour résister comme député aux obsessions du parti clérical quand il a voté pour l'amendement de M. Dufaure.

L'Université travaille. Un ancien professeur de la Faculté de Caen, M. Julien Travers, a terminé cette année une œuvre laborieuse et méritante: il a fait paraître le troisième volume d'une édition complète des œuvres de Jean Vauquelin de la Fresnaie. Il publie séparément aujourd'hui un Essai sur la vie et les œuvres du poëte de Falaise (1). Une forte nature, ce Vauquelin plein de séve et de feu, avec quelque excès de confiance en soi et une humeur un peu trop entreprenante: mais c'est là le cachet du Bas-Normand et comme le goût du terroir. Dès le collége, à dix-sept ans, il écrivait des stances sur le *Lever de l'aurore*, qui le faisaient acclamer par les disciples enthousiastes de Ronsard et de du Bellay. A dix-neuf ans, il faisait imprimer un volume de pastorales peu éditiantes dont s'alarmait non sans raison sa mère, la tendre et sévère Barbe de Boisflichausse. Cette source sitôt ouverte coula toujours avec abondance. Idylles, satires, épîtres, sonnets, épigrammes, épitaphes, stances, tous les genres se trouvent réunis dans ces trois volumes. La Normandie ne peut qu'applaudir au soin pieux qui lui a restitué le monument complet: pour le lecteur franc-comtois ou bourguignon, il y aurait grand plaisir à lire un choix judicieux et discret des œuvres du poëte bas-normand. On écarterait de ce petit volume tout ce qui sent la mignardise ou le pédantisme, tout ce qui est commun d'inspiration et négligé de forme, et aussi tout ce qui est le produit d'une veine par trop gauloise. Les vers de Vauquelin se sentent trop, en effet, de ses mœurs, dont la liberté était bel et bien de la licence. On conserverait précieusement son *Art poëtique*, auquel Boileau n'a pas dédaigné de faire quelques emprunts, et où se trouvent quelques vers frappés comme celui-ci:

> Il faut monter aux cieux sur l'aile du penser.

De ses œuvres moins heureuses dans l'ensemble on pourrait détacher des vers agréables et expressifs, ceux-ci entre autres sur l'étroit horizon et les courts espoirs laissés à la vieillesse:

> L'âge premier se passe, et la vieillesse blanche
> Longtemps après les fruits ne demeure en la branche.

(1) *Étude sur l'amiral Coligny*, par Jules Tessier. — Sandoz et Fischbacher.

(1) Caen, Leblanc-Hardel.

M. Julien Travers rendrait service aux gens de goût de toutes les provinces et aussi à la mémoire de Vauquelin en publiant ce petit volume.

Les morts vont vite, dit la ballade ; les vivants aussi, car M. Vapereau lui-même, le coureur infatigable, ne peut pas les suivre. A peine a-t-il renouvelé son *Dictionnaire des contemporains* au prix de cinq années d'efforts incessants et de recherches laborieuses, que le voici dépassé et fortement distancé par la rapidité imprévue des événements. Il date de deux ans à peine, ce dictionnaire, et l'on dirait qu'il date de dix ans, tant il est déjà attardé, tant la guerre, la Commune, les luttes des partis, les négociations parlementaires ou diplomatiques ont fait surgir de noms nouveaux ou donné un intérêt tout actuel à des noms déjà connus. Il fallait donc le compléter, le mettre au pair et à jour. Mais M. Vapereau a été enlevé aux lettres par la politique : nommé préfet le 14 septembre 1870, il a administré d'abord ses contemporains du Cantal, et il administre maintenant ceux de Tarn-et-Garonne. M. Léon Garnier a entrepris alors de combler les lacunes. Il vient de publier un supplément très-substantiel et très-complet (1). Ne perdez pas de vue en le lisant que ce n'est en effet qu'un supplément, vous vous étonneriez autrement que Ferré (Théophile-Charles) occupe une place plus importante que M. Barbie (Anselme-Polycarpe). C'est qu'il n'est question ici que de ces deux dernières années. Je voyais précisément ces jours derniers un entrefilet irrité dans je ne sais quel journal. On s'indignait qu'à Raoul Rigault fût consacrée une longue notice, à M. Odilon Barrot quelques lignes à peine. C'est que, dans ces dernières années, M. Odilon Barrot est demeuré plus dans l'ombre, et que Raoul Rigault a joué un rôle odieux, rôle détestable, qui le nie ? mais enfin dont un dictionnaire doit tenir compte. Faire de cette exactitude un reproche à l'auteur, et même accuser, comme faisait ledit journal, la maison Hachette, c'est chose tout aussi étrange que si l'on prétendait que l'excellent M. Bouillet a été sanguinaire parce que son dictionnaire consacre une colonne et demie à Marius. Non, M. Bouillet n'était pas sanguinaire. — Par la même raison, l'art, la science, la littérature ne peuvent qu'accidentellement trouver place à ce supplément : ce n'est pas à dire pour cela que M. Léon Garnier les dédaigne. Je note un détail important : à la notice des représentants est annexé un paragraphe spécial relatant leurs votes dans toutes les questions importantes. Bon à consulter pour les électeurs.

M. de Girardin ne veut pas renoncer à écrire pour le théâtre. Il n'est guère possible cependant que les bons journalistes soient de bons poëtes dramatiques. Le journal envisage l'idée abstraite ; la scène demande des réalités vivantes. Le journal soutient une thèse absolue et combat tout ce qui s'en écarte : le théâtre doit tout admettre, tout comprendre, et se passionner à la fois pour la thèse et l'antithèse. Il n'a en quelque sorte pas de préférences ; tout lui est bon dès qu'il y a passion ou vie réelle, Burrhus comme Narcisse, Philinte comme Alceste. Le poëte s'oublie lui-même pour vivre de la vie de tous ses personnages, et les plus opposés. Ce qui domine au journal, c'est le *moi* ; au théâtre, c'est le *non moi*, diraient les Allemands. De tous les journalistes, le plus journaliste est sans contestation M. Émile de Girardin. Je ne prétends pas que son *moi* ou son *lui* soit toujours demeuré le même, ô Dieu non ! mais ces *lui* successifs ont toujours été très-tranchés en même temps que très-tranchants. Aussi, quand il a essayé du théâtre, il a présenté des abstractions et non fait vivre des personnages ; il a développé des théories et non peint des caractères ; il n'a pas fait parler des sentiments et des passions, il a développé des thèses. Ce n'était pas du dialogue, c'étaient des alinéas. — Le succès du *Supplice d'une femme* ne prouverait rien là contre, car cette pièce, il l'a dit assez, n'est pas la sienne. Une collaboration peu respectueuse avait transfiguré les personnages ; et M. de Girardin de s'écrier tout naïvement : Mais ce ne sont pas mes enfants, ils n'ont avec moi aucun air de ressemblance ! Elle avait transformé les alinéas en des cris de passion, et M. de Girardin de protester : Mais ce n'est pas là mon style ! *La Fille du millionnaire, les Deux sœurs, les Hommes sont ce que les femmes les font*, voilà les vraies œuvres dramatiques de M. de Girardin ; c'est là qu'on peut le juger.

Aujourd'hui il publie une pièce nouvelle (1) qui aime mieux se soumettre au lecteur qu'affronter les sévérités du spectateur et les feux de la rampe. Et pourquoi donc cette modestie vraiment inattendue ? L'explication nous est donnée par la préface. C'est en 1865, peu de temps après le succès du *Supplice d'une femme*, et pendant qu'au Vaudeville on répétait *les Deux sœurs*, que sont nés *les Trois amants*. Ce nouvel ouvrage n'avait pas chance d'être représenté à la Comédie-Française, les situations péchant par excès de nudité et le dialogue par excès de crudité ; le Gymnase vit constamment dans l'attente d'une pièce en cinq actes d'un de ses fournisseurs brevetés, Dumas, Sardou, Meilhac : M. de Girardin enfouit donc au fond d'un tiroir sombre son œuvre trop hardie. Depuis sept ans elle était passée à l'état de *rossignol*, quand un procès fameux et de retentissantes variations sur le thème : *Tue-la ! Ne la tue pas !* la tirèrent de son paisible sommeil ; elle se dit qu'elle devenait pièce d'actualité et réclama contre une captivité odieuse ; comme dit, ou à peu près, la complainte de Malborough :

> Tout au fond de sa cage
> Le rossignol pleura.

Ses pleurs furent entendus. La direction du Vaudeville lut l'ouvrage et distribua les rôles sauf un, le rôle scabreux, celui de Lééna la fille de marbre. Impossible depuis de trouver une artiste à la hauteur du rôle, et voilà pourquoi la pièce paraît en brochure.

Voyons donc cette pièce si hardie et si effrayante que le Théâtre-Français en eût été scandalisé : quelle est cette Lééna dont la figure est si difficile à rendre qu'on n'a pu trouver d'interprète ?

Le titre est ce qu'il y a de plus effrayant dans la pièce. *Les trois amants !* cela semble annoncer un surenchérissement sur le premier ouvrage de M. de Girardin ; vous croyez qu'on va assister au triple supplice d'une femme : c'est sans doute, dites-vous, une complication de l'adultère, de l'infidélité à très-haute dose ; l'épouse à tuer ou à ne pas tuer passe de la catégorie des femmes conciliantes à celle des collectionneuses. Non, il n'en est rien. L'épouse à tuer n'a même pas

(1) *Supplément à la 4e édition du Dictionnaire des contemporains.* — Hachette et Cie.

(1) E. de Girardin, *les Trois amants.* — Michel Lévy.

un amant : un amoureux, tout au plus, très-timide et très-discret. Quand il a des velléités de révolte, elle le mène au Cirque olympique : cela suffit à le calmer. Restent deux amants; mais l'objet de leur flamme commune est cette Léena qui ne court, elle, aucun danger. L'un des deux, qui semble d'abord occuper le premier plan, devient bientôt parfaitement étranger à l'action; l'autre est le mari infidèle et en même temps l'Othello de la pauvre délaissée qui va au Cirque. C'est la situation d'Angelo poursuivant de son amour la Tisbe et venant empoisonner la Catarina sa femme, qui a les apparences contre elle. Ici ce n'est pas le poison qui est employé, mais le revolver, et quel revolver! un revolver à je ne sais combien de coups, une mitrailleuse. Mais que les cœurs sensibles se rassurent! Jamais de sang versé avec M. de Girardin. La mitrailleuse est là pour faire peur, rien de plus. La femme calomniée prouve en plusieurs alinéas son innocence; c'est au mari de demander pardon et de sa jalousie et de ses visites à Léena. Réconciliation finale, on s'embrasse et l'on va au Cirque olympique : du haut du ciel, sa demeure dernière, Berquin est content.

Quoi! c'est là cette pièce effrayante! mais du moins Léena, ce type souverainement audacieux qui n'a pu trouver d'interprète, justifie le grand fracas de la préface? — Nullement. Léena est ce qu'il y a de plus banal et de plus vulgaire, c'est la Lycisca de Juvénal, tendant la main, « *atque æra poposcit* ». Çà de l'argent! çà de l'argent! Difficile à jouer ce rôle, non pas : répugnant, à la bonne heure. Mais, dit M. de Girardin, c'est la vérité vraie et non la vérité de convention. Je lui réponds d'abord que toute vérité ne relève pas de l'art; puis je vais plus loin : ce n'est même pas la vérité. Dans ce boudoir, cette Léena! Sa place est dans la rue. Cette crudité de langage n'est pas admissible en ces régions richement capitonnées où règne le mensonge. — Il n'y a qu'avidité rapace, exploitation savante, je le veux bien; mais l'exploitation telle qu'elle apparaît ici est précisément trop savante. Il y manque l'art, l'esprit, le déguisement, la séduction. Léena doit savoir se faire donner beaucoup sans tendre la main. Il faut frapper fort au théâtre, dira M. de Girardin : d'accord, mais il ne faut frapper à côté. L'auteur semble tout fier qu'on n'ait pas trouvé d'artiste qui rendît ce rôle; à sa place, je me dirais : Quand une pièce est bonne on trouve toujours des artistes. Et je me demanderais avec inquiétude si le motif allégué poliment par les directeurs n'est pas une fin de non-recevoir.

Je n'ai pas à parler longuement de la pièce de M. Legouvé, *les Deux Reines*. Imprimée depuis huit ans, elle est connue de presque tous mes lecteurs. La censure impériale avait mis son *veto* à la représentation pour raisons politiques. Il y avait alors hostilité sourde entre le gouvernement de Napoléon III et la cour de Rome, hostilité intermittente dont les phases étaient faciles à saisir. En effet, les rapports étaient-ils plus tendus, la presse avait une grande latitude pour attaquer le clergé et les frères ignorantins; les relations devenaient-elles plus amicales, défense aux journaux de toucher du bout du doigt à ce qu'ils frappaient la veille à poing fermé. C'était donc l'instant des rapports tendus. Comme le dénoûment des *Deux Reines* montrait le pouvoir temporel s'inclinant, vaincu dans la lutte, devant le pouvoir spirituel, l'Empire s'alarma et la censure mit docilement son *veto*. Était-ce rendre un bien mauvais office à M. Legouvé? Non, car le mérite du style, qui nous touche beaucoup à la lecture, devient chose secondaire au théâtre. Là il faut surtout des passions et de l'action. C'est ce qui fait par moments défaut au drame de M. Legouvé, malgré la complication parfois assez étrange d'incidents trop romanesques. Que dire maintenant de la tentative d'unir l'élément lyrique à l'élément dramatique? Est-ce la faute du poëme, est-ce la faute de la musique? toujours est-il que cette union est encore trop nouvelle pour le public français. On songe involontairement à cette vieille plaisanterie du directeur de province qui fait représenter *Robert le Diable* en supprimant la musique, laquelle ne sert qu'à ralentir l'action.

MAXIME GAUCHER.

BULLETIN DES COURS

M. Ernest Havet a ouvert jeudi, 5 courant, le cours d'Éloquence latine au Collége de France. Voici le préambule de sa leçon :

« Je prie qu'on me permette, en commençant, d'exprimer devant vous en deux mots la vive satisfaction que m'ont donnée les dernières réformes universitaires. Si je tiens à dire ainsi mon opinion tout haut, au lieu de la garder pour moi ou pour ceux qui me la demandent, c'est parce que je porte le titre de professeur d'Éloquence latine et que je suis chargé de l'enseignement public d'Éloquence latine depuis trente ans bientôt. Il m'a paru que cela m'autorise à faire connaître ici au public ma pensée, et m'en fait même un devoir. Il est bon qu'on sache que les hommes les plus attachés aux lettres latines, et en général aux littératures de l'antiquité, ne confondent pas avec la cause de ces grandes littératures, pleines de toutes les sortes de leçons, celle de quelques exercices scolaires, plus pénibles qu'utiles, qui n'ont de raison d'être que d'avoir été, et qui, en rebutant la jeunesse, la dégoûtent d'une étude où elle pourrait trouver tant d'attrait. Je sais tout ce que vaut la culture littéraire, et, s'il était vrai qu'un mouvement irrésistible entraînât les peuples vers la science positive au point de leur faire dédaigner les délicatesses du sentiment et du goût et la puissance que l'âme exerce sur l'âme (car l'éloquence n'est pas autre chose), je ne verrais pas venir sans d'amers regrets cette transformation, laissez-moi dire cette altération de l'esprit humain. Je suis donc fidèle, par l'amour du style, expression de l'*homme même* et fleur précieuse de sa pensée, à ce qu'on appelle la tradition universitaire et à l'enseignement des anciens maîtres. Mais, d'une part, les vrais maîtres n'ont jamais fait de cas d'une forme qui fût vide et, de l'autre, je crois qu'ils cédaient aux illusions que fait l'habitude quand ils comptaient, pour former le style, sur les tours de force des compositions en latin. Ce travail contre nature sur une langue morte n'est pas absolument perdu sans doute, parce qu'aucun effort moral ou intellectuel n'est jamais perdu, mais il est trop vrai qu'il ne rapporte pas à beaucoup près ce qu'il coûte. J'ai contre cette gymnastique surannée toutes les objections qu'a si bien fait valoir M. Bréal, et, si je diffère de lui en quelque chose à ce sujet, c'est que je suis plus impatient, parce que je suis vieux. J'ai hâte de voir achever l'œuvre commencée, de voir disparaître, à la suite des vers latins et des thèmes d'élégance, les narrations en latin, les dissertations en latin, les discours latins, tous procédés que personne certainement n'imaginerait d'introduire

aujourd'hui dans l'éducation classique et qui n'y subsistent que comme des restes du passé. Je voudrais les voir abandonnés, non-seulement dans les lycées et au baccalauréat, mais même dans les examens pour la licence ou dans ceux du concours pour l'École normale ; car je crains qu'on n'écarte ainsi de ces examens plusieurs bons esprits, les uns parce qu'ils ne sont pas prêts pour ces épreuves, les autres parce qu'ils ont peine à se soumettre à une tâche qui les étonne et que leur jugement désavoue ; et qu'on ne les écarte quand il serait au contraire si désirable que l'instruction publique pût appeler à elle toutes les intelligences douées de quelque force, qui ont le goût de l'enseignement et de la science. Voilà, messieurs, mes sentiments, et, cela dit pour la satisfaction de ma conscience, je reviens à ce qui doit faire cette année l'objet de mon cours. »

Collège de France

M. Ad. Franck (de l'Institut), traitera les mardis, à une heure et demie, des Principes du droit des gens, et, les samedis, à deux heures et demie, fera connaître les principales théories de droit naturel de la première partie du XIXe siècle.

Histoire des législations comparées. — M. de Rozière (de l'Institut) exposera, les lundis, à midi, et les jeudis, à deux heures et demie, l'Histoire du droit français, comparé au droit des autres pays de l'Europe, depuis le démembrement et la chute de l'Empire romain jusqu'à l'établissement du régime féodal.

Économie politique. — M. Michel Chevalier (de l'Institut) traitera, les mardis et jeudis, à midi, des Fondements de l'Économie politique.

Histoire et morale. — M. Alfred Maury (de l'Institut) traitera, les mercredis, à midi et demi, de l'État moral et politique comparé de la France et des autres contrées de l'Europe au XVIIIe siècle, et les samedis, à la même heure, des différentes phases de la civilisation dans l'antiquité.

Épigraphie et antiquités romaines. — M. Léon Renier (de l'Institut) exposera, les mardis, à dix heures et demie, les éléments de l'épigraphie romaine ; il traitera, les jeudis, à la même heure, des Magistratures et des fonctions publiques de l'Empire romain, à partir du règne d'Auguste.

Philologie et archéologie égyptiennes. — M. le vicomte de Rougé (de l'Institut) expliquera, les mercredis, à dix heures, l'Inscription de Piankhi-meriamon ; et les vendredis, à une heure trois quarts, les Monuments du massif de Karnâk.

Langues hébraïque, chaldaïque et syriaque. — M. Ernest Renan (de l'Institut) expliquera, les lundis, à deux heures, les plus anciens textes de l'épigraphie sémitique, et les mercredis, à la même heure, le livre de Job.

Langue arabe. — M. Defrémery (de l'Institut) expliquera, les lundis et jeudis, à neuf heures du matin, le Coran, à partir du XXXIXe chapitre, et la Vie de Tamerlan, par Ibn-Arabchah, d'après l'édition de Calcutta (1818), conférée avec celle de Manger et les manuscrits.

Langue persane. — M. Jules Mohl (de l'Institut) expliquera, les mercredis, à dix heures, le Dîvan de Hafiz, et les jeudis, à la même heure, la partie de Firdousi qui traite de l'Histoire des Sassanides.

Langue turque. — M. Pavet de Courteille expliquera, les mardis et vendredis, à dix heures, la version turque des Mille et une nuits, les Poésies de Nefîï et le Bâber-Nâmeh, en turc oriental.

Langue et littérature chinoise et tartare mandchoue. — M. d'Hervey de Saint-Denys exposera, les jeudis, à trois heures, les principes de la langue chinoise en expliquant les textes gradués, depuis le Sanse king avec commentaires (ouvrage élémentaire), jusqu'aux poésies de Li-taï-pe ; il étudiera, les samedis, à deux heures, l'histoire et le caractère de la littérature chinoise.

Langue et littérature sanscrite. — M. Foucaux expliquera, les mercredis, à onze heures, des extraits du Mahâbhârata (Selections from the Mahâbhârata), commentés de M. Johnson, et les samedis, à onze heures, le Lalita-Vistara (vie du Boudha Çakya Mouni).

Langue et littérature grecque. — M. Rossignol (de l'Institut) interprétera, les mercredis et vendredis à midi et demi, la comédie d'Aristophane, intitulée les Acharniens, et montrera combien cette pièce, sous sa forme enjouée, peut rendre de sérieux services à l'histoire.

Éloquence latine. — M. Ernest Havet exposera, les jeudis, à midi et demi, l'Histoire générale de la littérature latine à partir des Mémoires de César, et commentera, les lundis, à la même heure, le traité de Cicéron, de Officiis.

Poésie latine. — M. Gaston Boissier exposera, les lundis, à une heure et demie, l'Histoire du Théâtre latin, à partir de l'époque de Sylla, et expliquera, les mardis, à neuf heures du matin, les satires d'Horace.

Philosophie grecque et latine. — M. Charles Lévêque (de l'Institut) étudiera, les vendredis, à deux heures, et les mardis à midi, les Théories des Pythagoriciens, de Platon et d'Aristote sur la Matière et les comparera avec les doctrines des philosophes modernes sur le même sujet.

Langue et littérature françaises du moyen âge. — M. Gaston Paris, professeur, étudiera, les mercredis, à deux heures, le théâtre français au moyen âge, et expliquera, les vendredis, à neuf heures, des textes choisis.

Langue et littérature françaises modernes. — M. Guillaume Guizot traitera, les mercredis, à deux heures, et les samedis, à midi, de la Poésie française au XVIe siècle.

Langues et littératures d'origine germanique. — M. Philarète Chasles traitera, les lundis et mardis, à trois heures, de la Production intellectuelle (Europe et Amérique du Nord). — Ouvrages relatifs aux guerres civiles des temps et à leur influence sur le génie humain.

Langues et littératures de l'Europe méridionale. — M. Edgar Quinet, professeur.

L'ouverture et le programme de ce cours seront annoncés ultérieurement par une affiche particulière.

Langues et littératures d'origine slave. — M. Alexandre Chodzko traitera, les lundis et mercredis, à neuf heures et demie, de l'Homme veliko-russe dans ses rapports lexicologiques avec le tchèque et le polonais, en interprétant les fables de Krasicki, de Krilov et la paraphrase d'Ésope, publiée à Prague, vers 1780.

Grammaire comparée. — M. Michel Bréal traitera, les lundis, à onze heures un quart, des mots composés en sanskrit, en grec, en latin et dans les langues germaniques ; et les jeudis, à la même heure, de la part qui peut être faite à la méthode comparative dans l'enseignement des langues classiques.

Histoire des doctrines économiques (géographie et histoire économiques). — M. E. Levasseur, de l'Institut, traitera les lundis, à midi, et les jeudis, à une heure et demie, de la richesse, du commerce et de la population en Amérique (Amérique du Nord et Amérique du Sud).

Sorbonne

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

(Premier semestre)

Philosophie. — les mercredis, à une heure et demie, et les lundis, à dix heures et demie. — M. Caro exposera, au point de vue du droit naturel, la théorie de l'ordre et du progrès social. Le lundi, il analysera et discutera quelques unes des théories d'organisation sociale et politique proposées dans la première moitié du XIXe siècle.

Histoire de la philosophie. — les mardis, à une heure et demie, et les mercredis, à dix heures trois quarts. — M. Paul Janet exposera l'histoire du problème des causes finales, particulièrement dans la philosophie de Kant.

Littérature grecque. — les lundis et samedis, à trois heures. — M. Egger exposera les limites de l'histoire de l'art dramatique en Grèce.

Il expliquera, les samedis, des morceaux choisis parmi les ouvrages compris dans le programme de la licence et des agrégations.

ÉLOQUENCE LATINE (les mercredis, à midi, et les samedis, à neuf heures et demie). — M. MARTHA traitera, le mercredi, de l'éloquence à Rome sous la République. Le samedi, il expliquera les auteurs compris dans le programme de la licence.

POÉSIE LATINE (les lundis, à neuf heures, et les vendredis, à une heure et demie). — M. JULES GIRARD traitera, le vendredi, des poésies d'Horace. Le lundi, il expliquera les auteurs compris dans le programme de la licence.

ÉLOQUENCE FRANÇAISE (les jeudis, à une heure trois quarts, et les samedis, à onze heures). — M. LOUIS ÉTIENNE étudiera les publicistes de la première moitié du XVIIIe siècle. Le samedi, il expliquera les auteurs compris dans le programme de la licence.

POÉSIE FRANÇAISE (les mardis, à neuf heures et demie, et les samedis, à une heure et demie). — M. LENIENT exposera l'histoire des écoles poétiques en France au XVIIe siècle, après Malherbe. Le mardi, il étudiera les auteurs compris dans le programme de la Licence.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE (les lundis, à une heure trois quarts, et les jeudis, à dix heures). — M. MÉZIERES traitera de la poésie anglaise au commencement de ce siècle et particulièrement des œuvres de lord Biron.

HISTOIRE ANCIENNE (les mardis, à onze heures, et les jeudis, à midi et demi). — M. GEFFROY traitera, le jeudi, de la décadence et de la chute de l'empire romain d'Occident. Le mardi, il commentera les deux premiers livres des *Annales* de Tacite, textes désignés pour l'agrégation d'histoire.

HISTOIRE MODERNE (les mardis et vendredis, à midi un quart). — M. LACROIX continuera l'histoire de la lutte de la chrétienté contre l'islamisme pendant le moyen âge, jusqu'à la fin de l'époque des Croisades.

GÉOGRAPHIE (les mercredis et vendredis, à trois heures). — M. AUGUSTE HIMLY fera l'histoire des découvertes récentes en Afrique et en Australie.

École pratique des hautes études

(Section des sciences historiques et philologiques)

Programme des conférences pour le premier semestre de l'année 1872-1873

PHILOLOGIE ET ANTIQUITÉS GRECQUES. — Directeur d'études, M. W. H. WADDINGTON (de l'Institut), Académie des inscriptions et belles-lettres.

Philologie. — Directeur adjoint, M. TOURNIER : Exercices paléographiques, les mardis, à une heure. — Exercices critiques, les mercredis, à une heure. — M. NICOLE, répétiteur : Étude de la syntaxe attique, les samedis, à une heure. — Analyse de livres et d'articles de revues concernant la philosophie grecque, les jeudis à huit heures.

Antiquités. — Directeur adjoint, M. ROBIOU : Monuments et inscriptions de l'Attique au temps de l'indépendance, les mardis, à huit heures. — Étude de l'*Iliade* au point de vue historique : institutions, mœurs et croyances des Grecs aux temps héroïques, les mercredis, à huit heures et demie.

ÉPIGRAPHIE ET ANTIQUITÉS ROMAINES. — Directeur d'études, M. LÉON RENIER (de l'Institut), Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collége de France. — M. CH. MOREL, répétiteur : Les lois de la république romaine, les mardis, à huit heures du soir. — Explication historique de l'*Agricola* de Tacite et correction de travaux, les samedis, à dix heures.

PHILOLOGIE LATINE. — Directeur d'études, M. THUROT (de l'Institut), Académie des inscriptions et belles-lettres, maître de conférences à l'École normale : Critique de textes, les lundis, à dix heures et demie. — M. LOUIS HAVET, répétiteur : Grammaire, les vendredis, à deux heures.

HISTOIRE. — Directeur d'études, M. ALFRED MAURY (de l'Institut), Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collége de France. — Directeur adjoint, M. MONOD : Histoire critique des sources latines de l'histoire de France, les lundis, à quatre heures et demie. — Critique de textes, les samedis, à quatre heures et demie. — Études des origines de la féodalité et correction de travaux, les jeudis, à quatre heures et demie. — M. THÉVENIN, répétiteur : Histoire des institutions germaniques dans les pays romans et spécialement en France, du Ve au VIe siècle, les mercredis, à quatre heures et demie. — Études sur les sources juridiques de l'histoire de France, du Ve au VIe siècle, les mercredis, à cinq heures et demie. — M. ROY, répétiteur : Études sur les sources de l'histoire de France au XIIIe et au XIVe siècle, les mercredis, à huit heures du soir.

PHILOLOGIE ET ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES. — Directeur d'études, M. le vicomte de ROUGÉ (de l'Institut), Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collége de France. — M. MASPÉRO, répétiteur : Étude des monuments de l'ancien et du moyen empire conservés au musée égyptien du Louvre, les mardis (au musée du Louvre), à dix heures. — Étude des papyrus hiératiques du musée Britannique (Papyrus Anastasi V-VII), les vendredis, à quatre heures et demie.

Cours du VIIIe arrondissement

Quelques habitants du VIIIe arrondissement de Paris viennent de fonder sous ce titre : Cours du VIIIe arrondissement, une sorte d'école libre destinée aux gens du monde.

Les séances auront lieu les mercredis et les vendredis de chaque semaine à huit heures et demie du soir, le mardi à quatre heures et demie, et le dimanche à dix heures.

Il y a des prix d'entrée de 1 fr. et de 2 fr., suivant les cours, et des prix d'abonnement de 10 et de 20 fr. pour chaque série de cours ou plutôt de jours.

Le mercredi, M. Pinard s'occupera de la France au XIVe et XVe siècles, M. Levasseur traitera la géographie dans ses parties les plus générales et les plus élevées. M. Dupré fera des conférences de littérature.

Le vendredi, M. Fernet étudiera la théorie de la chaleur ; M. Riche, la combustion et la respiration ; M. le docteur Delpech, les questions d'hygiène et de physiologie. M. Wolff exposera le système planétaire.

Le mardi, M. Frédéric Passy fera un cours d'économie politique et morale.

Enfin, le dimanche, des cours de littérature seront faits par MM. Gidel et Talbot.

On s'inscrit, pour les abonnements, cité du Retiro, 12.

Salle Saint-André

CITÉ D'ANTIN, 29

Jeudi prochain, 19 décembre, à deux heures et demie, M. PAUL ALBERT inaugurera, à la salle Saint-André, un cours sur la *Littérature française au XVIIIe siècle.*

Le prix des cartes d'entrée est fixé à 60 francs — 100 francs pour deux personnes.

Ce cours sera la suite de l'enseignement donné par M. Paul Albert à la Sorbonne et salle Gerson. C'est un premier essai pour une institution à créer : l'enseignement supérieur des femmes. Nous ne doutons pas du succès.

De même que, au Collége de France, dont l'enseignement est destiné aux hommes, les femmes sont cependant admises, de même et en sens inverse, les hommes seront admis au cours de M. Paul Albert.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET EM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 2e ANNÉE NUMÉRO 25 21 DÉCEMBRE 1872

LA SEMAINE POLITIQUE

Ce n'était point chose commode que de faire de la politique au début de cette semaine. La séance du samedi, puis le discours de M. Thiers dans la commission des Trente, la République déclarée provisoire par M. Dufaure et la République déclarée existante par M. Thiers, le démenti implicitement donné au Message par le garde des sceaux et la persistance du Président de la République à maintenir les termes de ce même Message, — tout cela réuni, précipité, confondu, se heurtait dans les têtes et mettait au martyre la logique des politiques de bonne foi. Nous en savons plus d'un qui était fort découragé mardi, au lendemain même de cette séance de la commission des Trente où M. Thiers avait cependant prononcé un discours de nature à modifier singulièrement l'impression de celui de M. Dufaure. On se regimbait, on n'en voulait plus, on se déclarait incapable de suivre au jour le jour et en quelque sorte à l'aveugle tant de marches et de contre-marches, à dérouter les plus habiles.

Aujourd'hui on en a pris son parti; on s'y fait : tant mieux! Il paraît que le discours de M. Dufaure avait peu de signification, que M. Dufaure, même parlant au nom de M. Thiers, n'est point M. Thiers, et que le Message, après comme avant la séance de samedi, subsiste dans son intégrité. Tant mieux, tant mieux encore!

Le beau de la chose, c'est que tout le monde est satisfait. La République n'est pas mécontente et la monarchie trouve que les choses ne vont point trop mal. On illumine à gauche, on illumine à droite, c'est admirable. D'un côté on s'écrie que rien n'est changé à la situation, que tout va bien et qu'il ne reste plus qu'à tirer du Message toutes les bonnes conséquences logiques et républicaines qu'il comporte. De l'autre on déclare qu'on est prêt aux concessions et qu'on usera modérément, politiquement de la victoire. Tout ce parlementarisme est véritablement idyllique.

A la vérité Machiavel a bien collaboré un peu à cette idylle, et ce n'est pas certes pas Longus qui l'a composée tout entière. Nous le savons bien, et nous ne sommes jamais plus portés à l'inquiétude que lorsque nous voyons tout le monde content. Le mot de la comédie nous revient alors à l'esprit : « Qui trompe-t-on ici? »

Cependant, si l'on veut prendre les choses d'ensemble, par grandes lignes et sans se perdre dans les raffinements de l'analyse, on s'assure que la situation n'est pas complètement immobilisée, qu'on a fait un peu de chemin dans un certain sens, et que c'est vraisemblablement dans le sens de la République.

Quelles que soient les concessions grandes ou petites faites par M. Dufaure aux exigences et aux passions de la droite, il reste ce fait indéniable : c'est que M. d'Audiffret-Pasquier qui a pris la parole avant M. Dufaure a fait le premier des avances, c'est que la droite a tendu la main au gouvernement, c'est qu'elle s'est placée enfin sur le terrain de cette République conservatrice où on l'attendait depuis si longtemps. Cela est si vrai qu'on est tenté de se demander si cette agitation dissolutionniste que beaucoup d'excellents esprits avaient jugée inopportune n'a point servi après tout à quelque chose, puisque la droite n'est point demeurée indifférente à ce mouvement de l'opinion publique. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle en revient tout simplement à l'acceptation des termes de ce même Message qui l'avait si fort indignée. Elle ne perd plus son temps à nier l'existence de la République, « gouvernement qui nous est donné par les circonstances, a dit M. Thiers, gouvernement de fait ». Elle se déclare même prête à l'organiser!

Encore une fois, quelles que soient les embûches possibles, les piéges à craindre, les arrière-pensées ou même les retours, un grand pas a été fait : la majorité vient à la république. Qu'elle y vienne comme à un moyen nécessaire qu'on ne veut point abandonner aux mains de ses ennemis ou comme à une fin à laquelle on se résigne, c'est un point secondaire et qui importe peu. Ce qu'il nous faut dégager ici et constater, c'est ce fait capital de l'adhésion des partis monarchiques à la forme républicaine : adhésion sous réserves, avec condi-

tions, restrictions verbales et mentales, mais adhésion ! Voilà le fait, dans sa netteté et son évidence.

Dans cette situation, quelle doit être l'attitude du parti républicain ? Attendre, laisser l'expérience se faire, mettre la commission des Trente, c'est-à-dire la droite, en demeure de nous donner les éléments de « ce gouvernement viable », comme l'a appelé M. Antonin Lefèvre-Pontalis, contre lequel elle n'élève plus d'objection de principe. Tel est le mot d'ordre du jour et tel est le terrain sur lequel il convient de rallier l'opinion publique entière. Ce terrain est excellent : tant que nous saurons nous y maintenir nous aurons pour nous la logique, le bon sens, les intérêts enfin, auxquels il faut songer avant tout. Toute question de forme gouvernementale mise à part, le pays veut vivre. Et puisque la droite avoue son impuissance à faire présentement la monarchie, puisqu'elle reconnaît aussi que la république bien entendue peut assurer protection même aux principes qu'elle représente et qu'elle défend, eh ! bien qu'elle fasse la république, qu'elle nous la fasse aussi rudimentaire qu'elle voudra, pourvu qu'elle soit viable. Qu'elle fasse cela ou qu'elle s'en aille ! Voilà le vœu et voilà le cri du pays.

La droite déclare qu'elle va nous donner cette république rudimentaire et viable, qu'elle y songe et qu'elle y travaille : nous l'attendrons. Voilà la tactique du parti républicain. Il n'y en a point d'autre pour le quart d'heure.

La droite nous donnera-t-elle réellement ce gouvernement viable ? Peut-elle nous le donner ? Entre la république et elle n'y a-t-il pas incompatibilité absolue d'humeur et de tendance ? Ceci est un autre point de vue : nous aurons à considérer la question sous cet aspect au fur et à mesure des délibérations de la commission des Trente. Le début, s'il faut le dire, est très-indécis, très-trouble, et, bien qu'on répète soir et matin : Nous sommes d'accord, on ne paraît pas encore sur le point de s'entendre.

M. Thiers propose la création d'une seconde Chambre, qui serait investie du droit de dissoudre, d'accord avec le pouvoir exécutif, la première Chambre. La commission des Trente répond que la création d'une seconde Chambre ne lui paraît pas une mauvaise chose, mais qu'elle ne pourrait être instituée, élue et enfin mise en état de fonctionner utilement qu'après le départ spontané et volontaire de de l'Assemblée dont nous avons le bonheur de jouir et dont on semble nous promettre, sauf avis nouveau, la jouissance indéfinie. En un mot, on nous accorde bien la seconde Chambre pour l'avenir ; elle fait partie de ces pouvoirs « futurs » à l'organisation théorique desquels la commission donnera tous ses soins, quand elle aura réglé les attributions et les rapports des pouvoirs « actuellement existants ». Pour aujourd'hui on nous la refuse. La commission ne veut point fournir à M. Thiers un moyen constitutionnel de se débarrasser de l'assemblée actuelle : elle lui permettra seulement de se débarrasser des assemblées à venir, si tant est qu'elle consente jamais elle-même à s'en aller.

Que propose donc la commission ? La responsabilité ministérielle encore, la responsabilité ministérielle toujours, c'est-à-dire l'interdiction de la tribune pour le Président de la République. A titre de compensation ou de consolation, elle offre à M. Thiers un droit de *veto*, un inoffensif *veto* de deux ou trois mois ! Elle se déclare même disposée à permettre l'institution d'une vice-présidence de la République !

Or, si l'Assemblée a horreur de la dissolution, comme la nature du vide, M. Thiers ne nous paraît avoir qu'un goût médiocre pour les vice-présidents destinés à le remplacer intérimairement ou à le suppléer. Quant au *veto*, c'est un hochet dont il fait peu de cas ; tout au moins est-ce un moyen de lutte dont l'usage entraîne des lenteurs peu compatibles avec les impatiences de son tempérament. On le voit, ce ne sont pas deux principes, deux fonctions gouvernementales, qui sont ici en présence : ce sont deux personnalités. Il ne s'agit point d'organiser l'entente entre l'exécutif et le législatif, mais entre l'Assemblée actuelle et M. Thiers.

L'Assemblée actuelle ne veut pas s'en aller, ou elle veut qu'on lui donne les moyens de se survivre. M. Thiers veut gouverner : telle est la situation dans sa rigueur.

Nous aurions voulu pouvoir présenter un tableau de l'état relatif des forces dans les divers groupes parlementaires après la crise du 14 décembre. Mais il serait bien difficile encore, pour ne point dire impossible, de le faire avec quelque exactitude. On ne sait pas ce que deviendra le centre gauche. Un instant on l'a cru sur le point de se disloquer. Une partie des députés qui constituent ce groupe, le tiers environ, penchait très-fortement vers le centre droit. Ces députés trouvaient dans l'abstention de M. Ricard, qui avait déserté la lutte, une sorte d'excuse de leur défection. Il faut ajouter que la dissolution leur avait fait grand peur et ils refusaient, dès avant le jour de la bataille, de suivre la gauche sur ce terrain-là. Si la gauche veut se suicider, disaient-ils, libre à elle : nous n'avons point encouragé sa folie ; il ne nous plaît point maintenant d'en porter la peine.

Aujourd'hui, il semble cependant que rien n'est compromis encore, le centre gauche n'a point signé son abdication. La démission de M. Ricard a été refusée. Celui-ci persistant à la maintenir, on est convenu d'ajourner jusqu'après les vacances du jour de l'an la nomination de son successeur. Rien n'est donc perdu de ce côté, surtout si M. Casimir Périer accepte, comme on l'assure, la candidature de la présidence du centre gauche.

Si cette combinaison ne réussissait point et que le centre gauche fût condamné à se disloquer, un tiers de ses membres allant au centre droit, une fusion deviendrait nécessaire entre les deux autres tiers de ce groupe et la gauche modérée.

La gauche modérée a pris dans la discussion de samedi dernier une fort belle attitude : elle a eu la main heureuse en choisissant pour interprète M. Le Royer, député du Rhône. Jusqu'ici elle s'effaçait singulièrement et l'on pensait peu à elle : son abnégation, son esprit de sacrifice, ont obtenu enfin leur récompense. Nous continuons à compter beaucoup sur ce groupe. Il a la fermeté des principes, et il n'a pas l'âpreté des ambitions personnelles et des ambitions de parti. Nous croyons que de jour en jour il attirera à lui davantage les sympathies de l'opinion.

Nous n'avons rien à dire de l'extrême droite, sinon qu'elle est toujours l'extrême droite, ni du parti radical qui paraît se soucier assez peu des coups qu'il peut recevoir dans les dé-

bats de l'Assemblée, pourvu qu'il lui soit loisible de continuer au dehors la propagande extra-parlementaire. Nous le croyons même capable de se modérer pour un temps au dehors, s'il le croit utile à sa cause.

Quant au centre droit, il compte en son sein, bien qu'il y paraisse peu dans son attitude politique, un certain nombre de membres qui ne suivent que par habitude ou discipline les chefs du parti, mais qui ne désirent personnellement que le bien du pays, la trêve et, s'il se peut, la paix. Nous faisons appel à l'initiative de ces bons Français. Qu'ils se lèvent, qu'ils se montrent au pays : celui-ci, en effet, a peine à les apercevoir dans la foule remuante et belliqueuse où ils sont confondus. Qu'ils se tiennent prêts : une initiative courageuse de leur part pourra être d'un très-utile secours dans les luttes et les difficultés qui vont venir. H. A.

REVUE DIPLOMATIQUE

Les parlements en Autriche-Hongrie

On lit dans les journaux sous la rubrique *Autriche-Hongrie* :

« La crise ministérielle vient de se dénouer à Pesth. M. Szlavy a remplacé le comte de Lonyay dans la direction du ministère hongrois : — à Vienne le Reichsrath s'est réuni et les conférences pour une réforme électorale ont commencé entre les députés et le gouvernement. » Ces nouvelles sont-elles bien claires pour la plupart des lecteurs français ? Éveillent-elles dans l'esprit des notions suffisamment précises ? Se rend-on bien compte des rapports qui existent entre les deux parties de la monarchie des Habsbourg, comment le comte Lonyay est tombé à Pesth, comment le comte Auersperg médite une réforme à Vienne, comment le comte Andrassy dirige l'un et l'autre ministère, comment l'empereur François-Joseph règne et gouverne dans cet empire mi-parti ? Il n'est peut-être pas inutile d'aider ici la mémoire de nos lecteurs, de la seconder en dessinant à grands traits la situation de l'Autriche-Hongrie. Les événements qu'il s'agit de comprendre se définiront alors d'eux-mêmes et se placeront sous leur jour véritable.

A la suite de la crise terrible de 1866, l'empereur d'Autriche comprit qu'il y avait beaucoup à faire si l'on ne voulait point exposer à de nouveaux hasards la couronne des Habsbourg. Ses États se composaient de pays d'origine et de langue différentes, non moins divisés par les aspirations et les intérêts que par l'éducation et les habitudes. On avait essayé vainement de les tenir tous en tutelle sous la bureaucratie allemande ; ce système avait fait son temps. Fallait-il adopter le système opposé et se jeter dans le régime fédératif ? On n'osa pas. On prit un moyen terme : c'est la constitution actuelle (1).

L'empire qui a pris le nom d'Autriche-Hongrie est divisé en deux États distincts, ayant chacun leur gouvernement et leurs institutions. L'Autriche proprement dite, avec Vienne, forme l'élément principal de l'un : la Hongrie, avec Pesth, forme l'élément principal de l'autre ; ils sont séparés par la rivière la *Leitha* : la partie autrichienne de l'empire a pris le nom de *Cisleithanie* : la partie hongroise le nom de *Transleithanie*.

Les grands intérêts de la monarchie, les intérêts généraux, les rapports avec l'étranger, l'organisation des forces militaires de terre et de mer, sont gérés par un ministère commun aux deux parties de l'empire. Ce ministère se compose d'un ministre des affaires étrangères, d'un ministre de la guerre et d'un ministre de la marine. Le ministre des affaires étrangères, le comte Andrassy, préside le ministère commun avec le titre de chancelier de l'empire. Le principe constitutionnel ayant prévalu en 1867, le ministère commun doit être contrôlé par une représentation du pays : cette représentation est formée de délégués nommés par les parlements des deux parties de l'empire. Ils sont au nombre de cent vingt : soixante pour la Cisleithanie et soixante pour la Transleithanie ; dans chacun des deux parlements vingt délégués sont choisis dans la Chambre haute et quarante dans la Chambre basse. Les délégations, ou réunions des délégués, sont convoquées par l'empereur tour à tour à Vienne et à Pesth. Le ministère commun leur présente séparément les affaires communes. Elles délibèrent séparément et votent en commun, mais sans débat.

Tel est le lien assez compliqué, qui réunit les deux fractions de l'État austro-hongrois. L'organisation particulière de chacune n'est guère plus simple.

La Cisleithanie, d'abord. Elle est composée des provinces suivantes : la basse Autriche, la haute Autriche, le duché de Salzbourg, la Styrie, la Carinthie, la Carniolie, le Tyrol, le Vorarlberg, l'Istrie, la Dalmatie, la Bohême, la Moravie, la Silésie, la Galicie, le comté de Goritz, la Bukovine, Trieste. Cette seule énumération suffit à montrer combien est artificielle la division qui fait de ces nationalités différentes une unité politique. Les Allemands y dominent, mais sans former la majorité absolue : on en comptait, d'après le dernier recensement, 6 242 000 ; les Tchèques venaient ensuite, 4 385 010 ; puis les Polonais, 2 117 140 ; les Ruthènes, 2 273 700 ; les Slovènes, 1 081 860. Aucune de ces races n'étaient assez nombreuse pour gouverner les autres, aucune de ces provinces n'était de force à exercer la prépondérance. Il fallut donc laisser à chacune une sorte d'existence indépendante et chercher un lien fédératif qui les relît.

Il y a dans la Cisleithanie dix-sept diètes provinciales, dont la compétence s'étend à toutes les questions intérieures qui intéressent la province. Ces diètes nomment des députés choisis dans leur sein, et dont la réunion forme le *Reichsrath* (1). Cette assemblée siège à Vienne : à côté d'elle délibère une chambre des Seigneurs composée de membres de droit et de membres nommés à vie. La réunion de ces deux chambres forme le parlement cisleithan, qui connaît de toutes les

(1) Consulter à ce sujet : *L'Autriche-Hongrie, ses institutions et ses nationalités*, par Daniel Lévy. Paris, Didier, 1 vol. in-18. — *La Prusse et l'Autriche depuis Sadowa*, par F. de Laveleye. Paris, Hachette, 2 vol. in-18. — *L'empire constitutionnel d'Autriche et ses lois fondamentales*, par J. Valfrey. Paris, 1868. Librairie internationale.

(1) Voici les proportions dans lesquelles les différentes diètes sont représentées au Reichsrath : Bohême, 54 députés. Dalmatie, 5. Galicie, 38. Basse Autriche, 18. Haute Autriche, 10. Salzbourg, 3. Styrie, 13. Carinthie, 5. Carniole, 6. Bukovine, 5. Moravie 22. Silésie, 6. Tyrol, 10. Vorarlberg, 2. Istrie, 2. Goritz, 2. Trieste, 2.

affaires communes aux dix-sept provinces de la Cisleithanie. Ces affaires communes sont conduites par un ministère responsable qui compte sept départements : intérieur, justice, instruction publique et cultes, finances, défense du pays, commerce et agriculture.

Le ministère cisleithan est présidé en ce moment par le comte Auersperg. La tâche qui échoit à ce cabinet est des plus ingrates et des plus laborieuses. Il doit résoudre à toute heure et à tout propos le problème le plus ardu de la philosophie : il doit faire de l'unité avec de la diversité, identifier les contradictoires et tirer du mouvement de forces divergentes. Il a pour adversaires naturels tous les fédéralistes, tous ceux que les idées de nationalité entraînent de plus en plus hors du cercle de Vienne, et ces adversaires ont un moyen commode d'arrêter ou tout au moins d'entraver la machine gouvernementale. Il y a des diètes qui refusent de nommer des délégués au Reichstag, il y a des délégués qui refusent de siéger. Puis viennent les oppositions de province à province, de race à race : les Polonais de Galicie ne sauraient s'entendre avec les Tchèques de Bohême, et dans les provinces mêmes les conflits surgissent et paralysent toute action sérieuse de l'État. En Galicie, les Ruthènes tiennent les Polonais en échec; en Bohême, les Allemands et les Tchèques sont en état de lutte permanente. Le ministère est obligé de louvoyer sans cesse au milieu de partis ardents entre lesquels il n'y a guère de possible que des coalitions contre le pouvoir central.

Pour sortir d'embarras, lorsque la crise devenait trop aiguë et qu'il n'y avait plus d'accommodement possible, on avait imaginé un expédient, c'est ce qu'on appelle le *Nothwahlgesetzt*, quelque chose comme le vote par nécessité. Cette mesure permettait à l'État de substituer le vote direct des populations à la nomination des délégués par les diètes, lorsque celles-ci ne voulaient point faire d'élections ou lorsque les élus ne voulaient point se rendre au Reichsrath. Cet expédient n'a pas suffi; on a songé alors à en développer le principe, à établir partout le vote direct, à supprimer la désignation des députés par les diètes. C'est l'objet de la réforme électorale sur laquelle le Reichsrath, qui vient de se réunir, sera bientôt appelé à délibérer. Sans étendre la base du suffrage, le ministère songerait à augmenter le nombre des députés : le Reichsrath se trouve en effet par trop restreint si l'on considère le chiffre de la population de la Cisleithanie et si l'on compare la représentation de cette partie de l'empire au parlement transleithan. La réforme sera-t-elle votée ? Permettra-t-elle au ministère de se soutenir et de constituer une véritable majorité ? Ce sont des questions bien douteuses, et, pour le moment, l'effort que fait le cabinet Auersperg pour sortir d'embarras n'a eu pour résultat que de l'exposer à des difficultés nouvelles.

La réforme électorale doit être votée par le Reichstag; elle court risque de succomber par l'effet même du mal qu'elle a pour objet de conjurer. Les fédéralistes, et ils sont nombreux au Reichstag, la repoussent en principe comme un retour à l'ancienne centralisation. Les Polonais de Galicie, avant même de connaître le projet du ministère, ont déjà protesté et demandé à l'empereur d'être exceptés de la législation nouvelle. Ils voudraient conserver leur autonomie, leur système actuel de députation et ne se faire représenter au Reichsrath que dans celles des affaires communes qui intéressent particulièrement la Galicie. Ils redoutent le suffrage direct : ils n'ont pas oublié avec quelle habileté le gouvernement a su en d'autres temps leur opposer dans leur propre province les voix des Ruthènes, profiter de l'antipathie qui existe entre ces populations et les Polonais. Ils craignent de se voir anéantis, et ils résistent. Ils accompagent, à la vérité, leur Adresse des témoignages les plus explicites de dévouement et de bonne volonté pour la personne de l'empereur : « Les conditions de puissance et d'unité de la monarchie auxquelles Votre Majesté a fait allusion dans son discours du trône ne rencontrent aucun adversaire parmi nous ; bien plus, elles y trouvent des champions convaincus et toujours prêts à les défendre. » Dans ces conditions, rien ne paraît donc moins probable qu'une solution prochaine des difficultés où se trouve engagée l'Autriche de ce côté. L'opposition à la réforme électorale ne viendra pas seulement des autonomistes ; parmi les centralistes il y a des conservateurs qui s'effrayent d'un pas aussi marqué vers la démocratie. Ne sera-ce pas, pour éviter un mal, en provoquer un plus redoutable ? Qui sait si le suffrage direct n'amènera pas des représentations plus pénétrées des idées de nationalité, animées de passions locales plus ardentes, moins conciliantes encore ?

Telle est la situation confuse, contradictoire, de la Cisleithanie. Sans être faciles, les affaires sont moins compliquées de l'autre côté de la Leitha, et ce n'est pas sans raison que la Hongrie a pris, depuis 1867, une place prépondérante dans la monarchie des Habsbourg.

La Transleithanie se compose des anciens États de la couronne de Saint Étienne : la Hongrie, la Croatie et la Slavonie, la Transylvanie et les colonies frontières formées par l'empire pour la défense contre les Turcs et connues sous le nom de Confins militaires.

Dans cette partie de la monarchie, les Hongrois dominent ; ils comptaient au dernier recensement 4 869 234 sujets ; les Croates et les Serbes ne sont guère que 2 500 000 ; les Allemands, 1 484 900 ; et les Tchèques, 1 631 720. A l'exception de la Croatie et de la Slavonie, la Transleithanie est divisée en comitats ; ces comitats administrent directement leurs affaires intérieures au moyen d'assemblées électives. Les affaires communes sont confiées à un ministère de sept membres, comme en Cisleithanie. Le ministère est responsable devant un Parlement composé d'une Chambre haute où siégent des représentants du clergé et de la haute noblesse, et d'une Chambre des députés nommée directement par la population des différents États. Les Croates, qui n'ont jamais consenti à reconnaître la suprématie des Hongrois, envoient à Pesth des représentants qui ne siégent que pour les affaires croates. Le Parlement cisleithan porte en allemand le nom de *Reichstag*.

Pour se rendre compte de la portée de la crise qui vient de modifier le ministère transleithan, il est indispensable d'avoir une notion au moins succincte du parti politique dont l'influence domine dans le Reichstag. C'est le parti Deak ; on le nomme ainsi du nom de son chef, M. Deak, l'un des plus ardents, des plus intelligents champions de la cause nationale en Hongrie. Toujours sur la brèche depuis 1830, M. Deak a été avec M. de Beust le principal auteur du compromis de 1867, et le parti qu'il dirige s'est rallié nettement à la monarchie des Habsbourg. Lorsque le comte de Beust donna sa démission de chancelier, l'empereur choisit pour le remplacer le président du ministère hongrois, le comte Andrassy. Le successeur de ce dernier au ministère transleithan se trouvait

naturellement désigné dans les rangs du même parti, c'était le comte de Lonyay. Il prit la présidence du ministère ; il continua la politique de son prédécesseur, s'appuyant comme lui sur la majorité qui le soutenait, luttant contre une minorité de gauche turbulente qui paraissait redouter surtout en lui la fermeté du caractère.

Aux dernières élections, qui ont eu lieu cet été, le parti ministériel l'a emporté complétement. L'opposition s'en est vengée en attaquant avec violence le chef du cabinet. Les orateurs de la gauche, MM. Tisza et Czernatony, n'ont pas craint de recourir aux arguments les moins parlementaires ; ils ont lancé contre le ministre une accusation de corruption. Le comte Lonyay s'est défendu avec hauteur, et n'a pas ménagé à ses adversaires l'expression de son mépris. Il croyait pouvoir compter sur l'appui de la majorité, il se trompait. La majorité ne l'a soutenu que mollement ; elle s'est contentée de blâmer M. Czernatony et de demander une modification du règlement. C'était une défection assez mal dissimulée. Comment s'explique-t-elle, quel en est le véritable motif? Sur ce point, les correspondances de Pesth sont assez confuses. Sans doute il s'est passé là quelqu'une de ces révolutions de coulisse qui font des crises parlementaires de véritables énigmes pour ceux qui n'en aperçoivent que les manifestations extérieures et qui n'en connaissent que les résultats positifs. Toujours est-il que le ministre hongrois, décidé à se contenter de peu, s'accommodait de ce vote lorsque la gauche en accentua singulièrement le caractère : elle demanda que le gouvernement déposât entre les mains de l'Assemblée les traités financiers passés par lui depuis cinq ans. La majorité a repoussé cette proposition injurieuse pour le cabinet, mais elle l'a repoussée sans donner au ministre un témoignage direct de confiance.

Restaient le blâme infligé à M. Czernatony et les modifications de règlement que l'on avait proposées. C'est ici que se place la seconde journée de la révolution de coulisse. La gauche et la majorité se sont réconciliées ; la majorité a retiré la motion de blâme : la gauche a accepté la modification au règlement ; M. Czernatony a fait des excuses publiques. C'était un compromis, ce n'était pas une solution. Il ne ressortait pas moins de là que le ministre avait été attaqué dans son honneur, que la majorité ne l'avait pas soutenu, et qu'on lui offrait pour toute compensation le désaveu des injures qui lui avaient été adressées. Cela pouvait suffire à l'homme, mais ne suffisait point au chef de cabinet. Le comte Lonyay se retira ; le ministère entier donna sa démission ; l'empereur ne l'accepta point, et le ministre du commerce, M. Szlavy, remplaça le comte Lonyay dans la présidence du conseil.

Toutefois l'affaire n'en resta pas là et le dénoûment devait être plus bizarre encore que le reste de l'aventure. La majorité, ce parti Deak qui avait si bénévolement laissé tomber le ministre, le vit à peine à terre qu'elle se ravisa, se repentit et lui fit une ovation. Invité avec éclat à se rendre dans le club du parti, le comte Lonyay y fut accueilli par des applaudissements, et M. Deak déclara qu'il était d'accord avec lui sur toutes les questions. Avec beaucoup de noblesse, le ministre déchu promit à ses amis de ne plus se séparer d'eux et de reprendre au parlement sa place dans leurs rangs. Ainsi s'est terminée cette curieuse crise ministérielle. Elle laisse les choses dans l'état où elles étaient. En Hongrie l'empereur François-Joseph est un véritable monarque constitutionnel. La majorité gouverne, et pour le moment la majorité appartient au parti national modéré, le parti Deak.

SORBONNE

LITTÉRATURE GRECQUE

COURS DE M. EGGER,

(de l'Institut)

Du rôle des études grecques dans l'enseignement secondaire en France

Messieurs,

Quelque encouragement que m'apportent votre sympathique affluence et votre accueil bienveillant, je ne saurais me faire d'illusion : les temps sont durs pour nos chères études classiques et surtout pour celles qui sont l'objet de ce cours. Plus que jamais, les études grecques rencontrent, je ne veux dire de nombreux ennemis, mais au moins de nombreux adversaires. Elles ont à se défendre contre bien des défiances et surtout bien des ambitions rivales.

Et d'abord elles sont attaquées par les partisans de ce qu'on appelle d'un mot nouveau comme la chose qu'il désigne, l'*enseignement utilitaire* : ceux-là ne veulent guère admettre dans le programme de nos écoles que ce qui servira immédiatement, quand on en est sorti, pour la pratique de la vie ; il faut pour eux que l'exercice de la veille serve aux besoins du lendemain. A ce compte, on restreindrait bien le cadre de l'enseignement secondaire où nos efforts tendent à former d'une manière générale les esprits et les cœurs pour toutes les carrières libérales, mais sans étroite application à telle ou telle spécialité. A ce compte même, il faut le dire, plusieurs des études qu'on nous recommande le plus depuis quelque temps seraient facilement condamnées. La gymnastique, par exemple, sert à former ou à entretenir des corps sains et vigoureux ; mais les exercices et les tours de force que nos enfants ont exécutés sous la direction du gymnaste auront-ils donc à les pratiquer après leur entrée dans le monde ? S'occuperont-ils du trapèze, du portique, des barres parallèles, à moins que par hasard ils ne doivent faire un jour l'office de sapeurs-pompiers ou, ce qu'à Dieu ne plaise, se livrer à des tours plus difficiles mais justiciables du Code pénal et signalés à la vigilance du Procureur de la République ? En cela comme ailleurs, le profit des travaux scolaires est de nous préparer à choisir une carrière spéciale et de nous assurer la force du corps et la solidité d'esprit qui nous permettront un jour d'y faire honneur.

Ne nous arrêtons donc pas plus longtemps qu'il ne faut à de pareilles critiques. Plus sérieuse est celle de quelques personnes (et j'ai regret de dire que ces personnes appartiennent ou appartenaient à l'Université de France) qui croient pouvoir dégager la jeunesse d'une laborieuse et, suivant eux, stérile étude en substituant entre ses mains des traductions françaises au texte original des auteurs grecs : étrange et un peu brutale économie à laquelle je ne répondrai pas par le paradoxe de Stuart Mill (1), qui prétend que toute traduction est

(1) Il a été exposé dans cette *Revue* même.

forcément un mensonge et que jamais écrivain ne vaut que dans sa propre langue. N'allons pas jusqu'à exiger que tous les classiques grecs passent en original sous les yeux de nos élèves, ce qui serait impossible ; ne médisons pas des traductions : elles ont leur utilité, plus grande peut-être que le dictionnaire ; elles sont plus commodes pour préparer des explications de quelque étendue, et, à cet égard, j'ai souvent combattu les scrupules de plusieurs de mes collègues. Mais enfin, n'est-il pas évident que celui qui ne connaîtrait que par des traductions les beautés oratoires et poétiques du génie grec, je dirai même les vérités philosophiques si puissamment formulées par un Aristote ou un Platon, n'en aurait jamais qu'une idée incomplète et fausse ?

Je comprends mieux certains scrupules que l'enseignement de l'histoire et de l'éloquence grecque et romaine provoquent chez des consciences fort honnêtes. On a souvent signalé, au temps de la France monarchique, et c'est une objection toujours opportune sous le régime où nous vivons, certains exemples funestes que donnent les républiques anciennes surtout dans leur indulgence pour le meurtre politique et dans leur enthousiasme pour le tyrannicide. Sur ce point, on ne me soupçonnera pas de faiblesse : j'ai autrefois examiné dans ce cours la légende mensongère d'Harmodius et d'Aristogiton ; j'en ai sondé les origines qui remontent à une intrigue infâme et, dans un Mémoire (1) qui fut publié plus tard, j'ai montré comment l'imagination populaire, égarée par le patriotisme, transforma en héros de vulgaires assassins, comment cette erreur propagée de siècle en siècle et rencontrant chez les Romains des événements et des personnages analogues, lors du meurtre de Jules César, a créé comme une tradition malsaine jusque dans notre société française. Mais suis-je vraiment le seul ou le premier qui ait en cela songé à montrer les égarements de l'opinion publique et à les combattre ? Il est de prudence et de morale élémentaires dans nos classes de traiter comme il convient les hyperboles des anciens rhéteurs sur ce dangereux sujet.

Mais au temps où nous sommes, on peut prévoir une autre objection encore. Qui sait si, en un sens plus général, l'influence des études grecques et latines sur la direction et le développement des esprits ne décourage pas un peu ceux qui comparent notre France avec le pays où ces études ont pris le plus large développement ? L'Allemagne est fière de ses légions d'hellénistes et de latinistes, qu'elle oppose volontiers au personnel de notre enseignement, moins actif, à ce qu'il semble, et moins empressé, en tout cas, à se produire par des publications de forte philologie. Il semble douteux en effet que l'Allemagne ait tiré de sa passion philologique tout le fruit désirable pour son progrès moral et intellectuel. Ses latinistes et ses hellénistes n'ont pas, que l'on sache, contribué bien particulièrement au succès des dernières campagnes d'où nous sortons si meurtris et si humiliés, et, quant aux principes de droit des gens, au sentiment d'humanité que semblaient devoir développer tant de profondes études sur la philosophie et sur l'histoire, l'Europe n'a pas remarqué qu'entre la France et l'Allemagne l'avantage soit précisément resté à nos vainqueurs.

Néanmoins, tous ceux qui s'intéressent sérieusement à l'avenir de l'esprit français ne peuvent songer à le sevrer de tout enseignement des lettres anciennes. La grande, la suprême difficulté au temps où nous sommes, c'est de trouver place dans la vie de nos écoliers pour les études chaque jour plus nombreuses qui se disputent leur temps. A cet égard, depuis une vingtaine d'années, nous vivons, nous autres universitaires, dans une sorte d'ahurissement entre les réclamations qui de tous côtés nous assaillent. On veut que nous fassions plus d'histoire, plus de géographie, plus de mathématiques, plus d'histoire naturelle, que sais-je ? Depuis deux ans surtout, on rebat sans cesse nos oreilles du fameux mot de Goethe sur notre ignorance en géographie. Or, la terre sans cesse mieux connue, les diverses contrées du globe, mises en relation rapide par la vapeur et le télégraphe, sollicitent si bien la curiosité de l'historien et du géographe qu'on ne sait plus ce qu'il est permis d'omettre parmi tant de richesses. En un temps où se constitue maint État nouveau dans les déserts ou sur le domaine de la barbarie, où des îles à peine connues jadis forment aujourd'hui des gouvernements réglés selon notre mode, où les journaux nous accablent chaque matin d'une infinie variété de nouvelles, où l'annonce de nos cours rencontre sur les colonnes d'une de nos gazettes l'annonce d'un changement de ministère à Honolulu, comment suffire à l'impatience de ceux qui voudraient que la géographie universitaire se tînt sans cesse au courant de tant de progrès ?

Pour nous réduire à notre hémisphère, l'antiquité même voit s'accroître sans cesse son domaine autrefois si restreint. Que sont aujourd'hui les récits d'Hérodote et de Diodore qu'on abrégeait autrefois à l'usage de nos classes ? Que sont les pages où ils résumaient les annales de l'Assyrie ? Je suis précisément de la génération qui a vu commencer l'enseignement de l'histoire dans nos colleges, et je me rappelle à quels informes sommaires, à quelle sèche nomenclature se réduisait le plus souvent pour nous cette histoire de l'Égypte et de l'Orient que tant de découvertes éclairent et agrandissent sous nos yeux. Voilà encore des conquêtes et des nouveautés qui demandent leur place, si petite qu'on la veuille faire, dans l'enseignement classique. La Grèce elle-même, où nous nous plaisons à chercher les plus purs enseignements de la raison et du goût, la Grèce nous est plus largement connue par ses monuments et par sa littérature qu'elle ne l'était au temps où Barthélemy en présentait le tableau dans le *Voyage d'Anacharsis*. Les fouilles des antiquaires ont mis à nu des milliers d'inscriptions, parmi lesquelles beaucoup sont de première importance pour l'histoire ; d'heureuses découvertes dans les bibliothèques nous ont rendu maint ouvrage d'un caractère vraiment classique, comme les fables de Babrius, et les papyrus d'Égypte viennent de nous rendre trois discours inédits de l'orateur Hypéride, le contemporain et le rival de Démosthène. Je ne parle pas des acquisitions nombreuses dont s'est enrichie la littérature ecclésiastique. De tous côtés donc, l'esprit des amateurs de l'antiquité voit s'ouvrir des horizons nouveaux, reparaître des chefs-d'œuvre qui s'imposent à l'attention. Que dire des sciences naturelles et mathématiques, de la chimie et de la physique surtout, dont on s'occupait si peu dans nos classes au temps du bon Rollin, et qui depuis ce temps se sont transformées par d'innombrables découvertes ?

Aussi, lorsque tant de nouvelles nécessités nous forcent à étendre, à varier l'enseignement secondaire, il faut bien

(1) Mémoire imprimé dans le Recueil de l'Académie de Turin.

nous résigner à en changer les conditions et la méthode. La vieille pratique de nos colléges avait des qualités excellentes, nous n'avons pas à en rougir; mais les temps nouveaux ont des besoins qui demandent leur juste satisfaction. Avant tout, nous cherchons des heures vacantes dans cette journée scolaire qui nous offre toujours, comme autrefois, douze heures à peine pour le travail. Si donc parmi les exercices qui les remplissaient, il y en a quelques-uns que l'on peut restreindre ou supprimer sans trop de dommage, c'est un sacrifice auquel il se faut résoudre. Tel est le sort des vers latins; je regrette pour ma part leur disparition sur nos programmes d'étude, mais je crains bien qu'elle n'ait été nécessaire. Tout au plus demanderais-je qu'on leur laissât le rôle d'exercice facultatif. Certes, Dieu me garde de médire de la muse latine! Je lui dois dans ma carrière plus d'un succès dont je lui suis reconnaissant, et si je me croyais moins refroidi par l'âge je voudrais écrire en sa langue son oraison funèbre. Mais je ne me flatterais pas de la rappeler à la vie.

D'autres changements parmi ceux qui viennent d'être décidés sont peut-être discutables, mais ce n'est pas le lieu d'en parler ici. Je voudrais seulement vous faire comprendre comment l'étude de la langue et de la littérature grecques, accommodée au nouveau régime de nos classes, pourrait avec beaucoup de lectures, d'explications et peu d'exercices pratiques, conserver une grande efficacité pour la culture de l'esprit et du cœur. A cet égard, je n'ai point à faire effort pour me mettre d'accord avec l'esprit novateur qui souffle à travers notre Université, et ce que je recommande aujourd'hui je puis me rendre le témoignage de l'avoir déjà recommandé, soit dans ce cours, soit dans quelques pages dont je vous prierai d'entendre la lecture.

Pour dire là-dessus ma pensée en quelques mots, si l'on veut que l'enseignement des lettres grecques ait toute son utilité, il faudrait que nos professeurs fussent plus grammairiens, plus historiens, et même un peu antiquaires.

Plus grammairiens, ils posséderaient mieux l'ensemble de la langue grecque, ils en connaîtraient mieux les rapports avec le latin et le français, et ils sauraient faire la place dans leur enseignement journalier à la démonstration de ces rapports, sans imposer pour cela plus de fatigues à leurs élèves, sans dépenser plus de temps que l'on n'en consacre aujourd'hui à l'étude des langues anciennes. On a fait, il y a vingt ans, une expérience que le ministre de l'instruction publique, dans sa récente circulaire, juge prématurée pour le temps où on l'essaya et qui, en tout cas, est devenue tout à fait opportune. Cette expérience échoua en partie: laissez-moi vous dire pourquoi surtout elle échoua. On avait rédigé un court programme de grammaire comparative et, pour diriger les professeurs comme les élèves dans l'application de ce programme, un manuel élémentaire avait été publié qui répondait à toutes les questions qu'on y avait comprises. L'auteur de ce manuel demandait formellement qu'on se pénétrât de sa méthode, qu'on la pratiquât au jour le jour, selon le besoin et l'occasion: mais qu'on se gardât bien de considérer ces *notions élémentaires* comme une science absolument nouvelle, qui s'ajoutait aux autres enseignements, et qu'il fallait faire apprendre par cœur comme on fait apprendre des paradigmes grecs ou latins, comme on fait apprendre des pages d'Homère ou de Virgile. Il n'avait voulu, pour ainsi dire, que mettre une clef aux mains des maîtres. Ces conseils, malheureusement, ne furent pas toujours compris: il y eut bientôt dans la semaine un jour et une heure pour l'enseignement de la grammaire comparative; les élèves furent forcés d'apprendre et de réciter par cœur des pages du manuel. Rien ne pouvait plus compromettre que ne le fit cette méthode l'enseignement que l'on s'efforçait d'accréditer.

On demande aujourd'hui à nos professeurs d'ajouter à leur explications des auteurs anciens le plus qu'ils pourront d'histoire littéraire. Sur cette réforme et sur beaucoup d'autres, la délibération est ouverte dans tous les lycées de France, délibération dont j'approuve singulièrement le principe, qui excitera un juste esprit d'émulation, mais où il faudra se défendre du péril que je viens de signaler. Non plus que la méthode des comparaisons en matière grammaticale, la biographie et l'histoire littéraire ne doivent pas avoir un jour spécialement choisi dans la semaine, elles doivent se placer et comme s'insinuer au fur et à mesure dans l'explication des auteurs, selon l'opportunité. Il faudra surtout, dans cette explication, se préoccuper un peu moins que peut-être on ne l'a fait jusqu'ici, du commentaire que j'appellerai volontiers le commentaire admiratif sur les beautés des œuvres d'élite, et chercher plus constamment à former chez les jeunes gens le bon sens, au lieu de s'attacher uniquement à des délicatesses de goût littéraire dont le plus grand nombre d'entre eux n'est pas capable. C'est ici, messieurs, que pour donner plus de précision à mes idées et pour me défendre des longueurs, je vous demande la permission de vous lire quelques pages imprimées, il y a dix ans, en tête de mes *Mémoires de littérature ancienne*. Je me suis déjà cité dans le cours de cette leçon, chose qui peut vous paraître peu modeste, mais que je vous prie de me pardonner. J'ai lu quelque part qu'un vieux théologien, à qui on reprochait un jour de renvoyer trop souvent à ses propres écrits, répondait à cette critique: « Que voulez-vous, il faut bien permettre à un homme de marcher sur ses jambes. » Messieurs, c'est la liberté que je prends aujourd'hui en me référant à moi-même, sinon comme à une autorité, du moins comme aux souvenirs d'un praticien dont l'expérience peut avoir pour vous quelque valeur.

« La littérature ne doit pas vivre séparée de la philologie et de l'histoire, ou plutôt l'histoire des langues, des institutions et des mœurs, forme le vrai fond sur lequel repose le jugement des œuvres de l'esprit. Réussir dans cette alliance de la science et du goût n'appartient qu'à de rares talents; mais tout critique sérieux a au moins le droit de la poursuivre.

» Il y a là un autre intérêt que celui qui s'attache aux livres d'érudition et de littérature; l'enseignement public y est intéressé, et, par conséquent, l'éducation même de l'esprit français. Je voudrais sur ce sujet m'expliquer sans détour.

» Un préjugé fort commun chez nous et qui contribue, je le crains, au discrédit des études classiques, réduit ces études aux *humanités*. Les *humanités*, mot excellent d'ailleurs, en ce qu'il exprime à merveille cette politesse du cœur et de l'esprit que doit enseigner, que doit entretenir un commerce assidu avec le plus pur génie de l'antiquité: mais on abuse du mot et de la chose quand on y veut réduire toute l'ambition comme tous les devoirs de l'enseignement qui prépare aux carrières libérales. C'est se former de cet enseignement une idée à la fois trop étroite et trop haute que de lui recommander uniquement l'analyse des auteurs d'élite et de leurs œuvres éminentes. Selon un axiome célèbre, dont notre préjugé s'autorise, le beau n'étant que la splendeur du vrai, les chefs-d'œuvre littéraires contiendraient à eux seuls la substance de toute vérité. Ils suffiraient ainsi à l'éducation de

l'honnête homme, pourvu qu'une intelligente analyse en fit sortir le suc divin qu'ils recèlent : optimisme ingénieux et séduisant, que dément l'expérience journalière. En effet, sur une classe, fût-elle très-nombreuse, combien peu d'élèves se montrent capables des nobles et délicates jouissances que leur offrent de telles études ! Excepté un petit nombre de jeunes gens destinés par leur condition sociale et par une heureuse vocation, à vivre de la vie des belles-lettres, les autres n'atteignent jamais à ces hauteurs où nous voulons les élever. Conçues dans cet esprit, nos leçons les découragent et les exposent à sortir de nos mains mal préparés pour les épreuves qui les attendent dans le monde. Que l'interprétation des chefs-d'œuvre littéraires soit notre principale méthode d'instruction, je le veux toujours ; mais qu'elle ne règne pas à l'exclusion d'autres études, c'est ce que l'on peut désirer pour le bien de tous, sans faire tort à la force des uns par trop d'indulgence pour la faiblesse des autres. Il va sans dire que je ne conseille pas de mettre par préférence entre les mains de nos écoliers les auteurs ou les ouvrages que leur médiocrité rapproche du plus grand nombre des esprits. Mais n'y a-t-il pas, même à propos des grands hommes et des modèles excellents, d'autres leçons à donner que celle d'une littérature dogmatique résumant, en chaque genre, les lois suprêmes du beau? D'abord la critique trop amie des axiomes court risque d'aboutir souvent à des abstractions stériles. A vouloir dominer de trop haut les accidents de la pratique et les caprices du talent personnel, elle s'expose à quitter le sol même de la réalité. Par exemple, pour songer trop à la tragédie, elle oubliera un peu l'auteur tragique, ses acteurs, ses spectateurs et son théâtre, le temps et les mœurs dont toutes ces choses dépendent ; elle finira par confondre un peu Sophocle et Racine en un vague idéal de perfection. Chercher l'essence des choses est bon, pourvu qu'on la cherche toujours par l'histoire autant que par la théorie. D'ailleurs, ce genre de critique, fût-il même le meilleur du monde, peut laisser place en son voisinage à d'autres idées plus modestes, mais non moins utiles. A côté des hautes vérités du goût, on conçoit un enseignement plus varié, plus vivant encore, si je puis dire, et plus également profitable à tous les esprits. J'entends par là certaines leçons de bon sens et de sagesse que peut tirer des auteurs classiques une étude curieuse sans minutie. S'il y a peu d'hommes à qui il importe d'apprendre le dernier mot de la raison savante en matière de tragédie ou d'épopée, au contraire, il n'y en a pas un, parmi ceux qui prétendent à des carrières libérales, qui ne profite à bien connaître le propre caractère et la constitution des sociétés anciennes dont la nôtre a hérité. Or, cette connaissance, on n'y arrive qu'en lisant et en étudiant une assez grande variété de textes originaux ; travail qui est, avant tout, le devoir des maîtres et dont ensuite leur science judicieuse et discrète peut faire profiter sans distinction toute la jeunesse réunie dans nos écoles.

» Dans une éducation bien organisée, tous les enseignements sont solidaires l'un de l'autre pour la culture de l'esprit et du cœur ; car nul ne sent bien les beautés d'une langue, s'il n'en connaît un peu l'histoire, et non pas seulement la théorie grammaticale ».

A ces observations générales, je rattachais l'indication d'un certain nombre de morceaux d'élite dans les auteurs grecs et latins, morceaux dont chacun renferme, soit l'expression d'une pensée morale, soit le récit sommaire d'un grand événement, soit le résumé d'une grande institution. Tels sont : le chapitre de Velleius Paterculus sur les colonies romaines ; celui de Tite-Live sur le commencement du théâtre à Rome ; ceux de Tacite sur les origines de l'écriture alphabétique, et sur les anciens monuments du droit romain ; ceux de Cicéron sur les jurisconsultes, sur la situation de Rome ; parmi les Grecs, celui de Thucydide sur les honneurs funèbres rendus aux guerriers morts pour la patrie ; celui d'Isocrate sur les *Panégyries* ou assemblées générales des Hellènes ; celui de Polybe sur la politique des Romains dans les choses de la religion ; la préface du vingtième livre de Diodore sur l'usage des harangues dans les récits historiques, etc. En dehors des beautés ou des difficultés du texte original, on sent quel intérêt varié, quelle utilité toute pratique peut offrir, dans une classe, l'explication de ces sortes de morceaux. Tous les élèves sont capables de profiter de telles études, tous sont capables de s'y prêter avec zèle. Si ce n'est là l'éducation du talent, c'est celle du bon sens, qu'il importe de perfectionner à l'égal de facultés plus brillantes.

« A cet égard, l'opinion assez commune, qui trouve que nos études classiques donnent trop d'importance aux exercices purement littéraires, ne me paraît pas sans quelque fondement. Soyons justes envers la société contemporaine. Souvent en proie à des redoutables agitations, elle a le souvenir des maux passés et l'instinct des périls qu'il faudrait prévenir. Croyant voir que les honnêtes législateurs de 89 devaient une partie de leurs illusions politiques au culte de l'antiquité mal comprise, notre société craint les méprises d'une admiration peu intelligente pour certains héros d'autrefois. Elle sent que les hommes qui la dirigent ne peuvent se donner tout entiers aux pures jouissances de l'art ; elle réclame, dans l'instruction libérale, une part plus large pour les notions qui forment les esprits au maniement de ses affaires et à l'intelligence de ses intérêts. En cela je ne puis la trouver exigeante, et je m'associe plutôt à sa juste sollicitude. Mais, pour satisfaire à cette sollicitude, je ne crois pas qu'il soit besoin de briser nos cadres et de réformer officiellement nos programmes. Il suffit de propager sans cesse, par l'exemple et le conseil, dans l'esprit des maîtres, une curiosité que je dirai plus généreuse, un sentiment plus juste de nos devoirs envers les jeunes générations. Les moyens ne manquent pas pour mieux associer aux lettres et à la grammaire la connaissance de l'antiquité ; mais, pour trouver ces moyens, il faut d'abord ne pas désespérer de l'alliance entre des choses moins diverses qu'elles ne semblent ; il faut surtout ne pas considérer cette alliance comme l'étroit privilége de la science académique et comme une chimère d'innovation dangereuse pour la discipline de nos écoles. L'esprit académique et l'esprit universitaire sont choses différentes, mais non opposées. Au fond, et sauf l'opportunité de certaines applications, la science qui s'élargit et se démontre par le patient travail de quelques-uns n'est pas autre que celle qui s'enseigne pour le profit de tous. Où en seraient, je le demande, les Académies, si elles ne travaillaient que pour elles-mêmes et si elles ne voyaient pas se répandre autour d'elles les fruits de leur activité savante? J'ajoute, où en seraient elles sans les auxiliaires que leur amènent du dehors l'émulation et les concours? »

Au reste, messieurs, en terminant cette citation un peu longue, je me sens rassuré, car je constate que les idées dont vous venez d'entendre l'expression sont moins neuves que je ne le croyais peut-être au moment où je les exprimais. Soit effet d'une rencontre, soit effet d'une réminiscence involontaire, il se trouve que je disais, en 1862, ce que Rollin avait déjà pensé en écrivant certain chapitre du *Traité des études*. Vous allez être juge de la ressemblance ou plutôt de l'accord entre ce vénéré maître et l'un de ses plus modestes disciples. Il y a plaisir autant que profit à écouter Rollin parlant des

choses qu'il savait si bien et des pratiques où il apportait un tact si juste, un sentiment si délicat des besoins de la jeunesse. Vous entendez souvent dire, depuis quelques années surtout, que la pédagogie est une science négligée en France, que les Allemands et les Suisses en cela l'emportent sur nous. En effet, on parle moins de méthodes et de pédagogie en France que chez nos voisins. Est-ce à dire pour cela qu'on ne s'en occupe pas? La pédagogie, je l'avoue, au sens que lui donnent certaine philosophie prétentieuse, me semble bien voisine du pédantisme : les saines pratiques de l'enseignement se transmettent, je crois, à moins de frais et se passent d'un long appareil de formules. Observer le naturel des enfants, s'y accommoder soi-même, y accommoder les méthodes doucement et simplement, selon les besoins de chaque classe et de chaque matière d'enseignement, c'est un art où le cœur a autant de part que l'esprit; il n'a guère besoin en général d'être exposé dans de gros livres, et si le gros livre de Rollin se fait lire encore aujourd'hui avec tant de charme, c'est que, malgré des divisions et des subdivisions un peu minutieuses, il est partout empreint d'une modestie et d'une douceur qui sent moins le législateur que le conseiller affectueux des maîtres et l'ami de la jeunesse. Écoutez donc Rollin recommander aux professeurs (ce qui était précisément mon troisième point) de se faire un peu antiquaires pour mieux comprendre les auteurs anciens et pour mieux les expliquer à leurs élèves. Je ne commenterai pas ces pages toutes pleines de persuasion pénétrante, et qui, vous le verrez, n'ont rien perdu de leur à propos.

« Cette étude (1) (l'étude des antiquités) est d'une nécessité absolue pour tous les maîtres. Sans elle il y a dans les auteurs beaucoup d'expressions, d'allusions, de comparaisons qu'on ne peut entendre : sans elle il n'est presque pas possible de faire un pas, dans la lecture même de l'histoire, qu'on ne se trouve arrêté par des difficultés, dont souvent une légère connaissance de l'antiquité donnerait la solution. Qu'on parcoure seulement le premier livre de Tite-Live, qui avec l'origine du peuple romain renferme celle de presque toutes ses lois et ses coutumes, et l'on reconnaîtra de quelle utilité et de quel secours est l'étude dont je parle.

» Je sais que cette étude, comme toutes les autres, si on la pousse trop loin, a ses dangers et ses écueils. Il y a une sorte d'érudition obscure et mal conduite, qui ne s'occupe que de questions également vaines et épineuses, qui dans chaque matière cherche ce qu'il y a de plus abstrus et de plus inconnu, et qui se borne presque à la découverte de choses absolument superflues, qu'il serait souvent plus utile d'ignorer que de savoir...

» Un maître sensé évitera avec soin ce défaut. En s'appliquant à l'histoire et aux antiquités, il ne poussera point trop loin ses recherches, et gardera dans cette étude une sage sobriété. Il se souviendra de ce que dit Quintilien, que c'est une sotte et pitoyable vanité que de se piquer de savoir sur un sujet tout ce qu'en ont dit les auteurs les moins estimables ; qu'une telle occupation use et consume mal à propos un temps et des efforts que l'on doit réserver pour de meilleures choses, et qu'entre les vertus et les perfections d'un bon maître, celle de savoir ignorer certaines choses n'est pas la moindre. *Ex quo mihi inter virtutes grammatici habebitur aliqua nescire.*

» Il y a un art de faire entrer de l'agrément dans ces matières, sèches pour l'ordinaire et rebutantes, de les assaisonner par de courtes histoires ou réflexions qu'on y mêle, d'en écarter presque toutes les difficultés et les épines, de n'en laisser cueillir aux jeunes gens, pour ainsi dire, que la fleur, de réveiller leur goût et de piquer leur curiosité par des traits singuliers et frappants, en un mot, de leur faire désirer et attendre avec quelque impatience cette sorte d'exercice.

» Avec ces précautions, on ne peut trop recommander l'étude des antiquités, ni aux écoliers, ni aux maîtres; ceux-ci la doivent regarder comme un de leurs devoirs essentiels. Elle fait partie d'une érudition qui est non-seulement convenable, mais absolument nécessaire à des personnes destinées par leur état à étudier et à enseigner les belles-lettres. L'université, dans tous les temps, s'est distinguée par cet endroit autant que par tous les autres. On a toujours vu sortir de son sein des savants en tout genre, qui ont fait honneur à la littérature et à la nation, par les doctes ouvrages qu'ils ont donnés au public : Turnebe, Muret, Buchanan, Scaliger, Casaubon, et tant d'autres qui ont enseigné ou étudié dans l'université de Paris.

» C'est à nous à soutenir leur gloire, et à regarder leur réputation comme un riche et précieux patrimoine que nous devons transmettre à nos successeurs dans son entier, et ne pas souffrir qu'il diminue ou se dissipe par notre paresse et notre indolence...

» Il ne s'agit pas seulement de la gloire de l'université, mais de l'honneur de la nation, qui doit nous toucher sensiblement. Il semble que certains peuples voisins travaillent à nous enlever la gloire de l'érudition par l'application extraordinaire qu'ils donnent aux sciences, et par les grands et doctes ouvrages dont ils enrichissent le public. Ils ne peuvent disputer aux Français celle d'exceller dans ce qui regarde l'éloquence et la poésie, l'étude des belles-lettres, la finesse et la délicatesse de la composition ; le siècle de Louis-le-Grand ayant été pour nous, ce que fut autrefois celui d'Auguste pour les Romains, c'est-à-dire la règle et le modèle du bon goût en tout genre. En conservant avec soin et avec jalousie cette glorieuse partie de notre ancien héritage, il n'en faut pas négliger une autre, qui doit aussi nous être précieuse; et la perfection de notre état est de joindre ensemble ces deux choses: le bon goût des belles-lettres et celui de l'érudition.

» Ces deux parties, quoique bien différentes, ne sont point incompatibles, et elles doivent se prêter un mutuel secours. En effet, l'érudition brille tout autrement, quand elle est soutenue d'une composition fine et délicate, telle qu'on la voit dans les ouvrages de Muret, de Mannce, et de beaucoup d'autres illustres savants qui ont fait tant d'honneur à la littérature : et, d'un autre côté, la délicatesse de la composition est infiniment relevée par la solidité et la multiplicité des pensées et des choses que l'érudition lui fournit.

» Je ne sais si l'amour de la patrie, et la prévention pour un corps dont j'ai l'honneur d'être, m'aveuglent; mais il me semble que les deux caractères dont je viens de parler se trouvent heureusement réunis dans la plupart des mémoires qu'a donnés au public l'Académie royale des inscriptions et belles lettres.

» On y trouve une grande partie des antiquités expliquées avec beaucoup de netteté et d'élégance. J'en ai fait grand usage dans le peu que je rapporte ici. Le double titre d'inscriptions et de belles-lettres que porte cette Académie, marque assez que son but est de joindre la délicatesse de la littérature à la profondeur de l'érudition, etc. »

Je m'arrête ici, messieurs, quelque tenté que je sois de recommander plus longuement avec Rollin l'érudition et l'Académie des inscriptions qui plus qu'aucune autre la représente dans ce pays.

J'aime à vous laisser sous l'impression de cette douce et pa-

(1) Cf. Rollin, *Traité des Études*, liv. V, 4e partie, ch. II.

ternelle éloquence d'un maître si plein d'affection pour la jeunesse française, si plein d'amour pour la nation dont il est resté lui-même une des gloires les plus pures.

Analyse revue par le professeur

EPIGRAPHIE ORIENTALE

Découverte de monuments bibliques en Palestine (1)

Lorsqu'on arrive à Jérusalem par la vallée du Cédron, au-dessus des remparts rougis sur lesquels le soleil a plaqué une sorte de patine inimitable, dominant les clochetons, les dômes, les tours, les minarets, les toits carrés et les cubes blancs des maisons arabes, la haute coupole de la mosquée d'Omar apparaît. On sent que là est l'intérêt capital de la ville, que c'est là le monument qui la résume, la justifie en quelque sorte. Assise puissamment au bord du précipice où tournoient en criant des oiseaux de proie, gardée par d'épais massifs de nopals épineux, semblable à une forteresse autant qu'à un temple, mystérieuse, étrange, d'une architecture toute nouvelle même pour qui a vu les grands sanctuaires d'Egypte, toute luisante de ses faïences vernissées, qui revêtent les murs d'un ton chaud, l'éclat de ses métaux et la blancheur de ses marbres, la mosquée est le seul point qui arrête, séduise, émeuve, dans le panorama de la Ville Sainte. Tout le reste, maisons, palais, églises, semble avoir été bâti pour lui servir de cadre. On ne voit qu'elle. Au-dessous d'elle, la Porte dorée ouvre sa gueule noire qu'on a murée de crainte qu'elle ne servît de passage au conquérant annoncé par les Prophètes. A certaines époques, des cortéges de santons sortent de la ville. Les saints, nus, brandissant des sabres, dansent au bruit des Derboukhas rhythmiques, à l'ombre des immenses étendards de soie rouge ou verte, sur lesquels s'étalent de grandes écritures blanches; de longues files de femmes voilées errent à travers les tombes du cimetière musulman; elles crient vers les morts, pleurent, se frappent les seins, s'arrachent les cheveux. Au sommet de la colline, un canon fait feu de temps en temps. La fumée blanche de la poudre monte vers le dôme de la mosquée et le couronne de cercles éblouissants. Peu à peu, sous l'influence de ces bruits, de ces musiques, de ces cris de femme, la frénésie de religion arrive à son paroxysme, et emplit le barbare d'une sorte de terreur instinctive.

Bâtie sur l'emplacement de ce *temple*, dont Dieu même avait ordonné la construction à David, la mosquée d'Omar a hérité de cette inviolabilité qui défendait l'approche du Saint des Saints. Sans parler de la colère du ciel qui menaçait quiconque touchait à l'arche sainte, même involontairement, les lois humaines se chargeaient autrefois de protéger le sanctuaire comme elles protégent encore la mosquée d'Omar. Ce n'est que depuis la guerre de Crimée, et encore à grand renfort de firmans et de bagschichs qu'il est permis aux chrétiens de pénétrer dans l'enceinte.

N'est-ce pas une chose étrange, ce lieu consacré de temps immémorial à la Divinité, cette transmission d'inviolabilité à travers les âges? Pourtant il était une époque où l'on pouvait douter que cette inviolabilité n'eût été sauvegardée par une sanction pénale. Était-il admissible que dans Jérusalem soumise, dans ce temple qui résumait la cité, en même temps qu'il en était la position stratégique prépondérante, il se trouvât un lieu, si étroit qu'il fût, où les Romains ne pussent pénétrer, une porte qui fût murée à ces grands enfonceurs de portes?

On l'affirmait. Au centre de cette immense enceinte, de ces galeries où, sous les portiques, les marchands, remis malgré la malédiction du Sauveur, en possession de leurs échoppes, continuaient à étaler leurs monnaies et leurs loques, une balustrade haute de trois coudées (environ $1^{m},50$) fermait l'approche du lieu sacré. Là les gentils, qui pouvaient librement entrer dans la première enceinte, étaient obligés de s'arrêter. Dans cette seconde enceinte s'élevait une sorte de butte que des escaliers gigantesques aidaient à gravir. Les degrés franchis, on se trouvait en face des bâtiments extérieurs du temple. Il fallait encore traverser des cours, passer d'autres enceintes, avant de rencontrer l'autel des holocaustes et de parvenir enfin au *naos*, à ce Saint des Saints où le grand-prêtre lui-même n'entrait qu'une fois chaque année.

Cette sorte de gradation des lieux sacrés, on l'établissait par le témoignage de la Bible et des auteurs, par la tradition, si puissante comme moyen de renseignements dans ces pays où la tradition n'a point encore été remplacée par l'histoire écrite, mais pas un monument, pas une inscription, n'avaient encore été découverts qui vinssent affirmer d'une façon définitive ce point capital de l'histoire hébraïque.

Il faut le reconnaître : au point de vue graphique la terre de Judée est presque une terre vierge. Dans ces pierres qui la recouvrent presque entière, pas une sur laquelle on trouve la marque des âges écoulés, la signature des hommes disparus. L'homme semble avoir passé en vain; Dieu seul se manifeste, et le sol muet n'a aucune de ces paroles étranges qui semblent venir d'au delà de la mort et qui arrêtent brusquement le voyageur et le savant en Grèce, en Italie, dans tout le monde ancien. A peine jusqu'ici avait-on glané çà et là quelques fragments d'inscriptions chrétiennes, quelques lettres hébraïques d'une époque moderne. Rien qui eût un rapport avec le temple, les origines et l'histoire du peuple juif, rien qui vînt corroborer ou détruire les enseignements de la Bible.

Ce mutisme n'existe plus à présent. La Palestine a commencé à livrer ses secrets, et quatre-vingt cinq inscriptions viennent d'être découvertes, photographiées et estampées par un jeune savant français, M. Charles Clermont-Ganneau, dont les travaux ont eu un singulier retentissement en Angleterre et en Allemagne. Attaché à titre de drogman au consulat de France à Jérusalem, M. Clermont-Ganneau avait sur la plupart de ses concurrents l'avantage inappréciable d'une connaissance approfondie des langues orientales. Pendant les cinq années qu'il a passées en Judée, il est parvenu à se familiariser avec les habitants au point de pénétrer sans trop de difficultés dans les parties les plus secrètes de leurs demeures et de leurs mosquées. Par sa seule initiative, malgré

(1) *Une stele du temple de Jerusalem*, découverte et publiée par Ch. Clermont-Ganneau 1872. — *La stele de Dhibân ou stèle de Mesa, roi de Moab*, 896 *ans avant Jésus-Christ*, par le même, 1870. — Librairie académique Didier et Cie.

des obstacles sans nombre, qui ne venaient pas tous, il faut l'avouer, de la difficulté de ses recherches, il est arrivé à recueillir un nombre de documents suffisants pour résoudre certains problèmes posés par les livres sacrés.

Mais M. Clermont Ganneau n'est pas seulement un chercheur heureux et hardi, c'est un savant d'une valeur incontestable; si son rôle s'était borné à de simples bonnes fortunes archéologiques, bien qu'une seule trouvaille suffise quelquefois pour illustrer un homme (témoin la Vénus de Milo pour M. de Marcellus), notre compatriote disparaîtrait sous ses découvertes, et au lieu qu'il ajoutât à leur importance, ce seraient elles qui feraient toute la sienne. Après un travail de déchiffrement où il ne s'est pas laissé arrêter par des difficultés qui semblaient insurmontables, il a expliqué et commenté ces textes, qu'il avait en quelque sorte ressuscités, dans les deux mémoires que nous indiquons en tête de cette courte notice, et ces brochures ont obtenu l'approbation du monde savant tout entier; il livrera bientôt au public un grand travail d'ensemble qu'on pourra considérer comme définitif sur les matières abordées.

Au nombre de ces monuments, arrachés ainsi par lui à la barbarie des Arabes et à l'insouciance des Turcs, se trouve une inscription qui établit d'une façon définitive l'interdiction du Temple aux gentils sous peine de mort. C'est dans une *Médrésé*, sorte d'école supérieure ou de monastère de savants, fondation pieuse qui aujourd'hui tombe en ruines, et qui est située à l'un des angles du mur extérieur de la Mosquée que la pierre en question a été découverte. Parvenu en escaladant les murs, en s'écorchant aux raquettes épineuses des sabours, à pénétrer dans l'intérieur de la Médrésé, dont les ruines n'abritent plus à présent que quelques familles de mendiants, M. Clermont-Ganneau aperçut au ras du sol, à l'angle du mur, deux caractères presque frustes Π Ο devant lesquels nul profane n'eût été tenté de s'arrêter, mais dont le seul aspect fit bondir son cœur d'archéologue. Il gratta la terre avec ses mains, trouva un Σ de la plus belle époque et bien conservé, recouvrit de sable sa précieuse trouvaille, revint le lendemain dès l'aube avec une pioche et parvint à découvrir entièrement l'inscription. Il serait trop long de raconter les détails de sa fouille, l'inquisition exercée sur le jeune savant par les habitants de la Médrésé, convaincus qu'il cherchait un trésor, les longues négociations qu'il lui fallut engager avec un vieil effendi, copropriétaire de la maison, qui s'installa à ses côtés pendant tout le temps du travail; au reste, depuis le départ de M. Clermont-Ganneau, le gouverneur de Jérusalem, qui, à un certain point de vue, est passionné pour les monuments antiques, s'est approprié la pierre en question et l'a fait transporter au Sérai, du droit qu'il a — s'appelant lion.

Nous ne nous perdrons point en longs détails sur la description de la pierre. C'est une stèle, large de 90 centimètres, haute de 60, épaisse de 39. Suivant l'habitude des Turcs elle a dû être utilisée presque au lieu même où elle se trouvait anciennement. La Médrésé n'est pas éloignée de 50 mètres de l'endroit où s'élevait la balustrade qui fermait l'entrée aux gentils et aux portes de laquelle se trouvaient, d'après Josèphe, des inscriptions grecques et latines qui en interdisaient l'accès aux étrangers. Le monument découvert est incontestablement un de ceux dont parle Josèphe.

Voici la teneur restituée de l'inscription

Μηδένα ἀλλογενῆ εἰσπο-
ρεύεσθαι ἐντὸς τοῦ περὶ
τὸ ἱερὸν τρυφάκτου καὶ
περιβόλου· ὃς δ' ἂν λα-
βεθῇ ἑαυτῷ αἴτιος ἔσ-
ται διὰ τὸ ἐξακολου-
θεῖν θάνατον.

« Que nul étranger ne pénètre à l'intérieur du tryphactos (balustrade) et de l'enceinte (péribole) qui sont autour du hiéron (esplanade du temple : celui donc qui serait pris serait cause (responsable envers lui-même) que la mort s'ensuivrait. »

Il n'est point nécessaire d'être archéologue pour comprendre du premier coup l'importance capitale de cette inscription dont les diverses interprétations, discutées dans le mémoire de M. Ganneau, ont été curieusement examinées aux points de vue historique et philologique par une classe spéciale de l'Institut. C'est là un monument d'époque certaine, un des rares débris authentiques, le seul peut-être, qui provienne incontestablement du temple d'Hérode. Devant cette prohibition, cette claustration du temple, devant cette loi qui fermait aux gentils et aux barbares l'accès de la vérité infinie, il s'est arrêté sans doute Celui qui vint ouvrir toutes grandes les portes du ciel, qui proclama l'Égalité humaine, qui envoya ses apôtres porter la bonne nouvelle à toutes les nations, et qui en prédisant la destruction prochaine du temple d'Hérode affirmait surtout la suppression à courte échéance de ces lois barbares qui emprisonnaient la vérité et la transmettaient dans une race unique, de père en fils, comme on transmet des monnaies d'argent ou un troupeau de chèvres !

Cette loi que Christ était venu abolir, *en renversant le buisseau qui cachait la lumière*, n'a-t-on pas été sur le point de l'appliquer à l'apôtre Paul, qui, accusé d'avoir introduit des gentils dans le hiéron, menacé d'être lapidé, déjà dépouillé et battu, ne dut son salut qu'à l'intervention des soldats romains ?

L'intérêt de cette découverte n'est donc pas seulement archéologique et historique; il est de plus éminemment religieux, et cette pierre, retombée malgré tous les efforts de M. Clermont-Ganneau entre les mains du gouverneur de Jérusalem, est, osons le dire, une relique d'une authenticité incontestable, une page en quelque sorte autographe du Nouveau Testament.

Là ne se bornent point les trouvailles de notre savant compatriote. A côté de cette page du nouveau testament il faut placer une page de la Bible, et ce n'est plus cette fois un bazar l'heureux qui a servi M. Ganneau. Il a découvert, acquis, déchiffré, traduit, commenté, une inscription antérieure de dix siècles à l'ère chrétienne, et qui nous donne l'histoire des relations des Hébreux avec leurs voisins les Moabites. Ces Moabites, frottés aux Juifs par de continuels rapports, de nombreuses alliances, qui, par Ruth, étaient entrés dans la race de David et du Messie futur, étaient avec leurs voisins en état de guerre ou de brigandage permanent, et aspiraient à reconquérir les territoires situés au delà du Jourdain dont

Moïse et Josué le avaient dépassé les : guerres de pillages, de razzias, de massacres, où chaque parti avait successivement l'avantage, et qui constituent un des épisodes les plus compliqués de l'histoire juive. On y retrouve les mœurs, les habitudes, jusqu'à la manière de combattre des Arabes d'à présent. On se ressemblerait au reste de moins près, car ces ennemis des Juifs sont incontestablement les ancêtres des Arabes, nos contemporains.

Le point culminant de cette série de guerres est la grande victoire remportée par David, à la suite de laquelle une partie du peuple de Moab fut exterminée sans pitié. Ce massacre pourtant fut loin d'être général. On trouverait des preuves nombreuses du contraire dans le harem du sage roi Salomon. L'influence des Moabites était encore assez grande sous le fils de David pour qu'il fît construire sur la montagne qui fait face à Jérusalem, et que dès lors on appela le mont du Scandale, un temple solennellement dédié à Chamos, le dieu national de Moab.

Après la division en deux royaumes, les Moabites refusèrent le tribut que David leur avait imposé.

A la mort d'Akhab, les Moabites, sous la conduite de Mesa devinrent envahisseurs. Ils s'emparèrent des territoires occupés au delà du Jourdain par les tribus de Ruben, de Gad et de Manassé, terres fertiles où s'élevaient des villes nombreuses, mais dont les populations, en continuels rapports avec les Moabites, avaient perdu jusqu'à un certain point le souvenir de leur nationalité juive et abandonné le culte de Jéhovah pour celui de Chamos.

Les deux rois Joram et Josaphat conclurent une alliance et tentèrent de concert une expédition au delà de la mer Morte. Ils dévastèrent tout le pays, coupant les arbres fruitiers, comblant les citernes, semant les champs de pierres. Sur ces champs de la Palestine, il semble qu'un orage de pierres se soit abattu, que la voûte du ciel se soit écroulée.

Comment l'expédition se termina-t-elle ? Les Moabites eurent-ils à leur tour la victoire, laissèrent-ils le soin de leur vengeance aux intempéries du climat et aux difficultés de la retraite, on ne sait. Seulement, depuis cette époque, il n'est plus question de la vassalité imposée par David aux Moabites.

C'est à cette grande révolte que se rapporte la stele découverte par M. Clermont-Ganneau. Dire les négociations qu'il a dû suivre avant d'être mis en possession de cette pierre, ce serait tenter une nouvelle *Iliade*. Il organisa des expéditions au delà de la mer Morte ; un de ses hommes fut blessé, la pierre elle-même fut brisée, et l'on put croire un moment que l'inscription serait entièrement perdue pour la science. Puis il obtint des Arabes quelques estampages bien imparfaits, puis il acquit quelques fragments de la pierre, enfin il reçut la pierre elle-même qui, si elle n'eût été brisée, aurait été d'un transport bien difficile. Ce bloc de basalte noir d'un grain très-fin, haut de plus d'un mètre, large de $0^{m},70$, épais de $0^{m},35$, pèse près d'un millier de kilos. La forme de la pierre est celle que la tradition donne aux tables de la loi. L'inscription est gravée en caractères phéniciens, caractères communs à une foule de langues : l'hébreu, l'étrusque, le grec et le latin archaïques, car les anciens possédaient cette unité d'alphabet, de poids et de mesures qui préoccupe si justement les économistes modernes. La langue employée est l'hébreu presque pur. L'inscription se compose de trente-quatre lignes de longueur à peu près égale, et donnant en moyenne trente-trois lettres ; en tout onze cents caractères. Le texte est coupé en versets exactement comme celui de la Bible.

Voici la traduction ligne par ligne de l'inscription :

| Moi je suis Mésa, fils de Chamos Gad, roi de Moab, le Dibonite. |
| Mon père a régné sur Moab trente années et moi j'ai régné après mon père | et j'ai construit le sanctuaire pour Chamos dans Qarha (sanctuaire du Salut), car il m'a sauvé de tous les agresseurs et m'a fait voir avec mépris tous mes ennemis. |

Omri fut roi d'Israel et opprima Moab pendant de longs jours, aussi Chamos s'irrita de ses agressions | et son fils lui succéda, et il dit lui aussi : J'opprimerai Moab. | Dans mes jours je dis : Je le..... et je le visiterai lui et sa maison | et Israel fut ruiné, ruiné pour toujours. Omri s'était emparé de la terre de Me—deba, | et il y demeurait. [Achab] son fils vécut quarante ans et Chamos l'a [fait périr] de mon temps. |

Alors, je bâtis Baal Meon et je construisis Qiriathaim. |

Et les hommes de Gad demeuraient dans le pays d'[Ataroth] depuis longtemps et le roi d'Israel avait construit pour lui la ville d'Ataroth. | J'attaquai la ville et je la pris | et je tuai tout le peuple de la ville en spectacle à Chamos et à Moab | et j'emportai de là l'Ariel de David et je le traînai à terre devant la face de Chamos à Qerioth, | et j'y transportai les hommes de Saron (ou de Cholon), et les hommes de Maharouth (?). |

Et Chamos me dit : Va ! prends Neboh sur Israel. | J'allai de nuit et je combattis contre la ville depuis le lever de l'aube jusqu'à midi, | et je la pris : et je tuai tout, sept mille [hommes et j'emmenai avec moi] les femmes et les jeunes filles, car à Astar Chamos appartient la consécration des femmes, | et j'emportai de là les vases de Jehovah et je les traînai à terre devant la face de Chamos. |

Et le roi d'Israel avait bâti Yahas et y résidait lors de sa guerre contre moi. | Et Chamos le chassa de devant sa face : je pris de Moab deux cents hommes en tout. | Je les fis monter à Yahas et je la pris pour l'annexer à Dibon. |

C'est moi qui ai construit Qarha, le mur des forêts et le mur de la colline. | J'ai bâti ses portes et j'ai bâti ses tours. | J'ai bâti le palais du roi et j'ai construit les prisons des..... dans le milieu de la ville. |

Et il n'y avait pas de puits dans l'intérieur de la ville, dans Qarha ; et je dis à tout le peuple : Faites-vous chacun un puits dans sa maison, | Et j'ai creusé les citernes | (ou les fosses) pour Qarha, pour..... d'Israel. |

C'est moi qui ai construit Aroer et qui ai fait la route de l'Arnon. | C'est moi qui ai construit Beth Bamoth qui était détruite. | C'est moi qui ai construit Bosor qui [est puissante].. .. Dibon, des chefs militaires, car tout Dibon était soumis | Et j'ai rempli...., avec les villes que j'ai ajoutées à la terre [de Moab]. |

Et c'est moi qui ait construit..... Beth-Diblathaim et Beth-Baal-Meon, et j'ai élevé là le..... la terre. | et Horonaim, il y résida avec..... | Et Chamos me dit : Descends et combats contre Horonaim. | O..... Chamos, dans mes jours..... l'année.....

On le voit. C'est le monument élevé à sa propre gloire par un roi, dont les conquêtes, le nom, les fondations, les villes, ont depuis bien des siècles disparu. Seule, cette pierre vient attester les merveilles accomplies dans la campagne de l'an 897 avant J. C., près de trois mille ans avant nous. Mais si inconnu que soit ce roi Mésa, si évanouie que soit cette gloire, l'impression que l'on ressent à la lecture de ce singulier document n'en est pas moins vive, même pour les plus blasés. Tout ce passé d'une humanité en poussière se heurtant après tant de siècles avec l'actuel de notre humanité vivante, cet autographe d'un ancêtre si bizarrement découvert, l'étrange conservation de ce monument qui vient attester l'antique histoire, et cette trouvaille même en plein désert, au milieu de l'impassibilité de la nature éternelle : le spectre de ce

victorieux, de ce preneur de villes, se dressant hors du tombeau pour chanter ses propres exploits, et le néant même de cette gloire considéré à cette heure où la fumée des combats semble tout obscurcir, n'y a-t-il pas là de quoi remuer et faire réfléchir?

Si l'auteur de pareilles découvertes était Allemand ou Anglais, son pays aurait apprécié ses travaux à leur juste valeur ; nous-mêmes aujourd'hui, subissant le prestige qui s'attache à tout ce que l'étranger nous impose en matière de science, nous nous croirions obligés de renchérir. Mais il s'agit d'un des nôtres, qui a tout fait par sa seule initiative, en dehors de tout patronage officiel..., d'ailleurs est-ce que nous nous occupons de la Bible et de l'histoire hébraïque? Savons-nous même ce qu'est Aram ; et, sans Racine, connaîtrions-nous l'existence d'Akhab? On ne peut malgré tout s'empêcher de constater avec regret, d'un côté, la faveur bizarre dont on entoure de médiocres travaux ou des trouvailles contestables, qui la plupart du temps n'ont que cet avantage de nous venir d'Outre-Rhin ou d'Outre-Manche, et, d'un autre côté, l'indifférence presque complète avec laquelle on laisse passer des découvertes que dans le *Journal des Débats*, un homme du métier, M. Renan, qualifiait : *les plus importantes qu'on ait jamais faites dans le champ de l'épigraphie orientale.*

FRÉDÉRIC MASSON.

BULLETIN GÉOGRAPHIQUE

La géographie et les étrennes

Dans le développement qu'a pris depuis quelques années ce qu'on pourrait appeler la littérature des étrennes, la géographie s'est promptement fait une place importante. Aucune science ne se prête davantage à une vulgarisation utile et facile, et les illustrations dont plus que tout autre sujet elle fournit le prétexte donnent aux ouvrages de ce genre un nouvel attrait. En Allemagne, la littérature militaire et patriotique est fortement représentée dans les publications de la Noël, non-seulement par le récit des dernières campagnes, mais aussi par des ouvrages propres à susciter dans l'âme des enfants des sentiments qu'on exploitera plus tard ; je cite le titre de l'un, pour exemple : *Violence et perfidie de la France à l'égard de l'Allemagne depuis trois siècles.* — Depuis trois siècles! et les Allemands nous accusent de nourrir des sentiments de « revanche »!

Quis tulerit Gracchos de seditione querentes ?

Mais nous aimons mieux ne pas discuter la question de savoir s'il est bon de planter la haine dans l'âme des enfants pour qu'elle grandisse avec eux, et à ces productions de la passion et du chauvinisme nous sommes heureux de pouvoir opposer les œuvres de vulgarisation scientifique que nous voyons naître à chaque retour de décembre.

Une des premières librairies de Paris, la maison Hachette, est pour beaucoup dans cette révolution pacifique, et la vulgarisation de la géographie pittoresque est en grande partie son œuvre. C'est elle qui a fondé le *Tour du monde*, notre seul recueil géographique en dehors des revues de géographie savante. La variété des voyages, le luxe des gravures, où les grandes scènes de la nature, les monuments curieux ou célèbres, les scènes de mœurs, les types, font du récit des voyageurs une œuvre pour ainsi dire dramatique et vivante, ont créé à ce recueil une réputation qu'il n'a cessé de mériter.

La collection de l'année 1872, dont nous avons déjà parlé ici même, ne le cède en rien à ses aînées, et renferme des récits de voyage sous toutes les latitudes. Après avoir terminé ce volume, le lecteur du *Tour du monde* pourra dire avec la Fontaine :

J'en lis qui sont du Nord et qui sont du Midi.

Il aura été en Russie avec M. Dixon ; partagé les aventures et mésaventures de M. Marcoy dans les vallées de Quinquinas, au Bas-Pérou, visité l'Inde des Rajahs, ce pays des merveilles ; avec M. Rousselet ; suivi M. Francis Garnier dans son voyage d'exploration en Indo-Chine ; croisé avec M. Fleuriot de Langle à la côte d'Afrique ; escaladé les Alpes et dégringolé du mont Cervin avec M. Whymper ; accompagné le savant anglais Russell Wallace dans la patrie de l'orang-outan et de l'oiseau de Paradis (Archipel malaisien), et rassasié ses yeux de tableaux coloriés et pittoresques en accompagnant Gustave Doré dans la romantique Espagne. Voilà, certes, un volume bien propre à satisfaire la curiosité la plus difficile.

C'est encore la même librairie qui avait publié il y a trois ans le beau livre de M. Élisée Reclus, *la Terre*, où la géographie physique de notre globe est exposée avec autant de science que de clarté ; l'ouvrage a été loué jusque dans cette Allemagne qui est pourtant riche en ouvrages géographiques (1). Aussi fut-on affligé de voir l'auteur, un de nos meilleurs géographes, impliqué dans les événements de l'an dernier, et le vit-on avec plaisir rendu, quoique dans l'exil, à la liberté et à la science. La même librairie fit suivre l'ouvrage de M. Reclus de *l'Atmosphère* de M. Flammarion, livre dont une nouvelle édition vient de paraître (un vol. gr. in-8°). Tout ce qui existe à la surface de la terre vit dans l'atmosphère et vit par elle. C'est par elle que la terre respire, c'est d'elle qu'elle reçoit sa fertilité et sa parure. « La connaissance de l'atmosphère, de son état physique, de ses mouvements, de son œuvre dans la vie, des forces déployées dans son sein, des lois qui régissent ses phénomènes, » tel est le sujet traité par M. Flammarion en savant et presque en poète, car on connaît le charme que revêtent les questions scientifiques sous sa plume élégante. Son texte reçoit à tout instant le commentaire des illustrations, au nombre de plusieurs centaines, et est accompagné d'admirables planches en chromolithographie qui représentent les plus beaux et les plus grands phénomènes de la nature, coucher et lever du soleil, arc-en-ciel, halo, mirage, etc.

Un ouvrage qui, par la valeur du texte et le luxe des illustrations, mérite de prendre place à côté des ouvrages de MM. E. Reclus et Flammarion, est le livre de M. Dupaigne, *les Montagnes*, que vient de publier la librairie Mame (un vol. gr. in-8°). Voyager dans les montagnes! voilà un rêve qu'on fait souvent pour peu qu'on ait le sentiment des grandes

(1) « Comme traité de géographie physique faisant ressortir les rapports qui sont dans les choses, l'ouvrage de M. Reclus est unique dans son genre. » — Behm, *Geographisches Jahrbuch*, t. III, p. 331.

beautés de la nature il est même des gens chez qui l'amour des montagnes est devenu une véritable passion ; ce sont, comme on sait, les membres des divers *clubs alpins* qui se sont constitués en Angleterre, en Suisse, en Allemagne, en Italie. Le simple touriste n'est pas tenu d'escalader une cime inaccessible avant lui, mais pour faire le moindre *tour* dans un pays de montagnes, pour sentir davantage ce que l'on voit, il est bon d'avoir des notions générales sur les pays de montagnes, sur la forme, la dimension et l'origine de ces grandes saillies du sol, sur leurs roches, leurs eaux et leurs glaces, leur climat, leurs produits et leur population. C'est l'objet du livre de M. Dupaigne. Dût-on pourtant ne jamais voyager, il est intéressant autant qu'instructif de se rendre compte du rôle que jouent les montagnes dans l'économie générale du globe, surtout avec un guide aussi facile à suivre que M. Dupaigne. Ajoutons que ce volume contient, outre les gravures insérées dans le texte, sept belles cartes en couleurs gravées par Erhard. Dans celle qui est consacrée aux Alpes centrales, je remarque que l'auteur n'a pas revu avec assez de soin la nomenclature géographique. Gignod, près d'Aoste, reçoit le nom presque grotesque de *Gignol* ; Ilanz, sur le Rhin antérieur, devient *Ilanz*; Tiefenkasten, tout près de là, est transformé en *Tufenkasten*, etc. Ce qui est plus grave, et ne semble pas pouvoir être imputé au graveur, c'est qu'on s'est embrouillé dans les sources du Rhin, et qu'on a donné le nom de *Rhin inférieur* à ce qui est le Rhin *antérieur*. Ce sont des distractions qui prêtent à rire à la critique allemande ; évitons donc enfin de lui fournir des occasions de s'égayer aux dépens de la géographie française. Et surtout que ces méprises ne se rencontrent pas dans les ouvrages destinés à instruire la jeunesse, car on pourrait dire avec Juvénal :

Quis custodiet ipsos Custodes ?

Quoi qu'il en soit de ces détails, ces beaux livres gagnent des amis et des adeptes à la géographie dans la génération qui est encore d'âge à recevoir des étrennes. Leur prix ne les met pas à la portée de tous, mais d'autres ouvrages, plus modestes, mais non moins utiles, concourent au même but, et ceux-ci doivent à leur humble format et à leur prix modique de se répandre davantage.

Ce sont, par exemple, les *Phénomènes terrestres* (2 vol. in-12), dans lesquels M. Élisée Reclus a résumé son grand ouvrage de *la Terre*; ce sont, dans la pittoresque *Bibliothèque des merveilles* de MM. Hachette, les volumes où MM. Zurcher et Margollé traitent séparément quelques-uns des grands aspects de la nature, *Les météores* (un vol. in-12), *Les glaciers* (id.), *Les volcans et tremblements de terre* (id.). C'est le dernier mot de la science présenté d'une façon claire et attrayante. Un autre ouvrage des mêmes auteurs, *Les ascensions célèbres aux plus hautes montagnes du globe*, emprunte son intérêt aux descriptions pittoresques et à l'attrait du danger souvent encouru par les hardis conquérants de l'inaccessible. C'est aussi le pittoresque, mais le pittoresque sans émotions violentes, qui domine dans les voyages de la *Bibliothèque rose illustrée*. Ces récits sont pour la plupart abrégés, à l'usage de la jeunesse, des voyages célèbres publiés d'abord en grand format. La collection vient de s'augmenter de trois nouveaux volumes : le *Voyage au Brésil* de M. Agazziz (un vol. in-12), le *Voyage dans le Soudan occidental* de notre courageux et regretté compatriote M. Mage (id.), et le *Voyage de l'Atlantique au Pacifique* exécuté à travers le Canada, les montagnes Rocheuses et la Colombie anglaise, par MM. Milton et Cheadle (id.). Ces voyages contiennent à la fois une partie divertissante et une partie sérieuse. La partie divertissante, c'est la narration et les événements, on pourrait dire le roman véridique du voyage ; la partie sérieuse, ce sont les observations historiques, ethnographiques, morales, produites par le voyage même. L'œuvre posthume de M. Lanoye, *l'Homme sauvage*, qui vient de paraître dans la *Bibliothèque des merveilles*, raconte d'une façon pittoresque les usages des populations encore sauvages de l'Amérique et de l'Océanie ; mais les gravures dont ce volume est accompagné présentent sous de trop belles formes les ancêtres de l'homme civilisé de nos jours. Les premiers hommes nous feraient sans doute, sinon horreur, du moins pitié, si nous pouvions les revoir tels qu'ils vivaient, courbés sous la misère et le dénûment des âges primitifs, si encore c'était vivre !

Cela nous amène à signaler la nouvelle édition des *Races humaines* de M. Louis Figuier (un vol. gr. in-8°, Hachette). L'auteur aurait pu profiter de cette nouvelle édition pour corriger quelques erreurs de sa rédaction primitive, par exemple le passage où il fait entrer les Magyars dans la famille slave (!); mais l'attrait de cet ouvrage est moins dans le texte que dans les illustrations que celui-ci doit encadrer, et elles forment une très-pittoresque collection de types et de scènes de mœurs.

Un des plus beaux et en même temps un des plus sérieux ouvrages d'étrennes géographiques est l'édition de luxe du *Voyage autour du monde* du comte de Beauvoir que vient de donner la librairie Plon (un vol. in-4°, avec gravures et cartes). Les trois volumes, publiés à des dates différentes, *Australie* ; — *Java, Siam, Canton* ; — *Pékin, Yeddo, San Francisco*, paraissent aujourd'hui ensemble. On sait que le comte de Beauvoir accompagnait son ami le jeune duc de Penthièvre, fils du prince de Joinville, dans un voyage de circumnavigation. Mais ce qui a fait la prompte fortune de ce voyage, c'est moins la personnalité du principal voyageur que la bonne humeur, la verve et le naturel du conteur. Il n'avait pas seulement le goût des aventures, mais aussi la curiosité de se rendre compte de tout ce qu'il voyait et l'esprit assez ouvert pour tout comprendre. Si les pages consacrées à l'Indo-Chine et au Japon sont les plus curieuses au point de vue pittoresque, celles qui ont trait à l'Australie, cette florissante colonie anglaise, sont peut-être plus instructives. Elles ont, en tout cas, un intérêt politique immédiat ; elles ont même été citées comme documents au Corps législatif de l'empire.

Pareil honneur n'arrivera sans doute pas à la *Russie libre* de M. Dixon. Nous avons déjà parlé de cet ouvrage quand il se publiait dans le *Tour du monde*. Il vient de paraître en un volume richement illustré (un vol. grand in-8, Hachette). La *Russie libre!* Le titre semble un peu trop enthousiaste, et la *Russie affranchie* ou la *Russie émancipée* serait peut-être plus juste. La Russie est un monde, et quand on en a parcouru les immenses espaces on peut dire qu'on vient de loin, et l'on a beaucoup à raconter. Le livre de M. Dixon se lit avec l'intérêt d'un roman, c'est son mérite, mais c'est aussi son défaut ; on a, en effet, accusé l'auteur d'avoir montré trop d'imagination. Nous lirons avec plus de confiance un autre récit de voyage en Russie qui paraîtra bientôt, celui de notre collaborateur M. Louis Leger, revenu récemment en France

après un long séjour dans ce pays qui, plus rapproché de nous, nous est pourtant moins connu que l'Amérique. Nos lecteurs ont vu ici même une lettre de M. Leger écrite de Kazan « en face du monde tartare. » M. Dixon donne de curieux détails sur ce monde dont Kazan est le centre littéraire, et sur les rapports entre Tartares et Russes.

Nous avons gardé pour la fin un ouvrage sur notre pays, comme le plus intéressant pour ceux qui pensent qu'il faut d'abord « se connaître soi-même » : c'est *la France industrielle* de M. Poiré (un vol. grand in-8, avec 432 gravures, Hachette). A une époque et dans un pays où l'industrie a pris une si grande place, c'est être en quelque sorte étranger à sa patrie et à son époque que de n'avoir pas quelques notions élémentaires sur les diverses branches de l'industrie française, sur les procédés, sur les phases, par lesquels un produit se transforme avant d'arriver entre nos mains ou de figurer sous nos yeux. Notre industrie tient un rang assez important dans le monde, sinon par le total, du moins par la valeur et, si je puis dire, par la personnalité de sa fabrication, pour que la jeunesse ait profit à connaître au moins sommairement de quelle façon l'intelligence humaine dompte et transforme la matière. Et cela d'autant plus que la société moderne vit d'industrie plus que de beau langage. Cet ouvrage est donc un utile complément à toute géographie commerciale et industrielle de notre pays.

Nous terminerons en annonçant un *Manuel de géographie* de M. Onésime Reclus (780 pages in-12. Paris, Mulo),

— L'esprit géographique est dans cette famille ! —

qui, à notre avis, est un des meilleurs que nous ayons encore dans notre langue. L'auteur n'a pas donné à la géographie industrielle l'importance que lui donnent d'autres géographes, il ne s'est pas arrêté non plus à ces détails descriptifs que l'étude d'une carte remplace avec avantage ; en revanche, il a montré avec beaucoup d'art les rapports intimes qui unissent la nature du sol à l'histoire et à la civilisation, et il a donné à l'ethnographie le rang qui lui convient dans la description du monde, où l'homme est, pensons-nous, quelque chose d'intéressant. Nous avons été heureux de constater que la partie ethnographique de l'ouvrage de M. Onésime Reclus est traitée avec exactitude et révèle une étude personnelle : la statistique des races est prise aux meilleures sources. Nous recommandons surtout son livre à cet égard.

H. Gaboz.

SAINT-PÉTERSBOURG

La grande revue d'automne

IMPRESSIONS DE VOYAGE

La revue d'automne a eu lieu cette année, le 11 novembre (30 octobre du style russe). Depuis deux jours, Saint-Pétersbourg s'était pavoisé pour fêter le retour de son empereur, qui s'était attardé sous le ciel plus doux de la Russie méridionale. Il tombait une neige fine et qui ne tenait nulle part ; il soufflait une bise assez pénétrante, mais qui ne pouvait donner une idée du fameux *froid russe*. Un léger verglas s'était formé ; aussi avait-on répandu sur le passage de l'empereur et sur le théâtre des manœuvres un beau sable jaune, brillant comme une poussière d'or. Toute la matinée, les rues et les perspectives avaient retenti des fanfares militaires, du roulement des tambours, du pas cadencé des régiments qui se rendaient au champ de Mars. Le champ de Mars est une place immense fort bien encadrée. La foule des spectateurs s'était massée surtout derrière le fossé et les balustrades du Jardin d'Été, dépouillé de ses dernières feuilles : de là on pouvait contempler — à sa droite — la rue Millionne, le palais de Marbre, un coin de l'Ermitage, et par-dessus les toits des maisons et des monuments, les mâts des vaisseaux arrêtés sur la Néva ; sur la petite place Souvarof, se dresse plein de défis contre la République française de 1799, le glaive étendu, d'un geste protecteur, sur les couronnes de Naples, de Sardaigne, et d'Italie, le vainqueur de Novi et de la Trebbia, le vaincu de Zurich. Mais comment reconnaître l'étrange petit vieillard qui, le premier, conduisit les armées russes en Italie ? Sous le bizarre accoutrement gréco-romain, dont l'a affublé le mauvais goût du XVIIIe siècle, sous ce grand casque macédonien, qui écrase sa mesquine petite figure, sous cette cuirasse, cette jupe, ces cnémides grecques, sous ce costume si prodigieusement banal, comment retrouver le plus original, le plus russe de tous les originaux russes du siècle de Catherine ? A droite, de l'autre côté de la Moïka, le fameux palais des ingénieurs, dont l'empereur Paul, en 1796, posa la première pierre et où sa chambre *mortuaire* est occupée par une chapelle. Au temps de Nicolas, ce n'était pas impunément qu'on s'arrêtait trop longtemps dans la rue à regarder une certaine fenêtre : on raconte encore l'histoire d'un artiste français qui s'était amusé à la dessiner, et qui le jour même alla coucher à la forteresse. En face, comme fond du tableau, des casernes avec une immense colonnade. Toute cette masse de troupes attend silencieusement l'heure marquée : l'infanterie, en avant, se développe sur plusieurs lignes parallèles ; en arrière l'artillerie et la cavalerie.

A midi précis, — l'exactitude étant la politesse des tsars, — apparaît de l'autre côté de la Moïka, et débouche sur le pont Michel, le cortège impérial. En tête, reconnaissable de loin à son cheval blanc, l'empereur de toutes les Russies. Aussitôt, sur le front immobile des troupes éclate un ouragan d'acclamations et de fanfares. Les trompettes sonnent, les tambours battent aux champs, les musiques jouent l'hymne national, les *hourrahs* se prolongent et se répètent d'un bout à l'autre de la ligne, comme des roulements de tonnerre. Comment toutes ces trompettes, tous ces tambours, toutes ces musiques, ces milliers de voix d'hommes, font-ils pour s'accorder, je n'en sais rien. Et pourtant de tout cela résulte une sorte d'harmonie d'un caractère étrange et guerrier. Le tsar passe au grand trot, suivi de ses fils, de ses généraux, des attachés militaires étrangers, au milieu de cette tempête sonore : et partout sur son passage les acclamations redoublent dans les rangs, et les têtes des spectateurs se découvrent. Quand il a bien passé et repassé devant toutes les lignes, à travers l'immense étendue du champ de Mars, il vient prendre position vis-à-vis des troupes, tournant le dos au Jardin-d'Été. Rien de plus simple que son costume. Comme l'armée tout entière, il est en tenue de campagne. Une capote de laine brun grisâtre, semblable à celle des simples soldats, cache

son brillant uniforme et sa poitrine cuirassée de décorations. Il est coiffé d'un képi à large bande d'or, et sur son épaule on remarque le capuchon de laine, appendice indispensable du costume russe de campagne. Tout près de lui un de ses frères et son fils le grand duc Vladimir ; plus près de lui encore, Alexandre Alexandrovitch, l'héritier présomptif du trône. Le tsarevitch a vingt-sept ans. C'est un des beaux militaires de l'armée russe. Rien d'allemand dans la physionomie et, espérons-le, rien d'allemand dans les sympathies. Il est le premier qui ait rompu avec les traditions et qui n'ait pas été chercher femme chez un des trente-cinq princes ou principicules de la Germanie. Le front développé, le menton bien carré, la physionomie ouverte et énergique, et dans les yeux je ne sais quelle expression un peu sarcastique : après tout, les Berlinois ne peuvent pas toujours être seuls à faire de l'esprit dans le monde.

Dans le cortége de l'empereur, les sympathies du public semblent chercher l'ambassadeur de France, en petite tenue de général français. La Prusse y est représenté par l'attaché militaire von Verder, reconnaissable au fameux casque pointu.

Cependant les troupes ont fait un mouvement de conversion sur le flanc droit. Le défilé va commencer devant l'empereur. Comme il y a là une grande partie des troupes de la garde et de l'arrondissement militaire de Saint-Pétersbourg, 43 bataillons, 46 escadrons, 17 ou 18 batteries, la cérémonie durera bien une heure et demie. La revue d'automne présente un peu moins d'intérêt aux amateurs de pittoresque que la revue du mois de mai. Les uniformes aux couleurs variées, les brandebourgs, les aiguillettes, les épaulettes d'or, disparaissent sous l'uniformité de la longue capote brunâtre. Les bonnets à poils des grenadiers, les hauts shakos pointus à plaque de cuivre du régiment Paulovski, sont rentrés dans les étuis et font place à un képi de forme presque française. Les drapeaux, au lieu de se déployer sur les régiments, sont enveloppés du fourreau de cuir verni qui ne laisse passer que l'aigle d'or à double tête. L'infanterie ouvre la marche : en tête défile le régiment de Preobrajenski, le doyen des régiments russes, dont le nom se trouve mêlé dans les annales à tant de révolutions. Chaque bataillon est précédé de ses tambours et de ses trompettes, ou plutôt de cornets ou de trompes qui rendent un son tout particulier. Malgré la simplicité un peu monacale des capotes d'uniforme, toute cette infanterie a très-bon air. Les officiers prussiens ne retrouvent pas leur idéal dans le soldat russe : il est certain qu'il n'a pas la roideur de tenue, la précision automatique de mouvements qu'on peut admirer dans les rues de Potsdam ; à le prendre individuellement, il a quelque chose de la négligence souple, de la désinvolture du soldat français. Mais quand on voit les fantassins russes en rangs serrés, coude à coude, marchant au pas militaire, surtout sous les yeux de leur empereur, on remarque dans leur allure une énergie contenue, un désir passionné de bien faire, une solidité qui n'exclut pas un certain élan. On retrouve en eux vraiment les redoutables soldats d'Eylau et de la Crimée. Il y a pourtant une transformation qui saute aux yeux du spectateur le moins attentif : on ne retrouve plus dans les rangs cette quantité de vétérans, blanchis sous les drapeaux et qui pourraient, comme les soldats de Germanicus, faire toucher à leurs chefs leurs gencives édentées. Ce sont presque tous de jeunes soldats. Cet élément jeune deviendra encore plus décidément prépondérant quand la nouvelle loi militaire aura introduit en Russie le système de l'armement général. Les anciens procédés diciplinaires ont disparu dans l'armée russe : les premiers temps de cette révolution avaient amené, dit-on, un certain relâchement ; il fallait du temps pour habituer des hommes, qui jusqu'alors avaient été dominés par la crainte des châtiments corporels, à faire des idées de devoir, d'honneur, de patriotisme, les seuls mobiles de leur conduite. Les écoles régimentaires ont aidé singulièrement à ce résultat : le soldat, en devenant plus instruit, a pris le sentiment de sa dignité d'homme et de ses devoirs militaires. Le régiment a été ainsi un moyen de perfectionnement intellectuel et moral, d'autant plus précieux que les écoles primaires sont encore rares en Russie. Autre résultat excellent : on n'est guère plus embarrassé dans l'armée russe que dans toute autre armée européenne pour trouver de bons sous-officiers, intelligents et instruits.

L'équipement du soldat russe n'est pas mauvais, malgré l'aspect peu brillant de la tenue de campagne. La longue capote couvre l'homme complétement. Les bottes, indispensables dans le Nord, lui permettent de cheminer à travers les sables et les boues ; sur son épaule s'enroule la couverture de campement ; son sac est moins volumineux et moins lourd que celui qui arrache les épaules au soldat français. Aussi exécute-il facilement les manœuvres que l'empereur « daigne » ordonner en personne aux régiments qui passent devant lui : pas accéléré, pas gymnastique, etc. Les officiers ont également un petit sac au dos et la couverture sur l'épaule.

A mesure qu'un bataillon défilait aux sons de la musique ou au bruit des cornets et des tambours, le colonel ou le commandant, qui chevauchait en tête, levait le sabre en approchant de l'empereur, puis le baissait en passant devant lui, regardant fixement et fièrement le souverain. Et, parmi ces chefs, presque tous assez jeunes, il y avait de fort beaux types militaires. Plusieurs, avec leur képi, leurs moustaches et leur impériale, leurs yeux noirs et leur teint brun, avaient des têtes presque françaises. Ils paraissent excellents cavaliers : sur un signe imperceptible du tsar, ils quittent brusquement la colonne et au grand galop, avec des prodiges d'équitation, viennent se planter à sa droite, pour recevoir ses ordres ou ses félicitations. Les hommes saluaient l'empereur de *hourrahs* bien fournis : sans parler de l'attachement passionné du Russe pour la personne de son tsar, il faut songer que tous ces hommes sortaient des villages de la Russie, que tous pouvaient voir dans Alexandre II celui qui, il y a bientôt dix ans, les tira de l'asservissement, donna à trente millions d'hommes la liberté et la propriété, et accomplit en faveur du peuple des campagnes la révolution sociale la plus radicale des temps modernes. En Occident, surtout avec les souvenirs de 1863, nous pouvons avoir diverses manières de juger Alexandre II : pour le paysan russe, toujours paysan sous le harnais, il n'y en a qu'une.

Il n'était pas facile de distinguer, sous l'uniformité du costume, les bataillons de la garde ou ceux de la ligne, qui paraissaient d'aussi bonne qualité. Les habitués de ces solennités militaires pouvaient seuls nommer les célèbres régiments d'Ismaïlof, de Semenof, de Finlande, etc. Le bataillon des *chasseurs de la famille impériale* était reconnaissable à la petite toque noir d'Astrakan.

Après l'infanterie, la cavalerie. Les chevaliers-gardes sur

leurs chevaux bais, les gardes à cheval sur leurs chevaux noirs, ouvrent la marche. Ces deux corps magnifiques se recrutent presque entièrement dans la noblesse russe, en attachant, bien entendu, à ce mot de noblesse, le sens qu'il a en Russie, et sans distinguer entre celle qui provient de la naissance et celle que confère les services administratifs. Pourtant, malgré l'aspect imposant de ces cavaliers à la cuirasse brillante, au casque étincelant surmonté de l'aigle bicéphale, et qui rappellent assez bien les reîtres allemands ou les *gendarmes* français du XVIe siècle, malgré la beauté de ces chevaux puissants, aux couleurs soigneusement assorties, à l'encolure peut-être trop savamment ployée, l'attention n'est pas entièrement captivée. On sent bien que ce sont là des corps à part, des raretés militaires. Un escadron de hussards ou de cosaques est plus intéressant à considérer, parce qu'il permet de se faire une idée de tous les régiments de hussards ou de cosaques de la Russie. Mais il n'y a qu'un régiment de chevaliers gardes et qu'un régiment de gardes à cheval.

Après eux, un escadron de cavaliers coiffés d'énormes bonnets de fourrures, peu élevés, très-larges, crânement posés, presque comme des turbans, sur le derrière de la tête; leur pantalon à la mexicaine est orné d'une bande dorée; leurs courts étriers orientaux font remonter leur genoux presque à la hauteur de la selle: ils ont le sabre à la main, sur le dos une carabine enfermée dans un étui de fourrures. Sur un signe de l'empereur, l'escadron part ventre à terre: le petit cheval à qui on a lâché toute la bride part le nez au vent comme s'il était emporté; le galop furieux, effréné, rompt les rangs, fait tinter les sabres contre les étriers. Rien ne semble pouvoir contenir cet ouragan déchaîné, et pourtant il suffit d'un geste pour que le petit cheval s'arrête brusquement, les pieds fichés en terre.

On n'en finirait pas à décrire les grands cuirassiers, les uhlans à la chapska polonaise, presque identiques avec leurs fameux confrères de Prusse, les hussards aux képis de forme française. Presque toute cette cavalerie est armée à la fois de la lance et du sabre, la lance pour la première ligne de chaque escadron, le sabre pour la seconde. Et toutes ces flammes, toutes ces banderoles aux fraîches couleurs, bleues, rouges, vertes, jaunes, flottent comme un printemps guerrier sur les rangs assombris par la tenue d'hiver.

Alors apparaissent les masses noires, compactes, innombrables de la cavalerie cosaque. Le cosaque n'a presque pas changé depuis 1814: c'est toujours le haut shako à visière, de cuir verni, penché sur l'oreille avec une coquetterie de Cosaque, la lance sans flamme et sans banderoles, le petit cheval échevelé de la steppe. L'organisation s'est un peu transformée. Le service militaire finira par se faire dans les mêmes conditions dans toutes les parties de l'empire. En attendant, les hommes du Sud fournissent un énorme contingent de cavalerie qui n'est plus guère *irrégulière* que de nom. Les cosaques du Don, à eux seuls, donnent près de 63 000 hommes. Ceux du Kouban, d'Astrakan, d'Orenbourg, de l'Oural, donnent près de 50 000 cavaliers. Ces chiffres, en temps de guerre, pourraient, dit-on, être triplés. On sait quel parti Napoléon Ier savait tirer de sa cavalerie légère dans les grandes plaines de l'Allemagne du Nord.

Enfin apparaît l'artillerie. Sur des affûts d'un vert éclatant, — beaucoup trop éclatant, car on les découvrirait de fort loin, — resplendissent les canons de cuivre, bien polis, avec la culasse perfectionnée; sur l'affût, les soldats sont assis, groupés d'une façon pittoresque. Ces artilleurs sont de solides gaillards bien membrés, qui doivent manier les lourds affûts aussi aisément qu'une paysanne manie son tricot. Après chaque douzaine de canons, se traînent, aussi noires et sinistres qu'ils sont brillants et polis, — quatre mitrailleuses. En somme, toute cette artillerie, au témoignage d'hommes compétents, paraît excellente. L'artillerie légère des cosaques a bien aussi son mérite: c'est toujours ventre à terre qu'elle passe devant l'empereur, avec ses petits canons et ses caissons surchargés de servants.

La revue est finie; les régiments s'écoulent par toutes les issues; généraux et princes descendent de cheval, montent en calèche: les spectateurs se dispersent, contents d'un spectacle que beaucoup revoient depuis vingt ans toujours avec un nouveau plaisir, et non sans un sentiment de fierté nationale. Les vieux habitués racontent aux spectateurs novices ce qu'étaient les parades d'autrefois et les troupes d'autrefois, comment le soldat du temps d'Alexandre ou de Nicolas était bien plus roide, bien plus automatique, bien plus allemand, bien plus sévèrement discipliné que celui d'aujourd'hui; mais ils reconnaissent de bonne grâce les progrès accomplis.

Évidemment les troupes que l'empereur passe solennellement en revue à Saint-Pétersbourg et à Moscou doivent être considérées comme la fleur de l'armée russe. On ne peut croire que d'un bout à l'autre de l'empire les 700 000 hommes de troupes régulières d'Europe qui figurent sur les états, présentent un aspect aussi satisfaisant: sans parler des troupes de réserve et de garnison, des armées du Caucase, du Turkestan, de l'Amour, des deux Sibéries, etc., avec lesquelles on arrive au chiffre officiel de 1 200 000 hommes (pied de guerre). L'armée russe est évidemment en ce moment en voie de transformation: les dernières réformes n'ont pas encore donné tous leurs résultats, et l'on va en accomplir de plus radicales. La loi militaire qui s'élabore dans les conseils du gouvernement aboutira probablement à la suppression des priviléges et des inégalités en matière de recrutement, à la suppression des priviléges de la noblesse, des bourgeoisies, des provinces, à l'égalité des races, au mélange de toutes les classes de la société sous les drapeaux de l'empire, surtout à un déploiement plus formidable encore de la puissance militaire de l'empire.

La mission civilisatrice que s'est arrogée la Prusse en Europe (1) est évidemment destinée à rencontrer plus d'un obstacle.

A. Rambaud.

BULLETIN DES SOCIÉTÉS SAVANTES

DISCUSSION SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN FRANCE.

Il arrive parfois à l'Académie que des incidents imprévus donnent à des sujets accessoires une importance capitale. C'est ce qui est arrivé à l'occasion de la présentation faite par M. Levasseur du livre sur l'*Instruction publique en France* par M. Michel Bréal.

(1) Et notamment dans l'Europe orientale, aux dépens des peuples slaves. (Voy. Kattner, *Preussens Beruf im Osten*. Berlin, 1868.)

Ce livre, remarquable à divers points de vue, n'avait droit qu'à d'honorables réminiscences, car il est depuis quelque temps déjà dans la circulation publique où son crédit est acquis. M. Levasseur s'excusait de le présenter un peu tardivement; il le signalait d'ailleurs comme fort bien écrit, et se contentait d'émettre quelques réserves sur les doctrines de l'auteur et notamment sur l'abus que M. Bréal faisait de la pédagogie et de la philologie en les préconisant non-seulement dans l'enseignement primaire, mais aussi dans l'enseignement secondaire.

M. Franck, qui professe et pratique cette doctrine que *le premier mouvement est toujours le meilleur*, déclare qu'il a lu l'ouvrage de M. Bréal avec la considération que mérite un pareil travail. Mais il est en désaccord complet avec l'auteur sur les vues générales et sur les conclusions. D'après M. Bréal, il faudrait aller chercher en Allemagne les exemples et les maîtres. Or quels sont ces exemples? Des dissertations philologiques. Quels sont ces maîtres? D'implacables pédagogues. Pédagogie, philologie, que venez-vous faire dans nos écoles? Quels bénéfices nous apporterez-vous? quels citoyens moraux élèverez-vous? Quels hommes de cœur formerez-vous? Pourtant voilà à quoi se réduit le moral du livre de M. Bréal.

Que les Allemands, dont le génie semble avoir eu pour mission de fouiller, fureter, écorner de ci, de là, quelque doctrine ou quelque territoire, s'exercent en temps de paix à mâcher les broutilles philologiques avec ces allures à la fois insinuantes et lourdes qui caractérisent les espèces rongeuses et myopes, c'est leur affaire et non la nôtre. Nous autres Français, nous n'avons été doués d'aucune des facultés de ce génie-là, et nous n'en avons que faire. Notre génie à nous c'est de voir de haut et de loin; peut-être nous arrive-t-il quelquefois de lever les yeux trop haut et d'égarer nos regards vers des horizons inaccessibles; mais toute qualité a ses excès; c'est contre ces excès qu'on peut réagir, mais en respectant la qualité génératrice.

La France a le sentiment du beau et du bien; c'est presque la seule société du monde qui porte dans son génie et même dans son instinct l'amour inné de la justice, l'admiration spontanée des chefs-d'œuvre, et, par-dessus tout, ce sentiment moral dont on chercherait vainement des traces en Allemagne. Chez nous tout le monde naît fils de prince: pour certains travers de vanité inhérents au sentiment de notre supériorité native, faut-il que nos petits-neveux abdiquent leur aristocratie intellectuelle et morale, et naissent fils de pédants?

Que gagneront nos élèves aux dissections philologiques, à couper une lettre en quatre à l'école primaire? à *ratiociner* sur le mérite des variantes du texte de Sophocle et d'Euripide à l'école secondaire? C'est l'œuvre de l'Académie des inscriptions et non celle des écoliers. Là cette œuvre est en son chantier, ici elle s'embourbe dans les marécages. Ce qu'il faut à nos enfants c'est la flamme de l'enseignement et non sa fumée; ce que la France doit attendre d'eux, c'est qu'ils s'inspirent des chefs-d'œuvre classiques, qu'ils y puisent le sentiment du vrai, du bon et du beau; qu'ils apprennent à porter le cœur haut, à tenir les yeux fixés sur l'idéal; à prouver au monde qu'un peuple noble peut être momentanément écrasé par un peuple vil, mais qu'il reste toujours supérieur par la hauteur de ses vues, la grandeur de ses principes et la dignité de ses sentiments.

Le lecteur voudra bien constater que nous ne pouvons donner qu'une paraphrase de l'improvisation de M. Franck. Cette paraphrase peut pécher par excès de causticité; mais non par excès d'éloquence. A ces paroles si patriotiques et si véhémentes de M. Franck, il y a eu comme un *sursum corda* dans toute l'Académie. Rien ne prouvait mieux que le génie de la vieille société française venait d'être évoqué.

Ce généreux frisson, en rappelant l'orateur à lui-même, l'a forcé de rentrer tout à coup dans l'enveloppe académique, mais, soit qu'alors cette enveloppe se trouvât trop exiguë, soit qu'elle ait été trop précipitamment endossée, il s'y est produit un accroc. Par un amer retour sur le régime qui nous avait laissé tomber sans armes sous le talon prussien, M. Franck s'est laissé entraîner à émettre cette opinion que le gouvernement impérial avait cherché à abaisser le niveau de l'instruction primaire et en général celui de l'instruction publique, dans la pensée sans doute qu'il dominerait plus aisément des masses ignorantes; système détestable, si l'accusation était fondée, car, ainsi que l'a fort bien dit M. Franck, les masses ignorantes sont naturellement portées à méconnaître leurs devoirs et à exagérer leurs droits. Les masses ne sont réellement gouvernables que quand elles ont acquis un certain niveau d'instruction et d'éducation morale; quand on leur a enseigné le respect du prochain, le respect de la loi, le respect de l'autorité; quand elles connaissent assez d'histoire, et surtout d'histoire contemporaine, pour savoir que la violence d'en bas n'est pas moins odieuse que la violence d'en haut, qu'elle est encore plus dangereuse, plus aveugle et plus impuissante; quand elles savent enfin que les partis extrêmes ne peuvent conduire une nation trop facile qu'aux extrêmes catastrophes.

Pour en revenir à M. Bréal, a conclu M. Franck, il parle de notre pays comme s'il n'y existait aucune instruction publique. Sans doute il y a des lacunes à combler; mais ce ne sont ni la bonne volonté ni les matériaux qui manquent. Les ouvrages d'éducation primaire comptent par centaines des volumes conçus dans le meilleur esprit; il n'y a qu'à les utiliser; tels sont les petits livres de M. Cortambert sur la géographie, ceux de madame Pape Carpentier, de madame Elliac Trémadueric, etc.

M. *Levasseur* répond à M. Franck qu'il avait signalé déjà la tendance répréhensible de M. Bréal à vouloir introduire dans l'enseignement des études qui lui sont aussi chères que familières, et qu'il faut se garder de se laisser entraîner avec l'auteur dans cet abus. Il ne croit pas qu'aucun gouvernement, dans ce siècle du moins, ait eu pour parti pris de maintenir les Français dans l'ignorance. Il se demande enfin, tout en concédant que l'enseignement germanique soit assez enclin au pédantisme, s'il n'y a pas quelques méthodes dont nous puissions tirer profit en les accommodant, bien entendu, au génie français. Sur tous les autres points, il est en complet accord avec M. Franck.

Au sujet de l'enseignement allemand M. Levasseur ne veut citer qu'un exemple; on a remarqué que les gymnases allemands (établissements d'instruction secondaire) obtiennent de leurs élèves un développement intellectuel beaucoup plus rapide que celui des élèves de nos lycées en leur imposant moins de devoirs écrits, et en leur faisant faire de vive voix de fréquentes et longues traductions. Ce système est excellent car il permet à l'élève de s'intéresser à ses auteurs, de s'assimiler leur esprit, de pénétrer dans les beautés de leurs développements, de s'inspirer de leur logique, de s'échauffer en

quelque sorte à leur contact dans une conversation prolongée.

M. *Franck* reprend la parole. Il n'a fait aucun reproche aux gouvernements qui ont précédé l'empire. Il se garderait bien de dire du mal de la loi de 1833 sur l'instruction publique : c'est à la loi de 1850 qu'il en veut, parce qu'elle a réduit les éléments obligatoires de l'enseignement primaire à la lecture, à l'écriture et au calcul rudimentaire. Cet enseignement s'est trouvé étriqué ; au lieu de l'étendre par des doctrines conformes à une saine éducation, beaucoup de nos instituteurs, transformés en pédagogues, ont voulu philologuer sur les patois locaux, en déterminer les origines et les transformations, disserter en un mot sur des béotismes.

M. *de Parieu* dit qu'il est assez difficile, dans les circonstances présentes, de discuter avec impartialité les mérites et les démérites de l'instruction allemande. Il croit cependant devoir présenter à ce sujet deux considérations auxquelles il attribue une certaine importance, et qui sont le fruit de ses conversations avec un des professeurs les plus distingués d'outre Rhin. L'esprit germanique a cette qualité d'exactitude dont le travers est la minutie ; tandis que nous avons cette qualité de généralisation dont le travers est la superficialité et quelquefois même l'inanité déclamatoire. Il n'y aurait point de mal à ce que les travers de l'un soient tempérés par les qualités de l'autre. La France et l'Allemagne se disputent à juste titre la prééminence dans la civilisation moderne, celle qui l'emportera sera sans doute celle qui aura le plus heureusement recouru à cette méthode d'échange et à ce procédé des compensations.

Il paraît d'ailleurs que les établissements d'instruction primaires de l'Allemagne n'ont rien qui les distinguent des nôtres : qu'ils ne sont ni meilleurs ni pires en dépit de la différence des procédés ; mais s'il y a quelque enseignement dont les savants les plus illustres de l'Allemagne se glorifient, c'est celui qu'on professe dans les établissements d'instruction secondaire libre : non point dans les Universités, ni dans les Écoles du gouvernement, mais dans les gymnases. Or, malgré notre répugnance pour tout ce qui vient de l'Allemagne, nous avons du moins cette consolation de savoir que si nous empruntons quelque chose, ce n'est pas à l'Allemagne officielle, mais à l'Allemagne privée que nous ferons ces emprunts.

Quant à la loi de 1850, M. de Parieu ne croit pas devoir la défendre quoiqu'il ne l'ait jamais entendu accuser de perfidie ni d'obscurantisme.

M. Giraud, qui a demandé la parole et qui a concouru à l'élaboration de cette loi, en parlera avec plus d'autorité qu'il ne le pourrait faire.

M. *Giraud* prend en effet la parole avec beaucoup de mesure et de tact ; il répare l'accroc fait à l'enveloppe académique par M. Franck, et y procède de si bonne grâce que M. Franck lui-même déclare qu'il n'essayera pas même de vérifier la solidité de la reprise. — Pardonnez, ô lecteurs, cet innocent badinage, car le compte rendu, désireux de faire ressortir le mobile principal, mais délicat, de la discussion, *æstuat infelix*. La muse de la véracité veut qu'il s'exécute, et le veut en termes impitoyables :

Quamvis habeare molestus.

M. Giraud fait en effet remarquer à M. Franck que l'instruction publique en France n'est pas l'œuvre de tel ou tel gouvernement, mais celle des membres des différents conseils de l'instruction publique. Or, si ces conseils se succèdent, ils se ressemblent par la composition de leur personnel, et ce personnel compte précisément ses plus illustres représentants dans l'Académie, à commencer par MM. Thiers et Guizot. M. Thiers était membre du Conseil qui a fait la loi de 1850, et il n'a eu à combattre aucune tentative, aucune velléité d'obscurantisme. Si le programme a été simplifié, c'est qu'on voulait étendre les premiers éléments de l'instruction à un plus grand nombre d'enfants. M. Giraud déplore d'ailleurs qu'on n'ait pas maintenu le Conseil de l'instruction publique tel qu'il était constitué en 1850, car on y voyait figurer les représentants les plus illustres de tous les grands corps de l'État et en quelque sorte l'élite de la nation.

— M. *Levasseur* conclut en faisant constater que le développement de l'instruction publique n'a pas cessé un seul instant de progresser depuis le commencement de ce siècle, et que l'état des esprits est tel en France qu'on ne saurait, sans se discréditer, prétendre entraver cet élan.

Nous n'ajouterons que quelques mots à ce compte rendu, non pour critiquer les opinions émises, mais parce qu'il nous semble que les lacunes de notre enseignement primaire n'ont pas été assez nettement indiquées. Le premier et le plus important office de l'instruction primaire est de permettre à tous nos enfants, sans distinction, de pouvoir s'élever à des connaissances supérieures. Ce n'est pas seulement le rudiment qu'il faut mettre entre les mains des enfants, c'est aussi et surtout l'art de s'en servir. Une sorte d'encyclopédie populaire où figureraient les renseignements propres à édifier le savoir du citoyen remplacerait avantageusement cette inondation de petits livres où l'on dilue en cent pages in-12 la millionnième partie d'un grain de science. Il existe chez d'autres peuples, et particulièrement en Hollande, certains de ces recueils populaires, compendium de connaissances utiles que l'on trouve dans les familles les plus pauvres et auxquelles on a constamment recours. Allez à Java, au Cap, aussi bien qu'à Amsterdam, dans chaque foyer vous trouverez ce conseiller muet que toutes les mains savent feuilleter, que tous les yeux savent interroger, que toutes les intelligences savent entendre. Aussi le niveau de l'instruction est-il relativement plus élevé chez les Hollandais que chez tout autre peuple : la vie y est mieux ordonnée, la société plus forte et plus libre.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Forsan et hæc olim meminisse juvabit : peut-être les souvenirs de l'année terrible nous seront-ils doux un jour ; jusqu'à présent ils sont amers. On fait effort pour les écarter, toujours ils reviennent. Tout, malgré nous, nous y ramène. Aujourd'hui, par exemple, il me faut parler de trois livres qui tous trois évoquent les tristes images de cette période douloureuse. C'est d'abord l'histoire du septième corps de l'armée du Rhin, retracée par un officier supérieur attaché à ce corps, le prince Georges Bibesco (1). Témoin oculaire et acteur mêlé à ce

(1) *Campagne de 1870 : Belfort, Reims, Sedan, le septième corps de l'armée du Rhin*, par le prince Georges Bibesco. — Paris, Henri Plon.

drame, le prince Bibesco estime que pour ceux qui ont conservé le souvenir exact de ces événements, c'est un devoir d'apporter à l'histoire le tribut de leurs renseignements. Il nous fait donc assister à la réunion tumultueuse et à l'éparpillement des armées de la France le long de ses frontières; puis nous rallions avec lui le septième corps à Belfort, où nous retrouvons l'incroyable imprévoyance qui a présidé partout à l'organisation de nos armées; puis nous tressaillons des mêmes angoisses au lendemain de Reichshoffen; puis, après la retraite du maréchal Mac-Mahon, nous quittons Belfort pour Châlons; puis Châlons pour Reims; puis Reims pour le gouffre, pour l'abîme, pour Sedan. Et après la rage de la défaite, l'humiliation et les tortures de la captivité. Mais sur cette dernière phase de nos désastres l'auteur insiste peu, comme si ces douleurs n'étaient plus que des souffrances privées et non celles de la patrie.

Ce récit est triste et attachant à la fois, fait d'un ton pénétré, jamais déclamatoire. La sincérité de l'accent nous remue plus que ne le feraient tous les artifices de style. L'historien a été un témoin ému, et son émotion, toute virile d'ailleurs, et bien celle d'un soldat, nous gagne. Nous partageons sa colère contre la légèreté et l'injustice avec laquelle on accusa 70 000 hommes qui, dans l'entonnoir de Sedan, avaient combattu contre 220 000 depuis l'aube jusqu'à la nuit, et qui avaient vu tomber 14 000 des leurs, « *d'avoir capitulé sans tenter même un effort* ». Ceux qui tout d'abord auraient eu le droit de protester contre cette injustice, ceux-là étaient ou morts ou prisonniers. Mais pourquoi enfermer l'armée dans cet entonnoir? L'auteur, qui n'est pas suspect de partialité contre l'empire, l'avoue avec sincérité : la crainte d'une révolution à Paris avait fait sacrifier une armée de 100 000 hommes. Que d'autres aveux encore! Ainsi, le 7 août, Napoléon télégraphiait au général Douay : « Jetez, si vous pouvez, une division dans Strasbourg, et avec les deux autres couvrez Belfort. » — Avec les deux autres? Il eût été difficile, car le général Douay n'en avait qu'une. Comment, se demande l'auteur, avait-on laissé ignorer à l'empereur que des trois divisions du septième corps l'une était à Reichshoffen, que l'autre se trouvait encore en formation à Lyon, et que le général Douay disposait d'une division seulement? Comment cela? Mais de même qu'on lui avait dit, et au pays entier, qu'on était cinq fois prêt. On voulait lui être agréable et ne troubler son sommeil d'aucune inquiétude. Il ignorait de même qu'aucune des villes frontières n'était prête pour la résistance. Il ignorait de même que trente mille fusils à aiguille manquaient d'aiguille, ce qui retarda de huit jours le départ de cinq bataillons de marche. Que n'ignorait-il pas? M. Thiers et le général Trochu avaient protesté vainement. L'empereur voulait la guerre, ou, pour mieux dire, on voulait la guerre auprès de lui; la guerre fut déclarée. Pauvre France, elle n'était ni prête, ni armée, et l'Allemagne immobile attendait derrière ses forteresses!

Maintenant, libre à l'auteur de soutenir cette thèse étrange que l'histoire sera *peut-être* sévère pour le gouvernement d'alors, mais qu'elle condamnera *certainement* les adversaires du pouvoir pour les doctrines malsaines qu'ils professaient à la tribune ou dans la presse. Libre à lui, avec ce singulier *peut être* et ce non moins singulier *certainement*, de déplacer la responsabilité. Cette théorie, qui lui est toute personnelle, ne saurait prévaloir contre l'éloquence des faits qu'il a si loyalement exposés. Ce n'est pas parce que tel député avait dit : « Il n'y a qu'une bonne organisation, c'est la levée en masse », ou bien encore : « La vraie frontière c'est le patriotisme; » non, ce n'est pas parce que l'on avait articulé à la tribune quelque formule creuse de ce genre que la France porte aujourd'hui le deuil de tant de ses enfants et de deux de ses plus belles provinces.

Nous sommes également ramenés à l'année terrible par le nouveau volume de M. Manuel, *Pendant la guerre* (1). La préface nous avertit que le titre annonce mal le livre, et que le lecteur qui aurait cru, sur la foi de ce titre, trouver un poëme ou une œuvre d'ensemble sur l'invasion prussienne serait vite détrompé en parcourant le volume. Le pavillon importe peu d'ailleurs si la marchandise est bonne, et elle l'est en effet. Pendant le siége de Paris l'auteur avait publié au profit d'œuvres patriotiques un certain nombre de pièces détachées; il les présente aujourd'hui réunies. Il y ajoute deux pièces inédites, l'une antérieure, l'autre postérieure au siége. Sans déparer ce volume, ces deux pièces sont moins heureuses. La première est une adjuration aux deux souverains de remettre l'épée au fourreau avant que le sang ait coulé, non pas le leur, car on sait que les souverains ont beau s'exposer, la mort ne veut pas d'eux, mais le sang de milliers d'hommes qui ne reverront pas leurs foyers. Thème banal, mollement traité. Peu de jet et de mouvement; les strophes de quatre vers tombent essoufflées l'une après l'autre; l'expression manque d'éclat :

« Si vous avez des consciences
Que le remords puisse émouvoir,
Étouffez vos impatiences
Et pesez bien votre devoir! »

Ce sont de petits vers, comme dit Vadius. N'insistons pas sur quelques défaillances largement rachetées ailleurs. L'autre pièce, intitulée l'*Obus*, est agréable; mais le sujet en est plus intéressant pour l'auteur que pour le lecteur. Qu'un obus ait bouleversé le nid du poëte, ravagé les souvenirs qui faisaient sa joie et blessé les moutons fanés qui paissaient sur son tapis, ce sont des douleurs tout intimes auxquelles je m'associe comme il convient; mais je serais touché plus vivement si je ne venais pas de pleurer sur des malheurs autrement graves. Rien ne tarit si vite que les larmes; je n'en ai plus pour les blessures de ces moutons d'Aubusson après en avoir versé tout à l'heure sur les blessures de la France. D'ailleurs les obus ont commis assez de crimes pour qu'on ne leur reproche pas de simples dégâts. Mais cette pièce, dira-t-on, n'est qu'un badinage : assurément, aussi ce que je lui reproche surtout, c'est de venir après d'autres pièces sérieuses, tristes, généreuses, émouvantes, qui ne m'ont mis en humeur ni de pleurer ni de rire pour de petits sujets.

Je touche là au point intéressant, à l'évolution, au développement plus libre et plus large d'une muse familière, discrète, trop modeste, trop confinée, si agréablement qu'elle le fût et pour elle et pour le lecteur, dans l'enceinte étroite du foyer, et qui a, par une audace heureuse, étendu plus loin ses ailes et porté plus haut son vol. Après avoir chanté ses dieux pénates, elle a chanté avec un bonheur au moins égal les dieux de la patrie. Qu'elle continue donc à planer dans

(1) *Pendant la guerre*, par M. E. Manuel. — Michel Lévy.

des sphères plus vastes, à embrasser un plus large horizon ! Non que je dédaigne cette distinction dans la familiarité, cette élégance dans la simplicité qui l'ont signalée d'abord à l'attention des délicats ; non que je fasse peu de cas du sentiment discret, de l'émotion contenue, du sourire qui craindrait de s'épanouir, des larmes qui ont leur pudeur et s'arrêtent brusquement comme les ondées d'avril : mais ces qualités si distinguées, si délicates, si attiques, sont encore de mise en des sujets plus relevés. Le volume qui nous occupe en est la preuve. Et pourquoi, en effet, les joies ou les douleurs patriotiques inspireraient-elles moins heureusement le poëte que les émotions intimes du foyer? Lisez le petit drame *Pour les blessés*, *Les pigeons de la République*, *Défaillance*, et la perle de ce volume, *Vision* : écoutez le beau cri de colère arraché par la fin tragique d'Henri Regnault, vous trouvez les qualités des *pages intimes*, et en même temps un souffle plus large, une émotion plus vive, plus sincère même, en même temps que plus généreuse. Plus sincère, ai-je dit, peut-être ai-je eu tort ; mais du moins on ne songe pas à en douter, à se demander si elle n'est pas quelque peu artificielle et voulue.

La pensée et le sentiment s'élevant, le style n'est pas demeuré au-dessous. Il a sa couleur propre, ce style, et son cachet tout personnel. Il ne dédaigne ni le mot familier, ni même le mot brutal, ni, comme on dit maintenant, le réalisme de l'expression. Mais ce qui pourrait choquer, détaché de l'ensemble et cité séparément, est encadré avec tant d'art et emporté si heureusement par le mouvement du vers que telle audace ou telle crudité d'expression qui eût fait frémir Delille ou Ducis, ne fait qu'aviver le ton et donne à la période entière une saveur originale. La citation que je faisais tout à l'heure serait une trahison si je ne présentais pas maintenant un échantillon de la vraie manière du poëte. Je détache quelques vers de la pièce intitulée *Défaillance* :

As-tu vu quelquefois, durant les soirs d'automne,
Sous la grêle et sous l'ouragan,
Un de ces chariots rustiques, qu'abandonne
En plein chaume le paysan?
En vain il a fouetté ses percherons : la terre
Sous leurs sabots se creuse et fuit ;
Nul secours ne lui vient dans ce champ solitaire
Noyé des brumes de la nuit.
De ses muscles nerveux s'acharnant sur la roue,
Il la dispute au sol mouvant,
Et la voit s'enfoncer dans le sillon de boue
Qu'elle ouvre toujours plus avant !
Enfin, découragé, las d'efforts, il s'arrête,
La pluie et la sueur au front ;
L'horizon tout entier n'est plus qu'une tempête
Dont les grands chênes trembleront !
Effrayé des éclats du vent qui sifle et gronde
Sur les buissons échevelés,
Loin du fourgon penché dans l'ornière profonde,
Il suit ses chevaux dételés ;
Et seul dans cette horreur sinistre et dans ce vide,
Le char qu'il n'a pu délivrer
Détache, sur le fond hideux d'un ciel livide
Deux bras qui semblent implorer !

N'est-ce pas là une belle et saisissante peinture? Prenez chaque vers isolément, vous trouverez çà et là quelque ton un peu cru, quelque contour un peu heurté ; voyez la page entière, tout est fondu en un ensemble remarquable de relief et de couleur.

Nous revenons encore à l'année terrible avec le poëme de M. Jousselin : *Les Enfants pendant la guerre* (1). C'est le journal et la correspondance de Bébé jouant au soldat sur les bords de la mer, pendant que son papa, enfermé dans Paris, est en faction sur les remparts. Bébé, s'exprimant en vers, au moins soi-disant tels, dictait : M. Jousselin écrivait. Belle abnégation, désintéressement touchant de la part d'un grave magistrat de se faire ainsi le secrétaire de Bébé, qui n'a eu d'autre initiateur à la poésie que le mirliton ! Qu'il est rare de savoir descendre ainsi, se faire petit avec les petits et enfant avec les enfants ! Pour la plus grande joie de Bébé, M. Jousselin fait avec lui joujou à la poésie, lui qui, j'aime à le penser, est un véritable poëte. Bébé voulant enfourcher Pégase, M. Jousselin montera en croupe, mais ne croyez pas qu'il amène à Bébé le vrai Pégase ailé et ami des hauteurs ; non, Bébé aurait le vertige. Prudemment il l'attache sur un petit pégase à bascule. Que dis-je à bascule ! cela offrirait quelque danger encore, c'est assez d'un petit pégase à roulettes. Ce sont là des jeux innocents. Il dit de bonnes petites choses, cet excellent Bébé, et qui dénotent un assez bon cœur. Je lui reproche cependant de faire des calembours d'un goût contestable ; M. Jousselin fera bien de le guérir de cette mauvaise habitude. Ainsi on demande à Bébé pourquoi l'empereur a été remplacé par la République : c'est, répond Bébé, que, la France étant bien malade, une main et un dévoûment de femme pouvaient seuls la guérir ; on lui a donc donné au lieu d'un médecin une médecine. Tout cela est bénin, bénin. Bertall a prêté le concours de son crayon aux humbles créations d'un poëte bien gentil pour son âge. Ses petites images sont agréables, comme toujours. Le volume en somme pourra être offert et procurer un plaisir qui n'aura rien de capiteux à la jeunesse des deux sexes qui paye encore demi-place dans les chemins de fer. La joie des enfants et la tranquillité des familles !

Je ne puis qu'annoncer brièvement, car c'est déjà la seconde édition, un livre qui pourra, lui, être offert à tous les âges, avec plaisir pour tous et sans danger pour aucun. C'est le touchant poëme de Longfellow, *Evangéline*, très-heureusement traduit par M. Charles Brunel (2). A propos de cette petite épopée on a parlé de *Paul et Virginie* : et en effet, le sujet n'est pas sans quelque analogie : mais que de différences ! Combien dans *Paul et Virginie* l'intérêt est plus vif, l'émotion plus poignante ! En retour il y a la belle idylle de Longfellow un parfum plus sévère de vertu, d'austérité, de résignation courageuse. C'est une œuvre, je n'ose pas dire plus morale, mais plus fortifiante.

Cette *causerie* n'abuse pas du droit de parler des romans. J'en voudrais signaler un aujourd'hui, qui me semble viser assez haut et tenter une analyse psychologique digne d'intérêt. Ce roman a pour titre *Les combats de Françoise du Ques-*

(1) *Les Enfants pendant la guerre*, par Henri Jousselin, conseiller à la cour d'appel de Paris. — Hachette.

(2) *Évangéline*, conte d'Acadie traduit par Charles Brunel. — Hachette.

noy (2). Il s'agit d'une noble femme aux prises avec mille inimitiés, mille jalousies, mille haines mesquines mais tenaces, en butte à des persécutions incessantes, victime de la calomnie, et luttant avec une froide énergie, une sérénité cornélienne. De tous les malheurs dont elle soutient le choc sans plier, le plus pesant est naturellement son mari ; aussi le monde ne peut-il croire à une vertu que les circonstances rendent peu vraisemblable, aussi une amie la raille-t-elle de cette vertu obstinée : peu lui importe, elle reste pure sans s'inquiéter de l'opinion du monde, sans s'irriter contre cette amie quelque peu osée. Le dirai-je même ? à force de sérénité et de force hautaine, elle frappe plus qu'elle ne touche. A peine dans cette lutte prolongée, un court instant de défaillance. Elle prend si fièrement son parti de tant de souffrances que je suis moins tenté de m'apitoyer. Elle ne se soucie pas assez, au point de vue de l'art, bien entendu, du sage précepte :

Pour me tirer des pleurs il faut que vous pleuriez.

Ce qui nuit encore à l'intérêt, c'est que les événements sont disposés comme à plaisir, et suivant une gradation en quelque sorte obligée et prévue pour mettre en relief le courage de l'héroïque combattante. Tous les incidents sont trop attendus. Ce mari qui la raille à la page 40, l'insultera nécessairement à la page 120 et arrivera à la battre à la page 212. Cela ne manque pas, en effet. Et de même pour tous ses autres ennemis. Il y a un crescendo obligatoire dans la violence de l'attaque pour mettre de plus en plus en relief l'héroïsme de la défense. Je pourrais encore demander à l'auteur si les mœurs du grand monde sont aussi violentes et brutales qu'il les présente : Croit-il que les inimitiés les plus acharnées ne prennent point un masque ? On s'y donne, je crois, des coups de stylet plutôt que des coups de poing, et les maris ne battent pas leur femme devant les domestiques. Mais j'aime mieux le féliciter de l'honnêteté de l'intention et du soin curieux qu'il a apportés à son analyse psychologique. Ce roman est avant tout l'histoire d'une âme, et d'une âme forte.

M. Ballande a donné dimanche une représentation du *Philinte de Molière*, par Fabre d'Églantine. Triste pièce, ennuyeuse, sans esprit, sans gaieté, et sans vérité aucune. Philinte dans Molière est, je ne dirai pas l'honnête homme, mais un parfait honnête homme : de quel droit en faire un coquin ? Je n'admettrais même pas qu'on en fît un égoïste comme beaucoup le prétendent cependant. Singulier égoïste que celui qui demeure l'ami d'Alceste malgré ses rebuffades, et l'ami dévoué au point de s'oublier lui-même ! Alceste a un procès : qui fait les démarches ? Cet égoïste. Alceste a un duel : qui s'interpose et agit ? Cet égoïste. Alceste pourrait vouloir épouser Éliante, et l'égoïste Philinte, qui aime Éliante, est prêt à se retirer devant Alceste. Alceste se sauve dans un désert : qui court à sa poursuite pour le ramener en laissant là brusquement la femme qui vient de lui accorder sa main ? Encore et toujours cet égoïste. M. Sarcey a fait une bien spirituelle conférence à propos de cette continuation du *Misanthrope*, il a parlé des pièces qui peuvent avoir une suite et de celles qui ne le peuvent point. Il a tracé un ingénieux portrait de Célimène vieillie, devenant dévote, en coquetterie réglée avec le bon Dieu, sa dernière ressource. M. Sarcey est bien décidément le roi des conférenciers du théâtre de la Gaîté, mais un roi bon enfant et familier.

MAXIME GAUCHER.

(2) Par Duranty. — E. Dentu.

BIBLIOGRAPHIE

La conquête de Constantinople, par GEOFFROY DE VILLE-HARDOUIN, avec la continuation de HENRI DE VALENCIENNES ; texte original, accompagné d'une traduction, par M. NATALIS DE WAILLY, membre de l'Institut ; 1 vol. gr. in-8 de 551 pages. — Paris, librairie de Firmin Didot, 1872.

M. Natalis de Wailly, en publiant sa belle édition de Joinville, a fait une révolution dans la manière d'éditer les textes du haut moyen âge. Jusqu'ici, un éditeur croyait avoir rempli sa tâche en choisissant entre tous les manuscrits de son auteur celui qui, après mûr examen, avait semblé le meilleur et en reproduisant le texte de ce manuscrit avec une fidélité guidée par la critique. Assurément, cette méthode serait bonne s'il nous restait pour chaque ouvrage un manuscrit, sinon autographe, au moins contemporain de son auteur ou écrit sous sa dictée et revu par lui ; mais cette condition se rencontre bien rarement, pour ne pas dire jamais, s'il s'agit des œuvres du moyen âge ; elle se rencontre d'autant moins qu'une œuvre a été plus populaire, parce que, la langue n'étant pas encore fixée et se modifiant incessamment, chaque copie ou reproduction successive d'un manuscrit devenait ainsi une traduction plus ou moins libre du texte primitif. C'est ce qui est arrivé à Joinville dont l'histoire est pourtant restée longtemps ignorée, comme le fait remarquer M. de Wailly, au fond du château de Joinville et dans la librairie des rois de France ; c'est ce qui est arrivé à plus forte raison à Ville-Hardouin dont le livre a joui, dès son apparition, d'une renommée européenne.

Les manuscrits les plus anciens de la *Conquête de Constantinople* sont postérieurs de plus d'un siècle à la composition de l'ouvrage. Ville-Hardouin a écrit son livre pendant les premières années du XIIIe siècle ; et le plus archaïque, le meilleur exemplaire qui nous en reste est une copie faite par un Italien, sous le règne de Philippe de Valois. On en peut dire autant, il est vrai, des manuscrits de Joinville ; mais M. Natalis de Wailly avait pour l'historien de Saint-Louis une base de reconstitution qui lui a manqué pour Ville-Hardouin. Cette base, ce sont les chartes émanées de la chancellerie du bon sénéchal de Champagne que le savant membre de l'Institut a rassemblées avec tant de zèle et commentées, tant au point de vue du vocabulaire que de la syntaxe, avec une sagacité si judicieuse. Grâce à ces chartes, M. de Wailly a pu restituer sûrement la langue et même l'orthographe, en un mot, reconstituer le texte tel que le secrétaire du sénéchal a dû l'écrire sous la dictée de son maître. Aussi, peut-on dire que l'édition de Joinville, dont l'auteur des *Éléments de paléographie* a enrichi la collection de la Société de l'histoire de France, n'est pas seulement un modèle désormais classique de la prose du XIIIe siècle, c'est encore une œuvre définitive.

Les éléments de reconstitution que M. de Wailly avait

trouvés dans les chartes originales de la chancellerie de Joinville lui ont manqué pour Ville-Hardouin ; mais l'habile éditeur y a suppléé, autant qu'il était possible, par l'examen le plus complet et le plus approfondi des manuscrits de la *Conquête de Constantinople*, conservés à la Bibliothèque nationale. Ces manuscrits, qui sont au nombre de six, forment deux branches dont la première est représentée par un seul manuscrit que M. de Wailly désigne par la lettre A, tandis que la seconde branche comprend cinq manuscrits désignés par les lettres B, C, D, E, F. La seconde branche se subdivise elle-même en trois familles, la famille B, la famille C, D, E, et la famille F. Le manuscrit A est plus important à lui seul que les cinq autres ensemble : il représente, dit excellemment M. de Wailly, une branche principale où la séve de la souche commune circule en même quantité que dans l'ensemble des rameaux secondaires appartenant aux trois autres familles.

Aussi est-ce l'autorité de ce manuscrit qui a prévalu quand les règles ordinaires de la critique n'ont pas suffi à décider si un passage avait été abrégé ou allongé, si une construction avait été remaniée, une expression changée. C'est précisément, ajoute avec raison M. de Wailly, parce que les questions douteuses se représentent souvent, qu'il importe de bien déterminer la valeur de chaque manuscrit, afin de pouvoir faire comme les bons juges, qui pèsent les témoignages au lieu de les compter. Du reste, toutes les leçons de quelque importance, autres que celles adoptées dans le texte, ont été mises au bas des pages, afin que le lecteur puisse contrôler la critique de l'éditeur et se prononcer en connaissance de cause.

En regard du texte, M. de Wailly a placé une demi-traduction où il a entrepris de rapprocher le vieux langage de Ville-Hardouin du français moderne ; il n'y a pas moins de mesure et d'art dans cette demi-traduction que de science et de conscience dans la collation des manuscrits et l'établissement du texte. Le traducteur aime tellement son auteur qu'il est parvenu à ne faire qu'un avec lui et le tient, pour ainsi dire, constamment embrassé.

L'exécution typographique de ce beau volume sorti des presses de la maison Didot, est digne de sa valeur littéraire. Tous les ornements, têtes de page, initiales, culs-de-lampe, sont empruntés à des manuscrits du temps. Enfin, une excellente carte, jointe au volume et dressée avec le plus grand soin par M. Longnon, permet de suivre les opérations de guerre et de rechercher les lieux cités par l'historien de la première croisade.

Insister sur la valeur purement littéraire de la *Conquête de Constantinople*, ce serait se montrer peu apte à comprendre et peu digne d'aimer Ville-Hardouin. Le maréchal de Champagne est un type du héros chrétien et français ; il parle comme il agit, avec une ingénuité héroïque. Son récit n'est pas en vers parce qu'il a été témoin oculaire et souvent acteur des faits que la légende populaire n'avait pas encore eu le temps d'altérer en y mêlant le merveilleux ; mais du reste, la *Conquête de Constantinople* a la naïveté enthousiaste, la rudesse inspirée, l'ampleur d'allure de l'épopée primitive ; et M. de Wailly suppose avec raison que certaines parties ont dû être récitées en public comme nos vieilles chansons de geste. Il n'y a rien dans la littérature latine qui puisse donner l'idée d'une telle œuvre : et pour trouver dans la littérature grecque elle-même quelque chose qui la rappelle, il faut se reporter aux pages les plus mâles d'Hérodote et surtout d'Eschyle. Par la simplicité grandiose, par la gravité religieuse, par l'héroïsme ingénu, par la profondeur émue de leur inspiration, le croisé de 1202 et le soldat de Marathon se tendent la main à travers les siècles. C'est assez dire combien nous apprécions l'œuvre de Ville-Hardouin qui a été le premier début éclatant de la prose française dans le genre historique, et combien il faut savoir gré à M. de Wailly d'avoir restauré ce vénérable monument avec une piété si sagace et une conscience si judicieuse.

SIMÉON LUCE.

Les harmonies providentielles, par M. CHARLES LÉVÊQUE, membre de l'Institut, professeur au Collége de France, in-18, Hachette, 1872, avec 4 eaux-fortes.

M. Charles Levêque vient de publier un volume excellent et charmant qui aura de nombreux lecteurs en France. Dans le but de rajeunir et de fortifier la preuve de l'existence de Dieu, tirée des causes finales, c'est-à-dire de la merveilleuse appropriation des choses à l'accomplissement de fins déterminées, M. Lévêque trace à nouveau le grand spectacle de l'univers, considéré au point de vue de l'harmonie et de la finalité. Appelant à son secours et utilisant avec beaucoup d'art les travaux d'histoire naturelle de ces dernières années et les témoignages des savants les plus illustres, l'auteur prouve ainsi, par l'exemple des phénomènes les plus variés, ceux des astres infiniment grands aussi bien que ceux des êtres infiniment petits, la beauté du dessein intelligent qui est dans le monde. La science est relevée dans ce livre par une forte et pénétrante dialectique, dont les conclusions n'ont à leur tour qu'un seul objet qui est de développer dans l'esprit du lecteur le sentiment de l'idéal. Le style simple, aimable, familier, parfois d'une exquise délicatesse, ailleurs d'une imposante majesté, convient particulièrement au sujet. M. Lévêque destine surtout ses livre à la jeunesse qu'il voudrait ramener à la contemplation et à l'intelligence des merveilles de la nature, à de religieuses pensées, à de paisibles méditations. Dans quel temps eut-on jamais besoin plus qu'aujourd'hui d'un livre de paix et de joie ? F. P.

CORRESPONDANCE

A MONSIEUR LUGUENO.

Monsieur,

Dans le numéro du 23 novembre de votre excellente *Revue politique et littéraire*, le *Bulletin géographique*, fort savant d'ailleurs, de M. Guizot m'attribue une méprise, qui serait fort regrettable si je l'avais commise, dans mon *Histoire d'Allemagne*, au sujet du Zuiderzee, représenté comme un golfe ouvert au temps de Tacite, tandis qu'il ne formait alors qu'un lac fermé.

Dans ce volume, la planche de la carte de la Germanie ancienne, dont les contours ont été dessinés pour servir à toutes les époques historiques ultérieures, représente en effet le Zuiderzee tel qu'il existe aujourd'hui.

Mais on peut se convaincre qu'il n'y a pas eu méprise de ma part, à la page 134 du livre où je constate l'état de cette mer à l'époque germaine dans les termes suivants, lignes 19, 20 et 21 :

« Le grand lac Flevo, aujourd'hui le Zuiderzée, mis en communication complète par les orages de cette mer, en 1278, avec l'Océan ».

Ce sont bien là les inondations du XIIIe siècle dont parle M. Gaidoz.

Le professeur d'histoire à l'École normale et à l'École polytechnique serait heureux, Monsieur, que vous voulussiez bien donner place à cette réclamation dans votre prochain numéro.

Il vous en sera très-reconnaissant, J. ZELLER.

NÉCROLOGIE

Né le 29 novembre 1793, Ch. L. Mézières est entré à l'École normale en 1811 ; il y a été le contemporain et l'ami de Cousin et d'Augustin Thierry, morts trop tôt, de MM. Patin, Guigniaut, Dubois, qui heureusement vivent encore pour l'honneur des lettres et de la science françaises. La vie de Ch. L. Mézières a été une vie de travail et de consciencieuses études. Successivement professeur de rhétorique au collége de Soissons et au lycée de Lyon, il fut nommé recteur de l'Académie de Metz en 1835.

Doué d'une infatigable activité d'esprit, habitué depuis sa jeunesse à travailler onze heures par jour, il porta son attention sur les sujets les plus divers, et, sans jamais négliger ses devoirs professionnels, il trouva toujours des loisirs pour étudier tantôt les lettres, tantôt la politique, tantôt les sciences économiques et sociales. Pendant un demi-siècle, de 1824 à 1872, il ne cessa de penser et d'écrire.

Ceux qui ont vécu sous la Restauration se rappellent encore avec quelle sûreté d'initiative il inaugura en France l'histoire comparée des littératures étrangères. Ses extraits des naturalistes anglais, son Histoire de la littérature anglaise, obtinrent alors un légitime succès. Les langues italienne et espagnole lui étaient aussi familières que la langue anglaise, et sa riche bibliothèque comprend tous les ouvrages de quelque valeur qui aient paru dans ces trois idiomes.

En 1852, l'Académie française couronnait son *Éloge de l'Économie*, traduit en italien et répandu en Belgique dans tous les établissements d'instruction primaire. On lui doit encore un recueil de pensées et de souvenirs pleins d'originalité, et un aimable volume, publié chez Hachette, sur les *Charades et les homonymes*.

La dernière œuvre de M. L. Mézières a été publiée cette année même. C'est un mémoire qui a remporté le prix dans le concours institué par la Société des amis de la paix. Quarante travaux, écrits en différentes langues, avaient été envoyés aux juges du concours ; celui de M. L. Mézières a été classé le premier.

Ainsi s'est terminé cette laborieuse et utile carrière qu'ont abrégée des soucis patriotiques, la douleur de voir la France amoindrie et la Lorraine annexée à l'Allemagne (1).

(1) Nous avons publié un article de M. L. Mézières, intitulé *Schakspeare prophète*, dans notre numéro du 3 février 1872, page 579.

BULLETIN DES COURS

École pratique des hautes études

Programme des conférences pour le premier semestre de l'année 1872-1873

LANGUE PERSANE ET LANGUES SÉMITIQUES. — Directeur d'études, M. DEFRÉMERY (de l'Institut), Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collége de France.

Langues persane et arabe. — M. GUYARD, répétiteur : Principes de la grammaire persane ; explication du *Gulistan* de Sadi, les samedis, à huit heures du soir. — Principes de la grammaire arabe ; explication du *Hamâsa*, les mercredis, à deux heures.

Langues hébraïque, syriaque et chaldaïque. — M. CARRIÈRE, répétiteur : Éléments de la grammaire hébraïque, et explication du premier livre de *Samuel*, les lundis, à une heure. — Langues hébraïque et chaldaïque ; explication des livres de *Daniel* et d'*Esdras*, les mercredis, à dix heures. — Langue syriaque : explication de la *Chrestomathie* de Rœdiger, et exercices de paléographie, les vendredis, à dix heures.

LANGUE SANSCRITE. — Directeur adjoint, M. HAUVETTE BESNAULT : Explication des principaux passages du *Mahâbhârata* qui se rapportent au rôle de Crichna, les jeudis, à dix heures. — M. BERGAIGNE, répétiteur : Explication grammaticale de quelques hymnes faciles du *Rig-Véda*, les mardis, à deux heures et demie. — Explication du quatrième Mandala du *Rig-Véda*, les jeudis, à deux heures et demie.

LANGUES ROMANES. — Directeur d'études, M. GASTON PARIS, professeur au Collége de France : Explication philologique de textes romans, les samedis, à neuf heures. — Étude critique de la *Chanson de Fierabras*, les mardis, à huit heures et demie. — M. DARMESTETER, répétiteur : Grammaire des langues romanes, les mardis, à quatre heures et demie, et les jeudis, à huit heures du soir.

GRAMMAIRE COMPARÉE. — Directeur d'études, M. MICHEL BRÉAL, professeur au Collége de France : Phonétique des langues indo-européennes, les lundis, à deux heures et demie.

LANGUE ALLEMANDE. — M. HEUMAN, maître de conférences à l'École normale, les lundis, à huit heures du soir (pour les élèves de l'École seulement).

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de décembre et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription pour profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux *Revues politique* et *scientifique*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui d'ici au 10 janvier n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET EM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 2e ANNÉE NUMÉRO 26 28 DÉCEMBRE 1872

LA SEMAINE POLITIQUE

Nous pensions que la France allait profiter de ces quelques jours de répit ou pour oublier ou pour se retremper dans la contemplation courageuse de son infortune toujours présente. Nous pensions qu'on allait regarder du côté de l'est et dire : L'ennemi est toujours là, la France n'est point libre encore ; il faut se résigner, temporiser, attendre, les partis n'ont pas encore le droit de se déclarer.

Et en effet, les partis ont fait trève, on a regardé du côté de l'est, du côté de la Prusse, mais pourquoi faire? Pour s'apitoyer sur le sort de l'Alsace ? Non pas! Pour disputer avec l'étranger — car l'étranger va donner son avis sans doute sur les origines de la guerre de 1870, sur la responsabilité collective ou individuelle des ministres de l'empire, sur les mérites diplomatiques ou les légèretés de M. Agénor de Gramont, prince de Bidache.

Et c'est lui, c'est M. Agénor de Gramont qui a soulevé le débat ! Il répondra, si on l'en accuse, qu'il était attaqué et pris très-durement à partie dans la déposition de M. Thiers devant la commission d'enquête sur le 4 septembre. Cette réponse ne le justifie pas. Il fallait laisser sommeiller dans le premier volume de l'enquête cette déposition de M. Thiers, ne point l'y aller chercher soi-même, attendre au moins, pour y répondre, que les journaux s'en fussent emparés. C'était trop demander à la fougue de M. de Gramont et à sa naturelle intempérance de langue. M. de Gramont tient à donner une preuve naturelle de son tact et de son savoir-faire diplomatique. Il n'a point compris, cet homme au cœur léger, que c'était un devoir pour lui, alors même qu'il aurait été accusé à tort et chargé au delà de ses fautes et de sa responsabilité personnelle, — de se taire, de se laisser accuser, accabler, plutôt que d'infliger à son pays, envers lequel il fut si coupable, la nécessité importune de cette discussion douloureuse.

Nous n'aurions aucun goût à disputer avec M. de Gramont. Des deux points que sa lettre soulève, le premier relatif aux dispositions de la Prusse vis-à-vis de la France avant la guerre, l'autre aux dispositions de l'Autriche, il y en a un, le premier, auquel nous ne voulons pas même toucher. La Prusse voulait-elle la guerre? a-t-elle, oui ou non, provoqué la France? M. Thiers, devant la commission d'enquête, a cru devoir affirmer que non: c'est là une opinion toute personnelle, nous gardons là-dessus nos convictions, notre sentiment du moins, mais il ne nous convient point de disputer avec la Prusse et avec les journaux prussiens, alors que la France n'est pas encore délivrée de l'occupation étrangère. M. de Gramont n'a pas eu ce scrupule et bruyamment, de sa belle voix de héraut d'armes, il nous convie à ce tournoi historique. Nous ne répondrons pas à son appel.

Sur le second point touché par M. de Gramont, celui qui est relatif aux dispositions de l'Autriche à notre égard à la veille de la guerre, il convient de laisser parler les faits, les documents. Les extraits du *Livre rouge* autrichien cités avec tant d'à propos par le *Journal des Débats* sont un argument d'une grande valeur. M. de Gramont prétend avoir en sa possession des pièces absolument probantes : que ne les montre-t-il ? Qu'il publie donc la pièce où se trouve textuellement cette phrase : « *L'Autriche considère la cause de la France comme la sienne et contribuera au succès de ses armes dans les limites du possible.* » M. de Gramont affirme qu'il ne cite pas de mémoire, qu'il a fait venir le document, qu'il l'a sous les yeux. Mais vous verrez qu'il ne le publiera pas. Il arguera peut-être, pour se disculper de ne point le faire, des usages et des convenances diplomatiques. Mais alors il fallait se taire tout à fait. De deux choses l'une : ou bien M. de Gramont dit la vérité et alors il a violé déjà le secret diplomatique, le secret professionnel. En fournissant la preuve écrite et authentique de ce qu'il avance, il n'aggravera point ses torts de diplomate (la diplomatie et M. de Gramont n'ont plus rien à faire ensemble), et il sauvera son honneur d'homme.

Ou bien, c'est là notre seconde hypothèse, — M. de Gramont n'aurait point dit la vérité, et alors..... mais ce serait à n'y pas croire ! Il doit y avoir là-dessous encore quelque étourderie scandaleuse.

M. de Gramont nous parle d'un document écrit qu'il a fait venir, qu'il a sous les yeux, et qui sera publié sans doute après sa mort. Quelle peut bien être la nature de ce document? serait-ce un document signé de M. de Beust, une promesse rédigée et écrite de la main même de M. Andrassy? Comment une phrase ainsi conçue « l'Autriche considère la cause de la France comme la sienne, et contribuera au succès de ses armes », pourrait-elle avoir été insérée dans une lettre particulière signée du nom d'un diplomate sérieux? Une phrase de ce genre constituerait à elle seule tout un traité secret. Or il n'y a pas eu de traité secret entre la France et l'Autriche. M. de Gramont le dirait, s'il y en avait eu un, et le diplomate étourdi ne se hasarde point à aller jusque-là.

Il reste donc que le document mystérieux soit tout simplement extrait des archives de Chislehurst, et qu'il ne soit pas autre chose qu'une pauvre lettre de M. de Gramont à son souverain. Le langage « textuel » dont parle M. de Gramont serait alors le langage de M. de Gramont en personne, ce qui diminue singulièrement la valeur de ce prétendu document historique.

Il est vrai que M. de Gramont affirmera sans doute que son propre langage « textuel » n'est que la reproduction — toujours textuelle — d'engagements verbaux pris en sa présence par MM. de Beust et Andrassy. M. de Gramont a-t-il bien entendu, a-t-il bien compris? A Vienne comme à Berlin, s'est-on amusé aux dépens d'un ambassadeur de Napoléon III? En répondant à son souverain dans le sens probable de ses désirs, M. de Gramont a-t-il été un diplomate expérimenté qui sait bien redire ce qu'il a bien entendu, ou seulement un courtisan toujours prêt, toujours dupé et puis dupeur sans le savoir? Tout cela est bien possible; mais qu'est-ce que cette diplomatie-là! De quelle bouffonnerie signée *Meilhac et Halévy* s'est-elle échappée tout assottée et tout ahurie! Ramenez moi à la *Grande duchesse de Gérolstein*, afin que j'y retrouve réunis et les maréchaux et les diplomates de l'empire!

La suppression du *Corsaire* a défrayé cette semaine, avec l'incident Gramont (dont ça a été le seul mérite), la polémique des journaux parisiens. Polémique n'est point le mot juste, car ici et là on a été à peu près unanime, on a chanté partout le même air. A propos de la suppression sommaire et par voie administrative du journal *le Corsaire*, nous avons vu reparaître à la première page de tous les journaux grands et petits ce noble lieu commun sur les droits de la presse, sur la légalité, sur le péril des mesures dictatoriales, armes à deux tranchants et qui frappent tour à tour tous les partis. Hélas! combien de fois avons-nous vu cela, entendu cela! Nous vieillirons sans doute en l'entendant et en le redisant après l'avoir entendu, sans profit pour les autres ni pour nous-mêmes. M. Thiers, cet avocat admirable des libertés nécessaires, n'est pas plutôt au pouvoir qu'il suspend, supprime des journaux! Il en suspend et il en supprime très-peu à la vérité: mais le principe demeure, ou plutôt l'absence de principe; l'arbitraire ne se dose pas, et l'usage discret qu'on en peut faire ne fait qu'en montrer davantage l'inutilité ou le caprice. M. Gambetta, dès qu'il fut investi de la dictature, supprima, suspendit des journaux. Il en était ainsi hier, il en sera ainsi demain. L'esprit de légalité manque à ce pays, et c'est de ce mal qu'il meurt.

Un journal supprimé ou suspendu en France n'aurait qu'une chose à faire: laisser là les tirades sur la légalité, sur les droits de la pensée et de la parole, tirades connues et discréditées par un long et inutile usage. Il devrait se placer simplement sur le terrain des droits inviolables de la propriété et intenter un procès au gouvernement pour atteinte à la propriété. Qu'on y songe: un journal est une fabrique qui fait travailler bien des bras et bien des familles. Ces bras, voilà que du jour au lendemain vous les faites oisifs; vous jetez ces familles, femmes, filles, mères, enfants, sur le pavé, et cela sommairement, par mesure administrative!

On peut dire, il est vrai, que les ouvriers et les ouvrières qui travaillent dans un journal le font à leurs risques et périls, que le caractère précaire de leur engagement leur est connu. Nous ne le nions pas, mais leur situation n'en impose pas moins des ménagements. Elle en imposerait à la justice elle-même; *a fortiori* en doit-elle imposer à la dictature et à l'arbitraire.

Si les choses suivaient la voix régulière, s'il y avait procès, on aurait le temps, du moins, de chercher ailleurs de l'ouvrage, de se préparer. Quand viendrait le jour du jugement et de la condamnation, on ne serait point pris au dépourvu. Les journalistes s'en iraient en prison, le propriétaire du journal s'en irait ruiné, et ce serait justice peut-être, à moins que l'on ne soit partisan de l'impunité absolue de la presse; mais les ouvriers, les ouvriers innocents et qui ne sont pour rien dans les délits de presse, ne seraient point jetés sur la paille.

Un homme d'esprit nous disait à propos de la suppression du *Corsaire*: On veut punir tel ou tel journal, comme étant ennemi de la propriété. Et quel est le châtiment? La suppression, en un trait de plume, d'une propriété! Voilà la logique de l'état de siége.

L'état de siége! c'est bien, en effet, le fond de la question. Il n'y a point à discuter avec l'état de siége, ni à lui demander pourquoi il est clément ici et là impitoyable. L'état de siége a ses secrets, ses motifs (nous ne voulons pas dire qu'il ait des préférences), et il est dans sa nature et dans sa raison d'être de ne divulguer ni les uns ni les autres.

Il resterait alors à rechercher si l'état de siége est utile en ce moment. Nous n'hésitons pas à penser et à dire qu'il ne l'est point. Mais le gouvernement a ses timidités, ses scrupules; n'ayant point dans la main assez d'armes légales, il ne veut point se laisser enlever les armes de circonstance dont on lui a concédé l'usage. C'est son droit, après tout, mais quel argument contre le Provisoire!

C'est ainsi que les questions se mêlent, se compliquent et rentrent les unes dans les autres. Que le lecteur nous permette, pour aujourd'hui, de ne point tenter de débrouiller cet inextricable écheveau. C'est semaine de vacances et de fête. Que la tente fragile qui abrite notre rêve de paix ne soit pas comme la tente biblique, tendue le soir, levée au matin! Il sera bien temps de la replier quand nous aurons vu disparaître dans les brouillards de janvier la dernière planche de la dernière baraque du boulevard.

HENRY ARON.

— On ne lira pas sans intérêt l'extrait suivant du discours d'adieu prononcé à Strasbourg, le 29 septembre dernier, par M. Eschnauer, pasteur-président de l'église française de Saint-Nicolas, membre de la Société littéraire de Strasbourg et de la Société des sciences de Lille. On y verra que de par l'interprétation donnée par la Prusse au traité de Francfort, un Français né à Bordeaux et sa famille seraient devenus Allemands, si on les avait trouvés le 1er octobre sur le sol de l'Alsace.

Le 14 août, je me suis rendu auprès du gouverneur général des provinces *annexées*, notre état civil en main, au complet, constatant que moi et les miens nous sommes tous nés en France, hors d'Alsace et Lorraine, que mon domicile légal est à Bordeaux, chez mon père, et pour leur demander modestement conseil sur ce que j'avais à faire. Plusieurs personnes fort compétentes m'avaient engagé à procéder ainsi et en espéraient un heureux résultat.

M. de Mohler me reçut poliment, froidement, prit connaissance de mes pièces, je lui exposai, dans sa propre langue, pour mettre de mon côté toutes les formes de la courtoisie, ma situation, mes vœux... Son arrêt fut irrévocable et trois fois répété : « Affaire de sentiment, me dit-il ; si vous voulez rester Français, il faut vous soumettre à la loi commune. Si vous êtes ici au 1er octobre, vous serez considéré, vous et les vôtres, *comme Allemands* ».

J'insistai au sujet de la date et demandai si je ne pouvais continuer mon ministère tout au moins jusqu'à l'installation de mon nouveau collègue et à la nomination de mon successeur. « Il n'y a, telle fut la réponse, qu'un décret impérial qui pût vous y maintenir en votre qualité de Français. Après tout, pourquoi ces difficultés ? Vous portez un nom allemand ! » — Ai-je besoin de vous dire pourquoi il m'était impossible de recourir à ce moyen de faveur, même en m'exposant à un refus très-probable ?

Que devais-je faire ? Souvenez-vous, pardonnez-moi ces détails personnels, que nous avons tous, ma famille et moi, été élevés en France, par la France et pour la France. Pouvais-je renier mon pays parce qu'il a été malheureux, changer brusquement de nationalité, compromettre l'avenir de mes deux fils mineurs ? Ce sacrifice aurait-il été agréé de vous, de mes propres compatriotes ? Non, et libre d'ailleurs de mes mouvements, ma conscience ne me permettait pas de le faire. Il ne me restait donc plus qu'à donner ma démission, et dès le lendemain j'eus l'honneur de l'offrir au Directoire.

Qu'en résultera-t-il pour moi qui suis contraint d'abandonner une charge honorable et intéressante, sans avoir encore, en échange, rien de certain que le désir très-vif de servir mon pays, et pour vous, mes Frères, qui avez les mêmes droits qu'aucune autre Église ? Je ne sais : je sais seulement que j'ai rempli mon devoir. Je sais aussi que « Dieu y pourvoira ». Il ne nous abandonnera ni les uns ni les autres.

Telle a été, mes Frères, ma ligne de conduite ; vous pouvez prononcer maintenant... Il est temps de vous faire pénétrer plus avant dans mon âme et de vous montrer ce que j'éprouve en vous quittant, en emportant votre souvenir à tous fidèlement gravé dans mon cœur. Ce n'est pas seulement de vifs et très-sérieux regrets, c'est encore, vous n'en sauriez douter, une affection, une sympathie profonde, car, vous tous qui restez, qui, ce me semble, devez rester, autant et aussi longtemps qu'il vous est moralement possible, et cela pour vous soutenir mutuellement en gardant le sol et les saines traditions, vous ne me paraissez guère moins à plaindre que ceux qui partent, oppressés, les yeux baignés de larmes.

Comment pourrait-il en être autrement ? Est-ce peu qu'un ministère de sept années consécutives, entretenu, cimenté par d'anciennes et fortes relations d'amitié, de parenté, qu'une association étroite à tous vos sentiments, à vos espérances et à vos craintes, à vos joies et à vos douleurs, et surtout aux malheurs indicibles qui vous ont frappés depuis deux ans et que vous avez si vaillamment supportés ? Hélas ! oui, deux ans à peine sont écoulés depuis que votre fière et indomptable cité, la cité de mes pères et, à dire vrai, la mienne aussi par les liens nombreux qui m'y rattachent, a dû ouvrir ses portes à un adversaire implacable, après un bombardement qui l'a découronnée, décimée, non-seulement en brûlant et en mutilant, — « crime impie, disait un prince, — ses plus glorieux monuments, mais encore en frappant jusque dans leur sommeil ses paisibles enfants ; et moi, votre pasteur, qui vous ai visités, malades ou bien portants, dans vos demeures menacées, abîmées, dans vos amères tristesses, qui, de jour en jour, recevais des gages de votre attachement fraternel, je pourrais m'en aller sans déchirement ! Ah ! le supposer, ce serait nous faire injure et à vous et à moi-même.

REVUE DIPLOMATIQUE

La démission de M. de Bismarck

Le *Reichsanzeiger*, moniteur officiel de l'Empire allemand, a publié le 23 décembre un rescrit de l'empereur Guillaume à M. de Bismarck, daté du 21 décembre. Ce document est ainsi conçu :

« Sur votre demande, que vous m'avez présentée le 20 décembre, je vous relève, par la présente, de la présidence du ministère d'État. Vous continuerez à conférer avec moi sur les affaires de l'empire et sur la politique extérieure, et, dans le cas où vous seriez empêché de prendre part personnellement à une réunion du ministère d'État, vous êtes autorisé à faire émettre par l'entremise de M. Delbruck, président de l'office de la chancellerie de l'empire, et sous votre responsabilité, votre vote dans les questions qui touchent aux intérêts de l'empire. »

La crise à laquelle le rescrit du 21 décembre a mis un terme était préparée depuis longtemps ; elle était arrivée à l'état aigu au commencement de ce mois. Il ne faut pas en exagérer la portée, et nous devons nous montrer à ce sujet sobres de commentaires : les Allemands eux-mêmes ne savent trop que penser et que dire. Mais ce qu'on peut faire dès maintenant, et ce qui est indispensable, c'est de préciser l'objet du rescrit impérial et d'en déduire les conséquences pratiques. Le double mécanisme constitutionnel de la Prusse et de l'Empire est assez enchevêtré et fonctionne trop péniblement pour que le public français n'ait pas quelque peine à se rendre compte des choses.

I

Le prince de Bismarck était à la fois chancelier de l'Empire allemand, ministre des affaires étrangères et président du Conseil des ministres en Prusse. Il réunissait en lui trois personnages différents, munis d'attributions différentes, dont les obligations pouvaient être contradictoires, et dont les rapports étaient fort mal déterminés.

D'abord le chancelier fédéral. Qu'est-il au juste et quels sont ses pouvoirs ? D'après la Constitution de 1871, les États allemands forment une confédération dont la présidence est

déférée au roi de Prusse, lequel prend le titre d'empereur allemand. L'empereur représente l'empire à l'égard des autres nations ; il déclare la guerre et fait la paix au nom de l'empire, conclut des alliances et autres traités avec les États étrangers, accrédite et reçoit des ambassadeurs (art. 11). Ce droit de paix et de guerre, ces pouvoirs diplomatiques, l'empereur les exerce par l'instrument de ses ministres, qui sont les ministres prussiens. C'est donc le ministre prussien des affaires étrangères qui est chargé par l'empereur de la direction diplomatique de l'empire. Voilà le premier point.

Le pouvoir législatif de l'Empire est exercé par le *Bundesrath* (conseil fédéral), et par le *Reichstag* (diète de l'empire). Le Reichstag se compose des députés des États confédérés, nommés au suffrage universel ; le Bundesrath se compose des représentants des gouvernements confédérés ; la Prusse a 17 voix, la Bavière 6, la Saxe 4, le Wurtemberg 4, Bade 3, Hesse-Darmstadt 3, Mecklembourg-Schwerin 2, Brunswick 2, les autres confédérés 1, en tout 58 voix. Dans un discours du 12 avril 1871, M. de Bismarck définissait ainsi cette institution :

« Le conseil fédéral n'est pas proprement une autorité de l'empire ; il ne représente pas comme tel l'empire ; au dehors l'empire est représenté par S. M. l'empereur ; le peuple tout entier a pour représentant le Reichstag ; tel que nous le comprenons, le conseil fédéral est essentiellement un corps au sein duquel les différents États trouvent leur représentation, un corps que je désignerai, non pas comme un élément centrifuge, mais comme l'ensemble des représentations de tous les intérêts particuliers légitimes. »

Pour qu'une loi d'empire soit édictée, il faut l'accord des majorités des deux assemblées, conseil fédéral et diète de l'empire. Le gouvernement prussien possède pour son propre compte 17 voix dans le Conseil fédéral ; l'emploi de ces voix est décidé par le gouvernement prussien, c'est-à-dire par le roi de Prusse et le conseil des ministres prussiens. D'après les résolutions ainsi arrêtées en commun, le ministre des affaires étrangères de Prusse donne des instructions au représentant de la Prusse dans le conseil fédéral. Voilà le second point.

Voici le troisième, c'est l'article 15 de la Constitution : « La présidence du conseil fédéral et la direction des affaires appartiennent au chancelier de l'empire, lequel est nommé par l'empereur ». Le chancelier préside le conseil fédéral, mais il ne le dirige pas, il n'y a point de voix en tant que chancelier ; il a la direction des affaires de l'empire, mais cette direction est subordonnée aux décisions prises d'accord par l'empereur, le conseil fédéral et la diète de l'empire. Le chancelier, tout en occupant une position plus considérable dans le monde politique, se trouve donc sous certains rapports le subordonné du ministre prussien des affaires étrangères. « Ce ministre, disait un journal officieux de Berlin, dont une feuille semi-officielle a reproduit l'article, ce ministre est le *supérieur*, et comme il a été dit, l'*instructeur* du chancelier fédéral.... L'alternative est forcée : ou que le chancelier fasse une seule et même personne avec le ministre prussien des affaires étrangères, ou bien qu'il soit dans la dépendance de ce ministre. »

M. de Bismarck ne l'a jamais dissimulé. Il disait le 26 mars 1867, lorsqu'on discutait la constitution de la Confédération du Nord, dont la Constitution de l'empire n'est sur ce point que la reproduction :

« C'est affaire au chancelier fédéral ou au ministre de l'extérieur, placé au-dessus de lui, d'être en contact avec ses collègues les ministres prussiens, de manière à savoir, pour ce qui concerne les questions les plus importantes, jusqu'où il peut aller dans le conseil fédéral, sans perdre l'appui du ministère prussien tout entier, dont il fait partie. Mais, à mon sens, les instructions du chancelier fédéral ne peuvent émaner que du ministre des affaires étrangères, ou bien celui-ci doit être lui-même chancelier fédéral. »

Un conflit dès lors devenait possible ; M. de Bismarck, ministre prussien des affaires étrangères et chancelier fédéral, pouvait se trouver en désaccord avec la majorité du cabinet prussien et obligé par suite de se donner à lui-même, comme ministre, des instructions qu'il désapprouvait en tant que chancelier (1). En ce cas, disait-il, le 27 mars 1867 :

« Il arriverait de deux choses l'une : ou je devrais me con-
» former, en ce qui concerne les instructions à donner au
» chancelier, à l'avis de la majorité de mes collègues du mi-
» nistère prussien, ou bien je serais obligé de chercher d'autres
» collègues qui acceptassent aussi la responsabilité des actes
» du chancelier fédéral. »

Mais cette solution, parfaitement logique d'après la constitution de l'empire, est-elle possible, est-elle pratique avec la constitution prussienne ? C'est là le point délicat. La constitution prussienne n'est pas claire sur cette question. C'est une œuvre hâtive, incomplète, œuvre d'un monarque irrésolu pressé par une révolution forte, indécise elle-même (2). La constitution proclame la responsabilité ministérielle, mais il n'a pas encore été promulgué de loi qui en règle l'application. En fait, chaque ministre est responsable pour lui-même et pour son emploi, le roi a une influence considérable dans la formation du conseil, et le ministre qui le préside n'a ni la prépondérance ni la responsabilité d'un président de conseil à Londres, à Rome ou à Bruxelles. En fait, M. de Bismarck a dû subir longtemps des collègues avec lesquels il ne s'entendait pas, il n'est parvenu à les éliminer qu'à force d'adresse et de persévérance, en usant de son prestige, par son influence personnelle et non par le jeu d'institutions régulières. En fait, le chancelier fédéral, le président du conseil en Prusse, le ministre des affaires étrangères prussien, réunis en la personne de M. de Bismarck, n'ont pas toujours pu marcher d'accord, et si les divergences n'ont pas souvent éclaté sur la scène, elles ne se sont pas moins produites dans les coulisses.

La crise qui se déroule à Berlin n'est donc que la conséquence d'une situation tendue depuis longtemps, le résultat à peu près inévitable d'un état de choses contradictoire. Est-ce un dénouement ? En aucune façon. Les contradictions

(1) Le fait est si bien possible qu'il s'est présenté récemment. M. de Bismarck est chargé du gouvernement du Lauenbourg, qui appartient au *Roi de Prusse*, mais personnellement, sans faire partie de l'État prussien et sans dépendre par conséquent du conseil des ministres prussiens. Comme ministre du Lauenbourg, M. de Bismarck a une voix dans le conseil fédéral, et dernièrement, raconte le correspondant du *Temps*, (n° du 25 décembre), lorsque le Conseil fédéral a discuté la substitution du kilomètre au mille, le duché de Lauenbourg, c'est à savoir M. de Bismarck, a voté pour le kilomètre, tandis que la Prusse, c'est à savoir les 17 voix qui la représentent, a voté pour le mille. Les voix prussiennes n'avaient donc pas reçu leurs instructions du ministre des affaires étrangeres, elles les avaient reçues de la majorité du cabinet prussien. Par suite aussi, des dissentiments pourront toujours se produire entre le ministère prussien et la chancellerie impériale.

(2) Voyez Hillebrand, *la Prusse et ses institutions*, p. 113-118.

subsistent et la crise ne fera que se prononcer davantage. D'après les termes du rescrit du 21 décembre, M. de Bismarck n'est relevé que de la présidence du conseil des ministres prussiens; il « continuera de conférer avec le roi sur les affaires de l'empire et sur la politique extérieure »; il reste chancelier fédéral et ministre des affaires étrangères en Prusse. Or, le chancelier fédéral étant le subordonné du ministre prussien des affaires étrangères, le ministre prussien des affaires étrangères n'étant plus président du conseil en Prusse, ne disposant plus que d'une voix dans le conseil, qu'arrivera-t-il s'il se trouve en désaccord avec la majorité de ses collègues? M. de Bismarck, chancelier, se soumettra-t-il aux décisions d'un cabinet qu'il ne dirigerait plus et avec lequel il ne se trouverait plus d'accord? Il faudra qu'il se retire, ou que la constitution soit modifiée de manière à éviter le retour de semblables conflits. Comme l'opinion publique en Allemagne, comme la majorité de la diète de l'empire n'admettent point la possibilité d'une retraite du chancelier, il y a lieu de présumer que le ministère prussien succombera dans la lutte et que la crise se terminera par un nouveau règlement des rapports de la Prusse et de l'empire.

II

On a cherché à restreindre la portée de la crise, de la ramener aux proportions d'un simple incident. On a dit que M. de Bismarck succombait sous un fardeau écrasant. On a rappelé ses nombreuses attributions : il est chancelier, président du conseil en Prusse, ministre des affaires étrangères, ministre pour l'Alsace-Lorraine, ministre pour le Lauenbourg; on ajoute qu'il ne veut pas négliger ses intérêts privés, qu'il possède une grande exploitation agricole, un vaste *faire valoir*, comme nous dirions, une papeterie colossale, et qu'il ne peut à la fois présider au conseil en Prusse et à la fabrication du papier d'écorce de sapin en Poméranie. Mais s'il succombe à la fatigue, comment se fait-il que la seule fonction dont il se démette soit justement la présidence du conseil en Prusse, qui ne lui demandait qu'une volonté et une action dirigeante, les deux choses assurément qui l'embarrassent le moins? L'explication est puérile et l'hypothèse manque de sérieux. Il y a quelque chose de plus au fond de l'affaire.

Il faudrait être un observateur bien superficiel, un lecteur bien naïf, bien ignorant des affaires prussiennes pour croire que M. de Bismarck a pu s'élever si haut et commander si nettement, sans blesser certaines susceptibilités et sans se faire beaucoup d'ennemis. Le chancelier est un politique réaliste qui ne regarde pas aux moyens, qui dit crument les choses et ne ménage pas les gens. Il est tombé au milieu d'une cour féodale, il a eu affaire à un monarque piétiste, légitimiste, mystique même à sa manière, mais prussien au fond de l'âme et pénétré des devoirs que lui impose « la destinée historique de sa maison ». Il est arrivé au pouvoir avec le parti féodal, et les libéraux prussiens ont seuls oublié les railleries mordantes et la hauteur dédaigneuse dont il accabl'ait, avant 1866, leurs réclamations parlementaires. En 1866, il a réussi, il s'est mis à la tête du mouvement unitaire allemand, il a pris la direction du parti national libéral, il a fait de la démocratie autoritaire et du libéralisme commercial; il s'en est suivi un revirement complet dans l'opinion publique.

Les libéraux ont applaudi, et les railleries désormais ont été pour les féodaux. Quant au roi, M. de Bismarck a fait plus, il lui a persuadé de déclarer la guerre à l'Autriche, l'État conservateur par excellence, de détrôner *son frère* le roi de Hanovre, d'exproprier *ses cousins* de Hesse et de Nassau, de s'allier, pour enfermer le pape dans le Vatican, au roi d'Italie, grand détrôneur aussi et chasseur de couronnes, enfin d'entamer la campagne contre les ordres religieux. La conscience du roi a dû souffrir. La conscience des rois de Prusse souffre depuis le Grand Frédéric, qui s'était fait une panacée contre les scrupules, mais qui l'a gardée pour lui. D'autre part, ces princes sont persuadés de la supériorité de leur sang et de la dignité de leur race; ils sont jaloux du pouvoir que « Dieu » leur a confié, et ce n'est point sans quelque déchirement intime qu'ils en livrent une part aux discussions des uns et à l'action des autres. L'histoire de Louis XIII est une lutte perpétuelle entre l'amour-propre du prince, les influences de cour, et le sentiment de la grandeur du ministre. Berlin ne ressemble pas au Paris du XVIIe siècle, le monarque qui y règne est plus résolu et plus ambitieux que Louis XIII : enfin il n'a pas de confesseur. Mais si l'on veut se faire une idée des dessous de la politique prussienne, il faut songer à Richelieu. A la cour de Berlin, on subit le chancelier beaucoup plus qu'on ne l'aime. Les conservateurs s'effrayent de sa politique positive ; ils ont annoncé sa retraite comme une défaite; ils y ont aidé du mieux qu'ils ont pu; mais ils auraient tort de s'en féliciter. M. de Bismarck a pour lui l'opinion en Allemagne ; il pourra être arrêté, entravé, contrarié, exaspéré même ; il finira par triompher.

C'est pourquoi la presse libérale ne s'inquiète qu'à demi de la dernière modification ministérielle. Elle soutient le chancelier ; elle compte bien qu'il ne subira cet échec que pour parler bientôt avec plus d'autorité. Le choix fait de M. de Roon pour succéder au prince provoque les railleries les plus amères de la part des nationaux libéraux. M. de Roon a été un ministre de la guerre et un organisateur remarquable; mais il est fatigué, dit-on, hors d'âge et incapable de garder le portefeuille. Il le sentait si bien qu'il avait offert sa démission. Au lieu de l'accepter, le roi lui donne la présidence ; il lui faudra un *ad latus* au ministère de la guerre, ce sera M. de Stosch ou M. de Voigt Rhetz : dans tous les cas le cabinet actuel est un cabinet de transition. Tout le monde sait que MM. de Roon et d'Itzenplitz, son collègue, étaient opposés à la loi sur les cercles, et les voilà forcés de la promulguer et de l'exécuter. La majorité du cabinet reste dévouée à M. de Bismarck. La campagne anticatholique va continuer et le ministère s'usera dans les contradictions. On exagère même l'importance du remaniement ministériel afin d'en mieux montrer encore les inconvénients.

La *Gazette d'Augsbourg* du 22 écrit :

« Il faut l'avouer, le dénouement de la crise n'est ni plus ni moins qu'une défaite de M. de Bismarck. Il n'est pas douteux que le chancelier, lorsqu'il montrait l'intention de se retirer des affaires prussiennes, n'entendait pas formuler une résolution définitive, absolue, mais qu'il était disposé à rester ministre président avec certaines conditions. Ces conditions étaient l'éloignement de MM. de Roon et d'Itzenplitz et la

constitution d'un ministère homogène. Le roi n'y a pas consenti. Il aime mieux enlever la prééminence au chancelier que leurs places à MM. de Roon et Itzenplitz. Il donne la présidence à l'homme dont le départ eût été le plus désirable pour les libéraux. Voilà le progrès en matière politique et religieuse enrayé pour longtemps en Prusse et dans l'empire. »

Mais ces craintes sont purement apparentes ; au fond les libéraux sont convaincus du succès du chancelier. Il aura sa revanche. Mais comment et au profit de qui ? Les uns parlent de constituer en Prusse un ministère à la manière anglaise, sous la présidence de M. de Bismarck qui le choisirait et le dirigerait sous sa haute responsabilité. Le chancelier aurait du goût pour cet arrangement qui lui permettrait de peser sur la cour et l'opinion de tout le poids de son prestige. D'autres parlent de rétablir, au profit de M. de Bismarck, les fonctions de chancelier de Prusse telles qu'elles ont existé de 1810 à 1822 et que les a remplies le prince de Hardenberg. La fiction parlementaire serait en ce cas moins spécieuse, mais le résultat resterait le même : l'omnipotence du prince de Bismarck. Chancelier de l'empire, chancelier du royaume de Prusse, il aurait dans les mains tous les pouvoirs et toutes les responsabilités. Il serait maître et indépendant.

Quelques-uns imaginent que les événements actuels vont pousser la chancellerie fédérale vers la grande Allemagne, amoindrir la Prusse au profit de l'empire, amener enfin cette déprussification progressive qui est le rêve des unitaires. D'autres assurent que le prince de Bismarck se préoccupe de l'avenir et désire préparer à son successeur éventuel des institutions plus souples et un rôle moins compliqué. Nous saurons bientôt à quoi nous en tenir : c'est le sentiment général que le compromis qui fait de M. de Roon le président du Conseil en Prusse ne peut pas durer. En réalité, et pour le moment, qu'il ait officiellement ou qu'il n'ait pas le titre de ministre président en Prusse, M. de Bismarck continue de présider à la direction politique de l'Allemagne. il reste chancelier fédéral et ministre des affaires étrangères prussien; en cette qualité, il conserve une voix dans le Conseil des ministres prussiens, et il est certain qu'en cas de conflit grave, cette voix l'emportera.

LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT A ROME.

« MONSIEUR VAN METER, FONDATEUR DES ÉCOLES PROTESTANTES ANGLO-AMÉRICAINES DE ROME

14 avenue de Neuilly, Neuilly, 20 décembre 1872

» Monsieur,

» Il y a quelques années, à Rome, je parcourais Saint-Pierre en compagnie d'un religieux de mon ordre. Un paysan à l'air hébété s'approcha de nous et demanda le nom de cette église. *Povera macchina !* me dit le moine en souriant, lorsque l'homme du peuple se fut éloigné, et nous continuâmes notre promenade admirative à travers ces splendeurs d'un marbre presque surnaturel. Mais moi je n'admirais plus ; je ne pouvais prendre si gaiement mon parti de l'abrutissement de l'homme en face de la divinisation de la matière, et j'étais poursuivi par la vision de cette figure ignorante et superstitieuse qui me représentait tout un peuple. C'est pourquoi rentré dans ma cellule, au couvent, je m'assis avec tristesse, presque avec découragement, et j'écrivis ces mots de l'Évangile : « Vous » avez la clef de la science, mais vous n'entrez pas et vous ne » laissez pas les autres entrer ! »

» Depuis lors le pouvoir temporel des papes s'est écroulé sous le poids de ses fautes, je ne voudrais pas dire sous le poids de ses crimes; et l'on a pu croire qu'avec la liberté politique allaient pénétrer dans Rome, non-seulement l'instruction du peuple, qui par elle-même est insuffisante et que l'on peut rendre funeste, mais son éducation morale et religieuse. Vous et moi, monsieur, avons été plus ou moins les victimes de cette illusion généreuse, et nous nous sommes rencontrés dans la ville sainte, il y a quelques mois à peine, pour y voir de plus près, et au besoin pour y aider de notre dévouement, chacun à notre manière et selon nos convictions, l'inauguration d'un ordre nouveau et vraiment chrétien. Nous avions compté sans le mauvais vouloir ou plutôt sans l'inintelligence du gouvernement italien, qui, subissant à son tour l'étrange aveuglement du pouvoir temporel, dont il est l'héritier, sacrifie chaque jour aux calculs d'une mauvaise politique les plus hauts intérêts de l'ordre spirituel, et réduit à l'occupation matérielle de Rome la grande mission qui lui était échue.

» Scaliger a dit que les Italiens sont tous plus ou moins athées. Ce jugement ou plutôt cette boutade dépasse évidemment la réalité, mais il est vrai que ce qui manque le plus à cette race, d'ailleurs si favorisée, pour redevenir un grand peuple, c'est la foi. La Rome ancienne était l'une des cités les plus religieuses du monde, l'Italie moderne est peut-être la contrée où l'on prend le moins au sérieux la religion, et, s'il faut dire ici toute ma pensée, la conscience.

» Quoi qu'il en soit, monsieur, votre noble initiative ne sera pas perdue. Vous avez eu raison d'aimer ce pays, qui vaut mieux que ceux qui le gouvernent depuis des siècles ; vous avez eu raison de croire à sa régénération par l'instruction et l'éducation chrétiennes du peuple ; et ce n'est pas en vain que vous lui aurez apporté de l'autre rivage de l'Océan des écoles dont la prospérité fait la gloire de New-York, et dont la fermeture ne sera pas longtemps, je l'espère, la honte de Rome.

» HYACINTHE LOYSON. »

SORBONNE

DOCTORAT ÈS LETTRES

Les thèses de M. Alfred Fouillée (1)

(23 DÉCEMBRE 1872)

Nous venons d'avoir une preuve singulièrement décisive que la loi de continuité est vraie dans l'histoire comme dans la

(1) La thèse latine intitulée : *Platonis Hippias minor* et la thèse française intitulée : *la Liberté et le déterminisme* ont été éditées et sont en vente à la Librairie philosophique de M. Ladrange, 41, rue Saint-André-des Arts.

Nous soumettrons respectueusement à la Faculté le vœu d'une

nature, c'est-à-dire que la série des grandes âmes libres et créatrices est aussi persistante que celle des forces puissantes et enchaînées du monde phénoménal. Cette preuve nous a été donnée de façon à rassurer les hommes les plus enclins au doute et au découragement, en ce qui touche l'avenir de la philosophie française, et aussi à justifier ceux qui, moins pessimistes, sont bien convaincus que la flamme des généreuses pensées n'est pas éteinte dans notre patrie ; — elle nous a été donnée par un jeune penseur que tous saluent dès aujourd'hui avec un respect mêlé de joie, par M. Alfred Fouillée, maître de conférences à l'École normale. Jamais, depuis bientôt dix ans que nous assistons régulièrement aux discussions des thèses philosophiques à la Sorbonne, nous n'avions vu dans cette étroite salle des actes de la Faculté des lettres, dans ce sombre local, témoin cependant de tant d'événements littéraires et métaphysiques, une affluence pareille, un auditoire aussi empressé, aussi attentif, aussi sympathique, aussi capable de sentir avec émotion et de comprendre avec vivacité. Non, jamais, nous n'avions vu d'assistance aussi intelligente et aussi ravie, et jamais nous n'avions éprouvé, aux plus intimes et plus conscientes profondeurs de nous-même, la force divine et pénétrante de l'esprit (*luce divina et penetrante* comme dit Dante). — Nous plaindrions sincèrement ceux qui, au sortir de cette séance, ne se seraient pas sentis meilleurs pour la pratique de la vie et plus clairvoyants pour les desseins de la science.

Quelque réserve qu'il convienne de faire sur le fond des doctrines de M. Fouillée, quelque tempérament qu'il faille apporter à quelques-unes de ses idées, ce qui a frappé tout le monde, c'est le prodigieux talent de l'auteur : talent d'écrire et de parler, mais où les qualités du style et de la parole sont relevées par celles de l'âme, et d'une âme qui habite le cœur plus encore que le cerveau d'une âme dont la tendresse et la douceur exquise l'emportent peut-être sur la clarté et la puissance spéculative. Telle est l'impression générale produite par les discours que M. Fouillée a consacrés, sur l'invitation de la Faculté, à développer quelques-unes des idées maîtresses de ses deux thèses. (1)

La première de ces thèses, la thèse latine, n'est guère que la traduction d'un chapitre emprunté à un ouvrage plus étendu, encore inédit, mais prêt à paraître, que M. Fouillée a écrit sur *la philosophie de Socrate*. Elle est intitulée : *Platonis Hippias minor*. C'est une étude ingénieuse et originale de ce dialogue platonicien, jusqu'ici mal interprété et mal connu ; et où l'on a toujours vu la justification du vice et du mensonge. M. Fouillée explique cette singulière doctrine par l'absence de l'idée de libre arbitre chez Socrate. MM. Janet et Caro pensent que M. Fouillée grossit un peu le rôle de Socrate métaphysicien et en même temps paraît trop croire que personne n'avait jusqu'ici reconnu le génie métaphysique du sage Athénien. Cette disposition à retrouver chez les philosophes anciens les éléments des doctrines qui ont été développées par la suite, tend à supprimer l'histoire même de la philosophie, et il convient d'apporter beaucoup de prudence dans l'exégèse des œuvres anciennes.

La thèse française est intitulée : *la Liberté et le déterminisme* : C'est un travail considérable de plus de 500 pages in-8° et qui est un traité complet de philosophie morale, dont la discussion approfondie demanderait beaucoup plus de temps et de réflexions que nous n'avons pu en donner depuis hier à ce grave sujet. Nous nous bornerons à résumer les principales observations adressées au candidat par les juges de la soutenance, sauf à les faire suivre de quelques remarques personnelles.

M. Patin a demandé d'abord à M. Fouillée quelques éclaircissements concernant la méthode suivie dans sa thèse française. M. Fouillée a exposé alors, avec une tenue et un accent d'une convenance rares, dans une langue d'une pureté délicieuse, tour à tour simple, précise, ferme, éloquente, colorée, les caractères de la méthode de conciliation qu'il a essayé d'employer dans la discussion des doctrines sur la liberté et le déterminisme. La méthode de M. Fouillée est la méthode de conciliation par excellence, c'est-à-dire celle qui essaye de réunir tous les systèmes dans un système supérieur. Elle considère les systèmes non pas comme des mélanges d'erreurs et de vérités dont il importe de faire le départ, mais comme des vérités imparfaites et incomplètes, qu'il s'agit de perfectionner et de compléter. Elle ne consiste pas dans les réfutations expresses et discursives, dans les polémiques négatives et dures, mais dans la recherche des points de contact et d'analogie, et dans l'art de compléter les vérités les unes par les autres. « La grande critique, dit magnifiquement M. Fouillée, est la critique des beautés dans l'art et des vérités dans la philosophie ! » Il ne faut pas dire, en étudiant les systèmes : Ceci est vrai, cela est faux. On doit dire : Ceci est plus vrai, cela est moins vrai. Rapprocher, confronter les doctrines, les éprouver, les fortifier les unes par les autres, voilà la vraie méthode. Cette méthode très-complète comprend toutes les autres, en implique toutes les difficultés et tous les périls : soit, mais elle est conforme à la nature même de l'esprit. Celui-ci ne peut suivre une marche régulière et uniforme. Il est astreint à mille détours et retours. Quand l'homme veut gravir une haute montagne, il n'en atteint pas le sommet par un chemin direct, droit et abrupt. Cela est au-dessus de ses forces. De même l'âme qui aspire aux cimes éternelles et multiples de la vérité est obligée de suivre des sentiers pénibles. M. Fouillée veut que dans cet examen des systèmes divers, le philosophe fasse preuve de justice et de fraternité à l'égard des opinions de ceux qui ne pensent pas comme lui, qu'il entre dans la pensée des autres et qu'il les aime. « On ne comprend que ce qu'on aime », dit-il en sa belle âme : et c'est en aimant fraternellement les autres qu'on arrive à les juger avec impartialité, à les apprécier avec profit. La personne du philosophe doit se confondre par un acte d'amour avec celle des autres, et c'est dans cette identité de la personne et de l'impersonnel qu'est la raison et la possibilité de toute conciliation. M. Fouillée ajoute, touchant les hypothèses et la méthode expérimentale en particulier, des remarques qui ne nous semblent pas toutes acceptables. Ainsi, quand il assure que la méthode expérimentale procède toujours d'après une hypothèse, il dit quelque chose d'inexact. Dans certains cas, le savant fait des expériences sans être mû par aucune

grande partie des amis de la philosophie, touchant la nécessité de choisir un autre local pour les soutenances de thèses, qui, comme celles de M. Fouillée, sont de nature à attirer un public nombreux. Hier, cinquante personnes ont dû se tenir entassées, pendant six heures, dans une chambre mal aérée, et cinquante autres ont dû renoncer, faute de place, à y pénétrer.

(1) Nous avons remarqué dans l'assistance M. Ravaisson, M. Havet, M. Lachelier, M. Bénard, M. Georges Perrot, M. Garsonnet, M. Lemoine, la plupart des professeurs de philosophie des lycées de Paris, etc.

idée préconçue, tout simplement *pour voir*, mais sans avoir au préalable la moindre notion de ce qu'il verra. Dans d'autres cas, il entreprend des expériences non d'après des hypothèses, mais d'après des certitudes parfaitement établies et dans le but unique d'étayer par de nouveaux faits particuliers la puissance d'un principe général dans lequel ces faits sont logiquement contenus et qui permet d'en affirmer d'avance la réalité. Mais ce n'est point ici le lieu d'insister. Aussi bien nous devons dire que la nature logique et métaphysique de la méthode expérimentale est une des questions les plus difficiles et les plus mal connues de la philosophie. Cette méthode, qui seule réalise la liaison du sujet et de l'objet, est également incompréhensible aux savants qui la pratiquent, parce qu'ils ignorent complétement les lois du sujet, et aux philosophes qui en parlent, parce qu'ils ignorent complétement les lois de l'objet. C'est une de celles que l'alliance de la philosophie et des sciences, préparée et éclairée par une forte connaissance de l'histoire rétrospective et corrélative de la philosophie et des sciences, permettra seule de résoudre définitivement.

Quand M. Fouillée a eu terminé l'exposé de sa méthode de conciliation, M. Caro a pris la parole et a tout d'abord déclaré, que d'une façon générale, il donnait son acquiescement le plus absolu à cette méthode éminemment compréhensive et synthétique, seule capable de réaliser l'unité de l'esprit et de la nature. Après avoir rendu hommage en termes extrêmement sympathiques et flatteurs au talent du candidat, M. Caro lui reproche d'avoir fait une thèse trop riche, trop pleine de choses et d'idées, trop complexe. La clarté du détail est admirable, la confusion de l'ensemble est étrange. Les points de vue pris en particulier son excellemment choisis, mais la multiplicité des points de vue aboutit à l'obscurité. L'éminent professeur de la Sorbonne trouve aussi que M. Fouillée abuse par endroit des termes techniques, empruntés aux vocabulaires de la mécanique, de la physique et de la chimie. M. Caro regrette enfin que le candidat ait cru devoir subordonner la démonstration de la liberté à celle d'autres principes auxiliaires qui n'en sont pas absolument solidaires. M. Fouillée prétend, en effet, résoudre d'abord les deux plus grosses difficultés de la philosophie, dit M. Caro, le passage à l'objectif et à l'universel, et il tire la solution de la liberté de ces deux solutions préliminaires. Mais on peut très-bien accepter la première et ne pas admettre les deux autres. Il ne faut pas les faire connexes. M. Caro ne reçoit, en effet, qu'avec réserve la théorie qui considère la connaissance des choses comme une projection de la volonté au dehors, et jusqu'à un certain point les choses elles-mêmes comme dépendant de la volonté. Il aurait pu ajouter que cette doctrine n'est autre que celle de Schopenhaüer. Mais il ne fait pas d'objection à celle que M. Fouillée a développée dans son livre, et développe de nouveau devant la Faculté, avec un charme tout platonicien, sur la liberté considérée comme une réconciliation de l'ordre naturel et de l'ordre divin dans l'ordre moral et sur l'identité de la liberté avec l'idée de la liberté. Là est la haute originalité de la thèse de M. Fouillée.

M. Janet commence par une malice. « Le sujet est tellement profond qu'on n'en voit pas le fond. » Il reproche à M. Fouillée d'avoir confondu les deux sens du mot liberté : la liberté considérée comme un but et la liberté considérée comme un moyen ou encore la liberté en soi, synonyme d'idéal, de sagesse, de vertu et la liberté de se décider ou libre arbitre. D'après M. Janet, toute la question est de démontrer le libre arbitre. Dépend-il de nous d'être bons ou mauvais ? M. Fouillée s'est trop attaché à la liberté considérée comme l'idéal de l'âme et pas assez au libre arbitre. M. Janet trouve même que les arguments à l'aide desquels on établit la réalité de ce dernier ont été sacrifiés par le candidat, qui ne garde guère que la responsabilité morale. Le savant professeur est également d'avis que M. Fouillée n'a pas assez profité des arguments que lui fournissait contre le déterminisme même l'école positiviste anglaise, entre autres M. Stuart Mill, qui n'admet pas du tout la nécessité absolue de la causalité.

M. Fouillée, après s'être expliqué sur les points secondaires, répond que pour lui la liberté est à la fois une fin et un moyen ; la cause de l'action et l'action même. Elle a soi-même son but. « En dernière analyse l'affirmation absolue de la liberté est impliquée dans l'acte du désintéressement absolu ou de charité. La suprême spéculation ne peut donc se distinguer de la suprême action, ou la théorie absolue de la pratique absolue : la liberté se prouve, comme la charité, par ses œuvres. Toute démonstration purement logique irait contre son objet en voulant faire dépendre l'indépendance de quelque autre chose, en voulant rendre *nécessaire la liberté*. Et de même si l'on voulait démontrer par quelle nécessité j'aime, on aurait démontré par quelle nécessité je n'aime pas. Les clartés de la logique abstraite, tournées vers le dehors, seraient ici des obscurités. Mon amour ne peut se voir et s'affirmer lui-même qu'en se voulant et en se créant lui-même. Prends garde mon âme, o Psyché trop curieuse ! la lampe que tes mains tiennent, alimentée de matière, n'a qu'une flamme toute matérielle : devant elle, le libre amour s'évanouit ; si tu veux voir l'amour, regarde dans ton cœur.

» Tant que la liberté n'aime pas, tant qu'elle n'existe que pour elle-même, elle est réduite à douter d'elle-même, par une sorte de faiblesse apparente qui contient peut-être le secret de sa force ; en voulant se poser seule, il semble que la liberté arrive à se détruire. Mais comment douterait elle d'elle-même quand elle devient nécessaire pour les autres, nécessaire pour le dévouement, nécessaire pour l'amour ? C'est alors, c'est en se donnant à autrui, que la liberté se trouve elle-même. Par une merveilleuse identité des contraires qui me laisse entrevoir les divines harmonies, l'acte où je prends le mieux possession de ma personnalité est celui où je me rends le plus impersonnel : l'acte où je suis le plus libre est celui où je m'attache à autrui ; c'est quand je renonce à moi-même que je suis enfin moi-même.

» L'individualité la plus haute est donc en définitive la plus haute universalité et la suprême distinction des personnes, est la suprême unité des personnes, pénétration mutuelle des âmes, où se résout le problème de la coexistence entre l'unité et la multiplicité : tous en un, un en tous !

» Tel est le royaume du libre esprit, dont l'affirmation volontaire fait l'essence de la morale comme de la religion naturelle. Par l'acte moral nous travaillons à cette union de tous dans l'amour, à cette sorte de République idéale, où tous seraient libres, égaux et frères ! » (*La liberté et le déterminisme*, page 432.) — Voilà un beau passage certes, mais nous n'hésitons pas à dire qu'il ne donne qu'une bien faible idée du discours dans lequel, en réponse à M. Janet, M. Fouillée l'a développée.

Enfin M. Franck a pris la parole pour déclarer que selon lui la méthode de conciliation n'était pas suffisante et qu'il fallait attaquer énergiquement, écraser les systèmes dangereux. L'éminent professeur a insisté avec une éloquence énergique sur la nécessité de réfuter directement, sans aucune réserve ou timidité, les doctrines destructives de tout ordre social. M. Fouillée a répondu, aux applaudissements vifs et unanimes de l'auditoire, qu'il ne se reconnaissait pas le droit d'attaquer ses adversaires, qu'il espérait les vaincre par la persuasion et la douceur, qu'il leur reconnaissait et respectait en eux le droit de se tromper, et que le principe de la liberté de conscience lui paraissait inviolable et sacré. Il a développé ensuite en termes d'une charité et d'une délicatesse infinies, à propos du principe de responsabilité, invoqué par M. Franck pour justifier le mépris qu'inspire le crime, les causes de diverse nature qui peuvent chez certains individus obscurcir plus ou moins le sentiment moral et par suite atténuer la culpabilité des actes. C'est dans cette partie de son argumentation qu'il s'est élevé à la hauteur la plus pathétique, et qu'il a le mieux prouvé la maxime de Vauvenargues : les grandes pensées viennent du cœur.

En somme, admirable séance, où M. Janet a déployé toutes les ressources de son esprit vif et pénétrant, un peu sceptique et railleur, mais large, lumineux, ouvert à tout ce qui est raison et beauté, où M. Caro, nature non moins prudente, mais plus croyante, a montré une grande force et une admirable rectitude de jugement et une parole éloquente et charmante, où le candidat enfin, digne de tels argumentateurs, a eu un succès dont se souviendront longtemps ceux qui en ont été témoins, et qui honore l'Université.

A quoi bon dire maintenant que plusieurs des reproches adressés à M. Fouillée sont mérités, que l'un d'eux par exemple, celui d'ignorer l'histoire de la philosophie moderne est très-grave, que la faute d'avoir mélangé un peu confusément des thèses qu'il aurait fallu distinguer et subordonner avec soin, nuit à l'harmonie du livre etc. ? Les doctrines disparaissent sous la personnalité de l'auteur. L'homme fait presque oublier l'écrivain. Le triomphe n'en est pas moins complet, M. Fouillée n'en est pas moins une de ces grandes âmes libres et créatrices dont nous avons parlé au commencement, et dont nous recommandons l'œuvre à tous les esprits désireux de lumière.

Cependant il est une objection fondamentale que nous tenons à faire à la thèse de M. Fouillée, comme nous la faisons à toutes les thèses métaphysiques concernant la liberté. Elle est tirée du principe de continuité. Il n'en a pas été question dans la séance d'hier. On va voir cependant qu'elle a sa valeur, et une valeur non-seulement critique, mais encore organique ; tellement, que la raison de cette objection n'est autre qu'une théorie positive de la liberté, théorie qui est nôtre et que nous nous réservons de développer plus tard. Il est curieux tout d'abord de remarquer que dans ces thèses on ne dit pas un mot des animaux. Cependant ils ont une certaine liberté ou au moins un certain libre arbitre. Il est clair, d'autre part, que la proportion de ce libre arbitre décroît au fur et à mesure qu'on descend les échelons de la série animale, et qu'aux degrés les plus inférieurs ce libre arbitre est réduit à un minimum très-petit. Cependant les infusoires ont encore des mouvements manifestement volontaires. Dans les plantes il y a quelques rudiments de volonté. Il n'y en a plus chez les minéraux. Or, dans cette échelle immense, qui va du grain de sable à l'homme, que voyons-nous ? C'est que la volonté augmente au fur et à mesure qu'on s'élève à des organismes, à des systèmes plus perfectionnés, et au fur à mesure qu'elle augmente le déterminisme diminue, le déterminisme, c'est-à-dire la tyrannie des causes mécaniques. Plus les systèmes et groupements phénoménaux se compliquent de forces mécaniques, plus s'accroît et éclate en eux la nécessité d'un principe distinct d'unité et de conscience. Or c'est ce principe qui, atteignant chez l'homme à un degré supérieur de consistance et d'intelligence, constitue la prérogative de volonté et de liberté. La servitude est absolue au bas de la série infinie des choses, c'est-à-dire à ce je ne sais quoi qui n'est pas le néant, mais qui n'est pas encore l'être, ou du moins qui est un être dont nous n'avons qu'un obscur sentiment. Au contraire, la liberté est absolue au sommet de la série, c'est-à-dire en Dieu, cet autre je ne sais quoi, cet inconnu sublime qui est tout l'être, et dont nous n'avons non plus qu'un obscur sentiment, encore que nous ne sachions rien de plus nécessaire à nous-mêmes. Entre les deux termes extrêmes de cette série où la liberté et le déterminisme croissent en sens inverse l'un de l'autre, l'homme occupe un rang défini et il y est, comme nous venons de le dire, caractérisé par un certain degré de libre arbitre, variable selon les individus. Voilà le fait. La liberté est en lui le pouvoir de sortir de soi-même pour parcourir, soit les degrés inférieurs, soit les degrés supérieurs de l'échelle infinie des choses dont il fait partie. Elle est une suite nécessaire du principe de continuité qu'elle explique et qui l'explique. C'est en ce sens qu'on peut dire que la science et la liberté se confondent. Dieu connaît tout parce qu'il est absolument libre, étant absolument dégagé de tout déterminisme. L'atome inerte et rudimentaire, invisible et imperceptible, ne connaît rien, parce qu'il est absolument esclave, étant absolument soumis au déterminisme. La monade suprême et la monade rudimentaire sont l'une et l'autre en rapport et en harmonie avec tout le reste, et à ce point de vue elles font l'une et l'autre partie du système infini et déterminé des choses, c'est-à-dire de la fatalité logique et universelle à laquelle rien n'est soustrait, mais la première le sait absolument, elle sait absolument le commencement, le milieu et la fin de cette liaison et de cette évolution, et cette science absolue est justement la raison de sa toute-puissance et de sa liberté.

La monade rudimentaire au contraire n'en sait rien, et telle est la cause de son esclavage irrémédiable. Entre ces deux extrêmes, encore une fois, se trouve l'homme, à la fois ange et bête, ange par où il se rapproche de Dieu, bête par où il se rapproche de l'atome, ange par où il est libre, bête par où il est soumis au déterminisme. Il est dans une situation intermédiaire. Quand il sort de lui-même, c'est pour explorer les autres termes supérieurs ou inférieurs de la série, qui l'étreignent, l'expliquent, et le rendent possible. — Tel est en raccourci et en passant le fond de notre théorie de la liberté. J'avoue que la thèse de M. Fouillée me donne pour la première fois l'occasion d'exprimer ces idées sur lesquelles j'ai médité de longues heures. Elles ne peuvent donc être que très-imparfaitement ébauchées, et je prie le lecteur d'en excuser l'insuffisance et l'obscurité. Celles-ci cependant ne sont pas telles, je l'espère, qu'on ne puisse distinguer nettement cette théorie des autres doctrines sur le même objet.

Mais il faut finir et revenir à M. Fouillée, puisque avant tout il s'agit ici de lui. On a fait au jeune philosophe qui, hier, a

étonné, charmé, ravi, ému, soulevé un des plus illustres auditoires du monde, deux compliments dont la forme n'a rien, selon nous, d'hyperbolique. On l'a décoré du nom de nouveau Platon, de nouveau Descartes. La première appréciation peut être reçue, mais non la seconde. Soyons vrais. M. Fouillée n'est point de la race de Descartes. Il n'a rien ni de la vigueur inventive, ni de la puissante hardiesse, ni de la précision merveilleuse, ni de la plénitude encyclopédique qui caractérisent le père de la philosophie moderne. Non, il n'est pas, et il ne sera jamais de ces esprits gigantesques qui disposent dans un nouvel ordre les termes de l'équation éternelle du monde et de l'intelligence, et fournissent pour la résoudre des méthodes que personne avant eux n'avait soupçonnées, que tout le monde après eux pratique et vérifie, et qui sont pour l'entendement humain une gloire et une force de plus, pour les sciences, l'origine de progrès infinis. Mais M. Fouillée est excellemment de la famille des Platon, des Augustin, des Fénelon, des Malebranche, des Schleiermacher, il est de ces philosophes d'une nature plus calme, plus sereine, plus tendre, plus aimante et plus exquise. Il est de ces nobles âmes, de ces âmes privilégiées qui confondent, après réflexion sans doute, mais aussi par une sorte d'instinct religieux et généreux, le vrai avec le bon, l'idéal avec le réel, la foi avec la certitude, de ces cœurs expansifs et compréhensifs épris d'harmonie et d'amour, pour qui la métaphysique est une dixième muse, une muse de charité et de beauté! Qu'on ne croie pas qu'en plaçant M. Fouillée dans cette catégorie d'esprits nous ayons l'intention de le diminuer. Au contraire, ces esprits-là sont pour nous les meilleurs et ceux que l'humanité doit le plus désirer. Car il est préférable pour elle de grandir en vertu que de grandir en savoir, et l'idéalisme d'un Platon a fait plus pour lui inspirer les idées morales où elle a puisé sa dignité, sa joie et sa liberté, que la logique d'un Aristote, l'astronomie d'un Hipparque, la mécanique d'un Archimède, ou l'anatomie d'un Érasistrate.

FERNAND PAPILLON.

L'INSTRUCTION DES FEMMES AUX ÉTATS-UNIS

Rapport de M. Hippeau

On s'est occupé sérieusement en France de l'instruction en général depuis que les résultats de la dernière guerre sont venus nous démontrer les inconvénients de son insuffisance. Cette coûteuse expérience a plus fait mûrir la question dans les esprits que ne l'eussent fait vingt-cinq années de débats philosophiques et de spéculatives études. Rien n'est brutal comme un fait, dit-on ; c'est-à-dire : rien n'est plus brièvement démonstratif. Or, il ne s'agit plus de savoir si l'instruction est ou n'est pas un bienfait pour le peuple ; si le peuple instruit est plus moral et plus sage ; si la gratuité est due par l'État à l'individu ; si l'obligation est une charge de l'individu envers l'État. Tous ces *si* sont tombés dans le domaine des théories oiseuses depuis que la supériorité, ou tout au moins l'égalité intellectuelle, est en Europe une question d'être ou ne pas être, et que la guerre elle-même, si longtemps la négation des droits de l'intelligence, en est devenue l'application la plus terrible. Bien vain serait-il de demander où nous irons par la diffusion de l'instruction, quand l'absence de cette diffusion serait notre ruine. Il est probable que le bien ne peut engendrer que le bien, et que la lumière ne produira pas les ténèbres. Il est probable que les générations nouvelles, mises sur le chemin de l'école, sont mises du même coup sur le chemin du progrès ; mais quoi qu'il en puisse être, le temps des discussions est passé, et si vive que soit la controverse qui attend encore dans l'assemblée le projet de loi de M. Jules Simon, deux ans plus tôt, deux ans plus tard, d'un seul coup ou par étapes, la cause de l'instruction pour tous et à tous les degrés est gagnée.

Il faut donc dès à présent en mesurer les conséquences et en préparer les effets. Or, une conséquence immédiate, c'est un changement à introduire dans l'éducation donnée aux femmes. Sous ce rapport nous sommes restés en arrière, non-seulement de plusieurs autres peuples, mais même et surtout de nos propres lois. Il semble que les mœurs monarchiques nous régissent encore et qu'un reste de l'esprit de chevalerie, qui plaçait la femme au-dessus et en dehors de la condition commune, fasse anachronisme avec notre esprit.

Cependant, si la France veut sincèrement devenir républicaine, il n'y a qu'un moyen ; c'est de mettre d'accord ses idées, ses mœurs, ses institutions ; l'harmonie est ici comme en tout la condition de la paix, et l'on peut dire que les révolutions violentes sont partout et toujours le signe et l'effet du manque de rapport entre les institutions, les mœurs et les idées. Or, les femmes ont une part si prépondérante à la formation des mœurs publiques, que ce serait négliger les fondements de l'édifice social que de ne point mettre leur éducation d'accord avec le but général que la société poursuit. Dans un état monarchique, donner aux femmes une éducation qui les rendent aimables, cela suffit, puisqu'elles n'y seront appelées à jouer un rôle que par exception et en vertu d'une supériorité accidentelle et native. Dans un État républicain, rendez les femmes fortes, solides, indépendantes, puisque le but que vous poursuivez c'est le libre développement de l'individu. Là où le principe d'inégalité sert de fondement à l'ordre social, il est naturel et peut-être nécessaire que cette inégalité soit établie d'abord entre les deux sexes ; mais en démocratie, où l'égalité dans toute la mesure où il est possible de l'atteindre est l'idéal qu'on se propose, on ne peut se flatter de la voir régner entre les hommes si elle ne commence par régner entre l'homme et la femme, le faible et le fort. Ici la raison d'État est d'accord avec la justice pour favoriser l'émancipation de la femme, ou, pour mieux dire, la justice est la raison d'État elle-même.

Or, il n'est qu'une manière digne, honnête, efficace, de produire cette émancipation : c'est d'élever la femme non pas à une égalité factice et conventionnelle par des dispositions législatives prématurées, mais à une égalité véritable par le développement de son énergie, de son intelligence et de ses connaissances acquises. L'exemple que nous donnent sur ce point les États-Unis est généralement trop peu connu en France pour que nous n'engagions point nos lecteurs à lire un document qui renferme sur cette matière les données les plus instructives et les plus étendues. Nous voulons parler du rapport de M. Hippeau au ministre de l'instruction publique à Paris. Ce rapport, qui ne date que de deux ou trois années, et qui vient d'avoir très-opportunément une seconde édition, au moment où l'opinion a le plus besoin d'être éclairée sur ces

matières, contribuera peut-être à faire tomber bien des préjugés. Nous verrons, en le lisant, combien nous sommes loin dans notre pays des vraies idées démocratiques en ce qui concerne l'éducation des femmes.

Si nous voulons bien descendre au fond de nos cœurs et consulter nos sentiments intimes, nous reconnaîtrons que rien ne nous est secrètement demeuré plus antipathique que l'instruction supérieure pour les femmes. Nos charmantes grand'mères, qui nous apparaissaient toujours dans leur auréole de grâce et de réserve, sont cause peut-être que nous associons involontairement dans nos esprits l'idée d'ignorance et celle de bon goût. Nous ne nous représentons guère une femme instruite autrement que dans le rôle ridicule d'une femme savante ; et n'ayant point encore assigné un autre but au développement intellectuel des femmes que le perfectionnement du charme qui est en elles, il est évident que ce charme n'a nul besoin des ornements de la science, qui souvent, au contraire, lui sont inutiles ou nuisibles. L'homme aime à régner sans effort par un avantage facile, et comme il est ordinaire qu'on soit content des autres quand on est content de soi-même, il sait gré à la femme de la supériorité qu'il a sur elle et généralement l'en chérit davantage. D'un autre côté, le programme ambitieux et trompeur des pensionnats et des couvents, les cours publics de jeunes filles, les catéchismes de persévérance, tous ces premiers efforts faits depuis quarante ans pour élever le niveau de l'instruction chez les femmes, ont donné des résultats si souvent superficiels, si réellement stériles et quelquefois si déplaisants, que le sentiment public n'a guère pu en devenir plus sympathique à l'instruction féminine. Nous avons vu parfois fonctionner ces petites écoles de pédantisme et de vanité avec plus d'inconvénients que d'avantages ; nous avons vu d'adorables petites filles qui écrivaient à dix ans comme des anges, quand elles ne songeaient encore à autre chose qu'à exprimer naïvement leur pensée, ne savoir plus écrire, même à leurs mères, après qu'elles avaient été mises, pendant trois mois, au régime des *styles* et des *compositions*. Nous avons vu de pieux enfants, convertis par les catéchismes de persévérance du très-excellent et très-regrettable abbé Bautain en théologiens insupportables, régenter la maison paternelle au nom du dogme savamment expliqué. Nous avons connu bien des mères de famille, femmes du monde, pour qui les cours publics où elles conduisaient leurs filles servaient d'occasion à des rivalités d'amour-propre maternel qui n'échappaient point à leurs enfants.

L'éducation est une grande chose qui demande à être traitée de haut et largement. Pour qu'elle soit vraiment féconde il faut que son objet soit élevé et lointain comme celui de la religion elle-même. L'homme, créé plus directement pour la lutte, peut bien encore avoir pour mobile de ses études le succès immédiat, le triomphe sur ses semblables ; mais, pour la femme, il ne faut se servir de l'émulation qu'avec une extrême prudence et prendre garde, en usant trop de ce ressort, de détruire en elle la modestie qui de toutes ses vertus est la plus nécessaire. Nous croyons donc que ce qui a été fait depuis quarante ans en France en faveur de l'instruction des femmes a donné peu de fruits et n'a guère amendé les idées et les mœurs.

C'est, croyons-nous, à un point de vue plus large, plus radical (qu'on ne s'effraye point de ce mot), que la question de l'éducation des femmes doit être envisagée de nos jours. Nous disons à dessein radical, parce qu'il faut en cela, comme en tout, commencer par aller à la racine des choses. La raison d'État n'est pas tout en ce monde ; il y a les vérités naturelles, qui, tôt ou tard, la font plier ou la renversent : la nature des choses dominera toujours la théorie : or, la première question est celle-ci : la nature a-t-elle doué la femme de l'égalité intellectuelle ? La réponse a été négative presque jusqu'à nos jours. Un moderne philosophe, peu suspect de routine et chercheur de vérités aussi indépendant que profond, P. J. Proudhon, a, dans une théorie célèbre, établi une ingénieuse assimilation entre les fonctions génésiaques et les fonctions intellectuelles chez les deux sexes. Comparant l'intelligence de la femme à « une puissance d'incubation », il lui a refusé les facultés créatrices, et en a fait, suivant sa propre expression, *le miroir de la pensée de l'homme*. Mais le chapitre dans lequel il expose ses idées à ce sujet (1) est plutôt un morceau d'exquise poésie qu'une véritable étude philosophique. La philosophie de nos jours ne reconnaît pour base que l'expérience, et l'expérience en cette matière n'avait jamais été tentée : elle l'a été depuis. « Tandis qu'en Angleterre, en France et dans plusieurs États de l'Europe, — dit M. Hippeau, — on agite la question de savoir jusqu'à quel point doit être poussée l'instruction des femmes, que l'on révoque en doute leur droit à une instruction supérieure à celle qu'elles reçoivent aujourd'hui, que l'on va jusqu'à leur refuser une intelligence suffisante pour les hautes études scientifiques, il est une nation pour laquelle la question est depuis longtemps résolue. Les États-Unis, habitués à donner l'expérience pour fondement à toutes les théories, n'ont pas commencé par se demander quelles pourraient être, pour la famille et pour la société, les conséquences d'une grande extension donnée à l'éducation des femmes. Ils leur ont ouvert toutes les écoles. Ils ont voulu qu'elles ne demeurassent étrangères à aucune des branches de l'enseignement scientifique et littéraire, et ils ont pu juger ensuite, en connaissance de cause, s'ils avaient bien ou mal fait d'admettre leur droit à l'instruction, fondé sur l'égalité des intelligences et des aptitudes. Les admirables résultats qu'ils ont obtenus sont la réponse la plus victorieuse que l'on puisse faire aux objections qui se produisent, partout où la question de l'émancipation intellectuelle des femmes, n'ayant pas été résolue par la pratique, n'est pas sortie du domaine de la discussion (p. 79). »

M. Hippeau cite l'autorité de plusieurs directeurs de colléges mixtes aux États-Unis, auprès desquels il poursuivait officiellement ses enquêtes, et qui tous, le professeur Fairchild entre autres, lui ont déclaré « que l'aptitude aux études est chez les deux sexes parfaitement égale » (p. 112).

L'unanimité avec laquelle les divers États de l'Union reconnaissent aujourd'hui le droit des femmes au partage de toutes les ressources que trouvent les jeunes gens dans les Universités, prouve en faveur du succès de l'expérience. La législature de l'État de Michigan prenait, dès 1867, la résolution suivante :

« Résolu que, d'après l'opinion de cette législature, le but élevé pour lequel l'Université de Michigan a été fondée ne

1) *De la Justice dans l'Église et dans la Révolution*, tome IV. Édition de Paris, 1854.

sera atteint que lorsque les femmes seront admises au partage de ses droits et de ses priviléges, etc. »

L'État de New-York l'avait précédé dans cette voie où beaucoup d'autres l'ont suivi. Le *Wassar college*, fondé par Mathieu Vassar, donne aux filles la même instruction supérieure qui est donnée aux jeunes gens dans les meilleurs colléges des États-Unis :

« Le moment — dit encore M. Hippeau — où l'État de New-York, acceptant l'offre qui lui était faite par M. Vassar, prononça l'incorporation de ce collége de jeunes filles à l'Université, est une date importante dans l'histoire de l'instruction publique aux États-Unis. Le droit des femmes à une instruction supérieure y était reconnu. Elles étaient déclarées dignes de participer à toutes les études jusqu'alors réservées aux hommes, et cet acte proclamait solennellement l'égalité d'intelligence entre les deux sexes. Les jeunes filles sont admises dans l'établissement à l'âge de quatorze ans. Le cours d'étude est de quatre années. Pour être en état de suivre celui de première année, il faut pouvoir expliquer Cicéron, Virgile, et avoir étudié l'algèbre jusqu'aux équations de second degré. Pendant ces quatre années l'enseignement embrasse : les langues latine, grecque, française, allemande, italienne ; les mathématiques, la physique, la chimie, la géologie, la botanique, la zoologie, l'anatomie, la physiologie, la rhétorique, la littérature anglaise, les littératures étrangères, la logique et l'économie politique. Les élèves ne sont pas obligées de suivre toutes les branches de ce programme formidable ; mais la remarque la plus importante à laquelle donne lieu le collége Vassar, c'est que les jeunes filles ne paraissent inférieures sous aucun rapport aux jeunes gens du même âge, quel que soit le genre d'études auxquelles elles s'appliquent. »

Rien ne saurait détruire la valeur probante de ces faits, et la question n'est plus que de savoir quelles en sont les conséquences, bonnes ou mauvaises, dans la pratique. Les États-Unis ont reconnu, déclaré et prouvé que la femme n'avait point à l'égard de l'homme une infériorité native ; leur exemple prouve-t-il avec le même succès que de son développement intellectuel résulte un avantage pour les mœurs publiques et pour ses mœurs, à elle, en particulier ? Ici encore nous citerons le Rapport au ministre de l'instruction publique, dont l'éminente autorité repose sur les témoignages les plus compétents ou sur la simple monographie des faits. Le premier effet de l'accession des femmes aux études supérieures a été de mettre dans leurs mains une part considérable de l'instruction publique. Beaucoup de carrières leur étant interdites par la nature des choses, elles se sont plus spécialement vouées à celle qui leur était ouverte. Dans les 124 613 écoles que comptait l'Union en 1868, on trouvait 65 600 instituteurs et 135 250 institutrices. Le nombre des institutrices est, comme on voit, bien supérieur à celui des instituteurs, et généralement leur enseignement est préféré (1). Les écoles de l'État surtout témoignent de cette préférence. Un surintendant de New-York, M. Rice, faisant remarquer que les quatre cinquièmes des personnes employées dans les écoles de cet État sont des femmes, considère l'enseignement comme leur vocation véritable : « L'élévation de leur esprit, — dit-il, — se communique naturellement aux élèves qui sont en rapports journaliers avec elles. Gracieuses, douces et pures, elles les rendent, comme elles, doux, purs et gracieux. La femme, bien plus pénétrante que l'homme, connaît mieux que lui le cœur humain et particulièrement celui des enfants. Elle les maintient dans le devoir par l'affection, mieux que les instituteurs par leurs règlements et leurs systèmes de répression. Je ne doute pas que l'avenir ne soit pénétré de reconnaissance pour les services immenses qu'elles auront rendus à nos écoles » (p. 158), et M. Hippeau ajoute que cette opinion est partagée aux États-Unis par toutes les personnes qui s'occupent d'enseignement public.

Ce n'est pas seulement pour leurs qualités morales et pour leur influence salutaire sur le caractère des enfants que leur ministère est préféré. On a remarqué que si elles apportent à l'école des aptitudes égales à celles des hommes, elles les cultivent et les développent ordinairement davantage. L'ardeur des filles pour le travail dépasse celle des garçons, et elles mettent leur amour-propre à les devancer. Mais surtout elles peuvent généralement pousser plus loin leurs études, parce qu'elles peuvent davantage prolonger le nombre des années qui y sont consacrées. Les citoyens de l'Union, obligés de déployer dans ces vastes contrées leur activité pour le travail manuel et les affaires dès l'âge de quinze ans, quittent de bonne heure les bancs de l'école. « C'est la nature des choses,— dit M. Hippeau, — qui, antérieurement à tout esprit de système, donne aux femmes une part considérable dans l'instruction publique aux États-Unis et leur assure par suite un degré de considération qu'elles n'ont obtenu nulle part. »

Or, s'il est un point sur lequel l'expérience ait jamais confirmé la théorie, c'est que le degré de considération dont jouissent les femmes dans un pays est l'échelle à laquelle peut s'y mesurer le plus sûrement l'état de la civilisation. Nous ne parlons point de ce respect chevaleresque qu'une convention fort honorable avait, chez nos aïeux, imprimé aux classes supérieures de la société ; nous parlons de la considération, de la sérieuse estime, laquelle ne s'accorde jamais qu'au mérite. Dire que les femmes sont plus honorées aux États-Unis qu'ailleurs, c'est donc rendre à ce pays un témoignage d'une grande portée, et affirmer du même coup que l'accession des femmes aux hautes études y a rendu, en produisant ce résultat, un service important à la société tout entière.

Mais ce n'est pas seulement le degré d'instruction accordé aux femmes qui, aux États-Unis, a contribué à donner un caractère heureux aux rapports entre les deux sexes, et à former sur ce point capital les mœurs publiques ; la forme de l'éducation y a été pour une grande part, et le système des écoles mixtes y est, pour les enfants des deux sexes, un triple apprentissage de respect, de réserve et de liberté. Ici nous ne pouvons qu'envier ce pays où les vertus qui font les peuples libres devancent pour ainsi dire la raison, et plus tard se fortifient avec elle. Il nous faut reconnaître que nous n'en sommes point chez nous à pouvoir appliquer ces exemples, et que la promiscuité des enfants dans les écoles, telle qu'elle se pratique sans inconvénients de l'autre côté de l'Atlantique, en aurait en France d'insurmontables. C'est surtout dans les classes pauvres des campagnes et des grandes villes qu'ils se feraient sentir. Nous pensons cependant que des études qui seraient suivies simultanément par des enfants des deux sexes dans les universités contribueraient à former sur ce

(1) En 1867, il y avait à Baltimore 50 instituteurs et 500 institutrices.

point les véritables bonnes mœurs, c'est-à-dire les rapports d'équité, de dignité, de confiance mutuelle, qui sont l'honneur et la vie des peuples libres; car nous voulons ou nous ne voulons pas être républicains. Si nous voulons l'être, si la nature des choses nous pousse à l'être, si tôt ou tard nous serons forcés de l'être, il faut songer, comme nous le disions en commençant, à en prendre les mœurs et à en acquérir les vertus.

Mais nous n'oserions insister sur un sujet où nous sommes presque certain de rencontrer la répulsion publique et d'avoir contre nous l'opinion de gens très-respectables. Nous sommes une nation catholique, latine et surtout routinière. Nous sommes, de plus, malades de cette espèce d'hypocrisie religieuse qui est à la foi ce que l'ombre est au corps, et qui afflige les peuples aux époques de transition. Nous nous bornerons donc à rapporter les témoignages qui abondent dans le document que nous avons cité en faveur des heureux résultats que donne journellement aux États-Unis la coéducation des sexes.

Le collége d'Oberlin est l'établissement scolaire le plus considérable de l'Union. Il réunit 1250 élèves des deux sexes. Ce qui le distingue particulièrement, c'est la réunion dans la même maison et dans les mêmes classes des jeunes gens et des jeunes filles de quinze à dix-huit ans, recevant le même degré d'instruction. Les bâtiments d'habitation sont séparés; mais les jeunes gens peuvent être admis dans la maison habitée par les jeunes filles à certaines heures, depuis celle du thé, par exemple, jusqu'à huit heures du soir. De leur côté, celles-ci peuvent assister aux lectures faites le soir dans les salles du collége. Les élèves des deux sexes peuvent faire ensemble des promenades à pied ou à cheval, pourvu qu'ils ne sortent pas des limites du village, excepté dans certains jours de fête. Du reste, en se rendant d'une classe à l'autre, ils marchent ensemble, sans être astreints à d'autre discipline que celle que leur impose une habitude d'ordre et de convenance qui leur est devenue naturelle. Ce système n'offre rien d'étrange aux habitants d'un pays où la plupart des écoles primaires, secondaires et supérieures, sont mixtes.

Les directeurs du collége d'Oberlin allèguent, pour justifier la réunion des deux sexes et leur participation commune aux mêmes études, une expérience de plus de trente années. Ils ne seraient pas assez aveugles pour ne pas voir les abus, s'il en existait, ni assez dépourvus de sens pour les tolérer. Ce système est tout à l'avantage des familles. Le plus souvent les frères et les sœurs viennent ensemble suivre les cours d'études, ce qui, pour les uns et les autres, produit les meilleurs effets. Une considération importante, c'est qu'il y a entre les élèves des deux sexes, s'appliquant aux mêmes études, une émulation, une ardeur de bien faire qui manque dans les colléges où ils sont séparés. On remarque aussi que les deux sexes, accoutumés à se trouver sans cesse en rapport, échappent à ces dispositions maladives, à ces tendances à une mélancolie sans objet, à ce vague des passions, que l'on peut observer surtout dans les maisons où une défiance exagérée les tient scrupuleusement éloignés l'un de l'autre. M. Fairchild, principal du collége d'Oberlin, ajoute que la bonne tenue s'établit d'elle-même des deux côtés. Les regards des filles suffisent à maintenir les garçons et réciproquement. La défense de fumer, par exemple, partout prescrite et partout violée, est religieusement observée à Oberlin, grâce à la présence des jeunes filles envers lesquelles aucun élève ne voudrait manquer d'égards.

« Lorsque les jeunes gens et les jeunes filles, dit encore M. Fairchild, vivent chacun dans un monde à part et ne connaissent les uns des autres que ce que leur apprennent les rêves de leur imagination, ils s'abandonnent à des sentiments romanesques, à des désirs chimériques qui ne naissent point dans leurs cœurs quand ils ont sous les yeux le spectacle de la vie réelle. Ce qu'ils pratiquent avant tout, c'est la confraternité qui naît de la conformité des habitudes studieuses. »

Enfin le niveau moral du collége d'Oberlin est particulièrement élevé. « Pendant deux années (1868-1869) il n'y a pas eu un seul étudiant dont la conduite ait motivé son renvoi de l'établissement. Pendant la guerre de sécession, le patriotisme des élèves a été admirable. Quarante et un élèves des classes de théologie et de philosophie s'enrôlèrent. Huit cent cinquante anciens élèves s'offrirent comme volontaires. Tous prirent part à un grand nombre de batailles, et se firent remarquer autant par leurs sentiments religieux que par leur courage. » (Page 112.)

M. Hager, principal de l'école de Westbury, près Boston, un des maîtres les plus estimés du Massachussetts, affirme, d'après une expérience de seize années, que lorsque les enfants des deux sexes sont réunis dans les mêmes écoles, il y a beaucoup moins d'*attraction* entre eux que lorsqu'ils sont élevés dans des écoles séparées. Ils sont les uns pour les autres comme des frères et des sœurs. Dans l'école secondaire de Bigelow (South-Boston), les sexes sont réunis, et même dans les classes les pupitres sont entremêlés. (Page 103.)

Nous bornerons là les citations; mais partout M. Hippeau a recueilli des affirmations émanant des autorités les plus compétentes en faveur des avantages qui résultent, au point de vue des études et au point de vue des mœurs, de la coéducation des sexes. Il est dans la nature que rien n'éloigne plus l'idée du mal que la confiance, et Molière, dont les moindres railleries contiennent d'immortelles leçons, a dit :

> Le plus sûr est, ma foi, de se fier à nous :
> Qui nous gêne se met en un péril extrême,
> Et toujours notre honneur veut se garder lui-même.
> C'est nous inspirer presque un désir de pécher,
> Que montrer tant de soins de nous en empêcher.

Nous ne doutons point qu'en consacrant deux de ses chefs-d'œuvre à ridiculiser le système de méfiance et de contrainte à l'égard des femmes (ce qui implique la même contrainte et la même méfiance à l'égard des hommes), il n'ait visé plus haut qu'à flétrir un travers ou à réprimer un excès. Molière, qui du milieu de sa mélancolie profonde a entrevu toutes les vérités dont devait vivre l'avenir, a senti l'importance de l'égalité et de la liberté dans les rapports entre les deux sexes au point de vue des bonnes mœurs et de la morale :

> Sommes-nous chez les Turcs pour enfermer les femmes ?
> Car on dit qu'on les tient esclaves en ce lieu,
> *Et que c'est pour cela qu'ils sont maudits de Dieu.*

Il est certain que la société habituelle des femmes est éminemment moralisatrice pour l'homme, et réciproquement. On ne saurait comparer l'émulation qui résulte, entre les jeunes gens et les jeunes filles, de la communauté de vie et d'études à de pures rivalités. Le désir mutuel de se plaire

est, entre les deux sexes, une loi de nature et l'une des plus fécondes. Malheur aux nations chez lesquelles l'homme dédaigne la femme, et deux fois malheur à celles chez lesquelles la femme méprise l'homme! Les premières, à moins qu'elles ne soient encore barbares, sont arrivées au commencement de la corruption : les secondes en ont touché le dernier terme. L'estime et l'affection réciproque entre les deux sexes sont le plus puissant mobile de l'activité humaine, le signe le plus élevé de la moralité des peuples. Au fond, la vie sociale la plus dépravée puise encore de la force dans ce sentiment. Le catholicisme, dont les prescriptions extérieures en ce qui touche à la cohabitation et à la coéducation des sexes sont un peu entachées de leur origine asiatique et se trouvent retarder sur l'état actuel de notre civilisation, n'en consacre pas moins par d'éloquentes exhortations la sainteté de ce respect et de cet amour mutuel qui a fait et fera toujours les grandes choses.

Qui a vécu, même en passant, aux États-Unis, sait que nulle part cet amour et ce respect ne sont portés plus loin. Tandis que dans notre vieille civilisation latine il existe, sous les dehors d'une fausse galanterie, comme un secret antagonisme entre les sexes; que la *rouerie* à l'égard des femmes est encore de bonne guerre, le parjure excusé, la persécution permise, et qu'elles mêmes se défendent par la ruse, dégradante à la fois pour elles et pour ceux qui en sont l'objet ; — aux États-Unis elles jouissent paisiblement, largement, comme les hommes eux-mêmes, du rang de citoyennes d'un pays libre, et pratiquent envers les hommes la confiance, la déférence et la loyauté qui sont pratiquées envers elles. C'est dès l'enfance que les sentiments, chez les Américains, se forment sur ce point, et ce n'est pas un des moindres fruits qu'ils retirent de leur période scolaire que d'en sortir avec les habitudes d'esprit qui doivent, à cet égard, leur servir de guides dans la vie.

Mais, nous le répétons, nous savons que notre pays est encore loin de ces mœurs. Tout ce qu'on y peut prétendre, c'est de les faire naître par des modifications lentes et successives, accompagnées de tous les ménagements nécessaires. Nous nous bornons à faire des vœux pour que les femmes en France acquièrent le plus tôt possible, en commençant par les rangs élevés de la société, par les classes éclairées et dirigeantes, ce caractère de citoyennes, ce rang de matrones qui leur sied mieux encore que des grâces frivoles, qui assure plus leur bonheur que des priviléges de convention, et qui suppose nécessairement le courage, la force, l'intelligence, toutes les qualités de cœur et d'esprit que les hautes études développent ou concourent à faire naître.

Mais en attendant que des modifications conformes aux besoins nouveaux aient été introduites dans l'instruction publique des femmes en France, on peut, dès à présent, tâcher d'agir sur l'opinion pour faire sortir l'éducation particulière des voies de routine où elle languit depuis Port-Royal et Fénelon. Nous ne manquons pas d'ouvrages estimables sur cette matière ; mais nous manquons d'ouvrages actuels. L'éducation des femmes a été un sujet délicatement traité par un grand nombre de moralistes, par des écrivains du sexe féminin surtout, dont la compétence ne peut être récusée. Parmi ces dernières, mesdames de Genlis, Campan, Tastu, de Rémusat, madame Guizot, mère de l'historien et homme d'État notre contemporain, ont donné aux mères de famille des leçons pleines de grâce et de charme ; mais ces auteurs étaient de leur temps, surtout ils étaient de leur temps, ce qui fait à la fois leur mérite et leur tort. Car, ainsi que nous l'avons dit, à part certains principes tirés des préceptes chrétiens et que rend invariables leur conformité avec les lois naturelles, l'éducation des femmes doit, pour être saine, changer avec les progrès de cette évolution sociale dont le point de départ est le Christ et le point d'arrivée le règne de la justice sur la terre. Elle doit changer avec les institutions politiques surtout, et observer la grande loi d'appropriation au milieu, d'où découle toute vitalité et toute harmonie. L'éducation de nos mères ne peut être celle de nos filles. Placées, comme elles ont eu la mauvaise fortune de l'être, à une époque de transition et par suite de perturbation morale, on peut dire des femmes du XIXe siècle en France, que si elles ont reçu un certain degré d'instruction, elles n'ont presque pas reçu d'éducation, laquelle fait plus particulièrement les mœurs. Issues des temps monarchiques pour fournir leur carrière dans des temps républicains, les générations de femmes qui se sont succédé depuis la révolution de 89 n'ont appartenu franchement ni à une époque ni à l'autre. Elles n'ont eu ni la fière modestie du haut de laquelle elles régnaient pendant l'ère chevaleresque, ni la franche assurance avec laquelle elles doivent agir sous l'empire de la justice et de la liberté. Elles ont cessé de garder la réserve de divinités de convention, et n'ont point acquis la hardiesse simple de matrones qui jouissent au milieu de citoyens, leurs frères, de l'égalité de droits et de devoirs. Conservant des goûts de cour, tout en perdant beaucoup de la dignité et de l'élégance des manières, elles ont pris le langage libre, les manières libres, sans les mœurs sociales libres, et perdu leur prestige sans fonder leur droit. C'est que nos mœurs politiques elles-mêmes ont été pendant cette période trop indécises et trop variables pour servir à former les habitudes privées et surtout celles des femmes, qui, par tempérament, sont gardiennes des usages, observatrices des traditions et rebelles aux grands changements. Ce n'est pas tout à fait la faute de ceux qui ont eu charge de l'éducation des femmes si cette éducation a failli, depuis quatre-vingts ans, à la règle si bien posée par Montesquieu, lorsqu'il a dit : « Les lois de l'éducation doivent être relatives au principe du gouvernement. Ce sont les premières lois que nous recevons, et chaque famille particulière doit être gouvernée sur le plan de la grande famille qui les comprend toutes. » Mais enfin nous croyons que le temps est venu où une impulsion franche peut être donnée en ce sens. Un nouveau traité de l'éducation des femmes aurait eu, depuis deux ans, une excellente raison d'être, car tous ceux qui dérivent de l'*Éducation des filles* de Fénelon, c'est-à-dire à peu près tous ceux qui existent, ont fait leur temps, excepté en ce qui touche la religion et la morale. En s'appuyant sur l'expérience faite aux États-Unis, en s'inspirant de leur exemple, on aurait dû tenir compte des différences de races, de climats, et même, dans une certaine mesure, des différences d'habitudes. Nous ne voudrions certes point voir nos filles passer en un jour du régime de l'autorité conventuelle à celui du libre examen, tel que nous le voyons pratiqué aux États-Unis dans le *Rapport au ministre de l'Instruction publique*, que nous demandons la permission de citer une dernière fois en finissant ; mais nous aimerions que, tout en conservant une

norme d'idées, dont le respect est toujours salutaire, elles s'accoutumassent à réfléchir et à juger un peu par elles-mêmes. M. Hippeau raconte qu'à Vassar College, la maîtresse demanda à ses élèves ce qu'elles pensaient de la conduite de Milton à propos de la mort de Charles Ier. « La première ne répondit pas, » — c'eût été celle qu'eût préférée Mascarille, — « la seconde, plus hardie, dit que Charles Ier avait mérité la mort, parce qu'il avait violé les lois de son pays. Cette réponse parut satisfaire ses compagnes. L'une d'elles cependant se leva, et dit que, pour son compte, elle désapprouvait d'une manière absolue la peine de mort, et qu'il aurait été beaucoup plus convenable de bannir Charles Ier que de faire tomber sa tête. — La jeune fille qui venait de se montrer si sévère envers le roi d'Angleterre avait dix-sept ans, l'autre dix-neuf. Je venais, — ajoute M. Hippeau, — d'assister à l'un des exercices les plus familiers dans les écoles d'Amérique, où, dès les premières années, on croit qu'il est utile de laisser à la pensée le droit de s'exprimer librement, où le maître avertit, conseille et dirige, mais ne se croit pas le droit d'imposer ses idées et ses sentiments. On ne peut nier que si cet appel à la raison individuelle, à la réflexion, au libre examen, peut contribuer quelquefois à donner aux jeunes filles et aux jeunes gens ce ton de suffisance qui a été relevé avec assez d'aigreur par mistress Trollope, il doit contribuer aussi à leur développement intellectuel d'une manière plus efficace que l'enseignement dogmatique, qui pendant si longtemps a donné pour *criterium* de la vérité la parole du maître. »

Le libre examen a l'inconvénient, sans doute, de troubler les idées, par la seule raison qu'il les remue ; mais qu'est-ce qui n'a pas son inconvénient dans ce monde ? Tout est sauvé quand le remède est à côté du mal, comme il arrive ici. Ce n'est point parce qu'on pense trop qu'il y a du trouble et de l'incertitude dans les esprits ; c'est parce qu'on ne pense pas assez. Dans tous les cas nul n'a droit de choisir et de renoncer volontairement à faire usage de ses facultés intellectuelles. C'est le devoir commun de chercher en toutes choses la vérité, et la femme pas plus que l'homme n'en est exempte. Ce dernier est intéressé lui-même à ce qu'elle la remplisse, à ce qu'elle élève par tous les efforts possibles le niveau de son intelligence et de sa moralité ; car lorsque l'Écriture veut peindre d'un mot la condition de l'homme sur la terre, elle l'appelle « *l'homme né de la femme* », définition concise et profonde, qui nous rappelle que l'homme, dans ses faiblesses et ses misères comme dans ses vertus et ses grandeurs, porte à jamais l'empreinte de la mère dont il est né. Telle mère, tel fils ; telle la femme, tel l'homme : on peut poser cet axiome d'une façon générale, et, les exceptions réservées, pour la famille et pour la société.

Léo Quesnel.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Nous devions déjà à M. Becq de Fouquières une très-intéressante édition des poésies d'André Chénier ; il vient de nous donner presque simultanément l'édition de ses œuvres en prose (Paris 1872. — Charpentier) et celles de François de Pange (Paris 1872. — Charpentier), l'ami d'enfance d'André Chénier, son collaborateur au *Journal de la Société de* 1789 et au *Journal de Paris*.

Les œuvres en prose d'André Chénier nous étaient connues. Trois éditions plus ou moins complètes en avaient déjà paru. En 1819, Latouche, donnant la première édition des *Poésies*, avait inséré à la fin du volume des *Mélanges de prose*, composés d'articles publiés du vivant de l'auteur et de quelques morceaux ou fragments trouvés dans ses papiers après sa mort. En 1826, l'éditeur des *Œuvres complètes* de Marie-Joseph Chénier eut l'idée d'y ajouter deux volumes comprenant les *Poésies* et les *Œuvres en prose* d'André. Idée malheureuse, ce me semble, de mettre André comme supplément à Marie-Joseph ; et de plus, médiocrement exécutée. Le texte vrai était revu, corrigé, augmenté, dénaturé à plaisir. En 1840, une troisième édition parut, précédée d'une *Notice historique sur le procès d'André Chénier* par M. P. Lacroix. C'est dans cette notice que furent publiés, pour la première fois, l'*Écrou à la prison de Saint-Lazare*, le *Mémoire de M. de Chénier*, l'*Écrou à la Conciergerie* et enfin le *Jugement du 7 thermidor*. Ce qui donnait du grand prix à cette édition, c'était la publication de nouveaux morceaux ou fragments inédits communiqués par la famille. Malheureusement, le classement n'en était pas très-judicieux, et surtout, le texte informe de 1826 était partout reproduit.

La nouvelle édition est complète ; les morceaux ont été classés selon l'ordre logique, c'est-à-dire, et tout simplement, l'ordre historique ; enfin, le texte a été sévèrement ramené à sa pureté originale. Une annotation détaillée était nécessaire, car cette polémique si vivante d'André Chénier est remplie d'allusions à des faits que l'histoire a dû souvent négliger, à des incidents parlementaires, à tel écrit, à tel article de journal qui est noyé dans l'immense océan des publications de l'époque. Il fallait donc que l'éditeur retrouvât des documents profondément enfouis pour nous remettre sous les yeux ce qui avait provoqué la verve railleuse ou enflammé l'indignation de Chénier. Il fallait qu'il éclairât chaque article non-seulement de la grande lumière durable de l'histoire, mais des lueurs éphémères, plus qu'à demi éteintes déjà, de la chronique quotidienne. Il a dévoué de longues années à cette tâche, et ce n'est que justice de l'en remercier hautement. Si quelquefois il a été un peu trop libéral, s'il y a çà et là un peu trop de renvois qui *tirent l'œil* du lecteur, il y aurait de la dureté à lui en faire un grave reproche.

« Il est beau, il est même doux d'être opprimé pour la vertu », dit à plusieurs reprises Chénier. Ce mot suffit à expliquer son rôle et son attitude. Ne voyons pas en lui un homme politique à proprement parler. C'est un cœur généreux, passionné d'abord pour la cause de la justice et de la vérité, puis attristé

de la voir mal servie, puis indigné de la voir compromise et souillée, qui se jette dans l'arène brusquement, selon l'inspiration du moment, attiré par la séduction du danger. De mot d'ordre, de signe de ralliement, de ce qui constitue l'homme de parti, rien de tout cela. Il obéit à sa conscience qui veut se soulager. Il suit l'élan généreux qui le pousse à se mettre du côté des faibles, des opprimés. Il aurait honte de ne pas s'exposer. Quoi ! il y a mêlée ardente et sanglante et il se tiendrait à l'écart ! « Que pour nous soient les coups ! » s'écrient de même Rolland à Roncevaux. Il trouve une certaine joie à jeter l'insulte à la face de ceux qui n'ont qu'un signe à faire pour que sa tête tombe : c'est son orgueil et même son plaisir. Que d'autres détestent et abhorrent en silence ; il ne veut pas partager cette honte : la vie à ses yeux ne vaut pas tant d'opprobre.

Nous avions donc entrevu cette figure ; mais rien de plus. M. Becq de Fouquières la restitue complète et presque vivante. Je dis presque, parce que la biographie qu'il nous donne du chevalier de Pange est un peu trop touffue pour que l'image principale se dégage toujours suffisamment en relief. L'auteur ne veut rien omettre des documents qu'il a réunis, et les lignes principales se perdent quelquefois sous les détails accessoires. Puisque je suis en train de chicaner, j'exprimerai encore un regret. Le style manque trop souvent de naturel, et court après des élégances trop passées de mode. Ainsi je lis que de Pange avait, tout jeune encore, repoussé les faveurs d'Erato pour avoir celles de Melpomène ; mais qu'il ne tarda pas à trouver sa véritable voie, et que la vraie muse qui l'inspira désormais fut Clio, la muse sévère de l'histoire. M. Becq de Fouquières n'en a pas moins fait un récit très-instructif, nourri de faits intéressants jusqu'ici peu connus. Il a rendu en outre un véritable service aux lettres en réunissant en un même volume les écrits presque inconnus du chevalier de Pange. Les brochures publiées par lui en 1789 et 1790, puis les articles écrits pour divers journaux en 1790, 1795 et 1796 n'étaient pas faciles à retrouver pour le commun des lecteurs. Eût-on même songé à les tirer de la poussière des bibliothèques ? Et cependant ils méritent d'être lus.

De Pange avait passé par les mêmes enthousiasmes que Chénier pour arriver au même désenchantement. Frêle de santé, mélancolique et ami de la solitude, il n'a pas, comme lui, avidement cherché la lutte. Son désenchantement n'éclate pas en indignations et en haines vigoureuses, il se concentre en plaintes amères, en douloureuses réflexions. Dans les colères du poëte perce un vif amour de la vérité et de la justice opprimées, peut être tout espoir de persuader n'est-il pas éteint chez lui : de Pange est découragé à jamais, et son mépris pour l'humanité est sans remède. Point d'invectives ; mais une suprême hauteur de dédain. « Triste comme la vérité », écrivait-il à Joubert qui s'en irritait, lui dont les plus grandes tristesses n'étaient jamais sans quelque rayon de soleil. Triste comme la vérité, telle est la formule qui résumait son opinion sur les hommes et les choses. Tacite raconte que Pauline, la femme de Sénèque, qui s'était ouvert les veines en même temps que son mari, mais qu'un ordre de l'empereur était venu sauver à temps, ne reprit jamais de couleur et vécut pâle et blanche comme un linceul. Cela est, au moral, vrai de de Pange : il avait perdu joie, espoir, illusion, estime de l'humanité ; cette perte fut irréparable.

Chose étrange cependant : son style est plus coloré, plus riche en images brillantes que celui d'André Chénier. Chénier est plus orateur ; de Pange est plus poëte. Pour l'un, la phrase est un trait qui doit avant tout faire une blessure ; pour l'autre, qui combat moins qu'il n'exhale ses tristesses, la question d'art a son prix, et peut-être la satisfaction de l'article est-elle une consolation pour le philosophe désenchanté.

Je reçois un volume de M. Asselin qui me cause un vif sentiment de surprise (1). Quoi ! un volume contenant des exercices d'élèves de rhétorique, à l'instant où de tous côtés j'entends répéter que la rhétorique doit être classée parmi les industries insalubres et qu'il est grand temps d'ouvrir une enquête *a commodo et ab incommodo !* Quoi ! des discours, quand il est évident que ce genre de travail est corrupteur et atrophiant ! Et dans le nombre, des discours latins ! *Per deos immortales !* M. Asselin est en retard, mais voilà qui est bien pis : des vers latins ! oui, des vers latins !!! *Verum enim vero*, ce livre est un anachronisme bizarre comme le coucou obstiné qui roule encore cahin-caha de Paris à Versailles ! En d'autres temps de tels recueils se concevaient. Nous avons, il y a quelque vingt-cinq ans, en entre les mains celui de M. Pierrot. Naïfs enfants, nous lisions ce livre qu'on appelait le *Pierrot*, tout court. Ensuite, M. Julien Girard l'avait enrichi, et les générations qui nous suivirent avaient assidument manié ce second Pierrot. A la bonne heure : mais aujourd'hui, mettre en circulation un troisième Pierrot, c'est vraiment de l'audace. Il faut que M. Asselin pousse le courage de son opinion jusqu'à l'invraisemblable. Tant de foi et de bonne foi m'a touché. Je l'ai parcouru ce recueil, et j'ai été bien étonné de trouver que les sujets étaient appropriés à l'âge des élèves, que les thèses proposées portaient toutes sur des questions d'histoire, de littérature, ou des points de morale accessibles à la jeunesse, qu'elles étaient toutes conçues dans un esprit honnête, élevé, libéral, et faites pour provoquer l'expression des sentiments les plus généreux. Il m'a semblé que les travaux juvéniles donnés comme specimen n'étaient dépourvus ni de jugement ni d'esprit, ni d'honnêteté ni de style. Il m'a semblé que de tels exercices convenaient assez bien à notre tempérament quelque peu artiste et qui aime à produire, à composer, plutôt qu'à compiler ou à s'enfoncer dès le jeune âge dans l'atmosphère nébuleuse de l'érudition allemande. Voilà ce qui m'a semblé et je le dis, non sans quelque confusion. Remarquez d'ailleurs que je ne trouve pas mauvais que les enfants en quatrième distinguent la langue d'*oïl* de la langue d'*oc*, et apprennent le français du XIIIe siècle avant d'apprendre notre français actuel, car la chronologie est une belle chose, et il est naturel en tout de suivre l'ordre des temps.

C'était fête dimanche dernier aux matinées de M. Ballande, et il n'était pas aisé d'y trouver une place. On y donnait *une première*, une vraie première. L'œuvre est d'un ancien polytechnicien, actuellement officier d'artillerie. Comme elle se distingue par des qualités d'un ordre rare, elle avait naturellement été refusée partout. L'Odéon lui-même avait fait le dédaigneux, comme le rat du bon Horace. Heureusement pour elle, Alexandre Dumas et M. Sarcey l'ont patronnée au-

(1) *Compositions françaises et latines à l'usage des lycées, colléges et établissements d'instruction secondaire*, par V. Asselin. — Hachette et Cie.

près de M. Ballande ; ils ont en outre communiqué leur confiance à des artistes du Théâtre-Français qui se sont décidés à la jouer et l'ont jouée avec conviction. La voilà aujourd'hui sacrée par un brillant succès ; nous la verrons quelque jour rue Richelieu. L'héroïne est la belle Paule, merveille de beauté et de grâce, qui fut chargée, à l'âge de quatorze ans, de présenter les clefs de Toulouse à François Ier. La ville de Toulouse était en adoration devant elle. Sur ses pas une foule enthousiaste se pressait, au grand déplaisir du vieux sire de Bénaguet son mari. Les regards effrontés de mille admirateurs, nobles bourgeois et manants, troublant la sécurité du pauvre sire, il mit son trésor sous clef. Grand émoi dans Toulouse. Un édit ordonna qu'elle se promènerait chaque jour deux heures par la ville. Le sire de Bénaguet imagine alors d'habiller en page la suivante Marton afin qu'elle serve de porte-respect à sa trop éblouissante moitié. Or, en prenant des habits d'homme, Marton reprend les habits de son sexe, car cette Marton est un chérubin audacieux qui, à l'insu de la belle Paule, s'est rapproché, grâce à son déguisement, de celle qu'il aime. La belle Paule l'apprend et daigne pardonner, le mari est enchanté d'avoir déguisé Marton en page ; et, en effet, la belle Paule sera protégée avec un soin jaloux. On voit d'ici la pièce, variation brillante sur le thème scabreux destiné par Beaumarchais dans les scènes entre Chérubin et la comtesse. La situation est la même. On ne peut s'empêcher non plus de songer à Fortunio et à Jacqueline de Musset. Comme invention, c'est donc peu de chose ; mais par les détails, la légèreté de la touche, la passion frémissante du style à certains endroits, ce peu de chose a paru charmant. Je sais qu'il y avait beaucoup de polytechniciens dans la salle : cependant la camaraderie n'a pas fait seule ce succès bruyant.

Le public qui n'était pas gagné d'avance à la cause, a été pris très-franchement et a spontanément applaudi. L'auteur doit d'ailleurs de la reconnaissance à ses interprètes. Thiron, dans le rôle du mari prudent et avisé, est étourdissant de bonne humeur. Mlle Sarah-Chérubin-Fortunio-Bernhardt a des yeux d'une langueur, une voix d'une douceur, des soupirs d'une éloquence telles, elle a si bien trouvé les accents vrais d'une passion à la fois timide et hardie, enfin elle a déployé tant de grâce caline et de souplesse rusée, que son succès a été plus brillant encore que dans le *Passant* et dans Junie.

La veille, au Théâtre-Français, pour l'anniversaire de la naissance de Racine, on avait récité une pièce de vers intitulée *le Réveil tragique*. Ce titre est-il d'un français bien correct? On est réveillé par le crépitement des flammes, un incendie vous enveloppe, réveil tragique; on se réveille le 2 décembre 1851, réveil tragique : ici ne faudrait-il pas dire : *le Réveil de la tragédie?* Les vers de M. de Bornier ont été très-bien dits par Mlle Favart, qui les a fait valoir autant que possible. J'ai retenu cette strophe au passage :

> Comme s'ils choisissaient la date
> Où nos âmes ont besoin d'eux,
> Ils reviennent, les Mithridate,
> Les Cid vengeurs et hasardeux.

Si les Mithridate reviennent, nous ferions peut-être bien de nous en aller. J'ignorais que le Cid fût un héros hasardeux. Les Cid hasardeux, voilà qui est d'un français hasardé.

MAXIME GAUCHER.

BIBLIOGRAPHIE

L'Histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789 racontée à mes petits-enfants, par M. GUIZOT ; tome II, illustré de 66 gravures sur bois, par ALPHONSE DE NEUVILLE. 574 pages petit in-4°. — Paris, Hachette.

Il y a un an, à pareille époque, la *Revue* annonçait le premier volume de *l'Histoire de France* de M. Guizot. L'âge n'a pas ralenti la puissance de travail de l'illustre écrivain, et ses petits enfants, pour qui il écrit, auront un nouveau volume pour leurs étrennes de 1873. D'autres l'auront aussi. Ce volume comprend la dernière partie du moyen âge, les communes et l'avénement du tiers état, la longue et mémorable époque connue sous le nom de guerre de Cent ans, Louis XI et les guerres d'Italie de Charles VIII et de Louis XII. Il est inutile de rappeler que, voulût-il n'écrire que pour la jeunesse, l'historien de la civilisation en Europe aura bien d'autres lecteurs. En lisant cette histoire de France où les détails disparaissent, mais où les grands faits ressortent avec une netteté incomparable dans la trame d'un style sobre et sévère, on se rappelle involontairement la fin du message de M. Thiers, et l'on se met à penser que les poëtes n'ont pas tort quand ils disent que la vieillesse des véritables penseurs s'éclaire, vers la fin, d'une lumière nouvelle dans laquelle tout semble plus grand, plus doux, plus impersonnel. Cette histoire, qu'un troisième volume achèvera dans un an, sera le digne couronnement de la carrière d'historien de M. Guizot. — Les dessins de M. de Neuville ont fort grand air, et représentant une époque connue par tant de monuments, ils ont en même temps un cachet de réalité et d'exactitude qui manquait un peu aux tableaux du monde gaulois et du monde frank. On a profité de ce que le moyen âge nous a laissé les images de quelques personnages historiques pour présenter au lecteur les *pourtraictures* de Charles-le-Mauvais, de Jean-Sans-Peur, de Charles VIII, de Louis XII, etc.

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de décembre et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription pour profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux *Revues politique* et *scientifique*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui d'ici au 10 janvier n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES PUBLIÉES PAR LA REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE DU 1er JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 1873

LEÇONS, LECTURES ET CONFÉRENCES

FRANCE

Institut

Ad. Franck. Le Talmud, 372.

Paul Janet. La philosophie dans les comédies de Molière, 387.

Charles Nisard. Du patois de Paris et de sa banlieue, 298.

Collège de France

Gaston Boissier. Réformes de Térence ; causes de son peu de succès, 84. — Térence et la comédie grecque, 228. — De l'imitation à Rome de la comédie grecque, 340. — Comment Térence imite le théâtre grec et comment Molière imite Térence, 489.

Sorbonne

Caro. Théorie de la loi ; la législation et la philosophie, 29.

Egger. Du rôle des études grecques dans l'enseignement secondaire en France, 597.

Himly. Le cours du Danube en Hongrie, 415.

Paul Janet. Origine de la société, 317.

Lenient. La chanson de Roland et les Niebelungen, 291.

Meric (l'abbé). Du scepticisme et de la décadence nationale en France, 51.

Doctorat.

Alfred Fouillée. La liberté et le déterminisme, 622.

École pratique des hautes études

Maspero. La littérature religieuse des anciens Egyptiens, 460.

Association des études grecques

Le marquis de Queux de Saint-Hilaire. Le théâtre contemporain à Athènes, 412.

École libre des sciences politiques

Sorel (Albert). Les traités de 1815, 392.

Association philotechnique

E. de Pressensé. L'obligation légale et l'obligation morale, 458.

Conférences du boulevard des Capucines

Gidel. Les Français d'autrefois ; retour de l'esprit gaulois dans les romans de chevalerie, 103, 133.

Conférences du Louvre

Docteur Cortiet. La médecine et l'histoire ; mort de Louis XIII ; ses médecins, 466.

Bordeaux

Emile Levasseur. La géographie commerciale, 267.

Faculté des lettres de Caen

Alfred Rambaud. L'Allemagne avant la Révolution française, 124. —Napoléon Ier et les Prussiens, 196.— La prise de Mayence en 1792, 364. — La République de Mayence en 1792 et 1793, 576.

Marseille

A. Tugault. Importance et facilité de l'étude du malais, 417.

Université allemande de Strasbourg

Max Muller. Les résultats de la linguistique comparée, 154.

ÉTRANGER

Berlin

Jähns (capitaine). L'armée considérée comme expression du caractère national.

École des beaux-arts de Dresde

Schnaase. L'architecture de la Renaissance en France, 484.

Enseignement des jeunes filles à Dublin

Moulé. Achille et Lancelot, 436.

Université de Munich

Doellinger (le recteur). Les Universités, 174.

Nassau

H. de Sybel. Discours d'inauguration de la statue du baron de Stein, 99.

ARTICLES SPÉCIAUX

La semaine politique. Voy. en tête de chaque numéro.
L'impôt des matières premières, 1, 25, 49. — Les 42 milliards, 97, 123. — Le pèlerinage de Lourdes, 337, 339. — L'expulsion du prince Napoléon, le discours de M. Gambetta à Grenoble, 361. — Les projets constitutionnels, 409. — Message de M. Thiers, 457. — Le conflit constitutionnel en Prusse, 483. — La question de la dissolution, 569.

*** Les femmes en Allemagne, 66. — Un Gambetta espagnol ; l'éloquence de M. Castelar, 116. — La crise ministérielle en Bavière, 280. — Les écoles militaires en Prusse, 445. — Revue diplomatique, 570, 595, 619.

Assézat (J.). M. Stanley à Brighton, 211.

Delord (Taxile). Souvenirs du second empire, 320.

Desbois. Prévost-Paradol, 147. — M. Taxile Delord, son *Histoire du second empire*, 402.

Dumont (Léon). Le musée de Bethnal-Green et la galerie de M. Richard Wallace, 378.

Fontanes. Le synode protestant, 219.

Franc (Raymond). Rome capitale et l'Italie nouvelle, 59.

Gaboz. Bulletin géographique, 42, 328, 495. — Livingstone, 120. — Les préjugés français sur la Russie, 307. — Les études gauloises en France ; M. de Belloquet, 427. — La géographie et les étrennes, 605.

Gaucher (Maxime). Causeries littéraires, 406, 430, 453, 477, 502, 526, 588, 611, 631.

Havet. La réforme de l'enseignement secondaire, 590.

Hyacinthe (le R. P.). L'Église nouvelle, 28. — La liberté de l'enseignement à Rome, 622.

Lenient. Études nouvelles sur Bossuet, 32.

Lorret (Ch.). La semaine littéraire. — Papiers trouvés aux Tuileries, 20 ; les dictionnaires encyclopédiques, 23 ; M. Alexandre Dumas fils, MM. Séligmann et Drapeyron, 69 ; M. Littré, M. Lubbock, M. Amédée Thierry, 93 ; Racine et Molière au Théâtre-Français, 238.

Mazzini. Lettres à Daniel Stern, 380.

Morel (A.). La philosophie devant le baccalauréat, 397.

Nalis. Treize lettres inédites de Voltaire, 263.

Nécrologie. M. Ragon, 240. — M. L. Mézières, 616.

Papillon (Fernand). Histoire de l'Académie des sciences morales et politiques, 507.

Perrot de Chezelles. République et démocratie, 86.

Quesnel. Les républiques de l'Amérique du Sud, 160. — La dernière session du parlement anglais, 171. — Souvenirs de la Hollande ; mœurs et caractères, 204. — La Chambre des lords, 344. — Madame de Mirbel, 420. — L'instruction des femmes aux États-Unis, 626.

Rambaud (Alfred). Les fêtes prussiennes des de Marienburg, 281. — Potsdam et Berlin, 350. — La grande revue d'automne à Saint-Pétersbourg, 607.

Rittler. Idées allemandes sur la langue française, 110.

Rittler. Le *Moniteur* prussien de Versailles, 28.

Saigey (Émile). La méthode scientifique et la méthode littéraire, 428.

Selden (Camille). Une artiste femme du monde ; madame Vigée-Le Brun, 182.

Stahl (P.-J.). Entre bourgeois actionnaires de la même société et citoyens du même pays, 471.

Taboulle. La population de Paris, 62.

SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie française, 492.

Académie des inscriptions et belles-lettres, 67, 91, 167, 216, 283, 334, 358, 453.

Académie des sciences morales et politiques, 18, 68, 90, 165, 214, 261, 333, 356, 429, 449, 500, 609.

Société de géographie, 47, 89, 143, 167, 451, 585.

Société de législation comparée, 19, 88.

Société de statistique, 501.

Société des économistes, 20.

Programmes des cours du Collège de France, de la Sorbonne et de l'École pratique des hautes études, 591.

OUVRAGES ANALYSÉS OU TRADUITS

OUVRAGES FRANÇAIS

Bonnel (Louis). Réformes universitaires, 480.

Bonvalet. Coutumes de la haute Alsace, 26.

Bourgoing (Fr. de). Histoire diplomatique de l'Europe pendant la Révolution française, 13.

Clermont-Ganneau. Découverte de monuments bibliques en Palestine, 602.

Enquête parlementaire sur le 4 septembre. Dépositions de MM. Thiers, Benedetti, de Gramont, de Talhouët, Palikao, Mac-Mahon, Jules Simon, Piétri, H. Chevreau, Ernest Dréolle, Ernest Picart, Dorian, Gambetta, 530.

FILON. L'ambassade de Choiseul à Vienne en 1757, 359.

HÉRICAULT (G. d'). Thermidor, 72.

HULT (François). La révolution philosophique au XIXe siècle, 55.

LENORMANT (François). Les fragments cosmogoniques de Bérose, 425.

LUBBOCK (sir John). Les origines de la civilisation, 285.

RENOUVIER ET PILLON. La *Critique philosophique*, revue hebdomadaire, 448.

RONCHAUD (L. DE). Études d'histoire politique et religieuse, 288.

STERN (DANIEL). Histoire des commencements de la République des Pays-Bas, 232.

OUVRAGES ALLEMANDS

HILLEBRAND (KARL). La France et les Français, 441.

MAX MULLER. Un amour allemand, roman, 517.

MOLTKE (le feld maréchal de). La guerre de 1870-1871, 75 — Lettres sur l'Orient, 310.

OUVRAGES ANGLAIS

Guy's Baby, ou l'Enfant abandonné, roman politique et social anglais, 244, 270.

Des tables plus détaillées paraîtront dans le dernier numéro du mois de juin 1873, date où se terminera la deuxième année de la Revue politique et littéraire; les tables de ce numéro sont faites pour la commodité des personnes qui font relier chaque semestre en un volume séparé.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2